



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

---

Year : 2002

## Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330) : un modèle: le château d'Yverdon

De Raemy Daniel

De Raemy Daniel, 2002, Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie  
(1230-1330) : un modèle: le château d'Yverdon

Originally published at : Thesis, University of Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive <http://serval.unil.ch>

Document URN : urn:nbn:ch:serval-BIB\_6A68FF2CB13A6

### **Droits d'auteur**

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

### **Copyright**

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.

illar.  
Daniel de Raemy

# Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230 – 1330)



## Un modèle: le château d'Yverdon

Avec des contributions de:  
Brigitte Pradervand, Michèle Grote, Eric-J. Favre-Bulle,  
François Christe et Michel DuPasquier

Publié par l'Association pour la restauration  
du château d'Yverdon-les-Bains

L'étude de M. Daniel de Raemy, objet principal du présent ouvrage en deux volumes, a été défendue comme thèse à l'Université de Lausanne et a obtenu l'*imprimatur* reproduit ici, sous le titre indiqué dans ce document.



Lausanne, le 8 novembre 2002

## *I M P R I M A T U R*

Le Conseil de la Faculté des lettres, sur le rapport d'une commission composée de

*Directeur de thèse :*

Monsieur Gaëtan CASSINA

Professeur, Histoire de l'art, Faculté des lettres, UNIL

*Membres du jury :*

Monsieur Marcel GRANDJEAN

Professeur honoraire, Histoire de l'art, Faculté des lettres, UNIL

Monsieur Alain SALAMAGNE

Professeur, Histoire de l'art médiéval, UFR Arts et Sciences Humaines, Université de Tours

Monsieur Christian GUILLERE

Professeur, Département d'histoire, Domaine de Jacob Bellecombette, Université de Savoie

autorise l'impression de la thèse de

**MONSIEUR DANIEL DE RAEMY**

intitulée

**Le développement de l'architecture castrale dans les anciens Etats de Savoie et leur  
périphérie (1230-1330)**

**Un cas exemplaire:**

**Le château d'Yverdon, des origines à nos jours**

sans se prononcer sur les opinions du candidat.

La Faculté des lettres, conformément à ses usages, ne décerne aucune mention.

BCU - Lausanne

**André Wyss**  
Doyen de la Faculté des lettres



\*1094409895\*

# Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230 – 1330)

## Un modèle: le château d'Yverdon

### 1. Le Moyen Âge: genèse et création

Daniel de Raemy



Ouvrage publié sous les auspices de  
L'Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains (ARCHY)

**Avec le soutien de :**

- La Loterie romande (organes de répartition des cantons de Vaud et de Fribourg)
- Le Fonds national de la recherche scientifique
- La Fondation CEPY à Yverdon-les-Bains
- Le département des Infrastructures du canton de Vaud, Section des monuments et sites
- La ville d'Yverdon-les-Bains
- Monsieur Thierry Lombard, Bavois
- La Société académique vaudoise
- La Fondation Marcel Regamey
- La Société d'histoire de la Suisse romande
- La commune et les villes de Montagny-près-Yverdon, Romont et Nyon
- Un ami donateur anonyme

**Avec les collaborations principales de :**

Franz Wadsack de l'Atelier d'archéologie médiévale SA, Moudon  
(dessins et plans)

Suzanne et Daniel Fibbi-Aeppli, Grandson  
(photographies)

Christian Orcel, Jean Tercier et Jean-Pierre Hurni du  
Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon  
(dendrochronologie)

**Contributions de :**

François Christe, Michel DuPasquier, Eric-J. Favre-Bulle,  
Michèle Grote, Brigitte Pradervand

Création et réalisation graphique :  
AP Communication  
Alexandre Piccand  
CH-1004 Lausanne

Impression :  
Cavin SA  
CH-1422 Grandson

Reliure :  
Schumacher AG  
CH-3185 Schmitten

Les commandes et demandes  
d'ouvrages peuvent être adressées à :  
Cahiers d'archéologie romande  
Case postale 5661  
CH-1002 Lausanne

ISBN 2-88028-098-2  
© 2004, les auteurs et l'ARCHY

Photos de couverture : château d'Yverdon, VD (Rémy Gindroz),  
grande tour de Montagny-les-Monts, FR (Daniel de Raemy).  
Photos du dos de couverture : château de Lucens, VD (Rémy Gindroz),  
grande tour de Saxon, VS (Daniel de Raemy), portrait de l'auteur (Lionel Deriaz).

Citation proposée :  
Daniel DE RAEMY et al., *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230–1330)*.  
*Un modèle: le château d'Yverdon*, Lausanne 2004 (Cahiers d'archéologie romande 98 et 99).

# Sommaire

## Volume 1

<b>Préface</b> (par Marcel Grandjean) .....	8
<b>Remerciements</b> .....	10
<b>Introduction</b> .....	14
<b>Première période: le Moyen Âge (1230–1536)</b> .....	19
<b>Le site castral d'Yverdon</b> .....	20
<b>Avant les Savoie</b> .....	20
Le château d'Amédée de Montfaucon .....	29
Le choix du site .....	32
Un bourg primitif ? .....	35
Les bourgs de château: quelques cas régionaux .....	35
Champvent .....	36
Montagny-le-Corbe .....	38
Quelles dispositions pour l'agglomération « pré-savoyarde » d'Yverdon ? .....	38
<b>La période savoyarde</b> .....	40
La prise de possession de Pierre de Savoie: implantation de la ville nouvelle dans un contexte hydrographique modifié .....	40
La construction du château sous Pierre et Philippe de Savoie (1259–1285) .....	42
Main d'œuvre, organisation et progression du chantier d'après les sources comptables .....	42
Le château sous la baronnie de Vaud (1285–1359) .....	47
1280–1323: explosion de la construction castrale .....	47
Le château de retour dans le domaine savoyard direct (1359–1536) .....	50
<b>Les aspects militaires et défensifs du château</b> .....	54
Le site .....	54
L'eau .....	54
Espaces de dégagement .....	55
À l'ouest: de l'esplanade à la place publique .....	55
À l'est: du plain-château à la Plaine .....	56
Au sud et au nord: des environs non bâtis .....	56
Les fossés .....	57
Les braies .....	57
Les lices .....	58
L'entrée .....	60
La cour d'entrée .....	61
Les courtines .....	62
Les tours .....	67
La grande tour et sa cour .....	70
Les éléments défensifs charpentés du château .....	77
L'itinéraire de l'assaillant .....	80
Les armes défensives .....	81
Les engins de siège: l'exemple du siège du château de La Corbière (Ain) en 1321 .....	82
<b>L'architecture castrale régionale, sa position dans un contexte international (1230–1330)</b> .....	85
Grande tour et « donjon » .....	87
<b>La grande tour de plan circulaire, son apparition dans nos régions, maintien de la tour quadrangulaire</b> .....	90
La typologie de Louis Blondel .....	90
Nouvelle périodisation des grandes tours circulaires et quadrangulaires .....	92
Première période (1230–1240) .....	92
Deuxième période (1240–1275): apparition de l'archère mince et de l'étage défensif bas: les châteaux de Romont, premières tours de plan circulaire attribuables à Pierre de Savoie .....	98

Troisième période (1275–début du XIVe siècle): l'archère à niche de plan rectangulaire .....	110
Typologie et périodisation de l'étage de couronnement des grandes tours .....	123
Les guettes .....	130
Chemins de ronde couverts .....	132
La grande tour régionale de plan circulaire: autres caractéristiques .....	134
Les escaliers .....	134
Les divisions horizontales .....	136
L'influence française .....	136
Chronologie des grandes tours de plan circulaire et assimilées .....	138
Les causes de l'apparition de la grande tour circulaire et la permanence des grandes tours quadrangulaires .....	140
Les tours quadrangulaires en bois .....	141
Les tours quadrangulaires régionales de l'époque romane (fin XIe?–1230) .....	143
Les tours- <i>aulae</i> .....	149
Les grandes tours quadrangulaires édifiées après 1230 .....	151
Tours épiscopales et seigneuriales: quelques cas .....	151
Les comtes de Savoie n'abandonnent pas la tour quadrangulaire .....	157
La tour quadrangulaire comme organe de flanquement .....	164
Cas tardifs, influence de la maison forte .....	164
Chronologie des grandes tours de plan quadrangulaire et assimilées .....	168
Conclusions .....	170
<b>Le château régulier géométrique (le «carré savoyard»)</b> .....	171
Caractères généraux .....	171
Le château régulier géométrique: premières esquisses .....	173
Romont .....	173
Bonneville (Haute-Savoie) .....	177
Châteaux réguliers géométriques accomplis .....	179
Morges .....	179
Champvent .....	185
Éléments historiques, présentation générale .....	185
La grande tour .....	187
Les tours secondaires .....	188
Les logis .....	189
La chapelle .....	191
Le couronnement défensif, les toitures .....	194
Lices, braies et fossés .....	197
Evian .....	197
La version palatine du «carré savoyard» .....	200
Saint-Georges d'Espéranche .....	200
La Côte-Saint-André .....	202
La version réduite à une ou deux tours complètes .....	203
Estavayer .....	204
Bulle .....	210
Gruyères .....	216
Coppet .....	219
Châtel-Saint-Denis et Vaulruz: deux cas tardifs (fin du XIIIe–début du XIVe siècle)	
à grande tour non saillante .....	221
Châtel-Saint-Denis .....	222
Vaulruz .....	226
Variations sur le thème du «carré savoyard», édifices au plan non rectangulaire .....	227
Rolle .....	227
Le château de Richemont (Ain) .....	234
Sainte-Croix .....	236
Grandson .....	240
Morat .....	251
<b>Le château régulier géométrique, antécédents et pérennité</b> .....	258
L'apport français, les châteaux dans la mouvance du roi Philippe Auguste .....	263
Le plan quadrangulaire .....	265
Les grandes tours .....	269
Yèvre-le-Châtel .....	270
Les archères dans les courtines, un apport anglais? .....	272
Les fenêtres défensives des couronnements, la baie-crèneau venue d'outre-Jura et du sud de la France .....	276

Jean Mésot, un lien entre l'architecture militaire royale française du sud de la France et celle des Etats savoyards? .....	282
Maître Jacques de Saint-Georges .....	285
Les débuts de maître Jacques à Yverdon, sa carrière postérieure .....	285
Jacques de Saint-Georges et l'évolution du plan quadrangulaire à tours flanquantes .....	292
La disposition des corps de logis dans les châteaux rectangulaires de Jacques de Saint-Georges .....	296
Les latrines .....	300
Les fenêtres .....	307
Les archères .....	311
Les braies et les lices .....	314
Dans l'orbite de l'œuvre de Jacques de Saint-Georges .....	316
Semur-en-Auxois .....	316
Mont-Saint-Jean .....	327
Benauges .....	332
<b>Conclusions, le château d'Yverdon, une oeuvre originale et charnière</b> .....	<b>333</b>
<b>Evolution de l'aménagement résidentiel du château d'Yverdon jusqu'aux Guerres de Bourgogne</b> .....	<b>337</b>
Introduction .....	337
La distribution intérieure des corps de logis à la fin du XIIIe siècle et leur évolution de 1359 à 1475 .....	340
Le corps de logis sud, la <i>camera domini</i> .....	341
Le grand corps de logis occidental, l' <i>aula</i> .....	344
Le corps de logis nord, les cuisines .....	348
L'aile orientale, cuisine et <i>stupa</i> .....	349
La chapelle .....	352
Enduits, décor et mobilier .....	354
<b>Les guerres de Bourgogne, reconstruction du château d'Yverdon (1484–1509)</b> .....	<b>357</b>
Chronologie des travaux, réparations et nouveaux aménagements .....	361
Les charpentes des tours .....	362
Les charpentes des corps de logis .....	363
Le corps de logis occidental, l' <i>aula</i> .....	365
L'accès au château .....	366
Le corps de logis nord et la cour d'entrée .....	366
Le corps de logis sud .....	368
Le corps de logis oriental et la chapelle .....	369
Les toitures primitives, dernières considérations .....	373
<b>Le château d'Yverdon et l'évolution de la résidence castrale à la fin du Moyen Âge</b> .....	<b>378</b>
<b>Notes</b> .....	<b>387</b>

## Volume 2

<b>Deuxième période: l'Ancien Régime (1536–1798)</b> .....	<b>437</b>
<b>Le château d'Yverdon, siège baillival de LL.EE. de Berne</b> .....	<b>438</b>
<b>Introduction, le grand chantier de 1536–1539</b> .....	<b>438</b>
<b>La résidence baillivale, les corps de logis, 1536–1798</b> .....	<b>443</b>
Les greniers .....	443
Le rez-de-chaussée .....	446
L'aile nord et la partie nord de l'aile occidentale .....	446
L'aile occidentale, la grande salle .....	461
L'aile sud .....	464
La réception des nouveaux baillis selon le journal de Jean-Georges Pillichody .....	470
L'aile orientale .....	471
La cour intérieure .....	476
Conclusions .....	477
Les dépendances .....	480
<b>L'appareil défensif du château</b> .....	<b>482</b>
Défenses périphériques .....	487



L'entrée .....	491
La cour d'entrée .....	492
Les entrées au niveau inférieur .....	494
Les tours .....	495
Les courtines .....	498
Conclusions .....	500
<b>Les sièges baillivaux de LL.EE. de Berne et Fribourg .....</b>	<b>501</b>
Introduction .....	501
Aigle .....	503
Grandson .....	507
Morges .....	511
Avenches .....	517
Nyon .....	523
Trois châteaux peu transformés: Chillon, Oron et Lucens .....	529
Chillon .....	530
Oron .....	535
Lucens .....	542
Les grands châteaux devenus sièges baillivaux de LL.EE. de Fribourg .....	547
Morat .....	547
Bulle .....	550
Estavayer .....	552
Romont, Rue, Vuissens, Surpierre .....	557
Gruyères .....	561
Châtel-Saint-Denis .....	562
Tous les sièges baillivaux ne sont pas des châteaux médiévaux: vers la définition d'une architecture administrative d'Etat .....	564
Rougemont .....	565
Bonmont .....	569
<b>Conclusion: évaluation de la prééminence symbolique du château médiéval annexé par LL.EE. de Berne, le cas d'Yverdon .....</b>	<b>572</b>
<b>Notes .....</b>	<b>575</b>
<b>Troisième période: l'époque contemporaine (1798–2002) .....</b>	<b>593</b>
<b>Un château adapté à de nouveaux usages .....</b>	<b>594</b>
<b>La République Helvétique et l'arrivée de Pestalozzi (1798–1803) .....</b>	<b>594</b>
Les transformations réalisées pour Pestalozzi .....	597
L'entrée .....	597
Le rez-de-chaussée sur la cour intérieure .....	597
L'étage, l'appartement de Pestalozzi, les dortoirs .....	600
La cour d'entrée. Pestalozzi médite, observe et étudie dans la tour du soleil levant .....	601
Le château est-il ouvert ou fermé? .....	603
<b>Le château, propriété de la ville (dès 1804) .....</b>	<b>607</b>
Divers usages de la grande tour .....	607
L'horloge du château et la façade orientale .....	608
La bibliothèque publique .....	610
La chapelle catholique .....	610
Une salle de gymnastique .....	611
<b>Les écoles publiques (1838–1974) .....</b>	<b>611</b>
Pourquoi avoir choisi le château? .....	611
L'accroissement de la population scolaire entre 1849 et 1890 .....	615
Les dispositions générales .....	616
Les transformations principales .....	617
Les premiers travaux de 1838 .....	617
Les transformations ultérieures .....	619
Les souvenirs d'Henry Correvon .....	621
La lettre de Louis Rochat... ..	626

Les travaux de 1903–1906 .....	629
Les latrines .....	630
Une salle de paroisse .....	637
L'abri de défense aérienne passive, les caves .....	637
Les menaces d'effondrement .....	640
<b>Le château devient un monument</b> .....	642
Le monument .....	642
Le château, morceau d'archéologie I, dans le sillage de Chillon et sous l'influence d'Albert Naef .....	644
De 1956 à nos jours, le château, morceau d'archéologie II, sous les auspices de l'Association pour sa restauration .....	653
Les étapes des travaux .....	655
1ère étape, le décrépiage des façades sur la cour intérieure (1956) .....	655
2e étape, l'approfondissement des connaissances, établissement de relevés généraux (1957–1958) .....	655
Le parti adopté par Pierre Margot pour la restauration du château .....	656
3e étape, la restauration de deux salles dans la tour orientale (1958) .....	657
4e étape, ouverture au public de la grande tour (1959–1960) .....	658
5e étape, sondages dans l'«ancienne cuisine» (1960) .....	658
6e étape, premières investigations dans le rez-de-chaussée de l'aile sud (1960–1961) .....	658
7e étape, la restauration du rez-de-chaussée de l'aile sud (1962–1966) .....	659
8e et 9e étapes, l' <i>aula magna</i> (1967–1972) .....	660
10e étape, la <i>camera domini</i> (1974–1977) .....	663
11e étape, restauration des anciennes cuisines (1978–1979) .....	664
12e étape, la chapelle (1981–1983) .....	666
13e étape, la <i>stupa</i> (1985–1986) .....	667
14e étape, l'aile nord (1992–2002) .....	668
La réfection des couvertures (1994–2001) .....	673
Le recrépiage de la façade nord (2001) .....	673
<b>Conclusion: Que signifie restaurer?</b> .....	676
<b>Les châteaux médiévaux deviennent des monuments historiques</b> .....	680
<b>Notes</b> .....	686
<b>Les décors peints des salles d'apparat du château d'Yverdon</b> (par Brigitte Pradervand) .....	695
<b>La restauration des décors peints de l'appartement baillival</b> (par Eric-J. Favre-Bulle) .....	725
<b>Les tuiles anciennes du château d'Yverdon</b> (par Michèle Grote) .....	731
<b>La réhabilitation de l'aile nord du château d'Yverdon</b> (par Michel DuPasquier) .....	741
<b>Annexes documentaires pour l'histoire du château d'Yverdon</b> .....	753
Annexe 1 – Sources écrites: inventaires .....	753
Annexe 2 – Sources écrites: <i>opera castr</i> .....	757
Annexe 3 – Le matériel céramique mis au jour dans les caves (par François Christe) .....	761
Annexe 4 – Complément: Jacques de Saint-Georges, architecte ou simple entrepreneur? .....	769
Annexe 5 – Le grand chantier de la restauration de l'aile nord (par Michel DuPasquier) .....	770
<b>Abréviations</b> .....	771
<b>Sources écrites</b> .....	772
<b>Bibliographie</b> .....	773
Ouvrages publiés .....	773
Etudes et rapports non publiés .....	783
Rapports sur le château d'Yverdon (dans l'ordre chronologique) .....	785
<b>Glossaire</b> .....	787
<b>Index</b> .....	791
<b>Plans</b> .....	823

# Préface *par \*Marcel Grandjean*

Ceci est un ouvrage de passion et de patience, l'un n'allant pas sans l'autre quoi qu'on en pense parfois. Commencé il y a plus de vingt ans – c'est tout dire – et jamais abandonné malgré toutes les difficultés rencontrées, il s'achève enfin, couronnant magistralement un doctorat en lettres. Même très rapide comme celui qui va suivre, un survol de ce long déroulement n'est pas inutile pour en délimiter et l'enjeu et l'envergure.

Associé dès ses débuts, par mes fonctions académiques, à cette vaste entreprise, je n'en ai vu que peu à peu se dégager l'ampleur et la profondeur, car cette recherche n'avait pas de véritable modèle à l'époque, ni de mode d'emploi bien sûr : les chercheurs se cantonnaient jusqu'alors dans leur propre spécialité – l'histoire, l'histoire de l'art, l'inventaire monumental ou l'archéologie – et ne prenaient pas le temps ou n'avaient pas l'intérêt, le plus souvent, de déborder de leur « pré carré » géographique ou méthodologique...

L'auteur, ayant fait ses premières armes en préparant un mémoire de licence sur le château de La Tour-de-Peilz, au sous-titre prémonitoire – *un château peut en cacher un autre* –, prit ainsi la mesure des connaissances et des marches d'approche nécessaires pour exécuter un travail honnête, qu'il ne pouvait envisager dès lors que de la manière la plus large possible. Successivement ou parallèlement, il se donna le temps de fourbir ses armes et de s'initier à des domaines restés trop longtemps étanches, ou de les approfondir encore plus... Cas exemplaire mais extrêmement rare de polyvalence, bien équilibrée, car n'ignorant pas ses propres limites.

Il finit par rassembler, par des connaissances renouvelées et mises à l'épreuve d'une expérience quotidienne, au fur et à mesure des possibilités, les moyens les plus pointus et les plus larges d'aborder le sujet qui le passionnait : l'architecture des châteaux « savoyards » du XIII<sup>e</sup> siècle, magnifiquement épanouie en Suisse romande. Il devint un médiéviste hors ligne. D'abord un historien des monuments, capable d'affronter la documentation directement dans les textes d'archives, dispersés dans toute la Suisse romande, et de Turin à Besançon, de Chambéry à Dijon. Mais aussi un archéologue ayant assez pratiqué le terrain pour se suffire à lui-même, le cas échéant, en ce qui touche les relevés et la photographie, et surtout pour collaborer efficacement avec des équipes d'archéologues, de mieux en mieux équipées quant à elles. Et puis, grand voyageur, passant de château en château, n'hésitant pas à revenir sur ses pas, même plusieurs fois quand il le fallait, et laissant au temps le soin d'ouvrir des portes bien gardées sans vouloir les prendre ni d'assaut ni par ruse... Ce qui l'a conduit expressément dans toute l'ancienne Savoie bien sûr – de la Bresse à la Vallée d'Aoste –, en Franche-Comté, en Bourgogne, en Lyonnais, en Dauphiné, mais aussi en Italie du Nord et du Sud, en Provence et en Languedoc, dans l'ancienne Catalogne, et encore plus loin, dans le Pays de Galles et dans la Syrie des Croisés, et à Istanbul... Tout en lui permettant bien sûr d'affiner son jugement artistique et ses techniques de recherches.

Il s'est affirmé non seulement comme médiéviste, exigence élémentaire, mais il est resté viscéralement persuadé qu'une partie de l'état primitif des monuments ne se révèle le plus souvent qu'en cherchant en aval, sous leurs avatars divers, qui ne sont d'ailleurs pas tous négligeables. Il a conduit, avec un rare courage, leur histoire jusqu'à nos jours en sachant apprécier sans anachronisme l'apport de chaque période et le situer avec justesse dans son époque : son étude du château d'Yverdon restera le modèle de cette attitude intelligente... et généreuse. Il a traversé ainsi, en pionnier, l'Ancien Régime et sa documentation (en vieil allemand pour notre région, ce qui n'est pas rien),

\*Professeur honoraire à l'Université de Lausanne et ancien rédacteur des Monuments d'Art et d'Histoire

puis l'époque démocratique, encore plus chahutée pour les monuments, y compris les plus prestigieux, et parfois même lors des interventions récentes, pas forcément les moins dangereuses pour la «substance historique»... Sa bibliographie, qui parle d'elle-même, montre bien l'étendue de ces expériences et le temps qu'il lui a fallu pour les mettre en œuvre.

Voilà donc les dimensions scientifiques et physiques exigées par ce travail d'avant-garde : elles ne sont pas intellectuellement à la portée de n'importe qui évidemment, mais encore faut-il tenir le coup, résister à l'usure et à l'incompréhension... Reste donc l'essentiel en l'occurrence : bénéficier d'une personnalité affirmée et d'un équilibre psychique rare, pour supporter l'attente et l'indécision qui vont de pair avec le genre de «métiers de milice», incontournables ici et qui en ont brisé plus d'un ! Car, on ne le soulignera jamais assez, la Suisse – pourtant de plus en plus riche... et nationaliste ! – ne sait pas ou plutôt hélas ne veut pas encourager, comme d'autres pays, la recherche fondamentale sur sa propre histoire et sur les éléments constitutifs de ses identités matérielles et morales par la création de vraies carrières de chercheurs, dégagées de trop de contraintes «quotidiennes», qui, seules, permettent d'envisager des études à long terme... Elle préfère obliger ses «aventuriers de l'intérieur» à quémander au coup par coup des aides, bienvenues et nécessaires évidemment mais toujours insuffisantes, à chercher des solutions aux niveaux cantonaux ou locaux, qui par bonheur n'ont pas fait défaut finalement à Daniel de Raemy, particulièrement pour Yverdon même, dont le célèbre château sert de fondement à cet ouvrage. Quitte à survivre, par l'enseignement notamment, quand ces aides n'arrivent pas à l'heure voulue et qu'il faut recoudre les mailles filées d'un budget étriqué... Encore heureux que Daniel de Raemy ait joui d'une bonne santé, d'une vie familiale pleine de compréhension et finalement fort harmonieuse.

Et l'on ne fera que suggérer ici le problème lancinant que constituaient les frais d'une publication scientifique visant, à très juste titre, à traduire par une écriture précise – et surtout à servir scrupuleusement – des sujets matériels et donc visuels, qui ne sont pas de simples faits historiques. Problème lancinant, surtout quand on sait que l'établissement de l'illustration elle-même offre déjà des difficultés souvent incommensurables, auxquels tout l'art et la pratique d'un chercheur polyvalent comme Daniel de Raemy ne pouvaient pas toujours répondre. Il ne suffisait donc pas de chercher, de rédiger et de publier, comme tout historien sait et peut le faire finalement, mais de franchir encore une étape, peut-être la plus ardue : lutter pour arriver à un résultat non seulement lisible mais surtout, par le dessin et la photographie, pleinement *visible*<sup>(1)</sup>. Ce résultat est acquis avec maîtrise et éclat, mais au prix d'efforts inlassables : seuls en vérité sont habilités à l'affirmer ceux qui ont connu eux-mêmes les difficultés et les dangers de pareilles aventures...

Cette immense entreprise, portée avec infiniment de patience et une passion sans faille, vient enfin enrichir l'histoire des monuments d'un ouvrage de base, qui assurément fera date dans le domaine de la castellologie non seulement sur le plan régional, bien délaissé jusqu'à présent, mais encore sur le plan international, tant l'envergure en est ouverte, le fonds, précis et précieux, et la méthode, exemplaire. Si l'article précurseur de Louis Blondel de 1935 a marqué l'historiographie spécialisée, il est certain que l'ouvrage de Daniel de Raemy (qui l'étoffe et le remet en question bien sûr) servira de référence bien plus longtemps encore. Il complètera, et sans aucun doute nourrira, à sa façon, les recherches fondamentales de type pluridisciplinaire – essentielles – qui tendent à se développer ici ou là sur l'architecture militaire... Le plus difficile sera de trouver à l'avenir des chercheurs capables de maîtriser seuls, comme Daniel de Raemy, des projets de cette ampleur et de cette durée, ce qui présente d'immenses avantages au niveau de la cohérence et de l'interprétation, et qu'un travail d'équipe, aussi bon soit-il, ne remplacera jamais tout à fait...

<sup>1</sup> À remarquer la valeur des légendes des illustrations, liens entre texte et figures, qui apportent assurément des précisions mais aussi des compléments d'information essentiels.

# Remerciements

*À mes parents, Jacques et Nicole de Raemy  
À mon épouse, Sylvie de Raemy-Mosimann*

Ce gros ouvrage en deux volumes est une version retravaillée et – contrairement à l’usage – encore augmentée de ma thèse soutenue en novembre 2002 à la Faculté des lettres de l’Université de Lausanne, inscrite dans une discipline un peu marginale et peu reconnue : l’«art monumental régional», sous la direction de son fondateur, Marcel Grandjean, puis de son successeur, Gaëtan Cassina, tous deux membres de mon jury de thèse, complété par MM. Christian Guilleré (Chambéry) et Alain Salamagne (Tours), dont les suggestions, les avis autorisés relatifs à l’histoire savoyarde et à l’architecture militaire médiévale ont été très précieux.

Ce travail a été possible, non seulement grâce au soutien du Fonds national de la recherche scientifique, concrétisé par une bourse de jeune chercheur puis par un subside de recherche, mais aussi par l’accumulation de mandats consacrés à de nombreux châteaux de Suisse romande, exécutés jusqu’au mitan de mon cursus professionnel en chercheur indépendant auprès d’instances diverses, cantonales, communales ou même privées. Ces vingt dernières années ont été pour moi l’occasion d’une formation permanente grâce au dévouement d’un entourage compétent, donnant l’occasion non seulement de fructueux échanges professionnels mais aussi de tisser des liens d’amitié. J’ai été initié aux méthodes propres à l’archéologie médiévale de terrain et aux relevés par François Christe et Olivier Feihl du bureau Archéotech, sis maintenant à Epalinges, et par Jachen Sarott et Heinz Kellenberger, sous la conduite de Peter Eggenberger, de l’Atelier d’archéologie médiévale de Moudon. Ces deux bureaux m’ont engagé sur divers chantiers et ainsi contribué à compléter ma formation après mes premiers cycles d’étude à l’université. C’est à eux que je dois d’avoir passé le cap difficile de l’entrée dans le monde professionnel en me permettant de «survivre» dans le domaine qui me passionnait. Par la suite nous avons fréquemment collaboré en partenariat, notamment sur le très long chantier de l’aile nord du château d’Yverdon, commencé en 1988 déjà. Dans le cadre de l’élaboration de ce livre, Olivier Feihl m’a rendu de signalés services tant au niveau de l’informatique que dans l’exécution de travaux divers non rétribués (compléments de relevés à Rolle, redressement de photos, etc.). Je suis reconnaissant à MM. Eric Teyssere, Conservateur des monuments historiques du canton de Vaud, et Denis Weidmann, Archéologue cantonal, de m’avoir confié de nombreux mandats, dont le premier a été une étude du château de Grandson, à la fin de 1983 déjà. Denis Weidmann, au cours d’une discussion stratégique, a donné une impulsion décisive pour m’encourager à faire reconnaître ce travail comme sujet de thèse. Qu’il soit encore remercié ici, ainsi que Gilbert Kaenel, directeur du Musée cantonal d’archéologie et d’histoire, et Daniel Paunier, professeur honoraire, d’avoir accueilli cette publication dans la collection des CAR.

Pierre Dubuis n’a pas ménagé sa peine pour me familiariser aux sources comptables et m’introduire en 1983 aux Archives d’Etat de Turin, lesquelles, par leur directrice Madame Isabella Massabo Ricci et leur personnel des Sections réunies à la via Santa Chiara, ont tout fait pour me faciliter la tâche, lors des nombreux séjours qui se sont échelonnés jusqu’en 1994. J’ai bénéficié des mêmes avantages aux Archives cantonales vaudoises grâce à leur personnel serviable et compréhensif. L’ancien directeur, Monsieur Jean-Pierre Chapuisat, fin médiéviste, toujours de bon conseil, a été de plus d’accord de financer le matériel que j’ai dû acquérir pour effectuer un microfilmage systé-

matique des *opera castr* dans l'ensemble des comptes des châtelainies relatifs au Pays de Vaud et au Chablais valaisan conservés à Turin sous les inventaires 70 et 69. Ces microfilms (env. 30 000 clichés) sont accessibles aux autres chercheurs et sont toujours d'actualité puisque le Grand Conseil du Canton de Vaud, dissuadé par l'intervention du député libéral Jacques-André Haury, a refusé fin 2001 la reproduction numérique des archives médiévales turinoises se rapportant à ce canton, à des conditions pourtant très avantageuses et sur un projet très bien préparé par M. Gilbert Coutaz, actuel directeur des Archives cantonales vaudoises, lequel a remis l'ouvrage sur le métier, en impliquant cette fois ses collègues des cantons de Fribourg et du Valais (voir COUTAZ-ROTH 2004).

J'ai pu compter sur le soutien de la Section d'histoire médiévale de l'Université de Lausanne: M. Agostino Paravicini Bagliani a plaidé ma cause auprès du Fonds national et j'ai bénéficié des avis éclairés de Bernard Andenmatten, l'un des meilleurs connaisseurs actuels de l'histoire du Pays de Vaud savoyard. Les approches très prégnantes de ce chercheur sur les relations entre les Savoie et la noblesse vaudoise, magistralement exposées dans sa thèse – abondamment citée –, ont été d'une aide très précieuse pour la compréhension du contexte politico-économique dans lequel s'est épanouie l'architecture militaire étudiée dans cet ouvrage. Les collaborations et les fréquents échanges avec ce savant rigoureux, sachant tirer toute la substantifique moëlle d'une source écrite sans jamais oublier de la situer dans des perspectives larges, ont affiné ma lecture critique des données écrites, ressortissant surtout au domaine matériel et pouvant de ce fait égarer les chercheurs dans les pièges d'une histoire anecdotique, d'une présentation de faits sans épaisseur.

Si ce travail paraît aujourd'hui, c'est aussi grâce au soutien essentiel de l'Association pour la restauration du château d'Yverdon (ARCHY), qui m'a confié dès 1988 de nombreux mandats de recherche, financés avec l'appui de la Section des monuments et sites du canton de Vaud et de la Commission fédérale des monuments historiques. L'ARCHY ne s'est pas contentée de rapports dactylographiés vite oubliés dans les tiroirs de l'architecte, mais elle a perçu tout l'intérêt de voir ces recherches publiées, celà grâce à la clairvoyance de son ancien président, M. Pierre Coigny, qui s'est dévoué pour réunir la somme nécessaire à la publication, dépassant largement les possibilités qu'offrent les canaux usuels de l'université ou du Fonds national (non sollicité pour cette édition, mais sur qui nous comptons pour financer la parution du corpus exceptionnel de sources se rapportant au château d'Yverdon). Ses conseils, son amicale attention ont été un encouragement constant. Son successeur, M. Pierre Cevey, aidé de quelques membres du comité, s'est lancé avec enthousiasme dans la phase finale de la diffusion de l'ouvrage. J'exprime bien sûr ma profonde reconnaissance à tous ceux qui ont soutenu ce projet, en assurant son financement.

S'il m'a incombé d'en faire la synthèse, la connaissance matérielle d'un château tel que celui d'Yverdon n'a pu s'établir qu'avec l'apport d'approches et de collaborations très diverses. Si les archéologues de Moudon ont commencé leurs travaux en 1979 déjà, la grande restauration de l'aile nord a bénéficié des lumières d'un groupe d'étude interdisciplinaire. Alors qu'archéologues et dendrochronologues (soit Laurent Auberson, Vincent Banderet, Serge Bonnaud, Valentine Chaudet, François Christe, Peter Eggenberger, Olivier Feihl, Colette Grand, Jean-Pierre Hurni, Alain Jouvenat-Muller, Roland Jeanneret (†), Heinz Kellenberger, Denis Mauroux (†), Xavier Munger, Alain et Christian Orcel, Anna Pedrucci, Jachen Sarott, Werner Stöckli, André Tardent, Jean Tercier, Franz Wadsack, Elisabeth Wullschleger) trouveront leurs travaux et leurs relevés directement intégrés à notre étude, je suis heureux que Brigitte Pradervand (peintures bernoises), Eric-J. Favre-Bulle

(restaurateur d'art), Michèle Grote (spécialiste des tuiles anciennes), Michel DuPasquier (architecte du monument) et François Christe (céramique médiévale) aient pu collaborer à cet ouvrage par des contributions personnelles.

Un merci tout particulier à Suzanne et Daniel Fibbi, photographes à Grandson, et à Franz Wadsack, pour leur apport essentiel respectivement dans l'exécution de la couverture photographique et de la mise au net des très nombreux relevés établis par les acteurs nommés ci-dessus. Rémy Gindroz, photographe à La Croix-sur-Lutry, a reproduit avec soin la plupart des documents conservés aux Archives cantonales vaudoises ; il est l'auteur des vues aériennes des châteaux d'Yverdon et d'Estavayer, commandées pour cet ouvrage. Un apport essentiel dans notre essai de restitution du château médiéval a été l'œuvre du maquettiste Jean-Fred Boekholt, de Neuchâtel : j'ai été en effet condamné à la rigueur dans l'établissement des plans pour permettre une restitution matérielle cohérente, sans être tenté de tricher, comme le permettent les dessins 3D sur écran ou sur papier ; ses deux superbes maquettes en bois ont été réalisées grâce au soutien financier du Musée d'Yverdon et sa région ; sa conservatrice, France Terrier, s'est montrée toujours très dévouée et empressée à nous fournir de nombreux documents exhumés des collections.

De très nombreuses institutions ont été sollicitées pour étoffer l'iconographie de cet ouvrage. Il n'est pas possible de remercier ici tout le monde. Paul Bissegger m'a fait bénéficier d'une abondante iconographie (en particulier les photographies de M. Claude Bornand) établie pour la rédaction des Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud et pour les dossiers de sécurité de l'Office cantonal pour la protection des biens culturels. Mon employeur actuel, le Service des biens culturels du canton de Fribourg, m'a mis à disposition une très importante documentation, tant photographique que graphique, complétée encore spécialement pour ce livre par Yves Eigenmann. Je suis reconnaissant à MM. Claude Castella, conservateur, et à son adjoint, Aloys Lauper, de m'avoir accordé les congés nécessaires et d'avoir fait preuve de compréhension pour me laisser terminer ce travail – consacré en partie aussi au patrimoine castral fribourgeois – dans de bonnes conditions.

Je suis également très reconnaissant envers les propriétaires des châteaux étudiés, tant privés que publics ou collectifs, pour la confiance qu'il m'ont témoignée en me laissant évoluer librement dans leurs édifices. Là également, il n'est pas possible de mentionner tout le monde. J'ai bénéficié de nombreuses aides à l'occasion de mes voyages, par un entourage – notamment mes parents, mon épouse – qui a su se montrer patient lors de certaines visites qui dureraient... Odile Aubry, Ian et Sylvianne Ashdown (qui ont réussi à me faire ouvrir certaines portes longtemps restées closes...) ont été des auxiliaires très précieux lors des diverses visites des châteaux du Pays de Galles dont l'accès m'a été facilité par le CADW (Welsh Historic Monuments) et son directeur, M. David Robinson. Ces voyages ont été l'occasion d'autant de découvertes enthousiasmantes. Je reste marqué par mes périples à vélo dans les Corbières : les montées à Peyrperouse (12-14 % sur 3 km) et Quéribus (16-18 % sur 1,5 km) avec un 39/26, un petit bagage, concluant une escapade de 120 km chaque fois, fut une expérience forte !

J'ai bénéficié de documents inédits et des conseils avisés du regretté Arnold-J. Taylor grâce à un échange épistolaire régulier, par lequel il suivait avec une bienveillante attention le progrès de mes recherches. À Semur-en-Auxois, j'ai apprécié l'accueil que m'a réservé le personnel de l'Office du tourisme et l'aide de Virginie Jolly, archéologue enthousiaste, qui m'a dépanné dans un relevé assez complexe. L'ancien surintendant de la Vallée d'Aoste, Renato Perinetti, m'a facilité l'accès aux divers châteaux valdôtains et mis à ma disposition les données dendrochronologiques s'y rapportant.

Henri Cornaz, des éditions de la Thièle, s'est livré aux premiers calibrages

de notre manuscrit, ce qui a permis de voir dans quelle aventure éditoriale nous allions nous lancer. Jean-François Cand, excellent latiniste, doté d'une solide expérience éditoriale, a pris le soin de relire deux fois la totalité de ce travail. Ses remarques de «Candide» ont permis au discours de gagner en clarté. S'il reste des coquilles, c'est dû à des ajouts de dernière minute qu'il n'a pas eu le loisir de contrôler. J'ai bénéficié également de la relecture par Eva Meier de la plupart des sources en langue allemande citées dans cette étude. Je profite ici de remercier Monique Fontannaz de m'avoir initié à la lecture des comptes baillivaux bernois et de m'en avoir fourni de nombreuses transcriptions, en particulier celles relatives au château de Lucens. De façon générale, j'ai pu enrichir mes connaissances au contact de mes collègues historiens des monuments lors des colloques mensuels tenus à Lausanne, ou plus spécifiquement castellologues, lors des journées organisées à Lyon par M. Jean-Michel Poisson. Dans ces deux cadres, les échanges de vue et de données avec Paul Bissegger, Gilles Bourgarel, Jacques Bujard, Matthieu de la Corbière, Vincent Lieber, Alain Kersuzan et Hervé Mouillebouche ont été très directement profitables à cette étude. Enfin, j'ai bénéficié des nombreux conseils et des avis éclairés émis par mes amis du Cercle du *Quai de la Thièle 30*, devenu *8 Janvier 24*, lors de nos réunions du lundi soir.

Il a incombé à Alexandre Piccand la très lourde tâche d'assurer la mise en page complexe de cet ouvrage et d'assumer le travail habituellement dévolu à l'éditeur. J'ai hautement apprécié sa très grande disponibilité, ses compétences d'artisan attentif, minutieux, assidu, cherchant infatigablement les solutions les plus judicieuses, mettant une ligne graphique élégante au service du contenu et non l'inverse comme on le voit trop souvent. Il a de plus été un soutien et un réconfort très précieux face à mes quelques inévitables découragements lors de la très longue élaboration finale de ces deux volumes, notamment en mettant tout en œuvre pour que le cap et le calendrier que nous nous étions fixés soient tenus. Grand merci également à MM. Sébastien Chevalier et Rémy Duvoisin de l'imprimerie Cavin pour leur engagement sans faille qui a contribué à un excellent résultat final.

Je ne saurai passer sous silence tout ce que je dois à Marcel Grandjean, dont les cours ont été dès mes débuts à l'université une révélation. L'histoire quittait le côté abstrait des livres lus en bibliothèque pour s'intéresser à ce complément indispensable des sources écrites : notre environnement construit, en perpétuelle mutation, où disparaissent hélas inexorablement les témoins du passé, contrairement aux archives, mais porteurs d'une information complémentaire riche et incontournable pour comprendre les sociétés qui nous ont précédés, information toujours située dans des perspectives plus larges, en particulier celle de l'histoire architecturale européenne. Ce travail doit beaucoup, et déjà son origine, à ce maître exigeant, qui en retour n'a pas compté son temps pour le relire entièrement, hors du cadre académique, dans ses différentes phases d'élaboration, beau témoignage de soutien et d'amitié, lui fournissant encore de très nombreux compléments, non seulement sous forme de conseils ou de suggestions comme le font la plupart des directeurs de thèse mais d'apports très concrets, issus de ses propres recherches, généreusement donnés, me forçant à remettre continuellement l'ouvrage sur le métier. Aucune préface n'aurait pu m'honorer davantage que celle écrite de sa main.

Enfin, *last but not least*, ma reconnaissance va à mes parents, constant soutien non seulement moral mais aussi matériel, dans ce métier où l'on gagne peu, et à mon épouse, support vital, qui a su créer le climat propice au bon achèvement de cette tâche lourde et prenante. Ce livre leur est dédié.

Yverdon, le 24 mai 2004.



# Introduction

C'est en 1259 que Pierre de Savoie fait construire un château sur le site d'Yverdon; simultanément il y fonde une ville neuve qu'il ferme d'une enceinte et dote de franchises. Cette fondation s'inscrit dans une vaste entreprise d'occupation du Pays de Vaud, alors morcelé en de multiples seigneuries avec comme forces politiques principales, l'évêque de Lausanne au bord du lac Léman et dans la vallée de la Broye, les comtes de Gruyère sur le bassin pré-alpin de la Sarine, les seigneurs de Grandson et leurs branches parentes, déployés au pied de l'arc jurassien<sup>1</sup>. Pierre, qui ne porte pas encore le titre comtal, dispose de moyens financiers importants, provenant non pas d'Angleterre mais de toutes ses possessions du Chablais, de Vaud et du Genevois<sup>2</sup>, dévolus en bonne partie à la construction de châteaux qui apparaissent en même temps que celui d'Yverdon. Les travaux sont dirigés par un intendant, le cleric de Chambéry Pierre Mainier, nommé maître des œuvres pour la circonstance. Jointe aux comptes de la châtellenie de Chillon, les Archives d'Etat de Turin conservent encore la comptabilité que ce *magister operum* doit tenir pour Pierre de Savoie; y sont consignés les travaux qu'il a commandés pour l'année 1261-1262<sup>3</sup>. Ce document exceptionnel montre ainsi que Pierre, simultanément à Yverdon, construit ou agrandit les châteaux de Romont et de Chillon, et fait dresser la tour de Saillon, ces deux derniers sites dans le Chablais valaisan (Vieux Chablais), administrativement organisé dès les années 1260 par les Savoie en bailliage du Chablais avec Chillon comme centre<sup>4</sup>. Ces constructions nouvelles apparues du temps de Pierre de Savoie se distinguent de celles qui ont précédé, d'abord par la mise en œuvre d'une tour maîtresse, non pas rectangulaire mais de plan circulaire<sup>5</sup>, invariablement appelée *grande tour*, ou simplement *tour*, dans la documentation savoyarde (nous utiliserons pour notre corpus le terme de *grande tour*).

À Yverdon et à Romont, cette grande tour de plan circulaire a été intégrée à une construction de plan quadrangulaire, flanquée de tours semi-circulaires (ou plutôt aux trois-quarts circulaires sur l'angle droit formé par la jonction des courtines), que les textes appellent «tournelles» (*tornelle*). Yverdon est traditionnellement reconnu comme le premier château de ce type apparu en Pays de Vaud, désigné du terme de «carré savoyard», ou plus judicieusement appelé «château régulier géométrique», régi par les règles du flanquement systématique. Il abrite essentiellement la résidence seigneuriale et il est appelé *donjon* dans les textes, à une époque (jusqu'au début du XIVe siècle surtout) où il faut encore le distinguer du *castrum*, fermé d'une enceinte et se définissant comme un bourg de château. Il se différencie du «château régulier organique», à la tradition beaucoup plus ancienne, caractérisant surtout les constructions de montagne dont le principe organisateur de la défense est de créer un chemin montant le plus long possible, jalonné d'obstacles perpendiculaires à la progression sous forme de portes précédées de fossés, canalisé par des enceintes ou par divers corps de logis schématiquement disposés en une spirale, de telle manière que l'assaillant présente toujours son côté droit, non protégé par le bouclier, aux ouvrages défensifs du château, en particulier à la tour maîtresse<sup>6</sup>. Marginal dans notre perspective, le type «adextré» sera toutefois abordé dans notre chapitre consacré à la grande tour.

Partant toujours du cas particulier d'Yverdon, nous concentrerons donc notre étude essentiellement sur la version régionale de ces deux phénomènes architecturaux<sup>7</sup> apparus à la fin du XIIe siècle sur le domaine royal français, soit la tour maîtresse de plan circulaire et le château régulier géométrique, adoptant le plus souvent un plan rectangulaire. Ce choix est à notre sens le

plus satisfaisant dans la perspective d'une thèse, non pas d'histoire, ni d'archéologie<sup>8</sup>, mais d'histoire de l'architecture; il permet en effet de définir un corpus d'édifices à l'architecture élaborée, souvent bien conservés, autorisant ce genre de discours, assez traditionnel en définitive, qui va s'ingénier à cerner un modèle idéal et générateur et en étudier l'origine, l'évolution et les variations. Cette démarche permettra de proposer parfois une chronologie renouvelée dans le cas d'édifices mal datés par les textes ou non approchés par les méthodes matérielles de l'archéologie, et où ne peut pas encore (faute de moyen financiers), ou plus (faute de bois conservés), être appliquée la technique de la dendrochronologie, ô combien précieuse par son extrême précision, et à laquelle ce travail, aux fins d'affiner la chronologie des typologies notamment, doit beaucoup<sup>9</sup>. Si notre approche délaisse les sites de montagne qui se résument souvent à un semis d'édifices très ruinés, au mieux organisés selon les principes de l'adextremement, fragments de murs très peu parlants, ne livrant souvent qu'une typologie des appareils, toujours scabreuse lorsqu'il s'agit de dater, c'est qu'ils relèvent surtout de l'histoire matérielle, voire de l'ethnologie, et nécessitent une approche spécifiquement archéologique et historique. Contrairement à la Suisse allemande, très riche de ce genre de ruines déjà bien étudiées de ce point de vue<sup>10</sup>, les sites de nos régions ne suscitent pas encore un intérêt suffisant pour que l'on entreprenne des investigations obligatoirement longues et coûteuses<sup>11</sup>. Saint-Martin-du-Chêne, Montagny-le-Corbe ou La Molière attendent encore leur archéologue. On ne dispose hélas d'aucune fouille de référence d'un bourg de château abandonné. On décrira succinctement quelques-uns de ces sites dans notre présentation de l'occupation castrale du territoire environnant Yverdon.

Même s'ils n'ont de loin pas la richesse de ceux de l'architecture religieuse, les châteaux abordés ici ont laissé des décors architecturaux non négligeables. L'étude de la modénature, la typologie des ouvertures de tout genre seront d'un apport essentiel, non seulement pour cerner la diffusion de principes généraux, mais aussi pour suivre l'activité de la main-d'œuvre, dont la comptabilité savoyarde des années 1260–1320 révèle un nombre considérable de noms. La carrière de Jacques de Saint-Georges est déjà bien connue depuis la magistrale recherche d'Arnold-J. Taylor, qui a réuni exhaustivement toutes les mentions d'archives le concernant<sup>12</sup>. On complétera les connaissances que nous avons de cette carrière remarquable par une approche typologique et architecturale plus poussée, avec des jalons maintenant mieux datés par l'approche archéologique grâce à la dendrochronologie<sup>13</sup>.

Sur le plan de l'architecture militaire médiévale, le château d'Yverdon, (comme le corpus «savoyard» que nous allons étudier) reste une œuvre d'importance secondaire si l'on se place à l'aune de l'Empire ou des royaumes de France et d'Angleterre<sup>14</sup>. Beaucoup plus exceptionnelle en revanche est la documentation écrite qui l'accompagne, en ce sens qu'elle recouvre, et de façon souvent très détaillée, la quasi totalité de l'existence de ce château, des origines à nos jours, si l'on fait exception de quelques lacunes, la plus grande allant tout de même de 1285 à 1359, sous les seigneurs de Vaud, dont la comptabilité est perdue. Peu d'édifices en Suisse, voire en Europe, peuvent s'enorgueillir d'une telle documentation. Les diverses campagnes de restauration, entreprises dès 1956, ont permis également d'accumuler une très riche information archéologique et matérielle, superficielle encore, mais existante tout de même jusqu'en 1982 (pour les ailes sud et ouest), approfondie ensuite avec l'intervention d'un bureau d'archéologues spécialisés (extrémité nord de l'aile ouest, aile nord et aile orientale). Dans le cadre du très long chantier de l'aile nord (1990–2000), la documentation effectuée par une équipe interdisciplinaire a pu être très poussée grâce à des moyens financiers importants. Il convenait donc de nouer la gerbe: ce travail est une synthèse de toutes les

connaissances accumulées sur l'édifice, lesquelles ne se sont pas limitées à ses seules origines mais se sont étendues sur toutes les périodes de son histoire. De toute façon, avec un monument sans cesse transformé, sans cesse utilisé, jamais figé dans un état de ruine, tel que le château d'Yverdon, on ne peut prétendre en appréhender l'aspect originel tant que l'on n'a pas bien cerné toutes les transformations qui ont suivi.

Même si cet apport n'est pas indispensable au propos principal de cette thèse, nous avons tout de même jugé nécessaire de présenter les périodes récentes – bernoise/moderne (1536–1798) et communale/contemporaine (1798 à nos jours) – de l'histoire de ce monument. Les adaptations successives mettent, à notre avis, en lumière les qualités architecturales intrinsèques du projet original. Ce château, tant par sa masse que par sa portée symbolique surtout, a toujours été, des origines à nos jours, l'édifice le plus en vue de la ville, qu'il soit bien ou mal jugé. Étonnamment, et c'est la force de son architecture, il a pu conserver cette même signification symbolique à l'époque où, devenu une sorte de maison du peuple, il a servi d'école publique, quintessence au XIXe siècle des valeurs égalitaires (en principe) et démocratiques, à cent lieues des idéaux de la société médiévale<sup>15</sup>.

Comme pour la première partie consacrée d'abord au château originel, conçu par le maître Jean, secondé de son fils Jacques (de Saint-Georges), nous avons étendu notre enquête afin d'appréhender la signification des transformations voulues dès 1536 par LL.EE. de Berne pour leur résidence baillivale. On s'est intéressé à l'ensemble des châteaux médiévaux, justement construits pour la plupart durant la seconde moitié du XIIIe siècle et en terres primitivement savoyardes, devenus, durant l'époque moderne, résidences administratives des Etats de Berne et Fribourg. S'il le recoupe largement, le corpus défini pour cette seconde partie n'est pas exactement le même que celui de la première partie. Nous n'avons ici qu'esquissé le sujet, car à lui seul il demanderait une autre thèse. Même si les transformations ont été parfois importantes, comme au château de Morges, la portée architecturale des travaux de LL.EE. est tout de même moindre que celle de la construction des châteaux eux-mêmes. Le caractère encore limité de notre approche s'est finalement mis au diapason de l'ambition restreinte des entreprises de LL.EE., qui ont fort opportunément tiré parti de ce qui préexistait.

Cette enquête sera encore plus courte quant à la période scolaire de l'édifice. Si les châteaux médiévaux étaient finalement assez naturellement destinés à devenir des résidences baillivales, leur affectation aux écoles présente un caractère nettement plus fortuit (seuls les châteaux médiévaux de Rolle et d'Echallens ont connu la même destinée). Les transformations ressortissent à l'architecture scolaire cette fois, hors de notre sujet. Il est plus intéressant d'examiner comment le château d'Yverdon, aux dispositions tout de même prédestinées comme on le verra, s'est accommodé de ce nouvel usage.

Enfin nous aborderons naturellement la problématique du château, devenu monument historique, dont on commence à réhabiliter les éléments anciens dès 1903 sous la férule du premier archéologue du canton de Vaud, Albert Naef. On se limitera ici aussi au cas yverdonnois, puisque l'enquête plus générale, déjà bien amorcée pour le château de Chillon<sup>16</sup>, est en cours<sup>17</sup>. Il a été jugé utile également de porter un premier regard sur les travaux de restauration récents, conduits par les architectes Pierre Margot dès 1956 et Michel DuPasquier dès 1989. On sera sans doute reconnaissant au premier, assez décrié aujourd'hui, de s'être spécialisé dans la restauration de monuments en une période de désintérêt complet pour le patrimoine construit ancien, ainsi sauvé, là où il est intervenu, de destructions qui n'auraient pas manqué d'être radicales. Les archives de Pierre Margot sont maintenant déposées aux Archives cantonales vaudoises : elles attendent leur historien de l'architecture.

D'aucuns trouveront notre description analytique du château d'Yverdon trop détaillée ou trop alourdie de «preuves» amenées en surnombre. Nous estimons cette démarche nécessaire, d'une part afin de conduire ce genre d'exercice jusqu'au bout, de l'autre pour démontrer l'existence des toitures basses du château originel, qui ne comportait, avant les guerres de Bourgogne, qu'un seul étage sur la cour. C'est en 1992 que nous avons formulé cette hypothèse pour la première fois et amené les preuves qui l'étayent<sup>18</sup>. Pour cela, il a fallu aller contre une interprétation solidement établie, puisqu'elle avait déjà dicté les premières étapes de restauration qui ont situé la *camera domini* et la *stupha* au premier étage et non pas au rez-de-chaussée sur la cour intérieure. À la décharge de l'architecte et des archéologues, qui en étaient à leurs premières investigations, toute preuve matérielle positive fait en effet complètement défaut sur l'édifice. C'est l'étude des textes et le travail de comparaison mené sur d'autres châteaux qui ont permis d'aboutir à ces conclusions. Nous nous sommes donc autorisés à insister sur ce point, d'autant plus qu'il s'inscrit par ailleurs dans une approche fondamentale qui met en évidence les éléments charpentés participant à la défense du château, le plus souvent disparus mais largement évoqués grâce à l'abondance et à la précision des sources écrites.

Comme il n'est pas prévu de publier intégralement les sources écrites touchant le château d'Yverdon (ce qui ne manquerait pourtant pas d'intérêt, vu leur exceptionnelle continuité), nous nous sommes permis, en notes ou en annexes, de les citer abondamment. Notre travail devrait aussi être une contribution à l'interprétation de ce genre de document. Transposant l'adage, selon lequel mieux vaut une bonne photo ou un bon relevé que de pesantes lignes de description où l'on finit par s'égarer, on a voulu l'illustration la plus abondante possible. On l'a agrémentée de commentaires développés qui complètent le texte principal. Certaines redondances avec ce dernier ne manqueront pas d'apparaître: c'est voulu, car on suggère, par la succession de ces textes, une lecture allégée du propos principal, afin de faciliter, espérons-nous, l'entrée dans un sujet passionnant mais complexe.



# Première période le Moyen Âge (1230 – 1536)



Son épiderme enlevé, le château, écorché, révèle un Moyen Âge archéologique

# Le site castral d'Yverdon

## Avant les Savoie

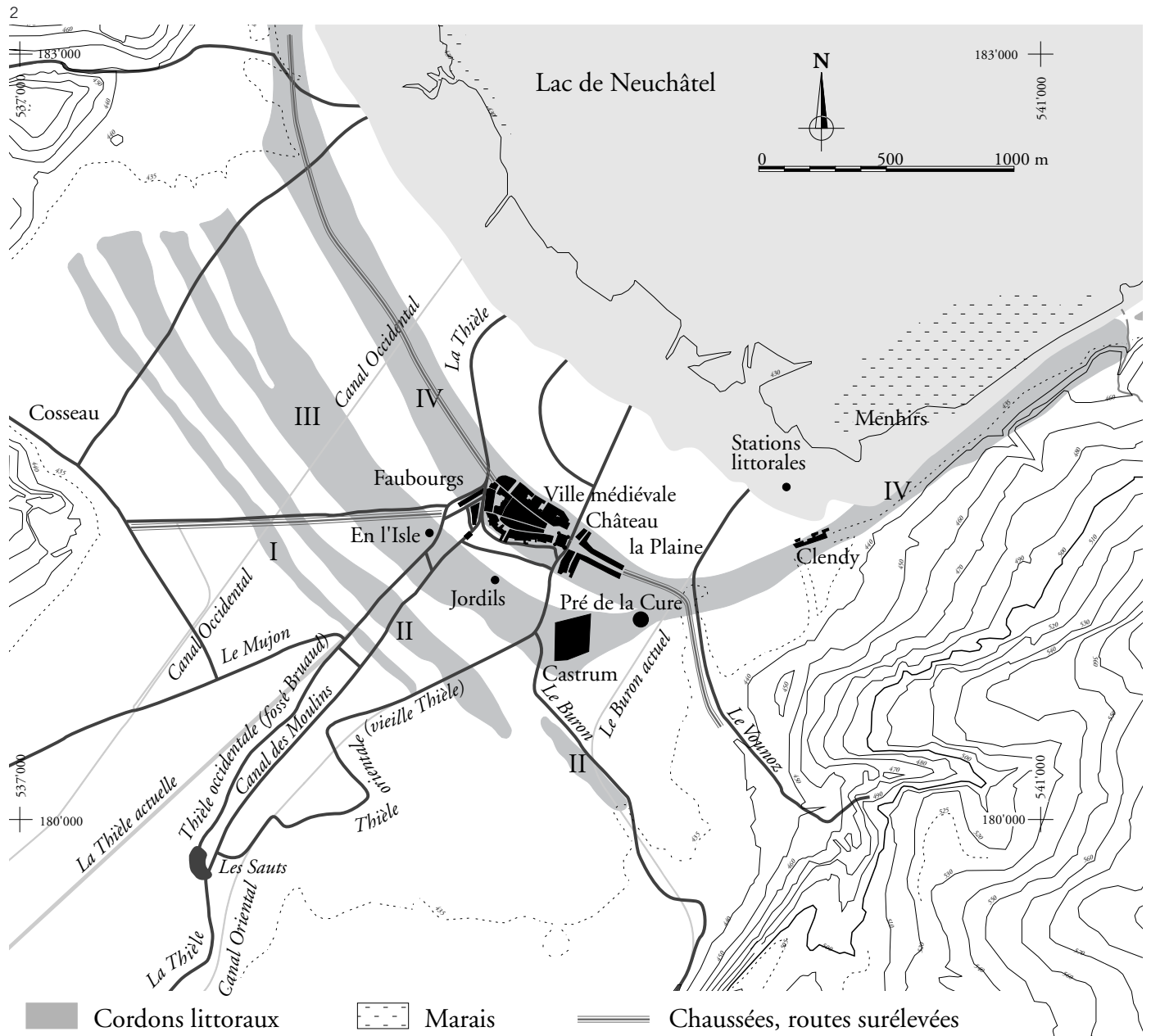
L'habitat sur le site d'Yverdon a de tout temps été conditionné par l'emplacement des rives du lac, sans cesse modifié. Comme en témoignent le spectaculaire ensemble de 45 menhirs (fig. 1) et les stations littorales mises au jour à l'avenue des Sports, la baie de Clendy est occupée au Néolithique et à l'âge du Bronze (environ 4000–800 av. J.-C.), périodes où le lac fluctue à un niveau bas. Au cours du premier millénaire av. J.-C., les eaux remontent et le «cordon littoral III», situé en gros à 1 km au sud de la rive actuelle, se forme (fig. 2). Il sera investi par les populations de La Tène du Ve au Ier siècle av. J.-C. (fig. 3) et gallo-romaine (Ier–Ve siècles ap. J.-C.). Aux Ier–IVe siècles de notre ère, avec le développement du réseau routier Avenches – Orbe – Pontarlier, qui profite de la «pax romana», la fonction portuaire de l'embouchure de la Thièle connaît un essor certain, comme l'a souligné la découverte de deux barques (fig. 4) à la rue du Valentin, où se situait précisément le débouché de la Thièle dans le lac<sup>19</sup>. Un peu plus au sud, à l'actuel n° 46 de cette rue, a été mis au jour un aménagement de la berge de la même rivière, au moyen de pieux de chêne, datés approximativement du milieu du IIe siècle<sup>20</sup>.

1



1. Yverdon-les-Bains, site de Clendy-Dessus, ensemble de 45 menhirs. Etat en 1988. Encore inondé avant la correction des eaux du Jura, le site se trouve au droit de l'ancienne propriété de Clendy-Dessus, alors terminée par un quai et une tour néomédiévale des années 1850. Déjà aperçu à la fin du XIXe siècle et alors simplement interprété comme une série de roches erratiques, l'ensemble a été redécouvert en 1975 par un géologue qui avait été frappé par l'ordonnance régulière de tous ces blocs. La disposition de cet ensemble mégalithique est spectaculaire, voire monumentale. Les roches anthropomorphes – certaines taillées – de 40 cm à 4,60 m ont été disposées sur deux alignements et quatre groupes en hémicycle dont la signification reste inconnue. Le site a été déboisé et les menhirs redressés en 1986 par les soins de la commune d'Yverdon. D'après Claus Wolf, les menhirs pourraient être en rapport avec une des occupations lacustres de la baie de Clendy, vers 2750 av. J.-C. (Armée de l'air)

Les premières constructions fortifiées apparaissent à l'époque de La Tène finale (seconde moitié du Ier siècle av. J.-C.), avec le *mur gallicus* de Sermuz et avec celui d'Yverdon même (fig. 5), daté de 81 av. J.-C., plus récemment découvert à la rue des Philosophes<sup>21</sup>. Il a fallu ainsi protéger ce site déjà prospère sur un axe commercial important. Ce n'est que sous l'empereur Constantin, en 325–330, bien après une première invasion alémane vers 259, que le *castrum* romain est édifié<sup>22</sup>. Il renforce, avec Soleure, les arrières d'une nouvelle ligne de défense que cet empereur a fait construire sur la rive méridionale du Rhin, entre Bâle et le lac de Constance. Yverdon n'est pas alors un



2. Restitution du tracé des cordons littoraux I à IV, des principaux sites de l'occupation humaine, du néolithique au Moyen Âge, ainsi que des anciens tracés des cours d'eau attestés par les sources écrites et la cartographie avant les grandes corrections de la seconde moitié du XIXe siècle. En gris: les cours d'eau anciens; en clair: les canaux actuels dans la mesure où ils diffèrent des tracés anciens. Configuration plus détaillée de la ville et de ses faubourgs au Moyen Âge et à l'époque moderne, voir plans 4 et 5 en fin du second tome. (Archéodunum SA, P. Friedmann/E. Soutter et D. de Raemy; mise au net: Eric Soutter)

simple camp militaire mais une importante agglomération civile, qui abrite un corps d'armée. Son renforcement militaire indique en tout cas sa prospérité en une période où se développe particulièrement le trafic lacustre et fluvial. Yverdon est un point de rupture de charge sur un axe important qui met en relation les deux bassins du Rhône et du Rhin, par l'intermédiaire des lacs de Neuchâtel et Bienne et de l'Aar<sup>23</sup>.

Dans le cadre de cette étude, il vaut la peine de décrire le *castrum*, situé à 300 m à peine au sud de l'agglomération médiévale, et dont les dispositions générales ne sont pas sans analogie avec le château (fig. 6). Dernière construction d'ampleur attestée sur le cordon littoral III, le *castrum* présente un plan en forme de losange presque parfait, de 136 m de côté (fig. 7-8). Son flanc oriental se dresse parallèlement à la Thièle, protégeant le port installé dans son estuaire. Chaque angle est pourvu d'une tour circulaire de 7 m de diamètre et l'enceinte, de 2,40 m à 3 m d'épaisseur à la base, est flanquée de 11 tours adoptant un plan presque semi-circulaire pour leur partie saillante et quadrangulaire dans l'épaisseur du mur d'enceinte et à l'intérieur de celui-ci. Sur les côtés oriental et occidental, les tours ont été dédoublées pour flanquer les entrées<sup>24</sup>. Fondés sur des pilotis et de forts blocs de calcaire, provenant des monuments



3



du *vicus* romain antérieur, murs et tours présentent un petit appareil de calcaire. Par analogie avec les autres monuments connus de ce type, la hauteur originelle de l'enceinte devait atteindre 6 m environ. Les architectes et maîtres maçons savoyards du château d'Yverdon ont vu ces vestiges puisque, jusqu'en 1861–1862 encore, certains pans de murs s'élevaient à près de 4 m<sup>25</sup>. La destruction du *castrum*, délaissé dès 401 par les armées romaines retournées défendre l'Italie, ainsi que l'incendie d'Yverdon vers les années 460, sont maintenant remis en question<sup>26</sup>. En revanche, il est toujours bien établi que, dans un contexte de christianisation du pays, les Burgondes occupent notre région dès le milieu du Ve siècle. Au début du VIe siècle, Yverdon est toujours désignée par le terme de *castrum*, qui ne signifie alors pas un camp romain (*castra*), mais une ville d'une certaine importance, relevant d'une capitale, Avenches<sup>27</sup>.

Pendant tout le Haut Moyen Âge, la population, devenue chrétienne, est restée à l'intérieur des murs du *castrum*, ainsi que le prouve l'existence de l'église paroissiale Notre-Dame. Cette église est mentionnée indirectement pour la première fois en 1174. Faute d'en avoir retrouvé les fondations qui ont dû dispa-

**3.** Découverte en 1991 sur le site de la Tène à la rue des Philosophes, cette statue de chêne a été datée par dendrochronologie des environs de 60 av. J.-C. Elle mesure 0,70 m. Caroline Brunetti apporte sur cet objet un éclairage neuf : il s'agit en fait d'un buste sur pieu appointé, qui devait être monté sur un autre élément, peut-être un socle en bois. Elle figure un personnage vêtu d'une tunique courte et paré d'un torque, sans doute une divinité celtique. Retrouvée à proximité de nombreuses mandibules de bovidés à l'extérieur du rempart fermant l'*oppidum* helvète, cette statue a joué son dernier rôle peut-être en participant à un rite ayant précédé le démantèlement du rempart, par une population soumise à une nouvelle autorité... (BRUNETTI 2001, MCAH, Yves André)

**4.** Unique témoin à ce jour d'un type d'embarcation romaine de dimensions moyennes, datée de la fin du IVe siècle ap. J.-C., la barque d'Yverdon a été retrouvée sur la rive du cordon littoral III dans le prolongement de l'embouchure de l'ancienne Thièle (actuellement rue du Valentin 18), soit à moins de 100 m de l'emplacement qui verra la naissance du château. En chêne, elle mesure plus de 10 m et elle est formée de deux demi-troncs évidés, complétés par des planches qui constituent un fond plat, sans quille. Elle disposait de bancs pour les rameurs et de deux mâts. La barque est actuellement exposée au château dans l'ancien cellier voûté du corps de logis sud. Etat en 1998. (Yves André)

**5.** L'*oppidum* helvète d'Yverdon, situé à l'emplacement de la zone qui sera occupée par le *castrum* mais étendu plus à l'est, était protégé par un *murus gallicus* repéré de façon encore très limitée. Ce dernier était précédé de trois fossés. Il a été construit en 81 av. J.-C. Il est formé d'une armature de poutres entrecroisées les unes sur les autres, tenues par de grosses fiches de fer, le tout rempli de terre tenue à l'avant et à l'arrière d'un parement de pierres sèches. Culminant à 6 m de hauteur et pouvant avoir plus de 6 m de large, le parapet est protégé par une palissade en bois fixée à l'armature principale. (Maquette H. Lienhard, Fibbi-Aeppli)

4



raître avec les agrandissements successifs du cimetière, on ne dispose d'aucun indice pour suggérer sa date de construction. Elle a survécu jusque dans les années 1550–1560. Peut-être, dans sa dernière version romane, a-t-elle remplacé un ou plusieurs sanctuaires chrétiens édifiés dès le Ve siècle. Elle est citée encore en 1228 dans le cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne<sup>28</sup>, puis régulièrement comme paroissiale – bien entretenue – jusqu'en 1536. Les archives révèlent que cette paroissiale était dédoublée sur ce même site du *castrum* par une seconde église, qualifiée de «vieuille» en 1404<sup>29</sup>. Si ses origines remontent bien avant l'époque carolingienne, il aurait pu s'agir d'un édifice à vocation plus spécifiquement funéraire. Comme, depuis la plus haute antiquité, les morts étaient enterrés hors de ville, cette église funéraire doit être localisée à l'extérieur des murs du *castrum*; de par sa fonction, elle était peut-être

5

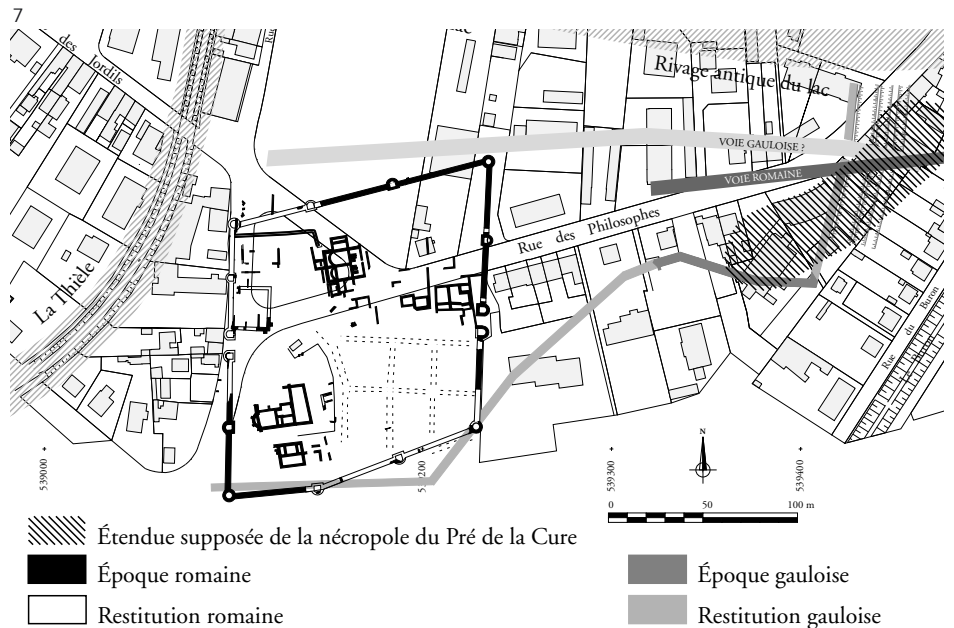


6



6. Porte de l'est du *castrum* d'Yverdon. Etat en 1986. Cette porte n'a pas été édiflée dès la construction du *castrum*. En effet, elle a été percée après coup à proximité d'une tour hémicirculaire de défense et flanquée alors d'une seconde tour du même type. À l'intérieur ont été retrouvés les restes d'un grand bâtiment faisant partie du *vicus* de l'époque augustéenne, détruit lors de l'érection du *castrum*. On peut remarquer que les tours, hémicirculaires dès le nu extérieur du mur, sont également saillantes par rapport à celui-ci à l'intérieur et présentent à l'arrière un plan quadrangulaire. Découverte en 1906 par une fouille conduite par l'archéologue cantonal Albert Naef, la porte de l'est a fait l'objet de nouvelles investigations en 1986, puis a été restaurée en style « fausse ruine » afin d'être présentée au public. (E. Abetel – J.-P. Berney)

7. Yverdon-les-Bains, plan schématique de la zone du *castrum* avec à l'est les zones de la nécropole du Pré-de-la-Cure, de part et d'autre d'une ancienne voie romaine. En hachures: reconstitution de la rive du lac et du tracé de l'ancienne Thièle. Le tracé sinueux en gris foncé et clair représente le rempart celtique retrouvé, respectivement supposé sur la base d'indices matériels repérés. Déjà mis au jour par l'archéologue yverdonnois Louis Rochat en 1854 lors de la construction de la voie de chemin de fer Yverdon-Bussigny, le cimetière du Pré-de-la-Cure a fait l'objet de nouvelles fouilles en 1990 et 1993. Il s'est installé sur les ruines du *vicus* augustéen. La forte densité des tombes qui s'échelonnent du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle illustre l'importance d'Yverdon à cette époque du Haut Moyen Âge. (Archéodunum SA, P. Friedemann/ E. Soutter, selon les observations du tracé supposé du rempart celtique par C. Brunetti)



dédiée à saint Laurent. Cela prouve que le site d'Yverdon est resté important durant le Haut Moyen Âge, l'essentiel de son habitat se concentrant encore à l'intérieur de l'enceinte du *castrum*<sup>30</sup>.

Le château actuel comporte en réemploi dans ses caves trois blocs de calcaire jaune sculptés de motifs végétaux en entrelacs. Ceux-ci, à situer aux VIII<sup>e</sup>–IX<sup>e</sup> siècles, proviennent assurément d'un édifice situé dans le *castrum* (de l'église funéraire ?), à l'abandon au moment de la construction du château (fig. 9). Cet habitat se serait dédoublé à cette époque pour se rapprocher du lac et occuper le cordon littoral IV, nouvelle levée morainique et alluviale qui a éloigné la rive du site romain. Cette dernière agglomération a longtemps dû former un tissu assez lâche, sans véritable enceinte, comme le prouve son appellation de *villa* dans un document de 1174<sup>31</sup>, qui nous apprend encore qu'Yverdon dispose de sa propre mesure, ce qui en signifie l'importance, confirmée par un acte de 998 déjà, désignant le lac non pas de Neuchâtel mais d'Yverdon. Comme aucune structure maçonnée, à l'exception du château, ne paraît antérieure à la fondation savoyarde, on en déduit que cette ville ouverte comportait essentiellement des constructions légères, en bois ou en torchis.

Qui possède alors, avant l'arrivée des Savoie, Yverdon et son voisinage ? Cette question n'est pas simple à résoudre en une période où les sources écrites sont rares, sinon inexistantes. Pour le XIII<sup>e</sup> siècle, mieux documenté, les recherches récentes mettent maintenant en évidence la prépondérance du



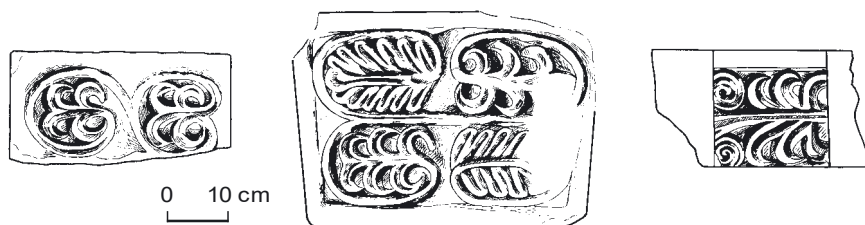
8. Yverdon-les-Bains, tentative de reconstitution des environs du *castrum* durant le haut Moyen Âge (Ve–VIe siècles). Au fond, le *castrum*, construction quadrangulaire presque régulière, flanquée systématiquement de tours défensives, dédoublées à la hauteur des entrées. À droite, l’embouchure de la Thièle avec son installation portuaire, ainsi que les rives du lac. Au premier plan, le cimetière du Pré-de-la-Cure, qui restera en service jusqu’au début du VIIIe siècle. Son souvenir s’est perpétué dans la toponymie; en effet, le chemin reliant l’extrémité orientale de la Plaine au *castrum* où se trouve l’église paroissiale, soit la future promenade-rue des Philosophes, est qualifié de *via dou marterey* en 1404, soit du [vieux] cimetière, tout comme le lieu-dit qu’il traverse. On peut imaginer la restitution d’une *memoria*, soit une petite chapelle funéraire, qui ne paraît cependant pas se confondre avec la «vieille église» également à vocation funéraire située hors des murs du *castrum*. (Archéodunum SA, S. Köhler, sur les indications de Lucie Steiner, Fibbi-Aeppli)

lignage franc-comtois des Montfaucon-Montbéliard, signalés pour la première fois dans nos régions en 1137, maîtres de ce côté-ci du Jura d’un territoire grosso modo triangulaire, défini par Orbe, Echallens et Yverdon. Pour autant que les destinées de la contrée d’Yverdon aient toujours été liées à Orbe, ce qui n’est pas prouvé, on peut penser alors que notre agglomération en aurait été une dépendance contrôlant l’extrémité d’une voie «fluviale» importante en direction du Saint-Empire. Après avoir été une capitale des rois francs, Orbe a ensuite été intégrée au second royaume de Bourgogne entre les mains des Rodolphiens pour passer ensuite aux comtes de Bourgogne, dont la maîtrise n’est attestée qu’à la fin du XIe siècle<sup>32</sup>. C’est dans l’orbite de ces derniers que les Montfaucon ont acquis de l’importance, étant notamment comtes de Montbéliard.

La domination des Montfaucon dans la région d’Yverdon apparaît avec plus de force encore si l’on considère les origines de l’abbaye de Montheron. Fondée sous l’appellation de la Grâce-Dieu dans les années 1120 à la limite sud de la zone d’influence de cette famille, elle a été peuplée par des cisterciens de Bellevaux (Haute-Saône), au nord de Besançon, et doit beaucoup son existence à ce lignage. Les principaux donateurs laïcs qui ont favorisé Montheron sont les Goumoëns, fortement «possessionnés» dans la région d’Yverdon et attestés précisément dès le début du XIIIe siècle comme vassaux des Montfaucon<sup>33</sup>. Signalons ici que l’origine étymologique du mot *Thièle* désignant la rivière principale est justement *Tela*, le terme qualifiant également l’abbaye. On peut le comprendre car ce sont bien les eaux provenant de la région de l’abbaye qui se jettent dans le lac de Neuchâtel, via le Talent dont le nom n’est qu’une variante de *Thièle*. L’Orbe ne fait que se jeter dans ce cours d’eau qui relie deux contrées éloignées sur la carte mais faisant partie d’un même bassin.

9. Château d’Yverdon, blocs de calcaire sculptés en remploi provenant sans doute du site de l’habitat haut médiéval dans le secteur du *castrum* romain, à dater des VIIIe–IXe siècles? Blocs 1 et 2 pris dans la paroi occidentale de la cage d’escalier médiévale [011]. Bloc 3 récupéré dans le montant de la porte en plein cintre de 1536–1539 reliant [014] à [018]. (Archéotech SA, Colette Grand)

9

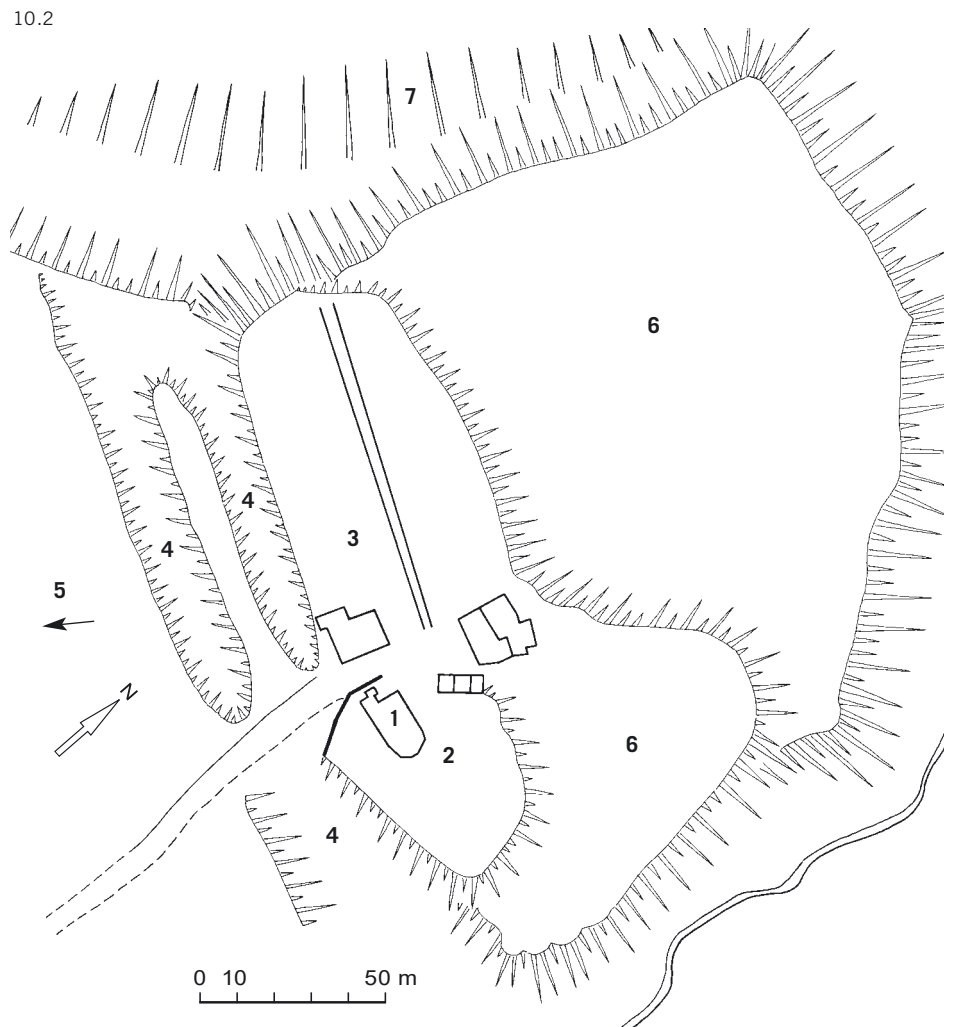


10.1



**10.1.** Essertines-sur-Yverdon. Motte (naturelle?) du château épiscopal maintenant disparu, peut-être définitivement au moment de la construction de l'église en 1702 d'après des plans de l'architecte Samuel Jenner et sous la direction de l'inspecteur des bâtiments de LL.EE. de Berne, l'Yverdonnois Marc de Treytorrens. L'église actuelle, dont les bases du clocher paraissent médiévales, a repris sans doute l'emplacement d'une ancienne chapelle du château, citée en 1520 à son entrée, n'étant pas la chapelle privée du seigneur, mais devant desservir le bourg de château qui s'étendait au sud-ouest de la motte. Etat en 1994. (D. de Raemy)

**10.2.** Essertines-sur-Yverdon, secteur du château et de son ancien bourg, selon les plans cadastraux du XVIII<sup>e</sup> siècle et de 1837–1838. **1.** Eglise. **2.** Motte du château. **3.** Bourg du château avec sa rue centrale qualifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle de « ruelle de la Poteylaz ». **4.** Fossés défensifs faisant de ce site un classique éperon barré (« anciens fossés du château dits les brayes »). **5.** Extrémité du village actuel. **6.** Plateformes ayant pu servir de refuge. **7.** Pente dominant le cours du Buron. (ACV, GB 97 a et b, redessiné par F. Wadsack)



tentés d'agir pour leur propre compte. Ils contrôlent en effet les collines occidentales du val d'Yverdon, et détiennent les droits de péage sur la route d'Yverdon à Grandson.

Si Aymon accroît son influence aux dépens de l'évêque surtout, son beau-fils, Pierre de Savoie, va compléter durant cette même décennie cette occupation à l'est et au sud d'Yverdon avec l'obtention de la fidélité des seigneurs proches, comme les Saint-Martin et les Bioley. Ainsi vers 1255, Faucigny et Savoie peuvent-ils compter, avec l'appui des divers Grandson, sur

\*Tous les plans se trouvent en fin de second volume.



**11.** Château d'Yverdon. La grande tour circulaire d'Amédée de Montfaucon, édifée vers 1235. Etat en 1943. Mise au jour en septembre 1943 au moment de l'excavation de la cour pour y installer l'abri de «défense aérienne passive». Avant qu'on surélève la cour intérieure, la tour a été en partie détruite pour permettre la construction du corps de logis oriental. Un gros bloc du socle chanfreiné de la tour se trouve d'ailleurs pris en réemploi dans la fondation du mur de façade (visible dans le théâtre de l'Echandole [027]). L'appareil de moellons caractérise les parements des quatre murs définissant la cour intérieure et ayant contenu le terre-plein; ils font partie de la conception originale du château et ont assurément été construits simultanément, au contraire de l'élévation des corps de logis, dont certains n'ont été achevés qu'à des étapes ultérieures. (Jean Perusset)

**12.** Château d'Yverdon, cour intérieure. La grande tour circulaire d'Amédée de Montfaucon. Vue depuis le sud. Etat en 1943. L'élévation totale conservée est légèrement supérieure à 3 m. Elle comporte une fondation faite de moellons, apparemment construite en fosse, dépourvue de pilotis, une première assise formant le gros chanfrein en calcaire, puis 7 assises de blocs de molasse soigneusement appareillées. (Jean Perusset)

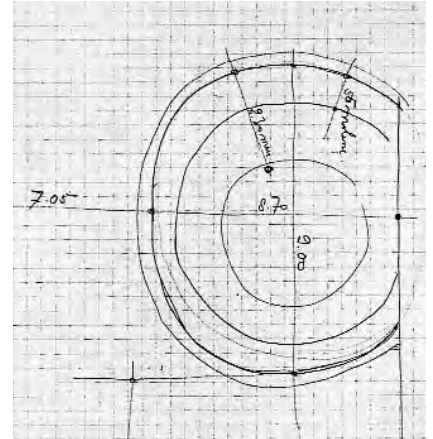
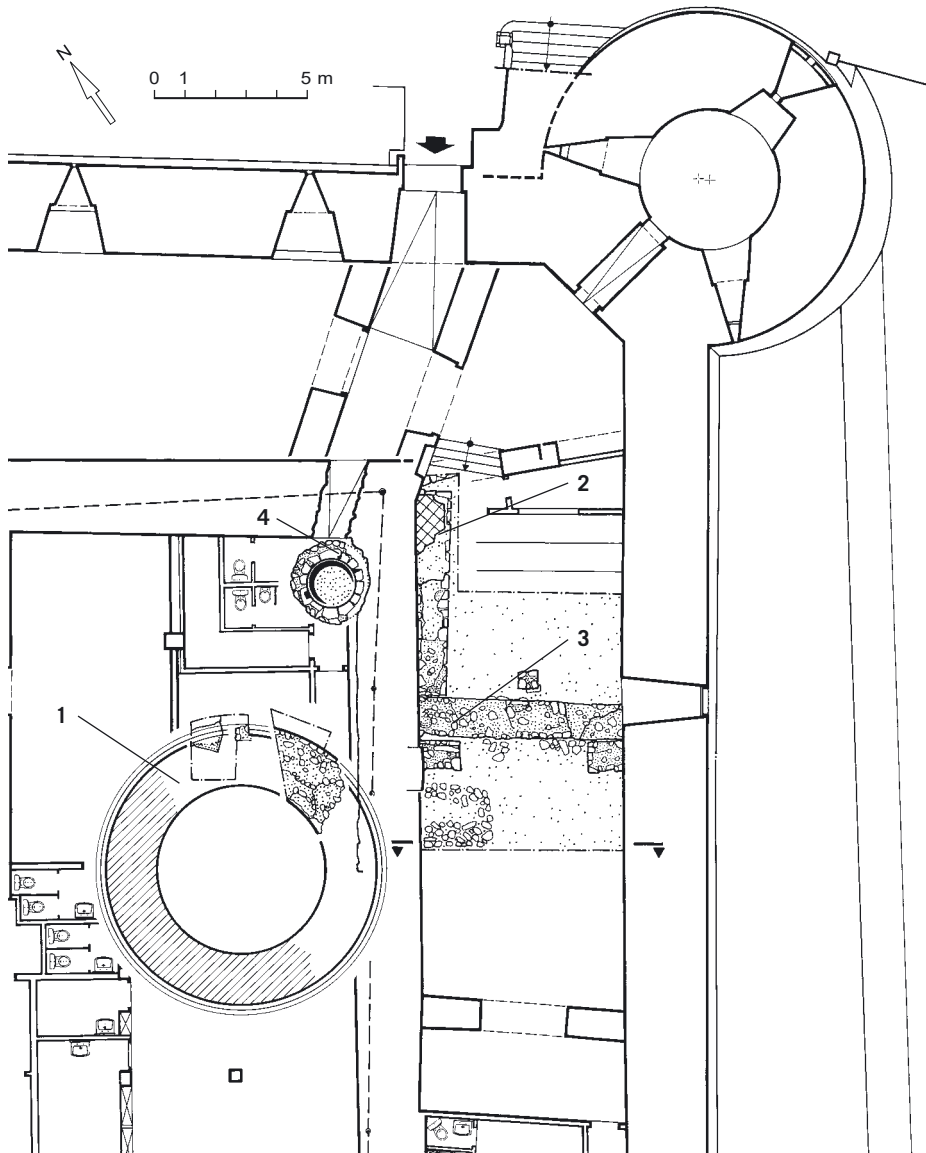
un réseau de châteaux défini à l'est du val d'Yverdon par une ligne formée de Saint-Martin-du-Chêne, Châtillon près de Cronay<sup>35</sup>, Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Suchy et Bavois. Pierre avait même obtenu en 1244 le droit d'entrée à volonté dans le château épiscopal d'Essertines-sur-Yverdon<sup>36</sup> (fig. 10). À l'ouest, les Grandson détiennent les places fortes de Grandson et de Champvent. Amédée de Montfaucon s'oppose à ces positions avec ses forteresses d'Orbe, de Montagny-le-Corbe<sup>37</sup> (cf. fig. 32, 214, 215) et – maintenant c'est avéré – d'Yverdon.

Grâce aux explorations archéologiques menées dans les caves du château actuel, on sait aujourd'hui que l'énigmatique «grosse tour ronde» découverte en 1943 dans le terre-plein de la cour intérieure était la grande tour d'une forteresse primitive édifée autour de 1235. Celle-ci ne peut donc être l'œuvre d'Aymon de Faucigny, qui, comme on vient de le voir, ne prend pied dans la région qu'à partir de 1240. On l'attribuera donc à Amédée de Montfaucon, qui justement vient de doter son château d'Orbe d'une tour de plan circulaire, édifée vers 1233. La construction de ces deux forteresses vise assurément à s'opposer à l'expansion des pro-savoyards; dans le cas d'Yverdon, essentiellement épiscopal, Amédée de Montfaucon a voulu faire pièce à leur ingérence grandissante dans le temporel de l'évêque: rappelons ici la tentative, en 1225, d'Aymon de Faucigny d'obtenir l'avouerie de l'évêché; en 1224 et 1225 deux fils du comte Thomas de Savoie, Thomas et Pierre, entrent comme chanoines au chapitre de la cathédrale, où figurent d'autres partisans savoyards; en 1229, à la mort de l'évêque Guillaume d'Ecublens, le chapitre nomme Pierre de Savoie comme administrateur spirituel et temporel de l'évêché durant le temps de la vacance qui dure deux ans. L'évêque suivant, Boniface de Bruxelles, sera également favorable au parti savoyard, choisissant même à son départ en 1238 comme administrateur du diocèse, Pierre, seigneur de Grandson et lieutenant local d'Aymon de Faucigny et de Pierre de Savoie<sup>38</sup>.

C'est donc bien pour s'opposer à cette faveur épiscopale à la Savoie qu'il faut comprendre la construction du premier château d'Yverdon vers 1235, après qu'Amédée de Montfaucon eut au préalable renforcé sa position d'Orbe. Le château d'Yverdon a été édifé certainement contre le gré de l'évêque. Le clan savoyard a dû réagir à ce coup de force dès le retrait de Boniface de Bruxelles en 1238. Cela allait signifier une période conflictuelle

12





**13.** Château d'Yverdon, secteur oriental, exploration dans le sol des caves et de la cour intérieure, 1979. **1.** Restes de la tour d'Amédée de Montfaucon et reconstitution de son tracé. **2.** Élément de courtine (saillant?) du château d'Amédée de Montfaucon. **3.** Façade/refend du corps de logis oriental. **4.** Puits. En traitillé: position des façades sur cour. La faiblesse relative de l'épaisseur du mur relativement au vide central place cette tour dans la troisième période de la typologie de Blondel (1268–fin du XIII<sup>e</sup> siècle), ce qui est contradictoire par rapport à la chronologie relative observée qui en fixe la construction en tout cas avant 1259–1261, certainement vers 1235. (AAM, Denis Mauroux)

**14.** Château d'Yverdon, cour intérieure. Relevé sommaire du 8 septembre 1943 provenant des archives d'Yverdon et donnant la situation et les dimensions de la tour circulaire d'Amédée de Montfaucon. La tangente prise sur le parement extérieur de la tour, parallèle au mur intérieur du corps de logis sud, est située à 8,65 m de ce dernier. Cette valeur correspond à la largeur en œuvre de la partie saillante de la chapelle qui a été construite par la suite dans les années 1290. Il convient de noter l'exceptionnelle épaisseur des blocs formant le parement de la tour (0,55 m). Enfin l'épaisseur totale des maçonneries de la tour, de 2,30 m, est supérieure à celle donnée par le relevé de 1979, sur lequel nous avons fondé notre analyse. (ACV, AMH, Yverdon 387, A190/1, A 21 975, R. Gindroz)

mettant aux prises les partisans des deux prétendants à l'épiscopat, d'une part Philippe de Savoie, soutenu notamment par Aymon de Faucigny, ainsi que les Grandson/Champvent, et, d'autre part, Jean de Cossonay, beau-frère d'Amédée de Montfaucon et allié du comte de Genève, comptant encore les Gruyère dans ses rangs.

Sans que l'on sache qui a déclenché les hostilités, et comment elles se sont déroulées, les trop rares documents rapportent tout de même la capture et l'emprisonnement par les partisans de Jean de Cossonay de quatre hommes, trois de Bavois et le quatrième de Gravaz, tout près d'Yverdon<sup>39</sup>. Ces événements surviennent à la fin de 1238 et au début de 1239, donc à l'époque où le temporel de l'évêque est géré par Pierre de Grandson. C'est bien le clan savoyard qui est visé puisque Bavois et Gravaz sont des biens épiscopaux sous le contrôle de Pierre de Grandson. Ces faits démontrent en tout cas que la région d'Yverdon est l'enjeu d'affrontements entre ces deux coalitions. Un autre épisode de ce conflit pourrait avoir été, dès 1238 et avant 1252, le démantèlement du premier château d'Yverdon par les Savoyards, conduits par leur belliqueux champion, Aymon de Faucigny, avant même que celui-ci ait été achevé. En tout cas, le fameux arbitrage du 26 avril 1260 entre Pierre de Savoie et Amédée de Montfaucon évoque un acte de paix qui avait été passé entre Aymon de Faucigny et Amédée de Montfaucon au sujet

**15. Château d'Yverdon. Cave sud [018].** Murs du château d'Amédée de Montfaucon mis au jour en septembre 1994, vue vers le nord. Formant glacis en aval, ces murs sont installés sur la pente de la butte alluviale et réglés par de fortes poutres de chêne qui devaient être immergées dans un des bras disparus de la Thièle constituant alors une défense naturelle. Au sommet du glacis, censé résister à l'érosion des eaux, l'élévation verticale proprement dite présentait un appareil de molasse, d'après les deux seuls blocs qu'on a pu observer pris dans l'extrémité méridionale de la maçonnerie édifiée pour contenir la cour surélevée du château de Pierre de Savoie. Ce dernier mur, très épais, a été construit sur la démolition du premier château, laquelle avait été rejetée vers l'extérieur afin de combler le lit-fossé de la Thièle; il a enrobé les restes encore conservés des structures primitives. (Fibbi-Aeppli)

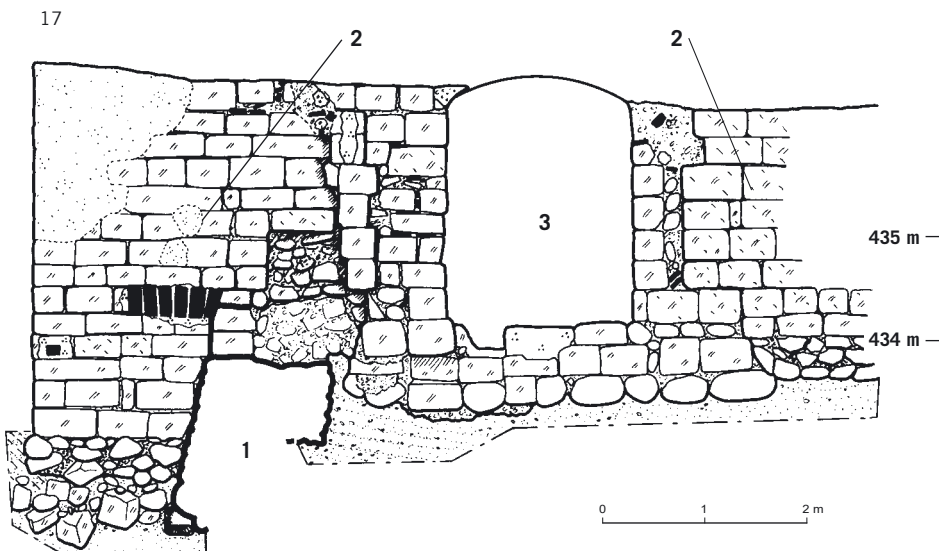
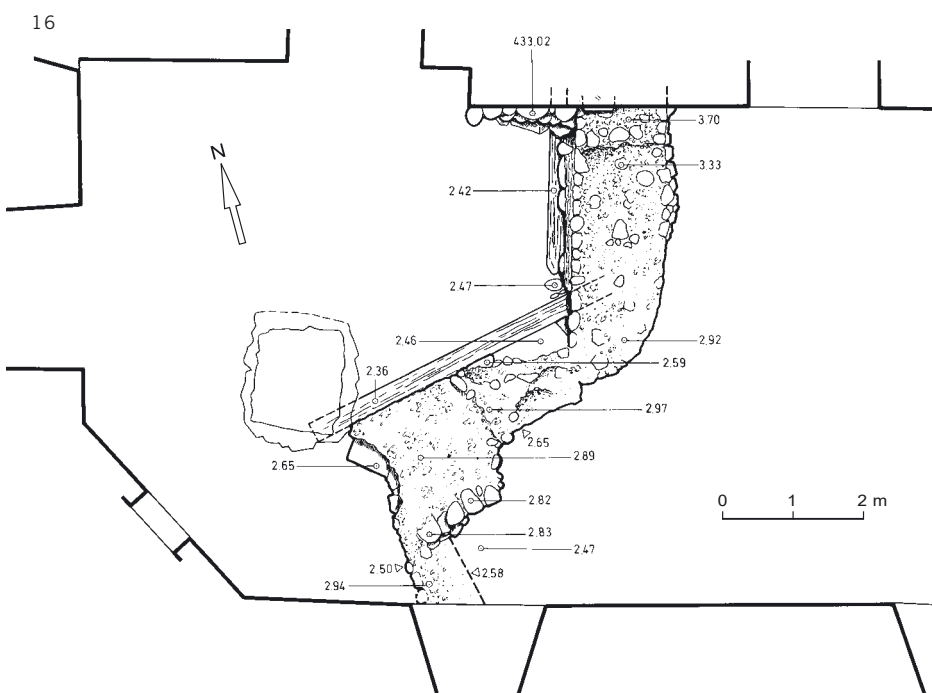
**16. Château d'Yverdon. Cave sud [018].** Plan de l'extrémité sud-ouest du premier château. Les structures observées forment un angle de 135° environ. Faut-il reconstituer là une tour saillante posée diagonalement sur l'angle du quadrilatère primitif ou au contraire une simple excroissance qui a suivi la configuration du terrain primitif? (Relevé Anna Pedrucci)

**17. Château d'Yverdon, caves [018+019],** angle occidental des murs définissant la cour intérieure. **1.** Structures du château primitif. **2.** Parements des années 1260. **3.** Porte de l'escalier permettant d'accéder à la cour intérieure, état après 1270, remanié en 1536-1539. (Archéotech SA, Anna Pedrucci)

d'Yverdon<sup>40</sup>. Le site a bel et bien été disputé par ces deux seigneurs; la paix a certainement été à l'avantage d'Aymon de Faucigny, qui consolide sa position à Yverdon. En compensation de la perte du château, qu'il s'engage sans doute à ne pas reconstruire, Amédée de Montfaucon reçoit d'Aymon de Faucigny, peut-être par l'intercession de l'évêque Jean de Cossonay, un revenu de 20 livres assigné sur les terres épiscopales situées à Suchy, Bavois et Corcelles<sup>41</sup>.

## Le château d'Amédée de Montfaucon

En 1943, lors de l'aménagement d'un abri de défense aérienne passive, on excave le terre-plein de la cour du château actuel et on met au jour les restes d'une tour de plan circulaire. Aussitôt démolie, cette tour n'est connue que par quelques photos et croquis pris à la hâte au moment de ce chantier et par un sondage partiel exécuté en 1979, où ont été retrouvées les fondations encore conservées, sommairement mesurées. Ce qui est apparu en 1943





formait encore une élévation de plus de 3 m (plan 6 et fig. 11). La base de la tour, en gros blocs de calcaire présentant un fort chanfrein, repose sur une fondation en maçonnerie brute de 0,80 m de haut. Au-dessus, les cinq à sept assises conservées témoignent d'un travail soigneux et précis (fig. 12): elles mesurent toutes 0,30 m de haut environ<sup>42</sup>, et sont formées de blocs de molasse dont beaucoup présentent la taille caractéristique de la laie brettée, très utilisée au XIII<sup>e</sup> siècle. Le diamètre de la tour est de 9 m environ pour des murs d'une épaisseur de 1,75 m<sup>43</sup> (fig. 13).

Depuis sa découverte et surtout à cause de la pauvreté de sa documentation archéologique (fig. 14), on s'est posé de nombreuses questions et on a beaucoup écrit sur les origines et la fonction de cette tour. Elle a notamment été attribuée aux architectes de Pierre de Savoie, qui auraient rapidement abandonné pour l'actuel un ouvrage mal conçu; on a pensé aussi à une première ébauche de fortification par Aymon de Faucigny, à qui on donnait trop d'importance à Yverdon depuis les études de Roger Déglon. On a même douté de sa fonction militaire en supposant qu'il s'agissait d'une simple citerne ayant desservi le château de Pierre de Savoie avant la construction de l'aile orientale. Il faut faire table rase de ces hypothèses au vu des résultats des récentes investigations archéologiques menées dans les caves sud et nord<sup>44</sup>.

En effet, deux amples sondages pratiqués dans les angles ouest et nord du château actuel ont mis au jour d'importantes structures maçonnées qui appartiennent à un édifice antérieur. Elles ont été installées dans la pente d'un terrain humide et instable, formant une sorte d'éminence alluviale. Leurs fondations suivent d'ailleurs la courbe du site et en contrebas, sur l'extérieur, il a fallu maintenir les maçonneries au moyen de fortes poutres de réglage (fig. 15, 16 et 17). Un de ces madriers a pu être daté par dendrochronologie: l'arbre dont il est extrait a été abattu vers 1235<sup>45</sup>. À en juger par le fragment le mieux conservé à l'ouest, ce mur présentait un soubassement taluté au-dessus de la poutre de réglage, sur une hauteur de 1 m environ, en boulets de rivière et en moellons bruts ou grossièrement équarris, disposés en 10 assises très régulières. Sur ce glacis, on observe, prises dans l'épaisseur du mur de l'*aula magna*, deux assises de molasse de 0,30 m de hauteur. Cette structure est interprétée comme la courtine occidentale du château primitif, ayant une longueur

18

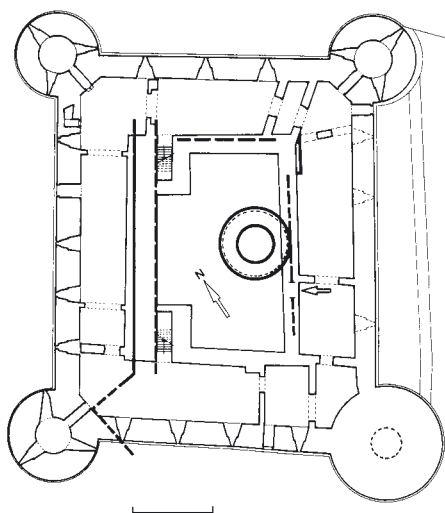


**18.** Château d'Yverdon, caves [006]. Au fond, extrémité nord du mur de courtine occidentale du château primitif. Au-dessus, terminaison nord du gros mur ayant supporté la façade sur cour de l'*aula magna*. Etat en 1994. (Fibbi-Aeppli)

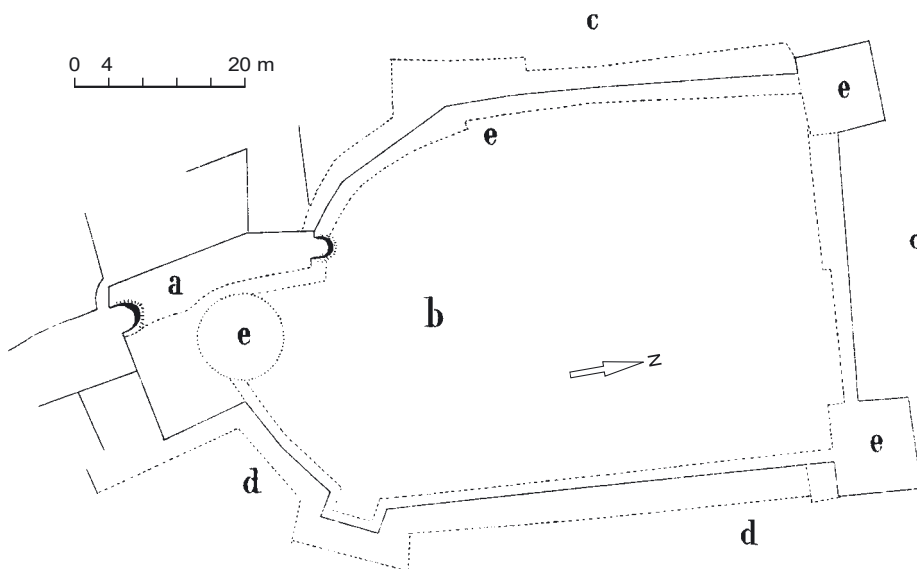
**19.** Château d'Yverdon. Plan schématique au niveau des caves. En trait gras continu : structures retrouvées en 1943, 1979 et 1994 ; en traitillé, emplacement hypothétique des structures disparues. On imagine que l'accès primitif se situait comme à Orbe dans la proximité immédiate de la tour circulaire, de préférence à gauche de celle-ci pour obéir aux règles de l'adextrement. (Archéotech SA, mise au net F. Wadsack)

**20.** Plan du château d'Orbe, publié en 1855 par Frédéric de Gingins-la-Sarraz, sur la base du plan cadastral de 1756 (ACV, GB 271a, fol. 3-4). **a.** Barbacane et entrée ; **b.** Plain-château ; **c.** Fossés nord et ouest, le premier étant appelé « la tranchée » ; **d.** Fossés selon Gingins-la-Sarraz, en fait zone de lices en terrasse protégés par des braies enrobant la roche naturelle ; **e.** Tours, la circulaire étant la grande tour. Le premier château d'Yverdon n'était sans doute pas sans analogie avec les dispositions générales que montre ce plan. On y trouve aussi une grande tour circulaire et des tours quadrangulaires, celle du sud-ouest formant un simple saillant, comme cela était peut-être le cas à Yverdon. L'entrée est commandée par la grande tour. (Gingins-la-Sarraz, 1855)

19



20



On postulera donc volontiers une disposition générale proche de celle du château d'Orbe (fig. 19, 20) : la tour a été aménagée sur la périphérie du château, dans son secteur oriental et en position défensive avancée, si l'on suppose qu'il commandait peut-être l'entrée qui se serait située sur sa gauche, selon les règles de l'adextrement, très pratiquées à cette époque dans nos régions. La courtine orientale et cet accès auraient donc bien pu se trouver à la hauteur de la façade sur cour de l'actuelle aile est, susceptibles d'expliquer

ainsi les irrégularités de maçonnerie observées en 1979 lors de l'aménagement du théâtre de l'Echandole. Cela tend à prouver que l'embranchement de la Thièle formant l'actuel Canal oriental existait déjà; il ne serait pas une création artificielle des Savoie.

Les fouilles de 1994 ont mis au jour dans les restes de la démolition du premier château un bloc de molasse taillé à la laie brettée et gravé non pas d'un simple signe lapidaire («marque de tâcheron»), mais d'un marteau ou plus probablement d'une polka de tailleur de pierre (fig. 21). Dans nos régions, cette pratique est attestée pour le XIIe siècle mais s'est raréfiée au cours du XIIIe siècle, non pas comme ici sur un appareil mais sur des pierres tombales<sup>46</sup>. Dans ces derniers cas, on avait affaire certainement à des maçons-architectes réputés. On n'en déduira pas forcément que le signe lapidaire trouvé à Yverdon était le fait du maître d'œuvre principal à qui l'on peut attribuer la conception architecturale du premier château d'Yverdon.



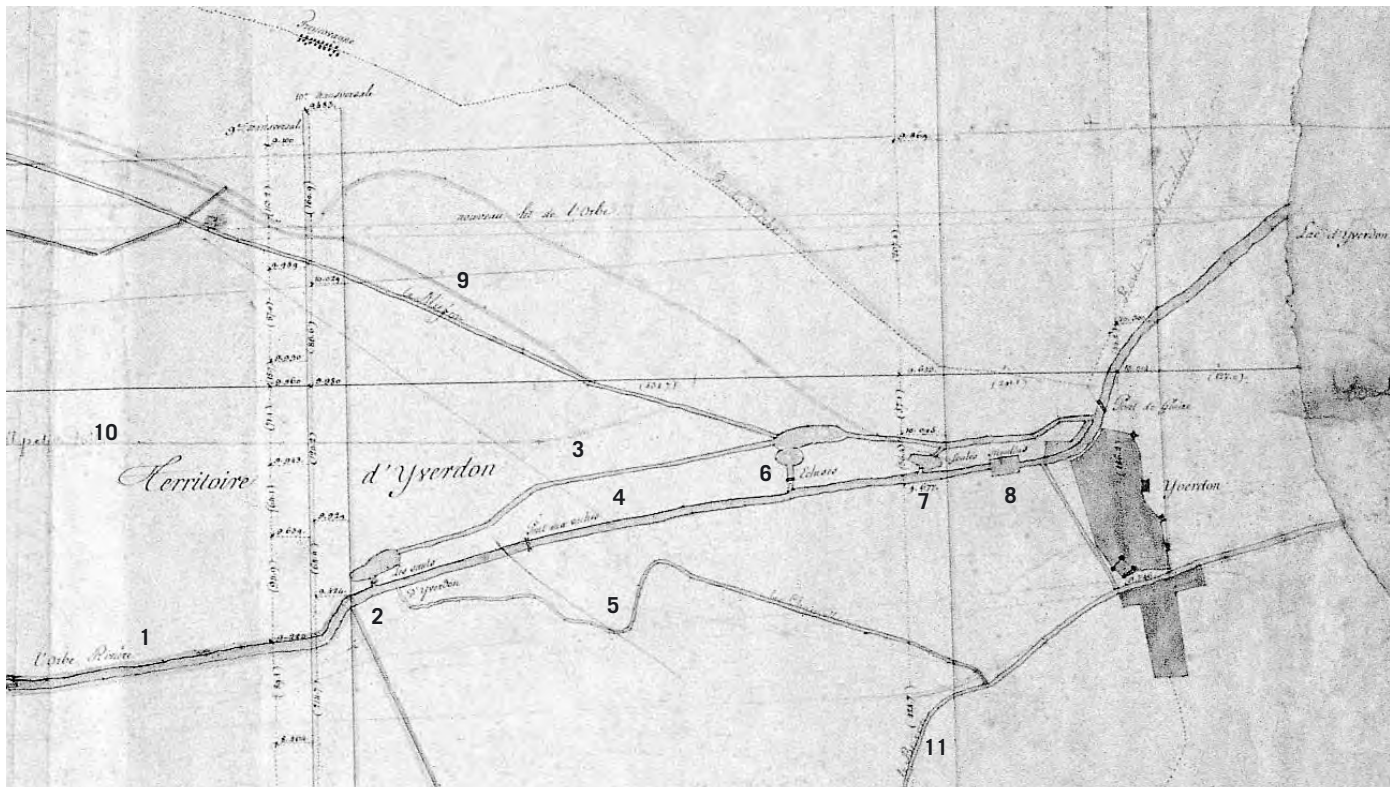
21. Château d'Yverdon, bloc de molasse (20 x 25 cm) trouvé dans la démolition du château d'Amédée de Montfaucon, représentant un outil de tailleur de pierre, un pic, ou plus vraisemblablement une polka. Etat en 1995. (R. Gindroz)

## Le choix du site

De façon plus globale, les observations faites dans le sol des caves du château amènent à reconsidérer nos connaissances sur l'hydrographie de la région d'Yverdon, en particulier sur les divers cours de la Thièle. S'interroger sur le tracé des cours d'eau permet d'apporter un élément de réponse expliquant le choix du site pour l'implantation du château et les dispositions générales du bourg qui lui est associé. Cela conduit à comprendre également une part de l'enjeu des disputes qui ont opposé les Savoie au seigneur d'Orbe, Amédée de Montfaucon.

Il faut faire abstraction de la situation actuelle, qui, dans ses grandes lignes, résulte des importants travaux commencés dans les années 1820<sup>47</sup>. Ils ont consisté à créer trois canaux parallèles, dont deux sont placés sur le point le plus bas de part et d'autre du cône d'alluvions formé par l'ancienne Thièle (plans 2-4, fig. 22). À l'ouest, la petite Toile a été mise en service vers 1821 et

22



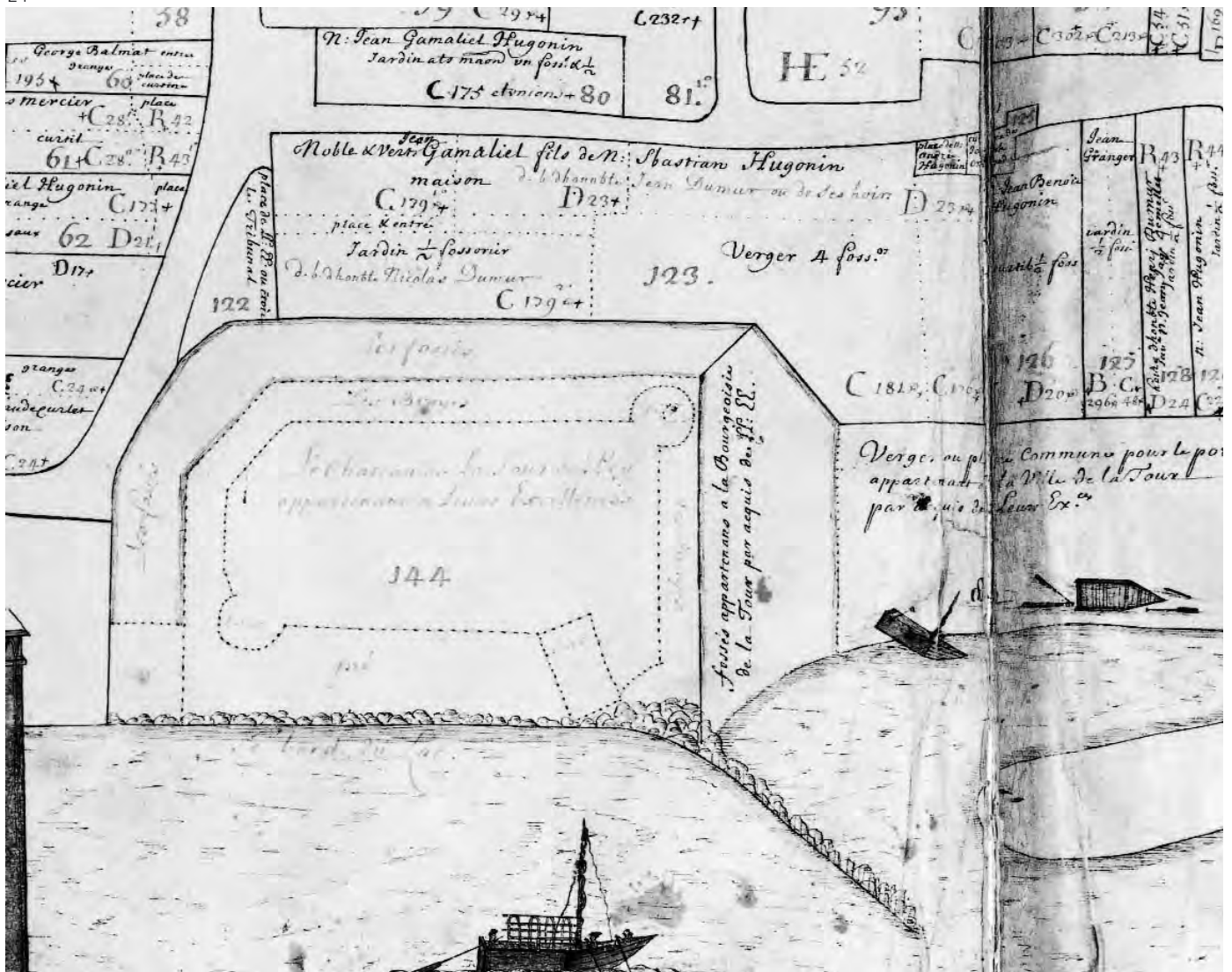
était conçue au départ comme un bras de décharge de l'ancienne Thièle qui conservait son cours, notamment pour alimenter les moulins d'Yverdon. À la fin des années 1880, les moulins sont abandonnés et on délaisse la Vieille Thièle au profit de la petite Toile dont on renforce et agrandit la section pour former le cours de la rivière actuelle; cette dernière, endiguée, écoule actuellement les eaux abondantes provenant de la partie supérieure de la plaine de l'Orbe, recevant notamment le Nozon et le Talent. Le Canal occidental recueille les basses eaux des marais situés à l'ouest du cône alluvial, notamment de ceux sur le territoire de la ville d'Orbe. À l'est, le Canal oriental corrige la trajectoire de celui d'Entreroches pour drainer les marais avoisinants; il emprunte à Yverdon le tracé de la Vieille Thièle orientale. En 1854–1857, le Buron a été conduit directement au lac, alors qu'auparavant, il se jetait dans la Thièle orientale à la hauteur du cimetière.

Avant ces travaux, bien attestés par la documentation écrite, la Thièle, prolongement naturel du Talent, après avoir reçu les eaux de l'Orbe, présentait un cours sinueux situé au sommet du cône alluvial qu'elle avait progressivement formé. À 2 km au sud d'Yverdon, à la hauteur des Sauts, la Thièle se séparait en trois bras (fig. \*II-23). Le bras central était la Thièle des Moulins, maintenue au sommet du cône alluvial afin de bénéficier d'une chute à la hauteur des moulins (de 1,75 m d'après les relevés faits en 1874). Pour que l'alimentation de ce canal élevé puisse être assurée, il fallait empêcher la rivière de s'écouler dans les lits latéraux, situés en contrebas, de part et d'autre du cône alluvial. Cette régulation se faisait au moyen de batardeaux appelés les sauts. Ceux-ci étaient séparés de quelques dizaines de mètres, le premier contrôlait l'accès au bras occidental qui recevait ensuite les eaux du Mujon, le second, en aval, régulait le débit dans le bras oriental dont les sinuosités indiquent probablement qu'il était le lit primitif, non créé par l'homme. Il avait alors perdu son importance originelle et n'était plus navigable. À la hauteur de l'ancien *castrum*, il recevait les eaux du Buron et longeait ensuite le flanc oriental du château et de ses dépendances avant de se jeter dans le lac. Les bateaux arrivant du lac pour se rendre à Orbe empruntaient le bras occidental jusqu'au saut qu'ils ne pouvaient pas franchir. Les marchandises étaient transbordées sur une autre embarcation située en amont. À vrai dire, à cause de la difficulté de remonter le courant et du fait de la mauvaise qualité du chemin de halage, les mouvements de marchandises étaient beaucoup plus fréquents dans le sens du courant. Les bateaux remontaient à vide jusqu'à Orbe. Il faudra attendre l'aménagement du canal d'Entreroches en 1641 pour qu'une véritable écluse, à deux bassins, soit installée entre la Thièle occidentale inférieure et le chenal des Moulins. Celle-ci permettait enfin aux bateaux de franchir l'obstacle<sup>48</sup>.

Cette situation, que montrent aussi bien les sources que la cartographie bernoise, a-t-elle été la même au Moyen Âge? A priori, en raison de la nature du site, les cours de la Thièle ont dû de tout temps être extrêmement capricieux. En tout état de cause, et tant qu'on ne pourra avoir recours à des observations archéologiques et géologiques sérieuses, il est bien difficile, voire impossible de localiser avec précision l'emplacement des divers moulins dont les sources écrites du XIII<sup>e</sup> siècle font mention. Postuler que l'emplacement des moulins a été le même de 1260 à 1880 paraît bien hasardeux. Il est très ardu, impossible même, de localiser avec sûreté les moulins contruits par Pierre de Savoie ainsi que les deux canaux équipés de chemins de halage qui les contournaient<sup>49</sup>. En 1266–1267, même opération: Pierre de Savoie fait construire par le charpentier Marguet de Fontaines deux moulins avec un canal de dérivation pour permettre la navigation. L'installation est d'importance puisqu'elle coûte la somme considérable de 95 livres<sup>50</sup>. Ils sont placés à proximité du château, sous son contrôle, donc sur la Thièle orientale, en amont de ce dernier. La porte de l'écluse (ou une simple barrière à claire-

\*Toutes les figures dont l'intitulé comporte un nombre romain, se rapportent aux pages hors texte en couleur numérotées de I à XLIV.

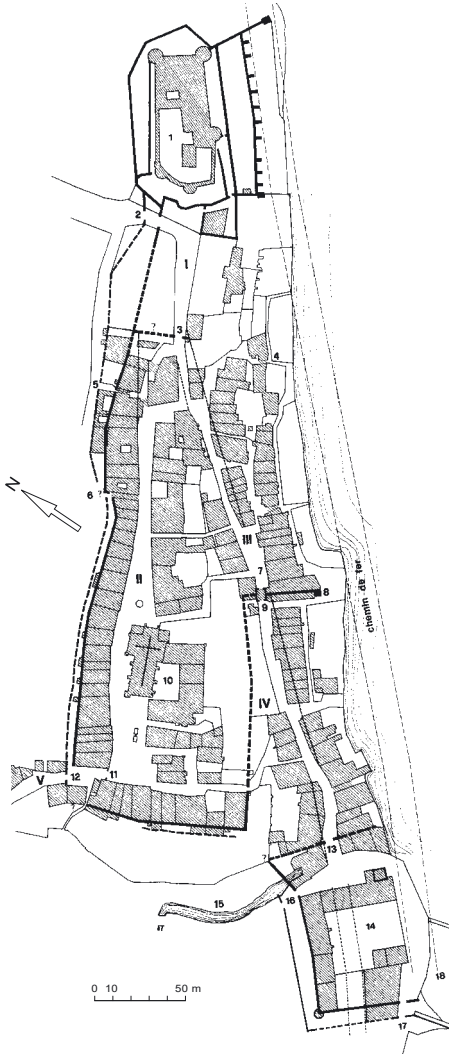
**22.** Détail d'une carte dressée en 1819 par le commissaire arpenteur Bonard sur les indications d'Adrien Pichard. **1.** La Thièle. **2.** Le Saut. **3.** Thièle occidentale. **4.** Canal des Moulins. **5.** Vieille Thièle ou Thièle des Chaînettes. **6.** L'écluse pour la navigation (accès au canal d'Entreroches). **7.** Les foulons et moulins à écorces et vernis. **8.** Les moulins céréaliers. **9.** Le Mujon. **10.** Dessinée au crayon: la Petite Toile. **11.** Le Buron. (AY, Fibbi-Aeppli)



voie?) a été rompue lors d'une crue. Cette installation ne paraît pas être une réfection de celle de 1261.

Où les situer? De même, à quel emplacement se trouvaient les «vieux moulins» cités également en 1266–1267? Il s'agit peut-être de ceux ayant appartenu à Jordan de Belmont, mort en 1227, passés ensuite entre les mains d'Amédée de Montfaucon, auxquels ce dernier seigneur a dû finalement renoncer pour respecter les revendications savoyardes<sup>51</sup>. À notre sens, seule la Thièle orientale existait au moment où les Montfaucon et les Savoie se disputaient la possession du cordon littoral. Il s'agit en 1266–1267 de la «Thièle sur le donjon»<sup>52</sup>, qualifiée en 1403 de «vieille Thièle». Amédée de Montfaucon se plaint de ce que Pierre de Savoie a «fermé le lieu d'Yverdon». Les moulins et «poissines» (viviers à poissons)<sup>53</sup> mis en chantier par ce dernier empêchent les bateaux de rallier Orbe sans encombre, ce qu'Amédée revendique. Il n'y a visiblement à ce moment-là qu'un seul cours d'eau. Celui-ci dicte l'implantation du point le plus fort, à savoir le château, afin qu'il puisse ainsi contrôler la rivière. L'emplacement est choisi à l'endroit où la Thièle se divise en trois bras, se heurtant au cordon littoral IV: l'un va directement au lac en longeant le flanc oriental du château; l'autre opère un virage à l'ouest en contournant par le sud la zone qui sera occupée par la ville savoyarde, et reçoit peut-être à l'ouest les eaux du Mujon. Les fouilles réalisées dans les caves du château ont démontré que le troisième bras passait au travers de l'actuelle place Pestalozzi en protégeant le flanc occidental de la forteresse construite par Amédée de

24. La Tour-de-Peilz. Plan cadastral de 1698. La grande parcelle située immédiatement au-delà des fossés du château, utilisée comme dépendance du château (verger) dès la fin du XIIIe siècle, définissait certainement le périmètre du bourg lié au château primitif, antérieur à l'arrivée des Savoie. (ACV, GB 347a2, Fibbi-Aeppli)



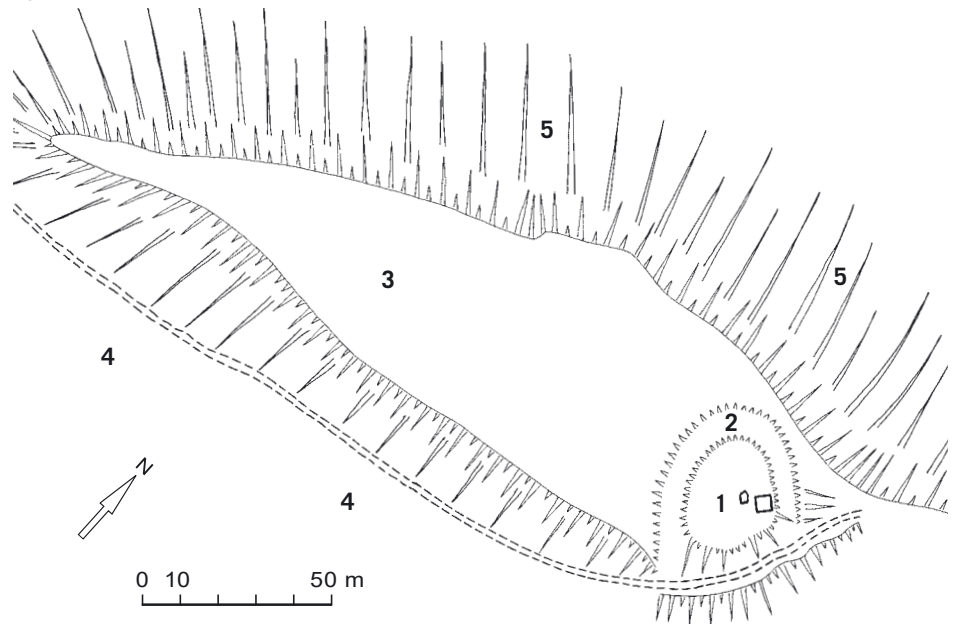
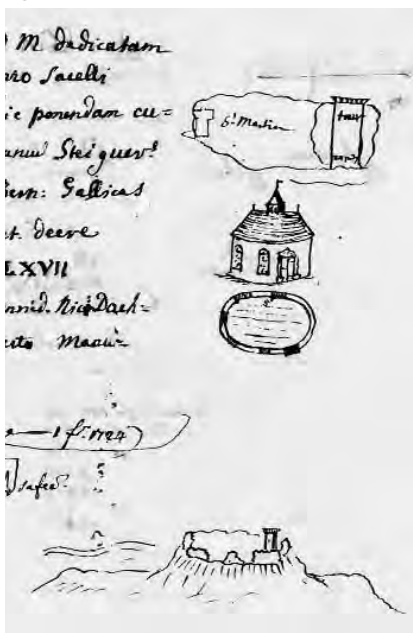
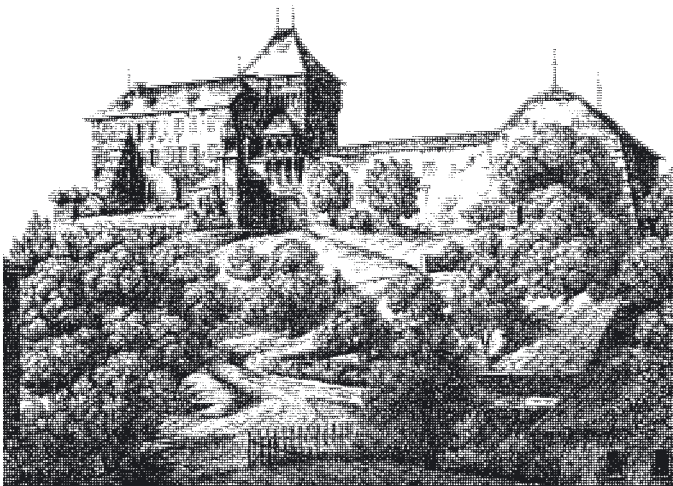
25. Grandson, le bourg d'après les plans cadastraux de 1713 et 1828 avec restitution du tracé des anciens murs de ville édifés vers la fin du XIIIe siècle. L'emprise au sol n'était guère moindre que celle de la ville d'Yverdon avant l'apparition de ses faubourgs. Trait fort continu : enceintes attestées à la période moderne ou encore existantes. Traitillé : fort : tracé de l'enceinte supposé ou suggéré par les plans anciens. Pointillé : remaniement du tracé des rues Basse et Haute dans la première moitié du XIXe siècle. I Bourg du château. II Bourg supérieur. III Bourg inférieur. IV Borfolliet. V Faubourg fortifié du Rivellin. 1. Château. 2. Porte « près du château ». 3. Pont et porte du Ressay (= bourg de château). 4. Porte de Couvaloup. 5. Porte du Four. 6. Porte vers les Etangs. 7. Ancien hôpital. 8. Tourelle de Gex (Gey, Gay). 9. Tour-porte de Gey. 10. Ancien prieuré Saint-Jean-Baptiste. 11. Porte de la Boucherie. 12. Porte de Giez. 13. Porte des Frères Mineurs. 14. Emplacement de l'ancien couvent des frères mineurs (cordeliers). 15. Le Grandsonnet. 16. Porte du Grandsonnet. 17. Porte d'Yverdon. 18. Le port. (D. de Raemy)

Montfaucon (plan 4). Ce bras a été comblé au moment de la fondation de la ville neuve par Pierre de Savoie. La création des deux canaux occidentaux, l'un au sommet du cône alluvial reprenant sans doute un ancien lit de la rivière, l'autre en contrebas ayant rejoint le cours du Mujon, ne serait intervenue qu'à partir de 1271<sup>54</sup>.

## Un bourg primitif?

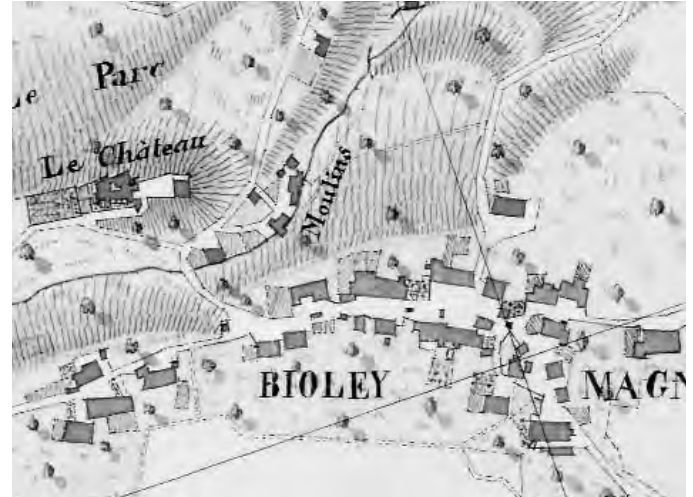
Le château d'Amédée de Montfaucon, certes resté peut-être inachevé et rapidement détruit entre 1238 et 1252, relance la discussion sur la présence d'un bourg à Yverdon, doté d'une enceinte, antérieur à l'entreprise de Pierre de Savoie. À ce jour, nous n'avons aucune preuve matérielle de son existence : aucune construction, aucun élément maçonné découvert jusqu'ici ne permet d'en témoigner<sup>55</sup>. On imaginerait pourtant volontiers une première agglomération à l'emplacement de l'actuelle place Pestalozzi ; en effet, tous les châteaux « romans » de notre région comportent un habitat qui leur est adjacent. Les textes anciens désignent du nom de « castrum » non seulement le château seigneurial mais également l'habitat qui l'accompagne, souvent fermé d'une enceinte. Avec le très profond renouvellement de l'architecture militaire à la fin du XIIIe siècle, accompagné souvent de créations de villes nouvelles, ces bourgs de château ont rapidement disparu, volontairement supprimés par le seigneur du lieu afin d'éloigner les maisons du château et de ménager une sorte d'esplanade, zone de dégagement propice à sa défense. Dans d'autres cas, leur suppression a été plus tardive. Ce phénomène étant assez général, on limitera notre inventaire illustratif à la région d'Yverdon, en y ajoutant le cas de La Tour-de-Peilz, un exemple limpide à nos yeux.

■ **Les bourgs de château : quelques cas régionaux** – En effet, cette mutation est perceptible à La Tour-de-Peilz : ce qui devait être le bourg primitif à côté du château des seigneurs de La Tour est devenu jardin et verger lors de la création de la ville neuve et de l'agrandissement du château par Philippe et Amédée V de Savoie en 1282–1288<sup>56</sup> (fig. 24). À Grandson également, l'actuelle Place du Château devait former le noyau primitif de la ville, installé directement au pied des lices de la forteresse. Plus tard, lorsque la ville a été ceinte d'une muraille, probablement dans la seconde moitié du XIIIe siècle, cet ensemble bâti, attesté sous l'appellation de « ressay » (fig. 25), est devenu un bourg-refuge, progressivement vidé de ses maisons pour également servir de dégagement défensif au château<sup>57</sup>. Un ressay existait au château des Clées, sur l'extrémité orientale, aménagée en terrasse, de l'éperon rocheux où a été édifée la forteresse. Au château de Biolley-Magnoux, construit par les seigneurs de Saint-Martin peu avant 1225, était accolé un « bourg de château » (*burgum castrum*) attesté en 1311 et en 1403, mais dans lequel il n'y a plus aucune maison<sup>58</sup> (fig. 26). Château et bourg occupent un petit plateau barlong protégé par les escarpements de la Mentue et séparé du village par les marais de l'Augine (fig. 27). Le bourg, situé à l'est, était entouré d'une enceinte encore conservée dans l'actuel rural et comportant sur l'angle les supports d'une échaugette de guet disparue. Si l'on reste dans le domaine des Saint-Martin, il faut évoquer le bourg de Saint-Martin-du-Chêne, protégé par le château du même nom qui est devenu bourg-refuge. En effet, l'habitat s'est concentré sur le site de l'agglomération actuelle (Chêne-Pâquier), probablement elle-même très ancienne. Ce bourg-refuge a progressivement été abandonné et ne subsistait plus que l'église paroissiale au début du XVIIIe siècle encore, remplacée en 1666–1667 par le temple ovale à l'initiative de LL.EE. de Berne<sup>59</sup> (fig. 28). Toujours sur cette ligne située au sud d'Yverdon, le *castrum* de Châtillon-sur-Cronay



disposait également sans doute d'un bourg placé sur une hauteur en forme d'éperon barré par le château proprement dit, à en juger par le plan cadastral du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 29). Le château n'est signalé que par l'existence de son fossé pouvant laisser supposer que les constructions n'étaient qu'en bois, ce que confirmerait le fait que ce site n'est plus mentionné dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle déjà<sup>60</sup>.

■ **Champvent** – Des dispositions analogues existaient à Champvent. Le château était précédé d'un bourg<sup>61</sup>, ceint de murailles installées dans la pente du terrain et formant ainsi un mur de soutènement de terrasse sur la surface de laquelle ont été construites les maisons. Ces murs subsistent sur le flanc sud-est de la colline et se retournent à angle droit en direction du village actuel. Ils définissent l'actuelle terrasse sur laquelle se trouve la belle allée de tilleuls qui a repris peut-être le tracé d'une des rues. À l'extrémité nord-est se trouvait l'entrée, sans doute précédée d'un pont jeté sur le fossé qui protégeait le bourg de ce côté<sup>62</sup>. Un autre mur du même type est attesté sur la pente occidentale, partant à la perpendiculaire du fossé nord du château<sup>63</sup>, mais sa localisation précise n'est pas encore déterminée. Une enceinte protégeait peut-être la partie amont de ce bourg, cependant son existence n'est pas prouvée.



26. Le château de Bioley-Magnoux vers 1840, selon Jean-François Wagner. Le grand corps de logis, qui a dû abriter deux *aulae* superposées, ainsi que la vaste tour-résidence de plan quadrangulaire, sont à attribuer aux seigneurs de Goumoëns dans les deuxième et troisième quarts du XV<sup>e</sup> siècle. Les proportions de la tour carrée, ainsi que son couronnement à mâchicoulis, s'inscrivent dans la lignée du château de Vufflens. La tour s'est effondrée en 1890. Les travaux de réhabilitation qui ont suivi ont entraîné l'abaissement des corps de logis, diminués d'un étage. À droite du château, on voit encore une haute courtine, qui était à l'origine l'enceinte ayant enfermé le bourg du château qui a fait place aux dépendances de ce dernier.

27. Plan de la commune de Bioley-Magnoux, 1832, détail. On distingue très bien le château et son bourg, nettement séparés de l'agglomération plus ancienne de Bioley-Magnoux(-la-ville), où se trouve l'église paroissiale, à l'intersection des deux lignes. (ACV, Gc 1352, R. Gindroz)

**28.** Notes du pasteur Samuel Olivier sur Saint-Martin-du-Chêne et le temple de Chêne-Pâquier, 1724. Le temple ovale de Chêne-Pâquier a remplacé dès 1667 l'ancienne église paroissiale de Saint-Martin-du-Chêne, située alors à l'extrémité septentrionale de l'esplanade ayant renfermé le bourg accompagnant le château de Saint-Martin. Le pasteur Olivier l'a ici très schématiquement représentée, en plan et en élévation; c'en est le seul témoignage iconographique connu. Les connaissances matérielles du château et du bourg qui l'accompagnait ne pourront progresser qu'avec une fouille archéologique du site. (BCU-VD, Ms 385, fol. 118v)

**29.** Le site de Châtillon sur Cronay selon le plan cadastral de 1777. Il s'agit d'un éperon barré. La côte méridionale est qualifiée de «derrière le château», ce qui confirme que l'aménagement en signal d'alarme par LL.EE. de Berne, du XVIII<sup>e</sup> siècle sans doute, n'a fait que récupérer un site fortifié plus ancien. Il n'est pas fait mention de «tour» mais d'un corps de garde. On doute que celui-ci ait repris des maçonneries plus anciennes. Le château était assurément essentiellement construit en bois. **1.** «Au Signal», emplacement du château. **2.** «Anciens fossés du château». **3.** «A la Mottaz», plateforme surélevée ayant peut-être reçu un bourg du château. **4.** «Derrey le Châtel». **5.** «À la Côte du signal». (ACV, GB 359a1, fol. 31-32, redessiné par F. Wadsack)

**30.** Le château et le bourg de Champvent en 1752 d'après le plan cadastral Rod. Le bourg était protégé au nord par un fossé («À la Poche») franchissable par un pont. Quelques maisons subsistent encore. À noter les amples braies et fossés qui séparaient nettement le château de son bourg. (ACV, GB 354a, fol. 1 et 2, D. de Raemy)

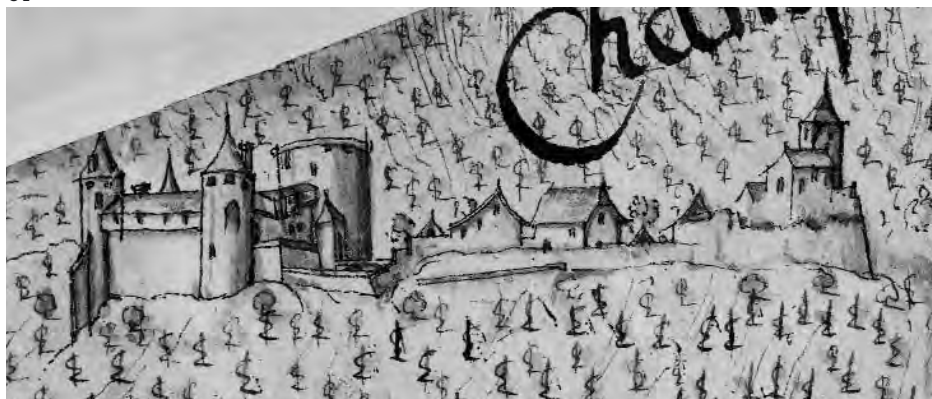
**31.** Hans Jacob von Diesbach (1663–1721), carte de la ville d'Yverdon et du Marais avoisinant, 1699; encre rehaussée d'aquarelle, 306 x 112 cm, signé; échelle de l'original, env. 1: 5800. Détail montrant le château de Champvent, accompagné de son bourg et de ses dépendances. La chapelle du bourg, reconnaissable à son clocher, flanquait l'entrée ouverte dans l'enceinte dont on aperçoit encore quelques fragments. Comme à Yverdon, elle dédoublait certainement l'église paroissiale du village (*villa*), dont les origines remontent vraisemblablement à l'époque paléochrétienne. Le château était séparé du bourg par un fossé commandé par une barbacane disposant d'une tour-porte dans laquelle se rabattait le pont-levis. Il faut remarquer également que la grande tour, dépourvue de toit, est figurée encore avec sa hauteur primitive, laquelle sera abaissée de 9 m environ lorsqu'elle recevra une nouvelle charpente. (AEB, ABI, 23)

En 1403, la «reconnaissance» du commissaire Jean Balay dénombre pas loin de 30 maisons, dont il est difficile de préciser l'implantation, tant que notre connaissance archéologique du site ne se sera pas améliorée (fig. 30). Il semble qu'il faille dénombrer deux rues d'orientation différente. Un embryon de communauté urbaine existe puisque la plupart des habitants sont bourgeois de Champvent et sont au bénéfice de «franchises» attestées de façon indirecte, par la reconnaissance Balay. Ils disposent d'une maison de commune (*domus communis*) (fig. 31). Si l'église paroissiale<sup>64</sup>, aux origines beaucoup plus anciennes assurément, se trouve dans le village voisin<sup>65</sup>, elle dispose d'une cure (*domus ecclesie*, à assimiler sans doute à la *domus presbiteralis* citée en 1453<sup>66</sup>) dans le bourg. Le relevé de Hans Jacob von Diesbach de 1699 montre encore ce qu'on pourrait interpréter comme une chapelle «urbaine» dans le secteur de l'entrée du bourg, toutefois les sources écrites n'en attestent jamais l'existence. Faudrait-il y voir la maison de commune avec une façade-pignon sur rue, flanquée d'une tour-porte? La reconnaissance Balay incite en tout cas à situer là cet édifice. À l'écart des axes commerciaux importants, ce bourg n'a pu se développer; il a au contraire périclité durant la période moderne. À l'état d'abandon, mais conservant encore les dépendances du château, ce bourg disparaît définitivement en 1820 sous les Doxat, alors propriétaires du château, qui y agrandissent leurs jardins d'agrément. Les murs des structures anciennes sont démolis ou disparaissent sous des terrassements gazonnés<sup>67</sup>. La création de ce bourg a dû être simultanée à l'apparition du château primitif – disparu – avant 1240 sous Henri de Champvent, à l'origine de ce lignage, collatéral des Grandson.

30



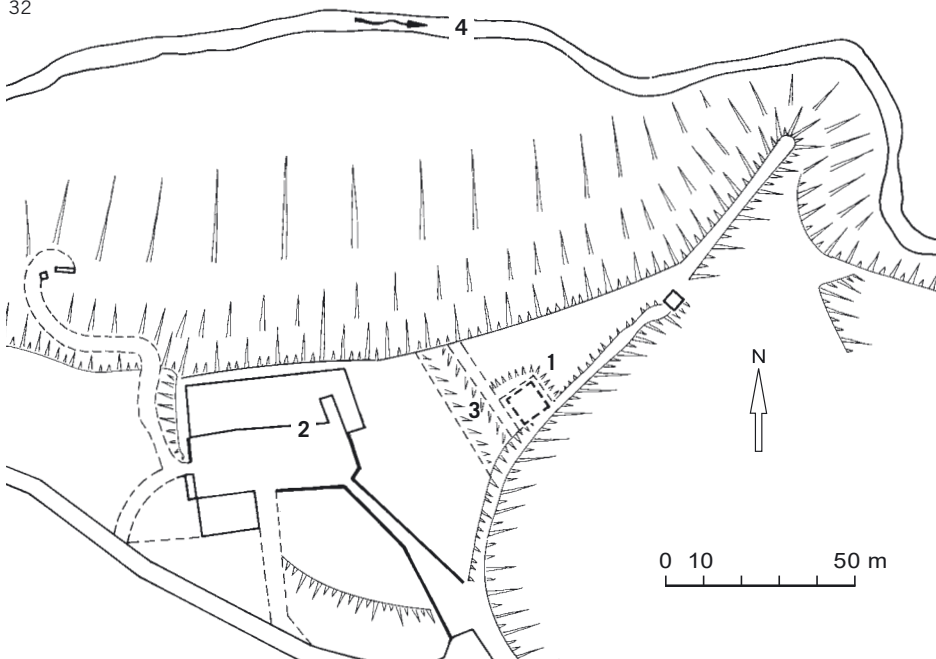
31





■ **Montagny-le-Corbe** – Comme on le verra lorsqu'on évoquera son château (voir p. 153), le bourg castral de Montagny-le-Corbe (fig. 32) est très lié à l'apparition et au développement de Champvent. Il en forme le contrepoids. On l'attribue à Amédée de Montfaucon-Montbéliard, qui a certainement renforcé ce site après 1260, à la suite de sa déconvenue yverdonnoise, peut-être même vers 1290 seulement, au moment où les Grandson-Champvent construisent l'actuel château de Champvent. Toutefois, un premier château avec son bourg existait déjà avant 1260, puisqu'à cette date Montagny est une châtelainie du seigneur d'Orbe<sup>68</sup>. Une reconnaissance établie pour Jean de Chalon en 1401 différencie nettement le bourg du village (< *villa* ) de Montagny-la-Ville, beaucoup plus ancien, où se trouve l'église paroissiale desservie d'ailleurs par le prieuré bénédictin de Grandson (droit de présentation)<sup>69</sup>. Montagny-la-Ville est identifié avec l'agglomération actuelle, à flanc de coteau, alors que le bourg se situe au sommet de cette même colline, en bordure d'un escarpement qui domine le cours d'eau de la Brinaz. Lui-même entouré d'une muraille certainement, en tout cas doté d'une porte protégée par un ouvrage défensif (*bastimentum*), ce bourg fait office de barbacane en barrant l'éperon rocheux où a été édifié le château des Montfaucon<sup>70</sup>. En observant simplement la configuration du site, on peut encore ajouter à cet inventaire les cas de La Molière et de Surpierre. Signalons enfin le bel exemple d'Essertines-sur-Yverdon, possession de l'évêque de Lausanne, où le château et le bourg avec «ressat»<sup>71</sup> ont tous deux disparu, à la fin du Moyen Âge sans doute, mais dont le terrain et les documents ont conservé des traces évidentes.

32



32. Site du château de Montagny-le-Corbe d'après le plan cadastral de 1821, avec ajout du fossé encore perceptible sur le terrain, ainsi que des structures imaginables par les sources écrites et les observations sur place. 1. Zone triangulaire du château à l'extrémité d'un éperon barré. On observe encore l'éminence qui a reçu la grande tour quadrangulaire, maintenant disparue. 2. Plateforme de l'ancien bourg de château abritant encore actuellement un grand ensemble rural. 3. Fossé défendant l'accès au château. 4. Cours de la Brine, au bas d'une forte pente. (ACV, GB 371/b1, fol. 40, redessiné par F. Wadsack)

### ■ Quelles dispositions pour l'agglomération «pré-savoyarde» d'Yverdon ?

– L'évocation de ces quelques exemples régionaux incite à s'interroger sur l'existence d'un bourg castral à Yverdon ; s'il avait été conçu en même temps que le château, il se serait situé dans sa proximité immédiate, à savoir sur l'actuelle place Pestalozzi. Cependant, et cela renforce l'idée qu'Amédée de Montfaucon n'a pu achever sa forteresse, ce bourg n'a jamais dû voir le jour. De plus, la majeure partie de la place était occupée par le bras de la Thièle longeant la façade occidentale du château primitif. En effet, il faut bien reconnaître que, contrairement aux exemples cités ci-dessus, nous n'en avons aucune trace, ni archéologique, ni documentaire. Avant l'arrivée des Savoie, le terme de *castrum* n'apparaît jamais pour qualifier l'occupation du site de

l'Yverdon médiévale, c'est plutôt celui de *villa* qui prévaut d'après un document de 1174<sup>72</sup>, impliquant alors une agglomération non entourée d'une enceinte. Une importante concentration humaine à Yverdon ne fait aucun doute, comme en témoigne l'utilisation de son toponyme pour désigner le lac ou la plaine jusqu'à Orbe. En 1275, la paroisse d'Yverdon, par sa richesse, se classe au troisième rang du très important décanat de Neuchâtel<sup>73</sup>, ce qui tend à signifier qu'avant l'arrivée des Savoie déjà, l'agglomération ne se limitait pas à quelques cabanes de pêcheurs.

Il faut maintenir l'idée qu'un premier habitat, contemporain voire antérieur au château de 1235, a existé près de l'embouchure du méandre occidental de la Vieille Thièle, grosso modo à l'emplacement des actuelles rues du Pré et du Collège (plan 3). Comme on l'a dit, aucune trace matérielle n'en est conservée. Les indices d'une agglomération ne sont suggérés que par les irrégularités du plan de la fondation savoyarde : en effet, les deux rues parallèles du Pré et du Collège peuvent indiquer l'axe dominant de ce premier bourg. Son existence trouverait une confirmation dans le fait que les activités publiques principales, concrétisées par des halles de marché, un four<sup>74</sup> et même une chapelle<sup>75</sup>, s'y sont concentrées avant d'émigrer à proximité du château savoyard. Ce n'est pas parce que ces trois édifices sont qualifiés de «vieux» en 1403 – ayant donc simplement été délaissés avant cette date – qu'ils doivent être antérieurs à l'arrivée des Savoie. Cependant, c'est très certainement cette chapelle que dessert Eustache, chapelain d'Yverdon, cité en 1235<sup>76</sup>. Les halles<sup>77</sup> et le four sont bien en fonction dès 1260<sup>78</sup>. S'ils existaient avant cette date, qui en retirait le bénéfice avant la prise de possession des Savoie ? Ces revenus ne sont en tout cas pas attestés, ni pour l'évêque, qui aurait joui des droits de marché, ni pour Amédée de Montfaucon, qui ne s'est pas plaint d'avoir perdu les banalités. On pourrait donc croire que ces aménagements véritablement urbains ne sont apparus qu'en 1259–1260. Mais le droit fonde-t-il les activités humaines ou au contraire en découle-t-il ? Dans le cas particulier, on penche volontiers pour la seconde hypothèse. Une concentration humaine dans la région d'Yverdon impliquait certainement une activité urbaine, artisanale et commerciale. Le compte de la châtellenie de 1266–1267 montre en tout cas qu'Amédée avait pu conserver sa part des droits de vente aux halles d'Yverdon<sup>79</sup>.

Le silence des documents, essentiellement de nature juridique, ne permet pas de conclure à l'absence d'un marché à Yverdon. Celui-ci n'a d'ailleurs jamais dû se tarir complètement durant le Haut Moyen Âge, car le site est resté de tout temps un carrefour important, ce que les apports récents de l'archéologie ne cessent de confirmer. Pierre de Savoie était intéressé à la région d'Yverdon, car son essor était déjà bien réel avant 1260 ; lui et surtout Aymon de Faucigny, son beau-père, ont même eu recours aux voies de fait contre Amédée de Montfaucon (destruction du premier château notamment) ; ils ont ensuite profité de leur position de force vis-à-vis de l'évêque afin de définir les bases contractuelles nécessaires pour accroître encore le développement de la région, en fondant la ville nouvelle.

On suivra donc l'avis de Georges Kasser : une première agglomération, située dans le secteur ouest de la ville savoyarde, dédoublait déjà l'habitat enfermé dans les murailles du *castrum* romain avant l'arrivée de Pierre de Savoie ; ses axes principaux étaient formés des rues du Vieux-Marché (rue du Collège) et du Pré, qui apparaissent comme atypiques dans le schéma zähringien qu'adoptera Pierre de Savoie pour sa ville nouvelle<sup>80</sup>. Pour l'heure, on ne possède aucune trace matérielle qui puisse être rattachée avec certitude à ce premier bourg ; peut-être Amédée, en même temps qu'il faisait édifier son château, avait-il commencé de l'entourer d'une enceinte en bois, mais rien n'en a été conservé<sup>81</sup>.

# La période savoyarde

## La prise de possession de Pierre de Savoie : implantation de la ville nouvelle dans un contexte hydrographique modifié

On a vu plus haut l'action complémentaire de Pierre de Savoie et d'Aymon de Faucigny, soutenus par les Grandson, pour leur progressive prise de possession du versant septentrional du Gros de Vaud et de la région d'Yverdon. Pierre obtient d'Aymon de Faucigny, son beau-père, en date du 20 août 1251, que celui-ci lui cède à titre de dot toutes ses possessions, obtenues depuis peu et importantes comme on l'a vu, dans la région d'Yverdon, s'en réservant cependant la jouissance jusqu'à sa mort. Celle-ci survient en 1254, mais Pierre ne peut en principe rien entreprendre de concret, car il ne détient pas encore les droits de pêche et surtout les revenus de ponts et de moulins sur le cours de la Thièle, alors entre les mains d'Amédée de Montfaucon, seigneur d'Orbe. Revendiquant certains accords passés entre le seigneur d'Orbe et Aymon de Faucigny, Pierre tente d'obtenir ces droits pour la région d'Yverdon.

L'acte d'arbitrage du 26 avril 1260 donne enfin à Pierre de Savoie le contrôle du passage sur la Thièle à son embouchure. Puis, le 27 mai, l'évêque de Lausanne, Jean de Cossonay, lui concède le droit d'instituer un marché hebdomadaire. Ces conditions étaient indispensables pour attirer une population nouvelle qui allait participer à la fondation de la ville. En majorité, elle arrive des seigneuries voisines, comme en témoignent les patronymes toponymiques qui sont encore très fréquents jusqu'à la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et qui révèlent les migrations passées. Les nouveaux habitants proviennent des villages proches de Champvent, Donneloye, Bavois, Grandson, Onnens, Baulmes, Bioley-Magnoux, Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay, Fiez-Pittet (au-dessus des Tuileries-de-Grandson), ou, plus éloignés, de Cugy, Echallens, Cheyres, Estavayer<sup>82</sup>. Déjà voulue et amorcée par Amédée de Montfaucon et également par les Grandson, l'implantation de Pierre de Savoie est particulièrement habile. En effet, elle se situe à un carrefour important, à mi-chemin entre les contreforts du Jura, que se partagent ces deux lignages, et les collines septentrionales du Gros de Vaud, occupées par les châteaux des Saint-Martin, des sires de Bioley et des Grandson-Belmont.

Yverdon et les villages environnants seront rapidement érigés en une châtelainie, qui permettra à l'autorité savoyarde d'avoir un point de chute et de mieux circonscrire l'activité des alliés (les Grandson) et des vassaux dans cette région. Yverdon servira également de base militaire pour les entreprises de Pierre et de Philippe, son successeur, dans leurs tentatives expansionnistes à l'est au détriment des Habsbourg-Kibourg. En effet, les comptes conservés de 1266–67 et de 1277–78 attestent des dépenses pour du matériel de siège construit à Yverdon, ainsi que la présence d'hommes en armes (*clientes*), qui sont acheminés par les lacs jusqu'à Morat et transportés ensuite sur les sites très disputés de Laupen et de Grasburg<sup>83</sup>. Si Pierre est victorieux à Laupen en 1267 et qu'il parvient à installer un châtelain à Grasburg et à Gümmenen, où il renforce d'ailleurs le château, son frère Philippe devra battre en retraite en 1283<sup>84</sup>.

Dès l'acte de 1260, le lieu d'Yverdon est «fermé»; ce document ne fait qu'entériner les entreprises de Pierre qui sont assurément bien avancées, commencés sans doute au moins avec le début de la belle saison de 1258<sup>85</sup>. Une enceinte provisoire était sans doute déjà construite; elle sera rapidement

remplacée par un ouvrage en maçonnerie<sup>86</sup>. En même temps que le tracé de l'enceinte a été décidé, on a dû fixer également le parcellaire, encore lisible aujourd'hui, sur le modèle des villes zähringiennes avec ses trois rues principales dans un tracé toujours conservé<sup>87</sup>. Les créations du nouveau bief des moulins à l'ouest de la ville et surtout d'un chenal navigable en 1279 ont dû quelque peu tarir le débit de la Vieille Thièle à l'est, ce qui a sans doute permis le comblement du bras passant à l'ouest du château. Les travaux visant à agrandir la surface exondée du site et à prévenir les inondations sont bien attestés. L'enceinte a défini la surface définitive que la ville voulait se donner alors ; outre sa fonction défensive évidente, elle était amenée à prévenir le travail d'érosion des rivières et à servir de digue par grosses eaux. Pour éviter l'inondation par les portes de ville, les rues sont surélevées par les corvées au moyen de charrois de sable<sup>88</sup>. Les écuries comtales vis-à-vis du château, au nord, ont été édifiées sur un terrain qu'il a fallu gagner sur l'eau<sup>89</sup> (plan 5). L'implantation du château et de ses dépendances a formé l'ensemble du front oriental de la ville contre la rive gauche de la Vieille Thièle, contrôlant ainsi de chaque côté la porte de la ville dite «de Clendy» et le pont qui la précédait. Avant la création des canaux occidentaux, le château commandait en outre la seule voie navigable en direction d'Orbe. Outre leur fonction commerciale première, les halles édifiées<sup>90</sup> par Pierre de Savoie, sur un marché peut-être préexistant, ont assuré la présence et le contrôle comtal sur le flanc occidental de la ville, non loin de la porte dite plus tard des Boucheries, formant de ce côté-ci une sorte de pendant au château.

L'acte d'arbitrage du 26 avril 1260 exigeait de Pierre de Savoie qu'il laissât libre la circulation fluviale jusqu'à Orbe. On a évoqué plus haut les moulins édifiés en 1261 et en 1266–1267. Ces installations ont respecté cette décision, avec la construction de canaux avec écluses pour permettre aux bateaux de franchir l'obstacle des moulins. En 1270–1271, sous Philippe de Savoie, Simon, l'exploitant des viviers à poissons («poissines»), est chargé de travaux aux moulins et de créer un nouveau canal. Les travaux ont dû être considérables, car, outre les 60 livres payées par le châtelain d'Yverdon, l'entrepreneur reçoit encore 13 livres prélevées sur les comptes de Chillon<sup>91</sup>. Enfin en 1279, des travaux très importants ont encore lieu. Pour la première fois un foulon est attesté ; il est alors en construction. Les moulins sont déplacés et on met un grand soin à édifier une nouvelle écluse<sup>92</sup>, faisant même appel à un spécialiste parisien, peut-être ce Guionet, maître maçon, qui s'occupe des moulins<sup>93</sup>. Un nouveau canal est creusé par Gérard d'Oygne pour les bateaux qui veulent se rendre à Orbe. Celui-ci mesure 1500 mètres environ<sup>94</sup>. Si, à la suite de Georges Kasser, on l'identifie avec le bras occidental inférieur de la Thièle, soit le fossé Bruant<sup>95</sup>, ce qui paraît certain, les travaux de cette année-là pourraient attester la création du Saut, grosso modo à l'endroit où le représentent les plans de 1699 (cf. fig. II-23). Ces nouveaux moulins lui seraient proches, sans doute s'agit-il des moulins neufs attestés en 1343 comme point limite des franchises, lequel est localisé en 1379 à l'endroit où le fossé Bruant fait un saut<sup>96</sup> et encore figuré au même lieu sur les plans du XVIIIe siècle (alors que les moulins n'y sont plus, depuis 1536 en tout cas). Le canal de 1279 devait recevoir les eaux du Mujon qui, primitivement, limitait à l'est le secteur de «Cheminet». En Cheminet, les cordons littoraux III et IV avaient permis l'aménagement d'une grande partie des jardins cultivables de la ville, disposés contre le fossé de «Franche-Roue», sans doute creusé entre les deux cordons afin de drainer les eaux de pluie dans le Mujon<sup>97</sup>.

Cette énumération quelque peu fastidieuse n'a d'autre but que de mettre en évidence l'extrême mobilité de l'hydrographie yverdonnoise, que les hommes ne maîtrisent qu'avec peine, obligés sans cesse d'adapter leurs

installations aux caprices des cours de la Thièle. Au contraire de ceux qui leur sont antérieurs, en tout état de cause impossibles à localiser, les travaux de 1279, avec la création du fossé Bruant et du saut, pourraient être à l'origine de la configuration des Thièles représentée sur les plans de 1699. Dès cette date, la Vieille Thièle a perdu de son importance, rendant la position du château désormais quelque peu caduque dans sa fonction de contrôle de la navigation fluviale, dénoncée en 1260 par Amédée de Montfaucon.

## La construction du château sous Pierre et Philippe de Savoie (1259–1285)

■ **Main d'œuvre, organisation et progression du chantier d'après les sources comptables.** – Dès 1259, le château (fig. I-33) est élevé en étapes rapprochées par plusieurs équipes de maçons et de tailleurs de pierre, dont le travail est dirigé par les architectes Jean et Jacques, son fils. Pierre Mainier représente le maître de l'ouvrage, il organise le travail. Sa tâche à Yverdon s'insère dans un programme général de fortification du Pays de Vaud et du Chablais, soutien «logistique» indispensable à Pierre de Savoie et expression d'un pouvoir sans cesse croissant, pour assurer sa politique d'inféodation progressive de ces deux contrées.

Le compte de Pierre Mainier, inséré dans ceux de Chillon, courant du premier mai 1261 au 4 mars 1262, montre que les quatre tours et les quatre courtines extérieures du château sont dressées, mais pas encore achevées. Les travaux entrepris cette année-là consistent essentiellement à élever le gros œuvre maçonné. On ne sait d'où provient la molasse; elle a certainement été extraite dans les contreforts du Gros-de-Vaud, que ce soit dans la région d'Yvonand ou dans les environs de Suchy. Lac et rivières fournissent le sable et les graviers en abondance, peut-être prélevés justement sur le tracé des nouveaux canaux qu'il faut créer. La chaux est achetée; Pierre Mainier en acquiert 5738 muids cette année-là. Il en faut en effet de fortes quantités pour les murs essentiellement en blocage tenu par les parements de molasse. Le blocage est formé de moellons et de boulets de rivière jetés dans un bain de mortier grossier, formé de sable à gros grains lié à la chaux; une bonne part des pierres ont dû être récupérées de la démolition du château antérieur. Le document relate également la fin des opérations de terrassement, d'excavation et de fondations, qui ont été entreprises auparavant mais dont on n'a pas conservé de trace comptable. En effet, on plante encore les pieux de chêne qui vont recevoir le soubassement de la tour nord<sup>98</sup> et on termine les fosses de fondation des courtines qui descendent au-dessous du niveau des eaux de la Thièle, puisqu'il faut évacuer celles-ci, tout cela pour 47 livres 6 sous et 11 deniers<sup>99</sup>. En tout cas à l'ouest et au nord, peut-être à l'est, les courtines du château d'Amédée de Montfaucon seront conservées pour retenir la cour intérieure surélevée certainement par les déblais des fosses de fondation. Il en ira de même de la partie basse de l'ancienne tour circulaire dont la probable fonction de citerne a pu être maintenue. À côté de ce qui en a peut-être été récupéré pour le blocage des maçonneries, la démolition du premier château permettra de surélever de 1,50 à 2 m le niveau du sol des caves, pour les maintenir à sec d'une part, et pour opposer un obstacle supplémentaire à un ennemi qui aurait voulu s'introduire dans l'édifice en pratiquant la sape au pied des courtines d'autre part.

L'élévation des tours et des courtines avance rapidement: Hudric de Ferreres et ses associés sont chargés de la construction de la grande tour. Ils atteignent cette année-là le niveau d'entrée à plus de 12 m du sol, puisque les charpentiers y installent déjà deux planchers sur poutres et le pont-levis d'accès. Sur les 176 livres qui lui sont promises pour la grande tour, Hudric de Ferreres en touche 113; pour 147 livres 18 sous et 7 deniers, Pierre Coton<sup>100</sup>, lui, édifie la tour ouest qui est «du côté de la Thièle»; sa tâche comporte certainement la réalisation de la courtine sud. Il ne reçoit cette année-là que 63 livres; que l'équipe de Coton ait peu avancé n'étonne guère, car aucun plancher intermédiaire n'est posé dans cette tour, au contraire des autres. 149 livres et 4 sous sont nécessaires à Guillaume de Saint-Antoine, Jean d'Evian et Guillaume du Pas pour élever la tour nord, nommée «tour du côté de la ville», appelée aussi à partir de 1395 «tour du côté du marché». Leur contrat comprend également la construction des amorces des courtines nord et ouest sur une hauteur de 14 m<sup>101</sup>; ils toucheront 108 livres. Enfin, Aymon de La Sarraz élève pour 84 livres 17 sous et 4 deniers la courtine orientale, d'une tour à l'autre; il reçoit 27 livres et 5 sous. Le maître maçon Martin et son associé Dudin édifient pour 213 livres 12 sous et 11 deniers la tour orientale dite «du pont» ainsi que les courtines nord et ouest, ce qui complète l'entreprise de l'équipe travaillant à la tour nord. Ils touchent 118 livres. Cette tour reçoit la première poutraison, au niveau de la cour.

Quelques commentaires sur ces sommes et ce qu'elles représentaient réellement, car leur interprétation n'est pas aisée: les sommes de 147 et 149 livres peuvent être estimées suffisantes à la mise en œuvre de la totalité des maçonneries des deux tours secondaires. Les exemples qui suivent devraient en convaincre. Cette même année, Pierre Mainier fait exécuter par le maître maçon François la tour circulaire de Saillon pour le prix, converti en monnaie lausannoise, de 240 livres. Quoique complètement circulaire, ses dimensions sont pratiquement identiques à celles des trois tours secondaires d'Yverdon ( $\varnothing = 10$  m;  $h = 20$  m, soit 70 pieds exigés par Pierre Mainier), alors que la tour de Saxon (voir p. 104) s'apparente à la grande tour (hauteur d'origine 10 toises, soit sans doute 90 pieds – 25,2 m) pour laquelle les frères Gilles et Tassin de Saint-Georges reçoivent 200 livres mauricoises, soit 283 livres lausannoises<sup>102</sup>. En 1274–1275, le comte Philippe de Savoie fait lever la grande tour de Châtel-Argent en val d'Aoste; l'entrepreneur Humbert de Bard est payé 128 livres viennoises, soit 96 livres lausannoises<sup>103</sup>. Ses dimensions sont toutefois plus restreintes ( $\varnothing = 8,5$  m;  $h = 16$  m). Il n'est évidemment pas possible d'établir un rapport simple entre le gabarit de ces tours et leur coût, ce qu'il pouvait paraître raisonnable de tenter car elles sont très proches dans les détails et présentent en gros les mêmes difficultés de réalisation. Les différences se situent assurément dans la nature des matériaux et leur transport, tributaire de l'éloignement des carrières, tous facteurs qu'il est impossible d'évaluer. Les carrières des châteaux de montagne étaient assurément plus proches du site à construire, mais cet avantage devait être compensé par un acheminement plus pénible à cause du relief. À Yverdon, l'avantage du transport par voie d'eau n'était pas négligeable. La relative faiblesse des montants consacrés aux tours secondaires peut encore s'expliquer par l'achat de la chaux comptée à part et fournie par le comte, alors qu'elle paraît à la charge de l'entrepreneur à Saillon et à Saxon.

L'équipe chargée de la tour nord ne doit pas construire les courtines adjacentes sur une longueur de 14 m comme on l'a cru jusqu'ici, mais au contraire réaliser l'amorce de celles-ci contre la tour sur une hauteur de cette dimension pour ne pas à avoir à dresser le parement de la tour sur la surface de contact. Cela a également permis de lier les maçonneries de la tour et celles de la courtine dans le but de donner plus de solidité et de cohésion à l'en-

semble<sup>104</sup>. Sur la base de quelque 150 livres pour chacune des tours secondaires, on peut raisonnablement se demander si les 176 livres prévues dans le contrat d'Hudric de Ferreres pour la grande tour ont été suffisantes. On en doute: le contrat s'est bien limité à la moitié inférieure jusqu'au niveau de l'entrée, soit à la hauteur du retrait encore visible. En effet, les tours secondaires ont représenté le charriage de 3730 tonnes<sup>105</sup> de matériaux et la taille de 308 m<sup>3</sup> de parement; la grande tour pèse 6200 tonnes contenues dans 392 m<sup>3</sup> de pierres taillées<sup>106</sup>, de la molasse à l'intérieur mais du grès coquillier et du tuf, plus difficiles à travailler, à l'extérieur. Cette dernière tour, en comparant les masses nécessaires, aurait dû coûter environ 250 livres. Mainier n'en prévoyait pas le paiement total, qui devait sans doute être complété par les revenus directs de la châtelainie. Pour une raison que nous ignorons, la construction de la grande tour a bien été interrompue jusqu'en 1276. C'est Philippe de Savoie qui en a décidé l'achèvement. Comme on le verra, cela aurait été une des dernières réalisations de Jacques de Saint-Georges avant son départ pour le Pays de Galles.

On constate également que les 213 livres ne pouvaient suffire au paiement d'une tour et des deux courtines nord et ouest. Si l'on admet que les 84 livres payées par Mainier aient été suffisantes à la réalisation de la courtine orientale, il en aurait fallu 66 pour la courtine nord et au moins 180 (resp. 95 et 75) pour l'orientale et la méridionale, plus massives. Le solde a donc certainement été prélevé sur les revenus de la châtelainie d'Yverdon; il a financé le complément pour les deux courtines nord et ouest – peut-être terminées par l'équipe de Pierre Aubert – de même que la totalité de la courtine sud, non mentionnée chez Mainier. Ce dernier aurait dû déboursier une somme estimée à 247 livres, honorées en plusieurs annuités, ce qui était tout à fait imaginable sur la base d'un revenu annuel de la châtelainie situé autour de 300 livres<sup>107</sup>. Pour l'ensemble des quatre courtines et des quatre tours, la mise en œuvre de la maçonnerie est évaluée à 1050 livres environ. En supposant qu'il y ait eu deux manœuvres pour un maçon, cela représenterait 10300 journées de maçon à 1 sou et 20600 journées de manœuvre à 6 deniers. Au 4 mars 1262, Mainier a payé 429 livres; son compte qui recouvre dix mois a dû permettre 250 jours ouvrables. On ne sait si l'hiver a été rigoureux, mais cette saison dure généralement moins longtemps que ce ne sera le cas lors du petit âge glaciaire (fin XIVe–XVIIIe siècles); cela aurait représenté une quinzaine de maçons et une trentaine de manœuvres en permanence sur le chantier; avec les paiements complémentaires assurés par le châtelain, on peut évaluer que la moitié de l'édifice était construite à cette date, avec un effectif total qui aurait pu se situer autour de 60 à 80 personnes.

Ces données ne sont évidemment qu'un ordre de grandeur. On postule en effet que Pierre de Savoie n'a rien payé pour les matériaux proprement dits, tirés de son domaine direct qui était alors suffisamment vaste dans la contrée d'Yverdon. Le mode de paiement «à la tâche» ne permet pas de déterminer l'importance relative des transports, compris dans ces prix, et de l'activité de chacun des secteurs du métier (extraction et taille de la pierre, façon des bois de construction et d'échafaudage, extraction du sable et des matériaux du blocage, construction des murs, achat et entretien des outils, des moyens de levage, de cordages, etc.). En outre, les corvées ne semblent avoir joué qu'un rôle très secondaire puisque, d'après le compte de 1266–67, le comte ne bénéficiait dans la châtelainie d'Yverdon que de 24 charrois<sup>108</sup>. La somme de 1050 livres comprend essentiellement la réalisation de l'enveloppe défensive en maçonnerie<sup>109</sup>. Dans cette première phase du chantier, les travaux de charpenterie se limitent aux seuls solivages intermédiaires. Aucun charpentier n'est nommé dans le compte de Pierre Mainier, peut-être chacune des équipes qui ont œuvré au château en comportait-elle un ou plusieurs.

On ne sait rien des toitures, certainement provisoires en un premier temps (*falsum tectum*) et de toute façon pas encore commencées dans la période considérée par le compte de Mainier. Celles-ci ont sans doute été réalisées au gré de l'achèvement des corps de logis, apparus plus tardivement, dont les sources comptables, très lacunaires pour les années 1260–1300, ne donnent qu'un aperçu très partiel (qu'on présente ci-dessous) et ne permettent pas d'en évaluer le coût.

Les dimensions générales que l'on a voulu donner au château sont des multiples de la dizaine de pieds, ce qui tend à confirmer la valeur du pied savoyard à 0,28 m. En faisant abstraction des fondations non visibles, on a décidé d'élever les courtines à 50 pieds (14 m), les tours secondaires à 70 (19,6 m) et la grande tour à 100 pieds (28 m). D'une tour à l'autre, les petits côtés du rectangle ont été fixés à 100 pieds (28 m), les grands à 130 (36,4 m). Le diamètre des tours est la moitié de leur hauteur.

Les travaux ont dû se poursuivre sous la direction de Jean et de son fils Jacques de Saint-Georges, mais malheureusement les comptes n'ont pas été conservés. En 1266–1267, le gros œuvre des tours secondaires est levé puisque les charpentiers confectionnent les volets de siège pour chacune d'elles, ajourée de huit baies-créneaux en son couronnement. L'équipe du maçon Pierre Aubert, chargée de terminer la courtine nord, a pris du retard car le châtelain la met en demeure de l'achever «à la hauteur et de l'épaisseur des autres» sous peine de saisie de ses biens. Ce fait prouve qu'un programme et un calendrier précis ont été établis; il montre aussi que l'équipe incriminée n'est plus celle qui a reçu le contrat de la courtine nord en 1261, ce qui tend à démontrer que la première n'avait pas pour mission de la réaliser complètement vu la faible somme prévue par Pierre Mainier. Les récentes investigations archéologiques ont montré qu'il restait alors à édifier le parapet du chemin de ronde, avec ses baies-créneaux<sup>110</sup>. Sans que les documents précisent quoi que ce soit, la courtine orientale a dû aussi être interrompue à mi-hauteur, comme les constats archéologiques le suggèrent<sup>111</sup>.

À l'intérieur des courtines, la construction des corps de logis progresse également. Leurs façades intérieures, pas obligatoirement en maçonnerie, ne prennent pas forcément place sur les structures maçonnées qui définissent les celliers et retiennent le terre-plein de la cour intérieure, assurément réalisé dès l'origine<sup>112</sup>. Les corps de logis n'ont pas encore l'ampleur de ceux d'aujourd'hui, hérités de la reconstruction consécutive aux guerres de Bourgogne, et leur aspect était bien différent. Ils sont surtout l'œuvre, non de maçons, mais de charpentiers. En 1266–1267, les ailes nord et peut-être orientale ne paraissent pas construites; seul le bâtiment sud renfermant la *camera domini* semble achevé. Outre la couverture des écuries et une toiture provisoire au-dessus du cellier occidental<sup>113</sup>, les charpentiers Berthelet l'Anglais et Guillaume d'Oiselay sont chargés d'édifier sur ce dernier pour 140 livres un vaste corps de logis contre la courtine ouest sur toute sa longueur, d'une tour à l'autre. Il abritera deux *aulae*, l'une sur l'autre. L'édifice n'est pas prévu en maçonnerie mais entièrement en bois et on y souhaite une charpente couverte de bardeaux mais qui puisse, le cas échéant, aussi recevoir une couverture en tuiles. Il mesurera 42 pieds de largeur (11,76 m) et sa façade sur cour s'élèvera jusqu'à la hauteur du couronnement des courtines. Le châtelain Rodolphe de Moudon achète 120 fortes poutres de chêne de 14 pieds (3,92 m) de longueur et d'une section carrée de 28 cm. Elles devaient supporter, au-dessus du cellier, un plafond terré formant le sol de la future *aula*. On imagine qu'elles ont reposé sur deux supports longitudinaux placés à chaque tiers de la largeur de l'*aula*<sup>114</sup>. Si un paiement de 13 livres (qui par ailleurs ont certainement rénuméré la réfection de toitures) peut attester de l'amorce des travaux, les observations archéologiques incitent à penser que cette *aula* n'a jamais vu le jour. En tout cas, le

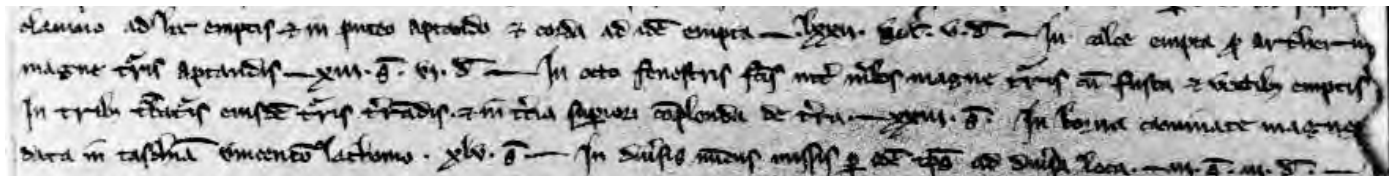


cellier n'a pas été élargi et a toujours dû être limité par la courtine du premier château. Si tel n'avait pas été le cas, un fort mur aurait été construit pour contenir le terre-plein de la cour intérieure. Celui-ci n'est pas apparu lors de l'excavation de 1943 et aucun indice de ses prolongements au nord et au sud n'a surgi dans la campagne d'investigation menée dans les caves en 1994–1995. Il reste possible que l'élargissement du cellier n'ait pas été prévu. En effet, les poutres de 14 pieds, avec un seul support médian, se seraient adaptées à la largeur définie par la courtine du premier château. La façade aurait donc reposé sur le terre-plein même de la cour.

En 1271, les travaux qu'atteste la comptabilité conservée montrent que le projet de 1266–1267 a été abandonné, sans doute à cause de la fin des campagnes agressives menées par la Savoie contre les Habsbourg dès la mort de Pierre de Savoie et l'avènement de son frère Philippe<sup>115</sup>. La façade de la nouvelle *aula* est construite en maçonnerie par Vincent le Picard sur le bord oriental d'un énorme massif qui a enrobé les restes peu stables de la courtine du premier château (cf. fig. 15). La construction de ce massif n'est pas attestée par les documents; il remonte certainement aux premiers travaux de 1260. Le mur de façade sur cour est ajouré de deux fenêtres et équipé d'une armoire murale intérieure pour lesquelles on pose la serrurerie; ces éléments n'ont pas été conservés. Le texte précise encore que la hauteur de cette façade était de 1,5 toise (3,78 m), inférieure même à l'élévation de l'*aula* actuelle<sup>116</sup>. C'est un indice supplémentaire démontrant que ce corps de logis ne comportait qu'un niveau sur cour; il a été recouvert par un toit en appentis de faible pente. Confirmant encore l'impression que les corps d'habitation étaient moins élevés qu'aujourd'hui, les textes parlent de la « maison basse du château »<sup>117</sup>. La cuisine n'est mentionnée pour la première fois qu'en 1278–1279. Il s'agit de la rénover pour la venue du comte<sup>118</sup>. La grande tour (fig. 34) a atteint sa hauteur totale en 1277, sinon à l'automne 1276 déjà, d'après les analyses dendrochronologiques des bois liés à cette étape<sup>119</sup>. En 1278–1279, on achève de « terrer » le solivage supérieur, à savoir de disposer une importante épaisseur (env. 50 cm) de « tout venant » qui sert essentiellement de protection en cas d'incendie des toits. Le parapet du chemin de



35



ronde est équipé de huit «fenêtres», des archères en fait. Le maçon Vincent le Picard, à qui on peut attribuer la surélévation de la tour, répare les archères des niveaux inférieurs (fig. 35) et achève le conduit de la cheminée de l'étage habitable, dont la hotte n'a jamais été réalisée<sup>120</sup>.

Hors du château, contre le mur oriental de la ville, au nord de la porte (plan 5), on réalise les écuries en 1266–1267, après avoir exondé le terrain destiné à les supporter. On ne sait qui est chargé de la construction, qui a sans doute été payée par un autre compte que celui du châtelain. Outre la surélévation du terrain, ce dernier ne paie que la couverture du toit, comme on l'a vu plus haut. En 1270–1271, les écuries subissent une inondation, qui nécessite encore une surélévation de leur sol<sup>121</sup>. Durant tout le Moyen Âge et encore pendant la période bernoise, les écuries ont occupé cet emplacement. Elles ont été constamment entretenues et ont subi de nombreuses transformations. Relevons ici qu'il s'agit à l'origine d'un bâtiment essentiellement en bois.

Et voilà, présentées dans leurs grandes lignes, les principales étapes de la construction du château, telles qu'elles sont suggérées par les documents,

34. Château d'Yverdon, grande tour, vue de l'est. Remarquer les restes d'une gargouille au niveau de la coursière, ainsi que l'emplacement des supports du grand hourd. Le retrait de la maçonnerie indique l'interruption du chantier entre 1266 et 1275. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

35. Extrait du compte, rendu par le châtelain Aynard de Gleyre (propriétaire d'une des maisons fortes situées à l'ouest de la ville?) pour 1278–1279 attestant les travaux aux fenêtres et archères de la grande tour. (AST, SR, inv. 70, fol 205, m. 1, D. de Raemy)

dans leur exceptionnelle richesse, mais aussi dans ce qu'ils ont d'imprécis et surtout d'incomplet. Sur un plan qui n'a pratiquement pas été modifié, l'élévation des tours et des courtines n'a que peu varié. En revanche, les sources écrites mettent en évidence des corps de logis moins importants qu'actuellement, disposant d'un seul niveau sur la cour; de plus, leur configuration n'est pas la même qu'aujourd'hui: ils ne s'étendent pas forcément sur toute la surface des celliers, qui eux, en revanche, ont reçu leur gabarit actuel dès l'origine.

## Le château sous la baronnie de Vaud (1285–1359)

À la mort de Philippe de Savoie, ses deux neveux Louis et Amédée peuvent prétendre à l'intégralité de l'héritage. Ils parviennent à un accord: Amédée garde le titre de comte et hérite en particulier de la Savoie et du Chablais. Son frère Louis se crée dans les terres vaudoises un apanage indépendant, que les historiens ont appelé la baronnie de Vaud. Il obtient en possession directe les anciennes châtelanies savoyardes de Moudon, Romont, Yverdon, les Clées, Bioley–Magnoux, Rue et Cudrefin, avec divers fiefs compris entre l'Aubonne et la Veveyse. Pour asseoir ses positions, en particulier face à l'évêque de Lausanne, Louis fonde en 1286–1287 la ville et le château de Morges: évoluant dans l'orbite française, entouré de nobles bressans et bugistes, ce seigneur n'était pas dépourvu de moyens, qui ont certainement eu aussi leur incidence à Yverdon. En revanche, les grands feudataires vaudois, comme les Grandson, les Cossonay ou les Aubonne, sont restés dans la dépendance directe de la Maison de Savoie, tout en s'opposant à elle et en s'alliant avec l'évêque de Lausanne (conflits de 1293). La fin du XIII<sup>e</sup> siècle est assurément une période troublée: cela se reflète d'ailleurs dans la construction d'ordre militaire, bien plus importante que ce qu'on a imaginé jusqu'ici<sup>122</sup>. Dans le nord du canton, et représentant une menace potentielle pour Yverdon, les diverses branches des Grandson renforcent particulièrement leurs forteresses. Jacques de Grandson-Belmont remanie considérablement le château de Belmont dès 1275 en y édifiant notamment une grande tour circulaire<sup>123</sup>. Les Champvent reconstruisent leur château dans les années 1290, lequel prend la forme d'un «carré savoyard». À Grandson même, Othon I<sup>er</sup> agrandit considérablement la forteresse romane de ses aïeux, en deux étapes. La première est celle du «carré savoyard» entre 1277 et 1281, la seconde se situe dans les années 1280 avec les deux tours semi-circulaires construites du côté du bourg de Grandson.

### 1280–1323: explosion de la construction castrale

La fin du règne de Philippe de Savoie (1280–1285) et surtout celui d'Amédée V (1285–1323) sont très fortement marqués par des conflits aigus. Bernard Andenmatten<sup>124</sup> observe que le caractère belliqueux d'Amédée V a frappé les mémoires: le *Fasciculus temporis*, seule chronique du XIV<sup>e</sup> siècle concernant la région lémanique, relève que le comte a régné 38 ans et soutenu 32 sièges, *cum ingeniis et machinis*<sup>125</sup>. C'est depuis le bailliage du Chablais qu'Amédée V lance ses opérations militaires. Les constructions militaires, tenant compte des techniques de siège de l'époque, ont alors été très nombreuses et ne touchent pas que la région d'Yverdon. Sans parler des créations et des agrandissements

urbains, signalons encore pour le reste du Pays de Vaud et pour le Chablais valaisan les travaux de fortification suivants, afin d'en suggérer immédiatement toute l'ampleur, et sur lesquels nous reviendrons.

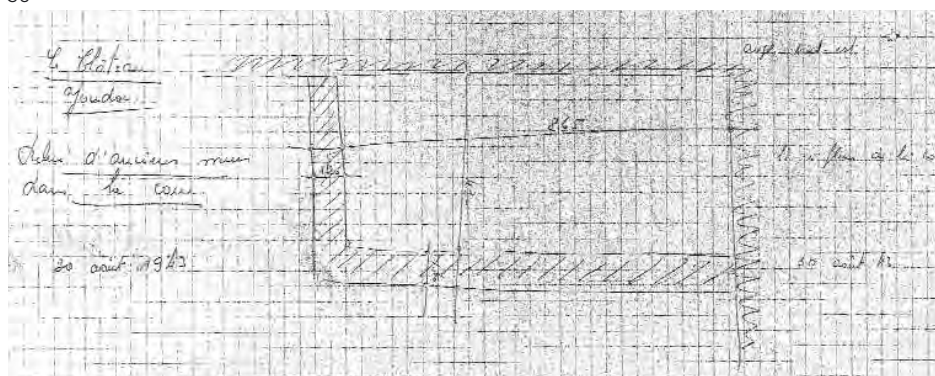
Le château de Romont a peut-être reçu de nouveaux corps de logis à la fin du XIIIe siècle, qui a vu la surélévation de la tour «à Boyer». Afin de renforcer sa position à l'est des terres épiscopales, Philippe est aussi l'initiateur du château de La Tour-de-Peilz dès 1282, chantier qui sera repris par Amédée V. Ces deux comtes modifieront fortement Chillon. À l'ouest des terres épiscopales, c'est Louis qui affirme sa position avec la fondation de Morges en 1286. De son côté, l'évêque Guillaume de Champvent affermit sa présence, d'une part dans la vallée de la Broye avec le remaniement de Lucens, par la construction d'une tour circulaire en 1275–1278, et d'autre part à Bulle, lorsqu'il édifie durant la même période le château quadrangulaire vers 1291–1293, qu'on rajeunit donc, contre l'avis de Louis Blondel ou de Roland Flückiger<sup>126</sup>.

Tout en évoluant dans la sphère d'influence des Savoie ou de l'évêque, mais en cherchant également à affirmer leur indépendance, les lignages vaudois tentent également de renforcer leur position. Signalons ici le château de Chenaux à Estavayer, vers 1285–1292 sous Pierre et Guillaume d'Estavayer; la tour circulaire de Montagny-les-Monts, que Louis Blondel place à la fin du XIIIe siècle, pourrait être attribuée à Guillaume Ier de Montagny, édifiée dans les années 1280<sup>127</sup>. La tour circulaire du château d'Oron, qu'il faut peut-être rajeunir<sup>128</sup>, pourrait également être datée de cette période. En revanche, à l'époque de Philippe de Savoie déjà, le château de Gruyères aurait reçu sa tour circulaire dès 1272<sup>129</sup> et les Thoire et Villars construisent le château de Coppet avant 1284, de plan quadrangulaire flanqué d'une tour circulaire et d'une autre rectangulaire; ces seigneurs édifient également le château de Saint-Cergues en 1299<sup>130</sup>. Enfin, en même temps qu'ils fondent une ville neuve, les Cossonay se dotent d'une grande tour circulaire avec ses dépendances à l'Isle dès 1292. Il n'en reste plus rien mais elle est connue par quelques textes<sup>131</sup>.

En Chablais valaisan, Philippe de Savoie fait construire la grande tour de Saxon, fonctionnant comme un verrou dans la vallée du Rhône avec Saillon vis-à-vis. L'évêque de Sion, Pierre d'Oron, réplique avec Martigny en 1281, en édifiant autour de la grande tour circulaire de 1270 un ample et très fort château-donjon.

À l'égal de Morges certainement, le château d'Yverdon a revêtu non seulement une importance stratégique mais encore résidentielle au nord de l'apanage des seigneurs de Vaud, ce que tend à confirmer le terme de *pala-tium* qui le qualifie en 1305<sup>132</sup>. Ces derniers embellissent les corps de logis en les rendant mieux habitables. Ainsi faut-il leur attribuer l'édification de la chapelle, mentionnée pour la première fois le 3 mars 1294, lorsque, à l'intérieur de celle-ci, Hugues de Bonvillars, homme lige du seigneur de Grandson, prête hommage à Louis de Savoie pour divers biens situés sur les dîmes de

36



**36.** Château d'Yverdon, cour intérieure. Relevé sommaire réalisé le 30 août 1943, au début des travaux d'excavation. Ce document donne les dimensions précises de la partie saillante de la chapelle dans la cour intérieure, assurément construite postérieurement aux ailes primitives est et sud. L'espace de la chapelle primitive au-delà du mur actuel oriental est de 4,30 m de profondeur pour une largeur de 8,65 m hors-tout (distance qui correspond à l'éloignement de la tour par rapport au mur du corps de logis sud, pris sur la tangente parallèle audit mur); épaisseur du mur gouttereau nord, reposant sans doute en partie sur la tour: 1,20 m; épaisseur du mur occidental: 1,60 m, sans doute pour permettre l'insertion d'un portail monumental (voir fig. 98). Ce document a été déposé aux Archives des Monuments historiques par Pierre Margot, qui a mal interprété ces murs, croyant que le relevé était incorrect. Il pensait qu'il s'agissait plutôt de la cage d'escalier au sud-ouest. (ACV, AMH, Yverdon 387, A190/1, A 21975/4, R. Gindroz)



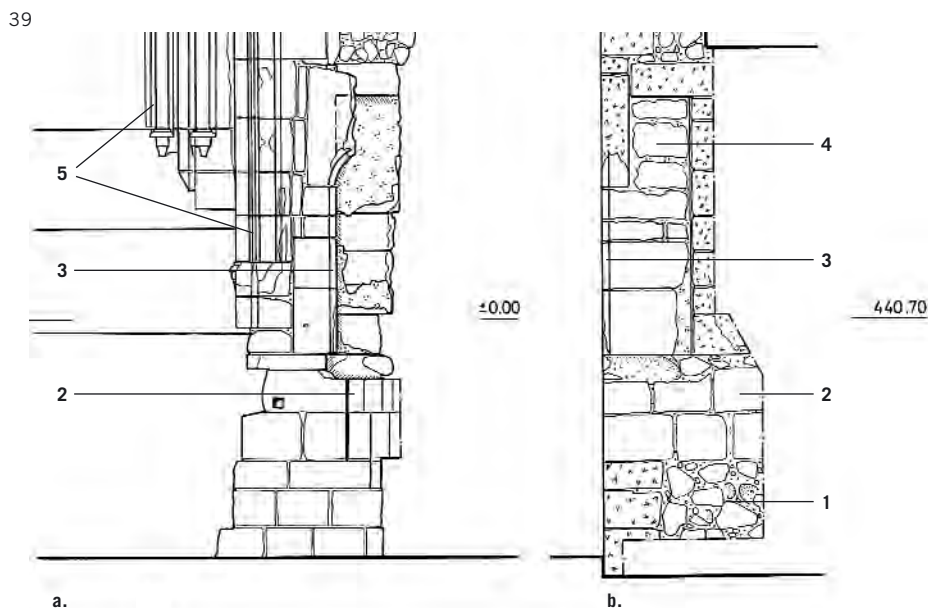
37. Château d'Yverdon, cellier sud [005]. Restes du contrefort renforçant l'angle sud-ouest de la chapelle, appuyé contre le mur primitif soutenant la cour intérieure. Etat en 1994. (Fibbi-Aeppli)

38. Château d'Yverdon, chapelle [126]. Restes d'une armoire murale surmontant un vestige de fenêtre à coussiège. À gauche de ces structures, on devine les montants de la grande verrière. Etat en 1981. (Fibbi-Aeppli)

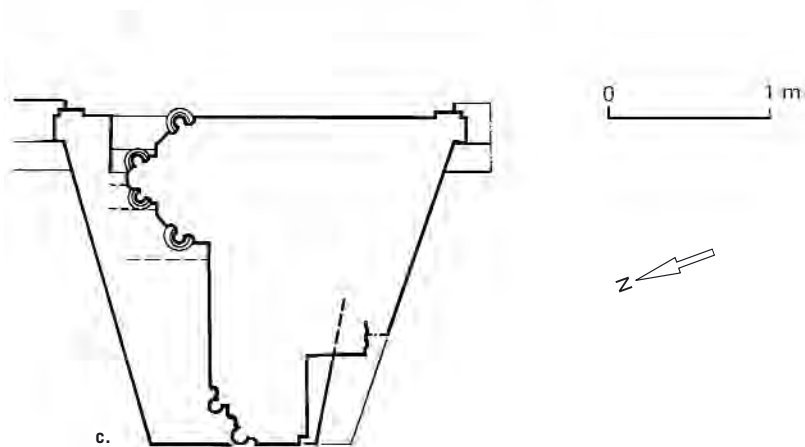
Marsens<sup>133</sup>. De même largeur qu'actuellement, elle était à l'origine plus allongée de 4,30 m<sup>134</sup>. La partie saillante dans la cour reposait sur deux murs qui sont venus s'appuyer contre les maçonneries soutenant les corps de logis sud et est; leur caractère tardif est prouvé par le fait que leur démolition en 1943 n'a pas entraîné d'arrachement dans ces maçonneries, à en juger par une photo qui les montre. Le mur nord de la chapelle devait en outre reposer en partie sur les restes de la tour circulaire. Ces structures peu fondées (fig. 36), simplement posées sur le remblai de la cour intérieure<sup>135</sup>, ont nécessité le renforcement de l'angle sud-ouest de la chapelle par un contrefort placé à l'intérieur du corps de logis sud, dont les parties basses sont encore visibles dans la cave [005] (fig. 37). Le pendant au nord-ouest était sans doute moins nécessaire grâce aux restes de la tour primitive. Que la chapelle ait résulté d'une modification de l'aile orientale est encore prouvé par l'insertion, dans la courtine, de la grande verrière accompagnée d'une armoire murale, qui ont supprimé une fenêtre à coussiège, dont on a retrouvé un montant (fig. 38 et 39, voir plans 11 et 24). La maçonnerie originale ayant été très perturbée dans ce secteur par des percements plus tardifs, on ne sait si la baie de la chapelle a entraîné la démolition de la courtine plus ancienne ajourée de fenêtres à coussièges ou si au contraire il y a eu un changement de projet en cours d'élévation de celle-ci. Dans cette dernière hypothèse, il y aurait eu une interruption assez longue du chantier, car la baie, par son décor et sa modénature, ne saurait être antérieure aux années 1290<sup>136</sup>. Dans les deux cas, l'édification de la chapelle a signifié l'achèvement de l'élévation de la courtine, qui n'avait peut-être pas été terminée<sup>137</sup>.

On attribuerait à Louis de Savoie un éventuel remaniement du troisième niveau de la tour nord, situé à la hauteur du chemin de ronde des courtines. Cet étage présente en effet les restes d'une belle cheminée aux corbeaux ornés de feuillages très découpés dont l'équivalent est observable dans des édifices de la fin du XIIIe siècle<sup>138</sup> et du début du siècle suivant (fig. 40). Pour le reste, il est très difficile d'évaluer l'intervention de Louis, car les tours et les corps de logis ont été complètement transformés après les guerres de Bourgogne, ce qui a fait disparaître la quasi totalité du décor original. On lui attribuera encore l'aile orientale; en tout cas, la *stupha*, que l'on situe à cet endroit, à côté de la chapelle et de plain-pied sur la cour intérieure, est citée pour la première fois en 1337. Le 5 février de cette année y est signé un traité de paix entre les ennemis de toujours, le comte Rodolphe de Neuchâtel et Pierre de Grandson, sous les auspices de comte Aymon de Savoie, et sous l'arbitrage de Louis de Savoie et de l'évêque de Lausanne, Jean de Rossillon<sup>139</sup>. L'acte est passé en présence de témoins importants puisqu'on y note les seigneurs d'Oron, de Blonay, de Châtillon, de Dizy, de Clairmont, d'Aarberg et de Jean de Chalon-Arly.

Si les seigneurs de Vaud ont en outre probablement agrandi le corps de logis sud au détriment de la cour de la grande tour<sup>140</sup>, la chapelle et le 3e étage de la tour nord sont actuellement les seuls mais riches restes de cette époque. Ils permettent de mettre en évidence que le château a été l'objet de soins particuliers, qui ont développé principalement l'aspect résidentiel. Les seigneurs de Vaud y ont séjourné souvent, beaucoup plus fréquemment que les comtes et ducs de Savoie par la suite. Ils y ont réglé des affaires importantes et reçu les plus hauts dignitaires de Savoie et des domaines limitrophes. Jusqu'ici, on a peut-être minimisé l'importance de leurs entreprises au château, ce qui s'explique par les graves lacunes documentaires dont souffre cette période. Ainsi, l'image de la forteresse, évolutive certes et de plus en plus précise, que livre la comptabilité savoyarde entre 1359 et 1536, met indirectement en évidence ces modifications, car on perçoit alors, dans les aménagements intérieurs surtout, un château bien différent de ce que livraient les sources de la fin du XIIIe siècle.



40. Château d'Yverdon, tour nord [214]. Console sculptée ayant soutenu la hotte d'une grande cheminée monumentale. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)



39. Château d'Yverdon, chapelle [126], baie primitive et armoire murale dans la courtine orientale. a. Vue vers l'est, b. Coupe vers le nord, c. Plan. 1. Arrachement du coussiège de la fenêtre primitive. 2. Reste du montant nord de la fenêtre primitive. 3. Encadrement de l'armoire murale sommé d'un arc en plein cintre. 4. Niche de l'armoire, recouvert d'enduit. 5. Bases des colonnettes de la grande verrière de la chapelle. (AAM, H. Kellenberger, F. Wadsack)

## Le château de retour dans le domaine savoyard direct (1359–1536)

En 1352, Catherine, fille de Louis II de Vaud, épousa le comte de Namur. Celui-ci, du consentement de sa femme, reçut les hommages des vassaux et feudataires du Pays de Vaud en divers lieux et notamment au château d'Yverdon. La noblesse de la région se rendit à Yverdon et les cérémonies de l'hommage se déroulèrent sur la place de la ville devant la chapelle Notre-Dame et au château dans l'*aula*, dans la chambre du seigneur et dans la cour près du puits<sup>141</sup>. À cet endroit également, Guillaume de Namur et son épouse confirmèrent les franchises de la commune d'Yverdon et reçurent le serment de fidélité des bourgeois de la ville en échange<sup>142</sup>. Guillaume de Namur vendit ses droits au comte de Savoie, qui redevint dès 1359, et jusqu'en 1536, le souverain direct de tout le Pays de Vaud.

Durant cette période, le château fut surtout un instrument administratif et militaire, ce qui permit aux Savoie de gérer leur châtellenie d'Yverdon. Sans toutefois présenter l'hégémonie qu'implique un Etat moderne, vu l'imbrication extrême des droits et des propriétés, une châtellenie savoyarde couvrait un territoire dont la superficie équivalait en gros à la taille d'un district

actuel. Les droits de la Maison de Savoie et les revenus, en nature pour la plupart, qui lui étaient associés, furent exercés et perçus par des fonctionnaires représentant l'autorité comtale, le châtelain et son lieutenant qui résidaient, mais pas toujours, au château. Les villages où le comte de Savoie détenait des droits importants et dépendant du châtelain d'Yverdon se situaient surtout sur les premiers contreforts du Gros-de-Vaud, d'une part au sud de la ville, avec Gressy, Suchy, Essertines, Corcelles-sur-Chavornay, Chavornay, Bavois, Le Coudray-sur-Bavois, d'autre part à l'est, avec Clendy, Cheseaux, Pomy, Cuarny, Cronay, Donneloye et Molondin.

Avec ce retour sous la souveraineté savoyarde directe, la châtelainie d'Yverdon revint sous le contrôle de l'administration centrale, désormais fixée à Chambéry. On a conservé la comptabilité, qui donne de précieux renseignements sur l'entretien et les transformations dont le château a été l'objet entre 1359 et 1536. Un peu plus de cent années comptables sont parvenues jusqu'à nous. S'ils livrent de précieuses indications, ces comptes sont néanmoins lacunaires, particulièrement dès les années 1470 et au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi d'importants travaux peuvent échapper au chercheur. Jusqu'aux guerres de Bourgogne, les dispositions intérieures du château ne furent guère modifiées. On relève seulement l'agrandissement de l'aile orientale pour l'aménagement d'une chambre chauffée (la *stupha*) en 1389–1390, proche du puits. On s'est surtout ingénié à maintenir l'édifice en parfait état en réparant fréquemment ses toitures et toutes ses parties charpentées. L'aspect militaire et défensif a toujours été l'objet de soins particuliers, dans les périodes d'instabilité surtout. Les travaux de maçonnerie ont essentiellement touché les murs d'enceinte extérieurs comme les braies et les contrescarpes des fossés, sans cesse minés par les eaux de la Thièle.

Dès 1360 et jusqu'à la fin du siècle, le Pays de Vaud traversa des temps troublés. À périodes répétées jusqu'en 1390, la région fut menacée par les incursions des «grandes compagnies», soldats désœuvrés qui pillèrent l'est de la France surtout, avatars de la guerre de Cent Ans. Puis la mort du comte Rouge, Amédée VII, survenue le 1<sup>er</sup> novembre 1391, concrétisa un climat d'insécurité, où défenseurs et adversaires du poète et preux chevalier Othon III de Grandson, seigneur de Sainte-Croix, intriguèrent et s'affrontèrent. Ces luttes partisans à la cour de Savoie ont trouvé leur écho dans le Pays de Vaud, qui fut lui aussi divisé. Soutenues par les villes vaudoises fidèles à la Savoie, représentées par les Estavayer et les Gruyère, hostiles aux Grandson, les châtelainies de Chillon, d'Yverdon et des Clées organisèrent des expéditions pour mettre le siège devant le château de Sainte-Croix en 1393 et 1394, mais sans succès<sup>143</sup>.

Dans ce contexte, le château d'Yverdon est maintenu en état de défense. En 1365–1366, toutes les baies-crènaux sont munies de volets de siège, «cela pour la défense du château contre les méchantes compagnies qui se trouvaient paraît-il, près de la patrie»<sup>144</sup>. En 1373, les mêmes dangers exigent le renforcement de la garnison pendant une durée de 11 semaines. Cette garde, habituellement très restreinte (un à deux hommes en plus du châtelain et de son lieutenant), est complétée par un contingent de huit hommes venus de Morat<sup>145</sup>. En 1375, le châtelain d'Yverdon paie des guets pour surveiller les frontières afin de prévenir les incursions d'écorceurs anglais; il est de plus chargé par le comte de se procurer deux canons, l'un devant être livré à Lausanne, l'autre restant sans doute à Yverdon, pour la défense du château. Ces pièces sont fournies par l'évêque de Bâle et des bateliers vont les quérir à Nidau<sup>146</sup>. À la suite d'un grave incendie (intentionnel dans ce contexte troublé?) qui a endommagé la ville et le château, la majeure partie des toitures sont reconstruites entre 1379 et 1382. En 1388–1389, le château est équipé de deux autres canons en fer<sup>147</sup>. L'ingénieur militaire et maître des œuvres du

comte, Jacques de Moudon, ordonne la réfection des murs de braies ainsi que la remise en état de toutes les maçonneries déficientes du château; il fait procéder à de nombreux rejointoiements et crépissages des façades<sup>148</sup>. Diverses mentions, toutes situées dans les temps troublés (1391–1398) qui ont suivi la mort d'Amédée VII, mettent en évidence la variété des dépenses nécessaires pour rendre le château en état de supporter un siège. Du 2 avril au 11 août 1392, on ordonne une garnison supplémentaire de deux «gardes en la porte dou chastel et que nul n'y entroit ouz chastel si n'est cogneu»<sup>149</sup>. En 1394–1395, on réaménage une écurie à l'intérieur du château, dans les celliers de l'aile nord probablement, accessible par la poterne basse ouverte dans la courtine occidentale, destinée à mettre les chevaux en sécurité car celles de l'extérieur, près de la porte de Clendy, étaient plus vulnérables. Cette année-là, on reconstruit encore les hourds charpentés qui ceignent les couronnements des tours<sup>150</sup>. En 1395–1397, sept grandes échelles sont acquises. Elles permettent assurément d'accéder aux charpentes des tours et des corps de bâtiment. Cet achat est complété par une grande quantité de pierres placées sur les coursières pour servir de projectiles<sup>151</sup>. Les temps perturbés du début du règne d'Amédée VIII, assombris non seulement par les compagnies mais également par un conflit assez dur avec Berne, expliquent la présence de nombreux canons au château, au nombre de 18 en 1408, de 9 en 1423<sup>152</sup>.

Le duel judiciaire de Bourg-en-Bresse du 7 août 1397 permet au comte Amédée VIII de rassembler tous ses vassaux et d'affirmer son pouvoir. Durant les années qui suivent, Amédée VIII renforce sa position dans le Pays de Vaud, tant par des contacts personnels plus étroits, que par l'établissement de nouvelles reconnaissances, visant à fixer clairement l'ensemble de ses droits et possessions. De Noël 1398 à mi-février 1399, Amédée VIII séjourne au château d'Yverdon et confirme les franchises de la ville, en échange d'argent et du serment de fidélité des bourgeois. Ce séjour a nécessité de nombreux travaux qui mettent alors en évidence la fonction résidentielle de l'édifice. Avec la chapelle, ce sont essentiellement les appartements privés dans l'aile sud et la grande salle dans l'aile ouest qui sont remis en état, notamment leur plafond. Quelques brèches dans les murs et dans les cheminées sont colmatées avec un muid de chaux. En quelques jours, les charpentiers confectionnent un ameublement fruste, fait de lits, de buffets et de tables accompagnées de bancs et de tabourets. Dans l'*aula*, les tables étaient probablement disposées en «U», les bancs n'étant placés que d'un côté, contre les parois de la salle. Ce genre d'aménagement est attesté au château de Chambéry en 1370<sup>153</sup>. Amédée VIII dort dans la *camera domini* et son épouse dans la pièce voisine, à l'est de cette dernière. Louis de Savoie, de la branche Piémont-Achaïe, lui, est logé dans la tour ouest, dont on répare le plancher ou le plafond au moyen de quatre planches. Depuis Yverdon, Amédée VIII gère son Etat. Avec les subsides demandés aux communes vaudoises, Amédée entreprend le rachat du Faucigny. Plusieurs messagers et ambassades partent d'Yverdon dans des directions aussi diverses que Chambéry, Montmélian, Montluel, Miribel, Pont-de-Veyle, la Bresse, Fribourg, Romont, Vevey, Dijon ou même Paris. Il faut engager des guides pour ne pas se perdre dans le Jura enneigé. On ne sait si la suite de la cour et la domesticité, peut-être une trentaine de personnes, logent au château. Le trésorier général, Pierre Andrevet, favorise en tout cas l'économie régionale en achetant surtout des textiles aux drapiers d'Yverdon pour la confection de livrées destinées à l'oiseleur de la cour et à son valet. Le cuisinier de la cour, François de Serraval, occupe les cuisines. Ses services sont appréciés puisqu'il reçoit une robe, tout comme son chambrier (valet de chambre) Jean Blanc. Le barbier Perinet est gratifié de 7 écus. Lors des repas ou des moments de détente, l'*aula* s'emplit des lais et autres virelais de Robert, le ménétrier d'Allemagne, et de trois

autres ménétriers de Payerne qui sont accompagnés d'un trompette. Le trésorier verse 5 sous et 8 écus d'or au jeune Amédée pour lui permettre de jouer au bloquet<sup>154</sup>.

C'est le seul séjour d'importance bien attesté qu'un comte ou qu'un duc de Savoie ait passé à Yverdon. Par la suite, Amédée VIII et ses successeurs n'y séjournent plus, préférant les bords du Léman, en particulier Thonon et Ripaille, Genève et le château de Morges. Sans qu'il y ait des constructions véritablement nouvelles, le château est toujours soigneusement entretenu durant toute la première moitié du XVe siècle. Cette attention, voulue par Amédée, a été le fait d'un nouveau *magister operum* nommé en 1417 pour le Pays de Vaud et pour le Chablais, le charpentier, peut-être genevois mais habitant Lausanne, Aymonet Corniaux. Jusqu'à sa mort survenue au début de 1453, il sillonne inlassablement ces deux bailliages pour maintenir en état tous les bâtiments comtaux, en particulier les châteaux. Dès que le travail est complexe à réaliser, il joue le rôle d'un véritable architecte, indiquant le mode de faire et dressant les devis, qui sont rarement dépassés<sup>155</sup>. Par la suite, les travaux se font plus rares, si l'on excepte ceux réalisés sur l'avis d'Humbert Engojoz, commissaire délégué par l'administration savoyarde pour remettre en état les constructions ducales qui, visiblement, en avaient bien besoin. Cette attention moins soutenue portée au château semble coïncider avec la cession en 1455 de la baronnie de Vaud et de la Bresse par le duc Louis Ier à son fils Amédée en fief, à titre de garantie financière pour son mariage avec Yolande de Valois, sœur du futur Louis XI. Les comptes des années 1470 à 1478 ont malheureusement disparu; de ce fait, on ne connaît pas l'ampleur des travaux qui ont certainement renforcé le château dans les années 1474 et 1475, induits par le contexte des guerres de Bourgogne.



# Les aspects militaires et défensifs du château

Le château est avant tout un édifice militaire. De ce fait, il est le symbole du pouvoir de celui qui le possède. Il a marqué l'ascendant de l'autorité du comte sur celle de la ville, puisque ses tours commandaient non seulement ses courtines, mais aussi les enceintes de la ville et l'un de ses accès, la porte de Clendy (plan 5). Il permettait également de se protéger, que ce soit des dangers de l'extérieur, ou des rébellions qu'auraient pu tenter les habitants du bourg qui lui était annexé. Ce fut d'ailleurs une constante, les bourgeois de la ville cherchèrent de tout temps à arracher des parcelles de ce pouvoir à leur souverain, afin de gagner une autonomie économique et politique la plus large possible. Cette opposition entre la ville et le château se prolongea jusqu'en 1804, voire 1838. Que la ville ait fini par acquérir la vieille forteresse ne fut en fait que l'aboutissement d'un processus où le château avait vu ses défenses périphériques peu à peu grignotées. L'évolution des conceptions militaires et défensives a progressivement sanctionné le caractère désuet du «donjon» médiéval, qui ne matérialisait plus comme avant la suprématie du souverain. En revanche, moyennant des adaptations successives, qui pourtant ne le modifièrent jamais radicalement, ce qui en prouve ses qualités exceptionnelles, le château d'Yverdon protégea très longtemps, puisque durant la seconde guerre mondiale encore, on construisit un abri de défense aérienne passive dans sa cour intérieure; celui-ci fut inauguré le 11 mai 1945, soit trois jours après la capitulation du troisième Reich, qui signifiait la fin de la seconde guerre mondiale!

■ **Le site** – Le cordon littoral IV n'émerge que de deux à trois mètres au-dessus du niveau du lac. Autour tout est eaux, marais et prés humides. Le terrain ne commence à monter qu'à l'est de Clendy, avec les premières pentes du Montélaz et du Gros de Vaud et qu'à partir des collines de Chamblon et de Montagny. Le site d'Yverdon et de sa contrée est une plaine. Impossible donc de profiter d'une véritable hauteur qui permette de commander et qui rende l'approche du château difficile. En revanche, le lac et les cours d'eau seront des alliés précieux pour la protection du château et du bourg.

■ **L'eau** – On l'a vu, les deux bras est et sud de la Thièle (plan 3) existaient sans doute déjà au moment de la construction du château, ce que suggèrent les dispositions de la forteresse d'Amédée de Montfaucon<sup>156</sup>. La création d'un important canal pour les moulins à l'ouest de la ville a entraîné le comblement du bras passant à l'ouest du premier château, et à terme, sans doute avec un mouvement naturel des sables et des alluvions, l'assèchement du bras sud au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>157</sup>. Ce bras est encore navigable au XV<sup>e</sup> siècle, car c'est par là qu'on déplace la galère comtale construite en 1410 pour la mettre à l'abri à proximité de la grande tour. En 1424, elle se trouve toujours sur la rive gauche<sup>158</sup>. Visiblement, ce cours d'eau tend à s'ensabler. En 1473, en échange de la protection qu'elle doit offrir en temps de guerre, la ville met à contribution la population appartenant au «ressort» d'Yverdon afin de «curer» la Thièle derrière le château<sup>159</sup>. En 1582, l'autorité bernoise entreprend à son tour un important travail d'excavation dans les fossés pour lutter contre leur remblayage naturel afin qu'ils soient à nouveau inondés «d'une Thièle à l'autre». Cependant, le bras sud doit déjà être en partie à sec puisqu'il faut également

creuser «derrière le château» pour que l'eau puisse à nouveau entourer complètement la forteresse. Ce sont là les derniers travaux visant à conserver cette ceinture humide car, dès 1615, le bras sud sera déplacé à l'avant d'un rempart bastionné, formant un simple fossé humide.

Si les cours d'eau sont d'abord utilisés comme moyen de défense, ils peuvent aussi faciliter l'approche de l'ennemi, en particulier depuis le lac. Pour prévenir cela, les accès fluviaux qui conduisent aux ports – à celui de l'hôpital à l'ouest de la ville et à celui de la Plaine vis-à-vis du château à l'est – sont fermés par des estacades, sous forme de pilotis, munies en leur centre de grands portails charpentés à claire-voie, les *tornafols*. S'ils ne sont mentionnés pour la première fois qu'en 1394, ils ont dû faire partie de la défense du château et de la ville dès le XIIIe siècle. Ils sont clos par de fortes chaînes en fer et un cadenas. Fréquemment endommagés par les crues, ils doivent être constamment entretenus<sup>160</sup>. Si ceux qui défendent l'accès depuis le lac sont bien attestés, il est moins certain que leur pendant ait existé en amont, pour prévenir les invasions depuis les marais. Mais il est évident que par temps de fort gel, les rivières ne remplissent plus leur fonction protectrice. Ainsi à la veille de Noël 1447, lorsque la Savoie est en conflit avec les Fribourgeois, les Yverdonnois doivent rompre la glace des cours d'eau «autour d'Yverdon» pour assurer la défense de la ville<sup>161</sup>. En janvier 1476, l'armée de Jacques de Romont a certainement tiré profit du gel pour pénétrer en force dans la ville, alors occupée par les troupes suisses.

■ **Espaces de dégagement** – *À l'ouest: de l'esplanade à la place publique* – Comme le château n'est pas sur une hauteur, ses défenseurs ne peuvent bénéficier d'une vue plongeante qui permette de bien surveiller les abords immédiats, en particulier les rues du bourg proche. Si, à l'époque romane, on laisse l'habitat s'installer tout près du château (bourgs de château), on assiste durant la seconde moitié du XIIIe siècle à son éloignement pour mieux isoler la forteresse afin d'obliger l'ennemi à avancer à découvert. Ainsi à Grandson, le bourg primitif au pied du château est progressivement désaffecté dès la fermeture de l'ensemble de la bourgade par une enceinte plus vaste vers la fin du XIIIe siècle. Cette désaffectation est encouragée par un prix des toises plus élevé que dans les autres parties du bourg nouvellement protégé (6 deniers au lieu de 2 en 1416–1417)<sup>162</sup>. Le bourg du château devient alors surtout un bourg refuge, aménageable seulement en temps de guerre et bien protégé par la proximité immédiate de la forteresse. À La Tour-de-Peilz, on assiste à un phénomène semblable. De 1282 à 1288, les comtes Philippe et Amédée agrandissent l'ancienne forteresse romane des sires de La Tour et créent une ville neuve qu'ils ferment d'une muraille. Cela a certainement entraîné l'abandon du bourg primitif, à proximité immédiate du château, transformé alors en verger, soit une zone de dégagement par rapport au château. Dans les deux cas de Grandson et de La Tour-de-Peilz<sup>163</sup>, tant les indices sur le site que les documents écrits attestent bien le caractère protégé et antérieur de ces bourgs de château par rapport aux créations urbaines plus récentes. À Yverdon, on l'a vu, Amédée de Montfaucon n'a pas eu l'occasion d'installer un véritable bourg à proximité du château; l'habitat se concentrait sur le rivage du cours occidental de la Thièle.

L'actuelle place Pestalozzi, *la Place* au Moyen Âge, devenue peu à peu le creuset de toutes les activités urbaines et publiques, était à l'origine un espace sans construction servant d'esplanade défensive pour le château. Toutefois, les murs de la ville ont été bordés de maisons très tôt et jusque très près de la forteresse. Au sud, une étroite ruelle menant à une poterne dans le mur d'enceinte sépare en 1403 les fossés-lices du château de la maison d'Humbert d'Estavayer, alias Menfrey, sur une vaste parcelle large de 8 toises (20 m) côté

rue, où s'installeront plus tard les halles. Auparavant et dès son apparition, cette maison appartenait aux changeurs lombards. Les Estavayer l'ont en effet achetée à Vuiet Rotondo, de Chieri, et à Guillaume Persenda<sup>164</sup>. Leur venue à Yverdon a certainement été encouragée par les comtes de Savoie et il n'est pas étonnant qu'ils se soient établis près du château, comme à La Tour-de-Peilz et à Morges. Vis-à-vis, au nord, les maisons s'étendent jusqu'aux écuries comtales. De même qu'à Morges dès 1286, la Place s'inscrit dans une création d'ensemble manifestement uniforme où l'on a voulu isoler le château de la ville, dont les activités publiques sont à l'origine surtout concentrées à l'ouest. Comme on l'a vu, ce n'est que progressivement qu'elle deviendra place urbaine, avec la construction de la chapelle Notre-Dame au début du XIV<sup>e</sup> siècle et l'installation des marchés à la même époque. Lorsqu'en 1469, la ville voudra construire ses halles près du château, elle devra obtenir l'accord de l'autorité savoyarde<sup>165</sup>, quand bien même elle était propriétaire des parcelles Menfrey depuis 1461 déjà. Cela démontre que les comtes de Savoie avaient voulu sciemment laisser la place libre de constructions.

*À l'est: du plain-château à la Plaine* – C'est également afin de laisser le château dégagé à l'est que la rue de la Plaine (fig. 41) a été conçue si large à son départ, pour s'amincir progressivement vers l'extrémité orientale de la crête du cordon littoral IV. Sa largeur plaide pour son ancienneté, car elle contribue à ce dégagement du château que les comtes de Savoie ont voulu à l'origine. Le terme de *Plaine*, provenant de *planus*, est lié à la morphologie du château lorsqu'on parle de *planum castrum*; cela définit dans ce cas la basse-cour du château. La Plaine d'Yverdon, sans être assimilée à une avant-cour de château, pourrait évoquer tout de même le rôle défensif que ce secteur a été appelé à jouer par rapport à la forteresse savoyarde. La première mention d'habitations à la Plaine apparaît déjà en 1311<sup>166</sup>. Lors de la mise en défense du château en 1535–1536, on démolit les édifices trop proches et qui empêchent le contrôle sur la rue, à savoir les boucheries dans le prolongement du pont de la Plaine et la chapelle Saint-Nicolas sur le port de la Plaine<sup>167</sup>.

41



41. Faubourg de la Plaine dans les années 1880, photographié de la grande tour du château. Au centre, la tour-horloge édiflée en 1709. (Musée d'Yverdon)

*Au sud et au nord: des environs non bâtis* – Sur le flanc sud, au-delà de la Thièle, il n'existait aucune construction «foraine». Les prés et marais, possession comtale, étaient affermés pour leur fauche ou leur aménagement en jardins potagers, les *jordils*<sup>168</sup>. Du château, on y accédait par une poterne ouverte dans les braies méridionales<sup>169</sup>. Les Bernois y aménagèrent un rempart bastionné



42. Yverdon, front occidental des écuries médiévales du château, dans l'axe de l'actuelle rue du Casino. Vue prise de l'angle de l'actuel café du Château, en direction du sud-est. La façade est ponctuée de deux imposants contreforts dont la fonction n'est pas précisée. Ils soutenaient sans doute un couvert ou une galerie. Etat lors des fouilles conduites en 1989. (Fibbi-Aeppli).

43. Yverdon, front occidental des écuries médiévales du château, détail montrant le contrefort oriental, vue en direction du nord-est. Etat en 1989. Le parement est formé de blocs de molasse taillés à la laie brettée. L'angle est abattu d'un chanfrein terminé par un congé pyramidal très proche de ce que l'on observe dans les encadrements marquant les fenêtres de l'*aula* ou des cuisines du château. (Fibbi-Aeppli)

en 1615 et il faut attendre 1804 pour que l'ensemble du secteur entre le front sud de la ville et l'actuelle rue des Jordils soit subdivisé en parcelles et vendu aux propriétaires de la rue du Four. Au nord, sur la face de l'entrée, la place de la ville se prolonge jusqu'à la porte de Clendy ou de la Plaine. Elle dessert les écuries du château (fig. 42 et 43), mais il reste possible que le front nord des maisons de la Place ne se soit pas autant étendu vers l'est qu'actuellement. En particulier, la parcelle occupée maintenant par l'ancien Casino (café du Château), en possession du souverain savoyard puis de Berne, semble exempte de construction jusqu'en 1629, année où l'on bâtit «les greniers en face du château».

■ **Les fossés** – Si le cours des deux Thièles faisait office de fossés sur les faces du château tournées vers l'extérieur, il a fallu en aménager du côté de la ville. Leur largeur est de 14 m environ à l'ouest et de 11,50 m dans le secteur de l'entrée, mais il est en revanche plus malaisé de se prononcer sur leur profondeur primitive (plans 5 et 31); elle ne semble pas excéder la fondation du mur de contrescarpe qui a été repéré à la cote 432,50 m. Ainsi, par rapport au niveau actuel de la place, surélevée en 1907 encore lors de son repavage complet, le fossé accusait une profondeur de 2,50 m environ. Avec le régime des eaux antérieur à l'abaissement du niveau des lacs de 1878–1880, même à la période où elles sont à leur plus haute cote depuis le dernier millénaire, ce fossé ne devait être que très temporairement inondé<sup>170</sup>. Les documents ne donnent d'ailleurs aucune preuve qu'il l'ait jamais été. Comme le mur de contrescarpe qui le définit est parfois désigné par le terme de «braies», cela conforterait l'idée que les fossés sont secs et fonctionnent comme des lices<sup>171</sup>. Ils le sont bien en 1569, puisqu'il s'agit de creuser dans leur fond une lunette pour évacuer les eaux de la fontaine octogonale que la ville fait alors édifier<sup>172</sup>. Les travaux de 1582–1583 entrepris par les Bernois viseront à donner plus de profondeur à ces fossés, sinon à les immerger à nouveau<sup>173</sup>. Les murs de ville venant s'accrocher aux tours (fig. 44) devaient être percés au moins d'une conduite pour permettre à l'eau de circuler. Relevons encore que le fossé occidental reçoit sans doute dès l'origine les eaux pluviales de la cour intérieure et des toits donnant sur celle-ci par une canalisation qui traverse les celliers<sup>174</sup>. Probablement non loin du secteur de l'entrée, une porte s'ouvrait dans le mur de contrescarpe du fossé nord, porte qui est soigneusement verrouillée en temps de guerre<sup>175</sup>.

Les fossés et leur mur de contrescarpe sont jugés indispensables à la défense du château, surtout en temps de guerre. En 1530 par exemple, lorsque Yverdon renforce sa protection pour se prévenir des attaques des Bernois, le capitaine Philippe de Bellegarde refuse l'autorisation aux bourgeois de la ville de démolir le mur et de combler le fossé pour agrandir la place du marché. Il faudra attendre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle pour assister à leur disparition progressive.

■ **Les braies** – Le château médiéval, au-delà de l'aspect imposant et inquiétant qu'il suggère de prime abord, est tout de même vulnérable. Il est véritablement emmaillotté par une enceinte extérieure que l'on appelle les braies, référence vestimentaire très explicite au Moyen Âge, plus estompée aujourd'hui. Ainsi que l'impact de cette appellation, la réalité matérielle des braies nous échappe aujourd'hui car elles ont souvent disparu ou été transformées en simples murs de jardin ou de terrasse, ce qui en efface leur importance originale qu'on va essayer de suggérer ici. Privé de ses braies, un château médiéval prête directement ses flancs à la sape ou à l'escalade (échelade). À Yverdon, elles ont en plus pour fonction de lui garder les pieds au sec, en contenant le cours des deux Thièles. Ainsi, au début de 1408, leur écroulement partiel contraint le châtelain à payer une garde spéciale pendant 22

jours, en période de tension avec les Bernois et les Fribourgeois<sup>176</sup>. En 1497, le maître des œuvres du duc de Savoie, le charpentier Mermet Bonvespres, chargé d'effacer les dommages causés par les guerres de Bourgogne, en explicite bien leur importance, lorsqu'il charge le maître maçon d'Orbe, Pierre Badaz, de les reconstruire : «parce que la brèche permet un accès plus facile et qu'on ne peut se tenir en sécurité dans le château»<sup>177</sup>. Dans le cadre du renforcement généralisé des places fortes savoyardes pour se protéger des «grandes compagnies», l'effort est essentiellement porté sur la création (à Morges par exemple) ou le renforcement des braies, non seulement celles du château mais également dans notre cas celles de la ville bordant la rue du Four<sup>178</sup>. Les dépenses les plus fortes engagées dans ce contexte pour le château d'Yverdon sont consacrées à leur consolidation et surtout à leur surélévation, passant par endroits par une reconstruction complète. Côté ville, ces travaux touchent également les murs de contrescarpe des fossés qui jouent aussi le rôle d'une braie, on l'a vu<sup>179</sup>. En 1391, les braies du côté de la Plaine sont encore doublées par une palissade en fortes planches de chêne que l'on fiche en terre au moyen d'un «mouton» et qui sont tenues l'une à l'autre par des chevilles de fer<sup>180</sup> (plan 29).

Edifiées dès 1261 par le maçon Hudric de Ferreres, les braies extérieures ont été l'objet de nombreuses reconstructions, partielles ou complètes, à la suite des dégâts causés par la Thièle<sup>181</sup>. Elles s'étendent sur les côtés est et sud du château, là où l'enceinte de la ville ne peut le protéger. À l'origine, comme par la suite d'ailleurs, leur valeur défensive était plus marquée que les murs de contrescarpe des fossés intérieurs. Leur tracé, bien connu par les plans de Willading et de Treytorrens (fig. XII-45), a été confirmé par les fragments mis au jour au sud de la grande tour et contre le parement de cette dernière en face de la Plaine<sup>182</sup> (plan 17). Dans ce dernier cas, ces vestiges témoignent que le tracé du mur de braie était exactement à l'emplacement du mur actuel de la terrasse. Les comptes en rapportent les multiples réparations et permettent ainsi d'en saisir l'aspect général. Comme le château lui-même, elles étaient bâties sur une fondation formée de pilotis disposés les uns contre les autres. Leur base, souvent sapée par les eaux, est non seulement reconstituée en sous-œuvre, mais consolidée en 1371 par un «charmur», un empierrement horizontal large de 2 m environ<sup>183</sup>. Le mur lui-même, épais de 1,4 m en fondation, présente un talus extérieur qui l'amincit à 1 m environ. Sa hauteur, en tout cas lorsqu'il est reconstruit en 1497, est de 6,50 m environ ; au sud, son couronnement est équipé sans doute d'un chemin de ronde muni d'un parapet crénelé qu'il s'agit de réparer cette année-là en même temps qu'on y perce une seconde canonnière, doublant celle qui existe déjà dans l'angle à l'extrémité sud-est<sup>184</sup>. Il n'est jamais fait mention de tours de flanquement, en particulier à l'extrémité sud de ces braies. On parle seulement d'angle ou de coin (*quadro, cornu*). Les tours, connues par la documentation bernoise, n'ont été édifiées qu'en 1536–1539. Il s'agit de tours d'artillerie<sup>185</sup>.

■ **Les lices** – Les lices ne sont jamais explicitement évoquées dans les sources, car elles sont implicitement incluses dans l'existence de braies. Il s'agit de l'espace de circulation situé entre les courtines du château et les murs de braies ; il est destiné avant tout aux défenseurs qui peuvent évoluer rapidement à l'extérieur de l'édifice, protégés par les braies. Les lices reçoivent aussi des annexes utiles à la vie quotidienne telles qu'un poulailler, une porcherie ou un pigeonier. Elles contribuent de plus à l'agrément du maître des lieux lorsque, suffisamment vastes et disposées en terrasses, elles sont aménagées en jardins comme à Grandson ou à Oron. De même qu'à Morges, les lices méridionales du château d'Yverdon ont certainement abrité un jardin d'agrément sous les seigneurs de Vaud<sup>186</sup>. On y accédait depuis le château par la poterne



44. Yverdon, parement extérieur du mur de ville venant s'appuyer contre la tour ouest du château (à droite). Un moyen appareil de calcaire bien taillé forme le parement. Comme cela était le cas pour le château, le mur repose sur un radier formé de poutres de chêne, lui-même soutenu par des pieux enfoncés dans le sol meuble de sables et de graviers. Ces bois ont été datés par dendrochronologie des environs de 1366. Cela témoigne d'une reconstruction du mur de ville dans ce secteur certainement. Une nouvelle réfection importante interviendra en 1605–1607. Un pieu retrouvé à l'avant de ce parement a été abattu après 1252 et serait un témoin de la construction de l'enceinte primitive. Etat en 1988. (Fibbi-Aeppli, LRD88/R2164)

ouverte dans le niveau inférieur de la cour de la grande tour; il en reste quelques traces dans la cave [020]<sup>187</sup>. Il était prévu à l'origine de relier les lices orientales à la cour d'entrée par une porte dont l'arc en plein cintre est conservé dans le parement extérieur de la courtine, à proximité de la tour orientale. L'existence de cette porte est confirmée par l'absence de latrines desservant la tour de ce côté. Cependant à l'intérieur, le parement de molasse, lié au pan coupé de la tour, ne montre aucune trace des parties basses de cette ouverture<sup>188</sup> (plan 11). On imagine qu'elle a dû être abandonnée très tôt et remplacée par celle située à l'autre extrémité de la courtine, ouvrant dans la cour de la grande tour<sup>189</sup>. Elle a condamné le conduit des latrines desservant l'étage d'entrée de la grande tour<sup>190</sup>. Avec la porte ouvrant dans la courtine sud<sup>191</sup>, elle permettait une liaison rapide entre les deux lices. Si l'ennemi réussissait à occuper les lices, on se repliait rapidement dans la cour de la grande tour et de là, la défense continuait depuis les celliers, en communication avec la première. Dans son niveau inférieur, cette cour peut être considérée comme une véritable plaque tournante. Du côté de la ville, l'accès aux fossés/lices se faisait depuis une poterne située au bas de la courtine occidentale, à peu près en son centre, à la place d'une archère. Elle n'est jamais directement attestée, mais c'est par elle certainement que les chevaux accédaient à l'écurie, réaménagée en 1394–1395 dans les caves occidentales<sup>192</sup>. On y arrivait aussi depuis la porte basse de l'entrée au château, placée dans le mur de contrescarpe<sup>193</sup>.

Les braies et les contrescarpes du fossé étaient, elles aussi, percées de poternes qui permettaient à la défense de s'avancer encore à l'extérieur du château. En temps de paix, leurs vantaux ne sont pas entretenus; parfois, ils sont même enlevés et réemployés à d'autres usages. À la première alerte, ils sont réinstallés. La poterne des lices méridionales donnait dans les jardins situés derrière le château et la ville. Celle de la contrescarpe du fossé s'ouvrait dans la partie orientale de la Place et enfin celle des braies orientales était placée au pied de la tour des Gardes, non loin de la porte et du pont de la ville (plan 29). Cette dernière permettait à la défense de contrôler tout l'extérieur du flanc oriental de la ville, ainsi que l'étendue des rives du lac au nord. Sans que l'on sache ce qu'il en était aux périodes antérieures, ce secteur est aménagé en tout cas en véritables lices avec mur de braies au moment où la ville munit son enceinte de tours saillantes, dès le tout début du XVe siècle. Au nord de la tour-porte de la Plaine, peu après la création de celle-ci, la lice, qui joue aussi le rôle d'une digue protectrice, est en cours d'aménagement en 1450–1451<sup>194</sup>. Au sud, et allant buter contre la tour du château et la poterne de sa braie, elle est en tout cas attestée en 1471<sup>195</sup>. Il s'agit d'une levée de terre contenue par une palissade de pieux de chêne fichés en terre. Alors que la palissade ceignait par l'extérieur la tour-porte, la liaison entre les deux lices se faisait sans doute par deux poternes placées dans les façades latérales de la tour, attestées en 1447 et en 1532<sup>196</sup> (cf. fig. 636.1, où l'escalier desservant l'une de ces poternes est bien visible). Les lices étaient protégées par un mur de braie, au début du XVIe siècle en tout cas<sup>197</sup>. Quelques restes de ces structures ont été mis au jour lors des investigations archéologiques menées en 1988–1989 par un sondage ouvert dans les anciennes prisons (plan 5, n° 17). Ils permettent de constater que le front extérieur des braies se trouvait à 3,20 m de l'enceinte de la ville<sup>198</sup>. Lices et braies, entretenues par la ville, faisaient partie du domaine communal; sur l'enceinte de ville, à proximité de la tour des gardes et de la poterne des lices orientales du château, on avait accroché des latrines en charpente à l'usage des habitants de la ville, accessibles du passage latéral de la tour-porte de la Plaine<sup>199</sup> (plans 33 et 29).

En *conclusion* de ce chapitre, il faut encore souligner l'importance des défenses périphériques du château, mal connues. Il paraît aussi qu'elles ont gagné en portée à la fin du Moyen Âge, préluant d'ailleurs au type de forti-

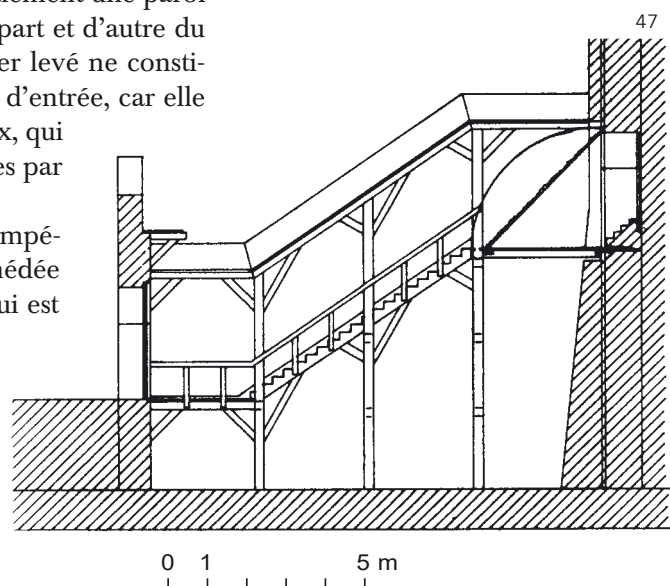
fication étendue en profondeur qui prévaudra à la Renaissance. En effet, les braies extérieures semblaient être à l'origine de simples palissades ou murs-digues, que l'ingénieur militaire Jacques de Moudon se chargera de transformer en enceinte de défense active à partir de 1377 et en 1391<sup>200</sup>. Ce renforcement se fait simultanément à l'accroissement de l'importance des lices : le fossé côté ville, dont on se demande s'il a vraiment été inondé à l'origine, ne le paraît plus au XVe siècle et prend cette fonction nouvelle. À cette même période, la ville, conseillée par les ingénieurs militaires de la Maison de Savoie, dote son enceinte de tours saillantes et de lices extérieures, protégées par des braies. À l'est, ces lices sont en liaison avec celles du château par une poterne qui s'ouvre au pied de la tour orientale.

■ **L'entrée** – Dès l'origine, elle s'est trouvée dans la courtine nord, et était commandée par la tour orientale, destinée de façon logique au séjour de la garde du château (fig. 46). Pour accroître les difficultés de l'accès, la porte a été établie dans la courtine à 5 m environ au-dessus du sol primitif de la Place<sup>201</sup>, au niveau de la cour intérieure. Le fossé d'une largeur de 11,40 m était profond de 2,30 m au moins depuis le niveau médiéval de la place. Pendant toute la période savoyarde, le système de l'entrée était entièrement en bois, facilement démontable en cas de danger. Très exposé aux intempéries, l'ensemble était l'objet de rapides dégradations qu'il fallait sans cesse effacer. Pour cette raison, les comptes donnent de nombreux renseignements qui permettent d'en avoir une image relativement précise malgré le manque de données archéologiques.

Il fallait tout d'abord franchir une première poterne<sup>202</sup> placée dans le mur de braie, ensuite gravir un escalier qui était assez raide et présentait une pente semblable à l'actuel. Les extrémités des marches étaient installées sur un limon constitué d'une seule forte panne supportée par un réseau charpenté. L'escalier aboutissait immédiatement sur le tablier mobile du pont-levis<sup>203</sup>, en fortes planches, reposant sur deux poutres auxquelles étaient arrimées les cordes<sup>204</sup>. Ces dernières permettaient le levage du tablier fixé à un axe<sup>205</sup> placé au niveau du seuil de la porte ouvrant dans la courtine et donnant accès à la cour de l'entrée. Les deux poutres soutenant ce tablier sont remplacées en 1398–1399 au moyen de deux pièces de sapin mesurant 20 pieds, soit 5,60 m, ce qui indique la longueur maximale du pont-levis, certainement plus court<sup>206</sup>. Il ne reposait pas seulement sur la terminaison de l'escalier mais peut-être aussi de chaque côté sur un limon horizontal fixe prolongeant celui de l'escalier et venant se ficher dans la courtine nord ; il soutenait également une paroi de fortes planches jointives interdisant l'accès aux fossés de part et d'autre du pont et formant garde-corps au-dessus du tablier<sup>207</sup>. Le tablier levé ne constituait pas la seule fermeture de la porte donnant dans la cour d'entrée, car elle était aussi close par une deuxième porte à un ou deux vantaux, qui sont réparés en 1387 au moyen de 6 planches de chêne tenues par des éparres de bois renforcées de pentures en fer<sup>208</sup>.

Pour tenter de limiter les fréquents dégâts dus aux intempéries, Aymonet Corniaux, le maître des œuvres du duc Amédée VIII, ordonne de recouvrir l'escalier et le pont d'un toit<sup>209</sup> qui est construit par le maître charpentier Bisonce Borno. À deux pans<sup>210</sup>, il est posé par l'intermédiaire de deux poteaux sur le mur de braie, de part et d'autre de la première porte, et va s'accrocher dans la courtine nord au-dessus de la porte ; il est supporté par des poteaux dont une paire prend place assurément au sommet de l'escalier<sup>211</sup>. La couverture est réalisée avec 10 000 encelles au moins<sup>212</sup>. En 1481, après les guerres de Bourgogne, lors de la reconstruction complète

47. Château d'Yverdon, proposition de reconstitution du système d'entrée, vu vers l'est. (Jean-Fred Boekholt)





46. Château d'Yverdon, secteur de l'entrée, commandée par la tour orientale dite «des Gardes». La porte primitive a disparu. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

48. Château d'Yverdon, cour d'entrée [105], rez-de-chaussée, vue sur le mur définissant l'actuel corps de logis oriental. Etat en 1987. La porte en arc brisé, obturée peut-être depuis 1536–1539 déjà, est l'accès primitif qui permettait de se rendre dans la cour intérieure, par l'intermédiaire d'un portique aménagé dans l'actuelle aile orientale. Elle contournait le puits placé dans l'angle est de la cour intérieure. Au second plan, l'arc en brique de la porte ouverte en 1536–1539. (Fibbi-Aeppli)



de ce dispositif d'entrée à l'identique par le charpentier Guillaume de la Lavinaz, on exige cependant que le toit soit recouvert de tuiles. Cela ne va pas sans problèmes car la forte pente de celui-ci au-dessus de l'escalier contraint les couvreurs à utiliser du mortier pour fixer non seulement les cornières, mais aussi le millier de tuiles nécessaires, que l'on achète à la tuilerie de Gleyres, située à l'ouest de la ville<sup>213</sup>.

Cette description détaillée de ce qu'a dû être le dispositif de l'entrée principale du château permet d'écarter l'hypothèse d'un escalier accroché au mur de braies et se retournant en direction du pont. Un pont-levis n'excédant pas 2,50 à 3 m, ainsi que l'absence d'un pont fixe<sup>214</sup> le précédant, autorisent à imaginer un escalier à rampe droite avec une pente acceptable partant du mur de braie et perpendiculaire à ce dernier (fig. 47). L'escalier interdisait naturellement l'accès du château aux chars, ce qui plaide encore pour une porte principale aux dimensions restreintes. Les chevaux ne pouvaient assurément pas y monter, ce qui conforte aussi l'existence dans la courtine ouest d'une poterne basse accessible par le fossé. Elle desservait l'écurie temporairement utilisée sous l'*aula magna*. L'accès au château restant malaisé pour ceux-ci, ils séjournaient le plus souvent dans les écuries extérieures, situées contre l'enceinte de la ville au nord de la porte de la Plaine<sup>215</sup>.

■ **La cour d'entrée** – On y arrivait depuis le pont-levis par une seule poterne dont on n'a conservé aucune trace de l'encadrement primitif. Dans ses proportions, restreintes sans doute on l'a dit, elle aurait pu être semblable à celle que l'on observe encore dans la cour de la grande tour de Bulle, fermée primitivement par un pont-levis à contre-poids. La cour d'entrée était probablement plus étendue qu'aujourd'hui car l'aile nord était plus courte; cette



dernière présentait un plan rectangulaire (plan 28). Le segment de la courtine nord abritant cette cour est plus épais qu'à la hauteur de l'aile nord, parce que dans ce secteur sans doute, elle était davantage sujette aux attaques qu'ailleurs. La surépaisseur supportait en tout cas l'escalier partant de la grande cuisine, qui permettait d'accéder au chemin de ronde. Les documents, comme l'analyse archéologique, restent peu explicites quant à l'aspect primitif de cette cour.

Cette cour, à l'instar de celle de la grande tour encore aujourd'hui, était peut-être à ciel ouvert à l'origine, mais elle est bien recouverte en 1408 d'un toit, formé d'une noue établissant la jonction avec le prolongement des couvertures des ailes adjacentes<sup>216</sup>. Si, initialement, les chemins de ronde qui couronnaient les courtines commandaient sans doute directement la cour d'entrée, un plancher intermédiaire a dû être installé plus tard. Il est réparé en 1381–1382, à la suite d'un incendie de la ville en 1379<sup>217</sup>. Sur celui-ci – à moins que ce ne soit dans la tour orientale – on aménage une chambre destinée à la garde<sup>218</sup>. Cette chambre pouvait ouvrir sur une bretèche défensive accrochée sur la courtine au-dessus de l'entrée, mais qui n'est jamais mentionnée<sup>219</sup>. Le guet était assuré par les baies-créneaux de la courtine nord et de la tour des gardes. Les chemins de ronde et l'étage supérieur de la tour du Pont étaient accessibles par un escalier installé sur un retrait<sup>220</sup> de la courtine nord, partant des cuisines adjacentes et passant au-dessus de l'entrée. C'est sans doute celui-ci qu'on répare en 1377–1379<sup>221</sup>. Enfin, le sol de la cour au niveau de l'entrée ne paraît pas formé du double solivage observé ailleurs. Il fallait qu'il soit rapidement démontable pour dresser un obstacle supplémentaire à l'assaillant potentiel. Peut-être n'y avait-il qu'une simple passerelle disposée obliquement vers la porte donnant sur le préau de la cour intérieure<sup>222</sup>. De cette dernière, un autre escalier en bois accroché contre les murs permettait sans doute d'accéder dans les parties basses de la cour d'entrée donnant sur les caves et la poterne des lices orientales.

Pour parvenir à la cour intérieure, il fallait franchir une seconde poterne. Celle-ci n'était pas à l'emplacement de l'actuelle, mais plus à l'est. Il s'agit de celle qui présente un encadrement en molasse et un linteau en arc brisé, et qui est maintenant obturée (fig. 48). Elle ouvrait non pas directement dans l'aile orientale, moins profonde qu'aujourd'hui, mais dans le portique installé sur le devant de la cuisine orientale. Cette disposition permettait en tout cas d'éviter une enfilade dangereuse entre le pont-levis et la cour intérieure. Le portique sera fermé en 1390 pour la création de la nouvelle *stupa*<sup>223</sup>. Cela nécessitera sans doute l'aménagement d'une nouvelle porte donnant directement dans la cour intérieure, situable à l'emplacement de l'actuelle.

■ **Les courtines** – Elles définissent le château proprement dit, ce que les textes anciens appellent le «donjon». Le château est en fait une formidable tour quadrangulaire qui a pris de l'ampleur. Comme les tours, les courtines présentent un moyen appareil de grès coquillier pour les glacis qui fait place à de la molasse au-dessus. Les encadrements des diverses ouvertures sont façonnés dans les mêmes matériaux (fig. 49). Deux niveaux de fondation ont été repérés dans la cour de la grande tour. Ils se situent à 431,90 m pour la courtine est (niveau de la terrasse actuelle env. 434,40 m) et à 432,50 m pour la courtine sud<sup>224</sup> (plan 11). Pour cette dernière, ce niveau s'élève légèrement en direction de l'ouest puisque on observe 432,70 m à 7 m de la tour ouest et 432,86 m contre celle-ci (fig. 50). Ce niveau est respectivement de 432,20 m et 431,75 m pour les courtines ouest près de la tour ouest, et nord non loin du refend séparant les ailes ouest et nord. L'entablement sommant les quatre faces est en revanche uniforme, légèrement en-dessous des 448 m. Il ne fait pas de doute que la hauteur des courtines était plus impressionnante qu'aujourd'hui,

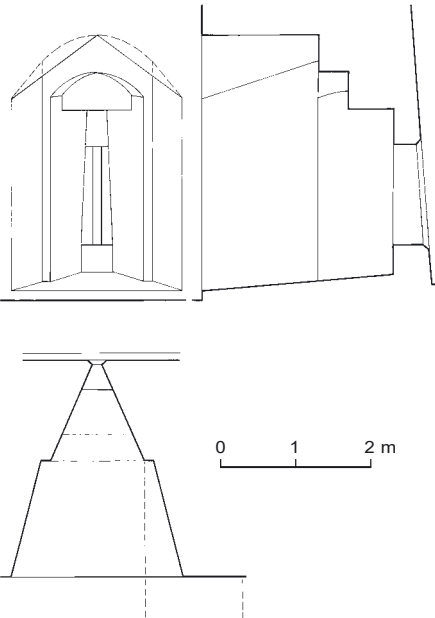
49. Château d'Yverdon, courtine nord. Etat en 1998. On choisit de présenter celle-ci car, au contraire des autres, les restaurations du siècle passé ne l'ont pas affectée. Elle présente exactement les structures originales dans ce qu'elles ont de lacunaire, sans reconstitution à l'identique. (Fibbi-Aeppli)

50. Château d'Yverdon, caves [018]. Etat en 1994. Les fondations des courtines sud et ouest sont liées à la base à celles de la tour ouest. Au contraire des murs adjacents, les fondations de la tour sont entièrement en grès de La Molière soigneusement taillé et appareillé. Il est intéressant d'observer que les assises inférieures présentent un plan circulaire. Le pan coupé n'a donc pas été adopté immédiatement. (Fibbi-Aeppli)

51. Château d'Yverdon, type de l'embrasure des archères desservies par les celliers, d'après celle se trouvant dans la courtine nord entre les corps de logis ouest et nord, la mieux conservée. La voûte en mitre surmontant la niche est un élément unique dans nos régions. Il est en revanche beaucoup plus fréquent en Grande-Bretagne. Il faut observer le plan général triangulaire de l'embrasure, la niche ne se différenciant que par un léger retrait de la fenêtre de tir. (AAM, F. Wadsack)



51



50



de 2,50 m en tout cas pour les façades à l'intérieur de la ville avant la disparition du fossé. Au total, elle se situait autour des 16 m. Cela excède quelque peu la valeur de 14 m (50 pieds) prévue en 1261–1262<sup>225</sup>. Dans les caves, à la hauteur du seuil des archères, leur épaisseur est de 3 m environ, plus forte encore au niveau des fondations à cause du talus extérieur (de 3,30 m à 3,70 m dans la cour de la grande tour). Dès la fin du talus, au niveau du premier solivage, elle passe à 2,25 m environ, mais sans retrait intérieur. La courtine nord, non compris le secteur de l'entrée, et la courtine est, sur une longueur de 13,5 m depuis la tour orientale, font exception : elles présentent un ample retrait intérieur et sont donc plus faibles (respectivement 1,40 m et 1,70 m)<sup>226</sup>.

Les percements spécifiquement défensifs se situent au premier niveau des celliers d'une part, sous forme d'archères, contrôlant directement la zone des lices et des fossés, et au couronnement d'autre part, sous forme non pas de simples créneaux mais de baies-créneaux.

À l'origine, les courtines nord et sud étaient percées de quatre archères, la courtine ouest de cinq. On ne sait leur nombre du côté de la Plaine car les transformations bernoises et plus tardives ont empêché de repérer leur emplacement. On les imagine volontiers également au nombre de cinq, cependant aucune observation archéologique ne permet pour l'instant de confirmer leur existence. Si les embrasures actuelles ont ces archères pour origine, on pourrait en dénombrer au moins trois, l'une d'ailleurs masquée par le mur nord de l'aile orientale. À l'image de l'une d'elles bien conservée dans la courtine nord et de ce qui existe encore au sud, elles adoptent toutes les mêmes dispositions (fig. 51). D'un plan globalement triangulaire, leur embrasure est dotée d'une ébauche de niche du côté du cellier; elle est assez spacieuse pour permettre aux défenseurs de s'y installer confortablement. Elle est couverte d'une voûte en mitre<sup>227</sup>. L'espace de la niche va se rétrécissant en direction de la fenêtre, soit de l'embrasure de l'archère proprement dite, dont l'ouverture plus étroite, sommée d'un arc en plein cintre, ménage de chaque côté un faible retrait de 10-15 cm, toutefois insuffisant pour que le défenseur puisse se mettre complètement à couvert. La fenêtre se rétrécit à son tour pour donner sur le jour, d'une hauteur de deux mètres environ<sup>228</sup>, sommé, lui, d'un linteau droit. Son étroitesse, 6 à 8 cm environ, n'était en fait qu'une protection précaire, car un archer d'habileté moyenne arrivait plutôt aisément à y introduire ses flèches s'il s'était trouvé juste à l'extérieur des braies.

Outre sa fonction peu apparente de mieux assurer l'assise statique du château, le talus extérieur dans lequel s'ouvraient les archères participait à la défense, d'une façon passive surtout en augmentant l'épaisseur de la muraille à saper; toutefois la pente de ce talus n'était pas assez prononcée pour permettre aux projectiles lâchés des coursières de rebondir et de couvrir les abords immédiats de leurs éclats. À l'origine, comme on le devine à la courtine nord, ces talus présentaient le même appareil de molasse que les parties verticales des façades. Celui-ci a été remplacé par du tuf à des périodes diverses<sup>229</sup>. Les archères, comme le niveau des caves, étaient surélevées de 2 m par rapport au fond des fossés-lices adjacents: cela devait compliquer le travail des sapeurs.

**52.** Château d'Yverdon, reste de l'encorbellement du chemin de ronde pris dans le mur séparant les espaces de la cour d'entrée [202] et de l'aile orientale [224]. Deux blocs chanfreinés ont été conservés. Un troisième existait à l'origine. Etat en 1985. (Fibbi-Aeppli)

**54.** Château d'Yverdon, parapet de la courtine nord. Encadrement original et bien conservé d'une baie-créneau à linteau droit sur coussinets. Etat en 1998. Dans les angles supérieurs, on observe encore les crochets où était fixé le volet de siège, de même que la feuillure dans lequel il pouvait être rabattu sans être saillant. (Fibbi-Aeppli)

52



54





**53.** Château d'Yverdon, embrasure d'une des baies-créneaux desservies par le chemin de ronde de la courtine sud. Etat en 1997. Le jour proprement dit, ainsi que l'allège, ont été restitués par Pierre Margot lors de la restauration de 1974–1977. L'embrasure est originale; elle est sommée d'une voûte en arc surbaissé faite de claveaux de tuf. Elle dispose de deux coussièges en molasse recouverts par un enduit épais, assurément médiéval, peut-être remontant à l'origine du château. Ce fragment nous rappelle que tous les parements intérieurs et sans doute extérieurs du château étaient enduits, d'une teinte très blanche. (PBC-VD, Fibbi-Aeppli)

**55.** Château d'Yverdon, salle [210]. Arrachement du chemin de ronde sur le pan oblique, donnant sur la poterne de la tour nord. Cette porte est sommée d'un linteau sur coussinets. Son encadrement est orné d'un simple et ample chanfrein. Au premier plan, excroissance de la maçonnerie renfermant les latrines de la tour. Etat en 1994. Cf. également fig. 1058. (Fibbi-Aeppli)



Si le rôle défensif de la courtine cédait le pas à son aspect civil et résidentiel dans le niveau intermédiaire, il reprenait tous ses droits à la hauteur des couronnements où étaient aménagés les chemins de ronde. Ceux-ci étaient protégés par un très fort parapet de 1,10 m d'épaisseur, soit 4 pieds savoyards. En tout cas, dans les secteurs où la courtine était moins épaisse, le chemin de ronde débordait en encorbellement sur le parement intérieur. Dans l'aile orientale, celui-ci était formé par 3 assises de blocs de molasse présentant un fort chanfrein, la supérieure dépassant l'inférieure chaque fois de 0,12 m<sup>230</sup> (fig. 52, plans 9-10). Bien qu'on n'en ait rien retrouvé, mais sans que les éléments conservés le contredisent, ce système prévalait également sur la courtine nord<sup>231</sup>. Les parapets étaient partout dotés de baies-créneaux (fig. 53) dont l'embrasure, couverte par un arc surbaissé en blocs de tuf, était aménagée comme une fenêtre normale avec deux coussièges. La baie proprement dite, à linteau droit reposant sur des coussinets, épaisse de 0,25 à 0,30 m environ, mesure 1,20 m x 0,90 m. L'encadrement de la baie est doté d'une feuillure permettant au volet de siège d'être rabattu sans présenter de saillie sur le parement extérieur. Certaines de ces baies-créneaux ajourant les courtines nord et ouest portent encore les crochets auxquels ils étaient fixés (fig. 54). En 1365–1366, 51 volets de siège, appelés alors «marchicos<sup>232</sup>», sont refaits; ils sont formés de trois planches de sapin reliées ensemble par deux pentures allant se fixer aux crochets, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un axe métallique horizontal pour améliorer le mouvement de rotation<sup>233</sup>.

Il est malaisé de déterminer l'emplacement des escaliers permettant d'arriver à ces chemins de ronde. À l'image de celui conservé en partie contre la courtine sud, permettant de monter à la grande tour directement depuis l'ancienne *camera domini*, d'autres étaient assurément accrochés aux courtines à l'est et au nord (plan 24), ce qui en expliquerait la différence d'épaisseur. Comme on l'a dit plus haut, ils ne se situaient probablement pas dans la cour d'entrée, car cela aurait livré par trop facilement les chemins de ronde à l'assaillant qui aurait occupé cette place. Ils étaient établis pratiquement au même niveau pour que les défenseurs puissent évoluer rapidement d'un endroit à l'autre, là où les nécessités de la défense l'exigeaient. Ils ne traversaient pas les tours mais les contournaient, sur le retrait ménagé par le changement de plan des tours qui passent du pan coupé en bas à l'arc de cercle plus haut (plan 21), et là sans doute complété par un encorbellement. L'habitable des latrines installées à la hauteur des chemins de ronde et contre les tours resserrait l'espace disponible, comme on peut encore l'observer sur la courtine ouest à proximité de la tour nord (fig. 55). Les deux derniers niveaux des tours n'étaient accessibles que depuis le chemin de ronde, par une porte placée dans l'arc de cercle au-dessus du pan coupé. Si, contre la courtine sud, le chemin de ronde se prolongeait par l'escalier qui permettait d'accéder à la grande tour, il était en revanche interrompu à l'est par le pignon de la chapelle qui avait aussi pour rôle d'interdire l'approche de la grande tour de ce côté-là<sup>234</sup>.

La conception d'origine des chemins de ronde, avant l'édification de la chapelle par Louis Ier de Vaud, visait à créer une circulation aisée et rapide sur l'ensemble des quatre courtines, toutes établies sur le même niveau, afin que les défenseurs puissent se rendre prestement à l'endroit où l'attaque s'aurait la plus dangereuse. A priori, les refends définissant les divers corps de logis ou les séparant des cours de l'entrée et de la grande tour, n'étaient pas conçus en forte maçonnerie, habilités à créer l'obstacle sur le parcours des coursières ; sans véritable solidité, ils étaient certainement en pans-de-bois percés de poternes. La circulation, passant devant les tours et les cages des latrines, était là étranglée mais toujours possible. Seule l'approche de la grande tour était sérieusement entravée : sur la courtine orientale, l'encorbellement du chemin de ronde s'interrompait sans doute quelques mètres avant car, à la hauteur de la cour de la grande tour, il n'avait apparemment pas de baies-crènaux, d'après l'état actuel des maçonneries. Depuis la courtine sud, cela devait être plus facile, car la coursière aboutissait à l'escalier d'accès au pont-levis de la grande tour.

À cette grande mobilité que permettaient les chemins de ronde, répondait celle qui prévalait dans les celliers, pour passer d'une archère à l'autre. Sans connaître les dispositions d'origine, on peut imaginer les mêmes murs en pans-de-bois séparant les divers corps de logis. En tout cas, les refends en pierre plus tardifs, dont les premiers bien datés ne remontent qu'aux années 1280 environ, étaient tous percés de vastes arcades pour faciliter le déplacement. Les celliers étaient également en étroite relation avec les lices par les poternes aménagées dans la cour d'entrée pour celle de l'est, dans la cour de la grande tour pour la méridionale, et peut-être dans la cave ouest pour les lices-fossés tournés du côté de la ville.

En conclusion de cette description des courtines, il faut souligner encore leur exceptionnelle solidité qui se prolonge jusqu'au couronnement, spectaculairement exprimée par le parapet que sa conception, outre son inhabituelle épaisseur, rendait beaucoup moins facile à démanteler que de simples créneaux. Avec le verrouillage des volets de siège, il présentait un front très compact, n'offrant que peu de prise à l'ennemi, soit pour l'escalader, soit pour le démolir. Cet aspect caractérise d'ailleurs l'ensemble des élévations sur lesquelles on a soigneusement évité toute construction maçonnée saillante,

**56.** Château d'Yverdon, tour nord, vue générale depuis le nord. Etat en 1998. Dans son aspect primitif, cette face est la mieux conservée des trois tours secondaires. On y observe trois archères et les trous de poutre soutenant les hourds, desservis par les baies-crènaux. Celles-ci ont été remplacées par les petites fenêtres en plein cintre en 1610. La potence, conçue par Otto Schmid en 1928 pour l'éclairage électrique, est de style « pseudo-médiéval ». Selon son auteur, elle répondait en tout cas aux critères d'une intervention intégrée à la nature primitive du monument, ce qui a fait croire à l'Yverdonnois que c'était là que ses ancêtres particulièrement indisciplinés étaient exécutés. (Fibbi-Aeppli)

**57.** Château d'Yverdon, tour orientale, dite des Gardes. Elle commandait l'entrée de la ville. Etat en 1998. On y observe les poutres placées par Otto Schmid pour suggérer les anciens hourds. En 1536–1539, deux canonnières ont remplacé les archères qui défendaient les abords immédiats de la porte de la Plaine. À gauche de la tour, on remarque dans la courtine l'arc de l'accès bas à la cour d'entrée. (Fibbi-Aeppli)

comme les bretèches de latrines – ou de défense sur l'entrée – vulnérables au-delà des avantages qu'elles apportent de prime abord. Une force compacte qui devait être plus puissamment exprimée à l'origine, car, à n'en pas douter, la courtine nord aurait dû être réalisée avec la même épaisseur que les autres et l'orientale n'a pas reçu immédiatement la grande baie de la chapelle.

56



57



■ **Les tours** – Elles sont absolument complémentaires des courtines, elles les commandent même en les dominant de 5,5 m environ, soit de 20 pieds savoyards (plans 30-34, fig. 56 et 57). Comme les courtines, elles ont été conçues avec un fort talus de grès coquillier dans leur partie basse, donnant au mur une exceptionnelle épaisseur de près de 4 m<sup>235</sup>. Par retraits horizontaux successifs, les murs ménagent des espaces intérieurs de plus en plus spacieux au fur et à mesure que l'on s'élève. Ils étaient séparés par de fortes poutres dont aucune d'origine n'a été conservée; par endroits, elles ont été remplacées par des voûtes maçonnées. Les deux niveaux intermédiaires (le rez-de-chaussée et l'étage) étaient consacrés à l'habitation, disposant d'une cheminée et de latrines accessibles depuis le petit couloir d'entrée aménagé dans l'épaisseur du mur (fig. 58). Devant tenir compte de la position des archères, les cheminées ne sont pas disposées l'une sur l'autre pour profiter du même canal de fumée. Seule la cheminée de l'étage de la tour nord est conservée dans ses dimensions initiales (fig. 59). L'étage en particulier peut être considéré comme une habitation-refuge dans laquelle on s'enfermait en cas de prise du château bas et de ses chemins de ronde; il donnait accès au couronnement de la tour par un escalier courant contre la paroi, installé en partie sur un retrait du mur

58



59



60



61



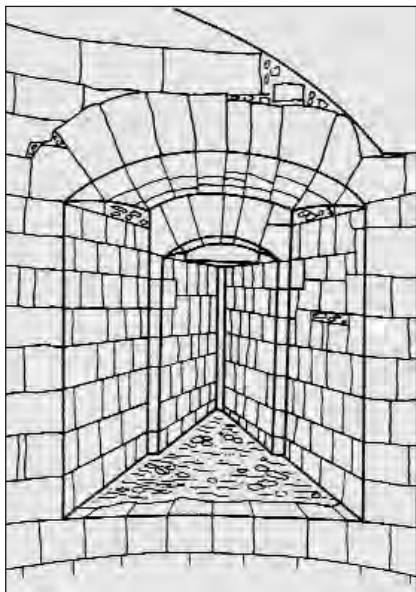
**58.** Château d'Yverdon, tour nord, couloir d'accès [212]. Vue sur la porte à linteau sur coussinets donnant accès aux latrines installées sur le chemin de ronde. Tout à gauche, départ de l'escalier conduisant au chemin de ronde du couronnement. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

**59.** Château d'Yverdon, tour nord, étage [214]. Grande cheminée monumentale. Etat en 1998. Le manteau a disparu; il n'en reste que l'amorce des supports en chêne ancrés dans la maçonnerie. Ceux-ci n'ont pu être datés par dendrochronologie. Les consoles en molasse sont sculptées de motifs végétaux (cf. fig. 40). (Fibbi-Aeppli)

**60.** Château d'Yverdon, tour nord, étage [214]. Escalier en molasse, le seul accès possible au niveau de couronnement de la tour. Tous les escaliers d'accès aux chemins de ronde et au sommet des autres tours présentaient cet aspect (sans la rampe d'appui métallique!). La niche de l'archère a été obturée pour recevoir une canonnière. Cette archère n'était pas plongeante (cf. fig. 64). On remarque encore le canal de cheminée de l'étage inférieur entrant dans le mur. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

**61.** Château d'Yverdon, couloir d'entrée [212] à la tour nord nord depuis les chemins de ronde, dans la salle [210]. Coulisseau d'origine devant contenir le verrouillage de la porte. Etat en 1994. (Fibbi-Aeppli)

62



**62.** Château d'Yverdon, tour nord, niveau inférieur [017]. Embrasure d'une archère, vue perspective. Toutes les archères des tours présentent ce type d'embrasure, ne se différenciant de celles des parties basses des courtines que par le fait que le couvrement est généré par un arc surbaissé au lieu d'être en mitre (cf. fig. 51). (D. de Raemy)

**63.** Château d'Yverdon, tour nord, niveau sur cour intérieure [114]. Archère donnant sur l'actuelle place Pestalozzi. Malgré de légères transformations et un rhabillage crépi à la période bernoise, les dispositions initiales sont bien lisibles. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

**64.** Château d'Yverdon, tour nord, niveau de l'étage [214]. Restes d'une archère non plongeante car la partie basse de sa fente n'était pas située au-dessous du sol de cet étage, cf. fig. 60. (Fibbi-Aeppli)

**65.** Château d'Yverdon, tour orientale, niveau inférieur [001]. Accès depuis la cour d'entrée [003-004], flanqué de deux archères commandant les courtines nord et est. Etat en 1989. (Fibbi-Aeppli)

**66.** Château d'Yverdon, tour nord, étage du couronnement [405], vue vers le sud (vers la cour intérieure). Etat en 1997. Au contraire de celles des courtines, les baies-créneaux ne disposaient pas de coussièges. La baie centrale donnant à l'origine sur les toitures des corps de logis a été transformée en accès direct depuis les combles en 1610, année où les jours des baies-créneaux ont également été changés. La baie de gauche a été reconstruite en 1715. (Fibbi-Aeppli)

63



64



65



66





(fig. 60), alors qu'il n'y avait aucune communication avec le rez-de-chaussée. La petite poterne donnant accès à cet étage habitable des tours à partir des chemins de ronde pouvait être fermement verrouillée en cas d'occupation de ces derniers par l'ennemi (fig. 61). Ces dispositions sont particulièrement bien conservées dans la tour nord.

Les tours étaient dévolues à la défense sur toute leur hauteur car elles n'étaient percées que d'étroites archères. Celles-ci, devant couvrir ensemble tout le champ visuel d'une courtine à l'autre sur un angle de 270° environ, ne sont jamais disposées directement les unes sur les autres afin de ne pas trop affaiblir un secteur particulier de la maçonnerie, comme il était de règle dans ce type de construction au XIIIe et au début du XIVe siècle. Il faut remarquer tout de même que le champ couvert par les tireurs à l'arbalète était inférieur au champ visuel (le tir n'était pas possible en plaquant l'arme contre les parois latérales de la fenêtre). Le sous-sol des tours à la hauteur des lices-fossés extérieurs disposait de trois archères, dont deux flanquaient le pied des courtines adjacentes alors que les deux étages n'en avaient que deux. Dans les niveaux inférieurs, leur embrasure intérieure comportait, comme celles des courtines, deux éléments: une niche antérieure et une fenêtre donnant sur l'archère. Seule différence, le couverture n'était pas en mitre mais en berceau surbaissé (fig. 62). Dans les étages supérieurs, où le mur est plus mince, la niche apparaît moins spacieuse<sup>236</sup> (fig. 63-64, cf. fig. 60). On relèvera que, contrairement à la grande tour, la partie basse des tours secondaires est reliée aux celliers par des portes, cela pour améliorer la mobilité des défenseurs affectés aux bases de l'édifice<sup>237</sup> (cf fig. 50, fig. 65). Le chemin de ronde du couronnement était protégé par un parapet du même type que celui des courtines, encore visible sur les tours nord et est; il était ajouré de huit baies-crèneaux mais apparemment sans coussièges<sup>238</sup> (fig. 66); elles étaient pourvues de volets de siège en 1266–1267 déjà<sup>239</sup>. Leur répartition à intervalles réguliers assurait un commandement tous azimuts, en particulier sur les courtines; l'une d'elles, tournée vers l'intérieur du château, commandait même les toitures basses des corps de logis et la cour intérieure. Dans les deux tours nord et est, la baie-crèneau a été supprimée et remplacée par une porte d'accès direct depuis le niveau de comble créé après les guerres de Bourgogne. Hormis une large réparation tardive en tuf, la tour nord est la mieux conservée; elle recèle pratiquement la totalité des éléments que nous venons de décrire et en illustre bien les dispositions originales. Malgré la création d'un étage supplémentaire en 1810, ces dernières restent lisibles dans la tour orientale des Gardes (plan 27).

■ **La grande tour et sa cour** – Les textes anciens l'appellent ainsi – *magna turris* – puisque le terme de «donjon» se rapportait à l'ensemble d'une forteresse à plusieurs tours hormis les lices et les braies. Si l'ensemble castral n'a reçu qu'une seule vraie tour, les textes l'appellent simplement *turris*. Contrairement à Morges et à Champvent, la grande tour n'a pas été placée en position de première défense mais jouait surtout le rôle de dernière retraite, tout en marquant, très fortement il est vrai, l'angle méridional de la ville neuve, en contrôlant son accès par la Plaine et depuis l'ancien bourg du *castrum* (fig. 67).

Pour rendre son approche plus difficile encore depuis le château même, on l'a isolée des corps de logis en ménageant devant elle une petite cour intérieure, qui forme une sorte de pendant à celle d'entrée desservant le château bas. Elle était également plus vaste à l'origine puisqu'elle comprenait la cave [020] avant l'extension de la *camera domini*. De même que la cour d'entrée, elle possédait une poterne basse, qui, elle, donnait sur les lices méridionales. Cette poterne était située près du mur oriental du corps de logis abritant la

67. Château d'Yverdon, grande tour, vue du sud-ouest. Sur cette photo de 1952, l'appareil est très lisible; il a été estompé en 1953 par les travaux de consolidation qui ont fait disparaître la fissure, stabilisé provisoirement l'édifice et rejointoyé son parement. On observe les trous de poutre de la terminaison sud du hourd placé en dessous du niveau de couronnement. Le parement est formé d'un moyen appareil de grès coquillier faisant place au tuf dès le retrait, qui indique l'emplacement de reprise du chantier en 1275. Côté rivièrè, on observe que le parement marque une cassure à la hauteur de ce même retrait: la base de la tour de 1260–1266 s'était rapidement déversée et les constructeurs ont rétabli la verticalité pour l'étape de 1275–1276. Actuellement, l'ensemble de la tour penche légèrement. On observe aussi que les toitures des corps de logis ne viennent pas s'accoler contre la grande tour, contrairement aux autres, suggérant ainsi la présence de la petite cour, accessible depuis les lices médiévales par une poterne, située sous le peron de 1870; l'actuelle, qu'on distingue, a été ouverte en 1670. (Jean Perusset)



*camera domini*. Actuellement obturée et cachée par l'escalier extérieur de 1871, elle conserve son embrasure intérieure visible maintenant dans la cave [020] (fig. 68). Très tôt sans doute, on a percé la courtine orientale d'une seconde poterne donnant sur les lices, ce qui a condamné le conduit des latrines de la grande tour<sup>240</sup>. Le mur nord a assurément été profondément remanié lors de la construction de la chapelle dans les années 1290. Il n'est pas exclu que le massif-contrefort qui renforçait la façade-pignon de la chapelle ait également été aménagé en escalier le long de ce mur (fig. 69, plans 6 et 24) : celui-ci donnait un accès aux appartements de la *camera domini*; à l'inverse, il aurait représenté une possibilité de fuite depuis ces appartements en permettant de rallier la petite poterne. Un nouveau mur a été construit pour agrandir l'aile sud au détriment de la cour. Il s'appuie à la courtine sud et au mur gouttereau sud de la chapelle ; il présente un appareil en boulets et blocs de molasse très proche de la partie basse du gouttereau de la chapelle (fig. 70). Son édification a dû suivre de très près la réalisation de la chapelle, si elle n'est pas contemporaine. Il faisait également office de contrefort.

Le grande tour n'est en contact avec le reste de l'édifice que par l'épaisseur des courtines. Ses dimensions sont imposantes (plans 34 et 43) : par rapport au bord supérieur du perré contenant le Canal oriental, qui équivaut en gros à son niveau de fondation, la corniche de son parapet culmine à 28 m, soit 100 pieds savoyards. Outre de satisfaire éventuellement aux besoins de la défense, le talus de la partie basse a permis d'élargir son assiette statique avec des murs que l'on peut évaluer autour de 5,6 m d'épaisseur (soit 20 pieds savoyards). Au niveau 431,76/90 m, la maçonnerie a été posée sur des pieux de chêne longs de 1,30 m, dont le rôle a été de compresser les couches sableuses et argileuses du cordon littoral<sup>241</sup> (fig. 71). Jusqu'au niveau de l'entrée, les murs sont extrêmement forts (4,25 m depuis la fin du talus et laissant un vide intérieur réduit à 4,5 m de diamètre) pour les deux premiers niveaux. Puis, d'ici au couronnement, il diminue considérablement (1,75 m env.), ménageant ainsi deux étages spacieux (près de 9 m de diamètre), le premier réservé à l'habitation en cas de refuge. Le mur marque un dernier retrait au couronnement, cédant la place à des parapets de 1,10 m ajourés non pas de baies-crêneaux mais d'archères cette fois. Contrairement aux autres tours, où

68



**68.** Château d'Yverdon, aile sud, cave [020], poterne donnant à l'origine dans la cour de la grande tour, plus vaste qu'aujourd'hui. Etat en 1997. Le montant oriental en grès de La Molière est conservé alors que celui de l'ouest a été intégré au mur définissant l'aile sud primitive, reconstruit après les guerres de Bourgogne. La porte n'a été condamnée qu'en 1670 et remplacée par celle placée contre la grande tour pour permettre d'accéder à l'escalier à vis construit cette année-là. (PBC-VD, Fibbi-Aeppli)

69



**70.** Cour de la grande tour, mur oriental du corps de logis sud, XIII<sup>e</sup> siècle, partie basse en boulets de rivière. Etat en 1998. Ce mur a été placé après coup entre la courtine sud et le mur sud ayant défini les celliers orientaux et la cour intérieure. Le passage savoyard, sous une grande arcade en plein cintre, a été diminué à la période bernoise. On voit encore le montant de la porte et les traces de quelques marches de l'escalier à vis de 1670. Les deux tuyaux de fonte ont été posés en 1903 pour les nouvelles latrines des écoles, construites par Francis Isoz. (Fibbi-Aeppli)



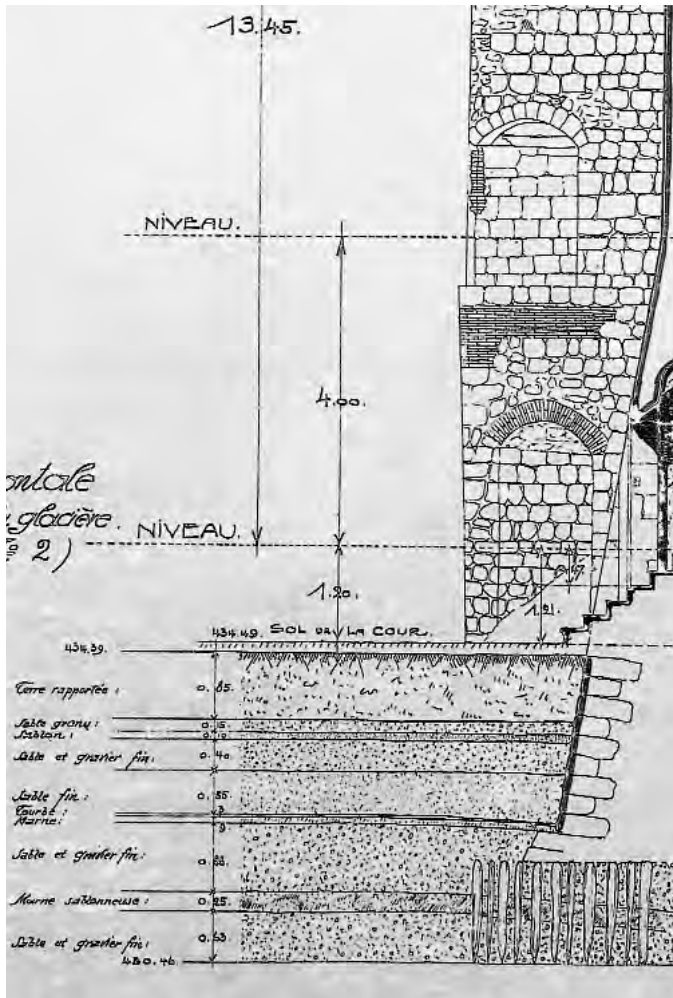
on ne le trouve que dans les talus de soubassement, la grande tour est parementée avec du grès coquillier de La Molière jusqu'au retrait horizontal situé juste au-dessus de l'entrée; en dessus et jusqu'au couronnement, celui-ci subsiste mais le tuf prédomine. En revanche à l'intérieur tout n'est que molasse appareillée.

Le seul accès à la grande tour se faisait donc par l'escalier rectiligne placé sur un retrait de la face intérieure de la courtine sud; il partait de la *camera domini*. Il fallait franchir ensuite une galerie accrochée contre la tour à plus de 13 m de hauteur. Elle était équipée d'un pont-levis (fig. 72). Le tout a été installé en 1261–1262 déjà, et fréquemment réparé jusqu'à aujourd'hui<sup>242</sup>. La porte, présentant un encadrement de pierre de La Molière sous un arc en plein cintre en tuf (fig. 73), était fermée au moyen d'un épais vantail bloqué par un verrou sous la forme d'une forte poutre horizontale coulissant dans le mur. De là, on parvenait aux étages supérieurs par des escaliers de pierre posés sur les retraits du mur (fig. 74). Pour les deux niveaux inférieurs, aucune trace d'embranchement: on y arrivait par des échelles ou des escaliers en bois, voire une simple corde<sup>243</sup>.

Le niveau inférieur, un sombre cul-de-basse-fosse complètement borgne et humide, ne participait pas activement au système défensif de la tour, tout au plus était-il aménagé en citerne et en dépôt de vivres s'il fallait soutenir un siège. En 1270–1271, il sert en tout cas de prison dans laquelle sont enfermés une partie des otages de Cossonay, capturés lors d'un coup de main que ceux de cette ville avaient tenté contre les gens d'Yverdon<sup>244</sup>. La fonction prisonnière de cet étage se prolongera jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, non sans être radicale car, au début des années 1370, des prisonniers avaient tout de même réussi à s'enfuir en creusant un tunnel dans les 5,6 m de maçonnerie que comportait la tour<sup>245</sup>! Si le déjointoiement des parements n'a pas dû être chose aisée, le creusement dans le blocage lié d'un mortier relativement pauvre en chaux a été assurément beaucoup plus facile.

Les deux étages suivants, à savoir celui de l'entrée et celui situé immédiatement en dessous, étaient chacun pourvu d'une paire d'archères, de type et de dispositions analogues à celles du niveau bas des autres tours<sup>246</sup>. Celles de l'étage inférieur commandent les courtines adjacentes alors que celles de l'entrée contrôlent le chemin de ronde des braies méridionales d'une part, et

**69.** Château d'Yverdon, cave [020], mur nord du côté de la cour intérieure. Etat en 1994. L'arrachement visible à gauche est celui du contrefort ayant soutenu la chapelle, disparu au moment où celle-ci a été supprimée afin de donner plus de place à l'espace de la cave, alors recouvert d'une voûte (travaux de 1536–1539). Tout à gauche, le front du contrefort forme une légère saillie dans le mur de refend où s'accroche la lumière (voir fig. 37). À la hauteur de cette cave, le contrefort était lié à la maçonnerie du mur, ce qui prouve que ce dernier a été complètement repris dès ce secteur jusqu'à la courtine orientale pour supporter le mur gouttereau sud de la chapelle. Le contrefort, utile surtout à la hauteur de la façade occidentale de la chapelle, supportait peut-être à l'arrière un escalier qui permettait d'accéder à la *camera domini*. L'existence de celui-ci n'est toutefois pas prouvée. En effet, les blocs de molasse qui pourraient donner l'impression de son tracé ont été placés ainsi en réemploi au moment où l'on a réparé le mur rétréci lors de la construction de la voûte en 1536–1539. La porte est une création de 1943–1944 pour les abris militaires. (Fibbi-Aeppli)



ce qui deviendra très tôt le faubourg de la Plaine d'autre part. Dans l'embrasement de l'archère couvrant la courtine sud s'ouvre un étroit passage qui permet d'accéder à des latrines installées dans l'épaisseur de cette courtine (fig. 75, 1-4). Cette solution a été adoptée ici puisque le niveau ne dispose pas d'accès direct de l'extérieur. Elles répondait surtout aux besoins des prisonniers qui restaient ainsi toujours enfermés dans un espace clos, sans porte de sortie, ce qui limitait les risques de fuite. Il est possible d'ailleurs que cet étage leur était également attribué. En dessus, à la hauteur de l'entrée, le volume était aménagé en habitation-refuge, avec une cheminée et des latrines posées sur le couronnement de la courtine orientale (fig. 76), dont subsiste encore le canal dans l'épaisseur du mur. Ce refuge n'a cependant jamais dû fonctionner de façon durable car la cheminée ne comporte aucune trace de feu; si Vincent le Picard en réalise le conduit de fumée en 1277-1278<sup>247</sup>, son manteau n'a en revanche jamais été terminé (fig. 77)!

L'avant-dernier niveau est très particulier, exceptionnel même. Sa faible hauteur le caractérise en fait comme une sorte de palier intermédiaire dont le seul but est de desservir un hourd accroché sur le côté oriental de la grande tour, contrôlant les abords de la Plaine et le chemin du *castrum* surtout. On y accédait à chacune de ses extrémités par deux petites poternes dont l'une, celle située au nord-est, présente encore un arc appareillé et un montant<sup>248</sup> (fig. 78). L'autre, ouvrant à l'intérieur par une vaste niche placée sous l'escalier (fig. 79), n'est plus du tout lisible à l'extérieur. Une série de 13 trous de poutre donne l'extension minimale qu'aurait pu prendre ce système défensif.

Tous les étages étaient pourvus de solivages au gabarit impressionnant (section des poutres: 0,47 m x 0,32 m). Ceux-ci supportaient en effet une

71. Otto Schmid, «Château d'Yverdon, coupe en travers de la tour de la Cigogne», Veytaux-Chillon, novembre 1913, détail montrant les fondations de la tour, posée sur des pilotis de chêne, ainsi qu'un relevé sommaire du sol environnant. (AFMH, 151 582, A 11 467)

72. Château d'Yverdon, cour de la grande tour, galerie d'accès à la grande tour, précédée de son pont-levis. Etat après les restaurations de Pierre Margot en 1959 et avant l'installation de la couverture translucide. Les parties les plus anciennes ne remontent qu'à la période bernoise. En effet, le tablier mobile est formé de chênes abattus en 1705-1706 selon une analyse dendrochronologique (LRD00/R5058). On aperçoit la poterne donnant primitivement sur une latrine installée au sommet de la courtine. (Fibbi-Aeppli)

73. Château d'Yverdon, porte d'accès à la grande tour, pendant la restauration de la galerie en 1959. Elle fait encore partie des structures primitives de la grande tour. Son encadrement sous un arc en plein cintre est formé de forts blocs de grès coquillier. Etat en 1959. (Pierre Margot)

75.1



75.2



75.3



75.4



**74.** Château d'Yverdon, étage d'entrée de la grande tour (3<sup>e</sup> niveau) [310], vue vers le sud-ouest. Etat en 1946, avant les restaurations de 1959 entreprises par Pierre Margot. Escaliers d'accès aux étages supérieurs. (Jean Perusset)

**75.1.** Château d'Yverdon, étage inférieur de la grande tour [125]. Niche de l'archère commandant la courtine sud, avec accès aux latrines installées dans l'épaisseur de cette courtine. La niche a été obturée et transformée en canonnière en 1536–1539. **2.** Accès aux latrines aménagées dans la courtine sud depuis la niche de l'archère contrôlant la courtine sud. **3.** Entrée des latrines. Il convient d'observer que le système de verrouillage a été aménagé à l'extérieur de l'habitable, car il n'était pas prévu pour préserver l'intimité de l'utilisateur mais surtout pour défendre l'accès au château à un ennemi qui aurait escaladé la courtine à couvert dans le conduit d'évacuation (sic!). **4.** Restes du siège et du départ du conduit d'évacuation des latrines. Ce conduit est actuellement interrompu dans ses parties basses par la poterne aménagée au pied de la grande tour en 1670. Etat en 1997. (PBC-VD, Fibbi-Aeppli)

**76.** Château d'Yverdon, étage d'entrée de la grande tour [310], vue vers le nord. À gauche, la porte d'entrée, au centre, celle donnant sur les latrines posées sur la courtine orientale, à droite, amorce de manteau de la cheminée, probablement jamais terminée. Etat en 1946, avant les travaux de consolidation de 1953 et de restauration de 1959. (Jean Perusset)

**77.** Château d'Yverdon, étage d'entrée de la grande tour [310]. Pierres d'attente pour l'accrochage de la hotte de la cheminée, jamais réalisée. Observer l'important retrait dans l'épaisseur des maçonneries qui indique l'interruption du chantier. On voit encore les restes du solivage original ayant soutenu le plancher terré, formé de poutres de chêne abattues en 1260–1261. Etat en 1948. (Jean Perusset)

importante couche de terre coupe-feu<sup>249</sup>, encore surchargée de projectiles divers en temps de guerre. Cette protection contre l'incendie a été efficace ici puisque la grande tour n'a pas subi d'incendie et que les solives originales ont été conservées. Le plancher inférieur est formé de chênes abattus en automne-hiver-printemps 1260–61, alors que les supérieurs sont en sapin abattu aux mêmes saisons mais en 1275–76<sup>250</sup> (fig. 80). La disposition pratiquement jointive des poutres, reposant sur le retrait des murs par l'intermédiaire d'une ceinture de fortes planches cintrées, est caractéristique des pratiques régionales en cette seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Les deux forts sommiers placés perpendiculairement au-dessous reposent sur des corbeaux de pierre.

76



77



À l'étage du chemin de ronde, le parapet défendant la coursière est exceptionnel car il ne présente pas les traditionnels créneaux ni des baies-crénels, mais des archères qui auraient pu être en croix, si l'on en juge par une vue ancienne (fig. 81). Initialement cependant, Vincent le Picard, le maître maçon chargé en 1276 de surélever la tour, avait conçu un chemin de ronde à ciel ouvert doté d'un crénelage. La toiture n'aurait recouvert que le vide central de la tour. Entre chacune des ouvertures, à peu près au centre de chacun des huit merlons, on a pu repérer une gargouille d'évacuation des eaux



pluviales, formée d'une longue pierre de tuf taillée en «U»; trois sont encore saillantes (fig. 82), cinq ont été arasées au nu du parement<sup>251</sup>. Les traces des créneaux sont moins évidentes. À proximité de deux ouvertures actuelles, on observe trois montants murés qui pourraient témoigner de ce projet primitif (cf. fig. 67, ouverture de droite).

Cependant, en cours de chantier, on change d'avis: les gargouilles ne sont pas prolongées en direction du chemin de ronde mais aussitôt murées. Le parement intérieur en molasse n'en montre aucune trace<sup>252</sup>. L'embrasure du créneau est transformée en niche desservant une archère de proportions trapues, couverte d'un arc surbaissé en tuf (fig. 83). Le parapet a ensuite reçu une toiture qui a recouvert l'ensemble de la tour. Celle-ci, comme la corniche, a été remplacée en 1509 par celle qui est toujours en place. Les archères, sans doute volontairement détruites par les Confédérés lorsqu'ils ont démantelé le château en 1476, ont été reconstruites à l'identique à la hâte, avec les matériaux récupérés, de façon peu soignée. D'après le compte de 1277–78, Vincent le Picard doit terminer ces archères, qualifiées dans le document de «fenêtres», en les dotant d'un volet accroché à des gonds<sup>253</sup>.

L'analyse dendrochronologique a permis de lever le doute quant à la réalisation de la grande tour en une seule fois ou en deux étapes, car ni l'interprétation des textes, ni la lecture architecturale ne permettaient de trancher. D'après le contrat qu'il passe en 1260, Mainier n'a visiblement pas accordé l'achèvement de la grande tour à l'équipe d'Hudric de Ferreres; pourtant sa hauteur totale était prévue puisqu'on s'interrompt à la porte haute. Sans qu'on puisse expliquer l'interruption du chantier, il est tout de même important de relever que Pierre de Savoie voulait cette tour à sa hauteur actuelle dès l'origine, non seulement pour qu'elle puisse jouer complètement son rôle militaire et défensif, mais parce qu'elle devait surtout impressionner. Même si l'ensemble additionné du château et de la ville y participe, c'est avant tout la grande tour qui symbolise au loin la puissance et le prestige du seigneur. D'autant que Pierre de Savoie, installé dans cette région par la force, à la limite de la légalité et jouant les intrus auprès des lignages – et non des moindres – dominant le pied du Jura, devait afficher très rapidement, de façon ostentatoire, qu'il était le plus puissant à l'extrémité du lac de Neuchâtel. Il importait donc que cette tour, restant par ailleurs l'élément le plus fort, fût terminée avant tout le reste. Même si cela n'a pas été le cas, l'édification du château a tout de même fait grand effet: les quatre tours sont bel et bien dressées avant les courtines du bas château<sup>254</sup>. Avant que l'ensemble défensif de ce dernier ne



**78.** Château d'Yverdon, étage défensif [410] de la grande tour, parement extérieur montrant les trous de poutre pour l'accrochage du hourd. Etat en 1993. À gauche de la canonnière, on observe encore le montant de la porte orientale donnant sur ce hourd, surmonté d'un petit arc en plein cintre; en haut à droite, on remarque également les restes d'une gargouille assurant l'évacuation des eaux pluviales du chemin de ronde sommital, initialement prévu non couvert. (D. de Raemy)

**79.** Château d'Yverdon, étage défensif [410] de la grande tour. Etat en 1997. Embrasure intérieure de la porte sud donnant accès au hourd. Obturée et transformée en canonnière lors des travaux de 1536–1539. (PBC-VD, Fibbi-Aeppli)

**80.** Château d'Yverdon, étage d'entrée de la grande tour [310]. Solivage du plafond, supportant l'étage défensif. Etat en 1997. Ce plafond est soutenu par deux sommiers, fichés directement dans la maçonnerie ou reposant sur une console de pierre. Les madriers sont posés sur un cintre de chêne pris dans la maçonnerie. Le plancher supérieur a été aménagé en 1959 lors de la restauration de la tour; il est formé de poutres anciennes récupérées et fendues en deux. (PBC-VD, Fibbi-Aeppli)

80



81



82



83



**81.** Château d'Yverdon, grande tour vue de l'est en 1895. Observer l'archère en croix encore conservée au niveau du couronnement. Elle sera endommagée en 1897 en raison de la pose de transformateurs électriques. (MY)

**82.** Château d'Yverdon, grande tour, chemin de ronde sommital [501]. Vue du nord. Etat en 1952. On distingue très nettement trois gargouilles prévues pour l'évacuation des eaux pluviales du chemin de ronde sommital. Les deux de droite auraient rejeté l'eau dans la cour de la grande tour, celle de gauche dans les lices orientales. On observe encore les restes d'une archère primitive. (Jean Perusset)

**83.** Château d'Yverdon, grande tour, chemin de ronde sommital [501], embrasure d'une archère primitive, conservée en partie. Etat en 1997. Le retrait horizontal qu'on observe dans la maçonnerie de part et d'autre de l'archère indique le niveau de sol originel, plus élevé qu'aujourd'hui par une épaisse couche de terre coupe-feu. (PBC-VD, Fibbi-Aeppli)

soit achevé dans sa globalité, elles fonctionnaient de manière autonome, chacune comme une grande tour traditionnelle qui pouvait servir de refuge et être défendable. Elever non pas une seule tour mais quatre à la fois, voilà qui a dû frapper les imaginations dans un paysage où, jusqu'ici, la puissance seigneuriale s'était exprimée par des châteaux ne disposant que d'une seule tour.

■ **Les éléments charpentés défensifs du château** – Comme leur caractère périssable a généralement entraîné leur disparition, on a tendance à minimiser l'importance des éléments charpentés défensifs. Mais ce sont eux que les documents décrivent le plus abondamment, car ils sont souvent renouvelés. Laissés à l'abandon en temps de paix, ils sont reconstruits à l'annonce de conflits qui peuvent mettre en danger la sécurité de la ville et du château. En couches concentriques, ils emmaillotent véritablement le château et ses enceintes extérieures, en perfectionnant encore leur appareil défensif. Les braies sont doublées à l'extérieur par une forte palissade de pieux de chêne, appelée «la fiche», plantée en 1391<sup>255</sup> dans la Thièle (plans 29 et 32). Elle a dû fonctionner à la fois comme protection contre les eaux et comme premier obstacle à franchir. Ainsi que les braies et les courtines, on a pu la garnir d'«épines», à l'image de ce qui se pratique à Morat et à Romont<sup>256</sup>. Destinés à rendre plus difficile l'escalade des enceintes, les «rasteaulx» sont des poutres de bois fixées horizontalement au moyen de chevilles dans la maçonnerie et hérissées de pointes en fer ou aussi d'épineux; les maîtres d'œuvre de la maison de Savoie en ordonnent la pose aux châteaux de Belmont-sur-Yverdon, Sainte-Croix et Montagny-les-Monts (près de Payerne); nul doute qu'ils aient aussi garni une fois ou l'autre celui d'Yverdon<sup>257</sup>.

Enfin couronnent le tout, précurseurs ou alternatives des mâchicoulis, ces galeries de bois doublant les parapets des chemins de ronde, appelées hourds (fig. 84) si elles sont continues, ou échiffes si elles imitent les échauquettes ou les bretèches en encorbellement. Au château d'Yverdon, ces hourds ceignent les quatre tours. On a déjà relevé la position très particulière de ceux de la grande tour, au 3/4 de sa hauteur totale environ. Ces hourds n'étaient pas doublés au niveau du couronnement car on n'en a observé aucune trace. Si les trous de poutre dans lesquels ils étaient fichés sont bien visibles sur les tours est et nord, ils sont moins apparents le long des courtines. À l'est, les restaurations des années 1980 les ont fait disparaître. Sur les autres faces, les trous de poutre ont été colmatés avec de la pierre jaune de Chamblon, déjà peu après les guerres de Bourgogne sans doute (fig. II-85). Quelques-uns ont été





rouverts, au-dessus de la poterne sud, au pied de la grande tour notamment. Les hourds ceignaient donc la totalité des courtines mais n'ont dû exister sous cette forme qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, durant les débuts de la baronnie de Vaud jusqu'à la pacification de 1316. Après 1359, les textes n'en parlent jamais: il est donc probable qu'ils n'aient jamais été reconstruits. Plus certainement, ils devaient s'y trouver de façon locale, au-dessus de l'entrée ou au-dessus des poternes basses.

En revanche, les hourds sont bien attestés sur les tours. Très exposés aux intempéries, ils devaient être fréquemment entretenus. Aussi sont-ils entièrement reconstruits à six ans d'intervalle en 1388 et en 1394, pour maintenir le château en état de défense dans les moments d'insécurité engendrés par les grandes compagnies. En 1388, les charpentiers d'Yverdon Huguonet Robin, Vaucher et Perrod Philibert restaurent leur plancher au moyen de 168 planches. En 1394, de nouvelles réparations sont ordonnées par Jacques de Moudon, le maître des œuvres du comte: Pierre de Laler rétablit les hourds des trois tours secondaires au moyen de 144 planches et de 1200 clous en fer. De 18 billes de chêne provenant du bois de Belmont sont extraites les pièces devant former les supports de ces hourds, soit sans doute les poutres fichées dans les murs supportant les planchers et les parois verticales<sup>258</sup>. En 1405, il faut réparer les toits des corps de logis, endommagés par des pièces de bois de ces hourds que le vent avait arrachées<sup>259</sup>.



**84.** Château d'Yverdon, tour nord. Etat à la fin des travaux de réfection des couvertures, en avril 1995. L'échafaudage encore en place suggère l'impact volumétrique et visuel que pouvaient avoir les hourds, certes situés plus bas à l'origine, puisqu'ici les éléments de support sont placés dans les baies-crèneaux de 1610. (D. de Raemy)

**86.** Château d'Yverdon, courtine orientale, baie ajourant les anciennes cuisines, en partie restaurée en 1978 par Pierre Margot. Trou dans lequel se fichait la poutre de verrouillage des volets intérieurs obturant la fenêtre en temps de guerre. Les trois assises inférieures en molasse ont été ravalées, ce qui pourrait indiquer la présence à l'origine d'un étroit coussiège. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)



87. Maquette du château d'Yverdon au début du XVe siècle, réalisée par Jean-Fred Boekholt pour le Musée d'Yverdon et de sa région, sur la base des indications données par cette étude. (Fibbi-Aeppli)

Tous les volets, comme les volets de siège des baies-créneaux ou les volets intérieurs des fenêtres ajourant les espaces habités, sont en bois, formés de fortes planches. Les premiers sont fixés, on l'a vu, par l'intermédiaire d'un axe horizontal à deux crochets de fer ancrés à la hauteur du linteau; certains sont encore visibles (cf. fig. 54); les seconds sont posés de façon traditionnelle sur des gonds, mais à l'intérieur de l'embrasure. Tous sont solidement tenus fermés au moyen de fortes poutres de bois se fichant dans le mur, d'après les traces conservées dans les fenêtres en plein cintre de l'aile orientale (fig. 86) ou dans certaines de la tour nord. Comme les hourds, on semble les négliger en temps de paix. Ainsi l'alerte générale, qui met le nord des domaines savoyards sur pied de guerre en 1365 à l'annonce des premières incursions des grandes compagnies, entraîne la réfection des volets de siège, les *markicos*, de 51 baies-créneaux, qui apparemment n'en étaient plus pourvues. Chacun comporte trois planches de sapin, tenues au moyen de deux pentures de fer<sup>260</sup>. Il faudra attendre la période bernoise pour que les fenêtres des corps de logis soient systématiquement équipées de fortes grilles protectrices. Par rapport à ces dernières, les volets présentaient l'avantage de n'offrir aucune proéminence sur le nu de la façade, ce qui n'en facilitait pas l'escalade. Leur installation permet d'imaginer que le parapet du chemin de ronde n'était alors pas équipé de hourds, ceux-là rendant ceux-ci inutiles.

Enfin il faut encore évoquer les toitures des corps de logis<sup>261</sup>. Celles-ci, recouvertes de tavillons et non de tuiles, présentaient un appentis de faible pente, bien dissimulé derrière les courtines. Par leur extrême solidité, ces toitures prolongeaient en quelque sorte, tout en les couvrant, la puissante compacité des courtines. Elles permettaient certainement aux défenseurs d'évoluer

dessus, pour enlever les projectiles enflammés et aussi pour contrôler la cour intérieure. On pourrait en attribuer la paternité à Jacques de Saint-Georges, qu'on imagine à l'origine de la nouvelle *aula* réalisée en 1271. On pourrait s'interroger sur l'existence d'un parapet défensif couronnant les façades intérieures des corps de logis, mais aucune observation ni aucun texte ne l'attestent, à partir de 1359 en tout cas. Dans nos régions, aucun château à ample cour intérieure, édifié dans la période que nous étudions, n'adopte ce dispositif.

■ **L'itinéraire de l'assaillant** – On peut imaginer maintenant les barrages que devait franchir un assaillant venu de l'est avant de prétendre occuper le couronnement de la grande tour pour y mettre ses couleurs et signifier que le pouvoir avait changé de mains (fig. 87).

Les gens d'Yverdon avaient certainement la possibilité d'inonder les marais, champs et jardins aux alentours de la ville. Cela forçait l'agresseur à n'emprunter que les chaussées surélevées, celle des Bains en l'occurrence; il lui était difficile d'étaler son front d'attaque et de disposer avec aisance ses engins de siège.

Le premier obstacle était le faubourg de la Plaine, qui était ceint, sur ses flancs sud et oriental en tout cas, d'une palissade doublée d'un fossé. Il fallait forcer un grand portail de bois à l'entrée de la rue. À l'approche de la deuxième porte, dite de «Clendy» ou de la «Plaine», qui ouvrait dans la ville même sous le contrôle direct du château, on s'exposait au tir tendu des défenseurs disposés sur le chemin de ronde des braies, et à celui fichant, accompagné de jets de pierres, de ceux placés dans les hourds des tours ou protégés par les volets de siège des baies-crêneaux. Deux archères de la tour orientale commandaient directement l'accès à la porte de ville, fermée par le tablier du pont-levis relevé. L'approche par la rivière était interdite en amont et en aval par les grandes barrières à claire-voie, les *tornafols*. De plus, les eaux avaient pu être grossies artificiellement par la pose de batardeaux en aval, ce qui pouvait même permettre l'inondation des fossés-braies intérieurs. Une fois la porte de Clendy franchie, on se heurtait à l'obstacle des braies intérieures, peut-être équipées d'une coursière en bois accrochée sur leur face interne. À sa hauteur se trouvait la troisième porte ouvrant sur l'escalier du château. En haut de celui-ci, le passage était à nouveau coupé par un pont-levis rabattu contre la quatrième porte, dans la courtine. On était exposé au tir des défenseurs se trouvant dans la tour orientale, occupant les baies-crêneaux ou les hourds les précédant.

La porte haute franchie, l'assaillant se trouvait peut-être face au vide dans la mesure où le plancher de la cour d'entrée avait pu être enlevé. Sous le tir des gens d'armes évoluant sur les chemins de ronde et de ceux des caves, il lui fallait gagner la cinquième porte, celle ouvrant dans le mur nord de l'aile orientale et donnant dans le portique. Une fois dans la cour intérieure, il essayait les flèches et les carreaux des hommes restés sur les toits, protégés peut-être par un crénelage prolongeant les façades des corps de logis. Après avoir occupé ces derniers en franchissant une sixième porte les reliant à la cour, il pouvait partir à l'assaut des chemins de ronde et des tours secondaires par les escaliers accrochés aux courtines. Il pouvait accéder aux caves par les rampes installées dans les angles ouest et nord de la cour. Depuis la *camera domini* enfin, il devait encore passer une septième poterne et escalader la volée d'escaliers contre la courtine sud pour se trouver devant un troisième pont-levis, celui de la grande tour et de sa porte, huitième et ultime obstacle à franchir avant d'être à l'intérieur de la tour. Il lui fallait ensuite investir les divers étages avant d'arriver au couronnement.

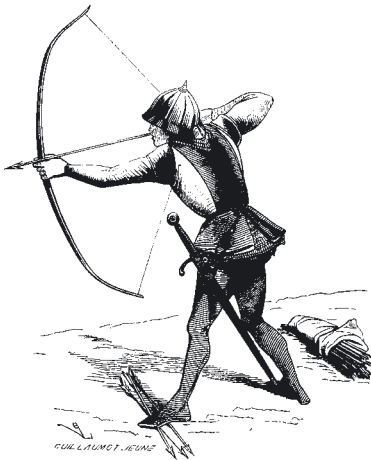
L'ennemi aurait-il vraiment choisi sagement ce parcours ? N'était-il pas tenté de prendre des raccourcis par la sape et l'escalade ? Les Thièles contri-

**88.1.** Un archer : l'ampleur de l'arc exigeait que l'embrasure de l'archère fût spacieuse. **2.** La mise sous tension d'une arbalète, ici au moyen d'un tour à manivelle portatif. Cette opération prenait du temps. **3.** Une arbalète à tour sur affût mobile. Ces trois illustrations sont tirées du *Dictionnaire de l'architecture* de Viollet-le-Duc, t. 1, pp. 408 et 410, t. 5, p. 242.

buaients très fortement à empêcher ces expédients: il était difficile voire impossible d'approcher de gros engins de siège, tels que des beffrois roulants, sur les faces extérieures du château. À cet égard, les braies représentaient également un obstacle ardu à franchir. Un temps sec ou des rivières gelées étaient favorables à l'assaillant alors que de grosses eaux protégeaient davantage le château et la ville. Il fallait d'abord occuper la ville et attaquer la forteresse par ses faces nord et ouest, car il était assurément plus aisé de surmonter l'obstacle des fossés-braies intérieurs, plus difficilement inondables. S'il fallait envisager la conquête des chemins de ronde, cela n'était possible qu'au moyen de grandes échelles, mais l'«échelade» était rendue périlleuse par les hourds qui permettaient une défense efficace par jet de pierres et tir fichant à couvert. Avant de lancer ses hommes à l'assaut, l'assaillant pouvait assurément compter sur ses engins de jet permettant de mettre à mal les défenses sommitales et bouter le feu aux couvertures.

■ **Les armes défensives** – De quelles armes disposaient les défenseurs? Si l'on a peu de renseignements sur l'armement du château d'Yverdon<sup>262</sup>, les comptes des châtelains-baillis de Chillon sont beaucoup plus prolixes. Comme cela a bien été constaté ailleurs, l'arbalète domine dans les inventaires donnés par les châtelains savoyards. Sa puissance de tir était de beaucoup supérieure à celle des arcs<sup>263</sup>. La flèche était posée dans la rainure du fût ou arbrier, en bois, retenue par une noix, en cuivre souvent d'après nos sources<sup>264</sup>, et maintenue par un ressort placé à l'arrière de la noix, ce qui permettait le tir dans toutes les positions, notamment avec l'arc vertical, ce qu'on peut imaginer

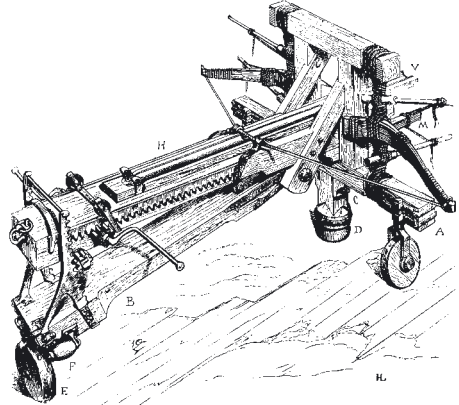
88.1



88.2



88.3



pour le tir latéral dans les embrasures des archères. L'arc était en bois ou en acier; toutefois c'est la corne qui domine dans les inventaires d'Yverdon et de Chillon. À la tête de l'arbrier, l'étrier permet au tireur d'y glisser le pied en maintenant l'arme verticale afin de procéder à sa mise sous tension, réalisée à la main pour les arbalètes les plus petites, puis au moyen d'un crochet (*croc*) de ceinture pour celles plus importantes. Les plus grandes, devant sans doute être posées sur la tablette des (baies-) créneaux ou, pour les archères, sur l'allège des fenêtres de tir (ce dernier type presque inexistant dans notre corpus), étaient tendues par un tour à manivelle, placé à l'arrière du fût. Dans les inventaires, ces grandes arbalètes, fréquemment citées, apparaissent sous le nom de *balista ad turnum*. La corde pour la tension de l'arbalète est constituée essentiellement de nerfs de bœuf tressés (*in nervis*), très résistants<sup>265</sup>.

Les balistes, beaucoup plus puissantes, dont l'arc peut compter 3-4 m d'envergure, certaines à tour comme la reconstituée Viollet-le-Duc<sup>266</sup> (fig. 88), ne sont évidemment pas portatives mais installées sur des supports, fixes ou

mobiles. À première analyse, de telles armes ne sont jamais mentionnées dans les inventaires du château de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, mais il ne serait pas exclu que l'appellation *balista ad turnum* puisse les désigner également. Le château d'Yverdon en aurait disposé d'une en 1278, appelée *magna balista*, pour laquelle le châtelain doit acheter le tour permettant de l'armer<sup>267</sup>. L'espringale, de grand format également, n'apparaît dans les inventaires de Chillon qu'en 1376–1379; il n'y en a visiblement qu'une seule, confectionnée par l'ingénieur Jacques de Moudon<sup>268</sup>. Cette arme, déjà existante à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle semble-t-il, équipe en tout cas en 1323–1325 la bastide (ou la bâtie?) savoyarde de Gironville près d'Ambérieu-en-Bugey (Ain)<sup>269</sup>.

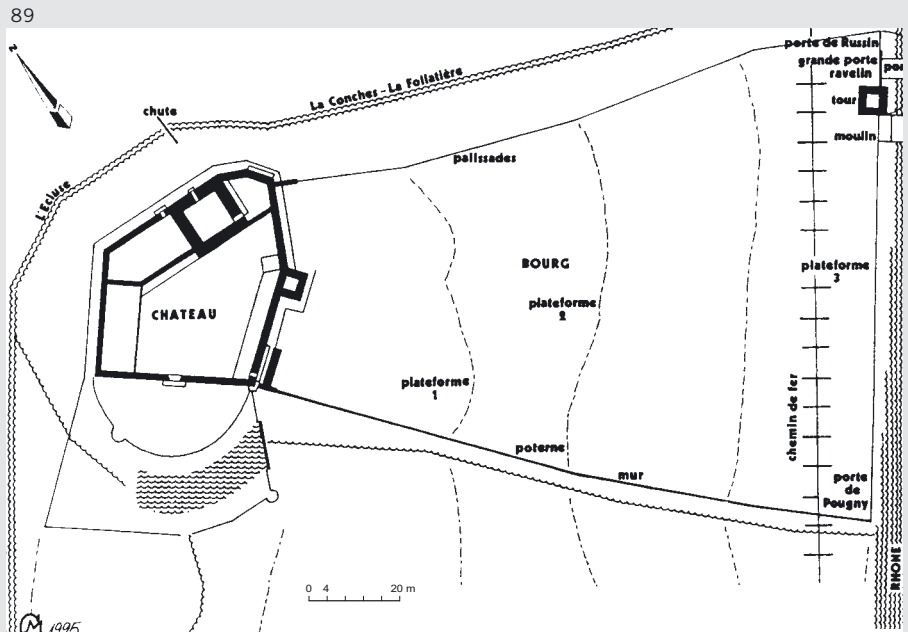
L'arc n'est pratiquement jamais mentionné dans les inventaires d'arsenaux. D'une portée moins grande et d'une faible force de pénétration, il n'était sans doute pas l'arme défensive idéale contre les engins de siège. Toutefois, il permettait une cadence de tir rapide. S'il n'apparaît que rarement dans les comptes, c'est que, moins cher et plus facile d'entretien, il était plus volontiers propriété exclusive de son utilisateur. Son usage au travers des fentes de tir demandait plus d'espace que celui de l'arbalète. En effet, l'arc était encombrant en hauteur (2,5 m environ étaient nécessaires). L'angle de tir était diminué à cause de l'écartement du coude au moment de la mise sous tension. La niche de l'archère résolvait en partie ces problèmes, mais il fallait qu'elle ménage des ailettes très amples pour que le tireur puisse profiter au maximum des possibilités de tir latéral, dont l'angle était toujours inférieur à la vision qu'offrait l'embrasure de l'archère. Il ne semble pas que l'on puisse distinguer, comme le fait Alain Salamagne, l'archère de l'arbalétrière par le mur-bahut ou plus simplement l'allège qui permettait de supporter l'arbalète dans la seconde. En effet, ce dernier type est pratiquement inexistant dans notre corpus, ce qui est en contradiction avec l'utilisation dominante de l'arbalète. Faut-il alors supposer l'existence de supports mobiles, en bois, dont les maçonneries ne conservent plus trace, ou alors l'utilisation des arbalètes portables les plus légères?

### **Les engins de siège: l'exemple du siège du château de La Corbière (Ain) en 1321**

On a évoqué les engins construits à Yverdon en 1266–1267, menés ensuite au siège de Laupen. Une étude sur cet armement de siège, sur son évolution, reste à entreprendre au travers du dépouillement des sources comptables. L'information est disséminée dans les comptes des châtelains savoyards; elle est relativement rare pour le Pays de Vaud, mais plus fréquente pour le Chablais à cause des nombreuses campagnes militaires menées en Valais; elle abonde dans la comptabilité des châtelainies de Bresse et du Bugey, rapportant de façon spectaculaire les âpres luttes qu'Amédée V et ses successeurs ont dû livrer au Dauphin, l'ennemi de toujours dans les marches occidentales<sup>270</sup>. Les Archives d'Etat de Turin conservent quelques comptes de guerre, notamment celui du siège du château de La Corbière, château du Pays de Gex sur la rive droite du Rhône appartenant alors au comte de Genève (sur l'actuelle commune de Challex, Ain). Toutes les dépenses du siège de ce château, qui a duré 6 semaines (du 17 novembre au 26 décembre 1321), sont rapportées dans un seul document, tenu par le châtelain d'Evian<sup>271</sup>. En l'étudiant, Bernard Andenmatten a constaté que 40% des dépenses sont consacrées aux engins de siège, ce qui est très considérable<sup>272</sup> quand on sait qu'il a fallu entretenir 3700 clients, la plupart originaires des châtelainies vaudoises (24% des dépenses) et 411 cavaliers (36%). De plus, les sommes importantes consacrées au transport de ces engins, qui viennent pour la plupart d'Evian ou de Villeneuve, en démontrent leur ampleur et leur prix. Une grande quantité de matériaux ferreux, de

chanvre, de cordes de toutes dimensions, de cuirs, de suif, de graisse et de chandelles (28000!) est acheminée sur deux bateaux à 10 mariniers. Le tout est ensuite transporté de Versoix sur le lieu du siège au moyen de 370 charrois. De nombreux forgerons et charpentiers œuvrent à remonter ces engins et à produire tous les éléments ferreux destinés aux assemblages ou à l'armement (carreaux d'arbalète, pics, etc). Deux couturiers et leur aide sont engagés, l'un pendant 38 jours l'autre pendant 42 jours, pour couper, confectionner, assembler toutes les pièces de cuir et de peau nécessaires aux engins. Des équipes de maçons venus du Pays de Vaud, de Villeneuve, de Rossillon, de Michaille ou de la terre de Gex accomplissent 1373 journées de travail à extraire de la pierre et à la façonner en projectiles pour les engins de siège, transportés de la carrière sur le champ de bataille par 1098 charrois. On acquiert également du lard, du soufre et de la poix pour bouter le feu au château. Les murs du bourg, placé entre le Rhône et le château, formant barbacane, ont été complètement détruits par l'équipe du maçon Ansermod de Genève. C'est de ce côté que l'attaque est arrivée car sur les autres faces, les défenses naturelles ne permettaient pas d'approcher les engins de siège (fig. 89). La tour quadrangulaire flanquant l'enceinte du château-donjon côté bourg a bel et bien été minée<sup>273</sup>.

89. Reconstitution planimétrique du château et du bourg de La Corbière avec ses défenses périphériques à la fin du XIVe siècle. (Matthieu de la Corbière et Cédric Mottier)



Les machines de guerre à balancier lancent les boulets de pierre. Trois types ont été utilisés lors du siège de La Corbière, à savoir les truies ou couillards à deux balanciers, au nombre de quatre, deux grands engins, sans doute des trébuchets et trois autres engins, moins puissants. Certains sont désignés de leur lieu de provenance (Genève, Villeneuve), l'un porte le nom de son propriétaire, le seigneur Pierre de Longuecombe, les autres ceux de leurs constructeurs, les maîtres charpentiers Jean de Monthey, Gautier, Michel de Benevis et Jacques Malliet. Certains ont été placés sur la rive du Rhône. La manœuvre de chacun est commandée par les proches du comte, pas forcément nobles mais occupant une fonction dans l'administration savoyarde comme Jean Reynard, le châtelain de Chillon. Le charpentier Jean de Monthey dirige lui-même le grand engin qu'il a construit et dont les tirs sont dirigés sur la grande tour. Son fonctionnement, exigeant la présence d'une équipe de servants, composée également de charpentiers et de maçons, a coûté la coquette somme de 152 livres 3 s. et 5 d. genevois. Un bateau à 8 rameurs, acheté à Genève, descend le Rhône de nuit. Préparé pour participer au siège, il est utilisé 10 jours et 10 nuits, manié par 2 nautiers et gardé par 10 clients de Moudon et de Romont.

Les machines à ressorts, sur le principe de l'arbalète, mais de plus grandes dimensions, comme l'arbalète à tour, sont également attestées. L'espringale n'est pas citée. Leurs batteries sont respectivement sous le commandement du seigneur Guidonus de Saxo et de Jean de Rougemont. Si chaque arbalétrier, à pied ou à cheval, arrive avec son arme, on relève l'achat de 3 arbalètes à corne. La munition est fournie par le comte puisque plus de 20 000 carreaux d'arbalète ont été confectionnés ou achetés<sup>274</sup>.

L'approche et la destruction du château peuvent compter sur le soutien logistique de deux beffrois, l'un grand, l'autre plus petit. Il s'agissait de tours en bois mobiles qui permettaient à l'assaillant de se mettre au niveau des parties hautes du château. Le maniement du grand beffroi, qui a été effectif deux jours et deux nuits sur la durée du siège, a été assuré par une centaine de soldats (*clientes*). Des arbalétriers ont certainement pris place sur le grand beffroi<sup>275</sup>. Un bélier est également entré en action, balancé par les clients de Romont et de Moudon. Huit maîtres mineurs venus de Berne sont engagés à saper les murailles du château, l'un y a laissé sa vie. Ils étaient protégés par deux «chats», sortes d'habitacles de protection mobiles, couverts de peaux crues, sans doute destinées à résister au feu et à faciliter le déplacement de ce couvert, ainsi plus allégé. De nombreuses claies et «manteaux» en bois assuraient la protection des engins de petites dimensions comme les arbalètes à tour, ici manifestement installées sur une sorte d'affût, ainsi que naturellement celle des hommes d'armes qui progressaient à couvert<sup>276</sup>. La conquête de la place s'est faite également au moyen d'échelles, dont on ne connaît pas le nombre ni les dimensions. Celles-ci pouvaient être longues et larges, laissant monter jusqu'à 4 hommes de front afin d'atteindre les chemins de ronde<sup>277</sup>. Le rôle des spécialistes en engins de siège comme les ingénieurs (*ingeniatores*) ou les artilleurs (*attiliatores*) est relativement peu important puisque les sommes qui leur sont consacrées sont très modestes.

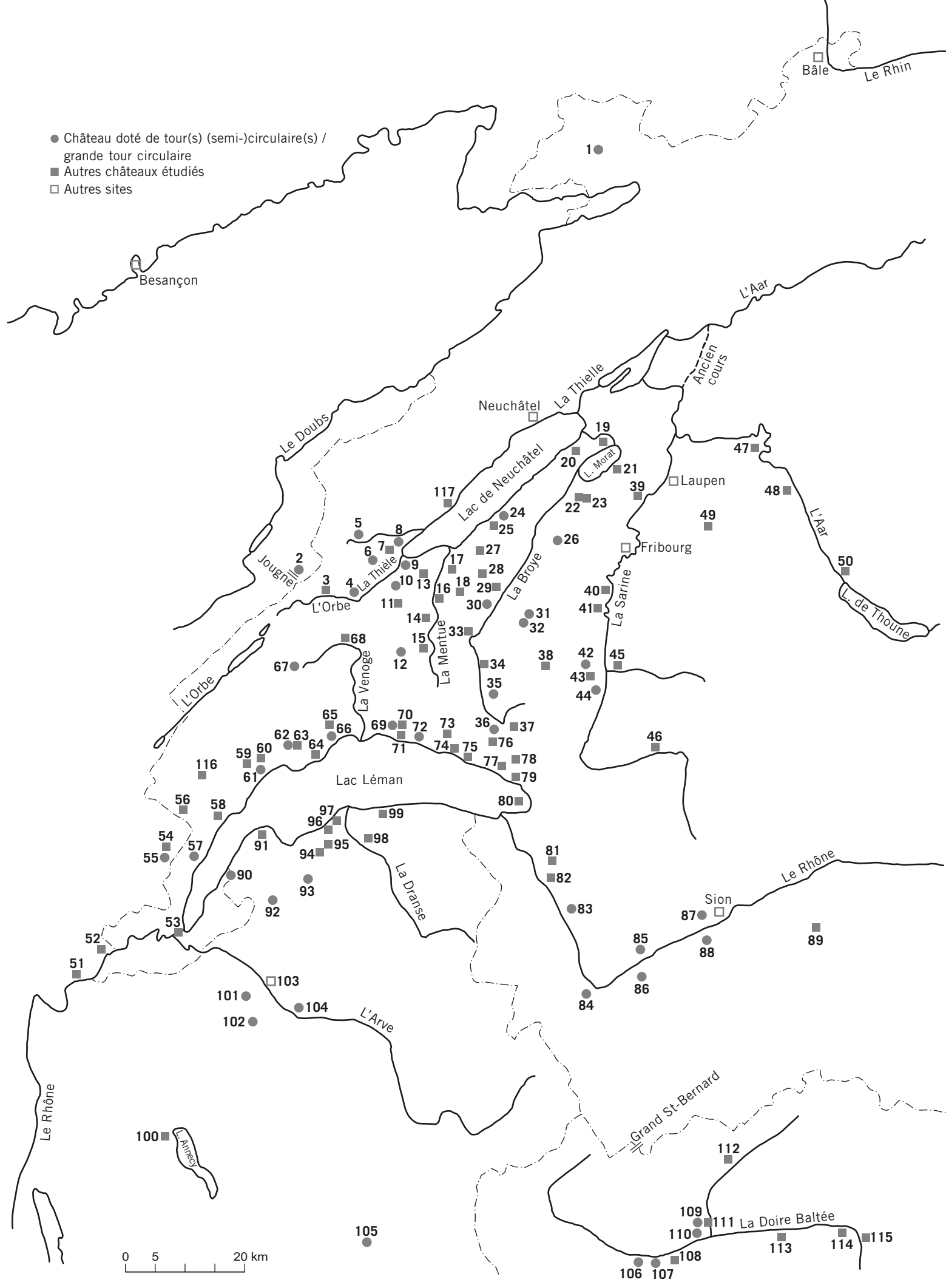
Le compte de 1321 donne un aperçu spectaculaire et très concret d'un siège mené par le comte de Savoie. Malgré l'ampleur des moyens, leur coût élevé, il a fallu tout de même 6 semaines pour investir la place. On a peu de renseignements sur la façon dont étaient nourris et logés les assiégeants. Ils étaient soignés en tout cas puisque des chirurgiens sont cités<sup>278</sup>. Pour des raisons de stratégie et d'économie, les effectifs ont dû varier, atteignant le maximum de 3700 clients durant une brève période, du 23 au 27 novembre, sans doute lorsqu'on a voulu tenter un assaut définitif. La châtellenie d'Yverdon avait alors pu fournir 562 hommes. On ne connaît en revanche pas les moyens de l'adversaire, ni l'ampleur de la garnison qui était retranchée dans le château.

# L'architecture castrale régionale, sa position dans un contexte international (1230–1330)

Si l'on fait abstraction de ses transformations tardives, décrites non seulement pour elles-mêmes mais également pour mieux appréhender le projet initial qui a présidé à l'édification du château d'Yverdon, ce qui caractérise la construction de 1260–1267, c'est essentiellement, d'une part, l'érection d'une tour maîtresse de plan circulaire et, d'autre part, l'intégration de celle-ci dans un ensemble défensif et résidentiel plus vaste mais compact, régi par les règles du flanquement systématique au moyen de tours secondaires. La concentricité des défenses, avec l'introduction de braies, paraît être également une spécificité rare à cette époque. Si la notion de tour maîtresse (de «grande tour» d'après nos textes, qualificatif que nous privilégierons désormais) s'inscrit dans une tradition ancienne, son plan circulaire témoigne de pratiques récentes, apparues dans des édifices nouveaux adoptant les principes du flanquement systématique, conduisant à des plans ramassés sur le terrain, s'approchant de formes géométriques simples, rectangulaires le plus souvent. En élargissant notre enquête aux châteaux élevés dans nos régions à la même époque que celui d'Yverdon, nous allons tenter de mieux cerner ces notions nouvelles cardinales du plan circulaire pour les grandes tours (et semi-circulaire pour celles secondaires de flanquement) et des dispositions géométriques simples pour l'ensemble castral, qui enferme désormais dans ses courtines toutes les composantes de la résidence strictement seigneuriale (soit le «donjon»).

Il faut clarifier ici la notion de «région». L'aire géographique de cette étude recouvre les anciens domaines savoyards sous les règnes d'Amédée IV, Pierre, Philippe et Amédée V de Savoie. Grâce à la documentation comptable savoyarde qui nous est parvenue, nous savons que ces quatre comtes ont engagé une main-d'œuvre dont de nombreux noms nous sont connus et dont on peut suivre les déplacements et les activités. Avec l'étude des caractéristiques générales présentées ci-dessus, mais aussi avec une approche typologique plus détaillée des châteaux qu'elle a édifiés, on tentera de définir le style, ou à tout le moins le «tour de main» de ces artisans. Cela permettra ensuite de leur attribuer un certain nombre d'édifices apparus simultanément, dans les territoires limitrophes des Etats savoyards (fig. 90). Ces confins sont d'ailleurs souvent le théâtre de conflits générés en grande partie par le désir d'expansion des comtes de Savoie, ce qui explique les nécessités de se doter de fortifications. Par cette analyse architecturale, on tentera de démontrer que les alliés ou les adversaires des Savoie ont eu recours à la même main-d'œuvre pour construire leurs châteaux, même si les preuves documentaires font défaut la plupart du temps. On peut le deviner, notre aire d'investigation, dans ses contours, ne se limitera pas à des frontières politiques rigides mais s'étendra là où notre enquête typologique et stylistique nous conduira. Plus restrictivement, le terme de «région» désignera ici l'aire géographique englobant la région d'Yverdon, celle que nous connaissons le mieux aussi, triangle délimité, au





90. Les château de l'ancien Pays de Vaud et de sa périphérie. Ne sont représentés ici que les édifices étudiés ou simplement mentionnés dans notre étude. Pour les édifices plus éloignés, voir la carte des anciens Etats de Savoie (plan 2). (Dessin: Karin Mavilia).

81 Aigle. 94 Allinges-Neuf. 95 Allinges-Vieux. 100 Annecy. 110 Aoste, château de Bramafam. 111 Aoste, tour du bailliage. 109 Aoste, Tourneuve. 76 Attalens. 62 Aubonne, château, tour ronde. 63 Aubonne, château, tour carrée. 23 Avenches (maison forte épiscopale). 22 Avenches (tour de l'évêque). 108 Aymaville. 39 Barberèche (Petit Vivy). 105 Beaufort. 10 Belmont. 48 Belp. 14 Bercher. 47 Berne (Nydegg). 16 Bioley-Magnoux. 78 Blonay. 56 Bonmont, résidence des baillis bernois. 104 Bonneville. 36 Bossonnens. 88 Brignon (Nendaz). 42 Bulle. 6 Champvent. 77 Le Châtelard. 107 Châtel-Argent. 37 Châtel-Saint-Denis. 101 Châtelet de Crédoz. 80 Chillon. 28 Combremont-le-Grand. 103 Contamine-sur-Arve. 87 Conthey. 13 Cronay (Châtillon). 3 Les Clées. 57 Coppet. 52 La Corbière. 20 Cudrefin. 15 Dommartin. 83 Duin (Bex). 12 Echallens. 51 Ecluse, fort de L'. 11 Essertines. 24 Estavayer (château de Chenaux). 25 Estavayer (château de Savoie). 99 Evian. 113 Fénis. 98 Féternes. 53 Genève, château de l'Île. 75 Glérolles. 73 Gourze. 8 Grandson. 49 Grasbourg. 54 Grilly, maison forte. 55 Grilly, château. 44 Gruyères. 90 Hermance. 40 Illens. 117 La Lance. 67 L'Isle. 2 Jougne. 92 Langin. 71 Lausanne, château d'Ouchy. 70 Lausanne, château Saint-Maire. 69 Lausanne, enceinte urbaine, tour de l'Alle. 30 Lucens. 72 Lutry, tour Bertholod. 74 Marsens. 84 Martigny. 27. La Molière. 60 Mont-le-Grand. 59 Mont-le-Vieux. 7 Montagny-le-Corbe. 26 Montagny-les-Monts. 115 Montjovet. 106 Montmayeur. 45 Montsalvan (Montsalvens). 21 Morat. 66 Morges. 33 Moudon. 58 Nyon. 41 Ogoz. 4 Orbe. 35 Oron. 112 Oyace. 1 Porrentruy. 97 Ripaille. 102 La Roche-sur-Foron. 93 La Rochette. 61 Rölle. 31 Romont, grand «donjon». 32 Romont, petit «donjon» (tour à Boyer). 46 Rougemont. 34 Rue. 85 Saillon. 116 Saint-Cergues. 17 Saint-Martin-du-Chêne. 64 Saint-Prex. 82 Saint-Triphon. 5 Sainte-Croix. 68 La Sarraz. 86 Saxon. 19 Saxiez (tour de Broye). 29 Surpierre. 96 Thonon. 50 Thoune. 79 La Tour-de-Peilz. 43 La Tour-de-Trême. 114 Ussel. 38 Vaulruz. 89 Vissoie. 65 Vufflens. 18 Vuissens. 9 Yverdon. 91 Yvoire.

sud, de Genève aux portes de Sion en suivant l'arc lémanique et en remontant la haute vallée du Rhône, à l'est, par le cours de la Sarine et, au nord-ouest, par les crêtes du Jura.

On partira ensuite à la recherche des origines de ces conceptions nouvelles, et on tentera de cerner par quels biais elles sont apparues dans nos régions dès les années 1230. Ici aussi, l'approche stylistique et comparative sera notre principal guide, avec les données biographiques sur la main d'œuvre attestant sa provenance et son itinérance.

### Grande tour et «donjon»

On s'en est largement rendu compte dans cette étude, le terme de «donjon» ne qualifie pas la grande tour mais l'ensemble du château synonyme de résidence seigneuriale. À l'instar des châteaux d'Yverdon et de Romont où cela est bien attesté, les «carrés savoyards» de Morges<sup>279</sup>, Champvent, Estavayer, Bulle étaient assurément qualifiés de «donjons» au Moyen Âge. Dans les sources comptables savoyardes, le terme se rencontre fréquemment jusqu'au premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle mais tend à disparaître ensuite, systématiquement remplacé par le terme de «castrum» sur les sites où ce dernier terme n'est pas utilisé pour qualifier un bourg de château. Il subsiste en revanche à Romont où le «castrum» désigne le bourg du château, soit toute la zone occupée de maisons entre le grand (soit le château actuel) et le petit «donjon» (soit la tour dite maintenant à Boyer avec son enceinte enfermant également une *aula*)<sup>280</sup>. Il subsiste également sur les sites de montagne (fig. 91) et issus de la tradition romane ayant notamment intégré une motte. Cette dernière a reçu aussi bien la grande tour qu'une enceinte la renfermant et protégeant également une petite cour desservant non seulement cette tour mais un logis. Cet ensemble est avant tout destiné à la résidence exclusive du seigneur, comme le fait d'ailleurs aisément comprendre son origine étymologique (< *dominionem* < *dominio*)<sup>281</sup>. L'identification du «donjon» avec la «motte» ou la «poipe» est bien attestée aux châteaux de tradition romane des Clées<sup>282</sup> ou de Cossonay<sup>283</sup>, ainsi qu'à celui de Chambéry, devenu le centre administratif du comté de Savoie<sup>284</sup>.

Outre les cas que nous aborderons dans cette étude, on peut évoquer ici les sites suivants. Le terme de «donjon» qualifie toute la partie orientale du château de Lucens, enfermée dans sa haute enceinte, séparée de la basse-cour (plain-château) par un profond fossé, comportant la grande tour, mais également un logis renfermant une cuisine et une chambre chauffée desservi par une petite cour dans laquelle se trouve un puits<sup>285</sup>. À Chillon également, le «donjon» qualifie non seulement la grande tour mais également tous les corps de logis autour de la cour F, abritant l'*aula* U et la *camera domini* X. Dans les années 1260, le bâtiment Q destiné au châtelain est construit hors de ce «donjon»<sup>286</sup>. On pourrait multiplier les exemples à l'envi<sup>287</sup>, on se contentera de mentionner encore ici le cas de Neuchâtel où l'on constate que le terme de «donjon» peut se rapporter à un ouvrage de grande superficie puisque selon Jean Courvoisier, il qualifiait «l'ensemble du système fortifié qui s'étend de la collégiale au fossé occidental»<sup>288</sup>. À Montmélian, position clef des Savoie, carrefour de la Cluse de Chambéry et de la Combe de Savoie, le château médiéval, vaste rectangle subsistant en 1600 sur la partie haute du site, est encore qualifié à cette époque de «dongeon»<sup>289</sup>.

Une simple grande tour ne suffit pas à faire un «donjon». Ainsi, à la Tour-de-Trême, certains habitants refusent d'appartenir au ressort du lieu car, selon eux, la ville n'est pas «de force tenue», il y manque notamment un «donjon». À cette époque pourtant, la grande tour encore subsistante existait bel et bien<sup>290</sup>. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le terme de donjon est toujours usité dans son sens large, à en croire les *Entreprises du duc de Bourgogne* mettant en scène les grandes tours d'Orbe, d'Estavayer et des Clées, les qualifiant chacune de «grande tour du donjon»<sup>291</sup>.

Dans certains cas, le «donjon» paraît désigner la seule grande tour, ainsi que le font penser certains textes se rapportant aux châteaux de Thonon<sup>292</sup> et de Jussy près de Genève. Mais l'interprétation de ces textes dans le contexte plus général de ces deux édifices n'apporte aucune certitude à ce sujet. À Jussy, en 1452–1453 on répare la porte double du pont du donjon ainsi que la porte elle-même du donjon<sup>293</sup>. Il semble difficile de croire qu'il ne s'agit ici que de l'accès à la tour, de dimensions modestes en général. Ce travail concerne bien l'entrée au château proprement dit, formant un quadrilatère irrégulier de 30m x 40m environ, cantonné de tours, dont une circulaire. Ce pont franchissait un fossé assurément moins important que celui que reconstruit Blondel<sup>294</sup>, ne s'étendant que sur la face du château tournée du côté de la place du bourg. En étudiant le réseau castral de Bresse et de Bugey, notamment par l'analyse de la comptabilité savoyarde déposée aux archives de la Côte-d'Or, Alain Kersuzan a également conclu à cette seule définition «extensive» du donjon, ne s'assimilant pas strictement à la seule grande tour, mais la contenant<sup>295</sup>.

Une enquête pourrait être menée dans la littérature médiévale où le mot donjon apparaît également, en particulier dans le siège de Maupertuis dans le *Roman de Renart*. La description cumulative du château de Renart en vue d'impressionner est trop vague pour qu'on puisse conclure au sens restrictif du mot «donjon» qui se différencie de la tour néanmoins :

«Missire Noble l'empere  
Vint au castel ou Renart ere,  
Et vit molt fort le plasseis  
Les murs, les tors, les rolleis,  
Les fortereces, les donjons :  
Si haut n'i tressist uns bozons» (hors de portée d'un carreau d'arbalète)<sup>296</sup>

Le chevalier-poète Othon III de Grandson distingue clairement la grande tour, soit la tour maîtresse du donjon :

«Ilz ont baillé la grosse tour maistresse  
A desconfort et le maitre donjon»

Plus loin :

«Mais diverse en sera la cloyson  
De ce pourpris ou feray mon séjour.  
Courroux, Soussy, Despit et Marison  
Feront le mur et yront à l'entour.  
Et Desespoir sera donjon et tour.  
C'est le retrait ou il fault que je soye,  
Car j'ay perdu ma jeunesse et ma joye»<sup>297</sup>.

Il en va de même pour François Bonivard, le célèbre prisonnier de Chillon, dans les années 1550. Dans ce texte, il est évident que le donjon est synonyme de résidence haute, bien plus avenante qu'une simple grande tour inconfortable :

«Venus quant viendrez en ma cour,  
Demeurés en la basse court  
De mon palays. Car je réserve  
Le donjon à dame Minerve  
Et à vous le défends tout court»<sup>298</sup>.

Le château édifié par Jalousie dans la première partie du *Roman de la Rose* rédigé par Guillaume de Lorris entre 1230 et 1245 paraît avoir pour modèle le Louvre de Philippe Auguste. La grande tour ronde centrale n'est nullement qualifiée de «donjon», mot que cet auteur n'utilise d'ailleurs jamais, mais simplement de «tour», comme dans la comptabilité savoyarde<sup>299</sup>.

91



91. Les ruines des deux châteaux des Allinges au-dessus de Thonon, selon Charles-Guillaume Thérémin, 1814. À droite, le «château-neuf» dont le réduit seigneurial, comportant une grande tour, une chapelle et un logis, est qualifié de «donjon». La comptabilité savoyarde, de 1272 au début du XIVe siècle, rapporte de façon détaillée les attaques et bombardements que chacun des possesseurs de ces deux châteaux se sont livrés pour tenter d'anéantir la position adverse. En effet, Allinges-Neuf était tenu par les comtes de Savoie alors qu'Allinges-Vieux était entre les mains des Dauphins. (MY, Fibbi-Aeppli)

Si le château se résume à une vaste tour résidentielle, telles celles qui apparaissent au XI<sup>e</sup> siècle, le «donjon» peut alors en effet se limiter à cette seule grande tour, comme le montrerait l'exemple d'Yvoire, vaste tour de plan rectangulaire appelée «donjon» en 1306–1307; cependant on peut le comprendre avec son enceinte extérieure également<sup>300</sup>. On situe dans cette catégorie la grande tour-résidence de Vincennes édifée par le roi Charles V en 1361–1369, mais, comme l'a mis en évidence Mary Whitheley, les inventaires médiévaux se rapportant à cet édifice démontrent clairement que le «donjon» n'est pas formé de la seule tour, appelée «grosse tour», mais de l'enceinte la contenant, abritant également divers logis accrochés contre elle<sup>301</sup>. Selon cette auteur, le changement de sens serait intervenu vers 1751, lorsque la tour devient prison d'Etat. Les dictionnaires courants sanctionnent ensuite cette appellation nouvelle et restrictive, par exemple celui de l'Académie française en 1789, qui justifie sa définition en citant justement Vincennes comme illustration<sup>302</sup>. En 1745 encore, la définition reste plus vague, à l'instar de ce dictionnaire militaire paru à Paris pour lequel le donjon «dans la plupart des anciennes fortifications» est simplement le lieu de «dernière retraite pour faire la capitulation<sup>303</sup>». Mais, sur le plan plus strictement architectural, le glissement s'est produit avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, puisque Charles-Augustin D'Aviler en donne déjà une définition restrictive en 1691, reprise par le *Vocabulaire de l'architecture* en vigueur aujourd'hui, de Jean-Marie Pérouse de Monclos. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la définition restrictive s'est généralisée avec Eugène Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture*<sup>304</sup>, repris ensuite jusqu'à aujourd'hui par les diverses versions des dictionnaires de Larousse<sup>305</sup> et de Littré<sup>306</sup>. En littérature, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand nous décrit très largement le «donjon» de son adolescence à Combourg, une simple tour du manoir familial<sup>307</sup>.

Relativement au corpus régional présenté dans notre étude, les textes de nature historique et littéraire des XVII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècles n'utilisent que très rarement le terme de donjon. Il faut attendre Juste Olivier et son *Canton de Vaud*, rédigé en 1838–1841<sup>308</sup>, pour que se répande le sens restrictif et actuel du mot «donjon», que l'on retrouvera dans les écrits savants ou plus populaires d'auteurs vaudois comme Louis Vulliemin<sup>309</sup> et Paul Maillefert<sup>310</sup>. En effet, Jean-Baptiste Plantin, dans sa *Description particulière du canton de Berne* de 1666, brosse un portrait rapide de nombreux châteaux mais n'emploie jamais le mot donjon; ceux-ci, comme Vufflens par exemple, ne sont dotés que de «grandes tours»<sup>311</sup>. Il en va toujours de même avec les voyageurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme Philippe Bridel<sup>312</sup>, Sinner de Ballaigues<sup>313</sup>, ou Jacques Cambry<sup>314</sup>. Le *Dictionnaire géographique historique et politique de la Suisse*, paru en 1777 l'ignore également, ainsi qu'Isabelle de Montolieu dans les années 1810–1820, continuant à s'en tenir au terme de «grande tour» pour désigner celle du château de Vufflens<sup>315</sup>. Le mot n'est pas complètement abandonné puisqu'Abraham Ruchat dans ses *Délices de la Suisse* publiées en 1714 l'utilise, mais une seule fois, pour qualifier la grande tour de Chillon<sup>316</sup>. Le commissaire d'extentes Alexandre François Louis Wagnon qualifie bien la grande tour de Vufflens de «donjon» en 1783<sup>317</sup>. L'architecte Henri Perregaux y recourt encore en 1828<sup>318</sup>, mais dans son sens méviéval cette fois, pour désigner l'ensemble du château de Morges.

Largement perdu dès les années 1840, disparu de l'usage commun, le sens médiéval du mot est à nouveau mis en exergue par Victor Van Berchem dans son étude fondamentale sur Yverdon, parue en 1913<sup>319</sup>, et par Albert Naef en 1922 dans ses études sur Chillon. Ce dernier écrit en effet: «Il ressort des comptes de construction des châteaux savoyards que, dans nos contrées, au Moyen Âge, notamment au XIII<sup>e</sup> siècle, l'expression de *donjo* signifiait tout autre chose que ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot: c'était la partie indépendante et fortifiée du château, qui renfermait l'habitation du seigneur.»<sup>320</sup> Louis Blondel en 1956 précise encore: «La tour est quelquefois qualifiée de

donjon dans les plus grands châteaux, mais ce terme de donjon peut aussi comprendre tout le noyau fortifié qui englobe la grande tour.»<sup>321</sup>

Pour conclure sur cette définition du mot donjon, nous serions encore plus restrictif que Blondel. En effet, au Moyen Âge, le terme de donjon ne se rapporte jamais à la seule grande tour mais bien à la résidence seigneuriale, en général la partie la mieux protégée d'un ensemble fortifié, ne comportant d'ailleurs pas forcément de grande tour, à l'instar du «carré savoyard» de Grandson qui devait recevoir cette appellation également, même si elle n'est pas attestée.

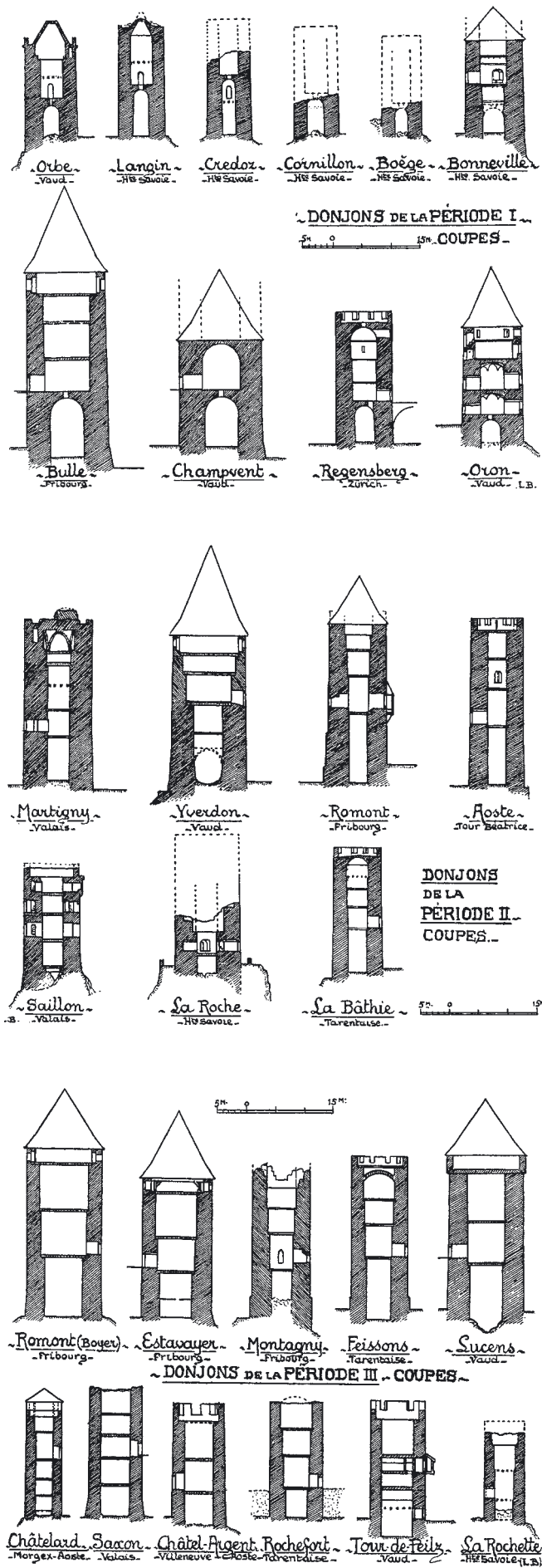
## La grande tour de plan circulaire, son apparition dans nos régions, le maintien de la tour quadrangulaire

### La typologie de Louis Blondel

La date d'environ 1235 maintenant articulée pour le premier château d'Yverdon, et en particulier pour sa grande tour de plan circulaire, mérite d'être étayée encore, car elle change radicalement nos connaissances sur ce type de tour. Jusqu'ici, à la suite d'un remarquable article publié en 1935 sous la plume de l'ancien archéologue cantonal genevois Louis Blondel<sup>322</sup>, il était admis que les tours circulaires n'apparaissaient dans nos régions que vers 1250. Blondel centre son étude sur les possessions savoyardes et les territoires sous leur influence. L'auteur choisit pour sa démonstration une trentaine de tours situées dans l'ancien Pays de Vaud, dans le Chablais (Bas-Valais et Haute-Savoie), en vallée d'Aoste, dans le Faucigny, dans le Genevois, en Savoie propre, en Maurienne et en Tarentaise. À l'exception de La Tour-de-Peilz, Blondel est cohérent dans son choix : tous les objets retenus sont des grandes tours, donc l'élément le plus fort et le mieux protégé du château, servant en général de dernier refuge et présentant souvent aussi un caractère habitable bien marqué. L'inventaire n'est malheureusement pas complet. On relève quelques omissions, soit en Pays de Vaud les grandes tours de Morges, d'Aubonne, de Bossonnens, de Gruyères, de Grandson et d'Echallens, en Chablais, de Duin près de Bex, ou encore en Savoie propre, des deux tours circulaires de Beaufort. Les tours secondaires, en général de plan incomplètement circulaire, sont tout de même évoquées mais seulement quand elles servent la théorie générale. Enfin les tours d'enceinte de ville, pourtant circulaires ou semi-circulaires et aux caractéristiques constructives semblables, comme celles d'Hermance (intégrée également à un «donjon»), de Bossonnens, et de l'Ale à Lausanne, sont ignorées.

Blondel s'attache à mettre en évidence une évolution des caractéristiques constructives voire stylistiques des objets qu'il analyse. Son discours est

**92.** Ensemble des tours de plan circulaire relevées et prises en compte par Louis Blondel dans son étude publiée en 1935. Période I : 1250–1258 ; période II : 1258–1268 ; période III : 1268–fin du XIIIe siècle. Selon Blondel, toutes les tours de la première période ont reçu une voûte maçonnée supportant l'étage de l'entrée, ainsi qu'une couverture maçonnée ; l'épaisseur des murs varie de 4 à 5 septièmes par rapport au diamètre total. Les tours de la deuxième période ont abandonné l'emploi de la voûte inférieure, l'épaisseur des murs relativement au vide central conserve les mêmes valeurs que pour les tours de la première période. Les tours de la troisième période ménagent un vide central plus important relativement à l'épaisseur des murs, qui tend à diminuer (3 septièmes du diamètre total).



sous-tendu par la notion positiviste de progrès. Cela lui permet ainsi d'établir un ordre chronologique dans lequel ces tours ont été construites. Dans ce même esprit, la tour circulaire constitue un progrès par rapport à celle de plan rectangulaire et ce sont essentiellement les grands feudataires qui sont les premiers à les construire. Ces postulats, pris comme axiomes, conduisent Blondel à attribuer les plus anciennes tours circulaires régionales au seul Pierre de Savoie. Dans cette perspective, les premières apparitions, fondées non pas sur une datation établie par l'objet lui-même, mais sur l'interprétation de documents d'archives, ne remontent pas au-delà de 1250. Blondel définit trois périodes dont les limites sont également fixées par des données documentaires (fig. 92) : la première va de 1250 à 1258, année de l'apparition des premiers documents comptables qui permettent de dater une série de tours mises en œuvre au début de la période suivante sous la direction administrative de Pierre Mainier, comme Romont, Saillon, Conthey ou Yverdon ; la deuxième période commencée en 1258 se termine à la mort du comte Pierre II de Savoie en 1268. La troisième, la plus longue, va jusqu'aux alentours du début du XIV<sup>e</sup> siècle quand se construisent les dernières tours de plan circulaire.

Le principal critère typologique évolutif mis en évidence par Blondel est la progressive diminution de l'épaisseur des murailles de la tour par rapport à son espace central. Un peu à l'image de l'évolution des cathédrales gothiques aux structures de plus en plus légères et élancées, Blondel pense que les architectes de châteaux ont progressivement osé construire des murailles de plus en plus légères par rapport au volume total de l'édifice.

Ainsi, la *première période* se caractérise par des murailles très épaisses par rapport au vide central. Sans qu'il explicite vraiment son choix, Blondel exprime ce rapport en septièmes. Si le diamètre de la tour vaut 7, l'épaisseur totale des murs vaut en général de 4 à 5. En outre, les tours de cette période ont toutes, non un simple plancher, mais une voûte maçonnerie qui soutient le sol de l'entrée, jamais située au niveau du sol mais bien plus haut, pour rendre son accès plus difficile à un ennemi potentiel. Cet étage de l'entrée est aussi le niveau qui peut être aménagé en résidence s'il faut s'y réfugier. Certaines tours de cette période, comme Orbe et Langin (Haute-Savoie), sont dotées en outre d'une couverture maçonnerie en forme de «pyramide conique».

Une stabilisation des maçonneries aux deux tiers du diamètre total, soit une épaisseur qui oscille entre les quatre et les cinq septièmes mais avec une variation moins forte que dans la période précédente, et la disparition de la voûte inférieure caractérisent les tours de la deuxième période. Forts des expériences précédentes, les constructeurs acquièrent une meilleure pratique qui les conduit ainsi à épurer et à simplifier. Avec les exemples, bien datés par les archives, de Romont, de Saillon et d'Yverdon, Blondel classe dans cette période les monuments dont

l'époque de construction est inconnue comme La Bâthie-Saint-Didier en Tarentaise, la Bâtiaz de Martigny ou encore Montagny-les-Monts près de Payerne.

La troisième période enfin s'étend de 1268 au tout début du XIVe siècle. L'épaisseur diminue encore pour varier entre quatre septièmes et moins de trois septièmes, les tours aux murs les plus minces étant les plus récentes. Les ouvrages de cette période ont pour caractéristique l'amincissement progressif des maçonneries d'un étage à l'autre afin d'aménager des retraits pour y loger l'extrémité des solives formant les planchers. La tour dite «à Boyer» de Romont, les tours maîtresses de Lucens et du château de Chenaux à Estavayer en sont les meilleurs exemples. Cependant Blondel constate que la tour de Châtel-Argent, de 1274–1275, celle de Saxon, datée par les textes de 1279, et l'une du château de La Tour-de-Peilz, vers 1282, ne comportent pas de tels retraits.

Il importait ici de rapporter rapidement la classification et les datations de Louis Blondel, qui ont toujours fait autorité. On comprend mieux pourquoi d'aucuns renonçaient à voir dans la tour du premier château d'Yverdon davantage que les restes d'une citerne ayant desservi le château actuel. En effet, comment concevoir qu'une véritable tour n'ait pu durer qu'une dizaine d'années jusqu'à sa suppression vers 1259–1260 ? Par ailleurs, ses maçonneries étaient jugées trop faibles par rapport au vide central pour qu'on pût situer l'ouvrage dans la première période, pourtant la seule possible selon Blondel. Bref, l'objet ne cadre pas avec les connaissances admises. Si la date de 1235 environ est maintenant un fait nouveau obtenu par la dendrochronologie, il convient de reconnaître qu'elle n'a été établie que par une extrapolation, certes précise, mais sur un seul échantillon. Il faut donc rassembler d'autres éléments qui puissent conforter cette datation.

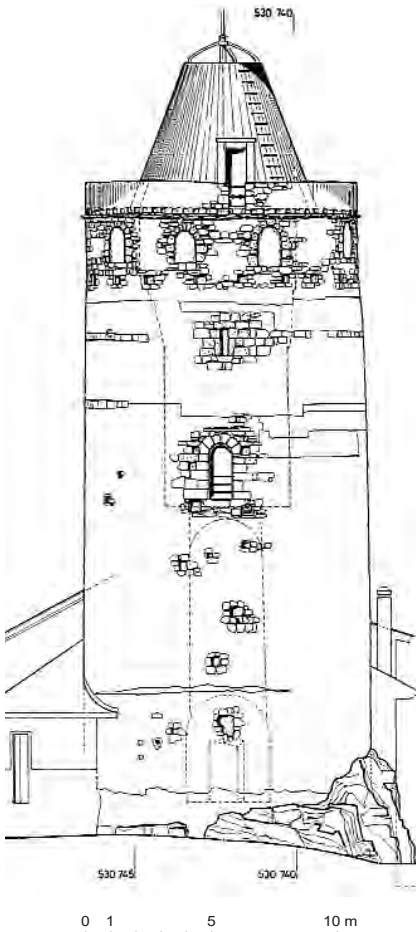
## Nouvelle périodisation des grandes tours circulaires et quadrangulaires

■ **Première période (1230–1240)** – On évoquera tout d'abord la tour circulaire du château d'Orbe (fig. 93), situé à une douzaine de kilomètres d'Yverdon et ayant appartenu à Amédée de Montfaucon. Une pièce de chêne ayant servi de support à l'échafaudage de construction a été conservée dans l'épaisseur du mur. L'écorce était encore présente, ce qui permet de conclure que le bois n'a pas été un remploi mais qu'il a été abattu pour l'édification de la tour. Cet abattage a été déterminé en automne-hiver 1232–33<sup>323</sup>. Les travaux d'Orbe ont donc été pratiquement contemporains de ceux d'Yverdon et situés également hors du contexte chronologique fixé par Blondel. Sur le plan purement historique et politique, on a vu plus haut que ces deux datations n'ont absolument rien de surprenant, qu'elles confortent une vision historique nouvelle, apportée par une récente et pertinente réinterprétation des sources, analysées par Jean-Daniel Morerod dans la perspective du pouvoir temporel de l'évêque de Lausanne<sup>324</sup>. C'est à Amédée de Montfaucon, soutien de l'évêque et voulant affirmer son pouvoir sur ses propres terres contre le clan savoyard, formé des Grandson et des Faucigny, qu'il faut attribuer l'initiative du renforcement des sites d'Orbe et d'Yverdon.

La précocité de la tour circulaire d'Orbe est confirmée de plus par son organisation intérieure et par ses dispositions défensives, encore inscrites dans les pratiques «romanes» telles qu'on peut les observer dans les tours maîtresses quadrangulaires du XIIe et du début du XIIIe siècle. En effet, de même que

**93.** Orbe, grande tour circulaire de l'ancien château d'Amédée III de Montfaucon-Montbéliard, vers 1233, maintenant dite «la Tour ronde». Etat en 1995. On observe la porte haute à laquelle on accédait par un pont de bois depuis la courtine ou les corps de logis adjacents, maintenant disparus. On observe également les trous de poutre ayant soutenu un hord desservi par des baies-créneaux. Cet étage défensif est dédoublé en 1317 par un chemin de ronde à ciel ouvert au moment où la tour reçoit son couverture tronconique en tuf. (Claude Bornand)

**94.** Orbe, grande tour circulaire, élévation nord-ouest, Au-dessus de la porte d'entrée, on remarque une des baies primitives ainsi que les baies-créneaux en plein cintre, remaniées dans leur partie supérieure au moment de la surélévation de la tour de 1317 lorsqu'elle est coiffée de son couverture tronconique. (AAM, F. Wadsack)



ces dernières et au contraire de toutes les autres construites plus tard dans la mouvance savoyarde, la tour circulaire d'Orbe ne présente aucune archère, cette longue et fine ouverture par laquelle les archers et les arbalétriers décochaient des flèches tout en restant protégés du tir de l'ennemi (fig. 94) : à leur place, on perce d'étroites fenêtres (0,80 m x 0,25 m), d'abord destinées à l'éclairage des pièces dévolues à la résidence. Certes, elles pouvaient remplir le rôle de l'archère mais avec une qualité de protection médiocre. De plus, les embrasures, de plan simplement triangulaire, l'une sommée d'une voussure dans la tradition romane, n'étaient pas propices au tir défensif, à l'arc ou à l'arbalète, du fait de leurs proportions trapues (1 m de hauteur). C'est surtout le niveau de couronnement, doté non pas d'un simple parapet crénelé mais de baies-créneaux en plein cintre, qui était voué à la défense. Ces baies-créneaux donnaient sur une coursière de bois, les hourds, ceignant complètement la tour et supportée par des poutres fichées dans le mur. Les hourds, ancêtres du parapet maçonné sur consoles formant mâchicoulis et n'apparaissant dans l'occident médiéval qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, permettaient un contrôle vertical des murailles de la tour ; ils autorisaient le tir fichant ou la chute d'objets pesants, en général de gros moellons<sup>325</sup>, qui rendaient l'approche périlleuse sans la protection du matériel de siège *ad hoc*.

Les baies-créneaux en plein cintre ont été condamnées vers 1317 lorsqu'on a décidé de surélever la tour en la coiffant d'un spectaculaire couvrement tronconique en appareil de tuf, couronné d'un petit édicule hexagonal ayant joué le rôle de guette<sup>326</sup>. Le chemin de ronde est alors monté d'un niveau, entourant à ciel ouvert le cône de tuf. Le caractère tardif de ce cône invalide donc un des critères de Blondel qui servait à désigner les tours de la première période.

Si l'on revient au système de défense primitif de la tour, presque exclusivement sommital, qui ne se complète pas d'archères dans le corps des maçonneries, celui-ci est bien archaïque, puisqu'il définit les tours régionales quadrangulaires anciennes<sup>327</sup>, que l'on peut attribuer au XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle, telles que celles, épiscopales, d'Avenches sur l'amphithéâtre romain et d'Ouchy, celle de Chillon, pas forcément antérieure aux Savoie arrivés là en 1150, celle des Clées, édifée sans doute par les comtes de Genève, celle de Grandson, d'après ce qu'il en reste dans la grande courtine nord du château actuel, celle de Blonay, due aux seigneurs du même nom, et encore la moitié inférieure de la tour-beffroi de La Sarraz, située à gauche de l'entrée actuelle et due aux Grandson-La Sarraz<sup>328</sup>. Si, à cause des remaniements ultérieurs, il est difficile de reconstituer les parapets de couronnement de ces tours, où le simple crénelage doublé du hourdage devait prévaloir, en revanche l'absence d'archère est bien avérée (cf. fig. 242).

Que les tours maîtresses circulaires les plus précoces soient dépourvues d'archères étonne d'autant moins si l'on se réfère aux observations faites sur un ensemble de tours de ce type toutes situées dans une région limitrophe de la nôtre, le domaine temporel de l'archevêque de Lyon, qui n'est autre que Philippe de Savoie, le plus jeune frère de Pierre, entre 1247 et 1267. La plus ancienne tour de plan circulaire, celle du château des Tours d'Anse (Dpt du Rhône), a été édifée en 1214 déjà (fig. 95). Elle ne présente aucune archère, non plus que la tour carrée du château d'Albigny vers 1184 (Rhône), ou celle circulaire de Châtillon d'Azergues (Rhône), antérieure à 1260, édifée par un seigneur proche de l'église de Lyon, Guichard d'Oingt. L'archère apparaît en revanche dans l'exemple plus tardif de Chessy-les-Mines (Rhône), vers 1270–1272<sup>329</sup>. Au nord de Lyon, ce même Guichard d'Oingt, également sous la suzeraineté lyonnaise, fait édifier à Oingt une grande tour circulaire entre 1217 et 1224<sup>330</sup>. De dimensions restreintes ( $\varnothing$  inférieur à 8 m), non résidentielle, elle présente de nombreux points communs avec les plus anciennes de



celles qui vont apparaître dans nos régions: si la voûte maçonnée n'est pas absente, le plancher sur solives domine dans la subdivision des étages. Les petites fenêtres sont aménagées dans des embrasures à simple ébrasement oblique, sans niche et couvertes d'une voussure. L'étage sommital défensif était doté non de simples créneaux mais de baies-créneaux (fig. 96).

Nous ne connaissons évidemment pas l'élévation de la grande tour d'Yverdon (cf. fig. 11-13). Il est peu probable qu'elle ait été destinée à recevoir des archères. Elle est comparable à la tour d'Orbe par l'aspect de ses parties basses: tout comme cette dernière, elle ne dispose pas d'un vrai talus destiné à épaissir les maçonneries afin de décourager l'entreprise de sape, mais simplement d'un ressaut taluté à sa base, sur la hauteur d'une demi-assise. À Orbe, ce ressaut, moins visible à cause de reprises ultérieures, se situe juste au-dessus du point le plus élevé du rocher naturel sur lequel l'ouvrage a été installé. À Yverdon, comme à Orbe, le parement extérieur, primitivement très soigné, met en œuvre trois types de pierre, suggérant dans le dernier cas des effets de polychromie mais sans former des motifs géométriques réguliers, estompés d'ailleurs par le mortier des joints, largement débordant. Dans les deux cas, on trouve le calcaire gris du Jura et la molasse, majoritaire à Yverdon, beaucoup plus rare à Orbe. Si le calcaire jaune d'Hauterive provenant sans doute de la région de Neuchâtel a été utilisé à Yverdon<sup>331</sup>, il n'y en a pas à Orbe, où a été préféré le tuf de Montcherand, tout proche. Ces différences s'expliquent assurément par les possibilités respectives d'approvisionnement des deux sites.

Si le diamètre respectif des deux tours est très proche (8,90 m à Orbe et 9 m à Yverdon), elles se différencient en revanche nettement par l'épaisseur de leur maçonnerie (respectivement 6 m et 3,5 m sur le diamètre total). Orbe s'insère bien dans la première période de Louis Blondel puisque le rapport des pleins relativement au vide central est de 4/7; en revanche le cas d'Yverdon ne saurait s'y intégrer, car ce rapport est légèrement inférieur à trois septièmes. Selon ce critère, Yverdon aurait dû se situer dans la 3e période qui s'étend de 1268 au tournant du XIVe siècle, ce qui est impossible. La proposition de Blondel n'est toutefois pas à rejeter complètement, car elle exprime une réelle tendance à l'amincissement des maçonneries au cours du temps, mais elle ne saurait être reconnue comme un absolu linéaire, dicté par les progrès et l'expérience accumulée des bâtisseurs de châteaux. Si l'on peut très raisonnablement supposer qu'un seul maçon-architecte ait conçu les deux tours d'Orbe et d'Yverdon, comment alors expliquer les différences? On pourrait penser que la géologie du site en est la cause: l'assiette est une roche solide à Orbe, mais un terrain beaucoup plus instable, fait d'alluvions et fragilisé par le régime des eaux à Yverdon. Cependant, ce qui importe surtout, ce n'est pas tant le poids total de la tour que la pression que celle-ci exerce sur le sol. À hauteur que l'on supposera égale entre les deux tours, celle d'Orbe devait exercer une contrainte moins considérable à cause des importants retraits des maçonneries dès l'étage de l'entrée. À Yverdon au contraire, la relative faiblesse des murs à la base n'autorisait sans doute pas de retraits dans le parement intérieur qui devait être rectiligne jusqu'au sommet, comme pour la tour d'Anse (fig. 97). En effet, en raison de l'épaisseur de ses murs relativement au vide central (rapport légèrement inférieur à 3/7), la tour d'Yverdon est en tout cas très semblable à cette dernière, qui présente un rapport de 3/7 exactement<sup>332</sup>. Au contraire d'Anse et même d'Orbe, la tour d'Yverdon n'a probablement pas reçu de voûte maçonnée; toutes les divisions horizontales devaient être en bois.

La volonté de construire «plus léger» à Yverdon ne s'explique pas forcément pour ces raisons de stabilité qui étaient empiriquement maîtrisées, mais plutôt par souci d'économie. On l'a vu dans la présentation historique,

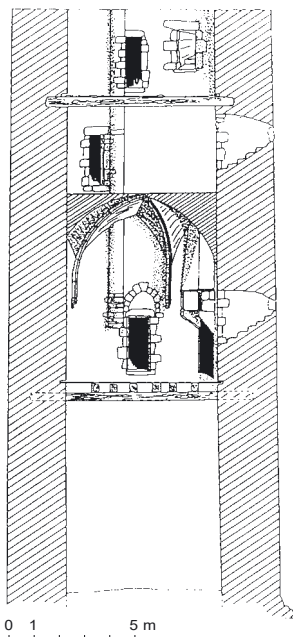


**95.** Château des Tours d'Anse (Rhône), grande tour circulaire, vue du sud-est. Situé à une trentaine de kilomètres au nord de Lyon, ce château a été édifié par l'archevêque de Lyon, Renaud de Forez, qui acquiert l'entière suzeraineté sur le bourg d'Anse dès 1213. L'édification du château débute immédiatement avec la tour maîtresse, dont les bois de construction ont été coupés en automne-hiver 1213-1214. Les ouvertures sont rares, comme on peut s'en apercevoir sur cette prise de vue. Il n'y a pas d'archères mais de simples petites fenêtres presque carrées (0,45 m x 0,40 m environ). La défense était essentiellement assurée par le couronnement primitif de la tour, maintenant disparu. La tour penche vers l'ouest. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**97.** Château des Tours d'Anse (Rhône), coupe de la tour maîtresse circulaire de 1214-1215. L'épaisseur des maçonneries relativement au diamètre total de la tour vaut 3/7 selon la typologie de Louis Blondel. On remarque que les maçonneries sont pratiquement rectilignes, ne disposant d'aucun talus à l'extérieur dans les parties basses et ne ménageant aucun retrait pour les niveaux horizontaux. (FEUILLET-GUILHOT 1985, Pl. XI et XII)



96. Château d'Oingt (Rhône), coupe de la tour maîtresse circulaire reconstituée par Jean-Olivier Guilhot. Contrairement aux plus anciennes de nos tours circulaires régionales, où elle se situe pratiquement à mi-hauteur, l'entrée est installée en position relativement basse et donnait sur le sol voûté. Les maçonneries, plus fortes relativement au vide central qu'à Anse, marquent un retrait à chaque nouvel étage pour recevoir les planchers. Le parapet du chemin de ronde, relativement épais, était ajouré de baies-créneaux à l'aspect inconnu donnant dans des niches sommées d'une voûte en arc surbaissé. (Jean-Olivier Guilhot)



Amédée III de Montfaucon, contrairement à son solide statut à Orbe, était loin d'exercer un pouvoir hégémonique sur la région du bout du lac, sa position n'y étant même pas très assurée. En outre, la main-d'œuvre corvéable devait être de moindre importance qu'à Orbe. Il n'en reste pas moins que l'impact psychologique de l'ouvrage a dû être aussi fort qu'à Orbe puisque les deux tours présentaient assurément un gabarit très proche.

Il faut le constater ici, l'apparition dans nos régions de la tour de plan circulaire ne saurait être attribuée à Pierre de Savoie, mais bien aux sires de Montfaucon-Montbéliard. On signalera encore la tour Réfous (> *refugium*) à Porrentruy (Jura) (fig. 98), qui a été certainement bâtie sur l'initiative du comte Thierry III de Montbéliard, le frère aîné d'Amédée III. Comme celle d'Orbe, elle est très massive mais de spacieuses proportions. Le seul jour (1,3 m x 0,18 m) éclairant chacun de ses étages dès l'entrée, certes tourné vers l'extérieur de l'enceinte, ne peut être assimilé à des archères car l'allège interdisait assurément le tir plongeant à l'archer; l'étréoussure de l'embrasure à proximité de la fenêtre devait gêner considérablement le tireur à l'arbalète (cf. fig. 152-8). Si l'embrasure de la fenêtre éclairant le niveau de l'entrée au départ de l'escalier est très proche de celles de la tour ronde d'Orbe, celles des deux niveaux supérieurs sont en revanche plus élancées et permettaient aux défenseurs de s'approcher de la fenêtre tout en restant debout. Le plan simplement triangulaire de ces embrasures, sans niche, contribue à proposer une datation précoce pour l'édification de cette tour, qui n'est pas datée et qui reste un peu marginale dans le corpus étudié ici. On pourrait admettre qu'elle ait été construite peu après 1236, dès que l'Ajoie est de nouveau rattachée au domaine direct de Thierry de Montbéliard; elle serait alors chronologiquement très proche d'Orbe et de la première tour d'Yverdon<sup>333</sup>. Comme à Orbe, les parties hautes présentent deux étages défensifs; l'inférieur est ouvert de trois baies rectangulaires, non pas réparties sur toute la circonférence mais regroupées vers le sud-ouest pour donner sur l'extérieur de l'enceinte (fig. 99). Le niveau supérieur, comportant un simple crénelage, était à ciel ouvert à l'origine, comme en témoignent les gargouilles reconstituées le siècle passé. Si à Orbe l'étage défensif supérieur a été ajouté lors d'une étape de travaux ultérieure à la construction de la tour, le parapet crénelé de la tour Réfous, même s'il a fortement été remanié, fait bien partie de la conception d'origine. On peut dès lors imaginer une date plus récente pour la conception de cet ouvrage, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ce qu'accréditeraient l'emploi du gros appareil (0,4 m pour les assises les plus amples), à bossage rustique propre au nord de la chaîne du Jura, ainsi que l'absence de voussure dans les embrasures des ouvertures, remplacée par de fortes dalles soutenues par un gros cordon en quart de rond. L'accès à la tour, placé en position relativement basse, soit à un tiers de la hauteur totale, confirmerait cette datation récente mais la position très dominante de la tour dans le site rendait superflue l'installation de la porte en position plus élevée, laquelle se trouve déjà à près de 10 m du sol, ce qui est largement suffisant du point de vue défensif.

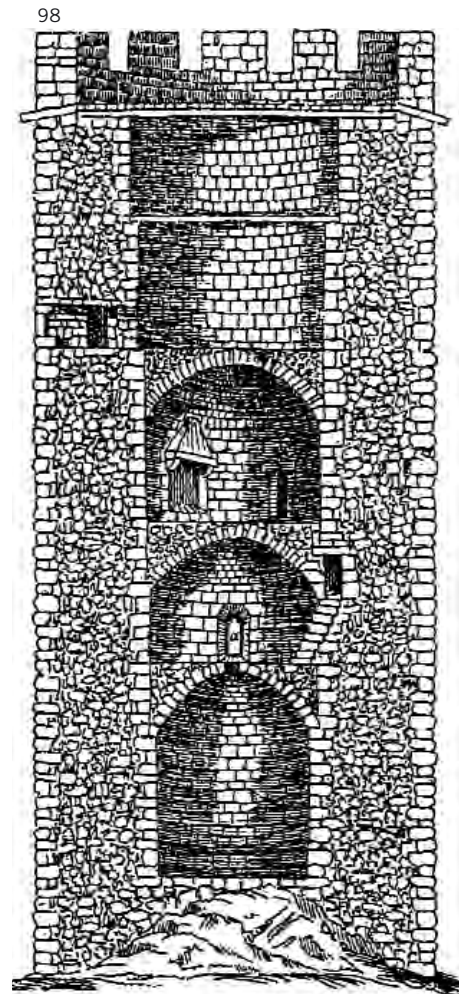
Le château d'Aubonne offre un cas intéressant, car s'y juxtaposent deux tours maîtresses. En fait, l'éminence rocheuse qui domine les anciens bourgs était occupée non par un<sup>334</sup> mais par deux châteaux, l'un doté d'une grande tour quadrangulaire encore bien visible sur une vue d'Albrecht Kauw de 1669 (fig. 100), l'autre d'une circulaire, à l'état de ruine sur cette même vue, reconstruite et couverte de son singulier toit à l'impériale (fig. 101) dès 1677, à l'initiative de Jean-Baptiste Tavernier, le propriétaire qui a réuni les deux châteaux<sup>335</sup>. S'il ne s'agit pas de celle citée en 1197<sup>336</sup>, ayant suivi un modèle «zähringien», à l'instar de celle de La Tour-de-Peilz, la tour quadrangulaire pourrait avoir été construite à peu près en même temps que la tour circulaire, dans un contexte de concurrence voire de conflit entre les deux coseigneurs,

mais peut-être après 1234, lorsque le statut de chacune des deux seigneuries est mieux défini et procure les conditions propices à des travaux de longue haleine<sup>337</sup>. Cette tour présente la grande originalité de passer d'un plan carré dans sa partie basse sur 8 m de hauteur environ, à un plan circulaire d'un diamètre hors œuvre relativement modeste de 8 m. Volontée délibérée? Changement de parti? Les raisons de cette singularité nous échappent. On l'observe en tout cas à Aoste («Tourneuve», vers 1270, cf. fig. 160).

**98.** Château de Porrentruy, grande tour circulaire, dite tour Réfous (terme issu de *refugium*, refuge ou *Riffhuss*, construction sur un rocher ou une rive?), coupe en 1870. Edifiée peut-être après 1236 (?) sans doute par le comte Thierry de Montfaucon-Montbéliard, frère d'Amédée III, seigneur d'Orbe, cette tour a subi une très importante réfection vers 1513–1515. Si la voûte soutenant l'étage d'entrée situé à plus de 10 m hauteur est peut-être originale, les deux supérieures ont certainement été édifiées plus tardivement, dans les années 1390 au plus tôt. Il s'agit de simples calottes hémisphériques de moellons noyés dans du mortier non renforcées de nervures. Dimensions de la tour: hauteur jusqu'au couronnement, 22,6 m; diamètre, 12,5 m; épaisseur des murs jusqu'au sommet de la 3e voûte, 3,50 m. Depuis l'étage d'entrée, l'escalier est installé dans l'épaisseur des murs. Les deux étages supérieurs sont de simples planchers. Le chemin de ronde, protégé par un crénelage, était à ciel ouvert à l'origine, si les gargouilles qui existent ont été restituées sur la base d'indices réels et non inventés. (H. Hamman, 1870)

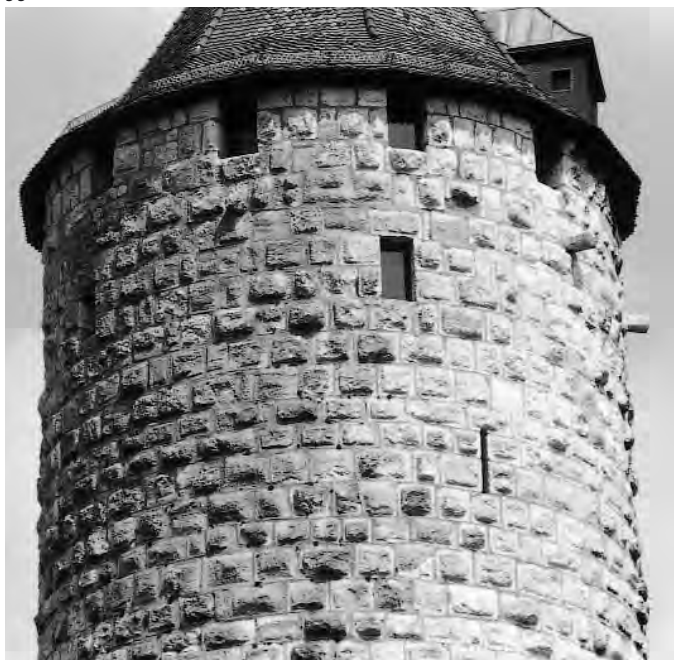
**99.** Château de Porrentruy, grande tour circulaire, partie supérieure. Etat en 2004. Présentant un appareil à bossage de calcaire, très répandu sur l'arc Jurassien, la tour Réfous disposait d'un chemin de ronde à ciel ouvert à l'origine, dédoublant un niveau défensif percé de trois fenêtres (deux visibles ici) tournées vers l'extérieur. Au-dessous, on voit une étroite fenêtre dont l'embrasure intérieure empêchait qu'elle pût servir d'archère. Une très importante reconstruction en 1512–1515 et les réfections récentes du parement ne permettent pas de déterminer la position des hourds, ayant existé peut-être à l'étage des fenêtres. Nous l'attribuons pour l'instant au comte Thierry de Montfaucon-Montbéliard, frère d'Amédée III, seigneur d'Orbe, qui l'aurait édifiée dès 1236, au moment du rattachement de l'Ajoie au domaine direct de ce seigneur. (Office de la culture de la République et canton du Jura, Brigitte Cattin)

**100.** Château d'Aubonne selon une vue d'Albrecht Kaw, 1669. On distingue la grande tour quadrangulaire de vastes proportions, proches de celles du type de la grande tour du château de La Tour-de-Peilz. Elle cache en partie l'autre grande tour, de plan circulaire, à l'état de ruine, si l'on en juge par la végétation qui y pousse, et par le fait qu'elle est dépourvue de toit. Sans exclure que la première aurait pu être édifiée avant 1197, ces deux tours ont peut-être été construites simultanément, par les deux coseigneurs d'Aubonne, après 1234. (MHB, S. Rebsamen)



0 1 5 10 m

99



100



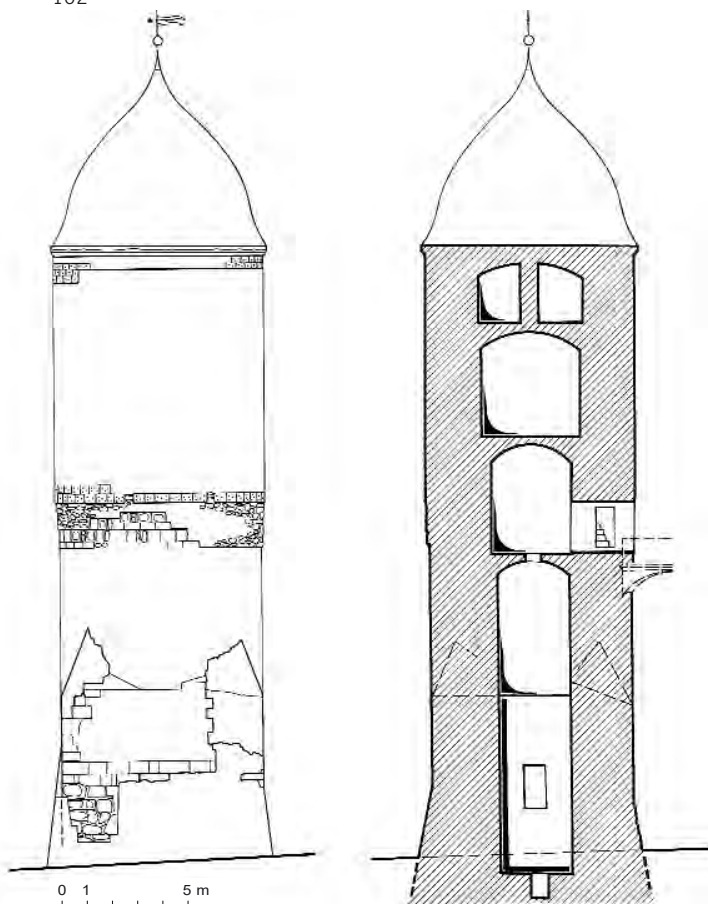


**101.** Château d'Aubonne, grande tour circulaire, après 1234 (?). Seule la moitié inférieure de cette tour peut être considérée comme originale et remonterait au XIII<sup>e</sup> siècle. Vers 8 m de hauteur, son plan passe du carré au cercle. Même en faisant abstraction des réparations tardives, le parement est assez hétérogène. De larges assises en molasse et en calcaire à bossage rustique alternent avec un plus petit appareil fait de pierres roulées et de moellons grossièrement équarris. Aucune archère, ni fenêtre n'est venue animer cette partie originale. Si ce bossage rustique n'est pas une intervention tardive, il n'aurait comme seule équivalence que celui de la tour Réfous à Porrentruy. Les percements originaux ont pour la plupart disparu. Au-dessus de l'étage d'entrée, la partie haute de la tour, présentant un parement en moellons enduits, a peut-être été élevée plus tardivement, comme cela s'est passé à Yverdon. Restée longtemps découverte, la tour s'est fortement dégradée. Cela a entraîné la disparition du parapet du chemin de ronde et le remaniement du couronnement pour y poser le toit à l'impériale sous les Tavernier en 1667. Etat en 1997. (R. Gindroz)

Les maçonneries originales ne montrent aucune ouverture en dessous de l'entrée primitive située à 11,5 m, presque à mi-hauteur de la tour qui devait culminer à 24 m avant la suppression de son parapet défensif (fig. 102). Le niveau inférieur, sommé d'une voûte maçonnée, était donc complètement borgne et sans aucune subdivision, comme on le constate dans les tours circulaires les plus anciennes. Les parements intérieurs sont formés de larges assises de pierres roulées et de moellons grossièrement équarris non recouverts d'un enduit. À la différence de l'extérieur où elle est très présente, la molasse appareillée n'a été mise en œuvre que sur deux à trois amples assises. Le tout n'a jamais été enduit. À 7 m du fond de la tour, le plan passe du carré au cercle. Cette transition fait bien partie du projet initial car aucune césure de chantier n'apparaît. Les étages supérieurs ont été fortement remaniés, car ils ont tous reçu une voûte maçonnée, au moment sans doute où la tour a servi de prison. Aucune ouverture originale ne subsiste. On devine dans l'étage d'entrée les restes d'une embrasure qui aurait pu desservir une archère ou des latrines. De fines fentes – l'une adaptée pour les armes à feu – éclairent les escaliers muraux, à rampe curviligne entre l'étage d'entrée et le niveau qui suit, prenant ensuite la forme d'une vis. Comme actuellement tout est enduit à l'intérieur, il est impossible de bien cerner ces transformations, ni de proposer une datation de la partie supérieure de la tour qui nous paraît plus tardive. On garde l'impression que ces escaliers ne font pas partie de la conception originale mais qu'ils ont été insérés plus tardivement, comme inciterait à le faire croire le curieux couverture de bois au-dessus de l'escalier curviligne. La partie extérieure de la tour présente un parement où de larges assises de molasse taillée prédominent mais où l'on voit également de nombreux blocs de calcaire gris à bossages. Si l'on fait abstraction de la molasse, ce parement ressemble beaucoup dans son aspect à celui de la tour Réfous de Porrentruy. La grande tour d'Aubonne nous apparaît un peu comme une réduction de cette dernière. Peut-on en conclure que la tour ait été édifiée par la branche fidèle à l'évêque de Lausanne et alliée d'Amédée de Montfaucon qui aurait pu procurer de la main-d'œuvre débauchée chez son frère Thierry ? Il est impossible de répondre<sup>338</sup>. Au moment où Jacques d'Aubonne et son frère prêtent hommage à Pierre de Savoie en 1242 pour ce qu'ils possèdent *in castro Arbona et in burgo infra fossata*<sup>339</sup>, on imagine que les deux tours sont déjà construites.

Autre tour circulaire que l'on pourrait attribuer à cette première période : celle de *Langin* dans le Chablais français sur les premiers contreforts des Voirons, contrôlant la route de Genève à Thonon au pied de cette chaîne de montagnes. La place a toujours été entre les mains des seigneurs du même nom. La suzeraineté de ce fief a été l'objet de disputes dès 1220<sup>340</sup> entre Aymon de Faucigny puis Pierre de Savoie d'un côté et les comtes de Genève de l'autre. Suite à l'arbitrage de 1250, cette suzeraineté est remise en gage à Pierre de Savoie, ce qui n'est évidemment pas suffisant pour qu'il puisse y entreprendre, de son propre chef, des travaux importants. Les données historiques ne permettent pas de déterminer quand les seigneurs de Langin se seraient décidés à faire construire cette tour. Des travaux dès la fin des années 1220 sont tout à fait envisageables, mais ils auraient pu avoir lieu plus tardivement, sous Jean de Langin, dans le contexte troublé des guerres commencées en 1282. Jean de Langin était un proche du comte de Genève, souvent cité comme témoin dans les années 1280 et 1290. Les maçonneries originales de cette tour maintenant très refaite ne contredisent cependant pas la datation précoce qu'en proposait Blondel (1<sup>ère</sup> période) : par son très faible diamètre intérieur (2,80 m), par l'absence de cheminée<sup>341</sup>, cette tour n'a dû jouer qu'un rôle strictement défensif et symbolique en marquant fortement le paysage, l'assimilant au *Bergfried* des contrées germaniques. On comprend dès lors bien le recours au plan circulaire.

102



103



**102.** Château d'Aubonne, grande tour circulaire, après 1234 (?). Elévation et coupe schématique. Parce qu'entièrement crépis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les parements n'ont pu être analysés; l'aspect des ouvertures originales demeure inconnu. À part l'inférieure soutenant l'étage de l'entrée, les voûtes sont assurément récentes, à attribuer au réaménagement de 1667. Comme la tour Réfous de Porrentruy, la grande tour d'Aubonne a été l'objet d'une importante reconstruction à la période moderne, pour y aménager des prisons. (Relevés AAM et D. de Raemy, mise au net, F. Wadsack)

**103.** Château de Langin (Haute-Savoie), grande tour circulaire. Le parement extérieur est de moellons grossièrement appareillés. Aucune archère n'est attestée. On observe ici la porte d'accès primitive. Le parement présente encore un très intéressant fragment d'enduit complètement couvrant. Etat en 2000. (D. de Raemy)

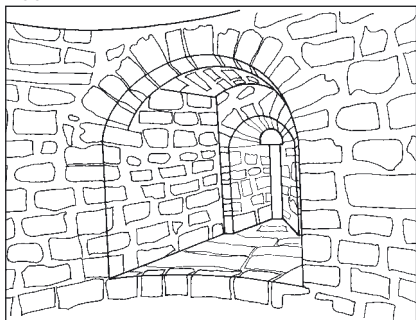
Les similitudes avec la tour d'Orbe méritent d'être signalées. L'étage d'entrée, sur une calotte maçonnée, se situe pratiquement à mi-hauteur de la tour (fig. 103). La défense ne se pratiquait qu'au niveau du couronnement, équipé d'un hourd, d'après les observations de Blondel. Les étages inférieurs ne disposent d'aucune archère mais de fenêtres. Si l'on n'en connaît pas les formes initiales exactes, une fenêtre éclairait l'étage d'entrée, vis-à-vis de la porte<sup>342</sup>. Une autre, du même type sans doute, éclairait le départ de l'escalier pris dans la maçonnerie menant à l'étage de couronnement, tout comme à Orbe. Le parapet du chemin de ronde a disparu: impossible de savoir s'il disposait de simples créneaux ou au contraire de baies-créneaux. En tout cas, aucune gargouille d'évacuation d'eau pluviale ne semble avoir été repérée. La voûte en coupole supérieure observée par Blondel, si tant est qu'elle ait été originale, aurait alors supporté le niveau défensif sommital et joué le rôle de coupe-feu en cas d'incendie de la charpente. Le rapprochement chronologique avec Orbe pourrait trouver une justification par les relations avec le comte de Genève: ce dernier est suzerain des Langin et aussi allié potentiel d'Amédée III de Montfaucon contre les Faucigny-Savoie. Il n'est en effet peut-être pas inutile de signaler qu'Orbe se situait tout près des Clées, seul château que ce comte possédait au nord du Léman<sup>343</sup>.

■ **Deuxième période (1240–1275): apparition de l'archère mince et de l'étage défensif bas. Les châteaux de Romont, premières tours de plan circulaire attribuables à Pierre de Savoie** – La première tour de plan circulaire qu'on puisse attribuer à Pierre de Savoie est celle de l'actuel château de *Romont*. L'importance de ce site est bien connue pour la politique d'expansion en terre vaudoise de ce seigneur, les recherches historiques les plus récentes l'ont encore confirmé<sup>344</sup>. Il y prend pied au détriment des seigneurs de Billens et de l'évêque surtout en 1240, et entreprend aussitôt de ren-

**104.** Château de Romont, grande tour circulaire, vers 1241. Il s'agit de la première tour de ce type édifée par Pierre de Savoie dès qu'il peut s'implanter sur le podium (*in podio*) de Romont. Les ouvertures sont des fenêtres étroites à ample chanfrein extérieur, s'approchant de plus en plus de la véritable archère. Le couronnement primitif a disparu, lorsque la hauteur totale de la tour a été abaissée de 2 m environ en 1778. Etat au début du XXe siècle. (AFMH)



105



**105.** Château de Romont, grande tour circulaire vers 1241, archère du niveau situé au-dessous de celui du chemin de ronde, vue perspective. L'appareil est en pierres de taille d'une molasse très verte, avec de nombreuses traces d'incendie. Les joints sont remplis d'un mortier gris largement débordant, celui d'origine très certainement. La stéréotomie est assez malhabile, les différents plans des parois et du couvrement s'interpénétrant de façon gauche. (D. de Raemy)

forcer la position qui comporte en 1244 un château et son bourg (*in castro de Romont*)<sup>345</sup>. Il y édifie en tout cas la grande tour de l'actuel château (fig. 104), de plan circulaire, dont la construction commence au plus tard en 1241 comme l'indique l'analyse dendrochronologique des bois pris dans sa maçonnerie<sup>346</sup>. C'est là le premier ouvrage de plan circulaire qu'on puisse attribuer à la main-d'œuvre de Pierre. En la comparant avec les trois tours de la décennie précédente, on constate que les baies pouvaient être utilisées comme archères, même si elles restent encore relativement larges (0,18 à 0,20 m). En effet, leur embrasure ne se limite pas à un plan simplement triangulaire, mais adopte déjà une niche, de plan rectangulaire, ce qui permet d'approcher aisément de la fenêtre avec un arc ou une arbalète. Dans notre corpus, le recours à la niche de plan rectangulaire bien différenciée de la fenêtre par deux ailettes est exceptionnel dans les tours de cette période : c'est le seul cas connu. La très forte épaisseur du mur et le diamètre très faible de l'espace intérieur de la tour (3,75 m à l'étage d'entrée) rendent la niche de plan rectangulaire pratiquement indispensable. Dans l'avant-dernier étage, plus spacieux, une des fenêtres-archères présente une curieuse niche avec un ébrasement oblique d'un seul côté seulement (fig. 105). On ne sait s'il s'agit d'une maladresse d'exécution ou d'une volonté d'accentuer les possibilités du tir latéral d'un seul côté, dans

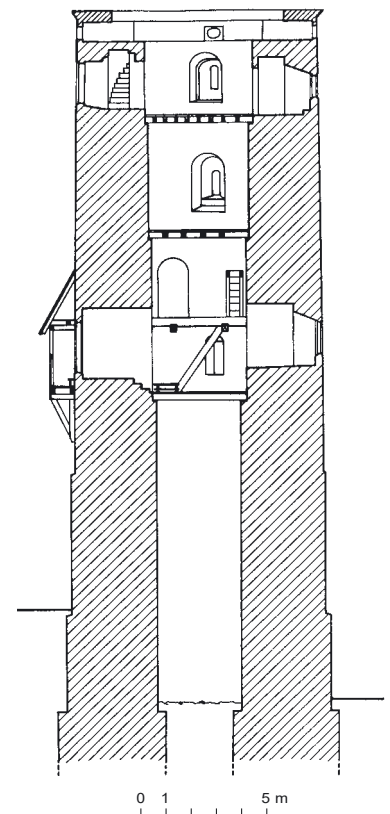
l'axe de la route (futur axe principal du bourg neuf) approchant le château (dont l'aspect primitif n'est pas connu) par le nord et le longeant ensuite sur son flanc ouest. Ce tir latéral, pourtant, était malaisé, voire impossible, lorsqu'on considère l'épaisseur de l'encadrement de la fenêtre d'environ 10 cm avant que celui-ci ne s'évase par un ample chanfrein extérieur (voir le plan, coupe et élévation type des archères de cette tour, fig. 152-7).

Ainsi qu'à Orbe, le niveau inférieur s'étend à lui seul sur près de la moitié de la hauteur totale de la tour (env. 9 m) et ne comporte aucune archère (fig. 106) ; il est pratiquement borgne, hormis de très petits jours d'aération. Le système défensif du couronnement a malheureusement disparu en 1778, remplacé par des œils-de-bœuf. Cependant le solivage supérieur a pu être daté par dendrochronologie de 1274–1275<sup>347</sup>. Il est certainement l'œuvre de l'équipe du charpentier Pierre Uldricus, arrivé de Saint-Rambert en Bugey afin d'effacer les traces d'un grave incendie qui avait frappé la ville de Romont, épisode du conflit opposant le comte Philippe de Savoie aux seigneurs de Corbières, partisans de Rodolphe de Habsbourg<sup>348</sup>. Le système défensif du couronnement aurait déjà pu être transformé à ce moment-là. La comptabilité savoyarde tardive montre qu'il est complètement recouvert d'un toit équipé d'une guette charpentée, le tout refait en 1407–1408<sup>349</sup>.

Il faut relever enfin les dispositions très particulières de l'étage d'entrée. Celui-ci a été subdivisé par un plancher intermédiaire dès l'origine, formé de bois abattus en 1240–41 dont deux solives ont formé simultanément le manteau de la cheminée, reposant sur les corbeaux de pierre flanquant le contrecœur de cette dernière. Ce plancher définit un niveau éclairé par une fenêtre-archère tournée du côté du «castrum» de Romont. Il pénètre dans la partie supérieure de celle située vis-à-vis de la porte d'entrée, rendant certainement impossible le tir à l'arc à cet endroit.

Située à l'extrémité sud-ouest de la ville ancienne, la tour dite actuellement «à Boyer» (fig. 107) était, à l'origine, la grande tour d'un petit château comportant au moins un corps de logis renfermant une *aula*, le tout enserré dans des courtines de pierre, séparées des murs de la ville par un fossé<sup>350</sup>. Des restes de ces murailles ont été mis au jour en 1948 à l'occasion de l'aménagement de réservoirs pour l'alimentation en eau potable de la ville; ils ont fait l'objet de quelques photographies hâtives<sup>351</sup>, sans relevé planimétrique hélas, car tout a été détruit. Ce château est attesté dès 1278 sous l'appellation de *minor donjo*<sup>352</sup>, puis plus tard de *parvus donjo(nus)*, le différenciant du «grand donjon» qui est l'actuel château. Alors qu'il était jugé plus tardif à cause de la typologie de Blondel (3e période), nous sommes maintenant enclins à attribuer ce «petit château» à Pierre de Savoie entre 1250 et 1260; sa grande tour paraît en effet très inspirée de celle du grand château, mais d'une construction plus soignée, avec un espace intérieur beaucoup plus spacieux en valeur absolue (ø 5,8 m contre 3,8 m) et relativement à l'épaisseur des maçonneries (3/7 selon Blondel) (fig. 108). Ne pouvant être retenue comme critère de périodisation, cette particularité constructive met surtout en évidence un choix voulu par les bâtisseurs sans doute parce que la tour, plus qu'ailleurs, serait amenée à être habitable. En effet, les corps de logis, faisant partie de ce petit château, étaient de dimensions modestes. L'ensemble des *opera castri* savoyards conservés entre 1359 et 1536 pour les deux bailliages du Chablais et de Vaud n'attestent aucune occupation pour l'habitation des grandes tours circulaires, si ce n'est justement à la tour à Boyer, équipée d'un lit en 1407–1408<sup>353</sup>.

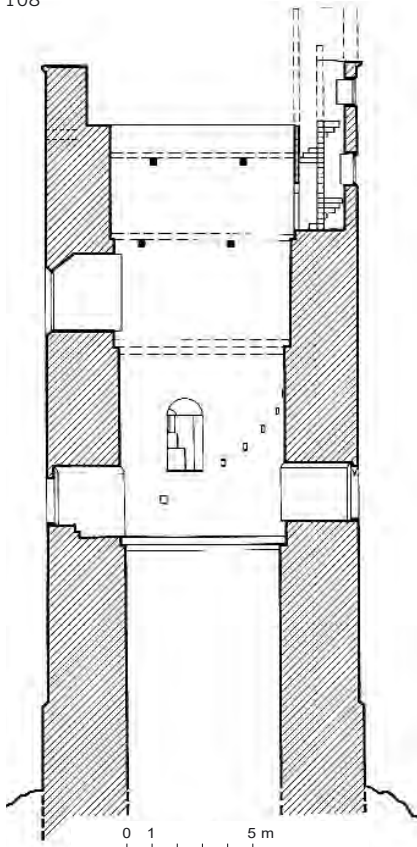
Il convient toujours de s'interroger sur l'existence de ces deux châteaux à Romont. On a peine à croire qu'ils soient une création *ex nihilo* de Pierre. Ce dernier n'avait aucune raison de bâtir deux forteresses en un même lieu, encore une simple forêt vers 1170<sup>354</sup>. Dès lors, il n'est pas exclu d'imaginer que le «petit château» de Romont ait été un point fortifié ébauché par l'évêque lui-



107



107. Romont, grande tour subsistante du «petit château» disparu, dite tour «à Boyer», vers 1250–1260. Comme à Orbe ou à la grande tour du château voisin, la partie basse est marquée d'un ressaut à fort chanfrein. La porte haute était accessible d'une galerie de bois partant de la courtine ou de l'*aula* voisine. Les jours s'approchent davantage de la vraie archère, bien que celle de l'étage d'entrée soit encore très courte (environ 1 m). Etat en 2002. (D. de Raemy)



**106.** Château de Romont, coupe est-ouest de la grande tour circulaire, vue vers le sud. En hachures serrées, la reprise du couronnement en 1778; en hachures larges, les structures des années 1240. La circulation verticale était assurée par des escaliers en bois ou par des échelles de meunier dans les deux étages inférieurs. Les trois niveaux supérieurs sont reliés par des escaliers dans l'épaisseur des murs. Le ressaut de fondation a-t-il été observé? (Relevé Broillet et Genoud, 1924; mise au net, D. de Raemy)

**108.** Romont, grande tour subsistante du «petit château» disparu, dite tour «à Boyer», vers 1250–1260. Coupe est-ouest dans l'axe de la porte d'entrée, vue vers le sud, avec reconstitution des subdivisions et des structures originales disparues. Ainsi qu'à la tour du château de Romont, l'étage d'entrée, situé à près de la moitié de la hauteur totale de la tour, est très élevé et aurait dû être subdivisé par un plancher intermédiaire à la hauteur de l'archère visible ici. On y a renoncé. Celle-ci était accessible par un escalier en bois ancré dans la maçonnerie dont on voit encore les trous de boulon. La profondeur de ces trous incite à penser que les bois, au moment de la construction de la tour, se prolongeaient à l'extérieur pour supporter l'échafaudage incliné d'achèvement des matériaux. Nous n'avons pu accéder à l'archère de l'avant-dernier niveau montrée ici en coupe. Sa restitution est hypothétique. (Relevé D. de Raemy, mise au net F. Wadsack)

même pour faire pièce à la construction du «grand château». La fameuse paix d'Évian de 1244 contraint l'évêque à se départir de droits très importants en faveur de Pierre, qui obtient un marché hebdomadaire et aussi la possibilité de construire, non une simple chapelle, mais une église avec le statut de paroissiale<sup>355</sup>. En échange, l'évêque consolide sa présence à Lucens. Si le «petit château» n'est pas explicitement mentionné dans l'acte, c'est qu'il n'était probablement pas achevé; il incombera ensuite à Pierre de faire bâtir la tour circulaire. Relevons simplement que le «petit château» de Romont, avec son *aula* dissociée de la tour, évoque fortement le réduit seigneurial du château de Lucens, de la fin des années 1270 dans sa forme maçonnée actuelle.

Les archères de la tour «à Boyer» sont très semblables à celles du château voisin quant à leurs jours, mais l'une d'elles présente une embrasure intérieure différente (fig. 109): cette dernière est dotée de coussièges, ce qui montre que l'archère était utilisée comme simple fenêtre. Ces coussièges ont entraîné l'aménagement d'une niche de plan rectangulaire, mais elle n'est pas plus large que la terminaison de l'embrasure de la fenêtre, toujours de plan triangulaire. Il n'y a donc pas d'ailettes de protection à la hauteur des coussièges. On retrouve ces dispositions dans la seule archère équipant la grande tour quadrangulaire de Glérolles, en construction en 1248<sup>356</sup> (fig. 110). Là cependant, l'archère est plus allongée car elle n'est pas interrompue par une allège mais va jusqu'au sol de l'embrasure. L'existence du château de Glérolles n'est cependant attestée qu'en 1294; il est alors entre les mains des Palézieux, lorsque ces derniers le remettent en gage à l'évêque de Lausanne qui l'acquiert définitivement en 1303<sup>357</sup>. En position stratégique sur la bordure orientale des possessions épiscopales autour de Lausanne, ce château (fig. 111) est peut-être une première marque de l'ascension sociale de Hugues de Palézieux, qui deviendra dès 1255 un zélé serviteur de Pierre de Savoie en Pays de Vaud. Cette année-là, Hugues de Palézieux prête hommage au futur comte de Savoie pour sa seigneurie de Palézieux, mais Glérolles n'est pas mentionnée<sup>358</sup>. Fait-il partie de la réserve de fidélité que ce seigneur devait à l'évêque?

Au cours de cette deuxième période, l'archère fait donc son apparition dans la grande tour de notre corpus régional. Cela concerne également les grandes tours quadrangulaires construites à cette époque. L'archère à embrasure de plan simplement triangulaire sommée d'une voussure est observable à la tour de Saint-Martin-du-Chêne, édifée autour de 1240 (fig. 112, 113, cf. fig. 152-6). Avant la tour de Glérolles que l'on vient d'évoquer, la tour quadrangulaire épiscopale de *Saint-Prex*, en moellons dans la moitié inférieure et bel appareil de tuf au-dessus, et dotée d'un parapet à baies-crèneaux (plus tardives) serait la première à être pourvue d'archères, peu après la fondation de la ville neuve en 1234<sup>359</sup>. Une analyse archéologique récente<sup>360</sup> des façades extérieures montre cependant que la tour actuelle, haute de 19 m, est le résultat de trois étapes de construction, dont l'éloignement dans le temps n'est pas déterminé. L'archère inférieure, à l'étage d'entrée, se situe dans la deuxième étape. Son encadrement présente un ample chanfrein (fig. 114). À l'intérieur, son embrasure est de plan simplement triangulaire, sans niche, sommée non pas d'une voussure mais de simples dalles de pierre (cf. fig. 152-9). Ces dernières font partie de la troisième étape de l'élévation, en tuf, qui caractérise toute la moitié supérieure de la tour, dotée d'une seconde archère desservie par une spacieuse niche quadrangulaire à coussièges. Cette troisième étape de la tour de Saint-Prex serait à notre avis à situer dans les années 1270 au plus tôt.

Avec la grande tour de *Saillon* (fig. 115), édifée en 1259–1261 par le maître maçon François sous la direction de l'ingénieur arrivé de Gascogne Jean Mésot<sup>361</sup>, celle d'Yverdon est la première de plan circulaire à être dotée d'archères minces (largeur du jour inférieur à 10 cm) et allongées, ce qui





n'était pas encore le cas pour les deux tours de Romont. Dans les deux cas, les embrasures sont de plan simplement triangulaire, avec un petit retrait médian ne définissant toutefois pas une véritable niche, quand bien même les murs sont très épais. À Saillon, vu leur étroitesse (fig. 116), il faut sérieusement s'interroger sur les possibilités de tir que présentaient ces embrasures. Le tireur ne pouvait assurément pas s'approcher du jour de l'archère avec son arme. Le tir plongeant (fichant) était impossible. À Yverdon, les archères de l'étage d'entrée ont été obturées; on n'en connaît pas la forme intérieure. Au niveau inférieur en revanche, dans une maçonnerie de 6 m d'épaisseur, l'embrasure, adoptant un plan proche de celles de Saillon, est cependant plus large sous une ample voûte à arc surbaissé: l'approche de l'archère en était facilitée et permettait le tir fichant, même si, comme à Saillon, la différenciation entre la niche et l'embrasure de la fenêtre est peu marquée (voir plan 38). Si les archères de la grande tour d'Yverdon présentent encore un petit chanfrein, celles de Saillon en sont dépourvues. Saillon est la première grande tour de nos régions à montrer de simples fentes qui, dans l'esprit de l'assaillant d'alors, s'assimilaient le plus à de véritables archères dont il fallait se méfier, protégeant bien le défenseur qui se trouvait derrière. Il n'était pas censé savoir que leur efficacité défensive était très limitée.

Le château de *Bonneville* en Faucigny (Haute-Savoie), possession de Pierre de Savoie par l'entremise de son épouse Béatrice de Faucigny, aurait été achevé en 1262 d'après Louis Blondel<sup>362</sup>. Sa grande tour, que nous décrivons plus loin<sup>363</sup>, apparaît comme une réduction de celle d'Yverdon, tant dans la conception générale que dans le détail, ce qui confirmerait leur grande proximité chronologique; elle aurait été édifée, sinon par la même équipe mais en tout cas sur un modèle commun. Quoi qu'il en soit, elle est dotée, au niveau de l'étage d'entrée, de deux archères à embrasure de plan triangulaire caractéristiques de cette deuxième période, avec la particularité d'être munie d'un seul coussiège (fig. 117.1). Peut-être pourrions-nous tirer les mêmes conclusions avec la grande tour du Châtelet-de-Crédoz dans cette même vallée de l'Arve en Faucigny, s'il en restait davantage que sa partie basse et son étage d'entrée. Actuellement enfoui dans la végétation qui le détruit inexorablement, ce château est difficile d'approche et l'intérieur inaccessible: impossible donc d'en livrer une observation valable sans d'importantes mesures de protection et sans une approche archéologique pointue qui dépasse la visite du simple promeneur (fig. 117.2). Comme Bonneville, la position avait été renforcée avant 1263 par Pierre de Savoie<sup>364</sup>, qui s'installe dans cette région au détriment des comtes de Genève à la suite de la fameuse sentence de 1250 et surtout dès 1251 lorsqu'il hérite, à titre de dot, de tous les biens d'Aymon de Faucigny, son beau-père, dont il obtiendra l'usufruit en 1254, à la suite du

**109.** Romont, grande tour subsistante du «petit château» disparu, dite tour «à Boyer», vers 1250–1260. Etage de l'entrée, archère avec niche à coussièges, vue perspective plongeante. Le jour mesure 1 m de hauteur et 0,18 m de largeur. La voussure surmontant la fenêtre est formée de blocs de molasse fort allongés, parti rare que l'on n'a observé qu'à la grande tour du château voisin (cf. fig. 105) À gauche, amorce de la cheminée avec une console présentant le même décor que celles de la cheminée des grandes tours du château voisin, d'Yverdon et de Rue. (D. de Raemy)

**110.** Glérolles, grande tour de plan quadrangulaire, archère à coussièges ajourant l'étage de l'entrée, défendant l'approche du château depuis Rivaz, vers 1248. L'embrasure de l'archère, ainsi que la niche à coussièges qui la précède, sont très proches, à quelques détails près, de celles de la tour «à Boyer» de Romont. Etat en 1995. (Fibbi-Aeppli)

**111.** Glérolles, ensemble castral, vers 1777. Au premier plan, la grande tour quadrangulaire avant qu'elle ne soit tronquée. Observer la petite baie géminée de l'étage d'entrée, surmonté d'un, voire deux étages défensifs percés d'archères. Si cette tour n'a pas été l'objet d'une surélévation, ses proportions élancées confirment qu'elle a été édifée tardivement, vers 1248, d'après les données de la dendrochronologie. (MHL)

113



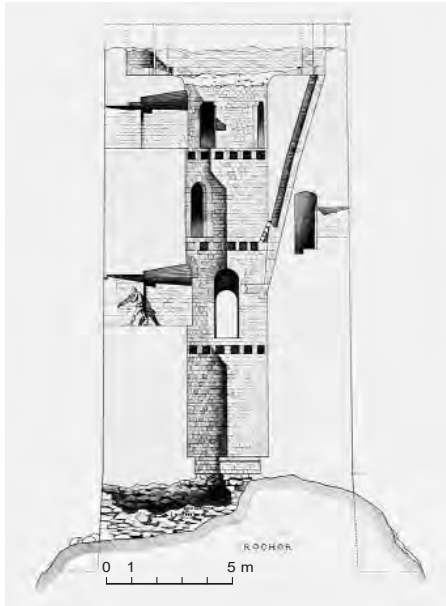
**112.** Château de Saint-Martin-du-Chêne, grande tour quadrangulaire, face orientale percée de deux archères. Cette tour peut être datée d'avant 1244, année où les Saint-Martin prêtent hommage à Pierre de Savoie. Etat en 1989. (D. de Raemy)

**113.** Château de Saint-Martin-du-Chêne, grande tour quadrangulaire, détail de l'archère ouverte dans le niveau précédant le couronnement. Etat en 1994. L'embrasure adopte un plan simplement triangulaire, sans niche, couverte d'une voussure. Cf. fig. 152-6. (D. de Raemy)

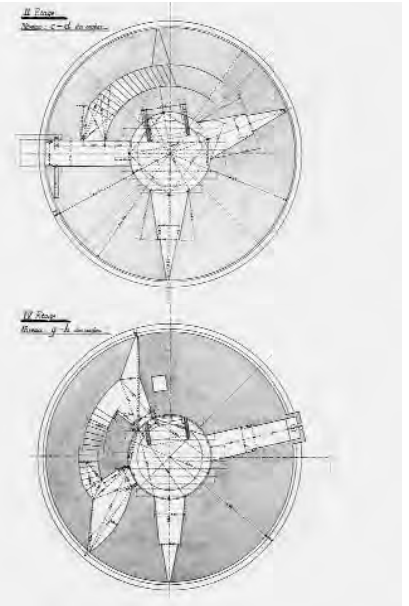
114



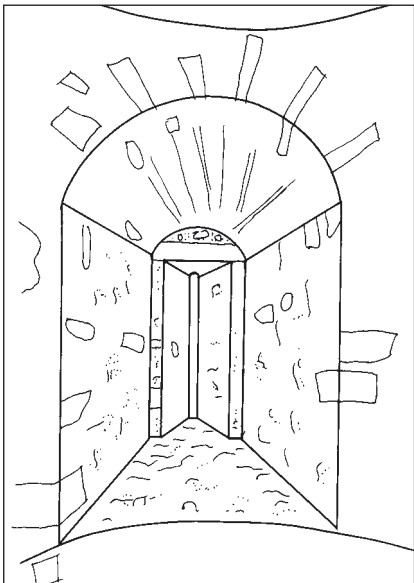
115.1



115.2



116



**114.** Château épiscopal de Saint-Prex, grande tour construite après 1234. La face orientale tournée du côté de Lausanne a été dotée de deux ouvertures, larges de 16 cm, qu'il faut encore davantage considérer comme des fenêtres que comme des archères. Etat en 2003. (D. de Raemy)

**115.** Saillon, grande tour édifée en 1259–1261. **1.** Coupe depuis le nord et plans de l'étage d'entrée et de celui des latrines (avant-dernier niveau) par Albert Naef, 1878. On doute que le tireur à l'arbalète ait pu s'approcher aussi près de la fenêtre! Les embrasures d'archère disposées à proximité de l'escalier étaient plus spacieuses et facilitaient l'approche de la fente. Un tir fichant était possible avec le petit arc. **2.** Vue depuis l'ouest: on observe une bretèche latrine et la finesse des archères. Etat en 2003. (AFMH et D. de Raemy)

**116.** Saillon, grande tour édifée en 1259–1261. Embrasure d'une des archères, de plan simplement triangulaire, sans différenciation nette entre la niche et la fenêtre de l'archère, si ce n'est un très léger retrait, embrasure en tout point semblable à celles des archères équipant les tours secondaires du château d'Yverdon. Le sommet de la fente de tir est taillé en arc en plein cintre. Les joints sont débordants et couvrent largement les moellons. L'arrière-voussure a même été posée sur un véritable lit de mortier dont l'intrados montre encore les traces du coffrage fait d'étroites planches. Vue perspective. (D. de Raemy)

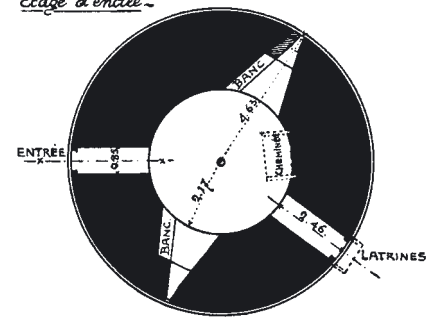


décès de celui-ci. L'étage d'entrée est soutenu par un plancher, mais présente la particularité d'être couvert d'une voûte maçonnée. On peut se demander si, à l'origine, l'entrée ne devait pas se trouver au-dessus de cette voûte.

Autre nouveauté apparue à la tour d'Yverdon, l'aménagement en deux niveaux de l'espace situé en dessous de l'étage de l'entrée, le supérieur étant dévolu à la défense ; cela prolonge une tendance nouvelle apparue au Crédoz, celle d'aménager l'immense partie basse de la tour, dont on ne sait que faire puisque, dans les cas antérieurs, y compris à Saillon, celle-ci était sans subdivision et pratiquement borgne. À Yverdon, les archères qui équipent ce niveau inférieur sont donc situées relativement bas. Cette caractéristique ne sera reprise par la suite que dans les grandes tours intégrées à un château régulier géométrique localisé en un site de plaine ou peu escarpé, là où la défense, non seulement sommitale, mais surtout horizontale, devait être particulièrement développée. Ainsi retrouvera-t-on cet étage défensif bas dans les tours maîtresses des « carrés savoyards » de Morges, Estavayer et Grandson (tour circulaire sud) (fig. 118). Celles des châteaux de Bulle et de Champvent, en revanche, n'en comportent pas, sans doute à cause de la présence de la voûte en coupole soutenant l'étage d'entrée, alors qu'il est observable dans la tour édifée en site de montagne de Saxon par Gilles et Tassin de Saint-Georges en 1279–1281 (fig. 119). Sur les positions plus escarpées, les tours maîtresses ne recevront pas cet étage défensif bas, malgré leur postériorité chronologique par rapport à Yverdon. En effet, elles s'intègrent dans une conception défensive générale non géométrique, plus traditionnelle, avec chemise extérieure. On le constate à Saillon d'abord, puis à La Bâtiaz de Martigny (vers 1270) (fig. 120), à Châtel-Argent en val d'Aoste (1274–1275), à Montagny-les-Monts (dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle) ou encore à Lucens (1275–1278)<sup>365</sup>. Toutefois, l'étage d'entrée a tendance à s'abaisser pour se trouver grosso modo au tiers de la hauteur totale de la tour, alors que dans les cas antérieurs à 1260, il se situe vers le milieu.

La grande tour circulaire du château d'Oron a été très transformée en 1588 (voir p. 537) (fig. 121). Les archères primitives ont été remplacées par de petites fenêtres, lesquelles présentent des embrasures de plan simplement triangulaire, qui prévalaient peut-être à l'origine également. On peut imaginer que les subdivisions voûtées de 1588 aient repris tous les niveaux primitifs, ce qui indiquerait que cette tour a également été aménagée dans ses parties basses comme celle d'Yverdon. Si les divisions horizontales actuelles ont bien repris celles du Moyen Âge, l'étage de l'entrée primitive serait celui qui

*Etage d'entrée*



*Donjon de Bonneville*

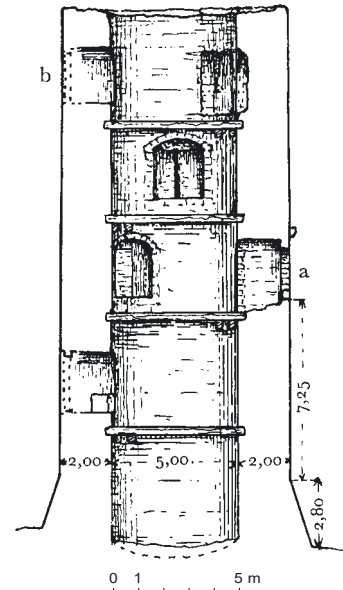
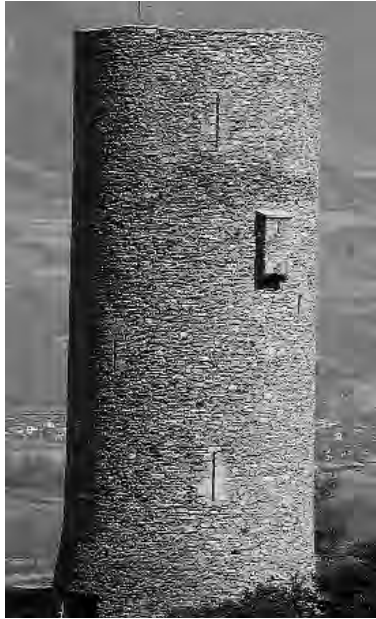
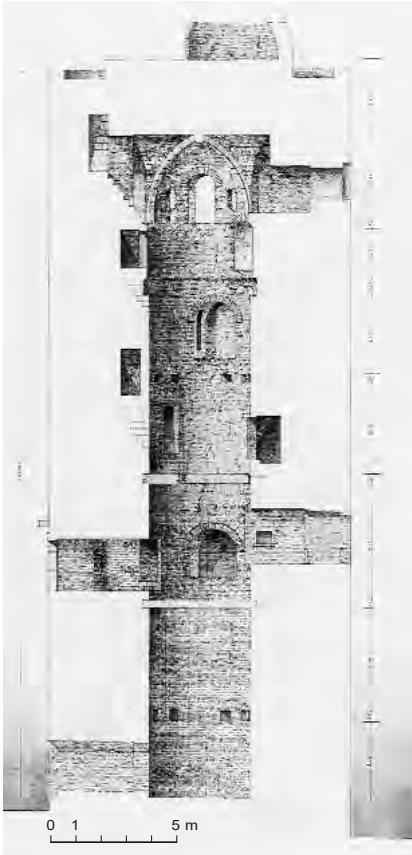
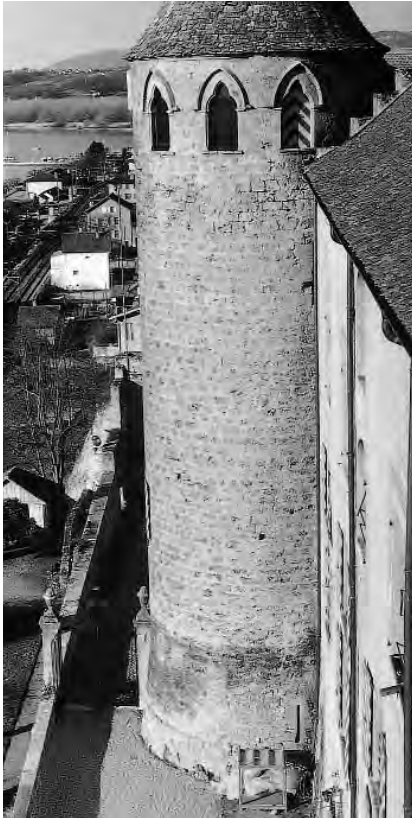
**117.1.** Château de Bonneville, grande tour édifée avant 1262 (?). Plan de l'étage d'entrée avec ses deux archères de plan triangulaire disposant chacune d'un coussiège, selon Louis Blondel. (BLONDEL 1956, p. 248)

**117.2.** Ruines du château du Crédoz (Haute-Savoie, Faucigny). L'ouverture visible ici était sans doute la porte d'entrée. Le parement extérieur était formé d'un moyen appareil de molasse, conservé encore sur quelques assises à la base de la tour. Etat au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Le mode d'agriculture extensive actuel a condamné cette petite colline à être enfouie sous une végétation arborisée inextricable. (CIG)

**118.** Château de Grandson, tour semi-circulaire sud, édifée en 1277–1279. Il s'agit en fait d'une tour secondaire assimilable à une grande tour. La canonnière, visible dans le talus de la tour, a remplacé une archère vers 1474. Le couronnement-belvédère est plus tardif, des années 1370–1380 certainement. Etat en 1986. (D. de Raemy)

**119.** Saxon, grande tour circulaire édifée par Gilles et Tassin de Saint-Georges en 1279–1281. **1.** Vue du sud-est, état en 2003. **2.** Coupe sommaire est-ouest en direction du sud. **a.** Porte d'entrée. **b.** Latrines. Le parement est formé de moellons grossièrement équarris mais très bien dressés. Les archères, simples fentes sans chanfrein, présentent un encadrement en blocs de tuf. (D. de Raemy, relevé de Gilliard, Godet et Blondel)

**120.** Martigny, château de La Bâtiaz, grande tour circulaire, édifée vers 1270–1272 par l'évêque de Sion. Coupe d'Alexandre Girardet, 1903. Le plancher qui se situait au-dessous de l'étage d'entrée a peut-être existé dès la construction de la tour, mais on n'observe aucun percement d'éclairage ou défensif à ce niveau. Comme à Orbe, la tour, disposant d'un parapet à baies-créneaux en plein cintre, a été surélevée peut-être dès 1281 sous l'épiscopat de Pierre d'Oron. Elle a alors reçu un chemin de ronde à ciel ouvert qui entourait un couverture tronconique, au-dessus d'une voûte à croisée d'ogives accrochée à l'intérieur au parapet primitif. (AFMH)



a la plus grande hauteur au niveau 2. Il surmonte un étage inférieur relativement court, installé sur un premier niveau plein (était-il vide à l'origine ?), cas rare voire unique dans le corpus que nous étudions. Cette subdivision inférieure est le seul indice qui inciterait à situer cette tour dans les années 1260, dans la mouvance de celle d'Yverdon. Comme dans cette dernière, les deux étages supérieurs sont relativement trapus. La plus grande hauteur de la tour, présentant un parement de moellons extérieur non pas vertical mais légèrement incliné, est de 20 m pour un diamètre à la base de 10,5 m et au sommet de 9,2 m.

Si aucune archère primitive n'a été conservée à la grande tour d'Oron, il est donné d'en voir encore une dans la tour circulaire de *Bossonnens*, construite à l'initiative d'une branche de ce lignage, les Oron-Bossonnens. Pour mieux comprendre la fonction de cette tour, très partiellement conservée (fig. 122), il faudrait une fouille archéologique poussée de ce site qui conserve d'autres vestiges spectaculaires mais, en tout état de cause, très difficilement datables et interprétables. On suit l'avis d'Yvan Andrey<sup>366</sup>, qui voit dans ce *castrum* un ensemble comprenant le château seigneurial, situé à l'extrémité nord du plateau surélevé étroit, qui a reçu également un bourg, au sud, et allant s'appuyer contre un escarpement rocheux au sommet duquel se trouve la tour ronde, dont le pan de mur conservé fait face à un autre plateau surélevé plus ample. En 1306, le testament d'Amédée Ier d'Oron-Bossonnens cite le *castrum* de Bossonnens avec sa résidence qualifiée de «domum meam»<sup>367</sup>. Le château seigneurial était peut-être peu important et se limitait à une maison forte comportant une tour carrée protégeant son entrée, un corps de logis (*aula*?) et une chapelle. Cet ensemble, entouré d'une spectaculaire enceinte en glacis, qui enveloppait la hauteur naturelle, est comparable au glacis du château de Chillon, seul élément qui pourrait par conséquent être antérieur au XIIIe siècle. Il est plus malaisé de proposer une datation de la tour quadrangulaire. Le caractère fruste de son appareil formé de gros blocs de poudingue extrait sur place pour l'essentiel, l'épaisseur de ses murs ne sont évidemment pas un critère datant, d'ancienneté en l'occurrence<sup>368</sup>. Il se rapproche d'ailleurs de la partie basse de la tour ronde formée du même matériau mais mieux ajusté.

Peut-on considérer la tour ronde de Bossonnens comme une grande tour ? Cela paraît difficile car elle n'est visiblement pas associée à un réduit seigneurial. Elle surplombait sans doute les maisons du bourg et était peut-être

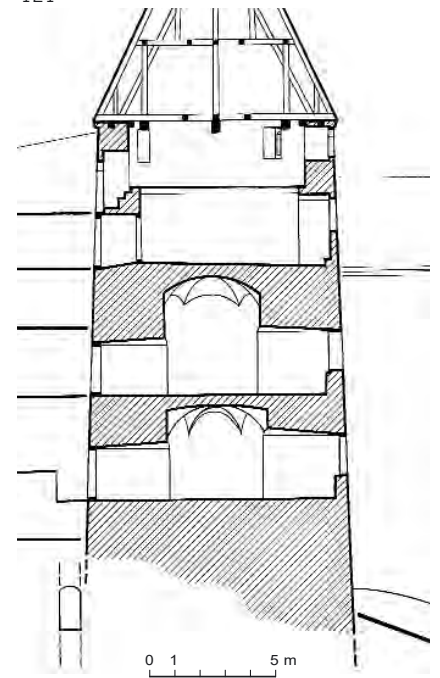
un élément fort de l'enceinte de ce bourg. Sa situation isolée et dominante est analogue à ce qu'on observe sur les sites de Saillon et de Saxon, dans une moindre mesure : dans ces deux cas, les corps de logis résidentiels, faute de place, ne se situent pas à proximité de la grande tour. Cette tour isolée, non incluse dans un véritable « donjon », trouve une équivalence sur le site de la ville neuve de *L'Isle*, fondée après 1291 par les seigneurs de Cossonay<sup>369</sup>. Très curieusement, devant la tour ronde de Bossonnens, on ne perçoit aucun fossé qui l'aurait précédée et séparée du plateau supérieur. Ses dimensions ne sont pas négligeables. D'un diamètre de 10,5 m, ses murs ménageaient un espace intérieur relativement spacieux de 5,5 m. On peut imaginer un accès par une entrée haute, située à un 3<sup>e</sup> niveau. L'archère aurait desservi l'étage inférieur, de façon analogue à la grande tour d'Yverdon. Cet étage était défini par un plancher à solives reposant sur un léger retrait des maçonneries. Le niveau inférieur était complètement borgne. Ces observations permettraient de situer la tour dans les années 1260<sup>370</sup>, comme Yverdon, en tout cas avant 1275 à en juger par son archère à l'embrasure de plan simplement triangulaire (et pour autant que toutes les autres archères aient été du même type!).

On situe également dans cette deuxième période la tour de *Duin*, reste de l'ancien château de Bex, construit sur une colline au sud de cette agglomération. L'aspect du château nous échappe complètement. La tour elle-même, transformée en appartement au cours du siècle passé, détruisant ou dissimulant tous les aménagements et ouvertures d'origine, est avare de renseignements. On y voit encore dans le parement extérieur les restes d'une archère en position relativement basse, installée dans l'étage situé au-dessous de l'entrée primitive, dans la mouvance de la grande tour d'Yverdon. Mais on peut l'imaginer plus tardive si son crénelage original, visible encore sur des vues du XIX<sup>e</sup> siècle, témoignait d'un chemin de ronde à ciel ouvert. Le site paraît trop exigu pour qu'un vrai bourg ait été adjoint au château, ce qui accrédi-terait encore là une création récente ; il aurait été édifié à l'initiative des seigneurs de Blonay, soit sous Aymon de Blonay ou plus probablement à l'époque de ses deux fils, Jean et Pierre de Blonay, avant qu'ils ne se trouvent à court d'argent en 1293<sup>371</sup>.

La grande tour de l'ensemble castral de *Châtel-Argent* en val d'Aoste est édifée en 1274–1275<sup>372</sup> sous Philippe de Savoie. Les parements ont été dressés avec un schiste peu propice à fournir de beaux blocs bien taillés. Ce matériau a permis de former des assises étroites et a procuré également d'amples dalles irrégulièrement taillées. La tour de Châtel-Argent présente des archères aux embrasures de plan encore simplement triangulaires, qu'il faut considérer ici comme presque archaïques (fig. 123), de même que la porte d'accès à la tour surmontée d'un tympan monolithique, dans la plus pure tradition valdôtaine, héritée de l'apport romain (fig. 124). Son constructeur est justement un enfant du pays puisqu'il s'agit de Humbert de Bard, œuvrant sans doute sous la direction de Jacques de Saint-Georges. À quelques kilomètres de Châtel-Argent se dresse la grande tour circulaire de *Montmayeur* (fig. 125). Anselme et Aymon d'Avise avaient reçu l'autorisation de Philippe de Savoie de pouvoir renforcer leur château en 1271. La construction de la tour a suivi cette autorisation puisque les bois des solivages encore en place ont été abattus en 1273<sup>373</sup>. De dimensions plus restreintes encore que celle de Châtel-Argent, cette tour lui ressemble beaucoup, notamment par la forme de l'embrasure des archères de plan toujours triangulaire mais esquissant déjà une différenciation entre la niche et la fenêtre par d'étroites ailettes.

L'abattage des bois formant les solivages de la grande tour du château de *La Bâtiaz* à Martigny a été situé vers 1270–1271<sup>374</sup> (cf. fig. 120). Ils paraissent liés à la maçonnerie de la tour, qui remonterait au mieux à ces années ; cela signifierait qu'elle a été construite non pas par Pierre de Savoie mais par

121



122



**121.** Château d'Oron, grande tour circulaire des années 1260, coupe par Louis Bosset. Les voûtes surbaissées ont été insérées en 1588. À cette même date, toutes les ouvertures ont été modifiées. (Louis Bosset, mise au net F. Wadsack)

**122.** *Castrum* de Bossonnens, restes d'une (grande?) tour circulaire édifée à l'initiative des seigneurs d'Oron-Bossonnens, dans les années 1260. Le parement montre encore une archère qui aurait desservi l'étage situé sous celui de l'entrée primitive. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**123.** Châtel-Argent (val d'Aoste), archères de la grande tour. L'embrasure est très proche de celles de La Bâtiaz à Martigny mais elle est de plan simplement triangulaire, sans niche. (Pierre Donnet)



**124.** Châtel-Argent (val d'Aoste), grande tour édifée en 1274–1275 pour le comte Philippe de Savoie. On observe la porte haute surmontée de son tympan en plein cintre, typique du val d'Aoste. On devine également les traces de l'échafaudage oblique qui a protégé l'appareil de l'enduit, soutenu par des poutres, dont on voit deux trous. Le chemin de ronde, simplement crénelé, était à ciel ouvert et disposait de chantepleures pour l'évacuation des eaux pluviales. (Pierre Donnet)

**125.** Grande tour de l'ensemble castral de Montmayeur (val d'Aoste), vers 1273. Etat en 1998. Ses dimensions restent très modestes; elle ne mesure guère plus de 10 m de hauteur; de ce fait, le seuil de sa porte d'entrée, tournée vers le nord-est, est à 3 m du sol. Formé d'un appareil grossièrement équarri, le parement est recouvert d'un enduit largement couvrant, qui révèle l'utilisation d'un échafaudage incliné pour acheminer les matériaux jusqu'au sommet de la construction. (D. de Raemy)



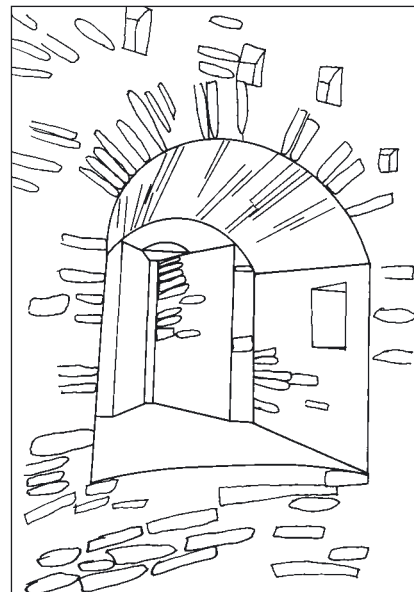
l'évêque de Sion. Par la nature de la pierre mise en œuvre (fig. 126), cette tour est très proche dans son aspect de celle de Châtel-Argent. Ses archères confirmeraient cette datation: si elles n'existent pas en dessous du niveau de l'entrée originale, située relativement bas par rapport à l'élévation totale de la tour, celles au-dessus ont une embrasure intérieure à niche spacieuse tendant vers le plan rectangulaire mais se différenciant encore peu de la fenêtre proprement dite (fig. 127). Leur réalisation est assez fruste; cela tient sans doute au matériau mis en œuvre<sup>375</sup>.

On ne peut passer sous silence la tour de *Conthey*, avant-poste savoyard aux portes de Sion, bien que son plan ne soit pas complètement circulaire et qu'il n'en reste pratiquement plus rien, car, d'après la documentation écrite, elle a été construite en 1257–1258, et il faut la considérer comme la grande tour d'un «donjon» comportant un cellier et une chambre (*camera*) que l'on édifie également, ainsi qu'une *aula*, préexistante<sup>376</sup>. Les restes relevés par Louis Blondel en 1954, présentant un plan trapézoïdal, très curieusement implanté par rapport à cette tour, n'indiquent pas forcément le périmètre occupé par ce «donjon» primitif (fig. 128). Une fouille archéologique et la collation complète des renseignements fournis par les comptes de la châtellenie savoyarde restent à entreprendre<sup>377</sup>. Les ouvertures, qualifiées d'«archères» par Blondel, pourraient-elles témoigner de l'aménagement d'un étage bas comme à Yverdon? Pourtant, ces ouvertures ont été modifiées tardivement lors d'un doublement des maçonneries de la tour intervenu au XVe siècle semble-t-il. Puisqu'il en subsiste de vagues restes, très ruinés, il faut évoquer encore la tour, complètement circulaire, de l'ancien château (*castrum*) de *Brignon* à Nendaz, devenu centre d'une châtellenie savoyarde entre 1260 et 1266. Bien qu'on n'en ait aucune preuve textuelle directe, il n'est pas exclu d'imaginer que cette tour ait été édifée par la main-d'œuvre travaillant à Saillon autour de 1260, sous la direction de Pierre Mainier et Jean Mésot, d'autant que c'est justement le châtelain de Saillon qui est chargé de certains travaux et de la garde du château<sup>378</sup>. D'après le relevé effectué par Louis Blondel, cette tour mesurait un peu moins de 10 m de diamètre avec des murs très épais, ménageant un vide central très restreint de 2,50 m. Il devait s'agir d'une tour-beffroi à l'élévation semblable à celle de la tour de Saillon.

La tour de *Conthey*, assurément tronquée par les transformations tardives, présentait à l'origine un plan quadrangulaire à l'intérieur de l'enceinte



du «donjon» et semi-circulaire pour sa partie saillante. Ce plan très particulier prévaut dans les tours secondaires de la seconde enceinte de Chillon, des années 1230, et dans celles des châteaux de Rolle et de Morat, tous deux vers 1265 (voir pp. 232 et 255). Hormis Conthey, deux grandes tours seulement ont adopté dans nos régions un plan semblable, soit celles de Jasseron en Bresse et de Mont-le-Vieux, au-dessus de Rolle justement. L'ensemble castral de *Jasseron* ne deviendra savoyard qu'en 1304. Auparavant, il appartenait à un lignage local, les Coligny, qui, désargentés, ont dû céder la position à Amédée V de Savoie. Les déboires d'argent auraient peut-être été causés par d'importants travaux de construction, et notamment par l'édification de la grande tour (fig. 129). Si l'on peut se permettre d'appliquer les critères caractérisant les grandes tours rondes étudiées ici, on constate que l'étage d'entrée de cette tour est situé en position basse. Une seule vraie archère a été percée dans ce niveau, tournée vers l'extérieur; elle est dotée d'une embrasure de plan simplement triangulaire sous une voûture en plein cintre. À l'étage supérieur, une petite baie, équipée d'une niche à coussiège, est tournée vers l'intérieur du château. Au-dessus, le mur est encore percé d'une archère sous une voûture en plein cintre également. Celle-ci se trouvait vraisemblablement au-dessus de la toiture, ne protégeant que le vide central, en position relativement basse, dont la hauteur du point de contact avec les murs est donnée par les gargouilles encore visibles sur le parement extérieur. Le chemin de ronde était protégé par un parapet crénelé renforcé de hourds dont on voit encore quelques trous de poutre (fig. 130)<sup>379</sup>. Les divisions horizontales étaient de simples planchers sur solivage reposant sur de légers retraits des maçonneries.

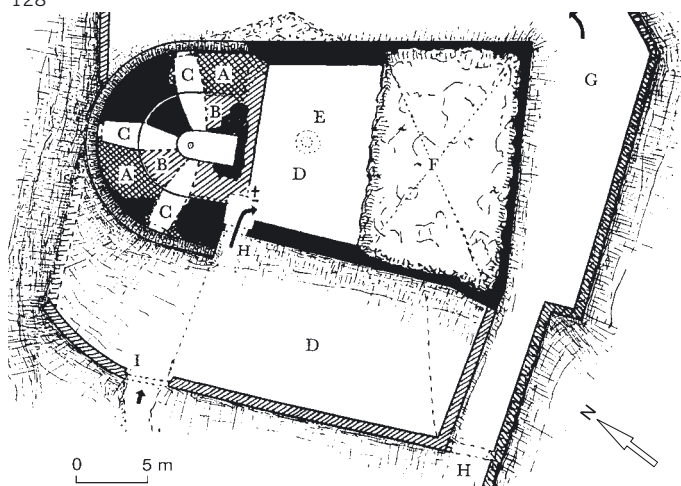


**126.** Martigny, château de la Bâtiaz. Vue du nord. Vers 1270–1272. Etat vers 1920. Au premier plan, il faut observer les latrines sur encorbellement percées d'une fente d'évacuation, dispositif très rare, qui n'existe qu'au château de Harlech, en Pays de Galles. La grande tour montre les traces de l'échafaudage hélicoïdal de construction; le parapet de son couronnement primitif était ajouré de baies-créniaux en arc en plein cintre. La tour a été surélevée par la suite et coiffée d'une guette tronconique. On a recours ici à des photos anciennes, car les aménagements récents, de mauvais aloi, rendent cet édifice impropre à la photographie et en empêchent une lecture limpide, rendue pourtant déjà difficile par la grande campagne de rejointoyage des maçonneries dans les années 1970, menée sans véritable analyse archéologique préalable, souhaitée par Albert Naef en 1900 déjà, et encore à venir... (AFMH)

**127.** Martigny, château de La Bâtiaz, vue perspective sur l'embrasure d'une des archères de la grande tour. (D. de Raemy)

**128.** Le château-«donjon» de Conthey, édifié sous Pierre de Savoie par le maçon François en 1257–1258, le constructeur de la tour de Saillon. Plan publié en 1954 par Louis Blondel. **A.** Tour de 1257 (en noir, les maçonneries conservées au-dessus de 1,50 m). **B.** Maçonneries postérieures. **C.** Meurtrières. **D.** Cours. **E.** Puits. **F.** *Aula* du châtelain. **G.** Zone située au nord-ouest du «donjon» ayant servi de bourg-refuge (ressat, recès). **H.** Portes. **I.** Entrée.

128



130



129



129. «Donjon» de Jasseron (Ain), grande (?) tour, vers 1250, édifée sous les seigneurs de Coligny. Etat en 2002. (D. de Raemy)

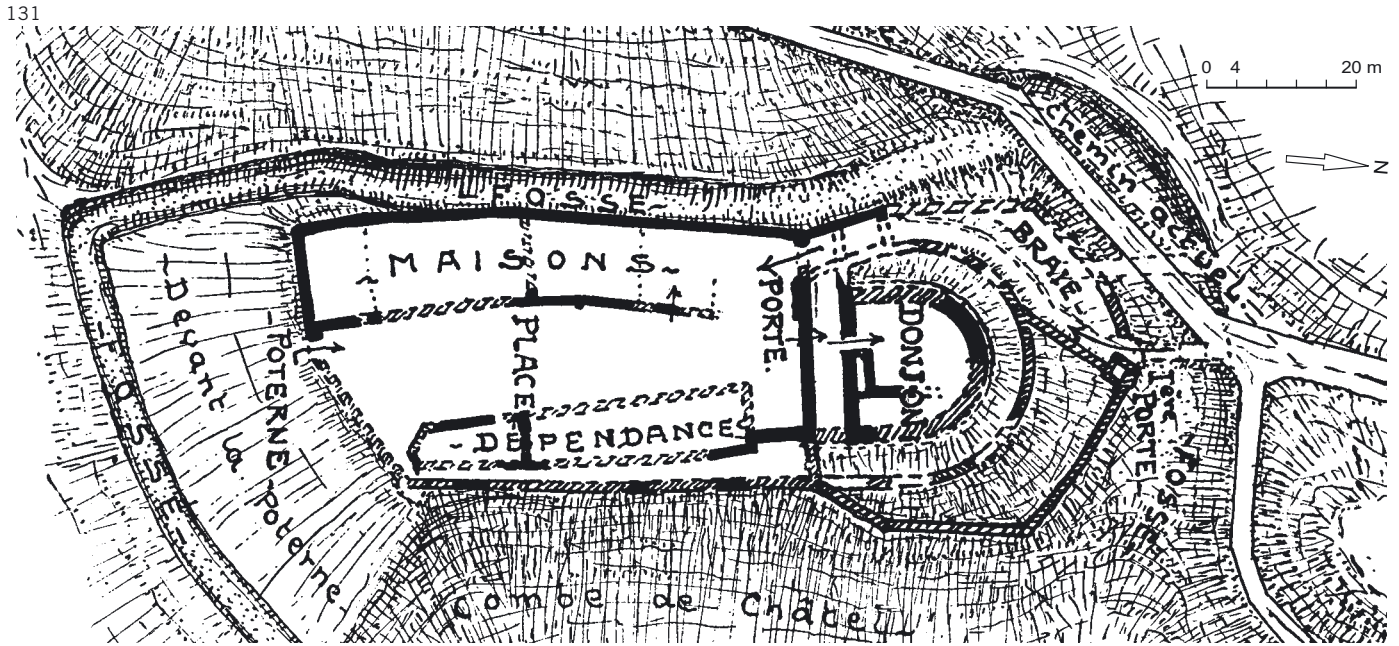
130. «Donjon» de Jasseron (Ain), grande (?) tour, vers 1250, détail montrant le couronnement. La gargouille indique la position de la toiture, très basse, bien protégée par la muraille de la tour, dans la tradition romane. Au-dessus, les trous de poutre du hourd au-dessus des créneaux, à ciel ouvert. Les deux corbeaux de pierre supportaient sans doute une bretèche-latrines. Etat en 2002. (D. de Raemy)

Aucun escalier n'a été aménagé dans les maçonneries, la circulation verticale était assurée par de simples échelles<sup>380</sup>. Ses dimensions modestes (espace intérieur du niveau inférieur: 3,7 m x 3,25 m, murs épais de 1,80 m) en font une tour-beffroi. Sa datation est malaisée: les archères à voussure ainsi que la toiture très basse, dissimulée par le parapet dans la tradition romane, la situeraient vers les années 1230 déjà. Son entrée basse pourrait la rajeunir quelque peu et la placer dans le 3e quart du XIIIe siècle. En tous les cas, on ne peut l'attribuer aux Savoie car elle est attestée en 1305 déjà. Ces derniers modifient le tracé des enceintes, creusent un fossé et remanient les corps de logis, faisant construire une *aula* et une *domus* par le principal maître maçon à leur service en Bresse: Girard Guyot<sup>381</sup>. Les travaux sont considérables car ils se montent à plusieurs centaines de livres. Ces remaniements peuvent expliquer la position curieuse de cette tour, très peu saillante, au milieu d'un côté du rectangle de 50 x 40 m qui définissait peut-être ce «donjon» de Jasseron, doté à ses angles de tourelles en encorbellement (*tornelle*)<sup>382</sup>, protégé par une enceinte plus large, renfermant le plain-château<sup>383</sup>.

De l'ensemble castral, avec bourg, sur un éperon barré, de *Mont-le-Vieux*, il ne reste que quelques ruines enfouies dans la végétation heureusement moins dense qu'à Jasseron mais ne permettant pas une observation minutieuse. Une investigation archéologique serait nécessaire pour prétendre en dire davantage que Louis Blondel ou Olivier Dubuis qui bénéficiaient de meilleures conditions que nous<sup>384</sup>. Malgré la similitude du plan, cette tour est très différente de celle de Jasseron puisqu'elle ménageait un très ample espace intérieur de 15 m x 15 m si l'on en croit les relevés de Dubuis et Blondel, contenu par des murs de 2,5 m d'épaisseur environ (fig. 131). Des structures maçonnées subdivisaient même ces importants volumes. Davantage qu'à une simple grande tour, cet ouvrage, assurément dévolu à la résidence, pourrait être assimilé à un véritable «donjon», très ramassé, issu de la tradition des grandes tours résidentielles romanes. Cette tour était entourée d'une première enceinte adoptant à peu de chose près la même configuration géométrique, formant chemise, et d'une seconde plus basse, définissant des lices. Actuellement aucun élément de typologie architecturale, comme des archères par exemple, ne permet de dater avec certitude cet ouvrage que l'on ne peut assimiler, à notre sens, aux grandes tours étudiées ici. Son caractère habitable contraste d'ailleurs avec ces dernières comme en témoignent les restes d'un somptueux poêle de catelles en faïence verte aménagé entre 1442 et 1449 si l'on en juge par l'une d'elles, bien connue, arborant les armes sommées d'une tiare d'Amédée VIII devenu pape sous le nom de Félix V<sup>385</sup>.

En l'état actuel de nos connaissances, il est malaisé de proposer une datation pour cette tour-«donjon». Elle pourrait avoir été édifée après le

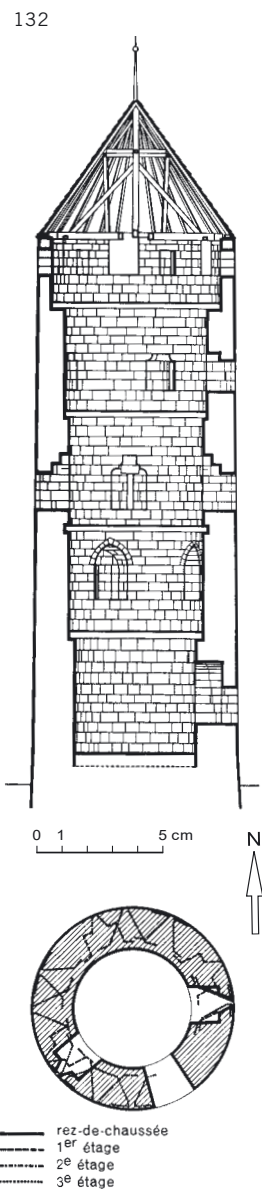




partage intervenu entre Humbert II et Guillaume de Cossonay-Prangins entre 1230 et 1235, comme aussi après celui de 1267 entre les fils de Guillaume Prangins. On sait en tout cas que ce château a été assiégé en 1293 par Amédée V et devint ensuite châtellenie des seigneurs de Vaud. Il a été démantelé lors des guerres de Bourgogne en 1475 et laissé à l'abandon.

■ **Troisième période (1275–début du XIVE siècle) : l'archère à niche de plan rectangulaire** – Toutes les grandes tours régionales construites après 1275 présentent des archères avec embrasure à niche de plan rectangulaire, ayant sans doute servi de chambre de tir (cf. fig. 151). Celle-ci, nettement plus large que la fenêtre, aménage de chaque côté de cette dernière des ailettes bien marquées, de 20 cm au moins, qui permettent à l'archer ou à l'arbalétrier, sinon de se mettre à couvert, du moins de rendre le tir latéral plus efficace. Si l'on fait abstraction de l'exception notable de la grande tour du « donjon » de Romont, sa première apparition dans le domaine savoyard pourrait être localisée au château de Saint-Georges d'Espéranche, construit entre 1269 et 1275 par Jacques de Saint-Georges pour Philippe de Savoie (cf. fig. 491-2, relevé sommaire mais correct d'A.-J. Taylor). Là, les importantes transformations ultérieures pour les besoins de l'habitation actuelle n'empêchent pas d'observer que les archères étaient équipées de niches rectangulaires sous un arc en plein cintre. En tout cas, en région limitrophe de la Savoie occidentale, l'archère à niche quadrangulaire équipe la grande tour de Chessy, édifiée par l'abbaye de Savigny entre 1270 et 1272, plus au nord, dans les territoires placés sous l'influence de l'archevêque de Lyon<sup>386</sup>. Dans nos régions, ce type d'archère est mis en œuvre pour la première fois en 1277 au château de Grandson, justement construit par une main-d'œuvre arrivée en partie du Viennois<sup>387</sup>. Sa tour circulaire sud, que l'on peut assimiler à une grande tour par sa position dans l'ensemble de l'édifice, en est pourvue. L'archère à niche rectangulaire équipe également les grandes tours de Saxon, construite par Gilles et Tassin de Saint-Georges dès 1279 pour Philippe de Savoie<sup>388</sup>, du château d'Estavayer (Chenaux), commencé pour Pierre et Guillaume d'Estavayer autour de 1285 par tout ou partie de l'équipe ayant œuvré à Grandson, du château de Morges par Huet de Morges pour Louis Ier de Vaud dès 1286. On la trouve encore à la tour d'enceinte de l'Alé à Lausanne, vers 1340 au plus tard (fig. 132).

Les archères à niche rectangulaire sont également présentes dans les grandes tours de Lucens (1275–1278) et de Bulle (fig. 133.1, cf. fig. 152-18),



133.1



**131.** «Château et bourg de Mont-le-Vieux selon Louis Blondel et Olivier Dubuis. (BLONDEL 1956, p. 448)

**132.** Lausanne, tour circulaire flanquant l'angle occidental de l'enceinte du faubourg de l'Ale, au plus tard vers 1340 mais peut-être du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle; elle est entièrement parementée avec un moyen appareil de molasse, aux assises plus larges toutefois que les tours bien datées de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Si l'archère à niche de plan rectangulaire existe, on note également la présence d'ouvertures à simple ébrasement oblique dans les deux étages supérieurs, là où l'épaisseur des murs devient peu importante (1,40 m et 1,20 m), rendant la mise en œuvre de la niche inutile. (MAH-VD)

**133.1.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293. Etage d'entrée de la grande tour. Archère en croix à niche de plan rectangulaire. Par la suite, le jour a été évasé dans sa partie basse pour l'usage des armes à feu. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli) **2.** Château de Champvent, archère du niveau d'entrée de la grande tour, vers 1295. Etat en 2001. (D. de Raemy)

**134.** Château de La Molière (Murist, FR), grande tour quadrangulaire, après 1303? Archère à niche de plan rectangulaire. On observe l'exceptionnelle longueur des blocs de pierre, en grès de La Molière. Dimensions du jour: 1,80 m x 0,06 m; profondeur de la fenêtre: 0,6 m; dimensions de la niche: 1,60 m en profondeur, 1,30 m en largeur. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

133.2



134



commencée vers 1289 sans doute et achevée vers 1293<sup>389</sup>, sous l'épiscopat de Guillaume de Champvent (1271–1301), du château de Champvent (fig. 133.2, cf. fig. 152-19), dont le constructeur est le frère de Guillaume, Pierre, seigneur de Champvent (1266–1302), et dans la tour quadrangulaire de La Molière (fig. 134), entre les mains des seigneurs de Font-La Molière, vassaux des Estavayer. Les seigneurs de Montagny ont aussi introduit ce type d'archère dans leur tour<sup>390</sup>, édifée après 1277 sous Guillaume Ier de Montagny, sans doute simultanément au château de Chenaux, et, comme ce dernier, conséquence des conflits qui ont opposé dès 1283 dans la région le roi Rodolphe de Habsbourg aux comtes de Savoie (fig. 135, cf. fig. 152-16). On peut donc considérer que toutes cinq doivent être situées au dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Pour Bulle, Lucens et Champvent, d'autres arguments ont déjà permis d'avancer cette datation, déjà connue<sup>391</sup>.

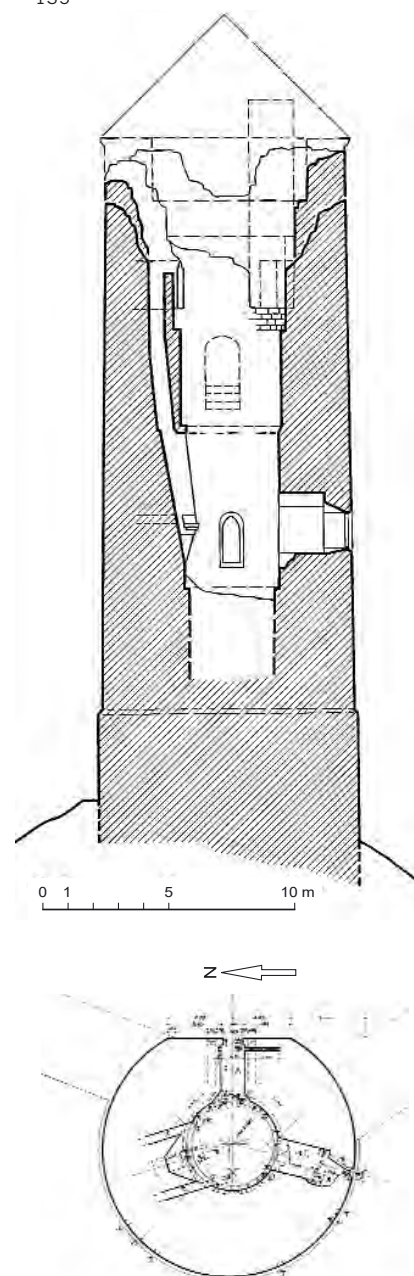
Une archère à niche rectangulaire équipe également la tour circulaire installée à cheval sur l'enceinte de l'ancien «castrum» d'Hermance<sup>392</sup> (fig. 136, 137); cela ne contredirait pas l'avis de Blondel, qui date cette tour de 1338 et l'attribue au maître des œuvres du Dauphin, Mermet Jonzier, mais il faut l'imaginer plus précoce, peut-être édifée déjà par les Thoire et Villars, fermement installés à Hermance dès 1271<sup>393</sup>. Ces seigneurs pratiquaient une politique expansive des deux côtés du Léman: entre 1279 et 1284, ils font édifier le château de Coppet, vis-à-vis d'Hermance, puis, en pariage avec les moines bénédictins de Saint-Claude, le château de Saint-Cergues en 1299<sup>394</sup>. On peut imaginer une date plus tardive pour cette tour, soit après 1318 à l'initiative des Dauphins, qui obtiennent alors Hermance en gage des Thoire et Villars à court d'argent. En effet, les Dauphins s'étaient réservé alors la possibilité d'édifier un «donjon»<sup>395</sup>.

L'ensemble seigneurial fortifié (soit le «donjon»?) d'Hermance comprenait, d'après l'enquête de 1339, une tour ronde et une tour quadrangulaire, reliées entre elles par une courtine (*mantellus*), ainsi que la maison de la poype (*domus appellata poypia*) dont trois des angles sont renforcés d'une échauquette (*chaffale*). De cet ensemble, seule la tour ronde avec un reste de la courtine, qui lui est liée, est conservée<sup>396</sup>. On peut donc imaginer que l'ensemble formé par les deux tours et la courtine est issu d'un même chantier et aurait renforcé la maison de la poype (une *aula*?), sans doute plus ancienne. Comme aucun autre château seigneurial n'est attesté à Hermance, il faut en conclure que les Dauphins ont finalement, soit récupéré l'ancienne *domus* en la renforçant des deux tours, soit touché cet ensemble déjà constitué par leurs prédécesseurs<sup>397</sup>.

Si Amédée de Montfaucon-Montbéliard est à l'origine des premières grandes tours de plan circulaire avec Orbe et Yverdon, il a attendu également le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle pour faire édifier la tour d'*Echallens* (château cité pour la première fois en 1274 dans la documentation écrite<sup>398</sup>) si l'on en juge par ses embrasures d'archère à niche de plan quadrangulaire. Curieusement, la grande tour ne marque pas un des angles du château-donjon mais se trouve à peu près au centre de la courtine occidentale (fig. 138-139); comme à Montagny-les-Monts, Mont-le-Vieux ou Jasseron, elle n'est pas complètement circulaire mais présente un plan en arc de cercle légèrement outrepassé. Sa face rectiligne est toutefois plus importante qu'à Montagny. Cela s'explique par le fait qu'elle aurait été placée à l'arrière d'une petite cour ayant séparé les deux corps de bâtiment qui ont occupé les angles sud et ouest de l'ensemble castral. Maintenant très élancée par rapport à ce qu'il reste des courtines avoisinantes, qui n'ont pas forcément été très abaissées, on peut la considérer comme la grande tour; en 1440, elle est d'ailleurs appelée «la grosse tour ronde du chastel de derrier»<sup>399</sup>, ce qui indique qu'elle est placée en lieu de dernier refuge par rapport à l'entrée du château, située à l'opposé, à l'est. Sur l'angle sud de l'actuel château, subsistent encore les parties basses d'une tour plus curviligne que circulaire; cette tour est réparée, voire complètement reconstruite en 1440<sup>400</sup>. Sur l'angle ouest, on imagine également une tour ronde complète, mais les textes ne sont pas explicites sur sa forme<sup>401</sup>.

On ne voit actuellement plus rien du front oriental du «donjon», tourné du côté de la ville, séparée d'elle par un bourg: seule une fouille archéologique permettra de le localiser. Un texte de 1772 indique que la courtine, près de l'entrée, était d'une épaisseur non négligeable, de 8 pieds soit près de 2,40 m<sup>402</sup>. Avec les trois autres côtés, il définissait un édifice de plan grosso modo rectangulaire (fig. 140). L'angle oriental de ce rectangle était marqué d'une tour quadrangulaire, si l'on interprète correctement un texte qui la situe «du côté de Lausanne»<sup>403</sup>, alors que l'angle nord était renforcé d'une tour circulaire<sup>404</sup> qui commandait également l'accès au château que l'on situerait sur ce front oriental. Cette tour disposait de bretèches en bois en guise de hourdage, dont deux sont démontées en 1440<sup>405</sup>. Le «donjon» était précédé d'une avant-cour entourée d'une enceinte formant barbacane, protégée d'un fossé franchissable par un pont-levis<sup>406</sup>. L'angle oriental de cette barbacane était doté d'une «petite tour ronde», posée en encorbellement sur la muraille, d'après l'iconographie ancienne et les sources conservées de l'époque moderne (fig. 141)<sup>407</sup>.

La mise en œuvre de l'*archère à niche* quadrangulaire n'a jamais été systématique; elle n'a pas complètement supplanté les archères à simples ébrasements obliques. Une grande épaisseur des maçonneries, comme le faible diamètre intérieur dans les tours circulaires de petites dimensions, auraient dû donner la préférence pour la niche quadrangulaire afin de diminuer la largeur de l'ouverture à la hauteur de la paroi. Il suffit de considérer les tours du château poitevin du Coudray-Salbart (Deux-Sèvres) pour se rendre compte que seul le recours à une niche rectangulaire permettait dans une de ses tours l'aménagement de quatre archères au même niveau (fig. 142), ce qui peut expliquer son apparition particulièrement précoce à cet endroit au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>408</sup>, comme on comprend sa mise en œuvre dans la grande tour du château de Romont vers 1241, cas resté unique jusqu'en 1275. Tous les cas du corpus régional examiné ici montrent que les constructeurs ont gardé une liberté de choix: la niche quadrangulaire n'apparaît pas systématiquement dans les maçonneries les plus épaisses ou dans les tours de faible diamètre intérieur. Dans des maçonneries d'épaisseur pratiquement égale, aux grandes tours de La Molière ou de Saxon, on n'a pas eu recours systématiquement à la niche quadrangulaire puisqu'on y trouve également des archères à simple embrasure oblique.

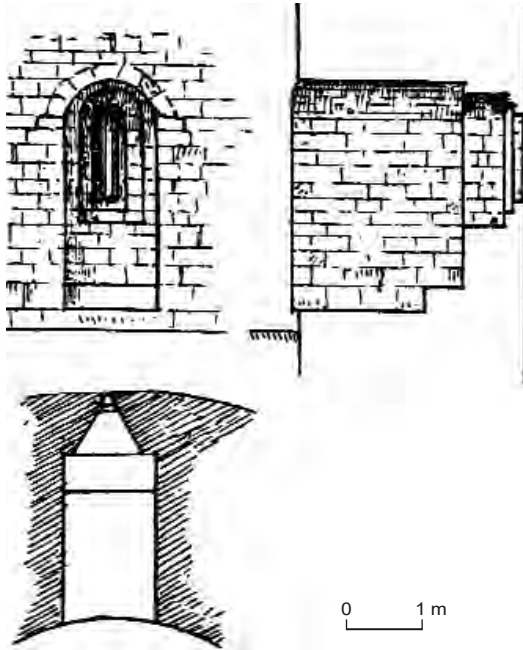


**135.** Château de Montagny-les-Monts, grande tour circulaire. Plan de l'étage d'entrée et coupe brisée prise dans l'axe de la cheminée au nord et de l'archère au sud, avec restitution hypothétique des parties disparues (parapet du chemin de ronde et escalier en vis se prolongeant en guette). Il faut relever les dimensions très réduites du vide intérieur ( $\varnothing$  3,60 m) par rapport au diamètre total de 10 m. C'est essentiellement une tour-beffroi, où l'on n'envisageait de se réfugier qu'en toute dernière extrémité. Si l'on suit la typologie de Blondel, le rapport des pleins au vide central est de 4,5/7. La tour serait donc antérieure à 1258. Or, tant les données typologiques qu'historiques situent l'édifice dans le dernier quart du XIIIe siècle. L'archère de l'étage d'entrée, large de 8 cm, haute de 1,40 m, présente un chanfrein extérieur. Cependant l'épaisseur de l'encadrement (10 cm) compromettrait le tir latéral. À noter encore le profond coulisseau pour la poutre de verrouillage de la porte, certainement placée au moment de la construction. (Relevé Genoud et Cuony, 1931, plan: photo Y. Eigenmann, SBC, FR; coupe: mise au net de F. Wadsack avec indications complémentaires de D. de Raemy)

136



137



138



**136.** Hermance, tour circulaire de l'ancien « donjon » des Dauphins, construite sur l'enceinte du *castrum*, vers 1318. Vue du sud. Etat en 2000. Les accès visibles sont récents. L'étage d'entrée se situait à l'origine plus haut, au niveau de l'archère que l'on peut observer. Le parapet du couronnement a disparu, son aspect demeure inconnu. (D. de Raemy)

**137.** Hermance, tour circulaire. Relevé de l'archère située au niveau de l'entrée primitive, selon Louis Blondel. (BLONDEL 1956, p. 309)

**138.** Château d'Echallens, front méridional flanqué en son centre d'une grande tour, pas complètement circulaire, édifiée pour Amédée de Montfaucon-Montbéliard, durant le dernier quart du XIIIe siècle probablement. Derrière la disgracieuse annexe apparue dans les années 1940, on remarque les parties basses de la tour semi-circulaire sud. Etat en 1994. (D. de Raemy)

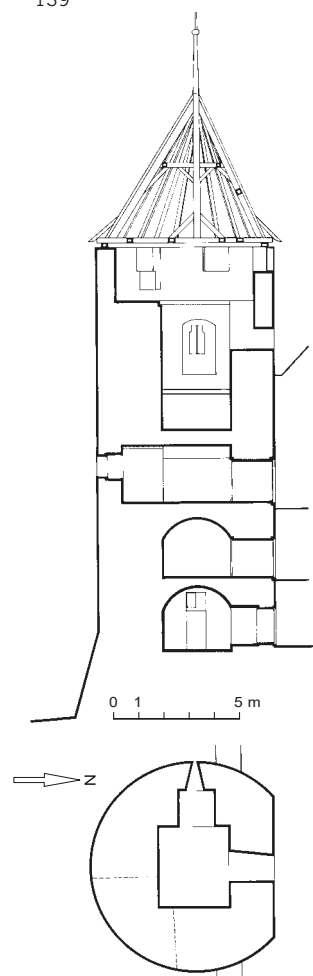
Ménageant d'importants retraits de chaque côté de la fenêtre de l'archère et permettant de s'approcher davantage et plus confortablement de l'ouverture, la niche quadrangulaire a amélioré la vision latérale et accru ainsi l'angle efficace d'observation et de visée. Elle était également bien adaptée pour le tir à l'arbalète. C'est donc véritablement à ce type d'embrasure qu'est liée l'*archère en croix*, le croisillon développant la vision latérale, voire la visée. L'archère en croix dans nos régions justement n'est pas antérieure au dernier quart du XIIIe siècle. Elle équipe un groupe de châteaux édifiés ou agrandis par la noblesse vaudoise regroupée derrière les Grandson et l'évêque de Lausanne, tous alliés et hostiles aux seigneurs de Vaud, soit les châteaux de Grandson (fig. 143.1) où elle apparaît pour la première fois en 1277–1281, de Champvent (fig. 143.2), de Lucens, de Bulle et d'Estavayer. On la trouve également à la tour de Bertholod, soit l'ancienne position fortifiée, dressée peu avant 1312 et dominant Lutry, tenue par les Lutry, mayors de l'évêque de Lausanne, donc ralliés également à ce dernier<sup>409</sup>. Pourrait-on faire de l'archère en croix un signe de ralliement des proches d'Othon de Grandson? Cependant, on la trouve également à Vuissens (fig. 143.3), au début du XIVe siècle entre les mains des seigneurs de Saint-Martin-du-Chêne, vassaux de

Louis de Savoie<sup>410</sup>. Elle a été également mise en œuvre par Amédée de Savoie dans le grand corps de logis du château de Bramafam à Aoste, édifié vers 1297<sup>411</sup>. Si l'on se place dans un contexte international, on constate que l'apparition de l'archère en croix est ici tardive. Déjà bien répandue dans le domaine royal anglais dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, elle ne sera utilisée que vers les années 1250 par la main d'œuvre des rois de France<sup>412</sup>. De ce fait, nos grands châteaux, ceux antérieurs à 1270 en tout cas, tel Yverdon, s'inscriraient sur ce point plutôt dans la lignée française.

On peut dès lors s'interroger sur la datation des grandes tours circulaires situées hors du Pays de Vaud et du Chablais valaisan, mais encore en terre savoyarde ou dans ses zones limitrophes, faisant partie du corpus choisi par Louis Blondel. Ce qu'il reste de la grande tour de *La Roche-sur-Foron*, installée sur une « rocaille » caractéristique de la vallée de l'Arve, montre l'aménagement d'un niveau qui se situait au-dessous de l'entrée primitive que l'on imagine en position relativement basse. Cet étage bas est doté de deux archères à niche rectangulaire (fig. 144). Pierre de Savoie s'était saisi de cette position en 1250 au détriment du comte de Genève, à la suite de la même sentence qui lui avait accordé les châteaux des Clées et de Rue, mais, au contraire de ces derniers, Pierre, absorbé par sa politique en Pays de Vaud, n'arriva pas à se rendre définitivement maître de La Roche et à en faire une châtellenie. En effet, cette possession était restée entre les mains des Genève puisqu'en 1263, l'évêque de Langres, Guy de Genève, la reçut en héritage de la part de son père, le comte Guillaume II de Genève<sup>413</sup>. Le renforcement de la position n'a dû se faire qu'à partir de 1282 lorsque les hostilités reprirent contre les Savoie, après une période d'accalmie. C'est certainement le comte Amédée II de Genève qui a fait dresser la grande tour circulaire, à partir de 1282 ou peut-être seulement après la mort de l'évêque de Langres survenue en 1290. On abandonnera donc l'idée que cette tour ait été élevée entre 1258 et 1268, soit durant la deuxième période de Blondel<sup>414</sup>.

À quelques kilomètres à l'est de Langin se trouvent les ruines du château de *La Rochette* (cf. fig. 165), entre les mains des seigneurs de Vernay, vassaux des Savoie dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce lignage est issu des sires de Cervens et apparaît tardivement dans la documentation écrite, en 1236. Son premier représentant aurait été Gérold de Cervens, « dit de Vernay », à qui Blondel attribue la construction du château actuel, terminé dans son gros œuvre avant 1277. Il comporte une grande tour et deux tours secondaires de flanquement, toutes de plan circulaire. Elles présentent également des archères à niche rectangulaire. L'édification de ce château n'a dû commencer qu'à la fin de la vie de Gérold de Vernay, si ce n'est sous son successeur, dans les années 1280 seulement<sup>415</sup>.

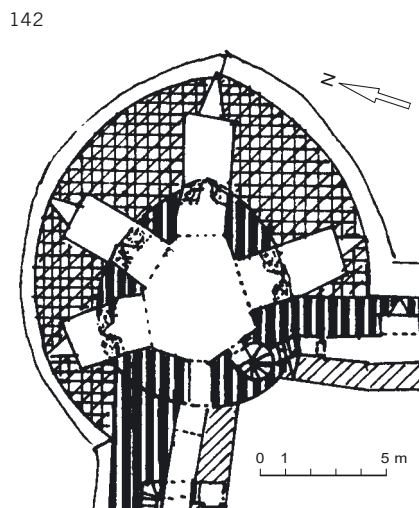
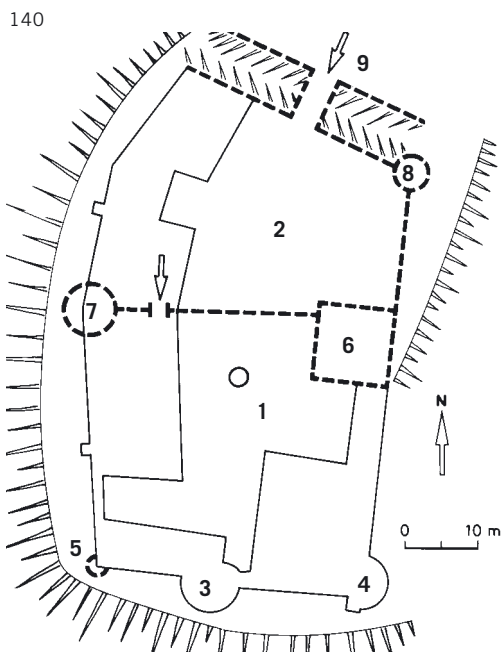
La grande tour du château de *Feissons* en Tarentaise (Savoie) a été édifiée par les seigneurs de Briançon, les Aigueblanche, qui firent une belle carrière en Angleterre, favorisés par Pierre de Savoie. Pierre d'Aigueblanche fut évêque d'Hereford dès 1240, quatre de ses neveux occupèrent des places en vue dans le chapitre d'Hereford. Ce lignage fut en perpétuel conflit avec l'archevêque de Tarentaise, qui dut céder dès 1258 ses droits sur le château de Briançon. Le château de Feissons est cité en 1266 dans le testament de Pierre d'Aigueblanche<sup>416</sup>. La grande tour présente une organisation générale archaïsante qui rappelle celle d'Orbe, par son entrée très haute, et son ressaut taluté dans la partie basse. Les archères en revanche sont dotées d'une chambre rectangulaire sous une voûte en plein cintre bien différenciée de la fenêtre de tir (fig. 145). On est donc tenté de situer la construction de cette tour après 1275, sans doute lors d'un épisode du conflit latent qui opposait les Aigueblanche à l'archevêque de Tarentaise, apaisé en 1296<sup>417</sup>. Cela corrobore les conclusions de Louis Blondel qui la situait dans sa troisième période.



**139.** Château d'Echallens, coupe de la grande tour avec plan de l'étage supérieur. On observe une archère à niche, la fenêtre ne va pas jusqu'au sol mais dispose d'une allège sur laquelle le défenseur pouvait poser son arbalète. Les voûtes de la partie inférieure sont tardives. (PBC-MAH, VD)

**140.** Château d'Echallens, plan schématique avec reconstitution hypothétique du front nord, sur la base du plan cadastral de 1835-1838. En traitillé, structures disparues. **1.** Cour du « donjon ». **2.** Basse cour (?) de la barbacane. **3.** « Grosse tour ronde du chastelet de derrière ». **4.** Tour semi-circulaire sud (appelée tour de Bioley à l'époque moderne). **5.** Tourelle (en encorbellement ?) ouest. **6.** Tour quadrangulaire orientale « du côté de Lausanne ». **7.** Tour nord « près de la porte du chastelet ». **8.** « Petite tour ronde ». **9.** Entrée avec pont-levis franchissant un fossé. (Selon ACV, GB 85 d2, fol. 5, D. de Raemy, mise au net, F. Wadsack)

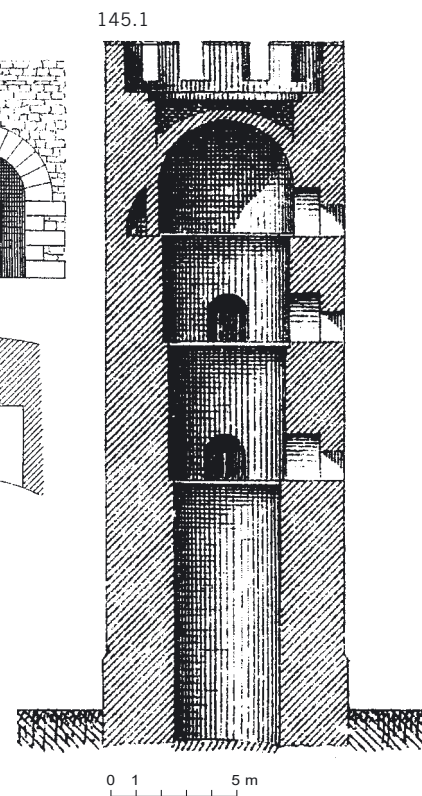
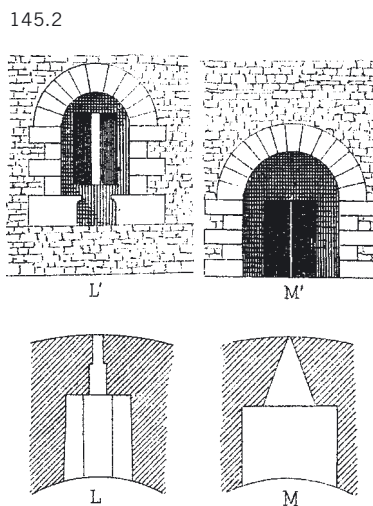
**141.** Château d'Echallens, vue de 1772 de l'est. Au premier plan, l'entrée de la barbacane est sommée des armes de Berne et Fribourg et défendue par une bretèche. Cet ensemble ne formait pas une véritable tour-porte cependant. À gauche, au-delà de la treille, on croit distinguer la tour « du côté de Lausanne ». (MHB, S. Rebsamen)



142. Château du Coudray-Salbart (Deux-Sèvres). Plan de la tour d'angle en amande nord-est qui a enveloppé un ouvrage de plus faible dimension. Tous les deux étaient équipés d'archères à niche. (BAUDRY 1991, p. 183; mise au net: MESQUI 1991, p. 78)

143.1. Château de Grandson, courtine nord, étape de 1277–1281, embrasure d'une archère en croix à niche rectangulaire. Avant l'excavation de la cour intérieure du château et l'aménagement de la porte, le sol de l'embrasure se situait env. 0,80 m plus haut. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli) 2. Château de Champvent (1295–1300), partie basse de la courtine méridionale, au niveau des celliers. Archère en croix. Dimensions du jour 1,40 m x 0,055 m. Etat en 1999. (D. de Raemy) 3. Château de Vuissens, courtine orientale, début du XIVe siècle(?), archère en croix. La faible épaisseur du mur, 1 m environ, n'a pas rendu nécessaire la création d'une niche. Le plan de l'embrasure est simplement triangulaire. Dimensions du jour: 1 m x 0,08 m. Etat en 1995. (D. de Raemy)

Au nord de l'ancien bailliage de Savoie, en Beaufortin, sur la route du col des Saisies conduisant en Haut-Faucigny, se trouve la position fortifiée de *Beaufort* installée sur le petit plateau élevé des Vanches. Elle était formée d'une poype, sans doute la hauteur sur laquelle se trouve encore une tour quadrangulaire romane, et d'un *castrum*, peut-être le bourg de château qui formait barbacane à l'ouest par rapport à la poype. Le site a été partagé entre deux coseigneurs dès 1208, l'un gardant la poype l'autre recevant l'autorisation d'édifier, dans le *castrum*, un *planum edificium*, sans doute une *aula* mais non une véritable tour. En 1261, Pierre de Savoie intervient puisqu'il obtient de l'un des frères Guillaume de Beaufort, à titre de gage contre 1300 livres viennoises, la part du château et le fief qui lui est lié. Pierre y installe un châtelain. Guillaume de Beaufort cependant reste propriétaire du château, car il le vend cette fois en 1271 au prix de 1525 livres viennoises à Béatrice, dame de Faucigny, la fille de Pierre de Savoie, épouse du dauphin Humbert de La Tour-du-Pin. Un partage intervient à nouveau en 1273: Béatrice, la Grande Dauphine, obtient la poype, Pierre de Beaufort, le *planum castrum*. Il s'ensuit une situation conflictuelle qui dure jusqu'en 1282, année où est prononcée une sentence attribuant la totalité du *castrum* à la dame de Faucigny. Le litige est réglé définitivement en 1288. Raymond de Beaufort n'a dès lors l'autorisation de construire une maison dans le bourg de château (*castrum*) pour autant que ses murs comptent moins de trois pieds d'épaisseur<sup>418</sup>. À notre avis, c'est



assurément dans ce climat de tension, entre 1273 et 1282, qu'est intervenue l'érection des deux tours circulaires: celle de l'ouest (fig. 146) sur le *planum castrum* a été levée par Pierre de Beaufort ou par ses deux fils Pierre et Raymond, celle de l'est a dédoublé, sur l'initiative de la Grande Dauphine, la tour carrée romane qui n'a ainsi pas été surélevée<sup>419</sup>. À partir de 1288, la Grande Dauphine a été en possession des deux tours circulaires, contrôlant ainsi fermement le bourg, en une situation analogue à celle de Romont sous Pierre de Savoie et ses successeurs.

De la tour circulaire construite sur la poype, il n'y a plus rien à dire hélas, car ce qu'il en restait, conservé sur plus de 10 m, a été démoli en 2001<sup>420</sup>. La tour circulaire ouest en revanche est encore conservée, dans un état restauré le siècle passé, sur une hauteur de près de 17 m. À notre avis, elle a perdu au moins un niveau, ainsi que son crénelage d'origine, lequel devait ainsi culminer autour des 25 m. L'entrée primitive, tournée à l'intérieur de la zone du *castrum*, se trouve à environ 11,5 m de hauteur. Elle ouvre actuellement dans le dernier étage encore conservé de la tour. Au-dessous, l'espace a été subdivisé en deux niveaux, selon les principes apparus à la grande tour d'Yverdon. Une voûte en tuf, presque intégralement conservée, soutient, non pas l'étage de l'entrée, mais le sol du niveau d'en dessous, percé d'une seule archère comportant une niche quadrangulaire fortement différenciée de la fenêtre de l'archère, ce qui conforterait l'idée que cette tour a bien été édifiée dans le dernier quart du XIIIe siècle (fig. 147). L'étage de l'entrée a reçu un aménagement relativement confortable puisqu'il disposait d'une cheminée, d'une bretèche-latrine tournée vers le nord dont subsistent les corbeaux de soutien, et d'une fenêtre à coussièges dont l'encadrement original, de même que celui de la porte d'accès, a disparu. Hormis l'inférieur, accessible par une corde ou une échelle tombant de l'orifice disposé au centre de la voûte, tous les niveaux étaient reliés entre eux par un escalier fort étroit (0,60 m de largeur) installé dans l'épaisseur du mur. Dans la mesure où les maçonneries n'accusaient pas un retrait important, on peut imaginer que ce dispositif permettait de se rendre jusqu'au chemin de ronde, installé donc sur un étage supplémentaire maintenant disparu. Très épaisses en leur partie basse (7,8 m pour un diamètre total de 10,95 m, soit une épaisseur de 5/7 selon les critères de Blondel), les maçonneries marquent en effet des retraits importants à chaque niveau encore conservé. Entre l'étage d'entrée et celui d'en dessous, la subdivision était formée très certainement de forts madriers supportant une couche de terre coupe-feu, sur laquelle était disposé le plancher proprement dit, le tout sur près d'un mètre d'épaisseur<sup>421</sup>.

Étudiée par Blondel au contraire de celles de Beaufort, on s'étendra moins sur la grande tour de *Bourg-Saint-Maurice* (Haute-Tarentaise), circulaire

**144.** La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), grande tour circulaire. **1.** Plan d'une des archères à niche quadrangulaire percée à l'étage d'entrée. L'archère a été transformée tardivement en fenêtre. **2.** Vue sur l'embrasure de l'archère. Etat en 2000. (D. de Raemy)

**145.** Feissons-en-Tarentaise (Savoie), château de Feissons-sous-Briançon. **1.** Coupe de la grande tour, échelle approx. 1 : 300. **2.** Archère à niche rectangulaire et fenêtre-archère à coussièges, échelle inconnue. Relevés par Borrel à la fin du XIXe siècle. Ces relevés sont malheureusement peu précis. Nous n'avons pas pu obtenir l'autorisation de visiter la tour de la part de son propriétaire actuel, ayant aménagé dans le logis voisin un restaurant, sous prétexte qu'il y entrepose ses vins et ses victuailles: un tel secret ne nous encourage pas à recommander cette table.

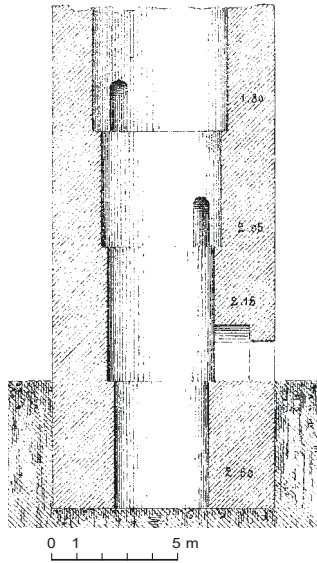
**146.** Beaufort, château des Vanches (Savoie), grande tour circulaire, édifiée par les Beaufort entre 1273 et 1282 probablement, vue du sud. Cette tour a perdu son parapet de couronnement et un étage complet. L'ouverture primitive n'est évidemment pas la porte basse, percée récemment mais celle du haut, dont l'encadrement a toutefois été remanié à la fin du siècle passé. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**147.** Beaufort, château des Vanches (Savoie), grande tour circulaire, édifiée par les Beaufort entre 1273 et 1282 probablement, coupe schématique vers le sud, avec reconstitution des parties disparues. Relevé-esquisse établi au lasermètre portable. (D. de Raemy)

146



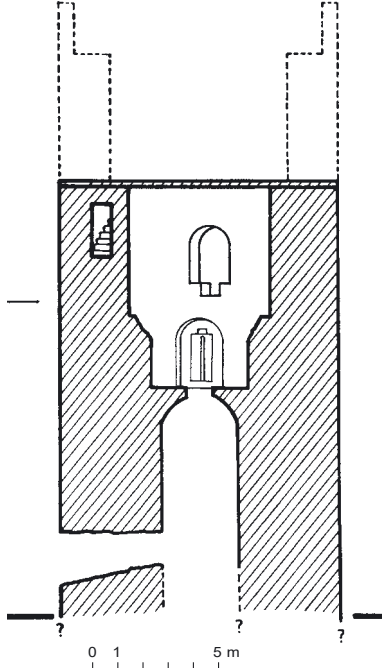
148



149

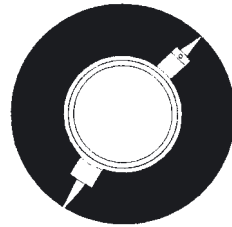


147



148. Bourg-Saint-Maurice (Savoie), grande(?) tour circulaire, édifée durant le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de Rochefort, au service de la Couronne anglaise et évoluant dans l'entourage de Philippe de Savoie. Coupe et plan des divers niveaux par Borrel vers 1884.

149. Château de Saint-André-sur-Suran (Ain), grande tour circulaire, édifée sans doute pour Amédée V de Savoie, peut-être dès 1291, par Tassin de Saint-Georges. Vue sur la niche d'une archère, partiellement conservée. Etat en 2002. (D. de Raemy)



également, dont tout le premier niveau a été enterré par une crue. Blondel situe fort justement cette tour dans la troisième période de sa typologie. On serait même enclin à la dater d'après 1275 par la présence d'archères à niche, si l'on ose se fier aux relevés de l'architecte Borrel (fig. 148)<sup>422</sup>. Sa hauteur totale, si ce

que cet auteur a dessiné pour la partie enterrée est exact, serait de 20 m. Selon Blondel et Borrel, il faut imaginer une voûte en coupole ayant soutenu le niveau du chemin de ronde, protégé d'un parapet aujourd'hui disparu. Si elle n'est pas une création tardive, la porte donnant maintenant de plain-pied sur l'extérieur, mais primitivement située au premier étage, serait bien l'accès primitif, en position très basse. Aucun escalier n'a été aménagé dans les maçonneries : les étages étaient reliés entre eux par des échelles ou des escaliers en bois.

Il faut de nos jours affronter une végétation inextricable pour approcher le site castral de *Saint-André-sur-Suran* dans le Revermont (Ain), qui est actuellement dans un abandon complet et où les structures disparaissent inexorablement. Malgré son aspect fragmentaire et des remaniements tardifs (nouvelles ouvertures notamment) qui en empêchent une lecture claire, on serait poussé à attribuer à l'initiative du comte Amédée V de Savoie la tour circulaire qui ponctuait, sur son angle nord, un château de plan grosso modo quadrangulaire (30 m de côté), précédé au nord-est de deux plateaux. L'un encore entouré de fragments de murailles aurait pu abriter un plain-château ou une basse-cour, l'autre, plus vaste, dont les bords suggèrent l'existence de murailles, aurait renfermé un bourg<sup>423</sup>. Même si les ouvertures plus tardives encore conservées ne permettent pas d'en dire grand chose, nous serions enclins à situer cette tour dans la 3<sup>e</sup> période, après 1275. En effet, sur le parement extérieur, on remarque encore une archère obturée, dotée, à l'intérieur, d'une embrasure à niche quadrangulaire sous une voûte surbaissée (fig. 149). La fenêtre tardive qui éclaire le second niveau suggère peut-être que l'entrée se faisait à cet étage, en position relativement basse. Le chemin de ronde sommital se situait au 5<sup>e</sup> niveau, qui reposait sur une voûte en forme de coupole. Peut-on attribuer la conception de cette tour à Tassin de Saint-Georges, chargé là de travaux importants en 1291, malheureusement non spécifiés<sup>424</sup>?

À Aoste, sur l'ancienne enceinte romaine, les puissants seigneurs de Challant possédaient les deux châteaux (ou plutôt les maisons fortes) de *Tourneuve* et de *Bramafam*<sup>425</sup>. Ces deux ensembles ont conservé une grande tour circulaire (fig. 150). Du fait qu'elles sont inaccessibles sans échafaudages,



il ne nous a pas été possible d'observer ces tours à l'intérieur. Tourneuve en tout cas n'est équipée d'aucune archère, mais l'aspect du parapet (voir p. 127) incite à la situer après 1270. À Bramafam, il nous a été donné de voir par la porte d'accès l'archère se trouvant vis-à-vis d'elle, à l'étage supérieur; celle-ci dispose d'une niche rectangulaire. Une récente analyse dendrochronologique confirme le caractère tardif de ces deux tours, puisque les bois formant des restes de plancher et d'échafaudage de construction ont été abattus vers 1270 pour la Tourneuve et en automne-hiver 1287 pour la tour de Bramafam<sup>426</sup>. Confirmant encore ces datations, la porte d'entrée est située, dans les deux cas, dans le tiers inférieur de l'élévation totale.

En conclusion, deux types d'embrasures d'archères prédominent dans les châteaux relevant du domaine savoyard ou placés sous son influence directe:

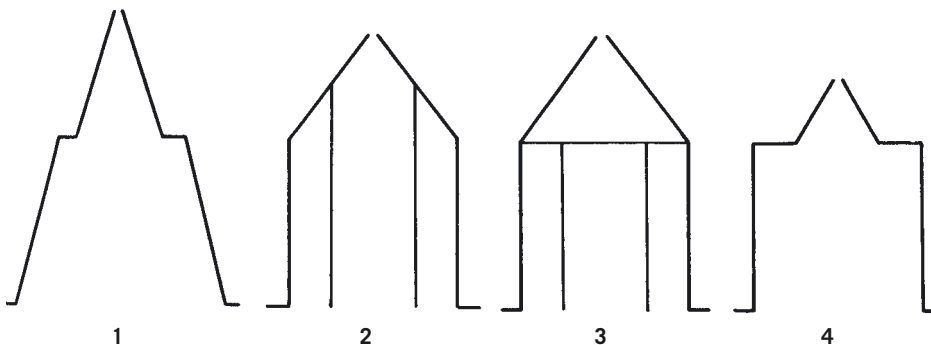
- l'embrasure adopte un plan triangulaire, simple pour les plus anciennes (jusque vers 1250), ou elle est précédée d'une niche tendant vers le plan rectangulaire, mais peu différenciée de la fenêtre proprement dite (dominante dans les années 1260);
- l'embrasure est dotée d'une niche de plan rectangulaire, bien différenciée de la fenêtre proprement dite par deux ailettes contre lesquelles le défenseur peut se mettre à couvert; elles lui permettent également d'augmenter la vision (voire le tir) latérale. Apparu pour la première fois au château de Saint-Georges d'Espéranche, dans le Viennois, entre 1270 et 1275, ce type prédomine ensuite dès 1277 (Grandson) jusque vers les années 1320 (Hermance, tour de l'Ale à Lausanne), mais sans supplanter définitivement l'archère de type plus ancien (fig. 151, 152).

150



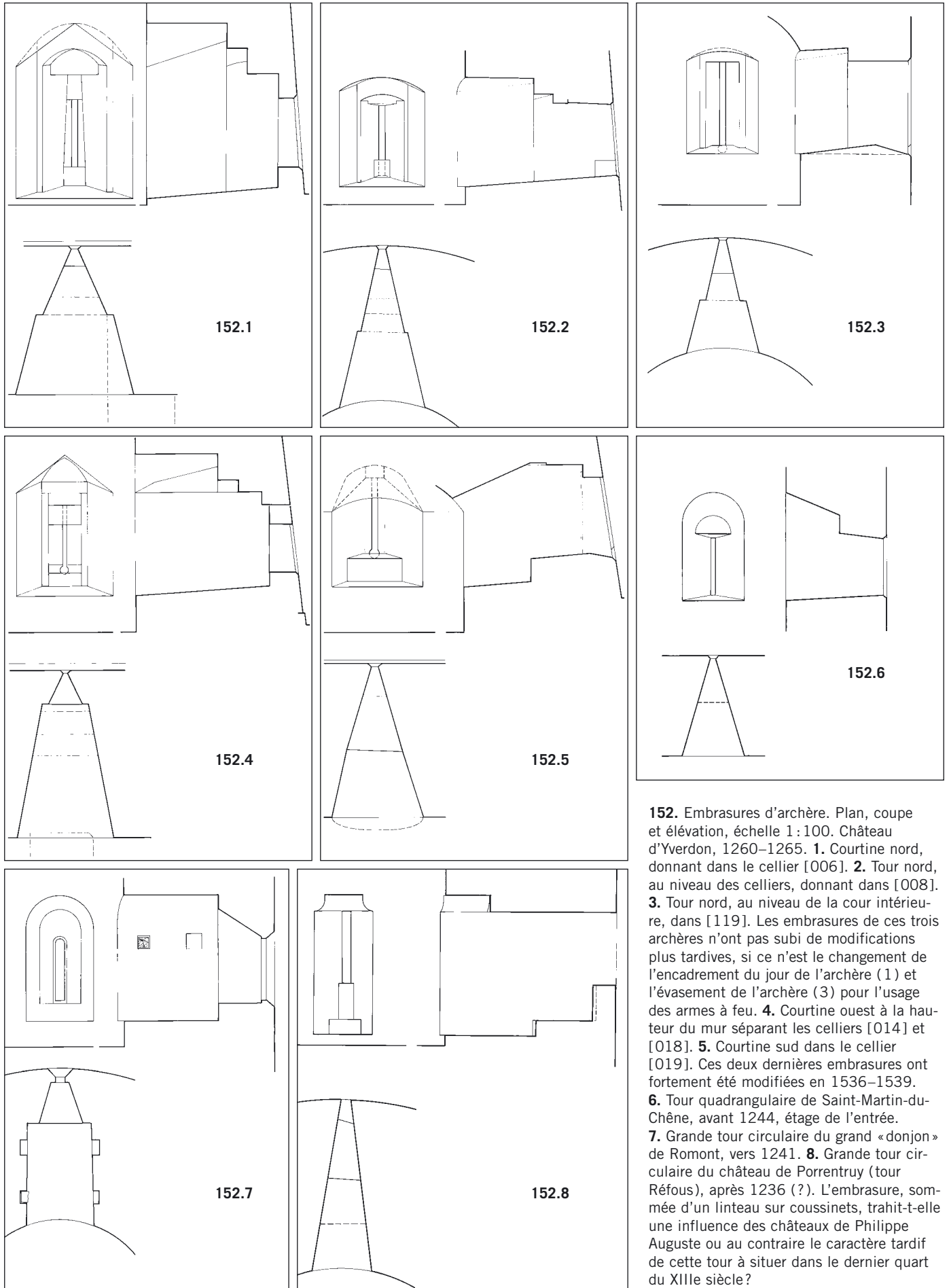
**150.** Aoste. Grande tour circulaire du château-*aula* de Bramafam, édiflée sous les seigneurs de Challant, sans doute vers 1287. Etat en 1998. (D. de Raemy)

151



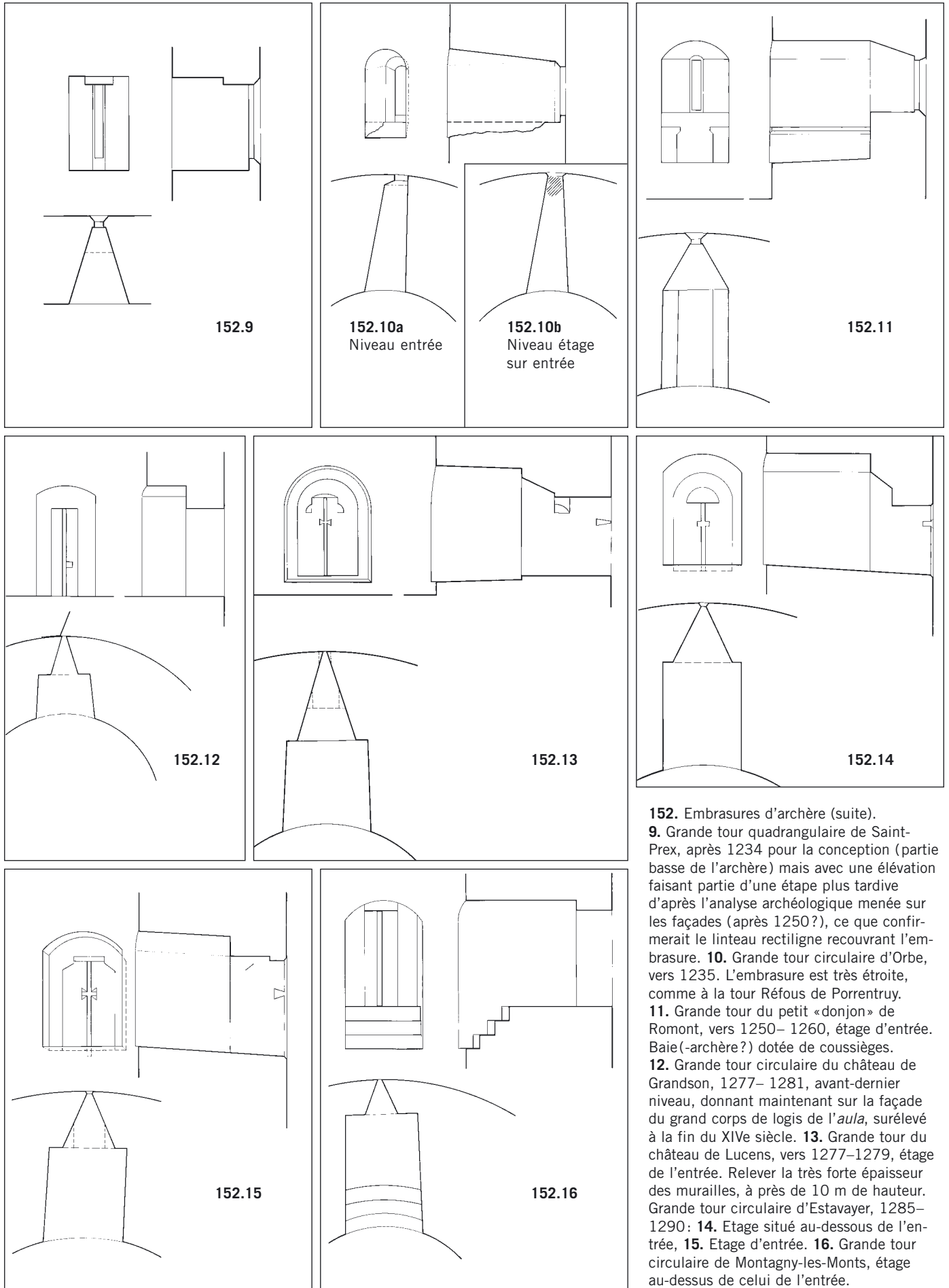
**151.** Embrasures d'archères, plans schématiques. **1.** Type à niche trapézoïdale avec de faibles retraits par rapport à l'embrasure de l'archère (tour du château de Romont, 1240; tours du château d'Yverdon, 1259). Ce type est le plus ancien de la série et il est adopté dans les maçonneries très épaisses. **2.** Archère avec niche à coussièges qui se prolongent dans l'embrasure de l'archère (Glérolles, 1248). **3.** Archère avec niche à coussièges ne se prolongeant pas dans la fenêtre (Romont, tour «à Boyer», vers 1250–1260). **4.** Archère à niche rectangulaire présentant d'importants retraits par rapport à l'embrasure, autour et après 1275 (Grandson, étape de 1277–1281; grande tour de Saxon, 1279–1280; tours circulaires du château de La Tour-de-Peilz, après 1280; château d'Estavayer-Chenaux, 1285, etc). (D. de Raemy)

0 1 2 m



**152.** Embrasures d'archère. Plan, coupe et élévation, échelle 1 : 100. Château d'Yverdon, 1260–1265. **1.** Courtine nord, donnant dans le cellier [006]. **2.** Tour nord, au niveau des celliers, donnant dans [008]. **3.** Tour nord, au niveau de la cour intérieure, dans [119]. Les embrasures de ces trois archères n'ont pas subi de modifications plus tardives, si ce n'est le changement de l'encadrement du jour de l'archère (1) et l'évasement de l'archère (3) pour l'usage des armes à feu. **4.** Courtine ouest à la hauteur du mur séparant les celliers [014] et [018]. **5.** Courtine sud dans le cellier [019]. Ces deux dernières embrasures ont fortement été modifiées en 1536–1539. **6.** Tour quadrangulaire de Saint-Martin-du-Chêne, avant 1244, étage de l'entrée. **7.** Grande tour circulaire du grand « donjon » de Romont, vers 1241. **8.** Grande tour circulaire du château de Porrentruy (tour Réfous), après 1236 (?). L'embrasure, sommée d'un linteau sur coussinets, trahit-t-elle une influence des châteaux de Philippe Auguste ou au contraire le caractère tardif de cette tour à situer dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle?

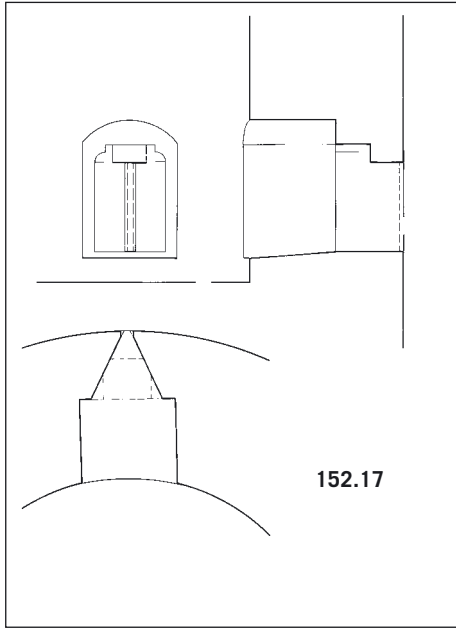
0 1 2 m



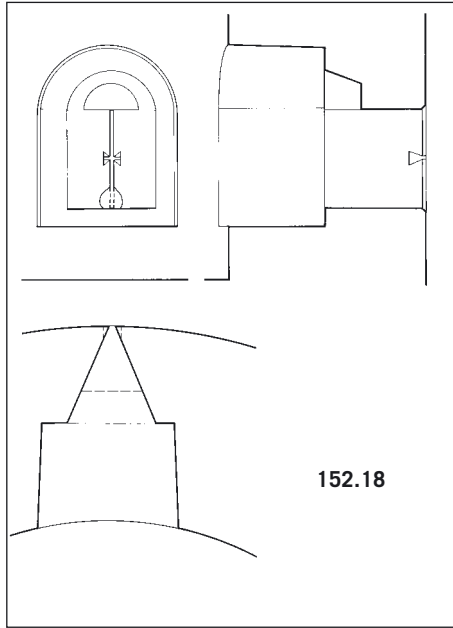
**152. Embrasures d'archère (suite).**

**9.** Grande tour quadrangulaire de Saint-Prex, après 1234 pour la conception (partie basse de l'archère) mais avec une élévation faisant partie d'une étape plus tardive d'après l'analyse archéologique menée sur les façades (après 1250?), ce que confirmerait le linteau rectiligne recouvrant l'embrasure. **10.** Grande tour circulaire d'Orbe, vers 1235. L'embrasure est très étroite, comme à la tour Réfous de Porrentruy. **11.** Grande tour du petit « donjon » de Romont, vers 1250– 1260, étage d'entrée. Baie(-archère?) dotée de coussièges. **12.** Grande tour circulaire du château de Grandson, 1277– 1281, avant-dernier niveau, donnant maintenant sur la façade du grand corps de logis de l'aula, surélevé à la fin du XIVe siècle. **13.** Grande tour du château de Lucens, vers 1277–1279, étage de l'entrée. Relever la très forte épaisseur des murailles, à près de 10 m de hauteur. Grande tour circulaire d'Estavayer, 1285– 1290: **14.** Etage situé au-dessous de l'entrée, **15.** Etage d'entrée. **16.** Grande tour circulaire de Montagny-les-Monts, étage au-dessus de celui de l'entrée.

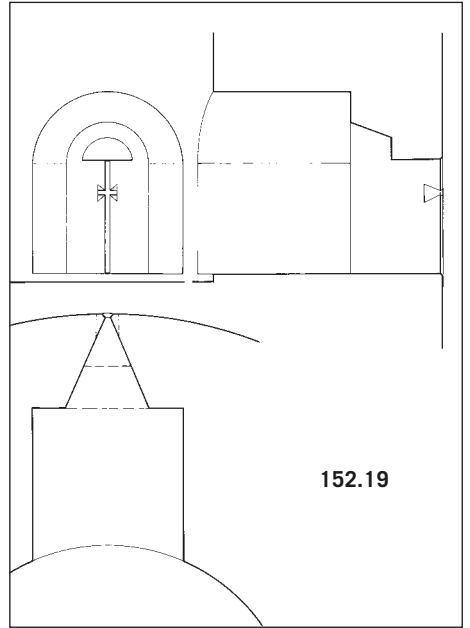
0 1 2 m



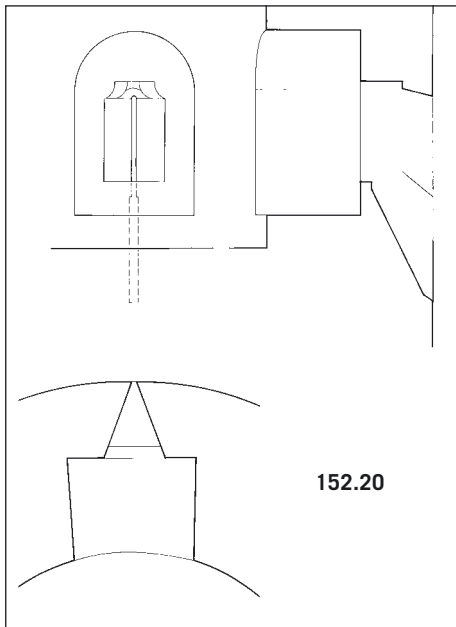
152.17



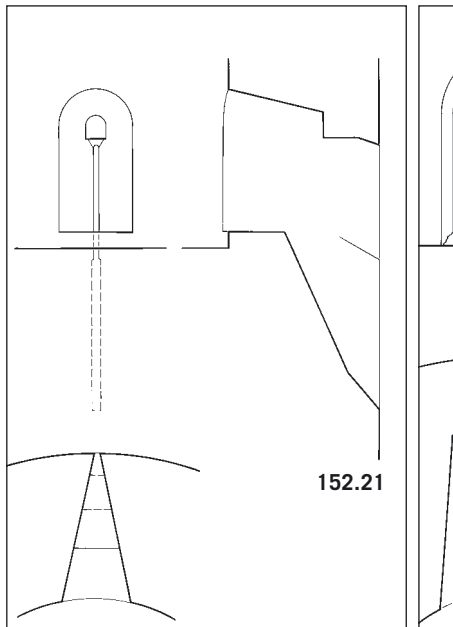
152.18



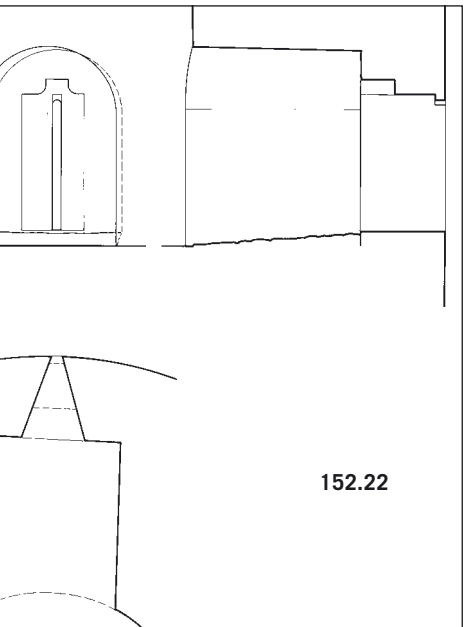
152.19



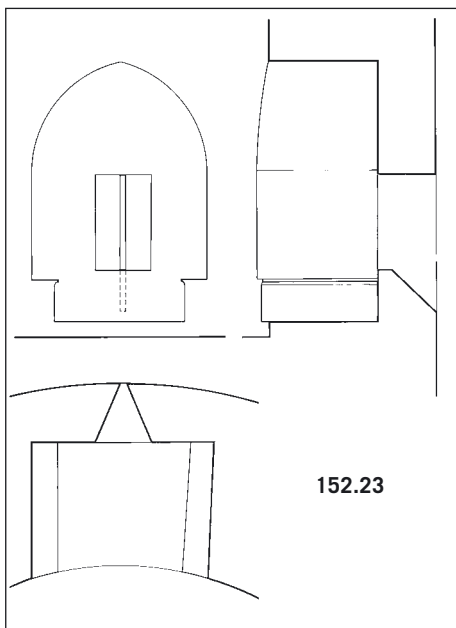
152.20



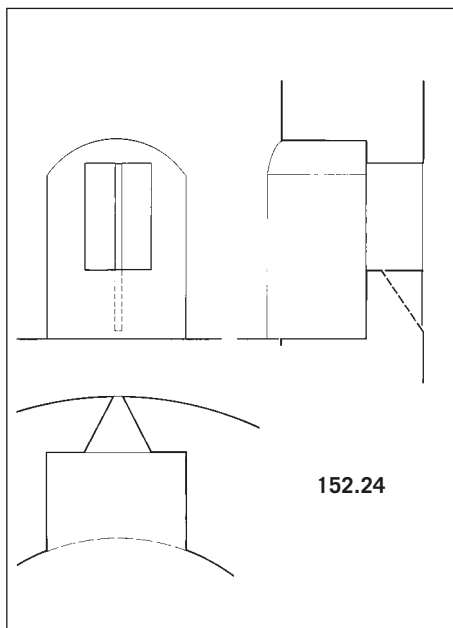
152.21



152.22



152.23



152.24

**152. Embrasures d'archère (suite).**

**17.** Château de Morges, après 1286, tour sud-est, niveau de la cour intérieure.

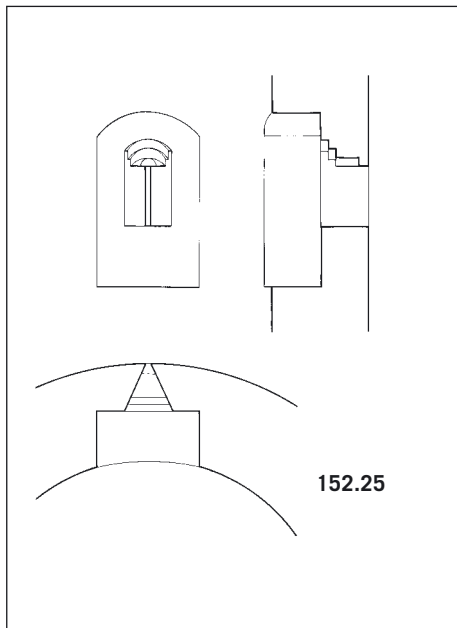
**18.** Grande tour circulaire du château de Bulle, 1289–1293, étage au-dessus de l'entrée. **19.** Château de Champvent, 1295–1300, tour de la chapelle, au niveau des celliers.

**Exemples de comparaison dans les régions voisines.** Tour circulaire située à l'angle oriental de l'enceinte entourant l'abbaye de Cluny (Saône-et-Loire), vers 1220. Archères permettant le tir fichant: **20.**

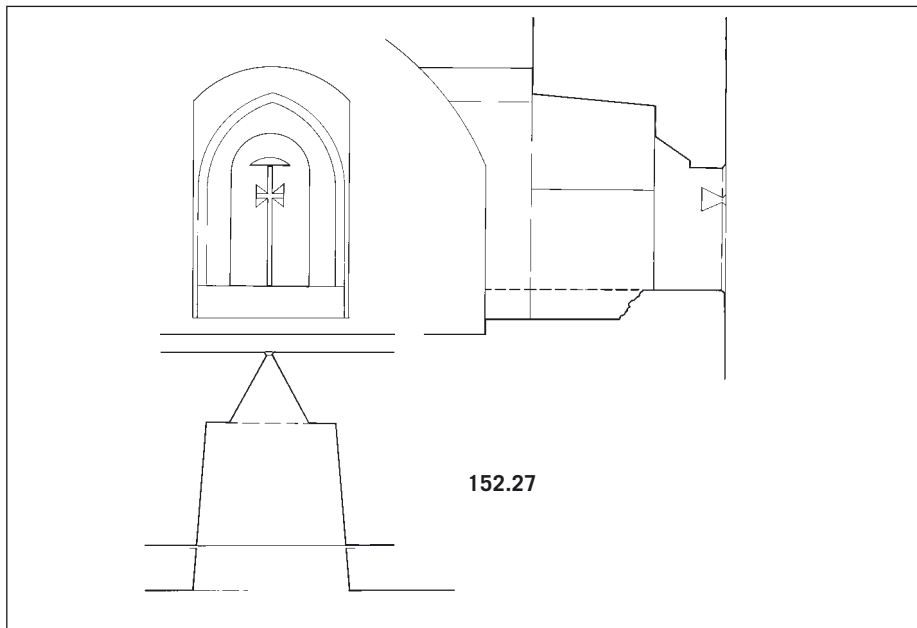
Premier niveau. **21.** Deuxième niveau. Dans notre ensemble régional, seules les tours du château de Rolle permettaient le tir fichant.

**22.** Grande tour circulaire du château de Beaufort (Savoie), 1273–1282, étage d'entrée. «Donjon» de Semur-en-Auxois, archères permettant le tir fichant: **23.** Tour sud, **24.** Tour orientale dite «tour Pin».

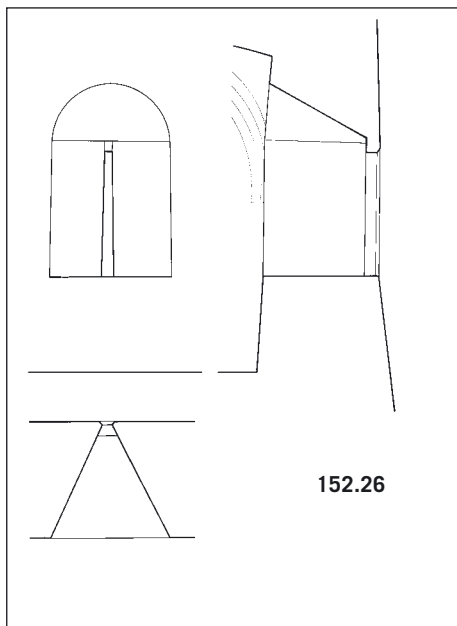
0 1 2 m



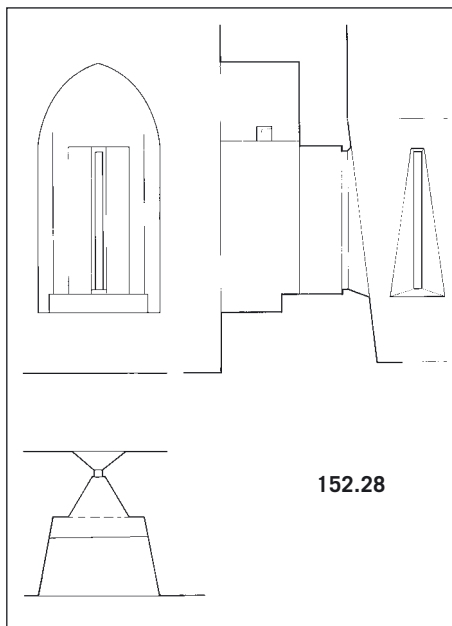
152.25



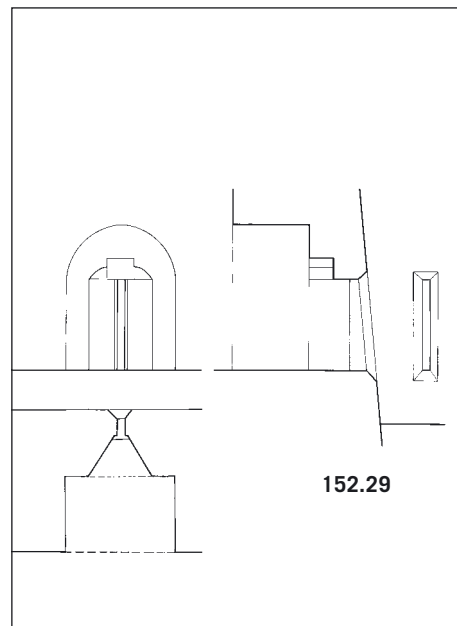
152.27



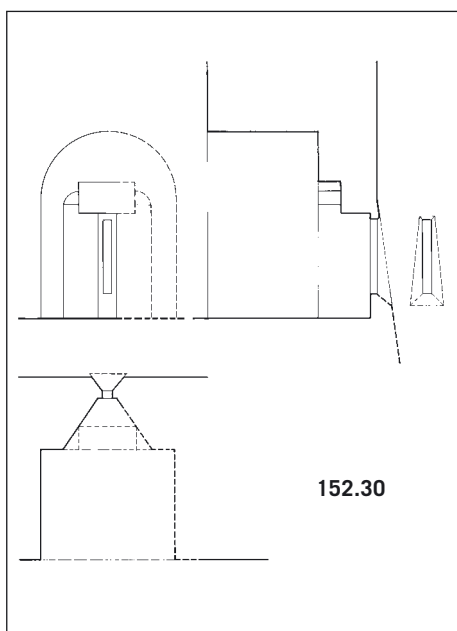
152.26



152.28



152.29



152.30

**152.** Embrasures d'archère (suite).

**25.** Château de Richemont (Ain)

1297–1300, tour secondaire.

**Archères de courtines.** **26.** Archère de l'enceinte extérieure du château de Chillon, fin XIIe–début XIIIe siècle. **27.** Château de Champvent, courtine méridionale, au niveau des celliers. Le mur a gagné en épaisseur avec la construction d'une voûte maçonnée vers 1478.

**Archères aménagées dans les parties basses de courtines présentant un talus extérieur.**

**28.** Château de Grandson, « carré savoyard » de 1277–1281, courtine sud. **29.** Estavayer, château de Chenaux, 1285–1290, courtine ouest. **30.** Château de Morges, dès 1286, courtine sud.

(Relevés et dessins: D. de Raemy; mise au net: F. Wadsack)

## Typologie et périodisation de l'étage de couronnement des grandes tours

Il existe deux options fondamentales dans la façon de traiter l'étage de couronnement : soit garder le chemin de ronde à ciel ouvert, le toit ne recouvrant que le vide central, soit étendre la toiture au chemin de ronde ; dans ce cas, la toiture repose sur les merlons, ce qui implique, mais pas obligatoirement, que le créneau devienne une baie-créneau. La première option a l'avantage de mieux dissimuler la toiture à l'assaillant mais elle est inconfortable pour les défenseurs. On la repère souvent à l'observation du sol des coursières, qui est aménagé pour évacuer les eaux pluviales ; celles-ci sont dirigées contre le parapet et concentrées sur des ouvertures se prolongeant par des gargouilles à l'extérieur. Le second parti a l'avantage de mieux protéger de l'eau et des intempéries non seulement les guets, mais l'ensemble des maçonneries de la tour car les risques d'infiltration sont écartés ; en revanche le toit, qui reste la partie la plus vulnérable de l'édifice, est très exposé.

153

**153.** Château d'Orbe, grande tour circulaire dite « la tour Ronde », vers 1235. Détail montant les baies-créneaux en plein cintre, ici soulignées par un filet de terre cuite posé lors de la dernière restauration de 1994. Etat en 1998. On observe encore les trous des poutres ayant supporté le hourd à la hauteur de ces baies. L'aspect de la toiture primitive, simplement charpentée, est inconnu, remplacée par le couverture tronconique de tuf appareillé actuel, entouré d'un chemin de ronde à ciel ouvert dont le crénelage du parapet aurait disparu, à attribuer à une campagne de 1317 sans doute. (Fibbi-Aeppli)



**154.** Château d'Yverdon, tour nord, restes de deux baies-créneaux, vers 1265. Etat en 1992. On peut observer encore la corniche chanfreinée en molasse qui supportait la base de la charpente primitive, certainement moins élancée que l'actuelle. (D. de Raemy)

154



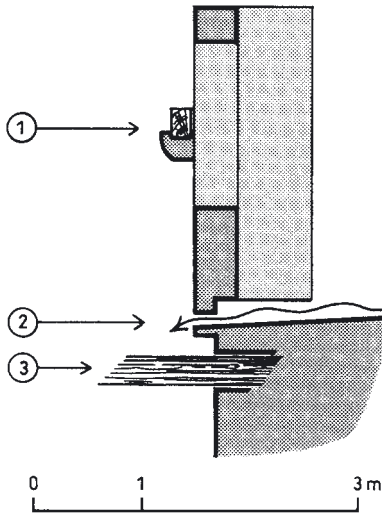
Si l'on se garde d'en faire une règle absolue, on observe les tendances suivantes : les tours des première et deuxième périodes, de 1235 à 1275, sont essentiellement à chemin de ronde couvert; leurs parapets sont dépourvus de gargouilles et ajourés de baies-créneaux. Ainsi en va-t-il à Orbe vers 1234, avec ses baies en plein cintre (fig. 153). Mais on ne sait ce qu'il en était à Romont, du fait de transformations plus tardives : la grande tour du grand château, très semblable à celle d'Orbe, était dotée sans doute de baies-créneaux, comme la tour à Boyer avant sa transformation de 1275 ou 1304. Aucune des deux n'a conservé en tout cas les traces d'un système d'évacuation des eaux pluviales. Si la grande tour d'Yverdon avait été achevée dans les années 1260, elle aurait été dotée comme les tours secondaires d'un parapet à baies-créneaux (fig. 154). À Saillon, rien n'en est conservé. Le terme de «merlons» utilisé dans le contrat passé avec le maçon François n'exclut pas la présence de baies-créneaux<sup>427</sup>. Ce système prévaut en tout cas à Martigny vers 1272 encore, avec des baies-créneaux à l'aspect proche de celles d'Yverdon.

Autour de 1275, le chemin de ronde à ciel ouvert tend à dominer. On l'a décrit à la grande tour d'Yverdon vers 1276 (voir p. 75). D'après ce qui est conservé sur les tours secondaires (fig. 155), il prévalait sur la tour sud de Grandson avant qu'il ne soit remplacé vers 1370–1380 par un spectaculaire

**155.** Château de Grandson, tour semi-circulaire sud-ouest. Parapet en pierre jaune de Hauterive sans crénelage à l'origine, ajouré exclusivement d'archères, comme cela était le cas à la grande tour d'Yverdon. Les chantepleures se prolongeant par des gargouilles attestent que le chemin de ronde était à ciel ouvert. La surélévation en brique est de la fin des années 1470 peut-être. Il est en tout cas fortement réparé en 1501. Etat en 1986. (D. de Raemy)



156



**156.** Château de Lucens, grande tour circulaire, vers 1277–1279. Coupe-type à travers le parapet du chemin de ronde montrant les chantepleurs assurant l'évacuation des eaux pluviales du chemin de ronde, couvert de grandes dalles concaves de grès de La Molière. Comme à Orbe dans le parapet de 1317, les chantepleurs 2 sont nombreuses et très proches l'une de l'autre. Le parapet est légèrement saillant, ce qui évitait l'écoulement de l'eau contre le parement de la tour. Les hours n'étaient pas continus mais se présentaient sous forme de bretèches accrochées chacune à deux merlons aux consoles 1 et soutenues par de fortes poutres ancrées sous le larmier 3. Elles étaient accessibles par les baies-créneaux. Le chemin de ronde a été couvert par une charpente en 1312. (F. Christe)

**157.** Château de Lucens, grande tour circulaire, vers 1277–1279. Vue du nord-est. Etat en 2002. On observe les restes de l'ancrage d'une bretèche. (D. de Raemy)

**158.** Château de La Molière (Murist, Fribourg), grande tour quadrangulaire, peu après 1303? **1.** Chemin de ronde. Etat en 1998. L'évacuation des eaux pluviales s'opérait par des dalles en grès de La Molière creusées, prolongées en gargouilles et placées dans l'allège du créneau. Une de ces dalles n'est pas dans sa place d'origine, car tournée vers l'intérieur. Tout ce couronnement a été remanié en un second temps, lorsque les créneaux ont été transformés en baies-créneaux et qu'une toiture a recouvert complètement le chemin de ronde. **2.** Restes d'une gargouille au niveau du chemin de ronde. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

157



158.1



158.2



belvédère (voir p. 241). Ce système se trouve encore à Châtel-Argent vers 1274 et à Saxon vers 1280, dans ce dernier cas non conservé, mais attesté par les textes<sup>428</sup>. Il vaut la peine de décrire le couronnement de Lucens, terminé en 1279 mais conçu dès 1275<sup>429</sup>: le chemin de ronde est formé de vastes dalles de grès coquillier incurvées pour permettre l'évacuation des eaux pluviales de la toiture centrale, rejetées à l'extérieur par des chantepleurs aménagés à intervalles resserrés; les allèges des créneaux et les merlons en comptent chaque fois deux. Les dalles se prolongent à l'extérieur en larmier, ce qui protège le parement de la tour des eaux dégoulinantes. Le parapet a de même été placé sur ces dalles en léger encorbellement (fig. 156-157). Fait très intéressant, les coursiers de l'enceinte définissant le réduit seigneurial du château de Lucens (soit le «donjon») présentent des dalles inclinées vers l'intérieur et chassant les eaux sur le toit de l'*aula*, qui était moins élevée qu'actuellement. Ces eaux étaient certainement recueillies dans une citerne qui devait exister dans la petite cour. Cet aménagement très particulier rendait en principe inutile la présence d'un cordon-larmier marquant la base du parapet du chemin de ronde à l'extérieur<sup>430</sup>. Ce cordon est tout de même présent, sauf sur la face occidentale du réduit seigneurial, du côté du plain-château.

Des dispositions analogues à la grande tour de Lucens peuvent être observées à la tour quadrangulaire de La Molière (fig. 158), mais sans traces



159



161



160



**159.** Château de Morat, détail du couronnement de la grande tour quadrangulaire, vers 1291 (?). Une gargouille d'évacuation des eaux pluviales est encore conservée. Etat en 1998. (D. de Raemy)

**160.** Aoste, tour circulaire dite de «Tourneuve», installée par le puissant lignage valdôtain des Challant vers 1270 sur l'angle nord-ouest de l'enceinte augustéenne à l'intérieur de laquelle, à la différence d'Yverdon, s'est maintenue la ville médiévale. Le parapet du chemin de ronde est en léger encorbellement comme à Lucens. Cet encorbellement présente une moulure en double gorge. L'allège du créneau est dotée d'une archère ou d'une fente de guet permettant sans doute aussi l'évacuation des eaux de pluie. Relevons encore la parenté formelle avec la grande tour d'Aubonne, par le passage du plan quadrangulaire pour le socle à la forme circulaire. Etat en 1998. (D. de Raemy)

**161.** Aoste, couronnement de la grande tour circulaire, du château-*aula* de Bramafam, dite tour «Béatrice», vers 1287, édiflée par les Challant. Le chemin de ronde sommital, défendu par un parapet crénelé, était sans doute à ciel ouvert à l'origine. Comme le feraient croire les taches d'écoulement contre le parement, l'archère ou la fente de guet aménagée dans l'allège du créneau permettait l'évacuation des eaux pluviales. Etat en 1998. (D. de Raemy)

**162.** Châtel-Argent (Val d'Aoste), couronnement de la grande tour circulaire du comte Philippe de Savoie, 1274–1275. Gargouilles d'évacuation des eaux pluviales. Etat en 1998. (D. de Raemy)

**163.** Oyace (Val d'Aoste). Grande tour octogonale des seigneurs de Quart, vue du sud-ouest. Cette tour, installée sur un site très dominant dans la Valpelina, est de dimensions très restreintes. Le chemin de ronde se trouve à 10 m de hauteur tout au plus. Observer l'enduit d'origine marqué au fer sur les joints et largement débordant sur les moellons formant l'appareil. Etat en 1998. (D. de Raemy)

162



163



164



164. Oyace (Val d'Aoste). Grande tour octogonale, détail du couronnement vu de l'est. Le parapet crénelé a disparu. Trois gargouilles d'évacuation des eaux pluviales sont conservées sur cette face. Leur aspect est très proche de celles de la grande tour de Châtel-Argent. Etat en 1998. (D. de Raemy)

de hourds (effacées par les rejointoiements du siècle passé?); cela en confirme le caractère récent, peut-être ultérieur à 1303<sup>431</sup>, alors que jusqu'ici on la datait de la première moitié, voire du début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>432</sup>. La grande tour quadrangulaire de Morat, qui a conservé en grande partie son parapet original, montre encore une gargouille sur la face sud (fig. 159). Peut-être en subsiste-t-il d'autres<sup>433</sup>, mais les transformations ultérieures ne permettent pas de dégager aussi nettement qu'à La Molière le système d'évacuation : une analyse archéologique poussée serait nécessaire. Cela conforte la date tardive de la construction de cette tour, en tout cas dans ses parties hautes. À Aoste, les grandes tours de Tourneuve (1270) et de Bramafam (1287) sont également dotées d'un simple crénelage (fig. 160, 161) protégeant un chemin de ronde à ciel ouvert. Dans les deux cas, les eaux pluviales étaient évacuées à l'extérieur par la base de fines fentes de guet (ou de tir plongeant?) installées dans l'allège du créneau : dispositif rare que je n'ai pu observer nulle part ailleurs. Dans le val d'Aoste, les tours circulaire de Châtel-Argent (fig. 162) et octogonale d'Oyace (fig. 163, 164) montrent encore des gargouilles situées à la base du parapet de couronnement. En revanche, on ne voit rien de tel à Montmayeur, pourtant doté de merlons bifides peu propices à supporter une toiture. Le chemin de ronde de la tour Réfous à Porrentruy était également doté de gargouilles pour l'évacuation des eaux, ce qui plaiderait pour un rajeunissement de cette tour si ce dispositif est bien contemporain du reste de la construction. Le parapet de la grande tour circulaire du château de La Rochette en Faucigny a disparu; si l'on en juge par ce qui est conservé au sommet d'une des courtines et d'une des tours secondaires, on peut imaginer que cette tour disposait d'un chemin de ronde crénelé à ciel ouvert, même si le système d'évacuation des eaux pluviales a disparu (fig. 165). En Tarentaise, un chemin de ronde crénelé couronnait les tours maîtresses circulaires de La Bâthie et de Feisson, non exactement datées elles non plus. On situe la seconde dans les années 1280 (voir p. 114) alors que la première serait plus proche de 1260<sup>434</sup>.

Certains des parapets protégeant les chemins de ronde à ciel ouvert sont installés sur un larmier qui vise à protéger les murailles des eaux dégoulinantes; parfois ils forment un léger encorbellement. Outre le cas le plus précoce de Lucens, que nous venons de décrire, ce dispositif existait au château de Grandson, dans l'étape de 1277-1281 (1<sup>er</sup> système) d'après ce qu'on observe sur les courtines et les tours secondaires occidentales non remaniées tardivement (voir p. 243). À Aoste, Tourneuve dispose également d'un tel encorbellement. Il prévalait sans doute à la grande tour de Champvent vers 1290, à l'instar des parapets des courtines et d'après ce que l'on peut interpréter du relevé de Hans Jacob von Diesbach de 1699 (cf. fig. 31). En revanche, les tours secondaires étaient recouvertes d'une toiture puisqu'elles disposaient

165



166



167



168



169



de baies-créneaux dans un parapet non saillant. L'encorbellement perdue à Grandson, peut-être par les mêmes maçons qui ont travaillé à Champvent, lors de la réfection complète des chemins de ronde au moment de l'agrandissement du château au tournant du siècle sans doute. On a pu démontrer que le deuxième système de Grandson est certainement attribuable à une main-d'œuvre ayant travaillé au Pays de Galles et de retour au pays dans les années 1290 au moment où se tarissent là-bas les possibilités de travail<sup>435</sup>. Dans le cas de Lucens, il en va évidemment différemment: faut-il attribuer cette particularité à Jacques de Saint-Georges juste avant son départ en Angleterre? Il ne l'utilise en tout cas pas au château de Saint-Georges d'Espéranche, à en juger par l'iconographie ancienne montrant une des tours octogonales avec son crénelage encore conservé (fig. 166).

Paraissant comme une sorte de réduction de Lucens, on évoquera encore ici la grande tour de l'ensemble castral du *Montellier* (fig. 167), dans la belle contrée de la Dombes (Ain), dû aux seigneurs du même nom dans une région où l'emprise des Savoie est très forte depuis 1271<sup>436</sup>. C'est un château de brique

**165.** Château de La Rochette (Haute-Savoie), édifié par les seigneurs de Cervens-Vernay. Front occidental sommé d'un parapet crénelé. Il n'a pas été possible de confirmer l'existence des acrotères qu'A.-J. Taylor a peut-être vues, pourtant non attestées par l'iconographie du début du XXe siècle. Etat en 2000. (D. de Raemy)

**166.** Château de Saint-Georges-d'Espéranche (Isère), 1269–1275, par Jacques de Saint-Georges pour le comte Philippe de Savoie. Cette photographie ancienne de la fin du XIXe siècle montre encore le château pourvu de deux des quatre tours octogonales, dans leur hauteur originale apparemment. Le chemin de ronde était protégé par un simple crénelage, laissant supposer qu'il était à ciel ouvert. (Archives A.-J. Taylor)

**167.** Château du Montellier (Ain).

La grande tour circulaire, d'une quinzaine de mètres de hauteur, édiflée pour les seigneurs du Montellier, paraît une réduction de celle de Lucens; elle est installée sur un tertre tronconique probablement artificiel en partie. Aucune archère n'est visible, les baies récentes les ont-elles remplacées? Le chemin de ronde était sans doute à ciel ouvert à l'origine. Les créneaux et le système d'évacuation des eaux pluviales ont été obturés tardivement, peut-être lors de la pose de l'actuelle toiture. Etat en 1990. (D. de Raemy)

**168.** Château du Montellier (Ain),

détail du couronnement de la grande tour circulaire. Le créneau a été fermé. On observe des obturations à la base du parapet saillant. S'agit-il de trous de poutre ou au contraire de chantepleurs? À l'intérieur, le niveau médiéval qui correspondrait à la base du parapet a en tout cas disparu. Etat en 1990. (D. de Raemy)

**169.** Château du Montellier (Ain), réduit

seigneurial avec accès flanqué de deux tours. Cet ensemble aurait-il renfermé une cour intérieure? En tout cas, ces dispositions, rares dans nos régions, pourraient avoir pour modèle la formule du *keep-gate-house* pratiqué en Pays de Galles. Etat en 1990. (D. de Raemy)

**170.** Saint-Trivier-de-Courtes (Ain), tour octogonale marquant l'angle oriental de l'enceinte urbaine, construite sous Amédée V de Savoie entre 1287 et 1289. Le parapet du chemin de ronde, dont le crénelage a disparu, forme un léger encorbellement posé sur des modillons. Cette particularité est très présente en Grande-Bretagne, en particulier en Pays de Galles. Faut-il y voir une influence importée ou au contraire une pratique locale inspirée par l'utilisation de la brique? En tout cas ce genre de décor ne se trouve pas dans le répertoire décoratif de l'architecture de brique piémontaise des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Etat en 2000. (D. de Raemy)

**171.** Saint-Trivier-de-Courtes (Ain), tour octogonale de l'enceinte urbaine, détail du couronnement. L'ouverture donnait peut-être à l'origine sur une bretèche-latrine dont les supports ont été remplacés tardivement par une reconstitution de la frise à modillons. Etat en 2000. (D. de Raemy)

170



171



sur une motte, ayant remplacé un ouvrage préexistant. À cette grande tour est accolée une enceinte de plan grosso modo triangulaire dont l'entrée est flanquée de deux tours (fig. 168); cette enceinte abritait un corps de logis dont on n'est pas persuadé qu'il était séparé de la grande tour par une cour. Fonctionnellement, cet ensemble apparaît très proche du réduit seigneurial de Lucens. Comme à Lucens, la grande tour est en position défensive avancée, commandant ici l'entrée d'une vaste première cour, indice peut-être d'un bourg de château originel, devenu par la suite un «plain-château» ayant reçu, comme à Lucens, une spacieuse résidence seigneuriale (*aula, camera domini* et ses annexes).

La grande tour du Montellier, avant d'être recouverte d'une toiture et de voir ses créneaux obturés, était dotée sans doute d'un chemin de ronde à ciel ouvert dont le parapet saillant reposait sur un encorbellement à deux ressauts. Y-a-t-il eu ici même phénomène d'influence galloise qu'à Grandson? On serait tenté de le croire si l'on considère le traitement particulier du logis à deux tours qui apparaît aussi comme une simplification du *keep-gate-house* pratiqué par Jacques de Saint-Georges en Pays de Galles (voir p. 293). La motte du Montellier présenterait ainsi la conjonction de la grande tour traditionnelle à nos régions avec la solution galloise de la «tour-porte-logis» (fig. 169). On pourrait situer ce spectaculaire ensemble au tournant du XIII<sup>e</sup> siècle.

Cet apport anglais est confirmé au nord de la Bresse, sur la place de *Saint-Trivier de Courtes*, qui est entre les mains des Savoie. S'il ne reste pratiquement rien du château, il n'est pas inintéressant de mentionner l'enceinte de la ville, en brique, construite entre 1287 et 1289 sous Amédée V de Savoie. Elle conserve encore une tour de flanquement octogonale dotée d'un parapet saillant dont le crénelage a été arasé, mais soutenu par des modillons (fig. 170, 171), manière omniprésente dans les châteaux gallois construits par Jacques de Saint-Georges<sup>437</sup>. Un maître maçon Jean dit l'Anglais est cité sur ce chantier<sup>438</sup>, travaillant certainement sous la direction de Tassin de Saint-Georges, le fils de Jacques<sup>439</sup>. Tassin n'est pas parti en Pays de Galles mais a probablement dû rester en contact étroit avec son père. Après avoir été notamment chargé de la grande tour de Saxon, il termine brillamment sa carrière en Bresse, dirigeant l'édification des fortifications comtales jusqu'en 1300, année où il est cité pour la dernière fois, contrôlant l'aménagement d'archères au château de Saint-Trivier<sup>440</sup>.

On pourrait attribuer le château de *Bressieux* en Dauphiné (Isère) à cette main-d'œuvre maîtrisant la brique et connaissant certains apports du Pays de Galles. Cette forteresse, édiflée par les seigneurs du même nom, vassaux des Dauphins, est dotée d'une porte à deux tours (fig. 172), certes surélevées et remaniées au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, mais dont les parties les plus

anciennes sont sans doute de peu postérieures à la grande tour édifée en 1277–1278<sup>441</sup>. La conception générale de cette entrée rappelle Le Montellier et, dans le détail, il faut relever un encorbellement souligné de modillons et de dents d'engrenage soutenant le crénelage primitif, ainsi qu'un effet de bichromie où l'appareil de brique est interrompu par des assises de tuf dans l'esprit de ce que Jacques de Saint-Georges a réalisé pour Caernarvon. Au contraire du Montellier, ces tours sont percées de nombreuses archères dont l'embrasure ne dispose pas de niche, inutile par la faible épaisseur des maçonneries de la tour (1,30 m dans la partie basse), ménageant un espace exigu ( $\varnothing$  1,8 m dans la partie circulaire de la tour).

■ **Les guettes** – La plupart de ces grandes tours aux parapets non couverts disposaient d'une ou plusieurs échauguettes, remplissant souvent le rôle de guette, installées généralement sur le chemin de ronde, formant même un léger encorbellement sur l'extérieur. Ces échauguettes ont généralement disparu, surtout si elles étaient en bois; l'une est attestée par les sources écrites à Saxon où elle compte deux niveaux<sup>442</sup>, de même qu'à Châtel-Argent en 1312–1313<sup>443</sup>, ou encore couronnant la grande tour romane de La Tour-de-Peilz en 1292, posée peut-être sur chacun de ses angles<sup>444</sup>. On en imagine encore au sommet des tours de Bulle (1290–1293), peut-être d'Estavayer (vers 1290), et dans les tours cylindriques de Tarentaise citées plus haut. La grande tour de Bramafam devait disposer également d'une guette en bois, combinée peut-être avec des latrines reposant sur deux corbeaux de pierre (fig. 173). En ce secteur de la tour en effet, les merlons avoisinants montrent une épaisseur anormale, sans doute pour recevoir ce dispositif.

Ces échauguettes étaient en maçonnerie et circulaires certainement lorsqu'elles prolongaient un escalier en vis installé dans l'épaisseur des murailles, partant généralement de l'avant-dernier étage. Ainsi en était-il à Lucens où la guette est conservée en partie (fig. 174), à Champvent et à Montagny-les-Monts<sup>445</sup>, du fait de la présence de la vis (cf. fig. 135). On peut ranger dans cette catégorie la tour «à Boyer» de Romont, qui reçoit une vis lorsque ses parties hautes subissent d'importantes modifications après le grand incendie de 1275, ou au tournant du XIII<sup>e</sup> siècle, vers 1302–1303, d'après l'analyse dendrochronologique des solives soutenant le plancher de l'étage d'entrée (cf. fig. 108 et 185.2)<sup>446</sup>.

La tour quadrangulaire de *La Molière* (FR) disposait sans doute d'une guette installée au-dessus de l'escalier à volée droite, aménagée dans l'épaisseur d'un des quatre murs, sur lequel, de ce fait, ne peut s'étendre le chemin de ronde<sup>447</sup>. Il est possible que ce mur s'élevait davantage que ses voisins, formant ainsi une sorte de parallélépipède. Ces dispositions paraissent uniques dans nos régions. S'il fallait suggérer un point de comparaison pour en donner une idée, on pourrait évoquer la guette de la tour

172



175



173



**172.** Château de Bressieux (Isère), entrée à deux tours. À l'origine, soit après 1278, ces tours étaient moins élevées. On devine le crénelage d'origine définissant le parapet en léger encorbellement. Etat en 1988. (D. de Raemy)

**173.** Aoste, grande tour du château-*aula* de Bramafam, vers 1287. Détail du couronnement montrant l'emplacement d'une bretèche-latrine, peut-être combinée avec une guette en bois. Etat en 1998. (D. de Raemy)

**174.** Château de Lucens, grande tour circulaire, édifée sous l'évêque de Lausanne Guillaume de Champvent vers 1277-1279. Vue du chemin de ronde sommital protégeant le réduit seigneurial, avec les restes de la guette. Etat en 1985. (D. de Raemy)

**175.** Château de Chamaret (Drôme), tour maîtresse du XIIe siècle, partie supérieure montrant la guette s'étendant sur tout un côté de l'édifice. On peut imaginer un crénelage à l'origine, disparu au XIXe siècle pour l'aménagement du beffroi. Etat en 1997. (D. de Raemy)

**176.** Château de Chamaret (Drôme), tour maîtresse du XIIe siècle, étage du couronnement. Etat en 1997. On y accède par un escalier en pierre accroché contre les murs et débouchant sous l'arcade. Le sommet de la guette est accessible par l'escalier visible au premier plan. Dans l'épaisseur de la guette, une simple échelle permet d'arriver à son sommet. À La Molière, le sommet de la guette – moins élevée que celle de Chamaret – était sans doute atteignable par une simple échelle partant du chemin de ronde. (D. de Raemy)

174



176



maîtresse de Chamaret dans la Drôme, encore bien conservée malgré diverses transformations ultérieures, du siècle passé en particulier (fig. 175, 176). Cette guette a dû en remplacer une plus petite, installée à l'angle oriental de la tour; elle est bien antérieure à La Molière, car il faut la situer au XIIe siècle déjà<sup>448</sup>.

Enfin, il convient de signaler le cas particulier d'*Orbe*, qui reflète bien le changement de parti qui, tout en surélevant la tour, a consisté à dédoubler en hauteur le chemin de ronde, couvert d'une simple charpente à l'origine sans doute, par une coursière à ciel ouvert entourant un cône central en bel appareil de tuf, lequel était terminé par une guette hexagonale (fig. 177). Les eaux pluviales étaient évacuées par une série de trous rectangulaires dotés de dalles de calcaire jaune inclinées et légèrement saillantes (cf. fig. 153). Cette surélévation et la construction du cône surviennent autour de 1317 d'après une analyse dendrochronologique<sup>449</sup>. La tour de *La Bâtiaz* à Martigny a suivi une évolution analogue lorsqu'elle a été surélevée dès 1281 sous Pierre d'Oron; elle a dû recevoir un couverture central maçonné – dont il subsiste quelques restes – probablement terminé par une guette (fig. 178, cf. fig. 120). Ces couvertements entièrement maçonnés présentaient l'indéniable avantage d'être à l'épreuve d'une attaque par le feu. Un parti analogue existait peut-être au château de Champvent vers 1300. En effet, les parapets ouverts de baies-créneaux des tours secondaires présentent une très forte épaisseur (cf. fig. 290): ils auraient pu soutenir un chemin de ronde supérieur crénelé à ciel ouvert bordant une toiture ne recouvrant que le vide central de la tour.

Les coursières des grandes tours d'Yverdon et de Lucens inaugurent le parti du chemin de ronde à ciel ouvert, qui va perdurer dans nos régions jusque dans les années 1320 avec la transformation tardive d'*Orbe*. Cependant, l'option d'une couverture totale n'a sans doute jamais été vraiment écartée; elle fait sa réapparition dès 1290 sur une réalisation nouvelle comme la grande tour d'Estavayer: rien ne plaide pour le parti contraire à l'intérieur et à l'extérieur, le parement semble avoir été entièrement repris et ne laisse voir aucune trace de trou de hourd ou de gargouilles pour l'évacuation des eaux pluviales. Ce château, édifé dès les années 1285 par une main d'œuvre ayant travaillé quelques années plus tôt à Grandson, est très inspiré de ce dernier. La tour, achevée après 1292<sup>450</sup>, pourrait avoir été entièrement couverte dès l'origine, et son parapet avoir comporté des archères à niche rectangulaire sous voûte surbaissée, inspirées de Grandson (et simultanément à Yverdon?), que les dispositions actuelles peuvent évoquer vaguement (fig. 179).

177



179



178



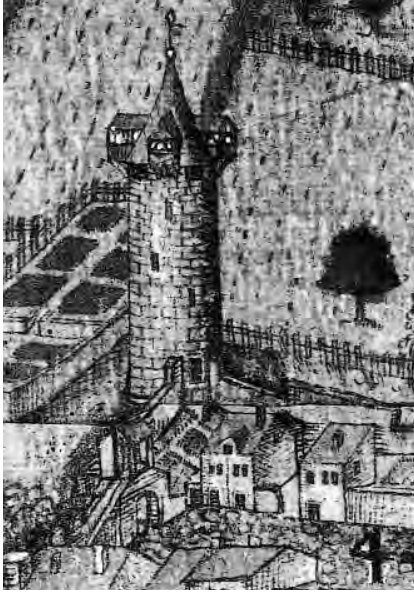
180



■ **Chemins de ronde couverts** – Progressivement, et sans doute pour prévenir l'inconfort des intempéries et les méfaits des infiltrations d'eau, les chemins de ronde conçus au départ à ciel ouvert seront recouverts d'une toiture, ce qui va généralement entraîner le remaniement du parapet crénelé. Cette tendance nouvelle, ne faisant que reprendre les pratiques dominantes des années 1250–1270, est amorcée à Yverdon en 1276, sous Philippe de Savoie, lorsque, en cours de chantier encore, on renonce au chemin de ronde à ciel ouvert et que l'on opte pour le parapet percé de minces archères dont l'embrasure est dotée d'une niche rectangulaire sous une voûte surbaissée. Comme sur les trois tours secondaires, qui l'avaient été dès 1260, la grande tour a ainsi été dotée d'une couverture posée sur les parapets des chemins de ronde. Ce parti se retrouve dans le deuxième système de Grandson, lorsqu'on a équipé d'archères l'étage sommital des tours de ce château, aux alen-

**177.** Château d'Orbe, grande tour circulaire édifée autour de 1235, représentée vers 1805–1806, selon une sépia de Samuel Naef. On y voit encore la guette en forme de lanterne surmontant le couverture tronconique, probablement de plan hexagonal, ainsi que les deux couronnements successifs. (Musée régional d'Orbe)

**178.** Martigny, château de La Bâtiaz, selon Charles-Guillaume Thérémin, 1815. Les restes du cône recouvrant le vide central de la tour sont encore bien visibles. Il supportait peut-être une guette. (MY, Fibbi-Aeppli)



**179.** Estavayer, château de Chenaux, grande tour circulaire, avec sa chemise, vers 1285–1290, vue de l'est en 1998. La moitié inférieure est en grès coquillier de La Molière, la supérieure en tuf, une pierre plus légère, le tout cependant élevé lors d'un même chantier. Le couronnement de la tour comporte des baies-créneaux en arc surbaissé, apparemment postérieures aux guerres de Bourgogne. Les deux archères en croix visibles font partie en revanche du système défensif originel de la tour, alors déjà sans doute entièrement couverte. (Fibbi-Aeppli)

**180.** Château de La Tour-de-Peilz, tour semi-circulaire nord-ouest, vers 1282–1285. Etat en 1983. Chaque merlon est percé de deux trous de poutre qui ont soutenu des hourds en forme de bretèche. La tour était complètement couverte dès l'origine. (D. de Raemy)

**181.** Lausanne, la tour circulaire de l'enceinte du quartier de l'Ale, avant 1340, premier quart du XIVe siècle? Selon le plan-vue de David Buttet, 1638. Les hourds-bretèches, que l'on imagine semblables à ceux qui couronnaient les tours du château de La Tour-de-Peilz, sont ici accrochés aux merlons; il n'y avait pas d'accès direct par le jour du créneau mais sans doute depuis la première enrayure de la charpente. Ces bretèches, même si elles résultent d'une reconstruction tardive qui en a fait des guettes, suggèrent bien le type qui devait prévaloir à la fin du XIIIe siècle. (MAH-VD, Cl. Bornand)

tours de 1290–1300<sup>451</sup> (cf. fig. 155). L'évolution a peut-être été la même à Champvent: la grande tour a pu recevoir une toiture complète à l'instar des tours secondaires dont le parapet du chemin de ronde était équipé de baies-créneaux en plein cintre, sans système d'évacuation pluviale, donc recouvert d'une toiture (cf. fig. 290, 292 et 293). Mais il n'est pas exclu d'imaginer, conception d'origine ou transformation plus tardive, un chemin de ronde à ciel ouvert installé sur un fort parapet à baies-créneaux. On signalera les tours secondaires de La Tour-de-Peilz (fig. 180), dotées de toitures dès l'origine (vers 1282–1285) et équipées d'un hourdage proche de celui de la tour de l'Ale à Lausanne<sup>452</sup> (fig. 181), cette dernière édifée vers 1340 au plus tard mais plus certainement dans le premier quart du XIVe siècle<sup>453</sup>. À Châtel-Argent, on a repéré les restes d'une ancienne charpente ayant complètement recouvert la tour<sup>454</sup>.

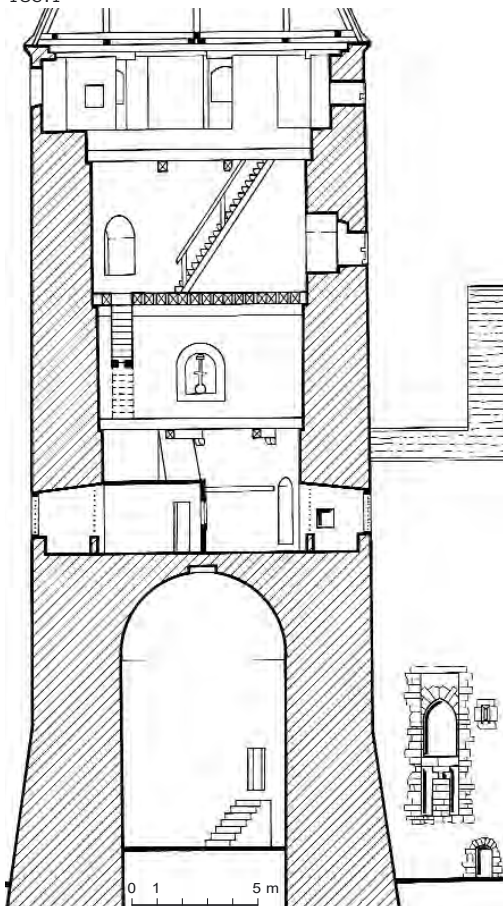
À Lucens, le chemin de ronde de la grande tour a également été rapidement recouvert, puisque la sablière cintrée reposant sur le parapet est formée d'arbres abattus en automne-hiver 1311–1312<sup>455</sup>. Les maîtres d'œuvre qui ont édifié le château de Bulle vers 1289–1293<sup>456</sup> seulement ont abandonné le parti du chemin de ronde à ciel ouvert, tant pour les courtines, les tourelles, que pour la grande tour. Disposition assez rare, des poteaux ont été noyés dans la maçonnerie de l'étage supérieur de ces tourelles, leur existence est assurément à mettre en liaison avec une couverture complète de ces dernières; dans celle de l'ouest (fig. 182), ces bois ont été façonnés dans des chênes abattus en 1297–98: s'agit-il d'un renforcement de la couverture primitive, apparue au cours de la construction des tourelles, ou cela signifie-t-il que cette toiture a été conçue postérieurement, quatre ou cinq ans plus tard? Comme ce qu'il reste des solivages intermédiaires, contemporains des tourelles, n'a visiblement pas été rendu étanche pour rester à ciel ouvert, on penchera pour la première hypothèse.

Même si la grande tour de Bulle comportait un parapet équipé de simples créneaux peut-être, elle a dû être aussi complètement recouverte d'une toiture: nulle part on ne voit trace d'un système d'évacuation d'eau pluviale. Les créneaux sont devenus fenêtres au moment où la tour est dotée d'une frise en briques ornée de trois ressauts sous-tendus par des dents de scie (fig. 183); cette transformation, inscrite dans ce courant introduit dans nos régions par les maîtres-carronniers piémontais, inauguré à Vufflens dès 1415, est située vers 1457–1460 à en juger par la date d'abattage des bois formant la charpente actuelle<sup>457</sup>. Ces travaux, qui ont peut-être remplacé la charpente refaite (remplacée?) en 1384, sont dus à l'initiative de l'évêque Georges de Saluces (1440–1461), arrivé d'Aoste, de ce fait et par son origine prêt à favoriser la main-d'œuvre piémontaise. C'est lui également qui fait remanier encore une fois le parapet de Lucens, en y introduisant de la brique, lorsqu'il fait réédifier la charpente sur poteaux encore conservée aujourd'hui, dont les bois ont été abattus en 1459–60<sup>458</sup>. Ce parapet, dans son allure générale, est une version simplifiée du type prévalant dans l'architecture militaire de brique régionale des années 1420–1470.

Le parapet de la grande tour d'Yverdon n'était pas renforcé par un hourd, contrairement à l'habitude, puisque celui-ci était situé en dessous, desservi par son propre étage, dédoublant en quelque sorte la fonction spécifiquement défensive du niveau de couronnement. La position non sommitale de cette bretèche-hourd est exceptionnelle. Elle est même unique non seulement dans nos régions mais par rapport à tout ce que nous connaissons de l'architecture militaire de l'Occident médiéval, française en particulier; il est donc bien difficile d'en proposer des parallèles. On signalera tout de même l'imposante grande tour circulaire du château de Malles dans le val Venosta, sur la rive de l'Adige, actuellement dans le Tyrol italien, sans archère et qui pourrait remonter à la première moitié voire au début du XIIIe siècle<sup>459</sup>. Un tel



183.1



183.2



182



184



dispositif intermédiaire la ceignait complètement au-dessus de l'étage d'entrée, marqué par une porte en arc en plein cintre (fig. 184). Il faut également mentionner ici le hourd-galerie de la tour de Saint-Triphon, édifiée dans les années 1230, que l'on décrira plus loin (voir p. 145).

Enfin, les tours complètement recouvertes par une toiture dès l'origine pouvaient également disposer d'une guette. Celle-ci est en bois et s'intègre dans la charpente du toit. Nous avons déjà mentionné le cas de la grande tour du château de Romont, dont les archives attestent la (re?)construction en 1407-1408 (voir p. 100). La guette a été posée au sommet de la toiture, soutenue sans doute par le poinçon de la charpente. Une autre guette est également mentionnée au château de Morges, construite en 1411-1412 par le charpentier Jaquinet Cherpilliat. On imagine qu'elle a été installée au sommet de la grande tour<sup>460</sup>. L'apparition ou la réfection de ces deux cas s'inscrit dans les campagnes de renforcement des châteaux régionaux provoquées par la crainte des grandes compagnies. Il s'agit donc d'exemples tardifs. On peut toutefois imaginer un tel aménagement dès l'origine.

## La grande tour régionale de plan circulaire: autres caractéristiques

■ **Les escaliers** – Dans la grande tour du château d'Yverdon, la liaison entre les étages s'opère par des volées d'escaliers installés en saillie sur les retraits des parements intérieurs. Depuis le niveau d'entrée, de simples échelles ou même des cordes suffisaient pour rejoindre les étages inférieurs: l'espace des pièces n'était donc pas séparé de celui des circulations verticales. Si l'on vou-

**182.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, niveau supérieur de la tour-elle occidentale. Poteau de bois engagé dans la maçonnerie, extrait d'un chêne abattu en 1297–1298. Cette date est donnée avec réserves. S'agit-il d'un renforcement de la toiture intervenu peu après la construction de la tour de 1289–1293? Il est possible que ces poteaux aient été simplement plaqués contre le mur à l'origine et noyés dans des rhabillages plus tardifs. À gauche, une fente d'observation dans le merlon, à droite le montant d'un créneau, transformé plus tard en baie-créneau. (D. de Raemy)

**183.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, grande tour circulaire. **1.** Coupe en direction du nord, relevé d'Augustin Genoud, 1936. Par ses proportions, cette grande tour est très proche de celle du château de Champvent, avant qu'elle ne soit raccourcie (cf. fig. 281). **2.** Vue en direction de l'ouest. Le couronnement défensif crénelé a été modifié en baies-créniaux, peut-être dans les années 1460, sous l'évêque Georges de Saluces. Elles ont en effet été sommées d'un arc surbaissé surmonté par une corniche à frise décorative en brique afin de recevoir la charpente. Aucun indice toutefois ne confirme que le chemin de ronde ait été à ciel ouvert à l'origine. Plus bas, les deux baies sont récentes, la supérieure ayant remplacé une archère à l'étage d'entrée, qui se situe au tiers de la hauteur totale de la tour (ce qui en confirme le caractère tardif). Etat en 1998. (A. Genoud, SB-FR, mise au net: F. Wadsack) (Fibbi-Aeppli)

**184.** Château de Malles (Tyrol italien), tour maîtresse de la première moitié du XIIIe siècle(?). Cette tour était équipée de hourds défensifs installés à mi-hauteur et accessibles par une porte en plein cintre surmontée d'un tympan. Au-dessus, on aperçoit une série de gargouilles. Etat en 1984. (D. de Raemy)

**185.** Escaliers en vis. **1.** Château de Lucens, grande tour, circulaire, vers 1277–1279. Départ de l'escalier à vis dans l'épaisseur du mur reliant l'avant-dernier niveau à celui du couronnement. On accède à la porte à linteau droit sur coussinets par un escalier en bois accroché contre le mur intérieur. Etat en 1995. **2.** Romont, grande tour circulaire, «à Boyer» du «petit château», vers 1250–1260. Restes de l'escalier en vis arasé, partant de l'avant-dernier étage pour donner accès au niveau du couronnement (d'où la vue est prise) et se prolonger éventuellement en guette. Cet escalier témoignerait d'un remaniement de la tour après 1275, peut-être en 1303. Etat en 1994. (D. de Raemy)

lait établir cette séparation pour préserver l'intimité de l'habitation, il fallait alors placer l'escalier dans l'épaisseur des murs; celui-ci ne débouchait en cas pas dans l'espace central de la tour mais dans les embrasures d'accès, qui pouvaient être fermées à chaque extrémité. L'escalier prenait la forme soit de volées, soit de vis. C'est invariablement à chacune de ces quatre solutions que nos tours circulaires font appel pour leur circulation verticale, plusieurs pouvant coexister dans une même tour. En règle générale, plus on s'élève dans la tour plus on a volontiers recours à l'escalier noyé dans le mur. L'escalier est choisi aussi en fonction de l'épaisseur que l'on souhaite donner aux maçonneries ou à l'ampleur du vide central: si ce dernier est restreint, comme à Orbe, on rejettera l'escalier dans les murs; s'il est vaste, comme celui de la tour «à Boyer», on se limitera à la rampe de bois.

Il est donc impossible de dégager une chronologie lorsqu'on étudie la typologie de l'escalier. Les partis les plus compliqués, dans l'épaisseur des murs, n'ont pas suivi les plus simples, comme inciterait à le penser une vision conditionnée par la notion de progrès technique. En effet, les solutions architecturales restent ici faciles et maîtrisées depuis longtemps. Un château savoyard n'est pas une cathédrale d'Île-de-France. Au contraire, s'il fallait voir une évolution, la tendance serait plutôt à la simplification. D'autant que ces tours ne sont plus appelées, comme celles de la période précédente romane, à jouer un réel rôle d'habitation. À l'exception de Grandson (tour sud) et de Beaufort, l'escalier dans les murs n'est plus utilisé dans les grandes tours de la 3e période (dès 1275). Ainsi celles de Châtel-Argent, La Rochette, Saxon, Bulle, Estavayer, Morges peut-être<sup>461</sup>, La Tour-de-Peilz, Bramafam et Montagny n'en n'avaient pas. Cette absence est constatée dans certaines tours construites dès 1260 déjà, comme à Bonneville et à Romont (Boyer), vers 1260–1270. Quant aux tours de Rolle (vers 1264), d'Yverdon (tours secondaires, vers 1260–1265; grande tour, étape 1275–1277), de Lucens et d'Estavayer, elles disposent d'un escalier, mais celui-ci est aménagé sur un retrait de la maçonnerie formant la paroi intérieure. Ce type d'escalier est assez rare car il impliquait une difficulté supplémentaire dans la stéréotomie des parements intérieurs. Il a été également utilisé dans la grande tour circulaire et les tours secondaires du «carré savoyard» de Richemont-Villette, édifié par les seigneurs de La Palud vers 1297, lignage indépendant aux frontières du Bugey et de la Bresse savoyarde, mais alors allié des Savoie (voir p. 234).

185.1



185.2



La tour Réfous de Porrentruy, les grandes tours de Romont («grand château»), Saillon, La Bâtiatz de Martigny, La Roche-sur-Foron et Champvent comportaient plus de deux niveaux reliés par des escaliers muraux. Dans ces cas, ils sont tous à volée sauf à Champvent qui comportait une vis. Orbe, Langin, Grandson (tour sud), Lucens, Montagny-les-Monts, Feissons, Bourg-Saint-Maurice et Saint-André-sur-Suran peut-être, ainsi que la tour «à Boyer» de Romont ne sont dotés d'un escalier dans l'épaisseur du mur que pour relier le dernier étage d'habitation au couronnement (fig. 185). L'escalier en vis n'apparaît que dans les grandes tours de la 3<sup>e</sup> période; il se prolongeait généralement, on l'a vu, par une guette circulaire maçonnée. Dans une majorité de grandes tours donc, l'escalier mural se limite à relier le niveau de couronnement à l'étage qui le précède. Ce parti avait sans doute l'avantage de ne pas trop affaiblir les maçonneries dans les parties basses de la tour. Par ailleurs, la cage d'escalier devait s'avérer une meilleure protection contre l'incendie qu'une simple trappe dans le solivage, laquelle aurait compromis la complète étanchéité de la couche de terre coupe-feu posée dessus. La présence de la voûte en coupole supérieure favorisait également celle d'escaliers intramuraux. La protection contre le feu devait être particulièrement soignée à ce niveau puisque c'étaient les hourds, la charpente et sa couverture qui présentaient le plus gros danger d'incendie.

■ **Les divisions horizontales** – Situées dans la zone d'influence savoyarde, les grandes tours circulaires régionales utilisent très peu la voûte maçonnée dans la subdivision verticale des espaces. En ce sens, elles n'ont pas repris la tradition française, très développée sous le roi Philippe Auguste (1196–1226), de la tour à voûtes, généralement à croisée d'ogive à six branches. La plupart de ces tours comportent en effet deux étages voûtés sur un niveau inférieur généralement plein. Ces voûtes n'autorisent une circulation verticale intérieure qu'à la clef, donc au centre de l'espace, ce qui est peu pratique. De ce fait, les tours qui l'utilisent systématisent l'usage des escaliers dans les maçonneries, à volée ou à vis. Dans un plafond à solives, il est en revanche facile d'aménager le passage en périphérie sans amputer vraiment le volume de la pièce. Cela simplifiait la tâche des maçons et évitait un trop grand affaiblissement des maçonneries.

■ **L'influence française** – L'influence de la tour maîtresse philippienne existe néanmoins. On la décèle en particulier à l'étage du couronnement. Les parapets de la plupart des tours philippiennes étaient en effet équipés non pas de créneaux mais de baies-créneaux, impliquant donc un chemin de ronde couvert sous un toit en poivrière<sup>462</sup>. Ces dispositions, maintenant disparues à cause des destructions ou des transformations plus tardives, sont bien illustrées par l'iconographie ancienne. Dans la première décennie du XVe siècle, les frères Limbourg ont représenté dans *Les Très Riches Heures* du duc Jean de Berry entre autres les châteaux du Louvre<sup>463</sup> et de Dourdan (fig. X-186 à 188), dont les tours maîtresses sont complètement couvertes, avec un parapet saillant et à baies-créneaux visibles pour la première et un hourdage doublant ce parapet avec un toit en poivrière surmonté d'une guette pour la seconde. La formidable tour de Coucy-le-Château, construite par Enguerrand III de Coucy vers 1225 pour défier le pouvoir royal, qu'il brigait d'ailleurs, dynamitée par les Allemands en 1917, présentait elle aussi un parapet de baies-créneaux en arc brisé avec des merlons ajourés de fentes de tir (fig. 189). Un hourd à deux niveaux prenait place sur des consoles de pierre. On observe également les trous de poutre sur une double ligne, qui ont soutenu un échafaudage incliné pour l'acheminement des matériaux au fur et à mesure que les murs s'élevaient. On a eu recours à un tel échafaudage pour la construction de la tour maîtresse philippienne de Villeneuve-sur-Yonne vers 1220<sup>464</sup>.



189. Coucy (Aisne), la formidable tour maîtresse d'Enguerrand III de Coucy, défi à la couronne française, édifée dans les années 1225. Vue avant sa destruction par l'armée allemande en 1917. Le chemin de ronde, couvert d'une toiture à l'origine, culmine à plus de 50 m de hauteur. Le parapet est ouvert de baies-créneaux en arc brisé qui alternent avec des fentes basses pour le tir fichant, percées dans les merlons. Une couronne de consoles à 4 corbeaux soutenait les hourds extérieurs. La tour ne dispose pas d'archères. Il faut remarquer également les trous de poutre ayant supporté un échafaudage hélicoïdal pour la montée des matériaux, un des plus anciens cas connus. (Arch. Phot. Paris, Martin Sabon)



**190.** Martigny, château de La Bâtiaz, partie haute de la grande tour, vers 1272 et 1281, vue de l'est. Les trous de poutre ayant soutenu l'échafaudage oblique d'acheminement des matériaux sont bien visibles. Au-dessus d'une des baies-créneaux, les deux trous supérieurs se situent dans la surélévation de 1281 : l'échafaudage a sans doute été remonté et utilisé pour ces travaux ultérieurs. Les chantpleures et les gargouilles modernes sont peut-être à l'emplacement de celles qui ont existé à l'origine pour évacuer les eaux pluviales du nouveau chemin de ronde. Etat en 2003. (D. de Raemy)

Plus près de nos régions, en Lyonnais, à l'ouest du domaine savoyard, l'échafaudage incliné a également été utilisé pour la construction des tours du « donjon » d'Anse vers 1214 déjà, et à la tour circulaire de Châtillon d'Azergue, édifée par un seigneur proche de l'église de Lyon, Guichard d'Oingt, dans le deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>465</sup>.

Les particularités que nous venons de décrire, caractéristiques des maîtres d'œuvre militaires du roi Philippe Auguste, se retrouvent peu ou prou dans nos tours circulaires régionales. S'il est impossible de prétendre qu'il y ait eu influence directe, on parlera en tout cas de source d'inspiration. Il est frappant en tout cas de constater que la tour d'Orbe, et sans doute l'ensemble des tours circulaires de la première période, ont comporté un parapet à baies-créneaux avec un chemin de ronde couvert. Il faut aussi observer que, comme les tours maîtresses philippiennes, les tours circulaires de la première période ne comportent pas d'archères. Si on ne l'observe pas à Yverdon, quelques tours ont été mises en œuvre avec l'échafaudage incliné, comme l'atteste encore la présence des trous de poutre. La première en date est Saillon en 1260, seul cas qui présente ces trous de poutre sur une double rangée, comme à la tour maîtresse de Coucy et à celle de Villeneuve-sur-Yonne<sup>466</sup>. Martigny (fig. 190) présente à la fois le chemin de ronde couvert et les traces de l'échafaudage de construction, qui a été utilisé aussi à Châtel-Argent, Montmayeur (Aoste), Grandson et Saxon. Nos tours régionales renoncent à l'étage inférieur plein, excepté Oron, mais cet étage est souvent couvert d'une voûte non à croisée d'ogives mais en simple coupole. L'utilisation de la voûte paraît là chose trop banale pour qu'on puisse la qualifier de trait philippien. On relèvera que la subdivision de la tour en trois étages de hauteur pratiquement égale est observable, mais avec solivages, aux tours de Romont (« à Boyer »), de Châtel-Argent, de Lucens et d'Estavayer, toutes de la 3<sup>e</sup> période seulement. On ne saurait parler de véritable influence : cela résulte simplement de la tendance à l'abaissement de l'étage d'entrée, qui passe de la moitié au tiers de la hauteur totale de la tour. Enfin on remarque que la guette centrale d'Orbe (vers 1317), comme les quatre bretèches sommant la tour de l'Ale et peut-être celle de Saillon ou la guette et les bretèches de la grande tour de Lucens, sont des particularités qui caractérisent les éléments charpentés du couronnement de Dourdan. On le constate, ces « influences françaises » se sont manifestées de façon plus ou moins marquée chez nous, et durant toute la période où l'on a édifié des grandes tours de plan circulaire. Plus qu'une influence, il faudrait parler d'un vocabulaire architectural issu des pratiques françaises, connu de la main-d'œuvre travaillant chez nous, qui y a recours ou non, au gré des souhaits du maître de l'ouvrage, lequel a généralement sillonné l'Occident médiéval. Celui-ci module ses désirs en fonction de ses besoins, de ses moyens, de ses goûts et du site qu'il veut occuper. L'adoption du chemin de ronde à ciel ouvert, l'archère à niche rectangulaire s'inscriraient en revanche plutôt dans la mouvance anglaise. On développera ces points plus loin (voir pp. 274 et 335).

Les diverses observations ci-dessus tendent en tout cas à confirmer que la grande tour circulaire de nos régions est un apport du nord : avant d'apparaître dans le domaine savoyard, l'innovation de la tour circulaire – avec Orbe, Yverdon et Porrentruy – aurait d'abord atteint le territoire des Montfaucon-Montbéliard, qui font du Jura leur épine dorsale mais qui sont surtout tournés vers le domaine bourguignon<sup>467</sup>. Si l'expansion de ce lignage vers le sud a fait long feu, en revanche leur main-d'œuvre aurait continué à « descendre », puis été récupérée par Pierre de Savoie. On le verra plus loin avec l'analyse du « carré savoyard » d'Yverdon, ces sources d'inspiration nous conduiront encore en Île-de-France. En s'interrogeant sur les origines toujours inconnues du grand architecte Jacques de Saint-Georges, Arnold Taylor émettait l'hypothèse que cette main d'œuvre et le courant novateur qui l'accompagnait venaient d'Outre-Jura<sup>468</sup>. Les découvertes récentes présentées ici confirment bien cette impression.

## Grandes tours de plan circulaire et assimilées: chronologie

	<i>Tour</i>	<i>Seigneur</i>	<i>Date</i>	<i>Archère simple</i>	<i>Archère à niche</i>	<i>Archère à niche rectangulaire</i>	<i>Chemin de ronde à ciel ouvert</i>	<i>Chemin de ronde couvert</i>	<i>Description principale, page</i>
<b>Première période: années 1230</b>									
Orbe, étape I	Amédée de Montfaucon-Montbéliard	Vers 1233	x				x		92
Yverdon I	Amédée de Montfaucon-Montbéliard	Vers 1235	?	?	?	?	?	?	27
Aubonne	Sgrs d'Aubonne	Après 1234				?	?		95
Langin	Langin	Années 1230	?				x ?		97
Porrentruy (Réfous)	Amédée de Montfaucon-Montbéliard	Av. 1250?	x			?			95
<b>Deuxième période: 1240–1275</b>									
Romont, grand château	Pierre de Savoie	1241	?	x	x*		x ?		99
Romont, petit château « Boyer »	Pierre de Savoie	Années 1250		x			x ?		100
Conthey	Pierre de Savoie	1257	x ?	?	?	?	?		107
Jasseron	Sgrs de Coligny	3e ¼ du XIIIe	x				x		108
Yverdon II, partie basse	Pierre de Savoie	1259–1262		x		?	?		70
Rolle, grande tour ovale	Ebal de Mont	Vers 1264		x		?	?		230
Saillon	Pierre de Savoie	1259–1261	x				x ?		101
Bonneville	Pierre de Savoie	Avant 1263		x			x ?		102 177
Châtelet-de-Crédoz	Pierre de Savoie	Avant 1263	?	?	?	?	?		102
Oron	Rodolphe II ou III d'Oron	Années 1260	x ?				x ?		104
Bossonnens	Sgrs d'Oron-Bossonnens	Années 1260	x			?	?		105
Martigny-La Bâtiaz, I	Evêque de Sion	Dès 1271		x			x		106
Gruyères	Pierre III de Gruyère	Vers 1272		x ?		?	?		218
Montmayeur	Sgrs d'Avise	1273		x ?		?			106
Châtel-Argent	Philippe de Savoie	1274–1275		x		x			106
Duin (Bex)	Sgrs de Blonay	Avant 1275?	?	?	?	x ?	?		106

\* Cas exceptionnel

<b>Troisième période : 1275–fin des années 1320</b>		<i>Tour</i>	<i>Seigneur</i>	<i>Date</i>	<i>Archère simple</i>	<i>Archère à niche</i>	<i>Archère à niche rectangulaire</i>	<i>Chemin de ronde à ciel ouvert</i>	<i>Chemin de ronde couvert</i>	<i>Description principale, page</i>
Aoste, Tourneuve	Sgrs de Challant	Dès 1270					x		117	
Yverdon II, partie haute	Philippe de Savoie	1275-1277				x	(x)	x	74	
Lucens	Evêque de Lausanne Guillaume de Champvent	1275–1278				x	x		135	
Grandson, tour sud	Othon de Grandson	1277–1281				x	x ?		104	
Montagny-les-Monts	Guillaume I de Montagny	Après 1277				x	x ?		111 241	
Saxon	Philippe de Savoie	Dès 1279	x			x	x		104	
Coppet	Sgrs de Thoire et Villars	1279–1284	?	?	?	?	?	?	219	
Echallens	Amédée ou Jean de Montfaucon-Montbéliard	Dernier ¼ du XIIIe				x	x ?	?	112	
Bourg-Saint-Maurice	Sgrs de Rochefort	Dernier ¼ du XIIIe				x		x ?	116	
Feissons-sous-Briançon	Sgrs d'Aigueblanche	Dernier ¼ du XIIIe				x	x		114	
Beaufort, Vanches	Sgrs de Beaufort	1273–1282 ?				x		x ?	115	
La Rochette	Sgrs de Vernay	Années 1280				x	x ?		127	
La Roche-sur-Foron	Amédée II de Genève	Après 1282				x	?	?	114	
Estavayer, Chenaux	Pierre et Guillaume d'Estavayer	Dès 1285				x		x ?	205	
Morges	Louis de Vaud-Savoie	Dès 1286				x	?	?	183	
Aoste, Bramafam	Ebal de Challant	Dès 1287				x			117	
Bulle	Evêque de Lausanne Guillaume de Champvent	1289–1294				x	x ?		135	
L'Isle	Jean de Cossonay	1291–1299	?	?	?	?	?	?	106	
Saint-André-sur-Suran	Amédée V de Savoie	Après 1291 ?			x	?	?		117	
Richemont	Gérard de La Palud	1297–1300				x ?	?	?	234	
Champvent	Pierre de Champvent	Vers 1300				x	x ?		187	
Sainte-Croix, tour de l'entrée	Pierre de Champvent	Vers 1300	?	?	?	?	?	?	236	
Montellier	Srgs de Montellier	Vers 1300					x ?		128	
Orbe, étape II	Jean II de Montfaucon- Montbéliard	1317					x		123 132	
Hermance	Thoire et Villars ou les Dauphins	(Avant ?) 1318				x		x ?	111	
Ale, tour urbaine de Lausanne	Ville de Lausanne	1er ¼ du XIVe				x	x		110	

## Les causes de l'apparition de la grande tour circulaire et la permanence des grandes tours quadrangulaires

Les tours circulaires apparaissent donc dans nos régions dès les années 1230 déjà, à l'initiative des Montfaucon-Montbéliard. Les tours maîtresses circulaires sont dressées en des sites encore vierges de construction, comme à Yverdon en 1235 et à Romont avant 1260 («petit château» de la tour à Boyer), ou dans des ensembles fortifiés encore en bois pour l'essentiel. Lorsque la grande tour quadrangulaire maçonnée préexiste, elle n'est en général pas remplacée par une tour de plan circulaire. La mise en œuvre de cette dernière était plus onéreuse, pour une habitabilité moindre; son insertion dans un ouvrage préexistant était moins aisée que la simple reconstruction en pierre de la tour quadrangulaire en bois<sup>469</sup>.

La première tour circulaire que l'on puisse attribuer à la main-d'œuvre savoyarde est celle du château de Romont dès 1241, sur un site disputé par l'évêque de Lausanne et les Billens. Ces derniers y avaient peut être amorcé la fortification du lieu mais aucun document écrit ne l'atteste. On pourrait l'imaginer en considérant les faveurs dont Nantelme de Billens jouissait auprès de Pierre de Savoie<sup>470</sup>.

Tant les grands feudataires vaudois et chablaisiens – vassaux alliés, ou adversaires des Savoie – que Pierre de Savoie lui-même et ses deux successeurs immédiats s'en tiennent volontiers au plan quadrangulaire. Le plan circulaire n'est adopté que dans des circonstances bien précises: il s'agit alors d'une implantation nouvelle ou de la construction d'une tour qui se doit surtout d'être haute, avec un plan au sol aux dimensions les plus restreintes possibles, soit un «bergfried» à vocation uniquement militaire et symbolique, s'intégrant dans un ensemble castral suffisamment vaste pour qu'elle n'ait pas à servir d'habitation, si ce n'est en cas d'urgence. Dès la seconde moitié du XIIIe siècle, on ne croit plus beaucoup à cette fonction de refuge, même temporaire, puisque, dans la plupart des tours circulaires construites à cette époque, on n'estime pas nécessaire d'en achever l'aménagement intérieur:

191



**191.** Loches (Indre et Loire). Vue aérienne du château avec son formidable donjon résidentiel, maintenant daté des années 1030 par la dendrochronologie. Haute de 25 m, sur un plan de 25 m x 14 m, cette tour est pour l'instant la plus ancienne de ce type exactement datée. Elle a été édifée par le puissant comte d'Anjou, Foulque Nerra. Les maçonneries, très fortes (plus de 3,40 m dans les parties basses) et très soigneusement parementées d'un bel appareil de craie-tuffeau, sont rythmées par des colonnes engagées dans des dossierets. La tour maîtresse comportait quatre étages sur un rez-de-chaussée, marqués par des solivages reposant sur les retraits du parement intérieur. Les circulations verticales sont réalisées par des corridors et des escaliers à rampe rectiligne aménagés dans l'épaisseur des murs. Il n'y a pas d'archères mais de nombreuses fenêtres romanes en plein cintre. (Ed. Artaud)



**192.** Château de Thoune (Berne), Selon Jürg Schweizer, qui a tiré parti de données dendrochronologiques nouvelles, la tour maîtresse a été élevée entre 1191 et 1200 par Berchtold V de Zähringen, ayant pris l'emplacement de la forteresse des seigneurs de Thoune, démantelée à la suite de la soumission de la noblesse oberlandaise. L'impact symbolique de cet édifice très dominant ne manque pas d'impressionner. Davantage que pour des questions statiques, c'est ce souci visuel qui explique que les angles de la tour aient été renforcés au moyen de contreforts pleins en forme de tourelles de flanquement. Ceux-ci ont été surélevés au milieu du XIIIe siècle par les Kiburrg pour y recevoir divers aménagements (escaliers, retraits, défense au niveau du couronnement). Toutefois, la partie haute polygonale résulte d'un important remaniement de 1430–1436, dont sont issues les spectaculaires charpentes des toitures actuelles. La tour mesure 18 m x 24 m hors-œuvre et ses murs ont une épaisseur de près de 4 m à leur base. La grande salle (*aula*) haute est bien conservée puisque les imposantes solives (section de 25 x 57 cm) soutenant le plafond proviennent d'arbres abattus en 1199–1200 au plus tard. Le décor des supports de la hotte de la cheminée, elle restaurée en 2000, confirme cette datation vers 1200. Les impressionnants solivages intermédiaires, créés dans la partie basse pour rentabiliser l'exploitation de cet immense espace borgne à l'origine, remontent à 1614–1620 lorsque LL.EE. de Berne ont fait de cette tour un immense grenier. (MAH-BE, Jürg Schweizer)

leurs cheminées n'ont jamais été utilisées et n'ont même pas reçu leur hotte, pourtant prévue<sup>471</sup>.

L'apparition de la tour de plan circulaire dans nos régions n'est pas liée à la notion de progrès technique. Il ne s'agit pas d'une découverte ou d'une maîtrise qui seraient allées en s'améliorant. Il suffit d'ailleurs de considérer l'architecture religieuse : on a su de tout temps mettre en œuvre des ouvrages de plan circulaire ou plutôt semi-circulaire. Les tours rondes ne supplantent pas les rectangulaires. Une des causes de l'apparition de la tour circulaire dans nos régions pourrait en effet s'expliquer par le changement des habitudes résidentielles<sup>472</sup>. On admet pour la période des XIe-XIIe siècles que le seul ouvrage en maçonnerie de l'ensemble castral a été la tour maîtresse ; celle-ci était en général de vastes proportions car elle n'était pas un simple refuge mais abritait la résidence seigneuriale habituelle. Citons ici, parmi tant d'autres, les vastes tours-résidences romanes d'Angleterre et du nord-ouest de la France<sup>473</sup> comme Rising, Douvres, Loches (Indre-et-Loire, entre 1012 et 1035) (fig. 191), Falaise (Calvados), Ivry-la Bataille (Eure) ou encore Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), ou plus près de nous les vastes tours dites zähringiennes ou s'y assimilant, de la seconde moitié du XIIe siècle, comme Moudon (23,9 m x 16,2 m, épaisseur max. des murs 3,45 m), La Tour-de-Peilz (16,5 x 11,5 m, épaisseur des murs env. 2 m)<sup>474</sup>, les deux tours très proches d'Aubonne (dimensions inconnues) et de Mont-le-Grand (16,8 m x 12,2 m, épaisseur max. des murs 2,5 m, ces deux tours édifiées en situation de concurrence ?)<sup>475</sup> peut-être, Thoune (28,10 x 21,4 m, épaisseur max. des murs 4,2 m, vers 1190) (fig. 192) ou le Nydegg de Berne (22,5 m x 16,2 m, épaisseur max. des murs 5 m)<sup>476</sup>.

Plus tard, la tour maîtresse perd sa vocation résidentielle, en ne devenant qu'un des éléments de l'ensemble castral, enfermé de courtines et réservé au seigneur et à sa suite immédiate. Cette évolution est perceptible avec le recours de plus en plus systématique à la maçonnerie, phénomène globalement pas antérieur au XIIIe siècle et qui ira s'accroissant dès les années 1250 jusqu'au début du siècle suivant, favorisé par un contexte politique troublé. L'inventaire des tours quadrangulaires que nous proposons maintenant devrait permettre de souligner cette évolution. En effet, le plan quadrangulaire n'a jamais été abandonné. Il est dès lors intéressant d'examiner ce que devient la tour quadrangulaire dans ce contexte en évolution. Les premiers exemples décrits ci-dessous mettent en évidence la très forte importance du bois.

■ **Les tours quadrangulaires en bois** – À l'époque où l'on assiste à l'apparition de la grande tour circulaire, il ne fait pas de doute que le bois était omniprésent. Nombre de tours maîtresses étaient en bois sans qu'on les juge moins bonnes que celles de pierre. Le prévôt du chapitre de Notre-Dame de Lausanne, Conon d'Estavayer, narrant en 1235 l'incendie du bourg et du château sur motte de Dommartin, ne déclarait-il pas que sa grande tour, hélas réduite en cendres, avait été une « très belle tour de bois » (*turris lignea valde pulchra*)<sup>477</sup> ? Cette tour, citée en 1211 et 1213, aurait été reconstruite avant 1196<sup>478</sup>. Si l'on ignore en quel matériau la tour a été réédifiée après l'incendie, l'*aula* seigneuriale, soit la « maison sur la motte » (*domus in popia*), l'est en tout cas en bois<sup>479</sup>. La tour quadrangulaire en maçonnerie (fig. 193), dont il reste deux pans de mur, remonte au mieux à 1235 ; elle paraît en tout cas antérieure à 1256, année où l'enceinte elle-même est attestée en maçonnerie<sup>480</sup>.

S'il fallait chercher un exemple un tant soit peu documenté de grande tour en bois, l'exemple le plus proche pourrait être trouvé à *Vissoie*<sup>481</sup>, seigneurie de l'évêque de Sion entre les mains d'un vidomne. Cet ancien *castrum*, fondé en 1235, disposait d'une tour en bois qui a subsisté jusqu'en 1880, connue par deux relevés. Elle mesurait 5 m x 6 m à la base avec deux étages inférieurs en maçonnerie (0,65 m d'épaisseur) et trois niveaux en bois pour





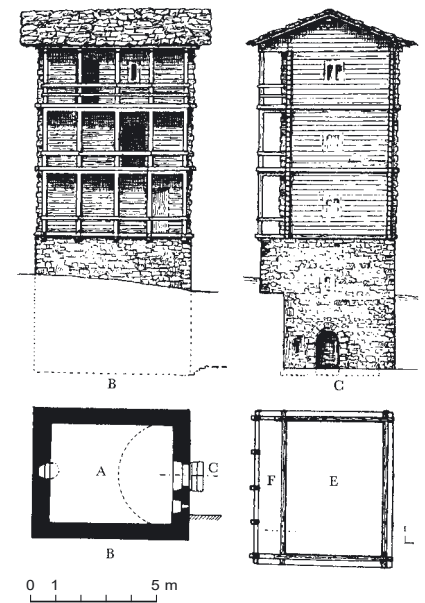
195.1



195.2



une hauteur de 14 m environ (fig. 194). L'une des faces de la partie boisée était équipée de galeries. De petites baies géminées ajouraient les parois latérales. Selon Blondel, cette tour a été dédoublée vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> par une autre plus spacieuse, complètement maçonnée, avec des proportions très proches de celles de Rue, Châtel-Saint-Denis et Vulruz qui seront décrites plus loin. Il faut encore évoquer ici le cas très intéressant de *Belp*, entre Berne et Thoune, où a été édifiée une tour-résidence en bois au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle encore. Belp est entre les mains des sires de Montagny, très liés à Aymon de Faucigny dès la disparition du dernier Zähringen, Berchtold V, en 1228<sup>482</sup>. En 1254, Aymon prête hommage à Pierre de Savoie pour sa maison forte (*pro domo forti*) de Belp. Cette maison forte ne doit pas être confondue avec le château voisin de Hohburg, installé au sud de l'agglomération sur le flanc du Belpberg, dont il ne reste aujourd'hui que quelques fragments de murs. Il s'agit probablement de celui que les Bernois détruisirent en 1298 avec ordre pour son possesseur, Ulrich de Montagny, de ne pas le réédifier avant 5 ans. Dès lors, ce point fortifié aurait été définitivement abandonné au profit d'une tour-résidence en bois édifiée à Belp même, sans enceinte défensive, sans doute sous Ulrich de Montagny encore, avant



**193.** Site épiscopal de Dommartin (Vaud). Situation en éperon barré dans une boucle de la Mentue, d'après le plan cadastral de 1737. Le site était dominé par une grande tour, qui en contrôlait l'accès d'après les règles de l'adextrement. Cette tour sur motte était séparée du bourg en contrebas («pâturages») par une enceinte qui renfermait en outre une *aula* résidentielle («masures»). Si les restes maçonnés de la tour sont ultérieurs à 1235, la tour de bois qui l'a précédée, probablement de dimensions très semblables, a été édifiée vers 1190. L'*aula*, en bois, a suivi en 1225; elle est appelée «maison sur la poipe» (*domus in popia*) par le cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne. (ACV, GB 132g, fol. 61-62, R. Gindroz)

**194.** Vissoie (Valais), la tour de bois, appelée de façon suggestive le «ballios». **A.** Cave et rez-de-chaussée. **B.** Face B. **C.** Face C. **D.** Coupe. **E.** Deuxième Etage. **F.** Galerie. (DONNET-BLONDEL 1982, p. 245)

**195.1.** La tour-résidence en bois de Belp (Berne), selon un dessin de 1757. **2.** La tour-résidence en bois de Belp, détruite en 1783, selon une aquarelle. (MAH-BE)

196.1



**196.1.** Château des Clées, grande tour édifée peut-être par les comtes de Genève vers le milieu du XIIe siècle. L'accès original serait à l'emplacement de l'avant-dernière ouverture. Le parement de la tour montre de larges réparations en appareil de tuf et surtout une surélévation en même matériau effectuée sous les Savoie par le maçon Jacques de Combremont en 1377–1379. Les consoles subsistantes et le parapet disparu ayant formé mâchicoulis ont été refaits par Pierre le maçon entre 1434 et 1437 sous la direction du maîtres des œuvres du duc de Savoie, Aymonet Corniaux. Etat en 1988. (Fibbi-Aeppli)

**196.2.** Château de Chillon, grande tour J, XI-XIIe siècle? Face méridionale avec l'entrée primitive. La hauteur de la tour a été marquée lors de la restauration du début du XXe siècle. Elle est de 18 m jusqu'au couronnement du chemin de ronde. On n'a pas retrouvé le parapet crénelé primitif. Entouré de murs dont l'épaisseur varie de 1,60 à 1,90 m, l'étage d'entrée ménageait un espace relativement spacieux de 5,7 m x 7,5 m. Etat en 1996. (D. de Raemy)

**197.** Château de Grandson, détail de la grande courtine nord. Restes de l'ancienne grande tour, XIe ou XIIe siècle. Etat en 1995. Si l'on imagine un plan parfaitement carré, cette tour mesurait 10,50 m de côté avec des murs épais de 1,8 m. Le mur est conservé sur une hauteur de 12 m, soit sans doute guère moins que l'élévation primitive. À droite, on aperçoit les restes saillants des latrines et de l'escalier en vis de 1277–1281, ayant desservi l'hypothétique 4e tour semi-circulaire dressée à l'angle nord-ouest du «carré savoyard» d'Othon Ier de Grandson. (D. de Raemy)

son décès survenu en 1314<sup>483</sup>. Cette dernière tour, détruite en 1783, n'est connue que par des vues anciennes. Elle comporte visiblement trois étages formant chaque fois un léger encorbellement, sur un premier niveau dressé en maçonnerie. Les lambris sont ouvragés de motifs trilobés (fig. 195). À une époque où la maçonnerie se généralise, car elle est sans conteste un signe de puissance, l'emploi du bois s'explique peut-être par le fait qu'il ne fallait pas conférer un caractère trop fortifié à l'édifice, ce qui aurait déplu à l'aristocratie de Berne.

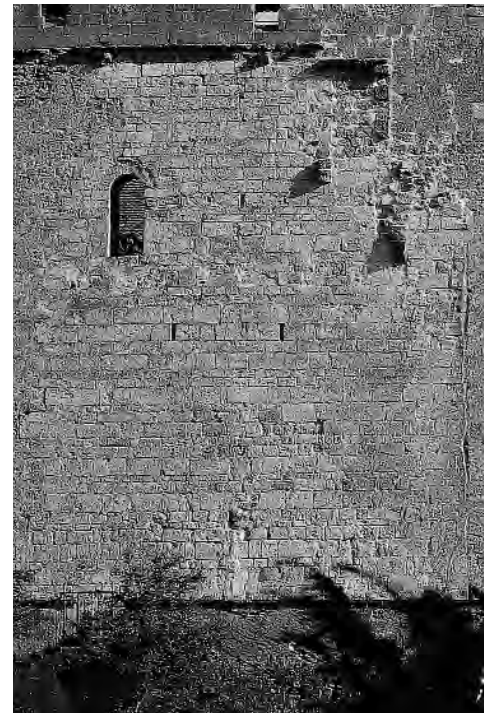
■ **Les tours quadrangulaires régionales de l'époque romane (fin XIe?–1230)** – Si elles n'ont pas disparu, les grandes tours romanes régionales en pierre ont fortement été remaniées, ce qui rend difficile la restitution de leur aspect d'origine et de leur aménagement intérieur. Dans la mesure où elles ont été intégralement conservées, la plupart ont été surélevées tardivement. Toutes étaient donc moins hautes que ce que leur aspect actuel laisse croire.

Comme après son réaménagement des années 1830, la grande tour des Clées était sans doute habitable<sup>484</sup> (fig. 196.1). Seul l'emplacement de son entrée haute d'origine a été conservé. Toutes les ouvertures primitives ont été remplacées. Seule certitude, la tour n'était pas dotée d'archères défensives mais de simples fenêtres, de petites dimensions sans doute. Sa hauteur originelle était moindre qu'aujourd'hui: avec un crénelage primitif disparu lors de la surélévation encore bien visible de 1377–1379<sup>485</sup>, il faut imaginer une hauteur avoisinant les 16 m tout au plus.

196.2



197



La grande tour de *Chillon* a également été l'objet de nombreuses transformations au cours du XIXe siècle (fig. 196.2). L'aspect actuel est une interprétation d'Albert Naef, qui a procédé dans les années 1910 à la restitution d'un état originel supposé. Il a pu mettre en valeur des éléments authentiques comme la porte haute de l'étage d'entrée, en plein cintre et étonnamment large. Cet étage, éclairé par une petite baie dans la paroi sud, était doté de deux armoires murales sommées d'arcs en plein cintre. La façade septentrionale montre encore une petite ouverture rectangulaire avec une dalle inclinée: il s'agissait de l'évacuation d'un canal de latrines se trouvant à l'origine sur le chemin de ronde primitif. Les positions respectives de la porte d'accès et du

canal de latrines tendent à montrer que la partie septentrionale du château actuel, soit ce qui allait devenir le réduit seigneurial dès la construction de la tour d'Alinge X, n'était alors pas occupée. Les dépendances devaient primitivement se situer au sud. Selon les analyses de Naef, la tour primitive romane n'excédait pas 15-16 m en hauteur pour un plan de 9 m x 11 m<sup>486</sup>.

Le château de *Grandson* disposait d'une grande tour de très belle facture (fig. 197). Seul un mur est conservé dans la grande courtine nord (fig. XIV-XV). Il est reconnaissable à son appareil très soigné de calcaire du Jura, dressé en assises de hauteur variable, comme on le voit souvent dans les appareils de la période romane des Xe–XIIe siècles. Il montre la porte haute primitive, aux proportions proches de celles de la tour d'Avenches, desservie par une galerie de bois dont on voit les trous de poutre obturés. Aucune fenêtre n'est visible. Sur sa face intérieure, la partie basse du mur est encore couverte par les restes d'un mortier au tuileau étanche à l'eau: le fond de la tour était équipé très certainement d'une citerne.

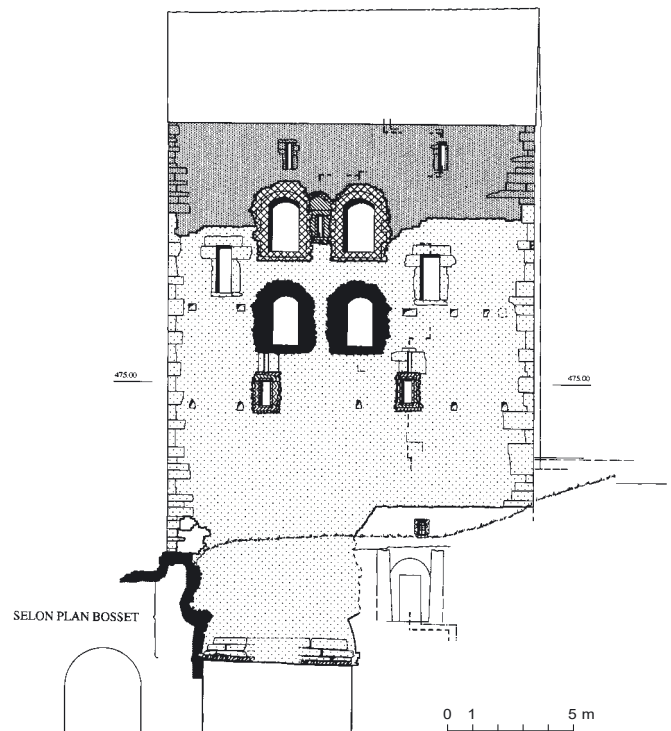
198



Les tours maîtresses d'Avenches et de Saint-Triphon sont actuellement les mieux conservées. La première a été édifée par l'évêque de Lausanne, peut-être Bouchard d'Oltigen à la fin du XIe siècle, sur ce qui restait de la *cavea* de l'amphithéâtre romain, presque ensevelie<sup>487</sup>. Elle a récupéré des matériaux de la ville romaine, notamment le petit appareil caractéristique en calcaire jaune de type hauterivien (fig. 198, 199). L'étage d'entrée était doté d'une galerie de circulation et peut-être défensive sur trois côtés. Située sur la façade orientale, la porte était sommée d'un arc en plein cintre; les dépendances devaient par conséquent se trouver de ce côté-là, à l'extérieur de l'amphithéâtre. Vis-à-vis, à l'ouest, ce niveau était percé de deux portes simplement rectangulaires (fig. 200), du même type que celle de la tour de Saint-Triphon, qu'on décrira ci-dessous. L'éclairage était assuré par deux petites

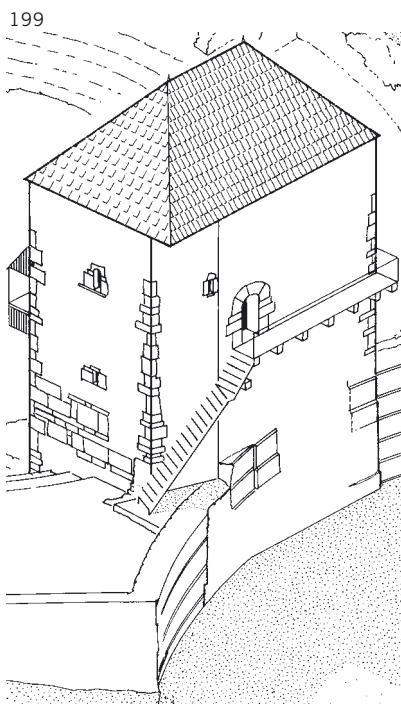
**198.** Avenches, grande tour de l'Evêque de la fin du XIe siècle(?), construite sur le périmètre de l'amphithéâtre romain, vue depuis le nord-ouest. Etat en 1992. La tour a largement utilisé les matériaux romains en remploi. L'éclairage était distillé par de petites baies étroites comme celle que l'on voit au-dessus de l'ouverture à arc surbaissé du XIXe siècle. La hauteur originale de la tour, comme l'aspect de son couronnement sont inconnus. En effet, elle a été surélevée vers 1250 (la limite de la maçonnerie est perceptible juste au-dessus de la petite fenêtre primitive) et ensuite abaissée à l'époque bernoise pour former les pignons qui ont reçu l'actuelle toiture. Le reste d'un crénelage ouvert a été observé dans le pignon du mur sud. (Fibbi-Aeppli)

200

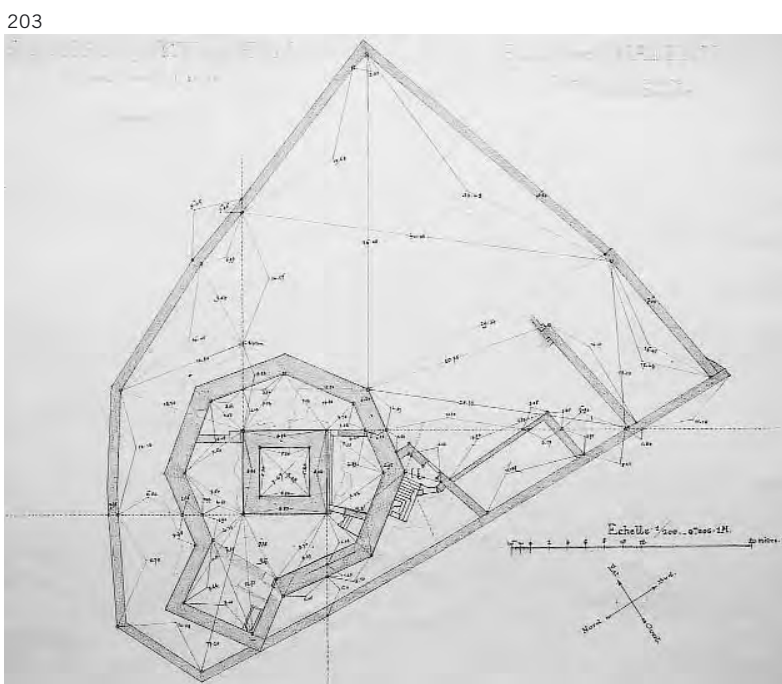


**199.** Avenches, grande tour de l'Evêque de la fin du XIe siècle(?). Reconstitution de son aspect original par Laurent Auberson et Jachen Sarott. La tour était accessible par deux portes étroites conservées dans la façade occidentale et par une troisième dans l'orientale, desservie par une galerie de bois. (AAM, J. Sarott)

**200.** Avenches, grande tour de l'Évêque de la fin du XIe siècle(?). Relevé archéologique de la façade occidentale, par Jachen Sarott et Laurent Auberson. Observer les deux portes rectangulaires primitives donnant sur la galerie. (AAM, J. Sarott)



**201.** Avenches, grande tour de l'Évêque de la fin du XIe siècle(?), fenêtre romane de la façade sud, ajourant l'étage supérieur d'entrée de la tour primitive. (Fibbi-Aeppli)



**202.** Saint-Triphon, grande tour édiflée avant 1232 à l'initiative du comte Thomas de Savoie. Façade sud de l'entrée. Etat en 1998. (D. de Raemy)

**203.** Saint-Triphon, la grande tour d'avant 1232 et ses deux enceintes, la première ayant formé la chemise de la tour, la seconde ayant renfermé la basse-cour, relevé d'Albert Naef vers 1900. (ACV, AMH, Ollon 9, B9, R. Gindroz)

fenêtres en plein cintre avec ébrasement extérieur, sur chacune des faces étroites<sup>488</sup> (fig. 201). La hauteur primitive de la tour était de 14 m environ, comme à Grandson. Le couronnement n'est pas connu. Il est hautement probable qu'un parapet crénelé ait existé, mais sa présence n'était pas forcément obligatoire si l'on imagine que la galerie intermédiaire avait une fonction défensive<sup>489</sup>.

La plus belle tour d'époque romane conservée dans nos régions est sans conteste celle de *Saint-Triphon* (fig. 202). Elle est malheureusement très peu connue par les sources d'archives, très pauvres à son sujet. Elle domine une sorte de haut plateau, limité au sud-ouest par les fameuses carrières de calcaire noir. L'ensemble construit comportait sans doute un bourg de château dont subsistent les restes d'une ancienne chapelle romane, datée de la fin du XIe siècle, ce qui tend à prouver qu'un château, sans doute en bois, existait bien avant la prise de possession par le comte Thomas de Savoie. Un second bourg

doit être localisé au sud-ouest, légèrement en contrebas de la zone réservée au château et à ses dépendances, fermé d'une muraille dont on perçoit les fragments sous une épaisse végétation, par chance relevée au tout début du siècle passé par Albert Naef<sup>490</sup>, définissant un curieux hexagone irrégulier. Un second mur adoptant le plan d'un octogone régulier, renforcé d'une annexe sur une de ses faces, formait sans doute la chemise de la grande tour (fig. 203). La hauteur originale de ce dispositif exceptionnel, unique en Suisse, est inconnue; on peut l'imaginer de 5-7 m environ, permettant l'accès à la porte de la tour. Cet ensemble est certainement antérieur à 1232, lorsque Thomas de Savoie cède ses droits sur ce site, notamment une maison (*domus*), à Gui de Saillon, contre sa part du château de Saillon. On sait que cette maison est située «intra castellum», soit assurément dans le bourg du château. Il cède également la jouissance du bois «pour la construction du château», soit sans doute pour l'édification de l'enceinte en bois qui entourait le second bourg, peut-être pas complètement achevée au moment de cet échange<sup>491</sup>.

Comme celles de cette période, la tour n'excède pas 14 m en hauteur; elle présente, dans la plus pure tradition romane, un moyen appareil formé d'assises à l'ampleur irrégulière constituées de blocs de calcaire très soigneusement taillés formant des joints très fins. L'assemblage est toutefois moins complexe qu'à Grandson. On voit encore à intervalles réguliers (toutes les 4 assises) les trous de poutre ayant servi à soutenir l'échafaudage de construction. L'accès à la porte d'entrée, simplement rectangulaire, située à 5 m de hauteur, s'opérait par un dispositif charpenté peut-être relié au chemin de ronde crénelé qu'on imagine au sommet de la chemise octogonale; il faut supposer cet intermédiaire, car les murs de la tour ne montrent en tout cas aucune trace

204



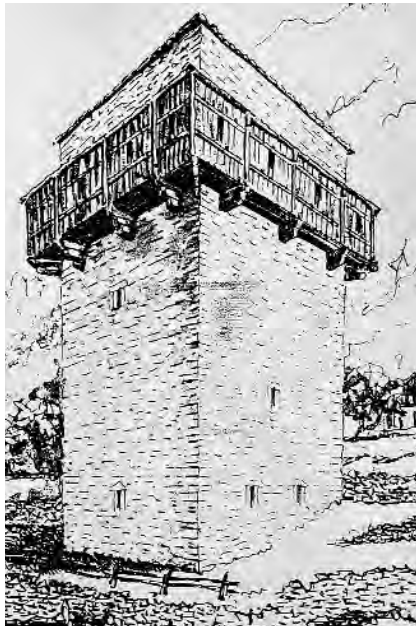
**204.** Tour de Saint-Triphon, console angulaire ayant supporté le hourd défensif en bois au-dessus de l'étage d'entrée. Etat en 1998. (D. de Raemy)

205.1



206





**205.1.** Rupt-sur-Saône (Haute-Saône), grande tour circulaire, fin XIIe ou seconde moitié du XIIIe siècle? Etat en 2003. Le couronnement a fait l'objet d'une importante réfection le siècle passé. On peut imaginer cependant que cette dernière ait respecté l'état original. L'entrée originelle se situe à 4 m du sol en position relativement peu élevée. La partie basse de la tour est enveloppée par la chemise qui l'entoure et comportait deux niveaux au-dessous de l'entrée, accessible par un escalier pris dans l'épaisseur des murs, type de liaison qui dessert d'ailleurs tous les niveaux. L'étage d'entrée comme l'avant-dernier au-dessous du chemin de ronde étaient recouverts d'une voûte soutenue par des nervures à quatre branches aux angles abattus. Les autres niveaux étaient simplement dotés de planchers reposant sur le retrait des murs. La défense n'était assurée que par le chemin de ronde sommital car aucune des ouvertures existantes ne pouvait servir d'archère. Une des ouvertures de l'étage voûté supérieur permettait d'accéder à un hourd extérieur partiel fixé à des poutres dont on voit les trous d'accrochage. (D. de Raemy)

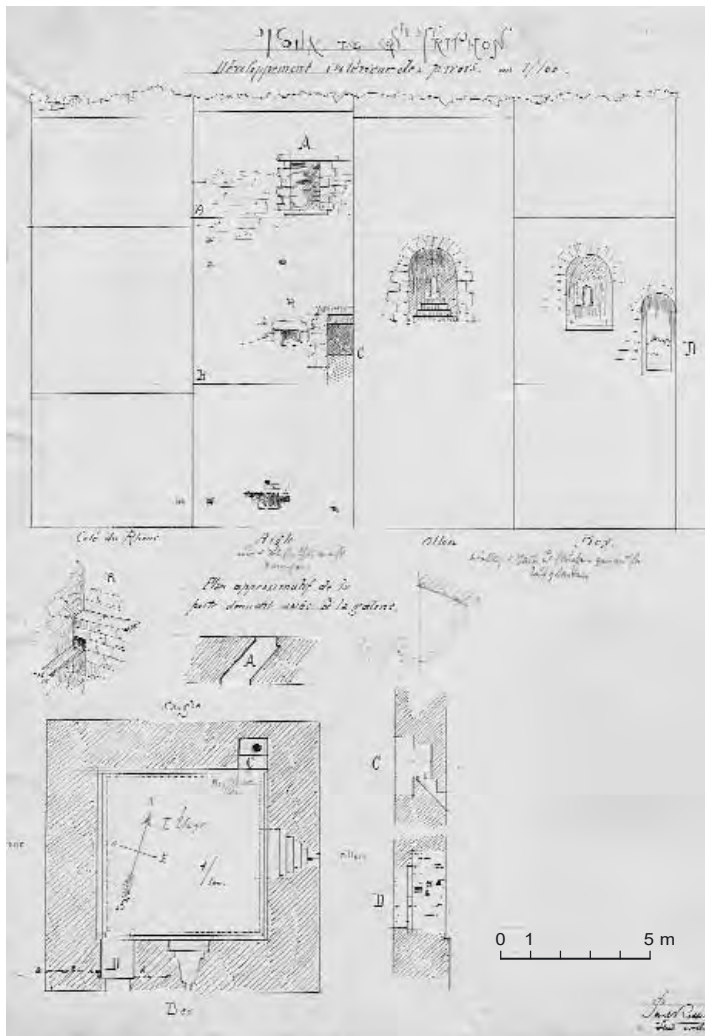
**205.2.** Tour de Cristo (commune de Prémia) dans le val d'Ossola, reconstitution.

**206.** Termoli-Molise, château-donjon (?) édifié sous Frédéric II Hohenstaufen, une des positions fortifiées les plus septentrionales du royaume de Sicile, sur les rives de la mer Adriatique. Etat en 2000. (D. de Raemy)

de support. On est frappé par les consoles de pierre à deux corbeaux (trois sur la face occidentale), simplement biseautés; les consoles placées dans les angles comportent une mince dalle plus finement moulurée (fig. 204). Elles supportaient une galerie défensive en bois, située non pas au niveau sommital mais immédiatement au-dessus de l'étage d'entrée; elle était accessible par une seconde porte rectangulaire aménagée dans la face nord.

Cet aménagement est exceptionnel, d'une part du fait que ce hourd défensif ne se situe pas au couronnement, d'autre part en raison de l'utilisation des consoles de pierre. Dans nos régions, seule la grande tour d'Yverdon sera dotée d'un tel étage défensif intermédiaire. Quant aux consoles de pierre, on les trouve également plus tardivement, mais il faut aller dans le quart nord-est de la France: on se contentera de citer ici les tours flanquantes semi-circulaires de Rozemont (Nièvre), de la première moitié du XIIIe siècle, et de Hoh-Andlau (Haut-Rhin), vers 1250–1260, ainsi que la tour maîtresse circulaire de Rupt-sur-Saône (Haute-Saône), mal datée, du XIIe siècle pour les uns, de la seconde moitié du XIIIe siècle pour les autres (fig. 205.1)<sup>492</sup>. Dans ces trois cas, la console de pierre, formée d'un seul corbeau, renforce le hourd sommital supporté par les habituelles poutres fichées dans le mur. On ne peut passer sous silence le bel exemple de la tour maîtresse de Coucy (cf. fig. 189), vers 1225, dotée de consoles à quatre corbeaux pour supporter les hourds dédoublant le parapet du chemin de ronde. Toutefois, aucune tour quadrangulaire, issue de la tradition romane, antérieure à Saint-Triphon ne semble avoir été dotée de telles consoles. Il faut cependant remarquer la tour (fig. 205.2) d'un lignage important au début du XIIIe siècle dans le val d'Ossola, les Cristo, sur la commune de Premia. Cet édifice est mal daté à notre connaissance<sup>493</sup>, sans doute du premier tiers du XIIIe siècle. De proportions trapues, la tour conserve encore les traces d'une galerie accrochée à mi-hauteur ayant reposé sur des consoles. L'exemple est suffisamment isolé pour qu'il mérite d'être signalé. On mentionnera encore dans l'ancien domaine de Frédéric II de Hohenstaufen, le suzerain de Thomas de Savoie, la tour maîtresse de Termoli-Molise dotée de corbeaux à l'aspect très proche, édiflée entre 1220 et 1240, peut-être 1247<sup>494</sup>, éventuellement contemporaine de celle de Saint-Triphon. Marquant l'angle nord d'un bourg plus vaste installé sur un éperon dominant la mer de haut, cette tour ne fait pas partie d'un véritable ensemble castral mais peut être considérée comme une tour-guet et un élément particulièrement fort de l'enceinte du bourg. Elle est protégée par une chemise de proportions finalement assez proches de celles de Saint-Triphon, même si son plan et son aspect sont radicalement différents, soit une pyramide tronquée dotée de gaines défensives percées d'archères et cantonnée de tours circulaires surgissant à mi-hauteur des talus (fig. 206). La datation de cet ensemble et son attribution à la main-d'œuvre de Frédéric II sont aujourd'hui remises en question<sup>495</sup> mais il ne nous paraissait pas inintéressant de mettre en évidence une parenté formelle qui existe bel et bien.

L'apparition de l'octogone dans l'architecture militaire semble être liée à Frédéric II<sup>496</sup>. Outre le cas célèbre de Castel del Monte, cet empereur se serait fait construire à Enna en Sicile une tour urbaine, octogonale, et entourée d'une enceinte basse, octogonale elle aussi, parallèle intéressante avec Saint-Triphon. La recherche récente cependant tend à rajeunir cet ouvrage en le situant dans les années 1260 ou 1270, tout en soulignant la filiation évidente avec le Castel del Monte<sup>497</sup>. Cela conduit à ne pas trop vieillir la tour de Saint-Triphon – si tant est que la chemise octogonale ait bien été édiflée en même temps que la tour, ce qui n'est pas prouvé – qu'il faut bel et bien situer dans le premier tiers du XIIIe siècle, même si de nombreux détails rappellent celle de l'amphithéâtre d'Avenches, comme les portes rectangulaires, les deux petites baies en plein cintre de l'étage d'entrée aux dimensions très semblables ainsi que le



même dispositif d'évacuation des latrines situées à cet étage (fig. 207). On peut donc penser que cette tour a été édifée sous le comte Thomas de Savoie, peu avant 1232–1233. Les observations devraient être affinées lorsqu'on pourra enlever le lierre qui tapisse toute la partie supérieure des faces intérieures et rend ainsi leur observation impossible.

À cet ensemble, on rattachera encore la tour romane d'*Ouchy*<sup>498</sup> (fig. 208), dont les parties les plus anciennes remontent à la reconstruction ordonnée par l'évêque Roger de Vico Pisano avant 1212, à la suite de la destruction de celle (en bois?) qui précédait, lors du siège du comte Thomas de Savoie vers 1207, ou bien encore celle de *Gourze* en Lavaux au-dessus de Cully, possession de l'évêque, dont on ne connaît pratiquement rien, faute de données documentaires anciennes. Avec un plan de 10 m sur 10 m environ et conservé sur une hauteur de 8 m, l'édifice lui-même est avare de renseignements, puisqu'il montre quatre murs complètement borgnes, en moyen appareil de moellons grossièrement taillés ménageant un espace central relativement spacieux (6 x 6 m). L'étage d'entrée devait se situer au-dessus et permet d'imaginer, avec le parapet du chemin de ronde, une tour plus élevée de 8-9 m qu'actuellement. Observés en 1976 et en 1983<sup>499</sup>, les restes de la tour quadrangulaire élevée à *Lutry* par l'évêque Guillaume d'Ecublens entre 1221 et 1229 sont également avares de renseignements. Installée très curieusement juste à l'extérieur de l'enceinte urbaine, apparemment isolée, sans enceinte particulière, cette tour assez spacieuse mesurait 13,5 m de côté et comportait des murs épais de 1,8 m environ, conservés sur une hauteur de 12 m, à peu de choses près celle de l'ori-

**207.** Saint-Triphon, la grande tour d'avant 1232, relevé de l'architecte Paul Rosset effectué dans les années 1940(?), avec le développement du parement intérieur. Ce dernier est formé d'un petit à moyen moellon grossièrement équarri mais soigneusement dressé. Les 3 planchers reposaient sur les retraits de la maçonnerie. L'embrasure des petites fenêtres présente un plan simplement triangulaire sous une voussure, dans la tradition romane. **A.** Porte donnant accès à la galerie. **B.** Détail perspectif des retraits supportant les planchers. **C.** Latrines à dalle inclinée. **D.** Porte d'entrée: b. Coulisseau pour la poutre de verrouillage (épar). (Zentralbibliothek Zürich, graphische Sammlung, collection Rhan)

**208.** Lausanne, Château épiscopal d'Ouchy, grande tour de plan quadrangulaire, avant 1212. Etat avant 1885, avant les grandes transformations néo-médiévales de Francis Isoz pour le futur hôtel. Les maçonneries les plus anciennes sont formées de moellons et de boulets de rivière grossièrement équarris. Les chaînes d'angle paraissent avoir été remaniées plus tardivement. Avant la restauration, la tour mesurait une trentaine de mètres en hauteur et n'était ajourée que de petits percements courts, plus étroits que ceux d'Avenches. Ceux-ci se voient dans la zone médiane de la tour, issus d'une surélévation intervenue dans la première moitié du XIIIe siècle sans doute. La partie haute, en gros blocs de tuf appareillés, témoigne d'une nouvelle campagne, de la seconde moitié du XIIIe siècle. (Musée de l'Elysée, Lausanne)

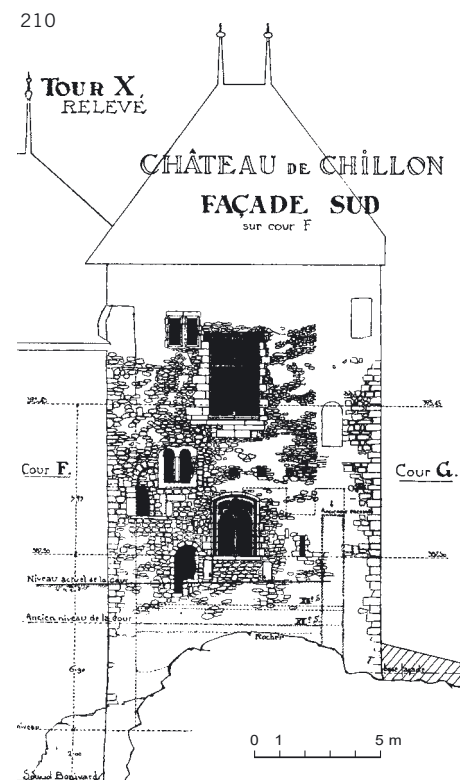
gine peut-être, bien qu'on puisse prétendre qu'elle a été plus haute, après une éventuelle surélévation<sup>500</sup>. En grande partie dissimulées et altérées par les structures plus récentes, les maçonneries originales ne montrent actuellement plus rien d'éventuelles archères ou ouvertures primitives.

La grande tour du château de *Blonay* est installée sur l'enceinte qui séparait le château et son réduit seigneurial du bourg du château, localisable sur l'actuelle esplanade surélevée et contenu par des murailles bordant l'accès au château au nord. Formant un quadrilatère irrégulier de 10 m sur 8 m environ, les murs de la tour sont relativement minces puisqu'ils contiennent un espace de 7 m x 5 m au niveau de l'étage d'entrée. La porte originale en plein cintre était orientée à l'est et donnait sur la cour intérieure. Les trous de poutre d'une galerie d'accès sont encore visibles sur cette face seulement (fig. 209). Les remaniements plus tardifs empêchent de savoir si cet étage disposait d'une cheminée; il était en tout cas éclairé par un petit jour étroit dont l'embrasure est simplement ébrasée sous une voussure en plein cintre. La maçonnerie originale n'est conservée qu'un mètre à peine au-dessus des ouvertures que nous venons de décrire. À cette altitude en effet, les murs marquent, à l'intérieur, un fort retrait qui indique l'emplacement du chemin de ronde primitif, protégé par un parapet crénelé dont on observe les traces. Les créneaux ont été obturés et remplacés par de petites meurtrières à trou de serrure. Au-dessus, un nouveau crénelage a été aménagé, qui reçoit la toiture. Son parapet a disparu, remplacé par la surélévation que l'on voit encore, dotée de meurtrières à trou de serrure et de créneaux. Côté bourg du château, l'élévation totale de la tour primitive ne devait pas excéder les 14 m environ. Il est malaisé de dater cet édifice. On peut le situer dès l'apparition du lignage dans les sources documentaires à la fin du XIe siècle, mais comme partout ailleurs, il peut avoir remplacé un ouvrage en bois, au début du XIIIe siècle encore.

■ **Les tours-*aulae*** – L'habitabilité des tours romanes, que l'on vient d'examiner ici, était tout de même assez restreinte. Elles impliquent toutes l'existence d'un corps de logis plus spacieux destiné à la résidence seigneuriale. Celui-ci pourrait être qualifié d'*aula*, même si ce terme n'apparaît guère avant

**209.** Château de Blonay, grande tour du XIIe siècle(?), façade sud, côté cour. On observe les traces de la porte d'accès primitive en plein cintre. Au-dessus de la petite ouverture, la meurtrière tardive à trou de serrure indique l'emplacement du couronnement primitif de la tour. Etat en 1994. (D. de Raemy)

**210.** Château de Chillon, tour d'Alinge X, relevé de la façade sud par Albert Naef. Selon les constats de cet auteur, la petite fenêtre formée de deux lancettes en plein cintre a remplacé une porte d'accès primitive donnant dans un espace très sombre éclairé par une seule petite ouverture percée sur la façade ouest. La baie géminée témoigne d'un nouvel aménagement de la *camera domini* intervenu à la fin du XIIe siècle ou au début du suivant. (NAEF 1939, p. 183)







211. Château de Grandson, «petit château» ou «vieux château» situé du côté du bourg de Grandson, courtine sud. Etat en 1998. L'*aula* de la première moitié du XIIIe siècle (1235?) était contenue dans une tour-résidence oblongue certainement, dont est conservée ici la façade méridionale, de 13 m de longueur. Son extension est donnée par le cordon-larmier situé à la base du parapet du chemin de ronde, légèrement plus bas que sur l'adjonction occidentale, édiflée sous Othon Ier de Grandson dès 1280. La salle supérieure était éclairée par deux petites baies géminées en plein cintre surmontées d'un petit oculus quadrilobé (l'une a été dégagée dans les années 1960, l'autre est encore obturée), d'un style à situer dans la première moitié du XIIIe siècle. Une datation dendrochronologique des bois récupérés dans les tours semi-circulaires pourrait faire croire que cette *aula* aurait été édiflée vers 1235. (Fibbi-Aeppli)

le début du XIIIe siècle. Lorsqu'il projette de construire son château de Saint-Prex en 1234, le chapitre de Lausanne demande qu'il soit composé d'une chapelle, d'une tour et d'une *aula*<sup>501</sup>. L'*aula*, appelée aussi simplement la «maison» (*domus*), comme à Dommartin, était certainement une construction en bois<sup>502</sup>. On ne connaît pratiquement rien de ces *aulae*, d'une part à cause du caractère éphémère du matériau, d'autre part faute de fouilles archéologiques. Les textes nous apprennent encore qu'en 1222, lorsque Thomas de Savoie prend possession de Saillon, ce site comporte alors une tour et une salle, la première assurément en bois placée sans doute à l'emplacement de l'actuelle construite en 1260–1261, alors que l'*aula* doit être plus proche du bourg de château (*castrum*)<sup>503</sup>. Si l'on écarte le château des comtes de Neuchâtel, situé hors de l'aire géographique de notre étude, seuls les châteaux de Grandson et de Chillon conservent les traces d'un ensemble comportant une grande tour et une tour-*aula* en maçonnerie, inscrite encore dans la tradition romane. À Aigle, il faut signaler que le noyau le plus ancien de l'ensemble formé par le château et ses dépendances est composé de deux *aulae* résultant sans doute d'une partition de la seigneurie au début du XIIIe siècle, mais il n'y a aucune trace de véritable tour maîtresse (voir p. 503).

Bien que, dès 1260, les textes la désignent sous le nom de tour, pour la différencier des *aulae* construites dès 1250, la tour d'Alinge X (fig. 210) du château de Chillon<sup>504</sup> était à l'origine une *aula* ou en tout cas une maison, qui a dédoublé au cours du XIIe siècle la grande tour J, certainement lorsque la partie nord du rocher de Chillon a été dévolue au réduit seigneurial. Formant un quadrilatère irrégulier de 11 m sur 9 m environ, avec une hauteur de 12 m du côté de la cour, ses murs étaient relativement minces (de 1,2 à 1,4 m) puisqu'ils définissaient un espace intérieur de 7,5 m x 8,5 m environ, ajouré de petites baies géminées romanes.

Pour remplacer sans doute un bâtiment en bois situé à proximité de la tour romane, les seigneurs de Grandson édifient un vaste logis dont n'est conservée, avec une longueur de près de 13 m, que la façade sud, intégrée dans le château d'Othon Ier de Grandson. Deux fenêtres géminées surmontées d'un oculus éclairaient l'étage supérieur (fig. 211). Proches d'aspect de



212. Château de Glérolles, baie géminée éclairant l'étage d'entrée de la grande tour, de 1248 environ, avec son coussiège et son système de verrouillage des volets intérieurs, Etat en 1995. (Fibbi-Aeppli)

celle ajourant le bel étage de la tour de Glérolles (fig. 212), elles peuvent être situées dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, sans doute des années 1234–1235 d'après une datation dendrochronologique<sup>505</sup>.

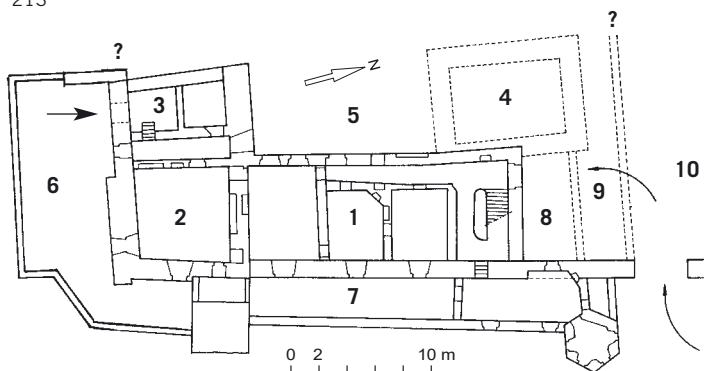
Avec la présence de l'*aula*, qui peut se borner à une simple maison dans le bourg du château, la grande tour se limite à être un *bergfried*. Elle devient essentiellement un symbole d'ostentation dont l'utilité se réduit à une fonction de guet et de défense en commandant le reste des édifices; elle n'est qu'exceptionnellement utilisée comme habitation, en cas de siège prolongé sans doute.

En conclusion de ce bref inventaire des tours et *aulae* antérieures à 1230–1250, il faut bel et bien constater que les ouvrages de pierre restent rares et ne sont le fait que des lignages les plus puissants: les évêques de Lausanne et de Sion, le comte de Genève, le comte de Savoie, les Grandson, les Blonay. Le passage du bois à la pierre s'explique par l'essor extraordinaire qu'a connu la civilisation médiévale durant le XIII<sup>e</sup> siècle, non seulement sur le plan technique (moyens de production), mais également économique et démographique<sup>506</sup>. Les plus puissants peuvent avoir recours toujours plus largement à une main-d'œuvre spécialisée capable de réaliser davantage que le produit très limité des corvées.

On a déjà fait l'inventaire des tours circulaires construites dans un ensemble castral de plus en plus complexe et confortable. On peut maintenant s'intéresser aux tours quadrangulaires tardives, bâties à la même époque que celles-ci, reconnaissables à leurs archères.

■ **Les grandes tours quadrangulaires édifiées après 1230** – Les grandes tours quadrangulaires de Glérolles, de Saint-Prex, de Saint-Martin-du-Chêne, de La Molière, ou encore de Morat, toutes ajourées d'archères, ne remontent guère au-delà du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles n'étaient donc pas passées de mode, tant sur le plan fonctionnel que symbolique: il suffit de considérer les sites de Chillon et des Clées, lieux éminemment stratégiques sur un axe international pour les Savoie, qui n'ont pourtant pas jugé utile de les remplacer par des tours circulaires dès qu'ils en ont été les possesseurs. Le château de La Tour-de-Peilz, résidence que les Savoie préféraient peut-être à Chillon, en tout cas sous Amédée V, avait conservé sa grande tour d'habitation quadrangulaire (cf. fig. 24) d'inspiration française ou zähringienne<sup>507</sup>. Les avantages apportés par la tour circulaire (meilleure cohésion générale des maçonneries, meilleure couverture des alentours) devaient être bien pesés en regard d'une mise en œuvre plus difficile, donc plus coûteuse, et d'une habitabilité moindre.

■ *Tours épiscopales et seigneuriales: quelques cas* – Les tours quadrangulaires édifiées durant la même période que les tours circulaires sont plus hautes que celles plus anciennes remontant à la période romane. Elles sont de deux types: les unes, spacieuses, sont contruites pour être habitables, les autres, aux dimensions intérieures restreintes, ne l'étaient pratiquement pas. Certains auteurs qualifient ce dernier type de «tours-beffrois»<sup>508</sup>. Le *Vocabulaire de l'architecture* de Pérouse de Monclos n'admet le terme que dans un seul sens, celui de clocher, puisque d'abord, selon cet auteur, le beffroi qualifie la charpente intérieure qui supporte les cloches. De ce fait, par la suite, il se rapporte souvent à la tour-clocher communale, qui permet de faire le guet et de sonner l'alarme. Si l'on se rapporte au *Dictionnaire historique de la langue française* de Robert, le mot s'enrichit de divers sens. Pour des raisons de phonétique historique, le dictionnaire écarte la possibilité que «beffroi» soit issu du même étymon qui a donné *Bergfried* en allemand (de *bergen*: mettre en sûreté, et *Fried*: la paix), mot désignant la tour maîtresse d'un château, accentuant sans doute sa valeur de refuge, où l'on se sent en sûreté. Pourtant, le terme est bien lié à



l'architecture militaire et à la poliorcétique puisqu'il qualifie la tour de siège mobile que l'on a décrite plus haut (cf. p. 84). Même si cela est rare et que nous l'avons pas rencontré pour le Chablais et le Pays de Vaud, on trouve l'utilisation du mot *beffroi* dans la comptabilité savoyarde pour désigner également les tours du château. Ainsi, les deux tours du château de La Corbière (Ain), à savoir la grande tour, spacieuse (13 m x 13 m), et une tour quadrangulaire plus petite, sont-elles nommées en 1322–1326 par le terme de beffroi (*berfredus*). En 1323–1326, la grande tour est qualifiée de grand beffroi<sup>509</sup>. Fort de ces constats, on pourrait appeler «tour-beffroi» les grandes tours de château dont le rôle nous paraît essentiellement être consacré au guet et à la défense. Il s'agit de tours où la fonction résidentielle est très limitée ou même pas prévue, dans un espace aux dimensions restreintes (en dessous de 4/4,5 m de côté ou de diamètre pour les tours circulaires). On peut proposer maintenant quelques exemples de tours de plan quadrangulaire, qu'il s'agisse de tours-beffrois aux proportions étriquées ou de tours prévues pour la résidence, nettement plus spacieuses. Notre choix ne sera pas exhaustif, car ce qu'il faut en retenir, c'est qu'elles ont perduré durant toute la période où l'on a édifié des tours circulaires.

Les seigneurs vaudois conservent le plan quadrangulaire dans les années 1230–1260 lorsqu'ils renforcent leurs châteaux pour s'opposer à l'arrivée des Savoie. Cela pourrait être une cause de l'endettement de certains qui ont fini par prêter hommage. L'argent de Pierre n'a pas été à l'origine de ces transformations, tout au contraire. C'est certainement le scénario qui a dû se dérouler pour les Saint-Martin-du-Chêne, avec une tour-beffroi percée d'archères, sans doute construite avant 1244, année où ces seigneurs prêtent hommage à Pierre de Savoie, en même temps que leurs cousins directs, les Bioley, qui ont dû doter le château de Bioley-Magnoux d'une tour en pierre peu avant (fig. 213)<sup>510</sup>.

Il n'y a plus aucune trace visible de cette tour primitive à *Bioley-Magnoux*, seule une exploration archéologique pourra en préciser l'emplacement, que nous ne localisons ici qu'à titre d'hypothèse dans la partie sud-est des actuels bâtiments, d'après ce que leurs dispositions permettent de conclure. À *Saint-Martin-du-Chêne*, ce n'est à l'inverse que la grande tour qui subsiste. Cette tour doit être assimilée à une tour-beffroi par ses dimensions très restreintes, quand bien même l'étage d'entrée (env. 3 m de côté) était doté d'une cheminée et d'une armoire murale. La moitié inférieure sous l'entrée n'a reçu aucun niveau intermédiaire ni ouvertures. Ces dernières se limitent à deux archères dans la façade est, l'une éclairant l'étage d'entrée, l'autre au niveau supérieur (cf. fig. 112). Leur ébrasement simplement triangulaire sous une voûsse, comme celles des tours flanquantes du château de Chillon, incite à situer la tour vers les années 1240. Sa porte d'entrée comme son couronnement ont été restaurés dans les années 1920; leur aspect original demeure inconnu.

**213.** Château de Bioley-Magnoux, plan schématique au niveau du sol. Les structures maçonnées, les subdivisions intérieures, issues de plusieurs étapes de transformations, ne sont pas antérieures au XVe siècle pour les plus anciennes. Le corps de bâtiment 2 aurait repris en partie les structures de la grande tour primitive qu'il faut localiser à cet endroit, à droite d'un accès primitif maintenant obturé. Plus tardivement, au début du XIVe siècle au plus tôt, aurait été accolé à cette première tour le grand corps de logis 1 ayant renfermé sans doute une *aula*. Durant la seconde moitié du XVe siècle, une nouvelle tour 4 est édiflée, l'ancienne est alors transformée pour recevoir une *camera domini*.

**1.** Corps de logis est (*aula*?). **2.** Corps de logis sud (tour primitive puis *camera domini*?). **3.** Aile ouest (structures peut-être plus étendues à l'ouest à l'origine). **4.** Grande tour édiflée vers 1486, restitution hypothétique selon les surfaces données par les anciens plans cadastraux. **5.** Cour. **6.** Lice-terrasse sud. **7.** Lice-terrasse est. **8.** Lice nord, restitution hypothétique. **9.** Fossé nord, mentionné en 1403, restitution hypothétique. **10.** Bourg-refuge. (D. de Raemy)

**214.** Montagny-près-Yverdon. Ruines du château de Montagny-le-Corbe, telles qu'elles sont représentées en 1699 par l'ingénieur et topographe bernois Hans Jacob von Diesbach. À l'arrivée des Savoie, ce château constituait un des points forts de la stratégie expansive du seigneur d'Orbe, Amédée III de Montfaucon, visant à contrôler l'extrémité sud du lac de Neuchâtel. Il a ensuite été remanié par les Chalon avant d'être détruit lors des guerres de Bourgogne. Le site, intouché depuis 1476, devrait faire l'objet d'une exploration archéologique afin d'être mieux connu. (AEB, AB I 23)



215. Montagny-près-Yverdon. Ruines du château de Montagny-le-Corbe. Tour située à l'extrémité orientale de l'éperon rocheux avec sa fenêtre/archère étroite et allongée, photo du début du XXe siècle. Actuellement, il ne reste que quelques vestiges de cette dernière, qui auront bientôt disparu si rien n'est entrepris pour les conserver. (Musée de l'Elysée, Lausanne)

Si les Montfaucon-Montbéliard ont introduit la tour de plan circulaire à Orbe, à Yverdon et à Porrentruy, ils en restent au plan quadrangulaire pour leur château de *Montagny-le-Corbe* près d'Yverdon. Un Albert de Montagny est mentionné en 1199, où il apparaît vassal des seigneurs d'Orbe, les Montfaucon<sup>511</sup>, qui auraient réussi à se rendre maîtres du site, à la suite d'une alliance avec les Grandson au cours du XIIe siècle, mais ce ne sont que des conjectures<sup>512</sup>. La position aurait logiquement été fortifiée par les Montfaucon-Montbéliard contre les Grandson, cependant on n'en a aucune preuve explicite ancienne. Le château (voir p. 38) pourrait être au contraire une création tardive, repli pour Amédée III de Montfaucon-Montbéliard lorsqu'il a perdu sa position prééminente à Yverdon au profit de Pierre de Savoie.

Le château occupe l'extrémité d'un éperon et adopte un plan triangulaire relativement régulier renforcé de tours à chacun de ses angles (fig. 214); celle de l'extrémité orientale présente un plan polygonal irrégulier, induit par l'exiguïté du site. L'entrée devait se trouver à la base de ce triangle, protégée par un fossé artificiel qu'il fallait franchir au moyen d'un pont-levis<sup>513</sup>, et par le bourg de château, installé à l'emplacement du hameau actuel. On situera la «tour quarret» ou «grosse tour» à proximité de l'entrée, sur le point le plus élevé du site, marqué encore par les décombres de cet ouvrage<sup>514</sup>. On a cru percevoir au début de notre siècle les restes d'une tour ronde, mais tant l'iconographie ancienne que les rares textes dont on dispose sur le château infirment cette interprétation<sup>515</sup>. Une photo du début du siècle montre encore ce qu'il faut comprendre comme la «petite tour», maintenant complètement recouverte par la végétation et davantage dégradée. On y voit une fenêtre en forme de lancette (fig. 215), tout à fait comparable à celles de la tour carrée du château d'Orbe, dans la veine des baies-archères de Grandson, ici à situer à la fin du XIIIe siècle, voire au début du suivant: sur ce site, cela pourrait donner une indication sinon pour la construction du château, tout du moins pour l'apparition d'ouvrages non plus en bois mais en maçonnerie. L'absence de tour circulaire pourrait être expliquée par l'exiguïté de cet ensemble castral, rendant nécessaire l'habitabilité de la grande tour, ce que les comptes de 1429 et 1430 semblent confirmer avec l'aménagement de cinq lucarnes lors de la réfection complète de la charpente et de la couverture en dalles de pierre (lauzes)<sup>516</sup>. Ces lucarnes (à pignon?) devaient couvrir une série de fenêtres pendantes éclairant un étage sommital dévolu autant à l'agrément qu'à la défense, puisqu'il se présentait certainement sous la forme d'une sorte de belvédère dans l'esprit de celui qui couronne une des tours circulaires du château de Grandson, toutefois non résidentielle dans ses autres niveaux.

L'évêque ou plutôt le chapitre a maintenu à *Dommartin*<sup>517</sup> le plan carré pour sa grande tour lors de la reconstruction qui a suivi l'incendie de 1235; comme il n'en reste que quelques traces de maçonnerie informe, il est impossible de décrire sa structure et de savoir si elle était équipée d'archères. Ses dimensions paraissent assez restreintes (cf. fig. 193): il s'agissait davantage d'une tour-beffroi que d'un ouvrage destiné en priorité à la résidence, d'ailleurs dédoublée par une *aula* qui caractérise le réduit seigneurial.

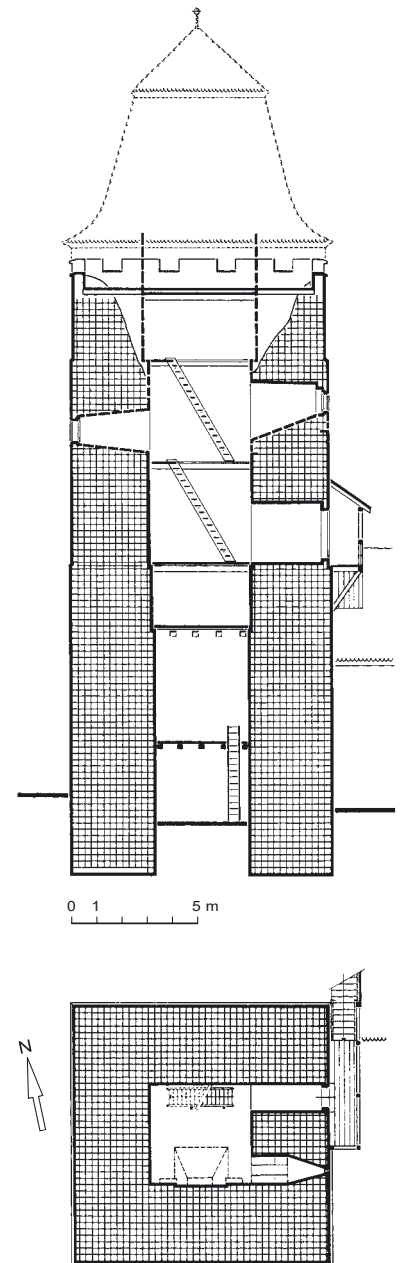
Hugues de Palézieux a opté pour le même plan quadrangulaire pour sa grande tour du château de *Glérolles* qu'il fait construire dès 1248 (cf. fig. 111). On a déjà décrit l'archère à coussiège et la fenêtre géminée qui éclairent un spacieux étage d'entrée de 5 m x 6 m environ dans des murs de 2 m d'épaisseur à peu près (voir pp. 101-102). Ce niveau est encore doté d'une grande cheminée murale placée contre la paroi nord.

Non loin de Morat, sur la commune de Barberêche, il faut mentionner l'existence de la grande tour du *Petit-Vivy*, édifiée par les Vivier, un lignage local occupant de hautes fonctions à Fribourg. L'entrée se situe également à mi-hauteur, donnant sur une salle de dimensions modestes (3,75 x 3,75 m,

épaisseur des murs: 3,2 m) chauffée par une vaste cheminée dont les supports conservés de la hotte sont du même type que ceux que l'on voit dans les tours circulaires<sup>518</sup>. L'espace est éclairé par une fenêtre-archère de proportions trapues, à chanfrein extérieur et à l'embrasure intérieure proche de celles de la tour à Boyer de Romont (fig. 216). Le niveau sub-sommital a été équipé de deux archères au jour malheureusement modifié en baie plus tardivement. Leur embrasure ne comporte toutefois pas de niche bien différenciée de la fenêtre de tir. Au-dessous de l'entrée, les maçonneries présentent un retrait qui prouve que la zone inférieure devait recevoir un plancher intermédiaire. Cette tour, bien conservée, transposition manifeste sur le plan quadrangulaire des dispositions visibles dans les tours circulaires, serait de peu antérieure à 1293, lorsqu'elle est mentionnée pour la première fois par un document d'archive<sup>519</sup>; les embrasures que nous avons décrites incitent peut-être à la situer plus tôt dans le XIII<sup>e</sup> siècle, dans les années 1250–1260. Cette tour est très proche, dans sa conception comme dans son aspect, des grandes tours quadrangulaires de Morat et de Cudrefin que l'on va décrire plus loin.

Le château (*castrum*) de *Montsalvan*, entre les mains des Gruyère, est attesté déjà au XII<sup>e</sup> siècle<sup>520</sup>. Sur le site se lisent encore les zones dévolues à un vaste bourg, à un bourg-refuge (ressat) et au réduit seigneurial formé d'une ample tour quadrangulaire enfermée dans une enceinte percée de nombreuses archères, certaines transformées pour l'usage des armes à feu, mais dont l'une, à l'angle sud, présente une niche de plan rectangulaire bien différenciée de la fenêtre de tir. Le château verrouillait l'accès depuis l'est, le côté plus aisé, pour parvenir au bourg. On ne sait si la tour a été édifée simultanément à cette enceinte ou si elle lui est antérieure. Par ses proportions (12,8 x 12 m, vide intérieur en sa base de 6,2 x 5,5 m), on la rapprocherait de la tour de Rue, mais l'épaisseur de ses murs (3,2 m) est plus forte. Maintenant à l'état de ruine, cette tour n'a conservé que ses trois premiers niveaux, le troisième en partie seulement, où se situait à notre sens l'entrée primitive. En raison sans doute du matériau utilisé, du moellon grossièrement équarri, les encadrements des ouvertures sont moins soignés que dans les tours ayant mis en œuvre de la vraie pierre de taille, comme la molasse ou le grès coquillier. Le rejointoiement récent dont a été l'objet cette tour ne permet pas d'en avoir une lecture archéologique assurée<sup>521</sup>. Son niveau inférieur était éclairé d'une seule fenêtre étroite dont le jour donnant à l'ouest est plus élevé que la partie antérieure de l'embrasure, cette dernière de plan simplement triangulaire, peu évasée, peu propice à un usage défensif. Le jour, dont l'encadrement a été en partie arraché, est curieusement plus important et étonnamment proche de celui situé dans la même face (fig. 217) mais au niveau supérieur, vraisemblablement plongeant, plus court et plus fin, muni d'une embrasure dont les dimensions modestes font également douter de ses possibilités défensives. À ce même niveau, les trois autres faces sont dotées d'une ouverture semblable, courte et étroite; celle à l'est montre une embrasure de plan rectangulaire (niche?). À l'étage de l'entrée, seul le côté nord présente encore les restes de deux ouvertures étroites dont on ne connaît plus la hauteur totale. L'une d'elles, à l'ouest, aurait été plus allongée que celles d'en dessous, d'après les proportions plus élancées de son embrasure.

Emettre une datation sur la base de ces quelques restes n'est pas chose aisée. Lorsqu'on la compare aux jours défensifs médiévaux de l'enceinte, que l'on pourrait situer dans les temps troublés de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ayant vu s'opposer les Savoie et les Gruyère aux Corbières, la tour paraît d'une facture plus ancienne, mais pas antérieure aux années 1250–1260 si l'on considère sa hauteur totale, qui ne devait pas être négligeable, en imaginant au moins un étage supplémentaire au-dessus de celui de l'entrée (vers les 22-25 m?). Les ouvertures très courtes évoquent celles de la grande tour de La Tour-de-Trême.



216. Barberêche (Fribourg), château du Petit-Vivy. Grande tour, avant 1293, peut-être des années 1250–1260. Coupe est-ouest et plan des étages dès l'entrée. (SBC-FR)



217. Château de Montsalvan (Fribourg), grande tour, après 1260? Vue du sud. Etat en 2002. (D. de Raemy)

218. Château de La Tour-de-Trême (Fribourg), grande tour, fin du XIIIe siècle? Etat en 2002. (D. de Raemy)

On aurait là peut-être une caractéristique constructive régionale que l'on pourrait rattacher aux Gruyère et à leur main-d'œuvre. On peut toutefois se demander si la construction de la tour actuelle aurait pu être liée aux travaux d'agrandissement du bourg que Philippe de Savoie a fait entreprendre entre 1274 et 1283<sup>522</sup>.

La tour de *La Tour-de-Trême* est installée sur une petite éminence rocheuse. Elle commande une des portes de la ville, fondation des comtes de Gruyère de 1310–1328, pour eux poste avancé à l'entrée de la ville épiscopale de Bulle<sup>523</sup>. En 1271, le comte Pierre II de Gruyère et ses frères prêtent hommage pour divers bien, notamment pour la *Turris de Trema* dont l'existence a manifestement précédé le bourg. Si on la compare à la tour de Montsalvan, ses dimensions sont modestes: elle n'était guère plus haute que les 13 m qu'elle compte aujourd'hui. Les murs de 1,9 m d'épaisseur (1,5 m au niveau du chemin de ronde) ménagent un espace intérieur très restreint de 3 m sur 4,20 m dans la partie inférieure. Ce qui était peut-être l'étage d'entrée à l'origine était éclairé par deux minces ouvertures du type de celles de la tour de Montsalvan (fig. 218), qu'on hésite à qualifier d'archères (0,9 m x 0,18 m)<sup>524</sup>. Celle de la face orientale, dominant la porte de Bulle, est dotée d'une niche quadrangulaire. Cette dernière, sommée de madriers de bois, paraît toutefois résulter des travaux de restauration du siècle dernier. Fait assez rare dans notre corpus régional, la fenêtre se différencie nettement de la niche par une allège de 0,85 m de hauteur. Comme à Montsalvan, les éléments architecturaux et typologiques ne sont pas assez significatifs pour qu'ils permettent de s'aventurer dans une datation précise. On a de la peine à y voir comme Bernard de Vevey un édifice franchement roman, de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle, mais on ne peut pas affirmer péremptoirement qu'il soit de la fin de ce même siècle non plus.

On a déjà parlé de la tour de *La Molière* (fig. 219) à propos de son archère à niche et de son couronnement à ciel ouvert. Elle est le seul élément architecturé complet conservé d'un important château accompagné de son bourg (*castrum*), maintenant difficilement lisible sur le terrain perturbé par les nombreuses carrières de grès coquillier, encore exploitées aujourd'hui. Citée pour la première fois en 1319<sup>525</sup>, où elle est partagée par deux coseigneurs, vassaux de Louis de Savoie, possédant chacun une maison dans le *castrum*, la tour a été édifiée à la suite d'un démembrement de la seigneurie de Font, consacrée par un premier partage effectué en 1303 entre Brocard de Font, bien placé dans la hiérarchie savoyarde puisqu'il a été bailli de Vaud et châtelain de Morat et d'Yverdon, et son frère, Conon de La Molière, qui a sans doute fait construire la tour. Une restauration intervenue au début du siècle passé a durement rejointoyé les parements extérieurs et reconstitué les planchers à l'intérieur: la lecture de l'aspect original reste difficile. À l'extérieur, le parement est constitué surtout de boulets de rivière et de moellons de grès coquillier local grossièrement équarris, disposés en assises régulières d'ampleur moyenne. L'intérieur présente au contraire un bel appareil de pierre de taille, tout en grès, ouvrage remarquable lorsqu'on sait que cette pierre dure n'est réservée souvent qu'aux encadrements de portes et de fenêtres, et, dans les châteaux d'Estavayer ou d'Yverdon, qu'aux parties basses des tours et des courtines. Il est certain qu'on a pu s'épargner les frais de transport, toujours importants relativement aux coûts de l'extraction et de la taille, puisque cette belle pierre était disponible à profusion sur place.

Fait exceptionnel – cause ou conséquence du second partage, on ne sait – deux étages de la tour étaient dotés chacun d'une cheminée, d'une porte d'entrée (toutes deux accessibles depuis l'extérieur?) et d'une latrine, dont il ne reste que l'accès, maintenant obturé. La restauration du début du siècle a fait disparaître les traces d'accrochage des éventuelles bretèches, galeries



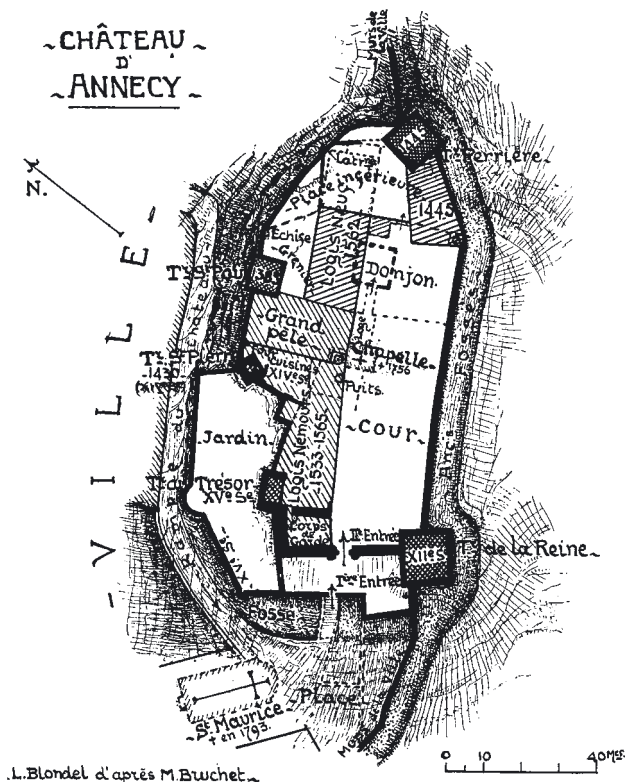
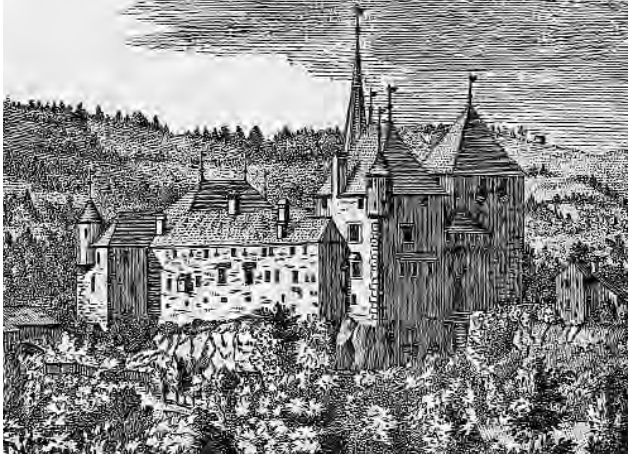
extérieures et échafaudages de construction, ce qui ne permet pas de comprendre comment étaient desservies ces diverses ouvertures. L'espace intérieur présentait des dimensions relativement modestes de 4,10 m x 4,10 m au premier étage d'entrée, placé relativement bas, dans le tiers inférieur de la tour. Les murs comptent 2,10 m d'épaisseur à ce même niveau. Les planchers reposent sur les retraits des maçonneries.

Le château d'*Attalens*, très durement restauré dans les années 1970, montre encore les restes d'une tour quadrangulaire de modestes dimensions (9 m x 9 m au sol). Par rapport à l'ensemble castral, elle est située à droite de l'entrée, en position avancée, selon les principes de l'adextrement. Son grand appareil, en pierres grossièrement équarries mais posées en assises régulières, est percé de deux fines archères, non placées l'une sur l'autre (fig. 220). Au contraire de celle de Rue, on verrait là une tour-beffroi, avec des murs relativement minces, à en juger par la position des percements<sup>526</sup>. À notre sens, cette tour est tardive (XIV<sup>e</sup> siècle?) et ne peut sans doute plus être considérée comme une véritable grande tour; elle s'apparenterait à celle décrite plus bas du château de La Sarraz. Une autre tour-résidence plus spacieuse et moins élevée flanquait l'entrée à gauche. Elle était dotée d'une tour d'escalier en vis donnant dans la cour intérieure. Les vues anciennes montrent encore deux échauguettes ponctuant les extrémités du flanc sud-est de l'ensemble, très allongé. Même si les dispositions générales sont assez différentes, l'édifice présente un air de famille certain avec le château d'Oron, ce qui ne surprend pas puisque cet édifice, abstraction faite des adjonctions tardives (entrée elle-même, percements), est l'œuvre des Oron, possesseurs de cette seigneurie jusqu'en 1375<sup>527</sup> (fig. 221).



**219.** Château de La Molière (Murist, Fribourg), grande tour quadrangulaire, édifée après 1303 peut-être, face sud-ouest. Etat en 1988. (Fibbi-Aeppli)

**220.** Château d'Attalens (Fribourg), restes de la tour primitive percée d'archères, du début du XIV<sup>e</sup> siècle (?), commandant l'entrée. Etat en 2002. (D. de Raemy)



221. Château d'Attalens (Fribourg) durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, selon une vue de D. Herrliberger. Comme au château de La Sarraz, l'entrée principale était flanquée de deux tours d'époque différente. La plus ancienne, à droite de l'entrée, remonterait au mieux au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

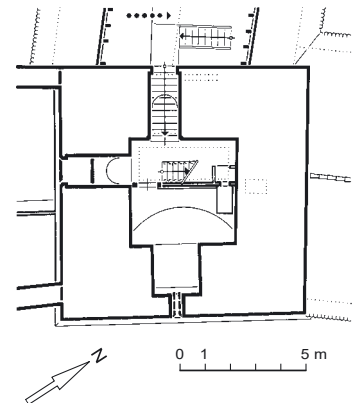
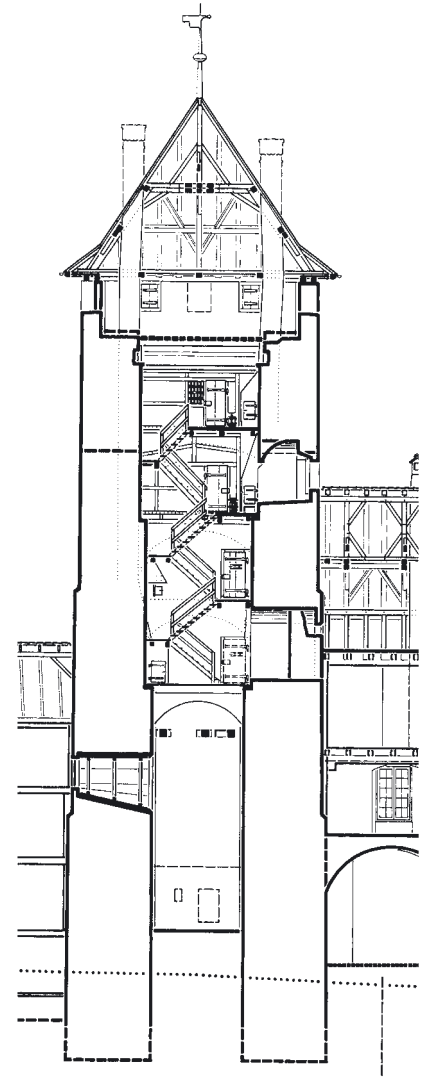
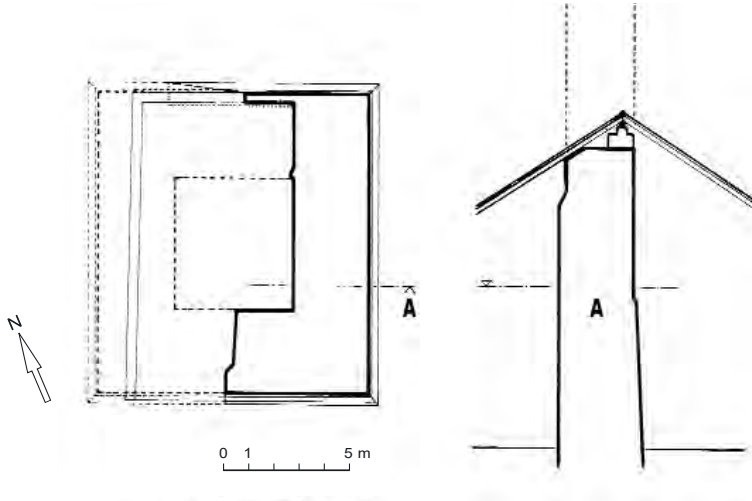
222. Plan du château d'Annecy selon Louis Blondel et Max Bruchet. (BLONDEL 1956, p. 57)

Le château d'Annecy a connu de nombreuses et profondes transformations et extensions qui empêchent, aujourd'hui encore, une lecture claire de son aspect au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle. Personne n'a à ce jour dépouillé et analysé de façon complète l'importante série de comptes de la châtellenie conservés par l'administration savoyarde<sup>528</sup>. Ce travail reste à terminer. La tour qui nous intéresse (14,5 m de côté environ, murs de 4 m d'épaisseur, hauteur totale de 21,5 m), très forte, qualifiée aujourd'hui de *Tour de la Reine*, et de *grande tour* par les sources médiévales, doit bien être considérée comme la tour maîtresse du château des comtes de Genève (fig. 222). Quant au «donjon», cité jusque vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas une tour, comme on l'a pensé jusqu'ici<sup>529</sup>, mais bien la maison (*domus*) abritant le logement du châtelain<sup>530</sup>. La tour elle-même est assurément le reliquat du «donjon» original, soit le château-résidence comtal du XIII<sup>e</sup> siècle, qui s'étendait peut-être sur toute la moitié occidentale de l'édifice actuel, limité à l'est par l'actuel «grand pèle», à moins que ce «donjon» ne se soit restreint à une sorte de réduit seigneurial comprenant la grande tour carrée encore conservée et cette maison située à sa proximité, mais pas accolée à elle, contre la courtine sud, côté montagne. La tour du lardier, qu'il faut peut-être assimiler à la grande tour du Chapez à proximité de l'entrée à ce «donjon», citée en 1350–1351<sup>531</sup>, se serait trouvée à l'est de cette maison, non pas au centre de la cour actuelle, mais bien sur la courtine sud, au milieu de cette dernière. Cette tour aurait marqué, avec le grand pèle au nord, une limite orientale ayant séparé à l'origine le château-résidence seigneurial, de plan grosso modo quadrangulaire – soit le «donjon» dans son acception la plus large – d'une sorte de basse cour, peut-être un bourg refuge occupé par des maisons, récupéré par la suite pour l'extension du château seigneurial avec les constructions du Logis neuf au nord (1562) et de la tour Perrière avec son annexe au sud (1445). L'hypothèse que nous présentons ici devra être vérifiée avec l'étude enfin exhaustive des sources écrites.

La grande tour carrée, équipée d'archères à niche rectangulaire sous une voûte en plein cintre, située en position avancée et très saillante par rapport aux courtines adjacentes, et commandant l'entrée au château-donjon primitif, sans doute déjà placée dans la courtine ouest, doit bien être datée, non pas de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, mais vers les années 1270<sup>532</sup>. Les portes en arc brisé de l'étage d'entrée (3<sup>e</sup> niveau primitif), ainsi que les accès aux latrines maintenant disparues, ne contredisent pas cette datation à notre sens. Le caractère très dégradé de l'appareil, la réalisation quelque peu fruste des diverses ouvertures ne sauraient inciter à trop vieillir cette tour.

■ *Les comtes de Savoie n'abandonnent pas la tour quadrangulaire* – Pierre de Savoie lui-même fait édifier sur plan quadrangulaire les tours du château de Morat, de Cudrefin et de Sugiez (tour de Broye), toutes trois pour assurer le contrôle du débouché de la vallée de la Broye et s'opposer directement aux Habsbourg. On lui attribuera également la tour du bailliage sur l'enceinte augustéenne d'Aoste, construite dans un contexte urbain et défensif analogue à celui de Cudrefin.





La tour de Cudrefin, dressée après 1246, est citée pour la première fois en 1268<sup>533</sup>. Les restes, en moyen appareil de grès coquillier du Vully, actuellement intégrés dans une habitation rurale, ont été «redécouverts» par Marcel Grandjean<sup>534</sup>. Ses dimensions modestes (4,5 m x 4,5 m en œuvre, épaisseur des murs: 3 m) en faisaient une tour-beffroi (fig. 223), habitable en toute dernière extrémité. Il en allait de même à Morat (4 x 4 m en œuvre à l'étage d'entrée, épaisseur des murs: 3 m) où les murailles très épaisses ne ménageaient qu'un espace intérieur restreint (fig. 224). Les transformations des XVIe-XVIIIe siècles (adjonction de voûtes) ne facilitent pas la lisibilité des aménagements intérieurs. La date de l'édification n'est à notre sens pas complètement déterminée. Même si une observation archéologique minutieuse reste à entreprendre, on a pu récemment procéder à une analyse dendrochronologique sur quatre solives soutenant le plancher de l'entrée, dont trois ont été réemployées pour la création de la voûte qui a remplacé celui-ci au moment de l'aménagement des prisons à l'époque fribourgeoise. Ces bois sont formés de chênes abattus durant l'automne-hiver 1416-1417<sup>535</sup>: ils ne donnent hélas aucune indication sur l'époque de la construction de la tour mais trahissent une importante remise en état de celle-ci au début de la carrière d'Aymonet Corniaux comme maître des œuvres d'Amédée VIII. On retiendra pour l'heure deux hypothèses.

1) Les éléments que nous avons déjà décrits incitent à situer cette tour après 1275. Dans l'étage d'entrée, on observe encore l'embrasure originale d'une archère avec une niche de plan quadrangulaire sous un arc en plein cintre, ce qui confirme cette datation (fig. 225). Pourtant on sait que la tour a été édifiée par les seigneurs d'Oleyres avant 1255, peut-être mise en chantier dès 1238<sup>536</sup>. À l'appui de cette donnée documentaire faisant de la grande tour de Morat un ouvrage précoce, on constate l'homogénéité du parement en grès coquillier sur toute sa hauteur, marqué par deux retraits à chanfrein, comme à la grande tour du château de Romont, s'apparentant ainsi à une caractéristique des grandes tours de la première période. Ce qu'il reste des ouvertures originales montre que celles-ci ressemblaient fort à celle de cette même grande tour de Romont. On observe encore que l'entrée a été placée à environ la moitié de la hauteur totale, au-dessus d'un seul niveau, borgne et non aménagé, dans la ligne des tours cylindriques de la première période. Lorsque Pierre de Savoie entre en possession du château, les corps de logis ne sont pas encore construits. Il va d'abord s'atteler à leur réalisation, trouvant inutile d'élever davantage la tour, à l'instar de ce qu'il a ordonné à Pierre Mainier pour la grande tour d'Yverdon. De façon analogue à ce qu'on observe dans de nombreuses tours postérieures aux années 1270, la partie haute de la grande tour

**223.** Cudrefin, La tour de Savoie, du milieu du XIIIe siècle. (MAH-VD, René Tosti)

**224.** Château de Morat, grande tour, coupe nord-est/sud-ouest et plans du niveau de l'étage d'entrée. La tour a été édifiée peut-être en deux étapes: sous Pierre d'Oleyres après 1238 ou sous Pierre de Savoie dès 1255 jusqu'à l'étage d'entrée, puis sous Philippe de Savoie avant 1285. Tous ses éléments charpentés ont été changés sous Aymonet Corniaux vers 1417 (cf. fig. 396). (SBC-FR, Yves Eigenmann)

**225.** Château de Morat, grande tour, archère de l'étage d'entrée. Etat en 1998. **1.** Intérieur. Son embrasure comporte une chambre rectangulaire sous un berceau en plein cintre; elle donne sur la fenêtre de l'archère surmontée d'une voussure. Ce type est mis en œuvre dans les tours de la troisième période, comme Champvent, Lucens ou Estavayer. Le jour de l'archère a été modifié par la suite. **2.** Extérieur. (D. de Raemy)

225.1



225.2



de Morat présente un appareil de tuf qui s'est substitué à la pierre plus dure et plus spécifiquement locale, en l'occurrence le grès coquillier du Vully: dans le cas particulier, ce changement d'appareil indiquerait l'ampleur de la surélévation, intervenue entre 1275 et 1283 sous Philippe de Savoie, terminée par un chemin de ronde à ciel ouvert, caractéristique qui confirme cette période, on l'a vu. Bien qu'on ne puisse rien en dire à cause de l'enduit qui les recouvre, les embrasures des archères des niveaux inférieurs auraient alors été modifiées en recevant une niche quadrangulaire. À l'intérieur, les parements, comme les encadrements de portes et d'archères, ont été réalisés entièrement en blocs taillés de molasse. Les parapets ont été cantonnés d'échauguettes fréquemment réparées par la suite<sup>537</sup>. Les traces de l'accrochage de ces échauguettes sont encore visibles sur les merlons d'angle. Si l'on ne tient pas compte des clochers d'église, ce parti nous paraît alors rare dans nos régions.

2) Rien ne s'oppose à attribuer la totalité de cette tour aux travaux entrepris après 1291, lorsque, comme cela s'est passé à Champvent, on aurait décidé de raser complètement la tour des Oleyres. En effet, l'importante élévation de la partie basse de la tour, borgne et sans subdivisions intermédiaires, caractéristique dominante dans les tours de la première période, s'est maintenue plus tardivement dans les châteaux où l'étage d'entrée a été établi à la même hauteur ou un peu en dessus du niveau des chemins de ronde des courtines adjacentes, comme à Bulle, à Champvent ou à Morges (mais dans ces deux derniers cas au moins, la partie inférieure était subdivisée respectivement en deux et trois niveaux). En tout état de cause, si l'on compare la tour de Morat à celle d'Yverdon, l'interruption du chantier est loin d'être une évidence, l'élévation totale de la tour reste très homogène. Pierre de Savoie se serait contenté de la tour des sires d'Oleyres, mais celle-ci aurait pu être entièrement démolie et remplacée par l'actuelle sous les ordres de son successeur, Philippe de Savoie. Ce scénario toutefois nous paraît peu vraisemblable.

Si l'on maintient l'idée que cette tour a été réalisée en deux étapes, l'élévation en grès coquillier pourrait indiquer les proportions que devaient atteindre les tours contemporaines ou légèrement plus tardives édifiées à Cudrefin et à *Sugiez*, clairement attribuables à Pierre de Savoie. La dernière, connue dans la comptabilité savoyarde sous le nom de «tour de Broye»,

contrôlant le bras de rivière allant du lac de Morat à celui de Neuchâtel, a maintenant complètement disparu. Situés au nord du village actuel, sur la rive droite de la rivière, ses restes ont pu être documentés lors d'une fouille archéologique menée en 1962. Elle présentait un plan carré de 9,5 m de côté hors-œuvre, cependant l'épaisseur de ses murs n'a pu être déterminée. On a constaté que ses fondations ont été établies sur des pieux plantés de façon très serrée, assurément selon une technique très proche de celle pratiquée pour les édifices d'Yverdon<sup>538</sup>.

La tour quadrangulaire, dite du Bailliage, placée sur l'angle nord-est de l'ancienne muraille augustéenne enfermant la cité épiscopale d'Aoste est certainement une autre transposition de ce type (fig. 226). Ses façades présentent un moyen appareil aux assises de hauteur variable formées de belles pierres de taille. De façon analogue à Saint-Triphon, mais sur une hauteur de plus de 3 m, la partie basse est formée d'amples assises dont les premières constituent un socle terminé par un petit ressaut chanfreiné. Sauf celle du sud, du côté des annexes du château, en particulier d'une *aula*, les faces sont percées sur deux niveaux de très fines archères jamais placées l'une sur l'autre comme il se doit. De plus, et c'est une rareté, la tour a été édifiée, comme les tours circulaires, au moyen d'un échafaudage incliné; ce dernier commence sur la face sud et se termine sur celle de l'ouest (fig. 227). Les transformations ultérieures ne permettent plus aucune lecture des dispositions intérieures originales. Il nous paraît toutefois certain que l'étage d'entrée devait se confondre avec le second niveau à archères, car le premier, relativement bas, aurait été trop peu élevé à notre sens. Ces divers éléments, l'échafaudage incliné tout particulièrement, incitent donc à rapprocher cette tour de celles de plan circulaire construites après 1260, dans la veine de la grande tour d'Yverdon. Le couronnement ne présente aucun système d'évacuation d'eaux pluviales: le chemin de ronde était certainement couvert.

Tout cela nous amène à attribuer cette tour à la main d'œuvre de Pierre de Savoie, qui s'est porté acquéreur de cet ensemble fortifié en novembre 1263, contre 225 livres payées à Guillaume de Palais<sup>539</sup>. Cependant, les bouldins de l'échafaudage incliné ont été abattus en 1193-94<sup>540</sup>. Cela contredit-il ce qui est avancé ci-dessus ou au contraire ces bois sont-ils des réemplois? Dans le second cas, ils attesteraient l'existence d'une tour primitive (en bois sur socle pierreux?), qui apparaît pour la première fois en 1192 dans les sources écrites<sup>541</sup>. En tout état de cause, une analyse archéologique des parois intérieures, avec la mise au jour des embrasures des archères, pourra seule permettre de trancher définitivement cette question. Davantage que les archères, la présence de l'échafaudage conforte la datation tardive de cette tour, à l'exception de son soubassement peut-être<sup>542</sup>.

Le château de *Rue* (fig. 228), installé sur un éperon barré molassique, est également pourvu d'une grande tour rectangulaire tardive. La position a été âprement disputée entre le comte de Genève, suzerain des Rue, et le clan savoyard. Pierre de Savoie fut même capturé par Rodolphe de Rue et retenu



227



**226.** Aoste, tour du Bailliage, édifée par Pierre de Savoie vers 1265 (?) pour la résidence du bailli du Val d'Aoste. Vue sur les faces nord et ouest. Etat en 1998. Son plan est celui d'un carré pas tout à fait régulier d'environ 10,50 m de côté. Sa hauteur, très élancée de 29 m, confirme encore son caractère tardif car, comme dans nos régions, les tours romanes du val d'Aoste sont de proportions beaucoup plus trapues. On n'en connaît pas les dispositions intérieures mais, sans véritable fenêtre, son habitabilité était assurément réduite quand bien même l'espace intérieur était relativement vaste (6 m x 6 m environ). On distingue, en haut à gauche, les deux derniers trous de boulins terminant l'échafaudage incliné, ainsi que deux archères. (D. de Raemy)

**227.** Aoste, tour du Bailliage, vers 1265 (?). Face nord, détail de la partie supérieure montrant une archère et les trous des boulins ayant supporté l'échafaudage incliné. Etat en 1998. (D. de Raemy)

**228.** Château de Rue, grande tour édifée avant 1258, à moins qu'elle ne soit plus récente, du dernier quart du XIIIe siècle. Vue générale du sud-ouest. Etat en 1999. Noter encore les légers retraits du parement, en partie disparus au niveau inférieur. Toutes les ouvertures actuelles sont nettement postérieures à la construction de la tour, à situer dans la très importante campagne de travaux des années 1620. (D. de Raemy)

**229.** Château de Rue, grande tour. Restes d'une archère obturée dans la partie haute de la façade occidentale. Etat en 1999. (D. de Raemy)

prisonnier dans son «donjon». Après avoir assiégé deux fois le château et l'avoir certainement détruit, les alliés de Pierre de Savoie, Aymon de Faucigny et Hartmann de Kibourg, interdisent en 1237 à Rodolphe, coseigneur de Rue, de le rebâtir avant quinze ans<sup>543</sup>. Dix ans plus tard, Aymon de Faucigny obtient le droit de renforcer le site à sa guise, alors que Rodolphe de Rue doit se contenter d'une résidence non fortifiée, appelée la «maison basse», que l'on aurait tendance à situer à l'extérieur du «donjon»<sup>544</sup>, peut-être dans le bourg de château. Aymon n'a assurément rien entrepris. Dès lors, Pierre, qui a considérablement affermi sa position dans la région en 1250–1251 en obtenant les hommages de la clientèle auparavant fidèle au comte de Genève, a dû susciter la réédification complète du château, avec sans doute une partie de la main-d'œuvre qui travaillait à Romont. L'ouvrage est peut-être achevé en 1258, année où est citée pour la première fois la présence d'un châtelain aux ordres de Pierre, Henri de Bonvillars<sup>545</sup>.

L'élévation maximale des murs de la tour est actuellement de 16 m environ, mais son impression de domination est accentuée par le profond fossé barrant l'entrée du château. Les parements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, se présentent en petit à moyen appareil de blocs de molasse bien taillés, provenant peut-être de l'assiette rocheuse même. Elle n'était pas une simple tour-beffroi ni même une tour-refuge puisqu'elle mesure 11,20 x 11 m environ, ménageant, à l'étage d'entrée, un ample espace de 7,90 x 7,50 m contenu par des murs dont l'épaisseur varie entre 1,65 m et 1,80 m, et chauffé par une grande cheminée dont il reste les consoles formées de deux corbeaux à la modénature très proche de celles équipant la plupart des tours circulaires. La porte d'accès, en arc brisé, se trouve dans la façade sud, à 6-7 m de hauteur. Une seconde porte, peut-être précédée d'un pont-levis, donnait sur le chemin de ronde qui surplombait l'entrée primitive du château, dédoublée en 1358 par un ouvrage avancé<sup>546</sup>. À l'origine, la tour était plus élevée qu'actuellement de 2 à 3 m et comportait un solivage supplémentaire. Le plancher séparant l'étage d'entrée de celui qui le surmontait se situait en effet environ 1,5 m au-dessous de l'actuel et reposait sur un retrait visible contre la paroi nord<sup>547</sup>.

228



229

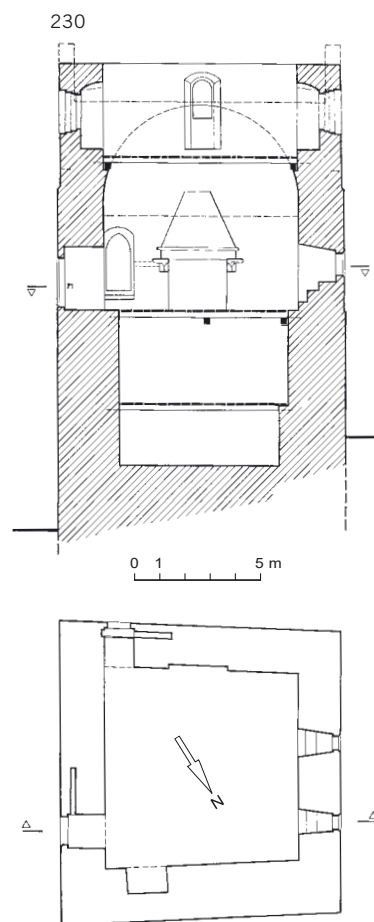


L'étage supérieur ainsi défini était éclairé non pas par les fenêtres à ressauts actuelles mais par des archères à encadrement chanfreiné (fig. 229), peut-être assez semblables à celles de la tour du château de Romont, à en juger par ce qu'il en reste (l'embrasure intérieure n'est plus visible). Le volume de



cet étage était, de plus, subdivisé en son centre par un arc-diaphragme, dont il subsiste les cinq premières assises ancrées dans les murs est et ouest (fig. 230). Celui-ci devait supporter le plancher du chemin de ronde, que l'on peut situer à peine au-dessus du sommet des maçonneries de la tour actuelle. Il recevait sans doute également les poteaux centraux de la charpente, qui reposait sur le parapet du chemin de ronde. Hormis les traces d'un incendie post-médiéval, les maçonneries de la tour n'attestent nullement les destructions causées par les deux sièges; celle-ci leur est donc postérieure. Tout amène ainsi à situer la tour à une période tardive, édiflée par la main-d'œuvre de Pierre de Savoie, qui, ici, n'a pas renoncé au plan carré. Il convient de relever l'élément très rare de l'arc-diaphragme, cas unique dans l'aire géographique embrassée par cette étude. On l'observe dans certaines tours du château de Beaumaris, en Pays de Galles (commencé en 1295), bâti sous la direction de Jacques de Saint-Georges (fig. 231). La présence d'Henri de Bonvillars, petit noble se trouvant dans la mouvance d'Othon de Grandson, expliquerait l'exportation de ce procédé en Pays de Galles. Comme châtelain, il était en effet chargé du contrôle de l'édification des châteaux gallois dès les années 1280. Ce dernier élément suffirait-il à rajeunir encore la tour de Rue pour la situer dans les vingt dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle? On ne saurait pourtant conclure définitivement. Dans ce cas, on aurait ici peut-être l'illustration d'une de ces importations anglaises lorsque la main-d'œuvre savoyarde, à la fin des grands chantiers gallois, est revenue au pays autour de 1300<sup>548</sup>.

Par ses vastes proportions et par sa faible hauteur, la tour de Rue est à rapprocher de celles quadrangulaires et plus tardives de *Châtel-Saint-Denis* (cf. fig. 262), érigée pour Amédée V de Savoie vers 1296 (trapèze barlong de 12,7 m et 11,5 m pour les deux côtés parallèles, éloignés de 16,5 m, épaisseur des murs prise dans les parties hautes de l'édifice actuel, proche du niveau de l'entrée primitive sans doute: 2,1 à 2,3 m) (fig. 233), et de *Vaulruz*<sup>549</sup> pour Louis de Savoie vers 1316, la première tronquée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la dernière très fortement reconstituée dans les années 1920 (fig. 234). Comme à Rue, leurs murailles relativement minces ménagent un espace central important. Toutes deux sont actuellement trop transformées pour qu'on puisse en connaître leurs dispositions intérieures, mais on relèvera que la première est l'œuvre des maîtres maçons Huet, de Morges, Raymond, de Vevey, et Vincent qui ont dû prendre une part prépondérante à l'édification du château de Morges<sup>550</sup>. Dans ces deux cas, on a donc renoncé explicitement à une grande tour de plan circulaire, sans doute parce qu'elle était appelée à remplir une fonction résidentielle non négligeable, tel un corps de logis habituel, du fait qu'elle appartient à un ensemble castral aux dimensions plus modestes que les grands «complexes» à tours rondes.



**230.** Château de Rue, grande tour, coupe est-ouest, vue vers le sud. En traitillé, position du socle de molasse et du fossé à l'aplomb de la face nord de la tour. Relevé-esquisse établi au lasermètre portable. (Relevé: Y. Eigenmann, D. de Raemy; dessin: D. de Raemy; mise au net: F. Wadsack)

234



**231.** Château de Beaumaris (Pays de Galles). Arc-diaphragme à l'intérieur de la tour semi-circulaire à l'angle nord-est. Etat en 1998. (D. de Raemy)

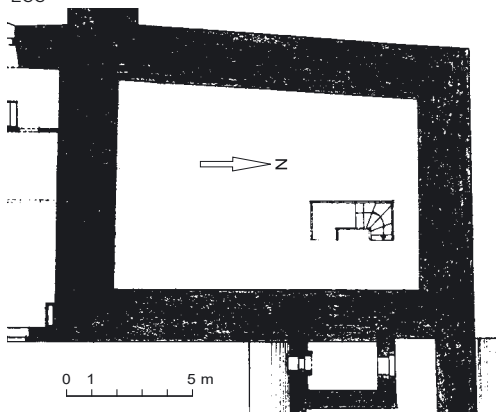
**232.** Château de Châtel-Saint-Denis. La grande tour quadrangulaire a été édiflée sous Amédée V dans les années 1290. D'après une vue peu antérieure à 1758 par J.-A. Jendrich et David Herrliberger, détail. On se rend compte de l'aspect général de la grande tour avant qu'elle ne soit arasée à la hauteur des logis adjacents. Quoique plus récente et de plan plus oblong, elle s'apparentait très certainement à la grande tour du château de Rue et pourrait donner une bonne indication de l'aspect de celle du château d'Evian. (Voir légende fig. 296). (SBC-FR)

**233.** Château de Châtel-Saint-Denis, plan de la grande tour quadrangulaire des années 1290, état avant 1938. (SB-FR)

**234.** Château de Vaulruz, grande tour quadrangulaire, dès 1316, presque intégralement reconstruite dans les années 1920 sur la base de l'iconographie ancienne. Son état médiéval reste inconnu. Etat en 1995. (D. de Raemy)

**235.** Genève, grande tour quadrangulaire du château de l'Île, après 1288. Reste d'une archère à niche rectangulaire photographiée en 1898. (CIG)

233

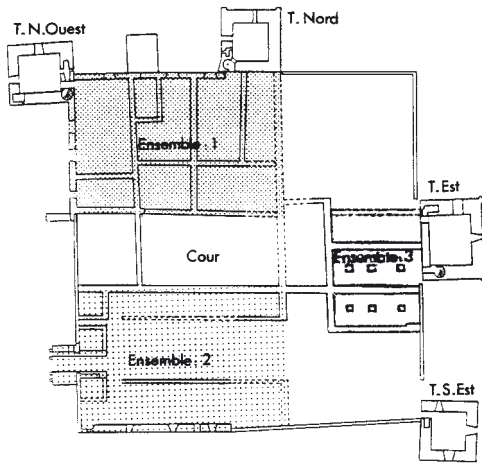


235



Avec Matthieu de la Corbière, il faut attribuer la tour quadrangulaire du château de *l'Île* à Genève à la main-d'œuvre d'Amédée V de Savoie à partir de 1288 après que ce comte eut enfin investi la place par un long siège de 14 semaines<sup>551</sup>. Aucune véritable analyse archéologique n'a été menée sur cet édifice, notamment à l'occasion des travaux de 1898, ce qui empêche de déterminer de façon absolue si Amédée n'a fait que modifier une tour antérieure ou si au contraire il a fait table rase de ce qui préexistait. D'après les photographies anciennes heureusement conservées, on peut pencher pour la seconde hypothèse. En effet, l'appareil est formé de larges assises de blocs de molasse, déjà dans l'esprit du XIV<sup>e</sup> siècle. De plus, l'étage d'entrée, à plus de 10 m du sol, au-dessus d'un seul niveau borgne semble-t-il, était équipé d'une archère à niche quadrangulaire peu profonde (fig. 235), du type de celle de la tour de Saxon. Posée sur des fondations de pilotis, la tour aurait mesuré entre 20 et 25 m de hauteur et formé un plan de 8,70 m de côté avec des murs épais de 2,20 à 2,50 m. Tout en ménageant un espace plus vaste, ses proportions hors-œuvre paraissent assez proches de celles de la tour du château de Morat.

Ainsi, les comtes de Savoie n'ont jamais abandonné le plan quadrangulaire pour l'édification des tours, maîtresses ou secondaires, de leurs châteaux. Hors de nos régions, il faut citer le château du *Bourget*, encore mal connu sur le plan archéologique, château de plaisance et de chasse construit dans les marais bordant le lac du Bourget. L'implantation très curieuse du point de vue du flanquement systématique de quatre vastes tours quadrangulaires résidentielles sur une enceinte formant un carré de 60 m de côté trouvera sans doute une explication lorsque des fouilles auront pu déterminer le tracé primitif et la chronologie relative de tous ces murs, l'objet assurément de remaniements importants au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (fig. 236). Ces tours ont déjà fait l'objet d'analyses partielles mais aucune datation précise n'en est encore donnée. Elles ont assurément été édiflées durant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, après qu'Amédée IV eut acheté aux moines du prieuré clunisien voisin, en 1248, une terre pour la construction d'une « maison et d'un vivier ». Ces tours ne peuvent pas être considérées comme des tours maîtresses : à l'instar des tours secondaires du château d'Yverdon, elles servaient d'annexes aux corps de logis qui leur étaient accolés par des passages aménagés à tous les niveaux ; comme à Yverdon, ceux-ci donnaient sans doute accès à des latrines ; ils desservaient également un escalier à vis assurant les circulations verticales. Si l'on considère la belle cheminée de la tour nord-ouest, on ne peut s'empêcher d'imaginer que l'aménagement intérieur de ces tours était particulièrement soigné. On repère parmi les ouvertures les plus anciennes de petites baies carrées aux proportions qui rappellent un peu les baies-créneaux d'Yverdon, ainsi que des archères, dans les parties basses seulement, à embrasure simplement triangulaire. Il faut observer également le bel appareil de molasse qui ne paraît pas avoir été enduit à l'extérieur<sup>552</sup> (fig. 237).



**236.** Château du Bourget-du-Lac (Savoie), élevé par le comte Amédée IV de Savoie dès 1248. Relevé «archéologique» publié par Marie-Thérèse Pio montrant diverses structures, malheureusement sans interprétation, sans échelle, ni chronologie relative.

**237.** Château du Bourget-du-Lac (Savoie), élevé par le comte Amédée IV de Savoie dès 1248. Tour quadrangulaire nord-ouest. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**238.** Ambronay (Ain), grande tour quadrangulaire élevée sans doute sous le comte Amédée V de Savoie, dès 1310. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**239.** Château d'Orbe, tour quadrangulaire orientale. Vue de l'ouest, prise de l'ancienne cour intérieure du château. Etat en 1998. Par ses amples proportions et par l'espace intérieur important qu'elle ménage, la tour carrée ne remplissait pas le rôle de grande tour strictement défensive et de dernier refuge. Cette fonction était assurée par la tour ronde, commandant l'entrée du château (cf. fig. 20). Le caractère tardif de la tour se confirme par le fait qu'on n'a pas hésité à ouvrir des baies dans ses parties basses, qui reçoivent également l'accès principal, proche du niveau de la cour intérieure, établissant sans doute une liaison directe depuis un corps de logis adjacent disparu ayant renfermé l'*aula*. On pourrait situer la construction de la tour vers 1317, lors de la surélévation de la tour ronde, coiffée de sa guette et de son couvrement tronconique. (Fibbi-Aeppli)

On signalera enfin la grande tour quadrangulaire d'*Ambronay* en Bresse, seul reste visible du château érigé à l'initiative d'Amédée V de Savoie, en même temps que la ville se dote d'une enceinte de pierre. Les travaux semblent commencer en 1310 pour se poursuivre durant toute cette décennie. La tour, très transformée par la suite, montre encore deux fenêtres étroites en lancette ornées d'un chanfrein et d'un trilobe<sup>553</sup> (fig. 238).

■ *La tour quadrangulaire comme organe de flanquement* – La tour de plan quadrangulaire est mise en œuvre dans des ensembles castraux anciens, non seulement en tant que grande tour mais aussi comme tour secondaire de flanquement. Ainsi, après avoir bénéficié d'importantes entrées d'argent, prix de leur fidélité au comte de Savoie, les sires de Montfaucon agrandissent certainement, dès 1288 mais plus probablement en 1317, leur forteresse d'*Orbe* en direction de l'est avec deux tours quadrangulaires placées en saillie aux angles





241



**240.** Château d'Orbe, restes de la tour quadrangulaire nord pris dans les actuels murs de terrassement. Etat en 1994. (M. Grandjean)

**241.** Château d'Orbe, tour quadrangulaire orientale, vers 1317. Paroi nord. Etat en 1994. La tour était dévolue à la résidence, comme en témoignent les baies en forme de lancette simple et élancée, non seulement archère défensive mais également fenêtre, source de lumière. Ce type de baie peut être observé au château de Grandson, dans une étape datée précisément de 1277–1281 (cf. fig. 523) et également aux châteaux de Chenaux à Estavayer, vers 1285, et de Bulle, vers 1289–1293. On remarque que l'embrasure intérieure des fenêtres-archères présente une spacieuse niche de plan quadrangulaire, d'une typologie postérieure à 1275, se différenciant de l'embrasure de la fenêtre proprement dite par des retraits importants et qui ont permis l'aménagement de coussièges. (D. de Raemy)

de l'enceinte<sup>554</sup>. Une seule est conservée à l'angle sud-est (fig. 239), l'autre montre encore les parties basses d'une face dans la courtine nord (fig. 240). La tour présente un bel appareil de molasse; elle mesure 25 m en hauteur par rapport aux lices sud, 16 m par rapport à la terrasse actuelle, à peu de chose près au niveau de la cour intérieure de l'ensemble castral; elle n'aurait été diminuée que de son parapet. On y accède par une porte en arc brisé située au niveau de la cour intérieure et donnant à l'origine dans le plain-pied du corps de logis qui était accolé à la tour. Cette dernière, par ses murs relativement minces (~1,80 m), abrite un espace vaste (~7 m x ~7 m) subdivisé par trois planchers. Le plain-pied et l'étage sont éclairés de fenêtres allongées en forme de simples lancettes pouvant également remplir le rôle d'archères (fig. 241). D'après la comptabilité du XV<sup>e</sup> siècle, la tour est située à proximité de l'ensemble chapelle, *aula* et *camera domini*, peut-être renfermait-elle même cette dernière<sup>555</sup>. Au château d'*Echallens*, également possession des seigneurs de Montfaucon-Montbéliard, une tour de plan quadrangulaire est aussi attestée par la comptabilité du XV<sup>e</sup> siècle. On la situe dans l'angle oriental de cet édifice (voir p. 112). Il n'en reste plus rien de visible, mais on peut l'imaginer s'inscrire dans le même courant que celles d'Orbe, soit édifiée tardivement, au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

La tour quadrangulaire du château de *La Sarraz*, improprement appelée le «donjon», a dédoublé au nord de l'entrée actuelle la tour-beffroi du début du XIII<sup>e</sup> siècle en s'appuyant contre la courtine primitive (fig. 242). Ses dimensions sont modestes puisque l'espace central ne mesure au premier étage que 4,75 m x 4,2 m, enveloppé par des murs de 0,85 m d'épaisseur seulement. Elle compte trois niveaux voûtés de croisées d'ogive dont les nervures retombent dans les angles sur des culs-de-lampe. L'entrée se faisait par une porte percée dans la courtine, au niveau du premier étage de la tour, accessible certainement par une galerie placée devant le grand corps de logis oriental, à l'origine moins profond qu'actuellement. On ne connaît malheureusement plus l'aspect des jours primitifs, ni la fonction précise de la tour. Elle abritait à notre sens des locaux de service tels qu'une chapelle au rez-de-chaussée et des archives à l'étage par exemple. Elle ne dispose en tout cas d'aucun moyen de chauffage: on n'y habitait donc pas. Ses fonctions, tant défensives que symboliques, étaient bien réelles: elle protégeait l'accès principal au château, à sa droite, tout en soulignant son importance. Sa datation est malaisée; d'après la modénature des ogives, elle pourrait être située vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, voire le début du suivant<sup>556</sup> (fig. 243).

■ *Cas tardifs, influence de la maison forte* – La vaste tour du château d'*Yvoire*<sup>557</sup> (25,50 m x 15 m) marque une innovation importante, influencée sans doute par la tradition de la maison forte (fig. 244): en un seul volume compact, elle rassemble en son sein les diverses fonctions de la résidence seigneuriale. Le comte de Savoie Amédée V décide l'édification d'une nouvelle résidence seigneuriale (*donio*), destinée à remplacer un ancien site fortifié formé d'une «vieille tour» et d'une «vieille maison», mais qui alors subsistent tout de même<sup>558</sup>. C'est l'ensemble du château actuel qui est construit avec ses fossés, son enceinte extérieure en glacis formant une terrasse surélevée du côté du lac, ainsi que sa tour. Les travaux, financés également par le bailli de Chillon et le péager de Villeneuve<sup>559</sup>, commencent en 1310. Les fondations de la tour, appelée dans les textes «tour-salle» et même «maison», sont jetées en 1314–1315. Le maître maçon Jean Darmay, de Lausanne, relaie Guillaume du Chêne dans l'exécution des niveaux d'habitation, contenus par des murs de 6 pieds d'épaisseur (1,70 m) avec leurs portes, fenêtres et cheminées<sup>560</sup>. Fait très intéressant, témoignant que cette grande tour doit bien être considérée comme un «donjon» au sens médiéval et non comme une simple *magna turris*, il était



242



prévu de lui adjoindre des tours semi-circulaires de flanquement auxquelles on renonce<sup>561</sup>, sur ordre exprès du comte, pour adopter de simples échaugettes, visibles aujourd'hui, mais dans leur version restaurée au cours du XXe siècle, hormis l'encorbellement qui est original. Le modèle de ce projet abandonné, que l'on peut considérer comme une réduction du «carré savoyard» classique, pourrait bien être le château de Nyon, doté à l'origine de longues tourelles posées en encorbellement sur les angles de la tour-logis principale, œuvre peut-être de Guillaume du Chêne. Cette tour-résidence est fort suggestivement appelée «maison» en 1319–1320. Cette année-là, ses 20 baies-crèneaux sont dotées de volets de siège<sup>562</sup>.

Avec son gabarit et son couronnement actuel, peut-être remanié plus tardivement, le «donjon» d'Yvoire préfigure les châteaux massés de la seconde moitié du XIVe siècle et de la première moitié du suivant, sortes de très vastes tours rectangulaires multifonctionnelles, tels les châteaux d'Ussel (dès 1343), d'Aymavilles avec quatre amples tours circulaires complètes aux angles

244.1



243.1



243.2



**242.** Château de La Sarraz, accès principal flanqué de deux tours. Celle de gauche est assurément la plus ancienne. On remarque à mi-hauteur un changement d'appareil qui pourrait trahir la surélévation d'une tour romane, intervenue durant le deuxième quart du XIIIe siècle. Le contrefort est en fait l'arrachement reparementé de la courtine primitive; son chemin de ronde était relié à la tour par une ouverture dont on devine les contours. À ce même niveau, la tour est dotée, côté cour, d'une seconde porte en arc brisé, à l'origine seul accès possible sans doute. La partie supérieure renferme un réservoir à eau récent. Il est impossible d'observer l'aspect primitif du parement. La tour de droite, ayant abrité une éventuelle chapelle et en tout cas des archives, aurait été élevée à la fin du XIIIe siècle, voire au XIVe siècle seulement. Etat en 2003. (D. de Raemy)

**243.** Château de La Sarraz, tour des archives, culs de lampe. **1.** Au premier étage des archives. **2.** Au second étage. À ce dernier niveau, la voûte a disparu, peut-être lors du remaniement du chemin de ronde qui a reçu son parapet en brique vers 1420–1450 ou après les guerres de Bourgogne, à l'occasion desquelles le château a été incendié (les traces de feu sont encore bien visibles). (D. de Raemy)

**244.** Château d'Yvoire (Haute-Savoie), grande tour-résidence. **1.** Etat en 2000. Les transformations récentes, en particulier les restaurations du XXe siècle, ne permettent pas de bien saisir l'aspect original de cet édifice. **2.** Etat en 1909 avant restauration. On observe les encorbellements ayant supporté les tourelles ainsi que le parapet du chemin de ronde, peut-être légèrement saillant. (D. de Raemy et CIG, photo E. Renard)

244.2



245



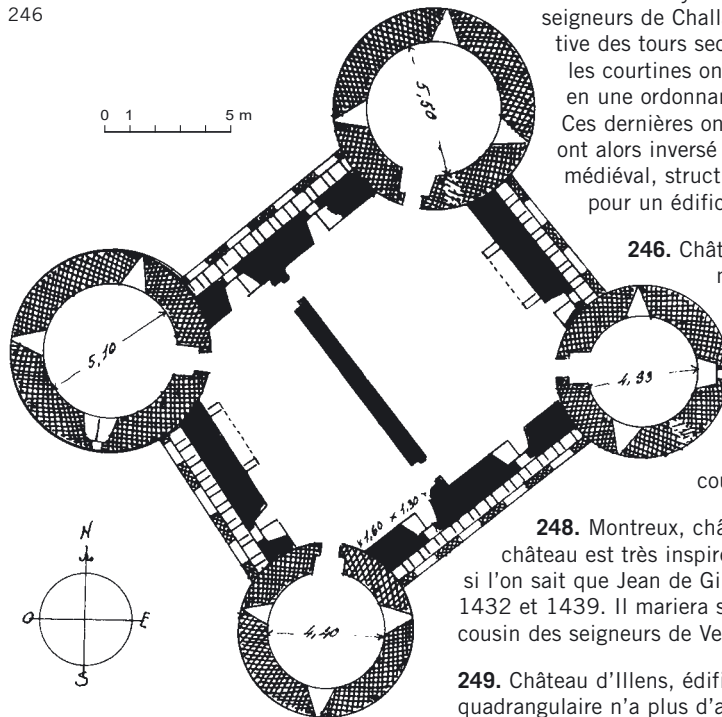
247



248



246



**245.** Château d'Aymavilles (Val d'Aoste). Le noyau médiéval est l'œuvre des puissants seigneurs de Challant entre 1365 et 1375. Etat en 1998. On note l'importance relative des tours secondaires par rapport au corps de logis principal. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les courtines ont été ouvertes sur l'extérieur par de nombreuses fenêtres disposées en une ordonnance baroque tardive, bien élaborée et de toute première qualité. Ces dernières ont été protégées par des loggias tendues entre les tours, lesquelles ont alors inversé complètement les caractéristiques architecturales du château médiéval, structure par définition complètement fermée et repliée sur elle-même, pour un édifice creusé et ouvert sur la campagne environnante. (D. de Raemy)

**246.** Château d'Aymavilles (Val d'Aoste). Plan de l'étage situé sous le chemin de ronde, avec restitution de ses dispositions de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle par Carlo Nigra. (NIGRA 1974, fig. 184)

**247.** Château de Verrès (Val d'Aoste), édifié sous Iblet de Challant vers 1390. Pour l'essentiel, ce château est constitué d'une vaste tour-résidence, énorme cube de 30 m de côté, ouverte de nombreuses fenêtres sur l'extérieur, protégée par un chemin de ronde sommital posé sur mâchicoulis et doté d'une cour intérieure. (G.-P. Previde et G. Mormina)

**248.** Montreux, château du Châtelard, vers 1440, édifié sous Jean II de Gingins. Ce château est très inspiré de celui de Verrès: cet apport piémontais se comprend aisément, si l'on sait que Jean de Gingins a été châtelain au service du duc de Savoie à Rivoli entre 1432 et 1439. Il mariera sa fille Bonne en 1441 à François de Challant, seigneur d'Ussel et cousin des seigneurs de Verrès. (Cl. Bornand)

**249.** Château d'Illens, édifié vers 1470, pour Guillaume de la Baume, vue de 1897. La tour quadrangulaire n'a plus d'appareil défensif, lequel se limite à une enceinte extérieure plus ancienne certainement dont il reste quelques rares fragments; elle aurait renfermé un bourg de château. Il s'agit vraiment d'un vaste corps de logis résidentiel, desservi par une tour d'escalier dans la tradition de la maison forte, mais préfigurant les corps de logis massifs qui caractériseront les châteaux résidentiels des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles bâtis en campagne. Le décor architectural de la tour d'escalier, des cheminées, des portes et des fenêtres, est très raffiné et témoigne de l'activité d'un artiste de toute première force, le maître Claude, peut-être bourguignon. (SBC-FR)

249

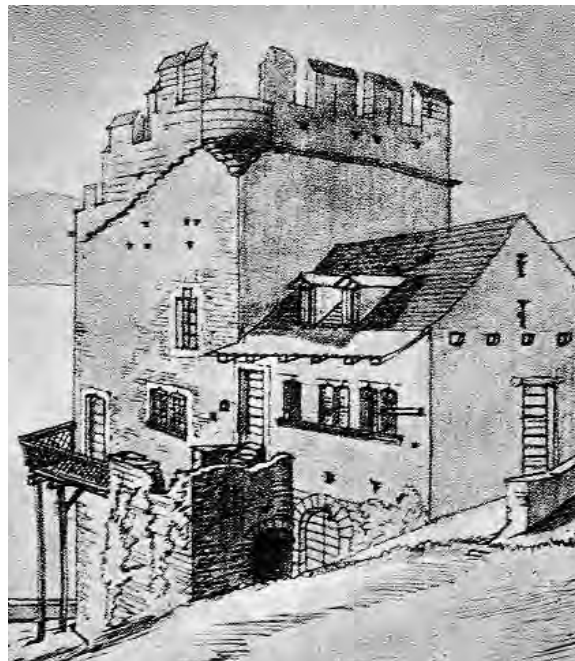


(vers 1365–1375) (fig. 245, 246), de Verrès (vers 1390) (fig. 247), tous trois en Val d'Aoste, édifiés par la puissante famille des Challant, ou le projet de 1386 pour Ripaille, en Chablais, qui devait comporter une vaste tour de 25,75 m x 19,5 m environ d'après un projet de Jean de Liège pour Bonne de Bourbon, l'épouse d'Amédée VI de Savoie<sup>563</sup>, jamais terminée, et enfin, dans nos régions, le château épiscopal Saint-Maire à Lausanne, commencé en 1397<sup>564</sup> (25 x 23 m) (cf. fig. 793 et 874), le Châtelard au-dessus de Vevey (27 x 17,5 m), construit vers 1440 par les Gingins<sup>565</sup> (fig. 248) ou encore l'exemple très tardif d'Illens (fig. 249), vers 1470, à l'initiative de Guillaume de la Baume par le maître Claude, probablement un Bourguignon, pas encore achevé lorsqu'il est démantelé par les armées confédérées en 1474. À vrai dire, la tour d'Illens ne peut plus être qualifiée de forteresse mais devient une simple résidence, extrêmement raffinée. Elle marque l'évolution vers la « maison haute » de campagne ou l'hôtel particulier des villes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>566</sup>.

## Grandes tours de plan quadrangulaire et assimilées: chronologie

Première période: tours «romanes», fin XIe–1230	<i>Tour</i>	<i>Seigneur</i>	<i>Date</i>		<i>Archère simple</i>	<i>Archère à niche</i>	<i>Archère à niche rectangulaire</i>	<i>Chemin de ronde à ciel ouvert</i>	<i>Chemin de ronde couvert</i>	<i>Description principale, page</i>
Chillon	Savoie?	XIe–XIIe?					?	x ?	143	
Avenches, tour de l'amphithéâtre	Evêque de Lausanne	Fin XIe?						x ?	144	
Grandson	Sgrs de Grandson	XIIe, après 1100?					?	x ?	143	
Les Clées	Comtes de Genève?	XIIe?					?	x ?	143	
La Sarraz	Sgrs de Grandson-La Sarraz	XIIe?					?	x ?	166	
Blonay	Sgrs de Blonay	Fin XIe– début XIIIe					?	x ?	149	
Gourze	Evêque de Lausanne	Fin XIe– début XIIIe					?	?	148	
La Tour-de-Peilz, tour «zähringienne» (disparue)	Sgrs de La Tour	2e moitié XIIe	?	?	?	?	?	?	141	
Aubonne, tour «zährin- gienne» (?) (disparue)	Sgrs d'Aubonne	2e moitié XIIe– début XIIIe?	?	?	?	?	?	?	95	
Mont-le-Grand	Sgrs de Mont	2e moitié XIIe– début XIIIe?	?	?	?	?	?	?	141	
Moudon, tour «zähringienne»	Comtes de Genève ou Thomas de Savoie ?	2e moitié XIIe– début XIIIe?					?	?	141	
Ouchy	Evêque de Lausanne	Après 1212					?	x ?	148	
Saint-Triphon	Thomas de Savoie	Vers 1232?					?	x ?	145	
Lutry	Evêque de Lausanne	1221–1229	?	?	?	?	?	?	148	

	<i>Tour</i>	<i>Seigneur</i>	<i>Date</i>	<i>Archère simple</i>	<i>Archère à niche</i>	<i>Archère à niche rectangulaire</i>	<i>Chemin de ronde à ciel ouvert</i>	<i>Chemin de ronde couvert</i>	<i>Description principale, page</i>
<b>Deuxième période 1230–1275: tour à archères sans niche</b>									
Dommartin	Evêque de Lausanne	Entre 1235 et 1256	x ?			?	?		141
Saint-Prex	Evêque de Lausanne	Après 1234	x			?	x ?		101
Saint-Martin-du-Chêne	Sgrs de Saint-Martin	Vers 1240	x			?	?		152
Bioley-Magnoux (disparue)	Srgs de St-Martin-Bioley	Vers 1240	?	?	?	?	?		152
Cudrefin	Pierre de Savoie	1246-1268	?	?	?	?	?		158
Morat, partie inférieure	Sgrs d'Oleyres?	Avant 1255?				?	?		158
Glérolles	Sgrs de Palézieux	1248–1255		x		?	x ?		101
Rue	Pierre de Savoie	Avant 1258		x ?		?	?		160
Sugiez, tour de Broye (disparue)	Pierre de Savoie	Avant 1268	?	?	?	?	?		159
Montagny-le-Corbe (disparue)	Amédée de Montfaucon-Montbéliard	Vers 1260	?	?	?	?	?		153
Petit-Vivy	Sgrs de Vivier	Vers 1260		x ?		?	?		153
Montsalvan	Comtes de Gruyère	Vers 1260		x ?		?	?		154
Aoste, tour du bailliage	Pierre de Savoie	Après 1260		x ?			x ?		160
Tour-de-Trême	Comtes de Gruyère	Avant 1271?		x ?			x ?		155
Evian (disparue)	Pierre ou Philippe de Savoie	Avant 1265 ou vers 1269	?	?	?	?	?		198
<b>Troisième période 1275-fin des années 1320, grandes tours mais non forcément flanquantes</b>									
Anancy, tour de la «Reine»	Comtes de Genève	Années 1270/80?			x	?	?		157
Morat, partie haute	Philippe de Savoie	Entre 1275 et 1283			x	x			158
Genève, tour de l'Île	Amédée V de Savoie?	Dès 1288			x	?	?		163
Châtel-Saint-Denis	Amédée V de Savoie	Vers 1296	?	?	?	?	?		162
La Molière	Brocard de Font Conon de La Molière	Après 1303?			x	x			155
Attalens	Sgrs d'Oron	Début XIVe			x ?	?	?		156
Estavayer, tour du château de Savoie	Remaud d'Estavayer	Début XIVe			x		x		411 note 272
Ambronay	Amédée V de Savoie	Après 1310 ?				?	?		164
Vaulruz	Louis II de Vaud-Savoie	Vers 1316	?	?	?	?	?		162
Les Allymes	Dauphins	1316–1319				x			222
Saint-Denis-en-Bugey	Sgrs de Coligny	Début XIVe?					x		222



■ **Conclusions** – En conclusion, la grande tour de plan quadrangulaire n'a jamais cessé d'exister et a été l'objet de nombreuses adaptations, dont on a donné ici un aperçu par quelques exemples choisis, tous situés dans les territoires fortement marqués par la présence savoyarde au Moyen Âge. Si elle a conservé son aspect défensif et symbolique, elle a accru, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, son caractère habitable en ménageant des espaces intérieurs plus vastes. Elle n'est plus isolée mais s'intègre au corps de logis en s'y accolant. Ainsi en va-t-il à Avenches pour le château-maison (*domus*) épiscopal, cité pour la première fois en 1363<sup>567</sup>, à Combremont-le-Grand, qualifié en 1341 de «maison forte», construit peu avant cette date<sup>568</sup>, ou encore à Biolley-Magnoux au XV<sup>e</sup> siècle sous François Ier ou François II de Goumoëns<sup>569</sup> (fig. 250). Dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, la tour peut même s'amplifier à tel point qu'elle renferme à elle seule tous les logis, se confondant avec l'ancien «donjon», ce qui pourrait être un facteur expliquant la dérive ayant abouti au sens moderne de ce mot. Les exemples tardifs de tours quadrangulaires habitables (dès les années 1320) résultent également de l'influence exercée par la tradition de la maison forte<sup>570</sup>, un sujet d'étude non abordé dans ce travail mais dont un des plus anciens exemples pourrait être la tour de *Marsens* dans le Dézaley (fig. 251), citée en 1272 dans la mouvance de l'évêque<sup>571</sup>, simple tour de 11 m x 11 m (murs de 1,4 m d'épaisseur au rez-de-chaussée, soit 5 pieds savoyards), entourée d'un fossé, comportant deux étages sur rez-de-chaussée, couverte d'un toit en appentis dans le sens de la pente sur laquelle elle est installée. Ce toit était protégé par des parapets crénelés rampants, aux merlons percés d'archères. Le château de Nyon doit également être considéré comme une maison forte (voir p. 524), édifié par les sires de Prangins, peut-être entre 1279 et 1288, en une période très troublée lorsque ces seigneurs avaient fort à faire pour maintenir leurs possessions dans une région âprement disputée par le seigneur de Vaud, les Savoie et le Dauphin<sup>572</sup>.

**250.** Biolley-Magnoux, tour-résidence du château, état en 1899 peu avant sa démolition complète. Vaste espace intérieur et faible épaisseur des murs caractérisent cette tour-résidence du XV<sup>e</sup> siècle dont le caractère résidentiel est souligné par une grande cheminée monumentale, des fenêtres à coussièges et des niches murales. Le couronnement était marqué d'un parapet défensif sur consoles formant mâchicoulis. (Musée de l'Elysée, Lausanne)

**251.** Puidoux (Vaud), tour-maison forte de Marsens, vers 1272, dessin de Johann-Rudolf Rahn, vers 1880. (ACV, AMH, Puidoux 148, A146/1)

# Le château régulier géométrique (le «carré savoyard»)

## Caractères généraux

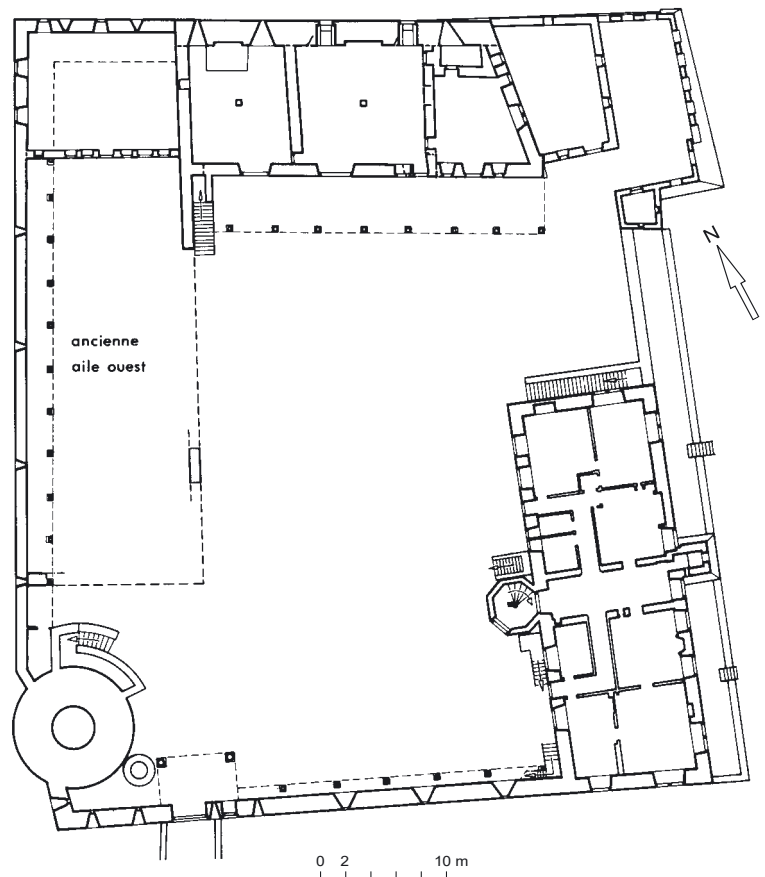
La grande tour de plan circulaire apparaît dès les années 1230, simultanément à la pratique nouvelle du flanquement systématique qui va influencer sur le plan d'ensemble du château. Les corps de logis et les éléments de défense ne sont plus disposés de façon dispersée, en vue de créer un cheminement le plus long possible, parsemé d'obstacles divers (fossés, poternes, murailles – tant des corps de logis que des enceintes – commandant et modelant la voie d'accès) avant d'arriver à la grande tour jouant le rôle de dernier refuge. Ce chemin formait idéalement une spirale tournant sur la droite avec la grande tour comme centre, toujours située sur le côté de l'assaillant non protégé du bouclier, selon le principe de l'adextrement. Lorsque l'ensemble fortifié est entièrement organisé – régularisé – selon ce principe, on parle alors, pour suivre Marcel Grandjean, de «château régulier organique»<sup>573</sup>.

Les forteresses nouvelles vont au contraire rassembler les divers corps de logis autour d'une seule cour principale et les enfermer dans une enceinte dont toutes les faces doivent être exposées au tir croisé de tours saillantes. Comme il faut limiter au strict nécessaire le nombre de tours et également tenir compte de la portée efficace des arcs et des arbalètes, le château sera désormais de proportions plus ramassées, exigeant une disposition et une distribution plus rationnelles des corps de logis à l'intérieur: on évite d'une part de trop longues courtines, on s'ingénie de l'autre à réduire le nombre de côtés définissant le plan de l'édifice. Pour cela, on tend à adopter une figure géométrique simple, telle que le rectangle, le carré, le triangle ou le losange (ou à s'en approcher); le choix en est souvent dicté par la configuration du site. Ces châteaux, ces «donjons», comme les qualifient les textes anciens, sont

**252.** Château de Chillon, vue aérienne. Le front du côté de la montagne est doté d'une double enceinte. La courtine inférieure a été renforcée de trois tours de flanquement semi-circulaires vers 1233 d'après une analyse dendrochronologique. C'est pour nos régions le premier ouvrage bien daté à avoir utilisé la tour semi-circulaire comme organe de flanquement systématique. (Cornaro photo, Montreux)



252



entourés non seulement de fossés, mais encore d'une seconde enceinte basse, les braies, qui définissent avec les courtines une zone de circulation défensive.

Dans nos régions, le recours au flanquement systématique apparaît pour la première fois à Chillon, avec le renforcement de la seconde enceinte du côté de la terre au moyen de trois tours semi-circulaires vers 1233 (fig. 252), sous le règne d'Amédée IV de Savoie<sup>574</sup>. À la différence des grandes tours, qui sont aussi dévolues à la résidence-refuge, ces tours de flanquement sont essentiellement défensives. Elles sont donc percées d'archères à tous les niveaux, même dans les parties basses, pour commander horizontalement le pied des courtines (fig. 253). Dans ce genre de tour, l'archère fait une apparition plus précoce que dans les grandes tours, avec un type de jour qui prend rapidement la forme d'une fine fente. Les embrasures des archères des tours de Chillon sont à simple ébrasement triangulaire sous une voussure, encore d'esprit roman. Dans ce château, cette forme d'archère apparaît déjà à la fin du XIIe siècle dans les parties basses de la seconde enceinte, permettant une défense horizontale par tir tendu; sa présence se restreint toutefois à des secteurs très limités de cette enceinte, alors non encore flanquée<sup>575</sup> (cf. fig. 152-26). Ce n'est qu'avec le château d'Yverdon que ces principes défensifs nouveaux sont appliqués de façon complète et cohérente à l'ensemble de l'édifice, premier « donjon » régulier géométrique qui n'ait pas eu à intégrer un château plus ancien, ce dernier ayant été pratiquement détruit. Avec son aspect compact, son flanquement systématique des courtines – ces dernières régulièrement percées d'archères dans les parties basses – et ses défenses extérieures concentriques tout à fait novatrices, cet édifice devait paraître fondamentalement nouveau dans le paysage castral de nos régions au Moyen Âge. Il était particulièrement bien adapté à un site de plaine.

**253.** Château de Chillon, tour semi-circulaire Z de la première enceinte, à proximité de la chapelle castrale, vue du sud-est. Le sommet de la tour primitive (vers 1233) culminait deux assises au-dessus de l'archère supérieure visible sur la photo. Chaque étage possédait deux archères, jamais placées l'une sur l'autre pour ne pas trop affaiblir les maçonneries et pour assurer un balayage tous azimuts. La tour était en outre équipée de deux portes, que l'on voit contre la courtine: l'une, basse, mettait le fossé en communication avec le château; l'autre, au-dessus, donnait peut-être sur des latrines, à moins que ce ne fût là le seul accès pour parvenir dans le niveau de la tour qu'elle dessert. La tour a été surélevée en 1260–1265 et a reçu alors ses baies-créneaux, du même type que celles d'Yverdon. Nouvelle surélévation en 1377–1379 pour l'aménagement d'un parapet sur mâchicoulis dont on voit l'arase des consoles, remplacé en 1450 par l'actuel. (D. de Raemy)

## Le château régulier géométrique : premières esquisses

**254.** Château de Romont, plan général au niveau de la cour. Le front oriental primitif a complètement disparu et été remplacé par les actuels corps de logis entre 1579 et 1591. À l'origine, la courtine orientale était flanquée à ses extrémités de deux tours semi-circulaires. (SA-FR, dessin : Wilfried Trillen)

**255.** Château de Romont, courtine méridionale, vers 1260, archères établies au niveau de la cour intérieure. Etat en 1994. Dimensions du jour : 1,65 m x 0,13 m. Embrasure oblique simple à l'arrière dans un mur d'épaisseur relativement faible (1,40 m soit 5 pieds savoyards) rendant la niche, même sommaire du type Yverdon, inutile. Hormis la grande tour et le rez-de-chaussée sur cour du corps de logis nord, des années 1260, qui ont subsisté dans leur gros œuvre, le château de Romont a été profondément remanié à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce fragment de courtine a également survécu à ces transformations tardives dont est issu l'actuel parapet crénelé du chemin de ronde (fin XVI<sup>e</sup> siècle?). (D. de Raemy)

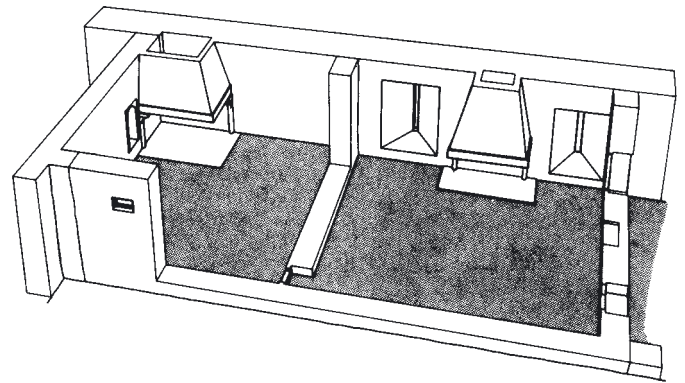
255



**256.** Château de Romont, reconstitution du rez-de-chaussée du corps de logis nord, état au XIII<sup>e</sup> siècle. On situerait la *camera domini* dans la chambre ajourée d'archères à embrasure simplement triangulaire, séparée de la chapelle par une chambre de plan trapézoïdal (à droite). Au XV<sup>e</sup> siècle, elles deviennent «chambres de parement» et leurs jours sont agrandis à cette occasion (SA-FR, Jacques Bujard, dessin : Wilfried Trillen)

■ **Romont** – Le cas de Romont est intéressant, car c'est ici que l'on peut percevoir le changement de parti décidé par Pierre de Savoie; il prouve en tout cas le caractère fondamentalement novateur d'Yverdon. En effet, lorsque Pierre de Savoie fait édifier la grande tour circulaire vers 1240, le plan général du futur château n'est visiblement pas encore arrêté. Une enceinte provisoire en bois enfermant cette tour et sans doute un corps de logis devaient prévaloir, qualifiés de «vieux donjon» en 1261–1262<sup>576</sup>. Ce dernier est remplacé par un quadrilatère plus vaste qui l'englobe (fig. 254). En façonnant le sommet de la levée molassique afin de créer les escarpements et les fossés défensifs nécessaires, Pierre de Savoie y intègre tant bien que mal la grande tour, qu'il n'a pas voulu démolir mais qui ne se trouve pas en bonne position pour assurer le flanquement; les autres angles sont sans doute pourvus de tours secondaires, placées à la jonction des courtines systématiquement percées d'archères, à en juger par ce qu'il en reste dans les courtines sud et nord (fig. 255). Le compte de 1261–1262, rendu par Pierre Mainier, décrit une étape importante de ces travaux, qui ont dû commencer l'année précédente au moins. Pierre Mainier fait construire 208 toises de mur pour l'*aula*, la *camera domini*, la garde-robe et pour l'enceinte au-dessus du fossé dominant la Glâne, à savoir la courtine orientale, qui est flanquée d'une tour munie dans sa partie basse d'une poterne permettant d'accéder au fossé<sup>577</sup>, sans doute le fossé sud. Ce dernier existe déjà, car on se contente de l'agrandir et d'en évacuer de la terre pour la modeste somme de 50 sous. On imagine, en effet, cette tour secondaire à l'angle sud-est, car à l'angle nord-est se trouve la chapelle, qui n'est pas mentionnée lors de ces travaux. Cet angle est renforcé également par une tour, citée tardivement en 1434–1435 comme «tour de la chapelle»<sup>578</sup>.

256



En revanche au nord, comme à l'ouest sans doute, du côté du bourg neuf, les travaux sont considérables puisqu'ils nécessitent la dépense de plus de 112 livres<sup>579</sup> : l'ancien fossé qui bordait le vieux château a été débarrassé de la terre végétale pour mettre à nu le roc de molasse d'où l'on extrait le matériau qui sera sans doute mis en œuvre l'année suivante pour la construction des courtines à la hauteur du logis ouest édifié d'abord, suivi peu après de l'aile nord<sup>580</sup>. Ces bâtiments ont pris place sans doute sur les fossés de l'ancien «donjon». Le corps de logis nord pourrait remonter aux années 1264–1265 environ, d'après une datation dendrochronologique donnée avec réserve.



257.1



257.2

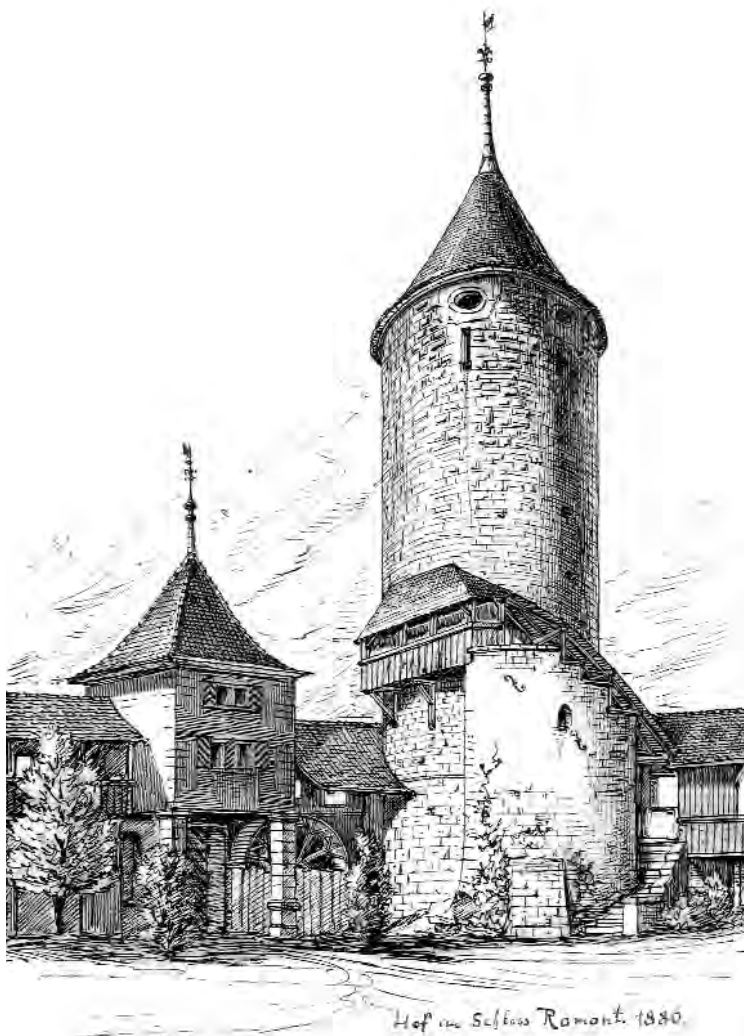


**257.** Château de Romont, corps de logis nord. **1.** Façade-courtime nord. Remarquer l'assise molassique sur laquelle est installé le château. (D. de Raemy) **2.** Baie géminée à linteau orné de trilobes aveugles entourant un médaillon sculpté. Etat en 1903. Elle éclairait l'ancienne *camera domini*, devenue chambre du parement. Cette baie, avec ses linteaux à trilobe, s'inscrit dans une typologie du XIII<sup>e</sup> siècle. Une de ce genre existe dans la surélévation réalisée vers 1250 de la tour de l'Evêque à Avenches. Elle a remplacé une des archères primitives et serait peut-être donc un réemploi du XV<sup>e</sup> siècle. On peut se demander si les archères, du début des années 1260, n'auraient pas été remplacées précocement par cette baie, vers 1277. Photographiée au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle a disparu depuis. (AFMH)

Le château est l'objet de travaux importants dans les années 1270 encore. On note la présence du maître maçon Tassin de Saint-Georges à Romont en 1272<sup>581</sup> et d'importantes réfections ont dû avoir lieu à la suite de l'incendie de 1275, qui dévaste l'agglomération et endommage le château cette année-là, on l'a dit (voir p. 100). En tout cas, la hotte de la cheminée chauffant l'une des salles de l'aile nord est refaite vers 1277<sup>582</sup>.

Les corps de logis est et nord renfermaient les pièces nobles du château. Leur localisation n'est pas toujours aisée, car on semble procéder à de fréquentes rocadés, décidées sans doute au gré des divers séjours comtaux. On peut donner les repères suivants : l'aile orientale abrite, de l'angle nord au sud, la chapelle, une *aula* servant de *camera domini* en 1381<sup>583</sup>, puis une chambre de parement, une grande *stupa*, et enfin une chambre dite «entre le grand poêle et les écuries»<sup>584</sup>, cette dernière qualifiée de *camera domini* en 1407–1408. Un cellier s'étend en tout cas sous cette *aula*, la chambre de parement et la grande pièce chauffée<sup>585</sup>. Tout ce front oriental s'est effondré en 1579 et a été remplacé par les édifices actuels, construits entre 1579 et 1591<sup>586</sup>. Contre la courtine nord, cet ensemble se complétait de trois pièces formant un corps de logis de plan trapézoïdal, les seules conservées aujourd'hui (Musée du vitrail). À l'origine, les deux grandes salles à l'ouest ont aussi pu abriter la *camera domini*, séparée de la chapelle par une chambre vestibule de plan trapézoïdal, dans laquelle le seigneur se rendait pour assister aux offices, un peu comme à Yverdon. Ces deux grandes salles sont en 1434–1435 «les deux grandes chambres de parement de la part de la bize»<sup>587</sup> (fig. 256, 257). La troisième, aménagée en chambre chauffée, comme en témoignerait la chaudanne de son mur ouest, serait devenue au début du XV<sup>e</sup> siècle peut-être le «petit poêle» où demeure le châtelain; elle était desservie par des latrines et un escalier permettait de se rendre à l'étage supérieur<sup>588</sup>. Les reconstructions de la toute fin du XV<sup>e</sup> siècle reflètent encore ces dispositions<sup>589</sup>.

Le corps de logis ouest était de vastes proportions (50 m x 14 m), d'après les quelques fragments qui en ont été retrouvés dans la cour. Edifié peu avant l'aile nord, il aurait renfermé une *aula magna*, mitoyenne avec l'aile nord, dans sa partie septentrionale. Ce corps de logis s'étendait en tout cas jusqu'à l'angle nord-ouest du château; selon les usages, il n'était pas accolé à la grande tour et ménageait ainsi la traditionnelle petite cour, dans laquelle prenait place le massif de l'escalier qui conduisait à la porte haute de la grande tour (fig. 258). Ce dispositif permettait de séparer complètement cet accès des chemins de



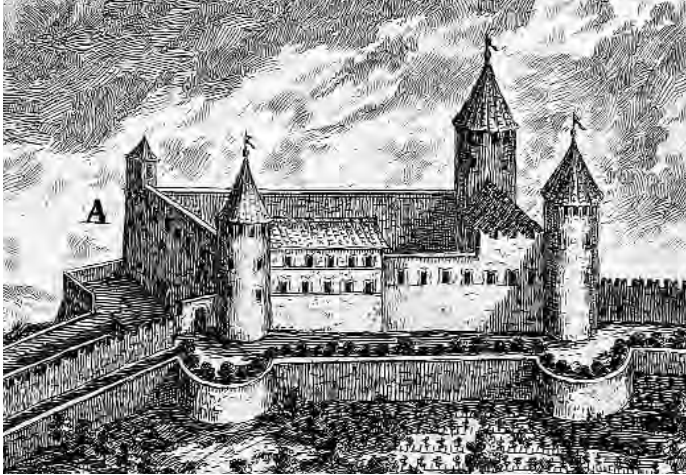
**258.** Château de Romont, grande tour circulaire de 1240–1242, vue de la cour intérieure. Le massif maçonné soutenait l'escalier permettant d'accéder à la porte haute de la grande tour ; appuyé contre cette dernière, ce massif a été peut-être édifié au moment de l'agrandissement du château vers 1260, s'il n'est pas d'origine. Remarquer la grande roue à écureuil pour l'extraction de l'eau du puits situé au pied de la grande tour. Cette roue date de 1772. Elle a remplacé une plus ancienne du même type, attestée déjà en 1434 lorsqu'Aymonet Corniaux en ordonne la reconstruction après le grand incendie de la ville et du château (*grande roue à pas* [embranchement de l'intérieur ou engrenage?] pour extraire l'eau du puits). Dessin d'Edouard von Rodt, 1880. (MHB, G. Howald)

point le plus élevé du «podium» de Romont. La cour intérieure est également surélevée, mais on ne l'a sans doute pas chargée artificiellement. Elle dessert directement le niveau résidentiel qui est ainsi de plain-pied et ajouré sur l'extérieur par les archères. Plus tardivement, à la fin du Moyen Âge, la cour a encore été exhaussée de 1 m à 1,50 m, ce qui explique que le rez-de-chaussée de l'aile nord soit maintenant semi-enterré<sup>592</sup>. Un étage sur rez-de-chaussée est attesté par les sources des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans les ailes nord et orientale, où elles mentionnent, sans plus de précision, diverses «chambres» dont on ne connaît pas la fonction précise mais qui étaient dévolues aux services et à la domesticité.

La forme des toits n'est pas connue. Ils sont peut-être en appentis et cachés par les courtines car, dès 1359, on les recouvre encore systématiquement de bardeaux et non de tuiles. En 1382–1383, on achète deux échelles pour accéder sur ces toits afin de les protéger de l'incendie en cas de siège<sup>593</sup>. En 1414–1415, Rodolphe de Pré, le maître des œuvres d'Amédée VIII, ordonne la réfection complète du second œuvre en bois de l'aile nord, qui comporte un plancher-plafond double entre le rez-de-chaussée et l'étage, comme à Yverdon, de même qu'un plafond ne se confondant pas avec la base de la charpente à l'étage. La description de la charpente, comportant des colonnes pour supporter le toit, suggère une analogie avec celles d'Yverdon<sup>594</sup>. Cela plaide donc pour l'existence de couvertures similaires à la plupart des «carrés savoyards» que nous allons présenter dans cette étude. Si les ailes nord et est comprenaient deux niveaux, cela ne devait pas être le cas de l'aile occidentale appuyée contre une courtine peu élevée, comme on la voit maintenant

ronde sur les courtines. Il faut s'interroger ici sur la durée de vie de ce corps de logis à la fin du Moyen Âge. En effet, la comptabilité, conservée dès 1359, ne semble plus en faire état : tout semble dès lors se concentrer dans les deux ailes septentrionale et orientale. A-t-on décidé de ne pas la rebâtir après l'incendie de 1275 déjà ? Cette disparition prématurée expliquerait peut-être la présence du massif de l'escalier donnant accès à la grande tour, cas unique dans notre corpus. Celui-ci se justifierait par le fait que la grande tour s'est trouvée ainsi éloignée des corps de logis, et que l'on n'a pas voulu assurer la liaison par les courtines adjacentes, celle de l'ouest étant certainement bien moins élevée que la porte d'entrée à la grande tour<sup>590</sup>. Enfin, immédiatement à gauche de l'entrée du château, les écuries étaient appuyées contre la courtine sud.

L'entrée du château était située à l'emplacement de l'actuelle, mais ses dispositions d'origine ont complètement disparu. Elle était précédée d'un pont couvert, long de plus de 18 m et reposant sur 5 chevalets. Ce dernier ne paraît pas disposer d'un pont-levis, qui n'est en tout cas jamais mentionné<sup>591</sup>. Il franchit le fossé beaucoup plus large qu'aujourd'hui, lequel, de ce côté, se situe immédiatement au pied des courtines. Comme actuellement sans doute, le pont formait un plan incliné pour arriver à l'entrée située un peu plus haut que les abords du château. On constate en tout cas que la grande tour a été dressée sur le



dans la version du XVI<sup>e</sup> siècle. Enfin les avant-toits formaient un ample portique couvert sur poteaux pour assurer les circulations d'un logis à l'autre, voire d'une pièce à l'autre, protégeant notamment des escaliers qui permettaient de gagner les pièces de l'étage. Ces poteaux reposaient sur un mur-bahut que les textes anciens appellent «charmur»<sup>595</sup>.

Les documents témoignent d'incessants problèmes de stabilité, les parements extérieurs sont très fréquemment reconstruits. De ce fait, l'aspect du château du XIII<sup>e</sup> siècle nous échappe presque complètement. Seule la partie médiane de la courtine sud avec ses trois archères ainsi que les trois quarts inférieurs du grand corps de logis nord sont antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>596</sup>. Pour cette dernière façade, l'analyse archéologique a mis en évidence ses nombreux remaniements du XV<sup>e</sup> siècle. On imaginera donc un niveau ajouré de baies sur celui, défensif, des archères. L'aspect des chemins de ronde est inconnu également. On est en droit de supposer que les parapets disposaient non de créneaux comme maintenant, mais de baies-créneaux, peut-être à linteau droit sur coussinets, puisque les gros travaux ont été ordonnés pratiquement simultanément à ceux d'Yverdon. On a évoqué la présence des tours secondaires. On peut se demander si elles ont vraiment existé ou du moins survécu au XIV<sup>e</sup> siècle. Seule l'observation archéologique pourrait trancher sur ce point. Un doute en effet subsiste, car à l'exception de la tour de la chapelle et celle édifée en 1261, elles ne sont jamais citées par les documents, alors que ces derniers rapportent l'existence de bretèches en bois. Celles-ci sont-elles sur les angles du quadrilatère ou ne flanquent-elles que les changements de niveaux des chemins de ronde que l'on perçoit en passant d'un corps de logis à l'autre ? Un texte de 1414–1415 plaide pour que l'une d'elles soit bien sur un des angles du château<sup>597</sup>.

Les défenses périphériques se présentent comme de simples fossés taillés dans la molasse au pied des courtines sud et ouest (fig. XII-259), alors que des lices et des braies sont attestées au nord et à l'est. Dans ce dernier cas, elles forment terrasses et jardin d'agrément sous les appartements seigneuriaux<sup>598</sup>. Au nord, elles ont été aménagées – sans doute simultanément aux travaux de 1260 – dans le fossé qui, à l'origine, séparait le bourg neuf (*burgum*) de Romont de son bourg de château (*castrum*), s'étendant jusqu'au «petit donjon» (tour à Boyer); le mur de braie qui retient le terrassement de terre est en tout cas refait à neuf en 1431–1432<sup>599</sup>. On y accède du château par une petite poterne réparée en 1433–1434<sup>600</sup>. Contrairement à La Tour-de-Peilz ou à Grandson, où l'on a éloigné l'habitation au profit d'un «ressat» (bourg-refuge), le bourg du château s'est maintenu: cela explique la très grande proximité avec les maisons des particuliers au nord et au sud, qui ne sont séparées du château que par un large fossé, lequel est probablement fermé alors à ses



**260.** Le château de Bonneville (Haute-Savoie) à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle selon le *Theatrum Sabaudiae*. (BCU)

**261.** Château de Bonneville (Haute-Savoie), vue générale sur la courtine orientale flanquée de deux tours, vers 1260(?). Etat en 2000. Il faut remarquer dans la grande tour l'ouverture desservant une bretèche-latrine à l'étage d'entrée, ainsi que l'archère à l'étage au-dessus de celui de l'entrée. (D. de Raemy)





**263.** Château de Bonneville (Haute-Savoie), tour circulaire sud-est. Archère obturée de la partie basse. Etat en 2000. Toutes les archères originales du château de Bonneville sont de ce type, à encadrement de grès grossièrement équarri mais certainement recouvert d'un enduit plus couvrant à l'origine. À l'arrière, l'embrasure est visible mais obturée. Le jour mesure 1,55 m x 0,08 m. (D. de Raemy)

**262.** Château de Bonneville (Haute-Savoie), grande tour circulaire, vers 1260(?), vue du sud-est. Etat en 2000. Dans son aspect actuel, la tour a perdu environ 3 m de hauteur; elle aurait compté alors 19,5 m depuis la cour intérieure ou la zone de la lice. Son diamètre est de 9,75 m. L'accès était protégé par le parapet du chemin de ronde de la courtine. À l'occasion d'une réfection récente du parement, l'archère de l'étage d'entrée a été évasée sur l'extérieur, alors que celle, équipant le niveau situé en dessous et commandant la courtine, a été obturée. On aperçoit l'arrachement du mur de braie lié à la tour. (D. de Raemy)

extrémités par des palissades allant des courtines jusqu'à ces maisons. Contre le mur de contrescarpe ouest et bordant la rue qui parvenait à l'entrée du *castrum*, se trouvaient les bancs des marchands, bien attestés dans une reconnaissance de 1399<sup>601</sup>.

■ **Bonneville (Haute-Savoie)** – En 1251, Aymon de Faucigny remet à son beau-fils Pierre de Savoie toutes ses possessions à titre de dot, s'en réservant l'usufruit jusqu'à sa mort qui intervient en 1254. Aucun historien ne conteste que Pierre ait dès lors engagé des travaux importants pour fortifier les terres de sa femme Agnès. En particulier, on sait qu'en 1262, il avait fait édifier à ses frais le lieu de Tucinge, soit Bonneville<sup>602</sup>. Le *Theatrum Sabaudiae* montre le château de Bonneville à la fin du XVIIe siècle (fig. 260). Il prend la forme d'un rectangle pratiquement carré flanqué d'une tour à chaque angle. Celle du nord-est est plus forte que les autres alors que celle du sud-est se limite à une tourelle posée en encorbellement sur les courtines. Cette silhouette générale est en tout point confirmée par les enquêtes pontificales et delphinales de 1339<sup>603</sup>. L'édifice était protégé par des braies sur ses côtés oriental et sud, dont les traces sont encore bien perceptibles. Elles ont été conçues simultanément au château à en juger par l'arrachement conservé au pied de la grande tour, lié à la maçonnerie de cette dernière. À cet endroit, la braie présente une épaisseur de 1,40 m, soit 5 pieds savoyards<sup>604</sup>. Au nord, l'escarpement du socle molassique les rendait inutiles. L'état d'abandon à la période moderne et la conversion de l'édifice en prison au cours du XIXe siècle ont entraîné de profondes transformations.

Toute la partie occidentale a été extrêmement remaniée, ce qui a fait disparaître les tours de ce côté. Les dispositions originales ne sont clairement lisibles que dans la partie orientale, bien que les maçonneries aient subi d'importants rhabillages. La courtine nord s'est malheureusement effondrée au cours du XXe siècle: il n'y a plus rien à en dire. Les éléments conservés les plus intéressants sont les deux tours circulaires, la courtine orientale mesurant un peu plus de 19 m de longueur, et la courtine sud, dont le caractère médiéval reste lisible sur une vingtaine de mètres également (fig. 261), sans doute guère plus allongée à l'origine, jusqu'à la tour circulaire sud-ouest disparue. La tour nord-est doit être considérée comme la grande tour. Cette dernière est équipée à l'étage d'entrée non seulement de latrines, comme à la tour à Boyer de Romont, mais également d'archères dotées d'un coussiège aménagé dans la niche, peu différenciée de la fenêtre, et à ébrasement oblique, très proche de ce qui s'est fait à Yverdon (cf. fig. 117.1). Il faut remarquer également la finesse des fentes de tir, conservées encore dans leur état original à l'étage supérieur. Juste au-dessus de ce dernier devait se trouver le chemin de ronde, dont on imagine qu'il était protégé par un parapet à baies-crèneaux et complètement recouvert par une toiture. D'un diamètre de 10,3 m environ, la tour était plus élevée à l'origine de 2 à 3 m, guère davantage, et mesurait ainsi tout au plus 24 m de hauteur, côté ravin. Le premier niveau était voûté et servait de prison, remise en état en 1380<sup>605</sup>; le deuxième, en dessous de l'étage d'entrée, était équipé d'une archère maintenant obturée<sup>606</sup>. Si l'on fait abstraction de la voûte dans la partie inférieure, tout dans cette tour rappelle la grande tour d'Yverdon, dont elle est une réduction (fig. 262). En revanche, on constate que l'accès se fait directement depuis le chemin de ronde de la courtine, par l'intermédiaire de quelques marches. On n'a pas créé d'obstacle supplémentaire en plaçant la porte au-dessus du vide, atteignable seulement par une galerie de bois avec éventuel pont-levis, comme on le voit dans la plupart de nos «carrés savoyards».

La tour secondaire sud-est n'a peut-être été tronquée que de son parapet sommital. Ses dimensions sont plus restreintes: 12 m de hauteur depuis les



**264.** Château de Bonneville (Haute-Savoie), baie géminée obturée se trouvant dans la partie orientale de la longue courtine sud. Etat en 2000. Le quadrilobe n'est pas dressé sur un lobe mais repose sur deux d'entre eux. La baie n'est pas inscrite sous un arc brisé mais forme un panneau rectangulaire sommé d'un larmier rectiligne : cet élément plaiderait-il pour une datation autour de 1300 ? (D. de Raemy)

lices pour un diamètre de 7,5 m environ<sup>607</sup>. Au contraire de la grande tour qui n'en comportait sans doute point, l'étage bas, qui a conservé sa voûte en coupole, disposait d'une porte, donnant à l'origine dans le corps de logis adjacent. Comme les tours secondaires d'Yverdon, de Morges ou de La Tour-de-Peilz, cette tour était percée à ce niveau de trois archères qui couvraient les lices (fig. 263)<sup>608</sup>. Au contraire de ces derniers exemples, la tour de Bonneville n'est pas réduite à un pan coupé dans l'angle intérieur formé par les courtines, mais elle est complètement circulaire. Le niveau supérieur, accessible depuis le chemin de ronde oriental, comportait au moins une archère. Les courtines ont subi d'importants rhabilllements tardifs ; il ne semble toutefois pas qu'elles fussent systématiquement équipées d'archères. Si la poterne orientale paraît récente dans sa forme actuelle, elle remonte certainement au Moyen Âge si on peut l'assimiler à cette porte attestée en 1357–1358, desservie par le « pont situé derrière la grande tour »<sup>609</sup>. Citée en 1339, la poterne de la courtine sud, au contraire, paraît contemporaine de la baie voisine et établissait une communication directe avec les lices. L'entrée principale du château, située sur la face occidentale, se faisait au travers d'une tour quadrangulaire, précédée d'une barbacane dans laquelle se trouve un grenier, franchissable par un premier portail<sup>610</sup>. Par rapport à cet accès, la grande tour était donc située comme à Yverdon en position de dernier refuge.

La seule baie originale conservée, non un rajout tardif mais liée à la maçonnerie, est géminée, formée de deux lancettes en arc brisé, voire trilobé, surmontées d'un oculus en forme de dalle de pierre ajouré d'un quadrilobe (fig. 264). Cet élément est rare. L'exemple le plus proche se trouve au château de Chillon. *L'aula* du réduit seigneurial et ses annexes U, construites au tout début des années 1250, y sont éclairées par de telles fenêtres géminées surmontées d'un quadrilobe, là dressé sur un des lobes, comme on le voit le plus souvent<sup>611</sup>. Le quadrilobe couché sur deux lobes est beaucoup plus rare : dans la région, il existe dans un des remplages d'une des baies ajourant le mur gouttereau nord de l'église de Contamine-sur-Arve (fig. 265). L'inspiration « anglaise » perceptible à cet endroit après 1295 a bien été démontrée<sup>612</sup>. En Pays de Vaud, il orne le remplage de la grande baie éclairant le chevet de la chapelle du château de Champvent dans les années 1290. Cependant les remplages à nervures de Contamine comme celui de Champvent restent stylistiquement très éloignés de celui à dalle de pierre du château de Bonneville. On ne saurait franchement parler d'influence anglaise pour ce dernier.

Se pose alors le problème de la datation de ce château. Les éléments que nous venons de décrire poussent à maintenir ce que Louis Blondel avait proposé : une édification vers 1260<sup>613</sup>, ce qui incite à s'interroger très sérieusement sur les conclusions de Jean-Yves Mariotte, qui s'est opposé à cette interprétation sur la base de l'étude des sources écrites. Celles-ci ne mentionnent en effet pas explicitement le château-donjon seigneurial, lequel n'aurait été édifié que vers les années 1290. Les arguments de cet auteur ne nous paraissent pas définitifs<sup>614</sup>, mais en leur faveur il convient tout de même de mettre en évidence le gabarit restreint de l'édifice (rectangle de 26 m x 28 m environ, du centre d'une tour à l'autre), l'assimilant davantage aux « donjons » de plan rectangulaire dotés de tours circulaires, qui apparaissent surtout dès les années 1290 et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, comme les châteaux d'Evian<sup>615</sup>, Florimont (commune de Gex, dép. de l'Ain), Cursinges près de Thonon, Saconnex-delà-d'Arve, La Bâtie-Cholay (commune de Meinier, GE), Château-Gaillard (commune d'Annemasse, dép. Haute-Savoie)<sup>616</sup>. Dans tous ces cas cependant, et dans la mesure où le flanquement ne se limite pas à une seule tour circulaire en maçonnerie, il n'y a plus de grande tour plus importante que les autres. Sans recherches plus poussées, qui permettraient d'en connaître davantage et de



265. Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie), ancien chœur de l'église priorale clunienne, reconstruite en 1295 à l'initiative de Béatrice de Faucigny : une baie ajoutant le mur gouttereau nord. (D. de Raemy)

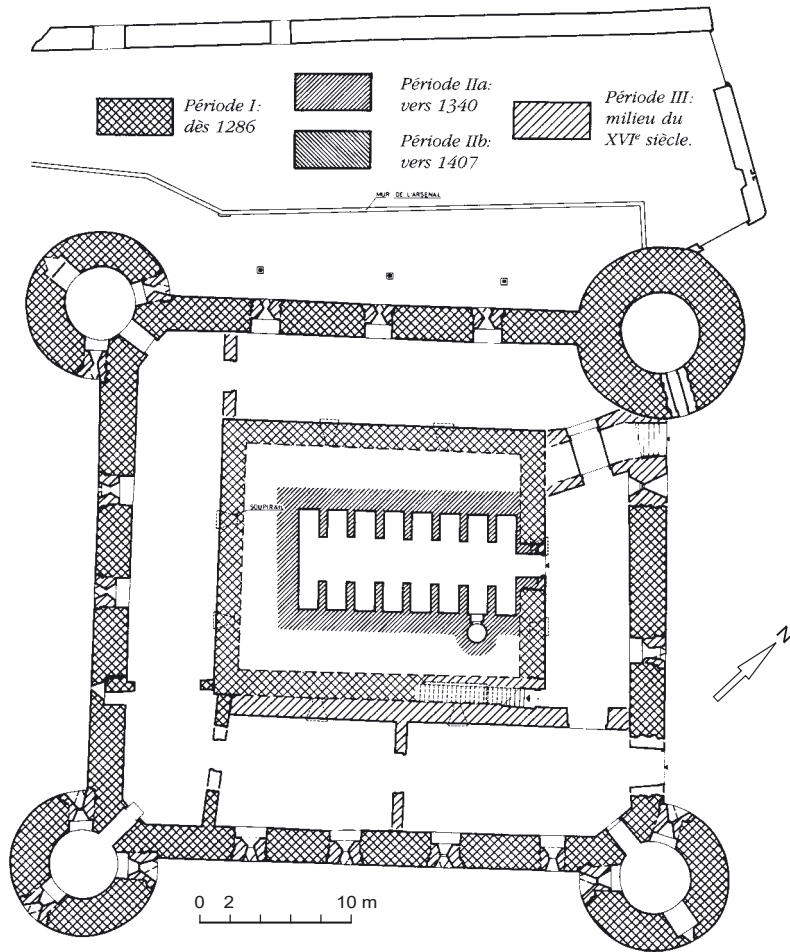
trancher cette question, on en restera à la proposition de Louis Blondel : ce château apparaît vraiment comme une réduction, voire une esquisse, de celui d'Yverdon.

En attendant une étude systématique de l'ensemble des comptes de la châtellenie de Bonneville, on peut donner quelques éléments de l'organisation intérieure<sup>617</sup> : les corps de logis comportaient deux niveaux, soit un étage sur rez-de-chaussée, ce dernier formé de grandes caves voûtées et non simplement planchéifiées, ce qui est exceptionnel dans le corpus étudié ici<sup>618</sup>. Le corps de logis appuyé contre la courtine nord était formé d'une grande cave voûtée au rez-de-chaussée s'étendant tout contre la grande tour, sur laquelle on identifie une *aula*, limitée à l'est par la chapelle, dont le chevet s'appuyait en partie à la tour et à la courtine orientale, assurément percée d'une fenêtre pour éclairer l'autel<sup>619</sup>. À l'ouest de cette *aula* se trouvaient quatre chambres, deux par niveau, toutes dotées de cheminées, l'une étant même ornée d'un décor peint (*camera picta*). Cette aile était complétée à son extrémité ouest par un lardier, dans l'angle formé par les courtines.

Vis-à-vis de l'aile nord, l'aile sud ne comporte en revanche qu'un seul niveau, occupé d'est en ouest par une *aula* à cheminée<sup>620</sup> (*magna aula ad unum fornellum*), puis une cuisine et enfin une écurie (*stabularia*). Les toits étaient recouverts de bardeaux ; mais on observe des différences. Tout d'abord les toitures n'étaient pas en appentis et ne recouvraient pas les chemins de ronde qui étaient à ciel ouvert, d'après ce que le compte de 1379–1380 permet de déduire en rapportant la réparation du sommet de la courtine, contre laquelle était appuyée l'*aula*, avec un système d'évacuation d'eau pluviale rappelant celui du château de Grandson<sup>621</sup> (voir p. 245), peut-être à situer dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Ensuite la tour-porte quadrangulaire de l'entrée occidentale, la grande tour non séparée des corps de logis par une petite cour, le recours à la voûte maçonnée dans les corps de logis ou encore un parapet en léger encorbellement au sommet de la tour du sud-ouest<sup>622</sup>, tout cela pourrait plaider pour le rajeunissement de ce château proposé par J.-Y. Mariotte, s'il ne s'agit pas d'interventions plus tardives sous les Dauphins. On ne saurait conclure. Seule une fouille archéologique approfondie, confrontée à l'analyse de la documentation comptable complètement réunie, permettra de mieux connaître les dispositions de ces corps de logis.

## Châteaux réguliers géométriques accomplis

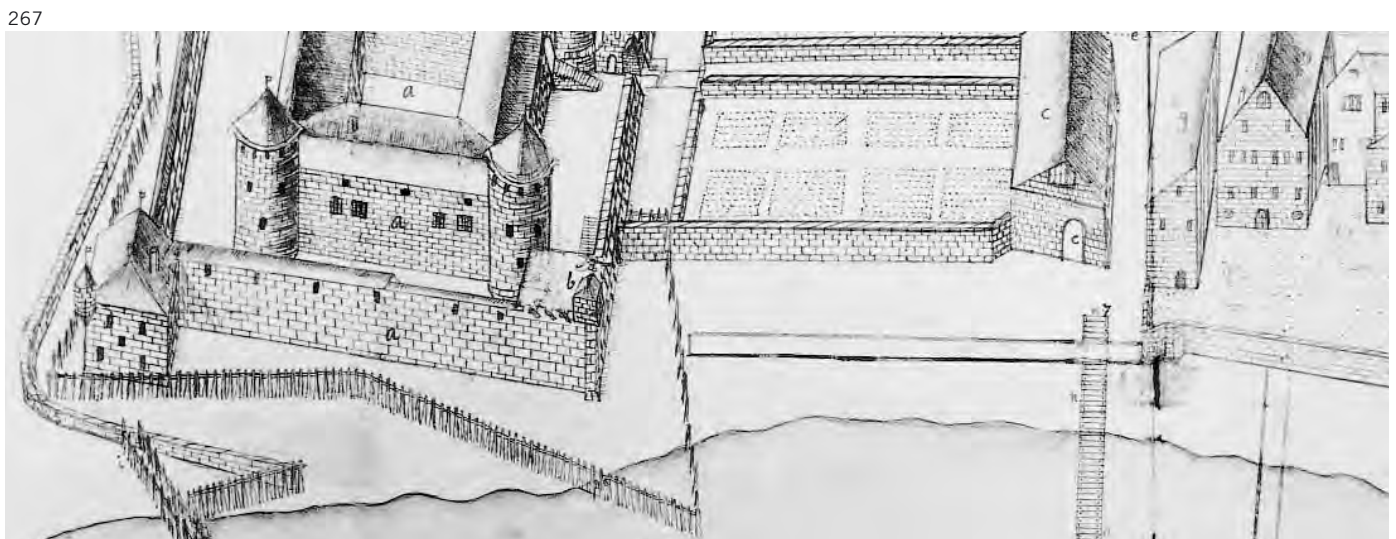
■ **Morges** – Le château de Morges (37 m x 38 m env.) a été édifié par Louis de Savoie, seigneur de Vaud, frère du compte Amédée V, simultanément à la création de la ville neuve. Il s'inscrit dans la ligne directe d'Yverdon avec cette différence qu'il est plus proche du lac (fig. 266, 267)<sup>623</sup>. Au contraire d'Yverdon où elle est en retrait, la grande tour commande l'accès à la cour haute du château-donjon (fig. 268), également surélevée artificiellement. Toutes les archères conservées sont dotées de niches rectangulaires sous une voûte surbaissée dans les tours (fig. 269, cf. fig. 152-17), ou en plein cintre dans les courtines à en juger par la seule conservée, en partie seulement, dans le cellier sud (cf. fig. 152-30). Cette dernière, par son ébrasement extérieur tenant compte du fruit de la courtine, s'inscrit dans la filiation de Saint-Georges d'Espéranche et de Grandson, ce qui confirme la date bien connue de 1286 pour le début de la construction du château. Les archères sont réparties de



**266.** Château de Morges, après 1286, plan du 1er niveau. Comme à Yverdon, les celliers et les bases des tours secondaires sont systématiquement ajourés d'archères, qui défendent la zone des lices. La grande tour était à l'origine complètement isolée des corps de logis voisins par une cour assurant également la fonction de cour d'entrée. On notera l'escalier qui permettait de se rendre dans les celliers, ici version bernoise d'un escalier médiéval qui l'a précédé. Il faut relever enfin le très curieux cellier sous forme de casemate voûtée à alvéoles au-dessous de la cour (cave à niches), cas unique dans nos régions et dont la fonction est inconnue; il paraît difficile d'y voir là des écuries, même si le niveau du sol original de ce cellier était peut-être plus bas qu'actuellement. (AAM, Denis Mauroux)

**267.** Morges, projet de port par Isaac Masset, 1687. Les défenses périphériques du château sont bien lisibles. On voit les palissades de pieux aménagées vers 1680 dans le fossé, faisant office de chemin couvert sommaire et protégeant les braies de la fin du XIVe siècle. Les tours quadrangulaires ont reçu une échauguette dans les années 1580. On aperçoit également la terrasse de 1560-1580 dans l'angle oriental des braies, sur laquelle sont posées des pièces d'artillerie. De même qu'à Yverdon, l'accès au château disposait d'un escalier extérieur, mais ici sur un massif maçonné, installé dans la lice orientale. Enfin, il convient de remarquer les jardins qui séparent le château de la ville. Durant la période savoyarde, ces jardins utilitaires se différenciaient de ceux destinés à l'agrément, installés dans les lices méridionales et accessibles depuis la *camera domini*. L'espace n'a ici pas été transformé en place publique comme à Yverdon. (ACV, Cl. Bornand)

façon tout à fait analogue à ce qui a été pratiqué à Yverdon (elles rythment les parties basses des courtines et éclairent les celliers; elles sont au nombre de trois au niveau inférieur des tours secondaires, de deux dans leurs étages supérieurs). En revanche, le système défensif sommital médiéval a complètement disparu lors des travaux de 1536, car l'Etat de Berne a entièrement reconstruit les courtines dès 1,5 - 2 m au-dessus du niveau de la cour, un peu plus haut pour les tours. De ce fait, les dispositions originales nous échappent totalement, car le château, dans ses parties hautes et dans la répartition des corps de logis, ne nous est connu que depuis 1359. Séjour privilégié des seigneurs de Vaud, et vu ses dimensions plus restreintes que celles d'Yverdon, le château





**268.** Château de Morges, après 1286, façade nord de l'entrée. Etat en 1986. L'entrée, avant d'être abaissée en 1740 lorsqu'on a placé l'escalier à l'intérieur, se situait à la hauteur de l'oculus. Elle était fermée par un pont-levis, ici version bernoise de celui du Moyen Âge, surmonté d'une bretèche défensive de 1658. À l'instar de cette entrée, la façade a été complètement modifiée après 1536. Les ouvertures du Moyen Âge ont totalement disparu. On ne retiendra des origines que le gabarit général. Il est vraisemblable que les tours aient été abaissées, comme l'exigeaient les critères de la fortification au XVI<sup>e</sup> siècle. (MAH-VD, Cl. Bornand)

**269.** Château de Morges, après 1286, tour sud-ouest, Archère à niche rectangulaire, vers 1286–1287. Etat en 1986. (MAH-VD, Cl. Bornand)



de Morges a pu comporter dès l'origine des corps de logis à deux étages, recouverts par un toit en appentis à légère pente définie par la hauteur des parapets des chemins de ronde et la largeur des corps de logis (cf. fig. 618). Les chemins de ronde sont également ajourés non pas de simples créneaux mais de baies-créneaux<sup>624</sup>. Elles sont au nombre de six sur la face ouest, soit à des intervalles légèrement plus resserrés qu'à Yverdon; elles sont munies de volets de siège<sup>625</sup>. Les merlons ne paraissent pas être ajourés de fente de guet.

En 1391, la totalité des couvertures est refaite après un incendie général qui a dévasté le château. À la différence de ce qu'il avait ordonné à Yverdon en 1381, Jacques de Moudon, charpentier et ingénieur militaire du comte, fait recouvrir les nouvelles charpentes des quatre corps de logis avec 54 500 tuiles et non avec du bardeau<sup>626</sup>. Le recours à la tuile pourrait-il permettre de supposer l'existence de toitures en bâtière reposant sur les murs de façade sur cour établis à la même hauteur que le parapet des courtines? Rien n'est moins sûr, car ce qui a orienté le choix de l'ingénieur, c'est certainement le coût des matériaux. À Morges en 1391, la tuile est payée 3 florins le mille, alors qu'il faut déboursier 7 florins à Yverdon<sup>627</sup>. De plus, en constatant que la hauteur des courtines actuelles du château de Morges correspond à celle du Moyen Âge<sup>628</sup>, cela autorise à supposer une élévation de plus de 10 m pour les façades sur cour, de quoi aménager deux niveaux sous les toitures en appentis (cf. fig. 618). D'ailleurs, dès 1359, les comptes du châtelain attestent bien des corps de logis à deux niveaux, alors que que les façades actuelles, intégralement reconstruites en 1536, n'en définissent qu'un seul. Du temps des Savoie, on accédait à l'étage par des galeries couvertes par les avant-toits et desservies par un escalier à vis placé dans l'angle sud-est de la cour intérieure et par d'autres en bois, à proximité de la chapelle notamment.

La chapelle occupait l'extrémité orientale de l'aile sud, touchant la *camera domini* dans l'aile orientale et l'*aula magna inferior* dans l'aile sud<sup>629</sup>. L'aile ouest, côté Jura, est apparemment plus courte que les autres et ne semble comporter qu'un étage. Au départ, elle ne s'accolait pas à la grande tour, isolée volontairement pour des raisons défensives. Il est possible qu'elle ne soit apparue qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sur le cellier qui, lui, remonte aux origines de l'édifice<sup>630</sup>. L'aile nord, renfermant l'*aula magna superior*, ainsi qu'à son extrémité sud une petite *stupa*, était dévolue certainement au châtelain, à divers notables de la cour et à la domesticité. Un escalier en pierre à simple volée droite s'enfonçait dans l'angle oriental de la cour pour rejoindre les



celliers (fig. 270); il suggère ce qu'ont pu être ceux d'Yverdon, disparus depuis longtemps. Il est très intéressant de relever ici que l'évolution des corps de logis a été à Morges l'exact opposé d'Yverdon, puisque l'édilité bernoise a décidé de les limiter à un seul étage. La situation actuelle est en effet très proche de ce qui prévalait à Yverdon avant 1475 (fig. 271). À l'inverse, les logis d'Yverdon à deux étages, desservis par une galerie à deux niveaux avec plancher intermédiaire soutenu par des corbeaux de pierre<sup>631</sup>, suggèrent le parti qui dominait à Morges avant les guerres de Bourgogne, quoique l'ordonnance des façades et la répartition des jours présentassent sans doute un caractère beaucoup moins strict que ce qu'on voit à Yverdon.

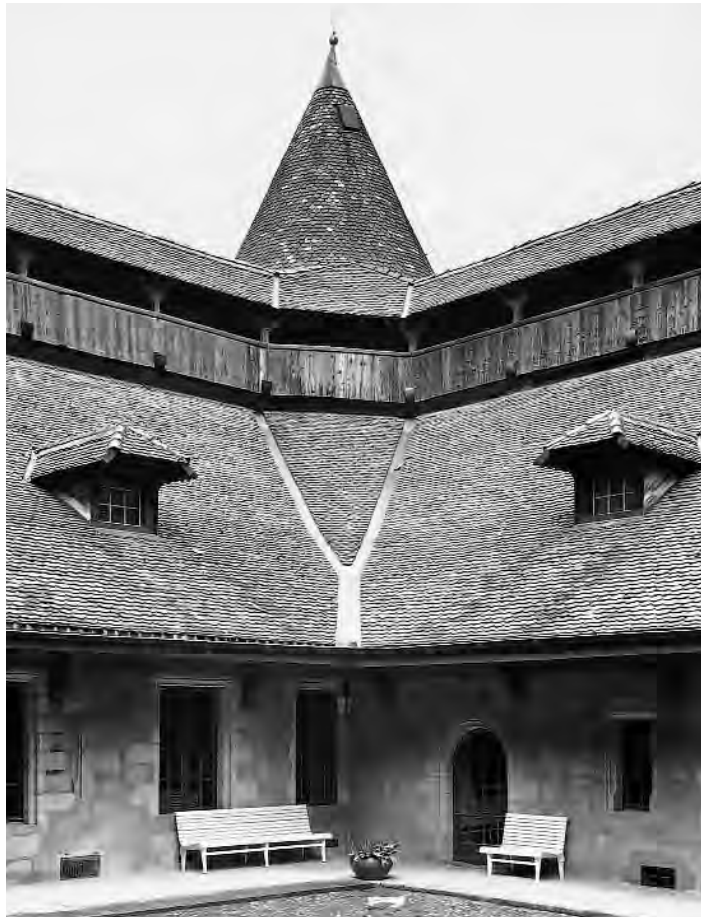
L'entrée actuelle, immédiatement au pied de la grande tour, est issue des aménagements de 1536. La porte extérieure était située à l'origine au niveau de la cour intérieure. On y arrivait par une rampe d'escalier séparé de la courtine par un pont-levis (cf. fig. 267). Ce n'est qu'en 1740 que cet escalier a été placé à l'intérieur<sup>632</sup>, dans le couloir oblique qui, comme à Yverdon, résulte des travaux de 1536. Il y avait à l'origine une cour de la grande tour plus vaste, qui aurait servi en l'occurrence de cour d'entrée. Il était en effet exclu qu'un corps de logis se fût appuyé contre la grande tour, car les pratiques en vigueur jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle respectaient comme une règle absolue l'isolement de cette dernière par rapport au reste du château. Ce n'est que plus tardivement qu'on a étendu l'aile nord jusqu'à la grande tour, ayant annexé cette cour à l'étage supérieur en tout cas, puisqu'une *aula superior* est citée à cet endroit en 1383<sup>633</sup>. Que cette cour ait existé serait confirmé par le fait que le secteur de l'entrée, séparé par un mur de l'aile orientale primitive, moins allongée qu'aujourd'hui, ne disposait pas de plancher fixe. La liaison entre la porte de la courtine et celle donnant sur la cour intérieure n'était à notre sens établie que par une simple passerelle de bois rapidement démontable, contribuant ainsi au système défensif de l'entrée, comme le pont-levis extérieur<sup>634</sup>. C'est elle qui est qualifiée en 1381-1383 de «pont à côté de la grande tour»<sup>635</sup>. L'entrée haute était donc située entre deux ponts; ces dispositions, pressenties à Yverdon, sont bien attestées à Morges<sup>636</sup>. Si ce pont n'est cité que deux fois dans les sources, c'est qu'il exige moins de réparations que les autres, car il était couvert par le toit de l'*aula superior*. Au contraire d'Yverdon, il n'est jamais fait mention d'un pont permettant d'arriver à la porte haute de la grande tour (fig. 272), cette dernière étant accessible directement par les combles de cette *aula superior*.

Le château était sans doute dès l'origine entouré de lices délimitées par des braies. Ces dernières sont considérablement renforcées et flanquées de tours qua-

270

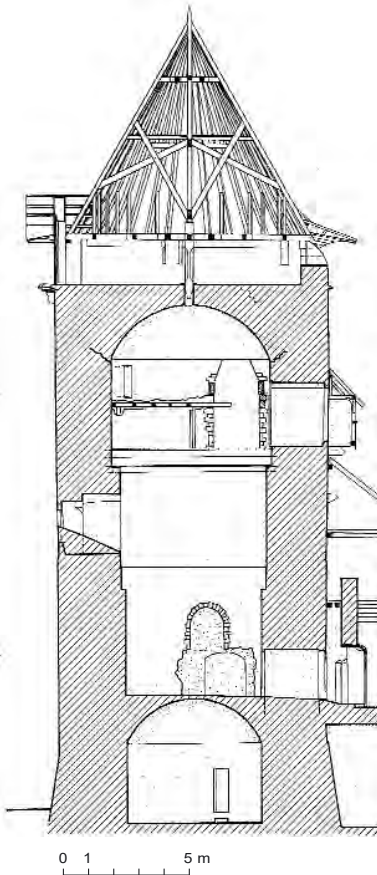


271



**270.** Château de Morges, après 1286, cour intérieure. Escalier dans l'angle nord-est descendant dans les celliers, refait lors du grand chantier bernois de 1540, probablement peu différent de celui qui existait à la période savoyarde. De même qu'au château d'Yverdon, un des angles de la cour était occupé par un puits. Etat en 2003. (D. de Raemy)

**271.** Château de Morges, après 1286, cour intérieure, vue sur la jonction des corps de logis sud et ouest, état en 1979 avant les dernières restaurations. L'aspect de ces toitures formant de vastes appentis peu pentus, reliés par d'amples noues triangulaires, indique assez précisément ce qu'étaient les toitures du château d'Yverdon avant leur incendie lors des guerres de Bourgogne. Ici, le chemin de ronde surplombe les toitures, alors qu'il se situait sous elles à Yverdon. (Fibbi-Aeppli)



**272.** Château de Morges, après 1286, coupe de la grande tour prise à travers la porte de l'étage d'accès, atteignable du chemin de ronde de la courtine nord par un pont léger ou pont-levis à l'origine, intégré avant 1359 dans le comble de l'*aula superior* surplombant l'entrée. Au-dessous, la partie basse de la tour était organisée en trois niveaux, marqués par deux solivages; l'inférieur, pour autant qu'il ait existé, était simple et accroché contre les maçonneries sans que celles-ci aient ménagé un retrait pour le recevoir. Il a été remplacé par une voûte maçonnée dès 1536. Le plancher supérieur, disparu, était dédoublé afin de recevoir la classique couche de terre coupe-feu, comme en témoigne le double retrait encore visible. Au-dessus, l'étage n'était doté que d'une seule archère. Dans le niveau bas intermédiaire, on remarque encore une ouverture en plein cintre, maintenant obturée. Il s'agit certainement de l'embrasure d'une poterne en liaison avec l'escalier d'entrée du château par l'entremise d'un pont léger: cet élément est unique dans le corpus étudié ici. L'étage d'entrée était doté d'une grande cheminée et de deux ouvertures (archères ?) remaniées par la suite. Au-dessus, la tour comptait certainement un étage supplémentaire dans lequel avait été aménagé un colombier en 1377. Le chemin de ronde primitif se situait certainement vers l'altitude 398 m et le sommet du parapet avoisinait les 400 m, soit une tour plus haute de 5 m environ qu'actuellement, donc une élévation de 26 m à peu près. On ne sait rien des circulations verticales, car aucune trace d'escalier original n'est visible. (MAH-VD, AAM, relevés: D. Mauroux, M. Rast, F. Wadsack; mise au net: F. Wadsack)

**273.** Hans Jacob von Diesbach, le château de Morges en 1696, vu de l'ouest, avec un projet de chemin couvert et de glacis non réalisé. Les importantes braies ont été renforcées de deux tours quadrangulaires ouvertes à la gorge édifiées dans les années 1380 par des maçons de Versoix sous la direction de Jean Fornier et de l'ingénieur Jacques de Moudon. Elles ont reçu chacune une échauguette vers 1560–1580. Comme pour le château, les percements défensifs de l'enceinte extérieure ont été adaptés aux nouveaux besoins de l'artillerie. (AEB)

**274.** Morges, abord oriental du château par Samuel Naef, avant 1838. On remarque la tour portière à la hauteur des anciennes braies et l'échauguette sur le mur d'enceinte occidental prolongeant celle de la ville et fermant une basse-cour, séparant le château et ses dehors défensifs de la ville. Au premier plan, peut-être l'ancien fossé sec, inondé lors des crues du lac. (MAH-VD, Cl. Bornand)



drangulaires à l'ouest, soit à l'extérieur de la ville, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, pour améliorer les défenses en prévision des incursions des grandes compagnies (fig. 273). Comme à Yverdon, les fondations de cette enceinte extérieure étaient protégées par des «charmurs» contenus par une palissade de pieux. Sur les flancs ouest et sud, cette palissade définissait l'escarpe d'un fossé humide alimenté par une dérivation des eaux de la Morges. Du côté de la ville, à l'est, ce fossé était sec (cf. fig. 771), à l'instar de ceux d'Yverdon. On le franchissait par un pont en bois à tablier fixe<sup>637</sup> donnant sur une tour-porte placée sur le mur de braies (fig. 274). Avant de franchir ce fossé, il fallait encore passer dans la zone de dégagement – basse-cour en fait – qui recevait les dépendances, notamment un four et surtout les écuries. Comme à Yverdon, les chevaux

n'avaient pas accès au château. Cette zone était également ceinte d'une muraille munie d'une porte située à proximité des anciennes halles de la ville.

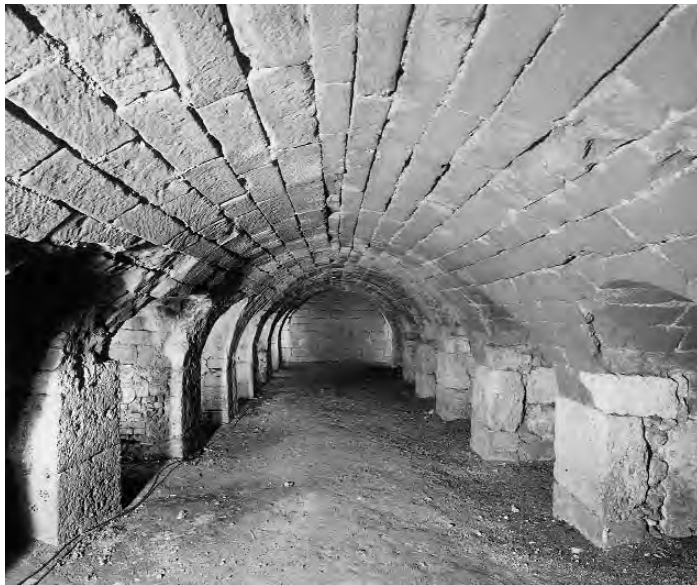
Il est intéressant de relever que les lices méridionales étaient aménagées en jardin d'agrément, à la discrétion de la duchesse en 1420, auquel on accédait par une petite poterne encore en place dans la tour nord-ouest (fig. 275). Dès 1436, cette dernière donne sur une véritable loggia ajourée de 6 fenêtres, faite de murs en pan-de- bois et enduite de plâtre dur, dans laquelle la famille ducale pouvait jouir du soleil couchant dont les rayons étaient enrichis par les couleurs et parfums des essences et fleurs qui y étaient cultivées<sup>638</sup>. Une autre poterne aménagée dans la courtine permettait de rejoindre la chapelle<sup>639</sup>. C'est peut-être Bonne de Bourbon qui a désiré ces aménagements, dès 1391, après le déménagement de la *camera domini* de l'aile orientale dans celle du sud. On peut imaginer tel confort dans les lices sud du château d'Yverdon, mais seulement à l'époque des seigneurs de Vaud, qui y séjournaient souvent. Dès cette même date de 1391, les lices orientales abritaient les cuisines, exceptionnellement situées à l'extérieur de l'enceinte principale du château. On y descendait par un escalier depuis l'*aula inferior* alors déplacée dans l'aile ouest.

Les caves à niches aménagées dans le sol de la cour intérieure ne font vraisemblablement pas partie de la conception originale de l'édifice. Elles seraient apparues vers 1340 seulement, sous Louis II de Vaud. Leur disposition très particulière, unique dans nos régions, met en évidence une concep-

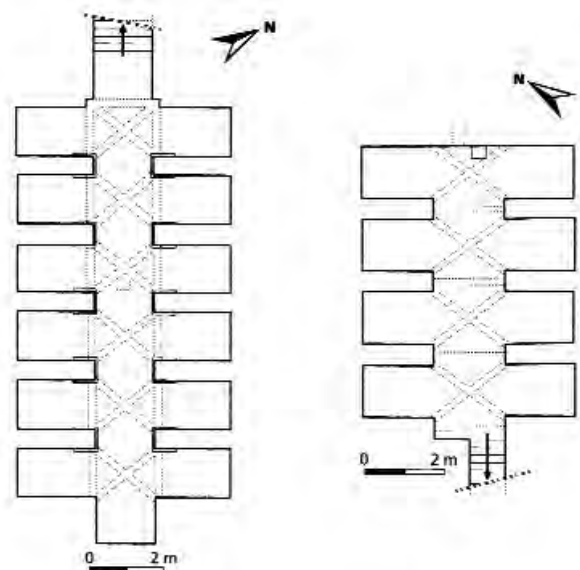
275



276



277



tion venue directement d'Île de France où l'on en dénombre quelques-unes, tant dans des châteaux, comme Vivier-en-Brie (Fontenay-Trésigny, Seine-et-Marne) ou Boissy-le-Sec (Essonne), que dans l'architecture civile urbaine, comme à Etampes, où il en subsiste encore trois, la plus ancienne pouvant remonter à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les plus récentes, au XV<sup>e</sup> siècle<sup>640</sup> (fig. 276, 277).

Bien qu'on n'en ait aucune attestation directe, on peut attribuer la réalisation de ce château, sinon sa conception, au maître maçon Huet, habitant à Morges, qui s'est mis au service de Louis I<sup>er</sup> de Vaud. Huet a également reçu d'importantes commandes d'Amédée V de Savoie, et cela dès 1289, lorsqu'il était sans doute en train d'achever le gros œuvre de Morges. À cette date, il est attesté pour la première fois à Thonon, où il agrandit le château<sup>641</sup>, il y travaille deux ans et fait importer, pour les encadrements des archères et des fenêtres, de la pierre de Morges, sans doute de la molasse, un matériau qui

**275.** Château de Morges, après 1286, tour sud-ouest. Poterne permettant d'accéder aux jardins d'agrément depuis les appartements seigneuriaux, par l'intermédiaire d'une galerie accrochée contre la courtine. (MAH-VD, Cl. Bornand)

**276.** Château de Morges, caves à niches aménagées vers 1340 sous la cour centrale. Etat en 1986. (MAH-VD, Cl. Bornand)

**277.** Etampes (Essonne), plans de caves à niches subsistant dans deux demeures privées, soit au n° 4 de la rue Sadi-Carnot et au n° 23 de la rue des Cordeliers, du XIV<sup>e</sup> siècle? (FRITSCH-HERVIER 1999, p. 137)

doit lui être familier. En 1291, il édifie un nouveau hangar pour les galères de guerre à Villeneuve<sup>642</sup> et renforce la ville et le château de Saint-Maurice (VS)<sup>643</sup>. En 1294 et 1296 encore, il participe à la reconstruction du château de l'Ecluse, au sud-ouest de Genève, position-clef sur le Rhône qu'Amédée V venait de ravir au comte de Genève<sup>644</sup>. Enfin dès 1297, il est chargé par Amédée V des nouveaux château et bourg de Châtel-Saint-Denis, où il est attesté jusqu'en 1305<sup>645</sup>. Ensuite on perd sa trace.

278



**278.** Château de Champvent, vers 1295–1300, vue aérienne depuis le sud. Etat avant 1981. Si le château paraît noyé dans les taillis aujourd'hui, il en allait tout à fait différemment au Moyen Âge. Il était en effet accompagné de son bourg situé au nord-est et la colline sur laquelle il est construit était dépourvue d'arbres pour laisser les abords dégagés; dès les origines sans doute, cette colline était plantée de vignes, bien attestées jusqu'à la fin du XIXe siècle encore. (Laslo Irmes)

■ **Champvent** – *Éléments historiques, présentation générale* – Le château de Champvent (fig. 278) est encore très mal connu: comme il n'a jamais fait partie du domaine savoyard direct, peu d'archives le concernant ont été conservées. Edifié, comme on le verra, par Pierre de Champvent au soir de sa vie († après 1303), le château de Champvent et sa seigneurie arrivent dans l'orbite du comte de Neuchâtel par les épousailles de Jean de Champvent, petit-fils de Pierre, avec Catherine, fille du comte Rodolphe de Neuchâtel. C'est d'ailleurs dans les archives neuchâteloises que se trouvent les premiers documents écrits qui apportent quelques précisions sur l'édifice, soit une série de comptes couvrant la période 1359 à 1372<sup>646</sup>, pendant laquelle est entreprise non pas la reconstruction du château comme l'avait cru Arthur Piaget mais une profonde remise en état<sup>647</sup>. Pour les périodes plus récentes, la couverture documentaire reste très mince, le château ayant toujours été en mains privées. Sur le plan archéologique, le monument n'a fait l'objet jusqu'ici que d'analyses très limitées. À ce jour, la meilleure approche générale reste encore celle de Victor-H. Bourgeois publiée au début du siècle passé<sup>648</sup>. Il vaut donc la peine de décrire ce monument en détail.

S'il ne fait pas de doute qu'un château et un bourg ont pris place à côté de Champvent-la-Ville dès la naissance de la branche grandsonnoise des Champvent dans les années 1220, le château n'est bien attesté qu'en 1242 (*in turre de Chanvent*)<sup>649</sup>, entre les mains de Henri de Champvent. Les constats matériels viennent confirmer ces données textuelles. Les bois les plus anciens trouvés dans les trois tours secondaires du château présentent des dates d'abatage situées respectivement au plus tôt en 1219, en 1266 et en 1296. Toutes ces dates sont établies avec réserves<sup>650</sup>. Comme l'édifice actuel est une construction uniforme, seul le bois le plus récent pourrait renseigner sur la date du

chantier, les bois les plus anciens étant des récupérations et provenant assurément des édifices antérieurs.

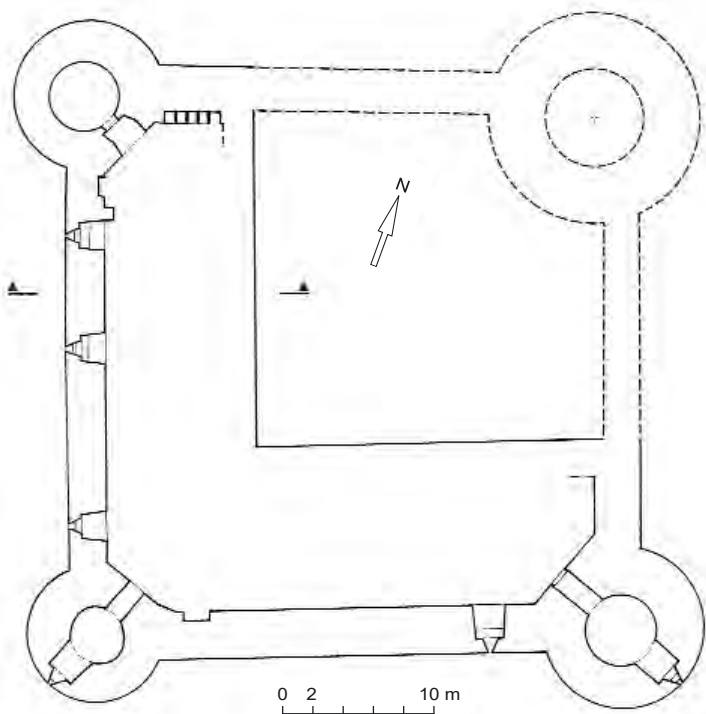
L'affirmation selon laquelle Henri de Champvent aurait commencé la construction du château peu avant 1266 ne s'appuie visiblement sur aucune preuve solide<sup>651</sup>. C'est donc bien Pierre de Champvent qui a dû faire table rase de la forteresse de son père, cela dès 1295. Les conditions qu'il fallait réunir pour cette entreprise devaient être un contexte politique troublé, menaçant l'intégrité territoriale du lignage d'une part, et des possibilités financières non négligeables d'autre part. Ces deux éléments sont réunis à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les Champvent-Grandson, alliés à l'évêque de Lausanne, qui alors est justement le frère de Pierre, Guillaume de Champvent, sont en révolte contre Louis de Vaud. De son côté, l'évêque de Lausanne a fait édifier Lucens en 1275–1279 et Bulle en 1289–1293. Les travaux de Champvent sont une réplique à l'agrandissement du château d'Yverdon dans les années 1290 (réalisation de la chapelle, achèvement de la courtine orientale) et surtout à la fondation de la ville de Morges avec son château (1286). On a souligné l'importance du bourg de Champvent. Celui-ci a certainement été agrandi à ce moment-là, peut-être même ceint de ses murailles en maçonnerie et doté de franchises: il faisait partie intégrante, comme celui de Grandson fermé avant 1291, de la stratégie de puissance ostentatoire des Champvent.

Le château de Champvent est le plus petit, en taille, de l'ensemble que nous étudions ici. Cependant il a été installé en position dominante et surtout complété par les murailles des fronts oriental et nord du bourg. Cet ensemble créait assurément un impact visuel extraordinaire lorsqu'on l'approchait depuis Method, déjà bien perceptible depuis le château d'Orbe, siège des Montfaucon-Montbéliard, la force politique la plus dangereuse dans la région contre le clan des Grandson. Cela permet d'expliquer le choix du site par ces derniers dans les années 1220. En un second temps, le développement donné à cet ensemble, ainsi qu'au château de Grandson, révèle la volonté des Grandson de cerner la région d'Yverdon passée entre les mains de Louis de Savoie, seigneur de Vaud. L'étude architecturale du château lui-même confirme que celui-ci n'a été commencé que tardivement, dans les années 1290, achevé même après la mort de Pierre (1303), sous la direction d'Othon de Champvent, son frère, chanoine au chapitre cathédral de Lausanne, puis évêque dès 1309 jusqu'à sa mort en 1313, et, à ce titre, violemment opposé à Louis de Vaud<sup>652</sup>.

De proportions légèrement plus réduites que celui de Morges (36 m x 36 m), le château présente les mêmes dispositions générales que ce dernier, bien qu'il soit installé en un site dominant les marais de l'Orbe, à l'extrémité d'un éperon molassique, légèrement en contrebas du bourg qui l'accompagnait, et séparé de ce dernier par des fossés en partie comblés aujourd'hui. La grande tour, à l'angle nord-est, est située non pas à l'extérieur comme à Yverdon ou à Bulle mais du côté du bourg, ainsi qu'on le voit à Morges ou à Estavayer; elle commande l'entrée principale donnant directement dans la lice orientale (fig. 279). Le sommet de l'éminence molassique qui a reçu le château se trouve certainement au centre de la cour intérieure, laquelle a tout de même été surélevée et contenue par les murs de façade des corps de logis au sud et à l'ouest, ainsi que par les courtines à l'est et au nord. Que ces dernières aient été édifiées sur un terrain descendant également du côté du nord et de l'est serait accrédité par le fait que les fondations de la grande tour ont été repérées 4-5 m plus bas que ce qu'on peut en voir actuellement. Les corps de logis n'ont été installés que contre les courtines sud et ouest donnant sur l'extérieur, dans la pente en partie excavée pour y aménager de vastes celliers fonctionnant également comme des gaines défensives, puisque, à ce niveau, les courtines ont été percées d'archères en croix avec embrasure à niche rec-

**279.** Château de Champvent, vers 1295–1300, front oriental d'accès. Etat en 1999, vue depuis l'ancienne lice méridionale qui bordait le bourg. Les braies, enveloppées de végétation, contiennent les lices supérieures orientales, conservées ici dans leur gabarit médiéval assurément. Le pont-levis qui franchissait le fossé a été remplacé par un ouvrage en maçonnerie au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle certainement. L'entrée se trouve sous le commandement de la grande tour et de celle de la chapelle. Elle est surmontée d'une bretèche de conception tardive, construite après 1476. À gauche, le rampant du parapet trahit la présence d'un escalier (disparu), qui permettait d'accéder à l'étage de couronnement de la tour de la chapelle. (D. de Raemy)

**280.** Château de Champvent, vers 1295–1300. Plan du «donjon» au niveau des celliers, sans les défenses périphériques. Les archères sont relativement peu nombreuses, soit trois par courtine. Les tours sud et est n'en comportent qu'une seule, la tour ouest aucune même. À proximité de cette dernière, une poterne, de la fin du X<sup>e</sup> siècle dans son état actuel, maintenant obturée permettait de gagner les lices basses. Le mur sur cour du grand cellier sud conserve encore les traces d'un escalier en vis, saillant par rapport à la façade sur cour, s'élevant peut-être à l'origine jusqu'aux chemins de ronde. Coupe transversale du corps de logis ouest, cf. fig. 618.2. (Relevé: Groupe Y; mise au net: F. Wadsack)



tangulaire sous une voûte en tiers-point<sup>653</sup> (fig. 280, cf. fig. 143 et 152-27), mais elles ne sont que partiellement conservées: il est difficile d'affirmer qu'elles aient été réparties aussi systématiquement qu'à Morges ou à Yverdon. Les courtines nord et est, tournées du côté du bourg et des dépendances, ne semblent en tout cas pas en avoir reçu.

On remarque que la cour intérieure n'est pas en position centrale mais qu'elle s'étend jusqu'aux courtines adjacentes à la grande tour, ce qui permet de faire l'économie de la cour de la grande tour, comme de celle de l'entrée d'ailleurs. Les dimensions générales restreintes de l'édifice expliquent sans doute ce choix. C'est certainement la configuration du terrain et le manque de place qui justifient que les tours soient peu saillantes par rapport aux courtines, afin d'économiser de trop importants travaux de fondations. Contrairement au parti adopté à Grandson, on les a voulues d'un fort diamètre, non seulement pour la défense de l'édifice mais aussi afin de ménager de spacieux retraits pour les besoins de l'habitation.

Si les proportions de ce château sont relativement modestes, il faut remarquer l'exceptionnelle hauteur de la courtine sud ainsi que celle des deux tours qui la flanquent, ceci pour tenir compte de la déclivité du terrain de ce côté, dont l'assiette est beaucoup plus basse que sur le flanc nord opposé. Le couronnement du parapet protégeant le chemin de ronde culmine en effet à 20,5 m de hauteur, la tour sud à 25,5 m et la tour est de la chapelle à près de 30 m car le socle rocheux sur laquelle elle a été implantée est encore plus bas. Les murs présentent un appareil en beaux moellons de calcaire gris du Jura et de tuf, soigneusement taillés. Ils ont été recouverts sans doute dès l'origine d'un crépi beige clair présentant un faux appareil rouge, refait après les guerres de Bourgogne. C'est un témoin exceptionnel qui montre que la belle pierre de taille n'était pas obligatoirement apparente.

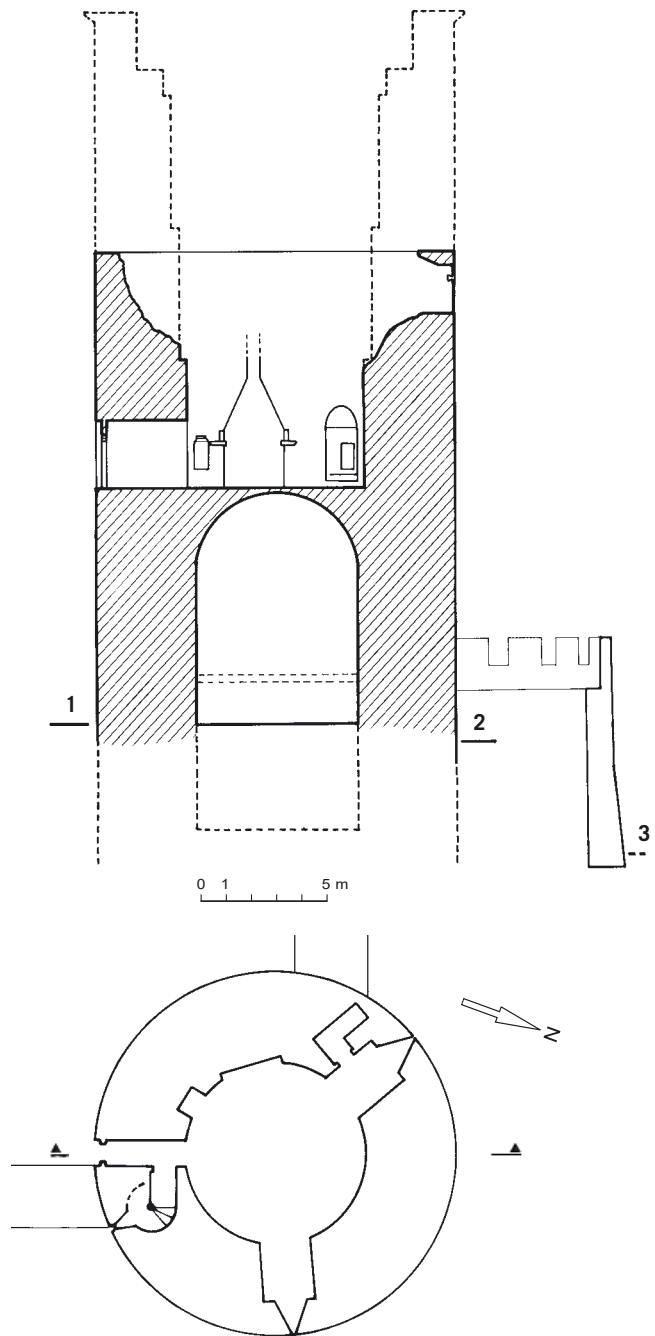
■ *La grande tour* – Installée sur un épais radier en maçonnerie situé à plus de 4 m de profondeur<sup>654</sup>, la grande tour (fig. 281), dans son élévation et dans l'organisation générale de ses étages, est formellement très proche de celle de Bulle, qui venait d'être édifiée vers 1291–1293 sous les ordres de l'évêque Guillaume de Champvent. On comprend aisément cette parenté qui saute aux yeux lorsqu'on compare les coupes (cf. fig. 183.1). L'étage d'entrée est aménagé sur une voûte sommant un vaste volume borgne, plus profond de 4 m à l'origine, et subdivisé en son milieu par un solivage dont on observe les trous d'ancrage, peu marqués mais, semble-t-il, originaux. On y accédait par un jour aménagé dans la clef de la voûte. Au-dessus, la tour comportait assurément trois niveaux au-dessous du chemin de ronde, le troisième, entièrement disparu, pouvant être déduit par la position des archères des deux étages subsistants dont le regroupement implique l'existence d'une troisième paire pour assurer un contrôle des environs tous azimuts. Par ailleurs, sans ce troisième étage, la tour aurait présenté des proportions beaucoup trop trapues par rapport à ses sœurs régionales dressées à cette époque (celles de la 3<sup>e</sup> période).

Les planchers, tous disparus, étaient installés sur des retraits de 30 cm environ, d'après celui qui est encore conservé. À la différence de la grande tour de Bulle, les liaisons verticales n'étaient pas assurées par un escalier en bois le long des parois, mais par une vis noyée dans l'épaisseur du mur juste à droite de l'entrée primitive de la tour (fig. 282). La vis était éclairée par de petites fenêtres très étroites pouvant servir d'archères, placées à la jonction de la tour avec la courtine de l'entrée, ce qui permettait d'en contrôler l'approche. Comme à la grande tour de Lucens, l'escalier se prolongeait sans doute en guette.

Ainsi qu'on le remarque également dans les celliers et dans les tours secondaires, les parements intérieurs ne montrent pas systématiquement de la pierre de taille. Celle-ci, de molasse, s'interrompt en effet vers les 4 m de hauteur dans l'étage d'entrée pour faire place à des moellons de calcaire du Jura grossièrement équarris mais soigneusement dressés. Les encadrements des diverses ouvertures sont marqués avec des pierres de taille en calcaire du Jura, matériau qui caractérise également le parement extérieur sur la hauteur conservée. Peut-être faisait-il place au tuf dans les parties hautes comme dans la tour de la chapelle, mais ce n'est pas certain, car les parements extérieurs des deux tours ouest et sud sont entièrement dressés en calcaire. La porte haute de la grande tour était accessible depuis le chemin de ronde situé au-dessus de l'entrée. Elle ne donne pas directement sur le mur, qui sans doute s'amincissait comme le fait encore la courtine nord et comme on le voit à Bulle, mais était accessible par un pont-levis long de 2,4 m ainsi qu'en témoigne encore la profonde feuillure conservée; abaissé, celui-ci devait reposer sur une plateforme (peut-être une bretèche commandant le versant intérieur de l'entrée du château comme à Grandson) en bois accrochée à la muraille.

■ *Les tours secondaires* – Les tours secondaires placées sur les autres angles du château-donjon ne sont pas complètement circulaires, mais présentent le traditionnel pan de mur oblique à l'intérieur, entre les deux courtines. Elles sont en liaison étroite avec les corps de logis par des portes établies à tous les niveaux, servant d'annexe aux habitations. On y trouve non seulement des locaux de service (retraits, cabinets), mais également la chapelle, à l'architecture très élaborée, dans la tour orientale. À la différence d'Yverdon et de la tour orientale de la chapelle, les deux tours occidentales sont peu saillantes, ce qui explique que les chemins de ronde ne passent pas à leur arrière mais bien au travers d'elles. En effet, la transition du pan oblique au tracé complètement circulaire ne provoque pas un retrait des maçonneries permettant l'aménagement du chemin de ronde, mais au contraire une légère saillie mar-

281



282



**281.** Château de Champvent vers 1295–1300. Coupe de la grande tour, à travers la porte haute de son entrée, et plan de l'étage d'entrée. Etat en 2001.

**1.** Niveau de la cour intérieure. **2.** Niveau du sol actuel. **3.** Niveau de l'ancien fossé au-delà de l'éventuelle chemise ayant protégé la grande tour. L'élévation totale mesurait près de 30 m. Chaque étage, accessible depuis un escalier à vis donnant dans le couloir de l'entrée, était percé de deux archères. Dans l'étage d'entrée, équipé d'une grande cheminée et d'une armoire murale, la niche rectangulaire de l'une des archères donne accès à des latrines maintenant disparues, qui se présentaient sous la forme d'une bretèche accrochée dans l'angle formé par la tour et la courtine nord. (D. de Raemy)

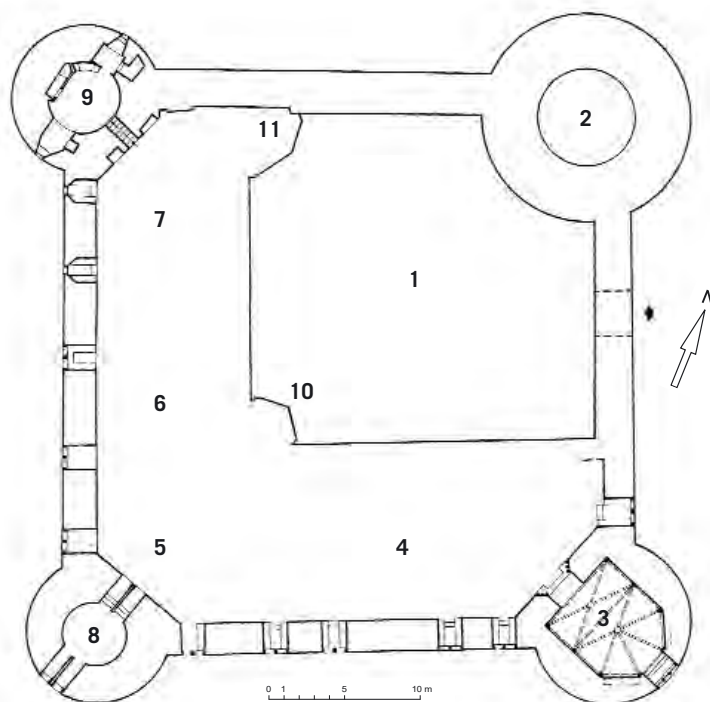
**282.** Château de Champvent, vers 1295–1300, étage d'entrée de la grande tour. Etat en 2001. Vue vers l'entrée. L'état actuel écorché montre que la molasse en beaux blocs appareillés a été mise en œuvre jusqu'à 4 m de hauteur à ce niveau, ainsi que dans l'escalier en vis. Toutes les maçonneries sont parfaitement homogènes et ne montrent aucun remaniement. La tour a donc bien été dressée en une seule campagne à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle ne conserve aucune trace de celle, sans doute quadrangulaire, mentionnée en 1240, qui se trouvait très certainement au centre de la cour intérieure actuelle. (D. de Raemy)

**283.** Château de Champvent, vers 1295–1300. Plan du « donjon » au niveau de l'étage sur cour. Répartition des espaces au Moyen Âge. **1.** Cour intérieure. **2.** Grande tour. **3.** Tour de la chapelle. **4.** *Aula superior* ayant joué le rôle de *camera domini*. Toutes les baies sont à leur emplacement original. **5.** Chambre de retrait éclairée par deux baies placées de chaque côté de la tour. **6.** *Camera domini* (?) **7.** Grande chambre nord éclairée par deux fenêtres dans la courtine et accessible par deux portes qui donnaient primitivement sur une galerie de bois. **8.** Cabinet-retrait éclairé à l'origine par une archère. **9.** Cabinet-retrait doté d'une cheminée de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, éclairé par deux archères à l'origine dont l'une donnait accès à des latrines disparues. **10.** Escalier en vis de 1479–1481. **11.** Annexe/retrait (?) pour le corps de logis ouest, 1491 (?). (Relevé: Groupe Y, D. de Raemy; mise au net: F. Wadsack)

quée par un encorbellement à deux ou trois ressauts. Sur le plan défensif, il faut relever toutefois que ces tours ne disposent que d'une seule archère chacune, au niveau inférieur et en position capitale, donnant sur l'extérieur<sup>655</sup>. Aucune ne commande les courtines adjacentes dont le flanquement ne devait être assuré que par les chemins de ronde à leur sommet, peut-être à deux niveaux comme on l'a décrit plus haut (voir p. 131). De façon plus générale, si on compare le château de Champvent aux « carrés savoyards » édifiés antérieurement, l'archère se raréfie dans ce premier cas, ce qui conforte notre impression que les constructeurs de château y ont moins souvent recours dès 1300, ne croyant peut-être plus trop en leur efficacité.

■ *Les logis* – À l'évidence dès l'origine, les deux corps de logis comportaient deux niveaux d'habitation au-dessus des celliers (fig. 283), soit un étage sur rez-de-chaussée par rapport à la cour intérieure. On situera dans celui du sud les deux *aulae* superposées, celle inférieure<sup>656</sup> de plain-pied avec la cour intérieure et l'*aula* supérieure à l'étage (23 x 10 m). À l'ouest, elles étaient limitées par un fort mur installé dans le prolongement de la façade sur cour du corps de logis occidental. Ce dernier, allant d'une tour à l'autre, était cloisonné par deux murs ménageant à chaque étage deux pièces de surface à peu près égale et un local de service contre la tour sud et à l'arrière des *aulae*. Il est bien difficile de reconstituer les circulations originales. Seule une porte à encadrement de molasse chanfreiné et en plein cintre a été repérée au milieu du mur séparant l'une de ces pièces et le local de service au niveau du rez-de-chaussée. L'accès à l'étage se pratiquait sans doute par des escaliers de bois ménagés dans les galeries accrochées contre les façades de la cour<sup>657</sup>. Il subsiste encore les restes d'un escalier à vis au niveau de la cave sud, tout près de la courtine orientale. On ne sait s'il se prolongeait jusqu'à l'*aula superior* voire jusqu'au chemin de ronde. Il aurait été légèrement saillant. En tout cas, un reste de la corniche primitive de la façade sur cour s'interrompt à son emplacement supposé, ce qui pourrait en prouver l'existence sur toute la hauteur de ce corps de logis. Cet escalier, comme ceux de bois dans les galeries, a été remplacé en 1479–1481 par une tour d'escalier placée dans l'angle sud de la cour, reprenant sans doute les accès d'origine. Dans la salle nord de l'étage, on peut voir

283





encore les restes de deux portes en arc brisé qui devaient donner sur la galerie à l'origine, celle du nord s'ouvrant dès 1478–1482 dans un cabinet aménagé dans un ouvrage saillant de plan polygonal irrégulier installé dans l'angle nord de la cour, aux fins de former le pendant de l'escalier en vis.

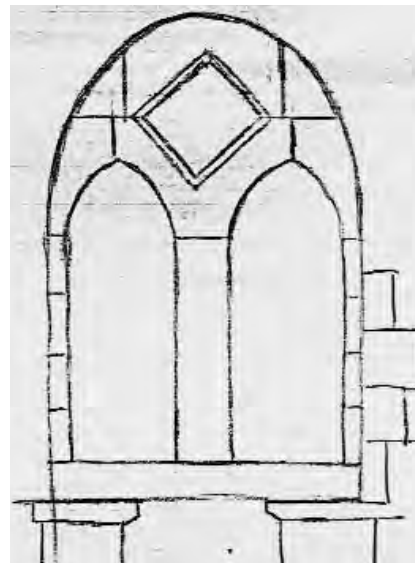
Les fenêtres ont toutes été remaniées. Elles étaient de trois types à l'origine, soit à doubles lancettes surmontées d'un oculus losangé, comme celle qui subsiste dans la façade sur cour de l'aile occidentale (fig. 284), à croisée de pierre de proportions très étroites comme le laissent croire les restes d'une baie ouvrant dans la courtine à l'étage de cette même aile<sup>658</sup> (fig. 285), et à simple lancette sans doute, en tout cas très étroite également, à en juger par celle subsistant dans la même courtine mais au rez-de-chaussée, tout contre la tour sud. Ces fenêtres ont été rétrécies tardivement mais avant l'incendie causé par les guerres de Bourgogne. On pourrait attribuer ces travaux à la grande campagne de réfection entreprise sous les comtes de Neuchâtel entre 1359 et 1372 à l'occasion de la mise en défense du château lors des premières alertes aux grandes compagnies d'Outre-Jura. L'embrasure originale se reconnaît encore aisément : dotée de coussièges, elle était sommée d'un arc en plein cintre.

Dans l'*aula superior*, leur répartition dans la courtine rappelle celle qui prévaut à l'*aula* du château d'Yverdon, formant deux paires séparées par un vaste trumeau; de plus l'éclairage de cette salle est complété par deux fenêtres ouvrant dans la cour et une troisième dans la courtine orientale. La disposition des baies de la salle inférieure est légèrement différente puisqu'elles étaient au nombre de trois dans la courtine; elles ont toutefois été fortement remaniées au XVIII<sup>e</sup> siècle, de même que leur embrasure. Les modifications tardives, importantes, ne permettent pas de connaître leur position et leur nombre exact sur la cour et dans la courtine ouest. Cette dernière était percée de deux rangées de cinq fenêtres. Il semble que celles du rez-de-chaussée étaient à simple lancette étroite et allongée, alors que celles de l'étage présentaient une croisée<sup>659</sup>. Côté cour, chaque pièce était éclairée par une baie, peut-être du type de celle qui existe encore à l'étage. Le mur conserve les traces d'un conduit de cheminée situé au sud de la fenêtre géminée; il desservait sans doute un foyer ou un poêle installé au rez-de-chaussée.

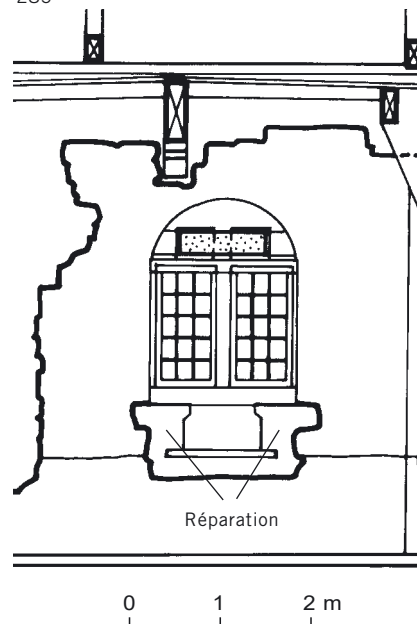
Les subdivisions horizontales, sous forme de planchers-plafonds à la française, remontent toutes aux années 1479–1481 dans l'aile sud, et à 1491 dans l'aile ouest, qui a donc été remise en état plus tardivement après les guerres de Bourgogne<sup>660</sup>. À l'origine, le système du double solivage prévalait comme à Yverdon, ce qu'on perçoit très bien dans l'aile occidentale<sup>661</sup>. Le plancher-plafond à la française a été posé à la hauteur de l'ancien plafond du rez-de-chaussée. Les seuils des portes originales dans la façade sur cour se situent en effet quelque 60 cm au-dessus du sol. Même si les preuves en sont actuellement dissimulées par les voûtes apparues dès 1479, un double solivage séparait assurément les celliers des espaces du rez-de-chaussée. Il en allait très certainement de même pour le plafond de l'étage. Celui-ci se distinguait de la base de la charpente (cf. fig. 618).

En l'absence complète de textes, il est bien difficile de localiser les diverses fonctions de l'habitation, en particulier dans l'aile occidentale qui abritait certainement la *camera domini* à l'étage et la résidence du châtelain<sup>662</sup> au rez-de-chaussée. Si la destination publique de l'*aula* inférieure ne fait pas de doute, il est en revanche probable que la salle supérieure ait plutôt été dévolue au seigneur, puisque c'était seulement de là que l'on accédait à la chapelle aménagée dans la tour orientale, par l'intermédiaire d'un portail orné de colonnettes et surmonté d'un tympan en arc brisé (fig. 286). Celui-ci a été percé dans le pan oblique de la tour.

284



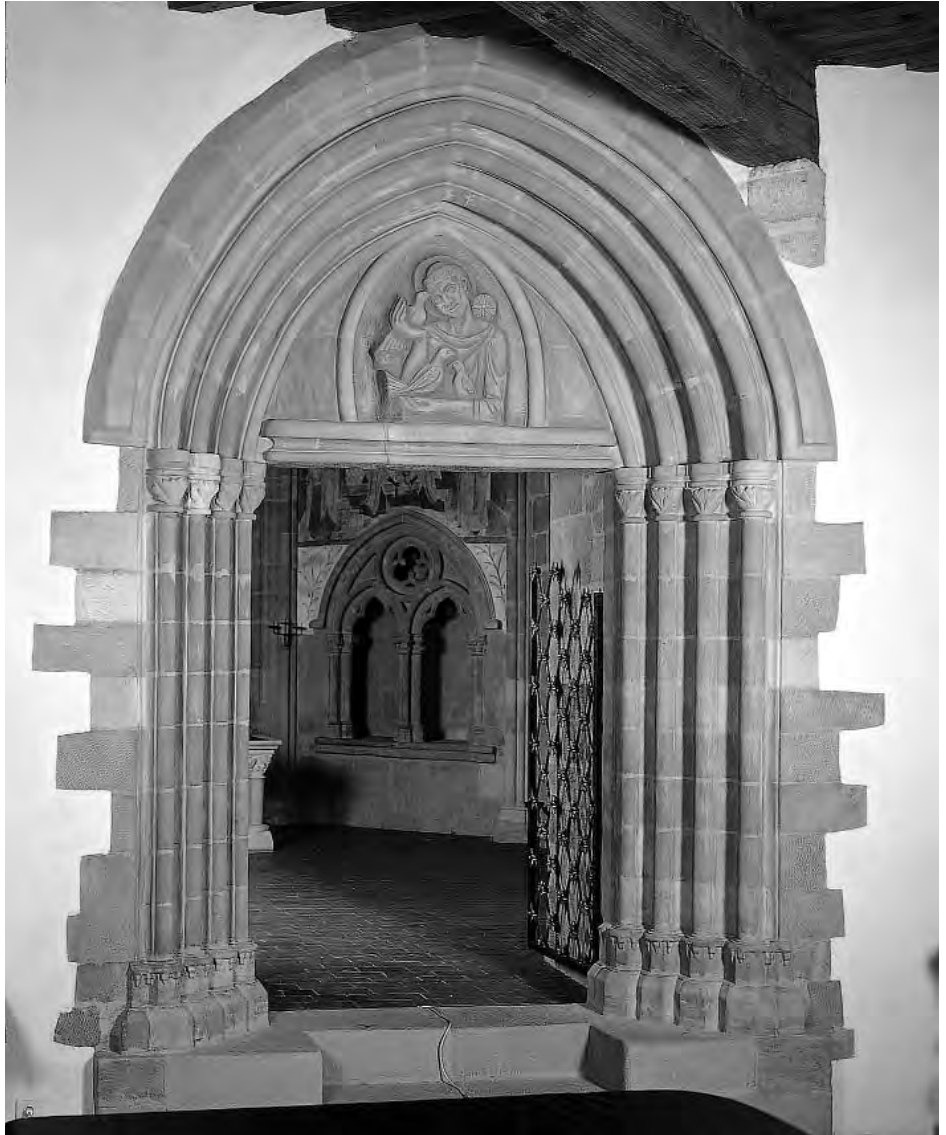
285



**284.** Château de Champvent, vers 1295–1300, façade sur cour, baie originale éclairant l'étage du corps de logis ouest. La baie se présente sous la forme de deux lancettes en arc brisé surmontées d'un oculus losangé, le tout chanfreiné, type rare dans nos régions puisque le seul exemple connu se trouve dans le gouttereau sud de la chapelle Sainte-Agnès de l'ancien bourg de Lucens. Ce mur formait, à l'origine, une des façades de la maison du mayor, habitation de fonction des gens chargés d'administrer le temporel de l'évêque de Lausanne sur ses terres de Lucens (GRANDJEAN, Lucens, pp. 26-27). Ce type de fenêtre pourrait dater du début du XIV<sup>e</sup> siècle; peut-être est-il lié au nom d'Othon de Champvent, non seulement seigneur de Champvent mais aussi chanoine du chapitre cathédral de Lausanne puis évêque de Lausanne dès 1309 (ANDENMATTEN 2004, p. 187). Ce seigneur-prélat aurait ainsi utilisé la même main-d'œuvre à Champvent puis à Lucens. (A.-J. Taylor)

**285.** Château de Champvent, vers 1295–1300, courtine occidentale, baie éclairant l'étage. Embrasure intérieure. La partie supérieure de cette fenêtre permet de reconstituer un jour primitif rectangulaire avec meneau et croisée ornés à l'extérieur d'un simple chanfrein. Le jour actuel est antérieur aux guerres de Bourgogne: on l'attribue à la campagne de réfection du château des années 1360–1370. (AAM, Alain Jouvenat-Muller)

**286.** Château de Champvent, vers 1295–1300, portail monumental de la chapelle, vue depuis l'aile méridionale abritant à cet étage une *aula superior*. Etat en 1999. Le tympan en arc brisé a reçu une sculpture montrant un jeune homme accompagné d'oiseaux (saint François d'Assise?) en 1966. La voussure qui l'entoure est ornée de quatre tores reposant sur quatre colonnettes engagées, par l'intermédiaire de chapiteaux à décor végétal. (I. Ashdown)



Il faut imaginer les cuisines et les services au rez-de-chaussée de l'aile occidentale, dans la partie centrale, à proximité de la pièce d'angle devant la tour sud, qui aurait reçu la panaterie et la bouteillerie devant desservir l'*aula inferior*. Cette dépense pourrait aussi être localisée dans la tour de la chapelle. On peut cependant supposer l'existence d'un corps de logis installé dans la lice contre la courtine nord, abritant ces fonctions, en particulier les grandes cuisines. Un édifice en appentis y était en tout cas construit au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, selon les plans cadastraux, et l'on en voit encore les traces contre les tours. Comme à Saint-Georges d'Espéranche (cf. fig. 301), l'existence tardive de cette annexe pourrait indiquer qu'elle n'a fait que reprendre des dispositions originales, d'autant qu'aucune archère ne perçait la courtine de ce côté; en revanche, on y observe tout contre la tour circulaire ouest une poterne en plein cintre, remaniée tardivement, laquelle établissait la liaison avec l'intérieur du château par le rez-de-chaussée de l'aile occidentale.

■ *La chapelle* – On a déjà décrit ailleurs<sup>663</sup> la spectaculaire chapelle aménagée dans la tour orientale, exactement au même niveau que le plancher supérieur que l'on imagine dans l'*aula superior*. C'est la mieux conservée de toutes les chapelles castrales du corpus régional que nous considérons dans cette étude. Si d'intéressants enduits simulant un faux appareil ont malheureusement disparu lors des travaux de restauration conduits en 1966, son architecture et son

décor sculpté sont intacts, dans un état encore excellent mais durement restauré par ces mêmes travaux (nombreux fac-similés, dans le portail notamment). La chapelle comporte deux travées aux voûtes élancées. Celle de l'est est réunie au chœur à trois pans par un couvrement à cinq voûtains, définis par des nervures qui aboutissent à une clef détachée du doubleau limitant la travée occidentale, elle couverte d'une croisée d'ogives barlongue. Les nervures des voûtes retombent sur de fins chapiteaux ornés de crochets s'épanouissant en feuillages variés, surmontés d'un tailloir de forme non pas rectangulaire ou polygonale comme on le voit partout, mais circulaire, une rareté qui témoigne certainement des qualifications anglaises de la main-d'œuvre qui y a travaillé. La grande verrière centrale est flanquée, au sud, d'une piscine liturgique dont la niche est fermée par deux lancettes trilobées surmontées d'un oculus, le tout orné de nombreux motifs végétaux sculptés, et au nord, d'une armoire murale double sous un arc brisé (fig. 287). Ces dispositions sont une transposition simplifiée du chœur rectangulaire de l'église Saint-Etienne de Moudon, où l'on retrouve les mêmes éléments, et qui fut édifié après 1281, sans doute vers 1300. La façon de traiter le décor architectural (décor du portail d'entrée, de l'armoire murale, de la piscine liturgique et de l'embrasure de la baie, colonnes engagées, chapiteaux, bandeau à la naissance des voûtes, croisées d'ogives) est semblable à ce qu'on voit à Saint-Etienne. De plus, cette église présente, comme la chapelle de Champvent, un caractère anglais bien marqué, notamment par la forme de ses chapiteaux à corbeille «cylindrique», et aussi par l'aspect général de la grande fenêtre orientale éclairant le chœur. Le chapiteau «cylindrique» est observable pour la première fois dans nos régions à la cathédrale de Lausanne, dans le chantier de 1220–1232, dont le caractère anglais a également bien été démontré<sup>664</sup>.

À la différence des fenêtres de l'église de Moudon, la face extérieure de la grande verrière orientale présente une stéréotomie plus sèche, où l'encadrement n'est pas souligné de tores et les remplages ne sont ornés que d'un simple chanfrein (fig. 288). En fait, le remplage de Champvent ressortit au style rayonnant et doit bien être situé dans le dernier quart, voire à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>665</sup> : il présente trois lancettes à rendents, les deux latérales supportant un oculus trilobé, la centrale, plus élevée, un quadrilobe. Les trois oculi sont tangents à l'intrados de l'arc brisé de la fenêtre et forment de ce fait une sorte de demi-couronne. Ce type de remplage est plutôt rare, il se rencontre dans le nord de la Suisse et dans le Haut-Rhin dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du suivant<sup>666</sup>. Plus près de Champvent, on le voit dans la façade occidentale de la cathédrale de Lausanne (autour de 1275), mais aussi en position centrale dans les chevets plats de l'église Saint-Martin de Vevey (vers 1290) et de l'église priorale de Romainmotier (début XIV<sup>e</sup> siècle).

Rappelons enfin que les colonnettes ornant le portail de la chapelle de Champvent reposent sur des bases toriques soutenues par des denticules à

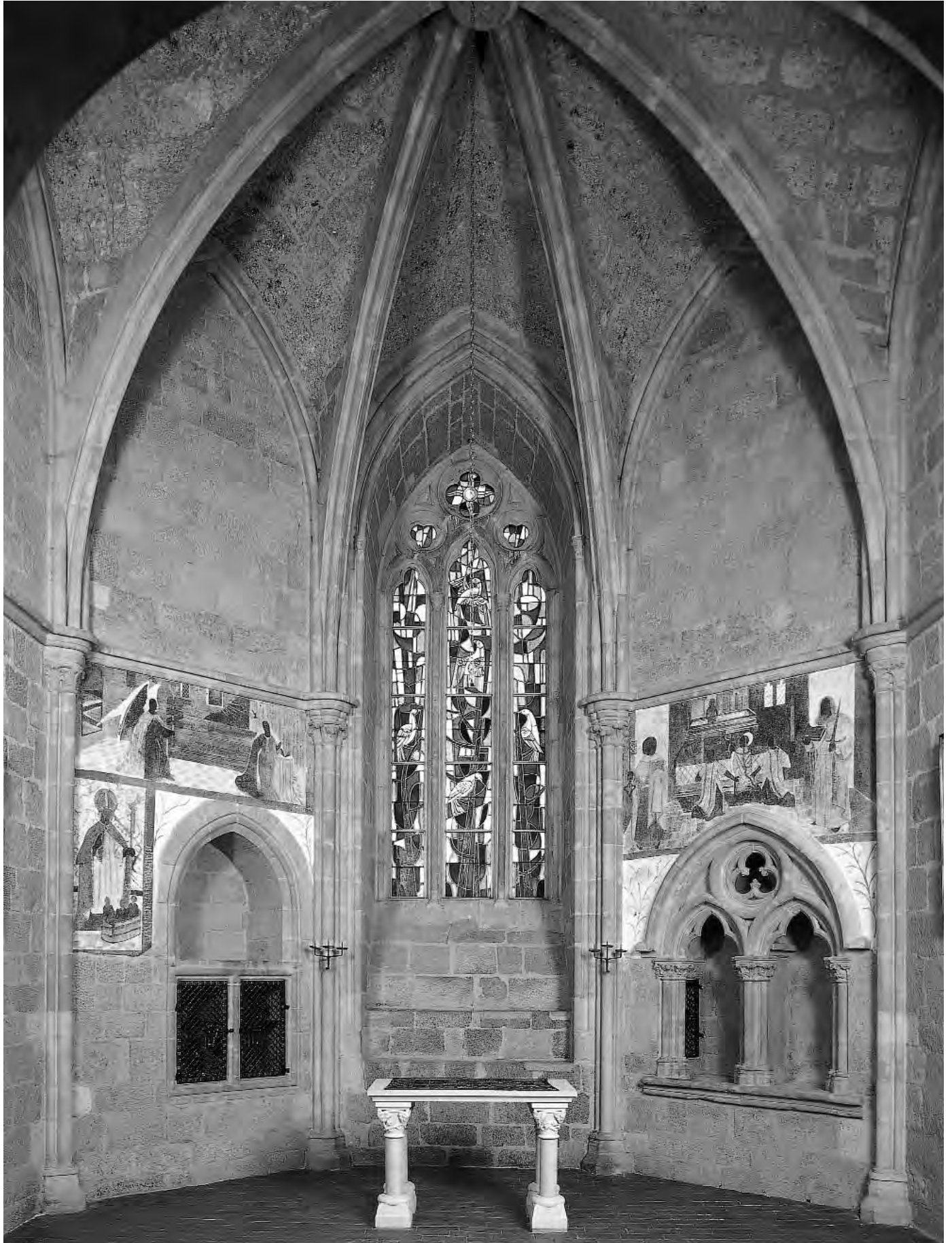


289



**288.** Château de Champvent, vers 1295–1300, tour orientale. Baie du chœur de la chapelle. Etat en 1995. (D. de Raemy)

**289.** Château de Champvent, vers 1295–1300. Portail monumental de la chapelle. Base du montant nord. Etat en 1999. (I. Ashdown)

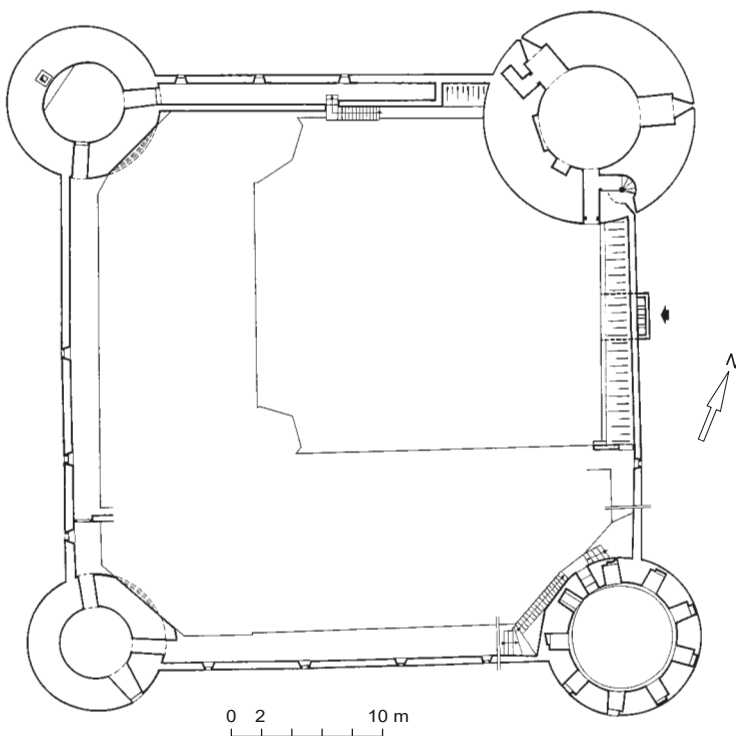


287. Château de Champvent, vers 1295–1300, tour orientale, vue générale sur le chœur de la chapelle. Etat en 1999. (I. Ashdown)

ressauts (fig. 289), particularité qui ne s'observe dans la région que pour des baies de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du siècle suivant, aux églises Saint-Etienne de Moudon (dont le remplage des fenêtres latérales du chœur est proche de celui de Champvent), Saint-François de Lausanne (chapelle de Billens) et Saint-Etienne d'Aubonne, vers 1306 (lavabo), dans le chœur de l'église paroissiale de Payerne, ou encore à la chapelle des Mayor de l'église bénédictine de Lutry, et surtout à la grande verrière de la chapelle du château d'Yverdon, vers 1294<sup>667</sup> (voir pp. 352-353).

■ *Le couronnement défensif, les toitures* – En leur sommet, les courtines présentent encore une très forte épaisseur de 2,20 m. Il n'a donc pas été nécessaire d'aménager un encorbellement pour recevoir le chemin de ronde (fig. 290). Celui-ci est protégé par un parapet en légère saillie, détail plutôt rare qui caractérise également le réduit seigneurial de Lucens, on l'a vu, et les chemins de ronde des courtines du «carré savoyard» de Grandson, vers 1277-1281. Epais de 0,6 m (2 pieds) et formé d'amples assises de tuf très largement brûlé par l'incendie de 1476, le parapet est posé sur un encorbellement en gros quart de rond (saillie de 0,3 m). Il était pourvu, à l'origine, de baies-crèneaux peu nombreuses, sans doute en plein cintre comme celles des tours, très espacées les unes des autres. Elles ont été refaites lors de la reconstruction des charpentes en 1479-1481<sup>668</sup>; certaines ont été dotées de linteaux en accolade. Ce chemin de ronde était établi sur le même niveau et continu sur les trois faces sud, ouest et nord. Il ne passait pas au devant des tours comme à Yverdon mais à l'intérieur de celles-ci par des poternes. À ce niveau, les deux tours sud et ouest ne montrent aucune trace d'archères, les étages étaient pratiquement borgnes. Le chemin de ronde nord n'allait pas buter contre la grande tour mais était séparé d'elle par un glacis terminant la courtine afin d'en interdire l'approche. Le passage n'était pas possible au travers de la tour orientale puisque l'espace intérieur était occupé par la partie haute et la voûte de la chapelle. Il fallait gravir 22 marches installées contre le pan oblique de la tour, sur

290



**290.** Château de Champvent, vers 1295-1300. Plan du «donjon» au niveau des chemins de ronde et des charpentes. Le couronnement de la tour de la chapelle, situé plus haut, a été rapporté sur ce niveau. (Relevé: Groupe Y, D. de Raemy; mise au net: F. Wadsack)

**291.** Château de Champvent, vers 1295–1300, combles du corps de logis sud. Escalier reliant le chemin de ronde de la courtine au chemin de ronde de la tour de la chapelle. Etat en 2001. Toute la partie gauche de l'encorbellement, crépie, paraît avoir été refaite plus tardivement. (D. de Raemy)

**292.** Château de Champvent, vers 1295–1300, tour semi-circulaire ouest. Parapet du chemin de ronde montrant deux baies-créneaux flanquant la poterne permettant d'aller sur les toitures (cf. fig. 618.2). (D. de Raemy)

**293.** Château de Champvent, vers 1295–1300, tour semi-circulaire ouest. Poterne ouverte dans le parapet du chemin de ronde, donnant à l'origine sur la noue des toitures basses. Etat en 2001. Il faut observer les trois ressauts qui permettent de passer du pan oblique à une tour complètement circulaire, peu saillante par rapport à l'ensemble du «donjon». (D. de Raemy)

291



292



293



un retrait, pour arriver sur un palier desservant la poterne qui permettait de se rendre dans le niveau de couronnement de la tour (fig. 291). On pouvait redescendre ensuite, protégé par le parapet rampant, pour rejoindre le chemin de ronde de la courtine orientale, mais cet escalier a disparu probablement lors des reconstructions de 1479–1481, ainsi que les dispositions originales de ce chemin de ronde. Au delà de la façade sur cour du corps de logis sud, la courtine est sommée d'un ample talus jusqu'à la grande tour. Celui-ci n'est sans doute pas original mais doit être attribué aux nécessaires réfections qu'a subies cette muraille au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'elle fut enfin recouverte de l'actuelle toiture<sup>669</sup>. Comme la grande tour, la courtine était restée privée de couverture pendant près de trois siècles, ce qui l'avait fortement endommagée.

Le parapet du chemin de ronde des trois tours secondaires est conservé. Il est d'une extraordinaire épaisseur, soit 1,50 m. On peut se demander si ces tours ne comportaient pas un niveau défensif supérieur à ciel ouvert, maintenant disparu, mais comme on peut encore le voir à la grande tour d'Orbe, réalisé dans les années 1317 (cf. fig. 153). Fait tout à fait rare, les baies-créneaux sommées d'arcs en plein cintre sont toutes décentrées par rapport à la niche rectangulaire couverte d'un arc surbaissé en tuf appareillé, laissant ainsi un retrait de protection important d'un seul côté seulement (fig. 292). Dans les deux tours sud et ouest, on pouvait gagner le chemin de ronde par un escalier ou une simple échelle en bois partant de l'étage inférieur, accessible depuis les coursiers des courtines<sup>670</sup>. Dans le parapet de ces deux tours, on ne peut expliquer la présence de la poterne haute tournée vers l'intérieur de l'édifice que par la possibilité qu'elle présentait de pouvoir se rendre sur les toitures, assurément plus basses que les actuelles. Ces portes auraient été inutiles si elles avaient été placées – comme maintenant – sous la couverture des corps de logis (fig. 293).

On tient donc ici un précieux indice qui plaiderait, malgré des corps de logis à deux niveaux sur cour, pour des toitures basses à Champvent, comme à Yverdon et dans la plupart des «donjons» étudiés ici, notamment à Bulle, qui paraît avoir servi de modèle sur bien des points. Toutefois, les murs intérieurs, tous couverts d'un crépi récent, ne laissent pas percevoir un parti fondamentalement différent de celui d'aujourd'hui. Contrairement au château de

Bulle, les indices absolument probants manquent<sup>671</sup>. On peut imaginer sur les corps de logis non pas un simple appentis mais une toiture à deux pans d'importance inégale : un petit versant couvrant les chemins de ronde et un grand sur les corps de logis, avec un faîte placé à l'aplomb du bord intérieur des chemins de ronde. Les poternes du chemin de ronde des tours auraient donné sur des noues triangulaires, telles qu'on les imagine à Yverdon.

En guise de conclusion de cette description du « donjon » de Champvent, il reste à souligner que la véritable beauté de cet édifice doit encore beaucoup aux crépis à la chaux qui le recouvrent. Les plus anciens remontent certainement aux travaux de réfection de la fin du XVe siècle et sont marqués d'un décor de faux appareil à joints rouges (fig. XI-294)<sup>672</sup>. Celui-ci se voit encore dans les secteurs les moins exposés, soit contre les courtines méridionale et de l'entrée, et contre la tour de la chapelle. Sur cette dernière, il est même intéressant d'observer les traces des ponts utilisés pour ce recrépissage (fig. 295). La grande tour et la face nord montrent un enduit plus récent, remontant certainement aux travaux du milieu du XVIIIe siècle. Comme à Yverdon, on peut noter qu'aucun enduit n'est venu habiller les parements intérieurs des tours dans leurs niveaux strictement défensifs, ni dans l'étage d'entrée de la grande tour qui, comme ailleurs, n'a jamais été véritablement habité.

295



**295.** Château de Champvent, vers 1295–1300. Tour de la chapelle vue du nord. De ce côté, l'enduit ancien du XVe siècle est encore bien conservé, même si le faux appareil rouge est effacé. Etat en 1999. (I. Ashdown)

■ *Lices, braies et fossés* – Il est difficile de se faire une idée précise des défenses périphériques de l'édifice car les travaux de terrassement ont été importants aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pour l'aménagement des jardins, ce qui a de plus fait disparaître les restes du bourg. Seuls des sondages dans le terrain seront susceptibles d'apporter des certitudes à ce sujet. Les apports documentaires, textuels et iconographiques, et ce qui est actuellement observable permettent en attendant la reconstitution suivante : des braies, à parapet crénelé sans doute, entouraient le château sur ses quatre côtés ; elles se situaient sur deux niveaux. D'une part, des braies hautes protégeaient les deux côtés amont du château, à l'est et au nord du côté du bourg. D'autre part, une enceinte située beaucoup plus bas sur les flancs ouest et sud, en aval, formant malgré tout une terrasse très dominante par rapport à la pente. Les lices desservaient les chemins de ronde établis sur les murs de braies. Sur les côtés est et nord, elles étaient sans doute très amples. Au nord, elles abritaient l'éventuel logis de la cuisine appuyé contre la courtine, à l'emplacement de l'annexe tardive bâtie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et démolie dans les années 1960. À l'est, devant l'entrée du château, elles recevaient un grenier<sup>673</sup> et assurément le bâtiment du tribunal, simple couvert charpenté, non complètement fermé, où le seigneur ou son châtelain exerçait et rendait la justice. Cette zone protégée, que l'on pourrait qualifier de barbacane également, était accessible par une tour-porte ouverte à la gorge, édifiée sur le mur des braies peut-être dans les années 1370 mais plus certainement au XV<sup>e</sup> siècle seulement ; elle supportait notamment le mécanisme du pont-levis qui franchissait le fossé précédant cette lice-barbacane. Au-delà du fossé, il faut imaginer une basse cour, qui servait d'esplanade de dégagement, elle-même entourée de murailles et devant recevoir les annexes et services, les écuries notamment<sup>674</sup>, en des dispositions semblables à celles qu'on a pu observer aux châteaux de Morges ou de Nyon ; au-delà, à l'est, s'étendait le bourg du château dont on a déjà parlé<sup>675</sup>.

Les lices basses sur les côtés ouest et sud se trouvaient grosso modo au même niveau que l'ample fossé est et nord qui délimitait les braies hautes. Seules des investigations archéologiques menées dans les alentours du château nous apprendraient si ces lices étaient interrompues à la hauteur des tours, comme à Yverdon, ou si, au contraire, elles les contournaient comme à Saint-Georges d'Espéranche ou à Harlech en Pays de Galles, définissant notamment une chemise à la hauteur de la grande tour (cf. fig. 281.1). Le plan cadastral de 1752 montre bien ce mur-chemise. S'il est possible que les tours sud et ouest, peu saillantes, n'aient pas formé d'obstacle, il semble que la lice basse sud s'interrompait au pied de la tour de la chapelle, ne permettant pas la liaison avec le fossé oriental après avoir longé la lice haute devant l'entrée principale. En effet, l'extrémité orientale de cette lice sud s'interrompt en éboulis haut de 3 m environ à la hauteur de la tour de la chapelle. On peut imaginer que le mur entourant la tour se soit effondré et ait fait disparaître par conséquent le terrassement contournant la tour (cf. fig. 30). S'il a existé à l'origine, on peut supposer que le mur de braies ayant contenu la terrasse à la hauteur de la tour de la chapelle se soit prolongé à l'est et ait pris ensuite la direction du nord pour former le mur de contrescarpe du fossé oriental.

■ **Evian** – Bien que sa grande tour n'ait pas adopté le plan circulaire mais rectangulaire, il faut classer le château d'Evian dans les « carrés savoyards » accomplis, à quatre vraies tours. Aujourd'hui, il n'en reste pratiquement plus rien de visible ; seule une fouille archéologique sera à même de préciser nos connaissances matérielles et d'affiner la description proposée ici, sur la base de l'interprétation des comptes de la châtellenie. Avec Thonon, Evian est un lieu de séjour privilégié des comtes de Savoie à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier pendant les mois d'hiver qui obligent la cour à interrompre son itinérance<sup>676</sup>.

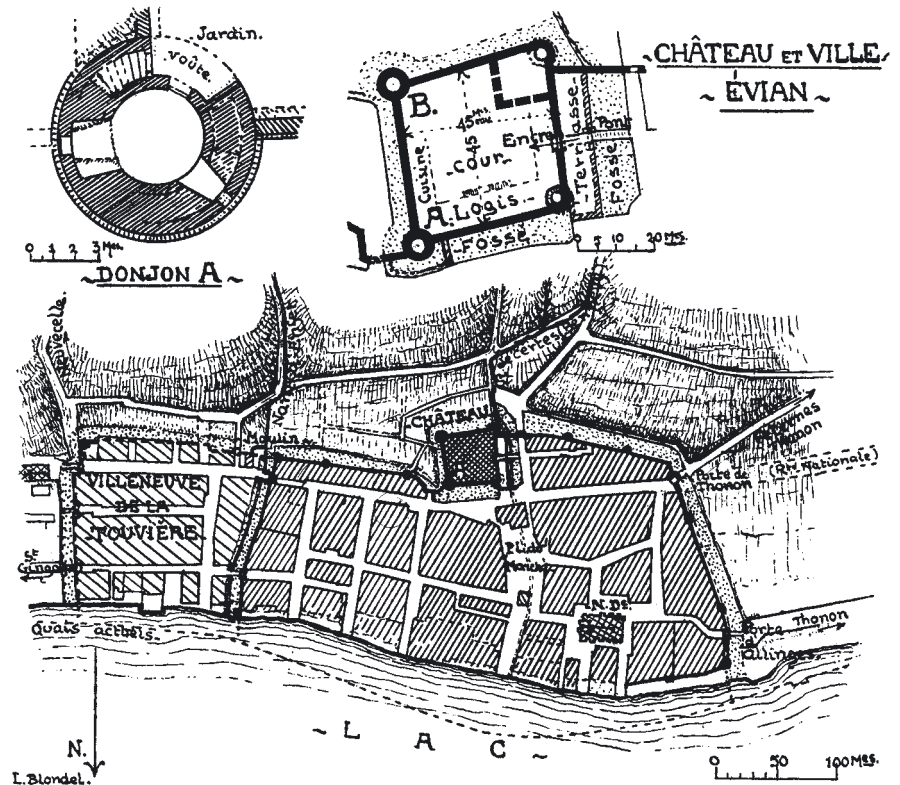


Comme Yverdon, Evian est dotée de franchises par Pierre de Savoie en 1265. On peut imaginer que la construction du château ait débuté à ce moment-là. Cela ne semble toutefois pas avoir été le cas, car celui, voisin, de Féternes, dont Evian dépendait devait provisoirement suffire à la gestion de la nouvelle châtelainie. C'est sous Philippe de Savoie en tout cas que des travaux importants sont entrepris. Sans qu'on en connaisse le motif précis, une forte somme est versée au cours de l'été 1269 par la comptabilité de l'hôtel «pour Evian»<sup>677</sup>. En 1271–1272, les deux tours du côté du lac sont surélevées; leur toiture reposant sur les merlons est réalisée par le charpentier Guillaume d'Oiselay, le constructeur de la première *aula* à deux étages à Yverdon<sup>678</sup>. Cette année-là, on crée des portes qui relient le grand cellier à deux de ces tours<sup>679</sup>, ce qui prouve qu'elles ne sont pas que de simples tourelles. Une autre porte est percée depuis une chambre supérieure dans l'une d'elle pour y aménager des latrines. Ces travaux apparaissent comme des finitions ou de légères modifications visant à accroître le confort du château pour le grand séjour hivernal de la cour de Philippe de Savoie entre le 22 décembre 1271 et le 29 mai 1272.

Louis Blondel propose une reconstitution du château et du bourg d'Evian. Pour lui, le premier formait un quadrilatère de 45 m x 45 m (fig. 296), très proche des dimensions d'Yverdon. Il était installé sur le flanc sud du bourg et dominait le verger, les jardins et les viviers comtaux. Il n'en subsiste que les parties basses et les fragments d'une seule tour, celle du nord-est. Celle-ci, cylindre d'un diamètre de 8,5 m environ, ne paraît pas pouvoir être assimilée à la grande tour puisqu'elle est qualifiée de «tournelle» dans le compte de 1271–72, située «du côté de Neuvecelle» dans le compte de 1304–05<sup>680</sup>. On l'a vu, les angles nord-est et nord-ouest sont marqués par deux tours rondes (*tornelle*). Il faut donc situer la grande tour à l'angle sud-ouest, à droite de l'entrée. Cette grande tour s'identifie à la grande tour carrée citée en 1393–1394<sup>681</sup>. Est-elle contemporaine de l'ensemble du château ou trahit-elle une fortification plus ancienne? Il est impossible de répondre. À l'origine, elle était isolée des corps de logis par une cour, car il faut franchir un pont pour y accéder<sup>682</sup>. Dans sa proximité, contre la courtine sud et accessibles depuis cette cour, on localise des latrines disposant d'un canal d'évacuation vers le vivier<sup>683</sup>. En 1301–1302, cette cour est occupée par un corps de logis nouveau qui vient s'accoler à la grande tour<sup>684</sup>. C'est là une des premières manifestations d'une tendance nouvelle, observable dans les châteaux aux dimensions restreintes et dans les maisons fortes: l'intégration de la grande tour aux logis<sup>685</sup>. De plus, cette tour était très peu, voire pas saillante par rapport aux courtines; elle ne les flanquait pas véritablement.

Comme il ne reste pratiquement rien de ce château, il est très difficile d'interpréter les très abondants *opera castri* qui le concernent afin de mettre en évidence son organisation intérieure. Cette difficulté est accrue par le fait que les remaniements ont été très importants, avec de constants changements dans l'occupation des divers espaces. Le corps de logis nord, du côté d'Evian, abrite un grand cellier; au-dessus se trouve l'*alta aula*, ou *aula superior*; cette dernière est à l'étage, accessible par un grand escalier de pierre cité en 1271 déjà, refait en 1302–1303<sup>686</sup>. Elle est limitée à l'ouest par une *camera superior*. En 1271, une porte nouvelle est créée dans cette dernière pour l'accès à la tourelle nord-ouest, qui sert dès lors de retrait pour des latrines<sup>687</sup>. À l'extrémité orientale de cette *aula*, on localise la chapelle haute (*capella alta*). La *bassa aula* ou *aula inferior* est appuyée contre la courtine sud. Elle est limitée à l'ouest par la courette de la grande tour et à l'est par la *camera inferior*, ajourée de deux fenêtres en 1271–1272: l'aménagement de cet éclairage a sanctionné sans doute son usage en *camera domini*, attestée pour la première fois en 1277–1278. En 1310–1311, on refait ses latrines, accessibles par l'intermédiaire d'une chambre de retrait dans la tour sud-est<sup>688</sup>, mais à ce moment-là la

296. Château d'Évian, 1269–1272, sous Philippe de Savoie, plan selon Louis Blondel. Les tours secondaires du château d'Évian pourraient être les modèles de celles de Châtel-Saint-Denis, qui auraient remplacé des tourelles primitives en bois. La grande tour ne saurait être une des tours circulaires, toutes directement accessibles par les corps de logis, probablement à deux niveaux sur des celliers. On a figuré en traitillés sur le plan de Blondel une « grande tour » de plan carré dans l'angle sud-ouest du château, laquelle aurait inspiré celle de Châtel-Saint-Denis. (BLONDEL 1956, p. 371)



*camera domini* se trouve certainement au-dessus de cette chambre basse; en 1379–1380, elle est éclairée par une fenêtre donnant sur le verger comtal<sup>689</sup>.

En 1300, Amédée V ordonne d'importantes transformations. Le corps de logis nord est manifestement surélevé d'un niveau<sup>690</sup>, pour l'aménagement d'une nouvelle *aula*, limitée, à l'ouest, par la chambre de la comtesse (avec une garde-robe dans la tour nord-ouest<sup>691</sup>), au-dessus de la *camera superior*, et, à l'est, par une «chambre» permettant certainement à la comtesse d'assister aux offices célébrés dans la chapelle sans être mêlée à l'assistance. Durant le séjour de la cour en hiver 1301–1302, cette chambre est attribuée à l'une des filles d'Amédée V, Eléonore, épouse de Guillaume de Chalon, comte d'Auxerre<sup>692</sup>. Cette chambre a probablement occupé l'espace de l'ancienne chapelle à l'extrémité orientale de l'aile nord, desservie dès lors par un retrait dans la tour nord-est. En 1304–1305, l'ancienne *aula* est divisée en deux pièces par un mur transversal, puis en sept pièces par des cloisons en plâtre dur<sup>693</sup>. Elles sont destinées à la suite de Bonne de Bourbon. L'aile orientale est dotée également d'une chambre supplémentaire, s'étendant de la chapelle au logis sud de l'*aula* inférieure<sup>694</sup>. On ne sait ce qu'il advient de l'aile sud. Des travaux importants à l'*aula bassa* en 1312–1313 attesteraient peut-être qu'il s'agit là d'une nouvelle salle établie dans un étage supplémentaire.

La nouvelle chapelle a été édifée dans l'extrémité nord de l'aile orientale, sans doute couverte d'un toit à deux pans reposant sur un mur pignon marquant l'angle nord-est de la cour intérieure, terminé peut-être par un clocher à arcades qui disposerait de deux cloches. Son portail d'entrée est protégé par un porche<sup>695</sup>. Elle est ajourée de deux baies: on imagine un simple oculus surmontant le portail d'entrée dans le mur occidental et une grande baie géminée dans la courtine orientale; ils sont dotés de vitraux. On arrive à ce portail par un grand escalier à rampe droite fait en molasse importée de Morges<sup>696</sup>. Le logis, appuyé contre la courtine occidentale de l'entrée, renfermait assurément les cuisines ainsi que l'appartement réservé au châtelain. Non loin de l'entrée et des cuisines, on localise dans la cour une fontaine de marbre, sans doute du calcaire noir de Saint-Triphon<sup>697</sup>. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle

et au début du suivant, on a largement recours au plâtre importé de Villeneuve pour les aménagements intérieurs<sup>698</sup>, sans doute le fameux plâtre dur que l'on trouve abondamment à Chillon<sup>699</sup>.

Comme dans la plupart des «carrés savoyards» étudiés ici, on imagine des toitures en appentis couvrant ces corps de logis, dissimulées derrière les courtines et couvertes de bardeaux. Pour remplir leur fonction défensive, il fallait qu'elles soient facilement accessibles, peut-être depuis les tours et par des échelles mobiles construites en temps de guerre ou d'insécurité. En tout cas, des escaliers qui permettent d'y arriver sont mentionnés en 1303–1304<sup>700</sup>. Seuls les toits des tours sont couverts avec des tuiles lorsque leurs charpentes sont refaites en 1304–1305 pour les recevoir<sup>701</sup>. La grande tour dispose d'une toiture à quatre pans terminée par un pommeau central. La surélévation des corps de logis intervenue dès 1300 n'a apparemment pas entraîné d'importantes modifications des charpentes, car celles-ci avaient déjà été manifestement surélevées en 1293–1295 afin de recouvrir les chemins de ronde. On en déduit que ceux-ci étaient à ciel ouvert auparavant<sup>702</sup>. Au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, on a de plus en plus recours à la tuile pour recouvrir les corps de logis du château-donjon, tant et si bien qu'à la suite d'un incendie, l'ingénieur Jacques de Moudon fait reconstruire en 1381 la charpente de la grande salle nord, en bâtière certainement, de telle sorte qu'elle puisse recevoir de la tuile<sup>703</sup>.

Le château était protégé par des fossés et surtout par d'amples braies le ceignant sur son pourtour, et par une basse cour qu'il fallait d'abord franchir avant d'arriver à l'entrée. Ces braies sont édifiées dès 1271–1272 en plusieurs étapes et sont équipées d'un chemin de ronde<sup>704</sup>. Sur les lices qu'elles protégeaient sont construits des corps de bâtiments pour les dépendances, notamment un grenier au pied de la tour nord-est et les écuries très probablement<sup>705</sup>. À l'est, les braies abritent un verger, lequel remplit certainement la même fonction de jardin d'agrément qu'à Morges ou à Saint-Georges d'Espéranche<sup>706</sup>. Ce verger domine les fossés humides aménagés en viviers. On perçoit donc ici les analogies avec les dispositions générales adoptées à Châtel-Saint-Denis<sup>707</sup>. Les différences sont dictées par la configuration générale du site et par le fait qu'Evian disposait de vraies tours maçonnées au lieu de tourelles. Contrairement à Châtel, et ainsi qu'à Morges ou Champvent, la grande tour est située en position avancée, immédiatement à droite de l'entrée.

## La version palatine du «carré savoyard»

■ **Saint-Georges-d'Espéranche** – Derniers châteaux savoyards de plan rectangulaire flanqués de vraies tours qu'il faut évoquer ici, celui de Saint-Georges-d'Espéranche dans le Viennois<sup>708</sup> (fig. 297) et celui de la Côte-Saint-André (Isère). Tous deux ont été édifiés par la volonté de Philippe de Savoie, ancien archevêque de Lyon, qui raffermissait la position de son lignage dans cette région de façon analogue à celle de Pierre, son frère, en Pays de Vaud.

Commencé vers 1269, le château de Saint-Georges-d'Espéranche peut être considéré comme la première œuvre entièrement conçue par le maçon-architecte Jacques de Saint-Georges, qui avait fait ses débuts à Yverdon en compagnie de son père Jean. On comprend peut-être ainsi son patronyme de Saint-Georges, lequel n'apparaît en fait que dans les archives anglaises, attestant sa brillante carrière dans ce pays: il n'est pas exclu que cette appellation soit due au roi Edouard lui-même, à qui il a été présenté certainement lors de son séjour à Saint-Georges-d'Espéranche, le 25 juin 1273, au retour de la croisade, en compagnie d'Othon de Grandson<sup>709</sup>. Situé à 20 kilomètres au sud-est de Lyon, il forme avec Septême, Fallavier et la Côte-Saint-André, le Viennois

297



**297.** Saint-Georges-d'Espéranche (Isère), vue aérienne. Etat dans les années 1950. Ce qu'il reste du château se trouve en bas à droite – soit trois corps de logis disposés en « U » – flanqué à l'angle sud-est de la moitié inférieure d'une tour octogonale, les trois autres ayant disparu. Le relief de cette région est très peu marqué. Le château de Saint-Georges est donc également un vrai château de plaine, même s'il se trouve au sommet du site qui a reçu le bourg. Il a pu être édifié sur une ancienne motte. Le bourg s'étend sur la pente à l'ouest de celui-ci. (Spadem)

**298.** Château de Saint-Georges-d'Espéranche (Isère), 1269–1275. Ancienne photographie des années 1880 montrant la tour sud-ouest avec sa hauteur originale. Le parapet de chacune des faces était doté d'une seule baie-créneau (ou simple créneau?) de petites dimensions. (Archives A.-J. Taylor)

**299.** Château de Saint-Georges-d'Espéranche (Isère), 1269–1275, par Jacques de Saint-Georges pour le comte Philippe de Savoie. Restes de la tour octogonale du sud-est, abaissée au début du XXe siècle de près de la moitié de sa hauteur initiale. Dans l'angle qu'elle forme avec le corps de logis, on remarque une gaine enveloppant le conduit des latrines. Etat en 1952. Une malheureuse restauration a récemment reconstitué un crénelage fantaisiste sur le couronnement de la tour qui n'a pourtant pas retrouvé sa hauteur initiale. (A.-J. Taylor)

**300.** Château de Saint-Georges-d'Espéranche (Isère), 1269–1275, corps de logis oriental, restes d'un portail en arc brisé, formé de blocs très allongés. Etat en 1995. (D. de Raemy)

298



299

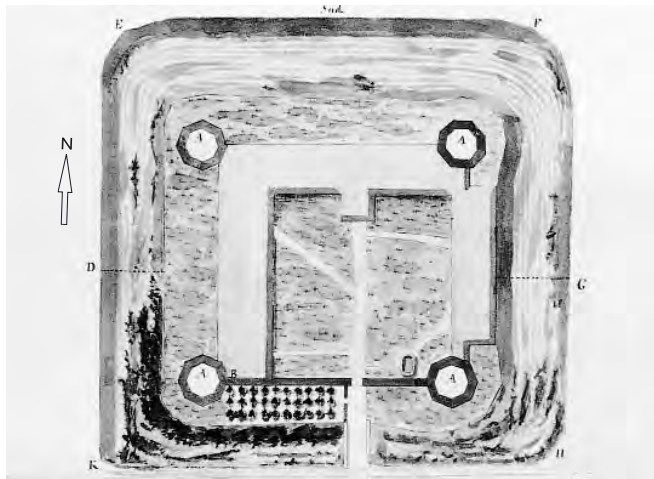


300



savoyard, enclavé dans les possessions du Dauphin, l'ennemi de toujours. Si Pierre II séjournait volontiers à Chillon, Philippe fera de Saint-Georges-d'Espéranche sa résidence de prédilection. Le château est déjà habitable en 1271 et il est fréquemment qualifié de *palatium*, ce qui accentue son caractère résidentiel au détriment de ses dispositions militaires. L'observation de ce qu'il en reste aujourd'hui le confirme en effet.

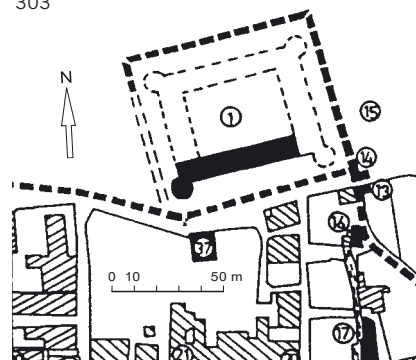
De ce château, il ne subsiste de nettement visible que la tour sud-est, dont la hauteur initiale a été diminuée de moitié (fig. 298). Elle présente un parement de moellons de calcaire jaune brun grossièrement taillés et certainement couverts d'un enduit à l'origine. Ce même matériau forme les encadrements de taille des ouvertures diverses et les chaînes d'angle en harpe de la tour. Les courtines adjacentes sont encore relativement bien conservées, avec les restes de baies à croisée de pierre et d'une gaine de latrines à la jonction avec la tour (fig. 299). Pour l'actuel corps de bâtiment oriental, on a réemployé une bonne partie des structures de l'ancien, comme en témoignent les traces d'une grande porte en arc brisé donnant à l'origine dans la cour intérieure (fig. 300). Un plan de 1794 (fig. 301) montre l'édifice avec son gros œuvre encore pratiquement conservé dans son intégralité. Il se présente comme un rectangle presque carré de 40 m de côté environ, cantonné de tours, non pas circulaires mais octogonales, qui seraient les premières de ce type à apparaître dans le domaine savoyard. Elles sont toutes d'égales dimensions, aucune ne joue apparemment le rôle de grande tour. À en juger par celle qui est conservée, on peut imaginer que, de façon analogue à celles



d'Yverdon, Morges ou Bonneville, ces tours étaient percées de trois archères dans les parties basses, dont deux commandaient les courtines adjacentes. En revanche, les courtines en étaient peut-être dépourvues car l'étage inférieur était aussi dévolu à l'habitation, d'après les restes de la baie à croisée et en arc surbaissé du même type que celles de l'*aula* du château d'Yverdon; en effet, elle est située à peine plus haut que les archères basses de la tour (cf. fig. 507).

Le plan de 1794 montre également que l'accès se faisait par une courtine libre de corps de logis et que ceux-ci ne s'étendaient que sur deux côtés; ces dispositions générales seront reprises à Champvent vers 1290. Le troisième bâtiment, édifié sur les lices, n'est pas forcément plus tardif que les autres. Il pourrait avoir abrité à l'origine les dépendances, en particulier les cuisines. Ce postulat est avancé par ce qu'on connaît du château de Morges, dont les cuisines sont bien attestées – tardivement certes – dans les lices, contre la face extérieure de la courtine est. On a vu que les lices septentrionales de Champvent ont peut-être abrité de telles annexes. À l'instar de Morges, Yverdon, Champvent et Grandson, les lices renfermaient aussi les jardins et vergers d'agrément du comte, où il passa même certains actes<sup>710</sup>. Des braies protégeaient assurément ces lices-jardins et les séparaient d'un large fossé humide (de 9 à 16,5 m d'après le rapport accompagnant le plan de 1794) qui ceignait complètement ce château-palais.

■ **La Côte-Saint-André** – Philippe de Savoie a pris pied à la Côte-Saint-André dès 1263. Il y acquit progressivement le terrain nécessaire à la fondation d'une ville neuve et de son château adjacent. L'enceinte de la ville neuve est citée en 1263 déjà<sup>711</sup>. Par analogie avec les fondations urbaines de nos régions, on peut imaginer que la conception du château remonte à 1263; cependant, ce dernier n'est pas mentionné avant 1277. Les comptes de l'hôtel de 1274–1275 attestent de nombreux déplacements de maître Jacques à La Côte ainsi qu'un versement de 100 livres pour les travaux en cours qui se terminent en 1281. Le château est installé sur une position fortement dominante par rapport à la ville, près de l'angle nord-est de celle-ci, selon une disposition qui rappelle celle d'Évian. Du château médiéval, seule est encore visible aujourd'hui la partie basse d'une tour de flanquement, de plan peut-être complètement circulaire à l'origine, en brique de gros module (fig. 302). Conservée sur une hauteur de 4 m, elle offre encore deux niveaux séparés par un plancher d'aspect tardif mais peut-être établi à cette hauteur dès l'origine, en liaison avec les corps de logis adjacents. Au-dessus du talus qui en élargissait la base, cette tour présente un diamètre total de 9,4 m environ (épaisseur des murs: 1,7 m, diamètre du vide central, 6 m environ). Aucune ouverture originale n'est actuellement visible. Des investigations archéologiques dans



**301.** Château de Saint-Georges-d'Espéranche (Isère) 1269–1275, selon un plan de 1794. Le château est un carré presque parfait comportant une tour octogonale à chacun de ses angles, toutes d'égale importance. Dans les lices, est aménagé le jardin d'agrément du comte Philippe, abrité par les braies, dans lequel certains actes sont même conclus (en mai 1275, *actum in viridario nostro*, «conclu en notre verger»). On peut imaginer que la lice ouest ait reçu dès l'origine le bâtiment de la cuisine, situé ainsi à l'extérieur de l'enceinte principale, sans doute pour limiter les risques d'incendie. Cet ensemble est ceint de larges douves. (AD Isère, série L, 198/1cliché ERA 26)

**302.** La Côte-Saint-André (Isère). Du château édifié sous la direction de Jacques de Saint-Georges dès 1274, il ne subsiste que la partie inférieure de la tour circulaire sud-ouest, en brique. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**303.** Plan de La Côte-Saint-André (Isère), d'après le plan cadastral de 1822, interprété par Jean-Pierre Moyné. Détail montrant le secteur du château. (MOYNÉ 1999, p. 96)

l'édifice actuel du XVII<sup>e</sup> siècle, et dans le sol avoisinant, pourraient enrichir la connaissance des lieux. Sur la base d'une solide analyse des sources écrites, Jean-Pierre Moyné restitue un édifice quadrangulaire de 40 x 50 m environ, doté d'une tour de plan circulaire à chacun de ses angles (fig. 303). La tour subsistante, appelée dans les documents «grande tour», n'était pas a priori plus forte que les autres, à l'instar des châteaux de Grandson ou de Saint-Georges-d'Espéranche. Comme ce dernier, l'édifice est qualifié de *palatium*, ce qui en accentuerait la vocation résidentielle. Il semble que quatre corps de logis appuyés contre les courtines aient entouré une cour centrale<sup>712</sup>.

Respectant une constante dans la fortification des «carrés savoyards», le château-palais était ceint de terrasses surélevées formant lices (soit des fausses braies, en grande partie naturelles), continues sur tout le pourtour, retenues par des braies dont il subsiste un fragment sur le côté sud, reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle probablement. Ces dernières commandaient un fossé qu'il fallait franchir à l'ouest pour parvenir à l'accès principal du château. À l'est, l'édifice était protégé par l'enclos (*serna*) des moulins, soit sans doute un bassin de régulation formant vivier et alimentant le canal (*béal*) de ces mêmes moulins aménagés à l'intérieur du bourg, en contrebas.

## La version réduite à une ou deux tours complètes

304



**304.** Château de Lucens, vers 1280. Tourelle nord en encorbellement commandant l'entrée au réduit seigneurial, vue depuis la cour du plain-château. Etat en 1985. On voit encore une bretèche défensive qui protégeait cet accès, maintenant condamné. (D. de Raemy)

Adoptant toujours le plan en rectangle, conservant la grande tour, mais substituant aux tours d'angle des tourelles à deux étages posées en encorbellement à l'angle des courtines sur des ressauts annulaires en quart-de-rond, représentant une sorte de version économique du «carré savoyard» traditionnel, les châteaux-donjons d'Estavayer (château de Chenaux) et de Bulle ne sont pas à proprement parler savoyards puisqu'édifiés respectivement par les sires d'Estavayer et par l'évêque de Lausanne (Guillaume de Champvent). Il faut également ranger dans cette catégorie le château de Gruyères, bâti vers 1272–1280 par les comtes du même nom, même si l'aspect des tourelles maçonnées, maintenant disparues, est inconnu. On observe que le contrôle du pied des courtines par tir tendu et croisé n'est plus possible dans ce genre de construction dont l'apparition se situe autour de 1280.

Avant de décrire ces châteaux, signalons que ce type de tourelle est utilisé dans des forteresses qui ne sont pas de plan «régulier géométrique», mais régies tout de même par le principe du flanquement systématique. Ainsi a-t-il été également mis en œuvre par ce même évêque au château de Lucens vers 1275–1280, sur les angles de la grande courtine séparant le réduit seigneurial du plain-château (fig. 304). Vers 1306–1311, Girard d'Oron, un proche des Grandson, souvent en mission en Angleterre, agrandit considérablement le château éponyme. La courtine de l'entrée, attribuée à ces travaux, a reçu sur chacun de ses angles une telle tourelle à deux niveaux<sup>713</sup>. Ce genre de tourelle flanque encore la porte donnant accès à l'avant-cour renfermant les dépendances. Une vue ancienne montre le château d'Attalens, lui aussi possession des Oron, équipé de deux tourelles à deux niveaux (cf. fig 221). Faut-il également les attribuer à Girard d'Oron? Enfin, les Prangins utilisent ce type de tour en leur maison forte de Nyon, élevée entre 1279 et 1288, et les comtes de Savoie à celle d'Yvoire dans les années 1310. Dans le premier cas, les tourelles sont très allongées car elles ont été ancrées très bas sur les angles, accessibles ainsi non seulement par le chemin de ronde des courtines mais également du logis (retraits?). Dans le second, elles sont au contraire très trapues, à un seul niveau, cantonnant le seul chemin de ronde (reconstituées durant le

XXe siècle, sur l'encorbellement original). Les Savoie, qu'il s'agisse du comte ou du seigneur de Vaud, n'adoptent en général pas ce type de tour. Seul le château de Châtel-Saint-Denis ferait exception. La tour en encorbellement pourrait être considérée davantage comme un indice de moyens financiers relativement limités qu'un signe de ralliement des adversaires des Savoie autour de l'évêque de Lausanne dans les temps troublés qui ont caractérisé le dernier quart du XIIIe siècle et le début du suivant jusque vers 1316. Dans ce clan, les plus puissants lignages, soit les Grandson et les Champvent, se sont autorisés de vraies tours secondaires à leurs châteaux (Grandson, Champvent et Sainte-Croix).

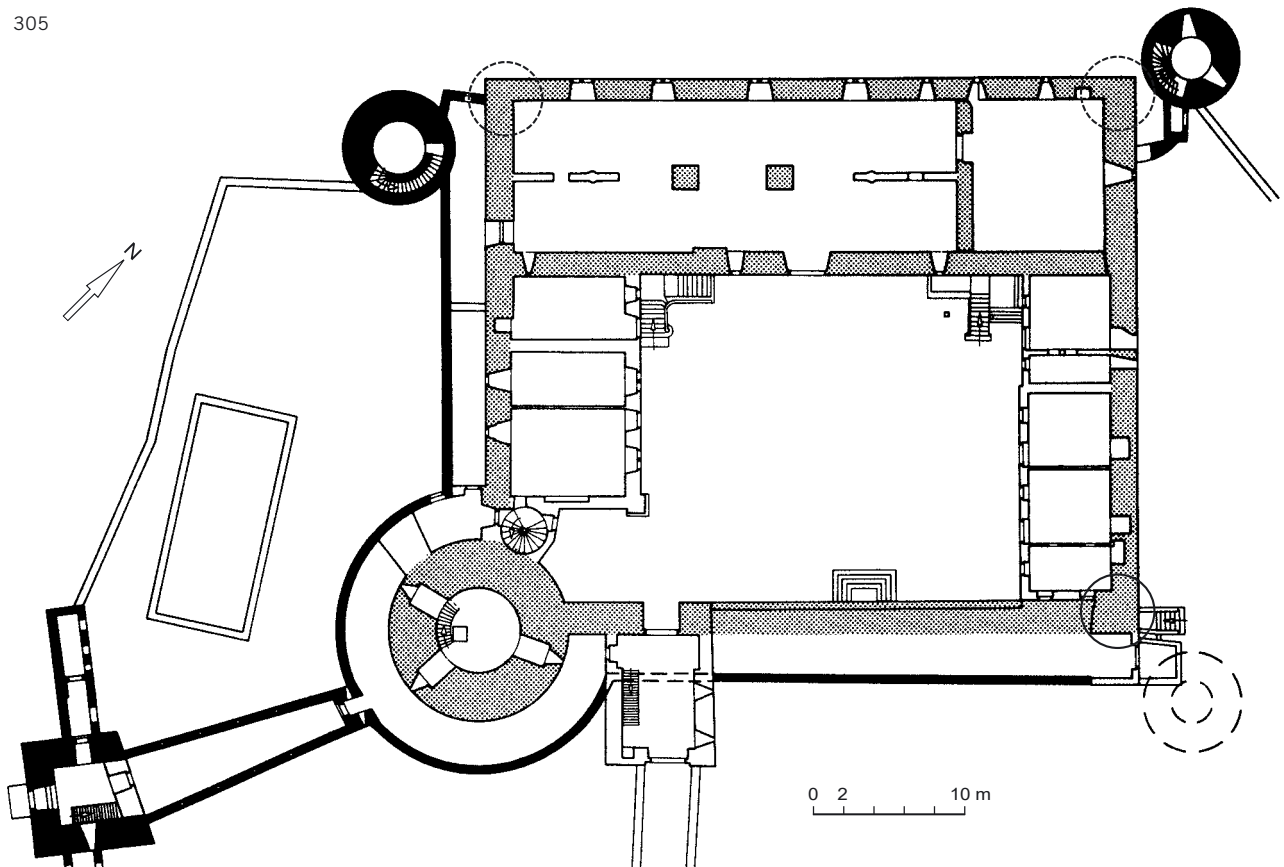
■ **Estavayer** – Le château d'Estavayer forme un quadrilatère de 35 m x 45 m environ. Sa création n'est pas isolée, mais liée à l'agglomération d'Estavayer, qui se dote d'un nouveau bourg, le quartier de la Bâtiaz<sup>714</sup>, ce qui amplifie, comme dans la plupart des sites que nous étudions, le geste architectural, représenté par le château-donjon. Voulu par Pierre et Guillaume d'Estavayer, bien en cour en Angleterre et représentant les intérêts d'Othon de Grandson en son absence, le château est commencé en 1285 ou peu avant (fig. 305). Outre les tensions politiques citées plus haut, les Estavayer avaient à se prémunir contre les entreprises du roi Rodolphe de Habsbourg, qui venait de prendre Morat et Payerne (1283). On a déjà décrit les percements défensifs de la grande tour qui se situe à l'angle sud-est<sup>715</sup> en position avancée par rapport au bourg neuf voisin et par rapport à l'entrée du « donjon », placée sous son commandement, dans la courtine orientale. Les trois autres angles étaient pourvus de tourelles à deux étages dont une seule est conservée (fig. 306). Les autres, dont il reste le premier ressaut d'encorbellement en quart-de-rond, ont disparu sous Humbert le Bâtard entre 1433 et 1444, remplacées par les tours de brique, placées aux angles des braies, équipées de meurtrières pour bouche à feu, les plus précoces attestées dans nos

**305.** Estavayer, château de Chenaux, 1285–1290. Plan au niveau de la cour intérieure. Le gros œuvre, quadrilatère à une vraie tour et tourelles, est édifié sous Pierre et Guillaume d'Estavayer vers 1285–1290. Il n'est pas exclu que les braies aient existé avant le renforcement du château par Humbert le Bâtard, même du côté du lac. Le corps de logis sud, reconstruit à l'époque fribourgeoise, a remplacé un édifice plus ancien, renfermant peut-être les appartements du châtelain. Un corps de logis, de profondeur inconnue, était appuyé contre la courtine nord, renfermant notamment la chapelle. Tramé: construction des années 1285–1290. Noir: adjonctions sous Humbert le bâtard, 1433–1443. (SA-FR, Wilfried Trillen, sur la base du plan Nein, 1875)

**306.** Estavayer, château de Chenaux, 1285–1290. Vue aérienne de l'est. Des trois tourelles ponctuant les angles du « donjon », seule celle de l'est, au premier plan, est conservée. Etat en 2003. (R. Gindroz)

**307.** Estavayer, château de Chenaux, 1285–1290, tourelle de l'angle oriental. Etat en 1994. Au niveau inférieur deux poternes à linteau sur coussinets (l'une transformée, l'autre obturée) donnaient sur les chemins de ronde des courtines adjacentes, couverts par les toitures de l'aile orientale de la chapelle, disparue. À l'étage supérieur, le petit jour carré, plus grand à l'origine, devait donner accès à ces toitures. (D. de Raemy)

305





régions<sup>716</sup>. On ne sait quel était l'appareil défensif des chemins de ronde, car les parapets ont été abaissés et adaptés aux exigences de l'artillerie sous l'administration fribourgeoise dès 1503. La tourelle conservée paraît avoir fait l'objet d'une importante réfection de son parement à une époque tardive (fig. 307), en particulier au niveau du couronnement, comme la grande tour. Les deux poternes qu'on observe dans cette tourelle sont certainement à leur emplacement original et, protégées par le parapet disparu des courtines, donnaient directement sur les chemins de ronde adjacents. Entre ces deux portes, la petite baie est une création tardive. En revanche, à l'extérieur, la tour conserve trois petites archères en croix du même type que celles des tourelles de Bulle. Au second niveau, le parement intérieur conserve en tout cas les traces d'une ouverture au-dessus de la baie rectangulaire tardive : on peut imaginer la disposition qui fut reprise peu après à Bulle. Cette ouverture permettant donc l'accès aux toitures basses qui couvraient le corps de logis nord et son chemin de ronde.

D'après ce qu'il en reste sur les faces ouest et nord, les parties basses des courtines, à la hauteur des celliers, étaient pourvues d'archères à niche quadrangulaire (fig. 308). On ne sait si des braies ont été conçues dès l'origine, cela n'aurait rien d'impossible. Du côté du lac, elles auraient eu la vertu d'assurer le terrain, très abrupt. Dans leur forme actuelle, elles remontent à Humbert le Bâtard qui les a transformées en formidables contreforts pour pouvoir y asseoir ses tours (fig. 309).

Contrairement à Morges ou Champvent, la grande tour ne se situait pas à la droite de l'entrée, mais à gauche. Suivant l'usage, le corps de logis méridional ne s'appuyait pas contre sa face intérieure mais s'arrêtait à quelque distance pour ménager une courette. On ignore si celle-ci était fermée d'un mur ayant prolongé la façade sur cour du corps de logis jusqu'à la courtine orientale. Avant l'implantation de l'escalier en vis en 1539–1542<sup>717</sup>, l'accès à l'entrée





haute de cette grande tour était sans doute assez proche de ce qu'on voit encore à Yverdon : par le chemin de ronde de la courtine sud et peut-être aussi par un escalier aménagé dans le logis. La réponse à cette interrogation se trouve actuellement dissimulée par les aménagements modernes. On peut imaginer également un petit pont-levis à la place de l'actuelle passerelle en bois qui en suggère l'existence.

Sur le plan de l'habitabilité, il faut encore indiquer ici que cette tour est peut-être celle qui présente le plus de confort dans l'ensemble de notre corpus. Au-dessous de l'entrée, la partie basse était subdivisée en deux niveaux, le supérieur percé de deux archères en croix. L'étage d'entrée était doté d'une cheminée et était éclairé non seulement par une archère, mais par une véritable fenêtre dont l'encadrement d'origine, protégé par un larmier en arc brisé, a été modifié tardivement. Il comportait sans doute deux lancettes trilobées surmontées d'un quadrilobe. L'étage supérieur équipé également d'une cheminée, était éclairé par trois petites baies en lancette trilobée (fig. 310); l'une d'elles, peut-être aménagée plus tardivement, s'est combinée avec une archère en croix. Toutes ces fenêtres étaient dotées de coussièges (fig. 311). Contrairement à la plupart des grandes tours examinées ici, les cheminées de celle-ci ont certainement fonctionné, d'après les traces de suie et de feu que l'on observe. Il est vrai que la tour a été entièrement incendiée lors des guerres



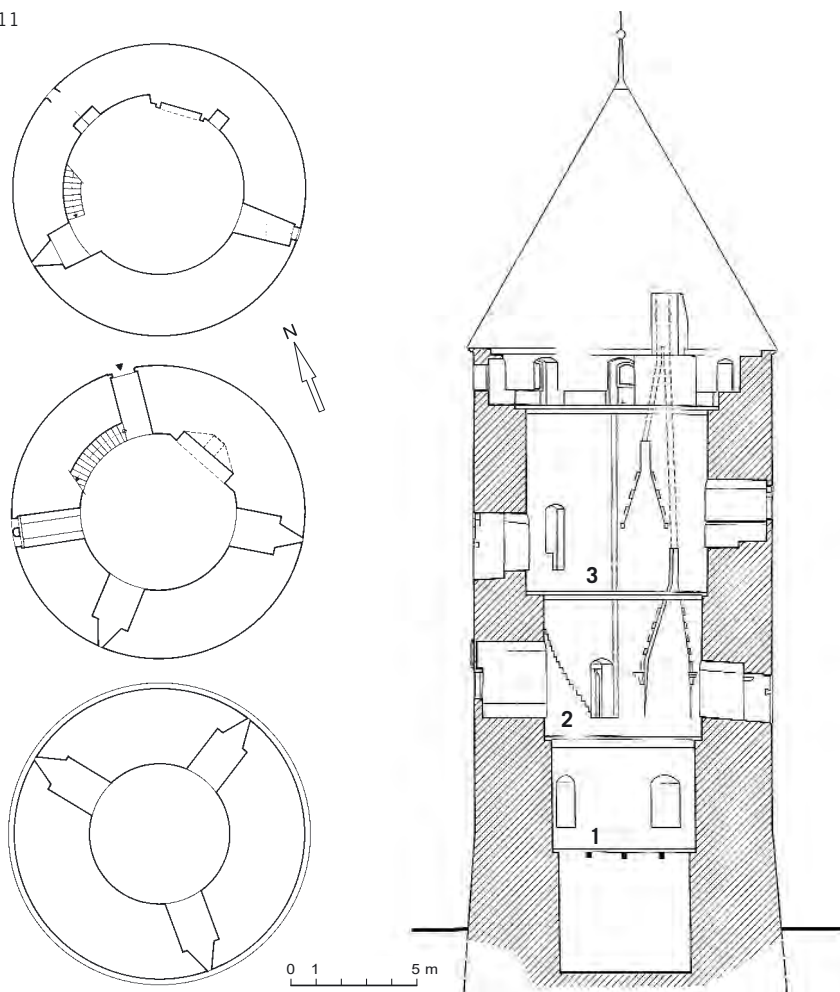
**308.** Estavayer, château de Chenaux, 1285–1290, corps de logis ouest, celliers, archère à niche rectangulaire dans la grande courtine ouest, du côté du lac. Avec sa fenêtre surmontée d'un linteau sur coussinets délardés, cette archère est semblable à celles qu'on peut voir dans les deux tours semi-circulaires du château de La Tour-de-Peilz et dans les courtines du château de Bulle. Etat en 1998. Dimensions: jour de 1,20 m x 0,09 m (voir fig. 152-29). (Fibbi-Aeppli)

**309.** Estavayer, château de Chenaux, 1285–1290. Vue du début du XXe siècle, depuis le nord. Au premier plan, une des tours de Humbert le Bâtard (1433–1443) soutenue par un formidable massif maçonné en grès coquillier de La Molière accroché contre le rocher. À l'arrière, le quadrilatère des années 1285–1290, protégé au sommet de la pente par un mur de braie dont on voit les restes partant de la tour de brique. (AFMH)

**310.** Estavayer, château de Chenaux, 1285–1290, grande tour, partie supérieure, vue de l'ouest. Etat en 2002. Restes des baies qui éclairaient l'étage d'entrée et celui qui le surmonte. À l'instar de la plupart des tours circulaires étudiées ici, le parement extérieur montre un changement de matériau: le tuf caractérise toute la partie haute, se substituant au grès coquillier de La Molière. Le parapet du chemin de ronde montre des baies en arc surbaissé. S'agit-il du dispositif original, protégé par un hourd dont il subsisterait ici un des trous de poutre? (D. de Raemy)

**311.** Estavayer, château de Chenaux, 1285–1290, coupe nord-sud de la grande tour, vue vers l'ouest et plan de l'étage d'entrée. Relevé-esquisse établi au lasermètre portable. Incendiée lors des guerres de Bourgogne, fin 1475, la tour a perdu tout son second-œuvre en bois médiéval. À l'exception d'un escalier de pierre installé entre l'étage d'entrée et celui le surmontant, les divers niveaux étaient sans doute reliés par des escaliers en bois ou même de simples échelles. Observer l'ampleur de l'étage haut et la position surélevée de sa cheminée et de la baie orientale, ce qui fait croire que le sol était plus haut de 1,2 m environ dans la moitié orientale de la tour même si on n'en a observé aucune trace. Comme on a eu l'occasion de le remarquer avec les tours circulaires édifiées dès 1260, la tour est dotée d'un étage bas percé de trois archères, deux commandant les courtines adjacentes. (Relevé et dessin : D. de Raemy; mise au net : F. Wadsack)

311



310



de Bourgogne. Notons enfin, qu'avec celle de La Molière, cette tour est la seule à avoir comporté deux étages à cheminée. Le fait que le château ait été édifié par deux coseigneurs explique peut-être cette particularité, à l'instar de ce que nous avons dit sur celle de La Molière (voir p. 155).

Les corps de logis ont été très remaniés au XVI<sup>e</sup> siècle. Comme il n'existe que très peu de sources écrites et que l'approche archéologique y a été très limitée jusqu'ici, on n'en connaît pas bien les dispositions originales. Autour d'une cour intérieure peu surélevée par rapport à la campagne avoisinante, les habitations étaient réparties en trois ailes. Le grand corps de logis occidental disposait d'un vaste sous-sol aménagé dans la pente du terrain. Ajouré d'archères à niche rectangulaire, il était dévolu à la défense et aux celliers. Au-dessus au nord, il abritait une chambre chauffée par un poêle, car aucune hotte de cheminée n'a été retrouvée, puis une vaste *aula* s'étendant jusqu'à la courtine sud. La pièce chauffée était ajourée de baies en simple lancette alors que les deux autres pièces disposaient de baies géminées surmontées d'un oculus quadrilobé (fig. 312). Ces baies, tant par leur forme que par leur variété, sont inspirées de celles du « carré savoyard » de Grandson, élevé entre 1277 et 1281. Il ne fait aucun doute qu'une partie de la main-d'œuvre de Grandson a participé à l'édification d'Estavayer<sup>718</sup>. Pierre d'Estavayer était d'ailleurs un proche d'Othon de Grandson puisqu'il le représentait dans certaines affaires. Qu'il y ait eu collaboration étroite et même intention de prendre le château de Grandson comme modèle n'étonne donc guère. Dans ses dimensions, le grand corps de logis occidental d'Estavayer est très proche de l'aile sud complétée par la moitié méridionale de l'aile orientale de Grandson (42 m x 13 m pour le premier et 40 m x 16 m pour le second). Dans les deux cas, on observe une subdivision longitudinale et axiale grâce à une



série de piles, probablement toutes circulaires. À Estavayer, les piles quadrangulaires, actuellement visibles dans les caves, ont été substituées aux circulaires lors de la reconstruction de l'édifice par l'autorité fribourgeoise au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>719</sup>. Estavayer se présente en fait comme une réduction de Grandson: les étages sont moins marqués, à l'instar des baies en lancettes qui sont moins allongées (cf. fig. 523).

En considérant l'élévation totale de la courtine ouest, qui, comme ses voisines, a été diminuée par la suppression du parapet de son chemin de ronde, on est en droit de supposer l'existence d'un étage ayant également renfermé une *aula superior* et une *camera domini*. Si les ouvertures ont toutes disparu aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sur la courtine ouest, une baie géminée obturée dans la courtine sud atteste bien l'existence d'un second niveau habitable; elle devait éclairer l'extrémité de l'*aula superior* du grand corps de logis occidental. On observe à ce même niveau et dans cette même courtine les restes d'une fenêtre en lancette (fig. 313), ajourant une aile méridionale dont n'est conservée en façade que l'extrémité est, en bel appareil de molasse duquel les blocs ne présentent pas de trous de pince, ce qui en accredit l'ancienneté (fig. 314). Cette façade définissait un des côtés de la courette défensive de la grande tour. On ne sait quel était l'usage de ce corps de logis; on l'imagine dévolu au châtelain ainsi qu'aux dépendances comme les cuisines ayant dû desservir les *aulae*.

En 1359, on fait construire une «loge» devant l'*aula*, qui doit permettre au comte Amédée VI, nouveau maître du Pays de Vaud, de recueillir les hommages des vassaux locaux. Par «loge», il ne faut pas entendre dans le cas particulier un simple couvert protégeant le seul plain-pied de la cour, mais bien une galerie-haute, ce qui tendrait à prouver l'existence de cette *aula* à l'étage<sup>720</sup>, d'autant que c'est bien dans l'*aula inferior* que Guillaume, coseigneur d'Estavayer, reçoit, le 25 mai 1368, l'hommage de Nicod de la Tour, coseigneur de Font<sup>721</sup>. Enfin, selon une constante maintenant bien établie, on peut admettre que tous ces corps de logis présentant deux étages sur la cour

**312.** Estavayer, château de Chaux, 1285–1290, courtine ouest formant la façade extérieure du grand corps de logis occidental. Etat en 1998. Il faut reconstituer encore le parapet du chemin de ronde sommital, ouvert sans doute de baies-créneaux et recouvert par un toit en appentis de faible pente, peu visible de l'extérieur. Les angles étaient couronnés chacun par une tourelle dont on voit encore, au nord en tout cas, les bases en encorbellement. Les bâtiments comportaient deux *aulae* superposées, sur un étage d'entrepôt percé d'archères défensives. Au niveau du rez-de-chaussée sur la cour intérieure, les fenêtres d'origine sont conservées dans leur gabarit original mais certaines ont été modifiées: les deux baies du sud ont reçu chacune deux jours trapus séparés par un meneau au début du XVI<sup>e</sup> siècle sans doute; les deux au centre de la façade comme la baie en lancette qui leur est proche ont été restaurées (à l'identique?) en 1916–1918 par l'architecte Broillet, sur les indications d'Otto Schmid peut-être. Les deux fenêtres en lancette au nord sont originales. Toutes ces baies sont du même type que celles de la grande extension orientale du château de Grandson (1277–1281); les fenêtres géminées éclairaient une *aula inferior* au sud, les baies en lancettes une chambre de retrait ou de garde (arsenal?) au nord. L'étage abritait l'*aula superior* et sans doute la *camera domini* au nord. Cette dernière a reçu la belle salle de réception éclairée

par deux très grandes fenêtres à linteau surbaissé, alors qu'en 1760–1765, l'*aula superior* a été subdivisée en deux étages, l'inférieur destiné aux appartements du bailli, le supérieur formant demi-étage pour les services. (Fibbi-Aeppli)

**313.** Estavayer, château de Chenaux, 1285–1290, courtine sud et partie basse de la grande tour. Etat en 1998. Le grand corps de logis ouest, éclairé de ce côté par une grande baie géminée maintenant obturée (derrière le toit en appentis, était complété par une annexe appuyée contre cette courtine, éclairée à l'étage en tout cas par une baie en lancette, dont on observe les restes au-dessus d'une fenêtre à croisée ouverte lors de la reconstruction de 1539–1540. Le pied de la courtine était doté de deux archères à niche battant les lices, l'une d'elle étant située à l'emplacement de la baie rectangulaire. (Fibbi-Aeppli)

**314.** Estavayer, château de Chenaux, 1285–1290, façade-pignon du corps de logis sud, donnant sur la petite cour de la grande tour. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**315.** Estavayer, château de Chenaux, 1285–1290, courtine nord. Reste d'une baie en triplet, ayant peut-être éclairé la chapelle (orientée en réalité au nord-est). La lancette de droite montre encore l'amorce de l'arc brisé (ou en plein cintre?). Le jour central était probablement plus élevé. Primitivement le niveau du chemin de ronde se situait env. 0,60 m plus haut que la corniche actuelle, du XVI<sup>e</sup> siècle. Etat en 2002. (D. de Raemy)



314



315



intérieure étaient couverts de toits en appentis à faible pente dissimulés par les courtines, à moins d'imaginer un chemin de ronde à ciel ouvert comme à Grandson; dans ce cas, les toits se seraient présentés sous forme de bâtières à faible pente.

La résidence seigneuriale s'étendait dans un corps de logis nord allant jusqu'à la courtine est, sur le seul niveau supérieur, au-dessus du rez-de-chaussée donnant sur la cour, percé de trois archères à niche quadrangulaire; l'une d'elles a conservé son jour en croix. La fonction de ce rez-de-chaussée n'a peut-être guère varié si l'on imagine à cet endroit les écuries: après avoir abrité les chevaux des seigneurs d'Estavayer, d'Humbert le Bâtard ou de Leurs Excellences, les baillis de Fribourg, l'aile orientale sert de garage aux voitures de Monsieur le Préfet et de la gendarmerie. Des fenêtres de l'étage, il ne reste que les fragments d'une baie en lancette et surtout les restes d'un triplet de proportions assez trapues, à la modénature sobre sans doute, avec une lancette centrale plus élevée que les deux autres (fig. 315). Ce triplet éclairait

peut-être la chapelle, voisine de la *camera domini*, qu'on situerait dans l'extrémité nord de l'aile occidentale; pour autant qu'on puisse en juger sans l'avoir vu de près, son aspect évoque une importation anglaise, à l'instar des baies ajourant le chœur gothique de l'église bénédictine Saint-Jean-Baptiste de Grandson, élevé vers 1308 à l'initiative d'Othon Ier de Grandson.

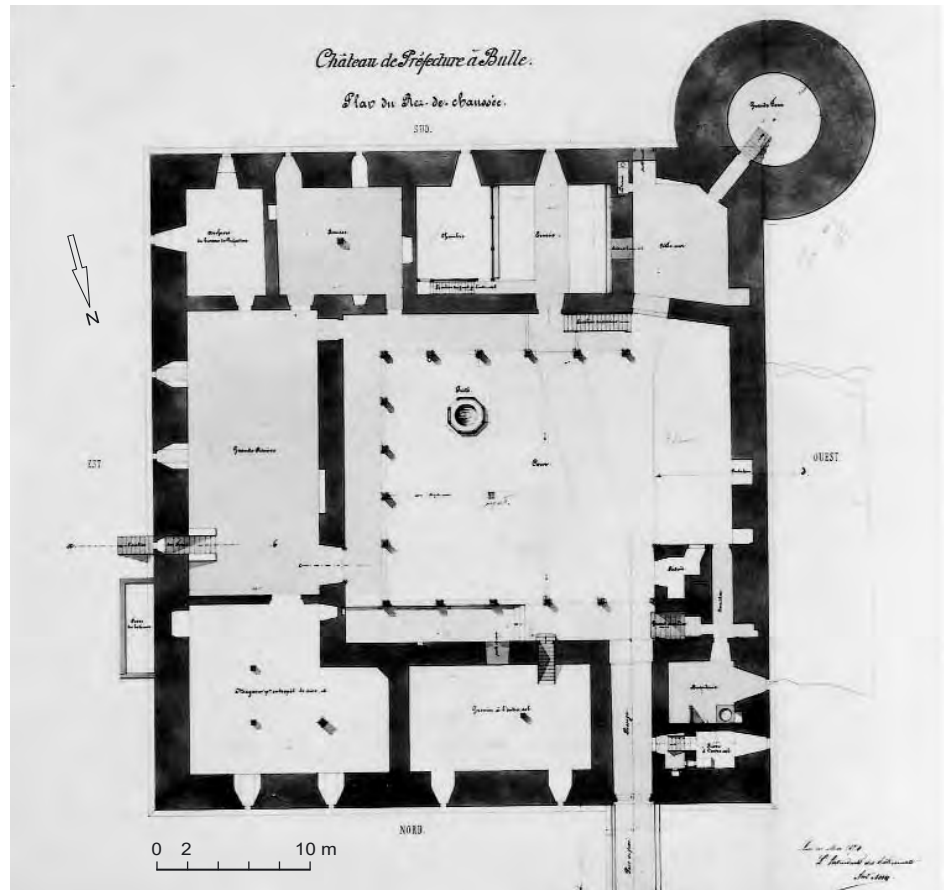
La courtine sud montre encore au niveau de la cour les traces de deux niches témoignant de la présence d'archères qui, au nombre de deux ou trois, équipaient assurément la courtine orientale disparue. Ce percement défensif était très présent dans le «carré savoyard» d'Estavayer, ainsi systématiquement mis en œuvre dans les parties basses des courtines. Dans cet aménagement à deux niveaux où les appartements nobles se seraient trouvés à l'étage, Estavayer n'a pas été le seul château inspiré directement par les corps de logis nord et est de Grandson, puisqu'on constate un parti très proche à Bulle<sup>722</sup>.



■ **Bulle** – Le château de Bulle n'est pas daté par les textes. Cette lacune documentaire a laissé ouverte la discussion; on a même avancé la date de 1229–1231 pour la construction de ce château par l'évêque Boniface de Bruxelles, sous le protectorat de Pierre de Savoie<sup>723</sup>, en se basant sur la chronique des évêques de Lausanne (*fecit fieri muros de Bullo*)<sup>724</sup>. Ces travaux ont dû se limiter à la fermeture d'un bourg primitif au moyen d'une enceinte maçonnée, moins vaste que la ville ancienne actuelle, à proximité d'un premier site fortifié qui se trouvait sans doute au nord, à l'emplacement de l'église paroissiale installée sur une hauteur bien marquée. C'est en tout cas dans ce secteur qu'est localisé en 1438 le «vieux château» (*in veteri castro*), déjà nommé ainsi en 1336–1337<sup>725</sup>. Une analyse dendrochronologique a

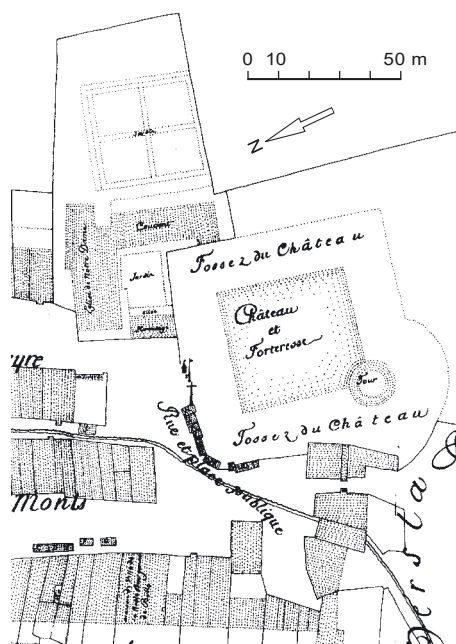
**316.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293. Vue générale depuis l'angle oriental des fossés. Etat en 1998. Le parement des courtines est formé de moellons de calcaire, très certainement recouverts d'enduit à l'origine. Les remaniements des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ainsi que l'opération de rejointoyage du XX<sup>e</sup> siècle, ont profondément altéré l'aspect médiéval. Au niveau du couronnement, les parapets des chemins de ronde ont été abaissés; on ne voit plus aucun trou de poutre qui aurait pu renseigner sur le système de hourdage. À la hauteur des deux étages d'habitation, s'il reste des traces de baies en lancette du type de celles de Grandson ou d'Estavayer, on ne connaît rien de l'aspect primitif, voire de l'emplacement des autres fenêtres, de celles de l'étage en particulier. À ce niveau, dans l'angle oriental, devait se trouver l'éventuelle chapelle, suivie d'une chambre chauffée et de la *camera domini* dans l'aile sud, d'une *aula* dans l'aile nord. La moitié supérieure de la grande tour et celle des tourelles ont reçu un appareil de tuf. À leur base, les courtines ont été dotées d'un talus. (Fibbi-Aeppli)

**317.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293. Plan de 1874 d'Anton Nein, relevé du rez-de-chaussée sur la cour intérieure. L'entrée au château s'effectue par la façade nord. Au-dessus de celliers et de cuisines, l'aile sud aurait abrité la *camera domini* à l'ouest et la chapelle dans l'angle oriental. Deux *aulae* superposées devaient occuper l'aile orientale, alors que des celliers au rez-de-chaussée et les appartements du châtelain se trouvaient sans doute directement à gauche de l'entrée du château. En l'absence de sources conservées et sans exploration archéologique des murs et des sols, cette distribution reste purement hypothétique. (SB-FR, Yves Eigenmann)



récemment confirmé le caractère tardif du château actuel, que nous pensions déjà du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>726</sup>. Les bois clairement liés à la construction originale n'ont été repérés que dans la grande tour et dans deux des tourelles secondaires. Tous ont été abattus durant les automnes-hivers 1291–92 et 1292–93<sup>727</sup>. On peut donc en déduire que l'édification du château a commencé en 1289–1290 au plus tôt. Il faut l'attribuer à l'évêque Guillaume de Champvent, favorisé par le roi Rodolphe de Habsbourg; cet évêque tenait à renforcer ses possessions bulloises contre l'emprise des comtes de Savoie, qui prenaient alors pied à Châtel-Saint-Denis, et surtout contre Louis de Savoie, bien implanté à Romont et qui tentera de s'imposer à Valruz dès 1302, lui aussi allié de Rodolphe de Habsbourg dès 1283–1285 contre les comtes de Savoie<sup>728</sup>. Outre ce que nous avons déjà dit au sujet de la grande tour (cf. fig. 183), la description qui va suivre confirme cette datation.

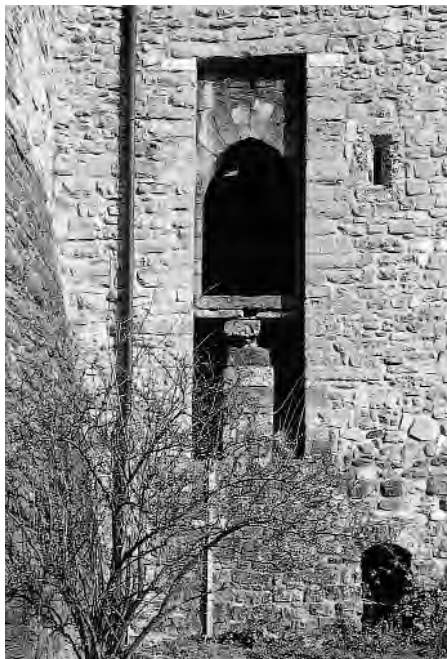
Le «donjon» de Bulle forme un quadrilatère presque carré de 41 m x 44 m (fig. 316, 317). Il est installé à l'extrémité méridionale du bourg de Bulle, qui a peut-être alors reçu une enceinte maçonnée dans son extension actuelle, faisant de l'agglomération une vraie ville neuve. Ce secteur méridional est en position dominante par rapport à la campagne située à l'est et au sud. Le château n'était pas doté de lices ni de braies mais protégé par un large fossé sur tout son pourtour, délimité par des murs de contrescarpe adoptant un tracé curviligne au pied de la grande tour (fig. 318), contre lesquels venaient, au nord et à l'ouest, s'appuyer des bancs de marchands, comme à Romont, sans doute démontables en temps de guerre; bien marqués au nord et à l'est, ces fossés ont été comblés en partie au sud et complètement à l'ouest. La grande tour du château s'inscrit sur le tracé de l'enceinte urbaine; elle en est un point de défense avancée, puisqu'elle commande l'une des deux grandes entrées de la ville neuve, située à son pied et à sa droite selon les principes de l'adextrement. En revanche, de façon analogue à Yverdon, cette tour ne défend pas



directement l'accès au « donjon » mais est placée en position de dernier refuge, isolée du reste de l'édifice par une petite cour reliée aux fossés extérieurs par une poterne équipée d'un pont-levis à bascule, cas unique dans nos régions, et fort rare de façon générale (fig. 319)<sup>729</sup>. Le pont-levis s'appuyait sur un pont dormant, disparu lui aussi, dont l'emplacement à la hauteur du mur de contrescarpe est suggéré par deux contreforts (fig. 320). La courtine nord, ainsi que celle de l'est certainement, était dotée à peu près en son centre d'une petite poterne permettant également l'accès aux fossés.

Une tourelle à deux étages a été installée sur chacun des autres angles du château, soutenue par un encorbellement à ressauts en quart-de-rond à l'extérieur et par un arc tendu entre les deux courtines à l'intérieur<sup>730</sup>; on accédait à leur niveau inférieur depuis les chemins de ronde, mais de façon indirecte, par une seule porte tournée vers l'intérieur (fig. 321). La tourelle située au nord-ouest, au-dessus de l'entrée du château, montre des dispositions différentes: on y arrivait directement depuis le chemin de ronde nord, ce qui a nécessité la surélévation de la courtine comme en témoigne une vue ancienne (fig. 322). Cet étage était équipé de courtes archères en croix à niche rectangulaire. L'étage supérieur était doté de baies-crèneaux sans doute avec des merlons percés de fentes de guet en croix également. Un système de poteaux noyés<sup>731</sup> dans la maçonnerie contribuait peut-être à soutenir la charpente à l'origine, mais leur fonction reste obscure car le couronnement a été remanié, de même que celui de la grande tour, dans les années 1450, pour recevoir un nouvel entablement de brique, formant frise, et une nouvelle charpente. Ce qu'il reste du plancher intermédiaire, formé de fortes solives jointives, ne permet pas de dire s'il y avait une liaison directe entre les deux étages, mais il faut le supposer fort logiquement. En tout cas, dans chacune des tours, à l'étage supérieur, était aménagée une petite poterne à l'aplomb des chemins de ronde de la courtine (fig. 323); elle était certainement reliée à ces derniers par une échelle passant au travers d'une trémie ouverte dans les toitures, dont on pouvait également gagner la surface par ce moyen.

De même qu'à Yverdon en effet, le « donjon » de Bulle disposait aussi de toitures basses, peu pentues et cachées par les courtines, auxquelles il fallait accéder pour les besoins de protection et de défense. Faute d'une analyse archéologique rigoureuse et de relevés précis, les dispositions exactes de ces toitures ne peuvent être restituées ici. On en observe simplement quelques



**318.** Extrait du plan géométrique de la ville de Bulle dressé par F.-J. Chollet en 1722. Les vastes fossés, entourant complètement le château, ont été créés au sud de celui-ci en creusant le terrain sans doute en partie, mais en élevant également artificiellement la contrescarpe, en formant une sorte de glacis derrière elle. (AEF, redessiné par Roland Flückiger)

**319.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, courtine sud au pied de la grande tour. Poterne reliant la courrette de cette tour à la contrescarpe des fossés par l'intermédiaire d'un pont-levis prolongé sans doute par un pont fixe en bois. Il faut relever le système très particulier et rare du tablier: il était prolongé par des contrepoids placés non pas en dessus mais au-dessous de l'ouverture de la porte. Observer à droite l'ouverture donnant dans la fosse des latrines installées dans l'épaisseur de la courtine, accessibles, l'une depuis la courrette, l'autre depuis l'escalier conduisant à la grande tour. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

**320.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, mur de contrescarpe du fossé méridional avec deux contreforts indiquant peut-être la position de la culée du pont qui ralliait la poterne donnant dans la cour de la grande tour. Etat en 2003. (D. de Raemy)

**321.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, tourelle sud-est, porte d'accès à linteau sur coussinets aménagée au niveau inférieur. Etat en 1998. À droite de celle-ci, on remarque quelques pierres obliques d'un solin de toiture reposant sur le parapet disparu du chemin de ronde sud. (D. de Raemy)

**322.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, vu du nord-ouest. Vue Jenrich - Herliberger, vers 1750. L'entrée principale dans la façade nord était à l'origine précédée d'un pont-levis établi au niveau de la place adjacente, le même que celui de la cour intérieure. Cette vue, antérieure aux importants travaux de 1763–1768, donne une idée de la disposition des baies originales, certaines transformées ou remplacées à la fin du Moyen Âge ou au XVI<sup>e</sup> siècle. Au sommet de la courtine nord, le parapet du chemin de ronde montre encore son aspect médiéval, modifié au début de la période fribourgeoise. Il faut observer que le chemin de ronde présente des baies-crèneaux, alors que celui de l'ouest n'est doté que de simples créneaux. Cela tendrait à confirmer que ce dernier, au contraire des autres, était à ciel ouvert. Par la suite, ces parapets ont été abaissés et ont reçu, au XVIII<sup>e</sup> ou encore au XIX<sup>e</sup> siècle, des ouvertures trapues pour l'éclairage des prisons. (SBC-FR)

320



321



322



323



**323.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, tourelle en encorbellement nord-est. Etat en 1998. L'appareil est en moellons de calcaire dans la partie inférieure, en quartiers de tuf dans la partie supérieure. Comme ses deux sœurs, elle compte deux niveaux percés de petites arbalétrières, transformées en meurtrières à l'époque des armes à feu. L'aspect original du couronnement est inconnu. Peut-être était-il doté comme maintenant de baies-créneaux. La partie supérieure de celles que nous voyons là a été modifiée au moment de la réfection de l'entablement en brique, simultanément au changement de la charpente, lors de travaux à attribuer à l'évêque Jean de Cossonay dans les années 1460. La petite poterne, installée dans l'axe du chemin de ronde, permettait l'accès, non pas sur le chemin de ronde, mais sur les toitures en appentis. Plus bas, dans la courtine, il subsiste les restes d'une baie en lancette des années 1290 qui aurait pu éclairer l'*aula superior*. (Fibbi-Aeppli)

traces: les tourelles sud-est et nord-ouest présentent encore, au niveau du comble actuel, le solin de contact de ces toitures primitives (fig. 324). Le corps de logis sud a conservé deux canaux de cheminée, assurément originaux, l'un dans le mur de façade donnant sur la cour de la grande tour, l'autre dans un refend situé à proximité de la tourelle sud-est<sup>732</sup>. Fait très intéressant, tous deux montrent également un solin permettant de reconstituer l'allure générale des toitures primitives: elles étaient nettement plus basses qu'aujourd'hui, de faible pente et en appentis appuyés contre les parapets des courtines (fig. 325, 326).

Les parapets primitifs des chemins de ronde ont disparu, à l'exception de celui de la courtine ouest (fig. 327). Là, il présente une alternance de simples créneaux et de larges merlons, ces derniers percés d'une petite fente de guet en croix. Cette disposition trahit une conception du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, voire légèrement postérieure, à l'instar des chemins de ronde de Grandson ou de Morat. On peut supposer que ce chemin de ronde était à ciel ouvert entre la grande tour et le corps de logis nord, mais on ne peut le prouver: les murs ne montrent actuellement aucune trace d'un système d'évacuation des eaux pluviales, qu'il soit tourné vers l'intérieur ou vers l'extérieur. Il est possible que ce chemin de ronde ait été recouvert d'une toiture, comme on se le représente à Champvent. D'après la vue de Herliberger, il semble en



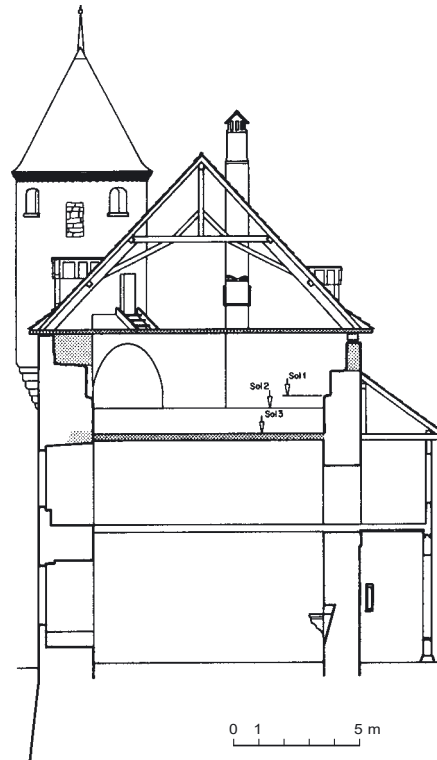
324



326



325

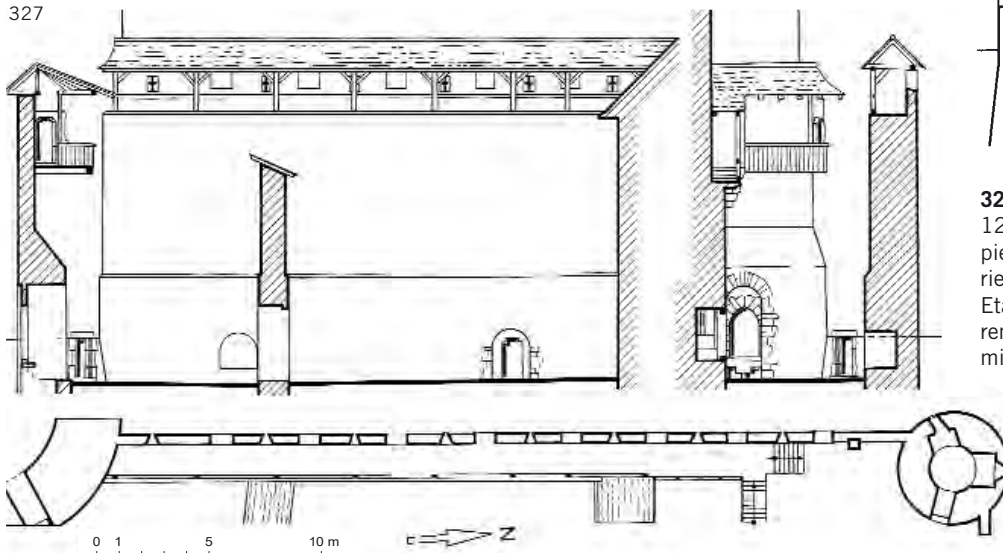


**324.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, tourelle nord-ouest, solin de pierre sur la face située dans l'angle intérieur défini par les courtines adjacentes. Etat en 1998. Ce solin indique très clairement la jonction de la toiture basse primitive avec la tourelle au-dessus du croisement des deux chemins de ronde adjacents. À la différence de la tourelle sud-est, la porte d'accès donnait directement sur le chemin de ronde nord. (Fibbi-Aeppli)

**325.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293. Coupe schématique de l'aile orientale avec vue sur le canal de cheminée gothique et la tourelle sud-est. Le retrait supérieur de la courtine orientale indique à peu près le niveau du chemin de ronde original et sans doute la base de la charpente primitive. Celle-ci ne devait pas se confondre avec le plafond de l'étage. L'articulation entre les toitures des deux ailes sud et est ne peut être précisée pour l'instant. Celles-ci devaient en tout cas couvrir la porte basse de la tourelle; on remarque dans cette dernière la porte haute, maintenant obturée, permettant d'accéder sur les toitures. (SA-FR, Gilles Bourgarel)

**326.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, corps de logis sud, canal de cheminée gothique indiquant la position primitive de la toiture, vue vers l'est. Etat en 1991. Au fond, la porte d'accès à l'étage inférieur de la tourelle sud-est. (SBC-FR, Yves Eigenmann)

327



tout cas que le parapet des autres courtines, contre lesquelles s'appuyaient les corps de logis, était doté de baies-créniaux, ce qui plaiderait encore pour la solution à ciel ouvert à l'ouest.

Les courtines étaient percées d'archères dans les parties basses. Celles situées au nord ont peut-être été élargies par la suite mais leur embrasure intérieure est très proche de celles de la courtine nord du château de Grandson, élevée dès 1277. Comme à Grandson, leurs jours pourraient avoir été non de simples fentes de tir, mais bien des baies étroites rectangulaires, telles qu'on les voit maintenant ou en forme de lancette, à l'instar des vestiges de celles qui subsistent à l'étage supérieur, à proximité des échauguettes (fig. 328). Les courtines nord, est et sud disposaient sans doute de semblables percements avant leur transformation en fenêtres, alors que celle de l'ouest, fermant la cour intérieure, recevait trois archères en croix classique, très fines, avec niche rectangulaire, heureusement conservées (fig. 329 et 330) et non antérieures, selon leur typologie, à la fin des années 1270.

Comme ceux de Grandson, Estavayer ou Champvent, le château de Bulle comportait des corps de logis à étage sur rez-de-chaussée, donnant sur une cour qui n'a pas été surélevée, au contraire de Morges ou d'Yverdon. Cette cour n'est pas centrale mais décalée vers la courtine occidentale, libre, de construction, si ce n'est un éventuel couvert appuyé contre le retrait



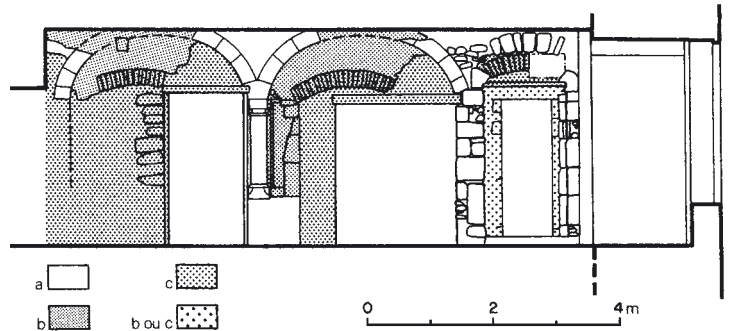
**327.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, courtine occidentale et cour de la grande tour, selon un relevé de l'architecte Augustin Genoud, 1936 (vue vers l'ouest, vue vers le sud, plan au niveau du chemin de ronde). Il faut observer la porte d'accès à la grande tour, protégée par le parapet de la courtine, amincie dans ce secteur. La courtine occidentale est la seule à avoir conservé le parapet du chemin de ronde, assurément original, formé de créneaux alternant avec de larges merlons, tous percés d'une fente de guet en croix. Au contraire des autres, où s'appuyaient les corps de logis, ce chemin de ronde était sans doute primitivement à ciel ouvert. Dans sa partie basse, cette courtine était percée de trois archères dont on voit les restes de deux niches. La troisième, non visible ici, donne dans l'extrémité du corps de logis nord, dévolu peut-être à la garde, à côté du couloir de l'entrée. La tourelle nord-ouest est accessible de la coursière nord; son niveau inférieur est percé de deux petites archères en croix dotées de niches quadrangulaires. (SB-FR, mise au net: F. Wadsack)

**328.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, courtine orientale. Etat en 1998. Le niveau inférieur des corps de logis appuyés derrière cette courtine est éclairé d'étroites fenêtres disposant à l'arrière de coussièges. Si elles n'étaient pas rectangulaires dès l'origine, elles auraient pu être sommées d'un arc brisé à l'instar de celles de l'étage. Ces baies en lancettes sont typologiquement très proches de celles du château d'Estavayer et surtout de celles de Grandson. À l'étage de l'éventuelle *aula superior*, les baies ouvertes lors des travaux de 1762–1768 ont fait disparaître les fenêtres originales. (Fibbi-Aeppli)

**329.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, courtine occidentale, embrasure d'une archère à niche donnant de plain-pied sur la cour intérieure. Etat en 1998. Son type est exactement celui des archères de la courtine nord au château d'Estavayer; le jour, actuellement muré, est visible sur le parement extérieur. (Fibbi-Aeppli)

**330.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, courtine occidentale. Fente d'archère en croix située dans l'extrémité occidentale du corps de logis nord, à proximité de l'entrée principale. Etat en 1998. La partie basse a été évasée par la suite pour former une meurtrière à trou de serrure (hauteur 1,30 m, largeur 0,06 m). Sa position était justifiée à cet endroit pour interdire l'accès au conduit de latrine dont le débouché est juste au-dessus. Cette latrine desservait sans doute le local réservé à la garde situé à l'ouest de la porte d'entrée. (Fibbi-Aeppli)

qu'on y observe. Les trois autres côtés de la cour étaient délimités par les logis, éclairés par les baies-archères décrites ci-dessus; ces dernières sont équipées de coussièges dans l'aile orientale seulement, ce qui prouve qu'elles desservaient un volume dévolu à la résidence. On verrait là volontiers une *aula magna inferior*, si les actuels murs de refend remontent bien au Moyen Âge. Elle aurait été à proximité d'une cuisine et de celliers situés dans les ailes voisines. De même qu'à Yverdon, les appartements seigneuriaux se trouvaient assurément dans le corps de logis sud, à proximité de la grande tour, mais à l'étage. Précisément, l'escalier qui est accroché dans la cour de la grande tour ne part pas du rez-de-chaussée mais bien de cet étage supérieur (fig. 331). On localisera à l'ouest la *camera domini*, équipée d'une cheminée dans le mur occidental, dont il subsiste en partie le canal dont on a déjà parlé, puis une pièce chauffée, desservie par l'autre canal de cheminée, mieux conservé.



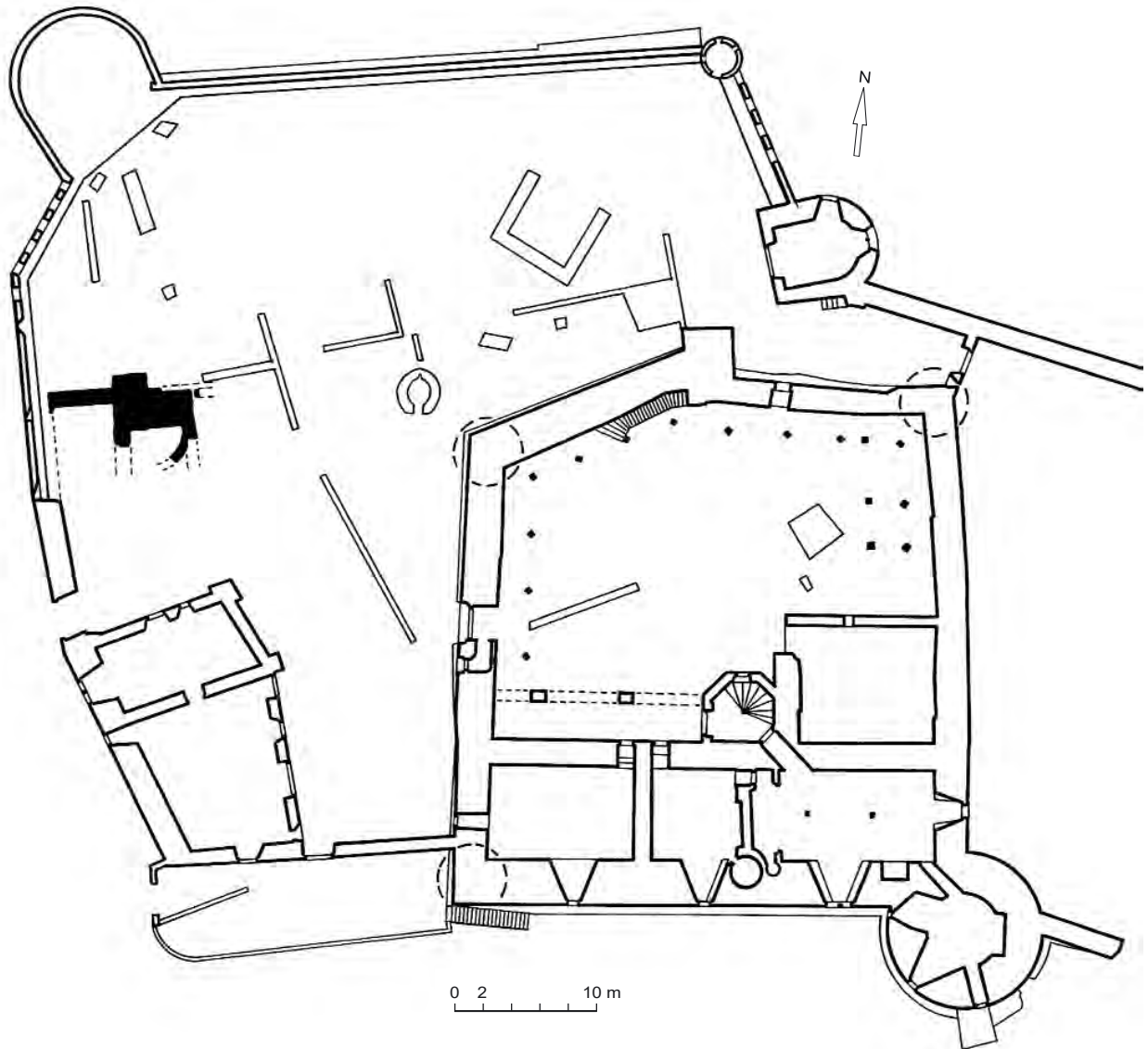
Enfin, c'est dans l'angle oriental qu'il convient de situer la chapelle, de dimensions relativement modestes, dont les baies primitives ont disparu ; elles étaient certainement plus petites que ce qu'on peut voir à Champvent et à Yverdon.

L'aile nord, sans doute occupée par les celliers au rez-de-chaussée, était peut-être réservée au châtelain au-dessus de l'entrée. L'une de ces pièces tire son jour de la cour par deux fenêtres, inscrites l'une et l'autre dans une arcade équipée de coussièges et soutenue à l'intérieur par une colonne complètement détachée du trumeau (fig. 332). La colonne est surmontée d'un chapiteau cubique décoré de têtes sculptées aux angles et sur les faces par un masque et une figure d'évêque en buste (fig. 333). Ce décor, par sa richesse, est unique dans nos châteaux régionaux savoyards, et pourrait être daté du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il est difficile de déduire la fonction de la pièce qu'il ornait, vu l'exiguïté de l'espace ; on y verrait volontiers une salle d'audience ordinaire, de l'évêque ou surtout de son châtelain. Ce type de fenêtre est un apport du monde germanique où on le rencontre souvent. On citera ici une version encore romane, du début du XIII<sup>e</sup>, à Heiligenstein (Bas-Rhin), au château de Landsberg<sup>733</sup> (fig. 334). Dans nos régions, il est connu surtout par des exemplaires de la fin du Moyen Âge ou du XVI<sup>e</sup> siècle.

■ **Gruyères** – Le château de Gruyères a été très transformé aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et encore au début du XX<sup>e</sup>, à l'occasion d'une rénovation néomédiévale. Comme il n'a jamais fait l'objet d'analyses archéologiques, hormis quelques sondages dans la cour intérieure, ses dispositions du XIII<sup>e</sup> siècle sont mal connues. Encore difficiles à interpréter, les vestiges mis au jour dans la cour suggèrent qu'il y a dû avoir intégration de structures plus anciennes et régularisation pour obtenir un plan à peu près rectangulaire de 35 x 32 m environ (fig. 335), au moment où l'on a construit la grande tour (fig. 336). On ne sait exactement quand a été édifié ce château. Il était accompagné d'un bourg, créé en même temps que la forteresse romane primitive qui, sans doute, apparut simultanément au lignage à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, bien qu'aucune mention explicite ne soit connue avant la fin du siècle suivant. Les enceintes défen-



**331.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, cour de la grande tour. Etat en 1998. Comme à Yverdon, cette cour était en liaison avec le fossé extérieur par une poterne fermée par un pont-levis (cf. fig. 320). La grande tour était accessible par un escalier en pierre accroché en encorbellement contre la terminaison de l'aile sud, se prolongeant par un pont léger en bois, sans doute pont-levis à l'origine, du côté de la tour. On observe encore au-dessous de ce dernier l'aminçissement de la courtine en talus pour empêcher un accès trop facile à la tour. (Fibbi-Aeppli)



**332.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, élévation du mur sur cour dans la partie occidentale de l'aile nord, à l'étage, avec les structures mises au jour lors des travaux de restauration de 1987–1988. Embrasures jumelées de baies dont le trumeau est doublé d'une colonne libre. a. 1<sup>re</sup> phase (vers 1300), b. 2<sup>e</sup> phase (XV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles), c. 3<sup>e</sup> phase (XVIII<sup>e</sup> siècle). (SA-FR, Wilfried Trillen)

**333.** Château épiscopal de Bulle, vers 1289–1293, embrasures jumelées des baies ayant ajouré la partie occidentale de l'étage de l'aile nord : figure d'évêque en buste placée entre la colonne intérieure et le trumeau extérieur, sommant l'espace vide entre les deux. À défaut d'une étude plus approfondie, une approche sommaire situerait cette sculpture au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle. (SBC-FR, Yves Eigenmann)

**334.** Heiligenstein (Bas-Rhin), château de Landsberg, fenêtres romanes géminées ajourant le logis du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Etat en 1998. (D. de Raemy)

**335.** Château de Gruyères. Plan au niveau du rez-de-chaussée sur la cour intérieure. La grande tour, comme le gros œuvre du grand corps de logis sud, à l'exception du portique, pourraient être datés des années 1270. La base d'une tourelle subsiste encore sur les angles nord-est et nord-ouest de l'édifice. La cour extérieure, au nord et à l'ouest du château, a dû abriter tout d'abord le premier bourg de Gruyères puis les dépendances du château enfermées en terrasse dans une enceinte ayant dès lors servi de barbacane pour le château. En noir, des structures mises au jour difficiles à interpréter. Les plus anciennes, liées au mortier de tuileau et accompagnées de tombes, seraient peut-être à attribuer à un édifice à fonction cultuelle ou funéraire de la fin de la période romaine, ayant rassemblé autour de lui par la suite le premier bourg. Les structures plus récentes paraissent être des éléments de barbacane et de l'aménagement d'une voie d'accès inclinée au château. Certaines sont liées sans doute à la construction du château des années 1270, au moment où le bourg doit reculer pour dégager un espace défensif. (SA-FR, Wilfried Trillen)

sives qui bordent les actuelles terrasses entourant le château peuvent être attribuées à François Ier de Gruyère, entre 1434 et 1454<sup>734</sup>. Celles-ci ont occupé l'aire dévolue non seulement aux dépendances du château, qui ont dû subsister, mais également à son bourg (*castrum*) qui a alors disparu définitivement<sup>735</sup>. Le sous-sol de ces terrasses renferme certainement les restes des défenses externes du premier château (braies, fossé, entrée), dont quelques éléments ont été mis au jour<sup>736</sup>.

Pour la construction du «donjon» et de sa grande tour de plan circulaire, on a proposé la date de 1272, soit lorsque les Gruyère (le comte Pierre III en l'occurrence), chroniquement endettés, remettent au comte de Savoie leurs quatre seigneuries de Gruyère, du Vanel, de Château-d'Oex et de la Tour-de-Trême, en vertu des liens vassaliques qui liaient ces deux lignages<sup>737</sup>. Philippe de Savoie occupe la place en effet, puisqu'il a nommé un châtelain à Gruyères, Compater de Bercher, qui occupera cette même fonction à Yverdon en 1284. En échange, les Gruyère reçoivent les abondants revenus de la châtellenie de La Tour-de-Peilz. Pour le comte de Savoie, le contrôle de Gruyères était un atout important dans le conflit qui l'opposait alors à Rodolphe de Habsbourg et ses partisans, la ville de Fribourg et les seigneurs de Corbières. Ces revenus de La Tour-de-Peilz ont permis aux Gruyère d'apporter à leur suzerain le soutien logistique que réclamait ce conflit. À l'échelle locale, ils permettaient également de soutenir ce lignage contre les Corbières. Ce soutien aurait pu se concrétiser dans la construction d'une nouvelle forteresse. Les travaux auraient débuté en 1272, au début d'une trêve entre Savoie et Habsbourg, mise ainsi à profit par le premier nommé dans la perspective d'une reprise des hostilités. On ne sait combien de temps cet échange a duré<sup>738</sup>. On peut imaginer qu'il s'est terminé vers 1280, lorsque Philippe de Savoie procède à un agrandissement important du château de La Tour-de-Peilz et à la fermeture de la ville neuve qui lui est associée. Au début des années 1280, la reconstruction du château de Gruyères aurait donc pu être achevée.

Les travaux de la seconde moitié du XVe siècle et du début du suivant, très importants, ont occulté l'aspect antérieur du château. La courtine nord, voire son tracé dans la partie orientale, a en effet certainement été modifiée par la construction de la tour-latrines et le projet d'un corps de logis nouveau, qui n'a jamais été réalisé, mais dont on voit encore les fenêtres obturées qui auraient dû l'éclairer<sup>739</sup>. L'appareil défensif sommital a disparu. De même, aucune baie, aucune archère originale n'est actuellement visible dans les courtines. L'amorce d'un encorbellement formé de ressauts en quart-de-rond subsiste toutefois sur les angles nord-ouest et nord-est (fig. 337), ce qui permettrait de déduire que les constructeurs de la fin du XIIIe siècle avaient bien prévu une tourelle sur chaque angle de l'édifice, hormis sur celui de la grande tour. Si l'hypothèse de 1272–1280 pour l'édification du château se vérifiait, il aurait ainsi été le premier, avant Estavayer et Bulle, à présenter ce parti général. Relevons en tout cas que, comme celui de Bulle, ce château présente une grande tour très saillante par rapport au rectangle formé par les courtines.

Aucun critère typologique ne permet à l'heure actuelle de dater la grande tour, dont l'aménagement a été fortement modifié ultérieurement, en même temps que le grand corps de logis adjacent. Cette tour ne commandait pas directement l'entrée au «donjon», mais elle se trouvait, ainsi qu'à Bulle ou à Yverdon, en position de dernier refuge, tout en étant un élément fort sur le tracé général de l'enceinte enfermant le premier bourg de Gruyères. À l'origine, la tour devait être séparée des logis par une courette. On peut imaginer que ces corps de bâtiment étaient localisés à l'emplacement de ceux d'aujourd'hui. Dans ce cas, il est loisible de supposer que cette cour ait été délimitée par le mur oriental d'un grand logis ayant renfermé l'*aula* et la *camera domini* contre la courtine sud, et par le mur gouttereau méridional de la chapelle

**336.** Château de Gruyères, grande tour vue du sud-ouest. Etat en 1998. Tous les percements d'origine ont disparu, remplacés par divers types de fenêtres et de meurtrières à partir de 1480 (description, voir p. 383). Le chemin de ronde a disparu. Seul le gabarit général de cette tour permet de la situer à la fin du XIIIe siècle. (Fibbi-Aeppli)



337



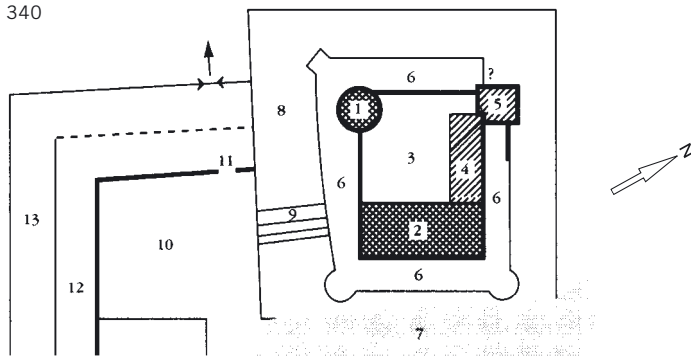
**337.** Château de Gruyères, angle nord-est, restes de l'encorbellement d'une tourelle secondaire, de la fin du XIIIe siècle (?). Etat en 2000. (D. de Raemy)

appuyée contre la courtine orientale. Les rares données documentaires dont nous disposons indiquent que cette chapelle se situait *prope majorem aulam*<sup>740</sup>. Il faut donc penser à l'existence de deux *aulae*, l'une au-dessus de l'autre certainement, à moins que la chapelle ne fût incluse dans un vaste logis appuyé contre la courtine orientale. Le rez-de-chaussée abritait assurément les services ainsi que l'appartement du châtelain, cité en 1335 pour la première fois<sup>741</sup>.

■ **Coppet** – D'après ce qu'on peut en reconstituer, le château médiéval de Coppet a été construit avec la ville neuve par les Thoire et Villars entre 1279 et 1284<sup>742</sup>. Il dominait légèrement cette dernière, la protégeant sur son front occidental et commandant la porte de Commugny. Seule la grande tour circulaire (10 m de diamètre, murs épais de 2,6 m environ) est en partie conservée, intégrée à l'aile latérale ouest de l'édifice classique actuel; elle forme maintenant une sorte d'avant-corps semi-circulaire à la hauteur de l'entrée de



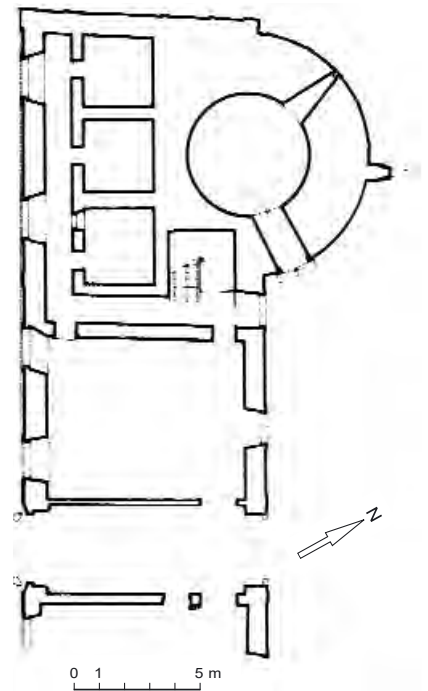
340



la cour intérieure depuis le jardin (fig. 338). De ce côté, la courtine a été abattue autour de 1662 pour l'implantation sur les lices médiévales d'un grand corps de logis formant l'aile méridionale de l'ensemble classique qui se complètera par la suite. La façade sur cour de cette nouvelle aile a été construite sur les fondations de la courtine démolie (fig. 339). Entre 1715 et 1726, le corps principal oriental, face au lac, ainsi que l'aile nord sont intégralement réédifiés. Le premier respecte le gabarit du grand logis médiéval mais est prolongé, au sud et au nord, sur les anciennes lices. La seconde en revanche ne reprend pas les structures anciennes: elle adopte une orientation différente en s'écartant vers le nord pour donner davantage d'ampleur à la cour intérieure<sup>743</sup>. L'étude des plans anciens permet de reconstituer un quadrilatère irrégulier de 28 m x 33,5 m (fig. 340). Les enquêtes delphinales de 1339 nous apprennent que ce « donjon » était doté, côté campagne, de la tour circulaire dont on a déjà parlé sur l'angle sud-ouest, et d'une tour quadrangulaire sur l'angle nord-ouest. La première, plus élevée que la seconde, jouait sans doute le rôle d'une grande tour. La seconde n'était pas forcément saillante par rapport aux deux courtines adjacentes et n'en assurait pas le flanquement par tir tendu. Toutes deux étaient construites en pierres de taille et équipées de cheminées à l'intérieur, celle de la grande tour est même jugée de belle facture. Les courtines, taluées en leurs parties basses, formaient bien un quadrilatère s'approchant du rectangle<sup>744</sup>.

Le document de 1339 décrit, à l'intérieur, deux *aulae*, mais de dimensions identiques<sup>745</sup>; elles se situaient sans doute l'une sur l'autre, dans le même corps de logis, appuyé à la courtine orientale, côté lac et surplombant la ville.

339

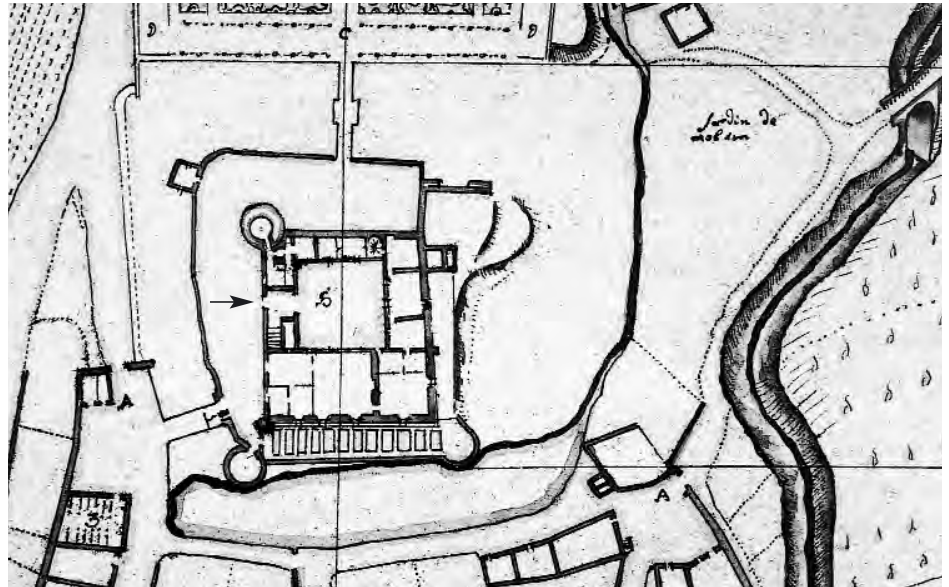


**338.** Château de Coppet, 1279–1284 (?). Détail du plan représentant le château actuel. De l'édifice médiéval des Thoire et Villars ne subsiste que la tour semi-circulaire ouest, intégrée dans l'aile orientale de l'édifice classique actuel, édifée sur les lices, à l'extérieur de la courtine médiévale. (PBC-MAH-VD, René Tosti)

**339.** Château de Coppet, « Face du côté du Jardin », relevé de la face nord-ouest, vers 1702. On peut observer la grande tour de 1279–1284, raccourcie, ainsi que la courtine nord-ouest adjacente. À l'avant, de vastes lices, formant sans doute basse-cour, étaient protégées par une enceinte basse percée de meurtrières, peut-être à l'emplacement d'archères primitives. Au premier plan, le fossé humide. L'accès principal de ce côté n'a été établi qu'à l'époque moderne. (Archives de Dohna, Cl. Bornand)

**340.** Château de Coppet, plan schématique montrant l'état de la fin du Moyen Âge selon Marcel Grandjean. Les lices sont peut-être postérieures à l'édification du château; elles ont été dotées, au XVI<sup>e</sup> siècle certainement, de tours d'artillerie du côté du lac. La tour carrée fait partie de la conception originale du château. 1. Grande tour. 2. Corps de logis principal ayant sans doute renfermé une *aula*, une *camera domini* et une chapelle. 3. Cour. 4. Corps de logis nord. 5. Tour carrée. 6. Lices et braies. 7. Douve-étang. 8. Fossé sec. 9. Pont-levis du château. 10. Dépendances du château. 11. Porte de Commugny. 12. Braies et lices de la ville. 13. Fossé de la ville. (MAH-VD, René Tosti)

341. Le château de Coppet d'après un plan de la ville des années 1660 environ. Le château comporte une vraie tour à l'angle ouest, isolée des corps de logis disposés en équerre contre les courtines est et nord, à l'emplacement de ceux des origines certainement, en une disposition générale rappelant celle du château de Champvent. On arrivait dans la cour intérieure par une porte peut-être percée au pied de la grande tour dans la courtine sud-ouest. (ACV, R. Gindroz)



Des sources plus tardives mentionnent en effet une *aula inferior*, une chambre (de parement?) à côté de la grande *aula*, vraisemblablement à l'étage, qu'il faut assimiler à l'*aula maior* citée en 1351<sup>746</sup>. L'enquête ne fait pas mention du logis nord appuyé contre la courtine nord, sans doute tardif, connu uniquement dans son aspect de la fin du Moyen Âge, mais ayant peut-être remplacé des constructions légères, en bois, qui auraient abrité les dépendances. Les deux tours sont dotées chacune de deux bretèches défensives (*garite*) en chêne. L'*aula* également a reçu un tel équipement; on imagine que ces bretèches étaient placées sur les angles nord-est et sud-est des courtines. Hormis cela, on ne possède aucune indication sur l'aspect des toitures de ces logis, non plus que de l'appareil défensif sommital de l'ensemble de l'édifice. On est en droit de supposer des créneaux couverts par des toits en appentis à l'emplacement des corps de logis.

L'édifice était entouré d'un vaste fossé, sec au sud, à l'ouest et au nord, humide à l'est, alimenté par les eaux du Greny. L'accès du côté ouest est moderne, il est vraisemblablement contemporain de la création de l'immense jardin d'agrément au début du XVIIe siècle. L'entrée primitive du château se situait au sud. On y arrivait après avoir traversé une zone protégée par les murs de la ville formant ici une sorte de barbacane et renfermant les dépendances, notamment les écuries, qualifiées de «grange» dans la seconde moitié du XIVe siècle. Après avoir franchi un pont (-levis?) jeté sur le fossé, on parvenait dans les lices sous le commandement de l'hypothétique tourelle sud-est. Dans les lices, l'assaillant était contraint, selon les principes de l'adextremement, de longer la courtine sud jusqu'au portail d'entrée qui se trouvait sans doute à l'emplacement de l'ouverture figurée sur le plan de 1660 (fig. 341). S'il faut imaginer que les lices font bien partie de la conception défensive d'origine de la forteresse, comprises dans le terme de «fossé» dans l'enquête de 1339, les murs de braie qui les définissent ont certainement été modifiés à l'époque moderne en recevant des tours ouvertes à la gorge destinées aux pièces d'artillerie.

■ **Châtel-Saint-Denis et Vulruz: deux cas tardifs (fin du XIIIe – début du XIVe siècle) à grande tour quadrangulaire non saillante** – À la fin du XIIIe siècle, la notion de flanquement systématique assuré par des ouvrages en maçonnerie tend à s'estomper. Dans les deux cas de Châtel-Saint-Denis et de Vulruz en effet, les grandes tours, de plan quadrangulaire, ne sont plus saillantes et ne peuvent assurer une défense tendue des courtines, à l'instar des «carrés savoyards» à une seule grande tour d'ailleurs, mais dans ces cas,





**342.** Château des Allymes (Ain), édifié dès 1315 par les Dauphins. Tour maîtresse de plan quadrangulaire vue du sud-ouest. Etat en 2002. (D. de Raemy)

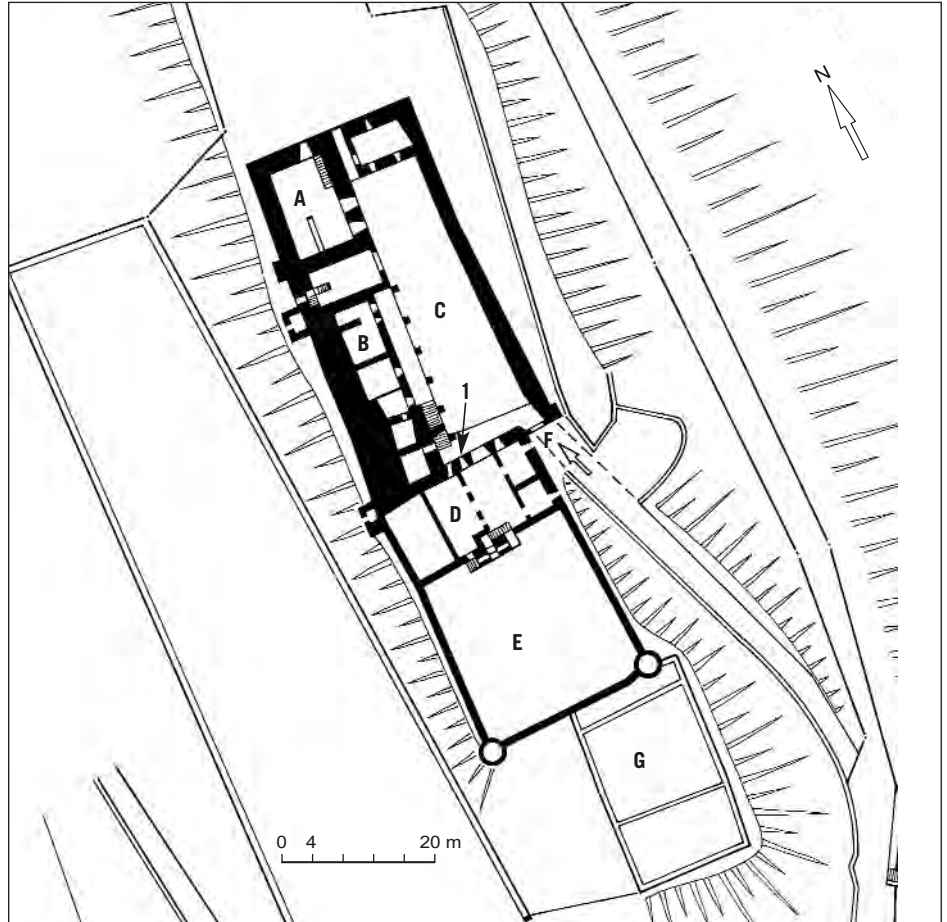
**343.** Château de Saint-Denis en Bugey (Ain), édifié au début du XIV<sup>e</sup> siècle sans doute par les seigneurs de Coligny. Tour maîtresse de plan quadrangulaire vue de l'ouest. Etat en 2002. (D. de Raemy)

celle-ci est encore en saillie. On observe également une diminution du nombre des archères, dont l'implantation n'est plus systématique et redevient très sectorielle. Le modèle direct de ce parti à Châtel-Saint-Denis et à Vaulruz serait le château d'Évian, à grande tour carrée probablement pas saillante.

Cette évolution peut être constatée également à l'ouest du domaine savoyard, soit en Bugey et en Bresse. Le château quadrangulaire des *Allymes*<sup>747</sup>, édifié par les Dauphins dès 1315, ignore pratiquement l'archère. Sa tour carrée (fig. 342), élancée, à base talutée, placée en position de défense avancée, est saillante par rapport à la courtine occidentale de l'entrée (à sa droite, selon les règles de l'adextremet), mais dans le prolongement de la courtine sud<sup>748</sup>. La tour n'a été équipée d'aucune archère. La face saillante commandant l'entrée au château est même borgne. La tour présente des fenêtres étroites, avec coussièges à l'intérieur, dévolues d'abord à l'éclairage. Cette position très particulière de la grande tour par rapport à l'ensemble du « donjon » est observable non loin des Allymes, au château de *Saint-Denis* en Bugey construit par les seigneurs de Coligny<sup>749</sup>. Il ne subsiste ici qu'une grande tour carrée (fig. 343) et quelques pans de la courtine de l'édifice disparu. Par la typologie de ses ouvertures, cette tour est également très proche de celle des Allymes. On n'hésitera donc pas à la situer vers le début du XIV<sup>e</sup> siècle; son couronnement, percé d'intéressantes baies-crèneaux à linteaux droits sur coussinets, était entièrement recouvert d'une toiture, à la différence de ce qui prévalait à la grande tour des Allymes, dotée, elle, d'un chemin de ronde à ciel ouvert, comme celui de ses courtines. Signalons encore, près de Pont-d'Ain, le château-donjon de Thol à tours quadrangulaires non saillantes, daté du début du XIV<sup>e</sup> siècle également<sup>750</sup>.

*Châtel-Saint-Denis* – On l'a déjà évoqué plus haut, Huet de Morges, en collaboration avec les maîtres maçons Vincent et Raymond de Vevey, a été chargé d'édifier non seulement une nouvelle forteresse mais également une ville neuve à Châtel-Saint-Denis pour le compte d'Amédée V. C'était en effet une situation-clef qui ouvrait sur toute la vallée de la Sarine depuis Chillon et La Tour-de-Peilz. Louis II de Vaud en donnera d'ailleurs la réplique avancée dès 1316 avec la création de Vaulruz. En 1244, les seigneurs de Fruence avaient prêté hommage à Pierre de Savoie. Ce lignage a cependant fait montre d'esprit d'indépendance, voire de rébellion, puisque cet hommage est confirmé par deux fois en 1286 et 1288. Cela ne semble pas suffire, car Amédée V doit

**344.** Château de Châtel-Saint-Denis, dernière décennie du XIII<sup>e</sup> siècle, sous Amédée V de Savoie. Désignation de ses parties essentielles sur la base du plan cadastral de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du relevé du niveau « sous-sol » de 1938. Le « donjon » formait un quadrilatère de 46 m x 25 m comportant la tour quadrangulaire (A) dans l'angle nord-ouest et un grand corps de logis (B) qui ne lui était pas directement accolé. Le front sud du château se situait à la hauteur de l'entrée (F) protégée de deux tourelles d'abord en bois, ensuite en maçonnerie, avant que ne soit construit en 1736 pour la résidence du bailli fribourgeois un nouveau corps de logis (D). Une fenêtre étroite (1), dont l'embrasure est formée de blocs de molasse, témoigne de l'existence d'un corps de logis ou d'une tour à l'emplacement du corps de logis de 1736. E, G : lices-jardins? (AEF, SB-FR, D. de Raemy, mise au net : F. Wadsack)



s'imposer par la force en 1290, envoyant une importante troupe, qui occupe le château de Fruence. Dès cette date, un châtelain administre les biens d'un des coseigneurs, Jordan de Châtel-Fruence, qui apparaît complètement dépossédé en 1295<sup>751</sup>. Le château est même mis en état de défense face à un éventuel coup de force de la population<sup>752</sup>. L'autre coseigneur, Jean, probablement cousin du premier, vend sa part en 1296. Dès lors, Amédée V impose aux hommes de Châtel d'abandonner le bourg annexé au château-vieux pour venir s'établir dans la ville neuve qu'il décide d'édifier à deux kilomètres de là, en une position plus proche des routes que ne l'était l'ancien site, installé sur un promontoire très dominant, protégé de plus par la confluence des deux Veveyses. Amédée V s'assure ainsi non seulement le contrôle de la région mais fait pièce aux partisans de l'empereur Rodolphe de Habsbourg et de sa ligue anti-savoyarde formée du seigneur de Vaud, du comte de Genève, de la Dauphine Béatrice, de la ville de Fribourg et de l'évêque de Lausanne, Guillaume de Champvent, qui justement était en train d'édifier le château de Bulle.

L'occupation du nouveau site commence en 1290 déjà puisque le maçon Vincent, qui collaborera ensuite avec Huet de Morges, est chargé de lever 80 toises de mur (508 m<sup>2</sup>) de 6 pieds d'épaisseur (1,68 m<sup>753</sup>); il pourrait s'agir d'un premier fragment de courtine du château neuf, mais ce chantier a été arrêté, puisqu'il faut attendre 1296 pour que les travaux reprennent et se poursuivent de façon continue, tant pour l'édification du château que pour la création de la ville neuve. Le château-vieux est abandonné: on en extrait tous les matériaux qui sont réutilisés. L'interruption des travaux pourrait être expliquée par la mort de l'empereur Rodolphe (juillet 1291), bien que les tensions avec la ville de Fribourg soient toujours restées vives<sup>754</sup>. En 1293, le charpentier Mermet Thierry de Romont exécute pendant 25 jours des transports avec son cheval *in opere de Castello* mais on ne sait de quoi il retourne exactement<sup>755</sup>.

Dans la perspective de retrouver les dispositions médiévales, il est difficile de tirer parti du château actuel sans analyse archéologique, tant les transformations à l'époque fribourgeoise (dès 1536) ont été nombreuses. Installé sur une hauteur, le nouveau «donjon» de Châtel-Saint-Denis a suivi, mais en partie seulement, les règles du flanquement systématique et adopté une forme géométrique simple, soit un rectangle assez allongé de 46 m x 25 m placé dans l'axe du site (fig. 344). Il faut relever en effet que la grande tour n'est pas saillante par rapport aux courtines voisines, le flanquement étant assuré par des échauguettes que l'on décrira ci-après. L'entrée était située à l'emplacement de l'actuelle très certainement, dans la courtine sud (fig. 345), contre laquelle s'est appuyé un corps de logis au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>756</sup>. Avec sa tour de plan quadrangulaire (description p. 162), le château apparaît comme une sorte de réduction du celui d'Evian, ce qui n'a rien d'étonnant étant donné le rôle important joué par le châtelain d'Evian dans l'occupation et la fortification de ce site dès 1290. Les influences ont peut-être été réciproques, puisqu'une partie de la main-d'œuvre attestée à Châtel participe à d'importantes transformations au château d'Evian. En effet, les frères Thierry, charpentiers de Romont, ainsi que le maître maçon Reymond de Vevey, travaillent en 1300–1305 à Evian, alors qu'Huet de Morges et l'un des frères Thierry y sont déjà attestés en 1278–1279, respectivement 1291–1292<sup>757</sup>. Au contraire d'Evian, la grande tour ne contrôle pas l'accès au «donjon» mais a été placée, comme à Yverdon, Bulle et Gruyères, en position de dernier refuge tout en constituant un point fort de l'enceinte du bourg, du côté du nord. Les autres angles du quadrilatère n'ont pas reçu de vraies tours mais des tourelles en encorbellement qui, fait très intéressant, ne sont pas en maçonnerie mais entièrement en bois, sans doute circulaires, conçues certainement par leur constructeur, le charpentier Perronet, du clan des Thierry de Romont; celle du sud-est commandait l'accès à la porte<sup>758</sup>.

En 1320, le «donjon» dispose de six tourelles: outre les trois déjà décrites, l'une d'elles devait occuper l'angle nord-ouest de la grande tour, jouant le rôle de guette<sup>759</sup>, et les deux autres, (re?) construites en 1303–1304<sup>760</sup>, étaient placées au centre des deux longues courtines est et ouest. Ce même texte évoque les planchers de ces échauguettes auxquelles il faut accéder par une échelle<sup>761</sup>. Il est donc vraisemblable qu'elles aient comporté deux niveaux, comme celles d'Estavayer et de Bulle. On ne peut exclure que ces tourelles en bois aient été remplacées par d'autres en maçonnerie, comme cela est bien attesté pour l'enceinte urbaine<sup>762</sup> et comme le ferait croire une vue du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, montrant la face de l'entrée flanquée de deux tours circulaires (fig. 346). La façon dont sont représentés la grande tour et le corps de logis fait douter de la fiabilité de ce document, mais on peut retenir l'idée de tourelles maçonnées en encorbellement.

Un seul grand corps de logis, qu'il faut localiser à l'emplacement de l'actuel, s'appuyait contre la courtine occidentale. Il renfermait, au-dessus des celliers et de pièces de service, ce qui constituait l'essentiel d'une résidence seigneuriale, à savoir, du sud au nord, une chapelle, une *camera domini* avec une garde-robe, une *aula* accompagnée d'une «panaterie» et d'une «bouteillerie», et une cuisine. Les subdivisions horizontales se présentaient sous forme de planchers reposant sur un solivage soutenu par une colonnade médiane. Peut-être ces derniers étaient-ils dédoublés pour recevoir la couche de terre coupe-feu fréquemment mentionnée dans les comptes<sup>763</sup>. Ce niveau d'habitation était accessible par un escalier à volée droite protégé par un portique certainement. Une construction considérable est réalisée en 1302–1304 pour l'aménagement de deux latrines, nécessitant la réalisation de 21 toises de mur de 5 pieds d'épaisseur et de 19,5 toises de mur à 4 pieds. On peut dès lors imaginer un fort ouvrage saillant construit contre la courtine ouest, ayant adopté la forme

d'une tour<sup>764</sup>. Le grand logis ne s'étendait pas jusqu'à la grande tour puisqu'au pied de cette dernière se trouve encore un petit bâtiment renfermant une chambre chauffée. Il faut certainement imaginer des toitures en appentis à l'origine, dissimulées par les courtines. Celles-ci couvraient les chemins de ronde qui restaient à ciel ouvert ailleurs, à l'instar de la zone surélevée en 1318–1320 au-dessus du poêle entre la grande tour et le logis. La coursière est recouverte de grandes dalles de pierre se prolongeant en gouttières à l'extérieur (ou à l'intérieur?). On y accède par une porte située au-dessus de la cuisine et percée dans le mur nord du logis<sup>765</sup>. L'aspect des parapets est inconnu puisque ceux-ci ont complètement disparu.

345



**345.** Château de Châtel-Saint-Denis, dernière décennie du XIII<sup>e</sup> siècle. Entrée principale sur le front méridional primitif du « donjon », dans son aspect remanié au XVIII<sup>e</sup> siècle. À gauche, le corps de logis de 1736 a assurément repris les structures d'un ouvrage avancé aux dispositions originales inconnues (tour?) commandant cette entrée. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**346.** Châtel-Saint-Denis au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le château n'a pas encore reçu le nouveau bâtiment baillival. Ses courtines sont toujours pourvues de leur parapet crénelé et de leurs tourelles de flanquement, ici complètes jusqu'au sol. L'existence matérielle de ces tourelles n'est pour l'heure pas prouvée. La tour à gauche de l'entrée n'est pas forcément circulaire et pourrait se situer à l'avant de celle-ci. (AEB)

346



La configuration générale du site, les défenses extérieures du « donjon » ne vont pas sans rappeler les dispositions d'Évian. Une reconstitution précise de la périphérie du château ne sera possible qu'avec une étude approfondie des sources documentaires, accompagnée d'investigations archéologiques. Nous nous bornons ici à signaler les éléments les plus importants, sans bien comprendre encore leurs dispositions exactes et leurs articulations. Au nord-est du « donjon », à l'extérieur de la porte de l'Eau Noire, appelée ensuite porte de l'Étang, les Savoie aménagent un étang artificiel faisant office de vivier au moyen d'une digue (*calciata*) et en creusant un fossé allant chercher l'eau du lac de Lussy. Cette digue est apparemment protégée à l'ouest par un mur construit par Huet de Morges en 1303–1304, allant de la grande tour en direction du nord jusque vers une levée naturelle appelée le Crêt. Ce mur, doté d'une tour ouverte à la gorge (*falsa turris supra stannum*), protégeait également le verger comtal situé au pied de la grande tour, planté en 1300–1301.

Au sud, l'accès au château se faisait, comme actuellement sans doute, à flanc de coteau après avoir franchi une première porte qui établissait la liaison entre la ville neuve et la zone de la colline, globalement appelée le *castrum*<sup>766</sup>. C'est bien dans le *castrum* qu'est édifiée une sorte de barbacane, de plan grosso modo rectangulaire, qui domine à l'ouest le chemin d'accès entre les deux portes; il définit une espèce de basse-cour, apparemment parcellisée en chaux pour un petit bourg de château qui n'a vraisemblablement jamais été aménagé comme tel. Un chesal est en tout cas préparé pour recevoir la maison du châtelain<sup>767</sup>. Au contraire des courtines du « donjon », les chemins de ronde de cette barbacane sont recouverts d'une toiture. À la hauteur de cette maison, c'est certainement le toit de celle-ci qui les protège. Les bois utilisés, tant pour les chemins de ronde que pour la maison du châtelain, proviennent en partie du vieux château<sup>768</sup>. Deux tourelles en bois, achevées en 1301 par le charpentier Pierre Thierry<sup>769</sup>, renforcent les angles de cet ensemble, à l'emplacement des tours actuelles, qu'il faut attribuer à la période fribourgeoise.

Enfin, l'ensemble du *castrum* est encore renforcé de braies, dont la construction ne commence qu'à partir de 1301. D'une épaisseur variant de 3 (0,84 m) à 4 pieds (1,12 m), elles sont réalisées en plusieurs étapes par les maçons Raymond de Vevey et Huet de Morges. Leur localisation précise est actuellement impossible sans fouille archéologique. Elles entourent en tout cas le jardin comtal situé au sud au-dessous de la barbacane. Ce jardin est accessible par une porte donnant sur le chemin allant au château<sup>770</sup>. À l'ouest, elles dédoublent les courtines et vont probablement rejoindre le grand mur commandant l'étang; elles passent de toute façon derrière la chapelle et la *camera domini*. Leur tracé se trouve peut-être à l'emplacement du cimetière actuel.

*Vaulruz* – Il convient de signaler rapidement ici le cas de Vaulruz, ville neuve créée en 1316 par Louis II, seigneur de Vaud, pour faire concurrence aux places savoyardes, épiscopales et gruériennes<sup>771</sup>. Le château, installé sur un éperon rocheux étroit et allongé, très fortement restauré vers 1910, présente également une disposition quadrangulaire avec une grande tour carrée de vastes dimensions installée sur l'angle nord, en position de dernier refuge par rapport à l'entrée, mais comme défense avancée dans l'ensemble du site (fig. 347). Comme à Châtel-Saint-Denis, et à Evian sans doute, cette tour, très peu saillante, n'assurait pas le flanquement des courtines. Il faut imaginer les angles de cet ensemble castral ponctués de tourelles en bois ou en maçonnerie, non attestées toutefois, les structures actuelles, très refaites, n'ayant conservé aucun indice visible. Les parties basses des courtines étaient percées d'archères à niche rectangulaire sous un arc en plein cintre ou brisé, à en juger par les trois conservées dans le mur du nord-ouest (fig. 348). Ces courtines étaient relativement peu élevées et leur chemin de ronde était recouvert par les toits des corps de logis ou par une couverture spécifique. On n'observe en effet aucune trace d'évacuation des eaux pluviales, à moins que celles-ci aient été récupérées à l'intérieur. Le parapet des coursiers présente une très intéressante alternance de créneaux de 1 m et de merlons de 2 m de largeur. Un merlon sur deux est percé d'une fente de guet en croix, du même type qu'à Bulle ou à Morat (fig. 349). Les défenses périphériques ont disparu hormis le fossé encore existant partiellement devant l'entrée. Il n'y a aucun indice permettant de croire à la présence de lices et de braies: ces éléments défensifs étaient absents à Vaulruz.

**347.** Château de Vaulruz, dès 1316 sous Louis II de Vaud. Cet édifice a été fortement restauré dans les années 1910. La tour carrée et les courtines libres de bâtiment ont presque intégralement été reconstituées. La configuration générale, moins oblongue toutefois, paraît très inspirée du château de Châtel-Saint-Denis. Bien qu'aucun indice archéologique ni écrit n'en subsiste, on pourrait imaginer des tourelles secondaires posées sur les angles des courtines. Dans ses proportions, l'actuel corps de logis à droite de l'entrée pourrait être l'œuvre de LL.EE. de Fribourg pour y loger leurs baillis. (Laslo Irmes)

**348.** Château de Vaulruz, dès 1316 sous Louis II de Vaud, archère à niche rectangulaire, percée dans la courtine nord-ouest. Etat en 1995. (D. de Raemy)

348



347



349



## Variations sur le thème du «carré savoyard» : édifices au plan non rectangulaire

350



**350.** Château de Rolle, vers 1264. Les parties les plus anciennes de château ont été édifiées par les seigneurs de Mont ou de Sallenove; elles sont antérieures à la fondation de la ville neuve par Louis II, seigneur de Vaud, en 1318. Une agglomération préexistait sans doute, à moins qu'il ne faille voir dans l'édifice du château, très étalé sur le terrain, non seulement un «donjon», mais également un bourg-port fortifié, débouché sur le lac pour les seigneurs de Mont, maîtres de l'arrière-pays, sur les pentes du Jura. L'entrée était sous le contrôle immédiat de la grande tour de plan ovale; elle donnait dans une petite cour adjacente à la tour, libre de construction. Comme ailleurs, les corps de logis étaient sans doute abrités par des toitures basses en appentis, bien dissimulées par les courtines. (Stuart Morgan)

**349.** Château de Vulruz, dès 1316 sous Louis II de Vaud, détail de la courtine nord-est, certainement originale et non reconstruite dans les années 1910, au contraire des autres. Etat en 1998. Le parapet du chemin de ronde, avec ses larges merlons dont un sur deux est percé d'une fente de guet en croix, est très proche de celui de la courtine occidentale du château de Bulle et surtout des courtines sud-ouest du château de Morat (cf. fig. 394). (Fibbi-Aeppli)

■ **Rolle** – Le site est évidemment déterminant pour la conformation que l'on veut donner à l'édifice. Le plan rectangulaire n'est pas toujours le meilleur, ainsi dans le cas du château de Rolle, édifice souvent associé à un compagnon de Pierre de Savoie, Jean de Grailly, qui a guerroyé à ses côtés dans le sud de la France notamment. En 1267, on sait qu'il détient des terres en fief d'Aymon de Prangins<sup>772</sup> mais on ne peut les localiser à Rolle, région alors sous l'influence des seigneurs de Mont<sup>773</sup>. Ce qui est sûr, c'est que le site du château est en chantier en 1264, selon une analyse dendrochronologique<sup>774</sup> des bois ayant formé le pont d'accès, retrouvés dans les anciens fossés. Pourtant, la première mention explicite de l'édifice – s'il s'agit bien de celui qui nous intéresse! – n'apparaît qu'en 1291. S'il l'a jamais été, le *castrum de Ruello* n'est pas à cette date entre les mains de Jean de Grailly, mais d'Aymon de Sallenove qui se le fait alors remettre en fief par Amédée V en échange de sa fidélité au comte de Savoie<sup>775</sup>. Les quelques documents d'archives que nous possédons sur Rolle et recouvrant la période 1260–1280 n'attestent pas encore la présence de

ce château puisque n'apparaît que la dénomination vague *de Rollo*. Ce n'est qu'en 1295 que Jean de Grailly est en possession du château, amodié en 1310 par Pierre de Grailly, vicomte de Benauges, au donzel Humbert de Greysier. Ce lignage le possédera encore durant tout le XIV<sup>e</sup> siècle. Le château passe ensuite entre les mains des Foix. Gaston de Foix le vend en 1455 à un proche des Savoie, Amédée de Viry, qui entreprend dès lors d'importants travaux.

Le château adopte le plan d'un losange irrégulier. Il a épousé étroitement la configuration du site qui, comme à Yverdon, est une butte d'alluvions fluvio-lacustres formée par le lac et le delta des rivières de Famolens et du Flon (fig. 350); l'édifice est de vastes proportions puisque son plus grand côté, d'une tour semi-circulaire à l'autre, mesure près de 60 m, alors que les petites faces, aboutissant à la grande tour «ovalée», comptent environ 45 m. Les dispositions médiévales sont bien difficiles à suggérer car les transformations des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ont été très importantes. Les sources écrites n'apportent que peu de choses puisqu'aucun compte de châtellenie ou de seigneurie n'a été conservé. L'observation archéologique ne s'est bornée pour l'instant qu'à la grande façade nord et à ses alentours, dont l'élément le plus spectaculaire mis au jour reste l'entrée primitive, en arc brisé, immédiatement à gauche de la grande tour, selon les règles de l'adextrement (fig. 351).

La cour, non surélevée ici, simplement réglée sur le niveau du sommet de la levée alluviale, est spacieuse. L'impression générale d'ampleur est renforcée encore par le fait que l'élévation est moins marquée qu'à l'origine, car les fossés et les lices périphériques ont complètement été comblés, les premiers recouverts par au moins 3 m de sédiments. L'analyse de la courtine nord a révélé les trous de poutre ayant supporté le hourd sommital: par conséquent, seuls les merlons du parapet ont disparu, réduisant la hauteur de la muraille d'un bon mètre, tout au plus. Aucun percement d'origine n'est d'ailleurs conservé à ce niveau: on est en droit d'imaginer un parapet ouvert de baies-crêneaux, lequel aurait protégé un chemin de ronde couvert par la toiture en appentis des corps de logis eux-mêmes.

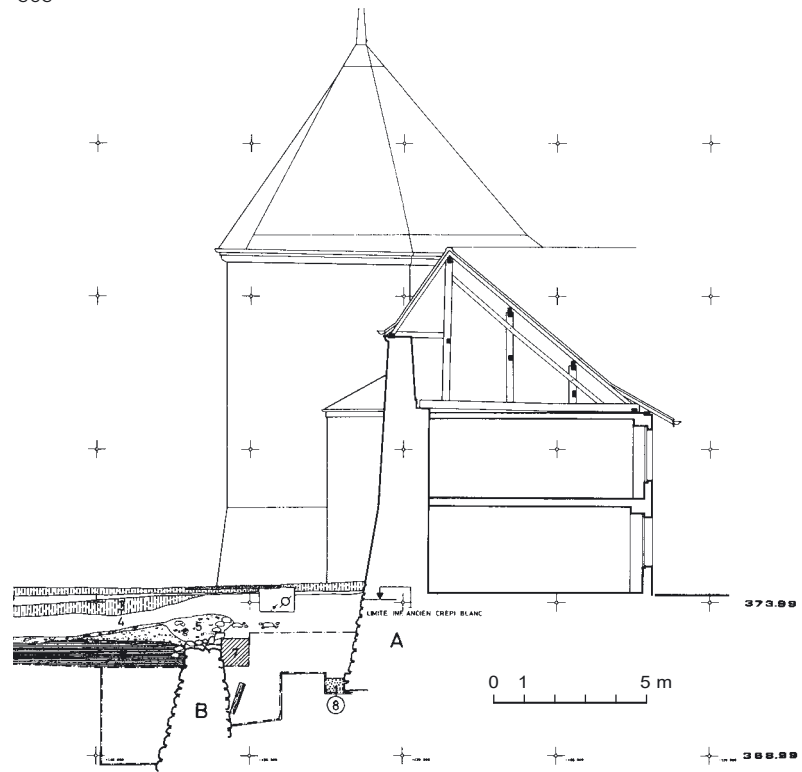


**351.** Château de Rolle, vers 1264. Vue de 1984 vers la porte principale sous le commandement de la grande tour, percée de ce côté d'une longue archère permettant le tir plongeant. La fouille a mis au jour un mur de braies définissant des lices entourant peut-être complètement le château. Au premier plan, les restes du pont qui franchissait le fossé, dont une partie était levant. (Fibbi-Aeppli)

**352.** Château de Rolle, vers 1264, détail de la façade du corps de logis sud donnant sur le port primitif. Poterne attribuable aux travaux du XIV<sup>e</sup> siècle. Etat fortement restauré. Relever le décalage de niveau entre cette ouverture et la poterne en arc brisé, ouvrant à l'origine sur le port, située env. 3 m plus à l'est (cf. fig. 355). Cette dernière aurait été condamnée au moment de la création de la première, consécutive à un remaniement des niveaux dans cette aile au XIV<sup>e</sup> siècle, sans doute pour en accroître le caractère habitable. Etat en 2001. (D. de Raemy)

L'aspect originel des corps de logis est bien estompé aujourd'hui. Une analyse archéologique des structures pourrait seule permettre d'en définir plus précisément les contours. Les restaurations de la seconde moitié du siècle passé ont démuré et réhabilité quelques baies. Simples rectangles allongés à encadrement largement chanfreiné (fig. 352) ou de proportions plus trapues mais avec un remplage à trilobe, ces fenêtres ne sauraient être antérieures au début du XIV<sup>e</sup> siècle et laissent penser que l'aspect résidentiel du château était auparavant peu développé. En tout cas, les corps de logis comportaient deux niveaux. L'inférieur, légèrement plus bas à l'origine que le sol de la cour, était ajouré d'archères à chanfrein extérieur du même type que celles de la grande tour d'Yverdon; il était donc dévolu à la défense et au stockage des denrées; l'étage recevait assurément les habitations, ces dernières se concentrant surtout dans les deux ailes du côté du lac, celle appuyée contre la courtine nord, moins étendue qu'aujourd'hui, étant consacrée essentiellement aux dépendances et peut-être à l'appartement du châtelain. Du côté du lac, il semble que le rez-de-chaussée ait été rapidement annexé à la résidence, d'après les restes de baies que nous venons de décrire, côtoyant dans les courtines des archères plus anciennes dont on observe encore quelques traces. La tour quadrangulaire placée à la jonction des deux corps de logis est tardive, puisqu'elle a été édifée vers 1455 sous Amédée de Viry, dont on voit les armes sur la porte

**353.** Château de Rolle, vers 1264. Coupe transversale au travers de l'aile nord, des lices, des baies et du début du fossé, à la hauteur de l'entrée primitive. Au fond, la tour secondaire orientale. Le parapet de la courtine n'a dû perdre que ses merlons. La partie haute du mur a sans doute été amincie tardivement pour la pose de l'actuel plafond. Observer les niveaux de fondation du mur de braies et de la courtine, bien différents, indiquant que les enceintes du château ont été établies dans la pente de la levée alluviale. (Archéotech SA, O. Feihl, C. Grand)

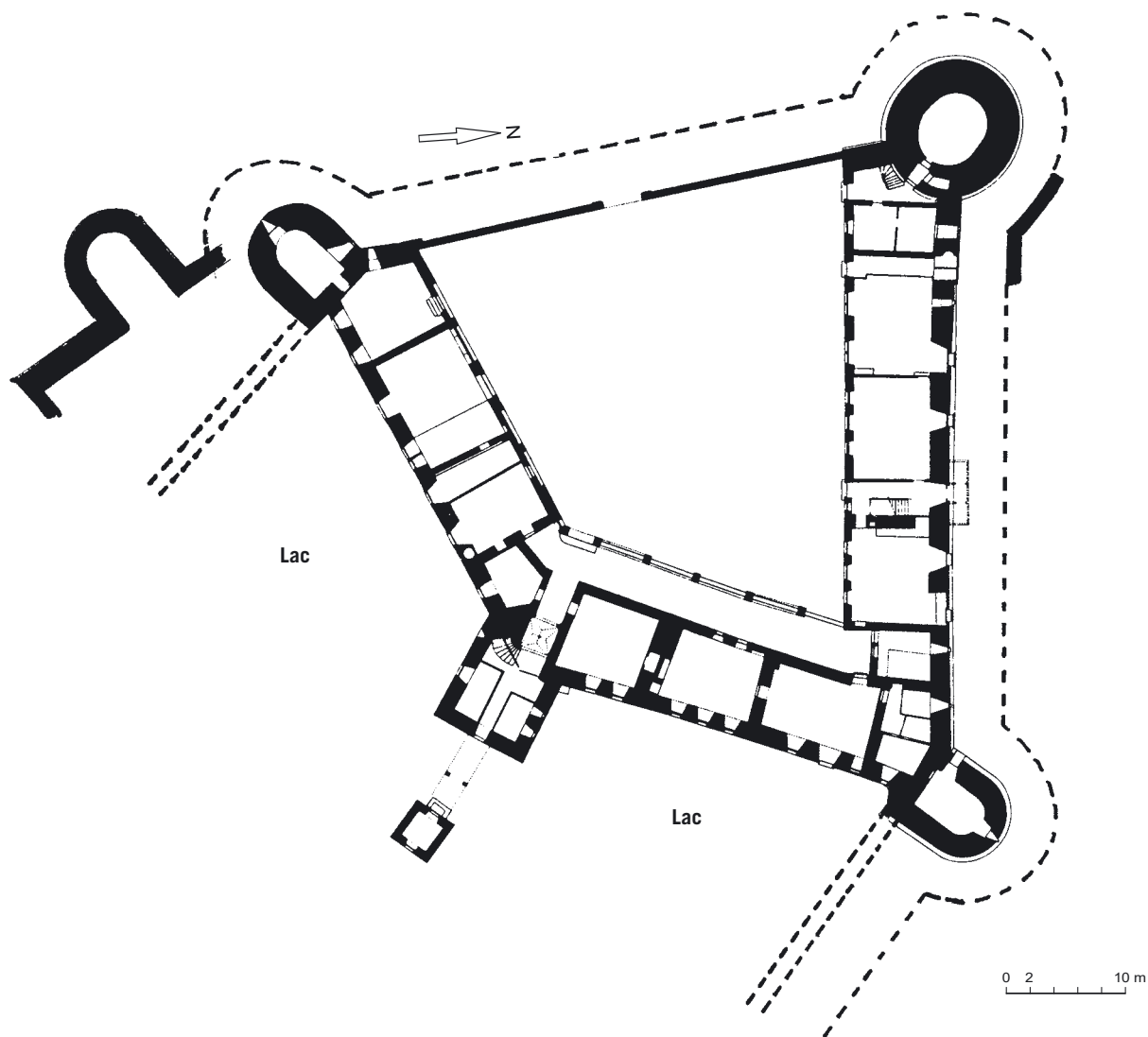


ouvrant au nord. Aurait-elle remplacé une tour semi-circulaire ayant renfermé des latrines, ou une simple tourelle posée sur la jonction des courtines ? On ne sait<sup>776</sup>. Celle-ci n'était certainement pas indispensable puisque le lac constituait une défense naturelle, rendant un siège difficile de ce côté. Actuellement, cette tour est dédoublée par une intéressante tourelle-latrine posée directement dans le lac, construite plus tardivement peut-être.

Les investigations archéologiques ont surtout mis en évidence l'existence de braies massives, puisqu'elles sont fondées à plus de 5 m de profondeur et qu'elles ont là 3 m d'épaisseur : outre leur rôle défensif, elles protégeaient également le site du château de l'érosion provoquée par l'eau des fossés, en partie artificiels et dont la largeur avoisinait les 25 m (fig. 353). Le niveau de circulation médiéval des lices n'a pu être déterminé exactement (de 0,5 à 2 m au-dessous du niveau du sol avant les travaux de 1984). Quelques indices laissent croire que ces braies se prolongeaient en direction du lac de chaque côté du château, interdisant l'approche latérale (fig. 354). Les plans anciens montrent encore un ouvrage flanquant cette enceinte du côté de Genève, de plan grosso modo semblable à celui des tours secondaires du château<sup>777</sup>. Selon l'hypothèse d'Olivier Feihl et de François Christie<sup>778</sup>, ces braies auraient contenu des lices formant digues et s'appuyant contre un mur plus élevé, partant de chacune des deux tours secondaires en direction du lac. Avec la longue courtine brisée du château, ces deux murs auraient constitué l'enceinte proprement dite du port. L'existence de ceux-ci expliquerait de façon convaincante l'implantation pour le moins curieuse des tours par rapport aux dispositions actuelles de l'édifice, ne pouvant commander les courtines, côté lac (fig. 355).

La liaison entre le port et le château était possible par une poterne ouverte dans le corps de logis méridional, dont il reste un montant et quelques claveaux de l'arc brisé. Il n'est pas exclu que cette poterne ait permis l'entrée au château des embarcations elles-mêmes, donnant dans un cellier en partie inondé, où hommes et marchandises embarquaient et débarquaient complè-





tement à l'abri. Un tel dispositif existait aussi au château de La Tour-de-Peilz, dans le corps de logis antérieur aux agrandissements des années 1280 sous le comte Philippe de Savoie<sup>779</sup> : une poterne ouvrait également dans les celliers sous l'*aula* (fig. 356) ; elle était protégée par les murs de braies qui ceignaient complètement le château du côté des rives et se prolongeaient de même en direction du lac pour former des digues brise-vagues en des dispositions défensives peut-être moins imposantes qu'à Rolle<sup>780</sup>. Si, dans ces châteaux, les portes ouvrant directement sur le lac étaient de proportions modestes, on évoquera encore l'actuelle tour de Rive (tour César, 9,5 m x 8,5 m) de Nyon, qui a été à l'origine une spectaculaire tour-porte portuaire fortifiée, donnant dans le port de Rive, maintenant comblé<sup>781</sup>. Avant la conquête du château proprement dit, surplombant le port, les armées d'Amédée V de Savoie avaient dû donner l'assaut à cette porte, lors du siège de juillet 1293. Par la suite, le comte de Savoie y installa un garde, payé par le bailli du Chablais<sup>782</sup>.

La grande tour (fig. 357) présente un plan légèrement ovalé (12 m pour le grand axe, 11 m pour le petit). L'entrée primitive, maintenant obturée et en partie cachée par le toit du corps de logis adjacent, se situe à plus de 10 m du sol. Comme à Morges, cette porte était tournée dans l'espace de la cour d'entrée. On pouvait y accéder par une galerie ascendante, peut-être équipée d'un pont-levis, partant d'une des courtines adjacentes et protégée d'un toit dont on voit encore le solin contre la maçonnerie de la tour (fig. 358). Le couloir de la porte desservait également des latrines aménagées dans l'épaisseur de la

**354.** Château de Rolle, vers 1264. Relevé général effectué en 1984–1988 par Archéotech. On a situé le fragment de braie observé en 1984 et placé, côté lac, d'après le plan cadastral de 1779, l'ouvrage présentant un plan proche des tours secondaires, lequel aurait renforcé l'hypothétique braie sur le flanc sud du port du château. L'implantation très particulière des tours secondaires ne s'expliquerait que par la présence de murs disparus qui auraient protégé l'aire portuaire à l'avant des corps de logis, sur les côtés ouest et est. À leur hauteur, les lices et leurs braies auraient fonctionné comme des digues. (Archéotech SA, O. Feihl, C. Grand, ajouts : D. de Raemy)



**355.** Château de Rolle, vers 1264, corps de logis sud, entre la tour sud et la tour quadrangulaire. Etat en 2002. On observe les restes d'une poterne qui assurait une liaison directe entre le port du château, protégé par les braies, et les celliers. On remarque également les restes d'une archère à chanfrein extérieur, type bien attesté dans les châteaux édifiés après 1275, notamment à celui de La Tour-de-Peilz dans les années 1280, ce qui pourrait suggérer des travaux de transformation vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Sur la face antérieure de la tour sud, on observe une poterne à linteau sur coussinets murée; on peut imaginer qu'elle permettait d'accéder sur les toitures du corps de logis. Le couronnement de la tour se situait à un niveau plus élevé, peut-être ajouré de baies-crénées en plein cintre comme le suggérerait la version tardive (XV<sup>e</sup> siècle, époque Viry?) que l'on a sous les yeux. Ces dernières, sur le côté ouest, ont fait place, chacune, à une meurtrière à trou de serrure au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. (D. de Raemy)

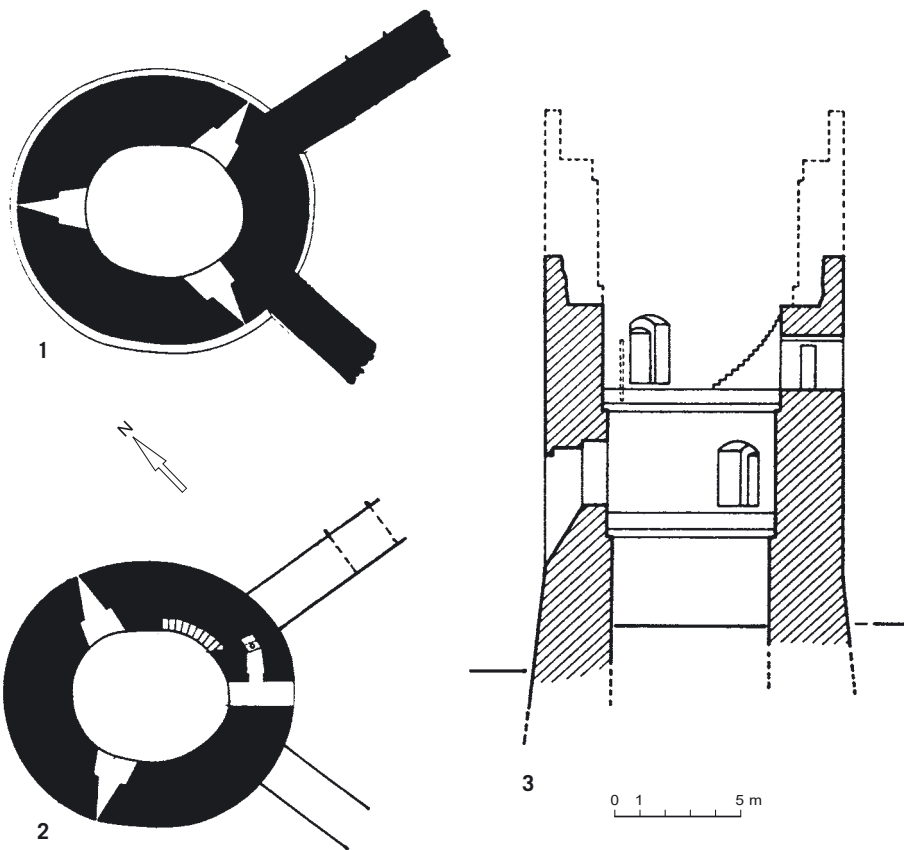
**356.** Château de La Tour-de-Peilz, détail de la façade du grand corps de logis occidental, du côté du lac. Au-dessus de la plinthe, à gauche de la baie centrale faisant partie de l'ordonnance des années 1750, les cinq claveaux visibles sont les restes d'une poterne donnant sur un éventuel port, protégé par les braies construites en 1281-1285 sous Philippe de Savoie. Elle desservait les celliers sous l'*aula magna*, aménagée dans un corps de logis antérieur aux travaux de Philippe, de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sans doute. Etat en 1983. (D. de Raemy)



maçonnerie avec un conduit qui devait donner dans une fosse, localisée très curieusement non pas à l'extérieur, mais dans la cour de l'entrée du château. Cet étage était en outre équipé de deux archères allongées permettant le tir fichant (et non à la volée, car la base de l'ouverture se trouvait nettement plus bas que le niveau du sol de cet étage), ainsi que d'un escalier passant au-dessus de la porte, installé sur un retrait du parement intérieur. Cet escalier permet de gagner le couronnement actuel, qui n'est pas celui du Moyen Âge. Comme à Champvent, la tour a été certainement fortement abaissée car un étage complet a disparu ainsi que le parapet du chemin de ronde primitif (abaissement de 6-7 m sans doute), ce qui donnerait un écart d'altitude d'environ 11 m entre le sommet du crénelage des courtines et celui de la tour, tout à fait habituel (11,2 m soit 40 pieds à Yverdon).

Ainsi qu'à la grande tour d'Yverdon, l'étage d'entrée, doté de deux archères à tir plongeant, a été aménagé sur deux niveaux inférieurs dont un, le supérieur, était dévolu à la défense. En effet, un plancher situé à mi-hauteur, remplacé ensuite par une voûte en calotte, desservait trois archères d'une longueur exceptionnelle (4,50 m) disposées sur la ligne marquant l'amorce de la base talutée de la tour, aux fins également de permettre un tir plongeant sur la zone des lices établie à l'origine 4 m plus bas. Deux d'entre elles commandaient les courtines adjacentes, la troisième était tournée vers le nord-ouest. Ainsi qu'on l'observe dans la plupart des grandes tours étudiées ici, l'escalier maçonné ne permettait pas de rejoindre les niveaux inférieurs; il fallait se contenter d'une simple échelle.

Les points communs avec le château d'Yverdon sont nombreux: le niveau défensif aux longues archères se place au-dessous de l'étage d'entrée. Les escaliers sont installés sur un retrait du parement intérieur des maçonneries: on a déjà signalé la rareté de ce dispositif, que l'on trouve également aux grandes tours d'Estavayer, de Lucens et dans les quatre tours cantonnant le «carré savoyard» de Richemont (Ain, voir encadré). Même si elles présentent une niche nettement différenciée de la fenêtre, les embrasures des archères ont un plan très proche de celles du château d'Yverdon; elles sont sommées par une voûte très surbaissée, comme on le voit dans les tours secondaires d'Yverdon, type de couverture qui tend à disparaître dans les tours de la troisième période au profit du plein cintre. Tout invite donc à dater cette tour et la construction du château en même temps que son pont d'accès, soit vers 1264-1266.



Les deux tours secondaires sont, elles aussi, fort originales. Ce sont les seules de l'ensemble des châteaux étudiés ici à présenter un plan quadrangulaire irrégulier terminé par une partie saillante semi-circulaire. Comme pour la grande tour, leur hauteur actuelle est peu importante, n'excédant pas 13 m (soit env. 15 m par rapport au niveau primitif de la lice). Une analyse archéologique de leur élévation, tant intérieure qu'extérieure, reste à entreprendre. En effet, les aménagements récents dissimulent fortement leur aspect originel. Leur parapet aurait été entièrement transformé tardivement et peut-être même abaissé lorsque, sur la tour sud (cf. fig. 355), on considère les positions relatives de la porte primitive obturée (donnant très certainement sur le chemin de ronde de la courtine sud) et les baies-crèneaux en plein cintre qui la surmontent immédiatement et qui, logiquement, auraient dû être situées en position plus élevée (1 à 2 m). Cette tour conserve encore la porte originale à linteau sur coussinets l'ayant reliée à la courtine ouest. Par une volée d'escaliers installés dans l'épaisseur du mur, maintenant réduite de quelques marches (fig. 359), elle donnait certainement sur ce même niveau de couronnement. La différence d'altitude (env. 2 m) de ces deux portes est-elle une indication pour affirmer que la courtine sud, côté lac, était plus élevée que celle de l'ouest? On ne sait. La poterne sud donnait peut-être, non pas sur le chemin de ronde, mais sur la toiture du corps de logis sud qui le recouvrait.

De même qu'à Morges, Yverdon ou Champvent, les parties basses des tours secondaires étaient directement accessibles depuis les celliers et dévolues à la défense si l'on en juge par la seule archère percée au centre de la partie curviligne de chacune des deux tours. Cette archère présente une embrasure du même type que celles des tours secondaires du château d'Yverdon. Il en allait de même pour le deuxième niveau, servant sans doute de retrait à l'habitation d'après la poterne en arc surbaissé, maintenant obturée, que l'on



**357.** La grande tour du château de Rolle, vers 1264. **1.** Plan au niveau de l'étage inférieur situé sous celui de l'entrée.

**2.** Plan de l'étage d'entrée. **3.** Coupe prise à travers le grand axe avec reconstitution hypothétique des niveaux et des ouvertures d'origine, actuellement toutes transformées ou obturées, mais dont il reste suffisamment d'éléments pour en restituer les embrasures intérieures. Il faut imaginer encore au-dessus un étage complet, desservi par des latrines dont le conduit était relié à celles de l'entrée, repéré encore au niveau du couronnement actuel, dans le blocage grossièrement redressé formant le parapet qui reçoit la toiture. Aucune trace de cheminée n'est maintenant apparente, mais il faut en supposer l'existence. (Relevé: Archéotech SA, O. Feihl et D. de Raemy; mise au net: D. de Raemy)

**358.** La grande tour du château de Rolle, vers 1264, vue depuis la cour intérieure. Etat en 2001. À l'origine, cette tour était dégagée de tout corps de logis puisqu'elle commandait une cour d'entrée. L'entrée haute primitive a été obturée et remplacée par un petit soupirail juste au-dessus du toit du corps de logis adjacent. D'après le solin de toiture encore visible contre la tour, on y accédait sans doute de la courtine ouest par un escalier de bois couvert; son extrémité indique que le parapet de la courtine culminait à env. 2 m au-dessus de la façade occidentale du corps de logis. (D. de Raemy)

**359.** Château de Rolle, tour sud, niveau du couronnement actuel. Escaliers établissant la liaison avec le chemin de ronde de la courtine ouest. On constate que le couverture de cet escalier a été arraché dans sa partie supérieure. Il n'est pas exclu d'imaginer que cet escalier se prolongeait encore de quelques marches pour arriver au niveau médiéval, plus élevé qu'actuellement. Etat en 2001. (D. de Raemy)

**360.** Château de Rolle, tour orientale, face tournée contre l'ancien port et le lac. Etat en 2001. Observer le décalage de niveau entre la poterne et l'archère; la première, desservant des latrines ou donnant sur le chemin de ronde de la courtine portuaire, était sans doute reliée au 2e niveau de la tour par un escalier mural. (D. de Raemy)

359



360



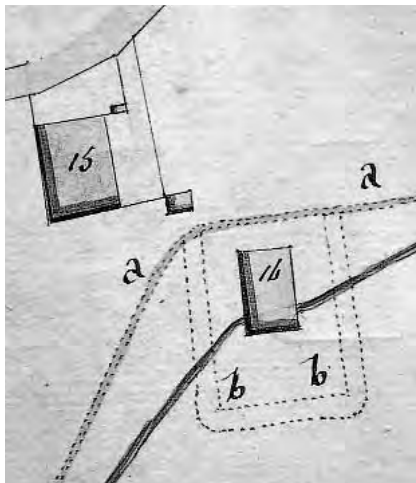
observe dans la tour orientale, sur la face côté lac, ayant peut-être donné à l'origine sur une latrine aménagée dans l'angle que cette tour formait avec l'hypothétique courtine portuaire (fig. 360). Cette ouverture peut également avoir été une liaison entre la tour et le chemin de ronde de cette courtine portuaire.

En conclusion de cette description du château de Rolle, il s'agit d'en souligner ici encore les dispositions exceptionnelles. Il faut bien insister sur ce point: il ne présente pas l'aspect ramassé du traditionnel «donjon» savoyard que nous nous efforçons de décrire dans cette étude. Il n'était donc pas destiné à n'abriter qu'une résidence seigneuriale, mais devrait être vu comme un petit bourg portuaire peu à peu transformé en résidence seigneuriale, en particulier depuis que la ville actuelle, fondation savoyarde, est apparue dès 1318. Nous avons mis en évidence suffisamment d'indices démontrant que l'enceinte flanquée de ses trois tours peut être contemporaine de la construction du pont d'accès, soit vers 1264–1266, chronologiquement très proche du château d'Yverdon. On peut encore imaginer que, comme dans le projet initial d'Yverdon, la grande tour n'a pas reçu d'étage supérieur au-dessus du niveau de l'entrée; celui-ci aurait simplement été prévu, mais, au contraire d'Yverdon, jamais exécuté, les Grailly s'étant contentés dès 1295 et tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle de convertir le premier *castrum* en un «donjon» résidentiel.

À qui alors attribuer la conception défensive de cet ensemble? On y perçoit l'initiative d'Ebal de Mont, un proche de Pierre de Savoie dans les années 1260<sup>783</sup>. On pourrait en attribuer la paternité architecturale à Jean Mésot, l'un des *magistri operum* de Pierre de Savoie, qui, on le verra, connaissait bien les pratiques constructives du sud de la France. C'est à lui, et non à Jean de Grailly, qu'il faudrait rattacher les longues archères plongeantes (cf. fig. 357).

Signalons tout de même que Jean de Grailly n'est pas demeuré inactif dans la région en matière de construction militaire, puisqu'il a fait construire en Pays de Gex, face aux possessions du seigneur de Gex, son château de *Grilly* dont les dispositions sont bien différentes de celles du château de Rolle, soit celles d'un très classique «carré savoyard» à quatre tours, de 44 m de côté environ (fig. 361). Installé en bordure d'une plaine marécageuse, sur une légère éminence (en partie artificielle?), ce château était entouré de lices-terrasses précédées à l'ouest, côté amont, d'un ample et profond fossé. Il n'en subsiste

361



**361.** Site du château de Grilly, selon le plan cadastral de 1819. «La lettre b indique les vestiges d'anciens fossés qui ont existé autour du château». (Archives privées, D. de Raemy)

que la tour sud-ouest (diamètre au rez-de-chaussée: 8 m, épaisseur des murs: 1,8 m, vide central: 4,4 m), ainsi que les restes des deux courtines qui s'appuyaient contre elle (fig. 362). Celle du sud, conservée sur une longueur de 17 m, était épaisse de 1,5 m de sa base jusqu'au chemin de ronde sans doute, pas conservé. Sur sa face protégée des intempéries, la tour présente encore un moyen appareil de molasse de taille à bossage rustique, dans la tradition de l'arc jurassien. Une seule archère est encore visible; elle présente un jour de 1,60 m x 0,08 m, desservie par une embrasure sans niche, cette dernière d'ailleurs non indispensable vu la faible épaisseur de la maçonnerie (1,15 m) à cet étage. On devine encore les restes des tours sur le front oriental (ceux du sud-est ayant reçu une piscine d'agrément), de même diamètre que celle conservée. Plus rien de visible ne subsiste à l'angle nord-ouest, mais la tour n'était sans doute pas plus importante que les autres. Cet ensemble, très régulier, avec des lices et des braies, mais moins fort que les « carrés savoyards » classiques, est à notre sens tardif. Il n'existe pas encore en 1271 lorsque le seigneur de Gex, Simon de Joinville, proteste contre la construction, par Jean de Grailly, d'une maison forte, encore visible aujourd'hui, dans ce même village de Grilly, contrôlant la route de Gex. Jean de Grailly rétorque en effet qu'il est seigneur de Grilly et que ses prédécesseurs ont construit jadis librement une autre maison forte<sup>784</sup>, qui ne peut être assimilée au « carré savoyard », du fait de son peu d'ampleur. Si Grilly est bien un *castrum*, cité en 1278<sup>785</sup>, lié sans doute aux origines du lignage, ce dernier ne possède alors pas encore un véritable « donjon » mais une simple maison forte. Le château-donjon, à l'aune de l'envergure personnelle, politique et financière, de Jean de Grailly à la fin de sa vie († vers 1302), est cité pour la première fois en 1310<sup>786</sup>.



362. Château de Grilly, fin du XIIIe siècle, tour secondaire sud-ouest, vue du sud-est. La partie protégée des intempéries montre encore le moyen appareil original de molasse en bossage. Etat en 2002. (D. de Raemy)

### Le château de Richemont

Situé actuellement sur la rive droite de l'Ain, en bordure orientale de la Dombes, le château de Richemont a été édifié par Gérard de La Palud, seigneur de Varambon, vers 1297–1300. Le château, ainsi que le bourg ou plutôt la basse-cour qui devait lui être associée, enfermé dans une enceinte flanquée de tours circulaires ouvertes à la gorge du XVe–XVIe siècle, a été édifié en une période où cette région était très disputée: les Savoie y affermissaient leur pouvoir au détriment des Dauphins et des Thoire et Villars. On ne sait quelle était la situation politique exacte de cette seigneurie du vivant de Gérard de La Palud, resté peut-être relativement indépendant<sup>787</sup>. Ses successeurs, en tout cas, se trouvent du côté du clan savoyard et reçoivent l'appui d'Othon de Grandson lui-même<sup>788</sup>.

Quadrilatère de 33 m de côté environ, le château a été construit sur un site de plaine, formant un petit promontoire sur les côtés est et sud, une configuration qui est très proche de celle de Grilly. Il a été très fortement restauré dans les années 1840 et 1900, ce qui en a beaucoup estompé les dispositions originales qui se perçoivent essentiellement dans les tours et sous les combles des logis actuels, tous récents dans leurs dispositions présentes, y compris la tour d'escalier. La courtine méridionale a complètement disparu alors que celle de l'est, abaissée, a été percée de grandes arcades.

L'édifice originel a été construit entièrement en brique. Les ouvertures présentent néanmoins des encadrements de pierre de taille à l'instar de nombreux autres châteaux de la Dombes. La grande tour occupe l'angle sud-est (fig. 363), en bordure du promontoire. Actuellement, on accède à cette tour depuis tous les niveaux du corps de logis adjacent. L'entrée primitive ne se trouvait sans doute qu'à la hauteur des coursiers des chemins de ronde, encore visible dans les combles, au même niveau que l'entrée de la tour secondaire nord-est (en partie masquée par une surélévation de la façade du corps de logis actuel).

**363.** Château de Richemont (Ain), édifié par Gérard de La Palud vers 1297–1300, fortement transformé dans les années 1840 et 1900. Vue sur la grande tour. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**365.** Château de Richemont (Ain), vers 1297–1300. Embrasure d'une baie en lancette éclairant le deuxième niveau de la tour circulaire nord-est. Etat en 2002. (D. de Raemy)

363



365



364



**364.** Château de Richemont (Ain), vers 1297–1300, tour secondaire nord-est. Etat en 2002. (D. de Raemy)

La tour était sans doute isolée des corps d'habitation par une petite cour intérieure, mais ce n'est même pas certain : le parement de la tour montre les traces d'un solin de toiture plus basse que l'actuelle, couvrant peut-être les chemins de ronde primitifs des courtines. La tour ne dispose pas de véritables archères mais de petites fenêtres carrées. Dans les étages inférieurs, les parements intérieurs ne sont pas circulaires mais épousent un plan octogonal (inscrit dans un cercle de 6 m de diamètre ; diamètre total de la tour : 10 m environ pour une hauteur de 23 m environ). À l'étage de l'entrée primitive, le plan de l'espace intérieur devient circulaire (diamètre de 6,52 m, épaisseur des murs : 1,76 m). Le parapet d'origine n'est pas conservé. Il apparaît clairement que les circulations verticales se faisaient au moyen d'escaliers posés en léger encorbellement sur le retrait des maçonneries. Des planchers sur solives formaient les subdivisions horizontales primitives repérables au double retrait du mur, le premier pour recevoir les solives et une éventuelle couche de terre coupe-feu, le second pour amplifier la surface disponible équipée peut-être d'un second plancher placé au-dessus de la couche de terre coupe-feu. Maintenant dissimulé par les aménagements récents dans les étages inférieurs, on peut observer ce dispositif entre l'étage d'entrée et celui qui le surmonte.

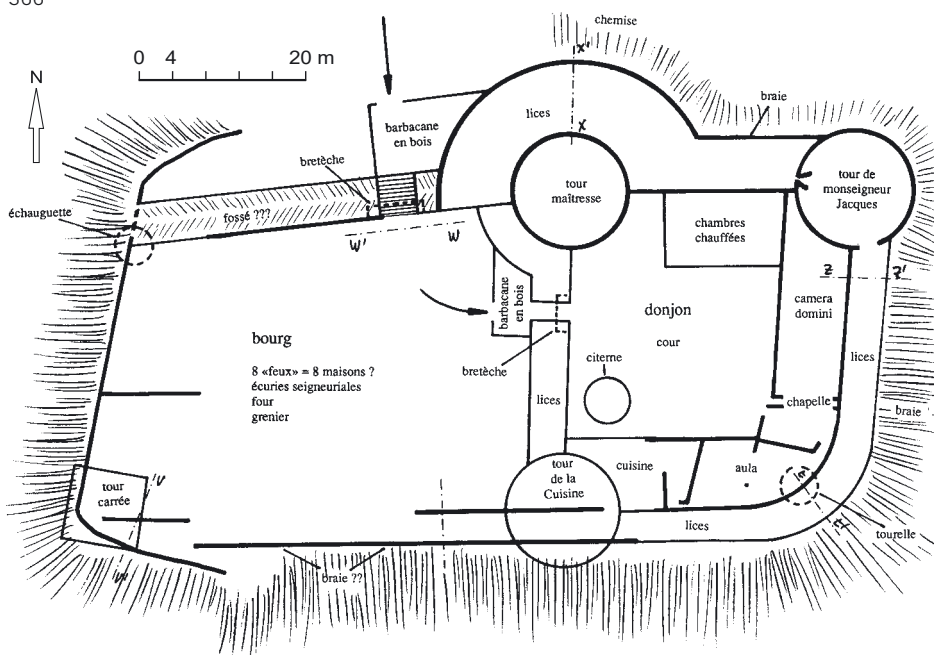
La tour secondaire nord-est est haute de 17 m environ, pour un diamètre de 7,5 m environ (épaisseur des murs de 1,30 m au 1er étage). Cette tour n'était également accessible au 2e étage que par le niveau du chemin de ronde des courtines, situé à env. 10 m du sol (fig. 364). Au contraire des deux autres secondaires, elle paraissait également isolée, sans corps de logis dans sa proximité, fonctionnant comme une sorte de tour maîtresse secondaire. Les ouvertures du niveau inférieur sont tardives, de l'époque des armes à feu. L'étage situé au-dessus était percé de deux archères à niche rectangulaire spacieuse donnant sur une fenêtre de dimensions modestes (cf. fig. 152-25). La longueur du jour proprement dit (0,80 m x 0,07 m) était limitée par une allège. Une fenêtre en lancette trilobée, disposant d'une niche à coussièges, éclairait également ce niveau (fig. 365). Ces éléments sont à attribuer au château original et sont bien datables de la fin du XIIIe siècle, voire du début du suivant. De bas en haut, les circulations verticales étaient assurées par un escalier installé sur le retrait du parement intérieur. Les tours circulaires secondaires, desservant actuellement les corps de logis, avaient assurément cette même fonction à l'origine. Les latrines saillantes que l'on voit à la jonction de ces tours et de la courtine adjacente sont récentes.

À l'origine, il ne s'agissait peut-être que de latrines-bretèches dont on observe encore dans le parement de la tour l'encadrement en plein cintre obturé de la porte.

Notre approche de ce bel édifice est sommaire. Il faudrait une analyse archéologique fine des structures encore en place, car l'usage de la brique, au module immuable, permet de faire passer un remaniement postérieur pour une disposition originale, si l'on se contente d'une simple observation «à l'œil nu».

■ **Sainte-Croix** – L'histoire du château de Sainte-Croix est liée au lignage des Champvent. De même qu'à Champvent, le premier aménagement du site actuel du *castrum* de Sainte-Croix est à attribuer à Henri de Champvent dans les années 1220. Cependant, contrairement à Champvent, le château de Sainte-Croix n'est cité pour la première fois que très tardivement, en 1305. Il était alors entre les mains de Jean de Champvent, fils du fameux Pierre<sup>789</sup>. C'est certainement ce dernier qui est à l'origine de la fortification de ce site sur un axe routier important, comprenant non seulement le château seigneurial mais également un bourg fermé. En effet, ce que nous allons décrire montre que la conception générale du château, de même que certains de ses détails, davantage perceptibles dans les documents d'archives que sur l'édifice lui-même, dont il ne reste pratiquement plus rien, s'inscrit dans la mouvance des châteaux réguliers géométriques. Une «reconnaissance» malheureusement non datée, car conservée de façon fragmentaire, mais à situer au XIV<sup>e</sup> siècle très certainement<sup>790</sup>, qualifie de *castrum* l'ensemble formé par le «donjon» et le bourg: les maisons reconnues sont en effet *infra castrum*. Ce texte mentionne également Sainte-Croix-la-Ville (*in villa Sancte-Crucis*), qu'il faut sans doute localiser à «La Villette», quelque 200 m en contrebas (et non encore l'agglomération actuelle de Sainte-Croix)<sup>791</sup>: situation sur un axe routier important tout à fait analogue à l'ensemble formé par le bourg et le château de Chillon, dédoublé à 2 km par la ville, neuve en l'occurrence (Villeneuve). Le premier compte rendu aux Savoie en 1397–1398 dénombre 8 reconnaissants devant s'acquitter des censes, soit sans doute 8 feux, dans le bourg du château (*in burgo Sancte Crucis*), alors qu'ils sont 70 à Sainte-Croix même (*apud Sanctam Crucem*)<sup>792</sup>.

366



366. Château de Sainte-Croix, vers 1300–1305. Essai de reconstitution sur la base des relevés Thorens effectués en 1932 et d'après les indications recueillies dans les comptes de châtelainie et le plan cadastral de 1810–1814 (cf. fig. 368). L'épaisseur des murs n'étant nulle part connue, nous avons suggéré les structures par un simple trait. Une investigation archéologique serait bien utile pour documenter ce qui subsiste, actuellement enfoui dans le sol. (Musée de Sainte-Croix, D. de Raemy)



367. Ruines du château de Sainte-Croix, vers 1300–1305. Restes de la courtine sud-est dominant la falaise. Etat en 1987. (D. de Raemy)

368. Ruines du château de Sainte-Croix, vers 1300–1305, démantelé lors des guerres de Bourgogne, selon le plan cadastral de 1810–1814. La grande tour avec sa chemise et une des tours secondaires y sont figurées. (ACV, GB 124/A, R. Gindroz)



Adoptant un plan s'approchant du rectangle, le «donjon» de Sainte-Croix (fig. 366) s'avère être la transposition à un site de montagne du château régulier géométrique, en particulier du cas lacustre de Rolle, à cause de la conformation du site qui lui est très proche par la forme malgré leurs fondamentales différences de taille, de nature et d'environnement. Il en reste peu de choses (fig. 367), mais des investigations archéologiques pourraient apporter d'intéressants éléments matériels et compléter les relevés sommaires effectués en 1932. Les renseignements précis sur cet édifice n'apparaissent que dès 1397, soit après que la place est devenue savoyarde, à la suite de la mort tragique de son dernier seigneur, le chevalier-poète Othon III de Grandson. Les dispositions générales apparaissent sur le plan cadastral de 1811–1814<sup>793</sup> (fig. 368). Sur une levée rocheuse allongée d'est en ouest a pris place l'ensemble castral formé, à l'ouest, du bourg renfermant quelques maisons, les écuries comtales<sup>794</sup>, un four et un grenier, et du «donjon» à l'est, cantonné de trois tours circulaires. Si le terme de «donjon» n'apparaît pas dans les comptes, ces derniers parfois désignent le bourg du terme de *castrum*: ainsi en 1421–1422, lorsque les écuries sont réparées, les matériaux doivent-ils être livrés *supra platheia castri*. Visiblement ce bourg faisait également office de basse-cour pour le «donjon». Son enceinte, crénelée, est renforcée par une tour carrée à son extrémité occidentale, au XVe siècle en tout cas, ainsi que de diverses bretèches défensives en bois<sup>795</sup>.

La grande tour a été placée en position de défense avancée au milieu de cet ensemble, donc du côté du bourg. Cela lui permettait de commander à la fois l'entrée du bourg et celle du «donjon» – cette dernière dans le bourg – qu'il faut situer dans la courtine occidentale. Longue de 30 m tout au plus, celle-ci était terminée au sud par une tour circulaire qualifiée de «tour de la cuisine» ou «tour du côté de Covatannaz» dans les comptes. Cette courtine était très forte puisque sa base comptait 7 pieds d'épaisseur (1,96 m), formant glacis à l'extérieur, s'amincissant à 6 pieds à la hauteur d'une toise (2,52 m). Elle était sommée par un chemin de ronde, peut-être à ciel ouvert à l'origine, mais protégé par une toiture au XVe siècle, accessible par un escalier de pierre partant à proximité de la porte d'entrée. Son parapet de 2 pieds d'épaisseur, long de 12 toises environ (30,24 m), était muni de 13 créneaux, fermés par des volets de siège. Les parties basses de cette courtine, comme les autres également, étaient pourvues d'archères, si l'on en croit un texte tardif de 1484–1485<sup>796</sup>. La porte d'entrée ne paraît pas précédée d'un fossé et n'est pas fermée par un pont-levis mais par deux gros battants dont l'un comporte le traditionnel guichet, le tout couvert de plaques de tôle<sup>797</sup>. Cet ensemble, dont les fondations ont probablement complètement disparu, n'a pas été relevé en 1932.



Ce dernier relevé donne un diamètre de 14 m pour la grande tour, ce qui correspond aux données documentaires puisqu'en 1425, Aymonet Corniaux évalue sa «largeur» à 50 pieds. Comme il est de règle, aucun logis ne vient s'appuyer contre elle. On accède à sa porte haute par le chemin de ronde au-dessus de l'entrée du «donjon» après avoir franchi un pont-levis<sup>798</sup>. Ce dispositif est très proche de ce qui a pu exister à Morges ou à Champvent. À l'origine, la hauteur de cette tour était assurément moins importante qu'ailleurs (soit nettement inférieure au double de son diamètre, 28 m, comme il est alors de règle), car Aymonet Corniaux ressent le besoin de la faire surélever de 2,50 m en 1425, afin de l'équiper d'un parapet sur consoles de pierre formant mâchicoulis, à l'instar de ce qu'il réalisera plus tard à la tour des Clées, toutes deux copiées sur le modèle donné par les tours du château de Thonon<sup>799</sup>.

À l'extrémité de la courtine nord, longue de 20 m, se trouvait une deuxième tour secondaire : appelée «tour du côté de Bullet» ou encore «du côté de Grandson», elle est également désignée du nom de «tour de monseigneur Jacques», soit sans doute Jacques II de Grandson-Pesmes, seigneur de Sainte-Croix, cousin d'Othon III de Grandson, mort avant 1381<sup>800</sup>. Suivant la mode de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, cette tour abritait certainement un cabinet d'agrément<sup>801</sup> et en tout cas une garde-robe au XV<sup>e</sup> siècle<sup>802</sup>, ce qui indique que la *camera domini* se trouvait à sa proximité. Un peu comme au château de Rolle côté lac, les deux courtines bordant le ravin définissaient un angle légèrement obtus, probablement doté non d'une tour complète mais au moins d'une tourelle en encorbellement, peut-être «la tornella devers Yverdon» citée en 1416–1417<sup>803</sup>.

On peut se demander si les vestiges retrouvés ont correctement été interprétés par la fouille de 1932, car le relevé figure une tour d'un même diamètre de 14 m alors qu'elle était manifestement moins forte que la *magna turris* et qualifiée même de «petite tour» en 1485–1486 encore. Cependant le qualificatif «petit» pourrait simplement signifier qu'elle était alors plus basse. Avant que la grande tour ne soit surélevée en 1425, ces deux tours étaient peut-être d'égales dimensions, comme celles du château de Grandson. La première est appelée «grande tour», en raison non pas de ses dimensions, mais de sa configuration particulière dans l'ensemble castral. Peut-on en déduire que la tour de la cuisine était aussi forte que les deux autres ? Dans ce cas, elles auraient été toutes trois aussi imposantes que la grande tour de Champvent ! C'est dire que les moyens engagés à Sainte-Croix ont été importants : Pierre de Champvent, dans un contexte de concurrence non affichée avec son cousin Othon I<sup>er</sup> de Grandson, a assurément voulu s'imposer dans la région, ce qui l'a conduit sans doute dans quelques difficultés financières, puisque son successeur Jean a été contraint d'inféoder Sainte-Croix à Othon de Grandson, à la suite du rachat par ce dernier de quelques revenus de cette seigneurie pour 700 livres<sup>804</sup>.

Les corps de logis s'appuyaient contre les deux courtines bordant le ravin. Au-dessus de celliers établis au niveau de la cour intérieure se trouvait l'étage résidentiel, se composant, du sud au nord, d'une cuisine à proximité de la tour du même nom, d'une *aula* allant jusqu'à l'angle formé par les courtines, puis, dans le logis oriental, de la chapelle dans l'angle de la cour intérieure, comme à Yverdon ou Evian, suivie de la *camera domini* s'étendant jusqu'à la courtine nord, dotée d'un retrait dans la «tour de messire Jacques». Contre la courtine nord, à quelque distance de cette tour, on repère un corps de bâtiment renfermant les chambres chauffées<sup>805</sup>. Les façades intérieures étaient précédées de portiques abritant les circulations, au niveau de la cour et à l'étage, ce dernier desservi par des escaliers (l'un est cité pour aller à la chapelle, un autre à la *stupha*). Non loin de l'entrée, devant la façade de la cuisine, on loca-

lise une citerne, protégée par un petit édicule couvert, vers laquelle converge, par des canaux en bois, l'eau des toits<sup>806</sup>.

Le bourg et le «donjon» étaient également pourvus de braies formant terrasse que l'on perçoit encore ici ou là; elles sont également attestées dans la comptabilité savoyarde. Resserrées du côté ravin, elles sont plus spacieuses du côté du nord, sur le flanc le plus vulnérable. Elles formaient une chemise partielle autour de la grande tour pour commander encore le pont et la porte d'accès au bourg. Elles étaient interrompues par l'enceinte du bourg, qui s'appuyait contre la grande tour. Une poterne appelée la «poterne basse» permettait d'y accéder, depuis l'enceinte du bourg probablement. Une autre poterne de ce type existait dans la tour nord-est, donnant sur la lice orientale. Les braies nord, en partie effondrées, doivent être reconstruites en 1429-1430 et Aymonet Corniaux, le maître des œuvres du duc Amédée VIII, ordonne qu'elles soient crénelées et leurs merlons pourvus d'une fente de tir. Ces merlons sont refaits «à dos d'âne», comportant donc une pierre de couverture en demi-cercle<sup>807</sup>. Corniaux n'innove certainement pas ici mais fait rétablir un état antérieur qui remonte à l'origine du château. Ces dispositions sont assurément inspirées des parapets crénelés du château de Grandson, que l'on situe au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 378).

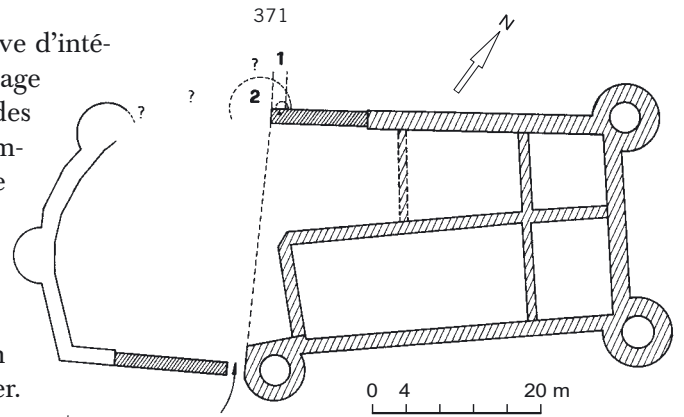
**369.** Château de Grandson, la face occidentale surplombant le bourg, structures romanes remodelées dans les années 1280 sous Othon Ier de Grandson, lorsqu'il agrandit les corps de logis occidentaux définissant dès lors le «petit château». Le mur de ville, doublé de ses braies, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, allait s'appuyer contre les braies-terrasses du château à l'emplacement précis des deux contreforts qui en sont les seuls restes visibles. Etat en 2004. (Fibbi-Aeppli)

369

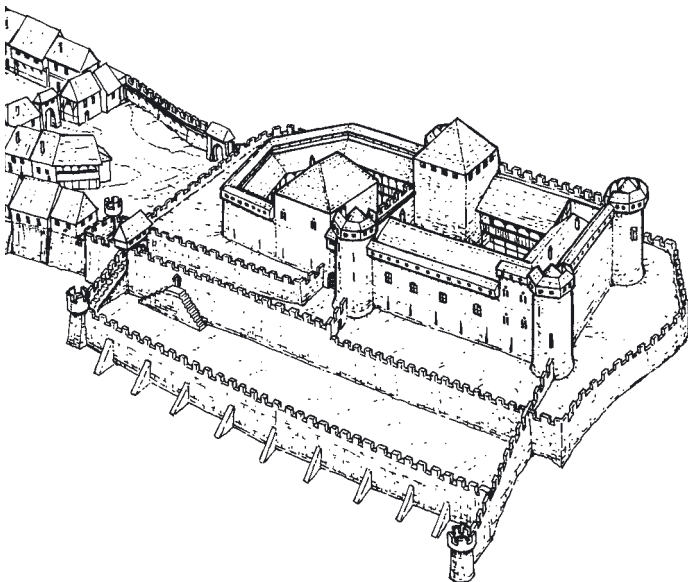


■ **Grandson** – Le château de Grandson illustre une tentative d'intégration d'un édifice roman préexistant à un nouvel ouvrage adoptant le flanquement systématique et la concentricité des défenses. L'ensemble des travaux d'agrandissement, qui commencent autour de 1277, a été ordonné par Othon Ier de Grandson, ami du roi Edouard Ier d'Angleterre, le plus puissant et le plus fortuné des seigneurs de l'ancien Pays de Vaud, qui compte parmi ses débiteurs le comte de Savoie lui-même, et pour des sommes importantes<sup>808</sup>. De plus, ce lignage n'est pas encore vassal des Savoie, son inféodation interviendra seulement en 1329, après la mort d'Othon Ier. Comme pour Sainte-Croix, aucun compte n'est malheureusement conservé de la période des Grandson. Le premier document financier ne remonte qu'à 1391, lorsque la seigneurie est administrée par les Savoie, à la suite de la saisie prononcée lors de la condamnation du dernier seigneur de Grandson, Hugues, pour faux dans les titres<sup>809</sup>.

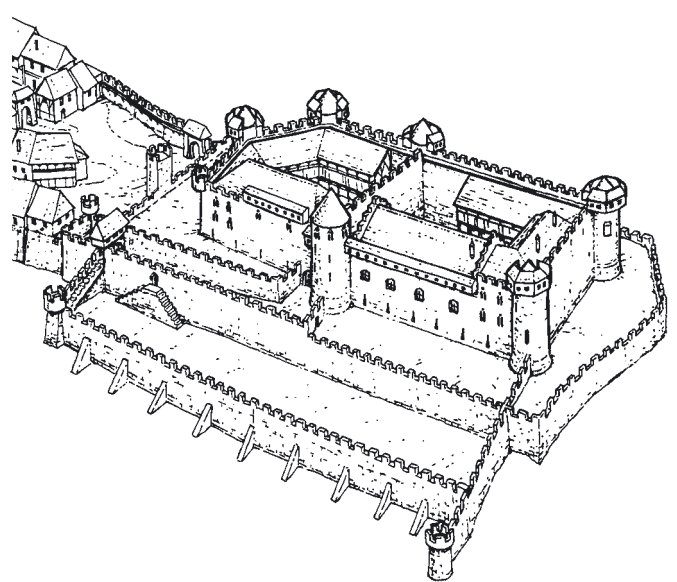
Le château actuel est le résultat, pour l'essentiel, de deux grandes campagnes, l'une de 1277–1281, l'autre ayant suivi immédiatement, au début des années 1280 (fig. 369). Tout d'abord Othon décide d'étendre considérablement les constructions vers l'est, sur un terrain en légère pente descendante dans cette direction depuis son point le plus élevé, occupé par la grande tour romane des XI–XIIe siècles. Ainsi, à côté de l'ancienne forteresse romane et de son *aula* des années 1230, ensemble qualifié de «petit château» en 1397, Othon fait construire un «carré savoyard» (fig. XIV–XV), appelé dans les comptes «grand château» (*magnum castrum*), en intégrant dans un de ses angles la tour romane, en position non saillante afin de laisser le plus d'ampleur possible au nouvel édifice dans son extension nord-sud. De même qu'au château de Glérolles, on a pallié le défaut de flanquement en construisant contre l'ancienne tour romane une tour d'angle circulaire, probablement complète, dont on a retrouvé les restes d'un escalier en vis pris dans les maçonneries de la grande courtine nord actuelle<sup>810</sup> (fig. 371 et 372). Les trois autres angles ont été pourvus d'une tour semi-circulaire de faible diamètre (env. 8 m sans les talus) à cause de l'exiguïté du terrain. Ce dernier a imposé un quadrilatère irrégulier de 36 m pour les côtés nord et sud et de respectivement 25 m et 17 m pour les faces ouest et est. Divers indices indiquent que la courtine occidentale de ce quadrilatère aurait existé et aurait fermé complètement ce



373.1



373.2



374.1



374.2



**371.** Le château de Grandson au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Plan sommaire hypothétique (hormis les braies). En hachures serrées, les structures antérieures aux travaux d'Othon I<sup>er</sup> de Grandson : d'une part, la façade nord de la grande tour romane quadrangulaire, intégrée dans la grande courtine nord actuelle, et d'autre part, la façade méridionale d'un corps de logis créé peut-être vers 1234, l'*aula*. En hachures larges, le « carré savoyard » de 1277–1281 avec ses trois tours pratiquement circulaires. En blanc, le remodellement de la forteresse romane avec les deux tours semi-circulaires. L'échauguette – ou plus probablement la tourelle-escalier – dont on a retrouvé les traces sur l'angle ouest de la grande tour romane permet d'avancer les hypothèses suivantes : **1**) soit l'existence de structures liées à la forteresse romane situées au nord et au nord-ouest de la grande tour romane, dont on ne connaît pas l'extension ; **2**) soit la présence d'une tour semi-circulaire flanquante qui aurait complété le carré savoyard, dans la maçonnerie de laquelle se serait intégré l'escalier à vis. Le tracé original de la courtine nord dans sa partie occidentale est inconnu, c'est pourquoi nous ne l'avons pas dessiné. Pour soutenir l'intuition, on a fermé le carré savoyard à l'ouest ; cette courtine, qui aurait relié la tour circulaire sud à l'angle ouest de la grande tour romane, a certainement existé, cependant le tracé que nous en proposons, dans son aspect rectiligne surtout, est arbitraire. (D. de Raemy)

**372.** Château de Grandson, courtine nord, partie supérieure de l'arrachement d'une tourelle ou plus sûrement d'un escalier en vis, construit sur l'angle ouest de la grande tour romane et intégré dans l'hypothétique tour d'angle circulaire qui aurait marqué l'angle occidental du « carré savoyard » de 1277–1281. Etat en 1986. (Fibbi-Aeppli)

**373.** Château et extrémité orientale du bourg de Grandson. **1.** Etat vers 1280. Avec l'extension du « carré savoyard », les murs de braies sont à attribuer pour l'essentiel au grand chantier de 1277–1281. Le grand corps de logis sud ne comporte qu'un rez-de-chaussée sur le niveau des celliers. La grande tour romane n'a pas encore été démolie. L'*aula* de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (années 1230?) impose encore sa masse. L'enceinte occidentale, dans son tracé, a peut-être été conçue simultanément à la construction de cette *aula*, mais la construction des tours semi-circulaires, ainsi qu'une surélévation de cette enceinte, ne seraient intervenues qu'une fois le « carré savoyard » achevé. Seule une analyse archéologique de tout ce secteur occidental du château permettra de se prononcer définitivement. **2.** Etat vers 1320. La campagne de travaux ayant suivi l'achèvement du « carré savoyard », dans les années 1280, a impliqué la démolition de la grande tour romane ; les matériaux en sont réutilisés dans la grande courtine occidentale dont le tracé aurait été remanié pour la construction des corps de logis du « petit château » intégrant l'ancienne *aula* des années 1230. Les tours semi-circulaires sont alors construites. (Andrew B. Richards)

**374.1.** Château de Grandson, « grande tour » sud dominant l'entrée principale, placée entre les deux châteaux, appelée la porte d'Enfer (d'en bas). Au-dessus de cette dernière, les petits percements éclairent les gaines qui permettaient la liaison entre la tour et le petit château. La bretèche défensive, refaite dans les années 1960, est bien attestée au XV<sup>e</sup> siècle ; elle était même doublée d'une seconde bretèche commandant la face intérieure de la courtine et l'escalier qui permettait d'accéder à la cour supérieure. (Fibbi-Aeppli) **2.** Château de Grandson, « grande tour » sud, couronnement. Il faut encore souligner le caractère exceptionnel de la sorte de belvédère d'agrément qui a remplacé, peut-être vers 1370 sous Hugues de Grandson, le parapet défensif original de la « grande tour ». Etat en 1991. (D. de Raemy)

château (fig. 373), le séparant de la zone dominant le bourg primitif de Grandson, occupée par les logis de l'ancienne forteresse romane et l'*aula* des années 1230 que nous avons décrite (voir p. 151).

Aucune de ces tours circulaires ne s'impose comme une véritable grande tour, tout au plus celle du sud pourrait-elle recevoir cette appellation (elle est qualifiée comme telle dans les sources comptables<sup>811</sup>), en raison de sa position privilégiée par rapport à l'entrée située à son pied, et par le fait qu'elle est séparée des corps de logis – au contraire des autres – par une petite cour intérieure, à l'instar de celles d'Yverdon ou de Bulle, occupée plus tard par la « panaterie » et la boutique desservant la grande *aula* du corps de logis sud. Du fait de l'existence de la forteresse romane à l'ouest, cette grande tour n'a pas été installée exactement à l'angle du rectangle formé par le grand château mais elle assure la jonction entre les fronts sud de la forteresse romane et de la nouvelle extension, lesquels ne se situent pas dans le même plan. Cette tour n'est pas complètement circulaire, puisqu'elle s'appuie contre un mur rectiligne dont le parement ne prolonge pas exactement la courtine sud et présente même une orientation différente. Ce mur se retournait en direction du nord pour fermer le « grand château » à l'ouest. Tous les étages de cette grande

tour étaient dotés d'archères (fig. 374, cf. fig. 152-12), hormis le niveau inférieur, taluté. Ce dernier – borgne – n'était pas directement accessible depuis la cour, respectant en cela la règle de la porte haute qui caractérise toute grande tour<sup>812</sup>. Cette entrée se trouvait sans doute à la hauteur de l'*aula*, depuis la «panaterie» dès que celle-ci a été édifiée. Auparavant, il faut imaginer une galerie de bois installée sur un cordon en quart-de-rond encore visible contre la façade ouest de l'*aula*. Cette galerie se prolongeait contre le mur d'appui de la tour pour arriver à sa porte.

La tour était également accessible du «petit château» par une gaine aménagée dans l'épaisseur de la courtine surplombant l'entrée de l'ensemble castral, située entre le «grand» et le «petit château»<sup>813</sup>, mais les transformations récentes en ont masqué les preuves<sup>814</sup>. Cette gaine présentait sans doute le même aspect que celle en partie conservée au-dessus, desservant le deuxième étage (fig. 375); elle est sommée de dalles posées sur un bandeau chanfreiné. À ce niveau en revanche, il n'y avait pas de communication entre la tour et le grand corps de logis sud. Le troisième étage est équipé de deux archères à niche rectangulaire, dont l'une donne maintenant contre la grande courtine sud, ce qui prouve que celle-ci était moins élevée qu'aujourd'hui à l'origine. Cet étage s'ouvrait sur le sommet du pan de courtine situé au-dessus de l'entrée (porte «d'Enfer»), équipée au XVe siècle en tout cas de deux bretèches sur consoles de pierre, l'une sur l'extérieur à l'aplomb de la porte d'Enfer, l'autre commandant, à l'intérieur, l'escalier entre les deux châteaux. Celle de l'extérieur a été reconstituée dans les années 1960 sur les corbeaux originaux, celle de l'intérieur a disparu<sup>815</sup>. À ce niveau, on peut observer le sommet<sup>816</sup> du mur rectiligne d'appui de la tour ainsi que sa chaîne d'angle formant le retour en direction du nord, donnant ainsi une précieuse indication sur l'élévation de la courtine ouest du «grand château», maintenant disparue dans ses parties hautes. Là, le mur rectiligne est sommé d'un larmier qui le protégeait des eaux de ruissellement. Au-dessus, la tour devient complètement circulaire.

Dans l'embrasement de l'entrée de ce troisième étage de la tour, il fallait emprunter un escalier aménagé dans l'épaisseur du mur de cette dernière pour accéder à l'étage de couronnement dont le parapet primitif est inconnu, remplacé par une sorte de cabinet-belvédère vers 1380, abondamment éclairé par de belles baies trilobées. Au contraire de la situation actuelle, héritée de la fin de l'époque Chalon sans doute, ce cabinet n'était pas accessible par le chemin de ronde sommant la courtine du «petit château», reprenant en cela les dispositions d'origine très certainement. Il convient en tout cas de remarquer qu'à l'exception de la courtine sud au-dessus de l'*aula*, les chemins de ronde, très élevés, sont à quelques marches près pratiquement au niveau du couronnement des tours. Ces dispositions sont très novatrices et annoncent les châteaux massés du XIVe siècle, où les éléments de flanquement ne sont pas plus élevés que les courtines.

L'ancienne tour quadrangulaire romane rendait les circulations difficiles dans le quadrilatère du «grand château», appelé à abriter la résidence seigneuriale, privée (*camera domini*, chapelle) et publique (*aula magna* desservie par une cuisine). Cela a provoqué la seconde étape de travaux, qui ont suivi immédiatement l'achèvement du «grand château», dans les années 1280: hormis la face intégrée dans la courtine nord, la tour romane a été abattue et les matériaux, à savoir un moyen appareil de calcaire gris du Jura, réutilisés dans un remaniement des courtines occidentales afin d'aménager de nouveaux logis à l'emplacement des anciennes structures romanes et de l'*aula* des années 1230. Ces courtines ont été flanquées de deux tours semi-circulaires et d'une échauguette et ont abrité de nouveaux corps de logis pour la résidence du châtelain sans doute (attention personnelle d'Othon à Jean de Bonvillars?),

**375.** Château de Grandson, gaine reliant la «grande tour» au petit château, dans l'épaisseur de la courtine surplombant l'entrée. Etat en 1995. Vue en direction du «petit château». À droite, les colonnettes flanquant l'accès actuel (et récent) à cette gaine sont une fantaisie des années 1960. Etat en 1995. (D. de Raemy)

**376.** Château de Grandson, courtine occidentale. Une des fenêtres géminées des corps de logis du «petit château». Etat en 1986. La modénature de l'encadrement ainsi que le chapiteau à feuillages dateraient donc des années 1280. (D. de Raemy)

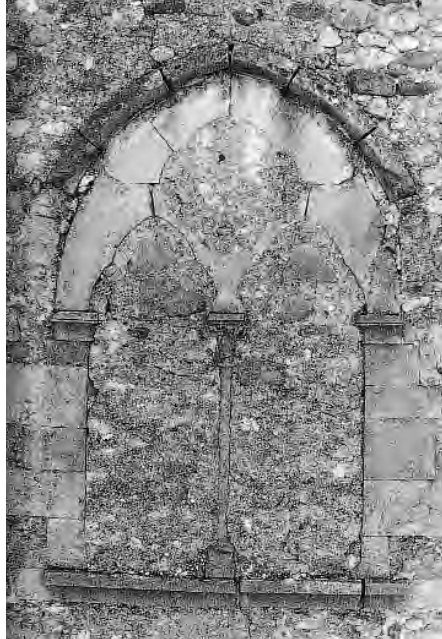
**377.** Château de Grandson, latrines aménagée dans la tour nord-ouest. Etat en 1997. (D. de Raemy)

qui disposait de sa propre chapelle. Comme elle n'entre pas directement dans les questions abordées dans ce travail, on ne décrira pas dans le détail cette partie du château. Signalons simplement qu'elle contenait des corps de logis à deux niveaux, qui ont intégré l'ancienne *aula* des années 1230, renfermant en 1397 une *aula*, une chapelle, une cuisine – mais pas de *camera domini* – définitivement disparus en 1536, mais dont on peut voir, dans les courtines, les baies obturées, formées de deux lancettes trilobées séparées par un meneau sommé d'un chapiteau à feuillage délicatement ciselé et surmontées d'un quadrilobe, le tout inscrit sous un larmier en arc brisé (fig. 376).

375



376



377



Il faut souligner les dispositions très particulières des deux tours semi-circulaires qui flanquent les angles de la courtine abritant ce «petit château» et attribuables à cette campagne de travaux. Celle du nord-ouest est équipée de latrines sur deux niveaux (fig. 377), desservant les anciens logis, aérées par de petites ouvertures, mais également par de fines archères. Celle du sud-ouest n'était percée que d'une seule archère, dans le talus au niveau des lices, alors qu'au-dessus et jusqu'au niveau du couronnement, on n'observe aucun aménagement ni ouverture particulière, certainement à cause de l'exiguïté de l'espace laissé entre le mur curviligne de la tour et la courtine à l'arrière. L'archère, dont il subsiste seulement les deux blocs supérieurs et le linteau, a été remplacée par une porte en arc brisé ouvrant sur les lices, à l'époque Chalon certainement. Les poutres d'un solivage de la tour nord-ouest sont formées de bois abattus en 1234–1235, mais, comme on l'a écrit (voir p. 404, note 505), ces bois sont certainement des réemplois provenant de l'ancienne *aula*. À vrai dire, le doute ne sera définitivement levé quant à la datation de ces tours que lorsqu'on pourra procéder à leur analyse archéologique. En l'état actuel des choses, les transformations ultérieures ne permettent pas de se rendre compte de l'aspect des embrasures des archères, élément qui permettrait de répondre à cette question. Relevons tout de même que la tour nord-ouest des latrines est assurément liée à la création des nouveaux corps de logis du «petit château».

Tous les chemins de ronde, tant du «grand château» que du «petit château», sont à ciel ouvert. Sur une partie de l'actuelle courtine nord, comme sur les deux tours semi-circulaires occidentales, il en subsiste encore les dalles dotées chacune d'une rigole, posées à intervalles resserrés, formant chacune

chantepleure, voire gargouille, pour rejeter les eaux de pluie au travers du parapet dont ne ne connaît pas l'aspect. En effet, la totalité de ce chemin de ronde a été remaniée plus tardivement, au début du XIV<sup>e</sup> siècle sans doute: les dalles à rigole en grès de La Molière ont été recouvertes par de nouvelles dalles inclinées en pierre jaune de Hauterive, permettant également l'évacuation des eaux pluviales, formant le sol de la coursière à l'intérieur et larmier à l'extérieur. Cette fois, chaque pierre ne dispose plus de sa chantepleure d'évacuation, car l'eau est dirigée vers des orifices placés tous les 3,5 m environ et prolongés par des gargouilles (fig. 378). Le parapet mince (1 pied d'épaisseur, soit 0,28 m) était sommé de pierres en calcaire jaune de Hauterive profilées en demi-cercle légèrement brisé. Elles couvraient tant les créneaux de 1 m de largeur que les merlons de 2 m, dont un sur deux est ajouré d'une fente de guet. Ces dispositions, rares dans nos régions, ont été reprises au château de Morat et à celui de Sainte-Croix, que l'on a décrit plus haut. D'après ce qu'il en reste dans la tour semi-circulaire dominant la barbacane d'entrée du château, on peut imaginer que les parapets des tours étaient quant à eux ajourés d'archères seulement, parti peu fréquent qui est apparu dans la grande tour du château d'Yverdon vers 1277. Ces travaux, à Grandson, interviennent en tout cas en une période où Othon Ier de Grandson, avec l'évêque de Lausanne, était à la tête d'une importante faction de la noblesse vaudoise hostile à Louis de Vaud, maître d'Yverdon, qui l'avait écartée des hautes fonctions, au profit d'une clientèle bugiste pour l'essentiel<sup>817</sup>. L'échauguette sur l'angle sud du petit château (fig. 379), reposant sur des dalles et des consoles de pierre, est certainement postérieure: elle a dû remplacer plus avant dans le XIV<sup>e</sup> siècle une tourelle en bois, type de défense encore très présent dans nos châteaux en plein XV<sup>e</sup> siècle. Originellement à ciel ouvert, comme les autres tours, elle a été arasée au niveau du parapet des chemins de ronde lorsque ceux-ci ont été refaits vers 1536 et recouverts de leur toiture actuelle.

L'accès à ce «petit château» et au «carré savoyard» se faisait depuis la porte dite d'«Enfer» ou «de fer», placée, on l'a dit, au pied de la tour circulaire sud. Cette porte franchie, il fallait ensuite gravir un escalier fermé par une seconde poterne en son sommet<sup>818</sup>. La situation est en quelque sorte analogue à celle d'Yverdon: l'escalier, au lieu de se trouver à l'extérieur, est ici à l'intérieur. Il n'est pas sur un support construit pour accéder à une cour intérieure artificiellement surélevée, mais s'adapte aux déclivités naturelles du site. Comme dans la plupart des châteaux étudiés ici, chars et chevaux ne pouvaient accéder au château proprement dit; ils stationnaient dans les écuries près de la porte ouvrant sur le bourg-ressat. Ils arrivaient au mieux à la «porte de fer».

Livrons ici une description succincte de l'occupation des corps de logis subsistant dans le «carré savoyard». Il n'y a plus grand chose à en montrer car les aménagements intérieurs visibles aujourd'hui résultent pour l'essentiel de l'importante restauration intervenue vers 1913 sous la houlette de l'architecte Otto Schmid. Heureusement, les comptes de la châtellenie sont d'une certaine aide pour la localisation ancienne des diverses parties de la résidence. Dans le «carré savoyard», les corps de logis principaux adoptent un plan en équerre et s'appuient contre les courtines sud et est (fig. 380). Les appartements nobles se trouvaient comme à Yverdon de plain-pied par rapport à la cour intérieure. L'aile sud abritait une *aula* de très grandes dimensions, une des plus vastes dans le corpus étudié ici (27 m x 11 m). Elle était éclairée à l'origine par quatre grandes baies percées dans la courtine sud et sans doute par d'autres dans le mur donnant sur la cour. Les traces de l'une d'elles sont encore visibles dans l'angle occidental et montrent une embrasure à niche sous un berceau brisé; en revanche la forme du jour ainsi que son décor ont disparu. Le mur-pignon sud conserve les restes d'un oculus trilobé (fig. 381), ce qui permet de reconstituer pour couverture, non pas un plafond plat

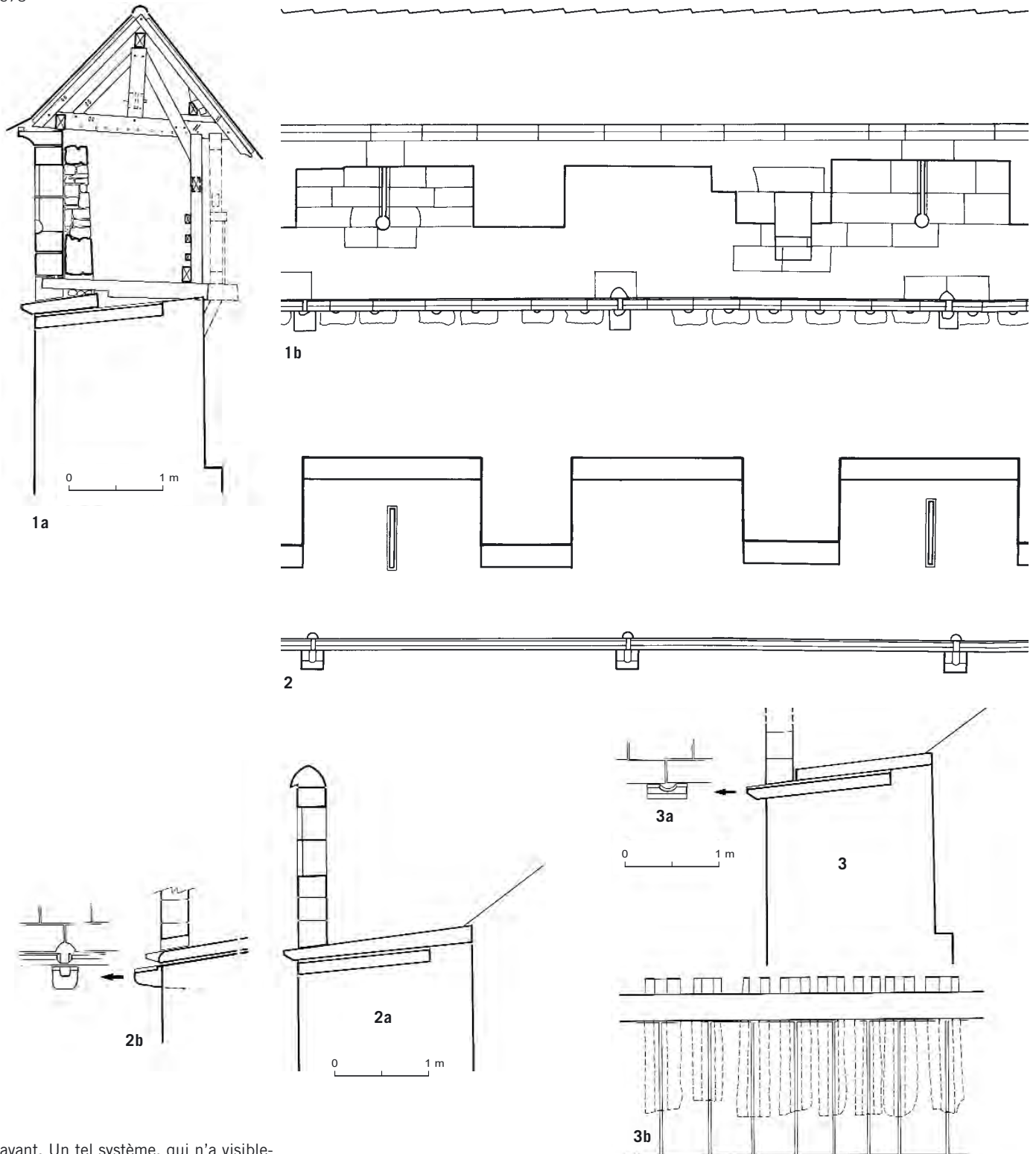
**378.** Château de Grandson, détail du parapet du chemin de ronde de la grande courtine nord. **1a.** et **1b.** Etat actuel, coupe et élévation extérieure.

**2.** Reconstitution du chemin de ronde du début du XIV<sup>e</sup> siècle, à ciel ouvert et devant recueillir les eaux pluviales du toit du corps de logis placé contre la courtine. Après l'édification du «petit château», dans les années 1300–1310 probablement, Othon Ier de Grandson fait réaliser un nouveau chemin de ronde sur la totalité des courtines et des tours du château. Ce parapet est installé sur d'épaisses dalles formant le sol du chemin de ronde et se prolongeant en larmier à l'extérieur. Tous les deux-trois mètres, une chantepleure se prolongeant en gargouille, plantée dans l'assise située juste au-dessous du larmier, permet l'évacuation des eaux pluviales. Des merlons de 2 m alternent avec des créneaux de 1 m. Un merlon sur deux est percé d'une fente de guet. Peu après les guerres de Bourgogne, LL.EE. font obtenir les créneaux, transformer les fentes de guet en meurtrières à trou de serrure et doubler l'épaisseur du parapet.

**2a.** Coupe sur le chemin de ronde remanié dans les années 1300–1310 à la hauteur d'une fente de guet. **2b.** Coupe et vue à la hauteur d'une gargouille.

**3.** Reconstitution hypothétique du chemin de ronde primitif, des années 1277–1280, coupe. **3a.** Vue de l'extérieur sur une dalle incurvée formant gargouille. **3b.** Plan. L'aspect du parapet est inconnu. De grandes dalles couvraient également le chemin de ronde mais ne se prolongeaient peut-être pas sous le parapet. Les eaux pluviales s'écoulaient entre chacune d'elles et aboutissaient dans la rigole d'une autre série de dalles placées en-dessous (en traitillés), encore existantes en partie, en grès coquillier. Ces dernières se prolongeaient au-delà du nu de la courtine pour projeter l'eau en





avant. Un tel système, qui n'a visiblement pas donné satisfaction à Grandson, est attesté au château de Bonneville en 1369–1370. En introduisant les gargouilles, le chemin de ronde de 1300–1310 a entraîné l'arasement des dalles à rigole devenues inutiles, car les nouvelles dalles n'ont plus tenu compte de leur position (voir dessin 1b). (Relevés et dessins: Archéotech SA/Denis Mauroux, D. de Raemy; mise au net: F. Wadsack)

À gauche: Tournôël (Puy-de-Dôme), tour maîtresse, cf. note 830. (D. de Raemy)

comme partout ailleurs, mais un berceau lambrissé (fig. 382), ce qui est exceptionnel, le seul autre exemple connu étant l'*aula* supérieure des années 1260–1270 dans le corps de logis Q dit «du châtelain» à Chillon, visible maintenant dans son aspect restauré par Albert Naef en 1925–1927<sup>819</sup>.

Voisine de l'*aula magna*, mais dans l'aile est, se trouvait la *camera domini*, de vastes dimensions aussi, éclairée de trois fenêtres, deux dans le mur sud, une à l'est. Les premières ont été restituées «à l'identique» sur la base d'éléments originaux retrouvés dans les courtines par Otto Schmid en 1913. Elles sont formées de deux lancettes à arc trilobé surmontées d'un oculus trilobé

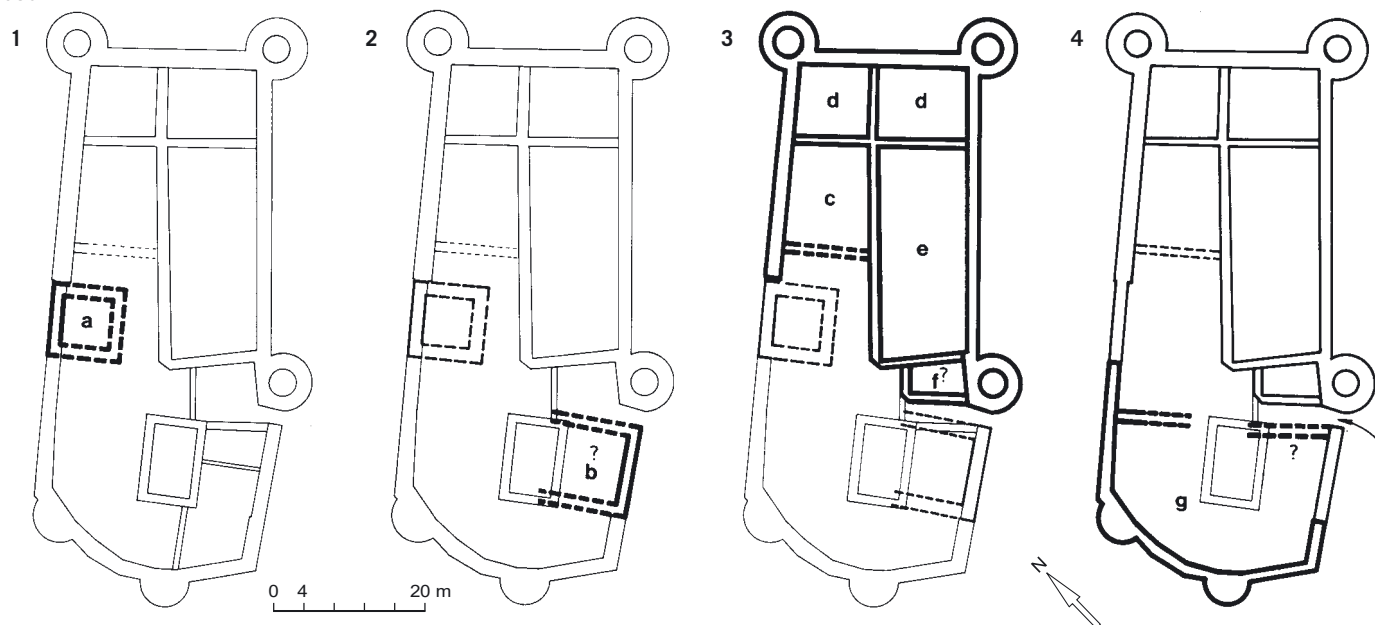


également, le tout sous un larmier en arc brisé. Leur décor est sobre : il n'y a pas de chapiteaux sommant les montants ni de meneau central. On retrouve cette sobriété dans un certain nombre de châteaux alsaciens édifiés peu avant ou simultanément à Grandson, comme Spesbourg, Kinzheim, Hoch-Andlau, etc<sup>820</sup>. La courtine orientale a conservé les traces d'une cheminée monumentale qui chauffait cette *camera domini*. La chapelle, de dimensions modestes, est localisée dans la tour, éclairée par une seule baie en lancette qui ne se différencie pas de celles conservées dans la grande courtine nord. On ne connaît pas la fonction originelle de la salle se trouvant dans la moitié nord de l'aile est, en communication avec le logis nord de la cuisine et avec la *camera*

379



380



**379.** Château de Grandson, restes de la tourelle posée sur l'angle sud du « petit château ». Etat en 1986. (D. de Raemy)

**380.** Etapes du développement probable du château de Grandson (sans les braies). **1.** XIIe siècle : a. Grande tour « romane » quadrangulaire. **2.** Vers 1235 : b. « *Aula* ». **3.** 1277–1281 : le « grand château » ; c. Corps de logis renfermant : les cuisines, une « chambre chauffée » (*stupa*) ; d. Corps de logis oriental renfermant : deux celliers, la « *camera domini* » et l'« artillerie », la grande chambre chauffée (*magna stupa*) ; e. Corps de logis sud renfermant : le « grand cellier », l'« *aula magna* », trois chambres (attestées au XVe siècle en tout cas) ; f. Annexe servant de garde-manger (« panaterie et bouteillerie »), attestée au XVe siècle en tout cas. **4.** Années 1280–début du XIVe siècle : le « petit château » ; g. Des corps de logis aux dispositions inconnues renfermant notamment des cuisines, une « *aula* », une chapelle et une fauconnerie. Traitillés : restitution hypothétique des structures disparues. Traits forts : les structures définissant l'étape de construction. Traits fins : plan schématique du château actuel. (D. de Raemy)

**381.** Château de Grandson, restes de l'oculus trilobé ayant ajouré le mur-pignon occidental de l'« *aula* » du corps de logis sud du « grand château ». Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

**382.** Château de Grandson, corps de logis sud, coupe transversale vers l'est, avec la position de l'oculus trilobé ajourant le mur-pignon occidental, et le tracé supposé du berceau ayant peut-être couvert l'« *aula* » avant le XVe siècle. Côté lac (à droite), on pourrait imaginer que la courtine ait été sommée d'une cheminée de ronde à ciel ouvert, protégé d'un parapet crénelé mince (0,30 cm d'épaisseur), mais il n'y en a aucune preuve. Cette absence est avérée à Chillon : les corps de logis de ce château n'ont jamais été sommés de telles coursières côté lac. Tramé : fin XIIIe siècle. Hachuré : XIVe et XVe siècle, (derniers travaux entrepris par les Châlon en 1426, remaniant le couronnement avec la pose de grands corbeaux de pierre pour recevoir une nouvelle charpente recouverte de lauzes). Blanc : adjonctions ou réparations plus récentes (XVIe-XIXe siècles). **1.** « Grand cellier ». **2.** « *Aula magna* ». **3.** Trois Chambres (XVe siècle). (D. de Raemy, sur la base d'un relevé de P. Margot)

381



**383.** Château de Grandson, corps de logis oriental, piédroit de la cheminée ayant chauffé la « salle de l'artillerie », voisine de la *camera domini*. Etat en 1995. (D. de Raemy)

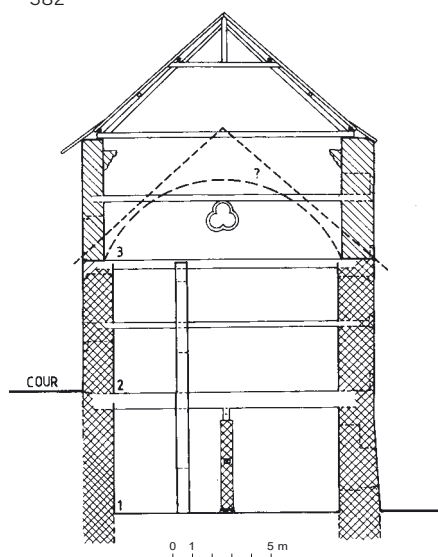
*domini*. Les textes du XV<sup>e</sup> siècle indiquent là l'«artillerie», soit une salle d'armes, renfermant peut-être aussi les archives et le numéraire. Une grande cheminée subsiste dans la courtine orientale; seul son montant gauche original en pierre jaune de Hauterive est conservé: son décor nous la fait attribuer aux travaux du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 383).

L'étage de l'aile orientale était occupé par une seule et immense salle (23 m x 9 m) qui, étonnamment, eu égard à ses grandes dimensions, est qualifiée de «chambre chauffée». Elle était en tout cas équipée d'une grande cheminée monumentale dans le mur oriental, maintenant disparue, mais dûment relevée en 1913 par Otto Schmid, avant qu'il ne reconstitue ce corps de logis (fig. 384). Celle qui existe, en partie restituée, dans la courtine sud entre les deux fenêtres géminées du même type que celles de la *camera domini*, est à attribuer aux aménagements réalisés sous les Chalon. D'après le relevé de Schmid, la création de cette cheminée à hotte non saillante a signifié la condamnation des fenêtres. On ne sait quel était l'accès original à cette «chambre chauffée», mais on peut l'imaginer dans l'*aula magna* par un escalier donnant sur une porte dans le mur oriental sous le berceau lambrissé. La porte à linteau sur coussinets, qui existe encore dans la partie nord de ce même mur, donnait très certainement accès à la petite *stupha* du logis nord, au-dessus de la cuisine<sup>821</sup>. La tour nord jouait le rôle de retrait pour les salles de l'aile orientale et pour le niveau des coursiers. Pratiquement à tous ses niveaux étaient accrochées des bretèches-latrines. Celle qui existe dans la tour ouest à l'étage de la *stupha* a été créée au XV<sup>e</sup> siècle, pour desservir le nouvel étage d'habitation aménagé par les Chalon au-dessus de l'*aula*, mais déjà existant en 1397, à la suite de la disparition du berceau lambrissé et de la surélévation de l'aile sud, qu'il faut situer au XIV<sup>e</sup> siècle.

Dès l'origine, le corps de logis nord enfermant la cuisine devait comporter deux niveaux: les baies en lancette conservées dans la courtine septentrionale, de même que le retrait horizontal de cette dernière à l'intérieur ayant permis de recevoir le plafond terré du deuxième niveau, en témoignent. Ce dernier se situait à environ 0,80 m en dessous du chemin de ronde, à la hauteur duquel était établie la base d'une toiture à deux pans. Les eaux pluviales de celle-ci étaient évacuées par les dalles incurvées du chemin de ronde. On peut encore observer dans la grande courtine nord l'arrachement de la façade occidentale sur la cour intérieure. Ce corps de logis ne devait pas être accolé à l'*aula* comme aujourd'hui mais disposer d'une façade sud, qui aurait supporté la toiture et le plafond de l'étage, ces derniers ne pouvant reposer contre la façade intérieure du logis de l'*aula*, puisque celle-ci était plus basse, ne comportant qu'un seul niveau sur la cour. Il faut donc imaginer un corps de logis étroit (max. 6 m en largeur), à l'instar de celui qui justement abritait des cuisines contre la courtine orientale du château d'Yverdon. Comme à Yverdon, mais sur deux niveaux, un mur et un pan-de-bois caractérisaient peut-être cette façade sud.

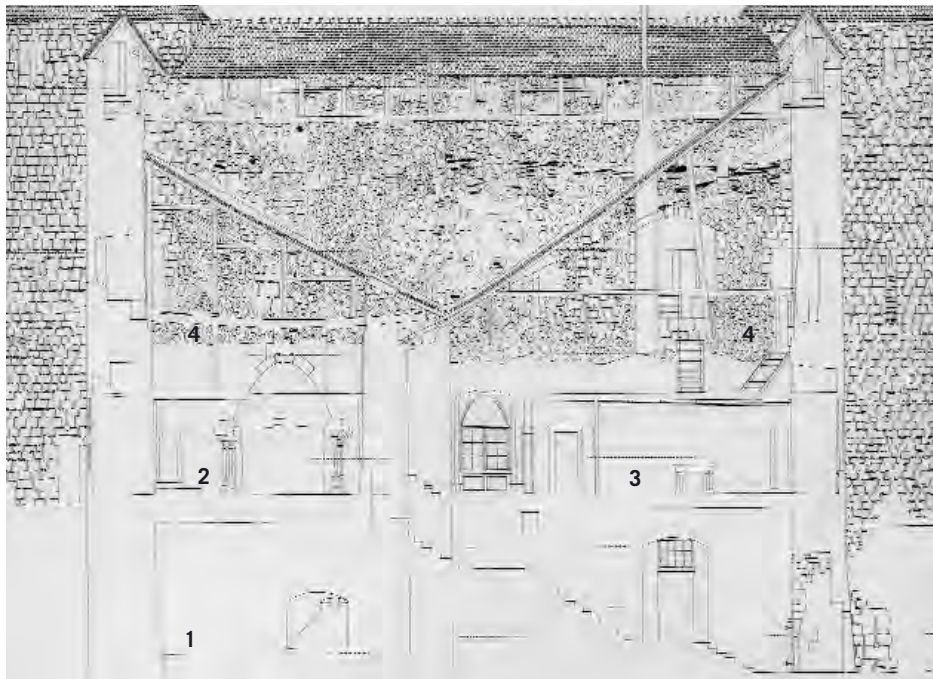
Par la suite, en une importante campagne de travaux qu'il faut situer au XIV<sup>e</sup> siècle, le grand logis de l'*aula* a été surélevé d'un étage, ce qui a permis d'étendre jusqu'à lui celui de la cuisine dont la surface aurait ainsi doublé. La façade ouest aurait été prolongée pour aller s'appuyer contre l'*aula*<sup>822</sup>. Telle est en tout cas la situation en 1397 lorsque les charpentes de ces corps de logis sont refaites intégralement à la suite d'un incendie<sup>823</sup>. Les cuisines au plain-pied de la cour intérieure, ainsi agrandies, communiquaient directement avec l'*aula* d'une part, et avec la chambre de l'artillerie de l'autre. Seule indication donnée par les comptes: la cuisine était équipée d'une grande cheminée, ce dont on pouvait se douter. Au-dessus d'elle se trouvait une petite chambre chauffée. Celle-ci était éclairée par une baie en forme de simple lancette très allongée, la seule qui soit conservée dans son aspect d'origine aujourd'hui,

382



383





montrant encore sa niche rectangulaire sous un berceau brisé et équipée d'un coussiège (fig. 385). Une porte à linteau sur coussinets, restituée au XXe siècle, communiquait directement avec la grande *stupa* de l'aile orientale.

Si le bâtiment de la cuisine ne disposait pas de sous-sol, de vastes celliers ont été aménagés dans la pente naturelle du terrain sous les deux corps de logis sud et oriental. Dans le premier, six colonnes sur base polygonale soutenaient, par l'intermédiaire d'une filière médiane, le plancher de l'*aula* (fig. 386). On observe encore sur chacune d'elles les deux supports qui recevaient des bras en bois. Comme à Yverdon, Champvent ou Morges, ces celliers étaient éclairés par des archères défensives, dotées de niches rectangulaires de facture très soignée, couvertes d'une voûte en arc brisé. De grandes portes en arc brisé reliaient ces caves les unes aux autres. Depuis l'extérieur, elles étaient accessibles par l'escalier donnant sur la porte d'Enfer.

Il faut s'interroger sur l'aspect des toitures abritant les trois corps de logis du grand château. On peut affirmer qu'elles ne recouvraient pas les chemins de ronde, complètement à ciel ouvert on l'a vu, comme ceux de l'ensemble des tours. Au contraire de la plupart des châteaux construits en cette seconde moitié du XIIIe siècle, les toitures ne se présentaient sans doute pas sous forme d'appentis mais de bâtière à faible pente. Elles étaient recouvertes de tuiles de forme simplement rectangulaire, du type de celles trouvées en réemploi de calage dans le parapet du chemin de ronde du début du XIVe siècle<sup>824</sup> (fig. 387). Une preuve supplémentaire de l'usage généralisé de la tuile à Grandson, alors que partout ailleurs le tavillon domine, est donnée par la grande réfection des toitures de 1397. Le châtelain procède à l'achat de 122 000 tuiles, provenant surtout de Soleure, comme celles mises en œuvre au château d'Yverdon en 1381–1382 sur la chapelle et les tours seulement; d'autres sont achetées également à Bevaix (NE)<sup>825</sup>. Sur les corps de logis sud et nord, les toits reposaient sur des murs pignons. Les versants extérieurs de ces toitures, tournés vers les chemins de ronde, se prolongeaient à la hauteur du logis oriental pour former les croupes de la couverture de ce dernier, orientée sud-nord. Les versants intérieurs des toitures des trois corps de logis se rencontraient en deux noues<sup>826</sup>. En 1416–1417, le maître d'œuvre Pierre Brasier ordonne la réfection de ces noues, ainsi que de tous les arêtiers, au moyen de cornières en plomb, mais cet ordre n'est pas exécuté car Aymonet Corniaux,



**384.** Château de Grandson, courtine orientale du « carré savoyard » ou du « grand château », selon Otto Schmid. Etat avant la restitution de l'aile de la *stupa* par cet architecte en 1913.  
**1.** Celliers. **2.** Salle de l'« artillerie » avec sa grande cheminée. **3.** *Camera domini*, éclairée par une fenêtre en arc brisé et chauffée par une cheminée dont il reste la partie haute du manteau. **4.** Grande *stupa*, chauffée par une vaste cheminée dont il reste les traces de la hotte et du piédroit droit. On observe encore les corbeaux ayant supporté le plafond, restitué par Schmid à ce niveau en 1913.  
**5.** Chemin de ronde à ciel ouvert à l'origine. (ACV, AMH, R. Gindroz)

387.1



387.2



**385.** Château de Grandson, courtine nord du « carré savoyard », baie en lancette à un coussiège éclairant à l'origine la petite *stupa* au-dessus de la cuisine, voisine de la grande *stupa* orientale. Comme on le perçoit sur le relevé d'Otto Schmid, les parements intérieurs n'étaient pas dressés en belle pierre de taille mais étaient formés de moellons et de boulets de rivière assurément recouverts d'un enduit à l'origine. Seuls les encadrements et la voûte de l'embrasure mettent en œuvre les quartiers de molasse. Ce traitement des parements intérieurs est très proche de celui du château de Champvent. (D. de Raemy)

**386.** Château de Grandson, deux des six colonnes du grand cellier ayant supporté le plancher *l'aula* du corps de logis sud. Etat en 1986. (Cl. Bornand)

**387.** Château de Grandson, tuile du début du XIV<sup>e</sup> siècle retrouvée en calage dans le parapet du chemin de ronde de la grande courtine nord. 1. Face extérieure. 2. Face intérieure avec le talon de fixation sur la latte. Echelle 1:5. (Michèle Grote)

**388.** Château de Grandson, vue générale depuis le nord. Les braies forment un véritable socle sur lequel semble posé le château. Etat en 2004. (Fibbi-Aeppli)

388



qui succède à Brasier, estime que cela coûterait trop cher; il les souhaite en terre cuite, comme les tuiles plates<sup>827</sup>. L'usage du plomb mérite d'être souligné car il est très rare. C'est pratiquement la seule mention que nous ayons pour l'ensemble du corpus étudié ici. Serait-ce un indice que les Grandson avaient recouvert non seulement les jonctions mais également les versants eux-mêmes avec du plomb? On peut se poser la question.

À Grandson, les braies forment terrasse et corsètent littéralement l'éminence morainique peu stable sur laquelle a été construit le château (fig. 388), d'autant que leur pied était inondé par les eaux d'un étang<sup>828</sup> s'étendant au nord et à l'est, dans une dépression sans doute artificiellement agrandie, alimenté par le Grandsonnet et par celles du lac. Du côté du bourg, on a pu constater que l'épaisseur de ces braies avoisinait les 4 m. Une tour, sans doute ouverte à la gorge, les renforçait afin de commander l'entrée inférieure de la barbacane abritant les écuries. Ces braies sont plus minces vers le lac mais renforcées d'une dizaine de contreforts massifs (fig. 389), cités pour la première fois en 1441<sup>829</sup>. Les lices forment là un jardin d'agrément, protégé à l'est et à l'ouest par les braies qui se prolongent jusqu'au lac. Leurs extrémités étaient baignées par les eaux avant l'abaissement du lac en 1879; elles sont surmontées par une échauguette circulaire reposant non sur un encorbellement formé de ressauts en quart-de-rond mais sur des dalles posées sur de forts corbeaux de pierre, comme on le voit sur l'angle sud du « petit château » et également à la tour de Gex à Grandson même et à Neuchâtel sur l'enceinte sud du « donjon ». Ces deux derniers cas ne sont pas précisément datés mais on les situe assez avant dans le XIV<sup>e</sup> siècle, quoique, comme les tourelles de Grandson, non encore prévues pour former mâchicoulis<sup>830</sup>. Celles-ci ont donc dû être installées dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, alors que les braies latérales ainsi que le mur à contreforts sont incontestablement liés au grand chantier de 1277–1281<sup>831</sup>. Le surplomb du terrain retenu par le mur à contreforts n'a pas permis à cet endroit l'aménagement d'un port, comme on l'imagine à Rolle ou à La Tour-de-Peilz. Celui-ci trouvait sa place au débouché du fossé oriental, accessible de la terrasse par une poterne percée dans les braies (fig. 390). C'est bien là que Louis de Chalon fait construire deux navires de guerre par des Lombards lors de ses préparatifs militaires contre le comte de Neuchâtel en 1458–1459, et qu'il fait agrandir le fossé pour mettre ses bateaux à l'abri<sup>832</sup>.

Bien que ne respectant pas un plan régulier et classique, le château de Grandson marque une étape importante dans l'architecture militaire régionale.



**389.** Château de Grandson, front sud. Mur de braies aux dix contreforts édifié lors du chantier de 1277–1281. Le mur de la terrasse supérieure, devant le grand corps de logis sud, est en revanche tardif, du XVIIIe siècle seulement. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

390



**390.** Château de Grandson, braies orientales protégeant les terrasses sud, vues du nord-est. Etat en 1986. La poterne à linteau sur coussinets permettait un accès direct depuis la terrasse à la zone du port installé en contrebas. Le parapet du chemin de ronde est encore celui du début du XIVe siècle, exceptionnellement bien conservé et ayant remplacé comme sur les courtines un système primitif contemporain de la construction des braies méridionales vers 1280. La grande arcade a été aménagée dans les années 1850 pour la voie de chemin de fer. (Cl. Bornand)

Il privilégie les pratiques anglaises au détriment des françaises. On l'a dit, l'archère à niche rectangulaire apparaît pour la première fois à Grandson. Fait unique dans nos régions, les niches très élancées des archères percées dans la base des courtines du « carré savoyard » de 1277–1281 sont couvertes d'un berceau en arc brisé (cf. fig. 152-28), alors que, partout ailleurs, on trouve l'arc surbaissé ou en plein cintre. L'influence des œuvres royales du sud de la France se serait-elle manifestée également? En effet, de telles niches ne se voient que dans l'enceinte d'Aigues-Mortes (1275–1289)<sup>833</sup> et dans les tours de la porte narbonnaise de Carcassonne (vers 1280).

La courtine nord, avec sa double rangée de baies en lancettes, présente une organisation simple mais tout à fait exceptionnelle. Estavayer, Bulle et dans une moindre mesure Champvent vont s'en inspirer très directement. Cette étonnante parenté reflète sans doute moins le jeu des forces et des alliances politiques, très fluctuantes en cette fin de XIIIe siècle, qu'une volonté de revendiquer de près ou de loin ses affinités avec le prestigieux lignage des Grandson, et tout particulièrement d'Othon Ier de Grandson.

■ **Morat** – Le château de Morat est encore mal connu sur le plan archéologique, bien que l'étude d'Hermann Schöpfer dresse un excellent état de la question<sup>834</sup>. Ce château est régi par les règles du flanquement systématique mais la double contrainte que représentaient un site en éperon (fig. 391) et l'intégration d'une forteresse antérieure lui a conféré un plan en pentagone irrégulier (fig. 392, 393). Rien dans les élévations actuelles ne saurait être antérieur aux années 1240. Tout a dû être édifié à l'époque de Pierre, de Philippe, voire encore d'Amédée V de Savoie (dès 1291).

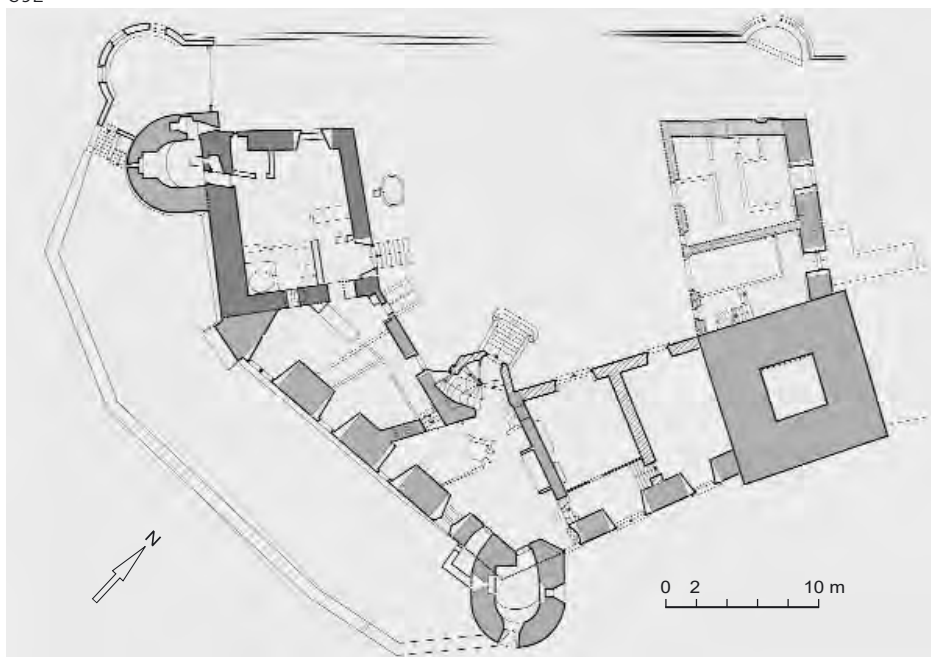
Les premières mentions d'un *castrum* ou *castellum* de Morat remontent à Rodolphe III, dernier roi de la Bourgogne transjurane, soit en 1032 et 1034. Une investigation archéologique menée dans l'actuelle cour située au-delà de l'ancien fossé nord a mis en évidence, par analyse au C14, que des travaux ont affecté le site du château vers 1000–1200, mais leur nature reste inconnue<sup>835</sup>. Le terme de *castrum* comprend certainement un bourg annexé au château. On pourrait situer ce dernier, à titre d'hypothèse, à l'ouest du château sur la colline de Montmusart qui domine les anciens moulins maintenant transformés en musée. Le château actuel aurait tenu compte de l'existence de ce bourg en implantant d'abord son entrée principale de ce côté, protégée par le bourg-barbacane de Montmusart<sup>836</sup>: cette porte est à l'abandon en 1444–1448. Cette hypothèse pourrait être retenue si cette poterne faisait bien partie de structures attribuables à cette période très ancienne, mais il faut déchanter: rien ne prouve péremptoirement que le *castrum* rodolphein se soit situé à l'emplacement du château actuel et de Montmusart.

Le site ne livre également aucun indice de fortifications réalisées par les Zähringen, qui n'ont par ailleurs assurément pas laissé leur ville neuve sans défense: il en serait resté quelque chose, en particulier une grande tour. En

391. Château de Morat, vue aérienne depuis l'ouest. Malgré les modifications récentes, on perçoit bien la hiérarchie des organes défensifs. Les braies étaient flanquées de deux tours basses, cet ensemble commandé par la tour secondaire et la courtine nord disparue, ces deux dernières sous le contrôle de la grande tour. Le château lui-même contrôlait également l'entrée occidentale de la ville (*Obertor*), maintenant disparue. L'enceinte de la ville est visible ici jusqu'à la Tour Rouge. (Laslo Irmes)

391





**392.** Château de Morat, plan du rez-de-chaussée. Etat en 2000, selon Hermann Schöpfer. Gris foncé : l'*aula* de Pierre de Savoie. Gris : les structures médiévales. Strié : 1539–1541. Gris clair : les annexes de 1950–1951, qui ont remplacé les étables et écuries de 1688–1689. (SBC-FR, Yves Eigenmann)

effet, les structures visibles les plus anciennes remontent au mieux aux travaux engagés par les seigneurs d'Oleyres et Pierre de Savoie. Dès l'extinction des Zähringen en 1218, il n'y a pas de pouvoir seigneurial affirmé puisque Morat jouit de l'immédiateté impériale. C'est alors surtout la communauté urbaine qui se développe et qui obtient une remise de l'impôt pendant 4 ans en 1238 du roi des Romains, Conrad IV, ce qui lui permet d'entourer sa ville d'une forte enceinte alors mise en chantier. De très larges fragments sont encore conservés dans la muraille actuelle. Elle mesurait 12 pieds de hauteur, soit près de 4 m, pour une épaisseur à la base de 1,7 m environ.

Comment faut-il imaginer la topographie et l'occupation du secteur du château au moment de l'arrivée de Pierre de Savoie en 1255, lequel obtient le protectorat de cette ville en mai de cette année-là, peu après la mort de Conrad IV ? Un mois plus tard, fait très intéressant, il achète une tour à Pierre d'Oleyres, l'homme alors le plus puissant de la ville, puisqu'il était son avoyer. Cette tour est située près de la porte de Morat du côté de Meyrier. Il acquiert encore les chesaux «*attenant à ladite tour sur l'avant [par rapport à la porte très certainement] et s'étendant jusqu'à la rive du lac à l'arrière*»<sup>837</sup>. Cela signifie très certainement que Pierre d'Oleyres avait commencé l'édification de la grande tour et qu'il s'appropriait à utiliser les chesaux pour en faire un véritable château («*donjon*»). Dès lors où faut-il situer les chesaux, car le confin arrière n'est pas la muraille de la ville mais le lac directement ? Pas forcément à l'intérieur de l'enceinte de 1238 mais peut-être juste à l'extérieur<sup>838</sup>, la tour étant placée, soit comme Pierre l'a fait à Cudrefin immédiatement à l'intérieur de l'enceinte, soit sur celle-ci, soit même à l'avant de l'enceinte, au-delà du fossé, comme l'avait réalisé l'évêque de Lausanne à Lutry dans les années 1220<sup>839</sup>.

Cela revient à s'interroger quant à l'emplacement de l'enceinte de 1238 sur le flanc occidental de la ville, où elle aurait pu adopter un tracé beaucoup plus rectiligne en direction du lac, symétrique à ses dispositions à l'est de la ville. En effet, elle ne se prolonge que de 14 m au-delà de la Tour Rouge et on ne l'observe pas plus loin, notamment là où l'enceinte actuelle s'infléchit vers l'ouest. Le château aurait donc pu être édifié à l'extérieur de la ville, sa grande tour située alors en position flanquante par rapport à la porte ou même complètement détachée, au-delà du fossé de la ville. Il semble, en l'état actuel des connaissances, qu'il faille écarter ces deux hypothèses. À notre sens, le tracé

33.1



**33.1.** Yverdon, château et extrémité orientale de la ville vus du nord. Etat en 2003. Au premier plan, le front des maisons se trouve sur le tracé de l'enceinte de 1408-1412. À gauche, les anciennes prisons de 1806, en bordure du Canal oriental, ont été construites à cheval sur l'ancien mur de ville qui venait d'être démoli. Vis-à-vis, de

l'autre côté de la rue, l'édifice de l'ancien casino n'a été qu'une profonde transformation des greniers de LL.EE. de Berne, édifiés en 1698. À l'ouest du château, l'hôtel de ville a remplacé en 1768-1769 les halles de 1469-1471, elles-mêmes édifiées à l'emplacement de la maison des changeurs lombards. (R. Gindroz)

33.2

**33.2.** Maquette du château d'Yverdon, montrant l'état au début du XVe siècle, vue du nord, réalisée par Jean-Fred Boekholt, sur les indications fournies par cette étude. Le crénelage des braies est une reconstitution arbitraire, car nous n'en avons aucune trace archéologique et aucune mention écrite. Ces braies étaient percées de deux poternes: l'une au nord pour accéder à la cour du « donjon », l'autre à l'ouest donnant dans les fossés-lices et sur la poterne des celliers dont on suppose également l'existence. Les baies-créneaux sont fermées par des volets de siège (huchettes). Sur la courtine ouest, on a placé les poutres qui supportaient les hourds, à l'emplacement des trous repérés en façade. Celles-ci étaient retirées à l'intérieur depuis le chemin de ronde en temps de paix. (Fibbi-Aeppli)







**23.** Hans Jacob von Diesbach (1663–1721), plan de la ville d'Yverdon et du marais avoisinant, 1699; encre rehaussée d'aquarelle, 105 x 127 cm, signé. Echelle de l'original, env. 1 : 5800, détail. Le plan signale la « vieille digue romaine », à savoir la rive du lac au niveau du cordon littoral III. La Thièle se sépare en trois bras à la hauteur des anciens sauts pour former un delta. Le cours oriental est le plus ancien. Le canal du centre reste sur le sommet d'un cône d'alluvions pour desservir les moulins. L'embranchement occidental, soit la Thièle inférieure, aussi créée de la main de l'homme, est utilisé par le transport fluvial. La vieille Thièle se jetait dans le lac plus à l'ouest que l'actuel Canal oriental, ménageant ainsi une place « derrière le lac » plus restreinte que ne le sera la « Place d'armes » du XIX<sup>e</sup> siècle. Les cibles du tirage en tiennent d'ailleurs compte.

Ce bras, jugé insalubre et producteur de miasmes, est définitivement supprimé autour des années 1755. Il faut remarquer aussi les chaussées. Tous les accès à la ville se font par des digues artificielles; il en allait ainsi pour la route de Lausanne, à l'emplacement de l'avenue des Bains, surélevée, la route de Cheseaux-Fribourg passant par la Plaine, dédoublée par celle de « derrière la Plaine » (future rue Haldimand), la route de Grandson ou encore la route de Treycovagnes – Orbe, appelée justement « la chaussée », bordée de part et d'autre de jardins affermés par la ville à ses habitants. Le canal de Franche-Roue devait subdiviser les jardins situés en Cheminet. (AEB, AB1-23)

85



**85.** Château d'Yverdon, courtine occidentale au niveau du chemin de ronde. Etat en 1998. Sous les deux meurtrières de 1587–1589, on distingue un trou de poutre obturé par de la pierre jaune de Chamblon. Ils recevaient à l'origine les supports des hourds. (Fibbi-Aeppli)

582



583



584



590



**582.** Château d'Yverdon. Baie de la grande chapelle, état en 1999. Embrasure nord avec restes de décor polychrome. Cette baie a été obturée en 1536 au moins, lors de l'établissement du plafond, ou peut-être avant, lors des reconstructions post-bourguignonnes. (Fibbi-Aeppli)

**583.** Château d'Yverdon, chemin de ronde de la courtine sud, détail de l'enduit badigeonné subsistant contre le coussiège d'une baie-créneau. Il présente des mouchetures ocre. Ce décor recouvre certains blocs de molasse attaqués par le feu. L'enduit est par conséquent postérieur à l'incendie de 1379. On pourrait l'attribuer à la suite de l'importante campagne de recrépissage des années 1377–1379. (Fibbi-Aeppli)

**584.** Château d'Yverdon, grande tour, étage de l'entrée [310]. Détail de l'appareil avec joints d'origine. Etat en 2001. (Fibbi-Aeppli)

**590.** Château d'Yverdon, vue sur l'angle oriental de la cour intérieure, avant les derniers travaux. Quand on ne récupère pas les matériaux déjà existants dans le château, on utilise le petit moellon de calcaire jaune des carrières de Chamblon pour les parements du nouvel étage. Les blocs de molasse, formant l'encadrement de la porte en plein cintre destinée à desservir une galerie, jamais réalisée, présentent des traces d'un incendie qui a dû toucher ce secteur du château dans les années 1490. Etat en 1992. (D. de Raemy)

Maquette du château d'Yverdon montrant l'état au début du XVe siècle, vue de l'ouest, réalisée par Jean-Fred Boekholt, sur les indications fournies par cette étude. Les braies méridionales sont inscrites dans les deux embranchements de la Thièle. Dans la courtine sud, la petite poterne basse donnait dans la cour de la grande tour. (Fibbi-Aeppli)

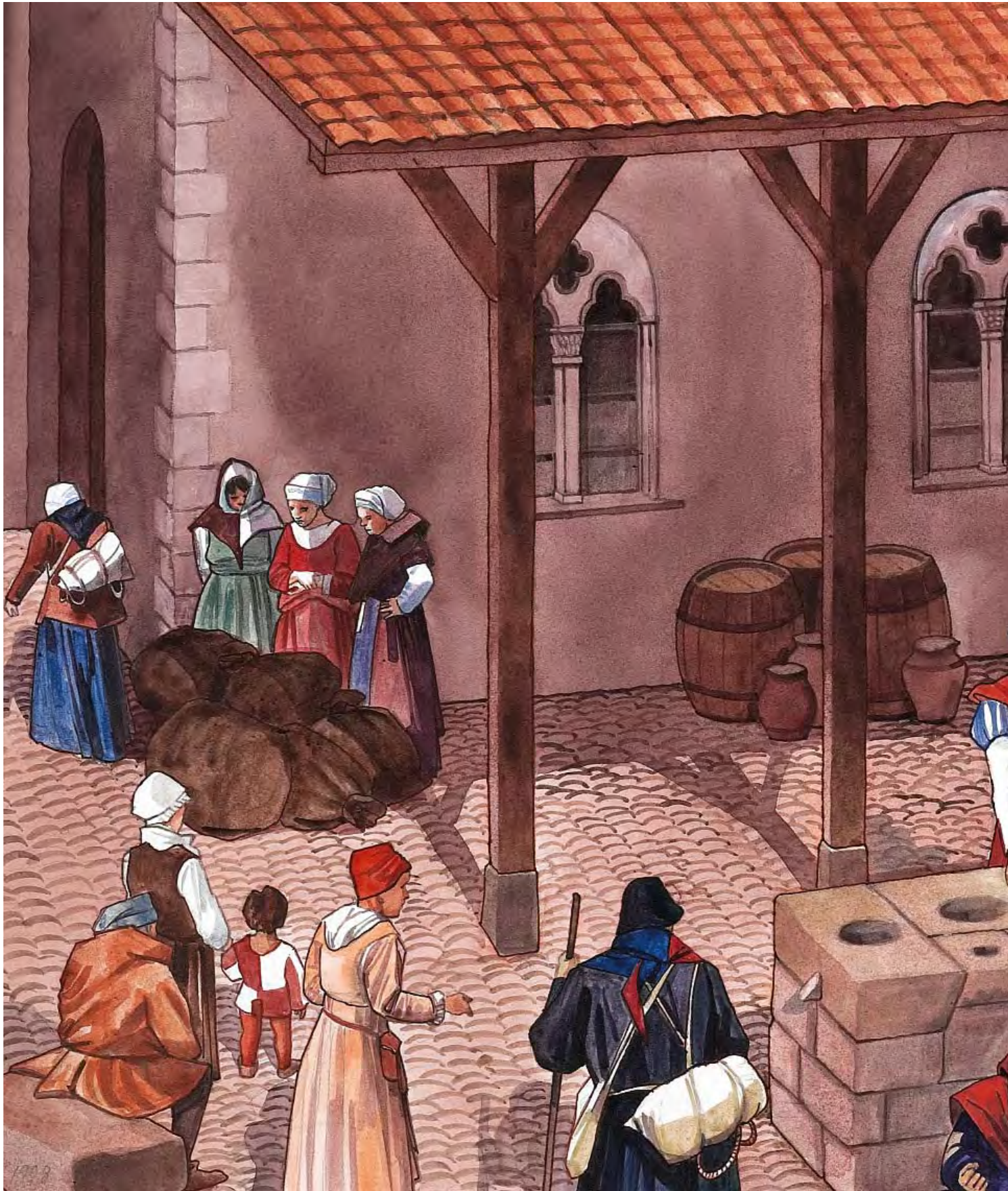






Yverdon au temps des Savoie selon Patrick Savary, vue des collines de Calamin. Cette vue, comme les suivantes du même auteur, ne prétend pas être une reconstitution exacte mais vise à traduire une

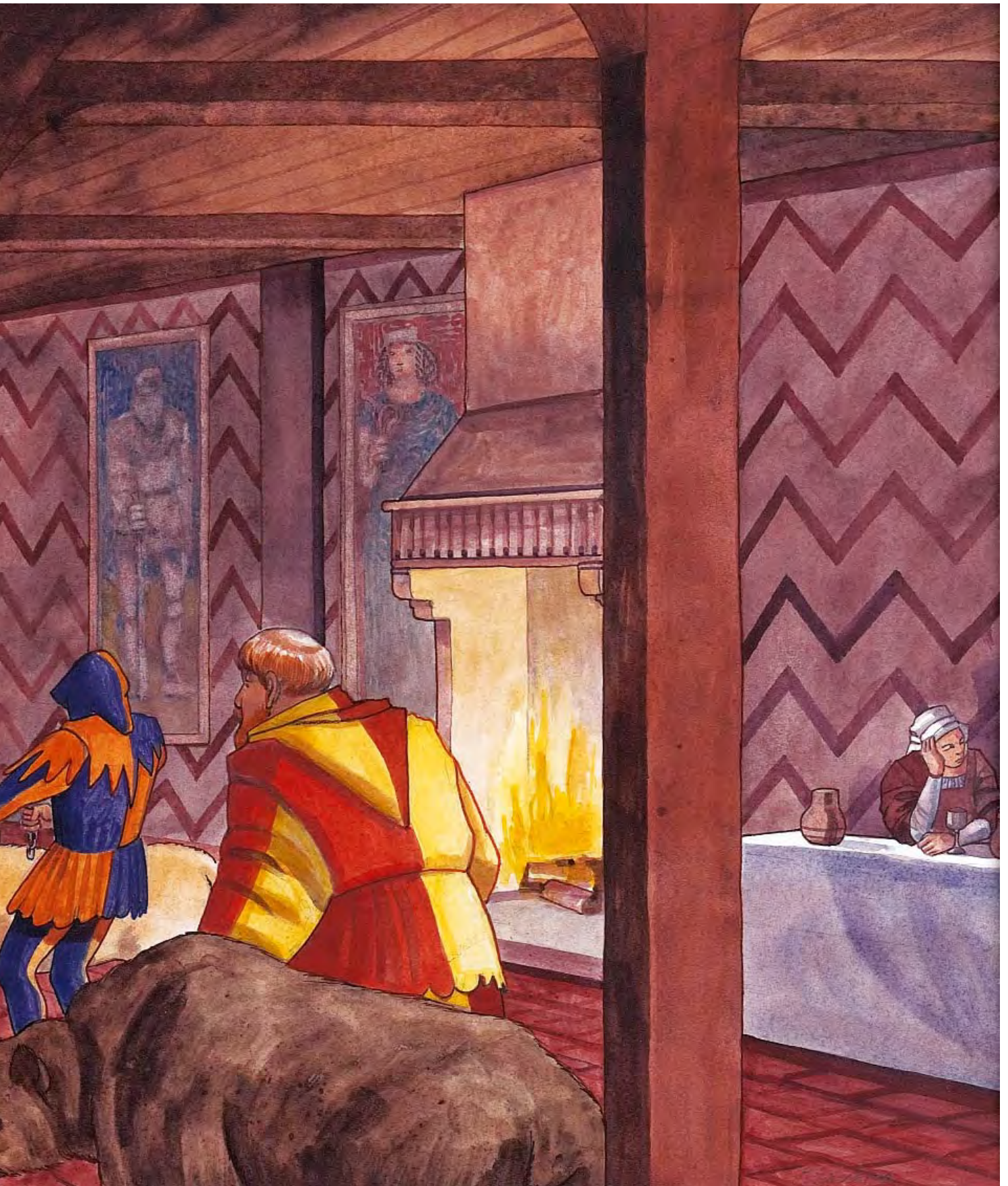
ambiance sur quelques éléments exacts, tout en laissant la subjectivité de l'artiste s'exprimer.





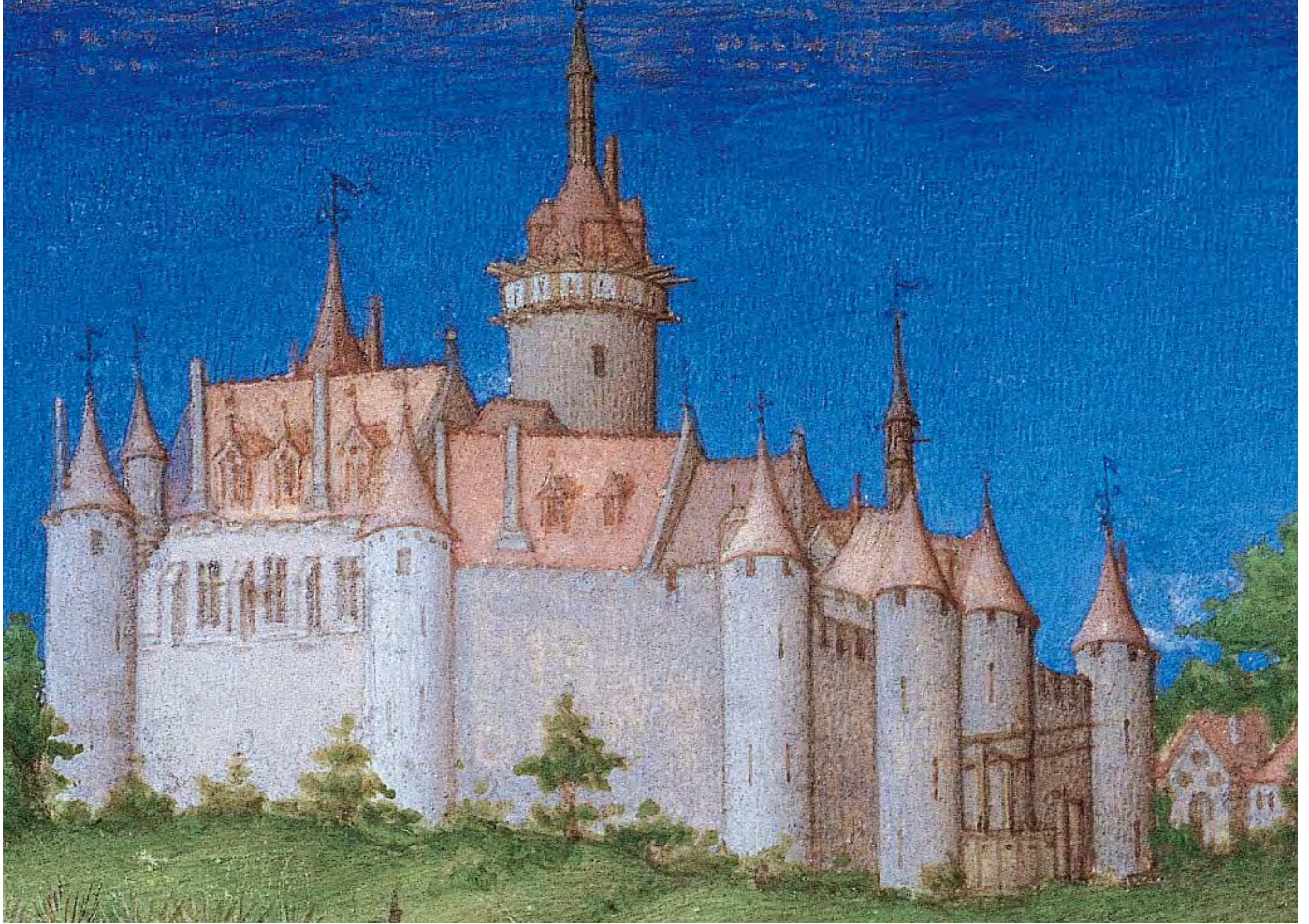
La cour intérieure du château selon Patrick Savary. Scène de paiement de dîmes autour de mesures à céréales. À l'arrière-plan, la chapelle et le corps de logis du châtelain (*stupa* de l'aile orientale).





Un banquet dans l'*aula* du château d'Yverdon, selon Patrick Savary. Exhiber des fauves ou des bêtes sauvages s'inscrivait dans la stratégie de prestige d'une cour seigneuriale au Moyen Âge.





187. Paul, Jean et Hermann Limbourg, *Les très riches Heures du duc de Berry*, 1410–1416, avril. Château royal de Dourdan (Essonne), vers 1222. La tour maîtresse n'est plus au centre de la construction mais occupe un angle. Elle est complètement couverte d'un toit en poivrière. Son chemin de ronde est doublé de hords

surmontés de guettes, visiblement au nombre de quatre, atteignables sans doute depuis la première enrayure de la charpente. On ne sait si le lanternon sommital, très curieusement élancé, contribuait également à ce rôle de surveillance. (Musée Condé, Bridgeman-Giraudon)



**186.** Paul, Jean et Hermann Limbourg, *Les Très riches Heures du duc de Berry*, 1410–1416, octobre. Détail représentant le château du Louvre après les grandes transformations du roi Charles V. La tour maîtresse circulaire a été édiflée par le roi Philippe Auguste entre 1190 et 1202. On peut évaluer sa hauteur à 30 m pour un diamètre de 15 m. Elle est située dans la cour intérieure et présente un couronnement fait d'un parapet visiblement saillant, ouvert de baies-créneaux, et complètement recouvert d'une toiture. Ces dispositions seront adoptées par les ingénieurs du roi Philippe Auguste pour d'autres places fortes, et elles prévaudront pour les plus anciennes de nos tours maîtresses régionales. (Musée Condé, Bridgeman-Giraudon)

**188.1 et 2.** Paul, Jean et Hermann Limbourg, *Les Très riches Heures du duc de Berry*, 1410–1416, mars. Comme Romont, le site de Lusignan (Vienne) est un promontoire allongé; il a reçu deux châteaux. Le plus grand, surplombant la Vonne, fut celui des Lusignan puis des ducs de Berry, alors que le plus petit contrôlait l'accès à la ville haute depuis l'important faubourg qui s'était développé en contrebas. Chacun d'eux dispose d'une tour maîtresse isolée, l'une sommée de hourds et surmontée d'une guette, rappelant les dispositions de Lucens, alors que, dans l'autre, la guette est placée en lanteron, à la façon d'Orbe. (Musée Condé, Bridgeman-Giraudon)

**294.** Château de Champvent, vers 1295–1300. Courtine orientale de l'entrée, reste de l'enduit avec décor en faux appareil, de la fin du XVe siècle très certainement. Etat en 1999. (I. Ashdown)



Château d'Yverdon, vue aérienne depuis le sud. Au premier plan la grande tour dominant l'actuel Canal oriental, récoltant à l'origine les eaux d'un des bras de la Thièle et du Buron. Les braies orientales

se situaient à l'emplacement du mur de terrasse bordant la rivière, dont le lit, dans son aspect actuel a été creusé à la fin du XIXe siècle.



259. Plan géométrique de la ville de Romont, levé en 1783 par le commissaire arpenteur Bochud. Détail représentant le bourg de château (castrum) marqué à ses extrémités par le grand et le petit « donjon » (tour à Boyer). À l'origine, il fallait franchir une porte, sous le contrôle de la grande tour, pour entrer dans le castrum, qui faisait ainsi office de baracane. Les grands corps de logis nord du château sont qualifiés d'« écuries », ils servaient alors d'annexes à la résidence baillivale. Au sud, le fossé était encore très large. La tour « à Boyer », sur sa motte (artificielle?), était enfermée dans une enceinte de plan grosso modo rectangulaire. (AEF)

45. Yverdon, plan cadastral de 1737 par Emmanuel de Treytorrens, détail représentant le château, ses lics et ses braies, à l'extrémité orientale de la ville. (AY, Fibbi-Aeppli)

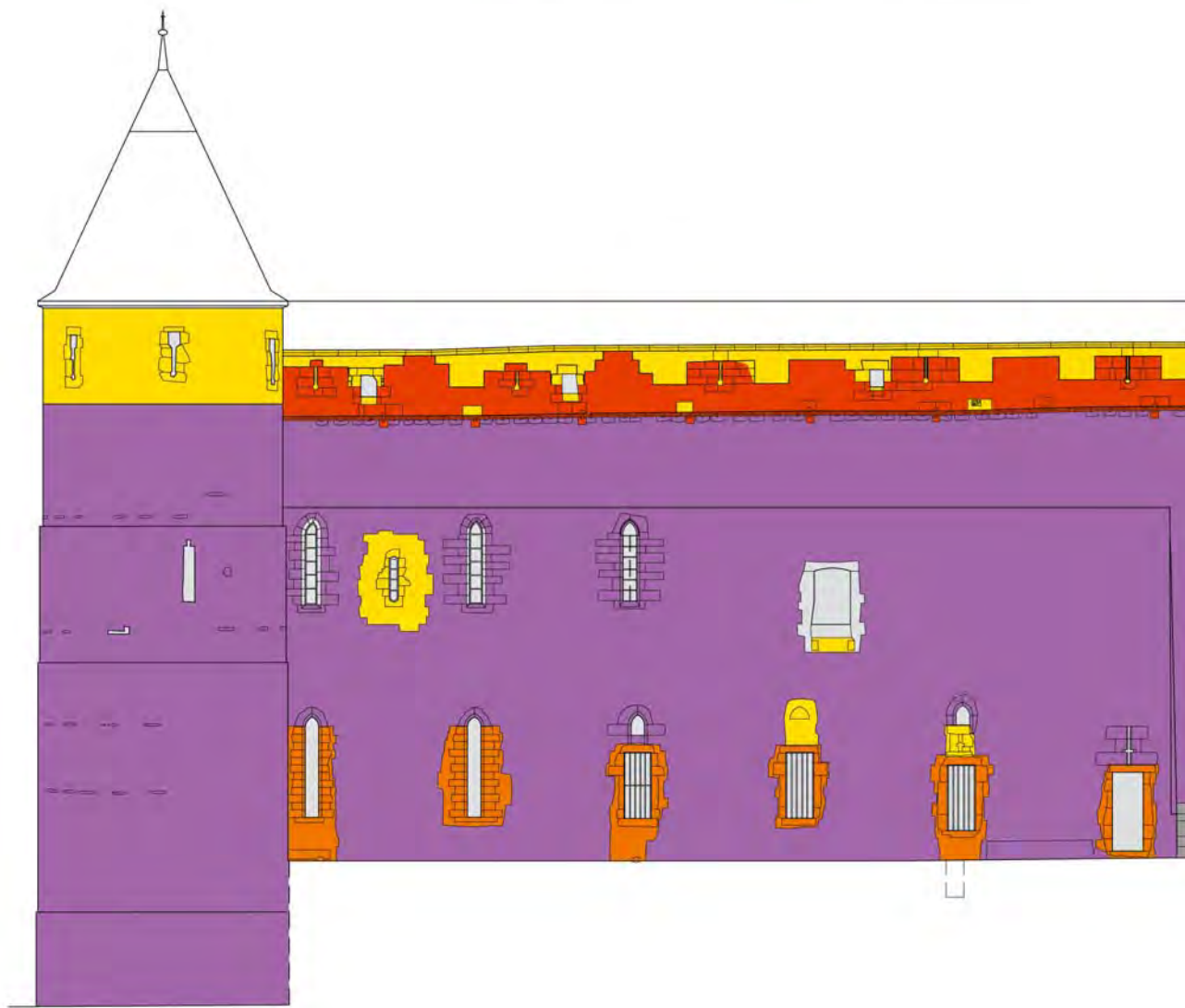


**465.** Château royal de Caernarvon (Pays de Galles), tour de l'Aigle située à l'extrémité occidentale du vaste château (170 m de longueur), dont la construction a débuté sous les ordres et sur la conception de Jacques de Saint-Georges (1283–1292). Avec les murs de la ville, l'édification du château a finalement coûté près de 20000 livres sterling (entre 1284 et 1339). La tour de l'Aigle était destinée à la résidence, non pas du roi, mais de son premier représentant en

Pays de Galles, Othon I<sup>er</sup> de Grandson. Elle adopte le plan d'un dodécagone irrégulier qui s'inscrirait dans un cercle de plus de 20 m de diamètre. Les aigles sculptées au sommet des tourelles culminent à 40 m de hauteur. Elles sont l'emblème de Guillaume de Grandson, neveu d'Othon I<sup>er</sup>, qui a fait achever la tour au début du XIV<sup>e</sup> siècle. On observe la porte basse censée relier les parties inférieures de la tour à une barbacane qui n'a jamais été terminée. (CADW)



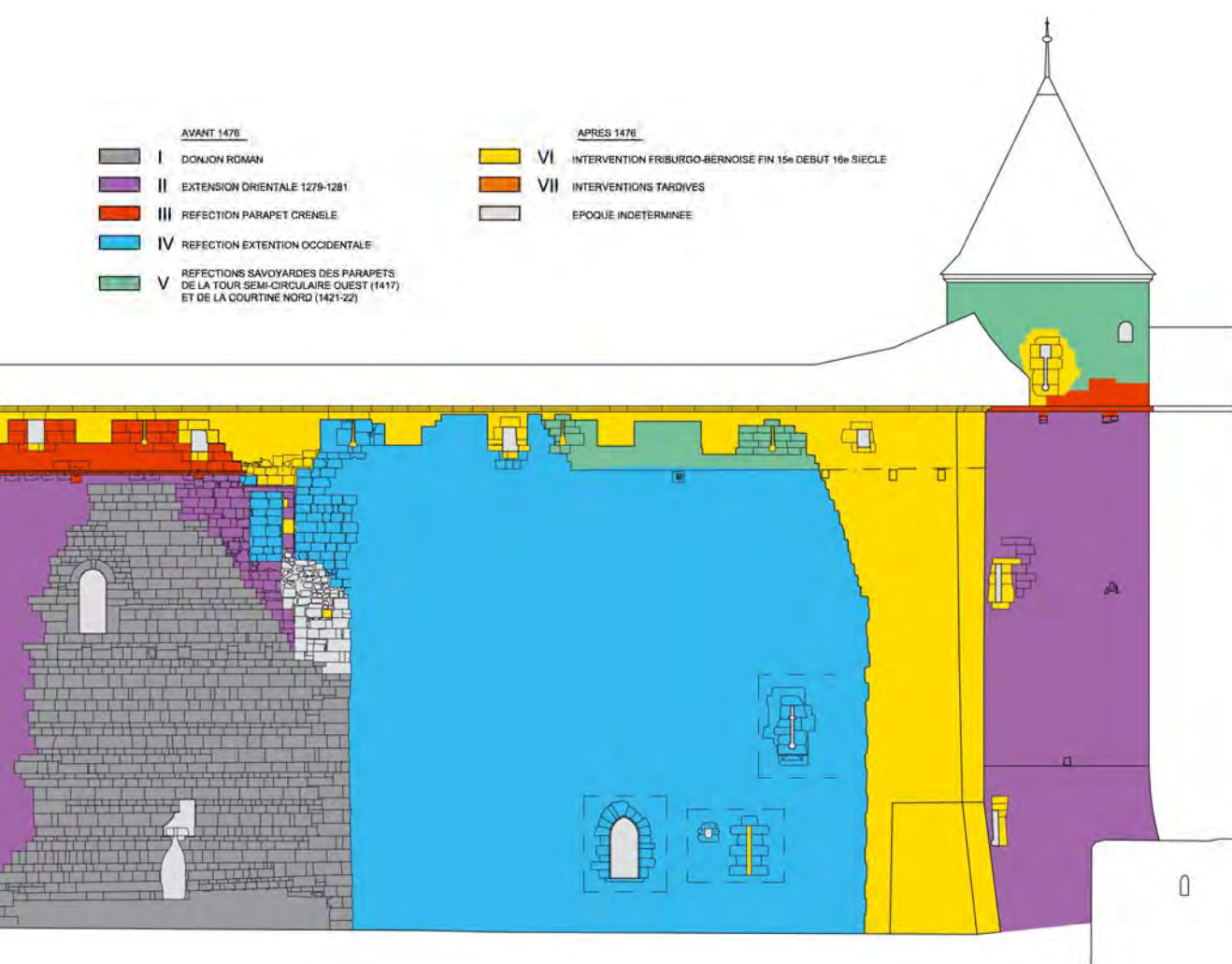
**524.** Château de Caerphilly (Pays de Galles), 1268–1271, vue-reconstitution générale depuis le nord, tel que ce site devait apparaître dans les années 1320. Le château a été installé sur une éminence morainique au milieu d'un petit vallon. Ce dernier a été artificiellement inondé par la création d'une digue-barbacane fortifiée (à gauche) munie de batardeaux, qui sert d'accès depuis la ville et de lieu de tournoi. Un moulin l'occupait pour profiter du nécessaire déversoir des eaux provenant d'une petite rivière qui irriguait le vallon depuis le sud-ouest (en haut à gauche sur la prise de vue). Des fossés ont été entaillés tout autour du « donjon » seigneurial de plan quadrangulaire. Les matériaux ont été récupérés pour élever la digue-barbacane et les impressionnantes lices-terrasses contenues par des braies crénelées franchissables par deux *gate-houses*, au milieu des côtés ouest et est. L'extrémité occidentale (à droite) de l'éminence morainique a été ceinte de murs pour former elle aussi une barbacane défensive, en quelque sorte le pendant de la digue orientale. (CADW, Terry Ball)



370



**370.** Château de Grandson, «carré savoyard» de 1277–1281, édifié sous Othon Ier de Grandson. Vue depuis le sud-est, état en 1998. La quatrième tour se serait dressée à l'angle ouest de l'ancienne grande tour romane, dont il ne subsiste maintenant que la face nord, intégrée à la courtine nord (voir ci-dessus et ci-contre). Dans le grand corps de logis sud, les quatre paires de fenêtres disposées l'une sur l'autre ont récupéré en 1716 les embrasures des quatre baies qui éclairaient l'*aula* primitive, lorsqu'on subdivisa son espace par un nouveau plancher. La *camera domini* se situait à l'est de l'*aula* et était dotée de deux baies jumelées à arc trilobé surmontées d'un oculus, ici dans la version restaurée par Otto Schmid en 1913 sur la base de vestiges retrouvés dans la maçonnerie. La chapelle se trouvait à la hauteur de la *camera domini* dans la tour est, éclairée par la baie en lancette qui surplombe le crénelage du chemin de ronde. Le corps de logis sud a été surélevé plus tardivement, peut-être déjà en partie au XIV<sup>e</sup> siècle, mais en tout cas vers 1440 et vers 1475 encore. En revanche, l'étage supérieur du corps de logis oriental existe dès l'origine du «carré savoyard»; il est couronné par le parapet du chemin de ronde à ciel ouvert à l'origine. (Fibbi-Aeppli)

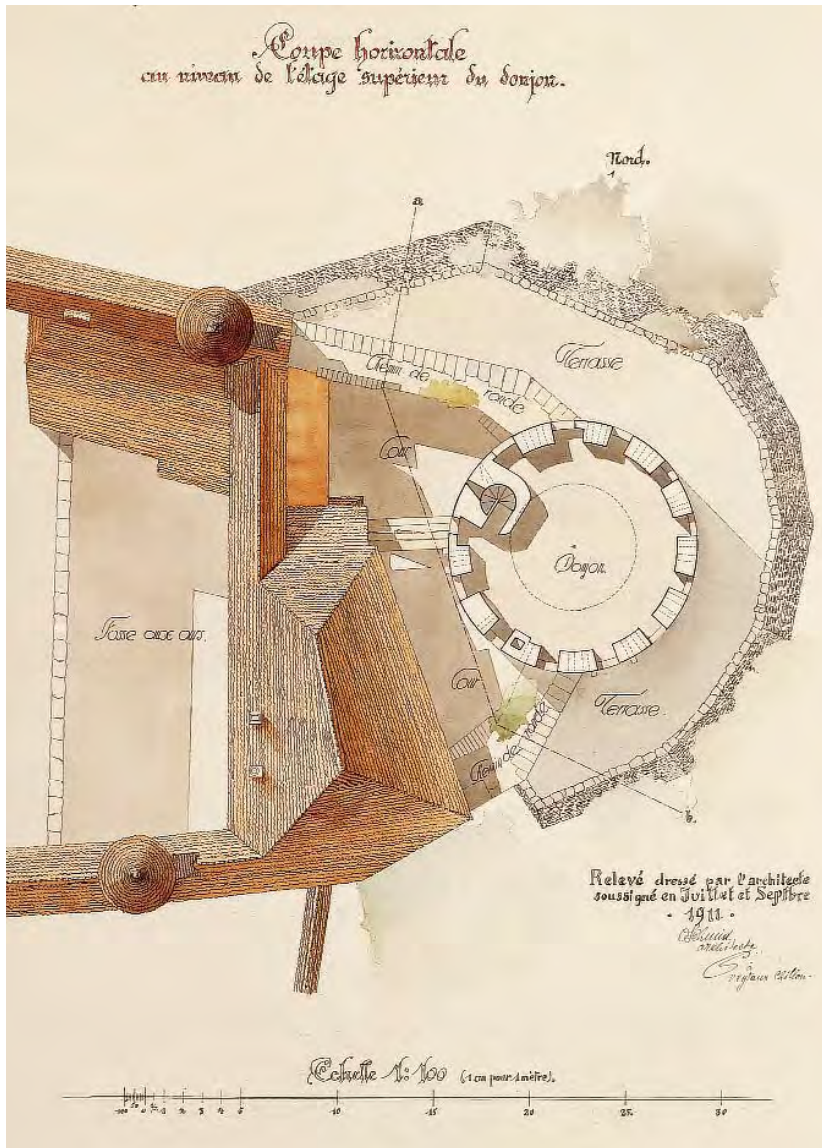


**Ci-dessus.** Château de Grandson, relevé archéologique de la grande courtine nord, 1986. Les deux tours n'ont pas été analysées depuis des échafaudages: on s'est contenté de déterminer les limites de maçonnerie sur la base d'une lecture visuelle. Au centre, la grande tour romane avec sa porte haute. La partie supérieure de cette tour a fait place à l'ouest à des latrines, dont le montant occidental forme également le mur d'un escalier à vis saillant, lequel trahit peut-être la présence d'une quatrième tour semi-circulaire ayant

complété le carré savoyard de 1277–1281. Le parapet mince (rouge) présentait des créneaux de 1 m de large alternant avec des merlons de 2 m dont un sur deux était percé d'une petite fente de guet ou de tir. À l'ouest, la grosse réparation (jaune), dotée d'un contrefort, donne une idée des destructions causées par les guerres de Bourgogne, soit un démantèlement resté sectoriel de la courtine. (Relevé: Archéotech SA, Denis Mauroux, D. de Raemy, Olivier Feihl; mise au net: Olivier Feihl)



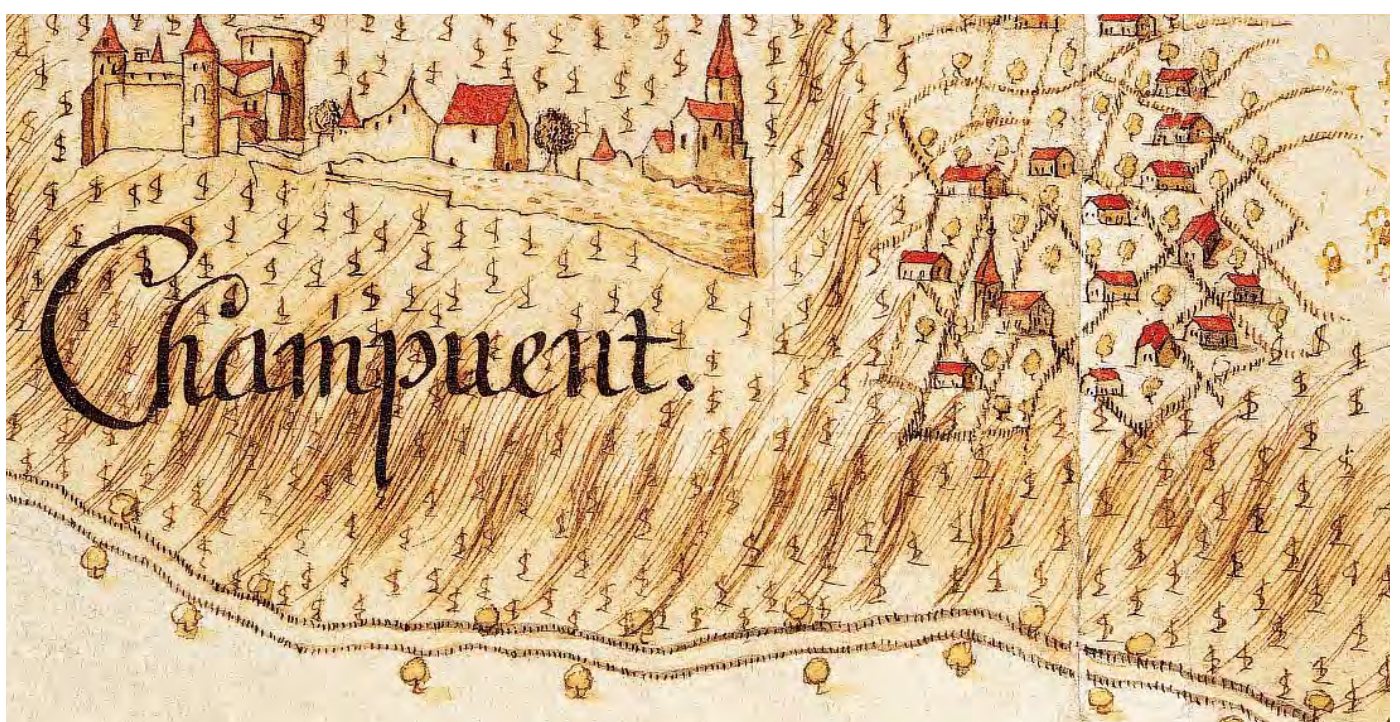
Château de Grandson, grande courtine nord. Etat en 2004. (Fibbi-Aeppli)

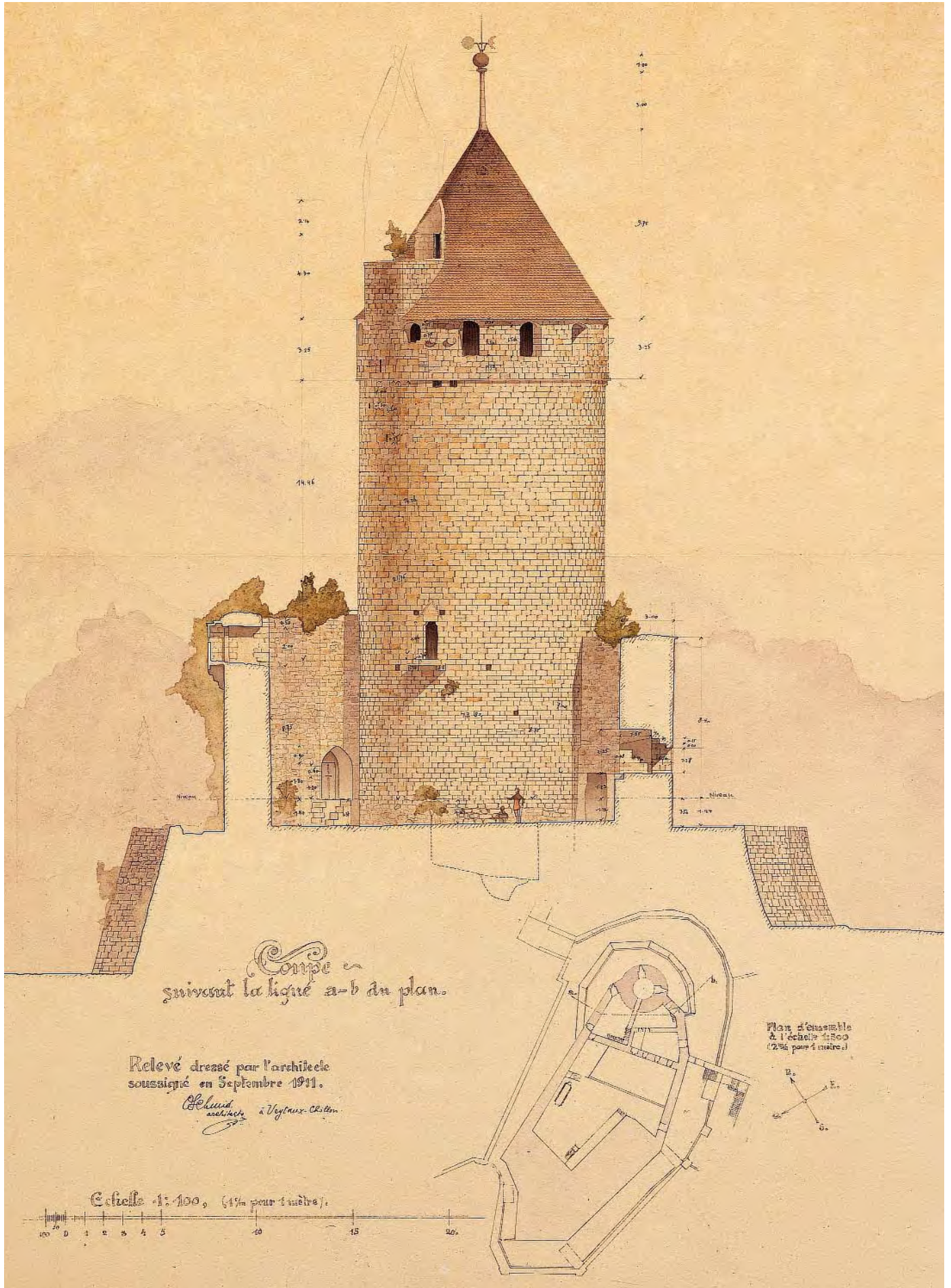


**À gauche.** Château de Lucens, plan du réduit seigneurial (donjon) édifié sous l'évêque Guillaume de Champvent vers 1277-1279, au niveau de l'étage de couronnement de la grande tour, par Otto Schmid, 1911. La terrasse surélevée est contenue par la chemise de la grande tour. (ACV, AMH, R. Gindroz)

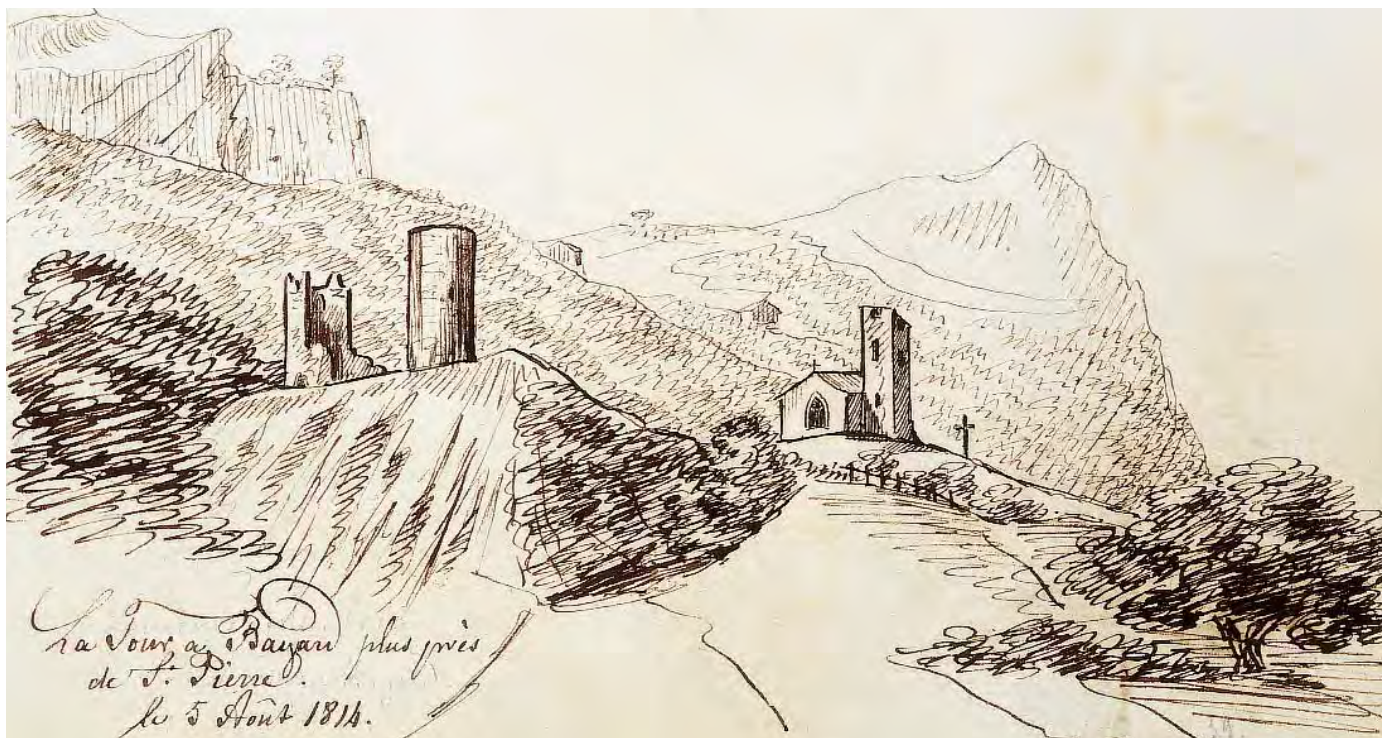
**À droite.** Château de Lucens élévation de la grande tour, édifiée sous l'évêque Guillaume de Champvent vers 1277-1279, au pierre à pierre, et coupe à travers la courette du réduit seigneurial situé au même niveau que les lices (fausses-braines) contenues par la chemise, par Otto Schmid, 1911. (ACV, AMH, R. Gindroz)

**Ci-dessous.** Le château et le bourg de Champvent selon Hans (Johann) Jacob von Diesbach, 1699. Il s'agit d'une autre version du plan présenté à la fig. 31, représentant non seulement la région d'Yverdon, mais la totalité des marais de la plaine de l'Orbe. De gauche à droite, le « donjon », le bourg de château (*castrum*) contenu en aval par des enceintes formant terrasses, et le village (*villa*) avec son église paroissiale. (AEB, ABI, 20)









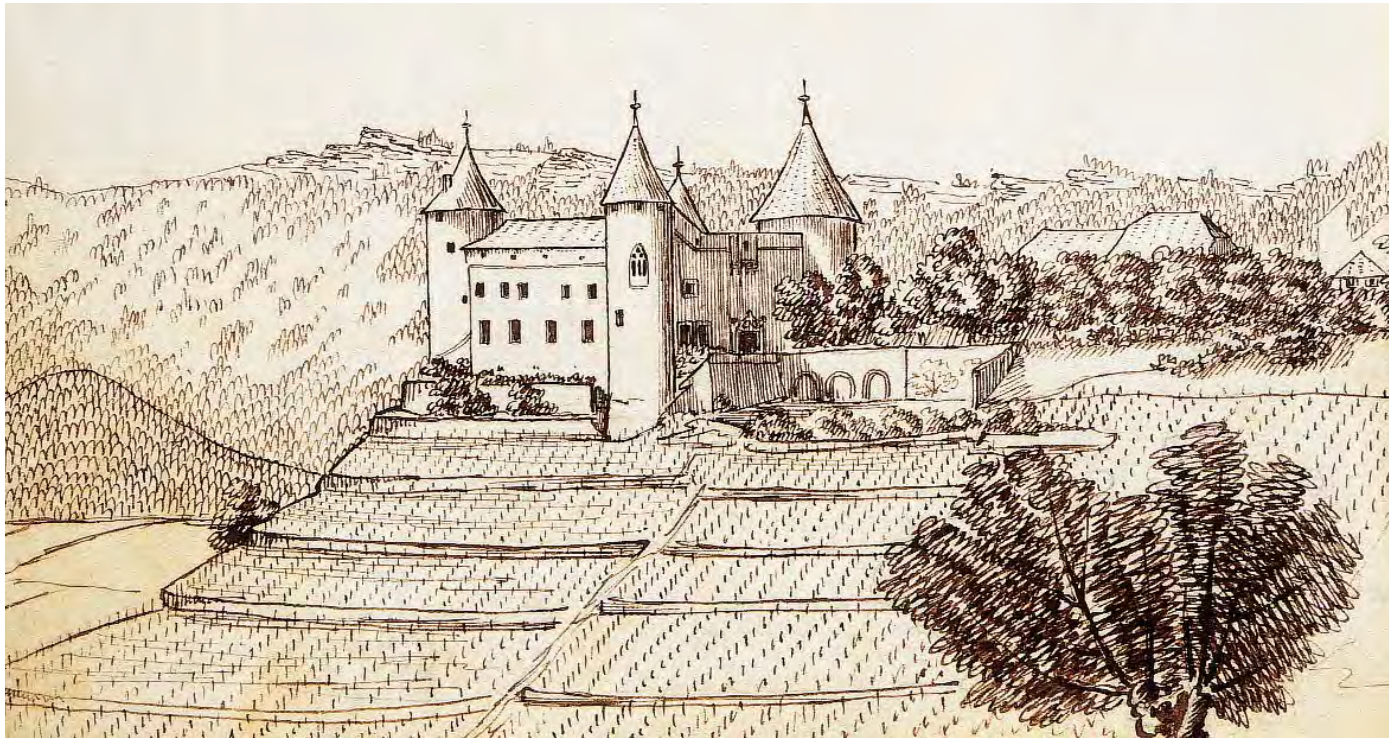
«La tour à Bayard plus près de Saint-Pierre», le 5 août 1814, par Charles-Guillaume Thérémin. Il s'agit bien du site de Saxon, vu du nord. L'extrémité méridionale de la courtine enveloppant cette tour subsiste encore en partie. Elle aurait renfermé la maison du châtelain selon Louis Blondel. Il faut imaginer un accès à la tour – édifée en 1278–1281 par Tassin et Gilles (*Giletus*) de Saint-Georges – par un pont léger accessible depuis le chemin de ronde des courtines formant un réduit seigneurial sommaire, dépourvu de véritable plain-château,

la partie située entre ce réduit et la chapelle, plus ancienne, servant de bourg de château (*castrum*) dont on a abattu une maison, sans doute pour mieux dégager défensivement le réduit et où l'on trouve pour toute dépendance de ce dernier une grange servant de dépôt et d'écurie. D'après les comptes de la châtellenie de 1279–1282, on porte un grand soin à la réalisation de la cheminée: comme la tour «à Boyer» du petit «donjon» de Romont, cette tour, plus spacieuse que celle de Saillon, a certainement été habitée. (MY, Fibbi-Aeppli)



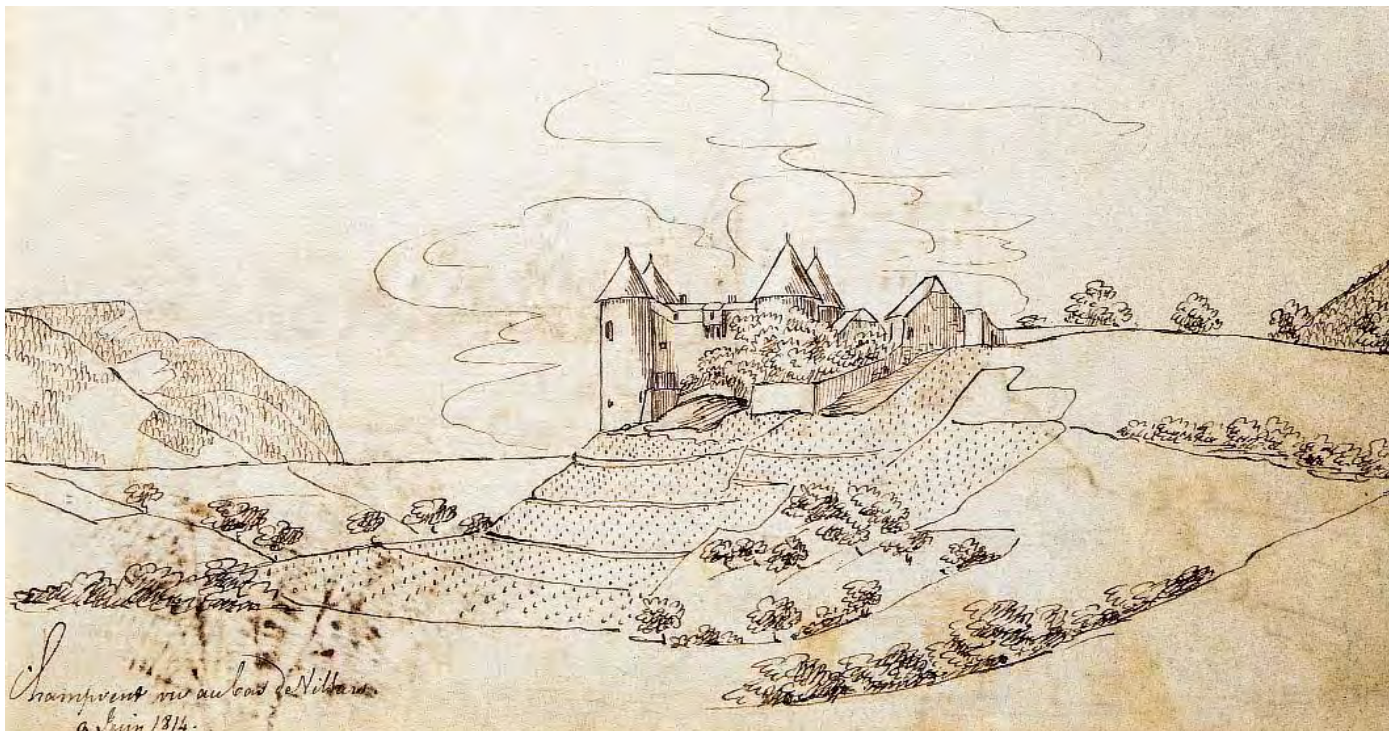
«Montagny près d'Yverdon», le 29 juin 1814, par Charles-Guillaume Thérémin, détail. Vue depuis le nord. Au centre de la vue, les maisons se situent à l'emplacement de l'ancien bourg. À gauche, il subsiste

les restes de la tour occupant la pointe orientale du triangle que formait le château-donjon dont la base, marquée d'un fossé, s'appuyait contre le bourg. (MY, Fibbi-Aeppli)



«Champvent depuis la grange Decoppet», le 9 juin 1814 par Charles-Guillaume Thérémin. Vue depuis le sud-est. Le «donjon» et son ancien bourg, transformé en jardin d'agrément, dominent des vignes attestées dès le Moyen Âge, disparues lors des grandes attaques parasitaires des années 1907–1917. Remarquer les arcades du pont

donnant sur les anciennes lices du château. Le fossé autour de la grande tour n'était peut-être pas encore comblé. L'allée de tilleuls a été plantée sur la partie inférieure de l'ancien bourg dans les années 1730 probablement, en même temps que le «donjon» se transforme, à l'intérieur, en une confortable campagne. (MY, Fibbi-Aeppli)



«Champvent vu au bas de Villard», le 9 juin 1814, par Charles-Guillaume Thérémin. Vue depuis le nord-est. On observe l'extrémité orientale du bourg, installé à flanc de coteau. L'édifice avec toit à

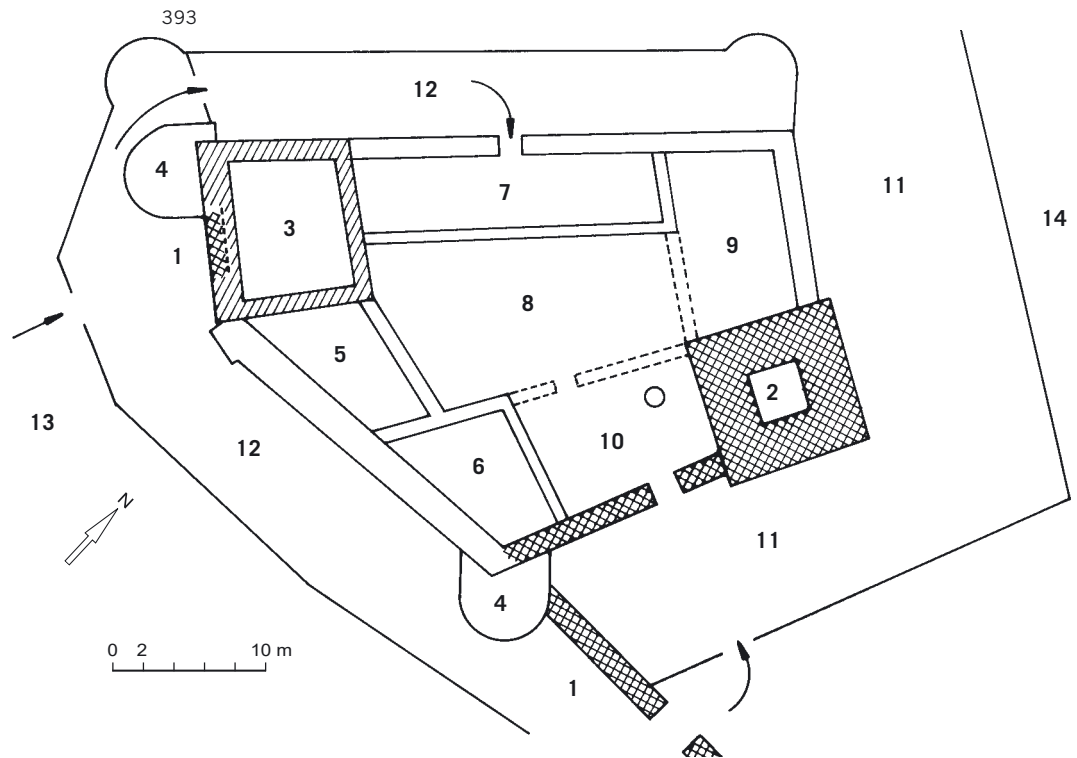
demi-croûpe au premier plan est peut-être l'ancienne maison de commune. À sa droite, les restes de la tour-porte ayant ponctué l'accès au bourg? (MY, Fibbi-Aeppli)



Château d'Yverdon, front oriental vu depuis le faubourg de la Plaine. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

Château d'Yverdon, vue aérienne depuis l'ouest. Etat en 2003. Au premier plan, la tour des Juifs. À gauche, la façade arrière de l'hôtel de ville de 1768–1769. Quand l'édilité fera-t-elle disparaître la place de parc à voiture au pied de la grande tour? (R. Gindroz)





**393.** Château de Morat. Plan schématique et hypothétique de son état médiéval. En tramé: structures antérieures à Pierre de Savoie. Hachuré: *aula* de Pierre de Savoie, après 1255. **1.** Enceinte de 1238 (tracé hypothétique). **2.** Grande tour des sires d'Oleyres, 1238–1255. **3.** *Aula* de Pierre de Savoie. **4.** Tours secondaires appuyées contre les courtines préexistantes. **5.** *Camera domini*. **6.** *Stupha*. **7.** Corps de logis renfermant la cuisine, la «panaterie» et la bouteillerie, diverses chambres et, à l'est, les écuries (tracé hypothétique). **8.** Cour intérieure. **9.** Cour de la grande tour abritant une grange dès 1447. **10.** Cour de l'entrée avec le puits. **11.** Fossés du côté de la ville. **12.** Lices. **13.** Colline de Montmusart. **14.** Jardins (à l'emplacement du verger comtal?). (D. de Raemy)

de l'enceinte actuelle est bien l'original, la construction du château étant prévue dès 1238 «intra muros». À l'appui de cette argumentation, on remarquera que les Oleyres jouaient un rôle très important à Morat en 1238 déjà, Ulrich, père de Pierre, étant même qualifié de «chevalier de Morat»<sup>840</sup>: au moment de la construction de la muraille, il se sera réservé les parcelles du château. D'autre part, on croit repérer l'appareil caractéristique de l'enceinte de 1238 dans la courtine sud-ouest de l'actuel édifice (fig. 394): près de la tour ouest, elle montre, au-dessus d'une reprise en sous-œuvre en talus, une zone de maçonnerie en petites assises où le boulet de rivière domine, très différent des appareils caractérisant les courtines du château, qu'ils soient en blocs taillés ou même en petits moellons<sup>841</sup> (comme sur la façade orientale actuelle).

La vente à Pierre de Savoie montre que les Oleyres n'ont pas eu les moyens de leur politique. Elle témoigne une fois de plus qu'un seigneur ne construit pas un château lorsqu'il est dans la meilleure situation financière, mais lorsqu'il ressent le besoin de s'affirmer par rapport à un concurrent, ou, plus simplement, lorsqu'il doit se défendre. Pierre de Savoie représentait une menace bien réelle dans la région depuis quelques années avec ses positions de Cudrefin et de Sugiez (tour de Broye). On ne sait si les Oleyres avaient commencé l'édification de leur tour avant l'arrivée de Pierre en 1246. Il semble en tout cas, d'après ce que nous avons déjà dit de cet édifice (voir p. 158), que les Oleyres n'aient pas pu poursuivre les travaux: la tour est restée inachevée et les corps de logis sont demeurés à l'état de chesaux. Il est loisible d'imaginer que la courtine orientale de l'entrée actuelle puisse être attribuée également aux Oleyres. L'achat permet à Pierre de Savoie d'entrer en possession de la tour, qu'il n'achève pas immédiatement d'ailleurs, préférant lui adjoindre un véritable «donjon». Comme l'a relevé Hermann Schöpfer, l'*aula*, à l'angle occidental de cet ensemble, est certainement le premier corps de logis qui soit sous toit. Elle est mentionnée pour la première fois en 1265, lorsque Rodolphe de Cerlier prête hommage au comte de Savoie (*in superiori aula domini comitis Sabaudie*)<sup>842</sup>.

Le château de Morat laisse apparaître plusieurs étapes de travaux importants, dictés par une situation conflictuelle à laquelle les Savoie ont dû faire face dès 1263 dans la guerre qui les a opposés à Rodolphe de Habsbourg.



**394.** Château de Morat, courtine sud-ouest flanquée de la tour secondaire ouest. L'appareil original de l'enceinte de 1238, en petits boulets de rivière, est bien visible sous les fenêtres tout près de la tour. Observer encore les restes des baies-crèneaux, alternant avec des merlons, dont un sur deux est percé d'une petite fente de guet et de tir en croix, système des années 1290 ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Au premier plan, la partie basse du mur de braies, soutenant les lices-terrasses, en bel appareil de grès coquillier du Vully. Etat en 1998. (D. de Raemy)

C'est à partir de cette date qu'un renforcement, voire une transformation complète du château, est intervenu. On situerait également des travaux à partir de 1277, lorsque Rodolphe de Habsbourg obtient la ville de Fribourg, que les Savoie convoitaient, et jusqu'en août 1283, quand les Savoie perdent Morat, qu'ils récupèrent dès 1291. En 1294–1295, le châtelain savoyard de Morat est chargé de mettre le château en état de siège. Dès 1296 et en 1310 encore, celui-ci (Pierre de Blonay) touche des sommes d'argent du châtelain de Chillon et du péager de Villeneuve pour des travaux au château de Morat et à la tour de Broye à Sugiez<sup>843</sup>. On tentera de déterminer ce qu'il faut attribuer à ces interventions postérieures à Pierre de Savoie. Si l'on a actuellement tiré largement parti de toute la documentation écrite qui le concerne<sup>844</sup>, il n'en reste pas moins que la connaissance matérielle de ce château reste limitée, car il n'a jamais fait l'objet d'observations archéologiques poussées malgré les transformations importantes intervenues au cours du XX<sup>e</sup> siècle encore.

Le château adopte le plan d'un pentagone irrégulier flanqué de trois tours. Il a fallu soumettre les principes du flanquement systématique à un périmètre dicté par une topographie irrégulière à laquelle avait déjà dû s'adapter l'enceinte de 1238. Deux tours de plan semi-circulaire marquent les extrémités du front sud, qui s'inscrit dans le périmètre des murs de la ville. La grande tour quadrangulaire occupe l'angle est (fig. 395). Elle commande l'entrée depuis la ville, marquée par une porte en plein cintre de dimensions plus restreintes que l'actuelle, dont on peut voir le montant sud et la naissance de l'arc dans la courtine; elle était moins proche de la grande tour qu'actuellement. Dans la courtine nord, côté lac, une seconde entrée est encore visible sur les vues anciennes; les comptes de la châtellenie en attestent bien l'existence<sup>845</sup>. Elle permettait de gagner les lices; celles du nord étaient reliées à celles de l'ouest et du sud par une poterne toujours conservée, située au pied de la tour semi-circulaire ouest. Le compte de 1373–1375 nous apprend que, des lices ouest, on pouvait gagner directement le Montmusart par une porte ouverte dans les braies précédée d'un pont qui franchissait le fossé, le tout sous le commandement de la tour semi-circulaire ouest<sup>846</sup>.

On a déjà eu l'occasion d'évoquer la grande tour (fig. 396). Voyons également la façon dont elle s'insère dans l'ensemble castral. Comme à Morges, à Rolle ou à Champvent, la grande tour, à droite de l'entrée principale, était isolée des corps de logis adjacents par deux cours, peut-être séparées de la cour centrale par des murailles. En tout, il fallait franchir deux portes lors-

**397.** Château de Morat, couronnement de la tour ouest. Etat en 1998. (D. de Raemy)

**395.** Château de Morat, le front sud-est. Etat en 1975. La courtine sud-est, couronnée de simples créneaux, dont il reste quelques traces, présente un appareil irrégulier de moellons; elle va s'appuyer contre la grande tour rectangulaire qui commande l'entrée. Il s'agit de la partie la plus ancienne du château, dont la partie basse a peut-être été édiflée déjà par les seigneurs d'Oleyres. La tour secondaire sud s'appuie contre la courtine; elle aurait été dressée dans les années 1260, période où Pierre de Savoie est militairement très engagé à Morat; son parement offre un moyen appareil soigné de grès coquillier. La surélévation en gros blocs de tuf, comportant un crénelage traditionnel, est attribuable à l'ingénieur du comte Amédée VIII, Pierre Brasier en 1404–1408. (SBC-FR, H. Schöpfer)

**396.** Château de Morat. La grande tour a été édiflée avec un parement de bel appareil de grès coquillier du Vully, rythmé par deux retraits biseautés. Ce matériau caractériserait la tour primitive de Pierre d'Oleyres après 1238 ou de Pierre de Savoie vers 1255. Elle a été surélevée ensuite au moyen de blocs de tuf peut-être vers 1275–1283, et dotée d'un chemin de ronde à ciel ouvert, flanqué à chacun de ses angles d'une échauguette, en bois très certainement. Etat en 1975. (SBC-FR, H. Schöpfer)

395



396



qu'on arrivait de la ville pour pénétrer dans la cour centrale intérieure<sup>847</sup>. Comme à Rue, l'étage d'entrée de la grande tour disposait de deux accès, non placés directement à l'aplomb des courtines, mais grosso modo au milieu de la façade, reliés aux chemins de ronde des courtines par des galeries<sup>848</sup>; celle accrochée contre la face côté lac était dotée d'un pont-levis<sup>849</sup>.

Sur le front sud du château, les deux tours semi-circulaires viennent s'appuyer contre les courtines, préexistantes. Leur plan particulier n'est pas sans rappeler les tours secondaires du château de Rolle. Il faut les attribuer à Pierre de Savoie, comme en témoignent les baies-créneaux à linteau sur coussinets qui ajouraient leur chemin de ronde primitif. Ce type de baie est bien connu puisque c'est celui qui équipait les parapets des tours et des courtines du château d'Yverdon, avant 1266–1267, et des trois tours semi-circulaires de la seconde enceinte de Chillon en 1261–1264. On l'a dit, Yverdon, comme Chillon, ont servi de base aux préparatifs de guerre de Pierre de Savoie contre Rodolphe de Habsbourg en 1266–1267. Ces deux châtelainies n'ont pas seulement fourni des engins de guerre ou des troupes, mais aussi de la main-d'œuvre pour édifier Morat, et ce, peu avant les guerres de Laupen, soit entre

1263 et 1266, années dont on n'a conservé aucune comptabilité. Il faut noter que ces tours, avant leur exhaussement, étaient à peine plus élevées que les courtines adjacentes. Deux angles du château, à savoir celui à l'est de la porte primitive citée plus haut et celui du nord, n'ont actuellement plus de tours; ils étaient renforcés de bretèches en bois, comme l'attestent les sources écrites<sup>850</sup>. Les tours étaient percées d'archères à tous les niveaux, d'après ce qu'il en reste. En tout cas, aucune embrasure originale n'est conservée et l'on ne peut rien savoir de leur type<sup>851</sup>.

C'est sans doute en même temps que la grande tour que ces tours semi-circulaires ont été surélevées et couronnées d'un chemin de ronde à ciel ouvert, dont subsiste l'arase du larmier ainsi que les gargouilles

397



pour l'évacuation des eaux pluviales (fig. 397). Si cette élévation est facilement identifiable par un petit appareil de grès coquillier, en revanche le parapet qui la complétait a disparu, remplacé par l'actuel en 1404–1408, ordonné par le maître des œuvres comtales, Pierre Brasier, présentant un fort appareil de tuf et des baies-créneaux, sans doute copiées sur celles d'en dessous, le tout recouvert d'un toit<sup>852</sup>. Comme on l'a vu, les chemins de ronde à ciel ouvert ont connu une courte existence en nos contrées, qu'il faut situer dans le dernier quart du XIIIe siècle. La surélévation des tours serait donc intervenue dans les années 1280 ou 1290.

Les courtines ayant disparu à l'ouest et au nord, ou été fortement remaniées à l'est, il n'y a guère que le front sud qui montre encore les dispositions médiévales du parapet du chemin de ronde. Des baies-créneaux à linteau sur coussinets alternaient avec de larges merlons, dont un sur deux montre une fente de guet en forme de croix. Ces dispositions, comparables à celles de Grandson, Bulle ou Vulruz, sont à situer également à la fin du XIIIe siècle. L'appareil de tuf qui caractérise ce parapet est formé de larges assises et s'étend plus bas que le niveau de la coursière. On le différencie bien des secteurs construits en assises de grès coquillier, plus étroites, indiquant peut-être les premiers travaux de Pierre de Savoie. Les parties basses, certaines talutées sur le front sud, ne conservent aucune archère. Leur existence n'aurait toutefois pas été impossible.

Les dispositions initiales des corps de logis, ainsi que leurs subdivisions intérieures, ne peuvent être reconstituées qu'à grand-peine. On ne connaît pas les niveaux médiévaux, occultés par les profondes transformations qui se sont succédé dès le XVIe siècle. On ne peut que confirmer ce qu'en dit Hermann Schöpfer. Les logis étaient disposés sur des celliers semi-enterrés auxquels on accédait par des escaliers descendant depuis la cour<sup>853</sup>. Dans l'angle ouest, on l'a dit, se situe l'*aula*, comportant deux salles superposées de dimensions relativement modestes (8,5 m x 7,5 m env.). Celle du rez-de-chaussée, dont le sol se trouvait grosso modo à la même hauteur que l'actuel, soit environ 1,5 m au-dessus du niveau de la cour, était dotée d'une cheminée dans le mur nord, côté lac, dont il subsiste un corbeau de support du manteau (fig. 398). La salle supérieure était éclairée par quatre fenêtres. Au sud de l'*aula* et voisine de la tour semi-circulaire sud, on localise la *camera domini* et sa garde-robe, probablement au rez-de-chaussée, suivie d'une grande *stupha* au plus près de l'entrée principale du château, en tout cas située à proximité du puits<sup>854</sup>, localisable dans la cour de l'entrée, près de la grande tour. Cette situation n'est pas sans analogie avec le château d'Yverdon où puits et *stupha* se situent dans le secteur de l'entrée.

Au-dessus de la *stupha* et de la *camera domini* existent des chambres dont on ne connaît pas l'affectation, citées respectivement en 1431–1434 et en 1392–1395. De toute évidence, à l'exception de l'*aula*, appelée au XVe siècle «grande chambre», la distribution et la localisation de ces espaces ne sont pas restées immuables. Par exemple, une chambre, qui servira peut-être de *camera domini* par la suite, est qualifiée de «nouvelle» en 1345–1346; elle se situe assez logiquement à proximité de la tour semi-circulaire sud, qui lui servait assurément de retrait<sup>855</sup>. En 1364–1367, une *stupha* nouvelle apparaît dans les documents: il est impossible de savoir si le qualificatif désigne un simple rafraîchissement d'une *stupha* préexistante ou si celui-ci résulte, au contraire, d'une redistribution radicale des locaux. La *stupha* constituait sans doute l'appartement du châtelain. C'est dans ce local en tout cas que ce dernier



**398.** Château de Morat, ancienne *aula* de Pierre de Savoie: corbeau de pierre mouluré ayant supporté la hotte d'une cheminée aménagée contre la grande courtine nord. Etat en 1998. (D. de Raemy)

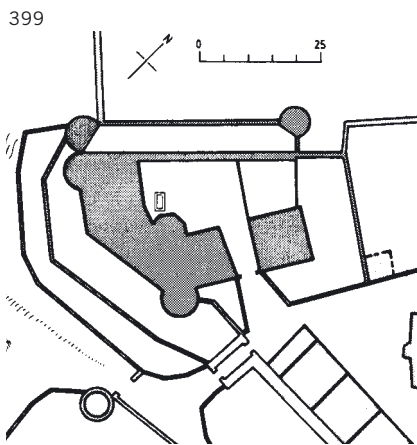
signe les actes qui l'engagent, tel le contrat passé entre Guillaume coseigneur d'Estavayer, châtelain de Morat, et le charpentier Guillaume Vernuel en 1364–1367 pour une réfection générale des toitures. Tous ces corps de logis étaient précédés sur cour de galeries dotées d'escaliers pour accéder aux étages habités. Cet inventaire succinct des belles pièces du château de Morat montre également qu'il n'est jamais question de chapelle, laquelle ne paraît pas avoir été prévue.

Contre la courtine nord disparue, entre l'*aula* et la poterne donnant sur les lices, on localise le bâtiment des cuisines, comportant également deux niveaux renfermant, au rez-de-chaussée, la cuisine avec un four, une «panaterie» et une bouteillerie, et à l'étage, une «chambre chauffée». Diverses mentions des *opera castri* montrent que la «chambre chauffée» avoisinait fort logiquement la cuisine et le four. Le corps de logis de la cuisine était sans doute destiné à la domesticité et à la clientèle du château. À l'est de la poterne, il faut situer les écuries<sup>856</sup>, surmontées d'un fenil et d'une chambre. Toujours contre la courtine nord était accroché sans doute l'escalier en bois cité à plusieurs reprises permettant l'accès, par l'intermédiaire du chemin de ronde de la courtine nord-est, à l'entrée de la grande tour du côté lac. On ne sait comment était occupé l'espace situé à l'est de cette écurie et s'étendant au sud jusqu'à la grande tour. S'agissait-il d'une sorte de cour de la grande tour, séparée de la cour centrale par un mur, comme au château de Bulle? En 1447 en tout cas, Aymonet Corniaux fait construire un corps de logis en bois qui s'étend de la façade nord de la grande tour jusqu'à la courtine nord; ce bâtiment est destiné à recevoir une grange avec une aire à battre les céréales, et à protéger les escaliers d'accès à la grande tour<sup>857</sup>. En 1445, Aymonet Corniaux avait ordonné la réfection de ces escaliers; ceux-ci sont bien situés contre la courtine nord<sup>858</sup>.

On ne sait pas grand chose sur l'aspect des toits. Celui de la grande tour en tout cas était à quatre pans et doté d'un pommeau central. Il est tout à fait possible d'imaginer des toitures en appentis à faible pente, définie par la largeur des corps de logis et la seule hauteur des parapets des chemins de ronde. Le tavillon domine car, en 1343–1344 et en 1363–1367, il faut chaque fois plus de 100 000 encelles pour couvrir les toitures. Au XV<sup>e</sup> siècle, certaines parties du château, notamment la grande tour, sont recouvertes de tuiles.

Comme à Yverdon mais sur un site plus escarpé, le château est doublé de braies formant terrasses sur ses faces extérieures et d'un fossé maintenant comblé, du côté du Montmusart et sur les deux côtés de la ville (fig. 399), franchissable par un pont-levis cité pour la première fois en 1345–1346<sup>859</sup>. Les braies sont flanquées de deux tours circulaires du côté du lac, dont les toitures doivent être refaites en 1343–1344. En 1404–1408, elles sont dites «devers la Raia» c'est-à-dire du côté du Ryf, qui est la rue du faubourg riverain du lac au pied de la ville haute. À cette occasion, elles sont surélevées au moyen d'un appareil de tuf, comme celles du château d'ailleurs, où il est encore bien visible, et pourvues d'un nouveau crénelage.

399. Le château de Morat d'après le plan de Jean-David Vissaula, 1734. L'appareil défensif périphérique du château apparaît sur ce plan encore bien lisible et hiérarchisé. Sur le flanc sud-est, le château est protégé par une lice-terrasse et par un fossé. La porte de la ville, dotée d'une tour, se trouve sous le commandement de la tour semi-circulaire sud. Côté ville, les fossés sont encore bien dessinés. L'accès au château est commandé par la grande tour située, selon les règles de l'adextremet, immédiatement à sa droite. Le plan figure aussi la grande courtine nord, du côté du lac, séparant la cour intérieure des lices, la première plus élevée que les secondes. (SBC-FR, Yves Eigenmann)





# Le château régulier géométrique, antécédents et pérennité

On a vu que la notion nouvelle de flanquement systématique a progressivement exigé des édifices plus ramassés, adoptant un plan géométrique simple. Ces nouvelles conceptions apparaissent pratiquement en même temps que le style gothique dans l'architecture religieuse. Style inauguré à Saint-Denis vers 1140, selon la tradition des historiens de l'art, il est le produit de mentalités nouvelles, d'une façon novatrice de penser depuis qu'on délaisse Platon au profit d'Aristote, à l'origine des courants de la scolastique et d'une approche rationalisante d'auteurs comme Végèce ou Vitruve.

En architecture militaire, la plus belle réalisation des nouveaux courants est incontestablement le château de Castel del Monte. L'empereur Frédéric II rend hommage au nombre huit, le nombre parfait par excellence, par la réalisation vers 1240 de ce spectaculaire édifice, dans les Pouilles (fig. 400), géométrie rigoureuse d'un compact octogone régulier avec cour centrale intérieure, flanqué à chaque angle de tours octogonales elles aussi. Rien d'étonnant qu'il ait servi de cadre à la version cinématographique du *Nom de la Rose*, ce «thriller» médiéval d'après Umberto Eco, qui se joue dans une riche bibliothèque, quintessence du savoir où sont justement réunis tous les auteurs grecs et latins.

En 1965, Pierre Héliot s'était interrogé avec pertinence sur la résurgence du château régulier géométrique, systématiquement flanqué<sup>860</sup>, portant particulièrement son attention sur les édifices de plan quadrangulaire. Selon cet auteur, l'époque gothique se serait à nouveau intéressée à l'architecture militaire romaine, en particulier aux *castra*, ces vastes rectangles flanqués de nombreuses tours semi-circulaires, alors encore bien mieux conservés qu'aujourd'hui. Certains sont même réutilisés. Le premier cas connu est le château de Portchester, édifié par Henri II Plantagenêt dans les années 1130 (fig. 401). Celui-ci s'installe dans l'angle d'un *castrum* et s'économise ainsi la construction de deux courtines. À Carcassonne, le roi de France récupère vers 1240 l'enceinte romaine, au tracé irrégulier exigé par la topographie du site; les che-

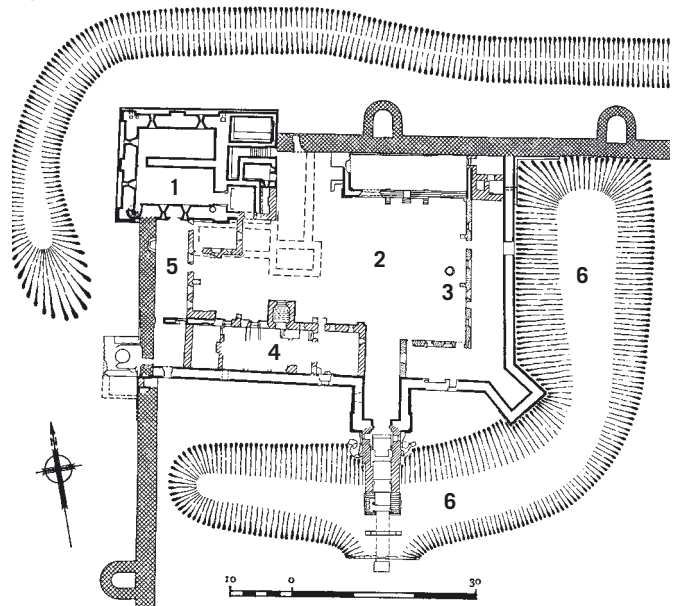
400. Castel del Monte (Pouilles), édifié dans les années 1240 pour l'empereur Frédéric II. Etat en 2000. (D. de Raemy)

401. Plan du château de Portchester (Hampshire). L'enceinte préexistante du *castrum* romain (env. 160 m de côté) a dû naturellement induire le plan général rectangulaire de la forteresse romaine attribuée à la main-d'œuvre du roi Henri II vers 1130, mais attestée avec certitude seulement vers 1173–1174. Une puissante tour quadrangulaire, appelée «grande tour» dans les textes du début du XIV<sup>e</sup> siècle, est édifiée en saillie sur l'angle nord-est des murailles romaines. Il faut relever que déjà ici cette tour n'est plus située à l'intérieur du système défensif mais rejetée sur le tracé des courtines, libérant ainsi une cour intérieure centrale. Celle-ci, desservant des corps de bâtiments apparus plus tardivement, est définie par une courtine de 57 m sur son grand côté et de 35 m sur le petit. L'angle est renforcé par un ouvrage saillant posé en diagonale, parti peut-être adopté on l'a vu pour le premier château d'Yverdon. Une tour-porte résidentielle protège l'entrée du château, accessible par un pont franchissant un fossé. Celui-ci sépare le château du reste de la zone à l'abri des murailles romaines formant basse-cour. Tout cet ensemble est appelé «château» (*castrum*) en 1321–1325, mais l'appellation «donjon» n'est pas attestée pour le réduit quadrangulaire, qui pourrait avoir été qualifié de

400



401



402



*tour* (comme la Tour de Londres, qui définit non pas la seule tour mais l'ensemble du château).

1. Tour maîtresse
2. Cour
3. Puits
4. *Aula magna*
5. *Camera domini*
6. Fossé

(BROWN-COLVIN-TAYLOR 1963, p. 785)

**402.** Carcassonne (Aude), première enceinte de la ville haute. Etat en 1983. Les murailles gallo-romaines, reconnaissables au petit appareil où intervient la brique, ont été récupérées directement par les bâtisseurs des rois français du XIII<sup>e</sup> siècle, en trois campagnes, de 1228 à 1239, après 1240 sous le règne de saint Louis, et 1280–1287. Etat en 1983. (D. de Raemy)

**403.** Turin, Palazzo Madama. Etat en 1996. Ce château, édifié par Philippe de Savoie-Achaïe en 1317, a récupéré la porte Fibellone à l'extrémité sud de l'axe principal du *decumanus* romain, flanquée de deux tours en brique à 16 faces (l'une est visible à l'arrière-plan). Les deux tours au premier plan sont médiévales et ont défini un château de plan trapézoïdal. Les chemins de ronde sont protégés par un parapet muni de baies-crèneaux à merlons bifides simulés, tel qu'on le trouve dans les châteaux des années 1420–1470 dans nos régions, mais ici sans mâchicoulis. Ce château était daté du début du XV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à ce qu'on découvre des comptes inédits des années 1317–1320 qui en attestent bien la construction. L'aspect actuel du château doit beaucoup à la restauration médiévalisante d'Alfredo d'Andrade et de Cesare Berdea, dès 1883. (D. de Raemy)

403

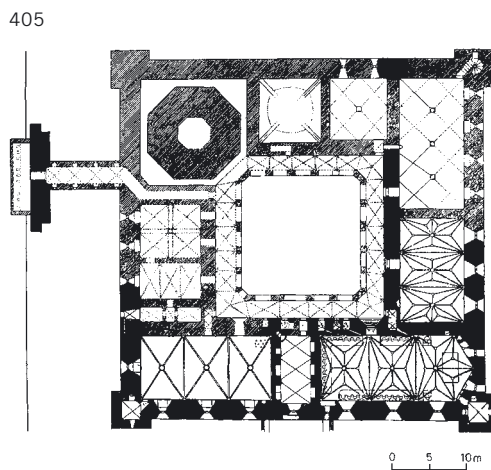
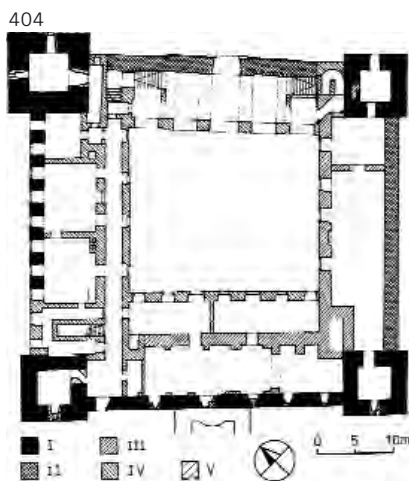


mins de ronde sont adaptés aux pratiques médiévales et des archères sont ouvertes dans les parties basses (fig. 402). Cette enceinte est dédoublée par une seconde plus basse définissant alors de vastes lices.

Plus près de nous, il convient de citer la spectaculaire réutilisation à Turin de l'enceinte romaine de l'époque augustéenne pour la construction d'un château quadrangulaire ordonné par Philippe de Savoie-Achaïe en 1317 (fig. 403). Ses architectes récupèrent la Porte Fibellone flanquée de deux tours à 16 facettes qui forme la courtine du côté de la ville et édifient les trois autres avec deux tours extérieures qui seront la copie conforme de celles qui existent<sup>861</sup>. On observe donc dès le XII<sup>e</sup> siècle, non seulement une utilisation passive des ruines romaines, ce qui a été assurément le cas à Yverdon, mais surtout leur adaptation au profit de créations nouvelles. Le château quadrangulaire, à l'instar d'Yverdon, en serait alors une transposition complète. Dans ce dernier cas, on ne pouvait se contenter du *castrum*, trop éloigné de la rive du lac. Il était obligatoire de déplacer les fortifications.

Les quelques exemples présentés ici montrent qu'il a fallu s'adapter de façon très souple au site et, le cas échéant, aux structures préexistantes dont on tire parti, davantage qu'elles ne servent de modèle. Les auteurs comme Vitruve ne sont alors pas lus pour être copiés servilement mais ils sont transposés dans la réalité médiévale. Les bâtisseurs des châteaux que nous étudions ici devaient indirectement au moins connaître les écrits de l'architecte romain, où il conseillait l'utilisation de radiers et de pieux en bois compresseurs en site marécageux pour les fondations des maçonneries, technique observée à Yverdon, Rolle ou encore à Sugiez. Leurs prédécesseurs de l'époque romane ne l'ignoraient pas non plus puisque les fondations de l'église du couvent des bénédictins de Saint-Jean d'Erlach, implanté en milieu marécageux sur la rive droite de la Thielle, vis-à-vis du Landeron, sont régies par les mêmes techniques vers 1102–1137<sup>862</sup>.

On peut faire les mêmes remarques au sujet de l'adextrement, décrit par Vitruve, technique défensive qui ordonne nombre d'ensembles castraux romans régionaux, que les architectes de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ont conservés en des sites qu'ils ont radicalement transformés voire complètement reconstruits, comme le spectaculaire exemple du château de Lucens<sup>863</sup>. Dans certains cas cependant, lorsque les possibilités financières pouvaient suffire, les édifices régis par cette logique constructive, bien adaptée aux reliefs, ont été remplacés par des châteaux à défenses concentriques et flanquement systé-



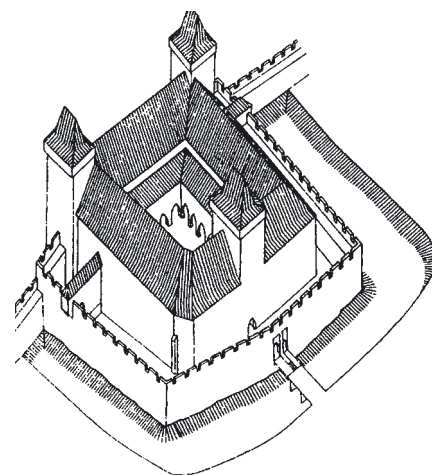
**404.** Ebenfurth en Basse-Autriche, plan du rez-de-chaussée du château. I. XIIIe siècle. II. XIIIe siècle, seconde campagne. III. XVI et XVIIe siècles, IV. XVIIIe siècle. V. XIXe siècle. (Büro für Burgenforschung, Dr. Zeune, sur la base du relevé de Patrik Schicht)

**405.** Radzyn, en Prusse polonaise, XIIIe siècle (2e moitié?), avec importantes transformations du XVe siècle qui a vu l'uniformisation de la cour intérieure. (CLASEN 1927)

matique comme Grandson et peut-être Champvent, ce qui a entraîné de gros travaux de terrassement pour modeler de façon symétrique la hauteur naturelle à laquelle la forteresse romane s'était plus souplement adaptée. Même dans ces deux châteaux, comme dans certains de leurs contemporains créés en site de plaine (Morges, Rolle), la règle de l'adextrem est conservée mais de façon très sectorielle, par exemple en plaçant la grande tour à droite de l'entrée au «donjon», ou encore à droite de l'entrée de la ville (Bulle).

Héliot cependant relève avec justesse que les châteaux médiévaux à plan géométrique simple ne sont pas les plus nombreux – ou apparus le plus tôt – là où il y a abondance de ruines romaines. En particulier, les régions du *limes* germanique, très riches en *castra*, ne connaissent pratiquement pas le château quadrangulaire sous l'Empire. Donnons ici un rapide inventaire des édifices de ce type, pas toujours sûrement datés mais qui paraissent avoir été édifiés avant le milieu du XIIIe siècle. Si l'on considère l'Empire dans sa globalité, on signalera tout de même les exceptions de Ebenfurth en Autriche (fig. 404), construit en site de plaine (> Ebene) et protégé par des douves alimentées par les eaux d'une rivière (Warme Fischa), carré de pratiquement 40 m de côté cantonné de tours de même plan, dont les parties les plus anciennes sont datées du XIIIe siècle sans plus de précisions<sup>864</sup>, et de Radzyn, en Prusse polonaise (fig. 405), en plaine également, présentant un plan carré de 45 m de côté flanqué de très petites tours saillantes se réduisant presque à des contreforts. Ce château était en outre doté d'une forte tour maîtresse octogonale placée à l'intérieur de son enceinte, dans un des angles à gauche de l'entrée<sup>865</sup>. Un château, au plan très proche de celui de Radzyn, se voit à Pisek (fig. 406), construit en milieu urbain au bord de l'Otava, un affluent de la Moldau, par Ottokar II Premysl vers 1250; le flanquement se trouvait seulement du côté de la rivière, davantage par ostentation que par souci de défense assurément. Fait intéressant pour nous, ce château était entouré d'un important mur de braies<sup>866</sup>.

406



Dans la moitié nord de la péninsule italienne, on ne trouve pratiquement pas d'édifices au plan régulier et systématiquement flanqués de tours à cette époque. L'exception notable est celle du château de Prato en Toscane, près de Florence, vaste carré flanqué de tours carrées et polygonales, édifié avant 1239. Il s'inscrit sans doute possible dans la mouvance de l'imposante série des châteaux de Frédéric II dans les Pouilles et en Sicile. Leur plan, leur aspect ne se soucient pas d'assurer leur défense avant tout mais témoignent surtout de la volonté ostentatoire de l'empereur, qui en avait les moyens matériels et intellectuels, homme de culture et imprégné de la portée symbolique et divine de la géométrie. Ces châteaux ont été l'objet de nombreuses études. Il faut signaler celle de Ferdinando Maurici parue en 1997, qui est le plus récent panorama de la question à notre connaissance. Il s'agit toutefois davantage d'une syn-

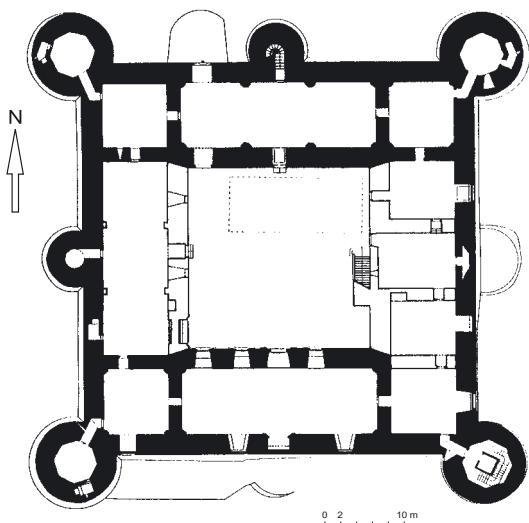
thèse d'études déjà publiées que d'un apport original découlant d'observations nouvelles. À notre sens, il manque encore à la connaissance de ces châteaux une approche archéologique avec une véritable analyse des maçonneries. La compréhension de la spécificité de l'œuvre frédéricienne gagnerait aussi à être confrontée avec l'architecture militaire secondaire de ces régions, très peu étudiée<sup>867</sup>.

Il n'appartient pas à ce travail de présenter dans le détail cet ensemble extraordinaire. On se contentera d'évoquer ici le Castel Maniace à Syracuse, le castel Ursino à Catane, et le castel Augusta, tous trois commencés dans les années 1230 et formellement les plus proches de nos «carrés savoyards»; carrés parfaits, à la symétrie rigoureuse, ils n'ont aucunement tenu compte du terrain, certes peu accidenté, et sont, de plus, parfaitement orientés selon les points cardinaux. Même si leur implantation répondait à une volonté de contrôle, les soucis d'ordre défensif n'étaient pas prioritaires dans ces réalisations, qui en imposaient par elles-mêmes. Les tours circulaires de faible diamètre du castel Maniace (51 m de côté) renferment des escaliers à vis; l'intérieur est une gigantesque halle sans cloisons, recouverte de 24 voûtes à croisée d'ogives. Le module central, de même surface que chacune des voûtes quadripartites, n'était pas couvert et fonctionnait comme puits de lumière. Le castel Ursino de Catane (fig. 407) développe un flanquement beaucoup plus imposant avec quatre tours d'angle de plus de 10 m de diamètre et quatre autres semi-circulaires au milieu de chacune des faces, longues de 50 m. Les corps de logis, tous couverts de croisées d'ogives, obéissent strictement à la symétrie générale de l'édifice. Dans ces trois châteaux, l'idée même de tour maîtresse est abandonnée. Le château est lui-même devenu un vaste «donjon». À Catane, comme à Syracuse sans doute, les tours n'étaient guère plus élevées que les courtines adjacentes. Cette idée, comme l'abandon de la grande tour, apparaît dans notre région pour la première fois en 1277–1281 dans le «carré savoyard» de Grandson.

Pour expliquer le recours à des plans simples comme le carré ou le rectangle, on a évoqué les influences du Proche et du Moyen-Orient, héritées des traditions romaines et byzantines, mises en œuvre dans les châteaux des croisés puis importées en Europe. Cependant, la recherche actuelle a tendance à rajeunir les châteaux des croisés d'une cinquantaine d'années en moyenne: les règles du flanquement systématique ne sont appliquées que dans le dernier tiers du XIIe siècle<sup>868</sup>. Comme pour les *castra* romains dans nos régions, on ne peut parler d'influence directe des grands rectangles flanqués de tours circulaires édifiés sur les actuels territoires de Syrie, Liban et Jordanie sous les Omeyyades (fig. 408). Ces édifices étaient depuis longtemps abandonnés, voire complètement ensablés et n'avaient pas inspiré de constructions plus récentes qui, elles, auraient pu établir une réelle continuité avec les châteaux croisés<sup>869</sup>. Ces derniers, en revanche, présentent des parentés frappantes avec ceux de Sicile, comme l'ont relevé des chercheurs tels A. Cadei et Ferdinando Maurici. La croisade de Frédéric II, en 1228–1229, a certainement influencé les réalisations de cet empereur en Sicile. Maurici observe cependant que les innovations techniques mises en œuvre dans ces châteaux devaient être connues de Frédéric avant son départ à la croisade, car elles étaient également en vogue en Europe dès le dernier quart du XIIe siècle au moins, ce qui amoindrit l'impact «oriental»<sup>870</sup>.

Les recherches récentes le soulignent de plus en plus: les châteaux des croisés ont d'ailleurs été édifiés non pas par les autochtones mais par une main d'œuvre venue d'Europe, spécialisée et payée. Cette mutation de la main-d'œuvre est l'une des causes principales qui ont engendré les innovations. C'est bien un changement social et économique qui entraîne de nouveaux modes de construire. Le château n'est plus le produit de la seule seigneurie

406. Reconstitution de l'état du château de Pisek (République tchèque) durant la seconde moitié du XIIIe siècle. (DURDIK 1998, p.12)



rurale et autarcique; il n'est plus le résultat de la seule corvée à laquelle le seigneur a recours, où il ne peut engager que pour un temps restreint ses sujets, non spécialisés le plus souvent, dont les capacités se limitent aux mouvements de terre (créations de fossés et de mottes), à la collecte de pierres roulées et au travail de débitage du bois. L'effort produit par la corvée ne va pas disparaître mais se reporter sur la construction des enceintes des bourgs ou des villes<sup>871</sup>. L'extraction de la pierre de taille, le recours à la maçonnerie demandent au contraire la formation spécifique d'une main-d'œuvre qualifiée, qu'il faut payer. Aux XIIe et XIIIe siècles, on assiste à un phénomène général de concentration du pouvoir, où les grandes seigneuries absorbent les petites; c'est une période d'essor de la civilisation médiévale, avec un accroissement démographique marqué, une nette amélioration de l'exploitation des richesses de la terre. Ces circonstances ont permis aux seigneurs les plus fortunés d'engager la main-d'œuvre nécessaire pour que les ouvrages maçonnés puissent remplacer les constructions en bois.

Au cours du XIIe siècle, les conditions de guerre évoluent également: les armées sont elles aussi de plus en plus puissantes et professionnalisées afin de répondre à la politique belliqueuse des blocs toujours plus hégémoniques que constituent l'empereur ou les couronnes royales<sup>872</sup>. Sur le territoire français notamment, le roi de France mène une lutte sévère et continue pour agrandir son territoire au détriment des Plantagenêts. On relit Végèce: les engins de siège sont sans cesse plus efficaces lors de la seconde moitié du XIIe siècle<sup>873</sup>. On ressent donc la nécessité de regrouper les corps de logis résidentiels et leurs annexes derrière des murailles compactes et bien défendues. La reconstitution expérimentale du trébuchet, selon la description de Villard de Honnecourt dans ses fameux carnets (2e quart du XIIIe siècle), a mis en évidence la puissance de ces engins, capables de lancer des projectiles de 100 kg à plus de 400 m ou de 250 kg à 160 m<sup>874</sup>. Même si cet énorme appareil n'a pas été réalisé, de nombreuses réductions ont vu le jour, pour le plus grand dommage des sites assiégés<sup>875</sup>.

L'architecture castrale nouvelle n'a pas été régie que par des critères rationnels de résistance à un siège ou d'utilité résidentielle, mais a été conçue également pour en imposer, pour décourager l'adversaire potentiel ou «épater» les vassaux et la population sujette. Plus on avance vers les années 1400, plus on construit en hauteur. Si l'on en a les moyens, on multiplie à l'envi les organes de flanquement: les tours peuvent être beaucoup plus rapprochées que ne le réclament les exigences des portées de tir des arcs et surtout des

**407.** Catane, Castello Ursino, commencé après 1239. Etat actuel. En noir, les structures originales. Deux des tours de flanquement ont disparu. (*Federico II e l'Italia*, Rome 1995, p. 201)

**408.** Qasr Al-Kharana, Jordanie, VIIe siècle. (Gaëtan Cassina)

arbalètes, bien plus puissantes. En Grande-Bretagne, doter sa maison d'un crénelage de pierre signifie puissance : ce droit a été soumis à autorisation royale. En France, l'archère est également un emblème de fortification. Dans certains châteaux, comme celui de Najac, leur multiplication pouvait produire un effet psychologique sur l'assaillant qui devait compenser l'affaiblissement des maçonneries dans lesquelles elles s'inséraient<sup>876</sup>!

Si l'usage de la maçonnerie est connu depuis longtemps avec la tradition des grandes tours habitables romanes, c'est sa généralisation dans la construction des enceintes, réclamant des tracés de préférence rectilignes, qui a conduit vers des plans géométriques simples : le flanquement systématique a donc été le corollaire du recours extensif à la maçonnerie<sup>877</sup>. L'étude des textes le prouve bien, les Savoie ont payé leur main-d'œuvre, formée d'équipes locales, mais dirigée par des architectes de très grand renom, pour édifier leurs châteaux. Ils n'utilisent que très peu, voire pas du tout, la corvée à laquelle ils préfèrent substituer l'impôt<sup>878</sup>. En nos régions, il convient de l'observer, le flanquement systématique se limite tout d'abord au donjon-résidence seigneurial ; il faudra attendre le XVe siècle pour qu'il se généralise aux enceintes urbaines maçonnées, qui, pourtant, font leur apparition simultanément à la construction des châteaux que nous étudions ici. C'est assurément une question de moyens : les communautés urbaines ne peuvent pas s'offrir une enceinte tout d'un coup même si le seigneur, en l'occurrence le comte de Savoie, participe à la construction des portes de ville à La Tour-de-Peilz ou à Châtel-Saint-Denis<sup>879</sup>.

## L'apport français, les châteaux dans la mouvance du roi Philippe Auguste

Nous avons dressé un panorama général et succinct qui montre, durant la seconde moitié du XIIe siècle, un changement radical dans la façon de fortifier un site, et constaté qu'il n'est pas possible d'en localiser géographiquement une origine. Presque simultanément en divers lieux de l'Occident médiéval, on adopte l'idée de la concentration des défenses et du flanquement systématique, non pas tellement parce qu'un maître d'œuvre génial a inventé ces nouvelles solutions architecturales, mais parce que les conditions sociales, économiques et politiques étaient réunies pour provoquer leur apparition. Ainsi, dans nos régions, l'enceinte extérieure à tours semi-circulaires de Chillon est le premier exemple de flanquement systématique, peu après 1230, mais adapté à un ensemble castral plus ancien. C'est également dans cette décennie que sont édifiées les premières grandes tours de plan circulaire, qui ont impliqué une conception nouvelle du château, où divers corps de logis étaient regroupés à proximité d'elles et protégés par une enceinte maçonnée à la fois puissante et ramassée. Il ne reste que peu de choses de ces ensembles, qui n'ont été qu'esquissés.

À Romont, Pierre de Savoie n'a visiblement pas réalisé immédiatement le « carré savoyard » qui accompagnait la grande tour. À Yverdon, cet ensemble primitif avec sa tour a été commencé vers 1235 mais probablement jamais achevé par Amédée de Montfaucon, et finalement détruit, on l'a vu, dans les années 1250 par les Savoie. À Orbe, on peut postuler que l'enceinte est apparue simultanément à la grande tour vers 1233–1235, mais ses flanquements n'ont été réalisés qu'au début du XIVe siècle au moyen de tours carrées qui ont complété l'ensemble résidentiel. Il a fallu attendre la fin des années 1250 pour que surgissent les châteaux de plan rectangulaire ou en tout cas régulier,

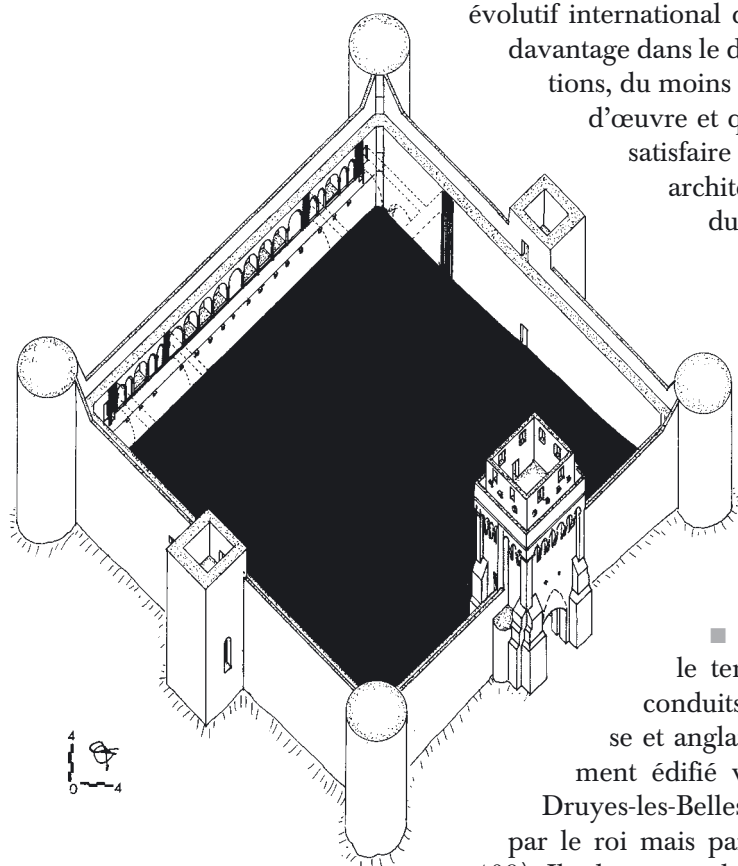
systématiquement flanqués de tours ou de tourelles circulaires, en des sites vierges, à l'initiative de Pierre de Savoie tout d'abord, rapidement suivi par les lignages dominants qui en avaient les moyens, en particulier par l'évêque de Lausanne et les diverses branches des Grandson. Durant la période qui va de 1250 à 1320 environ, on assiste à une métamorphose générale du paysage castrol, car ce n'est qu'à cette époque que l'on recourt systématiquement à la maçonnerie. Auparavant, même pour les grandes tours, comme en témoigne l'exemple épiscopal de Dommartin (voir p. 141), le bois était encore utilisé dans le gros œuvre à la fin du XIIe siècle et toujours fort bien jugé en 1235 (*turris valde pulchra*).

Depuis les recherches de Louis Blondel, on a longtemps fait passer la tour circulaire et le château rectangulaire pour une marque de domination des Savoie, qui auraient cherché à faire reconnaître leur suprématie en recourant aux dernières modes, aux derniers perfectionnements en matière d'architecture militaire<sup>880</sup>, mais il faut constater tout de même que ce lignage n'est pas à l'origine de l'apparition de la tour circulaire en nos régions et qu'il n'y a pas recouru systématiquement dans ses constructions nouvelles. Pierre de Savoie, s'il est le premier à mettre en œuvre le plan rectangulaire flanqué de tours circulaires, n'a pas cherché à en faire une carte d'identité ou un signe de ralliement, parce que n'importe qui, vassal ou ennemi, pouvait avoir recours à ces nouveaux partis architecturaux, connus ailleurs depuis longtemps, ce qui n'a pas manqué de se produire, on l'a vu. Le choix de la tour circulaire et du plan régulier était d'abord dicté par la configuration du terrain et les effets très pratiques que l'on attendait de la nouvelle construction, en recherchant toujours le moindre coût. Comme partout ailleurs dans l'Occident médiéval, le plan rectangulaire ou, du moins, «géométrique régulier» apparaît d'abord en site de plaine, le plus souvent non occupé, alors qu'en lieu escarpé, on est contraint d'en rester à un plan tourmenté. L'évêque de Lausanne, Guillaume de Champvent, fait bâtir un château strictement rectangulaire à Bulle mais maintient les dispositions du château antérieur à Lucens tout en reconstruisant pourtant intégralement l'édifice, passé alors justement du bois à la maçonnerie. Son plan, non régulier, utilise au mieux l'éminence sur lequel il est installé et conserve l'approche selon la conception romane de l'adextrement, appliqué de façon systématique ici, ce qui induit une autre forme de «régularité», régie par ce principe défensif (on parle alors de «château régulier organique»). Les hautes courtines qui renferment le château-donjon régulier organique de Lucens, composé d'un «donjon»-réduit seigneurial et d'une cour inférieure avec une *aula*, s'adaptent également aux principes nouveaux du flanquement systématique : sur chaque angle que forme leur tracé, elles sont équipées de tourelles et – on imagine – de bretèches en bois.

Si on les compare aux magnifiques châteaux de Frédéric II, même les plus réguliers de nos «donjons» régionaux n'ont pas pu obéir à une volonté de stricte symétrie : des moyens plus modestes, avec le souci d'exploiter au mieux la surface du terrain où l'on avait décidé l'implantation, ont entraîné des irrégularités, même dans les lieux les plus «plats» comme Morges ou Yverdon. On le verra, le jeune architecte du «donjon» d'Yverdon, Jacques de Saint-Georges, a eu la possibilité de créer des châteaux au plan très élaboré et à la géométrie beaucoup plus stricte en Pays de Galles dès 1277. À ce titre, les réalisations frédériciennes ont assurément été un modèle à suivre même s'il a fallu souvent travailler avec d'autres composantes, comme la survivance de la grande tour. Ainsi que suggéré plus haut (voir p. 147), nous maintenons que l'étonnante enceinte hexagonale de Saint-Triphon doit quelque chose aux commandes de l'empereur germanique du sud de l'Italie.

Ces généralités rappelées pour le corpus étudié ici, il s'agit maintenant de tenter de mieux situer nos châteaux réguliers géométriques dans le contexte

**409.** Château de Druyes-les-Belles-Fontaines (Yonne), vers 1170, selon Jean Mesqui. Ce château n'a pas de véritable tour maîtresse. Il serait un prototype du château quadrangulaire cantonné de tours circulaires ; il annonce les grandes fortifications de ce type entreprises dès 1190 par le roi Philippe Auguste. Cependant l'homogénéité de cet édifice, comme la datation de ces organes de flanquement, n'est à notre sens pas assurée. À l'intérieur, un seul grand corps de logis abritait l'*aula* et les appartements seigneuriaux aménagés à l'étage au-dessus de locaux d'entrepôts. Une chapelle était adossée à la courtine orientale. (MESQUI 1991, p. 40)



évolutif international que nous venons de décrire brièvement. Il faut entrer davantage dans le détail constructif pour essayer de dégager sinon des filiations, du moins des analogies, qui peuvent indiquer d'où vient la main-d'œuvre et quelles ont été ses sources d'inspiration. Si l'on ne peut satisfaire à cette ambition, on signalera au moins les similitudes architecturales, tant à l'échelon des plans, du gros-œuvre, que du détail, dans l'exécution des ouvertures ou du décor.

Nous avons mené une enquête assez large, mais, comme il était impossible de tout visiter, nous avons commencé ce travail par le dépouillement des publications. Là où les rapprochements paraissent plus sérieux, nous nous sommes rendus sur le terrain, tout en restant bien conscients des limites de cette approche succincte, à cent lieues des moyens que nous avons eus pour documenter le plus complètement possible un château tel que celui d'Yverdon.

■ **Le plan quadrangulaire** – C'est essentiellement sur le territoire français actuel que cette investigation nous a conduits, dans les zones sous l'influence des couronnes française et anglaise mais également en Bourgogne voisine où est justement édifié vers 1170 le premier château rectangulaire connu, à Druyes-les-Belles-Fontaines, au sud d'Auxerre. Il a été construit non pas par le roi mais par les seigneurs de Courtenay, comtes d'Auxerre (fig. 409). Il adopte un plan presque carré de 53 m de côté flanqué de tours circulaires très saillantes sur les angles et de tours carrées au milieu des courtines. L'entrée principale se fait au travers de l'une d'elles, plus forte que les autres. Aucune des tours de flanquement ne domine afin de jouer le rôle d'une tour maîtresse. La tour d'entrée, imposante, et commandant l'accès justement, aurait pu remplir ce rôle mais elle paraît plus tardive. Hormis l'espèce d'étage-attique, rapporté, cette tour semble homogène. Inscrite dans la tradition des grandes tours-résidence romanes scandées par de forts bandeaux, elle était cependant dotée d'un parapet de chemin de ronde posé sur consoles formant mâchicoulis (fig. 410). On doute que ce dispositif remonte à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ; par conséquent la tour apparaît comme une adjonction du XIV<sup>e</sup> siècle. Nous ne

410. Château de Druyes-les-Belles-Fontaines (Yonne), détail du couronnement de la tour quadrangulaire d'entrée. Etat en 1995. Vers 1170 ou début du XIV<sup>e</sup> siècle? Une analyse archéologique minutieuse et une analyse comparative de la modénature seraient nécessaires pour répondre à cette question. (D. de Raemy)

410







saurions trancher de façon péremptoire sans une analyse approfondie, tant archéologique que typologique.

Le château se dresse à l'extrémité d'un éperon rocheux et s'accompagne d'un bourg à une seule rue qui va s'élargissant plus on s'approche de lui, afin de dégager ses abords, en un parti semblable à ce qui a été retenu pour le faubourg de la Plaine à Yverdon (fig. 411). Le caractère ancien de l'édifice se confirme par l'absence de talus dans ses parties basses, et par le défaut complet d'archères. Les fentes observables ont des embrasures intérieures très étroites qui ne permettent pas le tir; elles n'étaient que source d'éclairage et possibilité restreinte de surveillance. La défense se concentre au sommet uniquement. De plus, les baies éclairant le vaste corps de logis placé contre l'une des courtines, sont encore de conception toute romane. Il faut relever la volonté d'établir le chemin de ronde de façon continue et au même niveau. L'étage supérieur des tours ne pouvait être rejoint manifestement que depuis ce chemin de ronde, par une porte percée dans le pan intérieur coupé de la tour (fig. 412), solution fréquemment utilisée par la suite dans nos «carrés savoyards». L'aspect primitif des parapets de ces chemins de ronde comme celui de leurs toitures sont inconnus.

Si dans les grandes lignes on peut reconnaître dans ce château une sorte de prototype des nombreux châteaux quadrangulaires cantonnés de tours qui vont apparaître un peu partout dans l'Occident médiéval, il faut rester réservé quant à son homogénéité. Une analyse véritablement archéologique des élévations, en particulier des raccordements avec les tours, devrait être conduite pour préciser les étapes de transformation de cet édifice<sup>881</sup>, ainsi que leur échelonnement dans le temps, pas forcément marquées par de grands écarts, et de toute façon antérieures à notre corpus, à l'exception peut-être de la tour d'entrée dont on a parlé.

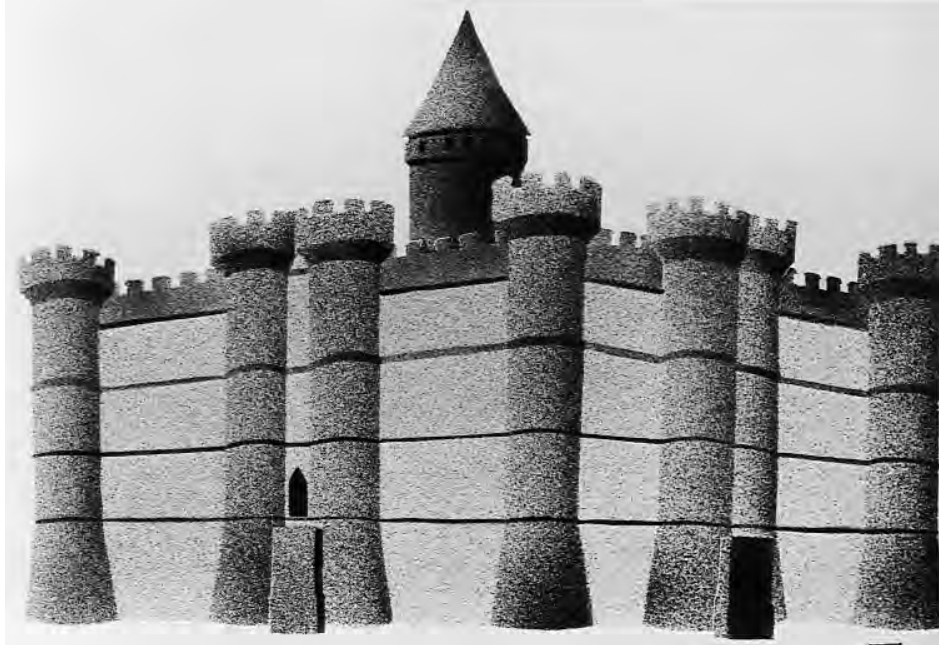
Apparus également très tôt, dès 1190, les châteaux bâtis par le roi de France, Philippe Auguste, sont considérés comme des modèles pour ceux de ce type édifiés plus tardivement dans des régions aussi diverses que la Lorraine<sup>882</sup>, la plaine du Rhin<sup>883</sup>, les anciennes propriétés lotharingiennes, le duché de Bourgogne, la Bohême ou l'Europe centrale<sup>884</sup>. Un pays plat et abondamment irrigué comme la Hollande n'a connu que dans le troisième quart du XIIIe siècle le château quadrangulaire flanqué de tours circulaires<sup>885</sup>. Y a-t-il eu véritable «diffusion», soit une influence directe, ou au contraire une simple similitude des pratiques? Nous n'avons pas les moyens de nous prononcer, mais la question reste ouverte, en particulier par rapport au corpus



**411.** Druyes-les-Belles-Fontaines. Vue depuis le château (au premier plan l'ombre de la courtine et de la tour d'entrée) sur l'unique rue du bourg fermé qui lui était associé. Etat en 1995. Plus on s'approche du château, plus la rue s'élargit en esplanade défensive, conception qui se retrouve à Yverdon 120 à 130 ans plus tard avec le faubourg de la Plaine. (D. de Raemy)

**412.** Château de Druyes-les-Belles-Fontaines, vers 1170. Vue sur l'angle sud-ouest montrant la liaison des corps de logis avec la tour. Etat en 1995. (D. de Raemy)

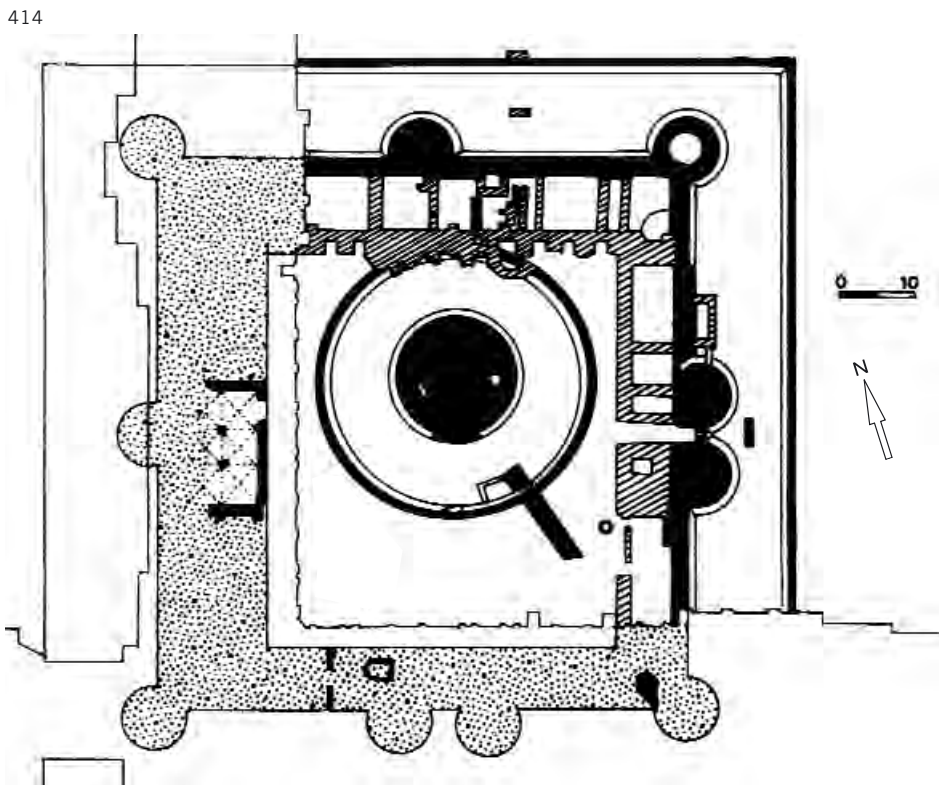
**413.** Silhouette approximative du Louvre de Philippe Auguste depuis le fond des fossés, reconstituée d'après la miniature des *Très Riches Heures du duc de Berry* (cf. fig. X-186) et complétée par les indications fournies par les gravures d'Israël Sylvestre. Une enceinte quadrangulaire jalonnée de tours protège les logis et la grande tour maîtresse centrale. Suivant une tradition romaine et même plus ancienne, la porte est flanquée de deux tours, parti qu'adoptent également les forteresses d'Angleterre mais qui ne prévaudra que très rarement chez nous, car les dimensions relativement modestes des châteaux régionaux ne le justifiaient pas. On note aussi la position élevée de la porte par rapport au fond du fossé, certainement au niveau de la cour intérieure, position qui aura tendance à s'élever encore chez nous, dans la mesure en tout cas où le terrain ne permet pas la création de véritables fossés, à l'instar d'Yverdon. Cette restitution montre les élévations fragmentées par des cordons; ces derniers ont certainement été ajoutés lors des embellissements voulus par le roi Charles V. (FLEURY 1988, fig. 138, Françoise Lagarde).

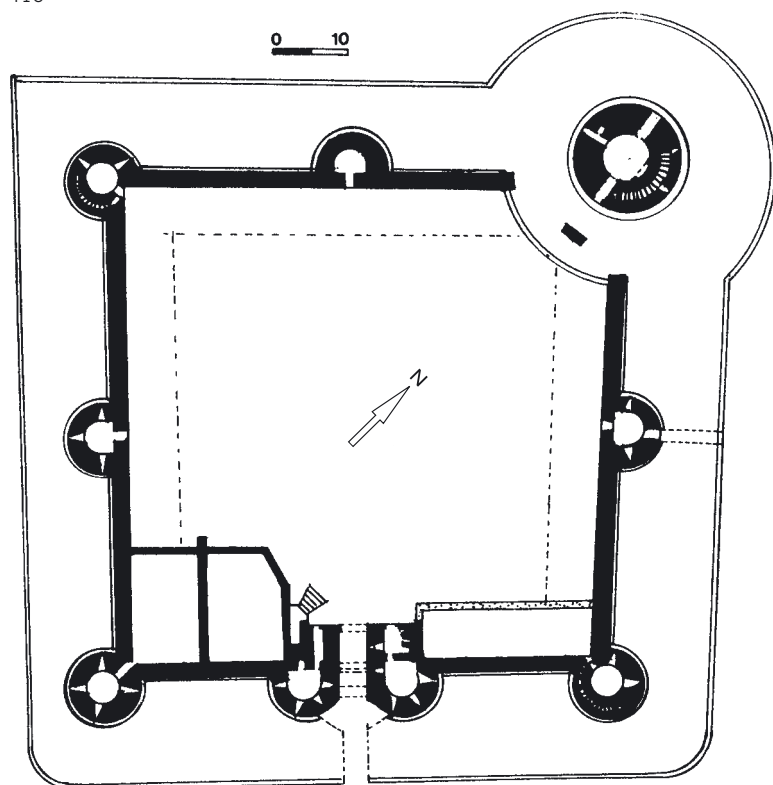


examiné par Philippe Bragard, dont les cas sont très altérés et, en général, peu sûrement datés. La comparaison des seuls plans ne saurait être suffisante: à sites et moyens semblables, solutions analogues. Avant d'examiner leur influence possible sur ceux de nos régions, il convient de présenter les châteaux «philippiens»; nous le ferons très succinctement, tant les chercheurs se sont déjà livrés avec profit à cet exercice<sup>886</sup>.

Philippe Auguste a considérablement étendu le domaine royal au détriment des Plantagenêts ou d'autres grands lignages, comme les Anjou. Cette extension s'est notamment manifestée par l'édification d'un nombre impressionnant de forteresses, qui vont exprimer avec une redoutable puissance le pouvoir de leur bâtisseur et permettre de l'identifier distinctement en recourant à un vocabulaire architectural et défensif constant et bien spécifique<sup>887</sup>.

**414.** Plan du château du Louvre, vers 1190. En noir, les structures originales conservées. En grisé, les structures originales disparues. En hachures, les corps de logis du XIVe siècle. Le château de Philippe Auguste, édifié juste à l'extérieur de l'enceinte de la ville, représente le quart de la surface occupée par le monument actuel autour de la cour carrée. La tour maîtresse a été démolie et son fossé comblé en 1528 sous François Ier, qui fait édifier dès 1546, par l'architecte Pierre Lescot, l'aile qui porte maintenant son nom. Cet édifice, ainsi que ceux qui compléteront progressivement la cour carrée, voulue dans ses dimensions actuelles par Louis XIII, font disparaître les corps de logis de Charles V en 1625 et 1660, récemment remis au jour lors de l'aménagement du Louvre troglodyte de François Mitterrand. À l'époque de Philippe Auguste, seuls les côtés sud et ouest étaient bâtis. Les fondations ont été détruites ou noyées dans les édifices actuels. Seule une salle basse a été conservée, elle comporte une voûte en croisée d'ogives reposant sur deux piliers centraux, du milieu du XIIIe siècle, sous saint Louis. Il n'y a pas de braies ni de lices, les tours et les courtines baignaient directement dans l'eau d'un large fossé, amenée au moyen d'une pompe. (MESQUI 1991, fig. 34, d'après les fouilles de Michel Fleury)





Le plan rectangulaire est privilégié, même s'il n'est pas le seul retenu, à cause des mêmes contraintes que nous avons décrites pour nos cas régionaux. Ces rectangles sont cantonnés de tours circulaires, qui flanquent également le milieu des courtines, car leur longueur avoisine et dépasse même les 70 m. La porte est insérée entre deux tours. Si le Louvre, premier en date de la série, possède sa tour maîtresse au milieu de la cour (fig. 413), emblème même du pouvoir royal, ici centre absolu du royaume, celle-ci par la suite sera systématiquement installée en périphérie, séparée du château par un vaste fossé annulaire (fig. 414). Cela permet à la cour intérieure de servir de centre à la construction et d'autoriser les circulations directes d'un corps de logis à l'autre, appuyés contre les courtines.

Le prototype du château philippin, encore bien conservé quoique très restitué, est celui de Dourdan (Essonne), construit vers 1222 (fig. 415). On a vu que sa tour maîtresse ne disposait pas d'archères, non plus que les courtines, alors qu'elles percent systématiquement les tours secondaires jusque dans leurs parties basses, qui sont talutées (fig. 416). Un profond fossé entoure directement le château, qui ne dispose pas de braies. L'enceinte du Louvre présente des dispositions semblables. De forts ressauts à la base des talus des tours (fig. 417), ainsi que le pan coupé que ces dernières forment aux angles des courtines pour soutenir les chemins de ronde (fig. 418), sont des particularités que l'on retrouve à Yverdon, Morges et Champvent en partie. Au contraire de Dourdan, nos « carrés savoyards » intègrent plus étroitement la grande tour aux courtines; celle-ci ne présente cependant pas de pan coupé à l'intérieur car elle reste complètement circulaire et difficilement accessible. Cela s'explique par une même volonté d'isoler la grande tour, qui se traduit par le fait que le chemin de ronde des courtines n'allait pas jusqu'à la tour, mais était remplacé par un pont léger ou un pont-levis en bois. La cour qui sépare la grande tour des corps de logis voisins joue ainsi le même rôle que le fossé circulaire des châteaux philippiens.

Il faut relever tout de même les différences fondamentales qui distinguent les châteaux philippiens de ceux situés dans l'orbite savoyarde. Au châ-



**415.** Château de Dourdan (Essonne), vers 1222, sous le roi Philippe Auguste. Ce château a été construit à l'intérieur de la ville préexistante sans doute et a peut-être entraîné la démolition de rangées de maisons pour dégager son entrée (GUYOT 1869, p. 231). À l'origine, sa cour intérieure n'a été ni surélevée ni excavée mais établie au même niveau que le terrain avoisinant en légère pente montante, de l'entrée à la tour maîtresse. L'ensemble est protégé par un vaste et profond fossé (12 m de largeur, 6 m de profondeur environ); ce dernier isolait complètement la tour maîtresse du reste de l'édifice. La contrescarpe, formant à l'ouest un mur anormalement élevé, se prolongeait peut-être en un parapet crénelé, équipé d'une coursière en bois. Seules les tours secondaires sont percées d'archères à embrasure simplement triangulaire et fort étroite, type caractéristique des châteaux philippiens. On ne sait si les courtines originales en disposaient également car elles ne sont conservées que dans leurs parties basses; les corps de logis, peu larges, mal connus, s'appuyaient contre elles. (MESQUI 1991, fig. 35)

**416.** Château de Dourdan (Essonne), vers 1222, sous le roi Philippe Auguste. Courtine nord-ouest vue du fossé. Au fond, la tour maîtresse. Etat en 1995. Tours et courtines sont toutes talutées dans leurs parties basses. Ces talus ne comportent aucune ouverture. On observe que le moyen appareil de grès caractérisant l'édifice original a fait place à une reconstruction plus tardive à la hauteur des courtines (D. de Raemy)

417



418



**417.** Château du Louvre, socle taluté de la tour maîtresse de Philippe Auguste, vers 1190, parementé en bel appareil moyen (0,35 cm de haut, blocs eux-mêmes mesurés au pied du roi, soit 32,5 cm?) reposant sur un soubassement à deux ressauts. Le fossé était profond de plus de 6 m ; sa largeur passait de 7,50 m au fond à 10,2 m à la hauteur du parapet surmontant la contrescarpe. Fouilles de 1984–1986. (FLEURY 1988, fig. 139. Photo Pauliac, E.P.G.L)

**418.** Château du Louvre, vers 1190 sous le roi Philippe Auguste, angle nord-est. Comme cela se voit durant le XIII<sup>e</sup> siècle dans de très nombreux châteaux à tours circulaires dans les angles, la partie de la tour située à l'intérieur des courtines n'est souvent pas circulaire, mais forme un pan coupé, sur le couronnement duquel on peut prolonger les chemins de ronde des courtines adjacentes, même si la tour passe à un plan complètement circulaire dans les parties hautes (voir Yverdon ou Champvent). Ce pan coupé, ici peu important, prend d'autant plus d'ampleur que le diamètre de la tour est plus grand (voir Yèvre-le-Châtel) ou que la tour est peu saillante. Fouilles de 1984–1986. (FLEURY 1988, fig. 147. Photo Pauliac, E.P.G.L)

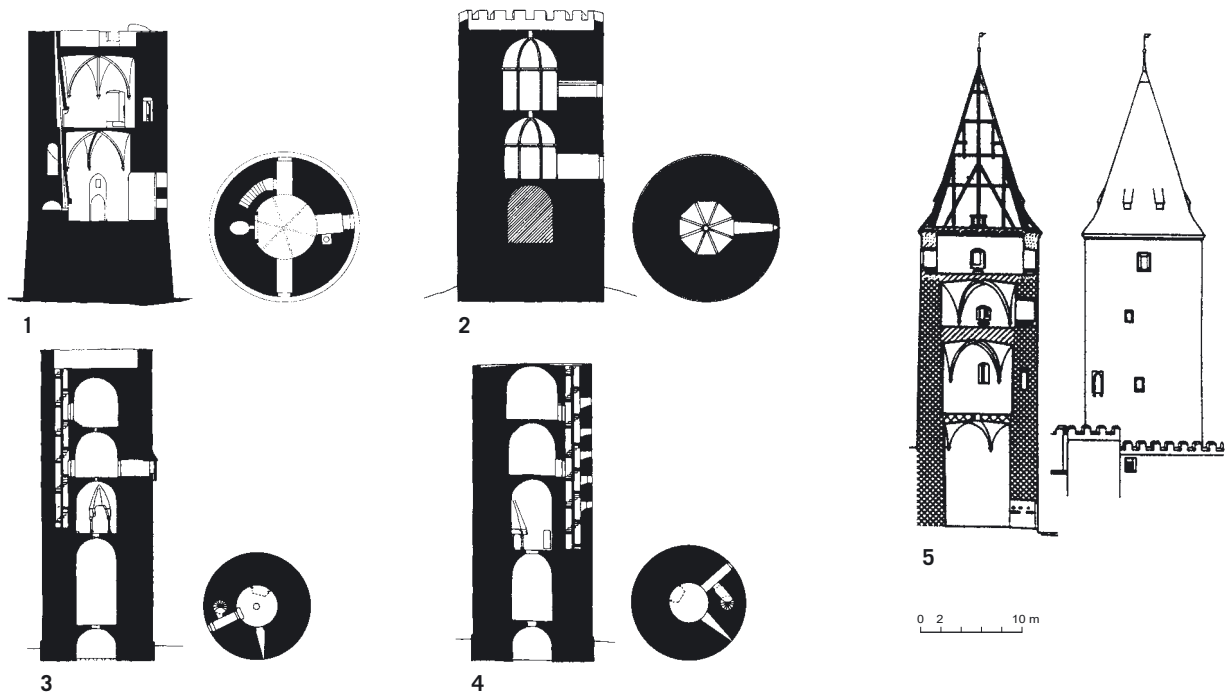
**419.** Château de Dourdan (Essonne), vers 1222, sous le roi Philippe Auguste. Vue sur la porte extérieure de la tour maîtresse depuis le parapet de la contrescarpe du fossé. À l'arrière-plan, la courtine nord-est. La tour semi-circulaire médiane dispose d'une poterne basse pour accéder aux fossés (non visibles sur la photo). Le pont n'est pas médiéval. Etat en 1993. (D. de Raemy)

419



teau de Dourdan, la porte d'accès de la tour maîtresse n'est pas surélevée, mais se trouve pratiquement de plain-pied par rapport à la cour centrale qui dessert les corps de logis : la grande profondeur du fossé rendait en partie inutile cette surélévation. À ce même étage, la tour dispose en outre d'une petite poterne qui donnait sur un pont franchissant le fossé extérieur, de plain-pied également avec le terrain avoisinant (fig. 419). L'idée de cette poterne existe dans l'ensemble étudié ici, non directement dans la tour mais dans la cour qui l'accompagne, au niveau inférieur. Il ne s'agit pas vraiment d'une porte de fuite, comme on l'a souvent pensé, mais d'une entrée depuis les lices, absentes dans les châteaux philippiens. Les châteaux d'Yverdon et de Bulle (cf. fig. 530 et 319) sont équipés d'une telle porte. Quand cette poterne ne se trouve pas dans la proximité directe de la grande tour, on la localise dans un autre secteur du château. Elles sont nombreuses à Yverdon : en sus de celle dans la cour de la grande tour, on en repère une dans la cour de l'entrée et une autre dans la cave occidentale, puisque les lices sont discontinues. À Champvent, celle-ci donne dans les celliers du corps de logis ouest, en une version certes remaniée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle au plus tôt. À Romont, une telle poterne perçait, on l'a vu, le bas de la tour d'angle de la chapelle, desservant les lices orientales, qui formaient terrasse. À Morges, la situation est moins claire, mais ressortit peut-être davantage aux cas philippiens : on n'a pas de preuve de la présence d'une porte au niveau inférieur de la cour d'entrée, à proximité de la grande tour. Ces poternes de liaison avec les lices auraient été établies dès le niveau de la cour intérieure. Dans la tour ouest, il subsiste celle qui permettait de se rendre dans le jardin comtal par l'intermédiaire d'une galerie extérieure. Il devait en aller de même sur le flanc sud pour rallier les cuisines installées dans les lices ; la poterne s'ouvrait alors dans la courtine même.

■ **Les grandes tours** – Derrière les similitudes apparentes, dues essentiellement au plan complètement circulaire, les divergences entre les grandes tours de la sphère savoyarde et celles de Philippe-Auguste sont nombreuses. Ces dernières, guère plus hautes que les savoyardes, sont en général plus trapues car leur diamètre est souvent plus fort ; il varie en effet de 11,5 m à 18,5 m, la majorité d'entre elles se situant entre 13,5 m et 16,5 m<sup>888</sup>. Les plus imposantes de nos tours peinent à atteindre les 14 m de diamètre. Pour les subdivisions horizontales, elles ont recours essentiellement au solivage planchéié et terré

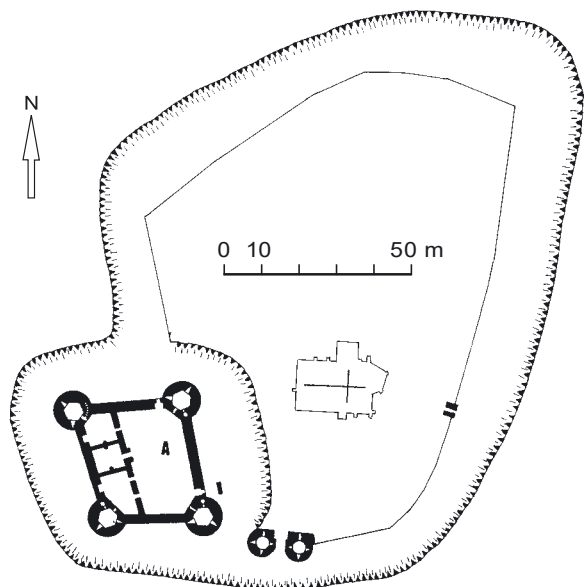


pour prévenir les incendies. L'usage de la voûte demeure rare et se limite à soutenir l'étage d'entrée. Les tours maîtresses royales y ont recours systématiquement: ces couvertures sont en général à six nervures retombant sur des culs-de-lampe sculptés. La plupart de ces tours présentent trois niveaux de hauteur à peu près égale, le premier pouvant être plein. Il en va différemment avec les châteaux de notre corpus. Les grandes tours régionales sont subdivisées avec une plus grande variété car l'emplacement des étages, notamment de celui de l'entrée, est largement tributaire de la configuration générale de l'ensemble castral, de la hauteur des courtines adjacentes, conséquence de la forte intégration de la tour dans cet ensemble. Des rapprochements plus convaincants à notre sens, mais tout formels, ont été démontrés entre les grandes tours philippiennes et certaines tours construites dans une aire géographique bien plus éloignée de la France que la Savoie (fig. 420), comme les tours de Besigheim et Reichenberg en Bade-Wurtemberg, édifiées par le margrave de Bade<sup>889</sup>, celle d'Abbach en Bavière (avant 1224) ou celle du château de Krivioklat en Bohême (vers 1230)<sup>890</sup>.

420. Tours de plan circulaire de type philippin. 1. Dourdan. 2. Abbach. 3. Besigheim, tour supérieure 4. Besigheim, tour inférieure. 5. Krivioklat. (J. Mesqui, C. Meckseper, T. Durdik)

■ **Yèvre-le-Châtel** – S'il est permis de faire des rapprochements plus étroits entre les châteaux philippiens et les nôtres, sans y voir obligatoirement des influences directes, c'est qu'ils adoptent des solutions architecturales et constructives semblables. Tous reprennent assurément des caractéristiques générales communes et désormais bien répandues durant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Les solutions architecturales à apporter aux règles de la construction militaire, désormais gérées par des spécialistes à l'écoute des hommes de guerre, vont produire des édifices très ressemblants s'ils s'implantent dans des sites analogues et s'ils disposent de moyens financiers approuvés. Ainsi n'y a-t-il à notre avis qu'une simple analogie, telle qu'on vient de la décrire, entre Yverdon et Yèvre-le-Châtel, même si l'on est tenté d'y rechercher une inspiration plus directe. Ce château, des années 1220, est également attribué à Philippe Auguste<sup>891</sup>. Il épouse la forme d'un parallélogramme aux dimensions relativement modestes (25 m x 30 m environ) (fig. 421), dicté par le site, une ancienne motte qui forme une légère éminence. Le terrain peu

421



**421.** Yèvre-le-Châtel (Loiret), vers 1220. Plan du « donjon » A et de sa basse cour (bourg?) B. Ce château a probablement été édifié pour le roi Philippe Auguste dans les années 1220. Les tours ont un diamètre de 9,5 m, sauf celle du nord-ouest, de 10,2 m. Le château-« donjon » forme un parallélogramme irrégulier de 25 m x 30 m environ (du centre d'une tour à l'autre). Des voûtes à six branches soutiennent les étages des tours, de plan hexagonal à l'intérieur, reliés par des escaliers en vis ou rampant pris dans l'épaisseur des maçonneries. (MESQUI 1988, p. 377)

**422.** Yèvre-le-Châtel (Loiret), vers 1220, sous le roi Philippe Auguste, courtine orientale avec l'entrée principale située au niveau de la cour intérieure. On y accédait par un escalier installé sur un massif de pierre; il était peut-être en bois à l'origine. Etat en 1995. (D. de Raemy)

**423.** Yèvre-le-Châtel (Loiret), vers 1220, sous le roi Philippe Auguste, vue sur le secteur de l'entrée et la tour sud-est. La liaison d'une courtine à l'autre s'opère par l'intérieur de la tour, derrière le pan coupé qui la relie au quadrilatère des courtines. Le passage est toutefois séparé par un mur de la pièce aménagée dans la tour. Au premier plan: le mur de façade du corps de logis, qui comportait deux niveaux, recouvert de toits en bâtière. Etat en 1995. (D. de Raemy)

**424.** Yèvre-le-Châtel (Loiret), vers 1220, sous le roi Philippe Auguste, poterne haute de la courtine nord, au niveau de la cour intérieure. Elle était accessible assurément par un dispositif en bois dont il n'est pas certain qu'il ait comporté un pont-levis. Observer l'arc en plein cintre qui définissait cet accès, comme la poterne primitive donnant dans la cour d'entrée du château d'Yverdon (cf. fig. 530). Etat en 1995. (D. de Raemy)

422



424



423





**425.** Yèvre-le-Châtel (Loiret), vers 1220, sous le roi Philippe Auguste. Au premier plan, la porte à deux tours permettant d'accéder à la basse cour (bourg?). À l'arrière, le front sud du château. Les courtines ne sont pas percées d'archères, seules les tours en disposent. Etat en 1995. (D. de Raemy).

stable a exigé, à la base des courtines, des arcs de décharge qui reportent une partie des forces sur les tours, et a sans doute empêché le creusement de fossés trop importants. De ce fait, comme à Yverdon, l'accès a été placé haut, et donne sur une cour intérieure surélevée artificiellement (fig. 422, 423). Il est commandé par une des tours d'angle et on y arrive maintenant par un escalier en pierre qui a sans doute remplacé un dispositif en bois analogue à celui d'Yverdon. Une seconde poterne s'ouvrait sur la face nord (fig. 424). La cour précédait un ample corps de logis appuyé contre la courtine ouest. Ce château sans tour maîtresse formait en lui-même un « donjon », comme Yverdon. Ainsi que ce dernier, il est placé immédiatement à gauche de l'entrée du bourg, flanquée ici de deux tours et certainement précédée d'un ouvrage avancé à la hauteur des contrescarpes, qui définissait le fossé protégeant sur un même alignement le château et le bourg (fig. 425). Si, à site semblable, on adopte des solutions extrêmement voisines à Yèvre et à Yverdon, ce dernier, comme l'ensemble des fortifications régionales d'ailleurs, ne connaît pas la porte à deux tours. Seule exception: la porte dite de France à Porrentruy. Cette entrée de ville a été reconstruite sur des fondations médiévales en 1563 (fig. 426). Il reste par conséquent peu de chose qui puisse dater la construction du Moyen Âge, mais il n'est pas indifférent de relever que ce type de porte existe justement là où est apparue peut-être une des premières tours circulaires, un point de départ de l'architecture militaire gothique dans nos régions<sup>892</sup>.

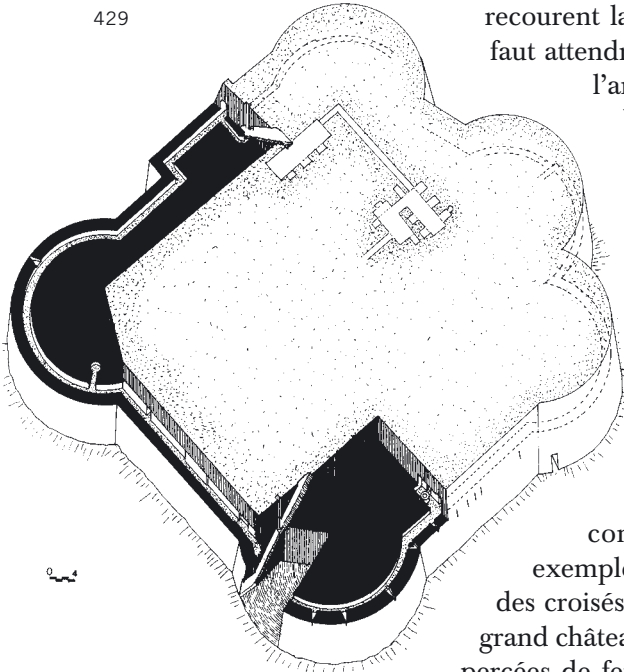
#### ■ Les archères dans les courtines, un apport anglais?

Suivant en cela une constante des châteaux philippiens, qui ignorent la défense horizontale par les courtines, le château d'Yèvre ne dispose pas d'archère dans les courtines, dont les parties basses sont absolument borgnes alors qu'il y avait possibilité, comme à Yverdon, d'aménager des caves-gaines défensives. Ces archères ne se trouvaient que dans les tours; l'exiguïté de leur embrasure, simplement triangulaire, fait d'ailleurs douter de leur réelle fonction défensive. Au contraire des châteaux philippiens, nos châteaux régionaux

**426.** Porrentruy, la porte de France, reconstruite en 1563 sur des fondations médiévales. Si l'une des tours a conservé son aspect défensif avec des canonniers à ébrasements extérieurs, l'autre a été colonisée par un commerce et des habitations. (Carte postale Perrochet-Matile, vers 1910)

426





**427.** Krak des Chevaliers (Syrie). Deux archères dans la première enceinte, secteur nord, vers 1170. À l'arrière, leur embrasure est de plan simplement triangulaire. Etat en 1997. (D. de Raemy)

**428.** Château de Chillon, seconde enceinte orientale, du côté de la montagne, fin du XIII<sup>e</sup> siècle, état au début du XX<sup>e</sup> siècle au moment de l'enlèvement du crépi. Les trois archères percées dans la courtine étaient desservies par le corps de logis H, voûté de croisées d'ogives. (Photo ACHC)

**429.** Axonométrie en écorché du château de Saint-Gobain (Aisne), 2<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Les célèbres manufactures de tapisseries sont édifiées sur les parties basses du château médiéval dont il subsiste une série d'archères battant les fossés, accessibles par une gaine basse voûtée. (MESQUI 1991, fig. 288)

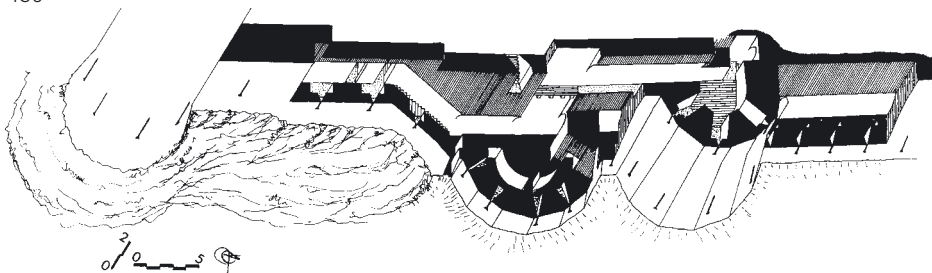
recourent largement à l'archère dans la partie basse des courtines. Mais il faut attendre l'édification des châteaux d'Yverdon et de Romont pour que l'archère soit mise en œuvre à distances régulières dans les parties basses avec l'idée d'une défense horizontale (tendue) systématique. Aux châteaux d'Yverdon, Morges et Champvent en partie, ce niveau défensif a été aménagé dans les soubassements talutés de l'édifice, aux fins de contrôler les lices, et desservi par les celliers appuyés contre la cour surélevée, fonctionnant comme de spacieuses gaines reliées entre elles par de grandes arcades ouvertes dans les murs de refend pour permettre de rapides déplacements.

Où alors trouver les antécédents de cette défense basse généralisée aux courtines ? Elle nous paraît une conséquence logique des règles du flanquement systématique. Son apparition est largement tributaire de la topographie et de la configuration générale de l'ensemble fortifié. Les premiers exemples connus seraient à rechercher en Palestine dans les châteaux des croisés. À Belvoir, près de Jérusalem, vers 1168–1173, les courtines du grand château quadrangulaire central, flanquées de tours rectangulaires, sont percées de fenêtres-archères qui éclairent les longs corps de logis ayant fait office de casernes pour la garnison. Même constat au Krak des Chevaliers, édifié après 1170. L'ample courtine qui a entouré l'éminence rocheuse oblongue, flanquée de tours quadrangulaires peu saillantes, est dotée à intervalles réguliers d'archères (fig. 427) servant en même temps à éclairer et surtout à aérer les vastes casernes qui s'appuyaient contre elle. Dans ces deux cas, les archères sont établies au niveau de la cour intérieure, plus élevée que le terrain alentour. Comme le Krak, le château de Chillon a également enveloppé un rocher oblong ; du côté de la terre, il a été doté de deux enceintes à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, entre lesquelles ont pris place des caves ajourées d'archères perçant, toutefois de façon discontinue, les parties basses de la courtine extérieure<sup>893</sup> (fig. 428). Elles sont desservies par un simple ébrasement oblique sous une voussure et sans niche, ce qui en confirme le caractère précoce (cf. fig. 152-26).

Si les ingénieurs du roi Philippe Auguste ne le pratiquent pas volontiers, ce dispositif défensif a tout de même été utilisé dans le nord de la France. Les parties basses du château de Saint-Gobain, édifié par les seigneurs de Coucy dans le deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, sont dotées non seulement de caves mais de véritables gaines défensives percées d'archères (fig. 429)<sup>894</sup>. Comme à Yverdon, Morges ou Champvent, la gaine est installée à un niveau inférieur



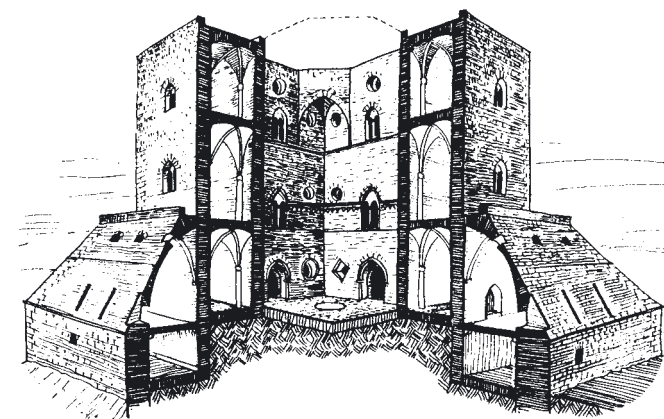
430



de celui de la cour centrale, pratiquement à la hauteur des fossés, auxquels on accédait également par une poterne aménagée dans la base d'une des tours. À relever que ces mêmes seigneurs s'inscrivent dans le courant philippin à cette même époque pour leur immense château de Coucy, puisque seules les tours sont percées d'archères. C'est sans doute le plan ramassé de Saint-Gobain, exigeant donc des défenses concentrées, qui a dicté un parti différent. Jean Mesqui signale encore le château de Domfront, en Basse-Normandie (Orne). Les archères, desservies par une gaine basse, s'ouvrent ici dans le talus même des tours et des courtines (fig. 430). Ce dispositif daterait, sans plus de précisions, de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, encore que Mesqui y verrait une filiation assez étroite avec la tour d'Avranches de la seconde enceinte du château de Douvres (Angleterre), de 1180 environ<sup>895</sup>, percée de nombreuses archères. À Douvres cependant, les archères se limitent essentiellement aux tours. D'ailleurs, la recherche actuelle relativise l'influence des Plantagenêts, puisqu'elle attribue cette gaine aux comtes d'Artois, possesseurs du château durant la majeure partie du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>896</sup>. Il semblerait bien toutefois que c'est en Angleterre que l'on trouve les premières courtines systématiquement percées d'archères, notamment le front de l'entrée du château de Chepstow dans son extension de 1200 environ<sup>897</sup> (fig. 431). Les châteaux des Pouilles et de Sicile édifiés pour Frédéric II se situent, de ce point de vue, dans l'orbite philippin, avec des courtines borgnes (ou percées de fenêtres pour l'éclairage), à l'exception toutefois de la vaste tour quadrangulaire de Lucera, qui, vers 1230, reflète très bien le passage de la simple et vaste tour romane à un « donjon » doté de quatre logis résidentiels, lesquelles sont posées sur un socle aux talus très inclinés abritant une gaine percée de nombreuses archères<sup>898</sup> (fig. 432, 433).

Dans l'ancien domaine Plantagenêt sur le territoire français, l'archère fait également une apparition précoce au bas des courtines, ce qui pourrait nous faire qualifier cette particularité d'« anglaise ». On se contentera ici de mentionner le château du Coudray-Salbart, dans le Poitou (fig. 434), édifié avant 1218 par les seigneurs de Parthenay, alliés de Jean sans Terre puis d'Henri III d'Angleterre; il en est une belle illustration. En une étape plus tardive, lorsqu'on a voulu homogénéiser l'appareil défensif de l'ensemble, vers

432



433



431



**430.** Château de Domfront (Orne). Axonométrie en écorché montrant la courtine tournée du côté de la ville. Les archères étaient desservies par une gaine basse et battaient les fossés. (MESQUI 1991, fig. 289)

**431.** Château de Chepstow (Pays de Galles). Archère percée dans la courtine orientale, datée de 1200 environ, séparant les actuelles cours basse et médiane. C'est la seule à subsister, tout près de la tour semi-circulaire qui commandait cette courtine, car celle-ci a fait l'objet d'un profond remaniement au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Etat en 1998. (D. de Raemy)

**432.** Lucera (Pouilles), reconstitution en écorché par C. A. Willemsen de la tour-« donjon » édifiée vers 1233. Cet édifice, malheureusement en grande partie démolli vers 1790, est connu par l'iconographie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**433.** Lucera (Pouilles), restes de la tour-« donjon » de Frédéric II, édifiée vers 1233. Etat en 2000. (D. de Raemy)

434



435



**434.** Château du Coudray-Salbart (Deux-Sèvres), construit en six étapes entre 1200 et 1240 environ. Chaque étape présente cette rare particularité d'envelopper la précédente sans la détruire. Vue générale depuis la basse cour sur la moitié nord de l'édifice. Au premier plan à droite, soit au milieu de la courtine ouest, l'amorce d'une tour semi-circulaire de flanquement dans laquelle se trouve l'entrée. Le château achevé adopte le plan d'un rectangle irrégulier de 65 m x 35 m environ, pourvu d'imposantes tours circulaires, fortement saillantes, dont deux, aux maçonneries très épaisses, adoptent un plan en amande, formant ainsi une sorte d'éperon vers l'extérieur. Les bases des tours sont talutées, la courtine est percée d'archères en croix desservies par une gaine défensive, édifiée lors de la 6e étape, après 1227. Etat en 1993. (D. de Raemy)

**435.** Château du Coudray-Salbart (Deux-Sèvres), courtine ouest, partie nord, vue de la tour-porte. Restes de la gaine défensive desservant les archères en croix, visibles sur la fig. 434. Etat en 1993. (D. de Raemy)

**436.** Château du Coudray-Salbart (Deux-Sèvres), courtine ouest, partie méridionale, vue de la basse-cour. Archères en croix au niveau de la cour intérieure, après 1227. Etat en 1993. (D. de Raemy)

436



1227 peut-être, les archères des courtines, nouvelles ou préexistantes, ont été dotées de gaines défensives (fig. 435). Cette dernière étape, plus achevée que les autres, aurait pu avoir été suggérée aux constructeurs locaux par des ingénieurs militaires au service d'Henri III d'Angleterre. Faisant partie de l'étape antérieure à 1218, les archères en croix et à niche rectangulaire sont pratiquement les premières de ce type sur le sol français (fig. 436, 437)<sup>899</sup>. On admet maintenant que l'archère à niche a une origine anglaise: les plus anciennes seraient celles des châteaux de Douvres et de la Tour de Londres en 1190; on les trouve ensuite sur le territoire français placé dans l'influence des Plantagenêts<sup>900</sup>. Si l'on considère le corpus des châteaux du Sud-Ouest de la France étudié par Jacques Gardelles, on constate toutefois que la niche rectangulaire n'aurait été mise en œuvre qu'à partir des années 1260, notamment au château de Benauges, entre les mains de Jean de Grailly dès 1266. On trouve la gaine défensive au château de la Réole, reconstruit après 1254, de même qu'au château de Benauges, mais se limitant à sa courtine nord<sup>901</sup>, alors que des archères à niche rectangulaire garnissent de façon systématique la totalité de l'enceinte<sup>902</sup> (fig. 438). On présentera plus loin d'autres aspects du château de Benauges (voir p. 332).

L'enceinte entourant le donjon roman du Grand-Pressigny, en Touraine (Indre-et-Loire), présente une série d'archères établies au-dessous du niveau des jardins actuels; peut-être étaient-elles desservies par une gaine. Aucune date précise n'est donnée pour son édification. La recherche actuelle la situe au début du XIIIe siècle et y voit une influence des Plantagenêts, dans la présence de la niche notamment<sup>903</sup>. L'utilisation systématique de l'archère dans les courtines ou dans les enceintes urbaines va s'étendre également au domaine royal français, mais seulement à partir des années 1250<sup>904</sup>.

Fait intéressant, les recherches récentes tendent à rajeunir le château «comtal» de Carcassonne, l'œuvre du roi de France à vrai dire. Le grand ouvrage rectangulaire flanqué de tours circulaires, dont les courtines montrent une impressionnante série d'archères, aurait été édifié entre 1245 et 1254 seulement<sup>905</sup> (fig. 439). L'abondante présence d'archères à niche rectangulaire étaye, à notre avis, cette chronologie. On évoquera encore ici l'enceinte des années 1270 d'Aigues-Mortes, autre place forte royale, un bel exemple de défense systématique par de longues archères à niche rectangulaire dotée à l'origine d'une plateforme intermédiaire, remplacées dans la suite du chantier par d'autres plus courtes avec une allège plus marquée et une niche couverte d'une voussure en plein cintre<sup>906</sup> (fig. 440). Si l'on fait exception du cas particulier et partiel de la seconde enceinte de Chillon, vers la toute fin du XIIe siècle au plus tôt, la courtine percée systématiquement d'archères se voit dans nos régions simultanément ou peu après son apparition à Carcassonne et dans le sud-ouest de la France.

437



438



439



440.1



440.2



**437.** Château du Coudray-Salbart (Deux-Sèvres), tour en amande nord-est, après 1227, archère ouvrant sur la pointe de l'éperon, au premier niveau. Dimensions de la niche: environ 2 m de large x 4,5 m de profondeur (sic); jour de l'archère (pour le tir plongeant): 2,25 m x 0,07 m; profondeur de la fenêtre de tir: 1,75 m. L'archère à niche existe également dans la tour sud-ouest du premier château, édifié vers 1200–1210, à l'épaisseur de mur totale de 1 m (dimensions d'après P. Langeuin).

**438.** Château de Benauges (Gironde), embrasure d'une archère dans la courtine sud. Elle comporte une niche sous un arc en plein cintre beaucoup plus ample que la fenêtre de tir. L'apport anglais justifierait-il la précocité de ce type, après 1253, ou au contraire n'a-t-elle été édiflée, en même temps que le château actuel, qu'à partir de 1275 sous Jean de Grailly? Etat en 1996. (D. de Raemy)

**439.** Carcassonne (Aude), château «comtal», vue du nord. Les courtines sont systématiquement percées d'archères. Sur le front nord (à droite), elles sont toutefois plus rares et plus courtes. À l'intérieur, leur embrasure n'est plus visible. Etat en 1996. (D. de Raemy)

**440.** Aigues-Mortes (Gard). Enceinte urbaine. Deux types d'archères. Les plus allongées (1), avec plancher intermédiaire, sur le front oriental, auraient été édiflées en 1272–1274, les plus courtes (2) peu après. La niche à berceau en arc brisé, sa relation architecturale avec la fenêtre de tir, comme la forme générale de cette dernière évoquent les archères ouvertes dans les parties basses des courtines du «carré savoyard» de Grandson (1277–1281) (cf. fig. 152-28). Etat en 1996. (D. de Raemy)

■ **Les «fenêtres» défensives des couronnements: la baie-créneau venue d'Outre-Jura et du sud de la France.** – On l'a vu, dans le domaine royal français, notamment en Île-de-France et dans les régions voisines, l'archère percée dans les courtines reste rare; il en va de même avec la baie-créneau à linteau droit sur coussinets. Cette forme de fenêtre est cependant une caractéristique française voire philippine, car elle est utilisée non pas à l'emplacement des créneaux mais pour les embrasures d'archère (fig. 441). Il est difficile pour ces régions de connaître le parti originel des parapets des chemins de ronde, ceux-ci ayant le plus souvent disparu. Il semble que ces chemins de ronde, au sommet des tours en particulier, étaient en général couverts d'une toiture, vu l'absence de moyens d'évacuation des eaux pluviales dans les maçonneries subsistantes. Les rares exemples conservés montrent des baies en arc brisé ou en plein cintre. Comme les archères, leur usage reste limité également aux tours (tours maîtresses du Louvre, de Coucy, tour flanquante du château de Rozemont à Luthenay-Uxeloup, dans la Nièvre). Dans nos régions, la baie en plein cintre se trouve dans les tours circulaires d'Orbe en 1235 et de Champvent vers 1290, comme on l'a déjà dit. Le créneau à linteau sur coussinets ne semble donc pas provenir d'Île-de-France.

Les châteaux présentant des baies-créneaux à linteau droit sur coussinets clairement antérieures aux ouvrages édiflés sous Pierre de Savoie sont à notre connaissance extrêmement rares. On en trouve non loin de la région roman-

441



**441.** Archère du type philippin (Provins, vers 1230). Elle ne dispose pas de niche mais d'un simple ébrasement de plan triangulaire, quels que soient la longueur ou le type de fente de tir, pour le tir fichant ou tendu. Elle dispose souvent à l'arrière d'une allège que le tireur à l'arbalète utilisera volontiers pour y appuyer son arme. Cette ouverture arrière est souvent de dimensions modestes, simplement rectangulaire, à linteau droit, ce dernier très fréquemment soutenu par des coussinets. (MESQUI 1993, fig. 320)

**442.** Cluny (Saône-et-Loire), tour du Moulin, installée sur le ruz du Merdasson et participant à l'enceinte défensive de l'ensemble conventuel, datée vers 1252. **1.** Détail de la face orientale. **2.** Détail d'une embrasure dans le mur de cette même face orientale. Etat en 2000. (D. de Raemy)

**443.** Cluny (Saône-et-Loire), **1.** Tour circulaire à l'angle nord-est de l'enceinte entourant l'ensemble abbatial, face *intra muros*, vers 1220. L'accès à la tour se fait par la porte basse à tympan archaïsant assurément emprunté au vocabulaire architectural des édifices religieux voisins. Les deux niveaux supérieurs sont gagnés ensuite par un escalier en vis dont l'ouvrage saillant renferme également des latrines. Puis, on passe dans un escalier installé dans l'épaisseur de la muraille pour arriver à l'étage du chemin de ronde. Etat en 2000. **2.** Coupe nord-sud, selon Frédéric Didier. À l'instar de nos grandes tours circulaires, la tour de Cluny met en œuvre la simple voûte en demi-sphère pour les deux étages inférieurs et le plancher sur solives supportant sans doute une couche de terre coupe-feu pour le troisième, au niveau du couronnement. Les archères à niche équipent le niveau inférieur, situé peut-être au-dessus d'un cul-de-basse-fosse ayant servi de prison (la semelle de fondation de la tour n'a à ce jour pas été repérée). (Cliché: D. de Raemy; coupe: Frédéric Didier)

442.1



442.2



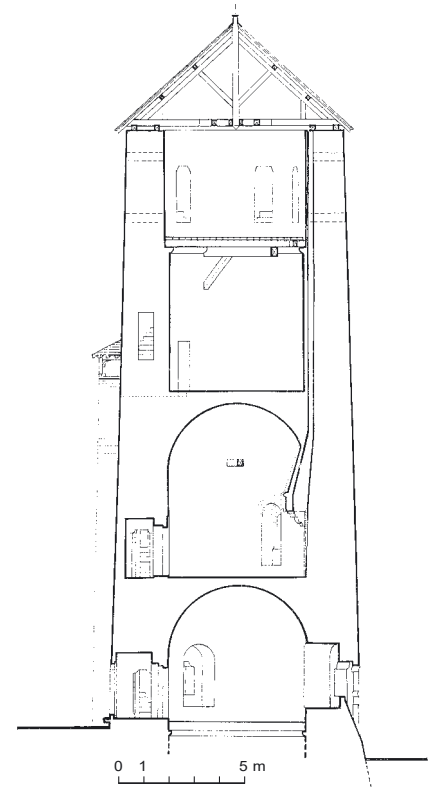
de en Bourgogne, au sommet de la spacieuse tour-résidence dite « du Moulin », faisant partie de l'ensemble abbatial de Cluny<sup>907</sup>. Celle-ci, d'après les recherches les plus récentes, peut être datée du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, en tout cas de peu avant 1252<sup>908</sup>. Ici, le linteau se prolonge en corniche saillante et le coussinet fait de même pour s'incorporer à la série de modillons qui soutiennent cette même corniche (fig. 442). Les baies étaient protégées par un hord reposant sur de fortes poutres, rétractables à l'intérieur ou en tout cas facilement remplaçables, tenues par les merlons et, fait intéressant, reposant sur des consoles de pierre formées de deux corbeaux. À l'intérieur, l'embrasure de ces baies est dotée d'un coussiège. La parenté des baies-crèneaux de la tour du Moulin avec celles du château d'Yverdon est frappante.

La belle tour circulaire ponctuant l'angle nord-est de cette même enceinte conventuelle de Cluny (fig. 443, 444) présente non pas des fenêtres mais de véritables portes à linteau sur coussinets, donnant sur un hord développé sans doute, dont on voit les trous de poutre non seulement en dessous des seuils mais également au-dessus des ouvertures. Si on le compare à celui

443.1



443.2



444



445



446



447



du reste de la tour, l'appareil plus fruste de ce couronnement témoigne d'un éventuel remaniement plus tardif. A priori, nous serions tentés de situer cette tour vers 1230–1250, à en juger par ses archères plongeantes très allongées dont la partie inférieure est élargie «en rame» (fig. 445, fig. 152-20 et 21), selon un type connu à Coucy dès les années 1230<sup>909</sup> (fig. 446). Faut-il quelque peu rajeunir cette tour<sup>910</sup>? En effet, au niveau inférieur, les archères disposent de spacieuses niches rectangulaires sous un berceau en plein cintre. De plus, les points de comparaisons avec notre corpus ne s'en tiennent pas qu'aux seules baies-créneaux. Les deux niveaux inférieurs sont recouverts d'une voûte en calotte alors que les étages supérieurs étaient subdivisés par des solivages. Le parapet du couronnement présente, comme dans les tourelles de Bulle, des poteaux pris dans la maçonnerie, dispositif très rare à notre sens, ici peut-être à mettre en relation avec la charpente et le hourd dont était équipée la tour. Enfin, comme la plupart de nos tours, celle de Cluny met en œuvre deux qualités de pierre : un calcaire gris dans une bonne moitié inférieure, une pierre jaune dans la partie supérieure. Chose surprenante, les portes à linteau

**444.** Cluny (Saône-et-Loire), tour circulaire à l'angle nord-est de l'enceinte abbatiale, vers 1220. Détail montrant les parties hautes, d'un appareil moins soigné, peut-être parce que dissimulé en permanence par un fort hourd dont les bois conservés, de très forte section, ont été abattus en 1220; l'un de ceux-ci reposait encore sur une console de pierre. On accédait à ce hourd par de véritables portes à linteau sur coussinets simplement chanfreinés. Etat en 2000. (D. de Raemy)

**445.** Cluny (Saône-et-Loire), tour circulaire à l'angle nord-est de l'enceinte abbatiale, vers 1220. Archère en rame à tir plongeant (fichant) desservant le second niveau de la tour. Etat en 2000. (D. de Raemy)

**446.** Coucy-le-Château (Aisne), tour à l'angle méridional de l'enceinte basse, vers 1230, dotée d'archères «en rame». Etat en 1992. (D. de Raemy)

**447.** Annoux (Yonne). Tour quadrangulaire n'excédant pas 10 m de hauteur, dotée de baies-créneaux et, sur cette face, de latrines. Un corps de logis (*aula*?) s'y est accolé au sud (à gauche). Etat en 2002. (D. de Raemy)



**448.** Vault-de-Lugny (Yonne). Tour quadrangulaire, couronnement doté de baies-créneaux simplement rectangulaires, et avec une latrine-bretèche. Etat en 2002 (D. de Raemy)

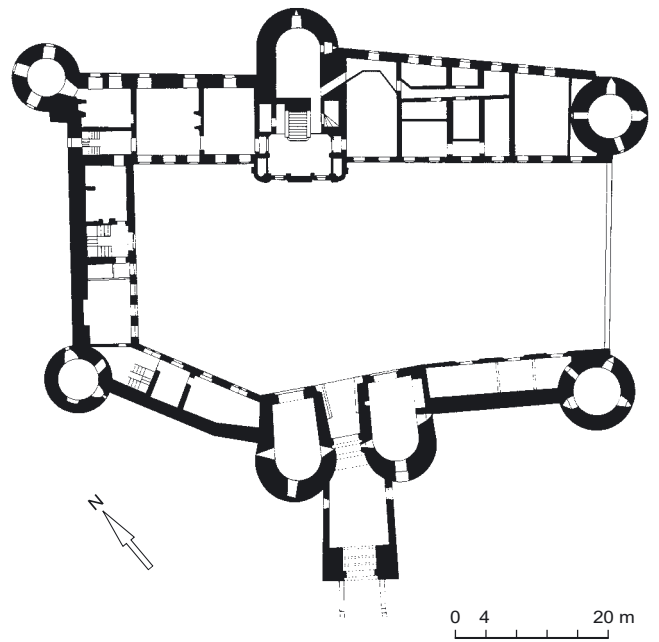
**449.** Courcelles-lès-Montbard (Côte-d'Or). Tour quadrangulaire. Le chemin de ronde primitif, doté de baies-créneaux (non visibles à l'extérieur) et de merlons percés de fente de tir, se trouve à mi-hauteur de la tour actuelle. (D. de Raemy)

droit sur coussinets sont surmontées d'un tympan. Il s'agit sans doute d'une survivance romane propre à l'environnement de l'abbaye.

Cependant, une étude récente, menée par l'architecte en chef des Monuments historiques, Frédéric Didier, accompagnée d'une analyse dendrochronologique des bois subsistants prélevés à la hauteur de l'ancien hourd, situe la construction de cet édifice autour de 1220<sup>911</sup>. Sans parler de prototype ou de modèle (mais qui sait lorsqu'on dresse l'inventaire de tous les points communs rapprochant les éléments fortifiés de l'ancien complexe abbatial de Cluny de notre corpus régional?), on a affaire véritablement à un spécimen bel et bien antérieur à l'ensemble des châteaux régionaux étudiés ici. À la différence de la tradition des grandes tours « philippiennes », la niche d'archère fait à Cluny une apparition très précoce sans qu'il faille en référer à l'apport « anglo-saxon » constaté dans la moitié ouest de la France actuelle. Cette tour, aux murs minces relativement au vide central, ne peut être considérée toutefois comme une véritable tour maîtresse ; elle s'apparente davantage à une tour d'enceinte, même si elle présente un caractère habitable bien marqué (latrines, cheminée), ce qui explique l'abondance et la précocité des archères.

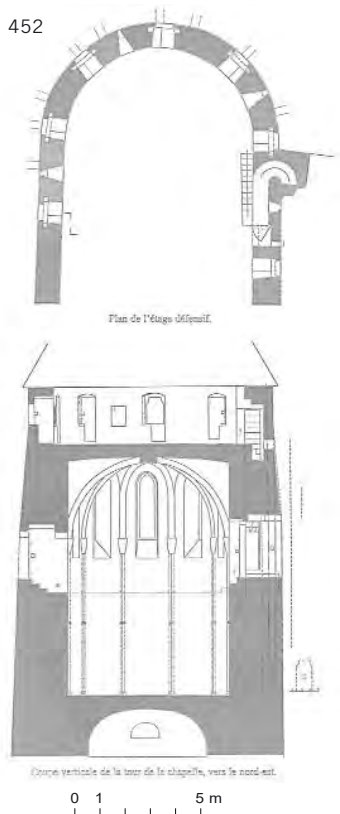
Dans l'Yonne, les châteaux d'Annoux (fig. 447) et de Vault-de-Lugny (fig. 448) sont dotés d'une tour quadrangulaire aux proportions assez proches de celles du Moulin mais de dimensions plus modestes, dont le niveau supérieur comporte également des baies-créneaux à linteau droit mais sans coussinets. Les baies de la première sont pourvues aux épaules de corbeaux de pierre pour porter l'axe des volets de siège. Cette tour n'est malheureusement pas datée avec précision<sup>912</sup> et la seconde est située, sans preuve définitive, au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>913</sup>. Hervé Mouillebouche a dressé pour la Bourgogne du nord un bel inventaire de tours maîtresses à baies-créneaux (fenêtres de tir), fort nombreuses. Certaines sont bien antérieures aux années 1260, comme Talmay (1234, cf. cependant la légende de la fig. 563), ou Champrenault (1246). Les baies-créneaux alternent même avec des fentes de tir aux tours de Challanges (1247) ou de Courcelles-lès-Montbard (1259), étape primitive à mi-hauteur de la tour actuelle<sup>914</sup> (fig. 449).

Si l'on reste dans les régions situées au nord du Jura, on peut mentionner une fois encore la tour maîtresse circulaire de Rupt-sur-Saône (cf. fig. 205) : son hourd sur consoles de pierre protégeait un parapet doté de baies-créneaux, si leur conception est bien médiévale et non une fantaisie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>915</sup> ; on en voit également à l'une des tours circulaires de l'ensemble castラル de Passavant (Haute-Saône), édifié par le lignage éponyme à une époque indéterminée, très certainement au XIII<sup>e</sup> siècle d'après l'allure générale de la tour. En Franche-Comté, on peut encore citer les tours quadrangulaires et les châteaux dotés de baies-créneaux de Balançon (Jura), de Chevigny (Jura), d'Oricourt (Haute-Saône), malheureusement mal datés et peut-être ultérieurs tout de même au château d'Yverdon<sup>916</sup>. Si l'on continue cette enquête en direction du nord, on rencontre beaucoup plus loin, en Belgique, le château de Corroy (Brabant) et la tour-résidence quadrangulaire de Villeret (Wallonie), tous deux dotés de baies-créneaux à linteau droit sur coussinets. Hélas, la date d'édification de ces deux ensembles n'est pas établie avec précision. La seconde pourrait bien être antérieure à 1260<sup>917</sup> (fig. 450) alors que le premier serait à situer dans les années 1270<sup>918</sup>. Le château de Corroy, très transformé, devait



présenter à l'origine le plan d'un pentagone régulièrement flanqué de tours semi-circulaires, sans véritable tour maîtresse mais doté d'une porte à deux tours, ponctuant la longue façade occidentale (fig. 451). La tour de la chapelle en formait le pendant à l'est. Le parapet de son chemin de ronde percé de baies-créneaux à un seul coussiège et à linteau droit sur coussinets alternant avec de petites fentes de guet servant aussi d'arbalétrières (fig. 452). La chapelle, occupant pratiquement toute la hauteur de la tour, était éclairée de cinq fenêtres hautes élancées, une par face formant le chevet. Ces dispositions ne manquent pas de rappeler la chapelle du château de Conwy (Pays de Galles), ajourée non de cinq mais de trois baies d'un type très proche. Il faut surtout la rapprocher de celle du château de Beaumaris, tant par la façon dont elle est insérée dans l'ensemble castral, que par la manière dont elle occupe la tour, elle aussi percée de trois baies allongées sur chacune des faces constituant le chevet (fig. 453, cf. fig. 483). Si l'on évoque ces deux derniers châteaux, c'est qu'ils ont été conçus pour une large part par l'architecte du « donjon » d'Yverdon, Jacques de Saint-Georges. Quant à celui de Corroy, il se situe chronologiquement entre Yverdon et les châteaux gallois de cet architecte; aux profondes transformations tardives près, son plan présente indéniablement des similitudes avec ces derniers.

Ce rapide inventaire des baies-créneaux à linteau sur coussinets nous conduit également dans le midi occitan. Là, leur apparition est liée aux entreprises des rois de France, Louis VIII et surtout Louis IX, très présents dès les années 1230 afin de réprimer le mouvement albigeois et de s'opposer à l'influence du roi d'Aragon. On trouve les baies-créneaux dans des châteaux édifiés par le roi de France. Elles éclairent notamment les divers corps de logis du donjon Sant-Jordi (soit saint Georges en catalan!) du château de Peyrepertuse, édifiés au début des années 1250<sup>919</sup>. Si elles ne sont pas situées au niveau du chemin de ronde, leur aspect est malgré tout fort semblable aux baies-créneaux du château d'Yverdon, avec un jour aux dimensions très proches, desservies par une embrasure sous un arc surbaissé, à un seul coussiège (fig. 454). Fait intéressant, on trouve ce type de baie, à un coussiège, en position non sommitale, dans la tour de la maison forte de Grilly, édifiée par Jean de Grailly entre 1269 et 1272<sup>920</sup>. Son linteau n'est pas doté de coussinets; en revanche



450. Villeret (Wallonie), « haute tour », vers 1250? (Ministère de la région wallonne)

451. Plan du château de Corroy, selon F. Bonaert et Th. Cortembos.

452. Coupe de la tour-chapelle du château de Corroy, en direction du chevet, et plan du parapet. On observe les trous pour loger la poutre de verrouillage du volet ainsi qu'un coussiège dans chaque embrasure. (UBREGTS-DOPERE 1996)

453.1



453.2



454



455



456



**453.** Château de Beaumaris (Pays de Galles), commencé en 1295, chapelle aménagée dans la tour située au milieu de la courtine orientale. **1.** Extérieur. **2.** Intérieur. Etat en 1998. (D. de Raemy)

**454.** Château de Peyrepertuse (Aude), « donjon » Sant-Jordi, vers 1250–1251, sous le règne de saint Louis. Baie à linteau sur coussinets et à coussiège éclairant l'une des salles. Etat en 2001. (D. de Raemy)

**455.** Château de Montségur (Ariège), baies (restaurées) à linteau sur coussinets éclairant la salle supérieure du « réduit seigneurial », seconde moitié du XIIIe siècle. Etat en 1994. (D. de Raemy)

**456.** Château d'Arques (Aude), sous Gilles II de Voisins, tour maîtresse-résidence, vers le cap du XIVe siècle, détail montrant le parapet du chemin de ronde. Cette tour, cantonnée de tourelles, malgré ses dimensions modestes, s'apparente déjà aux vastes tours-résidences quadrangulaires des XIVe et XVe siècles. Elle s'élève presque au centre d'une vaste aire de 50 m x 55 m fermée d'une enceinte basse contre laquelle s'appuyaient une *aula*, une tour-résidence, ainsi qu'une chapelle. Le parapet, en appareil à bossage, à l'instar des parties de l'enceinte de Carcassonne édifiées après 1280, est ajouré de baies-créneaux à linteau droit sur coussinets en quart-de-rond chanfreinés. Etat en 1996. (D. de Raemy)

l'encadrement de la fenêtre est orné d'une gorge se terminant par des congés pyramidaux, comme les baies du château d'Yverdon ! De telles baies équipent également le parapet d'un chemin de ronde du château de Montségur, construit vers la fin du XIIIe siècle, pour autant que les exemplaires visibles aujourd'hui dans un état restauré aient été restitués de façon fiable<sup>921</sup> (fig. 455). Si elles sont utilisées de façon sporadique à Peyrepertuse et à Montségur, ensembles très irréguliers adaptés au site de montagne, elles rythment systématiquement les parapets du donjon-habitation d'Arques (Aude), de la fin du XIIIe siècle également<sup>922</sup> (fig. 456).

Ces baies-créneaux existent également au château « comtal » de Carcassonne (fig. 457). On ne peut les attribuer cependant au chantier ordonné par saint Louis dans les années 1240, car elles résultent à notre sens d'une transformation plus tardive des parapets, qui se présentaient à l'origine sous la forme de simples créneaux<sup>923</sup>. Les baies à linteau sur coussinets sont fort nombreuses dans la double enceinte de Carcassonne, essentiellement mises en œuvre dans les tours de flanquement, tous ouvrages que la recherche récente situe dans des campagnes de travaux postérieures à 1270. Il faut donc le constater : ce type de baie apparaît dans la région languedocienne, comme en Bourgogne, vers 1230–1250, avec l'exemple bien daté de Peyrepertuse, mais les fortifications de Carcassonne même ne sauraient constituer un précédent pour les ouvrages de nos régions.

On a déjà évoqué les grandes tours circulaires apparues dans la zone d'influence de l'archevêque de Lyon, région limitrophe des anciens Etats savoyards, en mettant en évidence les points communs et les divergences qui apparaissent lorsqu'on les compare à celles de notre corpus. Le couronnement défensif des deux plus anciennes, soit celle d'Anse (1214–1216) et celle d'Oingt (1217–1224), n'est malheureusement pas connu. Oingt disposait assurément





de baies-créneaux mais leur forme nous échappe. À Anse, le parapet de la grande tour a disparu alors que celui de la tour semi-circulaire nord a été remanié au XVI<sup>e</sup> siècle. La courtine occidentale située entre ces deux dernières montre en revanche clairement les traces de trois baies-créneaux à linteau droit mais sans coussinets (fig. 458) remontant apparemment bien aux origines du château, vers 1217. Peut-on en déduire que les grandes tours d'Anse et d'Oingt en aient également disposé ? On ne sait<sup>924</sup>.

Ces premières remarques sur les modèles possibles expliquant les innovations apparues dans l'architecture castrale de l'orbite des Savoie nous ont donc conduits à la notion de flanquement systématique mise en œuvre dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, impliquant des constructions à la géométrie très régulière, là où la configuration plane du site le permettait. Le plan quadrangulaire de nos « carrés savoyards » trouve ses antécédents les plus évidents dans les nombreuses forteresses édifiées dans le domaine royal français sous Philippe-Auguste. Si l'on s'intéresse aux détails, ces antécédents sont des édifices peu antérieurs à ceux étudiés ici. Notre enquête nous a menés en Bourgogne et au nord du Jura d'une part, dans le sud-ouest de la France d'autre part, avec les châteaux construits sous saint Louis, ayant intégré les apports anglais. En Angleterre même, nous croyons trouver certaines sources d'inspiration assez directes. Nous allons maintenant poursuivre en signalant encore d'autres analogies, voire d'autres modèles, tout en nous interrogeant cette fois sur les origines de la main-d'œuvre citée par les sources écrites.

■ **Jean Mésot, un lien entre l'architecture militaire royale française du sud de la France et celle des Etats savoyards ?** – Les parallèles entre le Languedoc et nos régions ont de quoi surprendre. A priori, c'est en Gascogne que nous pensions trouver des parentés avec notre corpus. En effet, cette région était bien connue de Pierre de Savoie, qui a guerroyé aux côtés d'Henri III d'Angleterre et de Simon de Montfort, notamment en 1253–1254, lorsqu'il s'agissait de résister aux attaques de la Couronne de France<sup>925</sup>. À cette date ou même plus tard, Pierre s'est adjoint les services de Jean [de] Mésot (Maysot, Masout). Louis Blondel pense qu'il est originaire de Mesoz dans les Landes<sup>926</sup>, mais les diverses graphies attachées à son nom – s'il s'agit bien d'un toponyme – peuvent également faire pencher pour une provenance bourguignonne ou mauriennaise<sup>927</sup>. Ce que nous savons, c'est qu'il s'agit d'un noble ayant le titre de *magister ingeniorum* du roi d'Angleterre. Il était responsable de tout ce qui touche à la science de la guerre, en particulier des engins de siège; il était également capable de diriger l'édification d'ouvrages d'architecture. En 1253, il est gratifié d'une « robe » après le siège du château de Benauges, que Jean de Grailly recevra en fief en 1266. En 1254, Jean Mésot est anobli et sacré chevalier; dès lors il est qualifié de *dominus*. Cette même année, il est encore

**457.** Château de Carcassonne (Aude), courtine sud-ouest. Etat en 1996. Il faut apprécier l'abondance et l'organisation complexe des percements défensifs qui permettent ainsi un très fort contrôle des abords du château sur ce flanc. Au niveau inférieur, de courtes archères pour le tir plongeant alternent avec de plus longues pour le tir tendu. Les premières ont une embrasure de plan simplement triangulaire, de type philippien, les secondes disposent d'une niche rectangulaire. Le parapet du chemin de ronde dispose de baies-créneaux à linteau sur coussinets fermés à mi-hauteur de volets de siège qui couvrent également la totalité de l'allège, laquelle ménage une feuillure (restitution arbitraire de Viollet-le-Duc ? voir les deux dernières baies); ces baies, sans coussièges à l'intérieur, alternent avec des archères à étrier pour le tir fichant, percées dans un merlon sur deux. Ce système défensif s'interrompt à la hauteur d'une fenêtre en arc brisé géminée surmontée d'un oculus sous un linteau droit; elle éclairait une salle à cheminée aménagée dans le niveau intermédiaire. La partie supérieure du mur résulte cependant d'une transformation ultérieure, ayant mis en œuvre un moyen appareil de grès gris (sorte de molasse), en une étape qui a vu également la modification de la façade sud du grand corps de logis sud où a été utilisé le même matériau. L'aspect de cette fenêtre et le fait que la baie-créneau apparaît dans l'enceinte de Carcassonne dans les années 1280 seulement (porte Narbonnaise, etc.), indiquent que cette étape de transformation est donc tardive et doit se situer autour de 1300. (D. de Raemy)

**458.** Château d'Anse, vers 1217, baies-créneaux de la courtine occidentale. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**459.** Château de Villandraut (Gironde), front de l'entrée. Construit en 1306–1310 par le pape Clément V sur ses terres d'origine, cet imposant château s'est adapté à un site de plaine. Il forme un plan quadrangulaire de 43 m x 50 m environ, flanqué d'amples tours circulaires (ø environ 11 m), très saillantes puisque leur centre se situe au-delà du rectangle formé par les courtines. Il ne comporte pas de tour maîtresse mais une entrée flanquée de deux fortes tours, ouvrage qui n'a toutefois pas la prééminence que Jacques de Saint-Georges a donnée à ses *keep-gate-houses* en Pays de Galles. Le château est implanté dans un vaste fossé, dont le fond était pavé, mais ne comporte pas de lices ni de braies. Une poterne en arc brisé, placée au-dessous de l'entrée principale et protégée par un ouvrage avancé recevant le tablier du pont-levis, permettait d'accéder directement à ces fossés. Etat en 1996. (D. de Raemy).

460



**460.** Château de Villandraut (Gironde). Porte basse d'accès aux fossés «pudiquement» dissimulée par le tablier du pont-levis entre les deux tours de l'entrée. En cas d'attaque, celui-ci était relevé bien sûr... Etat en 1996. (D. de Raemy)

récompensé d'une «robe»<sup>928</sup>, en même temps qu'un autre ingénieur, maître Bertram, qui, lui, travaillera ensuite au Pays de Galles, au château de Rhuddlan notamment en 1277–1278<sup>929</sup>. Mésot a également été appelé en Angleterre; il s'y trouve le 22 août 1261 avec Jean de Grailly en particulier<sup>930</sup>. Cette même année, il est attesté au service de Pierre de Savoie pour la première fois. C'est lui qui va donner les instructions au maçon François pour la construction de la tour de Saillon<sup>931</sup>. Il poursuit son activité en Savoie et en Angleterre, en tout cas jusqu'en 1275, chargé de missions notamment aux châteaux de Gümmenen, des Clées ou à Romont, pour effacer les destructions du grand incendie qui avait dévasté les forteresses et la ville. Cette année-là toujours, il est envoyé à Bourg-en-Bresse<sup>932</sup>.

Louis Blondel a déjà évoqué ces liens avec le sud de la France; il a été le premier à mettre en évidence le rôle de Jean Mésot, sans pour autant signaler encore des parallèles constructifs précis entre nos châteaux et ceux de Guyenne et de Gascogne<sup>933</sup>. Et pour cause, car ces derniers sont souvent d'époque tardive, de la fin du XIIIe, voire du début du XIVe siècle, comme Villandraut (fig. 459, 460), un spectaculaire exemple de château quadrangulaire avec porte à deux tours; les dernières recherches systématiques ont en effet fort justement tendance à les rajeunir<sup>934</sup>.

À défaut de connaître ce qui a été construit dans les années 1230–1250 dans ces régions sous contrôle anglais, il reste à s'intéresser à ce qui s'est fait dans les contrées voisines, qui, elles, conservent des témoins importants de cette période: c'est donc bien avec des châteaux édifiés par la Couronne française, mais influencés par les techniques anglaises, qu'apparaissent les paral-

459



lèles, voire les influences, les plus évidents avec les nôtres. Exception faite de la défense horizontale par les courtines, parfois desservies par une gaine, les conceptions françaises ne sont pas absentes des édifices construits à l'époque de Jean Mésot. Le chemin de ronde sous toit et à parapet doté de baies-créniaux à linteau sur coussinets (par opposition au créneau simple du chemin de ronde ouvert anglais), les embrasures de plan simplement triangulaire des archères, dans la tradition philippienne, en constituent les principales caractéristiques. Ce sont aussi des châteaux de la sphère d'influence française qui entrent en ligne de compte, lorsqu'on recherche des modèles pour les spectaculaires archères de la grande tour du château de Rolle, qu'il faut maintenant

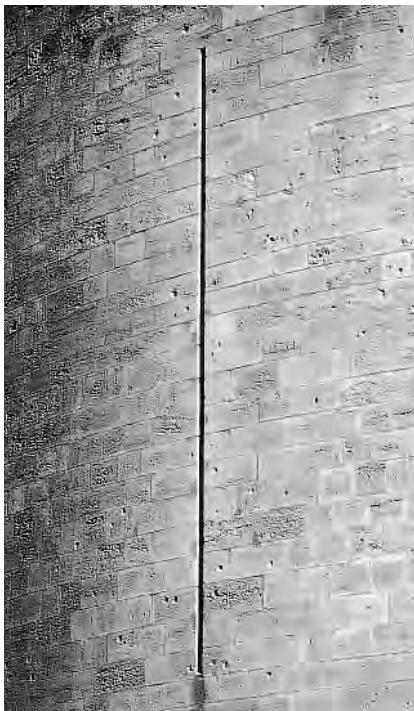
dissocier du «gascon» Jean de Grailly. On pense ici à la tour Constance d'Aigues-Mortes, construite sous saint Louis vers 1240 (fig. 461 et 462) et au château de Najac vers 1250, œuvre de son frère Alphonse de Poitiers, tous deux munis d'archères de longueur exceptionnelle, permettant non pas le tir à la volée mais au contraire fichant (fig. 463); celles d'Aigues-Mortes se révèlent en fait être la superposition de deux archères de taille normale, car à l'arrière, leur embrasure est accessible par un niveau de circulation intermédiaire. Outre Rolle, seuls ces deux sites présentent des archères d'une telle longueur.

Si l'on peut attribuer à Jean Mésot la conception générale des édifices qu'il est chargé de bâtir, on constate qu'il confie le travail à des praticiens, qui peuvent avoir d'autres expériences que lui. Il ne s'agit pas de simples maçons ou tailleurs de pierre, mais de gens très compétents, chargés de transcrire architecturalement les principes défensifs de cet ingénieur, qui est aussi un homme de guerre. On pense ici évidemment aux maîtres Jean et Jacques, son fils, ce dernier se trouvant engagé en terres savoyardes sur les mêmes chantiers que Mésot jusque vers 1275. Bien que non attesté à Yverdon ou à Romont, Jean Mésot a dû imposer ses conceptions, transcrites par Jean et Jacques, auxquels il faut attribuer Yverdon en tout cas. On ne sait rien de leur origine, assurément étrangère<sup>935</sup>, mais ils connaissent bien l'architecture militaire française. Il en va de même à Saillon: le maçon François met en œuvre pour ses archères de simples ébrasements à plan triangulaire. Ces maçons auraient donc travaillé dans le domaine royal français. Ils auraient pu être au service du roi dans le sud-ouest et également en Bourgogne. Les échanges de main-d'œuvre avec cette dernière région sont bien attestés: Guillaume d'Oiselay, le charpentier qui travaille à Yverdon, était parti de la Franche-Comté, d'Oiselay dans la Haute-Saône. D'autres maîtres d'œuvre chargés d'entretenir les digues du Rhône près de Saint-Maurice en 1261 viennent d'outre-Jura<sup>936</sup>. Un «Anglais» – à moins qu'il n'ait simplement œuvré en Angleterre auparavant –, soit Berthelet l'Anglais, est bien présent sur le chantier d'Yverdon en 1266–1267, mais il est charpentier; avec Oyseler, il avait été chargé d'y construire la grande *aula* à deux niveaux, jamais achevée<sup>937</sup>. Autre apport du nord avec le maçon Vincent le Picard, chargé de la surélévation de

461



462



**461.** Aigues-Mortes (Gard), tour de Constance, édiflée sous saint Louis, vers 1240. D'un diamètre de plus de 23 m, elle compte 32 m de hauteur. Comme pour les tours philippiennes, trois étages la subdivisaient, non sur une partie inférieure pleine mais sur un cul-de-basse-fosse de petite dimension laissant tout de même des murs de plus de 11 m d'épaisseur. De par leur longueur (4 m), les archères permettaient toutes le tir à la plongée; celles du niveau de couronnement, utilisables depuis le chemin de ronde, ont été remplacées par des créneaux pour l'artillerie au XVIe siècle, lorsque le parapet a été modifié à cet usage. Etat en 1995. (D. de Raemy)

**462.** Aigues-Mortes (Gard), tour de Constance, vers 1240. Une des archères desservies depuis la salle haute. Etat en 1995. (D. de Raemy)



463. Najac (Aveyron), front oriental du château avec ses deux tours percées d'imposantes archères, vers 1253. Etat en 2000. (D. de Raemy)

la grande tour du château d'Yverdon en 1275–1277, sans doute sous la direction du maître Jacques de Saint-Georges. Même s'il n'est pas qualifié de maître, Vincent le Picard est un entrepreneur qui est chargé également d'expertises : notamment à Saxon où il est associé à maître Guillaume d'Oyseler pour superviser en 1280–1281 la construction de la grande tour. Jean, père de Jacques, pourrait même venir d'Angleterre, mais peut-on l'identifier à Jean Cotereel, dernier architecte de la cathédrale de Lausanne<sup>938</sup> ? Cela paraît difficile dans la mesure où le château d'Yverdon est une réalisation aux influences trop diverses, dominées par des courants venus du domaine royal français, via les régions du sud et la Bourgogne, ce qui n'apparaît pas à la cathédrale Notre-Dame de Lausanne, à l'empreinte anglo-normande bien soulignée par Marcel Grandjean<sup>939</sup>. Mais l'argument n'est pas définitif, car son apport anglais, même direct à Yverdon, a peut-être dû composer avec celui imposé par le « méridional » Jean Mésot.

À ce stade, on tiendra pour quantité négligeable le rôle de Pierre Mainier. On l'a déjà dit, ce personnage que certaines études du siècle passé ont qualifié abusivement d'architecte<sup>940</sup>, de maître d'œuvre<sup>941</sup> ou même d'ingénieur<sup>942</sup>, n'est pas un homme de l'art. Il s'agit bien d'un clerc, originaire de Chambéry, chargé de représenter le maître de l'ouvrage, soit Pierre de Savoie. Son nom apparaît pour la première fois en 1244 dans la documentation écrite encore

conservée<sup>943</sup>. Les premiers travaux qu'il dirige, en 1257–1258, sont ceux de la construction du « donjon » de Conthey près de Sion, réalisé par le futur maître de Saillon, le maçon François<sup>944</sup>.

## Maître Jacques de Saint-Georges

■ **Les débuts de maître Jacques à Yverdon, sa carrière postérieure** — Maître Jean (père de Jacques) aurait introduit un apport directement anglais dans les premiers châteaux régionaux de Pierre de Savoie<sup>945</sup> alors que Jean Mésot, arrivant du sud de la France, serait l'importateur des pratiques royales françaises. Le premier disparaît des sources vers 1265, le second vers 1275. Jacques prend alors le relais et c'est à lui certainement qu'on doit les archères à niche rectangulaire apparues au château de Saint-Georges-d'Espéranche entre 1270 et 1275, où, pour la première fois, il est à la tête du chantier et réalise ce qu'il a conçu lui-même. Bien que cela ne soit pas entièrement prouvé, c'est sans doute ce château qui lui vaudra plus tard, lorsqu'il sera en Angleterre, son nom de Jacques de Saint-Georges<sup>946</sup>. C'est à lui que nous sommes enclins à attribuer l'idée du chemin de ronde à ciel ouvert et de l'utilisation de l'escalier en vis se prolongeant en guette sur les grandes tours, comme il les a spectaculairement réalisées dès 1278 en Pays de Galles (fig. 464). On ne saurait ici retracer complètement son extraordinaire carrière au service du roi d'Angleterre, qui a été magistralement exhumée par Arnold Taylor<sup>947</sup>. Dans la présentation de son œuvre galloise, nous nous limiterons aux aspects susceptibles d'éclairer davantage certains détails constructifs du château d'Yverdon ou du corpus régional que nous étudions ici. On ne reviendra pas forcément sur les parallèles déjà signalés au cours de la présentation



monographique de telle ou telle grande tour ou de tel ou tel château.

Il convient d'abord de rappeler quelques jalons de la vie et de la carrière de ce prestigieux maçon, ingénieur et architecte, dont l'empreinte a été décisive sur la construction castrale régionale dès 1260. Le nom de Jacques apparaît pour la première fois lorsqu'il est payé pour son travail effectué à Yverdon en compagnie de son père Jean, sur une période qui court du 1er mai 1261 au 5 mars 1262. Son salaire se monte alors à 10 sous et 6 deniers par semaine, soit un peu moins que son père qui, lui, touche 12 sous, la même somme que l'intendant des travaux de Pierre de Savoie, Pierre Mainier. Jacques reçoit en outre un défrayement de 5 sous par mois pour ses déplacements et ses habits ; tombé malade alors, il se fait soigner aux frais du comte<sup>948</sup>. Il est certainement subordonné à son père et à Mainier mais doit déjà jouer un rôle important, car son traitement s'avère plus favorable que celui des diverses équipes engagées à Yverdon, qui encourent les risques du paiement à la tâche. On ne lui confie d'ailleurs pas un travail précis, bien qu'il soit qualifié de maçon (*cementarius*, *lathomus*), ce qui fait bien croire à une activité de conception et d'organisation du chantier, les deux pôles essentiels qui définissent actuellement le rôle de l'architecte. S'il est défrayé pour ses déplacements, c'est qu'il est entrepreneur également<sup>949</sup> : il doit établir des contacts, trouver la main d'œuvre et superviser en même temps les chantiers de Romont et de Chillon. En 1266–1267, il est toujours à Yverdon alors que son père n'y est plus mentionné. Peut-être y travaille-t-il dès lors en tant qu'architecte principal. Le châtelain d'Yverdon le paie une dernière fois en 1271 pour ses activités en ce lieu.

Dès 1268 ou 1269, le comte Philippe de Savoie le charge d'édifier le château de Saint-Georges-d'Espéranche dans le Viennois, ce qui va l'occuper jusqu'en 1275 en tout cas. Durant cette période, son activité est alors connue surtout par les comptes de l'hôtel montrant qu'il est devenu un proche du comte, qui lui confie diverses missions et ambassades. Il a la responsabilité de nom-



**464.** Château royal de Conwy (Pays de Galles), 1283–1287. Tour d'escalier se prolongeant en guette, desservant une des tours de flanquement. Etat en 1989. Ce parti est très fréquemment adopté dans les châteaux du Pays de Galles bâtis par Jacques de Saint-Georges, alors que dans nos régions, la guette en pierre adopte des formes très diverses. (D. de Raemy)

**466.** Château de Dryslwyn (Pays de Galles). Jean de Bonvillars, un proche d'Othon de Grandson, perdit la vie en 1287 lors du siège de ce château maintenant perdu dans la campagne galloise, enseveli sous les décombres d'une courtine qu'il était en train de saper à la hauteur de la chapelle du château. Etat en 1989. (D. de Raemy)

breux chantiers, quelquefois en collaboration avec Jean Mésot. À côté d'une intense activité pour des châteaux disparus ou encore mal connus<sup>950</sup> en Viennois ou en Bresse (La Côte-Saint-André, Saint-Laurent-du-Pont, Voiron, Montmélian, Bourg-en-Bresse, Châtillon-sur-Chalaronne, etc.), il est toujours à l'œuvre dans les bailliages de Vaud et du Chablais. Avec Jean Mésot, il supervise la reconstruction de Romont après l'incendie de 1274. Il est souvent à Gümmenen, où il doit renforcer la place, alors stratégique dans les démêlés des Savoie et des Habsbourg. Il est également impliqué à n'en pas douter dans les importantes transformations qui touchent le château de Chillon.

Les lacunes documentaires empêchent de connaître son activité de 1275 à 1278. On le voit réapparaître alors en Angleterre sous le nom de Jacques de Saint-Georges (en 1285: *Magistro Jacobo de sancto Georgio, magistro operationum regis in Wallia*). Si Pierre de Savoie avait été un proche d'Henri III d'Angleterre, le comte Philippe, son frère, continuera d'entretenir d'excellentes relations avec Edouard Ier, soucieux d'étendre l'hégémonie royale à tout le Pays de Galles, qui brave sans cesse son autorité. De nombreux nobles vaudois rallient ainsi les armées du roi. Othon de Grandson est à leur tête; dès 1284, il est nommé pour neuf ans premier «justicier» du Pays de Galles, ce qui en fait la première autorité dans ces contrées après le roi. La plus grande des tours du château de Caernarvon lui sera même dévolue pour sa résidence personnelle (fig. XIII-465). Sa réputation est internationale, il est chanté comme un chevalier d'outre-mer de grande renommée par la «Geste des Chyprois», qui célèbre ses exploits à la croisade<sup>951</sup>. Ses cousins les Champvent et les Belmont, ainsi que les Estavayer, les Vuippens, les Bonvillars, sont également très présents, comme d'autres lignages tels les Mont, Oron ou les Grailly. Tout n'est pas allé sans mal, puisque certains y ont laissé leur vie, ainsi Jean de Bonvillars, châtelain de Harlech, chargé de superviser, comme l'avait fait Mainier en Savoie pour Pierre II, l'édification des châteaux de Conwy et de Caernarvon. En août 1287, il est écrasé par une muraille qu'il était en train de miner au siège du château de Dryslwyn (fig. 466), entre les mains des partisans gallois<sup>952</sup>.

Jacques de Saint-Georges n'est plus simplement maître maçon comme son père, mais il est qualifié d'ingénieur (en 1278: *magistro Jacobo ingeniatori*). Ce titre ne dénote pas seulement une compétence dans la confection d'engins de siège, mais également dans tout ce qui touche les réalisations d'architecture militaire. C'est bien un architecte, spécialisé dans la construction de forteresses. Désormais, il est au service du roi Edouard Ier, non pas en lointain subordonné mais en proche, et en reçoit sans aucun intermédiaire ses ordres

de mission. Les faveurs royales dont il bénéficie sont tout à fait exceptionnelles pour un homme de sa condition; aucun maître d'œuvre ne sera pareillement gratifié, ce qui ne peut que souligner ses talents exceptionnels. Il est payé par le Trésor royal pour ses voyages et dépens en Pays de Galles afin d'assurer la mise en chantier des châteaux que le roi a décidé de construire en vue de renforcer sa domination à la suite de ses campagnes guerrières de 1277, victorieuses, contre les barons gallois. Il s'agit de six places fortes, dont trois sont parvenues jusqu'à nous: Flint (fig. 467), Rhuddlan, sur la côte nord, et Aberystwyth, au milieu de la côte ouest. Nouvelles révoltes de Llywelyn et de ses alliés gallois, nouvelles campagnes en 1282-1283, qui entraîneront l'édification des châteaux de Conwy (fig. 468), Harlech, Caernarvon et Beaumaris, d'immenses forteresses qui ont exigé chacune un volume de travail et de matériaux équivalant à trois ou quatre fois ce qu'il a fallu

467. Le château royal de Flint, par Joseph Mallord William Turner, entre 1794 et 1799 (détail). Si les tours sont aujourd'hui bien conservées, les courtines ont été encore considérablement abaissées depuis. La construction du château a débuté en 1277. Au bord de l'océan, le site était apparemment vierge de toute construction antérieure. Avant tout, on entreprend des travaux de terrassement importants pour l'aménagement d'un canal. Le 10 août 1277, Othon de Grandson donne des ordres pour lever la palissade en bois qui protège le chantier. Arrivé probablement au cours de 1278 en Pays de Galles, Jacques de Saint-Georges n'est attesté à Flint qu'à partir d'avril 1279. Le prix total des travaux, exécutés pour la plus grande part en 1277-1286, revient à 6224 livres sterling. (CADW)

467





**468.** Château royal de Conwy (Pays de Galles), 1283–1287. Avec sa ligne très découpée par le crénelage, les tours et tourelles-escaliers les terminant, cet édifice répond au mieux à la définition du château fantastique et mystérieux que l'on trouve dans les contes de notre enfance. Etat en 1989. (D. de Raemy)

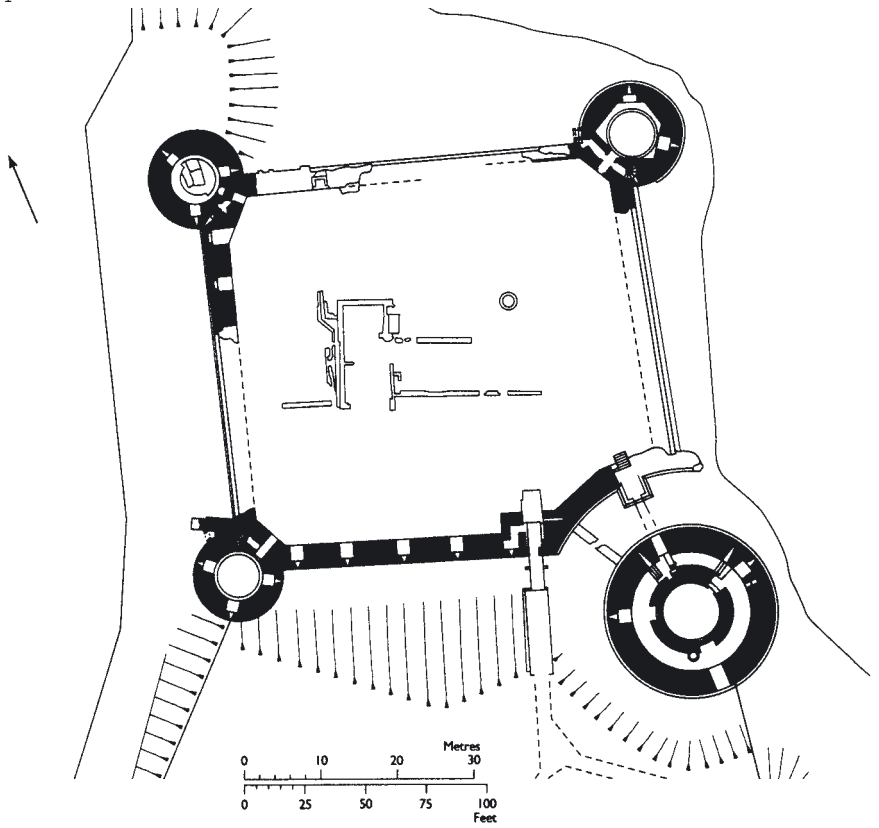


**469.** Château royal de Beaumaris (Pays de Galles), commencé en 1295 sous la direction de Jacques de Saint-Georges. Enceinte périphérique systématiquement percée d'archères dans les parties basses. Les parapets des chemins de ronde sont légèrement saillants, posées sur des modillons, parti alors fréquent en Pays de Galles. La recherche d'un équilibre parfait dans les masses architecturales ne donne pas l'impression que ce château est une œuvre colossale (voir plan fig. 470). Les courtines forment un quadrilatère de 75 m x 68 m; au niveau du sol, l'épaisseur de celles-ci est de plus de 5 m, ayant permis l'aménagement, au tiers de leur hauteur, d'impressionnantes gaines défensives percées d'archères. Le gabarit hors-œuvre de chacun des *keep-gate-houses*, réservés à la résidence noble, est de 30 m x 25 m, autorisant l'aménagement de très vastes salles au-dessus des entrées. Les locaux de service, disparus, s'appuyaient contre les courtines. L'aire de la cour intérieure peut recevoir confortablement 4 courts de tennis; deux ont effectivement existé. En 1295–1296, elle abritait les cabanes des plus de 2000 ouvriers engagés sur le chantier. L'enceinte extérieure, mur de près de 2 m d'épaisseur, définit un périmètre de 400 m environ, flanqué de 16 ouvrages saillants, de la simple tour à l'édifice complexe pour l'entrée portuaire. La comptabilité royale donne des renseignements très précis sur la progression du chantier. Le gros œuvre a été bâti en 3 ans et demi pour la somme de 11289 livres sterling. Les finitions et de nouvelles transformations se sont échelonnées sur les 25 années suivantes pour 3055 livres sterling. Au cours de la belle saison de 1295–1296 (24 semaines), 1800 ouvriers creusent le canal portuaire d'accès depuis la mer et les douves larges de 18 m qui entourent la seconde enceinte. L'extraction et la taille de la pierre occupent simultanément 450 carriers et 375 maçons tailleurs de pierre. Etat en 1989. (D. de Raemy)

pour édifier Grandson ou Yverdon. Etablies sur des principes constructifs communs, toutes sont pourtant très différentes et parfaitement originales, ce qui ne peut que mettre en évidence l'étendue des qualités de l'architecte qui, chaque fois, s'est enrichi en collaborant avec d'autres maîtres d'œuvre d'excellent niveau, comme l'ingénieur Bertram, qui connaît les réalisations de Gascogne<sup>953</sup>, ou encore Walter de Hereford, qui semble le remplacer à la tête des travaux de Caernarvon dès 1293. Jacques de Saint-Georges succédera à Jean de Bonvillars à la charge, pourtant réservée aux nobles, de châtelain de Harlech. Sa dernière grande entreprise est le château de Beaumaris (fig. 469). Là, il dirige une équipe de plus de 400 maçons, 2000 fossoyeurs (*fossatores*), 200 transporteurs utilisant 160 chars et 30 bateaux pour l'acheminement des matériaux, enfin 30 forgerons et charpentiers. Pendant cinq ans, Jacques de Saint-Georges s'investit dans ce monument d'architecture à la géométrie parfaite (fig. 470.7), qui n'a eu à subir aucune contrainte de la part du site, complètement plat et vierge de constructions préexistantes.

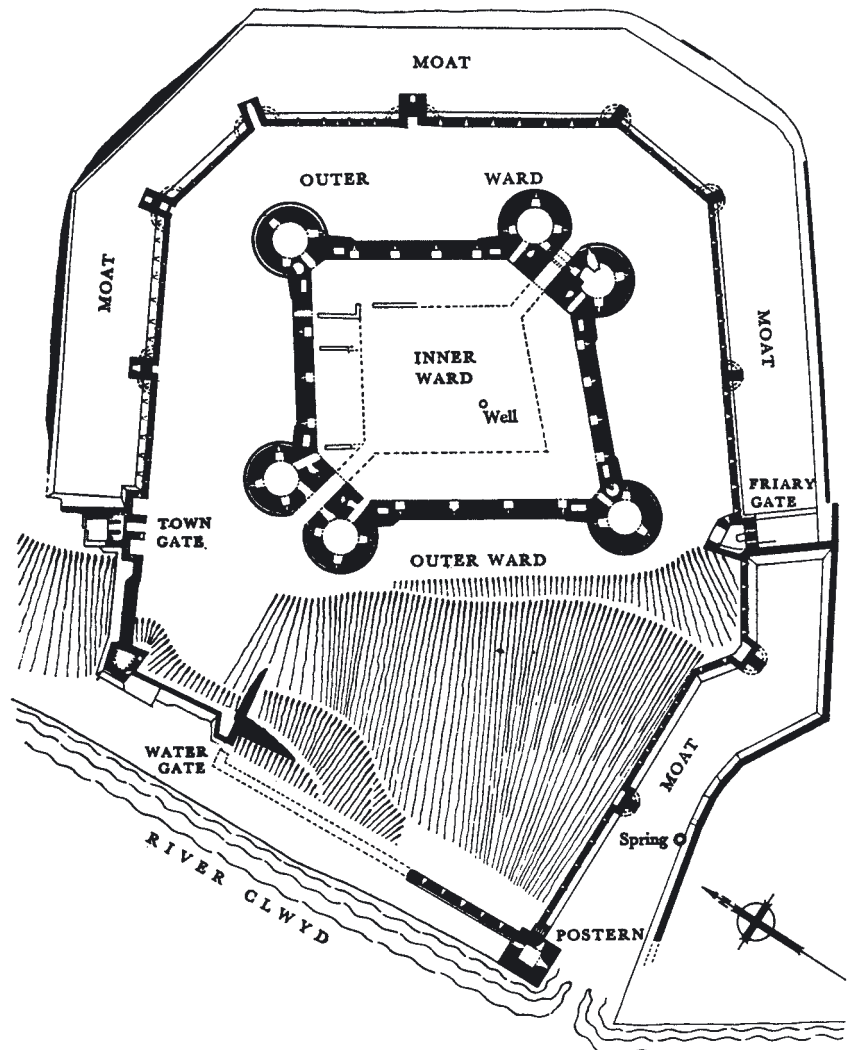
Au tournant du siècle, les chantiers du Pays de Galles arrivent à leur fin. Il ne fait pas de doute qu'une partie de la main-d'œuvre savoyarde qui avait accompagné Jacques de Saint-Georges s'en retourne en Pays de Vaud, riche de nouvelles pratiques acquises au contact des collègues anglais. C'est elle qui travaille pour Othon de Grandson lorsqu'il fait agrandir son château et changer le parapet crénelé des chemins de ronde<sup>954</sup>. Elle réalise aussi les remplacements typiquement anglais de l'église Saint-Jean-Baptiste de Grandson, agrandie grâce aux libéralités d'Othon, qui avait largement doté le couvent des bénédictins en 1308<sup>955</sup> (fig. 471). Ce mouvement de retour ne fait que renforcer une

470.1



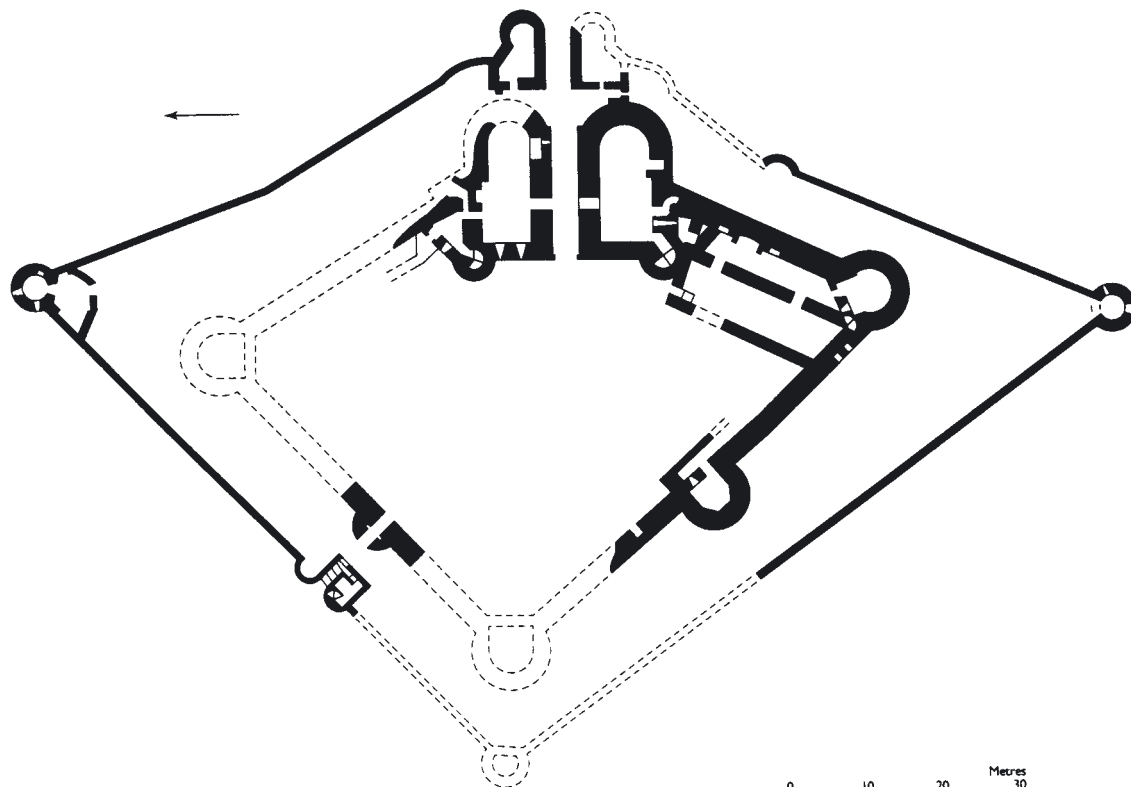
470. Plans des principaux châteaux édiflés par Jacques de Saint-Georges en Pays de Galles. 1. Flint. 2. Rhuddlan. Ech.: 1:1000. (CADW)

470.2

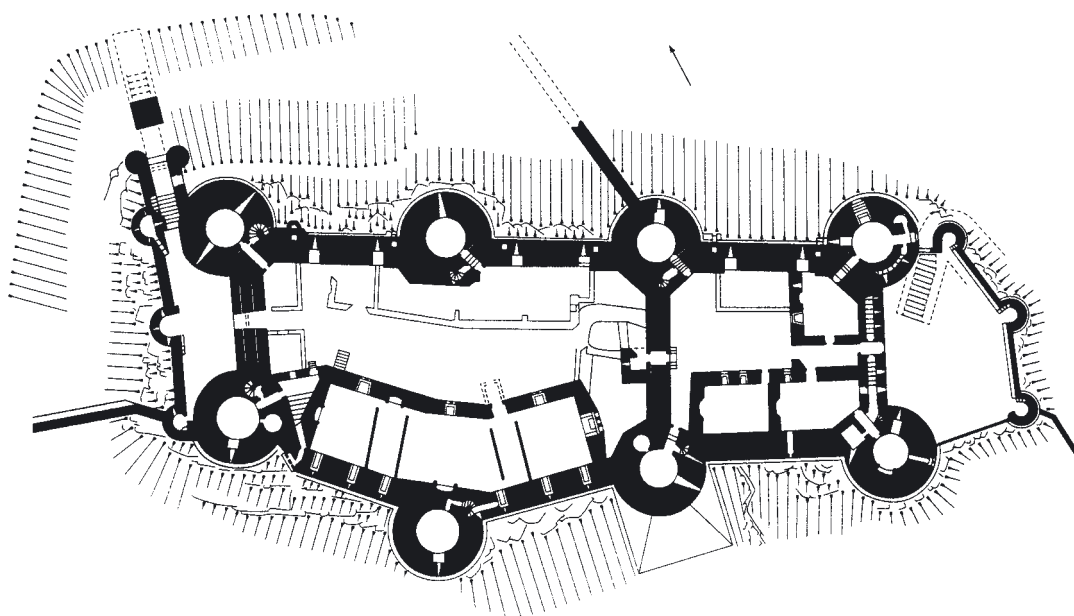




470.3



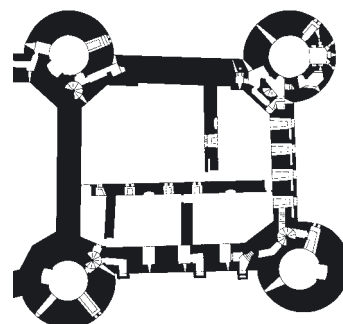
470.4a



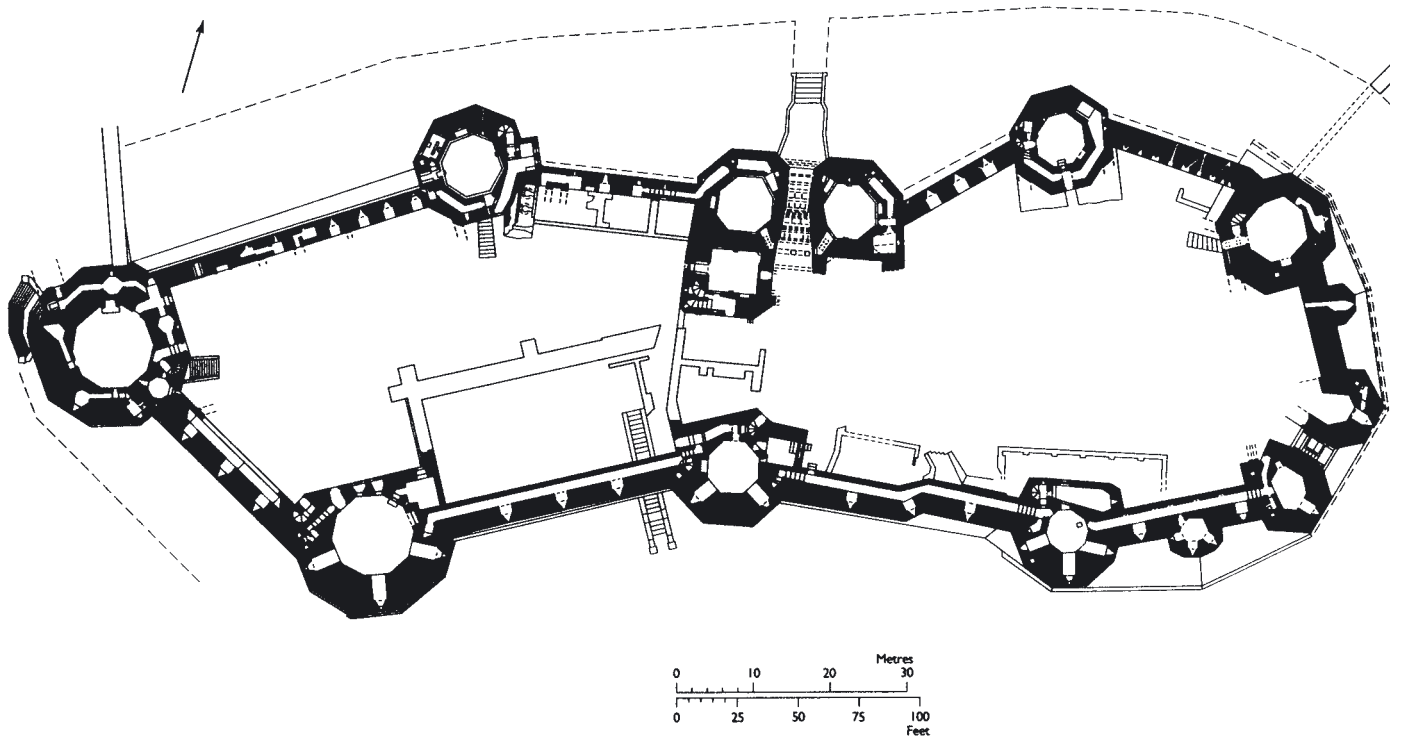
coloration anglaise, déjà présente à Yverdon dès 1260, et prédominant dès la disparition de Jean Mésot, caractérisée par l'archère en croix et à niche rectangulaire, les chemins de ronde à ciel ouvert, et, tout particulièrement, sur les grandes tours, par l'escalier en vis se terminant en forme de guette.

Pour sa part, Jacques de Saint-Georges rejoint le roi Edouard en Ecosse, où il est chargé de nouvelles constructions. Les archives du *Public Record Office* ont conservé un document exceptionnel qui est le procès-verbal d'une audience accordée par le roi le 29 avril 1302 à Jacques pour lui donner ses directives quant à la construction du château de Linlithgow. On y perçoit bien le rapport entre le maître de l'ouvrage, qui indique la conformation générale de l'édifice qu'il souhaite voir réaliser, et Jacques, qui doit lui signaler ce qu'il

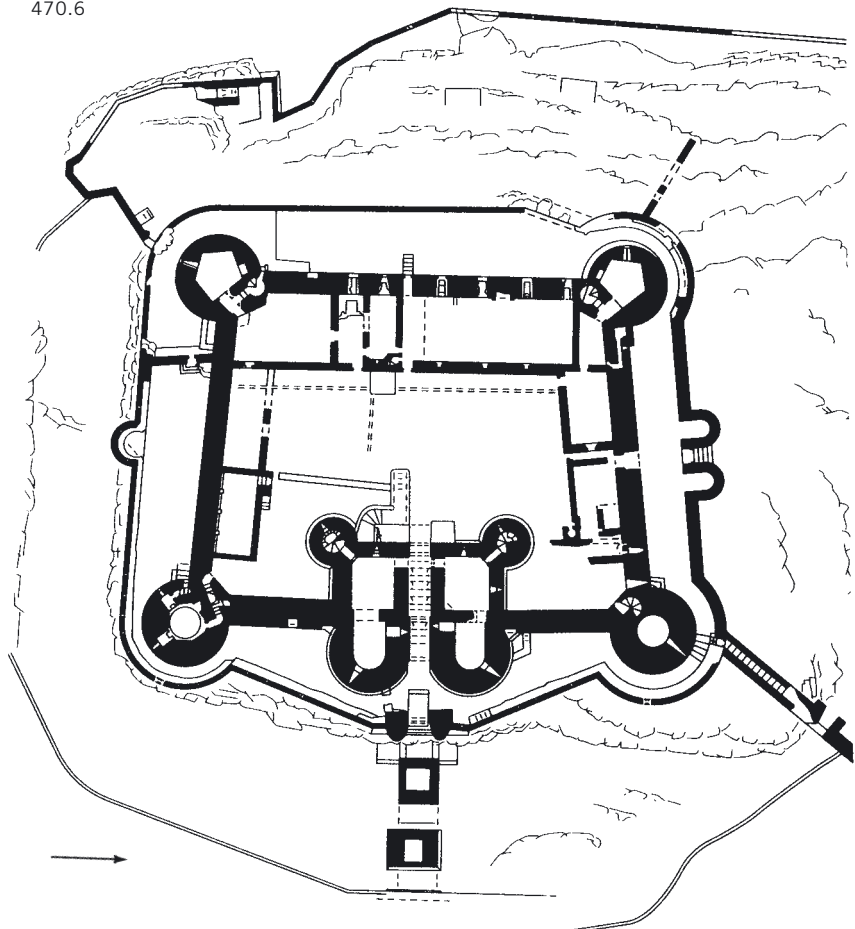
470.4b



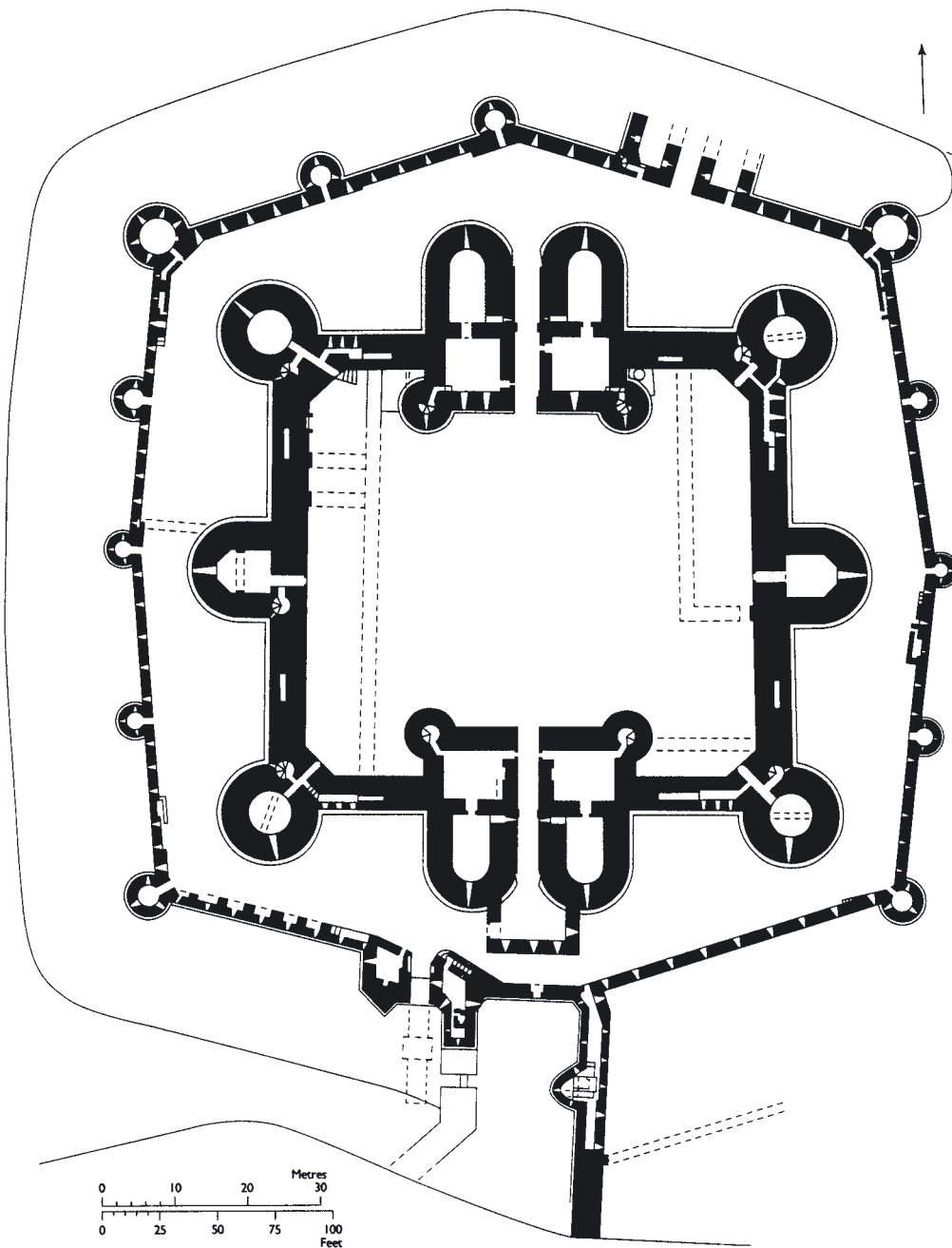
470.5



470.6



470. Plans des principaux châteaux édifîés par Jacques de Saint-Georges en Pays de Galles.  
3. Aberystwyth.  
4. Conwy, a. rez-de-chaussée, b. étage.  
5. Harlech.  
6. Caernarvon.  
Ech. : 1:1000. (CADW)



470. Plans des principaux châteaux édifés par Jacques de Saint-Georges en Pays de Galles. 7. Beaumaris. Ech. : 1:1000. (CADW)

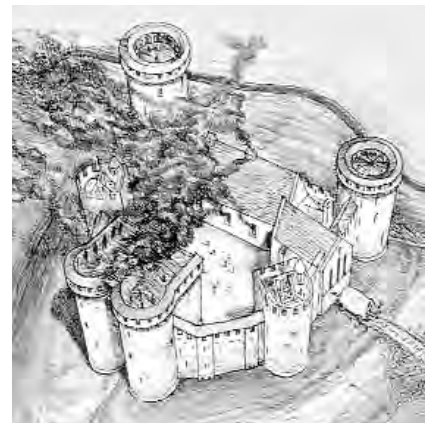
471. Grandson, église des bénédictins de la Chaise-Dieu, chevet agrandi vers 1308. Etat en 1988. L'ancien sanctuaire roman, peut-être à chevet plat flanqué de deux absides abritant les chapelles latérales, a été remplacé par le chœur actuel à partir de 1308 grâce aux libéralités d'Othon Ier de Grandson. Les baies en arc brisé sont ornées de remplages très sobres formées de deux ou trois fines lancettes; Grandson constitue un cas unique, on ne les retrouve nulle part ailleurs dans nos régions. (Fibbi-Aeppli)

472. Château de Kildrummy (Ecosse). Reconstitution hypothétique. Ce château disposait en tout cas de quatre tours flanquantes, en demi ou trois quarts de cercle, lorsque Jacques de Saint-Georges a obtenu d'Edouard Ier les moyens de construire un *keep-gate-house* à partir de 1303, certainement afin de renforcer son entrée. L'ouvrage est une libre copie du *keep* d'Harlech. On remarquera la chapelle, qui occupe un corps de logis simplement rectangulaire, abondamment ajouré sur l'extérieur de trois sobres baies en lancettes d'égale hauteur, la centrale étant surmontée d'une petite fenêtre du même genre. (Historic Scotland, Longmore House, Edinburgh)

471



472

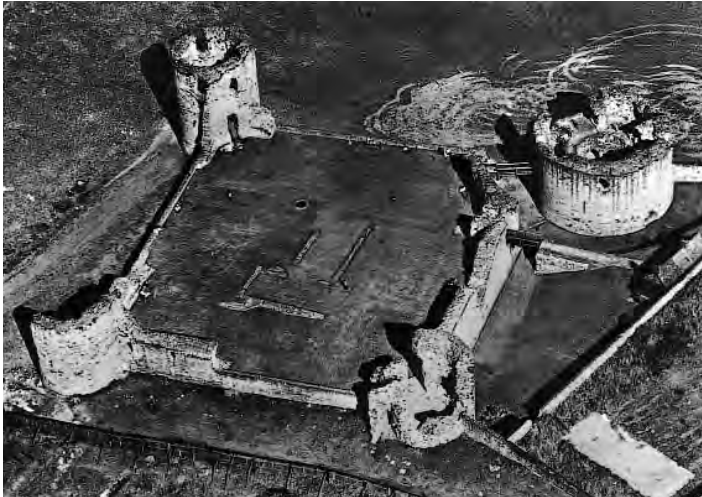


en coûtera et comment il pourra exécuter la chose<sup>956</sup>. On peut attribuer à cet architecte le château de Kildrummy dans l'Aberdeenshire (fig. 472), actuellement en ruine, pentagone irrégulier qui dispose d'un «keep-gate-house» sur l'un de ses angles et de tours circulaires sur les autres<sup>957</sup>. Jacques de Saint-Georges termine sa carrière en Ecosse et meurt avant le 20 mai 1309, à 70 ans passés sans doute. On ne connaît évidemment pas sa date de naissance, mais on peut l'extrapoler en évaluant son âge autour des 25-30 ans lorsqu'il travaille à Yverdon, d'abord avec son père, et qu'il occupe finalement une fonction importante excluant qu'il soit beaucoup plus jeune.

■ **Jacques de Saint-Georges et l'évolution du plan quadrangulaire à tours flanquantes** — Avec les *palatia* de Saint-Georges-d'Espéranche et de La Côte-Saint-André, ses premières œuvres, Jacques de Saint-Georges va reproduire dès 1269 le plan du château quadrangulaire à quatre tours, octogonales

**473.** Château de Flint (Pays de Galles), 1277–1286, vue aérienne. Les courtines forment un quadrilatère de 60 m x 54 m. Les tours secondaires ont 12 m de diamètre. La tour maîtresse, séparée du château par un fossé à la façon des châteaux philippiens, mesure 24 m de diamètre et devait en compter une cinquantaine de hauteur. À gauche de la grande tour, l'entrée se fait par un massif maçonné et un pont-levis, qui franchissait un important fossé séparant le château de la basse cour. (CADW)

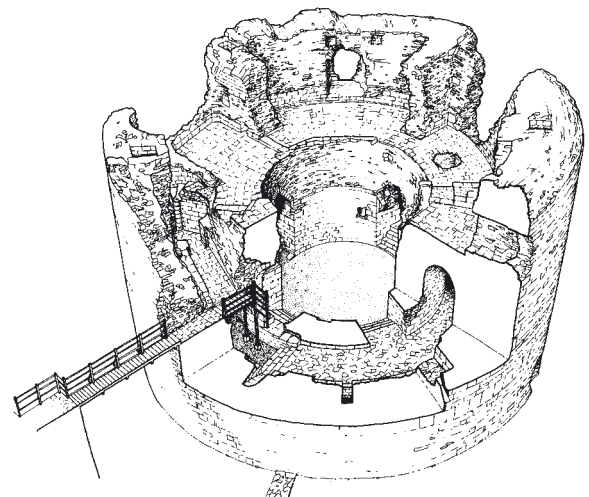
473



dans le premier, circulaires dans le second, tout en abandonnant l'idée de la grande tour plus grande que les autres. Il réutilisera ce plan simple également, mais avec une grande tour à nouveau, à Flint, dont le chantier est lancé dans le courant de 1277. Ce quadrilatère de 45 m x 50 m, construit au bord de l'océan (fig. 473), ne met pas encore en œuvre ce qui caractérisera l'architecture de ces châteaux gallois, à savoir l'entrée colossale flanquée de deux tours, dans la tradition philippienne, mais avec un trait bien spécifique à l'architecture militaire galloise de cette époque : à l'intérieur, cette entrée est enrobée dans un corps de logis dévolu au châtelain ou qui peut même recevoir les appartements royaux. Cet ouvrage reçoit le nom de «keep-gate-house», qui pourrait se traduire par tour-porte maîtresse avec maison d'habitation, ou porte-«donjon» (réduit seigneurial) habitable<sup>958</sup>.

À Flint même, l'entrée est commandée par la grande tour placée à sa droite, comme elle le sera à Morges ou à Champvent. L'insertion de cette tour dans l'ensemble du «donjon» reprend directement la manière philippienne avec fossé curviligne. Cependant, avec sa cour circulaire intérieure, faisant

474



**474.** Château de Flint (Pays de Galles), 1277–1286, tour maîtresse, vue sur la cour intérieure. Cette tour présentait la particularité d'être ouverte en son centre par une sorte de puits de lumière. Au niveau inférieur, une galerie annulaire fonctionnant comme un gainé desservait trois archères percées dans un mur de plus de 7 m d'épaisseur. L'étage suivant contenait quatre pièces étroites et une chapelle, l'une à la suite de l'autre, et éclairées par la courette centrale. La couronne que formait la tour était recouverte d'une toiture prolongée sur des hourds à l'extérieur et sur une galerie alors voulue «de belle et noble apparence» à l'intérieur. (CADW, reconstitution de Terry Ball)

office de puits de lumière, sur laquelle donnent des galeries desservant des pièces habitables de faible profondeur, placées contre le mur extérieur (fig. 474), cette tour est éloignée de la tradition philippienne ou savoyarde. Taylor estime qu'il s'agit d'une sorte de réduction du Castel del Monte de Frédéric II, que le roi Edouard Ier a peut-être vu lors de son retour de la croisade de 1271–1272 ; il était alors certainement accompagné de celui qui deviendra le châtelain (*constable*) de Flint, Gérard de Saint-Laurent, à qui était destinée la tour pour sa résidence<sup>959</sup>. Au niveau inférieur, les archères défensives sont desservies par une véritable gainé, dont ce serait la première apparition dans l'œuvre de Jacques de Saint-Georges. À cause de sa largeur relativement importante, c'est la seule qui soit couverte d'une voûte en berceau, alors que dans les autres châteaux gallois (Beaumaris, Caernarvon), les gaines intramurales sont simplement sommées de grandes dalles de pierre. Comme le fait justement remarquer Pierre Héliot, il est hasardeux de trouver à la gainé une origine et un modèle précis<sup>960</sup>.

Bien protégé par le marécage avoisinant, submergé par haute marée, le château de Flint n'a pas été doté de lices et de braies, remplacées du côté de l'entrée par une basse-cour dans laquelle se trouvaient les dépendances. Le château, avec l'enceinte du bourg qui l'accompagnait, a coûté 7000 livres sterling<sup>961</sup>, soit environ 11000 livres lausannoises d'après les équivalences régionales<sup>962</sup>. Cela représente 6 à 7 fois le prix du château d'Yverdon (avec ses corps de logis), ce qui n'est pas étonnant, vu l'ampleur de l'enceinte de la ville.



**475.** Harlech (Pays de Galles). La construction du château royal commence en 1283, en plein conflit avec les barons gallois. Le site est occupé par 500 fantassins conduits par Othon de Grandson. La progression du chantier a donc visé à créer le plus rapidement possible une vaste aire fermée pouvant protéger les hommes d'armes et surtout la main-d'œuvre. C'est le quadrilatère de 58 m x 56 m formé par les courtines que l'on construit en priorité, avant même les tours qui resteront en attente, situation inverse de celle d'Yverdon. Au-dessus d'une ligne horizontale visible à 4,5 m de hauteur, les parties hautes des courtines ne sont d'abord dressées qu'au 2/3 de leur épaisseur finale, qui ne sera obtenue qu'en 1289. Cette année voit la construction des tours du côté de la mer, signifiant la fin des travaux, lesquels ont coûté 9 500 livres environ. Le *gatehouse* est rendu en partie habitable en 1285 pour recevoir le connétable de Harlech, Jean de Bonvillars. Durant la saison 1286, 950 personnes œuvrent sur le chantier, 227 maçons, 115 tailleurs de pierre, 30 forgerons, 22 charpentiers et surtout 546 fossoyeurs chargés de tailler la roche pour façonner le vaste fossé commandé par un mur de braie ménaçant des lices-terrasses. Les effectifs très importants de la main-d'œuvre, qui vient de très loin, du Northumberland au Kent, sont non seulement pour Edouard Ier un moyen d'accélérer ses grands chantiers, mais aussi et surtout d'imposer aux autochtones indépendantistes une forte présence humaine, sinon acquise à sa cause, du moins à sa solde, qui complète les troupes à sa disposition. (CADW, reconstitution de Terry Ball)



**476.** Château royal d'Harlech (Pays de Galles), 1283–1289, double entrée à deux tours, dans les lices d'abord, dans le « donjon » ensuite. Etat en 1989. (D. de Raemy)

**477.** Château royal d'Aberystwyth (Pays de Galles), 1277–1289. Etat en 1989. Comme Harlech et au contraire des châteaux installés en zone plane immédiatement au bord de la mer, Aberystwyth a été édifié sur la crête rocheuse dominant la mer et ceinturé non seulement d'un fossé taillé dans la roche, mais également d'une seconde enceinte de braies permettant l'aménagement d'une zone de lices-terrasses. Au contraire des autres châteaux, il n'en subsiste aujourd'hui presque plus rien, si ce n'est les restes d'une tour de l'entrée (la porte visible est une création récente) et les soubassements des murailles. Les travaux au château et aux murs de la ville commencent en juillet 1277 mais progressent avec difficulté. La place est prise et incendiée par les révoltés en 1282. Jacques de Saint-Georges confie les réparations et la suite des travaux à Gilles de

Commencé en 1283 par Jacques de Saint-Georges, Harlech est également un château quadrangulaire à quatre tours. L'idée de la grande tour à l'angle est abandonnée au profit du *keep-gate-house*, qui prend l'allure d'une sorte de réduction de l'ensemble plus vaste dans lequel il s'imbrique (fig. 475). L'étage noble était certainement destiné à la résidence du châtelain Jean de Bonvillars. Installé sur une hauteur rocheuse qui domine la mer, puissamment façonnée par la création des fossés et l'extraction des matériaux, le château est ceinturé de lices-terrasses complètement entourées de braies dans lesquelles s'ouvre la première entrée flanquée de deux tours, réduction encore de celles du *keep* (fig. 476). Jacques de Saint-Georges a joué ici subtilement avec les proportions différenciées des tours et leur intégration dans le rectangle de base du « donjon » ; il s'en dégage une impression d'harmonie à la fois simple et sub-

Saint-Georges, le frère de Tassin certainement, en activité également à Harlech. Il avait dû faire le voyage d'Angleterre peu après avoir achevé la grande tour de Saxon. Au total, 3885 livres sterling ont été engagées pour ce château et les murs de la ville. (D. de Raemy)

**478.** Château royal de Rhuddlan (Pays de Galles), 1277–1280. Installé sur une hauteur, c'est également un château à fossés et à lices surélevées. Il est desservi par un port terminant l'extrémité méridionale du fossé, protégé par une tour carrée édifée par Gillot de Chalons (Isère), ayant peut-être travaillé au château de Saint-Georges-d'Espéranche. Pour cela, il a fallu assurer la liaison avec la mer en canalisant la rivière qui passe au pied du château. 77 fossoyeurs y ont travaillé 6 jours par semaine pendant trois ans au salaire de 2,5 deniers par jour, ce qui a coûté la somme totale de 755 livres sterling. Le château forme un quadrilatère irrégulier de 50 m de côté et aux angles fortement coupés par les portes à deux tours. Comme à Beaumaris plus tard, le château est entouré d'une ample enceinte systématiquement percée d'archères et renforcée non de tours circulaires mais de tourelles quadrangulaires ouvertes à la gorge formant contreforts. Certaines sont dotées d'un escalier et d'une poterne. (CADW)



tile qu'on peut mettre en évidence également dans nos «carrés savoyards», la subtilité moins sensible peut-être.

Jacques de Saint-Georges utilise encore le plan rectangulaire aux châteaux d'Aberystwyth, maintenant très ruiné, de Rhuddlan, de Conwy et de Beaumaris, chaque fois avec un parti très original dans la disposition des organes de flanquement. Aberystwyth apparaît comme un losange dont un des angles reçoit l'entrée à deux tours. Celle-ci est précédée d'un ouvrage avancé sur les lices, à deux tourelles, réduction de l'entrée (fig. 477), parti que l'on retrouve à Harlech. À Rhuddlan (1277–1282), les entrées doubles, flanquées de deux tours mais sans corps de logis intérieur, sont placées non pas dans une courtine mais sur deux de leurs angles opposés (fig. 478). À Conwy (1283–1287), le «donjon» de plan presque carré abritant les appartements royaux s'accôle à un ensemble plus vaste qui forme basse-cour (fig. 479). Othon de Grandson reprend cette idée pour son château de Grandson lorsque, dans les années 1280, il fait intégrer l'ancien édifice roman au «carré savoyard» de 1277–1281, pour abriter certaines dépendances et les appartements du châtelain. Comme à Conwy pour la résidence royale, le «carré savoyard» de Grandson abritait les appartements seigneuriaux. À notre sens, Conwy a également inspiré les constructeurs du château de Sainte-Croix, érigé sous Pierre de Champvent dans les années 1290 en même temps que Champvent (voir p. 236). En effet, ce quasi-quadrilatère adopte trois tours de fort et égal diamètre. Comme l'exiguïté du terrain et les nécessités défensives n'exigeaient pas une quatrième tour de même acabit côté ravin, on s'est limité à une tourelle en encorbellement<sup>963</sup>. Comme pour Champvent et l'agrandissement de Grandson, il faut toutefois exclure une intervention directe de Jacques de Saint-Georges. Ses idées ont dû être importées par les maîtres maçons de retour du Pays de Galles en cette fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Beaumaris (1295–1296), jamais achevé, est, avec 70 x 75 m, le plus vaste château rectangulaire conçu par Jacques de Saint-Georges. Ses dimensions sont tout à fait semblables à celles des châteaux philippiens; comme pour ces



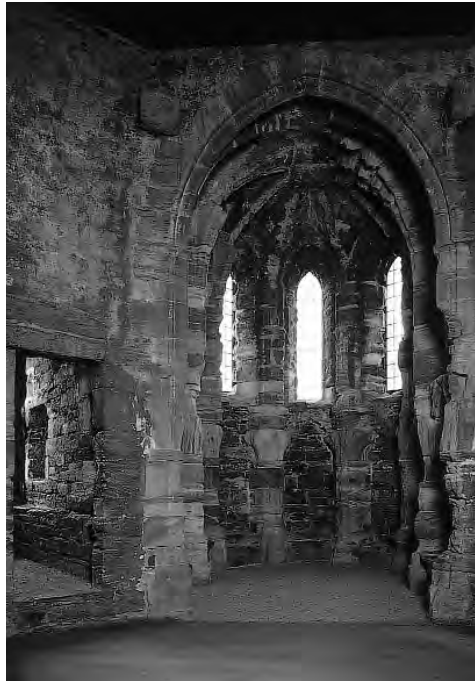
**479.** Château royal de Conwy (Pays de Galles). C'est le plus massif et le plus compact des châteaux gallois, construit en moins de cinq ans entre 1283 et 1287 par Jacques de Saint-Georges, dont les travaux sont supervisés par Jean de Bonvillars. L'érection du château et des murs de la ville a coûté 13 761 livres sterling. La configuration du rocher n'a pas permis d'aménager un véritable *keep-gate-house*. Sur le petit côté ouest, les tours sont toutefois assez proches de la porte centrale pour remplir cette fonction. L'édifice ne dispose pas de grande tour non plus ; sur ce point, on peut encore le comparer aux châteaux de Grandson et surtout de Sainte-Croix, ce dernier doté de trois tours de fort et égal diamètre (cf. fig. 366). La première cour allongée renferme les dépendances (cuisines et écuries, disparues), faisant face à une vaste *aula* de plus de 36 m de longueur. Une enceinte médiane séparait cette cour du réduit réservé aux appartements royaux, formant à lui seul un château à quatre tours de près de 30 m de côté. Tous les toits, très peu pentus, étaient recouverts de plaques de plomb. Les tours du château de Grandson auraient peut-être disposé d'une telle couverture. On observe le parapet défensif surmontant la façade de l'*aula*, un dispositif qui n'a cependant jamais dû exister chez nous, même si l'on serait tenté de le reconstituer dans les châteaux où la toiture à faible pente prévalait (Yverdon, Champvent, Morges, Bulle, toit en bâtière de la première *aula* de Grandson, Rolle, etc). Aux extrémités du château, les portes étaient protégées par une forte barbacane ; celle de l'ouest, au premier plan, était sous le contrôle de mâchicoulis sur consoles, d'une étonnante précocité car visiblement contemporains du reste de l'édifice ; le parapet n'était cependant peut-être pas en pierre, mais en bois. (CADW, Terry Ball).

derniers, les courtines reçoivent un organe de flanquement en leur milieu, simple tour à l'est et à l'ouest, très vastes *keep-gate-houses* au nord et au sud. Les braies connaissent là un développement extraordinaire : formant un hexagone irrégulier, elles sont flanquées de pas moins de 12 tours semi-circulaires.

■ **La disposition des corps de logis dans les châteaux rectangulaires de Jacques de Saint-Georges** – On peut également établir des analogies dans la disposition des corps de logis dévolus à l'habitat seigneurial à l'intérieur du rectangle, tout en gardant à l'esprit que chaque édifice est un cas particulier qui exige des solutions dépendant également des possibilités d'aménagement de sa périphérie protégée. Par ailleurs, les structures légères en pan-de-bois ont laissé peu de traces, pas facilement détectables sans investigation archéologique fine. Comme on l'a suggéré dans l'étude du château d'Yverdon, les corps de logis en bois ou en colombages ont certainement été fort présents dans la plupart des châteaux médiévaux. À Yverdon pourtant, il semblerait que les corps de logis abritant l'*aula*, la *camera domini* et la chapelle aient rapidement été construits en dur, adoptant une disposition en équerre sur deux des quatre côtés, en l'occurrence les ailes ouest et sud, la dernière moins longue à cause de la cour – sorte de chemise en négatif – de la grande tour. Bien que jamais mentionnée à cet emplacement, la chapelle primitive se trouvait-elle dans la tour ouest, entre la *camera domini* et l'*aula* ? Cette position est toutefois peu probable, car pas satisfaisante, à cause du non-respect de l'orientation de l'autel, privé de lumière depuis l'est. Cet emplacement peu convaincant (ou l'absence totale de chapelle) expliquerait la construction tardive de la grande chapelle palatine dès 1294 par Louis Ier de Vaud. À Romont, on peut supputer un parti semblable : les corps de logis nobles contre les courtines nord et est, la chapelle se plaçant dans l'angle, à proximité de la tour d'angle circulaire. Jacques de Saint-Georges procède de même à Saint-Georges-d'Espéranche en disposant deux corps de logis contre les courtines sud et est (pour autant que le plan du XVIIIe siècle reflète bien la réalité de 1270, ce qui est loin d'être acquis dans un édifice qui n'a fait l'objet d'aucune analyse archéologique), avec peut-être la chapelle à proximité de la tour orientale. On

trouve également la chapelle dans la tour circulaire orientale du «carré savoyard» de Grandson (1277–1281), à l’articulation des corps de logis nobles en équerre appuyés contre les courtines sud et est; elle était accessible de la *camera domini*. On le verra en évoquant plus loin les archères, les rapports typologiques entre le château de Saint-Georges-d’Espéranche et celui de Grandson ont été étroits. Il est d’ailleurs permis d’imaginer que maître Jacques ait pu concevoir le «carré savoyard» de Grandson à la veille de son départ en Pays de Galles.

480



480. Château royal de Conwy (Pays de Galles), 1283–1287, chapelle. Le décor architectural (chapiteaux, mouluration, modénature) mis en œuvre ici, dans un état très corrodé, ne présente a priori aucune parenté avec les pratiques de nos régions. À gauche, l’entrée dans l’oratoire nord. (CADW)

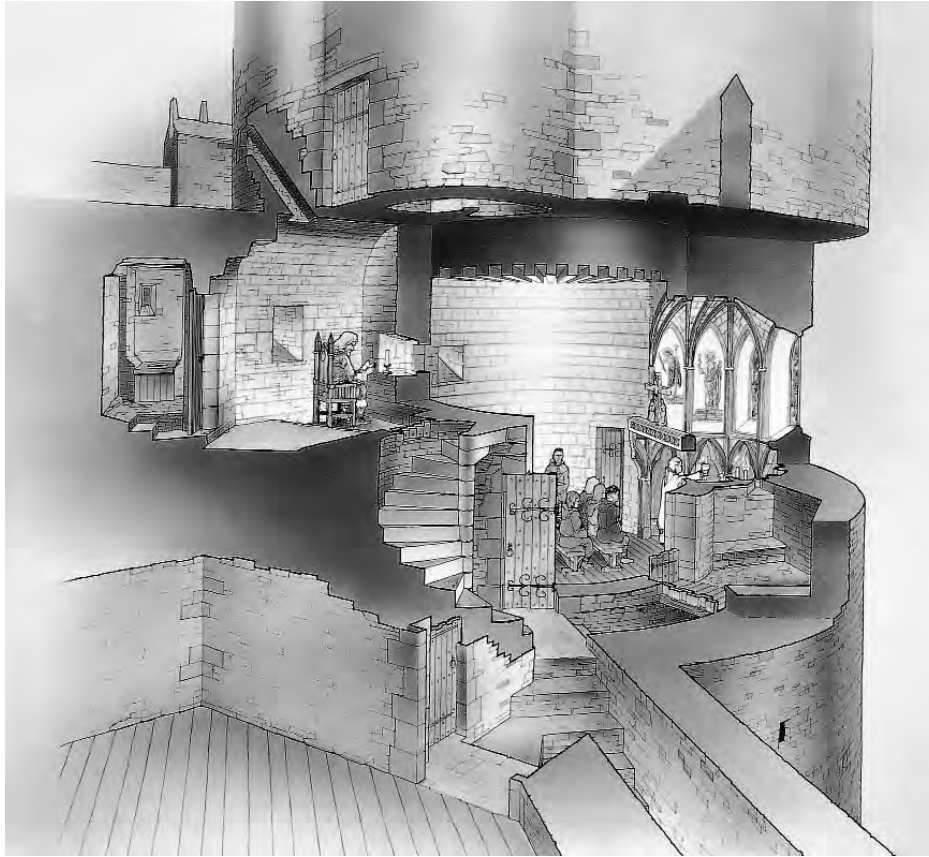
481



481. Château royal de Conwy (Pays de Galles), 1283–1287, tour de la chapelle vue de la barbacane orientale. Etat en 1998. (D. de Raemy)

L’orientation et les dispositions de Saint-Georges-d’Espéranche ont été reprises également dans le «donjon» royal rectangulaire de Conwy, avec la chapelle placée dans la tour orientale, mais à l’extrémité des logis en équerre cette fois (cf. fig. 301 et 470.4b). Au contraire de ce qu’on observe dans nos châteaux régionaux, il n’y avait pas qu’un seul accès possible à la chapelle, en passant obligatoirement par la *camera domini* ou par l’*aula*, mais deux, grâce à un vestibule-retrait. Celui-ci, séparant la grande salle royale de la chapelle, était accessible par un escalier aménagé dans l’épaisseur de la courtine orientale (reliant du même coup les pièces nobles de l’étage à la cuisine et ses dépendances au rez-de-chaussée); il permettait de se rendre à la chapelle sans déranger les occupants des appartements royaux<sup>964</sup>. Fait spectaculaire et original, la chapelle – ou plutôt le chœur – est aménagée dans l’épaisseur de la maçonnerie de la tour (fig. 480, 481). L’espace intérieur de cette dernière peut être assimilé à une nef. Ce chœur est flanqué de deux oratoires communiquant avec lui par une petite fenêtre carrée (hagioscope). Un troisième espace a pris place dans l’épaisseur de la maçonnerie formant la jonction de la tour avec la courtine nord, grosso modo en face du sanctuaire, élevé d’un demi-étage et donnant également dans la «nef» de la chapelle par une petite baie. Cet oratoire était peut-être destiné au roi lui-même. Il servait en tout cas de retrait par rapport à des latrines installées dans la courtine (fig. 482). À la différence de Grandson, où ils étaient de plain-pied par rapport à la cour intérieure, mais comme à Conwy, où ils se situaient à l’étage, les logis strictement seigneuriaux du château de Champvent se déployaient également en équerre, complétés par une chapelle installée à leur extrémité dans la tour circulaire orientale; elle n’était accessible que par l’*aula* adjacente (fig. 483). Même si,





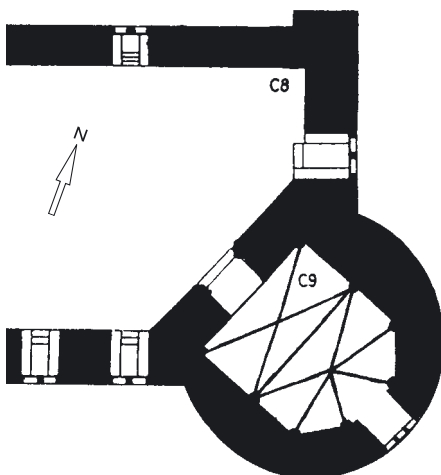
**482.** Château royal de Conwy (Pays de Galles), 1283–1287, axonométrie en écorché du secteur de la chapelle dans l'angle nord-est du logis royal, à proximité de la *presence chamber*, qu'il faut assimiler par sa fonction à une *aula*, mais de dimensions restreintes, pour les audiences plus particulières du roi. (CADW)

dans le détail, les importations strictement anglaises se limitent à ses chapiteaux «circulaires», il paraît sûr que la chapelle de Champvent a été réalisée par certains artisans revenus d'Angleterre: on a indiqué les parentés stylistiques entre cette chapelle et l'église de Saint-Etienne de Moudon, où l'apport anglais a bien été constaté<sup>965</sup>. Par ailleurs, le remplage «rayonnant» de la baie de Champvent, déjà comparé à la grande fenêtre occidentale de la cathédrale de Lausanne (voir p. 192), n'est pas sans ressemblance avec une baie de la grande *aula* du château de Conwy<sup>966</sup>. Le château de Sainte-Croix a, semble-t-il, également retenu la disposition en équerre pour ses corps de logis nobles, la chapelle se plaçant à leur angle de rencontre, au-dessous de la tourelle.

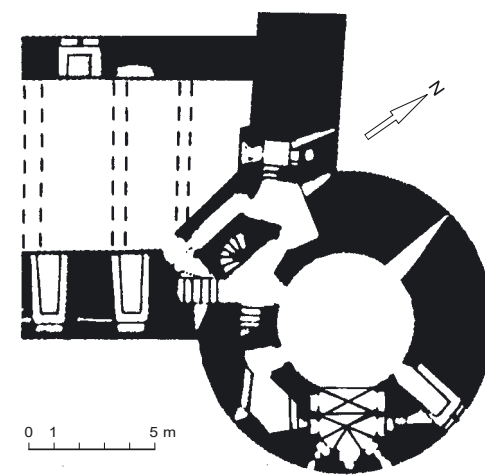
Au château de Morges (1286), la chapelle n'a pas été placée dans une tour mais devant elle, à la jonction des deux corps de logis sud et ouest, peut-être les seuls existants à l'origine, dans un espace de plan rectangulaire. Ce

**483.1.** Plan de la chapelle du château de Champvent. **2.** Plan de la chapelle du château de Conwy. **3.** Plan schématique de la chapelle du château de Beaumaris. (D. de Raemy, CADW)

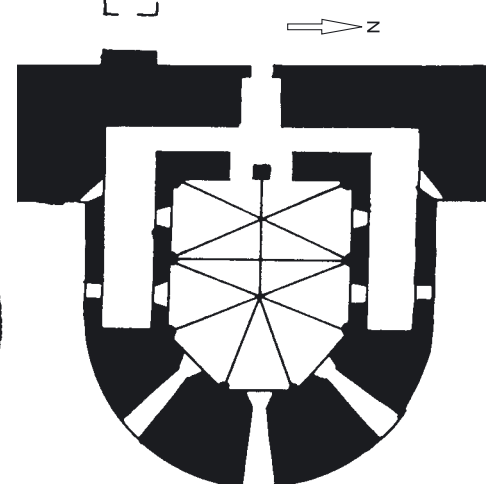
483.1



483.2



483.3



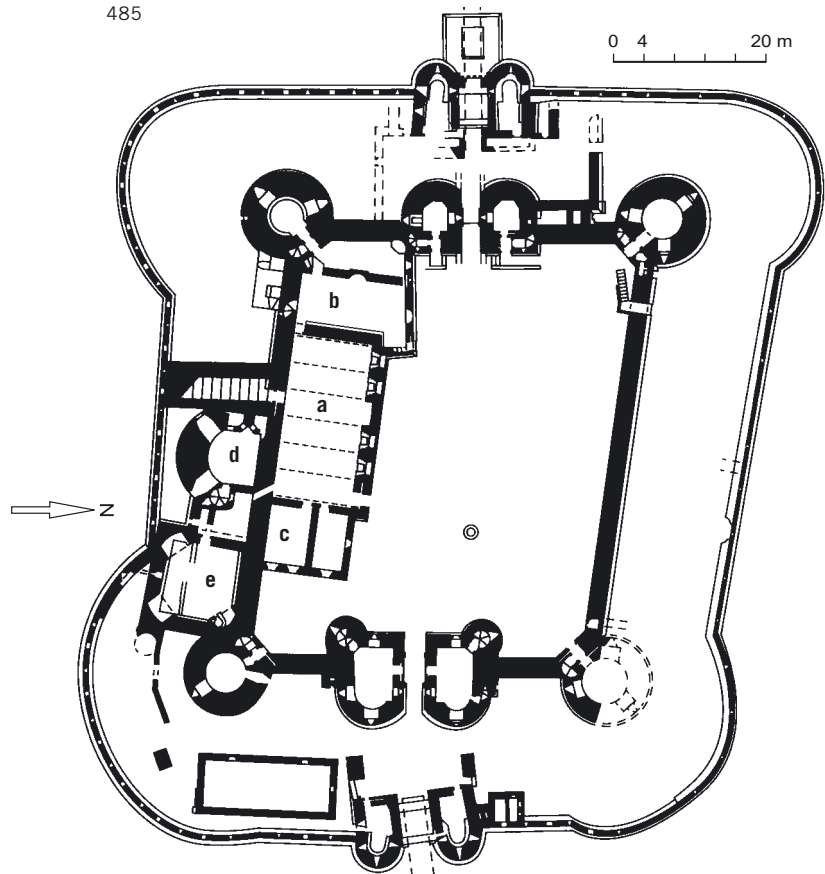


484. Château royal d'Harlech, 1283–1289, restes de la chapelle appuyée contre la courtine nord. Etat en 1998. (D. de Raemy)

parti sera adopté à Yverdon en 1294 mais avec plus d'ampleur. Les souhaits de Louis Ier de Vaud expliquent sans doute l'option retenue pour ces deux châteaux. Un tel parti prévalait naturellement dans les châteaux, à une seule vraie tour, de Bulle (vers 1290) et d'Estavayer (après 1285). Dans ce dernier, les logis seigneuriaux adoptaient également le plan en équerre contre les courtines ouest et nord, avec la chapelle placée à leur jonction, à l'étage, éclairée par un triplet («anglais»?) percé dans la courtine orientale.

Jacques de Saint-Georges a aussi opté pour une chapelle de plan rectangulaire au château d'Harlech (1283–1289). Il s'agissait d'un modeste bâtiment recouvert d'un toit en appentis contre la courtine nord, en retour d'équerre par rapport au logis de la grande salle (fig. 484). Mais elle n'était pas seule, car le *keep-gate-house* en disposait de deux superposées également, placées directement au-dessus de la porte extérieure entre les deux tours<sup>967</sup>. Il en allait de même à Beaumaris, dès 1295 : les *keep* abritaient également un oratoire placé au-dessus de l'entrée, alors qu'une chapelle plus vaste était aménagée dans la tour médiane de la courtine orientale, accessible depuis une grande *aula* prévue mais jamais réalisée. Si la modénature de son décor ne trouve aucun écho dans nos régions, son plan à deux travées et chevet à trois pans, ainsi que son couverture, sont très semblables aux dispositions de la chapelle de Champvent. À la différence de cette dernière, celle de Beaumaris était éclairée par une baie étroite en arc brisé ouverte dans chacune des faces du chevet (cf. fig. 453). L'entrée était surmontée d'une galerie donnant accès au nord et au sud à deux petites chambres-oratoires disposant d'un hagioscope oblique permettant de voir l'autel. Elles étaient certainement réservées au couple royal. Les rapprochements que l'on a déjà signalés avec la chapelle du château de Corroy (voir p. 280) en Belgique mériteraient d'être développés.

Si, à Yverdon, les cuisines ont été construites en dur en une étape postérieure, elles ont ici complété l'ensemble en équerre dès l'origine sans doute, contre la courtine nord. En Pays de Galles, Jacques de Saint-Georges adop-



485. Château de Caerphilly (Pays de Galles), édifié pour Gilbert de Clare dès 1268 : a. *Aula* (1268–1271), grande façade remaniée vers 1326 ; b. « *Camera domini* » ; c. Rez-de-chaussée : dépense et panaterie, étage : chapelle (1268–1271) ; d. Tour sud (1277–1290) ; e. Cuisine (1277–1290). Ech. : 1:1000. (CADW)

tera cette position traditionnelle contre une courtine pour les cuisines. Rien là que de très banal. Beaucoup plus originale en revanche nous apparaît l'occupation des lices par les dépendances du « donjon » résidentiel. À Saint-Georges-d'Espéranche en effet, on a vu (p. 202) que les cuisines se seraient situées dans les lices, adossées à la courtine occidentale. Il en allait de même à Morges, mais en contact étroit avec l'*aula inferior* du corps de logis sud, par un escalier passant directement au travers de la courtine. Un autre la reliait à la tour orientale, servant d'épicerie. Nous avons émis également l'hypothèse que la lice nord du château de Champvent aurait été occupée par des dépendances.

486



Ces dispositions, déjà décrites plus haut, sont également observables au château de Caerphilly, où Gilbert de Clare, un des plus puissants vassaux d'Edouard Ier, fait construire un corps de logis dans les lices, en liaison étroite avec la tour maintenant penchée du sud-est et en contact avec l'*aula* par l'intermédiaire d'une autre, placée au milieu de la courtine sud (fig. 485). Cet aménagement date de 1277 au plus tôt. Cependant le gros-œuvre de ce château a été élevé en 1268–1271. Il comprenait déjà une annexe ayant servi de cuisine à proximité de la tour sud. Y a-t-il simple analogie ou aurait-il pu exister une relation directe entre ce château et ceux érigés dès 1260 dans la zone d'intervention de Jacques de Saint-Georges? Il est malaisé de trancher. En tout cas, la construction des lices et des braies entourant le vaste château rectangulaire de Caerphilly apparaît en Angleterre comme une nouveauté, conditionnée par la présence de l'eau dans les fossés (*Wasserburg*) (fig. 486).

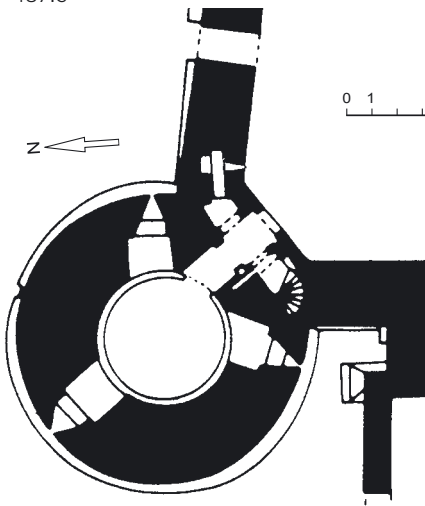
■ **Les latrines** – Alors qu'auparavant c'est certainement le type de la bretèche sur consoles<sup>968</sup> qui est la règle, d'après les rares exemples conservés, sur des grandes tours isolées seulement (Orbe, les deux châteaux de Romont, Saillon), Yverdon inaugure un nouveau type, celui des latrines desservies depuis une tour, et dont le conduit d'évacuation est complètement pris dans le mur de la courtine<sup>969</sup> (fig. 487). Ce parti était déjà connu dans l'architecture castrale, puisqu'on l'observe dans les grandes tours maîtresses comme Etampes vers 1130, Ambleny au milieu du XIIe siècle ou Coucy vers 1240<sup>970</sup>, peut-être encore dans la tour maîtresse de Dourdan vers 1220<sup>971</sup>. Quelques tours maîtresses d'Alsace en disposent également, mais les courtines abritant les corps de logis castraux de cette région n'adoptent que les latrines-bretèches<sup>972</sup>. Il en va, semble-t-il, de même pour les châteaux réguliers philippiens en France ou fré-

**486.** Château de Caerphilly (Pays de Galles), édifié dès 1268 pour Gilbert de Clare, un des plus puissants féodaux du Pays de Galles resté proche du roi, afin de s'opposer aux ambitions de Llywelyn à la tête des barons du nord de ce pays. Ce dernier incendie une partie des fortifications en octobre 1270. Cet édifice apparaît comme un prototype des châteaux bâtis dans le dernier quart du XIIIe siècle sous la direction de Jacques de Saint-Georges. Observer l'ampleur des braies qui entourent complètement l'édifice, très surélevées par rapport au fossé humide qui l'entoure. Leur plan est repris dans un contexte différent à Saint-Georges-d'Espéranche et à Harlech. Le jeu d'amplification des tours jumelles scandant les entrées successives à l'intérieur des braies puis dans le « donjon » de ce dernier trouve ici certainement sa source d'inspiration. On observe également que la cour du « donjon » est légèrement plus élevée que le niveau des lices (près de 2 m dans le secteur de la tour nord-est). Etat très restauré, notamment les deux tours du *gatehouse* oriental entre 1928 et 1939 à l'initiative de son propriétaire John Crichton Stuart, marquis de Bute, parachevant un travail commencé au XIXe siècle déjà. (CADW)

**488.** Château royal de Termes (Aude). Le site, après avoir été assiégé et pris aux Cathares, est doté du château actuel par le roi de France en plusieurs étapes, de 1226 jusqu'à la fin du 3e quart du XIIIe siècle. Vue plongeante sur les restes d'un double conduit, pour les latrines d'une part, pour l'évacuation des eaux pluviales d'autre part, probablement du milieu du XIIIe siècle selon Lucien Bayrou. Etat en 1997. (D. de Raemy)

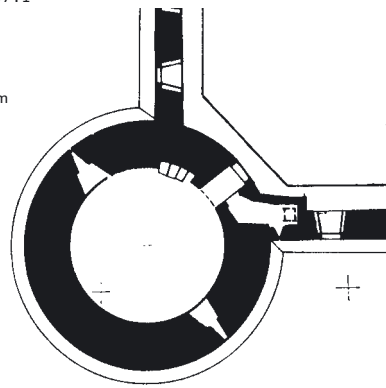
**489.** Château royal de Puylaurens (Aude), plan et coupe de latrines aménagées dans l'épaisseur de la courtine à côté de deux conduits-assommoirs. Le tout situé près de la tour circulaire ouest en appareil à bossages et pouvant être daté d'après 1270. (BAYROU 1988<sup>1</sup>, p. 99)

487.3

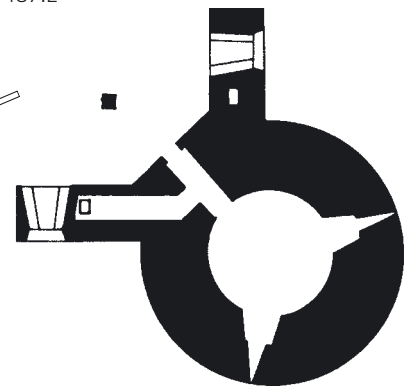


487.1

0 1 5 m



487.2

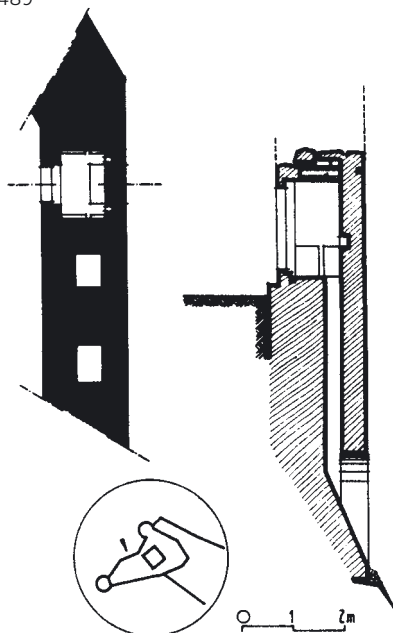


**487.** Latrines. **1.** Château d'Yverdon, 1260–1265, latrines desservant la tour nord, dans la courtine ouest, au niveau du chemin de ronde. **2.** Château d'Yverdon, 1260–1265, latrines desservant la tour ouest, dans la courtine ouest, depuis l'aula primitive, au niveau de la cour intérieure. Le conduit encore existant dans la courtine sud desservait des latrines placées au niveau supérieur, sur le chemin de ronde, en une situation analogue aux latrines n° 1. **3.** Château de Caerphilly (Pays de Galles), 1268–1271, latrines desservant la tour nord-ouest, dans la courtine nord, au niveau de la grande cour.

488



489



dériciens dans les Pouilles : les latrines à conduit «noyé» se limitent aux tours. Pour les trouver dans des ensembles plus vastes que la seule tour maîtresse, il faut retourner en Languedoc, du côté des châteaux royaux érigés dès le début du règne de saint Louis. De tels conduits avec biais d'évacuation très bas, donnant directement sur le socle rocheux, existent aux châteaux royaux de Termes<sup>973</sup> et de Puilaurens<sup>974</sup> ; dans le premier, ces latrines formaient un ouvrage saillant rectangulaire, presque une tourelle (fig. 488), alors que dans le second, elles étaient noyées dans l'épaisseur de la courtine (fig. 489) : ces dernières se rapprochent ainsi du type de celles d'Yverdon, mais sont plus tardives, puisque datées d'après 1270. Longtemps, comme à Yverdon d'ailleurs, on leur a attribué la fonction d'assommoirs. Malheureusement, nous ne savons ce qu'il en était sur ce point au château de Carcassonne. Les latrines avec conduit noyé dans les maçonneries auraient bien pu prévaloir car nous n'avons repéré aucune bretèche ou trace de bretèche ayant pu servir à cet usage<sup>975</sup>. Notre enquête nous conduit également à nouveau en Bourgogne. Les châteaux de Mont-Saint-Jean et de Semur-en-Auxois (fig. 490) sont dotés de latrines placées à la jonction de la tour et de la courtine. Elles y forment un ouvrage saillant de plan presque carré. Selon Jean Mesqui, le premier aurait été édifié entre 1220 et 1250<sup>976</sup>. Aurait-on enfin un modèle possible de la formule favorite de Jacques de Saint-Georges ? Cela serait séduisant et résoudrait nos problèmes, mais, on le verra plus bas<sup>977</sup>, la datation de ces deux châteaux n'est, à notre sens, pas assurée. Le second ne pourrait remonter qu'au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle.

Fait très intéressant, comme à Yverdon, des latrines ont été aménagées au «donjon» de Caerphilly dans l'épaisseur de la courtine nord, éclairées par une archère donnant non pas à l'extérieur mais dans la cour centrale, et accessibles par le couloir de la porte basse reliant l'intérieur de la tour nord-est à cette grande cour. Ce parti adopté là en 1268–1271 est-il nouveau ou issu de pratiques anglaises plus anciennes, qui auraient pu être importées à Yverdon ?

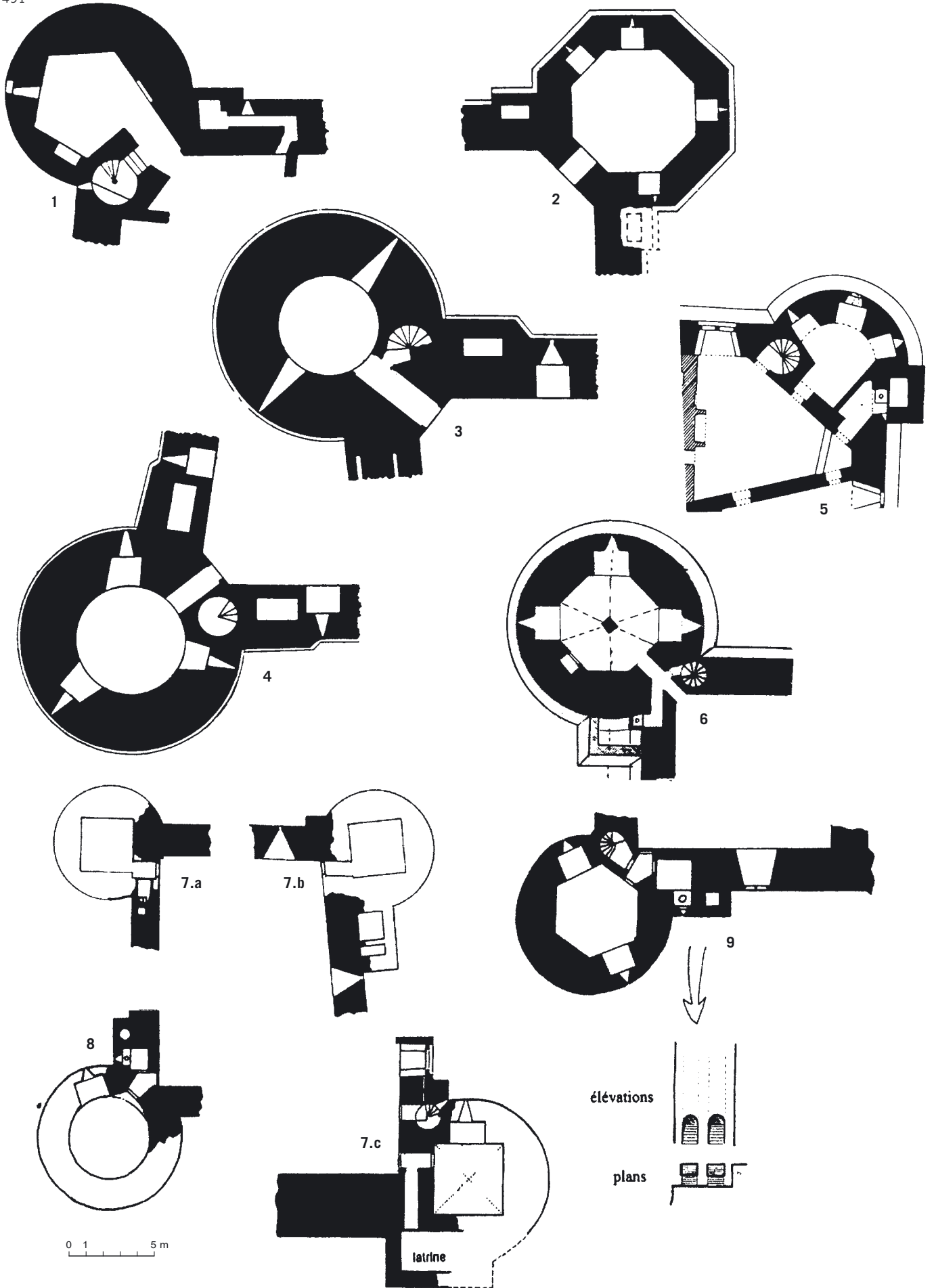
Christian Rémy a montré que ce type de latrines avait été mis en œuvre dans les châteaux édifiés pour Gérard de Maulmont (fig. 491), un ambitieux conseiller de Philippe le Bel, «possédé» non seulement en Limousin (Châluçet, Courbefy, Châlus-Chabrol et Bourdeilles ; dans ce dernier cas les latrines sont situées à l'angle d'un ouvrage saillant assimilé à une tour, fig. 492), mais également en Côte d'Or (Montfort). Ces châteaux n'ont cependant pas pu servir de modèle à Yverdon puisqu'ils sont plus récents, construits entre 1270 et les années 1290<sup>978</sup>. Enfin, on observe ce même type au château de Roquetaillade (Bazadais), édifié au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle pour un proche du pape Clément V, le constructeur de Villandraut<sup>979</sup>. Fait intéressant, les latrines étaient accessibles depuis le couloir reliant l'espace de la tour au corps de logis adjacent. Il en va de même à Villandraut après 1306, mais les latrines sont de simples bretèches (enveloppées plus tard de l'ouvrage saillant qu'on observe aujourd'hui).



**490.** « Donjon » de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276 ? **1.** Latrines saillantes appuyées contre la tour sud à la jonction avec la courtine sud, couvertes de lauzes. **2.** Vue intérieure des latrines desservant l'avant-dernier niveau de la tour orientale. L'accès est couvert de dalles de pierre soutenues par une console continue en quart de rond. Etat en 1997. (D. de Raemy)

Après Yverdon, Jacques de Saint-Georges va, tout au long de sa carrière, utiliser très fréquemment la latrine aménagée dans l'épaisseur de la courtine, privilégiant l'angle de jonction avec les tours. On la trouve tout d'abord à Saint-Georges-d'Espéranche (cf. fig. 299). À la différence d'Yverdon, où il est enrobé dans l'épaisseur de la courtine, le conduit est aménagé dans une sorte d'ouvrage légèrement saillant placé à la jonction des courtines et des tours, imitant un vaste contrefort, ce qui laisse croire à l'assaillant que les murailles sont là plus épaisses<sup>980</sup>. Taylor n'a retrouvé ces dispositions en Angleterre nulle part ailleurs qu'aux châteaux attribués à cet architecte. À Rhuddlan, également en saillie à la jonction des courtines et des tours, elles sont à deux niveaux comme à la tour nord d'Yverdon, mais plus spacieuses (fig. 493). Il en va de même à Harlech, cependant l'accès ne se faisait pas par les tours mais par une gaine aménagée dans un local de retrait situé entre l'*aula* et la chapelle (fig. 494). Dans la courtine nord de Conwy, les conduits des latrines à évacuation biaise se situent également à proximité des tours. De même qu'à Yverdon, ils ne sont pas saillants, à l'exception de ceux placés contre la tour nord-ouest (fig. 495). À Aberystwyth, deux conduits de latrines ont été placés côte à côte dans l'épaisseur de la courtine sud-ouest, à l'extrémité d'une *aula* mais sans relation avec la tour semi-circulaire sud, très proche. Beaumaris développe l'idée déjà présente à Yverdon de latrines situées au milieu de la courtine. Si, dans ce dernier cas, il n'y en a qu'une au niveau des coursières, celles de Beaumaris sont beaucoup plus complexes : les conduits sont coudés et à plusieurs embranchements car ils desservent deux paires de quatre aisances disposées les unes sur les autres mais chaque fois décalées (fig. 497). On y accède de part et d'autre également depuis l'entrée des tours par des gaines, non défensives contrairement à celles de Caernarvon. À l'instar de la gaine défensive, ce dispositif permet subsidiairement d'élargir le chemin de ronde en épargnant de la maçonnerie.

**491.** Exemples de latrines saillantes aménagées à la jonction d'une courtine et d'une tour. **1.** Harlech, tour nord-ouest. **2.** Saint-Georges-d'Espéranche, tour sud-est. **3.** Conwy, tour nord-ouest. **4.** Rhuddlan, tour sud. **5.** Mont-Saint-Jean. **6.** Villandraut, tour d'angle ouest. **7.** Châluçet : **a.** tour nord-ouest, **b.** tour nord-est, **c.** tour sud-est. **8.** Courbefy. **9.** Châlus-Chabrol. (A.-J. Taylor, Ch. Rémy et J. Mesqui)



492



493.1



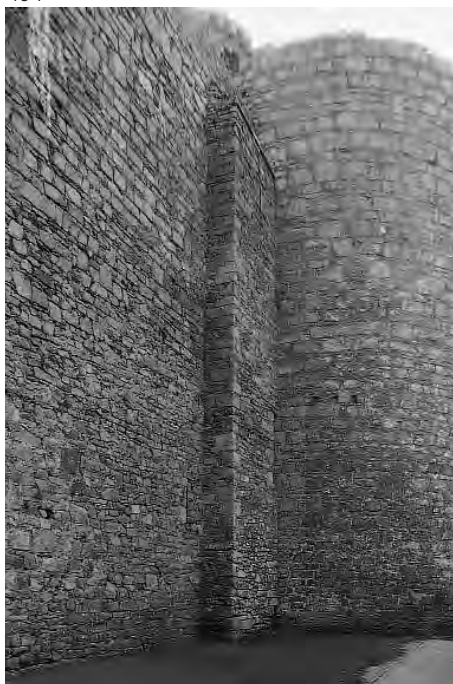
493.2



**492.** Château de Bourdeilles (Limousin), après 1270, latrines saillantes installées à la jonction de la façade sur cour du grand corps de logis et d'un ouvrage de flanquement de plan irrégulier faisant office de tour. Etat en 2000. (D. de Raemy)

**493.** Château royal de Rhuddlan (Pays de Galles), 1277–1280. **1.** Latrines saillantes installées à la jonction de la courtine sud-ouest et de la tour sud. L'appareil est constitué de diverses qualités de grès, plus ou moins dur. Le plus tendre, violacé, a été très vite corrodé; il est très proche de notre molasse, il se trouvait dans les chaînes d'angle des latrines. Dans les parties basses, l'appareil a disparu, récupéré par les habitants de la contrée pour d'autres usages, laissant visible le blocage. **2.** Vue en contre-plongée du conduit des latrines desservies par la tour nord, aboutissant dans une vaste fosse. Les latrines inférieures, accessibles depuis la tour, ont vu leur fond obturé. Le conduit se prolongeait jusqu'au chemin de ronde. Là, les latrines ont disparu. Elles étaient sans doute accessibles depuis la tour également. Ces dispositions sont celles observées à la jonction de la tour nord et de la courtine ouest du château d'Yverdon. Etat en 1998. (D. de Raemy)

494



495.1



**494.** Château royal d'Harlech (Pays de Galles), 1283–1289. Latrines saillantes installées contre la tour nord. Elles étaient accessibles depuis une chambre de retrait placée devant la tour, entre l'*aula* de l'aile ouest et la chapelle, contre la courtine nord. Etat en 1989. (D. de Raemy)

**495.** Château royal de Conwy (Pays de Galles), 1283–1287, courtine nord-est, latrines. **1.** Orifice d'évacuation des latrines près de la tour de la cuisine. On distingue le pan de mur oblique qui rejetait les matières à l'extérieur. Sur la longueur totale de la grande courtine nord, les latrines se trouvent à proximité immédiate de chacune des quatre tours; elles sont donc au nombre de six. Ces latrines desservaient les communs de la basse-cour. Observer les larges archères, proches des baies en lancettes de Grandson. Leur embrasure est à niche rectangulaire. **2.** Latrines saillantes contre la tour d'angle nord-ouest. Etat en 1989. (D. de Raemy)

Les conduits des latrines se terminent par des évacuations biaisées à Yverdon. On ne sait, à vrai dire, si celles-ci débouchaient à l'air libre ou si, au contraire, elles donnaient dans une fosse enterrée, aménagée dans les lices. Seul le conduit de la courtine occidentale, desservant la tour nord, s'élargit en fosse dans l'épaisseur du mur, accessible par un petit couloir coudé depuis le cellier (plans 6 et 9). Les latrines du château de Rhuddlan étaient dotées de spacieuses fosses aménagées dans l'épaisseur du mur; chacune disposait d'une ouverture de 30 cm de côté donnant sur un conduit très peu incliné enfoui dans le terre-plein de la lice surélevée (fausses braies), lequel traversait le mur de braie, permettant l'évacuation des matières (ou de l'eau de nettoyage?) directement dans les fossés (fig. 498). Même si l'on n'en a rien retrouvé dans la lice orientale au pied de la grande tour, à cause des modifications ultérieures, il n'est pas exclu qu'un dispositif semblable ait existé au château d'Yverdon, pour les latrines des courtines est et sud, tournées du côté des Thièles.

496.1



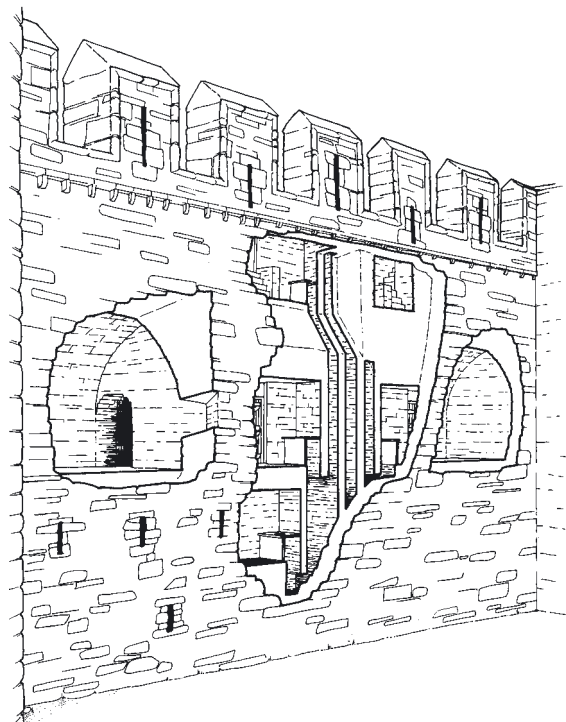
496.2



495.2



497



498



**496.** Château royal d'Aberystwyth (Pays de Galles), courtine sud-ouest. Restes des latrines desservant une grande salle. Ce château a été édifié dès 1277-1278. Jacques et Gilles de Saint-Georges n'y sont attestés qu'au début des années 1280 et ne sauraient être à l'origine de leur conception. **1.** Vue en direction du nord-est, à l'arrière-plan les restes d'une des tours du *keep*. **2.** Vue en plongée en direction de l'ouest. Etat en 1989. (D. de Raemy)

**497.** Château royal de Beaumaris (Pays de Galles), 1295-1300. Ecorché de la courtine sud montrant trois latrines superposées avec leur conduit d'évacuation. Les latrines supérieures desservent le chemin de ronde par un escalier qui se termine au niveau du sol de la coursière; les deux inférieures sont accessibles par les passages aménagés dans l'épaisseur des murs, servant par endroits de gaines et permettant aux défenseurs de se déplacer à couvert si la cour intérieure était prise. (CADW, dessin: Chris Jones Jenkins)

**498.** Château de Rhuddlan (Pays de Galles), 1277-1280, détail des braies nord vue depuis le fossé. L'eau de curage de la fosse des latrines passait par un conduit enterré dans les fausses-braies et débouchait par le petit orifice de section carrée visible ici. Observer les restes de l'embrasure caractéristique d'une des nombreuses archères à tir fichant qui équipaient ces braies. Etat en 1998. (D. de Raemy)



Si l'on fait abstraction des cas cités dans le sud de la France, mal datés et peut-être plus tardifs que ce qui a été avancé jusqu'ici, en tout cas d'un type différent, et tout en tenant compte du fait que la recherche dans ce domaine n'en est qu'à ses débuts<sup>981</sup>, il nous paraît que Jean et Jacques de Saint-Georges ont véritablement innové à Yverdon. Le plan quadrangulaire flanqué de vraies tours les a conduits à une systématisation dans la disposition des lieux d'aisances, ce que Jacques reproduira par la suite dans ses châteaux gallois. S'il était plus difficile à mettre en œuvre que la simple bretèche, ce type de latrines avait l'avantage d'être complètement dissimulé, ce qui contribuait encore à l'aspect compact et lisse des courtines, ne voulant offrir à l'assaillant potentiel qu'un minimum de points faibles visibles en cas de bombardement, ou de possibilités d'accrochage pour l'échelade. En revanche, elles avaient pour inconvénient d'affaiblir quelque peu les maçonneries, et surtout leurs conduits étaient des voies d'accès au château, peu agréables certes : il fallait donc que l'habitable soit verrouillable non pas de l'intérieur mais de l'extérieur, comme on l'observe bien à Yverdon dans les latrines qui desservent le niveau inférieur de la grande tour (cf. fig. 75.3). Si le conduit des latrines de la grande tour de Saint-Triphon ne va pas jusqu'au sol, c'est qu'on craignait cette faiblesse. Sa réintroduction par Jacques de Saint-Georges est sans doute liée à l'apparition des braies et de leurs lices, cette enceinte extérieure censée sécuriser le « donjon ».

Si la fortune de ces latrines à conduit intérieur a été réelle en Pays de Galles sous l'impulsion de Jacques de Saint-Georges, elle restera sans lende-

**499.** Estavayer, château de Chenaux, vers 1285–1290, corps de logis ouest, salle nord, rez-de-chaussée sur la cour intérieure. Latrines aménagées dans la courtine ouest. Pour une ouverture de 0,8 m de haut et autant de large, la cavité a une profondeur de 1,24 m. Elle présente une forme de niche, sommée d'un arc en plein cintre, le tout en molasse appareillée. Le siège est formé de trois dalles. L'une sert de seuil de l'entrée; les deux à l'arrière sont percées d'un orifice d'un diamètre de 0,14 m et présentant un chanfrein. La position de l'orifice, très en arrière dans la niche, ne permettait pas une utilisation confortable des latrines; si l'on pouvait s'y tenir assis, voire voûté pour les personnes de grande taille, il fallait en revanche garder les jambes tendues. On peut mettre ainsi en doute l'usage direct de ces latrines et il faut imaginer l'intermédiaire de l'une ou l'autre chaise percée avec pot de chambre. Etat en 1994. (SA-FR, François Roulet)

499



500



501.1

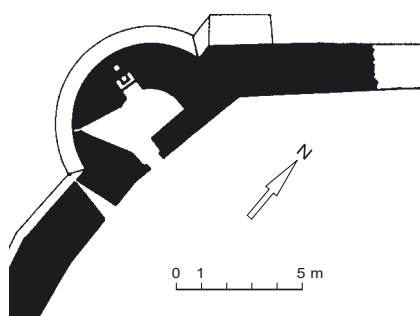


501.2



**500.** Estavayer, château de Chenaux, vers 1285–1290, corps de logis nord, salle orientale, rez-de-chaussée sur cour intérieure. Latrines aménagées dans la courtine nord. Vue sur l'orifice en contre-plongée. Les matières tombaient dans une fosse certainement, accessible par une ouverture de l'extérieur. Le dispositif en place ne permet pas d'imaginer une évacuation directe par un plan incliné sur l'extérieur. Etat en 1994. (D. de Raemy)

**501.** Château de Grandson, tour-latrine semi-circulaire nord-ouest, années 1280. **1.** Latrines inférieures dans le 2e niveau, en molasse appareillée, taillée à la laie brettée. Le linteau est en pierre jaune de Hauterive. Une pierre manquante permet de voir le conduit des latrines supérieures, passant à l'arrière. **2.** Latrines supérieures dans le 3e niveau avec une petite fenêtre d'aération. Le siège a en partie disparu. Etat en 1997. (D. de Raemy)



**502.** Château de Grandson. Tour-latrines semi-circulaire nord-ouest, plan à la hauteur des latrines inférieures. À droite, la tour était équipée d'une archère. Son embrasure est malheureusement de forme inconnue car elle a été remplacée par celle de la meurtrière à trou de serrure en 1474 environ, encore en place aujourd'hui. Il en va de même au niveau supérieur : cette fois l'archère était à gauche des latrines. Observer dans la courtine ouest l'embrasure très étroite de l'archère commandant l'entrée de la ville. (D. de Raemy, sur la base du relevé O. Schmid)

**503.** Château d'Yverdon, 1260–1265, courtine occidentale, baie ayant éclairé l'*aula* médiévale. L'encadrement de la fenêtre, le meneau et le croisillon, comme le cadre extérieur, sont moulurés d'un simple cavet se terminant en un congé pyramidal. La feuillure ménagée entre le plan formé par l'encadrement de la fenêtre et celui situé à la hauteur de la naissance de la mouluration du cadre extérieur se termine par un congé du même type. Les parties restituées en 1969–1971 sont fiables car d'autres fenêtres conservaient encore les montants d'origine. Seule inconnue : la base du meneau. On observe les traces d'enduits anciens sur les parties originales, un blanc (primitif) sous un ocre, cette dernière teinte datant de la période bernoise. Etat en 1988. (Fibbi-Aeppli)

**504.** Château royal de Quéribus (Aude), fenêtre ajourant la tour maîtresse. Cette fenêtre est insérée dans un pan de maçonnerie antérieure à la tour d'escalier qui lui est voisine, de la fin du XIIIe ou du début du XIVe siècle. Lucien Bayrou attribue cette fenêtre aux travaux de renforcement entrepris par le roi de France en 1258, après le traité de Corbeil. Elle adopte une forme très particulière : fusion de la baie à lancettes géminées et de celle à croisée de pierre. La présence du croisillon, exceptionnelle vers 1260, nous amène à la comparer à celles de l'*aula* du château d'Yverdon. Etat en 2001. (D. de Raemy)



main dans nos régions. En effet, Yverdon demeure un cas unique ; tous les châteaux édifiés par la suite réadopteront la bretèche, cas exceptés de Bulle peut-être et d'Estavayer où des latrines à conduit desservent ce qui devait être une chambre chauffée contiguë à l'*aula inferior* du grand corps de logis ouest. Mais, ces aisances, placées dans une niche de très petites dimensions, étaient inutilisables directement : il fallait obligatoirement recourir à des pots de chambre ou à des chaises percées (fig. 499, 500). On peut comprendre l'abandon du type d'Yverdon : à Morges, Champvent, Grandson ou La Tour-de-Peilz par exemple, les latrines-bretèches étaient accessibles depuis l'intérieur des tours, formant ainsi par rapport aux appartements un retrait-sas plus efficace que si l'on y arrivait depuis le couloir reliant la tour aux-dits appartements, avec l'inconvénient de risquer de contaminer deux volumes, celui de la tour d'une part, et celui du corps de logis d'autre part.

Dans le corpus régional étudié ici, il faut mentionner encore la tour-latrines du château de Grandson, même si sa conception est assez différente du type d'Yverdon. La tour semi-circulaire nord-ouest, des années 1280, renferme en effet deux latrines superposées (fig. 501), placées non pas latéralement vers les courtines mais en position capitale (fig. 502), donnant sur un même conduit, qui débouchait dans une fosse dont les indices de l'existence ont pu être mis en évidence lors d'une fouille archéologique en 1997. Ce type serait-il également une importation anglaise ? En effet, de telles tours ne semblent pas attestées en France, mais équipent certains châteaux d'outre-Manche. Le cas le plus ancien est la tour-latrines de plan ovoïde du château de Coity, du début du XIIIe siècle<sup>982</sup>.

■ **Les fenêtres** – Sur la façade occidentale, l'*aula* du château d'Yverdon prenait jour par six baies groupées en deux ensembles de trois (cf. fig. 569). Ces fenêtres, à croisée de pierre et inscrites dans un encadrement à arc surbaissé, sont exceptionnelles pour les années 1260. La présence de cavets dans la mouluration de leurs encadrements paraît également très précoce<sup>983</sup> (fig. 503). On n'en connaît pas de modèle plus ancien ; il s'agit très probablement d'une invention qui souligne encore une fois, malgré sa modestie, la force créatrice à venir du jeune maître Jacques. S'il fallait vraiment rechercher des antécédents – pour autant qu'il s'agisse véritablement d'antécédents – ou plutôt des analogies plus ou moins contemporaines, on se tournerait de nouveau du côté



du Languedoc. La tour maîtresse du château royal de Quéribus présente une fenêtre à croisée, mais les deux jours supérieurs se terminent en arc brisé; elle date de 1258–1260<sup>984</sup> (fig. 504). Non loin de Foix, à Roquefixade, autre édifice probablement reconstruit par le roi après qu'il en eut chassé les Cathares, on observe deux baies en arc surbaissé, chacune inscrite dans une niche en plein cintre; tout remplage a disparu (fig. 505, 506). On peut imaginer un système à châssis dormant ayant pu comporter un meneau et une traverse. Aucune datation assurée ici: peut-être est-on plus près de 1300 que de 1250, soit après 1278 lorsque le château est passé en mains royales<sup>985</sup>?

À quelques nuances près, les baies d'Yverdon se retrouvent au château de Saint-Georges-d'Espéranche dès 1269 (fig. 507). Une version différente existe à Chillon: dans l'arc surbaissé, ici ajouré (fig. 508), vient s'inscrire un trilobe qui surmonte deux lancettes. Cette sorte de baie apparaît pour la première fois au *pelium* G avant 1265 et éclaire encore le grand corps de logis Q, que l'on pensait du début des années 1270<sup>986</sup>, mais qui pourrait remonter à 1260–1265, comme l'avait déjà écrit Albert Nael<sup>987</sup>; au nombre de trois, elles éclairent là l'*aula inferior* du châtelain. Ce type apparaît également dans l'architecture civile, d'après le spécimen conservé dans une maison à Nyon, tout près du château savoyard d'ailleurs (ruelle de la Poterne n° 4). Faite de blocs de molasse, elle est en arc surbaissé et ses montants sont également ornés de deux cavets (fig. 509). Quelques désordres dans la modénature laissent penser qu'elle disposait d'un remplage, peut-être d'une croisée. On peut la dater de 1306, d'après une analyse dendrochronologique des bois liés à sa construction<sup>988</sup>. On l'a déjà mentionné, un cavet se terminant par des congés pyramidaux, caractérisant les baies de l'*aula* d'Yverdon, orne également une petite fenêtre carrée à coussiège aménagée dans la tour de la maison forte de Grilly, édifiée sous l'initiative de Jean de Grailly en 1269–1272. Outre-Manche, on trouve ce type de baie au château d'Harlech. Si ses dimensions et sa modénature sont extrêmement proches des modèles de Chillon, la traverse réapparaît, mais le trilobe a en revanche disparu (fig. 510, 511). Le jour rectangulaire, inscrit sous un arc surbaissé, d'Yverdon a trouvé une adaptation originale aux corps de logis royaux de Conwy: l'arc surbaissé se limite à un simple arc de décharge et la fenêtre a reçu un remplage évolué, propre à l'architecture gothique anglaise<sup>989</sup> (fig. 512). D'Angleterre, la fenêtre à remplage sous un arc surbaissé est réimportée dans les régions savoyardes à la fin du XIIIe siècle. L'église fauconnière de Contamine-sur-Arve, édifiée vers 1295 à l'initiative



**505.** Château royal de Roquefixade (Ariège). Place disputée entre les comtes de Foix et de Toulouse, le château devint possession royale en 1278. Le réduit seigneurial occupe le sommet d'une éminence rocheuse; il était composé d'une tour-porte protégeant l'accès à une *tour-aula* installée tout en haut. Une basse-cour (ou un bourg de château?) faisait office de barbancane. Le chemin conduisant au château suit les règles de l'adextrement et était interrompu par diverses poternes et commandé sur la droite par les murs du bourg, de la basse cour, puis du château. Etat en 1994. (D. de Raemy)

**506.** Château royal de Roquefixade (Ariège), mur nord-ouest de l'ancien logis du réduit seigneurial. Détail d'une des deux baies, entre 1250 et 1300. Faut-il attribuer ces baies à la main-d'œuvre royale après 1278? Si la niche abritant les coussièges est couverte d'un berceau en plein cintre, la baie proprement dite est en arc surbaissé. L'arc surbaissé, utilisé comme linteau de fenêtre et non comme une voûte de niche, serait ici très précoce et figurerait parmi les très rares exemples de ce type au XIIIe siècle, comme ceux d'Yverdon et des ouvrages de Jacques de Saint-Georges. Ce même mur était doté de deux archères dans sa partie inférieure. Celles-ci, à embrasure de plan triangulaire, surmontées d'une voussure, sont à considérer comme archaïques. Etat en 1994. (D. de Raemy)

507



**507.** Château de Saint-Georges-d'Espéranche (Isère), 1269–1275. Restes d'une baie à croisée de pierre et à arc surbaissé ayant ajouré le corps de logis sud du château. Par son exceptionnel linteau surbaissé, ses dimensions et son décor, cette fenêtre est, à quelques détails près, la copie conforme de celles de l'*aula* du château d'Yverdon. À la différence de ces dernières, les gorges n'ont pas de congés pyramidaux. Le linteau droit surmontant les fenêtres supérieures a disparu. La tablette de la fenêtre proprement dite est plus élevée que celle de l'encadrement extérieur. L'importante feuillure que marque cet encadrement servait peut-être, à Saint-Georges-d'Espéranche comme à Yverdon, à recevoir un épais volet de bois en temps de siège. Etat en 1984. (A.-J. Taylor)

**508.** Château de Chillon, fenêtre de la grande salle chauffée G. Relevé d'Albert Naef, 1908. **1.** Vue extérieure. **2.** Vue intérieure. Avant 1265. Fenêtre à deux lancettes trilobées surmontées d'un trilobe, le tout inscrit dans un encadrement en arc surbaissé. Les trois fenêtres de ce type éclairant l'*aula inferior* de la salle dite du châtelain Q ont toutes été très fortement reconstituées par Naef au début de notre siècle. (NAEF 1908, pp. 36-37)

**509.** Nyon, ruelle de la Poterne n° 4, **1.** Baie de 1306. **2.** Modénature. Etat en 1996. Ech.: 1:10. (Archéotech SA, P.-A. Troillet)

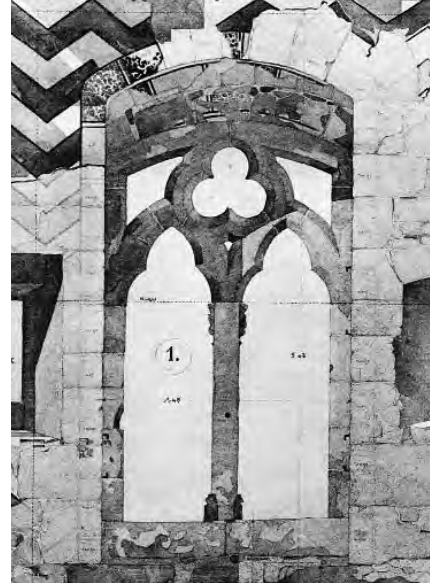
508.1



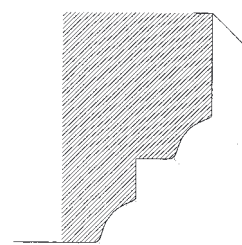
509.1



508.2



509.2



de Béatrice de Faucigny, fille de Pierre II de Savoie, en montre encore de très beaux exemples<sup>990</sup> (fig. 513).

Il n'est pas inintéressant de constater que ce type de fenêtre n'a été choisi dans nos régions que là où a travaillé le maître charpentier Berthelet l'Anglais: tant à Yverdon qu'à Chillon, elles étaient destinées à éclairer les corps de logis à deux *aulae* édifiés par ce charpentier en 1266–1267<sup>991</sup>. À Chillon, elles éclairaient également la maison des clercs, soit le *pelium* G, que le même Berthelet a dû construire<sup>992</sup>. La conception des fenêtres, apparues dans les courtines mais avant l'édification des corps de logis à Yverdon, pourrait ne pas lui être complètement étrangère. Cependant on n'a plus trace de lui après 1267. A-t-il encore travaillé à Saint-Georges-d'Espéranche? Il n'est en tout cas pas attesté au château d'Harlech<sup>993</sup>. Relevons encore qu'à Chillon, lors de ce même chantier, les maçons Jean d'Evian et Guillaume de Saint-Antoine ont été chargés d'élever la courtine et le gros œuvre abritant le nouveau corps de logis Q<sup>994</sup>. Les deux opèrent aussi à Yverdon; Guillaume de Saint-Antoine est justement chargé de la courtine ouest. Ce dernier, certainement originaire de Saint-Antoine-en-Viennois, serait retourné au pays, étant peut-être l'auteur des fenêtres à croisée du château de Saint-Georges-d'Espéranche. Pierre de Savoie, ou plutôt son *custos operum*, Pierre Mainier, entretenaient des rapports privilégiés avec le Viennois, où les Savoie étaient déjà présents, et à l'époque où Philippe de Savoie était archevêque de Lyon. Cela expliquerait l'arrivée de ce maçon à Yverdon vers 1260, comme celle du maçon Dudin, portant un patronyme étranger au Pays de Vaud, mais connu à La Côte-Saint-André<sup>995</sup>. Signalons encore que, vis-à-vis de La Côte-Saint-André, mais dans la mouvance du Dauphin, le corps de logis nord du château de Bressieux présente les restes de deux fenêtres à croisée de pierre (molasse) dotées d'un profond cavet,

510



**510.** Château royal d'Harlech (Pays de Galles), 1283–1289, façade méridionale du *keep-gate-house*. Fenêtre à encadrement en arc surbaissé. Observer également la tour d'escalier couronnée d'un parapet saillant posé sur une série de modillons, pratique à attribuer à la main-d'œuvre anglo-saxonne, très abondante dans de nombreux châteaux gallois du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Etat en 1989. (D. de Raemy)

**511.** Château royal d'Harlech (Pays de Galles), 1283–1289, façade méridionale du *keep-gate-house*. **1.** Fenêtre à encadrement rectangulaire sommé d'un arc surbaissé, détail. Etat en 1989. **2.** Reconstitution du remplage par Sydney Toy. (D. de Raemy, Sydney Toy, *Archeologia*, LXXXVI, 1937)

**512.** Château royal de Conwy (Pays de Galles), 1284–1287, aile orientale du réduit royal. **1.** Etat en 1998. (D. de Raemy) **2.** Restitution de la baie sur la cour intérieure éclairant la chambre d'audience du roi. Le remplage gothique, inscrit dans une baie rectangulaire, est un trait spécifiquement anglais. En revanche, l'arc de décharge surbaissé, particulièrement marqué en l'état ruineux actuel de la fenêtre, peut paraître comme une réminiscence des baies de l'*aula* d'Yverdon (1260–1265) ou de celles du *pelium* G et de l'*aula inferior* du châtelain Q à Chillon (1260–1265). (S. Toy, *Archeologia*, LXXXVI, 1937)

**513.** Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie), ancien chœur de l'église priorale clunisienne, reconstruite en 1295 à l'initiative de Béatrice de Faucigny: une baie à encadrement en arc surbaissé ajourant le mur gouttereau sud. Etat en 2000. (D. de Raemy)

**514.** Château de Bressieux (Isère), restes d'une fenêtre à croisée à encadrement de molasse éclairant le grand corps de logis nord, édifié en une étape ultérieure à celle de la grande tour, de 1278. Etat en 2002. (D. de Raemy)

511.1



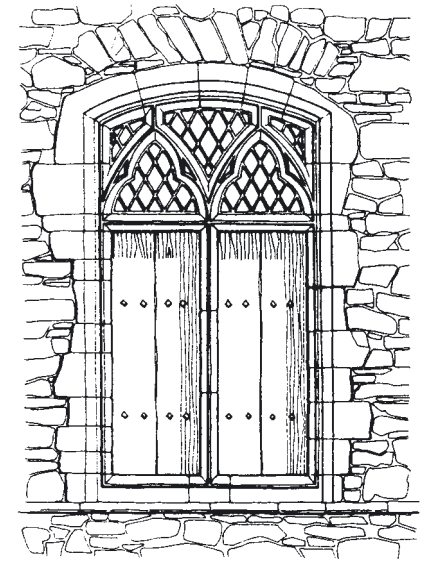
512.1



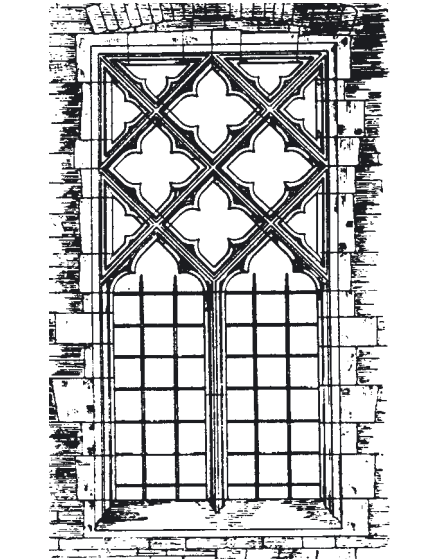
513



511.2



512.2



514



sans congé pyramidal (fig. 514), version simplifiée peut-être – si elles ne sont pas beaucoup plus tardives – des baies d'Yverdon et de Saint-Georges-d'Espéranche. Ce logis est apparu dans une étape postérieure à la grande tour, de 1278 environ, mais sans doute pas très éloignée dans le temps<sup>996</sup>.

■ **Les archères** – Au château d'Yverdon, les niches à ébrasement oblique qui desservent les archères des courtines présentent la particularité unique dans nos régions d'être aménagées sous des voûtes en mitre (cf. fig. 51). Si le plan triangulaire de l'embrasement est bien issu des pratiques françaises, la voûte en mitre serait plutôt anglaise. Cette dernière n'apparaît pas en France, mais on la trouve fréquemment outre-Manche, bien que nous n'en ayons décelé qu'un seul exemple avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, soit les niches en mitre de plan quadrangulaire, non pas d'archères mais des fenêtres du château de Chepstow, dans une étape constructive datée de 1219–1245<sup>997</sup> (fig. 515). L'arc en mitre somme des portes, des baies et aussi des archères à niche au château de Caerphilly (fig. 516) : elles seraient datables de 1272–1278.

On aurait ainsi à Yverdon une pratique typiquement anglaise. Comme cet élément s'est imposé dans l'ensemble des courtines, il n'est pas le fait d'une seule des équipes à l'œuvre en 1261 mais a certainement été suggéré par celui qui a dirigé les travaux et a conçu le château. Il ne s'agit ni de Jean Mésot, ni de Mainier, mais de quelqu'un qui a travaillé en Angleterre : on l'attribuera donc par hypothèse à maître Jean, père de Jacques de Saint-Georges. Nous pouvons tout de même constater que l'arc en mitre (forme trop générale outre-Manche pour y reconnaître le style spécifique d'un architecte) est mis en œuvre sur les chantiers où son fils Jacques passera : au château de Flint, dans les chambres de tir des archères basses des courtines (fig. 517), à Aberystwyth (fig. 518), ou encore aux châteaux de Caernarvon et de Beaumaris, quelques années plus tard.

Jacques de Saint-Georges est certainement à l'origine des archères très particulières qui perçaient les parties basses talutées des tours octogonales du château de Saint-Georges-d'Espéranche, commencé en 1269 : elles présentent un chanfrein extérieur triangulaire, s'évasant vers le bas, lequel établit la liaison entre le jour de l'archère, dressé verticalement, et le nu extérieur incliné de la maçonnerie en talus (fig. 519). Ce type très rare n'est observable à notre connaissance qu'aux châteaux de Grandson, dans l'étape de 1277–1281 (fig. 520) et de Morges, vers 1286–1287 (fig. 152-30), ainsi qu'au château de Rhuddlan en Pays de Galles, commencé également en 1277. Là, les archères

515. Château de Chepstow (Pays de Galles), étape III. 1. Tour-résidence de la cour supérieure, 1219–1245, baie éclairant l'étage d'habitation. Etat en 1998. La fenêtre étroite et allongée, en plein cintre, proche de l'archère, dispose d'une niche (sans coussiège) de plan quadrangulaire, à l'encadrement élégamment mouluré et couverte d'une voûte en mitre. Etat en 1998. 2. Dans cette même étape, les archères en croix desservant la tour semi-circulaire flanquant la barbacane supérieure sont en revanche dotées d'embrasures pour ainsi dire archaïques, de plan simplement triangulaire sous une voussure. Etat en 1989. (D. de Raemy)

515.1



515.2





**516.** Château de Caerphilly (Pays de Galles), édifié pour Gilbert de Clare dès 1268. Enceinte-digue de la barbacane orientale commandant le premier fossé humide au nord de la première entrée orientale, vers 1272–1278. Etat en 1989. Observer les embrasures d'archère à niche rectangulaire, couverte d'une voûte en mitre et ménageant d'importantes ailettes de chaque côté de la fenêtre. Leur état actuel est fortement marqué par les restaurations des deux siècles passés, que l'on pense fiables néanmoins. (D. de Raemy)



**517.** Château royal de Flint (Pays de Galles), 1277–1286, courtine sud commandant la basse-cour, vers 1277–1280. Embrasures d'archères avec niche couverte d'une voûte en mitre. Au contraire d'Yverdon, où elle est à peine différenciée de l'embrasure de l'archère et à ébrasements obliques, la niche de ces archères est de plan rectangulaire, terminée par d'amples ailettes de chaque côté de l'embrasure. Etat en 1989. (D. de Raemy)

**518.** Château d'Aberystwyth (Pays de Galles), 1277–1289, fragments des anciennes courtines, archère à vaste niche quadrangulaire couverte d'une voûte en mitre, probablement construite avant 1282. Etat en 1989. (D. de Raemy)



**519.** Château de Saint-Georges-d'Espéranche (Isère), tour octogonale à l'angle sud-est. Archère commandant les lices méridionales. Vers 1270. L'espace entre cette archère et l'amorce de la courtine à gauche était très certainement occupé à l'origine par le conduit des latrines. Etat en 1995. (D. de Raemy)

sont localisées dans la base talutée des courtines du château (fig. 521), ainsi que dans les braies, où elles ont rapidement été condamnées (fig. 522), en cours de chantier certainement<sup>998</sup>, lorsqu'on a décidé de surélever le niveau des lices qui sont ainsi devenues des fausses-braies au sens moderne.

Au contraire de nos « carrés savoyards » et des châteaux commencés en 1277 (Flint, Rhuddlan), Jacques de Saint-Georges n'utilisera plus l'archère de façon systématique au bas des courtines dans les châteaux édifiés lors de la campagne de 1282, mais reportera cette défense horizontale sur les braies, beaucoup plus fortes que les nôtres. Toutefois, Caernarvon dispose d'archères desservies par des gaines, car ce château n'a pas de braies, non plus que Conwy, où l'archère évolue vers la fenêtre : on ajoure les courtines nord et sud

**520.** Château de Grandson, courtine sud du « carré savoyard », de 1277–1281, à la hauteur des celliers depuis la lice-terrasse. **1.** Archères à ébrasements extérieurs triangulaires. **2.** Détail d'une archère. Etat en 1995. (D. de Raemy)

**521.** Château royal de Rhuddlan (Pays de Galles). Partie basse talutée de la courtine nord-est, détail d'une archère, vers 1277. L'encadrement en grès rose est très corrodé, mais on distingue nettement l'évasement progressif du chanfrein de haut en bas. Etat en 1998. (D. de Raemy)

520.1



520.2



521



**522.** Château royal de Rhuddlan (Pays de Galles), 1277–1280. Fragment des braies nord-ouest. Les archères basses dans la partie talutée n'ont pas d'encadrement chanfreiné mais une fente simplement triangulaire, comme si leur constructeur n'avait pas compris le procédé. Elles ont été rapidement abandonnées, en cours de chantier certainement, lorsque la décision a été prise de surélever les lices pour les rendre horizontales. La partie haute des braies a été dotée cette fois d'archères à tir fichant dont on voit encore les traces dans l'arrachement du mur. Etat en 1998. (D. de Raemy)

522



de baies allongées rectangulaires (ou sommées d'un arc brisé?) qui conservent tout de même leur fonction défensive première, parti déjà utilisé à Grandson en 1277–1281 (fig. 523) et qui le sera encore vers 1285 au château de Chenaux à Estavayer et vers 1291–1293 au château de Bulle. Si la paternité de Grandson et de Conwy est attribuée à maître Jacques, ce dernier a peut-être été influencé par Jean de Bonvillars, le vassal et ami d'Othon de Grandson, à



523.1



523.2



qui est revenue la responsabilité de ces deux chantiers : à Grandson en l'absence d'Othon, ainsi qu'à Conwy, où il seconde visiblement le châtelain (*constable*) d'Edouard Ier, Guillaume de Cicon. De façon plus générale, Bonvillers est chargé par Othon de superviser les chantiers royaux<sup>999</sup>. À Conwy, on relève l'importante participation de l'équipe du maçon Jean François, que Taylor identifie à François, travaillant à Conthey en 1257–1258, contruisant la tour de Saillon en 1261–1262, et présent à Chillon sous le nom de François d'Arborenges à la même période<sup>1000</sup>. S'il semble diriger une équipe, le maçon François reste pourtant un subalterne dans la hiérarchie du chantier, puisqu'il n'est jamais qualifié de « maître » dans les sources écrites.

■ **Les braies et les lices** – Dans le panorama des châteaux régionaux brossé ci-dessus, on a pu largement évoquer les braies, qui n'assuraient pas seulement la défense de l'édifice, mais la consolidation périphérique du terrain sur lequel était construit le château. Ainsi à Yverdon devaient-elles résister à la sape des eaux. À l'intérieur de la ville, le terrain n'a pas permis le creusement de fossés très profonds, on peut donc considérer ces derniers exceptionnellement comme des lices et leurs murs de contrescarpe comme des braies, ainsi que les désignent d'ailleurs ceux qui avaient à les réparer en 1376–1377 et en 1430–1431<sup>1001</sup>. Elles ont été conçues en même temps que le château. Il est difficile d'en trouver un modèle précis ; elles dérivent assurément des constructions périphériques qui accompagnaient l'édification de châteaux en sites de montagne surtout. Comme on l'a vu, le château d'Yverdon lui-même est un développement de la grande tour romane, un « donjon » ; les braies peuvent alors en quelque sorte être considérées comme sa chemise. Tant au « carré savoyard » d'Yverdon qu'à celui de Romont, ces lices sont partielles ou fragmentaires : on ne peut faire complètement le tour du château sans devoir franchir des obstacles, en l'occurrence passer par les cours basses et les celliers à Yverdon. La topographie du site comme les constructions préexistantes jouent un rôle évidemment non négligeable dans leur conception et dans leur réalisation.

**523.1.** Château royal de Conwy (Pays de Galles), 1283–1287, courtine sud. Les trois baies étroites éclairaient la moitié occidentale de la grande *aula* située dans la basse-cour. Observer encore les vestiges du parapet du chemin de ronde légèrement saillant, rythmé à sa base par des chantepleures pour l'évacuation des eaux pluviales. Noter également, sur la tour dite de la prison, les trous de poutre pour le support de l'échafaudage incliné, rare en Pays de Galles, à attribuer justement à la main-d'œuvre savoyarde. Etat en 1989. (D. de Raemy)

**2.** Château de Grandson, extrémité nord du grand corps de logis oriental à deux étages sur celliers, 1277–1281, éclairé uniformément par des baies en lancettes plus allongées que celles d'Estavayer, pouvant faire office d'archères. On note aussi le larmier soulignant la base du parapet du chemin de ronde, ainsi que les gargouilles en partie arasées pour l'évacuation des eaux pluviales. À la différence de Conwy, le parapet n'est en fait pas saillant ; un merlon sur deux est percé d'une fente de guet, dispositif qui n'existe que sur les tours à Conwy. Ce parapet résulte d'un remaniement intervenu au début du XIV<sup>e</sup> siècle par la main-d'œuvre « galloise » rentrée au pays (pour l'aspect primitif du parapet protégeant le chemin de ronde de Grandson, voir fig. 378). Etat en 1986. (PBC-VD, Cl. Bornand)

**525.** Château royal d'Harlech (Pays de Galles), 1283–1289, façade sur la cour intérieure du *keep-gate-house* comportant deux niveaux d'habitation sur le rez-de-chaussée, ce dernier réservé surtout à l'appareil défensif de l'entrée et au logement des gardes. Une partie de cette habitation, l'équivalent des réduits seigneuriaux de nos châteaux régionaux, est attribuée à Jean de Bonvillars, connétable, soit châtelain d'Harlech dès 1285. Du même type que celles des murs latéraux, les baies ont été par la suite diminuées en hauteur. Les tours d'escalier, comme le corps de logis principal de l'édifice, étaient surmontés d'un parapet crénelé qui protégeait les toitures basses des attaques extérieures. Ce parapet était non saillant et souligné par un simple cordon au-dessus de l'habitation, alors qu'il reposait en partie sur les modillons très fréquents en Pays de Galles à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle sur les tours. On aperçoit à l'arrière-plan les restes d'une cheminée. Etat en 1989. (D. de Raemy)



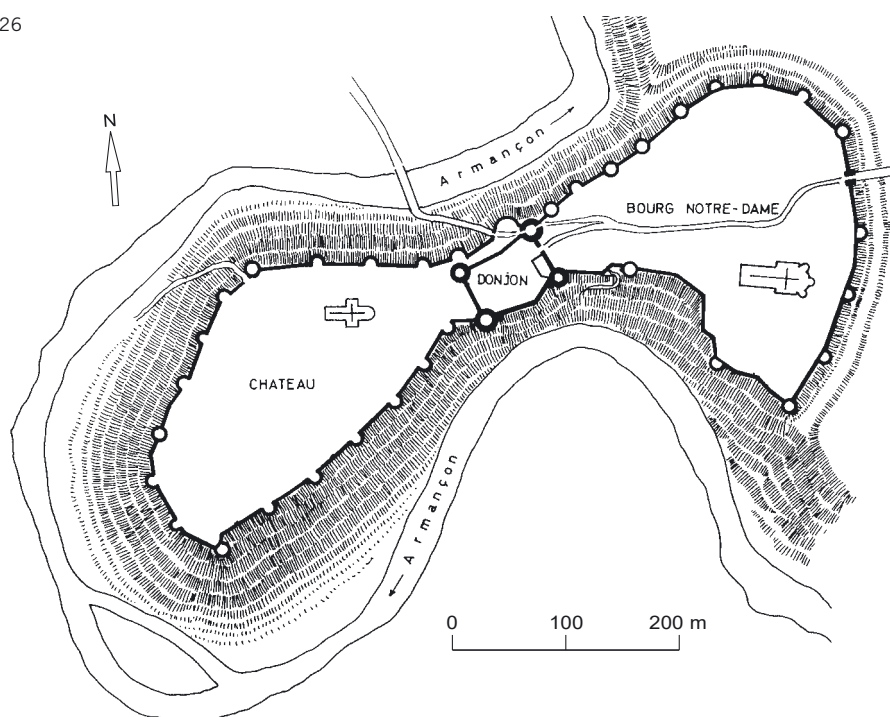
Ces braies apparaissent pour la première fois complètement unifiées au château de Saint-Georges-d'Espéranche dès 1268–1269, l'isolant des fossés humides, si l'on interprète correctement le plan de 1797 (cf. fig. 301). Elles prennent une forme en segment de cercle dans les angles où elles enrobent les tours. Comme pour l'éventuelle cuisine extérieure, le jeu des comparaisons nous conduit à nouveau au château de Caerphilly, doté dès 1268 de braies spectaculaires, qui l'entourent complètement et le séparent des douves en un tracé et des dispositions très semblables à celles de Saint-Georges-d'Espéranche (fig. XIII-524). Elles évoquent déjà les plans réguliers qu'adopteront les lices dans la fortification renaissance et moderne. Caerphilly passe pour le premier château régulier géométrique à défenses concentriques achevées apparu dans les Îles britanniques<sup>1002</sup>, mais inspiré lui aussi par ailleurs des modèles philippiens. C'est le premier en tout cas à être ceint de telles braies. On ignore le nom de son architecte mais Jacques de Saint-Georges devait en avoir connaissance au moment où il entreprend le château de Saint-Georges-d'Espéranche. C'est sans doute à Caerphilly qu'il puisera l'idée, non seulement de la porte à deux tours de ses œuvres anglaises, connue depuis longtemps, mais surtout celle du *keep-gate-house* dont c'est la première apparition également. Saint-Georges-d'Espéranche est en tout cas la première œuvre de maître Jacques à défenses concentriques «homogénéisées», où la grande tour, reliquat de la tradition romane, a d'ailleurs disparu. Si Flint reçoit encore une telle tour, ce modèle sera définitivement abandonné à Rhuddlan et Aberystwyth, deux châteaux complètement entourés de braies, ayant adopté les entrées à deux tours mais sans corps de logis à l'arrière; celui-ci n'apparaîtra en fait qu'à Harlech (fig. 525) et Beaumaris. Harlech présente une transposition, en un site escarpé, de Caerphilly: les braies, en arc de cercle à proximité des tours, entourent complètement le château, définissant des lices-terrasses. Elles sont entourées au sud et à l'est de fossés taillés dans le rocher.

## Dans l'orbite de l'œuvre de Jacques de Saint-Georges: les châteaux de Semur-en-Auxois, de Mont-Saint-Jean et de Benauges

■ **Semur-en-Auxois** – Si l'on regarde au-delà de nos frontières strictement régionales et de l'œuvre de Jacques de Saint-Georges, tant en nos régions qu'en Pays de Galles, le château de Corroy en Belgique n'est pas seul à présenter des analogies frappantes avec cette œuvre; il y a également celui de Semur-en-Auxois en Côte-d'Or, dont il ne reste de clairement identifiable que les quatre tours d'angle de plan circulaire, les restes d'un corps de logis et quelques rares fragments des parties hautes des courtines. Appelé fort suggestivement «donjon» comme Yverdon, cet ensemble fortifié a été installé sur le point d'étranglement d'une éminence rocheuse entourée par une boucle de l'Armançon, appelée le *castrum*, aux origines romaines ou mérovingiennes. Fonctionnant comme un verrou, le «donjon» obéit ainsi au principe défensif traditionnel de l'éperon barré (fig. 526, 527).

En 517, l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune est possessionnée dans ce *castellum de Sinemuro*. Au IX<sup>e</sup> siècle, l'église qui s'y trouve dépend de l'abbaye de Flavigny<sup>1003</sup>. Au tournant de l'an mil, il semble que le *castrum* serve de lieu de repli à l'agglomération nouvelle – qualifiée de *burgum* dans les textes anciens – qui s'installe sur la pente occidentale de la colline surplombant cette première zone bâtie. La collégiale actuelle aurait été commencée vers 1218–1220<sup>1004</sup>. Bien que les sites soient différents et aient donc impliqué une occupation spécifique, très différenciée dans le temps, l'agglomération de Semur-en-Auxois, dans ses grandes subdivisions, peut être rapprochée de celle de Romont, où le château quadrangulaire sépare également la ville du bourg de château, qu'il devait protéger<sup>1005</sup>. Il n'appartient pas à ce travail de débrouiller l'écheveau assurément complexe des étapes de construction et de transformation de cet édifice, qui attend encore son archéologue<sup>1006</sup>. On va se contenter de signaler tout ce qui rapproche ce monument de nos châteaux régionaux.

526



526. Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). Plan sommaire de la ville, avec indication de la porte basse passant au rez-de-chaussée de la tour nord, dite de l'«Orle d'or» ou plutôt «Lourdeaul». (J. Tealdi / D. de Raemy)



**527.** « Donjon » de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? Vue de l'ouest. Le « donjon » domine l'Armançon et commande l'entrée en ville de ce côté. Indéniablement, la silhouette générale du « donjon » rappelle, en plus grand, le château d'Yverdon. Les courtines et les corps de logis qui s'y appuyaient ont largement disparu dès le démantèlement ordonné par Henri IV au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Tout à gauche, la collégiale Notre-Dame, édifiée dans le bourg dès 1218–1220. Etat en 1995. (D. de Raemy)

Le « donjon » formait un vaste rectangle de 75 x 50 m environ, cantonné de tours circulaires d'ample diamètre par rapport à leur élévation totale, encore conservée, beaucoup plus marquée à l'extérieur qu'à l'intérieur car elles sont placées sur l'escarpement rocheux<sup>1007</sup> (fig. 528). La tour nord, dite *Lourdeaul* dans les textes anciens, pas nettement plus forte que les autres, peut toutefois être considérée comme la grande tour, protégeant sans doute l'accès principal, aménagé à sa proximité dans la courtine est, du côté du bourg, peut-être sous la tour de plan quadrangulaire citée dans les textes. Le pendant de ce dispositif existait à l'ouest, du côté du *castrum*. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles en tout cas, ces deux entrées se trouvaient dans une zone protégée par une seconde enceinte, fonctionnant comme une lice-barbacane. Dans celle de l'est, du côté du bourg – et de façon analogue à Romont – se trouvait un « couvert » servant d'auditoire et de tribunal pour le représentant du duc, le bailli d'Auxois. Il semble que ce ne soit que vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle que le « donjon » de Semur devienne le siège définitif du bailli, à qui est dévolu le grand corps de logis oriental, encore bien conservé aujourd'hui dans sa partie méridionale, mais qui s'étendait assurément jusqu'à la tour *Lourdeaul*, enveloppant le passage de l'entrée (cf. fig. 531.1 et 531.2).

Les dimensions de la tour *Lourdeaul* sont impressionnantes, puisque son diamètre est de 15 m environ pour une hauteur totale, côté ravin, de 32,5 m environ (47,5 m au sommet de la toiture). Les corps de logis et la cour centrale étaient naturellement très surélevés par rapport aux vallons au nord et au sud, mais en contrebas du bourg à l'est, et pratiquement au même niveau que le *castrum* à l'ouest. La création du « donjon » a rejeté la liaison directe entre le bourg et le *castrum* au nord, au pied du rocher, certainement protégée par une seconde enceinte basse (jouant le rôle de braies par rapport au « donjon »), dans laquelle se trouvait l'accès à la ville par l'actuelle rue Renaudot depuis le faubourg des Vaux. L'entrée en ville ne se faisait pas par la porte dite « de la tour



**528.** «Donjon» de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? La tour nord, dite «*Lourdeaul*», a subi une très importante transformation au XIV<sup>e</sup> siècle. Le changement d'appareil et de qualité du matériau suggère qu'elle a été entièrement reappareillée (ou dressée en une étape plus tardive?) dès le premier cordon. Au-dessous, on remarque le haut de la porte conduisant en ville. Celle-ci aurait été condamnée par la base talutée en 1562. Etat en 1997. (D. de Raemy)

**529.** «Donjon» de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? Niveau inférieur de la tour *Lourdeaul*, aménagée en une porte de ville. Vue en direction de l'est sur la porte ouvrant sur la rue montant en ville, obturée et remplacée par une canonnière, sans doute en 1562. Etat en 1997. (D. de Raemy)

«*Lourdeaul*» percée dans l'enceinte située au pied de cette tour, mais bien à travers la tour elle-même, qui conserve à l'intérieur les deux embrasures sous un arc surbaissé des deux portes qu'il fallait franchir<sup>1008</sup> (fig. 529). Chacune de ces portes était protégée par une archère située au-dessus d'elle, disposant d'une belle niche de plan quadrangulaire à coussièges, accessible par un plancher intermédiaire. Plus haut encore, une voûte en berceau brisé séparait complètement ce grand volume bas de plan rectangulaire (9,50 m x 3,80 m; hauteur du sommet de la voûte à 11,80 m) à deux niveaux, définissant le sas de l'entrée, des étages supérieurs de la tour, faisant partie du «*donjon*». Ces derniers, de plan non circulaire mais décagonal irrégulier, sont très spacieux (double apothème de 10,4 m au premier de ces niveaux, avec une épaisseur des murs de 2,25 m environ, soit un diamètre total de la tour de 15 m environ).

Deux escaliers superposés à volée droite, en partie taillés dans le rocher, permettaient toutefois d'accéder au «*donjon*» depuis les deux niveaux inférieurs de l'entrée. Si l'on fait abstraction de son rôle de porte urbaine, l'utilisation de la tour comme élément de liaison entre la cour haute du château et les lices basses se trouve également dans nos châteaux régionaux. Rappelons celle qui existait au bas d'une des tours circulaires disparues de Romont, bien attestée par les sources en 1261–1262; on peut voir un parti semblable à Chillon, dans une des tours semi-circulaires de la seconde enceinte, des années 1230. Par ses proportions et sa forme, on pourrait encore comparer ce qu'il reste de la porte urbaine de la tour de Semur à la poterne basse du château d'Yverdon, certes non située dans la tour mais dans la courtine à proximité de celle-ci, reliant la cour intérieure aux lices orientales; murée, il en reste à l'extérieur l'arc en plein cintre également (fig. 530).

On relève que les quatre tours sont complètement circulaires, aucune ne présente de pan coupé dans l'angle des courtines (fig. 531). Ce parti, rare dans les châteaux quadrangulaires du domaine royal français, a été retenu dans nos «*carrés savoyards*» pour l'intégration de la grande tour aux courtines<sup>1009</sup>. À la différence de la tradition philippine, et de façon analogue aux châteaux de nos régions, les tours de Semur présentent des subdivisions horizontales en solives, parfois jointives, et planchéifiées. La tour orientale, de plus faible diamètre que les autres, montre encore une voûte à six branches formées de

**530.1.** «Donjon» de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? Tour nord, dite «Lourdeaul», porte occidentale. Etat en 1997. **2.** Château d'Yverdon, courtine orientale, poterne desservant les lices dominant la Thièle orientale depuis le niveau inférieur de la cour d'entrée. Etat en 1998. À en juger par l'arc en plein cintre qui subsiste, ses dimensions étaient relativement imposantes (largeur : 2,6 m). Sorte de pendant à la porte de ville commandée par la même tour, elle était située immédiatement au pied de la tour orientale. (D. de Raemy, Fibbi-Aeppli)

530.1



530.2

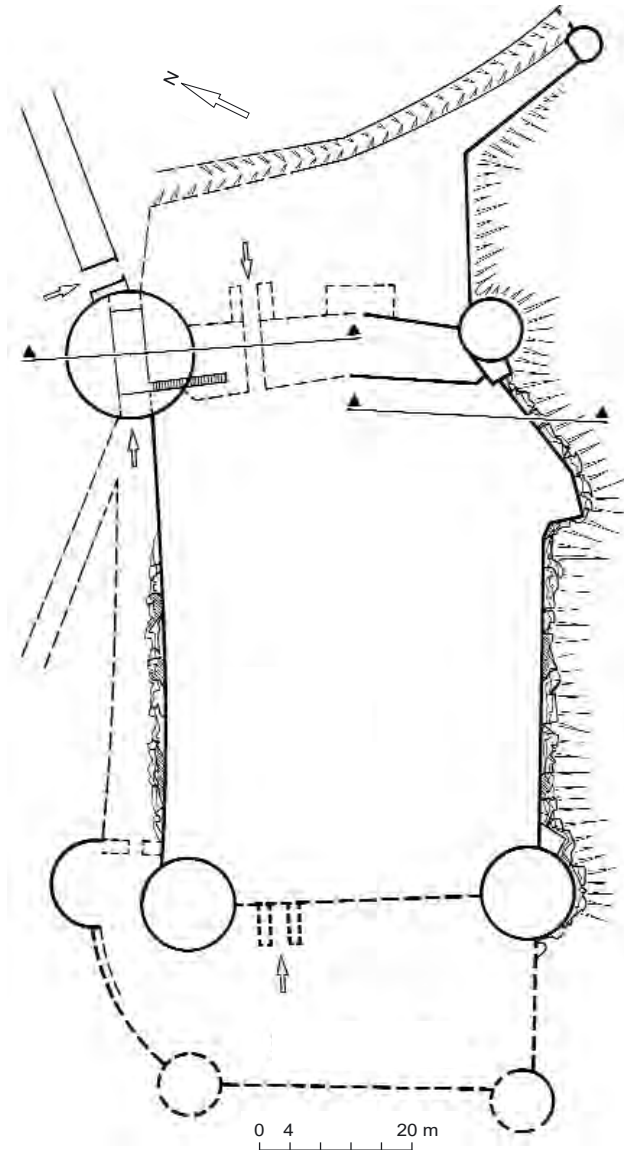


grosses nervures de section carrée aux angles abattus retombant sur des culs-de-lampe en forme de tête. Ce couvrement est tardif toutefois, puisqu'il a entraîné la condamnation d'une archère et d'une ouverture qu'on perçoit sous l'enduit.

À la suite du démantèlement ordonné par Henri IV en 1602, les courtines et les corps de logis ont en bonne partie disparu ou ont été fortement transformés. Ainsi, on observe, contre les tours, l'arrachement des courtines et la position des chemins de ronde, qui passaient au travers d'elles (fig. 532) par des poternes à linteau droit sur coussinets, dont les moulures en chevron sont très proches de celles des corbeaux soutenant les manteaux de cheminée dans les deux grandes tours de Romont (fig. 533). À l'exception d'un secteur transformé en fenêtre sur la tour Lourdeaul, les parapets des quatre tours étaient uniformément ajourés de baies-créneaux à linteau sur coussinets, toutes du même type, équipées encore pour la plupart des crochets ayant supporté les volets de siège (fig. 534 et 535). On fera naturellement le rapprochement avec celles d'Yverdon, Chillon et Morat, toutes de 1260–1265. En revanche, elles ne sont pas dotées d'une feuillure pour rabattre hermétiquement le volet de siège. Le parapet est également fort épais (de 0,95 m dans la tour sud à 1,90 m dans la tour orientale!), ainsi qu'à Yverdon et Champvent, ce qui a permis d'y aménager de profondes niches quadrangulaires sous un berceau surbaissé mais sans coussiège<sup>1010</sup>. Les chemins de ronde étaient donc couverts par une toiture. Les archères des tours sont toutes dotées d'une spacieuse niche quadrangulaire sous un berceau surbaissé, ménageant d'importants retraits et se différenciant très nettement de la fenêtre (cf. fig. 152-24, aussi 152-23), d'un type que l'on rencontre dans la grande tour du château de Grandson (1277–1281) ou dans la tour circulaire de Saxon (1279). Les jours, permettant le tir plongeant depuis leur allège, sont de deux types : soit minces soit relativement larges (s'approchant du type de la fenêtre étroite) dans les tours ouest et sud. Dans la tour sud, l'embrasure d'une de ces baies-archères est couverte d'une voûte en tas de charge (fig. 536)<sup>1011</sup>.

Quel était l'aspect primitif des courtines? On peut imaginer qu'elles aient été dotées d'un parapet uniformément percé de baies-créneaux, comme on peut le voir à l'est, à l'arrière du grand corps de logis du bailli. Là, ce parapet est également fort épais. Les baies-créneaux ne desservent pas véritablement un chemin de ronde mais éclairent la grande salle supérieure, à cheminée, de ce grand logis. La modénature de ces baies est très différente de celles des tours. Leur linteau adopte une forme en anse de panier, soutenu par un coussinet profilé en gros tore se terminant en talon (fig. 537). Ces baies ne paraissent donc pas être antérieures au XVe siècle. Elles s'insèrent d'ailleurs dans un pan de courtine visiblement reconstruit, d'après la différence de

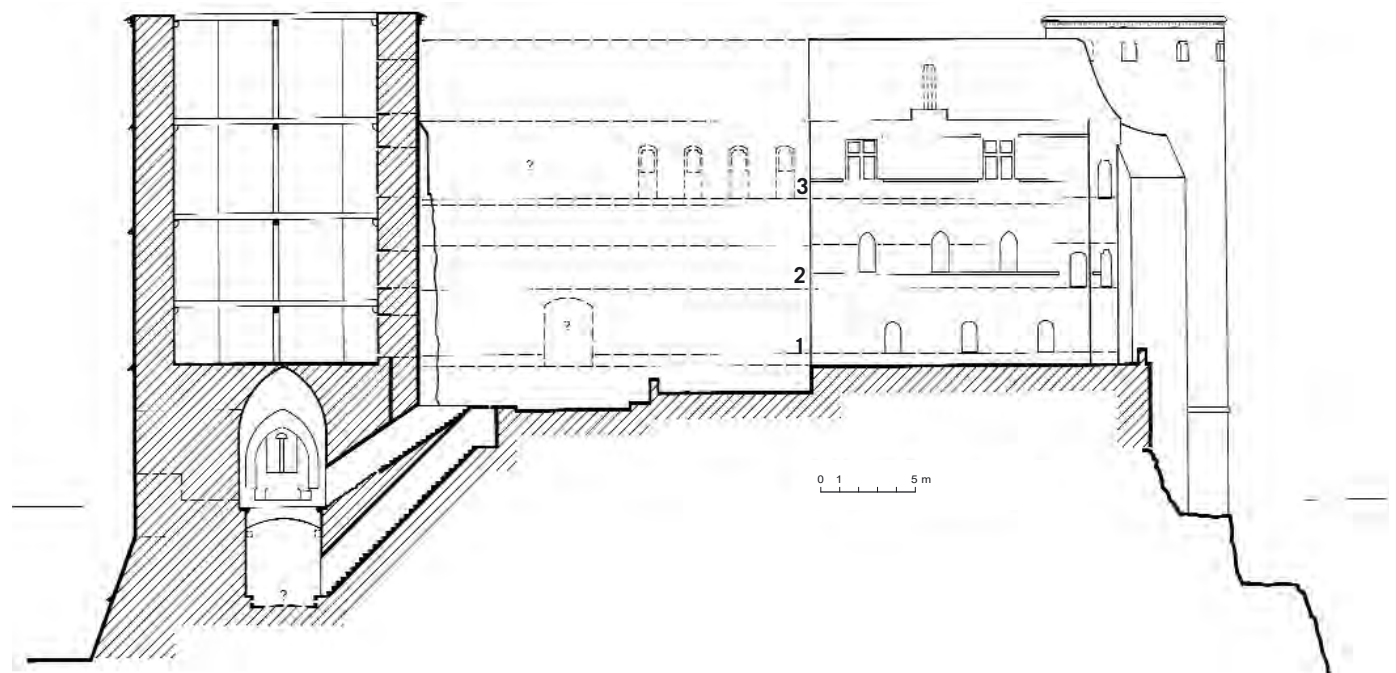
531.1

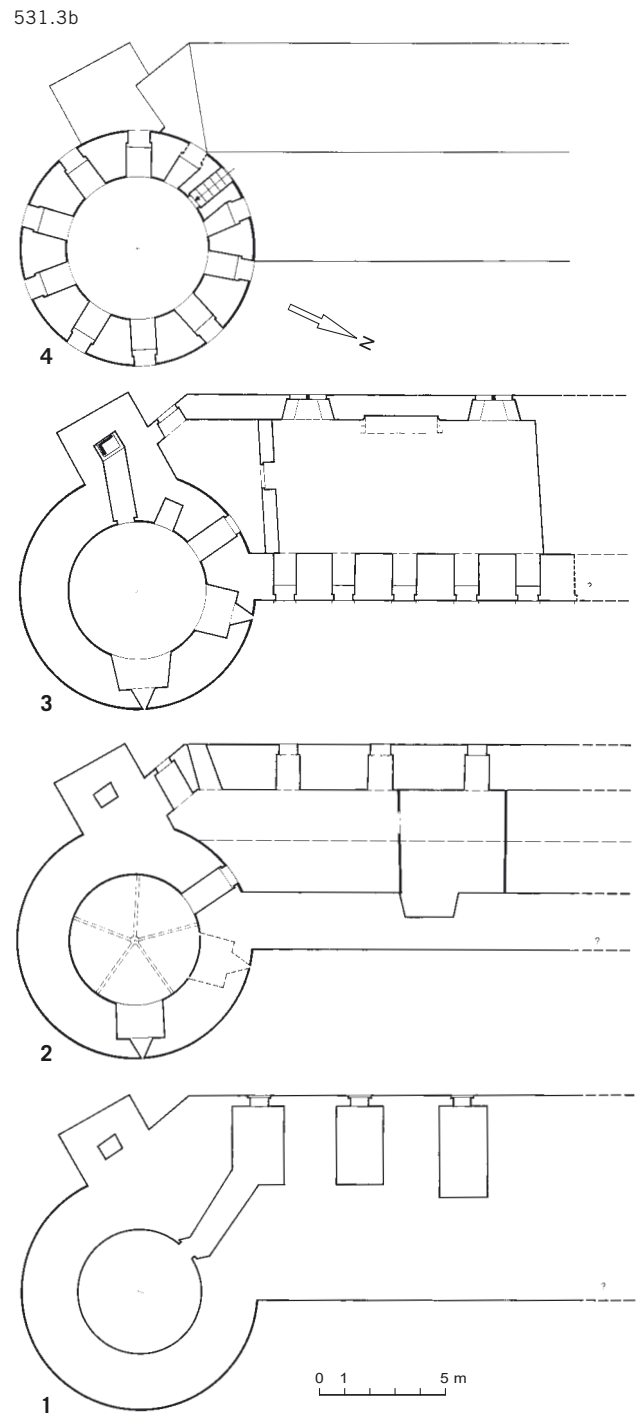
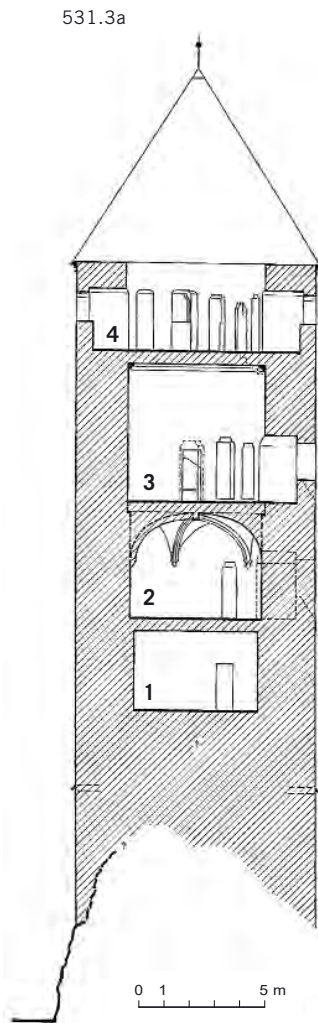


**531.1.** «Donjon» de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? Restitution sur la base du plan cadastral de la ville (les traits continus attestent des structures existantes). Sur la base de plans anciens et de la comptabilité médiévale déposée aux ADCdO exploitée par Jérôme Benet, on peut proposer les dispositions suivantes, très hypothétiques, qu'il faudra vérifier avec l'étude archéologique du site. Sur ses deux côtés oriental et occidental, le quadrilatère formé par le «donjon» était précédé de deux lices très développées formant barbicanes, flanquées de tours à l'ouest. En plus amples, les abords orientaux du «donjon» rappellent les configurations observables au château de Champvent : la lice était précédée d'un fossé qu'on peut situer sur le tracé de l'actuelle rue du Fourneau, terminé au sud par la porte des Cigogniers. Ce fossé était franchissable par un pont-levis aménagé dans un ouvrage avancé, sans doute une tour ouverte à la gorge. Cette dernière était dédoublée à la hauteur de la courtine par une «tour carrée» faisant office de tour-porte. Les lices renfermaient un corps de bâtiment, remis à neuf en 1442, appelé l'auditoire, abritant, comme à Romont ou à Champvent, les cours de justice et de chancellerie du bailli d'Auxois. Seul le côté est du «donjon» était complètement occupé, d'une tour à l'autre, par un vaste corps de logis dont on restitue le tracé hypothétique dans sa moitié nord, lequel aurait intégré l'entrée du «donjon» dans sa partie basse. Dans la vaste cour, appuyés contre les courtines pour l'essentiel, divers édifices complétaient cet ensemble, soit une chapelle, peut-être dans l'excroissance que forme la courtine sud, le logement du châtelain, la maison du portier, et divers services comme les celliers du bailli, une grange, des écuries, un four et même une étable.

**531.2.** Restitution du front oriental établi sur la base d'un relevé-esquisse au laser-mètre portable. Partie nord : coupe à travers la tour Lourdeaul avec situation de l'escalier, reliant le sas de l'entrée de ville et le «donjon» (à l'arrière du plan de coupe). Les niveaux supérieurs sont indiqués de façon schématique. Partie sud : élévation du corps de logis oriental encore conservé, façade maintenant en grande partie dissimulée par l'école. Les arrachements conservés sur la tour Lourdeaul (voir fig. 532.2) montrent que la terminaison du corps de logis qui s'accolait contre elle était semblable à celle qu'on remarque contre la tour orientale. On observe que les subdivisions horizontales sont situées grosso modo au même niveau que celle du corps de logis oriental et sont de même nature, soit :  
 – un rez-de-chaussée (1) situé à env. 2 m au-dessus de la rue actuelle, étonnamment plein (enrobant le sommet d'une crête rocheuse?), dans lequel se trouve l'entrée et, au sud, de petits locaux ayant servi certainement de celliers ou de prisons.

531.2





### 531.2. (suite)

- un premier étage (2) couvert d'une voûte en berceau brisé, peut-être insérée plus tardivement lorsqu'on observe la façon dont elle dissimule la partie haute des trois fenêtres en arc brisé encore conservées.
- un second étage (3) existant dès la construction du corps de logis vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, mais dont les jours ont été profondément remaniés par des fenêtres à croisée de pierre du côté de la cour et par des baies-créneaux installées à intervalles rapprochés au sommet de la courtine. Cinq sont actuellement conservées dans le corps de logis oriental; le montant sud d'une sixième est encore visible.

D'après les sources, ce vaste édifice renfermait, entre la tour carrée et la tour Lourdeaul, la bouteillerie et la cuisine du bailli d'Auxois. Peut-être à l'aplomb de l'entrée faut-il placer la chambre «amont de la tour carrée en laquelle les gens de monsieur le bailli gesent», au même niveau (ou identique?) que (à?) la grande salle à cheminée encore conservée dans le deuxième étage du corps de logis est. La tour orientale lui servait de retrait puisque ses niveaux permettaient l'accès à des latrines construites dans une annexe élancée placée dans l'angle formé par la tour et la courtine sud.

**531.3a.** Coupe de la tour orientale vue du nord-est. **3b.** Plan des 4 niveaux de la tour et du corps de logis oriental adjacent. Relevé-esquisse au laser-mètre portable. À l'origine, il n'y avait pas d'accès direct depuis le corps de logis au niveau 1 de la tour. La porte a été percée après coup. Cet étage de la tour, accessible seulement de celui d'en-dessus, est certainement le «crop ou on met les prisonniers». Au niveau 2, l'installation de la voûte à cinq branches a entraîné l'obturation de l'archère et sans doute aussi du couloir conduisant aux latrines, afin de sécuriser cet espace dans sa fonction de prison. Entre les cellules des prisons/celliers, on imagine le niveau 1 complètement plein, mais nous n'avons pu procéder à aucune vérification.

En tout cas le rocher naturel n'apparaît pas: les parois de ces cellules sont entièrement maçonnées. Dans le pan de mur rabattu du corps de logis contre les latrines, les portes des niveaux 2 et 3 donnent maintenant dans le vide. Elles permettaient sans doute d'accéder à une galerie se prolongeant peut-être contre la courtine disparue, mais plus certainement aux latrines par des portes dont on ne voit plus trace. Ces dispositions sont encore observables à proximité de la tour sud (Margot) derrière le théâtre: l'annexe des latrines ménage des espaces relativement vastes qui devaient également prévaloir à l'origine dans celles de l'est. Il faut insister: une analyse archéologique fine de cet extraordinaire ensemble reste à entreprendre pour bien appréhender les nombreuses étapes de transformation dont il a fait l'objet, et partant, son état d'origine. (Relevés: D. de Raemy et Virginie Jolly, dessins: D. de Raemy, mise au net: Franz Wadsack)



532.1



532.2



l'appareil observable à l'extérieur. Cinq baies-créneaux sont conservées; il en existait au moins une sixième au nord, dont il subsiste encore un des crochets: à une époque tardive, le corps de logis a donc été raccourci. Faut-il dès lors supposer, entre les tours, de puissantes courtines, très élevées et uniformément percées de baies-créneaux, à l'instar de ce secteur oriental avant sa transformation du XVe siècle (fig. 538)? On aurait là un rapprochement vraiment pertinent avec le château d'Yverdon, seul édifice de notre corpus ayant présenté une telle homogénéité au niveau de ses couronnements.

Rien n'est moins sûr cependant. On l'a dit, ce château, quant à ses corps de logis, ne devait pas présenter l'aspect compact des châteaux savoyards, ceux-là se perdant quelque peu dans une vaste cour, qui ne se présentait pas comme un simple rectangle bordé de façades aux élévations régulières (cour régularisée). Que cette courtine ait été dotée de baies-créneaux derrière les logis qui s'appuyaient contre elle paraît vraisemblable; en revanche, leur présence n'irait pas de soi là où la courtine était libre de constructions<sup>1012</sup>. À proximité des tours sud (Margot) et ouest (La Gehenne), les courtines sud et nord paraissent conservées dans leur élévation originelle (pas de trace d'arrachement contre les tours). La première montre même deux créneaux couverts par la sablière de la charpente récente, la seconde une telle ouverture au moins, visible dans les combles des bâtiments actuels appuyés contre elle. On sait que ces deux secteurs étaient occupés par des corps de logis<sup>1013</sup>. Les chemins de ronde auraient donc été couverts dès l'origine (aucune trace d'évacuation d'eau pluviale n'est visible à l'œil nu), et ajourés de baies-créneaux relative-

**533.** « Donjon » de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? Tour ouest, poterne à la hauteur du chemin de ronde établi sur la courtine ouest, détail du coussinet soutenant le linteau. Ce coussinet est en chevron et orné d'un grain d'orge. Etat en 1995. (D. de Raemy)

**534.** « Donjon » de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? Tour ouest, baies-créneaux de l'étage du couronnement recouvert d'une toiture dès l'origine; elles sont encore dotées des crochets de volet de siège. Etat en 1995. (D. de Raemy)

**532.** « Donjon » de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? **1.** Tour ouest, vue du sud. Arrachement de la courtine ouest sommée d'un chemin de ronde en liaison avec l'intérieur de la tour par une poterne à linteau droit sur coussinets. Etat en 1995. **2.** Tour Lourdeaul, face tournée à l'intérieur du « donjon », arrachements du corps de logis disparu et portes communiquant avec lui. La relation de cette tour avec le corps de logis disparu apparaît très semblable à celle existante dans l'angle oriental. Ainsi, l'arrachement permet d'imaginer un rez-de-chaussée plein, un premier étage voûté et un second simplement planchéié. Comme dans la tour orientale, la porte inférieure en plein cintre aurait été percée après coup, mais dans l'étage plein, condamnant une autre à linteau sur coussinets placée plus haut. Celle-ci n'aurait pas donné accès directement au niveau correspondant de la tour mais à un escalier installé dans l'épaisseur du mur de cette dernière, descendant au niveau médian à archères du sas de la porte urbaine. Cette description hypothétique ne pourra être vérifiée qu'après une analyse archéologique sérieuse de tout ce secteur. Actuellement, l'escalier permettant de se rendre dans le niveau intermédiaire du sas d'entrée longe la remise sous toit en appentis au premier plan à gauche et débouche sur un repos placé juste derrière le petit portail en fer. L'escalier accédant au plain-pied de ce sas d'entrée se situe en dessous et donne dans un sous-sol se trouvant sous l'escalier d'accès à la tour, en communication avec le bâtiment à la façade latérale blanche appuyé contre la tour. Etat en 2002. (D. de Raemy)



ment peu nombreuses, disposées sur de longs intervalles. Il faudrait un examen attentif pour déterminer si ces créneaux étaient recouverts directement par la sablière de la charpente ou dotés à l'origine d'un linteau en pierre.

Dans la mesure où le « donjon » de Semur a été conçu en une seule étape, on pourrait toutefois se permettre d'imaginer un crénelage homogène, car, comme on l'a bien mis en évidence à Yverdon, l'ordonnance de l'enveloppe conçue au départ n'a pas forcément été suivie lors de la construction des corps de logis. En effet, on a vu à Yverdon que tous ces corps de logis n'ont pas été élevés d'un seul coup et en même temps que les courtines. On s'est même autorisé pour l'*aula* deux projets fort différents, alors que la courtine avec ses fenêtres à croisée et ses baies-créneaux était achevée. En conclusion, si l'on osait finalement supposer un chemin de ronde uniformément doté de baies-créneaux à Semur, à l'instar de ses tours, cela confirmerait cette parenté étroite avec le château d'Yverdon, allant au-delà de la simple analogie. À la différence d'Yverdon, les courtines du donjon de Semur n'étaient apparemment pas percées d'archères. Cela pourrait inscrire Semur dans la tradition philippienne, donc postuler une réalisation précoce avant 1250 peut-être, mais cela pourrait aussi s'expliquer par la présence des défenses périphériques, ce qui n'exclurait finalement pas une réalisation tardive<sup>1014</sup>.

L'inventaire des points communs entre le château de Semur-en-Auxois et les châteaux réguliers géométriques de nos régions ne manque ainsi pas de frapper. Quand cet ensemble à quatre tours a-t-il été édifié? La question n'est, à notre sens, pas résolue à l'heure actuelle. Il faudrait une synthèse du type de celle que nous présentons pour le cas du château d'Yverdon, confrontant données historiques, investigations archéologiques et surtout un inventaire typologique poussé du riche corpus castral de cette région pour proposer une chronologie<sup>1015</sup>. Il s'agit bien sûr de faire abstraction des transformations tardives, dont la tour nord donne un bon aperçu : soit le talus très marqué à la base, les cordons médians (avec réfection du parement dès le changement d'appareil?), les fenêtres à meneau, l'entablement denticulé<sup>1016</sup>, tous éléments de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle au plus tôt. Plusieurs dates ont été émises pour la construction de ce spectaculaire ensemble, allant du début du XIII<sup>e</sup> siècle (Mesqui) aux années 1350–1360 (Vaulabelle), lorsque la guerre de Cent Ans fait ressentir ses effets dans la région<sup>1017</sup>. Si le premier cas de figure s'avérait, cela ferait de ce château un modèle pour les nôtres : les archères à niche, les



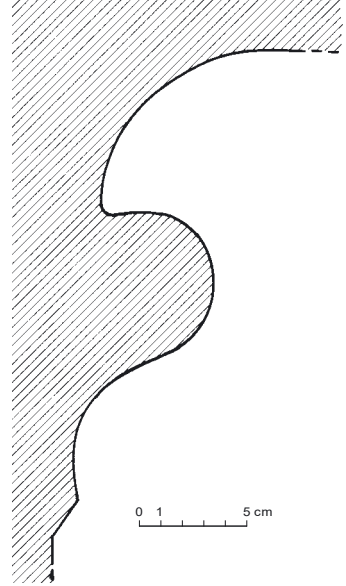
535



536



537



**535.** «Donjon» de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? Tour orientale, embrasure intérieure d'une baie-créneau. La baie-créneau n'est pas équipée de coussièges. Les coussinets présentent un quart-de-rond terminé par un bandeau. Etat en 1997. (D. de Raemy)

**536.** «Donjon» de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? Tour sud, embrasure d'une baie-archère sommée d'une voûte en tas de charge. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**537.** «Donjon» de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? Profil du coussinet et de l'amorce du linteau en anse de panier caractérisant les cinq baies-créniaux situées dans le couronnement de la courtine orientale et éclairant la grande salle supérieure du logis. À situer au XVe siècle (en même temps que les deux baies à croisée percées dans la façade sur cour et peut-être les charpentes actuelles des tours). (D. de Raemy)

baies-créniaux auraient pu apparaître dans les années 1240–1250, comme en Languedoc, à la tour du Moulin de Cluny et dans les tours quadrangulaires de Bourgogne. On pourrait alors attribuer au maître d'œuvre venu d'«outre-Jura» les idées de la baie-créneau à linteau sur coussinets ou du solivage planchéié par exemple. Ce maître (ou un autre) aurait été d'un certain niveau, car c'est davantage le concept que la manière qui aurait été importé.

Si la porte urbaine de la tour Lourdeaul paraît vraiment la partie la plus ancienne de l'ensemble, le reste a-t-il été levé simultanément? La tour orientale, peu touchée par les transformations tardives, nous paraît plus jeune. En effet, deux paires de fines archères sont placées directement l'une sur l'autre, ce que les principes défensifs en usage encore fort avant dans le XIIIe siècle évitent, principes d'ailleurs respectés dans les deux tours du front sud, du côté du *castrum*. L'élévation de ces dernières serait-elle plus ancienne? Disposaient-elles d'un parapet primitif différent de l'actuel, ce dernier d'une épaisseur nettement moins forte que celui de la tour est (0,95 m)? En effet, l'escalier à vis de la tour méridionale (dite actuellement Margot), derrière le théâtre, se termine de façon malhabile, donnant l'impression d'avoir été raccourci pour installer l'actuel parapet à baies-créniaux<sup>1018</sup> (fig. 539). Cet escalier se prolongeait peut-être en guette à l'origine. Le caractère tardif de la voûte couvrant le deuxième niveau de la tour orientale (appelée tour Pin dans les sources anciennes), à nervures de section carrée aux angles abattus, ainsi que les têtes sculptées (fig. 540), trouverait encore une confirmation si on les compare à celles qu'on voit à la collégiale de Thil-en-Auxois, du XIVe siècle, sans doute de 1340–1344<sup>1019</sup>. Que cette voûte soit plus récente que la tour est encore confirmé lorsqu'on observe le caractère encore très classique – XIIIe siècle – du moyen appareil constituant le parement extérieur de cette tour, ainsi que l'utilisation généralisée de la laie brettée pour les blocs de grès qui le forment. La tour orientale, de même que l'unification des trois tours en partie préexistantes, peut-être avec un chemin de ronde uniforme à baies-créniaux, n'aurait surgi qu'après 1276, année où le duc de Bourgogne Robert II accorde à Semur-en-Auxois une charte de franchise, lui reconnaissant le statut de commune<sup>1020</sup>. Par analogie à la politique savoyarde, on peut en déduire que le duc a dû simultanément renforcer sa présence sur le lieu et ordonner même la construction complète du «donjon». On pourrait donc suivre, avec quelques

538



**538.** « Donjon » de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276 ? Tour orientale et corps de logis est adjacent. C'est le seul secteur où la courtine est conservée dans sa hauteur originale complète. Cela suggère ce qui aurait pu exister pour l'ensemble du château. La reconstruction du parapet au XVe siècle se remarque, non seulement par la forme des baies-créniaux, mais également par un changement dans l'aspect du parement, aux assises plus larges. Le parapet original était assurément semblable à celui de la tour. Etat en 1997. Observer dans la tour les deux archères placées immédiatement l'une sur l'autre. (D. de Raemy)

539



540



540



**539.** « Donjon » de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276 ? Tour méridionale, dite « Margot ». Dernières marches de l'escalier en vis débouchant sur le niveau de couronnement. A-t-il été tronqué pour l'installation de l'actuel parapet à baies-créniaux ? Cette terminaison curieuse peut aussi s'expliquer par la nécessité d'élever le plafond dans la cage d'escalier afin de ne pas se taper la tête, même s'il nous semble que la hauteur était suffisante sans cela. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**540.** « Donjon » de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276 ? Tour orientale. Deux culs-de-lampe sculptés d'une tête. Etat en 2002. (D. de Raemy)

nuances, l'avis de Jérôme Benet qui constate que ce « donjon » n'est jamais cité dans les documents avant cette date<sup>1021</sup>. Ainsi, à l'inverse, Semur aurait bénéficié de l'expérience des maîtres d'œuvre ayant travaillé dans nos régions. Sans qu'on en connaisse leur portée effective, les liens avec la Bourgogne étaient une réalité à cette époque puisque Philippe de Savoie est également comte palatin de Bourgogne dès 1272, avec des droits qui se limitaient cependant à la Franche-Comté<sup>1022</sup>. Bref, on ne saurait définitivement élucider cette question des influences, tout de même moins évidentes que les liens qui ont existé avec les châteaux gallois.

Le caractère fin XIIIe, voire tout début XIVe siècle, du « donjon » de Semur, avec une chronologie nuancée dans l'élévation de chacune des tours au vu de leurs différences, serait accrédité si l'on considère le château quadrangulaire de Villaines-en-Duesmois, bâti par Hugues IV de Bourgogne après 1252<sup>1023</sup>, un donjon-résidence aux proportions nettement plus ramassées (courtines d'env. 25 m), cantonné de tours rondes de dimensions égales (fig. 541). Les archères, limitées aux tours d'après l'iconographie ancienne, ne sont pas disposées l'une sur l'autre et présentent une embrasure intérieure de plan simplement triangulaire (fig. 542), caractéristiques proches de la tradition philippienne justifiant qu'on les situe dans les années 1250 et non pas en 1300–1320. La tour de l'ouest montre encore un escalier posé en léger encorbellement sur le retrait du parement intérieur et permettant l'accès à la partie haute, comme à Yverdon ; celle du sud, une porte donnant dans l'épaisseur de la courtine adjacente : desservait-elle des latrines placées dans cette dernière<sup>1024</sup> (fig. 543) ? Il est intéressant d'observer qu'aucune voûte ne subdivisait ces

541



**541.** Château de Villaines-en-Duesmois (Côte-d'Or). Vue générale depuis le sud. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**542.** Château de Villaines-en-Duesmois (Côte-d'Or), vers 1252, tour située sur l'angle ouest. Restes d'une archère à embrasure de plan simplement rectangulaire. Dans cette tour, on observe en outre un escalier placé en encorbellement partant de la porte d'accès depuis le chemin de ronde de la courtine adjacente à l'étage de couronnement primitif de la tour, en des dispositions qui rappellent celles d'Yverdon. Tous les niveaux étaient non pas voûtés mais formés d'un solivage planchéié. Etat en 1997. (D. de Raemy)

542



544



543





**543.** Château de Villaines-en-Duesmois (Côte-d'Or), vers 1252. Tour de l'angle nord du quadrilatère. La poterne basse visible dans l'arrachement de la courtine donnait-elle dans des latrines? Le parement de cette tour a sans doute été profondément remanié en même temps que son couronnement adapté aux besoins de l'artillerie. Etat en 1997. (D. de Raemy)

**544.** «Donjon» de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), après 1276? Latrines de la tour orientale et amorce du corps de logis nord, de la fin du XIIIe ou du début du XIVe siècle. Etat en 2002. La barrière de la cour d'école situe l'emplacement de la courtine orientale, disparue en 1602 (ce qui a certainement entraîné un rhabillage de la maçonnerie de l'ouvrage des latrines). (D. de Raemy)

**545.** «Donjon» de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), vers 1250? Latrines placées contre la tour nord et amorce de la courtine septentrionale, contre laquelle s'appuyait le bâtiment des cuisines, éclairé par deux baies très allongées dont une est visible ici. On peut assimiler cette ouverture aux baies-lancettes des châteaux dans l'orbite savoyarde. Etat en 2002. (D. de Raemy)

tours, dotées de simples planchers sur solivage.

Le «donjon» de Semur disposait également de latrines superposées installées à la jonction des tours et des courtines (fig. 544), accessibles depuis les étages des premières et dotées de conduits d'évacuation allant jusqu'au sol, enrobés dans un ample ouvrage au plan plus saillant et plus carré (3,80 m x 3,20 m) que celles de Jacques de Saint-Georges à Saint-Georges-d'Espéranche, Rhuddlan ou Harlech. Deux de ces annexes-latrines sont encore conservées contre les deux tours sud et est, sur la face méridionale du «donjon». On a vu que, sur le territoire français, ce type de latrines est rare et surtout qu'aucune ne paraît être antérieure aux années 1270. Faisant manifestement partie de la conception originelle des tours qu'elles desservent, ces annexes conforteraient donc une datation tardive pour l'érection de ces dernières. Des latrines toutes semblables mais de dimensions plus modestes sont observables non loin de Semur, au château-donjon de Mont-Saint-Jean (fig. 545). Etant donné la rareté de ce dispositif et pour répondre à la recherche du modèle initial, il faut s'interroger maintenant sur la datation de ce dernier château, que les études de Jean Mesqui situent d'abord entre 1220–1250<sup>1025</sup>, et plus récemment au «milieu du XIIIe siècle» ou «de la première moitié du XIIIe siècle»<sup>1026</sup>.

■ **Mont-Saint-Jean** – Le château de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), rectangle irrégulier cantonné de tours semi-

circulaires plus ou moins saillantes (fig. 546), prend place sur un vaste éperon, protégé lui-même par une enceinte flanquée de tours aussi semi-circulaires. Celui-ci a sans doute dû contenir une basse-cour et peut-être un bourg de château. Le site est cité déjà en 924–925 et présente toutes les caractéristiques d'un *castrum*<sup>1027</sup>. Sans spéculer sur la façon précise dont était occupée cette vaste esplanade, sans doute investie bien avant le Xe siècle, et sur le développement de ses constructions<sup>1028</sup>, on peut dire qu'il y avait davantage que quelques cabanes en bois avant l'apparition de l'édifice en question, comme le suggèrent les données historiques ainsi que l'église paroissiale voisine montrant un intéressant clocher de style roman. Pour tenter de dater le château actuel, il faut se poser la question des réemplois, car celui-ci a assurément remplacé une résidence seigneuriale plus ancienne. Dans le cadre de ce travail, on ne peut que se poser quelques questions, car on ne saurait prétendre les résoudre sans une analyse des structures, à conduire au gré des restaurations intérieures à venir<sup>1029</sup>.

À la différence de Semur, les dimensions modestes de Mont-Saint-Jean (25 m de côté environ) en font un vrai «donjon»-résidence compact, ne ménageant qu'une petite cour centrale desservant des logis qui occupent le pourtour complet des courtines. Outre les latrines, et malgré leur différence de taille et de fonction, on peut mettre en évidence d'autres points communs qui le rapprochent du donjon de Semur. On y trouve ainsi dans la tour occidentale une poterne basse qui, accessible par un escalier aménagé dans l'épaisseur des maçonneries, permettait de se rendre dans les fossés secs entourant l'édifice. Son accès principal, à double porte, est renforcé par un ouvrage quadrangulaire saillant qui n'est peut-être pas sans analogie avec ce qui devait exister au donjon de Semur. À la différence de ce dernier, ses chemins de ronde, tant sur les tours que sur les courtines, étaient à ciel ouvert. Leurs parapets, simple-

546



547



548



549



ment crénelés, protégeaient un chemin de ronde à ciel ouvert à l'origine. Les toitures des corps de logis étaient alors plus basses, en bâtière certainement, dont les versants tournés vers l'extérieur écoulaient les eaux pluviales dans un chéneau en pierre de très belle facture, accroché contre les pans coupés des tours et juste au-dessous de l'encorbellement élargissant les coursiers des courtines, constituées de grandes dalles de pierre, simplement chanfreinées à leur extrémité et soigneusement jointoyées pour résister aux infiltrations des eaux pluviales<sup>1030</sup> (fig. 547).

Les éléments du château les plus anciens sont incontestablement les deux paires de baies géminées inscrites en retrait dans un encadrement sommé d'un tympan en plein cintre orné d'un trilobe ; ce type de baie est connu dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1031</sup>. Mais il faut observer que les meneaux sont différents (fig. 548). L'un d'eux est manifestement un réemploi sommé d'un chapiteau à palmettes et feuillages très stylisé, dont le talloir est assurément trop saillant par rapport au tympan (fig. 549). Ce chapiteau, très proche de ceux du clocher de l'église, est assurément roman, alors que celui qui termine le meneau de la petite fenêtre haute de la tour ouest, à crochets, serait bien du début du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 550). Ce sont sans doute les tympanes, constitués de gros blocs faciles à réassembler, récupérés, qui ont conditionné l'aspect de la fenêtre.

**546.** « Donjon » de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), vers 1250 ? Vue générale de la façade orientale de l'entrée. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**547.** « Donjon » de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), vers 1250 ? Chemin de ronde méridional et chéneau d'évacuation des eaux pluviales. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**548.** « Donjon » de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), vers 1250 ? Courtine occidentale, ajourée de quatre baies géminées sous arc en plein cintre, et ses deux tours. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**549.** « Donjon » de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), vers 1250 ? Chapiteau surmontant le meneau d'une des baies géminées de la courtine occidentale. Sans doute en réemploi. Etat en 2002. (D. de Raemy)

550



**550.** « Donjon » de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), vers 1250? Chapiteau surmontant le meneau de la baie géminée éclairant l'étage haut de la tour occidentale. Sans doute en réemploi. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**551.** « Donjon » de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), vers 1250? Détail d'une des baies jumelles ouvertes dans la courtine occidentale. Le tympan est constitué de trois blocs peut-être récupérés de l'édifice antérieur. Le trilobe est dessiné par un simple chanfrein. Le meneau à colonette est assurément un réemploi. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**552.** « Donjon » de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), vers 1250? Culot sculpté recevant une des nervures du couvrement de l'ancienne chapelle. Etat en 2002. (D. de Raemy)

551



552



L'encadrement extérieur, sèchement orné d'un simple chanfrein, sans chapiteau, pourrait évoquer au contraire une date beaucoup plus avancée dans le XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 551). On retrouve ce mince chanfrein dans l'étroite fenêtre en plein cintre éclairant la chapelle du « donjon ». Cette dernière est ornée de têtes sculptées recevant dans les angles les nervures effilées, à simple angle abattu, de la croisée d'ogives du couvrement. Ces têtes, très stylisées, pourraient être qualifiées de « romanes » (fig. 552); elles ressemblent d'ailleurs beaucoup à celle qui orne le coussinet d'un linteau de porte à Belleville, datée de la fin du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1032</sup>. Mais pris ainsi isolément, on doute que l'étude stylistique de ce genre d'élément sculpté permette de dégager une chronologie absolue et univoque, d'autant que les pierres dans lesquelles ils sont façonnés sont taillées à la laie brettée, un outil pas encore utilisé à la période romane.

On peut tenir le même discours sur les têtes ornant les culots qui reçoivent les nervures de même type soutenant les voûtes des tours. Au moins, on en conclura qu'elles ne paraissent pas de la même main que celles de la chapelle. Les culs-de-lampe privés de tels motifs figurés visibles, tant dans les tours que dans le grand cellier occidental (fig. 553), de par leur forme et leur mouluration, peuvent être comparés à ce qu'on observe au château d'Yèvre-le-Châtel. En effet, Yèvre-le-Châtel montre encore les restes de nervures fines à angles abattus dans les tours, ainsi qu'un type à forte section carrée, presque un doubleau, dans le logis, proche de ce qu'on voit dans la cave méridionale de Mont-Saint-Jean. Peut-on se permettre de rapprocher chronologiquement Mont-Saint-Jean d'Yèvre-le-Châtel? C'est tentant. La comparaison entre les culots et les chapiteaux présente toutefois des différences. Si ceux d'Yèvre-le-Châtel nous paraissent homogènes et bien datables de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, cela reste plus équivoque à Mont-Saint-Jean; dans ce même cellier, une clef de voûte à cinq nervures montrant des motifs végétaux stylisés pourrait être située vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 554). Si l'on s'en tient aux nervures à angles abattus, très communes, il faut bien reconnaître que c'est un type qui a perduré fort longtemps: on les trouve encore au château de Posanges, édifié dans les années 1430–1440<sup>1033</sup>. Il faut donc être très prudent, dans le cas particulier, pour tenter de dater Mont-Saint-Jean par l'étude de ses diverses voûtes, d'autant qu'il reste à prouver qu'elles n'ont pas été insérées après coup.

Les tours étaient chauffées par de grandes cheminées, dont le manteau



553



555.1



555.2



554



**553.** « Donjon » de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), vers 1250? Culots du grand cellier méridional recevant les croisées d'ogives. Etat en 2002. (D. de Raemy)

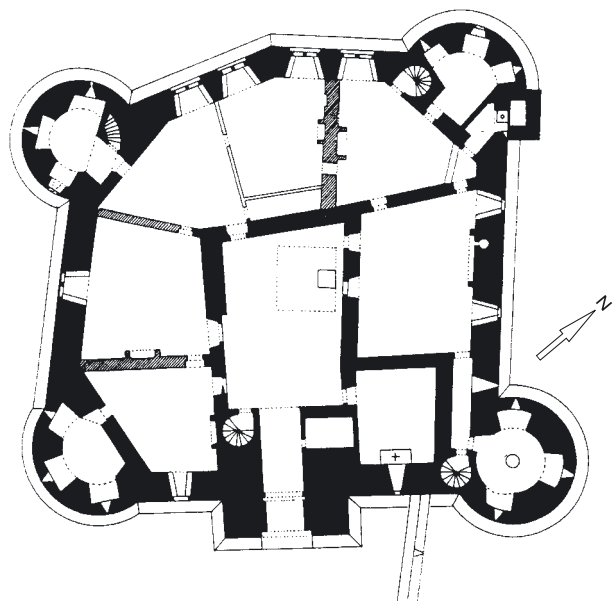
**554.** « Donjon » de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), vers 1250? Clef de voûte du grand cellier. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**555.1.** « Donjon » de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), vers 1250? Console de la cheminée chauffant le 2e niveau de la tour orientale. **2.** « Donjon » de Semur-en-Auxois, après 1276? Console de la cheminée de la grande salle supérieure du logis oriental dévolu au bailli, représentant de l'autorité ducale. Etat en 2002. (D. de Raemy)

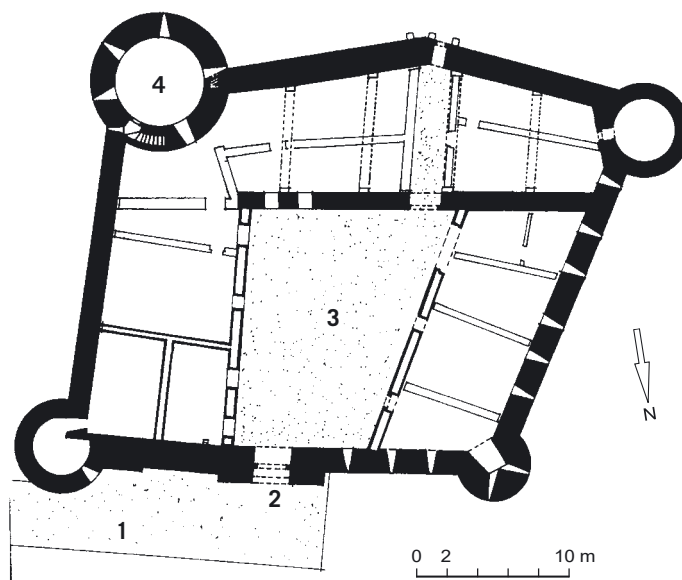
reposait sur d'amples consoles par l'intermédiaire de dalles se prolongeant sur les côtés, un peu dans l'esprit des cheminées de nos grandes tours régionales. En Bourgogne, les spécimens les plus anciens de ce type de support peuvent remonter fort haut dans le XIIe siècle, d'après l'exemple documenté au 6, rue d'Avril à Cluny<sup>1034</sup>, mais comme dans le domaine savoyard, on en crée certainement au début du XIVe siècle encore. Dans le cas particulier, les consoles arquées des cheminées des tours offrent une similitude frappante avec la cheminée de la salle haute du logis du bailli de Semur-en-Auxois, cette dernière assurément pas antérieure à 1276, pour autant qu'elle n'ait pas été récupérée (fig. 555). Toutes présentent une taille à la laie brettée. Comme à Semur, les archères sont dotées d'une niche de plan rectangulaire dont le couverture n'est pas déterminé puisqu'il a peut-être été modifié avec l'insertion, contemporaine ou plus tardive, des voûtes.

Ce que nous venons de décrire pourrait très bien avoir été conçu autour des années 1250, comme on l'a admis jusqu'ici, mais aussi plus tardivement, en tout cas avant 1300. À l'appui de cette datation plus récente, on peut s'intéresser également au plan général du « donjon » de Mont-Saint-Jean. Celui-ci, de proportions ramassées, on l'a dit, sans tour maîtresse, s'inscrirait dans un type apparu dans les années 1220 avec Yèvre-le-Châtel<sup>1035</sup>. Son plan très particulier, avec des tours irrégulièrement saillantes, se présente à nous comme une variation aux dimensions très proches (copie ou modèle?) du château de Villeroque-Termenès dans l'Aude (fig. 556), édifié dans le troisième quart du XIIIe siècle sous les évêques de Narbonne<sup>1036</sup>, lequel paraît très inspiré du château comtal de Carcassonne (étape de 1245–1254). Fait très rare, comme

556.1



556.2



**556.** Plans des châteaux de (1) Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or) et de (2) Villerouge-Termenès (Aude), à la même échelle. 1. Rampe d'accès. 2. Tour-porte. 3. Cour. 4. Tour maîtresse. (MESQUI 1993, p. 63 et BAYROU 1984, p. 18)

dans la tour nord de ce dernier, une des tours du château de Mont-Saint-Jean montre des archères à niche quadrangulaire où l'ensemble ailettes et tympan encadrant la fenêtre de tir n'est pas rectiligne mais adopte le plan curviligne de la tour, particularité également observable au château comtal de Carcassonne, en particulier dans la tour d'angle nord-est dite du Major. Au contraire de Mont-Saint-Jean, il ne semble pas que Villerouge ait disposé d'un chemin de ronde à ciel ouvert, bien qu'un système d'évacuation des eaux pluviales sommaire apparaisse au sommet de la grande tour (avatar des restaurations récentes?), élément rare dans la sphère d'influence de la Couronne française<sup>1037</sup>. Alors que celles de Mont-Saint-Jean n'en étaient pas pourvues (non plus qu'à Semur), les courtines de Villerouge sont percées de nombreuses archères (fig. 557).

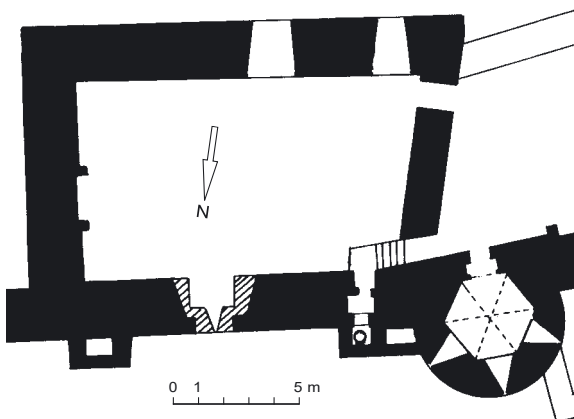
Bref, la datation de ce beau complexe n'est pas aisée. Pour l'instant, on peut tout à fait admettre comme Jean Mesqui le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, voire années 1230–1250 d'après les données historiques, d'autant que la comparaison avec Villerouge, sur la base de ces seuls indices formels, reste osée. En attendant une étude plus poussée, on retiendra que les latrines du « donjon » de Mont-Saint-Jean, placée à la jonction d'une tour et de la courtine<sup>1038</sup>, formant

**557.** Château de Villerouge-Termenès (Aude), front sud. Etat en 1996. (D. de Raemy)

557



558



un ouvrage saillant, pourrait avoir été un tout premier spécimen de ce type et même, pourquoi pas, un modèle pour les châteaux de Jacques de Saint-Georges. Mont-Saint-Jean aurait donc pu constituer un trait d'union intéressant entre l'archétype de Yèvre-le-Châtel et nos « carrés savoyards ».

■ **Benauges** – On a évoqué le château de Benauges (Gironde) à propos de sa gaine défensive. Cet édifice complexe n'a pas fait à ce jour l'objet d'une analyse archéologique poussée qui permettrait de mieux comprendre l'histoire de son développement et ses étapes de construction. Dès 1253, le château appartient au roi Henri III. La seigneurie qui lui est attachée reste entre les mains de sa femme Aliénor de Savoie-Provence à titre de douaire jusqu'en 1275. Puis Jean de Grailly en bénéficie (don prévu en 1266 déjà). Le roi ne semble pas avoir ordonné de travaux importants: il est soucieux surtout d'y entretenir une garnison. En 1254, seul un moulin à bras est aménagé<sup>1039</sup>. C'est peut-être à la main-d'œuvre engagée par Jean de Grailly que l'on doit les parties visibles maçonnées les plus anciennes de l'édifice. Quelques points de comparaisons apparaissent: sur la face nord, on peut voir l'ouvrage saillant de latrines à conduits, de proportions très proches de celles des réalisations de Jacques de Saint-Georges (fig. 558). On remarque également les restes d'une fenêtre en arc brisé très allongée du type de celles du « carré savoyard » de Grandson (fig. 559).

Taylor avait observé dans nos régions l'utilisation peu commune, archai-

561



560



**558.** Château de Benauges (Gironde), dès 1270 sous Jean de Grailly? Détail de la courtine nord. Situation des latrines, relevé sommaire d'après Léon Drouyn. Les latrines ne sont pas directement accessibles de la tour. À côté d'elles, on remarque encore un conduit desservant sans doute d'autres latrines situées à l'étage au-dessus. Un second conduit forme une sorte de gros contrefort mais les latrines ne sont plus visibles (dans l'épaisseur de la courtine?). Les archères à croix pattée des tours disposent d'une embrasure de plan simplement triangulaire dont l'ouverture intérieure est à linteau sur coussinets, dans la tradition philippine. Drouyn reconstitue une archère à niche à l'emplacement d'une fenêtre moderne. Cette archère était peut-être desservie par une gaine, disparue. (D. de Raemy)

**559.** Château de Benauges (Gironde), dès 1270 sous Jean de Grailly? Vue sur la courtine nord. On remarque dans le corps de logis élevé, peut-être une *aula*, une fenêtre étroite en forme de lancette du type de celles de Grandson; elle devait éclairer une salle haute. Au-dessous et au fond, on observe les deux canaux de latrines en saillie. Etat en 1996. (D. de Raemy)

**560.** Château de Benauges (Gironde), dès 1270 sous Jean de Grailly? Porte à deux tours à l'extrémité occidentale. L'ouverture, au-devant d'une herse sans doute, était sommée d'un arc en plein cintre. Etat en 1996. (D. de Raemy)

**561.** Château « comtal » de Carcassonne (Aude). Entrée à deux tours. Le mur diaphragme précédant la herse repose sur un arc en plein cintre. Etat en 1995. (D. de Raemy)

sante, de l'arc/voûte en plein cintre pour les niches d'archère, les encadrements de certaines portes ou leur intrados, pratique qui s'étend jusque dans les années 1300 au château de Champvent où cette forme prédomine; elle est présente également en Pays de Galles dans les seuls châteaux où Jacques de Saint-Georges et la main-d'œuvre savoyarde sont attestés. À Benauges, on la trouve également, définissant la porte orientale, défendue de deux tours semi-circulaires (fig. 560), ainsi que les niches quadrangulaires de la série d'archères percées au bas de l'enceinte principale (cf. fig. 438). La voûte en plein cintre somme également les niches des archères des courtines du château de Sauveterre-la-Lémance, édifié par le roi d'Angleterre Edouard Ier après 1279. On sait qu'un maître Guillaume de Genève ou de Cosynges (soit Corsinge dans l'actuel canton de Genève) travaille à cet édifice en 1305<sup>1040</sup>. La présence de celui-ci – ou d'un de ses pairs au fait des pratiques régionales dans la construction des châteaux – pourrait expliquer, en tout cas renforcer, l'impression d'une éventuelle influence «savoyarde» en Gascogne anglaise, simultanément, mais de façon plus ténue, à celle observée en Pays de Galles. À l'origine de la diffusion de l'arc en plein cintre ainsi utilisé, ne trouverait-on pas le château de Carcassonne, où il somme l'entrée à deux tours de 1245–1254 (fig. 561)?

## Conclusions: le château d'Yverdon, une œuvre originale et charnière

Commencé en 1259, l'actuel château d'Yverdon est le premier château régulier géométrique accompli élevé sur les territoires de la Maison de Savoie. Obéissant aux règles du flanquement systématique et des défenses concentriques, il s'inspire très directement des pratiques françaises inaugurées avec la réalisation du Louvre sous le roi Philippe Auguste en 1190. De taille plus réduite que ses antécédents de la période philippienne, il se présente en fait comme une vaste grande tour qui a enfermé dans son enceinte tous les corps de logis installés auparavant à l'extérieur, autour d'une basse ou moyenne cour. Les textes médiévaux le qualifient d'ailleurs fort suggestivement de «donjon». S'il fallait chercher des analogies plus serrées avec l'Île-de-France, on pourrait les trouver dans le château d'Yèvre-le-Châtel, édifié par Philippe Auguste dans les années 1220, une source d'inspiration possible si l'on ne s'en tient qu'à la conception générale. Du domaine royal français, d'Île-de-France en particulier, serait arrivé le parti du chemin de ronde recouvert d'une toiture, avec parapet, non pas crénelé mais à baie-créneau. Les premières grandes tours circulaires, apparues non pas sur le domaine savoyard mais sur celui des Montfaucon-Monbéliard (Orbe, Yverdon, peut-être Porrentruy), étaient déjà dotées dans les années 1230 d'un tel dispositif.

Le château d'Yverdon est à la croisée d'influences que l'on peut qualifier schématiquement de françaises et d'anglaises. Paradoxalement, ces courants arrivent également du sud, par l'intermédiaire de Jean Mésot, ingénieur au service de la Couronne anglaise, chargé des constructions militaires en Gascogne, dont on connaît mal la nature car elles ont été fortement remplacées par de nouveaux édifices à la fin du XIIIe siècle et au début du suivant. Les idées «anglo-saxonnes», telles que les archères à niche, l'aménagement systématique d'archères au bas des courtines, semblent alors passer dans le domaine royal français en Languedoc, où les châteaux, construits sous le règne de saint Louis, ont été conservés et illustrent indirectement ce qui se rencon-

trait en Gascogne anglaise. De là sont importés peut-être le principe de la défense basse dans les courtines ainsi que le type de baies carrées ajourant les parapets des chemins de ronde, à linteau sur coussinets et dotées de coussièges. Ce type de baie-créneau, très rare au XIII<sup>e</sup> siècle, est également connu en Bourgogne (Cluny, à la tour du Moulin, vers 1250, ou encore à Gevrey-Chambertin, une dépendance clunisienne (fig. 562), peut-être un peu plus tardive). On l'observe également au château d'Epoisses ou à la grande tour de Talmay, citée en 1234, mais plus tardive à notre avis dans son état actuel (fig. 563); on le met en œuvre encore à Chillou, à Morat ou aussi dans la grande tour de La Bâtiaz à Martigny vers 1272, dans ces trois cas sans coussièges. Au château d'Yverdon, on a eu systématiquement recours à la baie-créneau, au sommet des courtines comme des tours (hormis la grande tour achevée vers 1278): c'est le seul cas connu selon nous d'une telle systématisation, avec peut-être le « donjon » de Semur-en-Auxois, édifié sous les ducs de Bourgogne à une date indéterminée mais plus sûrement vers 1280–1300 que vers 1250. Il est important de relever encore que les baies-créniaux des courtines, à l'instar de celles – certes dans une version tardive – de Semur-en-Auxois, n'étaient pas dévolues à un usage strictement militaire et défensif, mais auraient également fonctionné comme des fenêtres, si l'*aula* supérieure du projet commencé en 1266–1267 avait été réalisée.

La défense horizontale basse par les courtines, idée anglo-saxonne, pourrait avoir également pénétré plus directement chez nous par le nord (Saint-Gobain, Domfront, etc.). Maître Jean, ainsi que son fils Jacques, en auraient la paternité en terres savoyardes. C'est eux d'ailleurs qui imposent un type d'archère, certes à embrasure oblique dans la tradition philippine, mais dotée tout de même d'une ébauche de niche. Ces niches sont couvertes d'une voûte en mitre, particularité présente exclusivement outre-Manche. Jean et Jacques seraient donc bien Anglais et connaîtraient le nord de la France (Normandie, Champagne, Île de France). Ont-il également emprunté la commodité de l'échafaudage hélicoïdal – dispositif somme toute assez rare – à la tour maîtresse du château de Coucy ou, plus près de chez nous, à celle, royale par Philippe Auguste, de Villeneuve-sur-Yonne vers 1220<sup>1041</sup>? S'il n'y a aucune preuve formelle que le maître Jean puisse être identifié à Jean Cotereel, dernier architecte de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne, ce que nous venons de mettre en évidence dans cette étude contribuerait à rendre plus plausible cette identification.

La force créative de Jacques s'exprime également dans les dispositions originales et novatrices des latrines à conduit noyé dans les courtines, placées à proximité des tours et accessibles de celles-ci. Un éventuel modèle antérieur pourrait être les latrines du château de Mont-Saint-Jean, si l'on se risque à admettre que la conception générale de cet édifice soit bien des années 1230–1250. À Yverdon, les latrines sont réparties de façon régulière, ce qui est en adéquation avec les dispositions géométriques simples de l'édifice. Ce parti fera fortune en Pays de Galles. Jacques paraît également être l'inventeur des fenêtres à croisée de pierre inscrites sous un arc surbaissé, type qui connaîtra un large succès dans les siècles suivants. Le seul exemple qui lui ressemble se trouve pourtant dans le sud de la France, au château de Quéribus, des années 1260. Aurait-il joué le rôle d'un prototype, importé par de la main-d'œuvre venant du sud, mais amélioré par Jacques de Saint-Georges?

Avec sa grande tour achevée vers 1276–1278 seulement, le « donjon » d'Yverdon a tenté de marquer une rupture par rapport aux pratiques philippiennes, puisqu'on a voulu initialement la doter d'un chemin de ronde à ciel ouvert, auquel on a renoncé en cours de travaux. On a déjà largement évoqué les grandes tours qui relevaient de ce parti, celles de Lucens (1275–1277), du petit « donjon » de Romont (1275 ou 1303) ou encore de Montagny-le-Monts



**562.** La tour de l'ancien prieuré de Gevrey (Gevrey-Chambertin, Côte-d'Or), dépendant de Cluny, édiflée vers les années 1270, apparaît comme une réduction de la Tour du Moulin (MOUILLEBOUCHE 2002, p. 215), avec baies-crè-neaux à coussiège au niveau du chemin de ronde. Les deux faces de la tour donnant à l'extérieur sont équipées chacune de latrines installées à mi-hauteur de la tour, au niveau de l'étage d'entrée, sur un ouvrage saillant de plan quadrangulaire, contenant le canal d'évacuation (il ne s'agit pas d'escaliers en vis comme le prétend LE HALLE 1990, p. 136). À la différence de la tour du Moulin qui n'en a pas (il s'agit plutôt de fenêtres étroites), cette tour est dotée également de vraies archères à niche (l'une d'elles est visible à gauche), ce qui en accrédi-terait, peut-être, la construction plus tardive. Etat en 2003. (D. de Raemy)

(vers 1280); dans ces trois derniers cas, le niveau de couronnement est acces-sible par un escalier en vis dans l'épaisseur des murs, lequel se prolonge en guette, parti qui sera systématiquement repris en Pays de Galles. Le caractère plus anglais de ces couronnements pourrait encore être attribué à Jacques de Saint-Georges; il les aurait pourtant conçus juste avant son départ. Il faut citer également le réduit seigneurial du château de Lucens, où les eaux pluviales n'étaient pas rejetées à l'extérieur mais récupérées à l'intérieur, et surtout le «carré savoyard» de Grandson (1277–1280), doté d'un mince parapet crénelé, changé et étendu à l'ensemble de l'édifice au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

On avait suggéré que l'archère en croix pût être un signe de ralliement des partisans d'Othon de Grandson, dans les conflits qui les opposent aux sei-gneurs de Vaud dès 1286 (voir p. 113). Cependant celle-ci apparaît en nos régions dès la fin des années 1270, en particulier dans le couronnement de la

grande tour d'Yverdon sous Philippe de Savoie. Il faut davantage lier sa mise en œuvre aux pratiques «anglo-saxonnes» de la main-d'œuvre dans la mouvance de Jacques de Saint-Georges et adoptées par tous les belligérants. On constate tout de même qu'elle a été plus largement prise en compte par les seigneurs vaudois ayant fait le voyage d'outre-Manche (Grandson, Champvent, Estavayer).

Les Grandson, comme les seigneurs vaudois séjournant fréquemment en Angleterre, ont été tentés par l'option du crénelage libre de toiture, puisque, comme l'a démontré Charles Coulson, les Anglais accordent une très grande importance à celui-ci pour exprimer le caractère noble de son propriétaire<sup>1042</sup>. C'était pour ces seigneurs une façon de s'affranchir des Savoie et de se prévaloir d'une sorte d'immédiateté auprès de la prestigieuse couronne royale anglaise. Evoquant encore le Pays de Galles (fig. 564) et démontrant aussi les fortes capacités financières des Grandson, les corps de logis étaient dotés assurément de toitures en bâtière très peu pentues, dont les tuiles cornières voire les toits entiers étaient en plomb. En certains châteaux du Pays de Galles, à Conwy notamment, la couverture en plomb se prolongeait jusque contre la base des parapets pour assurer une étanchéité efficace sur la face intérieure des courtines. On en voit encore les rainures d'accrochage.

Avec Romont, Yverdon inaugure pour nos régions le type du château régulier géométrique de grande ampleur, à flanquement systématique et à défenses concentriques, qui va durer jusque vers les années 1310. Cette période, politiquement très agitée mais inscrite encore dans un apogée démographique et économique, peut être considérée comme un moment très marquant dans notre environnement monumental. Sans parler des villes nouvelles qui fleurissent alors, on n'a en effet jamais tant construit, et chaque fois avec des programmes ambitieux et complexes. Par la suite, les réalisations castrales n'atteindront plus cette importance, excepté les seuls cas de Vufflens (1415–1430) et d'Estavayer (1433–1443).

La notion cardinale de flanquement systématique régissant notre corpus s'estompe dès les années 1280. Les grandes tours ne sont plus forcément saillantes relativement aux courtines avoisinantes. Elles ne sont plus isolées des corps de logis voisins: à Châtel-Saint-Denis, la face sud de la grande tour montre les traces d'une toiture basse en bâtière à faible pente visiblement pas rapportée après coup. Enfin concluons sur l'archère. On doute vraiment de l'efficacité qu'on a toujours voulu lui prêter. Inutile selon nous de s'évertuer en beaux dessins montrant pour telle tour ou tel château la couverture de tir assurée par ces ouvertures. L'ébrasement de la fenêtre ne saurait indiquer l'angle recouvert par le tir, manifestement beaucoup plus restreint. Dans la mesure où l'encadrement de la fenêtre présentait une certaine épaisseur (10 à 15 cm parfois), le tir latéral était même impossible. La défense par les chemins de ronde est toujours restée prépondérante.

563



564



# Évolution de l'aménagement résidentiel du château d'Yverdon jusqu'aux guerres de Bourgogne

## Introduction

L'inventaire de l'appareil défensif du château nous a conduits à examiner ses diverses enceintes, ainsi que le cheminement d'accès jusque dans l'ultime retraite de la grande tour, cela en un mouvement centripète et ascendant, pour aboutir au couronnement des courtines et des tours. On a pu dégager les principales caractéristiques militaires et résidentielles du château, qui est avant tout un instrument de guerre. Ces caractéristiques ont ensuite été situées dans un contexte régional et international. Des chemins de ronde, il faut maintenant redescendre à l'intérieur, dans la cour centrale qui organise toute la distribution des corps de logis abritant la résidence, l'administration et les entrepôts de l'autorité savoyarde (plan 24). Les châteaux médiévaux de nos régions, sous le contrôle direct de la Maison de Savoie, sièges de châtellenie, sont peu souvent occupés par la cour princière, qui se déplace sans cesse. Par rapport aux grandes réalisations des domaines royaux français ou anglais, ces châteaux sont d'une taille plus modeste, que l'on pourrait qualifier de moyenne. Le plus grand, Chillon, présente un plan s'approchant de l'ellipse de 100 m pour le grand axe et de 50 m pour le petit. Si la distribution et la répartition des corps de logis varient d'un édifice à l'autre, ils renferment invariablement un éventail de locaux recevant toujours la même appellation qui en désigne ainsi la fonction. On peut les répartir selon trois grandes catégories: tout d'abord les pièces publiques et privées dévolues au prince et à l'exercice du pouvoir, puis les services et la garde, enfin les entrepôts.

Ainsi, immanquablement, la pièce la plus importante du château est l'*aula* (fig. 565). Sa vaste superficie doit permettre au seigneur de gouverner et d'y organiser les activités officielles liées à la pratique du pouvoir. Réception des ambassades, audiences accordées à ses sujets, arbitrages de litiges entre ses vassaux, exercice de la justice. Pour afficher tout le prestige de son rang, le seigneur organise là, avec faste et munificence, fêtes, banquets et réceptions agrémentés par des musiciens, ménestriers ou encore des jongleurs. Un événement heureux, comme une alliance favorable, un mariage, une naissance, suffit à les susciter. Le seigneur dispose également d'une vie privée. Il se retire dans ses appartements formés d'une ou plusieurs pièces chauffées que les documents nomment la *camera domini*. Une chapelle est aménagée pour la piété du prince, qui n'est ainsi pas obligé de se rendre dans l'église paroissiale du lieu. Une partie du château est dévolue aux appartements du représentant de l'autorité, en l'occurrence le châtelain, lorsque celui-ci ne réside pas en ville.

Les cuisines viennent en tête dans la hiérarchie des locaux de service. C'est normal à une époque où le manger se doit d'être excessif, même lorsque la disette voire la famine sévissent. Le seigneur, par l'abondance de ce qu'il offre, montre qu'il est au-dessus de la condition humaine normale, qu'il est riche et puissant. Les victuailles sont entreposées dans des garde-manger appelés la panaterie et la bouteillerie. Le métabolisme imposant ses exigences, on trouvera tout naturellement dans les latrines le pendant des cuisines. Elles sont installées dans l'épaisseur des courtines. Ainsi le trop-plein est-il rejeté à l'extérieur. Quelques pièces sont réservées à la domesticité, qui

**563.** Talnay (Côte-d'Or). Par sa hauteur considérable (près de 29 m hormis la toiture, 12 m de côté), ses archères à niche occupant non pas les parties hautes mais le fond de la tour (dissimulées par les annexes de l'actuelle résidence), il est douteux que cette tour puisse remonter aux années 1230 déjà. On y verrait un spécimen de grande tour du XIVe siècle, dans la ligne de Vincennes. Les fenêtres à croisée paraissent avoir été insérées plus tardivement. L'aspect du chemin de ronde semble très rénové mais avoir respecté les dispositions originales. Etat en 2003. (D. de Raemy)

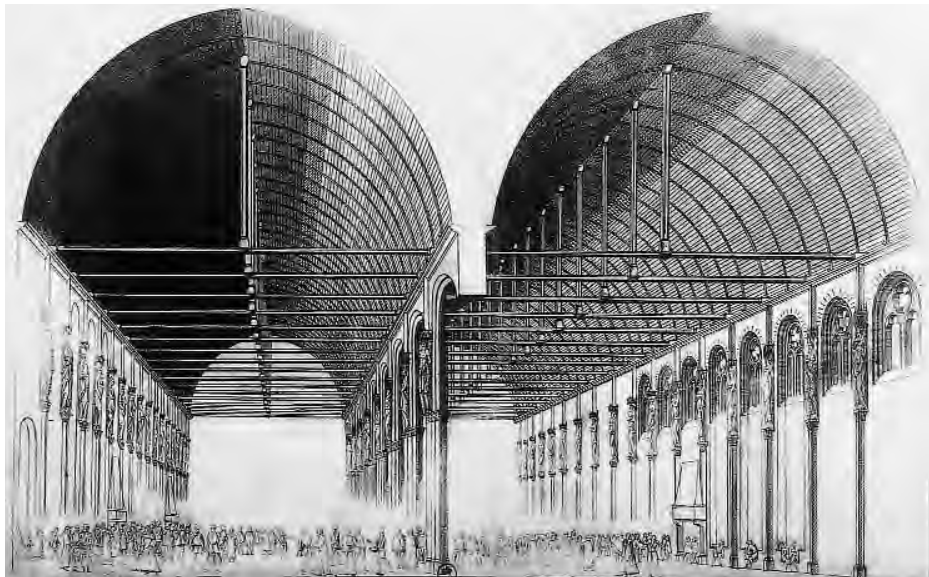
**564.** Château royal de Caernarvon (Pays de Galles), toiture de la tour des Aigles. Cette couverture en plaques de plomb (restituée au début du XXe siècle) était bien dissimulée par le parapet. Même si le plomb était plus vulnérable au feu qu'une couverture en tuiles, il était – et est encore – un des matériaux les plus adéquats pour ce genre de toiture, presque plate. Etat en 1998. (D. de Raemy)



peut compter plusieurs dizaines de personnes. Des écuries permettent de mettre les chevaux à l'abri.

La mention de locaux spécifiques à la défense et à l'entreposage des armes apparaît très rarement dans les textes. Parfois, la comptabilité savoyarde mentionne les supports, en général de simples poutres (les solivages des plafonds?), où sont pendues les arbalètes<sup>1043</sup>. Les inventaires dénombrant les armes entreposées à Chillon ne citent jamais l'endroit précis où elles se trouvent. En 1302–1303 cependant, il est fait mention de la salle dans laquelle un spécialiste répare des arbalètes. Il s'agit vraisemblablement d'une des *aulae* situées dans la partie inférieure du château, réservée au châtelain (corps de logis Q<sup>1044</sup>), mais l'affectation de cette salle à cet usage paraît toute provisoire<sup>1045</sup>. Assez logiquement, les armes sont déposées à proximité des points de défense, sur les chemins de ronde ou dans les tours. Au château de Morges, en 1422–1423, deux petites arbalètes sont citées dans la tour de la panaterie<sup>1046</sup>. Cette même année, à Yverdon, deux caisses de carreaux d'arbalète («virotons») se trouvent dans la tour orientale, soit, fort logiquement, dans la tour qui abritait alors déjà la garde<sup>1047</sup>. Mais ces armes peuvent être entreposées simplement là où il y a de la place et où elles sont en sécurité: par exemple, toujours au château de Morges, dans la *camera domini* durant l'absence de la cour comtale<sup>1048</sup>, dans la chapelle à Yverdon où l'on n'a pas hésité à déposer 18 canons en 1408<sup>1049</sup>. Nous n'avons pratiquement jamais pu repérer de véritables salles d'armes ou des arsenaux. Un tel local n'est cité qu'au château de Grandson à notre connaissance, en 1441 seulement, sous le nom de l'«artillerie»<sup>1050</sup>. On la situe dans l'aile orientale, voisine de la *camera domini*, dans un espace qui originellement devait servir à la résidence des seigneurs de Grandson, si l'on en juge à la qualité de la cheminée.

565



**565.** Paris, Palais de la Cité, vue intérieure de la grande salle construite par Philippe le Bel dès 1301, selon une représentation d'Androuët du Cerceau. Les dimensions en étaient imposantes puisque cette salle mesurait 70 m x 27 m. Les colonnes centrales et les colonnes engagées latérales étaient ornées des statues des rois dont les premières réalisées du temps de Philippe le Bel étaient dues au sculpteur («imagier») Evrard d'Orléans. Les *aulae* des grands châteaux de nos régions évoluent en général autour des 20 m x 8 m. L'*aula* supérieure Q de Chillon et celle de Grandson, en principe antérieures à celle du palais de la Cité, disposaient également d'une charpente de ce type avec lambris en berceau à l'intérieur. L'idée de la colonnade médiane existe à Chillon dans l'*aula* inférieure Q et sans doute à Yverdon, introduite peut-être au tout début du XI<sup>e</sup> siècle par les barons de Vaud, bien en cour à Paris; elle a en tout cas été voulue par Amédée V de Savoie pour son château de Chambéry, en une période où les contacts avec Paris étaient étroits. (Paris, Bibliothèque nationale, 71B 57611)

Enfin, le château abrite des locaux d'entrepôt. Chaque édifice dispose en général de celliers, pour les produits conservés au frais, et de greniers pour les denrées devant bénéficier d'un espace sec et bien aéré. Ils sont utilisés par le châtelain pour recevoir les diverses redevances en nature dues par les assujettis de la châtellenie. Si à Sainte-Croix les revenus sont essentiellement des produits laitiers tels les fromages, à Yverdon les céréales dominent, comme le blé, l'avoine et le méteil<sup>1051</sup>. D'autres revenus payés en pains, cire, huile et poules iront immédiatement alimenter l'ordinaire du seigneur. Lorsque la cour est absente, et c'est le cas la plupart du temps, ce type de redevance sera soit perçu en argent, soit revendu aussitôt.

En 1266–1267, les entrées en froment, méteil et avoine totalisent 92 tonnes environ<sup>1052</sup>. Ces importantes quantités recueillies dans la châteltenie d'Yverdon expliquent en partie l'ambitieux programme des deux *aulae* superposées prévu cette année-là mais qui n'a jamais été réalisé. Cette construction devait contribuer au soutien logistique que constituait Yverdon dans les campagnes alémaniques de Pierre de Savoie contre Rodolphe de Habsbourg. En effet, il était nécessaire de concentrer d'importantes quantités de vivres pour le ravitaillement des troupes<sup>1053</sup>. En août 1267, Pierre s'empare de Laupen mais dès cette date, les Habsbourg regagnent du terrain. Le successeur de Pierre, Philippe, n'a pas la pugnacité de son frère aîné, il relâche l'effort. On peut comprendre alors l'abandon du projet de la grande *aula* pour une réalisation plus modeste.

Hormis les temps de guerre où il fallait nourrir les armées, la plus grande part de ces céréales était aussitôt vendue, comme en témoigne la rubrique *venditiones* (ventes) des comptes d'Yverdon. Les Savoie en effet ne conservaient que ce qui était nécessaire à l'alimentation de leur cour. C'est surtout cette portion congrue qui était généralement amenée à transiter par les greniers du château. D'autant que, dès 1359, les revenus globaux de la châteltenie ont rarement dépassé les 50 tonnes, soit la moitié de ce qu'ils étaient en 1266–1267, sans doute à cause de la grave dépression démographique dont ont souffert nos régions, comme le reste de l'Europe, à la suite de la grande peste de 1347–1350. L'aggravation des conditions climatiques explique que cette pénurie se soit maintenue pendant toute la fin de la période savoyarde, car débute alors la petite période glaciaire.

Certains châteaux comtaux ne semblent pas avoir disposé de grenier bien entretenu en permanence ; celui-ci pouvait se révéler parfois aussi insuffisant à stocker d'importantes quantités en transit. Dans ces châteaux, qui n'accueillaient que très rarement la cour comtale, le châtelain utilisait fréquemment les espaces résidentiels pour le stockage des denrées. En 1375 par exemple, on répare la porte de l'*aula* du château de La Tour-de-Peilz pour qu'elle puisse recevoir une importante quantité de blé provenant des revenus du Pays de Vaud<sup>1054</sup>, devant être acheminée en Piémont et en Lombardie pour ravitailler Amédée VI, le Comte Vert, alors très engagé dans ces contrées. Cet exemple montre qu'un espace, a priori aussi typé que l'*aula*, ou la *camera domini*, pouvait être dévolu à de nombreux usages, des plus communs parfois.

Ces généralités présentées, on va s'attacher maintenant à examiner quelle a été la répartition des espaces intérieurs du château, leur ampleur relative, leur distribution, leurs diverses attributions. À ce sujet, la réalité a été bien différente et bien plus sujette à variations que ce qui a été dit jusqu'à maintenant. Si l'on est en mesure de proposer quelques éclairages nouveaux, il sera cependant bien difficile de présenter une vision alternative aussi monolithique que ce qu'ont avancé nos prédécesseurs. Cette difficulté s'explique par les raisons suivantes, que l'on évalue mieux maintenant :

- s'il y a bien une conception globale dès l'origine, il n'en reste pas moins que les structures maçonnées des corps de logis ont été élevées indépendamment et plus tardivement que celles de l'enveloppe représentée par les tours et les courtines. L'articulation des divers percements ajourant les courtines, ayant impliqué un programme d'occupation initial, n'a de ce fait pas toujours été respectée, tant s'en faut. À l'intérieur, les changements de parti dans la disposition des corps de logis ont été nombreux, on l'a déjà évoqué avec l'*aula* et la chapelle. Toutes les structures anciennes, reconnaissables à leur appareil de molasse, ne sont pas forcément contemporaines. Ainsi ce que l'analyse archéologique a attribué par convention au XIIIe siècle (couleur jaune des plans) doit être étendu jusqu'à la fin du XIVe siècle au moins ;

- comme les documents font presque complètement défaut pour leur règne, on a assurément sous-estimé l'ampleur des travaux entrepris par les seigneurs de Vaud entre 1285 et 1359. Ils ont certainement été considérables car c'est surtout à cette période que le château, avec Morges, a été habité par la cour de ce lignage. D'une part, ce sont bien eux et non leurs prédécesseurs qui édifient la chapelle, mentionnée en 1294 pour la première fois. D'autre part, la comptabilité du XIII<sup>e</sup> siècle et celle qui réapparaît en 1359 suggèrent bien des différences dans ce qui est construit à l'intérieur des courtines;
- jusqu'ici, on a cru que les parties habitables étaient réparties sur les deux niveaux supérieurs des corps de logis<sup>1055</sup>. C'est en effet l'interprétation que suggérait l'existence des baies à croisée de pierre ajourant l'étage sur les quatre faces donnant sur la cour. Or, il n'en a rien été. Il est en effet bien acquis maintenant que l'élévation à deux niveaux sur cour des quatre corps de logis résulte de la reconstruction générale qui a suivi les guerres de Bourgogne. Il n'est aucunement prouvé qu'elle ait existé auparavant. Ensuite, la comptabilité se rapportant à la période 1359–1475 n'indique jamais que tel ou tel local habité se situe au-dessus ou au-dessous de tel ou tel autre<sup>1056</sup>. Par ailleurs, ces baies, ornées d'accolades, ne sauraient remonter au XIII<sup>e</sup> siècle; leur style n'est pas antérieur au dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle.

## La distribution intérieure des corps de logis à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et leur évolution de 1359 à 1475

*(Plans 6-24, couleur jaune, voir en particulier plan 24)*

Ce qu'on va présenter ici tient essentiellement de l'exposition d'hypothèses de travail, même si l'on aurait souhaité être plus affirmatif. Parce que les textes restent tout de même très lacunaires au XIII<sup>e</sup> siècle, on a encore beaucoup de peine à appréhender la façon dont ces corps de logis s'articulaient les uns par rapport aux autres. Toutefois, les investigations archéologiques menées dans les deux petites cours d'entrée et de la grande tour, ainsi que dans les caves sud et nord, permettent de mieux cerner les problèmes. En effet, ces analyses ont également mis en évidence l'importance de la reconstruction qui a suivi les guerres de Bourgogne, ainsi que celle du grand chantier ouvert par LL.EE. en 1536; ces travaux ont largement contribué à occulter les étapes précédentes. Il sera par conséquent difficile de livrer une image précise et métrique des locaux; la description sera surtout qualitative et visera à mettre en évidence la diversité des espaces et de leur fonction. On procédera à une présentation générale de chacun des corps de logis, tels qu'ils ont dû être édifiés, sous les comtes Pierre et Philippe de Savoie, puis sous la baronnie de Vaud. On affinera ensuite leur description pour la période 1359–1476 grâce à l'interprétation des nombreux comptes de la châtellenie d'Yverdon conservés aux Archives d'État de Turin. Hormis l'agrandissement du corps de logis oriental pour une nouvelle chambre chauffée (*stupha*), les corps d'habitation n'ont pas subi de transformations importantes durant cette dernière période.

Il est permis de supposer que la cour a été surélevée dès l'origine jusqu'au niveau de l'entrée avec les matériaux provenant des fosses de fondations des tours et des courtines. Elle était contenue par les murs des celliers<sup>1057</sup>, qui n'allaient pas plus haut, à l'exception peut-être de celui définissant le corps de logis sud, qui a été le premier construit avec une façade en dur. Hormis ce

dernier, ces murs, on l'a vu, ont repris le tracé des courtines du château d'Amédée de Montfaucon et même conservé une bonne partie de ses structures. La chronologie relative entre les côtés de la cour, pouvant indiquer dans quel ordre les corps de logis ont été élevés, n'a pu être établie au cours des observations menées jusqu'à ce jour. En effet, les relations des deux murs nord et sud avec le grand massif ouest ont disparu lors du remaniement des portails donnant sur les escaliers qui permettaient d'accéder à la cour. Dans les caves [019] et [020], le doublage-contrefort construit pour la chapelle vers 1290 a masqué la liaison originale entre les murs sud et est. Aucune observation n'a malheureusement été faite en 1943 depuis l'intérieur de la cour ou dans le local [026]. Un seul indice tangible est apparu à l'angle oriental, où l'on a pu mettre en évidence que les assises du mur nord étaient décalées par rapport à celles du mur oriental (plan 10). Ils n'étaient donc pas liés, mais il est impossible de savoir lequel a précédé l'autre. On admettra cependant que ces quatre murs ont été édifiés en un seul et même chantier, en même temps que l'élévation des courtines et des tours, pour contenir le terre-plein de la cour.

Comme on l'a déjà noté pour l'*aula* ou la chapelle, la longueur et même la profondeur des divers corps de logis dès le niveau de la cour n'étaient pas forcément directement tributaires de la disposition des structures contenant ce terre-plein. Notamment, il est avéré que les arcades et murs établis entre le rectangle de la cour et celui des courtines, définissant la longueur des pièces voire des corps de logis eux-mêmes, ont tous été placés après coup; en tout cas, aucun n'est lié aux structures de ces deux rectangles. De plus, et on l'a vu avec la chapelle et la première *aula*, les façades des corps de logis n'ont pas été obligatoirement prévues ou construites sur les murs contenant le terre-plein. Ultime difficulté empêchant encore de bien visualiser l'aspect des corps de logis aux origines, les façades sur cour actuelles ont été très fortement remaniées, voire complètement reconstruites après les guerres de Bourgogne, même si elles ont largement réemployé les matériaux originaux.

■ **Le corps de logis sud, la *camera domini*** – De 1260 à 1359 – Le premier corps de bâtiment que citent les sources, et sans doute le premier réalisé, a été celui de la *camera domini* au sud de la cour (fig. 566). Comme devait

566. Château d'Yverdon, façade sur cour de l'aile sud ayant renfermé la *camera domini*. Etat en 1998. À l'origine, le corps de logis de la *camera domini* ne s'étendait que jusqu'à la chaîne d'angle formant le montant droit du passage donnant sur l'accès de 1870 par la courtine sud. L'aspect primitif de cette façade est complètement inconnu. La baie du rez-de-chaussée, très fortement restituées par l'architecte Pierre Margot en 1962–1966, ne date que des travaux de 1536–1539. L'étage supérieur a été ajouté après les guerres de Bourgogne en 1494–1495; les fenêtres à croisée ont été restituées par ce même Pierre Margot lors du chantier de 1975–1977. L'accès à la *camera domini* devait se situer dans l'angle occidental, à l'emplacement d'une porte du XIX<sup>e</sup> siècle que Pierre Margot a fait disparaître (plan 36.2). L'appareil de petits moellons de pierre de Chamblon a été enduit alors que celui en molasse a été laissé apparent, parti peu satisfaisant qui serait à revoir. (Fibbi-Aeppli)

566



l'être la première *aula* de 1266–1267, il est vraisemblable que la première *camera domini* ait aussi été un édifice en pan-de-bois car rien n'en a été retrouvé. On peut imaginer sa façade orientale à l'emplacement du mur actuel séparant [019] de [020]. Ce mur en effet est postérieur à la construction de la chapelle puisque, dans sa structure originale en appareil de molasse, il vient s'appuyer contre le doublage-contrefort de cette dernière<sup>1058</sup>. Au niveau des celliers, il disposait sans doute d'une grande ouverture, mais rien n'en est conservé. Le parement original en moyen appareil de molasse n'est en effet maintenu que jusqu'au niveau de la cour intérieure, sur un étroit secteur de 4 m au plus, s'appuyant contre la courtine sud. Plus tardivement, mais avant la période bernoise, ce mur a été ajouré d'une étroite fenêtre d'aération dont il reste encore un montant chanfreiné (cf. fig. 691).

À l'ouest, rien n'a été retrouvé de la paroi qui séparait pourtant la *camera domini* de l'*aula magna*, ni fondations maçonnées, ni supports de piles, ni trous de poteaux. Les traces d'un mur en pan-de-bois monté sur un radier à même le sol ont pu complètement disparaître. C'est donc un tel mur qu'on peut imaginer là. On le situera dans la cave [019] à env. 2,50 m de l'angle ouest de la cour actuelle, car il devait tenir compte de la large *aula* de 1266–1267. La façade sur cour de l'*aula* primitive a disparu car les assises en molasse les plus anciennes de l'actuelle façade tiennent compte de la position de l'*aula* étroite, édiflée en 1270–1271. La chaîne d'angle orientale de la *camera domini* est bien visible à gauche d'une ancienne cheminée extérieure, elle se situe à la hauteur du mur séparant les actuels espaces [120] de [121]<sup>1059</sup>.

Avec l'édification de la chapelle autour de 1290, ce corps de logis a été étendu en direction de l'est au détriment de la cour de la grande tour. Son mur oriental, actuellement conservé seulement au niveau des celliers (plan 12), mais fermant également le niveau sur cour à l'origine, est venu s'appuyer contre celui de la chapelle.

*De 1359 à 1476* – Après 1359, la toiture du corps de logis sud était encore en appentis. Elle reposait sur la façade sur cour comportant un seul niveau. Cette toiture possédait une noue commune avec le pan méridional de celle de la chapelle. Confirmant encore que ce corps de logis était moins élevé qu'aujourd'hui, d'autres renseignements démontrent sans aucun doute possible que la *camera domini* ne se trouvait pas à l'étage mais bien au rez-de-chaussée. L'inventaire du 30 juin 1423<sup>1060</sup> suggère très fortement que tous les appartements privés du comte sont au même niveau que l'*aula*; en effet, les commissaires passent de cette dernière à la «chambre à côté de l'*aula*», puis à «une autre chambre qui suit, appelée la *camera domini*», puis à une «autre chambre postérieure», voisine de la *camera domini*, et enfin «sur la chapelle»: ce n'est qu'une fois arrivé à la chapelle que l'on montait à l'étage. La *camera domini* était couverte d'un plafond terré, à poutres apparentes, qui est refait dans sa plus grande partie en 1375<sup>1061</sup>. Si cette année-là on met en œuvre des poutres monoxyles qui vont de la courtine à la façade sur cour, on ne remplace en 1426 trois d'entre elles que sur un peu plus de la moitié de la largeur de la pièce: comme dans l'*aula*, et pour supporter la forte charge de la terre coupe-feu, la *camera domini* était donc divisée par une colonnade médiane. Au haut des murs, le plafond était soutenu par une poutre de rive reposant elle-même sur des corbeaux de pierre fichés dans la maçonnerie. L'aspect de ce plafond devait être très voisin de l'actuel et situé également à ce niveau<sup>1062</sup> (fig. 567). Par cette description, on se rend compte que le plafond de la *camera domini* n'était pas constitué des tirants de la charpente, ce qui aurait dû être immanquablement le cas si cette pièce s'était trouvée à l'étage supérieur, dans le volume actuel dont le plafond est formé de la base de la charpente. Enfin, on ne saurait imaginer cette dernière surchargée de terre. Outre que ce cas de figure

567



**567.** Château d'Yverdon, extrémité occidentale du corps de logis sud, vue sur la courtine sud depuis [120-1+2]. Etat en 1997. Baie à coussièges et à croisée de pierre qui ajourait primitivement l'extrémité sud de l'*aula* primitive, chauffée par une cheminée dont on perçoit un des montants. Le tout a été fortement restauré par Pierre Margot en 1962–1966. À l'origine, la partie supérieure des baies de l'*aula* était masquée par le plafond terré attesté dès 1270–1271. Cette disposition particulière se trouve bien illustrée ici, mais le plafond est celui refait par LL.EE. de Berne en 1536–1539. (PBC-VD, Fibbi-Aeppli)

**568.** Château d'Yverdon, partie orientale du corps de logis sud [120-5], ayant renfermé la *camera domini*, vue sur la courtine sud. Etat en 1997. Les appartements du comte étaient chauffés par une cheminée monumentale, ici fortement restituée sans son manteau par Pierre Margot en 1962–1966. À l'est de cette dernière, on perçoit le départ de l'escalier accroché contre la courtine sud permettant de trouver refuge dans la grande tour. En 1962–1966, Pierre Margot en a démuré l'embrasure et reconstitué les marches d'escaliers. (PBC-VD, Fibbi-Aeppli)

568



n'est pas connu, cela aurait entraîné des contraintes très fortes de statique et compromis la survie de l'ouvrage par une aération déficiente en sa base. Les dispositions ont été certainement identiques à celles qu'on va décrire pour l'*aula*, à savoir un plafond situé à 0,80 m en-dessous de la base de la couverture, en appentis elle aussi.

Tout le rez-de-chaussée de l'aile sud, ainsi que l'extrémité méridionale de l'aile occidentale, étaient réservés aux appartements privés du comte puis du duc de Savoie. De l'*aula*, on accédait au sud à la chambre «derrière l'aula du côté de vent». Créée peut-être peu après 1271, cette pièce a signifié une extension des appartements seigneuriaux au détriment de la grande salle; parfois utilisée pour dormir, puisqu'on y trouve des cadres de lit, et chauffée par la grande cheminée appuyée contre la courtine sud<sup>1063</sup>, elle servait d'antichambre à la *camera domini*, mitoyenne à l'est, ainsi que d'accès aux latrines qui s'ouvraient dans le passage permettant d'aller à l'intérieur de la tour occidentale. C'est à ce dernier usage que l'appellation de «chambre du retrait», qui la qualifie en 1445–1446, est habituellement réservée<sup>1064</sup>. Au château de La Tour-de-Peilz par exemple, comme la *camera domini* est accolée à l'une des tours circulaires, c'est dans cette dernière que se situe le retrait dont la fonction principale est de servir d'antichambre aux latrines qui débouchent, non pas dans le passage donnant accès à la tour comme à Yverdon, mais dans cette dernière même. Ici, il n'y a pas eu besoin de créer un espace de service entre la *camera domini* et la tour, puisque cette dernière remplissait cet office<sup>1065</sup>.

De la cour, on ne pouvait sans doute pas entrer directement dans la *camera domini*. Il fallait d'abord passer par le «retrait» grâce à une porte, protégée d'un avant-toit, ouvrant dans l'angle ouest de la cour<sup>1066</sup>. Cet avant-toit était certainement une partie du portique placé sur toute la longueur du mur de façade. Par la suite, un véritable tambour a été placé devant la porte, entre la façade sud et le débouché de l'escalier venant des celliers. On en voit encore l'ancrage dans l'appareil de molasse de la façade de l'*aula*. Ce dispositif n'est pas attesté par les sources, mais il était assurément le correspondant du «tornavent» installé en 1445–1446 dans l'angle nord de la cour pour protéger l'accès à la grande cuisine<sup>1067</sup>. La *camera domini* était chauffée par une cheminée appuyée à la courtine sud, dont on a retrouvé les contre-cœurs et qui a été restaurée en 1962–1966 (fig. 568). L'extrémité de son canal s'effondre

sur le toit en 1368–1369; on la reconstruit avec 25 blocs de tuf neufs. En une disposition analogue à celle du château de Chillon, la lumière ne venait que de la cour intérieure, par une ou des fenêtres dont l'aspect primitif reste inconnu. Le mur oriental de la pièce avec sa cheminée, sous sa forme actuelle, a été entièrement reconstruit après les guerres de Bourgogne. Il existait sans doute auparavant, peut-être simplement en pan-de-bois, puisque la *camera domini* était séparée de la «petite chambre postérieure» qui lui faisait suite.

Cette «petite chambre postérieure» [122 + 123], appelée aussi «chambre à côté de la *camera domini* du côté de la chapelle», remplissait peut-être l'office de garde-robe<sup>1068</sup>, à moins que cette fonction n'ait été assimilée à la chambre du retrait, derrière l'*aula* (ces deux appellations ne sont en effet pas simultanées: la première n'apparaît qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, la seconde qu'au XV<sup>e</sup>). En tout cas, ce local était bien dévolu au service et assurait diverses circulations. Une porte le reliait à la chapelle. On pourrait situer cette porte, maintenant disparue, à l'entrée du corridor actuel, créé en 1871. C'est sans doute par elle qu'on accédait à la chapelle depuis la *camera domini* sans devoir sortir<sup>1069</sup>. Par la suite, elle a été transformée en fenêtre<sup>1070</sup>. Dans cette pièce, il faut probablement localiser aussi un escalier en bois, accessible rapidement depuis la chapelle et la *camera domini*, lequel permet de monter «sur les plafonds». On peut l'imaginer en rampe droite et appuyé contre le mur oriental de la *camera domini*, débouchant non loin du chemin de ronde<sup>1071</sup>. Toujours dans cet espace, mais contre la courtine et en maçonnerie cette fois, passait l'escalier qui, de la *camera domini*, permettait de gagner directement la grande tour. Il disparaissait dans le plafond, dans lequel était ménagée une trappe<sup>1072</sup>.

On comprend bien ainsi le choix de l'emplacement des appartements seigneuriaux: en liaison directe avec la grande tour pour permettre à la famille comtale de trouver rapidement refuge dans cette dernière en cas d'attaque du château. Elle aurait séjourné dans la grande chambre à cheminée (pourtant jamais achevée!). Cette chambre, lointaine réminiscence de l'étage noble des grandes tours romanes, était le pendant fortifié de la *camera domini*. Ce «scénario» n'a été réalisé qu'une fois: c'étaient les Suisses qui y avaient trouvé refuge lorsque, le 13 janvier 1476, Jacques de Romont a tenté de leur reprendre la ville d'Yverdon. Ceux-ci n'ont cependant pas eu à supporter un long siège, puisque Jacques de Romont a été contraint de se retirer aussitôt. Rappelons encore ici l'existence d'un escalier dans l'angle oriental de la *camera domini*, permettant de se rendre dans les jardins d'agrément des lices méridionales, en passant par la cour de la grande tour. Ce cheminement doit être considéré d'abord comme une commodité liée à la résidence comtale, davantage qu'une possibilité de fuite.

■ **Le grand corps de logis occidental, l'*aula* – De 1260 à 1359 – L'*aula*** n'a été édifiée qu'après la *camera domini*. On en commence les travaux en 1266–1267. On l'a noté<sup>1073</sup>, elle était prévue en bois, comportant deux étages, s'étendant de la courtine sud à la courtine nord et, avec ses 11,76 m (42 pieds), nettement plus large que l'actuelle, de plus de 2 m<sup>1074</sup>. Si elle n'a finalement pas été réalisée, on observe qu'elle a été conçue dès le début des travaux, car les aménagements des courtines en tiennent compte. À l'ouest, elle prenait jour par deux séries de trois baies à croisée de pierre, chacune inscrite sous un arc surbaissé<sup>1075</sup> (fig. 569). Au sud, elle était éclairée par une fenêtre du même type, mais plus étroite, et chauffée par une vaste cheminée, dont la position confirme que la première *aula* était plus large que l'actuelle (plan 24, fig. 570). Celle-là allait bien jusqu'à la courtine nord puisqu'on a pu y mettre en évidence les restes d'une, peut-être de deux baies, certes de proportions plus trapues que celles de l'ouest mais probablement à croisée de pierre et comportant également un arc surbaissé. Si leur restitution est problématique, en tout

**569.** Château d'Yverdon, 1260–1265, courtine occidentale, vue générale depuis le nord. Etat en 1998. Les six fenêtres éclairaient à l'origine l'*aula magna*. Le jour est rectangulaire avec meneau et traverse. L'encadrement extérieur, au nu du parement, est à linteau en arc surbaissé. Le jour est en fort retrait: cela ménageait sans doute la possibilité de placer au-devant de forts volets de siège. Ces baies ont été reconstituées à l'identique des originales, dont il restait d'importants fragments, en 1969–1971 par Pierre Margot (description détaillée de la mouluration, cf. fig. 503). (Fibbi-Aeppli)

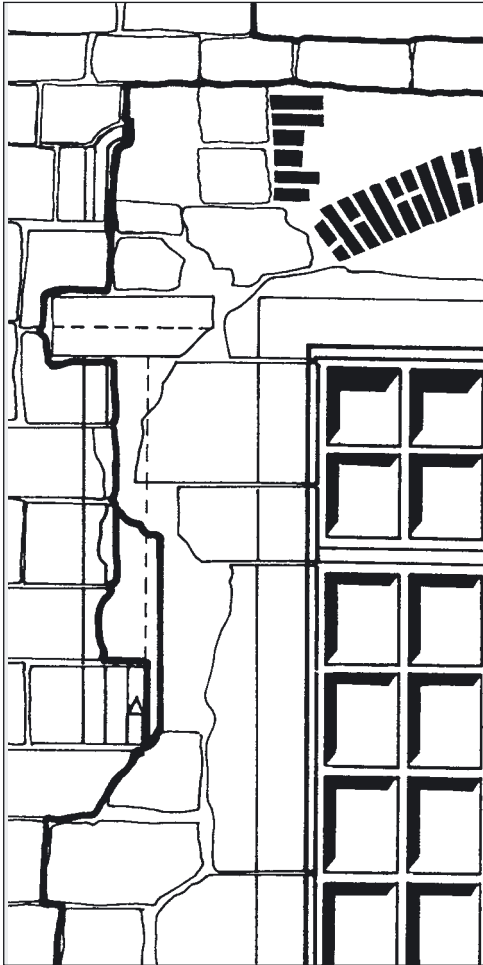
**570.** Château d'Yverdon, partie occidentale du corps de logis sud [120-1+2], vue sur la courtine sud. Etat en 1966. Cheminée monumentale qui chauffait primitivement l'*aula magna*. Elle a été presque intégralement restituée par Pierre Margot en 1962–1966, sur la base d'indices matériels suffisants pour en donner les dimensions correctes. (P. Margot)



cas elles se différencient clairement de celle de l'aile nord, en plein cintre<sup>1076</sup> (fig. 571). La façade de cette *aula* à deux étages aurait dû reposer sur le remblai de la cour puisque celle-ci présentait déjà ses dimensions actuelles.

De cette première *aula*, seul le plancher reposant sur 120 fortes solives a été réalisé. Il devait être soutenu par une rangée de poteaux allant de la courtine sud à la courtine nord. Cette rangée aurait été doublée dans les extrémités occidentales des celliers sud et nord. Au sud, cela aurait permis de disposer une troisième série de poutres allant s'appuyer contre la façade occidentale de la *camera domini*. Ces poutres mesurant 14 pieds en longueur, cela donnait bien une *aula* large de 42 pieds, soit 11,76 m, comme cela était exigé. Ce plancher a été protégé par un toit provisoire jusque vers 1270, lorsqu'on décide enfin d'édifier le corps de logis, en maçonnerie cette fois. Il sera moins large puisque la façade se situera à l'emplacement de l'actuelle, posée sur le bord côté cour du gros mur de soutènement. On connaît les dimensions de cette façade du fait que le maçon Vincent le Picard doit l'exécuter de la longueur de 10,5 toises (26,46 m), haut de 1,5 toise (3,78 m)<sup>1077</sup> et épais de 3 pieds (0,84 m). Le mur doit être équipé d'une armoire murale et de deux fenêtres<sup>1078</sup>. L'aspect de ces fenêtres est inconnu puisque celles qui ont été reconstituées en 1969–1971 sont issues des transformations de 1484. On constate que la longueur de cette façade est légèrement supérieure à l'actuelle (24,50 m), mais elle lui correspond si l'on ajoute l'épaisseur des façades des deux corps de logis nord et sud adjacents. Ces dernières ont dû venir s'appuyer contre la première, ce qui est vraisemblable puisque d'une part la *camera domini* ne s'étendait alors pas jusqu'à cette façade, tenant compte encore de l'*aula* plus large, d'autre part le corps de logis de l'aile nord n'était pas encore édifié en dur. Ces liaisons n'ont pu être vérifiées du moment que ces deux angles ont subi des





transformations radicales plus tardives qui les ont fait disparaître<sup>1079</sup>. Le recul de ce mur a autorisé ensuite l'aménagement des deux escaliers partant des celliers placés dans les angles ouest et nord de la cour. On a vu en effet qu'il perturbait les murs intérieurs des caves, perturbations qui ne sont pas seulement dues à leur transformation de 1536–1539, mais remontent à leur création (plan 6). Celui du sud n'a conservé que l'encadrement de la porte inférieure dans son aspect de 1536; en revanche, celui du nord montre encore la totalité de la cage [011], surmontée d'une voûte en berceau surbaissée rampante (fig. 572).

La construction de cette façade a sans doute entraîné d'autres travaux. L'*aula* aurait été limitée au sud par un mur construit de l'angle ouest de la cour à la courtine ouest. Bien qu'il ait condamné une archère, ce mur n'en est pas moins ancien, avec son appareil de molasse très semblable à ses voisins. Au sud, il a défini une pièce ajourée de deux fenêtres à croisée de pierre, l'une dans la courtine ouest, l'autre dans la courtine sud. Cette transformation aurait pu intervenir peu après 1270–1271, mais avant la création de la chapelle dans les années 1290. En effet, cette vaste pièce doit plutôt être considérée comme un prolongement de l'aile sud<sup>1080</sup>; elle aurait pu servir de *camera domini* dans un projet qui aurait placé la chapelle dans la tour. Cette disposition où l'on trouve la succession *aula magna* – *camera domini* – chapelle dans la tour est très en vogue dans nos régions entre 1270 et 1280 avec Saint-Georges d'Espéranche (1270–1275), Champvent (vers 1290), Grandson (1277–1281); elle est exportée en Angleterre au château de Conwy (1282–1286). Dans le cas d'Yverdon, ce scénario paraît tout de même peu vraisemblable, car la tour, située à l'ouest, ne pouvait pas bénéficier de la lumière de l'est: par conséquent il était inconcevable d'y aménager une chapelle. Dès l'origine, cet espace a dû servir de retrait entre la *camera domini* et la nouvelle *aula*, plus

courte. Rien ne prouve que le château d'Yverdon ait disposé d'une chapelle avant la construction de celle qu'on appuie vers 1290 contre la courtine orientale et accole au logis de la *camera domini*. Cette chapelle forme dès lors un édifice spécifique. Ainsi en a-t-il été à La Tour-de-Peilz vers 1280, à Chillon (réaménagements de 1250 environ et 1286), et à Harlech dans une certaine mesure.

Enfin, cette nouvelle *aula*, moins ambitieuse que celle de 1266–1267 dans son plan, a été également diminuée en élévation. On a renoncé au toit en bâtière qui aurait dépassé des courtines, dans une configuration analogue à l'actuelle; on aurait renoncé également à une couverture en tuiles, indispensable à protéger l'édifice des incendies intentionnels, pour adopter la solution qui a prévalu jusqu'en 1476, à savoir un corps de logis ne comportant qu'un niveau sur cour et recouvert d'un toit de bardeaux en appentis ne dépassant pas des courtines extérieures. La diminution de la largeur de ce corps de bâtiment a en effet permis de renoncer au toit en bâtière.

571. Château d'Yverdon, courtine nord, détail du relevé archéologique montrant les restes d'une des deux baies éclairant la partie nord de l'*aula* primitive. La mouluration est semblable à celle des baies à croisée, les gorges se terminant par de petits congés pyramidaux; le linteau était en arc surbaissé. Echelle: 1:20. (AAM, F. Wadsack)

572. Château d'Yverdon, cage d'escalier [011] vue en direction du sud depuis le cellier [005]. Etat en 1997. Les traces de l'escalier sont encore perceptibles contre la paroi de droite. Ce dernier est devenu caduc en 1778 avec la création d'une nouvelle cage, à l'avant de celle-ci. Les marches ont été supprimées en 1813. Dans la paroi ouest, à gauche, on distingue les blocs sculptés des VII–VIIIe siècles (cf. fig. 9), en réemploi de réparation lors du chantier de 1536–1539, et provenant du site du *castrum*. (SBC-VD, Fibbi-Aeppli)

*De 1359 à 1475* – Que le grand corps de logis de l'*aula* n'ait comporté qu'un seul niveau sur la cour est confirmé par les textes qui, dès 1359, ne mentionnent plus du tout l'*aula superior*. À une hauteur qui a dû être reprise telle quelle lors de la reconstruction du château dès 1480, soit à 0,80 m en dessous des tirants de la charpente en appentis, se trouvait le plafond proprement dit de l'*aula* et de ses annexes, recouvert d'une couche de terre coupe-feu. Celui-ci, attesté dès 1359 en tout cas, a dû être créé au moment de la réalisation en maçonnerie de la façade sur cour, soit en 1270–1271<sup>1081</sup>. Le plafond terré est souvent réparé à cause des dégâts d'eau. Il est formé de poutres apparentes qui supportent un plancher. En 1425–1426, deux de ces poutres sont changées: mesurant 6,72 m pour une forte section de 0,36 x 0,28 cm, elles ne font pas toute la largeur de l'*aula*: il y a tout lieu d'imaginer une filière médiane, supportée par une rangée de deux ou trois forts poteaux<sup>1082</sup>. Au-dessus, le volume des toits a pour fonction essentielle sinon unique d'abriter le chemin de ronde. On imagine difficilement qu'on ait stocké là les redevances en céréales même si on ne peut l'exclure.

L'*aula* n'a plus les vastes proportions de celle de Pierre et Philippe de Savoie. Elle est limitée au sud par le fort mur construit au plus tôt en 1271, puisqu'au-delà se trouve la «chambre du côté de vent»<sup>1083</sup>, appelée aussi le «retrait», qui fait partie des appartements privés du seigneur. Au nord, si elle n'allait plus jusqu'à la courtine septentrionale, l'*aula* était encore plus étendue qu'actuellement et englobait la baie à croisée de pierre la plus proche de la tour nord<sup>1084</sup>. On l'imagine terminée par une cloison en bois, dans laquelle était ouverte une porte donnant sur un grenier<sup>1085</sup>. De la cour, on accédait directement à l'*aula* par une porte dont le seuil, large de 1,26 m, est précédé d'une marche. On peut la situer à l'angle nord de la cour telle qu'on l'a restituée en 1969–1971; elle n'est peut-être apparue qu'après 1270–1271, car le texte relatant la construction de cette façade n'en parle pas<sup>1086</sup>. À l'origine, cette porte était protégée par un portique courant sur toute la longueur de la façade certainement, et couvert par le simple prolongement des chevrons du toit<sup>1087</sup>. Par la suite, elle aurait été englobée dans le vestibule en bois (le «tornavent») édifié en 1445–1446 devant la porte de la cuisine située dans le même angle mais dans la façade nord.

En 1377–1379, on construit une nouvelle cheminée dans l'*aula*, un millier de blocs de tuf sont utilisés pour cela. Les structures actuelles n'en ont conservé aucune trace. On peut la situer contre la courtine là où les fenêtres ont ménagé un espace plus ample qu'ailleurs, ou contre le mur sur cour, ou encore contre le mur sud. Le sol, plus élevé que celui de la cour de 0,30 m environ, était recouvert de carreaux de terre cuite cités pour la première fois en 1398–1399 lorsqu'on en pose de nouveaux<sup>1088</sup>.

Dans le prolongement de l'*aula* et en rapport étroit avec la grande cuisine nord, l'espace était occupé par une petite chambre à coucher, destinée sans doute à la domesticité. Appelée «petite chambre antérieure à côté de l'*aula magna*», elle est voisine du grenier déjà cité qui ouvre sur l'*aula* par une porte. Dans ce secteur, ou plus probablement dans la tour, on situe d'autres locaux en liaison avec la cuisine : la panaterie et la bouteillerie<sup>1089</sup>. Notons encore que les latrines, accessibles depuis le passage [112] qui permet de se rendre dans la tour nord, ne sont pas médiévales mais ont été créées en 1536–1539 pour l'appartement baillival. En effet, il a fallu entamer le parement de la tour ainsi que son talus pour l'évacuation des matières rejoignant le canal des latrines de l'étage supérieur et la fosse qui le termine (voir p. 630). En revanche son pendant à l'ouest [118] remonte à la conception originale du château. Accessibles d'abord depuis la grande *aula*, elle ont longtemps desservi la grande chambre du retrait (plan 24 n° 3).

■ **Le corps de logis nord, les cuisines** – *De 1260 à 1359* – Au nord, dans le prolongement de la façade de l'*aula* édifiée en 1270–1271, on a construit un mur qui a séparé l'*aula* de l'aile nord. Cette dernière n'a dû être réalisée qu'après l'achèvement de la courtine nord (après 1266–1267), sans doute simultanément à la façade de l'*aula*, sinon même plus tard, se substituant à une éventuelle cloison en bois, en tout cas avant 1279–1280, lorsque la cuisine est citée pour la première fois. Ce mur mesurait 0,55 m (2 pieds savoyards) de largeur et ne s'élevait que sur le niveau d'habitation, d'après les traces repérées contre la courtine nord dans le local [109]<sup>1090</sup> (plan 19). Il reposait sur une arcade qui a été insérée dans les celliers entre la tête du gros mur occidental et la courtine nord. Il paraît assez sûr que le bâtiment nord a été moins étendu à l'est qu'actuellement, à l'avantage de la cour d'entrée : des indices de la façade orientale primitive ont également été retrouvés contre la courtine nord, définissant ainsi une aile longue de 10,25 m. Toutefois ces indices sont ténus. On le situerait volontiers un peu plus à l'est, après le départ de l'escalier installé sur le retrait du parement de la courtine pour relier les chemins de ronde. On l'a vu, cet escalier est cité en 1377–1379 comme étant dans la cuisine<sup>1091</sup>. Cette cuisine était sans doute éclairée par deux fenêtres en plein cintre placées de part et d'autre d'une grande cheminée monumentale. Les restes de celle située à l'est de la cheminée sont encore observables dans la courtine nord (fig. 573). Rien n'atteste l'existence de celle de l'ouest, mais la lecture archéologique de la courtine nord ne s'y oppose pas.

*De 1359 à 1475* – Touchant aux locaux de service et d'entrepôt situés à l'extrémité nord de l'*aula*, la cuisine occupe certainement toute l'aile nord, d'autant que les textes la qualifient souvent de «grande cuisine». Elle était équipée d'une grande cheminée englobant un four ; l'ensemble était soit adossé, soit engagé dans la courtine nord. Rien n'en a été conservé, car les restes mis au jour ne sauraient être antérieurs à 1536. D'après les textes, la cheminée médiévale montrait un manteau soutenu par un linteau reposant à chaque extrémité sur une colonne surmontée d'un chapiteau, le tout en bois<sup>1092</sup>. Dans l'embrasure d'une des fenêtres en plein cintre ajourant la courtine se trouvait peut-être l'évier, qui s'écoulait directement dans les fossés<sup>1093</sup>. Desservant essentiellement l'*aula*, cette grande cuisine n'était à notre sens utilisée que de façon exceptionnelle, lorsque la cour comtale puis ducale séjournait à Yverdon.

L'entrée dans la cuisine se faisait, de la cour, par une porte située dans l'angle ouest. Celle-ci était protégée des intempéries par un «tornavent», sorte de tambour extérieur, placé dans l'angle nord de la cour, au-dessus de la voûte de l'escalier venant du cellier. Celui-ci débouchait juste au sud de ce tambour.

573



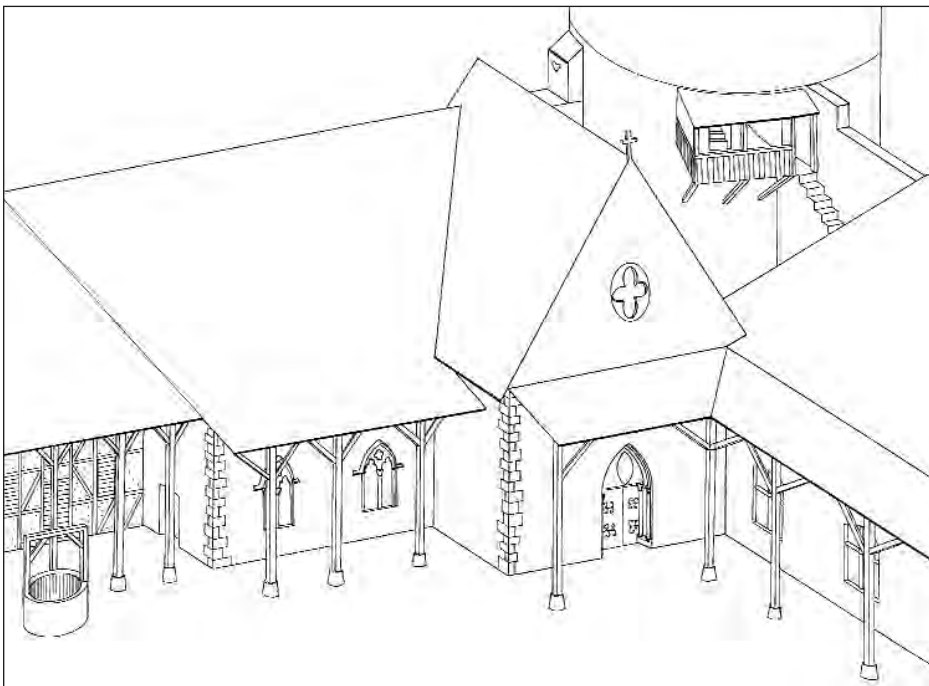
**573.** Château d'Yverdon. Courtine nord, restes de la fenêtre en plein cintre ayant éclairé la cuisine de l'aile nord. Etat en 1998. Remarquer les trous d'ancrage d'une grille saillante disparue. (Fibbi-Aeppli)

574



**574.** Château d'Yverdon, angle nord de la cour intérieure. Les portes donnant dans l'*aula* et dans la cuisine, sans doute à leur emplacement primitif, sont une restitution arbitraire de Pierre Margot lors du chantier de 1969–1971. À gauche, on observe la rainure qui aurait pu recevoir la paroi du tambour. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

575



**575.** Château d'Yverdon. Cour intérieure. Restitution schématique en vue perspective de l'aille orientale, de la chapelle, toutes deux des années 1290, et de la *camera domini*, du début des années 1270, état avant 1389–1390. L'accès à la cour depuis l'extérieur se fait par le couvert situé derrière le puits. Le mur en pan-de-bois situé à l'arrière abrite les cuisines. La *stupha* et la chambre près de la chapelle sont éclairées par les deux baies géminées, non attestées, mais que l'on imagine du type prévalant dans les années 1280 à Grandson et à Estavayer. La façade sur cour de la *stupha* et de la chambre voisine est située à la hauteur de l'actuelle façade de l'aille orientale. Le portail de la chapelle de 1294–1295 était peut-être très semblable à celui de la chapelle du château de Champvent, des années 1290. La façade en maçonnerie de la *camera domini*, qui a remplacé vers 1270 une première élévation en colombage sans doute, est ajourée de fenêtres à croisée du type de celles de l'*aula magna*. Le type de portique à poteaux de bois que nous restituons ici est encore visible, en des versions plus tardives, dans la plupart des châteaux du XIII<sup>e</sup> siècle de l'actuel canton de Fribourg. (D. de Raemy, F. Wadsack)

Ce dernier, symétrique en quelque sorte à celui qui existait dans l'angle ouest de la cour, était ancré dans la façade de l'*aula*, à en juger par une rainure encore observable dans l'appareil de molasse (fig. 574). Ce «tornavent» est refait en 1444–1445 : on le prolonge vers le sud pour qu'il englobe l'arrivée de l'escalier du cellier. On imagine que la trémie de cet escalier était en partie couverte par un solivage permettant à celui qui venait des celliers de gagner les portes de l'*aula* et de la cuisine sans sortir. Le tambour était plafonné et protégé sans doute par les avant-toits de la cour<sup>1094</sup>. Si les marches ont disparu en 1813, la cage d'escalier, on l'a vu, existe toujours.

■ **L'aille orientale, cuisine et *stupha*** – De 1260 à 1359 – L'aille orientale n'est construite qu'avec l'achèvement de la courtine, simultanément à la création de la grande baie de la chapelle, dans les années 1290. Elle a pris place sur le cellier oriental, qui a été divisé par deux murs transversaux, l'un portant le mur goutterot nord de la chapelle (fig. 575), l'autre, dont les fondations ont été découvertes en 1979, séparant la *stupha* du portique d'entrée<sup>1095</sup>. Le mur à double arcade séparant le cellier [027] de la cour d'entrée [003] a également été placé entre la courtine orientale et le mur de soutènement de la cour intérieure<sup>1096</sup> (fig. 576). Ce mur aurait condamné une archère de la courtine orientale<sup>1097</sup>. Il ne s'élève que sur le niveau donnant sur la cour intérieure (plan 10). Contre lui est venu s'appuyer plus tardivement le mur de façade de l'aille orientale, lorsqu'elle a été agrandie en 1389–1390. Au-dessus de l'arcade occidentale, le mur a été percé d'une porte en arc brisé, qui a été l'accès primitif à la cour intérieure depuis celle d'entrée. Dans le cellier, on a mis au jour deux massifs maçonnés<sup>1098</sup> ; avec d'autres disparus, ils ont dû soutenir une série de poteaux ayant marqué une division longitudinale du cellier oriental à la hauteur de la pile recevant les deux arcades. Au niveau de la cour intérieure, ces poteaux ont certainement supporté une cloison subdivisant le volume habitable de l'aille orientale. Sur le premier tiers nord, cette cloison formait même la façade primitive de cette aile, dont le toit devait se prolonger pour constituer le portique de l'entrée installé sur le mur retenant le terre-plein de la cour. C'est sous ce couvert que les nobles vaudois ont prêté hommage en 1352 au comte de Namur «près du puits» (fig. 577)<sup>1099</sup>, car le puits est bien attesté par les textes dans l'angle est de la cour intérieure.



Sur les deux tiers sud, côté chapelle, la façade de l'aile orientale était au même emplacement qu'actuellement, sur le mur de soutènement de la cour intérieure. La cloison longitudinale séparait, d'abord sur le premier tiers, la cuisine du côté de la courtine et la *stupha* du côté de la cour intérieure, puis sur le second tiers, cette même cuisine d'une chambre dite en 1379 «près de la *stupha* et de la chapelle». Ces dispositions sont sans doute celles voulues par Louis Ier de Vaud vers 1290. En tout cas, la *stupha* est citée pour la première fois le 5 février 1337 à l'occasion du traité de paix entre Rodolphe de Neuchâtel et Pierre de Grandson<sup>1100</sup>. L'aspect de ce bâtiment est inconnu. On peut imaginer une façade en dur donnant sur la cour, longue de 9 m, abritant la *stupha* et la chambre à côté de la chapelle, alors que le pan-de- bois caractériserait plutôt le mur latéral de la *stupha* ainsi que la façade de la cuisine à l'arrière du portique. Ce mur latéral aurait reposé sur l'arcade aménagée dans le cellier, dont les piédroits ont été retrouvés en 1979<sup>1101</sup> (plan 6). Dans la restitution que nous proposons de ce front oriental de la cour avec la chapelle, on a doté la *stupha* et sa chambre voisine d'une fenêtre en arc brisé, rappelant celle de la chapelle et analogue à celles qui ont été aménagées aux châteaux de Grandson et de Chenaux à Estavayer dans les années 1280. Cependant, il reste possible que cette façade sur cour ait été également en pan-de-bois jusqu'en 1389–1390, année où l'on transforme radicalement ce secteur. Dans ce cas, le mur latéral définissant le côté nord de la *stupha* aurait été en dur dès l'origine (voir le plan 26, *a contrario* de la restitution 575). Ni l'interprétation des textes ni les investigations archéologiques ne permettent de trancher.

*De 1359 à 1475* – Les dispositions générales de cette aile, comme sa façade sur cour ou ses distributions intérieures, étaient donc très différentes de ce qu'on peut en voir actuellement<sup>1102</sup>. Comme pour l'aile de la *camera domini*, l'analyse serrée de la documentation, confrontée à l'observation archéologique, conduit à la conclusion que tous les locaux habités ont été répartis dans le seul rez-de-chaussée sur cour. Ceux-ci sont également recouverts d'un plafond terré<sup>1103</sup>. Cela exclut, comme on l'a déjà constaté pour la *camera domini*, qu'elle ait été aménagée à l'étage, immédiatement sous la charpente du toit. La disposition de ces pièces, que suggèrent les textes, n'est cohérente que si l'on admet la subdivision longitudinale médiane décrite plus haut, du mur nord à celui de la chapelle. En 1379–1381, la charpente de la toiture est refaite dans sa quasi-totalité, comme le sera celle de l'*aula* l'année suivante<sup>1104</sup>. De même que cette dernière, elle était en appentis, installée sur les tirants fichés dans la courtine orientale un peu au-dessous du chemin de ronde, posés sur la cloison médiane et aboutissant sur la façade ou sur les poteaux supportés par le mur de soutènement de la cour. La pose des chevrons a entraîné le remodelage du couronnement des murs de courtine sur une longueur de 10 m, de la chapelle à la cheminée de la grande cuisine<sup>1105</sup>.

**576.** Château d'Yverdon. Vestibule de l'Echandole [003]. Mur séparant la cour de l'entrée de l'aile orientale, inséré entre la courtine orientale et le mur de soutènement de la cour intérieure. Il est ajouré de deux grandes arcades qui accèdent au fait que la cave orientale [027] était subdivisée longitudinalement. Cette subdivision supportait la façade en pan-de-bois de la cuisine. Etat en 1989. (Fibbi-Aeppli)

**577.** Château d'Yverdon, angle nord-est de la cour au niveau de l'abri anti-aérien [028]. Restes du puits, dont la partie enterrée a été détruite lors de l'excavation de la cour en 1943. Ce qui a été retrouvé résulte d'une transformation intervenue sans doute à la période bernoise. Etat en 1979. (Fibbi-Aeppli)

En 1389–1390, l'ensemble de la *stupha* est étendu en direction du nord. Les maçons d'Yverdon Antoine Reynier et Guillaume Frunillet sont chargés d'édifier un important mur de plus de 57 m<sup>2</sup> de surface. Il comporte une porte et deux fenêtres<sup>1106</sup>. L'emplacement de cette nouvelle structure n'est pas aisé à reconstituer. En fonction de ce que nous avons déjà dit de ce secteur, deux possibilités se présentent :

1) Le mur de façade en pan-de-bois de la *stupha* primitive est reconstruit en dur. Il est prolongé jusqu'à la façade nord, condamnant de la sorte le portique d'entrée qui devient ainsi une annexe de la *stupha*; il repose sur le soutènement de la cour.

2) Si la façade sur cour de la *stupha* primitive était en maçonnerie dès la fin du XIIIe siècle, il faut imaginer que cette construction a consisté en la fermeture du portique d'entrée et au remplacement du colombage latéral séparant la *stupha* primitive du portique d'entrée par un mur en dur, placé immédiatement au nord de ce dernier. Celui-ci allait s'appuyer contre la courtine orientale au sud de la grande cheminée de la cuisine<sup>1107</sup>.

Dans les deux cas, cet agrandissement entraîne l'allongement du toit recouvrant le portique d'entrée et le déplacement de ce dernier plus avant dans la cour, recouvrant sans doute le puits, établi désormais dans l'alignement du portique qui existait déjà devant la *stupha* primitive. Les dispositions intérieures de l'aile orientale, sans être fondamentalement modifiées, sont l'objet d'une redistribution des fonctions. La nouvelle *stupha* occupe l'aire du portique d'entrée. Elle reçoit un poêle de « catelles » en terre cuite. Au sud du mur de refend, l'ancienne *stupha* devient une cuisine desservant la nouvelle<sup>1108</sup>. Depuis cette cuisine, à moins que ce ne soit depuis celle de la Plaine, on peut alimenter le poêle de la *stupha*, dont le canal de cheminée doit se trouver dans le mur de refend<sup>1109</sup>. Au nord, la *stupha* était directement accessible de la cour d'entrée par la porte en arc brisé qui n'est désormais plus l'accès principal à la cour intérieure. En 1423–1424, la cuisine de la Plaine est à nouveau transformée par la réfection de la chambre boisée<sup>1110</sup> qui l'occupe au sud. On la pourvoit de deux cadres de lit, ce qui en précise bien son rôle de chambre à coucher; celle-ci est desservie par des latrines, soit accrochées contre la courtine, soit plus certainement installées dans l'épaisseur du mur et réutilisant un canal prévu à cet effet pour d'autres latrines installées sur le chemin de ronde. Le changement d'épaisseur de la courtine que l'on observe à cet endroit justement pourrait bien attester l'existence de ce canal; il pourrait aussi confirmer l'existence d'un escalier, installé sur un retrait du parement de la courtine, pour accéder aux chemins de ronde (le tout aurait disparu lors de la création de la fenêtre à croisée de pierre en 1570). La pièce est chauffée par une cheminée mentionnée en 1369 déjà<sup>1111</sup>. Dans la partie nord de la cuisine en revanche, au-delà de la cheminée qui s'accrochait contre la courtine est (dont on a retrouvé une partie du contrecœur) (cf. fig. 995), très certainement dans l'embrasement de la fenêtre, on installe en 1423–1424 une pierre à eau, à l'usage des ablutions corporelles<sup>1112</sup>.

L'aile orientale apparaît de plus en plus comme étant l'appartement du châtelain ou du vice-châtelain et de son lieutenant: elle est non seulement simplement entretenue comme toute la partie dévolue à l'officialité et aux appartements seigneuriaux, mais l'objet d'améliorations successives qui en augmentent le confort<sup>1113</sup>. Parce qu'habitée en permanence, l'aile orientale reçoit la première une nouvelle toiture après le grand incendie de l'automne 1379. Dans le registre des perfectionnements, on relève encore la création d'une « dépense » à l'entrée de la *stupha* en 1411–1412. Cette dernière est protégée des vents et du froid par une sorte de tambour (tornavent) extérieur, installé près du puits en 1417–1418<sup>1114</sup>. Enfin, en 1424–1425, un local de service pour loger les servantes est aménagé dans la cour d'entrée. Il est voisin (ou iden-

tique à?) d'une chambre déjà mentionnée en 1404–1405, par laquelle on accédait au rez-de-chaussée de la tour orientale<sup>1115</sup>.

■ **La chapelle** – *De 1290 env. à 1359* – Edifiée par Louis I<sup>er</sup> de Vaud, la chapelle était un bâtiment en soi; elle adoptait un grand plan rectangulaire de 14 x 9 m environ. Plus allongée que l'actuelle, elle était orientée de façon traditionnelle avec le chœur à l'est (fig. 578). Son mur goutterot sud a fermé les celliers orientaux du côté de la cour de la grande tour; il était toutefois doté d'une vaste arcade; dès l'angle sud des murs de soutènement de la cour intérieure, il a dédoublé la tête du mur oriental et celui de façade du corps de logis sud en formant contrefort<sup>1116</sup>. Le mur goutterot nord a créé une subdivision des celliers orientaux et s'est prolongé sur le terre-plein de la cour intérieure, supporté par les restes de la tour ronde primitive. Ces deux murs devaient être solidement établis pour supporter la toiture en bâtière, sans doute couverte de tuiles dès l'origine. Il leur fallait aussi contenir la façade-pignon occidentale, elle aussi sur le terre-plein et peu fondée<sup>1117</sup>, qui était ajourée d'un portail, sans doute de même modénature que la grande verrière orientale. Pour confirmer le caractère tardif de la chapelle, dont on a déjà donné des éléments de datation dans la présentation historique, nous ajoutons que celle-ci, de vastes proportions et très élan-cée dans ce contexte militaire, ne saurait être antérieure à la toute fin des années 1280. Inscrit dans une embrasure intérieure et extérieure très marquée et richement moulurée, le jour est formé de deux lancettes surmontées d'un oculus quadrilobé, le tout sous un arc brisé en tiers-point. Cette baie présente une modénature qui la rapproche de quelques autres exemples régionaux de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle voire du début du XIV<sup>e</sup> siècle, à en juger par les bases toriques, qui reçoivent des colonnettes engagées, et reposant sur des denticules à ressauts (fig. 579 et 580), particularité stylistique à situer à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, on l'a vu (cf. p. 192).

*De 1359 à 1475* – La comptabilité de cette période apporte encore les précisions suivantes: l'entrée principale dans la façade occidentale était bien un portail monumental plus qu'une simple porte, d'après le qualificatif de *magna porta* qui la désigne. Elle était protégée d'un avant-toit et surmontée d'un oculus quadrilobé qui a été réemployé dans la façade actuelle<sup>1118</sup>. Dans le mur sud, une porte donnait dans la chambre voisine de la *camera domini*. Par la suite, à la période bernoise, cette porte a été transformée en fenêtre qui existe encore en partie. Cette communication permettait sans doute au comte d'assister aux offices depuis la chambre voisine de la *camera domini*, peut-être mieux chauffée que la chapelle, jouant le rôle d'oratoire, ce qui lui évitait également d'être mêlé au reste de l'assemblée<sup>1119</sup>. Cette disposition n'aurait rien d'extraordinaire. Il est possible aussi que de cette porte, le comte ait pu accéder à une tribune qui lui était réservée. C'est son existence qu'a l'air de sous-entendre l'expression utilisée par l'inventaire de 1423 «supra capellam», où l'on trouve déposée, très prosaïquement, une rame (le gouvernail?) de la galère ducale. Dans le mur goutterot nord une autre porte, qualifiée «du côté de la cuisine», mettait la chapelle en communication avec l'aile orientale. Elle se situait sans doute à l'emplacement de l'actuelle, position justifiée dans la stratégie défensive du château, mais elle pouvait être aussi plus à l'ouest, permettant de sortir dans la cour devant le corps de logis est.

La grande baie du chœur est équipée de verre à vitre, peut-être de vitraux peints, qui sont réparés par le verrier Rolet de Pully en 1372–1373<sup>1120</sup>. Contrairement aux autres corps de logis, et peut-être parce qu'il dépasse le couronnement des courtines, comme ceux des tours, le toit de la chapelle est recouvert en 1377–1379 de tuiles achetées à Berne et Soleure. Il en faut 2000<sup>1121</sup>. Ce toit est doublé à l'intérieur, non d'un lambris à deux pans mais

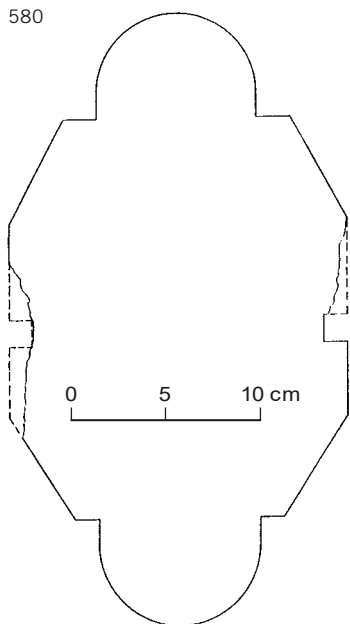
579



579. Château d'Yverdon, grande baie de la chapelle, détail montrant les bases toriques sur denticules à ressauts des colonnettes engagées ornant les montants de la baie. Etat en 1997. (SBC-VD, Fibbi-Aeppli)

**578.** Château d'Yverdon, grande baie de la chapelle, dans la courtine orientale. Condamnée en 1536–1539, la partie supérieure de la baie a été réouverte en 1903; on a alors procédé à la restitution du remplage dans sa totalité. La partie inférieure a été démurée en 1982 et les éléments manquants, en particulier les moulures formant saillie, ont été reconstitués. Les montants de l'embrasure ont révélé un beau décor pictural fait d'entrelacs de végétation, qui a été restitué en 1903 dans la partie hautes. La verrière est l'œuvre de l'artiste yverdonnois Pierre Chevalley. (Fibbi-Aeppli)

580



**580.** Château d'Yverdon, grande baie de la chapelle. Fragment original du meneau central réutilisé. La grande verrière orientale du chœur de l'église Saint-Etienne de Moudon conserve des meneaux à la modénature en tout point semblable. (AAM, F. Wadsack)



d'un berceau, comme le suggère le terme de «voûte», cité en 1425–1426, lorsqu'il est réparé au moyen de 12 planches<sup>1122</sup>. Quand Amédée VIII et sa cour annoncent leur arrivée pour la fin 1399, l'autel est réparé, voire refait, au moyen de simples planches. Celui-ci se trouvait en dessous de la verrière gothique, mais pas appuyé contre le mur. À droite de la baie, les restes d'une niche ont été retrouvés; ils étaient trop fragmentaires pour qu'on puisse en connaître la fonction précise<sup>1123</sup>. On y verrait assez volontiers une piscine liturgique car le tabernacle, pour autant qu'il ait été fixe, se serait trouvé de préférence à gauche de l'autel. Hormis ce dernier, et encore a-t-il l'air de n'être là que lors de rares passages de la cour comtale, aucun mobilier particulier n'apparaît, si ce n'est un buffet et 4 tréteaux en 1408<sup>1124</sup>. Lieu sans doute mieux fermé que les autres, la chapelle abrite à cette date 18 canons sans leurs affuts en bois, ce qui préfigure la fonction d'arsenal qu'elle sera amenée à jouer sous LL.EE. de Berne. Le sol était recouvert de terres cuites en 1425–1426 en tout cas.



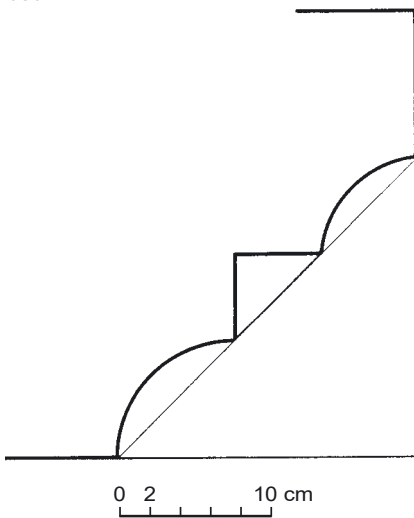
■ **Enduits, décor et mobilier** – Tous les enduits extérieurs ont été soigneusement enlevés au début du XXe siècle. Il est donc malaisé de se prononcer sur leur existence et leur aspect au Moyen Âge. Il est à peu près certain que le château n'a pas bénéficié d'un enduit à l'origine sur ses façades extérieures. On peut tout de même se demander si celui-ci était prévu. Les courtines extérieures présentent des blocs de molasse posés en délit. Laissés apparents, ils étaient rapidement fragilisés par les intempéries. Il est donc loisible d'imaginer que si les maçons et les tailleurs de pierre ont négligé de poser tous les blocs correctement, c'est qu'un enduit protecteur était prévu. Or, il faut le constater, les blocs en délit sont nettement plus nombreux à l'intérieur. Les constructeurs ont donc prêté attention à ce problème. Il est également impossible de se fier aux traces d'accrochage. Celles constatées dans le parement de molasse peuvent être contemporaines du premier chantier, mais aussi beaucoup plus tardives. On pourrait imaginer que les constructeurs du château aient opté pour un appareil en molasse apparent, comme ce qu'on a pensé jusqu'ici prévaloir à la cathédrale de Lausanne, en molasse également; cependant, des traces d'enduit encore conservées dans certaines parties protégées de cet édifice laissent la discussion toujours ouverte.

Il convient de relever que l'option de l'appareil de molasse ou de grès tendre laissé apparent semble bien avoir prévalu dans quelques rares exemples où ce matériau a été mis en œuvre, comme les tours circulaires d'Hermance<sup>1125</sup> et de l'Ale à Lausanne, ou les tours résidentielles quadrangulaires du château du Bourget-du-Lac – présentant des assises d'une largeur exceptionnelle si ces tours sont bien à situer vers 1250 – comme le château de Morges, bien que l'aspect originel soit inconnu du fait des remaniements tardifs importants, ou encore certains châteaux gallois, tels Flint ou Rhuddlan. Même si parfois les joints étaient débordants, la pierre naturelle était destinée à être vue dans les cas où l'on a manifestement provoqué des effets de bichromie, voire de polychromie en mettant en œuvre diverses qualités de pierre. À Caernarvon, par exemple, on a inséré à intervalles réguliers dans l'appareil de grès tendre vert des assises de pierre grise, ce qui avait amené A. Taylor à y voir une référence impériale, voulue par le roi Edouard 1er, qui devait connaître l'enceinte de Constantinople édifiée au Ve siècle par l'empereur Théodose où l'on observe ce même effet de bichromie (fig. 581).

L'indice de l'existence d'un enduit sur les murailles du château à la période savoyarde apparaît pour la première fois en 1377–1379. À cette date, des travaux très importants ont touché les parements extérieurs. On l'a signalé, le talus de la courtine sud, en molasse à l'origine, a alors été remplacé par du tuf. Celui-ci était donc assurément en mauvais état. L'absence d'un enduit régulièrement entretenu explique sans doute cette dégradation. Simultanément à cette réfection, le maître maçon Péronet Crusillet<sup>1126</sup> est chargé notamment de créer les deux tours nord et ouest. Il ne s'agit pas d'un simple travail de rejointoiement (*embochiare* = boucher) mais de poser un enduit complètement couvrant (*fornare* = fourrer, doubler, couvrir). Ce terme implique un doublage, une protection. «Fourrer» (*fornare*) indique par exemple le doublement des sols ou des parois au moyen de lambris<sup>1127</sup>, s'il concerne un travail de charpentier ou de menuisier. Il peut signifier également le changement du parement. Dans le cas particulier, le parement du talus de la courtine sud est en effet «fourré» au moyen de blocs de tuf. Dans le cas des tours en revanche, aucune pierre ne semble utilisée. C'est donc bien un enduit qui est appliqué par le maçon chargé d'exécuter le travail au moyen d'un pont mobile suspendu à des cordes accrochées aux hourds ou aux baies-crêneaux sans doute<sup>1128</sup>. On ne sait si d'autres parties du château ont également été recouvertes. On ne trouve pas de raisons de l'exclure. Il n'y a sans doute pas eu volonté de véritablement colorer les façades, les teintes gris beige résultant simplement du

**581.** Istanbul, enceinte édifée par l'empereur byzantin Théodose au Ve siècle pour la défense de Constantinople. Etat en 1997. La première des tours de flanquement est de plan octogonal, l'enceinte avec la mise en œuvre de la brique, présente un appareil bichrome. Selon A.-J. Taylor, le roi Edouard 1er d'Angleterre s'en serait inspiré pour son château de Caernarvon en Pays de Galles. Plus proche de nos régions, il faut mentionner la grande tour octogonale de Trévoux (Ain), présentant un appareil bichrome, avatar tardif dû à l'initiative de Humbert VII de Thoire et Villard, à la toute fin du XIVe siècle (GUILHOT 1990, p. 22). À relever aussi l'extraordinaire déploiement en profondeur de cette défense: l'enceinte principale était précédée au moins de deux enceintes basses (celle visible ici définissant des lices) et d'amples fossés. Faut-il y voir une source d'inspiration pour l'apparition de la notion de défense concentrique avec l'édification de braies autour des châteaux régis par les règles du flanquement systématique? (D. de Raemy)

**585.** Profil de l'ébrasement extérieur pris sur le montant oriental conservé de ce qu'il reste de la baie en plein cintre de la cuisine nord. Cette modénature a été adoptée pour l'ensemble des baies primitives du château; elle est exactement la même sur les montants des baies de l'*aula*. (AAM, F. Wadsack)



mélange de la chaux et des sables locaux. Si d'autres secteurs ont reçu un enduit, on peut imaginer qu'à aucun moment ce dernier n'ait recouvert de façon uniforme l'ensemble des façades du château. L'aspect de ces dernières devait être alors assez contrasté, complètement recouvertes ici ou au contraire totalement dénudées là, en passant par divers stades intermédiaires. Certaines zones, venant d'être refaites, pouvaient contraster avec d'autres non rafraîchies depuis longtemps. Ce sont d'abord les nécessités de conservation qui ont induit l'usage d'éventuels crépis et non pas un parti esthétique.

À l'intérieur, il est en revanche plus certain que des enduits, recouverts de badigeon, et présentant même un décor, ont existé. Les transformations ultérieures ont été telles qu'il est difficile, voire impossible, de se faire une idée de l'ampleur de ce décor. A priori, il aurait surtout été le fait des seigneurs de Vaud, qui ont dû séjourner fréquemment à Yverdon. C'est en tout cas à eux qu'on attribue la chapelle, le seul édifice à avoir conservé des peintures murales; et encore sont-elles extrêmement limitées puisque ne se trouvant que sur les restes de l'embrasure primitive de la grande baie (fig. II-582). Ailleurs, si les murs paraissent effectivement enduits, comme de nombreux témoins archéologiques l'ont démontré<sup>1129</sup> (fig. III-583), il est impossible de savoir s'ils supportaient un décor élaboré dans les pièces principales. Dans la grande tour en revanche, on a pu observer que les parois intérieures sont restées en pierres apparentes dont les joints sont marqués par un enduit couvrant. Le caractère inachevé des aménagements intérieurs explique ce parti (fig. III-584).

Quant à la modénature, elle a dû rester extrêmement sobre, si l'on en juge à l'aspect des fenêtres à croisée de pierre, même si, *a posteriori*, elles présentent un caractère exceptionnel. Ce décor caractérise l'encadrement des petites baies en plein cintre éclairant les cuisines: l'ébrasement est formé d'un gros anglet flanqué de deux gorges larges et peu profondes, ces dernières se terminant sur des congés pyramidaux (fig. 585). Les portes et fenêtres s'ouvrant sur la cour intérieure ou permettant de passer d'une pièce à l'autre ont toutes disparu. Seule exception, mais qui trahit de nouveau la sobriété avec son simple chanfrein large: la porte en arc brisé ayant mis en communication la cour d'entrée avec le couvert devant l'aile orientale (cf. fig. 48). Outre la grande baie de la chapelle, restituée dans sa plus grande partie dès 1903, on a signalé les chapiteaux à feuillages qui ornaient la cheminée monumentale installée à l'étage de la tour nord. Comme pour la grande baie, leur style évoque également la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et révèle encore l'activité des seigneurs de Vaud. L'entrée occidentale de la chapelle devait présenter un portail élaboré, mais il a été remplacé par l'actuel<sup>1130</sup> après 1476.

Sauf lors des rares séjours de la cour comtale, le château est, dès 1359, d'abord un édifice militaire et administratif, qui reste vide la plupart du temps. En dehors de la reconstruction de la *stupa* en 1389–1390, qui apparaît comme une véritable amélioration, et à côté de périodiques mises en état de défense, on se contente d'un simple entretien. S'ils l'ont peut-être été sous la baronnie de Vaud, les plafonds de l'*aula* ou de la *camera domini*, lorsqu'ils sont l'objet de réparations avec du matériel neuf, considérables en 1375, ne sont en tout cas jamais repeints. Il en va de même quand on change certains lambris du berceau de la chapelle en 1425–1426.

Les inventaires de 1408 et de 1423 mettent en évidence la sobriété, voire la pauvreté du mobilier permanent qui se trouve au château. Il se limite à l'utilitaire, comme des tables munies de tabourets ou de bancs, des buffets et des cadres de lit. L'*aula* renferme notamment une sorte de podium avec un emmarchement sur lequel se trouvent une table et des tabourets. Il devait être utilisé pour les audiences duciales ou pour l'exercice de la justice. En 1388–1389, lors des journées d'arbitrage au sujet de l'affaire de Hugues de Grandson, Amédée VII, le Comte Rouge, prend place sur un siège surélevé accessible au moyen de quatre marches<sup>1131</sup>. On pouvait s'y attendre, la *camera domini* est équipée d'un cadre de lit avec une perche métallique, destinée sans doute à en soutenir le ciel, mais il n'y a rien d'autre !

Comme on l'a constaté pour l'ensemble des châteaux du Pays de Vaud<sup>1132</sup>, ces meubles frustes<sup>1133</sup> n'ont rien de commun avec la fine ébénisterie du gothique tardif que vendent les antiquaires. Formés de simples planches, ils sont réalisés très rapidement en quelques heures ou en quelques jours par les charpentiers du lieu, à l'annonce de l'arrivée de la cour comtale. Ainsi le château est-il réparé, nettoyé et pourvu de mobilier par les charpentiers d'Yverdon pour préparer le séjour d'Amédée VIII, qui va durer un peu plus d'un mois vers janvier 1399. Ayant rempli leur usage, ces meubles étaient souvent démontés et les matériaux récupérés à d'autres fins. Ce mobilier n'était pas destiné à l'apparat mais constituait de simples armatures, rapidement dissimulées parce que était la véritable richesse des intérieurs au Moyen Âge : les textiles. Tapisseries, rideaux, tentures, couvertures, duvets, coussins et nappes suivent la cour dans ses déplacements et métamorphosent l'aspect généralement froid et austère des châteaux. Dans les textes, la chambre ne désigne pas seulement l'espace architectural, mais aussi et surtout l'ensemble des textiles qui l'ornent. La chambre fait partie des bagages de la cour, qui se déplace sans cesse<sup>1134</sup>. L'exercice du pouvoir exige la présence physique de celui qui le détient. Le comte de Savoie, à la tête d'un vaste domaine, voyageait, et avec apparat. Il était un nomade sur ses terres et son mode de vie était comparable à celui que mènent aujourd'hui les civilisations du désert, dont la richesse de l'habitat transparaît aussi dans les textiles. Ainsi, lorsque la cour séjourne à Yverdon en 1388 ou au début de 1399, les pièces doivent-elles être véritablement fourrées et encore subdivisées par les tapissiers de la cour. Les coffres de toute sorte – le meuble par excellence au Moyen Âge, véritable maison dans la maison<sup>1135</sup>, renfermant les habits, les objets de toilette, les ustensiles de cuisine, les armes et tout ce qui est nécessaire au train de la cour – complètent l'agencement intérieur. Ils ne sont jamais mentionnés dans les inventaires de châteaux, et pour cause, puisqu'ils suivent également la cour. Ce sont eux qui renferment les «chambres» avant qu'elles puissent se déployer, d'un «donjon» à l'autre.

Faisaient partie du mobilier, puisqu'ils figurent aussi dans les inventaires, les vantaux de porte ou les volets de fenêtres. Ils sont souvent refaits, en même temps que les meubles lorsqu'il s'agit de rendre le château habitable ou apte à la défense. En temps de paix et en l'absence de la cour, le château d'Yverdon apparaît surtout comme une forteresse inoccupée, bien aérée par les courants d'air qui règnent en maîtres. Seuls les appartements du châtelain, à situer autour de la *stufha*, paraissent habités de façon plus continue.

La verrière de la chapelle est la seule à être équipée de verre à vitre, les autres fenêtres sont fermées par des volets intérieurs qui peuvent être doublés en hiver seulement de châssis de fenêtres tenant du papier huilé ou de la toile et qui distillent une lumière faible et diffuse<sup>1136</sup>. Les renseignements sur l'éclairage artificiel sont peu nombreux également. En 1388, on achète des chandeliers de suif<sup>1137</sup>. L'inventaire de 1423 mentionne deux torchères installées dans l'*aula*. Les chandeliers ou les lampes à huile faisaient aussi partie des bagages de la cour.

**586.** Diebold Schilling, *Amtliche Chronik*, p. 583. Combats dans les rues d'Yverdon. On reconnaît les couleurs savoyardes de l'armée de Jacques de Romont, pro-bourguignonne, qui a réussi à entrer dans la ville grâce à la complicité de ses habitants. Les Confédérés se replient dans le château et y introduisent des vivres pour se préparer à supporter un siège. (Burgerbibliothek, Berne, Mss. hist. helv. I.3)

**587.** Diebold Schilling, *Amtliche Chronik*, p. 588. Jacques de Romont renonce à assiéger le château occupé par les Confédérés. Il décide d'abandonner la ville en emmenant avec lui les habitants, qui craignent des représailles. (Burgerbibliothek, Berne, Mss. hist. helv. I.3)

# Les guerres de Bourgogne, reconstruction du château d'Yverdon (1484–1509)

Les guerres de Bourgogne ont porté gravement atteinte au château, qui a été incendié et en partie démantelé. Il a fallu le reconstruire. Les travaux, qui se sont échelonnés de 1484 à 1509, ont considérablement changé l'aspect de l'édifice puisque ses corps de logis ont tous été surélevés d'un étage. Il faut insister sur l'importance de cette intervention de la fin du Moyen Âge, en donnant succinctement le contexte historique et architectural dans lequel cette intervention s'est située. Elle a conféré la silhouette caractéristique et actuelle à l'édifice, ce qui permet, par la négative en quelque sorte, de mieux appréhender encore l'édifice primitif, bien éloigné de celui que nous avons sous les yeux, quant à sa volumétrie générale et à son aménagement intérieur surtout.

586



587



On connaît mal l'histoire matérielle du château dans les années situées autour des guerres de Bourgogne. Les comptes de la châtellenie d'Yverdon n'ont pas été conservés pour la période 1470 – 1478. La plupart des châtellenies du Pays de Vaud n'étaient en effet plus sous le contrôle direct de l'administration centrale puisque elles constituaient une sorte d'apanage cédé à Jacques de Savoie, un des fils du duc Louis Ier mort en 1465, devenu comte de Romont et allié de Charles le Téméraire. Comme dans les autres places fortes savoyardes, Jacques de Savoie a assurément fait renforcer le château d'Yverdon avec les mêmes moyens que ceux attestés à Sainte-Croix, Morges ou Cossonay<sup>1138</sup>, soit procédé de façon très traditionnelle à la réfection des hourds en bois couronnant les tours, des volets de siège et à l'adjonction de bretèches supplémentaires. C'est à cette époque qu'apparaissent dans les courtines du château les premières meurtrières, spécialement adaptées aux armes à feu. À l'image de ce que la ville d'Yverdon réalise à la porte de Gleyres<sup>1139</sup>, à savoir une barbacane en forts madriers de chêne (*Bollwerk*), on peut imaginer que les braies du château ont été renforcées de façon semblable.

Ces travaux ont malheureusement été vains, car Yverdon, comme tout le Pays de Vaud, est prestement occupée par les Confédérés. Après quelques coups d'arquebuse symboliques, la ville capitule sans trop de mal le 21 octobre 1475 et doit accueillir en ses murs une garnison de 120 Confédérés. Dans la nuit du 12 au 13 janvier 1476, les Yverdonnois restés fidèles au souverain savoyard ouvrent leurs portes à Jacques de Romont, à la tête d'une armée de 500 hommes, pour qu'il délivre la ville. L'effet de surprise n'est pas total: la plupart des occupants, sur leurs gardes, peuvent se réfugier au château (fig. 586), alors que les moins chanceux sont passés au fil de l'épée ou noyés dans la Thièle gelée à travers plusieurs trous percés dans la glace. Berne et Fribourg envoient aussitôt une armée au secours de la garnison qui résiste encore dans le château. Le 16 janvier, Yverdon est

prise et pillée (fig. 587); début février, la ville et le château sont incendiés. S'il y a eu des morts, la population a pu fuir dans sa majorité et, dans les mois qui suivent, toute activité semble arrêtée. Les vignes de l'hôpital n'ont pas été foyées, les prés des «jordils» non fauchés. Les produits de boucherie sont devenus extrêmement chers et d'ailleurs, il n'y a même plus de boucher en ville.

Dès 1477, on commence à reconstruire. La duchesse de Savoie, pour aider la population, renonce à percevoir les redevances habituelles que la plupart ne sont d'ailleurs pas en mesure de payer<sup>1140</sup>. Si le désastre subi par les habitants d'Yverdon a été terrible, faut-il imaginer la ville réduite à un tas de cendres comme le suggère Charles Gilliard? Les maçonneries ont dû subsister dans leur gros œuvre et pu être largement récupérées. Seuls les éléments en bois, comme les charpentes ou les planchers, ont été détruits irrémédiablement. En attendant l'occasion de pouvoir procéder à des analyses archéologiques à l'intérieur des maisons au gré de futurs chantiers, sur les murs de refend notamment, susceptibles d'apporter des précisions, force est de constater que jusqu'ici, à la notable exception d'une maison de la rue du Four présentant encore une façade de la fin du XIIIe siècle, aucune structure observée de l'habitat ancien d'Yverdon ne remonte au-delà des guerres de Bourgogne. Les maisons en bois ou en colombage dominaient, très certainement.

Les courtines et les tours du château, plus massives que de simples façades de maison, ont en gros subsisté. C'est surtout le secteur de l'entrée qui a été profondément atteint, sans doute dans une amorce de démantèlement entrepris par les Confédérés pour rendre le château indéfendable, procédé largement répandu après un siège réussi, car le raser entièrement eût été beaucoup trop dispendieux. Pour le reste, on poursuit l'entretien usuel<sup>1141</sup> et on se contentera de réparer, en 1526 seulement, quelques grosses lézardes (les textes parlent d'«escorchures») pour une somme relativement modeste (110 florins avec d'autres travaux)<sup>1142</sup>.

À l'intérieur, l'incendie a détruit les toitures et les planchers, rendant les corps de logis inutilisables à tel point que le châtelain doit louer une maison en ville pour engranger ses revenus céréaliers<sup>1143</sup>. Les refends ont également souffert. Seul celui séparant la cour d'entrée de l'aile orientale semble s'être maintenu à peu près complètement. On connaît les gros problèmes de trésorerie rencontrés par les ducs de Savoie après les guerres de Bourgogne, ainsi que le très fort endettement de Charles III auprès des villes du Pays de Vaud et surtout des villes alémaniques. Il n'en reste pas moins que, si ce n'est le duc lui-même, une faction importante de la noblesse favorable à la Savoie est convaincue de la nécessité de conserver Yverdon, tout en renforçant la place et le château. Sa position était en effet devenue stratégique depuis l'annexion par Berne et Fribourg des possessions des Chalon à Orbe, Echallens et surtout à Grandson. Justement, les Confédérés occupent la ville en 1515, craignant une attaque des armées de François I<sup>er</sup>, mais les guerres d'Italie les détournent de nos régions pour des heures moins glorieuses...

Dès 1526, la situation est de nouveau tendue. Des travaux de fortification de la ville sont dès lors entrepris sous la direction du capitaine François de Saint-Saphorin, membre de l'organisation anti-genevoise de la Cuiller. Cette même année, on accélère la réparation d'autres places fortes savoyardes en Pays de Vaud<sup>1144</sup>. Les deux capitaines François de Saint-Saphorin et Philippe de Bellegarde ne ménagent pas leur peine pour convaincre le duc de l'urgente nécessité de consolider la place d'Yverdon en réparant les murs de la ville et le château afin qu'ils puissent abriter des armes et une importante garnison. Les deux capitaines se défient non seulement des Confédérés, mais également des Yverdonnois eux-mêmes. Ces derniers, indisposés par les corvées de guet qu'on leur impose, ne soutiennent plus que modérément la Savoie et surtout la faction plus extrémiste des chevaliers de la Cuiller, qui ont

**588.** Château d'Yverdon, vue sur la cour intérieure, en direction du sud. Même si les travaux ont été très étalés dans le temps et n'ont pas été terminés par les Savoie, le château n'est pas seulement sommairement réparé et entretenu mais véritablement agrandi. Sa surface habitable est portée au double par la construction d'un étage supplémentaire sur les quatre corps de logis. Les murs intérieurs ont désormais la même hauteur que les courtines. Un toit en bâtière recouvert de tuiles va alors remplacer les couvertures de tavillons en appentis. La façade occidentale de la chapelle est reculée à l'alignement de la façade du corps de bâtiment oriental. La charpente de l'*aula* est la première à être dressée, durant l'été 1485, celle de la grande tour, la dernière, durant la belle saison de 1509. Etat en 1993, avant la réfection des toitures. (D. de Raemy).

fait d'Yverdon un de leurs points d'appui. C'est contre eux que les Bernois mobilisent une forte troupe qui s'en va délivrer Genève en 1530; en traversant le pays, elle ne manque pas d'inquiéter les villes vaudoises.

Malgré les demandes réitérées des capitaines durant l'année, la somme de 100 à 120 écus nécessaires à remettre le château en état n'arrive pas. Rien ne se fait en 1529. En 1534, le duc Charles III envoie un de ses secrétaires inspecter les villes et châteaux du Pays de Vaud<sup>1145</sup>. C'est probablement son rapport qui est consigné dans les protocoles ducaux, non signé et non daté. Il ne propose pas seulement des travaux de fortune mais il se veut un projet global qui adapte au mieux la forteresse moyenâgeuse aux règles de la fortification moderne, et qui tient compte des progrès de l'artillerie (voir annexe 2i, p. 760). Il est d'ailleurs frappant de constater que les Bernois, sans qu'on sache s'ils en ont eu connaissance, s'en inspireront, car leur intervention dès 1536 en est très proche. Il s'agissait de créer de spacieuses casemates voûtées en brique dans les celliers des quatre ailes pour permettre aux gens d'armes et à l'artillerie de circuler rapidement d'un endroit à l'autre du château, afin de concentrer la défense là où elle s'avérait la plus nécessaire. Le niveau des sols, certainement plus élevé qu'actuellement, devait être abaissé pour procurer de vastes espaces et la terre évacuée irait charger les lices du château, que l'on concevait bien comme des fausses braies<sup>1146</sup>, peu surélevées toutefois, car la défense horizontale devait rester possible depuis les casemates.

588



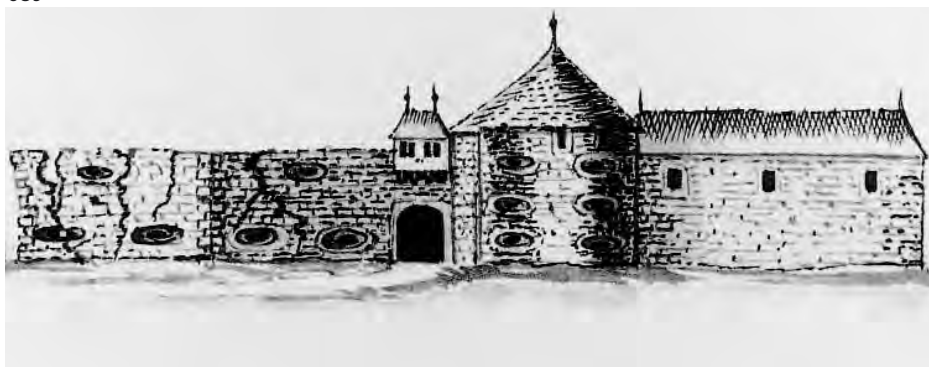
Il faut relever que ce projet reprend des conceptions plus anciennes – «comme aultrefois fust devisé par les maistres d'œuvre» – peut-être celles en partie réalisées de Mermet Bonvespres, charpentier, bourgeois d'Yverdon et maître des œuvres du duc, qui dirige la reconstruction du château d'Yverdon dès 1482 en tout cas. Ce personnage semble superviser toutes les entreprises

ducales au nord du canton puisqu'on le trouve aussi aux châteaux des Clées, de Sainte-Croix et de Belmont<sup>1147</sup>. Suivant cette volonté politique des ducs de rester bien implantés à Yverdon, il ne se contente pas de simplement réparer, mais il agrandit véritablement les corps de logis en leur ajoutant de façon uniforme sur tout le pourtour de la cour un second niveau, ajouré de fenêtres à croisée de pierre sommées d'accolades (fig. 588). Cependant, après la réfection de la charpente de la grande tour en 1509, la dernière à être sous toit, les travaux ont certainement été interrompus, d'où les revendications du capitaine Philippe de Bellegarde en 1529, qui réclamait 100 écus pour restituer au château ses capacités militaires et pour qu'il puisse loger une troupe. Le capitaine de Bellegarde voulait obtenir surtout l'aménagement global du second niveau, car seul le corps de logis occidental disposait alors de ses planchers et plafonds. Les autres ailes étaient encore entièrement vides, sans aucun plancher intermédiaire.

Quelques sols et plafonds manquants ont rapidement dû donner l'impression au notaire d'Orbe, Guillaume de Pierrefleur, que le château était «tout vague et enfondré»<sup>1148</sup>. Ce jugement, qui a priori laisse entendre que le bâtiment est une ruine, doit ainsi être réévalué. Hormis le secteur de l'entrée qui a été réparé par les Bernois, les courtines étaient en relativement bon état, protégées par les couvertures des corps de logis, qui ont toutes été reconstruites sous les ordres de Mermet Bonvespres. Celui-ci a fait également réparer l'ensemble des tours, mais les comptes, incomplets, ne donnent qu'une vision partielle de ces travaux. En tout cas, elles sont utilisées comme prisons, puisque le vice-châtelain Jean de Saint-Cierges, enfermé dans celle du nord, s'en échappe en 1495–1496; en 1531, on y emprisonne une sorcière avant qu'elle ne soit brûlée<sup>1149</sup>. L'année suivante, les temps troublés poussent le capitaine de Saint-Saphorin à s'occuper de l'artillerie déposée alors dans la grande tour: cette dernière était sous toit dès 1509 et disposait de ses planchers, demeurés intacts<sup>1150</sup>. À côté de ce qui n'a pas été achevé, l'entretien du château a réellement été minimaliste depuis 1509, et cela devait contribuer aussi à en donner une image dégradée. Ainsi, c'est un édifice encore inhabitable, si l'on fait exception de l'aile occidentale, que les Savoie céderont à LL.EE. de Berne en 1536, forcés et contraints.

Si François de Saint-Saphorin n'obtient pas grand-chose du souverain savoyard pour la remise en état du château, il parvient à convaincre la ville de construire entre 1513 et 1516 un grand boulevard d'artillerie sur la porte des Moulins, à l'ouest de la ville<sup>1151</sup> (fig. 589, plan 3). Pour cela, 8 maisons du faubourg sont achetées puis démolies. L'ouvrage était percé de nombreuses canonnières et meurtrières. Il disposait à l'intérieur d'une plate-forme charpentée à l'étage qui permettait le déplacement des pièces d'artillerie. L'ouvrage avait reçu une solide toiture. S'il fallait suggérer un exemple lui ressemblant encore conservé aujourd'hui, on citerait ici le grand boulevard des «Curtils novels» à Fribourg, édifié entre 1490 et 1496 (cf. fig. 768).

589



**591.** Château d'Yverdon, charpente de la tour nord, 1484, avant la pose d'une nouvelle couverture. Vue entre les deux enrayures inférieures. L'enrayure supérieure est posée sur des sortes d'arbalétriers de forte section reliés entre eux par des pannes formant une pyramide tronquée à 8 faces, contreventée sur chacune d'elles par une croix de Saint-André. Les chevrons recevant la couverture partent de blochets tenus par les goussets formant l'octogone de la première enrayure et s'appuient sur des blochets partant de la seconde enrayure et reposant sur les pannes de la pyramide. De la seconde, les chevrons encore soutenus par des jambettes convergent vers un poinçon central. Hauteur totale sans compter l'épi de faitage 9 m; pente du toit 60°. Etat lors de la réfection de la couverture en 1994. (Fibbi-Aeppli)

**592.** Otto Schmid, «Château d'Yverdon, coupe en travers de la tour de la Cigogne», original à l'échelle 1:50, Veytaux-Chillon, novembre 1913. Détail montrant la charpente de 1509. La charpente compte quatre enrayures. À la différence des tours secondaires, ces enrayures ne sont pas soutenues par un système de sous-arbalétriers mais par des poteaux verticaux contreventés par des croix de Saint-André formant un prisme à 16 côtés entre la première et la deuxième enrayure, passant à 8 entre la deuxième et la troisième, pour être remplacé par un poinçon partant du centre de la troisième et se prolongeant en épi de faitage. Hauteur totale, non compris ce dernier, 12,5 m; pente de la couverture 65°. (AFMH, 151582)

**589.** Yverdon, côté oriental du boulevard de 1513–1515, avec la porte des Moulins, surmontée d'une bretèche défensive, relevé par l'ingénieur Johannes Willading en 1671. Sa toiture et ses éléments charpentés avaient alors disparu. (AEB, Atlas 7/69, détail)

## Chronologie des travaux, réparations et nouveaux aménagements

591



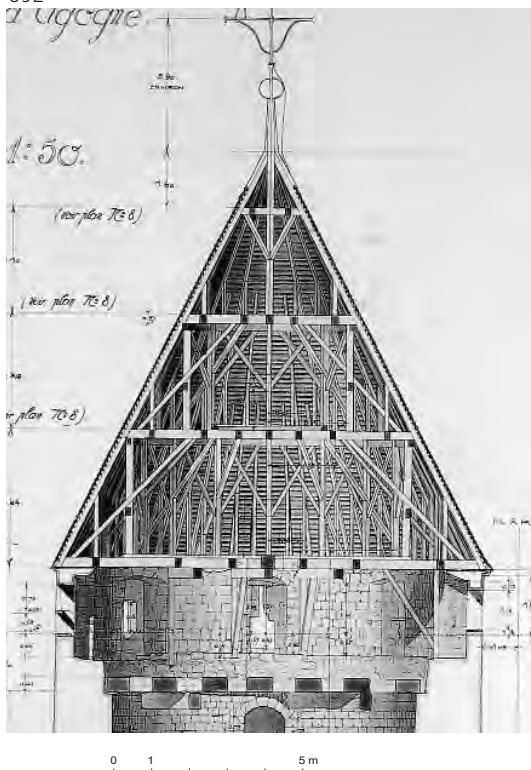
(Plans 6-23, diverses nuances de vert)

L'intéressant projet global de reconstruction du château consigné dans les protocoles ducaux, et que l'on pourrait dater de 1534, ne fait que prolonger ce que les Savoie avaient prévu de réaliser dès qu'ils ont pu recouvrer leurs possessions en Pays de Vaud, en février 1478, après que Yolande de Savoie se fut acquittée d'une partie de la rançon exigée par les Confédérés. Il révèle en tout cas que l'on n'a pas voulu entreprendre de simples réparations de fortune, mais véritablement adapter le château à de nouveaux besoins et à de nouvelles exigences, tant résidentielles que défensives. Les appartements seigneuriaux n'occuperont désormais plus l'aile sud mais seront déplacés dans l'aile nord. L'aile orientale, comme précédemment sans doute, reste à l'usage du châtelain ou des représentants nobles du duc. La domesticité et la suite de la cour seront installées dans l'aile sud. Le document ne précise rien quant à l'aile occidentale; elle continue assurément à renfermer l'*aula*.

Après le rétablissement de l'escalier et du pont-levis d'entrée en 1481 par le charpentier Guillaume de La Lavinaz<sup>1152</sup>, et après l'édification de la couverture de la tour nord au printemps 1484, on entreprend vers 1485 la réfection du corps de logis occidental (qui s'étend, rappelons-le, jusqu'à la courtine nord)<sup>1153</sup> afin d'en disposer rapidement pour entreposer les céréales. Avant 1491, on exécute la façade sur cour de l'étage, ainsi que la charpente du corps de logis nord et de la petite cour d'entrée<sup>1154</sup>. Puis en 1494-1495, on termine la charpente de l'aile sud. Enfin l'aile orientale est réédifiée autour de 1503<sup>1155</sup>. L'innovation essentielle est d'avoir voulu répartir désormais les habitations sur deux niveaux. Dans les quatre ailes, le sol de ce nouvel étage a été posé à l'emplacement de la base des anciennes charpentes, soit 0,70 à 0,90 m plus haut que les plafonds du rez-de-chaussée. On conservait donc la solution du double solivage qui avait prévalu par le passé, mais le plancher supérieur n'a jamais été réalisé. Les fenêtres à croisée de pierre sur la cour, les poternes en plein cintre du niveau supérieur reliant d'une part la courette d'entrée à cette même cour, d'autre part l'extrémité nord de l'aile occidentale à l'aile nord, témoignent encore de l'existence de ce niveau<sup>1156</sup>.

Les observations archéologiques réalisées sur la façade sur cour de l'aile nord ont bien confirmé ce que les documents mettent en évidence dans le déroulement du chantier. Ainsi, on a commencé par construire la façade de l'étage au-dessus de l'*aula*, puis celle de l'aile nord, suivie de celle de l'aile orientale<sup>1157</sup>. Cette campagne de transformations se différencie nettement des étapes antérieures par l'abondante utilisation du calcaire jaune provenant de la colline voisine de Chamblon. Parce qu'elle a tendance à se déliter, cette pierre ne fournit pas des quartiers de belle taille mais forme un petit à

592



moyen appareil de moellons allongés. Pour les encadrements des portes et des fenêtres, il n'y a pas encore de préférence: on utilise indifféremment la molasse ou la pierre jaune de qualité supérieure, provenant du comté de Neuchâtel (Saint-Blaise, Hauterive) ou de La Sarraz<sup>1158</sup>. À la hauteur du rez-de-chaussée, les façades sur cour subissent d'importants remaniements, avec un réemploi maximal des quartiers de molasse originaux. Il faut signaler que le secteur de



l'entrée a dû subir un incendie dans les années 1490, non attesté par les documents, car les encadrements de porte et de fenêtre de l'étage situés dans l'angle nord de la cour intérieure sont rougis. Les charpentes originales ne sont malheureusement plus là pour confirmer cette mésaventure (fig. III-590).

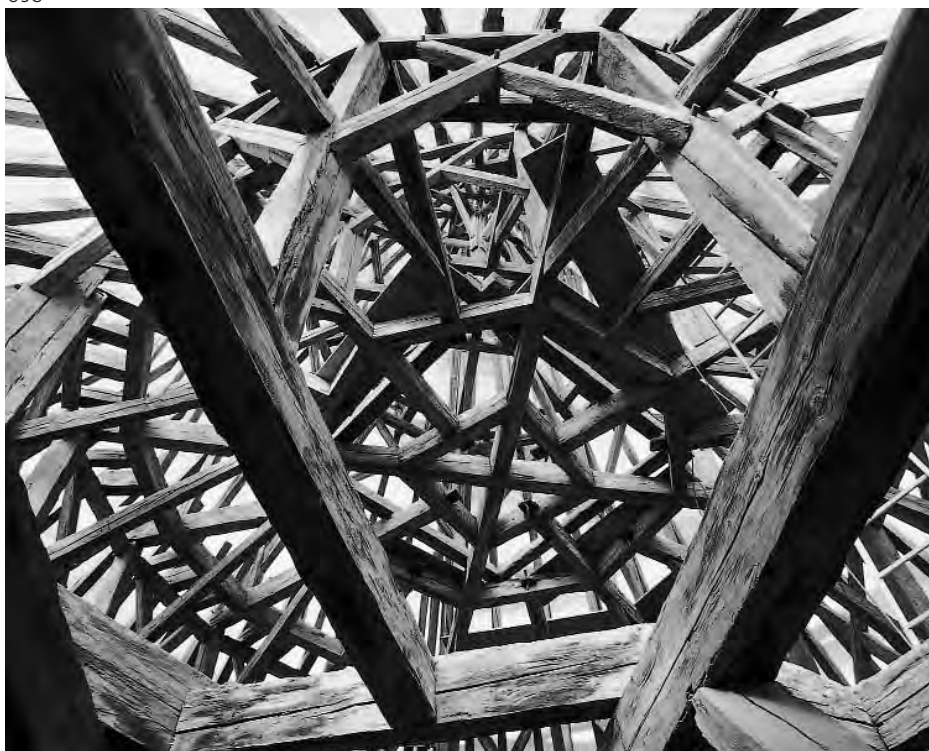
■ **Les charpentes des tours** – Sans doute à cause de leur importance militaire, les tours ont été également remises en état. Le 17 août 1485, Mermet Bonvespres fait l'évaluation des matériaux à acquérir et des travaux à effectuer pour la réfection de la charpente de la tour des Gardes et de deux de ses planchers. Ils ne sont accordés qu'en juin 1487, après trois criées publiques sur la place du Marché, aux charpentiers Pierre Combe et Jean Basset pour le prix de 270 florins, payables en trois tranches, au début, au milieu et à la fin des travaux. La fourniture de la tuile a été problématique car LL.EE. de Berne et Fribourg ne voulaient plus autoriser son extraction en Chamard, sur le territoire de Montagny-le-Corbe, alors rattaché à leur bailliage commun de Grandson. Avant le 16 mai 1491, la tour est sous toit, puisque Mermet Bonvespres vient constater ce jour-là l'achèvement de l'ouvrage et paie le solde de 90 florins aux deux charpentiers. Il est intéressant de confronter les données d'archives aux résultats des dendrochronologues. Ils concordent parfaitement. Une première série de bois a été abattue durant l'automne-hiver 1486–87, donc déjà avant l'attribution du travail, puisque c'est le châtelain qui a dû fournir le matériel; les seconds l'ont été en 1488–89 seulement. On peut penser que la charpente n'a été assemblée qu'entre 1489 et juin 1491. Elle l'a bien été d'un coup, comme en témoignent ses numéros d'assemblage, marqués de I à XI sur chacune des fermes rayonnantes<sup>1159</sup>.

La réfection de la *tour nord* n'est pas documentée par les archives (fig. 591); on sait seulement qu'elle est sous toit avant 1495–1496, année où l'on consolide le plancher par lequel s'était échappé Jean de Saint-Cierges, le vice-châtelain emprisonné. En fait, on y est intervenu juste avant la réfection de l'*aula*, puisque l'analyse dendrochronologique situe la coupe des bois entre l'automne-hiver 1481–1482 et 1483–1484<sup>1160</sup>. La charpente a donc dû être levée durant le printemps ou l'été 1484.

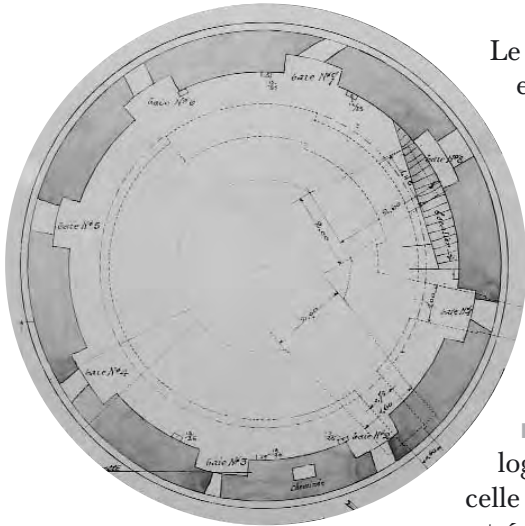
**594.** Plan de l'étage du couronnement de la grande tour [501] et des quatre enrayures de la charpente, dessiné par Jules Mério en 1910, sur la base des relevés d'Otto Schmid. La première enrayure se construit à partir de deux entrants (1) se recoupant en leur centre perpendiculairement. Ces entrants reçoivent quatre goussets (2) formant un carré. Du centre de chaque côté du carré part perpendiculairement un coyer (3). Les deux entrants et les quatre coyers vont définir les sommets d'un octogone dont les côtés sont formés par une nouvelle série de goussets (4); du centre de chacun d'eux partent 8 nouveaux coyers (5) qui vont définir, avec les coyers issus du carré et les entrants, les sommets d'un polygone à 16 côtés formés d'autant de goussets (6). De chacun de ces derniers goussets partent trois blochets (7) contre lesquels vont s'appuyer les chevrons au nombre de 64 sur toute la circonférence entre la première et la seconde enrayure. Etat lors de la réfection de la couverture en 1999. (AY/Fibbi-Aeppli)

**595.** Relevé schématique des charpentes des quatre corps de logis. Les trois charpentes médiévales adoptent le système du chevron portant ferme alors que la charpente de 1788 comporte des fermes à arbalétrier et faux-entrants. (AAM, F. Wadsack)

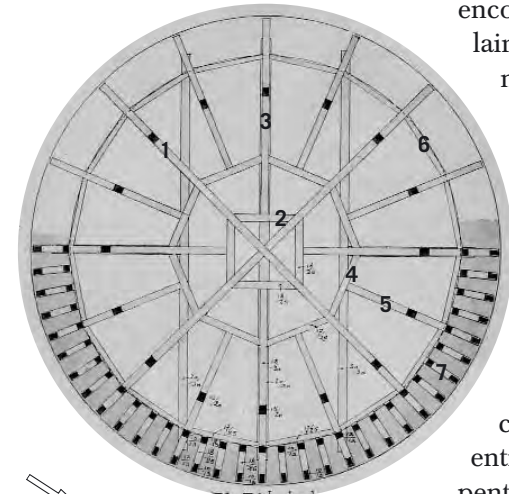
593



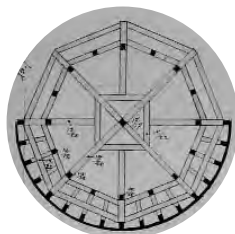
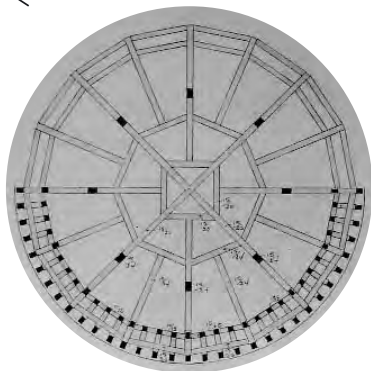
**593.** Château d'Yverdon, grande tour, vue sur la deuxième enrayure de la charpente. (Fibbi-Aeppli)



La charpente de la grande tour reste d'une qualité exceptionnelle (fig. 592). Le réseau horizontal serré de fortes poutres qui constitue la première enrayure repose sur le parapet du chemin de ronde. Elle doit supporter, par l'intermédiaire d'un système de poteaux, les trois enrayures supérieures (fig. 593, 594). Contre celles-ci viennent s'appuyer des chevrons mesurant plus de 13 m de longueur, soutenus à tous les niveaux par des jambettes. Divers bras et aisseliers assurent le contreventement. Cette charpente a été régie par le même principe constructif que celles des tours. Elle a été la dernière à être levée, au cours de l'été 1509, puisqu'elle est formée de bois abattus en automne-hiver 1508-1509<sup>1161</sup>.

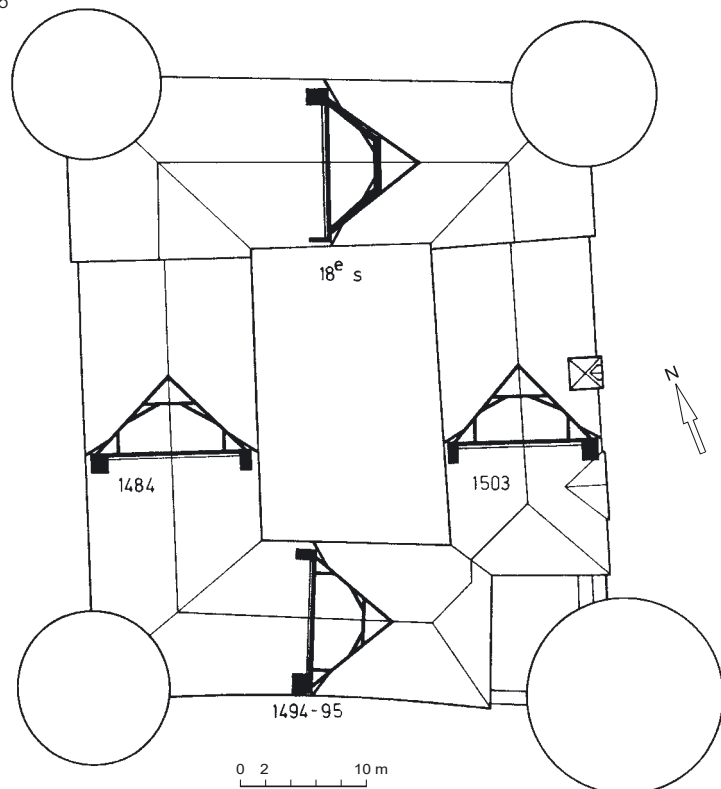


■ **Les charpentes des corps de logis** – Les charpentes des corps de logis, quant à elles, sont réalisées par étapes (fig. 595). On commence par celle de l'aile occidentale en 1485. Si celles qui recouvraient l'aile nord et les extrémités voisines des ailes ouest et est ont été changées en 1786, les autres, encore conservées, restent aujourd'hui, avec celles des tours, le plus spectaculaire témoin des importants travaux qui ont touché le château à la fin du régime savoyard. Peu d'exemples de cette ancienneté existent en Suisse romande. La charpente de l'église Saint-Laurent d'Estavayer (début XVI<sup>e</sup> siècle?) et celle réalisée en 1497-1499 sur la nef de l'église Saint-Etienne de Moudon sont du même type<sup>1162</sup> (fig. 596). Il s'agit de charpentes à chevrons-portant-ferme. Comme elles sont retenues à la base par un entrait et au 2/3 de la hauteur par un faux-entrait, chaque paire de chevrons s'assimile à une ferme. Le tout repose sur le couronnement des murs par l'intermédiaire d'une sablière. Avec celle-ci, la panne faîtière, reliée par une alternance de poinçons et de croix de Saint-André à une sous-faîtière reposant sur les faux-entrants, assure le contreventement. Une paire de jambettes et d'aiseliers, sous les faux-entrants, renforce encore chaque ferme<sup>1163</sup>. Leur succession forme une charpente aux proportions harmonieuses et sans lourdeur, qui apparaît comme



0 1 5 m

595



0 2 10 m



596



une coque de navire retournée. Sur leur intrados, les tirants formant la base de la charpente ont tous été ornés d'une mouluration d'esprit encore gothique (fig. 597), qui témoigne que les plafonds auraient dû recevoir un décor au moment de l'aménagement des pièces de l'étage.

Toujours sous la direction de Mermet Bonvespres, les charpentes de l'aile nord et de l'aile sud ont été exécutées par les mêmes charpentiers Pierre Combe et Jean Basset, avec qui collabore encore Pierre Callim. Si la première a disparu, la seconde en revanche a subsisté (fig. 598-599). Bien que terminée par une croupe du côté de la cour de la grande tour, cette charpente a été conçue exactement de la même manière que celles des ailes ouest et est. Chaque ferme a été numérotée d'ouest en est de I à XXIII; toutes les pièces de bois ont été gravées au quantième de la ferme qu'elles devaient former. Les bois du versant sud de la charpente ont reçu une marque carrée supplémentaire pour les distinguer de ceux du côté nord. Il est dès lors très instructif de comparer l'état existant et le texte du descriptif des travaux<sup>1164</sup>. D'après cette source, la charpente doit être réalisée à trois pans; elle comporte effectivement une croupe du côté de la cour de la grande tour.

Les systèmes de la bâtière d'une part, et de la paire de chevrons portant ferme d'autre part, sont explicitement exigés: le charpentier doit exécuter sa charpente «à couple (à deux pans) et que chaque couple comporte son tirant». Elle a dû être terminée avant le 1er mars 1496, date du constat de la bonne exécution des travaux. La dendrochronologie a établi que les bois avaient été coupés en 1494 et 1495: ils ont donc été rapidement mis en œuvre. Les entrails, au nombre de 30, doivent mesurer 11,20 m avec une section de 0,18 x 0,33 m environ; depuis l'endroit où la charpente commence, non loin de la tour des Juifs, on en dénombre 32 avec les dimensions suivantes: longueur 10,50 m avec une section de 0,18 x 0,25 m. Il faut 108 pannes pour les chevrons et le contreventement, mesurant chacune 8,4 m de long. Sur place, 29 paires de chevrons ont été mises en œuvre pour former des fermes complètes (longueur 8,2 m env.). Le reste, soit 50 pièces (420 m), a suffi, avec des réemplois, pour les jambettes, la croupe, les poinçons, les faux-entrails, les aisseliers, la panne faîtière, la sous-faîtière, et les croix de Saint-André, dont la longueur totale peut être estimée à 440 m. Contrairement à ce qui a été constaté ailleurs, tous ces éléments sont de section équivalente (11-13 cm x 14-16 cm), ce qui démontre encore que les 108 chevrons suffisaient pour l'ensemble de la charpente hormis les entrails<sup>1165</sup>. Enfin ces derniers sont censés former le futur plafond des pièces de l'étage. À cette fin, ils doivent être rabotés et ornés d'une moulure (*debeant planari et bordonari pro eo quod facient trabaturam*), mais on ne fait pas encore la dépense des planches qui ferment le plafond. La couver-

598



**596.** Eglise Saint-Etienne de Moudon, charpente du grand comble, 1497-1499, par le charpentier Jean Perrin. À la différence d'Yverdon, il n'y a qu'un seul tirant pour 5 paires de chevrons. Ce parti s'explique ici par la présence de la voûte de l'église. Le tirant n'est en effet pas appelé à former le solivage d'un plafond en bois. Les jambettes reposent sur une sablière intérieure parallèle à une extérieure qui reçoit l'extrémité des chevrons; avec les aisseliers sous les faux-entrails, ces jambettes confèrent à la charpente l'allure d'une carène de navire posée à l'envers. Etat en 1974. (Fibbi-Aeppli)

597



**597.** Château d'Yverdon, section d'un tirant, 0,18 m x 0,25 m. Les tirants des trois charpentes médiévales conservées présentent tous la même section. Comme ils forment les solives du plafond des pièces situées en dessous, ils sont ornés de la même moulure – un arc de cercle inscrit dans un grain d'orge – gravée de chaque côté des arêtes inférieures. Ech.: 1:5. (F. Wadsack)

**598.** Château d'Yverdon, charpente de l'aile ouest, 1484-1485, vue vers le sud. C'est la première à avoir été reconstruite après les guerres de Bourgogne, sous la direction du charpentier Mermet Bonvespres. Les jambettes reposent directement



sur les tirants, formant plafond à solives moulurées pour les salles situées au-dessous. Chaque pièce de bois est gravée d'une marque inspirée de la numérotation romaine (plan 41). En 1670, chacun des versants de la charpente a été renforcé par une série de poteaux posés sur une sablière et soutenant une panne, cette dernière soulagée encore par des décharges. À la hauteur de chaque poteau, ces deux supports sont rendus solidaires par une poutre qui dédouble en quelque sorte le faux-entrait de la charpente originale. Le plancher est encore celui de 1789, destiné à bien protéger les greniers que LL.EE. avaient installés au-dessous dès 1536. Etat en 1981. (Fibbi-Aeppli)

**599.** Château d'Yverdon, jonction entre les charpentes de l'aile ouest (1485) et de l'aile sud (à droite, 1496), vue vers le nord. Les fermes qui pénètrent dans l'aile ouest sont formées sans doute de bois récupérés de la terminaison provisoire de la charpente ouest. Leur numérotation, incohérente, n'est pas celle adoptée dans la charpente de l'aile sud. Etat en 1981. (Fibbi-Aeppli)

**600.** Château d'Yverdon, façade sur cour du corps de logis ouest, vue de l'est, état en 1998. L'étage a été créé en 1485 certainement, dans la mesure où les bois abattus au cours de l'automne-hiver 1484-1485 ont été immédiatement mis en œuvre. Trois fenêtres à croisée surmontées d'accolades ont alors ajouré les appartements. Leur aspect est très proche de celles du château de Gruyères, qu'il faut attribuer au comte Louis dès 1480. Les baies du rez-de-chaussée éclairant l'*aula* ont été restituées par Pierre Margot, sur la base du seul encadrement de la fenêtre nord. Il n'est pas assuré qu'elles aient comporté un croisillon à l'origine. Différentes de celles de l'étage, elles remontent peut-être au chantier de 1487, lorsqu'il a fallu reconstruire la partie inférieure de la façade en sous-œuvre. On remarque les rainures indiquant la position des tambours placés dans les deux angles de la cour afin de protéger les entrées. (Fibbi-Aeppli)



ture est ensuite réalisée au moyen de 1000 lattes fixées par 4000 clous, de 22000 tuiles et de 80 cornières. Au point de rencontre des trois pans, un épi de faitage est dressé et surmonté d'un pommeau recouvert de 15 plaques de tôle, lequel supporte la bannière aux armes de la Savoie, également en fer blanc. Le tout a coûté 166 florins 9 sous et 6 deniers lausannois<sup>1166</sup>.

Ces charpentes, outre la surélévation des murs sur cour, ont impliqué diverses modifications dans la disposition des corps de logis et des subdivisions nouvelles, qu'on va décrire maintenant.

■ **Le corps de logis occidental, l'*aula*** – En 1484-1485, la façade sur cour de l'aile occidentale a été élevée d'un niveau et ajourée de trois fenêtres à croisée en molasse, certaines sommées d'accolades; leur encadrement est sobrement orné d'une large gorge peu profonde (fig. 600, 601, 602). Le mur la séparant du corps de logis sud a été dressé également jusqu'au couronnement des courtines, de même que celui séparant le corps de logis ouest du corps de logis nord, certainement entièrement reconstruit au-dessus de l'arcade qui est alors doublée au nord<sup>1167</sup>. Le chemin de ronde en encorbellement de la courtine nord, certainement fort endommagée par l'incendie, est détruit et cette dernière est amincie d'un demi-mètre jusqu'à la hauteur du sol supérieur prévu pour l'étage<sup>1168</sup>. Une porte, dont le seuil tient également compte de ce niveau de sol, est ouverte sur l'étage de l'aile nord (fig. 603). Sa face extérieure, en plein cintre à large chanfrein, est logiquement située du côté de l'aile nord puisque cette dernière n'est pas encore réalisée<sup>1169</sup>. Il en va de même au rez-de-chaussée: une grande porte en plein cintre (fig. 604) établit une liaison directe entre l'extrémité nord de l'*aula* (ou ses annexes) et la grande cuisine prévue dans l'aile nord.

En 1487, la façade sur cour de l'*aula* est en mauvais état. Les documents n'apprennent rien sur ce qui a été réalisé pour y remédier. Le charpentier Jean Blanc est en tout cas chargé de construire un support pour les solivages, car ce mur n'est plus assez solide et penche même du côté de la cour<sup>1170</sup>. Il faut imaginer que ce dernier ait été par la suite partiellement reconstruit avec les matériaux de 1271, en sous-œuvre sur la hauteur du rez-de-chaussée. Il reçoit en tout cas une, sinon deux fenêtres à croisée. Celle du nord a conservé ses montants et son linteau (fig. 605). Elle est du même type que celle reconstruite à l'étage de l'aile orientale autour de 1503, soit sans accolade, avec un encadrement pourvu non seulement d'une gorge mais également d'un chanfrein. Au sud, une seconde baie de ce type a peut-être existé selon le plan de François Landry de 1838 (cf. fig. 911), mais il s'agissait peut-être aussi d'une fenêtre à meneau d'époque bernoise. Quant à la porte d'accès, on peut supposer qu'elle ait été maintenue dans l'angle sud de la cour, toutefois il est possible qu'il ait fallu passer par l'aile sud pour entrer dans l'*aula*. Sur la base de ce qu'il en restait au nord, les deux baies ont été reconstituées par Pierre Margot en 1970.

601



603



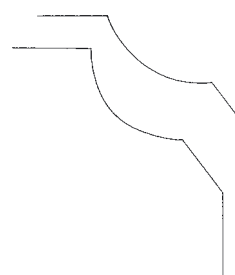
**601.** Château d'Yverdon, façade sur cour de logis ouest, 1485, fenêtre à croisée et à accolades (cachées par le lambris de la toiture). Etat en 1956, avant les travaux de Pierre Margot. L'encadrement en molasse est lié à l'appareil du mur fait de petits moellons de calcaire jaune provenant de la carrière de Chamblon. (P. Margot)

L'*aula* est peut-être déjà raccourcie au nord, puisqu'elle se termine à la hauteur de l'arcade nord de la cave occidentale, sur laquelle on construit un mur sur un niveau seulement (plan 9). Ce mur, comme les autres, formé en majorité de pierres de Chamblon et de réemplois, ne saurait être antérieur à cette période, peut-être même postérieur (1536), car il s'est inséré entre deux solives du plafond édifié en 1485, formé d'épicéas abattus en même temps que les bois de la charpente<sup>171</sup>. Celui-ci, ainsi que le plancher séparant l'*aula* des celliers, ont été les seuls à avoir été rétablis. Les autres ailes du château resteront complètement vides jusqu'en 1536. Le plafond a été reconstitué d'un jet depuis le mur sud de l'*aula* jusqu'à la courtine nord. En effet, les solives supprimées en 1969–1971 dans le volume de l'*aula* actuelle et celles conservées dans les pièces au nord de celle-ci (fig. 606, cf. fig. 597) présentaient toutes la même moulure, à savoir l'intaille en segment de cercle façonné de chaque côté de leurs arêtes. Elle est identique à celles qui ornent les tirants des trois charpentes décrites plus haut. Ce plafond est terré en 1486–1487<sup>172</sup>, mais le plancher de l'étage, pourtant prévu d'après l'emplacement des fenêtres et des seuils de porte, on l'a vu, n'a jamais été réalisé.

■ **L'accès au château** – La cour d'entrée a été l'objet des toutes premières interventions, ne fût-ce que pour rendre le château à nouveau accessible. En 1481–1482, le charpentier Guillaume de La Lavinaz refait l'escalier d'entrée enjambant les fossés-lices du château, avec son pont-levis, «exactement comme il était avant la guerre», est-il précisé<sup>173</sup>. Il en rétablit la toiture et doit fixer les tuiles avec du mortier qu'il fournit. Dans la cour d'entrée, et remplaçant sans doute la passerelle reliant la porte d'entrée à celle donnant dans la cour intérieure, on crée un plancher dont les solives reposent sur une poutre de rive, contre la courtine et contre le mur nord de l'aile orientale. Ces poutres sont soutenues par une série de corbeaux fichés dans les maçonneries. Deux de ceux-ci ont été retrouvés dans le mur nord du corps de logis oriental<sup>174</sup>.

■ **Le corps de logis nord et la cour d'entrée** – Puis c'est au tour de l'aile nord d'être restaurée en 1489–1490 (plans 9 et 20). Le mur de façade est également exhausé. Il s'accroche à la tête d'attente de celui de la façade de l'*aula* et se prolonge jusqu'à l'angle oriental de la cour intérieure (fig. 607). Là, il se termine en se scindant en deux têtes d'attente : l'une doit recevoir la future façade de l'aile orientale, l'autre, le mur de l'étage séparant cette aile de la cour d'entrée. Comme dans l'aile occidentale, l'encorbellement maçonné du chemin de ronde est supprimé et la courtine nord amincie jusqu'au niveau du solivage supérieur, prévu mais jamais réalisé (fig. 608). Deux fenêtres à croisée de pierre en molasse, dont seules les parties basses sont conservées, ajoutaient l'étage de l'aile nord, alors qu'une porte en plein cintre, également faite

602



**602.** Château d'Yverdon, cour intérieure, profils des moulures ornant la baie à croisée sans accolade de l'étage de l'aile orientale ainsi que celle(s?) sans doute du même type mais peut-être sans croisée éclairant l'*aula magna*. Toutes présentent une gorge suivie d'un chanfrein. 1. *Aula*, baie (à croisée?) sur la cour. 2. Aile orientale, étage, baie à croisée. Ech.: 1:5. (D. de Raemy)

**603.** Château d'Yverdon, mur séparant l'aile nord de la partie nord de l'aile ouest, étage (entre [206] et [210]). Porte à arc en plein cintre ouverte au moment de l'aménagement de ce mur vers 1485. Par le matériau utilisé (la molasse), sa forme et ses dimensions, cette porte est en tous points comparable à celle aménagée dans le mur séparant l'aile nord de la cour d'entrée ainsi que celle qui devait desservir depuis l'aile nord la galerie-haute jamais réalisée. Son seuil tenait compte du niveau de sol prévu en 1485, environ 0,8 m plus haut que l'actuel, au-dessus de la couche de terre coupe-feu. En 1536–1539, ce passage a été abaissé au niveau du plancher actuel en reprenant le même chanfrein décoratif et en insérant un linteau droit à la naissance de l'arc qui a été colmaté. La porte a été condamnée et remplacée par celle de gauche en 1887, à la demande du professeur Marguerat, successeur de Louis Rochat, pour l'agrandissement de la salle de physique du collège. Elle a été réouverte en 1997 lors des dernières restaurations. Etat en 1994. (Fibbi-Aeppli)



**604.** Château d'Yverdon, mur séparant l'aile nord de la partie nord de l'aile ouest, rez-de-chaussée (entre [109-1] et [110]). Restes de la grande porte reliant l'extrémité nord de l'*aula* au corps de logis nord de la grande cuisine. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)

**605.** Château d'Yverdon, façade sur cour du corps de logis ouest, rez-de-chaussée, parties originales subsistant en 1956 de la baie nord. L'existence de la traverse n'est pas prouvée. (P. Margot)

**606.** Château d'Yverdon, extrémité nord de l'aile ouest, salle [110], vue en direction de l'est. Reste du plafond à solives moulurées reconstruit en 1485 pour couvrir l'*aula*, alors plus étendue vers le nord qu'actuellement. Ces poutres s'interrompaient à la hauteur du nu intérieur de la courtine, amincie en 1757. En 1839, les sommiers visibles ici ont remplacé d'autres, situés en dessus du plafond, au moment de l'aménagement à l'étage de la cuisine du directeur des écoles. (Fibbi-Aeppli)

de blocs de molasse, probablement récupérés, permet d'aller dans les parties hautes de la cour d'entrée depuis la cour intérieure<sup>1175</sup>.

À la hauteur de la cour d'entrée, tout un pan de la façade primitive, contenant la porte d'entrée, s'effondre en 1498. Après un étayage de fortune, on se décide à le rebâtir<sup>1176</sup>. Le maçon d'Orbe Pierre Auguoney et Simon Coudra d'Yverdon doivent reconstruire en sous-œuvre sur une longueur de 7 m la partie écroulée, au-dessous du mur «nouvellement construit», à savoir la façade de l'étage de 1490–1491, qui supporte encore la nouvelle charpente de cette année-là. Il est percé de la porte donnant sur la cour intérieure, qui doit être ainsi refaite, et d'une «demi-fenêtre croisée», certainement une baie étroite sans meneau, mais comportant une traverse. Si la seconde a disparu, la première a été remaniée à la période bernoise. Les maçons ont sans doute tout de même dû reconstruire la partie supérieure du mur, car on les paie pour la réalisation de 8 toises carrées, ce qui implique une intervention pratiquement sur toute la hauteur de la façade. Les observations archéologiques confirmeraient cette hypothèse car elles n'ont pu mettre en évidence cette reprise en sous-œuvre.

Simultanément à cette réparation, on décide d'agrandir l'aile nord, dans le dessein sans doute de la rendre plus spacieuse pour les appartements ducaux. On édifie alors le mur oblique, qui réduit la surface de la cour d'entrée. Du sol de la cave au plancher du rez-de-chaussée, il doit comporter 4 pieds d'épaisseur (1,12 m), et de ce dernier au plafond, 3 pieds (0,84 m). Sa partie supérieure, qui a été repérée, correspond à peu de chose près au couronnement primitif qui devait culminer à 10,80 m au dessus du sol de la cave. Dans celle-ci, la porte, large de 8 pieds (2,24 m), qu'on doit y pratiquer, est intégralement conservée (fig. 609), alors que celle de trois pieds (0,84 m), reliant le rez-de-chaussée de l'aile nord à la cour d'entrée, n'a gardé, appuyé contre la courtine, que le montant nord et deux claveaux de son arc en plein cintre<sup>1177</sup>. À l'étage, le mur ne se poursuivait pas jusqu'à la base de la charpente. Il devait former un muret prêt à recevoir une structure plus légère qui aurait séparé l'espace de l'aile nord et celui de l'entrée (plan 12.1).

La poterne en plein cintre de l'étage donnant sur la cour intérieure implique-t-elle l'existence d'une galerie-haute au-dessus du portique en bois qui assurait les circulations à couvert sur tout le pourtour de la cour? Sans l'exclure absolument, on peut en douter car aucune autre porte n'a été créée dans





les nouvelles façades à ce niveau. Cette poterne devait être accessible de la cour par un escalier, à volée droite sans doute, passant au-dessus du puits<sup>1178</sup>. Elle donnait accès à l'espace au-dessus de l'entrée, destiné peut-être aussi à la garde. Depuis là, on pouvait pénétrer dans l'étage de la tour orientale et également sur les chemins de ronde des courtines orientale et septentrionale<sup>1179</sup>. Cette poterne ressortit sans doute en partie à une tactique défensive qui visait à ne pas livrer un passage direct aux chemins de ronde depuis la cour d'entrée. De cette dernière, il fallait en effet, pour y accéder, franchir encore la poterne inférieure donnant dans la cour intérieure.

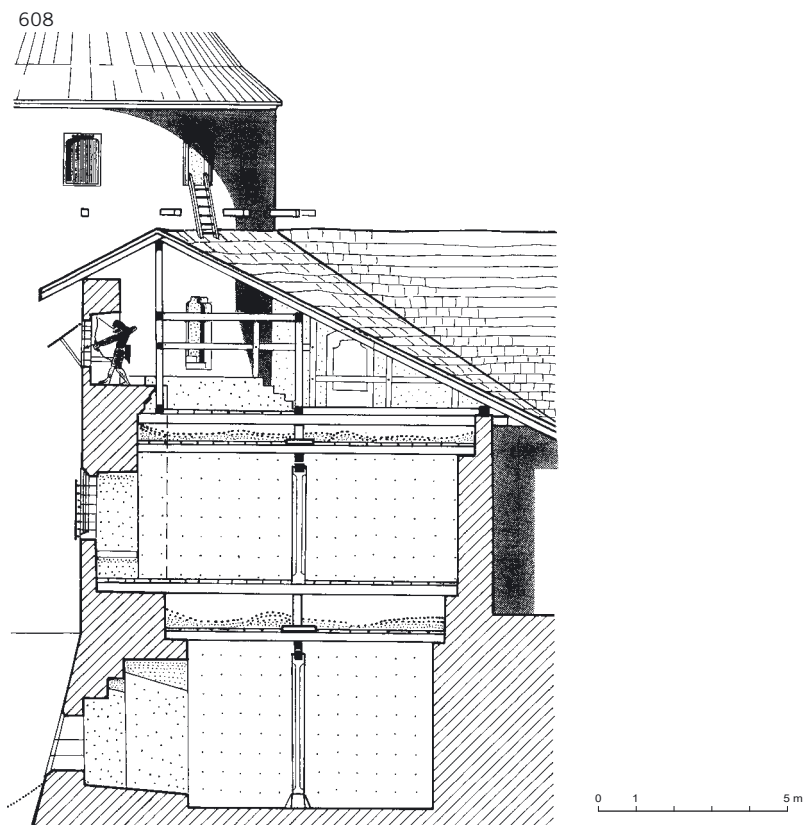
■ **Le corps de logis sud** – En 1495, l'aile sud est exhaussée. Sa façade sur cour vient s'appuyer contre la tête de la maçonnerie de l'*aula* qui en formait l'amorce<sup>1180</sup>. Elle n'est pas édifée sur toute la longueur de la cour mais seulement jusqu'à la hauteur du mur oriental définissant l'ancienne *camera domini*, à son angle est; là elle forme soit tête d'attente, soit chaîne d'angle avec le mur oriental. Elle était ajourée de deux baies à croisée de pierre; leur position, décalée vers l'ouest, tient encore compte de la chapelle allongée qu'on pensait alors reconstruire comme avant. L'une et l'autre, n'ayant conservé que leur linteau à accolade, ont pratiquement été entièrement reconstituées en 1977 (fig. 610). Le mur oriental de l'ancienne *camera domini*, lui, n'a pas été immédiatement reconstruit, il faudra attendre les travaux de 1536–1539. En revanche, on bâtit la façade orientale de l'aile sud donnant sur la cour de la grande tour. Celle-ci doit en effet recevoir la croupe de la charpente. Remplacée par le mur Hennebique de 1903, elle n'a conservé que la tête d'attente, installée sur le mur gutterot sud de la chapelle (fig. 611, n° 2). Ne sachant ce

**607.** Château d'Yverdon, façade sur cour du corps de logis nord, vue générale avant son recrépissage. Etat en 1992. Seules les parties basses des deux fenêtres à croisée ayant éclairé l'étage ont été conservées. (Fibbi-Aeppli)

**608.** Courtine nord, coupe dans l'aile nord, vue vers l'est. Etat avant les guerres de Bourgogne. Les travaux de 1489–1490 n'ont pas rétabli le plancher supérieur formant base de la charpente en appentis pour former le sol de l'étage, mais établi ce dernier au niveau du plafond terré. Au-dessus, la maçonnerie du chemin de ronde a été entamée sur une épaisseur de 0,45 m et l'encorbellement supprimé. (AAM, F. Wadsack)

**609.** Château d'Yverdon, niveau des celliers [004]; à droite, mur oriental de l'aile nord, reconstruit en 1499–1500; au fond, mur de soutènement de la cour intérieure, 1260–1265; à gauche, mur de 1536–1539. Cet espace a été le seul que LL.EE., peut-être pour des raisons défensives, n'ont pas jugé utile de voûter. Etat en 1989. (Fibbi-Aeppli)

**610.** Façade de l'aile sud lors des travaux de restauration de l'étage en 1977. Les deux fenêtres à croisée de pierre ont été restituées d'après leur linteau orné d'accolades qui avait été conservé. (P. Margot)



609



610



qu'il allait advenir de cette dernière, on n'avait pas jugé utile d'élever immédiatement le pan de mur allant de l'angle oriental de la *camera domini* à la façade donnant sur la cour de la grande tour. Celui-ci n'a été dressé qu'en 1497, dans l'idée d'assurer une assiette solide à la charpente qui venait d'être reconstruite<sup>1181</sup>.

■ **Le corps de logis oriental et la chapelle** – Vers 1503, l'aile orientale est achevée, elle peut enfin recevoir sa charpente. Si son mur nord a été construit d'un coup, on a procédé par étapes quant à sa façade donnant sur la cour intérieure (fig. 612, plan 12). Grosso modo en son centre, on observe une césure verticale nette (fig. 613). Au nord de celle-ci, comme partout ailleurs, on a élevé l'étage avec de la pierre de Chamblon sur l'appareil en molasse de



611



612



**611.** Mur sud de la chapelle, vu de l'espace [223]. Etat en 1981. On y observe de droite à gauche : **1.** Une partie du fragment de la façade de l'aile sud construite en 1497. Dans celui-ci les Bernois ont aménagé une porte en plein cintre en 1536–1539, dont on voit l'arrière-couverte. Puis, posés sur l'appareil de molasse original du XIII<sup>e</sup> siècle : **2.** La tête du mur oriental de l'aile sud construit vers 1489 sans doute. **3.** La portion de mur construit jusqu'à la courtine vers 1503 pour recevoir la charpente de l'aile orientale. **4.** La modification en briques nécessaire à la création de la fenêtre de 1903. On notera encore la bouche de l'alimentation du grand « poêle économique » installé en 1832 pour le chauffage de la salle de lecture de la bibliothèque. Le plafond à solives de 1503 a été supprimé dans ce secteur pour l'actuel lambris à deux pans, restitution arbitraire, lors du chantier de 1982. **5.** Le mur goutterot sud original de la chapelle en bel appareil de molasse. (Fibbi-Aeppli)

613



**612.** Château d'Yverdon, corps de logis oriental, façade sur cour. Etat en 1998. À l'exception de quelques assises en blocs de molasse attribuables à l'édification de la nouvelle *stupa* en 1389–1390, la totalité de cette façade a été reconstruite entre 1489–1490 et 1503 et encore modifiée durant la période bernoise, surtout au niveau du rez-de-chaussée. Les travaux de 1489–1503, en trois étapes, ont consisté à établir la façade de la chapelle à l'alignement du mur de l'aile orientale, complètement reconstruit sur les 3/4 de sa longueur, surélevé d'un étage et éclairé de deux baies à croisée, dont seule celle du nord est ornée d'accolades. La molasse appareillée mise en œuvre par Pierre Margot lors de la restauration de 1980 ne correspond pas aux matériaux utilisés après les guerres de Bourgogne. La porte en plein cintre près du tuyau de descente, copie de celle de gauche, est une création arbitraire de Pierre Margot (état en 1958 avant les restaurations : voir plan 12.2). (Fibbi-Aeppli)

614



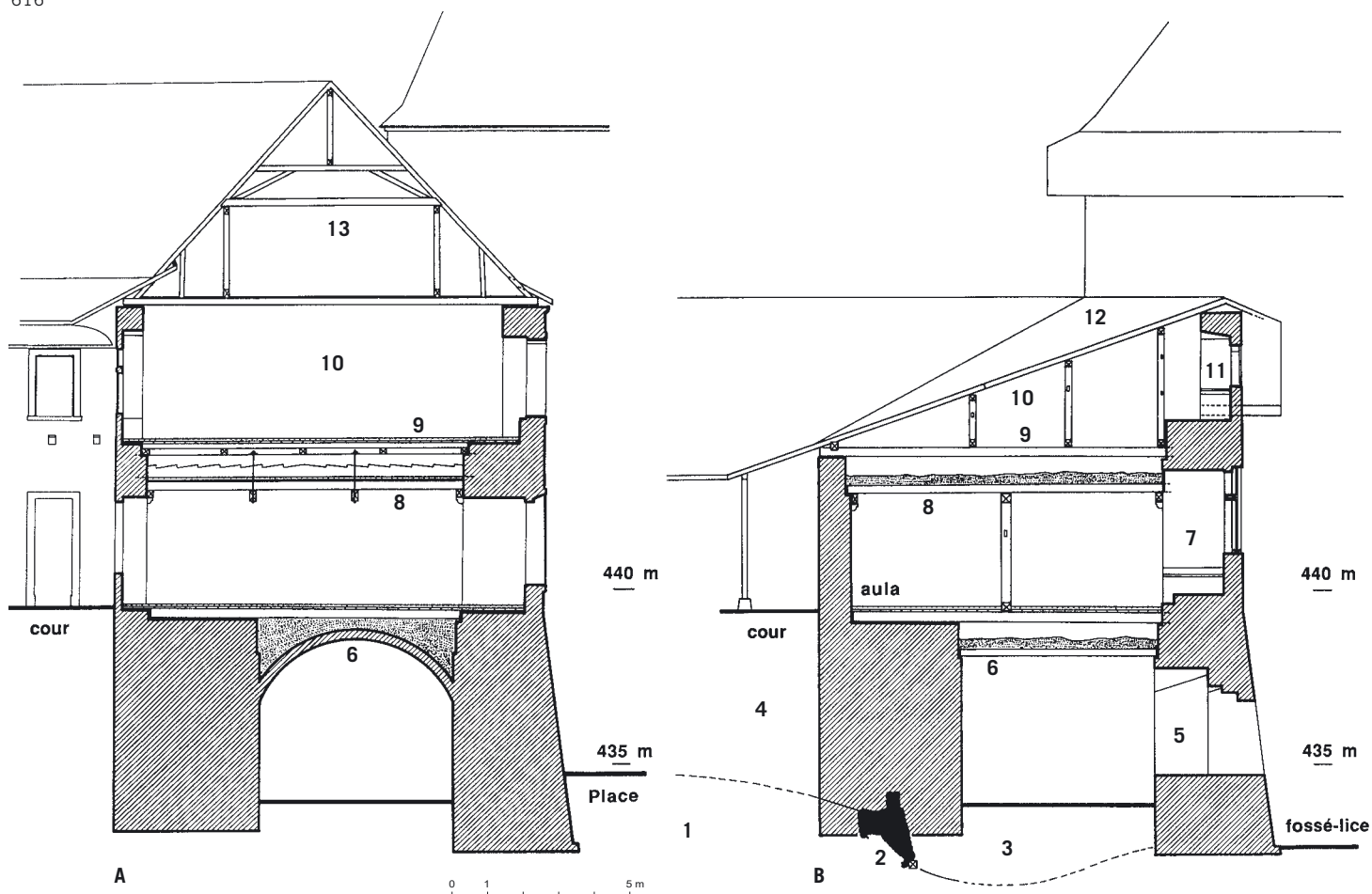
**613.** Château d'Yverdon, corps de logis oriental, façade sur cour, détail de l'étage, partie nord. Etat en 1979. Sur quelques assises de molasse attribuables au chantier de la nouvelle *stupa* de 1389–1390, la façade a été reconstruite à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle présente un appareil en pierre jaune de Chamblon, de même aspect que les façades des logis nord et ouest. Elle est éclairée d'une fenêtre à croisée en accolade. La fenêtre, comme la totalité de ce pan de mur, a visiblement été dressée en deux étapes dont la limite horizontale a été observée à l'intérieur au niveau du croisillon. À droite, la césure verticale montre que la partie méridionale de la façade a été élevée plus tardivement, vers 1503, avec un matériau beaucoup plus hétérogène provenant de la démolition de l'ancienne chapelle et du mur de refend définissant la *stupa* primitive (voir plan 12.2). (P. Margot)

**614.** Château d'Yverdon, corps de logis oriental, façade sur cour de l'ancienne chapelle, avant 1503. Etat en 1981. Le parement est formé d'un matériau hétérogène (blocs de molasse, moellons, boulets de rivière) provenant de la démolition de l'ancienne chapelle, plus avancée dans la cour, et du mur de refend définissant la *stupa* primitive. (Fibbi-Aeppli)

615

**615.** Château d'Yverdon, profil de la moulure ornant les montants de l'actuel portail de la chapelle, pris sur une pierre originale. Ech. : 1:5. (F. Wadsack)





**616.** Château d'Yverdon. **A.** Coupe à travers le corps de logis ouest (*aula*), vue vers le sud. Etat en 1957. Les cloisons de corridors apparues aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ont volontairement été ignorées. **B.** Etat hypothétique avant 1484. Les structures du château primitif et les ouvertures ajourant la courtine ont été artificiellement placées dans le plan de la coupe.

**1.** Terrain naturel: sables et graviers compacts du cordon littoral IV. **2.** Courtine occidentale du château de 1235 mise au jour à l'extrémité sud du fort massif maçonné qui l'a enveloppée et qui a supporté la façade de l'*aula* sur la cour intérieure. **3.** Bras de la Thièle ayant formé fossé humide pour le château primitif, comblé en grande partie avec les matériaux de sa démolition. **4.** Remblai artificiel de la cour intérieure surélevée. **5.** Archère. **6A.** Voûte maçonnée de 1536–1539; **6B.** Plafond terré du cellier et sol de l'*aula* couvert de terres cuites. **7.** Fenêtre à coussièges et à croisée de pierre. **8A.** Plafond de l'*aula* (devenue *grosser Saal* entre 1536 et 1724): solives moulurées de 1484 (détruites en 1970–1971), supportant un sol primitif en terres cuites; **8B.** Plafond terré de l'*aula*, 1271–1476. **9A.** Sol renforcé en 1666–1668, posé par l'intermédiaire d'un réseau de poutrelles sur de très fortes solives transversales, assemblées en « traits de Jupiter ». Ces dernières soulagent également le plafond de la grande salle bernoise. Le sol supérieur a été établi à la hauteur de la base de la charpente primitive; **9B.** Base de la charpente formée de 17 tirants. Il faut sans doute imaginer un support vertical à l'aplomb de la colonnade de l'*aula* pour diminuer de moitié la portée de ces poutres. **10A.** Etage ajouré sur cour de baies à croisée de pierre, destiné à l'habitation après la reconstruction de 1484, mais ensuite utilisé comme greniers sous le régime bernois (1536–1798). Le chemin de ronde, doté de meurtrières en trous de serrure, a fait place à une série de grandes baies percées dès 1805; **10B.** Charpente de la toiture en appentis. Les supports verticaux sont une restitution hypothétique. Les chevrons se prolongeaient sans doute sur la cour intérieure pour supporter la couverture d'un portique. **11.** Baie-crénneau à linteau droit sur coussinets doublée d'un hourd. **12.** Noe, soit la surface triangulaire opérant la transition entre les toitures du corps de logis ouest et sud, à la hauteur de la tour semi-circulaire ouest. **13.** Charpente en bâtière de 1484–1485, renforcée en 1671 de poteaux placés à mi-hauteur des chevrons. (D. de Raemy, sur la base des relevés effectués par Pierre Margot, Anna Pedrucci et D. de Raemy)

l'ancienne *stupa* de 1389–1390. On y a ouvert une fenêtre à croisée de pierre du même type que les autres, ornée d'accolades et d'une gorge. Au sud de cette césure en revanche, le mur paraît avoir été entièrement remonté depuis le sol de la cour avec un matériau plus hétéroclite. Si la pierre de Chamblon s'y trouve, elle alterne cependant avec des réemplois de molasse et de tuf, avec une dominante de boulets de rivière grossièrement équarris, le tout récupéré sans doute de l'ancienne chapelle. Dans ce mur a été installée une baie à croisée de pierre à l'étage de l'aile orientale. Contrairement à sa voisine du nord, elle ne présente pas d'accolades et sa modénature est composée d'un chanfrein en plus de la gorge.

Le mur forme également la nouvelle façade de la chapelle, raccourcie donc, posée sur le mur du cellier<sup>1182</sup>. Celle-ci, en revanche, présente surtout des pierres de molasse et de tuf de récupération. Ce changement d'appareil par rapport à celui situé immédiatement au nord ne paraît pas signifier deux chantiers éloignés dans le temps, car les liants sont semblables<sup>1183</sup>. La façade de la chapelle (fig. 614) – de 1503 environ – a conservé la moitié inférieure de l'oculus qui a été récupéré de la façade primitive et la seule base des piédroits du portail. Celui-ci a été reconstitué en 1903 par le prolongement de la moulure donnée par les bases, à savoir un tore inscrit dans une gorge d'un côté et s'amolissant en doucine de l'autre («tore-gorge»). Ce type de profil (fig. 615), tardif, tend à montrer que l'encadrement du portail primitif n'a pas été récupéré<sup>1184</sup>. Les deux percements rectangulaires en molasse à fort chanfrein sont liés à la maçonnerie et peuvent donc être considérés comme contemporains de la baie à croisée voisine<sup>1185</sup>. Dans la courtine même, la grande baie est alors obturée et le pignon supprimé afin de préparer l'arase pour la nouvelle charpente. Si le mur nord de la chapelle ne se prolonge pas dans l'étage, celui du sud est exhaussé pour recevoir la croupe de la charpente orientale, mais pas avant 1503 sans doute. Il s'étend de la courtine à la tête du mur oriental du corps de logis sud dressé vers 1489 (cf. fig. 611, n° 3)<sup>1186</sup>.

### Les toitures primitives, dernières considérations

On l'a déjà évoqué avec la description des diverses ailes, les couvertures étaient bien différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui (fig. 616). Comme toute preuve archéologique péremptoire a maintenant disparu<sup>1187</sup>, il convient d'insister encore sur ce point. Les couvertures prenaient appui sur les murs de façade sur cour qui ne comportaient qu'un seul niveau, hormis celui de la chapelle, formant mur-pignon. Elles se présentaient sous forme d'appentis à faible pente prenant naissance sur les parapets des chemins de ronde. La base de ces charpentes ne constituait pas le plafond de l'étage d'habitation, puisque celui-ci la dédoublait, env. 80 cm au-dessous, et était recouvert d'une importante couche de terre coupe-feu. Au-dessus de l'*aula*, les tirants de la charpente étaient situés juste en haut de l'embrasure des grandes baies à croisée de pierre. En revanche le plafond coupe-feu, placé en dessous, probablement déjà dès 1270–1271, a masqué la partie haute de ces fenêtres<sup>1188</sup>. De telles dispositions sont également bien attestées dans les corps de logis de la *camera domini* au sud et de la grande cuisine au nord. Ces plafonds terrés étaient soutenus non seulement par des poutres de rive posées sur des corbeaux de pierre fichés dans les murs, mais encore sur un sommier médian supporté par une rangée de poteaux, dispositif attesté dans les trois ailes orientale, méridionale et occidentale. Il devait en être de même dans les grandes cuisines de l'aile nord.

Tout cela n'est plus conservé au château d'Yverdon, du fait que tous les corps de logis ont été surélevés d'un étage et ont reçu une nouvelle charpente entre 1484 et 1503. À cette occasion, la base des charpentes n'a pas été dédoublée par le solivage terré puisqu'elle a été amenée à jouer le rôle de plafond pour

les pièces de l'étage. Cela explique que le charpentier Mermet Bonvespres ait exigé que les tirants de ces charpentes soient moulurés car visibles des pièces<sup>1189</sup>. C'est la situation qui prévaut actuellement dans les trois ailes orientale, méridionale et occidentale du château.

Le principe du double solivage est en tout cas très répandu dans les édifices anciens. On signalera ici deux châteaux, parmi d'autres, où l'on peut encore observer ce système. Les grands corps de logis nord et sud du château d'Oron sont dotés de plafonds à la française ou à lambris du XVIIIe siècle, recouverts de carreaux de terre cuite coupe-feu, lesquels se situent quelques dizaines de centimètres en dessous des tirants des charpentes reconstruites dans les années 1480, tirants très forts, mais peu nombreux et espacés, tous les 4 chevrons. On notera aussi qu'à Oron les toitures ne reposent pas sur des murs d'égale hauteur, ceux situés sur la cour intérieure comportant un niveau de moins que les courtines. Le toit en bâtière présente donc un pan moins allongé vers l'extérieur que du côté cour. On peut évoquer encore, non loin d'Yverdon en territoire fribourgeois, la grande aile orientale du château de Vuissens, ancien siège baillival de LL.EE. de Fribourg (fig. 617). Les tirants formant la base de la charpente en bâtière datée des années 1580 sont situés à environ 90 cm au-dessus de l'imposant plafond à la française couvrant l'habitation, lequel est surmonté d'une couche coupe-feu formée de terres cuites reposant sur un épais lit de mortier. Ce spectaculaire ensemble, hélas, menace ruine aujourd'hui.

Entre 1379 et 1382, toutes les toitures du château, avec leur charpente, ont été refaites, à cause d'un grave incendie qui a dévasté la totalité de la ville d'Yverdon au courant de l'été 1379. La comptabilité conservée documente la réfection des toitures couvrant l'aile orientale et celle de l'*aula*. En revanche, on n'a pas de recension détaillée de ce qui a été entrepris sur la *camera domini* et sur la grande cuisine nord.

La description des matériaux mis en œuvre lors de la reconstruction de la charpente de l'*aula* en 1381–1382 pourrait laisser penser que la toiture refaite soit en bâtière, notamment avec l'emploi de tirants qui vont « d'un mur à l'autre ». Or, si l'on ne se laisse pas influencer par l'aspect actuel de l'édifice, issu des reconstructions de 1485, on en arrive à la conclusion qu'il n'en a rien été. Les tirants ont été posés sur le couronnement de la façade sur cour, qui ne comportait encore qu'un niveau, et fichés dans la courtine occidentale. Le toit, qui devait se prolonger en portique dans la cour, aurait nécessité de très longs chevrons (env. 15 m)<sup>1190</sup>. Ceux-ci, formés de deux, voire quatre pannes, devaient reposer sur des sablières intermédiaires supportées par une ou deux rangées de poteaux<sup>1191</sup>. Si l'on compare les données textuelles avec la charpente en place, les différences sont patentées. Certes les dimensions des matériaux mis en œuvre sont très proches de celles qui caractérisent la charpente actuelle : les tirants de cette dernière mesurent 11,50 m, ceux achetés en 1381–1382, 10,64 m pour un vide entre les deux murs avant les ravalements du début du XIXe siècle de 10,25 m environ ; les chevrons actuels mesurent 8,50 m, alors que ceux de 1381–1382 valent 8,96 m.

Même si, techniquement, la charpente reste réalisable, la longueur des tirants apparaît tout de même étriquée, car ils n'auraient pas reposé sur toute la largeur des murs comme pour l'actuelle. L'appentis de l'*aula* s'étendait d'une noue à l'autre, à savoir de la naissance du pan oblique devant la tour nord à celle correspondante de la tour ouest, soit sur une longueur de 35 m environ. Les pannes qui doivent servir de chevrons sont particulièrement nombreuses : si, d'après l'écartement actuel adopté (celui du XVe siècle), on suppose 45 fermes environ sur cette distance, 90 chevrons auraient été nécessaires ; or on en achète 216. Ils ont dû être posés à intervalles plus rapprochés et dédoublés non seulement dans leur longueur mais aussi dans leur épaisseur. D'après les prix pratiqués ailleurs à pareille époque, à Grandson en 1397 notamment, leur section devait être semblable à l'actuelle, soit 10 x 15 cm : ici un chevron de 8,96 m coûte 1,5 sou, à Grandson une pièce de bois de 8,40 m avec une section quatre fois plus forte de 28 x ~ 20 cm est achetée à 4,5 sous<sup>1192</sup>. La forte différence entre

le prix des chevrons et celui des tirants suggère que chaque paire de chevrons ne formait pas ferme comme présentement. Ceux-ci reposaient sur les encolonnements intermédiaires et étaient fixés aux sablières posées sur les murs, lesquelles étaient retenues par les tirants peut-être tous les 4 chevrons seulement, doublés à chaque fois. Ce système est également adopté au château de Grandson en 1397<sup>1193</sup>. L'achat de nombreux bois mis en œuvre comme poteaux (*colonarum*) souligne encore la différence avec les charpentes actuelles en bâtière issues de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en forme de carène inversée, qui n'en comportent pas. D'ailleurs les textes qui s'y rapportent, à savoir les comptes de 1490–1491 et de 1495–1496, ne les mentionnent pas (voir note 1164). Si le nombre des chevrons, des colonnes et des planches utilisés suggère une charpente très forte, voire surdimensionnée, en revanche le nombre des tirants reste modeste. On pouvait donc avoir adopté le système de Grandson. Cela s'explique aussi par le fait que la composante verticale du poids, importante à cause de la faible pente, était en partie directement reportée sur le plafond terré, supporté par une colonnade longitudinale. Contrairement à celles de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on peut qualifier de charpentes sur poteaux le mode de couverture adopté dès 1270.

Pour la couverture elle-même, on achète 1000 lattes, puis 80 000 bardeaux et 90 000 clous à bardeau. On peut supposer une réserve de 10 000 bardeaux car chacun d'eux est toujours fixé par un clou. La surface de la toiture représente en gros un trapèze de 450 m<sup>2</sup> (avant-toits compris); cela représente donc 200 bardeaux<sup>1194</sup> par m<sup>2</sup>. Cet ordre de grandeur est le même sur l'aile orientale dont les toitures sont réparées l'année précédente, avant celle de l'*aula*, puisqu'on utilise 60 000 bardeaux pour une surface évaluée à 270 m<sup>2</sup>. En réservant le bois employé pour un escalier<sup>1195</sup> refait simultanément à ce toit, les éléments de charpente mis en œuvre sont en proportion semblable à ce qui est utilisé pour l'*aula*. La toiture est donc du même type que celle de cette dernière, avec une couverture supportée par 168 chevrons<sup>1196</sup>. Dans les deux cas, l'appentis ne fait aucun doute. En effet, si on est relativement peu renseigné sur les dispositions de l'*aula*, on l'est bien davantage sur le corps de logis oriental: on a démontré plus haut qu'il ne comportait qu'un seul étage sur la cour intérieure.

Devant les tours secondaires, les «noues» opèrent la transition d'un appentis à l'autre. Il y en avait donc trois puisque la petite cour de la grande tour n'était pas couverte. Ce nombre est bien attesté par la comptabilité savoyarde qui nous apprend en outre que les noues ne sont pas de simples canaux, comme ceux bordant la chapelle, mais bien des pans de toit recouverts de bardeaux<sup>1197</sup>; elles adoptaient une surface triangulaire dont le petit côté, curviligne, s'appuyait contre les tours.

Plaidant pour ce type de toitures basses à faible pente, il faut relever les très fréquentes réparations de routine, dues non seulement aux tempêtes, mais surtout au mauvais écoulement des eaux (gouttières, éléments de charpente pourris). On peut encore évoquer le canal commun pour l'évacuation des eaux pluviales (formant noue?), réparé en 1375 entre le toit de la chapelle et celui de la *camera domini*<sup>1198</sup>. Si cette dernière avait déjà été couverte par un toit en bâtière sur une façade à deux niveaux, il faudrait imaginer pour la chapelle une toiture et un lambris intérieur situés à une hauteur invraisemblable, bien plus élevés que ce qu'indique le pignon, restitué en 1903 à sa position primitive la plus probable<sup>1199</sup>. Enfin, on a vu que ce type de charpentes a été mis en œuvre dans la plupart des châteaux de notre corpus où elles ont également disparu et été remplacées par des toits en bâtière. Les «carrés savoyards» de Bulle et de Champvent, aux dispositions très proches de celles du château d'Yverdon<sup>1200</sup>, quand bien même comportaient-ils des corps de logis à deux niveaux, en montrent des indices matériels indiscutables (cf. fig. 326). Il en allait très certainement de même à Morges, d'après l'analyse des textes que nous avons proposée (voir supra p. 181 et infra fig. 618).

Quant à la défense, ces toitures basses ont présenté l'avantage d'être complètement dissimulées par les courtines et ainsi bien plus difficilement

617



**617.** Château de Vuissens, combles du grand corps de logis oriental, vers 1530. Les tirants de la charpente se situent environ 80 cm au-dessus du plafond des salles, couvert de terres cuites. Etat en 1995. (D. de Raemy)

inflammables que si elles avaient été exposées au tir direct des assiégeants, d'autant qu'elles n'ont jamais été recouvertes de tuiles mais seulement de bardeaux : y ficher un trait embrasé aurait été alors un jeu d'enfant. Lors des réfections importantes qui s'échelonnent entre 1377 et 1382, on prend en tout cas bien soin de recouvrir de tuiles tout ce qui dépasse des courtines, à savoir les toits des quatre tours et celui de la chapelle<sup>1201</sup>. C'est peut-être parce qu'on a renoncé à la tuile que l'*aula* de 1266–1267, prévue pour en recevoir, a été abaissée en 1270–1271, lorsqu'on a construit la façade sur la cour. En période de siège, les toitures restaient tout de même vulnérables. Les défenseurs devaient pouvoir évoluer dessus pour empêcher les incendies et même pour doubler la ligne de défense des hourds à l'extérieur et commander la cour intérieure. Cela explique que ces charpentes aient été obligatoirement très peu pentues<sup>1202</sup>, très massives, très lourdes, avec des chevrons très nombreux et serrés, formant un authentique blindage qui assurait stabilité et protection, soutenu par un réseau très dense de pièces verticales. Ce blindage était amené à résister au bombardement, peut-être pas forcément aux boulets de pierre les plus lourds qui arrivaient assurément à le percer, mais au moins au feu grégeois formé d'une sorte de récipient en fort tissu et cordes tressés, qui pouvait contenir plus de 40 kg d'un mélange de poix et de salpêtre hautement inflammable, d'après les intéressants exemples (fig. 619) conservés au Musée historique de Berne<sup>1203</sup>.

On accédait à ces toitures depuis la baie-créneau donnant sur la noue des tours secondaires. Ces baies, qui commandaient les couvertures et la cour intérieure, ont perdu leur fonction première à l'aménagement des charpentes hautes de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ; elles ont été définitivement condamnées lorsqu'un accès direct a été créé au couronnement des tours depuis les combles élevés de ces nouvelles charpentes. En temps de guerre, il fallait également pouvoir accéder aux couvertures directement par les charpentes. Pour cela, on a vu que le châtelain a fait acheter en 1395–1397 sept grandes échelles pour les installer dans les combles des tours ou dans la cour intérieure<sup>1204</sup>.

La force de ces charpentes apparaît de façon encore plus patente lorsqu'on les compare aux actuelles. Dans notre description de la charpente sud<sup>1205</sup>, que l'on a pu confronter au texte rapportant l'achat de ses matériaux, on a vu que 108 pannes de 8,4 m ont été suffisantes pour en réaliser l'ensemble, comportant 29 fermes, hormis les tirants. Pour l'*aula*, qui compte 45 fermes, soit un tiers de plus, il en aurait fallu 170, soit 1428 m linéaires. C'est assurément beaucoup moins que l'ensemble des seuls 216 chevrons de 32 pieds, soit 1930 m linéaires, auxquels il faut rajouter toutes les colonnes comptées en sus, au nombre de 72 pièces, à la longueur certes inconnue, mais se situant certainement aussi dans les 8 mètres, puis encore 84 planches de dimensions et de fonction précise inconnues<sup>1206</sup>. De plus, la surface couverte par les chevrons, qu'on a évaluée à 450 m<sup>2</sup>, était moindre que celle de la charpente actuelle, puisque cette dernière représente 520 m<sup>2</sup> environ. Dernière précision enfin, ces charpentes étaient largement assez solides pour recevoir de la tuile s'il l'avait fallu.

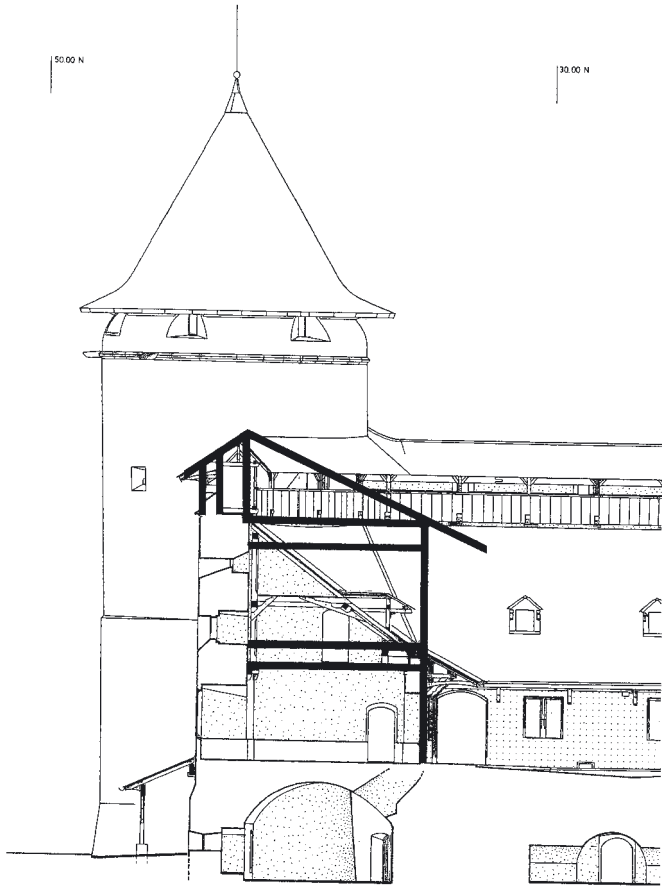
Les avantages sur le plan défensif que représentaient ces toitures basses, à faible pente, ont assurément primé sur leur mauvaise étanchéité, non seulement à Yverdon mais pratiquement pour tous les châteaux-donjons construits dans l'ancien domaine savoyard durant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, comme l'accrédite l'étude de pratiquement tous les cas présentés dans ce travail, sauf les exceptions notables de Grandson et de Chillon. Par sécurité, le chemin de ronde n'était en effet jamais intégré aux espaces habités mais se situait en dessus, isolé par les plafonds coupe-feu. Ce sont ces plafonds, établis un peu en dessous ou au niveau de la coursière, qui déterminaient la hauteur des façades sur cour, que ces logis aient comporté un ou deux niveaux. La pente du toit était définie par la profondeur du logis et par la hauteur du parapet protégeant le chemin de ronde.

**618.** Toitures et gabarits généraux des corps de logis. Proposition de restitution schématique. **1.** Château de Morges, dès 1286. La hauteur de 10 m environ entre la cour intérieure et le chemin de ronde est suffisante pour des corps de logis à deux niveaux placés sous une toiture en appentis dont la pente est déterminée par la largeur du logis et la hauteur du parapet du chemin de ronde (**a**). Si l'on imagine au contraire un toit en bâtière (**b**), on arrive à une solution peu convaincante avec un chemin de ronde à mi-hauteur dans la salle supérieure. La façade sur cour aurait eu des proportions trop élancées, un aspect « poussé en graine » que l'on ressent en observant l'état actuel de l'aile orientale, surélevée en 1836 par l'architecte Alexandre Perregaux, qui a dressé la façade sur cour jusqu'au niveau du sommet des parapets du chemin de ronde. **2.** Château de Champvent, vers 1290–1300. **3.** Château d'Yverdon, proposition de gabarit pour le grand corps de logis prévu en 1266–1267, probablement jamais réalisé à moins qu'il ait été détruit avant 1271. Le système du solivage double coupe-feu prévalait dans ces trois cas.

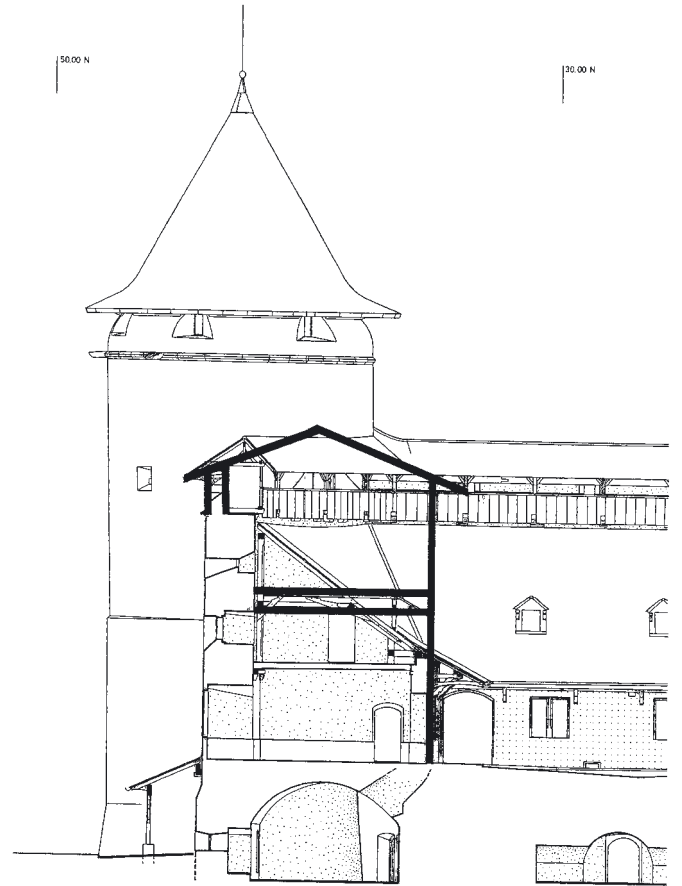


**619.** Trois bombes pour le feu grégeois conservées au Musée historique de Berne. Hautes de respectivement 72 cm, 72,5 cm et 61 cm, pour un diamètre de 33 cm, 43 cm et 23,5 cm, chacune de ces bombes pèse 42,9 kg, 38,9 kg et 25,8 kg. (MHB, S. Rebsamen)

618.1a

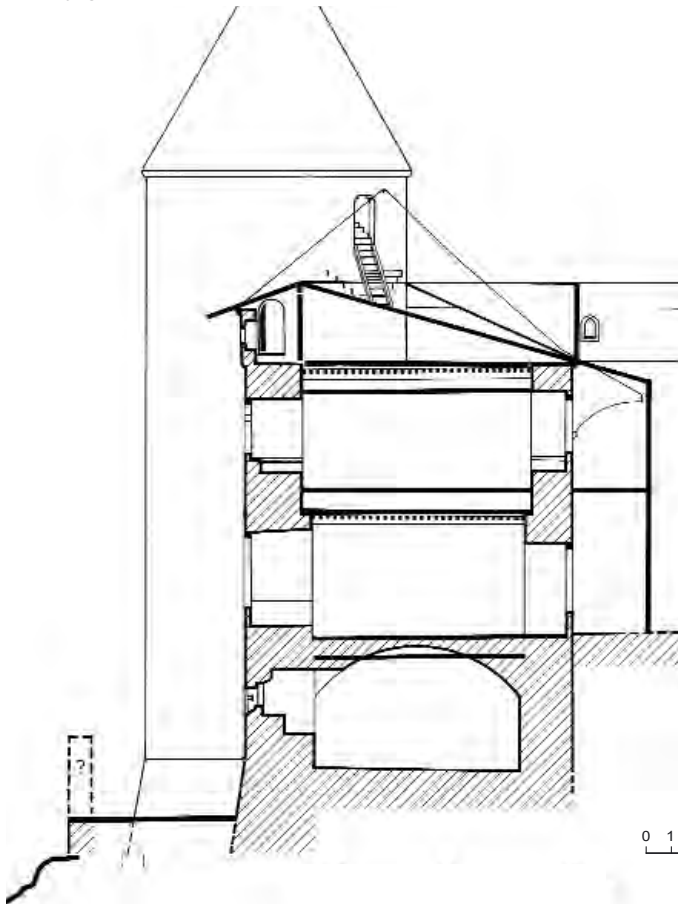


618.1b

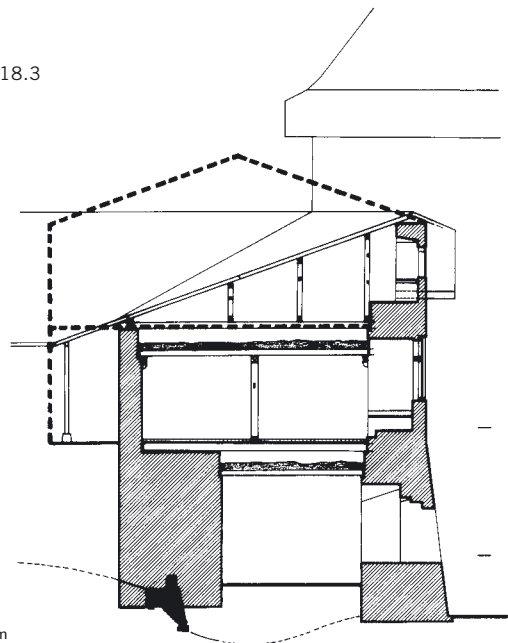


0 1 5 m

618.2



618.3



0 1 5 m



# Le château d'Yverdon et l'évolution de la résidence castrale à la fin du Moyen Âge

Le château d'Yverdon est essentiellement un ouvrage militaire régi par la notion de flanquement systématique, en un courant architectural, résidentiel et défensif qui prend naissance peu avant 1200 en France pour se terminer au début du XIV<sup>e</sup> siècle. On en a recherché les modèles et les prolongements, tout en essayant de bien cerner ses spécificités par une présentation générale des édifices construits selon ces principes en nos régions. Lors des reconstructions qui ont suivi les guerres de Bourgogne, ce château, resté globalement le même vu de dehors, a, appréhendé de sa cour intérieure, subi une métamorphose très profonde avec la reconstruction et la surélévation de ses corps de logis. On a présenté plus haut dans le détail ce grand chantier qui s'est étalé de 1484 à 1509, il convient maintenant de le situer au sein des pratiques architecturales qui prévalent dans la production régionale, castrale et résidentielle, à la fin du Moyen Âge, de 1476 à 1536. Ce n'est ici qu'une esquisse destinée à mieux faire comprendre l'évolution de l'édifice que ce travail prétend décrire très précisément, jusqu'à nos jours.

Sur le plan militaire et défensif, les architectes du XIII<sup>e</sup> siècle ont conçu à Yverdon un édifice régularisé sur une figure géométrique simple. Toutes les courtines présentent uniformément la même conception défensive. La grande tour vient interrompre cette stricte symétrie, qui n'est pas respectée non plus par les diverses baies ajourant le niveau médian des corps de bâtiments dévolus à la résidence et ses annexes. Comme en témoignent ces fenêtres, les corps de logis avaient été prévus sur les quatre côtés de la cour, mais ils n'ont pas tous immédiatement été construits, ou ont fait l'objet de modifications importantes au XIII<sup>e</sup> siècle encore. La régularité induite par les murs des celliers-gaines ne s'est pas retrouvée dans les élévations intérieures puisque, dès la construction de la chapelle vers 1294, le front sur cour oriental présentait deux décrochements. De plus, les façades maçonnées alternaient avec le pan-de-bois qui devait originellement prévaloir pour la *camera domini* ou pour l'aile nord.

Les travaux entrepris après les guerres de Bourgogne ont, cette fois, consisté à régulariser la cour intérieure par l'établissement des façades exactement sur les murs de soutènement du terre-plein; elles ont toutes deux niveaux et sont unifiées par une même corniche ininterrompue. Toutes les fenêtres sont du même type, à quelques nuances près dans la modénature, reflétant la longue durée du chantier. Leur vocabulaire et leur organisation sont encore gothiques, notamment en ne respectant pas de stricte symétrie axiale. Toutes auraient dû être précédées d'un portique sur des poteaux élançés, qui aurait protégé des intempéries l'escalier aménagé dans l'angle oriental de la cour, au-dessus du puits, permettant d'accéder à la porte haute et aux étages supérieurs. Cet ouvrage, prévu mais jamais réalisé, devait être entièrement en bois et complètement ouvert: conception, à l'instar de l'organisation des façades, encore très traditionnelle; ce portique se serait apparenté aux galeries desservant les *aulae* superposées de certains de nos grands châteaux de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce qui est en revanche novateur, c'est bien l'uniformisation de ce dispositif à l'ensemble de la cour.

Ce mouvement tendant à la régularisation des corps de logis par des arcades trouve son origine dans l'architecture conventuelle qui s'organise autour du cloître. Pour celle des châteaux, il s'est amorcé très tôt, dès le début

**621.1.** Perpignan (Pyrénées-Orientales), palais des rois de Majorque, fin du XIII<sup>e</sup> siècle, cour intérieure. Ce château est actuellement entouré d'une formidable enceinte de terre bastionnée levée en trois étapes, du roi Charles V d'Aragon à Vauban dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque Perpignan est devenue française. Le plan général de l'édifice est rectangulaire, presque carré, flanqué de tours quadrangulaires. Les corps de logis prennent place autour d'une vaste cour centrale dont les grands côtés mesurent 40 m environ. Ils sont distribués autour d'un axe formé par la chapelle à deux étages et la tour d'entrée qui lui fait face. La chapelle se trouve au centre des appartements royaux, qui occupent le bel étage, le roi d'un côté, la reine de l'autre. Cet ensemble est précédé d'un spectaculaire portique à arcades en plein cintre ou surbaissées au rez-de-chaussée, surmonté d'une élégante colonnade en arcs brisés devant l'appartement de la reine. On accède à la galerie supérieure par deux vastes escaliers sur arche rampante à chacune de ses extrémités. L'escalier est accroché contre une vaste *aula* à deux étages. À la différence de Bellver, les galeries ne sont ici que partielles. (D. de Raemy)

620. Palma de Majorque, château de Bellver, édifié vers 1300 par les rois de Majorque, vue sur la cour-patio intérieure. Le portique surmonté d'une galerie-haute ordonne de façon continue la cour intérieure, sans rupture. À l'arrière plan, la partie haute de la tour maîtresse, détachée par un fossé de ce spectaculaire ensemble. Etat en 2002. (D. de Raemy)



du XIII<sup>e</sup> siècle en Italie. On l'observe également sur l'île de Majorque dans le spectaculaire palais du Bellver<sup>1207</sup> édifié autour de 1300 par les rois éponymes, château-«donjon» de plan centré comme Castel del Monte, non octogonal mais circulaire, dont les logis sont disposés autour d'une ample cour centrale, non définie par les façades des logis eux-mêmes mais unifiée par un portique surmonté d'une galerie-haute (fig. 620), parti inspiré certainement de la formule du patio méditerranéen. Les escaliers, placés entre les logis, n'interrompent même pas cette spectaculaire régularité, à la différence de ce qu'on observe sur le territoire de la France actuelle où ceux-ci se donnent à voir dans la cour, cassant ainsi cette régularité, peut-être pour mieux se faire remarquer. Ce parti a justement été adopté par ces mêmes rois de Majorque dans leur palais de Perpignan<sup>1208</sup>, édifié à la même époque que le Bellver : sa cour intérieure est dotée sur deux côtés seulement d'un spectaculaire portique surmonté d'une galerie-haute comportant des arcades en arc brisé (fig. 621.1), les deux autres ont été laissés libres, peu ajourés, pour permettre à deux amples escaliers à volée droite de se déployer, donnant sur la galerie-haute desservant l'étage noble. Ce type d'escalier était en vogue au XIV<sup>e</sup> siècle surtout, avant de se faire relayer par les vis dans des tours saillantes dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, suivant la tradition de la «grand viz» du Louvre de Charles V, apparue avec les travaux commencés en 1364<sup>1209</sup>. À Chillon, de tels escaliers existent justement dans la cour supérieure F réservée aux logis seigneurial : l'un permet de monter à la chapelle, l'autre à l'*aula superior* U1 (fig. 622). Le second est édifié peut-être par Jean d'Evian en 1266 ; en tout cas, il est attesté en pierre en

621.1



1367–1368<sup>1210</sup> ; le premier est assurément contemporain de la première chapelle vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, mais on n'en connaît pas son aspect primitif. Tous deux étaient couverts<sup>1211</sup> et ont été intégralement refaits en 1439–1440 sous la direction d'Aymonet Corniaux<sup>1212</sup>. Seul celui de la chapelle présente encore les matériaux de ce chantier, en particulier la main-courante.

À une époque où ce type d'escalier extérieur est en vogue, les comptes de la châtellenie d'Yverdon pour 1379–1381 mentionnent justement une importante réfection du «grand escalier»<sup>1213</sup>. Où le situer puisqu'il n'y a qu'un seul étage sur cour ? Il s'agit assurément de l'escalier permettant d'accéder de l'extérieur au «donjon»-réduit seigneurial que

621.2



621.3



622



**621.2.** Avignon (Vaucluse), palais des papes, galerie septentrionale de la cour du palais de Benoît XII, édifiée en 1338-1340. Etat en 2003. Comme on le voit encore sur des plans du XIXe siècle mais non sur les plans antérieurs connus, l'escalier visible à droite se serait prolongé jusqu'à la porte (plus tardive? car) interrompant les deux cordons de la galerie-haute. Cette porte donnait accès à la chapelle supérieure dont l'aspect actuel résulte en grande partie d'une reconstruction de 1882 (VINGTAIN 1998, pp. 96 et 174). (D. de Raemy)

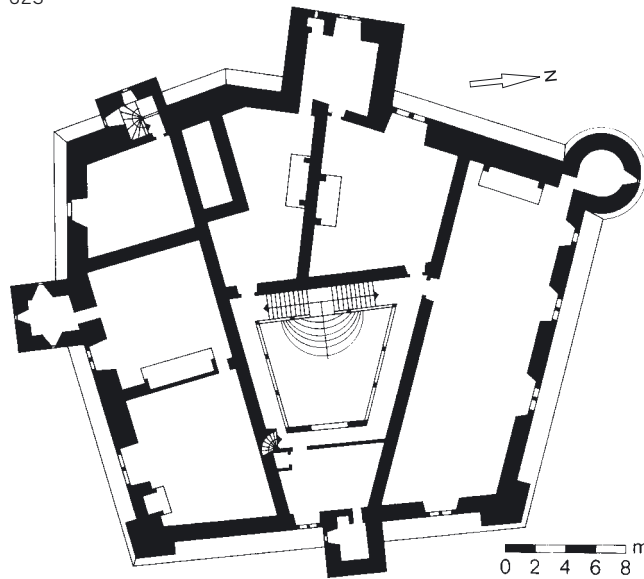
**621.3.** Avignon, petit palais. Galeries de la cour intérieure, des années 1350, fortement restaurées dans les années 1950. Etat en 2003. L'escalier à vis et l'étage supérieur résultent d'un agrandissement entrepris vers 1457. On ne connaît pas l'aspect ni l'emplacement des escaliers au moment de l'édification des galeries. (D. de Raemy)

**622.** Château de Chillon, cour supérieure F du logis seigneurial avant les restaurations du début du siècle. Les parties basses des corps de logis ont encore les ouvertures en calcaire noir de Saint-Triphon aménagées aux XVIIIe et XIXe siècles. À gauche, l'escalier menant à l'*aula* U1, réservée au comte, à droite celui qui conduit à la chapelle. Entre eux et comme mise encore en évidence par ces derniers, la grande baie-verrière de la *camera domini* (1337-1340). Tous éléments qui soulignaient, aux yeux de ceux qui pénétraient dans la cour, l'importance du lieu qu'ils desservaient, à savoir l'ensemble résidentiel du comte, formé des espaces attenants de l'*aula*, de l'appartement-tour et de la chapelle. Dans la sobriété des murs simplement crépis qui définissaient le périmètre de la cour, du Moyen Âge à la fin du XIXe siècle, l'impact tant visuel que symbolique des escaliers et de la baie était d'une réelle force; il est actuellement affaibli par l'aspect composite en pierres apparentes, voulu par la nature « archéologique » de la restauration du début du siècle. (ACHC)

formait alors l'ensemble du château; cet escalier sera refait à l'identique après 1476. Un autre escalier de ce type était prévu pour accéder de la cour aux étages supérieurs, notamment aux appartements nobles projetés dans l'aile nord, par la poterne encore visible aujourd'hui. Cet escalier aurait certainement été placé à l'intérieur du portique, sans en rompre la régularité, au-dessus du puits.

On peut indiquer quelques jalons importants qui marquent l'évolution de la cour intérieure vers sa régularisation, ce que l'Italie connaît depuis pratiquement la fin du XIIe siècle, avec l'architecture des palais municipaux qui adoptent une cour à arcades unifiant les divers corps de logis autour d'elle. La galerie de cloître caractérise également la cour intérieure (fortement restaurée le siècle passé) du Palais Vieux de Benoît XII à Avignon (1338-1340). Cependant, le bois est absent en façade. Certains auteurs suggèrent sur la base des plans du XIXe siècle l'existence d'un grand escalier monumental à volée droite, mais il faut observer qu'il n'est pas représenté sur les plans plus anciens et la porte haute encore visible aujourd'hui qu'il desservait paraît ne pas faire partie de la conception originale des galeries-hautes<sup>1214</sup>. Ces dernières, de proportions trapues et très fermées, ne sont éclairées que par une alternance de petites baies géminées à coussiège et de petites ouvertures contrastant avec les

623



**623.** Château de Féris (Val d'Aoste), vers 1340, sous Aymon et Ebal de Challant, plan du premier étage des corps de logis. Enfermé dans une double enceinte basse, le logis seigneurial n'a pas intégré la tour maîtresse plus ancienne (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle?) qui a été amenée à flanquer l'entrée de la seconde enceinte basse. Le plan général de la cour intérieure remonte certainement à la construction de l'édifice, dont le plus long côté, celui du nord, n'excède pas 25 m; les dimensions de cette cour sont également modestes par rapport à la surface occupée par les corps de bâtiment. Ce château trahit la tendance à la concentration des corps de logis distribués autour d'une cour intérieure unifiée (comme Mont-Saint-Jean et Villerouge-Termenès). L'étape suivante sera marquée au début du XV<sup>e</sup> siècle par les grandes tours-résidences où la cour intérieure soit se résume à un escalier avec puits de lumière central comme Verrès (Val d'Aoste), soit disparaît, comme aux châteaux Saint-Maire de Lausanne et du Châtelard au-dessus de Montreux. (BONA-COSTA CALCAGNO 1979, p. 51)

**624.** Château de Féris (Val d'Aoste), vers 1340. Cour intérieure. Escalier monumental. Une partie des peintures, très restaurées à l'époque fasciste (1937-1942), est attribuée au peintre turinois Giacomo Jaquerio, autour de 1410. (BONA-COSTA CALCAGNO 1979, Guido Prado)

624



grandes arcades du rez-de-chaussée, en arc brisé (fig. 621.2). Le petit palais d'Avignon, édifié à partir de 1317 pour le cardinal Arnaud Via, neveu du pape Jean XXII, montre également une cour intérieure complètement régularisée par un portique surmonté d'une galerie-haute<sup>1215</sup> (fig. 621.3). Plus près de chez nous, dans le comté de Savoie, le château de Féris en val d'Aoste, entre les mains des puissants seigneurs de Challant, allie de façon originale l'escalier maçonné monumental à une cour entièrement régularisée par des galeries, où le bois domine (fig. 623, 624). Ici, la cour intérieure, dont le plan forme un trapèze régulier, s'appuie par son petit côté contre le vestibule ouvert de l'entrée et elle est fermée par les façades des corps de logis sur les trois autres faces. Les galeries-hautes, sur deux niveaux, entourent complètement la cour. Elles sont soutenues par une série de poteaux et délimitées par des balustrades. Sur le petit côté de l'entrée, comme il n'y a pas de corps de logis, les poteaux ont fait place à une façade maçonnée très ouverte reposant sur deux arcs brisés (fig. 625). La galerie-haute inférieure est accessible par un escalier en demi-cercle, placé vis-à-vis de l'entrée, donnant sur un repos et se séparant ensuite en deux volées droites divergentes. La conception générale de la cour est antérieure à 1342, avec des remaniements sous Aymon de Challant (1365-1375) et son fils entre 1393-1396. Les façades sont couvertes de riches peintures dont certaines attribuables à Giacomo Jaquerio, exécutées vers 1413<sup>1216</sup>.

Dans nos régions, on peut imaginer l'existence de galeries-hautes sur portique dans les châteaux à *aulae* superposées comme Morges, Champvent, Rolle, Bulle et Estavayer. Il faudrait une analyse archéologique des façades pour en prouver l'existence. Les sources ne les attestent explicitement qu'au château de Chenaux à Estavayer en 1359<sup>1217</sup>. Mais elles ne font pas uniformément le pourtour de la cour intérieure, se limitant au corps de logis ouest. Si le bois domine, il convient de citer tout de même le château de Versoix, qui reçoit vers 1325 un portique en pierre<sup>1218</sup>. Une véritable régulation autour de la cour intérieure apparaît pour la première fois au château de Combremont-le-Grand (fig. 626, 627), édifié vers 1341 par les Combremont, vassaux des Estavayer<sup>1219</sup>. Il forme un quadrilatère aux dimensions relativement modestes (26 x 29 m) et dispose d'une cour intérieure dotée de galeries de bois sur arcades maçonnées sur trois de ses faces, la quatrième étant délimitée par la grande tour carrée, accolée à l'ensemble des corps de logis. Procédant de cette même logique d'unification, cette dernière n'est plus isolée du château bas, mais lui est au contraire étroitement intégrée.

Ce phénomène s'observe plus tardivement aux deux châteaux d'Oron et de Gruyères, l'un et l'autre appartenant alors aux comtes de Gruyères. À Oron, des travaux très importants interviennent dès 1478. Ils ont visé à créer dans cet édifice une cour centrale, ce qui a entraîné une redistribution complète des corps de logis, dont les dispositions ont été entièrement modifiées, à l'exception de l'aile située contre la courtine occidentale de l'entrée.

Pour tenter de mieux cerner l'ampleur de ces travaux, on peut esquisser ici l'image que nous nous faisons de l'édifice antérieur, encore bien hypothétique (fig. 628), sur la base très limitée de quelques sondages archéologiques<sup>1220</sup>. Un fort mur, retrouvé dans la cour intérieure actuelle en 1972, serait en effet à interpréter comme la façade d'une ample *aula* primitive, appuyée contre la courtine nord. Elle aurait été desservie par une cour moins allongée que l'actuelle mais délimitée par la courtine sud elle-même. Avec le logis occidental, cette *aula* aurait formé avec sa cour un plain-château édifié sans doute dès les années 1270 d'après les archères à niches et à fente de tir en croix ouvertes dans les courtines. Dans le secteur de l'entrée un corps de logis aurait été aménagé dès 1307 (bois formant les planchers de l'étage abattus en 1307 et en 1309-1310)<sup>1221</sup>. Ce château bas se serait accolé à un réduit seigneurial constitué par la grande tour circulaire, par une petite cour et par un, voire deux corps de logis servant d'*aula*-refuge. Le mur occidental ayant fermé cet ensemble a été repéré lors de ces fouilles de 1972. Il est permis de supposer qu'il se prolongeait au nord jusqu'à la chaîne d'angle bien visible dans la courtine actuelle, et au sud de même, mais sans qu'on sache si une telle chaîne d'angle existe également dans la courtine. Ce réduit, quant à lui, pourrait avoir été édifié au début des années 1260. En effet, la première mention explicite du château remonte à 1261 et les bois les plus anciens retrouvés dans l'édifice, en réemploi, ont été abattus en 1262-1263<sup>1222</sup>.

Les travaux du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle ont sans doute déplacé la cour. Celle-ci aurait alors trouvé sa position centrale actuelle. Pour cela, il a été nécessaire de reculer la façade de l'*aula* médiévale et de créer un nouveau corps de logis appuyé contre la courtine sud et venu s'accoler au logis occidental de l'entrée, comme on a pu le voir dans la façade sur cour, sous l'arcade de la galerie de pierre édifée en 1588 (fig. 629). Avec la démolition du mur occidental du réduit seigneurial, cette cour a été prolongée en direction de la grande tour, ce qui a permis d'intégrer au château bas les logis du réduit seigneurial, qu'il a fallu reconstruire probablement, celui du nord ayant dès lors abrité une grande cuisine. Les façades des logis ont été percées de nombreuses fenêtres à croisée de pierre avec linteaux en accolades, d'un type très proche de celles apparues dès 1485 au château d'Yverdon; à n'en pas douter, elles étaient précédées d'un portique et d'une galerie-haute en bois, relativement

625



**625.** Château de Fénis (Val d'Aoste). Cour intérieure vue en direction de l'entrée. Etat en 1991. Portique et galeries-hautes maçonnées. À l'arrière, les planchers en bois s'étendent jusqu'à la courtine d'entrée. Le niveau du rez-de-chaussée se définit comme une sorte de vaste vestibule, un peu comme celui du château d'Yverdon situé entre la cour d'entrée et la cour intérieure. Le château d'Oron a présenté également un vaste couvert, non pas du côté de l'entrée (où il se trouve maintenant), mais à l'opposé, à l'emplacement du « réduit seigneurial ». Il était surmonté d'une galerie haute. Le portique de poteaux que l'on imagine à Oron a ensuite été fermé par une façade maçonnée en 1731. (D. de Raemy)

626

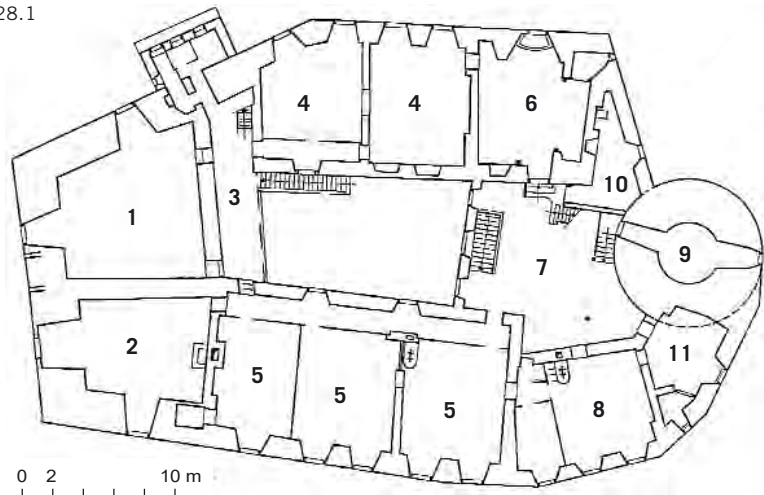


627

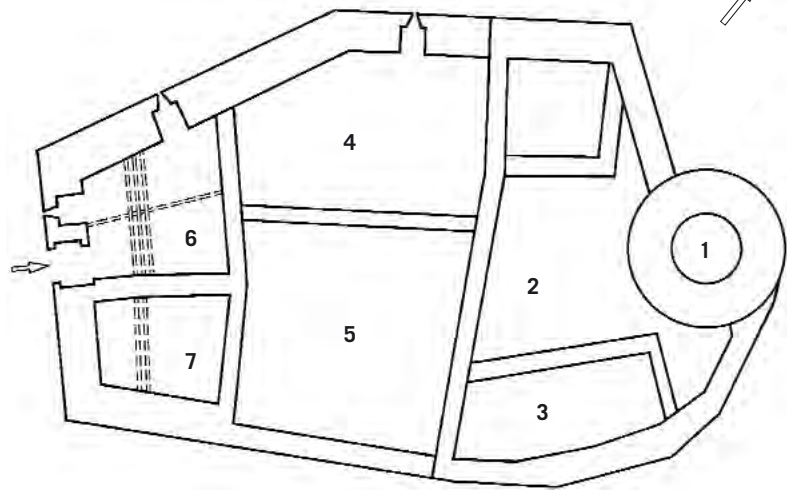


**628.** Château d'Oron. **Plan 1:** état actuel au niveau de l'étage. 1+2. Corps de logis occidental. 3. Galerie donnant sur des latrines. 4. Corps de logis nord. 5. Corps de logis sud. 6. Cuisines ayant récupéré peut-être une ancienne *aula* du réduit seigneurial. 7. Grand vestibule de 1731, ayant remplacé une grande galerie ouverte. 8. Salle du « paradis » (appellation d'époque bernoise) à la place d'un logis faisant partie du réduit seigneurial. 10, 11. Annexes aux espaces 6 et 8. 9. Grande tour. **Plan 2:** état médiéval, schématique et hypothétique au niveau de l'entrée et des sous-sols. Zone du réduit seigneurial: 1. Grande tour. 2. Cour. 3. Corps de logis (*aulae*-refuges?). Zone du plain-château (cour inférieure): 4. Corps de logis (*aula*?). 5. Cour intérieure (?). 6, 7. Logis de l'entrée aménagés respectivement en 1307 et 1308-09 d'après les données dendrochronologiques des solivages soutenant les planchers de l'étage, aménagements postérieurs aux courtines, des années 1270 au plus tôt à en juger par leurs archères en niche et à fente de tir en croix. (Mise au net: F. Wadsack, sur la base des plans Gilliard et Godet)

628.1



628.2



**626.** Château de Combremont-le-Grand, vers 1330-1340, vue générale. Etat en 1995. L'édifice a été très remanié au cours de son existence. Sa conception générale reste toutefois bien perceptible. Par son plan rectangulaire, il s'inscrit dans la tradition des châteaux réguliers géométriques. Cependant, l'ensemble est plus compact, les corps de logis, presque continus, s'accrochent directement à la grande tour quadrangulaire, qui a été tronquée plus tard et recouverte d'un toit en bâtière. Un flanquement, sous forme d'échauguettes ou de tourelles sans doute, dont il ne reste plus trace, occupait certainement le sommet des courtines à chacun de ses angles. (D. de Raemy)

**627.** Château de Combremont-le-Grand, vers 1330-1340. Etat en 1995. Sauf les côtés formés par la grande tour et par l'entrée, sans doute issue dans sa forme actuelle d'un remaniement de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la cour intérieure rectangulaire a été unifiée par une série d'arcades en plein cintre reposant sur de courtes colonnes au niveau du rez-de-chaussée et soutenant une loggia à poteaux de bois sur les deux étages, laquelle a été transformée en galerie fermée par un lambris au cours du XX<sup>e</sup> siècle. (D. de Raemy)

peu profonds, du fait de l'exiguïté de la cour, mais beaucoup plus vastes du côté de la grande tour, puisque les poteaux auraient été placés sur les fondations du mur occidental du réduit abattu<sup>1223</sup>. Entre les corps de logis ouest et nord, cette galerie se prolongeait en direction des latrines, enfermées dans une tourelle quadrangulaire saillante appuyée contre la courtine. Un escalier à volée droite, placé peut-être à l'emplacement de l'actuel, permettait de gagner la galerie-haute. On en imagine un ou deux autres dans le secteur de l'ancienne cour du réduit seigneurial (fig. 630).

La façon dont les nouveaux corps de logis ont été habités reste un mystère: par les sources du XVI<sup>e</sup> siècle, on n'a que quelques rares indications. Ainsi, en 1563, dans le corps de logis du nord-ouest 4, on trouve encore la «vieille chambre du comte [de Gruyère] dans la cour», dotée d'une cheminée<sup>1224</sup> et d'une fenêtre, dont le coussiège est orné d'élégantes moulures qui font penser à un remaniement plus tardif, du XVI<sup>e</sup> siècle. Au sud-est, la grande salle, où figure la représentation de la ville de Fribourg, devait servir aux Gruyère d'*aula inferior*. Ses poteaux centraux moulurés et son plafond sont façonnés dans des bois abattus en 1479-1480<sup>1225</sup>.

Au château de Gruyères, l'intégration de la grande tour et l'unification de la cour interviennent en plusieurs étapes dès 1475, sous Louis de Gruyère, pour rester définitivement inachevées à partir de 1530. Les corps de logis ont été agrandis du côté de la cour au détriment de galeries en bois d'origine pour présenter un portique à arcades de pierre surmonté d'une façade à deux étages, ouverte de baies à croisée de pierre régulièrement disposées sur trois axes et soulignée par un cordon continu (fig. 631). Comme en témoignent les



amorces de cordon et d'arcades sur les côtés non construits (fig. 632), ce système entourait assurément complètement la cour avec un nouveau corps de logis qui aurait été le pendant de l'existant, éclairé par des fenêtres à croisée de pierre, ornées d'accolades, insérées dans les courtines nord et ouest de l'entrée (fig. 633). Il aurait dû remplacer soit des annexes, soit d'anciennes galeries de bois dont l'aspect ne devait pas être très différent des actuelles, réfection récente (cf. fig. 866). L'idée du corridor intérieur en façade, très nouvelle et qui va se généraliser au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le corpus régional étudié ici, comme la conception strictement symétrique de la façade définissant trois axes, certes encore d'esprit gothique, témoignent d'une pratique déjà renaissante, plus tardive que celle observée à Yverdon. La circulation verticale s'opère au moyen d'un escalier en vis dans un angle et non d'une rampe droite. Cette dernière disposition a également été mise en œuvre au château de Champvent dès 1478 sous les seigneurs de Vergy.

Autre château régulier géométrique ayant subi semblable transformation, le vaste château de *Rolle*. Trois des côtés du quadrilatère irrégulier que forme la cour intérieure étaient pourvus de corps de bâtiment qui ont tous été dotés d'un étage, percé de fenêtres à croisée de pierre, soutenu par un portique en arcades surbaissées ou en anse de panier (fig. 634), parti que l'on rapprochera de celui du château de Gruyères. Cette comparaison n'est pas tout à fait fortuite si l'on sait que les Viry, alors seigneurs de Rolle, étaient proches des Gruyères, par des alliances communes avec les Vergy. Le corps de logis nord a été prolongé contre la grande tour, couvrant ainsi la cour d'entrée. Aucun document précis n'atteste ces travaux, cependant les armes des Viry timbrent une porte ouvrant dans la tour sud et une autre à la base de la tour carrée du côté du lac. Cette dernière est attribuée par Blondel à Amédée de Viry, qui l'aurait édifiée dès son acquisition de la seigneurie en 1455. Mais il est plus vraisemblable qu'il faille la rajeunir et la situer entre 1484 et 1520 sous Amédée II de Viry, dont on sait qu'il avait fait renforcer le front du côté du lac, sans qu'on connaisse la nature exacte de ces travaux<sup>1226</sup>. La volonté de l'unification de la cour par des arcades doit être également imputée à Amédée de Viry, puissant seigneur, créé baron en 1484 par le duc de Savoie, fondateur à Coppet du couvent des dominicains, nommé bailli de Vaud en 1513 par Marguerite d'Autriche. Les travaux seraient intervenus vers 1500–1520<sup>1227</sup>. Toutefois l'aile sud n'a été harmonisée avec les autres ailes qu'à l'époque de



**629.** Château d'Oron, cour de l'entrée. Limite montrant que le corps de logis 5 est venu s'appuyer contre l'angle de l'ancien logis 2, des années 1309–1310. (R. Gindroz)

**630.** Château d'Oron, cour intérieure, vue vers l'entrée. Etat en 2002. La grande arcade en anse de panier, présentant un appareil en bossage, est à attribuer aux travaux des années 1580 sous la direction du maître maçon valsésien Antoine Pauli. Elle a très certainement remplacé une galerie-haute en bois. Celle-ci se retournait contre le corps de logis méridional, mais on doute de son existence devant le corps de logis nord. L'escalier actuel, dans sa partie supérieure en tout cas, a été édifié en même temps que l'arcade. S'est-il substitué à un escalier en bois? On ne sait. (R. Gindroz)

**631.** Château de Gruyères, vue de la cour intérieure vers le sud. Le gros œuvre du grand corps de logis sud est à attribuer au comte Louis de Gruyère vers 1480. Etat en 1998. La galerie de pierre est en revanche plus tardive, d'après le style des fenêtres à croisée de pierre, et doit être située à la période de Jean II de Gruyère vers 1520. Cette galerie aurait dû ensuite s'étendre non seulement contre le mur ouest au-dessus de l'entrée, mais sur tout le pourtour de la cour intérieure ainsi unifiée, ce qui aurait créé l'illusion d'un immense château en suggérant des corps de logis à l'arrière, comme cela s'est souvent fait: le palais Stockalper de Brigue en est un bon exemple. (Fibbi-Aeppli)

632



**632.** Château de Gruyères, cour intérieure, angle occidental du grand corps de logis sud. Etat en 1985. On remarque les amorces des cordons et des arcades destinés à souligner la galerie de pierre prévue au-dessus de l'entrée. (M. Grandjean)

**633.** Château de Gruyères, courtine occidentale de l'entrée. Etat en 1998. Sur l'angle formé par les courtines ouest et nord, on remarque les restes de l'encorbellement d'une tourelle. Ces deux courtines ont été percées de diverses fenêtres, larges à croisée, certaines surmontées d'accolades, ou étroites à traverse, afin d'éclairer le corps de logis prévu dès les années 1480 certainement, et desservi par la tour-latrines couronnée d'une frise de brique, placée au milieu de la courtine nord. Ces fenêtres, donnant actuellement sur la grande galerie de bois, ont été démurées dans les années 1990. L'entrée a été remaniée également entre 1480 et 1520, comportant désormais le couple traditionnel des portes cochère et piétonne, fermées d'un pont-levis qui franchissait un fossé comblé par la suite. (Fibbi-Aeppli)

631



633







**634.** Château de Rolle. Cour intérieure vue en direction de l'est. Etat très restauré dans les années 1970. L'accès se faisait non pas depuis l'ouest comme actuellement mais depuis le nord, au pied de la grande tour, tout à gauche sur la prise de vue. Une galerie fermée, ajourée de baies à croisées, surmonte les arcades, qui rythmaient les trois corps de logis. Cette unification de la cour intérieure à la façon des cloîtres est intervenue sous Amédée de Viry dès 1490, plus certainement entre 1500 et 1520, au moment où – comme cela s'est passé à Yverdon – il surélève d'un étage habitable l'ensemble des bâtiments, dont la partie résidentielle ne se limitait auparavant qu'au rez-de-chaussée sur la cour. À cause de son importante superficie, cette cour n'avait pas été surélevée au moment de la construction du château; elle est restée en effet à l'altitude du site alluvial environnant. L'état actuel est le résultat des travaux de restauration entrepris sous la direction de l'architecte Pierre Margot. Ce dernier a fait restituer les croisées des fenêtres. (D. de Raemy)

Jean Steiger, issu d'une puissante famille patricienne bernoise et trésorier du Pays romand, soit sans doute en 1558–1559, au moment où il acquiert le château et la seigneurie de Rolle, ce que confirment le style de la mouluration de diverses portes en accolades, ainsi que les dates qui s'y trouvent<sup>1228</sup>.

Le parti retenu au château d'Yverdon n'est en fin de compte pas particulièrement novateur. Il systématise et régularise ce qui prévalait déjà au Moyen Âge, en l'étendant sur deux niveaux. On ne sait finalement s'il était prévu de surmonter ce portique par une galerie-haute. Il aurait alors présenté des poteaux élancés soutenant les avant-toits à la manière du portique du château de Romont, attribuable aux travaux de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. D'une façon générale, le portique en bois, surmonté ou non d'une galerie-haute, connaîtra encore une fortune importante aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle dans nos régions. Sur ce point, on renvoie le lecteur au chapitre consacré au devenir des châteaux médiévaux sous les administrations baillivales fribourgeoise et bernoise, où l'on présente quelques spécimens intéressants.

## Notes – Pages 14 à 15

<sup>1</sup> Le contexte politique, où l'on constate cette progressive mainmise des Savoie, est magistralement étudié par ANDENMATTEN 2004 (références précises, voir bibliographie). En attendant, sur Pierre de Savoie, voir ANDENMATTEN-PARAVICINI BAGLIANI-PIBIRI 2000. L'histoire des évêques de Lausanne a fait l'objet d'une synthèse récente très éclairante de MOREROD 2000. Nous nous y référons sans cesse, ce qui nous évitera de nous lancer dans une présentation générale du contexte historique. On aura à l'esprit les conclusions de ces études lors de développements ponctuels que nous serons amenés à faire dans le but d'éclairer le fait de la création castrale. Une étude de ce niveau sur les Grandson, amorcée par DESSEMONTET 1955, est toujours attendue.

<sup>2</sup> Sur ce que représente le Genevois pour Pierre de Savoie, voir MORENZONI 2000, pp. 163-164.

<sup>3</sup> Ce compte est conservé aux Archives d'Etat de Turin (AST), aux Sezioni riunite (SR), inventario 69, foglio 5, mazzo 1, rotolo 2, compte rendu par Pierre Mainier, 1261-62, désormais abrégé AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier, 1261-62. Pour les autres séries, le n° d'ordre du rouleau ne sera pas donné. Ce compte a été intégralement publié par CHIAUDANO 1933, pp. 58-63. Pierre Mainier reçoit des receveurs du domaine de Pierre de Savoie 2045 livres lausannoises (sur la comptabilité savoyarde, voir en dernier lieu CASTELNUOVO-GUILLERE 2000).

<sup>4</sup> ANDENMATTEN 2004, p. 85. Hugues de Palézieux est le premier bailli de Vaud. Il est en fonction à ce poste de 1261 à 1275.

<sup>5</sup> Sur la tour de plan circulaire, l'étude pionnière est celle de l'ancien archéologue du canton de Genève, Louis Blondel (BLONDEL 1935), auteur d'une magnifique synthèse, somme d'un long et patient labeur consacré aux châteaux de l'ancien diocèse de Genève (BLONDEL 1956).

<sup>6</sup> Voir les études de Marcel Grandjean, notamment GRANDJEAN 1976<sup>1</sup>. On se référera également aux cours universitaires de cet auteur, à l'origine de notre étude, où étaient développées ces notions de «château régulier organique» et «château régulier géométrique».

<sup>7</sup> On a eu l'occasion d'en présenter un survol succinct dans une contribution au titre trompeur dont nous n'avons pas pu discuter le choix (soit l'usage du mot «donjon» dans son sens actuel restrictif de «tour»), cf. RAEMY-LRD 1997.

<sup>8</sup> Même si notre étude a évidemment eu très largement recours à ces disciplines fondamentales.

<sup>9</sup> On ne répétera pas ici les prudences d'usage quant à la datation des édifices par la dendrochronologie. C'est un discours connu (cf. RAEMY 1988). Toutefois, il faut mettre en évidence que, lorsque le Laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon (LRD) donne une date d'abatage sans réserves, celle-ci n'a jamais été mise en défaut. Chaque fois que nous avons pu collaborer avec ce laboratoire, nous nous sommes livrés à toute une série de doubles vérifications. Nous avons fait dater de nombreux bois, notamment les charpentes du château d'Yverdon, en connaissant déjà par les textes leur année de mise en œuvre. Les résultats ont toujours été concordants. En retour, la datation par la dendrochronologie permettait ainsi de vérifier la justesse de l'approche archéologique. Il ne faut pas perdre de vue que les dendrochronologues ont pu établir leur courbe de référence à partir d'éléments en grande partie historiques ou archéologiques.

<sup>10</sup> Voir les travaux de Werner Meyer, Thomas Bitterli, Lucas Högl et des chercheurs gravitant autour du *Schweizerischer Burgenverein*. Pour la région de Genève, voir tout de même l'étude riche et stimulante, appuyée surtout sur la documentation d'archives, de Mattieu de la Corbière (LA CORBIÈRE 2001). Sur les sites étudiés, elle devrait permettre d'orienter utilement les investigations archéologiques, si elles peuvent se dérouler un jour. En se basant essentiellement sur l'étude de la fameuse comptabilité savoyarde, Alain Kersuzan a également cerné le phénomène castral à l'époque des Savoie en Bresse et en Bugey, dans une thèse soutenue à l'université de Savoie à Chambéry sous la direction de Christian Guilleré, à paraître.

<sup>11</sup> Les universités romandes ne dispensent aucun enseignement sur le matériel archéologique médiéval. Les archéologues médiévistes sont trop rares à s'intéresser à ces sujets (François Christe du BAMU à Lausanne, Gabriele Keck de l'AAM de Moudon et Gilles Bourgarel du Service archéologique cantonal de Fribourg). À Genève, la fouille en cours du site castral de Roillebod par Michelle Joguain, sous la direction de l'archéologue cantonal Jean Terrier, devrait être riche d'enseignements.

<sup>12</sup> TAYLOR 1950 et 1985, pp. 86-97.

<sup>13</sup> Comme par exemple la partie supérieure de la grande tour du château d'Yverdon ou l'extension orientale du château de Grandson.

## Pages 15 à 29

<sup>14</sup> Cette hiérarchie que sous-tend l'approche architecturale, souvent de mise chez les historiens de l'art, n'a pour nous aucune réalité, ou en tout cas aucune raison d'être, dans une étude spécifiquement historique. L'étude d'un terroir au fond d'une campagne est aussi digne d'intérêt que l'approche de l'urbanisme d'une grande capitale.

<sup>15</sup> Voir p. 615, les déclarations de l'inspecteur scolaire visitant le château en 1869.

<sup>16</sup> HUGUENIN-BERTHOLET-FEHL 1998.

<sup>17</sup> Une recherche conduite par Claire Huguenin dans le cadre de ses travaux en cours sur l'apport essentiel d'Albert Naef.

<sup>18</sup> RAEMY 1992.

<sup>19</sup> CURDY-KAENEL 1991, pp. 81-89.

<sup>20</sup> ROSSI-CASPAR 1994, p. 449, avec LRD94/R3814.

<sup>21</sup> ROSSI 1992. Pour un contexte plus général, voir STEINER-MENNA 2000, p. 51.

<sup>22</sup> Dernier état de la question dans HALDIMANN 2000.

<sup>23</sup> FAVROD 2000.

<sup>24</sup> WEIDMANN 1987.

<sup>25</sup> ROCHAT 1862. En 1861, la ville d'Yverdon décide de raser complètement les derniers vestiges du *castrum* pour l'agrandissement de son cimetière.

<sup>26</sup> FAVROD 2000, p. 22.

<sup>27</sup> FAVROD 2000, p. 25.

<sup>28</sup> ROTH 1948, p. 15, n° 15: «Everdun».

<sup>29</sup> ACV, Fk232, Grosse de reconnaissances levée par le Commissaire Jean Chalvin en 1404, fol. 20: *Confessio Yssabelle de Dagny... Die 31 marcii [1404]... ex confessione eius alias facta... unum curtile situm versus ecclesiam Beate Marie iuxta aquam Tele a parte occidente et iter a parte oriente et curtile hospitalis Yverduni a vento ad 1 d. ob. laus. vet; tenet magis de tenemento Mermerii Vuarnerii, dicto serrallier, quatuor falcatas prati sitas retro veterem ecclesiam* [≠ à la paroissiale encore en service] *in pratis Yverduni loco dicto inter duos Beytz iuxta pratum Peroni Arconcie, notarii a Iurano et pratum Vuillelmi loceti a borea et pratum Otthoneti Perrier ab oriente... 2 s. laus cens; ibid., fol. 70: Confessio dogni Iohannis Pugini, curati Yverduni... retro veterem ecclesiam duas falcatas prati.*

<sup>30</sup> Sur Yverdon au Haut Moyen Âge, voir FAVROD 2000.

<sup>31</sup> GINGINS 1854, pp. 23-27.

<sup>32</sup> L'histoire d'Yverdon avant l'arrivée des Savoie ne saurait maintenant se passer de l'apport de MOREROD 2000, pp. 139-142.

<sup>33</sup> MOREROD 2000, p. 141.

<sup>34</sup> Ces données nouvelles sur l'Yverdon pré-savoyarde sont exposées et justifiées dans MOREROD 2000, pp. 271-273. Ce chercheur démontre que les études antérieures avaient surévalué l'importance d'Aymon de Faucigny; elles s'appuyaient notamment sur un document le qualifiant de «seigneur d'Yverdon»; or cette appellation ne figure pas sur l'original invoqué qui a été surinterprété par Victor VAN BERCHEM 1913, repris sans vérification par DEGLON 1949, p. 14, enfin rectifié par MOREROD 2000, p. 272, n. 249.

<sup>35</sup> WÜRSTEMBERGER IV, n° 394, p. 195. Document publié en entier par ANDENMATTEN 2004, Sources, n° 36: Ulrich, seigneur de Saint-Martin, fils de Richard, reconnaît tenir en fief de Pierre de Savoie le château de Châtillon, au-dessus du village de Cronay (*castrum de Chasteilum situm supra villam de Cronay*). À propos de la progressive mainmise des Savoie sur les diverses seigneuries dans la région d'Yverdon, cf. ANDENMATTEN 2004, passim.

<sup>36</sup> GINGINS-FOREL 1846, n° 20 p. 46. Document cité par MOREROD 2000, p. 263.

<sup>37</sup> Description et datation de ce château, cf. p. 153.

<sup>38</sup> MOREROD 2000, p. 238.

<sup>39</sup> MOREROD 2000, p. 247.

<sup>40</sup> Cet acte dit exactement: «*Remandeit* [Amédée de Montfaucon] *enquors XX livres de terre qui li estoient assignees par la pais qui avoit été faite sa en arriers entre li e le seignour de Fucigne par la content qu'il avoient de ce de Everdun.*» Publié par USTERI 1955, pp. 116-118, n° 75.

<sup>41</sup> Il s'agit en fait d'un revenu de 25 livres d'après des actes plus tardifs. On sait également que Pierre de Savoie, héritier dès 1254 des biens de son beau-père, avait dessaisi Amédée III de ce revenu. Ce geste, intervenu peut-être au cours de l'occupation forcée d'Yverdon par Pierre dès 1257, explique assurément le caractère illicite de la construction du château en 1235, dont la perte n'avait pas à être dédommée. Sur ce point, voir DEGLON 1949, p. 24 et p. 56.

<sup>42</sup> La hauteur de ces assises s'approche peut-être de 0,28 m, soit une valeur du pied qui sera régulièrement pratiquée dans le domaine savoyard.

<sup>43</sup> Cette épaisseur a été constatée en 1979 dans le sondage réalisé dans les locaux de la future salle de théâtre «L'Echandole». En revanche le relevé fait le 8 septembre 1943 (ACV, AMH, A 21 975) rapporte 2,30 m.

<sup>44</sup> PEDRUCCI-CHRISTE 1995.

<sup>45</sup> LRD94/R3831, citée par PEDRUCCI-CHRISTE 1995, p. 7. La présente étude doit beaucoup à l'apport de la dendrochronologie. Toutes les données apportées par cette technique ont été fournies par le Laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon (désormais cité LRD). Christian et Alain Orcel ainsi que Jean Tercier n'ont pas ménagé leur peine pour commenter leurs résultats.

<sup>46</sup> MOJON 1986. L'auteur présente notamment un couvercle de sarcophage des années 1100-1120 sur lequel sont gravés une équerre et un marteau, ce dernier du même type que celui d'Yverdon. Devait y être enseveli un des premiers maîtres d'œuvre/architectes de l'ancien couvent des bénédictins de Cerlier. D'autres exemples de comparaison sont donnés.

<sup>47</sup> Description détaillée de ces travaux dans RAEMY-AUDERSET 1999, pp. 149-158.

<sup>48</sup> PELET 1946, p. 84.

<sup>49</sup> AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier, 1261-62: *In duobus fossatis et calciatis a bezerio molendini usque ad Telam ad transitum navium cum duabus portis ad retinendam aquam, pro fossatis implendis ut per ea possint melius transire naves, faciendis in taschiam, 15 £; in carreagio marremii ad operationes molendinorum, portarum et escluse a boscis usque ad locum in taschiam, 70 s.* Voir le stimulant article de KASSER 1959. Si cet auteur a davantage approfondi la question des cours d'eau à Yverdon que Roger Déglon et en a livré une interprétation plus nuancée, les arguments avancés ne sauraient être à notre avis des preuves accréditant ce postulat de la permanence des cours d'eau et des moulins. La reconstitution proposée est trop tributaire de la situation «bernoise». Le tracé suggéré pour la restitution des canaux navigables créés par Pierre Mainier postule que le canal des moulins, dans son tracé bernois, maintenu jusqu'en 1949, aurait existé avant l'arrivée des Savoie. Or à notre sens, il n'a été créé qu'en 1270-1271 sous Philippe de Savoie (cf. infra p. 41). Kasser assied la localisation des deux canaux navigables destinés à contourner les moulins sur la différenciation politique qui aurait existé entre l'ancien bourg d'Amédée de Montfaucon, autour des actuelles rues du Pré et du Collège, et le bourg neuf situé à l'est du premier. Or cet argument ne tient pas : à cette date, Amédée de Montfaucon avait en effet abandonné tous ses droits seigneuriaux sur Yverdon et sur le cours de la Thièle à Pierre de Savoie contre 600 livres viennoises (accord du 26 avril 1260). Enfin, la localisation de ces deux canaux par l'analyse des reconnaissances est sujette à caution : une parcelle dont les confins sont indiqués par trois voisinages n'est pas forcément triangulaire !

<sup>50</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 1266-67: *In solutione quaterviginti quindecim librarum que dabantur Marguet de Fontibus carpentario pro duobus molendinis faciendis in una domo ex omni parte et bene molendibus, faciendis in Tela desuper donionem... et debet facere iuxta dicta molendina unam portariam per quam naves possint expedite transire* (publié par CHIAUDANO 1933, p. 117).

<sup>51</sup> Voir DEGLON 1949, p. 19; USTERI 1955, pp. 116-118, n° 75: arbitrage du 26 avril 1260; DESSEMONTET 1955, p. 43.

<sup>52</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon 1266-67: *In Tela desuper donionem.* ACV, Fk232, Grosse Chalvin, 1404, 40v: *Terrali Tele veteris.*

<sup>53</sup> Ces poissines sont citées également en 1403 encore: ACV, Fk232, Grosse de reconnaissances de Jean Chalvin, fol. 20.

<sup>54</sup> Cf. infra, p. 41.

<sup>55</sup> Cf. infra, note 81.

<sup>56</sup> GREMAUD 1876, pp. 194-195: En 1272, Pierre de Martigny vend divers biens à Guillaume de La Tour, notamment une maison *apud Turrim* et une partie d'une autre située *infra recettum de Turre*. Le *recettum* est assurément le bourg-refuge situé à proximité de l'ensemble castラル. Il se différencie de l'agglomération non protégée de murailles qui lui est voisine, suggérée par l'appellation «apud Turrim». Voir aussi RAEMY 1983.

<sup>57</sup> GRANDJEAN, *Villes neuves*. Cet auteur cite les reconnaissances rendues en 1458 (ACV, Fg 5) et en 1489 (ACV, Fg 115) qui attestent l'existence de deux maisons dans le ressat (*in burgo de recepto*).

<sup>58</sup> ACV, Ab2, Grosse Balay, fol. 29 à 36v: Reconnaissances de François

de Goumoëns: divers particuliers reconnaissent tenir de ce seigneur *in burgo castri* des chesaux (*casalia*); c'est-à-dire des parcelles de terrain constructibles ou ayant reçu une maison, maintenant disparue. Dans la reconnaissance rendue par Louis II de Vaud, en 1311, seigneur de Bioley (BCU-Lausanne, dép. des manuscrits, IS 4138), le bourg du château est simplement désigné du terme de «château». En effet, un chesal est situé *infra castrum*, un autre *iuxta fossale castri*. Ainsi le bourg du château était-il séparé du château proprement dit par un fossé.

<sup>59</sup> GRANDJEAN 1988, pp. 114-116. L'église paroissiale, dédiée à Notre-Dame, était en très mauvais état à la fin du XVIIe siècle. Elle a été entièrement reconstruite en 1691-1693.

<sup>60</sup> Cf. supra, note 35.

<sup>61</sup> La source documentaire que nous avons utilisée est la «reconnaissance» dressée par le commissaire Jean Balay pour le comte Amédée VIII de Savoie, en novembre 1403 (ACV, Ab2, fol 218 et suiv). Champvent est alors entre les mains de Marguerite de Vufflens. Fol. 218r: *Castrum de Chanvent cum burgo contiguo eidem castro.*

<sup>62</sup> ACV, Ab2, 218r: *Menia bastimenti burgi de Chanveynt a borea.*

<sup>63</sup> ACV, Ab2, 218v: Une maison est reconnue *iuxta fossalia castri de Chanvent ab oriente et iuxta bastimentum dicti burgi a vento.*

<sup>64</sup> GRANDJEAN 1988, p. 125.

<sup>65</sup> ACV, Ab2, 219v: *In villa de Chanvent super una ochia sita iuxta casale Johannis Verins (?) a vento et de longitudine de la charretta tendente ad ecclesiam de Chanvent.* La traduction vernaculaire de «villa de Champvent» est donc Champvent-la-Ville.

<sup>66</sup> WILDERMANN 1993, t. 19, p. 483.

<sup>67</sup> Archives du château de Blonay: lettre de Louis Doxat, Champvent, le 27 mai 1820 à Monsieur A. Doxat de Pourtalès à Gènes: *Depuis plus de trois mois, j'ai une vingtaine d'ouvriers et suis encore sous des décombres dont je ne puis sortir, aussi mon écriture, mes plumes sont-ils desorganisés, ne pouvant écrire qu'à bâtons rompus, je m'occupe des fontaines, de réparer les [...1 mot] et planchers pourris et à démolir tous les murs pour les remplacer en pentes de gazons là où cela se peut, de quelle manière que je m'y prenne, je ne pourrai pourvoir à tous nos chemins étant aussi détestables.* Les tilleuls, qui forment la belle allée dominant la terrasse orientale, ont été plantés vers 1730 déjà, lors des très importants remaniements faits au château que l'on attribue à l'initiative de son propriétaire d'alors, Jean-Rodolphe Tillier.

<sup>68</sup> USTERI 1955, pp. 116-118, n° 75: arbitrage du 26 avril 1260.

<sup>69</sup> Visite 1416, p. 56.

<sup>70</sup> ADD, ETF, E 1252, reconnaissance Montagny-le-Corbe, 1401, passim: *subtus castrum Montagniaci 1 morcel. vigulti...* [lieu-dit «grande oche» à l'est du château seigneurial]; *infra burgum de Montagniaci, 1 domum sitam iuxta domum Aymer. Bon a lurano et bastimentum dicti burgi ab auberre; Mermerius dictus Bon, homo liber domini, tenet... quandam cameram (?) iuxta portam burgi Montagniaci ab auber. et casale quod tenet dompnus Petrus Borgeis...; Mermerius Bon... debet custodire portam burgi de Montagnaco; quodam casale situm in villa de Montagniez-la-villa in quo domus sua est domificata una cum ochia; medietatem domus sitam apud Montagniez la villa iuxta... aliam medietatem dicte domus quam tenet ad censum a Vuilleme Villanchet a parte ecclesie et jure.* Nous avons ici hiérarchisé les zones occupées, selon leur degré de protection, allant du château aux maisons foraines, ces dernières sous-entendues par le terme *apud*.

<sup>71</sup> Ressat < *receptum*, soit un bourg-refuge encore mieux protégé que le bourg normal.

<sup>72</sup> GINGINS 1854, n° 6, pp. 23-27.

<sup>73</sup> FAVROD 2000, p. 26.

<sup>74</sup> ACV, Fk232, 65v, 22 mai 1403 *Confessio Henrici Candele de Giez, ... quandam plateam casalis furni dicti veteris sitam in villa Yverduni in vico lacus a vento in domum nunc reductam et edificatam iuxta domum Perrini de Abbatia ab occidente et casale Perroneti Arconcier quod fuit Perroni de Ursino et quorundam aliorum et affrontat cuidam ruete communi posterius et carriere anterius...*

<sup>75</sup> ACV, Fk232, 106, 19 mai 1403: *Confessio Ysabelle, filie quandam Roleti Comparrat, burgensis Melduni... quandam domum sitam in carzeria retro capellam dictam de veteri foro prope furnum veterem, que domus solebat esse casale et fuit in tribus particulis in precedenti extenta...*

Quelques lignes plus loin, ce document cite la chapelle de la manière suivante: *capellam appellatam communiter des Cuanoters*. Cette chapelle est-elle la même que celle citée comme ancienne en 1293 déjà (AEN, R7, 26: Pierre Foncili vend à Girard Bouçan, bourgeois d'Yverdon,

sa maison *infra menia Yverduni, inter domum Alnodi de Mustruo et vicum per quem itur versus veterem capellam...*? L'appellation « cuanoters » évoque sans aucun doute l'importance de la batellerie à Yverdon, pour la pêche et surtout pour les transports de marchandises.

<sup>76</sup> GINGINS 1854, n° 23 p. 65: *Eustacius capellanus de Yverdon*. Le terme chapelain peut également désigner à cette époque le curé. Il s'agirait alors du curé desservant l'église paroissiale à l'intérieur des murs du *castrum* romain.

<sup>77</sup> AEN, U44, oct. 1304, Pierre de Corcelles dit de Ruil vend à Pierre dit de Fiez, charpentier, bourgeois d'Yverdon, et à sa femme Cecilia une maison à Yverdon *prope alam domini in foro*. Un autre acte (AEN, U49) du 28 mai 1355 parle de « la halle du vieux marché ».

<sup>78</sup> Le four est attesté dans le compte du châtelain Pierre d'Orlier en 1270-71: AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 10.11.1270-10.11.1271: *De 18 £ receptis de firma duorum furnorum Yverduni hoc anno... de 22 £ 5 s. receptis de firma pedagii venduarum domus fori et nundinarum Yverduni...* L'autre four est celui installé dans l'actuelle rue du Four. Celui de la Plaine n'existe pas encore.

<sup>79</sup> Amédée bénéficiait d'une partie des leudes, cette taxe prélevée sur la vente des denrées aux halles d'Yverdon; si ce revenu ne témoigne pas d'un simple dédommagement concédé par Pierre de Savoie, il pourrait indiquer qu'une partie des revenus d'Amédée de Montfaucon provenait bien des activités marchandes (AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 07.07.1266-07.07.1267: *De 30 £ receptis de firma pedagii lede domus fori hoc anno... preter partem quam dominus Amedeus de Montefalcone capit in dicto pedagio*).

<sup>80</sup> On peut comparer le plan d'Yverdon avec celui de la ville de Morges, ville neuve au plan très régulier, classique même, bâtie, semble-t-il, *ex nihilo*. L'irrégularité du plan zähringien à Yverdon n'implique pourtant pas obligatoirement qu'il y ait eu nécessité d'intégrer un bourg plus ancien; elle peut également s'expliquer par la seule configuration irrégulière du site.

<sup>81</sup> Voir KASSER 1968, et R. KASSER 1975, p. 82. Ces deux auteurs, pour étayer l'hypothèse d'un premier bourg, évoquent quelques édifices qu'ils font remonter avant l'arrivée de Pierre de Savoie. Cependant aucun à nos yeux ne paraît être antérieur à 1260. Le clocher tout d'abord: son plan carré ne saurait évoquer une fortification romane du XIIe ou du début du XIIIe siècle. C'est avant tout le plan traditionnel d'un clocher, celui apparu au XIVe siècle au moment de la construction de la chapelle de la Vierge. Ses embrasures inférieures, sous une voûte reposant sur des coussinets, sont typiques de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe siècle. Il en va de même pour la « fausse tour », à l'ouest de la ville. Son plan quadrangulaire ne saurait être un argument pour évoquer la période romane. Intégrée à l'enceinte du XIIIe siècle, cette tour présente les dispositions fréquentes jusqu'au Bas Moyen Âge d'un ouvrage de flanquement ouvert à la gorge, comme en témoigne sa désignation de « fausse tour ». Enfin, la maison cédée au couvent de Montheron est simplement qualifiée de « domus » en 1294, d'après le texte de la transaction: comment peut-on y voir « une maison forte destinée jadis à surveiller la route de Grandson »? Cette dernière appellation ne se trouve pas dans les textes anciens, mais découle d'une interprétation de Maxime REYMOND, auteur peu sûr (REYMOND 1918, p. 187).

<sup>82</sup> Nous avons retenu ici les noms trouvés dans les actes antérieurs à 1400 (AY, série P), désignant des individus ayant le titre de bourgeois d'Yverdon.

<sup>83</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 1266-67: *In marrimio empto ad unum magnum ingenium faciendum ad obsidionem de Loes...* Ce document contient de précieuses données sur la construction d'un engin de siège qui sera ensuite acheminé à Laupen par le lac (voir annexe 2b, p. 757). Il est également fait mention de 3 « beffrois », ces tours en bois mobiles, pour monter à l'assaut des courtines. Ibid., compte de 1277-78: « *in 70 hominibus cum armis ductis quasi per unam diem et 77 clientibus ductis quasi per unam diem tantum in cavalcata de Craenbor* ». Ces hommes en armes et ces clients, dont le nombre est inconnu, ont peut-être été payés à Yverdon, pour s'être engagés au service du comte pendant 147 journées. Sur les gros engins de siège au temps de Pierre de Savoie, voire encore JOHO 1967.

<sup>84</sup> DEGLON 1949, pp. 52 et 59.

<sup>85</sup> Dans le fort mur séparant les celliers [014] et [018], construit après 1271 (cf. infra p. 346), se trouvent deux têtes de fortes poutres, manifestement en réemplois. Celles-ci ont été façonnées dans des chênes abattus durant l'automne-hiver 1257-58 pour l'un et 1258-59 pour

l'autre. On peut en conclure que la mise en chantier du château avait commencé en 1258 au moins (LRD99/R4940).

<sup>86</sup> AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, c. Mainier: le compte de 1261-62 contient le paiement pour l'élévation du mur de ville situé derrière le four seigneurial à la rue du même nom: *In tribus tesis et tercia parte unius tese muri facta in taschiam in cortinis ville contra furnum domini, 4 £ 17 s.; in calce ad easdem operationes, 60 s.* Si, comme à La Tour-de-Peilz, le comte fournit la chaux, les frais de la construction du mur de ville incombaient aux nouveaux habitants, sur la longueur des parcelles dont ils étaient propriétaires.

<sup>87</sup> On a pu lire récemment sous la plume de Rodolphe Kasser que la rue du Lac serait apparue plus tardivement, en remplacement de la ruelle punaise qui aurait constitué l'axe principal de la ville. Cependant rien ne vient confirmer cette affirmation (R. KASSER 1980, p. 3, et R. KASSER 2001, p. 12).

<sup>88</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 07.07.1266-07.07.1267: *Reddit computum de 24 corvatis carrucarum... et vere expendebantur omnes in carriagio arene ad levandas carrerias in villa de Yverduno hoc anno*. Ces travaux ont peut-être comporté le comblement du bras de la Thièle séparant la ville du château, le réduisant à un simple fossé.

<sup>89</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 07.07.1266-07.07.1267: *In platea iuxta portam a parte de Clingie ad faciendum in ea stabulum levanda de terra, 17 s.*

<sup>90</sup> AEN, U44, acte d'octobre 1304 par lequel Pierre de Corcelles dit de Ruil vend à Pierre dit de Fiez, charpentier et bourgeois d'Yverdon, et à sa femme Cecilia, une maison à Yverdon qui est située *prope alam domini in foro*. Il s'agit encore ici de ce qui s'appellera plus tard « le vieux marché » (voir DEGLON 1949 pp. 46 et 136).

<sup>91</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 10.11.1270-10.11.1271: *Libravit Symoni, piscatori, pro tachia molendinorum et cursus aque facienda, in tachia pro 60 £ de quibus recepit 36 £ a Guillelmo de Thonons, castellano ante ipsum ut in computo suo, 24 £*. AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 3, cc. Chillon, 1271-1272: *Libravit Simonin, piscatori de Yverduno, ut patet per litteram quam reddidit, 13 £*.

<sup>92</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 09.02.1278-09.02.1279: *In calciata molendinorum Yverduni aptanda in pluribus locis et escloderio aptando, ut in particulis a festo Beate Marie 79 usque ad [...] beati Vincencii anno eodem et stipendiis diversorum operariorum ibidem operantium, 6 £ 14 s. 9 d.; in uno parvo furno facto iuxta follam ad calef [...] aquam et folle aptand., 5 s.; in una calderia empta ad calefaciendum aquam ibidem, 25 s.; in uno ponte facto ad eundem versus molendinum de novo et fusta empta ad idem*. AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 06.07.1279-08.09.1279: *In fusta empta et facta in nemore et charreata pro folla facta et pro molendino tramuttato et aliis ibidem necessariis de carpentatura et ferramenta factis ut in particulis, 113 s. 9 d. laus.; in quatuor molis emptis et positis in dictis molendinis, 42 s. laus.; summa molendinorum et folle preter expensis magistrorum Girardi de Vuillins, Guillelmi de Oyseller et Symondi, 7 £ 15 s. 9 d.; in palis et rama emptis et in stipendiis plurium terraliorum operantium ibidem, alteri plus et alteri minus, facientium et aptantium esclosa dicti molendini et quadam calciata ibidem de novo facta, ut in particulis, 16 £ 19 s. 10 d. laus.; in fusta empta et ferro pro bastitorio et esclitorio per quod naves debent transire faciendis et terralienibus ibidem operantibus, tam in canalibus dicti bastitoris quam in aliis in dicto bastitorio et esclitorio necessariis faciendis, ut in particulis, 15 £ 6 s. 6 d. laus.; in expensis Girardi de Vuillin, Guillelmi de Oyseller et Symonis piscatoris, a die jovis post octab. beati Johannis Baptiste anno 79 usque ad nativitatem beate Marie proximo sequente, videlicet pro 9 septimanis et dantur cuilibet pro expensis suis per diem 7 d. laus., 108 s. 6 d. laus.*

<sup>93</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 09.02.1278-09.02.1279: *In expensis magistri parisii venientis ad videndum opera molendini.*; AST, SR, i. 38, f. 21, m. 1, n° 4, c. hôtel, 1279: *Libravit Guioneto lathomo pro esclosa Yverduni aptanda, 111 s. laus.*

<sup>94</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 06.07.1279-08.09.1279: *Libravit magistro Girardo de Oygne pro 587 tesis fossati apud Yverdunum per quod debent transire naves versus Orbam, et dantur pro qualibet teisia dicti fossati 18 d. laus. preter octo modia frumenti qui sibi tradidit precio 112 s. laus., tam per manum Roleti de Cletis, quam per manum suam, 38 £ 8 s. laus.*

<sup>95</sup> Ou *Bruent*, du nom de son constructeur? Cette appellation n'apparaît pourtant dans les textes que dès le milieu du XIVe siècle.

<sup>96</sup> KASSER 1959, p. 82. La démonstration de Kasser, qui renvoie à Déglon pour les originaux, est ici convaincante.

<sup>97</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 07.07.1266-07.07.1267: *De 50 s. 2 d. receptis de 150 tesis et dimidia ortorum a parte de Montagnie, videlicet ab aqua usque ad fossatum Franche Rote ubi dat quelibet tesa quatuor denarios per annum. De 25 s. 1 d. de 150 tesis dimidia ortorum ultra dictum fossatum, videlicet pro qualibet tesa 2 d.* On ne partage pas l'interprétation de KASSER 1959, p. 81, qui situait ces jardins au sud de la ville (les Jordils); en effet ceux-ci, par rapport à cette dernière, ne sont pas du côté de Montagny. Dans sa qualification des divers biens exploités dans la région d'Yverdon, le fonctionnaire savoyard, qui a rédigé le compte, utilise toujours la ville neuve comme référence. Qu'il ait dans ce cas particulier situé ces jardins par rapport à l'ancien *castrum* nous paraît impossible. De plus la différence de l'impôt par toise (2 sous et 4 sous) n'indique pas forcément que les jardins moins taxés sont dans les franchises et les plus chers hors de celles-ci. Le compte ne donne pas ici ce genre de précision alors qu'il la spécifie toujours dès que des revenus sont prélevés hors des franchises de la ville. La longueur équivalente de ces deux bandes de jardins laisse supposer qu'ils s'appuient tous contre le fossé de Franche-Roue. La chaussée de Grandson n'étant alors pas construite, l'eau citée ici pourrait être la rive du lac. Le fossé de Franche-Roue doit être interprété comme un simple canal de drainage situé en Cheminet et se jetant dans le cours du Mujon.

<sup>98</sup> AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier, 1261-62: *In fustis de quercuum positis infra turrim a parte ville, 15 s.* Il peut s'agir aussi des solives soutenant les planchers intermédiaires de la tour.

<sup>99</sup> AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier, 1261-62: *In terra removenda de fundamentis murorum inter turres cum stipendiis pluriorum operariorum auriencium aquas tam de fundamentis dictorum murorum quam turrim, ut in particulis, 47 £ 19 s. 6 d.*

<sup>100</sup> On ne connaît pas l'origine de Pierre Coton, qui ne réapparaît jamais dans la comptabilité savoyarde des bailliages du Pays de Vaud et du Chablais. Un Jean Coton est payé par le châtelain de Saint-Rambert en Bugey en 1317-1318 pour le transport de sable destiné à la tour de Lysandres (ADCdO, B 9741, cc. Saint-Rambert en Bugey, 1317-18).

<sup>101</sup> AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier, 1261-62: *Solvit Willelmo de Sancto Antonio, Iohanni de Aquiano et Willelmo de Passu, de summa centum quadraginta novem librarum et quatuor solidorum que debebantur eis de tascchia turris a parte ville et muri quinquaginta pedum ab utraque parte ipsius turris, 108 £.* Le débat sur les mesures est loin d'être clos. Cependant d'après les recherches d'Olivier Dessemontet et les constats d'Albert Naef à Chillon, on postulera pour tout le Moyen Âge un pied savoyard de 0,28 m.

<sup>102</sup> AST, SR, i. 69, f. 69, m. 1, cc. Entremont-Sembrancher, 1279-82: *Libravit Gileto de Sancto Georgio lathomo per manum Iacobi Picardi, lathomi, pro turre Sassonis in tuchia facienda de altitudine 10 teysiarum rapinalium, ultra 20 £ maur. quas solvit hoc anno Antelmus, castellanus Chillonis, et ultra 160 £ eidem solutas anno preterito per ipsum Petrum, castellanum Sassonis et dominum Guidonem Bonardi, quondam castellanum Chillonis, et sic erit solutus dictus Giletus de 200 £ maur., 20 £.* Comme cela a été assurément le cas à Yverdon mais sans qu'on en ait conservé les preuves comptables, le prix de la tour s'est accru avec le creusement des fondations (*pro pyasone*) de la tour pour 18 £, la construction d'un four à chaux pour 9 £ mauricoises alimenté par de grosses quantités de bois, si l'on en juge par les 20 £ dépensées pour cela, la réalisation par le charpentier Guillaume Vollens de ses 4 planchers sur solives, de trois échelles (*schalatoribus*) pour se rendre d'un étage à l'autre et de ses deux gros corbeaux de bois devant soutenir la hotte de la cheminée, le tout pour 11 £ et 7 s. mauricoises, une guette à double solivage par le charpentier Jean Villie pour 65 sous, ce dernier chargé également de réaliser le hord sommital et la couverture (*pro copertura et panterio*) pour 12 £ 10 s. Les matériaux ferreux (*pro ferramenta et clavino*) et la serrure (*sera*) de la porte d'entrée coûtent 71 s. Le maçon Martin parachève le foyer de la cheminée et exhausse de 3 pieds le conduit de fumée (*pro borna caminate altiata*) pour 11 s. Une échelle supplémentaire (7 s. 3 d.) équipe encore la tour, sans doute celle qui permet d'accéder à l'entrée haute, dotée de sa porte dont le prix est compris dans une dépense de 5 s. et 3 d. Il n'y a pas à proprement parler de résidence seigneuriale, de « donjon », annexé à cette tour. Le comte loge dans une maison du bourg (*castrum*) protégé par une enceinte, laquelle est dotée d'une porte principale tournée du côté du village et d'une petite poterne à proximité de la grande tour (*posterla retro turrim*).

Le contexte conflictuel avec l'évêque de Sion entraîne la mise en défense du site: on monte des pierres au sommet de la tour (3 s. 6 d.), trois bretèches défensives (*eschifa*) sont construites, l'une sur la tour, les deux autres sur l'enceinte du *castrum*, qui est doublée par une palissade en bois, le tout pour 4 £ 7 s. 8 d. Les autres versements ont été assurés par le châtelain de Chillon. Tassin de Saint-Georges a également participé à l'édification de la tour (AST, i. 69, fol. 5, m. 1, rot. 7, cc. Chillon, 13.10.1279-12.03.1280: *Computus eiusdem castellani* [Guidonis Bovardi] *de gageria domini de Quarto*: [au dos:] *Iste littere tradite sunt Antelmo Porterii, castellano Chillionis die martis post carnisprivium vetus anno 1279. Primo littera de conventionibus turris Sayssonis facienda per Tassinum et Giletum fratrem suum in tascchia. Item littere de 50 £ maur. solutis per dominum Guidonem Bovardi Tassinum et Giletum fratribus pro dicta turre facienda...; item libravit Gileto de mandato Tassini fratris sui, per litt. dicti Tassini de mandato et litteras dicti Gileti de rec. et per litt. domini de mandato quas reddit, 50 £ maur.*

<sup>103</sup> AST, SR, i. 68, f. 2, m. 1, cc. Châtel-Argent, 1274-75.

<sup>104</sup> RAEMY-JATON 1994, p. 11. Le constat archéologique de cette liaison a été établi. Que l'équipe n'ait pas eu à réaliser les courtines sur une longueur de 14 m est étayé par le fait qu'elle reçoit à 2 livres près la même somme que celle qui est chargée de la seule tour occidentale. On remarque en revanche que la courtine occidentale est venu s'appuyer contre le parement taluté en grès de La Molière de la tour nord, préexistant.

<sup>105</sup> AY, Ad17, n° 124, 27.07.1922: Rapport de la Municipalité au Conseil Communal: le poids de la tour est d'environ 3730000 kilos...

<sup>106</sup> Soit environ 10000 pierres de taille de 0,3 x 0,4 m.

<sup>107</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 07.07.1266-07.07.1267 (CHIAUDANO 1933, p. 115). Le compte de cette année comptable rapporte exactement 297 livres et 15 deniers, sans apports extérieurs (*forinsseca*).

<sup>108</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 07.07.1266-07.07.1267 (CHIAUDANO 1933, p. 111).

<sup>109</sup> On peut comparer cette somme à celle dépensée par Jacques de Grandson-Belmont, qui débourse vers 1275 832 livres pour construire son château de Belmont-sur-Yverdon, comportant une grande tour circulaire enfermée dans une enceinte au tracé irrégulier de 200 m de longueur dont le flanquement était assuré, non pas par de vraies tours mais par six ou sept échauguettes en bois, dont l'une, appelée « chafa », est plus importante que les autres (DESSEMONTET 1955, pp. 165-181).

<sup>110</sup> RAEMY-JATON 1994, p. 15. Cela permet aussi de mieux comprendre la condition de terminer « à la même hauteur et épaisseur que les autres ». En effet, les courtines elles-mêmes ont des épaisseurs différentes; seuls les parapets présentent une épaisseur constante sur les quatre faces du château.

<sup>111</sup> Les remaniements tardifs ont été si nombreux qu'il est impossible de montrer cette interruption des maçonneries. Elle apparaît dans la chapelle seulement, à proximité de la grande verrière. Cette dernière a en effet remplacé une fenêtre à coussièges qui n'a jamais été achevée (cf. infra p. 49).

<sup>112</sup> La surélévation de la cour intérieure faisait certainement partie du projet original puisqu'on n'a pas jugé bon de raser complètement la tour primitive.

<sup>113</sup> À cette fin, le comte fournit aux charpentiers 20000 clous à bardeaux (AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 07.07.1266-07.07.1267: *In 20<sup>th</sup> clavinis emptis tam ad dictum stabulum quam ad falsum tectum de super celarium infra donionem a parte ville cooperiendum, 30 s.*) Pour le texte se rapportant à la construction de cette *aula*, cf. annexe 2b, p. 758.

<sup>114</sup> En effet, il faut trois poutres de 14 pieds pour obtenir la largeur de 42 pieds, qui est celle de l'*aula*.

<sup>115</sup> Cf. infra pp. 344-345.

<sup>116</sup> Cette élévation, d'après la reconstitution que nous en proposons, est de 4,7 m environ.

<sup>117</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, novembre 1270-novembre 1271: *In bassa domo donionis recoperianda, 3 s.*

<sup>118</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 09.02.1278-09.02.1279: *In... coquina in castro de novo facta in adventu domini hoc anno.*

<sup>119</sup> Tous les solivages supérieurs liés à cette étape sont faits de sapins abattus en automne-hiver-printemps 1275-76 (LRD96/R4103).

<sup>120</sup> Source: voir note 253. Vincent le Picard peut sans doute être identifié au maçon Vincent chargé d'examiner l'avancement de la construction de la tour et des fortifications de Saxon. C'est assurément un per-

sonnage important dont le travail peut être assimilé à celui d'un architecte (AST, SR, i. 69, f. 69, m. 1, cc. Entremont-Sambrancer 1280-1281: *Libravit in expensis Vincentii lathomi et magistri Guillelmi de Oyseler venientium apud Sassonem pro videndo operibus ibidem, 13 s. maur.*).

121 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, novembre 1270 - novembre 1271: *In stabulo ante donionem reapando, scindulis, clavino, canali et stipendiis operariorum et terra apportanda in ipso stabulo propter aquam, 15 s. 1 d.*

122 Pour un panorama des enjeux et des forces politiques en Pays de Vaud à la fin du XIIIe siècle, voir ANDENMATTEN 1992 et MOREROD 1992.

123 DESSEMONTET 1955, p. 57 et pp. 166 ss. Ce château a complètement disparu dès 1536. Il se situait à l'emplacement du cimetière actuel (cf. note 109).

124 Voir ANDENMATTEN 1995.

125 MALLETT 1855, p. 306, n° 44.

126 BLONDEL 1935, FLÜKIGER 1984.

127 JÄGGI 1989, p. 253.

128 1250-1258, selon BLONDEL 1935.

129 H. NAEF 1952, p. 444.

130 Voir EGGENBERGER-JATON 1996, GRANDJEAN 1998, p. 33 et ANDENMATTEN 2004, p. 195.

131 Notamment ACV, Fg7, reconnaissances de 1430-1433: *Quedam turris rotunda decoperta a triginta quinque annis citra vel circa supra contiguam meniis fortificationis ville. Texte cité par GRANDJEAN Villes neuves.*

132 AST, Corte, BV 25, La Serra n° 1, 14 mai 1305: *In aula palacii domini Ludovici* (Aimable communication de B. Andenmatten). Le terme *palatium* est susceptible également de désigner l'*aula* seulement. On peut écarter ce sens restrictif ici.

133 AST, Corte, BV 27, Marsins n° 1, 23 mars 1294: *Nos, Hugo de Binvilar, miles, confitemur nos tenere in feudum ab illustri viro domino Ludovico de Sabaudia, domino Waudi, apud Marcis in decimis res infra-cryptas. Primo in frumento... Et de predictis confitemur pro nobis et nostris debere homagium dicto domino Ludovico et suis, salva fidelitate domini de Grandissono, Reynaudi de Estavayer et domini de Muneto* (document aimablement communiqué par Bernard Andenmatten).

134 Cette dimension primitive de la chapelle est suggérée à deux reprises en 1369 et en 1373-1376, lorsqu'il faut changer un long canal de chêne posé à la noue, formé par le toit de la *camera domini* et celui de la chapelle. La longueur de 32 pieds (8,96 m) de ce canal indique l'extension maximale de la mitoyenneté de ces deux corps de bâtiment (la partie saillante formant gargouille à déduire): AST, SR, i. 70, f. 205, m. 3, cc. Yverdon, 16.05.1373-04.09.1376: *Emptione unius canalis quercus 32 pedum [8,96 m] longitudinis empte pro ipsa ponenda inter tectum capelle et tectum camere domini, 15 s. laus.* Le croquis du 30 août 1943 est déposé aux ACV, AMH, A 21975/4, interprété fautivement par Pierre Margot comme les restes d'une cage d'escalier, mais correctement par François Christe, dans PEDRUCCI-CHRISTE 1995, p. 4.

135 Voir les croquis relatifs à l'excavation de 1943. Le dessin rapportant les murs de la chapelle (A 21975/2) les relève « à fleur de la cour »; il est daté du 30 août 1943. Le croquis de la tour a été effectué le 8 septembre, soit après qu'on eut avancé dans l'enlèvement du remblai et évacué les restes de la chapelle.

136 Sur cette baie de style rayonnant, voir la description de la chapelle du château de Champvent, p. 192.

137 Voir EGGENBERGER 1981, p. 8.

138 On citera par exemple la chapelle du château de Chillon, qui reçut ses voûtes vers 1287-1288 (RAEMY-FEHL 1999, pp. 66-67), ou la salle capitulaire de l'ancien prieuré clunisien de Payerne. Cette tour n'a pas fait l'objet à ce jour d'une analyse archéologique, qui serait utile pour confirmer ou infirmer nos dires.

139 AST, C, BV-16, Cudrefin n° 7, 05.02.1336 (aimable communication de B. Andenmatten).

140 Sur cet agrandissement, cf. p. 342.

141 ACV, Ab8, Copies Milloud AST, p. 168: 170, 15.06.1352.

142 DEGLON 1949, p. 99.

143 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 18, rot. 81, 23.04.1394-16.05.1395: *Pro pluribus et diversis ovragiis et pro expensis factis per magistrum Jacobum, inginieres de Melduno pro pluribus reparationibus in machinis et aliis instrumentis bellicis domini existentibus apud Villamnovam ad adducendum contra castrum Sancte Crucis de mandato domini..., 26 £*

7 s. laus. Par le compte de 1391, on sait que des engins de siège tels que des chats, des beffrois ainsi que de la laine de bourre (*balfredis, catis et borris*), sans doute pour les feux grégeois, sont entreposés dans la *domus ballorum* du péage de Villeneuve. Sur ce siège et son contexte, voir en dernier lieu RAEMY 1990. Dans la comptabilité savoyarde que nous avons étudiée, nous avons trouvé mention d'un « panier plein de feu grégeois » en 1261-1262 dans un inventaire rendu par le châtelain de Saxon (texte et référence cités en note 274).

144 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 2, cc. Yverdon, 26.03.1365-01.02.1366: *Ad deffendendum castrum contra pravos societates quia dicebatur tunc temporis ipsas esse prope patriam.*

145 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 3, cc. Yverdon, 16.05.1373-04.09.1376: *Libravit ad expensas 8 hominum de Murato qui steterunt decent. in castro Yverduni 11 septimanis de mandato baillivi Vuaudi eo quia erant rebelles contra mandata domini... per litteram dicti baillivi... datam 13 augusti 1373 (6d/homme/jour), 15 £.*

146 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 3, cc. Yverdon, 16.05.1373-04.09.1376: *Libravit ad expensas domini Francisci de Combremont, militis qui ivit de mandato baillivi Vuaudi cum illis de Berno et Friburgo ad perquirendum et investigandum loca et passus per quos societates brithonorum qui tunc erant in Alamagnia poterant venire supra terram Vuaudi, ut per litteram dicti baillivi de testimonio... datam die 8 decembris 1375, 36 s. Libravit salario et expensis Francisci Franci, Petri Artuana, Henrici bastardi de Treytoren et quorumdam sociorum suorum quos de mandato domini tramisit supra quadam navi ab Yverduno apud Nydua pro duobus canons quos dominus episcopus de Bala mittere debebat domino apportandis, ut per litteram domini clausam de mandato mittendi quesitum dictos canones, datam die 21 mensis maii quam reddit cum dictorum nautarum littera de recepta, data die 22 augusti 1376, incluso uno franco dato lohannodo Ancellin qui portavit unum ex dictis canonis ab Yverduno usque apud Lausannam, ut per litteras ipsius lohannodi de recepta, datas die 20 augusti 1375 quam reddit..., 23 s. laus. et 1 franch. auri.*

147 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 5, cc. Yverdon, 8.3.1388-30.7.1389: *In et pro precio duorum canonum ferri emptorum et solutorum de mandato domini pro deffensione dicti castri domini Yverduni, emptorum pro viginti franchorum auri ad rationem pro quolibet sexdecim solidorum lausannensium, 16 £ laus.*

148 Sur la question des enduits sur les façades, cf. p. 354.

149 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 6, cc. Yverdon, 15.12.1391-15.06.1393.

150 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 6, cc. Yverdon, 15.06.1393-15.11.1394. Les écuries sont toujours attestées dans ce cellier en 1423: *Item in stabullo sito infra castrum a Jurano unam dictam minjueriz in una parte et in una (allia parte quandam parvam minjuerii et unum parvum ratelleri modici valoris* (cf. annexe 1b).

151 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 7, cc. Yverdon, 23.10.1395-01.03.1397: *Libravit in operibus et reparatione castri domini de Yverduno prout infra; et primo Humberto Berruni de Yverduno in emptione et pro precio septem magnarum scalarum... positarum in dicto castro videlicet in 4 turribus et tectis dicti castri causa deffensionis eiusdem; ... item pro portu cuiusdam magne quantitatis lapidum supra muros dicti castri pro munitione et deffentione eiusdem, 60 s. laus.* Une telle dépense est attestée au château de Morat (AST, SR, i. 16, TGS, vol. 61, 1414-16, f. 610: *Livré pour une murgye de pierres, lesquelles furent portées sur les murs dudit chastel*). L'eau et surtout l'huile bouillantes étaient denrées trop précieuses pour être jetées des hords sur la tête des assaillants. C'est notre époque d'abondance qui a créé cette légende. En revanche, les défenseurs d'un château avaient assurément recours au feu grégeois pour tenter d'enflammer les engins de siège. Sur cette question, voir SALAMAGNE 1993, p. 826.

152 Cf. Inventaires, annexe 1a. Le châtelain évoque dans son compte de 1413-1414, peut-être en forçant le trait avec 600 morts, une épidémie de peste et le conflit contre Berne en 1412 pour justifier une remise spéciale de 10 écus d'or au fermier du four comtal, le bourgeois d'Yverdon Pierre Cordier, à 32 écus par an, lequel n'était pas rentré dans ses frais (AST, SR, i. 70, f. 205, m. 10, rot. 44, 02.10.1408-01.02.1409: *obstantibus mortalitat. pestilentiali ibidem pro tunc continue regnante, ac etiam guerra contra Bernenses habita. Quibus de causis quam plurimi burgenses et habitatores dicte ville Yverduni absentaverunt et alii numero circa sexies centum ab humanis decesserunt. Unde dictus Humbertus Corderii dampnum et perdam maximam substituit et supportavit quia exigere et recuperare non potuit de exitibus dicti furni*).

## Pages 53 à 56

153 AST, SR, i. 39, f. 1, m. 6, n° 26, c. hôtel, 14.07.1370-12.12.1370 : Une grande quantité de bois est achetée et mise en œuvre notamment *in mensis magne aule reficiendis, in scannis seu sedibus circumcirca magnam aulam et per medium dicte aule*. Les bancs installés au milieu de la salle ont certainement été appuyés contre la colonnade centrale.

154 AST, SR, i. 16, TGS, vol. 43, f. 256v/257, 16.05.1398-02.09.1400. 155 RAEMY 1992.

156 On ne retiendra pas les arguments de KASSER 1959, p. 78 concluant au caractère artificiel du bras oriental. Pour le comtable de 1266-67, le fait d'appeler la tour ouest, «tour du côté de la Thièle», et la tour est, «tour à côté du pont», n'implique pas forcément que ce bras soit plus ancien que l'oriental qui aurait été créé au moment de la fondation de la ville. Pour celui qui a rédigé le compte, cette appellation ne fonctionne que comme un discriminant qui vise simplement à distinguer les deux tours.

157 Après l'effondrement de la tour ouest en automne 1605, on récupéra des éléments de charpente tombés dans la Thièle. En revanche, l'eau qui y coulait n'était plus très abondante car on ne put utiliser les bateaux pour acheminer les tufs arrivés au port d'Yverdon depuis Orbe (cf. p. 496).

158 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 11, cc. Yverdon, 18.05.1411-01.02.1412 : *Libravit in et pro sosta facta pro galea domini noviter in dicto loco Yverduni facta ... predictis carpentatoribus pro ascendendo seu dudendo dictam galeam de supra pontem a parte hospitalis quia erat in periculo desubtus dictum pontem a parte lacus, ubi magistri qui eam fecerunt dimiserant, et fuit ducta prope castrum dicti loci pro ipsa cooperienda, inclusis pena et missionibus destructionis dicti pontis et refectionis eiusdem quia aliter duci non poterat dicta galea, 14 s. laus. ; pro amovendo perticam dicte galee de sede sua pro ponendo ipsam ad sostam pro qua removenda factus fuit supra magnam turrim dicti castrum unus faucunetus qui est adhuc ibidem nec aliter securius removi poterat dicta pertica, videlicet tam pro marrino dicti fauconeti quam pro pena illorum qui se juverunt ad removendum dictam perticam, 22 s. ; pro auriendo seu expoysiendo aquam in dicta galea existentem que in eadem ceciderat antequam esset coperta, 9 s.* Cette galère avait été construite en 1410-1411 par des maîtres génois sans doute sous la direction du charpentier Raoul de Pré pour des expéditions guerrières contre les Bernois et les Fribourgeois, avec lesquels la Savoie était alors en conflit (AST, SR, i. 16, TGS, vol. 56, 203r, 24.06.1410-10.11.1411 : *Livré le 7<sup>e</sup> jour de juillet à George de Lesunte, Andrié de Candie et Andoin de Rodes, mestres des gallées tramis par Monsieur vers Yverdun pour fere une galle sur le lac dudit lieu pour leur salaire du mois, 25 fl. ; a livré celluy jour à Roul de Pré, charpentier tramis avec lesdits mestres de la gallée pour visiter le lieu inclus 1 fl. donné à celluy qui leur passa le lac de Genève, 4 fl.*). 159 AY, Ba10, compte ville, 1473, 27v : *Ad faciendum operare homines de Dompneloye et alios de ressorto qui curabant Telam retro castrum* ; on sollicite également les gens de Chavornay qui doivent s'acquitter de la redevance liée au ressort, avec en échange le droit de se réfugier à Yverdon en temps de guerre.

160 Voir DEGLON 1949 p. 138 ; AY, Ba, comptes de ville, 1394, 1405-06, 1408-09, 1446-47, 1447-48, 1450-51, 1458-59, 1471, 1473.

161 AY, Ba6, compte ville 1446-47 : *Die vigilie festi nativitatis Domini, pro expensis... qui rumperunt glacies circumcirca Yverdunum per Telam ad eo quod tempus erat dubiosum propter friburgenses, 30 s.*

162 GRANDJEAN, *Villes neuves*. RAEMY 1987.

163 RAEMY 1983.

164 ACV, Fk232, 104v, 18.5.1404 : *Confessio Humberti, filii quondam Otthonerii de Stavoyaco... die 18 maii... et primo quandam domum in precedenti extenta in duabus parcellis recognitam, cuius domus pars maior fuit de tenemento Vuyeti Rotondi de Querio et Vuillelmi Persenda, Lumbardorum, que continet 8 teysias et est sita inter curtinas Yverduni in carreria a parte Tele iuxta fossale castrum Yverduni, via posterle intermedia, a borea et domum Perrodi Chassoti a vento et affrontat Tele posterius cum curtilli et platea inter limittes de retro.*

165 DEGLON 1949, pp. 260-61 ; GRANDJEAN 1984, pp. 13-14.

166 AEN, X, 7-22, 20 août 1311. Philibert, bourgeois d'Yverdon, vend un cens sur sa maison à Yverdon, à la Plaine devers le lac, entre celle de Remondet Fabri et la ruelle qui mène au lac.

167 Voir note 1, p. 575.

168 DEGLON 1949, pp. 45 et 260.

169 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 1497 : *Dictavit et ordinavit quod postella dicti castrum existente ad ortum retro castrum infra*

## Pages 57 à 58

*muros brachiarum reficiatur annulus...* La poterne et la ruelle y conduisant sont citées en 1403 en tout cas (cf. supra note 164).

170 Le profil du fossé a été mis en évidence lors de l'exploration archéologique qui a précédé la réfection de la Place en 1988. On a pu mettre au jour le fond de celui-ci et le mur de contrescarpe ayant existé à la période bernoise. Les témoins conservés, comme le caractère ponctuel de l'analyse, n'excluent pas un fossé plus profond au Moyen Âge (cf. AUBERSON-MÜNGER 1990, pp. 18 et 25).

171 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 04.09.1376-06.07.1377 : *Les braes devers la ville* ; AST, SR, 70, 205, 15, compte de 1430-31 : *Pro constructione muri brachiarum terralli dicti castrum*. L'idée que les fossés soient en fait des lices dans lesquelles on circule est confortée par cette autre mention de 1444-1445 : *Porteta per quam exitur a brachis seu fossalibus dicti castrum* (AST, SR, i. 70, f. 205, m. 18), qui ne fait aucune différence entre la lice et le fossé.

172 AY, Ba32, compte ville, 1569 : *À Antoine Varidel pour avoir fait la rigolle ou terreaulx es fossés du château pour faire aller l'eau par icelle dedant la Thoille dès ledit bornel.*

173 Voir note 1 p. 575.

174 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 16.08.1361-11.07.1362 : *Pro una canali peyssie quadraginta pedum [11,20 m] vel circa empta et posita subtus magnam aulam ad phiciendum et portandum aquam cili-cidiarum cadentem infra dictum castrum in platea per desubtus dictam aulam in fossatis, inclusis expensis factis pro ipsa aptanda et reponenda in dicto loco, 18 s. laus.* Ce canal, réparé et changé régulièrement, est mentionné encore au XIXe siècle : AY, Ab21, p. 238, 28.08.1857 : *Exécuter les réparations à la coullice conduisant les eaux de la cour du château dans l'aqueduc public en traversant la cave de Mr Petitmaître.* 175 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 21, cc. Yverdon, 15.03.1459-15.03.1460 : *Libravit pro factura lanonibus et sparris implicatis in duabus portis factis in duabus posterlis, unam in brachis castrum a parte burgi Plane et aliam in terrali dicti castrum a parte boree que de novo et subito facte propter guerram Bernesium et Friburgensium, 15 s. laus.*

176 GILLIARD 1929, p. 197.

177 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 1497 : *Ipse magister [Mermetus Bonvesproz] dictavit et ordinavit... quod dictus murus disruptus eo quod per foramen ibidem eventum ex diruptione dicti muri patet facilius accessus ad dictum castrum nec posset aliquid secure teneri in dicto castrum.*

178 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 04.09.1376-06.07.1377 : *Ce sont les missions faites par monsieur François d'Orsens, chevalier, chastellain de Yverdon pour le meisonnement fait ou chastel de Yverdon, ensemble pour l'ediffice equi fait... par maistres Jaques engeniez de Moudon en se comme contient en une chastre du dit meyre Jaques. Et primo pour les braes devers la ville estimaes 37 teyses [93,24 m] de long ; pour ce que les braies fuissans trois basses de una teysa, que fondement que tot encemble le mur que on a fait devaron la porta onz pié de gros 42 teyses [117,60 m/329,28 m<sup>2</sup>] ; pour les pierres de la tali de la dite porta et pour la factura, 9 fl. bp ; pour la porta de bos faite en la dite porta tam en bos long fort ovra et chapuis, 9 fl. bp ; pour les braes divers la Tele mesuraes pour le dit maytre Jaques et les borgeys de Yverdon 29 teyses [73,08 m/181,25 m<sup>2</sup>] ; dere le for monseigneur pour les braes 2 teyses [5,04 m] ; ois murs de la troblo monseigneur 3 teyses [7,56 m] ; summa des teyses 87 teyses estemées par ledit meyre Jaques et lo procurare de Vuaud (5 fl./toise), valent 440 fl. bp.*

179 Cf. p. 57.

180 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 6, cc. Yverdon, 03.04.1391-15.12.1391 : *Je Jaques de Moudon chapuys fay savoir à tous que je hay employer 100 chagnes en la fichaz deis braies ouz chastel de Yverdon divers la Planne ; et confesse havoir pour les employer de Mons. Louis de Biery, chastell. de Yverdon par luy a moy doneit en tache, 70 £ laus. ; ... que j'ay employer pour faire une polite pour planter les chagnes de la fichie susdite et dou pont dou mulin susdit 6 trabs, 12 paynes, 2x12 de lan, pour la mener par dessus le pilon pour lesquels employer j'ay heu dudit Mess. Loys pour la faczon, 4 £ laus. ; confesse je ledit Jaque que ledit mess. Louis a païé par ma mayn pour 37 livres de fer lombard pour lier le pilon susdit et pour les crochez (12 d.), 37 s. laus. ; une grosse corde et pour une autre corde pour le pilon, 24 s. laus. ; 150 livres de fer lombard pour les chivilles pour chivillier les lans de chagne de la fichie susdite et pour esparres employees en la dite fichie (12d/livre ouvrée), 7 £ 10 s. laus.*

181 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier, 1261-62 : *Solvit eisdem [Hudric de Ferreres et ses associés] pro taschia exterioris doete*

*faciende de petra dura de qua restabant eis solvende 52 £, 22 £ et sic restant adhuc eis solvende de dicta taschia, 30 £.*

**182** Fouilles archéologiques du Groupe d'archéologie yverdonnoise (GAY, puis GrArYv) de janvier 1975, dont les résultats sont publiés dans R. KASSER 1975, p. 225, et de 1988-1989 par le Bureau d'archéologie médiévale SA de Moudon (MULLER-EGGENBERGER 1989, pp. 29-30).

**183** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 3, cc. Yverdon, 10.03.1371-07.05.1372: *Libravit magistro lohanni, lathomo, pro refectioe trium teysiarum [7,56 m] cuiusdam charmuri latitudinis septem pedum [1,96m] per eum facti ante brachias muri a parte Tele dicti castris, incluso precio quatuor navigatarum grossorum lapidum.* Sur le terme de «charmure», voir les travaux de Philippe Broillet sur le développement du quartier de Rive à Genève, qui a été construit pratiquement sur l'eau (BROILLET 1997). D'autres renseignements sont donnés par CHRISTE 1995.

**184** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 1497: *Et dictaverunt ultra opera tachii sibi dari videlicet in una canoneria lapidum tallie in panteria muri descripti in quinto et sexto foliis huius quaderni contenti [c'est-à-dire le mur qui va a magna turre usque ad canoneriam existentem in quadro dictarum brachiarum] facta reficiendo ipsum murum et imbochiando murum antiquum brachiarum iuxta magnam turrim et reparando crenellos dicti muri, 9 fl. pp.*

**185** Le «toron» que Pierre Margot (MARGOT 1958, p. 1) croit voir dans le compte de 1377 résulte en fait d'une lecture fautive du mot *cornu* de DESSEMONTET 1957, p. 16. La partie orientale de la braie au sud de la grande tour est en effet qualifiée de la manière suivante: *murum brachiarum de retro grossam sive grandem turrim, videlicet ab ipsa turre usque ad cornu* (AST, SR, i. 70, f. 205, m.4, cc. Yverdon, 1377-79). La jonction des braies au sud de la grande tour paraît toujours dépourvue de tour en 1497: AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 1497: *Dictavit quod a magna turre usque ad canoneriam existentem in quadro dictarum brachiarum.*

**186** En 1497, les lices sud sont bien qualifiées de «jardin» (cf. supra, note 169).

**187** Cf. infra p. 72, fig. 68.

**188** MULLER-EGGENBERGER, *Echandole* 1989, structure 1.1.2, p. 4.

**189** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 5, cc. Yverdon, 01.03.1386-08.03.1388: *Porta posterle subtus a parte plane.*

**190** MULLER-EGGENBERGER 1989.

**191** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 04.09.1376-06.07.1377: *Pour la potele faite derer ou mur dou chastel; ibid. cc. Yverdon, 1377-79: Pro faciundo postellam muri de retro castrum.* Ibid, 25, cc. Yverdon, 1481-82: *Item, ... Pro allocatione hostii posterle dicti castris retro a parte venti et pro sparris dicti hostii videlicet 12 s. laus.*

**192** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 6, cc. Yverdon, 15.06.1393-15.11.1394: *Pro parte tachie... faciendi tantum stabulum novum in dicto castris in loco in quo solet esse stabulum antiquum.*

**193** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1490-15.03.1491: *Et quandam portam bene necessariam in pede graduum in introitu brachiarum castris que debeat [le charpentier Humbert Juhan] fieri ferrata prout est alia in summitate graduum in introitu dicti castris.* Cette porte est celle de l'entrée au niveau du mur de braies; elle donnait certainement sur le palier inférieur de l'escalier montant au château. De ce palier, une autre porte s'ouvrait sans doute sur les fossés.

**194** AY, Ba7, compte de ville, 1450-51, 14v: On paie ceux qui aduxerunt quelques ad faciendum chauciatam iuxta stabulum castris prope Thelam; 15v/ *Petro Rueys pro vallis plantatis in calciata prope pontem castris ad faciendum iter pro eundo a postella turris pontis retro menia ville.* On y plante 429 pieux de chêne qui proviennent des bois de la ville près de Peney.

**195** AY, Ba10, compte de ville, 1471, 37v: *Pro plantando vallos et brossiam inter turrim castris prope pontem et turrim ville.*

**196** AY, Ba6, compte de ville, 1447, 14: *Pro... un verrolery posita in porta a parte lacus; AY, Ba19, compte de ville, 1532, 41v: Parva postella sive porta in turri existente supra pontem castris Yverduni contra castrum.*

**197** AY, Ba16, compte de ville, 1522, 19v: *Pro... lapidibus emptis in Altaria pro coperiendo murum de novo constructum in itinere per quod itur retro menia ville Yverduni... pro perficiendo copertum muri existentis versus castrum in itinere per quod itur retro menia ville Yverduni.*

**198** AUBERSON-MÜNGER 1990, p. 27. Ces auteurs interprètent la maçonnerie découverte à cet endroit comme un contrefort de la tour. Leur hypothèse paraît devoir être reconsidérée à la lumière des documents.

**199** En 1481, ces latrines sont lestées pour empêcher que les bras qui

les soutiennent soient emportés par une crue de la Thièle (AY, Ba11, compte de ville, 1481: on paie ceux qui *oneraverunt latrinas versus castrum propter magnam impetuositatem aquarum, que aque tangebant gietas ipsarum latrinarum*; Ba12, compte de ville, 1490, 22v: *Recope-riendo latrinas ville versus postellam castris*).

**200** Ce changement qualitatif n'est en fait pas clairement explicité. C'est l'importance des travaux effectués durant ces années troublées qui incite à le penser (AST, SR, i. 70, f. 205, m. 6, cc. Yverdon, 03.04.1391-15.12.1391).

**201** AUBERSON-MÜNGER 1990, pp. 19 et 26: Le seuil de la porte actuelle est situé à la cote 439,34 m alors que le sol de la Place, à la fin du Moyen Âge en tout cas, a été repéré autour de la cote 434 m, soit inférieur de plus d'un mètre par rapport au niveau actuel.

**202** Cette porte est dite «au pied des escaliers du château»: AST, SR, i. 70, f. 205, m. 14, 15.03.1424-15.03.1425: *Pro 4 esparris ferri positis in prima porta dicti castris sita in pede graduum.* L'encadrement maçonné, en pierre de taille, de cette poterne est réalisé (remplacement d'une porte plus ancienne?) en 1367-1368 par les maçons Perrot et Jehannot Fotet au moyen de pierres de taille récupérées à l'intérieur du château: AST, SR, i. 70, f. 205, m. 2, cc. Yverdon, 05.03.1367-04.03.1368: *Libravit Perrodo et Johannodo Fotet... lathomis facientibus introytum graduum castris domini de lapidibus in dicto castris inventis, vacantibus ad predicta, tam ad scindendum dictos lapides quam implicando, per 5 dies (3 s. 6 d. laus.), 35 s. laus.*

**203** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 10, cc. Yverdon, 01.02.1407-01.02.1408: *Girardo Romanel, carpentatori, pro tachia sibi data faciendi novos gradus introytus dicti castris cum lauczannis et chivaletis et colompnis ibidem necessariis usque ad pontem levatorem dicti castris de quercubus per dictum castellanum sibi Girardo sumptuandis et administrandis super plathea seu in careria communi ante dictum castrum..., 27 fl. pp.*

**204** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 19.06.1359-22.05.1360: *Inclusis 4 solidis datis in emptioe unius corde empte ad levandum dictum pontem levatorem.*

**205** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 10, cc. Yverdon, 01.02.1407-01.02.1408: *Perrodo Girod de Yverduno, carpentatori pro tachia... faciendi lu turillon alias assy pontis levabilis introytus dicti castris Yverduni et lonandi ac reparandi dictum pontem condecenter et bene de lonis novis.*

**206** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 7, cc. Yverdon, 12.11.1398-06.04.1399: *Cuidam homini de Consisa pro 2 peciis sapini 20 pedum [5,60 m] in longitudine, implicatis in ponte castris.* Le tablier du pont n'excédait pas de beaucoup la hauteur de la porte elle-même; sa longueur était de 2,50 à 3 m. Cette dimension est d'autant plus vraisemblable qu'il fallait, d'une part, une composante horizontale importante pour l'escalier afin qu'il ne soit pas trop raide et que, d'autre part, ce pont-levis devait être rabattable sous le toit construit en 1425.

**207** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 10, cc. Yverdon, 01.02.1407-01.02.1408: *Parietem lonorum lauczanne pontis levabilis introytus dicti castris causa cuiusdam pecie quercus cecidit de turri juxta dictum pontem supra dictum parietem destructum; AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1481-15.03.1482: Item, et circumcirca dictum pontem leveys a dictis gradibus usque ad portam dicti castris lausanas necessarias prout solebant esse facere et reponere et claudere circumcirca eundem pontem subtus dictas lauczannes prout alias clausum erat de bonis lanonibus.*

**208** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 5, cc. Yverdon, 01.03.1386-08.03.1388: *Libravit pro missionibus et factura porte magne anteriori castris Yverduni et porte unius posterle dicti castris de novo totaliter ibidem per dictum castellanum fractarum, eo quia propter ipsarum vetustatem erant totaliter destructe et putrefacte. Et primo in emptioe 6 lanorum quercus longitudinis quolibet 15 pedum [4,20m] (8 s. laus.), 48 s. laus.; 2 quercus pro faciundo esparas et chivillias dictarum portarum (14 s. laus.), 28 s. laus.; 30 librarum ferri lombardie pro faciundo esparas dictarum portarum ultra ferrum antiquum quod erat in dictis portis ad idem implicat. (6 d.), 15 s. laus.*

**209** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 14, cc. Yverdon, 16.03.1425-16.03.1426: *Et primo visitavit idem magister operum [Aymonet Corniaux] dictum fortalicium, seu castrum in quo reperit gradus et pontem levatorium in introitu ipsius castris esse putrefactos, taliter quod omnino in ruinam tendebant ob defectum coperture, licet idem magister operum multotiens iunxisset, nomine domini lohanni Mistralis, locumtenentis, dicti iacobi de Menthone, quod ipsos gradus et pontem coperiret et repararet. Quare idem magister operum ordinavit dictos gradus et pontem esse refficiendos de novo prout ante erant, et ulterius quod dictus pons coperiretur pro longa conservacione... dedit in tachiam magistro Bisontio Borno*



carpentatori, precio 26 fl.

<sup>210</sup> Cf. infra note 213.

<sup>211</sup> Ces poteaux sont doublés en 1481, lorsqu'on reconstruit l'ensemble du système d'accès, détruit lors des guerres de Bourgogne et réparé provisoirement: AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1481-15.03.1482: *Libravit magistro Guillelmo de la Lavinaz, carpentatori Yverduni pro tachio sibi per dictum vicecastellanum dato de refficiendo et reparando gradus existentes in introgio castri Yverduni unacum ponte levey ibidem existentem, et de faciando ramuram sive tectum supra dictos gradus et pontem... prout iam alias ante guerram solebat esse et reddendo copertam de tegulis per dictum vicecastellanum sumptuandis, et hoc precio 22 fl. pp... et facere dictam ramuram et ponere in eadem duas columnas nemoris faube (?) pro substinendo dictam ramuram iuxta alias duas columnas quercus veteres ibidem hanc et inde in fine dicti pontis iuxta gradus existentes et reddere ipsam ramuram copertam.*

<sup>212</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 20, cc. Yverdon, 15.03.1456-15.03.1457: *Libravit certis agricolis... in et pro precio decem milliariorum scindulli ab eisdem per eundem locumentem emptorum ad rationem quinque solidorum monete pro quolibet milliari et deinde per Bisuntium et Petrum Rueys, carpentatores Yverduni, implicatorum, videlicet in copertura tecti graduum dicti castri Yverduni, valent 50 solidos monete; libravit Petro Reynaudi de dicto loco Yverduni in emptione et pro precio decem milliariorum clavini... (3 s. 6 d.) et insuper implicatorum per supradictos carpentatores in tecto supradictorum graduum, valent 35 solidos dicte monete; libravit eisdem carpentatoribus pro eorum iornatis ibidem factis predicta faciende inclusis eorum expensis..., 15 solidos.*

<sup>213</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1481-15.03.1482: *Et modica immortizatione tegularum in duabus ruppis tecti per dictum Guillelmum fienda in dictis ruppis ut venti non importaret nec dirueretur tegulas duo fustea carronum [pour la confection d'un mortier au tuileau?] reponenda cum immortizatione tegularum in dictis ruppis fienda... libravit Humberto de Pierraz, tiolerio Yverduni, et hoc pro emptione unius milliari tegularum... pro tecto facto super gradibus et pontem [sic] existent. in introgio castri Yverduni, 30 d. gr. pp.*

<sup>214</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1481-15.03.1482: En effet, le pont-levis s'étend *a gradibus usque ad portam dicti castri.*

<sup>215</sup> Cette description fondée sur les seuls documents écrits n'a été ni confirmée ni infirmée par les investigations archéologiques de 1988-1989, vu l'état très perturbé du site. On écartera cependant la version de MARGOT 1958, p. 2, qui situe sans preuve la porte au niveau des braies extérieures « à peu près au milieu » et qui voit un pont fixe: cet architecte ne disposait que des extraits d'Olivier Dessemontet, fort incomplets pour ce secteur puisqu'il n'était pas l'objet de la restauration à venir.

<sup>216</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 10, cc. Yverdon, 01.02.1407-01.02.1408: *Libravit eidem Girardo Romanel carpentatori... refficiendo tectum castri... specialiter supra portam introitus castri usque ad tectum supra magnam aulam.*

<sup>217</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 01.03.1381-13.05.1382: *In emptione 8 trabium implicatarum in trabatura introitus castri et turris a parte ville combustarum [combustatis?] ut supra (6 s.), 48 s. laus.; in emptione 4x12 lonorum ibidem et in pariete supra stupham implicatarum (14 s.), 56 s. laus.; in terrando dictas trabaturas in taschiam..., 20 s. laus.*

<sup>218</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 12, cc. Yverdon, 12.01.02.1417-01.02.1418: *Pro precio 9 lanorum... implicatarum in quadam parva camera in altitudine turris supra pontem constructa pro gaytia seu custodia dicti castri ibidem stando, manendo et vigillando, 6 s. 9 d.; pro precio 2 penarum seu penez nemoris a dictis carpentatoribus emptorum et ibidem in dicta camera causa superius declarata per dictos carpentatores implicatarum, 3 s.*

<sup>219</sup> Si le pont-levis est recouvert d'un toit, la bretèche était inutile, sauf peut-être à démolir le toit en cas de nécessité. La bretèche aurait pu être bien antérieure au toit.

<sup>220</sup> EGGENBERGER-RAEMY 1992, pp. 10-11. Epaisseur de la courtine au niveau de la cour d'entrée: 2,30 m; au niveau de l'aile nord: 1,40 m. Cela aurait permis l'aménagement d'un escalier de 90 cm de large sur le retrait.

<sup>221</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 3, cc. Yverdon, 06.07.1377-25.06.1379: *Pro salario carpentariorum qui fecerunt et relectaverunt tecta castri predicti et reparaverunt caminatam coquine et gradus ipsius coquine dicti castri, 40 s. laus.* En fait, quelques marches de cet escalier devaient être visibles à l'angle nord de l'entrée, ou peut-être était-il fermé d'une

cloison. Mais le départ se faisait plutôt dans le local adjacent de la cuisine, enfermé dans un sas en bois qui est l'objet de la réparation citée ici. Il pourrait s'agir également des escaliers de la cuisine orientale, desservant le chemin de ronde (cf. infra p. 351).

<sup>222</sup> L'indice de l'absence d'un sol au niveau de l'entrée dans cette cour est encore donné par le fait qu'il a fallu le créer plus tardivement, assurément après 1476. En effet, les deux corbeaux encore en place contre le mur nord du corps de logis oriental (plan 10, vert) ont été insérés tardivement, à cette période, pour soutenir un plancher qui n'existait pas auparavant. Sur le petit secteur observé, l'appareil primitif n'en montre aucune trace: ni ressaut de support, ni trous de poutre.

<sup>223</sup> Cf. infra, p. 351.

<sup>224</sup> MULLER-EGGENBERGER 1989, n°s 1.3.0 et 1.4.0.

<sup>225</sup> Cette hauteur était donnée pour la courtine nord, au contact de la tour nord. Il n'est pas exclu qu'elle dût se comprendre jusqu'à la hauteur de la coursière et non du parapet. Ce qui est logique puisque ce parapet n'est pas lié à la tour et s'appuie contre son parement; l'équipe chargée de la tour n'avait pas à s'en occuper: elle n'a dû réaliser l'armore de la courtine que jusqu'à la hauteur de la coursière.

<sup>226</sup> Il était bien prévu d'édifier la courtine nord avec cette épaisseur dès l'origine puisqu'aucunes latrines ne donnent de ce côté depuis la tour nord.

<sup>227</sup> Large de 2,35 m à la base sur une hauteur au faite de 3,60 m environ.

<sup>228</sup> Ces archères ont été obturées ou transformées plus tardivement. On n'en a aucune dimension primitive; les plus allongées d'entre elles arrivent à près de deux mètres. Les encadrements originaux n'ont pas été conservés car les talus ont pratiquement tous été refaits tardivement. En particulier les chanfreins extérieurs des fragments d'archères de la courtine nord ne sont pas médiévaux. Ils peuvent être attribués au contraire à une réfection bernoise de 1771 (cf. p. 500 et plan 7).

<sup>229</sup> Les talus ont subi d'importants remaniements à la période bernoise, comme on le verra. Le tuf semble alors remplacer le grès coquillier voire la molasse, mais cela ne paraît pas une règle absolue. Le talus de la courtine nord présentait peut-être à l'origine un parement tout en molasse. Dans la courtine sud, nous avons pu observer en 1994 (à l'occasion de la réfection de l'archère obturée donnant sur la cave [O20]) que le parement de tuf avait bel et bien remplacé un appareil primitif disparu. Ce parement était lié d'un mortier différent de celui qui liait le blocage à l'arrière. En outre celui-ci présentait encore l'arrachement et les négatifs de l'appareil primitif. Cette réfection est bien attestée par le compte de 1377-1379 (AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc 6.7.1377-25.6.1379: *Pro forando muros de retro castrum de tous ab una turre usque ad aliam*).

<sup>230</sup> EGGENBERGER-MULLER 1985, pp. 5 et 17. La reconstitution en éléments de béton armé, faite en 1986-1987, place chaque assise en encorbellement avec une saillie de 0,16 m par rapport à la précédente.

<sup>231</sup> JATON-EGGENBERGER-RAEMY 1995, pp. 3-4 et 12.

<sup>232</sup> Cette appellation est connue ailleurs; on la trouve dans les comptes des travaux au château d'Annecy (1428-1440) exécutés par le pape Clément VII, citée par BRUCHET 1901, p. 86. Sur ce terme, voir également GRANDJEAN 1995, p. 130, note 125.

<sup>233</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 2, cc. Yverdon, 26.03.1365-01.02.1366: *Libravit in emptione duodecim duodenarum lonorum sappini et quinque lonorum [149] emptorum a Vuillelmo Barberii Yverduni implicatorum in quinquaginta una fenestris castri Yverduni et hoc videlicet in qualibet fenestra tres lonos (9 s. laus.); in emptione 102 esparrarum ferrearum factarum per Perretum de Cletis, implicatarum in dictis fenestris, tam pro ferro quam pro factura, 112 s. 6 d. laus.; in stipendiis magistri Roleti Poncet et Humberti de Barones carpentatorum facientium los marchico in dictis fenestris et operantium ad idem per 9 dies (2 s. 6 d. laus.), pro stipendiis et salariis ipsorum, 67 s. 6 d. laus.; in stipendiis duorum operariorum portantium dictos lonos in castrum et adiuvantium dictos carpentatores per tempus predictum (12 d. laus.), 18 s. laus.*

<sup>234</sup> La poterne de la grande tour ouvrant sur la courtine orientale ne donnait pas sur le chemin de ronde mais dans des latrines dont le canal existe encore (cf. MULLER-EGGENBERGER 1989, pp. 7-8).

<sup>235</sup> Mesurée par Pierre Margot à la tour orientale du côté du canal. Autres dimensions rapportées par ce plan qui caractérisait également les deux autres tours: diamètre à la base, 12 m; hauteur depuis la première assise visible sur le quai du canal à la corniche, 21 m; diamètre intérieur de la cave: 4,5 m; hauteur, 4,5 m; diamètre total au niveau du rez-de-chaussée à la terminaison du talus, 10 m; diamètre du vide intérieur 5,4 m; hauteur du rez-de-chaussée, 5,5 m; diamètre intérieur de l'étage

## Pages 70 à 73

6,5 m ; hauteur, 4,8 m ; diamètre intérieur du couronnement, 8 m ; hauteur 3 m ; AY, Ad17, n° 124, 27.07.1922, Rapport de la M. au CC. : poids de la tour estimé en 1922 à 3730 tonnes.

**236** Ces dispositions semblent disparaître dans le rez-de-chaussée et l'étage de la tour nord, malgré les modifications ultérieures qui en occultent l'évidence.

**237** Ces portes font bien partie de la conception originelle du château puisqu'elles sont mentionnées en 1261-1262 déjà : AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier, 1261-62 : *Pro duabus hostiis inferioribus duarum turrium unde dicte turres perfecte fuerint murandis in taschiam, 8 s. 6 d.*

**238** Un examen archéologique devrait indiquer si des coussièges avaient pu exister à l'origine. Leur suppression aurait en effet été envisageable par les Bernois pour faciliter la manipulation des pièces d'artillerie.

**239** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 07.07.1266-07.07.1267 : *In stipendiis 12 carpentiariorum faciencium 24 fenestras in tribus turribus donionis, 11 s. 8 d.* Chaque tour est donc pourvue de huit baies-crèneaux dont les encadrements et les embrasures intérieures sont en grande partie conservés dans les tours nord et est. La baie donnant sur la cour intérieure a été obturée tardivement pour faire place à la porte installée au niveau des charpentes post-« bourguignonnes ».

**240** Voir EGGENBERGER-MULLER 1989, pp. 14 et 19.

**241** AY, S41, env. 1, E. BOSSET, *Château d'Yverdon, Expertise relative à la consolidation de la tour de la Cigogne*, Lausanne, 1914, p. 3 : *Le banc graveleux, sur lequel la tour est assise, n'a pas été jugé suffisamment résistant ; on a augmenté sa compacité en le comprimant artificiellement, sur 1,30 m environ d'épaisseur, au moyen de pieux compresseurs. Ces pieux ont été fichés très serrés. L'expert estime qu'ils occupent le quart environ du volume total du sol de la fondation. Ces pieux ont une section transversale très spéciale, inconnue du soussigné, à savoir un secteur de cercle et non un cercle complet, comme c'est le cas en général. Il est permis d'en inférer que le constructeur a adopté cette forme très spéciale parce qu'ainsi ces pieux compresseurs devaient pénétrer plus facilement au travers du banc de gravier sur lequel il a fondé l'édifice. Mais l'inspection du sondage a démontré que ces pieux, que l'on peut assimiler à de véritables « bûches », étaient dans un état de décomposition extraordinairement avancé. Il ne saurait en être autrement si l'on songe que ces bûches ne sont plus immergées, d'une façon permanente, depuis l'abaissement du niveau du lac de Neuchâtel. Et ce qui a paru le plus grave à l'expert soussigné c'est que parmi ces bûches il en est qui sont non seulement pourries, mais qui ont perdu toute cohésion, à telle enseigne que l'une d'entre elles s'est positivement effondrée lorsqu'il a voulu se rendre compte de sa résistance : elle s'est affaissée comme une masse vermoulue.* Cet ingénieur évalue le poids de la tour à 6803 tonnes. Celle-ci repose sur une surface de 182 m<sup>2</sup> environ, exerçant ainsi une forte pression de 3,75 kg au cm<sup>2</sup> sur les pieux supposés répartis de façon uniforme. (On compte actuellement pour un immeuble locatif une pression de 0,1 kg par cm<sup>2</sup> et par étage. La grande tour est un peu l'équivalent d'un « building » de 37 étages.)

**242** AST, SR, i. 69, f. 5, m.1, rot. 2, c. Mainier, 1261-62 : *In duabus travaturis in magna turre et ponte tornatili ibidem.* Les parties les plus anciennes, notamment la structure basculante, sont constituées de forts madriers de chênes abattus en 1705-1706 (LRD00/R5058). Le pont-levis semble a donc été fortement réparé sous LL.EE. Dernière intervention d'importance : celle de Pierre Margot en 1958.

**243** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 10.11.1270-10.11.1271 : *In duabus cordis emptis ad puteum et ad captivos ponendos in turre.*

**244** Les causes de ce conflit ne sont pas claires ; il pourrait avoir été fomenté par des partisans de l'évêque Jean de Cossonay hostiles aux intérêts savoyards, quand bien même le seigneur de Cossonay avait prêté hommage aux Savoie. Les prisonniers sont gagés, à savoir qu'ils renoncent à s'enfuir, sinon leur seigneur, Jaquet de Cossonay, perdra les sommes d'argent qu'il remet au châtelain d'Yverdon pour assurer cette garantie. Avec le métal de la ville de Cossonay à leur tête, un peu moins de trente otages sont enfermés au château d'Yverdon. Les tours secondaires ont également dû servir de prisons, mais cela n'est pas attesté puisqu'elles étaient accessibles directement par les celliers : la corde n'était pas nécessaire (AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, nov. 1270-nov.1271. Voir également dans ce même compte la rubrique *forinsseca* qui atteste la remise d'argent dont il est donné quittance à Jaquet de Cossonay. Une liste des prisonniers y figure).

**245** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 04.09.1376-06.07.1377 : *Délivré pour affartier on pertuit qui estoit en la grant tor que autons*

## Pages 73 à 77

*larons y firont acianament et estoit toute rocte jusque à la derere dueci et at li mur de la dite tor 20 pieds [5,60 m] de gros, donné en tacho par lodit meyre Jaques, 60 s.*

**246** Aux différences d'épaisseur du mur près. Pour leur description détaillée, voir les archères des tours p. 69. Seule différence : les archères de la grande tour présentent un chanfrein extérieur qui toutefois pourrait être plus tardif, car il n'apparaît pas systématiquement.

**247** Cf. note 253.

**248** La preuve qu'on a affaire à une poterne et non à une archère tient précisément à l'existence de cet arc formé de claveaux. En effet, sans aucune exception, toutes les archères sont couvertes d'un linteau droit.

**249** L'épaisseur de la couche, de 0,60 m environ, est donnée par la différence entre le niveau supérieur des solives et le retrait de l'appareil de la paroi de la tour. Ces couches de terre n'ont été enlevées qu'en 1916, au moment où l'on se préoccupait de la statique de la tour (AY, Ad16, n° 51, 04.10.1916, Rapport de la commission de gestion : *Une visite à la tour dite de la Cigogne dont l'intérieur complètement débarrassé des déblais qui recouvraient les planchers des divers étages...*). Voir à la note 253 le texte qui atteste l'établissement de la couche de terre sur les trois solivages supérieurs de la grande tour.

**250** LRD96/R4103 (cf. note 119).

**251** BESSE-FAVRE-BULLE 2000.

**252** De plus, le mortier qui lie le blocage du bouchon est le même que celui qui lie le blocage du parapet.

**253** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 17.01.1277(?) - 17.01.1278 : *In calce empta pro archeriis [...2 mots]/ magne turris aptandis, 13 s. 6 d.; factis inter merlos magne turris cum fusta et vectibus emptis [...]/; in tribus trabaturis eiusdem turris terrandis et in tercia superiori complenda de terra, 23 s.; in borna caminate magne [... turris?]/ data in taschia Vincenzo lathomo, 45 s.*

**254** Si les courtines ouest et sud paraissent terminées rapidement, on rappellera que celle du nord ne l'était pas en 1266-1267 ; il a fallu même menacer de saisie de leurs biens ceux qui y travaillaient (cf. p. 45 ; source : voir annexe 2b, p. 758). La construction du mur a été interrompue assez longtemps au niveau de la cour peut-être, à en juger par l'important retrait qu'il présente à cet endroit. Même constat pour la courtine est. L'analyse archéologique (EGGENBERGER 1981, p. 4) démontre que le mur, élevé d'abord sur un peu moins de la moitié de sa hauteur totale, n'a été achevé que lorsqu'on a édifié la baie de la chapelle, vers 1294.

**255** Cf. supra note 180.

**256** AST, SR, i. 70, f. 121, m. 2, cc. Morat, 1375-77 : *Pro precio centum et viginti pallorum quercus implicatorum circa castrum de Mureto... inclusis 10 s. laus. datis quatuor manuoperum qui dictam paliciam spinaverunt et fecerunt unam epiconderiam spinarum subtus dictam paliciam...* AST, SR, i. 70, f. 153, m. 6, cc. Romont, 1407-08 : *Libravit... Iohanni de Rubea Acqua cindendo spinas de quibus spinaverunt parvum donionem Rotondimontis, 9 s. laus.*

**257** AST, SR, i. 70, f. 7, m.1, cc. Belmont, 1392 : *Libravit Petro Bornel, carpentatori, pro taschia faciendi rastros seu les rasteaulx ex quercubus et cavillis factis, quibus coronatur castrum Bellimontis circumcirca, spinis unitis pro quibus fiendis empta sunt inferscripta et facta. Primo scisse sunt 36 pecie quercus longitudinis 20 pedum [5,6 m] et pro scissura quarum aleniature grosse escavature dictarum quercuum et chanvi etiam pro escarrando, cavillando et spinando, 15 £ laus. ; in emptione 2 cordarum ad trahendum rastros predictos circumcirca castrum et pro pendendo ipsos in medium ipsorum murorum pro coronando castrum predictum, 24 s. laus. ;* AST, SR, i. 70, f. 89, m. 9, cc. Montagny (FR), 1448-49 : [Aymonet Corniaux ordonne] *quod brachie castri circumcirca castrum rastellentur et marchiollentur...* Les « rasteaulx » ne se situent pas seulement dans les courtines mais renforcent aussi les braies. *Ha visité ledit maistre, les alées, les clés, les rastels et les marchicoz de la première porte dou chastel jusqu'à la maison de la Romagne contenant 18 teyses.* Cette dernière mention donne un inventaire intéressant de tous les éléments charpentés étoffant la défense de ce fragment de courtine. AST, SR, i. 70, f. 179, m. 16, cc. Sainte-Croix, 1475-76 : *Libravit pro salario Petri Iohannis et L. Mallifert, carpentatorum de Champvent, pro 20 diebus quibus vacaverunt faciundo belligardos dicti castri rastros murorum eiusdem et etiam lestandis magne turris... pro precio 12 chivronorum pro faciundo dictos rastros, 42 s. laus.* Ce compte de Sainte-Croix met en évidence les efforts de fortification faits dans l'attente des attaques confédérées. À une époque où l'arme à feu commence à prédominer, on est frappé à la lecture de ce document de l'importance

qu'ont encore les défenses en bois comme les hourds, les eschiffes (bre-tèches) et les palissades de tout genre. Même des défenses avancées, comme les rivelins ou les boulevards, sont en bois. Nous n'avons pas conservé le compte de cette année-là pour Yverdon: le château a assurément été renforcé de manière similaire.

**258** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 5, cc. Yverdon, 08.03.1388-30.07.1389: *Et primo in emptione et precio 14x12 lonorum pro et in refectione solani coronarium seu panteriarum et corderiarum 4 turrium castri predicti et per dictum castellanum inde emptarum (14 s.), 9 £ 16 s. laus.; salario et expensis Hugoneti dicti Robini, Vaucherii dicti Flichisua et Perrodi dicti Philibert, carpentatorum morantium Yverduni dictos lonos ad predicta implicantium ad que vacaverunt 43 dietis [sic] (3 s.), 6 £ 9 s. laus.;* AST, SR, i. 70, f. 205, m. 6, cc. Yverdon, 15.06.1393-15.11.1394: *Petro de Laler, carpentatori pro tachia sibi data pro tanto reparandi dictum castrum in pluribus eius locis, videlicet reparatione garitarum trium turrium dicti castri, tam fondorum quam garitarum circumcirca destructarum de maeris subscriptis pro tanto reparat., 15 £ laus., pro quolibet empti fuerunt et soluti primo 12x12 lonorum (10 s.), 6 £ laus.; 1200 clavi ferri (4 s. 2 d.), 50 s. laus.; salario 18 currum quasi per unam diem vacantium 18 pecias quercus a nemore Bellimontis usque apud Yverdunum charreantium, et de quibus peciis facti fuerunt li portior garitarum turrium dicti castri, datis cuilibet curru tam pro salario quam expensis per diem 3 solidis laus., 54 s. laus.; ut per notam instrumenti de testimonio dicte taschie... dictarum 15 £ receptam... sub 13 Ianuarii 1396 quam reddit unacum quadam littera domini de mandato dicto laqueto, castellano, per dominum facto, dictum castrum reparari faciendi iuxta facturam cuiusdam cedulae magistri Iacobi de Melduno, carpentatoris de ordinatione per ipsum facta reparandi pontes dicti castri qui reparati fuerunt per Ludovicum de Jenville, dominum de Dyvona. Comme on a pu l'observer encore tout récemment, les trous dans lesquels étaient fichées les poutres supportant ces hourds traversent complètement le parapet et se situent juste au-dessus du niveau de la coursière: cela permettait de retirer ou de sortir ces poutres depuis l'intérieur selon les besoins; elles étaient de forte section de 25 cm x 25 cm à 30 cm x 30 cm. Voir RAEMY-KELLENBERGER-SAROTT 2003, p. 11.*

**259** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 9, cc. Yverdon, 01.02.1405-01.02.1406: *Libravit in operibus et reparatione castri domini Yverduni prout infra, primo 7000 scindulorum emptorum a Jaqueto Ligier de Yverduno pro reparationibus tectorum castri et stabulli domini de Yverduno que destructa fuerunt ex impetu reoriarum et per galandas turrium dicti castri que supra dictis tectis ceciderant (4 s. 6 d.), ut per litteram... datam die 27 Ianuarii 1405, 31 s. 6 d.*

**260** Cf. note 233.

**261** Description détaillée de ces toitures, pp. 373-375.

**262** AST, SR, i. 70, f. 205 m, 1, cc. Yverdon, 10.11.1270-10.11.1271: *Reddit computum de 9 balistis de cornu ad duos pedes; de 6 crocis ad eas; de 1000 quarrellis inflechtiatis.* Les inventaires du début du XVe siècle attestent encore la présence de l'arbalète. Elles sont accompagnées alors de «bombardes». En 1408, la chapelle renferme 18 bombardes (cf. annexe 1a, p. 753).

**263** Pour la description générale de ces armes et leurs caractéristiques, voir SALAMAGNE 1996 dont nous nous inspirons ici. Un très intéressant corpus d'armes de jet mécaniques se trouve au musée historique de Berne, étudié dans le détail par WEGELI 1948.

**264** AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 7, cc. Chillon, 13.10.1279-12.03.1280: *Ustensilia Chillonis per Ancelmum Porterii castellani eiusdem loci. Primo una balista ad turnum; 19 baliste ad duos pedes; 4 minores baliste ad duos pedes; unus arcus sine colerio; 8 arcus balistarum; 3 arcus; due nuces cupree baliste ad turnum; 8 nuces cupree ad balistas.*

**265** AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, cc. Chillon, 2.2.1260-2.2.1261: *Ustensilia: item receipt computum de 31 balistis ad duos pedes... de 5 balistis ad turnum... item habet magister Radulphus 8 balistas nervatas et 11 balistas in arcubus sine nervis... in 2400 nervorum emptorum ad balistas nervandas 26 s., in cola... in gluto... in cortice de biola ad idem, in una corda ad turnum balistarum...*

**266** VIOLLET-LE-DUC 1874, t. 5, p. 242.

**267** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 17.01-1277(?) - 17.01.1278: *In uno turno empto ad opus magne baliste, 16 s. 11 d.* À la fin de ce même compte se trouve l'inventaire suivant: (*Ustensilia*) *idem reddit computum de 9 balistis de cornu ad duos pedes; item de 16 aliis balistis emptis de Torengo; de 6 crocis ad balistas; de 500 carellorum inflechtorum... de 1 balista magna ad turnum empti de Torengo, et remanent*

*omnia; item de 1000 carellorum de novo de quo supra computavit et de 1000 flecharum; de 25 carellis ad turnum et de 1 turno ad magnam balistam; de 7 crocis balistarum omnino munitis.* Les flèches étaient-elles destinées aux petites arbalètes et les virotens aux grandes, ou au contraire les flèches doivent-elles être liées à l'utilisation de l'arc? On ne sait.

**268** AST, SR, i. 69, f. 5, rot. 68, cc. Chillon, 25.12.1376-25.04.1379: *Libravit magistro Jacobo qui fecit espingalam, facienti les ancrues [antiques, ancreves? lecture malaisée: rature sur le document] ad tendendum magnas balistas pro tanto... 3 fl. veteres.* Dans l'espringale, l'arc était remplacé par deux bras qui se déployaient violemment avec la libération de deux écheveaux dans lesquels ils étaient pris, torsadés au moyen de clefs (SALAMAGNE 1996, pp. 119-120). Les grandes arbalètes citées ici pourraient être du type de celle donnée par Viollet-le-Duc.

**269** ADCdO, B 9523, compte de construction de la bastide de Gironville 1323-1325: *Libravit Roletto de Ponte Indis, carpentatori pro tribus espinguellis et uno tor emptis ab ipso precio 12 £ 6 s. vien. lugd. et portatis in dictam bastiam... inclusis 10 s. datis in locagio duorum chareagiorum dictas espinguellas portantium in dictam bastiam et inclusis 5 s. datis predicto Roletto qui fuit per duos dies in dicta bastia et aptavit unam magnam espinguellam cum Perroudo de carpentatore et eius sociis, 13 £. 12 s. vien. lugd.* (transcrit et traduit par CATTIN 1979, cité par SALAMAGNE 1996, p. 117).

**270** Documentation judicieusement exploitée par Alain Kersuzan. Voir notamment son chapitre «l'équipement technique des châteaux - Armes et artillerie», dans KERSUZAN 2002, pp. 233-245.

**271** Les comptes de guerre conservés aux AST sont consignés dans l'inventaire 29. Ici: AST, SR, i. 29, n° 2. Ce document a été en grande partie publié, avec de nombreuses erreurs et une interprétation vivante mais parfois fantaisiste par MENABREA 1851. Voir également LA CORBIÈRE 1995 et 1996, qui propose une intéressante restitution du site, et ANDENMATTEN 2004, pp. 290-297.

**272** Soit 1730 £ 15 s. 5 d. genevoises et 60 £ 12 s. 9 d. gros tournois, ce qui représente la fort coquette somme de plus de 3200 £ lausannoises (exactement 3217 £ 5 s. 1 d. 2/3 d'après le change donné à la fin du compte, soit 3 d. gen. valant 4 d. laus.). La conversion entre la monnaie lausannoise et le gros tournois n'est pas donnée cette année-là: nous avons procédé par approximation en appliquant le taux indiqué par les comptes de la châtellenie de Chillon pour 1311-1312, à savoir que le denier gros tournois vaut 15 deniers lausannois (d'après AST, SR, i. 69, f. 5, m. 2, rot. 2, cc. Chillon 1311-12). Le coût total du siège a approché les 8 000 £ lausannoises.

**273** ADS, SA 15142, cc. La Corbière, 1321: *In locagio 129 oteriorum [période de huit jours de travail?] et 188 hominum aliorum qui quasi per unam diem murum medietatem [medietatis?] turris in parte illa que fuit minata olim in obsessu dicti castri demolierunt lapides, portaverunt infra castrum et traveysones turris et eddifficium tecti removerunt et extra portaverunt cum magno cumulo terre quod erat in fondo turris pro reficienda dicta turri de novo...* (cité par LA CORBIÈRE 1995, p. 96).

**274** Dans ses campagnes militaires qui l'ont opposé à l'évêque de Sion, Pierre de Savoie a non seulement transformé ou même édifié des châteaux (Conthey, Saillon, Saxon, La Bâtiaz à Martigny, Brignon à Nendaz), mais a dû entretenir toutes les armes et les outils nécessaires à la guerre. On livre ici l'inventaire qu'en tient le châtelain de Saxon dans son compte de 1261-1262: *item reddit conpotum de 3 balistis ad 2 pedes. De 2500 carellis de uno turno, 1 bardero ad balistas, 2 oberietis, 1 mortero et 1 cumasola. De 3 archis et 2 tonellis receptis de domino lordano de Ravorea castellano ante eum [...] Et remanent. Item reddit conpotum de 5 coriis albis et octo aliis coriis. De 2 frustris de cana. De 19 esolatis fandis de quibus 1 est sine fanda ad ingenia et 2 manganellis. De 116 cordis tam magnis quam parvis, 15 crocis ferreis ad ballicium evellandum, 1 crabulo cum 24 mochiis et 2 sepis, 1 panerio pleno igne greco [feu grégeois], 8 pecies paneliorum conpertitis, 10 pomellis, 82 tam pichiis que puis [sic], tam magnis quam parvis, 1 batirant, 35 teraris et teranelis, 4 bisacutis, 19 pancons que vornaes ad mantellos, 24 anulis ferreis, 1 escherneatore coriarum, 80 clavis tam magnis quam parvis, 8 revellis de fusco, 1 fusata de filo, 2 globis parvis, 1 escharboto et clipeo domini, 4 ligonibus, 28 palis, 9 anulis ingeniorum, 8 dez perticarum ingeniorum, 3 ruellis, 1 anulo, 5 cugniis, 4 parvis cavillis et 6 grossis ferreis, 2 alenis receptis de domino Willelmo de Lucingio, castellano tunc Contesii. Et remanent* (publié par CHIAUDANO 1933, p. 69).

**275** AST, SR, i. 29, n° 2, c. de l'armée devant La Corbière, 1321: *Libravit... balistariis existentibus ibidem in berfredis et catis et alibi ut necesse fuit*

per 26 dies finitos die jovis 24 decembris inclusive, quolibet capiente per diem 12 d., 40 £ 12 s. geb. *Libravit in stipendiis 6 hominum morantium cum dictis balistariis per dictum tempus, quolibet capiente 8 d. per diem, 104 s. geb.*

**276** AST, SR, i. 29, n° 2, c. de l'armée devant La Corbière, 1321 : *Libravit Johanni de Rogemont pro mantello facto ante balistas ad turnum et pro apportagio ipsarum balistarum, 30 s. geb.*

**277** ADCdO, B9740, cc Saint-Rambert, 1312-1314 : *Pro 18 scalis ad deffens. castris... et habent circa quinque thesias [env. 12,5 m] quelibet de longitudine et possunt ad frontem per quamlibet ascendere tres homines.* Compte publié et traduit par CATTIN 1995, p. 59. Il s'agit dans le cas particulier d'échelles installées à l'intérieur des courtines du château de Saint-Rambert en Bugey pour accéder facilement et directement en des points choisis des chemins de ronde en fonction de l'attaque. On peut se demander si les échelles d'attaque connaissaient cette ampleur, car il n'était assurément pas facile de les dresser, sous le tir de l'ennemi. **278** Le mot français a été latinisé dans le compte en *silorgicus*.

**279** Les comptes de la châtelainie de Morges n'utilisent jamais le terme de « donjon » pour le château de Morges. On a tout de même trouvé cette appellation au début du XVI<sup>e</sup> siècle encore, dans les pièces justificatives rendues par les châtelains de Rue, Jean d'Illens et Henri de Cossonay, chargés de réparations aux possessions ducales dans tout le Pays de Vaud entre 1509 et 1529 (AST, SR, i. 70, f. 167, m. 32, pièces diverses 1509-1529) : on répare le *secundum pontem existentem inter ipsum portale donionis* [soit l'espace de la cour d'entrée] *per supra quem itur ad turrim prisioneriam*. Cette tour est appelée également *maiolem turrim prisioneriam*, il s'agit bien de la grande tour, à ne pas confondre avec le « donjon ».

**280** AEF, Grosse n° 86, Romont, 1543, fol. 6 : *Le dict chasteaul de Romont appellé le grand donjon, tours et bellohards et fossaulx d'iceluy assis dehors de la dite ville de Romont devers le vent juxte le pont de la porte du bourg du chasteau.*

**281** Alain REY (dir.), *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, Paris 1998, vol. 1 p. 1121. On ne partage pas la définition donnée dans les dictionnaires actuels qui identifient « donjon » exclusivement à tour maîtresse. Aucun exemple donné ne convainc que « donjon » ne se rapporte qu'à la tour maîtresse.

**282** AST, SR, i. 70, fol. 29, m. 8 cc. Les Clées, 1426-27 : *Die 27 mensis junii 1427... idem magister Aymonetus [Corniaux] perquisivit per dictum castrum aliquem locum habilem et congruum ubi dictum furnum pro minori sumptu et maiori utilitate fieri posset, quiquidem magister predicta visitando reperit unam plateam lapidibus et terra occupatam inter portam et turrim donionis dicti castris in quo loco solebat esse cameram porterii. Eratque ibidem quoddam murum funditus et omnino subversum qui retinere solebat quoddam tomulum terre prope dictam turrim, vocato dicto tomulo puepy. La grande tour était en effet entourée d'une enceinte, maintenant complètement disparue (traces sans doute dans les remblais de la cour intérieure actuelle qui a été surélevée?), laquelle contenait notamment la levée de terre qualifiée de puepy, ainsi que diverses annexes à la grande tour, notamment ici la maison abritant la chambre du portier. Pour la France voisine, MORTET-DESCHAMPS 1911, p. 78 citent un texte beaucoup plus ancien, de 1026 décrivant un cas similaire aux Clées, soit La Motte-Montboyau, commune de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) où l'on érige en 1010 *turrim ligneam mire altitudinis super dongionem ipsius castris*. Il ne nous appartient pas de discuter ici de tous les cas retenus par ces deux auteurs, allant à notre avis dans le sens de notre propos, mais mentionnons encore la construction du « donjon » d'Adres (Pas-de-Calais), vers 1060 (*motam altissimam sive dunjonem eminentem*) qui assurément, par la description qui en est faite, ne se limite pas à une simple tour (MORTET-DESCHAMPS 1911, p. 182).*

**283** ACV, Fg18, reconnaissance de 1491 : *Et primo est castrum fortalecium de Cossonay prelibati domini nostri ducis unacum doniono desuper ac mota turris et donioni unacum plateis et ortis ante situs.*

**284** AST, SR, i. 16, TGS, n° 3, 03.04.1310-29.08.1311 : *Libr... pro 5 travementis in hedeificiis donionis, tablandis, listellandis, postibus et listellis planandis et postibus ponendis in dicto tablamento de 2 digitis in grossum sibi datis in tasciam... in stipendiis carpent. qui dictam poypiam cohoperierunt de dictis cindulis, 78 s. vien.; 5 travementis de poypia mossandis, terrandis in altum per dimidium pedum, 6 £ 5 s. esperon.*

**285** *In coquina ouz donjon, in stupa ouz donjon*, cité par LOGOZ 1975, p. 91.

**286** AST, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier, 01.05.1261-04.03.1262 : *Pro tascia domorum faciendarum extra donione.*

**287** Sans que nous ayons le loisir ici d'en suggérer l'aspect matériel, mais se différenciant clairement de la grande tour, voici un inventaire rapide des sites où un « donjon » est attesté, soit au nord du Léman, aux châteaux de Montricher (ACV, Fg 27, 87v, 1495 : *Donionum castris et fortalicis dicti loci Montisricherii*), de Valangin (MATILE, p. 1027, 1377 : *Le dongion et le chastel de Vallengin*), de Bercher (AST, SR, i. 70, f. 1, m. 1, cc. Bercher, 5.3.1426-5.3.1428 : *Pontem leveys in introitu castris totum novum esse... item reperit esse factam post secundum pontem ante portam donionis unam trabaturam.* Ibid., m. 3, 5.3.1434-5.3.1435 : *In tecto magne turris et marescalia ac magne stufte et duobus lonis in ponte donionis dicti castris.*), de Montagny-les-Monts (AST, SR, i. 70, f. 89, m. 2, cc. Montagny, 2.10.1405-30.11.1406 : *Pro tascia cooperiendi tecta... magne turris... et donioni.* Ibid., m. 9, 1448-1449 : *Visité un mur entre le donion du chastel de Montagnie et ledit châtel, lequel mur actent grant charge de la terre dudit donion.* Ibid., m. 10, 1449-1450 : *Retinendi... murum dou donion turris dicti castris.* Le mur du donjon est donc la chemise contenant la partie haute du château où se trouve la grande tour, de Grasbourg (AST, SR, i. 70, f. 80, m. 1, cc. Grasbourg, 4.3.1343-6.7.1344 : *In ponte donionis reficiendo de novo... 2 planchiis habentibus in longitudine 45 ped. et in latitudine 1,5 ped... in posterla donionis a parte maladerie*), de Châtel-Saint-Denis (AST, SR, i. 70, f. 189, m. 1, cc. Saint-Denis, 28.9.1318-28.12.1320 : *In solanis 6 tornellarum donionis factis de novo... in muro continarum donionis castris levando iuxta pelum a magna turre usque ad aulam*), de Monthey au « Château-vieux » (AST, SR, i. 69, f. 89, m. 2, cc. Monthey, 1346-47 : *In tecto tornelle doionis catris Monteoli*), en Savoie propre aux châteaux d'Allinges-neuf au-dessus de Thonon (ADS, SA 14793, cc. Allinges-Neuf et Thonon, 21.02.1323-01.03.1324 : *In tectis capelle turris antique duarum turrium falsarum, coquine donionis*) et de Féternes au-dessus d'Evian (ADS, SA15259, cc. Evian-Féternes, 14.07.1320-06.01.1322 : *Opera castris Fisterne... in porta et guicheto donionis castris Fisterni.*), de Châtel-Argent (AST, SR, i. 68, f. 2, m. 1, cc. Châtel-Argent, rot. 6, 07.06.1312-07.06.1313 : *Uno chaffalo magno facto de novo supra portam donionis castris Argenti et una moyta facta de novo supra turrim a parte posterioris montis quia mantellum muris erat debile*), de Bard (AST, SR, i. 68, f. 29, m. 2, cc. Bard, 31.3.1313-9.12.1313 : *In camera supra portam donionis reficienda*), ces deux derniers en Val d'Aoste, au château de Suse (AST, SR, art. 74, §. 1, m. 1 cc. Suse, 1303-1304 : *In gradibus factis in dongono castris.* Ibid., 1312 : *In uno muro facto de novo in donione castris Secusie inter duas turres*), de Pignerol (AST, SR, art. 60, § 1, m. 1, cc. Pinerolo, 1294 : *In cellarium donionis, in domo donionis*, ces deux derniers au Piémont (où le terme de donjon est souvent remplacé par celui de *palatium* qui peut prendre le sens plus restrictif de tour-résidence), à Tourbillon (AST, SR, i. 69, f. 41, m. 5, cc. Conthey-Saillon, 1358-59 : *Et primo quos libravit in empitione novem duodenarum lonorum seu postium pro reparando, refficiendo et faciando betrachias recepti castris de Turbillonnie et novem eschifas tam magnas quam parvas, videlicet 5 supra donionum et 4 supra muros recepti dicti castris et aliis necessaris multis*), à Conthey (AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 1, cc. Conthey-Saillon 1257-58, transcrit par CHIAUDANO 1933, p. 25 : *In fossato faciando inter villam de Conteis et donionem novum ibi factum.* Ce donjon comporte non seulement une tour mais un logis renfermant une chambre et un cellier : *In actractu faciando ad cameram et cellarium iuxta turrim novam de Conteis*).

**288** COURVOISIER 1955, p. 23.

**289** MENABREA 1841.

**290** HISELY 1869, n° 486, p. 391, 14 mai 1435 : *Quia dicta villa non est gallice de force de tenue seu de defenza, ex eo quod ibi non sunt ea que requiruntur ad villam defensalem, scilicet menia, brayes gallice, et donjon, fossalia et huiusmodi... quia incole et habitatores dicte ville Turris Treme refugerunt bona sua extra ipsam villam.*

**291** SCHNEGG 1948, respectivement pp. 113-114, p. 133 et p. 143.

**292** *Omnia ea que videbunt indigere reparacione... tam in copertura magni donion, quatuor turrium eiusdem castris* (texte de 1475-1476, cité par CONSTANT 1973, p. 128).

**293** *Libravit in operibus et reparacione castris Jussiaci... facere portam pontis donionis duplam de grossis postibus et reparare iniuriam dicti pontis prope dictam portam de postibus veteribus. Item reparare portam donionis...* (AST, Corte, Paesi, Genève, cat. 14, m. 1, tit. 8, cc. Jussy, 1452-53, cité par LA CORBIERE 2001, p. 155.)

**294** BLONDEL 1956, p. 36. Plan corrigé de façon pertinente à notre avis par LA CORBIERE 2001, p. 161.

## Pages 88 à 93

- 295 KERSUZAN 2002, t. 2, pp. 269-272
- 296 Jean DUFURNET (éd.) *Le Roman de Renart*, Paris 1970, Garnier-Flammarion, p. 118, v. 1621-1626, rédigés entre 1190 et 1195.
- 297 Arthur PIAGET, *Oton de Grandson, sa vie et ses poésies*, Lausanne 1941 (MDR III, 1), p. 419, extraits du « Livre de Messire Ode » (v. 942-943), et p. 347, du Recueil de Neuchâtel, LV, v. 8-14; textes rédigés à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.
- 298 Robert WIBLE (éd.) « Les menues pensées de François Bonivard, prieur de Saint-Victor », dans *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, XI, 1956-1959, p. 3.
- 299 Guillaume DE LORRIS et Jean DE MEUN, *Le Roman de la Rose*, Paris 1974, Daniel POIRION (éd.), Garnier-Flammarion, pp. 133-136 (v. 3797-3919). G. de Lorris nous livre une description très instructive de ce château, qui reste imaginaire malgré tout.
- 300 AST, i. 69, f. 5, m. 2, rot. 16, cc. Chillon, mars 1306-10.3.1307 : *Pro 720 pallis scisis en Vilares et pro chareagio ipsorum a Vilareys usque ad Rodanum et de Rodano usque apud Yvuary et sunt posite in donione, ut dicit, 17 £ 19 s. laus.*
- 301 WHITELEY 1994, p. 313. Jean Chapelot, lui, continue à assimiler le donjon à la seule grande tour (Jean CHAPELOT, « Le Vincennes des quatre premiers Valois : continuités et ruptures dans un grand programme architectural », dans CHAPELOT-LALOU 1996, p. 68).
- 302 *Dictionnaire de l'Académie française*, Lausanne 1789, t. 1, p. 464 : « Donjon. Partie la plus forte et la plus élevée d'un château, et qui est ordinairement en forme de tour (le donjon de Vincennes). »
- 303 M.A.D.C.L., *Dictionnaire militaire ou recueil alphabétique de tous les termes propres à la guerre, dédié au prince de Turenne*, Paris 1745, t. 1, p. 381.
- 304 Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. 5, Paris 1861, pp. 34-96.
- 305 Par exemple, Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1866-1879, t. 6, pp. 1095-1097.
- 306 Maximilien Paul Emile LITRE, *Dictionnaire de la langue française*, Paris 1875, t. 1, p. 1215.
- 307 François-René DE CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, 1803-1841, première édition 1849, ici réédition du *Livre de Poche* 1973, t. 1, pp. 124-126.
- 308 Juste OLIVIER, *Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire*, Lausanne, réédition de 1938, p. 404.
- 309 Louis VULLIEMIN, *Chillon, étude historique*, Lausanne 1851, p. 144.
- 310 Paul MAILLEFERT, *Histoire du Canton de Vaud*, Lausanne 1903, pp. 118 et 515.
- 311 Jean-Baptiste PLANTIN, *Abrégé de l'histoire générale de Suisse*, Genève 1666, p. 512.
- 312 Philippe BRIDEL, *Mélanges helvétiques*, Lausanne, s.d., prob. 1783. Id., *Poésies helvétiques*, Lausanne 1782.
- 313 Johann Rudolf SINNER VON BALLAIGUES, *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, s.l., 2<sup>e</sup> éd. 1787.
- 314 Jacques CAMBRY, *Voyage pittoresque en Suisse et en Italie*, Paris 1803 (voyage réalisé en 1788).
- 315 Isabelle DE MONTOLIEU, *Les châteaux Suisses, anciennes anecdotes et chroniques*, Paris, édition de 1835.
- 316 Abraham RUCHAT, *Les délices de la Suisse*, Leyde 1714, p. 184 : « C'était une véritable place bien forte, car il est construit d'épaisses murailles et tout voûté par dessous, avec un donjon au milieu, fort exhaussé. » Mais, voici ce que ce même auteur dit de Vufflens : « Ce château est tout de grosse brique, avec une grande tour au milieu, que l'on découvre de fort loin. »
- 317 Cité par GRANDJEAN 1995, p. 89.
- 318 ACV, K XV f 17/1, 3 fév. 1828.
- 319 VAN BERCHEM 1913, p. 220.
- 320 NAEF 1922, p. 64.
- 321 BLONDEL 1956, p. 9.
- 322 BLONDEL 1935.
- 323 LRD94/R3599.
- 324 MOREROD 2000, pp. 247 et suiv.
- 325 Par exemple au château d'Yverdon en 1395-1397. Cf. note 151.
- 326 La date a été donnée par dendrochronologie sur des bois liés aux maçonneries de la surélévation de la tour (LRD94/R3599). L'analyse archéologique a été conduite par l'Atelier d'archéologie médiévale de Moudon. Voir en l'occurrence JATON 1994. L'ensemble de ces résultats, et des implications qu'ils ont dans l'histoire militaire régionale, a été

## Pages 93 à 97

- publié de façon résumée. Voir RAEMY-JATON 1995.
- 327 Cf. description plus détaillée de ces tours maîtresses quadrangulaires d'époque romane, pp. 143 et suiv..
- 328 L'élévation de cette tour à partir de l'étage de l'entrée présente en effet un matériau différent. La porte d'entrée n'est pas en plein cintre mais sommée d'un arc brisé. L'analyse des parements intérieurs de la partie supérieure de cette tour est actuellement impossible car elle est masquée par un réservoir d'eau.
- 329 FEUILLET-GUILHOT 1985. La datation de ces tours a également été obtenue par analyse dendrochronologique, menée par Archéolabs, l'antenne française du Laboratoire de Moudon.
- 330 Oingt 1992, pp. 49-55.
- 331 La photo noir-blanc de Jean Perusset ne permet pas d'être catégorique, mais certains blocs présentent une taille à la laye différente de celle observée sur la molasse plus tendre et comparable à celle visible sur les blocs de calcaire hauterivien provenant de la démolition du premier château mis au jour dans les caves.
- 332 Diamètre à la base de la grande tour d'Anse : 10,25 m ; épaisseur des murs : 4,4 m. Le rapport est d'exactement 3/7 (FEUILLET-GUILHOT 1985, p. 29).
- 333 MEYER 1986. Cet auteur date la tour du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, sans vraiment étayer son affirmation. Selon Marcel Berthold, la tour aurait été construite après 1270 sous les évêques de Bâle en une période de conflit avec les seigneurs de Ferrette (BERTHOLD 1989, p. 143). On ne peut l'exclure ; seule l'absence de vraies archères nous permet de proposer cette datation précoce, qu'une analyse approfondie de la tour devrait confirmer ou infirmer. Le caractère singulier de cette tour dans le corpus étudié s'explique également par la très forte reconstruction dont elle a été l'objet en 1512-1515 sous les évêques de Bâle. Tous les solivages des étages supérieurs sont issus de bois abattus ces années-là, même si quelques pièces sont plus tardives (LRD 03/R5411). On ne sait s'il faut attribuer à cette campagne de travaux les deux voûtes maçonnées au-dessus de l'entrée. En effet, une planchette prélevée dans l'intrados de la voûte inférieure provient d'un arbre abattu en 1390-91 alors que trois planchettes du coffrage de la voûte supérieure proviennent d'arbres coupés en 1392-1393 (LRD04/R5576). Si on ne peut exclure des réemplois tant que l'analyse ne sera pas étendue à d'autres échantillons, cela confirme en tout cas que ces deux voûtes ne font pas partie du projet initial. Nous n'avons pas eu accès à la coupole soutenant l'étage d'entrée où il faudra poursuivre l'analyse. À notre avis, cette tour était fortement ruinée lorsqu'elle a été remise en état par les évêques de Bâle afin qu'elle serve de prison sans doute ; on peut même se demander si toute sa partie supérieure n'a pas été intégralement reconstruite à cette époque. Une analyse archéologique poussée devrait être conduite pour assurer nos connaissances. La tour circulaire d'Aubonne a connu une destinée semblable. Première description avant les travaux de réfection et d'entretien récents dans QUIQUEREZ 1870. L'interprétation des comptes de la seigneurie de Porrentruy rendus à l'évêque de Bâle tendrait à minimiser ces travaux de 1512-1515, même si les renseignements ne sont pas très précis. La seule intervention maçonnée explicite ne concerne que le crénelage (AAEB, cpte Porrentruy 1513-1514 : *die zinnen des grossen turns abzebrechen, ebnen, und widermuren*). Cette même année 1513, le maître charpentier Peter Turm passe un contrat de 70 livres pour la réfection complète du toit, pour lequel on achète tous les matériaux nécessaires (pièces de charpentes, lattes et tuiles). Les documents n'attestent en revanche aucune intervention explicite à l'intérieur de la tour.
- 334 Comme l'affirmaient STÖCKLY-SAROTT 1982.
- 335 PRADERVAND 1986.
- 336 MDG IV, 2<sup>e</sup> partie, p. 85. : *Apud Albonam in turre*. Guido Castelnuovo s'étonnait que des seigneurs aussi puissants que les Aubonne n'aient disposé que d'une *turris*. Il faut rappeler que le terme *turris* peut s'étendre à l'ensemble du château seigneurial et être assimilé au terme « donjon » (CASTELNUOVO 1994, p. 62).
- 337 FOREL 1872, pp. 8-12, n° 2, franchise d'Aubonne, avril 1234. DHV, I, p. 107, ANDENMATTEN 2004, pp. 67-68. Comme les Grandson ou les Champvent, les seigneurs d'Aubonne, avant de prêter hommage à Pierre de Savoie en 1242, sont des proches des Faucigny-Savoie et jouent un rôle politique de premier plan (ANDENMATTEN 2004, p. 62). On peut bien imaginer qu'ils aient eu la faculté d'édifier ou d'agrandir fortement leur château dans les années 1230.
- 338 Comme ces deux tours ont fortement été remaniées à l'époque

## Pages 97 à 101

moderne, cela contribue peut-être à renforcer leurs similitudes, assez trompeuses, dans la perspective de dégager des points communs remontant à leur origine médiévale. Sur cette tour, voir BLONDEL 1956, p. 436. On ne partage pas l'avis de cet auteur qui imaginait la partie basse quadrangulaire de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, donc bien antérieure à la construction de la tour circulaire. Vues à l'intérieur de la tour, les maçonneries sont uniformes et résultent d'un seul chantier; cela confirme les observations de l'Atelier d'archéologie médiévale de Moudon lorsqu'il a procédé à son relevé et analyse. Par conséquent, on ne suivra pas LA CORBIÈRE 2002, pp. 292-294 qui se contente de reprendre Blondel.

<sup>339</sup> Acte publié pour la première fois intégralement par ANDENMATTEN 2004, Sources, n° 3, mars 1242.

<sup>340</sup> DUPARC 1955, p. 162.

<sup>341</sup> Le grand pan de mur effondré du côté du sud comportait peut-être une cheminée, mais les derniers propriétaires, restés fidèles aux structures originales, n'ont pas été amenés à en restaurer une, du fait qu'aucun conduit de fumée n'a été observé dans la partie haute, intégralement conservée.

<sup>342</sup> Cette fenêtre, déjà fortement élargie du temps de Blondel, a été remplacée par une porte lors des derniers travaux. Blondel a interprété le jour au départ de l'escalier comme une archère. Si cette baie a été restaurée, la maçonnerie originale conservée dans le pourtour plaide pour une fenêtre courte et étroite.

<sup>343</sup> DUBUIS 1954, pp. 64-66; ANDENMATTEN 2004, p. 70. Possession attestée en 1232.

<sup>344</sup> MOREROD 2000 et ANDENMATTEN 2004.

<sup>345</sup> AST, Corte, Paesi, BV, m. 36, Romont, n° 1, cité par SCHÄTTI-BUJARD 1996.

<sup>346</sup> LRD95/R3825A. Datation publiée dans BUJARD 1994, p. 86.

<sup>347</sup> LRD95/3825A.

<sup>348</sup> ANDENMATTEN 2004, pp. 116-118. AST, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 6, cc. Chillon, 13.10.1274-13.10.1275: *In expensis 13 clientium balistariorum euntium apud Rotondummontem quando villa Rotondimontis fuit combusta et ibidem morantium per 10 dies et redeuntium ex inde ut in particulis, 7 £ 3 s. 6 d.; in expensis trium asinatorum clavorum alborum a Chillone usque ad Rotondomontem et in expensis quorumdam clientium euntium cum ipsis, 13 s. 6 d.* ADCdO, B 9738, cc. Saint-Rambert en Bugey, 1274-75: *Libravit Petro Uldrici, carpentatori et eius sociis euntibus apud Rotondummontem pro operibus domini pro expensis ipsorum cum uno roncino qui portabat aysimentum ipsorum, per litteram domini de mandato, 25 s.* Les travaux, importants, sont dirigés par un noble, Pierre de Langis, qui reçoit 150 livres pour les exécuter (*Domino Petro de Langis pro operibus de Romont, 150 £*, cité par TAYLOR 1985, p. 95).

<sup>349</sup> AST, SR, i. 70, f. 153, m. 6, cc. Romont, 1407-08: *Iacobo de Chastonay pro tachia... de novo coperiri turrim magni donionis et fieri faciendi ibidem in summitate tecti dicti turris de bonis lignis quercus et aliis condeceteribus et necessariis in dicto tecto et lanternna pro 80 £ laus.*

<sup>350</sup> AST, SR, i. 70, f. 157, m. 1, cc. Romont, 1358-59: *Libravit pro impisione muri parvi donionis a parte occidente...* Ibid., 1394-95: *Opera parvi donioni de Rotodomonte...* On paie un charpentier qui de novo refecit portam et parvum pontem dicti parvi donioni destructum taliter quod nemo ad dictum donionem ire poterat secure. Ibid., 1397-98: *In reparatione tecti parve aule.* Ibid., 1399-1403: *À un charpentier qui reparavit tectum turris dicti parvi donioni.* Ibid., 1407-08: *In faciendo fenestras in aula parvi donioni et faciendo in turri eiusdem unum chasliect...* à un charpentier *refficiendi lobium ante hostium turris parvi donioni et pontem per quem intratur dictum donionum a villa Rotodomonte.* Ibid., 1432-33: *Le pont du chastel hors de la ville appellé donion... le quel pont est sus les fossaulx.*

<sup>351</sup> Documents conservés au Service archéologique du canton de Fribourg.

<sup>352</sup> Extentes de Romont levées en 1278, publiées par CHIAUDANO 1937, p. 88.

<sup>353</sup> Cf. note 350.

<sup>354</sup> TREMP 1984, p. 172, n° 124.

<sup>355</sup> MOREROD 2000, p. 262. La paix d'Evian a été publiée en dernier lieu par USTERI 1955, pp. 77-79, n° 47.

<sup>356</sup> LRD95/R2084A. Cette date a pu être obtenue par une seconde campagne d'analyses plus poussées des poutres soutenant le sol du niveau de l'entrée haute; bois coupés en automne-hiver 1247-48. Auparavant ce même laboratoire était arrivé à un abattage situé autour de 1255 (LRD89/R2084). Voir RAEMY-JATON 1995, p. 186.

<sup>357</sup> Sur Glérolles et les Palézieux, voir MOREROD 2000, pp. 326, 329-330 et ANDENMATTEN 2004, pp. 85-87. Ces deux auteurs, le premier

## Pages 101 à 107

surtout, ne mentionnent jamais le fait que Glérolles ait appartenu à l'évêque de Lausanne avant 1294. L'inféodation de 1271-1272 dont parle le DHV, I, p. 771, ne paraît pas fondée documentairement. En tout cas, il aurait paru curieux que l'évêque ait fait édifier le château vers 1248-1255 pour l'inféoder peu après aux Palézieux. À notre sens, c'est bien Hugues de Palézieux qui en était le constructeur, avec probablement comme condition une fidélité à l'évêque en position dominante dans cette région.

<sup>358</sup> ANDENMATTEN 2004, Sources, n° 33: Hommage d'Hugues de Palézieux en faveur de Pierre de Savoie du 19 mars 1254/1255.

<sup>359</sup> L'acte de fondation, consigné dans le cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne, est publié par ROTH 1948, pp. 290-293, n° 330. Voir également GRANDJEAN 1984<sup>1</sup>, pp. 76-77.

<sup>360</sup> MULLER-TROILLET 2001.

<sup>361</sup> CHIAUDANO 1933, p. 68. Compte de Pierre de Saxon, châtelain de Saillon, du 24 juin 1261 au 2 février 1262.

<sup>362</sup> WÜRSTEMBERGER IV, n° 584, p. 299. BLONDEL 1956, pp. 245-251.

<sup>363</sup> Cf. infra p. 177.

<sup>364</sup> WÜRSTEMBERGER IV, n° 598, p. 302. Selon une déclaration d'Agnès de Faucigny, faite à Versoix le 7 juin 1263: Pierre de Savoie *de ipsius Agnetis voluntate et mandato, construxisse et aedificasse cum multis expensis, multas fortificationes et constructiones in terris, quondam patris sui, domini Fuciniaci, in districtu fuciniacensi, videlicet in castris et mandamentis de Flumet, Sallanchia, de Castellione, Fucignie, Tusingio [Bonneville], Credo, de Ponte super Arvam...*

<sup>365</sup> CHRISTE 1997. LRD96/R4048.

<sup>366</sup> ANDREY 1985.

<sup>367</sup> Cité par ANDREY 1985, p. 77.

<sup>368</sup> Contrairement à ce que pense URBACH 1997, pp. 11-13. Cet auteur a été chargé des travaux de consolidation des ruines de Bossonnens en 1996.

<sup>369</sup> Grâce aux recherches encore non publiées de Marcel Grandjean, il est possible de livrer ici quelques données sur cette «ville neuve». Entre 1291 et 1299, le seigneur de Cossonay crée une ville neuve à l'Isle, appelée l'Isle de Chabiez. Elle prend place à l'ouest de l'actuel château, dans une boucle de la Venoge dont le cours a probablement été modifié pour sa défense. La ville nouvelle est appelée en 1299 *castrum seu burgum*, en 1324, «ville du château» (*infra villam castris de insula*). Cette année-là, elle est occupée par des bourgeois, relevant des seigneurs de Cossonay (*aliqui burgenses mei castris mei de Insula*). Il semble pourtant que ce *castrum* n'ait pas comporté un véritable «donjon» ou que celui-ci se limitât à fort peu de chose, disposé autour d'une grande tour ronde installée sur une hauteur dominant l'agglomération et faisant partie de son enceinte urbaine, comme l'atteste un document de 1430: *quedam turris rotunda... sita supra contiguum meniis fortificationis ville* (ACV, Fg 7, reconnaissance de 1430, fol. 3); en 1498: *In meniis fortificationis ville de Insula quandam turrim rotundam decopertam a longo tempore citra*. On le constate donc, l'insertion de cette tour ronde dans un ensemble construit plus vaste n'est pas sans rappeler Bossonnens, même si ces deux agglomérations étaient très différentes dans leurs dispositions «urbaines». De cette tour, il ne subsiste que d'informes ruines, à peine lisibles, c'est pourquoi nous n'aurons rien à en dire dans le chapitre consacré aux tours de la troisième période (GRANDJEAN, *Villes neuves*).

<sup>370</sup> On rejoindrait la datation proposée par ANDREY 1985, p. 134.

<sup>371</sup> ANDENMATTEN 2004, p. 162. Les documents de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant n'indiquent jamais que les Blonay soient véritablement les possesseurs de ce château. Celui-ci est bien entre leurs mains au début du XVe siècle puisque le château fait partie de la dot de Marguerite qui épouse Antoine de Duin (DHV, I, p. 213).

<sup>372</sup> AST, SR, i. 68, f. 2, m. 1, cc. Châtel-Argent, 1274-75. Le document est malheureusement endommagé: *In turre castris Argent. facienda de 7 teysiis. rapinal [...] de alto [17,64 m], qui turris habet sex pedis [1,68 m] de pisso usque ad primam trabationem et exinde usque ad summum quinque pedes [1,40 m] de pisso et pro una privata ibidem facienda in taschiam per Humbertum de Bardo, lathomum preter calcem domini, 128 £ 10 s.; in [...] trabibus novis emptis [...] pro 3 trabationibus dicte turris... Item, 15 £ 10 s. Berteto de Bardo pro panteris et merlis quos debet facere in taschiam... et pro ipsa turre coperienda de losis et cimento..., 7 £ vel circa.*

<sup>373</sup> Analyse dendrochronologique commandée par la Surintendance du Val d'Aoste, sous la direction de Renato Perinetti, LRD98/R4827.

<sup>374</sup> LRD87/R1641.

<sup>375</sup> Il est possible que les bois – du mélèze d'altitude – soient des réem-

plais, ce que le Laboratoire estime toutefois peu probable. Comme ils sont liés à la maçonnerie, ils excluent en tout cas l'édification de la tour sous Pierre de Savoie entre 1260 et 1268, même si ce dernier fait procéder à des travaux de renforcement de l'enceinte du *castrum* en 1260-1261, année où est également attesté le « donjon » seigneurial (CHIAUDANO 1933, p. 57, compte du receveur de Martigny, 2.2.1260-2.2.1261: *In duabus muetis et in corseria factis in castro ex parte donionis*, 7 s. 3 d.). Un document de 1376, le « catalogue des seigneurs évêques de Sion », confirmerait une construction autour de 1270 sous l'évêque Henri de Rarogne, qui avait récupéré Martigny en 1268: « Tandem pace comperta castrum Martigniaci a comite destructum sumptuoso opere reaedificare coepit »; cité par WÜRSTEMBERGER, IV, p. 419, n° 742a. En 1281, le chapitre de Sion décide de soutenir l'évêque Pierre d'Oron « qui a commencé de coûteux travaux au château (*castrum*) de Martigny pour lesquels il s'est engagé à la dépense de 2400 livres mauriçaises »; texte publié par GREMAUD 1876, p. 298, n° 895. Si ces travaux n'ont touché que le château-donjon qui subsiste aujourd'hui, la somme est considérable, suffisante pour son entière réalisation. Voir à titre de comparaison, les évaluations données plus haut (pp. 43-44) pour le château d'Yverdon et diverses grandes tours. Cependant, il faut peut-être inclure des annexes périphériques que l'on suppose la dénomination de « château », qui peut couvrir une réalité plus vaste – notamment un bourg – que l'édifice actuel, dont on ne connaît d'ailleurs pas l'élévation primitive, peut-être bien plus considérable qu'on ne l'imaginerait (ce qui expliquerait l'énigmatique porte haute de la grande tour). Le constat matériel étant tout de même là, on proposera la chronologie suivante: autour de 1270 pour la grande tour et autour de 1281 (les travaux ont pu commencer dès le début de l'épiscopat de Pierre d'Oron en 1274) pour le château-donjon, sorte d'ample tour-réduit seigneurial qui aurait enveloppé la première, laquelle aurait alors été surélevée d'un niveau. Le château d'Ortenberg à Scherwiller (Bas-Rhin), construit en 1262-1265, suggérerait ce qu'a pu être La Bâtiaz dans ses dispositions originales. Pour une description détaillée de La Bâtiaz, voir NAEF 1900.

**376** CHIAUDANO 1933, p. 25, cc. Conthey et Saillon, 30.11.1257-30.11.1258: *In arena extrahenda... ad turrim faciendam, in marremio prosternando in nemore et ducendo usque ad Contesium ad opus dicte turris et in fenestris dicte turris, 60 s. In opere dicte turris faciundo in tascheria...*, 30 £. *In tecto eiusdem videlicet tignis, latis et opere faciundo, 70 s. In clavino ad tectum dicte turris, 12 s. In cindulis ad dictum tectum...* *In emendatione aule que fuit Iacobi de Conteis, 7 s. 8 d. In adtractu faciundo ad cameram et cellarium iuxta turrim novam de Conteis, videlicet in arena et lapide adducendis et in stufis ad fenestras et hostia dicte camere...*, 57 s. 3 d. *In fossato faciundo inter villam de Conteis et donionem novum ibi factum, 106 s. 8 d. ob. Item libravio Francisco cemetario pro tascheria nove camere iuxta turrim et Conteis, 20 £.*

**377** BLONDEL 1954. DONNET-BLONDEL 1982, pp. 67-71. FIBICHER 1987. La contribution de Fibicher est centrée sur la publication des *opera castri* donnés dans le compte du châtelain Pierre de Ravoire pour la période du 30 juillet 1385 au 1<sup>er</sup> avril 1388 (AST, SR, i. 69, f. 41, m. 9), présentant un éclairage très ponctuel sur l'édifice, ce qui ne permet pas d'en connaître l'évolution. En effet, les travaux ont été très considérables au XVe siècle également et n'ont assurément pas manqué de perturber les structures primitives et de fausser ainsi leur analyse.

**378** CHIAUDANO 1933, p. 64, cc. Saillon, 24.6.1261-2.2.1262: *Libravio in uno rafurno facto apud Brignon dato in taschiam, 13 £. Item libravio sibi ipsi [le châtelain Pierre de Saxon] pro custodia castri de Brignon... pro decem servientibus et duabus gaitiis, 30 £.*

**379** Ces hourds sont réparés en 1305 (ADCdO, B8051, cc. Jasseron, 1305: *In stipendiis 15 hominum facientium cletas ... apportatas pro garitando turre. Pro colligendo maeria necessaria ad garitas*). À l'origine, la tour était à peine plus haute qu'actuellement. Elle n'a perdu que la partie supérieure de son parapet.

**380** ADCdO, B8051, cc. Jasseron, 1305: *In stipendiis trium carpentiariorum facientium quinque scaulas ad ascendendum in turrem et in corseriis, 12 s. vien. lugd.*

**381** Girard Guyot travaille également non loin de Jasseron, au château de Treffort, autre domaine des Coligny entré en possession des Savoie dès 1289 déjà. En 1309-1310, il est chargé d'édifier une des tours circulaires de ce château (ADCdO, B6749, cc. Bâgé, 1309-1310: *Libravio Girardo Guioti pro turri rotunda de Treforto a parte ville et vinearum...*). Il aurait été intéressant de comparer les caractéristiques constructives

de cette tour avec celle de Jasseron; malheureusement, il n'en reste pratiquement plus rien. Le château-donjon de Treffort présentait un plan irrégulier s'approchant du rectangle, flanqué de plusieurs tours dont quatre de plan circulaire ou semi-circulaire. Le maître maçon Tassin de Saint-Georges est attesté sur ce chantier en 1291-1292 déjà; il reçoit cette année-là 300 livres viennoises *pro operibus pro operibus Treffortii* (ADCdO, B7083, c. receveur de Bourg-en-Bresse). Sur Treffort, voir VIGNIER 1979, p. 180, COTTON 1984 et KERSUZAN 2002, vol. 3, pp. 5-9.

**382** ADCdO, B8054, cc. Jasseron, 1310-11: *In solano facto de novo in tornella donchonis [= donionis?] a parte plani castri et tribus scalis ad ascendendum in dicta tornella*. Ce même compte utilise bien le terme de « donjon », qui ne se limite pas à la grande tour mais se rapporte certainement à ce château quadrangulaire, dans lequel se trouve une *aule* alors en construction: *In stipendiis magistri Guidonis de Meliora, lathomi qui supramuravit trabes aule a parte porte donionis*.

**383** ADCdO, B8054, cc. Jasseron, 1311-12: *In portis donionis castri de Jasserone, posterle, et porte alterius plani castri reficidendis de novo*. Sur Jasseron, voir en dernier lieu Kersuzan 2002. En consultera en outre POISSON 1992, qui propose un « essai de restitution » de cet ensemble castral, assurément complexe mais dont la chronologie relative des structures reste à établir. Voir également la description de Paul Cattin dans VIGNIER 1979, p. 104. Cet auteur déplorait déjà que le site se dégradât. Depuis, visiblement rien n'a été fait pour sa conservation: ce constat désolant est toujours de mise.

**384** DUBUIS 1950, BLONDEL 1956, pp. 444-449. Olivier Dubuis, en conclusion de son article, regrettait qu'une fouille archéologique d'envergure n'ait pu être ouverte alors et se consolait en se faisant convaincre qu'il fallait « laisser quelque chose pour ceux qui viendront plus tard ». Cette espérance est, 54 ans plus tard, toujours d'actualité...

**385** Analyse et datation des restes de ce poêle par DUBUIS 1950, pp. 183-192. Notice de Catherine Külling dans ANDENMATTEN-RAEMY 1990, p. 198. Voir en dernier lieu LIEBER 1999.

**386** FEUILLET-GUILHOT 1985, pp. 42-43.

**387** Pour les parentés entre les châteaux de Grandson et de Saint-Georges d'Espéranche, cf. infra p. 311.

**388** Une situation tendue avec l'évêque de Sion explique la construction du château; le chantier doit être protégé de palissades et une garde supplémentaire est payée *ob timorem gentium episcopi Sedunensis*. Gilles de Saint-Georges, frère de Tassin, qui supervise le travail, a passé convention avec Philippe de Savoie au début de 1280 pour réaliser tous les travaux de maçonnerie pour la somme de 200 livres mauriçaises. Les travaux commencent sans doute à la fin de l'hiver 1280 pour se terminer à la mi-avril 1282. Par la suite, en un développement analogue à celui de Martigny, et peut-être induit par ce dernier site, les défenses périphériques sont renforcées, le château (*castrum*) agrandi, et protégé au moyen d'un fossé inondable par un batardeau (Sources: AST, SR, i. 69, f. 69, m. 1, cc. Entremont, 1279-1282; AST, SR, i. 69, f. 121, m. 1, cc. Saxon, 1283-86).

**389** Ces datations sont obtenues par l'analyse dendrochronologique des forts planchers intermédiaires formés de grosses poutres de sapin. Les bois des deux planchers inférieurs ont été abattus en automne-hiver 1291-92; ceux du niveau de couronnement l'ont été en automne-hiver 1292-93. Fait intéressant, les pièces ont été numérotées en chiffres romains pour assurer leur position (LRD99/R4814).

**390** Cette tour, placée sur le point le plus élevé du site, isolée des autres corps de logis, n'est curieusement pas complètement circulaire. Une tour analogue existe également au château d'Echallens, avec une partie rectiligne plus ample qu'à Montagny (cf. fig. 139, p. 114).

**391** Pour Lucens, voir l'étude, encore à l'état de manuscrit, de Marcel GRANDJEAN, *Lucens, château, bourg et ville*.

**392** Sur le site d'Hermance, voir les travaux de Jacques Bujard, résumés en dernier lieu dans BUJARD 1997.

**393** BLONDEL 1956, pp. 304-311. Datation établie d'après la comptabilité des châtelains du Faucigny rendue au dauphin Humbert II et attestant le début de la construction d'une tour (extraits publiés par BAUD 1944, pp. 31 et suiv.). Cependant, il apparaît à la lecture des enquêtes delphinales de 1339, conservées aux archives vaticanes, que la tour alors en construction serait de plan quadrangulaire et située vers le port (Arch. Vat., collectoria 259, fol. 266: *Item in muro facto a parte ville est incepta quedam turris quadrata, videlicet a parte inferiori iuxta rupem lacus...* texte publié par CARRIER-LA CORBIERE 2004).

**394** Voir GRANDJEAN 1998, pp. 11-14. De ce château et de son bourg,

il ne subsiste actuellement que quelques ruines.

<sup>395</sup> GRANDJEAN 1988, pp. 11-14 et p. 368, note 33: En 1318, le Dauphin se ménageait la possibilité de construire *infra vel extra dictam villam Heremencie unum fortalitium seu donion expensis suis domini Fucigniaci usque ad summam 1300 libras geben.* (ACV, Af1, 12 (17), oct. 1318).

<sup>396</sup> L'épaisseur des murs de la tour est de 3,3 m. Cette valeur caractérise également l'épaisseur de la courtine, ce que confirme l'enquête de 1339 avec une valeur commune à 14 pieds (soit un pied à 23,5 cm: on doute de la fiabilité de cette source quant à ses données quantitatives dont il n'y a pas grand chose à tirer pour mieux cerner la valeur des mesures de longueur ou de surface).

<sup>397</sup> On ne tranchera pas la question de la paternité de cet ensemble à deux tours. Tant les Thoire et Villars à Coppet, que les Dauphins au château des Allymes (Isère), adoptent simultanément le plan quadrangulaire et le plan circulaire pour leurs tours de flanquement. On est cependant frappé par le fait que les « donjons » d'Hermance et de Coppet présentent les mêmes composantes: une tour carrée et une tour circulaire appuyée à l'extérieur contre l'enceinte du *castrum*, un grand logis tourné à l'intérieur, du côté de l'agglomération.

<sup>398</sup> GINGINS 1857, p. 307, n° 5: Pierre de Chesaux, chevalier de Lausanne, vend à Amédée III de Montfaucon-Montbéliard *quidquid habebam, vel habere poteram in castro, burgo... d'Echallens.* En 1279, c'est Jean de Goumoëns qui vend à Amédée III ce qu'il possède *ou chastel d'Eschalleins, ou bourc et en la ville.* C'est à la suite de ces acquisitions qu'Amédée III a dû remanier fortement l'ancien château.

<sup>399</sup> ADD, ETF, E 1233, cc. Echallens, 1440: *A Jean Preste, de Salins, que a recouvert la grosse tour ronde dudit chastel de derrier.* ADD, ETF, E 1235, pj. Echallens, 1443: *La grosse tour ronde de derrier, devers la joulz* (soit le Jura). Durant la période fribourgo-bernoise, il s'agit de la grande tour appelée la tour de Biollay.

<sup>400</sup> ADD, ETF, E 1233, cc. Echallens, 1440: *A Guillaume Prévost et à Vuilleme de Bonestvuaud, maczon pour refaire la petite tours desrochiée prest de la grosse tour ronde devers le vent (5 £ 5 s./toise)... 26 £ 5 s.*

<sup>401</sup> ACV, Bu17, *Mémoires des villes et châteaux du Pays de Vault*, vers 1615-1620 (original aux AST): *Echallan est un meschan château composé de trois tours du couté de la Sarra, celle du milieu beaucoup plus grosse que les autres.*

<sup>402</sup> ACV, Be1<sup>14</sup>.

<sup>403</sup> AST, SR, i. 70, f. 65, m. 2. cc. Echallens, 1.2.1416-1.2.1417: *Inter turrim quadratam dicti castri existentem a parte Lausanne.* Cette tour est peut-être celle du châtelain en 1411-1412: *Les alieurs de la tour ou ly chastellain giet.* Ce même compte évoque bien la *grant tor*, soit à notre avis, la tour circulaire (ADD, ETF, E 1230, cc. Echallens). La tour carrée reçoit un nouveau couronnement en 1439, soit certainement un parapet sur consoles formant mâchicoulis, ainsi qu'une nouvelle toiture (ADD, ETF, E 1233).

<sup>404</sup> ADD, ETF, E 1233, cc. Echallens, 1439: *A Guillaume Prevost, maczon, pour 9 toisses de mur que il a fait en la tour ronde de la pource du chastel qui estoit desrochié, ung grand pan devers bisse... pour ce que ledit Guillaume a trait toute la perra de tallie à ce nécessaire (15 s./toise + prix des fournitures), 19 £.* Ibid., 1440: *Sur la tornelle prest de la porte.* ADD, ETF, E 1233, compte spécial de fabrique, Echallens, 1440: *En la grosse tour prest de la porte dudit chastel.* Si cette dernière mention se rapporte bien à la tour circulaire située près de la porte d'entrée (à la différence de la tour quadrangulaire), elle indique en tout cas qu'il ne s'agit pas d'une simple tourelle posée sur les courtines.

<sup>405</sup> ADD, ETF, E 1233, cc. Echallens, 1440: *A Perrot Mermet, chapuis demorant à Orbe, pour ostel deux eschieffes que estoient su la petite tour ronde devers la bisse, comme pour rechevroner et lactel et recovrilz les deux pertuis des dites eschiffes.*

<sup>406</sup> AST, SR, i. 70, f. 65, m. 2., cc. Echallens, 1.2.1418-1.2.1419: *Pro tachia construendi de novo pontem existentem ante castrum dicti loci d'Eschallens; ibid., 15.3.1423-29.6.1424: Libraviv magistro Johanni Laurenon pro tachia refficiendi pontem leveys dicti castri, videlicet faciendi de novo les chivalleis..., 18 s. laus.* Cette barbacane, abritant le bourg de château, attesté en 1274 (cf. note 398), a été reconstruite en 1351, à l'initiative de Girard de Montfaucon, sans doute pour servir avant tout de basse-cour au « donjon »: *Construximus et fondaverimus de novo quamdam bastiam seu burgum situm circa castrum nostrum de Eschallens, prout ipsa bastia cum burgo protenditur et protendere potest a dicto castro usque ad fossalia eiusdem bastie de novo*

*constructa* (GINGINS 1857, p. 359).

<sup>407</sup> ACV, Bu17, *Mémoires des villes et châteaux du Pays de Vault*, vers 1615-1620 (original aux AET): *A main gauche en entrant il luy a une petite tour en forme de gueitte.* ADD, ETF, E 1233, compte spécial de fabrique, Echallens, 1440: *En tache de repaie et fonder le mur entre la tour querrée et la petite tour ronde ou pan de mur devers le vent hors dudit chastel.* Ce mur, à l'évidence, est dans le prolongement de la courtine orientale en direction du nord. Il s'agit donc bien d'un mur de braies ou d'une barbacane. Ce compte de fabrique, que nous ne pouvons pas présenter en détail ici, atteste un remaniement complet des distributions intérieures avec la construction de nouveaux corps de logis. La grande tour circulaire semble englobée dans l'un d'eux (ADD, ETF, E 1233, cc. Echallens, 1442: *Estoppé des gotires en la nuef [soit la noue] que apointe doit la ramure nuef contre la grosse tour de derrier.*) Les toitures, appuyées contre la courtine ouest, sont surélevées également, ce qui explique peut-être la disparition des deux bretèches en bois sur la tour circulaire nord. En 1443, le château est doté d'une nouvelle tour, de plan quadrangulaire très certainement; en 1447, il est muni d'une tour d'escalier en vis.

<sup>408</sup> BAUDRY 1991.

<sup>409</sup> Cette tour, peu élevée (env. 14 m), n'est pas de plan parfaitement circulaire car ses murs s'incurvent fortement pour se relier à une ample face rectiligne qui définissait le côté occidental d'une petite cour l'isolant d'un logis aux dimensions modestes (env. 9 m x 13 m), abritant peut-être une *aula* seigneuriale. Point fort d'un « donjon » tenant davantage de la maison forte par ses proportions peu élancées et réduites, cette tour était très certainement destinée à l'habitation si l'on en juge par ses dimensions intérieures confortables (8 m x 5,70 m pour les deux plus grands axes perpendiculaires) et ses archères à coussièges dans des niches de plan quadrangulaire, percées dans des murs relativement minces (1,80 m). Sur cette tour, voir la contribution de Daniel de Raemy et Marcel Grandjean, dans GRANDJEAN 1990, pp. 86-90.

<sup>410</sup> VEVEY 1978, pp. 330-339.

<sup>411</sup> Surintendance du Val d'Aoste, LRD98/R4826.

<sup>412</sup> Sur l'archère, voir le chapitre fondamental de MESQUI 1993, pp. 251-300. On lira avec profit la mise au point de SALAMAGNE 1997.

<sup>413</sup> DUPARC 1955, p. 186.

<sup>414</sup> BLONDEL 1935, p. 311.

<sup>415</sup> BLONDEL 1956, pp. 400-404; quelques données sur ce lignage dans CONSTANT 1972.

<sup>416</sup> Ces données sont toutes de seconde main, tirées de BLONDEL 1935, p. 309 et CHAPUISAT 1965, pp. 41-51. Il vaudrait la peine de reprendre de fond en comble le dossier historique sur Feissons.

<sup>417</sup> BLONDEL 1935, p. 309.

<sup>418</sup> Toutes les données historiques sont contenues dans l'excellent article d'André Perret (PERRET 1965). La collation des données topographiques fournies par les sources écrites permettrait sans doute de préciser l'organisation spatiale du site.

<sup>419</sup> Cette tour de tradition romane n'excède pas 12-14 m en hauteur. Elle ne mesure en tout cas pas 25 m de haut comme indiqué dans BROCARD 1995, pp. 53-56. La restitution de cette tour, comme du reste du site, proposée par ce même auteur, est hautement fantaisiste et ne s'appuie sur aucune base archéologique sérieuse. Les éléments conservés, comme la tour ouest par exemple, ne sont même pas indiqués sur la base de ce qu'on voit encore.

<sup>420</sup> Même à l'aube du III<sup>e</sup> millénaire, il faut déplorer la disparition, volontaire, d'intéressants vestiges du XIII<sup>e</sup> siècle !!!

<sup>421</sup> À cette hauteur, les maçonneries de la tour sont endommagées. On se trouve dans le blocage. La présence d'une voûte maçonnée ne serait pas exclue. Seul un nettoyage des structures permettra de conclure sur ce point. On n'a en tout cas pas observé l'indice du départ de cette éventuelle voûte.

<sup>422</sup> BORREL 1884, p. 167 et planche 72. BLONDEL 1935, p. 316 a bien démontré que cette tour ne pouvait dater du XII<sup>e</sup> siècle comme le prétendait Borrel. Cette date a pourtant été reprise par BROCARD 1995, p. 68.

<sup>423</sup> Nous n'avons vu que les premières années des comptes des châtelains savoyards conservés aux ADCdO, B 9521 à B 9538, recouvrant les années 1288 à 1376. L'exploitation exhaustive de cette source par Alain Kersuzan permettra assurément d'en connaître davantage, ce qui pourrait stimuler une sauvegarde de ce site et son exploration archéologique, qui nécessiteraient de gros moyens. Description par BOSMAN 1990.

<sup>424</sup> ADCdO, B 7083, c. receveur de Bourg-en-Bresse 1291-1292: *Libraviv*



*magistro Tassino, pro operibus Treffortii et Sancti Andree faciendis per litteram domini de mandato datam die veneris post festum beate Marie Magdalene 1291 et per litteram dicti magistri Tassini de recepta...*, 300 £ vien. Ibid., B 7084, c. 1293-1294: *Libravit Johanni de Insula, lathomo, pro operibus apud Sanctum Adream, 10 £ vien.* Le bourg de château est attesté également en 1295-1296: *Libravit Guioneto de Sancto Andree in quibus dominus sibi tenebatur ex causa emptionis domus sue quam habebat in castro Sancte Andree, 60 £ vien.* Sur la présence de Tassin de Saint-Georges en Bresse, cf. plus bas, p. 129 et note 440.

<sup>425</sup> ZANOTTO 1980, pp. 47-50.

<sup>426</sup> Surintendance du Val d'Aoste, LRD98/R4826.

<sup>427</sup> AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier 1261-62: *Pro turre de Sallon facienda... tam in grosso muro quam... in merlis.*

<sup>428</sup> AST, SR, i. 69, f. 69, m. 1, cc. Entremont-Sembrancher, 1279-82: *Libravit eidem [Gilet de Saint-Georges] pro atractis merlorum et pantiarum que credebat facere in dicta turre, nec fecit ipsas de mandato Guioneti, 33 s. 6 d. maur.*

<sup>429</sup> Spectaculaires datations dendrochronologiques réalisées par le LRD (LRD96/R4048A). Ces résultats ont été commentés par CHRISTE 1997, qui livre une observation de ce chemin de ronde.

<sup>430</sup> On le voit, à côté de critères purement typologiques ou de filiation de main-d'œuvre, la présence de ces larmiers extérieurs est aussi dictée par les possibilités d'approvisionnement d'eau de la forteresse. Si celle-ci dispose d'un bon puits ou si elle est située dans une région humide, la récolte des eaux sera moins cruciale.

<sup>431</sup> Cf. infra, p. 155.

<sup>432</sup> VEVEY 1978, p. 215.

<sup>433</sup> On en devine au moins une au centre de chaque face, arasée, d'après les irrégularités dans l'appareil que l'on peut observer à la jumelle.

<sup>434</sup> BLONDEL 1935, pp. 285 et 287. Ces deux tours sont situées respectivement en période II et III de sa typologie.

<sup>435</sup> RAEMY 1992.

<sup>436</sup> POISSON 1990.

<sup>437</sup> On pourrait voir ici l'origine de l'emploi de ces couronnements saillants à modillons, très en vogue en Bresse (enceinte de Bâgé-le-Châtel, etc.), dans l'architecture de brique médiévale.

<sup>438</sup> ADCdO, B 9941, cc. St-Trivier, 1287: *Libravit Iohanni Anglico, de Sancto Triverio ad opera clausure St. Triverii, 12 £ 13 s. 4 d.*

<sup>439</sup> TAYLOR 1977, p. 285.

<sup>440</sup> ADCdO, B 9943, cc. St-Trivier, 1300: *In tribus uysiriis factis de supradictis carronibus in tachiam datam Bartholomeo de Masticone, lathomo per Petrum (de Montmel.) clericum et per magistrum Tassinum.* Tassin est attesté sur les grands chantiers savoyards de Bresse qui ont suivi les importantes acquisitions d'Amédée V dans cette région (1271 et dès 1289). Il est mentionné à Treffort et à Saint-André de Varan, dès 1291 (ADCdO, B 7083, cc. Bourg-en-Bresse, le châtelain se rembourse les intérêts qu'il a dû payer aux caorcins de Bourg pour l'emprunt de 300 livres viennoises pour ces travaux), à Saint-Trivier en juillet 1299, venant superviser les travaux depuis Saint-Georges d'Espéranche (ADCdO, B9942), au château de Juannages (?), vers 1300 également (ADCdO, B 8208, cc. Lompnes 1301-1302). Son rôle est assurément celui de l'architecte, qui indique la façon d'exécuter les travaux aux maîtres maçons locaux.

<sup>441</sup> HARLE-SAMBERT 1988 et 1990.

<sup>442</sup> AST, SR, i. 69, f. 69, m. 1, cc. Entremont, 1279-82: *Libravit Iohanni de Ville, carpentatori pro una trabatione duplici ad garitam facta in dicta turre in tachiam, per litteram ipsius de recepta, 65 s. maur.*

<sup>443</sup> AST, SR, i. 68, f. 2, m. 1, cc. Châtel-Argent, 07.06.1311-07.06.1312: *Libravit... pro una moyeta facta de novo supra turrim a parte posteriori montis.*

<sup>444</sup> AST, SR, i. 69, f. 169, m. 1, cc. La Tour-de-Peilz, 1292: *In una mueta supra magnam turrim... reficienda.*

<sup>445</sup> La base de la vis est encore bien visible sur la partie supérieure de cette tour.

<sup>446</sup> LRD95/R1518A. La date n'est donnée que comme hypothèse de travail, car aucune position chronologique satisfaisante n'a pu être retenue en recherche de datation absolue.

<sup>447</sup> À La Molière, cette surélévation de l'escalier résulte peut-être d'une campagne de travaux plus tardive à laquelle on rattacherait la transformation des créneaux en baies-créneaux. Seule une analyse archéologique pourra trancher. Une étude dendrochronologique devrait également être entreprise sur les solivages, a priori très anciens (réemplois lors de la grande restauration de cette tour au siècle passé?).

<sup>448</sup> BOISSIER 1992. Cette étude rassemble de nombreuses données historiques et propose en axonométrie les grandes étapes de l'évolution de ce château. Toutefois, la chronologie s'appuie sur une vision à notre sens vieillie de l'architecture militaire. Voir également FEUILLET 1990.

<sup>449</sup> LRD94/R3599. Sur cette transformation, voir RAEMY-JATON 1995, p. 179. Qu'une très importante campagne de travaux ait affecté cette année-là le château, qui a vu non seulement la transformation de la tour circulaire mais encore l'édification de la vaste tour quadrangulaire sud-est, nous a été aimablement confirmé par Bernard Andenmatten: en 1317, les Montfaucon venaient de bénéficier d'importantes entrées d'argent, en échange de leur fidélité à Amédée V de Savoie (ANDENMATTEN 2004, pp. 212-214).

<sup>450</sup> AST, Corte, BV, 18, n° 8. Sentence de l'évêque de Lausanne, Guillaume de Champvent, autorisant Pierre et Guillaume d'Estavayer à continuer la construction de leur forteresse.

<sup>451</sup> Une de ces archères est encore observable sur une des tours semi-circulaires dominant l'ancien «ressat», soit le bourg fortifié situé immédiatement sous le château.

<sup>452</sup> RAEMY 1983, pp. 12 et 17-18.

<sup>453</sup> CHRISTE 1994. La date de construction de la tour est donnée par l'analyse dendrochronologique des planchers (LRD92/R3143), mais une analyse archéologique reste à entreprendre pour examiner si ces planchers sont réellement contemporains de la tour ou s'ils ont été changés après coup. François Christe rattache la construction de la tour à une campagne de renforcement de l'enceinte du faubourg de l'Ale entre 1336 et 1343, mais ce n'est pas l'avis de GRANDJEAN 1965, p. 111, qui la situe dans la troisième période de la typologie de Blondel, entre 1268 et le début du XIVe siècle. Son grand appareil de molasse est à notre sens un facteur qui le rajeunit par rapport aux tours du même type de la seconde moitié du XIIIe siècle. On pourrait proposer pour l'heure une datation médiane, au cours du premier quart du XIVe siècle, sans doute. On a déjà vu (cf. p. 111) qu'il faut également vieillir la grande tour circulaire d'Hermance, d'une vingtaine d'années, vers 1318, au lieu de 1338, date proposée par Louis Blondel.

<sup>454</sup> Surintendance du Val d'Aoste, LRD98/R4829. Les bois des solivages encore en place sont des réemplois des XIe et XIIe siècles. Les bois retrouvés dans le pan de mur du logis voisin sont datés des environs de 1315.

<sup>455</sup> CHRISTE 1997. LRD96/R4048.

<sup>456</sup> Toutes les datations dendrochronologiques touchant le château de Bulle ont pour référence LRD99/R4814, financées par le SA-FR.

<sup>457</sup> LRD99/R4814. La charpente est composée de bois abattus durant les automnes-hivers 1456-57 et 1457-58. Deux bois se trouvant à la base de la charpente et renforçant son enrayure ont été abattus en automne-hiver 1383-84.

<sup>458</sup> CHRISTE 1997. LRD96/R4048.

<sup>459</sup> Sur cette tour mal connue et peu sûrement datée, voir TABARELLI 1974, pp. 42-43. Pour le contexte historique, mais qui ne donne aucune indication sur la construction de la tour, voir BITSCHNAU 1983, pp. 338-340.

<sup>460</sup> AST, SR, Inv. 16, TGS, vol. 59, 1412-1413, 263v: *Jaquinetto Cherpilat, carpentatori, in edificiis lanterne castri predicti, 25 fl., 3 d. gr. tur.*

<sup>461</sup> Les profondes transformations de 1536 ont complètement fait disparaître les dispositions médiévales de l'ensemble des parties hautes de ce château. Sur la question de la périodisation de l'escalier, il est intéressant de relever que dans son analyse de la grande tour circulaire de Tournœl (Puy-de-Dôme), Bruno Phalip assoit sa chronologie sur le fait que, pour lui, l'escalier dans l'épaisseur du mur «est révélateur d'une époque haute dans le XIIIe siècle», alors que l'escalier en vis lui paraît plus récent. (PHALIP 2003, p. 442). Dans le cadre de son article court, B. Phalip n'a pas loisir d'avancer les preuves de cette affirmation, mais on imagine qu'elles s'appuient sur le corpus des tours circulaires d'Auvergne (Sur les similitudes entre la grande tour de Tournœl et l'architecture castrale de nos régions, voir encore p. 245 et note 830).

<sup>462</sup> CHATELAIN, 1991. Les recherches récentes tendent à relativiser l'importance du chemin de ronde couvert. En effet, il apparaît que les tours rondes édifiées du temps de Philippe Auguste connaissent aussi le chemin de ronde à ciel ouvert, protégeant une toiture basse qui ne couvre que le vide de la tour (BAUDRY 2001, p. 190, citant CORVISIER 1998).

<sup>463</sup> FLEURY 1988. Cet auteur pense que le couronnement de la tour tel que représenté dans l'enluminure des *Très Riches Heures* est bien celui de l'origine. Nos connaissances sur les éléments charpentés souvent disparus gagnerait encore avec l'étude approfondie de l'iconographie

ancienne. L'*Armorial de Revel* (BN, Ms FR 22297), du milieu du XVe siècle, est à ce titre une mine de renseignements pour les châteaux du Forez (PIPONNIER 1992).

464 CHATELAIN 1991, pp. 130-133.

465 FEUILLET-GUILHOT 1990, pp. 29 et 104-105. À Anse, les trous de poutre de cet échafaudage se voient très bien sur la tour semi-circulaire nord. Ils sont moins visibles en revanche sur la grande tour. Sur la question du type d'échafaudage utilisé pour l'érection des tours maîtresses, voir la contribution éclairante de REVEYRON-TARDIEU 2003.

466 Le premier à avoir observé cet échafaudage incliné à Saillon est NAEF 1895, p. 491. Il faut remarquer également que l'échafaudage incliné a été aussi utilisé à Chillon, mais seulement dans la grande réparation de la tour Z en 1264-1265.

467 On évoquera encore ici la grande tour circulaire du château de Jougne, citée dans une ordonnance de Louis de Chalon accompagnant le compte de 1444 rendu à ce seigneur par le châtelain d'Orbe: «*en la grosse tour ronde de notre chastel de Joigne*» (ADD, E 1242). Elle a maintenant disparu mais est encore visible sur une carte montrant la route de Jougne à Ballaigues, dressée par Courtois en 1788 (ACV, GC 664). Il s'agit sans doute d'un cas tardif, attribuable aux Chalon après 1266. Que dire de la grosse tour, mais pas forcément tour maîtresse, flanquant l'angle nord de la première enceinte du fort de Joux? Elle a été comparée à la grande tour du château d'Orbe par le recours à des pierres de nature différente, en l'occurrence le calcaire gris et le tuf. Elle a même été datée du début du XIIIe siècle à cause de son escalier en vis (LAMBALOT 1987, p. 123). Cette argumentation est un peu légère. Le même auteur pense que le parement en bossage, dans la partie inférieure, est une reprise des années 1450 (LAMBALOT 1987, p. 125), ce qui est tout à fait plausible: le bossage en boule des assises supérieures n'est assurément pas du XIIIe siècle, on le trouve par exemple au château de Grandson dans le chantier qui a suivi les guerres de Bourgogne vers 1478, où de la main-d'œuvre franc-comtoise a peut-être encore travaillé pour LL.EE. de Berne et Fribourg (en France, exemple de la porte urbaine de Montreuil-Bellay, en Maine-et-Loire, datée de la fin du XVe siècle ou du début du suivant par MESQUI 1997, p. 253). Le bossage rustique inférieur et le parement en tuf pourraient témoigner d'une tour du XIIIe siècle avec à l'intérieur les retraits des maçonneries pour des solivages planchés et une porte en arc brisé et à feuillure. L'absence complète d'archère témoignerait d'une grande précocité, au tout début du XIIIe siècle, et ainsi ferait-elle de cette tour un prototype pour celle d'Orbe? On en doute fortement, car on n'a pas affaire à une tour maîtresse mais à une tour de flanquement. Or, dans nos régions, on le verra, les tours de flanquement les plus anciennes, des années 1230, ont été équipées d'archères, apparues ainsi plus rapidement que dans les grandes tours. On penchera plutôt pour une réalisation tardive, adaptée à l'artillerie, mais avec un couronnement défensif différent de l'actuel. On doute également de l'ancienneté du grand corps de logis rectangulaire, dans lequel on voit une tour-résidence du XVe siècle, ce que ne contredit pas une fenêtre primitive étroite, à encadrement de molasse présentant un fort chanfrein. Les données politico-historiques n'apportent guère de renseignements pour affiner la chronologie des chantiers du XIIIe siècle: les Joux, vassaux des Chalon et même rentrés en 1263 dans l'orbite de Pierre de Savoie, ont gardé les bénéfices du péage de la Cluse de Joux ainsi que le contrôle de leur château éponyme (ANDENMATTEN 2004, pp. 98-102). En conclusion, ce spectaculaire édifice, complexe, dont aucun relevé précis n'est publié à ce jour, attend encore son archéologue.

468 TAYLOR 1963<sup>1</sup>, p. 315.

469 Voir à ce propos la très intéressante contribution de GUTSCHER 1989. Les parties anciennes de l'actuelle tour quadrangulaire du château de Nidau, du début du XIIIe siècle, ont enrobé une tour plus ancienne en bois située autour de 1140 par dendrochronologie et mesurant 4,60 m de côté. Celle-ci, ayant exactement le gabarit du vide intérieur de l'actuelle, a permis d'y appuyer les maçonneries et de s'épargner les échafaudages intérieurs. Elle n'aurait été démolie qu'au niveau de l'étage d'entrée, à mi-hauteur grosso modo, pour installer le premier plancher.

470 ANDENMATTEN 2004, pp. 105-107.

471 Cf. commentaires sur la grande tour d'Yverdon p. 74. On pourrait comparer l'habitabilité de ces tours à celle des abris de la protection civile. Même avec un aménagement moins sommaire que celui d'une grande tour, on a pu déterminer que, quant à l'aspect psychologique, la population ne pourrait supporter d'y vivre que quelques jours. Malgré

tout, la Confédération suisse a dépensé des milliards pour ces abris. Ce comportement absurde, mais destiné à rassurer, n'était certainement pas absent de la mentalité de ceux qui pouvaient s'offrir un château.

472 Sur la question résidentielle en général, liée aux divers types de tours ou même de châteaux, voir ALBRECHT 1995.

473 Sur la tour maîtresse romane en Angleterre et en France, voir CHATELAIN 1973; RENN 1973; HELIOT 1969. Entre 1990 et 1996, Christian Orcel et Christian Dormoy du bureau Archéolabs ont pu procéder à une analyse dendrochronologique des boullins conservés dans la tour maîtresse de Loches, proposant une datation complètement renouvelée, et étudiée sur le plan archéologique par Marie-Pierre Feuillet, publiée en dernier lieu non pas par cette auteure mais par MESQUI 1998.

474 RAEMY 1983, p. 6. Il s'agit du noyau primitif du château de La Tour-de-Peilz. À l'époque savoyarde, elle jouait bien le rôle de la grande tour (*magna turris*) du château.

475 Le *castrum* de Mont est l'un des rares cités avant l'an Mil dans nos régions. D'après les investigations de Blondel, les vestiges du réduit seigneurial retrouvés en fondations seulement montrent deux étapes essentielles, soit un premier ouvrage de plan quadrangulaire dont les dimensions pourraient témoigner d'une simple *aula* davantage que d'une tour zähringienne. Cette tour, très ressemblante à celle d'Aubonne sans doute, jouait sans doute le rôle d'un «donjon» résidentiel aux proportions assez ramassées, à la mesure sans doute du calibre relativement modeste, resté très régional, des lignages de Mont et d'Aubonne. Son gabarit la rapproche de celle de La Tour-de-Peilz, vraie «grande tour» à l'époque savoyarde, en particulier par l'épaisseur de ses murs, moins marquée que dans les tours zähringiennes. Alors que celles d'Aubonne et de La Tour-de-Peilz auraient été surélevées en «grande tour» plus tardivement, la vaste tour-*aula* de Mont a été abandonnée et on a construit sur ses fondations une tour rectangulaire de 8,48 m x 12,20 m. Pourrait-on attribuer cette dernière à Ebal de Mont, qui a décidé (ou été contraint) de restreindre la dimension résidentielle de ce site au profit du château de Rolle qu'il fait construire dans les années 1260 sous la suzeraineté de Pierre de Savoie? (BLONDEL 1956, pp. 440-443, CASTELNUOVO 1994, pp. 57-64)

476 Dernière synthèse sur les tours zähringiennes par HOFER-MEYER 1991. Sur Moudon, voir Monique FONTANNAZ, *Moudon*. Selon MOREROD 2000, pp. 193-196, comme pour Yverdon, l'historiographie aurait donné trop d'importance aux Zähringen à Moudon, lesquels ne pourraient être considérés comme les constructeurs de la tour. Toutefois, ce dossier reste ouvert à notre sens: cette tour présente des caractéristiques zähringiennes bien marquées, à la différence de la tour quadrangulaire de La Tour-de-Peilz par exemple, bien mise en évidence par Paul Hofer, Jürg Schweizer (SCHWEIZER 2003, p. 329) et Monique Fontannaz, ce qui n'écarte donc pas une intervention directe de ce lignage à Moudon. Sur Thounne, voir les dernières contributions de SCHWEIZER 1996, 1999 et 2003, sur la base des investigations dendrochronologiques réalisées par Heinz et Christina Egger.

477 ROTH 1948, p. 205, n° 209.

478 ROTH 1948, p. 148 n° 130: 25 juillet 1213: [Reymond de Sugnens déclare] *quod turris de Donmartin et bastimentum factum fuerat de nemore suo... Capitulum vero dedit predicto Reymundo in feodum... unum casale in castro de Donmartin, extra popiam...* Id, p. 171, n° 164, 9 janvier 1226, au sujet du guet dans la tour de Dommartin: *Quando capitulum fecit castrum de Dunmartin, fecit furnum in castro, ante portam popie, quod tenuit magister Bandinus... Postquam vero capitulum commisit castrum Umberto Villico dimisit ei furnum et ipse inde teneret unam wuaiti in turre, quod et fecit plus quam per 30 annos.*

479 Cette maison avait été édiflée en 1225 (ROTH 1948, p. 170, n° 162, 5 novembre 1225: *Eadem die fecit capitulum levare domum in popia castri de Dunmartin*); elle a sans doute remplacé la maison située à côté de la tour citée en 1218-1219 (ROTH 1948, p. 155, n° 140, 6 janvier 1218-1219: *Apud Dunmartin in domo iusta turrem*).

480 Aimable communication de Marcel Grandjean. Un relevé du site a été effectué en 1990 et peut être confronté avec profit au plan cadastral de 1737 (FRANCILLON 1991).

481 BLONDEL 1954, DONNET-BLONDEL 1982, pp. 243-245.

482 ANDENMATTEN 2004, pp. 81-83.

483 JÄGGI 1989, p. 48. La question des châteaux de Belp n'est à notre sens pas résolue. Quel était le statut du Hohburg, qui n'est pas mentionné dans l'hommage de 1254? Était-il déjà détruit à cette date? Albrecht Kauw a représenté Belp en 1671. Outre le «nouveau château»

## Pages 143 à 148

des XVIe-XVIIe siècles, on y voit la tour de bois avec sa galerie et encore une autre tour. Cette dernière faisait-elle partie de la « maison forte » citée en 1254 ? Pour la construction de la tour de bois, on trouve mentionnée la date de 1327 (DHBS, vol. 2, p. 51). Il semble cependant qu'il n'y ait aucune base documentaire pour cette affirmation (cf. SCHMID-MOSER 1942, p. 36).

484 Sur la tour des Clées, édiflée peut-être par les comtes de Genève, voir DUBUIS 1954.

485 AST, SR, i. 70, f. 29, m. 2 cc. Les Clées, 28.06.1377-28.06.1379: *Libravit qui sibi allocantur... in coronatione stupharum* [= de blocs de tufs] *facta in magna turri castris Cletarum... Et reddit quendam litteram Iohannis de Combremont, Iathomi, cui fuerat datum dictum coronamentum in tachiam per dictum castellanum de tachia predicta, datam die 14 Junii anno domini 1377. Et litteram dicti Iohannis confessionis et recepte partii dicte tachie, datam die quinta mensis septembris anno domini 1378 quas reddit. Et allocantur... 200 fl auri bp vet.*

486 NAEF 1929, pp. 53-54. Naef attribue la première surélévation de la tour à la main-d'œuvre de Pierre de Savoie. Cependant les documents sont muets. La seconde élévation est en revanche bien attestée par les comptes de la châtellenie de 1304. D'une hauteur de 3 m environ, elle correspond aux données comptables. AST, SR, i. 69, f. 5, m. 2, rot. 15, cc. Chillon, 01.04.1304-01.04.1305: *In 16 teysis, septem pedibus cum dimid. [> 100 m<sup>2</sup>] muri factis in magna turri pro ipsa levanda et dantur pro thesa 24 solidi et pro 302 thesis [1887,5 m<sup>2</sup>] dicte turris inbochandis tam exteriori quam interiori, et dantur pro thesa 12 denarii ut per litteram Iohannis Pitit, qui predicta fecit in thachia, quam reddit, 35 £ 6 s. 8 d. laus.; in 51 modis calcis emptis pro dicto opere faciendo ultra 10 mod. que habuit de uno rafurno, ut supra in computo Chillonis de lausann. ut per litteram Jaqueti de Ultra Aquam de Vuvriaco de recepta quam reddit, 10 £ 4 s.*

487 Cette description s'appuie sur l'analyse archéologique des façades conduite par l'Atelier d'archéologie médiévale de Moudon (AUBERSON-SAROTT 1995). On ne suivra pas ces auteurs quant à ce prétendu échec. Il ne faut pas voir davantage qu'un bourg de château dans la zone de l'amphithéâtre, ce qui n'a pas forcément impliqué le déplacement de l'église paroissiale en cet endroit.

488 Sur cette fenêtre, voir KECK-STÖCKLI 1995.

489 Il faudrait s'interroger sur l'apparition des parapets crénelés, bien connus du monde romain mais apparemment disparus à l'époque carolingienne. Si la tour Planta de l'abbaye bénédictine de Saint-Jean de Mûstair, elle aussi de proportions très trapues, est maintenant datée d'avant l'an mil par dendrochronologie, son couronnement crénelé est bel et bien tardif, du XVe siècle sans doute.

490 Relevé conservé aux ACV, AMH, Oillon 9, B9.

491 AST, Corte, BV. Document donné de façon résumée par WÜRSTEMBERGER IV, n° 79, p. 34, et complète par GREMAUD 1875, p. 294, n° 377, vers 1231-1232: *Thomas comes Sabaudie et Guigo de Sayllon talem inter se fecerunt commutationem... dedit comes eidem Guigoni... in perpetuum domum suam de Sancto Triphone cum toto edificio et quicquid ad domum pertinet intra castellum, et usum quod habet in foresta ad bastiendum castrum*. Texte en partie traduit par Paul Anex dans GUIGNARD 1994, p. 40.

492 VIGNIER 1979, pp. 162-164; SALCH-FINO 1988, p. 672.

493 CONTI 1975, p. 178.

494 Aucune date précise n'est donnée par les chercheurs qui se sont penchés sur l'étude des châteaux construits par Frédéric II, mais tous s'accordent à attribuer Termoli à ce suzerain (GÖTZE 1984, pp. 48-50).

495 CADEI 1992, p. 39. En tous les cas, il manque encore une analyse archéologique et matérielle rigoureuse de cet ouvrage, insérée dans un contexte régional bien appréhendé.

496 Il est difficile de dire si les points de comparaison que l'on peut souligner entre les tours de Saint-Triphon, de Premia et de Termoli-Molise résultent du simple hasard ou si les liens entre Thomas de Savoie et le grand Frédéric II peuvent être un facteur d'explication. Voir COGNASSO 1968.

497 MAURICI 1997, pp. 339-346. Il faut signaler le château urbain d'Egisheim en Alsace: tant la tour maîtresse que les deux enceintes concentriques qui l'entourent adoptent un plan octogonal. Cet édifice n'est pas précisément daté. Certains auteurs pensent à la fin du XIIe siècle déjà, d'autres au 2<sup>e</sup> quart du XIIIe siècle. Autres exemples cités traditionnellement lorsqu'on évoque Frédéric II et l'octogone: Kilchberg et Steinsberg en Bade-Wurtemberg (GÖTZE 1984, pp. 51-53).

498 Sur Ouchy, voir GRANDJEAN 1965, pp. 337-345. Les transforma-

## Pages 148 à 153

tions en cours dans l'hôtel devraient permettre aux archéologues d'en connaître davantage.

499 STÖCKLY-FEIDL 1976, STÖCKLY 1983.

500 GRANDJEAN 1990, p. 86.

501 ROTH 1948 p. 290, n° 330, 24 juillet 1234: *In loco qui respicit versus Lausannam, retinere ad opus capituli casale in quo capitulum possit facere capellam et turrim et aulam cum aliquantula platea et furmum et stabulum.*

502 Cf. p. 141, le cas de Dommartin. La maison que Thomas de Savoie échange à Saint-Triphon en 1232-1233, située dans le *castrum*, était peut-être son *aula*, le réduit seigneurial ne se limitant qu'à la tour sans annexes particulières.

503 GREMAUD 1875, t. 1, p. 233, n° 298, 9 janvier 1222: *Aimo de Pontevitreo dedit et concambivit domino Thome, comiti Sabaudie et marchioni in Ytalia... omne ius et omnem accionem, proprietatem et possessionem quod et quas habebat vel tenebat in turre et in sala de Sallun et in toto castro de Salum, vel habere debebat seu habere poterat in toto mandamento iam dicti castris.*

504 NAEF 1939.

505 LRD97/R4192. Cette date d'abattage a été obtenue sur des solives encore en place dans la tour semi-circulaire située au nord-ouest. On imagine que ces bois ont été récupérés de l'*aula* qui a été démolie lors du remodelage de cette partie occidentale du château dans les années 1280, avec la construction des deux tours semi-circulaires et l'agrandissement des corps de logis. On doute en effet que les tours soient contemporaines de l'*aula* car, lorsque cette dernière est construite, la courtine adjacente en direction de l'angle sud-ouest du château actuel et se retournant vers le nord en direction de la tour était assurément beaucoup plus basse qu'actuellement, rendant vraisemblable la tour semi-circulaire à sa hauteur actuelle. Cette dernière n'est apparue que lorsque la courtine a été surhaussée et percée de ses grandes baies géminées pour les nouveaux logis des années 1280 (cf. p. 242). Faute d'avoir pu procéder à une analyse « pierre à pierre » de tout ce secteur, nous ne pouvons évidemment qu'émettre une hypothèse. Dans les tours, le démurage des embrasures d'archères, maintenant obturées, permettrait d'assurer la date de construction de ces dernières. Notre soif de connaissance restera toutefois subordonnée au souci de la conservation des crépis et enduits anciens de qualité empêchant cette lecture archéologique.

506 Voir à ce sujet l'approche stimulante de Michel Colardelle et de son équipe sur les sites du lac Paladru (Isère). COLARDELLE-VERDEL 1993<sup>1+2</sup>.

507 L'existence d'un site fortifié, en l'occurrence cette tour quadrangulaire, se déduit de la première mention des seigneurs de La Tour, cités en 1168 (HISELY 1854, p. 194). La première mention directe, de 1175, se trouve dans ROTH 1948, no 646, p. 524: *De campo ante Turrem.*

508 Notamment MESQUI 1991 et 1993.

509 ADS, SA 15142, cc. La Corbière, 1323-1326: *A magno berfredo usque ad murum aule*. Document cité par LA CORBIÈRE 1995, p. 122. Cet auteur a relevé avec pertinence cette utilisation du mot beffroi. Il a raison d'en conclure que la grande tour, même de dimensions spacieuses, destinée à être habitée, ne l'était pas ou plus dans les faits, et servait uniquement au guet et à la défense.

510 Il ne s'agit pas de la tour encore visible sur des photos anciennes et effondrée en 1890, édiflée certainement sous François II et Petremand de Goumoëns durant la seconde moitié du XVe siècle (RAEMY 1986<sup>1</sup>).

511 GINGINS 1854, n° 18, p. 55.

512 DHV II, p. 228.

513 AST, SR, i. 70, f. 89, m. 4, cc. Montagny-le-Corbe, 15.3.1419-15.3.1420: *Libravit pro factura porte castris Montagnaci et pontis levatorii eiusdem castris et etiam pro factura unius parvi furni novi facti in dicto castro*. C'est le seul renseignement que livre la comptabilité savoyarde au sujet de ce château. Celle des Chalon n'est pas beaucoup plus prolixe et n'apporte aucune donnée précise (ADD, ETF, E 1249).

514 ADD, ETF, E 1252, cc. Montagny-le-Corbe, 1429: *Autres missions pour la façon de la ramure de la tour carret du chastel de Montagny*; *ibid.*, 1429-30: la nouvelle charpente de la « grosse tort » reçoit sa couverture de lauzes. La couverture totale a été estimée à 30 toises carrées, soit env. 190 m<sup>2</sup>, si l'on imagine une toise à 9 pieds savoyards de 0,28 m. On peut alors reconstituer une charpente à 4 pans haute de 8 m sur une tour de 12 m de côté.

515 BOURGEOIS 1982, p. 48. L'abondance des structures encore vues par cet auteur peut s'expliquer par l'existence, sur les fronts nord et ouest en tout cas, d'une seconde enceinte basse avec ouvrages flan-

quants qui contenait des lices en terrasse.

516 ADD, ETF, E 1252, cc. Montagny-le-Corbe, 1430: *Pour les despens de 64 personnes qu'ils amenez les bois pour faire les cinq liqires de la grosse tort... 8 cp froment, + 21 s. 4 d. pour pidance; à Pierre Tarteret, laviez qui a couvert en tache la grosse tort de Montagnié, baillé en tache par ledit chastellain la toisse pour 10 s. et fon qu'a fait 30 toisse qui valont 15 £, item en froment sus lesdits ouvrages 6 coppes; item pour la dépenses de 250 chers quil ont charreyé et amener la laviez pour couvry ladite tour par cortoisie pour l'amour de monss. eisquels chers a ehuz 500 personnes, 3 muids froment, en argent pour pidance (3 d.) 6 £ 6 s.; ADD, ETF, E 1253, pièces justificatives (particules) Montagny-le-Corbe, 1430: *Nous, Perrin Cordelier d'Orbe et Perrin Colliar chap-puis... amener les bois pour feire les cinq liqieres de la grosse tors et se sont aider à les lever...**

517 Cf. p. 141.

518 Ce type de cheminée, caractérisée par une console, surmontée d'une large dalle de pierre destinée à recevoir le manteau de la hotte, observable dans la plupart des grandes tours étudiées ici, n'est pas une nouveauté. L'exemplaire le plus ancien connu a été trouvé par Gilles Bourgarel, non pas dans un ouvrage militaire mais en milieu urbain, à la Grand-Rue n° 7 à Fribourg. Elle est datée de 1221. BOURGAREL 2000, p. 26.

519 SCHÖPFER 2000, p. 66. Cet auteur en donne là une excellente description.

520 NAEF 1945; VEVEY 1978, pp. 204-211.

521 Les étages supérieurs sont de plus inaccessibles. Notre description en souffre naturellement.

522 NAEF 1945, p. 24.

523 GRANDJEAN 1988; VEVEY 1978, pp. 225-228.

524 Le tir plongeant sur la porte de ville était pratiquement impossible à réaliser.

525 AST, SR, BV, m. 1, n° 3, Cartulaire de Louis de Vaud 1339, fol. 25v, 1319, reconnaissance de Guillaume, coseigneur de La Mollière: *Cum parte mea turris scilicet medietate tercie parte unacum grangie.*

526 L'endroit est propriété privée: nous n'avons pas pu entrer à l'intérieur, ce qui aurait été utile pour préciser la forme des embrasures et définir l'épaisseur des murs.

527 VEVEY 1978, pp. 28-33. Iconographie ancienne publiée par REINERS 1937, I, pp. 24-28.

528 Conservés maintenant aux ADHS, dès la cote SA 17 030.

529 BLONDEL 1957, p. 57; DUPARC 1961, pp. 146-148; CHALMIN-SIROT 1990, pp. 30-34.

530 ADHS, SA 17034. cc. Annecy, 5.7.1335-5.7.1336: *Recopertura tecti domus qua moratur castellanus in castro. In solano... dicte domus quam inhabitat castellanus.* Ibid., cc. Annecy, 1337-1339: *2 tectis... I supra hostium per quod intratur in cameram donionis castri, ubi castellanus moratur* (cité par BRUCHET 1901). Sur le terme de «donjon» dans les archives «savoyardes» des XIIIe et XIVe siècles, qui n'est jamais synonyme de tour, voir encadré pp. 87-90. CHALMIN-SIROT-POISSON 2003, p. 176 évoquent le «donjon» d'Annecy mais n'en explicitent pas la réalité matérielle, ce qui aurait pourtant aidé à mieux appréhender l'ampleur de la loge qu'ils décrivent. Cette notion de donjon a fourvoyé des auteurs comme Blondel et Duparc (réf. voir note précédente). Ce dernier auteur élude la question dans sa critique des travaux d'E. Chalmin-Sirot (DUPARC 1990). À leur suite, E. Chalmin-Sirot n'a fondamentalement pas compris ce qu'était un donjon, que ce soit à Annecy (CHALMIN-SIROT 1990, pp. 30-33) ou de façon plus générale (CHALMIN-SIROT 1998, pp. 69-71).

531 *In factura de novo duorum tectorum et edificiorum magne turris vocate de Chapez prope portam donionis castri* (cité par DUPARC 1956). Les arguments donnés par cet auteur pour justifier cet emplacement ne sont pas définitifs. Cette grande tour «de Chapez» pourrait aussi être la grosse tour carrée actuelle, car, à notre connaissance, toutes les mentions de «grande tour» se rapportent à cette dernière. À relever l'extrême volatilité des documents quant à la qualification de ces tours, rendant leur identification très problématique.

532 On suit l'avis de CHALMIN-SIROT 1990, mais on doute d'une réalisation au début du XIVe siècle encore.

533 AST, Corte, Baronnie de Vaud, 5, n° 91, cité par MOREROD 1999, pp. 79 et 249.

534 GRANDJEAN 1999, pp. 223-224. Voir également la contribution de ce même auteur dans GRANDJEAN 2000, pp. 39-40.

535 LRD03/R5410.

536 Pour la situation historique de Morat et les justificatifs de ce qu'on avance ici, cf. pp. 251 et suiv.

537 Trois de ces échauguettes sont réparées en 1375-1377 et 1444-1448 (AST, SR, i. 70, f. 121, m. 2, cc. Morat, 1375-77: *In refectione trium tornellarum seu foresiarum dicte maioris turris...* Ibid., 1444-48: *On a advisé que ladite grant tour et aussi les quatres tornelletes dicelle grant tour se covrissent de tieules plates pour durer longement.*)

538 SCHÖPFER 1989, pp. 391-392.

539 Acte transcrit au XVIIIe siècle par TILLIER 1737, p. 358: *Notum sit omnibus quod Vuillelmus de Pallatio iuratus vendidit in perpetuum domino Petro comiti Sabaudiae unam turrim cum fundamento et aedificio et cum curia, et claustro quae dicitur Cricodola, que jacet in cadro civitatis iuxta pallatium rotundum; vendidit ei quatuor crottas quae jacent ante dictam turrim, cum fundamentis. Huius autem venditionis est praetium bis centum viginti quinque libras.* La *turris* est ici synonyme de «donjon», comme le confirme la comptabilité du bailli, puisqu'elle renferme une maison-*aula* et une chambre. Le tout sert de résidence au bailli, qui est aussi châtelain de Châtel-Argent: AST, SR, i. 68, f. 2, m. 1, cc. Châtel-Argent, 1304-05: *Pro domo turris Auguste recuperianda, 38 s.; AST, SR, i. 68, f. 2, m. 1, cc. Châtel-Argent, 1319-20: In turri domini civitatis Auguste in qua moratur baillivus et camera eiusdem turris recuperiendis quasi de novo 2000 cinduli de melezo (20 s.) et 3000 clavini (5 s.) et in stipendiis 6 charpentariorum quasi per unam diem..., 67 s. vien. In borna charforii aule dicte turris domini que ceciderat. Une turris tricaldola est citée en 1203 hors de l'enceinte augustéenne (ZANOLLI 1975, p. 65, n° 135). Plus tard, il n'en reste sans doute que l'enceinte qui la contenait, dans laquelle il faut localiser le verger comtal: AST, SR, i. 68, f. 2, m. 1, cc. Châtel-Argent, 1298-99: *Libravit Amedeo Chapuys, lathomo pro viginti teysis muri factis in clausura vigulti domini iuxta turrim Auguste, 10 £.* Les 4 *crotte* sont des locaux voûtés, à localiser dans ce qui restait de l'ancienne *cavea* de l'amphithéâtre romain voisin, abritant le «palais rond», alors partagé par de nombreux propriétaires.*

540 Surintendance du Val d'Aoste, LRD00/R5037.

541 ZANOTTO 1980, p. 45.

542 La position défendue ici est exactement à l'opposé de celle d'ORLANDONI 1995, pp. 92-94. D'après le compte du bailli d'Aoste de 1315-1316, les Savoie possédaient également une «vieille tour» dotée d'une *aula*, le tout situé «du côté de Saint-Ours». Le terme de «vieux» vise assurément à la distinguer de celle du bailliage, ce qui plaiderait encore pour son caractère récent. Comme les seigneurs de Quart, les Savoie étaient présents à la porte Saint-Ours (ZANOLLI 1975, n° 120, 1349). Y possédaient-ils alors la tour subsistante – elle sans archères, assurément romane – édiflée par les seigneurs de Quart? Mais il pouvait également s'agir de celle située au sud de cette porte, dessinée par Tillier, maintenant disparue. AST, SR, i. 68, f. 2, m. 1, cc. Châtel-Argent, 03.07.1315-27.05.1316: *(Camera facta de novo apud Augustam) In una camera de novo facta in turri veteri domini a parte Sancti Ursi inter turrim et aulam veterem.*

543 Sur le contexte politique voir MOREROD 2000, p. 236, et surtout ANDENMATTEN 2004, pp. 74-79, soit le chapitre «Les mésaventures des seigneurs de Rue».

544 ADHS, SA 83, n° 2: *Dictus vero dominus de Fosciniano potest in castro de Rota facere bastimentum quale voluerit et ubicumque voluerit et dictus Rodulphus domum planam sine bastimento* (document aimablement communiqué par Bernard Andenmatten).

545 *Domino Enrico de Bonovilair, castellano de Rota...* cité par CHIAUDANO 1930, p. 18.

546 Une description détaillée du château et du bourg de Rue est donnée par Marcel GRANDJEAN «Du bourg de château à la ville actuelle» et par Daniel de RAEMY «Le château des Savoie» dans GRANDJEAN-MORARD 1999, resp. pp. 5-46 et pp. 67-76.

547 Ces planchers, maintenant disparus, ont été changés en 1395-1397, sur ordre du comte de Savoie, qui commande également la réfection d'un grenier. AST, SR, i. 70, f. 167, m. 8, cc. Rue, 1395-97: *Amedeus Comes Sabaudie dilecto fideli Anthonio Championis... intelleximus quod inferior seu prior trabatura turris castri nostri dicti loci Rote dudum facta de trabibus et fusta sapini propter putredinem virtur in ruynam non tamen defectu cohopture cum due superior. trabature facte de trabibus et fusta quercuum bone sint et sufficienter, ipsa que turris sit et steterit in statu cohopture similiter audivimus quod granerius noster dicti castri propter eiusdem granerii vetustatem nullius est vel modici valoris... datam Burgi in Bressia die 22 marcii 1395...*

127 £ 5 s. laus. Dans le compte, le justificatif de la dépense donne l'explication suivante pour justifier l'emploi du chêne : *Item quod trabatura turris castri Rote inferius seu prior est penitus destructa pro eo quia tempore preterito facta fuit de sapino viridi.*

548 GRANDJEAN 1987 et RAEMY 1992.

548 VEVEY 1978, pp. 305-309.

550 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 2, rot. 12, cc. Chillon, 28.08.1296-23.04.1297 : *Libravit magistro Hueto de Morgia et Raymundo de Viviaco, lathomis pro muris quos debent facere in dicta villa in taschia, videlicet qualibet teysa pro 36 solidis...*, 70 £ laus. ; *ibid.*, rot. 13, 23.04.1297-26.05.1298 : *Libravit magistris Veto, Raymundo lathomis pro operibus castri Sancti Dionisii de Fruentia...*, 60 £ laus. ; *ibid.*, f. 179, m. 1, cc. La Tour-de-Peilz, 15.06.1297-05.1298 : *Libravit magistro Vincento et magistro Veto de Morgia et magistro Raymundo, lathomo pro operibus donionis castri Sancti Dionisii in Fruentia...*, 100 £ laus. Les travaux s'étendent à la ville neuve, au château avec son bourg et au réduit seigneurial (donjon) dans lequel est comprise la grande tour. Voir PEDRINI 1989.

551 Matthieu DE LA CORBIERE et Isabelle BRUNIER, « Le château de l'Île » dans WINIGER-LABUDA 2001, pp. 170-183. Auparavant, la recherche avait tendance à admettre que le gros-œuvre de la tour devait être attribuée à l'évêque de Genève, Aymon de Grandson, qui l'aurait fait édifier entre 1215 et 1219 (voir BLONDEL 1956, pp. 29-33, et BROILLET 1997, pp. 221-225).

552 Dernière mise au point sur ce château par PARRON-KONTIS 2001. Voir également PIO 1990, qui publie un plan montrant diverses structures mises au jour mais sans échelle et sans proposition de chronologie relative. Les comptes de la châtellenie du Bourget ont été exploités par PHILIFERT 1997.

553 AST, SR, i. 16, TGS, n° 3, c. 1308-1310 : *Libravit Gillelmo de Gardono pro operibus turris domini de Ambroniaco, 218 £ vien. esperon.* (en trois paiements) ; *ibid.*, n° 6, c. 1317-1318 : *Opera Ambroniaci, Libravit Arthaudo de Montefalcone, olim castellano Ambroniaci pro operibus Ambroniaci faciendis...*, 1065 £ vien., 100 gr. tur. ; *ibid.*, n° 7, c. 1318-1319 : *Libravit Johanni Conchati, monacho Ambroniaci, pro operibus Ambroniaci, 165 £ 1 s. 10 d. vien. Lugd. Libravit magistro Johanni Philiberti, lathomo, et Gonrado Lumbardo, recipienti pro dicto lathomo... pro muro turris castri domini Ambroniaci a parte porte Bome. (?), faciendo per ipsum de 6 pedibus in grossum salvo quod in quolibet travamento restringitur murus per unum palum ad manum (9 £ vien. lugd./toise), 335 £ vien. lugd., 70 fl. auri.*

554 La grande tour circulaire est peut-être l'objet d'une importante surélévation en 1317 (cf. p. 131). Cette année-là, Jean de Montfaucon prête hommage au comte Amédée V de Savoie pour ses seigneuries de Montagny-le-Corbe et d'Echallens contre une somme de 200 livres tournois. Cette entrée d'argent aurait pu permettre la construction de la tour. Contre leur hommage, les Montfaucon ont également touché des Savoie 300 livres tournois en 1288. Le contexte politique troublé de la fin du XIIIe siècle qui perdure effectivement jusqu'en 1317 justifierait des travaux importants au château.

555 Il s'agit des comptes des châtelains d'Orbe, d'Echallens et de Grandson rendus aux Chalon, conservés de façon fragmentaire pour la période 1410-1475 (ADD, ETF, E 1235 à E 1243).

556 Les connaissances actuelles sur le château de La Sarraz sont résumées dans *Château* 1998, rapport non publié, élaboré pour la Société des Amis du château de La Sarraz. Voir en particulier les contributions de Michèle Grote et de l'Atelier d'archéologie médiévale de Moudon.

557 BLONDEL 1956, pp. 405-410.

558 Le qualificatif de « vieux » apparaît en effet après la réalisation du nouveau « donjon » (ADS, SA 5711, cc. Yvoire, 1317-1318, resp. 1320-1322 : *in domo veteri*, resp. *in veteri turri*).

559 AST, SR, i. 69, f. 31, m. 1, cp. Villeneuve 1310 : *Pro operibus Aquarie...*, 10 £ 4 s. 10 d. ob. gr. tur. et in minuta pecunia, 110 £ geb. Ces sommes sont très importantes.

560 ADS, SA 5711, cc. Yvoire, 01.04.1317-22.11.1318 : *Magistro Iohannodo Darmays de Lausanna, lathomo reassamenti tachiam datam quondam per dominum magistro Vuillelmo de Quercu, lathomo ut in computis precedentibus et dabantur eidem magistro Guillelmo per conventionem secum factam per dominum pro qualibet teysia sex pedum ad manum domini in grossum 27 s. geb. et de tallia fenestrarum, vusseriarum, choudanarum, chaminatarum debebantur dari... et factum sunt in dicta turre sala 192 teys. et dim.*

561 ADS, SA 5711, cc. Yvoire, 01.04.1317-22.11.1318 : *Magistro*

*Iohannodo facienti in tachiam fundamenta duarum tornellarum qui fieri debebant in angulis dicte turris sale et postea diruta fuerunt de mandato domini qui ipsas tornellas noluit fieri ibidem.*

562 AST, SR, i. 69, f. 31, m. 2, cp. Villeneuve, 08.05.1319-18.06.1320 : *(Opera Aquarie) in 2 modiis et 3 cupis plastris emptis pro vorvelis et angonibus 20 fenestrarum superiorum domus Aquarie firmandis et ponendis et ipsis fenestris imbochiandis et planandis, faciendis les batentz pro ipsis fenestris.*

563 BRUCHET 1907, pp. 342-343. GRANDJEAN 1965, pp. 363-364. Selon le projet de Jean de Liège, cette vaste tour aurait comporté trois étages planchéiés, étant sommée d'une voûte en brique avec un chemin de ronde protégé d'un parapet sur mâchicoulis, cantonné de tourelles en encorbellement sur les angles. Ses murs, à la base, auraient compté 2,60 à 2,70 m d'épaisseur.

564 GRANDJEAN 1965, pp. 345 et suiv.

565 GRANDJEAN 1995<sup>1</sup>, p. 85.

566 GRANDJEAN, *Châteaux et enceintes*.

567 ACV, Ac3, 101v., 137v., 5.3.1363 : *Adventhice in domo episcopali*. Citée également en 1375 : Archives Vaticanes, coll. 479 A, Inventaire de la succession d'Aymon de Cossonay : *In castro de Adventhica in magna turri... in domo episcopali de Adventhica... in turri dicte domus*, cité par LOGOZ 1975. La grande tour est celle de l'amphithéâtre qui fait partie du complexe fortifié de l'évêque, appelé le *castrum*. ACV, F17, rec. 1481 : *Et primo magna turri cadrata cooperta tegula sita in dicta villa Adventhice, videlicet in cadro a partibus jorani et boree unacum domo eidem turri adjecta per prefatum dominum episcopum de novo fonditus edificata, constructa et domificata.*

568 AST, C, BV, m. 1, Combremont n° 7 (Morges, 15 juin 1341) : *Ego Amedeus de Combremont domicellus... cum ego edificaverim iuxta villam de Combremont lo Grant in loco dicto em Perrex... quandam domum fortem muratam; quam domum dictus dominus meus dominus Ludovicus dicebat fieri non posse nisi ipsam domum fortem cum fondo, iuribus et pertinentiis suis ab ipso et suis rependerem in feodum et homagium ligium*. Document cité par ANDENMATTEN 2004, p. 229, note 128.

569 RAEMY 1986<sup>1</sup>.

570 Cette étude a été menée par GRANDJEAN, *Châteaux et enceintes*. Dans les textes anciens, le terme « maison », *domus*, est toujours présent pour qualifier la maison forte : *domus fortis*, *domus murata*, *domus alta*, *domus seu castrum* ou encore *domus seu turris*.

571 ACV, Ac1, fol. 119, mars 1272 : *Autorisatio venditionis turris de Marsens et rerum sitarum en Desaleit et septem solidorum census pro eisdem debitis domino episcopo Lausanne*. GREMAUD 1867, p. 436, n° 90. En 1356, la tour de Marsens est bien qualifiée de « maison forte » (ACV, Aa78, n° 1221, 1356 : Aymon et Gérard Franco vendent le quart de la Tour de Marsens à Jean de Gruyère-Montsalvan, *miles comes Gruerie* et à son épouse, *quartam partem nostram pro indiviso domus fortis seu turris nostre de Marsens sita in loco dicto Dasseler a parte superiori prope Espesse... que domus seu turris jacet et sita est iuxta saxum existens subtus dictam turrim seu domus a parte inferiori, et fossale dicte domus seu turris a parte superiori et tangit [sic] cassale religiosorum de Marsens*). Sur l'histoire de la tour de Marsens, voir H. NAEF-WETTSTEIN 1973. Une tour à l'aspect très proche de celle de Marsens avec couronnement crénelé rampant dans le sens de la pente existait également à Lausanne, selon le plan Buttet de 1638. Cet édifice est malheureusement mal daté et on ne connaît rien de son constructeur ni de son premier propriétaire (GRANDJEAN 1979<sup>1</sup>, pp. 325-326).

572 ANDENMATTEN 2004, pp. 143-150. En 1279, lorsqu'Aymon de Prangins prête hommage à Philippe de Savoie pour la ville de Nyon, le château n'est pas mentionné. Ce dernier apparaît pour la première fois dans un document de 1288 où il est qualifié de maison forte. Par son caractère ramassé, il se différencie du *castrum* ou même du « donjon » dans le sens médiéval pour s'approcher d'une maison, aux proportions plus modestes, simple élément fort d'un ensemble plus vaste formé par la ville de Nyon : Aymon de Prangins prête hommage à la dauphine Béatrice, qui accepte en fief *castrum suum sive domum suam fortem de Nividuno sitam in angulo dicte ville de Nividuno a parte lacus et Lausanne* (AST, Corte, BV, m. 33, n° 5).

573 Définition du concept donné pour la première fois par GRANDJEAN 1976, p. 54.

574 FEIHL-RAEMY 1995. La date de 1233 a été obtenue par analyse dendrochronologique (LRD91/3003-A-R).

575 RAEMY-FEHL 1999, pp. 54-57.

576 Cf. infra note 579.

577 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier 1261-62: *In 208 tesis rapinalibus muri de longo et alto in aula, camera domini et garda roba et in clausura super fossatum ex parte Glane cum una torrella ibi ad altitudinem dicti muri per quam ibitur ad fundum fossatis factis... in taschia preter calcem, 52 £.*

578 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 11, cc. Romont, 1434-35: le maçon Mermet Magniens doit *rempiaz, remuriaz et embochiaz de bonne chaux et de bone arenez... la tour de la chapella...*; la localisation de la chapelle à l'extrémité nord-est du grand corps de logis oriental est donnée par AST, SR, i. 70, f. 153, m. 12, cc. Romont, 1438-39: *Libraviv Mermeto Gyvel, lathomo, pro tachia data per Aymonetum Corniaux... disruendi totum parvum murum a parte superiori membri castri, qui murus erat a parte solis orientis in quo membro erat capella a parte boree et in eodem una aula, una camera et una magna stupha...* On suppose ici que la chapelle est à son lieu d'origine, mais il est évident qu'on a pu la changer d'emplacement.

579 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier 1261-62: *In terra de fossato contra capellam domini Humberti de Fernay extraenda et portanda extra castrum in taschiam, 50 s.; in stipendiis plurimorum operariorum discooperiencium perreriam in fossatis veteris donionis a parte domus Wuillemi de Ferreres et inde terram extrahentium et in stipendiis plurimorum perreriorum scindentium ibidem petram et plurimorum opariorum dictam petram extrahentium et portantium extra..., 112 £ 15 s. 4 d. ob.* Par la reconnaissance de 1278, on sait que la maison noble de Humbert de Fernay, comportant une chapelle, se trouve dans le « castrum », soit le bourg du château, situé au sud du « grand donjon » et limité au sud par le « petit donjon ». La maison de Guillaume de Ferreres est localisée en revanche dans le « bourg » neuf, bordant le « grand donjon » à l'ouest et au nord (CHIAUDANO 1937, pp. 98 et 105).

580 Pour les principales étapes de construction, voir BUJARD 1990.

581 AST, SR, i. 38, f. 46, m. 1, n° 2, hôtel, 09.08.1271-04.09.1272 (CHIAUDANO 1934, p. 289): (*vadia die jovis [25.8.1272: séjour de la cour comtale à Yverdon, venant de Romont] Tassino, qui remansit infirmus ad Romont, 10 s.*

582 D'après une datation dendrochronologique obtenue sur un reste de bois supportant le manteau de cette cheminée (LRD94/R3825).

583 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 3, cc. Romont, 1381-82. Péronet Chambié, maçon de Romont, refait un pan de mur *in fundamento muri cellarii subtus magnam cameram domini.*

584 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 12, cc. Romont, 1438-39: *Mermeto Givel, lathomo habitatori Rotundimontis pro tachia per Aymonetum Corniaux... disruendi totum parvum (pravum?) murum a parte superiori membri castri qui murus erat a parte solis orientis in quo membro erat capella a parte boree et in eodem una aula, una camera et una magna stupha.* AST, SR, i. 70, f. 153, m. 11, cc. Romont, 1433-34: une latrine est construite, laquelle *sert la grande chambre de costé lo poile et la chambre lyquel est entre lo grand poile et l'estableri.*

585 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 3, cc. Romont, 1381-82: *In fundamento muri cellarii subtus magnam cameram domini.* AST, SR, i. 70, f. 153, m. 11, cc. Romont, 1431-32: Aymonet Corniaux fait faire *audit cellier trois grosses piles de chagne desquels l'un retient le fornet du grand poile et les aultres due dessous la chambre du parement.*

586 VEVEY 1978, p. 283 (cf. p. 557).

587 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 11, cc. Romont, 1434-35. L'aile nord a fait l'objet d'une analyse archéologique qui apporte de précieux renseignements, résumés par BUJARD 1994.

588 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 11, cc. Romont 1432-33. Aymonet Corniaux ordonne la réfection du *petit poile du chastel... lyquel est bien nécessaire pour la demourance du chastellain*, ainsi que celle d'une *pareis de lans entre le poile et une chambre de retrait decosté lo dit poile... une escheilliers de bos pour monter en lachambre sus letit poile.*

589 BUJARD 1994, p. 90.

590 Il est difficile de dater ce massif de l'escalier. Il n'est pas lié à la tour mais s'appuie contre elle; il présente un parement de molasse. On pourrait imaginer qu'il ait été édifié dans les années 1260 déjà, au moment où l'on achève le « carré savoyard ». Cela tendrait à conforter l'idée que la tour est bien antérieure à la conception du « carré savoyard », ce qui explique sa relative mauvaise intégration dans l'ensemble castral.

591 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 11, cc. Romont, 1434-35. Ce compte atteste la reconstruction complète de ce pont, brûlé par le grand incendie de 1434. On le réédifie comme il était auparavant.

592 Constat archéologique de Gilles Bourgarel lors d'une fouille technique. Voir BOURGAREL 1993.

593 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 3, cc. Romont, 1382-83: *Duas magnas scalas ad adscendendum supra tecta dicti castri ea locus assuer. et contra igne...*

594 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 8, cc. Romont, 1414-1415: *Libraviv Petro de Corberes, de Rotodomonte, carpentatori pro taschia sibi data per Rodulphum de Prato... in castro magni donjoni dicti castri... in parte seu vico ipsius castri a parte boree... tectum in dicto loco in quo ponere teneatur 7 tirenz ligni, quenlibet habentem 40 pedes longitudinis [11,2 m] et unius pedis altitudinis, 16 pannas 34 pedum de longitudine et unius pedis altitudinis, 6 pannas implicandas pro columpnis fiendis ad supportandum tectum predictum, 64 chivronos; pro sparris seu brachiis fiendis les bres et les echaletes 24 chivronos ligni decentes...* avec la réalisation d'une loggia qu'il faut interpréter comme un hourd défensif accroché au sommet de la courtine nord.

595 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 3, cc. Romont, 1379-80: Sur l'ordre de Jacques de Moudon, des maçons doivent se procurer de la pierre, du sable et de la chaux *ad faciendum de novo charmuretum supra quem reponi debent culumpne logie magni donjonis Rotundimontis, qui charmuretus quia totaliter destructus fuerat et logia qui cadebat necessari erant reedificari...*

596 La courtine sud présente à la hauteur des archères seulement un bel appareil de grès coquillier. C'est à notre sens le seul parement original. Si l'on ne tient pas compte des reconstructions intégrales des XVIe et XVIIe siècles (courtines ouest et est), tous les parements originaux, en particulier ceux de la courtine nord, ont été remplacés, notamment dans d'importantes reprises en sous-œuvre pour assurer la stabilité de l'édifice. Les comptes de la châtelainie (AST, SR, i. 70, f. 135) attestent ces gros travaux en 1370-71 (probablement courtine orientale), 1381-82 (secteur de l'entrée), 1407-09 (courtine nord), 1422-24 (courtine orientale), 1428-29 (courtine nord), 1432-33 (courtine nord avec surélévation probable de l'aile nord), 1438-39 (courtine orientale, partie supérieure). Pour tous les parements intérieurs originaux conservés, tant de la grande tour que du logis nord, on remarque l'utilisation d'un moyen appareil de molasse de taille très verte.

597 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 6, cc. Romont, 1404-05: *Plantas nemori tam quercus quam sapini... in una alia excheffa facta in angulo posteriori magni donjonis.* AST, SR, i. 70, f. 153, m. 8, cc. Romont, 1414-15: *De una eschiffa quam dictus carpentator [Pierre de Corbière] fecit supra magnam stupam dicti castri et de una alia eschiffa et corseriis suas fecit in dicto castro a parte orientis et a parte boree et de una alia parva eschiffa in angulo muri dicti castri, 20 £ laus.*

598 L'extente de l'*endominium* de la châtelainie de Romont de 1272 faisant l'inventaire de la « réserve » seigneuriale mentionne en effet: *Vigultum retro maiorem donionem castellanus tenet in manu sua nec potest extendi* (CHIAUDANO 1937, p. 3). Sans remettre en cause l'existence du jardin d'agrément, jamais cité comme tel, on peut imaginer ce verger au-delà des braies, dans la pente du *podium* de Romont.

599 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 3, cc. Romont, 1431-32: *Item, a [Aymonet Corniaux] visité une place dudit chastel dever Fribourg la ou on fait les murs neufs, car comme les murs furent derochié, la terre derochoit toute et est nécessaire de la remplir...*

600 AST, SR, i. 70, f. 153, m. 11, cc. Romont, 1433-34: *Une porte faite toute nouve par laquelle lon entre en la pla de brayes du murt du chastel de la part dever Fribourg.*

601 AST, SR, i. 137, m. 13, n° 3, reconnaissance Romont, 1399: *Peronetus dictus Chernaul... tenet... supra fossata magni donionis iuxta mesiam Mermeti Jacolet, 1 mesia ad 12 den, etc.*

602 Original disparu, connu par WÜRSTEMBERGER IV seulement, p. 299, n° 584 et 585. La teneur de ces documents est ainsi résumée: « Agnes, Domina Fuciniaci declarat, Petrum de Sabaudia, maritum suum, aedificasse, vel aedificari fecisse locum de Tucinge in valle Fuciniacensi propriis sumptibus et denariis suis. Constitutio ville de Tasingio (Tusingio) facta a Petro de Sabaudia, consentiente conjuge sua Agnete Fuciniacensi ». Nous n'avons pas procédé au dépouillement et à l'exploitation systématiques des comptes de la châtelainie de Bonneville conservés aux ADS. Ce travail reste à faire et affinera assurément nos connaissances sur cet édifice.

603 Arch. Vat., collectoria 259, fol. 206 (édité par CARRIER-LA CORBIÈRE 2004): *Et primo dictum castrum sive donionum situatum est in quodam molari ruppis et dictum castrum quasi quadratum est. Et in uno quadro*

*ipsi castrum est fundata magna turris... in secundo quadro dicti donio-ni sive castrum est quedam tornelle supra muros rotunda... in tertio quadro dicti castrum a parte magne turris est quedam alia turris magna, rotunda... in quarto quadro dicti castrum est quedam turris rotunda...* D'après ce document la grande tour, non compris son crénelage, mesure 16 toises de hauteur, les deux tours secondaires, respectivement 9 et 8 toises, la tourelle, 2,5 toises.

**604** Mais, selon l'enquête delphinale, ce mur comporte 4 pieds en largeur, donnant une valeur de 0,35 m pour le pied, non savoyard dans ce texte, qui qualifie les lices et les braies de *receptus mureus*. La hauteur des braies est donnée à 4 toises.

**605** ADS, SA 12711, cc. Bonneville, 12.1.1379-9.2.1380: *Libraviti Stephano Baudita, familiari curie Bonneville, qui vacavit et curavit raterium dicte magne turris repletum fimo et lapidibus...* (transcription aimablement communiquée par Christian Guilleré).

**606** Cette description est confirmée par l'enquête delphinale. Arch. Vat., collectoria 259, fol. 206: *Magna turris ad quatuor soleria, quorum inferius est factum ad crotam lapideam et alia tria sunt garitata magnis trabibus quercuteis, et est coperta ad foreysiam; continens altitudo preter foreysiam 16 teysias, gross. in circuitu suo 18 teysias. Et murus est gross. in summitate 9 ped.* Ces valeurs, confrontées à l'édifice actuel, donnent une notion de grandeur pour le pied et la toise qui ne sont pas les valeurs savoyardes habituelles. La toise vaut au plus 1,4 m (pour une hauteur de 22 m après soustraction de 2 m représentant la hauteur du crénelage). Le pied vaut env. 0,33 m car l'épaisseur du mur de la tour est de 3 m environ. On ne sait trop que penser de la fiabilité de ces données car, prise sur la circonférence de la tour, de 32,35 m, la toise vaut alors pratiquement 1,8 m.

**607** Soit, selon les enquêtes, de 9 toises en hauteur et 13,5 toises de circonférence, donnant dans ce dernier cas une valeur de 1,75 m. En hauteur, la toise vaut de nouveau 1,4 m environ (Peut-on en déduire que les toises verticales sont moins longues que les horizontales?).

**608** Une archère se trouve à un niveau encore inférieur à l'actuel, qui est surélevé par rapport à la cour intérieure et surtout par rapport aux lices. Il s'agit selon nous d'une erreur de conception; elle a dû être immédiatement obturée au profit des actuelles, elles bouchées beaucoup plus tardivement. On n'avait peut-être pas prévu les lices à l'origine mais elles auraient été introduites en cours de chantier.

**609** Cc. Bonneville 1357-1358 (extraits manuscrits de Louis Blondel conservés au Service archéologique du canton de Genève).

**610** Arch. Vat., collectoria 259, fol. 206: *Item, ad introitum dicti castrum, videlicet a parte Araris, est quedam turris quadrata supra portale dicti castrum, quod portale factum est de lapidibus scisis, munitum sparris ferri et aliis necessariis. Que turris est altitudine 9 teysiarum, grossitudine in circuitu suo 12 teysarum. Et murus est grossitudine 4 pedum. Et a dicta turri usque ad portale est quedam cortina muri... Item inter duas portas est quoddam granerium.*

**611** D'autres fenêtres géminées surmontées d'un tel quadrilobe mais n'utilisant pas le chapiteau se trouvent dans certains châteaux d'Alsace comme Wasigenstein, avant 1299, Ortenberg, vers 1260-1265, ou surtout Spesbourg, construit entre 1246 et 1260. Pour ces datations et l'analyse stylistique des ces fenêtres, voir BILLER 1995.

**612** GRANDJEAN 1987. Les baies de Contamine-sur-Arve ont récemment fait l'objet d'une restauration, à l'identique fort heureusement.

**613** Cette datation précoce est contestée par MARIOTTE 1978.

**614** Il n'appartient pas à ce travail de débrouiller l'histoire complexe du Faucigny en ces temps troublés. Jean-Yves Mariotte a raison de souligner que le terme *castrum* recouvre une réalité plus large que celle d'un simple château-fort, au sens où nous l'entendons aujourd'hui: de nombreux exemples donnés dans ce travail le confirment. Cependant, dans tous les cas que nous avons rencontrés, le *castrum* implique obligatoirement l'existence d'un réduit seigneurial. On doute fort que Pierre n'ait contribué à Bonneville qu'à la réalisation de l'enceinte du bourg, essentiellement en bois. À notre sens, les documents produits par l'auteur, narrants la remise à Philippe de Savoie par Béatrice de Faucigny (tenue en otage par sa tante Béatrice de Thoire et Villars) d'un certain nombre de biens revendiqués par cette dernière en échange de sa libération (WÜRSTEMBERGER IV, p. 453, n° 786), parmi lesquels figure le *castrum* de Tucinge, impliquent l'existence du château actuel. Philippe de Savoie est simplement chargé de la garde de ces diverses possessions du Faucigny en attendant la résolution du contentieux entre Béatrice de Thoire et Villars et Béatrice de Faucigny, moyennant rétribution de la

part de la première (WÜRSTEMBERGER IV, p. 455, n° 791, et MARIOTTE 1978, p. 114). Dans ce dernier document, il est fait mention de la « maison » (*domus*) de Tucinge. Lors de la remise de Bonneville aux commissaires de Philippe de Savoie, un acte détaillé est établi sur place dans la maison des halles (*domus mercature*). Ce dernier ne mentionne pas le château, ni même la « maison » citée dans l'acte d'indemnisation. On ne peut pas en déduire leur non-existence. Le document est là pour régler uniquement la question de l'enceinte urbaine, qui connaît ici un statut spécial, celui de devoir être entretenue non pas par les habitants mais par le seigneur lui-même: d'où la nécessité d'un inventaire, inutile lorsqu'il est question du « donjon » seigneurial. Si l'on considère la taille relativement restreinte de l'actuel château de Bonneville dans l'ensemble des châteaux à tours flanquantes qu'on étudie ici, le terme de « maison » apparu dans le document de 1270 pourrait bien se rapporter à notre château. L'*aula nova* citée en 1296 doit être entendue comme un agrandissement du château, car le terme « neuf » implique en général l'existence de structures plus anciennes.

**615** Cf. infra p. 97.

**616** Tous ces exemples sont décrits par BLONDEL 1956.

**617** Selon l'enquête de 1339 et les transcriptions de Louis Blondel conservées au service archéologique du canton de Genève des comptes de la châtellenie conservés à Chambéry, années 1355 et suivantes.

**618** La voûte en arc brisé est présente dans la tour carrée des Allymes édifée entre 1315 et 1320: c'est, ainsi que Bonneville à cette même époque, une possession du Dauphin. Cependant, comme dans le domaine savoyard, la voûte reste rare dans les châteaux construits ou possédés par ce seigneur.

**619** Arch. Vat., collectoria 259, fol. 206: *Subsequenter adheret dicte turri quedam cava seu crota lapidea facta ad voltam lapidum, longitudine 20 teysarum, altitudine 4 teysarum, latitudine 3 teysarum et dimid. Et murus est grossitudine 8 pedum. Et supra ipsam cavam seu crotam est capella dicti castrum et quedam magna aula, longitudine 24 teysarum, latitudine 3 teysarum dymid., altitudine 6 teysarum. Et muri sunt grossitudine 8 pedum.* On est frappé par l'épaisseur de ces murs. Les courtines actuelles encore subsistantes font environ 1,5 m d'épaisseur, soit 5 pieds savoyards.

**620** Le terme de *fornellus*, dans les « enquêtes », reste un terme général qui indique un moyen de chauffage et non exclusivement un fourneau en catelles, acception qu'il faut retenir dans la comptabilité savoyarde.

**621** ADS, SA 12703, cc. Bonneville, 2.2.1369-1.2.1370: *Libraviti Petro Ganz de Bonavilla, lathomo, pro tachia sibi data faciendi et reparandi in castro dicti loci Boneville precio triginta octo florenorum boni ponderis opus infrascriptum, videlicet in sumitate muri magne aule dicti castrum a parte dicte ville in longitudine dicti muri aule predicte et in spiso muri eiusdem coperire ipsum murum longis lapidibus quolibet longitudinis sex pedum [1,68 m] et spiso quatuor digitorum [0,1 m] et inter duos et duos dictorum lapidum unum lapidum iniungentem et repicientem sub se duos lapides; super quibus lapidibus recipitur aqua scillans [sic] a tecto aule sic quod extra dictum murum mediantibus pluribus brochetis antedecentibus dictum murum uno pede emittitur, mediantibus quibusdam cabannis sive foraminibus in dicto muro necessariis per ipsum sub crenellos ipsius muri facti; reparanti et reficienti dictos crenellos et dictum murum infra dictam aulam a parte predicta de intus reparanti et embochianti una cum calce, arena et aliis ad predicta neccessariis ipsius lathomi propriis sumptibus et expensis, 38 fl. b. p.* (texte transcrit et aimablement communiqué par Christian Guilleré). Le système d'évacuation d'eau pluviale décrit ici correspond à ce qui a été observé sur le chemin de ronde à ciel ouvert de Grandson, conçu en 1277-1281, à quelques différences près. Sous la coursière du chemin de ronde, formée de fortes dalles de pierre jaune de Hauterive, se trouvaient d'autres dalles en grès coquillier dont la partie centrale taillée en rigole était située à l'aplomb de la jointure des premières, par où passait l'eau ruisselante des toitures. Ces pierres à rigole étaient originellement saillantes à l'extérieur pour que l'eau ne dégouline pas sur le parement de la courtine. À Grandson, lors d'un chantier que l'on situe vers 1300, les grandes dalles ont été changées et les eaux collectées dans des gargouilles placées tous les 3-4 m environ. Les dalles à rigoles n'ont dès lors plus joué leur office et leur partie saillante a été bûchée (cf. pp. 244-245).

**622** Arch. Vat., collectoria 259, fol. 207: *Quedam turris rotunda ad tria soleria et est margulata desuper.*

**623** Sur le château de Morges, voir BISSEGER 1987. Cette excellente étude a été condensée par le même auteur dans BISSEGER 1998, pp.

## Pages 181 à 185

70-104.

624 AST, SR, i. 70, f. 97, m. 6, cc. Morges, 1407-08: *Item, dicto Johannodo Johanpitet, lathomo pro tachia... levandi et perficiendi quatuor panterias seu pantos muri existentes in dicto castro a partibus boree (?) extra et infra et a parte lacus extra et a parte venti infra a muro veteri usque ad tectum ibi de novo factum faciendique fenestras seu crenellos in sommitate dicti muri.*

625 AST, SR, i. 70, f. 97, m. 10, cc. Morges, 1433-34: *Visitavit... dictus magister operum [Aymonet Corniaux] crenellos existentes in dicto castro Morgie a parte venti qui sunt numero sex et ibidem vidit les marchicoz in dictis crenellis.*

626 AST, SR, i. 32, n° 43, compte spécial de Girard Joyet pour la reconstruction du château de Morges après l'incendie de 1391: *54000 cum dimidio tegulle copate implicatis in dictis tectis quatuor cursium dicti castri empte a dompno Stephano, curato de Vy..., 163 fl.*

627 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 6, cc. Yverdon, 3.4.1391-15.12.1391: *Pour 3000 de tirole pour ladite chapelle (7fl.), 21 fl.* Dans nos travaux précédents (RAEMY 1992, pp. 102-103), nous avions soutenu que le château de Morges était recouvert de toitures en bâtière, du fait justement de l'existence de corps de logis à deux étages. C'est l'analyse récente du château de Champvent (cf. p. 194) qui nous incite à changer d'avis.

628 Le chemin de ronde actuel a été rétabli par LL.EE. à la hauteur de la porte haute d'accès à la grande tour, elle, originale. Le chemin de ronde médiéval se situait donc très certainement à ce même niveau.

629 BISSEGGER 1987, pp. 42-43. BISSEGGER 1998, p. 85.

630 BISSEGGER 1987, p. 38.

631 On le verra, cette galerie à deux étages n'a jamais été réalisée à Yverdon, peut-être même pas été prévue (cf. p. 367).

632 BISSEGGER, 1987, p. 68. BISSEGGER 1998, p. 92.

633 AST, SR, i. 70, f. 97, m. 2, cc. Morges, 12.04.1381-24.03.1383: *Faciendi duos parietes in aula superiori iuxta magnam turrim cum duobus hostiis...* Cette *aula superior* tardive plaide pour un corps de logis nord à un seul étage à l'origine et limité par la cour d'entrée au nord.

634 AST, SR, i. 70, f. 97, m. 1, cc. Morges, 1361-62: *In ponte supra gradus ante portam castri Morgie, 10 chivronor.* AST, SR, i. 70, f. 97, m. 2, cc. Morges, 12.04.1381-24.03.1383: *Reparandi gradus lapideos ante magnam portam existentes.*

635 AST, SR, i. 70, f. 97, m. 2, cc. Morges, 12.04.1381-24.03.1383: *Pro tachia faciendi de quercu pontem justa magnam turrim.*

636 AST, SR, i. 70, f. 97, m. 2, cc. Morges, 1370-71: *Pro duobus pontibus reparandis, tam pro maheria quam operatione, quorum unus est situs inter (intra) plateam castri et alius prope portam, 25 s. laus.* La place ici n'est pas la zone de dégagement extérieure ni la cour intérieure. C'est certainement de la cour de la grande tour dont on parle. AST, SR, i. 70, f. 97, m. 2, cc. Morges, 1379-81: *Pro quodam ponte novo per eum facto in introitu anteriori dicti castri, 15 fl. veteres.* L'entrée antérieure serait celle au niveau de la cour intérieure, le pont doit alors être situé dans la cour de la grande tour.

637 AST, SR, i. 70, f. 97, m. 5, cc. Morges, 1404-05: *Pro reparatione et constructione duorum pontium ante dictum castrum consistentium videlicet pontis fossalis et pontis ante ianuam dicti castri.*

638 AST, SR, i. 70, f. 20, m. 4, cp. Morges-Nyon, 1430-35: *Les choses achetées pour ledit ouvrage et païé par Pierre de la Cuisine en moys de fevrier et de mars l'an 1436. Premièrement 13 pannes, 6 trabs, 12 chivrons pour fere la loge derrier le chastel... Item, à Jehan Turre, serralieur pour 50 libr. de fer ovrés en esparres et angons employés en 6 fenestres en la loges et pareis de plastre (9 d./libr.), 3 fl. 1 gr. et demy; un mouton (?) de mortier achetez de Pierre Fau(v)re pour fere les murs qui sossient la loge devers le vergier affere lusserie quant l'on entre en la loge, taxé par Jehan Pitit et les autres masson, 11 d. gr.*

639 AST, SR, i. 70, f. 97, m. 7, cc. Morges, 1420-21: *Refficiendi portas dicti castri, videlicet... portam retro capellam iuxta parvum ortum domine.*

640 BISSEGGER 1998, pp. 82-83 et note 167. Voir encore FRITSCH-HERVIER 1999, pp. 136 et 137. De telles caves à niches existent également sous la cour du château de La Côte-Saint-André. Ces structures sont-elles liées au «carré savoyard» édifié sous la direction de Jacques de Saint-Georges, ou ont-elles été construites en même temps que le vaste logis du XVIIe siècle (cf. pp. 202-203 et note 712)?

641 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 10, cc. Chillon, 26.03.1289-26.03.1290. ADS, SA 14778, cc. Allinges-Neuf, 1288-89. ADS, SA 14780, cc. Allinges-Neuf, 1289-90.

642 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 10, cc. Chillon, 01.04.1291-22.12.

## Pages 185 à 195

1291.

643 AST, SR i. 69, f. 161, m. 1, cp. St-Maurice, janvier 1291-sa.av.St-Clément-1291: *Libravit magistro Hueto de Morgia, lathomo facienti bastimentum murorum clausure ville sancti Mauricii.*

644 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 2, rot. 12, cc. Chillon, 05.04.1296-22.08.1296.

645 Attesté par les comptes de la châtelainie de Chillon et de Châtel-Saint-Denis.

646 AEN, Recettes diverses, vol. 33.

647 PIAGET 1938. Cet auteur avait mal interprété les sources comptables en voyant 1500 ouvriers au travail pendant plusieurs années. Il s'agissait en fait de journées d'ouvriers. Cette rectification a été apportée par MEYLAN 1938. Contrairement à ce qu'affirment ces deux auteurs, les travaux n'ont à notre sens apporté aucune modification fondamentale dans l'aspect du château. Peut-être pourrait-on leur attribuer la tour-porte d'entrée sur les lices, si celle-ci n'est pas plus tardive.

648 BOURGEOIS 1982, pp. 59-82.

649 ROTH 1948, p. 657, n° 811, 5 mai 1242.

650 LRD/R2547T.

651 DHV, I, p. 349.

652 ANDENMATTEN 2004, p. 187. La vie et la carrière de Pierre de Champvent aux côtés des rois Henri III et Edouard Ier d'Angleterre sont connues grâce à CHAPUISAT 1964.

653 En façade, toutes ces archères présentent un encadrement en calcaire gris du Jura, orné d'un petit chanfrein. L'ouverture horizontale de la croix est placée à des hauteurs variables.

654 Le fond de la grande tour ainsi que les fondations ont été explorés en 1945-1946 par le propriétaire d'alors, Ulysse Péclard, ancien notable yverdonnois. L'archéologue cantonal vaudois, Louis Bosset, en a laissé une description succincte (ACV, AMH, Champvent 354, A32/2, A2244bis) datée du 6 février 1944.

655 Il est possible toutefois que les petites fenêtres que l'on observe dans les tours aient pu remplacer l'une ou l'autre de ces archères mais on n'en est pas persuadé, car on en aurait remarqué les traces dans les murs extérieurs.

656 Le 7 mai 1469, le mariage unissant Guillaume de Vergy, un fils de Jean, alors seigneur de Champvent, avec Marguerite de Vergy, issue d'une branche collatérale de la famille et dame de Champlitte, est célébré *in aula magna inferiori castri de Chanvent* (DUCHENE 1625, preuves, p. 321).

657 En 1359-1372, ce sont bien des charpentiers qui réparent *les grez pour monter en l'aute sale* (AEN, Recettes diverses, vol. 33, fol. 6, comptes du châtelain Jordan de Daillens, cité par PIAGET 1937, p. 228).

658 EGGENBERGER-MULLER 1990.

659 Les fenêtres ont notamment été renforcées et les jours fortement rétrécis. Les archéologues ont constaté que ces modifications importantes avaient été faites avant l'incendie causé par les guerres de Bourgogne. On pourrait attribuer ces travaux à la grande campagne de réfection entreprise sous les comtes de Neuchâtel entre 1359 et 1372. Il faut les considérer comme une mise en défense du château lors des premières alertes causées par les grandes compagnies d'outre-Jura.

660 LRD9/R2647T. Les plafonds de l'étage ont été édifiés avec des bois abattus en 1481 pour l'aile sud et en 1491 pour l'aile ouest.

661 EGGENBERGER-MULLER 1990.

662 Pierre de Champvent étant très peu souvent sur ses terres, les travaux ont dû être dirigés par ses châtelains, issus de la petite noblesse vaudoise, comme le chevalier Guillaume d'Oulens, cité en 1260 et 1280 (CHAPUISAT 1964, p. 168, n. 4), ou le diplomate et juriste Etienne de Baulmes, mentionné en 1297 (ACV, CIV 131).

663 RAEMY-FEIDL 1999, pp. 156-157.

664 GRANDJEAN 1975, p. 161 et p. 172.

665 Nous reprenons ici GRANDJEAN 1963, pp. 272-273, et GRANDJEAN 1975, p. 151, qui a étudié ce type de remplage, caractérisant la grande fenêtre occidentale de la cathédrale de Lausanne.

666 Exemples donnés par GRANDJEAN 1963, p. 273, avec références, soit dans la façade occidentale de la cathédrale de Strasbourg (1277-1284), au chœur de l'église des dominicaines de Colmar (1283-1291), au chœur de l'église du couvent de Klingenthal à Bâle (1278-1293), etc.

667 Cet ensemble a été étudié par Marcel Grandjean (GRANDJEAN 1965, p. 224, et GRANDJEAN 1991, vol. 1, p. 188). Voir également RAEMY-FEIDL 1999, pp. 156-157.

668 LRD9/R2647T.

669 Cette toiture a signifié l'obturation de l'accès à la bretèche, de la fin



## Pages 195 à 199

du XVe siècle sans doute, qui surmonte la porte. Cet ample avant-toit a également existé jusque dans les années 1960 contre la courtine nord, donnant ainsi à la cour intérieure une intéressante unité un peu estompée aujourd'hui.

670 Une de ces échelles est réparée en 1359-1372 sous la direction du châtelain Jordan de Daillens (AEN, Recettes diverses, vol. 33, fol. 9: *pour plateler les eschieles de la dite tors*, cité par PIAGET 1937, p. 229), Il n'y avait en revanche aucune communication directe entre ces deux étages sommitaux et défensifs de la tour et les niveaux inférieurs, servant pour la partie résidentielle du château de «retraits» pour les latrines.

671 Ce défaut d'indices ne saurait apporter des certitudes absolues. On l'a bien vu avec Yverdon, où l'existence des toitures basses n'a été prouvée que par l'apport des textes puisqu'ici aussi tout indice matériel faisait défaut. Il faut de plus remarquer que Bulle n'a pas été l'objet d'une importante destruction lors des guerres de Bourgogne. Dans le cas de Champvent cependant, aucune analyse archéologique n'a été conduite dans les parties hautes de l'édifice. Elle serait seule à même d'apporter quelque certitude. Les comptes de 1359-1372 du châtelain Jordan de Daillens font état des *plans toys* du château (AEN, Recettes diverses, vol. 33, fol. 6. cité par PIAGET 1937, p. 228). Ce qui plaiderait pour leur aspect bas et en tout cas peu pentu.

672 Dans les parties plus exposées, la couleur rouge s'est effacée. Un tel appareil est observable également au château de La Sarraz, daté de la fin du XVe siècle également.

673 En 1359-1372, un grenier a été édifié dans un des celliers du château; il se différencie du «grenier de la place», localisable dans la lice orientale (AEN, recettes diverses, vol. 33, fol. 6, cité par PIAGET 1937, p. 228).

674 ACV, Fk42, fol. 590. Girard Fanolliet reconnaît tenir de noble Jean Mestral, seigneur de Collens *un curtil assis au bourg de Champvent juxte l'étable du chasteau dudit lieu devers vent*.

675 Cf. pp. 36-37.

676 NICOD 1990.

677 AST, SR, i. 38, f. 21, m. 1, c. hôtel, 01.04.1269-15.08.1269: *Libravit ad solutionem Aquiani, ut patet in fine compoti sui precedentis, 215 £ 15 s. 8 d.* (Compte publié dans CHIAUDANO 1934, pp. 71-75).

678 ADS, SA 15242, cc. Evian-Féternes, 07.1271-07.1272: *In levandis duabus tornellis a parte lacus datis in tachiam et faciendis oyseriis, 16 £ 10 s.; in cooperiendis dictis duabus tornellis ad foresiam per magistrum Guillelmum Doysoler.* «Ad foresiam» signifie probablement que la tourelle était équipée d'un hourd, organiquement lié à la charpente de la toiture.

679 ADS, SA 15242, cc. Evian-Féternes, 07.1271-07.1272: *In rompendis muris duarum tornellarum in celario pro hostiis faciendis, et pro hostiis factis ibidem, et facto hostio supra in una de dictis tornellis, 30 s. 8 d.*

680 ADS, SA 15252, Evian-Féternes, 05.04.1304-05.05.1305: *In tectis magne turris et tornelle a parte Novecelle domificandis.*

681 BLONDEL 1956, p. 369. On s'appuie ici sur cet auteur car nous n'avons pas vu le compte de cette année 1393-1394.

682 ADS, SA 15242, cc. Evian-Féternes, juillet 1271-juillet 1272: *In fusta et scindulis emptis ad magnam turrin de Aquiano cooperienda, ponte ante turrin faciendo.*

683 ADS, SA 15242, cc. Evian-Féternes, juillet 1271-juillet 1272: *In pavimento duarum latrinarum iuxta magnam turrin in taschiam facto cum conductu usque in sernam.*

684 ADS, SA 15249, cc. Evian-Féternes, 1300-1301: *Pro muris ale levandis...* Ibid., 1301-02: *Libravit Eymerilloudo, lathomo, pro 55 teysis muri factis tam in capella quam in domo nova iuxta magnam turrin et in duabus latrinis ibidem factis et pro duabus teysis muri factis supra latrinam domini.*

685 Cf. p. 517, le cas d'Avenches.

686 ADS, SA 15251, cc. Evian-Féternes, 03.04.1302-03.04.1303: *Pro gradibus alte sale.*

687 ADS, SA 15242, cc. Evian-Féternes, 07.1271-07.1272: *In rumpendo muro tornelle camere superioris ad eundum ad latrinam et uxerias ibidem faciendas, 8 s.*

688 ADS, SA 15253, cc. Evian-Féternes, 1310-1311: *Quadam latrina que est in tornella iuxta cameram domini in castro Aquiani reficienda.*

689 AST, SR, i. 39, f. 1, m. 11, no 33, c. hôtel, 27.08.1379-02.12.1380: *Pro aptando fenestram camere domini a parte viridiarii.*

690 Cf. note 684.

## Pages 199 à 203

691 ADS, SA 15259, cc. Evian-Féternes, 18.08.1323-01.11.1324: *In una sera ferrea facta pro garda roba domine comitisse in tornella a parte Aquiani, 4 s. 6 d.*

692 ADS, SA 15250, cc. Evian-Féternes, 1301-02: *Largantium quinque fenestras... una in camera in qua jacebat comitissa Altisiodor. et una alia fenestra in eadem camera de novo facienda ad respiciendum in capella.*

693 ADS, SA 15252, cc. Evian-Féternes, 05.04.1304-05.05.1305: *Reymondo, lathomo... de muro faciendo in aula per traversum et debent ibi fieri due camere..., 33 £.* AST, SR, i. 39, f. 1, m. 10, n° 30, c. hôtel, 10.11.1375-25.06.1377: *Humberto de Sergie et dicto Fouda, lathomis pro factura septem camerarum de grea factarum subttus salam castris Aquiani pro officariis hospicii domine iaciendis.*

694 ADS, SA 15251, cc. Evian-Féternes, 03.05.1303-13.03.1304: *In 20 trabibus de sapino emptis pro travanda camera que fieri debet inter altam capellam et turrin supra aulam bassam et remanent in castro et duobus pilonibus de quercu cum brachiis et chapitellis, 10 £ laus.; in 40 modiis calcis emptis pro camera que debet fieri in castro inter capellam et turrin supra aulam bassam.*

695 ADS, SA 15251, cc. Evian-Féternes, 03.04.1302-03.04.1303: *Pro antetecto facto ante ostium capelle nove.*

696 ADS, SA 15255, cc. Evian-Féternes, 27.04.1314-08.06.1315: *210 membris lapidum de Morgia emptis pro gradibus factis de novo ad accendendum in capella et sala contigue ipse capelle (28 s.) et in portagio ipsorum a Morgia.*

697 ADS, SA 15255, cc. Evian-Féternes, 27.04.1314-08.06.1315: *Una enchia de ferro empta de novo et posita in capra fontis marbrei.* Ce même compte mentionne l'importation de marbre de Saint-Triphon.

698 Un exemple parmi d'autres: ADS, SA 15253, cc. Evian-Féternes, 17.03.1312-12.01.1313: *In sala inferiori castris Aquiani plastrienda, 36 modiis plastri emptis apud Villamnovam (7 s.), 12 £ 12 s. laus.*

699 NAEF 1908.

700 ADS, SA 15251, cc. Evian-Féternes, 03.05.1303-13.03.1304: *Duobus gradibus factis ad adcedendum supra tecta.*

701 ADS, SA 15252, cc. Evian-Féternes, 05.04.1304-05.05.1305: *In tectis magne turris et tornelle a parte Novecelle domificandis de fusta datis in tachia Perreto Tierri, carpentar. ..., 33 £ laus.; pro 31 000 tegularum emptarum pro dicta magna thurre et pro duabus tornellis cooperiendis et pro tribus pomellis positus in dicta thurre et duabus tornellis, ut per litteram regulariorum..., 36 £ 8 s. laus.*

702 ADS, SA 15248, cc. Evian-Féternes, 06.12.1293-10.04.1295: *In tectis aule superioris, camere domini et capelle levandis supra crenellis 70 000 scindulorum, 80 000 clavorum, latis, longis et plangiis emptis ad idem, 33 £ 9 s. 4 d.*

703 AST, SR, i. 39, f. 18, m. 4, n° 8, c. hôtel, 143v, 24.12.1381: *Libravit... magistro Iacobo de Melduno, carpent. domini pro tachiam... de faciundo rameriam et edificium tecti supra magnam salam castris Aquiani ita quod rameria sic fieret in ipsa late taliter ponerentur quod posset de tiola coperiri.* Le détail des pièces de charpente est donné dans ce même compte: les colonnes, éléments fondamentaux pour les toitures en appentis, on l'a vu, n'y figurent pas.

704 ADS, SA 15245, cc. Evian-Féternes, 1284-85: *Pro corseriis bracarum ante castrum aptandis et topis emptis ad idem.*

705 ADS, SA 15242, cc. Evian-Féternes, juillet 1271-juillet 1272: *In ducentis quinquaginta septem modiis calcis emptis ad edificia domorum, bracarum, turrium, et serne, quorum ducenti decem et septem emuntur modii pro 3 s. et residui quadraginta quibus 2 s. et 2 d., 36 £ 17 s. 8 d.; [en marge] summa bracharum, muri serne et [...], 141 £ 8 s.*

706 ADS, SA 15259, cc. Evian-Féternes, 06.01.1322-18.08.1323: *In quodam hostio novo facto in hostio bracarum viridiarii supra stagnum iuxta exitum aque ad molendina 2 lonis emptis ad idem.*

707 Cf. infra, pp. 222-226.

708 Les données d'archives sur le château de Saint-Georges-d'Espéranche, issues en particulier de la comptabilité savoyarde, ont été complètement réunies par TAYLOR 1953.

709 TAYLOR 1953, p. 34.

710 Un jugement est en effet rendu et donné en mai 1275 *apud Sanctum Georgium de Esperrenchia in viridiario nostro*: cité par TAYLOR 1953, p. 41. Le verger peut également se trouver au-delà des fossés, sur les dégagements non construits, comme à La Tour-de-Peilz.

711 Nous nous appuyons essentiellement sur l'étude de MOYNE 1999.

712 Sous celle-ci, il existe encore une cave à niches, du même type que celles de Morges mais d'une réalisation beaucoup plus fruste. Est-elle

## Pages 203 à 212

médiévale ou liée à l'édifice du XVII<sup>e</sup> siècle ?

713 RAEMY-LRD 2001. La tourelle située sur l'angle ouest conserve un solivage intermédiaire formé de bois coupés vers 1309. Cette date est donnée avec réserve mais les corps de logis adjacents situés dans le secteur de l'entrée du château renferment des solivages formés de bois abattus entre 1306-07 et 1309-10 (LRD98/R4393). Ces importants travaux seraient un facteur qui expliquerait l'état endetté de Girard d'Oron en 1314 (ANDENMATTEN 2004, p. 396).

714 GRANDJEAN 1989, p. 164. Ce quartier s'est développé en deux étapes, la grande partie orientale n'apparaissant qu'à partir de 1338.

715 La grande tour se situe en fait à l'angle sud, mais, par simplification, puisqu'on va parler essentiellement des corps de logis, la courtine dominant le lac, au nord-ouest, sera appelée courtine ouest.

716 GRANDJEAN 1989.

717 Sur les transformations tardives de ce château, cf. pp. 532-537.

718 La date de 1285 a été obtenue par analyse dendrochronologique des chênes fichés dans la grande courtine ouest, au niveau médian (LRD94/R3728). Voir RAEMY-JAVET 1995.

719 RAEMY-COGNE 2003.

720 AST, SR, i. 38, f. 21, m. 9, n° 9, c. hôtel, 1357-61 : *Libravit manu laqueti de Cressie, castellani de Estavaye, in emptione 30 postium et 24 trabium et pannarum fuste pro una logia facienda... in castro dicti loci ante aulam, eo quod dominus ibi venire debebat quando fuit possessiones terre Vuaudi..., 6 £ 10 s. laus.*

721 AST, C, BV 21, Fons n° 15. L'hommage est passé *in aula inferiori castri de Chinaul* (document aimablement signalé par Bernard Andenmatten).

722 Il vaut la peine de mentionner ici la grande tour carrée du château dit « de Savoie », ponctuant actuellement l'angle sud de l'enceinte médiévale de la ville d'Estavayer-le-Lac. Elle était le point fort d'un ensemble castral édifié par une autre branche des Estavayer, maintenant disparu, adoptant un plan quadrangulaire de 30 m de côté environ, dont il reste les parties basses des courtines est et sud, intégrées actuellement dans l'enceinte de la ville. En 1316, cet ensemble appartient à Renaud d'Estavayer et il est qualifié de *castrum*, mais aussi de *domus*, eu égard sans doute à ses dimensions plus modestes si on le compare au château de Chenaux. À l'est, il était protégé par le ruz Beaufrey, maintenant disparu, le séparant très nettement de l'aire occupée par le couvent des dominicaines. La grande tour n'est pratiquement pas saillante par rapport aux courtines adjacentes et les corps de logis s'appuyaient contre elle, à l'instar d'autres châteaux présentés dans cette étude, comme Avenches ou Combremont-le-Grand, ce qui en accrédite la construction au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle. Entièrement parementée d'un bel appareil de molasse à l'intérieur, la tour a été dotée d'archères en croix à niche d'une conception très proche voire identique à celles de la courtine ouest du château de Chenaux. Le couronnement primitif ne formait pas un véritable crénelage puisqu'une seule baie-crénneau en plein cintre, de mêmes dimensions que celles du château de Champvent, ajourait chacune des faces de la tour, surélevées par la suite et équipées de parapets sur consoles formant mâchicoulis. La courtine sud-ouest adjacente était percée de trois archères avec niche à coussièges dont l'une, plus large, peut être assimilée aux baies en lancettes des châteaux de Chenaux, de Grandson, de Bulle ou encore de Champvent. Tous ces éléments confortent notre idée que ce château a été édifié au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle, par Renaud d'Estavayer, *consanguineus* de Pierre et Guillaume d'Estavayer. Cet ensemble castral sera décrit dans le détail, avec tous les justificatifs, dans notre volume MAH en préparation sur Estavayer-le-Lac, à paraître en 2010 (en attendant, voir VEVEY 1978, pp. 121-122).

723 FLÜCKIGER 1984, pp. 144-148.

724 ROTH 1948, p. 44.

725 AEF, Titres Humilimont, W/23, octobre 1337 : *In veteri castro infra vilam de Bullo*. ACV, Ff23, reconnaissance pour les fiefs nobles de l'Evêché, 40, 10 octobre 1483 : Pierre de Prez reconnaît *domum suam lapideam sitam in Bullo loco dicto in castro veteri iuxta cimisterium ecclesie Buli*.

726 RAEMY 1988, pp. 272 et 275, n. 24.

727 LRD99/R4814. Je suis reconnaissant à Gilles Bourgarel, du Service archéologique du canton de Fribourg, d'avoir bien voulu financer cette campagne d'analyses.

728 MOREROD 1992, p. 80.

729 MESQUI 1991, p. 338.

730 Les bois de coffrage encore conservés de cet arc ont été abattus en automne-hiver 1291-1292.

731 Dans la tourelle occidentale, ces poteaux sont faits de bois abattus

## Pages 213 à 222

en 1297-98 (date donnée avec réserve).

732 S'il est donné de voir encore de nombreuses cheminées médiévales, leurs conduits sont beaucoup plus rarement conservés. On ne connaît dans nos régions que les exemples de Chillon (fortement restauré) et de Lausanne (rue de la Mercerie n° 2).

733 MESQUI 1993, p. 231.

734 BOURGAREL 1995 ; VEVEY 1978, p. 173. Les preuves péremptoires manquent cependant pour la datation des enceintes périphériques actuelles.

735 AEF, Titres de la Part-Dieu, B/47 (Gruyères) : *Willelmus filius quondam Willelmi dicti dou Chafa* donne à la Part-Dieu *domum meam sitam infra castrum Gruerie cum fundamento, edificio et suis bonis pertinentiis iuxta domum Rodulphi et Giroldi de Pascua ex una parte et domum Jaquerii de Furno et Willelmi de la Chavana ex altera...* (cité par GREMAUD 1867, p. 475). AEF, coll. Gremaud, n° 25, Gruyères, 322 sq., copie du Nécrologe de l'église paroissiale de Gruyères, milieu XVe siècle, 3 février : *Obiit Uldricus Milliar, capellanus, qui legavit clero 6 solidos census supra eius domum sitam iuxta domum Petri Biolley iuxta puteum castri Gruerie et iuxta capellam Sancti Ioannis Baptiste pro suo anniversario...* Cette dernière mention montre que des maisons se trouvaient bien au milieu du XVe siècle encore à proximité du puits et de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, encore existants aujourd'hui sur l'esplanade du château (le puits est cité dans AEF, Grosse Gruyères, n° 58, 186v, 18 avril 1541 : *En la place dehors du chasteau de Gruyère auprès du puits d'icelluy chasteau*).

736 Référence, cf. note 734.

737 NAEF 1953.

738 On suit ici la fine analyse d'ANDENMATTEN 2004, pp. 116-118.

739 Cf. infra, pp. 384-385.

740 GREMAUD 1867, p. 93 : en 1324 un acte est conclu *in castro Gruerie iuxta capellam dicti domini comitis existentem prope majorem aulam dicti castri*. Une *camera domini* est également citée plusieurs fois dans divers autres actes publiés par cet auteur.

741 NAEF 1953, p. 447.

742 Cette dernière date n'est donnée que par les sources d'archives. Les transformations ultérieures occultent tout détail typologique qui pourrait confirmer voire affiner cette datation. Voir EGGENBERGER-JATON-GRANDJEAN 1996, p. 11. Voir également la contribution fondamentale de GRANDJEAN 1998, en particulier pp. 32-35.

743 Sur la complexe histoire de ce château, totalement métamorphosé entre 1662 et 1726, voir en dernier lieu l'étude remarquable de FONTANNAZ 1998.

744 Arch. Vat., collectoria 259, fol. 276 (édité par CARRIER-LA CORBIERE 2004) : *Et primo ipsum castrum situatum est in quodam pulchro loco ameno et valde deffensabili, quod castrum est quasi quadratum, circumdatum magnis fossatis, et inferius lapidibus scisis glaciatum. Et continent dicta fossalia 14 teysias. In dicto autem castro sunt due magne turres, una quadrata et alia rotunda, que turres sunt de lapidibus scisis. Turris vero rotunda est altitudine ultra fundamenta 18 teysiarum, et grossitudine in circuitu suo 24 teysiarum. Et grossus murus ipsius turris 9 ped. Et est in eadem unus pulcher fornellus, due garite et quinque solarii. Altera vero turris quadrata continet altitudine supra terram 14 teysas, grossitudine 28 teysas. Et murus continet de spessitudine 10 pedes. Et habet quatuor solarios, et est garita, et in duplicibus garitis de fusta glandium. Et sunt in eadem duo pulchri fornelli. 276v* *Cultina vero dicti castri continet in circuitu suo 110 teysas, altitudine extra fundamentum 15 teysas. Murus est grossus 7 pedum*. D'après ce document, la courtine est plus élevée que la tour carrée ! Les dernières investigations archéologiques conduites par Olivier Feihl ont mis au jour quelques fragments de cette tour carrée aux dimensions imposantes avec 15,7m de côté et des murs épais de 2,60 m (FEIHL 2004, p. 10).

745 Arch. Vat., collectoria 259, fol. 276v (édité par CARRIER-LA CORBIERE 2003) : *Infra dictum castrum sunt due magne aule, et in qualibet sunt duo fornelli de lapidibus scisis, et quelibet ipsarum continet longitudine 25 teysas. Dicte vero aule et hinc muniat sunt garitate*.

746 Cité par GRANDJEAN 1998, n. 196 : en 1351 : *Actum in castro Coppeti in camera aule maioris* ; en 1379 : *In castro Coppeti in magna camera dicti castri*. En 1444 : *In castro de Coppeto Gebennensis diocesis videlicet in camera prope magnam aulam dicti castri*. En 1451 : *Acta... apud Copetum videlicet in aula magna inferiori castri dicti loci Coppeti*.

747 POISSON 1990<sup>1</sup>, TENAND-ULMANN/CATTIN 1991.

748 Les maçonneries de cette tour sont manifestement liées à celles des courtines. La tour n'est pas antérieure, comme le croyait BLONDEL 1963,

## Pages 222 à 225

mais bien contemporaine au reste du « donjon », ainsi que l'a justement constaté POISSON 1990<sup>1</sup>.

749 Notice de Paul Cattin dans VIGNIER 1979, p. 166.

750 BOSMAN 1990.

751 L'occupation de Châtel-Saint-Denis par les Savoie est exposée en dernier lieu par ANDENMATTEN 2004, pp. 157-159.

752 C'est le châtelain d'Evian qui est chargé d'organiser l'occupation de Châtel-Saint-Denis. Le paiement des gens d'armes est assuré par les revenus de cette châtelainie. Les travaux au château consistent surtout dans la construction de hourds et de bretèches défensives pour renforcer les chemins de ronde : *In stipendiis 76 carpentiariorum... operantium in chafato, in eschiffis et corseriis trium domorum castris, 38 s.*, etc. (ADS, SA 15246, cc. Evian-Féternes, 12.3.1290-6.12.1290).

753 ADS, SA 15247, cc. Evian-Féternes, 1291-92: *Libravit magistro Vincento lathomo pro 80 teisis muri factis apud Castellum de pisso sex pedum (15 s. laus.), 60 £ laus; libr. eidem pro 10 teisis muri trium pedum de pisso facto ibidem (10 s.), 100 s. laus.*

754 PEDRINI 1989. ADS, SA 15247, cc. Evian-Féternes, 06.12.1291-06.12.1292: *In stipendiis 15 balistarum morantium in munitione castris de Castello propter guerram illorum de Friburgo a quindena Penthecoste usque ad diem martis ante nativitatem Beate Marie Virginis, videlicet pro 84 diebus (12 d.), 63 £ laus.*

755 ADS, SA 15248, cc. Evian-Féternes, 06.12.1292-06.12.1293: *In salario Mermeti filii Tyerenti de Rotundomonte carreantis ad roncinum suum in opere de Castello per 25 dies (2 s.), 50 s. laus.*

756 Cf. p. 563. Ce corps de bâtiment en a remplacé un autre plus ancien. En effet, une fenêtre étroite est percée au niveau du plain-pied par rapport à la cour intérieure dans sa façade nord, soit dans la courtine sud du « donjon ». Il faut donc imaginer qu'un corps de logis s'est appuyé contre cette courtine sud du « donjon » dès le Moyen Âge. Il aurait abrité un cellier surmonté d'une *aula* faisant partie, non pas du « donjon », mais du *castrum*, défini par ce que nous qualifions aujourd'hui de barbacane, qui aurait fermé une première cour. Faudrait-il voir dans ce corps de logis la maison du châtelain (cf. note 767)?

757 ADS, cc. Evian-Féternes.

758 AST, SR, i. 70, f. 189, m. 1, cc. Saint-Denis-en-Fruence, 01.06.1298-01.04.1299: *Perroneto Thyerri, carpentario, pro viginti duobus trabibus de sapino pro prima trabatura magne turris et pro tribus parvis tornellis domificandis, chivronibus et latis et pro scindulis et eis copierendis preter clavinum de quo castellanus in sequentibus computabit, ut per litteram dicti Perreti datam in festo Beati Gregorii pape anno nonagesimo octavo, quam reddit, 100 s.; in clavino pro dictis tornellis, 3 d.*

759 Ce que tend à confirmer le compte de 1332-33, ne mentionnant qu'une bretèche (échiffe) sur la grande tour : *In eschefa magne turris refecta (AST, SR, i. 70, f. 189, m. 2, cc. Saint-Denis-en-Fruence, 09.02.1332-15.04.1333).*

760 AST, SR, i. 70, f. 189, m. 1, cc. Saint-Denis-en-Fruence, 03.04.1303-04.03.1304: *In 2 chaffalibus factis de novo, uno retro castrum a parte de Bossonens, alio supra Viveysiam.*

761 AST, SR, i. 70, f. 189, m. 1, cc. Saint-Denis-en-Fruence, 28.09.1318-28.12.1320: *In solanis 6 tornellarum donjonis castris factis de novo et in 5 scalis factis ad ascendendum supra dictos solanos.*

762 PEDRINI 1989, p. 79.

763 La construction de ces solivages par Pierre et Perronet Thierry est rapportée en détail dans le compte de 1300-1301 de la châtelainie de La Tour-de-Peilz (ACV, Ag10, p. 43).

764 AST, SR, i. 70, f. 189, m. 1, cc. Saint-Denis-en-Fruence, 03.04.1302-23.04.1303: *Et pro turri in qua debent fieri latrine.*

765 AST, SR, i. 70, f. 189, m. 1, cc. Saint-Denis-en-Fruence, 28.09.1318-28.12.1320: *In muro cortinarum donionis castris levando iuxta pelium a magna turre usque ad aulam et facte sunt ibi 16,5 these grossi muri de pissitudine 5,5 pedum et supra illum grossum murum facte sunt 12,5 these panteriarum et merlorum... In stipendiis cuiusdam lathomi capientis 11 solidos pro largis lapidibus pro faciendis guteriis corseriarum dicti grossi muri. In quadam huisseria facta in muro supra coquinam ad eundum ad corserias supra pelum.*

766 La distinction entre ces deux portes est claire dans le compte de 1318-20, qui distingue la *porta inferioris castris* et la *porta donionis*. En revanche, la comptabilité n'est pas rigoureuse quant à la différenciation entre *castrum* et « donjon ». Le premier terme est en effet parfois utilisé pour désigner le « donjon » également. Cette confusion n'étonne guère puisque, par la suite, de façon générale, le terme *castrum* tendra à se

## Pages 225 à 234

substituer à celui de « donjon ».

767 AST, SR, i. 70, f. 189, m. 1, cc. Saint-Denis-en-Fruence, 01.06.1298-01.04.1299: *Pro aplanando cassali domus quam inhabitat castellanus.* Peut-on identifier cette maison à l'ouvrage, voire l'éventuelle tour qui s'appuyait contre le mur sud de la cour du château actuel, percé d'une fenêtre étroite, assimilable à une archère (cf. supra note 686)?

768 AST, SR, i. 70, f. 189, m. 1, cc. Saint-Denis-en-Fruence, 01.06.1298-01.04.1299: *In charreagio fuste pro dicta domo de castro veteri. In stipendiis 30 hominum facientium corserias de fusta super murum de novo, et 8 hominum reficientium dictas corserias quas ventus diruerat. In charreagio fuste pro dictis corseriis faciendis, a veteri castro usque ibi.*

769 AST, SR, i. 70, f. 189, m. 1, cc. Saint-Denis-en-Fruence, 01.04.1299-01.05.1300: *In sex milliariis clavini et quatercentum aliorum clavorum maiorum pro tectis duarum tornellarum novarum factarum in castro domini a parte ville nove per litteram Petri Tyerri, carpentarii ibidem operantis de testimonio et recepta quam reddit, 11 s.*

770 AST, SR, i. 70, f. 189, m. 1, cc. Saint-Denis-en-Fruence, 03.04.1302-23.04.1303: *Pro brais circa curtile faciendis.* Id, 23.04.1303-04.03.1304: *Uno hostio facto de novo ad eundum ad curtile.*

771 VEVEY 1978, pp. 305-309.

772 ANDENMATTEN 2004, Sources, n° 81 (AST, Corte, BV, m. 1, n° 3, fol. 40r/v).

773 CHARRIERE 1873 et 1879.

774 Les investigations archéologiques ont été menées par Olivier Feihl, François Christe et Colette Grand (CHRISTE-FEIH 1983 et 1984). Synthèse publiée par FEIHL 1990. Voir aussi BLONDEL 1956, pp. 425-428.

775 AST, Corte, BV, m. 36, Ruelle (=Rolle?), n° 1: *Ego Aymo dominus Selle Nove... quod cum Aymo predictus de meo proprio allodio teneam castrum meum de Ruello cum eius territorio et pertinenciis universis, quod castrum situm est in diocesi de Gebenn. juxta lacum Geben... accipio in feudum ligium pro me et meis heredibus (...) ab illustro viro domino/Amedeo comite.* Document aimablement communiqué par Bernard Andenmatten.

776 Un texte des protocoles ducaux, rédigé dans les années 1520, mentionne que le château possède alors bien quatre tours (ACV, Ab1, extraits des protocoles ducaux conservés aux AST).

777 Archives communales de Rolle, plan de 1779, fol. 3-4, non coté.

778 CHRISTE-FEIH 1983<sup>1</sup>, p. 9.

779 RAEMY 1983, p. 7.

780 Dans ces deux châteaux, les terrassements récents ont maintenant éloigné le lac. S'il fallait suggérer cette liaison avec le lac, on pourrait évoquer ici la grange d'eau de l'ancienne abbaye cistercienne de Hautecombe, nécropole des Savoie, au bord du lac du Bourget, encore très bien conservée dans son aspect du XIIIe siècle sans doute, où il est toujours possible d'accéder avec des embarcations à travers de passages en arc brisé.

781 BLONDEL 1956, pp. 419-424.

782 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 2, rot. 11, 12.4.1295-4.4.1296: *Libravit Ancermo de Cornenz, in quibus dominus sibi tenebatur pro custodia Turris rippe de Nividuno, 6 £ 9 s. 6 d. laus.*

783 Dans son étude sur les dynasties de Mont, Louis de Charrière évoque un partage intervenu en 1261 entre deux Ebal de Mont, oncle et neveu. Ce partage aurait dû donner naissance à la ville de Rolle, un projet remis à 1318 comme on le sait. L'auteur n'a pas vu les documents, disparus, mais fait confiance aux sources plus récentes qui rapportent ce fait. Le *castrum* de 1264-1266 résulte peut-être de ce partage à la naissance d'une nouvelle seigneurie. Charrière suppose que la part de l'oncle aurait passé (à titre de fief?) entre les mains de Pierre de Savoie. Ce dernier aurait-il contribué directement à l'édification du château? C'est une hypothèse que l'on peut retenir. En tout cas, la conjonction chronologique entre ce partage et l'occupation du site paraît confirmer la véracité des propos de Charrière (cf. CHARRIERE 1873, pp. 32-33, et CHARRIERE 1879, p. 53). Il faudrait tout de même réunir encore davantage de preuves que celles présentées ici pour être définitivement certain que le *castrum* ait bien été édifié peu après 1261. En effet, en cette période où la documentation est relativement abondante, il reste étonnant que les sources écrites le passent sous silence pendant près de 30 ans. Dans pratiquement tous les cas étudiés ici, on constate que la trace écrite suit de peu le fait architectural.

784 ADCdO, B 1237, convention entre Simon de Joinville, sire de Gex, et Jean I<sup>er</sup> de Grailly, seigneur de Grilly, sénéchal de Gascogne, datée du 30 septembre 1271: *Quod ego Symon de Juinvila, dominus de Jaiz dicebam quod predictus dominus Johannes faciebat michi iniuriam de*

*sua domo forti quam hedificaverat in Graliaco que est in baronia mea, in qua nullus potest nec debet hedificare de novo domum fortem, nisi de mandato meo. Ex alia parte dicebam ego Johannes de Graliaco quod antecessores mei alio tempore ibi habuerant et hedificaverant aliam domum fortem libere et sine contradictione alicuius et quod non faciam iniuriam dicto domino Symoni in hedificatione predictae domus, quoniam Graliacum non erat in baronia ipsius domini Symonis.* Cité par BUATHIER 1983. Voir aussi BUATHIER 1977.

**785** WÜRSTEMBERGER, IV, n° 831, p. 471: *Dominia castrorum de... Grellie.*

**786** ACV, Dm 10/1, notaire J. Bovis, 1496-1505, parchemin de couverture: acte du 3 avril 1310 de Humbert de Greylie, *domicellus, vicecomes Benaugen. et Castillionens... Apud Greyllier in castro.* Le terme de *castrum* est à prendre ici au sens restrictif de « donjon ».

**787** RICHESSES 1987, pp. 194-195, 206-207. Cet ouvrage cite le testament de Gérard de La Palud rédigé en 1299, dans lequel il est signalé que le château n'est pas achevé (CATTIN 1989, livre 1, p. 195, sous la plume de Louis Moyret). Une étude fondamentale sur la situation politique de la Bresse et du Bugey aux XIIIe et XIVe siècles, sur les liens vassaliques dans ces régions, fait encore défaut, même si la thèse d'Alain Kersuzan apporte maintenant de nombreuses réponses (KERSUZAN 2002). Une abondante documentation conservée aux AST et aux ADCdO, non encore publiée, attend encore d'être exploitée systématiquement, comme l'a fait de façon exemplaire Bernard Andenmatten pour le Pays de Vaud (ANDENMATTEN 2004).

**788** En 1314, par l'intermédiaire du comte de Savoie, Aymon de La Palud rembourse 1000 florins d'or à Othon I<sup>er</sup> de Grandson (AST, SR, i. 16, TGS, n° 4, 1314-1315: *Libravit domino Ottoni de Grandissono de mille flor. auri in quibus sibi dominus [Amédée V] tenebatur ex parte domini Aymonis de Palude...*). Aymon de La Palud fait l'intermédiaire encore en 1316-1317 pour des sommes d'argent remboursées par le comte de Savoie à Othon de Grandson. Les La Palud apparaissent ensuite régulièrement dans l'entourage comtal. En 1315, Othon de Grandson prête une forte somme d'argent à Louis de Cossonay et à ses deux frères en échange des revenus de leurs seigneuries de Cossonay, l'Isle et Bercher pendant 9 ans pour permettre de payer la dot de leur mère et de leur sœur, la première remariée à Aymon de La Palud, la seconde épousant le fils d'Aymon, Péronet (ces données chez ANDENMATTEN 2004, p. 401).

**789** Voir DESSEMONTET 1955, passim, et surtout dernier état de la question chez ANDENMATTEN 2004, pp. 182-190.

**790** AST, SR, i. 137, m. 15, Sainte-Croix, n° 1.

**791** Hypothèse confortée par le déplacement du lieu de culte vers l'agglomération actuelle. En effet, c'est à La Villette que se trouvait la première chapelle attestée dans la contrée, en 1375, pour que les gens du lieu n'aient pas besoin de se rendre à leur église paroissiale de Peney (WILDERMANN 1993, p. 486). Après la Réforme, la chapelle est abandonnée au profit d'un premier temple construit en 1570 « Vers-chez-Jaccard », où se trouve également la cure de LL.EE. Celui-ci est à son tour délaissé pour un déplacement plus à l'ouest encore, dans l'agglomération actuelle, en 1640-1642. Après un incendie général du village, l'église a encore dû être reconstruite en 1745-1748: c'est l'édifice toujours debout aujourd'hui (JACCARD 1950, GRANDJEAN 1987, p. 273). Le village primitif était entouré de murailles: AEF, quernet 136, grosse Balay, 1404, fol. 89: *Luquin de Saluces, militis, domini Sancte Crucis et primo villam et homines residentes infra muros Sancte Crucis.*

**792** AST, SR, i. 70, f. 179, m. 1, cc. Sainte-Croix, 15.08.1397-15.08.1398.

**793** ACV, GB 124/a, plan cadastral dressé par Mayor, fol 31.

**794** AST, SR, i. 70, f. 179, m. 1, cc. Sainte-Croix, 15.08.1397-16.03.1399: *Les eschiffes supra stabulla existentes in burgo dicti castris.* Les écuries se trouvent contre l'enceinte sud du bourg, non loin de la tour de la cuisine (AST, SR, i. 70, f. 179, m. 2, cc. Sainte-Croix, 01.02.1410-01.02.1411: on répare un mur *stabulorum castris dicti loci a parte Covatanne prope turrin de coquina.* AEF, quernet 136, grosse Balay, 1404, fol. 89: *Burgum ante castrum, item, duo stabula infra dictum burgum existentia iuxta platheam dicti castris ex borea et domum laumini Mermod ex vento, item, furnum dicti castris.*)

**795** AST, SR, i. 70, f. 179, m. 12, cc. Sainte-Croix, 15.03.1455-15.03.1456: *Refficiendí de novo totam rameriam basse turris castris de bono marrino, videlicet ad duos pant.* Cette tour, qualifiée de basse, donc moins élevée que celles du « donjon », sans doute plus tardive, est recouverte d'un toit à deux pans, ce qui en suggère son plan carré. Un sondage dans les reconnaissances pour Sainte-Croix apporterait sûrement

avantage de précision sur le bourg. Contentons-nous de citer ici la maison de Janin Mermo, qui doit être équipée d'une échiffe pour la défense du bourg en 1417-1418 (AST, SR, i. 70, f. 179, m. 9, cc. Sainte-Croix, 15.03.1440-15.03.1441). Le crénelage est attesté en tout cas sur le pan d'enceinte allant de la grande tour à l'entrée du bourg. En effet, trois créneaux doivent être équipés de volets de siège (*tres marchicos pendentes*) en cette même année 1441.

**796** AST, SR, i. 70, f. 179, m. 18, cc. Sainte-Croix, 15.3.1485-15.3.1486 (style de l'Annonciation): *Super duabus archeris existentibus in citurno, tam in dicto muro* (courtine de l'entrée) *quam in muro a parte boree.*

**797** Ces précisions figurent dans les comptes de 1416-17: *Sunt posite 18 tole albe ultra alias que ibidem per ante erant in alia porta antiqua.* Cf. également les comptes de 1433-34 et de 1440-41 (AST, SR, i. 70, f. 179, cc. Sainte-Croix).

**798** Cité dans le compte de 1410-11: *De novo faciendó pontem leveis magne turris.* Compte de 1474-75: *Ambulatorium situatum supra magnam portam ferratam per quod ambulatorium itur ad magnam turrin.*

**799** RAEMY 1992, p. 331.

**800** Signalons que les trois tours sont mentionnées simultanément dans le compte de 1410-1411 (AST, SR, i. 70, f. 179, m. 2, cc. Sainte-Croix, 1410-11): *Prope turrin de coquina a parte Covatanne... pro reparacione tecti turris de monseigneur Jaques; pro faciendó de novo pontem leveis magne turris.* L'appellation de cette tour ne tient pas d'un événement ponctuel (visite, séjour, etc.) puisqu'elle est encore attestée en 1438-1439.

**801** Sur ce type d'aménagement, voir RAEMY-FEHL 1999, pp. 89-91.

**802** AST, SR, i. 70, f. 179, m. 12, cc. Sainte-Croix, 15.03.1455-15.03.1456: *Supra turrin in qua est ly garda roba.*

**803** AST, SR, i. 70, f. 179, m. 3, cc. Sainte-Croix, 1416-17.

**804** ANDENMATTEN 2004, p. 187. AST, Corte, BV, m. 39, Vitibou, n° 1, 17.01.1305 (en fait 1306). AST, Corte, BV, m. 37, Sainte-Croix, n° 1, 07.1305.

**805** Si les autres sont laissés à l'état de ruine, c'est ce dernier corps de logis qui est reconstruit après les guerres de Bourgogne; après avoir eu sa façade côté cour prolongée jusqu'à la courtine orientale, il reçoit une toiture à deux pans conçue par Mermet Bonvespres et deux planchers définissant une aire de 17 m x 7,60 m environ. Cette dernière valeur donne une idée de la profondeur des pièces entre la courtine et les façades sur cour. AST, SR, i. 70, f. 179, m. 18, cc. Sainte-Croix, 15.03.1485-15.03.1486: *Pro 2 trabonibus faciendis a muro a parte boree [la courtine orientale, en fait] usque ad alium murum a parte magne turris... 7x12 trabium de 28 pedibus de longo [7,60 m], altitudine unius pedis et spissitudine unius espani [0,2 m max.] taliter quod ipsis trabibus situatis non debeant habere nisi unum pedem inter duas trabes.* La largeur de la poutre et l'intervalle entre poutres valant 0,48 m, cela donne une longueur de 20,16 m pour ce plancher. D'après le relevé de 1932 cependant, ce corps de logis ne devait pas excéder 17 m en longueur, ce qui n'est pas incompatible avec la consigne donnée ici (l'épaisseur de la poutre et l'intervalle calculé à deux espants, soit 0,4 m).

**806** AST, SR, i. 70, f. 179, m. 5, cc. Sainte-Croix, 15.03.1422-15.03.1423: Le toit de la cuisine est refait et on paie pour le prix *unius canalis 64 pedum [17,92 m] longitudinis in fine dicti tecti posite pro portando aquam stillicidiorum dicti tecti infra cisternam.* Ibid., 15.03.1433-15.03.1434: Les charpentiers posent sur le toit de l'*aula magna unam canalem de una pecia ligni adducta de nemore domini longitudinis 52 pedum [14,56 m] per quam canalem labitur aqua ad cisternam dicti castris.* Ces deux textes plaident pour la mitoyenneté de la cuisine et de l'*aula*, comme c'est souvent le cas.

**807** AST, SR, i. 70, f. 179, m. 7, cc. Sainte-Croix, 1429-30: *Et que opera dictarum brachiarum dictus magister Aymonetus Corniaux dederat in tachium Johanni et Glaudio, filliis Johannini de Balmes... et debebant facere dictum murum de duobus pedibus cum dimidio spissitudinis et facere crenellos bene et decenter et in summitate facere dictos crenellos addodagne et in quolibet merloz unam archeriam.*

**808** ANDENMATTEN 2004, pp. 417-422.

**809** DESSEMONTET 1957.

**810** Un sondage archéologique devrait être pratiqué dans le secteur de cette hypothétique tour; il permettrait de savoir si l'on avait là une échaugette ou une vraie tour. Cependant, dans une zone où les structures actuelles sont très peu fondées, on a pu constater que le terrain avait été excavé tant dans la cour intérieure qu'à l'extérieur. On risque donc de n'avoir aucune certitude nouvelle.

**811** AST, SR, i. 70, f. 75, m. 6, cc. Grandson, 01.02.1416-01.02.1417:

*Pro taschia recoperiendi magnam turrim vocatam sur la porte de fert.*

**812** La porte d'accès au plain-pied de la petite cour primitive, de même que les embrasures de meurtrières ajourant ce niveau, sont clairement postérieures, de 1475 pour les secondes.

**813** Appelée dans les comptes du XVe siècle la « porte d'Enfer », soit d'en bas, mais également par déformation « porte de fer ». La distinction entre le « grand château », soit le « carré savoyard », et le « petit château », soit la résidence occidentale dominant la ville de Grandson, apparaît dans les documents comptables tenus par les Savoie entre 1391 et 1424 (AST, SR, i. 70, f. 75).

**814** Ce passage était en effet inutile à l'époque fribourgo-bernoise puisque les logis du « petit château » avaient disparu. Il était superflu également pour les propriétaires récents du château qui n'avaient pas de raisons de le créer. C'est parce qu'il préexistait, qu'il a été réaménagé et intégré dans les appartements actuels. Des indices très ténus existent toutefois. Dans la tour, l'actuelle porte est inscrite dans une embrasure en plein cintre. L'encadrement de la porte, remaniée elle aussi, donnant dans l'espace du « petit château » à l'autre extrémité du passage montre encore des blocs taillés à la laie brettée.

**815** AST, SR, i. 70, f. 75, m. 6, cc. Grandson, 01.02.1416-01.02.1417 : Aymonet Corniaux ordonne en effet... *faciendi a parte anteriori barbaccanas ad deffensionem porte ferri dicti castris, que est subtus dictum murum, de bonis tughis et ab intra faciendi unum muretum et cope-riendi de bonis tegulis platis*. Ce même texte nous apprend que ce mur est construit sur des consoles de pierre.

**816** Le sommet de l'angle formé par le mur d'appui de la tour et le départ de la courtine ouest se trouvait environ 1,60 m au-dessus du couronnement de la courtine surplombant la porte d'Enfer.

**817** ANDENMATTEN 2004, pp. 193-195.

**818** ADD, ETF, E 1246, cc. Grandson, 1437 : à *Bessancon Fabre, masson, pour fere les gre du chastel de Granson à lentrée de la porte de fert dedant...*

**819** HUGUENIN-BERTHOLET-FEHL 1998, pp. 223-226. Les traces du plafond en plein cintre médiéval ont bien été constatées par NAEF 1922, p. 37.

**820** BILLER 1995. Il subsiste malgré tout un doute sur la fiabilité de la copie : en effet le meneau a, d'après le relevé de ces fenêtres avant restauration, complètement disparu. Celui-ci était peut-être sommé d'un chapiteau.

**821** AST, SR, i. 70, f. 75, m. 3, cc. Grandson, 26.02.1397-19.04.1399 : *Supra parvam stupham sitam supra magnam coquinam*.

**822** Dans le mur nord du grand corps de logis sud est encore conservé aujourd'hui le montant d'une porte donnant dans les chambres situées au-dessus de l'*aula*, attribuable d'après sa mouluration à l'époque Chalon. Trois de ses blocs montrent qu'il formait également le montant d'une porte installée perpendiculairement, sur le mur ouest disparu de la cuisine. On peut encore en observer un gond.

**823** Voir l'argumentation détaillée dans RAEMY 1984.

**824** Tuile prélevée lors du relevé et de l'analyse archéologique de la grande courtine nord réalisés au printemps 1986 (RAEMY-MAUROUX-FEHL 1986). Cette tuile a été étudiée par GROTE 1996, pp. 25-26 (cf. infra p. 731, la contribution de cette auteur).

**825** AST, SR, i. 70, f. 75, m. 3, cc. Grandson, 26.02.1397-19.04.1399 : *Item Johanni Borserii, burgensi Yverduni, in emptione et pro precio sexaginta milliarium tegularum emptarum per eundem apud Solodurum et aportatarum ad ripam lacus subtus castrum Grandissoni (60 s./1000), 180 £ laus. Item Stephano dicto Rober, burgensi Grandissoni, pro precio sexaginta duorum milliarium tegularum emptarum in tyleria de Bevey et apud Solodurum... (60 s./1000), 186 £ laus.*

**826** Le pignon à redents séparant les ailes sud et est n'était alors pas encore construit. Les toitures étaient assurément jointes l'une à l'autre.

**827** AST, SR, i. 70, f. 75, m. 3, cc. Grandson, 1.2.1417-1.2.1417 : *Item in emptione et pro precio ducentarum magnarum tegularum vocatarum vulgariter corniers, qualibet longitudinis unius pedis cum dimidio et latitudinis unius pedis, quas dictus castellanus [François Bouvier] adduci fecit de Alamagna pro reparatione dictarum nues tectorum dicti castris, quas magister Petrus Braserii predictus fieri ordinantur de plombo eo quod alii cornerii qui in ipsis nues erant propter eorum parvitatem continere non poterant aquas a dictis tectis distilantes, sed redundabant undique aque et cadebant supra trabaturas, sic et taliter quod inde putrefiebant et quia ad presens nimis sumptuosum fuisset ipsas fieri facere de plombo, dictus castellanus predictas tegulas emit pro predictis equipolantes ad presens aliis que de plombo facte fuissent.*

**828** ACV, Fq12, reconnaissance 1519-1521, 9v : Guion Quiquan recon-

naît *unum ortum situm retro castrum Grandissoni a parte jurani* ou *ressat et jacet iuxta carreriam publicam, itinere fontis du ressat reservato, a vento, stannum castris quod tenet idem confitentis a jurano et menia castris, semita intermedia, a lacu*. Pierre Lavorel reconnaît même un vivier à poissons : *ibid.*, 18v : *Unum morsellum terre super quo facit stannum ad custodiendum pisces loco dicto retro collomberiam prope castrum... iuxta stannum...*

**829** ADD, ETF, E 1246, cc. Grandson, 12.02.1441 : Pour refaire les *baillies et ogives du murs qui estoit desrochier dudit chastel près du lac*. En 1519-1521, des jardins sont attestés au pied de ces contreforts (ACV, Fq12, reconnaissance 1519-1521, 7v : Jean Michel reconnaît *ortum situm subtus bragas castris predicti continentes quatuor augivas gallice augives...*). Nous avons eu l'occasion de procéder à une analyse archéologique de cet imposant mur en 1993 (JAVET-FEHL-TARDAN-RAEMY 1993).

**830** Signalons-le, les premiers vrais mâchicoulis sur consoles avec parapets maçonnés apparaissent sur les tours semi-circulaires du château de Chillon en 1377-1379 (RAEMY-FEHL 1999, p. 89). Les chercheurs ont actuellement tendance à vieillir l'apparition de ce dispositif. Le parapet crénelé sur consoles de pierre posé à mi-hauteur de la tour circulaire du château de Tournoël dans le Puy-de-Dôme est maintenant daté du milieu du XIIIe siècle. On peut se demander si cette coursière disposait de mâchicoulis. Si c'était bien le cas, il n'y aurait tout simplement pas eu de place pour débambuler (il aurait fallu marcher sur les consoles) ni pour entreposer des pierres à jeter sur la tête de l'adversaire. On pourrait tout de même l'imaginer si ce mâchicoulis s'était retrouvé en position sommitale, ce qui a peut-être été le cas pour autant que la construction de la tour ait bel et bien été interrompue à ce niveau pendant une cinquantaine d'années. Pourtant, de façon analogue à la grande tour d'Yverdon, il ne serait agi que d'une interruption de chantier. Ce couronnement n'aurait été que provisoire. On peut s'étonner alors du soin apporté à la réalisation de cette coursière sur consoles. En tout cas, les consoles paraissent bien liées à la maçonnerie de la tour. Les jours visibles ici ou là entre les consoles ne tiennent-ils pas à la disparition des dalles ayant formé la coursière ? Les archères (minces fentes de 2,5 m sauf dans l'étage haut où elles mesurent 1,65 m) équipant la tour – les plus basses étant situées au-dessous de la coursière intermédiaire – sont sans niche malgré l'épaisseur du mur de 2,60 m, mais sous une voûte surbaissée ; elles relèvent d'une conception unique, faisant douter d'une interruption des travaux dans l'élévation de cette tour. À relever encore que les merlons, tant de ce parapet que de celui du couronnement de la tour, ce dernier placé par B. Phalip dans une étape de construction du début du XIVe siècle, trahissent également un même parti et doivent être situés dans une même campagne de travaux. Ces merlons sont minces (1 pied de largeur ?) et sommés de couvertes en arc de cercle brisé, dont la base extérieure forme larmier, parti très rare qu'en tout état de cause nous n'avons observé qu'au parapet mince, lui aussi, du château de Grandson. Signalons enfin le très bel enduit beige clair, complètement couvrant (à l'exception des chaînes et encadrements en pierre de taille), appliqué sur l'appareil de petits moellons de pierre noire, caractéristique de l'Auvergne (chronologie proposée par PHALIP 2003 pour la construction de cette tour, à notre sens à revoir avec une vraie analyse archéologique, impliquant un relevé pierre à pierre des maçonneries visibles, avec étude des mortiers).

**831** Dans notre documentation, ces tours sont citées pour la première fois en 1419-1420 lorsqu'elles doivent être réparées (AST, SR, i. 70, f. 75, m. 7 : cc. Grandson, 1419-20 : *Reparandi... duorum tornellatarum... unius a parte superiori supra lacum et alterius a parte anteriori*). Les exemples de la porte de Gex et de Neuchâtel ne sont malheureusement pas datés avec précision (pour Neuchâtel, voir COURVOISIER 1955, p. 23).

**832** ADD, ETF, E 1248, cc. Grandson, 1458-59 : *Residue du paiement de la palice quilz ont fait alentour dou fossez que mondit seigneur a fait faire soubz le chasteaul de Granson pour mettre a seurtey ses gallions... 6 £ 18 s. ; missions pour les gallions, fossez et aultres ouvraige fait audit Granson... pour fere les deux gallions et les deux galliots que mestre Lorent, maistre Anthoine et leurs compagnons ont fait audit Granson... à Pierre Boillat et à Jehan Perilloux demorant à Orbe pour certain ouvraige de paulmalles de fert ... pour mettre es gallions..., 6 £ ... pour fere à fere les fossez que mons. a fait pour mettre asurtey lesdit gallions ... 106 journeex..., 21 £ 4 s. ; Jehan Gory et ses compagnons qui ont ovré esdits gallions, que mons a fait à faire par les lombards..., 23 £ 12 s... maçon qui on ovrés audit fossez, 10 £.*

## Pages 250 à 256

- 833 ARNAL et al. 1973.
- 834 SCHÖPFER 2000, pp. 68-88.
- 835 Communication de Gilles Bourgarel. Les échantillons analysés témoignent simplement d'une érosion du site à la suite d'un enlèvement de la terre végétale.
- 836 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 3, cc. Morat, 1444-48: Ay [Aymonet Corniaux] *visité un entrayge le quel est de la part devers le lac sur le mont appela Montmusar, le quel soloit estre anciennement entrayge doudit chastel, lesqueles murailles sont pourries et destruites par vellece.*
- 837 AST, C, BV, m. 1, n° 4, doc. 19. Version abrégée et fautive dans WÜRSTEMBERGER IV, p. 200, n° 408. Transcription complète par ANDENMATTEN 2004, Sources, n° 39: *Ego Petrus miles de Oleres... vendidi pro franco alodio illustri viro Petro de Sabaudia terram [il s'agit d'un lapsus calami: s'il est écrit terram, la suite du texte indique clairement qu'il faut lire turrim] meam quam habebam prope portam de Murat ex parte Merie et casalia quam habebam ibidem usque ad portam, contingencia ipsi turri ante et retro usque ad lacum pro precio 110 £ laus...* Le mot « tour » ne nous paraît pas désigner l'ensemble du « donjon » mais une simple (grande?) tour.
- 838 Marcel Grandjean a plusieurs fois constaté ce fait (à Cudrefin et à Avenches en particulier). Les jardins ou toute autre parcelle cultivable installée immédiatement en périphérie de la ville fermée peuvent recevoir l'appellation de « chesal ».
- 839 GRANDJEAN 1990, t. 1, p. 78.
- 840 MOREROD 2000, pp. 229 et 234.
- 841 Ce secteur de la courtine est très perturbé actuellement. On imagine à cet emplacement l'entrée primitive voulue par les Oleyres, qui aurait été colmatée dès la construction de l'aula.
- 842 AST, C, BV, mazzo 9, Cerlier, n° 1. ANDENMATTEN 2004, Sources, n° 68.
- 843 AST, i. 69, f. 5, m. 2, rot. 11, cc. Chillon, 12.04.1295-04.04.1296: *Libravit eidem Petro [de Blonay], castellano Murati tam pro salario suo quam pro bastimento Turris Broye faciendo..., 60 £ laus.* Ibid., rot. 13, cc. Chillon, 23.04.1297-23.04.1298: *Libravit Petro de Blonay [le châtelain de Morat], pro salario suo et pro operibus castri de Murato, turris de Broy, de quibus computavit dictus Petrus per litteras ipsius de recepta quas reddit, 40 £ laus.* AST, SR, i. 69, f. 31, m. 1, cp. Villeneuve, 1310: *Libravit Petro de Blonay, castellano de Mureto pro operibus dicti castri faciendis..., 100 s. gr. tur.*
- 844 On se réfèrera à l'excellente étude de SCHÖPFER 2000, pp. 66-88.
- 845 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 1, cc. Morat, 18.3.1348[49]-28.1.1350: *Sera posita... in porta castri a parte inferiori respiciente ad muros bracarum a parte lacus.*
- 846 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 2, cc. Morat, 12.7.1375- ?6.1377: *In magno [celui de l'entrée principale depuis la ville] et parvo pontibus levatorum castri Mureti a parte venti [soit du côté de Montmusart].*
- 847 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 3, cc. Morat, 29.11.1444-30.11.1448: *In murando infra primam portam castri.* Cette première porte pourrait être située au niveau de la contrescarpe du fossé, ce qui ne prouverait rien quant à l'existence de cet hypothétique mur ayant séparé la zone de l'entrée de la cour centrale.
- 848 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 1, cc. Morat, 1346-1347: *Recopertura tecti logie ante hostium introitus turris.*
- 849 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 2, cc. Morat, 13.2.1392[93]- 23.4.1395: *Pontem magne turris castri Mureti;* *ibid., 1404-1408: Lo pont levis de la grant tour liquel pont de la grant tor doit estre de channoz...*
- 850 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 1, cc. Morat, 15.02.1343-15.02.1344: *In recopertura... 5 eschifarum.*
- 851 Simultanément à la surélévation de ces deux tours ou peu après, les baies-créneaux ont été condamnées et remplacées par des archères pour continuer à assurer la défense du château.
- 852 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 2, cc. Morat, 1404-08: *Cy sont les edifications lesquels mestre Pierre Brasier, mestres generaulx des ovres de noble et puissant prince monseigneur le comte de Savoie a ordonné... de faire les pantieres et les creneulx de deux petites tornelles devers la Raia et dues grantes devers la chapelle de Saint-Anthoine, tout de touz de deux pies despes, chacune toise pour 3 escus.*
- 853 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 1, cc. Morat, 6.7.1345-15.11.1346: *In refectione muri existentis in longitudine graduum per quos descenditur ad suturnum castri;* *ibid., 18.3.1348[49]-28.1.1350[51]: In suturno subtus salam.*
- 854 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 3, cc. Morat, 29.11.1444-30.11.1448: On refait un *pan de mur sur le pele de la part devers le puy.*

## Pages 256 à 263

- 855 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 1, cc. Morat, 6.7.1345-15.11.1346: *In curanda nova camera castri domini iuxta tornellam et in terranda alia camera iuxta contigua.*
- 856 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 2, cc. Morat, 2.5.1398-31.3.1401: *Libravit Magistro Ulrico, lathomo habitatori Mureti, pro factura unius furni de novo constructi in castro Mureti iuxta coquinam ex parte stabuli.*
- 857 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 3, cc. Morat, 29.11.1444-30.11.1448: Selon la copie d'un acte de visite du 5 mai 1447, Aymonet Corniaux déclare: « Ay visité la place ou le cheseau le quel est entre la grande tour quarraye du chastel de Murat et le mur de la part devers le lac et pour la grande nécessité de le couvrir ensemble les grans eschellez et les petits qui vont pour l'entrayge de la tour. »
- 858 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 3, cc. Morat, 29.11.1444-30.11.1448: Le 9 juin 1445, le charpentier Henri Chappuis déclare: « Ay pris en tache... les entrées de la grant tour dudit chastel en laquelle tour on peoit entrer mais que à grant peril par eschelles qu'estoient porries et feybles et pour aller seurement en ladite tour est ordonné de faire deux gras du long du mur devers le lac, un petis grads et ung grans gras de bon bos de chane. Item, aussi de faire dès lesdits gras jusqu'à la grant tour unes grande allees. Item, mais devant la grant tour une grand loge de bos de chane pour l'entrée de cette tour, laquelle loge se doit couvrir de tieule. » Le cheminement à parcourir est clair: l'escalier part à l'est de la poterne permettant de gagner les lices nord (peut-être depuis l'étage de la petite pièce chauffée voisine de l'aula), il rejoint la « grande allée » soit le chemin de ronde de la courtine nord-est; de cette dernière, on peut gagner la galerie qui donne accès à l'entrée de la tour, alors apparemment sans pont-levis.
- 859 AST, SR, i. 70, f. 121, m. 1, cc. Morat, 6.7.1345-15.11.1346.
- 860 HELIOT 1965.
- 861 MONETTI-RESSA 1982. De nombreuses données figurent également dans PETTENATI-BORDONE 1982.
- 862 Voir en dernier lieu MOSER 1998, p. 133. L'exploration archéologique du début des années 1960, conduite par Luc Mojon, a mis au jour les pieux de chênes compresseurs plantés pour soutenir le chevet roman de l'église, coupés en 1102 selon une analyse dendrochronologique.
- 863 GRANDJEAN, *Lucens.*
- 864 BÖHME 1999, t. 2, pp. 241-242.
- 865 BÖHME 1999, t. 2, pp. 278-279.
- 866 DURDIK 1998 (cas que m'a aimablement signalé Monique Fontannaz).
- 867 Une approche renouvelée arrive maintenant avec les publications d'Antonio Cadei et Ferdinando Maurici.
- 868 Sur cette question de l'« influence » proche-orientale du flanquement systématique, voir MESQUI 1991, pp. 264-267.
- 869 Il s'agit par exemple du palais de Mynia sur le lac Tibériade, édifié sous le califat de Walid I en 705-715 (rectangle de 73 m x 67 m), le château (Qasr) de Jabal Says sous le même califat, à 100 km au sud de Damas (carré de 67 m de côté), le Qasr Al-Kharana en Jordanie (image aimablement communiquée par G. Cassina), à 65 km au sud d'Amman (36,5 m x 35,5 m), peut-être plus ancien, d'époque sassanide, ou encore, non loin de Palmyre, le Qasr Al-Hayr al Gharbi, rectangle flanqué de tours circulaires et doté sur une de ses faces d'une entrée à deux tours semi-circulaires, daté entre 723 et 727 (71,5 m x 73,4 m). Voir CADEI 1989 et en dernier lieu: MAURICI 1997, pp. 251-253.
- 870 MAURICI 1997, p. 273.
- 871 Voir GRANDJEAN 1984.
- 872 Sur la guerre au Moyen Âge, voir notamment CONTAMINE 1999<sup>5</sup>. En particulier le chapitre III: « L'apogée médiéval ».
- 873 FOURNIER 1978, pp. 91-93.
- 874 BECHMANN 1991, en particulier le chapitre consacré au trébuchet de Villard, pp. 255-272.
- 875 Impossible ici de donner le descriptif de la perrière, de la bricole, du mangonneau à roues de carrier ou du trébuchet. On en a suggéré l'utilisation avec l'exemple du siège de La Corbière (voir pp. 82-84). On se rapportera à l'intéressante plaquette de BEFFEYTE 2000, qui évalue les avantages et les inconvénients de chacune de ces machines sur la base de reconstitutions spectaculaires. Dans nos régions, on peut en voir maintenant à Laupen et, jusqu'il y a peu, sur le parc médiéval de Moudon, fournies d'ailleurs par Renaud Befeyte.
- 876 Sur la portée symbolique de la construction d'un château et sur les motivations de prestige dans le traitement de ses éléments constitutifs comme les courtines, les tours, les créneaux, les archères, cf. COULSON 1979 et SALAMAGNE 1992.

## Pages 263 à 270

- 877** Sur ces questions voir FOURNIER 1978 ou encore COLARDELLE-VERDEL 1993<sup>1+2</sup>.
- 878** Un constat semblable a été fait par Bernard Andenmatten au sujet de la chevauchée. Dès le milieu du XIIIe siècle en tout cas, les Savoie préfèrent payer des hommes en armes, sur qui ils peuvent compter, pour leurs opérations militaires (ANDENMATTEN 2004, p. 290 et suiv.).
- 879** GRANDJEAN 1984, p. 78.
- 880** MEYER 1987.
- 881** Il n'est pas évident que la façade sud, dotée de sa belle série de fenêtres romanes, soit contemporaine des tours circulaires. Des remaniements semblent avoir modifié la jonction de ces tours avec les courtines adjacentes. Comme on l'a dit, des réparations tardives ont fait disparaître les chemins de ronde. Les courtines paraissent avoir été remaniées dans leurs parties hautes. Ces constats sont abordés également par SALCH 2001. Seule l'analyse archéologique, avec des relevés précis, devrait à notre sens permettre de débrouiller un écheveau assez complexe.
- 882** GIULIATO 1992. Cet auteur classe sept châteaux dans cette catégorie, adaptée aux sites de plaine. Le premier apparu serait le château de Parroy dès 1232, le plus vaste est celui de Lunéville, mesurant 92 m x 57 m de côté. Ils comportent tous des tours semicirculaires aux angles, mais la grande tour peut présenter un plan quadrangulaire comme à Custines (1261-1263). Elle peut être absente également comme à Einville, château doté de quatre tours d'égal diamètre (1287).
- 883** WILL 1978. Tous les cas étudiés par cet auteur conservent une tour maîtresse, plus forte que les autres. Elle peut être rectangulaire et placée à l'intérieur de l'enceinte à Lahr (vers 1220), conception que l'on retrouve en Gascogne avec le château de Roquetaillade (début XIVe siècle), mais elle est circulaire et placée à un angle aux châteaux maintenant disparus de Zellenberg (Haut-Rhin, après 1252) et de Reichshoffen, au tracé irrégulier (vers 1270). À Delle (territoire de Belfort, avant 1284), la tour maîtresse ne paraît pas plus ample que les autres et présente un pan coupé à la jonction des courtines, comme à Yèvre-le-Châtel, mais elle est plus élevée et entourée d'une chemise.
- 884** DURDIK 1992, MECKSEPER 1975 et BRAGARD 1999. Pour le nord de la Bourgogne, un bel inventaire est produit par MOUILLEBOUCHE 2002, p. 138. Les exemples étudiés sont plus tardifs, au mieux contemporains de nos châteaux.
- 885** JANSSEN 1996, en particulier pp. 58-61, le chapitre « De introductie van het vierhoekige kasteel in de Nederlanden ». Soit le château de Medemblik, vers 1290, flanqué de quatre tours circulaires aux angles et de tours quadrangulaires au milieu des courtines, systématiquement percées de nombreuses archères dans les parties basses, ou celui de Muiden, construit vers 1285, doté de tours circulaires, tous deux présentant un plan presque carré de 35 m x 40 m de côté environ.
- 886** Voir les travaux de Pierre Héliot, André Châtelain et Jean Mesqui. Lorsqu'on étudie les châteaux « philippiens » et les publications qui les concernent, on ressent tout de même l'impression qu'il manque encore une véritable approche archéologique. Les fouilles du Louvre, menées dans les années 1980, ont accouché à notre avis d'une souris avec les publications de FLEURY 1988 ou FLEURY-KRUTA 1990 : l'analyse des structures reste sommaire. Le plan général des relevés « pierre à pierre » est montré un peu comme une anecdote, sans que ce document soit véritablement exploité. On s'interroge toujours sur le développement de cet édifice : la tour maîtresse centrale est-elle bien contemporaine de la première enceinte retrouvée en fouille ? On espère que l'imposant matériel archéologique mis au jour puisse faire bientôt l'objet d'une publication circonstanciée. Il en va de même à Dourdan, qui, à notre connaissance, n'a fait l'objet d'aucune approche archéologique. Celle, menée par Marie-Pierre Feuillet sur la grande tour romane de Loches, avec l'aide de la dendrochronologie, ou encore l'étude de Marie-Pierre Baudry sur le Coudray-Salbart, sont exemplaires par le renouvellement des connaissances qu'elles apportent, là où l'approche traditionnelle de l'historien de l'art voyageur (ce que nous sommes tous peu ou prou) montre ses limites.
- 887** Le caractère spécifique de cette architecture royale doit tout de même être relativisé, car, simultanément, les grands lignages, alliés ou concurrents, construisent également des châteaux au plan géométrique simple, régulier, flanqué de tours circulaires, comme les Coucy à Coucy et Montaiguillon, les Maréchal à Mez-le-Maréchal, le comte Robert III de Dreux à Nesles-en-Tardenois, pour ne citer que quelques exemples.
- 888** CHATELAIN 1991.
- 889** Voir la contribution de Cord MECKSEPER dans BÖHME 1999, t. 1,

## Pages 270 à 279

- p. 100 et 101.
- 890** DURDIK 1992, pp. 20-21.
- 891** Description donnée par MESQUI 1988, pp. 376-381.
- 892** Le château de Neuchâtel a été doté vers 1496 d'une porte à deux tours, non circulaires mais carrées (COURVOISIER 1955, pp. 144-145). En Haute-Savoie, la maison forte de Pollinge dispose également d'une telle porte (BLONDEL 1956, p. 464).
- 893** Les archères ajoutent les corps de logis Y, H, L ; la chronologie a été établie lors de l'analyse archéologique de la chapelle Y. L'aménagement de l'archère desservie par Y est situé à l'étape 4, alors que l'étape 7 remonte à 1203. Dans le cadre encore limité des connaissances que l'on a de Chillon, il est impossible de se prononcer sur les écarts chronologiques qui ont séparé chacune de ces étapes. Voir RAEMY-FEHL 1999, pp. 71-109.
- 894** MESQUI 1991, p. 240. Sur la gaine, voir HELIOT 1973.
- 895** BROWN-COLVIN-TAYLOR 1963, t. 2, pp. 629-630.
- 896** Position d'Anne Niessen-Jaubert et Alain Salamagne : NIESSEN-JAUBERT 1998, p. 148.
- 897** KNIGHT 1986. Sur l'apparition de l'archère en Grande-Bretagne, cf. TOY 1953, pp. 152-154.
- 898** Sur la gaine, voir l'article fondamental d'HELIOT 1973.
- 899** BAUDRY 1991. Sur le problème de la typologie de l'archère dans ce château et les considérations générales qui en découlent, voir p. 185, où cette auteur, avec raison, reste prudente.
- 900** MESQUI 1993, pp. 264-265. Sur la définition d'un art militaire Plantagenêt, voir BAUDRY 2000 et 2001.
- 901** GARDELLES 1972, p. 61.
- 902** GARDELLES 1972, pp. 155-157.
- 903** MESQUI 1997, courte notice p. 436.
- 904** Jean Mesqui ne fait pas remonter au-delà de 1250 les archères qui équipent certains secteurs de l'enceinte externe du châtel de Provins (MESQUI 1979, p. 64). D'une façon générale, cet auteur s'en tient à cette datation dans ses études de 1991 et 1993.
- 905** SALAMAGNE 1999. Cet auteur situe de façon convaincante l'enceinte quadrangulaire flanquée de tours dans les années 1245-1254.
- 906** ARNAL et al. 1973.
- 907** GARRIGOU GRANDCHAMP 1997, pp. 65-66.
- 908** Date retenue à la lumière des dernières investigations menées sur cet édifice et celui du farinier voisin, dont une datation dendrochronologique de la charpente a livré ce résultat de 1252. M. Garrigou Grandchamp nous a aimablement fait part de sa toute dernière prise de position sur cet ensemble (lettre du 10 avril 2000).
- 909** Type décrit par MESQUI 1993, pp. 282-283. Sur l'archère en rame, voir également la récente et intéressante mise au point de Christian Corvisier (CORVISIER 2003).
- 910** La tour est l'objet d'une restauration, visant à faire disparaître les traces d'une intervention récente (du siècle passé?). Je remercie Madame Lise Grenier, administratrice de l'abbaye de Cluny, de m'avoir donné accès à la tour. M. Frédéric Didier, architecte en chef, m'a aimablement transmis un jeu des relevés qu'il a effectués de cette tour.
- 911** DIDIER 2003. Les résultats de l'étude dendrochronologique se trouvent dans LAVIER-LOCATELLI-POUSSET, 2002. Un grand merci à M. Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments historiques, de m'avoir fait part des études qu'il a conduites sur la tour ronde de Cluny.
- 912** VIGNIER 1980, p. 37. PETIT 1870, pp. 150-151. Cas que m'a aimablement signalé M. Pierre Garrigou Grandchamp.
- 913** VIGNIER 1980, p. 322.
- 914** MOUILLEBOUCHE 2002, p. 216 et notices *ad hoc* sur le CD annexé.
- 915** VIGNIER 1979, pp. 162-164. L'auteur publie une vue ancienne du début du XIXe siècle montrant la tour sans baies-crènaux. Celles-ci ont-elles été simplement démurées ou au contraire créées au XIXe siècle ? Cette tour nous a été inaccessible : impossible donc de répondre à cette question.
- 916** Tous ces cas présentés par AFFOLTER-MILLET-VOISIN 1979, resp. pp. 151-153, 16-17, 51 et 146-147.
- 917** Aucune date précise n'est donnée par des auteurs tels que Luc-François Genicot et Thomas Coomans ou Jonny De Meulemeester et André Matthys (voir BUYLE 1997, p. 137. BÖHME 1999, t. 2, p. 213). Dans un article plus récent (DOPERE-UBREGTS 2003), dont nous avons eu connaissance au moment de l'impression de notre travail, les mêmes auteurs décrivent avec minutie le couronnement de la tour-résidence (ici un vrai « donjon ») de Villeret. Ils relèvent la présence de crochets pour

## Pages 279 à 284

la fixation de volets de siège fermant les baies-crèneaux, également protégées d'un hourd. Comme à Yverdon ces deux éléments étaient présents : comment coexistaient-ils ? Dernière donnée intéressante pour Yverdon : ces deux auteurs datent la tour de Villeret du deuxième quart du XIIIe siècle ; elle serait donc antérieure à la construction du château d'Yverdon !

918 UBREGTS-DOPERE 1996. Description précise de ce couronnement dans DOPERE-UBREGTS 2003.

919 BAYROU 2000. BAYROU 1988<sup>1</sup>, p. 167.

920 BUATHIER 1983, p. 27. Jean de Grailly représentait à ce moment-là Henri III d'Angleterre, qui l'avait chargé d'ambassades à Paris auprès de saint Louis.

921 Lucien Bayrou doute de la fiabilité de cette restauration (aimable communication écrite du 29 août 1998).

922 BAYROU 1988<sup>2</sup>.

923 Le château de Carcassonne attend encore son archéologue pour déterminer de façon précise ses étapes de construction. Les investigations partielles menées en 2000 par François Guyonnet, de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales, indiquent la voie à poursuivre. Elles ont déjà apporté une information nouvelle et fondamentale. Cette approche devrait être étendue à l'ensemble de l'édifice. Aucune étude systématique, à notre connaissance, ne compare ce château à ceux construits dans cette région par le roi de France. Un tel travail pourrait permettre d'affiner la chronologie absolue, établie jusqu'ici davantage sur la base de données politico-historiques indirectes que sur une typologie affinée et des renseignements matériels tirés de l'édifice lui-même (GUYONNET 2000). Sur l'aspect de la courtine sud, présentée ici, et les apports de la fin du XIIIe siècle ou du début du suivant, voir ce rapport, pp. 58-59.

924 Le mandat de Marie-Pierre Feuillet et de Jean-Olivier Guilhot ne comprenait malheureusement pas l'analyse archéologique de cette courtine, dont ils ne livrent qu'un croquis (FEUILLET-GUILHOT 1985, p. 127, planche IX).

925 Pierre de Savoie est notamment chargé de mettre en état de défense le château de Meilhan (Lot-et-Garonne) (BEMONT-MICHEL 1885, t. 1, n° 2083, acte passé au château de Gironde, près de La Réole, le 17 septembre 1253). Le 18 octobre, Pierre a la chance de recevoir du roi Henri III cinq tonneaux de vin de Bordeaux. Le 28 octobre et le 3 novembre, il se trouve aux châteaux (*in castris*) de Benauges, le 11 novembre à Saint-Macaire, les 9-10-11 décembre et le 7-20 février 1254 à Bazas, les 3-6 mars, le 14 avril, le 3 juin au château de Meilhan, le 28 juin aux châteaux (*in castris*) devant Bergerac (Dordogne), et le 11 octobre à Bordeaux.

926 BLONDEL 1935, p. 290.

927 Aimable communication écrite de M. Jean-Pierre Chapuisat, du 27 février 2002.

928 BEMONT-MICHEL 1885, t. 1, p. 448.

929 Sur maître Bertram voir TAYLOR 1963, pp. 1036-1037.

930 PRO, Close Roll 45, Henry III, communiqué par J.-P. Chapuisat, le 27 février 2002.

931 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier, 1.5.1261-4.3.1262 : *In expensis domini Johannis de Masot euntis apud Sallon, ad turrim de Sallon devisandam, 6 s. 8 d...*

932 Les extraits d'archives concernant Jean Mésot ont été publiés par TAYLOR 1985, pp. 93-97.

933 BLONDEL 1935, pp. 290-291. Voir aussi TAYLOR 1985, pp. 84-85.

934 GARDELLES 1972.

935 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier, 1.5.1261-4.3.1262 : *In liberatione magistri Johannis cementarii, a die qua recessit a domo sua veniendo versus Yverdunum...*

936 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, cc. Chillon, 2.2.1260-2.2.1261 : *In palis et virgis emptis ad vennam faciendam cum stipendiis magistrorum venientium de ultra lurim... cum stipendiis plurimorum operariorum ipsos iuvantium ad dictam vennam faciendam..., 58 £ 2 s. 10 d. ob.* Les Oyseler semblent poursuivre leur carrière en Bresse. On trouve un Guiot d'Oyseler à Saint-Trivier de Courtes (ADCdO, B 9940, cc. Saint-Trivier, 1282 : *In stipendiis carpentatorum aptantium cum Guioto Doyselers duo ingenia que erant ante Sanctum Triverium*). Peut-on l'identifier avec Guionet d'Oyseler, attesté en 1272-1273 à Saint-Paul au sud du lac Léman (CHIAUDANO 1934, p. 298, compte de l'hôtel, soit les produits du jardin du comte à Evian, 14.07.1272-18.01.1273 : *In palicio versus Sanctum Paulum reficiendo in taschiam per Guionetum de Oyseler, 5 s.*) ?

## Pages 284 à 293

937 Cf. p. 45 et annexe 2b, p. 758. Relevons que Berthelet n'est pas qualifié de maître. On peut imaginer qu'il était quelque peu subordonné à Guillaume d'Oiselay, toujours appelé maître dans la comptabilité savoyarde.

938 Idée avancée par TAYLOR 1977, p. 284.

939 GRANDJEAN 1975, p. 124.

940 NAEF 1908, p. 33. BLONDEL 1935, p. 288. Cet auteur relève toutefois qu'il est bien qualifié de clerc en 1257-1258.

941 PERRET 1972, p. 4.

942 BRONDY DEMOTZ LEGUAY 1984, p. 124. En l'occurrence, la qualification est due à B. Demotz. Encore en 2001 par Raphaël Excoffier dans BERTHIER-BORNECQUE 2001, p. 133.

943 AST, Corte, Duché de Savoie, m. 1, n° 4, doc. 69. Pierre Mainier est témoin dans l'acte où, le 2 février 1243 ou 1244, Guillaume donne en gage son château de Bioley-Magnoux, déjà fief, qu'il tient de Pierre de Savoie, contre le prêt par ce même Pierre de 160 livres : *Petrus Maynarii de Chamberiaco, clericus*. (Document publié par ANDENMATTEN 2004, Sources, n° 4).

944 CHIAUDANO 1933, p. 25 : *In opere dicte turris [de Conthey] faciendo in tascheria per consilium Petri Manerii*.

945 Notamment avec l'introduction de la niche d'archère sommée d'une voûte en mitre. Cf. infra, p. 311.

946 Ce nom attribué à Jacques ne s'explique pas seulement par le fait qu'il a construit le château de Saint-Georges-d'Espéranche, puisque Tassin et Gilles le portent également. Il s'agit d'un véritable nom de famille qui indique un toponyme, pas forcément à localiser dans le Viennois.

947 Outre les données documentaires elles-mêmes, on se référera en dernier lieu pour cette présentation de Jacques de Saint-Georges à TAYLOR 1985, pp. 63-97. Cet ouvrage est une réédition augmentée des études de cet auteur, déjà publiées dans diverses revues scientifiques. L'auteur y apporte de nombreux compléments (pp. 88-97) à son « Master James of St. Georges » (TAYLOR 1950). Les qualités d'architecte de Jacques de Saint-Georges sont maintenant remises en question dans un article qui vient de paraître (COLDSTREAM 2003), sujet à caution à notre avis, ce que nous développons dans le complément, p. 769.

948 Source : cf. annexe 2a p. 757.

949 On reconnaît aussi à Pierre Mainier une activité d'entrepreneur.

950 Tout n'a assurément pas complètement disparu. Pour chacun de ces cas, une approche documentaire serrée, comme celle qu'a réalisée Jean-Pierre Moyné pour la Côte-Saint-André (MOYNE 1999), serait susceptible de faire mieux connaître ces châteaux, de même que des investigations archéologiques (cf. p. 202).

951 La meilleure monographie consacrée à Othon I<sup>er</sup> de Grandson est encore celle de KINGSFORD 1909.

952 On doit l'identification de Jean de Bonvillars au siège de Dryslwyn à TAYLOR 1976. Sur la présence de la noblesse vaudoise outre-Manche, voir les publications de Jean-Pierre Chapuisat, notamment CHAPUISAT 1990, avec bibliographie.

953 TAYLOR 1989.

954 RAEMY 1992, pp. 132-133.

955 Sur ce mouvement de retour et les importations anglaises de cette période, voir GRANDJEAN 1987 et RAEMY 1992.

956 Lettre publiée par TAYLOR 1985, pp. 79-80.

957 TABRAHAM 1995 (étude que m'a aimablement signalée Paul Bissegger). L'influence d'un style « édouardien » en général, et l'apport de Jacques de Saint-Georges en particulier, sur les châteaux écossais ont été examinés également par FELDMANN 2002.

958 Sur les origines et le développement de la porte à deux tours également dévolue à l'habitation, voir la position de METTERNICH 1990, qu'il ne nous appartient pas de discuter puisque ce type de construction n'est pas utilisé dans le corpus « savoyard » étudié ici.

959 TAYLOR 1963, p. 317. Taylor pense que Gérard de Saint-Laurent est originaire de Saint-Laurent-en-Grandvaux dans le Jura. Même si l'on ne saurait exclure une origine moins précise (le toponyme de Saint-Laurent est fréquent, par exemple Saint-Laurent-du-Pont en Dauphiné), voilà qui souligne encore l'importance de la sphère bourguignonne et les contacts qui ont pu se nouer entre celle-ci, les Savoie et le roi d'Angleterre. La tour maîtresse des châteaux gallois n'était pas forcément destinée à la résidence du roi. Ainsi la tour de l'Aigle du château de Caernarvon était réservée à Othon de Grandson, premier justicier du Pays de Galles, et le *keep-gate-house* d'Harlech abritait la résidence de Jean de Bonvillars, châtelain d'Harlech.

960 HELIOT 1973, p. 57.



## Pages 293 à 307

961 TAYLOR 1963, pp. 1027-1035.

962 C'est ici un ordre de grandeur et non une équivalence précise que l'on donne. Cet ordre de grandeur s'appuie sur les équivalences données dans le compte de l'hôtel d'Amédée de Savoie lors de son séjour en Angleterre en 1292, rendu par Hugues de Voiron (AST, SR, i. 38, f. 21, m. 2, n° 9, publié par Arnold J. TAYLOR en 1979 dans *Archeologia*, 106 (1979), pp. 123-132. Seconde édition dans TAYLOR 1985, pp. 53-62). Selon ce compte 1 £ sterling vaut 4 £ tournois, 14 £ 8s tournois valent 8 £ viennoises, soit 6 £ lausannoises. Par conséquent 1 £ sterling vaut env. 1,6 £ lausannoise.

963 Le tracé curieusement arrondi des structures récentes dans ce secteur permet de supposer qu'il n'en allait pas ainsi à l'époque savoyarde : selon toute vraisemblance, l'angle du château était formé de la rencontre de deux lignes droites, sur laquelle se plaçait la tourelle. Il y a peut-être eu un effondrement du rocher dans ce secteur. Pourquoi ne pas imaginer entre les années 1290 et le début de la gestion savoyarde semblable catastrophe, qui aurait provoqué l'écroulement de cette quatrième tour, remplacée par la tourelle ?

964 Le roi Edouard I<sup>er</sup> était assurément sensible à ce confort. Son père Henri III l'avait exigé pour son château de Rochester en 1254. BEMONT-MICHEL 1885, t. 1, p. 436 : *Mandatum vicecomiti Kancie quod sine dilatione faciat quendam gradum in dextra parte capelle Regis in castro Roffensi exterius, cum quodam hostio ad intrandum capellam illam... quod extranei et alii libere possint ingredi capellam illam, et quod non transeant per medium camere Regis, sicut facere consueverunt.*

965 TAYLOR 1977, GRANDJEAN 1987.

966 TAYLOR 1977.

967 Un parti qui sera retenu et développé avec beaucoup d'emphase par les ducs de Berry en leur château de Mehun-sur-Yèvre (Cher) vers 1400.

968 Avec dalle de protection entre les deux consoles à Lucens et à Saillon.

969 Dans la tour quadrangulaire de Saint-Triphon (vers 1230), l'habillage des latrines est également noyé dans le mur mais le conduit d'évacuation est très court. Il rejette les matières au moyen d'une dalle inclinée placée très haut dans le mur.

970 Ces trois cas cités par MESQUI 1993, pp. 169-181, dans son intéressant chapitre établissant une typologie des latrines.

971 GUYOT 1869, p. 235.

972 METZ 1988.

973 BAYROU 1988<sup>3</sup>.

974 MESQUI 1993, p. 171.

975 Aucun auteur ayant étudié ce château ne s'exprime à ce sujet : même POUX 1931, pp. 144-294, dans sa fastidieuse description du château comtal, n'en pipe mot. Comme beaucoup d'autres à la suite de Viollet-le-Duc, cet auteur s'est peu intéressé à la vocation résidentielle de l'édifice. Les tours de l'enceinte disposent de latrines sous forme de bretèche, très allongée à la tour du Tréséau.

976 MESQUI 1989.

977 Cf. p. 316 et suiv., avec références.

978 REMY 2001, p. 133 et fig. 5. Voir aussi BABELON-REMY 1999.

979 GARDELLES 1972, pp. 208-210, et GARDELLES 1990. Gardelles reproduit une vue de Léon Drouyn montrant l'édifice avant l'intervention « musclée » de Viollet-le-Duc. On peut y voir l'état original (?) des ouvrages saillants abritant les conduits des latrines.

980 Peu ou prou, ces latrines saillantes affaiblissaient sans doute les capacités de flanquement de la tour d'angle puisqu'elles empêchaient l'aménagement d'archères donnant directement sur la courtine adjacente. À Rhuddlan, cet ouvrage saillant permet également d'envelopper une ample fosse pour recevoir les matières, dont l'évacuation était assurée par une canalisation enfouie dans les fausses braies. Ce dispositif a permis d'éviter l'ouverture biaisée au bas de la courtine, point faible de la défense du château en cas d'attaque.

981 Aucune synthèse n'existe à ce jour. Trop d'études, même récentes, les ignorent simplement. Les publications d'Arnold J. Taylor ont bien montré tout ce que leur examen a apporté dans l'identification de l'activité de maître Jacques. Bernhard Metz s'y est intéressé pour elles-mêmes et a révélé toutes les astuces constructives qu'il a fallu pratiquer pour augmenter leur confort et leur sécurité (METZ 1988). Jean Mesqui en dresse également une typologie (MESQUI 1993, pp. 169-181). Il faudrait examiner maintenant si cette typologie peut conduire à des critères de datation ou à des différenciations régionales.

982 TOY 1953, p. 141.

983 Jean Mesqui indique le dernier quart du XIIIe siècle pour l'apparition

## Pages 308 à 309

du cavet dans les fenêtres castrales de France (MESQUI 1993, p. 211).

984 GAU 1984. BAYROU 1988, pp. 169-170.

985 PAILHES-ALBERTIN 1991, p. 39.

986 RAEY 1988.

987 NAEF 1922, p. 35.

988 TROILLET-FEIDL 1996, LRD 96/R4125.

989 Une baie rectangulaire dans laquelle sont inscrits des remplages existe au château de Coucy (Aisne). Si on la date de peu avant 1380, rien que de très banal pour l'époque, mais ne serait-elle pas plus ancienne ? La modénature des montants, à savoir deux gorges, est finalement assez proche de celles de Conwy ou d'Harlech, qui présentent également deux gorges mais séparées par un grain d'orge. Ce château a également reçu, sur les lices, un corps de logis ayant servi de cuisine. Sans remettre en cause les importantes transformations intervenues sous Enguerrand VII de Coucy, ne faut-il dès lors pas y voir une étape de transformation vers la fin du XIIIe siècle déjà ? Cet extraordinaire site n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie et d'une approche archéologique plus minutieuse que celle de la mine et du bulldozer. En attendant, on consultera les excellentes études de MESQUI 1990 et de BAUDRY-LANGEVIN 1990.

990 GRANDJEAN 1985, pp. 88-90. La baie à remplage strictement rectangulaire est connue depuis longtemps en Île-de-France, elle se trouve à la chapelle de Saint-Germain-en-Laye vers 1238 ou à l'église de pèlerinage de Saint-Sulpice-de-Favière, commencée vers 1260 (baies extérieures du triforium). Cet article fondamental de Marcel Grandjean n'a manifestement pas été bien entendu par divers auteurs qui se sont copiés et ne citent même pas leurs sources, amateurs sans doute, maîtrisant mal la chronologie, les faits historiques et les notions élémentaires de l'histoire de l'art. Selon Marcel JAY, « le prieuré Sainte-Foy de Contamine-sur-Arve est une construction de type gothique perpendiculaire d'influence anglaise » (*Avec les Guides du patrimoine des Pays de Savoie*, s.l., 1995, p. 52). Faut-il comprendre que Contamine serait un précurseur de ce style apparu en Angleterre dans les années 1330 ? Pour Fernand ROULIER et Bernadette LEJAY, « l'église de Contamine a été construite en 1295-1300 par un architecte du Pays de Vaud, Jacques de Saint-Jean » (*Un art retrouvé, 2. Le Faucigny*, La Balme de Sillingy, 2002, p. 220), soit Jacques de Saint-Georges sans doute. D'où les auteurs tiennent-ils ces renseignements ? La recherche actuelle sérieuse ne connaît pas l'origine de cet architecte ; elle admet pour l'instant que Jacques de Saint-Georges, après son arrivée en Angleterre entre 1275 et 1278, n'est plus revenu dans les Etats savoyards. Il œuvrait ces années-là au château de Beaumaris notamment, avant de terminer sa carrière en Ecosse. Les auteurs citent abondamment Raymond Ourcel, mais ce ne sont pas les écrits de ce dernier qui leur ont indiqué la provenance stylistique des fameuses baies de l'église ainsi que les comparaisons qu'elles leur suggèrent. On retrouve la perle du gothique perpendiculaire et la paternité à Jacques de Saint-Georges « architecte savoyard » dans le guide Gallimard consacré à la Haute-Savoie sous la plume de Christian REGAT (Paris 1997, réédition 2002, p. 89). D'autres « surprises » apparaissent dans le Guide Gallimard consacré à Lausanne et au Léman. On conçoit volontiers que les auteurs de ce type de littérature commerciale, fort bien illustrée dans le cas des Guides Gallimard, ne sauraient être payés pour se lancer dans une recherche fondamentale. Leur tâche de vulgarisateurs ne leur épargnent cependant pas d'utiliser correctement les études de première main quand elles existent. Le « grand public » a tout de même le droit d'être exactement informé.

991 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 3, cc. Chillon, 25.11.1266-25.11.1267 : *Libravit Bertheleto, carpentatori de summa 19 £ que debebantur ei pro operatione aule iuxta capellam veterem, 78 s.*

992 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 3, cc. Chillon, 2.2.1266-25.11.1266 : *Solvit Berteleto carpentatori, 40 s. qui debebantur eidem pro taschia domus clericorum.* NAEF 1908, p. 16.

993 Il n'y a que peu de chances de trouver cette attestation dans un document inédit, car Arnold-J. Taylor, qui a fait le tour de la question, nous a assuré avoir publié la totalité des mentions d'archives qui concernent la main d'œuvre savoyarde en Pays de Galles.

994 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2, c. Mainier, 01.05.1261-04.03.1262 : Chillon. *Solvit Humberto de Lausanna et Wuillermo de Sancto Anthonio et Johanni de Aquiano de summa trescentum quatuordecim libras que debebantur eis pro taschia domorum faciendarum extra donjone secundum quod continetur in rotulo compoti precedentis, 155 £ 10 s. et sic debentur eis de dicta taschia centum et quinquaginta et octo libre et*

*decem solidi*; AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 3, cc. Chillon, 2.2.1266-25.11.1266: *Solvit eidem Johanni, in complemento solutionis muri aule ex parte lacus, larderii et coquine prout patet in eodem rotulo de anno 1264, 79 s. 9 d. et sic solutus est de dicta taschia.*

**995** Guillaume Dudin, dont la parenté avec notre maçon n'est pas prouvée, fait partie d'une famille de petits nobles possessionnés dans la région de La Côte-Saint-André. Ce personnage représente Philippe de Savoie dans certaines transactions (MOYNE 1999, p. 78 et n. 18).

**996** HARLE-SAMBERT 1990, p. 69.

**997** KNIGHT 1986

**998** On voit en effet que seul l'encadrement extérieur a été exécuté. À l'intérieur, les parements de l'embrasure font défaut; ils ne semblent pas avoir été arrachés et le bouchon paraît présenter un mortier très semblable à celui qui lie le parement de la braie.

**999** RAEMY 1992. PRO, E101, 351, 12, 03.12.1283: *Johanni de Byueivillard, militi eunti in Walliam ad supervisendum castra domini Regis ibidem precepto Regis pro suis reponsis eundo, morando et revertendo...* En 1286, Jean de Bonvillars reçoit 200 livres pour cette même charge (cité par TAYLOR 1963, p. 342).

**1000** TAYLOR 1963, p. 345 et p. 1038.

**1001** Cf. supra p. 57 et note 171.

**1002** TOY 1953, p. 164. Voir aussi RENN 1989. La Tour de Londres elle-même, pourtant entourée de fossés humides, n'a reçu ses lices (*outer bailey*) qu'à partir de 1275. En 1281, on porte les pierres *ad balliam forinsecam ejusdem Turris* (BROWN-COLVIN-TAYLOR 1963, vol. 2, pp. 716-717; voir également PARNELL 1993). COLDSTREAM 2003, p. 26, comme nous, dégage une filiation entre Caerphilly, la Tour de Londres et les châteaux gallois édifés par Jacques de Saint-Georges. Cet auteur attribue la paternité du château de Caerphilly à Robert de Beverley, le maître maçon auteur des lices de la Tour de Londres. Si tel était le cas, bien qu'il n'y ait aucune preuve documentaire, on peut imaginer avec Coldstream une ascendance importante de Robert de Beverley sur Jacques de Saint-Georges. Sur cette question, voir le complément, p. 769.

**1003** Voir la contribution de Jean MARILLIER, Jean RICHARD, André LEGUAI, «Le Moyen Âge», dans LEVEQUE 1996, p. 149. Sur le développement urbain de Semur, voir BENET 1995, qui fait une utile mise au point des connaissances dès la fin de l'époque romaine.

**1004** PRACHE 1989.

**1005** Le *castrum* de Romont disposait d'une autre porte au sud, celle-ci étant sous le commandement du «petit donjon», dont il reste la tour à Boyer.

**1006** Virginie Jolly, dans sa thèse de doctorat *Les fortifications des villes du duché de Bourgogne du XIIIe au XVe siècle, avec les exemples d'Avallon, Châtillon-sur-Seine, Flavigny-sur-Ozerain, Ligny-le-Châtel, Semur-en-Auxois, et Vézelay* chez les professeurs Ch. Sapin et A. Saint-Denis, affinera assurément notre approche. Les relevés présentés ici doivent beaucoup à son amicale et compétente collaboration.

**1007** Les sources écrites, pour l'essentiel la comptabilité des ducs de Bourgogne conservée aux ADCdO à partir de 1358, ont été exploitées par Jérôme Benet qui a pu dresser un intéressant portrait de cet édifice aux XIVe et XVe siècles essentiellement (BENET 1995, pp. 121-133). Cette approche, historique surtout, gagnerait à être confrontée à une étude archéologique et typologique fouillée du «donjon», qui reste à entreprendre. En attendant, nous nous référons ici au travail de Jérôme Benet.

**1008** La condamnation de ce passage à travers la tour est intervenue certainement en 1562. À cette date, les portes ont été obturées, celle tournée du côté de la ville dotée d'une canonnière toujours visible (pour cette date, voir VAULABELLE 1927. Cet auteur publie une coupe de la tour, malheureusement erronée puisqu'il manque un niveau, celui de la porte précisément). En 1359, cette porte est qualifiée de «porte lourdeau» (ADCdO, B 6202, cité par BENET 1995, p. 122).

**1009** On a renoncé aux pans coupés également parce que les tours de Semur n'étaient pas aussi fortement intégrées aux corps de logis que dans nos châteaux régionaux. Les corps de logis du «donjon» de Semur n'offraient certainement pas la disposition régulière que l'on observe chez nous mais se présentaient comme un semis de petits bâtiments de dimensions variables, accrochés contre les courtines ou installés à l'intérieur de la vaste aire protégée par ces dernières. L'interprétation des sources menée par Jérôme Benet confirme ce point de vue.

**1010** Pourrait-on imaginer un niveau supplémentaire sous la forme d'un chemin de ronde découvert, à l'instar de la tour d'Orbe dès 1317 et peut-être des tours de Champvent?

**1011** Ce parti est rare. Il est absent de notre corpus. Le seul exemple

connu, non militaire, se trouve à Yverdon, dans le clocher de l'église urbaine Notre-Dame, élevé au tournant du XIVe siècle sans doute.

**1012** Une vue ancienne de 1857 représente la grande courtine nord du «donjon» terminée par un crénelage. Impossible de déterminer s'il s'agit de l'aspect original ou au contraire d'un état remanié tardivement. D'autre part, l'image ne présente pas un degré de précision absolument fiable (gravure publiée par MOUILLEBOUCHE 2002, fiche «château de Semur-en-Auxois» du CD annexé).

**1013** BENET 1995.

**1014** Etant donné la hauteur de la falaise sur les flancs nord et sud du «donjon», une attaque comme une échelade par ces côtés était pratiquement impossible. Les archères étaient par conséquent inutiles.

**1015** La récente et spectaculaire monographie d'Hervé Mouillebouche (MOUILLEBOUCHE 2002) consacrée aux maisons fortes de Bourgogne du nord, laissant un peu de côté les grands ensembles castraux, est maintenant une base incontournable pour ce travail, qui s'en trouvera grandement facilité.

**1016** Aux racines anglo-saxonnes?

**1017** Respectivement MESQUI 1991, p. 317 et fig. 392, et VAULABELLE 1927, pp. 116-117. Ce dernier auteur est contradictoire dans ses propos puisqu'il pense l'édifice érigé au XIIIe siècle et dit également: «en 1372, quelques temps après sa construction», formule vague bien sûr mais qui ne devrait pas renvoyer au XIIIe siècle.

**1018** Les parties hautes de la tour ouest (de la Géhenne) sont actuellement inaccessibles.

**1019** RAVAUX 1989. La grande tour octogonale de Bourdeilles (Dordogne), d'après 1270, montre une voûte à la modénature et à l'ornementation très proches. Huit branches d'ogives de profil rectangulaire à angles abattus retombent sur des culots ornés de têtes en grotesque par l'intermédiaire d'un cordon en quart de rond, tous éléments qu'on observe dans la tour est de Semur. La main-d'œuvre ayant travaillé au château proche de Montfort aurait-elle eu une influence? Dans ce dernier, la nervure rectangulaire à angles abattus est également utilisée pour les voûtes mais, pris isolément, cet élément est trop commun, tant géographiquement que chronologiquement, pour qu'on puisse en tirer une conclusion quelconque. Ce rapprochement, un peu hasardeux en l'état embryonnaire de notre réflexion, vieillirait donc quelque peu la voûte de la tour est du «donjon». Une confrontation attentive avec le riche programme sculpté de l'église Notre-Dame voisine, s'échelonnant tout de même de 1220 jusqu'au début du XIVe siècle (sans compter les adjonctions tardives), serait susceptible d'affiner les datations.

**1020** Sur ce mouvement d'émancipation des communes dans le duché de Bourgogne, voir RICHARD 1954, pp. 340-352.

**1021** Les ducs de Bourgogne, entrés en possession de Semur dès 1098 et représentés par un prévôt, disposaient assurément d'une résidence fortifiée, mais les textes ne permettent pas de distinguer du *castrum* (RICHARD 1954, pp. 146-148). On peut l'imaginer encore à l'intérieur de celui-ci.

**1022** Philippe de Savoie avait épousé Alix de Bourgogne en 1267. Les relations du duc Robert II avec les comtes palatins sont plutôt bonnes à cette époque, en particulier avec Othon IV, le comte régnant, fils d'Alix (d'un premier mariage). RICHARD 1954, pp. 220-223. Voir aussi ANDENMATTEN 2004, pp. 90-91.

**1023** VIGNIER 1980 et 1986, p. 17.

**1024** À relever que dans l'une de ces tours (celle de l'ouest) un conduit (de latrines?), placé grosso modo à l'aplomb de la courtine ouest, débouche à l'intérieur de celle-ci, dans le niveau inférieur! Le caractère très outrepassé de ces tours, ne ménageant qu'une très faible zone de contact avec le château, impliquait peut-être que les passages ne pouvaient se situer ailleurs que dans les courtines. Il faut faire abstraction d'un important remaniement du parement de ces tours, intervenu à une époque tardive, ayant adapté leur couronnement à l'usage des armes à feu.

**1025** MESQUI 1989, p. 154.

**1026** MESQUI 1993, p. 219, respectivement p. 221.

**1027** MESQUI 1989, p. 148 et surtout MOUILLEBOUCHE 2002, dont on extrait les renseignements qui suivent (MOUILLEBOUCHE 2002, pp. 269 et 320; fiche CD «Mont-Saint-Jean»). Selon un texte de 1231, le site de Mont-Saint-Jean est bien occupé par une «villa», soit le village actuel, un *castrum*, soit un bourg de château, et un «donjon», soit le château actuel qui serait déjà celui que cite ce texte. Dans la mouvance du duc de Bourgogne, Guillaume de Mont-Saint-Jean parvient toutefois en 1239 à négocier un statut qui lui est favorable: le fief de Mont-Saint-Jean

## Pages 327 à 328

n'est ni jurable ni rendable au duc ; il obtient même que son fils puisse épouser une des filles du duc. Ce seigneur est assurément puissant : on pourrait donc lui attribuer la construction du « donjon » dans sa forme actuelle.

**1028** Ce qui nécessiterait une fouille archéologique confrontée à une investigation approfondie des sources d'archives, allant au-delà de la compilation des sources publiées.

**1029** Ces travaux ne sauraient être vraiment tout prochains puisque l'édifice est actuellement bien entretenu par M. et Mme Yann et Pascale Massoulier, qui ont réussi à allier les exigences du confort moderne et la préservation des éléments anciens. Je les remercie chaleureusement de m'avoir accordé toutes les facilités pour la visite de l'édifice.

**1030** Ce système de chéneau faisait-il le pourtour complet de l'édifice ? Il n'est conservé que dans l'actuel comble du grand corps de logis sud et contre la face interne oblique de la tour ouest, interrompu par des modifications plus tardives. La gargouille d'évacuation visible dans la courtine sud est sans doute liée à ce dispositif. Aurait-on ici une indication sur l'aspect du couronnement des tours et courtines du « donjon » de Semur avant l'apparition des baies-créniaux ?

**1031** Typologie proposée par MESQUI 1993, pp. 220-221. Voir aussi pour le cas plus spécifiquement bourguignon GARRIGOU GRANDCHAMP 1997, passim.

**1032** GARRIGOU GRANDCHAMP 1997, p. 86.

**1033** VAIVRE 1989.

**1034** GARRIGOU GRANDCHAMP 1997, pp. 148-149. La dalle horizontale est présente. La console, un ample bloc de pierre, adopte le plan d'un simple triangle tronqué dont la partie oblique, allant du mur jusqu'à l'avant de la hotte, est simplement chanfreinée.

**1035** Yèvre-le-Châtel et Mont-Saint-Jean présentent en tout cas le même type de site et de « donjon » ramassé sans tour maîtresse.

**1036** BAYROU 1988<sup>4</sup>.

**1037** Impossible pour nous de trancher sur ce point. Les eaux pouvaient être recueillies à l'intérieur de l'édifice.

**1038** L'ouvrage saillant, contrairement à Villandraut par exemple, est clairement lié à la construction de la tour, donc du donjon.

**1039** BEMONT-MICHEL 1885, t. 1, p. 385, no 2972.

**1040** GARDELLES, 1972, pp. 229-231.

**1041** Cf. note 464.

**1042** COULSON 1979.

**1043** Ainsi au château de Chambéry : AST, SR, i. 16, TGS, rot. 4, 15.07.1315-30.09.1316 : *In stipendiis factis pro depingendis trabibus in quibus posite sunt baliste in castro Chamb. ad similitudinem aliorum trabium in quibus sunt alie baliste.*

**1044** Plan du château de Chillon, cf. fig. 795.

**1045** AST, i. 69, f. 5, m. 2, rot. 15, cc. Chillon, 05.04.1302-24.04.1303 : *Pro bastimento facto iuxta grossum murum prope capellam sancti Pantaleonis et juxta murum aule in qua operatur balistarius.*

**1046** AST, SR, i. 70, f. 97, m. 7, cc. Morges, 1422-23 : *Inventarium... infra turrim de la panatorerii... duas parvas balistas.*

**1047** Cf. annexe 1a, p. 753.

**1048** AST, SR, i. 70, f. 97, m. 4, cc. Morges, 1394-95.

**1049** Cf. annexe 1a, p. 753.

**1050** Je remercie Paul Bissegger de m'avoir rappelé qu'une maison de l'artillerie est citée à Morges ; toutefois, elle ne se trouve pas dans le « donjon », mais dans la cour basse des dépendances. AST, SR, i. 70, f. 97, m. 13, cc. Morges, 1453 : (*opera rerum necessariorum pro artillieriis domini Morgie existent.*) *Libravit in operibus et reparatione rerum necessariorum pro conservatione artilliarum domini... Memoyre soit a très redoubté seigneur, monseigneur le duc de Savoye sur le fait de la visitation de sa artillerie de Morges. Et premièrement de faire commande ou procureur de Vaut ou a aultre fere ferrer le fenestries de ladite artillerie pour avoir exors ; item de faire remué et resavonner toutes les cordes de gros engyns car sont passé cinq ans, item fere engressier toute la ferramente de primier et aultres qui naraz mestier ; item remuer les gros engyns et secorrez car il ly furen mis tout molliez et sont vermollux en plusieurs lieux et fere amener les pierres de bombarde en ladite artillerie ; item fere remuer tout le saupetre et affiner celluy qui ne les pas, car la salz qui est dedans la gate de jour en aultre et consumet et fait fondre ; item fere redrecier les drogues dessuses et aultres et fere roler les pierres faictes pour Johan Mareschial de Bourg affin quelle ne pardet leur moysson ; item remuer par gens secrete le chellage qui se pourrit et gastet didans leur casses pour deffaux de remuer ; item la*

## Pages 328 à 340

*poudre de bombarde asselloiez [= assoleiller] deux ou troys jours pour la conservation dicelle plus longuement garder affin quelle le ne se foste (feste?)... [lettre donnée à Pont D'Ain, le 1<sup>er</sup> février 1452. Le secrétaire et procureur du Duc pour le bailliage de Vaud, accompagné du bombardier Guillaume Lombard, n'ont rien entrepris et se sont contentés de mettre certaines pièces d'artillerie au sec dans la château. Aymonet Corniaux est ensuite chargé de faire exécuter les travaux. Le châtelain paie alors] Petro dicto Bricollen, serralierio, commoranti Lausanne pro tachio sibi dato per Aymonetum Corniaux... videlicet ferratura fenestrarum domus attillierie prefati domini nostri ducis in platea Morgie existentis; quequidem ferratura ponderat in toto 680 libras ferri (8 d.), valent in summa, 37 fl. 9 d. 1/3 gr. pp., ut per litteram dicti magistri Aymoneti Corniaux, magistri operum domini ... datam Lausanne die 10 julii 1452... ratione... facture ferrature fenestrarum domus attillierie existentis in platea castris ville Morgie... Libravit Johanni Arbert, carpentatori et lathomo Morgie et Stephano dicto Bergonion eius famulo. Et hoc tam nomine et ex causa 36 jornatarum per ipsos insimul in domo attillierie castris ville Morgie factarum, tam in rompendo murum pro fenestris ferrandis et eundem restorando dum fuerunt ferrate, in reli-gando vasa et dolia pulverum, remutando et sablonando cordas grossas grossorum ingeniorum et ipsa grossa ingenia remutando et multa alia in quodam rotulo... (3 s.) necnon pro una jornata duarum mulierum que vacaverunt in scobendo, mandando dictam domum et certas targias panendo et mondificando comutata eiusdem pro dicta jornata, 12 d. quam etiam pro 14 dodenis sircullorum implicatorum in vasis et doliis pulverum..., 21 s., pro 6 sacis carbonis..., 6 s., pro una sera nova munita clave posita in domus attillierie, 7 s. et pro 8 dodenis tachiarum implicatarum in eadem domo, pro aliquibus necessariis emptis prico 4s dicte monete, ut per... litteram de testimonio... receptam sub 21 decembris 1452, 12 fl. 4 d. gross. pp. Par lettre rendue le 26 mars 1453, Aymonet Corniaux reconnaît les travaux décrits ci-dessus, notamment in muro anteriori reperit factum fuisse de novo 6 magnas fenestras pro essorando attillieriam ducalem... Il trouve encore 21 grossos lapides rotondas qui avaient été amenées d'Yverdon.*

**1051** Le méteil, ou messel, était un mélange de seigle et de froment. Le vin était aussi une source de revenu important. Les droits sur la vente du vin étaient cédés de cas en cas par les Savoie à la ville pour l'entretien des enceintes. Ce droit, le longuel, ne sera cédé définitivement à Yverdon par les Savoie qu'en 1474 (DEGLON 1949, p. 217).

**1052** Voir AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 1266-67 et 1359-60. La valeur de la coupe de blé d'Yverdon est donnée dans DESSEMONTET 1955, p. 247. Elle vaut en 1823 12,829 litres. Il faut postuler ensuite, mais sous toute réserve, que cette mesure n'a pas varié depuis le Moyen Âge.

**1053** Une partie de ces céréales prend bien le chemin de Gümnen et Morat, qu'il s'agit de ravitailler. Voir AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 07.07.1266-07.07.1267 : (*frumentum*) *Libravit Petro de Sottens, castellano Condemine [Gümnen] per litteras suas, 8 modia; (avena) libravit in hospicio domini apud Muratum per litteras Thome de Rosselione, 22 modia; (expense) in carriagio 8 modiorum frumenti et 22 modiorum avene ut supra in computo de frumento et de avena ab Yverduno usque ad Muratum, in taschia, 28 solidos; in carriagio victualium Benerii, filii comitis Cabillionis euntis ad obsidionem de Loes [Laupen] a portu d'Orba usque Estavaie, in taschia, 37 solidos.* Sur la fin du règne de Pierre de Savoie, voir VAN BERCHEM 1907, passim.

**1054** AST, SR, i. 69, f. 169, m. 5, cc. La Tour-de-Peilz, 1375-1376 : *In hostio noviter facto in magna aula superiori dicti castris quando bladum domini fuit adductum de Wauda ad dictam Turrim et postmodum ductum in Lombardiam.*

**1055** Voir toutes les études de Pierre Margot et de Georges Kasser à ce sujet. Idée encore diffusée dans le dernier guide publié en 1982 (COIGNY 1982).

**1056** Pour les châteaux où cette occupation sur deux niveaux existe bel et bien, les documents, pour autant qu'ils ne soient pas trop rares, l'attestent de façon indubitable, en utilisant notamment les prépositions «supra» ou «infra». À Yverdon, deux inventaires du mobilier, datés de 1408 et 1424 (cf. annexe 1a), récemment retrouvés aux archives de Turin, confirment que tout ce qui touche l'habitation est réparti sur le seul rez-de-chaussée donnant sur la cour intérieure.

**1057** Les photos de Jean Perusset de 1943 (cf. fig. 11) montrent distinctement que, côté cour, les façades n'avaient pas reçu un beau parement de pierre de taille, ce qui tendrait à prouver que celui-ci était destiné à être caché dès l'origine. Cependant on observe que les parties

## Pages 342 à 344

basses de la cour de la grande tour présentent encore le même type de parement, qui était bien visible, lui.

**1058** PEDRUCCI-CHRISTE 1995, pp. 4 et 13-15.

**1059** La façade sur cour n'a fait l'objet d'aucune analyse archéologique. Les restaurations conduites en 1962-1966 au rez-de-chaussée ont peut-être fait disparaître des témoins importants qui auraient pu éclairer l'articulation entre la *camera domini* et l'*aula*.

**1060** Cf. annexe 1a, p. 753.

**1061** Cf. infra note 1068.

**1062** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 2, cc. Yverdon, 01.02.1363-12.03.1364: *Quinque solidis laus. datis in 6 lonis positis in travaysona camere domini in quodam foramine; 3 s. 1 d. datis tribus manuoperariis portantibus terram supra dictum foramen; 2 s. 6 d. datis unius carpentatoris predictos lonos implicandi per unam diem; AST, SR, i. 70, f. 205, m. 14, cc. Yverdon, 16.03.1425-16.03.1426: Visitavit cameram domini in qua reperiit tres trabes putrefactas, quas ordinavit reffici, que sunt longitudinis, altitudinis et latitudinis predictarum (1,5 fl.) [6,72 x 0,36 x 0,28 m: même prix à l'unité que celles mises en œuvre dans l'*aula*], 4,5 fl. pp.; lonos supra putrefactos, videlicet unam duodenam lonorum, 1 fl.; in eadem camera reperiit unam fillieram a parte muri capelle putrefactam, quam ordinavit reffici et fieri totam nova, et in qua fuerunt necessarie 2 trabes, longitudinis, latitudinis et altitudinis predictarum (1,5 fl.) [6,72 x 0,36 x 0,28 m? même prix à l'unité que ci-dessus]; ordinavit fieri in dicto muro 7 bochetos bonorum lapidum de ruppe dura ad sustinendum et supportandum dictas fillieras, taxatis ipsis implicatis et positis, 7 fl. pp.*

**1063** Cette cheminée est bien attestée en 1401-1402, lorsqu'elle est réparée en même temps que sa voisine située dans la *camera domini*: AST, SR, i. 70, f. 205, m. 8, cc. Yverdon, 01.03.1401-01.03.1402: *Dicto Faufrile, lathomo, qui reparavit focaria camere domini et alterius camere site ibidem prope, que destructa erant in pluribus eius locis et foraminata, ad que vacavit 2 diebus (3 s.), 6 s. laus.; cuidam manuoperario qui dicto lathomo dictis duobus diebus servivit (18 d.), 3 s. laus.*

**1064** Voici les quelques extraits des comptes renseignant sur cette pièce. AST, SR, i. 70, f. 205, m. 13, cc. Yverdon, 30.06.1423-15.03.1424: *In camera iuxta dictam aulam a parte orientali, unum dictum challiez et duo scanna cum una pertica; ibid., 1425-26: Visitavit cameram post dictam aulam a parte venti in qua reperiit 6 trabes, defectu predicto putrefactas et in ruinam tendentes...; ibid., 16.03.1445-16.03.1446: Camere dicti castrii vocate dou retrait in cuius camere trabatura necesse erat implicari unus grossus tras longitudinis 35 pedum [9,80 m], et septem loni novi propter vetustatem quorumdam in eadem... in trabatura camere voca [sic] dou retray iuxta camera prelibati domini nostri.*

**1065** RAEMY 1983, p. 33: en 1428-29, on répare « un plancher dans la tour ronde qui fait le retrait de la chambre du seigneur » (AST, SR, i. 69, f. 169, m. 14, cc. La Tour-de-Peilz, 1428-29: *In turri rotonda que facit loz retrex camere domini*).

**1066** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 6, cc. Yverdon, 03.04.1391-15.12.1391: *Que je [Jacques de Moudon] hay emploier en la chambre monseigneur et en la garde robe du dit chastel 30 000 d'encelloz et 30 000 de clavin; 3 tirants, 500 lates; 5x12 de paynes; et pour l'avanteit de l'entrage de la dicte chambre; cette mention ne prouve pas que la camera domini ait eu une entrée directe. Son accès par l'intermédiaire d'une antichambre, soit la chambre du retrait, séduit davantage (situation analogue aux châteaux de Chillon, de La Tour-de-Peilz, de Grandson, de Conwy, etc...). D'ailleurs, cette même année, on répare également l'avant-toit de l'entrée de la chapelle. Ces deux avant-toits sont donc distincts. Cela incite à penser que l'entrée de la camera domini n'était pas à l'emplacement de la fenêtre bernoise qui a été restaurée, car celle-ci aurait été sous le même avant-toit que celui de la chapelle. À l'ouest de cette fenêtre, une importante embrasure, comportant une arrière-couverte faite de blocs de tuf, aurait pu former cette hypothétique entrée directe à la camera domini, mais elle est plus tardive: on l'attribue à la reconstruction de 1536-1539. Elle est attestée en 1700 en tout cas, année où elle est obturée (cf. p. 468).*

**1067** Cf. infra pp. 348-349 et note 1094.

**1068** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 3, cc. Yverdon, 16.05.1373-04.09.1376: *Libravt in emptione 12 trabium quolibet longitudinis 36 pedum [10,08 m] emptorum pro trabatura camere domini castrii Yverduni que propter vetustatem diii (diu?) est dirrupta et destructa fuerat, refficienda et reparanda (11 s. laus.), 6 £ 12 s. laus.; emptione 12 trabium pro trabatura garde robe dicti castrii que omnino destructa et dirrupta*

## Pages 344 à 347

*erat occasione qua supra de novo refficienda et reparanda (6 s. 6 d. laus.), 78 s. laus.* [selon pièce justificative du 2 juin 1375]. Cette année, les plafonds de la *camera domini* et de sa voisine, la garde-robe, sont presque intégralement réparés. Si les poutres ont la même section dans les deux pièces, on peut en déduire que celles au-dessus de la garde-robe pourraient mesurer un peu plus de 21 pieds, soit env. 6 m. Elles auraient pu être placées dans le sens est-ouest entre le mur séparant la garde-robe de la *camera domini* et celui de façade sur la cour de la grande tour.

**1069** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 3, cc. Yverdon, 09.02.1369-18.11.1369: *Libravt in reparatione dicti castrii, primo videlicet in emptione 12 trabium novorum de novo implicatorum et positorum in reparatione traveysonum unius camerarum dicti castrii videlicet camere site iuxta cameram domini a parte capelle in introitu dicte capelle.*

**1070** Sur cette baie, peut-être ancienne armoire murale de la chapelle, cf. p. 465, fig. 690.

**1071** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 09.08.1379-01.03.1381: *In emptione 6 colomnarum implicatarum in gradibus per quos ascenditur a capella et camera domini supra trabaturam et duorum panarum ad faciendum barrerias in dicti gradibus; 12 lonorum seu postium ad iddem.*

**1072** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 7, cc. Yverdon, 23.10.1395-01.03.1397: *In emptione 8 espararum... implicatarum... in hostio parve camere prope capellam et in trappa facta in eadem camera ad eundum versus turrim, 34 s. laus.*

**1073** Cf. p. 45, note 113 et annexe 2b, p. 758.

**1074** À l'inconnue près de l'épaisseur du mur de façade sur la cour qui, à notre avis, doit être comptée en plus, car celle qui est donnée pour le sol installé sur le cellier (11,76 m) est comprise d'un mur à l'autre.

**1075** Le large trumeau central, situé entre les deux séries de baies, a peut-être reçu une cheminée ou un canal de latrines desservant le chemin de ronde situé en dessus.

**1076** JATON-EGGENBERGER-RAEMY 1995, p. 14, structure I/16.

**1077** La hauteur du mur est inférieure d'un mètre environ à celle de l'*aula* reconstituée en 1969-1971. Cette différence atteste peut-être que ce mur n'est que le complément de celui de soutènement de la cour intérieure, achevé alors au-dessus du niveau de celle-ci.

**1078** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 1270-1271: *In decem teysis et dimid. [26,46 m] muri facti de longitudine et unius teysie et dimid. [3,78 m] de altitudine et trium pedum [0,84 m] de pissitudine... (texte intégral, cf. annexe 2b, p. 758).*

**1079** Quatre à cinq assises originales de la façade de la *camera domini* sont conservées dans l'angle ouest de la cour. Celles-ci viennent en tout cas buter contre la façade de l'*aula*.

**1080** Cette nouvelle pièce, gagnée sur l'*aula* primitive, même si elle apparaît plus tard comme une antichambre à la *camera domini* restée à l'est, n'en demeure pas moins importante, confirmant ainsi l'idée de ce transfert ou en tout cas de cette extension, puisqu'elle apparaît avec sa voisine aussi sous l'appellation de *camera domini*, d'après le pluriel utilisé dans la mention suivante: AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 09.08.1379-01.03.1381: *In reparationibus... tecti... camerarum domini.*

**1081** La hauteur, restituée par Pierre Margot en 1969-1971, a peut-être existé entre 1266-1267 et 1270-1271 seulement. Sa proposition trahit une confusion entre la base de la charpente et le plafond terré, qui ne sauraient être identiques. En revanche, cet architecte a bel et bien supprimé un plafond qui, sous des formes diverses certes, avait été maintenu à ce niveau pendant exactement 7 siècles!

**1082** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 14, cc. Yverdon, 16.03.1425-16.03.1426: *Visitavit idem magister operum aulam dicti castrii in qua reperiit in introitu eiusdem duas trabes, defectu predicto [tecto], esse putrefactas, quas ordinavit reffici et reparari, et loco ipsarum alias duas trabes novas poni et que trabes quolibet ipsarum longitudinis 24 pedum [6,72m], altitudinis unius pedis et trium digitorum et latitudinis unius pedis (1,5 fl.) [section d'environ 0,36 x 0,28 m], 3 fl. pp.; dimidiam duodenam lonorum ibidem implicatam, 6 d. gr. On pourrait objecter que ces deux poutres auraient été des filières installées le long des murs. Ce n'est pas le cas, car dans la chambre voisine de l'*aula*, au sud, il faut en changer six, qui comportent les mêmes dimensions; dans la *camera domini*, on en change trois et on précise qu'il faut remplacer les planches qui sont au-dessus. Autre incertitude à lever: le texte parle de la pourtrason de l'*aula*, s'agit-il du plafond ou du plancher? Cette question est résolue par une autre mention qui s'inscrit dans la même campagne de travaux où la pourtrason «sous l'*aula*» doit être réparée: il*

s'agit sans conteste de son plancher. Au contraire du plafond, celui-ci n'est pas terré puisqu'il dispose d'un sol carronné.

**1083** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 14, cc. Yverdon, 16.03.1425-16.03.1426: *Visitavit cameram post dictam aulam a parte venti.*

**1084** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 14, cc. Yverdon, 16.03.1425-16.03.1426: *Visitavit [Aymonet Corniaux] trabaturam subtus aulam et orrea in qua reperiit lonos ipsius trabature subtus dicta orrea et in parte subtus aulam, a quodam archo lapideo usque ad turrim a parte ville esse putrefactos de defectu predicto, et non trabes ipsius quia sunt de bonis quercubus, quas ordinavit reffici, et fuerunt ibidem necessarie 5 x 12 lonorum novorum (1 fl. pp), 5 fl. pp.* Ce texte confirme que l'aula était plus allongée au nord. En effet, la poutraison du sol est remplacée, de l'arche de pierre jusqu'à la tour, sous l'aula et les greniers. Or, selon la situation actuelle, le mur nord de l'aula repose sur cet arc de pierre. Si tel avait été le cas en 1425, Aymonet Corniaux, qui était peu enclin à se tromper dans ses évaluations et surtout dans sa perception des espaces, n'aurait pas déclaré que la poutraison à refaire était « en partie sous l'aula ». Le mur actuel remonte au mieux aux années 1480, plus sûrement aux travaux de 1536.

**1085** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 12, cc. Yverdon, 01.02.1417-01.02.1418: *Libravit Mermeto Jaquier et Vuillelmo Rue, burgensibus ac carpentatoribus Yverduni... et primo pro precio 18 lanorum per dictos carpentatores implicatorum tam in reparatione orrei seu grenerii dicti castri et cuiusdam parietis inter dictum orreum et quandam parvam cameram, quam supra quoddam hostium situm in magna aula castri per quod intratur versus dictum orreum a dictis carpentatoribus per dictum locum tenentem emptarum (9 s.), 13 s. 6 d.*

**1086** Cf. supra p. 345 et note 1077.

**1087** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 18, cc. Yverdon, 16.03.1442-16.03.1443: *Libravit tam pro duobus lapidibus molacie dure, quam uno lapide lapidis dulcis, qui lapis dulcis habet 4 pedes cum dimidio [1,26 m] longitudinis, et qui lapides fuerunt implicati tam in uno passu gradus ante hostium dicte magne aule, quam in sollieti porte ipsius aule; ibid., 06.07.1377-25.06.1379: Libravit dictus castellanus ad reparationem tecti logie infra dictum castrum prope magnum aulam dicti castri, 54 s. laus.*

**1088** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 7, cc. Yverdon, 12.11.1398-06.04.1399: *Iohanni Chuler, pro 150 quarronorum de tegula implicatorum tam in aula, capella et alibi, 15 s. laus.* On n'a aucune certitude quant à l'aspect et aux dimensions de ces terres cuites avant les guerres de Bourgogne. Celles qui ont été restituées en 1969-1971 ont repris les dimensions de ce qui a été retrouvé dans le château, ne remontant pas au-delà des années 1480. Il est cependant permis de supposer que leur format traditionnel carré, fort répandu au Moyen Âge, n'a pas beaucoup varié. Quant à la cheminée, aucun indice ne signale qu'elle se soit trouvée contre la courtine ouest, dans le trumeau entre les deux groupes de trois fenêtres. Ce dernier a récemment révélé la présence d'un conduit de latrines, près de la fenêtre le bordant au sud (RAEMY-KELLENBERGER-SAROTT 2003, Po 15). On peut tout de même imaginer la cheminée au nord du conduit, en une situation analogue à ce qui a été observé dans la courtine sud, à la hauteur de la camera domini.

**1089** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 7, cc. Yverdon, 12.11.1398-06-04-1399: *Henrico Barraul, pro una grossa trabe implicata in botallieria, 3 s. 6 d... Dicto Henrico qui fecit in panateria duas fenestras 2 s. 6 d.; id., m. 13, cc. Yverdon, 30.06.1423-15.03.1424: [inventaire du 30.06.1423] In parva camera anteriori iuxta magnum aulam unum parvum challiez cum duabus cordis modici vel quasi nullius valoris.* La dernière mention de la panaterie et de la boutique remonte à 1399-1400. La petite chambre est citée pour la première fois en 1413-1414. La seconde se serait-elle substituée aux premières, qui auraient été déplacées dans la tour ou dans le cellier (cette seconde possibilité pourrait expliquer la création du tournant en 1445-1446)?

**1090** EGGENBERGER-RAEMY 1990, p. 15, n° I/11 et JATON-EGGENBERGER-RAEMY 1995, p. 14.

**1091** Cf. p. 62 et note 221.

**1092** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 12, cc. Yverdon, 01.02.1418-15.03.1419: *Libravit Vuillelmo Ruyer et Mermeto Jaquier, carpentatoribus, in emptione et pro precio unius trabis quercus longitudinis 20 pedum [5,60 m] hominis a dictis carpentatoribus emptis et per ipsos in pilari quoque castri domini Yverduni necessario per tempus de quo computat cum rebus infrascriptis reparati ante furnum dicti castri existentis implicati et pro uno chapitel posito supra dicta pilara per dictos carpentatores subtus fileriam camini magne coquine; ibid., m. 14, cc. Yverdon, 16.03.*

1425-16.03.1426: *Visitavit trabaturam subtus magnum coquinam et furnum.* Le texte parle d'une colonne et d'un chapiteau. Il faut probablement sous-entendre une paire de colonnes et de chapiteaux, car la poutre achetée à cet effet, haute de 5,60 m, n'a pas pu trouver place dans le seul niveau de la cuisine. La hotte aurait été trop élevée. Cette poutre a dû former deux colonnes de 2,70 m, ce qui paraît bien plus vraisemblable.

**1093** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 7, cc. Yverdon, 23.10.1395-01.03.1397: *Hudrico Lamberti, lathomo de Yverduno, pro tachia sibi data reparandi lavatorium magne quoquine dicti castri quod erat destructum...*

**1094** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 18, cc. Yverdon, 16.03.1445-16.03.1446: *Coquine dicti castri in qua erat bene necesse fieri unus tornavent lanorum inter dictam coquinam et portam per quam intratur dictam coquinam et citurnum dicti castri a platea eiusdem loci unacum quadam pariete supra gradus dicti citurni, quia paries et ly tornavent qui solebant esse erant destructe propter vetustatem.* AY, Ab6, p. 349, 22.01.1813: *Ayant été fait rapport qu'il existait une rampe d'escaliers dont on ne fait plus aucun usage, dans celle des caves du château que tient M. le receveur Vuilliem, établie dans l'épaisseur du mur, donnant sur la cour, l'on a autorisé ledit mons. Vuilliem afin de tirer parti de cette place, de faire enlever les dits escaliers, aux frais de la ville, pour servir ailleurs à quelque usage public; AY, Ba158, 69, 08.03.1813: Au maçon Wolff pour démolition d'un escalier dans une des caves du château, 16 £.*

**1095** Relevé Jeanneret, document déposé au SBE, section d'archéologie. Ce relevé montre les fondations d'un mur, dédoublé au sud par une arcade. La cause de ce dédoublement nous échappe. La situation est analogue à ce qu'on a observé entre l'aile nord et l'aile ouest. Dans ce dernier cas, une première arcade a reçu le mur mince primitif de 0,55 m. Celle-ci a été dédoublée par une seconde après les guerres de Bourgogne, pour recevoir le mur encore en place de 0,80 m, soit en gros 3 pieds savoyards (0,84 m). Dans l'aile est, le dédoublement constaté est peut-être lié aux travaux de 1389-1390.

**1096** MULLER-EGGENBERGER, *Echandole* 1989, pp. 3-4, structure 1.1.1.

**1097** On n'a pu vérifier l'existence de cette archère, complètement dissimulée par le local technique de l'Echandole; le relevé de Jean-Paul Berney note une dépression dans le parement intérieur de la courtine sud, qui pourrait indiquer une ancienne archère bouchée. Celle-ci est en partie masquée par le mur à arcades.

**1098** Ces deux piliers ont été relevés par Roland Jeanneret lors des investigations archéologiques de 1979, mais que W. Stöckli n'a pas cru bon de joindre à son rapport. Documents déposés au SBE, archéologie. On n'a eu connaissance de ces relevés qu'après la rédaction du rapport de synthèse (RAEMY 1992). Ils ne font que confirmer et préciser métriquement ce qu'on avait alors dit de l'aile orientale par l'étude de la riche documentation archivistique la concernant.

**1099** ACV, Ab8, Copies Milloud AST, p. 165. Le puits a de tout temps été situé dans l'angle oriental de la cour actuelle. Les archéologues (cf. STÖCKLI 1979) ont retrouvé les fondations d'une version tardive (XVI<sup>e</sup> siècle?), étonnamment coincée contre le mur soutenant la façade actuelle, mais que des textes plus anciens situent déjà là (cf. notes 1114 et 1176). Si ce mur existait déjà en 1352 et définissait la partie occidentale du cellier, il ne devait pas s'étendre à l'étage supérieur et laissait ainsi un espace sur le pourtour du puits où se sont réunis les nobles vaudois. Le compte de 1367-68 apporte une preuve supplémentaire de cet état de choses. Il faut construire un pavage au pied du puits pour que l'eau ne s'infilte pas et n'aille pas endommager la poutraison des celliers tout proches. Cet aménagement aurait certainement été inutile si la façade actuelle avait existé, et il n'aurait pas pu être placé « tout autour du puits » (AST, SR, i. 70, f. 205, m. 2, cc. Yverdon, 05.03.1367-04.03.1368: *Libravit... [Perrodo et Iohannodo Fotet], lathomis, facientibus pavementum lapideum de lapidibus cisis circumcirca putheum ad eo quod aqua non intraret per trabaturas celeriorum seu suturnorum...).*

**1100** AST, C, BV 16, Cudrefin 7, 5 février 1337: *In castro infra stupam* (document aimablement communiqué par B. Andenmatten).

**1101** Relevés Jeanneret, cités note 1098.

**1102** Il convient de relever ici que les extraits d'archives de DESSEMONTET 1957 sont particulièrement incomplets pour l'aile orientale, ce qui en avait rendu l'analyse très aléatoire.

**1103** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 25.06.1379-09.08.1379: *Libravit... et primo in emptione 5 trabium positorum et implicatorum in reparatione trabature camere que est iuxta capellam et stupam dicti cas-*

*tri, 2,5 fl. veteres; in emptione 3x12 postium implicatorum ad idem, 30 s. laus.; pro terrando dictam trabaturam, 20 s. laus. et pro eadem deterrando; Girardo dicto Ramel pro taschia sibi data faciendi et reparandi supradita...* Certes, ce n'est pas la *stupha* elle-même qui est recouverte d'un plafond terré, mais la chambre voisine située dans la même aile. Plus tard en 1381-1382, on trouve mention d'une paroi au-dessus de la *stupha*: cela tend à exclure également la localisation de cette dernière à l'étage: AST, SR, 70, 205, 4, cc. Yverdon, 01.03.1381-13.05.1382: *In emptione 4x12 lonorum ibidem et in pariete supra stupham implicatarum qualibet duodena precio 14 solidorum laus., 56 s. laus.*

<sup>1104</sup> Cf. p. 375 et note 1196 rapportant le texte décrivant la réfection de cette toiture.

<sup>1105</sup> Cf. note 1106 *in fine*.

<sup>1106</sup> Le texte complet rapportant cette transformation, extrait des comptes de la châtelainie d'Yverdon, est donné en annexe 2h, p. 759.

<sup>1107</sup> Ce qui pourrait expliquer le dédoublement des fondations observé par R. Jeanneret dans le cellier oriental. Le mur construit à neuf est important puisqu'il mesure 9 toises carrées, soit environ 57 m<sup>2</sup>. Cela représenterait l'obturation du portique et la création du mur transversal sur deux niveaux. Un autre scénario est possible: le mur transversal était déjà en dur, mais la façade sur cour de la première *stupha* et de la chambre à côté de la chapelle était encore en colombage. Le travail aurait alors représenté un peu moins de la surface de la façade actuelle, de l'angle nord de la cour jusqu'à la chapelle, sur le rez-de-chaussée seulement. La toise carrée est payée à 4 livres et 11 sous, soit 7 florins et 7 sous. Cette somme est tout à fait suffisante pour le mur qu'on lui attribue, de 3 pieds d'épaisseur, avec sa porte et ses fenêtres. Pour comparaison: AST, SR, i. 70, f. 153, m. 9, cc. Romont, 1421-22: 16 toises de mur de 10 et 7 pieds d'épaisseur pour 10 fl la toise; AST, SR, i. 70, f. 167, m. 15, cc. Rue, 1426: un mur de 4 pieds d'épaisseur à 9 florins la toise; *ibid.*, 1428: 3,5 toises de mur de 4 pieds d'épaisseur y compris un crénelage pour 7 florins la toise; AST, SR, i. 70, f. 7, m. 1, cc. Belmont: 5,5 toises de mur de deux pieds d'épaisseur pour 28 sous la toise, mais non compris la chaux qui est fournie. Dans l'aspect que cette façade présentait avant les diverses restaurations entreprises par Pierre Margot, on peut constater que le parement pouvant être antérieur aux reconstructions des guerres de Bourgogne n'a été conservé que sur quelques mètres carrés au niveau du rez-de-chaussée. Tout le reste a été soit perturbé par les percements d'époque bernoise au rez-de-chaussée, soit reconstruit après les guerres de Bourgogne, à une période proche de celle du raccourcissement de la chapelle. Cela suggérerait que la façade de 1389-1390 était de qualité moindre que celles des autres ailes.

<sup>1108</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 12, cc. Yverdon, 01.02.1416-01.02.1417: *Libravit... manibus Mermeti Jaquier, et Henrici Magninet, carpentatorum... 4x12+3 lonorum... quam etiam pro faciundo unum hostium in camera iuxta coquinam stupe dicti castri*. La chambre dont il est question ici se trouve dans la partie orientale, à l'extrémité sud de la cuisine de la Plaine contre la chapelle. La cuisine de la *stupha* lui est voisine à l'ouest.

<sup>1109</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 13, cc. Yverdon, 30.06.1423-15.03.1424: *In coquina 6 paneis rotundos... unum parvum hostium ferreum oris stupe* (voir annexe 1a).

<sup>1110</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 13, cc. Yverdon, 30.06.1423-15.03.1424: *In parva camera fustia dicte coquine* (voir annexe 1a).

<sup>1111</sup> Dans la mesure où cette pièce est bien celle du châtelain (cf. note 1113).

<sup>1112</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 13, cc. Yverdon, 30.06.1423-15.03.1424: *Et primo libravit in operibus et reparatione predictis factis infra tempus de quo ut supra computat ultra dictam tachiam, videlicet in constructione et factura cuiusdam camere tote nove et de novo constructe in coquina a parte Plane prope capellam ibidem noviter constructam modo in tachia predicta declarato quequidem camera de dicta tachia excluditur. Primo, in emptione 5x12+6 lonorum, tam in eadem camera quam in duabus formis lectorum in eadem camera constructis, emptarum a magistro Bisuntione, carpentatori (10 s.), 55 s.; pro precio 5 peciarum nemoris pro dicta camera in parte boudronanda (2 s.), 10 s., ultra aliud marrinum in dicta camera implicatum de marrino seu nemore veteri in dicto castro reperto; pro precio 111 clovorum ferri, 3 s.; in factura et constructione cuiusdam necessarie nove per dictum magistrum Bisuntium, carpentatorem ex ordinatione qua supra in dicta camera seu coquina, in cadro eiusdem noviter facto a parte Plane, videlicet pro charreagio cuiusdam trabis quercus in dicta necessaria implicate, inclusis*

*salario et expensis dicti charreagii, 5 s.; in emptione 8 lonorum implicatarum in dicta necessaria, tam in hostio quam circumcirca, pro tanto, 8 s.; in emptione et pro precio 500 scindulorum et totidem clavini in dictis operibus implicatarum 4 s. 6 d.; in emptione 2 lonorum de feudna [?] in hostio nemoreo novo, in hostio antiquo ibidem existenti annexato et inchernato [?], 4 s.; in emptione cuiusdam lapidis ad luenndum positi in coquina predicta a parte plane in cadro ipsius a parte turris supra pontem ex ordinatione prefati magistri operum, pro eo quod trabatura dicte coquine putrefiebat, 20 s.*

<sup>1113</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 2, cc. Yverdon, 05.03.1367-04.03.1368: [Perrodo et Iohannodo Fotet], *lathomis, facientibus quoddam aliud pavementum in caminata camere in qua castellanus moratur de lapidibus inventis in dicto castro*. AST, SR, i. 70, f. 205, m. 3, cc. Yverdon, 09.02.1369-18.11.1369: *6 000 scinduli in reparatione tectorum supra veterem coquinam et coquinam castellani*. Si la *stupha*, qui était tout de même la pièce la plus chaude du château, pouvait être attribuée au comte de Savoie lorsqu'il séjournait à Yverdon, le châtelain devait bénéficier de façon permanente de la cuisine de la Plaine et de la chambre adjacente au moins. La vieille cuisine est certainement celle de l'aile nord, qui n'est en service qu'exceptionnellement, pour les réceptions dans l'*aula*.

<sup>1114</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 12, cc. Yverdon, 01.02.1417-01.02.1418: *Pro precio 7 lanorum... in reparatione necessaria dicti castri iuxta puteum pro turbando et occupando ventum qui agitabat infra pelium seu stupam dicti castri*. Cette mention indique encore la proximité du puits et de l'entrée de la *stupha*, que l'on a bien de la peine à imaginer à l'étage (par ailleurs, il n'est jamais fait mention d'escaliers ou de galerie extérieure sur deux niveaux).

<sup>1115</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 9, cc. Yverdon, 01.02.1404-01.02.1405: *Pro precio 4 lonorum seu postium implicatarum in ostio cuiusdam camere ipsius castri per quam itur ad turrem pontis anteriorem (18 s.) 6 s. laus*. AST, SR, i. 70, f. 205, m. 13, cc. Yverdon, 30.06.1423-15.03.1424: *In emptione 6 lonorum nemorum implicatarum... in factura et constructione parve camere existentis in cadro iuxta turrim supra pontem facte pro ancillis per dictum magistrum Bisuntium, 5 s.*

<sup>1116</sup> EGGENBERGER-MULLER 1988, pp. 7-8.

<sup>1117</sup> On comprend aussi pourquoi ses dimensions ont été réduites après 1476: les murs installés sur le terre-plein meuble de la cour n'étaient pas stables et, de ce fait, ont dû particulièrement souffrir lors de l'incendie du château, ce qui en a signifié la condamnation définitive.

<sup>1118</sup> EGGENBERGER 1981, pp. 19-20: seule la partie inférieure du remplage paraît originale; elle montre des traces de feu et une taille à la laie brettée.

<sup>1119</sup> EGGENBERGER 1981, p. 25, n° 4.2.8. La porte est citée en 1369 (cf. note 1069).

<sup>1120</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 3, cc. Yverdon, 10.03.1372-16.05.1373: *Libravit Roletto de Pulli, verrerio, pro refectione verreriarum fenestrarum capelle castri domini de Yverduno destructarum propter boreas et maxime a parte aque Thele, partim de novo refectarum et partim reparatarum, incluso ferro et cavillis ferri ibidem implicatarum et necessariis in tachiam sibi datam, inclusis etiam expensis dicti Roleti..., 108 s. laus.*

<sup>1121</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 06.07.1377-25.06.1379: *Pro recuperiando capellam castri implicatis in ipsa cohoperitura 2000 tole*; AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 06.07.1377-25.06.1379: *Libravit et solvit predictus castellanus pro clavis lateret implicatis in sartatur. (?) lanorum capelle dicti castri qui ceciderant in cohoperimento de tegula facto supra ipsam capellam; de quo cohoperimento computatum fuerat per ipsum castellanum in quodam de suis computis precedentibus, videlicet 3 s. laus.*

<sup>1122</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 14, cc. Yverdon, 16.03.1425-16.03.1426: *Visitavit capellam ipsius castri, quam reperit defectu quo supra in ruinam tendentem et eam ordinavit reparari, et fuit necesse in eadem ponere 100 laterum, 14 d. gr.; 12 lonorum in reparatione vote eiusdem capelle, 1 fl. pp.* Ce terme de voûte n'a malheureusement pas été relevé par DESSEMONTET 1957.

<sup>1123</sup> EGGENBERGER 1981, pp. 11-12.

<sup>1124</sup> Voir l'inventaire de 1408, annexe 1b, p. 753.

<sup>1125</sup> D'importants pans de l'appareil de la tour d'Hermance semblent avoir été changés à une période plus tardive.

<sup>1126</sup> Les maçons et tailleurs de pierre Crusillet sont originaires de Grandson: Péronet Crusillet travaille à Yverdon sous les ordres du charpentier et ingénieur Jacques de Moudon. Il y est attesté de 1377 à 1386; il habite à Lausanne. Les Crusillet ont également œuvré à Ripaille.

## Pages 354 à 356

Le premier attesté est Johannod Crusillet, chargé en 1371 de l'extraction de la pierre pour la construction de la résidence comtale de Ripaille; le contrat est passé en présence du même Jacques de Moudon. Johannod était réputé, car il a bénéficié des faveurs de Bonne de Bourbon, qui paie son enterrement en 1377-1379 (AST, SR, i. 39, f. 1, m. 10, n° 31, c. hôtel, 25.06.1377-23.01.1379: *Libravit de mandato domine pro sepultura Johannodi Crusilliet, magistri lathomi domus Rippaillie, facta Thonon. manu domini Johannis de Divona, capellani... ultra ceram habitam a Petro de Lompnes, 60 s. 7 d. geb.*). On trouve ensuite dans les années 1380 et 1390, toujours sur le même chantier de Ripaille et sous la direction de Jean de Liège, Pierre et Hudriset Crusillet; le premier est habitant de Féternes en 1390, toujours en activité en 1409-1412 (BRUCHET 1907, pp. 290, 297, 298, 344, 360, 367, 368, 377, 444).

**1127** Ce sens particulier du verbe *forrare* est bien attesté pour la chapelle de Chillon en 1439-1440 (RAEMY-FEHL 1999, p. 87 et note 64). Dans ce même château, les tours semi-circulaires C, Z' et Z reçoivent un plafond plat en 1378-1379, car elles doivent être « fourrées au sommet à mode de ciel » (RAEMY-FEHL 1999, p. 89. La source est la suivante: AST, SR, 69, 5, 14, rot. 68, cc. Chillon, 25.12.1376-25.4.1379: *Libravit magistris Auberto et Dolono, carpentatoribus pro tachia sibi data pro tanto forrandi dictas tres turres rotundas in sommitate ad modum celi... pro qualibet turri 25 florenos veteres*).

**1128** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 06.07.1377-25.06.1379: *Pro forrando turrim de versus villam et refficiendo illam de versus Humbertum Menfrey; pro forrando muros de retro castrum de tous ab una turre usque ad aliam; pro entablamentis desuper quatuor turres, super que omnes chivroni jacent; pro refficiendo caminatam aule pro uno milliario grossorum tuphorum emptorum apud Cletas, empto cento duobus florenis, valent 20 fl. veteres et grandis ponderis; pro 200 de carey pro caminata 40 s.; pro eis adducendis apud Yverdunum 60 s.; pro una duodena chivronum pro faciendo pontes et foronos et unam catedram ad forrandum turres 18 s.; 28 modis calcis in premissis implicatis, 13 £; pro cordis ad ponendum catedram pro tirando necessaria operis, 27 s.; pro quatuor gierlis pro tirando morterium, 8 s.; pro faciendo postellam muri de retro castrum et pro ea ferranda de ferro... pro esparris, 4 fl. veteres et grandis ponderis; pro premissis datis in tachiam per me dictum magistrum Iacobum [de Moudon] Peroneto Crusilliet, 46 fl. veteres et magni ponderis. Il faut s'interroger sur la quantité représentée par 28 muids de chaux. On n'en connaît hélas pas l'équivalence en litres. Par analogie avec le muid utilisé pour les céréales ou le vin, on peut imaginer que l'ordre de grandeur est de quelques centaines de litres. Ce serait donc quelques tonnes de chaux qui auraient été utilisées. Cette chaux n'est malheureusement pas mise en œuvre dans les seuls travaux d'enduit mais aussi pour la réfection des parements, au pied de la courtine sud et dans la cheminée de l'aula. Comme il s'agit d'appareiller des pierres de taille, la quantité de mortier devait être relativement modeste (au contraire d'un blocage par exemple, très gourmand en liant). D'après Roger Simond, le spécialiste des enduits anciens, cette quantité de chaux était largement suffisante pour enduire complètement les deux tours et les courtines sud et ouest. Le salaire touché par Crusillet (et son équipe) est considérable. Les travaux ont été de grande ampleur.*

**1129** Outre celui de la grande baie, un fragment d'enduit badigeonné a été observé dans la chapelle, conservé contre le mur goutterot sud sur la zone de contact avec la façade occidentale actuelle, reculée en 1503 (EGGENBERGER 1981, structure 1.1.4, pp. 7-8). La preuve que la plupart des murs du château étaient enduits apparaît également lorsqu'on observe les traces d'incendie. Certains blocs sont rougis, d'autres non; ces différences très nettes d'une pierre à l'autre ne peuvent s'expliquer que par la présence d'un enduit qui s'est décollé ou qui a au contraire subsisté. Un autre phénomène s'ajoute à celui-ci: nombre de pierres ne présentant plus de traces d'incendie sont en retrait par rapport au nu du mur, car elles ont été posées en délit; la partie brûlée a pu tomber ou aisément être enlevée. Cette opération de curage des matériaux endommagés a en tout cas entraîné un réenduisage des parements par la suite, et ceci dès 1379, date du premier incendie généralisé qui touche le château.

**1130** Fac-similé de 1903.

**1131** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 5, cc. Yverdon, 08.03.1388-30.07.1389: *Libravit... pro iornata ibidem tenenda... die octobar. festi beati Martini anni 1388... in uno scagno novo in dicto castro facto ad quatuor passus causa sedendi ibidem pro tribunali ratione honoris domini, inclusa fac-*

## Pages 356 à 359

*tura eiusdem, 46 s. laus.*

**1132** RAEMY 1988; ANDENMATTEN-RAEMY 1990, pp. 195-196.

**1133** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 7, cc. Yverdon, 12.11.1398-06.04.1399.

**1134** Un inventaire du château d'Annecy, de 1393, désigne la chambre du nom du textile utilisé: « une chambre blanche de satin blanc, une chambre rouge de velours rouge... » (BRUCHET 1898). Lorsque la cour s'arrête et emménage dans un château, il s'agit d'installer les chambres au moyen de crochets. Ainsi, exemple parmi tant d'autres, le Trésorier général de Savoie doit payer 400 crochets de fer pour les « chambres de mesdits seigneurs et dames pour tendre leur chambre » (AST, SR, i. 16, TGS, vol. 92, 242 et suivantes: paiements du 6 septembre 1445).

**1135** Image très suggestive proposée par DUBUIS 1990, vol. 1, p. 95.

**1136** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 7, cc. Yverdon, 12.11.1398-06.04.1399: *Die festi nativitatis domini dicto Girardo [Romanel], pro marrino pro fenestris magne aule, 2 s.; pro tribus ulnis tele pro dictis fenestris 3 s.; lohanni Chuler pro 25 ferr. lombardie pro faciendo asperas fenestrarum, 12 s. 6 d.; lohanni Quanya qui fecit dictas asperas. 6 s.* La seule mention attestant ce type d'aménagement touche l'aula, où l'on installe des cadres de fenêtre entoîlés. Ils sont réalisés pour le séjour hivernal d'Amédée VIII. En été, on se serait contenté des volets intérieurs.

**1137** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 5, cc. Yverdon, 08.03.1388-30.07.1389: *Libravit... pro iornata ibidem tenenda... inter dominum Henricum de Montebelligardo et dominum de Grandissono... in candelis sipi, 9 s.*

**1138** Voir AST, SR, i. 70, f. 49, m. 15, cc. Cossonay, 1474-75 pour le renforcement des châteaux de Morges et Cossonay; AST, SR, i. 70, f. 179, m. 16, cc. Sainte-Croix, 1474-75.

**1139** AY, Ba10, compte de ville, 26.12.1474-mercredi après Noël 1475, fol. 4 et 15v-17v. Voir aussi et surtout GILLIARD 1944; description plus détaillée de ce boulevard dans RAEMY-BRUSAU 2001, p. 95.

**1140** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 24, cc. Yverdon: cahier des déductions inclus dans le compte de 1479-80, lesquelles sont rétrocedées au vice-châtelain François Cordey: *Sequitur ea que petit sibi deduci Franciscus Corderii, clericus et burgensis Yverduni, vicecastellanus Yverduni... quos census recuperare non potuit nec potest propter calamitates guerre ovalla incendorum occasione guerre... et villa fuit fonditus tempore guerre combusta, hereditagia vacant una pars alia pars tenementarum sunt mortui et dispererunt... En particulier l'impôt des toises, qui frappe tout propriétaire d'une maison à l'intérieur de la ville, ne peut être perçu: *Petit sibi deduci pro thesiis casalium apud Yverdunum vacantium occasione guerre qui per calamitatem guerre Alamani ipsam villam fonditus concremaverunt. Ita etiam borgella circa dictam villam existentes penitus sunt destructa et combusta quibus percipere debeat, que thesie possunt ascendere ad summam 30 £ laus.**

**1141** Que le gros œuvre du château ait peu souffert est confirmé par cette réparation de routine du pied de la tour orientale, minée par les eaux de la Thièle, entreprise peu après les funestes événements: AST, SR, i. 70, f. 205, m. 24, cc. Yverdon, 15.03.1479-15.03.1480: *Libravit Guillermo de laz Lavinaz pro reparatione pedis turris castri Yverduni site prope pontem per quem intratur villam Yverduni que diruebatur ex fortitudine cursus aque ibidem defluentis, 10 fl.*

**1142** Ces travaux sont décrits dans les comptes de la châtellenie de Rue. AST, SR, i. 70, f. 167, m. 31, cc. Rue, 1526: rassemblement de pièces diverses de 1520 à 1529 rendues par les châtelains Jean d'Illens et Henri de Cossonay, seigneur de Saint-Martin-du-Chêne, qui ont reçu en amodiation avant 1526 la réparation de certains édifices ducaux en Pays de Vaud. Ils ont fait exécuter les travaux à partir de cette date et jusqu'en 1529. Ils font notamment réparer les châteaux, fortifications, moulins et fours de Romont, Yverdon, Sainte-Croix, Rue, Les Clées, Cossonay, Cudrefin, Estavayer, Morges, Nyon.

**1143** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1481-15.03.1482: *Pro locagio domus dicti nobilis Bonifacii [de Villarzel]... facto pro rependo blada illustrissimi domini nostri Sabaudie ducis castellanie predictae et in qua fuerunt reposita ipso anno actento quod castrum prefati domini nostri dicti loci Yverduni, tempore guerre Theotonicorum, fuit combustum, eius occasione ipsa blada in eodem castro non fuerunt reposita, 6 fl. pp.*

**1144** Voir les comptes de la châtellenie de Rue, cités en note 1142.

**1145** Une visite des fortifications vaudoises avait également été effectuée par un fonctionnaire savoyard début 1531, à la suite de la mort de la duchesse Marguerite d'Autriche. AY, Ba18, compte de ville, 1530-31, 23r: *Libravit cuidam magistro camere Chamberiaci qui tunc venerat ad visitandum castrum et molendina Yverduni post decessum... duchisse...*

Ce commissaire se rend également à Moudon (GILLIARD 1929, p. 431). Il est possible que, dès cette date, Charles III ait été plus fermement décidé à fortifier le Pays de Vaud. Malgré les lacunes dans la comptabilité, on imagine volontiers que les travaux d'ampleur exécutés au château d'Yverdon par Mermet Bonvespres ont été interrompus vers 1503 (la charpente de la grande tour est réalisée en 1509 encore), à la suite du mariage de Marguerite d'Autriche avec Philibert de Savoie (2 décembre 1501). En effet, cette dernière avait reçu à titre de douaire la somme de 12 000 écus d'or qui ont été assignés sur le Pays de Vaud. Marguerite essaya d'obtenir la suzeraineté réelle mais se heurta à la résistance de son beau-frère, Charles III. Cette situation conflictuelle a dû freiner considérablement les renforcements militaires, car ni l'un ni l'autre ne semblèrent prêts à bourse délier. Cette situation fut bien ressentie à Yverdon par le capitaine Philippe de Bellegarde, qui écrivit à Charles III, le 13 décembre 1529: « Monseigneur, touchant l'argent pour la réparation de votre chastel et aussi pour les compagnons, si l'on se prend sur les deniers qui ont été ordonnés par Madame votre belle-sœur, il ne sera pas si tôt prêt et [je] crains, Monseigneur, qu'il ne faille avoir mandement de la chambre des comptes de Bourg [en Bresse]. » (AST, Corte, Lettere particolari, S, Mazzo 24, lettre du 13 décembre 1529, citée par GILLIARD 1934.) Ce n'est qu'à la fin de 1530 que Charles III put tenter d'agir avec plus de détermination, mais il était à court d'argent et tout resta à l'état de projet.

1146 AST, Corte, protocoles ducaux, vol. 71, p. 58 (copie Marius Besson, ACV, Ab 1), voir transcription en annexe 2i, p. 760.

1147 AST, SR, i. 70, f. 29, m. 18, cc. Clées, 1484-85. Dans ce document, il est qualifié de charpentier et de maître des œuvres en Pays de Vaud. Il est mentionné aux Clées en 1485-86 et en 1502-03 encore. AST, SR, i. 70, f. 179, m. 18, cc. Sainte-Croix: Mermet Bonvespres est chargé de la reconstruction du château de Sainte-Croix, selon les comptes de cette châtellenie de 1485-86 et de 1489-90. Il est qualifié dans ces documents, outre les titres déjà mentionnés, de bourgeois d'Yverdon. AST, SR, i. 70, f. 77, m. 7, cc. Belmont, 1486-87.

1148 Soit abandonné et en ruines. Voir JUNOD 1933, p. 139. Le chroniqueur a vécu la conquête du Pays de Vaud et l'introduction de la Réforme. D'après Louis Junod, il rédige son texte bien après ces événements, entre 1565 et 1569.

1149 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1495-15.03.1496: *Libravit magistro Mermeto Bonvespres... pro 9 trabibus per ipsum positus et implicatis in trabatura turris predicti castri a parte platee fori per quam trabaturam exiverat Iohannes de Sancto Ciriaco ibidem pridem detentus per inter ipsas trabes.* AY, Ba18, compte ville, 1531-32: *Libravit die Iovis post festum Sancti Georgii, pro una mica panis data cuidam puero de Yens qui accusavit quandam mulierem hereticam in castro Yverduni tunc detentam que fuit combusta in villa Yverduni, 12 d.* 1150 AY, Ba18, compte de ville, 1531-32, fol. 19: *Libravit die Iovis post festum sancti Anthoni... pro uno quarto libre olei olive dato pro gustu mulionis de Cossonay pro ogendo pecias actillarum Yverduni existentes in magna turri castri Yverduni in presentia domini de Sancto Cynforiano, 9 d.* 1151 La construction du boulevard est rapportée de façon détaillée dans les comptes de la ville (AY, Ba15, cptes de ville, 1513-14, 1514-15, 1515-16). Voir en outre FEIHL-RAEMY 2000 et RAEMY-BRUSAU 2001, p. 96.

1152 Cf. infra p. 366.

1153 Date obtenue par dendrochronologie; les bois de la charpente ont été abattus durant l'hiver 1484-85. ORCEL 1982, accompagné de STÖCKLI 1982.

1154 Les documents de 1498-1500 mentionnent que ce mur et la charpente qui le surmonte ont été « nouvellement faits ». Le compte de 1490-91 rapporte les dépenses pour l'exécution de la charpente.

1155 Date d'abattage des bois de la charpente encore en place: 1503.

1156 Pour la porte en plein cintre dans la façade sur cour du corps de logis nord, voir EGGENBERGER-RAEMY 1992, p. 15, structure II/7; pour celle reliant l'aile nord à l'occidentale, voir JATON-EGGENBERGER 1995, p. 22, structure II/17. Un indice matériel de ce niveau supérieur a également été retrouvé dans l'aile orientale, voir EGGENBERGER-MULLER 1985, p. 18, structure 1.3.2.

1157 EGGENBERGER-RAEMY 1992, p. 14.

1158 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1499-15.03.1500: [On ordonne cette année-là la réfection d'une porte avec] *bonis lapidibus franchis perrerie Sancti Blasii vel similibus sicut molacie...*

1159 JATON-EGGENBERGER 1995, p. 22, structure II/18; LRD94/R3726.

1160 JATON-EGGENBERGER 1995, p. 23, structure II/18; LRD94/R3726.

1161 LRD96/R4103.

1162 CASSINA 1974. On peut encore signaler ici les charpentes du temple de l'Étivaz (VD) ou de la collégiale de Neuchâtel.

1163 Analyse archéologique par l'atelier d'archéologie médiévale de Moudon (STÖCKLI 1982), avec datation dendrochronologique menée par Christian et Alain Orcel (ORCEL 1982), du Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 8 mars 1982. L'analyse fournit en outre les données suivantes caractérisant chaque ferme. Section de l'entrait: 18/25 cm; section des chevrons: 10/15 cm; section de l'entrait retroussé 14/15 cm; section des aisseliers 14/15 cm; section des jambettes 12/10 cm. L'aile ouest comporte 39 fermes sur une longueur de 29 m, soit un écartement moyen de 0,74 m; l'aile sud: 36 fermes sur 27,5 m, écartement moyen de 0,76 m; l'aile est: 36 fermes sur une longueur de 27 m, écartement moyen de 0,75 m.

1164 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1495-15.03.1496: *Et primo dictavit et ordinavit [Mermet Bonvespres] pro preservatione murorum dicti castri a parte venti qui tendunt ad putrefactionem defectu coperture acque pro appodiando ramuram ibidem iam factam [= celle de l'aile occidentale] que tendit etiam ad putrefactionem et minatur cadere et in qua sunt iamque duo tyreni putrefacta quod ibidem fiat una ramura et copertura a dicta ramura iam factam tendendo contra magnam turrim et fiat dicta ramura ad tres pani gallice (?) et taliter quod murus et gradus per quos ascenditur ad magnam turrim cooperiantur et sic quod stilicidium non cadat supra gradus nec supra murum et fiat dicta ramura ad copulas [= à couple de chevrons, à deux pans] ad facturam aliorum iam factarum, et quod quelibet cople portet suum tyrem qui debeant planari et bordonari pro eo quod facient trabaturam; et in dicta ramura fiat unus pomellus cum una bandereta desuper; pro quaquidem ramura dixit et dictavit habere debere quantitatem marrini infrascriptam, et primo 30 pecias memoris dictas tyreni, qualibet longitudinis 40 pedum hominis [11,20 m], et unius pedis et 2 digitorum altitudinis [0,33 m] et unius spani [0,20 m] spissitudinis (15 s.) 37 fl. 6 d. gr. pp.; 9x12 tignorum quodlibet longitudinis 30 pedum hominis [8,4 m], tam pro chivronando quam pour les croysies et les corbes et quod dicta tigna sunt grossa et bona ad cobles (30 s.), 22 fl. 6 d. gr. pp.; unam peciam quercus pro pomello longitudinis 20 pedum [5,6m], 12 d. gr.; 15 tolas pro pomello (13 d.), 16 s. 3 d.; 500 de orbet pro clavalando dictas tolas, 6 s. 3 d.; 1000 lactarum (7 s.), 70 d. gr.; 4000 clavorum lacteret (20 s.), 6 fl. 8 d. gr.; 22000 tegularum (20 s.), 36 fl. 8 s.; 80 cornier, 20 s.; 80 clavos ad clavelandum dictas cornye, 10 s.; pro charreagio tegularum et des cornyer ad rationem 3 d. gr. pro quolibet mille tegularum et etiam 3 solidorum pro les cornye, 69 s.; pro calce et arena ad immorterizandum les cornye et rippas 18 s.; pro una bandereta, 24 s.; pro manu operatoris opera predicta facienda, 48 fl. pp, summa 171 fl. 9 gr. 6 d... [Après constat que les travaux ont bien été exécutés, les paiements:] et primo magistri Petrus Comte, Iohannes Basset et Petrus Callim, carpentatores, opera ramure castri a parte venti... precio 166 fl. 9 s. 6 d. laus.*

1165 Les mesures ont été effectuées sur les intéressants relevés au 1:50 dressés par Franz Wadsack, du Bureau d'archéologie médiévale de Moudon, en 1982; elles ont été comptées largement (déchets de bois). On a intégré dans ce calcul les fermes qui pénètrent dans la charpente ouest. Celles-ci ne sont cependant pas numérotées comme les suivantes (de I à XXIII). Elles sont formées peut-être des réemplois de la terminaison provisoire de la charpente occidentale déjà existante depuis 1484. La section des entrails soulève aussi une interrogation: si l'« espande » (main ouverte) donnée correspond certainement au 0,18 m mesuré, en revanche le pied et deux doigts (0,28 + 2 x 0,025 m, soit 0,33 m) a été réduit à 0,25 m.

1166 Essayer de donner une équivalence dans notre monnaie de cette somme n'a pas grand sens. On pourrait en suggérer une, en demandant à un entrepreneur d'aujourd'hui un devis pour réaliser, avec les techniques actuelles, une charpente qui ait le même gabarit. On signalera tout de même que la réfection en 1993-1994 de la seule couverture de l'aile nord, allant certes de la courtine est à la courtine occidentale, a coûté plus de 700 000 francs selon le « préavis » n° 41 présenté au Conseil communal lors de sa séance du 4 février 1993.

1167 PEDRUCCI-CHRISTE 1995, p. 18.

1168 Cette hauteur correspond vraisemblablement à celle de la base des charpentes en appentis. Cet amincissement ne s'observe que dans l'épaisseur du mur séparant ces deux ailes; il a consisté certainement à faire disparaître tout ce qui avait fortement été endommagé par le feu



en dessus des tirants de la charpente primitive; voir JATON-EGGENBERGER 1995, p. 20, structure II/5.

1169 JATON-EGGENBERGER 1995, p. 22, structure II/17.

1170 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1486-15.03.1487: *Libravit Francisco Amyet, tiolerio, burgensi Yverduni, vid. 26 fl. et 4 d. gr, et hoc pro tachio carronationis aule castri Yverduni; libravit Iohanni Albi, carpentatori, residenti Yverduno pro operibus per ipsum factis in castro Yverduni appodiando et retinendo trabaturam medianam aule castri a parte platee dicti castri de longitudine muri dicte aule a parte platee et eo quod dictus murus est antiquus et pendet contra plateam et est valde periculosus.* Les comptes de cette année ne parlent pas du remaniement de ce mur. Ces travaux ont dû intervenir plus tard, peut-être à une date proche de 1503, à en juger par la similitude des fenêtres de l'aula avec celle de l'étage de l'aile orientale.

1171 LRD91/R2763.

1172 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1486-15.03.1487: *Pro iornatis... terrando trabaturam medianam supra aulam castri Yverduni...*

1173 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1481-15.03.1482: texte, cf. notes 211 et 213.

1174 EGGENBERGER-RAEMY 1998, p. 7. Ce plancher n'est pas attesté par les sources écrites. On observe en tout cas que le mortier liant les corbeaux au mur présente les mêmes consistance et granulométrie que celui utilisé lors de ce chantier de la fin du XVe siècle.

1175 EGGENBERGER-RAEMY 1992, pp.12-15.

1176 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.03.1499-15.03.1500: *Libravit magistris Petro Auguoneys et Symoni Coudreni, lathomis, pro operibus et reparationibus noviter factis in castro refficiendo portam prope puteum ipsum murum refficiendo repiando et reparando ac etiam faciundo unum murum novum ibidem a parte boree de tranverso dicti cursus. Et primo 23 januari 1499 de precepto providi viri Iohannis Bachet, vicecastellani Yverduni, magister Mermetus Bonvesproz, carpentator et burgensis Yverduni, magister operum ducalium baillivatus Vuaudi accessit ad castrum dicti loci Yverduni..., vocatis secum Petro Auguone, lathomo Orbe, laquenino Feschiaz et Simone Coudra, lathomis Yverduni pro dictando et ordinando opera quedam ibidem necessaria pro preservatione muri prope puteum dicti castri et ramure desuper confecte, pro eo quia iam una pars dicti muri cum anullo porte diruerat, et residuum est valde periculosum, qui si rueret tota ramura desuper ruere ageretur. Quiquidem magister operum... ordinavit... quod dicta porta noviter dirupta de novo et ut brevius fieri poterit refficiatur de bonis lapidibus franchis perrerie Sancti Blasii vel similibus sicut molacie pro qua oportet habere dimidium centum lapidum const. incluso navigagio et redditione apud Yverdunum 10 fl. pp.; dictavit et ordinavit quod dictus murus refficiatur a dicta porta tendendo contra aulam usque ad longitudinem duarum theysiarum [5,04 m], tendendo in altum, incipiendo a fundamento, usque ad murum noviter desuper factum, qui murus sic refficiendus extimatur ad 8 teysias [50,8 m<sup>2</sup>. La réfection s'est étendue sur la longueur de 7 m si l'on ajoute la largeur de la porte. La hauteur du mur refait est de 7,25 m, soit pratiquement la hauteur totale de la façade. 4 toises carrées auraient dû suffir. Que signifient ces 8 toises? S'agit-il d'un doublement résultant d'un coefficient de grande difficulté ou au contraire le mur a-t-il été entièrement refait jusqu'à son couronnement? En faveur de la seconde hypothèse, on n'a pas remarqué de limite horizontale attestant deux étapes distinctes]; in quoquidem muro fieri debeat una bona fenestra dimidia croysiata a parte platee castri, pro quoquidem muri oportet, ultra antiquos lapides dicti muri, 50 currus lapidum de Chamblono (2 s.), 8 fl. 4 s. pp.; pro fenestra inclusa revestitura et archeto cum sedibus 50 lapidum mortuorum, 3 fl. 8 s.; dictavit et ordinavit fieri debere unum bonum murum de bonis lapidibus de Chamblon de tranverso cursus dicti castri a parte boree, videlicet a magna porta introitus castri usque ad portam predictam refficiendum et altitudinis duarum trabaturarum, seu usque ad murum novum a parte platee castri qui murus extimatur ad 12 teysias [76,20 m<sup>2</sup>, base env. 7 m, soit une hauteur de 10,88 m], de quo muro fieri debeat fundamentum prout pertinebit et a fundamento usque ad primam trabaturam spissitudinis 4 pedum [1,12 m] hominis et a dicta trabatura usque ad secundum, spissitudinis 3 pedum [0,84m] hominis ut ligetur dictus murus cum tibie dicte porte fiende pro appodiando murum et dictam portam; in quoquidem muro fieri debeat in fundamento dicte porte prope terram una porta latitudinis octo pedum hominis [2,24 m], de qua porta 4 crossie et solietii fiant de bonis lapidibus franchis seu molacie et residuum de lapidibus mortuis; et in inter duas trabaturas fiat in*

*dicto muro una alia porta latitudinis 3 pedum hominis [0,84 m] de bonis lapidibus mortuis pro quaquidem muro fiendo oportet habere 140 currus lapidum de Chamblono (2 s.) 23 fl. 4 s.; pro croisiis et solietis porte 6 lapides molacie seu de lapidibus franchis, 24 s.; 50 lapidum mortuorum pro dictis 2 portis ultra predict., 3 fl. 8 s.; 10 modia calcis pro dictis operibus tam pro murando quam pro imbochiando dictos muros, qui debeant bene et decenter ab utraque parte imbochiari, 16 fl. 8 s. pp.; 160 currus arene, 7 fl. pp; pro marrino ad retinendum murum novum super dicto veteri muro factum 8 trabes, longitudinis qualibet 28 pedum [7,84 m] (4 s. 6 d.), 3 fl. pp; pro 12 tignorum (18 d.), 18 s.; pro manu operatoris dicta opera facientia et retentione muri novi, 70 fl. pp.; dixit quod ferrure ibidem necessarie sicut cardines, angonos, guichete, vecticule et alie ferrure ibidem necessarie non possunt comode extimari nec taxari, sed quod dictus vicecastellanus habere debeat onus illas fieri faciendi ad pondus, summa 149 fl. 2 s. pp. [criées les 29 janvier, 27 mars, 2 avril et 9 avril...] Petrus Auguoneyr, alias Vadaz, lathomus Orbe et Symon Coudreni, lathomus Yverduni opera predicta sic ordinata se obtulerunt precio supradicto... [le travail achevé est visité et reconnu conforme le 10 septembre 1499, jour où l'on paie les maçons]; libravit magis Michaeli Brochet serrario Yverduni pro 10 cardinibus et una vecticula ferri ponderantibus 35 libras implicatis in tribus portis in opere predicto facto, 30 s. 7 d.; magis pro 4 cardinibus et duabus vecticulis per ipsum factis et implicatis in quadam fenestra in muro predicta facta ponderant., 4,5 libras; [total final] 155 fl. 6 s.*

1177 Ces deux portes présentent un encadrement en pierre de taille de molasse ornée d'un large chanfrein. Celle du rez-de-chaussée est identique, tant dans son aspect que dans ses dimensions, à celle qui a été ouverte en 1490 à l'étage dans l'angle nord de la cour intérieure.

1178 Voir le descriptif détaillé de cette porte dans EGGENBERGER-RAEMY 1992, p. 15, n° II/7.

1179 Les murs intérieurs définissant l'étage de la cour d'entrée ont été très remaniés par la suite. Aussi on pourrait situer l'accès pour le chemin de ronde oriental à l'emplacement de la grande porte monumentale de l'ancienne bibliothèque. Celui donnant dans l'aile nord se serait trouvé à l'emplacement de l'ouverture existante reliant deux pièces de l'ancien appartement Pestalozzi, pour autant que le mur se soit élevé jusqu'à la base de la charpente, ce qui n'est pas certain.

1180 La césure est visible sur une photo de Pierre Margot (nég. 3256).

1181 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 1497: *Et primo dictavit et ordinavit pro retinendo et substinendo dictam ramuram tecti noviter erectam et factam in dicto castro a parte venti qui murus existens subtus dictam ramuram a parte capelle elevetur usque ad ramuram et reficiatur de bonis lapidibus de Chamblon et imbochietur illud quod de novo fiet huic et inde qui murus reficiendus et elevandus extimatus est ad 4 teysias [25,40 m<sup>2</sup>] pro quoquidem muro elevando et reficiendo dixit debere habere 36 currus lapidum de Chamblon (2 s.), 6 fl. pp. La surface effectivement refaite, de l'angle oriental de la camera domini à la façade orientale sur la cour de la grande tour, est de 18 m<sup>2</sup>. Celle donnée par le texte indiquerait que la façade sur cour de l'aile sud n'a été dressée que jusqu'à la hauteur de la façade primitive de la chapelle. La surface du mur refait en 1497 correspondrait alors exactement à la surface où la chapelle primitive et l'aile sud sont mitoyennes. Comme aucun constat archéologique n'a été fait dans ce secteur, il est impossible de trancher.*

1182 Les constats archéologiques faits dans la chapelle et dans la stupa postulent la réfection complète de ce mur depuis la césure jusqu'à l'angle sud de la cour. Ils n'ont cependant pas pu être menés sur le rez-de-chaussée de l'aile orientale, niveau déjà restauré par Pierre Margot. Les photos de ce dernier « avant restauration » confirment pleinement, à notre sens, ce postulat que l'on peut admettre maintenant comme sûr (EGGENBERGER 1981, pp. 10 et 17, n° 3.2.2; ibid., pp. 8 et 24, n° 2.1.5). La chronologie relative établie par les archéologues indique que ce mur a été construit après la partie nord de l'étage: il daterait donc de peu avant la construction de la charpente soit autour de 1503.

1183 EGGENBERGER 1981, p. 17, n° 3.2.2

1184 Ce portail, comme la porte de la cour d'entrée, reliant cette dernière à l'aile nord, a dû utiliser la pierre jaune pour la base des montants et la molasse pour le reste. Cet emploi mixte pour les encadrements au château d'Yverdon est encore un indice qui caractérise les reconstructions d'après 1476, d'autant que les textes y relatifs le suggèrent également (« pierre jaune de Saint-Blaise ou molasse »).

1185 Si l'on fait abstraction de la gorge, la baie à croisée aurait pré-

senté le même type de chanfrein que les deux fenêtres de la chapelle.

**1186** Pour les diverses étapes de reconstruction du mur sud de la chapelle telles qu'on les imagine ici avec assez de certitude, voir EGGENBERGER 1981, pp. 8 et 9, qui en donne une solide chronologie relative.

**1187** JATON-EGGENBERGER 1995, p. 3. Si la preuve archéologique positive manque, force est de constater que, jusqu'à maintenant, rien n'est venu contredire cette interprétation. Les dernières analyses menées dans l'aile nord ont encore suggéré des indices indirects allant dans ce sens.

**1188** On sait par exemple que le plafond de la *camera domini* est terré en 1278-1279 (AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, cc. Yverdon, 1278-1279: *Et camera in qua dominus jacuit terranda...*). L'installation de ces plafonds terrés, simultanée à la réalisation en maçonnerie des façades sur cour, a été clairement repérée par les archéologues dans l'aile orientale. À son niveau, le mur marque un léger retrait sur lequel reposaient directement les poutres transversales, la filière doublant la saillie, placée en dessous. En dessus des solives, le mur n'a pas été attaqué par le feu en 1476 sur une hauteur de 0,50 m environ: cela laisse supposer une couche de terre protectrice de 0,20 m environ qui a préservé le solivage (EGGENBERGER-MULLER 1985, p. 18).

**1189** Cf. supra, pp. 363-365: description de ces charpentes.

**1190** Cet aspect du toit serait d'ailleurs en contradiction avec l'éventuel parapet défensif qui aurait pu couronner les murs de façade sur la cour.

**1191** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 01.03.1381-13.05.1382: *Libravt in operibus et reparatione castris domini Yverduni in pluribus diversis locis eiusdem de novo reparati prout infra, et primo in emptione septem decem trabium sapini vocatorum tyrans pro reparatione dicti castris emptorum et implicatarum pro supportando tectum dicti castris supra aulam dicti castris ab uno muro usque ad alium, quolibet ipsorum longitudinis 38 pedum [10,64 m] (10 s. laus.), 8 £ 10 s.; precio 6x12 colonarum ad idem (24 s./dze), 7 £ 4 s. laus.; precio 18x12 pannarum ad idem emptarum et implicatarum in dicto tecto loco chivronorum (18 s. laus./dze), et erat qualibet pecia longitudinis 32 pedum [8,96 m], 16 £ 4 s. laus.; precio 7x12 lonorum (14 s. laus./dze), 4 £ 18 s. laus.; in emptione unius milliarii latorum, 7 £ laus.; pro precio 6000 clavorum lateret (15 s.), 4 £ 10 s.; in emptione 80000 scindulorum (5 s.) 20 £ laus.; 90000 clavini reforciati (4 s. laus.), 18 £ laus.*

**1192** AST, SR, i. 70, f. 75, m. 3, cc. Grandson, 1397-99: [les charpentiers ont employé] *358 pecias nemoris, qualibet pecia longitudinis triginta pedum [8,4 m], unius pedis a sola latitudinis [0,28 m] et unius espande pissitudinis, qualibet pecia empta et taxata precio 4 solidorum et 5 denariorum lausannensium, 80 £ 11 s. laus.*

**1193** RAEMY 1984, p. 5.

**1194** De nos jours, les taviillonneurs utilisent le taviillon et l'enceille. Le taviillon mesure de 42 à 45 cm de longueur pour une largeur de 12 à 15 cm environ. Disposés en 12 couches, il faut compter environ 200 à 240 taviillons par m<sup>2</sup>. L'enceille, appelée également le bardeau, est de dimensions plus importantes, 60 cm en longueur (soit env. 2 pieds) pour une largeur pouvant évoluer de 20 à 30 cm. Plus épaisse, l'enceille est disposée en 4 couches. Il en faut 55 à 60 par m<sup>2</sup>.

**1195** Celui qui permettait de se rendre dans les charpentes depuis la «chambre postérieure» entre la *camera domini* et la chapelle (cf. p. 344).

**1196** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 09.08.1379-01.03.1381: *In emptione 16 trabium sapini vocatarum tirens implicatarum in certis locis tecti dicti castris ad portandum ipsum tectum ab uno muro ad alium et in gradibus per quos ascenditur supra trabaturas dicti castris, qualibet trabe precio 8 s. laus., 6 £ 8 s. laus.; 36 colompnarum implicatarum ad idem (2 s.), 72 s. laus.; 8x20 et 8 panarum implicatarum in dicto tecto loco chivronorum (18 d.), continente qualibet pana 32 pedes [8,96 m] in longitudine, 12 £ 12 s. laus.; unius magne pecie nemoris longitudinis 50 pedum [14 m] implicate in protecto dicti tecti 8 s. laus.; in emptione 7x12 lonorum seu postium implicatarum in dicto tecto et in gradibus predictis (1 fl. vet.) 7 fl. vet.; 600 latorum (1 fl. vet.) 6 fl. vet.; 4000 clavorum lateret, 60 s. laus.; 56000 scinduli (5 s.), 14 £ laus.; 60000 clavini reforciati (4 s.), 12 £ laus.; in emptione duarum peciarum quercus pro quadam canali facienda ad portandum aquam inter capellam et tectum predictum...; pro taschia faciendi 4 teysias [10,08 m/25,40 m<sup>2</sup>] muri subtus tectum de novo factum videlicet a capella usque ad bornam magne coquine (2 fl. vet.).*

**1197** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 06.07.1377-25.06.1379: *Ad faciendum tres nuetas tecti de castro que non poterant tenere aquam, pro 19 000 cinduli (5 s.), valent 4 £ 15 s.; pro 21 000 clavini, empto milliaro 4 solidis a dicto Humberto [Chuler], 4 £ 4 s.; pro 1000*

*clavorum lateret, 13 s. 6 d.; pro 2x12 lanorum (14 s.), 28 s.; pro uno cento latorum, 12 s.; pro factura dictarum nuetarum datarum in taschiam Henrico Grueta et Vvaucherio, carpentatoribus de Yverduno, 105 s. Les deux noues, faisant la jonction entre l'aula et les corps de logis voisins, situées devant la tour nord et la tour ouest, sont réparées encore en 1444-1445: AST, SR, i. 70, f. 205, m. 18, cc. Yverdon, 16.03.1444-16.03.1445: *Libravt in operibus et reparatione dicti castris Yverduni. Primo subtus nutam que est a parte turre fori dicti loci Yverduni unam peynyz longitudinis triginta pedum [8,40 m] valent., 3 s.; in eodem loco unum chivron longitudinis 24 pedum [6,72 m], 18 d.; in eodem loco subtus dictam nutam 4 lanones, 3 s.; in eadem nuta 5000 scindulli et totidem clavini (4 s.), 40 s.; Petro Ruerii et Johanni Perillieux, carpentatoribus, pro 6 jornatis quibus vacaverunt premissa implicando in loco predicto (3 s.), 18 s... tam in tecto supra cameram prefati domini nostri, quam in nuta versus turrim a parte domum quondam Humberti Menfriery retro versus Telam quod tectum et que nuta destruebantur nam propter vetustatem quam propter boreas; in et pro precio 4000 cindulli et 4000 clavini (4 s.), 32 s.; supradictis Petro Ruerii et Johanni Perillieux, carpentatoribus pro duabus jornatis quilibet ad predicta vacaverunt (3 s.), 6 s.**

**1198** Cf. p. 49 et note 134, p. 391. Ce canal a été posé à l'occasion d'une importante réfection de la toiture de la *camera domini*, entreprise par l'ingénieur Jacques de Moudon, selon l'ordre donné au Bourget-du-Lac le 18 juillet 1370. Les travaux sont terminés avant le 2 juin 1375, jour où ils sont reconnus par le notaire d'Yverdon, Pierre Banderet.

**1199** EGGENBERGER 1981, p. 11: «Le petit pignon refait lors de la restauration de 1903 est éventuellement trop bas, mais de peu seulement.»

**1200** BOURGAREL 1991, p. 4. JORDAN 1991, p. 18.

**1201** AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 06.07.1377-25.06.1379: *Pro cohoperiendo 4 turres et capellam pro 14000 tiolarum emptarum apud Bernon et Solodurum, empto et apud Yverdunum reddito milliar. 6 florenis, valent 84 fl. veteres et grandis ponderis; pro tacheria dictarum 4 turrium implicatis in qualibet turre 3000 tioloe... Pro recoperiendo capellam castris implicatis in ipsa cohopenura 2000 tioloe.*

**1202** Il est impossible d'évoluer sur les couvertures de tuiles actuelles du château d'Yverdon sans sécuriser son déplacement (cordes, échelles, etc.). Les couvreurs peuvent se déplacer librement sur les lattes non encore couvertes mais en aucun cas sur les tuiles elles-mêmes.

**1203** WEGELI 1948, p. 58.

**1204** Cf. supra, p. 52. À Morges, après la réfection des toitures en grande partie détruites par un incendie, le châtelain ordonne également, en 1391, la confection de grandes échelles, d'une longueur de 40 pieds, soit 11,2 m (AST, SR, i. 70, f. 97, m. 3, cc. Morges 1391-1392: *In emptione 6 chivronorum quolibet longitudinis 40 pedum de quibus facte fuerunt tres scale necessarie in dicto castro*).

**1205** Cf. supra, p. 364.

**1206** Ces planches ne recouvraient pas la base de la charpente puisque le plafond terré en dessous ne le nécessitait pas. D'après leur prix élevé, elles devaient être de forte épaisseur. On les verrait sans doute en position de sablière reposant sur les encolonnements, doublant les chevrons horizontalement et longitudinalement.

**1207** Un historique de la construction et des transformations de ce château a été établi par DURLIAT 1962, pp. 236-247, avec références à la bibliographie essentielle plus ancienne. La grande tour circulaire est à la fois défense active, en contrôlant l'accès au château, et dernier refuge avec sa citerne inférieure. Les textes anciens, narrants la fin de la construction de ce spectaculaire ensemble, la qualifient de *torra maior*. Avant la transformation de ses couvertures au XVI<sup>e</sup> siècle pour l'aménagement de la plateforme d'artillerie encore visible, l'édifice était doté de parapets crénelés renforcés d'échauguettes, protégeant un chemin de ronde assurément à ciel ouvert. Sur les portées fonctionnelles et symboliques de l'édifice, voir la stimulante approche de KERSCHER 2000, plus particulièrement pp. 284-307.

**1208** DURLIAT 1962, pp. 194-215. KERSCHER 2000.

**1209** Sur l'évolution de l'escalier en France, voir WHITELEY 1989. Sur le Louvre de Charles V voir également WHITELEY 1992 et 2001.

**1210** AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 3, cc. Chillon, 1265-1266: *In lapideis gradibus per quos descenditur de superiori aula factis in taschiam per dictum Johannem, 60 s. On ne sait s'il s'agit de l'escalier extérieur à rampe droite de l'aula superior du réduit seigneurial ou au contraire de l'escalier en vis desservant l'aula du château Q dans le château antérieur. AST, SR, i. 69, f. 5, m. 12, rot. 60, cc. Chillon, 5.02.1367-26.02.*

1368: *Pro reparatione et refectione graduum lapideis per quos itur ad aulam superiorem in dicto castro existentem qui destructi erant et disrupti, videlicet Merminodo lathomo de Chillione et dicto Aczo, lathomo, vacantibus ad predicta per 2 dies cum uno operario secum (2 s. 6 d., 18 d. laus.); inclusis 7 solidis laus. solutis in emptione et charreagio 8 cuparum plaustrum implicatarum ad idem..., 19 s. 4 d. laus.* AST, SR, i. 69, f. 5, m. 9, rot. 48, cc. Chillon, 07.04.1354-12.02.1355: *In tectis... gradus existentis ante capellam.*

1211 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 21, rot. 88, cc. Chillon, 02.03.1401-24.02.1402: *In emptione et pro precio 5 pannarum fuste pro faciando 4 pendens seu tirens pro sustinendo tectum supra gradus aule per quos itur ad aulam vocatam sala du parament que est iuxta cameram domini..., 40 s. laus.*

1212 AST, SR, i. 69, f. 5, m. 31, rot. 119, cc. Chillon, 01.03.1439-01.03.1440: *Visitavit idem magister operum gradus intragii dicte magne aule superioris et murum subtus et juxta dictos gradus et plateam in summitate dictorum graduum ante dictam portam existentem totam paviatam lapidibus tallie et perticam dictorum graduum lapidis tallie. In quibus gradibus sunt 26 passis lapidis tallie; que operagia reperit idem magister operum bene et sufficienter fore composita et completa secundum tenorem littere tachii per dictum magistrum dicto Glaudio Pignardi, lathomo, dati pro 20 florenis pp. semel. Dictus Aymonetus Cornyau, magister operum, visitavit gradus intragii capelle dicti castri Chillionis et murum et votas siturni subtus dictos gradus existentes in quibus gradibus reperit tresdecim passus lapidum tallie, quolibet passu longitudinis 7 pedum et perticam dictorum graduum lapidis tallie et plateam in summitate dictorum graduum ante portam existentium paviatam lapidibus tallie.*

1213 AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 09.08.1379-01.03.1381: *Libravit in operibus et reparatione castri domini Yverduni... Et primo in cisura 40 quercuum datarum domino per dominam de Orba et implicatarum in refectione magnorum graduum dicti castri, in taschia sibi data pro tanto, 5 fl. vet.; pro expensis 40 currum dictas quercus charreantium et apportantium a nemore de Buyron usque ante portam castri Yverduni ad que vacaverunt quasi per unam diem (6 d./char), 20 s. laus.; foresterio dicti nemoris du Buyron pro vino sibi dato, 1 fl. vet.; magistro Jacobo de Melduno, ingeniatori domini, pro taschia sibi data dictos gradus faciendi et de quercubus predictis de novo construendi, 22 fl. auri vet., ut per litteram domini Humberti de Columberio, baillivi Vuaudi... datam 23 aprilis 1380, 20 s. laus. et 28 fl. auri veteres.*

1214 En dernier lieu VINGTAIN 1998, p. 96. Voir le plan du palais de la bibliothèque vaticane dans le codex Chigi et ceux du fonds militaire déposés dans les archives du palais des papes, toujours renfermés dans la chapelle de Benoît XII, publiés par VINGTAIN 2002, cat. n° 99A, 122 et 124. Cette dernière auteur publie une photo montrant la réfection de la chapelle de Benoît XII, datée de 1880: on observe qu'un baie géminée du type de celle de la galerie-haute existe dans le bouchon de cette porte haute! Il s'agit sans doute d'une copie tardive (VINGTAIN 2000, cat. n° 171A). En tout état de cause, sur la base des études publiées à ce jour, il est difficile de se déterminer sur l'aspect original de cet escalier, s'il a bien existé. D'une façon plus générale, l'histoire architecturale exhaustive du palais des papes, encore étayée sur les travaux de Gabriel Colombe, devrait être reprise de fond en comble. Le matériel passionnant et inédit montré dans VINGTAIN 2002 pourrait susciter à cet égard des vocations nouvelles.

1215 VALLERY-RADOT 1963. Cet auteur ne donne aucune précision sur l'aspect des escaliers d'origine, remplacés au XVe siècle par l'escalier à vis encore en place, construit pour desservir l'étage supplémentaire qui est alors édifié. Le portique n'est apparu qu'à la fin des travaux de cette grande campagne, dans les années 1350, ayant obturé même des fenêtres donnant dans la cour intérieure. Comme son grand voisin, le palais des Papes, l'édifice a fait l'objet de très importantes restaurations durant tout le siècle passé, ayant allègrement gommé des siècles d'histoire et ne permettant plus au touriste, même avisé, de distinguer l'authentique de la copie, complétant les parties manquantes des éléments anciens dégagés. Sur les travaux de restauration du Palais des Papes voir les contributions de VINGTAIN 2002, pp. 171-186. Jean Sonnier, restaurateur des deux palais dès les années 1950, adepte du retour à la « pureté d'origine » (BERCE 2000, p. 78), déclarait en 1977: « la restauration s'arrête là où commence l'hypothèse ». À notre sens, si on avait eu un véritable souci de conserver l'histoire de ces deux édifices, elle aurait pu parfois s'arrêter bien en deçà. Cette observation s'applique

également aux travaux de restauration du château d'Yverdon, commencés en 1904 (cf. la 3<sup>e</sup> partie de notre étude).

1216 ZANOTTO 1980, pp. 93-95. BONA-CALCAGNO 1979, pp. 51-54. Il ne faut pas perdre de vue que ce château a fait l'objet de restaurations très importantes, sous Alfredo d'Andrade dès 1895 et surtout en 1937-1942. Sur Fénis, voir également la monographie de ORLANDONI-PROLA 1982. Sur Jaquerio, voir CASTELNUOVO 1979.

1217 Cf. p. 218.

1218 ADCdO, B 10303, cc. Versoix.

1219 Le château a été construit peu avant l'hommage d'Amédée de Combremont à Louis II de Savoie, seigneur de Vaud, si l'on en croit le texte suivant (AST, BV, m. 11, Combremont n° 7, 1341: *Ego Amadeus de Combremont, domicellus, filius quondam Cononis de Combremont, domicelli notum facio universis que cum ego edificaverim iuxta villam de Combremont lo Grant in loco dicto ou Perrex, quam dictam domum fortem muratam...*, cité par GRANDJEAN, *Châteaux et enceintes*).

1220 STÖCKLI 1974.

1221 FEIHL-JOUVENAT-MULLER-RAEMY 2002.

1222 Toutes les datations dendrochronologiques ont été établies par le Laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon (LRD98/R4393 et LRD99/R4393B). L'exploitation de ces données a été succinctement présentée dans RAEMY-LRD 2001. Une analyse archéologique récente de la cour d'entrée a démontré que l'archère à niche de la courtine nord avait été insérée après coup dans la maçonnerie, à la différence de celle flanquant l'entrée. Cette courtine nord aurait préexisté aux travaux du début du XI<sup>e</sup> siècle, indiquant qu'une basse-cour précédant le réduit seigneurial a dû être entourée d'une enceinte dès la construction de ce dernier (FEIHL-JOUVENAT-MULLER-RAEMY 2002). Tout récemment une excavation a été pratiquée dans le sol du local 3 (cf. fig. 628.2) sans surveillance archéologique. Une information capitale pour l'histoire de l'édifice et en particulier pour la connaissance de l'éventuel château « roman », antérieur à l'actuel, a été anéantie. En effet, un constat succinct en fin de travaux dans les élévations avoisinantes (presque toutes rejointoyées avant le passage des archéologues, le sol déjà recouvert d'une dalle en béton) a révélé la présence d'un mur antérieur aux actuels définissant le réduit seigneurial et le château bas. L'excavation a fait disparaître une partie de ce mur et surtout les relations stratigraphiques avec les structures plus tardives environnantes. Cette précipitation dans les travaux et ce gâchis scientifique ont été causés par la volonté de terminer ce chantier avant les journées du patrimoine (JOUVENAT-MÜLLER-FEHL 2004)!

1223 La façade maçonnée actuelle du corps de logis ayant occupé la cour du réduit seigneurial est tardive. Elle ne s'est substituée au portique qu'en 1731 (cf. infra p. 540). La galerie devant la cuisine est bien attestée en 1575 (ACV, Bp36-8, compte baillaival de 1575: *Umb 3x12 Laden... uff der Louben for der Kuchi*).

1224 Cette cheminée, attestée par Naef, a été remplacée par une copie due à l'architecte Margot dans les années 1960 (voir l'inspection de Naef du 12-13 juin 1915 déposé aux ACV, AMH, A 131-1, p.12). Les solives définissant les plafonds-planchers de l'aile nord-ouest, liés aux fenêtres à croisée, ainsi que sa charpente proviennent de bois coupés dans les années 1480 (LRD 98/R4393 et LRD02/R43293C).

1225 LRD98/R4393. Cette aile a été sous toit en 1481, car les bois de sa charpente proviennent tous d'arbres abattus entre 1479 et 1481 (LRD02/R43293C).

1226 AST, Corte, protocoles ducaux, vol. 71 (copie M. Besson, ACV, Ab1, 1528-1531: *Plus fault argent pour fere ausser la murallie du costel du lac laquelle avoyt fait commansé le seigneur de Viry...*).

1227 Sur ce thème de la régulation des cours intérieures et les cas décrits ici, on s'est appuyé essentiellement sur GRANDJEAN, *Châteaux et enceintes*.

1228 TROILLET 1989, p. III; BLONDEL 1956, pp. 426-428.

Silhouettes familières qui marquent le paysage et notre imaginaire dès l'enfance, les grands châteaux de Suisse romande construits à l'époque des comtes de Savoie restent étonnamment méconnus. Cette étude est une première synthèse qui vise à comprendre, non seulement leur architecture, mais également leur rôle dans la société médiévale. Une présentation attrayante accompagnée d'une riche iconographie, commentée dans une langue simple et précise, ne manquera pas de susciter l'intérêt, non seulement des spécialistes, mais de tous ceux qui tiennent en juste estime le « patrimoine bâti », éclairé ainsi d'un jour neuf.

Au XIIIe et au début du XIVe siècle, en des temps de haute conjoncture, de fort accroissement de la population, mais troublés, ces édifices n'apparaissent jamais seuls : ils sont liés à la fondation d'un bourg entouré d'une enceinte, c'est le château dans son sens large. Le donjon, ensemble plus restreint de corps de logis protégés par de hautes courtines flanquées de tours, abrite la résidence seigneuriale ainsi que l'administration de la seigneurie, ébauche de l'Etat moderne. Enfin, dans le donjon se dresse une grande tour : organe le plus visible, le plus fort, le mieux défendu, le plus inaccessible, expression privilégiée, à la fois symbolique et concrète, du pouvoir seigneurial. Tous ces aspects – et d'autres encore – sont abordés dans le premier volume. Dans le second, on examine comment ces édifices ont traversé les périodes moderne et contemporaine : on en perçoit ainsi les métamorphoses, intéressantes en elles-mêmes, utiles également pour mieux restituer ce qu'ils ont été et ce que leurs constructeurs attendaient d'eux à l'origine.



Bien que né à Fribourg en 1956 et attaché à ses racines fribourgeoises, Daniel de Raemy a toujours vécu au sud du lac de Neuchâtel. Baccalauréat scientifique à Yverdon. Université de Lausanne de 1978 à 1983, où il s'initie au métier d'historien des Monuments par l'enseignement de Marcel Grandjean. Son activité d'indépendant lui permet ensuite d'approfondir, au gré des mandats, ses connaissances sur l'histoire et l'architecture médiévales de Suisse romande, tout en cultivant son intérêt pour une lecture diachronique plus générale de l'environnement construit, cherchant toujours à comprendre et à mettre en lumière toutes les strates qui le constituent. Depuis 2002, il est rédacteur des Monuments d'Art et d'Histoire pour le canton de Fribourg.



illar.  
Daniel de Raemy

# Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230 – 1330)



## Un modèle: le château d'Yverdon

Avec des contributions de:  
Brigitte Pradervand, Michèle Grote, Eric-J. Favre-Bulle,  
François Christe et Michel DuPasquier

Publié par l'Association pour la restauration  
du château d'Yverdon-les-Bains

# Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230 – 1330)

## Un modèle: le château d'Yverdon

### 2. Epoques moderne et contemporaine: transformations, adaptations

Daniel de Raemy



Ouvrage publié sous les auspices de  
L'Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains (ARCHY)

**Avec le soutien de :**

- La Loterie romande (organes de répartition des cantons de Vaud et de Fribourg)
- Le Fonds national de la recherche scientifique
- La Fondation CEPY à Yverdon-les-Bains
- Le département des Infrastructures du canton de Vaud, Section des monuments et sites
- La ville d'Yverdon-les-Bains
- Monsieur Thierry Lombard, Bavois
- La Société académique vaudoise
- La Fondation Marcel Regamey
- La Société d'histoire de la Suisse romande
- La commune et les villes de Montagny-près-Yverdon, Romont et Nyon
- Un ami donateur anonyme

**Avec les collaborations principales de :**

Franz Wadsack de l'Atelier d'archéologie médiévale SA, Moudon  
(dessins et plans)

Suzanne et Daniel Fibbi-Aeppli, Grandson  
(photographies)

Christian Orcel, Jean Tercier et Jean-Pierre Hurni du  
Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon  
(dendrochronologie)

**Contributions de :**

François Christe, Michel DuPasquier, Eric-J. Favre-Bulle,  
Michèle Grote, Brigitte Pradervand

Création et réalisation graphique :  
AP Communication  
Alexandre Piccand  
CH-1004 Lausanne

Impression :  
Cavin SA  
CH-1422 Grandson

Reliure :  
Schumacher AG  
CH-3185 Schmitten

Les commandes et demandes  
d'ouvrages peuvent être adressées à :  
Cahiers d'archéologie romande  
Case postale 5661  
CH-1002 Lausanne

ISBN 2-88028-099-0  
© 2004, les auteurs et l'ARCHY

Photos de couverture : château d'Yverdon, VD (Rémy Gindroz),  
grande tour de Montagny-les-Monts, FR (Daniel de Raemy).  
Photos du dos de couverture : château de Lucens, VD (Rémy Gindroz),  
grande tour de Saxon, VS (Daniel de Raemy), portrait de l'auteur (Lionel Deriaz).

Citation proposée :  
Daniel DE RAEMY et al., *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230–1330).  
Un modèle: le château d'Yverdon*, Lausanne 2004 (Cahiers d'archéologie romande 98 et 99).

# Sommaire

## Volume 1

<b>Préface</b> (par Marcel Grandjean) .....	8
<b>Remerciements</b> .....	10
<b>Introduction</b> .....	14
<b>Première période: le Moyen Âge (1230–1536)</b> .....	19
<b>Le site castral d'Yverdon</b> .....	20
<b>Avant les Savoie</b> .....	20
Le château d'Amédée de Montfaucon .....	29
Le choix du site .....	32
Un bourg primitif ? .....	35
Les bourgs de château: quelques cas régionaux .....	35
Champvent .....	36
Montagny-le-Corbe .....	38
Quelles dispositions pour l'agglomération « pré-savoyarde » d'Yverdon ? .....	38
<b>La période savoyarde</b> .....	40
La prise de possession de Pierre de Savoie: implantation de la ville nouvelle dans un contexte hydrographique modifié .....	40
La construction du château sous Pierre et Philippe de Savoie (1259–1285) .....	42
Main d'œuvre, organisation et progression du chantier d'après les sources comptables .....	42
Le château sous la baronnie de Vaud (1285–1359) .....	47
1280–1323: explosion de la construction castrale .....	47
Le château de retour dans le domaine savoyard direct (1359–1536) .....	50
<b>Les aspects militaires et défensifs du château</b> .....	54
Le site .....	54
L'eau .....	54
Espaces de dégagement .....	55
À l'ouest: de l'esplanade à la place publique .....	55
À l'est: du plain-château à la Plaine .....	56
Au sud et au nord: des environs non bâtis .....	56
Les fossés .....	57
Les braies .....	57
Les lices .....	58
L'entrée .....	60
La cour d'entrée .....	61
Les courtines .....	62
Les tours .....	67
La grande tour et sa cour .....	70
Les éléments défensifs charpentés du château .....	77
L'itinéraire de l'assaillant .....	80
Les armes défensives .....	81
Les engins de siège: l'exemple du siège du château de La Corbière (Ain) en 1321 .....	82
<b>L'architecture castrale régionale, sa position dans un contexte international (1230–1330)</b> .....	85
Grande tour et « donjon » .....	87
<b>La grande tour de plan circulaire, son apparition dans nos régions, maintien de la tour quadrangulaire</b> .....	90
La typologie de Louis Blondel .....	90
Nouvelle périodisation des grandes tours circulaires et quadrangulaires .....	92
Première période (1230–1240) .....	92
Deuxième période (1240–1275): apparition de l'archère mince et de l'étage défensif bas: les châteaux de Romont, premières tours de plan circulaire attribuables à Pierre de Savoie .....	98



Troisième période (1275–début du XIVe siècle): l'archère à niche de plan rectangulaire .....	110
Typologie et périodisation de l'étage de couronnement des grandes tours .....	123
Les guettes .....	130
Chemins de ronde couverts .....	132
La grande tour régionale de plan circulaire: autres caractéristiques .....	134
Les escaliers .....	134
Les divisions horizontales .....	136
L'influence française .....	136
Chronologie des grandes tours de plan circulaire et assimilées .....	138
Les causes de l'apparition de la grande tour circulaire et la permanence des grandes tours quadrangulaires .....	140
Les tours quadrangulaires en bois .....	141
Les tours quadrangulaires régionales de l'époque romane (fin XIe?–1230) .....	143
Les tours- <i>aulae</i> .....	149
Les grandes tours quadrangulaires édifiées après 1230 .....	151
Tours épiscopales et seigneuriales: quelques cas .....	151
Les comtes de Savoie n'abandonnent pas la tour quadrangulaire .....	157
La tour quadrangulaire comme organe de flanquement .....	164
Cas tardifs, influence de la maison forte .....	164
Chronologie des grandes tours de plan quadrangulaire et assimilées .....	168
Conclusions .....	170
<b>Le château régulier géométrique (le «carré savoyard»)</b> .....	171
Caractères généraux .....	171
Le château régulier géométrique: premières esquisses .....	173
Romont .....	173
Bonneville (Haute-Savoie) .....	177
Châteaux réguliers géométriques accomplis .....	179
Morges .....	179
Champvent .....	185
Éléments historiques, présentation générale .....	185
La grande tour .....	187
Les tours secondaires .....	188
Les logis .....	189
La chapelle .....	191
Le couronnement défensif, les toitures .....	194
Lices, braies et fossés .....	197
Evian .....	197
La version palatine du «carré savoyard» .....	200
Saint-Georges d'Espéranche .....	200
La Côte-Saint-André .....	202
La version réduite à une ou deux tours complètes .....	203
Estavayer .....	204
Bulle .....	210
Gruyères .....	216
Coppet .....	219
Châtel-Saint-Denis et Vaulruz: deux cas tardifs (fin du XIIIe–début du XIVe siècle)	
à grande tour non saillante .....	221
Châtel-Saint-Denis .....	222
Vaulruz .....	226
Variations sur le thème du «carré savoyard», édifices au plan non rectangulaire .....	227
Rolle .....	227
Le château de Richemont (Ain) .....	234
Sainte-Croix .....	236
Grandson .....	240
Morat .....	251
<b>Le château régulier géométrique, antécédents et pérennité</b> .....	258
L'apport français, les châteaux dans la mouvance du roi Philippe Auguste .....	263
Le plan quadrangulaire .....	265
Les grandes tours .....	269
Yèvre-le-Châtel .....	270
Les archères dans les courtines, un apport anglais? .....	272
Les fenêtres défensives des couronnements, la baie-crèneau venue d'outre-Jura et du sud de la France .....	276

Jean Mésot, un lien entre l'architecture militaire royale française du sud de la France et celle des Etats savoyards? .....	282
<b>Maître Jacques de Saint-Georges</b> .....	<b>285</b>
Les débuts de maître Jacques à Yverdon, sa carrière postérieure .....	285
Jacques de Saint-Georges et l'évolution du plan quadrangulaire à tours flanquantes .....	292
La disposition des corps de logis dans les châteaux rectangulaires de Jacques de Saint-Georges .....	296
Les latrines .....	300
Les fenêtres .....	307
Les archères .....	311
Les braies et les lices .....	314
<b>Dans l'orbite de l'œuvre de Jacques de Saint-Georges</b> .....	<b>316</b>
Semur-en-Auxois .....	316
Mont-Saint-Jean .....	327
Benauges .....	332
<b>Conclusions, le château d'Yverdon, une oeuvre originale et charnière</b> .....	<b>333</b>
<b>Evolution de l'aménagement résidentiel du château d'Yverdon jusqu'aux Guerres de Bourgogne</b> .....	<b>337</b>
Introduction .....	337
La distribution intérieure des corps de logis à la fin du XIIIe siècle et leur évolution de 1359 à 1475 .....	340
Le corps de logis sud, la <i>camera domini</i> .....	341
Le grand corps de logis occidental, l' <i>aula</i> .....	344
Le corps de logis nord, les cuisines .....	348
L'aile orientale, cuisine et <i>stupa</i> .....	349
La chapelle .....	352
Enduits, décor et mobilier .....	354
<b>Les guerres de Bourgogne, reconstruction du château d'Yverdon (1484–1509)</b> .....	<b>357</b>
Chronologie des travaux, réparations et nouveaux aménagements .....	361
Les charpentes des tours .....	362
Les charpentes des corps de logis .....	363
Le corps de logis occidental, l' <i>aula</i> .....	365
L'accès au château .....	366
Le corps de logis nord et la cour d'entrée .....	366
Le corps de logis sud .....	368
Le corps de logis oriental et la chapelle .....	369
Les toitures primitives, dernières considérations .....	373
<b>Le château d'Yverdon et l'évolution de la résidence castrale à la fin du Moyen Âge</b> .....	<b>378</b>
<b>Notes</b> .....	<b>387</b>

## Volume 2

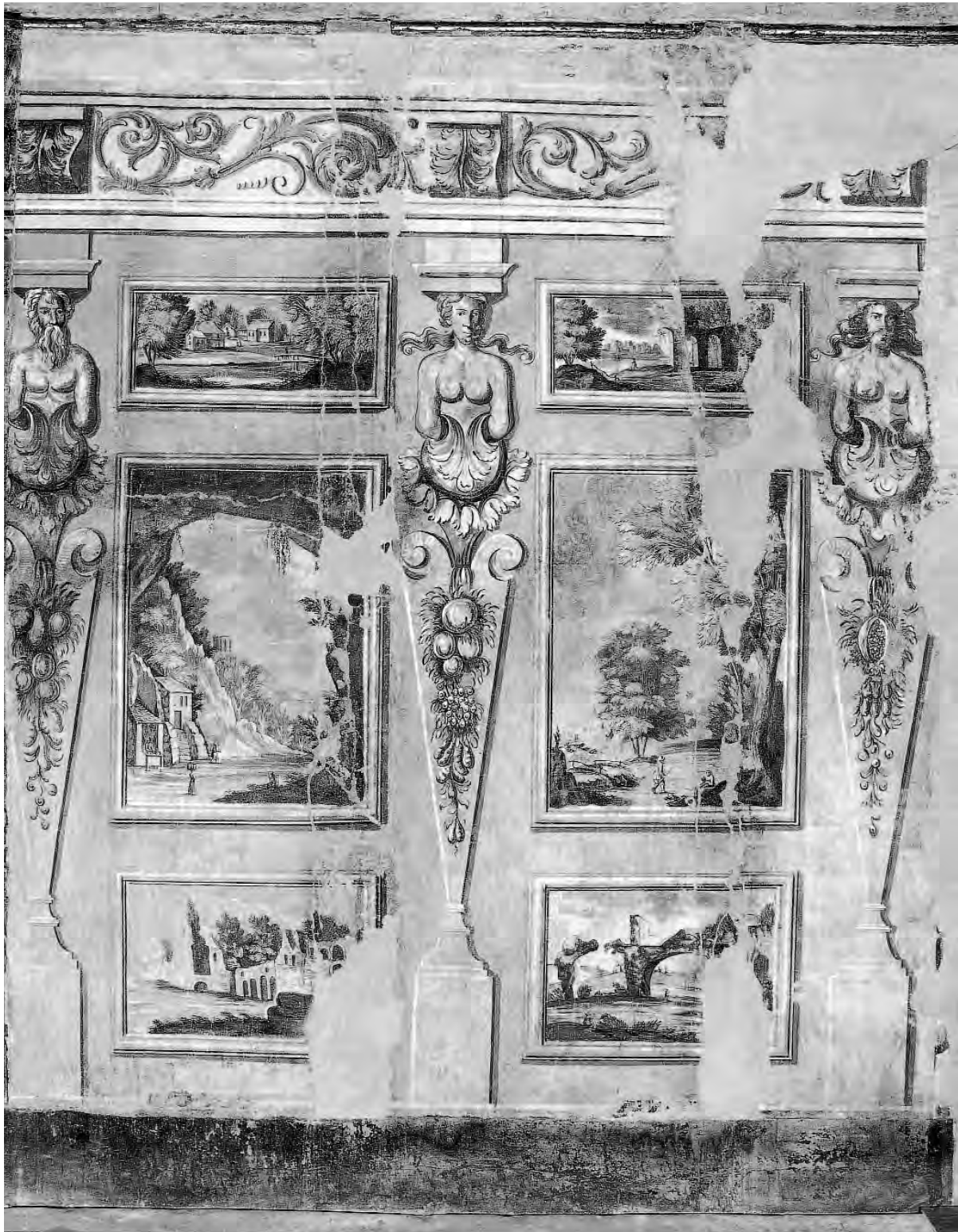
<b>Deuxième période: l'Ancien Régime (1536–1798)</b> .....	<b>437</b>
<b>Le château d'Yverdon, siège baillival de LL.EE. de Berne</b> .....	<b>438</b>
<b>Introduction, le grand chantier de 1536–1539</b> .....	<b>438</b>
<b>La résidence baillivale, les corps de logis, 1536–1798</b> .....	<b>443</b>
Les greniers .....	443
Le rez-de-chaussée .....	446
L'aile nord et la partie nord de l'aile occidentale .....	446
L'aile occidentale, la grande salle .....	461
L'aile sud .....	464
La réception des nouveaux baillis selon le journal de Jean-Georges Pillichody .....	470
L'aile orientale .....	471
La cour intérieure .....	476
Conclusions .....	477
Les dépendances .....	480
<b>L'appareil défensif du château</b> .....	<b>482</b>
Défenses périphériques .....	487

L'entrée .....	491
La cour d'entrée .....	492
Les entrées au niveau inférieur .....	494
Les tours .....	495
Les courtines .....	498
Conclusions .....	500
<b>Les sièges baillivaux de LL.EE. de Berne et Fribourg .....</b>	<b>501</b>
Introduction .....	501
Aigle .....	503
Grandson .....	507
Morges .....	511
Avenches .....	517
Nyon .....	523
Trois châteaux peu transformés: Chillon, Oron et Lucens .....	529
Chillon .....	530
Oron .....	535
Lucens .....	542
Les grands châteaux devenus sièges baillivaux de LL.EE. de Fribourg .....	547
Morat .....	547
Bulle .....	550
Estavayer .....	552
Romont, Rue, Vuissens, Surpierre .....	557
Gruyères .....	561
Châtel-Saint-Denis .....	562
Tous les sièges baillivaux ne sont pas des châteaux médiévaux: vers la définition d'une architecture administrative d'Etat .....	564
Rougemont .....	565
Bonmont .....	569
<b>Conclusion: évaluation de la prééminence symbolique du château médiéval annexé par LL.EE. de Berne, le cas d'Yverdon .....</b>	<b>572</b>
<b>Notes .....</b>	<b>575</b>
<b>Troisième période: l'époque contemporaine (1798–2002) .....</b>	<b>593</b>
<b>Un château adapté à de nouveaux usages .....</b>	<b>594</b>
<b>La République Helvétique et l'arrivée de Pestalozzi (1798–1803) .....</b>	<b>594</b>
Les transformations réalisées pour Pestalozzi .....	597
L'entrée .....	597
Le rez-de-chaussée sur la cour intérieure .....	597
L'étage, l'appartement de Pestalozzi, les dortoirs .....	600
La cour d'entrée. Pestalozzi médite, observe et étudie dans la tour du soleil levant .....	601
Le château est-il ouvert ou fermé? .....	603
<b>Le château, propriété de la ville (dès 1804) .....</b>	<b>607</b>
Divers usages de la grande tour .....	607
L'horloge du château et la façade orientale .....	608
La bibliothèque publique .....	610
La chapelle catholique .....	610
Une salle de gymnastique .....	611
<b>Les écoles publiques (1838–1974) .....</b>	<b>611</b>
Pourquoi avoir choisi le château? .....	611
L'accroissement de la population scolaire entre 1849 et 1890 .....	615
Les dispositions générales .....	616
Les transformations principales .....	617
Les premiers travaux de 1838 .....	617
Les transformations ultérieures .....	619
Les souvenirs d'Henry Correvon .....	621
La lettre de Louis Rochat... ..	626

Les travaux de 1903–1906 .....	629
Les latrines .....	630
Une salle de paroisse .....	637
L'abri de défense aérienne passive, les caves .....	637
Les menaces d'effondrement .....	640
<b>Le château devient un monument</b> .....	642
Le monument .....	642
Le château, morceau d'archéologie I, dans le sillage de Chillon et sous l'influence d'Albert Naef .....	644
De 1956 à nos jours, le château, morceau d'archéologie II, sous les auspices de l'Association pour sa restauration .....	653
Les étapes des travaux .....	655
1ère étape, le décrépisage des façades sur la cour intérieure (1956) .....	655
2e étape, l'approfondissement des connaissances, établissement de relevés généraux (1957–1958) .....	655
Le parti adopté par Pierre Margot pour la restauration du château .....	656
3e étape, la restauration de deux salles dans la tour orientale (1958) .....	657
4e étape, ouverture au public de la grande tour (1959–1960) .....	658
5e étape, sondages dans l'«ancienne cuisine» (1960) .....	658
6e étape, premières investigations dans le rez-de-chaussée de l'aile sud (1960–1961) .....	658
7e étape, la restauration du rez-de-chaussée de l'aile sud (1962–1966) .....	659
8e et 9e étapes, l' <i>aula magna</i> (1967–1972) .....	660
10e étape, la <i>camera domini</i> (1974–1977) .....	663
11e étape, restauration des anciennes cuisines (1978–1979) .....	664
12e étape, la chapelle (1981–1983) .....	666
13e étape, la <i>stupa</i> (1985–1986) .....	667
14e étape, l'aile nord (1992–2002) .....	668
La réfection des couvertures (1994–2001) .....	673
Le recrépissage de la façade nord (2001) .....	673
<b>Conclusion: Que signifie restaurer?</b> .....	676
<b>Les châteaux médiévaux deviennent des monuments historiques</b> .....	680
<b>Notes</b> .....	686
<b>Les décors peints des salles d'apparat du château d'Yverdon</b> (par Brigitte Pradervand) .....	695
<b>La restauration des décors peints de l'appartement baillival</b> (par Eric-J. Favre-Bulle) .....	725
<b>Les tuiles anciennes du château d'Yverdon</b> (par Michèle Grote) .....	731
<b>La réhabilitation de l'aile nord du château d'Yverdon</b> (par Michel DuPasquier) .....	741
<b>Annexes documentaires pour l'histoire du château d'Yverdon</b> .....	753
Annexe 1 – Sources écrites: inventaires .....	753
Annexe 2 – Sources écrites: <i>opera castr</i> .....	757
Annexe 3 – Le matériel céramique mis au jour dans les caves (par François Christe) .....	761
Annexe 4 – Complément: Jacques de Saint-Georges, architecte ou simple entrepreneur? .....	769
Annexe 5 – Le grand chantier de la restauration de l'aile nord (par Michel DuPasquier) .....	770
<b>Abréviations</b> .....	771
<b>Sources écrites</b> .....	772
<b>Bibliographie</b> .....	773
Ouvrages publiés .....	773
Etudes et rapports non publiés .....	783
Rapports sur le château d'Yverdon (dans l'ordre chronologique) .....	785
<b>Glossaire</b> .....	787
<b>Index</b> .....	791
<b>Plans</b> .....	823



# Deuxième période l'Ancien Régime (1536 – 1798)



Le château du Moyen Âge est caché... mais toujours là, support d'un somptueux décor réalisé aux frais de certains baillis bernois, mécènes peut-être, mais devant tenir leur rang.

# Le château d'Yverdon, siège baillival de LL.EE. de Berne

## Introduction, le grand chantier de 1536–1539

*(Plans 6-23, couleur brun clair)*

Au début de l'année 1536, les Yverdonnois mettent immédiatement leur ville en état de défense. Ils détruisent les ouvrages susceptibles de protéger l'avance des troupes bernoises, comme les boucheries installées à l'entrée du pont de la Plaine, pour que l'espace soit dégagé et bien couvert par l'artillerie placée sur les murs de ville et au château. Il en va de même avec la chapelle Saint-Nicolas qui se situait au port de la Plaine, sur la rive droite du Canal oriental vis-à-vis du château. Cet édifice devait certainement empêcher un bon commandement du site depuis les murailles de la ville et du château<sup>1</sup>. Nægeli prend très au sérieux les préparatifs d'Yverdon, soutenus par quelques seigneurs fidèles au duc, avec à leur tête le baron de La Sarraz. Nægeli ne sous-estime pas le potentiel militaire de la ville car, de la région de Rances, où il campe avec son armée, il demande à Berne des engins de siège de toute urgence. Cependant, le baron de La Sarraz, venant d'apprendre que son château avait été incendié par les Bernois, abandonne la lutte et s'enfuit. Les bourgeois d'Yverdon capitulent le 25 février. La ville est désarmée: armes, armures et artillerie sont déposées au château<sup>2</sup>.

La conquête du Pays de Vaud en 1536 n'a duré qu'un mois. Le 2 février les armées bernoises, conduites par Hans-Franz Nægeli, sont à Genève. Les causes de cette occupation sont bien connues. Berne, combourgeoise de Genève, avait déjà porté secours à cette ville en 1530 contre les chevaliers vaudois de la Cuiller, soutenus par la Savoie, alliés de l'évêque de Genève qui tentait de s'opposer à l'introduction de la Réforme. Par le traité de Saint-Julien, conclu à l'issue de ce conflit, les Bernois, vainqueurs, imposent une lourde indemnité au duc Charles III, qui sera incapable de payer. En compensation, ce dernier met en gage le Pays de Vaud. La progression de la Réforme à Genève provoque une situation très tendue en 1535. La Diète helvétique avait jusqu'ici plutôt soutenu les Savoyards: les cantons catholiques par solidarité confessionnelle et même certains passés à la Réforme qui craignaient que Berne ne prît trop d'importance à l'ouest de la Suisse. Cependant, le surendettement du duc de Savoie auprès des principales villes de la Confédération incite ces dernières à lui retirer ses faveurs. En septembre 1535, la Diète refuse de soutenir le duc et n'empêche pas les manœuvres bernoises. Le non respect du traité de Saint-Julien par les Savoyards fut donc le motif principal qui a autorisé l'occupation du Pays de Vaud. Le duc de Savoie n'avait pas les moyens de le mettre en état de défense, sauf par quelques travaux de fortification entrepris à Yverdon. S'estimant sans doute de ce fait en sécurité, cette ville a été la seule à opposer quelque résistance lors de la conquête. Son occupation fut reportée d'un mois. Le reste du pays, soucieux surtout de préserver ses franchises et privilèges, peu enclin à se sacrifier pour les Savoie, céda sans résistance<sup>3</sup>.

Début février, le Chablais savoyard fut investi et le Pays de Vaud définitivement occupé. Malgré ses retranchements et une armée sans doute inférieure à 400 soldats, dirigée par le baron de La Sarraz (Michel Mangerot, chevalier de la Cuiller), le seigneur de l'Isle (Claude de Dortans) et le capitaine

**635.** Les bailliages des deux Etats-villes de Berne et de Fribourg à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les deux villes ont constitué progressivement leur hégémonie sur le territoire représenté ici, dès le Moyen Âge pour Fribourg, dès 1476/1536 pour Berne. Fribourg entre en possession des anciennes châtellenies savoyardes dès 1536 et des possessions gruériennes dès 1549. Par exemple, l'ancienne seigneurie de Font/La Molière devint bailliage fribourgeois en 1520, rattachée ensuite au bailliage de Vuissens, celle d'Attalens en 1615 après un rachat, Cheyres, au bord du lac de Neuchâtel, qu'en 1704. En Pays de Vaud, les terres d'Oron, ancienne possession des Gruyères, furent érigées en bailliage en 1556, l'ancienne baronnie d'Aubonne, acquise aux Duquesne, vit arriver son premier bailli en 1701. Les possessions de l'ancienne abbaye de Bonmont n'ont été détachées du bailliage de Nyon qu'en 1711.

**LL.EE. de Berne, Pays romands**  
(actuel canton de Vaud)

- 21. G. d'Aigle
- 3. B. d'Aubonne
- 22. B. d'Avenches
- 1. B. de Bonmont
- 33. B. de Gessenay/Saanen
- 7. B. de Lausanne
- 5. B. de Morges
- 10. B. de Moudon
- 2. B. de Nyon
- 11. B. d'Oron
- 23. G. de Payerne
- 4. B. de Romainmôtier
- 20. B. de Vevey
- 6. B. d'Yverdon

**Bailliages communs de LL.EE. de Berne et Fribourg**

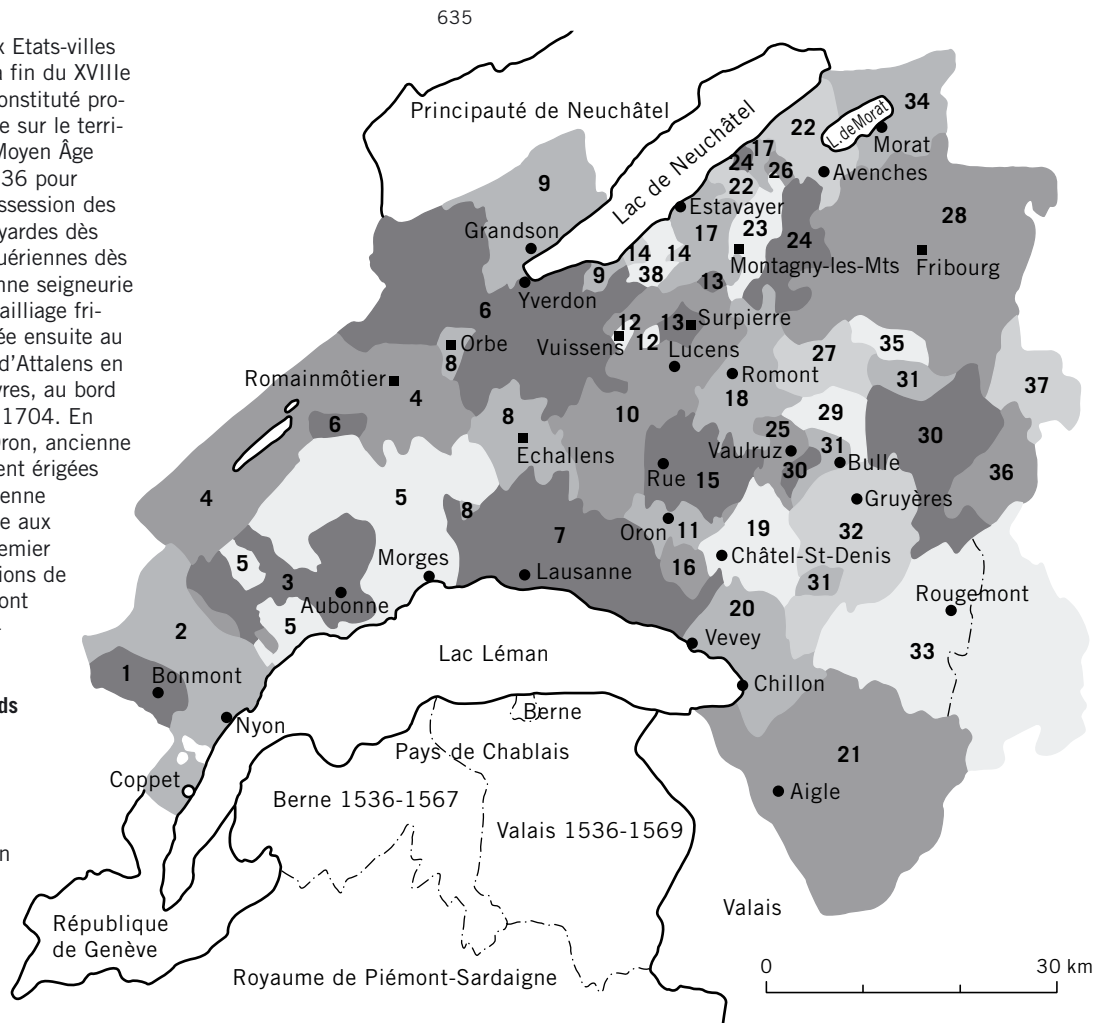
- 9. B. de Grandson/Yvonand
- 8. B. d'Orbe/Echallens
- 34. B. de Morat

**LL.EE. de Fribourg**

- 16. B. d'Attalens
- 31. B. de Bulle
- 19. B. de Châtel-St-Denis
- 14. B. de Cheyres
- 30. S. de Corbières
- 17. B. d'Estavayer(-le-Lac)
- 28. Bannières de Fribourg (anciennes terres)
- 32. B. de Gruyères
- 35. S. d'Illens
- 24. B. de Montagny
- 37. B. de Planfayon
- 27. S. de Pont
- 18. B. de Romont
- 15. B. de Rue
- 13. B. de Surpierre
- 29. B. de Vuippens
- 12. B. de Vuissens (12b: ancienne S. de Font/La Molière)

B. = Bailliage  
G. = Gouvernement  
S. = Seigneurie

● Siège de bailliage dont le château est étudié  
○ Autre château étudié  
■ Autres localités



François de Saint-Saphorin, Yverdon capitula le 25 février et accepta les conditions bernoises<sup>4</sup>, qui furent dures: les chartes et franchises durent être remises à LL.EE., la messe fut supprimée, et toutes les armes déposées au château. Une garnison de 200 hommes fut installée sous les ordres du capitaine Jürg Zumbach. Dans le courant du mois de mars, la conquête s'acheva par l'installation d'une nouvelle administration et la perception d'une rançon. À cet effet, le Conseil de Berne nomma une Commission qui allait parcourir le Pays. Elle arriva le 15 mars à Yverdon. Grâce à l'intervention de Zumbach, la rançon dont devait s'acquitter la ville fut abaissée à 1000 écus. Les anciens châtelains d'Yverdon et de Sainte-Croix furent contraints de remettre toutes leurs archives, en particulier leurs comptes et leurs rentiers, ces registres qui répertoriaient les biens fonciers et les revenus imposables de chaque sujet. Ces documents allaient être utiles aux Bernois pour déterminer ce qu'ils pouvaient exiger de leurs nouveaux administrés. Jürg Zumbach, qui devenait le premier bailli, fit prêter à Yverdon son serment de fidélité. «Par grâce», la ville obtenait de LL.EE. de continuer à percevoir ses revenus sur le même pied que précédemment et d'administrer librement ses finances, dont l'exercice final devait être soumis au bailli chaque année. Une nouvelle cour de justice était créée, présidée par un châtelain, issu des familles nobles du lieu<sup>5</sup>.

De 1536 à 1798, s'il perdit progressivement sa fonction militaire, le château quant à lui continua à remplir son rôle administratif et abrita comme par le passé les représentants de l'État, à savoir les baillis envoyés par Berne. Ils ont été 47 à se succéder, chacun étant nommé pour une période de six ans, à la tête d'un des bailliages les plus importants du Pays de Vaud, réunissant les anciennes châtellenies savoyardes d'Yverdon, de Sainte-Croix et des Clées,



ainsi que les seigneuries de Saint-Martin-du-Chêne, de Belmont-sur-Yverdon et de Bercher entre autres (fig. 635). À la tête de ce territoire, le château gagne en importance politique, par l'accroissement des activités administratives, judiciaires et économiques qu'il abrite. Contrairement aux châtelains savoyards, qui l'avaient déserté, remplacés par un lieutenant ou un vice-châtelain issu des bonnes familles du cru, le bailli, sorti des familles patriciennes bernoises, est tenu d'y résider. L'habitation va se limiter désormais à cet appartement de fonction, qui a été souvent modifié au gré des modes et de l'importance de la famille baillivale. Il n'est plus besoin désormais de réserver une part considérable de l'édifice à une cour suzeraine itinérante puisque le pouvoir est exercé non plus par une famille régnante mais par une oligarchie urbaine.

Les premiers relevés précis de l'édifice qui nous soient parvenus ont été réalisés en 1671 par l'ingénieur bernois Johannes Willading, chargé dès 1667 par LL.EE. de Berne d'examiner les fortifications de la ville et d'en proposer l'amélioration<sup>6</sup>. On les mettra immédiatement en évidence en tête de ce chapitre, car ils permettent d'embrasser d'un rapide coup d'œil ce que la forteresse est devenue sous le régime de LL.EE. (fig. XX/XXI-636).

La position-clef d'Yverdon, tant par sa situation géographique que par son caractère bien fortifié, décide LL.EE. à consolider la place aussitôt occupée (1536), comme l'avait déjà entrepris peu auparavant le duc de Savoie Charles III. Plus vite qu'ailleurs, LL.EE. arrêtent d'importants travaux au château, encore pratiquement inhabitable et qui ne permet plus une défense efficace. Alors que le premier bailli, Jürg Zumbach, loge dans une maison en ville, la forteresse ne sera pendant trois ans qu'un vaste chantier<sup>7</sup>. Le 24 avril 1536 déjà, le banneret «de Ages»<sup>8</sup> visite l'édifice pour le «reconstruire et le refaire»<sup>9</sup>. Il fallait, d'une part, achever ce que les Savoyards n'avaient pas pu terminer, et, d'autre part, effacer les dégâts dus au manque d'entretien. Rappelons-le, seule l'aile occidentale abritant l'*aula* est alors équipée de planchers; ailleurs, ceux-ci n'avaient pas été reconstruits par les Savoie, qui s'étaient arrêtés à la reconstitution des couvertures. Ces corps de logis vides et délaissés ont justifié le jugement de Pierrefleur, qui écrit en 1539 que le château «était tout vague et enfondré»<sup>10</sup>.

Il s'agissait aussi d'adapter l'ancienne forteresse aux progrès de l'armement. Dans ce domaine, les Bernois entreprennent, peut-être sur les projets de l'architecte Uli Rutschi, ce que leurs prédécesseurs avaient déjà conçu, à savoir

637



**637.** Château d'Yverdon, caves ouest [013 et 014], vues depuis le nord. Les voûtes en tuf, épaisses de 0,3 m environ, ont remplacé en 1536-1539 le double plancher en bois qui séparait les celliers des logis du rez-de-chaussée donnant sur la cour intérieure. L'embrasure des archères a été abaissée pour recevoir la retombée des voûtes. Le niveau du sol actuel est en gros celui du Moyen Âge. Etat en 1994, avant l'aménagement muséal pour l'exposition consacrée à la navigation romaine. (Fibbi-Aeppli)



**638.** Château d'Yverdon, cour de la grande tour [021], vue sur le mur sud de la chapelle. Etat en 1988. La grande arcade de molasse a été en partie obturée à la période bernoise et remplacée par une ouverture plus petite et surtout plus basse, induite par la présence de la voûte. Cette porte à simple chanfrein, de type II, a à son tour été désaffectée au moment de l'installation, vers 1630, de l'escalier en vis de pierre dont on voit l'arrachement des marches au-dessus de la grande arcade. Cela a nécessité alors l'ouverture d'une poterne plus petite encore, faite de hauts blocs en grès coquillier, comme celle remaniée simultanément dans la courtine au pied de la grande tour. (Fibbi-Aeppli)

**639.** Château d'Yverdon, cadres de pierres tombales récupérés par LL.EE. dans les églises des environs pour la reconstruction du château. **1.** Tablette de la fenêtre à meneau sur la cour intérieure au rez-de-chaussée de l'aile sud, avec l'inscription *F. Meryn capellanus de La...*: «François Meryn, chapelain de La...»; **2.** Trouvée également dans les maçonneries bernoises de l'aile sud, avec l'inscription *...mus parrochie alte vil...*: de la paroisse d'Hauteville. Etat en 1963. (P. Margot)

l'aménagement des caves voûtées dont le sol est abaissé (fig. 637). Cependant, ces caves n'ont pas dû recevoir d'artillerie lourde, à en juger par les meurtrières à trou de serrure qu'elles desservent et par la tendance au rétrécissement bien observable dans la cour de la grande tour des arcades de communication, remplacées par des portes en plein cintre qui restent pourtant assez spacieuses pour le passage des barriques de vin (fig. 638). Si les maîtres d'œuvre de la Savoie avaient prévu ces voûtes en briques<sup>11</sup>, les maçons engagés par Berne les réalisent avec du tuf provenant d'Orbe. Leur transport est en partie payé par la ville<sup>12</sup>. On utilise aussi des matériaux de récupération, comme les pierres des autels catholiques provenant des églises des environs dont les Bernois avaient ordonné la démolition. Certains fragments ont été retrouvés lors de la restauration de l'aile sud<sup>13</sup> (fig. 639). Les pierres et moellons de la chapelle Notre-Dame des Vignes à Orbe, dépendante de l'abbaye de Romainmôtier, dont la démolition a été ordonnée par Zumbach, sont également acheminés au château<sup>14</sup>. Les voûtes et les travaux de maçonnerie sont réalisés sous la direction de deux maîtres maçons, les frères Uli et Peter Bodmer, originaires de Valsesia, deux hommes expérimentés qui dirigeront ensuite les grandes transformations du château de Morges. Uli meurt en 1544<sup>15</sup>. Sans qu'on sache son rôle exact et s'il s'est limité aux seuls sauts, on note la présence à Yverdon d'un maître charpentier, Velti, que l'on pourrait peut-être identifier au maître d'œuvre Veltin Hirsinger<sup>16</sup>. Un autre maître d'œuvre (*Werkmeister*) nommé Uli Rutschi est également attesté<sup>17</sup>. Ces deux personnages pourraient-ils être les auteurs du projet des transformations? On ne sait.

Par les seuls documents comptables (fig. 640), il est difficile de se rendre compte de l'ampleur des travaux, car ces derniers sont toujours regroupés avec ceux qu'il a fallu entreprendre pour la réfection des sauts sur le cours de la Thièle. L'exploitation des revenus de la force hydraulique étant l'affaire et au bénéfice de l'Etat, la charge de ces travaux incombait à LL.EE. Ainsi, de grandes quantités de bois provenant de Jougne arrivent à Yverdon pour les barrages et écluses du «saut» sur la Thièle et pour le château. Là, ils sont mis en œuvre par le charpentier Hugues, qui doit réaliser les solivages, planchers et cloisons manquants, les box à grains pour les greniers qui vont progressivement occuper la quasi totalité de l'étage des corps de logis; il exécute sans doute les avant-toits dans la cour intérieure, lesquels prolongent les couvertures des habitations.

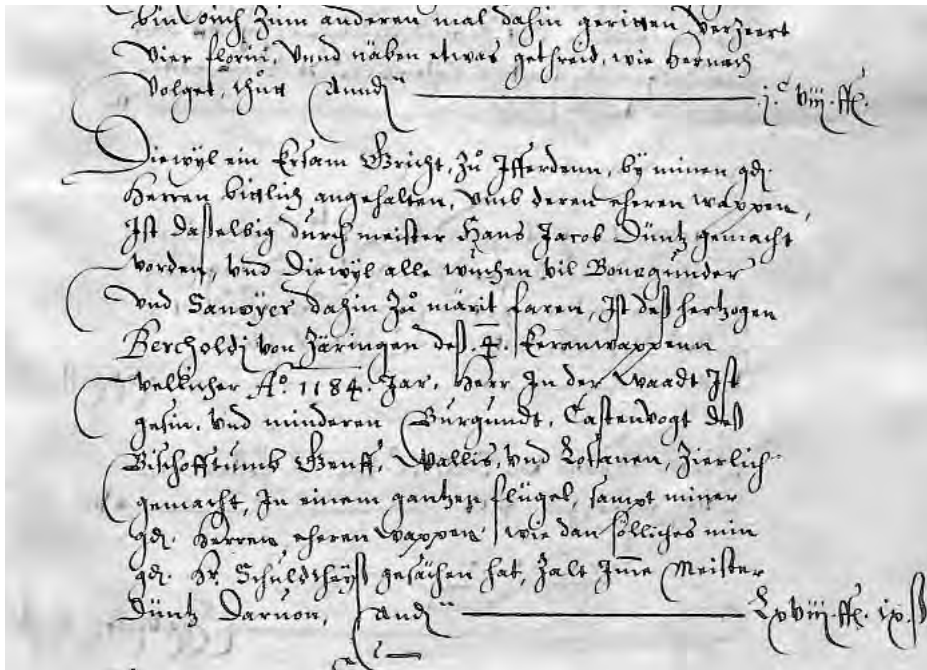
Les comptes du XVI<sup>e</sup> siècle, en tout cas ceux d'avant les années 1580, ne donnent que de rares renseignements sur le nombre, la répartition et la distribution des pièces habitables. Jusqu'en 1649–1650, année où apparaît la première chambre à l'étage de l'aile nord, la totalité des appartements résidentiels, comme par le passé, continue à n'occuper que le seul rez-de-chaussée, cela malgré les belles baies à croisée que les Savoie avaient aménagées à l'étage entre 1484 et 1503. Celui-ci est dévolu aux greniers, qui prennent une grande importance. Comme ils ont fortement influencé la réorganisation des corps de logis, c'est à eux que l'on s'intéressera d'abord.

639.1



639.2





**640.** Extrait d'un compte de bailliage d'Yverdon, celui rendu par le bailli Franz Güder en 1613. Ce type de source est fondamental pour l'histoire matérielle de l'édifice. Il est l'équivalent pour la période moderne des comptes de la châtellenie d'Yverdon conservés à Turin. Les comptes des baillis, recouvrant la période de 1536 à 1798 pratiquement sans interruption, attestent, année après année, les travaux d'entretien et de transformations entrepris par LL.EE. pour assurer la maintenance du château, comme fortresse militaire et comme résidence baillivale. Ici paiement à Johann Jacob Dünz pour figurer les armoiries du duc Berchtold IV de Zähringen sur les façades du château (voir p. 573). (ACV, Bp42-13, p. 631/D. de Raemy)

**641.** Château d'Yverdon, vue sur le mur séparant l'aile orientale de la cour d'entrée, depuis [128-1]. **1.** Porte de 1536-1539, au moment des travaux de restauration de 1978. Elle a été condamnée lorsqu'a été créé l'escalier de la cour d'entrée [105] en 1810. **2.** Détail du congé occidental. Le chanfrein a été creusé d'un grain d'orge à l'extérieur et d'une profonde gorge à l'intérieur; sa partie subsistante a été terminée par un congé cylindrique strié sous un nœud et la gorge par une petite pyramide. **3.** Détail du congé oriental. La pierre a été profondément marquée pour l'accrochage d'un enduit en 1810. Le congé est ici prismatique, avec ses arêtes soulignées par des branches stylisées. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

**642.** Château d'Yverdon, courtine nord, portail d'entrée, 1536-1539. Détail du congé occidental. Le tore central se termine par de fines feuilles stylisées, passablement érodées. De chaque côté, la terminaison de la gorge est marquée d'une petite pyramide. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)

642



641.1



641.2



641.3



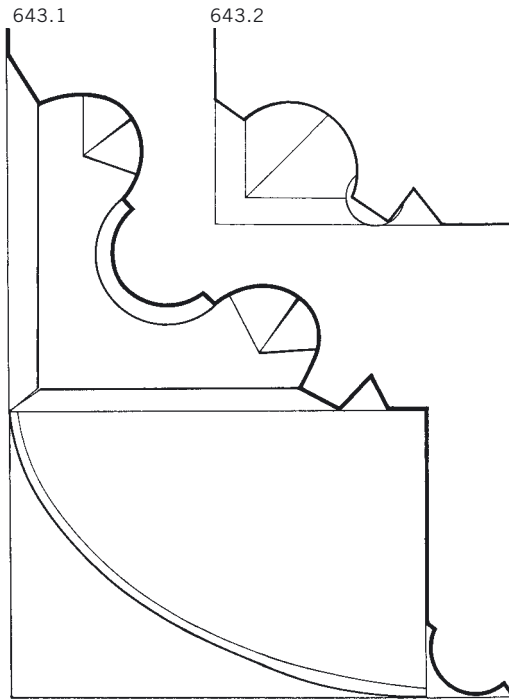
L'intervention de 1536, si elle reste difficilement évaluable par les documents d'archives, peut être assez bien cernée par ce qui en subsiste, tant par les réalisations charpentées que par les encadrements de portes et de fenêtres très typés de cette période; on va décrire ces derniers rapidement pour ne pas avoir à y revenir. Ils utilisent en majorité la pierre jaune du type Hauterive, à l'exception de quelques blocs de molasse ou de grès coquiller.

On désignera par *type I* les encadrements d'accès de dimensions importantes, s'assimilant à la porte cochère. Larges de 1,80 m environ et hautes de 2,20 m au moins, ils présentent tous un arc en plein cintre avec un fort chanfrein; précédé d'un grain d'orge, celui-ci est encore creusé d'une gorge. La saillie, située entre le grain d'orge et la gorge, assimilable à une nervure, retombe sur un congé en forme de colonnette précédée d'un tore, les deux à ornement torsadé, réticulé ou en végétal stylisé; à côté de la colonnette, la gorge est ornée d'un petit élément pyramidal (fig. 641, 643.2). Le décor le plus riche de ce type apparaît sur le portail d'entrée, puisque son encadrement est formé d'un véritable tore saillant, souligné de chaque côté par une gorge, le tout précédé d'une profonde échancrure qui recevait le tablier du pont-levis, elle-même dotée d'un tore (fig. 642, 643.1). L'arrière-couverte de chacune de ces portes est en arc surbaissé, formé de terres cuites identiques à celles que l'on utilise à cette époque pour les sols.

**643.** Château d'Yverdon. Profil des montants des portes de type I réalisées en 1536–1539. **1.** Portail d'entrée, montant occidental (cf. fig. 11). **2.** Porte reliant la cour d'entrée au couloir du corps de logis oriental, montant oriental (cf. fig. 641.2). Ech.: 1:4. (Dessins F. Wadsack et D. de Raemy)

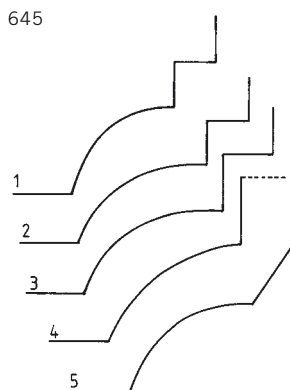
**644.** Château d'Yverdon, porte en plein cintre à simple chanfrein reliant l'ancienne galerie de la cour de la grande tour [220] à l'étage de l'aile sud [129], 1536–1539. Le seuil de cette porte a été établi au niveau de l'ancien plafond terré savoyard, refait lors de cette même campagne de 1536–1539. Afin d'être consolidé pour recevoir les céréales de LL.EE., le plancher de l'aile sud a été surélevé en 1666–1668 jusqu'à l'altitude de la base de l'ancienne charpente médiévale dont il a peut-être récupéré les ancrages dans la maçonnerie. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

**645.** Château d'Yverdon, profil des fenêtres à meneau ouvertes entre 1536 et 1570. Ech.: 1:4. **1.** Fenêtre de la courtine orientale en 1569–1570 éclairant la *Herrensaal* [127]. **2.** Fenêtre dans la façade sur cour du corps de logis oriental éclairant la chambre du puits (à l'intérieur de [128-1]), de 1536–1539. **3.** Petite baie dans la même façade donnant dans l'arsenal [126]. **4.** Fenêtre ouverte en 1536–1539 dans la façade sur cour éclairant le grenier et la boulangerie au rez-de-chaussée de l'aile sud. **5.** Pour comparaison: fenêtres à croisée ouverte dans la façade sur cour en 1484 pour la nouvelle *aula* savoyarde. (D. de Raemy)



Le *type II* caractérise les portes de mêmes dimensions ou plus restreintes. Leur encadrement est également en plein cintre mais n'est orné que d'un simple chanfrein qui n'a pas été travaillé (fig. 644). Elles sont très proches de celles posées à la fin de la période savoyarde, ne s'en différenciant que par la nature du matériau: le calcaire jaune et le grès coquiller dominant et ont été préférés à la molasse.

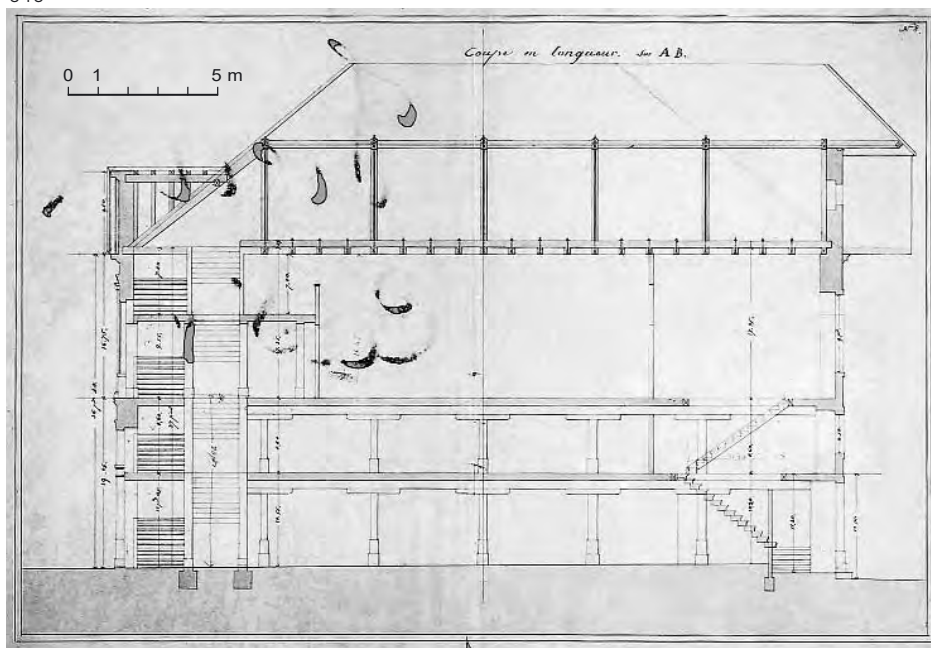
Peu nombreuses, les baies à destination civile ouvertes dès 1536 sont jumelles, séparées par un meneau mais sans croisillon. En calcaire jaune également, leur modénature présente un chanfrein ou une gorge, précédé d'une feuillure (fig. 645). Leurs dimensions sont plus modestes que les grandes croisées de l'étage. On les trouve principalement dans les façades sur la cour au niveau du rez-de-chaussée. Une seule de ce type a été ouverte dans les courtines, à l'est et donnant sur la Plaine.



## La résidence baillivale, les corps de logis, 1536–1798

### Les greniers

Contrairement aux Savoie qui consommaient ou revendaient immédiatement leurs revenus en nature, l'Etat de Berne mène une prudente politique de stockage des céréales, qu'il développera particulièrement au XVIII<sup>e</sup> siècle, cela pour prévenir les années de disette et surtout les incidences spéculatives sur les prix qu'elles entraînaient, avec tous les risques de «jacquerie» ou d'émeute populaire qui pouvaient en résulter. Le bailliage d'Yverdon recouvrant une région beaucoup plus vaste que l'ancienne châteltenie et les Bernois ayant certainement récupéré à leur profit plus d'une dime encore en mains ecclésiastiques, les revenus en nature devenaient beaucoup plus importants. Il fallait donc de la place pour les entreposer. De 1536 à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les



recettes de l'Etat bernois ont en général nettement progressé. Cet accroissement des entrées, lié à un soin de plus en plus attentif aux conditions d'entreposage, ont conduit LL.EE. à augmenter sans cesse le volume des greniers, tout en les améliorant. Ce mouvement est particulièrement net au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>.

À Yverdon, non seulement le château, mais également une des anciennes maisons de la chartreuse de La Lance, confisquée au profit de Berne au moment de la suppression de ce couvent en 1538, située à l'actuelle rue du Collège, abritent des céréales; celle-ci, mentionnée en 1564–1565<sup>19</sup>, a dû rapidement être délaissée pour les dépendances du château; en particulier lorsqu'on édifie le grenier en face de ce dernier et vis-à-vis des écuries entre 1629 et 1631. Ce bâtiment a été complètement reconstruit en 1698 sous la direction d'un notable yverdonnois, Marc de Treytorrens, mandaté pour cela par LL.EE. (fig. 646). À cette occasion, Treytorrens vend sa maison située immédiatement à l'ouest de l'ancien grenier afin que le nouveau soit reconstruit sur de plus vastes proportions. Il comportera dès lors trois étages sur rez-de-chaussée. Treytorrens fait exécuter des plans qui lui ont été livrés à Berne par la Chambre des Bannerets et du Trésorier, au sommet de l'appareil exécutif. Son travail sera ensuite contrôlé par Emmanuel Steiger, le trésorier du Pays de Vaud. Tout d'abord receveur, puis secrétaire baillival, donc bien installé dans la hiérarchie de l'administration bernoise, Marc de Treytorrens est un fonctionnaire zélé, notamment chargé d'assurer la salubrité des greniers et la bonne conservation des céréales. Son journal de raison, heureusement conservé, reflète bien ses constants soucis de la sauvegarde de cette précieuse denrée, toujours menacée de destruction<sup>20</sup>.

Les greniers du château lui-même commencent à être utilisés en 1539 visiblement, sitôt après la remise en état de l'édifice. Pour eux, il a fallu installer de très solides plafonds dans les ailes nord, est et sud. Si, dans les deux dernières, ceux-ci présentent l'aspect traditionnel du solivage (formé dans l'aile orientale de bois abattus durant l'hiver 1537–1538), dans l'aile nord en revanche, ils sont constitués de très forts madriers jointifs en épicéa (11 cm d'épaisseur), qui ont été abattus en automne/hiver 1536–37<sup>21</sup>. Leur mise en œuvre a dû suivre immédiatement. Contre les murs, ils ont été placés sur des corbeaux en pierre jaune de Hauterive par l'intermédiaire d'une poutre de rive. Perpendiculaires à celles-ci, deux forts galandages en pan de bois ont

**646.** Anciens greniers de LL.EE., à la veille de leur transformation en Casino, 1840, coupe réalisé par Francis Landry. À remarquer les planchers très solides, renforcés par de nombreux poteaux, afin de stocker les dizaines de tonnes qu'en-grangeaient chaque année LL.EE. À l'exception du plancher séparant les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> niveaux, supprimé pour l'aménagement d'une grande salle de casino-théâtre en 1840, cette structure de 1698 est encore conservée aujourd'hui. (AY, Fibbi-Aeppli)

**647.** Château d'Yverdon, aile nord, étage, chambre du receveur [209], vue vers la courtine. Etat en 1994. Avant l'aménagement de diverses chambres, l'étage de l'aile nord était destiné au stockage des céréales. A l'instar de celui-ci, le sol de l'ensemble des greniers du château était formé d'une épaisse couche de mortier recevant des terres cuites carrées. Au premier plan, la trémie de l'escalier qui a relié la salle d'audience [109-1+106-3] à la chambre du receveur dès 1649–1650. L'escalier débouchait visiblement sur un vestibule ou un cabinet borgne ayant subdivisé cette chambre (après la suppression de l'escalier?), les traces des parois se voient encore sur les carreaux de terre cuite. Les traces de suie pourraient témoigner du début d'incendie qui s'était déclaré en 1753. On aperçoit au fond (à droite) le petit orifice carré ayant servi de passe-lettres ou plus vraisemblablement acheminé l'air chaud du poêle de la salle d'audience. (Fibbi-Aeppli)

647

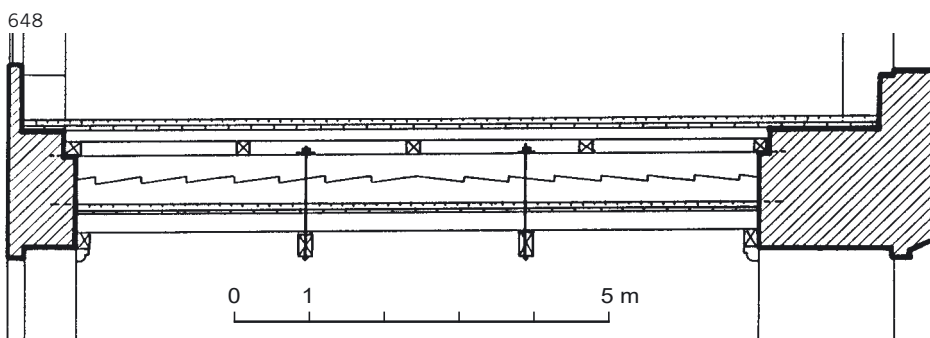


649



**648.** Château d'Yverdon, aile ouest, coupe transversale schématique montrant le plafond-plancher séparant le rez (grande salle) de l'étage, vue vers le sud, état de 1666–1668. Le renforcement du plancher de 1536–1539 a consisté à poser trois forts sommiers transversaux de 0,80 m d'épaisseur formés de deux pièces de bois assemblées en traits de Jupiter. Ces sommiers ont perturbé le sol primitif de terres cuites; ils sont reliés à deux filières longitudinales placées sous le plafond primitif au moyen de forts boulons. Les gros sommiers ont été recouverts d'un solivage serré supportant un plancher couvert d'un nouveau sol de terres cuites (situation générale, cf. fig. 616). (D. de Raemy)

**649.** Le grenier du Temple de Sullens, 1712–1713. Installé au-dessus de la salle du culte et occupant toute la surface de l'église, ce grenier a été construit pour les besoins de LL.EE., représentées par le seigneur du lieu, Jean-Rodolphe Thormann. Cela a épargné à LL.EE. la construction d'un bâtiment exprès et leur a permis en contrepartie d'aider la communauté villageoise dans la réédification complète de son église. Dernier avantage pour LL.EE., les céréales se trouvaient désormais immédiatement sous la protection divine! (Cl. Bornand)



divisé le volume du rez-de-chaussée de façon régulière afin de diminuer la portée des charges. Jouant à la fois le rôle de coupe-feu pour les pièces de ce niveau et d'isolant contre la vermine et les rongeurs, le sol de ce grenier, comme les autres, est formé d'un important lit de mortier de chaux enrichi d'un fin blocage de graviers et de matériaux de démolition sur lequel repose un carrelage de terres cuites carrées (fig. 647) (24 x 24 x 4,5 à 5 cm).

Si, dans l'aile nord, le sol du grenier est installé à environ 0,80 m en dessous du niveau des plafonds terrés savoyards, en revanche ceux des ailes orientale et sud s'y conforment à n'en pas douter. Ils sont établis sur le plafond de l'*aula* reconstruit en 1485–1486. Comme dans l'aile nord, ils sont recouverts de terres cuites carrées<sup>22</sup>. Par la suite, ces sols ont dû être considérablement renforcés pour soutenir les dizaines de tonnes de céréales qu'on pouvait engranger. Dans l'aile orientale, les plafonds du rez-de-chaussée ont reposé sur une paroi médiane, réminiscence des dispositions médiévales, mais celle-ci a peu à peu disparu au profit de la progressive occupation habitable du rez-de-chaussée. Elle a été remplacée par de très fortes poutres, qui reposent sur deux cloisons transversales<sup>23</sup>.

En revanche au sud et à l'ouest, où se trouvaient de vastes locaux au rez-de-chaussée, il a été nécessaire de renforcer les plafonds, en plaçant le nouveau système porteur non pas en dessous mais en dessus de ceux-ci. Ce dernier, superposé au sol primitif, qui a été conservé, se présentait à l'origine comme un plafond à la française reposant sur de très forts madriers (0,60 m x 0,24 m) et couvert d'un sol en terre cuite qui s'est trouvé ainsi surélevé d'un peu moins d'un mètre, soit à l'exact niveau de la base de la charpente en appentis du Moyen Âge (fig. 648). Cette opération a été réalisée en 1666–1668 par le charpentier Abraham Duvoisin et ses serviteurs avec des bois tirés des forêts de LL.EE.<sup>24</sup> On comprend ainsi le décalage actuel entre le sol de l'aile sud et les portes y donnant accès, qui se trouvent de la sorte enfoncées. Celle en plein cintre de 1536 s'ouvrant alors sur la galerie de bois de la cour de la grande tour [220] et celle de la tour ouest dite «des Juifs», reconstruite en 1607–1608, tiennent en effet compte du plancher de 1536 qui avait repris le

niveau médiéval. Le passage entre les deux greniers a été exhaussé. Dans l'aile ouest, l'intervention a été exactement la même, mais le tout a été détruit en 1970 au moment de la restauration de l'*aula* médiévale dont l'actuel plafond a repris le niveau du sol surélevé<sup>25</sup>. Une fois les travaux terminés, on y achemine immédiatement l'avoine stockée dans les greniers de la «grande allée» à l'étage inférieur, soit 179 muids, ce qui représente 110 114 litres (!), avec en plus une certaine quantité de céréales provenant du grenier du Cronay<sup>26</sup>.

Le *grenier de l'aile ouest*, au-dessus de la «grande salle», fait l'objet d'une importante réfection en 1775, d'après les comptes, malheureusement pas très précis sur la nature de l'exécution, mais qui paraît avant tout une remise en état des maçonneries, sans guère de mise en œuvre du bois. Le grenier reçoit 276 sacs de blé étranger, soit 28 306 litres<sup>27</sup>. En 1593–1594, les fenêtres à croisée de pierre sont munies de grillages afin de prévenir l'intrusion des oiseaux<sup>28</sup>. On doit régulièrement colmater les fentes et les trous des murs intérieurs pour empêcher les ravages des souris. Pour les mêmes raisons, ces murs, avec les plafonds, sont régulièrement blanchis au lait de chaux. Les traces en sont encore visibles dans les deux étages de l'aile sud. Les solives couvrant l'étage de l'aile occidentale ont conservé leur enduit blanc. Le plancher récemment enlevé pouvait d'ailleurs dater pour l'essentiel de 1755, lorsqu'on en ordonne le remplacement, en même temps que de celui de l'aile orientale, lui aussi rénové récemment<sup>29</sup>. Toutefois, les lames encore en place jusqu'aux travaux de 2000 ont été extraites d'épicéas abattus au printemps 1787<sup>30</sup>. Chaque grenier était équipé de plusieurs box à grains, délimités par une série de poteaux soutenant plafond par l'intermédiaire d'une poutre longitudinale dont on voit la trace sur les solives. Cette subdivision longitudinale a été enlevée en 1841<sup>31</sup>. Pour se faire une idée de leur aspect, on évoquera ici ceux du château d'Oron, en partie conservés, mais surtout celui du temple de Sullens (1712–1713) (fig. 649)<sup>32</sup>. Sans doute à la suite de l'agrandissement du grenier en face du château en 1698, celui de l'aile sud disparaît en 1715 en tout cas, pour faire place à un arsenal; cela nécessite notamment le changement des lames du plafond<sup>33</sup>.

## Le rez-de-chaussée (fig. 650)

■ **L'aile nord et la partie nord de l'aile occidentale – XVI<sup>e</sup> siècle (plans 6-23, saumon et brun)** – Le rez-de-chaussée de l'aile nord est subdivisé dès 1536 par deux murs en pan de bois soutenant le plafond à madriers sur lesquels ces derniers s'interrompent. L'espace central abrite *la cuisine* [107-3+108], nommée déjà en 1538, et un vestibule qui la précède [106-2]. De la cour, l'accès à l'aile nord s'opérait par une porte nouvelle (maintenant disparue), ouverte à peu près au centre de la façade et donnant dans ce vestibule (fig. 651). Elle aurait pu être du type I, mais de dimensions modestes<sup>34</sup>. La cuisine est chauffée par une cheminée monumentale située contre la courtine nord, dont seul le montant occidental a été conservé (cf. fig. 663). Formé de blocs de calcaire jaune, il présente une modénature à rapprocher de celles décrites pour cette période. C'est toujours la baie en plein cintre du XIII<sup>e</sup> siècle, située immédiatement à l'est de la cheminée, qui éclaire cette pièce<sup>35</sup>. Elle a d'ailleurs été protégée par une grille dont on voit encore les trous de scellement. Dans son embrasure devait se trouver l'évier.

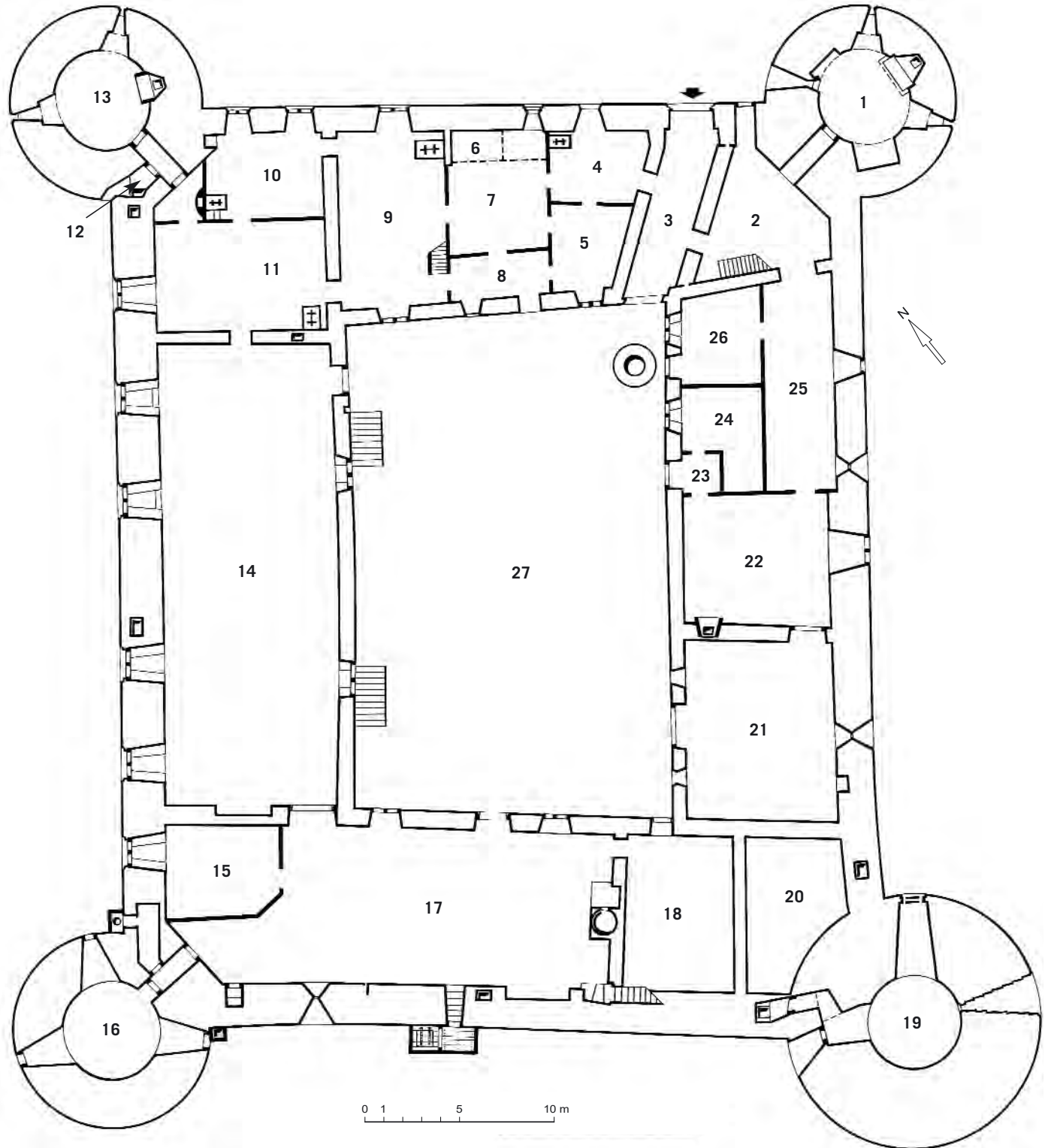
À l'ouest de la cuisine, on localise la *Nebenstuben* [109-1+106-3], aménagée définitivement en 1547–1548 peut-être<sup>36</sup>, et citée en 1567–1568 puis en 1585–1586. Son appellation la situe précisément à côté de la *Stuben*, qui, elle, prend place dans la partie nord de l'aile occidentale [109-2+110+111]. Cette *Nebenstuben* est accessible par quatre portes. Deux étaient ouvertes dans la paroi est, l'une donnant sur le vestibule côté cour [106-2], l'autre, encore en

**650.1.** Château d'Yverdon, plan de l'étage sur cour, 1<sup>ère</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Les structures montrées sur ces deux plans n'ont pas toutes été constatées par l'approche archéologique: certaines, dessinées arbitrairement, ne sont connues que par les sources écrites.

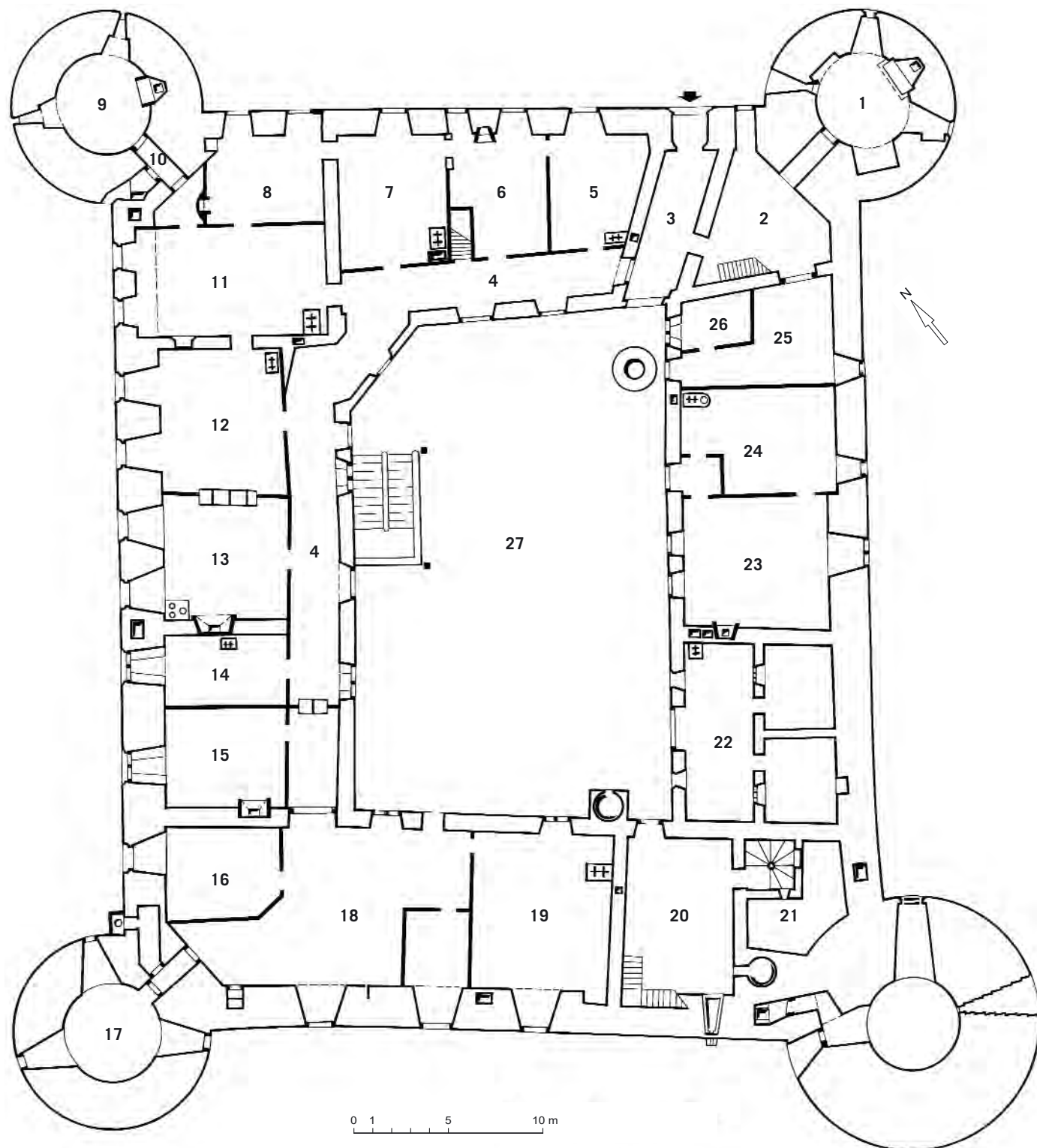
**1.** Chambre des gardes. **2.** Entrée ordinaire. **3.** Grande entrée, pour les occasions solennelles. **4.** Chambre des servantes. **5.** Arrière-cuisine. **6.** Manteau de la grande cheminée comportant sans doute un four. **7.** Cuisine. **8.** Vestibule. **9.** Annexe de l'appartement baillival (*Nebenstuben*) devenant chambre d'audience dès 1643. **10-11.** Appartement baillival, séparé en deux pièces en 1586–1587 (*Stuben*). **12.** Latrines. **13.** Chambre de la question. **14.** *Aula magna* devenue *grosse Saal* puis salle des armoiries (*Schiltsaal*). **15.** Chambre des farines. **16.** Chambre du receveur/salle de justice. **17.** *Lochsal*, ou «grenier qui regarde vers le jardin» servant de buanderie et salle de bains dans la partie orientale, de grenier dans la partie occidentale. **18.** Boulangerie avec le four aménagé sur un doublement de la courtine dans la cour de la grande tour en 1671. **19.** Grande tour dotée à ce niveau de deux canonnières. **20.** Cour de la grande tour avec son escalier en vis apparu au début des années 1640. **21.** Arsenal. **22.** Chambre aménagée en 1569, appelée «salle de messeigneurs», pour recevoir les plus hautes autorités bernoises certainement. **23.** Vestibule. **24.** Chambre de débarras (*Rumpelkammer*). **25.** Vestibule. **26.** Chambre du puits (qui se trouvait à proximité dans la cour intérieure). **27.** Cour intérieure. (D. de Raemy; mise au net: F. Wadsack)

place mais obturée (fig. 652), communiquait avec la cuisine [107-3+108]. La troisième est encore l'ancienne porte en plein cintre des années 1484 donnant sur [109-2+110+111] (cf. fig. 658), la quatrième est percée en 1585-1586 dans le mur ouest, près de la courtine, pour desservir la «petite chambre de côté» [109-2], créée cette année-là dans l'ancienne *Stuben*. Deux baies, sans doute à meneau, peut-être à croisée, l'une dans la courtine, l'autre dans la façade sur cour<sup>37</sup>, doivent éclairer la pièce [109-1+106-3]; comme cette dernière ne disposait d'aucune cheminée, elle était chauffée par un poêle situé à proximité de la grande cheminée de la cuisine, qui lui servait de canal de fumée.

650.1







À l'est de la cuisine se serait trouvée la *chambre des servantes* [107-1], citée pour la première fois en 1570<sup>38</sup>, ainsi que l'*arrière-cuisine* [107-2+106-1] dont l'appellation apparaît en 1587-1588<sup>39</sup>. L'espace de la pièce [107-1] a été agrandi dans l'angle nord, par la réduction de l'épaisseur de la courtine médiévale, considérable on l'a vu dans le secteur de l'entrée. On y arrivait de la cuisine et directement de la cour d'entrée par une petite porte maintenant obturée. Une baie de modestes dimensions, remplacée par l'actuelle, éclairait cette chambre depuis le nord<sup>40</sup>. Un poêle y était installé; il était sans doute alimenté depuis la cheminée de la cuisine<sup>41</sup>. Au sud de cette «chambre des servantes», la pièce

**650.2.** Château d'Yverdon, plan de l'étage sur cour, état au départ de LL.EE. en 1798. **1.** Chambre des gardes. **2.** Entrée ordinaire. **3.** Grande entrée. **4.** Grand corridor. **5.** Chambre d'audience. **6-8.** Chambres de l'appartement baillival. **9.** Débarras (?). **10.** Latrines, précédées d'un sas fermé. **11.** Chambre de compagnie (salon). **12.** Salle à manger. **13.** Cuisine. **14.** Chambre des domestiques. **15.** Chambre des servantes. **16.** Chambre dévolue aux domestiques? **17.** Prison jusqu'en 1790, où ont été notamment enfermé deux Juifs en 1702. **18.** Grande allée avec sa chambre de domestiques aménagée en 1761. **19.** Chambre «neuve» de la seconde motié du XVIIIe siècle (peut-être dès les années 1640) pour le receveur, renommée en 1685 et en 1722, recevant notamment les armoiries des baillis. **20.** Boulangerie/coulage. **21.** Cour de la grande tour. **22.** Arsenal transformé en prisons en 1790 avec l'aménagement de deux cellules. **23-24.** Chambres du côté de la Plaine. **25.** Chambre du puits. **26.** Chambre de domestique. **27.** Cour intérieure. (D. de Raemy; mise au net: F. Wadsack)

**651.** Château d'Yverdon, aile nord, vestibule [106-2], vue sur le mur de façade sur cour. Entre les deux fenêtres actuelles, percées en 1778, on remarque à gauche les restes de la porte d'accès au vestibule (le montant ouest et l'amorce de la voussure en brique), et à droite le montant de la fenêtre sans doute à meneau ayant peut-être repris une baie originale de la cuisine médiévale. Entre ces deux éléments, les restes du parement de molasse de la façade du XIIIe siècle. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)

**652.** Château d'Yverdon, aile nord, salle d'audience [109-1+106-3], paroi orientale avec ancienne porte et passe-plats communiquant avec la cuisine [107-3+108], 1536-1539. Etat en 1990. La trémie a été ouverte dans le plafond en 1649-1650, pour un escalier conduisant à la chambre du receveur créée à l'étage. Cet escalier a disparu avant 1670 et la trémie a été obturée. Contre le mur, le somptueux programme peint de 1692 a été couvert par des lambris de hauteur en 1778 et déplacé dans l'angle sud de la nouvelle salle d'audience rétrécie, alimenté par le canal de cheminée, juste visible à droite. À son ancienne place, une porte a été établie mettant en communication la salle d'audience avec la chambre à coucher du bailli, aménagée dans l'ancienne cuisine [107-3]. À droite de cette porte, on remarque encore les blocs en pierre jaune de Hauterive constituant le montant occidental de la grande cheminée de la cuisine. (Fibbi-Aeppli)

651



652



[107-2+106-1] est dévolue à l'arrière-cuisine, dont l'appellation apparaît deux ans plus tard. Une fenêtre à meneau donnait du jour à cette «arrière-cuisine» depuis la cour<sup>42</sup>. Comme celui de la cuisine, à laquelle elle est reliée par une porte, son plafond montre d'importantes traces de suie, ce qui en confirme la fonction<sup>43</sup>.

La *Stuben* [109-2+110+111]. Il s'agit d'une pièce plus confortable et mieux chauffée que les grandes salles officielles. Elle est l'équivalent de la «stupa» médiévale, et le néologisme latin en est d'ailleurs issu. Formant le noyau le plus ancien des appartements privés du bailli, elle est située dans l'extrémité nord de l'aile occidentale [109-2+110+111]. Le plafond de cette pièce est formé des solives moulurées, posées en 1485-1486. Si le mur la séparant de l'aile nord a été reconstruit en 1486, celui mitoyen de l'*aula* pourrait n'avoir été monté qu'en 1536-1539. Elle prend jour par les baies à croisée encore conservées de l'ancienne *aula*, soit deux dans la courtine nord et une dans celle de l'ouest. L'accès à la *Stuben* était possible de l'*aula*, et depuis l'aile nord, par la grande porte en plein cintre de 1486. Un poêle en catelles assurait le chauffage. Associé à cette chambre, l'espace de la tour, alors recouvert d'une voûte et équipé d'une cheminée, formait l'arrière-chambre (fig. 653). Munie en 1536-1539 d'un dispositif pour le supplice de la corde, dont il reste la poutre de suspension en sapin<sup>44</sup> (fig. 654), cette arrière-chambre servait à la «question», soit à l'instruction des procès. Les petites gens accusés de sorcellerie ont été nombreux à y subir les sévices de la justice<sup>45</sup>. Cette chambre de la question reçoit encore en 1555-1556 un lit et une table. Deux cadres de fenêtre sont refaits et leur verre remplacé. Ils fermaient certainement les archères médiévales encore existantes aujourd'hui. En 1586-1587, dans le but d'accroître le nombre des pièces, la *Stuben* est divisée par un mur en pan-de-bois (fig. 655) installé dans le sens est-ouest à la hauteur de l'amorce de la face de la tour depuis la courtine occidentale. Au nord se trouve alors la «petite chambre d'à-côté» [109-2], au sud la «nouvelle grande chambre» [110]. L'ouvrage est exécuté par un maître maçon de bon niveau et réputé, non seulement à Yverdon, mais dans le Pays de Vaud, Antoine Centlivres<sup>46</sup>.

Dans la «petite chambre d'à-côté» [109-2], on aménage près de l'embrasement de la fenêtre nord une armoire murale destinée à abriter les réserves en numéraire, notamment le trésor de guerre. Elle est close par une solide double porte munie de deux cadenas et ornée d'une peinture à l'huile rouge et verte<sup>47</sup>. On entre dans cette pièce depuis la «chambre à côté» [109-2+106-2] seulement, par une porte percée près de la courtine nord, certainement en 1586-1587. Puis, plus tardivement, une seconde porte est aménagée dans le mur en pan-de-bois. Dans l'angle ouest de la pièce, devant l'accès à la tour, est installé un canal de cheminée qui dessert alors un poêle réalisé par le potier de terre bernois Jean Tillis<sup>48</sup>. Le ferrement des deux portes, comme celui des

653



654



655



656



deux fenêtres, est réalisé par le serrurier Guillaume Leuvrat ; leur menuiserie, comportant des volets en noyer, en même temps que le mobilier, est l'œuvre du menuisier Claude<sup>49</sup>. Les vitres, en cul-de-bouteille, ou plutôt en « cibes » (*Schibvenster*), sont posées par le vitrier Jacques<sup>50</sup>.

Dans la grande chambre nouvelle [110], les travaux sont moins importants : le poêle de l'ancienne *Stuben*, située sans doute dans l'angle sud, continue à être utilisé. La niche, et probablement l'arrière-couverte, la menuiserie, la serrurerie et les vitres de la baie à croisée sont réalisées par les mêmes artisans. Le peintre Henri Iseli passe en couleurs les meubles et trois portes, sans doute celle précédant le petit vestibule [111], celle de la grande salle [115] et celle en plein cintre donnant dans la grande chambre d'à-côté [109-1+106-3]. Le sol du passage qui permet d'accéder aux latrines, dans l'épaisseur du mur de la tour, est réparé. La « chambre de derrière », dans la tour, sera blanchie et peinte l'année suivante<sup>51</sup>.

Avec leur voisine dans l'aile nord [109-1+106-3], appelée désormais le plus souvent *grande chambre d'à-côté*, ces deux pièces sont non seulement blanchies, mais reçoivent en 1586–1587 un premier décor peint d'envergure à fleurs rouge orangé<sup>52</sup>. Les plafonds de la « petite chambre d'à-côté » et de celle à l'ouest de la cuisine, jugées plus froides car exposées au nord, sont recouverts d'un papier peint et peut-être doublés en dessus<sup>53</sup>. On renvoie le lecteur à l'étude de Brigitte Pradervand pour la description, l'analyse et les particularités de ces exceptionnelles peintures dans la production artistique régionale. Avec l'espace de la tour nord, l'ensemble de ces trois pièces forme en tout cas les appartements privés du bailli, même si la distinction entre « privé » et « public » est souvent malaisée à établir, du fait qu'elle ne devait pas exister

**653.** Château d'Yverdon, tour nord, niveau du rez-de-chaussée sur cour [112]. Arrière-chambre de la *Stuben* aménagée en 1536–1539. Etat en 1997. Elle est chauffée par une cheminée et son plafond à solives a été remplacé par une voûte. (Fibbi-Aeppli)

**654.** Château d'Yverdon, tour nord, niveau du rez-de-chaussée sur cour [112]. Poutre de suspension pour la pratique du supplice de la corde. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)

**655.** Château d'Yverdon, mur en pan de bois ayant divisé l'ancienne *Stuben* en 1586–1587, vue depuis le sud dans [110], après la dépose des boiseries de 1744. Etat en 1990. Le plafond de plâtre est celui de 1757 au moment où la salle est agrandie au détriment de la courtoine. Le sommier qui soutient les têtes des poutres du plafond médiéval, situé à la hauteur de l'ancien mur, a été placé là en 1839 pour remplacer le support primitif, aménagé au-dessus. Au fond, la porte d'accès à la chambre de la question, ornée d'un décor peint. La porte donnant dans la « petite chambre d'à côté » [109-2] a été créée dans le mur en pan de bois en 1649 au plus tôt. (Fibbi-Aeppli)

avec la même rigidité qu'aujourd'hui. Ce sont en tout cas les lieux où vivent en permanence la famille baillivale et sa domesticité. On comprend alors que le trésor de guerre et les valeurs soient entreposés là, seul endroit où la surveillance est assurée avec la plus grande constance.

*XVIIe siècle (plans 6-23, brun)* – Hormis l'escalier [108], dont il sera question plus bas, aucune modification importante n'intervient au cours de ce siècle dans la cuisine, son annexe et dans la chambre des servantes [107-1]. Cette dernière, rafraîchie sans doute en 1647–1648, présente encore contre ses murs divers graffitis, de la fin du XVIIe siècle pour l'essentiel. Au-dessus de la porte donnant sur la cour d'entrée [105], une sépia représente un personnage tenant une lance et coiffé d'un bonnet (fig. 656); au-dessous l'inscription «...a(?) peine ...62» (1662?). La chambre voisine au sud, servant toujours d'annexe ou de dépense à la cuisine, renferme, d'après les inventaires de 1670 et de 1696, une armoire à 4 portes, tenant sans doute les victuailles, et trois étagères pour la vaisselle.

Peu de changements fondamentaux affectent les appartements baillivaux au XVIIe siècle. Ils sont surtout l'objet de rafraîchissements, leurs peintures notamment. La *grande chambre* est partiellement repeinte en 1622 et, en 1647–1648, une campagne importante touche «diverses chambres» sans qu'on ait plus de précisions. Comme les autres pièces habitables du château viennent de recevoir un nouveau décor en 1638–1639, il ne peut s'agir que des trois pièces des appartements baillivaux [109-1+106-3; 109-2; 110]. Peut-être celui-ci correspond-il à cette ornementation gris clair mouchetée de blanc (faux-marbre?) repérée sur le plafond de [109-1+106-3]<sup>54</sup> ou encore à ce décor de volutes trouvé dans la chambre [109-2]. C'est surtout dans leur fonction qu'un changement important intervient. Autour de 1666–1667, mais entérinant sans doute une situation établie depuis 1643 au moins, la «grande chambre d'acôté» [109-1+106-3] se spécialise en «chambre d'audience», ce qui marque certainement la volonté d'aménager des locaux réservés à l'administration baillivale, à la fois moins vastes que la grande salle – progressivement délaissée dès cette époque – et plus spacieux que les petites chambres chauffées, comme celles des tours (la «chambre de derrière» [114] ou la «chambre du receveur» [119]). Avant 1643, on a dû marquer plus nettement la séparation entre l'espace «public» de la salle d'audience et la sphère «privée» des pièces [110] et [109-2]. Pour cela, la grande porte de 1485–1486 est obturée. Simultanément, mais probablement dans les années 1670, une liaison<sup>55</sup> directe est établie entre ces deux pièces dans la cloison de 1586–1587, ce qui permet d'éviter de passer par la salle d'audience. Ce passage a été supprimé lors des restaurations de 1990–2000 afin d'assurer la sauvegarde des peintures.

La chambre construite à l'étage en 1649–1650, destinée au receveur et renfermant les archives, accentue encore le rôle officiel et administratif de la salle d'audience en lui servant d'annexe. Ces deux salles ont en effet une liaison directe par un escalier appuyé contre le mur de la cuisine et partant près de la porte d'entrée depuis le vestibule [106-2]; il en subsiste la trémie (cf. fig. 652). Cela épargne au bailli et à ses fonctionnaires de devoir sortir dans des vestibules non chauffés pour se rendre de l'une à l'autre. Cet escalier a été supprimé avant 1670<sup>56</sup> et la trémie obturée par un bouchon maintenant disparu sur lequel se prolongeait le décor de 1692<sup>57</sup>. Il vaut la peine de signaler la petite ouverture carrée percée dans le plafond de la salle d'audience non loin de la fenêtre; elle se prolongeait par un conduit de bois de même section qu'elle à en juger par les traces conservées sur le plafond peint. Servait-elle d'adduction de chaleur depuis le poêle de la salle d'audience ou faut-il y voir une sorte de pneumatique élémentaire, qui permettait le passage de documents, à la demande du bailli siégeant dans la salle d'audience? On penche pour la pre-

**656.** Château d'Yverdon, aile nord, chambre des servantes [107] paroi est. Etat en 1990. De gauche à droite: l'espace gagné en 1536–1539 sur l'épaisseur primitive de l'ancienne courtine **1** indiquée par la grande fissure verticale à la hauteur du premier corbeau, la porte **2** donnant sur le vestibule [105], condamnée en 1778 au moment de la création du corridor [106], surmontée d'une sépia représentant un personnage à bonnet phrygien et tenant une lance, peut-être peinte en 1662, la trace du galandage **3** séparant la chambre des servantes [107-1] de l'arrière-cuisine [107-2+106-1], également supprimé en 1778, le conduit de fumée **4** du poêle ayant remplacé au XIXe siècle le fourneau installé pour chauffer la nouvelle salle d'audience de 1778, l'extrémité du mur en pan de bois **5** établi en 1778 pour la création du corridor [106], le plancher de l'ancienne salle de lecture de la bibliothèque, de 1970. Ce dernier s'interrompait à l'aplomb d'une série d'armoires aménagées pour la salle d'audience. (Fibbi-Aeppli)



**657.** Château d'Yverdon, aile nord, chambre du receveur [209], détail montrant le couvercle en bois fermant le conduit de chaleur provenant du poêle de la salle d'audience. Etat en 1994. (Fibbi-Aeppli)



mière explication. Elle était fermée d'un couvercle en bois carré toujours en place, qui a remplacé une terre cuite du sol de l'étage (fig. 657).

Lors des séances officielles, le bailli prenait place sur un banc à dorsaux, contre lequel était d'ailleurs suspendu le «bâton de justice». Ce meuble, long de 5,40 m, est peut-être l'œuvre du menuisier Jonas Rossi en 1643–1644<sup>58</sup>. Il était formé sans doute de trois paires de sièges posés sur des coffres. Dans un des dorsaux, le gauche peut-être, se trouvait une petite armoire encastrée dans une niche ménagée dans la porte de 1485–1486 désormais condamnée. Ce meuble était bien appuyé contre la paroi ouest de la pièce, le seul endroit où il ne masquait pas les peintures. Celles-ci en tiennent compte d'ailleurs et permettent de constater que les dorsaux s'élevaient à 2,20 m environ (fig. 658). On suggérera leur aspect en évoquant les bancs du même type construits par Claude Peseux à cette même date pour l'hôtel de ville d'Yverdon (fig. 659)<sup>59</sup>. On ne peut s'empêcher de penser que ces embellissements traduisent une situation de concurrence entre la ville et les autorités bernoises.

Enfin, parois et plafond reçoivent un extraordinaire décor peint en 1692, organisé autour de l'écu bernois, qui affirme avec éclat au nom de quelle autorité on décide, on juge ou on légifère, soulignant par là encore le caractère solennel de la salle d'audience, dont l'usage plus spécifiquement public par rapport à ses deux voisines est souligné par ce témoignage de Marc de Treytorrens : «Le jeudi 15 novembre 1708, monsieur Sigismond Zechnder se présentant luy-même pour notre Seigneur baillif, il fit comme suit. Tout le monde étoit assemblé à la grande salle [115] pesle mesle... Monsieur le baillif sortit du poille de mesnage [110] suivi de Monsieur Ernst, baillif de Grandson, et M. Wagner baillif de Lucens, après les officiers, ensuite les gardes avec leurs hallebardes... après quoy il donna à diné à toute la compagnie. Il y eut deux grandes tables au poille d'audience [109-1+106-3], deux à la grande salle [115] et une à la salle contre la Plaine [127]. Il y avait bien 160 personnes à table...»<sup>60</sup>

À côté de son usage officiel, la chambre d'audience reste attachée à l'usage privé du bailli puisqu'elle sert aussi de salle à manger, ce que font penser la proximité de la cuisine et la présence de lave-mains. La pièce était chauffée par un poêle en catelles sans doute encore décorées de faïences vertes ; on le situe toujours dans l'angle oriental, chargeable par la hotte de la cheminée de la cuisine<sup>61</sup> et relié à son canal. Les repas étaient pris sur la «table qui se tire» avec de la vaisselle rangée sans doute dans le buffet à côté du lave-mains.

Sans exclure toute activité publique ou administrative, les deux pièces voisines, issues du noyau primitif de la *Stuben*, sont désormais plus prioritairement dévolues à la sphère privée du bailli et de sa famille. Jusqu'en 1720 en tout cas, seules ces deux chambres sont dotées de lits. Selon l'inventaire de 1670, la grande pièce [110] donnant sur la Place est la chambre de madame la



**658.** Château d'Yverdon, aile nord, salle d'audience [109-106-3], paroi occidentale. Etat en 1997. La frise des peintures murales de 1692 tient compte de la présence d'un banc à dorsaux appuyé contre le mur, installé en 1643–1644. On imagine qu'une niche avait alors été aménagée dans le dorsal de droite, creusée dans le bouchon de la grande porte de 1485–1486, condamnée déjà en 1536–1539. De gauche à droite, on remarque le parement de molasse dressé par Pierre Margot en 1971 au moment où il a reconstitué l'angle nord de la cour intérieure, la porte communiquant avec [110] ouverte en 1778 au moment de la création du corridor [106] dont l'extension est visible sur le plafond peint, le montant nord de la porte gothique dont les claveaux supérieurs ont disparu lors de la pose des corbeaux soutenant le plafond de 1536–1539, un fragment de l'appareil du mur lié à cette porte, non parementé en blocs de molasse mais en boulets de rivière et moellons grossièrement équarris, l'encadrement de la porte ouverte en 1744 pour relier directement la salle d'audience avec la salle à manger du bailli [110], le bouchon qui a condamné cette porte en 1778 au moment de la création du corridor (dans ce bouchon, la présence d'un bloc taillé en pierre jaune de Hauterive provenant d'une baie alors remplacée par celle de 1778 dans la façade sur cour de l'aile nord), le rhabillage de l'extrémité du mur au moment de la grande ouverture en 1870 pour faire de [109-1+106-3] et de [109-2] une salle de classe unique, le bouchon en briques mécaniques de ladite ouverture réalisé en 1996. (Fibbi-Aeppli)

**659.** Hôtel de ville d'Yverdon, bancs à dorsaux ornant actuellement la salle de la Municipalité, provenant de l'ancien hôtel de ville, réalisé par le menuisier Claude Peseux en 1643. (Cl. Bornand)

**660.** Château d'Yverdon, aile nord, paroi sud de la chambre du receveur [209], après démontage du lattis de plâtre supportant les tapisseries du XIXe siècle. Etat en 1996. On aperçoit les traces du décor primitif gris ornant le plafond et se prolongeant sur certaines poutres de la paroi. Celles-ci ont été déplacées au moment du renforcement de cette dernière en 1753, sans doute au moment où la pièce est dotée de boiseries. (Fibbi-Aeppli)

**661.** Château d'Yverdon, aile nord, plafond de l'ancienne chambre du receveur [209], bordé au fond par celui du corridor [206] et du vestibule [208-2], vue depuis la salle [305], après l'enlèvement du plancher supérieur et du «marrin» sous-jacent. Ce plafond a été posé en 1649-1650 mais modifié en 1701 d'après la datation dendrochronologique obtenue sur une poutre. L'isolation contre le froid faite d'un lit de mortier et de tuiles a été établie sans doute en 1788 au moment du changement de la charpente. Les tuiles en effet présentent un éventail de types fréquent au XVIIIe siècle. Les poutres de très forte section ont été rapportées en 1883 pour l'aménagement des salles de classe [305] et [306]. Au fond, le plafond du corridor [206] construit en deux étapes, la partie ouest (à droite) en 1693-1694, la partie est (à gauche) en 1809-1810 (voir plan 22). Ces plafonds ont dû être supprimés en 1995 pour en installer un plus solide sur structures métalliques afin d'accueillir la nouvelle salle d'exposition [304+305+306] (voir plan 22). Etat en 1990. (Fibbi-Aeppli)

baillive, alors que sa voisine [109-2], plus petite, est celle du bailli. Cette attribution ne doit pas être considérée comme rigide, car à chaque préfecture nouvelle, elle pouvait être remise en cause. La chambre de madame la baillive est appelée aussi la *chambre d'habitation ordinaire*, c'est-à-dire certainement le lieu de séjour habituel du couple baillival. En 1670, elle est meublée de deux grands lits à ciel, réduits dès 1696 à un seul. Le trousseau est enfermé dans un buffet et dans un «grand garde-robe à 4 portes», réalisé peut-être par le menuisier Jonas Rossi en 1666-1667. Un lavabo en cuivre est alimenté par un petit réservoir en étain. Se trouvent encore dans cette pièce deux armoires et surtout un banc à dorsaux de 5 sièges en noyer, peut-être exécuté en 1634-1635 par le menuisier Bernard Grandguillaume<sup>62</sup> et réduit à 3 places avant 1696. L'accès à la chambre se fait toujours depuis la *grande salle* [115]. Cette liaison est en tout cas utilisée par les baillis au moment de leur assermentation, comme en témoigne toujours Marc de Treytorrens: «Le 26 octobre 1702 par un jeudi fut présenté mons. le baillif Christophle de Graffenried... On le fit de la sorte... On s'assembla à la grande salle du chasteau, les Seigneurs vassaux d'un côté, le Conseil des douze et Vingt-Quatre de l'autre, les châtelains et gouverneurs derrière, Monsieur le baillif seul, sortit du poille d'ordinaire, estant entré dans la grande salle vers la fenestre où les armes de LL.EE. et des ballifs sont.»<sup>63</sup>. En 1619, il est fait mention de la *chambre des enfants*<sup>64</sup>. Faut-il la situer dans la petite «chambre d'à-côté» [109-2], dont on répare le poêle ?

La petite pièce à l'angle nord [109-2], toujours appelée *chambre d'à-côté*, est en 1670 celle de monsieur le bailli. À cette date, elle dispose d'un lit à ciel en noyer, flanqué d'un archebanc de la même essence; deux autres sont encore cités, dont l'un est «du côté de la rue», soit contre la courtine nord certainement. L'armoire murale près de l'embrasure de la fenêtre occidentale est régulièrement mentionnée de 1670 à 1720. Le coffre des réserves de guerre, provenant des impôts extraordinaires *ad hoc* (giètes), d'abord dans la chambre de madame la baillive, s'y trouve dès 1702. Le poêle, toujours situé dans l'angle ouest de la pièce, est réparé en 1638-1639<sup>65</sup>. D'après la vue de Willading de 1671, cette chambre est éclairée par deux fenêtres de petites dimensions, sans meneau, semble-t-il, mais la croisée en molasse originale existait peut-être encore en 1618, lorsque le vitrier d'Orbe dut refaire le vitrage avec des cibles serties dans un réseau de plomb. Il est toutefois possible que la «croisée» citée alors ne soit formée que des vantaux en menuiserie de la fenêtre<sup>66</sup>.

À l'étage dans les greniers, au-dessus de la chambre d'audience, est créée en 1649-1650 la première pièce [209] qui soit destinée à être habitée à ce niveau. En 1658-1659, elle est effectivement nommée *chambre neuve au-dessus du poêle*. Deux galandages ont été installés sur le sol en carreaux de terre cuite et ont fermé l'espace défini par la courtine nord et le mur ouest de l'aile nord.

660



661





Les parois ont été blanchies et ont reçu un décor pictural fait de bandeaux gris et noirs (fig. 660). Le plafond (fig. 661) de la pièce a été posé à environ 1,40 m en dessous des entrants de la charpente médiévale, qui définissait en hauteur l'ancien volume du grenier. À l'emplacement de l'actuelle cheminée, un poêle chauffait la pièce à l'origine; il se chargeait depuis les combles [210] par un orifice encore conservé dans le mur. Deux fenêtres sont percées dans la courtine; elle sont surmontées d'un petit avant-toit protecteur, ce dernier bien visible sur les relevés de Willading (fig. XXII-636.2). Le montant en molasse de l'une d'elles est encore conservé dans la façade. À l'intérieur, on observe toujours les voissures originales en brique recouvertes d'un enduit et dont les angles sont soulignés de bandes grises et noires<sup>67</sup> (fig. 662). On a déjà décrit les liaisons de cette pièce avec la chambre d'audience avant 1670. On y accédait également depuis un petit escalier à rampe droite [108] aménagé dans la cuisine. Raide, bien qu'ayant sans doute ses deux premières marches dans le vestibule, il n'avait pas encore entraîné la suppression de la porte reliant la cuisine à la salle d'audience<sup>68</sup>. La trémie, dans son épaisseur, présente toujours des restes de peinture grise du même type que la pièce de l'étage<sup>69</sup>. À l'origine, cet escalier dédoublait celui qui se trouvait à l'intérieur de la chambre d'audience, puis, peu avant 1670, il est resté le seul accès à l'étage. On l'empruntait depuis le vestibule [106-2] desservant la cuisine et la salle d'audience. Cet escalier a été enfermé dans une cage en bois afin de le séparer de la cuisine, d'autant qu'il n'était pas réservé à la seule domesticité mais aux personnes de rang, comme le receveur, logeant là-haut en 1670. À ce moment-là, la chambre du receveur sert aussi de chambre d'archives et de cabinet de travail dans lequel ce fonctionnaire peut se retirer après ses heures de réception et d'audience officielles passées dans la chambre de la tour ouest [119].

*XVIIIe siècle (plans 6-23, gris)* – Les changements ont été nombreux. En 1724, la cuisine [107-3] est délaissée pour une nouvelle, installée dans le volume de la grande salle [115-4+115-1]. L'ancienne est désormais utilisée comme cabinet et lieu de dépôt des archives<sup>70</sup>. En 1735–1736, les archives déménagent dans la chambre à débarras construite en 1727 à l'étage à proximité de la tour nord<sup>71</sup>; le cabinet est alors équipé d'un poêle par le potier de terre Pavid et lambrissé, mais probablement en partie seulement, étant donné la somme relativement modeste dépensée<sup>72</sup>. Cela autorise en 1733 la condamnation de la porte ouvrant sur la salle d'audience (fig. 663), pour améliorer l'escalier pentu qui monte à l'étage<sup>73</sup> où une deuxième chambre pour un domestique est aménagée [207+208-1]. Elle se situe dans le tiers oriental de l'aile nord<sup>74</sup>. L'ancienne chambre des domestiques [107-1] est transformée en prison, alors



**662.** Château d'Yverdon, aile nord, ancienne chambre du receveur [209], vue vers la courtine. Etat en 1994. On aperçoit les voissures des deux fenêtres percées en 1649–1650 pour éclairer cette chambre; ils sont soulignés d'un bandeau gris et noir. Les embrasures actuelles ont été aménagées pour une nouvelle salle de classe créée dans l'appartement du directeur en 1871. On observe dans la fenêtre de gauche l'embrasure d'une petite ouverture à la fonction inconnue datant de la construction de la courtine. Le plafond original de 1649–1650 a été remplacé par l'actuel en 1994. (Fibbi-Aeppli)

**663.** Château d'Yverdon, aile nord, ancienne cuisine [107-3+108], vue vers l'ouest. Etat en 1990. Un gros sommier à la hauteur du plafond recevait la terminaison de la hotte et définissait à cet endroit l'ampleur du canal. Seul le montant occidental, en pierre jaune de Hauterive, est conservé, pris dans le mur en colombage. D'après ce qui subsiste au-dessus, le manteau était soutenu par un fort madrier de bois. Sous le plafond de plâtre, enlevé en 1995, les madriers jointifs étaient couverts de suie. Ces derniers ont été sciés pour la trémie de l'escalier montant à l'étage, installé dans l'espace de la cuisine en 1649–1650. Cet escalier a dédoublé celui de la salle d'audience. Pour aménager un escalier moins raide, la trémie a été agrandie vers le nord en 1733, ce qui a entraîné la condamnation de la porte reliant la salle d'audience [109-1+106-2] (à gauche de la colonnette de fer de 1864) lorsque la cuisine est devenue en 1724 un local d'archives. En 1777, l'espace de l'escalier [108] a été complètement séparé de la chambre [107-3] quand cette dernière est devenue la chambre à coucher du bailli, dont on voit les restes du plafond mouluré. À cette occasion, la grande cheminée monumentale est supprimée pour établir un nouveau passage vers la chambre d'audience, éclairé d'une fenêtre qu'on ouvre alors. L'escalier, qui a ensuite

desservi l'appartement de Pestalozzi puis celui du directeur des écoles, a été supprimé en 1864 pour agrandir une salle de classe. La paroi a été remplacée par un poteau de fer, mais elle est réapparue en 1968 sur le plancher en pitchpin posé par Pierre Margot pour la salle de lecture de la bibliothèque publique. (Fibbi-Aeppli)

**664.** Château d'Yverdon, aile nord, ancienne salle d'audience [109-1], vue vers l'est. Etat en 1987. Les lambris Louis XV ont été réalisés par Jean Barrelet en 1744. Sur le plafond à caissons de 1771 était peint au centre un motif quadrilobé contenant peut-être les armes de LL.EE. Il perpétuait ainsi le plafond peint de 1692. Le canal de cheminée et la menuiserie de la porte datent de 1778, installés au moment de la création du corridor adjacent. Les lambris originaux ont été déplacés et ont habillé la nouvelle paroi dont la porte et l'encadrement sont de 1778, exécutés par David Bugnon. Dans l'angle de la pièce, on observe encore un lambris montrant les peintures originales de 1752, parce que protégées par un poêle qui a disparu. Les autres ont été réenduits à de nombreuses reprises, surtout à la période scolaire. La porte à gauche été placée là en 1778 pour rejoindre la chambre à coucher du bailli [107-3]; à l'origine elle donnait depuis cette salle non encore rétrécie sur le vestibule [106-2]. On observe au plafond la coloration provoquée par l'air chaud des tuyaux des poêles de fer en service après 1870, à l'époque des écoles, évoquées encore par la trace des portemanteaux fixés dans les classes mêmes et non dans les corridors, ce qui était gênant par temps de pluie. Les tubes fluorescents ont été installés en 1968 lorsque le local servait de dépôt à la bibliothèque publique. (Fibbi-Aeppli)

**665.** Château d'Yverdon, lambris de hauteur de la salle d'audience après sa dépose. Mise en évidence du décor peint de 1752. (Fibbi-Aeppli)



que la dépense [107-2+106-1] est dévolue aux gardes<sup>75</sup>. S'ils dorment à l'étage, les domestiques se rapprochent également de la cuisine puisqu'ils occupent provisoirement, dès 1727 en tout cas et jusqu'en 1744, l'ancienne chambre de madame la baillive [110], au nord de la nouvelle cuisine<sup>76</sup>.

La chambre d'audience [109-2+106-3], qui abrite alors le coffre du trésor de guerre, doit être pourvue en 1736 d'une fenêtre plus solide, protégée par une grille<sup>77</sup>. Depuis 1704, le bailli peut, lors de ses audiences, appeler les gardes au moyen d'une sonnette qu'il actionne par l'intermédiaire d'un filin d'acier qui court jusqu'à la chambre de la tour près de l'entrée. Ces gardes lui servent d'huissiers, mais peuvent aussi venir à son secours en cas de danger. De grands changements interviennent en 1744. Le nouveau bailli, Jean-Bernard de Muralt, ayant charge d'une famille plus nombreuse que son prédécesseur, demande que son appartement soit agrandi. Il propose de faire de la pièce [110] à côté de la nouvelle cuisine, au nord, une véritable salle à manger. À cette date, cette dernière était réservée surtout à la domesticité, mais occupée également par la famille baillivale pour les repas ordinaires. Il demande aussi que l'on rénove la salle d'audience, dont le décor ne lui paraît plus représenter assez noblement son rang et son autorité. Ces deux espaces seront à nouveau reliés directement par une porte, non pas à l'emplacement de celle de 1485-1486, mais près de l'angle nord de [110]. Comme le devis des travaux établi par l'architecte Daniel-Henri Vaucher excède 100 couronnes, c'est le Conseil des Deux-Cents qui doit se prononcer et qui accepte leur exécution le 17 juin 1744. Dans la chambre d'audience, le menuisier Jean Barrelet réalise les lambris de hauteur avec des panneaux couronnés d'un chantournement Louis XV. Le plafond est également recouvert d'un lambris à grands caissons dont celui du centre est particulièrement ouvragé<sup>78</sup>. Il a été en partie, voire complètement modifié en 1771 (fig. 664)<sup>79</sup>. On ne sait si les boiseries ont été peintes immédiatement. La première mention qui les évoque n'apparaît qu'en 1752: le peintre Restinily doit les «recouvrir de couleur pour qu'elles se conservent». La somme dépensée est forte, ce qui suggère que ce travail est élaboré<sup>80</sup>. Outre leur caractère décoratif – de minces filets bleus formant des cartouches très déliés (fig. 665) – les peintures doivent également protéger les lambris<sup>81</sup>.

On ordonne la confection d'un poêle qui doit être «blanc et bleu, dessiné proprement avec de jolis dessins». Sa partie supérieure sera ornée d'une



couronne<sup>82</sup>. Il a été installé à l'emplacement de l'ancien dans l'angle oriental de la pièce, chargé et desservi par la cheminée de la cuisine. Il est l'œuvre de Jean-Albert Pavid, le père d'un même Jean-Albert qui réalisera, lui, dès 1770 une partie des poêles encore conservés de l'Hôtel de ville<sup>83</sup>. On l'imagine d'ailleurs semblable à ceux-ci, avec la partie antérieure hémicylindrique surmontée d'une tourelle. Il comportait, en tout cas à côté du corps principal, un emmarchement élevé sur lequel on pouvait s'asseoir<sup>84</sup>. Les restes de ce dernier ont d'ailleurs été retrouvés à l'est de la fenêtre dans la paroi nord, creusée là d'une niche, obturée au moment de la démolition du poêle, certainement en 1777–1778. La demi-«catelle» encore en place présente sur un fond blanc un paysage peint en bleu avec un faon, inscrit dans un médaillon d'esprit Louis XV, caractéristique des années 1750<sup>85</sup>. Les céramiques formant le siège même étaient décorées de simples ondulations (fig. 666). À juger par ce qu'il en reste, on comparera ce fourneau à celui que ce même Pavid réalise cette année-là à la cure de Vaulion (fig. 667)<sup>86</sup>. Il recevra en 1771 des pieds en terre cuite émaillée<sup>87</sup>.

La fenêtre, dans sa forme actuelle, un encadrement simplement rectangulaire en pierre jaune de Hauterive, préexistait certainement à ces travaux de 1744. On l'attribue à l'architecte Jean-Gaspard Martin, qui l'aurait fait réaliser vers 1716, en même temps qu'il rénoveait la chambre nord adjacente [109-2]<sup>88</sup>. Avec ses voisines, elle peut être considérée comme la première fenêtre à la nouvelle mode apparue au château d'Yverdon. Les documents en tout cas n'en parlent pas; on n'a aucune mention non plus de la porte qui est ouverte dans le mur nord pour mettre la salle d'audience en communication directe avec la nouvelle salle à manger (cf. fig. 658).

L'ancienne chambre d'habitation ordinaire [110], qui était en 1670 la chambre de madame la baillive, devient certainement une pièce de service où les domestiques sont fortement présents dès le déplacement de la cuisine dans la grande salle [115-4+115-1] en 1724. À cette date, en compensation, le bailli dispose d'une chambre supplémentaire dans l'aile orientale à côté de l'ancienne *Herrensaal*. Pour en faire une véritable *salle à manger*, il en ordonne la réfection complète, simultanément à celle de la chambre d'audience en 1744. La salle est pourvue d'un plancher de 24 panneaux de sapin bordés d'étroites lames de chêne. Le maçon Durst Kaisermann réalise une petite cheminée basse (un chauffe-panse!). Jean Barrelet couvre les parois de lambris de hauteur du même type que celles de la salle d'audience (fig. 668)<sup>89</sup>. Il faut cependant attendre 1751 pour qu'un plafond en gypse cache les anciennes solives, en même temps qu'un nouveau poêle est édifié à côté de la cheminée par le potier de terre Jean-Albert Pavid, assurément dans l'angle sud de la pièce<sup>90</sup>. Ces moyens de chauffage étaient complétés par une «platine», soit une «chaudanne», aménagée dans une niche tempérée par la cheminée de la cuisine voisine, créée comme elle en 1724<sup>91</sup>. Hormis cette niche et les boiseries, tout cela a disparu. En 1757, le bailli Albert Thormann demande qu'on agrandisse la salle à manger en amincissant la courtine ouest. La Chambre du Trésorier Romand et des Bannerets, d'abord réticente, accorde les 248 livres nécessaires. Le mur passe de 2,20 m d'épaisseur à 1,20 m. Le plafond de 1484 a été suspendu à une forte poutre installée sur le sol du grenier<sup>92</sup>. On ouvre dans la courtine deux jours de fenêtres rectangulaires à linteau surbaissé (fig. 669). Les nouvelles baies ont été placées plus bas pour mieux s'intégrer au volume de la pièce et ne plus présenter avec le plafond le décalage qui existait depuis 1271 et qui a dû être ressenti comme gênant, surtout avec le rétrécissement du mur. Toutes les fenêtres ouvertes par la suite dans la façade occidentale se mettront à la hauteur de celles de la salle à manger, qui ont été de ce côté-là les premières «à la nouvelle mode». Les menuiseries des fenêtres, les boiseries et une armoire sont réalisées par les menuisiers Franel et Blazius, ce dernier originaire de Dresde et établi à Yverdon<sup>93</sup>.

666



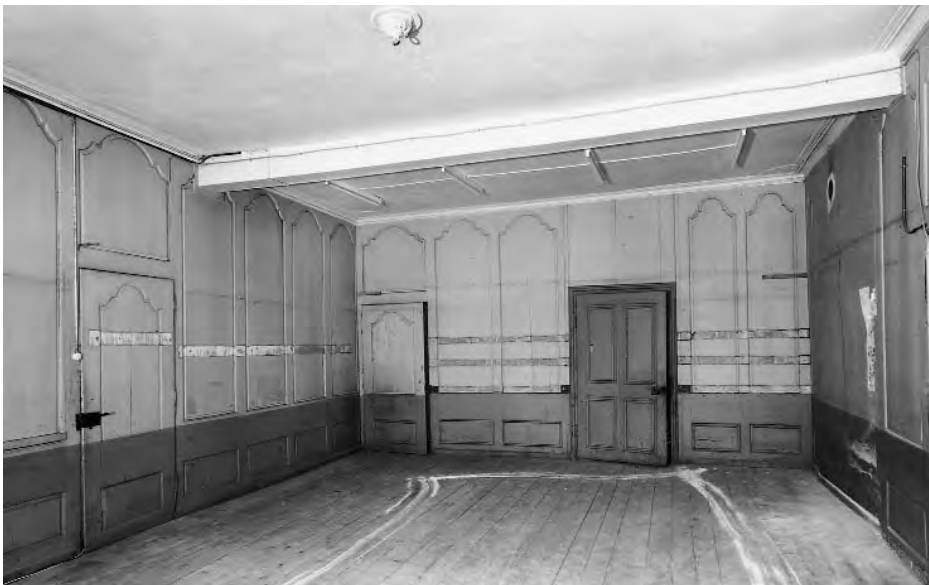
666. Château d'Yverdon, salle d'audience [109-1+106-3], restes de la banquette du poêle de 1752 occupant l'angle nord de la pièce, conservés dans l'épaisseur de la courtine où il formait une niche. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)

667. Cure de Vaulion, poêle de 1745, attribué au potier de terre Jean-Albert Pavid. Les cartouches dans lesquels sont inscrites les diverses scènes, comme le décor bordant chaque «catelle», sont fort semblables à l'ornementation choisie par Pavid pour le poêle de la salle d'audience. On remarque également une banquette placée contre le mur. (Cl. Bornand)

667



**668.** Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger [110] avec ses lambris de hauteur de 1744, vue en direction de l'est. Etat en 1987. Le plafond mouluré accroché en 1751 aux solives de 1484–1485 a subi une réfection en 1778. Le sommier de 1839 est ici encore emballé par une couche de plâtre sur lattis. La porte de gauche communiquait avec la chambre [109-2]; celle située dans l'angle de la pièce, ouverte en 1744, donnait dans la salle d'audience [109-1+106-3] et a été transformée en armoire murale en 1778, lorsqu'elle a été remplacée par l'actuelle au moment de la création du corridor [106]. Les boiseries, teintes en couleur plus foncée aux endroits les plus dommagés par les écoliers, montrent encore les traces des portemanteaux des écoles, enlevés en 1914, lorsque les dépôts de la bibliothèque publique ont occupé les lieux. (Fibbi-Aeppli)



Lors du changement de plancher, les murs de la petite chambre nord [109-2] reçoivent, en 1716 encore<sup>94</sup>, leur magnifique décor peint, en grande partie aux frais de la cassette personnelle du bailli, et exécuté par Jean-Nicolas-Charles Sidler (fig. 670), qui réalise cette année-là les armoiries des baillis bernois et fribourgeois du bailliage commun de Grandson, actuellement conservées en la salle du Conseil communal de cette ville dans un état très restauré. Ce décor a encore dû tenir compte de l'ameublement hérité du siècle passé, puisque celui-ci est toujours mentionné dans l'inventaire de 1720. C'est parce que ce décor devait être encore en bon état qu'il n'est pas recouvert en 1744 déjà. Cependant, les lambris de hauteur posés dans les chambres voisines ont dû faire la preuve qu'ils amenaient davantage de confort et c'est en 1751 que la petite chambre nord, alors chambre de madame la baillive, en est également pourvue par le même Jean Barrelet. Ils présentent également le chantournement Louis XV; cependant, ils se différencient des boiseries de 1744 par un petit panneau supplémentaire qui orne la large traverse à hauteur d'appui (fig. 671). Ce n'est qu'après leur pose qu'ils reçoivent leur décor peint par Restinily, en même temps que ceux de la salle d'audience et de la salle à manger. Comme à la salle à manger, un faux plafond en gypse est posé par le gypcier Ragotzi. Jean-Albert Pavid réalise un fourneau en catelles de faïence qui doit remplacer l'ancien, dans l'angle ouest de la pièce<sup>95</sup>. De même qu'à la chambre d'audience, les encadrements rectangulaires des deux fenêtres n'étaient pas contemporains de ces travaux, mais préexistaient. Celles-ci avaient été certainement créées par l'architecte Jean-Gaspard Martin, dans les années 1715–1716, lors de la campagne de travaux achevés par le décor peint de Sidler<sup>96</sup>. Les châssis ainsi que les vantaux, exceptionnellement bien conservés, font certainement partie des transformations de 1751, comme en témoigne la typologie de la serrurerie utilisée<sup>97</sup>.

**669.** Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger [110], courtine amincie en 1757 et ajourée de deux fenêtres à intrados et linteaux surbaissés, lesquelles se sont adaptées au plafond. Etat en 1992. À l'épaisseur du mur près, la reconstitution de la baie à croisée du XIIIe siècle par Pierre Margot en 1969–1971 a rétabli une relation avec le couvrement de la pièce qui a prévalu du 1271 à 1757. (Fibbi-Aeppli)



En 1772, le poêle de Pavid est remplacé par la cheminée basse encore en place, réalisée par le maçon Jonas-Louis Reymond, qui est l'auteur d'un ouvrage fort semblable à la cure de Donneloye en 1744<sup>98</sup>. Le trumeau en gypse qui la surmonte est l'œuvre de Joseph Carreli, peintre et gypcier, qui repeint les parois, les portes et leurs embrasures ainsi que les menuiseries des deux fenêtres et leurs volets. Il réenduit d'une couche de gypse le plafond à corniche que le menuisier Pierre-Abraham Guignard venait de refaire.



**670.** Château d'Yverdon, aile ouest, chambre de l'appartement baillival [109-2], après les restaurations des années 1990. Etat en 2001. Les restaurations des années 1990, après l'enlèvement des lambris de 1751, ont privilégié le décor de 1716, tout en conservant la cheminée et son trumeau de 1772. (Fibbi-Aeppli)

**671.** Château d'Yverdon, aile ouest, chambre de l'appartement baillival [109-2], paroi ouest. Etat en 1987. Lambris et armoires de la chambre de madame la baillive, par le menuisier Jean Barrelet, 1751. Cheminée de Jonas-Louis Reymond, 1772. Le châssis et les vantaux mobiles des deux fenêtres ajourant cette chambre, à quelques détails près, sont exceptionnellement bien conservés, puisqu'il s'agit de ceux posés en 1751. L'embrasure de ces baies a été élargie après l'occupation du château par les écoles de la ville en 1839, probablement en 1870 au moment de la fusion des deux espaces [109-2] et [109-1] pour améliorer l'éclairage. (Fibbi-Aeppli)

**672.** Château d'Yverdon, aile nord, étage, ancienne chambre du receveur [209], vue vers le nord. Etat en 1990. On profite des dommages causés par un début d'incendie pour rénover cette chambre en 1753. Elle abritait alors les filles du bailli Johann Emmanuel Fischer. Le cabinet dans l'angle nord de la pièce est supprimé. Un plancher à frises de chêne est alors posé et les parois sont couvertes de boiseries. Ces dernières, en mauvais état et attaquées par la vermine, sont supprimées en 1777 pour des parois gypsées et munies de papiers peints dont quelques fragments ont subsisté derrière les plinthes posées à la période scolaire. Le plafond à l'impériale et à fines moulures, visible ici, est alors réalisé. La cheminée a remplacé en 1809 un fourneau de faïence pour la chambre de madame Pestalozzi.

À l'étage, le sol en terres cuites de la pièce [209] est recouvert d'un nouveau plancher de belle facture, formé de grands panneaux de sapin bordés de bandes de chêne. Au centre, ces bandes forment une sorte de quadrilobe; contre la paroi ouest, elles dessinent encore le contour du poêle qui a précédé la cheminée actuelle<sup>99</sup>. Ce type de motif central est au goût du jour vers le milieu du XVIIIe siècle (fig. 672). Il est peut-être attribuable au menuisier Gresset, chargé également de doter la chambre de boiseries. Son travail s'inscrit dans une campagne de réfections décidées en 1753 après un début d'incendie qui avait endommagé la pièce. À cette époque, celle-ci accueillait les filles du bailli Johann Emmanuel Fischer<sup>100</sup>. En 1777, en même temps qu'on réalise un plafond de plâtre, ces lambris sont enlevés et les parois simplement blanchies pour se prémunir de la vermine qui avait infesté les lieux<sup>101</sup>. À cette époque, cette chambre était peut-être réservée à la femme du bailli.



Le passage ralliant [210-1] est attesté en 1839. Il a été créé certainement pour l'appartement de Pestalozzi. Le plafond a été renforcé avec deux profilés métalliques (DIN) et a reçu au début des années 1970 un faux-plafond en carreaux de gypse, dont on voit les fixations, pour la nouvelle salle d'exposition des sciences naturelles. (Fibbi-Aeppli)

**673.** Château d'Yverdon, angle nord de la cour intérieure: les deux arcades ouvertes en 1778 dans les façades médiévales pour établir le passage oblique mettant en communication le corridor du rez-de-chaussée de l'aile nord et celui de l'aile occidentale, en cours de démolition pour la reconstitution de l'*aula magna*. Etat en juillet 1970. (P. Margot)

**674.** Château d'Yverdon, aile nord, rez-de-chaussée, espace [107-1 à 3], vue vers l'ouest, vers l'ancienne chambre du bailli. Etat en 1987, reflétant encore l'aménagement de 1968 pour la salle de lecture de la Bibliothèque publique. Du côté de la fenêtre, le plafond a enrobé la trémie de la cheminée monumentale de l'ancienne cuisine. Le volume de la chambre du bailli est suggéré par la cloison

673



occidentale, fac-similé de 1968, placé à la hauteur de l'ancienne cage d'escaliers [108]. Un chauffe-panse se trouvait à gauche de la baie. La paroi orientale de la chambre du bailli était à l'emplacement du poteau de fer enrobé d'une gaine de bois, posé en 1838 lorsque [107-1] a été réuni à [107-2] pour une salle de classe de l'école primaire des filles. Une seconde gaine se trouve contre la paroi sud; elle dissimule le tuyau de descente à l'égout des WC et de la plonge du local du concierge aménagé à l'étage dans les années 1950. La plupart des lambris de hauteur ainsi que les zones de plafond moulurés à l'impériale sont de 1778. Le plancher en pitchpin, montrant encore le comptoir de la bibliothèque derrière lequel se tenait le disciple de Léon Michaud, Henri Herzig, a été posé en 1968. (Fibbi-Aeppli)

*Les grandes transformations de 1778 (plans 6-23, rouge)* – Ces grandes transformations touchent surtout l'aile nord et l'aile ouest. En mars 1777, le nouveau bailli Karl Fischer réclame à la Chambre du Trésorier romand et des Bannerets d'importants travaux afin de rendre son logement plus confortable et plus spacieux. L'évaluation qu'il porte sur l'appartement de service, sans doute volontairement noircie pour convaincre ses supérieurs, suggère bien la façon dont il fallait s'accommoder des parties habitées du château et de leur relatif inconfort. Il constate que les diverses pièces de l'habitation ne communiquent pas entre elles et qu'il faut toujours traverser la cour pour aller de l'une à l'autre, avec tous les désagréments que cela peut comporter par mauvais temps ou en hiver, notamment lorsqu'il faut se rendre de l'aile nord aux deux salles de la Plaine ou à la chambre des armoiries dans l'aile sud; cette dernière doit être pourvue de boiseries pour être habitable. Bien qu'elles ne soient pas complètement recouvertes de lambris de hauteur, ce sont bien les chambres de la Plaine qui sont jugées les plus convenables pour représenter le rang du bailli, sans doute parce qu'elles sont les mieux éclairées. En revanche, trop froides, elles sont inutilisables en hiver, comme les deux chambres donnant sur la façade nord. Cette situation désastreuse a condamné le bailli à dormir, à vivre et à mener ses affaires presque exclusivement dans la seule salle à manger, qui paraît ainsi suffisamment confortable (chauffée encore par le contrecœur de la cheminée de la cuisine, en plus de son chauffe-panse et de son poêle), vaste et lumineuse, de par son orientation et ses deux fenêtres. Par ailleurs, il désire une pièce supplémentaire pour loger sa famille.

674



Pour pallier ces divers inconvénients, il propose d'établir un corridor continu à l'intérieur des corps de logis nord et ouest. Le passage d'une aile à l'autre serait réalisé par un couvert fermé installé en oblique dans l'angle nord de la cour. Pour cela, il serait nécessaire de percer deux grandes arcades dans les murs de façade (fig. 673). Le plan de ces travaux, dont on ne connaît pas l'auteur, soumis aux plus hautes autorités bernoises, suscite la méfiance: on craint que les arcades ne portent préjudice à la statique de l'édifice. C'est pourquoi le grand architecte bernois Nicolas Hebler est prié de présenter une variante. Celle-ci comporterait un tambour charpenté extérieur, installé dans l'angle de la cour. Cependant cette solution est écartée, car jugée inconfortable: le tambour, à peine meilleur marché, n'aurait pas l'avantage d'une bonne réalisation en maçonnerie bien intégrée aux bâtiments et assurant une isolation thermique efficace. Il empiéterait par trop sur la cour, que l'on désire au contraire plus vaste<sup>102</sup>. Le 4 mai 1778, les crédits sont finalement accordés pour le premier projet par le Conseil des Deux Cents. Les travaux sont exécutés par le maçon Albert-Henri Reymond, le charpentier David Bugnon, le

menuisier Daniel Specht, le gypcier Albert Schoupach, le serrurier Albert Andrié et probablement le potier de terre Jacob Ingold<sup>103</sup>.

L'appartement n'a pas gagné qu'une seule pièce, prise dans l'espace de l'ancienne *aula*, mais bien deux. La seconde venait d'être aménagée dans l'ancienne cuisine [107-3] de l'aile nord juste avant l'arrivée de Karl Fischer, qui avait dû en faire la demande après une première visite à Yverdon<sup>104</sup>. Il y installe sa chambre à coucher, qui est entièrement couverte de lambris de hauteur, chacun comportant deux panneaux simplement rectangulaires séparés par une traverse à hauteur d'appui<sup>105</sup> (fig. 674). Un faux plafond de gypse est posé par Schoupach. Deux fenêtres rectangulaires sont percées dans la courtine. L'une remplace alors la baie du XIIIe siècle qui a éclairé l'ancienne cuisine jusqu'à cette date. L'autre a été placée en biais à cause de la présence de la cheminée, qui est ramenée aux proportions modestes d'un «chauffe-panse», surmonté d'un trumeau sans doute. La lumière diffusée par cette fenêtre devait être limitée par la présence de la cage d'escaliers qui conduisait à l'étage.

L'ancienne chambre d'audience gênait désormais puisqu'elle était entourée des deux côtés par les appartements privés du bailli. Selon le devis heureusement conservé de 1778, on déplace cette fonction dans l'ancienne chambre d'arrêt et la pièce attenante [107-1+107-2] au sud (fig. 675). On supprime l'ancien galandage de la chambre d'arrêt qui est remplacé vers le sud par un mur en pan-de-bois situé à la hauteur du mur méridional de l'ancienne cuisine, dont la position va définir la largeur du futur corridor [106+115-1/3] (fig. 676). Une vaste porte munie de deux vantaux est ouverte depuis la cour d'entrée sur ce corridor; elle remplace celle donnant sur la chambre d'arrêt [107-1], qui est condamnée. Elle est appelée aussi à livrer un accès commode aux diverses pièces depuis la cour d'entrée, car le passage par la cour était jugé peu pratique à cause de la situation du puits. La nouvelle chambre d'audience est équipée du poêle récupéré de la chambre de madame la baillive: il est alimenté depuis la cour d'entrée. Des lambris de hauteur, semblables à ceux posés en 1777 à la chambre du bailli, recouvrent complètement les parois, et un plafond de gypse est posé. Une baie rectangulaire est insérée dans la courtine nord, à propos de laquelle on précise expressément qu'«elle doit être d'égale hauteur et largeur que celle de la chambre du noble seigneur bailli qui a été ouverte l'année dernière».

L'ancienne chambre d'audience, devenue chambre à coucher sans doute, est diminuée pour faire place au corridor [106-3] formé par un mur en pan-de-bois placé dans le prolongement de celui de l'ancienne cuisine. Les anciennes boiseries sont adaptées à la configuration nouvelle de la pièce. Un poêle remplace celui que Jean-Albert Pavid avait installé en 1745<sup>106</sup>. Comme il n'en existe plus depuis 1772, au moins dans la pièce [109-2], il s'agit certainement de celui de la chambre [209], à l'étage, qui sert alors de chambre à coucher pour la femme du bailli. Il sera à son tour supprimé en 1786 pour un nouveau qui a été placé dans l'angle sud de la pièce<sup>107</sup>, alimenté depuis l'escalier adjacent [108] et desservi par un canal de cheminée qui a alors dû être construit à la hauteur du nouveau mur définissant le corridor<sup>108</sup>.

À l'extrémité de la partie nord du corridor [106], une nouvelle porte donne sur l'ancienne chambre à manger destinée à devenir une «chambre de compagnie», soit l'équivalent de nos salons modernes. Celle-ci n'est que peu modifiée: on se contente de changer le parquet, qui est formé de petits panneaux de sapin de 42 cm de côté, bordés par des lames de chêne.



**675.** Château d'Yverdon, aile nord, rez-de-chaussée, espace [107-1 à 3], vue vers l'est, vers la salle d'audience de 1778. Etat en 1987. La fenêtre et les armoires sont de 1778. Un fourneau de faïence a été placé dans l'angle sud de la pièce, remplacé par la suite par des poêles en fer. (Fibbi-Aeppli)

**676.** Château d'Yverdon, aile nord, rez-de-chaussée, corridor [106] de 1778, vue vers l'ouest prise de l'ancien vestibule [106-2] situé à la hauteur de la cuisine. Etat en 1987. Le plafond à l'impériale est celui de 1778, la traverse qui l'interrompt est ce qu'il reste de la paroi séparant la salle d'audience primitive du vestibule [106-2]. Au premier plan, la porte de la cuisine devenue chambre du bailli en 1777, avec son encadrement en bois de cette époque. Elle a été condamnée par une paroi de briques en 1859 pour ne laisser qu'une porte d'entrée à la salle de classe dévolue à l'école primaire des filles (dernier niveau) [107-1 à 3]. Puis la porte donnant sur l'escalier [108], enfin celle sur l'ancienne salle d'audience [109-1] devenue chambre destinée à l'appartement privé du bailli. Au fond, la porte ouvrant sur ce qui devient alors « la salle de compagnie », soit le salon de l'appartement baillival. Le sol, formé de dalles en grès de La Molière, a remplacé en 1824, à la demande de Pestalozzi, un carrelage alors usé de terres cuites récupérées des combles. Les parties latérales en chape de ciment moucheté ont remplacé après 1914 les derniers carreaux subsistants. Au fond à gauche, on devine le parement de molasse établi en 1970 lorsqu'on a supprimé le passage oblique du corridor vers l'aile ouest. (Fibbi-Aeppli)

**677.** Château d'Yverdon, aile ouest, rez-de-chaussée, mur sud de la grande salle [115], porte de type I donnant sur l'aile sud. Etat en 1998. Les montants de la porte de 1536–1539, taillés au pic, s'élevaient à 1,80 m, alors que l'exhaussement à linteau surbaissé, qui a repris la même moulure, montre l'utilisation de la boucharde. Cette transformation n'est pas attestée par les sources écrites; elle aurait pu avoir lieu au plus tôt à la fin de l'occupation bernoise mais avant 1841, époque où le corridor [115-1 à 3] commence à être fragmenté pour donner plus d'espace aux salles de classes. (Fibbi-Aeppli)

Enfin quelques indications encore sur le corridor. Deux grandes fenêtres à encadrement de pierre jaune de Hauterive (2 m x 1 m) sont percées dans la façade sur la cour; elles sont toujours en place; celle de l'est supprime l'ancienne porte donnant dans le vestibule de la cuisine [106-2], ainsi que la fenêtre à meneau qui la flanquait à l'est. Dans l'angle nord de la cour, la grande arcade qui ouvre sur le tronçon oblique a signifié la disparition de la baie éclairant la salle d'audience. Le passage oblique a été installé sur la voûte de l'escalier médiéval toujours en service. On y ouvre une porte qui sera protégée par le couvert construit en 1779 pour le nouvel accès à la cave. Les parois sont blanchies et peintes d'une couleur gris perle. Bien que le devis ne le précise pas, le corridor était carronné avec les terres cuites récupérées dans le grenier des «entrechaux»<sup>[215]</sup>, où l'on venait d'installer un plancher.

676



677



■ **L'aile occidentale, la grande salle – XVIe–XVIIe siècles (plans 6-23, saumon et brun)** – Dans l'aile occidentale, le caractère officiel et d'apparat de l'*aula* s'est perpétué avec la «grande salle» [115]. À l'exception de l'implantation nouvelle du mur nord, le volume de l'*aula* ne subit que peu de modifications par rapport à son aspect médiéval. Les travaux touchent surtout la serrurerie et la menuiserie des fenêtres, qui doivent souvent être changées. Elles sont équipées de deux types de vitres, les traditionnels «culs de bouteille» mais aussi des «Ruttenfenster», soit des fenêtres à réseau de plomb formant des losanges; les fenêtres actuelles, placées lors de la restauration de 1969–1971, en proposent une reconstitution plutôt fidèle. La façade sur cour n'est ajourée que de deux baies; s'il est certain que celle du nord, à croisée, remonte à 1484, celle du sud n'était peut-être qu'à meneau, donc édifiée par les Bernois. L'entrée principale devait se faire depuis l'aile méridionale par une porte en plein cintre du type I ouverte dans le mur sud. Ses montants sont encore en place (fig. 677)<sup>109</sup>.

En 1587–1588, dans le prolongement des travaux qui ont affecté les appartements baillivaux, l'*aula* subit un important rafraîchissement, ses parois reçoivent également un enduit et un décor peint réalisés par le gypcier Pierre. L'année suivante, on l'orne avec les armoiries des baillis placées en frise immédiatement sous le plafond. Celles-ci seront régulièrement complétées jusqu'en 1690<sup>110</sup>. Des 29 panneaux armoriés au moins qui ont figuré dans la partie nord de la grande salle, trois ont été conservés intégralement<sup>111</sup> contre la paroi nord, ainsi que les fragments de deux autres (fig. XXII-678). Dans le mobilier cité en

1623, formé d'une longue table, de vieux coffres, de buffets et d'armoires en noyer, on relève la présence de chenets qui démontrent que la grande salle était toujours dotée d'une cheminée. En 1622, le menuisier Mayroz Vulliemin construit, à proximité des fenêtres les plus méridionales, une cloison avec une porte pour que le receveur puisse y ranger ses affaires. Ce petit local [dans 115-7] servait de dépendance sans doute à la «chambre du receveur», située dans la tour ouest<sup>112</sup>. Si elle est utilisée pour des réunions extraordinaires, la «grande salle» semble délaissée par les occupants du château, ceci dès 1686, année où l'on crée la «chambre neuve» dans l'aile sud: l'inventaire de 1670 mentionne encore du mobilier, ceux de 1696 et du début du XVIIIe siècle ne rapportent plus rien.

*XVIIIe siècle (plans 6-23, gris et rouge)* – Durant ce siècle, l'ancienne «grande salle» va être progressivement grignotée au profit des appartements privés du bailli. En 1724, Jean-Gaspard Martin réalise une nouvelle cuisine dans le tiers nord de la salle [115-4+115-1]<sup>113</sup>. La cheminée est installée contre le mur nord, à l'ouest de la porte qui communique avec la «grande chambre» du logement baillival. Dès cet aménagement, celle-ci est d'ailleurs progressivement utilisée comme salle à manger. Pour éviter qu'elle ne soit envahie par les odeurs et les fumées, un vestibule (fig. 679) faisant office de sas est installé devant la porte du côté de la cuisine, qui est équipée d'un potager, sorte de massif maçonné bas muni de plusieurs petits foyers, installé près de la cheminée ou dans l'embrasement d'une fenêtre<sup>114</sup>. La pièce est éclairée à l'ouest par une baie à croisée du XIIIe siècle et par la fenêtre de même type de 1484 du côté cour. Sans que cela exclue une entrée par ce qui reste de la grande salle, l'aménagement de cette nouvelle cuisine implique peut-être la création d'un accès direct depuis la cour. Il se placerait entre la fenêtre à croisée et le débouché de l'escalier venant des celliers (fig. 680). Contre le mur sud, on aménage sans doute en 1744 une chambre de domestiques [115-7+115-3]<sup>115</sup>.

En 1778, on décale la cuisine dans la partie centrale de la grande salle [115-5]. Désormais, les pièces nouvelles sont desservies par le corridor du côté de la cour, comme dans l'aile nord. Un mur plus fort que le simple pan-de-bois limite cette nouvelle cuisine à l'ouest. Celle-ci reçoit la nouvelle cheminée, flanquée normalement d'un potager en molasse. Le lavoir est posé sans doute dans l'une des deux embrasures de fenêtre à arc surbaissé que l'on perce cette année-là dans la courtine pour remplacer l'ancienne baie à croisée. Les parois sont simplement blanchies. Les poutres du plafond, apparentes, sont passées en couleur jaune. La suie et les fumées qui s'y sont déposées permettent de cerner le périmètre de cette pièce (fig. 681)<sup>116</sup>.

**679.** Château d'Yverdon, mur nord de la grande salle [115], construit en 1536–1539, placé entre deux solives du plafond de 1485. L'enduit et les armoiries des baillis n'ont été conservés que sur la surface protégée par un vestibule-sas, dont on voit l'extension sur le plafond, et qui a séparé la cuisine de 1724 [115-5+115-1] de la salle à manger [110]. Ailleurs, cet enduit, noirci et sali, a été piqué lors de l'aménagement de la salle à manger de 1778. À droite, l'amarce de la paroi orientale édiflée en 1778 pour former le corridor [115-1 à 3]. À gauche, les traces de la cheminée de cette cuisine, notamment la grande pierre du contrecœur du foyer, faisant office de «chaudanne» pour l'échauffement de la pièce [110]. Etat en 1969, après dépose des boiseries de 1778. (P. Margot)

**680.** L'angle nord de la cour du château. Etat en 1956. Sous le couvert de 1779, derrière les blocs sculptés provenant du site romain du *castrum* posés là après la condamnation de l'escalier venant des caves en 1874, on distingue de gauche à droite: les restes de la fenêtre à croisée de 1484, la porte basse d'accès à la cuisine de 1724 sans doute, le passage oblique du corridor avec sa grande porte de 1778. (P. Margot)

**681.** Château d'Yverdon, plafond de la grande salle, vue vers le nord, dans l'espace de l'ancienne salle de paroisse de 1930 [115-3+115-6+115-7]. Etat en 1967. Le plafond en solives moulurées de 1485 a été noirci par les fumées de la cuisine [115-5], utilisée encore par les divers instituts qui ont occupé le château jusqu'en 1838. À droite, on voit les traces de contact du mur en pan de bois ayant défini le corridor [115-1 à 3]. Le réseau de profilés métalliques (DIN) a été posé en 1930 pour compenser la disparition du mur sud de l'ancienne cuisine et pour soutenir les cloisons encore existantes à l'étage. En fait, les «DIN» étaient inutiles car le plafond-plancher, renforcé

679



680



681



on l'a vu en 1666–1668 pour les greniers, aurait supporté sans problème les subdivisions qui se trouvaient à l'étage. (P. Margot)

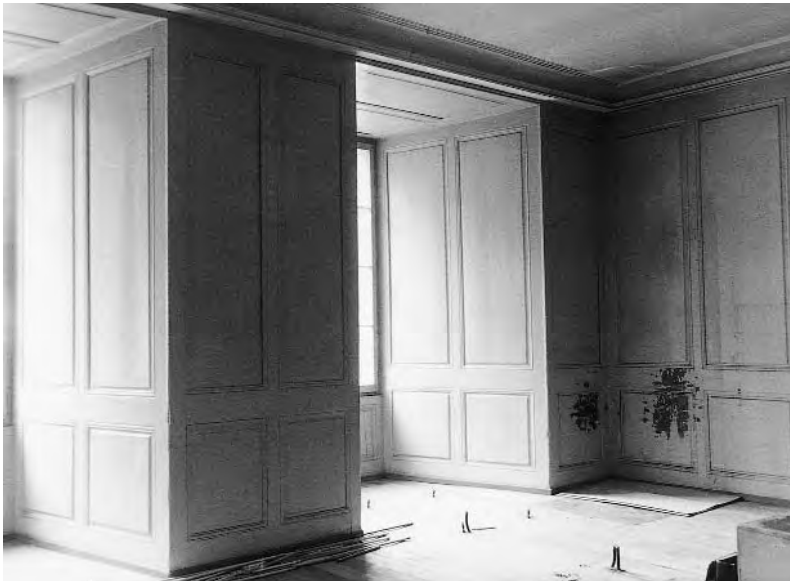
**682.** Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger de l'appartement baillival [115-5], vue en direction du nord. Etat en 1968. Cette salle était éclairée par deux fenêtres ouvertes en 1778 dans la courtine ouest. Avant qu'elle ne soit démontée en 1969 pour faire place à l'*aula* [115] de Pierre Margot et utilisée en dernier ressort comme salle de lecture par la bibliothèque publique où régnait en maître l'ancien directeur du collège et historien local, Léon Michaud, cette salle avait conservé l'intégrité de son aménagement de 1778, au plancher, aux châssis de fenêtre, et à quelques éléments de serrurerie près. Contrairement aux autres pièces, les boiseries n'avaient pas subi de transformations ni de déplacements. (P. Margot)

**683.** Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger de l'appartement baillival [115-5], armoire-buffet de l'angle sud. Etat en 1968. (P. Margot)

683



682



Quant à l'ancienne cuisine, elle est convertie en salle à manger. Pour cela, on pique soigneusement l'enduit de 1588–1589, qui devait être noir de suie et dégager des odeurs désagréables. Il n'a été maintenu, contre le mur nord, que sur la surface occupée par l'ancien sas (ce qui explique que la frise d'armoires n'ait été conservée qu'à cet endroit). Le plafond est nettoyé et la cheminée, démolie; elle est remplacée par un poêle placé dans l'angle oriental et relié au canal desservant la cheminée du nouveau salon. On ouvre également deux fenêtres, du même type que celles qui existent déjà dans l'ancienne salle à manger convertie en salon. La pièce est munie d'un plafond, de boiseries de hauteur et d'un plancher à 16 panneaux du même type que ceux de la nouvelle chambre d'audience. Côté cuisine, au sud, un beau buffet à quatre portes, d'esprit Louis XV, servait également de passe-plats (fig. 682 à 685). Au contraire de celles de l'aile nord, cette salle, au plancher rénové et aux obligatoires travaux d'entretien près, a été intégralement conservée jusqu'en 1968.

La plaque de la cheminée de la cuisine chauffait également la chambre des domestiques [115-6] qui a été aménagée au sud. Celle-ci était confortable puisqu'elle a reçu encore un poêle à trois rangées de catelles vert-de-mer avec frise et fond blancs ornés de dessins. Un plancher en «beau sapin de la Vallée», non en panneaux mais avec une simple croix de chêne, vient remplacer les carreaux en terre cuite. Celui-ci est peint en couleur grise en même temps que les solives du plafond, et les murs sont blanchis. Cette chambre restait éclairée par une fenêtre à croisée qui a été maintenue. La pièce était spacieuse également, étant donné qu'elle comptait plus de 28 m<sup>2</sup>. Cette surface indique qu'elle prolongeait le corridor d'un peu plus de 4 m depuis la cuisine. Celui-ci devait s'interrompre juste au sud de la fenêtre à meneau (ou à croisée) ouvrant sur la cour.

Un mur en pan-de-bois délimite le corridor (fig. 686). Celui-ci dispose maintenant au nord de la baie à croisée qui éclairait l'ancienne cuisine, et au centre, d'une vaste fenêtre rectangulaire du même type que les deux de l'aile nord. À l'extrémité sud du corridor [115-3a], on aménage une grande armoire à deux portes sans doute et à cinq étagères. Derrière elle, et dans ce qui restait au sud de l'ancienne grande salle, se trouve la chambre des servantes [115-7+115-3b], qui existait déjà, peut-être depuis 1744, puisqu'il n'y a pas besoin d'édifier la paroi qui la sépare de celle des domestiques. On y accède de l'aile sud; elle est également éclairée par une grande fenêtre à croisée qu'on n'estime pas encore nécessaire de remplacer.



684



685



686



■ **L'aile sud** – *XVI<sup>e</sup> siècle (plans 6-23, saumon et brun)* – Le rez-de-chaussée et l'étage de l'aile sud sont entièrement dévolus aux dépôts de céréales. Au rez-de-chaussée, les sujets du bailliage viennent livrer les produits des dîmes; c'est là que le grain nécessaire au ménage baillival est moulu (par un moulin à bras), qu'on en fait du pain, cuit dans les fours attenants. Les céréales sont entreposées dans le grenier aménagé à l'étage. La vocation administrative de l'aile sud est concrétisée encore par la «chambre des écritures» – qui se confond avec celle du receveur ou encore avec celle des «appels» (salle de Justice) – voisine dans la tour ouest [119], qui a sans doute été aménagée de la même manière que l'étage correspondant de la tour nord, avec une voûte et une cheminée, certainement remplacée plus tard par un poêle. On y arrivait par ce que les textes appellent la «grande allée» ou «salle qui regarde vers le jardin» [120]. Celle-ci sert manifestement de grenier<sup>17</sup>.

En 1536, les aménagements ont dû être les suivants: dans la moitié orientale de la façade sur cour on ouvre une porte basse de type I, peut-être dans l'embrasure de la baie qui ajourait l'ancienne *camera domini*<sup>118</sup> (fig. 687, 688); elle est flanquée à l'est d'une fenêtre à meneau, dont la tablette est un réemploi de pierre tombale (cf. fig. 639). Dans la partie occidentale, on avait peut-être prévu un aménagement symétrique mais seule la fenêtre à meneau aurait finalement été réalisée; cette dernière est bien attestée en 1838<sup>119</sup> encore (cf. fig. 911). On pose les solives et les plateaux du plafond et du plancher au-dessus de la voûte. Le plafond, réinstallé au niveau savoyard, a réutilisé des poutres moulurées de la fin du XV<sup>e</sup> siècle qui servent de support de rive. Elles reposent sur des corbeaux neufs, en pierre jaune de Hauterive. Entre les deux cheminées médiévales, juste à côté du conduit des latrines, on aménage un passage à travers la courtine pour permettre d'accéder à une galerie en bois accrochée sur la façade extérieure<sup>120</sup> (fig. 689). Si ces deux cheminées ont peut-être été abandonnées, on crée en revanche un

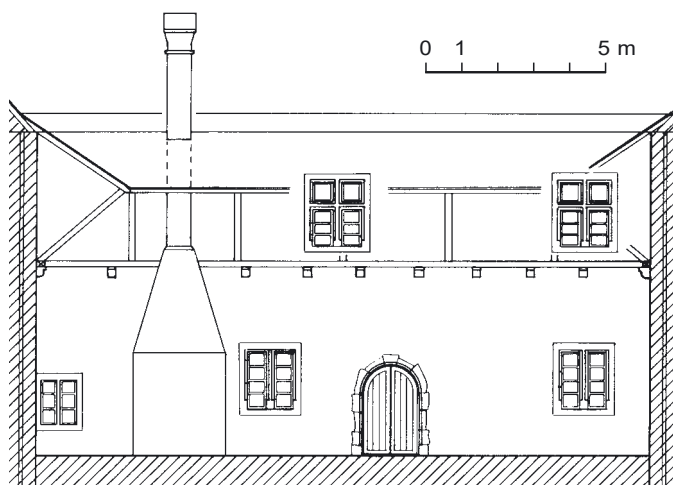
**684.** Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger de l'appartement baillival [115-5], vue vers le nord avec la porte donnant sur la «chambre de compagnie», soit le salon de l'appartement baillival [110]. Etat en 1968. À droite, la zone de la paroi de 1778 n'est pas couverte de lambris, car s'y appuyait à l'origine un fourneau en catelles de faïence. (P. Margot)

**685.** Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger [115-5], vue vers le sud, armoire et passe-plats aménagés dans le mur en pan-de-bois séparant la salle à manger de la nouvelle cuisine [115-6]. Etat en 1968. (P. Margot)

**686.** Château d'Yverdon, aile ouest, ancienne salle à manger [115-5], vue vers l'est, mur en pan-de-bois construit en 1778 pour la création du corridor [115-1 à 3]. Etat en 1968, après démontage des lambris. Les blocs de molasse dans le remplissage de maçonnerie sont des réemplois de l'angle nord de la cour, percé pour établir le passage oblique entre les deux ailes. On voit également les bouches d'alimentation et de ventilation du fourneau primitif. (P. Margot)

**687.** Château d'Yverdon, reconstitution de la façade sur cour de l'aile sud après les travaux de 1536–1539, avec le four extérieur aménagé en 1721 peut-être (comparer avec l'état actuel, cf. fig. 566). (J.-Fr. Boekholt)

687



689



**689.** Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée, anciennes buanderies (?) et salle des farines [116+120]. Courtine sud, passage venant de la galerie accrochée contre la façade, pour l'acheminement des céréales à moulin, reconstitution de Pierre Margot en 1963. À gauche, montant occidental de la cheminée reconstituée de l'ancienne *camera domini*. Etat en 1964. (P. Margot)

**688.** Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée, ancienne buanderie(?), salle des farines et grenier [116+120] de 1536–1539, vue générale contre la paroi côté cour. Etat en 1998. Dans l'embrasure de la fenêtre à meneau, on observe un canal d'évacuation des eaux utilisées soit pour les usages de la buanderie, soit pour ceux de la boulangerie (pétrissage de la farine). À côté, l'embrasure obturée d'une porte de type I, remplacée en 1700 par la petite porte visible plus loin. Au fond, l'entrée à la grande salle, restituée dans un aspect pseudo-médiéval par Pierre Margot sur les dimensions de celle du type I agrandie avant 1841. Le plafond est de 1536–1539. Sur la poutre de rive, on aperçoit entre les poutres le décor peint de la « chambre neuve » aménagée en 1685, devenue dès 1758 la « chambre des armoiries ». Les deux sommiers longitudinaux sont accrochés par des boulons à de fortes poutres placées en dessus du solivage, dispositif apparu en 1666–1668 pour le renforcement du grenier de l'étage. Cette salle, servant de pas perdus pour l'actuelle *aula*, a été restaurée par Pierre Margot en 1963–1966. (Fibbi-Aeppli)



690



**690.** Château d'Yverdon, angle sud de la cour intérieure, fenêtre à encadrement de molasse ajourant la boulangerie [122-123], peut-être aménagée dans le jour permettant jadis au comte de Savoie d'assister aux offices de la chapelle depuis la chambre de retrait mitoyenne de la *camera domini*. La vue est prise en direction de l'est de l'actuel corridor qui conduit à l'escalier extérieur de 1870. Le tiers oriental de l'embrasure est conservé; il présente un enduit de chaux lissé sur une tablette de terres cuites carrées. Le montant et une partie du linteau sont conservés et d'un type très proche des baies rectangulaires ouvertes en 1649–1650 dans la courtine nord pour la chambre du receveur [209]. Etat en 1981. (Fibbi-Aeppli)

nouveau foyer dans le mur est, qui a alors été presque entièrement reconstruit depuis la cave<sup>121</sup> (fig. 690).

À l'est de ce mur a été aménagée la boulangerie [122-123]<sup>122</sup>, prenant jour du côté de la cour par une baie rectangulaire en molasse en partie conservée<sup>123</sup>, à l'emplacement de celle qui permettait au comte d'assister aux offices célébrés dans la chapelle depuis l'annexe à la *camera domini* (fig. 691). Cette boulangerie communiquait avec l'aile sud [120] par l'intermédiaire de l'escalier de la grande tour, et par une porte du côté de la cour, dans l'angle nord de [120]. De fréquents travaux touchent les fours. Il est souvent difficile de savoir s'il s'agit du four de la boulangerie, ou au contraire de celui de la cuisine ou encore de celui de la cour installé contre la façade du corps de logis sud. Ce dernier, aménagé à l'aplomb du mur séparant [120] de [122], serait attribuable à Jean-Gaspard Martin, qui fait édifier un petit four en 1721, plus économique en bois de chauffage. Il n'est en tout cas attesté avec certitude qu'en 1754<sup>124</sup>. C'est dans la boulangerie que l'on situera l'escalier permettant d'accéder à la « grande allée vers le grenier dessus », appelé aussi le corridor sombre (*finster Gang*) [220], dans lequel se trouvent en 1670 neuf grands pétrins<sup>125</sup>. Encore représenté sur le plan Landry de 1864 (cf. fig. 907), il s'agissait de l'escalier originel sur la courtine sud allant à la grande tour.

*XVIIe siècle (plans 6-23, brun)* – Il n'y avait pas d'accès direct à la boulangerie depuis la cour de la grande tour avant l'apparition de l'escalier à vis installé dans l'angle nord. Dédoublant la montée de l'angle ouest de la cour intérieure, il assurait ainsi la liaison entre les caves et le rez-de-chaussée, mais ne s'élevait pas à l'étage. Cité pour la première fois en 1644–1645, il pourrait avoir été édifié peu avant cette date, d'après la mouluration du montant conservé de la porte inférieure<sup>126</sup> (fig. 692). À terme, la création de l'escalier à vis a entraîné en 1670 la condamnation de l'ancien accès donnant sur les lices sud au profit de l'actuel contre la grande tour<sup>127</sup>; il est doté d'une porte en lambris, dédoublée d'un puissant vantail en chêne à claire-voie dont on répare le ferrement en 1671<sup>128</sup> (fig. 693). Simultanément, la courtine sud a été doublée par un important massif maçonné afin d'aménager un nouveau four sur son couronnement, pour desservir la boulangerie. Celui-ci était couvert d'un toit en appentis, dont les traces sont encore visibles sur la grande tour (fig. 694). La création de ce four a compensé la perte du grand foyer contre le mur séparant [122+123] de [120-5] lorsque ce dernier espace devient la « chambre neuve ». L'accès à la boulangerie depuis cette dernière a été sans doute rem-

691



placé par une porte donnant directement dans la cour intérieure.

Le vaste espace de l'aile sud [120] abrite sans doute plusieurs services : on doit utiliser la partie orientale avec sa grande cheminée comme annexe à la boulangerie, qui servait également de buanderie et de chambre de bains. Ces trois fonctions, réclamant de gros moyens de chauffage, sont traditionnellement regroupées dans les châteaux baillivaux ou dans les cures près d'un foyer important<sup>129</sup>. On y trouve sans doute aussi une «chambre à pain»<sup>130</sup>, à moins qu'elle ne soit dans les greniers de l'étage. En 1670, cette grande salle-grenier abrite encore une ample table en sapin, une «arche» et des seaux en cuir contre l'incendie<sup>131</sup>. En 1668–1669, un menuisier allemand réalise un «moulin à vent» pour le nettoyage des grains. Il s'agit sans doute d'une sorte de ventilateur destiné à les assécher et à écarter les corps étrangers plus légers<sup>132</sup>. Une salle de bains est effectivement aménagée en 1592–1593<sup>133</sup>. On peut la localiser dans la partie orientale de [120-5], et ses eaux devaient s'écouler par le canal retrouvé dans l'embrasure de la fenêtre à meneau, relié à l'évacuation des eaux pluviales de la cour aboutissant à la coulisse située sous la grande salle. Cette coulisse aurait pu également éliminer le surplus de l'eau

693



694



692



**691.** Château d'Yverdon, mur oriental du corps de logis sud, vu du local [020]. Etat en 1994. Ce mur définissait la cour primitive de la grande tour. **1.** Poterne donnant sur les lices sud. **2.** Restes du parement médiéval en molasse, ajouré d'une baie étroite dont il subsiste la tablette et le montant sud. Aux étages supérieurs, ce mur primitif n'a pas été conservé mais entièrement reconstruit en 1536–1539. **3.** Grande porte de type II ouverte en 1536–1539. **4.** Contrefort arraché au nu de ce mur, de 1294 sans doute, pour soutenir la façade de la chapelle et ayant supporté un éventuel escalier permettant de se rendre au niveau de la cour centrale. **5.** Voûte de 1536–1539. (Fibbi-Aeppli)

**692.** Château d'Yverdon, cour de la grande tour [021], mur oriental du corps de logis sud, détail de l'encadrement de la porte ouvrant sur l'escalier à vis des années 1640 et tuyau de fonte desservant les latrines de 1903. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

**693.** Château d'Yverdon, ancien vantail de porte à claire-voie ayant fermé la poterne d'accès à la cour de la grande tour depuis les lices [022]. Il a servi de modèle à la reconstitution de 1995 qui l'a remplacé au même endroit et explique également l'aspect des vantaux posés en 1948 dans le portail de 1778 desservant les caves occidentales. (ACV, R. Gindroz)

**694.** Château d'Yverdon, cour de la grande tour [021], vue vers le sud, poterne donnant sur les lices méridionales et doublage de la courtine, réalisés en 1671. Etat en 1988. Ce doublage avait pour but d'accueillir un important four sur son couronnement, desservi par la buanderie-boulangerie [122-123]. Il a été démoli en 1903. À gauche, on aperçoit l'amorce de la porte percée en 1809 dans la grande tour pour une vaste glacière. Son encadrement est celui récupéré de la porte de l'ancienne chambre d'arrêt [dans 204] de 1778. (Fibbi-Aeppli)

**695.** Château d'Yverdon, exploration archéologique de l'ancienne boulangerie [122-123]. Etat en 1994. La voûte de 1536-1539 a été ancrée dans la courtine sud, dans laquelle on voit le sommet d'une embrasure d'archère en mitre desservant à l'origine la cour de la grande tour; au-dessus, le retrait du mur recevait primitivement le solivage inférieur supportant le plancher terré séparant les celliers du rez-de-chaussée. Le mur primitif oriental, qui s'est appuyé plus tardivement contre la courtine, n'a conservé de ce côté que la première assise de son élévation en molasse, abattue en 1903 lorsque ce local a été radicalement transformé pour recevoir les latrines des écoles, conçues par l'architecte Francis Isoz, dont on voit au premier plan les traces des cloisons et les tuyaux d'évacuation en fonte. Au fond, les restes de la pierre-lavoir de 1592-1593 ou de 1685. À l'emplacement de la porte se trouvaient les bouches du four installé en 1671 sur le doublement de la courtine. (Fibbi-Aeppli)

695



utilisée pour le pétrissage de la farine<sup>134</sup>. Cette salle de bains aurait ensuite été déplacée (en 1685?) dans le local de la boulangerie [123] et aménagée dans une embrasure, alors borgne, de la courtine sud, ainsi qu'en témoignent les restes d'une pierre à eau retrouvée en 1994 (fig. 695); posée à même le sol, elle disposait d'une bouche d'évacuation vers l'extérieur, comme un évier<sup>135</sup>.

Dans la partie occidentale de l'aile sud apparaît, au cours du XVII<sup>e</sup> siècle sans doute, la *chambre au bout de la grande salle* [116]. En 1670, elle renferme deux grandes arches à farine. Elle est appelée dans les inventaires plus tardifs la *chambre des farines*. Il s'agirait du local défini par les traces d'accrochage de deux murs en pan-de-bois que l'architecte Pierre Margot a réutilisés pour installer l'actuel<sup>136</sup> (fig. 696). Plus loin, dans la tour, se trouvait la chambre du receveur [119], qui a dû être réaménagée après la reconstruction de la tour en 1606-1607. C'est un lieu que beaucoup d'Yverdonnois et leurs voisins du bailliage ne devaient pas apprécier, puisque c'est ici certainement qu'ils se rendaient pour le renouvellement des reconnaissances et le paiement des redevances diverses, parmi lesquelles figuraient les dîmes. Elle jouait aussi le rôle de salle de justice, comme le suggère le terme de *chambre des appels*. Elle a dû recevoir en 1638-1639 un décor de bandeaux noirs soulignant les encadrements, semblable mais plus simple que celui de la salle à côté de l'arsenal dans l'aile est<sup>137</sup>. Cette pièce, sans doute abandonnée vers 1686 par le

696



**696.** Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée. À gauche, le contrecœur de la cheminée prévue pour l'*aula* large primitive de 1266-1267, restituée par Pierre Margot en 1964. Les solives transversales de 1536-1539 ont été renforcées par les longitudinales en 1666-1668 pour l'aménagement d'un grenier à l'étage supérieur. À droite, le local [116] a également été reconstruit en 1965; il est apparu au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et il est cité en 1670 comme chambre des farines, où cette précieuse denrée était mise en sûreté. Au fond, une porte à linteau droit à la mouluration semblable aux encadrements de type I de 1536-1539 donnant dans la tour occidentale, qui abritait à ce niveau la chambre du receveur jusque dans les années 1630. Elle sert ensuite de prison: c'est là que sont enfermés en 1702 deux juifs qui ont donné à la tour son surnom. Etat à la fin des années 1960. (P. Margot)

receveur au profit de la «chambre des armoiries», a ensuite connu des heures mouvementées, car en 1702, c'est ici que sont enfermés pour une cause inconnue deux juifs. Ils paraissent bénéficier d'un régime de faveur du moment qu'ils n'ont pas été écroués dans les prisons inférieures. À cette occasion, on se contente de renforcer la porte d'entrée<sup>138</sup>. Mesure insuffisante puisque les deux compères réussissent à s'enfuir, avec l'aide d'une complicité extérieure<sup>139</sup>.

Si ces juifs ont été enfermés là, c'est peut-être parce que la «chambre du receveur» avait été déplacée. Il faut la situer dès 1670 dans la *chambre neuve* [120-5] aménagée dans la partie orientale de l'aile sud quelques années auparavant, sans doute dès les années 1630 déjà. Celle-ci est édifée dans la grande *Lochsaal*, terme qui qualifie le rez-de-chaussée de l'aile sud. Cette chambre est meublée d'un banc à dossier haut surmonté de quatre buffets fermés par des portes vitrées, où se trouvent les divers registres liés à la perception de l'impôt<sup>140</sup>; elle est relativement confortable puisque chauffée par un poêle; elle abrite encore une table de noyer et un «vieux buffet de noyer». À n'en pas douter, ce nouvel agrandissement des appartements résidentiels est consécutif à la considérable extension<sup>141</sup> des greniers en face du château, qui permettent de libérer l'aile sud. Peu après cette date d'ailleurs, le grenier de l'étage [219]

est transformé en arsenal. Cela entraîne la disparition de la galerie, dont on supposait justement qu'elle était utilisée pour le levage des sacs de céréales. À peu près au centre, un mur en pan-de-bois est monté (fig. 697), qui a subsisté jusqu'en 1962, année où ses bois ont été réutilisés dans la reconstitution de la «chambre des farines». Une fenêtre a été ouverte dans la courtine sud. Elle comportait un meneau en pierre et une croisée en menuiserie, à en juger par le relevé de 1716 réalisé par Jean-Jacques Vulliemin<sup>142</sup> (fig. 698). Si son encadrement a été changé au XIXe siècle, la voussure de son embrasure intérieure, formée d'un arc surbaissé en briques, a subsisté jusqu'en 1962 (fig. 699). C'est par cette fenêtre, alors la seule ouverte dans la façade sud, qu'est entré par effraction le complice des deux juifs afin de les libérer. À côté de la cheminée, installé dans l'angle oriental et alimenté depuis la boulangerie, un poêle, en «catelles» sans doute, réalisé par un potier de terre de Lausanne, chauffe la pièce<sup>143</sup>. La liaison directe avec la boulangerie a alors dû être condamnée et celle-ci a certainement été mise en communication directe avec la cour intérieure par une porte qui supprime la fenêtre en molasse (voir fig. 907, où cette porte est représentée).

Cette chambre est progressivement destinée à remplacer la grande salle par le caractère officiel de ses fonctions. D'abord nommée simplement «chambre neuve», elle deviendra dès 1758 la *chambre des armoiries*. Celles-ci sont d'abord présentes sous forme d'un vitrail inséré dans la fenêtre. Sans doute complétées en 1688, elles sont toutes repeintes à l'huile en 1692, non pas sur le mur, qui aurait exigé une autre technique, mais sur un support mobile de couleur noire qui sera agrandi en 1767 et 1771<sup>144</sup>. Ce premier programme a été exécuté sous le bailli Emmanuel Wüstemberger, le dernier à avoir peint ses armes dans la grande salle à son arrivée en 1690. Ce décor héraldique est rafraîchi en 1746 par le peintre Louis Bühlmann, attesté à Lausanne en 1749-1750, auteur de décors peints intérieurs et peut-être peintre céramiste pour l'ornementation des fourneaux<sup>145</sup>. Ce support mobile explique qu'elles aient malheureusement disparu sans laisser de traces. Si, aux XVIe et XVIIe siècles, les armes sont peintes généralement à même les murs, celles du XVIIIe siècle adoptent plutôt des supports mobiles, consécutivement à la présence de plus en plus fréquente du lambris de hauteur contre les murs sans doute.

Ainsi en a-t-il été au château de Grandson en 1716 avec celles réalisées par le peintre Sidler. Modifiées et très repeintes, elles sont heureusement conservées à l'hôtel de ville de cette localité. On signalera aussi celles du château d'Oron, de 1758, l'œuvre de Heinrich Täucher (fig. XXIII-700). Les armoiries ont été figurées sur de petites plaquettes de bois ou d'ardoise, placées ensuite dans un grand support orné de motifs rococo. S'il a fallu agrandir ce support à Yverdon, on a en revanche été prévoyant à Oron, car le tableau n'aurait été complètement rempli qu'en 2084! Les armes d'Yverdon étaient sans doute d'un format plus proche de celles de Grandson.

*XVIIIe siècle (plans 6-23, gris)* – Les dispositions de l'aile sud ne sont pas profondément modifiées à cette période. En 1700, la grande porte de type I, à deux vantaux sans doute, qui donnait directement dans la *chambre neuve* [120-5] depuis la cour, est supprimée pour permettre de mieux conserver la chaleur. On récupère l'encadrement du portail pour le placer immédiatement à l'ouest, dans une embrasure que l'on crée et qui donne dans la grande salle attenante. Cette opération n'est réalisée qu'après la disparition d'un abri qui occupait l'angle occidental de la cour et protégeait notamment l'escalier de la cave<sup>146</sup>. À en juger par ses dimensions, la nouvelle embrasure a dû recevoir tel quel l'ancien portail qui, au XVIIIe siècle encore, a été transformé en une

697

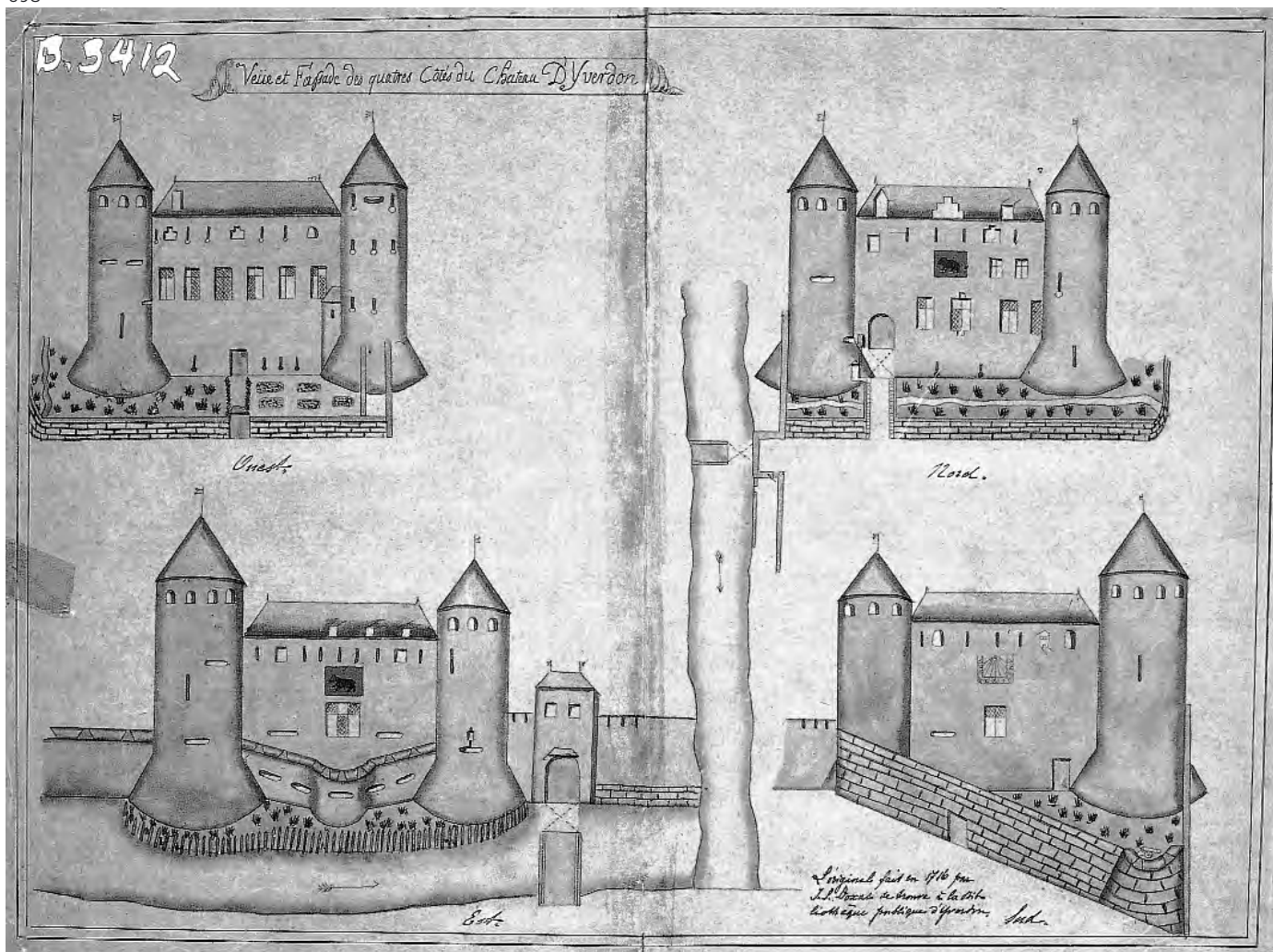


**697.** Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée, vue en direction de l'est. Etat en 1962. Mur en pan-de-bois construit dans les années 1630 pour la nouvelle chambre du receveur et des armoiries [120-5], en cours de démontage. Quelques bois ont été récupérés pour la reconstitution du local [116]. Au premier plan, la zone qui va devenir dès 1685 la «grande allée». (P. Margot)

**699.** Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée, salle [120-5], courtine sud. Etat en 1962. On voit le montant oriental, en molasse, de la cheminée de la *camera domini*. Celle-ci a été détruite lors de l'ouverture de la fenêtre en 1685. À meneau de pierre et à croisillon de bois probablement, cette dernière comportait une embrasure intérieure profonde sommée d'une voussure surbaissée de brique. Déjà changé en 1722 pour un encadrement simplement rectangulaire en pierre jaune de Hauterive, le jour a été agrandi en 1839 encore pour améliorer la lumière dans une salle de classe du collège. (P. Margot)

699





**698.** «Vue et fassade des quatre côtés du château d'Yverdon, 1716» par Jean-Jacques Vulliemin (et non Doxat). Ce dessin d'enfant complète heureusement les relevés de Willading car il donne plus de précisions sur les abords immédiats du château. On peut se rendre compte de l'allure générale de l'accès nord au château, de l'utilisation des fossés et des lices comme jardins et potagers. La vue donne aussi un inventaire précis des percements, même si ceux-ci ne sont pas exactement situés. **1.** Façade occidentale. Les lices renferment alors un jardin potager dans la partie sud et sans doute un jardin de simples dans la partie nord, ce dernier irrigué par le trop-plein de la fontaine de la Place; ces jardins sont séparés par l'allée accédant directement dans les celliers de l'aile occidentale, dotés de meurtrières à trou de serrure qui ont remplacé les archères. On remarque l'annexe de latrines accolées à la tour ouest lors de sa reconstruction en 1605–1607. Comme on l'a constaté par l'analyse archéologique, certaines baies-créneaux ont été conservées à la hauteur du chemin de ronde, certainement pour faciliter l'acheminement des céréales dans les greniers. **2.** Façade nord. La double porte cochère et piétonne est fermée par un pont-levis, accessible par la rampe inclinée à ciel ouvert. **3.** Façade orientale. Au centre, la fenêtre à croisée de la «salle de la Plaine» [127], ouverte en 1569–1570, flanquée de deux meurtrières, celle de droite dans l'arsenal [126] qui avait occupé le rez de l'ancienne chapelle, celle de gauche, encore conservée, dans le corridor [128-1+2-est]. On remarque le parapet d'artillerie en quart de rond couronnant les murs de braies sur ce front, le plus menacé par une attaque extérieure depuis la Plaine. Une «fiche» de pieux maintient le terrain contre l'érosion des eaux de la Thièle. **4.** Façade sud. La fenêtre à croisée a été ouverte en 1685 pour la nouvelle chambre du receveur et des armoiries [120-5]; elle a remplacé la galerie de bois. La «grande allée» [120-1 à 4] n'est ouverte sur l'extérieur que par une canonnière. Une poterne dans le mur de braie met en communication le vaste pré du château avec les jardins et les basses-cours des lices. C'est par ce pré qu'étaient acheminés quantité de matériaux et de denrées depuis leur débarquement des Thièles occidentales. (Bibliothèque d'Yverdon)

porte à simple encadrement rectangulaire (fig. 701). La «chambre des armoiries» est réaménagée en 1722, tout particulièrement pour le trésorier (fonction identique à celle du receveur). Elle subit une réfection générale de ses menuiseries, ses parois sont rafraîchies et la fenêtre à meneau est remplacée par une nouvelle à encadrement rectangulaire «à la nouvelle mode», générant toutes celles qui ont été ouvertes par la suite dans cette même façade<sup>147</sup>. En 1745, elle reçoit un nouveau fourneau en «catelles» vert-de-mer, alors que celles de sa couronne doivent être blanches ornées de motifs bleus. Il est réalisé par Jean-Albert Pavid<sup>148</sup>. Il faut relever que ce poêle, avec ses «catelles» vertes, est d'une qualité moindre que celui qu'on construit simultanément dans la chambre d'audience. Cela démontre encore que les pièces situées dans le secteur nord du château sont bien les plus importantes et les plus prestigieuses.

Après avoir banqueté dans la salle de la Plaine [127], c'est sans doute dans cette «chambre des armoiries» (où à côté, dans la «grande allée»?) que se rendent les autorités bernoises et les vassaux du bailliage pour la cérémonie de présentation du nouveau bailli. Celles de Jean-Emmanuel Fischer en 1750 et d'Albert Thormann en 1756 sont rapportées dans le journal de Jean-Georges Pillichody, dont le souci des convenances, sans toutefois remettre en question l'ordre établi, exprime la fierté de l'aristocrate yverdonnois (vaudois?), qui exige de la part de son souverain respect et considération. Depuis 1758, cette cérémonie s'est déroulée non plus au château, mais au temple<sup>149</sup>.

#### La réception des nouveaux baillis selon le journal de Jean-Georges Pillichody

Le 9 de novembre fut le jour de l'installation du nouveau seigneur baillif [J.-E. Fischer]. Il fut présenté par Monsieur le sénateur de Muralt qui fit un discours pour la circonstance. Monsieur le Lieutenant baillival, mon oncle y répondit. On applaudit à l'un et à l'autre. Cette cérémonie s'est faite en la manière suivante. Les vassaux, Messieurs du Conseil de cette ville, les châtelains et les gouverneurs du bailliage, étant ajournés par mandat du seigneur lieutenant baillival, s'y sont rencontrés à l'exception de quelques seigneurs vassaux qui s'en sont excusés par lettre et qui ont fait paroître en leur nom quelqu'un de leurs gens. Tous ces Messieurs étant rangés comme à l'ordinaire dans la grande salle du château. Les seigneurs Présentant et Baillif, suivis de Monsieur le lieutenant baillival, de Messieurs les assesseurs s'y sont rendus, après quoi Monsieur le secrétaire baillival a appelé les seigneurs vassaux, sous le nom de noble et généreux sans distinction d'aucuns, excepté les paysans de la Robellaz et du Villaret à qui il n'a donné que le titre de Sieur de la Robellaz et du Villaret, il a appelé Messieurs les châtelains et puis les gouverneurs. Ce qui étant fait, le seigneur Présentant, le chapeau sur la tête, prononça son discours. Le seigneur Baillif eut aussi durant cette cérémonie la tête couverte, tout le reste fut à découvert. Le discours fini, le serment qui doit être prêté par les vassaux et sujets fut lu et ensuite solennisé à mains levées. On lut après cela la patente du seigneur Baillif, et il confirma entre les mains du seigneur Présentant le serment qu'il avoit déjà prêté à Berne, après cependant que la lecture lui en eut été faite, et la cérémonie finit par le discours de Monsieur le lieutenant baillival. [Ibid./p. 98:] Le 8 décembre 1756 fut installé le nouveau baillif. Le même seigneur Conseiller de Muralt qui avoit présenté Mr Fischer il y a 6 ans présenta Monsieur Thormann. La cérémonie se fit comme alors à quelques petits changements près. Le secrétaire baillival, au lieu d'appeler les seigneurs vassaux comme il avoit pratiqué auparavant par le Noble et généreux Seigneur un tel, s'est contenté de nommer un tel village, en quoi il a mal fait et de quoi je fais note pour l'empêcher une autre fois. Il me semble qu'en pareille cérémonie on doit donner aux Seigneurs leur titre, attendu qu'on a grand soin de donner aux Bernois les leurs, et qu'il convient d'empêcher tout ce qui peut tendre à l'avilissement du pays<sup>150</sup>.



701. Château d'Yverdon, aile sud, façade sur la cour intérieure, partie ouest. Porte de 1700 donnant à l'origine dans la grande allée [120-1 à 4]. Etat après les décrépiages de 1956. Cette porte a remplacé l'accès direct depuis la cour à la nouvelle salle des armoiries; elle a été condamnée à la période scolaire, remplacée en 1841 par l'oculus éclairant la prison des écoles. À droite, la grande porte dans l'angle ouest de la cour, maintenant supprimée, remontait à ces mêmes travaux de 1841. (P. Margot)



**702.** Château d'Yverdon, aile sud, grand vestibule sombre [120-1 à 4], vue du sol en terres cuites retrouvé sous les planchers lors des travaux de 1963. On observe, contre le mur en pan-de-bois de 1685 et contre la courtine sud, une zone dépourvue de carreaux, lesquels ont été enlevés et remplacés sans doute par un plancher en 1761 pour une chambre des domestiques. Au premier plan, on voit l'extrémité d'une épaisse dalle en béton (armé?) posée en 1943 sur la voûte pour protéger le poste de commandement installé dans la cave, à l'angle sud de l'aile occidentale; cette dalle a été enlevée en 1965. (P. Margot)

En 1761, une chambre des domestiques est aménagée dans la grande salle voisine en son angle sud, devant l'embrasure de l'ancienne porte qui permettait d'accéder à la galerie extérieure (fig. 702). Mesurant selon le devis 3,8 x 3,2 m, elle est formée d'une simple paroi de fortes planches recouvertes d'un lattis plâtré à l'extérieur et d'un lambris à l'intérieur. Cinq marches d'escaliers en maçonnerie sont (ré?) installées pour atteindre la fenêtre, qui est équipée de deux barreaux protecteurs. Les carreaux en terre cuite du sol sont remplacés par un plancher<sup>151</sup>. Ce qui pourrait avoir été l'ancienne «chambre des farines» [116] devient également une chambre d'habitation à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, probablement celle de la gouvernante. Ce changement d'affectation est dû aux travaux de 1778 qui ont rejeté la domesticité dans le tiers méridional de l'ancienne grande salle. En 1796, cette chambre paraît complètement rénovée, avec notamment l'insertion d'une nouvelle fenêtre en pierre jaune de Hauterive à arc surbaissé qui remplace dans la courtine ouest la croisée médiévale, hors d'usage<sup>152</sup>.

Pour le reste, la grande salle [120-1 à 4], encore éclairée de la cour par une seule fenêtre à meneau, reste un lieu à vocation publique, puisqu'on y organise toujours les mises des dîmes; il peut même être mondain et réunir tout ce qu'Yverdon compte comme notables, beaux esprits et jolies toilettes: «Le 13 de mars 1770, nous avons eu au château, dans la salle où se fait la mise des dîmes, comédie et opéra. Les auteurs étoient les deux comtes Potocki. Leurs gentilhommes, Monsieur Zamisza, Monsieur Renouard de Bussierre qui a succédé à Mr Perrinet de Faugne dans la recette générale des sels de France en Suisse, Mr Bourgeois, châtelain des Clées, Bourgeois, châtelain de Method, Bertrand fils, de Treytorrens de Cudrefin. Les actrices étoient trois demoiselles Doxat et Mademoiselle Bernard. Les pièces étoient *Le préjugé à la mode*, comédie; *Le déserteur*, opéra. L'orchestre étoit composé de 5 ou 6 de nos Messieurs. Tout fut bien et joliment exécuté. Et tout cela a été répété plusieurs fois»<sup>153</sup>.

Les frivolités alternent avec des cérémonies plus graves, puisque dès 1778 la salle est utilisée comme lieu de culte par les réformés de langue allemande. C'est, semble-t-il, surtout pour ce dernier usage que l'on ouvre deux grandes fenêtres à linteau droit «à la nouvelle mode» en pierre jaune de Hauterive dans la courtine sud, l'une en 1778<sup>154</sup> et l'autre en 1779<sup>155</sup>, la première ou la seconde provoquant probablement la suppression de la chambre des domestiques, remplacée certainement par celle créée en 1778.

■ **L'aile orientale** – *XVI<sup>e</sup> siècle (plans 6-23, saumon et brun)* – L'aile orientale paraît avoir été dévolue surtout à la défense du château car elle n'est ajourée que de deux ou trois meurtrières du côté de la Plaine, modifiées en 1588–1589 sans doute, alors que les rez-de-chaussée des autres ailes n'ont conservé aucune trace de tels aménagements. Là aussi, le plancher au-dessus de la voûte et le plafond ont été refaits dès 1536. On accédait à cette aile immédiatement du vestibule de la porte piétonne par une porte du type I (fig. 703, cf. fig. 641). Elle donnait sur une longue allée, reprenant grosso modo le volume de la cuisine médiévale [127-est+128-est], qui permettait d'arriver à une seconde porte de ce type donnant dans l'arsenal<sup>156</sup>. La paroi ouest de l'allée, sans doute en pan-de-bois et à l'emplacement de celle du Moyen Âge, constituait un bon support intermédiaire pour le plancher du grenier.

L'arsenal, cité dès 1538, est situé dès l'origine dans l'ancienne chapelle médiévale réduite [126]. Deux petites fenêtres, présentant la même moulure que celles à meneaux, ajoutent la façade sur la cour; elles flanquent une grande porte, peut-être en plein cintre, à en croire ce qui a été restitué en 1903 d'après l'unique base conservée de ses montants. Il s'agissait de la porte occidentale refaite en 1503 pour l'usage de la chapelle<sup>157</sup>. Les armes entreposées là,





connues surtout par deux inventaires, l'un de 1676 et l'autre de 1777, sont régulièrement entretenues et graissées<sup>158</sup>.

À côté de l'arsenal est aménagée en 1569–1570 une nouvelle salle [127], qui réemploie au nord un mur déjà existant, puisqu'on ne mentionne pas sa construction; il a tout de même dû être complété sur la largeur du corridor. En revanche, on ouvre une nouvelle fenêtre dans la courtine orientale. À meneau, mais sans croisée d'après les éléments anciens retrouvés, elle s'inscrit bien dans la série de cette période. Côté cour en revanche, la façade a été trop transformée par la suite pour qu'on sache s'il y avait aussi une baie. L'accès ne se faisait pas directement de la cour, mais il fallait entrer d'abord dans un vestibule adjacent par une porte située au nord<sup>159</sup>. La salle reçoit une cheminée, aménagée probablement dans l'angle ouest, à en juger par les canaux de fumée retrouvés en 1960<sup>160</sup>; elle est meublée d'une table, d'un buffet et de deux chaises. L'année suivante, il semble que le plancher au-dessus des solives ait été changé<sup>161</sup>. En 1587–1588, en même temps que la grande salle [115] et l'arrière-chambre dans la tour nord [114], cette pièce a reçu un décor peint par le gypcier Pierre, avec certainement un faux appareil en harpe autour des encadrements de porte. Dès cette date, la salle est aussi appelée la *salle de messeigneurs* (*miner herren Saal*), dont la fonction, de caractère officiel, devait être de recevoir des membres de la hiérarchie bernoise, égale ou supérieure au bailli. En temps normal, elle complétait le logement de ce dernier.

Il est difficile de reconstituer les dispositions qui se sont succédé au nord de la *Herrensaal*. Si celle-ci a entraîné la suppression de l'hypothétique corridor, ses voisines semblent au contraire en tenir compte. En 1585–1586, en même temps qu'on réaménage l'arsenal, on installe deux longues tables dans la *chambre à débarras* (*Rumpelkammer*) [128-2-ouest]<sup>162</sup>. Celle-ci touche au nord la *Herrensaal* et on y entre par le même vestibule que dans cette dernière. Les subdivisions qui la définissent ont sans doute été créées dès l'origine. Au nord de cette chambre à débarras se serait trouvée la *chambre du puits* [128-1-ouest]<sup>163</sup>. Du côté de la cour, chacune de ces deux pièces était éclairée par une fenêtre à meneau. Celle de [128-2-ouest], n'ayant conservé que son linteau, a été restituée en 1978; celle de [128-1-ouest], dont la voussure en terre cuite et la partie supérieure de l'embrasure ont été mises au jour par Pierre Margot en 1960, avait été remplacée dans les années 1580 sans doute par la petite porte en plein cintre existante (fig. 704). Cette dernière aurait alors été flanquée d'une baie à meneau au nord (pour laquelle on a sans doute récupéré l'encadrement de 1536). Cette transformation aurait visé à rendre cette pièce indépendante de sa voisine.

*XVIIe siècle (plans 6-23, brun)* – La «chambre de Messeigneurs» [127] reçoit un nouveau décor peint en 1638–1639<sup>164</sup>. Il est formé de larges bandeaux noirs soulignant les encadrements et les angles, tant sur les maçonneries que sur les

**703.** Château d'Yverdon, aile orientale, rez-de-chaussée, mur nord. Etat en 1978. Ce mur, peut-être issu du chantier des années 1290 ayant touché la chapelle et agrandi l'aile orientale, a été percé d'une porte en arc brisé (cf. fig. 48) dont on voit ici l'embrasure intérieure obturée. Elle reliait primitivement la cour d'entrée à la cour intérieure du château, sous un portique couvert. Immédiatement à sa droite se trouvait le mur longitudinal, qui définissait la façade de la cuisine d'abord et qui est devenu, dès 1389–1390, le mur mitoyen séparant cette dernière de la nouvelle *stupa*, alors aménagée du côté de la cour. À droite, la porte du type I de 1536–1539 donnant sur l'allée qui permettait de gagner l'arsenal (cf. fig. 641). Le mur longitudinal, posé sur la voûte, a été reconstruit mais un peu plus à l'ouest, s'appuyant contre le bouchon de l'ancienne porte médiévale. (P. Margot)

**704.** Château d'Yverdon, aile orientale, rez-de-chaussée [128-1+2], mur occidental sur cour. Etat en 1978. On voit au centre, en partie cachée par la poutre de rive, l'arcade en terre cuite définissant la voussure d'une fenêtre à meneau de 1536–1539. Celle-ci a été obturée et remplacée par la petite porte en plein cintre, dans les années 1580 sans doute. L'encadrement de la fenêtre a été récupéré et inséré dans l'embrasure de droite, qui paraît liée à celle de la porte en plein cintre. Cette dernière a été supprimée à la période scolaire (1838) lorsque les deux pièces [128-1] et [128-2] ont été réunies pour une salle de classe chauffée par un fourneau, dont on voit la niche placée en partie devant la porte et devant une fenêtre à meneau à gauche de celle-ci. Le fourneau était alors alimenté de la galerie extérieure fermée, bâtie en 1838 et protégeant le nouvel accès qu'on aperçoit tout à gauche. (P. Margot)

poutres, sur un fond uniforme brun-beige. Cela justifie sans doute la nouvelle appellation de «salle jaune» qui coexiste avec celle de «salle vers la Plaine» (fig. XXX-705). En 1670, la pièce est meublée de deux lits avec leur baldaquin, d'un vieux buffet, d'une grande table en noyer et sa cheminée munie de deux chenêts. Son caractère privé se renforce sans doute dès la création de la *Schiltsaal* (1685) de l'aile sud.

Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les changements dans ces deux pièces ne paraissent pas importants. On mentionnera le percement d'une porte en 1649 par le maçon Pierre Peytrignet, pour permettre de se rendre aux latrines situées à l'angle de la tour des gardes<sup>165</sup>. Ce travail, qui n'a manifestement pas touché le mur entre l'aile orientale et la cour d'entrée, puisqu'une porte existait déjà, ne peut être localisé que dans le mur oriental de cette pièce [128-1-ouest], la séparant du corridor [128-1-est] qui longeait la courtine. D'après l'inventaire de 1670, la «chambre du puits» renferme deux balances et des accessoires pour le puits. Plus tard, de 1696 à 1720, on y trouve deux étagères pour les fruits. Elle ne paraît donc pas dévolue à l'habitation à cette époque, mais sert plutôt de dépôt et de garde-manger. Il en va de même de la «chambre à débarras» [128-2-ouest], qui abrite en 1670 divers tablars et une jarre («topine») de terre à tenir de l'huile; dès 1696, on y dépose des doubles fenêtres, à savoir celles en verre de la Forêt Noire pour la «salle d'audience» [109-1+106-3] et celles en papier de la «chambre d'à côté» [109-2].

**706.** Château d'Yverdon, aile orientale, façade sur cour. À gauche, les montants de l'ancienne porte (de type I?) donnant dans le vestibule qui desservait les espaces [127] et [128], à droite les encadrements obturés des deux fenêtres à la «nouvelle mode» ouvertes en 1722 pour éclairer la *Herrensaal* [127], les montants de l'une en partie récupérés en 1838 pour une porte de salle de classe. Etat en 1978. (Jacques Féval)

706



*XVIII<sup>e</sup> siècle (plans 6-23, gris)* – Dans les années 1720, les baillis Nicolas Jenner et Sigismond Sinner modifient considérablement les dispositions de ces salles, avec la collaboration de l'architecte Jean-Gaspard Martin. En 1722, on transforme d'abord l'ancienne *Herrensaal*: la vieille cheminée «inutilisable et fumante» est remplacée par une nouvelle «à la mode», certainement «à la française». Si elle n'est pas encore pourvue de boiseries contre les murs, qui ne sont que blanchis, voire ornés de nouveaux motifs, la salle va recevoir un plafond en plâtre, qui recouvre la poutraison. On acquiert un bassin rince-bouche en pierre dure. Côté cour, la pièce est éclairée par deux fenêtres rectangulaires, elles aussi «à la nouvelle mode»<sup>166</sup> (fig. 706). Un nouvel encadrement de porte doit remplacer l'ancien à l'entrée du vestibule adjacent<sup>167</sup>. Le bailli, qui avait peut-être déjà l'idée de déplacer la cuisine dans l'ancienne grande salle [115], a sans doute voulu ces réaménagements pour les banquets officiels. Jean-Georges Pillichody en a laissé un très vivant témoignage dans son journal, avec la narration de la réception du bailli Thormann en 1756:

«Enfin à la chambre de la Plaine nous n'eumes point à diner de cour baillivale. Monsieur le lieutenant baillival et Monsieur le Banderet, comme de coutume étoient à leur table ordinaire. Et Monsieur l'assesseur baillival Doxat, conseiller des douze étoit à la table du Conseil. Il y eut cependant le secrétaire baillival. Le plus grand nombre de la Tablée étoit de jeunes gens et il y en avoit trop. On avoit invité trop de monde. Pour que les choses se passassent avec plus de décence, il faudroit que les invitations fussent moins générales»<sup>168</sup>.

Quelques années plus tard, en 1727, le vieux local à débarras [128-2-ouest] est à son tour supprimé. Le bailli Sinner décide de placer là une nouvelle chambre d'audience, certainement pour rattacher l'ancienne, dans l'aile nord, à son appartement. Si cette fonction n'a pas perduré à cet emplacement, les travaux ont tout de même été entrepris. L'ancienne pièce a été allongée en direction de la courtine, au détriment de l'allée [128-2-est]. Malheureusement rapportés de façon moins précise, les travaux paraissent plus considérables que ceux faits à la *Herrensaal*, car ils coûtent plus cher (1310 florins contre 600 à 700), d'une part parce qu'on a modifié la géométrie de la pièce, et d'autre part parce que sans doute on y a posé des boiseries<sup>169</sup>. Pour le reste, les travaux furent certainement de même nature que ceux de 1722. Une cheminée à la française a trouvé place dans le mur du côté de la cour, installée avec son conduit dans l'embrasure de la fenêtre à meneau qui a été condamnée alors (cf. fig. 704). Pour pallier la suppression de la baie côté cour, on ouvre sans doute à nouveau la fenêtre en plein cintre de l'ancienne cuisine médiévale, au-dessus de la meurtrière, dans une disposition semblable à l'actuelle (fig. 707). Elle est visible sur deux vues du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, signées Berthoud de Plancemont, dont l'une a été gravée par David Herrliberger en 1757 (fig. 708).

Par la suite, et jusqu'à la fin de la période bernoise, cette pièce [128-2] et sa voisine [127] seront toujours nommées *les deux chambres du côté de la Plaine*. Celle du sud [127], appelée «chambre verte», eu égard à son décor sans doute, a sa cheminée rénovée en 1753–1754, de même que son plafond. En 1762–1763, les deux pièces reçoivent de nouvelles boiseries, qui remplacent les précédentes, en mauvais état ou même disparues<sup>170</sup>. Elles ont vraisemblablement entièrement couvert la courtine orientale, mais se sont seulement élevées à hauteur d'appui contre les autres parois, à en juger par la somme engagée relativement faible et par deux documents plus tardifs, l'un de 1800 et l'autre de 1827. Ces derniers mettent encore en évidence que l'accès se fait toujours par le petit vestibule commun, qui ne sera supprimé qu'en 1838<sup>171</sup>. Dans le mur en pan-de-bois qui les sépare, une porte met les deux pièces en communication directe. En 1777, ces deux chambres sont déclarées inhabitables en hiver. C'est sans doute qu'aucune des deux ne dispose encore de fourneau à cette époque. Plus tard, un imposant poêle vient dédoubler la cheminée basse de la pièce [128-2], par laquelle on peut le charger. Il adopte une forme hémicirculaire et il est surmonté d'une tourelle. Son aspect général devait être proche de ceux de Pavid à l'hôtel de ville voisin, mais on imagine ses catelles simplement blanches, sans dessins figurés ni motifs ornementaux<sup>172</sup>. Son installation n'est pas attestée: peut-être provient-il de l'ancienne salle d'audience [109-1] lorsque cette dernière est dotée d'un nouveau poêle en 1786.

Au nord des deux salles, dans la «chambre du puits» [dans 128-1-ouest], on localise alors une chambre de domestiques, occupant l'angle nord de la pièce et éclairée par la fenêtre à meneau<sup>173</sup>. On y accédait toujours de la cour par la porte en plein cintre, qui n'a été supprimée qu'en 1838, et, de la cour d'entrée, par la porte de type I qui ne sera obturée qu'en 1810.

Au sud, on citera l'importante transformation que subit l'arsenal [126] en 1790. Celui-ci reçoit des prisons, qui occupent la moitié orientale du volume. Elles sont délimitées par un fort mur en maçonnerie construit sur le som-



**707.** Château d'Yverdon, aile orientale, espace de l'ancienne salle d'audience [128-2], vue sur la courtine montrant une canonnrière ouverte en 1546–1547 dans l'ancienne baie médiévale de la cuisine, dont la partie supérieure a sans doute été réouverte en 1727. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

**708.** Le front oriental de la ville d'Yverdon selon Berthoud de Plancemont, gravé par David Herrliberger en 1757, détail. La façade orientale du château est alors percée de trois baies, celle de l'arsenal, celle de la *Herrensaal* et celle de la nouvelle salle d'audience créée en 1727. Il s'agit certainement de la baie en plein cintre de l'ancienne cuisine, réouverte au-dessus d'une canonnière, probablement colmatée. Remarquer les murs de braies renforcés des boulevards d'artillerie, la rangée de pilotis qui contient le cours de l'ancienne Thièle orientale, ainsi que les boucheries à l'entrée du pont de la Plaine. (MY, Fibbi-Aeppli)



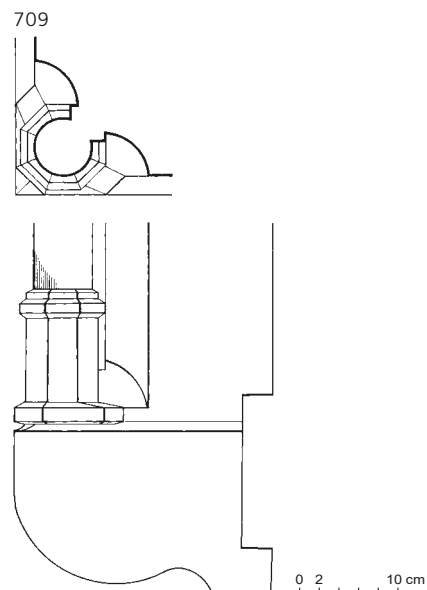
met de la voûte<sup>174</sup> et par un autre qui lui est perpendiculaire et va s'appuyer contre la courtine. Chacune des deux cellules possède une petite fenêtre et une porte en pierre de taille de Hauterive qui donnent sur le vestibule d'entrée. Un poêle est également installé, desservi par un canal de cheminée qu'il faut construire dans l'angle nord de la pièce, disparu lors de la restauration de la chapelle en 1982<sup>175</sup>. Leur création est motivée par une prise de conscience nouvelle, apparue dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, sur le sens à donner à l'incarcération. Les procès-verbaux de la chambre du Trésorier et des Bannerets romands rapportent les motivations qui ont poussé ces derniers à demander au Conseil de guerre de disposer de l'ancien arsenal pour y aménager de nouvelles prisons. Ils décrivent l'état insalubre des cellules placées dans les tours au niveau des caves, en dénonçant le risque d'y enfermer des détenus qui peuvent ainsi être poussés au désespoir, voire au suicide. On n'enferme pas seulement pour punir, mais aussi aux fins de veiller à la sécurité du détenu, pour qu'il puisse repartir dans le droit chemin. Cependant, les considérants ne sont pas uniquement philanthropiques, mais constatent également que les anciennes prisons ne sont pas assez sûres pour garantir la tranquillité publique. Les autorités bernoises, a priori pas plus sévères que celles de n'importe quel autre Etat, ont été sensibilisées à rendre la législation criminelle plus juste, plus sûre et plus humaine par les prises de positions de la «Société morale» de Lausanne et par les résultats d'un concours lancé par la Société économique de Berne sur ce thème en 1777, pour lequel Voltaire écrivit son «Prix de la justice et de l'Humanité». Bien qu'elle soit toujours applicable, il semble que la torture ne soit en fait plus pratiquée au XVIIIe siècle, à tout le moins officiellement. Lors de l'instruction du complice des deux juifs, les juges bernois n'en usent qu'avec une extrême prudence, puisqu'on lui attache la pierre de 25 livres et qu'on lui lie les mains «jusqu'à faire semblant de vouloir le lever sans cependant le soulever...»<sup>176</sup>. Le rapport de la Chambre des Bannerets rappelle en outre que «dans la 4<sup>e</sup> prison qui se trouve dans la grande tour – un lieu où les malheureux étaient abandonnés dans un gouffre ténébreux à l'aide d'une échelle et d'une corde – plus personne n'y a été jeté au cours de ce siècle»<sup>177</sup>. Sur le plan pratique et matériel, les commodités nouvelles qui ont présidé à la construction de ces prisons ont peut-être été suggérées par l'Anglais John Howard, qui venait de faire paraître en 1788 un livre

intitulé *Etat des prisons, des hôpitaux et des maisons de force*, dans lequel il dénonce la situation insalubre de ce genre de lieu et où il propose les plans d'une prison modèle.

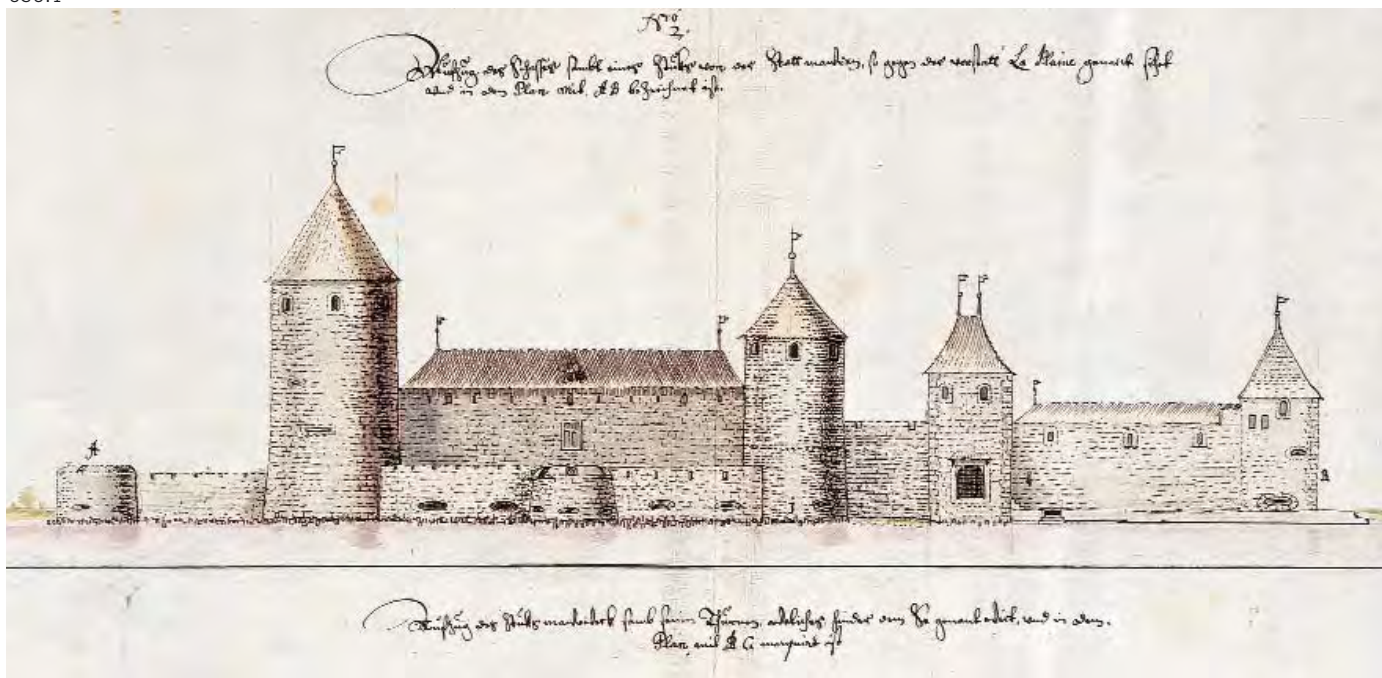
■ **La cour intérieure** – À moins que cela n'ait déjà été réalisé dès 1476 par les Savoie, les Bernois doivent dès 1536 reconstituer le couvert protégeant les circulations et les accès aux diverses pièces du rez-de-chaussée sur le pourtour de la cour intérieure. Ils insèrent dans les façades toute une série de corbeaux destinés sans doute à recevoir un toit en appentis reposant d'autre part sur des poteaux<sup>178</sup>. Deux de ces corbeaux sont des réemplois. Ils montrent un tore inscrit dans deux cavets et terminé par un congé polygonal. Le bloc formait donc à l'origine le montant d'une porte ou d'une fenêtre. Il s'agit peut-être des seuls restes témoignant de la modénature utilisée à la fin du XVe siècle au château en dehors des éléments conservés *in situ*, qui se limitent aux seules portes et fenêtres de l'étage (fig. 709).

Les corbeaux ont dû supporter les entrants par l'intermédiaire d'une filière alors que la panne faitière obstruait partiellement les fenêtres à croisée de l'étage. Comme les niveaux supérieurs étaient dévolus aux greniers dès la prise de possession du château par LL.EE., le maintien de ces fenêtres dans leur intégralité n'était plus indispensable. En 1538, on achète des clous pour réparer (ou finir d'installer?) ces toitures; en 1575–1576, leur couverture est refaite au moyen de 100 000 encelles achetées à Jougne<sup>179</sup>. La galerie ainsi définie ne présentait cependant pas un aspect uniforme: un toit protégeait le puits, toujours situé dans l'angle oriental, près de l'entrée<sup>180</sup>. Un abri était appuyé dans l'angle occidental, il est démoli en 1700, ce qui a peut-être signifié la condamnation de l'escalier menant dans les celliers. Un foyer de cheminée était appuyé contre cette même courtine sud; son canal passait à travers le toit.

Les indices de l'existence de ce toit restent ténus mais bien réels<sup>181</sup>. En 1656, deux des quatre avant-toits de la cour sont entièrement refaits par le charpentier Abraham Duvoisin et trois de ses compagnons, y compris leur charpente<sup>182</sup>. Faut-il voir là le début de la suppression de la toiture en appentis au niveau des corbeaux au profit de coyaux accrochés aux charpentes des corps de logis et ayant formé de vastes avant-toits de 2,20 m de largeur au moins? On serait plutôt enclin à situer cette transformation déjà en 1671 lors du renforcement des charpentes exécuté par le charpentier Blaise Colet. Le réseau de poteaux intermédiaires, sur lequel on ancre à mi-hauteur les chevrons, paraît avoir été une nécessité pour résister aux poussées verticales vers le haut que les coyaux devaient produire. Ces derniers, très allongés, étaient soutenus sans doute par des contrefiches qui sont venues se placer sur les corbeaux, par l'intermédiaire d'une panne vraisemblablement. Ce système ayant été jugé peu solide, on propose en 1779 leur raccourcissement de 2,20 m à 1 m<sup>183</sup>, travail exécuté par Henry Landry et Christian Portner. Comme les précédents sans doute, les avant-toits ont été recouverts d'un lambris cintré, entièrement refait dans les années 1920 et démonté ensuite par étapes dès 1956<sup>184</sup>. L'importance des galeries couvertes sur la cour a donc progressivement diminué. Le passage de l'appentis sur poteaux au système des coyaux s'est fait parce que la plupart des locaux ont été progressivement desservis par des vestibules intérieurs, rendant ainsi l'abri extérieur moins obligatoire, plus inutile encore dès 1778, avec la création du corridor intérieur continu. Une analyse dendrochronologique a été menée sur les coyaux conservés de la charpente de l'aile est. Elle ne donne aucune indication sur l'origine de l'adoption de ce système. En effet, les bois en place ont manifestement été changés dans le prolongement du grand chantier de réfection de la charpente de l'aile nord en 1787, puisqu'ils ont été abattus en 1786–87<sup>185</sup>. Si, dans sa partie centrale, la cour était pavée de galets ronds grossièrement équarris, les allées périphé-



709. Château d'Yverdon, cour intérieure, corbeau accroché dans la façade de l'aile nord ayant réemployé un piédroit mouluré, reconstitution. (AAM, E. Wullschleger)



**636.** Détails de deux plans, « n° 2 » et « n° 4 », montrant les 4 faces du château. Ces détails sont extraits d'un relevé général de l'enceinte de la ville d'Yverdon, réalisé en 1671 par l'ingénieur Johannes Willading. Encre rehaussée d'aquarelle, AEB, Atlas 7, n° 68 et n° 69; échelle: 100 pieds de Berne = 8,2 cm; échelle évaluée entre 1:320 et 1:400. Pour l'histoire de la fortification urbaine en Suisse romande, ces relevés constituent une source exceptionnelle. Ils restituent en plan et surtout en élévation le périmètre complet des fortifications de la ville d'Yverdon dans leur état existant en 1671 et montrent pour l'essentiel leur aspect issu de la fin de la période savoyarde avec les modifications apportées par LL.EE. Les relevés sont accompagnés d'un rapport écrit rédigé par l'ingénieur Willading (AEB, BII-706, n° 14), qui donne une description très détaillée de l'enceinte en mettant l'accent sur son état de conservation. Il montre de façon assez précise ce qu'était devenu le château sous le règne de LL.EE. Les élévations sont figurées avec leur appareil pierreux: celui-ci devait en effet être perceptible sous un crépi moins entièrement couvrant que celui qui a été enlevé au début de notre siècle, sans doute davantage à cause de son usure et de fragments tombés que par choix esthétique. Seule la tour des Juifs H en était exempte.

**636.1.** Front oriental de la ville et du château. Cette vue met en évidence la hiérarchie architecturale des tours. Tout d'abord la grande tour, le point le plus élevé de la ville (conurrencé en 1609 par le clocher de l'église!) qui se donne d'abord à voir à la campagne avoisinante. Par rapport à l'ensemble de la ville, et vu de l'exté-

Maquette du château d'Yverdon vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, réalisée par Jean-Fred Boekholt, sur les indications fournies par cette étude. Vue de l'est avec la tour-porte de la Plaine sous le commandement de la tour des Gardes au premier plan. (Fibbi-Aeppli)

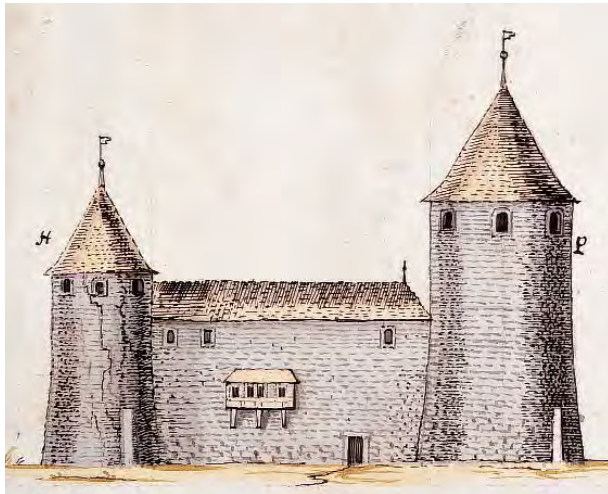


rieur, il joue un rôle beaucoup plus actif que celui du dernier refuge relativement à l'entrée du château. La tour orientale commande la tour porte de la Plaine édifée en 1444, transposant ainsi la prééminence du pouvoir princier sur celui de la ville. En 1453, les Savoie avaient justement interdit aux gens d'Yverdon de couvrir leur tour afin qu'elle reste sous le contrôle de celle du château. En 1536-1539, les braies du château ont été percées de canonnières dans leur partie basse et renforcées de deux tours d'artillerie à fort parapet en quart de rond pour des pièces d'artillerie dont on voit la bouche du canon. La grande baie de la chapelle a été obturée. Les baies-créniaux ont été remplacées par les meurtrières à trou de serrure en 1587-1589. Si la fenêtre à croisée (croisillon de bois) est représentée, Willading n'a pas dessiné les canonnières qui se trouvaient de part et d'autre d'elle. Il faut souligner l'aspect très compact, très fermé, menaçant même de ce front oriental, avec ses multiples meurtrières et canonnières. On observe encore, à droite de la porte de la Plaine, l'escalier qui débouche de celle-ci et qui donne sur les lices de la ville. (AEB)

636.2



636.4



636.3



**636.2.** Façade nord du château avec son entrée. L'entrée est double, elle comporte une porte piétonne, ouverte chaque jour, et une porte solennelle pour les grandes occasions. L'étage de l'aile nord est déjà ajouré de deux baies protégées d'un auvent; elles donnent sur la chambre du trésorier [209], créée en 1649–1650. Au rez-de-chaussée, les deux fenêtres contre la tour K éclairent la chambre d'à-côté [109-2], alors la chambre du bailli, la troisième, la chambre d'audience [109-1+106-3]. La cuisine [107-3] dispose toujours de la baie en plein cintre du XIII<sup>e</sup> siècle à côté de la cheminée. (AEB)

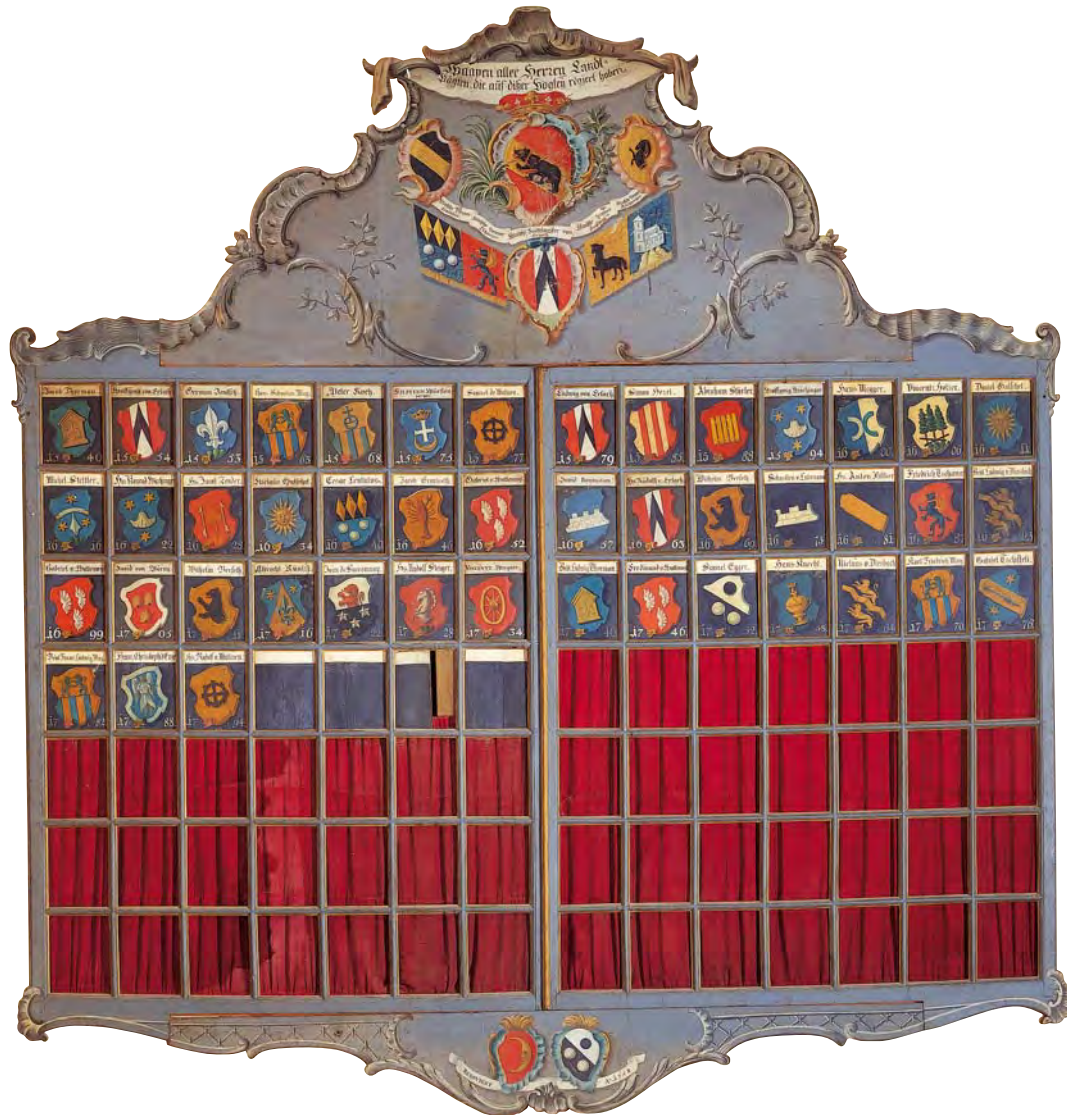
**636.3.** Façade ouest. Les six fenêtres à croisée sont représentées. Le relevé ne respecte toutefois pas leur véritable emplacement qui forme deux groupes de trois. La poterne reliant les caves aux lices occidentales et à la Place de la ville existe sans doute depuis le Moyen Âge. (AEB)

**636.4.** La façade sud du château. Cette façade est celle qui est la moins ouverte sur l'extérieur. On y distingue la galerie, créée au XVI<sup>e</sup> siècle sans doute, mais dont le rôle premier était d'abriter les moyens de levage pour l'engrangement des céréales dans les deux étages de greniers qu'abrite l'aile sud. On remarque également la poterne de la cour de la grande tour, encore à son emplacement primitif. Celle qui la remplacera au pied de la grande tour est justement percée cette même année 1670. On voit encore les projections sur les tours des murs de braies, ce qui donne une bonne idée de leur importance. La tour ouest (des Juifs) est fort lézardée. On a cru que Willading s'était inspiré de plans antérieurs à sa reconstruction en 1605–1607; il n'en est rien: les fentes sont bien visibles dans le parement de tuf actuel et ont été colmatées avec de la terre cuite. (AEB)

678



**678.** Château d'Yverdon. Paroi nord de la grande salle [115], restes des armoiries des baillis Johann Ludwig Steiger (1670–1676), Jacob Jenner (1676–1678), Emmanuel Steiger (1678–1684), Johann Rudolf de Luternau (1684–1690) et Emmanuel Wurstemberger (1690–1696). La frise ne s'étendait que dans la partie septentrionale de la grande salle. Les baillis qui ont administré Yverdon après 1696 auront leur armoiries peintes sur un support mobile dans la chambre [120-5] au rez-de-chaussée de l'aile sud. Etat en 1987. Le fragment conservé ici est limité par la zone de contact des cloisons ayant formé sas-vestibule entre la salle à manger [110] et la cuisine [115-1+115-4], lequel a subsisté de 1724 à 1778. (Fibbi-Aeppli)



**700.** Château d'Oron, les armoiries des baillifs bernois, réalisées à Berne par le peintre Heinrich Täucher en 1758. Exemple d'un panneau d'armoiries mobiles en usage surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle. Etat en 2002. Ces panneaux, de dimensions plus modestes, s'intègrent mieux aux espaces plus restreints, mieux chauffés et plus confortables qui sont recherchés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Contrairement aux vastes frises murales peintes dans les anciennes *aulae* du Moyen Âge, ces panneaux peuvent

s'adapter facilement aux changements d'affectation des locaux qui interviennent fréquemment à l'arrivée du nouveau bailli, tous les six ans. Dans le cas particulier, les panneaux n'auraient été complètement remplis qu'en 2084 ! (Rémy Gindroz)

Maquette du château d'Yverdon vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, réalisée par Jean-Fred Boekholt, sur les indications fournies par cette étude. Vue du nord. Au premier plan, la fontaine à statue octogonale édifée en 1569. La courtine occidentale est dotée d'une porterne basse, utile à l'activité viticole de LL.EE. (Fibbi-Aeppli)





886.1



886.2





**886.** Cleradius Dangin, ensemble de quatre tableaux retraçant des épisodes de l'histoire de la ville d'Yverdon, huiles sur toile de 1646, peintes pour l'ornementation de la salle des Conseils de la ville.

**1.** «Fondation d'Yverdon, anno 430», **2.** «Yverdon pris par famine, anno 1260». (Fibbi-Aeppli)

713



**713.** Château d'Yverdon, façade sur cour de l'aile orientale. Baie à croisée des années 1490 montrant encore un badigeon ocre posé durant la période bernoise. Ce décor ne s'étend pas dans la partie supérieure de la fenêtre car celle-ci était dissimulée par le lambris de l'avant-toit. Etat en 2001. (Fibbi-Aeppli)

714



**714.** Fragment d'enduit projeté sur le couronnement de la grande tour. Si l'on fait abstraction de la crasse, visible au centre de cette prise de vue, on se rend compte que ce crépi était très blanc. La chaux était mélangée à un sable fait de petits graviers noir et ocre. Etat en 1999. (D. de Raemy)

715

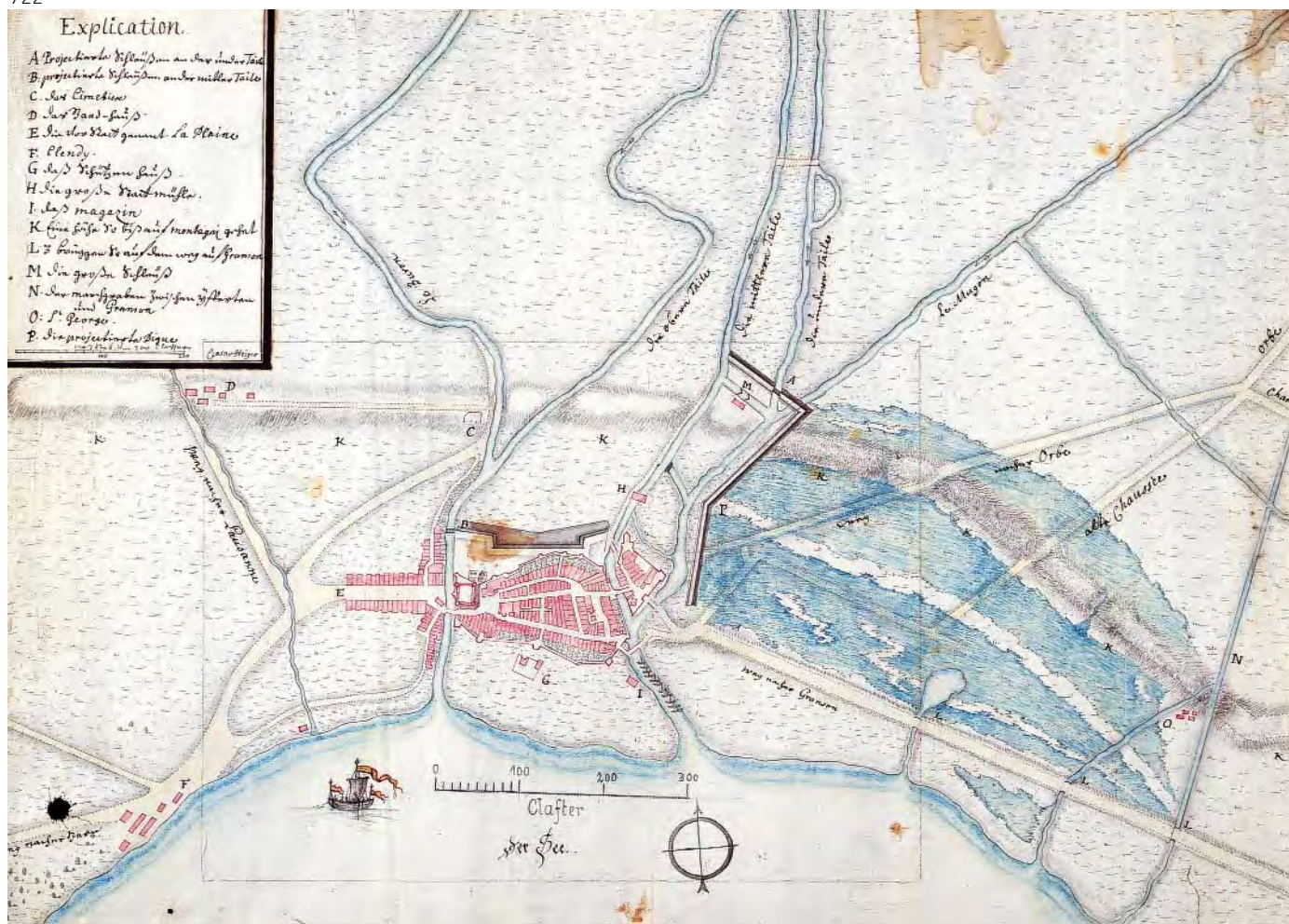


**715.** Château d'Yverdon, courtine nord, après le recrépissage intervenu en 2001. Le parti choisi est celui qui prévalait déjà durant la période bernoise. (Fibbi-Aeppli)



**721.** Johannes Willading (1630–1698), Yverdon, variante «D», 1686. Plan de fortifications pour la ville et le château. Dessin à la plume, aquarellé, 87 cm x 79 cm, signé Joh. Willading. Echelle de l'original: 1 : 1050 environ. Indication des profils: celle d'un bastion de l'enceinte du sûreté et celle d'une demi-lune, échelle 1 : 180 env., hauteur de la place de sûreté par rapport au fond du fossé: 11,50 m env. En rose est figuré le revêtement en maçonnerie; en brun, le revêtement gazonné. Ce projet est l'une des six variantes que Willading a produites pour la défense d'Yverdon. Le plan adopte la forme d'un hexagone régulier et tient peu compte du site et du tracé de l'enceinte médiévale. Les deux bras de la Thièle ne sont pas intégrés au projet mais supprimés, sort que subit également le faubourg de l'Hôpital, remplacé par un bastion. Deux demi-lunes protègent les accès principaux de la Plaine et de Grandson.

L'installation du glacis sur le flanc nord de la ville aurait empiété sur le lac. S'il est agréable pour l'œil, ce projet aurait réclamé des travaux beaucoup plus considérables et coûté beaucoup plus cher que les variantes plus réalistes proposées. Dans ses rapports, Willading indique explicitement qu'il s'est inspiré de l'œuvre de Vauban, Huningue, qui est un pentagone régulier. Il a non seulement vu des plans mais dû de plus en connaître les données chiffrées ainsi que l'établissement des coûts. L'exécution du projet aurait exigé le déplacement de 1,5 millions de m<sup>3</sup> de remblais et de maçonnerie de revêtement pour un prix de 642 000 couronnes environ. Le prix global du projet D est donné «d'après le calcul de Huningue». Le programme le plus modeste, le plus réaliste aussi, ne demandait «que» 780 000 m<sup>3</sup> de matériaux remués. (AEB)



**722.** César Steiger (1676–1736), André du Plessis-Gouret (1632–1719). Plan de la ville d'Yverdon et projet de digue pour l'inondation des marais situés à l'ouest de la ville, 1716 (?). Encre rehaussée d'aquarelle, 45 cm x 32 cm, signé. Echelle de l'original 1 : 10 000 env., AEB, Atlas 7, n° 54. Les études et projets relatifs à l'inondation des alentours d'Yverdon se sont succédé depuis 1699 lorsqu'enfin LL.EE. se décident à réaliser une digue qui longerait la rive gauche de la Thièle inférieure jusqu'à l'écluse donnant accès au Canal d'Enteroches. Après les ambitieuses fortifications remparées, c'est une solution réaliste et d'ailleurs réalisée en partie. On retient le projet du seigneur d'Ependes, André du Plessis-Gouret, et de son fils Emmanuel, proposé le 9 mars 1716. La digue permettra l'inondation des marais situés à l'ouest d'Yverdon, soit les accès depuis Orbe et Grandson. Sans doute à cause de leur expérience acquise dans l'exploitation du canal d'Enteroches, les du Plessis se voient confier les travaux pour la somme de 6826 florins (2730 livres ou 1050 couronnes). Ce montant était bien modeste par rapport aux

fastes de Willading. La réalisation de la digue de terre, de pilotis de bois et de fascines, recouverte de gazon, est prévue en deux mois. Le capitaine César Steiger, qui a transcrit graphiquement les idées de du Plessis, est envoyé à Yverdon le 20 juillet 1716 afin de procéder à l'achat des parcelles nécessaires. Le 1<sup>er</sup> mars 1717, le Conseil de guerre écrit à Emmanuel du Plessis, le priant de procéder à un essai d'inondation sitôt après le dégel. Toutefois, le 26 avril, la digue n'est pas entièrement terminée. La possibilité de transformer la ville en véritable île, par la submersion des terres avoisinantes, n'était pas nouvelle, puisqu'en 1530 cette solution avait déjà été envisagée par les autorités communales dans la crainte des armées bernoises marchant au secours de Genève. Le plan de Steiger suggère la façon dont cette inondation aurait pu être réalisée : on avait sans doute songé à disposer des batardeaux sur le cours des diverses rivières à la hauteur de la levée de terre (K), le cordon littoral III sur lequel était situé le castrum romain et qui séparait complètement la ville de la Plaine de l'Orbe. (AEB)



**723.** Pierre Pradès de la Ramière (1668–1754). Projet pour fortifier la ville d'Yverdon, 25 octobre 1717. Encre rehaussée d'aquarelle, 44 cm x 31 cm, non signé. Echelle de l'original 1:10 000. AEB, Atlas 7. La digue réalisée sur la rive gauche de la Thièle inférieure n'était qu'une première étape qui ne permettait pas encore l'inondation complète des alentours d'Yverdon. Pierre Pradès de la Ramière a lui aussi commencé sa carrière en Hollande; ingénieur, il est chargé dès 1715 de la colossale entreprise des fortifications

de Genève (les ouvrages extérieurs doublant l'enceinte bastionnée du XVI<sup>e</sup> siècle). Il produit pour Yverdon une proposition élaborée qui intègre le fragment de digue déjà construit, en le prolongeant sur le pourtour de la ville. L'inondation est l'élément défensif primordial, les ouvrages militaires ne seront destinés qu'à contrôler les accès. Leur éloignement de la ville et leur dispersion s'inscrivent dans la nouvelle tendance qui consiste à étaler les ouvrages militaires pour faire face au tir de plus en plus puissant de l'artillerie. (AEB)

Maquette du château d'Yverdon vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, réalisée par Jean-Fred Boekholt, sur les indications fournies par cette étude. Vue de l'ouest, avec, au premier plan, la tour des Juifs, qui venait d'être reconstruite en bel appareil de tuf, laissé apparent, provenant de Montcherand. On observe, accrochée à la courtine, la galerie édiflée par LL.EE. pour le levage des céréales entreposées dans les deux greniers de l'aile sud. (Fibbi-Aeppli)





**814.** Le château d'Oron vu du nord-ouest, vers 1650 par le peintre Perregaux. Les façades sont entièrement crépies et les chaînes d'angle soulignées par un faux appareil en harpe, peut-être peint en 1638–1639 par Pierre Ruffener, lorsqu'il est chargé d'un reblanchissage complet du château. Ce maçon et tailleur de pierre, auteur du château baillival de Payerne en 1640–1644, est sans doute issu de la même famille que le célèbre Ulrich Ruffiner, le maçon-architecte valaisien au style gothique tardif très particulier visible dans certaines églises du Valais au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle. L'annexe

des latrines, moins importante qu'aujourd'hui, était accessible depuis la galerie située à l'extrémité sud de la cour intérieure. La fenêtre, protégée par un avant-toit, a peut-être été percée en 1579–1580 pour une chambre nouvelle que l'on crée cette année-là dans l'aile nord-ouest. Cette baie à croisée a été remplacée en 1747–1749 par les actuelles simplement rectangulaires, placées plus bas, au moment où l'on abaisse le plafond de cet étage, ce qui a signifié sans doute la condamnation des baies à croisée donnant dans la cour intérieure. Il faut remarquer les grilles de fer protectrices, alors très fréquentes devant les fenêtres. L'échauguette marquant l'angle ouest de l'enceinte de l'avant-cour, également reconstruite par Antoine Pauly, a été détruite en 1671–1672 ou au plus tard en 1747–1749, et restituée au début du XX<sup>e</sup> siècle. À gauche, le petit édifice isolé est l'ancien grenier. (R. Gindroz)

705



**705.** Château d'Yverdon, aile orientale, salle de la Plaine [127] de 1569–1570, état restauré de 1978. La fenêtre à croisée, dont l'embrasure a été creusée dans des latrines médiévales, a été ouverte lors de la création de cette salle. Son encadrement et son embrasure, avec le décor de bandeaux et filets noirs de 1638–1639, ont été restitués en grande partie en 1978. Le décor peint qu'on y observe sur le plafond est celui de 1638–1639. On voit l'entrée de 1536–1539 vers l'arsenal [126]. La baie du XIII<sup>e</sup> siècle, qui éclairait au Moyen Âge la chambre voisine de la cuisine et à côté de la chapelle, obturée dès 1536–1539, a été réouverte et en partie restituée en 1978. Son embrasure a été laissée en pierres apparentes pour la distinguer clairement de l'ensemble «bernois» de la pièce. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)

815



**815.** Château d'Oron, embrasure de la fenêtre sud-est éclairant la chambre du pont. Coffre mural de 1570 installé dans ce qui était la *grosse Stuben*. Etat en 2002. (R. Gindroz)

816



**816.** Château d'Oron, ancienne «chambre du pont». Restes du décor peint sous le plafond à la française visible actuellement depuis les combles, au-dessus du plafond en bois de l'actuelle «salle de musique». (André Locher)

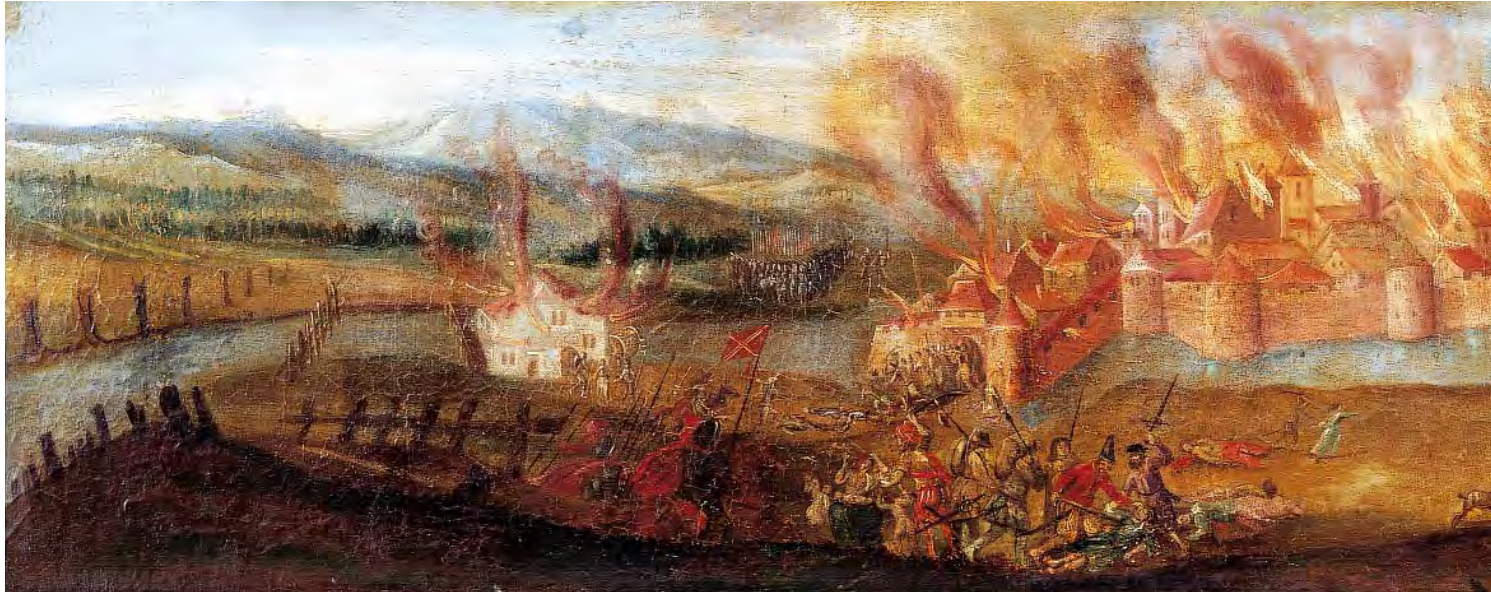


«Grandson vu depuis les tuilières», le 16 juin 1814 par Charles-Guillaume Thérémin. Au premier plan, l'ancien couvent des cordeliers encore en place dont il ne subsiste aujourd'hui plus que le

clocher de l'église. À l'arrière, le château, très dominant dans le paysage, de LL.EE. de Berne et Fribourg. (MY, Fibbi-Aeppli)



886.3



886.4





886. Cleradius Dangin, ensemble de quatre tableaux retraçant des épisodes de l'histoire de la ville d'Yverdon, huiles sur toile de 1646, peintes pour l'ornementation de la salle des Conseils de la ville.  
**3.** «Yverdon brûlé par les turkos, anno 1476». **4.** «Prise d'Yverdon, 1536». Sur le tableau montrant l'attaque du premier conquérant,

Pierre de Savoie, la ville arbore ses propres couleurs, ce qui tend à prouver qu'elle se considérait auparavant comme libre et souveraine. La fondation de la ville est montrée depuis le soleil levant, alors que la conquête bernoise est vue du nord. (Fibbi-Aeppli)



**823.** J. Mérigot, le château d'Oron vu du sud, aquarelle, 1777. Cette vue bucolique a été réalisée pour le bailli Gabriel Tchiffeli. Le siège baillival est avant tout une exploitation agricole que ce fonctionnaire prend à charge de gérer et de rentabiliser le mieux possible pour améliorer ses revenus personnels. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les progrès dans l'agronomie sont réels. Il est de bon ton de s'y intéresser dans la haute société. En 1745, le bailli Beat Ludwig Thormann rédige un rapport pour accroître la rentabilité du domaine direct en même temps qu'il fait établir le plan cadastral d'Oron. Au premier plan, le grand clos du château où paissent des bovins. On remarque la grange du château, dont la porte est peinte aux couleurs bernaises. À l'arrière de ce bâtiment, Thormann fait édifier un logis pour le fermier, surmonté d'un grenier. Ce bâtiment est en mauvais état en 1784. On constate «qu'il est construit d'une manière pitoyable avec une seule chambre à fourneau... comme le domaine du château ne peut s'amodier, et qu'il faut le faire travailler par des valets, pour cela il faut toujours, outre le fruitier [l'arboriculteur], avoir un gros valet avec famille, et outre celui-ci, en hyver encore un valet et en été trois». Sur cette aquarelle, sont attestés un verger et un jardin de simples (*Krautgarten*). Au pied du château, les jardins potagers et d'agrément sont fermés par des murailles. Dans l'un de ces enclos on cultive des roses, activité attestée en 1626. Le petit bâtiment à droite des jardins, du côté du bourg, est une étable, le plus grand à l'arrière sous le commandement de la tour maîtresse, le grenier. Sur les façades du château, toutes les fenêtres à encadrement rectangulaire ont été percées en 1747–1749, concentrées essentiellement sur un seul niveau, le premier étage sur la cour intérieure; celles au-dessus de l'entrée sont protégées de petits avant-toits. Le pont-levis est baissé, mais les vantaux du portail sont clos. Dans l'avant-cour se trouvaient la porcherie et les écuries, un bâtiment allongé dont on voit le toit, construit en maçonnerie en 1588–1590, renforcé par des contreforts à bossages sous les ordres de Daniel Heintz en 1602–1603. Celui-ci se retournait contre les braies ouest et abritait la famille du cocher. (ACCO, R. Gindroz)

**824.** J. Mérigot, le château d'Oron, vue du nord-est, aquarelle, 1777, détail. La façade abondamment ajourée est celle du Paradis. Au niveau inférieur, la chambre de madame la baillive, à l'étage supérieur, les chambres des domestiques. Le store de toile de la fenêtre centrale est attesté en 1755 déjà. Entre cette bretèche et la tour, le corps de logis, certainement plus tardif que le Paradis, abritait alors la chambre des enfants, espace en partie gagné dans la maçonnerie de la tour. Les baies de ces deux corps de logis sont toutes à encadrement rectangulaire, à attribuer au chantier de 1747–1749. Il convient d'observer que le chemin d'accès était beaucoup plus bas qu'actuellement. Il a dû être relevé en 1789, diminuant ainsi l'impact visuel d'une chemise qui pouvait entourer la grande tour dans ce secteur (comparer avec la fig. 809). Au devant de cette chemise, un fossé existait peut-être et séparait plus nettement le château de son bourg. (ACCO, R. Gindroz)

**826.2.** Le château de Lucens vu de l'ancienne «route de Combremont ou de la colline voisine lui faisant face», le 16 juillet 1659. Il faut admirer ici le spectaculaire étagement des puissantes murailles concentriques soutenant et protégeant la grande tour du réduit seigneurial, maintenant dissimulées par une végétation trop luxuriante qui leur porte inexorablement atteinte. Il faut observer encore l'enceinte orientale de l'ancien bourg, ponctuée par la chapelle Sainte-Agnès. (AEB, Atlas 7, n° 19)





867. Château de Gruyères, corps de logis sud, 1<sup>er</sup> étage. Salle dite « des baillis » avec son décor restauré d'avant 1685. Vers la fenêtre figurent les armoiries du bailli Jean-Jacques-Joseph d'Alt. La salle

comporte depuis peu un fourneau en faïence vernissée et daté de 1767 aux armoiries von der Weid et Praroman, provenant d'une pièce du même étage, appelée le « bureau du bailli ». (G. Fleury)



Les lices méridionales à l'époque de LL.EE de Berne, selon Patrick Savary.

**710.** Château d'Yverdon, vue sur le couvert de la cour intérieure édifié par le charpentier Christian Portner en 1779. L'escalier qu'il protégeait a été supprimé en 1874, ce qui a fourni un espace couvert pour les récréations des écoliers. Par la suite, on a installé les principales troupes archéologiques monumentales. Depuis les années 1820 (période des premières « découvertes »), elles ont occupé divers emplacements: en 1827, elles ont bordé non loin de la tour des Juifs la promenade derrière le château, dite alors « des monuments » (actuelle rue Pestalozzi). Au moment de cet instantané, en 1929, le concierge avait visiblement investi l'endroit pour y faire sécher son linge. À cette époque, au plus grand dam de la Société du Musée, les écoliers se permettaient d'appuyer leurs vélos contre les blocs romains. On remarque encore les trois grandes baies rectangulaires ouvertes au rez-de-chaussée au moment de la création du corridor intérieur de 1778; toutes trois semblent alors disposer encore de leurs châssis et vantaux à petits carreaux originaux. À l'étage, la partie haute des fenêtres à croisée avait été obturée sans doute en 1779, au moment du rétrécissement des avant-toits pour y aménager le lambris. (AY, archives URBAT)



riques formaient sans doute un léger emmarchement recouvert de « planelles » en terre cuite; celle-ci sont remplacées par des dalles de grès coquiller en 1793<sup>186</sup>.

En 1779, la cour intérieure reçoit dans son angle nord un « couvert » destiné à protéger le débouché d'une nouvelle rampe d'escaliers venant de la cave, ainsi que la porte dans le pan oblique du corridor. Ce couvert a été exécuté de façon très soignée par le charpentier Christian Portner, il présentait un appentis à croupe (fig. 710). La charpente, masquée par un lambris, reposait sur deux poteaux ouvragés. La main courante bordant la cage d'escalier était en planches « découpées d'un bon goût »; cette main courante a été enlevée en 1874 au moment de la condamnation de l'escalier. Le reste a été supprimé en 1969–1970, pour reconstituer l'*aula* du Moyen Âge<sup>187</sup>.

## Conclusions

De 1536 à 1798, le château a été une résidence baillivale. Derrière cette constante, il faut souligner les nombreuses transformations qui ont constamment maintenu les appartements au goût du jour, tant dans l'évolution du décor que dans celle des commodités. Progressivement, on a recherché la lumière et conquis de nouveaux espaces pour améliorer le confort. Limité d'abord au seul angle nord du château, l'appartement s'est progressivement étendu à toutes ses ailes. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les petites pièces des tours nord et ouest ont été habitées, car faciles à chauffer. Cependant, leur éclairage laissait à désirer, et c'est pourquoi, pour les remplacer, on a commencé à subdiviser les grands espaces des corps de logis. À la fin du XVI<sup>e</sup> et au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les fenêtres à meneaux distillent une lumière plutôt parcimonieuse, encore absorbée par les tons foncés des peintures murales. Les surfaces peintes alternent avec d'imposants meubles de menuiserie, comme des bancs à dorsaux ou des armoires qui doivent aussi absorber la lumière. Les pièces du nord sont d'autant plus sombres que la *Herrensaal* dans l'aile orientale présente dès 1638–1639 un décor très clair, formé d'un beige uniforme souligné de bandeaux noirs.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les changements sont radicaux. Les grandes fenêtres classiques s'imposent dès 1720 et vont notablement améliorer l'éclairage, surtout dans les pièces qui recevront progressivement des plafonds gypsés blancs

couvrant les traditionnelles solives apparentes. Seule la «salle d'audience», incontestablement l'espace le plus prestigieux du château, reçoit en 1744 un plafond lambrissé, à grands caissons peu profonds, peint avec un motif central, certainement les armes de LL.EE., qui répète celui qui a été couvert. En 1778, les bois naturels de certains sols disparaissent sous une couche de «gris perle». Les lambris de hauteur, présents surtout au nord, gardent la chaleur et sont recouverts de couches picturales de plus en plus claires. Les corridors intérieurs, qui remplacent les grands avant-toits de la cour, contribuent aussi au confort et à la bonne température de l'appartement.

Quant à l'ameublement, il change radicalement. L'inventaire de 1720 des meubles, propriétés de LL.EE. (annexe 1d, p. 755), comportant pour l'essentiel des meubles typiques du XVII<sup>e</sup> siècle, est encore très abondant, alors que celui de 1772 (annexe 1e), est d'une franche pauvreté. Dans l'intervalle, l'ameublement a dû suivre la mode et s'adapter aux intérieurs du siècle des Lumières. À vrai dire, les effets personnels du bailli prennent de plus en plus d'importance. Comparé aux listes données entre 1670 et 1720, l'inventaire du mobilier personnel (annexe 1f, p. 756) mis en vente en 1796 par l'avant-dernier bailli, Vincenz von Sinner, met en évidence toute l'évolution qui a marqué le XVIII<sup>e</sup> siècle : l'intérieur de la résidence baillivale est très proche de ce qu'on peut encore voir en ville dans certaines maisons de maître.

À deux exceptions près qui concernent les courtines est et sud, les travaux du XVI<sup>e</sup> siècle n'ont pas augmenté l'importance des jours; au contraire, ils les ont même diminués, avec l'obturation de la grande verrière de la chapelle notamment. La plupart des baies médiévales sont conservées et réutilisées, en particulier celles de l'*aula* dont l'aspect ne jurait pas avec le goût dominant au XVI<sup>e</sup> siècle et qui éclairent, à côté de la nouvelle *aula* restreinte créée dès 1536, les espaces les plus prestigieux du château dans l'angle nord, dévolus à la résidence baillivale. Les circulations sont très proches de celles de la période savoyarde, en particulier de ce qui avait été initié avec le projet inachevé de reconstruction après les guerres de Bourgogne. Les portes adoptent toujours le plein cintre et le gros chanfrein, ne se différenciant que par le matériau, non plus de la molasse mais de la pierre jaune de Hauterive, et par un décor plus élaboré, caractéristique des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> quarts du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1648 encore, dans la façade nord, les fenêtres ouvertes pour la nouvelle chambre du receveur ont des encadrements de molasse, dissimulés derrière un enduit ou au moins un badigeon; elles s'apparentent et s'harmonisent ainsi avec celles du Moyen Âge à l'étage inférieur.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on assiste à une rupture, par l'introduction des fenêtres de forme classique, «à la nouvelle mode», ouvertes dans les courtines comme dans les façades de la cour intérieure. Les premières apparaissent dans la courtine nord dès 1715–1716 pour la «salle d'audience» [109-2] et la «chambre du bailli» voisine [109-1], ainsi que dans la courtine sud vers 1722 pour la «chambre du trésorier» [120-5]; elles présentent un encadrement en pierre jaune de Hauterive à linteau droit, très saillant pour recevoir le crépi des façades. Ce parti, que reprendront encore les baies percées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle dans ces mêmes courtines, a été le fait de Johann Gaspard Marti, tailleur de pierre originaire de Rapperswil (Saint-Gall), installé à Yverdon dès 1710. Ses capacités ont dû être réelles et sa fortune a crû rapidement puisqu'en 1712 il est qualifié d'architecte et qu'il obtient la bourgeoisie d'Yverdon sous le nom francisé de Jean-Gaspard Martin, après avoir payé la somme considérable de 1000 florins<sup>188</sup>. Ses capacités, et sans doute l'appui influent du bailli d'Yverdon, Jean-Charles Steiger, baron de Rolle, ont incité LL.EE. à créer la fonction nouvelle d'«inspecteur général des bâtiments souverains» pour l'ensemble du Pays de Vaud, dont il a été le premier titulaire dès 1717<sup>189</sup>. La fenêtre rectangulaire, donc à linteau droit, est une caractéristique de cet architecte; on



**711.** Château d'Yverdon, courtine occidentale, les deux fenêtres ouvertes en 1778 pour éclairer la nouvelle salle à manger [115-4], sur le même modèle que les deux premières de 1757 pour l'ancienne salle à manger [110]. Etat en 1968. Il faut relever l'encadrement en pierre jaune de Hauterive très particulier de ces baies; il copie, en le simplifiant, le parti des fenêtres du XIII<sup>e</sup> siècle, sans doute pour s'harmoniser avec celles subsistantes. En effet, le jour proprement dit est rectangulaire, son encadrement est orné d'une gorge. De rectiligne au dessus du jour, le linteau passe à l'arc surbaissé au nu de la façade par une sorte de délardage. Observer les trous d'ancrage d'une grille, posée dès 1536 sans doute, qui protégeait l'ancienne baie médiévale. (P. Margot)

**712.** Le château d'Yverdon au début du XX<sup>e</sup> siècle. Avec ses fenêtres à encadrement et linteau surbaissé peints en ocre, apparues dès 1757, la façade occidentale du château s'était intégrée harmonieusement à l'ensemble classique de la Place. La tour, sans ouverture récente, évoque au contraire la forteresse médiévale. (MY, D. de Raemy)



la retrouve par exemple au logis des Bains à Yverdon, qu'il édifie pour la ville dès 1731, comme dans les nombreuses cures qu'il est chargé de bâtir ou de reconstruire entre 1710 et 1738<sup>190</sup>.

La fenêtre à linteau en arc surbaissé (fig. 711) – ou délardé en arc surbaissé – a dominé dans les courtines occidentale et orientale du château, car les premières apparues à cet endroit en 1757, pour la nouvelle salle à manger du bailli [110] résultent d'un courant nouveau introduit par le successeur de Martin à l'inspection des bâtiments de LL.EE., l'architecte du Val-de-Travers (Neuchâtel), Daniel-Henri Vaucher, qui fonctionnera de 1744 à 1752. Sous sa houlette, le linteau à arc surbaissé s'impose dans l'architecture civile yverdonnoise dès 1745, par exemple à la maison Russillon à la rue du Four 25 (1751), comme une «importation» de l'architecture classique neuchâteloise où il était déjà pratiqué, pour se maintenir jusque dans les années 1780<sup>191</sup>.

Enfin, il convient de relever que les embrasures intérieures de ces fenêtres ont été équipées de voussures en brique de facture en général soignée. Cependant, avec les travaux de 1778, on a recours pour cet élément aux madriers en bois, systématiquement utilisé au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>. Cette modification de technique s'explique par les changements de parti dans le décor intérieur, notamment lorsque les enduits apparents ont été abandonnés au profit des boiseries ou des plafonds gypsés posés sur un littelage. Contrairement au premier, ces deux derniers types d'aménagement n'exigeaient pas obligatoirement un support pierreux uniforme. Ce point méritait d'être souligné, car il a facilité la datation de certaines de ces baies, mal documentées par les sources écrites.

Dès 1720, avec le percement des fenêtres «à la nouvelle mode», mais surtout avec les transformations de 1778–1779, le château perd progressivement son caractère militaire, fermé et massif. Il s'ouvre vers l'extérieur en organisant ses façades en harmonie avec les édifices de la Place (fig. 712). Jean-Georges Pillichody résume dans son journal en quelques mots cette métamorphose: «Pendant la préfecture de Mr le baillif Fischer, le château a bien changé de face, il y a fait un corridor, de nouvelles chambres, des fenêtres neuves vis-à-vis le magasin, il en a descendu d'autres du côté de la place; il a fait couper et raccourcir les avant-toits de la cour, pratiquer un escalier neuf pour une entrée nouvelle à travers la cave du côté de la place, construire une remise et un bûcher entre le château et la maison de ville, élargir l'entrée de la ville le long du château en reculant la muraille du fossé presque de la moitié, et enfin après tous ces changements d'alentour, il a fait percer la muraille de ville pour une entrée dans le jardin... Cette année [1780], le mur qui faisait l'enceinte du fossé du château a été de beaucoup reculé, la grande entrée du château s'est faite du côté de la place, les remises et le bûcher ont été placés à



côté, la muraille de ville a été percée pour aller au jardin et la fontaine publique a été adossée contre le mur du fossé<sup>192</sup>. On reviendra plus loin sur les transformations des alentours, dans la présentation des dépendances et de l'appareil défensif du château.

En conclusion, il faut rapidement évoquer la question des *crépis* et *enduits* sur les façades. Il est bien difficile de cerner de ce point de vue l'aspect du château aux diverses époques de sa longue existence, tant le travail de suppression de ces enduits a été efficace en 1903 et 1918–1919 pour les courtines et en 1956 pour la cour intérieure, sans qu'aucune analyse de ces revêtements ait été conduite. L'étude des maigres fragments retrouvés sur les courtines a montré tout de même que celles-ci étaient enduites, ce que l'iconographie ancienne (du XIXe siècle) confirme largement. Les teintes retrouvées sont très claires, dans les blanc beige. Les couches les plus anciennes révèlent sur les enduits des badigeons blancs. Durant la période bernoise, ces badigeons sont de couleur ocre pour les encadrements de portes et de fenêtres. Deux couches de cette couleur ont été appliquées sur les baies de l'ancienne *aula* médiévale, couvrant un badigeon plus ancien, de couleur blanche. Les constats sont les mêmes sur une des fenêtres à croisée et linteau en accolade ménagée après 1490 à l'étage de la façade de l'aile orientale (fig. XXVI-713). Le parement de la grande tour a été recouvert à une époque indéterminée, mais après la reconstruction de sa charpente (1507). Il s'agit d'un fin crépi projeté, non peint. Le mortier mis en œuvre est très blanc. Le sable utilisé, présentant des nodules noir et ocre, a contribué à foncer légèrement cette couleur blanche vers un gris beige<sup>193</sup> (fig. XXVI-714). C'est sur la base de ces divers constats qu'a été entrepris le recrépissage de la courtine nord en 2001. Une teinte blanc beige avec une composante de gris a été choisie pour le badigeon. Les encadrements des baies ont été soulignés par un ocre (fig. XXVI-715).

## Les dépendances

Le train de vie du bailli et de son administration, comme celui des gens d'Yverdon, reste essentiellement rural. Les terres appartenant au bien-fonds du château sont exploitées pour alimenter la table du bailli. D'autres domaines plus éloignés du château sont également gérés directement par LL.EE., pour le profit de l'Etat ou pour celui du bailli (annexe 1g). Diverses dépendances, régulièrement entretenues, en témoignent.

On a déjà parlé des *greniers*, situés dans l'aile sud et au-dessus des appartements, avec leur boulangerie et leurs fours. Si les céréales des dîmes constituent un revenu essentiel, l'apport viticole est loin d'être négligeable, car le paysage est encore très marqué par les vignes, qui connaîtront une récession terrible à la fin du XIXe siècle avec l'apparition du phylloxéra, de l'oidium ou du mildiou. Dans le nord du canton, la récession est sans doute encore marquée par le changement climatique qu'a entraîné la correction des eaux du Jura de 1879. Une idée de cette grandeur passée peut être suggérée en remarquant que 94% du domaine viticole du district d'Yverdon ont disparu entre 1900 et 1977<sup>194</sup>.

À leur arrivée, LL.EE. exploitent elles-mêmes les vignes situées sur les contreforts du Jura, de Montagny à Valeyres-sous-Rances. La plupart, provenant surtout des anciennes propriétés ecclésiastiques, ont été rapidement affermées. Cependant, quelques-unes, située au lieu-dit «La Crusille», à Valeyres-sur-Montagny, sont encore cultivées par des hommes engagés directement par le bailli. Le raisin est acheminé au château, qui dispose, dans la cave occidentale peut-être, d'un *pressoir*. S'y trouvent également des fûts pour

715.1



**715.1.** Château d'Yverdon, celliers sous le corps de logis nord [005], moitié méridionale de la voûte de 1536–1539, vue en direction de l'est. Etat en 2004. Série de 5 anneaux de fer destinés à recevoir une forte perche en bois pour y accrocher, hors de portée des rongeurs, des sacs ayant pu contenir des denrées ou des archives. Une autre rangée de 5 anneaux est ancrée dans la partie septentrionale de cette même voûte. (Fibbi-Aeppli)

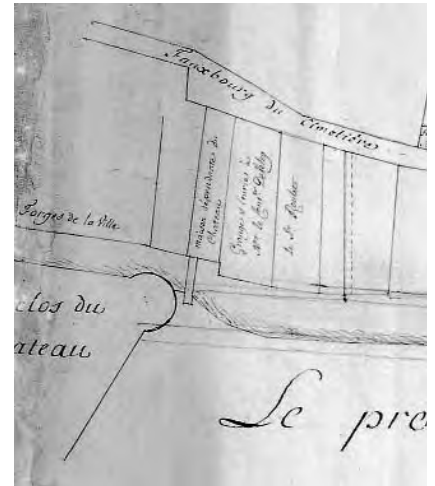


**716.** Yverdon, rue du Casino, fondations des façades occidentale et méridionale des anciennes écuries de LL.EE. dépendantes du château, réédifiées en 1698 sous la direction du secrétaire baillival Marc de Treytorrens. Etat en 1989. (Fibbi-Aeppli)

la vinification et le nécessaire pour les vendanges<sup>195</sup>. Le pressoir, cité déjà en 1555, est régulièrement réparé. En 1775, il est complètement rénové et en 1783, on souhaite déjà le remplacer par un modèle métallique, comme celui qui équipe la maison des vendanges de LL.EE. à Mont-la-Ville(?), mais il semble que ce dessein n'ait pas été mis à exécution<sup>196</sup>. En 1790 encore, de nouveaux fûts sont achetés soit pour la vinification, soit pour conserver le vin<sup>197</sup>. En 1775, par exemple, les caves abritent plus de 31000 litres, pour la plupart des vins blancs provenant de Rances, Chavornay, Villars, même de Baulmes ou Vugelles-la-Mothe<sup>198</sup>. Une part non négligeable revenait au bailli, formant ainsi le salaire ou plutôt la pension attachée à sa fonction, l'occasion souvent de s'enrichir. Celui-ci, pour débiter, obtient même en 1768, aux frais de son administration, un stand couvert en bois qui est installé dans le fossé occidental, près de la porte des caves<sup>199</sup>.

*Les écuries.* On a vu qu'il était pratiquement impossible que les chevaux puissent entrer dans le château. D'ailleurs que seraient-ils allés y faire? Les deux séries de cinq anneaux fichés (fig. 715.1) dans la voûte couvrant la cave nord n'avaient rien à voir avec ces animaux mais soutenaient certainement deux longues perches auxquelles étaient suspendus des sacs ou des récipients renfermant les archives ou des denrées qu'on souhaitait conserver hors d'atteinte des rongeurs<sup>200</sup>. En règle générale, comme au Moyen Âge déjà, les chevaux étaient placés dans l'écurie située contre l'enceinte de la ville, au nord de la porte de la Plaine. Déjà intégralement reconstruite en 1575–1576<sup>201</sup>, elle était formée d'une structure en pan-de-bois reposant sur un soubassement maçonné. Elle devait accueillir 15 chevaux. Un portail, apparemment imposant, fermait la cour de cette écurie<sup>202</sup>. Faut-il l'assimiler aux structures à contreforts issues du Moyen Âge, mises au jour en 1988 (voir p. 57)? En même temps qu'on édifie le grenier vis-à-vis, l'écurie est à nouveau complètement refaite en 1698, en maçonnerie cette fois, avec l'aménagement sur la partie antérieure d'un corps de garde<sup>203</sup>. Marc de Treytorrens, notable yverdonnois et bien introduit dans la hiérarchie administrative de LL.EE. puisqu'il est alors secrétaire baillival, est chargé de ces deux constructions par le trésorier romand Emmanuel Steiger. Les fouilles archéologiques ont mis en évidence les restes de ces deux édifices (plan 5, fig. 716), dont les dispositions ont dû reprendre ce qui préexistait, tout en s'étendant peut-être vers le sud. Mesurant en plan 4,00 m x 4,70 m, le corps de garde se situait immédiatement au nord de l'entrée de la ville. Il présentait un angle arrondi, sans doute pour faciliter l'accès aux écuries placées à l'arrière, longues de 16,30 m hors-œuvre. Ces deux édifices étaient peut-être séparés l'un de l'autre par une petite place de dégagement ou un vestibule couvert sur lequel donnaient les accès.

*Les lices du château* contribuaient non seulement à la protection du représentant de l'autorité bernoise mais abritaient également les animaux domestiques destinés à sa table. Au sud, une basse-cour avec son poulailler accompagne la porcherie<sup>204</sup>. Du côté de la Plaine se trouvait également un abri pour le petit bétail, peut-être l'étable à chèvres citée en 1567–1568, qui est réparé en 1765–1766<sup>205</sup>. Une paroi sépare la basse-cour du jardin qui sert de potager sans doute<sup>206</sup>. Un second jardin s'étendait encore hors des braies en direction de l'ouest: on s'y rendait par la poterne ouverte dans le mur ouest des braies. Celle-ci, munie d'un fort vantail en chêne, était suivie d'un petit pont qui devait enjamber l'ancien lit de la Thièle<sup>207</sup>. Le jardin extérieur, distinctement représenté sur les plans de Willading, de Treytorrens et du début du XIXe siècle encore (cf. fig. 727), était entouré d'une palissade en bois. Celle-ci était flanquée d'un petit pavillon qui contribuait à l'agrément de la famille baillivale. Cité pour la première fois en 1691, il est régulièrement entretenu au cours du XVIIIe siècle<sup>208</sup>. Le reste du pré à l'arrière de la ville reçoit encore un pigeonnier, pour abriter des pigeons sans doute voyageurs<sup>209</sup>. Il était



717. Plan du lit de la « petite rivière » dressé par le commissaire Develey en août 1792 (Archives d'Yverdon, Archives des travaux, cartable 6 « Prés divers... », n° 30). Ce plan situe de façon précise au pied de la tour d'artillerie sud la passerelle franchissant le canal oriental pour gagner la grange et le logement du fermier et des gardes, situé à l'emplacement de l'actuel n° 8 de la rue du Valentin. (AY, Fibbi-Aeppli)

certainement fauché ou mis en pâture pour les vaches, sorties des étables sises au faubourg de Notre-Dame (rue du Valentin n° 8).

Sans qu'on soit certain qu'elle se situe bien à cet endroit déjà, l'étable à gros bétail est citée en 1585 pour la première fois. Celui-ci devait encore aller paître sur les possessions du château, sur le clos des Bains ou de Gleyres ou encore au pré des Dignes, à l'ouest de la Thièle. En 1728–1729, cet édifice est reconstruit de fond en comble sous la direction de l'architecte Jean-Gaspard Martin<sup>210</sup>. Il est formé de deux corps de bâtiment<sup>211</sup> : celui donnant sur la rue renferme à la fois la grange et les étables, alors que celui qui est situé du côté de la rivière abrite les logements du vacher et d'au moins deux gardes du château. En 1707–1708, on refait une petite passerelle jetée sur la Thièle orientale qui relie le pré du château à la grange du Faubourg Notre-Dame<sup>212</sup>. Ce pont se situe au pied du boulevard sud<sup>213</sup> (fig. 717).

Les fossés du côté de la ville, ayant perdu leur rôle défensif, reçoivent au XVIIIe siècle le débit de vin dont on a déjà parlé (voir p. 481). Plus tard, en 1780, au moment de la création de la nouvelle entrée occidentale, celui-ci est remplacé par un vaste hangar de 15 m x 10 m, construit entre la porte de la cave et la tour des Juifs. Il est conçu en deux parties, l'une abrite les carrosses et autres chariots, l'autre sert de bûcher, peut-être dans ce dernier cas pour pallier la suppression des avant-toits de la cour intérieure. Comme à l'entrée nord, la couleur rouge est très présente<sup>214</sup>.

## L'appareil défensif du château

(Plans 6-23, saumon et brun)

LL.EE. de Berne, les nouveaux maîtres d'Yverdon, vont devoir continuer ce que les Savoie avaient commencé après les guerres de Bourgogne : adapter l'appareil défensif du château pour qu'il puisse résister aux assauts de l'artillerie qui, depuis le troisième quart du XVe siècle, a fait de grands progrès. Auparavant, c'était surtout une arme psychologique destinée à terroriser par le vacarme qu'elle provoquait. Révélés chez nous dès les guerres de Bourgogne, les nouveaux canons sont plus solides et la poudre de meilleure qualité. Le boulet de fonte remplace celui en pierre, souvent trop fragile. L'artillerie acquiert donc une grande force de frappe. Pour s'en protéger, tout en tenant compte de la conception des édifices hérités du Moyen Âge, deux possibilités se présentent alors : renforcer les maçonneries pour qu'elles puissent mieux absorber les chocs d'une part, et étaler les ouvrages défensifs pour tenir le château – et la ville – hors de portée du tir de l'ennemi d'autre part. À Yverdon, les Bernois vont effectivement renforcer les murailles du château et de la ville, mais, quant au reste, ils se fieront aux protections naturelles. Seul le flanc sud de la ville sera pourvu dès 1615 d'un rempart bastionné (cf. fig. 727), que l'on décrira plus loin, puisqu'on peut le considérer comme une défense périphérique liée au château.

Les principales campagnes de fortification entreprises par Berne à Yverdon commencent en 1536 bien sûr, lorsqu'il s'agit de s'imposer dans le pays nouvellement conquis. Plus tard, dans le contexte général des guerres de religion, qui creusent les antagonismes entre cantons protestants et cantons catholiques, avec en plus le problème genevois, les Bernois investissent beaucoup dans l'équipement de leurs places fortes. Les travaux de fortification, à l'enceinte de la ville comme au château, sont en effet considérables dans les

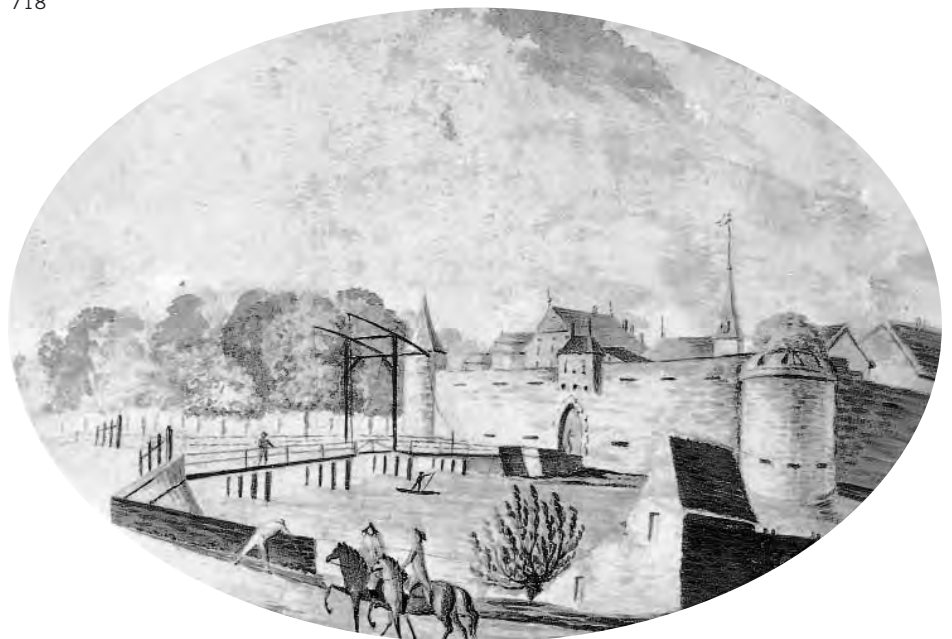
années 1560<sup>215</sup>. Cet effort se prolongera dans les vingt premières années du XVIIe siècle. À cette époque, la Savoie n'a pas encore renoncé à ses possessions vaudoises et même si, en 1610, elle s'engage à respecter la souveraineté de Berne, ses alliances avec l'Espagne, suzeraine de la Franche-Comté, inquiètent LL.EE., qui se sentent ainsi prises en tenaille par les plus puissants représentants de la Contre-Réforme. La fortification du château n'a valu à LL.EE. qu'un effort relativement modeste en regard de ce qu'elles ont dû engager pour l'ensemble de l'appareil fortifié de la ville. Il vaut donc la peine d'indiquer succinctement quelques jalons importants de celui-ci afin de mettre en évidence l'évolution de la manière de fortifier: cela permettra de mieux appréhender la valeur défensive nouvelle du château d'Yverdon comme de ses congénères, dont on examinera plus loin<sup>216</sup> le destin durant cette période.

En 1559, le fameux traité de Cateau-Cambrésis rapprocha deux ennemis irréductibles, le roi d'Espagne Philippe II, successeur de Charles-Quint, et Henri II, qui avait accédé au trône de France à la mort de François Ier en 1547. Leur ennemi commun: les protestants. La Savoie se vit restituer ses territoires et l'Espagne occupa la Bourgogne en plus de la Franche-Comté qu'elle possédait déjà. Emmanuel-Philibert tenta d'entraîner le pape et ces deux souverains à la conquête de Genève et, par lettre du 21 avril 1559, somma Berne de lui restituer son patrimoine. Avec la mort d'Henri II, dans un tournoi organisé à l'hôtel des Tournelles à Paris le 30 juin, le duc de Savoie perdait un allié, mais il est probable que cet événement n'a pas eu d'influence fondamentale sur le cours des choses pour Berne. Objectivement, l'Espagne n'avait pas intérêt à la guerre. La Franche-Comté était un apport de revenus et de soldats pour mener sa politique belliqueuse en Espagne même, en Flandres, contre les Turcs ou contre l'Angleterre. Une occupation savoyarde de Genève et de Vaud aurait entraîné une forte réaction des protestants, nombreux en Franche-Comté, qui auraient alors pu compter sur le soutien de Berne et des cantons réformés.

Cette situation tendue a été ressentie à Yverdon. Berne voulut faire de la ville une place bien défendue. Pour cela, l'avoyer et conseil de Berne fit part à la ville, en juin 1560, qu'en cas de menace de guerre, il faudrait faire raser les faubourgs de la Plaine, du Four (soit l'actuelle rue de la Maison-Rouge) et de Notre-Dame (la rue du Valentin), car ils étaient dangereux et indéfendables si on ne les entourait pas de puissantes murailles comme celles qui protégeaient la ville. Pour tenter de convaincre les Yverdonnois, Berne déclara que

718

**718.** Yverdon, front occidental, porte et pont de Gleyres. Vue de la fin du XVIIIe siècle. La tour d'artillerie de droite, très semblable à celles qui ont renforcé les braies du château, a été édiflée en 1558. Elle a été dotée d'un fort parapet arrondi destiné à résister au tir des canons. (MY, Fibbi-Aeppli)



c'était pour la sécurité de ses fidèles sujets qu'elle prenait ces mesures : «Et pour ce vous avons de cela bien voulu advertir que notre intention et resolution est que lesdits edifices des faulxbourgs soyent desmolis par ceulx qui les possèdent plustost à loysir et touteffoys sans delay que de les voir embrasés de feu et derochez impetueusement sy quelque incident subict de guerre advenoit, occasionnant telle subite démolition. Et a ce faire nous semble que trouverez places vacantes en abondance dans la ville ou pourrez restaurer tels edifices necessaires sans superfluité y employant la matiere restante de la demolition desdits faubourgs»<sup>217</sup>. Ce texte est digne d'intérêt. En effet, Berne considérait la ceinture fortifiée – héritée du Moyen Âge, donc dépassée – de la ville comme suffisante. D'ailleurs, LL.EE. étaient justement en train d'engager des sommes importantes pour perfectionner cette défense en renforçant le front occidental de la ville avec la reconstruction partielle de l'enceinte, qui se voyait dotée de deux tours d'artillerie (fig. 718). On édifia également la tour-porte des boucheries ou Bachier à l'extrémité de la rue du Milieu. Par chance, il n'a pas été nécessaire de démolir ces faubourgs. Le contexte politico-militaire n'était en effet pas suffisamment menaçant pour que LL.EE. se lançassent dans des travaux très dispendieux, non seulement par les frais d'édification, mais également par le coût important qu'aurait entraîné l'achat des parcelles et des maisons à éliminer.

Berne établit un réseau de renseignements en Franche-Comté pour être constamment informée des mouvements de troupes espagnoles ; c'est le bailli d'Yverdon qui est chargé de pourvoir à cette organisation<sup>218</sup>. En 1616, les ingénieurs Valentin Friederich de Bâle et Claude Flamand, hydraulicien de Montbéliard, visitent les villages du Jura dans le but de renforcer les frontières. Ils sont à Ballaigues en 1622–1623 pour l'édification de fortifications de terre palissadées<sup>219</sup>. Avec la guerre de Trente Ans (1618–1648) se développe une phase active de conflits entre les couronnes française et espagnole, très préjudiciables à la Franche-Comté. Tout en maintenant une surveillance sans relâche des frontières, LL.EE. déplacent alors leur effort militaire en Argovie (Lenzbourg, Brougg, Aarbourg) et autour de leur capitale, en la dotant en 1622–1634 d'une enceinte bastionnée verrouillant l'accès par l'ouest, et cela toujours sous la direction de la paire Heintz/Friederich, qui réalise là un ouvrage de très grande ampleur et très achevé, après leurs esquisses vaudoises<sup>220</sup>.

Comme par le passé, les fortifications ne se limiteront pas à être pragmatiques et utilitaires, mais se donneront à voir. Les grandes constructions d'édilité réalisées par LL.EE. à cette période, et en particulier leurs ouvrages militaires, en utilisant une expression architecturale de qualité, visent à s'imposer dans le cadre urbain. Un maître d'œuvre de grande valeur, l'architecte Daniel Heintz, originaire de la Valsésia, secondé en Pays de Vaud par d'excellents maîtres maçons, comme le Valsésien Albrecht Schmid, Antoine Centlivres ou Antoine Vallon, de Molondin, le maître de l'ancienne Académie de Lausanne, a contribué substantiellement à élever la qualité de ces réalisations. Avec Albrecht Schmid, Heintz reconstruit complètement en 1605–1607 la tour occidentale du château, qui s'était effondrée, et dont tous les jours, canonnières comme fenêtres, sont alors soulignés par des bossages (fig. 719). En 1610, toujours avec Albrecht Schmid, il conçoit une façade très élaborée pour l'ancienne porte de Gleyres, qu'il réédifie (fig. 720). Enfin, dans la tradition des clochers de pierre du vieux Chablais mais en un tour maniériste tout à fait original, le même Albrecht Schmid, avec son compatriote valsésien Marthe Heytz, réalise pour l'église d'Yverdon la partie supérieure du clocher avec sa flèche d'après un modèle en bois fourni par Heintz<sup>221</sup>. Tous ces travaux, s'ils suivent les modes ou l'évolution de l'armement, ne changent pas fondamentalement la silhouette générale de la ville et du château, héritée du Moyen Âge.

**719.** Tour occidentale, dite tour des Juifs, réalisée par l'architecte Daniel Heintz et le maître maçon valsésien Albrecht Schmid, 1605–1607. Etat en 1998. Le couronnement présente une alternance de baies et de canonnières. Les encadrements sont ornés d'un bossage d'esprit maniériste. Il faut noter la qualité de l'appareil de tuf aux blocs très soigneusement taillés. (Fibbi-Aeppli)

**720.** Yverdon, faubourg de Gleyres et de Cheminet, ancienne porte de Gleyres reconstruite en 1610 par Albrecht Schmid d'après des plans de l'architecte Daniel Heintz. Etat en 1995. Peu après son achèvement, cette porte sera condamnée au profit de celle située à l'extrémité de la rue du Lac. Le pont-levis ne sera pas construit et il faudra attendre 1995 pour que le passage sur la Thièle soit enfin établi ! LL.EE. avaient pourtant voulu soigner les apparences, tout à leur gloire, en laissant l'architecte Heintz adopter un parti élaboré pour sa façade extérieure à l'organisation anthropomorphe. Au-dessus de la porte cochère, accompagnée du traditionnel accès piétonnier, était prévue une plaque sculptée aux armes de la ville et de LL.EE. sans doute, flanquée de deux canonnières à ébrasement extérieur circulaire, tels des yeux scrutant la campagne. Un parapet saillant sur consoles formant un mâchicoulis continu couronne l'ensemble ; il est percé d'une fenêtre de guet flanquée de deux meurtrières à trou de serrure. Etat en 1995. (D. de Raemy)



Tandis que les tensions étaient très fortes entre cantons protestants et cantons catholiques depuis 1656 (première guerre de Villmergen), la Franche-Comté, alors espagnole, fut définitivement conquise par Louis XIV en 1674. Cela n'arrangeait pas les affaires bernoises puisque l'approvisionnement en sel provenait dans une large mesure de Salins. La situation devint même critique dès la révocation de l'Edit de Nantes, car Louis XIV voyait d'un mauvais œil les cantons réformés accueillir les réfugiés huguenots. Durant le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, Louis XIV raffermi considérablement ses positions au nord de la Suisse, en Franche-Comté et en Alsace, non pas tant contre les Suisses, que contre l'Autriche et la ligue d'Augsbourg. Il décida de consolider une série de places qui bordaient l'arc jurassien, soit la frontière bernoise. Vauban a alors renforcé le fort de Joux (1675–1699) et Besançon (dès 1675), et créa les formidables fortifications alsaciennes de Huningue (1679–1682) et surtout de Neuf-Brisach (dès 1699). Berne avait voulu instaurer de ce côté-ci du Jura sa propre ceinture fortifiée qui fût le pendant des réalisations de Louis XIV. Dans ce contexte, le Conseil de Berne prit la résolution en 1685 d'opposer à la Franche-Comté une barrière de douze places qu'il s'agissait de fortifier, allant de Morges à Aarbourg<sup>222</sup>. Mais celle-ci resta pour l'essentiel virtuelle, car les menaces royales n'étaient pas assez fortes pour qu'elle fût réalisée. LL.EE. confièrent l'élaboration de nombreux projets à un de leurs jeunes patriciens, dessinateur de talent, Johannes Willading. Celui-ci connaissait l'œuvre de Vauban, il était certainement en contact avec ce dernier; cela permettait de montrer aux Français qu'on songeait à se défendre. Tout cela est resté dans le registre de la guerre psychologique.

Yverdon a été l'une de ces places, d'autant que la région restait un relais stratégique sur la route du sel à la frontière comtoise. Les archives d'Etat de Berne conservent d'importants projets de fortifications qui s'échelonnent sur

une vingtaine d'années, jusqu'au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>223</sup>. Ils ont pour base les relevés de la ville effectués par Johannes Willading, nommé en 1670 ingénieur militaire de l'Etat; c'est un document exceptionnel puisqu'il figure en élévation les quatre faces du château avec ses braies (fig. XX/XXI-636), ainsi que la totalité des murs de ville. Ces projets (fig. XXVII-721), visant notamment à entourer complètement la ville d'un rempart bastionné ou à installer des redoutes sur les voies d'accès, auraient impliqué d'énormes moyens financiers, le meilleur marché dépassant les 3 millions de florins<sup>224</sup>!

En 1699, Hans Jacob von Diesbach, capitaine d'artillerie, ingénieur et topographe, succède à Johannes Willading qui vient de décéder. Dès lors, les projets de fortifications vont être influencés surtout par la Hollande, de laquelle Berne s'était rapprochée depuis la révocation de l'Edit de Nantes. Des ingénieurs se forment là-bas et en rapportent un art de fortifier propre à ce pays plat et irriguée qui ne peut que convenir au site d'Yverdon. Johann Berset, issu d'une famille patricienne bernoise, est capitaine en Hollande lorsqu'il élabore un projet très sophistiqué, malheureusement connu par le seul rapport explicatif qu'il en a laissé en 1702. Il a même pu consulter le plus grand ingénieur hollandais de l'époque, Menno Van Coehorn, l'alter ego de Vauban<sup>225</sup>. En 1716 sera quand même réalisée une digue susceptible de transformer Yverdon en une île entourée d'eau, selon les techniques hollandaises appliquées lors des guerres contre Louis XIV. Elle est l'œuvre conjointe du capitaine César Steiger et d'André du Plessis-Gouret, seigneur d'Ependes et surtout gestionnaire du canal d'Entreroches, dont l'esprit pragmatique a contribué à la réalisation du projet (fig. XXVIII-722). Pour le prix très modeste de 6826 florins, les du Plessis se voient confier l'exécution de la digue, qui longeait la rive gauche de la Thièle, des écluses du Canal d'Entreroches jusqu'au pont de Gleyres. Avec les hauteurs naturelles formées des cordons littoraux, elle auraient permis l'inondation des marais situés à l'ouest d'Yverdon, c'est-à-dire de contrôler les accès depuis Orbe et Grandson<sup>226</sup>. La réalisation de la digue est prévue en deux mois. Il s'agit d'une simple levée de terre, tenue par des pilotis et des fascines de bois, recouverte de gazon. Si elle correspond à l'esprit des ingénieurs néerlandais et si elle a inspiré un projet de fortifications périphériques à Pierre Pradès de la Ramière, auteur des très importantes fortifications de Genève (fig. XXIX-723), la digue ne fait finalement que reprendre une idée très ancienne déjà envisagée en 1530 par les autorités d'Yverdon à l'occasion des tensions entre Berne et Genève.

Hormis l'entretien de l'enceinte médiévale de la ville et de la timide apparition, en 1615 et en 1716, de fortifications spécifiques à l'époque moderne, les interventions de nature défensive se résument à peu de choses pour le château au XVII<sup>e</sup> siècle, pour s'arrêter complètement dès les années 1720. On se contente en effet de remettre en état les meurtrières. L'édifice se limite à n'être qu'un arsenal, car c'est l'armement déposé qui est l'objet de soins attentifs; celui-ci est même progressivement et considérablement augmenté, puisqu'en 1691, l'arsenal de l'aile orientale ne suffit plus. Un nouveau dépôt d'armes est ouvert en 1696 au rez-de-chaussée du grenier en face du château. Puis dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, un troisième occupe tout l'étage de l'aile sud. Si le château est toujours destiné à protéger son occupant, ses armes et ses revenus céréaliers et viticoles, sa vocation militaire est reléguée au second plan. On accentue surtout son aspect résidentiel, qui se donne à voir de l'extérieur avec l'ouverture des fenêtres «à la nouvelle mode» dès 1716. En 1780, le fossé est rétréci pour le plus grand avantage des autorités yverdonnoises qui peuvent ainsi agrandir leur place. La description qui suit va non seulement mettre en évidence l'appareil défensif du château mais aussi montrer comment celui-ci a progressivement disparu.

■ **Défenses périphériques** – On ne sait dans quel état LL.EE. de Berne ont hérité des murs de braies. On a vu leur importance au Moyen Âge et, à l'instar de celles qu'ils ont édifiées pour la ville, les Savoie ont probablement assuré la réparation des braies du château après les guerres de Bourgogne. Celles représentées sur les relevés de l'ingénieur Willading sont sans doute très proches des dimensions médiévales. LL.EE. procèdent en tout cas à leur renforcement au moyen de deux tours d'artillerie aux proportions trapues. Ces dernières sont munies d'un fort parapet en quart de rond, à l'exemple de ce qui a été réalisé au sommet des tours et des courtines du château de Morges dès 1544. Les relevés de Willading montrent également dans les parties basses une série de meurtrières qui ont été ouvertes, soit en 1536, soit lors des importants travaux de 1568–1569 par le maçon valsésien Antoine Bodmer et de 1587–1590 par les maçons et tailleurs de pierres de Molondin, Antoine Centlivres et Jacques Vallon, qui consolident par ailleurs ces braies. À cette occasion, celles au sud du château semblent avoir été surélevées d'une toise (2,60 m) sur une longueur de 24 m<sup>227</sup>, et ajourées de 7 meurtrières à trou de serrure en grès de La Molière. On y installe encore, à proximité du boulevard, une échauquette en bois<sup>228</sup> (fig. 724). Les braies de la Plaine font l'objet d'une grosse reprise en sous-œuvre et reçoivent cinq meurtrières. D'après le relevé de Willading, les parapets des braies paraissent munis de meurtrières à trou de serrure, mais aussi, par endroits, d'un crénelage semblable à celui des deux tourelles. Leurs percements défensifs sur deux niveaux démontrent que les Bernois avaient renoncé à faire des lices un terre-plein de fausses-braies comme le souhaitait le projet de reconstruction de 1534<sup>229</sup>. S'il avait été réalisé, ce projet aurait condamné la zone défensive des celliers-casemates du château. On peut imaginer une braie réparée, séparée de la courtine du château par un fossé, mais la place aurait manqué pour un tel aménagement<sup>230</sup>. Les deux tours d'artillerie (boulevard < *Bollwerk* ) sont bien destinées à l'artillerie puisqu'en 1676, un canon tirant des boulets de 12 livres (*Viertelkartaune*) se trouve sur le boulevard des braies orientales. En 1682, son affût est réparé<sup>231</sup>. Le relevé de Willading le montre pointé sur le faubourg de la Plaine<sup>232</sup>. Vulliemin en représente un sur le boulevard du jardin (cf. fig. 698).

724

724. Détail du plan « n° 4 », 1671, par l'ingénieur Johannes Willading, montrant les braies au sud du château, ponctuées par la tour d'artillerie située au bord de la Thièle orientale. Le parapet des braies est percé de meurtrières à trou de serrure dont sept sont l'œuvre en 1587–1588 de Jacques Vallon et Jacques Tacheron. La poterne reliait la zone des lices aux prés du château. On y entrait avec les chars de céréales pour les acheminer dans les greniers de l'aile sud. (AEB, Atlas 7, n° 69)

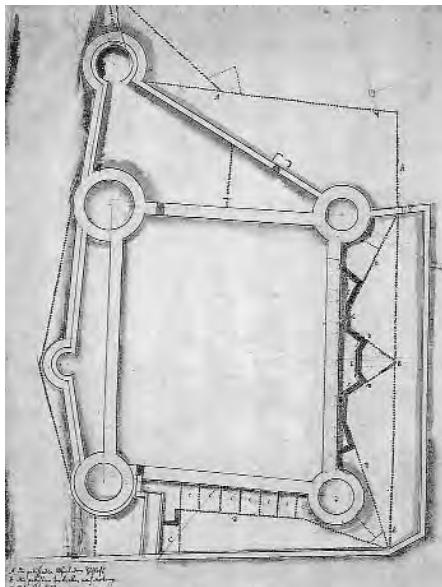


Leurs Excellences rencontrent les mêmes désagréments que les Savoie et doivent aussi réparer les dégâts causés par l'érosion provoquée par les cours d'eau. Aussi, lors d'une décrue particulièrement marquée, une importante reprise en sous-œuvre est-elle entreprise en 1715 sous la direction de Jean-Gaspard Martin au boulevard en face de la Plaine et aux murs adjacents. Après les avoir reparablementées en sous-œuvre avec du grès de La Molière sans doute, celui-ci protège les maçonneries au moyen d'une rangée de pilotis destinés à contenir les eaux de la Thièle dans leur lit. Ce travail est bien visible sur le relevé de Vulliemin<sup>233</sup>.

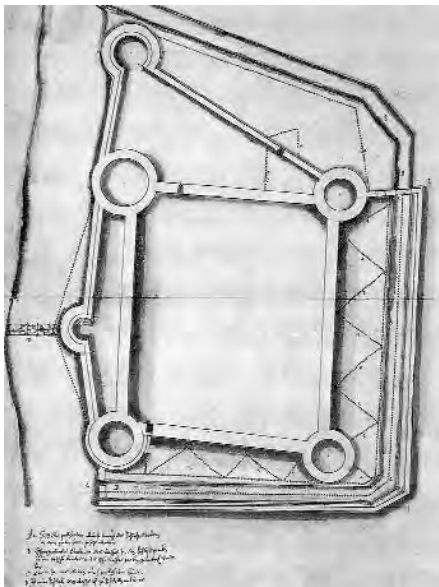
Johannes Willading était chargé de la maintenance courante des fortifications et de l'entretien de leur artillerie. Il veillait à la sûreté des châteaux baillivaux. Autour de 1685, et après avoir constaté que les lices du château ne



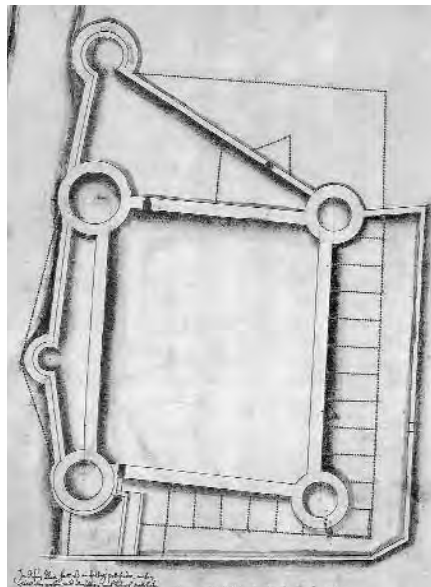
725.1



725.2



725.3



sont pas des fossés puisque peu profondes, qu'on peut y entrer très facilement, il produit trois projets qui visent à leur redonner une réelle valeur défensive, alors qu'en temps normal elles abritent les annexes du train agricole du bailli. À cette fin, Willading conçoit un réseau serré de palissades. Sur l'une des variantes, la porte occidentale des caves est encore protégée par un ouvrage avancé maçonné (fig. 725.1) ; sur l'autre, Willading prévoit de creuser les lices sur leur tiers extérieur pour les inonder en partie (fig. 725.2). Le canal aura 14 pieds de large (4,10 m) sur 8 pieds de profondeur (2,34 m). L'eau est prise en amont dans la Thièle orientale et rejetée en aval à proximité de la tour des Gardes. Un batardeau est prévu à cet emplacement pour contrôler le niveau à l'intérieur des braies. À l'est, les palissades sont placées à l'extérieur des braies, d'une part pour les protéger de l'eau et d'autre part pour créer un échelon défensif de plus. Willading prévoit en outre la démolition de la rampe maçonnée qui permet l'accès à la porte haute du château pour la remplacer par un ouvrage en bois, rapidement démontable. Le réseau palissadé doit éviter les phénomènes d'enfilade et se présente comme un obstacle supplémentaire à la prise du château. Ces travaux auraient été destinés à la sécurité du bailli et de l'Etat, moins contre une puissante armée étrangère que contre des sujets dont il fallait décourager les mouvements d'humeur. Ces projets, tout de même sortis d'un esprit acquis aux entreprises militaires, n'ont pas été agréés, par raison d'économie sans doute mais aussi par souci de proximité avec la population qu'il ne fallait pas alors provoquer inutilement.

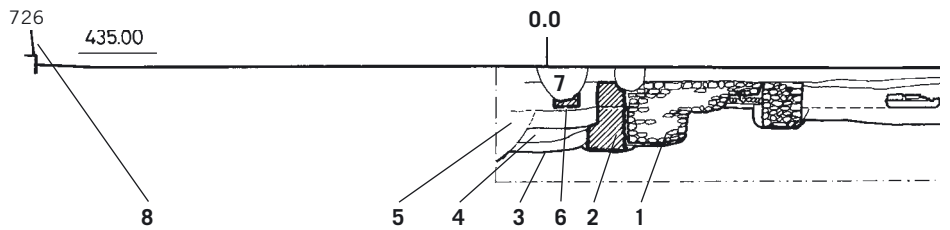
Le mur de braies qui entoure les fossés-lices du côté de la Place a certainement dû être reconstruit dès 1536, mais comme simple contrescarpe, sans appareil défensif, ce qui a justifié les projets de Willading décrits ci-dessus. En 1767, la ville obtient le rétrécissement du fossé occidental sur une largeur de 4 pieds (1,17 m) à la hauteur du nouvel hôtel de ville, pour donner l'ampleur souhaitée à sa façade. L'ancien mur de contrescarpe et le nouveau reconstruit pour cette circonstance ont été retrouvés en 1988 et présentaient bien cet écart<sup>234</sup>. La semelle de fondation du second repose sur les remblais qui ont progressivement comblé le fossé, soit 1,10 m au-dessus de celle du premier mur, qui dans ses parties basses est bien celui du Moyen Âge. Ainsi, en 1767, le fond du fossé se situait quelque 0,2 m seulement en dessous du niveau de la place pavée, plus basse de 0,6 m que l'actuelle (fig. 726).

En 1780, les autorités yverdonnoises obtiennent de LL.EE. ce que les Savoie leur avaient refusé en 1530 et LL.EE. en 1766 encore<sup>235</sup>, soit le comblement des fossés, partiel seulement, pour l'agrandissement de la Place. C'est

**725.1, 2, 3.** Johannes Willading, projets de fortification palissadée visant à renforcer les abords du château, trois variantes, vers 1685. Sur ces trois plans, le tracé des braies doit avoir été relevé avec précision, contrairement au château lui-même, pour justifier de la pertinence des tracés adoptés par les palissades. (AEB, Atlas 7, n° 29, 64 et 61)

**726.** Yverdon, place Pestalozzi, relevé stratigraphique de la fouille technique faite devant l'hôtel de ville en 1988, 1:100, vue vers l'hôtel de ville (situation, voir plan 5). L'axe 0.0 correspond à l'angle oriental de l'hôtel de ville.

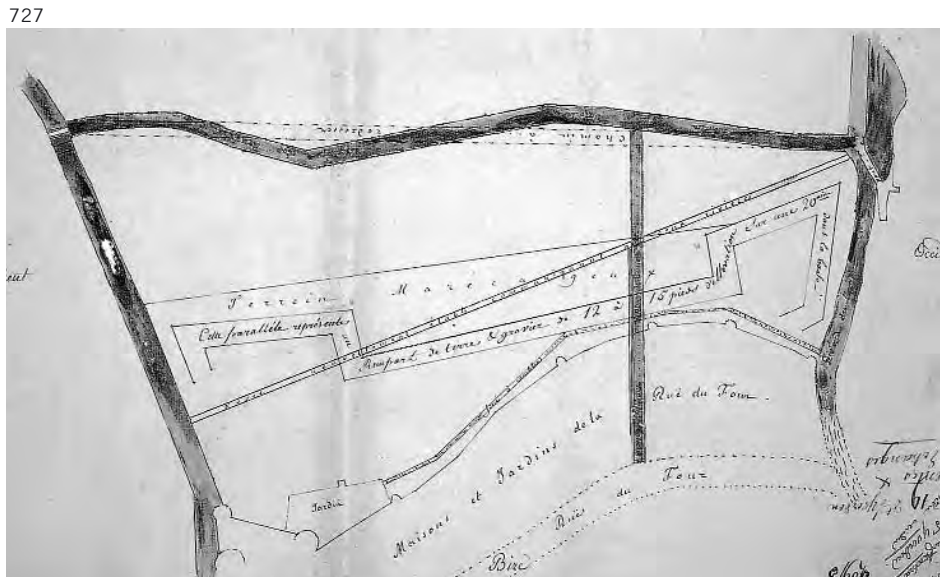
**1.** Les structures frontales des anciennes halles de 1461. **2.** Le mur de braie primitif, démoli en 1767 au moment de la construction de l'hôtel de ville actuel. **3.** Le fond des lices médiévales. **4.** Couches de remblais végétaux et naturels. **5.** Excavation de ces remblais, peut-être pour rendre les fossés humides. **6.** Fondations du nouveau mur de braies édifié après 1767. **7.** Comblement de la fosse creusée au moment de la suppression du mur en 1799. **8.** Façade occidentale du château. Ech.: 1:200. (AAM, relevé: D. de Raemy; mise au net: Jachen Sarott)



surtout celui du nord qui est diminué, pour élargir l'entrée en ville depuis la porte de la Plaine et donner plus de solennité à la perspective débouchant en particulier sur la monumentale façade du temple. Dès la rampe du château passée, obligatoirement conservée, le fossé se rétrécit de 11 m à 6 m. Le nouveau mur de contrescarpe forme un parapet de 1,17 m (4 pieds), mais est fondé à 2,35 m de profondeur afin qu'il ne repose pas sur les remblais du fossé mais sur les sables et graviers naturels. Non exploré dans ce secteur, ce mur devait contourner la tour nord et délimiter ensuite un espace concave dans lequel on installe la fontaine octogonale, qui est reculée de 5 m environ pour donner plus d'ampleur à l'espace central de la Place<sup>236</sup> (voir plan 5, nos 7 et 11). Lors de ces travaux, on diminue la hauteur des braies occidentales, qui ne sont pas déplacées et qui ne dépasseront désormais que de 0,6 m le niveau de la Place. Elles servent de soubassement à une palissade en bois de 1,75 m de hauteur, peinte en noir. Cette palissade est interrompue pour l'accès à la cave, flanqué de chaque côté d'un pilier en pierre jaune, surmonté d'une boule décorative. À ces piliers sont accrochés les vantaux du portail: les braies médiévales sont ainsi devenues une simple limite de propriété. Le fossé est entièrement comblé<sup>237</sup> et on y établit un pavage dont le niveau est même un peu plus élevé (0,35 m) que celui de la Place, pour permettre l'évacuation des eaux pluviales. Comme on l'a déjà signalé, ce fossé reçoit, à l'ouest de l'accès aux caves du château, un vaste hangar charpenté.

Même s'il n'est pas destiné à protéger seulement le château mais bien l'ensemble de la ville, il faut signaler la construction du rempart de terre entre 1615 et 1618, dont il ne reste actuellement qu'un maigre vestige dans un jardin privé de la rue du Four. C'est en effet le seul exemple de ce type réalisé en Pays de Vaud par LL.EE., régi par les principes de défense en profondeur et de flanquement adapté à l'artillerie sur affûts roulants. Le principal obstacle au feu adverse n'est plus constitué par la maçonnerie, mais par les importantes masses de terre remuées, retenues par un réseau de poutres et parementées par de la maçonnerie ou plus communément par des mottes de gazon. Le rempart d'Yverdon était formé essentiellement des terres, sables et graviers extra-

**727.** Le rempart de terre de 1615–1618, selon un relevé du 22 juin 1803 mettant en vente le vaste pré du château, autrefois possession de LL.EE. On observe également les jardins du château pour l'agrément des baillis. (ACV, R. Gindroz)



its du fossé inondé qui le précédait; il adopte la forme d'une sorte de tenaille bastionnée. Un plan de 1803 en donne quelques dimensions: sa hauteur varie entre 3,30 m et 4,50 m sur une base de 6 m de largeur, sa longueur moyenne peut être estimée à 500 m environ. Tout cela ne représente guère que 6000 à 8000 m<sup>3</sup> de terres remuées (fig. 727). D'après le plan de Treytorrens (1737), la largeur est d'au moins 12 m. Il faut donc imaginer que le géomètre de 1803 n'a pas pris en compte le chemin couvert, en piètre état à cette date, et qui devait pratiquement se confondre avec le terrain naturel à l'arrière. Avec une hauteur maximale de 6 m à l'origine, on peut imaginer un mouvement de terre de l'ordre de 18 000/20 000 m<sup>3</sup>; cette réalisation, bien plus modeste que ce qu'on pensait jusqu'ici<sup>238</sup>, est une version réduite et simplifiée d'un projet présenté en 1608–1609 par l'architecte Daniel Heintz et par l'ingénieur d'origine bâloise, Valentin Friederich, alors chargés du renforcement des faubourgs des Moulins et en particulier de la reconstruction de la tour-porte de Gleyres. Ils avaient imaginé un rempart à deux bastions d'une hauteur de 3,5 toises, soit plus de 10 m, et qui aurait impliqué un déplacement de 75 000 m<sup>3</sup> de terre, à réaliser par une équipe de 100 hommes pendant 55 semaines, soit 33 000 journées de travail étalées sur deux périodes estivales de 8 mois<sup>239</sup>. Ce qui aurait coûté la somme de 6600 couronnes, soit 41 125 florins.

Cette somme n'a jamais été accordée par LL.EE., qui se sont contentées d'un ouvrage beaucoup plus modeste, réalisé dès 1615 par des ouvriers salariés avec l'appoint des corvées dues par le bailliage. Début avril, Valentin Friederich et le bailli firent piqueter et tracer dans le sol les dispositions générales de l'ouvrage; ils engagèrent de la main-d'œuvre, achetèrent 4 douzaines de paniers pour le transport de la terre et payèrent l'acheminement par bateau depuis Morat des victuailles nécessaires à 300 repas<sup>240</sup>. Si l'on ne sait ce qui a été honoré l'année comptable suivante depuis mai 1615, le bailli disposait de 6000 florins supplémentaires, sur lesquels il préleva plus de 3800 florins pour les salaires entre juin 1616 et janvier 1618<sup>241</sup>. C'est le receveur baillival Pierre Girardet qui fut chargé d'effectuer les paiements et de tenir les comptes. 50 000 mottes de gazon environ furent taillées dans les prés des communautés voisines d'Ependes et de Grandson. Ce travail fut confié à une équipe allemande, visiblement spécialisée dans cette activité, et le matériel acheminé par les canaux jusqu'à la hauteur du boulevard du faubourg des Moulins. De là, il fallut les transporter par char; c'est le voiturier Jacques Morel qui s'en chargea. Le bois utilisé provenait des forêts de Belmont et d'Ursins. Les corvées procédèrent au creusement du fossé humide et disposèrent les mottes sous la direction de Jean Stöckly. Elles furent nourries de pain d'orge et de soupe. Elles reçurent un habit de laine grossière noir et gris. Sept paires de chaussures ont été fournies. On peut en déduire que seules sept personnes y travaillaient en permanence, en sus du personnel spécialisé.

En 1617, à la demande des autorités yverdonnoises, LL.EE. sollicitèrent l'aide de l'ensemble du Pays de Vaud. Les réponses des villes ont été diverses; beaucoup refusèrent, arguant de grosses charges. Ces récalcitrants n'ont pas été contraints de s'exécuter, Berne ne voulant sans doute pas exercer une pression trop forte sur ses sujets et ménager leur susceptibilité<sup>242</sup>. Il semble qu'en 1619 les travaux étaient en voie d'achèvement, puisqu'on paya cette année-là les mottes de gazon pour les parements<sup>243</sup>. Il fallut même combattre les rongeurs qui ruinaient le rempart en y injectant de l'eau acheminée par une pompe installée dans le fossé. Les bastions étaient équipés de deux couverts en bois protégeant deux pièces d'artillerie<sup>244</sup>, ainsi que de deux (?) guérites ou échauguettes, également en bois, pour la garde, le tout sans doute installé en août 1620 sous les conseils du sergent Lafleur de Genève<sup>245</sup>. Tous ces ouvrages charpentés ont dû être réalisés par le menuisier-charpentier Daniel Bertrand, alors très entreprenant et qui avait les faveurs de LL.EE.

**728.** Château d'Yverdon, courtine nord, portail d'entrée, détail du montant occidental en pierre jaune de Hauterive. Etat en 1987. La porte proprement dite est en arc en plein cintre et prend place dans un panneau rectangulaire dans lequel se rabattait le pont-levis. On observe les traces du plan incliné qui formait la terminaison de la rampe. Le rétrécissement de l'embrasure avec des réemplois de terres cuites, des blocs de tuf, et l'arrière-voussure en pierre jaune de Hauterive, est dû au maçon Jonas-Louis Reymond, le bâtisseur de l'hôtel de ville. L'escalier a remplacé la rampe en 1804; les marches primitivement en grès de La Molière ont été remplacées en 1889 par les actuelles en granit. (Fibbi-Aeppli)

Le rempart n'arborait pas la fière allure que présenteront plus tard les fortifications d'un Vauban par exemple, pourvues de beaux parements en pierre de taille et couronnées d'échauguettes. D'une façon générale et d'après les devis présentés par l'ingénieur Willading en 1686 pour la fortification de la ville, le recours à la maçonnerie aurait majoré les coûts d'un tiers environ<sup>246</sup>. D'après ce qu'on connaît de l'hydrographie yverdonnoise au début du XIXe siècle, on imagine que le fossé au-devant était inondable par le cours de la Thièle des Moulins, le surplus se déversant dans la Thièle orientale.

Une seconde campagne de travaux intervient en 1621–1622. Leur nature exacte n'est pas claire, mais on peut les considérer comme des réparations voire des améliorations introduites à l'instigation d'un nouvel ingénieur, spécialisé dans l'hydraulique, Claude Flamand, de Montbéliard, alors au service du duc de Wurtemberg et arrivé à Yverdon surtout pour s'occuper des fortifications bastionnées commencées à Ballaigues et seconder Valentin Friederich<sup>247</sup>. Comme cela avait été le cas à Genève en 1611–1614 au sujet des machines hydrauliques amenant l'eau du Rhône en ville<sup>248</sup>, il semble que la collaboration de cet ingénieur avec les autorités bernoises ait été de courte durée; il est vrai qu'au même moment il propose également ses services pour la fortification de la ville de Bâle<sup>249</sup>. En effet, il n'a en rien participé à la construction fortifiée la plus considérable alors entreprise par Berne, l'aménagement entre 1622 et 1633 de l'enceinte bastionnée protégeant le front occidental de cette ville, sous la direction de Valentin Friederich (cf. fig. 740).

728



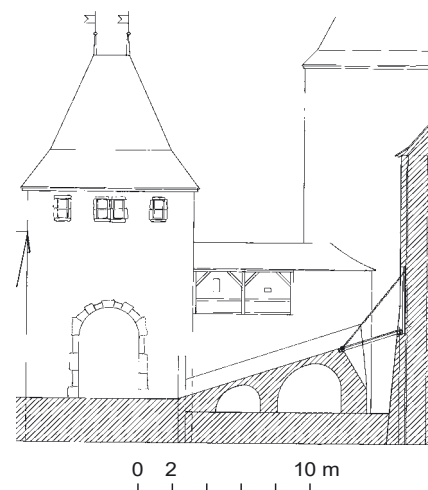
■ **L'entrée** – Lors des travaux de 1536, sur lesquels on a peu de précisions, l'entrée a également été très remaniée, tout en gardant cependant les mêmes principes défensifs qu'au Moyen Âge. Le portail médiéval a en tout cas été dédoublé à l'est par une petite poterne pour former le couple courant de la porte cochère pour chars et chevaux et de la porte piétonne<sup>250</sup>. La seconde a disparu en 1804 au plus tôt; la première en revanche a subsisté. Ses proportions restent modestes et n'autorisaient certainement pas le passage de chars. Elle est du type I, mais avec une modénature plus riche que celles de l'intérieur (cf. fig. 642). L'encadrement de la porte proprement dite est précédé par une profonde feuillure dans laquelle venait se placer le tablier du pont-levis une fois remonté (fig. 728). Celui-ci mesurait un peu plus de 3 m de longueur, pour une largeur de 2,30 m. L'embrasure actuelle a été trop remaniée pour permettre de comprendre le mécanisme de montée. Contre le mur de l'aile nord se trouve encore une encoche, taillée dans un grand bloc de pierre jaune de Hauterive (plan 12.1). Celle-ci aurait pu servir au verrouillage du portail. Pour la petite porte voisine, refaite complètement en 1589–1590 par le maître maçon Antoine Vallon, le charpentier Pierre Lombardet et le forgeron-serrurier Vallotton qui fournit tous les accessoires métalliques, les documents mentionnent un système à roue et à contrepoids<sup>251</sup>. Ce mécanisme, que les gardes manipulent depuis une galerie située au-dessus dans la cour d'entrée et acces-

sible par un escalier<sup>252</sup>, permet de relever le tablier du pont-levis par l'intermédiaire d'une chaîne. En 1620, on répare une bretèche défensive qui surmonte l'entrée. Bien que la courtine n'en conserve aucune trace, on imagine que cette bretèche était essentiellement en bois<sup>253</sup>. L'emplacement de cette galerie et de cette bretèche amène à conclure que les traditionnelles rainures au-dessus des portes n'ont pas existé. Elles auraient impliqué en effet que les gardes fussent au rez-de-chaussée. Pour conforter cette hypothèse, on remarque que l'encadrement où devaient figurer les armes de l'Etat de Berne entre deux lions (?) affrontés avec la date de 1537<sup>254</sup> est formé de blocs trop allongés pour permettre l'aménagement de ces rainures (plan 7). Jugés sans utilité réelle à une époque où le château perd son caractère militaire, le pont-levis et son mécanisme de la grande entrée sont supprimés en 1772<sup>255</sup>. Cela permet de remanier l'embrasure de la porte qui reçoit alors, à l'arrière, son bel encadrement en pierre jaune de Hauterive formant arrière-voussure d'esprit Louis XV. Ce travail a été réalisé par Jonas-Louis Reymond, l'entrepreneur chargé ces années-là de l'édification de l'hôtel de ville. Le couvert de la rampe, en partie refait par le charpentier Rodolphe Recordon, est passé en couleurs par le peintre François-Louis Trosset.

La rampe qui permet d'arriver au pont-levis est également difficile à reconstituer. Les restes découverts par les archéologues étaient en effet très fragmentaires<sup>256</sup>. La largeur du fossé paraît être un peu supérieure à 13 m pour une dénivellation proche de 5 m. La très forte pente se situant autour des 20° (36%) conforte l'idée que ce cheminement était interdit aux chars, voire aux chevaux. Dès 1536, il est construit en dur sur au moins deux murs-piliers intermédiaires soutenant des arcades; l'une de ces dernières et l'un des piliers qui la soutiennent sont l'objet d'une importante réparation en 1717 par Jean-Gaspard Martin<sup>257</sup> (fig. 729). En 1799, les arcades sont obturées par deux murs qui se prolongent en garde-corps au-dessus de la rampe. Les dalles couvrant ces parapets proviennent des escaliers de cette dernière, déjà attestés en 1684. Plus qu'une rampe à proprement parler, il faut imaginer un escalier formé de hauts degrés à large repos (en «pas d'âne»)<sup>258</sup>. D'après le relevé de Vulliemin (cf. fig. 698) et d'après un des projets de renforcement des braies, la voie piétonne, guère plus longue que le tablier mobile du pont-levis principal, se retournait sur le premier pilier pour rejoindre le grand passage. Comme au Moyen Âge, ce dernier était fermé par une première porte à la hauteur du mur de contrescarpe du fossé. En 1761, celle-ci était encore surmontée d'une petite bretèche de guet, qui était incorporée au toit surmontant la rampe<sup>259</sup>; ce toit était peut-être recouvert d'un voligeage à l'intérieur. Dès 1691, elle paraît munie de garde-corps en balustres. Cette charpente et cette menuiserie, plutôt élaborées, suggèrent une entrée qui devait en imposer, d'autant qu'elles sont fréquemment repeintes, sans doute aux couleurs bernoises (noir et rouge). En tout cas, le rouge est utilisé pour les vantaux de la porte principale en 1761<sup>260</sup>. Le tout, refait de fond en comble en 1785 encore, disparaît, en même temps que la rampe, en 1804. Le rétrécissement du fossé-braie en 1780 n'a pas provoqué de modification majeure à ce système d'entrée. Le nouveau mur de contrescarpe, situé à un peu moins de 7 m du château, s'est incurvé en quart de rond pour envelopper la rampe. À l'intérieur du fossé, il forme un autre segment de cercle pour aboutir sans doute à un des piliers soutenant l'escalier, afin de laisser complètement libre une des arcades qui devait servir de dépôt.

■ **La cour d'entrée** – Une fois franchie la petite poterne piétonne, il fallait encore gravir deux marches en grès coquillier pour déboucher sur un sol de carreaux de terre cuite, retrouvé en 1996 et conservé sous la chape actuelle et sur la voûte du local inférieur. La très grande usure des terres cuites montre que cet accès était le plus couramment ouvert, sous le contrôle direct des

729



729. Château d'Yverdon, proposition de reconstitution schématique de la rampe inclinée par Hermann Gagg. Cet ingénieur et érudit vivant à Yverdon au début du XXe siècle a livré quelques reconstitutions de la ville, de ses remparts et du château, lesquelles ne sont pas sans pertinence. Ici, celle qu'il propose de la rampe est certainement assez proche de la réalité, avec sa double arcade. À l'arrière-plan, le mur de ville venant s'appuyer contre la tour des gardes et la porte de la Plaine. Sur ce dessin, il manque le couvert ayant protégé la rampe ainsi que la bretèche défensive en bois au-dessus de la porte. (MY, dessin J.-Fr. Boekholt)

**730.** Château d'Yverdon, vestibule d'entrée [104-105], vue vers le nord sur l'entrée piétonne. À gauche, l'arrachement du mur parallèle au mur oriental de l'aile nord, séparant les deux entrées de 1536–1539, enlevé en 1810. Dans l'entrée, remplacée par une fenêtre en 1810, les deux dernières marches des 3 ou 4 installées dans l'épaisseur du mur sont encore conservées; elles aboutissaient sur le sol de carreaux de terre cuite. Etat en 1995. (Fibbi-Aeppli)

730



**731.** Château d'Yverdon, tour orientale, chambre [101], réservée à la garde. Etat en 2001. La cheminée, ainsi que la voûte, ont été réalisées lors des travaux de 1536–1539. Le décor, restauré en 1998 sur la base des traces retrouvées, formé de bandes grises soulignées de filets noirs, est à situer, comme celui de la *Herrensaal*, vers les années 1630. (Fibbi-Aeppli)

731



gardes, au contraire du grand portail adjacent, utilisé exceptionnellement. La cour d'entrée, formant antichambre générale et salle d'attente avant d'accéder à quelque endroit du château, revêtait un aspect bien différent de celui d'aujourd'hui (fig. 730). Au niveau du rez-de-chaussée seulement, elle était subdivisée par un fort mur, placé dès 1536 entre les deux portes et parallèle au mur oriental de l'aile nord. Le vestibule situé à l'est de celui-ci [104+105-est] desservait, dans l'ordre depuis la gauche de la poterne :

- le local des gardes [101] situé dans la tour orientale (fig. 731);
- des latrines placées dans l'épaisseur de la courtine sans doute, tout près de la tour;
- une grande porte de type I donnant dans le grand vestibule [127-est+128-est] longeant la courtine orientale et reliant l'arsenal;
- un escalier accroché contre le mur ouest ou à celui du sud, débouchant sans doute sur une galerie située 0,65 m plus haut que le plafond actuel, qui n'existait pas encore, permettant au volume de se déployer en hauteur jusqu'à la charpente;
- une porte reliant le vestibule de la grande entrée, qu'il fallait obligatoirement franchir pour arriver dans la cour intérieure; elle présentait sans doute le type II mais était de dimensions restreintes, au vu des traces retrouvées de son seuil, maintenant placé dans le couloir d'accès à la tour des gardes.

D'après l'inventaire de 1670, ce vestibule renfermait une grosse chaîne de fer et un buffet placés sous les escaliers, un autre buffet et surtout l'armement des gardes, consistant en 4 hallebardes, 4 mousquets et 4 bandolières. Il reçoit en 1778 une petite chambre à l'usage des gardes afin de remplacer l'ancienne arrière-cuisine [106-1+107-1] de l'aile nord qui leur avait été destinée depuis 1724 sans doute, condamnée par la création du corridor [106].

Depuis le vestibule de la grande entrée, sans doute complètement recouvert par la galerie de l'étage et toujours aménagé sur un sol en bois, assurément aisément démontable en cas d'attaque, on accédait :

- à l'ouest dans la chambre des servantes [107-1], liée à la cuisine, qui est devenue, dès 1724, chambre d'arrêt. En 1778, cette entrée est condamnée; on la remplace par celle du nouveau corridor [106];
- au sud dans la cour intérieure par une grande porte en plein cintre de type II, percée en 1536–1539 et formant un biais pour ne pas entamer l'angle du corps de logis oriental;
- à l'est, près de cette dernière porte, dans le vestibule adjacent.

L'étage de cette cour d'entrée n'était pas séparé par le mur oblique, qui s'interrompait à la hauteur de la galerie de circulation courant le long des parois. Cette galerie permettait tout d'abord d'accéder à l'étage de la tour orientale, par l'intermédiaire de quelques marches d'escaliers, dans une situation analogue à celle qui subsistait pour la tour nord. On redescendait ensuite pour arriver sur la plate-forme, d'où s'opérait la manipulation des pont-levis, ainsi qu'à la bretèche extérieure citée en 1620. On ne sait s'il y avait une entrée directe aux greniers adjacents car on n'en a retrouvé aucune trace, mais, pour des questions de commodité, on en suppose volontiers l'existence; elle était accessible depuis cette galerie couvrant peut-être complètement le vestibule de la grande entrée. On pourrait imaginer à l'ouest une petite poterne suivie de trois ou quatre marches descendantes qui permettaient sans doute d'arriver à l'étage de l'aile nord, tout d'abord grenier puis peu à peu occupé par les logements dès 1650. Au sud, non loin du débouché de l'escalier, une autre porte donnait dans le grenier de l'aile orientale [224]. En 1778, la galerie sur la grande entrée, libérée depuis 1772 du mécanisme du pont-levis, reçoit une chambre d'arrêt qui remplace celle de l'aile nord, supprimée. Celle-ci est ajourée d'une fenêtre étroite qui donne dans la courtine au-dessus de l'entrée. Située dans l'angle nord, elle est fermée à l'est par un mur en maçonnerie, construit sur celui qui sépare les deux entrées, et dans lequel est installée une simple porte à encadrement de pierre jaune et à linteau droit, flanquée d'une fenêtre étroite, qui devait aérer cette prison et distiller une lumière très parcimonieuse. Entre la fenêtre et la porte se trouvait la bouche du fourneau, devant laquelle on pose des carreaux de terre cuite pour prévenir les risques d'incendie. Au sud est placée une paroi en forts plateaux entre ce mur et celui de l'aile nord. Le local est recouvert d'un plafond<sup>261</sup>.

**733.2.** Couvert de 1780, dont les colonnes reposent sur les maçonneries de l'escalier aménagé dans le terre-plein de la cour intérieure, mises au jour lors de son excavation en 1943. (Jean Perusset)

■ **Les entrées au niveau inférieur** – L'entrée de la courtine sud, donnant originellement dans la cour de la grande tour [020], est déplacée tout contre la tour en [022] en 1670, on l'a vu<sup>262</sup>. Celle donnant dans les lices orientales a existé très tôt à la période savoyarde, mais sous une forme inconnue. Elles permettent de se rendre dans les lices orientales ou au sud, dans le jardin, depuis les caves et même depuis les étages supérieurs par l'intermédiaire de l'escalier à vis construit peu avant 1643–1644. LL.EE. maintiennent également la poterne ouvrant dans les caves occidentales, même si les textes bernois ne la mentionnent explicitement qu'en 1652<sup>263</sup>. Willading la représente en 1671 (cf. fig. 636.3), de même que Vulliemin en 1716 (cf. fig. 698). En passant par la cave nord, elle permettait de rejoindre la cour par l'escalier médiéval [011].

**732.** Château d'Yverdon, courtine ouest, entrée directe dans les celliers depuis la Place de la ville, 1780. Etat en 1997. Ce très bel encadrement à deux fasces terminé par une clé saillante, d'esprit néoclassique, est l'œuvre d'Henry Landry, visant à donner plus de solennité à un accès qui devra désormais conduire non seulement aux caves mais à la cour intérieure. Les vantaux de la porte que l'on a voulu en harmonie avec la forteresse médiévale, inspirés certainement de la petite porte à claire-voie de la cour de la grande tour (cf. fig. 693), ont été posés en 1948, aux frais de la ville et du négociant en vins locataire des caves, Petitiat et Cie. (Fibbi-Aepli)

732



**733.1.** Château d'Yverdon, aile occidentale, niveau des celliers. Corridor [010] conduisant à l'origine dans la cour intérieure du château par l'intermédiaire d'un escalier, vue vers l'est, œuvre d'Henry Landry, 1780. Etat en 1997. Au premier plan, l'entrée aux caves nord [005+006+009], flanquée de deux œils-de-bœuf d'aération. À l'arrière-plan, la longueur de la voûte, de plus de 4 m, indique l'épaisseur du mur de 1271, ayant enrobé les restes du premier château de 1235 et supporté la façade sur cour de l'*aula*. (Fibbi-Aepli)

733.1



Dans le prolongement des grands travaux de 1778, cet accès va prendre de l'importance deux ans plus tard<sup>264</sup>, d'autant que l'entrée dans la cour intérieure depuis la porte nord était jugée peu pratique à cause de la présence du puits. Recevant le bel encadrement néoclassique en pierre jaune encore en place (fig. 732), la porte de la courtine ouest est élargie. Dans son prolongement, on aménage dans la cave un corridor [010] qui perce le gros mur de soutienement de l'*aula* afin de déboucher sur un nouvel escalier [012] permettant ainsi de se rendre directement dans la cour intérieure sans passer par la cave nord. Pour autoriser l'accès aux caves, les parois de ce corridor reçoivent chacune une grande porte cochère flanquée de deux œils-de-bœuf (fig. 733.1). Protégé par un couvert que nous avons décrit (voir p. 477), le nouvel escalier est aménagé dans le remblai de la cour intérieure (fig. 733.2). Il est en pierre jaune de Hauterive à deux volées droites et repos intermédiaire. La cage d'escalier médiévale [011] est obturée par un mur construit au droit de la façade intérieure de l'aile nord, percé d'un œil-de-bœuf (plan 9). Si l'escalier a disparu, le corridor a subsisté, il est l'œuvre de l'entrepreneur et architecte Henry Landry, issu de la première génération de cette dynastie qui va marquer l'environnement construit d'Yverdon durant tout le XIXe siècle. Le soin avec lequel ces travaux ont été réalisés peut inciter à penser que cet accès est devenu le principal, d'autant qu'il permettait de déboucher directement sur la Place, non loin de l'hôtel de ville. Mais il a pu n'être utilisé que pour le service, le bailli tenant à garder ses distances vis-à-vis de ses sujets d'Yverdon.

733.2



■ **Les tours** – Le renforcement du château lui-même s'exécute surtout au niveau des celliers qui deviennent, avec leur voûte, de véritables casemates (cf. fig. 637). Elles sont excavées et sans doute toutes mises au même niveau pour faciliter les circulations. Cette mobilité horizontale de la défense était déjà au programme du projet des années 1530 (annexe 2c). Les courtines et les tours ne sont pas modifiées profondément. Les parapets du chemin de ronde, grâce à leur épaisseur exceptionnelle, ont pu être maintenus en l'état et n'ont ainsi pas eu à subir une modernisation telle que ceux du château de Morges. Les baies-créniaux continuent à être utilisées puisque celles des tours en tout cas reçoivent de nouveaux volets de siège, réalisés par le menuisier Hugues Monneron et ses deux fils. Les éléments métalliques («fermente») ont été mis en œuvre par le serrurier Jean des Champs, réputé à Yverdon, au bénéfice d'une longue carrière professionnelle, commencée en 1561 et terminée vers l'âge de 90 ans en 1628<sup>265</sup>.



On commence par ouvrir des canonnières dans les tours; toutes celles encore en place (fig. 734) dans les maçonneries du Moyen Âge ont été réalisées en 1546–1547 par le maçon Antoine Bodmer. Elles sont aisément reconnaissables à leur forme oblongue arrondie. L'encadrement est en pierre jaune de Hauterive; l'embrasure extérieure, parementée avec des carreaux de terre cuite, s'amenuise vers l'intérieur pour aboutir au nu de la paroi contre un petit orifice circulaire de 15 cm de diamètre taillé dans la pierre jaune de Hauterive. Celui-ci ne laissait passer que le fût de la pièce. D'autres, plus simples, plus rectangulaires, ont été façonnées avec du grès coquillier. Les travaux qui les concernent par la suite n'en créent pas de nouvelles. Certaines seront tout au plus modifiées, notamment deux de la tour des Gardes qui seront refaites en grès coquillier en 1587–1588<sup>266</sup>. En 1620, les maçons Pierre et Benoît Peytrignet sont chargés d'élargir l'orifice intérieur de certaines de ces canonnières afin qu'on puisse «approcher les pièces plus près des ouvertures et les braquer sur les fauxbourgs et la ville». Lors de ces travaux, on répare tous les affûts des canons, qui semblent se trouver en permanence dans les tours. Ceux-ci sont régulièrement entretenus, en même temps que les armes entreposées dans les arsenaux<sup>267</sup>. Dans le contexte tendu des années 1610 par exemple, on répare deux pièces situées dans la grande tour et une autre dans la tour occidentale.

*Reconstruction de la tour occidentale dite des Juifs* – Tout début janvier 1605, la tour ouest s'effondre. Seule sa partie basse talutée peut être conservée. La reconstruction va se réaliser en moins de deux ans, les travaux de finition et d'aménagement intérieur sont payés le 25 octobre 1607. Il faut d'abord évacuer les matériaux écroulés (sans doute réutilisés dans le blocage de la nouvelle tour) et récupérer les bois de l'ancienne charpente. Antoine Vallon et Albrecht Schmid doivent extraire et façonner 2100 blocs de tuf à la carrière de Montcherand, qui sont ensuite transportés à Yverdon. Grâce à la comptabilité baillivale, on peut suivre l'évolution du coût de 500 «tailles» dans la progression du chantier. Leur extraction et leur façon sont payées 322 florins 6 sous, le transport par bateau du port d'Orbe au port situé en amont des moulins d'Yverdon, 100 florins 10 sous, l'acheminement par char à travers le pré du château sur une distance de 350 mètres, 100 florins et 10 sous, soit tout autant que les 10 km de transport fluvial, enfin leur mise en œuvre est estimée à 1140 florins<sup>268</sup>. La charpente est réalisée par Pierre Lombardet. La tour est crépie à

734



735



**734.** Château d'Yverdon, tour orientale, dite «des Gardes», détail de trois canonnières ouvertes en 1546–1547 par le maçon valsésien Antoine Bodmer. Vue vers le sud au moment des fouilles de 1988. Sous le pavage devant l'escalier du château, on voit les restes du mur de ville allant s'appuyer contre la tour. Deux des canonnières étaient situées «hors-la-ville» et contrôlaient le pont de la Plaine; la troisième, refaite avec un encadrement de grès coquillier en 1587–1588, est tournée vers la Place. Toutes ont réemployé les embrasures des anciennes archères. (Fibbi-Aeppli)

**735.** Château d'Yverdon, tour occidentale, dite «des Juifs», entrée à l'étage du couronnement depuis les combles du corps de logis ouest. Au fond, on aperçoit l'orifice d'une des canonnières. Etat en 1981. (Fibbi-Aeppli)

l'intérieur (*bestochen*), mais à l'extérieur, on se contente de souligner les joints, ainsi que permettent de l'interpréter dans ce cas les termes de *ingefassen* et *verstrichen*. Au total, cette reconstruction a coûté 11200 florins environ.

Lors de sa réhabilitation en 1605–1607, la tour des Juifs est dotée d'une liaison directe entre son niveau de couronnement et les combles des corps de logis adjacents, réalisée au moyen d'une porte à linteau droit et à gros chanfrein (comme celles des étages inférieurs) et d'un escalier de 5 marches installé dans l'épaisseur du mur de la tour (fig. 735). Ces dispositions ont été établies en vue d'aménager une circulation rapide, par les combles, d'un sommet d'une tour à l'autre, réalisée en 1610 seulement lorsqu'on crée également les portes et les escaliers dans les tours orientale et septentrionale.

*Tours est et nord* – La date de 1610 a été gravée sur un bloc de molasse formant un des montants de chacune de ces deux portes, avec les initiales I D dans la tour orientale et D G dans la tour septentrionale. Les archives ne permettent pas d'identifier les maçons qui ont laissé là leurs signatures; il s'agit certainement d'ouvriers-compagnons sous les ordres des valsésiens Albrecht Schmid et Daniel Heintz, auxquels nous attribuons ce chantier. Le premier est en effet honoré de 2340 florins pour divers travaux dont on ne connaît malheureusement pas le détail<sup>269</sup>.

736. Château d'Yverdon, tour nord, étage de couronnement vu du nord. Les baies-créneaux ont été remplacées en 1610 par les petites fenêtres en plein cintre, placées plus bas pour le tir à genoux ou sur affûts. À droite, on observe la reprise en tuf de 1715. Etat en 1992. (D. de Raemy)



Dans ces tours, Schmid remplace les baies-créneaux à encadrement de molasse du Moyen Âge par des ouvertures plus petites et plus basses pour l'usage des armes à feu. Sous la niche originale avec sa voussure en tuf qui a été conservée, ces jours présentent un arc en plein cintre et un encadrement de tuf manifestement copié des baies-créneaux de la tour des Juifs, que ce maçon venait de réédifier sous les ordres de Heintz (fig. 736). Comme celles de l'époque savoyarde, elles étaient fermées par des volets de siège, mais sans doute à l'intérieur, dont il reste dans l'embrasure de la tour nord les encoches destinées à la poutre de verrouillage. Quelques archères du couronnement de la grande tour connaissent le même sort. Peut-être parce que cette dernière était hors du circuit des tours secondaires, cette transformation ne serait intervenue qu'en 1625, si l'on peut attribuer à ces travaux un graffito trouvé dans l'une des chambres de tir avec les initiales I P D<sup>270</sup>. Les comptes baillivaux de cette année-là sont muets. L'établissement du cheminement d'une tour secondaire à l'autre, réalisé au moyen de planches posées sur les tirants des charpentes médiévales, est en revanche bien attesté<sup>271</sup>.

Ces modifications apportées à l'appareil défensif des tours en cette période d'insécurité du début du XVII<sup>e</sup> siècle sont les dernières. Par la suite, aucune transformation fondamentale ne vient en changer l'aspect, même en 1715, lorsque Jean-Gaspard Martin doit faire relever un bon tiers des maçonneries de la tour nord qui menaçait de s'effondrer (fig. 737). Cette intervention, bien visible du côté de la courtine occidentale, copie à l'identique, non pas en molasse mais en tuf, ce qui préexistait.

■ **Les courtines** – Ce sont non seulement les tours, mais également les courtines qui ont reçu des canonnières. Elle ont été peu nombreuses et peuvent être localisées dans le seul rez-de-chaussée des ailes orientale et sud<sup>272</sup>, à l'origine non résidentielles et regardant hors les murs de la ville. Il n'en subsiste qu'une seule, celle de l'ancien corridor [portion 128-2-est] reliant la cour d'entrée à l'arsenal. Avec sa voisine dans l'arsenal<sup>273</sup>, elle contrôlait le faubourg de la Plaine, que les ingénieurs bernois jugeaient particulièrement dangereux, au point d'avoir voulu le raser en 1560 pour améliorer l'état général des défenses dans un contexte politique tendu avec la Savoie<sup>274</sup>.

À l'exception peut-être des canonnières pratiquées dans les courtines orientale (cf. fig. 707, fig. 738) et méridionale, il semble qu'en dehors des tours, on se soit contenté jusqu'en 1587 des anciens percements défensifs hérités du Moyen Âge. À cette date, en même temps que de gros travaux sont entrepris pour renforcer l'enceinte de la ville, les courtines du château reçoivent leurs meurtrières à trou de serrure, qui remplacent les baies-créneaux et certaines archères dont on s'était satisfait jusque-là. Les percements défensifs du château sont ainsi transformés dans un projet global qui vise à renforcer toute l'extrémité orientale de la ville, de la tour d'artillerie sur l'angle des braies méridionales à celle flanquant l'enceinte de ville au nord des écuries. Les douze meurtrières des braies dont il a été parlé plus haut<sup>275</sup> sont complétées par une série de dix placées sur le parapet du chemin de ronde de la courtine orientale, dont le parement taluté est entièrement refait en tuf<sup>276</sup>. De ces 10 meurtrières, 8 sont actuellement conservées, en partie restaurées dans les années 1980. Les deux qui ont disparu donnaient sur la cour d'entrée [302]. Toutes celles visibles sur les autres faces du château font partie d'un lot de trente que Jacques Vallon doit installer «tout autour en haut du château», en même temps que sur la tour-porte de la Plaine<sup>277</sup>. Actuellement, quatre sont conservées contre la courtine nord et sept à l'ouest, ces dernières en partie restaurées. Fait intéressant, on a pu constater qu'au moins trois baies-créneaux, peut-être quatre, ont été conservées sur le parapet de la courtine ouest entre les meurtrières (plan 23). Elles ont subsisté jusqu'en 1805<sup>278</sup>. Ce qu'il restait du parapet du chemin de ronde sud, avant qu'il ne soit remanié au XIX<sup>e</sup> siècle, donne l'impression qu'aucune meurtrière n'a été ouverte de ce côté, alors que Vulliemin (cf. fig. 698) en représente quelques-unes. Elles sont toutes du même type (fig. 739.1 et 2) : utilisant chacune quatre tailles de grès coquillier comme encadrement, elles présentent un orifice circulaire de 10 cm de diamètre environ, surmonté d'une mince fente de visée (5 cm x 50 cm). La voussure de leur embrasure intérieure forme chaque fois un arc surbaissé en brique<sup>279</sup> surmontant une niche de 1,20 m x 1,70 m environ. À l'intérieur, le défenseur se mettait sans doute à genoux pour tirer, à moins que l'arme – une arquebuse ou un mousquet d'après les documents qui sont explicites – ne soit installée sur un support. À l'exception de quelques-unes qui ont été décalées, les meurtrières ont été installées dans l'embrasure des baies-créneaux, mais en position plus basse du fait de la suppression des coussièges et pour l'usage des arquebuses<sup>280</sup>. Elles ont toutes été réalisées par Jacques Vallon, au prix de 15 florins chacune, avec le grès coquillier provenant des carrières de La Baume près d'Yvonand, extrait par Antoine Centlivres<sup>281</sup>.

**737.** Château d'Yverdon, tour nord. La réfection en tuf de 1715 sous la direction de l'architecte Jean-Gaspard Martin a affecté toute la zone de la tour située entre la canonnière centrale et la courtine, depuis le talus en grès coquillier, qui a pu être conservé. (Fibbi-Aeppli)



**738.** Château d'Yverdon, courtine orientale, détail d'une canonnière de 1546–1547 desservie par le corridor [128-2-est]. Etat en 1998. Au-dessus, restes de la baie médiévale en plein cintre éclairant la cuisine. En partie restauré par Pierre Margot en 1978. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)



739.1



739.2



**739.** Château d'Yverdon. Meurtrière à trou de serrure de 1587–1588 qu'on a substituée à une baie-créneau.

**1.** Parement extérieur, ici dans le parapet du chemin de ronde de la courtine occidentale. Etat en 1977. **2.** Embrasure intérieure, ici la première meurtrière nord dans le parapet du chemin de ronde de la courtine orientale. Etat en 1988. (P. Margot, Fibbi-Aeppli)

Dans les celliers, en 1587–1589 toujours, certaines de ces meurtrières, préexistantes apparemment, ont besoin d'être réparées. Peut-être s'est-on contenté d'évaser simplement le bas du jour des archères comme on le devine encore pour deux d'entre elles à la courtine sud. En tout cas, la façade occidentale en reçoit au moins quatre, placées dans les embrasures des archères médiévales. Au sud, deux encore auraient été ouvertes, mais il n'y en a plus trace. Hormis celle qui commande la porte de la Plaine, les tours n'ont pas reçu de canonnières dans leur niveau inférieur; là aussi le jour des archères a simplement été évasé dans sa partie basse. D'après ces données, on en conclut que les celliers-casemates, ainsi que les parties basses des tours, qui étaient avant tout destinées aux prisons, n'ont pas reçu d'artillerie, contrairement à ce que préconisait le projet des années 1530. En revanche, dans le prolongement de ce qui était déjà établi au Moyen Âge, on y a maintenu un aménagement qui permet un déplacement rapide d'une aile à l'autre.

## Conclusions

En guise de conclusion, on observe donc que l'artillerie, à l'époque bernoise, n'est pas vraiment destinée à être mobile. Même si certains affûts sont roulants, les pièces ne sortent pas des locaux où on les a placées. Elles se trouvent dans tous les niveaux intermédiaires des tours, de même que dans le rez-de-chaussée des ailes orientale et méridionale, non habitées au début de cette période. Comme au Moyen Âge, les celliers et l'étage supérieur abritant le chemin de ronde sont destinés à la défense, mais uniquement avec des armes à feu individuelles. Peu à peu cependant, l'importance militaire du château va diminuer. Les derniers travaux qui pourraient ressortir à l'architecture militaire sont ceux des années 1680. Après 1686, les meurtrières ou les canonnières ne sont plus jamais citées. Elles commencent même à disparaître au profit du rôle résidentiel du château, lorsqu'en 1727, on doit murer la meurtrière de la courtine orientale pour l'aménagement de la nouvelle chambre d'audience à côté de l'ancienne *Herrensaal*. Un peu plus tard, en 1771, au moment de la réfection du soubassement taluté de la courtine nord, les archères médiévales évasées à la base en meurtrière font place à de simples ouvertures d'aération de cave.

**740.** Joseph Plepp, Matthieu Mérian, vue de Berne, vers 1635. La quatrième enceinte a été édiflée en 1454–1473; quelques restes sont visibles dans la gare de Berne. Elle comportait un mur double avec des lices intermédiaires et un profond fossé. Avec la construction du rempart bastionné entre 1622 et 1642, cet appareil défensif n'est pas devenu caduc, comme c'était souvent le cas par la création de nouveaux quartiers d'habitation, mais a joué un rôle de commandement par rapport aux nouvelles fortifications de terre, peu élevées et restant dégagées de toute construction, agrémentées en promenades par temps de paix. L'ouvrage n'est pas complet si l'on se réfère aux modèles en vigueur à cette époque. Il y manque en effet tous les ouvrages extérieurs, tels que demi-lune, tenaille, chemin couvert sur la contrescarpe et glacis terminal. Les travaux ont dû être colossaux toutefois: la sorte de chemin couvert de l'escarpe mesure 1700 m de longueur et précède un fossé de 21 à 28 m pour une profondeur de 6 à 10 m. L'opération est financée par les revenus sur les vins et le sel provenant des bailliages même éloignés, les contributions volontaires, les revenus sur les mutations et même les amendes. En 1623, le chantier, qui prend la forme d'une entreprise semi-militaire, compte 223 hommes, 82 femmes et 100 enfants. Jusqu'ici, les études sur les fortifications de Berne n'ont pas tenté d'évaluer le volume total des matériaux remués ni le coût global de ces travaux. (MAH-BE, Martin Hesse)

Pourrait-on croire que LL.EE. soient devenues pacifistes? Pas du tout. C'est que, tout simplement, l'effort militaire s'est déplacé aux dépens des fortifications de maçonnerie; au cours du XVIIIe siècle, on porte un soin de plus en plus attentif aux arsenaux, qui renferment l'armement de campagne, pour l'infanterie, pour la cavalerie et pour l'artillerie. Cette organisation préfigure celle de l'armée de milice de la Suisse contemporaine. À l'instar des murs de ville, qui sont encore pour l'essentiel ceux du Moyen Âge et qui marquent simplement une limite de police entre la campagne et l'agglomération, les murailles du château ne sont plus appelées à résister à l'attaque en règle d'un Etat voisin mais simplement à se protéger des troubles populaires, protection de plus en plus délaissée au cours du XVIIIe siècle.

# Les sièges baillivaux de LL.EE. de Berne et Fribourg

## Introduction

740



Pour mieux comprendre les destinées du château d'Yverdon durant la période bernoise, on va s'intéresser maintenant à tous ses semblables, issus du Moyen Âge – dont certains ont été étudiés en première partie –, ayant reçu un siège baillival, entrés donc dans le giron des Etats de Berne et de Fribourg. On n'abordera pas ici les châteaux seigneuriaux devenus propriétés privées. Cette étude devrait permettre de saisir comment ces châteaux ont évolué et ont été adaptés à de nouveaux besoins, d'une part, et de définir sommairement les caractéristiques de la résidence baillivale. L'évaluation des transformations que ces châteaux ont subies durant la période moderne devrait amener indirectement à souligner encore la spécificité de leur aspect médiéval. Ce rapide panorama aidera à mieux cerner les travaux entrepris par LL.EE. à Yverdon, dont le caractère militaire a été de moins en moins marqué avec l'approche du XVIIIe siècle.

Cependant, les grands châteaux médiévaux restent jusqu'à la fin de la souveraineté bernoise en Pays de Vaud, et jusqu'à ce jour dans une certaine mesure<sup>282</sup> en terres fribourgeoises, les véritables symboles du pouvoir de l'Etat. Lorsque Berne conquiert le Pays de Vaud et que Fribourg dispose des anciennes châtelainies savoyardes et un peu plus tard de la partie francophone du comté de Gruyère, les nouveaux maîtres s'empres- sent d'installer leur administration dans les châteaux conquis, là exactement où s'était exercé le pouvoir des précédents seigneurs. Comme il en va pour le château d'Yverdon, qui est récupéré par LL.EE. de Berne, som-

mairement transformé sur le plan défensif (et en préambule à la présentation par «monographies» qui va suivre), il convient de relever que l'on n'assiste plus, durant la période moderne, à des créations majeures dans le domaine de l'architecture militaire régionale. Après la conquête, on tire parti de ce qui préexiste. En fait, le temps du château-fort ou de la maison forte est passé.

C'est encore le développement et les transformations des enceintes urbaines qui reflètent le mieux les innovations en matière d'architecture militaire. Il n'appartient pas à ce travail d'examiner l'évolution de la fortification urbaine durant l'Ancien Régime en territoire bernois. On a déjà évoqué sous cet aspect le cas d'Yverdon. Indiquons simplement ici les travaux majeurs entrepris sur le territoire bernois durant l'Ancien Régime. À tout seigneur tout honneur, Berne, la capitale, dispose la première d'une enceinte bastionnée (fig. 740) qui répond aux nouvelles règles défensives en vigueur au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est édifiée par étapes, de 1622 à 1642, sous les ordres de Daniel Heintz fils et de Valentin Friederich, sur les plans de Théodore Agrippa d'Aubigné. Deux experts suivent les travaux et donnent leurs conseils, à savoir Louis de Champagne, comte de la Suze, et l'Yverdonnois François de Treytorrens, alors installé à Genève, déjà au service du prince d'Orange, et au début d'une très belle carrière d'ingénieur, puisqu'il sera grand maître d'artillerie au service du roi du Danemark en 1628 et de la Couronne française en 1659; il produit lui aussi un projet de fortification qui prévoyait de ceinturer complètement la ville de Berne et en aurait fait un des plus puissants sites fortifiés d'Europe, mais Valentin Friederich l'emporte<sup>283</sup>.

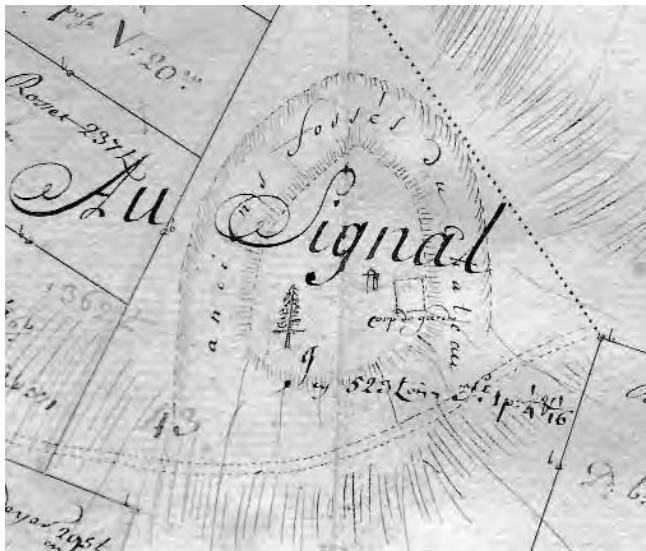
Si plus aucune fortification majeure n'est réalisée à Berne, même à partir de 1650, LL.EE. renforcent encore notablement le site d'Aarbourg, après les perturbations apportées par la guerre des Paysans (1653) et surtout pour s'opposer à la menace des cantons catholiques, Soleure et Lucerne, dont les territoires formaient une tenaille menaçante pour cette contrée riche en revenus céréaliers. Les travaux ont alors été considérables puisqu'ils se sont élevés à plus de 100 000 couronnes<sup>284</sup> (625 000 florins) dépensées avant 1673. L'achèvement du chantier sera placé sous la responsabilité de l'ingénieur Johannes Willading, qui perfectionne ce qu'avaient entrepris ses prédécesseurs immédiats (fig. 741). Il procède à de remarquables relevés du site et propose un projet de fortification avancée sur le flanc septentrional de la citadelle, jugée trop vulnérable. Celui-ci, un apport vraiment original de l'ingénieur et beaucoup plus raisonnable que ce qu'il concevra plus tard pour Yverdon, ne sera pas réalisé<sup>285</sup>.

Alors que Genève, prise en tenaille entre le royaume de Piémont-Sardaigne et la France, investit toujours dans ses fortifications au début du XVIII<sup>e</sup> siècle pour les entretenir encore pendant plusieurs dizaines d'années, les remparts bastionnés de Berne sont déjà à cette époque l'objet d'embellissements et deviennent des promenades et des jardins pour l'agrément des habitants de la ville, ultime transformation qui les maintient en sursis avant leur progressive démolition au XIX<sup>e</sup> siècle. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ef-

**741.** Johannes Willading, vue du côté sud de la place forte d'Aarbourg, 1669, 46,5 cm x 197,5 cm. Ce relevé est réalisé vers la fin des travaux (commencés après 1653), au moment où Willading en assume la direction. Le site, tout en longueur et très escarpé sur ses flancs, a conduit à adopter une solution particulière. L'extrémité orientale, considérée comme la plus vulnérable, précédée d'un glacis façonné dans la roche, reçoit deux ouvrages avancés, le premier en tenaille seulement, le second à corne, devant une plateforme de tir haute qui assure le commandement de l'ensemble, chacune des parties étant séparée par de profonds fossés. L'échelonnement et le commandement successifs des divers ouvrages sont bien mis en évidence. Willading avait prévu d'étendre et de renforcer le ravelin situé au premier plan en dessous de la plateforme. (AEB, collection Schauenburg)

741





742. Le signal de Châtillon-sur-Cronay, selon le plan cadastral de 1777, aménagé en position élevée sur les ruines du château sur motte médiéval. Echelle: voir fig. 29. (ACV, GB 359a1, fol. 31-32, D. de Raemy)

743. Le signal de Rovray. Cette levée de terre, peut-être artificielle, reçoit actuellement le réservoir distribuant l'eau potable du village. Sur le plan cadastral du XVIIIe siècle, l'endroit est bien qualifié de signal. Pourrait-on imaginer là un château sur motte? La configuration du terrain en fait douter, et il n'en existe aucune trace dans les archives. Etat en 1994. (D. de Raemy)

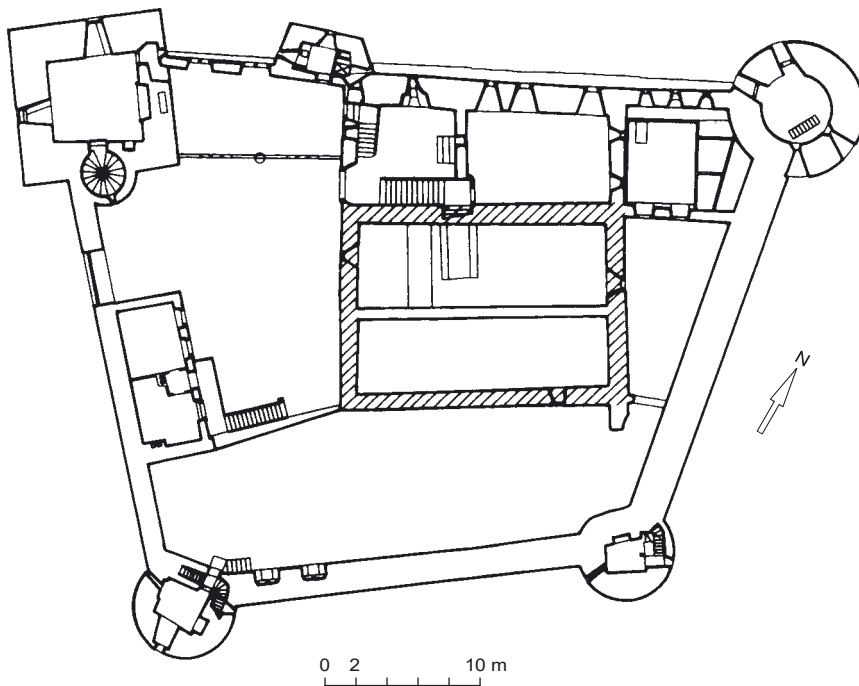


fort de l'Etat s'est déplacé: il faut être capable de mobiliser une armée. Cette capacité se mesure en observant l'histoire des régiments, qui prend en compte leur organisation, leur ravitaillement, leur mobilité par des routes entretenues ou encore leur équipement, où intervient sur le plan architectural qui nous intéresse la construction d'arsenaux et de magasins à poudre. L'information doit circuler rapidement, notamment avec un réseau de signaux qui se perfectionne au XVIIe siècle. Les ruines de la tour de La Molière, de Châtillon-sur-Cronay (cf. fig. 29, fig. 742), ou encore de ce qui était peut-être un ancien château sur motte à Rovray (fig. 743), deviennent des supports appropriés à ces feux d'alarme<sup>286</sup>.

Dans la présentation des châteaux médiévaux devenus sièges baillivaux qui va suivre, on ne citera que les travaux les plus importants; ils ont progressivement effacé l'aspect militaire de l'édifice et accentué ses facettes administratives et résidentielles. On se limitera ici à l'essentiel et aux apports les plus significatifs, car chacun des châteaux que nous allons passer en revue mériterait une présentation aussi approfondie que celle que nous venons de proposer pour Yverdon. Cette étude reste à entreprendre; assurément, elle devrait fortement nuancer les propos encore sommaires avancés ici.

■ **Aigle** – Dès 1476, à la suite des guerres de Bourgogne, Berne occupe le pays d'En-Haut et la région d'Aigle, qui deviendra non pas un bailliage mais un «gouvernement». Les sources écrites sont maigres sur le château médiéval que les Savoie n'ont jamais eu à entretenir puisqu'il n'était pas dans leur domaine direct. La comptabilité de Turin, que ce soient les comptes du vidomnat, ceux de Chillon ou ceux des trésoriers généraux, ne rapporte rien sur ce château. Les investigations archéologiques, seule approche qui permette, dans ce cas, de connaître les édifices médiévaux, ont démontré que le site d'Aigle présentait un château à deux grandes tours-*aulae* résultant d'une partition intervenue au début du XIIIe siècle sous le comte Thomas de Savoie<sup>287</sup> lorsqu'il réussit à s'implanter à Aigle. Les restes mis au jour de ce premier château montrent que la tour la plus ancienne (18,5 x 13,5 m) est celle enfermée dans le château actuel (fig. 744), en possession des seigneurs (*milites*) d'Aigle, alors que celle (10 x 15 m) agrandie plus tard en annexe rurale et en entrepôt par LL.EE. aurait été édifiée par le comte de Savoie, cédée à Pierre et Jacques de Saillon vers 1232 en échange du château de Saillon (fig. 745). En effet, l'analyse archéologique des maçonneries de la seconde en a montré le caractère plus récent, que l'on pourrait situer dans la première moitié du XIIIe siècle<sup>288</sup>. Ces deux tours doivent être plus proches de la simple *aula*,





744. Château d'Aigle, plan sommaire. Au centre (hachuré), l'édifice rectangulaire est l'ancienne *aula* médiévale, de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sans doute. Le tracé de l'enceinte remonte également au Moyen Âge. Celle-ci a été doublée en épaisseur par LL.EE. de Berne dès 1480, qui (re?) construisent intégralement les tours semi-circulaires. (Franz Wadsack)

assimilables à une maison forte, que de la grande tour du type zähringien, ou apparentées à celles de l'époque romane en France, comme tend à l'attester un document de 1332, qui qualifie un de ces châteaux de « maison forte »<sup>289</sup>.

Ces deux tours étaient assurément entourées de dépendances, d'une enceinte et de fossés qui les protégeaient et les séparaient en même temps l'une de l'autre. Sans avoir forcément été incendiés, ces édifices étaient assurément en piètre état à la fin du Moyen Âge, puisque LL.EE. ont été contraintes de reconstruire presque entièrement le château actuel. L'enceinte de ce qui deviendra la grange de la dime a perdu son caractère défensif pour ne devenir qu'une simple limite de propriété alors que celle du château des seigneurs d'Aigle a conservé son aspect fortifié, adapté en l'espèce aux exigences nouvelles de l'artillerie. L'analyse archéologique a démontré qu'il ne restait que très peu de choses des structures médiévales, mais que celles-ci ont impliqué la configuration actuelle résultant de la grande reconstruction bernoise, qu'il faut situer entre 1480 et 1510. Les tours circulaires flanquantes ont sans doute repris le gabarit de celles qui devaient préexister, mais leurs maçonneries et leur conception avec divers types de meurtrières montrent qu'elles ont été entièrement rebâties et adaptées à l'usage des armes à feu. Là où elles ont subsisté, les murailles médiévales ont vu leur épaisseur doubler. Le chemin de ronde a reçu un parapet présentant une alternance de baies-créneaux en plein cintre au gabarit fort proche (fig. 746) de celles, plus tardives, du château d'Yverdon et de meurtrières en trou de serrure. Ces chemins de ronde, tous édifiés sur un même niveau, et la silhouette trapue de l'ensemble, s'inscrivent en tout cas dans une évolution bien constatée au XV<sup>e</sup> siècle: d'une part l'unification des défenses supérieures établies à un même niveau pour faciliter les circulations, d'autre part la nécessité de donner moins d'élévation aux maçonneries pour qu'elles ne soient pas trop vulnérables à l'attaque de l'artillerie.

Bien que située dans une tradition archaïsante, dont un des jalons est la grande tour du château de Vufflens, la haute tour quadrangulaire est une création originale de l'autorité bernoise (fig. 747). Elle s'oppose à la conception qui régit le reste de l'édifice, sans doute parce qu'elle est davantage destinée à l'ap-

**745.** Château d'Aigle, vue aérienne.

La majeure partie des maçonneries du corps de logis rectangulaire allongé (env. 18,5 m x 13,5 m) à deux pignons à redents définissent les restes de la première *aula*/maison forte des seigneurs d'Aigle (début XIIIe siècle?). L'*aula* des comtes de Savoie est intégrée dans le vaste bâtiment de la dîme, à l'ouest (à gauche) du château. Sa surface occupe le tiers sud de l'édifice actuel. L'enceinte, flanquée de tours hémicirculaires, a été rebâtie par LL.EE. entre 1480 et 1510, reprenant les structures d'un ouvrage de la fin du XIIIe siècle certainement. En revanche, la grande tour quadrangulaire est une création originale des années 1480, à caractère davantage résidentiel et d'apparat que défensif, dressée du côté de la ville, la dominant non seulement effectivement mais aussi symboliquement. (SBMA-VD, François Francillon)

745



**746.** Château d'Aigle, façade de l'entrée sud-ouest, vue générale depuis la grange de la dîme, état en 1993 après le dernier recrépissage. Le chemin de ronde est formé d'une succession de meurtrières à trou de serrure et de baies-créneaux en arc en plein cintre. Si ces deux types de percements défensifs alternent ici, on les retrouve à Yverdon environ un siècle plus tard, le premier sur les courtines seulement, le second se limitant au sommet des tours. On notera la frise de brique ornant la grande bretèche défensive à mâchicoulis au-dessus de la porte. La mise en œuvre de ce matériau a perduré après les guerres de Bourgogne, comme on le voit au château de Grandson. (Fibbi-Aeppli)

746



parat et à l'habitation qu'à la défense. Comme à Vufflens, les étages sont desservis par un escalier à vis saillant et se prolongeant ici en guette. Plus on s'élève, plus les jours sont abondants, prenant la forme, dans les deux derniers étages, de grandes baies à croisée de pierre, sommées d'accolades d'un type proche de celles des corps de logis du château d'Yverdon. Elles éclairaient la salle supérieure et la chambre du milieu complétées par une cuisine située sans doute en dessous. La partie inférieure de la tour sert de prison et de salle de torture, ensemble doté d'une voûte en tuf en 1555–1556. Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, la résidence est abandonnée au profit des services, puisqu'on aménage un dépôt de poudre sous la charpente en 1672 et une nouvelle chambre voûtée résistante au feu pour les archives et le trésor de guerre<sup>290</sup>.

La résidence du gouverneur se concentre surtout dans le grand corps de logis central, comprenant la tour primitive des sires d'Aigle, agrandie d'une annexe vers le nord, qui s'appuie contre l'enceinte, et étendue plus tard en

747



748



749



750



direction de la tour carrée par un édifice étroit, dont la façade en pan-de-bois et les planchers sont soutenus par une colonne en «marbre» noir de Saint-Triphon montrant la date de 1584. Ce bâtiment abritait notamment au rez-de-chaussée la salle d'audience. Les pièces nobles et d'apparat se situaient à l'étage du corps de logis central, notamment une *Herrensaal*, servant de salle de justice, puisque s'y trouve un fauteuil de justice, et une grande salle citée en 1551–1552, devenue ensuite la «salle des armoiries», occupant toute la moitié sud du corps de logis central et encore ornée d'une imposante frise peinte aux armoiries des baillis qui se sont succédé à Aigle. Comme à Yverdon, cette grande salle a été subdivisée dès 1685 en plusieurs espaces plus petits et plus confortables. Le tiers occidental a reçu en 1698–1700 une «chambre du baneret», dotée de belles boiseries en noyer d'esprit Louis XIV, dont les pan-

**747.** Château d'Aigle, grande tour des années 1480 édifée sous LL.EE. de Berne. Etat en 1997. Les fenêtres à croisée ornées d'accolades sont très proches de celles ajourant l'étage des corps de logis du château d'Yverdon, vers cette même époque. De semblables existent aussi au château de Gruyères, de ces mêmes années sans doute. On remarque aussi les bretèches sommitales sur mâchicoulis placées sur le couronnement de la tour, au milieu de la façade, parti plutôt rare dans nos régions. Les comparaisons nous conduisent de nouveau au château de Gruyères où de telles bretèches, mais sans mâchicoulis, sont observables sur la grande tour circulaire, datées également des années 1480, à moins qu'elles ne soient légèrement antérieures (cf. fig. 336). (D. de Raemy)

**748.** Château d'Aigle, corps de logis principal, 1er étage, ancienne salle du Banneret, créée dans la *Schiltsaal* en 1698–1700. La salle était dotée d'un poêle en faïence installé dans l'angle sud-est. On remarque la façon dont ont été intégrés les corbeaux de pierre supportant le plafond à solives apparentes antérieur, entre le sommet des boiseries et le plafond lambrissé à larges caissons. Cette salle a été démontée et replacée ailleurs dans le château lors du chantier de 1991. (Fibbi-Aeppli)

**749.** Château d'Aigle, corps de logis principal, 1er étage, même point de vue que la fig. 748. Ancienne *Schiltsaal* du château, restaurée en 1991 avec la mise en valeur de la frise des armoiries des baillis. Etat en 1997. (D. de Raemy)

**750.** Château d'Aigle, cour intérieure. Le corps de logis principal, limité au sud et au nord par deux pignons à redents (on devine l'amorce de celui du sud), issu de la première *aula* des sires d'Aigle, abrite les salles d'apparat au bel étage. La *Schiltsaal* est éclairée par les deux fenêtres rectangulaires de droite. Comme la porte monumentale insérée dans l'annexe, ces baies ont remplacé de plus anciennes à meneau ou à croisée lors d'une importante campagne de travaux en 1738–1740. Etat en 1992. (Jacques Féval)

**751.** Château d'Aigle, courtine nord. Etat en 1991. Les fenêtres rectangulaires, en calcaire noir de Saint-Triphon, ont été percées en 1784–1785. (Fibbi-Aeppli)

neaux sont rythmés par des colonnes engagées (fig. 748). Elles sont l'œuvre des menuisiers Samuel Reyroud et Daniel Graber. La réhabilitation de la frise d'armoiries a hélas contraint à déménager ce superbe ensemble en une autre partie du château dans les années 1990, et à le remplacer par un pastiche peu convaincant de cheminée murale à hotte saillante et à manteau de bois (fig. 749). L'esprit classique du XVIIIe apparaît en 1738–1740. La façade occidentale reçoit alors sa monumentale porte de marbre de Saint-Triphon en arc surbaissé. Elle donne sur un vestibule, dont on refait l'escalier permettant d'accéder à l'étage. La façade occidentale est ajourée de cinq fenêtres à encadrement simplement rectangulaire (fig. 750). Cet ensemble est complété par une série de sept fenêtres du même type, certaines ouvertes seulement en 1784–1785, dans la courtine nord, sur le seul niveau de l'étage sur cour où se concentrent désormais les espaces de la résidence (fig. 751). La salle d'audience, cependant, est maintenue au plain-pied de l'annexe de 1584 et cette dernière reçoit de nouvelles boiseries en 1752–1753, ainsi qu'un grand poêle de faïence en 1764–1765. En l'état actuel de la recherche, il est difficile de bien comprendre la façon dont a été occupé ce château et de localiser avec certitude les diverses fonctions de la résidence baillivale : cela parce que l'approche archéologique s'est désintéressée des aménagements récents et intérieurs, lesquels tendent, hélas, à disparaître avec les derniers travaux de restauration.

751



■ **Grandson** – Dès 1476, la seigneurie de Grandson est entre les mains de Berne et Fribourg. Le château devient le siège baillival. Bien qu'il ait été incendié, le gros œuvre ne nécessite pas, comme à Aigle, d'importantes reconstructions. Dans ses grandes lignes, l'édifice médiéval va subsister. À moindres frais, on l'adapte aux exigences nouvelles des armes à feu. Prolongeant ce que les Chalon avaient déjà commencé juste avant les guerres de Bourgogne (fig. 752), Berne et Fribourg substituent aux archères des meurtrières à trous de serrure. Le crénelage des tours orientales est remplacé par un nouveau parapet ouvert de longues meurtrières caractérisées par une petite ouverture carrée d'observation dans leur partie supérieure, sommant une longue fente terminée d'un trou de serrure pour le canon de l'arquebuse de rempart placée en tir plongeant. Sur les courtines, les parapets des chemins de ronde sont conservés mais ils sont doublés dans leur épaisseur, qui passe d'un à deux pieds.

Les créneaux sont obturés et remplacés par de petits jours carrés de même module que ceux des meurtrières des tours (fig. 753). Les fentes de guet sont évasées en meurtrières<sup>291</sup>. Ces travaux ne sont pas attestés par la comptabilité, malheureusement incomplète, mais ils ont dû intervenir en 1495–1499 déjà, d'après les datations dendrochronologiques obtenues sur la charpente du chemin de ronde<sup>292</sup>. Celle-ci a encore été modifiée dans les années 1536 et en 1543–1544 à la suite de la démolition définitive des corps de logis occidentaux et orientaux intervenue en 1536 sous le bailli Jacques de Tribolet, qui en réutilise les matériaux pour une importante réparation des braies.

Les comptes des années 1493 à 1506 attestent aussi d'importantes interventions aux murs de braies et aux diverses portes pour en améliorer le caractère défensif: les parapets des chemins de ronde à ciel ouvert, en général recouverts de tuiles, reçoivent des meurtrières et les accès sont protégés par des bretèches reposant sur des consoles formant mâchicoulis<sup>293</sup>. Tout cela, qui n'est jamais qu'une reconstruction de ce qu'avaient déjà réalisé les Chalon entre 1440 et 1474, a disparu au XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les lices sont devenues exclusivement des jardins d'agrément. Le seul élément encore conservé est l'intéressant «boulevard» (fig. 754) terminant l'extrémité nord-ouest des braies occidentales, commandant l'entrée du bourg de Grandson par la route de Neuchâtel, l'œuvre en 1501 d'un maître maçon alors très occupé au château, Pierre Dagon<sup>294</sup>. Adoptant le plan d'un hexagone irrégulier, cet ouvrage était percé sur chacune de ses trois faces saillantes d'une meurtrière trapue à large ébrasement extérieur en trou de serrure arrondi, complétant une plus allongée sur le côté oriental, du type de celles que nous attribuons au renforcement du château par les Chalon en 1474 (fig. 755). Ce même maçon est également chargé de colmater, dans les courtines, les brèches causées par le siège de Charles le Téméraire et on lui confie la reconstruction du parapet de la tour semi-circulaire sud-ouest, doté d'un parement extérieur en brique couronné d'une frise décorative (fig. 756), parti complètement archaïque en 1501 mais probablement inspiré des parapets maintenant disparus des échauguettes dominant le lac, réalisés également en brique en 1474, sur le modèle de la frise décorative à la piémontaise qui ornait les halles d'Yverdon de 1469–1471<sup>295</sup>.

Comme à Aigle, dont la reconstruction n'a dû être en définitive qu'une reconstitution, certes plus trapue, du château antérieur, la conception défensive du château de Grandson adoptée par LL.EE. de Berne et Fribourg reste celle de la fin du Moyen Âge, aux nécessaires adaptations des meurtrières pour l'emploi des armes à feu près. À la suite du mouvement commencé sous les Chalon, la résidence est concentrée dans le grand corps de logis sud; celui-

752



**752.** Château de Grandson, tour hémicirculaire sud-ouest. Meurtrière en croix et à trou de serrure de l'époque Chalon (vers 1473–1475), ayant remplacé une archère, percée dans les parties basses de la tour et permettant le tir horizontal sur la lice-terrasse dominant le bourg de Grandson. Etat en 1985. (D. de Raemy)

753



754



**755.** Château de Grandson, boulevard à l'extrémité nord des lices-terrasses dominant le bourg, détail des faces nord-est. Etat en 1986. La partie amont est dotée d'une meurtrière en croix à trou de serrure attribuable à la main-d'œuvre des Chalon, vers 1473–1475 sans doute. La partie aval, dès la césure verticale, a été rebâtie par Pierre Dagon en 1501 et percée de trois meurtrières à large ébrasement extérieur. (D. de Raemy)

**756.** Château de Grandson, couronnement de la tour hémicirculaire sud-ouest, vue vers le sud-ouest. Au-dessus de l'appareil en pierre jaune de Hauterive, caractérisant le parapet du début du XIV<sup>e</sup> siècle, la meurtrière à fenêtre d'observation et à trou de serrure, ainsi que le couronnement de brique, sont l'œuvre de Pierre Dagon en 1501. Cette date correspond à l'année d'abattage de certains bois formant la charpente, mais d'autres ont été coupés en 1493. Etat en 1986. (D. de Raemy)

**753.** Château de Grandson, façade sud du corps de logis oriental et tour orientale, détail des couronnements. Etat en 1998. Toute la partie supérieure de la tour a été refaite intégralement autour de 1500 (charpente datée de 1510 par dendrochronologie), alors que le parapet du chemin de ronde de la courtine, du début du XIV<sup>e</sup> siècle, n'a été que remanié à cette même époque, percé d'une alternance de meurtrières à trou de serrure (il s'agit en fait des fentes de guet du chemin de ronde primitif simplement évasées dans leur partie basse) et de fenêtres de surveillance rectangulaires, éléments qui se retrouvent mis l'un sur l'autre dans le parapet de la tour. (Fibbi-Aeppli)

**754.** Château de Grandson, boulevard à l'extrémité nord des lices-terrasses dominant le bourg, vue du nord. Etat en 1998. Le boulevard commandait les abords de la porte de ville située légèrement à l'arrière en contrebas et était situé en face du débouché de l'ancienne route de Neuchâtel (actuelle rue des Colombaires). Edifié en 1501 par le maître maçon Pierre Dagon. (Fibbi-Aeppli)

755



756



ci reçoit une nouvelle charpente et deux planchers intermédiaires soutenus par une forte poutraison, le tout fait d'épicéas abattus durant l'automne-hiver 1487–1488<sup>296</sup>. Le toit est recouvert de tuiles qui remplacent les lauzes apparues dès 1426<sup>297</sup> (fig. 757). En revanche, les murs pignons à redents, autre trait caractérisant le passage des Chalon, rares en nos régions mais très fréquents dans leurs anciens territoires, outre-Jura, sont conservés. Les accès se font par des escaliers et des galeries en bois accrochés contre les façades nord et ouest. En 1536, le bailli Jacques de Tribolet fait définitivement démolir les corps de logis occidentaux du «petit château» et, peut-être aussi, abandonne l'aile orientale de l'ancienne *stupha*. Là, au-dessus des celliers, seul le niveau de plain-pied donnant sur la cour intérieure abrite des annexes recouvertes de toits en appentis reposant sur le mur transversal médian.

Des changements radicaux interviennent dès 1716 dans les aménagements de la résidence. Les trop hautes et trop vastes salles sont subdivisées par deux planchers supplémentaires<sup>298</sup> qui viennent s'intercaler entre ceux de 1488. Lors de cette même étape, un mur longitudinal est dressé des celliers jusqu'au troisième niveau, pour aménager un corridor intérieur donnant sur les diverses pièces, jusque-là desservies par les escaliers des galeries (cf. fig. 382). Une nouvelle «salle des armoiries» (*Schilttaal*) est ornée des armes des baillis par le peintre Jean-Nicolas-Charles Sidler, qui habitait alors à Grandson (voir pp. 713 et 718). Fortement restaurées, ces armoiries peintes sur panneaux de bois ont été remontées à l'hôtel de ville dans la salle du Conseil communal. Tous les travaux, en particulier ceux de maçonnerie, sont exécutés par l'architecte Jean-Gaspard Martin, qui écarte la main-d'œuvre locale en faisant venir celle avec laquelle il collabore à Yverdon, comme Stéphane Welti, chargé de la charpenterie, les menuisiers Barrelet et Merle, le gypcier Dombre ou encore le potier de terre Gendroz, à qui on confie la facture de six fourneaux<sup>299</sup>. Lors de ce chantier, la grande façade sud du côté du lac reçoit certainement des fenêtres «à la nouvelle mode», à encadrement simplement rectangulaire (fig. 758). La métamorphose de la résidence selon les canons du XVIII<sup>e</sup> siècle se poursuit en 1757 lorsque les dépendances, situées alors contre la courtine nord derrière le mur de l'ancienne cuisine médiévale, sont entièrement reconstruites. L'année suivante, ce dernier mur est démoli, les galeries extérieures supprimées et remplacées par l'actuelle cage d'escalier qui met en communication ces dépendances avec les divers étages du grand corps de logis sud<sup>300</sup> (fig. 759). De ces aménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle ne subsistent de plain-pied sur la cour qu'un très beau fourneau à tourelle de 1758 attribuable à l'Yverdonnois Pavid, et au premier étage (partie supérieure de l'*aula* médiévale) divers poêles de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et un plafond peint de volutes végétales dans les entrevous.

Au Moyen Âge déjà, en 1474 en tout cas, les lices ne sont pas qu'une zone défensive mais également des jardins de plaisance, en particulier la grande terrasse inférieure soutenue par les braies à contreforts donnant dans le lac.

757



758



**757.** Château de Grandson, grand corps de logis sud, restes de la couverture de lauzes posée sous les Chalon en 1426–1427 par le couvreur Pierre Tateret, à proximité du mur pignon occidental. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**758.** Château de Grandson, façades côté lac du grand corps de logis sud et du corps de logis oriental, vers 1895, avant les travaux de restauration conduits par Otto Schmid pour les Blonay en 1913. Les fenêtres à simple encadrement rectangulaire ajouraient le corps de logis oriental, qui n'avait plus l'ampleur de celui du Moyen Âge, recouvert d'un toit en appentis partant au-dessous du chemin de ronde et s'appuyant sur le mur médian qui séparait la *camera domini* de la chambre de l'artillerie (cf. fig. 384). Comme l'*aula*, la *camera domini* avait été subdivisée par un niveau intermédiaire. Chaque double fenêtre a dû être aménagée dans une grande embrasure à niche et à coussièges sous une voûte en arc brisé. (Musée de l'Élysée, Lausanne)

759



**759.** Château de Grandson, cour intérieure, la cage d'escalier de 1757, construite à l'emplacement de l'ancienne façade occidentale des cuisines médiévales. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

**760.** Château de Grandson, lice-terrasse inférieure sud. Le pavillon d'été (*Sommerhaus*), cité pour la première fois en 1679, paraît avoir été reconstruit lors des travaux de 1737–1739. Il est appuyé contre les braies. Etat en 1986. (D. de Raemy)

**761.** Château de Grandson, deuxième porte, vue depuis l'espace défini par l'ancienne barbacane d'entrée, ayant abrité les écuries à l'origine, 1737–1739. Au-dessus, les armes sculptées d'Othon II de Grandson, provenant de l'ancien couvent des Cordeliers de Grandson, placées ici au XIXe siècle, après la démolition de l'église de ce dernier. On aperçoit également les restes des consoles à trois corbeaux, en grès de La Molière, ayant soutenu les mâchicoulis d'une grande bretèche, démolie en 1737 certainement. Etat en 1985. (D. de Raemy)

760



761





**762.** Château de Grandson, grille en fer forgé de 1758 prise sur d'anciens matériaux ferreux récupérés au couvent des Cordeliers. Les deux écus rococo reçoivent les armes de Berne et Fribourg par un peintre Droz du Locle. Etat en 1986. (Cl. Bornand)

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, leur caractère défensif est définitivement gommé, en plusieurs étapes. Hormis à l'est des terrasses sud, les crénelages et échauguettes défensives disparaissent au profit de simples garde-corps recouverts de dalles en grès coquillier. En particulier les murailles contenant la terrasse supérieure au pied sud du « carré savoyard » et celle longeant la grande courtine nord sont profondément remaniées, en 1737 d'après le millésime gravé sur le garde-corps de la première, afin d'établir, par un remblai, un niveau horizontal pour faciliter les circulations. Ce niveau est porté à la hauteur de la zone de l'entrée au sud. Les lices ouest et nord sont également établies sur un même plan horizontal, ce qui fait disparaître les meurtrières du boulevard à l'ouest, lesquelles sont désormais enterrées.

Lors de cette campagne de 1737, on édifie une fontaine sur la terrasse inférieure et l'on reconstruit le pavillon d'été (*Sommerhaus*) déjà cité en 1679, le tout en pierre jaune de Hauterive et ornémenté de bossages à refend dans un esprit maniériste archaisant (fig. 760). La terrasse supérieure est reliée à la terrasse inférieure par un escalier placé contre la braie orientale. Les trois portails d'entrée qu'il fallait franchir dès la place du Château sont également remaniés cette année-là : ils reçoivent leur encadrement en pierre jaune de Hauterive, en plein cintre pour le premier, en anse de panier pour le deuxième (fig. 761) et en plein cintre mais de dimensions plus modestes pour la troisième ; ils perdent leurs échauguettes défensives. Ces travaux sont bien attestés par les comptes du bailli Samuel de Mural, qui dépense plus de 11 000 florins entre 1737 et 1739<sup>301</sup>. L'accès aux jardins par la terrasse supérieure est fermé par une belle grille de fer forgé en 1758. Celle-ci est surmontée de deux écus d'esprit rococo, peints à l'origine aux armes de Berne et Fribourg<sup>302</sup> (fig. 762).



**763.** Vue de Morges par Albrecht Kauw, 1676. La façade orientale du château est ajourée par les fenêtres à meneau et par des canonnières au niveau des celliers. Du côté de la ville, le château était protégé par des braies très développées et par la zone des communs et des jardins, faisant office de dégagement. Contrairement à Yverdon, cette zone n'a pas été transformée en place urbaine ; le château paraît donc beaucoup plus isolé de son bourg voisin, dont on voit les halles qui en punctuaient l'extrémité. (MHB, Stefan Rebsamen)

■ **Morges** – Au contraire d'Yverdon, le château de Morges (fig. 763) n'a pratiquement pas été réparé par les Savoie après les guerres de Bourgogne<sup>303</sup>. Un document de 1482 nous apprend qu'il avait entièrement brûlé. Seule la grande tour reçoit en 1496–1497 une nouvelle charpente pour abriter les prisons. Jusqu'à la conquête bernoise, le château ne remplit que cette seule fonction carcérale. On y enferme, à cette période, de très nombreux prévenus de sorcellerie rapidement jugés, condamnés et exécutés. Le gros œuvre du reste de la forteresse, exposé aux intempéries pendant plus de 60 ans, a par conséquent



764



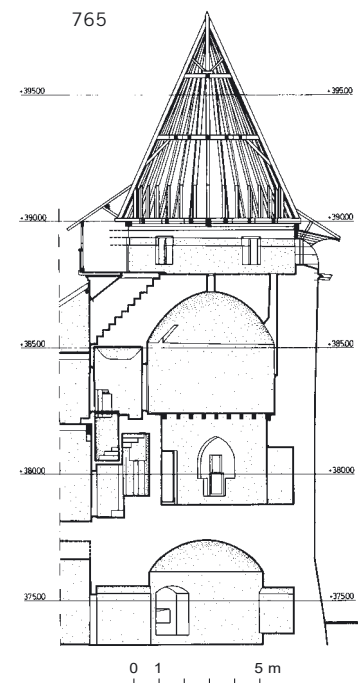
766



été très endommagé. LL.EE. ouvrent le chantier de «réhabilitation» en 1540, après l'achèvement de la restauration du château d'Yverdon. Il faut alors entièrement reconstruire les maçonneries sur pratiquement toute la moitié supérieure de l'édifice, hormis la grande tour, mieux conservée. Si l'on continue à utiliser la molasse locale, l'intervention se différencie de l'édifice médiéval par un appareil plus grand et par les trous de pinces à lever. L'importance de la reprise a permis la réalisation d'un édifice vraiment adapté à l'artillerie, en une conception beaucoup plus achevée que la simple insertion de meurtrières au gré de l'obturation de percements anciens. Dans leur gabarit général, les élévations sont cependant très proches de ce qui a pré-existé, si ce n'est que les tours secondaires ont été abaissées à la hauteur des coursiers des courtines. Les dispositions géométriques et régulières de l'édifice médiéval se sont trouvées particulièrement bien adaptées aux exigences nouvelles de la fortification de type renaissant.

On rencontre à nouveau les maçons valsésiens qui ont œuvré à Yverdon, en particulier Uli Bodmer, qui assure la direction d'un grand chantier pour la dernière fois de sa carrière, puisqu'il meurt en 1544; il est secondé par Pierre et Jean Bodmer. La conception des travaux reviendrait cependant à Veltin Hersinger, à identifier peut-être avec ce maître Velti qui a également travaillé à Yverdon. Comme à Yverdon, l'édifice bénéficie des matériaux récupérés dans la démolition des édifices religieux désaffectés à cause de la Réforme, en particulier l'ancien couvent des Cordeliers de Morges, dont on retrouve en emploi de nombreux éléments sculptés et des dalles funéraires.

Dans la moitié inférieure, les percements défensifs médiévaux sont remplacés par des meurtrières rectangulaires horizontales ou verticales à large ébrasement extérieur. Celles-ci équipent logiquement la partie supérieure, complétant le parapet d'artillerie très épais à la base (1 m) et arrondi dehors, rythmé régulièrement par des «créneaux» fortement ébrasés pour les bouches à feu. Les nouveaux chemins de ronde, tant sur les tours que sur les parapets, étaient à ciel ouvert; sur les premières, on aménage d'ailleurs des plateformes étanches formées de grandes dalles de calcaire soigneusement ajustées et liées par un «mastic» à la chaux (fig. 764). Des rigoles, se prolongeant à l'extérieur des parapets par des gargouilles, assuraient l'évacuation des eaux pluviales. Les sommets des tours sont renforcés par des voûtes; celles-ci sont percées de canaux verticaux placés à l'aplomb des canonnières ménagées dans les étages inférieurs, pour assurer une meilleure ventilation visant à dissiper les fumées que provoquait le tir des armes à feu; ils débouchaient simplement sur les plateformes près des parapets (fig. 765). L'accès à celles-ci se faisait depuis les



767



**764.** Château de Morges, plateforme de la tour circulaire ouest, avant 1548. Etat en 1979. On observe les trois premières assises du parapet, formé d'un gros appareil de blocs de molasse percés en leur centre d'un trou de pince. Les deux rainures assuraient l'évacuation des eaux pluviales avant que la tour reçoive une toiture non prévue à l'origine. Les fumées produites par les pièces d'artillerie équipant la salle voûtée inférieure étaient évacuées par des conduits dont on voit les orifices carrés. (Fibbi-Aeppli)

**765.** Château de Morges, coupe de la tour nord-ouest. Les niveaux inférieur et supérieur ont reçu une voûte maçonnée lors du chantier de 1540–1548. La voûte supérieure a été percée de conduits d'aération; sur elle s'appuie un escalier à rampe droite partant du niveau de surcomble pour aboutir au couronnement défensif de la tour protégé par le parapet en quart de rond. Au-dessus de l'escalier, passe le chemin de ronde faisant le pourtour du château, sans interruption à l'origine. Le niveau médian a conservé son aménagement en chambre de retrait, telle qu'elle a été conçue lors de la reconstruction de 1407, dotée d'une baie à coussiège, d'une cheminée murale en arc surbaissé et d'une vaste embrasure murée dans laquelle sont ménagées deux portes côte à côte ouvrant certainement sur des latrines. Il fallait passer par l'espace de l'escalier à vis pour entrer dans ce retrait depuis la *camera domini* adjacente. Ce même passage donnait également sur l'escalier puis la galerie extérieure accrochée contre la courtine sud et dominant le jardin-verger d'agrément. (AAM, relevé: D. Mauroux, M. Rast, F. Wadsack; mise au net: D. Mauroux)

**766.** Château de Morges, chemin de ronde de 1540–1548, couvert d'une toiture vers 1570 ou 1580. Etat en 1979. (Fibbi-Aeppli)

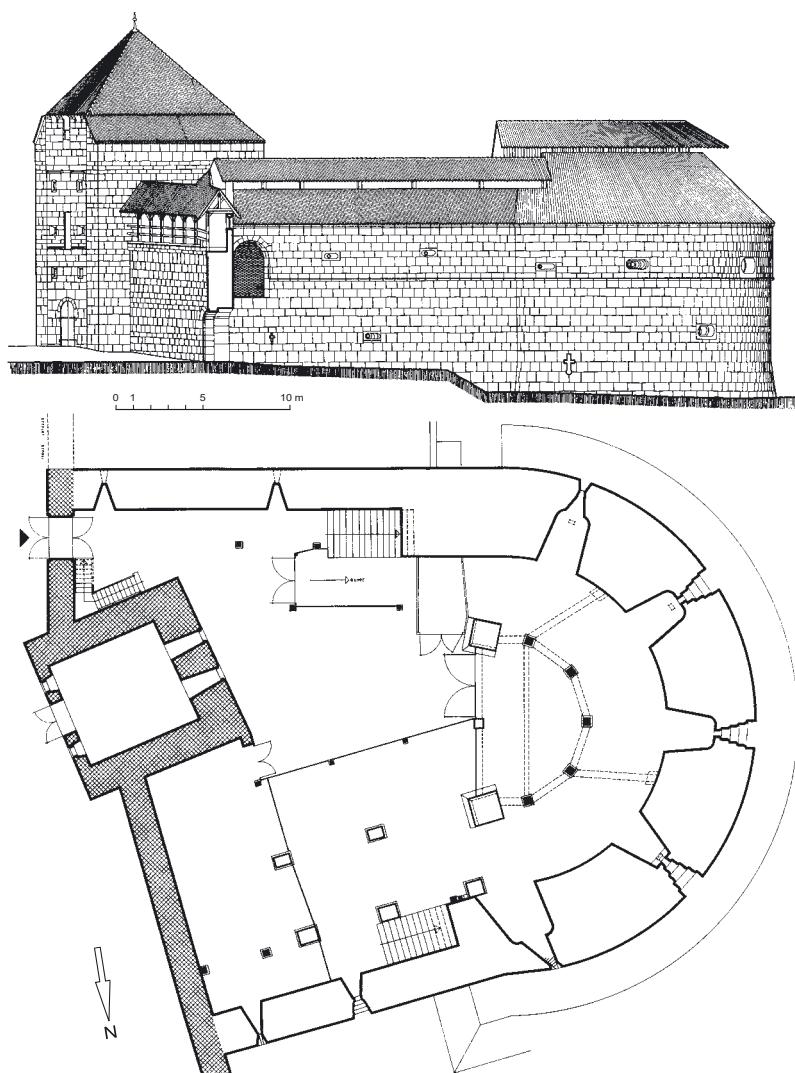
**767.** Château de Montjovet (Val d'Aoste), grande tour carrée de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (?). Etat en 1992. Le parapet a été adapté pour l'artillerie. (D. de Raemy)

**768.** Fribourg, la tour carrée des «curtils novels» et le grand boulevard, ce dernier édifié vers 1490. Le grand boulevard a renforcé la quatrième enceinte occidentale de Fribourg construite entre 1397 et 1416, entre la porte de Romont et celle de Morat. Les percements défensifs sont des canonnières à ébrasement extérieur ou des meurtrières à croix et à trou de serrure. Sur le plan, on remarque la position des canaux de fumée à l'extrémité de la niche. (SBC-FR, Augustin Genoud)

combles – abaissés par rapport à ceux du Moyen Âge – par un escalier très raide percé dans l'épaisseur de la tour et reposant sur la voûte dans sa partie supérieure. La trémie est entourée d'une sorte d'encadrement saillant pour éviter l'écoulement des eaux. Ce dispositif, achevé vers 1548, ne donne pas entière satisfaction: l'étanchéité des plateformes n'est pas parfaite et les canaux d'évacuation des fumées n'ont pas l'efficacité souhaitée. Les tours sont alors couvertes de toitures dès 1552–1553 par le charpentier Claude Vigny; les chemins de ronde reçoivent les leurs vers 1570 ou 1580, appuyées sur une imposante sablière, assemblage de poutres en chêne reposant sur le parapet (fig. 766).

Seul cas en Suisse romande, la plateforme de tir de Morges a pour antécédents célèbres celles du château Saint-Ange à Rome (vers 1493), du château de Salses, en Roussillon (dès 1497) ou encore du château disparu de Dijon, commencé en 1477, ces deux derniers adoptant également un plan rectangulaire cantonné de tours mais enfoncées dans le sol, aux maçonneries beaucoup plus fortes et aux défenses déjà très déployées en profondeur. Certaines fortifications médiévales connaissent également une transformation de ce genre. Ainsi, la tour Constance à Aigues-Mortes a aussi reçu, à une époque indéterminée mais avant 1596, une plateforme d'artillerie protégée de parapets arrondis<sup>304</sup>. En val d'Aoste, peut-être également l'œuvre de maçons val-sésiens, le château de Montjovet, en particulier sa grande tour quadrangulaire, a subi une transformation semblable, sans qu'on en connaisse la date, mais assurément à une époque plus tardive que l'entrée en possession de ce site (cédé par les Challant en 1438) par le duc Amédée VIII de Savoie<sup>305</sup> (fig. 767).

768





**769.** Soleure, enceinte orientale, la porte de Bâle dans le prolongement nord du chevet de l'ancienne collégiale Saint-Ours. Etat vers 1920. Le maître d'œuvre valsésien Jean Gibelin est chargé en 1502 et 1504 de l'édification de cette porte à deux tours d'artillerie, le tout pour une somme de 3000 livres environ. (AFMH)

Plus près de nous, le grand «boulevard» de Fribourg (vers 1490) (fig. 768) ou encore la porte de Bâle à Soleure sont des modèles possibles; cette dernière devait d'ailleurs comporter un parapet arrondi à créneaux, et non à meurtrières comme on le voit actuellement (fig. 769), lequel protégeait une plateforme à ciel ouvert, le tout réalisé selon un second contrat de 1504 par le maître d'œuvre valsésien Jean Gibelin<sup>306</sup>. Vers 1500, le même Gibelin renforce le château de Dorneck (Soleure), maintenant ruiné; il y édifie des tours d'artillerie couronnées de parapets à créneaux et merlons arrondis de 8 pieds d'épaisseur (env. 2,40 m) et modifie de la même manière qu'à Morges les couronnements des tours circulaires de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>307</sup>. En 1543–1554, un maître d'œuvre local, Jean de Dornach, dresse une ample

770



**770.** Château de Dorneck (canton de Soleure), selon un dessin à la plume d'Emmanuel Büchel, 1754. Les importantes ruines de ce château sur les collines boisées à l'est de Dornach ont perdu leur appareil défensif sommital. Les parties les plus anciennes sont de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, édifiées par les comtes de Thierstein. Endommagé en 1499 par le siège des armées impériales lors de la guerre de Souabe, il est considérablement renforcé par la ville de Soleure qui en était alors la propriétaire. L'ouvrage est confié à Jean Gibelin, qui œuvrait également à l'enceinte de Soleure. À l'extrémité nord (à gauche sur la vue), la tour de l'enceinte nord et l'imposant boulevard sont l'œuvre d'un maître Jean de Dornach en 1543. (Öffentliche Kunstsammlung Basel, Kupferstichkabinett)

tour-boulevard d'artillerie aux très épaisses maçonneries, que l'on voit encore à ciel ouvert sur une vue d'Emmanuel Büchel de 1754 (fig. 770). L'antécédent direct des parapets curvilignes de Morges est toutefois bien à rechercher à Yverdon, avec les deux tours d'artillerie venues renforcer les braies du château lors du grand chantier de 1536–1539. On ne sait évidemment si ces dernières disposaient de véritables plateformes ou au contraire de simples coursières. Dans cette lignée, on signalera encore la réalisation de la plateforme de la grande tour du château d'Aarburg, réalisée pour LL.EE. de Berne en 1557–1560. Les canaux d'évacuation des fumées sont observables également au «boulevard» de Fribourg<sup>308</sup> et au célèbre Munot de Schaffhouse (1563–1585), dont le plan s'inspire d'Albrecht Dürer.

Au contraire du château proprement dit, dont l'adaptation à l'artillerie est vraiment originale, la modification des défenses périphériques tire au maximum parti, tant bien que mal, des structures médiévales préexistantes. Les braies du château de Morges, beaucoup plus considérables que celles d'Yverdon, on l'a vu, subsistent dans leur gros œuvre. Leurs archères sont remplacées par des meurtrières. Les tours de flanquement quadrangulaires du front sud, complètement fermées, légèrement surélevées et adaptées aux besoins de l'artillerie, reçoivent dans les années 1580 une échaugette d'angle, polygonale pour l'une, circulaire pour l'autre, destinée au guet, peut-être sur le modèle de celles plus anciennes sur le front de la ville (cf. fig. 267). Ces flanquements ont conditionné l'implantation, dans les années 1680, d'une enceinte palissadée à l'intérieur du fossé pour servir de chemin couvert som-

771. Morges, plan du château vers 1690. L'enceinte palissadée est représentée sous la forme du tracé pointillé. Ce plan est précieux, car il permet une vision globale d'un siège baillival qui a dû tirer parti d'un grand château médiéval avant les transformations du XVIIIe siècle, tant sur le plan militaire et défensif – important à Morges – que dans ses aspects résidentiels. Il indique les subdivisions intérieures des corps de logis et leur dénomination.

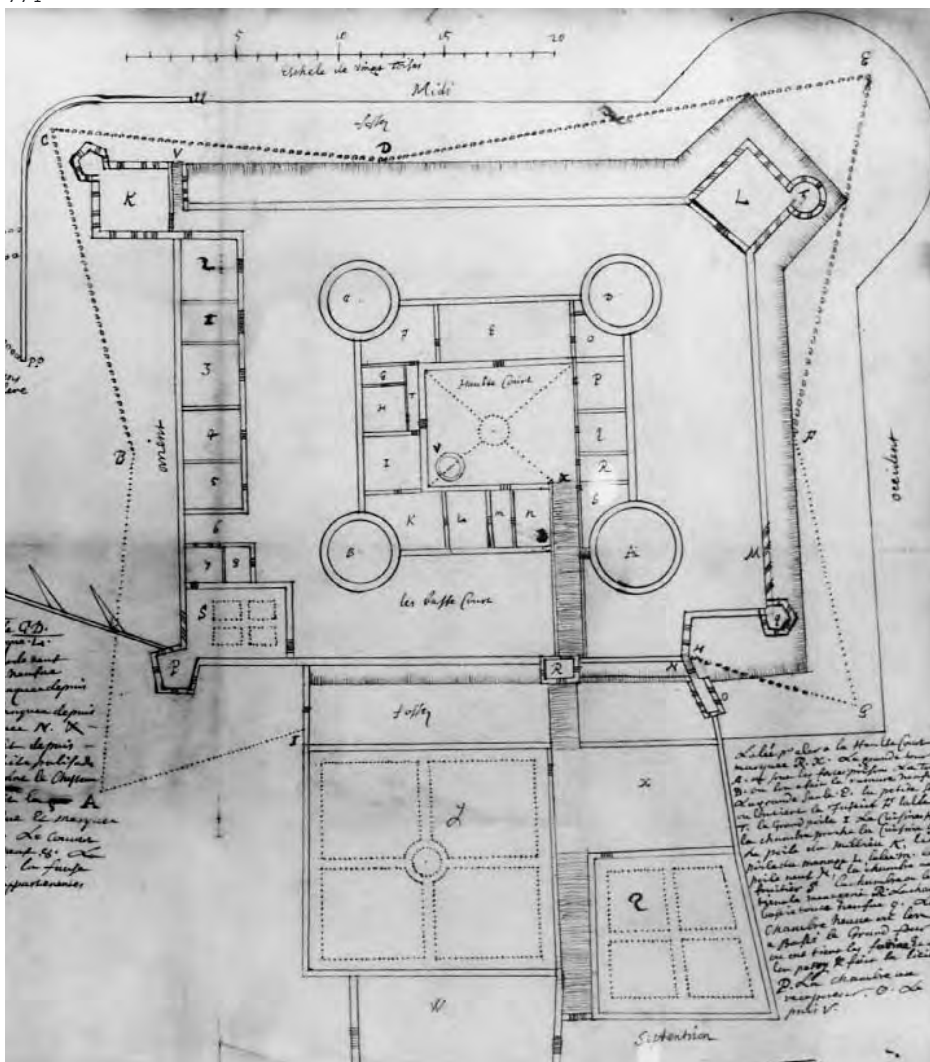
1. Grange neuve. 2-3. Deux écuries.

4-5. Deux vieilles écuries. 6. Couvert neuf. 7. Etable à porcs. 8. Petit corps de garde neuf. K. Grand corps de garde neuf. L. M. Embrasures neuves.

N. Canonnières. O. Galeries. R. Tour sur la porte. S. Terrasse. V. Fausse porte sous le corps de garde. W. Halles appartenant à la ville. a. Grande tour où sont les fortes prisons. d. Tour où l'on a fait la ramure neuve. e. Grande salle. f. Petite

salle où l'on tient la justice. g. Chambre proche de la cuisine. h. Cuisine. i. Grand poêle. k. Poêle du milieu. l. Poêle de ménage. m. Allée. n. Poêle neuf. o. Chambre du receveur. p. Chambre

neuve où l'on a bâti le four. q. Chambre neuve. r. Chambre. s. Chambre au fruitier. v. Puits. (MAH-BE)



maire (fig. 771). Chacune de ses faces est en effet commandée par les ouvrages saillants des braies décrits ci-dessus qui jouent alors le rôle des bastions exigés par les règles de la fortification en vigueur à cette époque.

Plus tard, peut-être en 1736, les lices extérieures au pied des braies sont étendues jusqu'à ces palissades sur les côtés ouest et sud, comme l'atteste le plan cadastral de 1737 qui les nomme «place appelée parapet». On a aussi recours à la fortification de terre sous forme d'une terrasse surélevée, placée du côté du lac à l'intérieur des braies médiévales. Entre 1560 et 1580, elle n'apparaît tout d'abord que dans l'angle nord-est, contenue peut-être par les murs des cuisines médiévales; elle est ensuite étendue très tardivement, en 1736, contre la totalité des braies sud en réutilisant les maçonneries des dépendances, déménagées devant l'entrée du château. Si, à la fin du XVIIe siècle, cette terrasse est destinée avant tout à recevoir des pièces d'artillerie qui défendent le port et les faces orientale et septentrionale du château, l'agrandissement de 1736 est surtout (aussi?) justifié par leur aménagement en jardins suspendus. Ces derniers font la plus grande fierté du bailli Samuel-Frédéric Fasnacht, qui les a embellis et équipés d'un pavillon en se vantant d'avoir établi «un des plus agréables belvédères de tout le long du lac». Le paternalisme de l'administration bernoise est tout entier contenu dans l'inscription portée sur ce pavillon: *o felices sub hoc caelo et principe gentes!*

Les aménagements intérieurs sont l'objet de très importants travaux. Comme à Yverdon, les caves reçoivent des voûtes maçonnées. De même, l'entrée au château est canalisée par deux forts murs qui occupent l'ancienne cour

de dégagement de la grande tour, afin de donner plus d'ampleur à l'aile nord adjacente. Les façades intérieures sont entièrement reconstruites, mais sur un seul niveau, au contraire d'Yverdon. Si l'on fait abstraction des transformations et des fac-similés du siècle passé, ces façades sur cour sont ouvertes de portes et baies présentant toutes une importante gorge bien caractéristique du XVI<sup>e</sup> siècle. Certaines fenêtres adoptent un triplet avec jour central plus élevé, ce qui témoigne de l'influence alémanique. Les corps de logis sont recouverts de charpentes en appentis dont l'allure générale suggère l'aspect de celles du château d'Yverdon au Moyen Âge, même si elles sont beaucoup plus pentues, ménageant ainsi un étage de surcomble. Elles sont accrochées à la face interne des courtines par une série de poteaux qui complètent la section triangulaire des fermes avec leurs chevrons et leurs tirants.

Les appartements privés et les locaux officiels sont répartis dans l'unique niveau sur cour, parti semblable à celui d'Yverdon. Puisque le choix leur a été donné à Morges, LL.EE. ont renoncé à l'étage supérieur pour des raisons défensives d'une part, et, d'autre part, parce qu'ils préféreraient stocker les céréales dans un grenier spécifique, un *kornhaus*, à l'intérieur de la ville, comme c'était en général la règle dans les territoires souverains ou sujets de Berne. Le plan de 1690 montre que l'éventail des pièces est très semblable à celui des autres résidences baillivales. Leurs dispositions ne sont en revanche pas strictement les mêmes que celles observées à Yverdon, pourtant aménagées dans un édifice à la configuration générale très proche. Ce fait permet de mettre en évidence la souplesse de conception de ces aménagements, tributaires des désirs de ceux qui les faisaient réaliser, à savoir les baillis, pour autant que les instances supérieures fussent convaincues du bien-fondé de leur demande et leur accordassent les fonds nécessaires. Certains points communs apparaissent tout de même. Les appartements privés se développent autour d'une pièce d'angle, ici le «poêle du milieu» K avec le «poêle du ménage» L et le «grand poêle» I (cf. fig. 771). Cette salle se trouve à proximité de la cuisine qui, comme à Yverdon, est précédée d'un vestibule intérieur. Dans l'aile sud, la grande salle, où étaient peintes en frise murale les armoiries bernoises, abrite également les cérémonies les plus officielles. Elle est flanquée à l'est de la salle d'audience, servant, de même qu'à Yverdon, de salle de justice, et à l'ouest de la chambre du receveur. Les deux dernières devaient en effet desservir la première dans les cas les plus solennels (grosses affaires de justice, mise des dîmes, etc). Comme à Yverdon ou à Nyon, la salle d'audience, proche de la cuisine, a également été utilisée comme salle à manger. On peut imaginer les locaux de service, tels les fours, les bains, la lessiverie, les chambres des domestiques, installés dans l'aile occidentale.

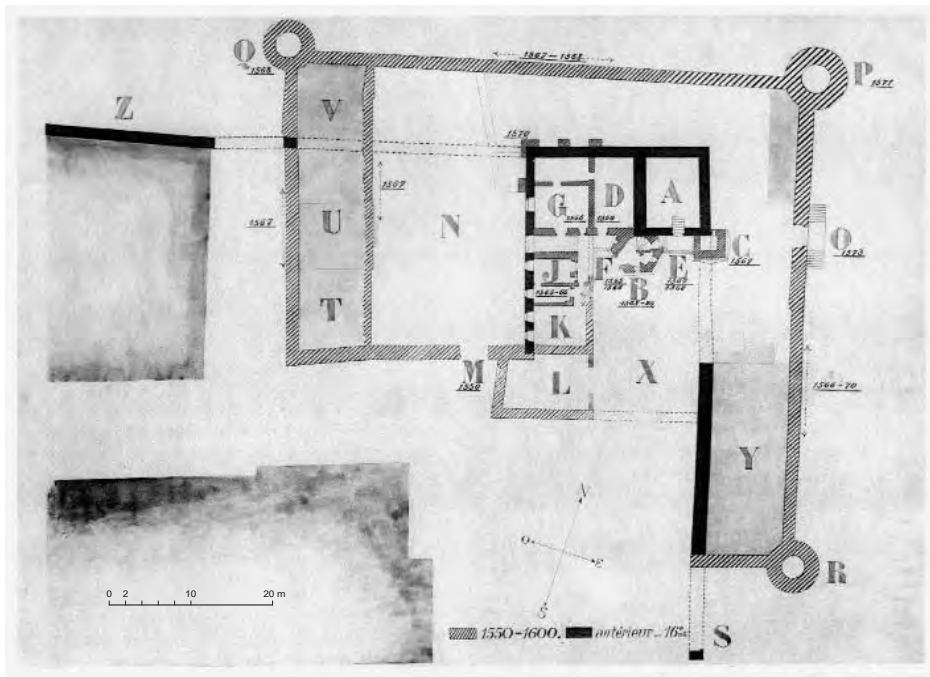
L'appartement baillival a été orné de riches peintures, dont il ne reste plus que quelques fragments épars. Elles résultent de plusieurs campagnes, de 1550, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et de la fin du suivant. L'aile orientale a conservé les aménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui témoignent de l'agrandissement des appartements baillivaux. De façon analogue à ce qui s'est passé à Yverdon, le bailli obtient la conversion de l'ancienne cuisine en salon, dont il reste la porte monumentale à deux vantaux de noyer et un fourneau de faïence blanche de 1787 au décor grenat, sur lequel le bailli en place, Carl von Ryhiner, a fait représenter son domaine de «Hubelgut». La cuisine est rejetée dans la grande salle de l'aile sud que l'on subdivise alors. Le volume de la salle d'audience est aujourd'hui conservé, avec ses lambris de hauteur à panneaux rectangulaires des années 1780, son plafond gypsé et son poêle de faïence, et agrémenté encore d'une cheminée à manteau ouvragé en noyer, de 1736 peut-être (fig. 772). Si la tendance est, comme partout ailleurs, à la subdivision des espaces anciens pour obtenir des pièces plus confortables et plus intimes, le corridor intérieur ne s'est pas imposé aussi systématiquement qu'à Yverdon,

772



772. Château de Morges, aile sud, rez-de-chaussée sur la cour intérieure, ancienne salle d'audience. Cheminée à manteau de noyer présentant un décor de palmettes archaisant d'esprit Louis XIV. (Cl. Bornand)

**773.** Plan du château d'Avenches, selon Albert Naef, 1902. La grande tour médiévale A, avec son corps de logis adjacent G, D et ses courtines, définissait la maison forte que l'évêque rachète et reconstruit en partie en 1481, après les guerres de Bourgogne. Elle occupe l'angle nord de l'enceinte de la ville reconstituée par un traitillé. La cour X étant entièrement fermée à l'origine, l'accès se faisait par la porte M donnant sur une basse-cour N où se trouvaient les dépendances agricoles telles qu'écuries, étable et grange. Le mur extérieur, flanqué à ses angles de tours circulaires, a certainement récupéré le tracé des lices dédoublant à la fin du Moyen Âge l'enceinte de la ville. Les lices récupérées ainsi pour la basse-cour du château ont abrité à l'est un vaste grenier, accessible depuis la cour X par des galeries s'appuyant contre le mur sud, maintenant disparu. (NAEF 1902, planche IV)



sans doute parce que les avants-toits, situés bien plus bas sur la cour, offraient une protection plus efficace.

■ **Avenches** — Si les valsésiens Pierre et Uli Bodmer, payés par le bailli d'Yverdon, réalisent un grenier essentiellement en bois en 1547–1550, les grands travaux de transformation du château d'Avenches par LL.EE. débutent véritablement en 1565 sous la direction non pas d'un maître d'œuvre valsésien mais d'Antoine Ballanche, à la fois architecte et sculpteur, de Neuchâtel<sup>309</sup>; il est supervisé par l'architecte Uli Jordan, qui joue sans doute un rôle d'expert pour LL.EE. de 1569 à 1574. Envoyé de Lausanne, il procède aux métrés de contrôle avant de payer les entrepreneurs. C'est le premier chantier d'envergure de LL.EE. dans l'un de leurs châteaux baillivaux du Pays de Vaud après le traité de Lausanne de 1564, chantier qui va se poursuivre dans les décennies 1570 et surtout 1580. C'est également la transformation sinon la plus radicale, du moins la plus originale, voulue par LL.EE., d'une part parce qu'elle a été entreprise par un architecte de grand talent, d'autre part parce que les apports nouveaux ne se sont pas «noyés» dans la masse des maçonneries héritées du Moyen Âge; certes, l'édifice préexistant est de dimensions modestes si l'on se place face à l'échelle des grands châteaux médiévaux vaudois étudiés en première partie. L'intervention de Ballanche, sans doute guère plus onéreuse qu'ailleurs, tient en fait d'un placage, d'un décor qui a simplement dissimulé l'édifice préexistant, bien conservé<sup>310</sup>. Sortie indemne des guerres de Bourgogne, cette possession de l'évêque de Lausanne était dans un état de conservation suffisant pour ne pas nécessiter un important chantier dès la conquête. Toutefois l'édifice est entretenu dès 1537: une salle et des dépendances nouvelles sont créées, en particulier en 1547 un grenier sous la direction des frères Uli et Pierre Bodmer, qui dirigent la main-d'œuvre yverdonnoise chargée de façonner les bois nécessaires pour la charpente et les subdivisions intérieures, le tout aux frais du bailli d'Yverdon<sup>311</sup>.

Les origines médiévales du château d'Avenches remonteraient à une maison achetée par l'évêque vers 1360. En 1375, cette maison épiscopale comporte une imposante tour quadrangulaire placée exactement dans l'angle nord de l'enceinte de la ville, à laquelle est accolée une plus vaste *aula*, reconstruite intégralement avant 1481<sup>312</sup> (fig. 773). Cet ensemble pourrait comprendre

également le corps de logis ouest avec son pignon à redents et une cheminée en brique maintenant disparue, ornée d'une frise décorative caractéristique de l'apport piémontais des deuxième et troisième quarts du XV<sup>e</sup> siècle<sup>313</sup>. L'ensemble se présentait donc comme une maison forte urbaine avec tour, le tout encore en très grande partie conservé dans l'édifice actuel. Une cour fermée la précédait, dans laquelle se trouvaient sans doute les annexes. Ses côtés septentrional et oriental étaient les plus fortement défendus puisque formés de l'enceinte de la ville. On ne connaît pas en revanche l'aspect des courtines sud et ouest; dans la première, on localise l'entrée, conservée là durant la période bernoise.

Pour leur usage, les Bernois ont tiré le meilleur parti de ce qui préexistait. En effet, les travaux de Ballanche ont consisté à plaquer contre les bâtiments médiévaux une nouvelle façade abritant de simples galeries accédant à une tour-latrines et desservies par un escalier à vis, le tout présentant un riche décor caractéristique de la renaissance neuchâteloise d'inspiration française (fig. 774). Par leur simple existence à cet endroit et par la façon dont elles ont été en quelque sorte intégrées à la tour d'escalier à l'élévation singulière<sup>314</sup>, les

774



**774.** Château d'Avenches, vue vers le nord. Etat en 1995. Tour d'escalier, façade de la galerie et latrines plaquées entre 1565 et 1568 contre la grande tour quadrangulaire du XIV<sup>e</sup> siècle. (Cl. Bornand)

**775.** Château d'Avenches, les deux échauguettes de la tour d'escalier, 1565–1569. Etat en 1995. Leur encorbellement présente un décor très élaboré où les ressauts circulaires hérités de la tradition médiévale de la fin du XIIIe siècle alternent avec des modillons sculptés disposés l'un sur l'autre et évoquant un mâchicoulis. (Cl. Bornand)

775



**776.** Berne, Historisches Museum. Etat en 2002. Cet édifice construit en 1892–1894 sur les plans d'André Lambert, quintessence de l'évocation du prestigieux passé de LL.EE. de Berne, a puisé une de ses sources d'inspiration dans la tour d'escalier du château de leur bailliage sujet d'Avenches, château que cet architecte avait relevé avec soin en 1872. (D. de Raemy)

776



**777.** Château d'Avenches, cour N et façade occidentale du château, vue vers l'est. Etat en 1902. La façade reçoit son ordonnance classique en 1747, sur les plans de l'architecte Emanuel Zehender. (Fred. Boissonnas, 1902)

777



deux échauguettes, moins défensives que d'apparat (fig. 775, 776), sont un trait d'esprit maniériste tout à fait original et rare, ce qui souligne les qualités exceptionnelles, à la fois de sculpteur et d'architecte, d'Antoine Ballanche, qui a su faire preuve d'une belle inventivité dans le cadre, souvent très contraint, imposé par Berne pour l'aménagement de ses sièges baillivaux. La cour intérieure, bordée d'une galerie contre les courtines orientale (l'enceinte de ville à l'origine) et méridionale, est maintenue jusqu'en 1837. Cette dernière, comportant une galerie-haute sur un portique de piliers en pierre, permettait la mise à l'abri du matériel le plus divers et une circulation à couvert pour se rendre dans les greniers installés dans les lices urbaines orientales. Au moins à l'est, la galerie-haute couvrait la coursière défensive de l'ancienne enceinte



778



780



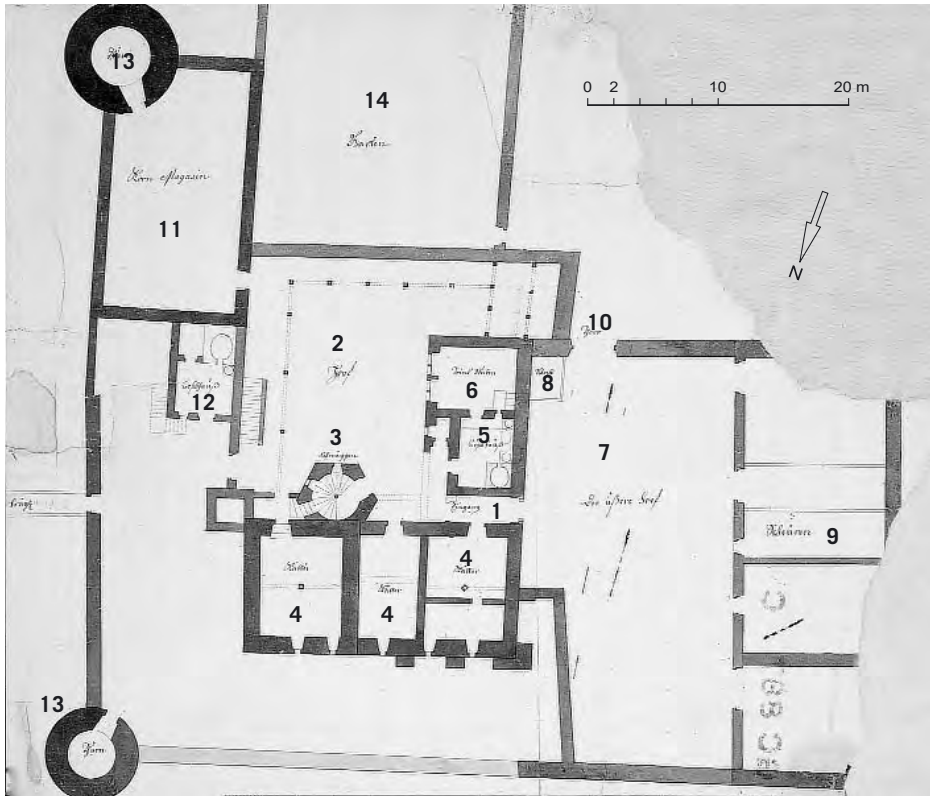
**778.** Château d'Avenches, entrée et couloir permettant d'accéder à la cour intérieure desservant les deux ailes d'habitations disposés en équerre. Etat en 2001. On aperçoit l'encadrement de la porte donnant sur l'escalier en vis.

(D. de Raemy)

**780.** Château d'Avenches, entrée dans l'avant-cour. Etat en 2001. Une canonnière à l'embrasure carrée, percée dans le mur de l'aile occidentale commande cette entrée. À l'arrière, le pignon à redents du grand corps de logis ouest, peut-être l'*aula* de 1481. Le château de Grandson comme celui d'Aigle comportent un corps de logis terminé d'un tel pignon, entre 1440 et 1475 pour le premier, après 1476 pour le second.

(D. de Raemy)

779



**779.** Emanuel Zehender, plan du château d'Avenches, 1742, au niveau de la cour intérieure (rez-de-chaussée), dessin à l'encre, 55 cm x 49 cm. 1. Entrée. 2. Cour. 3. Escalier en vis. 4. Caves. 5. Buanderie (et four). 6. Chambre à boire. 7. Cour extérieure. 8. Abri. 9. Grange. 10. Portail. 11. Grenier. 12. Buanderie. 13. Tour. 14. Jardin. On remarque ici la proposition qui sera exécutée de supprimer une partie du mur d'enceinte nord. Le grenier est complètement fermé sur l'extérieur: on n'y accède que par la cour intérieure à l'abri de la galerie sud. (ACV, GC 800, R. Gindroz)

de ville si elle existait encore<sup>315</sup>. L'aspect général de la cour et des galeries était assez proche de ce qu'on peut voir au château de Nyon.

Aujourd'hui, avec la disparition de la courtine sud limitant cette cour, l'accès principal aux logis s'est déplacé. Pour le visiteur qui arrive par le sud, la situation de la porte monumentale de l'escalier à vis paraît maintenant étriquée et même coincée dans l'angle des deux corps de logis en équerre. À l'origine, la seule entrée possible se faisait par l'avant-cour occidentale (fig. 777) où se trouvaient les granges, les étables et les écuries. Il fallait traverser ensuite un couloir placé sous l'étage du logis ouest contre l'*aula* médiévale. Au bout de ce couloir, la porte de l'escalier s'offrait majestueusement à la vue de celui qui arrivait par là (fig. 778).

L'avant-cour occidentale, avec ses annexes, comme les anciennes lices médiévales doublant l'enceinte de la ville au nord et à l'est, est enfermée dès



**781.** Château d'Avenches, tour semi-circulaire nord-ouest Q et courtine occidentale derrière la grange et les écuries, 1568. Etat en 1902. Au premier plan on remarque la pénétration du mur de ville médiéval. La tour, terminée par une frise de modillons, est percée de canonnières à ébrasement extérieur. (Fred. Boissonnas)

1567–1568 par une seconde enceinte cantonnée aux angles de trois tours circulaires de faible diamètre, dont les proportions sont proches de celles d'Aigle ou de Nyon (fig. 779). À en juger par ce qu'il en reste actuellement à l'est, cette enceinte, moins élevée et moins massive que celle du château d'Aigle, comportait un chemin de ronde couvert et protégé par un parapet percé de meurtrières à trou de serrure alternant avec de petites ouvertures rectangulaires servant à la fois pour le guet et pour le tir. Ce chemin de ronde bas s'exhausse au-dessus des poternes (celle arrivant dans les lices orientales et celle de l'entrée dans la cour extérieure au sud) et donne accès à une bretèche défensive. L'exhaussement a été rendu nécessaire par la présence des rainures au-dessus de la porte permettant la fermeture des ponts-levis (fig. 780).

Les tours sont ouvertes à leur sommet par de petites baies dans la tradition inaugurée au château d'Aigle, même si elles ne sont pas ici en plein cintre mais en arc surbaissé de brique. Ballanche a utilisé un gros appareil de molasse pour les chaînes d'angle et les encadrements de toute nature : ce matériau se retrouve également dans les maçonneries, inséré dans un petit appareil de calcaire jaune provenant assurément de la démolition d'édifices romains. Cet appareil mixte si particulier était toutefois couvert d'un enduit et d'un badigeon à l'origine (fig. 781). Les lices abritent le vaste grenier construit par les frères Bodmer à l'est, flanqué au XVIIIe siècle d'une buanderie. Un poulailler existe dans l'angle nord.

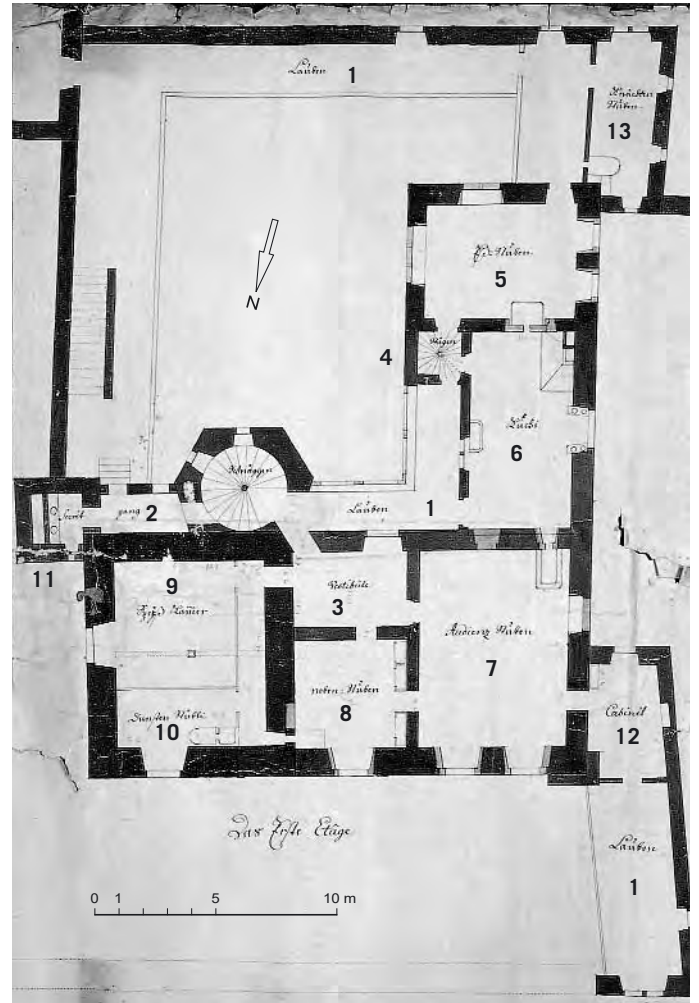
Avec son aspect de la fin du XVIe siècle, le château d'Avenches s'inscrit dans la lignée des châteaux de campagne résidentiels entourés d'une enceinte défensive basse apparus lors de la première Renaissance française<sup>316</sup>, et dont le noyau médiéval est une maison forte avec tour. Ce type d'enceinte n'est pas destiné à s'opposer aux assauts d'une puissante armée, mais doit faire obstacle, le cas échéant, à des bandes de pillards ou à la grogne populaire. Non loin d'Avenches, les châteaux-campagnes de Domdidier (dès 1527) ou de Rosières (vers 1543) disposent d'une telle enceinte, encore dotée d'échauguettes dans le premier cas<sup>317</sup>. S'il se situait en dehors des ensembles urbains fermés, tout édifice de quelque importance, résidence aristocratique ou complexe conventuel, dans les pays catholiques, était à la période moderne doté d'une telle protection. Sa valeur défensive était variable bien sûr, mais avec une nette tendance à diminuer, voire à disparaître au XVIIIe siècle, pour devenir une simple clôture de propriété, qui pouvait certes être encore assez élevée (jusqu'à 3 m) pour interdire l'escalade sans aide et sans accessoire particulier.

**782.** Château d'Avenches, vue générale depuis le nord-ouest. Etat en 1981. On peut remarquer la situation dominante du château, comme de la ville d'ailleurs. L'enceinte nord a été abattue en 1747 et les murs sont ouverts de nombreuses fenêtres en arc surbaissé, qui ont pour effet de créer une sobre façade d'esprit classique, aux dominantes horizontales en vigueur durant la première moitié du XVIIIe siècle. L'évocation du château médiéval ne subsiste que par la tour quadrangulaire dont les parties hautes restent borgnes. Tout à droite, le mur est celui des anciennes granges et écuries, devenues depuis peu une anodine « grande salle » communale. (D. de Raemy)



Comme ailleurs, on assiste au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'effacement progressif de l'appareil défensif du château d'Avenches, qui finit même par s'ouvrir sur la campagne : sur le flanc nord, l'enceinte extérieure est abaissée en simple mur de jardin, libérant ainsi la vue sur la plaine de la Broye et sur le Jura. Un soin particulier est apporté aux jardins et aux vergers. Ceux-ci occupent les abords des anciennes lices est et nord, en particulier toute la zone de l'amphithéâtre romain, qui reçoit une allée de marronniers dans les années 1760. Dans ce contexte, les arènes deviennent une sorte de fabrique d'agrément, dont on se rend compte en 1747 qu'elles sont une antiquité rare à conserver absolument<sup>318</sup>. Un petit jardin à la française est aménagé au sud de la cour intérieure. La décision d'abattre les murailles périphériques entraîne celle d'embellir les façades extérieures des corps de logis, maintenant visibles de loin, qui sont percées de nombreuses fenêtres en arc surbaissé d'esprit classique (fig. 782). Au contraire d'Yverdon, elles ont toutes été créées d'un seul coup, suivant une ordonnance dictée par l'architecte bernois alors très en vue, Emanuel Zehender. Si la façade nord reçoit une simple série de douze fenêtres disposées sur six travées égales, celle de l'entrée à l'ouest est plus élaborée mais sans qu'on ait pu établir de stricte symétrie à cause de la position des murs de refends préexistants. Là, six baies sont ouvertes ou remplacent les plus anciennes. La porte est dotée d'un encadrement richement mouluré et un cabinet desservant la chambre d'audience vient s'appuyer contre la partie nord du mur.

Si l'aspect extérieur du château subit une transformation radicale, la configuration des espaces intérieurs n'est pratiquement pas modifiée. Les galeries et les escaliers existants, aisément fermables par des fenêtres, ne rendent pas nécessaire la création de corridors. Les pièces, relativement restreintes et de proportions trapues, ne pouvaient être que difficilement subdivisées (fig. 783). Seul le second œuvre se modernise avec l'agrandissement des baies, l'apparition des plafonds gypés, des parois sobrement blanchies au-dessus des lambris posés jusqu'à hauteur de poitrine et de fourneaux en faïence verte ou blanche mais peinte. D'après les plans de Zehender, qui ne correspondent toutefois pas exactement à ce qui a été réalisé, on peut se faire une idée de la répartition des locaux. La tour médiévale n'abrite que les services, au premier étage une chambre de domestique et le garde-manger, au deuxième, une vaste chambre de débarras. Au-dessus, il faut localiser l'arsenal car, en 1758–1759, de nombreuses armes sont attestées dans cette tour<sup>319</sup>. À l'origine cependant, la pièce du 2<sup>e</sup> étage servait de grande salle d'apparat, d'après le décor sculpté, en particulier la belle cheminée maniériste encore conservée (fig. 784), dû au Payernois Jean Bugnon en 1591–1592. Son usage comme *Schiltsaal* est confirmé par la récente découverte, non pas d'une frise d'armoiries, mais de celles en grand format du bailli Niklaus Steiger (1675). En 1758, cette *Schiltsaal* est encore bien attestée dans la tour<sup>320</sup>. Dans le corps de logis qui est accolé à cette dernière, on trouve au premier étage la chambre d'audience et une *Nebenstuben*, toutes deux accessibles depuis un vestibule. Cet ensemble forme l'appartement du bailli, complété par une salle à manger à l'extrémité de l'aile sud (fig. 785). Comme à Morges et Yverdon, la cuisine se trouve à proximité de la salle d'audience, dont le fourneau est chauffé depuis celle-là. À l'ex-



**783.** Emmanuel Zehender, plan du château d'Avenches, 1742, «le premier étage», dessin à l'encre, 50 cm x 33 cm. 1. Galerie (de la cour intérieure). 2. Allée. 3. Vestibule. 4. Escaliers à vis. 5. Salle à manger. 6. Cuisine. 7. Chambre d'audience. 8. Chambre d'à côté. 9. Garde-manger. 10. Chambre des domestiques. 11. Latrines. 12. Cabinet. 13. Chambre des valets. Ces dispositions n'ont pas toutes été réalisées exactement de cette manière lors des travaux de 1747. On peut constater tout de même que les espaces nobles, de service et ceux réservés à la domesticité ne se différencient pas en entités clairement séparées mais alternent. L'appartement du bailli, formé essentiellement de la chambre à manger, de la chambre d'audience, du cabinet et de la chambre d'à côté, n'est pas un espace privé en permanence : la chambre d'audience est également un lieu public. (ACV, GC 800, R. Gindroz)

**784.** Château d'Avenches, grande salle supérieure de la tour quadrangulaire (2<sup>e</sup> étage). Cheminée monumentale réalisée par le sculpteur Jean Bugnon, 1568–1569, timbrée aux armes de LL.EE. Etat en 1902. (Fred. Boissonnas)

**785.** Château d'Avenches, porte de la salle à manger (5) vue depuis la galerie, 1566. Etat en 1902. Très belle menuiserie maniériste qui a été conservée lors des travaux de 1747, encore en place à cet endroit aujourd'hui. (Fred. Boissonnas)

784



785



**786.** Château de Nyon, détail d'une vue de Matthieu Mérian, 1642. La surélévation du corps de logis principal et de ses tours, la tour d'escalier et la tour-latrines, dite maintenant « du bailli », sont l'œuvre des maîtres maçons Uli II Bodmer et Antoine Vallon, entre 1574 et 1583. Contrairement à ce que suggère cette vue, la façade sud est ajourée de fenêtres à simple meneau, type qui tend à se généraliser dès le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Elles sont surmontées de l'Ours de LL.EE. Les terrasses inférieures sont contenues par de fortes murailles, sans parapets défensifs continus, mais flanquées d'échauguettes sur les angles édifiées en 1581–1582 par Jean et Antoine Pauli. (Musée historique de Nyon)

786



trémité ouest de la grande galerie de la cour, une chambre des domestiques est aménagée à proximité de la salle à manger. Au deuxième étage, tout l'espace de l'*aula* médiévale abrite la grande salle appelée plus tardivement, après 1758, la salle des armoiries, même si à ce jour aucune peinture des armes des baillis n'a été retrouvée; ces dernières étaient figurées, comme il est d'usage au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur un support mobile. Au rez-de-chaussée se trouvent les caves semi-enterrées. Dans l'aile sud, Zehender, sans doute à la demande du bailli « vaudois » de Goumoëns, avait prévu une *Trinkstube*, qui paraît n'avoir jamais été mise en service car elle n'est pas attestée dans la comptabilité baillivale. On verrait plutôt à cet endroit la chambre du receveur, moins plaisante pour les sujets d'Avenches. Si cette chambre à boire avait été réalisée, ces derniers auraient pu se consoler là en buvant le vin vendu par le bailli !

■ **Nyon** – Le château de Nyon est également devenu siège baillival de LL.EE. (fig. 786). Sa grande transformation intervient relativement tard, entre 1574 et 1583 seulement, simultanément à la seconde campagne des travaux du château d'Yverdon. Jusque-là, LL.EE. se sont contentées de l'édifice laissé dans un état relativement précaire par l'administration savoyarde, au vu du peu d'entretien dont il avait été l'objet jusqu'en 1536, bien que demeuré intact après les guerres de Bourgogne. Le chantier est conduit par Uli II Bodmer jus-

qu'à sa mort en 1576, repris ensuite par Antoine Vallon, de Molondin, jusqu'en 1578, année où ce dernier commence la construction de l'Académie de Lausanne<sup>321</sup>; il œuvre également au château d'Yverdon en 1589–1590, on l'a vu. Pour la fin du chantier, touchant en particulier les défenses périphériques, interviennent enfin les maîtres Anthoni Mutter et surtout Jean et Antoine Pauli (ou Paulus), cousins des Bodmer, le dernier chargé de la modernisation du château d'Oron dès 1589, comme on le verra. On note aussi la présence d'Uli Jordan entre 1574 et 1580, dont le rôle a été de superviser pour LL.EE. l'activité des premiers nommés. Il n'est pas présent en permanence sur le chantier puisqu'il n'est payé que pour de brefs séjours. Qualifié de *Werckmeister*, il joue

bien le rôle de l'architecte puisqu'il fournit un dessin pour l'exécution de l'encadrement de l'actuel portail d'entrée<sup>322</sup>.

Les interrogations concernant le château médiéval<sup>323</sup>, son type et sa datation précise sont, à notre sens, les mêmes qu'à Aigle. Il ne nous appartient pas de donner ici des réponses que seule une analyse archéologique pourra apporter<sup>324</sup>. La vaste tour-résidence centrale est-elle assimilable à une tour du type zähringien, comme le feraient accroire les restes d'un mur curviligne retrouvés dans la cour en 1961, ou au contraire à une *aula*/maison-forte, puisqu'un document de 1288 qualifie le château de *domus fortis seu castellum*? À l'appui de cette seconde hypothèse, on remarque que l'édifice médiéval, adoptant le plan d'un grand logis de 23 x 16 m, était plus trapu qu'actuellement (environ 11 m), puisque les Bernois le surélèveront de près de 3 m. Ce château a certainement été gravement endommagé lors du très violent siège de Nyon de 1293 par les Savoie. Si l'on fait abstraction des apports bernois que l'on va décrire, le corps de logis principal du château, dans son plan irrégulier, constitue peut-être le bâtiment de l'*aula* primitive des Cossonay-Prangins, mais fortement remaniée sinon complètement reconstruite par Louis de Savoie après 1293. C'est à ce dernier qu'il faut attribuer les tourelles d'angle très allongées sur encorbellement à ressauts (fig. 787), type rare qui se voit notamment au château de Tourbillon au début du XIVe siècle<sup>325</sup>. Comme le château épiscopal d'Avenches, cet édifice est venu se placer dans un angle (oriental ici) de l'enceinte urbaine.

Le mur d'enceinte définissait en effet la courtine orientale de cette *aula* ainsi que les murs oriental et septentrional de la cour intérieure qui la desservait; seuls restes à n'avoir pas été abaissés en simple appui de terrasse, ces murs montrent encore l'appareil défensif sommital formé d'un crénelage. Dans le prolongement du château d'Aigle et comme dans la plupart des châteaux devenus résidences baillivales, on adopte au XVIe siècle un parapet de 60 cm d'épaisseur (2 pieds), où les baies-créniaux en plein cintre alternent avec des merlons percés de fentes de guet évasées en leur centre ou en leur base pour l'usage des arquebuses. Dans l'angle nord-ouest de la cour intérieure, mais en position complètement saillante, Antoine Vallon dresse une tour quadrangulaire aux proportions élancées et percée de meurtrières (fig. 788). Elle est couronnée d'un parapet saillant formant mâchicoulis sur une série de consoles à trois corbeaux, véritable archaïsme médiéval, renforcé encore par le vocabulaire gothique de son décor que ne laisse plus vraiment percevoir

787



**787.** Château de Nyon, encorbellement à ressauts toriques de la fin du XIIIe siècle (1293?) de la tourelle nord-ouest (elle, réédifiée à la période bernoise), placée sur une chaîne d'angle formée de gros blocs de calcaire en réemploi provenant de la ville romaine. Etat en 1995. Cette base est la seule originale; les tourelles côté lac ont été complètement reconstruites – sans doute enveloppées – lors des travaux de 1574–1583, devenant de vraies tours prenant leur appui dans le sol. (D. de Raemy)

789

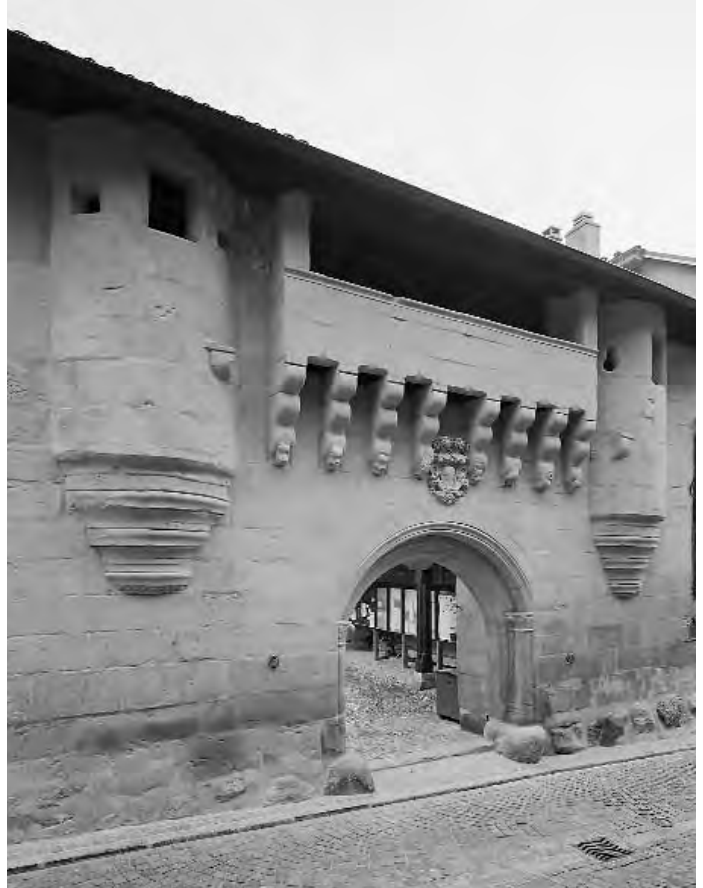


**789.** Le château de Nyon vers 1820, front de l'entrée, vue depuis la basse-cour. Tout à droite, on remarque la chaîne d'angle du bâtiment abritant les écuries. La basse-cour était limitée par un fossé alors aménagé en jardin que franchissait primitivement un pont-levis transformé en pont fixe vers 1781–1783 peut-être. Le premier se rabattait contre l'ample tour-porte de 1581–1582. Celle-ci a disparu entre 1822 et 1825. On aperçoit en enfilade l'accès à la cour intérieure, défendue par la tour dite « du bailli », qui impose sa silhouette très forte. (Musée historique de Nyon)



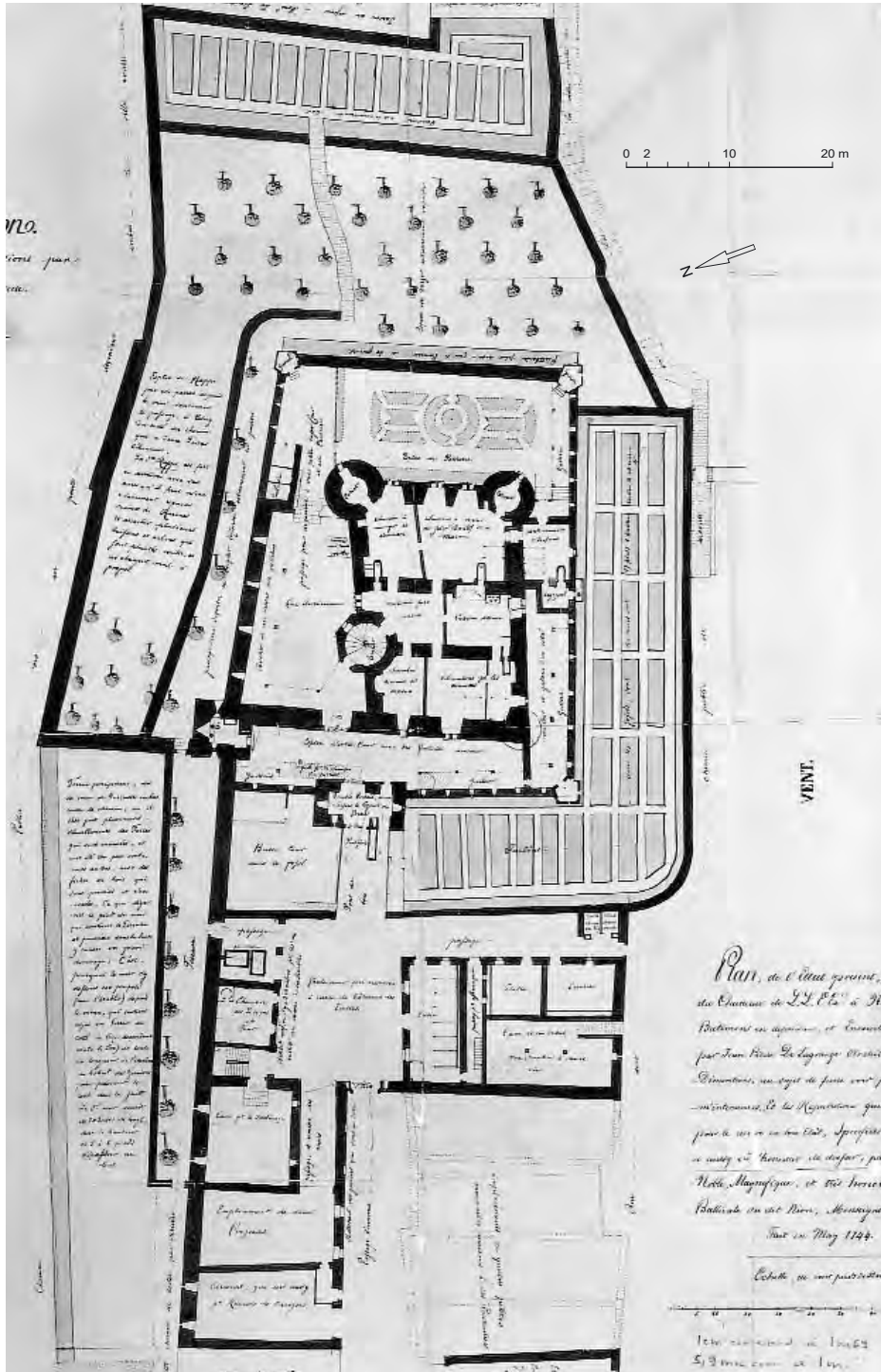
**788.** Château de Nyon, tour quadrangulaire dite « du bailli », par Antoine Vallon, après 1578, et courtine orientale définissant la cour intérieure. La tour commande le portail d'entrée, sur la façade nord. Le parapet du chemin de ronde présente une alternance de meurtrières à trou de serrure et de baies-crèneaux en arc en plein cintre. La fenêtre à arc surbaissé a été percée en 1781–1782 pour tenter d'ouvrir le château sur l'extérieur. D'autres alors auraient dû être créées à côté d'elle. Etat vers 1915. (Musée historique de Nyon)

**790.** Lutry, le grand portail de la cour occidentale du château des Mayor, attribué à Uli et Jacques Bodmer, de 1573–1576. Le portail, donnant directement sur une rue de la ville, est surmonté d'une longue bretèche à mâchicoulis sur consoles ornées de grotesques d'esprit maniériste; ajourée comme une galerie ou comme un balcon, cette bretèche ne présente pas le caractère menaçant habituel; elle est flanquée de deux tourelles tronquées en encorbellement peu saillantes. (Cl. Bornand)



l'état actuel très restauré. Ce parti archaïsant devait certainement renforcer la dimension symbolique de la tour, expression du pouvoir avant tout et non d'une conception défensive d'avant-garde. Par la suite, on l'appelle justement la «tour du Bailli», ou encore la «grande tour». Elle contrôlait l'accès à la cour du château et aussi la poterne qui donnait sur les terrasses basses septentrionales du château, prolongement oriental des lices de la ville. Son aspect martial voire menaçant dissimulait sa modeste fonction de latrines pour la résidence baillivale, à son rez-de-chaussée en tout cas.

L'ensemble castral était entouré de ses propres lices et braies à l'ouest, au sud et à l'est, formant une terrasse très surélevée en amont de la pente. Les braies disposaient d'un parapet crénelé. Des échauguettes pentagonales de guet punctuaient trois des angles de cette enceinte alors que le quatrième n'en avait pas reçu puisque les braies venaient buter contre l'enceinte nord de la ville sous le commandement, d'ailleurs, de la «tour du bailli». Du côté de la ville, les braies, également crénelées et desservies par des galeries, étaient encore renforcées par une tour-poterne, maintenant disparue, avec le traditionnel couple de la porte cochère et de la porte piétonne, fermées par les tabliers des pont-levis qui enjambaient le fossé (fig. 789). Elles étaient défendues par une ample bretèche sur consoles arborant également des formes gothiques archaïsantes. Bien que moins riche dans son décor et fortifiée davantage, cette bretèche, par ses dispositions générales, s'inspire de celle de la porte monumentale du château des Mayor à Lutry (fig. 790), de 1573–1576, attribuée justement à Uli Bodmer et à son frère Jacob<sup>326</sup>, qui a également fait quelques apparitions sporadiques sur le chantier de Nyon. Les plans dressés en 1744 par l'architecte Jean-Pierre Delagrangé montrent alors que les fossés et les lices étaient aménagés en verger, jardins potagers et même jardins d'agrément à la française sur la terrasse supérieure du côté du lac. Toutes les dépendances, telles que notamment le grenier de 1593–1594, les écuries,



**791.** Plan du rez-de-chaussée du château de Nyon et de ses dépendances, par Jean-Pierre Delagrèze, 1744 (copie de 1861). Le château proprement dit est formé d'une vaste tour-*aula*, adaptée aux nouvelles exigences résidentielles introduites par LL.EE. entre 1574 et 1583, et d'une cour intérieure la desservant sur son côté nord. Cet ensemble est entouré de lices, formant une terrasse supérieure du côté du lac, que Delagrèze voulait aménager en jardin d'agrément. Elles sont protégées par des braies renforcées d'échauguettes à chaque angle, et par la tour-porte d'entrée encore équipée de son pont-levis. Les lices sont interrompues au nord par la terminaison du mur de ville ponctué par la tour dite « du bailli ». Sur les fronts ouest et sud, un large fossé, aménagé en jardin potager, sépare ces lices de la ville et des annexes (grange, écurie et grenier) du château formant barbacane. Au nord et à l'est, les lices définissent une terrasse inférieure aménagée en verger. (Musée historique de Nyon)

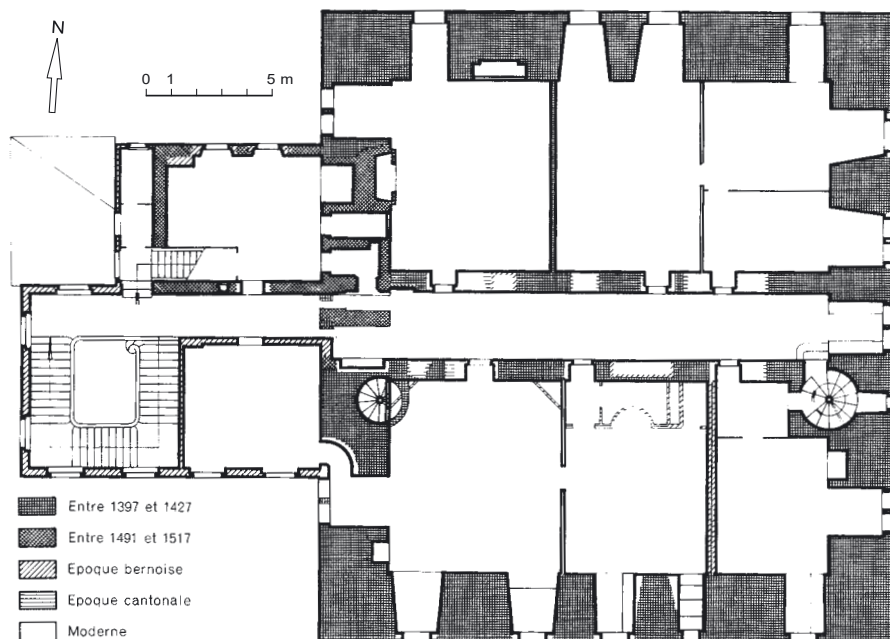
**792.** Château de Nyon, façade sud du corps de logis, côté lac. Etat en 1995. Tout ce front a été intégralement rhabillé, voire reconstruit, lors des travaux de 1574 à 1583. La façade est formée d'un grand appareil de blocs de molasse, la plupart marqués de trous de pinces, ce qui révèle les pratiques de levage alémaniques, qui ont été introduites dans nos régions vers la fin du XVe siècle seulement. Dans la partie sommitale, la molasse laisse place au moellon enduit qui pourrait équivaloir à la surélévation de près de 3 m voulue par LL.EE. Les tourelles, sans doute en encorbellement, sont habillées de tuf, mais la molasse est utilisée pour les encadrements des baies et des meurtrières à trou de serrure. Seules les fenêtres de l'étage supérieur étaient à croisée; les autres sont pourvues d'un seul meneau, supprimé aux XVIIIe et XIXe siècles et réintroduit dans la restauration historicisante des années 1960 (avec les grilles), mais dans des jours qui avaient entre temps été agrandis dans l'esprit classique. Ces meneaux ont été à nouveau enlevés lors de la dernière restauration. À l'étage du couronnement, les prisons bernoises étaient éclairées par deux petites fenêtres carrées; la troisième, à gauche, a été insérée en 1832. (D. de Raemy)

étales, poulailler, porcherie, grange, etc. se situaient au-delà des fossés, formant en quelque sorte barbacane face à la ville (fig. 791).

À l'intérieur, les aménagements sont importants : il s'agit en effet de compresser dans un corps de logis unique les divers espaces propres à la résidence et à l'administration baillivales que l'on trouvait généralement répartis dans plusieurs bâtiments autour d'une cour centrale. Le bâtiment de l'*aula* médiévale est sans doute entièrement vidé de ses planchers et de ses probables subdivisions verticales en bois. On l'excave pour y créer un niveau de celliers voûtés pour les vins et on le surélève d'un étage qui va recevoir les greniers. Les tourelles, destinées à abriter les prisons, sont également surélevées et même complètement transformées (doublées ?) en tours du côté du lac. Entre elles, le mur paraît entièrement reconstruit puisqu'il présente un parement en



**793.** Plan du château Saint-Maire à Lausanne. Commencé vers 1397 sous l'évêque Guillaume de Menthonay, le château Saint-Maire a reçu son couronnement défensif de brique vers 1425–1430, sous l'épiscopat du valdôtain Guillaume de Challant, dont l'origine a certainement été déterminante dans le choix de l'apport piémontais. Dès 1536, le château devient la résidence du bailli de Lausanne. Si les aménagements du second œuvre évoluent en étant régulièrement rénovés, les dispositions intérieures du début du XVe siècle sont en revanche maintenues. Le seul changement architectural d'importance n'intervient qu'en 1788–1789, et encore en simple annexe de l'édifice médiéval, avec la construction de l'ample cage d'escalier due à l'architecte Gabriel Delagrange. (MAH-VD, Paul Vallotton)

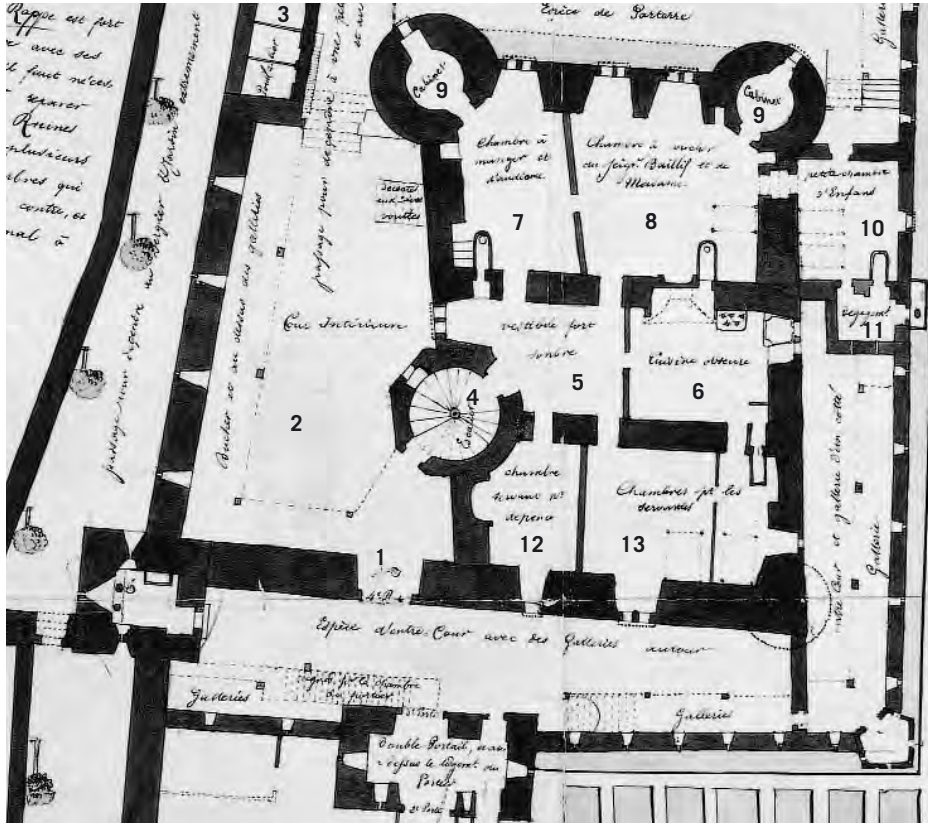


gros appareil de molasse dont les blocs montrent le caractéristique trou de pince. Cette façade est ajourée de fenêtres à meneau et à croisée de pierre au deuxième étage, attribuables par leur style à ce chantier des années 1570 (fig. 792). Deux gros murs de refend subdivisent le volume dans le sens de la largeur. Au-dessus des caves, les quatre niveaux sont définis par trois plafonds/planchers «à la française», soit formés d'un réseau serré de petites poutres reposant sur de fortes solives et supportant le plancher. Au rez-de-chaussée et au premier étage, les espaces centraux servent de vestibules et abritent les cuisines. Depuis là, on alimente les fourneaux des pièces latérales. Les vestibules sont desservis par une tour d'escalier en saillie qu'on édifie alors et dont le couronnement présente les mêmes caractéristiques que la tour du Bailli. Les dernières restaurations ont maintenu le décor des linteaux soutenant le parapet, présentant des échancrures en plein cintre ou en arc brisé d'esprit gothique.

La configuration ancienne du bâtiment de l'*aula* a permis son adaptation à un plan alors très en vogue du château/maison-forte dès la fin du XVe siècle, à savoir la tripartition du corps de logis rectangulaire ou carré avec vestibule central desservi par un escalier en vis extérieur. Si l'on fait abstraction de la vis extérieure et avec un corridor plutôt étroit, ce type de configuration est attesté dès la fin du XIVe siècle dans les châteaux «massés», comme peut-être le projet non exécuté de Ripaille par Jean de Liège, ou encore, au début du siècle suivant, Saint-Maire à Lausanne (fig. 793). Dans ce dernier château, lui aussi devenu résidence baillivale, LL.EE. ont continué à utiliser les escaliers en vis intérieurs jusqu'en 1788–1789. Plus proche de Nyon, il faut évoquer le rez-de-chaussée de l'aile nord du château d'Yverdon, lequel présente également cette tripartition du volume, avec vestibule – beaucoup plus trapu ici – et cuisine en position centrale, flanqués d'un côté des pièces nobles et de l'autre, de celles des services. Toujours dans ce même contexte d'organisation intérieure tripartite, un large vestibule aura tendance à se substituer au corridor central, dans une évolution qui aboutira à des partis très en vogue durant le XVIIe siècle et surtout la première moitié du XVIIIe.

Le rez-de-chaussée, toutefois légèrement surélevé par rapport au niveau de la cour, abrite du côté du lac la chambre du bailli et la salle d'audience, qui – fait très intéressant – est utilisée également au milieu du XVIIIe siècle comme salle à manger. L'espace des tours abrite des cabinets qui permettaient





794. Plan du rez-de-chaussée du château de Nyon et de ses dépendances, par Jean-Pierre Delagrangé, 1744, détail représentant le corps de logis principal. 1. Entrée du château. 2. Cour intérieure. 3. Poulailier. 4. Escaliers. 5. Vestibule fort sombre. 6. Cuisine obscure. 7. Chambre à manger et d'audience. 8. Chambre à coucher du seigneur baillif et de Madame. 9. Cabinets. 10. Petite chambre d'enfants. 11. Dégagement (et latrines). 12. Chambre servant p[ou]r dépense. 13. Chambre pour les servantes. Observer la disposition des poêles. Les lits sont également représentés. (Musée historique de Nyon)

0 1 5 10 m

sans doute à l'un ou l'autre des occupants des deux pièces principales de s'isoler, pour travailler ou se reposer. La chambre du bailli et les cuisines adjacentes s'agrandissent d'une annexe construite sur les lices sud en 1640–1641, conduisant à de nouvelles latrines et ménageant une chambre supplémentaire. Tout le côté ville paraît être destiné à la garde et à la domesticité, logiquement séparé des pièces nobles par le vestibule et la cuisine. À la fin du XVIIIe siècle pourtant, la plus spacieuse des chambres des domestiques est aménagée en salle à manger pour le bailli et sa famille (fig. 794).

L'étage contient les pièces officielles. Du côté du lac, au-dessus de la chambre du bailli, se trouve la «chambre des bannerets», devenue «salle des armoiries» dès 1683. La pièce voisine sert de chambre de visite, destinée sans doute aux invités accueillis et logés par le bailli. Bien que jamais attestée par les sources écrites, la grande pièce côté ville n'était peut-être pas cloisonnée à l'origine et faisait office de grande salle. Dès 1666 en tout cas, une subdivision y existe puisque la chambre méridionale est, dès cette date, destinée aux enfants du bailli, alors que la partie nord abrite des chambres à coucher. Une seconde cuisine occupait la moitié méridionale du volume central. Le deuxième étage, pourtant le plus ample en élévation et le mieux ajouré avec ses baies à croisée de pierre, reçoit un aménagement rudimentaire et sert de dépôt, d'arsenal et de caserne en temps de guerre. Comme à Yverdon, ces baies n'ont donc pas impliqué *ipso facto* une utilisation résidentielle immédiate des espaces qu'elles éclairaient. Dans les deux cas, leur fonction a été d'abord de satisfaire les exigences esthétiques de l'époque en animant les façades, de la cour intérieure à Yverdon, des courtines à Nyon.

Comme pour la plupart des châteaux baillivaux, la modernisation de celui de Nyon intervient vers le milieu du XVIIIe siècle. En 1744, l'architecte Jean-Pierre Delagrangé propose un devis considérable de 9942 livres, expertisé et revu à la baisse par Albrecht Stürler. Les travaux restent modestes si on les compare à ce que ces deux architectes feront exécuter au château d'Oron ; en effet, les dimensions relativement réduites du corps de logis avaient impli-

qué, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une organisation qui pouvait convenir aux exigences nouvelles et des pièces aux dimensions guère encore fractionnables. Les cloisons gardent leur emplacement et il est par conséquent inutile de modifier l'ordonnance des jours, jugés d'ailleurs suffisants et sans doute relativement plus abondants que ceux éclairant les façades extérieures du château d'Avenches, dont la taille est comparable à celui de Nyon. Les grilles de protection des fenêtres sont même conservées. Les changements affectent surtout les moyens de chauffage (poêles en faïence), les sols et les menuiseries des portes. L'annexe de 1640–1641 est agrandie pour recevoir de nouvelles chambres. Les parois de la plupart des pièces sont rafraîchies mais ne reçoivent pas de boiseries; celles-ci n'apparaîtront qu'au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le château, racheté par la ville de Nyon, deviendra hôtel de ville. Delagrangé avait proposé deux belles pièces supplémentaires avec poêle au deuxième étage, mais elles ne seront pas réalisées, car inutiles. Là aussi, il faudra attendre 1837–1838 pour que ce niveau reçoive enfin un aménagement de qualité, pour le tribunal du district de Nyon.

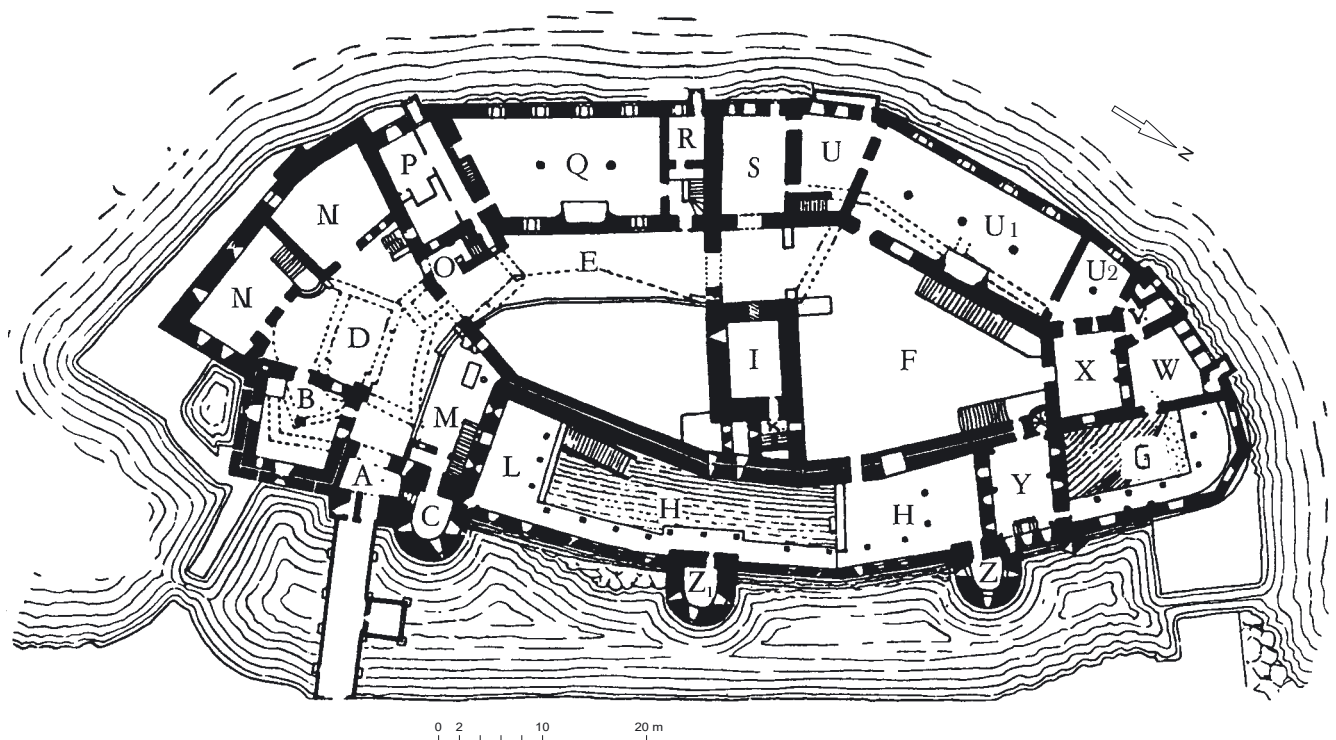
Delagrangé demande également de démolir l'appareil défensif de la première enceinte et de l'abaisser à hauteur d'appui pour donner plus de jour dans les pièces du rez-de-chaussée : la Chambre des Bannerets, jugeant ce dispositif encore utile, s'y oppose. Toutefois cette transformation sera progressivement réalisée avant le départ de LL.EE. Les percements défensifs desservis par les galeries de la cour intérieure sont obturés en 1781–1782 lorsqu'on souhaite leur substituer trois baies à linteau surbaissé, dont une seule est finalement réalisée, ceci «pour jouir de la belle vue et de l'exposition avantageuse». Les jardins en terrasse s'embellissent alors de bassins à jets d'eau. La terrasse nord est plantée de marronniers, qui font à ce moment leur apparition dans nos régions, sans doute lors des travaux de 1745. Au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque ces jardins deviennent des promenades pour les Nyonnais, ces terrasses s'étendent du côté de la ville et remplacent les fortifications extérieures, qui sont rasées, et les fossés, comblés.

## Trois châteaux peu transformés : Chillon, Oron et Lucens

Les transformations réalisées par LL.EE. au XVI<sup>e</sup> siècle dans les trois châteaux de Chillon, Oron et Lucens ont été relativement discrètes. Elles ont respecté le gros œuvre des corps de logis préexistant. Hormis le plain-château de Lucens, ces trois édifices n'ont pas été incendiés lors des guerres de Bourgogne et ont conservé intacts leurs couvertures et leur solivages, dont certains sont parvenus jusqu'à nous, ce qui a maintenu en bon état les maçonneries. Si l'on a eu l'occasion d'étudier les comptes baillivaux pour le château d'Oron, cette entreprise reste à faire pour Chillon et Lucens. À Chillon, l'approche de la période bernoise est rendue d'autant plus difficile que les restaurations néomédiévales d'Albert Naef et surtout d'Otto Schmid se sont ingéniées à faire disparaître les apports bernois et vaudois, jugés de peu d'intérêt, voire méprisable<sup>327</sup>, et dont l'étude *a fortiori* a été délaissée au profit de la seule période médiévale. À ce jour, personne n'a encore eu l'occasion d'exploiter l'abondante documentation comptable, fait surprenant pour un de nos fleurons nationaux, quintessence monumentale du pouvoir temporel, chargé d'évoquer et même d'éclairer le passé, plus que tout autre. Si l'on documente vaille que vaille le réduit seigneurial du château de Lucens, maintenant propriété privée, d'importants travaux ont affecté les corps de logis du plain-château, sans qu'aucune étude historique préalable ait été conduite et hors de toute surveillance

archéologique. Cette situation empêche de bien connaître l'intéressante intervention de LL.EE. dont la résidence baillivale s'est concentrée sur le plain-château. Pourtant là aussi, les documents de l'époque bernoise sont abondants et méritent plus, comme cette étape de l'édifice lui-même, qu'un simple article de quelques dizaines de pages rédigé en 1936<sup>328</sup>. Ainsi qu'ailleurs, des travaux importants interviennent après le traité de Lausanne (1564), entre 1579 et 1586 pour Lucens et de 1585 à 1590 pour Chillon.

795



■ **Chillon** – Avec Chillon, LL.EE. ont pu récupérer un édifice en bon état puisqu'il n'avait pas été incendié pendant les guerres de Bourgogne. Il conserve encore aujourd'hui en effet presque tous les plafonds et charpentes édifiés sous la direction d'Aymonet Corniaux. Il faut de plus minimiser les effets du tremblement de terre de 1584. D'après les comptes baillivaux, les dégâts qui lui sont explicitement attribués se situent dans le seul secteur de la basse-cour D (fig. 795). L'ampleur des travaux engagés par LL.EE. a été relativement modeste, au contraire de ce qu'on croyait jusqu'ici. On peut en indiquer ici les principaux jalons. La tour B, dont on répare l'horloge, est renforcée dans la cour D d'un contrefort portant la date de 1586 et les armes du bailli Hans Wilhelm von Mülinen. De même que son échauquette d'angle, le parapet de l'enceinte N est entièrement refait (fig. 796), hormis ses consoles, des années 1430, qui sont à attribuer à Aymonet Corniaux. Parmi les premiers travaux cités en 1536, globalement bien moins importants qu'à Yverdon ou à Morges, on trouve la création de nombreuses canonnières, dans la volonté d'adapter le château à l'usage des armes à feu. En faire l'inventaire exhaustif serait fastidieux, mais on peut quand même signaler ici les secteurs principaux qui ont été modifiés à cet usage.

En plusieurs campagnes, qui se sont échelonnées au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, ces meurtrières ont été placées souvent dans des embrasures préexistantes de créneaux, de fenêtres ou d'archères. On les trouve surtout sous forme de canonnière à trou de serrure, alternant avec de petites ouvertures rectangulaires dans les parapets des deux enceintes du côté de la montagne et

795. Château de Chillon, plan schématique au niveau du pont d'entrée et des cours successives, avec la terminologie d'Albert Naef.

**796.** Château de Chillon, enceinte N, vue du sud. Etat en 1988. Les consoles de pierre, très semblables à celles des tours hémicirculaires, sont à attribuer à un chantier d'Aymonet Corniaux dans les années 1430. Le parapet et l'échauguette d'angle en revanche ont dû être entièrement refaits en 1585 par le maître maçon Jaques Bottier de Lutry. Ils sont percés d'une alternance de meurtrières et de petites fenêtres de guet, en un parti proche des parapets du château de Grandson, tels qu'ils ont été réédifiés à la fin du XVe siècle. En dessous, les restes de l'Ours de Berne, recouvert de l'écusson vaudois au XIXe siècle, gratté lors de la restauration du début de notre siècle. Le contrefort a été construit en 1585 par le même Jaques Bottier de Lutry, chargé de renforcer la courtine, endommagée par le tremblement de terre survenu l'année précédente. (D. de Raemy)



de la courtine N (fig. 797). Elles sont disposées sur deux niveaux entre les tours C et Z et à la hauteur de l'ancienne *domus clericorum* disparue, insérées dans des baies médiévales murées. Dans les courtines, elles alternent avec des canonnières évasées sur l'extérieur pour les pièces de plus fort calibre. Les archères des tours C, Z, Z' ont été obturées au profit de canonnières également, que l'on retrouve au couronnement de la tour d'Alinge X. Des percements défensifs ont également été aménagés à l'intérieur dans les murs séparant les diverses cours, afin de défendre les portes successives qu'il fallait franchir pour arriver jusqu'à la cour supérieure F (fig. 798).

**797.** Jean-François Doret, « Le château de Chillon, 1785 », front oriental du côté de la montagne. Observer la diversité des percements défensifs, la toiture à croupe prévue au-dessus de la tour d'Alinge X se prolongeant au-dessus du corps de logis W, ainsi que la poterne à chevrons rouges et noirs, aux couleurs de LL.EE. (ACV, GC 1668, R. Gindroz)

Les dispositions intérieures voulues par LL.EE. ont maintenant presque complètement disparu. L'étude des comptes baillivaux reste à faire si l'on désire bien les comprendre. Naef lui-même n'a pas localisé avec certitude l'appartement privé des baillis qui ont résidé à Chillon jusqu'en 1733, année où ils obtiennent de pouvoir s'installer plus commodément à Vevey (fig. 799). Ce déplacement était justifié sans doute par la volonté de se rapprocher de la ville la plus importante du bailliage, afin d'être en relation plus étroite avec l'élite locale, mais aussi peut-être parce que l'alternance dans les grands corps de



logis d'immenses volumes et de chambres étriquées situées à leur articulation se prêtait mal aux exigences résidentielles nouvelles du XVIIIe siècle, où l'on tend à multiplier les pièces tout en leur donnant des dimensions plus restreintes. Les plans<sup>329</sup> établis en 1785 par le marbrier Jean-François Doret, aussi architecte à ses heures, donnent une vision d'ensemble sur la façon dont était occupé le château de Chillon, les appartements baillivaux en moins (fig. 800.1 et 2).

La première cour D dessert les écuries N surmontées de granges à foin (fig. 801), ainsi que la tour B, qui contrôle toujours l'entrée, puisqu'elle abrite un corps de garde surmonté d'un grenier. La seconde cour E reçoit un jardin suspendu appelé le *Paradis*, qui se trouve à l'intérieur du château, du fait que ce dernier ne dispose pas de braies où on le trouve en général. Il fait face aux corps de logis P et Q, dans lesquels il faut situer l'ancienne résidence baillivale, desservie par une tour d'escalier construite en 1643 par deux maçons val-sésiens, Jacob Gust et Melchior Ysenmann, avec les pierres de taille et les matériaux fournis par des maçons savoyards<sup>330</sup> (fig. 802).

L'ancienne *aula* du châtelain Q, qui a toujours conservé ses colonnes en chêne des années 1270 et son plafond à caissons du XVe siècle, est subdivisée en deux pièces (fig. 803) : l'une est une vaste cuisine et l'autre un vestibule qui a peut-être fait office de salle d'audience. Le plan cadastral de 1764 qualifie cette pièce de salon, ce qui tendrait à confirmer que les appartements du bailli se trouvaient bien là auparavant. Les chambres privées étaient installées côte à côte dans le petit corps de logis P. L'étage supérieur de P et Q n'était certainement pas habitable puisque couvert directement par la toiture, sans plafond de séparation<sup>331</sup>; dans la seconde pièce, on localise d'ailleurs l'arsenal jusqu'au milieu du XVIIIe siècle<sup>332</sup>. De la cuisine, on pouvait se rendre dans une chambre chauffée et dans les fours par l'intermédiaire de l'escalier médiéval en plâtre dur. Avec les pièces U, sans doute dévolues à la domesticité, cet ensemble abritait les activités nécessitant de gros foyers (le «grand feu»), les fours pour la boulangerie, la lessiverie et la salle de bains. L'étage supérieur, avec ses lits de camp et sa cuisine, fait office de caserne en 1785. Auparavant, il aurait pu abriter des pièces de fonction, comme celle du receveur, en liaison directe avec la seule vraie grande salle du château, au niveau supérieur de U1, qui est une *Schiltsaal*. Les armoiries qu'on y voit encore en frise sous le spectaculaire plafond à caissons de 1434–1437, bien que restaurées et complétées à la période cantonale, forment l'ensemble sur support mural le plus complet conservé dans le canton. Il a été commencé en 1588 par le peintre Andreas Stoss<sup>333</sup>.

Tous les locaux bas des corps de logis donnant sur la cour supérieure F sont utilitaires. Ainsi, l'*aula* inférieur U1 est-elle qualifiée de «salle du moulin» puisqu'elle abrite un moulin à bras attesté en 1542 ainsi qu'un pressoir. Par l'intermédiaire d'un vestibule, cette dernière salle permettait d'accéder à un espace peu éclairé servant de chambre de la question, où l'on procédait à l'interrogatoire des prévenus en ayant recours à la torture le cas échéant. Le niveau inférieur de la tour d'Alinge X abrite également un pressoir, alors que celui voisin de la chapelle Y sert de dépôt et de cellier. L'ancienne *camera domini* de la tour X est qualifiée de «salle du duc avec l'ours»<sup>334</sup> en 1541, certainement une allusion au plantigrade peint contre une des parois par Jehannot de Grandson en 1346–1348, alors encore visible mais bientôt recouvert en 1587 par un nouveau décor fait d'arabesques végétales peintes en noir placées dans les angles de la pièce, destinée à héberger, non pas le bailli, mais les hôtes de marque. Albert Naef, l'archéologue de Chillon, a retrouvé au début du siècle passé les colonnes qui supportaient un baldaquin de lit (fig. 804), acheté par LL.EE. à Genève en 1557, ainsi que deux portes (fig. 805). Cas de conservation rare, de style renaissance, ces éléments suggèrent bien ce

798



798. Château de Chillon. Mur nord de l'ancienne tour L, percé de meurtrières défensives couvrant la cour d'entrée D. (ACHC, A4, 23ter)

799



799. Vevey, rue d'Italie n° 53, ancienne résidence des baillis bernois dès 1733.



801



802



**801.** Château de Chillon, anciennes écuries N dans la cour D. Ce bâtiment, appuyé contre la courtine N, a été reconstruit à l'emplacement de l'ancienne chapelle du château dédiée à saint Pantaléon. Etat vers 1890, avant les fouilles archéologiques et avant sa transformation en Heimatstil pour l'intendant, à l'échelle du fleuron national vaudois et suisse qu'était devenu Chillon. Au-dessus, on aperçoit le couvert du chemin de ronde. (ACHC, A4/712)

**802.** Château de Chillon, cage d'escaliers O édiflée en 1643, avec son enduit d'origine orné aux angles d'un faux appareil en harpe de diverses teintes grises. Etat en 1995. Toutes les façades du château, tant intérieures qu'extérieures, étaient ainsi enduites. La campagne la plus visible encore conservée sur certains chemins de ronde est celle des années 1584–1589, caractérisée par un ample faux-appareil gris. (D. de Raemy)

avait prévu de transformer toute l'extrémité septentrionale du château en un gigantesque grenier, ajouré des baies étroites habituelles à ce genre de construction, quintessence, si l'on peut dire, de l'attitude prudente, voire sourcilieuse de l'administration bernoise à l'égard de ses revenus céréaliers (fig. 806). L'ouvrage, conçu tout de même par un architecte occasionnel, n'a pas été exécuté, car il lui manquait cette dimension raisonnable, cette mesure de bon aloi si chère à LL.EE.

Sur le front oriental, entre les deux enceintes, LL.EE. ont démoli l'ancienne *domus clericorum* G, et l'ont remplacée par des galeries de bois pour le chemin de ronde qui dessert les meurtrières à trou de serrure et autres canonnières (fig. 807). Ils ont détruit également le bâtiment H, au sud de la chapelle, pour aménager de vastes cours, les seules qui aient été planes (fig. 808). Elles étaient appelées à jouer le rôle d'une sorte de gaine défensive «ouverte». En effet, elles permettaient d'accéder aux divers chemins de ronde en charpente, également l'œuvre de LL.EE., ainsi qu'aux niveaux supérieurs des tours semi-circulaires, dévolus fondamentalement à la défense, on l'a vu, mais servant de prisons en temps normal. À l'extrémité méridionale de la cour H, appelée justement «cour des gardes» (*Wachthof*), se trouvait une forge; elle avait remplacé la *magna loggia parlamenti*, sorte de galerie où les Savoie et leurs châtelains donnaient leurs audiences ou rendaient la justice, formant le pendant extérieur de l'*aula* en quelque sorte. Les baies de cette «loggia» sont également obturées et remplacées par des canonnières qui commandent la cour inférieure D de l'entrée.

D'après ce qu'on perçoit grâce au matériel archéologique mis au jour par l'équipe d'Albert Naef, le château de Chillon n'a pas subi les métamorphoses résidentielles du XVIIIe siècle, puisque les baillis l'ont abandonné. Il avait sans doute conservé, jusqu'à la grande restauration du début du XXe siècle, un intéressant mobilier des XVIe et XVIIe siècles, certes bien endommagé et diminué par l'usage exclusivement administratif de la fin de la période bernoise et de la période cantonale, où le château sert essentiellement d'arsenal et de prison. On comprend que les imaginations romantiques du XIXe siècle aient été frappées par l'austérité du lieu, symbole de la répression politique avec l'histoire de Bonivard, déjà mise en évidence par Rousseau, qui, dans *La Nouvelle Héloïse*, doit imaginer une réception et une promenade fictives avec le bailli de Vevey, tout en précisant en note que ce dernier, depuis fort longtemps, ne réside plus à Chillon<sup>336</sup>.

**803.** Château de Chillon, ancienne *aula* inférieure Q avant les restaurations d'Albert Naef, subdivisée dès 1536 pour recevoir une vaste cuisine et un vestibule, ce dernier ayant fonctionné comme salle d'audience lorsque les baillis résidaient encore à Chillon. Cette vue illustre un «Souvenir de Chillon» paru en 1833. Si l'évocation historique est fantaisiste, la salle Q montrée ici était celle qui prévalait à la période bernoise. (ACHC)

**804.** Château de Chillon, colonnes de lit à décor renaissant, peut-être celles achetées à Genève en 1557. (ACHC)

803



804



805



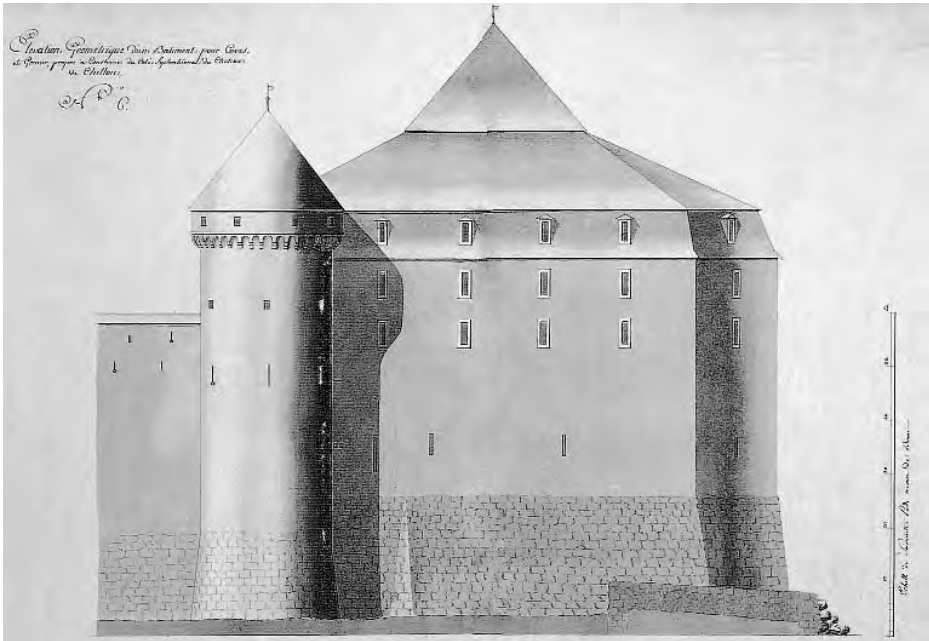
**805.** Château de Chillon, un des deux encadrements de porte et son vantail, originellement dans la salle inférieure Q, 1586. L'autre arbore les armoiries du bailli alors en fonction, Hans Wilhelm von Mülinen, peut-être l'œuvre du charpentier Jacques Badoz ou du menuisier Jean Lybet. À comparer avec la porte du château d'Avenches. (ACHC)

**806.** Jean-François Doret, projet de transformation du château de Chillon en grenier. «Elévation géométrique d'un bâtiment pour caves et greniers, propre à construire du côté septentrional du château n° 6», 1785. Cet énorme édifice aurait enveloppé les anciens volumes de la chapelle Y et de la *domus clericorum* G, alors devenue une simple cour. Le caractère quelque peu malhabile du dessin ne permet pas de savoir si la tour d'Alinge X, ainsi que les édifices adjacents, étaient également compris dans cette nouvelle construction. (ACV, GC 1668, R. Gindroz)

**807.** Château de Chillon, cour G, à l'emplacement de l'ancienne *domus clericorum*, avant qu'elle n'ait été restaurée au début du XXe siècle. Albert Naef, au pied d'un poteau, donne l'échelle... On remarque le décor de chevrons rouges et blancs, des années 1250 certainement, qui ornait l'ancienne *domus clericorum*. Les galeries de bois, édifiées sans doute dès 1536, desservaient les diverses canonnières et meurtrières. (ACHC, A4/513)

**808.** Château de Chillon, cour H, avant les travaux du début du siècle qui ont mis au jour le grand glacis. La seconde enceinte est percée de meurtrières sur deux niveaux, toutes desservies par les galeries permettant aux défenseurs d'évoluer à couvert. (ACHC A4/522)

806



807



808



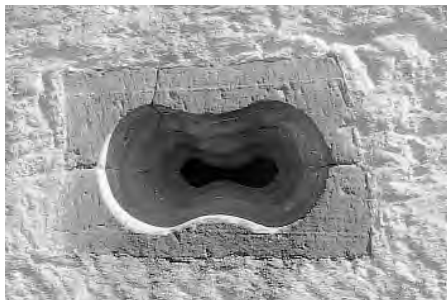
■ **Oron** – Oron n'est acquis par LL.EE. de Berne qu'en 1557, à la suite de la banqueroute des Gruyère qui en étaient les possesseurs et après avoir été entre les mains pendant deux ans de Jean Steiger, trésorier du Pays romand et propriétaire du château de Rolle. Le château d'Oron est très peu documenté par les sources écrites, qui ne sont abondantes que pour la période bernoise (1557–1798), et encore très peu exploré sur le plan archéologique. Il est bien difficile d'en cerner exactement les étapes de transformation, mais, grâce à une analyse dendrochronologique systématique, ces dernières commencent à être bien datées. On a déjà décrit l'organisation générale de la cour intérieure<sup>337</sup>, dont l'aspect résulte de travaux attribuables aux Gruyère et à LL.EE., ces dernières n'apportant que peu de modifications à l'appareil défensif du château. Les archères sont transformées en canonnières, présentant des ébrasements extérieurs à ressauts. Avec Albert Naef, on peut admettre que LL.EE. ont ajouté les échauguettes de plan quadrangulaire au chemin de ronde de brique édifié sous François de Gruyère, peut-être peu avant 1475. Les sources bernoises montrent aussi les incessantes entreprises d'entretien et de consolida-



809



810.2a



810.2b



**809.** Château d'Oron, secteur de l'ancien réduit seigneurial et de sa grande tour. Etat en 1991. Le contrefort à bossages, avec la date de 1589, par Antoine Pauly, a été prolongé en direction de la grande tour en 1709–1710. On devine en son centre, juste au-dessus de la terrasse herbeuse, les claveaux de terre cuite d'un arc qui indique l'emplacement de la porte de fuite alors conservée (donnant à l'origine dans une chemise comme à Lucens?), mais obturée en 1789. (D. de Raemy)

**810.2.** Château d'Oron, façade d'entrée sud-ouest. Fenêtres de tir/meurtrières à ébrasement extérieur marqué de ressauts, adapté pour les armes à feu, de 1588–1590, flanquant la porte d'entrée (a) ou au niveau du chemin de ronde médiéval (b). Etat en 2003. (D. de Raemy)

810.1



**810.1.** Château d'Oron, façade d'entrée sud-ouest. Etat en 2002. La façade, comme l'ensemble du château, a été recrépie en 1969–1972. Les tourelles d'angle en encorbellement sont de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Comme le parapet du chemin de ronde, elles ont été percées de meurtrières carrées à ébrasement extérieur lors des travaux de 1588–1590 certainement. L'une d'elles renfermait au XVII<sup>e</sup> siècle les réserves de poudre. La tour de l'horloge, dont l'écran – disparu – est richement peint par Humbert Mareschet, repose sur des consoles à mâchicoulis et serait contemporaine de la réfection de l'entrée en appareil à bossage, réalisée en 1588–1590 par Antoine Pauly sous la direction de Daniel Heintz. Comme les autres de plan quadrangulaire, cette tourelle avait alors été recouverte non pas avec de la tuile mais avec des feuilles de fer blanc. Ce matériau, souvent mal considéré sur les édifices anciens parce qu'on le croit exclusivement un produit de notre époque, était alors beaucoup plus fréquent qu'on ne l'imagine. Le portail d'entrée est flanqué de deux canonnières aménagées dans d'anciennes embrasures d'archères. Celle que l'on voit a condamné une poterne piétonne étonnamment dissociée de l'entrée à chars (postérieure à l'archère). Les fenêtres rectangulaires de 1747–1749 éclairaient les salles les plus prestigieuses du château, soit à droite la *grosse Stuben* ou « la chambre du pont » abritant dès 1765 le salon de l'appartement baillival, considérée en 1784 comme la plus belle pièce du château, à gauche la *Herrensaal*, peut-être ornée des armoiries des baillis, devenue par la suite « chambre verte », renfermant maintenant la précieuse bibliothèque rassemblée par Adolphe Gaiffe, propriétaire du château dès 1870. Le pont-levis a été supprimé définitivement en 1784 et remplacé par le pont de pierre prolongé contre le portail. (R. Gindroz)



**811.** Oron-le-Châtel, ancienne école primaire communale. Les angles de cet édifice sont marqués par des chaînes et contreforts à bossages qui caractérisent les travaux d'Antoine Pauly en 1588–1590. Il abritait à l'origine un grenier dont on observe encore quelques fenêtres étroites, maintenant obturées. Etat en 2002. (R. Gindroz)

**812.** Château d'Oron. La grande arche de pierre à bossages et la voûte d'arête très allongée soutiennent une galerie qui était ouverte à l'origine, fermée par un mur en pan-de-bois crépi après 1747. Les armes de LL.EE. ont été martelées lors de la Révolution vaudoise. Cette galerie se prolongeait à droite contre la courtine ouest, aboutissant à la tour-latrines aménagée à l'extérieur; elle séparait clairement les corps de logis placés contre la courtine de l'entrée, des années 1307–1310 (on en aperçoit les solives à l'arrière-plan), de celui du nord-ouest, construit plus tardivement, dans les années 1470. (AFMH, 1956)

**813.** Château d'Oron, grande tour, clef de voûte de l'étage se trouvant au même niveau que le grand vestibule. On y voit le millésime de 1588 ainsi qu'un signe héraldique et un marteau de tailleur de pierre, motifs utilisés sans doute par Antoine Pauly. Etat en 1992. (D. de Raemy)

tion des courtines du château et des enceintes extérieures. Les intempéries, et apparemment surtout l'instabilité de l'éperon molassique sur lequel est installé le château, contribuent à sa constante dislocation qu'il faut sans cesse contenir: pose d'importants contreforts vers 1589 et en 1709<sup>338</sup> dans le secteur de la grande tour (fig. 809) et des écuries, réparations répétées, considérables en 1747–1749, des murs d'enceinte périphériques (les braies) et des jardins<sup>339</sup>, démolition définitive en 1789 des braies-terrasses dans le secteur de la grande tour, remplacées par une levée de terre<sup>340</sup>, sans compter les incessants crépisages et colmatages d'entretien.

Comme dans presque tous les sièges baillivaux du Pays de Vaud, des travaux importants affectent le château d'Oron dans les années 1580. En 1588–1590, le portail d'entrée (fig. 810, 811) est profondément remanié par l'entrepreneur valsésien Antoine Pauly, un cousin des Bodmer, qui œuvre sous la direction de l'architecte Daniel Heintz père († 1596), alors en fin de carrière<sup>341</sup>. L'appareil à bossage qui caractérise le nouveau portail, ainsi que d'autres interventions dans le château, trahissent bien la manière des Heintz père et fils, qui remettent alors ce procédé à l'honneur dans la plupart de leurs réalisations. À Oron, les ouvrages d'architecture à bossages restent tout de même assez sommaires. Pauly n'a dû travailler que sur les indications de Heintz et non sur les projets dessinés. Antoine Pauly, qui avait déjà été présent sur le chantier de Nyon comme on l'a vu, est qualifié plus tard à Lutry d'Antoine d'Oron, ce qui peut souligner l'importance de son travail non seulement au château mais à ses annexes<sup>342</sup>. Il édifie en effet un vaste grenier (fig. 811), situé au pied de la grande tour, dans le bourg, et reconstruit en maçonnerie les écuries du château situées dans l'avant-cour.

812



813



La résidence baillivale va désormais progressivement abandonner le rez-de-chaussée encore occupé dans le logis 4 (cf. fig. 817) en 1563, on l'a vu, de la «vieille chambre du comte» de Gruyère. Cette chambre était flanquée à l'ouest d'une «chambre d'à côté». Dans la cour intérieure, du côté de l'entrée, Heintz et Pauly font disparaître les galeries en bois pour les remplacer par une loggia posée sur deux voûtes d'arêtes très allongées, allant du corps de logis sud aux latrines appuyées contre la courtine nord, dont la première est bordée par un arc en anse-de-panier d'une audacieuse portée, en appareil de molasse à bossages, à l'origine timbré à la clef des armes de LL.EE. et du bailli en fonction (fig. 812). Cette loggia aurait été remplacée lors du grand chantier de 1747 seulement par un vestibule fermé au moyen du mur en pan-de-bois actuel. On y accède depuis la cour par un escalier de pierre qu'il faut également attribuer à Heintz et Pauly.

Les deux maîtres d'œuvre rendent habitable la grande tour, qu'ils dotent de voûtes d'arêtes multiples (fig. 813) et de baies en accolades qui remplacent les archères<sup>343</sup>; on y accède par une grande galerie ouverte mettant en liaison la cuisine 6 avec la grande salle 5 et desservant sans doute le corps de logis du



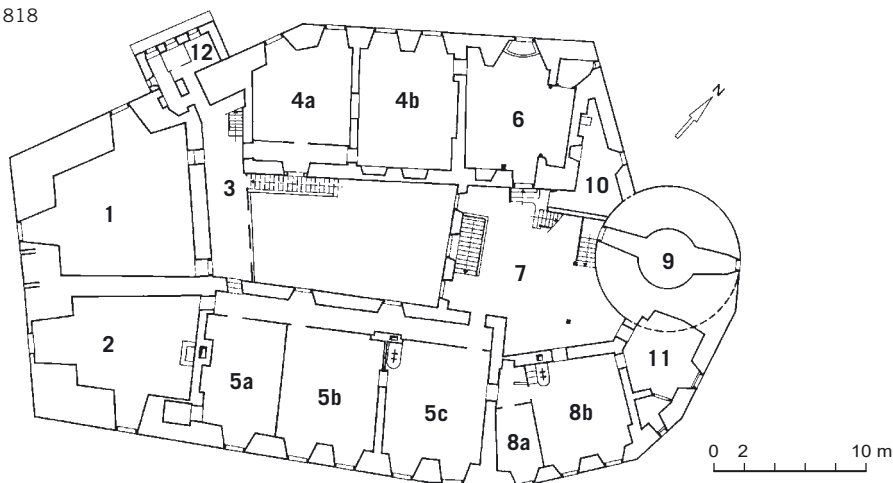
**817.** Château d'Oron, ancienne *Herrensaal*, actuelle bibliothèque. Plafond à caissons archaisant posé peu après 1521. (R. Gindroz)

Paradis, bien attestée en 1575<sup>344</sup>, réminiscence probable du réduit seigneurial qui complétait la zone de refuge définie par la grande tour et sa cour<sup>345</sup>. D'après l'inventaire de 1563, cette chambre, peut-être dévolue au bailli ou à des personnes de rang, est dotée d'un beau mobilier, notamment d'un lit à ciel<sup>346</sup>. La grande galerie n'a été transformée en vestibule fermé qu'en 1731, lorsqu'on dresse la façade sur cour actuelle, sur les fondations de l'ancienne courtine séparant le plain-château du réduit médiéval.

Il est malaisé de se faire une idée précise des apports du XVIIe siècle à Oron (fig. XXX-814), car ils sont complètement dissimulés aujourd'hui. Comme ailleurs, les espaces de la résidence sont encore peu éclairés, et les éléments boisés, tels que des sièges à dorsaux, coexistent avec les surfaces crépies rehaussées de peintures murales. L'actuel salon de musique, à l'extrémité occidentale de la grande salle, qualifiée de «grande chambre» ou «chambre du pont», renfermait en 1563 du mobilier provenant de l'ancienne abbaye de Hautcrêt, notamment un lit amovible sur roulettes et des archebancs<sup>347</sup>. Cette pièce a dû servir de résidence principale au bailli. Dans l'embrasure d'une des fenêtres se trouve encore derrière les boiseries une armoire murale fermée d'une porte de fer frappée de l'Ours, installée en 1570–1571 pour y mettre en sécurité les documents importants et de l'argent<sup>348</sup> (fig. XXXI-815). Elle est entourée d'un décor peint sur les parois simulant des tentures, datable du

**818.** «Château d'Oron, relevé archéologique, plan du 1er étage», 1932, par les architectes Frédéric Gilliard et Godet. Distribution des locaux après les travaux de 1747–1749: **1.** *Herrensaal* puis chambre verte (?). **2.** Chambre du pont. **3.** Corridor conduisant aux latrines. **4a.** Chambre du receveur d'à présent. **4b.** Chambre à manger. **5.** Logis de l'*aula* de la fin du Moyen Âge. **5a.** Chambre d'audience. **5b.** Chambre des armoiries. **5c.** Chambre des receveurs (volume créé en 1706–1707). **6.** Cuisine. **7.** Le «membre commun», soit le grand vestibule, ou le «palier». **8a.** Cabinet. **8b.** Chambre de madame la baillive. **9.** Grande tour. **10.** Garde-manger (?). **11.** Chambre des enfants (du bailli). **12.** Latrines. (Mise au net: F. Wadsack)

818





**819.** Château d'Oron, cour intérieure, vue en direction du réduit seigneurial, façade du grand vestibule, édifiée vers 1731. Etat en 1899. Les encadrements des deux portes, comme leurs vantaux, pourraient être ceux de l'origine. Le niveau du rez-de-chaussée desservait les fours, les prisons et des celliers. La fontaine aux armes de LL.EE., due au marbrier de Vevey, Dorët, a provoqué l'obturation d'une fenêtre basse en 1747-1749. Les baies de l'étage sont un pastiche néogothique de la fin du XIXe siècle. (AFMH)

**820.** Château d'Oron, le grand vestibule, appelé au XVIIIe siècle le membre commun ou le palier, avec sa galerie de 1744 sans doute. Le décor en faux-appareil doit également être attribué aux travaux de 1744, alors que les vantaux de porte à simples panneaux rectangulaires sont issus des réfections de 1784. Etat en 2002, après la restauration de 1999, par Josef Trnka, sous la direction de Jan Koleček. (R. Gindroz)



milieu du XVIIe siècle. À l'origine, cette salle était recouverte d'un plafond à la française dont les solives principales reposaient sur un retrait du mur, au-dessus d'une frise décorative en grisaille, interrompu par des consoles factices en plâtre dur peintes appliquées contre le mur (fig. XXXI-816). La salle voisine au nord a reçu son spectaculaire plafond à caissons peu avant l'arrivée de LL.EE., légèrement après 1521 (fig. 817). Celui-ci est une version simplifiée et très tardive de ceux de Chillon dus à Aymonet Corniaux dans les années 1430. Cette pièce fait office de *Herrensaal*. En 1563, elle renferme encore un siège aux armes des comtes de Gruyère. En 1626, sa toiture est refaite complètement avec des bois coupés en 1625-26. Ce travail peut être attribué à deux charpentiers de Berne, Martin Stähli et Pierre Wyss, qui avaient été chargés de couper le bois<sup>349</sup>. En 1694, la *Herrensaal* devient chambre d'audience, à moins qu'il faille situer cette dernière près de la cuisine dans l'aile nord-ouest.

Entre 1602 et 1604, le plafond, sans doute « à la française », de l'ancienne *aula* médiévale, est entièrement refait par le maître charpentier Collet Richard<sup>350</sup>. Il semble reposer sur une colonnade placée au centre de la salle. Celle-ci occupe encore assurément tout le second niveau du grand corps de logis sud-est 5. En 1663-1665 et en 1682-1684, deux nouvelles chambres sont aménagées au château, la première est celle du bailli, mais les documents ne précisent pas à qui est destinée la seconde. Dans ces deux cas, à plus de 800 florins chacun, il est intéressant de souligner que le travail du menuisier est élaboré : non seulement il réalise le sol, les parois et le plafond qui sont complètement boisés, mais il confectionne de nombreux meubles dont le style s'accorde sans doute aux lambris de hauteur<sup>351</sup>. Tout cela a complètement disparu, on ne sait pour l'heure où localiser ces deux pièces.

Au contraire de Chillon, un peu à l'abandon après le départ des baillis à Vevey, Oron a connu au XVIIIe siècle d'importants travaux qui en ont fait une résidence confortable, digne des meilleures maisons de campagne de cette époque. L'étage noble de l'ensemble des corps de logis, aux apports du XIXe siècle et aux réfections du XXe siècle près, est encore un témoin très authentique de la métamorphose survenue au siècle des Lumières, avec ses poêles de faïence claire<sup>352</sup>, ses salles lambrissées, ses parquets de sapin à frises de chêne et ses plafonds en bois ou en gypse.

L'habitat des personnes de rang tend alors à être regroupé sur un seul niveau, soit le premier étage sur la cour intérieure (fig. 818), lequel prend clairement la fonction d'un «étage noble», alors qu'auparavant, il était dispersé sur trois niveaux, des salles peintes donnant sur la cour à la chambre du Paradis. Comme à Yverdon, les anciens grands espaces sont subdivisés en pièces plus petites, mieux chauffées et mieux éclairées, desservies par un corridor, qui remplace les galeries. La première étape de ces subdivisions nouvelles intervient en 1706–1707, lorsqu'une chambre est aménagée dans la partie orientale de l'ancienne grande salle. Le rez-de-chaussée sur cour est progressivement dévolu aux entrepôts, en particulier dans le corps de logis nord-ouest, à un corps de garde, à une chambre de bains et à une buanderie. On l'a dit, ce n'est qu'en 1731 que les galeries dans le secteur de la cuisine, de la grande tour et du Paradis disparaissent au profit d'un grand vestibule, appelé alors le «palier» ou le «membre commun», qui est doté d'une façade en maçonnerie sur la cour. Si sa construction n'est pas directement attestée dans la comptabilité de 1731, elle est tout de même alors qualifiée de «neuve». Le maçon Joseph Buchilli doit livrer 87 pieds de pierre de taille, certainement pour les encadrements des deux portes en arc surbaissé, flanquant une fenêtre centrale en plein cintre, ainsi que pour les trois baies de l'étage<sup>353</sup> (fig. 819). En 1744, ce grand vestibule doit être refait, car il menace de s'écrouler<sup>354</sup>. Les travaux touchent certainement les structures charpentées. On crée en particulier une nouvelle galerie-escalier avec une balustrade, les parois sont peintes d'un décor en faux appareil<sup>355</sup> (fig. 820). Le «membre commun» reçoit à ce moment-là la table des gens des corvées, à qui le bailli doit la pitance en échange de leur labeur dans son domaine direct, tels les travaux aux champs, aux vignes, la fourniture du bois de chauffage et les transports de toute nature. En 1747–1749, la baie centrale en plein cintre est obturée par une fontaine en marbre noir de Saint-Triphon aux armes de LL.EE. et du bailli en exercice sans doute, que l'on peut attribuer au marbrier David III Doret de Vevey, invité en tout cas à en réparer le bassin en 1758<sup>356</sup>.

L'essentiel de la métamorphose intervient en 1747–1749, après de longues discussions, commencées déjà en 1741. Dès cette date, l'architecte lausannois Jean-Pierre Delagrangé est sollicité par la Chambre des Bannerets et du Trésorier romand pour transformer radicalement la résidence baillivale, alors jugée dans un état déplorable. Il se permet même de proposer, sans doute à l'initiative du bailli d'alors, Beat Ludwig Thormann, une reconstruction complète de l'édifice dans un endroit plus favorable, sans doute parce que l'éperon molassique sur lequel est installé le château n'inspire guère confiance<sup>357</sup>. Toutefois, il n'est pas question pour LL.EE. d'abandonner leur siège baillival, et elles accordent en 1747, après quelques tergiversations, 17450 livres pour permettre l'exécution d'un projet conçu par l'architecte bernois Albrecht Stürler et Jean-Pierre Delagrangé, ce dernier ayant la charge de diriger le chantier. La réfection du logement du bailli revient à elle seule à 8168 livres et affecte l'étage des deux corps de logis 4 et 5. Il n'est pas exclu que l'épaisseur des courtines ait été diminuée de plus d'un mètre à la hauteur de ces corps de logis, sur deux niveaux pour le premier, sur un seul pour le second, afin de donner plus d'ampleur et davantage de lumière aux pièces amputées par les corridors. Cette campagne a peu affecté les charpentes, qui sont toujours celles des années 1480, mais certaines ont été changées, soit celles des échauguettes quadrangulaires au-dessus du logis de la cuisine 6 et celle au-dessus du grand corps de logis 5, puisqu'elles sont confectionnées avec des bois abattus en automne-hiver 1748–1749<sup>358</sup>.

Dans le corps de logis sud-est 5, l'ancienne grande salle est cette fois divisée en trois pièces, desservies par un corridor placé du côté de la cour intérieure. En 1784, ces trois pièces renferment, d'ouest en est, la «chambre des



821. Château d'Oron, poêle de l'ancienne «chambre du pont», l'actuelle «salle de musique», réalisé à Lausanne par François Pollien en 1765. (Cl. Bornand)

receveurs», avec un local d'archives creusé dans la courtine et dont les boiseries ne sont qu'à hauteur d'appui<sup>359</sup>, puis la «chambre des armoiries», où se trouvait à l'origine le grand panneau des écussons réalisé en 1758 par le peintre Heinrich Täucher<sup>360</sup> (fig. XXIII-700), enfin la «chambre d'audience». Plus loin, sous le paradis, se trouvait alors la «chambre de Madame la baillive» avec son cabinet adjacent, enfin, contre la tour, la chambre des enfants. Ces deux dernières pièces, dont l'un des fourneaux à siège est daté et signé Pollien, ont également été rénovées lors des travaux de 1747–1749. Toutes ont reçu de nouveaux encadrements de fenêtre rectangulaires, au nombre total de neuf.

Dans le corps de logis nord-ouest 4, on aménage deux pièces dont l'une servira de salle à manger à côté de la cuisine, ce qui a sans doute pour conséquence de renvoyer la domesticité au rez-de-chaussée ou au troisième niveau, dans la «chambre du Paradis» en particulier. D'après le devis, ces deux pièces auraient dû conserver leurs anciennes fenêtres à croisée en pierre, en partie coupées par le plafond, et n'avoir que des parois blanchies à la chaux. Toutefois elles ont tout de même reçu chacune deux fenêtres à encadrement rectangulaire et des boiseries, qui ne sont que partielles dans la chambre à manger. Le plafond lambrissé de la chambre voisine, celle du receveur en 1784, présente la même facture que celui de la chambre du sud-ouest (actuellement le «salon de musique»), appelée la «chambre du pont» à l'époque baillivale. La réfection complète de cette dernière interviendra en 1765 seulement lorsqu'on en fera une chambre d'audience, mais les sources n'attestent que la réalisation du plancher et du plafond car la Chambre du Trésorier Romand estimait les boiseries inutiles, jugeant cette commodité trop luxueuse pour une chambre d'audience. Les travaux supplémentaires seront peut-être réalisés aux frais du bailli Nicolas de Diesbach, car les boiseries Louis XV ainsi que le fenestrage du petit cabinet aménagé dans l'embrasure de la fenêtre – transposition classique de l'embrasure à coussièges médiévale – dues certainement à Daniel Peterlin de Moudon, comme un magnifique poêle de catelles (fig. 821) daté et signé François Pollien de Lausanne<sup>361</sup>, ont bien étoffé cette année-là le décor et le confort de la pièce, qualifiée en 1784 de «plus belle pièce du château» (fig. 822). Pollien n'a pas été le seul à réaliser des poêles en 1747 puisque la présence du potier de terre (Samuel?) Grossmann, de Moudon<sup>362</sup>, est également attestée sur le chantier.

822

**822.** Château d'Oron, aile sud-ouest. L'ancienne chambre du pont avec son aménagement de 1765. Le cabinet a été installé dans l'embrasure d'une fenêtre médiévale, agrandie pour la circonstance. L'élégante verrière, les boiseries Louis XV, le plancher et le plafond à caissons ont été réalisés par le menuisier Daniel Peterlin de Moudon, les deux premières payées par LL.EE., les deux derniers aux frais du bailli Nicolas de Diesbach, ainsi que le fourneau de Pollien qui arbore ses armoiries. Etat en 2002. (R. Gindroz)



D'importantes réfections ont lieu en 1784; elles répondent déjà à des soucis hygiénistes, car il s'agit d'enrayer l'insalubrité des locaux du rez-de-chaussée sur cour dont les mauvaises odeurs infestent toutes les pièces de l'appartement réparties sur le front sud-est du château<sup>363</sup>. Cela permet de constater l'étonnante proximité, voire la promiscuité qui pouvait encore exister à cette époque entre d'élégants salons et le train de campagne qui assurait la vie confortable de ses habitants (fig. XXXIV-823 et XXXV-824). D'ouest en est, les commissaires, chargés de dresser la liste des travaux à faire, constatent que les odeurs du poulailler placé à droite de l'entrée contaminent la plus belle pièce du château, que la volaille s'y trouve mal dans un local insuffisamment aéré, qu'elle gambade dans la cour du château et à l'extérieur, et risque de faire périr les chevaux par les plumes qu'elle laisse dans le foin. La serre adjacente, abritant les légumes, les fruits et de la petite volaille, n'est pas à l'abri des rats et des souris. Son odeur imprègne la chambre des receveurs et la chambre d'audience situées au-dessus. Plus loin, la «cave rouge», au-dessous de la chambre d'audience, renferme encore des déchets de boucherie et diverses carcasses d'animaux. Il faut les évacuer et améliorer l'aération de la cave par le percement de trois jours étroits et l'abaissement de son sol d'un peu plus d'un mètre. Plus loin, sous le corps de logis du Paradis 8, le local renfermant le four est complètement borgne<sup>364</sup>, il faut ouvrir deux nouvelles fenêtres. Le remède sera le même pour la buanderie sous la cuisine, trop humide et qui endommage la voûte inférieure. Cet inventaire des réparations montre aussi la variété des dépendances qui accompagnent les appartements. Ainsi, la grande tour, comme les pièces triangulaires situées contre elle à l'arrière de la cuisine, sont occupées, de bas en haut, par une chambre à lait, par une «dépense» à fruits secs et par une chambre pour le salé, fonctionnant comme fumoir, alimenté par la grande cheminée de la cuisine.

Le caractère défensif du château s'amenuise avec la disparition du pont-levis, qu'on remplace par une arche maçonnée supplémentaire. En 1798, après le départ du dernier bailli, tout le mobilier restant est vendu. Celui qui s'y trouve actuellement, reflétant de façon spectaculaire ce que pouvait être un intérieur baillival du XVIIIe siècle, fait partie des biens mobiliers d'Adolphe Gaiffe, industriel lyonnais, et de ses descendants, qui les avaient cédés en 1935, en même temps que le château, à l'actuelle Association propriétaire, pour la somme de 140 000 francs<sup>365</sup>.

■ **Lucens** – La présentation de ce château à l'époque bernoise sera succincte. Comme Champvent (dont nous ne nous occupons pas ici puisqu'il n'a pas été baillival), Lucens, en mains privées, n'est pas facile d'accès. S'il est possible d'approcher l'ancien «réduit seigneurial», il est en revanche difficile d'étudier le grand corps de logis «bernois», affecté à la résidence privée de son propriétaire et déjà très transformé au début des années 1920. Episcopal à l'origine, ce château a hébergé les baillis de Moudon dès 1536. S'il est morphologiquement très semblable à Oron, il est en tout cas bien plus vaste. De ce fait, LL.EE. se sont contentées d'occuper le bâtiment de l'*aula* et le logis adjacent du plain-château, dont le gros-œuvre médiéval a subsisté. Elles n'ont pas eu les moyens ni même éprouvé le besoin d'intégrer le «réduit seigneurial» (soit le donjon) à l'habitation. Celui-ci a reçu seulement les dépendances, en abritant les greniers, les prisons, un arsenal et une poudrière. Comme ailleurs, l'adaptation de l'édifice aux armes à feu a été réalisée essentiellement par la transformation des créneaux ou des archères en meurtrières. Ces dernières respectent la meilleure logique défensive héritée de l'Antiquité via le Moyen Âge, l'adextrement, développé de manière exemplaire à Lucens.

Il faut signaler tout de même une réfection générale de toutes les murailles périphériques au château dans les années 1580, notamment des

**825.** Château de Lucens, tourelle d'artillerie octogonale placée sur un angle formé par les braies septentrionales. Etat en 2003. **1.** Vue extérieure. **2.** Vue intérieure. (D. de Raemy)

**826.1.** Le château de Lucens, vu du nord-ouest « de derrière », 16 juillet 1659. Les murailles sont ici dégagées de toute végétation superflue. À gauche, la tour-porte de l'accès pour les chars, précédée d'un pont-levis et d'un premier portail. Au premier plan, le mur de braies, contenant les lices-terrasses, s'est en partie effondré. Il sera reconstruit en 1661–1662 par un maçon valsésien, probablement Ulrich Stab. On aperçoit également une palissade, sans doute celle posée en 1655–1656 pour la défense du château à l'époque des conflits entre cantons catholiques et cantons protestants (première guerre de Villmergen). La chemise de la grande tour est dotée d'un crénelage défensif dont les merlons ont été percés de meurtrières à trou de serrure en 1583. La guette de cette même tour est encore bien conservée. (AEB, Atlas 7, n° 18)

825.1



825.2



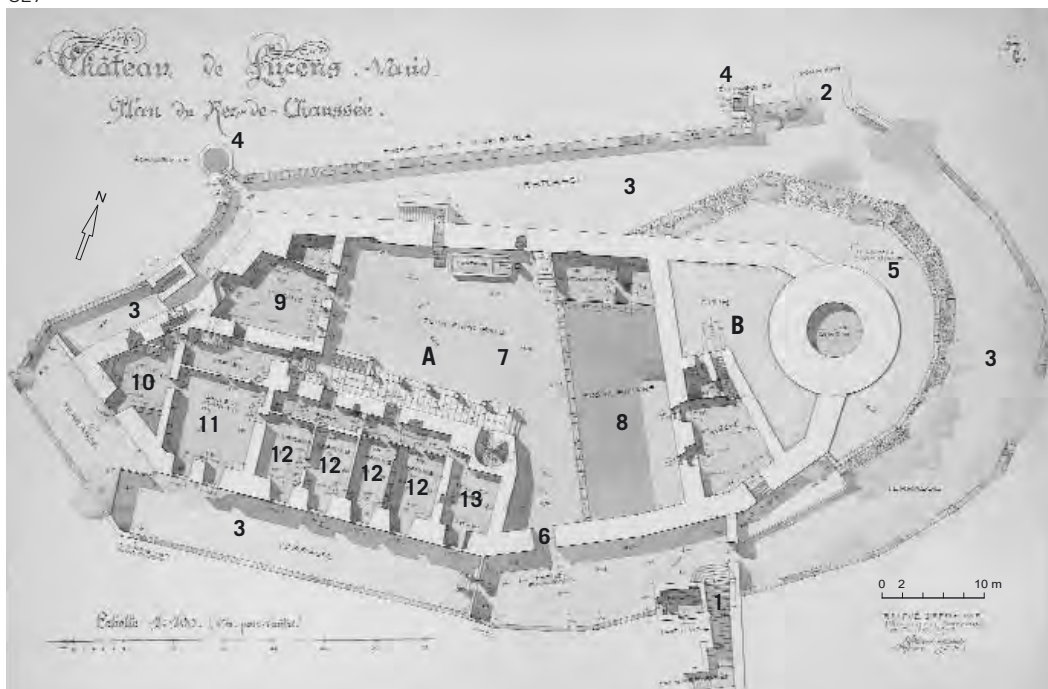
826.1



accès tant par le nord que par le sud. Sur le plan défensif, il faut attribuer à ces travaux les deux ponts de la porte-charrière haute au nord, disposés en équerre et ponctués dans leur angle par une tour ouverte à la gorge recevant le tablier levant du premier, maintenant disparu. En 1583, on procède notamment à la réfection de la chemise de la grande tour, qui est alors couronnée d'un parapet percé d'une imposante série de meurtrières<sup>366</sup>. Les parapets des braies entourant le château (formé du « donjon » réduit seigneurial et des corps de logis du plain-château) sont renforcés, en étant dotés de meurtrières à ébrasements extérieurs à ressauts, du même genre que celles apparues à cette même époque au château d'Oron. Sur le flanc nord, on peut encore observer les restes de tourelles d'artillerie à multiples fenêtres de tir (fig. 825). Faut-il y voir l'œuvre du maître maçon, Jacques DuPasquier, arrivé de Fleurier dans le val de Travers (NE), qui reçoit plusieurs paiements de 1583 à 1586 « pour l'enceinte »<sup>367</sup> ? Car il côtoie sur le chantier les deux valsésiens venus de Lutry sans doute, Jacques et Uli Bodmer, sans cesse présents à Lucens pendant toute cette décennie, jusqu'en 1593 même. Par la suite, les travaux de fortification semblent s'être plus rapidement taris qu'ailleurs, d'après les comptes baillivaux du XVIIe siècle ; ces derniers montrent que l'on se contente d'entretenir simplement les murailles, ce qui n'était toutefois pas une mince affaire (fig. 826.1 et XXXV-826.2). À l'époque de la guerre civile de 1712, le château est simplement appelé à jouer un rôle d'« étendard », puisque les seuls travaux motivés par ce conflit ont consisté à repeindre le grand Ours figuré sur la courtine<sup>368</sup>. Comme les autres étudiés ici, et depuis longtemps, ce château n'a plus de rôle vraiment militaire à jouer mais il reste un puissant symbole du pouvoir.

À l'instar des autres châteaux baillivaux du Pays de Vaud, dans une enveloppe restée essentiellement la même, les corps de logis du plain-château sont si profondément remaniés entre 1579 et 1586 qu'on les a qualifiés de





**827.** Le château de Lucens, plan au niveau du rez-de-chaussée par Otto Schmid, 1911. **A.** Plain-château ou «château neuf». **B.** Réduit seigneurial avec sa tour maîtresse ou «vieux château». **1.** Accès piétonnier depuis l'ancien bourg. **2.** Porte charrière depuis le nord. **3.** Les lices. **4.** Tourelles d'artillerie. **5.** Chemise de la grande tour. **6.** Accès au plain-château. **7.** Cour du plain-château. **8.** Fossé («fosse aux ours»). **9.** Cuisine. **10.** «Petit poêle». **11.** «Grand poêle» servant de salle à manger et d'audience, soit la chambre ordinaire du bailli, à l'origine en liaison directe avec la cuisine. **12.** La grande salle, faisant office de *Schiltsaal*, subdivisée en quatre chambres au cours du XIXe siècle. **13.** Chambre voûtée. (ACV, AMH, R. Gindroz)

«château neuf» en 1606, par opposition au «château vieux», qui était l'ancien réduit seigneurial (fig. 827). Le bâtiment de l'*aula* reçoit une nouvelle galerie, à l'origine en simple lambris à l'étage, reposant sur un portique formé de colonnes monolithiques (fig. 828); elles sont surmontées de chapiteaux à simples feuilles d'eau, cas rare en nos régions, un exercice presque «néoroman» dans les courants de la Renaissance locale, et qui a inspiré l'auteur de la colonne centrale de la fontaine octogonale dans le bourg actuel, sommée d'un chapiteau très semblable. Le corps de logis comporte un niveau inférieur enterré côté cour, mais encore percé d'archères à niche du dernier quart du XIIIe siècle dans la partie occidentale commandant les lices-terrasses. Ces celliers ont été recouverts d'amples voûtes en brique que l'on serait enclin à attribuer non pas à LL.EE. mais aux travaux engagés peu avant 1460 par l'évêque Georges de Saluces, qui avait fait refaire également la charpente de la grande tour, comme on l'a vu (voir p. 133).

La résidence baillivale a toujours occupé le rez-de-chaussée sur cour et l'étage des deux corps de bâtiments appuyés contre les courtines et disposés en équerre. Celui de l'ouest renfermait la cuisine et sa dépense. La première était en communication avec les appartements par l'intermédiaire d'un vestibule-corridor faisant sas. Ce dernier desservait aussi le «petit poêle» situé à l'extrémité occidentale du grand corps de logis sud, ainsi que le «grand poêle» adjacent, formant sans doute le couple usuel de la *Stuben* et de la *Nebenstuben* où la première remplissait le rôle de salle d'audience et de justice. En 1663, elle disposait d'une armoire murale close d'une porte de fer à deux serrures renfermant le trésor de guerre. Le bailli ne pouvait l'ouvrir qu'en présence du châtelain, qui lui était subordonné mais le plus haut représentant de l'aristocratie locale, dans la hiérarchie administrative imposée par Berne à l'intérieur de chaque bailliage. Il devait en aller partout ainsi. À l'est du grand poêle s'étendait la grande salle faisant office de *Schiltsaal*. En 1695, ce grand poêle sert de chambre ordinaire – avec les mêmes fonctions que celle du château d'Yverdon probablement – laquelle est alors dédoublée d'une *Nebenstuben*, sans doute à l'emplacement qu'occupera le corridor du XVIIIe siècle<sup>369</sup>. À l'étage, le corps de logis sud renfermait une grande salle au-dessus de la *Schiltsaal*, pourvue en 1610 d'une cheminée à manteau de pierre sculpté aux armes de LL.EE., soutenu par deux montants ornés de gaines de therme<sup>370</sup>.

828



**828.** Château de Lucens, cour du plain-château et corps de logis de l'ancienne *aula*. Etat en 2003. (D. de Raemy)



**829.** Château de Lucens, cour du plain-château vue depuis le chemin de ronde du réduit seigneurial. Au fond, le corps de logis de la cuisine, non encore diminué de son étage, ajouré de fenêtres à meneaux créées peut-être en 1579–1586. (ACV, AMH, R. Gindroz)

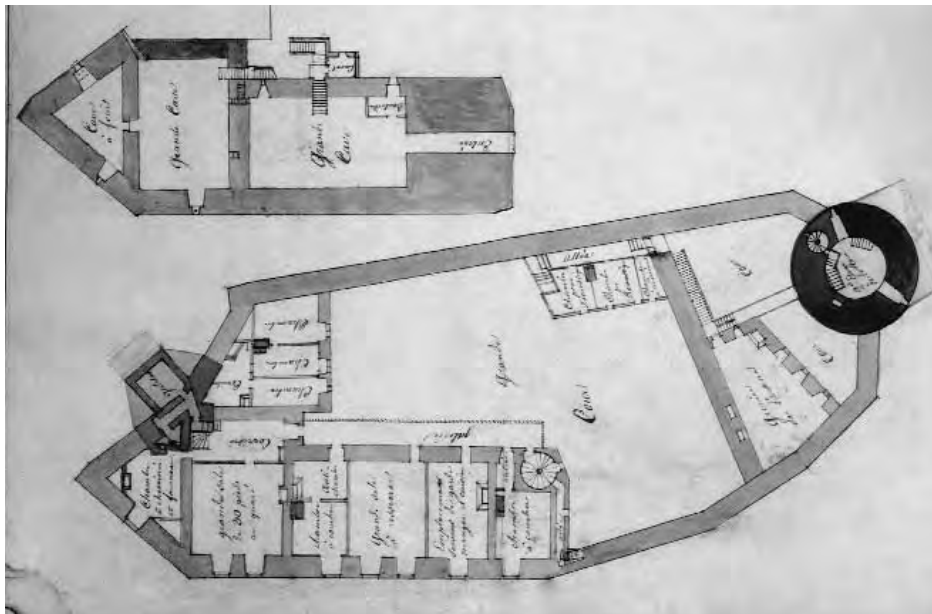
**830.** Château de Lucens, rez-de-chaussée du grand corps de logis de l'*aula*. *Schiltsaal* vue en direction de l'ouest avec son plafond à la française, état après la restauration de 1921 par Otto Schmid, qui a restitué la grande cheminée, s'inspirant peut-être de celles de Chillon. La frise des armoiries baillivales et le décor de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ont été fortement restaurés, les premières complétées même avec les armes des derniers baillis en place à Lucens. (Max-F. Chiffelle)



Quoiqu'elle ait été très restaurée et encore sur des bases fragiles, il vaut la peine de décrire la *Schiltsaal* (fig. 830). Elle est couverte d'un plafond à la française soutenu par une frise représentant les armoiries des baillis. Celle-ci est réalisée en plusieurs étapes, la première avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle d'après le style du décor, contenu dans des bandes grises et noires, que l'on retrouve dans le cadran de l'horloge extérieure, peint avant 1664<sup>372</sup> (fig. 831). Comme ailleurs, cette frise, complétée pour la dernière fois en 1732–1733<sup>373</sup>, est abandonnée et remplacée en 1744 par un grand panneau noir mobile en menuiserie sur lequel sont fixées 38 petites plaquettes figurant les armoiries de tous les baillis de Moudon, ouvrage du peintre Valentin. L'aspect général devait être assez proche de celui du tableau d'armoiries d'Oron<sup>374</sup>. À cette date en effet, la grande salle était certainement déjà subdivisée en quatre pièces desservies par un corridor intérieur côté cour. Le solivage à la française a assurément été recouvert par des plafonds de plâtre, les parois par des boiseries, et l'ensemble ajouré de baies simplement rectangulaires. Ces dernières ont remplacé systématiquement les plus anciennes – tout en récupérant une bonne partie de leurs encadrements – sur les deux niveaux des façades extérieures en diverses étapes, la première en 1683–1684 déjà<sup>375</sup> (fig. 832). Cette partition de la grande salle a dû être réalisée progressivement, pour se terminer en 1742, sans doute lorsqu'une des pièces préexistantes est partagée en deux, complètement boisées, qui doivent compléter la chambre d'habitation ordinaire<sup>376</sup>, avec comme voisine la grande chambre d'audience (le «grand poêle»), quant à elle pourvue de boiseries en 1766–1767<sup>377</sup>. À l'étage, il n'y a pas eu besoin d'un corridor comme au rez-de-chaussée, puisque c'est la galerie qui a joué ce rôle.



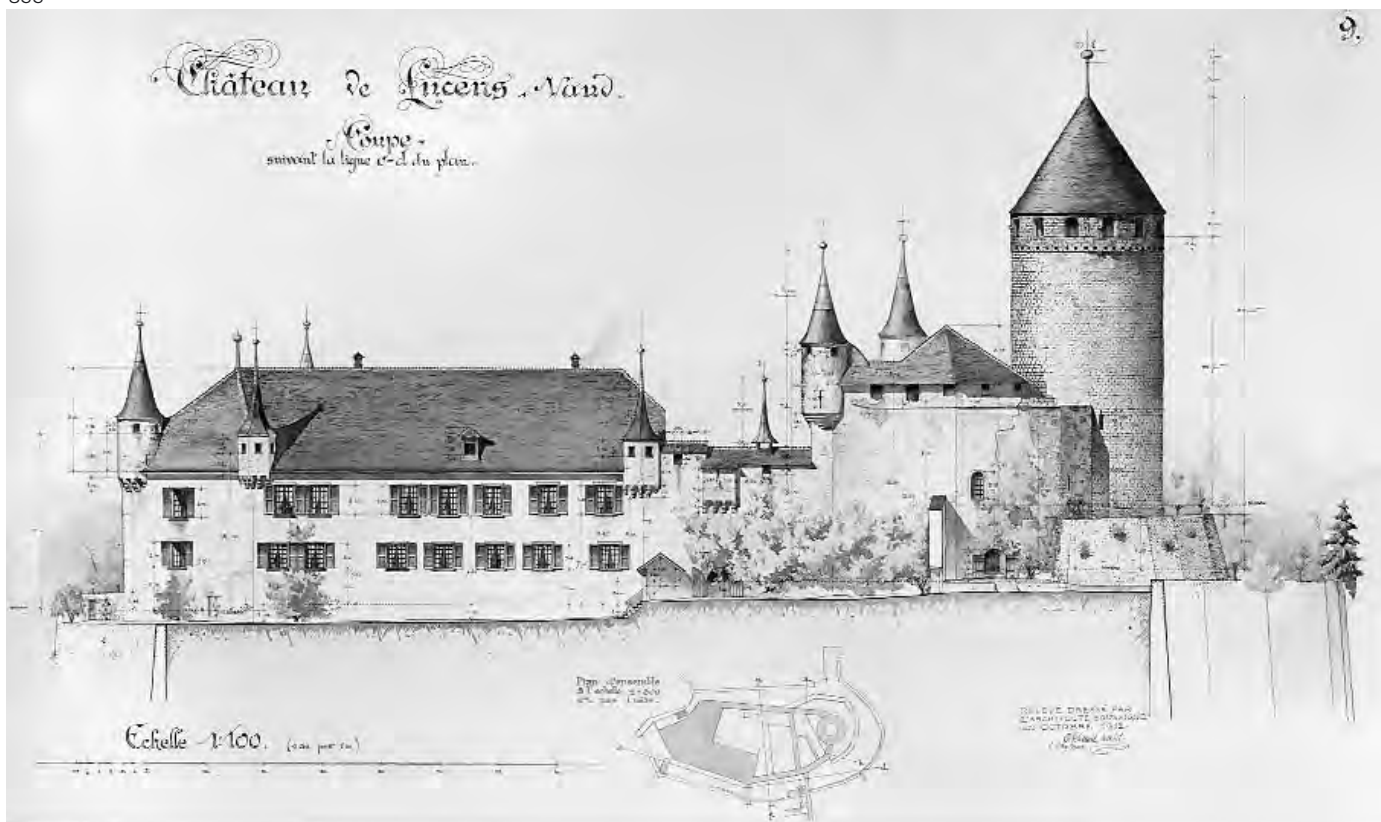
**831.** Château de Lucens, rez-de-chaussée du grand corps de logis de l'*aula*, détail de la frise d'armoiries des premiers baillis de Moudon, Jean Frisching (1536–1542), Wolfgang d'Erlach (1542–1551), Simon Würstemberger (1551–1558), et Wolfgang May (1558–1564). (Max-F. Chiffelle)



832. Château de Lucens, plan non signé et non daté, probablement du tout début du XIXe siècle, présentant l'étage des corps de logis ainsi que le niveau des celliers. Ce plan montre encore l'accès primitif au « réduit seigneurial », contre la courtine nord. (ACV, GC 930, Cl. Bornand)

Elle a certainement alors dû être complètement fermée. Un plan du début du XIXe siècle<sup>378</sup> montre que la partie occidentale de la grande salle supérieure avait reçu une cuisine et un garde-manger (fig. 833).

Les transformations de la seconde moitié du XVIIIe siècle, bien conformes à ce qu'elles ont été dans les autres châteaux baillivaux, ont changé les extérieurs de façon analogue à Grandson. La chemise de la grande tour, l'ensemble des braies voient leur parapet défensif supprimé, remplacé par un simple garde-corps recouvert de dalles de La Molière, travaux réalisés en 1766–1767 certainement<sup>379</sup>, lors d'un chantier important, placé sous la direction de l'architecte de l'hôtel de ville d'Yverdon, Abraham Burnand. Celui-ci a touché l'intérieur également et peut-être encore la charpente de l'*aula*. À moins



que l'intervention ne soit survenue déjà en une étape antérieure, entre 1570 et 1590, cette charpente a dû être abaissée, consécutivement à la suppression du chemin de ronde. Auparavant, elle aurait pu avoir un aspect semblable à celles du château d'Oron, ayant fait suite peut-être à une couverture primitive en appentis en faible pente, comme à Yverdon ou à Bulle.

Les importants aménagements intérieurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, altérés certainement par leur utilisation comme pensionnat au XIX<sup>e</sup> siècle, ont été en grande partie supprimés dans les années 1920. La *Schiltsaal* a été restaurée dans son aspect de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en 1921 par Otto Schmid, qui y a reconstitué une cheminée et fait restaurer les peintures murales et les armoiries; ces dernières ont alors été complétées jusqu'au dernier bailli en place à Lucens. La cour intérieure reçoit une belle fontaine datée de 1771 avec le chiffre du bailli Carl Philipp Sinner (CPS). L'aménagement d'agrément n'a su que faire du vaste fossé séparant le plain-château du réduit médiéval, ce qui explique sans doute que celui-ci ait été appelé «fosse aux ours» (*Bärenhöflins*), dès 1711–1712 en tout cas<sup>380</sup>.

## Les grands châteaux devenus sièges baillivaux de LL.EE. de Fribourg

En terre maintenant fribourgeoise, quelques grands châteaux du XIII<sup>e</sup> siècle, étudiés dans la première partie de cette étude, ont également été convertis en sièges baillivaux après le départ des Savoie et la fuite de l'évêque de Lausanne. Ils ont donc rempli une fonction analogue à ceux de l'ancien Pays de Vaud que nous avons déjà présentés. Contrairement aux édifices vaudois, que le canton, nouveau souverain dès 1803, a jugés en général trop lourds ou inutiles à conserver en mains propres (à l'exception de Morges et Chillon), les édifices fribourgeois sont restés entre les mains du même propriétaire, ce qui a assuré la pérennité de leur fonction administrative (déjà en vigueur au Moyen Âge), puisqu'ils sont maintenant sièges des préfectures des districts fribourgeois de la Gruyère, de la Broye, de la Glâne, du Lac et de la Veveysse. Leur mode d'occupation est toujours très proche de celui de leurs ancêtres les baillis (ou les «avoyers» à Fribourg), que ce soit ceux de Fribourg ou de Berne, le train agricole en moins. Les connaissances sur leur évolution architecturale sont à ce jour très sommaires. À l'exception de celui de Morat et de celui de Bulle dans une certaine mesure, et à l'instar des châteaux vaudois que nous venons de présenter, il n'existe aujourd'hui aucune étude approfondie à leur sujet. La présentation qui va suivre n'épuisera pas la question mais se limitera à amorcer la discussion, aspirant à susciter de nouvelles recherches.

**833.** Château de Lucens, front méridional relevé par Otto Schmid en 1911. L'entrée principale a été placée entre le donjon-réduit seigneurial doté de sa grande tour et le plain-château dont les corps de logis ont été profondément remaniés par LL.EE. entre 1570 et 1590. La plupart des encadrements de fenêtre éclairant l'ancienne *aula* médiévale montrent encore un ample chanfrein se terminant en congé au-dessus des tablettes. Ces baies, qui ont assurément repris l'emplacement de celles du Moyen Âge lors des travaux des années 1570, étaient toutes dotées d'un meneau qu'elles ont perdu à l'occasion des transformations du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si les tourelles circulaires font partie de l'appareil défensif conçu à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les échauguettes polygonales, du même type que celles du château d'Oron, doivent être attribuées au chantier des années 1570, à moins qu'elles aient déjà été édifiées sous les derniers évêques de Lausanne, au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle; leurs charpentes, malheureusement entièrement refaites le siècle passé, ne sauraient lever cette incertitude. (ACV, AMH, R. Gindroz)

■ **Morat** — Le château de Morat est devenu, comme Grandson, siège du bailliage commun de Berne et Fribourg dès 1476, avant tous les autres. On le présentera donc d'abord. Des travaux importants, mais encore mal cernés car peu documentés, sont intervenus dès 1480 et en 1516–1517. En revanche on sait qu'en 1539–1541 sont édifiés l'actuelle tour d'escalier et le corps de logis au-dessus de l'entrée (fig. 834). Ce dernier, reprenant une partie des logis médiévaux dont les caves sont voûtées, s'étend de la grande tour à la tour semi-circulaire sud. Les charpentes des anciens corps de logis sont alors changées, les créneaux des chemins de ronde obturés et remplacés par des canonnières (pour les arquebuses de rempart) à trou circulaire et ébrasement extérieur rectangulaire (cf. fig. 394). Comme dans beaucoup d'autres châteaux, la voûte maçonnée fait son apparition et tend à remplacer les solivages en bois. Ainsi, la grande tour reçoit deux voûtes à la hauteur de deux de ses anciens



**834.** Château de Morat, cour intérieure, vue en direction de l'est, corps de logis et tour d'escalier construits dans le secteur de l'entrée en 1539–1541. L'escalier en rampe droite de pierre jaune de Neuchâtel et les garde-corps en feronnerie faits de motifs rococo, comme la galerie sur arcade oblique conduisant aux corps de logis médiévaux appuyés contre la courtine sud-ouest, font partie des grandes transformations de 1752–1760, lesquelles introduisent les fenêtres simplement rectangulaires d'esprit classique. Photo de 1920, après la suppression des crépis et la restauration historicisante conduite par Frédéric Broillet avec le soutien de la Confédération, représentée par Albert Naef. (SBC-FR)

niveaux; de même en 1561, le corps central des anciens logis médiévaux est voûté en sous-œuvre. La tour occidentale est dotée également de deux voûtes, peut-être en 1551–1552 par Peter Bodmer, qui avait travaillé à Yverdon, notamment pour abriter les archives de l'administration des bailliages communs (Morat, Grandson, Echallens, Orbe), lesquelles avaient pris place dans l'un des deux étages de cette tour dès 1544 (fig. 835).

Au-dessus des caves, dont l'une sert de garde-manger, le rez-de-chaussée sur cour renferme, à la période moderne, des prisons, une chambre de bains et un four voisin de cette dernière, une grande cuisine, à l'emplacement de celle du Moyen Âge, dont il subsiste la cheminée monumentale de 1539, timbrée aux armes des deux gouvernements (fig. 836). L'étage abrite les appartements du bailli, qui sont aujourd'hui ceux du préfet (fig. 837). Contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des cas étudiés, l'*aula* du Moyen Âge, située dans le corps de logis côté lac (cf. fig. 393, n° 3), certes de modestes dimensions, n'a pas fait l'objet de subdivisions<sup>381</sup>, alors que, dans le corps de logis voisin, l'espace a été partagé dès 1540 en deux chambres desservies par un corridor accessible d'une galerie extérieure partant de la tour d'escalier. L'espace contre la tour semi-circulaire sud, au-dessus de la cuisine, servait de grand vestibule; sans doute avec les mêmes fonctions que le «membre commun» du château d'Oron, il desservait des latrines édifiées en saillie à côté de la tour sud, ainsi que la salle à manger située dans l'aile de 1539–1541, dont l'aménagement en bois actuel résulte des grandes transformations des années 1750 pour ses éléments les plus anciens.

Comme ailleurs, le XVIII<sup>e</sup> siècle a abouti à l'effacement définitif des aspects défensifs du château, en une campagne très importante intervenue en 1752–1760 sous la direction des architectes fribourgeois François-Ignace Pettolaz et bernois Emanuel Zehender pour une somme totale de 37500 livres (fig. 838). La cour intérieure et les lices sont établies au même niveau et aménagées en terrasse ouverte sur le lac, avec la démolition des ouvrages défensifs sur ce front, la courtine et le mur des braies étant réduits à de simples soutènements, le dernier couronné par un modeste parapet d'appui.

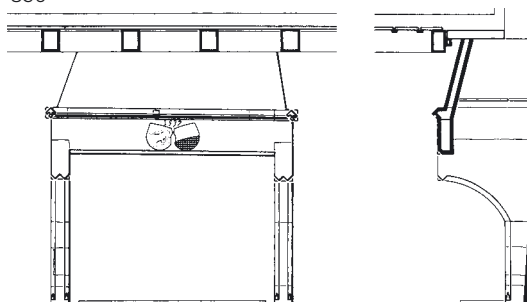
835



**835.** Château de Morat, porte en fer des archives du bailliage commun, probablement de 1723, faces intérieure et extérieure. Etat en 1996. (SBC-FR, Yves Eigenmann)

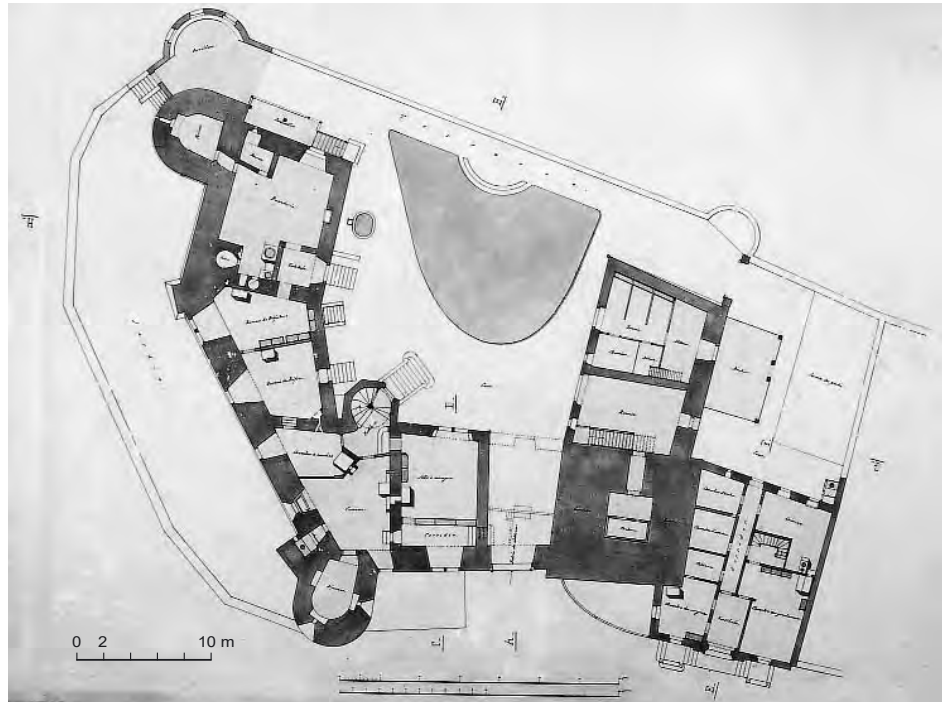
**836.** Château de Morat, cheminée de l'ancienne cuisine, aux armes de Berne et Fribourg, édiflée lors du chantier de 1539–1541. (SBC-FR, Yves Eigenmann)

836



**837.1 et 2.** Château de Morat. Plans du rez-de-chaussée et de l'étage dressés par l'intendant des bâtiments, septembre 1876, à l'époque où Antoine Nein était architecte cantonal. Contre la face nord-est de la grande tour, dans l'ancien fossé, on édifie le poste de gendarmerie en 1841 avec son intéressante façade néo-classique, hélas supprimée en 1950–1952. (SBC-FR, Yves Eigenmann)

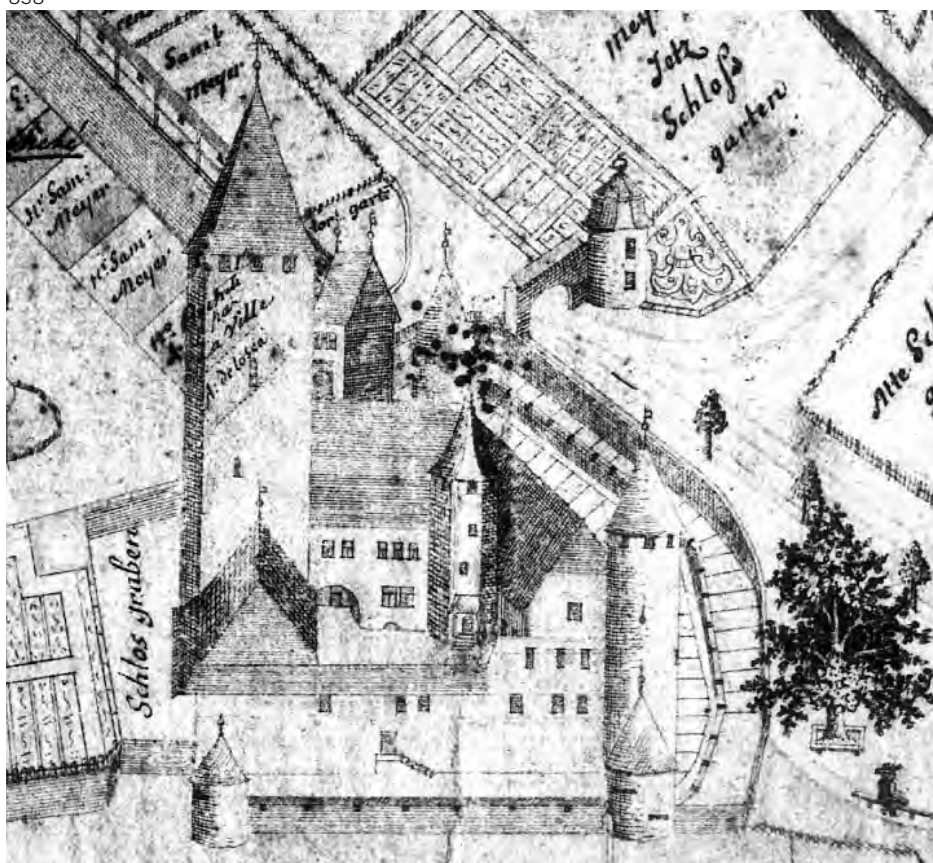
837.1



837.2



Les lices méridionales, qui ont sans doute été surélevées à la fin du XVe siècle en fausses-braies pour la défense du château, rapidement aménagées en jardins, ne conservent désormais que ce dernier usage. L'entrée principale du château est également modifiée : elle reçoit son actuelle grande porte en plein cintre ainsi que la voûte qui la suit. Les fossés qui entouraient le château côté ville, ainsi que ceux qui précédaient les fausses-braies, sont comblés plus tardivement, en 1805, au moment de la démolition de la tour-porte de ville voisine (porte supérieure). L'intérieur des corps de bâtiments est profondément remanié, surtout à l'étage, éclairé de nouvelles fenêtres d'esprit classique, ouvertes même dans la courtine. De nouveaux fourneaux en catelles (fig. 839), de nouvelles cheminées, boiseries et portes, dont il reste peu de choses, métamorphosent la résidence sans qu'elle soit dotée d'une salle aussi presti-



**838.** Le front nord-ouest du château de Morat en 1734, vu du lac selon le plan des dîmes de l'église de Morat, relevé par Johann David Vissaula, avant la démolition de la courtine. Le petit corps de logis appuyé contre la grande tour, édifié au XVe siècle sans doute, abrite diverses dépendances, comme les écuries. On observe les fossés qui entourent toujours le château. La courtine ouest montre encore en son centre une petite poterne qui établissait la liaison entre la cour intérieure du château et les lices ouest et sud. À l'occasion du grand chantier de 1752–1760, la courtine ouest est démolie, et tout ce front côté lac est profondément remanié, perdant tout caractère fortifié. (SBC-FR)

839



**839.** Château de Morat, poêle en faïence de 1786, actuellement au rez-de-chaussée de l'aile de 1539–1541, attribué par Hermann Schöpfer à l'atelier du potier de terre moratois Roggen. (SBC-FR Yves Eigenmann)

**840.** Château de Bulle, cour intérieure, vue vers l'est. Etat en 1991. La galerie sur poteaux qui dessert le bel étage a été aménagée d'après les plans de l'architecte Johann Paulus Nader en 1763–1768. C'est l'exemple le plus accompli des portiques en bois, trait caractéristique des châteaux baillivaux de l'Etat fribourgeois issu du Moyen Âge, proche de ce que l'on peut imaginer pour la cour intérieure du château d'Yverdon après les guerres de Bourgogne. (SBC-FR, Y. Eigenmann et P. Bosshard)

**841.** Château de Bulle, cour intérieure, vue vers l'ouest, secteur de l'entrée. Etat en 1991. Pavillon de la cage d'escalier, construit simultanément à la galerie sur portique de bois, 1763–1768. (SBC-FR, Y. Eigenmann et P. Bosshard)

gieuse que Bulle ou Estavayer, ce que Berne n'aurait peut-être pas souhaité! Enfin un corridor fermé, placé en saillie sur la façade, permet de relier à l'abri le couloir conduisant de l'étage à la tour d'escalier<sup>382</sup>.

■ **Bulle** – Les corps de logis disposés en U du «carré savoyard» de Bulle ont peut-être reçu encore à la période épiscopale de nouvelles toitures, à deux pans, comme à Oron ou à Lucens, à l'instar de la charpente de la grande tour qu'on pense dater de cette époque, sous l'évêque Aymon de Cossonay, dans les années 1460. Hormis une première réfection des charpentes intervenue en 1614<sup>383</sup>, le gouvernement fribourgeois paraît n'avoir procédé qu'à des travaux de second œuvre dès sa prise de possession du château en 1536 jusqu'au très considérable chantier de 1763–1768, qui a occasionné une dépense de plus de 37000 livres, assurément l'une des plus fortes attestées pour l'ensemble des châteaux qui sont l'objet de la présente étude. C'est alors que les parapets des chemins de ronde, encore visibles sur la vue de Herrliberger (cf. fig. 322), ont été supprimés et abaissés pour recevoir de nouvelles charpentes qui ont recouvert les corps de logis. Comme ailleurs, le rez-de-chaussée sur cour a abrité les dépendances et les communs, alors que les salles de réception comme l'appartement baillival se sont limités à l'étage. Celui-ci a alors été pourvu, non pas d'un corridor intérieur, qui aurait par trop diminué les surfaces des pièces, mais d'une galerie extérieure en bois entièrement fermée, sur un portique à poteaux, belle transposition de ce qui devait exister au Moyen Âge (fig. 840). Les circulations verticales ont été assurées par un escalier classique qui a pris place dans un pavillon de plan carré construit exprès pour lui contre le corps de logis sud, immédiatement à l'ouest de l'entrée principale du château (fig. 841).

Les courtines ont été percées de nombreuses fenêtres en arc surbaissé (cf. fig. 328), qui ont pu apporter une lumière abondante dans les appartements et sans doute compensé la perte d'éclairage occasionnée par la nou-

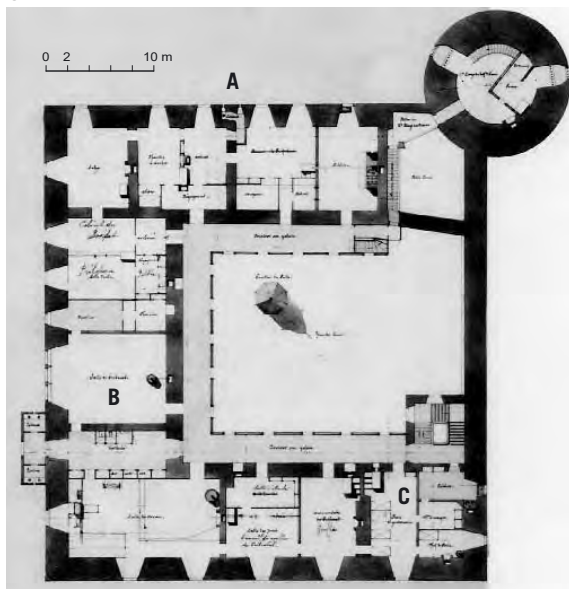
840



841



842



843



**842.** Château de Bulle (dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle). Plan de 1874 d'Anton Nein, relevé de l'étage sur la cour intérieure.

**A.** Appartement du préfet. **B.** Tribunal. **C.** Administration - gendarmerie. La grande tour sert de prison et de dépôt d'archives. Les latrines de l'appartement trahissent peut-être l'emplacement de celles du Moyen Âge, aménagées comme à Yverdon dans l'épaisseur de la courtine et au centre de celle-ci. (SBC-FR, Y. Eigenmann et P. Bosshard)

**843.** Château de Bulle, la grande salle à l'étage de l'angle nord-est du château, 1763–1768, vue vers l'ouest. Etat en 1991. Plafond à l'impériale et stucs de Johann Jacob Moosbrugger. La cheminée en marbre gris, mauve et jaune de Grindelwald a été livrée en 1766 par Johann Friedrich Funck I de Berne. Le trumeau est orné des attributs rassemblés des Arts, des Sciences, du Commerce et de l'Abondance. (SBC-FR, Y. Eigenmann et P. Bosshard)

velle galerie fermée. L'appartement du préfet, adapté aux exigences actuelles mais conservant d'intéressants témoins du XVIII<sup>e</sup> et surtout du XIX<sup>e</sup> siècle, occupe l'emplacement du logis baillival dans la moitié méridionale de l'aile est et dans l'aile sud, alors que les espaces administratifs se trouvent dans l'aile nord et la moitié septentrionale de l'aile est (fig. 842). L'aménagement le plus spectaculaire de cette campagne de 1763–1768 est l'actuelle salle du tribunal qui, à l'origine, était utilisée comme grande salle d'apparat et de réception (fig. 843), servant de cadre aux actes les plus spectaculaires de l'exercice du pouvoir. Les lambris de hauteur sont rythmés de grands panneaux d'esprit encore régence alternant avec des pilastres, le tout soutenant un plafond en stuc à l'impériale. Les tympans surmontant les portes (fig. 844), le trumeau de la cheminée ainsi que les angles du plafond sont ornés de délicats motifs stucqués en style rocaille, ces derniers représentant les quatre éléments. Ces stucs sont l'œuvre de Johann Jacob Moosbrugger, présent à Fribourg depuis 1751, faisant partie d'une célèbre famille de stucateurs originaire de la région d'Aut dans le Bregenzerwald, en activité surtout en Allemagne du sud et en Suisse alémanique, dont on aurait à Bulle l'une des productions les plus occidentales. Comme celle d'Estavayer, cette salle contraste singulièrement avec l'austérité



sage et mesurée de l'édilité bernoise en Pays de Vaud et qui s'est imposée aux châteaux de Grandson et Morat, pourtant aussi sous domination fribourgeoise (sièges de bailliages communs).

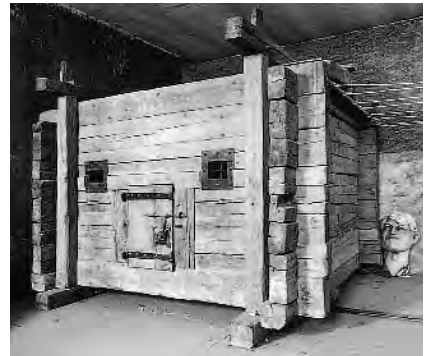
L'étage supérieur de l'aile sud était occupé par les prisons, dont il reste encore d'intéressants spécimens de cachots (*keffi*). Le plus ancien a été daté par dendrochronologie de 1555–1556<sup>384</sup> (fig. 845), quatre remontent à 1854 et les plus récents au début du XXe siècle, avant que l'espace carcéral ne déménage dans l'aile nord, à côté d'un vaste local occupé par les archives préfectorales, qui ne se limitent plus à quelques armoires, comme c'était encore le cas avant la période cantonale. Les niveaux inférieurs de la grande tour, pourtant trop humides, abritent également des archives et une sorte d'abri anti-aérien sous la voûte inférieure. Actuellement, l'étage du rez-de-chaussée est à nouveau dévolu à l'habitation (logement du concierge) et partiellement réaménagé en salles de réception<sup>385</sup>.

■ **Estavayer** – À l'heure actuelle, le château de Chenaux d'Estavayer n'est encore que peu documenté pour sa période moderne. Il est parvenu incendié entre les mains de l'Etat de Fribourg en 1488, après les guerres de Bourgogne, mais les travaux de sa réhabilitation n'ont commencé que vers le tournant du XVIe siècle. En 1503, il se serait agi de la construction d'un bâtiment pour loger le bailli, soit sans doute du logis méridional, n'ayant comporté alors que le rez-de-chaussée, éclairé par des baies en accolades, et qui a récupéré peut-être quelques structures du bâtiment médiéval, notamment le mur-pignon oriental. Mais les triplets à la mode alémanique (en grande partie restaurés au détriment des fenêtres du XVIIIe siècle, certaines avec des blocs authentiques récupérés dans la tour ouest, où ils avaient été déposés<sup>386</sup>) de l'étage seraient plus récents et à attribuer à une extension entreprise en 1539–1542, avec l'aménagement de deux niveaux supplémentaires, desservis dès lors par un escalier en vis coincé entre le mur pignon et la grande tour (fig. 846.1 et 2). Des travaux tout récents ont mis au jour une partie du plafond du premier étage sur cour. Cas rare, celui-ci, comme le plafond de 1536–1539 dans l'aile ouest du château d'Yverdon, était doté de gros madriers jointifs et non du tra-

844



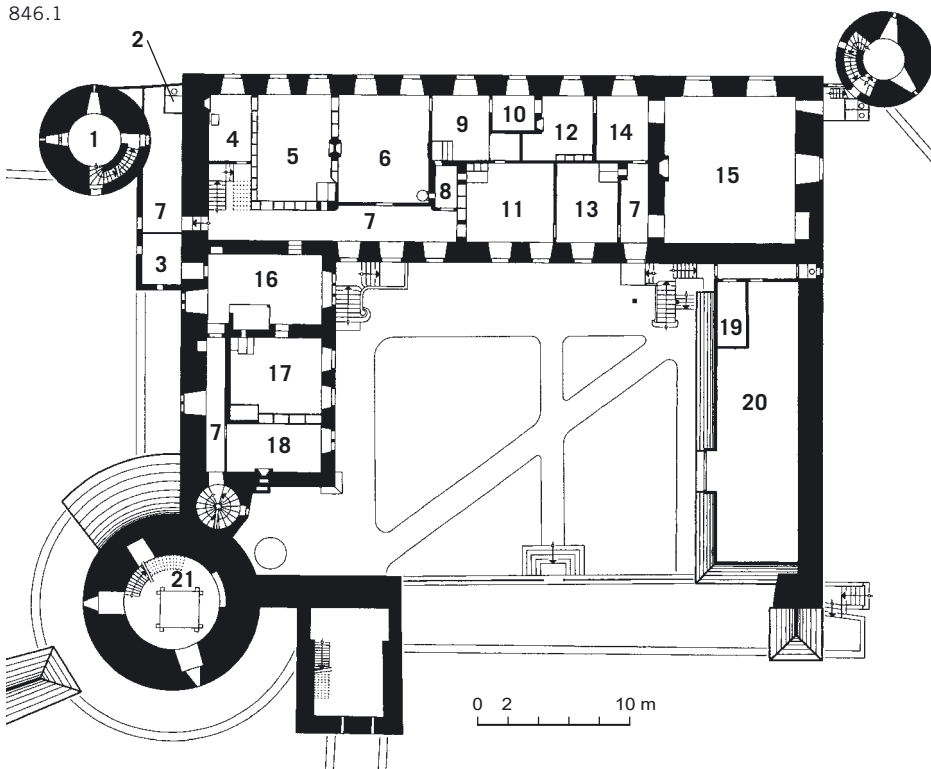
845



**844.** Château de Bulle, la grande salle de réception, détail d'un relief en stuc, au-dessus d'une porte, représentant le château et le couvent des capucins, surmontée ici des armoiries Ammann (le bailli Jean-François d'Ammann). Celles du lieutenant baillival Jean-François-Paul Castella et de l'intendant des Bâtiments de Fribourg, François-Pierre-Bernard de Raemy sont également présentes. Etat en 1991. (SBC-FR, Y. Eigenmann et P. Bosshard).

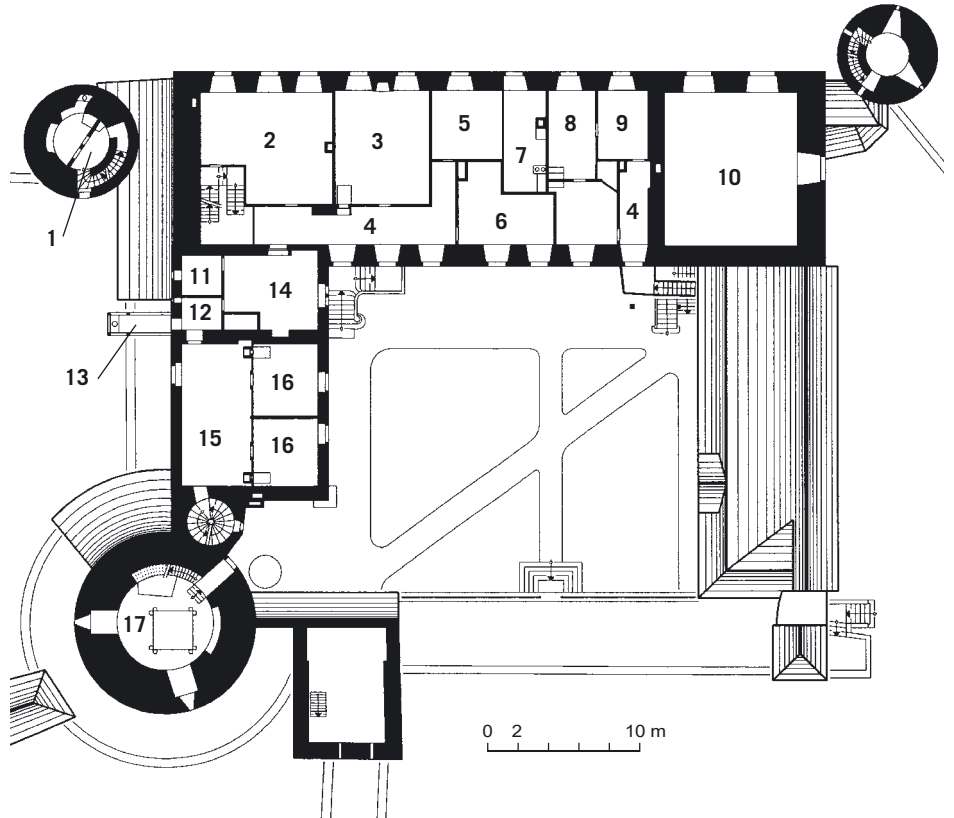
**845.** Château de Bulle, aile méridionale, 2<sup>e</sup> étage, ancien cachot édifié en 1556. Etat en 1998. Ces boîtes mobiles pouvaient être démontées et remontées en divers lieux du château. De semblables existent encore dans la grande tour du château d'Estavayer (cf. fig. 856). (Fibbi-Aeppli)

846.1



**846.1.** Estavayer-le-lac, château de Chenaux. Plan du rez-de-chaussée (sur-élevé d'un demi-étage par rapport à la cour intérieure) dressé en 1875, non signé mais attribuable à Anton Nein.  
**1.** Tour des prisons. **2.** Latrines.  
**3.** Dépense. **4.** Cabinet. **5.** Salle de réception. **6.** Salon. **7.** Corridors. **8.** Place pour le chauffage. **9.** Chambre à coucher. **10.** Cabinet. **11.** Salle à manger. **12.** Chambre à coucher. **13.** Bureau de préfecture. **14.** Chambre à coucher. **15.** Grande salle. **16.** Cuisine. **17.** Domiciles. **18.** Salle d'audience du tribunal. **19.** Réduit. **20.** Fenil et bûcher.  
**21.** Grande tour des prisons. Cette distribution des espaces, de la fin du XIXe siècle, suggère la grande proximité, voire l'imbrication des espaces privés et publics, mais chacun d'eux, en se spécialisant, a perdu la multifonctionnalité qui caractérisait les pièces de la résidence baillivale des XVIe–XVIIIe siècles. (SB-FR, redessiné par Yves Eigenmann)

**846.2.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux. Plan de l'étage dressé en 1875, non signé mais attribuable à Anton Nein. 1. Corridor/prison. 2. Lingerie. 3. Dépôt de linge. 4. Corridors. 5. Grenier. 6. Réduit. 7. Cuisine des gendarmes. 8. Gendarmerie. 9. Chambre à resserrer. 10. Grande salle du rez-de-chaussée. 11. Prison. 12. Dégagement. 13. Latrines. 14. Réduit. 15. Dégagement. 16. Deux chambres d'arrêt. 17. Prison de la grande tour sous forme de caisse en bois (*keffi*, idem fig. 845). On se rend compte que les espaces dévolus à l'enfermement se sont considérablement accrus au XIXe siècle. En ne se limitant pas strictement aux tours, en général non chauffées, ils ont heureusement gagné en confort, très sommaire toutefois. (SB-FR, redessiné par Yves Eigenmann)



ditionnel plancher sur solives apparentes ou du plafond «à la française». On les attribuera bien à ce grand chantier de 1539–1542, comme le confirme le millésime de 1539 gravé sur une solive du plafond à l'étage supérieur. Ce premier étage, éclairé non seulement depuis la cour mais aussi par deux fenêtres à croisée ouvertes dans la courtine, a été mis en communication avec l'extrémité méridionale du logis ouest par une porte à encadrement chanfreiné et en plein cintre; ce dernier logis, toujours à l'abandon en 1539, fait également l'objet d'une réfection générale modifiant notamment les niveaux primitifs, puisque les nouvelles pièces sont moins élevées que les volumes médiévaux<sup>387</sup>.

Les Fribourgeois renforcent également le château en dressant, vers 1517, l'actuelle tour-porte charretière et piétonne donnant directement sur la campagne<sup>388</sup>, en saillie sur le mur de braies, dotée de mâchicoulis défensifs protégés par un court parapet en brique (fig. 847), ici archaïsme sans doute induit par les ouvrages préexistants édifiés avec ce matériau, tout comme les parapets du pont qui le précède, construit sur le fossé et prolongé jusqu'à la porte en 1770<sup>389</sup>, vraisemblablement pour remplacer les ponts-levis jugés inutiles. Du côté de la ville, on a donné de l'importance à l'accès primitif, à l'origine le seul possible, en renforçant et en perçant d'une porte le fameux châtelet édifié sous Humbert le Bâtard en 1433–1443, après avoir supprimé le fossé qui le précédait ainsi que les deux accès latéraux qui rejoignaient le pont franchissant le grand fossé occidental, en contournant la tour.

Au XVIIIe siècle, soit d'abord en 1750, le château d'Estavayer subit de profonds changements, de la même nature que ceux que nous avons décrits pour Morat. La grande courtine orientale est abattue; il n'en subsiste que la partie basse soutenant la lice surélevée par rapport à la cour intérieure, jouant le rôle de fausses-braies peut-être dès les travaux de 1433–1443. Ces lices, ainsi que les fossés – maintenus – servent de jardins d'agrément ou de jardin potager (fig. 848), fonction qu'ils remplissaient sans doute dès le XVe siècle au moins, en particulier le grand fossé du sud doté d'un étang transformé en vaste pièce d'eau en 1920. Simultanément sans doute, une nouvelle grange avec



**847.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, tour-porte donnant directement sur la campagne. Etat en 1998. On y trouve le couple classique de la porte charrière et de la porte piétonne, fermées à l'origine par des ponts-levis, ces derniers remplacés en 1770 par le pont en maçonnerie. À l'arrière, cette tour, ouverte à la gorge à l'origine, s'interrompait à la hauteur du mur de braies protégeant les lices, ininterrompues de la chemise de la grande tour (à gauche) jusqu'au pied de la tourelle marquant l'angle oriental du château (au second plan). (Fibbi-Aeppli)

écurie est édiflée contre la courtine nord. À la clef de la porte sont sculptées les armoiries du bailli-avoyer Joseph-François Lanther et le millésime de 1750. Les fenêtres sont en pierre jaune de Hauterive à linteau délardé en arc surbaissé (fig. 849). L'une d'elles ouvre à l'est, ce qui tend à prouver que la courtine a été abattue peu avant cette date, hypothèse confirmée par le décor peint en ocre ornant la grande porte d'accès à la cour et couvrant l'arrachement de la courtine (fig. 850).

Les transformations récentes ayant été tellement fortes et couvrant toutes les structures anciennes, il n'est pas possible de décrire les divers aménagements de la période baillivale sans investigations archéologiques poussées. Les celliers sous l'*aula* avaient été complètement remplis des matériaux produits par l'élargissement des fossés occidentaux, à l'époque de Humbert le Bâtard certainement. LL.EE. de Fribourg décident de récupérer une partie de l'espace perdu et procèdent à un recreusage partiel de ces caves. Les volumes aménagés sont contenus par un long mur longitudinal renforcé de trois fortes

**848.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, fossés et lices est. Etat en 1998. Un petit pavillon de jardin a été construit à l'extrémité nord des lices; il faut observer que ces dernières sont surélevées par rapport à la cour intérieure. Les fossés ont été plantés d'arbres fruitiers. (Fibbi-Aeppli)

**849.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, cour intérieure, vue vers l'est, au moment des travaux entrepris sous la direction de l'architecte Frédéric Broillet en 1916. La façade de la grange et écurie se présente encore sous son aspect primitif et équilibré. On remarque sur la tourelle les deux portes basses permettant d'accéder aux chemins de ronde des courtines adjacentes, ainsi que la petite porte haute donnant à l'origine sur les toitures primitives qui recouvraient le corps de logis de la chapelle, disparu. (AFMH)



850



**850.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, secteur de l'entrée, vue depuis le grand corps de logis nord, 1899. Le décor de l'enduit est encore bien visible. Il a été établi lors du chantier de 1750, qui a vu la démolition de la courtine sud. Le mâchicoulis de la tour-porte s'interrompt à la hauteur de la braie. Le mur fermant la lice entre cette tour et la courtine a été dressé plus tardivement. (AFMH)

**851.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, grande salle d'apparat à l'extrémité nord de l'aile ouest, vers 1762–1764, vue vers le sud-ouest. Etat en 1998. Comme à Bulle, les parois de la salle sont scandées de pilastres à chapiteaux ioniques, mais il n'y a pas de panneaux chantournés entre eux. Le décor de stuc, également abondant, est traité de façon plus gracile, dans un esprit moins pleinement rococo qu'à Bulle. On pourrait s'autoriser à en attribuer la paternité à l'atelier Moosbrugger. Les deux portes visibles ici ont leur symétrique contre la courtine orientale pour simuler des circulations à la Versailles, mais elles ne donnent que sur des latrines pour l'une et une armoire murale pour l'autre. (Fibbi-Aeppli)

**852.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, plafond de la grande salle d'apparat à l'extrémité nord de l'aile ouest, vers 1762–1764, peinture murale représentant Neptune et Psyché. Etat en 1998. Son auteur n'est pas connu pour l'instant. Pourrait-on l'attribuer à Gottfried Locher? (Fibbi-Aeppli)

851



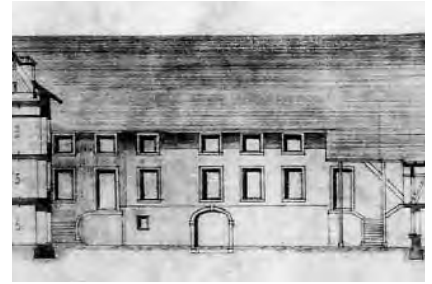
852



pires dont deux se prolongent à la hauteur du rez-de-chaussée sur la cour, la troisième supportant une colonne appareillée de grès de La Molière. On ne sait si ces structures prévalaient également au premier étage, dont les subdivisions nous échappent complètement. À ce niveau, l'extrémité nord du corps de logis ayant dû abriter la *camera domini* reçoit vers 1760 une grande salle de réception, au décor très proche de celle de Bulle (fig. 851) : les parois couvertes de lambris sont rythmées par des pilastres souvent disposés par paires, agrémentés de motifs rocaille stuqués et couronnés de chapiteaux ioniques. La cheminée en marbre de style Louis XV est surmontée d'un trumeau richement orné de stucs rococo d'où émergent deux têtes casquées. Au contraire de Bulle, où il est plus sobre, le plafond reçoit également un abondant décor : les stucs délimitent une vaste aire centrale peinte d'un Neptune et Psyché sur un nuage agité par la tempête (fig. 852). Les stucs seraient l'œuvre de Johann Jacob Moosbrugger ou de Franz Joseph Moosbrugger ; la peinture pourrait être attribuée à Gottfried Locher : tant par le style que par la composition, elle est certainement très proche de ce qu'il a réalisé dans l'ancienne *aula* du château de Blonay (VD) en 1771. C'est en tout cas de 1760–1765 qu'il faut situer le remaniement intégral du grand corps de logis occidental. Durant ces cinq années en effet, les comptes des Trésoriers de Fribourg attestent la dépense de plus de 24 000 livres pour les réparations faites au château, sans qu'ils donnent davantage de précisions<sup>390</sup>.

Ce corps de logis reçoit une nouvelle charpente qui entraîne la disparition du parapet du chemin de ronde, côté lac. Simultanément, la courtine est percée d'une longue série de fenêtres rectangulaires au premier étage, surmontées de baies presque carrées dans le demi-étage de combles. La façade, côté cour, est complètement réorganisée en une intéressante composition classique qu'il vaut la peine de décrire (fig. 853 et 854) : elle est subdivisée en une partie centrale à quatre axes, formée de la fenêtre simplement rectangulaire du premier étage, au-dessous d'un jour presque carré au niveau des combles, gagné sur les salles médiévales plus élevées à l'origine<sup>391</sup>. Le tout surmontait une grande porte cochère marquant l'axe central ; les accès délimitent et ponctuent les zones latérales à deux axes, soulignées encore par les perrons protégés à l'origine de forts avant-toits reposant sur trois poteaux, dans le même esprit que ce qui est visible en plus monumental encore à Romont, à Bulle ou à Châtel-Saint-Denis. Si le portique méridional a disparu avant le début de notre siècle, celui du nord a été malheureusement démoli lors des transformations toutes récentes (années 1980) par les services de l'Etat, alors peu sensibles à l'architecture du XVIIIe siècle, occultée il est vrai par la malheureuse restauration médiévalisante des années 1914–1916 conduite par l'architecte Broillet (fig. 855). À l'intérieur, les niveaux ont été modifiés : le rez-de-chaus-

853



**853.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, coupe nord-sud et vue sur la façade du grand corps de logis ouest avant les travaux, relevé de Frédéric Broillet. La façade possédait encore complètement l'ordonnance du début des années 1760. La résidence s'est concentrée dans l'étage noble qui a reçu les plus grandes fenêtres. Une ample porte en anse de panier, supprimée en 1919–1920, marquait le centre de la composition, dont les entrées, précédées d'un perron et abritées d'un avant-toit posé sur poteaux, forment chacune une sorte d'avant-corps latéral. (AFMH)

**854.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, façade du grand corps de logis ouest, vue depuis la cour intérieure vers le nord, 1916. Première campagne de restauration (1914–1916) conduite par l'architecte Frédéric Broillet. Le crépi ancien, comme l'encadrement de la porte en anse-de-panier, ne sont pas encore enlevés. Les deux fenêtres gothiques sont certainement une invention copiée sur celles de Grandson. (AFMH)

**855.** Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, façade du corps de logis méridional, vue depuis la cour intérieure vers l'ouest, 1916. Cette façade ne sera remaniée qu'en 1919. Les deux fenêtres centrales au-dessus du cordon seront supprimées et remplacées par un triplet dont l'encadrement avait été retrouvé au fond de la tour ouest du château. La porte d'accès à l'aile ouest (appartements du préfet) devait être protégée d'un portique couvert qui a disparu avant les travaux de Broillet. (AFMH)

854



855





**856.** Estavayer-le-Lac, étage d'entrée de la grande tour. Vue plongeante sur une ancienne prison, tout à fait comparable à celle de ce type conservée au château de Bulle, édifiée au XVI<sup>e</sup> siècle certainement. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

sée sur cour, abritant au Moyen Âge l'*aula* et la *camera inferior*, désormais plus trapu, est dévolu au service, ainsi que l'étage de combles, ce qui montre qu'Estavayer a évolué au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'image de nombreux autres châteaux, en privilégiant l'étage noble. Actuellement, le rez-de-chaussée abrite des locaux de service pour l'administration et surtout les prisons. Du temps des baillis, ces prisons se trouvaient dans la grande tour où l'on peut voir encore trois spectaculaires cages de bois (*keffi*) qui peuvent remonter, comme à Bulle, au XVI<sup>e</sup> siècle au moins (fig. 856).

■ **Romont, Rue, Vuissens, Surpierre** – On l'a écrit<sup>392</sup>, la totalité du front oriental du château de Romont médiéval a disparu dans l'éboulement de 1579<sup>393</sup>. Pour son bailli, l'édilité fribourgeoise construit à cet endroit, de 1581 à 1587, un corps de logis de proportions allongées, comportant un étage sur rez-de-chaussée, dévolu à l'habitation, et éclairé des caractéristiques triplets à la mode alémanique (fig. 857). La façade sur cour est marquée en son centre par une tour d'escalier polygonale, dont le pendant, plus modeste, à l'arrière sert de latrines. Un vestibule central défini par de forts refends les relie et assure la distribution des pièces, par l'intermédiaire de corridors secondaires longitudinaux façonnés par les cloisons en pan de bois des pièces elles-mêmes (cf. fig. 254).

Percé de nombreuses fenêtres dès l'origine, le corps de logis de Romont<sup>394</sup> ne sera que très peu modifié au XVIII<sup>e</sup> siècle; doté tout de même de quelques fenêtres rectangulaires à l'étage inférieur, il ne subira que des travaux d'entretien et d'adaptation à l'évolution du confort. Les édifices médiévaux appuyés contre la courtine nord abriteront les communs et une prison en 1728, date à laquelle peut-être sont édifiés les imposants avant-toits reposant sur un portique à poteaux couronnés d'arcades lambrissées à la façon de Bulle ou Châtel-Saint-Denis<sup>395</sup> (fig. 858). En 1588–1589, l'entrée du château est reconstruite, ainsi que la courtine située entre elle et la grande tour, et percée alors de quatre canonnières (fig. 859). L'accès présente le couple habituel de la porte à chars accompagnée de la porte piétonne; il est défendu par une bretèche à mâchicoulis sur consoles dont le couronnement de brique apparaît complètement anachronique. Au contraire d'Estavayer, la porte ne forme pas une tour saillante mais se complète à l'arrière d'un petit pavillon en pan de bois rempli de brique également, posé sur deux piles de pierre où étaient logés le garde ainsi que le mécanisme du pont-levis, supprimé au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le bâtiment résidentiel allongé du château de Romont, hérité assurément de la configuration des anciens logis médiévaux, a peut-être servi de modèle à LL.EE. de Fribourg pour leur résidence baillivale du château de Rue<sup>396</sup>, laquelle a repris le gabarit et une partie des structures encore conservées de l'*aula* médiévale. L'escalier prend place dans une ample tour de plan carré et non polygonal donnant dans la cour intérieure (fig. 860). Son pendant, la tour-latrines, s'est accroché contre la courtine primitive surplombant la zone de l'ancien bourg refuge, mais en position décalée. Le siège préfectoral est abandonné en 1848 et l'Etat de Fribourg vend le château à un particulier. Resté en mains privées et servant toujours de résidence d'été, cet édifice



**857.** Château de Romont, corps de logis construit sur le front oriental en 1581–1587, après l'effondrement des édifices médiévaux, état en 1899. La tour-latrines, de petites proportions, est reliée par un corridor à la tour d'escalier polygonale donnant sur la cour intérieure. (SBC-FR)

**858.** Château de Romont, corps de logis nord, façade sur cour. L'avant-toit très avancé repose sur une série de poteaux ornés d'arcades lambrissées, 1728(?). (SA-FR)

**859.** Château de Romont, secteur de l'entrée au pied de la grande tour, reconstruit en 1588–1589. Etat en 1990. (D. de Raemy)





**860.** Château de Rue, corps de logis élevé en 1619–1621 par LL.EE. de Fribourg, façade côté cour avec sa tour d'escalier de plan pratiquement carré. Etat en 1998. Les fenêtres sont dotées d'un simple meneau. On observe deux triplets, caractéristiques de la Suisse alémanique. (SBC-FR, Y. Eigenmann)

sera fort heureusement peu transformé, malgré la grande restauration néogothique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, bien lisible, conduite par l'architecte Frédéric Broillet. À l'intérieur, les dispositions originales du grand corps de logis, très proches de celles de Romont, sont encore très bien conservées. De nombreuses pièces montrent toujours leur décor original noir – feuillages stylisés en mauresques – posé sur le bois laissé apparent, dans le même esprit que celui de l'appartement baillival d'Yverdon, des années 1586–1587<sup>397</sup>.

Ce même type de corps de logis, ponctué d'une tour d'escalier saillante, prévaut également au château de *Vuissens*<sup>398</sup>. Mais ici, la construction est hybride et sans véritable corridor central, ayant réemployé nombre d'éléments de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Une étude typologique serrée devrait pouvoir affiner la datation de la reconstruction de ce grand logis que l'on situe pour l'instant entre 1530 et 1570, en tout cas avant que ce château ne devienne siège baillival en 1598 (fig. 861, 862). Actuellement très délabrées, les salles ont été dotées d'amples plafonds à la française posés sur de fines consoles de pierre. L'un de ces espaces servait de *Schiltsaal* assurément et conserve encore une frise peinte aux armes des baillis qui se sont succédé à Vuissens, se terminant en 1688 par celles de Nicolaus von Montenach (fig. 863). Ce grand corps de logis délimitait le côté oriental de l'ensemble castral, qui avait adopté un plan rectangulaire avec une vaste cour centrale; son pendant à l'ouest, accolé dès l'origine (début du XIV<sup>e</sup> siècle) à une tour quadrangulaire flanquant l'entrée, devait abriter les dépendances, à l'époque fribourgeoise en tout cas.

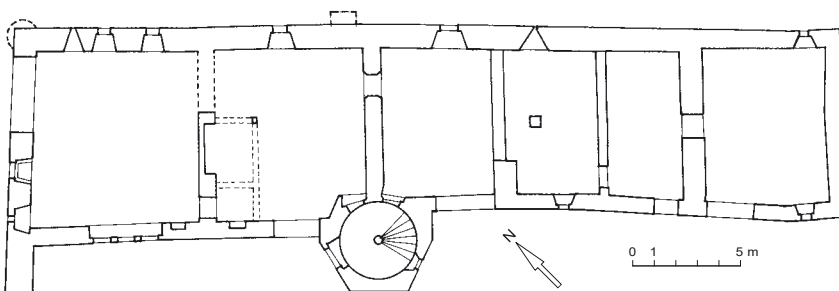
Cette partition entre les dépendances et la résidence est observable également au château autrefois baillival de *Surpierre* (de 1536 à 1848), enclave fribourgeoise dominant la vallée de la Broye non loin de Lucens. Les structures médiévales maçonnées encore en place, qu'il faut situer au début du XIV<sup>e</sup>

**861.** Château de Vuissens. Plan du grand corps de logis nord, rez-de-chaussée. La tour d'escalier a été appuyée à un des murs de refend (façade à l'origine?) du corps de logis médiéval. Le corridor en bois, au nord de ce mur de refend et conduisant à de très intéressantes latrines-bretèche en bois, du XVIII<sup>e</sup> siècle certainement, ne se trouve qu'à l'étage. (SA-FR)

**863.** Château de Vuissens. Corps de logis nord, partie occidentale, rez-de-chaussée, restes d'une frise montrant les armoiries des baillis fribourgeois, actuellement très endommagées. Etat en 1995. (SBC-FR, Yves Eigenmann)

**864.** Château de Surpierre, grand corps de logis, façade orientale donnant sur les lices-terrasses. Les fenêtres à croisée de pierre, à la modénature très proche de celles du château d'Yverdon, semblent avoir fortement été renouvelées sous la direction de l'architecte Frédéric Broillet. Celles du rez-de-chaussée, à simple meneau, pourraient, quant à elles, être originales. Etat en 1999. (D. de Raemy)

861



**862.1** Château de Vuissens. Façade du grand corps de logis nord, vue de la cour intérieure. La tour d'escalier donne sur un corridor central aboutissant à des latrines accrochées sur la façade extérieure. Ce corridor n'est toutefois bordé que d'un seul mur en maçonnerie issu de l'édifice médiéval, l'autre étant en bois. (SA-FR)

862.1



862.2



**862.2.** Château de Vuissens, habitacle charpenté des latrines accroché contre la courtine orientale. Etat en 2003. (D. de Raemy)

siècle, obéissaient à la distribution classique que nous avons décrite dans la première partie, à savoir la succession *aula*, *camera domini* et chapelle<sup>399</sup> installée dans une tour quadrangulaire posée sur l'angle de l'ensemble castral, en position oblique, le tout dominant la falaise mais séparée d'elle par une lice-terrasse. Il semble que le château ait été incendié deux fois, en 1476 lors des guerres de Bourgogne d'abord, en 1539 ensuite. L'aspect du grand corps de logis serait dicté par une importante reconstruction intervenue en 1544<sup>400</sup>. Celui-ci a reçu une tour d'escalier à l'italienne de plan quadrangulaire, d'aspect très proche de celle de Rue, à la hauteur de l'ancienne *camera domini*. Cette dernière était nettement séparée des grandes salles où se trouvent les armoiries des baillis fribourgeois par un corridor perpendiculaire reliant la cour intérieure à la lice terrasse<sup>401</sup>, s'ouvrant là par une porte soulignée d'un bel encadrement d'esprit maniériste de 1644, d'après la date inscrite dans le cartouche héraldique qui le surmonte (fig. 864). Ce cartouche existe également au-dessus de la porte cochère occidentale permettant d'accéder dans le plain-château. Des travaux importants seraient donc intervenus cette année-là. On pourrait leur attribuer la tour d'escalier, qui serait ainsi chronologiquement assez proche de celle de Rue. L'aspect actuellement très restauré des baies à croisée de pierre ne permet pas de dire si elles ont bel et bien eu cette apparence lors de la reconstruction, ou au contraire si elles étaient à simple meneau comme celles du rez-de-chaussée. Nous penchons pour la seconde hypothèse s'il faut bien situer cette reconstruction en 1544 et non après 1476<sup>402</sup>. Au contraire de Romont et de Rue, aucune tour-latrines n'était venue s'accoler contre la courtine, puisque le logis a été relié à une tour d'aisance ponctuant le mur de braie par une loggia, maintenant très restaurée.

863

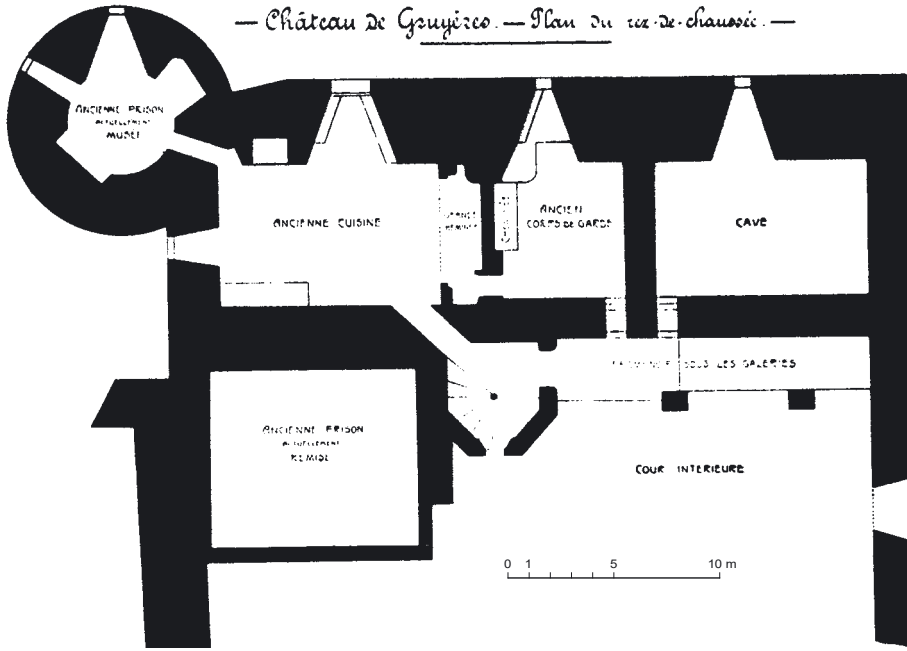


864

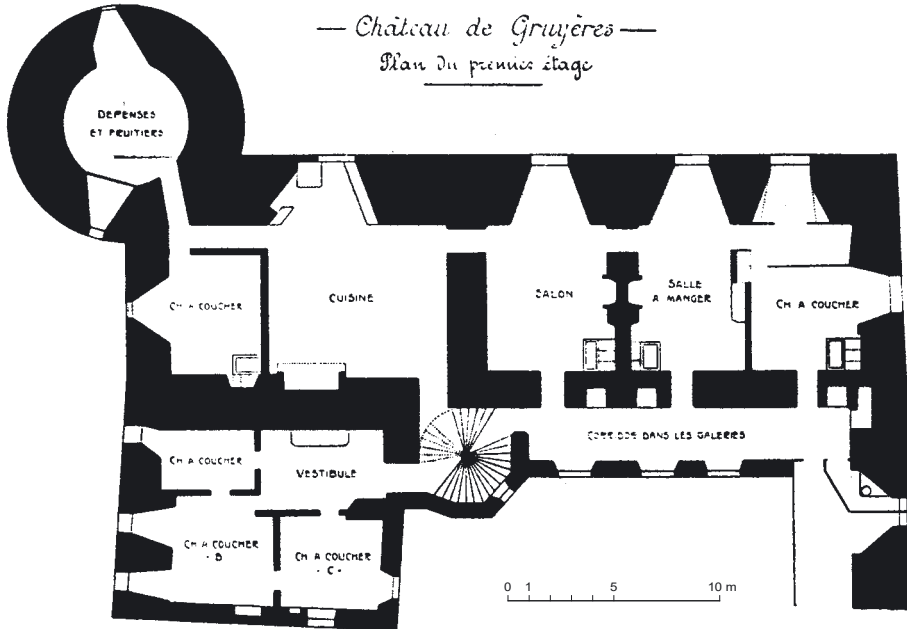




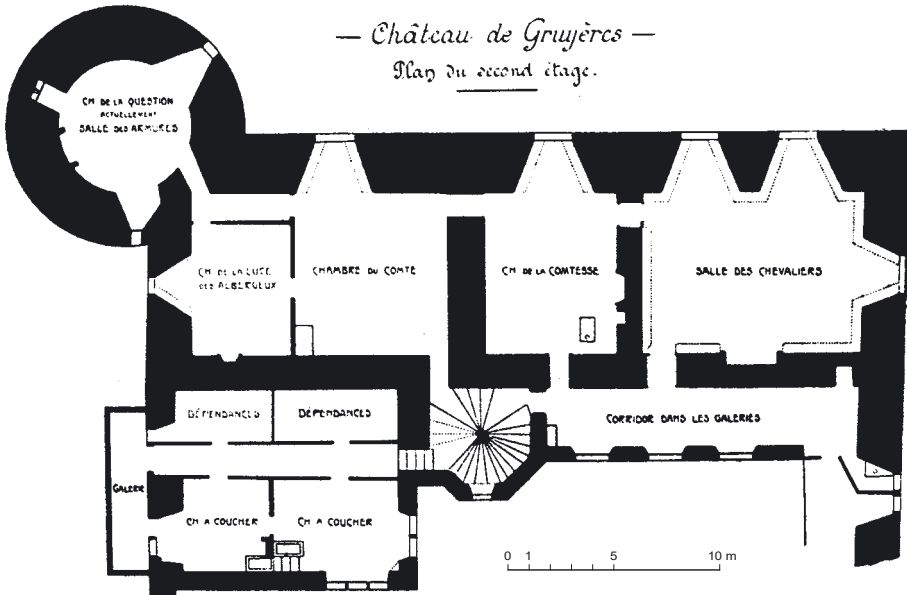
— Château de Gruyères. — Plan du rez-de-chaussée. —



— Château de Gruyères —  
Plan du premier étage



— Château de Gruyères —  
Plan du second étage.



865. Château de Gruyères. Plans des corps de logis sud, rez-de-chaussée et étages. Echelle: 1:300. Les appellations des pièces sont arbitraires et datent des restaurations médiévalisantes. Le premier étage doit être considéré au XVIIIe siècle comme l'étage noble. À cette époque, le second étage était peut-être délaissé, ce qui a permis au XIXe siècle les aménagements néomédiévaux évoquant la grandeur passée des Gruyères, notamment le lit du comte, une invention réutilisant quelques éléments authentiques qui passe pour un « faux vrai », ou encore le spectaculaire cycle de peintures de la salle des chevaliers, créé en 1853 par Daniel Bovy. (FA)

■ **Gruyères** – Le château de Gruyères, comme une partie de l'ancien comté du même nom, est saisi en 1555 par LL.EE. de Fribourg, principales créancières avec Berne du comte Michel de Gruyère. Il devient siège d'un bailliage et reste jusqu'en 1848 entre les mains du canton, qui le récupère en 1938, mais comme monument historique. En gros, il a conservé les structures dues aux transformations entreprises à partir de 1480 que nous avons déjà décrites<sup>403</sup>. L'abondance des jours, l'organisation du corps de logis, soit une succession de pièces donnant sur une galerie fermée faisant office de corridor, n'ont nécessité par la suite que des modifications minimales visant à améliorer le confort des pièces selon le goût de l'époque<sup>404</sup> (fig. 865). Mais il faut attribuer aux Fribourgeois les grandes galeries de bois qui courent à l'intérieur de la cour le long des courtines et qui masquent au sud un cadran solaire portant la date de 1559 (fig. 866); elles confèrent à la cour un aspect très semblable à celles de

866



**866.** Château de Gruyères, cour intérieure. Galeries de bois appuyées après 1559 contre les courtines ouest et nord à l'emplacement des corps de logis qui auraient dû être édifiés dans les années 1480, comme pourrait le confirmer la frise de briques à dents d'engrenage au couronnement de la tour-latrines quadrangulaire. Etat en 1998. (Fibbi-Aeppli)

Nyon ou d'Avenches, cette dernière disparue. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle sans doute a été édifiée l'annexe qui a abrité ensuite des chambres à coucher. Le rez-de-chaussée, simplement entretenu par les Fribourgeois, était occupé par les cuisines et leurs dépendances (garde-manger et cave), les prisons, dont une pourtant dans la grande tour, et le corps de garde. Aux étages, les pièces étaient couvertes de plafonds dits «à la française», soit à solives apparentes, composées de poutres de petite section (10 cm x 10 cm environ) disposées de façon serrée sur d'autres beaucoup plus fortes qui leur étaient perpendiculaires. Ces plafonds ne caractérisent en rien la période savoyarde, ainsi qu'on l'a vu écrire<sup>405</sup>; ils ne remontent pas forcément aux travaux des années 1480 mais plus probablement à ceux de 1518 sous le comte Jean II, à qui il faut attribuer la réalisation du portique en pierre, comme le prouve le type de baie à croisée présentant un simple chanfrein à congés pyramidaux très en vogue dans le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Avec ceux apparus dès 1477–1478 au château de Champvent, non étudié ici, on aurait un des exemples les plus précoces de ce type de plafond, les plus anciens bien datés n'étant jusqu'à présent pas antérieurs à 1490 (Glérolles, sous l'épiscopat d'Aymon de Montfalcon, 1491–1517).

Les restaurations historicisantes entreprises à la fin du siècle passé ont mis en valeur quelques témoins plus anciens, comme une salle aux parois



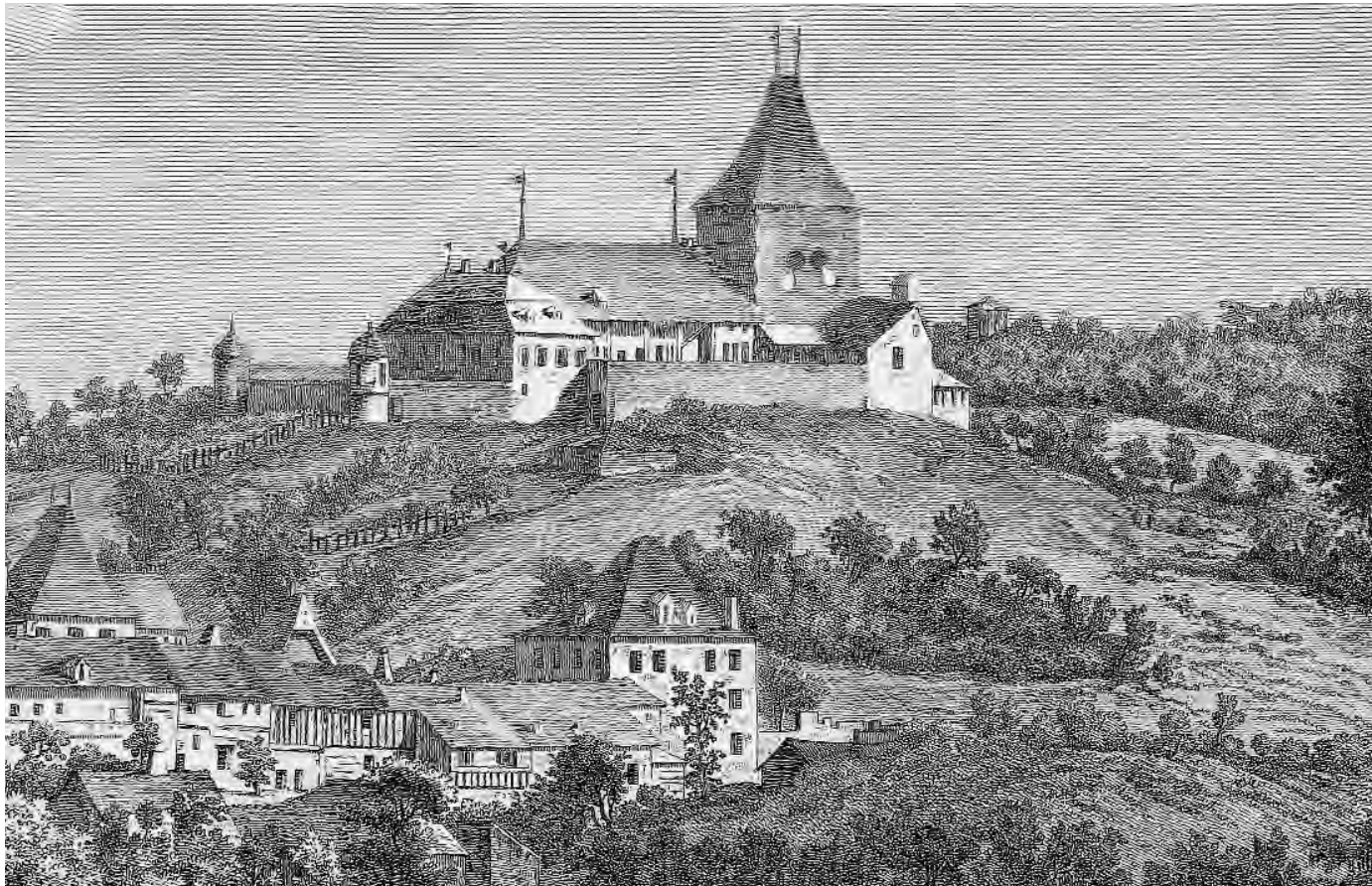
peintes de lais verticaux, où l'ocre alterne avec les bleus figurant de souples arabesques à la végétation nourrie, habitée d'animaux et d'oiseaux à la hauteur des frises. Ce décor date d'avant 1685, de la préfecture du bailli Jean-Jacques-Joseph d'Alt, dont les armoiries sont à côté de la fenêtre (fig. XXXVI-867) ; il a fortement été restauré au détriment sans doute d'aménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle dont ferait partie le poêle en faïence daté de 1767<sup>406</sup>, récemment (re?) placé dans l'angle ouest de la pièce, pour autant que celui-ci n'ait pas été prévu pour un autre local à l'origine. Comme à Bulle et à Estavayer, le château a reçu à la fin des années 1760 de belles salles boisées, réalisées avec soin, mais moins ornées que dans ces deux premiers cas. Les lambris de hauteur sont organisés en larges panneaux sommés d'arcs chantournés de style Louis XV, soutenant un plafond en bois à caissons du même style. Le plancher est en sapin contenu dans un lâche réseau de frises de chêne (fig. 868). Cet aménagement a inspiré le pastiche de très belle qualité réalisé par les peintres Jean-Baptiste Corot, Barthélemy Menn et Henri Baron pour la famille Balland, qui reste dans l'esprit de la salle, avec quelques touches Louis XVI tout de même. Au second étage, à côté de la salle des chevaliers de 1853, néo-médiévale par ses peintures<sup>407</sup>, les salles boisées paraissent aussi très refaites et seraient à attribuer, y compris les boiseries, aux travaux de 1853.

■ **Châtel-Saint-Denis** – Dès 1384, la seigneurie et le château de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, alors vendus par Amédée VII, le Comte Rouge, changèrent souvent de propriétaires. Restés fiefs des Savoie, ils appartenirent notamment à la famille valdôtaine des Challant de 1385 à 1445. Après la conquête du Pays de Vaud, l'Etat de Fribourg devint le suzerain de Châtel en 1536 mais n'acquiesça la seigneurie et le château qu'en 1574. Ce dernier, subissant immédiatement d'importantes transformations dont on ne connaît pas la nature<sup>408</sup>, reçut alors le siège des baillis fribourgeois et dès 1848, du préfet du district de la Veveyse<sup>409</sup>. Le quadrilatère médiéval à une seule tour de plan rectangulaire est fortement remanié en diverses étapes qui sont pour l'instant peu claires, car aucune investigation archéologique n'a été conduite sur cet édifice<sup>410</sup>. La fonction primitive des divers corps de logis nous échappe pour l'instant. À l'intérieur des courtines médiévales, le corps de logis résidentiel, appuyé contre la courtine ouest, paraît avoir été reconstruit ou en tout cas transformé en 1638, d'après une date apposée sur le linteau d'une porte ; il s'est appuyé contre la grande tour quadrangulaire et a reçu en 1727, selon la date qui y est inscrite, son ample galerie-haute à poteaux reposant sur des piles carrées (fig. 869). Il est possible que celle-ci ait récupéré les supports des galeries qui ont précédé, formés d'une succession de fortes poutres fichées dans les murs (comme des consoles à trois corbeaux très allongés), conçus pour se passer à l'origine de poteaux.

**868.** Château de Gruyères, corps de logis sud, 1<sup>er</sup> étage. « Salon » de la fin des années 1760. Les lambris et le plafond à caissons ont reçu leurs peintures en 1848 par Jean-Baptiste Corot, Barthélemy Menn et Henri Baron. (Carte postale ancienne)

**869.** Château de Châtel-Saint-Denis, cour intérieure, l'imposante galerie placée devant le corps de logis ayant renfermé l'*aula* médiévale. Etat en 2002. (D. de Raemy)

**871.** Château de Châtel-Saint-Denis, vers 1936, vue de l'ouest. Une unique et immense toiture recouvre l'ensemble des logis enfermés dans l'ancienne courtine médiévale ; elle se termine par une croupe au nord, au-dessus de la grande tour tronquée après 1758. Le logis de 1638 est ajouré seulement de deux baies à croisée ; il est terminé au nord par une tour-latrines saillante posée sur les anciennes lices, maintenant effondrées, sur lesquelles pousse actuellement une végétation anarchique préjudiciable à l'édifice. (SBC-FR)



**870.** Le château de Châtel-Saint-Denis vers 1750, selon Jendrich et Masquelier, vue du sud-est. De droite à gauche, la grande tour avec les armes de Fribourg, l'étroit corps de logis construit dans ce qu'il faut interpréter comme l'ancienne courette de la grande tour, isolant cette dernière de l'*aula*, le grand corps de logis reconstruit en 1638(?), précédé de sa galerie à poteaux, le « nouveau château » de 1736 ayant remplacé un élément fortifié plus ancien, les jardins supérieurs entourés de l'enceinte à tours du XVI<sup>e</sup> siècle, les jardins inférieurs fermés d'une simple barrière en bois. Ces derniers se trouvent à l'emplacement d'un éventuel bourg de château. Dans ce cas, la configuration générale du site aurait été très proche de celui d'Arconciel.

871



L'incendie du 15 mai 1758 a entièrement consumé la toiture de la grande tour encore recouverte de tavillons mais a presque miraculeusement préservé le reste de l'édifice. Les réparations ont coûté 7500 livres environ, dépensées entre 1758 et 1763<sup>411</sup>. À cette occasion, la grande tour a été raccourcie et ramenée à la hauteur du corps de logis ouest (fig. 870, 871). L'impressionnante charpente de ce dernier, qu'il a fallu tout de même réhabiliter, a été prolongée sur la tour et se termine en croupe sur la courtine nord. En 1736, on élève contre la courtine sud un ample corps de logis de plan rectangulaire ; il a pris la place d'un élément fortifié (tour ?) sur l'aire de l'ancienne lice-barbacane méridionale en terrasse, zone fortifiée et habitée qui commandait l'accès au château, depuis la ville certainement. Sa façade principale, très sobre, est percée de sept fenêtres en arc surbaissé sous une élégante toiture à la Mansart (fig. 872). Il a certainement dû recevoir les nouveaux appartements du bailli ; le jardin qui le précède a pris place dans ce qu'il restait de cette ancienne lice. Pour la circonstance, on imagine que l'enceinte qui l'entourait a été quelque peu abaissée en simple mur-limite de propriété, alors que les deux tours circulaires de faible diamètre, placées aux angles, sont intégralement conservées, devenant des pavillons d'agrément. Le dispositif défensif originel qu'on perçoit là ne nous paraît pas antérieur au XV<sup>e</sup> siècle, et doit être assimilé aux enceintes basses qui entourent les châteaux-maisons fortes apparus dès cette époque, comme Avenches que l'on a décrit plus haut<sup>412</sup>. Les tours ne sauraient, à notre avis, remonter au XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 873). On signalera encore le portail d'entrée en plein cintre, remanié en 1785 et portant les armoiries du bailli Nicolas Ratzé, qui avait été directeur de la Fabrique de la collégiale Saint-Nicolas à Fribourg de 1772 à 1776. Enfin relevons la présence d'un grand tableau exécuté en 1770-1772 figurant l'armorial des baillis qui se sont succédé à Châtel-Saint-Denis. Il se trouve dans le vestibule d'entrée formant antichambre du pavillon de 1736, peut-être encore à son emplacement d'origine. À la diffé-



rence de celui d'Oron, on a continué ici à en remplir les cases vacantes jusqu'à aujourd'hui! Il ne reste actuellement que trois emplacements vides. On observe le même phénomène qu'en terre vaudoise: ce tableau a assurément remplacé une frise murale, peinte en 1720 encore par le peintre Heinrich Stöcklin<sup>413</sup>.



**872.** Château de Châtel-Saint-Denis, corps de logis de 1736, dit le « nouveau château », façade méridionale. Etat en 2002. Les valeurs horizontales sont privilégiées, caractéristique de l'architecture résidentielle de la première moitié du XVIIIe siècle. L'élévation de cette façade est bien moindre que celle du côté cour, ce qui s'explique par le fait que les jardins-terrasses sont très dominants. Les courtines sud et ouest ont dû s'installer au sommet d'une crête en forme de L, en partie creusée sur son versant oriental pour les caves des logis, dont le niveau est celui de la cour intérieure. Le tout n'est pas complètement horizontal mais présente une pente montante vers le nord, pour aboutir à la grande tour posée sur le point culminant. (D. de Raemy)

**873.** Château de Châtel-Saint-Denis, tour d'angle de l'enceinte protégeant les jardins supérieurs au sud du château. Etat en 2002. (D. de Raemy)

## Tous les sièges baillivaux ne sont pas des châteaux médiévaux: vers la définition d'une architecture administrative d'Etat

Dans le but de mieux comprendre les aménagements apparus au château d'Yverdon à la période bernoise, nous nous sommes intéressés jusqu'ici à la façon dont les anciennes forteresses, édifiées dans la période considérée par la première partie de notre étude (1230–1330), avaient été adaptées durant la période moderne en siège baillival, fonction inscrite dans l'immédiate continuité de celle de centre de châtellenie, prévalant à l'époque savoyarde. Seul le souverain, finalement, a changé. Cependant, tous les sièges baillivaux de LL.EE. en Pays de Vaud n'ont pas été des châteaux du XIIIe siècle réaménagés à moindres frais. Afin de juger plus précisément de la portée de ces transformations, on va décrire rapidement comment cette fonction administrative s'est adaptée à d'autres édifices et surtout, dans les deux cas rares et intéressants de Rougemont et de Bonmont, comment elle a tenté de définir une architecture qui lui soit spécifique. En effet, les sièges baillivaux de Rougemont et de Bonmont sont des bâtiments complètement neufs, qui, de ce fait, reflètent parfaitement, à deux époques différentes, les conceptions de LL.EE. au sujet de leur résidence baillivale, puisque les structures préexistantes n'ont que peu ou pas du tout influencé les constructions nouvelles. Rougemont est le résultat de l'imposante campagne de constructions, conséquence du raffermissement de l'occupation bernoise en Pays de Vaud dans les années 1570 et 1580 consécutif au traité de Lausanne. Le siège baillival de Bonmont s'inscrit quant à lui dans les grands travaux de modernisation qui ont marqué les châteaux baillivaux autour de 1750, en une période prospère, de haute conjoncture.

En préambule à la description de ces deux cas, il faut évoquer ici, mais sans nous y attarder, les sièges baillivaux qui ont récupéré des édifices autres que des châteaux-forts issus des conceptions du XIIIe siècle. La grande tour-résidence Saint-Maire à Lausanne, du début du XVe siècle, commencée sous l'épiscopat de Guillaume de Menthonay mais poursuivie surtout sous le valdôtain Guillaume de Challant dans les années 1410–1420, a été choisie par LL.EE. comme siège de leur important bailliage de Lausanne. Comme ailleurs,

**874.** Château Saint-Maire avec la conciergerie et la porte du même nom à l'extrémité septentrionale de l'ancienne Cité épiscopale de Lausanne, état vers 1890, avant la restauration de 1898 par l'architecte Eugène Jost. La façade sud, non encore affublée du monument au major Davel, est dotée de fenêtres classiques à linteau droit ou en arc surbaissé, sans doute créées lors de l'importante campagne de travaux du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont transformé profondément cet édifice, à l'instar de la plupart des châteaux baillivaux du Pays de Vaud. (MHL, J. Jullien)

874



des travaux importants interviennent dans les années 1580. Les dispositions d'origine (cf. fig. 793) sont en gros conservées. Les salles de réception occupent l'étage inférieur alors que l'appartement privé du bailli s'étend dans l'étage supérieur. Les combles abritent un arsenal et les archives, alors que les prisons sont établies au sous-sol. En 1788–1789, l'architecte Gabriel Delagrance donne davantage d'ampleur à une annexe accolée au temps de l'évêque Aymon de Montfalcon (1491–1571) contre la face ouest de l'édifice primitif pour aménager une cage d'escalier et un vestibule<sup>44</sup>, sorte de transposition d'esprit Louis XVI de la tour d'escalier circulaire ou polygonale qui a dominé durant les siècles précédents. Des fenêtres à linteau droit ou en arc surbaissé ont remplacé ici ou là, sans recherche d'ordonnance particulière, les anciennes baies gothiques, restituées au début du siècle dernier (fig. 874).

Il convient également de signaler les anciens domaines clunisiens de Payerne et de Romainmôtier, confisqués au moment de la Réforme au profit de LL.EE. qui en feront deux bailliages. À Romainmôtier, l'ensemble conventuel est détruit par étapes pour laisser place à des édifices plus fonctionnels pour le train de LL.EE. Le narthex de l'église est converti en grenier. Le bailli réside dans l'ancienne maison du prieur, des XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles, vaste tour quadrangulaire dont une partie enjambe le Nozon. À Payerne, une partie de l'ancienne église abbatiale est utilisée comme dépôt. L'aile sud des bâtiments conventuels est radicalement transformée par le tailleur de pierre/architecte Peter Ruffiner en 1640–1644 pour la résidence du bailli<sup>45</sup>, alors que l'aile orientale disparaîtra au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au profit d'un bâtiment scolaire.

■ **Rougemont** – L'ancien prieuré clunisien de Rougemont a été complètement détruit pour la construction du château baillival, dont les fondations ont été creusées en 1572 ou 1573, d'après les plans de celui qu'on pense être le concepteur de l'ensemble, l'architecte valsésien Uli Jordan<sup>46</sup>. LL.EE. se décident enfin «de faire du petit couvent de Rougemont une demeure imposante et bien protégée, à l'usage du bailli de Saanen<sup>47</sup>». L'édifice a été entouré

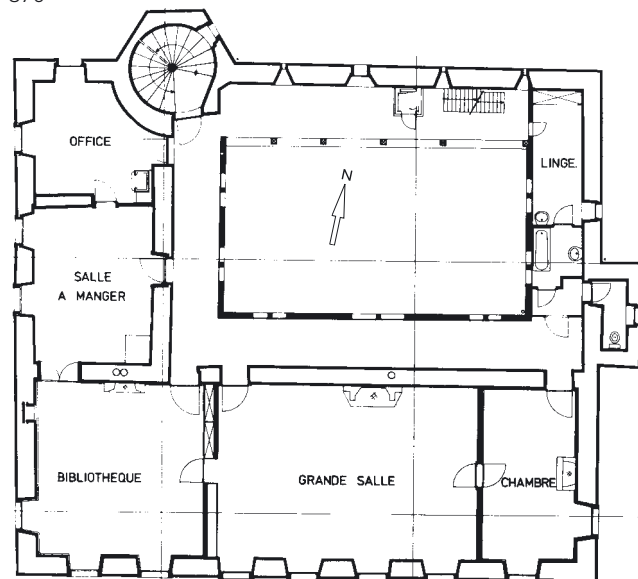


d'une enceinte extérieure, remplissant le même office que celle du château d'Avenches<sup>418</sup>, mais beaucoup plus basse (2,5 à 3 m) et moins fortifiée, sans crénelage ni chemin de ronde (fig. 875). Une seule tour existait à l'angle oriental de la terrasse supérieure sud que cette enceinte renferme en lui servant de mur de soutènement.

Le château lui-même a adopté un plan rectangulaire marqué par des murs-courtaines d'égale hauteur dotés à l'origine d'échauguettes dans les angles, au nombre de quatre. Les corps de logis sont appuyés contre les deux courtines ouest et sud adoptant un plan en équerre, alors que les faces internes des courtines nord et est sont munies de simples galeries, le tout disposé autour d'une cour intérieure (fig. 876). Dans leur partie supérieure, ces galeries desservent un couronnement défensif ajouré d'une alternance de meurtrières à trous de serrure et de baies-créneaux en plein cintre dans la tradition inaugurée à Aigle, mais beaucoup plus sommaires, moins systématiques, d'ailleurs en grande partie disparues lors du grand chantier de 1755 (fig. 877). Cela montre sans doute que l'appareil défensif du château est devenu, déjà en cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle, un élément presque secondaire: ce qui permet de conclure que la résidence baillivale de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle est conçue seulement pour se protéger des mouvements populaires ou de coups de mains de bandes de pillards.

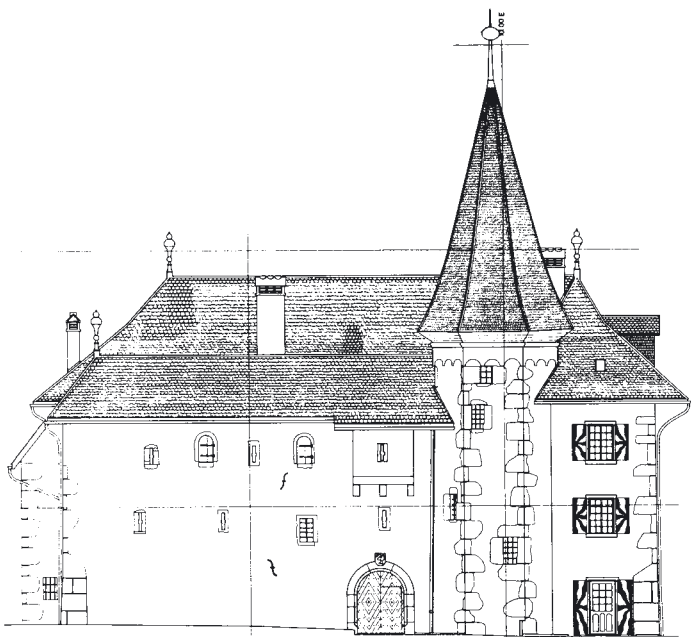
À ce propos, on peut se demander si les travaux défensifs des années 1570 et 1580 entrepris au château d'Yverdon n'auraient pas été moins importants s'ils n'avaient pas été inspirés par ce qui préexistait. Si le château de Morges n'avait été remanié qu'à cette période tardive, il n'est pas sûr qu'il eût pu recevoir son fameux couronnement d'artillerie. À l'appui de cette hypothèse, on constate que les baies-créneaux du couronnement du château d'Oron – site certes stratégiquement moins important que Morges – n'ont alors pas été remplacées par des meurtrières à trous de serrure. Il en va de même pour les châteaux baillivaux de LL.EE. de Fribourg, dont les couronnements à crénelage médiévaux sont maintenus, les canonnières n'étant en général percées que dans les parties basses.

Les dispositions générales de Rougemont, notamment sa cour intérieure à galeries de bois desservant les logis, ne vont pas sans rappeler les grands châteaux à cour intérieure issus du Moyen Âge, en particulier celui de Gruyères, reconstruit par le comte Louis en gros un siècle plus tôt<sup>419</sup>, ce qui n'est peut-être pas un hasard pour ce château de Rougemont, édifié en une région possédée par ce lignage jusqu'en 1550. Ce choix a-t-il été dicté par la volonté de LL.EE.



**875.** Rougemont. L'église et le château, vue du nord-ouest d'après une lithographie de Jean-François Wagner, vers 1840. L'ensemble castral, édifié à l'emplacement des bâtiments de l'ancien prieuré clunisien, est entouré d'une enceinte sur le tracé de laquelle ont été construites diverses dépendances et annexes. Dès l'origine certainement, l'appareil défensif de ce mur était peu marqué. (Bibliothèque nationale, Berne)

**876.** Château de Rougemont. Plan du premier étage. Echelle: 1 : 300. Etat après la restauration des années 1973–1974. La situation exacte des pièces d'origine est parfois hypothétique. Le rez-de-chaussée abritait une salle d'audience, dans l'angle sud-ouest probablement, une chambre pour les valets et une cuisine inférieure et ses dépendances. Au premier étage, soit le bel étage: une cuisine dans l'aile occidentale et quatre chambres dans l'aile sud. Au deuxième étage: un nombre identique de pièces, notamment une chambre des Bannerets et, à l'extrémité orientale, une *Schiltsaal*. (Claude Jaccottet)



878



**877.** Château de Rougemont. Elévation de la façade nord de l'entrée. Cette dernière, flanquée de la tour d'escalier, est protégée par une bretèche reposant sur trois consoles. Le chemin de ronde, desservi par les galeries en bois, est ouvert d'une alternance de meurtrières évasées en leur centre et de petites baies en plein cintre. Echelle : 1 : 300. (Claude Jaccottet)

**878.** Château de Rougemont, cour intérieure, vue vers l'entrée. Galeries sur piliers de pierre et poteaux de bois, ornées de planches découpées, état vers 1912. (MAH-VD)

d'inscrire la légitimité de leur suzeraineté dans une certaine continuité, cela afin de ne pas indisposer leurs nouveaux sujets plutôt favorables à leur ancien seigneur, dont la politique dispendieuse n'était sans doute pas sans retombées positives sur la région? Il est évidemment difficile de répondre. Après le départ de LL.EE. de Berne, les propriétaires privés des XIXe et XXe siècles ont en tout cas substitué la Grue à l'Ours, répondant certainement à un souhait de la population, assurément davantage antibernoise que positivement progruérienne<sup>420</sup>.

Les parentés existent également avec Avenches et Nyon, où Uly Jordan justement, dans son rôle d'architecte en chef, a peut-être été à l'origine de leur conception générale, ordonnée par LL.EE. elles-mêmes<sup>421</sup>. Cependant, au contraire de ces deux châteaux, la tour d'escalier n'est pas placée dans la cour intérieure mais sur le périmètre extérieur, flanquant à droite l'accès qu'elle peut ainsi contrôler. Cette tour joue le même rôle symbolique que la «tour du Bailli» du château de

Nyon, bien que dotée d'un appareil défensif plus réduit. La résidence se répartit sur trois niveaux. Au rez-de-chaussée sont logés les domestiques et s'abritent les dépendances, comme les fours et les dépôts. Les pièces nobles, privées et publiques, occupent deux étages. En 1572, les parois de la plupart des chambres sont simplement blanchies et peintes d'une couleur imitant la teinte de la pierre là où elles ne sont pas recouvertes par des boiseries.

Les travaux de 1755 sont considérables puisque les structures intérieures disparaissent complètement. On vide les corps de logis, on reconstruit même complètement les courtines sud, ouest et nord. Malgré l'importance de l'intervention, on n'ose pas créer une résidence entièrement nouvelle, dans les canons du XVIIIe siècle; ceux-ci se révèlent pourtant plus qu'ailleurs, surtout lorsqu'on entre dans la cour intérieure. Les galeries, qui étaient alors posées sur une colonnade de pierre formant portique au rez-de-chaussée, sont complétées sur le côté oriental avec la même ordonnance que celles de l'ouest pour suggérer une cour d'honneur classique flanquée de deux ailes, organisée selon une stricte symétrie. Les galeries deviennent de véritables corridors complètement fermés par un colombage dont la structure disparaît derrière un enduit uniforme masqué encore par une protection de tavillons. La façade principale, comportant trois axes de fenêtres sur deux niveaux, s'amplifie de deux faces latérales à deux axes<sup>422</sup>. Les baies, par leurs proportions très trapues, presque carrées, et par leur meneau central, se présentent toutefois comme un archaïsme curieux, sans doute par fidélité à ce qui a préexisté. La galerie nord, elle, complètement en bois peint en gris, est restée ouverte et ses deux coursiers supérieures, festonnées de planches découpées allant d'un poteau à l'autre, ne sont pas sans rappeler la tradition du XVIIIe siècle fribourgeois observée à Bulle et à Châtel-Saint-Denis, et, plus loin, à Romont et à Estavayer (fig. 878).

L'occupation intérieure reste étendue sur trois niveaux; les espaces ne sont pas assez importants, contrairement aux grands châteaux médiévaux, pour privilégier le seul bel étage. Sans qu'on puisse situer exactement ces pièces, on peut indiquer que le rez-de-chaussée renferme notamment une salle d'audience, une chambre des valets et une cuisine avec ses dépendances. Au premier étage, on localise une cuisine et trois chambres chauffées, formant sans doute l'appartement privé du bailli, alors que le second, abritant notamment une chambre des bannerets et une *Schiltsaal*, est réservé à l'exercice de



l'administration. Toutes ces salles ont reçu des lambris de hauteur formés de simples panneaux Louis XV, d'après ce qu'on peut encore voir sur les photographies prises avant l'incendie de 1973 (fig. 879). Les façades des deux corps de logis sont ajourées par une imposante série de baies simplement rectangulaires réparties sur trois niveaux et que l'on a essayé d'organiser selon les canons de la symétrie régis par l'architecture classique, toutefois sans y parvenir complètement. L'apparat, la volonté d'en imposer se sont surtout concentrés dans la volumétrie et dans la finition des charpentes et couvertures ornées d'imposants épis de faîtage, de même que dans les portails aménagés dans le mur d'enceinte extérieure, et par l'Ours géant peint contre le mur oriental (fig. 880). Ces travaux, devisés au départ à 2550 couronnes environ (6375 livres), en ont finalement coûté plus de 12 000 (30 000 livres) à cause d'un grave incendie qui s'était déclaré en cours de chantier. Résultant d'un véritable travail d'architecte, la grande rénovation commencée en 1755 aurait été conçue d'après Monique Fontannaz par Ludwig Emanuel Zehender. On reste tout de même frappé par la force de l'héritage du passé, qui a freiné une réalisation complètement moderne.

880



L'adaptabilité des châteaux médiévaux aux exigences administratives nouvelles était jugée suffisante par LL.EE. pour qu'ils puissent conserver leur enveloppe, ce qui répondait également à des soucis d'économie. Si elles devaient se contenter de bâtiments de fonction restés tout de même hybrides, les grandes familles patriciennes fortunées se sont également offert des résidences dernier cri, apparues essentiellement en terrain vierge, soit en campagne, soit dans la proximité immédiate des centres urbains, conditionnés eux aussi par l'héritage médiéval.

Dans cette perspective, le château de *Coppet* représente *a contrario* un exceptionnel cas de métamorphose complète qu'il vaut la peine de mentionner ici, même s'il n'est pas baillival (cf. fig. 338-340). En effet, le quadrilatère de la fin du XIIIe siècle est devenu une ample et élégante résidence régie par les canons de l'architecture en vogue sous Louis XIII, mais achevée seulement après plusieurs chantiers, étalés sur plus d'un siècle. Les travaux commencent en 1602 sous le fameux François de Lesdiguières; ils se poursuivent sous Frédéric de Dohna, noble d'origine prussienne, au service de la maison d'Orange-Nassau, et son fils Alexandre, entre 1665 et 1690. En 1715-1726, la touche finale, considérable, est le fait de Jean-Jacques Hogguer, homme d'affaires et banquier à Lyon. On l'a déjà dit<sup>423</sup>, les corps de logis actuels ont été placés sur les lices médiévales, ce qui a permis de donner plus d'ampleur à la cour intérieure, devenue une vraie cour d'honneur (fig. 881), ouverte sur le parc étendu aux dépens des anciens fossés, qui ne disparaissent que lors des travaux de 1715. Cela au moment où l'aile nord-ouest est entièrement reconstruite en empiétant sur les lices; elle est terminée par son pavillon semi-circu-

879



**879.** Château de Rougemont, premier étage, ancienne bibliothèque, dans l'angle sud-ouest des corps de logis. On y remarque encore des boiseries à chantournements Louis XV et le manteau d'une « chauffe-panse » de style Louis XVI. (MAH-VD)

**880.** « Vue du château de Rougemont. Résidence du baillif Bernois du Pays de Gesseney dessinée après Nature par M. Nicolas Gachet, baillif de Gesseney en 1791. » Ce bailli à la fibre artistique a pris le temps de croquer son siège baillival et le pays qui l'entoure. L'a-t-il fait par simple délassement ou au contraire à la gloire de ses maîtres, LL.EE. de Berne? (Musée du Vieux Pays d'Enhaut)

881. Château de Coppet dans son aspect actuel, postérieur aux travaux de 1715–1726, vue sur la cour depuis les jardins, à l'occident. (Cl. Bornand)

881

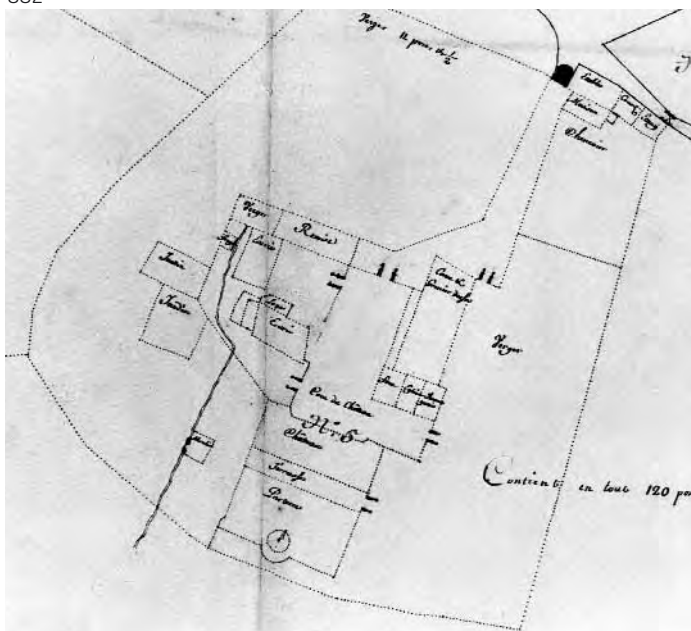


laire établissant une parfaite symétrie avec celui plus ancien de l'aile sud-ouest correspondante; le pavillon, qui avait servi de modèle – certes une curiosité par rapport aux règles de l'architecture classique française de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle – avait réutilisé les restes de la grande tour circulaire de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, seule concession, avec le plan d'ensemble tout de même, faite aux dispositions médiévales. Grâce aux travaux de 1715, le château ne donne en tout cas plus l'impression d'être un bâtiment hybride, il est même une réussite architecturale incontestable, répondant aux canons esthétiques alors en vogue. Pour en arriver là, il a fallu la volonté et l'argent d'un brasseur d'affaires, un peu «nouveau riche», un peu parvenu, plus sensible aux effets de mode et à l'ostentation qu'à la pérennité d'un pouvoir dont se souciaient surtout LL.EE., et que les anciens châteaux hérités du Moyen Âge reflétaient encore parfaitement<sup>424</sup>.

882. Bonmont, ancienne abbaye cistercienne et siège baillival, selon un plan de 1746, peu après l'édification du château. L'avant-cour à l'ouest du château est bordée d'un côté par l'ancienne église qui abrite alors une chapelle allemande, un four, une cave et des greniers au-dessus, de l'autre par diverses remises et écuries; elle est complètement fermée. On y accède par un seul portail, celui de l'ouest; les trois autres donnent dans les dépendances (écuries, vergers), elles aussi closes. À l'est s'étendent une terrasse et un jardin d'agrément ponctué par un jet d'eau. (ACV/GB 230/b, pp. 53-54, R. Gindroz)

■ **Bonmont** – Après le départ des cisterciens en 1536, l'abbaye de Bonmont (fig. 882) reste un vaste domaine agricole de plus de 80 hectares avec un ensemble de droits (sur les rivières notamment) administrés par un «gouverneur» dépendant du bailli de Nyon jusqu'en 1711, année où ce domaine accède au rang de bailliage. Alors qu'elles vont sèchement refuser en 1742 une construction nouvelle à Oron puisque le château était jugé transformable à moindres frais, LL.EE. décident en 1739 la création d'une résidence et d'une administration pour le nouveau bailliage, même si depuis 1711, l'ancienne hostellerie-hôpital d'origine cistercienne, installée à l'est de l'ensemble conventuel, accueillait le bailli et était dès lors appelée, fort suggestivement, le «château»<sup>425</sup>.

882



Le nouvel édifice, construit rapidement entre 1739 et 1743, a été ainsi le seul réalisé *ex nihilo* au XVIII<sup>e</sup> siècle en terre vaudoise pour loger un bailli et son appareil agro-administratif. Pour l'instant, ce bâtiment, qui a été transformé à plusieurs reprises au cours du XX<sup>e</sup> siècle, est mal connu. Il serait intéressant de l'étudier, car c'est la seule demeure baillivale vaudoise à n'avoir pas dû intégrer des structures plus anciennes, si ce n'est qu'il a repris en partie les fondations de l'ancien hôpital démoli. La nouvelle construction est réalisée sur des plans et sous la direction d'Albrecht Stürler, l'architecte le plus en vogue à Berne même dans les années 1740. De 1739 à 1743, sa présence est requise sur le chantier plus de 100 jours par année<sup>426</sup>. L'opération, avec la démolition des bâtiments conventuels, l'agrandissement du grenier et la création d'une chapelle allemande dans l'ancienne église même, ainsi que l'érection de nouvelles dépendances, revient à plus de 38400 livres<sup>427</sup>: la somme dépensée se situe bien au-

delà des plus importantes campagnes de transformations réalisées dans les anciens châteaux médiévaux. En fait, au départ, il n'était pas dans les intentions de LL.EE. de faire du neuf. Comme partout ailleurs, le souci d'économie l'emportait, avec la volonté de réutiliser au maximum ce qui préexistait. Le premier projet de Stürler reprenait donc largement les structures anciennes, jusqu'à conserver une partie de la charpente de l'édifice, et aussi certainement les murs la soutenant, ce qui indique que le plan de la future construction restait très tributaire de l'ancienne. Mais l'état de cette dernière s'étant révélé très mauvais au cours des travaux, Stürler fut obligé de demander 10200 livres en sus du devis initial de 22300 francs<sup>428</sup>. S'il s'est ainsi libéré de la contrainte des anciennes élévations, l'architecte a tout de même dû se limiter aux proportions de l'ancien hôpital, notamment à sa relative étroitesse.

883



884

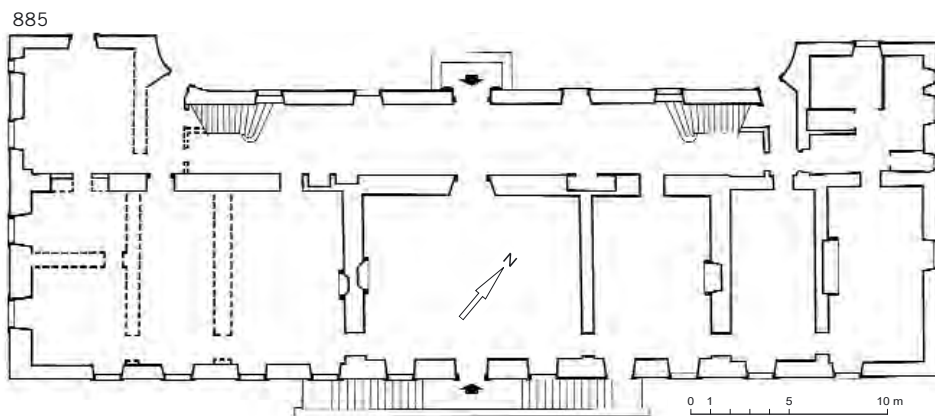


Le bâtiment neuf est très allongé et comporte un rez-de-chaussée et un étage sur un sous-sol non complètement enterré du côté jardin, car le terrain est en pente. Sa façade sur cour est terminée par deux avant-corps latéraux, peu animés; chacun ne comporte en effet qu'un seul axe, et se trouve relié à la partie centrale de la façade par deux pans incurvés dans lesquels s'ouvrent les accès de service (fig. 883). Cette partie centrale de la façade, en retrait et très étirée, comporte cinq baies dont celle d'axe n'est marquée que par une modeste porte d'entrée soulignée d'un simple fronton triangulaire. L'ensemble de ce front ferme la perspective de l'arrivée par l'ouest; il est précédé en effet d'une avant-cour, aménagée à l'emplacement des bâtiments conventuels qui ont été démolis, et définie par l'église et les annexes, ces dernières dissimulant les avant-corps latéraux. Cette particularité donne l'impression au visiteur arrivant de l'ouest que la cour est davantage fermée qu'elle ne l'est en réalité. Trois baies du même type ajouraient chaque niveau des faces latérales. Côté jardin, la façade, implantée sur une terrasse, est parfaitement rectiligne, scandée par deux longues rangées de 11 fenêtres à sobre encadrement en arc surbaissé (fig. 884), la baie centrale du rez-de-chaussée a été remplacée par une porte donnant sur un perron permettant de descendre sur la terrasse, précédée d'un parterre agrémenté à l'origine d'un jet d'eau et de deux tonnelles. Hormis les angles à la modénature très sobre, aucun soubassement, aucune chaîne, aucun cordon, aucun entablement de pierre de taille n'orne les façades. Les encadrements des fenêtres ne comportent aucun décor. Cette sobriété contraste singulièrement avec ce que Stürler réalise en ville de Berne (Erlacherhof, Stiftgebäude) ou avec les châteaux de cette même période, édifiés à l'usage privé de l'aristocratie vaudoise, bernoise ou étrangère, tels que Coppet, Crans ou Prangins pour ne citer que les exemples géographiquement les plus proches.

**883.** Château de Bonmont, façade occidentale côté avant-cour, état en 2002. (D. de Raemy)

**884.** Château de Bonmont, façade orientale côté terrasse et jardin, vers 1920 avant les grandes transformations du XXe siècle qui ont modifié la partie centrale de la façade. (ACV, AMH, photo Kern)

**885.** Château de Bonmont, relevé au niveau du rez-de-chaussée, établi en 1972 par L. Ferrari. (ACV, AMH; ajout des structures disparues: D. de Raemy; mise au net: F. Wadsack)



L'organisation intérieure montre non pas le traditionnel et profond vestibule central faisant office d'escalier d'honneur alors en vigueur – la faible profondeur de l'édifice aurait rendu son aménagement malaisé – mais un long corridor terminé à chacune de ses extrémités par un escalier posé sur un couloir permettant à la domesticité et aux commis d'accéder aux locaux de service ou administratifs desservis par leur propre escalier qui dédouble celui du corridor (fig. 885). Il faudrait une étude approfondie du château actuel, confrontée aux sources, pour tenter de déterminer la fonction originelle des diverses pièces, toutes éclairées au sud hormis celles des ailes latérales. Le local le plus vaste est au centre de l'édifice, dans l'axe des deux portes; les surfaces diminuent ensuite plus l'on s'approche des côtés; il en allait sans doute de même pour l'importance relative de leur fonction. D'emblée, on pense que la partie officielle et administrative se trouvait au rez-de-chaussée et l'appartement baillival à l'étage, mais peut-être notre vision des choses est-elle trop rigide et il faudrait alors imaginer ces deux entités formant des ensembles moins contrastés. Les liaisons entre les belles pièces se faisaient à la « Versailles » par des portes nobles placées en enfilade contre la façade et par celles de service dans le mur du corridor.

La description de ce siège baillival de Bonmont, bien que succincte, permet néanmoins de dresser des parallèles avec ce qu'il advient au XVIII<sup>e</sup> siècle des résidences baillivales des châteaux médiévaux: celles-ci sont en effet placées dans des corps de bâtiment en général peu profonds, qui se dotent alors de corridors, et se contentent du strict nécessaire. Les fenêtres, uniformément à linteau droit ou à arc surbaissé, ne s'enrichissent d'aucun décor; mais dans la plupart des cas et au contraire de Bonmont, elles ne peuvent respecter de stricte symétrie ni même imposer un rythme. De plus elles n'apparaissent souvent qu'au coup par coup, au gré des besoins. A fortiori, l'articulation des façades par des chaînes et des cordons sculptés est inconcevable, eu égard à l'irrégularité des volumes préexistants, en particulier dans les châteaux à la géométrie et aux corps de logis non orthogonaux, et où les divers pans de courtine ne peuvent être traités de façon autonome quand ils ne sont pas clairement distingués par un ouvrage de flanquement, comme à Morat, à Lucens ou à Oron, ce dernier pourtant l'objet de transformations radicales en 1747–1749, supervisées par Albrecht Stürler justement. Les baies apparaissent alors un peu comme des anecdotes, en quelque sorte noyées dans d'immenses surfaces de maçonnerie. Les grands châteaux réguliers géométriques permettent pourtant des solutions plus aisées, mais les interventions sont souvent progressives et n'impliquent que rarement une façade dans sa globalité. Le grand remaniement en 1760–1765 de la façade sur cour du grand corps de logis nord du château d'Estavayer serait à ce titre un cas unique.

En général, l'apparition des baies est subordonnée aux nouveaux besoins, qui restent tributaires des structures préexistantes. Les fenêtres sont créées au coup par coup en des étapes de travaux souvent limitées à deux ou

trois pièces à chaque fois. Yverdon en est un exemple flagrant on l'a vu, mais réussi, grâce aux adjonctions du XIXe siècle qui ont respecté l'esprit du siècle précédent pour donner finalement des façades à l'ordonnance achevée, si l'on excepte la courtine orientale, où l'esprit classique a croisé les pratiques historicisantes en insérant simultanément trois fenêtres en arc surbaissé, complétant les axes induits par celles de 1838 à l'étage inférieur, et en reconstituant la partie supérieure de la baie gothique de la chapelle. Par ses quatre façades, chacune avec sa propre personnalité classique-néoclassique, achevées en 1903, Yverdon est en quelque sorte la transposition bon marché – et décalée de presque deux siècles – de la métamorphose du « carré savoyard » de Coppet, non pas château d'Etat mais seigneurial au Moyen Âge, devenu « propriété privée » à l'époque moderne, où l'on ne s'est pas contenté de changer des fenêtres et des cloisons, mais les corps de logis eux-mêmes. Un équilibre plus convaincant entre façades à la nouvelle mode et volumétrie générale de l'édifice transformé surgit dans les sièges baillivaux aménagés non pas dans de vastes châteaux mais dans d'anciennes maisons fortes, dont le volume habitable correspond mieux aux besoins réels de l'édilité bernoise. Nyon à la fin du XVIe siècle, Avenches et Rougemont au XVIIIe siècle en sont de bons exemples. Il faut remarquer aussi que LL.EE. de Fribourg ont remanié avec davantage d'audace que celles de Berne les grands châteaux médiévaux pour y loger leurs baillis. Tous ces châteaux disposent en effet soit d'un corps de logis pratiquement neuf (Morat, Romont, Rue, Châtel-Saint-Denis et Surpierre), soit d'un bâtiment profondément transformé, visant à une certaine unité architecturale (cours intérieures d'Estavayer et de Bulle). Les châteaux de Gruyères et Vuissens sont l'exception, mais ils venaient d'être déjà fortement remaniés au moment où ils sont devenus propriété de Fribourg.

Si l'on revient en terre vaudoise, Bonmont, seule résidence baillivale intégralement reconstruite au siècle des Lumières, présente une architecture conçue pour s'adapter totalement à cette fonction, car c'est une architecture très affranchie des structures préexistantes. Par les rapprochements que nous venons de suggérer avec les anciens châteaux, Bonmont pourrait être considéré comme un modèle presque idéal ou normatif, en tout cas resté unique, d'une résidence administrative de LL.EE. en Pays de Vaud au XVIIIe siècle<sup>429</sup>.

Nous nous sommes contentés ici d'un survol général qui permette de mieux mettre en perspective les destinées architecturales du château d'Yverdon. Il faudrait approfondir l'étude et surtout l'étendre à l'ensemble du territoire bernois et aussi au système hiérarchique de l'administration bernoise dans sa globalité.

## Conclusion

■ **Evaluation de la prééminence symbolique du château médiéval annexé par LL.EE. de Berne, le cas d'Yverdon** – Si LL.EE. de Berne et de Fribourg ne construisent que peu de nouveaux édifices pour installer les baillis, c'est qu'il était particulièrement important de s'installer dans les châteaux de l'ancien souverain parti ou chassé. Pour la population sujette, ces derniers étaient toujours la manifestation architecturale suprême du pouvoir de l'Etat. Il ne s'agit donc pas de les détruire, mais au contraire de les réhabiliter, démonstration concrète de l'exercice du pouvoir : c'est bien à quoi se sont empressées LL.EE. immédiatement après la conquête, en rétablissant les châteaux d'Yverdon et de Morges, très délabrés, car délaissés depuis les guerres de Bourgogne par les Savoie qui ont manqué de moyens. On a pu le

mettre en évidence dans le cas d'Yverdon, l'ancienneté du château va permettre également à ses nouveaux propriétaires de légitimer leur autorité.

En effet, déjà au début du XVIIe siècle, LL.EE. s'intéressent à l'histoire de l'édifice, que l'on peut alors considérer comme un monument, au sens étymologique premier de ce mot. Cet intérêt n'est pas suscité par une volonté d'érudition pure (si tant est que pareille volonté puisse exister!), mais bien par un souci de légitimation d'un pouvoir que LL.EE. doivent imposer, tant face aux Savoie, les anciens suzerains du Pays de Vaud, que face à leurs sujets vaudois en général, et yverdonnois en particulier. Ces derniers réagiront avec la commande en 1646 d'une série de tableaux chargés de rappeler les plus grands moments de l'histoire de la ville, destinés à orner la salle des Conseils de l'hôtel de ville, qui abrite l'autorité communale (fig. XXIV-, XXV-, XXVII-, XXVIII-886).

En 1605, le Fribourgeois François Guillimann publie son *Histoire de la maison de Habsbourg (Habsburgiaca)*, où pour la première fois apparaît l'affirmation que la ville d'Yverdon aurait été fondée par Conrad de Zähringen, ce que cet auteur répète dans son *De rebus Helvetiorum* de 1608, à l'article qu'il consacre à Yverdon. Ce propos allait connaître une longue fortune puisque des ouvrages scolaires officiels s'en faisaient encore l'écho jusque dans les années 1950. Dans les années 1960, les élèves des écoles catholiques d'Yverdon, dirigées certes surtout par des Fribourgeois, retenaient encore que Berchtold V de Zähringen avait édifié le château en 1190. Dans la dernière édition du *Petit Robert II, Dictionnaire universel des noms propres*, on lit aussi que «la ville fut fondée par les ducs de Zähringen et que le château [a été] construit en 1259 par Pierre II de Savoie sur un édifice du XIIe siècle». Les historiens de la première moitié du XXe siècle ont eu d'abord à démontrer le caractère erroné de cette tradition historique<sup>430</sup>.

Cette légende a en fait une origine fondamentalement politique. En effet, si cette surévaluation de l'importance des Zähringen en Pays de Vaud a connu un tel succès, c'est qu'elle a servi la propagande du souverain bernois, qui avait fort à lutter en ce début de XVIIe siècle contre les prétentions de la Maison de Savoie sur les terres vaudoises. En 1613, obéissant aux ordres de LL.EE., et en particulier de l'avoyer Albrecht Manuel, anti-savoyard convaincu, le bailli d'Yverdon Franz Güder commande au peintre et verrier Hans Jacob Dünz de représenter les armoiries du duc Berchtold IV de Zähringen sur la façade du château dominant la Place du Marché. Les intentions sont explicites: il s'agit de montrer aux nombreux Bourguignons et Savoyards qui fréquentent le marché d'Yverdon l'importance passée de la Maison de Zähringen en terre romande. Pour cela, on s'appuie sur le fait que Berchtold IV a été seigneur de Vaud et de la «petite Bourgogne» et l'avoué des évêchés de Genève, Sion et Lausanne<sup>431</sup>. Ces données, antérieures à Guillimann, et d'ailleurs largement répandues dans les Chroniques des XVe et XVIe siècles, mieux étayées historiquement (voir le traité de 1152, qui accordait en effet à Berchtold IV un pouvoir important en Pays de Vaud), ont constitué le terreau de la légende de la fondation d'Yverdon. Très concrètement, LL.EE. affirmaient l'antériorité de leur souveraineté, ravie par les Savoie, en suggérant aux étrangers de passage, et subsidiairement à leurs sujets d'Yverdon, qui avait été le véritable constructeur du château, leur résidence baillivale. À son tour, Abraham Ruchat, respectueux de l'autorité en place, écrit dans ses *Délices de la Suisse* parues en 1714: «Conrad de Zeringen le bâtit de neuf dans le XIIe siècle, et Pierre de Savoie le répara dans le XIIIe.»<sup>432</sup>

En 1646, les autorités d'Yverdon achèvent l'ornementation de leur salle des Conseils. Elles décident de commander au peintre comtois Cleradius Dangin une série de tableaux dont huit sont conservés et quatre représentent la ville d'Yverdon, prise chaque fois d'un point de vue différent (selon les

quatre points cardinaux). Le Conseil ordonne au peintre «que l'incendie et bruslement de la ville y sera dépeinte avecq autres des plus rares histoires que l'on pourra trouver». Davantage qu'une simple série de «vedute», c'est bien un programme historique que l'on confie au peintre (fig. 886). Les tableaux escamotent les Zähringen, complètement absents, et accentuent au contraire le rôle de Pierre de Savoie puisqu'on voit qu'il a conquis la ville par famine en 1260 et qu'il a édifié le château en 1261. Ces données ont été tirées des *Chroniques du Pays de Vaud*, imprimées pour la première fois à Lyon en 1614. Il n'est peut-être pas indifférent de relever que leur éditeur, Laurent da Monti Bourboni, a exercé son art de médecin et chirurgien à Yverdon entre 1618 et 1620. Il y est venu avec l'appui d'un proche, l'imprimeur genevois installé à Yverdon, Pyrame de Candolle<sup>433</sup>. Ces chroniques sont inscrites dans la tradition hagiographique et historiographique savoyarde dont un des premiers jalons est la *Chronique de Cabaret*, rédigée sous Amédée VIII en 1420; elle rapporte la glorieuse conquête du Pays de Vaud par Pierre de Savoie en 1260 et affirme qu'il fit ensuite bâtir à Yverdon «un moult biau chastel sur la rivière de la Thoyle (la Thièle)». Il ne s'agit donc plus de simples réparations de la prétendue forteresse zähringienne qui aurait préexisté.

On voit ainsi qu'on s'intéresse déjà à la dimension historique du château, qui est l'enjeu d'un débat politique: il s'agit de légitimer la suzeraineté de LL.EE. sur la ville d'Yverdon, ou alors de mettre en évidence l'autonomie communale en déclarant que son actuel propriétaire a en quelque sorte ravi le château à son bâtisseur, donc à son légitime possesseur. Pour autant, les autorités d'Yverdon ne s'affichaient pas véritablement pro-savoyardes, car, en conformité avec ces chroniques, elles font peindre un tableau illustrant la fondation de la ville. Celle-ci est située bien auparavant, en 430 sous l'autorité d'un chef Vandale, Obrodanus. Contrairement à LL.EE. de Berne et aux Savoie, ces deux États bien réels qui se sont disputé la suzeraineté du Pays de Vaud, Obrodanus le Vandale fait alors partie d'une histoire oubliée et idéalisée: personne n'a le souvenir qu'il aurait été un oppresseur. Dans l'esprit des autorités communales du début du XVIIe siècle, Obrodanus est le chef fondateur auquel la ville s'identifie, puisque elle lui aurait emprunté son nom, Eburodunum<sup>435</sup>. Le tableau de la fondation de la ville est des quatre le seul qui ne représente pas un contexte guerrier. Il figure au contraire une sorte d'âge d'or où les gens d'Yverdon vivent paisiblement; ils sont en train d'édifier non seulement leur ville mais surtout le château, que Dangin a d'ailleurs peint au premier plan. Voilà donc désigné le légitime propriétaire du château, accaparé ensuite par les Savoie, et les descendants des Zähringen, LL.EE. de Berne, devenu ainsi l'instrument de leur pouvoir. L'étude de ces tableaux permet de conclure, nous semble-t-il, que ce pouvoir était tout de même ressenti, certes très allusivement, comme illégitime et oppressif, générateur de temps calamiteux, puisque les Savoie ont affamé la ville, et les Suisses, alias les «turcos» – quintessence de la barbarie en ce milieu du XVIIe siècle – l'ont ensuite incendiée<sup>436</sup>.

En conclusion, on peut comprendre que LL.EE. aient trouvé inutile de construire à neuf leurs sièges baillivaux: les anciens châteaux étaient des symboles puissants de légitimité du pouvoir. La population sujette les craignait, les paysans ne les aimaient guère. La preuve en est tout entière contenue dans ce proverbe vaudois de la fin de l'Ancien régime qui disait justement qu'il n'y avait pas plus «crouie ombro que l'ombro d'on tsati», d'ombre plus mauvaise que celle d'un château<sup>437</sup>. Les hautes couches de la société s'y précipitent au contraire pour faire la cour au bailli, entretenir leurs relations, assurer la marche de leurs affaires.

## Notes – Pages 438 à 441

<sup>1</sup> AY, Ab20, compte de ville, 1535-36, fol. 46: *Die ante purifficationem beate Marie Virginis, libavit pro expensis per illos qui destruxerunt camerulas masselli Yverduni et disruerant capellaniam Sancti Nicolay prope portum Thele in plana Yverduni, 14 solidos; [ibid.] qui disruerunt pontem de Gleryt, dictum pontem Rueys eo quod Allemanni non transirent actilliarium.*

<sup>2</sup> Voir GILLIARD 1934<sup>1</sup>.

<sup>3</sup> GILLIARD 1935.

<sup>4</sup> GILLIARD 1935, p. 162; ACV, Bu1, p. 68.

<sup>5</sup> Sur l'histoire de la ville voir en dernier lieu RAEMY-BRUSAU 2001.

<sup>6</sup> AEB, Atlanten 7/59 et 7/67-69. Ces relevés sont datés par le rapport descriptif de la main de Willading qui les accompagne, conservé sous la cote BII-706, n° 14, avec le titre suivant: *Beschreibung des schlosses und der statt Yverdun, wie solch mit seinen jezmahligen mauwren und thürnen beschaffen, und zustandt befunden. 1671.* Il faut désormais écarter la date de 1686 qu'on leur attribuait jusqu'ici (voir les diverses études de Georges KASSER, notamment KASSER 1964<sup>2</sup>).

<sup>7</sup> ACV, Bp42-1, cb. Yverdon, p. 29, 1536: *Pour le vin de celluy qui a apporté les fenestres depuis Nydonna, lesquelles sont mises à la maison out ledit Monseigneur le baillif demeure, 3 s.*

<sup>8</sup> S'agirait-il de Jost von Diesbach, qui deviendra bailli d'Yverdon en 1541?

<sup>9</sup> AY, Ba20, compte de ville, 1535-36, f. 27: *Lune post Sti Georgi martiris, Andree Pyat, hospiti Yverduni pro sex potis vini gebenesii portatis nomine ville provido viro domino bandereto de Ages de Berno qui tunc veniebat Yverdunum pro visitando castrum Yverduni pro domificando et reficiendo dictum castrum Yverduni, 6 s.*

<sup>10</sup> JUNOD 1933, p. 139.

<sup>11</sup> De telles voûtes en briques existent aux châteaux de Gruyères, d'Oron, de Bulle, de Lucens, de Champvent, et de Coppet. À Gruyères, elles ont été réalisées dans le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, voire immédiatement après les guerres de Bourgogne; à Oron, la voûte en brique du corps de logis nord est à attribuer à la période de François de Gruyère, dès 1478; à Bulle, il nous paraît difficile de les imputer à l'administration fribourgeoise, qui n'y commencera des travaux sérieux qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle; on serait enclin à les situer autour des années 1460, simultanément à la réfection du couronnement de la grande tour en brique, sous l'évêque piémontais Georges de Saluces qui aurait également ordonné de tels travaux à Lucens, à moins qu'il ne s'agisse ici de l'évêque Benoît de Montferrand (1476-1491), d'après les armoiries, insérées dans les voûtes. On se demande toutefois si ces armoiries ne sont pas une adjonction historicisante très tardive. À Champvent, les voûtes en brique ont dû être réalisées immédiatement après les guerres de Bourgogne, en même temps que les couvertures, par les Vergy qui en avaient alors les moyens, au contraire des Savoie. Au château de Coppet, on ne connaît la date de leur édification, peut-être dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (Sur le château de Coppet, voir en dernier lieu GRANDJEAN 1988 et FONTANNAZ 1988).

<sup>12</sup> AY, Ba20, compte de ville 1536-37, f. 23: *Item, a livré le mardi trezieme jour de mars a François ad Johan Barraz et pluziours autres pour laz meytier de leur gage et salayre pour ce que ils ont amené 24 navée ou raselée de thouz et de pierre depuys le port d'Orbe jusques sus les molins de Yverdon pour fayre les votes du chateaux de Yverdon, par marchié fait avec lesdits navatiers par mess. du Conseil de Yverdon ad 6 florins pour checune raselée...*

<sup>13</sup> ACV, Bp42-1, cb. Yverdon, p. 404, 1538: *Denn Weiblenn vonn Yverdenn vonn wägenn das sÿ die Altarsteinnen unnd annder Steinnen allenthalbenn gann Yverdenn hannd gefärtigett und verschaffen, 17 fl.*

<sup>14</sup> JUNOD 1933, p. 130.

<sup>15</sup> Sur les maçons Bodmer et leur importante activité en Pays de Vaud, étendue sur plusieurs générations, voir RENGIER 1991.

<sup>16</sup> ACV, Bp42-1, 1537, p. 180 et p. 196. Sur Hirsinger, voir HOFER 1947, p. 34, n. 6; p. 249, n. 2; p. 288 n. 2.

<sup>17</sup> ACV, Bp42-1, cb. Yverdon, p. 180, 1537: *Uff dem 10. Tag Herbstmonad, hann ich Rüttschis Knächtenn schickenn reichenn unnd im geben 3 £ dÿsser Werunng; hann ich gebenn Rüttschÿ, dem Wärchmeÿster, do er vonn Bernn ist khomem, 6 Kürrer Bätzenn; uff dem 27. Tag Wintermonad, hann ich gebenn Rüttschÿ, dem Wärchmeÿster, 3 Kronen inn Gold; ibid., p. 393-394, 1538: *Uff dem 24. Tag Jänner hann ich mitt Hannss Knüpen gerächnett von wägenn Uöly Ruttzÿss und sÿnn Knächts Bastiann Huswirtt und bringen Uöly Ruttzÿss Tagen, wie ir min Herren mitt im gerächnett hannd, 108 Tag, 28 £ 18 s. 2 d. Bernner Wärunng; ibid, 6 £ 8 s.; id, 97 Tag, 31 £; 81 Tag, 18 £ 19 s. 8 d.;**

## Pages 441 à 445

*Hannss Knüpen, 84 Tag, 22 £ 8 s.; ibid. 6 Gold-Kronen.* Cet architecte est pour l'heure inconnu: un rapide sondage dans les index des *Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Berne* n'a rien donné.

<sup>18</sup> Voir CHEVALLAZ 1949. Les entrées en céréales sont essentiellement le fait des dîmes. Elles peuvent varier, non seulement à cause d'une amélioration de la rentabilité (au Moyen Âge 4 à 5 grains pour un semé, au XVIII<sup>e</sup> 6 à 7 pour un, en 1949 10 pour un, en 2002, selon les variétés, de 30 à 50 pour un), ou de la qualité (surtout le fait des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles), ou encore de variations dues aux conditions météorologiques, mais également en fonction des mouvements dont sont objets les dîmes qui peuvent être affermées, vendues, échangées, passées d'une administration à l'autre, etc. Chevallaz admet pour le XVIII<sup>e</sup> siècle une augmentation du revenu des dîmes de 10 à 15 %, mais ne donne qu'un éclairage très partiel de ce qu'elles ont représenté par rapport aux siècles précédents. Pour le bailliage de Lausanne, le rendement pour un indice 100 en 1625-1627 passe à 138 en 1782-1792. La thèse de Patrick-Ronald MONTBARON, à paraître, donnera des chiffres bien plus détaillés pour chaque bailliage; ils devraient permettre de cerner de beaucoup plus près ce qu'il est advenu à Yverdon entre le XVe et le XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>19</sup> ACV, Bp42-5, cb. Yverdon, p. 272, 1564-65: *Umb 800 Esterichstein, das Khornhuss in der Chastrossa zebtschiessen, 7 fl. 6 s.*

<sup>20</sup> ACV, Bb1-30, p. 118, 06.02.1697; voir aussi BPY, 7003, Livre de raison de Marc de Treytorrens: *Lors que je suis devenu receveur du château d'Yverdon, les greniers de LL.EE. estoient infectés de gouguillons... J'ai gardé au grenier du château contre la plaine 50 livres de froment qui y sont dès l'an 1679 qui ont crû en 1678 jusqu'en 1704... Lors que LL.EE. voulurent faire bastir le grenier devant le château, on me fit venir en chambre des seigneurs thrésaurier et banderets à Berne où c'est que l'on me demandat touchant ledit grenier et me fit-on voir le dessin ou modelle... Mondit seigneur le thésaurier me commit pour avoir le soin de le faire bastir et construire pour quoy j'ai employé pour toutes choses tant matériaux que façon, 22367 fl. 4 s. 3 d. Je fis ensuite bastir l'écurie du château qui cousta 4631 fl. et le cor de garde, 2247 fl. 1698: Je n'ai jamais eu de ma vie tant de peines et de fatigues que durant le cours de 1698 que l'on bastit le grenier devant le château duquel j'ay eu tous les soings et qui m'a été donné par mons. Emmanuel Steiguer, thrésaurier du Pays de Vaus.*

<sup>21</sup> LRD91/R2763.

<sup>22</sup> Dans l'aile sud, ces terres cuites ont été dûment constatées sur les lames du plafond (voir KASSER 1962, p. 1).

<sup>23</sup> Voir infra p. 472. La cloison transversale nord a disparu à l'époque communale pour la création d'une salle de classe [128] en 1838. Dans le nouvel espace ainsi formé, la poutre, peut-être primitivement en deux éléments, a dû être remplacée par un madrier unique et monoxyle. Dans la salle [127], la solive en deux éléments assemblés en traits de Jupiter est pourtant tardive, ultérieure au décor peint de 1638-1639 puisque celui-ci ne l'orne pas. On pourrait l'imaginer installée en 1666-1668, au moment du renforcement général des sols des greniers.

<sup>24</sup> Le détail des matériaux engagés et des travaux se trouve dans les cb. Yverdon de 1666-67 (ACV, Bp42-23; pp. 243, 246, 247, 250, 253) et 1667-68 (ACV, Bp42-23, p. 322). Une analyse archéologique et une dendrochronologie pourraient encore vérifier sur place si le renforcement du plafond est issu de ces travaux. André Kasser et Pierre Margot l'ont bien décrit (A. KASSER 1962 et MARGOT 1978): «L'ensemble comporte de bas en haut: 1) longitudinalement deux sommiers de répartition de 32/18 cm environ au tiers de la portée des poutres transversales; ils reposent à l'ouest sur un gros sommier transversal [posé en 1668 certainement, ndr], à l'est sur deux corbeaux de pierre encastrés dans le mur; ces deux sommiers sont suspendus tous les 4,20 m env. par de gros «clous» de fer forgé à 3 sommiers transversaux. 2) 28 poutres de 27/20 cm env. appuyant à leurs extrémités sur deux sablières [probablement récupérées du chantier de la fin du XVe siècle à en juger par leur moulure, ndr] portées par des corbeaux de pierre et au tiers sur les deux sommiers de répartition ci-dessus. 3) Longitudinalement, un plâtelage jointif constituant le plafond primitif, il supporte un dallage en carreaux de terre cuite interrompu au droit des trois sommiers transversaux. 4) Trois sommiers transversaux de 80/20 cm environ [selon Margot, qui a eu une approche facilitée depuis le haut: sommiers de 8,0 m x 0,60 m x 0,24 m formés de deux pièces assemblées en trait de Jupiter, ndr] distants de 4,20 m environ. 5) Transversalement: une poutraison légère supportant les planchers [ces derniers issus des transformations



des XIXe et XXe siècles, qui ont récupéré les petites poutres de section carrée du plafond à la française, voir photos P. Margot nég. n° 493, vues 9 et 10].» Lors des travaux de l'aula, Georges Kasser a dûment constaté la similitude de cette structure avec celle de l'aile sud, dans une lettre du 17.7.1967 à P. Margot qui communique la date de 1667-1668, mais publie curieusement celle de 1671 dans son étude sur l'aile sud (KASSER 1967).

<sup>25</sup> André Kasser a bien constaté l'exacte similitude entre le plafond de l'aula et celui de l'aile sud. Cet ingénieur a également conclu à l'existence de sommiers longitudinaux de répartition sous les solives moulurées de 1484, comme dans l'aile sud. Ces dernières ont disparu au moment du progressif cloisonnement de l'aula au XVIIIe siècle, certainement lors de la création du corridor de 1778 (A. KASSER 1969).

<sup>26</sup> ACV, Bp42-23, cb. Yverdon, p. 333, 1667-68: *So hab ich 133 mt. 3 k. Haber vom underen Schlossspycher in den ersten newen Spycher tragen lassen, wormit 27 Tag à 1 fl. 6 s. per Tag zugebracht worden, 40 fl. 6 s.; im Junio 1668, widrumb 45 mt. 9 k. Haber von dem Spycher by dem Garten in den so letzlich bawen worden, tragen lassen, und damit zugebracht 18 Tag, auch per Tag 1 fl. 6 s., 27 fl.; abermassen ein Quantitet Getreids von dem Spycher zu Cronay biss zu dem Spycher des Schlosses tragen lassen, damit 16 Tag zugebracht worden, zalt per Tag wie obgemelt, 32 fl. 6 s.* Le muid local est à 48 quarterons, le Mutt de Berne à 12: dans ce dernier cas on aurait 27 537 l, au lieu de 110 114 l, ce qui paraît plus vraisemblable.

<sup>27</sup> ACV, Bb1-91, p. 394, 11.08.1775: *Wegen Zurüstung eines Platzes in dem Schloss Ifferten zu Säuberung des neuen Getreids und Aufbewahrung des fremden Weizens... dass zu Säuberung des neuen Getreids und Aufbewahrung der annoch restierenden 276 Säcken fremden Weizens, ein mehrerer Platz unumgänglich nöhtig wäre, welcher in dem Schloss selbsten auf dem Stockwerk ob dem grossen Gang sich sehr bequem vorfinden würde, und vermittelt der in beýgebogenem Kostens-Aufsatz enthaltener Reparationen um die Sum der 533 Franken 3 s. zu einem guten Kornhaus könnte zugerüstet werden, ohne das Holz, so man aus denen oberkeitlichen Waldungen entheben und die Führungen so die Gemeinden leisten würden. Da nun dieses eine nohtwendige Sache ist, auch der Devis von Herren Feldzeugmeister Sinner examiniert und nicht zu hoch erfunden worden, so tragen... MGH welschen Seckelmeister und Venner kein Bedenken selbigen ir Graden zu hoher Genehmigung hiermit so ehrerbietig als ohnmasgelich anzuzuthen...; ibid., p. 439: le devis des travaux est accepté le 15 août 1775; ACV, Bp42-41, cb. Yverdon, p. 132, 1776: *An die Sieurs Jonaz-Louis Reymond, Maurer und Mithafften, für die Hauptausbesserung und Zurüstung des Kornmagazins genennt Entrechaux, vermag MGH und Obere-Räth und Bürgere Verord(nung) sub 16. August 1775, 1332 fl. 10 s. 6 d.; ibid., 25.01.1776: An Jonaz-Louis Reymond, Maurer, 1. für verschiedene Spält an den Maueren gemelter Kornhäusern ausbesseren 2. etwelche Theil derselben zu säubern, verrichtet seit dem 4 January bis 21 Novembris 1775, 47 fl. 6 s.**

<sup>28</sup> ACV, Bp42-10, cb. Yverdon, p. 244, 1593-94: *So hab ich 10 grosse Gätter zum Krützfensterenn in miner Herren Khornhüser uss Nothurfft machen lassen und von jedem derselben 8 fl. bezalt, 80 fl.* Les étages des quatre ailes ne sont éclairés que par neuf fenêtres à croisée de pierre, la dixième se situe certainement au rez-de-chaussée de l'aile sud.

<sup>29</sup> ACV, Bp42-37, cb. Yverdon, p. 170, 1755-56: *Wegen Reparationen an denen Kornhäusern. Die Kornhäuser auf dem Schloss: da beyde Dihlin auf denen Entrechaux und aux Carrons, ein jede von 85 Schuh lang und 36 Schuh breit, völlig ausgefalltet gewesen und dem Getreid namhafften Schaden dardurch widerfahren, haben MGH welsch Sekelmeister und Venern lauth dero Befehl vom 15. Augusten 1755 beordnet, neüwe Dihlin construieren und das Einwendige der Gebäuwden wohl zu reinigen und weiss anzustreichen, welches auch bestens beschechen (...), alles 590 fl. 2 s. 3 d.*

<sup>30</sup> LRD01/R5185. Les comptes de cette année-là ne donnent pas de précisions sur les travaux effectués.

<sup>31</sup> AY, Pz2, n° 43, mai 1821: *Au dortoir sur la place on demande l'enlèvement des colonnes de soutènement et restauration des brèches qui en résulteraient au plafond et ailleurs...* Ces travaux demandés par Pestalozzi n'ont pas été exécutés. Ce support médian a été maintenu jusque dans les années 1841, lorsque le grand volume [215] est subdivisé pour recevoir de nouvelles salles de classes.

<sup>32</sup> GRANDJEAN 1988, pp. 140-144.

<sup>33</sup> ACV, Bp42-31, cb. Yverdon, p. 42, 15.01.1715: *Vorbedeüten Meister*

*Marti für 26 Duzet Laden, so er von David Cuendet von Ste-Croix und François Louys Bavon à 12 fl. dass Dutzet zu Erneuerung dess Tillibodens in dem oberen Zeüghauss dess Schlosses erkaufft, zahlt, 312 fl.; ihme Meister Marti, für 6 Duzet andere, von Biel zu obigem Gebrouch erkauffte Läden, à 22 fl. 6 s. per Duzet 135 fl.; dem Zimermeister Welti, für 40 zugebrachte Tage in Lignir und Hoblung obiger 26 Dozet Laden, à 6 bz pro Tag, 60 fl.*

<sup>34</sup> EGGENBERGER-RAEMY 1992, p. 23, n° III/35. Cette porte devait être de dimensions modestes puisque limitée par la cloison séparant [107-2 + 106-1] de [106-2]. On l'imagine semblable à celle restituée par Pierre Margot, donnant à l'origine dans la pièce [128-1] de l'aile orientale.

<sup>35</sup> C'est certainement cette baie que Willading représente sur son relevé de la façade nord de 1671 (cf. fig. XXII-636.2).

<sup>36</sup> ACV, Bp42-3, cb. Yverdon, p. 267, 1547-48: *Aber um ein Verding so min Herr die bed Seckelmeister dem Landtvogt übergeben ein nüwe Stubenn im Schloss zemachen 15 Kronenn = 70 fl.* On renonce à la situer ailleurs, car de tels aménagements apparaîtront plus tardivement dans les ailes orientale et méridionale, qui ne sont pas encore dévolues à l'habitat à ce moment-là.

<sup>37</sup> ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 515, 07.11.1622: *Dem Gipser zu Ifferdten, das er die 2 grosen Crütz-Fenster inn der grosen Nábendstuben invergipset unnd darzuo 3 Mäs Gips geben, 3fl.* Ces baies doivent plutôt être de dimensions restreintes, en tout cas du côté de la courtine. Celle sur la cour était certainement issue du premier chantier de 1536, alors que celle dans la courtine pourrait être plus tardive, de 1547-1548.

<sup>38</sup> ACV, Bp42-6, cb. Yverdon, p. 410, 1570-71: *Bettstatt und Rollbett in der Junckfrouwn Kammern, 8 fl.* La première mention de cette «chambre des servantes» est simultanée à la création de la *Herrensaal* située dans l'aile orientale à côté de l'arsenal. On n'exclut pas la possibilité que la chambre des servantes citée cette année-là ait été située au nord de cette *Herrensaal*, sans rejeter l'existence de celle de l'aile nord.

<sup>39</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 301, 1587-88: *Umb... aber ein ander Fenster in die hindere Kuchi, aber eins in die vordere Kuchikammern.*

<sup>40</sup> Voir le relevé de Willading, 1671 (fig. 636.2).

<sup>41</sup> EGGENBERGER-RAEMY 1990, p. 40, n° III-19: la courtine nord présente à la hauteur du mur oriental une irrégularité qui a été interprétée comme un «passe-plat» ou «un moyen de chauffage sommaire».

<sup>42</sup> EGGENBERGER-RAEMY 1992, p. 26, n° III-22.

<sup>43</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 69, 1585-86: *Hann ich ein Stübli nábend der Khuchi für min Jung-Volck unnd Dienst machen unnd bödm lassen und ein Ofen darin, hatt Meyster Anthoni der Murer und Gillin der Zimmerman sampt iren Gsellern am selben Werch, sampt dem Kömý darzuo, 43 Tag daran gewerchet, indem zum Tag 9 gr., 32 fl. 3 gr.; hand sý 55 grün Ofen-Kachlen darzuo gebrucht, jede umb 5 cart, 5 fl. 8 gr., 9 s.; umb Schlafholtzer zum Boden, 1 fl. 10 gr.* Si la «chambre des servantes», mentionnée en 1570, s'était trouvée dans l'aile orientale, la création de cette pièce aurait ainsi rapproché la domesticité de la cuisine. ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 302, 1587-88: *Ein ander Fenster in die hinder Küchi, aber eins in die vorder Küchi-kammern.* Cette appellation a aussi prêté à confusion. On a cru que l'adjectif «arrière» était à considérer par rapport à l'ensemble du château, dont l'entrée aurait défini l'avant, ce qui plaçait cette cuisine dans l'aile sud. Or, à l'évidence, il n'y a jamais eu de cuisine dans cette aile. Le terme, au contraire, situe cet espace en annexe de l'unique cuisine du château, localisée dans l'aile nord. Voir KASSER 1960. Les madriers du plafond ont dû être remplacés par des neufs du même type lors du chantier de 1993-1998.

<sup>44</sup> LRD99/R4940: La poutre est extraite d'un sapin abattu «pas avant 1535».

<sup>45</sup> Sur la sorcellerie en Pays de Vaud durant l'Ancien Régime, voir TARIC ZUMSTEG 2000. Sur le cas d'Yverdon, voir RAEMY-BRUSAU 2001, pp. 75-81.

<sup>46</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 161, 1586-87: *Han ich uss Nachlassung unnd Verwilligung Herrn Seckelmeister Tilliers ein Nábendstubbenn by der gemeýnen grossenn Stubenn hienach gemelte Sachen Meister Anthoni Centlivres verdingett zemachen erstlichenn ein Loch durchzbrächen unnd daselbs ein gehüwes Thürwerch zehouwen. Item ein Offenfuoss, Mundtloch, Offentrytt und ein Kamý darzuo zemachen, ein Schafft inn die Muren zebrächen, ein lang Rigwerch zwüschen beyden Gemachen uffzemuren. Item das Kemý inn der grosen Nábendstuben inzufassenn, den Gang zum heimlichen Gemach zeebnen und zeberschiessen unnd dasselbig alles zebestächen, 75 fl.; ein rých zum*

## Pages 449 à 451

*Geschwell und ander Holtz zum Rig khoufft und dasselbig machen lassen, 13 fl. 10 gr.*; *ibid.*, p. 193: *Hann ich Meister Anthoni, dem Steinhauer, gebenn, dem ich uss Geheis unnd Nachlassung Hern Seckelmeister Tilliers die nüwe obgemelte Näbendstübenn unnd andere Gebüw im Schloss verdingett hann zemachen, zuo sinem Verdingen versprochen zugebenn an Weitzen, 2 cop.* L'analyse dendrochronologique menée sur les poutres de ce mur confirme ces données. Les bois ont été abattus en automne/hiver 1585-86 (LRD91/R2763).

<sup>47</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 158, 1586-87: *Hann ich umb ein isin zwiffach Thürl mitt einem guotten zwiffachen Schloss, Spangen und Haggen zuo einem guotten unnd woll verwartten Gehalt inn der Näbendstuben zuo Bern machenn lassen und dasselbige mitt rotten unnd grünen Ölfarben malen und alles anschlachenn lassen, 46 fl. 6 gr.*

<sup>48</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 162, 1586-87: *Meister Hanns Tillis, dem Haffner, geben ein nüwen Offenn inn der Näbend-Stübenn zemachen unnd denselbenn uffzusetzen, 84 fl. 10 gr.*; *denselbenn von Bern uulz gan lfferden zefüren, 12 fl. 6 gr.*; *umb ein isinn Offen-Platten wiegt 130 Pfund, 16 fl. 3 gr.* Les enduits peints présentent dans ce secteur des irrégularités qui pourraient suggérer le gabarit de ce poêle (communication orale de M. Alain Besse de l'atelier Saint-Dismas).

<sup>49</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 159, 1586-87: *Maître Claude, dem Dÿschmacher, inn die nüwe Näbendstuben verdingett zemachen erstlichenn ein Bettstätt, Rollbett Trögli und Fuossschemel darzuo. Item 2 Sydelen, ein Disch, zuo ingefast Thürenn, zwoÿ ingefaste Venster-Fuotter, Stengli umb dem Offen und Vensterladen, alles von nussböimim Holtz gemacht, 135 fl.*

<sup>50</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 157, 1586-87: *Dem Schlosser Guillaume Leuratt ... 3 nüwe Venster, 2 inn der nüwen Näbendstuben, 1 in der grossen Stuben zebeschlachen, cost jedes 7fl., 21 fl.*; *ibid.*, p. 158: *Hann ich umb ein isin zwiffach Thürl mitt einem guotten zwiffachen Schloss, Spangen und Haggen zuo einem guotten unnd woll verwartten Gehalt inn der Näbendstuben zuo Bern machenn lassen und dasselbige mitt rotten unnd grünen Ölfarben malen und alles anschlachenn lassen, 46 fl. 6 gr.*; *ibid.*, p. 159: *Dem Glaser, Meister Jacob, gebenn 3 nüwe Schibenn-Venster inn der grossen Stuben und Näbendstuben zemachen, cost jedes Venster 18 fl., 54 fl.*

<sup>51</sup> ACV, Bp42/9, cb. Yverdon, p. 297, 1587-88: *Mre Pierre, dem Gypser... das Hinderstübli, zegipsen, zewyßgen und mit Farben inzemachen, und zefaßen, ime davon geben 2 Mäss Roggen, 2 Mäss Gersten und 61 fl.*; *ibid.*, p. 298: *Denne dem Gipser gäben, das heimlich Gmach und der Gang darvon zebestechen und zewyßgen...* Pourtant, d'après les constats du restaurateur (FAVRE-BULLE-BESSE 1992, p. 4), cette pièce dans la tour ne reçoit aucun décor spécifique à cette époque. On peut se demander si la *petite chambre d'à côté* n'aurait pas aussi reçu, en 1587-1589, également l'appellation de *chambre de derrière*, qui disparaîtrait définitivement par la suite.

<sup>52</sup> FAVRE-BULLE-BESSE 1992, p. 5: le restaurateur constate ce décor de fleurs dans les trois pièces. D'une façon générale, ce chapitre sur les peintures et les aménagements de mobilier des appartements baillivaux est développé parallèlement à ce travail par Brigitte PRADERVAND (voir p. 695).

<sup>53</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 163, 1586-87: *Hann ich die Stubenn unnd Näbend-Stuben obenn ann der Thile lassenn vonn der Kelte wägen infassenn unnd firnüssenn durch Heinrich Iseli, hat 8 Tag daran gewerchett, thutt für allen umb Costenn unnd Arbeit, 70 fl.*

<sup>54</sup> FAVRE-BULLE 1992, p. 5; PRADERVAND 1990, p. 7.

<sup>55</sup> EGGENBERGER-RAEMY 1990, p. 59, n° V/3. Peut-être a-t-elle été ouverte en 1674, année où l'on installe en tout cas un nouveau vantail et sa serrurerie: ACV, Bp42-24, cb. Yverdon, p. 53, 15.06.1674: *Dem Meister Eberhard, teütschen Schlosser, für eine newgemachte Thür in der gemeinen Wohnstueben des Schlosses zubeschlagen, bezahlt 7 fl. 9 s.*; *ibid.*, 16.06.1674: *Dem Meister David Cler, Dischmacher, für ein neügemachte Thür in der gemeinen Wohnstueben des Schlosses, mit Zuthun des Holtzes wie auch vor seine Arbeit, in allem bezahlt 20 fl. 9 s. 3 d.* Une intervention du même type apparaît deux ans plus tard. À cette date en tout cas, il doit y avoir deux portes: ACV, Bp42-24, sp, 30.12.1676: *Dem Steinhauer, das neüwe Thürfuter an der gemeinen Stuben einzupflastern und dz er den Gÿps darzuo gethan, zalt 2 fl. 3 s.*; *ibid.*, 15.01.1677: *Dem Schlosser Jean François Lequint die neüwe Stubenthür zu beschlagen, zalt 7 fl. 6 s.*; *dem Tischmacher für die Stubenthür zalt 18 fl. 9 s.*

<sup>56</sup> Cet escalier est cité dans l'inventaire de 1670; il est alors déposé

## Pages 451 à 454

dans l'aile sud. ACV, Bp42-24, 11.10.1670: *A la salle dernier ou allée qui regarde le jardin: les degrés ostés du poille où on montoit à la salle dessus avecq quelque garniture de noyer.* La position originelle de cet escalier dans la salle d'audience ne fait aucun doute car, partout ailleurs, les plafonds n'ont pas été percés.

<sup>57</sup> On déduit l'existence de ce bouchon par le fait que le décor de 1692 en tenait compte. Ce dernier passait également sur la peinture fixée au cadre en bois de la trémie aménagé sur le sol de l'étage, dispositif qui permettait de retenir les madriers du plafond. Ce que nous écrivons ici invalide ce que nous affirmions en 1990 (cf. EGGENBERGER-RAEMY 1990, pp. 47 et 52, structures IV-7 et IV-16).

<sup>58</sup> ACV, Bp42-19, cb. Yverdon, p. 292, 1643-44: *Meÿster Jonas Rossi, dem Tischmacher, dz er in der Näbetstuben ein nussböimige Sydelen sampt den Bancktröglinen gemacht 18,5 Schu, vom Schu 1 Silbercronen, darzuo er alles Holtz geben, neben anderem Flickwerck, so er gemacht, zalt neben 5 Mäss Weytzen, 154 fl. 6 s.*; *ibid.*, p. 453, 1643: *Jonas Rohsi, dem Tischmacher, über dass inn mynen vorgehenden Rächnungen verrechnete Gelt der nussböimigen Sidelen in der Nebentstuben, noch zalt 1 k. Weytzen.* Il est impossible de situer ce meuble dans la petite chambre nord, car ses dimensions sont tout simplement trop grandes pour elle. L'inventaire de 1670 (annexe 1c, p. 754) cite le «grand banc dossier»; ceux de 1696 à 1720 mentionnent «trois archebancs avec la petite armoire en noyer» (3 *Banckdrögli sampt des Sidelwerk, darins Schefflin von nußbaumigem Holtz*). Cette dernière citation fait supposer trois paires de sièges, eu égard à la longueur du meuble; cependant celui-ci peut très bien avoir été fragmenté par la suite. C'est la construction de cette série de sièges qui met pour la première fois en évidence l'utilisation publique de cette salle, qualifiée de «chambre d'à côté». En 1636-1637 encore, elle reçoit deux lits, ceux qui passeront ensuite dans la chambre de madame la baillive.

<sup>59</sup> GRANDJEAN 1984, p. 17.

<sup>60</sup> BPY, 7003, Treytorrens, p. 26, 15.11.1708.

<sup>61</sup> ACV, Bp42-24, cb. Yverdon, 11.10.1670: *A la cuisine... il n'y a point de portette au fourneau du grand poille.*

<sup>62</sup> ACV, Bp42-18, cb. Yverdon, p. 70, 1634-35: *Umb die nüwe nussböimine Sidelen in der Stuben, neben 1 Mütt Weitzen, zalt 125 fl.; dem Schlosser, so 5 Bancktrögli unnd ein Schafft in der Muren beschlagen unnd 5 Schloss darzuo gemacht hatt, 47 fl. 6 s.* L'armoire murale était probablement située dans la courtiine, donnant dans l'embrasure de la fenêtre à croisée. Celle-ci a disparu au moment du rétrécissement du mur en 1757. La niche se trouvant dans le mur sud est certainement plus jeune que ce l'on en a brièvement dit en 1990 (EGGENBERGER-RAEMY 1990, p. 50, n° IV/12). Sa construction paraît contemporaine à celle de la cheminée de la cuisine [115-4+115-1] de 1724 et renfermait une «platine» de chauffage formant le contrecœur de la cheminée (soit une «chaudanne»).

<sup>63</sup> BPY, 7003, Treytorrens, p. 19, 26.10.1702.

<sup>64</sup> ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 145, 30.07.1619.

<sup>65</sup> ACV, Bp42-18, cb. Yverdon, p. 450, 1638-39: *Den Ofen in der Nebentstuben von halb alten, halb nüwen Kachlen widerumb uffzusetzen, zalt 50 fl.*

<sup>66</sup> ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 56, 22.11.1618: *Dem Glaser zuo Orbach für 2 nüwe Krützpfänster in die Näbendstuben mitt runden Schÿben, sampt dem Futer und Beschlecht, dann die alten gar abgendt und unnütz gsin, 75 fl.*

<sup>67</sup> JATON-EGGENBERGER 1995, p. 30, n° IV/25 et IV/26

<sup>68</sup> EGGENBERGER-RAEMY 1990, p. 47, n° IV/4.

<sup>69</sup> EGGENBERGER-RAEMY 1990, pp. 52-53; ACV, Bp42-20, cb. Yverdon, p. 360, 04.01.1650: *2 Maureren, welche 2 Fänster in ein Gemach oder Stuben gemacht und gewÿset, auch anders Verbesserungen gethan, für 43 Tag, undt per Tag 1 fl. 6 s., hiemitt in allem bezahlt 64 fl., 6 s.*; *dem Claude Barbey, umb 12 Fuder Sandt und so vil Kalch zuo gemelten Gemach, bezahlt 6 fl.*; *ibid.*, 08.01.1650: *umb Laden zuo gadachtem Gemach, bezahlt 17 fl.*; *ibid.*, 05.02.1650: *umb Laden zuo disem Gemach, 31 fl.*; p. 361, 1650: *So bezahlte ich für das Tächlin, so ob den Fän(s)teren diesers Gemachs oder Stuben ist gemacht worden, 23 fl.*; *umb Schindlen, so hierzuo gebraucht worden, 2 fl. 7 s. 6 d.*; *dem Maurer undt Peter de la Garde als sÿ dise Arbeit vollendet für ein Trunk, bezahlet 4 fl. 6 s.*; *dem Glaser, Meister Pierre Mussy, für die 2 Fenster, so er in diss Gemach oder Stüblin gemacht und noch etwas anders verichtet, 83 fl. 11 s.*; *dem Tischmacher, Meister Jonas Rossier, 72 fl. 6 s. 5 d.*; p. 362, 1650: *Maître Jacques Simon, Schlosser, umb Arbeit,*

so er biss 28. October 1649 in Ihrer Gnaden Schloss verrichtet, bezahlt 82 fl. 2 s.; gedachtem Meister umb unterschiedenliche Arbeit, so er in Ihrer Gnaden Schloss von October 49 biss in Aprellen 1650 verrichtet, bezahlt 100 fl.; *ibid.*, 02.03.1650: Der Marie Roliez on Iferten umb Negel, so zuo gedachtem Gemach (...) gebraucht worden, bezahlt 23 fl. 1 s. 6 d.; *ibid.*, p. 386, 21.12.1649: Dem Meister Peter Preytinger [= Peytrignet], wegen der erkaufften Steinen, bezahlt 1 k, 1 q Weitzen.

<sup>70</sup> ACV, Bb1-44, pp. 191-192, 14.04.1725: Erstlich belangend die verlangte Bewilligung, dass aus der alten Schlosskuchi ein Cabinet zu Aufbewahrung aller Schloss-Documenten und damit selbige in beserer Ordnung einregistriert werden können, item dass aus der alten Mägden-Stuben ein sicheres Gehalt für die von Schulden wegen Gefangenen zugerüstet werden möge, habend (...) MGH ihrerseits hierzu wohl Hand darzu geben wollen, wofern gute und wärschafftete Arbeit gemacht, dero Belauff dennoch nicht über dero Competenz steigen thüye; ACV, Bp42-32, cb. Yverdon, p. 97, 12.01.1726: So hab ich dem Meister Martin, welcher aus Bewilligung MGH der Venner-Cammeren aus der alten Schlosskuchi ein Cabinet zu Uffbehaltung aller Schlossdokumenten, aus der alten Mägden-Stuben aber ein sicheres Gehalt für die von Schulden wegen Gefangenen gemacht, für seine dissortshalben verrichtete Arbeit mit Begriff der darzu gethanen Materialien sammethafft bezalt, 385 fl.; *ibid.*, 04.03.1726: Dem Zimmermann Henry Wälti für 97 Tag, die er samt seinem Gesind theils an der corps de garde vor dem Schloss und an der Schlossscheürporten, theils aber an der neüwen Schreibstuben, Arrest-Cammeren und an der Garten zugebracht, à 7 bz. p.Tag, mit Begriff der gemachten Gerüsten, sammethafft bezalt 207 fl. 3 s.

<sup>71</sup> ACV, Bp42-33, cb. Yverdon, p. 76, 30.01.1728: Dem Steinhauer Potteraz, zahlt vor 3 Taglohn so er zugebracht, einige Löcher in die Mauern zu brechen vor die Separation eines Grümpelgemachs in dem Kornhaus ob der landvögt. Wohnstuben 4 fl. 10 s. 6 d.; dem Zimmerman Velti, zahlt vor dass neuwe Grumpel-Gemach ob der Landvögt.-Audienzstuben, 41 fl. 3 s. Cette date est confirmée par la datation dendrochronologique établie sur deux poutres subsistantes de cet ensemble dont il ne reste rien d'autre (LRD91/R2763). Entre 1746 et 1767, la chambre des archives est citée plusieurs fois. On ne sait s'il s'agit du cabinet aménagé dans l'ancienne cuisine ou au contraire de ce local. Dès 1771, une armoire (la même ?) d'archives se trouve dans l'aile orientale, au grenier des « carrons ».

<sup>72</sup> ACV, Bp42-34, cb. Yverdon, p. 109, 13.12.1735: Für einen neüwen Ofenfass im Cabinet zu setzen, samt den Steinen etc., dem Steinhauer Körsman zahlt 40 fl.; *ibid.*, p. 110, 22.12.1725: Dem Haffner Pavid für einen neüwen im Cabinet gemachten Ofen, zahlt 40 fl. 9 s.; *ibid.*, 05.01.1736: Dem Tischmacher Poyet den Archiven-Schafft aus dem Cabinet in eine andere Cammer zu transportieren und in dem Cabinet zu vertäfelten, 54 fl. 6 s.

<sup>73</sup> ACV, Bb1-49, p. 572, 16.01.1733: Wegen Construction einer neüwen Stägen in dem Schloss Ifferten. Auf vorgestellte Nohtwendigkeit von Seithen dess Herrn Landtvogts, dass die holtzige Stägen, so in das obere Etage führet, wegen besorgender Feurs-Gefahr und mehrerer Kommlichkeit Willen abgefuderet werden müsst; travail accordé pour le prix de 30 thaler et 10 batz; ACV, Bp42-34, cb. Yverdon, p. 99, 16.01.1734: Für die steinige Stägen im Schloss, 248 fl. 8 s.; [Selon le devis, la dépense aurait dû se monter à 227 fl. 6 s. Les dépenses suivantes sont-elles liées à l'escalier?] *ibid.*, 23.01.1734: Dem H. Werchmeister Martin, n° 79, 105 fl.; lauth noch eines andren Conte ihme zahlt, n° 80, 142 fl. 6 s.; dem Tischmacher Poyet, n° 81, 33 fl. 6 s.; denne noch lauth Conte no 82, 21 fl. 9 s. Sans l'annuler complètement, vu le manque de preuve absolue, cela relativise quelque peu ce qu'on a dit à ce sujet en 1990 (cf. EGGENBERGER-RAEMY 1990, p. 70, n° IV/15).

<sup>74</sup> ACV, Bb1-49, p. 665, 27.02.1733: Auf dem 2ten Etage zu Losierung eines Domestique zu erbauen möchten accordiert werden. (...) hat Herr Einzeucher Pillichodi namens dess Herren Vogts by MGH w(elsche) S(eckelmeister) und V(enner) angehalten, dass zu Losierung eines Domestique ein Gemach auf dem 2ten Etage zu construieren möchte erlaubt werden (...). [Un devis chiffré est demandé: il ne sera pas réalisé cette année-là car il n'y a aucune dépense correspondante. L'affaire resurgit en 1735:] ACV, Bb1-52, p. 170, 03.06.1735: Herr Landtvogt von Ifferten haltet an umb Construction eines Gemachs zu Losierung der Knechten wie auch umb einiche nöhtige Reparationen für den Wechter auff dem Thurn (...) approbiert und gut geheissen (...). ACV, Bp42-34, cb. Yverdon, p. 111, 1735-36: Wegen der neüwen im Schloss gemachten Knechten-Stuben, aus Bewilligung MGH der Venner-Cammer de dato

3. Juni 1735: dem Herren Bauherren Auberjeonois für 150 Ziegel zahlt 4 fl. 1 s. 6 d.; dem Schlosser Dupuget für Schlosserarbeit, 49 fl.; dem Haffner Pavid für den Ofen, 67 fl. 6 s.; dem Steinhauer Körsman für seine Arbeit, 201 fl. 4 s. 6 d.; für die Zimmer- und Tischmacher-Arbeit dem Pierre Gresset geben, 264 fl.; dem Glaser Poyet für die Lichter, 27 fl. Le bois utilisé pour le galandage et le plafond de cette chambre a été abattu aux environs de 1727 (LRD91/R2763). Cela confirme que cet espace a bien été créé autour de cette date (EGGENBERGER-RAEMY 1992, p. 25, n° IV/18).

<sup>75</sup> Cette affectation est indirectement précisée par un texte de 1778. À cette date en effet, cette pièce disparaît pour l'aménagement du corridor. Il s'agit de la remplacer par une petite chambre qu'on crée dans la partie orientale du vestibule d'entrée. Ce travail est consigné sous la rubrique générale « dans le logement des gardes du château ».

<sup>76</sup> Cf. infra p. 456.

<sup>77</sup> ACV, Bb1-53, p. 137, 16.03.1736: Auf Anhalten des Herren Landvogts, dass zu mehrerer Versicherung der Reissgelteren, so sich in der Audienzstuben befinden, stärkere Gätter und englische Fenster gegen Hoof zu machen bewilligt werden möchte (...). ACV, Bp42-34, cb. Yverdon, p. 104, 1736-37: Wegen Reparationen in der Audienz-Stuben, vermäg Befelchs von MGH der Venner-Cammer vom 23. Marti 1736: dem Gabriel Jaquier, Charles Dupuget und Durss Körsserman für neüwe Lichter zu machen gegen den Hoff, zahlt 69 fl. 6 s.

<sup>78</sup> Voir textes cités ci-dessous en note 89.

<sup>79</sup> ACV, Bp42-40, cb. Yverdon, p. 92, 09.10.1771: Entricht denen Handwerckmeistern (...) für ein neüwe, durch eingelegete Arbeit in der Audienz-Stube gemachte Tielen Bode; Anstreichung mit Farb der beschädigten Theilen dieses letzten Gemachs (...).

<sup>80</sup> ACV, Bp42-37, cb. Yverdon, p. 111, 29.06.1752: Dem Mahler Restinily das Täffel der Audienz- und Essstuben zu dessen Conservation mit Farb zu belegen, lauth MGH welschen Seckelmeister und Venneren Erlaubtuss vom 5. Mai 1752, bezalt 465 fl.

<sup>81</sup> FAVRE-BULLE-PRADERVAND 1992, p. 2; Brigitte PRADERVAND, p. 720.

<sup>82</sup> ACV, Bb1-63, p. 102, 1745-46: Die von dem Herren Landvogt durch sein Schreiben von 9ten Julii verlangte Reparationen bestehend in zwey neuen Öfen in der so genannten Seckelmeitser- und Audienzstuben, welche laut dem zuruckkommenden Verding in allem auf 450 Florins zu stehen kommen werden, haben MGH die Vennere bewilliget... ACV, Bm2-1, p. 102, 07.07.1745: [Projet de Jean-Albert Pavid, du 7 juillet 1745] Au sujet de deux fourneaux neufs qu'il faut faire au château d'Yverdon, savoir un dans la chambre d'audience qui devra être blanc et bleu, dessiné proprement avec de jolis dessins, le second devra se faire dans la chambre qui regarde sur le dernier du château, dite la chambre du seigneur trésorier, lequel sera d'un beau vert de mer, avec les bordures et frises blanches et bleues dessinées, les deux fourneaux seront à couronne, proportionnés suivant la hauteur des chambres, promettant de fournir tous les matériaux... promettant aussi de démolir les vieux fourneaux et de débarrasser les chambres... pour la somme de 450 fl. pour octobre 1745; ACV, Bp42-36, cb. Yverdon, p. 75, 1745-46: Dem Haffner Pavid für zwey neü Öfen, so er in der Sekelmeister- und Audienz-Stuben aufgerichtet und andere Arbeit, bezahlt 468 fl. 6 s.

<sup>83</sup> Sur la production des poêles voir KÜLLING 2001.

<sup>84</sup> ACV, Bp42-41, cb. Yverdon, p. 45, 15.12.1771-25.01.1772: den Sieurs Albert Pavid und Benjamin Vittet 1. um die Stufe des Ofens in der Audienzstube herzustellen etc., 2. Ausbesserung des Kamins in dem Saal gegen der Plaine, 35 fl. 9 s.

<sup>85</sup> Aimable communication de Catherine Külling.

<sup>86</sup> FONTANNAZ 1986, pp. 160-162. Le poêle de Vaulion est attribué à Jean-Albert Pavid.

<sup>87</sup> ACV, Bp42-40, cb. Yverdon, p. 93, 25.02.1772: Entricht dem Sieur Albert Pavid, Töpfer, um den Fuss des Ofens in der Audienzstube mit Töpferwerk zu besetzen, verricht den 10. Octobris 1771, 15 fl.

<sup>88</sup> Cf. infra, p. 457 et n. 96.

<sup>89</sup> ACV, Bb1-62, pp. 9-11, 6.6.1744: Wegen Vertäffelung der Audienz- und Essstuben in dem Schloss Ifferten, wie auch einicher Abänderung der Dienstenstuben allda: Bey MGH w(elsche) S(eckelmeister) und V(enner) tat sich angemeldet der neüw erwehlte H(err) Landtvogt nach Ifferten und selbigen vorgestellt, wie die Nohtwendigkeit erfordere, dass in der Audienzstuben ein gewisser District vertäffelt werde, zugleich aber angehalten, dass die Dienstenstuben, allwo man speisst, lediglich zu einer Essstuben gewidmet und den Diensten ein ander Appartement, so sehr komlich darzu und wenig kosten wurde, verzeit werden möchte...

wie nun ehrengemelt Meine gnädigen Herren der Nothwendigkeit verlanger Reparationen einerseits überzeuget worden, anderseits die Anständigkeit mitgibt, dass nicht in der Dienstenstuben gespiesen werde, der neue Herr Landvogt dann auch mit mehrerer Familie als der alte Herr Landvogt versehen, und dieser Esstuben zu seinem Gebrauch gar wol vonnöthen seyn will... Ibid., p. 56: le 17 juin 1744, l'exécution des travaux est autorisée par le Conseil des Deux-Cents. ACV, Bm2-1, pp. 95-96, 03.06.1744: [Devis de l'architecte Daniel-Henri Vaucher.] *Regardé ce qui concerne l'ouvrage du maître masson, j'ai trouvé que pour démolir et remonter la cheminée, faire des bouches de fourneau, la lande et jambage du chauffe-pense proposé, faire astre et plaques, et généralement tout ce peut rendre achevé ladite cheminée, litteler et mortoyer et gisser deux côtés de la chambre des domestiques, et fournir tout matériaux en général pour ces ouvrages, jusques et compris les liteaux et clous, il m'a paru que peut venir pour rendre ces ouvrages finis, savoir septante francs, ce qui a été accepté par maître Dourst Käsermann, maître masson... fait à Yverdon le 3 juin 1744. L'architecte a examiné les dessins présentés par le soussigné menuisier, et a trouvé qu'il pouvait lui être payé 4 1/2 crutz par pied pour les côtés, et pour le plafond, à cause des pontenages, du panneau du milieu, où il entre beaucoup de façon, en fournissant les clos, 5 crutz le pied. Outre cela un parquetage à la chambre à manger de 24 panneaux à frise de chesne pour lequel il lui vient 1 batz du pied et pour tous les ouvrages toisés et estimés séparément font en argent 386 francs: on ne lui fournira rien sinon les lambourdes ou chevrons pour poser son plancher en parquet, sinon 4 escus blancs au lieu de cela sur la somme ci-dessus est compris le plancher simple de la chambre des domestiques, il s'est signé avec moi, Yverdon le 3 juin 1744. [signé Jean Barrelet, menuisier]; ibid., p. 97: *De faire au lieu du fourneau bleu et blanc à la chambre des domestiques un fourneau vert patruisé (?) avec bords blancs, soubassements de même, je fournirai tout à la seule exception du siège et des pieds qui seront de pierre, pour le pris de 39 £ [signé Jean-Albert Pavid, maître potier de terre, entrepreneur].**

<sup>90</sup> ACV, Bp42-37, cb. Yverdon, p. 80, 06.12.1751: *An dem Haffner Pavid zu Construierung 2 neüwen Öffnen in der Frau Landtvögtin Zimmer und der Esstuben, nebst einem Fuess für den ersten, welcher in dem, von MGH welschen Seckelmeister und Venneren sub 10. July 1751 gönstigtugeheissenen uund bebilligsten Devis vergessen worden, 425 fl.*

<sup>91</sup> Cf. infra p. 462 et n. 113.

<sup>92</sup> Cette forte solive, dont il reste un fragment fiché dans la tour nord (0,20 m x 0,40 m), sera supprimée en 1839 et remplacée par celles qui ont été posées sous le plafond: AY, Ac9, pp. 127-128, 10.08.1839: [à la cuisine du directeur] *Un grand sommier qui est placé à travers de cette cuisine, d'un pied au moins d'hauteur et qui paraît avoir été mis pour soutenir avec deux boulons la poutraison de la chambre inférieure peut être enlevé et remplacé par une autre en dessous des mêmes poutres à la chambre inférieure où il produira le même effet, sans être un obstacle à des arrangements [en marge, «adopté le 16»]. Ces solives ont à leur tour été supprimées lors du chantier de 1991-1998 et remplacées par une lourde structure en profilés métalliques contre laquelle on a remplacé les lambris d'origine et le plafond (cf. fig. 1086.1).*

<sup>93</sup> GRANDJEAN 1988, p. 188.

<sup>94</sup> ACV, Bp42-31, cb. Yverdon, p. 86, 09.11.1716: *Dem Mahler Sidler für die Næbendstuben im Schloss zu mahlen, 124 fl. 3 s.*; ibid., 24.11.1716: *Dem Tischmacher Poyet für einen neüwen Boden in der gedeüten Nebenstuben zu legen, 41 fl. 9 s.*

<sup>95</sup> Cf. supra, note 90.

<sup>96</sup> Ces années-là, Jean-Gaspard Martin est payé pour de nombreux travaux de maçonnerie au château dont la nature n'est hélas pas spécifiée (ACV, Bp42-31, cb. Yverdon, p. 63, 25.06.1715: *Dem Meister Martÿ für ins Schloss verrichtete Arbeith, laut Contes n° 16, 53 fl. 7 s. 6 d.*; ibid., p. 65, 18.03.1716: *dem Caspahr Martÿ für ins Schloss verrichted Maurer-Arbeith vom 30. Juni bis dem 16. Januar 1716, 28 fl.*; ibid., p. 86, 16.02.1716: *dem Meister Martÿ, für ins Schloss gemachte Arbeith, seit dem 24. Octobris biss dem 4. dito, 22 fl. 8 s. 4 d.*; ibid., p. 87, nov. 1716: *Dem Bauwmeister Martÿ für hiebevorn ins Schloss gethane Maurarbeit (...), so das im Garten gemachte Cabinetli und andere Arbeith betreffen thut, 108 fl.*)

<sup>97</sup> CHRISTE 1987, p. 6.

<sup>98</sup> ACV, Bp42-41, cb. Yverdon, p. 45, 16.11.1771, 4 et 17.12.1771: *Entricht an dem selben [Jonas-Louis Reymond] für das Gemächt eines Kamins in den kleinen Zimer neben der Audientz-Stube, Verschaffung*

*des gelben und weichen Steins, Kalck, Sand, etc. ... 60 fl.; an den selben für die Materien so er für ein Theil hier obige Arbeit verschaffen, nemlich Kalck, Gÿps, Sand, Leim, etc., belaufend auf 47 fl. 8 s. 7 d. 6 ob.; dem Sieur Joseph Carrel, Mahler, für die Anstreichung mit Oelfarb der Thüren und deren Embrazures in der Audientz-Stube, Esssaal, kleinen Zimer neben der Audientz-Stube, 98 fl. 9 s.; dem selben für die Anstreichung en Détrempe, oder Wasserfarben der Wänden und Fensterposten in lezt gemeltem kleinen Zimer, Tünchung mit Gyps des Tielen-Bodens, 90 fl.; dem selben 1. für Ummahlung einer grossen Embrazure oder hinderwärts Kehrung in lezt gemeltem Zimer, Anstreichung zweyer Fenstern, etc.; 2. für das Gemächt von Gÿps des Mantels um das Kamin in diesem Zimmer, 3. für die Anstreichung mit Wasserfarben der Embrazures der Fenster in den 2 Gemachen gegen der Plaine, Verschaffung der Materien, 90 fl.; dem Sieur Guignard, Schreiner, für das Gemächt in dem kleinen Zimer neben der Audientz-Stuben eines neuen Tielen-Bodens durch eingelegte Arbeit, 98 fl. 1 s. 6 d.; dem selben für die Arbeit der Frises an hiavor gemeltem Tielen-Boden, Verschaffung des Eichbaums, 84 fl., 4 s. 6 d. FONTANNAZ 1986, pp. 316 et 407.*

<sup>99</sup> En 1715, la pièce reçoit en réemploi un poêle qui chauffait initialement la chambre du receveur dans l'aile sud [120-5]. ACV, Bp42-31, cb. Yverdon, p. 42, 15.01.1715: *Für einen auss Befelch MGH Sekelmeister und Venneren von 16 Octobris 1714 aufgesetzten neuen Offen sambt der Gupfen in der neuen Stuben gegen der Schloßmatten wie auch für Transportirung des alten in dass Gemach ob der Audientzstuben, mit Begriff des Fundaments, Füesen und übrigen Zugehörd, 330 fl. 6 s.*

<sup>100</sup> ACV, Bb1-72, p. 170, 29.10.1753: *Den durch das Feuer unterem 29st elapsi in der Stuben auf dem zweyten Stockwerck verursachten Schaden reparieren, wie auch bey diesem Anlass eint und ander kleine Abenderungen nach hiermit wider zurückkommendem, auf 653 fl. 11 s. 3 d. sich belaufenden Devis machen zu lassen, haben MGH welsch Seckelmeister und Venneren MGH Landvogt hiermit accorderen und demselben freündlich ausstragen wollen; ACV, Bp42-37, cb. Yverdon, pp. 117-118, 13.01.1754: *Da lauth MGH welschen Seckelmeister und Veneren Befehl sub 29. Octobris 1753 der Töchtern-Stuben, in dem 2. Stockwerk, wegen aufgegangenem Feür repariet und hergestellt worden und in dem Devis nicht alles vorgesehen werden können, was etwan notwendig seyn möchte, belauffet sich dieses Werck wie hienach volget: dem Meister Huguenin, Schlosser, für die sambtliche Beschlächt gemelter Töchtern-Zimmer bezalt 83 fl. 3 s.; denen Meistern Huguenin, Schlosser, Greset, Zimmermeister, Pavid, Haffner, Recordon, Maurer, für die Reparation obigen Zimmers zalt 887 fl. 3 s. 9 d.**

<sup>101</sup> ACV, Bb1-94, pp. 38-39, 02.05.1777: *Da in dem Schloss Iferten ob der Audientzstuben ein Zimmer sich befindet, so ungeacht aller angewendten Vorsorgen nicht von den Wentelen gereinigt werden kan, es seÿe dann, dass das alte Täfel abgebrochen, stattdessen die Wände gegipset, der Ofen dann auch abgebrochen und ein neüer dargesezt werde; als geben MGH welsche Seckelmeister und Venneren hiermit dero Einwilligung, dass diese nothwendige Reparationen währschaft gemacht und der daheringe Kostens-Belauf nach Anweisung hier zurückkommenden Devises, mit 197 £ 17 s. 6 d., ...aus der Losung aber des alten Täfels so gut möglich Rechnung getragen werde; ACV, Bp42-41, cb. Yverdon, p. 105, 09.06.1777-07.01.1778: *Albert Schoupach, Jean-Albert Pavid und Mithafften für die Tile und Wände des oberen Zimmers wegen den Wanzen mit Gipswerk zu erneüeren, vermog der Hohen-Venner Cammer Erlaubnis sub 2. Mai 1777, 798 fl. 11 s. 7 d. 6 ob.**

<sup>102</sup> ACV, Bb1-95, p. 17, 27.03.1777: *Vermehrung der Losamenter im Schloß Yfferten ansehend...*

<sup>103</sup> ACV, Bp42-42, p. 138, 22.05.1778. Le devis très détaillé des travaux réalisés se trouve dans le Livre des devis (*Reparationenbuch*) aux ACV sous la cote Bm2/3, pp. 532-543, 04.05.1778.

<sup>104</sup> ACV, Bb1-94, p. 39, 02-05-1777: *Belangend aber die Verwandlung und Zurüstung der bey der Audientzstuben sich befindlichen Küche zu einem wohnbahnen Zimmer für den neuen Herren Landvogt; ACV, Bb1-94, p. 106, 13.06.1777: *Eine unbrauchbare Küche wird zu einem Zimmer gemacht in dem Schloss. Es geben MGH w(elsch) Sekelmeister und Venneren hiermit dero Einwilligung, dass nach hier mitkommendem Plan und Devis von 246 £ 13 s. eine in dem Schloss Iferten sich befindliche unbrauchbare Küche zu einer für den neuen Herr Amtsmann allerdings unentbehrliche Stuben verwandelt und zugerüstet werde; ACV, Bp42-41, cb. Yverdon, p. 105, 06.07.1777-07.01.1778: *Albert-Henry Reimond, Albert Schoupach und Mithafften für die Herstellung***

der alten Küche zu einem wohnbaren Gemach, 2 neue Fenster an Maurer-Arbeit und Kamins, etc., laut der Hohen-Cammer Befehls vom 13. Juny 1777, 880 fl. 8 s.

<sup>105</sup> En principe ces boiseries n'auraient dû être réalisées que jusqu'à hauteur d'appui, car c'est le devis de 1778 qui comptabilise leur complètement jusqu'au plafond. Or ce qu'il reste des anciennes surfaces crépies de la cuisine ne montre aucun surpeint, qui pourtant aurait été indispensable pour masquer la crasse laissée par les fumées et les vapeurs. Le bailli a dû tout faire réaliser d'un coup mais reporter cette dépense sur le devis de l'année suivante: ce qui transparaît dans les sources administratives ne correspond pas forcément à la réalité qui nous révèle un fonctionnaire en train de contourner les limitations de dépense!

<sup>106</sup> ACV, Bm2-3, pp. 532-543, 04.05.1778: *Pour démonter et remonter un fourneau à buffet de la chambre de Mme la Ballive, et le remonter à la chambre d'audience actuelle,ourny quelques pièces, qu'il marquera, cet article coutera 30 £.*

<sup>107</sup> ACV, Bb1-104, p. 205-206, 28.09.1786: *Wegen Versetzung des in der alten Audienzstuben sich befindenden Ofens und Aufführung eines neuen Kaminrohrs, wird MGH Landvogt... freundlich ersucht, hochdenselben mit Widerzurücksendung dissörtiger Schrifften seinen Bericht zu ertheilen, ob diese Versezung in der That so nothwendig seÿe, wie sie beschrieben wird, oder ob diese zimlich beträchtlichen Kösten nicht erspart werden könnten; ibid., p. 214, 05-10-1786: *Da nach dem Bericht MGH Landvogts bey gegenwärtiger Einrichtung des Ofens in der alten Audienzstuben Feüergefahr vorhanden ist, indemme kein eigen Kemi, sondern nur ein zimlich länger und krummer Arm darzu sich vorfindet, folglich selbiger nicht anders gerusset werden kan, als obenhin mit einem Bäsen, so bewilligen MGH w(elsche) Sekelmeister und Venner, dass nachhier widerzurückkommendem Devis bemelter Ofen auf die andere Seiten gesetzt, darzu ein besonders Kemi aufgeführt und noch währschafft ausgeführter Arbeit, bemelter Betrag MGH auf Rechnung gesetzt werden möge.* ACV, Bp42-43, cb. Yverdon, p. 133, 05.10.1786: *A Henry Landry, Christian Portner et deux consorts, pour établir nouvellement un fourneau et une cheminée à la chambre du millieu, selon 5 oct 1786, 476 fl. 6 s. 6 d.* EGGENBERGER-RAEMY 1990, p. 48, n° IV-7 et p. 51, n° IV-16.*

<sup>108</sup> Le canal de cheminée a en partie réutilisé la trémie de l'escalier primitif allant à la chambre de l'étage [209] (cf. fig. 664). Le fourneau de Pavid était devenu gênant puisque la cheminée de la cuisine avait été diminuée dans la pièce voisine [107-3] pour la création des deux fenêtres ajourant la nouvelle chambre du bailli. Cette dernière opération avait en effet entraîné des modifications dans le conduit de fumée qu'on a alors jugé dangereux et peu pratique à l'entretien.

<sup>109</sup> Celle-ci a été exhaussée après 1778 en reprenant le profil primitif. L'ampleur de l'exhaussement est facilement repérable par les tailles. Les blocs de la porte originelle ont été façonnés au pic; ceux de l'ajout en boucharde.

<sup>110</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 297, 1587-88: *Han ich Maître Pierre, dem Gipser, verdinget den grossen Saall, Miner Herrenn Saal, unnd das Hinderstübli zegippen, zewÿssgen unnd mit Farben inzmachen unnd zefassenn, ime darvon geben 2 Mäss Roggen, 2 Mäss Gersten und anderes, 61 fl.; sinem Knaben für sin Trinckgältt, geben 1 fl. 6 gr.; umb die Farben, so er darzuo verbrucht, geben 4 fl.* On pourrait avoir une preuve supplémentaire situant la «chambre de derrière» dans la tour nord. En effet, l'intervention du peintre-gypcier Pierre touche à la fois la «chambre de derrière» et la grande salle. Or on constate a priori que l'encadrement de la porte de la grande salle donnant sur la nouvelle grande chambre [110], encore en place, présente des traces d'un décor qui paraît semblable à celui repéré sur la porte en plein cintre donnant dans la «chambre de derrière» dans la tour nord [114]. Une vérification plus minutieuse de la part du restaurateur resterait à effectuer. ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 539, 1589-90: *Han ich uss Befelch Herren Seckellmeister Tilliers MGH und aller gewässner Amptlütthen zuo Ifferden Eheren-Wappenn im grossenn Saall malenn lassenn, 75 fl.; ann Malen, 37 fl.*

<sup>111</sup> Restauration de Théo-Antoine Hermanès. L'enduit original lié à ces armoiries n'est conservé que dans la même zone, à savoir sur une partie de la paroi nord, à l'emplacement du futur tambour qui desservira la cuisine de 1724. Partout ailleurs il a disparu, à l'occasion des transformations successives.

<sup>112</sup> ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 401, 30.04.1622: *Mairoz Vuillelmin,*

*dem Tischmacher umb 2 Brätter inn der grossen Stuben an den Sidelen bim grossen Sahl, meher in gedachter Stuben ein nussböumigen Laden (...). Item 4 gross Schÿben, daran man die Schutzgatteren abhin lasst. Wÿthers im grossen Sal, by den 2 hinderen Fensteren ein Gätter mit sampt einer Düren gemacht, darin der Inzücher seine Sachen hat, 16 fl. 9 s.*

<sup>113</sup> ACV, Bp42-32, cb. Yverdon, p. 92, 05.01.1725: *zalte ich dem Baumeister Martin für die neüwgemachte Schlosskuchi mit Begriff der Zimmerarbeit und anderen darzu gethanen Materialien, in allem 625 fl.*

<sup>114</sup> Apparu au château d'Yverdon en 1700, le potager semble être une commodité nouvelle introduite au XVIIIe siècle, d'après ce que Monique Fontannaz observe pour les cures (FONTANNAZ 1986, p. 300).

<sup>115</sup> Voir ci-dessus n. 89.

<sup>116</sup> Le devis détaillé de 1778 est toujours la source principale à laquelle on se réfère pour décrire les travaux entrepris cette année-là dans l'aile occidentale (cf. n. 103).

<sup>117</sup> ACV, Bp42-23, cb. Yverdon, p. 398, 1668-69: *Umb 150 grosse gekauffte Nägel, so zu den Latten uff der Lauben dess Kornhauses gegen dem Garten verbraucht worden, ussgeben, 4 fl. 3 s.* La galerie du grenier vers le jardin est manifestement celle du rez-de-chaussée. L'inventaire de 1670 mentionne dans l'aile sud deux greniers: «le grenier dessus» et «le grenier qui regarde le jardin dernier» (voir annexe 1c, p. 755).

<sup>118</sup> On a déjà évoqué plus haut les forts doutes que nous avons sur l'existence d'un accès direct depuis la cour à la *camera domini* au Moyen Âge. La voussure de l'embrasure intérieure cependant n'emploie pas seulement la brique comme partout ailleurs pour les ouvertures de 1536, mais également le tuf (avec aussi des carreaux de terre cuite toutefois), ce qui en dénoterait le caractère plus ancien. Autant qu'on puisse en juger, cette voussure semble tout de même avoir perturbé la maçonnerie originale. On pourrait alors situer la première création de cette ouverture à la fin du XVe siècle. Dans ses dimensions, la porte était proche de celles ouvertes à l'étage donnant sur la galerie [220].

<sup>119</sup> Plan de réaménagement des écoles signé «Frintzi Landry», Yverdon 1838 (ACV, AMH, B3420 (fig. 911): les deux fenêtres à meneau sont représentées. Si la porte de la partie ouest n'a pas été réalisée, c'est peut-être parce qu'on a renoncé à subdiviser l'aile sud. Plus tard, en 1700, il faut bien percer une porte à cet endroit pour remplacer celle de l'ouest condamnée pour améliorer le confort de la chambre neuve de 1686 (voir p. 468 et n. 146).

<sup>120</sup> ACV, Bp42-20, cb. Yverdon, sp., 1651-52: *Zalte ich dem Deckenn von Ifferden, welcher die kleine Lauben hinder dem Schloss unndt 2 Känell, zuesamt dem Kornhauss-Schloss unndt Beschürung bedeckt, worin die kleinen Schindlenn zuesampt 1300 Negell vergriffen, 33 fl. 10 s. 6 d.* La première mention de cette galerie, à savoir celle que nous citons ici, est tardive. Il n'est pas exclu qu'elle n'ait été créée qu'après l'assèchement du bras sud de la Thièle, ce qui aurait alors permis un accès plus aisé par l'arrière du château. D'après le relevé de Willading (fig. 724), on devait franchir les braies par une petite poterne installée au pied de la tour ouest. Peut-être abritait-elle un système de levage pour l'engrangement des sacs de blé. Elle ne saurait en tout cas remonter au Moyen Âge, car elle serait contraire à la conception générale du château, qui a soigneusement évité tout élément saillant accroché aux courtines hormis les hourds. L'encadrement de pierre de La Molière, en partie original, présente un petit chanfrein à situer au XVIIe siècle. La galerie a été établie environ 1,80 m au-dessus du niveau du sol de l'aile sud pour des raisons défensives sans doute, mais peut-être seulement pour desservir le grenier de l'étage supérieure.

<sup>121</sup> PEDRUCCI-CHRISTE 1995, pp. 13-14: analyse du mur séparant les caves [019] et [020].

<sup>122</sup> ACV, Bp42-1, cb. Yverdon, p. 419, 1538: *100 gross Nägel, 300 Lattnägel verbrucht im Schloss uff denn Tächerenn im Hoff, 300 Lattnägel zuo Tächeren im Hoff, 3 Fierling klein Nägel, 1 Fierling gross Nägel, 200 Lattnägel verbrucht im Schloss und zum Bachoffen, 3 fl. 5 gr.; ibid., cb. Yverdon, p. 423, 19.12.1538: *Hann ich ein Offen lan machen im Schloss, im Pfister Stüblÿ, 13 fl. 2 gr.* La boulangerie, et le four qui lui est associé, sont inclus dans le programme des travaux de 1536, puisqu'elle est citée très tôt, en 1538 déjà.*

<sup>123</sup> ACV, Bp42-6, cb. Yverdon, p. 167, 1568-69: *Dem Glaser umb eÿn Fenster in das Pfisterstüblin, 5 fl.; dem Schlosser... das Fensterthürlin vor dem Pfisterstüblin.* Il peut s'agir aussi d'une fenêtre ouverte dans le mur oriental sur la cour de la grande tour.

<sup>124</sup> ACV, Bp42-37, cb. Yverdon, p. 117, 11.01.1754: *An obige Maurer*

(Meister Martinet und Recordon), Zimmermeister Greset und andern bezalt die Construction eines neüwen Bachhoffens, Verbesserung dess Wösch-hauss, dess Camins in der Seckelmeister-Camer und auch dessen in der Brünen-Stuben, lauth MGH welschen Seckelmeister und Veneren Befehl sub 4. May 1753. Da dan die Exemtion den Devis übersetiget, weillen die meisten Materiallien und andern Notwendigkeiten in demselben nicht eingerecket worden, 946 fl. 4 s. 10 d.; *ibid.*, p. 120, 19.05.1754: An Bendicht König und Jacob Fischer zahlt den Abruch von dem verndrigen Jahres erbauwenen neüwen Backoffen vor das Schloss hinaus à port de char zu tragen und von darsolchen wegg zu führen, 45 fl. 6 s.; *ibid.*, 24.05.1754: Dem Meister Martinet, Maurer, für den Gang [122] neben dem Backoffen zu weisen, zahlt 7 fl. 6 s.; *ibid.*, p. 130, 18.04.1754: Dem Adam Pellicier für 9 Fuder Abruch von dem neüwen Backoffen und Débris dess Sandsteins, so vor dem neüwen Kornhaus verrararbeitet worden, nebst 1 Fuder Holtz von dem Gestell vegg zu führen, à 2 bz, zalt 5 fl.

<sup>125</sup> ACV, Bp42-24, 11.10.1670: A la grande allée vers le grenier dessus - neuf grands mex a païtir le pain.

<sup>126</sup> ACV, Bp42-19, cb. Yverdon, p. 289, 1643-44: Extra-ordinari ussgeben: ferner um 4000 eichne Tachschilden, die Handmüllli im Schloss und Schnegli, so man in die Gärten gehet, nūw inzetecken, 56 fl. L'encadrement présente deux fasces: la première, large, se termine en cavet alors que la seconde, plus étroite, est soulignée par une baguette qui ponctue un quart de rond. Ce profil, se retournant en équerre à la hauteur du congé, peut être situé dans la première moitié du XVIIe siècle.

<sup>127</sup> ACV, Bp42-6, cb. Yverdon, p. 415, 1570-71: Han ich die undere Schlossthürenn gegen dem Garten, daran die ein Spangenn abeinandern zerbrochenn, uffheben und widerumb zuorüstenn lassen, 2 fl. ACV, Bp42-2, cb. Yverdon, sp, 1670: Jehan Pierre Eternoz von Baumes zalte ich wegen 9 Stück Dannen, dz Portal im underen Schlosshoff widerumb zu verbessern, gehauwen und zimmeret, 2 fl.; dem Ziegler Jehan François Pittet zalte ich für 1500 Tach- und 8 Holzriegel, welche theils zu bemeltem Portal verbraucht, theils noch in Vorraht uffbehalten worden, mit Begriff der Führ, 42 fl. 6 s.; dem Steinhauer David Potterat zalte ich für 4 angewendte Tagwen, die Mauren dess alten vorgedachten Portals abzubrechen, dz alte Fundament desselben uffzegraben, die alten eichenen Stüd wegzubrechen und die neüwgesetzten widerumb zu ringsumb zu vermauren, 6 fl.; zalte ich dem Sager Martinet von Vuytebeuf umb 50 dünne Täfelladen und 2 ander dick Laden, so zu gemeltem Portal verbraucht worden, 8 fl. Les travaux qu'aurait impliqués le déplacement de la porte ne sont pas attestés ici dans leur totalité. L'utilisation de la tuile avec huit cornières n'est pas claire. Sans doute couvrent-elles un avant-toit protecteur au-dessus de la sortie dans la lice sud.

<sup>128</sup> ACV, Bp42-24, cb. Yverdon, sp, 1671: Dem teütschen Schlosser, dz er ein grosse eichene Gätterthüren im hinderen Hoff dess Schlosses, welche zu underst dem grossen Thurn, bym Garten ist, von neüwem beschlagen und andere Arbeit mehr, alldieweil der teütsche Zimmerman im Schloss gearbeitet, gemacht, hab ich samenthafft bezalt 32 fl. 6 s. La porte donnant sur les lices sud est bien décrite ici au pied de la grande tour. Les relevés de Willading de cette même année la situent encore dans sa position médiévale, ouvrant sur la cave [020].

<sup>129</sup> FONTANNAZ 1986, p. 297. Ces dispositions sont aussi bien attestées au château de Morges (BISSEGGGER 1998, p. 86).

<sup>130</sup> ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 520, 15.04.1623: Hatt Meister Pierre Petrinet... Glychsfsals inn der Brotkammeren, da die Ratten und Müß großen Schaden gethan... ingemuret..., 39 fl.

<sup>131</sup> Voir annexe 1c, p. 754: ces seaux, ou du moins ceux qu'ils ont remplacés, étaient frappés aux armes de Berne: ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 60, 1618-19: Zalt ich dem Estienne Cartal, dem Maler zuo Yfferten, das er 11 Fhüwr-Eymer mitt MGH Schilt gezeichnet hatt, 4 fl.

<sup>132</sup> ACV, Bp42-23, cb. Yverdon, p. 404, 1668-69: Einem teütschen Tischmacher hab ich zuo Seüberung dess Gwächses umb ein Windmühlin, deren man im Schloss höchst von Nöhnten war, auch extraordinari wol gerahten war, zuo machen, für seinen Macherlohn, Holtz unnd Eisen, bezalt 200 fl.

<sup>133</sup> ACV, Bp42-10, cb. Yverdon, p. 144, 1592-93: hab ich uss Verwilligung mines Herren Seckelmeisters Dachselhofers ein Badstublinn im Schloss Yverdunn machen lassen, das cost mitt aller Materi an Holtz, Stejn, Ysenwärck, mitt einem ysinen Ofen, und der Warcklütenn Belonung, 263 fl.

<sup>134</sup> Ce conduit n'est en tout cas pas lié à la présence d'une cuisine,

puisqu'il n'y en a jamais eu dans l'aile sud.

<sup>135</sup> En tout état de cause, il est difficile de localiser avec précision la boulangerie, la buanderie et les bains. Ces derniers, usant d'eau chaude, auraient par trop humidifié le local [120] dans lequel on s'évertue à sécher le grain.

<sup>136</sup> Voir annexe 1c, p. 754.

<sup>137</sup> Voir p. 472 et n. 164.

<sup>138</sup> ACV, Bp42-28, cb. Yverdon, p. 68, 17.12.1701: Dem Schlosser David Gruet laut Usszugs zalt, das er das genambte Ynzieher-Stübli, darÿn die 2 Juden logiert worden, ein dopplette Porten angehängkt, mit ysenen Stahren-Schlänker versichert, wie auch dass Offenthürli mit einem ysenen Stab versichert, 41 fl. 8 s. L'appellation est claire: cette chambre dite « du receveur » ne remplit plus cet office à cette date. Mais c'est en tout cas bien là qu'il a exercé ses fonctions par le passé.

<sup>139</sup> Sur l'affaire des deux juifs, voir KASSER 1963 et en dernier lieu RAEMY-BRUSAU 2001, p. 101.

<sup>140</sup> Voir annexe 1c, p. 754.

<sup>141</sup> Cf. supra, p. 444.

<sup>142</sup> Georges Kasser et Pierre Margot ont pensé que cette salle neuve avait été installée dans la partie occidentale de l'aile sud et que la fenêtre avait remplacé la galerie (KASSER 1967), ceci parce qu'ils imaginaient une cuisine dans la partie orientale. Il faut désormais renoncer à cette vision des choses. Tout d'abord, et on l'a vu, il n'y a pas de cuisine dans l'aile sud. La fenêtre n'a pas remplacé la galerie mais a été ouverte à l'est de celle-ci. La voussure en brique prouve l'ancienneté du percement. En effet, celles des deux voisines, ouvertes en 1778 et 1779 dans la même façade à l'ouest, sont formées de madriers en sapin, technique constructive n'apparaissant au château qu'à ces dates au plus tôt. Sur le relevé d'O. Schmid, on constate au-dessus de la fenêtre orientale les bouchons des trous ayant reçu l'ancrage d'un auvent de protection, refait notamment en 1758-1759 (ACV, Bp42-39, cb. Yverdon, p. 165). Enfin, les textes du début du XIXe siècle situent sans aucun doute possible la « chambre des armoiries » dans la partie orientale de l'aile sud, mitoyenne du « coulage » qui a remplacé la boulangerie. Le meneau en pierre de cette fenêtre est suggéré par la citation suivante, tirée des minutes de l'instruction du complice des juifs, vers les deux fenêtres du poêle neuf (ACV, Bit8, p. 26, 12.08.1702).

<sup>143</sup> Ce poêle a été remplacé en 1715. C'est sans doute à cette date que l'on a percé ou modifié les ouvertures d'alimentation dans le mur de la boulangerie; on les observe encore dans la paroi du corridor qui conduit à l'escalier accroché contre la courtine sud.

<sup>144</sup> ACV, Bp42-40, cb. Yverdon, p. 99, 11-02-1767: Entricht an Abram Louÿs Huguenin, Schlosser, für was Arbeit in der Armoirie-Stuben, um etliche Wapen anzusezen (...); *ibid.*, p. 100: entricht an denselben (David Fanel, Schreiner) für ein schwartz gefarbete Rame zu Anlegung 2 Wapen in dem Armoirie-Saal (...). ACV, Bp42-40, cb. Yverdon, p. 92, 25.11.1771: Entricht an David Fanel, Schreiner, für das Gemächt einer Rame von 8 Plätze in der Wapenstube zu Ansetzung der Wapen-Schilte der Herren Landvögten. Noch mehr für 6 Raclettes für der hohen Oberkeit Korn-Magazins, verricht den 7. February, 18. Martÿ 18. Octobris 1771, 29 fl. 3 s.

<sup>145</sup> GRANDJEAN 1981, pp. 326 et 371.

<sup>146</sup> ACV, Bp42-28, cb. Yverdon, p. 57, 24.12.1700: Dem Maître Favre und dem Zimmermeister, welche den Schopff im Schloss abbrochen, die Thüren, so vom Schlosshoff in die neüwe Stuben gangen, vermauret und ein andere, so in grosen Gang geht, ynbrochen und das Portal gesetzt und anderstwo verbessert, zalt 87 fl. 6 s.; *ibid.*, p. 61: so hab ich im Saahl gegen dem abgethanen Schopff im Schloss 2 Pfenster lassen machen, dafür bezalt 45 fl.; *ibid.*, p. 66, 14.11.1700: Dem Maurer Maître Favre, so im Schlosshoff ein Thüren vermauret und dargegen ein andre inbrochen und im Hoff, da der Schopff gestanden, die Mauren verbessert, zalt 75 fl.

<sup>147</sup> ACV, Bp42-32, cb. Yverdon, p. 76, 23.07.1722: Dem Tischmacher und Glaser Barrelet auf Rechnung seiner im Plaine-Sahl und des für einen jehwesenden Herren Sekelmeistern destinierten Stuben gemachten Pfenster-Arbeit, 75 fl.; *ibid.*, p. 76, 09.11.1722: Dem Gipser d'Ombre, welcher die Sekelmeister-Stuben geweißset, 11 fl. 3 s.; *ibid.*, 27.09. 1722: Dem Haffner Gendroz, welcher den unbrauchbar gewordenen Offen in der Sekelmeister-Stuben abgebrochen, wideraufgesetzt und die übrign Öffen verbessert, 26 fl.

<sup>148</sup> Cf. supra note 82.

<sup>149</sup> AY, Y24, Journal de J.-G. Pillichody (copie), p. 101: Le 16 de février

## Pages 470 à 472

1758, *mr le baillif a été installé... La cérémonie s'est faite pour la première fois à l'Eglise, auparavant, elle se faisoit dans la grande sale du château.*

<sup>150</sup> AY, Y24, Journal de J.-G. Pillichody (copie), p. 39.

<sup>151</sup> ACV, Bm2/2, pp. 216-217, 10.09.1761 : *Devis pour construire une chambre de domestique au château d'Yverdon de 13 pieds [3,80 m] de longueur et de 11 pieds [3,22 m] de largeur...*; ACV, Bp42-39, p. 89, 1761-62 : *Laut 17 sept 1761, eine Stube für die Bedienten, neben der Seckelmeister Stuben konstruiert worden...*, 352 fl. 9 s. La paroi nord de cette chambre s'est sans doute appuyée contre le sommier sud du plafond. La réparation qu'on y observe en témoignerait également. On a là une preuve supplémentaire que la fenêtre de la chambre neuve de 1686 n'a pas remplacé l'ouverture de la galerie. Le linteau de l'ancien passage montre les traces de 5 barreaux, alors que d'après le devis deux ont été placés. S'il y a eu changement d'avis sur leur nombre au cours des travaux, leur longueur de 1,76 m correspond bien à la hauteur de la fenêtre.

<sup>152</sup> ACV, Bb1-117, p. 103, 12.06.1795 : *MGH w(elsche) S(eckelmeister) und V(enner) geben andurch ihre Einwilligung, dass die... Summ der 221 £ 14 s. verwendet werde, damit in dem Schloss die Einfassung eines Fensters in dem Zimmer an der Abendseite, davon der Sandstein verfault ist, gleich den andern Fenstern auf dieser Seite, mit hartem Stein wieder ersetzt, die Fenster neu gemacht und übrigens das Zimmer erforderlicher Weise hergestellt werde.* ACV, Bp42-44, p. 101, 12.06.1795 : *A divers maîtres, pour réparer une des chambres du château, selon 12 juin 1795, 574 fl. 3 s.*

<sup>153</sup> AY, Y24, Journal de J.-G. Pillichody (copie), p. 158. Sur le contexte social et politique yverdonnois, voir en dernier lieu la contribution de Carine Brusau dans RAEMY-BRUSAU 2001, pp. 155-218. On signalera aussi cette représentation de théâtre tenue en 1618 au château, où les notables d'Yverdon se sont beaucoup impliqués : AY, Ba47, compte de ville 1618 : *29-30 juin, à ceux qui démolirent le teatre au chasteau après les nopces de M. le bailli, 3 fl. ; les conseillers ayant beaucoup de poyne tant pour emprompter que restituer plusieurs habits et aultres choses nécessaires pour jouer la comédie au chasteau, aussi pour dresser le theatre au chasteau, 7 fl. 6 s. ; et pour prester plusieurs semesses de la ville [un repas a été servi en juillet]; pour ceux qui jouèrent la comédie au chasteau, 25 fl.*

<sup>154</sup> ACV, Bb1-95, p. 208, 21.08.1778 : *3) In dem biss hieher finster gewesen grossen Corridor, worin künfftig die Zehndsteigerung und die Bädtags-Predig gehalten werden soll, ein Fenster einzubrechen; da nun diese 3 Artikel in erwähntem Devis nicht enthalten sind, so geben MGH w(elsche) Sekelmeister und Vennere andurch dero Einwilligung, dass die dafür erforderliche Summ der 243 Franken 14 s. 3 d. dafür verwendet... werde.*

<sup>155</sup> ACV, Bb1-95, p. 526, 12.03.1779 : *Reparation des grossen Vestibule im Schloss. MGH w(elsche) Sekelmeister und Vennere geben andurch dero Einwilligung, dass für die Zurüstung des grossen Vestibule im Schloss Ifferten, damit allort die Zehnd-Verleichungen und auch die teüschén Bädtags-Predigten gehalten werden können, ein grosses neües Fenster verfertigt, die Mauren geweißget, Böden und Dielen verbessert, annebens auch das s(einem) H(ernn) heimliche Gemach hergestellt, und für alles dieses die Summ der 248 £ 13 s. verwendet;* ACV, Bp42-42, cb. Yverdon, p. 140, 1779 : *Henri Landri, Daniel Specht und David Bugnon für verschiedene Arbeit in dem Corridor an Gipswerk – Fenstern – Thüren, etc., vermog günstiger Erlaubnis MGH welscher Sekelmeister und Venneren geben sub 12 Marti 1779, 621 fl. 7 s. 6 d. ;* *ibid.*, 22.12.1779 : *Daniel Specht und Albert Andrié für 2 neüe Fel-Laden an den Fenstern des Vestibule gegen Mittag, 60 fl. 10 s. 1 d. 6 ob.*

<sup>156</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 414, 1588-89 : *Ein gantzes nüwes Ruttennpfennster mitt richinenn Rammenn im Gangg gegen La Plane unnd ein nüw Pfennster inn der Stubenn bÿ der Kuchi, sampt dem Futter, 25 fl. 6 gr.* Ce texte est la seule mention explicite de cette « allée », ce qui ne la situe pas de façon absolue. Toutefois, il nous paraît que tout ce qui est cité du côté de la Plaine est limité par la courtine extérieure. Cela pour écarter la confusion possible avec le couvert de la cour intérieure, lui ouvert et sans fenêtre ! Comme on l'a fait pour l'*aula*, on a peut-être aussi continué à utiliser les fenêtres primitives du XIIIe siècle pour éclairer ce corridor.

<sup>157</sup> Cf. supra p. 371.

<sup>158</sup> ACV, Bp42-24, cb. Yverdon, sp., 11.10.1676 : *Rodel aller Gewehren und aller anderen Kriegsbereitschaft und Munition, die in dem*

## Pages 472 à 473

*Zeüghauss des Schlosses Yfferten gefunden worden.* ACV, Bp42-42, cb. Yverdon, sp., 1777 : *Etat des Arcenaux du château d'Yverdon...* Un intéressant travail de comparaison pourrait être mené entre ces deux inventaires. Peut-être mettrait-il en évidence l'évolution de l'armement entre la fin du XVIIe siècle et celle du XVIIIe siècle. Un spécialiste des armes pourrait aussi indiquer le caractère moderne ou au contraire rétrograde de ces armes à chacune des époques, ainsi que leur puissance de feu.

<sup>159</sup> ACV, Bp42-8, cb. Yverdon, p. 403<sup>1</sup>, 1581-82 : *Han ich gäben umb Holtz zun Schwöllén und Thürgstell in der Wannd so man in Herren Sall gadt, demnach die Linden inzufassenn, 8 fl.* La réfection d'un seuil en bois, et le fait que cette porte d'accès à la salle se trouve dans une « paroi », suggèrent que celle-ci ne donnait pas directement dans la cour. L'existence de ce vestibule est confirmée encore par des textes plus tardifs. Il peut s'agir aussi d'une porte ayant existé à l'extrémité du corridor [128-1+128-2 ouest]. En tout cas, l'aspect de la porte dans la façade sur cour est inconnu, car elle a été modifiée en 1727. Peut-être était-elle semblable à celle en plein cintre ouvrant dans la « chambre du puits » [128-1].

<sup>160</sup> Le tout a été maintes fois remanié, notamment à la période scolaire lorsqu'on a installé l'alimentation du fourneau dans le mur de façade au moment de la création de la galerie extérieure en 1838. Ce fourneau a dû remplacer la cheminée.

<sup>161</sup> ACV, Bp42-6, cb. Yverdon, p. 284, 1569-70 : *Han ich uss Verwilligung mines Bruders, des Seckelmeysters, ein Sall infassen, das Khemÿn uffüren und 4 Fenster darin machen lassen, bringt das Buwholtz, Estrich- und Khemÿn-Steÿn, die Stürtzell- und Fenster-Pfosten, sampt der Fur und der Steinhouwern und Zimmerlüthen Taglön, 102 fl. 2 s. ; dem Tischmacher umb ein Tisch, ein Puffet und 2 Sidellen in gemelten Sall, 55 fl. ; umd den Furlon 4 Rutenfenstern von Bern gan Ifferden, 4 fl. ; dem Schlosser umb die Beschlecht der Thüren daselbst mitt sampt den Fürribern vor den Fenstern, 12 fl. 9 s. Ibid.*, p. 410, 1570-71 : *Han ich den nüwen Sal under dem Kornhuss oben vertäffeln lassenn und bringt die Ladennägell mitsampt des Tischmachers Arbeÿtt, 37 fl. 9 s.* On peut aussi émettre l'hypothèse que le lambris du plafond ait masqué les poutres. Par ailleurs, on relèvera que quatre *Rutténfenster* sont posées dans cette nouvelle salle. Il est possible qu'il faille entendre un vantail par fenêtre. Dans ce cas, il y aurait bien eu deux baies à meneau, la seconde donnant sur la cour.

<sup>162</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 64, 1585-86 : *den Zimmerlüthen geben so das Züghuss verdäffelet unnd zwen lang Disch inn der Rumpel-Kammern unnd ettlich Benck, och die Riglen zu den Gweren gemacht und andere Arbeÿtt, hand an Tauwen 24, zum Tag 10 gr., 20 fl.*

<sup>163</sup> ACV, Bp42-23, cb. Yverdon, p. 398, 1668-69 : *Herren Jaques Russillion hab ich umb 86 1/2 lb Eisen zuo Fensterstänglenen für die Fenster in der Cammern gegenn dem Schloss-Sod, à 4 s. 6 d. dz lb, bezalt 24 fl. 3 s. 9 d.*

<sup>164</sup> ACV, Bp42-18, cb. Yverdon, p. 449, 1638-39 : *Den Saal im Schloss gegen der Vorstatt lassen bestechen, vergipsen und wysgen, darvon bezalt nebent einem Sack Geträdt, 50 fl. ; das Appelation-Stüblí glychförmig butzen lassen, 25 fl. ; umb Lÿn darzuo hab ich geben, 6 fl.* À cette date peut-être la porte du type I donnant sur l'arsenal a-t-elle été obstruée et transformée en niche, d'après le filet noir retrouvé sur le bouchon (photo P. Margot, négatif 533, n° 27, 20.3.1978).

<sup>165</sup> ACV, Bp42-20, cb. Yverdon, p. 255, 1649 : *Dem Tischmacher für 2 Thüren, eine für die Cammer bey dem Sood, und die andere für (rev.) die Heimligkeit, wie auch für andere Arbeit, 18 fl. 9 s. ;* *ibid.*, p. 256 : *Maître Pierre Peytriget wegen er gewelbet unnd ein Ofen in der Wächteren-Thurn gemach. Item dass er auch eine Thür in der Cammeren bey dem Saodt zur (rev.) Heimligkeit zuogeben uffgebrochen unnd gebuwet, unnd noch für andere Arbeit, 312 fl.*

<sup>166</sup> Ces deux fenêtres ont été supprimées lors de la restauration de 1978. Avant cela, devenues inutiles à cause de la galerie de 1838, l'une avait été obturée et l'autre transformée en porte pour la salle d'école. Le terme de « Modenfenster » n'apparaît dans les comptes baillivaux qu'en 1729, mais assurément les deux baies dont il est question ici comptent parmi les premières de ce type introduites au château (avec celles de la façade nord).

<sup>167</sup> ACV, Bb1-43, pp. 294-295, 26.06.1722 : *Wie schlecht und gantz unbrauchbar die Fenster und dero Ramen in dem Pleinen-Saal dess Schlosses Ifferten seÿend, so dass man verdeütem Saal wider von dem Wind, noch von der Kälte gefristet seÿn kan, habend MGH w(elscher) S(eckelmeister) und V(enner) dem Herren Landvogt hiemit erlauben*

wollen, selbige erneüwren zu lassen, sambt dem obern Thili-Boden in verdeütem Saal. Les travaux décrits ici sont exécutés par le charpentier Henri Welti, le menuisier Georges Barrelet, le gypcier d'Ombre et le serurier Barbey, tous placés sous la direction de l'architecte Jean-Gaspard Martin, qui fournit le gypse et le bassin rince-bouche (cf. description détaillée dans le compte baillival de 1722 : ACV, Bp42-32, cb. Yverdon, pp. 66-68 et pp. 75-76, notamment les fenêtres en pierre jaune de Hauterive, p. 77: *Wegen in dem Plaine-Sahl eingebrochenen 2 grossen Lichtenen, vor ussen gemachter neüwen Porten und in denen Kornhäuseren und Magazinen verrichteter Arbeit und furnierten harten Neüwenburger Steinen und anderen Materialien, samethafft, 270 fl.*.)

168 AY, Y24, Journal de J.-G. Pillichody (copie), p. 98.

169 ACV, Bb1-45, p. 339, 12.09.1727: *Herr Landvogt Sinner von Ifferthen verlangt, dass das nächst dem Plaine-Saal gelegene Grümpel-Gmach zu einem Audienz-Zimmer gerüstet werde.* Les travaux sont attestés pour la somme totale de 1310 florins environ dans les comptes baillivaux de 1728 et de 1728-29 (ACV, Bp42-3, cb. Yverdon, p. 76 et pp. 84-86). On relèvera encore que la surface originale de la pièce est suggérée par les traces de lait de chaux sur l'intrados des poutres, entre le lattis qui a supporté le plafond en plâtre. Elles ne s'étendent que jusqu'à une limite est-ouest située immédiatement au sud de la porte en plein cintre. Un second plafond, créé sans doute en 1838, l'a ensuite remplacé : il en résulte donc une superposition de deux réseaux de ce type de traces au sud de cette ligne et un seul au nord.

170 ACV, Bb1-77, p. 656, 30.04.1762: *Es haben andurch MGH welsch Seckelmeister und Vennere dero Einwilligung ertheilt, dass erstlich die beyden Stuben gegen die Plaine, nach hier wieder angeschlossnem Devis, um die Summ der 68 Franken 11 s. vertäffelt werden;* ACV, Bm2-2, pp. 217-218, 30.04.1762: *Des réparations à faire au chateau d'Yverdon 1) pour boiser les deux chambres contre la plaine, il faut 571 pieds de boiserie, dont une partie du vieux étoit pourri et l'autre n'existe plus à 5 Kreuzer le pied, fait 66 £ 6 s., cloux 1 £ 1 s., ouvrages à la muraille pour poser les susdits boisages 1 £... accordé le 30 avril 1762.*

171 ACV, H-272 E-H, 30.09.1800: *Chambre à coucher donnant sur la faubourg [128-2]... réparer les boiseries et hauteurs d'appui et les peindre, 28 £... ; grande chambre à cheminée [127], réparer et repeindre les boiseries et hauteurs d'appui, cette pièce doit être tapissée, 27 £;* AY, Ac8, pp.152-154, 04.11.1826: À cette époque les pièces sont devenues les salles n° 12 et 13 de l'institut Pestalozzi, desservies par un petit corridor d'entrée où l'on ordonne que le seuil de la porte donnant sur la cour étant mauvais, il sera remplacé par un seuil en pierre de grès... on fera caronner entre la susdite porte et celle de la chambre n° 13.

172 Ce poêle est décrit dans un texte de 1821 (AY, Pz2, n° 30, 24.01.1821: *Au n° 13 [128-2], un fourneau, hors d'état réellement, une fenêtre;* ibid., n° 43, 04-1821: *Il est à observer sur le poêle du n° 13 que l'on pourrait lui laisser sa forme arrondie... que l'on pourrait en conserver la tourelle.* La coexistence de la cheminée basse à la française et du fourneau est prouvée par un texte tardif où on propose de remplacer ce poêle par un autre enfoncé dans le mur. (AY, Ac8, pp. 15-16, 28.06.1820: *Au n° 13, salle donnant sur la Plaine, 1 fourneau haut de 6,5 pieds [1,91 m] sur 4,5 [1,32 m] de face, et 2 pieds [0,59 m] de profondeur, en pratiquant un enfoncement dans le mur pour que le fourneau ne dépasse pas le chambranle de la chauffe panse par laquelle il doit se chauffer et refaire des chenets et le foyer de la dite chauffe panse.)*

173 La surface de cette chambre des domestiques est donnée par la zone blanchie au lait de chaux du plafond, encore visible.

174 La construction de ce mur milite encore en faveur de l'existence passée d'un mur longitudinal dans l'aile est, que les voûtes étaient parfaitement capables de supporter.

175 Le devis détaillé du 18 août 1790 se trouve dans les *Reparationen-bücher* sous la cote ACV, Bm2-4, pp. 494-95. ACV, Bp42-44, p. 144, 18.08.1790: *Au sieur Louis Landry, Ferdinand Kaisermann, Louis Gresset, etc, pour construction de deux prisons dans la cour interne du chateau, selon 18 août 1790, 949 fl. 3 s.*

176 ACV, Bit8, p. 26, 12.08.1702. En attendant une étude plus fouillée sur ce sujet, qui la mériterait, on renvoie à ANSELMIER 1983, pp. 13-20.

177 ACV, Bb1-109, pp. 261-264, 22.07.1790: *In die 4t Gefangenschaft, so in dem grossen Thurn liegt, – ein Ort, wo der Unglückliche vermittelst einer Leiter und eines Seils in einen Abgrund von Finsterniss gelassen wurde, ist in diesem Jahrhundert niemand mehr geworfen worden... Nicht nur die Menschen-Liebe, sondern auch die öffentliche Sicherheit erfordern es, dass dieselben hergestellt werden, weil auf schwächere*

*Anzeige hin, als dann das Gefängniss anbefohlen werden kann...Wann nun MGH w(elsche) S(eckelmeister) und V(enner) betrachten, wie das e(hrwürdige) Gericht in seinem Memorial sehr richtig anmerkt, dass einerseits ein Gefängniss nicht zur Strafe des Gefangenen, sondern zur Versicherung seiner Person dienen soll, anderseits aber ein solch scheußlicher Ort, leicht den Unglücklichen in Verzweiflung, wohl gar zum Selbstmorde verleiten kann, so rathen MGH einmüthig E(uer) hoh(en) Gn(a)d(en) an, den nicht zu ubertriebenen, hier beygefügeten Devis von 375 £ 4 s. allernädigst zu bewilligen; daraus dann in obbemeldtem Zeüghaus à Pleinpiéd nach dem obbemeldten Plan 2 Zimmer für Gefangene würden verfertigt werden.*

178 EGGENBERGER-RAEMY 1992, p. 21, n° III/30.

179 ACV, Bp42-1, cb. Yverdon, p. 419, 1538: *300 Lattnägel verbrucht im Schloss uff denn Tächerenn im Hoff, 300 Lattnägel zun Tächeren im Hoff, 50 gross Nägell im Hof zu den Tächen die in Hoff sind, 4 gr. 6 d.* ACV, Bp42-7, cb. Yverdon, p. 282, 1575-76: *han ich die Tächer im Hoff des Schlosses zuo Ifferden allesamenn nüw widerumb tuss Schindtlen lassen teckhen unnd erstlich gäben umb einhundertt tusent Schindlen, 66 fl. 8 s.; dieselben zuo Joigneze zereychen byss gan Walleres unnd von Walleres gan Ifferden zefüren, 15 fl.* Cette très importante quantité de bardeaux incite à croire qu'il s'agissait de couvrir non seulement l'avant-toit sur la cour mais également tout le versant intérieur des toitures abritant les corps de logis, ces deux éléments n'ayant alors formé qu'une seule surface.

180 EGGENBERGER-RAEMY 1992, pp. 18-19: contrairement à ce qu'on avançait dans ce rapport, ce hangar ne se situait pas dans l'angle sud mais bien à la jonction des façades sud et ouest. L'encoche verticale dans le mur de l'aula pourrait en témoigner.

181 EGGENBERGER-RAEMY 1992, p. 21, n° III/31.

182 ACV, Bp42-21, cb. Yverdon, p. 473, 14.10.1656: *Dem Meister Abraham Duvoisin, Zimmerman, und 3 seiner Gspanen, so sie 2 Vortächern in dem Schlossoff uss grosser Nohtwendikeit gantz neüw gemacht, (...) für 300 Latten, per 12 fl. dass 100, 36 fl., 4000 flachen Zieglen, per 30 fl. der 1000, 120 fl., (...) bringt also dz obiges alles zusammen, [total] 250 fl. 6 s.; ibid., p. 474: So hab ich die Raffen unnd andere Höltzer mehr, so zu den neüwen Vortächern in dem Schlossoff sind gebrücht worden, hab ich für die Fuhr vom Port hinder dem See bis in dem Schlos, 6 s. per Fuhr, so 8 gegäben hatt, 4 fl.; so sind auch 1000 Lattnegel zu den Vortächern in dem Schlos gebrücht worden, für welche Negel ich betzalt hab 10 fl.; umb 4 Blatt Stürtz oder Blech, so ich zu denen Känel in dem Schlossoff hab gekauft unnd an den sselbigen angeschlagen sind worden, jedes Blatt per 11 kr., 2 fl. 9 s.; ibid., p. 485: Hab ich dem Meister Abraham Duvoisin, auch Zimmerman zu Yfferten, so er die 2 neüw Vortächern in dem Schlossoff gemacht, entrichtet 1 k 2 q Weitzen; ibid., p. 490: So hab ich dem Meister Abraham Duvoisin, Zimmerman, wegen des Verdings der Vortächern in dem Schlossoff entrichtet, 1k 2 q Roggen.*

183 ACV, Bb1-98, p. 159, 02.02.1781: *Da nach m(eines) w(ohlgeborenen) Landvogts Bericht der Scherm inwendig des Schlossooffs alzubreit und dessthalb auch wirklich in so schlechtem Zustand sich befinde, dass selbiger von neuem müsse hergestellt werden, daher m(ein) w(ohlgeborener) Landvogt anrahtet, diesen nohtwendig neü aufzuführenden Scherm, so gegenwärtig 7,5 Schu [2,20 m] breit ist, sowol zu minderer Unterhaltung der Schlosdachungen, als aber zu mehrerer Anständigkeit und Solidität, auf minder als die halbe Breite, nemlich auf 3,5 Schu [1,03 m] einzuschranken.* Le travail est accepté pour la somme de 413 £ 2s 6d; ibid., p. 254, 16.03.1781: *Zu gänzlicher Ausführung des hier wieder angeschlossenen Devises, betreffend die Verfertigung eines ganz neuen Vordachs in dem Schlossoff zu Ifferten... Une somme supplémentaire de 163 £ 2 s. 6 d. est accordée; ACV, Bp42-42, cb. Yverdon, p. 134, 1780: Henri Landry, Christian Portner und Mithaften um in den innerlichen Schlossoff das überflüssigliche breite, senckende und baufällige Dach zustrengen und herzustellen, ein Theil der Kosten laut hohen Befehl sub 2. Februar 1781, 625 fl.* Si l'installation qu'on veut changer est jugée peu solide, c'est bien parce qu'elle n'est plus soutenue par des poteaux dressés dans la cour. Peut-être n'y avait-il pas de bras reposant sur les corbeaux à en juger par les avant-toits qui existent au chateau d'Oron et à celui de Champvent, très amples et privés de ce genre de support.

184 Hormis celui de la façade nord disparu en 1883 déjà.

185 LRD99/R4940. La date est donnée avec réserve mais elle est la même pour les cinq coyaux analysés.



186 ACV, Bb1-113, p. 414, 17.05.1793: *MHH w(elsche) S(eckelmeister) und V(enner) geben andurch dero Einwilligung, dass sowohl für Herstellung des einten ganz verderbten Theils des Trottoir im innern Hof des Schlosses lferten, als auch Verbesserung des andern Theils, statt Kaminsteinen mit Pierre de Gray exequiert und der ... erforderliche Betrag von 108 £ in oberkeitliche Rechnung gebracht werde.* ACV, Bp42-44, cb. Yverdon, p. 151, 17.12.1793: *au maître maçon Landry pour établir un plaquetage en pierre au trottoir de la cour du château, 270 fl.*

187 ACV, Bm2-4, p. 4, 20.12.1779: *Charpenterie Escalier passage. Le couvert dans l'interne de la cour sur l'escalier sur la longueur de 26 pieds [7,61 m], largeur 15 pieds [4,40 m], la façade sur 3 colonnes de 4 pieds 4 pouces [1,27 m] en bois de chêne avec un soubassement du même bois, 6 £; la corniche avec moulure et une barrière à hauteur d'appuis en bois de sapin, en tout 10 £. 8 s.; la plateforme du toit en gros bois de sapin 212 pieds, les chevrons en petit bois 198 pieds, total 15 £ 7 s. 6 d.; la balustrade faisant l'enceinte de l'escalier à la cour faite en ais [planches] découpés d'un bon goût, 11 £ 2 s.; façon d'un plafond en ais rabottés et crettés [recouverts de litteaux] d'un côté en dessus de la dite plateforme, 14 £ 1 s. 3 bz.; pour garnir le toit en ais pour le couvrir de petits encelles, 9 £; pour façon de trois portes l'une à l'entrée avec un dormant, doublée par panneaux, et les deux autres aux deux cottés de la cave doublées toutes à deux battens, 7 £.* Si le toit en appentis sur poteaux avait encore existé à cette époque, cette construction, réalisée avant le rétrécissement des avant-toits, aurait été inutile.

188 FONTANNAZ 1986, p. 91. AY, Aa45, p. 133: Jean-Gaspard Martin reçu bourgeois le 3 septembre 1712; le 20 septembre il s'acquitte des 1000 florins qui lui ont été demandés (AY, Ba62, compte de ville, 15, 20.09.1712).

189 La nomination a été confirmée par Christophe Steiger, alors trésorier romand, le 12 février 1717 (ACV, Bb1-41bis, s.p., 12.02.1717).

190 FONTANNAZ 1986, p. 92 et passim.

191 PERRET-GENTIL 1991, pp. 81-82. Il faut relever qu'aucune fenêtre à la « nouvelle mode » n'a percé la courtine orientale durant la période bernoise. Elles ne sont apparues qu'à l'époque de Pestalozzi, au siècle suivant.

192 AY, Y24, Journal de J.-G. Pillichody (copie), p. 173 (1780).

193 BESSE-FAVRE-BULLE 2000.

194 *La Grande mutation*, I (Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud, t. 8), Lausanne 1980, p. 35.

195 ACV, Bp42-43, cb. Yverdon, p. 117, 1783: *Etat des ustensilles aux caves du château: 13 tonneaux vieux chétifs; 1 dit médiocre; 10 dits neufs en état; 1 bossette vieille pour la vendange; 3 vieilles tines déchargées; 1 seille vieille de mesurage; 6 tines vieilles pour la vigne; 2 seillons pour la vendange; 5 brantes, 3 neuves, 2 vieilles; 1 entonnoir de chêne; 1 brochet pour mesurer; 1 hache pour tailler le marc; 1 vieille corde chétive; 1 dite neuve en état.*

196 ACV, Bb1-100, p. 251, 14.03.1783: *Wegen Verfertigung eines metallernen Trühls, für das oberkeitliche Herbsthaus zu Mont: eingeschikte Model der von Meister Trachsel zu Ifferten verfertigten Thrülen mit metallernen Schrauben und Schrauben Muter.*

197 ACV, Bb1-109, p. 339, 03.09.1790: la Chambre du Trésorier romand et des Bannerets accorde *dass stadit der alten verfaulten Fässer in denen Schloss-Kellern von Ifferten, 12 neüe, um die, in mitkommendem Devis erforderliche Summ der 150 £ verfertigt und diese Summ in obrigkeitliche Rechnung gesetzt werde. Da aber MHH Landvogt selbst bestens bekannt ist, wie es bey der Weinzeichnung so unbequem fällt, wann viele Fässer von so starkem Halt sind, wie der von 500 Maassen, so wird MHH Landvogt freundlich ersucht, den Halt so kommllich möglich einrichten zu lassen, ein Fall jene Unbequemlichkeit bey dem von 500 Maassen auch für die zu verfertgenden 12 neüen Fässer zu beförchten wäre.* ACV, Bb1-111, p. 141, 26.08.1791: *MHH w(elsche) S(eckelmeister) und V(enner) geben andurch dero Einwilligung, dass zu Ankauf 18 neüer Fässer für die zu dem Schloss Ifferten gehörigen Kellern die... Summ der 255 £ 12 s. verwendet... werde.*

198 ACV, Bp42-41, sp, 1775: *Etat des caves du château d'Yverdon: le résidu après les pensions à part au seigneur bailli; 3700 pots de vin de Rance; 3782 pots de vin de Chavornay; 945 pots de vin de Villars; pensions et revenus appartenant au seigneur baillif: 675 pots de Mathod, La Mothe; 726 pots de Baumes, Peney, Suchy; 1251 pots de Rances; 80 pots de Chavornay (rouge); 1351 pots de Cruzille; pensions ecclésiastiques: 7175 pots [le pot d'Yverdon vaut 1,59 litres selon CHEVALLAZ 1949, p. 25].*

199 ACV, Bp42-40, cb. Yverdon, p. 104, 31.01.1768: *Entricht an den-*

*selben (Jean François Recordon, Zimmermann), für das Gemächt einer Hüte von Lade, auf der Westseite des Schloss, unmittelbar bey dem Eingang des Källers, in Dienst einer Weinschencke für des Amtmann Pension Weine, Verschaffung der Nägel, verricht seit dem 29. Juny bis 28. Octobris 1767, 15 fl. 3 s.*

200 De tels anneaux, de dimensions et aux dispositions semblables, sont visibles au château de Grandson et dans le niveau inférieur couvert d'une voûte de la tour Baudet à Genève. Ce local, appelé la « grande g(?)rotte », abritait depuis la seconde moitié du XVe siècle les archives de la ville et république de Genève. On ne sait si ces anneaux ont été posés au moment de la construction de la voûte ou s'ils sont plus tardifs (ROTH-LOCHNER-FORNARA 1986, pp. 14-15). À Grandson, ils se trouvent dans un local à l'origine isolé des corps d'habitation se trouvant dans la cour intérieure du château, doté d'une voûte au moment de la réhabilitation de l'édifice par LL.EE. de Berne et de Fribourg, au tournant du XVe siècle probablement. L'aménagement touristique des années 1960 les a associés à tort à la torture.

201 ACV, Bp42-7, cb. Yverdon, p. 275, 1575-76: *Diss ist der Stallcostenn zu MGH Schloss gehörig so ich uss Erlouptnus mynes gnedigen Herren Seckelmeysters Manuels han lassen buwen, ist ouch nüwlich allerdingen von Grund uffgefürth und hievor noch N(n?)üttzytt verrechnet. Erstlich han ich Meyster Guillaume Mievellaz, dem Steynhauwer, Pierre Charbulier unnd Pierre Lugrin, Zimmerlüt, welchen inen ich samenthafft den Stall verdingett und sy den Buw zemachen unnd umb vil höher uffzuführen, dan es vor gsin, unnd alles mitt Rigelwärch unnd andren nottwendigen Dingen angenommenn hanndt, hatt ouch die Stallung inn zuo 15 Pfärden Platz..., 664 fl. 8 s.* Suit une énumération très détaillée des matériaux utilisés.

202 ACV, Bp42-2, cb. Yverdon, p. 465, 1656-57: [Travail de charpenterie] *Dass gross Thor in dem Stalhoff... 466/...5x12 Laden... wie auch für das gross Thor zum Stalhoff, 45 fl.; 467/ Jacob Simon, Schlosser, das Stalhofsthor beschlagen und Schluseln darzu gemacht 14 fl. 6 s.; 468/ Negel; 34 lb. Eisen zu der Stalhofsthür Spangen zemachen, und andere Ysenwerck in dem Zeughaus, 11 fl. 4 s.* Cette cour s'étendait à l'emplacement de la rue du Casino actuelle, plus étroite, entre l'écurie et les greniers.

203 BPY, 7003, Livre de raison de Marc de Treytorrens, p. 16, 1699: *Cette année, j'ai fait bastir au nom du magnifique et puissant Sr trésaurier E. Steiguer l'écurie à côté du grenier devant le château... Je fis ensuite bastir l'écurie du château qui cousta 4631 fl. et le cor de garde 2247 fl.*

204 ACV, Bp42-6, cb. Yverdon, p. 65, 1567-68: *Han ich mitt denn Zymmerlütthenn abgerechnet umb alle die Tauwen, so sy diss halbenn Jars im Namen MGH zum Schloss Yfferdenn gebrucht, dero sind es sige den Steynhouweren das Bockstell zemachen, ein Gensen- unnd Schwyinstall, ouch denn Hünerhoff inzufassen.*

205 ACV, Bp42-40, cb. Yverdon, p. 51, 12.02.1766: *Entricht an Nachfolgende (Abram Louïs Huguenin, Schlosser, Jean François Recordon, Zimmermann et Jean Correvon, Ratsherr pour feu Hauptmann Auberjonois) für Aussbesserung ein Theils der in dem Schlosshof gegen Ost gelegene baufällige Ställe für das kleine Vieh, verricht seit dem 23. Septembris biss 22. Novembris inclusive 1765, 76 fl. 7 s. 10 d. 6 ob.*

206 ACV, Bp42-8, cb. Yverdon, p. 54, 1578-79: *Hab ich gäben umb 4 Raffen ouch umb ettlich Schwartten zuo der Wand zwüschen Gartten und Hünerhuss, 3 fl. 7 s.*

207 ACV, Bp42-29, cb. Yverdon, p. 54, 05.06.1708: *Dem Sager Loserung wegen 2 gesaagten Eychen zu der Fahlbrugcken, wann mann in den Garten gehet auss dem Schloss, dafür zahlt, 1 fl.* ACV, Bp42-41, cb. Yverdon, p. 113, 14.01.1775: *An David Bugnon, Zimermann, entrichtet für ein neüe Thür von dicken eisigen Laden an der Hauptmuer, so den Haushof gegen Sud des Schloss einringet, samt etwelchen Materialien und ander Arbeit, 13 fl.* L'ancien lit de la Thièle, devenu fossé, ne sera comblé qu'en 1804: AY, Ag, 13.01.1803: *Lettre de la Municipalité d'Yverdon à la chambre administrative à Lausanne. Etant actuellement sur le point de terminer les opérations du fossé que vous avez concédé à ce Public sur le pré du château et ayant déjà commen-cé à remplir celui qui longeait le mur de ville en nivelant le terrain, nous devons vous aviser...*

208 ACV, Bp42-27, cb. Yverdon, p. 58, 03.05.1691: *Dem teütschen Decken zalte ich für 2000 eychige Schindlen, damit er das Cabinet im Garten und das vor dem Schloss gedeckt und die Eychen darzu in Herren von Orsers Wald gehauen worden, 28 fl.; für ein sturtzenen Knopf uff*

das Cabinet vor dem Schloss bezalt, 12 fl. 6 s.

209 ACV, Bp42-10, cb. Yverdon, p. 244, 1593-94: *Hab ich das Thubhuss inn der Schlossmattenn widerumb uff ein nüws Bedecken lassen müssen und zumselben verbrucht 10 000 Schindlen, jedes zuo 17 gr., item 4500 Tachnägel zuo 2 fl., 31 fl. 6 gr.*

210 ACV, Bb1-45, pp. 202-203, 02.05.1727: *Meister Martin überschickt MGH w(elsch) Vennere und Seckelmeister Projects und Plans wegen neuw konstruierender Schlossscheüren zu Ifferten; ...in was schlechtem Zustand dero Schlossscheüren zu Ifferten sich dermahlen befindet, als wegen Bauwelligkeit und besorgender Feürs-Gefahr nohtwendig und ohnentbärlich anderst construiert werden muss, wann dero wegen ermelter Meister Martin innen ausführlichen Project und Überschlaag in wie hoch sich die Costen mit Begriff der sambtlichen Materialien, Zimmermann und Steinhauwer-Arbeit erlauffen würden, im Papeyr gebracht auch eines Plans... [prix estimé à 720 Thaler, soit 5 400 florins]. ACV, Bp42-33, cb. Yverdon, p. 86, 05.01.1729: *Habe ich bezahlt, vor Auffbauung der neuwen Schloss-Scheüren, samb dem daran stossenden Hauss in welchem die Wächter un der Kuejer wohnen, sowohl den Steinhauweren, Zimmerleüthen, als anderen, nach Abzug 400 Thl. so ich schon in meiner 2. Rechnung angesetzt, 4794 fl. [resistent 4794 fl.]; dem Bauwmeisster Martin zahlt, vor aussgeseckletes Gelt, so er hatourniert, die oberkeitl. Gebäuw betreffend, 148 fl. 7 s. 6 d.; ibid., p. 91: Dem Forster Deriaz zahlt, vor 39 Trämmel oder Bauwholzer, so provisionaliter sind gefelt worden zu Bauung der neuwen Schloss-Scheüren alhier à 4 batz pro Stuck und 4 batzn trübereyn, 40 fl.; zahlt vor 9 Zwerchhölzter dem gleichen, selbige zu zurüsten und zu zimmeren, à 6 Kreuzer pro Stück, thuet 4 fl. 6 s.; dem Zimmermann Wälty zahlt vor obige Trämmel zu zeichnen mit der Lignie, 70 fl. 7 s. 6 d.**

211 Voir AY, Ca2, Plan cadastral de Treytorrens, 1737, fol. 8, qui représente la grange de LL.EE.

212 ACV, Bp42-29, cb. Yverdon, p. 65, 23.04.1707: *Dem Zimmerman Heinrich Wälty einen neuwen Stäg über die Toille zu setzen, wo man vom Schloss in die Scheür gehet, für Taglöhn zahlt, 10 fl. 6 s.*

213 Voir AY, archives du Service des travaux, cartable 6 «Prés divers...», n° 30: Plan du lit de la petite rivière dressé par le commissaire Develay en août 1792. Ce plan situe de façon précise cette passerelle.

214 ACV, Bm2-4, pp. 1-8, 20.12.1779: *Paßirt coram 200 den 20t decembris 1779. Etat général des coutes pour la construction d'un angard au occidental [sic pour fossé occidental] du château d'Yverdon et d'un passage et escallier depuis la cour du dit château au dit fossé. 1) pour un angard proposé dans le fossé occidental du dit château sur la longueur de pieds 52 [15,23 m] et largeur pieds 34 [9,96 m], divisé en deux parties, l'une pour des carosses, chariots et de la largeur de pieds 14 [4,1 m], l'autre pour un bucher de la largeur de pied 17 [4,98 m].*

215 Voir les comptes du bailliage d'Yverdon pour ces années-là (ACV, Bp24).

216 Voir plus bas, dès p. 501.

217 AY, M17.

218 Sur cette période et dans la perspective yverdonnoise, voir RAEMY-BRUSAU 2001, pp. 53-66. Sur le réseau de renseignements, voir KASSER 1961.

219 ACV, Bp42-15, p. 389, 05.02.1622: *Item, zalt dem wirt im statthuß so durch Mr Valentin Friderich allewyl er da gewesen, verzert worden und ime durch meinen hoch. herren seckelmeister stürler an seinen Reiß abgezogen werden soll, thut, 89 fl. 1 s.; 386/ verner dem Wirt zu Ballegues Anthoine Rossel allewyl erstangeregter Mr Valentin die Schantz daselbst zebuuen angeben durch ime zerung uffgelüffen, und geachten wirt zalt, 165 fl.; item, wie Mr Claude Flaman von Münpelgart, sampt seinem sohn und 2 diener nacher Ifferdten ankommen ist uff gesagter reissvermög mir von appoteker zu Pätterlingen ingehändigeten zedels, zehung..., 133 fl. Cf. infra, p. 502.*

220 HOFER 1953, pp. 55-61.

221 Le détail de ces reconstructions est connu grâce aux comptes baillivaux des années 1605 à 1607 (ACV, Bp42-12) et 1609-1610 (ACV, Bp42-13), ainsi que par les manaux et comptes de la ville d'Yverdon pour ces mêmes années (AY, Aa 12 et Ba 43). Voir également RAEMY-BRUSAU 2001, pp. 98-103. Sur le clocher voir en outre GRANDJEAN 1988, pp. 40-42. Sur l'œuvre de Daniel Heintz en général, permettant de mieux estimer la valeur architecturale de la porte de Gleyres, voir l'excellente monographie de STRÜBIN RINDISBACHER 2002

222 MORGAN-SCHUBIGER 1992. Dans cet article où ces auteurs attribuent à Vauban un projet de fortification de Soleure, contenu dans la

collection Schauenburg (n° 23, Bibliothèque militaire fédérale à Berne), ils dressent un panorama rapide de la situation politique suisse dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Cependant on pense que les motivations politiques et militaires bernoises doivent être encore analysées de manière plus approfondie.

223 La plupart de ces plans sont conservés aux AEB sous la cote Atlanten/Atlas 7.

224 AEB, B II-706, n° 28: devis de Willading pour ses projets.

225 AEB, B II-706, n° 51: *Beschreibung der Rissen von der Statt Ifferten, wie selbige könt befestiget werden.*

226 Pour un commentaire détaillé des projets de fortifications produits par la ville d'Yverdon, voir RAEMY 1999.

227 ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 290, 1587-88: *Uss Bevelch Herrn Schultheÿssen von Wattenwÿlls und Herrn Seckelmeÿster Tlilliers han ich Maître Jaques Vallon unnd Jaques Tacheron verdinget, die hindere Porten inn den Ringmuren by dem Schloss zevermuren unnd ein Schutzloch darin zemachen. Item die lange Mur [soit la braie méridionale] am Schloss zeunderfharen und zefürffüssen, ouch Schutzlöcher darin zemachen, von jedem Klaffter 10 fl., sind 30 Klaffter, unnd von jedem Schutzloch 15 fl., dero sind 5; thut alles 375 fl.; ibid., p. 291: Die Ringmuren bim Schloss ringswÿss umbmuren, verbessern, bestächen unnd oben mit Platten tecken, in summa alles wärschafft unnd guott und 2 Stein zum Wasser ingraben zemachenn, alles umb 1 k Weÿtzen, 2 k Gersten, 1 k Haber, und anderen, 100 fl. [c'est une somme globale, dont ce qui précède n'est qu'une partie]; ibid, p. 291: Han ich inen verdinget die hindere Ringmuren umb ein Klaffter zuo erhöchernn, sind der Klaffter 9, von jedem 10 fl. Item ouch 7 Schutzlöcher mit gehüwnen Stucken unden und oben darin zemachen unnd alles zebestecken, von jedem Schutzloch 15 fl., 195 fl. Simultanément on entreprend le renforcement du front oriental de la ville et du château, pour ce dernier formé des braies et de la courtine (cf. note 276 où sont consignés ces travaux et l'achat des fournitures pour l'ensemble de ce chantier).*

228 ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 528, 1589-90: *Denne uf der hindern Ringmurenn, ein Garide old Sentinellen mit eÿchinen Holtz allencklichen machen lassen durch Lombardet, 38 fl. 5 gr.; ACV, Bp42-11, cb. Yverdon, p. 71, 1595-96: So hab ich umb 6 Dotzet Laden unnd 3 Raffen gäben 27 fl. 6 gr., das ich die Bollwärk gägen MGH Matten wider beladnet, das man daruff kön die Sentinellen oder Wachten halten.*

229 AST, Corte, protocoles ducaux (copie M. Besson, ACV Ab 1): *il faudrait remplir de terre un cartier du chasteaux dedant les faulses braies pour la fortification d'icelluy, qui est facile à faire car la terre empesche dedant ledit chasteaux de tout courtes et coustera beaucoup de faire vuyder ladite terre...*

230 Au sud, on a cru à la présence d'un fossé immédiatement au pied de la courtine. Georges Kasser y voit un pont au-devant de la petite poterne au pied de la grande tour; or aucun texte ne le mentionne. Des ponts sont bien cités dans le jardin ou pour se rendre au jardin, mais ceux-ci sont manifestement à l'extérieur des braies (KASSER 1964<sup>1</sup>). Il faut donc renoncer à cette idée. La mention de 1650, qui parle effectivement d'un fossé derrière le château vers le jardin, le situe à l'extérieur des braies. À moins que cela ne soit qu'un banal creux à chaux, il peut s'agir de l'ancien lit de la Thièle que l'on comble alors. ACV, Bp42-20, cb. Yverdon, sp., 24.04.1650: *Dem Louys Beau, Anthoyne Languetin und Francois Riond umb dass sÿ zu underschidenlichen Mahlen Stein und Sand mit ihren Schiffen gebracht, den Graben hinder dem Schloss, bey dem Garten, zuzefüllen, wie auch zur Bruken unndt Scheüren, zugestellt an Weitzen, 1 k 3 m.*

231 ACV, Bp42-25, cb. Yverdon, sp., 20.09.1683: *Hab ich dass Stück so uff dem Rondel gestanden, dessen Räder und Axt aber gantz faul, auf neüe Räder stellen und eine neüe Axt machen lassen, bringt des Wagners und dess Schmidts Lohn, 22 fl. 6 s.*

232 ACV, Bp42-24, sp., 11.10.1676: *2 Metallinen Stück 12 lb. Mösching, nach Abzug der Spielung schiessend, das eine im Zeüghauss, das andere im Hoff gegen der Vorstatt.* En 1672, sans doute pour être mis à l'abri, ce canon est rentré au château sur l'ordre de Willading (ACV, Bp42-2, cb. Yverdon, sp., 27.06.1672: *Dem Steinhauwer Jehan Pierre Vuarnay und 2 seinen Mithafften, wegen sÿ auss Befelch Herr Ingenieur Willadings die Viertel Cartauen, so auff dem Rondel gegen der Vorstatt gestanden, herauff in das Schloss gezogen, jedem 6 bz geben, 4 fl., 6 s.; ibid., im Julio 1672: Umb zuo der Viertel Cartouen, so gegen der Vorstatt in dem Rondel unten gestanden, welche man herauff ins Schloss gezogen gebrauchte Seil, zalt 7 s. 6 d.).*

## Pages 487 à 490

233 ACV, Bb1-41, pp. 60-61, 08.12.1714: *Weilen diese Zeit, da die Wasser aller Ohrten klein, nit gar bequem, dass am Schloss Ifferten gegen der Vorstatt die Thürn oder Ouvrage fer à cheval genannt, dem Verding nach, so mit dem Meister Martin, dem Steinhauer, getroffen worden (...) mit harten Quaderstucken underfahren, zuvor aber ein eicherner guter Rost wie Beylaag mitgibt, darunder gesetzt werden, als gelanget hierdurch MGH w(elscher) S(eckelmeister) und V(enner) freündtliches Gesinnen an den Herrn Landvogt, dem Meister Martin anzubefehlen, dass er durch einen guten verständigen Zimmermann solchen Rost von gutem eichigen jungem Holtz in dem Taglohn, so gut und wohlfeil möglich machen lasse, in dem Verstand, dass der Herr Landvogt das eichige Holtz darzu ihme auf den Platz liferen lasse.* ACV, Bp42-31, cb. Yverdon, p. 41, 15.01.1715: *Dem Meister Marti für gehabte Inspection über die Arbeitsleut, so die Röst der Rosseisen oder fers à cheval genant bey dem grossen Thurn dess Schlosses alhier verbeseret, nemlich für 6 Tag à 10bz, denne für 33 Taglöhne gedeüt seiner Arbeitsleüthen à 6,5 bz. per Tag, zahlt 90 fl. 9 s. 9 d.; gedeütem Meister Marti, dassjenige so ihme wegen obigen Reparationen dess fer à cheval genant und der Mauren gegen der Toile, lauth Schreibens vom 21. Septembris 1714, zahlt 1020 fl.; ibid., p. 63, 13.03.1715: Dem Meister Marti, dassjenige so ihme im Verding wegen Verbesserung dess Rosseisens oder fers à cheval genant, beym grossen Thurn dess Schlosses alhier versprochen worden, auss obigen Befehl vom 21. September 1714 gelifert worden 8 k Mischelkorn und Roggen. Une description des braies, enfouies dans le jardin-terrasse actuel, est donnée par MULLER-EGGENBERGER 1989, p. 29, n° 5.2.1. L'investigation archéologique n'a toutefois pas exploré la base du mur (voir plan 17).*

234 AUBERSON-MUNGER 1990, pp. 7-8, murs 0.6 et 0.7.

235 AY, Ac1, Commissions, p. 287, 24.01.1766.

236 RAEMY 1986<sup>2</sup>, p. 8. Le massif de la fontaine a été mis au jour lors de fouilles techniques ouvertes en 1981 et documenté par le Bureau d'archéologie médiévale de Moudon, vestige alors interprété comme la fondation d'une «tour».

237 ACV, Bm2-4, pp. 9-12, 31.01.1780: Devis détaillé accordé le 31 janvier 1780. Le comblement est évalué à 2059 voitures de terre, dont la capacité devait davantage s'approcher de la brouette que du char. On en déduit cependant 880, provenant des déblais de la cour intérieure, issus de l'excavation nécessaire pour le nouvel escalier dont le volume peut être estimé à 60 m<sup>3</sup>. 233 m<sup>3</sup> auraient ainsi été étalés sur une surface de 450 m<sup>2</sup> environ. La surélévation n'a pas dû être très importante, un demi-mètre tout au plus.

238 KASSER 19641. Cet auteur indique une hauteur totale de 14 m avec un fossé profond de 4 m. 50 000 m<sup>3</sup> de terre auraient été remués.

239 Ce projet de Valentin Friederich et de Daniel Heintz, rédigé de la main de Joseph Plepp, alors en formation chez Heintz, se trouve aux Archives d'Etat de Berne dans le recueil d'onglets «Zeughäuser und Fortificationen, Amt Ifferten» sous la cote BII 706, n° 3. Document rédigé sous la préfecture de Franz Güder, peu avant la reconstruction de la tour-porte de Gleyres, soit vers 1609. La présence de ces deux architectes est attestée à Yverdon par les comptes des trésoriers généraux (AEB, BVI-698, 1608-09: *Dem von Diebach 6 tag rytlon wegen der befestigung gan Yverden, das er meister Valentin Friederich verzert hat... 72 £ 16 s. 4 d.; Meister Daniel Heintzen, dem Werkmeister 9 taglon namblich gan Yverden wegen der Befestigung...*).

240 ACV, Bp42, 14, cb. Yverdon, p. 159, 1614-15.

241 ACV, Bp42-14, cb. Yverdon, p. 201, 1616-18: *Ferners so ist syt dem letsten Junii 1616 biss zu usgehendem Jenner dess 1618 Jars mit dem Vorwerch zu Ifferden uffgangen und verbrucht worden..., 3867 fl. 2 s.*

242 ACV, Bb41-2, cb. Yverdon, p. 169, 1617.

243 ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 150, 20.09.1619: *Mit Jacob Morell, dem Wirt zum Pflug allerdingen abgerechnet für etliche Thufftsticks unnd andere Fürung, so er gethan unnd das er auch 17000 Mutten zu Verbesserung der Schantz hinzuo geführt, 254 fl. 11 s.; hab ich Hans Stöckli für 63 Claffter, so er an der Schantz uff ein nüwes uffgesetzt hatt, unnd vom Claffter geben 10 fl.; item das er auch das gantz Werckh gesüberet unnd den Herdt abgestochen unnd abgetragen, 733 fl.*

244 ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 147, 05.11.1619: *Gab ich Meister Hans Rickli, wegen er ein Bumpen im Graben gemacht, das Wasser uff die Schantz zefüren, die Müss selbsten zevertrÿben, welche dann ein grossen Schaden gethan, 11 fl. 6 s.* ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 872, 24.07.1624: *Beniamin Michod von Orbach umb 2 Dotzen Laden, die Santinellen-Hüsslin ann der Matten umbhinzemachen, zalt 16 fl.* ACV,

## Pages 490 à 492

Bp42-16, cb. Yverdon, p. 377, 1627-28: *zalt ich Maître Daniel Bertrand, dz er die guerites unnd Wachthuss uf der Schantz hinder dem Schloss wider verbessert und die Laden angeschlagen hact, 15 fl.* ACV, Bp42-21, cb. Yverdon, p. 465, 1656-57: (...) *Wie auch für 2 Tachlein uff beyde Stück so in den Gärten stehen (...).*

245 ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 269, 19.08.1620: *Hab ich uss Bevelch MGH nach Genff umb ein Büchsenmeister gschickt, welchen mir dann der Sargent Lafleur zugesendt, welcher dann 3 gantz Wuchen by mir verbleiben unnd alle Batterien im Schloss wie auch an etlichen Orten inn der Schantz zemachen angeben, hab ime für sin Müye unnd Arbeith alle Tag 5 fl., so wol auch für sein Rosslohn von Genff... 107 fl.; p. 270/ *Zalt ich auch für obgemelten Sargent Lafleur unnd für sin Ross, dem Wirt zum Bären allhie, wie er von Genff alhar khommen unnd ich aber nit annheimbsch, sonder uff den Fässen gewesen, für ein Tag unnd Nacht, 8 fl.; die übrige Zeith hab ich ime im Schloss inn meinem Costen g'hept.**

246 AEB, B II-706, n° 28.

247 ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 389, 05.02.1622.

248 BROILLET 1997, pp. 243-244.

249 BAER 1932, pp. 155-157.

250 ACV, Bp42-4, cb. Yverdon, p. 49, 1554-55: *So han ich im Schloss an das gross Thor lassenn ein nüw Schloss machenn, dann es kheins hat, unnd ouch darzu zum anderen Schloss an Thor ein Schlüssel unnd es lassenn besseren; und an die kleine Vallbrugg wider nüw Spangen lassen machen unnd nüw Haggen darzuo lassen machen, 11 fl. 6 d.* Ce texte est le premier qui évoque explicitement les deux portes.

251 ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 525, 1589-90: *Han ich uss Bevelch obstatt Vallon und Tacheron beydten Steinhouwer... die cleine Fallbrugg am Ingang des Schlosses aller Dingen mitt 2 hohen Redern unnd andern darzuo dienenden Sachen nüw mit einen komlichen Uffzug machen lassen, handt die Zimmerlüth unnd Steinhouwer an Tagwen 145, jedem zum Tag 1 fl., 145 fl.; ibid., p. 532: *Aber dem Schmidt obgedacht [Valloton von Vallorbe] alles gross und clein Isenwerch zuo der nüwen cleinen Falbrugg im Schloss, so mit Redern gemacht, es sye an Kettinen, Clamern, Haggen, grossen und kleinen Neglen und andern darzuo dienstlichem Isenwerch, hat die grosse Arbeÿtt gewägen 235 lb, jedes zuo 5 gr. 6 d., die kleineri Arbeÿtt aber hatt gewägen 126 lb unnd 1/2, jedes per 6 gr., 170 fl. 11 gr. 6 d.; cost obgemelt Isenwerch gan Ifferden zefüren unnd anzeschlagen, 6 fl. 8 gr.; aber umb ettlch Winckell-Haggenn unnd umb ein kleine Ketti, die Vallbrugg uff unnd abzezüchen, cost 7 fl. 10 gr.; ibid., p. 537: *Umb 2010 Murstein unnd 50 Estrichstein zuo der cleinen nüw gemachten Vallbrugg im Schloss verbrucht, wann man die Muren, darum die Reden ganndt, hatt füttern müssenn unnd ein starck Gwelb machen, costendt 37 fl. 10 gr.* Ce texte cite les roues nécessaires au levage, placées dans une maçonnerie en brique, sans doute insérée dans la courtine. Il montre en outre que la petite porte a été complètement remaniée, ainsi que le massif maçonné sur lequel retombait le tablier. Ce travail se situe en tout cas dans la grande campagne de transformations et d'améliorations qui touche le château dans ces années 1580.**

252 ACV, Bp42-13, cb. Yverdon, p. 562, 1611-12: *Mitt Meister Petter Cuendoz, dem Zimmerman, ouch abgerächnet umb anbevolchne Buw unnd umb die Louben bym Porthall bym Schloss da die Wächter die Fhalbruggen morgen unnd abendts uffzügen müssen, hatt alles an Verding unnd Tauwen bracht, 290 fl. 10 s.; darzu 11 Fuder eychin Holtz brucht für die Fhur, 12 fl. 9 s.* ibid., p. 563, *George Buriat, umb 2000 Lattnegel zuo hievor gemelter Stägen und Louben bym Schlossthor, 16 fl. 7 s.*

253 ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 269, 18.08.1620: *Dem Meister Daniel Bertrand und François Henriod, Zimmermanen... wie auch das Holtzwereckh zuo der Wurffgruben, so uff die grosse Porten des Schlosses gegen die Statt sicht, zeschnÿden, bezalt 36 fl. 9 s.; Meisternen Petter unnd Benoit Petrinet, Gebrüderen, das sy dieselbe Wurffgruben, so uff die grosse Porten sicht, mit Steinwerch uffgesetzt...; ibid, p. 271, 17.09.1620: *Das Claude Martin, der Schlosser... auch etliche Clameren, die Höltzer zusammen zefügen, zuo der nüwgemachten Wurffgruben im Schloss gemacht; ibid, p. 277, 25.04.1621: *Hab ich Jaques Morel, der 5 Fuder Sand ins Schloss geführt, welches zum Theil zuo der Besetzung dess Hoffes vor dem Stal, als zu der nüwen Wurffgruben verbrucht worden.* ibid., p. 396, 1621-22: *Zalt ich dem Ziegler Niclaus Ritter umb 90 hol Ziegel uff die Wurffgruben im Schloss zethun, wie auch zu den Thürnen, 13 fl. 10 s.***

<sup>254</sup> Il semble que les observations d'Hermann Gagg, consignées sur ses reconstitutions de 1904 (ACV, AMH, B3499), concordent avec celles d'Otto Schmid. Le premier croit lire la date de 1537. Ce qui corrobore les observations de Georges Kasser qui a lu MD37 (ACV, fonds Margot, lettre du 18 octobre 1956): cette graphie hybride incite à croire que cette date a été remaniée récemment, peut-être par Otto Schmid.

<sup>255</sup> ACV, Bp42-41, p. 135, 30.08.1772-8.11.1722: *Den Sieurs Jonas Louis Reymond, Mauerer, und Rodolph Recordon, Zimmerman, für die Reparation und Herstellung des sehr übel beschafften gewesenene Eingangs in das Schloss, vermog MGH welsch Seckelmeister und Veneren Erlaubnis sub 3t July 1772...*, 625 fl. ACV, Bp42-41, p. 130, 28.01.1774: *Dem Sieur François-Louis Trosset, um das Inwendige des Dachs, die Säulen-Lehne bey dem Eingang in das Schloss mit Öhlfarb anzustreichen, vermog MGH welsch Seckelmeister und Venneren Befehl sub 2t January 1773*, 136 fl. 1 s. 6 d. Sur la description précise du remaniement de la porte, voir EGGENBERGER-RAEMY 1990, p. 57, n° V/1a.

<sup>256</sup> AUBERSON-MÜNGER 1990, pp. 27-33.

<sup>257</sup> ACV, Bb1-41bis, pp. 237-238, 30.04.1717: *Habind sÿ (MGH w[elscher] S[eckelmeister] und V[enner]) ersehen, dass die Stein und Qauderstück dess zweiten Jochs und Gewelbs an der Schlossbrugg zu fferten nach genamder Besichtigung gentslich ausgebraucht und verderbt seyind, denne dass der ander Pfeiler auch neün muess underzogen werden, hiemit anstatt der den 27 Februar 1716 versprochenen 50 Thaler für die ganze Arbeit annoch 14 Thaler, hiemit in allem 64 Thaler samt 2 Secken Korn geforderet werdind (...), durch den Meister Martin machen lassen [montant accordé].* ACV, Bp42-31, cb. Yverdon, p. 82, 31.08.1717: *Für die Schloss-Brugg zu repariren lauth MGH der Venner-Cammer Befelch vom 30. April 1717*, 1353 fl. 6 s. 4,5 d.; *ibid.*, p. 109: *Dem Meister Martÿ, so ihme über sein Verding... 4 k Mischelkorn.* La première mention prouvant clairement que le système de montée est en maçonnerie est celle citée ici. C'est sans doute la partie la plus récente que les archéologues ont observée sous chiffre 2.1.5 de leur rapport (AUBERSON-MÜNGER 1990, pp. 31-32).

<sup>258</sup> ACV, Bp42-26, cb. Yverdon, sp., 03.11.1684: *Zahlt dem Meister Eberhardt, dem Schlosser, wegen Arbeit, so er an den Stege vor dem Schloss gemacht*, 5 fl. 10 s. 6 d. AY, Aa95, p. 40, 08.06.1799: *L'inspecteur des bâtiments fera fermer en murs les voûtes de la rampe du château et élever d'environ 2,5 pieds [0,73 m] ce mur au-dessus de l'escalier, dont les marches lui serviront de couvertes.*

<sup>259</sup> ACV, Bp42-39, cb. Yverdon, p. 90, 01.09.1761: *Wegen Reparation eines kleines Thurnes, welcher von Holtzwerck, den Dach so auf der Rampe zum Eingang des Schlosses stehet, einverleibet ist.*

<sup>260</sup> ACV, Bp42-27, cb. Yverdon, p. 58, 18.03.1691: *Ist dem Zimmerman, so die Balusten bey Eingang des Schlosses von neüwen gemacht wÿlen die alten überal faul gewesen und das Holtz darzu gehauen, bezalt worden 200 fl.*; *ibid.*, p. 59: *Dem Schmid ist bezahlt worden für Eÿsenwerck, so er zu neüwen Balustre furnirt 16 fl. 10 s. 6 d.; umb Öhlfarben dissere Balusten anzustreichen damit sÿ nicht so bald verfau- le und verderbt werde, bezalte ich 119 fl. 4 s. 6 d.*; *ibid.*, p. 78, 10.06.1691: *Dem Mahler, so die Balustren vor dem Schloss und der Cabinet angestrichen, 1 k Mischelkorn.* ACV, Bp42-32, cb. Yverdon, p. 74, 17.09.1723: *dem Charles Sydler, dem Mahler, wegen dass er das Holtz an der neüw eingeschlossenen Schlosstügen zum 2. Mahl mit Öhlfarben angestrichen, entrichtet 76 fl. 7 s. 6 d.* ACV, Bp42-39, cb. Yverdon, p. 90, 16.11.1761: *Zalt an denselben (Louis Neuschvander) für Anstreichung mit rohter Farbe der grossen Porte zum Eingang dess Schlosses, für Arbeit und Öhl, 5 fl. 4 s. 6 d.*

<sup>261</sup> Devis détaillé donné dans ACV, Bm2-3, pp. 532-543, 04.05.1778.

<sup>262</sup> Cf. p. 465.

<sup>263</sup> ACV, Bp42-21, cb. Yverdon, p. 86, 21.05.1653: *Maistre Pierre Paintriniet, Steinhauer, das er die Gewelbthür gegen dem Graben und Kirchen vermauret, hab ich geben, 1 k Weitzen.* ACV, Bp42-21, cb. Yverdon, p. 577, 19.12.1657: *Meister Claude unndt Pierre Gaille, Zimmerleuht, so sie die 2 Fahlbrücken im Schloss gantz neüw gemacht, der Bachoffen gedeckt unnd dz Thor zum Schlossgraben auch gantz neuw gemacht, ihnen also entrichtet für dz alles, 52 fl., 3 s.*

<sup>264</sup> ACV, Bp42-42, cb. Yverdon, p. 134, 1780: *Henri Landry, Christian Portner und Mihaften für die Construction eines Eingangs zu dem Schloss gegen Westen, Pflasterung der Mauren des Hofes, Bau eines Angar, vermog MGH ob(erteilichen) Befehl sub 20 Decembris 1779*, 7500 fl.

<sup>265</sup> ACV, Bp42-4, cb. Yverdon, p. 523, 1561-62: *Dem Schlosser Meÿster Jehan de Eschamps von wägen dar er hat 22 Durlÿnne beschlagen unnd*

*Gehenck in den 4 Durnen dess Schloss, ouch ettlich Schlüssel und Schlosser besseret*, 32 fl. 9 gr.; *ibid.*, cb. Yverdon, p. 524, 21.04.1562: *Han ich mir Meÿster Hugo Monneron unnd sin beyd Sun MGH Zimmerlütt gerechnet was sÿ vür min Herren diss Jar gewerchett handt as sig mit dem Hollssfellen... ouch im Schloss Dürlichen in den 4 Türn.* Jean des Champs ne faisait toutefois pas partie des couches aisées de la population. Ses revenus ne lui permirent pas d'acquérir la bourgeoisie d'Yverdon. En 1599, sa femme a été accusée de sorcellerie, ce qui confirme que le couple provenait d'un milieu défavorisé (RAEMY-BRUSAU 2001, p. 79).

<sup>266</sup> ACV, Bp42-3, cb. Yverdon, p. 161, 1546-47: *So denne Meister Antheni dem Steinhever, umb ettliche Tawen, die er und 4 siner Dienern im Schloss zu Yfferden getan hand, Schutzlöcher in den Thurnen zu machen, sind 142 Tawen (6 s.), 380 fl.* ACV, Bp42-3, cb. Yverdon, p. 264, 1547-48: *Dem Steinbrecher von Haulterive umb ettlich Stück rottzs Gestein, Schutzlöcher und Spicher Thüren zemachen im Schloss Yfferten*, 27 fl. 11 s. 6 d. ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 291, 1587-88: *Abergemelten Steinhouwern [Jacques Vallon et Jacques Tacheron] verdinget das Portall allenthalben zebestechen, einn Thüren daselbs zevermuren, die Stägenn unnd die lange Mur von einem Thurn zum andern Thurn zebestächen unnd undenn im Keller Schutzlöcher verbessern. Item im Thurn 2 lange Schutzlöcher unnd eins gägen dem Ehrhüssli verbessern...*

<sup>267</sup> ACV, Bp42-14, cb. Yverdon, p. 145, 1614-15: *So hatt Maître Noe Levrat, der Büchschensmidt zuo Yfferten, die 2 grossen ÿsinen Stuck, so oben uff dem grossen Thurn standend, die Zündlöcher derselbigen mitt gwalltigen starben Struben gerörlet, ein grosse lange halbrunde Fÿlen gemacht, die Schÿfferen so gemelte Stuck geworffen mitt derselben daruss gezogen. Item ein klein Metalstuck, so ouch uff dem einen Thurn stadt...* ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 268, 28.07.1620: *Khaufft ich under zwei Mahlen 7 Dotzen unnd 7 Laden zu den Batterien uff den Thürnen, wie auch an unterscheidenlichen Orten im Schloss zemachen, das Gschütz daruff zestellen*, 46 fl. 9 s.; *ibid.*, p. 269, 18.08.1620: *Meisteren Petter unnd Benoit Petrinet, Gebrüderen... auch im Schloss, inn den Thürnen, die Schutzlöcher uffthan, damit man mit dem Gschütz nächer hinzuokommen unnd solches in die Forstetten wie auch inn die Statt bracquieren möge...* L'élargissement a notamment entraîné la disparition du petit orifice circulaire. On le constate en tout cas à une meurtrière de la tour nord et à deux de la grande tour. Sur les maçons Peytrignet, voir RAEMY-BRUSAU, pp. 109, 127, 136-137.

<sup>268</sup> La mise en œuvre, soit la construction de la tour, se monte à 4795 fl 6 s. Les maçons sont payés à la toise de parement dressé, comprenant le blocage intérieur. Au moment du paiement, Heintz mesure 85,5 toises et 5,25 pieds, soit 600 m<sup>2</sup> environ. Cette surface correspond en gros aux parements intérieurs et extérieurs, déduction faite de la surface contre l'aile sud, en grande partie conservée, et des encadrements de fenêtres et meurtrières, payés à part. 2100 blocs sont utilisés, ce qui signifie un peu moins de 4 blocs par m<sup>2</sup>; cela correspond en effet à ce qu'on peut observer. 500 blocs représentent 143 m<sup>2</sup> environ. Le détail de la construction de la tour et son coût sont donnés dans les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, et 7<sup>e</sup> comptes du bailli Bartholomé Mey (ACV, Bp42, 12, 1604-05, pp. 401-402; *ibid.*, 1605-06, pp. 492-497; *ibid.*, 1606-07, pp. 605-612; *ibid.*, Abrechnung 1607, pp. 666-668).

<sup>269</sup> ACV, Bp42-13, p. 431, 1610-11: *Uff osterzinsstag mitt Meister Albrächt umb die Verding dess Thurns...*, ouch andere syn Arbeyt der lenge noch in synem Rödeli, 2340 fl. 9 s.; *so hatt hand der Wächter 8 Fällladli in nüwen Thurn und die 2 grosskasten in beiden Schlossthürnen bschlagen*, 3 fl. Le «rödeli» contenant les justificatifs n'est malheureusement pas conservé.

<sup>270</sup> BESSE-FAVRE-BULLE 2001, p. 12.

<sup>271</sup> ACV, Bp42-13, p. 423, 1610-11: *Von Bläsy Collet, 48 Laden khoufft den Ästrich im Schloss zebulegen, damitt man in Fhall der Noth von ein Thurn in den anderen louffen möge, und ouch Tcharwachen*, 28 fl.; *Pierre Esternod, 48 Laden*, 28 fl.

<sup>272</sup> En effet l'inventaire de 1676 cite deux petits canons tirant des boulets d'une demi-livre dans la «Lochsaal» qu'on situe au rez de l'aile sud: ACV, Bp42-24, sp, 11.10.1676: *– 12 Metallinen Stuck... – 2 dito kleine 0,5 lb treibend, im Blochsaal.* Vulliemim, sur son relevé de 1716 (cf. fig. 698), représente en tout cas une canonnière dans le grand vestibule [120-1/4], joutant à l'ouest la nouvelle chambre [120-5], ajourée d'une baie à meneau. Cette situation est tout à fait vraisemblable. Sur le relevé de la façade orientale, il en représente deux: celle subsistante au nord et une autre disparue, devant se trouver dans l'arsenal, ce qui paraît également parfaitement plausible.

## Pages 498 à 503

273 La canonnière de l'arsenal a subsisté jusqu'en 1837, année où l'on a ouvert les sept fenêtres en arc surbaissé pour les salles de classe. Sept blocs en calcaire jaune ayant formé cette canonnière ont été retrouvés en 1979 dans le bouchon de maçonnerie qui en 1837 avait obturé la fenêtre à meneau de l'ancienne Herrensaal [127] (cf. ACHy, P. Margot, procès-verbal de la séance de chantier des 18 et 25 avril 1979).

274 Cf. plus haut, p. 483. Sur le contexte politique, voir RAEMY-BRUSAU 2001, pp. 53-55.

275 Cf. p. 487 et n. 227.

276 ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 293, 1587-88: *Hann ich gemeltem Vallon uss Gheyss vorstadt, die Muren am Schloss gägenn La Planna zeunderfahren und zefürfussen vetz zu den Schutzlöchern ime von jedem Klaffter darvon geben 10 fl., dero sind 37,5, 375 fl.; hann ich ime [au même] verdingett die Schutzlöcher im Schloss gegen der La Plana zemachen, sind 10, von jedem 15 fl., 150 fl.* Ibid., p. 293: *Han ich (...) Maître Vallon verdinget Thufft zuo la Mothe zebrächen, ime von jedem Fuder 5 cart unnd von 100 Fudern an Weützen unnd Roggen 2 qrt gebende, hat an Fudern brocht 368 so man zuo der Muren am Schloss gegen La Planna, welliche man damit underfahren und gefürfuset hatt, verbrucht, thutt 38 fl. 4 gr.;* ibid., p. 294: *Hann ich ime [au même] verdinget ein hohe Kripffen im Garten gegen der La Planna mit Thufft zemachen. Item ein Kripffen by dem Khäldt hinder dem Schloss. Item 3 Fenster im Khornhuss von wägen der Schutzlöchern zeendern, unnd ander klein Werch zemachen, 65 fl.* ibid., p. 296: *Den Zimmerlütthen geben, so das Tach uff den Ringmuren bim Schloss wider nūw uffgericht handt, 16 fl.;* ibid., p. 308: *Han ich von La Mothe Tufft lassen füren gan Ifferden die Muren am Schloss gegenn La Planna zeunderfahren und zefürfusse, ann Fudern 368, von jedem 3 gr., 92 fl.; Sandt, 54 Fuder; Kalch, 73 Fuder; Steinen, 32 Fuder, 53 fl.* Ces mentions témoignent d'une grosse réfection, non pas des braies, mais bien de la courtine orientale du château. D'après ce texte, le mur est repris « jusqu'aux meurtrières », soit certainement celle de l'arsenal [126] et celle du corridor reliant ce dernier à la cour d'entrée. En tout cas, l'actuel soubassement taluté de la courtine, en tuf, ne remonte assurément pas au Moyen Âge. Cet important remaniement empêche, pour l'heure, de savoir si la courtine était bien dotée d'archères (cf. p. 64). Si elles ont existé, celles-ci, au nombre de trois, se seraient trouvées à l'emplacement des embrasures encore visibles (la plus septentrionale à la hauteur du mur à deux arcades délimitant l'aile orientale). Les deux méridionales ont en tout cas été remaniées au moment du voutement des caves pour ensuite recevoir, en 1587-1588, une meurtrière à trou de serrure. Enfin, en 1810, celles-ci sont remplacées par les larmiers de cave, toujours en place (AY, Ac7, p. 170, 24.08.1810).

277 ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 290, 1587-88: *Inen verdinget allenthalben unnd ringswüss oben im Schloss Schutzlöcher zuo den Doppelhaggen und Muscquetten unnd ouch im Turn gägen der La Plana by dem Rossstall zemachen, inen geben 4k Weützen, 4 k Gersten, 4 k Haber, unnd von jedem Schutzloch 15 fl., dero sind 30, 450 fl.*

278 RAEMY-KELLENBERGER-SAROTT 2003.

279 ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 297, 1587-88: *Umb 2000 Murstein die Schutzlöcher allenthalben im Schloss zewelben, geben 32 fl.*

280 Pour une description précise, voir EGGENBERGER-MULLER 1985, pp. 29-30, n° 4.3.1 à 4.3.5.

281 ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 294, 1587-88: *Meyster Antoine Centlivres und seinen gsellen, umb 366 Stuck Stein, so sy a La Baulma gebrochen, zu den Schutzlöchern im Schloss, und zu den Thürnen (5 gr.), 152 fl. 6 s.*

282 Les châteaux devenus fribourgeois comme Bulle, Estavayer, Morat, Romont sont encore aujourd'hui siège de préfecture. Ils abritent l'administration cantonale. On observe depuis peu des changements importants : les préfets ont obtenu de ne plus avoir à résider au château ; leurs appartements de fonction sont actuellement délaissés. L'appareil de la police également, comme les prisons, est appelé dans un avenir très proche à quitter ces vénérables édifices. Une rupture qu'on peut déplorer car rien n'est plus didactique que l'occupation actuelle de ces édifices pour saisir leur rôle durant l'Ancien Régime.

283 HOFER 1953, pp. 55-66.

284 STETTLER 1948, p. 260.

285 HERZOG-RYTER-STRÜBIN RINDISBACHER 1995, t. 1, pp. 72 et 289-298, notices de Johanna Strübin Rindisbacher et Stuart Morgan.

286 L'histoire des régiments a fait l'objet de très nombreuses études. On cite seulement ici GROSJEAN 1953.

## Pages 503 à 511

287 GREMAUD 1875, p. 296, n° 378. Jean Gremaud transcrit mal le document original (connu par un vidimus de 1444, autrefois à Turin, maintenant aux ADHS, sous la cote SA 75), puisque Thomas ne cède pas la terre d'Aigle (*terram de Alyo*) mais une tour (*turrim de Alyo*), qui n'est pas celle des seigneurs du lieu mais bien la sienne. Cet échange de la seigneurie d'Aigle contre le château de Saillon et ses dépendances est analysé par DUBUIS 1967.

288 JATON-MULLER 1994, p. 3.

289 ACV, Ab5, 1332, 59v: Pierre de Saillon reconnaît *apud Allium domum suam fortem*.

290 Pour l'approche historique du château d'Aigle à la période bernoise, voir GROTE 1993, avec extraits des sources bernoises. La synthèse des connaissances archéologiques se trouve dans JATON 1992. Je remercie Michèle Grote de m'avoir mis à disposition tout ce matériel et ses connaissances sur le château d'Aigle.

291 Une description précise se trouve dans RAEMY-MAUROUX-FEHL 1986, pp. 23-27.

292 LRD97, R4192A.

293 ACV, Bp31-1, cb. Grandson, années 1493, 1494, 1500, 1501 et 1506.

294 ACV, Bp31-1 cb. Grandson, sp., 1501: *Item aber Dagon verdingt ein Polwerck zemachen mit dryen grossen Schutzlöchern oben uff der Ringmur gegen den Wigeren, kost 31 £.*

295 ADD, E1244, cahier en papier de Pierre de Jougue pour les fortifications de Grandson et Orbe, fol. 11, 20.08.1474: *Item mes fairont les gocteres alentort d'une chascune tornelle de carron ou mode de l'ale de Yverdon.* GRANDJEAN 1984.

296 LRD97/R4192A.

297 ADD, ETF, E1245, cc. Grandson, 1426: *A Pierre Toitoret, le lavier, pour le tache a luy balliez par ledit chastellain en payement pour crovir ladite sale de lave, comme appert par le testification faite par ledit lavier en 21 escus d'or, 22 £ 12 d... [On avait pu se procurer la pierre de calcaire appropriée sur les contreforts du Jura au-dessus de Bonvillars:] Item a deslivré pour les despens de 120 personnes de la terre de Gransson qui sont eu avoique lour chers pour aminer la lavie deis dessus Bienvillar jusque devant le chastel pour crovir ladite sale... 2 sex. et demy vin; 18 copes froment; 1 cope pois; pidance 54 s.; item a deslivrer pour aparliz et adubé le chemin pour aminer les chers dessus Bien Villar... 16 s.; à Mermet Fabre de Bienvillar pour aminer 120 charr. deladite lavie... 6 £; item à Symonin de Nautrait(?) pour porté une quantité de ladite lavie deis devant le chastel jusque à la place dedant ledit chastel... 24 s.* La charpente avait été réalisée par le maître charpentier Pierre Joffrey, un franc-comtois certainement, et était dotée de lucarnes: ADD, ETF, E1245, cc. Grandson, 1426: *Item à Pierre Joffrey, chappuis de Monseigneur, pour la ramure de la sale du chastel de Granson, pour les liqueres et pour la traveson de ladite sale à luy lexié en tache, outre ce qu'il a receu doudit chastellain eis compte précédent, comme appert par la confessions dudit Pierre, en 48 escuz d'or, chascun valent 21 s., et enssi, 50 £ 8 s., 4 muids, 4 copes 1 bichet froment, 14 septiers et 8 pint. de vin.* Le compte de 1427 atteste la fin des travaux. La charpente est posée sur de grands corbeaux de molasse, encore en place, amenés d'Yvonand et façonnés par le maçon d'Yvonand Antoine Aigiez. Le potier d'Orbe, Mermet Tuppin, recouvre de plomb les pommeaux surmontant les lucarnes, au nombre de quatre, dans l'axe des grandes baies de l'*aula* très certainement. Le couvreur Pierre Tateret reçoit le solde de son salaire, pour la pose de 101,5 toises de lauzes.

298 Les bois du plancher supérieur ayant subdivisé l'étage ont en effet été coupés en automne-hiver 1715-16 (LRD97/R4192). Le solivage qui a divisé le volume de l'ancienne *aula* n'a quant à lui pas été daté par les dendrochronologues puisque les poutres sont entièrement dissimulées par le second œuvre.

299 ACV, Bp31-10, cb. Grandson, 1715-16. Selon ce document qui ne localise malheureusement pas précisément les travaux, ces derniers ont dépassé les 20000 florins.

300 ACV, Bp31-20, cb. Grandson, compte à part du bailli Nicolas Gatchet, 1756-58.

301 ACV, Bp31-14, cb. Grandson, 1736-37: *Die vermog Befelchs in dieserem Schloss gemachte Reparationen, bestehende vornemlich in zweyen neuen Terrassen, in Erbesserung einer annoch stehenden alten, in zweyen kleinen Thüren, treyer grossen Portalen, alles aus gehauenen Steinen von Hauterive, zweyer steinernen Trepen, eines Holtzhauses, neuwe Ablüf des Wasserens und anderee vielen Nohtwendikeiten, mit Begriff der zu übrigen Reparationen noch in Menge vorhandendenen*

## Pages 511 à 524

*Materialen...*, 6850 fl. 1 s. 10 d. *ibid.*, 1737-38: *Die seiten Ablag meiner ersten Rechnug im Schloss Grandson in Fernerem gemachten Reparationen...*, 4286 fl. 10 s. 10 d. On attribue à ce chantier la grande porte cochère desservant les celliers du grand corps de logis sud ainsi que la porte permettant de relier la cour intérieure à la terrasse nord. Le mur supportant la terrasse supérieure semble avoir été remanié à une époque récente, comme en témoigne l'emploi de gros blocs granitiques extraits par des moyens mécaniques.

302 ACV, Bp31-20: compte à part du bailli Nicolas Gatchet, 1756-58, p. 28. Ce que nous écrivons ici complète en le corrigeant ce que nous avions rédigé en 1987 (RAEMY 1987, p. 35).

303 Le chapitre sur le château de Morges est tributaire des études de Paul Bissegger, qui a bien voulu nous communiquer son texte manuscrit: cf. BISSEGER 1998, pp. 70-104.

304 ARNAL et al. 1973, p. 36.

305 BONA-CALGANO 1979, pp. 63-65.

306 SCHUBIGER 1994, pp. 173 et suiv.

307 LOERTSCHER 1957, pp. 290-296.

308 STRUB 1964, p. 177.

309 NAEF 1902. Cet auteur disposait d'extraits des comptes baillivaux dépouillés par Alfred Milloud, peu à l'aise dans les écritures germaniques. La question de la main-d'œuvre a été éclaircie par GRANDJEAN 1958. Un dépouillement complet des comptes baillivaux et une première approche globale de l'édifice ont été assurés par PRADERVAND 1990. Je remercie cette collègue de m'avoir aimablement mis à disposition son important dossier où se trouve également rassemblée une ample documentation iconographique. Les premiers résultats ont été publiés succinctement en 1991 (PRADERVAND-GUTSCHER 1991). Une approche renouvelée et approfondie de cet édifice sera bientôt proposée par Marcel Grandjean, dans son volume en préparation sur Avenches.

310 Il serait intéressant d'évaluer les dépenses supportées par LL.EE. pour chacun de leurs sièges baillivaux, nécessaires à l'établissement de leurs autorités et à l'exercice du pouvoir.

311 ACV, Bp27-3, cb. Avenches, 1547.

312 GRANDJEAN, *Châteaux et enceintes*.

313 Un mur pignon est cité en 1537 (ACV, Bp27-1, cb. Avenches, 1537); il s'agit peut-être de celui-ci, visible déjà sur une vue de Mérian du milieu du XVIIe siècle.

314 La tour n'est pas une construction uniforme, elle a été surélevée à la toute fin du XVIe siècle.

315 Au moment de la création de l'enceinte extérieure sur les braies, il est possible qu'on ait décidé d'abaisser le mur de ville et supprimé ainsi ses défenses sommitales.

316 PEROUSE-DE-MONCLOS 1989, p. 15. Les prémices de ce courant se manifestent dans le 2<sup>e</sup> quart du XVe siècle, dans le prolongement du château de Vincennes, avec par exemple le château de Forges (Indre), présentant un grand logis carré (un donjon) cantonné de tours rondes et entouré d'une enceinte basse. Dans nos régions, le château-ermitage de Ripaille, un grand logis allongé flanqué de 7 tours, est également entouré d'une enceinte basse.

317 REINERS 1937, I, p. 67 et REINERS 1937, II, p. 54.

318 ACV, Bb1-65, p. 223, 08.04.1747: *Ferners ist es zu thun um Reparierung dass Amphithéâtre welches Monumentum Antiquitatis wol verdienet im Ehren gehalten zu werden, darneben dieser Ort auch seinen Nützen hat.*

319 ACV, Bp 27, 40, cb. Avenches, 1758-59.

320 ACV, Bb1-75, p. 565, 01.12.1758.

321 Les comptes du bailliage de Nyon (ACV, Bp35-1 à 36) ont été dépouillés par Pierre-Antoine Troillet. Les extraits relatifs au château de Nyon sont contenus dans son volumineux rapport (TROILLET 1992). La présentation que nous faisons ici est largement tributaire de ce travail.

322 TROILLET 1992, p. 16. ACV, Bp35-5, cb. Nyon, 1579: *Vom inneren Thor von ghouwnen Stucken, so dick, die Mur mit Prättung, und Postment, wie es Meister Ueli, der Werchmeister uff Papier ussgouwen und fürstelt...*

323 Sur le château médiéval, voir ce que nous en avons déjà dit, pp. 166, 170.

324 Notre présentation ne tient pas compte des dernières investigations, menées à l'occasion de l'importante rénovation du château conduite ces dernières années. On espère que les résultats feront l'objet d'une publication. Dernier état de la question et dernières investigations archéologiques dans PEDRUCCI-JOUVENAT-MULLER-FEHL 2003.

## Pages 524 à 540

325 On voit en effet ces tourelles plus allongées encore que celles des châteaux de Bulle et Estavayer ou encore d'Oron et de Lucens, mais peut-être est-on trompé par la surélévation générale intervenue sous LL. EE.

326 GRANDJEAN 1991, t. 1, pp. 108 et 110.

327 NAEF 1922, p. 54: «transformation laide et sans intérêt qu'on a fait disparaître...»; p. 67: «à partir de 1536, et à quelques exceptions près, les travaux ne méritent guère de fixer l'attention...».

328 KOHLER 1936.

329 Ces plans se trouvent aux ACV, réunis dans un cartable en 1849 par l'ancien archiviste A. Baron sous la cote GC 1668, «Bâtiments de l'Etat».

330 ACV, Ag2bis, 2, pp. 375-377. Transcription-traduction d'Alfred Milloud des comptes baillivaux bernois conservés dans ce même dépôt sous la cote Bp29.

331 Le plafond en berceau lambrissé couvrant la salle supérieure Q est une reconstitution de Naef au début de notre siècle.

332 NAEF 1908, p. 162.

333 NAEF 1922, p. 51.

334 ACV, Ag2bis, 2, p. 277: *Um zwei nuve venseter in des herzigenne sall mit den bärenn.*

335 RAEMY-FEHL 1999, pp. 94-95.

336 Jean-Jacques ROUSSEAU, *Julie ou la nouvelle Héloïse*, 1758-1760. Nous citons ici la version de poche Garnier-Flammarion, Paris 1967, pp. 534-35.

337 Cf. pp. 382-384.

338 ACV, Bb1-38, p. 24, 04.02.1709.

339 ACV, Bm2, 1, p. 219, 22.03.1747: *Plus par un deuxième devis dudit Delagrang, du 27 décembre 1746 pour le rétablissement de l'enceinte des murs extérieurs, terrasse et pavés de la cour montant à 2122 £ 10 s.* Ce millésime de 1747 a été inséré dans un des murs de terrasse définissant la cour extérieure.

340 ACV, Bb1, 108, p. 722, 30.04.1790: *Einen Dentsch zu Unterstützung der Terraßemaur, 582 £ 7s.* ACV, Bp36-43, p. 89, 1793-94: *Denne auch laut specificierten conto und beilagen, für die Construction des Talus und der dardurch veranlaßten neuen Straß hinder dem Schloß, so von MGH under gleichem dato 14 aprilis bewilligt worden, 1404 £ 1 s. 6 d.* La décision des travaux est prise en 1789. Ceux-ci ne sont payés qu'en 1793-1794.

341 ACV, Bp36-11, 1591-92: *passim*.

342 Cf. RENGIER 1991, p. 486 et note 28.

343 Une de ces voûtes et une de ces fenêtres sont millésimées 1588.

344 ACV, Bp36-8, cb. Oron, 1575: *Henne geben umb trÿ Totzen Laden, so man zu der Louben for mir Herren Saal und uff der Louben for der Kuchi verbrucht hatt im Schloss zu Oron, umb jedes Totzen zaltt 6 fl. 6 gr., bringt zusammen 19 fl. 6 gr.*

345 RAEMY 1992. Sur ce point, voir l'introduction, p. IV. Oron apparaît en effet comme une réduction du château de Lucens, en particulier de son «réduit seigneurial».

346 ACV, Bp36-45, cb. Oron, Abrechnung 1563.

347 ACV, Bp36-45, cb. Oron, Abrechnung 1563.

348 ACV, Bp36-8, cb. Oron, 1570-71: *Erstlich han ich ustgeben dem Meister Conratt Seeloss, dem Schlosser, hie, in miner gnädiger Herren Statt Bern umb ein ysin Thürllin mitt dem Schloss daran in das Schloss Oron in der grossen Stuben, darinen ein Ampttmann Rödell und Geltt ingehalttett, 25 fl.*

349 LRD02/R43293C. ACV, Bp36/15, cb. Oron, 1625-26. ACV, Bp36/15, cb. Oron, 1626-27: *Denne hatt Mr Martin Stähli und Peter Wyß, der Zimmermannen von Bern, Verding alles deßen was im Schloß Oron und in myner GH Häuser zu Desalley, Burignon und Corsier... zemachen, 1144 fl. + 593 fl.*

350 ACV, Bp36.13, cb. Oron, 1602-03 et 1603-04.

351 ACV, Bp36-21, cb. Oron, 1663 et Bp36-22, cb. Oron, 1663-64 et 1664-1665; ACV, Bp36-25, cb. Oron, 1682-83 et 1683-84.

352 Catherine Külling, en étudiant les poêles du château d'Oron, a pu mettre en évidence les nombreux remaniements tardifs qui ont affecté certains d'entre eux (KÜLLING 2001, p. 118). Cette enquête reste à mener pour les boiseries et la serrurerie, selon les méthodes développées par l'équipe d'Archéotech.

353 En même temps que le couronnement de cette façade a été rénové, ces trois fenêtres ont été modifiées en pastiche gothique au cours du XIXe siècle, par la copie des baies voisines privées de leur meneau et croisillon central, mais restitués par Pierre Margot dans les années 1960.

354 ACV, Bb1-61, p. 556, 17.04.1744: *Weilen aber MGH wohl bekannt,*

## Pages 540 à 544

daß das sogenannte Pallier, oder Membre commun, allwo die Courvées sich versamben und gespießen werden, in einem sehr gefährliche Zustand sich befindet, und umumbgänglich nöhtig ist da zu remedieren... ACV, Bp36-35, cb. Oron, p. 43, 1744-45: Für Reparation deß großen Palier zwuschen der Kuchi und Sahl, 883 fl. Le solivage du hall a été exécuté avec des bois coupés au printemps 1741 et en automne-hiver 1742 (LRD98/R4393). On sait que le bailli, dès cette date, souhaitait une réfection importante au château. Il avait d'ailleurs commencé à faire provision de bois. C'est une partie de celui-ci qui est utilisé pour la réfection du hall. (ACV, Bp36-35, cb. Oron, p. 41, 1742-43: Für die Führungen des Bauholzes, so im Vorrath zum Schloß, die Sag trämél zu Sag, von dorten zum Schloß, wie auch andere Führungen, 603 fl. 9 s.; darinn nichet begriffen was der Schloßzug, an Maurer- und Dekenabbruch wegen des kleinen Platzes, taglich verführen müßen, weit über 80 Führungen.)

355 TRNKA 1997.

356 ACV, Bp36-37, cb. Oron, p. 58, 1757-58: Dem Steinmez Doret von Vivis für Reparation des von der Kalt in Winter gespaltenen, marmelsteinigen Bassins im Schlosshof, bezalt 21 fl. Sur les Doret, voir BISSEGER 1979.

357 ACV, Bb1-60, p. 76, 23.04.1742: Réponse au mémoire du sieur architecte La Grange, touchant le château d'Oron par lequel il propose de construire de neuf un château et dans un autre emplacement.

358 LRD99/R4393B et LRD02/R43293C.

359 La magnifique tapisserie peinte qui surmonte les boiseries est du début du XIXe siècle et ne saurait être attribuée à la période bernoise.

360 ACV, Bb1-75, p. 245, 14.04.1758: Verfertigung einer Wapentafel im Schloß Oron...; ACV, Bp36-37, cb. Oron, p. 59, 1758-59: Der Mahler Heinrich Täucher forderet für eine neüe Waapentafelen aller H(erren) Amtleüten mit den Ornamenten so wohl für seine, als dess Tischmachers Arbeit ins Schloss Oron laut Accords..., 396 fl. 6 s.

361 KÜLLING 2001, p. 134.

362 Monique FONTANNAZ, «Aperçu de la poterie de terre à Moudon au XVIIIe siècle», dans KÜLLING 2000, pp. 268-275, p. 268.

363 ACV, Bm2-4, pp. 179-207, 07.04.1784: Devis pour les réparations très nécessaires à faire dans le château d'Oron et ses dépendances. Document important et très détaillé qui permet de connaître la façon dont était occupé le château à la fin du XVIIIe siècle. Les travaux ont été pour la plupart exécutés, d'après la facture contenue dans le registre ACV, Bm3, 04.04.1789. Ils ont été conduits par l'architecte Thomas, de Moudon.

364 Ce local était sans doute mieux aéré et mieux éclairé lorsque le «palier» avait encore l'aspect de simples galeries à ciel ouvert (avant 1731).

365 LIARD 1979.

366 GRANDJEAN, Lucens. Cet auteur a découvert des comptes inédits de François de Villarzel, mayor héréditaire et châtelain de Lucens, chargé par LL.EE. de la reconstruction du château entre 1579 et 1586 (comptes de 1581 à 1584, aux ACV sous la cote IB Moudon, layette 40a, n° 245). Les comptes baillivaux ont été dépouillés par Monique Fontannaz, qui a bien voulu nous mettre ses notes à disposition.

367 ACV, Bp34-6, cb. Moudon, 1586-87: Dem Steinhauwer Jacques Pasquier, uf sin Verding der Ringmuren im Schloss Lucens. Nous ne donnons ici, très rapidement, que les travaux les plus significatifs, que l'on peut comparer avec ceux des autres châteaux baillivaux. L'histoire architecturale complexe du château de Lucens reste à entreprendre, sujet qui sera abordé par Monique Fontannaz dans son futur volume des MAH consacré au district de Moudon.

368 ACV, Bp34-25, cb. Moudon, Abrechnung 1712, p. 53: Weilen der grosse Bär, so am Schloss gemahlet, gantz verderbt war und die Anständigkeit bey diesen Kriegszeiten erforderte, dass es wider neüw gemahlet werde, als habe ich umb selbigen zu renoviren für Öhlfarben und Mahler-Lohn unde hohe Grüst zu machen, bezalt 65 fl.

369 ACV, Bb1-29, fol. 7: La Chambre du Trésorier Romand et des Bannerets autorise la dépense de 400 fl. pour vor dem grossen Saal gegen der ordinari stuben eine nebenstuben machen und darein ein offen setzen lassen.

370 ACV, Bp34-9, cb. Moudon, Abrechnung, 1610: Zalt ich Meister Anthoni Bunjung von dem Kämin zu Lucens im grosen, oberen Saal, so hinunder gefallen, widerum von nüwem ufzufüren und mit einem schönen Stürtzel, so von zweien, in Stein gehouwenen Bilderen getragen, daruf Ir Gnaden Ehren-Wapen gantz suber und zierlich gehouwen...

## Pages 545 à 557

371 ACV, Bp34-17, cb. Moudon, 1664. Inventaire des meubles.

372 GRANDJEAN, Lucens.

373 ACV, Bp34-29, cb. Moudon, p. 61, 1732-33: Dem Herr Huber, Mahler, für des Herren Alt-Landv(ogt) Sinners von Milden anderst gemahletes Ehren-Waapen in dem Schiltten-Saal, 37 fl. 6 s.

374 ACV, Bp34-31, cb. Moudon, p. 86, 1744-45: Dem Mahler Valentin für 38 kleine Täfelin daruff aller Herren Ambtleüthen von Milden Waapen gemahlet..., bezahlt 156 fl. 3 s.; dem Tischmacher Poeterling von Milden für eine grosse schwartze Tafelen, obige Täffelin darein zu schieben, bezahlt 54 fl.

375 ACV, Bp34-2, cb. Moudon, p. 33, 1683-84: Die vorderen Mauren oder Face dises Gebeüw so sehr dick ware, biss uff den nderen Stubenboden abbrechen müssen, und haben zu 6 schönen, liechteren [Steine?], auss der Gruben die Steinen gezogen, gehauwen und gesetzt...

376 ACV, Bb1-60, p. 227: Einrichtung noch zwei warmer neuer vertäffelter gemachen neben der wohnstuben, worzu der einte theil dess all zu grossen saal a plein pied.

377 ACV, Bp34-30, cb. Moudon, p. 35, 1736-37: Meister Abraham Poeterlin, dem Tischmacher von Milden, für das tannig Täfelwerk in der grossen Audientz-Stuben, mit Begriff der Schlosserarbeit..., 750 fl.

378 Aimablement signalé par Monique Fontannaz.

379 ACV, Bp34-35, cb. Moudon, 1766-67, p. 64. La Chambre des Bannerets et du Trésorier romand ont agréé le 8 août 1765 von den Reparationen an den ußeren Schloßmauren... samt kalch und Corvées, 1333 fl. 5 s.

380 ACV, Bp34-25, 1711-12. À défaut de s'être réellement trouvé dans le fossé, cet ursidé est magnifiquement représenté dans l'écu peint sur la courtine à côté de l'accès à la cour intérieure, certainement le plus imposant du Pays de Vaud, plus grand encore que ceux de Rougemont ou de Chillon. Ici, il a été recouvert d'un écusson vaudois au XIXe siècle, à une époque où ce château n'avait pas encore accédé au statut de monument historique. À Lucens, comme partout ailleurs, il a simplement été effacé (piqué dans certains endroits, couvert dans d'autres). Lorsqu'il a été mis au jour et réhabilité au cours de la restauration historicisante des années 1920, il a tout de même choqué. D'aucuns ont alors exigé que les couleurs vaudoises soient figurées en égales dimensions à côté de celles de Berne. L'original remonte peut-être à 1554; il est régulièrement restauré et repeint, en 1648-1649, 1712 et en 1764-1765 notamment.

381 Cet espace n'a été subdivisé que dans les années 1939-1940 pour l'appartement du préfet.

382 Toutes les données sur le château de Morat sont extraites de SCHÖPFER 2000, pp. 69-88. On y trouvera toutes les références précises sur Morat, tant les plans anciens que les textes d'archives exploités. Les autres châteaux fribourgeois attendent encore une étude de ce type, non seulement focalisée sur le Moyen Âge mais qui s'intéresse aussi et surtout au devenir de l'édifice au cours des âges, ce qui permet de bien comprendre son état actuel.

383 DIESBACH 1899.

384 LRD99/R4814.

385 Les données sur le château de Bulle sont tirées de JORDAN 1991.

386 BROILLET 1920 (aimablement communiqué par Marc-Henri Jordan).

387 RAEMY-COGNE 2002, pp. 3-4.

388 Ces quelques données ont été publiées par GRANDJEAN 1989, pp. 172-173.

389 Cette date est gravée sur une pierre jaune de Hauterive avec les armes du bailli en place, malheureusement très effacées. Ces parapets de brique ont sans doute fait l'objet d'une reconstruction dans les années 1910 sous l'architecte Broillet.

390 AEF, compte 544, fol. 9, 42, 46v, 126, 131, 633, 184v.

391 Cette différence de niveau, apparue en 1539-1542, se perçoit bien dans la courtine sud ayant défini l'extrémité du grand logis nord, où l'on voit encore les fenêtres primitives. Le plancher du premier étage, à la fin du XVe siècle déjà, a été installé env. 1,20 m plus bas que la subdivision horizontale primitive ayant défini les deux aulæ, inférieure et supérieure. Il en allait de même pour le plafond du 1<sup>er</sup> étage, placé à près de 2 m en dessous de celui original de l'aula superior.

392 Cf. p. 174.

393 VEVEY 1978, p. 283. Un inventaire et une description précise du grand corps de logis oriental en son état actuel a été donné par PAGE-LAUPER 1996

394 Comme les corps de logis de Rue, de Vuissens et de Surpierre

## Pages 557 à 567

d'ailleurs.

<sup>395</sup> BUJARD 1990.

<sup>396</sup> VEVEY 1978, p. 293.

<sup>397</sup> Pour Rue on reprend ici la présentation de PAGE 1999.

<sup>398</sup> BUJARD 1990<sup>1</sup>. Abattage des bois pour le plafond à la française: 1529-30; *ibid.* pour ceux de la charpente 1607-08 (LRD 88/1995).

<sup>399</sup> Sur cette chapelle, voir RAEMY-FEILH 1999, p. 196.

<sup>400</sup> VEVEY 1978, pp. 296-300; REINERS 1937, II, pp. 80-86.

<sup>401</sup> Ce corridor est bien marqué sur le plan cadastral de 1788, pouvant même donner l'impression qu'il existait deux corps de logis; l'un appuyé contre la tour d'angle est appelé « vieux château », l'autre à l'ouest, simplement « château » (AEF, Plan Etat n° 134, fol. 6).

<sup>402</sup> Un chantier important a également dû intervenir dans les années 1470. On le repère aux frises de brique qui ornent le couronnement de la tour de la chapelle ainsi que celles de l'entrée au plain-château.

<sup>403</sup> Cf. pp. 383-384.

<sup>404</sup> Les plans sont publiés par François REICHLEN dans FA, 1909, s.p. FA publie également trois notices consacrées aux meubles du château de Gruyères, comme le lit, « restauré » par le concierge du château sous les Balland (1899), le dressoir, de même style que les éléments anciens du lit, de 1505, aux armes de Jean 1<sup>er</sup> de Gruyère (1891), ainsi qu'un fauteuil aux armes de Gruyère et Vergy, de style renaissance, conservé au musée d'Art et d'Histoire (1890).

<sup>405</sup> CHATTON *sd.*

<sup>406</sup> Une catelle porte les armes von der Weid et Praroman surmontées de celles de Fribourg.

<sup>407</sup> SCHAEFFER 1982.

<sup>408</sup> Selon les comptes du bailliage de 1576-77 extraits du fichier onomastique et thématique des AEF par Aloys Lauper et Alain Robiolio: « geben dem steinhauer nach laut sines verdings, 250 fl... geben dem steinhauer umb die alte müren in dem alten schloss abzubrechen, 15 fl... ».

<sup>409</sup> VEVEY 1978, pp. 70-75.

<sup>410</sup> Une évaluation architecturale et patrimoniale de l'aile construite en 1736, ayant abrité jusqu'il y a peu l'appartement du préfet, a tout de même été réalisée par le Service des biens culturels du canton de Fribourg, dans le cadre du recensement des biens culturels. Les auteurs ont notamment rassemblé les données d'archives déjà extraites sur le château dans les fonds des AEF, en attendant un dépouillement exhaustif des comptes du bailliage (LAUPER-MURITH-ROBIOLIO-OSTINI 1998).

<sup>411</sup> PHILIPONA 1921, pp. 842-844.

<sup>412</sup> Cf. p. 521, avec d'autres exemples donnés.

<sup>413</sup> Description détaillée de ce grand panneau de bois peint à l'huile par LAUPER-MURITH-ROBIOLIO-OSTINI, p. 43.

<sup>414</sup> GRANDJEAN 1965, pp. 348-349.

<sup>415</sup> Il n'existe aucune étude sur l'ancien château baillival, qui a laissé d'intéressants témoins (salle peinte, frise d'armoires) malgré sa transformation en école. L'analyse future de ces édifices pourra bénéficier de la compilation archivistique d'ACKERMANN-PRADERVAND 1994.

<sup>416</sup> Le château de Rougemont a bénéficié d'une étude fort complète, parue à l'issue de la restauration qui a visé à réhabiliter le monument après l'incendie dévastateur de 1973 et à l'occasion du 9<sup>e</sup> centenaire de Rougemont. Nous nous référons ici en particulier à la contribution de FONTANNAZ 1980.

<sup>417</sup> AEB, R.M. 380, 5 avril 1571: « Gerhatten, einem Landvogt zu Sanen, ein stattliche sichere behusung, uss dem Klöster zu Rotschmund, machen zelassen. » (cité par FONTANNAZ 1980, p. 171)

<sup>418</sup> Cf. p. 521.

<sup>419</sup> Cf. supra p. 383-384.

<sup>420</sup> La grue figure sur la tour d'escalier du château en 1912 déjà, d'après une photographie ancienne. Les travaux de réhabilitation l'ont peinte à nouveau sur la façade ouest.

<sup>421</sup> Sur cette question de l'architecte, voir FONTANNAZ 1980, p. 174, qui pose avec pertinence le problème de la paternité, lorsque sont présents simultanément sur le chantier un « inspecteur » (*Bauherr*) chargé de représenter le maître de l'ouvrage, non seulement administrateur mais homme du métier, un « architecte » (*Werkmeister*) et un maître maçon (*Murer, Steinhauer*), lequel peut également être également qualifié d'entrepreneur (deuxième sens, dont le choix n'est souvent pas aisé, de *Werkmeister*).

<sup>422</sup> La restauration de 1973 a restitué la colonnade de pierre qui avait été remplacée tardivement par un corridor fermé; elle n'a en revanche pas fermé le second étage de la galerie orientale.

## Pages 568 à 574

<sup>423</sup> Cf. p. 220.

<sup>424</sup> Sur Coppet, voir les excellentes études de Monique Fontannaz (FONTANNAZ 1995 et 1998).

<sup>425</sup> EGGENBERGER-SAROTT 1988, fig. 2, p. 38. Cet hôpital a été en fonction aux frais de LL.EE. jusqu'en 1672; il disposait d'une chapelle, encore mentionnée en 1737 (ACV, Bp28-24, cb. Bonmont, 1737: L'inventaire du château de Bonmont cite *la petite voûte à côté de la chapelle*).

<sup>426</sup> ACV, Bp28-24, cb. Bonmont, 1739-40, p. 52; *ibid.*, 1740-41, p. 56; *ibid.*, 1741-42, p. 66; *ibid.*, 1442-43, p. 80.

<sup>427</sup> ACV, Bb1-56, 15.05.1739, p. 359: 24 294 francs pour le château et ses dépendances ainsi que la démolition des bâtiments conventuels pour la nouvelle cour d'entrée. Bb1-57, 30.04.1740, p. 434: 1354 francs pour la réfection de la charpente de l'église. Bb1-58, 06-01-1741, p. 472: 589 francs pour l'aménagement du grenier dans l'église (solivage intermédiaire) et 1314 francs pour la chapelle allemande. Bb1-59, 19.05.1741, p. 235: somme supplémentaire de 10 204 francs. ACV, Bb1-60, 18.05.1742, p. 127: 50 couronnes. ACV, Bb1-61, 15.02.1744, p. 436: 1393 florins pour le nivellement et l'engazonnement du jardin et de la terrasse, l'installation de deux tonnelles et une pépinière pour les jeunes arbres. Le total des frais représentés par le remaniement global du siège baillival s'est donc monté à 38437 francs.

<sup>428</sup> ACV, Bb1-59, 29.04.1741, pp. 196-197: Stürler justifie à la chambre romande des bannerets l'augmentation des coûts, notamment: *by Abbruch des Gebäuws und Appartenances sich noch so vile ohnumgängliche Reparationen geäußeret, die mann nit vorsechen können, als da sind die Enderung des Tachstuhls auf dem Schloss gegen Sonnen-Nidergang, da jedermann vermeint, dass er noch gut seÿe, habe sich nachwerts befunden, dass die Träm an den Köpffen abgefault und gantz neüw haben müssen gemacht werden... Laut Devis so E(u)r(en) Gn(aden) zue Herstellung des Schlosses Bonmont vorgetragen worden, seÿe mann Willens gewesen, die Facade gegen den Garten nur zu reparieren, und andere Fenster einzubrechen, by der Execution aber habe mann gefunden, dass es besser und währschaffter seÿe, die gantze Facade von Grund auf neüw zue machen, zum anderen seÿe nöhtig gewesen, eine neüwe Mittelmaur aufzuführen, drittens by der Kuchi und Diensten-Cammeren seyind die Scheidmauren und Facade so schlecht gewesen, dass sie auch haben müssen neüw gemacht werden, viertens, für die Terrasse-Mauren des Gartens, welche mit runden Kisselsteinen haben müssen gemacht werden, und auf der einten Seithen kein Fundament gewesen, seyind überall dicker exequirt worden, aus welchen Gründen mehrere Arbeit, mehrere Materialien, mehrere Führungen und Kösten verursacht worden...*

<sup>429</sup> Jusqu'à présent, l'église cistercienne primitive a focalisé toutes les études d'histoire et d'histoire de l'art, au plus grand dam de ce qu'elle est devenue à la période bernoise et des édifices environnants. En attendant quelque approche plus substantielle, on consultera avec profit les diverses communications de Patrick-Ronald Montbaron dans la revue annuelle *Pro Bono Monte*, en particulier MONTBARON 1987.

<sup>430</sup> VAN BERCHEM 1913; il est résumé par DEGLON 1949, pp. 10-11.

<sup>431</sup> ACV, Bp42-13, cb. Yverdon, p. 631, 1613: *Diewÿl ein ersam Gricht zu Ifferdenn by MGH bittlich angehalten umb deren Eheren-Wappen, ist dasselbig durch Meister Hans Jacob Düntz gemacht worden, und diewÿl alle Wuchen vil Bourgunder und Savoÿer dahin zuo Märit faren, ist dess Hertzogen Bercholdi von Zäringen dess 4. Eerenwappenn, wellicher anno 1184 Jar Herr in der Waadt ist gesin und minderen Burgundt, Castenvogt dess Bischofftumb Genff, Wallis und Losanen, zierlich gemacht, zu einem gantzen Flügel, sampt MGH Eheren-Wappen, wie dan söllliches MGH Schuldtheÿss gesächen hat, zalt imme Meister Düntz darvon, 68 fl. 9 s.*

<sup>432</sup> RUCHAT 1714, t. II, p. 249.

<sup>433</sup> DEONNA 1935.

<sup>434</sup> DEL PEDRO 1989.

<sup>435</sup> Les ruines du *castrum* étaient-elles correctement interprétées en ce début du XVII<sup>e</sup> siècle? Dans l'affirmative, les Yverdonnois exprimaient peut-être encore le sentiment d'avoir une origine « romaine ».

<sup>436</sup> Sur ces tableaux, voir HERZOG-RYTER-STRÜBIN RINDISBACHER 1995, t. 1, pp. 300-302, notice de Daniel DE RAEMY. Voir aussi RAEMY-BRUSAU 2001, pp. 122-123. On trouvera une reproduction de ces tableaux dans AUBERT 1995, sp., RAEMY-BRUSAU 2001, fig. 99, et ANDENMAT-TEN-RAEMY 1990, pp. 246 et 257.

<sup>437</sup> Cité par CORDAY 1972, p. 78.





# Troisième période l'époque contemporaine (1798 – 2002)



Le goût nouveau des deux siècles passés pour l'histoire et l'archéologie n'empêche pas les destructions massives. En 1943, les origines de l'Yverdon médiévale sont éradiquées sans documentation, pour motif de guerre : l'implantation d'un abri en béton armé a révélé mais aussi détruit les vestiges de la tour d'Amédée de Montfaucon. Celui-ci sera inauguré le 11 mai 1945, trois jours après l'armistice.

# Un château adapté à de nouveaux usages

## La République Helvétique et l'arrivée de Pestalozzi (1798–1803)

Après le départ du bailli à la suite de la déclaration d'indépendance du 24 janvier 1798, le château devient bien national. Il est géré par le nouveau canton du Léman. Durant cette période, seules les prisons sont encore utilisées en permanence, alors que le reste du château sert occasionnellement de caserne. Très rapidement, les anciennes défenses périphériques, qui avaient déjà été réduites du côté de la ville à une simple limite de propriété, sont démolies, moins par idéologie que pour des raisons très pratiques. Afin d'agrandir sa place publique, et poursuivant ainsi un mouvement multiséculaire, la ville demande, en août 1798 déjà, la cession des terrains des fossés, leur pavage et la démolition des «murets et balustrades» qui les entourent. En novembre, l'autorisation accordée, ces travaux sont entrepris, visiblement sans grand mouvement de terre sinon un simple abaissement<sup>1</sup>, puisque la zone des fossés se situait même au-dessus du niveau de la place adjacente. En 1800, on démolit le boulevard des lices orientales, car son emplacement gêne le cours de la rivière qu'il s'agit de corriger et d'élargir pour éviter ses débordements. Le tout est remplacé par le mur de terrasse actuel, œuvre du maître maçon Wolff. Toujours dans le but d'agrandir la Place, on décide en 1806 de déplacer le hangar bernois que l'on juge toujours utile : il est installé à l'arrière du château, au pied de la grande tour<sup>2</sup>. Cela entraîne la démolition des braies méridionales (fig. 887), dont les matériaux sont récupérés pour les nouvelles prisons édifiées à l'emplacement des anciennes écuries du château<sup>3</sup>.

Les autorités du canton du Léman se sont souciées de rentabiliser l'édifice, en prévoyant d'y aménager quatre grands logements. Cependant, certainement à cause de l'investissement qu'il aurait fallu consentir au départ, le

887



**887.** Le château d'Yverdon, selon Louis de Meuron, 1805. Cette représentation est la première connue du monument au début de sa période communale, contenue dans un petit volume de portraits et de dessins conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. Fait très intéressant, c'est la seule représentation «réaliste» connue des braies méridionales ponctuées de leur tour d'artillerie, dans un état d'abandon déjà avancé. (BPU-NE)

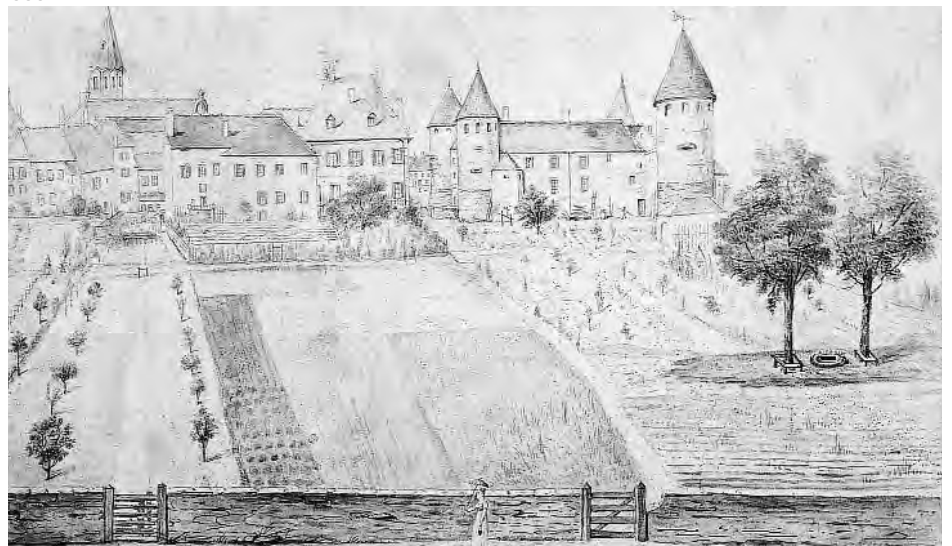
projet n'est pas réalisé. Par chance, le devis des réparations, conservé, donne une description précise des appartements au moment du départ de LL.EE. (annexe 4) : il confirme ce qu'on en a dit et permet notamment de se rendre compte que seules deux pièces sont aménagées dans l'étage de l'aile nord, soit [209] et [207]. En 1804, Pestalozzi, le pédagogue déjà réputé, décide de s'établir dans le canton de Vaud et d'y transférer son institution. La ville s'empresse de lui proposer le château, qui lui paraît tout à fait apte à recevoir l'institut<sup>4</sup>. L'achat de l'édifice est d'ailleurs subordonné à sa venue, le tout nouveau canton de Vaud posant comme conditions à la vente que le château soit mis à la disposition du pédagogue et que la ville fournisse quatre prisons de district pour remplacer celles du château qu'il faudra supprimer. En juillet 1804, la ville est propriétaire des anciens fonds de LL.EE. pour la somme de 44 870 francs<sup>5</sup>. En août, la Municipalité procède à la visite du château avec Pestalozzi pour déterminer les travaux à effectuer ; la première estime que les demandes du second sont « instantes et très modérées »<sup>6</sup>. La renommée internationale de Pestalozzi et surtout la fréquentation de son école par les enfants d'une élite fortunée et cultivée, essentiellement germanique, ne pouvaient être que profitables à la ville, à sa renommée et à la marche de ses affaires.

Alors commence une série de transformations qui vont s'échelonner de 1804 à 1816, afin que l'édifice puisse accueillir une institution en rapide croissance jusqu'en 1810, puisqu'elle passe de quelque 20 pensionnaires au début de 1805 à 80 l'année suivante. En 1809, les effectifs les plus considérables sont atteints : 165 élèves, desquels 137 étaient logés au château, encadrés par une équipe de 31 maîtres<sup>7</sup>. On comprend dès lors que les transformations les plus importantes de cette période soient intervenues en 1809 et 1810 justement. En 1814, la baisse des effectifs se fait déjà sentir puisque la ville estime leur nombre entre 100 et 150 personnes, maîtres et domestiques compris<sup>8</sup>. Cette année-là d'ailleurs, la ville n'accepte plus de payer l'entier des travaux mais souhaite que Pestalozzi y participe pour le tiers. En 1816, elle refuse l'aménagement de nouveaux locaux pour les maîtres dans le demi-étage de l'aile nord (niveau 3, sans modification de la charpente), non seulement à cause de difficultés très matérielles, mais aussi parce que « les divisions qui régnaient alors dans l'intérieur de votre maison et la diminution successive de vos élèves, ne paraiss[ent] pas devoir nécessiter cette augmentation d'emplacement »<sup>9</sup>. Les dégradations physiques qu'on déplore dans l'édifice sont à l'image de la « tour de Babel »<sup>10</sup> qu'était devenue l'œuvre de Pestalozzi.

À la toute fin 1815, la femme de Pestalozzi, Anna Schulthess, décède (fig. 888). Pestalozzi en est profondément affecté et cela se ressent sur le fonc-

888

**888.** Le pré du château, vu des Jordils. La tombe de Madame Pestalozzi, décédée en décembre 1815, a été placée entre les deux noyers, au premier plan. Les jardins sont à la disposition de l'institut, pour les ébats des enfants mais aussi pour les divers plantages, potagers ou botaniques. Derrière l'un des arbres on remarque le hangar-bûcher de 1780, qui servira encore dès 1841 de local pour la pratique de la gymnastique. (MY, Fibbi-Aeppli)



tionnement de l'institut. Ce dernier, en 1816, est placé sous la férule d'un de ses anciens élèves, Joseph Schmid; ce changement provoque le départ de la plupart des maîtres restés fidèles à Pestalozzi, en particulier de ses soutiens français. Le nombre des élèves est dès lors en chute libre. En 1824, l'institut ne compte plus que 15 pensionnaires et, dans ce contexte, la ville refuse des travaux qui avaient été devisés à plus de 4800 francs en 1821 déjà. «Enfin, à l'expiration de l'année 1824, il n'y avait plus ni professeurs, ni élèves, et dans cet immense bâtiment qui avait à peine suffi pour loger l'institut en 1812, MM. Schmid et Pestalozzi se trouvèrent tout seuls»<sup>11</sup>. En 1825, Pestalozzi quitte Yverdon, mais la procédure de saisie est très lente, à cause des conventions qui en principe accordaient le château à Pestalozzi sa vie durant, avec une clause supplémentaire passée en 1816, laissant l'édifice à son successeur après sa mort, pour autant que l'institut comptât au moins 50 pensionnaires. C'est bien le décès de l'illustre pédagogue qui permettra à Yverdon de récupérer son bien en 1827 et de le proposer à Messieurs André Rank, un ancien disciple de Pestalozzi, et Georges Kreis, dont le pensionnat subsistera jusqu'en 1837, année où le bail n'est pas reconduit, afin qu'on puisse disposer du château pour les écoles publiques.

889



890



Derrière l'air antique et guerrier qu'il conserve, le château, en raison de sa nouvelle fonction et des nouveaux aménagements qui en ont découlé, pourtant peu nombreux, a subi une métamorphose radicale<sup>12</sup> puisqu'il devient, selon Grégoire Girard, le «paisible asile des muses de l'enfance». Ce que confirme le témoignage tardif d'Herminie Chavannes (1853): «À l'intérieur tout était riant et prospère.» On va présenter ici un inventaire rapide des principales transformations. Comme le château est entré dans le giron communal, le point de référence ne sera plus la cour intérieure – en position dominante par rapport à la place publique voisine – qui symbolisait le microcosme du souverain disparu par opposition à l'entité communale, mais justement la Place, qui s'étend désormais tout contre les courtines dénudées du château, privé de ses braies et de ses fossés (fig. 889). Les gardes ont disparu, et, à l'époque de Pestalozzi, il n'y a même pas de concierge. Chacun peut entrer et sortir à sa guise<sup>13</sup>. De ce fait, il faudrait adopter la même désignation que les autorités de l'époque: ainsi les caves deviennent le rez-de-chaussée, l'ancien rez-de-chaussée sur cour devient le premier étage, et l'étage, le second. Cependant, pour faciliter la cohérence de notre présentation, on s'en tiendra ici à la terminologie employée dans les chapitres précédents.

L'innovation essentielle apportée par Pestalozzi, c'est d'avoir dévolu à l'habitation pour la première fois de façon complète tout l'étage, qui va rece-

**889.** Le château d'Yverdon dans les années 1840, gravure de Jean-François Wagner. Cette vue montre que la place s'étend jusqu'au pied même des murailles du château. On voit aussi que la façade nord a adopté les fenêtres à linteau droit, tandis que celle de l'ouest présente des baies à arc surbaissé. (MY)

**890.** Château d'Yverdon, les escaliers d'accès édifiés en 1804. La balustrade en fer a été réalisée par François Dubret de Jougne. Les marches en granit, fournies par l'entrepreneur Francis Landry, ont remplacé en 1889 de plus anciennes en grès de La Molière. Etat en 2003. (Fibbi-Aeppli)

voir les dortoirs. Pestalozzi part aussi à la conquête des tours et de leur couronnement même, pour y aménager des cabinets utiles à son institut. Comme au Moyen Âge d'ailleurs, celles-ci continuent à servir de refuge: c'est là que Pestalozzi et ses disciples se retirent. Il ne s'agit plus de l'isolement passif du guerrier attendant que l'assiégeant se lasse, mais plutôt de la retraite intérieure qui permet à l'esprit de revenir aux sources, de s'enrichir afin de se tourner ensuite vers l'extérieur et les autres, comme en témoigne l'un des hagiographes de Pestalozzi, Roger de Guimps, qui peut-être avait lu Montaigne: «Tous les [maîtres] n'ont pas de chambre personnelle où ils puissent se retirer; quand ils ont besoin d'un travail tranquille, ils se construisent de petits cabinets en planches dans les étages supérieurs des tours rondes qui se dressent aux quatre coins du château.»<sup>14</sup>

## Les transformations réalisées pour Pestalozzi

(Plans 6-23, bleu)

■ **L'entrée** – Elle est modifiée: l'ancienne rampe bernoise, toujours à l'emplacement de l'escalier du Moyen Âge, est abattue en novembre 1804 pour être remplacée par l'escalier actuel, accroché contre la tour orientale. La petite poterne est désaffectée et sera transformée en fenêtre en 1810 seulement. Les marches en grès sont fournies par le carrier de Chavannes-le-Chêne<sup>15</sup>. Leur seront substituées en 1889 les actuelles en granit par Francis Landry<sup>16</sup>. La balustrade en fer semble être l'originale, posée en 1806 et peinte en vernis noir<sup>17</sup> (fig. 890). Comme les caves seront mises en location, il faut les pourvoir d'accès indépendants. Cela nécessitera l'ouverture de deux grandes portes cochères, l'une située dans la façade nord sous l'entrée de l'étage, l'autre près de la tour des Juifs, à l'arrière du hangar bernois, qui n'a pas encore été déplacé<sup>18</sup>. Quatre caves peuvent ainsi être louées. On destinait celle de l'aile sud à Pestalozzi; à cette fin, on avait prévu de la séparer de celle située du côté de l'hôtel de ville par un mur et de réouvrir une ancienne porte dans le mur oriental pour la mettre en communication avec le jardin par l'intermédiaire de la cour de la grande tour. Enfin, il aurait fallu remettre en service un ancien escalier débouchant dans l'angle ouest de la cour<sup>19</sup>. Son vis-à-vis [011], dans l'angle nord, est démoli en 1813 à la demande du locataire de la cave, le receveur Vulliemin<sup>20</sup>.

■ **Le rez-de-chaussée sur la cour intérieure** – En suivant les inventaires des réparations dressés entre 1821 et 1826, on peut tenter de saisir la façon dont l'institut a occupé le château<sup>21</sup>. Le *rez-de-chaussée sur cour* est peu modifié. L'ancienne chambre d'audience [107-1+107-2] devient le «bureau», probablement pièce d'accueil pour les visiteurs. Ses deux voisines [107-3 et 109-1] à l'ouest sont les salles n<sup>os</sup> 2 et 3 (ce dernier numéro figurant encore sur l'encadrement de menuiserie de 1778, maintenant réutilisé pour l'accès à la salle [107-3+108]), destinées à l'enseignement. Il n'est pas exclu de penser que ces deux pièces, avec celle à l'angle nord, aient d'abord servi d'appartement à Pestalozzi, en attendant les aménagements de 1809 à l'étage. La chambre de compagnie [110], au bout du corridor, est devenue «la pièce à recevoir où sont les portraits des chefs et des acolytes»; elle reste donc d'un certain standing, à l'usage de réceptions en dehors du strict cadre du travail et du fonctionnement quotidien de l'Institut. Dans l'aile ouest, la salle à manger [115-4] et la cuisine [115-5] gardent leur même usage. Suivent les petites chambres n<sup>o</sup> 7, 8 et 9

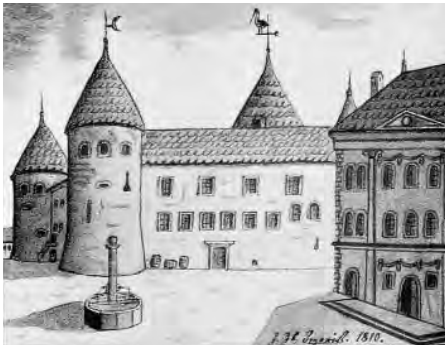
[115-6, 115-7, 116], anciennement réservées aux domestiques et à la gouvernante; peut-être ont-elles gardé en partie cette fonction. C'est en effet ici que l'on pourrait situer l'appartement du couple Krüsi, qui assurait l'intendance de l'institut, notamment son abondant ravitaillement et la confection des repas<sup>22</sup>, à moins qu'il ne faille le voir dans l'extrémité orientale de l'aile nord en [204] et [207]. Dans ce cas, l'une ou l'autre aurait pu héberger un hôte ou un maître, mais ces derniers dormaient dans les dortoirs des élèves. Ce secteur a dû être modifié en 1804, puisque le corridor qui s'interrompait contre la chambre des domestiques [115-7+115-3] a été prolongé au détriment de cette dernière jusqu'à la grande porte bernoise communiquant avec l'aile sud, pour aboutir dans le grand vestibule [120-1 à 4] éclairé par les fenêtres ouvertes en 1778 et en 1779<sup>23</sup>. C'est peut-être à ce moment-là que cette porte a été surélevée avec le décor architectural de 1536-1539 et a reçu son linteau à arc surbaissé. Les chambres 7 [115-6] et 8 [115-7], situées dans le tiers méridional de l'ancienne grande salle, prennent encore jour par une fenêtre originale à croisée de pierre: en témoigne le dessin de 1810 de Jean-Jacques Siegrist, un élève de l'Institut, qui les représente plus élevées que ses voisines<sup>24</sup> (fig. 891).

Dans la partie occidentale de l'aile sud se trouve toujours le «grand vestibule» [120-1 à 4], devenu peut-être la «grande salle». À côté de l'ancienne chambre de la gouvernante [116], près de la tour, on installe en 1805 un escalier à rampe droite pour relier les nouveaux dortoirs: le maître carrier Michoud fournit à cet effet de la pierre de Chavannes-le-Chêne, soit du grès coquillier<sup>25</sup>. En 1820, Pestalozzi aurait voulu agrandir la «salle des armoiries» [120-5], en déplaçant la cloison médiane de cette aile dans le prolongement du corridor de l'aile occidentale. Si la demande était intervenue dix ans plus tôt, la ville aurait réalisé cette transformation, mais la situation périlante de l'institut principalement la pousse à renoncer, invoquant des difficultés techniques et des surcoûts<sup>26</sup>. À moins qu'elle ne se soit trouvée dans l'une des petites salles de l'aile occidentale, on serait enclin à situer à cet endroit l'imprimerie de Pestalozzi. La salle voisine [120-5] est devenue salle de classe également; c'est celle qu'Alphonse Jullien décore avec ses camarades pour l'anniversaire de Pestalozzi en 1813 ou en 1814: «À présent je m'en vais te faire la description de l'anniversaire de M. Pestalozzi; je m'en vais commencer par la description de notre classe. La classe représentait la campagne; en entrant, il y avait une haie carrée; en face de la haie, il y avait une maison de paysan entourée de champs et de jardins. Ces jardins étaient bordés de buis. À la fenêtre qui donne sur le jardin, il y avait un bosquet et en dedans une table, couverte de jeux d'enfants; au haut de ce bosquet il y avait un transparent avec cette inscription: *Nous apprenons et nous travaillons, c'est le vœu de notre père* ... Vers la fenêtre qui donne sur la cour était une pyramide... Sur le fourneau il y avait un buisson qui semblait sortir d'un rocher. De chaque côté du fourneau étaient des murs de lierre...»<sup>27</sup> Alors, les fenêtres sont encore l'une à meneau sur la cour et l'autre ouverte en 1686 dans la courtine sud, à l'est de la galerie (fig. 892). L'accès se fait toujours depuis le «grand vestibule» adjacent. Si on ne l'utilise plus comme boulangerie, le local voisin [123] à côté de la cour de la grande tour renferme encore le four et diverses chaudières. C'est ici que se font les lessives de l'Institut<sup>28</sup>.

Pestalozzi obtient en 1809 l'espace [126] de l'arsenal et des anciennes prisons, utilisées en 1806 encore, en attendant l'achèvement de celles qui ont remplacé les écuries<sup>29</sup>. Le mur médian est alors démoli et un jour de fenêtre, sans doute rectangulaire, est ouvert dans la courtine orientale<sup>30</sup>. C'est là que Pestalozzi aménage sa «salle de prière» (*Gebetsaal*), comme elle est sans cesse appelée, le terme «chapelle» n'apparaissant jamais. Est-ce un hasard s'il renoue avec la fonction primitive de l'endroit? Sans doute pas. Lors des travaux, les montants de la fenêtre de 1294 avaient dû être visibles et, en une

**891.** Dessin de l'élève Jean-Jacques Siegrist, de l'institut Pestalozzi, 12 juillet 1810. Avec celle de Ducros, cette vue est la seule qui représente encore la fontaine octogonale de la Place, laquelle sera remplacée par l'actuelle à deux bassins contre le château par le marbrier David IV Doret (1766–1840) à la fin de 1810 déjà. Sur la façade, les deux fenêtres de droite sont plus élevées que les voisines. Il s'agit encore des fenêtres à croisée du XIII<sup>e</sup> siècle qui ne seront supprimées qu'en 1838. (Pestalozzianum, Zurich)

891



892



**892.** Le château et ses jardins vus depuis le sud. Litho de Weibel-Constant, dans les années 1830 (détail). Les braies méridionales ont disparu. Au premier plan, on voit encore les reliefs des anciens remparts bastionnés, puis la promenade derrière le château, appelée encore la «promenade aux monuments», soit l'actuelle rue Pestalozzi, ouverte en 1827. Au pied de la grande tour, l'ancien hangar bernois de 1780, situé jusqu'en 1806 contre la façade occidentale. Les trois fenêtres de l'étage ont été ouvertes en 1806. Au-dessous, on peut encore voir dans ses dispositions originales la fenêtre de 1686 ajourant l'ancienne chambre des armoiries. Elle est encore à meneau, de type gothique, alors que ses voisines à l'ouest, de 1778 et 1779, sont simplement rectangulaires et de plus amples proportions. La tour-latrines contre la tour des Juifs a été installée en 1806 et dessert les dortoirs de l'institut. (MY)

époque où l'on redécouvrait l'architecture gothique, ils ont pu suggérer à Pestalozzi ce que cette pièce avait été et pouvait redevenir. Alphonse Jullien décrit dans une de ses lettres ce qu'il en advenait le jour de Noël: «La veille de Noël, à six heures du soir on est allés à la salle de prière où il y avait vis-à-vis de la porte à la fenêtre qui donne sur la Plaine un bosquet fait de branches de sapin... Au milieu de la chambre il y avait un grand sapin où pendaient tout plein de choses, par exemple des noix dorées et argentées, des petites boîtes de papier de toutes les couleurs où il y avait dedans des noisettes; là où celui qui prêche se tient était la musique...»<sup>31</sup>

Le maître Karl Justus Blochmann écrit en 1813, à l'occasion du nouvel an: «Chacun s'est levé joyeusement, et après des Bonne année! fusant de tous côtés, s'est dirigé vers la salle de prière. Celle-ci était magnifiquement éclairée; il y avait près de la fenêtre, une sorte de petit temple, dont les piliers éclairés de deux cents lumières de couleurs variées, et qui offraient un spectacle merveilleux. Au milieu se dressait un autel avec une belle flamme éclairant les mots: Vérité, Travail, Amour, Foi! À droite, où se tenait auparavant le piano, petit mais tout neuf, se dressait l'orgue, orné de couronne, et sur lequel était inscrit: Gloire au Dieu Très-Haut! Puis un chant de fête retentit, pour la première fois accompagné à l'orgue. C'était émouvant et saisissant...» L'orgue, de petites dimensions, «ressemblant à une armoire», à quatre jeux, est actuellement entre les mains du «Pestalozzianum» de Zurich<sup>32</sup>.

Au nord, les deux pièces adjacentes [127 et 128-2] n'ont pas été fondamentalement modifiées. Elles renferment les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes de l'Institut. La deuxième classe est décrite par Adolphe Jullien: «Maintenant je vais te faire une description de la 2<sup>e</sup> classe... À la fenêtre qui donne sur la Plaine, il y avait une petite montagne où se trouvaient dessus quelques pierres et cristaux... Comme la fenêtre de cette classe se trouve dans un enfoncement, à l'angle gauche de cet enfoncement il y avait le buste de M. Pestalozzi peint en transparent. À côté il y avait quelques sapins; du côté gauche de la chambre se trouvait une jolie chaumière; dedans il y avait contre le mur des tablettes et beaucoup de choses qui concernent la méthode; il y avait des petites fenêtres et une porte... Au haut de cette porte il y avait cette inscription imprimée *Notre père nous a conduits pendant toute l'année dans la nature; c'est pourquoi nous lui apportons aujourd'hui la nature dans la chambre.*»<sup>33</sup> La fenêtre est toujours celle à meneau de 1571; le terme «enfoncement» correspond à la profonde embrasure qui la caractérise, restaurée en 1978. On entre encore dans ces deux salles par le vestibule intérieur qui leur est commun. Délimitées par le mur nord de corps de logis, la chambre vers le puits [128-1/ouest], accessible par la porte en plein cintre, ainsi que sa voisine à l'est existent toujours. En 1810, l'accès à cette dernière depuis la cour d'entrée a été supprimé. Dans la cour intérieure, le puits est encore en service, il fournit notamment l'eau nécessaire à la toilette matinale des élèves, qui se pratique en plein air: «À sept heures, à la fin de la première leçon, les élèves venaient faire leurs ablutions dans la cour; l'eau, pompée au puits, parcourait un long tuyau percé,



sur les deux côtés, de trous par lesquels chaque enfant recevait son jet pur et froid ; les pots et cuvettes étaient inconnus.»<sup>34</sup>

Les diverses salles du rez-de-chaussée ne servent pas seulement de salles d'enseignement ; dans les circonstances exceptionnelles, elles sont également utilisées comme elles l'étaient à la période bernoise, pour recevoir les convives lorsque des banquets et des bals sont organisés, par exemple à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire du mariage de Pestalozzi, qui rassemble 300 personnes dans cinq salles<sup>35</sup>. Si l'appartement de Pestalozzi a connu un caractère privé et un degré d'intimité qui n'ont sans doute jamais été le lot des résidences baillivales, la polyvalence des locaux de l'institut fait écho à celle qui prévalait à la période bernoise pour pratiquement toutes les pièces habitables du château.

■ **L'étage, l'appartement de Pestalozzi, les dortoirs** – Les transformations les plus sensibles se produisent à l'*étage*. D'abord localisé dans les deux pièces de l'aile nord – celle de l'est [207+208-1] éclairée par une baie ouverte en 1724, celle de l'ouest [209] toujours pourvue des fenêtres à encadrement de molasse de 1649-1650 – et peut-être au rez-de-chaussée – l'appartement de Pestalozzi va s'étendre dans la partie septentrionale [210] de l'aile ouest, dans la «grande chambre à resserrer» héritée des Bernois. Dans la partie nord, le maçon Landry, le charpentier Rapit et le menuisier Specht aménagent en 1809 un cabinet [210-2] adjacent à la chambre de madame Pestalozzi [209] ; celui-ci reçoit un plancher à frises de chêne formé de 6 panneaux, enlevé en 1995. La chambre était chauffée par une cheminée, disparue vers 1913, dont il ne subsistait jusqu'en 1993 qu'une partie du trumeau. Le plafond est installé grosso modo à la hauteur de ceux des pièces de l'aile nord. Il ménage donc une sorte de demi-étage de deux mètres de haut environ, qui prend jour par deux *oculi* ouverts dans la façade nord (fig. 893). On y accède au moyen d'un escalier installé contre la tour nord, qui a récupéré une partie des aménagements de la «chambre à débarras» (synonyme de «chambre à resserrer»!) de 1727<sup>36</sup>. Deux fenêtres rectangulaires éclairent ce cabinet ; elles sont placées sous les œils-de-bœuf et dans l'axe induit par celles du premier étage. Dans la partie méridionale [210-1] de l'espace, Pestalozzi veut aménager un auditoire à gradins. La ville, sans l'interdire, refuse son financement. Il n'a sans doute pas été réalisé.

D'abord loués à des particuliers de la ville, les anciens greniers sont accordés progressivement à Pestalozzi pour qu'il puisse y aménager des dor-

893



**893.** Château d'Yverdon, extrémité septentrionale de l'aile ouest, partie nord de la salle [210]. Etat en 1990. Le volume unitaire de cette salle tel qu'on le voit sur cette photo a été réalisé en 1887 pour la classe de physique et chimie du collège. Cet espace a ensuite été utilisé par le musée pour l'exposition des sciences naturelles depuis 1914. Le plancher de sapin à frises de chêne a été posé en 1809 pour la chambre de madame Pestalozzi. C'est à cette occasion que sont ouvertes les deux fenêtres ainsi que les *oculi* qui les surmontent. On devine les restes du trumeau en plâtre de la cheminée qui chauffait la pièce dont le plafond se situait juste au-dessus des fenêtres. Au premier plan, le sol en terre cuite remonte aux travaux de 1536-1539 pour les greniers de LL.EE. (Fibbi-Aeppli)



**894.** Château d'Yverdon, courtine sud, porte installée au plain-pied de l'étage permettant d'accéder aux latrines édifiées en 1806 pour remplacer celles qui avaient été supprimées contre la courtine ouest. La transformation en fenêtre simple interviendra à l'époque des écoles publiques, lorsque ces latrines seront supprimées (1839) et remplacées par celles construites dans la tour des Juifs ou dans l'épaisseur de la courtine sud. Etat en 1974. (P. Margot)

toirs. En 1805, le premier est installé dans l'aile occidentale. Pour ce faire, on démolit l'ancien chemin de ronde et on rhabille le mur avec de la brique et les pierres de tailles en molasse, récupérées du parement original. Un galandage en brique est élevé à la place d'une cloison en bois qui définissait le côté sud de l'ancienne «chambre à débarras» de 1727 [210]<sup>37</sup>. Puis on ouvre six fenêtres (plans 23, 35.2) dans l'axe de celles de l'étage inférieur; leur encadrement en pierre jaune de Hauterive, en arc surbaissé, s'y conforme également<sup>38</sup>.

Quelques mois plus tard, en février 1806, l'aile sud reçoit son dortoir, desservi par l'escalier à l'angle occidental. Le maître maçon Landry doit y percer quatre jours de fenêtres, dont une, contre la tour, éclaire l'arrivée de l'escalier; elle est plus étroite que ses voisines car «elle ne doit pas symétriser vu son rapprochement de la tour» (cf. fig. 892 et fig. 894). Au cours du chantier, cette baie sera toutefois transformée en porte pour desservir la tour-latrines que l'on construit alors. Les trois autres sont placées dans l'axe des fenêtres préexistantes à l'étage inférieur. Les armatures de l'ancien arsenal sont enlevées. Pour rendre la pièce moins froide on recouvre le plafond de tuiles liées à un amalgame de chaux et de sciure<sup>39</sup>.

Le grenier oriental subit le même sort en automne 1807. Au-dessus de la salle de prière, on décide de créer une salle destinée à l'enseignement. Celle-ci est séparée du reste de l'étage par un galandage charpenté, qui est placé sur l'ancien mur nord de la chapelle. À encadrement en pierre jaune de Hauterive, de proportions élancées et sommées d'un linteau en arc surbaissé, trois fenêtres seulement sont ouvertes par Landry: l'une éclaire cette pièce [223], les deux autres, placées dans l'axe de celles du premier étage<sup>40</sup>, le dortoir attenant [224], qui conserve le sol carronné de l'ancien grenier. Il est important que ces dortoirs soient vastes: Pestalozzi souhaite que les enfants puissent non seulement y dormir mais également s'y ébattre durant les périodes de mauvais temps; il était en effet néfaste que les corps enfantins soient privés de mouvement<sup>41</sup>. Comme dans les deux autres dortoirs d'ailleurs, il n'y a plus trace de moyen de chauffage: les levers au plus froid de l'hiver devaient être difficiles, même pour une population plus aguerrie qu'actuellement. Cependant Pestalozzi lui-même a procédé à ses frais à l'installation de fourneaux en fer<sup>42</sup>, qui ont tout de même tempéré ces locaux, d'autant que ces derniers peuvent aussi servir de réception et réfectoire pour les grandes occasions. Ainsi le dîner du nouvel an 1813 – repas auquel sont conviées les jeunes filles de l'institut Niederer, le pensionnat installé dans l'ancien logis de l'Hôtel de ville – se déroule dans le «grand dortoir», soit celui de l'aile sud ou celui de l'aile ouest. Certainement spartiate à ses débuts, la vie de l'institut a dû se relâcher à l'époque de Schmid, qui n'a visiblement pas lésiné sur le chauffage, car, après 1816, les réparations aux poêles sont fréquentes et la ville se plaint en 1821 qu'ils sont endommagés car surchauffés<sup>43</sup>. Si l'on ne sait rien de ce qu'il en était de la température, l'ambiance était chaude en tout cas grâce à l'animation musicale; après le repas tout le monde ressentait le besoin de s'aérer en allant «patiner et luger»<sup>44</sup>, ce qui prouve que le climat, à l'extérieur en tout cas, était alors rigoureux.

■ **La cour d'entrée. Pestalozzi médite, observe et étudie dans la tour du soleil levant** – Le secteur de l'entrée est profondément modifié par des travaux dont l'impulsion a été donnée avec l'aménagement progressif de l'ancienne tour des gardes. Celle-ci tout d'abord reçoit dès le mois de juin 1809 le cabinet d'histoire naturelle, dans l'étage du couronnement [401] (fig. 895). Le charpentier Rapit y installe un plancher de sapin orné d'une «croisée» de chêne, toujours existant, et le menuisier Specht munit les sept ouvertures de fenêtres<sup>45</sup>. Dans la foulée, il est décidé de créer un étage supplémentaire au-dessous pour que Pestalozzi puisse y disposer, sur la voûte de 1536–1539 de la

chambre des gardes, un cabinet de travail [201] (l'actuelle chambre Pestalozzi) et, au-dessus, «une espèce de cuisine qui servira de laboratoire de chimie» [301], équipée d'une hotte de cheminée et de son conduit (plan 27). Le nouveau solivage est installé à la hauteur du plafond de la chambre d'arrêt, qui devait correspondre à ceux des appartements de Pestalozzi<sup>46</sup>. L'ancienne porte médiévale a été partagée en deux et agrandie vers le haut et vers le bas pour aménager les accès à chacun de ces nouveaux étages, dont l'inférieur en tout cas est éclairé par une baie rectangulaire orientée vers la Plaine. Si le laboratoire reçoit immédiatement son second œuvre, il semble qu'il ait fallu attendre 1816 pour que le cabinet de travail devînt utilisable, puisque c'est cette année-là seulement qu'un plancher est installé sur le «marrin» («tout venant» sableux de remplissage) de la voûte, et que les parois sont blanchies, sommées par un plafond en plâtre<sup>47</sup>.

Dans l'ancienne *cour d'entrée*, le fort mur séparant la grande de la petite porte est abattu, ce qui entraîne la disparition de l'escalier qui s'y accrochait peut-être et, au-dessus, la démolition de la chambre d'arrêt. Simultanément, on abaisse le plancher séparant le rez-de-chaussée de l'étage, établi jusqu'alors à la hauteur de celui de l'aile est, pour qu'il corresponde désormais au niveau du corridor [206] de l'appartement de Pestalozzi. Il est ainsi possible d'agrandir celui-ci au-dessus de l'entrée avec la démolition du mur oriental de l'aile nord pour permettre au corridor de desservir une pièce supplémentaire [204], aménagée à l'emplacement de la chambre d'arrêt, qui dispose désormais d'une hauteur suffisante. Comme on l'a écrit plus haut, cette chambre, avec la voisine, aurait pu abriter le logement du couple Krüsi; elle a certainement récupéré le poêle de molasse de l'ancienne chambre d'arrêt, contre lequel Pestalozzi se blesse en 1812<sup>48</sup>.

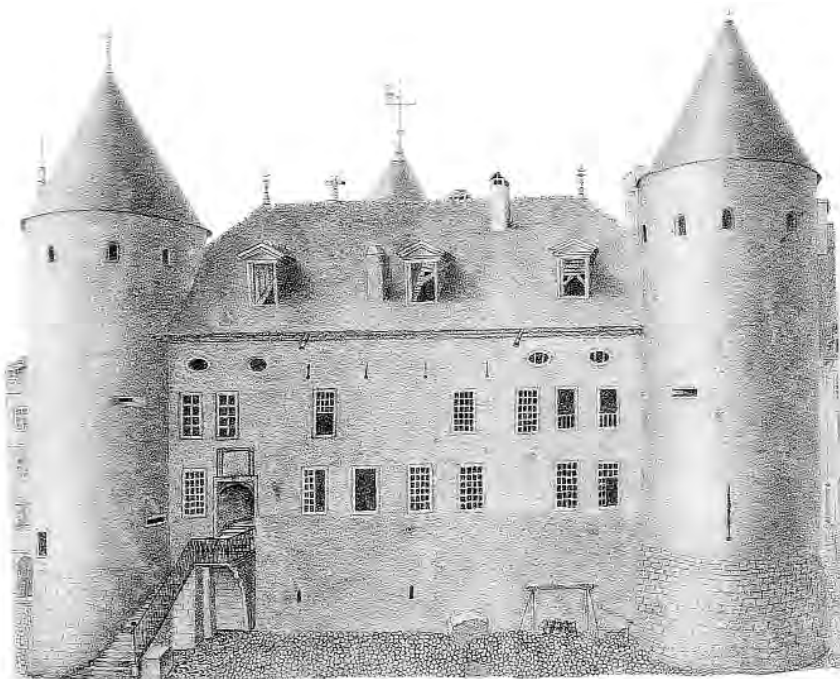
Pour améliorer le confort de ces appartements, le corridor [206] est recouvert d'un plafond, qui prolonge celui des chambres et qui s'étend également dans la zone de l'entrée [302 jusqu'à la courtine orientale]<sup>49</sup>. Désormais, le demi-étage [niveau 3] est entièrement formé et occupe alors toute la surface de l'aile nord et de l'ancienne entrée. On y accède par un escalier installé dans

895



**895.** Château d'Yverdon, tour orientale, étage du couronnement, vue vers le sud. Etat en 1993. Le plafond en plâtre, l'enduit des parois, les châssis de fenêtre sur les jours de l'époque bernoise et le plancher à frises de chêne ont été posés en 1809 pour le cabinet de sciences naturelles de Pestalozzi déplacé en 1816 dans la tour des Juifs. Le plafond a été enlevé en 1994 afin de laisser visible la charpente de 1489. (Fibbi-Aeppli)

896



**896.** Château d'Yverdon, face nord avant 1821, dessin d'enfant de l'institut Pestalozzi. Ce dessin peut être daté d'avant 1821 parce qu'on sait que cette année-là le château est pourvu de tuyaux de descente alors qu'on ne voit ici que de simples gargouilles. L'ordonnance des fenêtres est quelque peu fantaisiste (les axes induits par les *oculi* n'ont pas été respectés). (MY, Fibbi-Aeppli)



**897.** Château d'Yverdon, la façade nord vers 1840, gravure de Derooy, lithographiée par Müller. Cette façade, le résultat d'apports divers, avait fini par obtenir une certaine tenue dans l'esprit néoclassique qui admettait les grandes surfaces crépies. Les deux fenêtres surmontées des œils-de-bœuf en dessus de l'entrée ont été conçues en 1810 de façon symétrique par rapport aux ouvertures proches de la tour nord, créées en 1809. Cette organisation suggérait ainsi une façade tripartite, formée d'une large zone centrale flanquée à ses extrémités de deux corps latéraux à deux axes, soulignés encore par les tuyaux de descente placés en 1821. L'entrée, et certaines baies qu'il a fallu adapter aux structures préexistantes, rompent cependant avec la stricte symétrie, en un mouvement que n'aurait pas dédaigné l'esthétique médiévale. Une récurrence qu'a imposée la nature première de l'édifice. (MY, Fibbi-Aeppli)

le corridor [206] contre la paroi de la chambre [207] (plan 22). L'actuel escalier en grès coquillier est accroché dans le vestibule [105] contre le mur nord de l'aile orientale, ce qui entraîne la condamnation de l'ancienne porte bernoise. Dans la courtine orientale, qui est alors fortement amincie pour donner plus de dégagement au palier, une ancienne baie(-créneau?) est remplacée par une grande fenêtre copiée sur celles du dortoir adjacent [224]. Coupée par le nouveau plancher du demi-étage, la partie inférieure de celle-ci, avec une autre baie ouverte à l'emplacement de l'ancienne petite poterne, éclaire l'escalier et tout le palier [104+105] au niveau de l'entrée. La partie supérieure donne jour au demi-étage [ $>$  302], et complète ainsi les deux œils-de-bœuf créés à cette occasion. Ceux-ci surmontent deux fenêtres rectangulaires percées pour la nouvelle chambre [204] de l'appartement. Le tout est d'ailleurs conçu symétriquement aux ouvertures de 1809 près de la tour nord<sup>50</sup> (fig. 896 et 897). Les œils-de-bœuf se seraient peut-être étendus sur toute la longueur de la façade nord si la ville avait consenti à la demande de Pestalozzi, qui désirait l'aménagement de six chambres pour les maîtres de son institut dans le demi-étage de couronnement (niveau 3). La ville y renonce car l'institut, en 1818, est déjà sur un déclin manifeste<sup>51</sup>.

La tour des Juifs semble aussi utilisée sur toute sa hauteur: Pestalozzi obtient en 1816 que l'étage de couronnement soit aménagé pour abriter son cabinet de minéralogie, de plantes et d'histoire naturelle<sup>52</sup>. Les travaux sont exécutés par Landry et le gypcier Gendroz. Le second étage est doté d'une cheminée en 1820, mais on ignore sa destination<sup>53</sup>. Peut-être logeait-elle un maître, à proximité des dortoirs. En dehors des aménagements, payés par la ville, que nous venons de décrire, les étages des tours semblent avoir reçu aux frais de Pestalozzi de sommaires cabinets de travail construits en planches, dans lesquels les maîtres pouvaient se retirer<sup>54</sup>. Cependant, le niveau de couronnement de la tour nord n'est pas modifié: il sert simplement de chambre «à resserrer», comme d'une façon générale les combles des corps de logis, jusqu'ici inutilisés<sup>55</sup>. Ainsi, avec le début de l'époque communale, les dépôts ont investi les vrais combles dans les charpentes elles-mêmes, auparavant sans usage particulier, si ce n'est d'assurer la liaison d'une tour à l'autre.

## Le château est-il ouvert ou fermé?

De la sorte, avec Pestalozzi, le château est devenu le temple de l'éducation. Du point de vue des élèves fréquentant l'institut, il ne représente plus comme auparavant un monde coupé de l'extérieur, une structure fermée sur une cour intérieure, à l'image de l'architecture monastique. En effet, tout le monde est libre d'entrer ou de sortir. L'enseignement de Pestalozzi abolit la césure entre l'espace clos de la salle de classe et celui ouvert de la nature. Les élèves passent continuellement de l'un à l'autre. Marc-Antoine Jullien souligne la différence entre les milieux carcéraux des collèges classiques et l'institut de Pestalozzi, pour qui le lieu d'action est la nature entière, que tout dans le château invite à découvrir: «Dans la plupart de nos anciens collèges où les écoliers n'entraient que par des espèces de guichets fermés avec des portes de fer et des verrous, où les classes ne recevaient qu'une faible lumière par des fenêtres grillées, où les cours consacrées aux récréations étaient resserrées entre de hautes murailles<sup>56</sup>, l'enfance captive soupirait... Mais supposons un beau ciel, un heureux climat, un séjour enchanteur où des paysages pittoresques et variés charment de tous côtés les regards; une habitation saine et agréable dont les portes s'ouvrent avec le jour et permettent d'aller respirer les bienfaisantes émanations du matin dans un vaste enclos, planté d'arbres, bai-

gné par une petite rivière, d'où la vue s'étend au loin sur des prairies et des plaines cultivées, que bornent à quelque distance des coteaux en amphithéâtre, surmontés par des cimes élevées de montagnes. Dans cette habitation, si propre à inspirer les sensations les plus douces par la vue ravissante des beautés de la nature semées avec profusion autour d'elle, supposons maintenant une réunion nombreuse d'enfants...»<sup>57</sup>

Par la dernière phrase de cette citation, on se rend compte que les murs de l'édifice ont disparu. Les enfants ne sont pas enfermés dans un château mais ont bien l'air d'être au milieu des champs, dans la nature, dont l'observation attentive, par les méthodes intuitives, est au centre du système éducatif de Pestalozzi. Si l'on considère la réalité matérielle de l'édifice, elle a tendu vers cette fusion avec la nature. La disparition des braies, des lices et des anciens fossés a mis à nu le château, dont les nouvelles fenêtres, maintenant nombreuses, procurent une belle vue sur la campagne alentour. La lumière pénètre désormais en abondance et est encore vivifiée par les amples surfaces blanches des parois et des plafonds plâtrés qui sont alors créés ou simplement rafraîchis. Idée sans cesse cultivée plus tard lors de la période scolaire du château, la blancheur, la propreté des locaux ne peuvent avoir qu'une incidence positive sur la pureté des âmes, ce qu'exprime justement le professeur de latin en 1819, tout en se plaignant que les travaux de transformation acceptés par la ville ne soient pas suffisants: «Ici au château, chacun est occupé à nettoyer les chambres, à blanchir les corridors et à donner à l'ensemble un aspect plaisant sur la vie intérieure.»<sup>58</sup> Les fenêtres permettent non seulement à la lumière d'entrer mais elles autorisent aussi une bonne ventilation de l'édifice, car un autre avantage que l'on reconnaît à l'institut est la qualité de son aération<sup>59</sup>, un air que de nombreux témoignages de voyageurs estiment de qualité dans la région d'Yverdon. Pestalozzi lui-même tend à vouloir abolir les obstacles matériels qui isolent encore le château, à l'image de l'invite qu'il fait aux pensionnaires de l'institut voisin, ravis de participer aux jeux des enfants dans le jardin à l'arrière de l'édifice: «Un jour qu'on avait allumé un feu de broussailles au jardin, les plus grands élèves s'amusaient à sauter par-dessus la flamme et au travers de la fumée; Pestalozzi était là, et les encourageait. Quand la flamme fut tombée, quand il n'y eut plus guère que de la braise et de la fumée, les plus petits enfants sautèrent à leur tour. Mais cette scène avait des témoins: les petites filles de l'institut Niederer, dont le jardin était voisin de celui du château, regardaient à travers les palissades et la belle flamme et les joyeux sauteurs. Pestalozzi les aperçut, alla les chercher, et les amena pour les faire sauter aussi par-dessus les restes du feu. Jamais on ne vit si grande allégresse à si peu de frais!»<sup>60</sup>

Les élèves de l'institut ne se contentent pas de jouir de la vue depuis le château, d'y laisser entrer l'air et la lumière; ils sortent, et chaque particularité de la campagne avoisinante est soigneusement observée, notée, mesurée, à tel point que celle-ci, ainsi accaparée, se retrouve à l'intérieur du château sous forme de maquette ou de décor<sup>61</sup>. Ce phénomène de mise en abyme joue réciproquement avec l'édifice lui-même, qui de l'intérieur se donne à voir depuis dehors: à l'occasion des réjouissances de Noël ou de l'anniversaire de Pestalozzi, dans l'une des salles, toutes métamorphosées en scènes bucoliques, parsemées de diverses «fabriques» d'architecture, de pyramides (inspirées des architectes utopistes de la période révolutionnaire tels que Ledoux ou Boullée?), apparaît le château, majestueusement souligné par une perspective de peupliers. Le tout est peint sur un papier transparent, éclairé par la fenêtre (la lumière naturelle venant de l'extérieur!) ou par des chandeliers.

Avec plus de force encore, ce phénomène de mise en abyme apparaît sur un projet de transparent de Johann Heinrich Meyer, daté de 1812<sup>62</sup> (fig. 898). Dans une pièce, d'un style néogothique étonnamment précoce<sup>63</sup>, Pestalozzi est assis près de la fenêtre qui s'ouvre sur la ville d'Yverdon et le Montélaz. On y

reconnaît aisément la silhouette du château. Or dans quel lieu se trouve Pestalozzi ? Ne faut-il pas y voir une représentation symbolique de la chambre de prière où l'on venait de redécouvrir les restes de la grande baie médiévale ? Cette salle était l'une des plus importantes de l'Institut, sinon la plus importante, puisque s'y déroulaient les assemblées les plus solennelles, réunissant l'ensemble des élèves<sup>64</sup>. Ces mises en abyme soulignent que, du point de vue de Pestalozzi et de ses proches, il ne saurait y avoir de limite matérielle entre l'intérieur et l'extérieur. Il faut s'ouvrir au monde et simultanément le monde se trouve contenu dans le château puisqu'on y rencontre selon le père Grégoire Girard «l'Europe en petit»<sup>65</sup>. Fini le repli peureux masqué par les formidables et opaques murailles qui, à l'inverse, suscitent à l'extérieur le respect, la crainte, voire la terreur. L'imposante masse de la forteresse, dont le passé guerrier est évoqué alors dans les romans chevaleresques ou dans les livres d'histoire, n'inspire désormais que les jeux inoffensifs et pourtant combien sérieux des enfants partis à l'assaut d'une citadelle de neige construite dans le jardin, transposition éphémère du modèle voisin : «En hiver, la neige nous servait à construire une puissante forteresse, que les uns attaquaient, les autres défendaient héroïquement.»<sup>66</sup>

**Fig. 898. Johann Heinrich Meyer, «Pestalozzi à Yverdon», projet de transparent, 1812.** (Zurich, Graphische Sammlung, Sign. I,33)

Une étude iconologique approfondie de cette illustration serait à entreprendre. Johann Heinrich Meyer (1755–1829) est connu comme paysagiste et graveur. Il a aussi produit des «transparents». Celui-ci a été réalisé pour le fabricant David Esslinger, un ami proche de Pestalozzi. Le décor néogothique apparaît ici comme précoce. Mais cela n'étonne guère : avec Goethe, en 1771, naît le courant allemand de sensibilisation au gothique, qui est en particulier une manifestation du sublime et du génie national. Pestalozzi et son entourage n'y étaient assurément pas indifférents et peut-être ont-ils pu apprécier la découverte des restes murés de l'ancienne baie de la chapelle. C'est pourquoi on serait tenté d'interpréter l'intérieur dessiné ici comme la représentation idéalisée de celle-ci (soit les prémices de ses restaurations de 1903 et de 1980!).

Au moment où est peint ce transparent, Pestalozzi est âgé de 66 ans, au soir de sa vie. L'image est un résumé de la carrière pédagogique du personnage. L'Institut d'Yverdon, dans le château que l'on voit par la fenêtre, fait partie de la réalité ainsi peinte : Pestalozzi tourne le dos à une représentation du château de Berthoud, soit une étape révolue de sa carrière, ici image dans l'image, accrochée non pas devant une vraie fenêtre mais également une image de fenêtre, un trompe-l'œil, qui prend la forme d'un remplage gothique aveugle. *Léonard et Gertrude*, l'œuvre maîtresse par laquelle Pestalozzi a fait connaître ses idées, est évoquée dans le vitrail avec l'inscription *Gertrud lehrt ihre Kinder*.

On pourrait encore suggérer une lecture franc-maçonnique de cette image : plusieurs signes y invitent. Tout d'abord, c'est un clair de lune qui éclaire le château au dehors et qui est la véritable source de lumière de la pièce, laquelle baigne dans une certaine pénombre. Ensuite, Pestalozzi, en une attitude recueillie et contemplative, a le regard fixé sur ce qu'il faut interpréter comme un transparent où est représenté un arbre (de vie ?), surmonté d'un soleil qui projette ses rayons de façon beaucoup plus matérielle, lesquels pourtant ne provoquent étonnamment aucune ombre portée. Enfin on observera le carrelage, des carrés inscrits dans des losanges, et le fait que la vue est tournée vers l'orient, comme la verrière de l'ancienne chapelle médiévale d'ailleurs. Voilà quelques constats, qui ne sont pas encore de véritables clefs de compréhension.

898



La recherche devrait être poursuivie. Il est attesté en tout cas que Pestalozzi faisait partie des illuminés de Bavière (STADLER 1993, t. 1, p. 275. Sur la franc-maçonnerie et ses représentations, voir en dernier lieu Musée historique de la ville de Vienne 1992).

Mais, si l'on se place dans la perspective des habitants d'Yverdon, la rupture est-elle si marquée? N'y a-t-il pas également une continuité frappante dans la destinée du vénérable édifice? Certes, l'antagonisme – qui aurait pu de tout temps dégénérer en conflit ouvert – n'existe plus entre la ville et l'ancien souverain bernois, qui occupait un édifice symbole de domination. Le château est lui aussi devenu bien communal. Mais ses occupants, comme les précédents, sont issus en majorité du monde germanique. Et, en dehors des autorités et d'une minorité de sympathisants cultivés, la césure entre la population yverdonnoise et les pensionnaires était assurément bien réelle. La silhouette de l'ancienne forteresse inspire toujours le respect, ainsi qu'en témoigne le père Girard: «L'institut d'Yverdon, quand on y arrive, présente quelque chose de grand qui en impose au spectateur, des circonstances qui réveillent puissamment l'intérêt, des singularités qui frappent et semblent tenir à la fois de la bizarrerie. Il est établi dans un château-fort, destiné jadis à repousser des insultes; et ce château avec son air antique et guerrier est aujourd'hui le paisible asile des muses de l'enfance. Tout à l'entour, au loin et au large, l'on n'entend que l'idiome français. On entre, et partout d'autres sons viennent frapper l'oreille. On dirait qu'une petite portion de la Germanie s'est détachée de la masse, pour venir occuper, loin de chez elle, une place qui se trouvait ici vacante.»<sup>67</sup> Cet isolement aurait même suscité des réactions de méfiance ou encore de rejet de la part des couches populaires de la ville, si l'on peut se permettre d'interpréter ainsi quelques méfaits perpétrés par des enfants au détriment de l'institut, heureusement demeurés fort rares<sup>68</sup>.

Si l'effort de Pestalozzi pour les pauvres ou à l'égard des classes défavorisées a été par ailleurs réel, le château est d'abord réservé à une élite; chaque pensionnaire doit s'acquitter d'une pension de 720 francs par année<sup>69</sup>, somme qui a irrémédiablement interdit l'entrée du «temple du savoir» à la majorité des enfants yverdonnois, entassés dans un collège trop petit, vétuste et insalubre, pour lequel l'édilité n'a pas consacré la moitié de ce qu'elle a dépensé pour l'institut de Pestalozzi<sup>70</sup>. On évaluera l'importance de cette pension en sachant que les régents les mieux payés des écoles primaires ne touchaient guère que 12 francs de plus, et encore pour l'année 1849<sup>71</sup>. Le château, à nouveau forteresse vide comme au Moyen Âge, n'a-t-il pas subi entre 1825 et 1827 un long – le seul! – siège de la part de ses propriétaires mêmes, qui ont dû livrer bataille à Pestalozzi, heureusement restée sur le seul plan juridique, pour récupérer leur bien après la fermeture de l'institut? Si les idées de Pestalozzi, entre autres, ont vraiment été à l'origine d'une réforme radicale des méthodes d'enseignement et du développement de l'instruction publique au cours du XIXe siècle, son institut, héritage de l'esprit élitaire du siècle des Lumières, a généré la vogue des pensionnats, contre lesquels il a fallu lutter pour imposer l'instruction gratuite pour tous. L'historiographie apparue sous la nouvelle Confédération helvétique dès 1848 a fait de Pestalozzi un symbole de la cohésion nationale que l'instruction publique officielle a été sans cesse chargée de consolider. Dans l'idéal d'instruction gratuite et ouverte à tous, les thuriféraires de Pestalozzi – des enseignants pour la plupart – ont alors mis en avant le côté réellement altruiste du personnage, qui s'est aussi dévoué pour le petit peuple, les pauvres et les orphelins. Ils n'ont pas tenu compte du contexte de la fin du XVIIIe siècle, qui n'était pas encore parvenue à l'idée de l'école gratuite.

**899.** Château d'Yverdon, coupe de la grande tour par Francis Landry, détail montrant l'ancienne glacière, telle qu'elle a été projetée en 1835 et réalisée ensuite. (ACV, AMH, B3418, R. Gindroz)

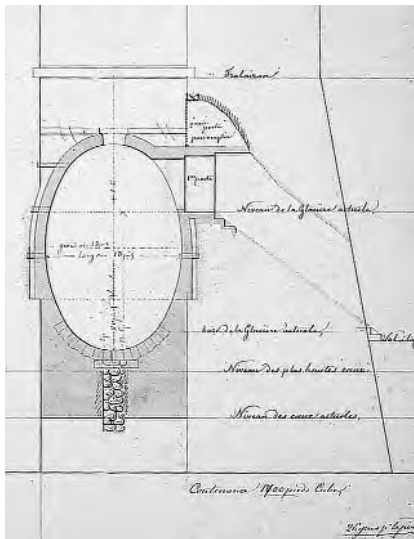
Le pensionnat de prestige de Pestalozzi a attiré les faveurs de l'édilité yverdonnoise, laquelle s'est alors complètement détournée de sa propre population scolaire. Il y a là matière à réflexion.

Au château, les transformations du début du XIXe siècle s'inscrivent dans un mouvement inauguré par LL.EE. de Berne dès le début du XVIIIe siècle, qui a visé à faire de l'antique forteresse un hôtel particulier. On a pu constater l'amointrissement progressif de l'importance militaire des braies et des fossés avec les divers travaux entrepris par LL.EE., qui simultanément commencent à percer, vers 1716–1720, les fortes courtines de vastes fenêtres qui serviront de modèle à celles ouvertes, à l'étage surtout, dès 1805. Au rez-de-chaussée, Pestalozzi, à peu de chose près, tire parti de l'aménagement intérieur qu'il trouve, le malmène plutôt, car les enfants et leurs maîtres n'ont que faire de l'apparat, se contentant du fonctionnel. Mais les salles décorées par les pensionnaires de paysages et de fabriques diverses, dans un but essentiellement pratique et didactique certes, ne sont-elles tout de même pas un lointain écho des «vedute» de Sidler, commandées par un bailli sensible surtout à la beauté de ces représentations et à l'ouverture sur l'extérieur, invitant aussi à nier la matérialité des forts murs de la forteresse ?

Les travaux réalisés sous Pestalozzi n'ont rien de particulièrement spécifique, puisqu'ils poursuivent simplement un mouvement amorcé, à Yverdon comme dans les autres forteresses médiévales, au début du XVIIIe siècle. Ce qui nous apparaît en revanche plus original, c'est que, pour la première fois, à la période de Pestalozzi seulement, une autre image du château apparaît, celle, subjective, révélée par ses occupants, qui ont laissé des descriptions, certes encore trop rares. Lorsque les anciens élèves de Pestalozzi narrent leur vie à l'institut, ils suggèrent le décor, soit leur perception de l'édifice, ce qui est nouveau dans l'histoire du château. On l'a vu, la sorte de pannaturalisme qui anime ses occupants a tendance à nier la réalité architecturale de leur cadre de vie. Bien sûr, cette attitude n'est pas la cause à elle seule de la disparition de l'appareil défensif de la forteresse, ni de la création des nombreuses fenêtres, toutes transformations qui n'auraient pas manqué de se produire, quelle qu'eût été l'utilisation de l'édifice, dans la palette des fonctions que le XIXe siècle aurait pu lui assigner. Il se trouve que cette ouverture sur l'extérieur correspond parfaitement à la découverte du monde vécue par les élèves de l'institut au moyen de la méthode très particulière que leur propose Pestalozzi.

## Le château, propriété de la ville (dès 1804)

899



■ **Divers usages de la grande tour** – Peu à peu, les gens d'Yverdon occupent le château, qui sert de cadre à des activités très diverses, au gré des demandes de location par des particuliers et surtout par les «sociétés» qui se multiplient, phénomène associatif en grand essor au XIXe siècle. Dès 1804 déjà, les caves étaient louées pour le négoce et resteront surtout dévolues à ce qu'elles ont toujours été : un lieu d'entrepôt pour les vins.

Durant l'hiver 1809, la ville décide d'aménager une *glacière* au fond de la grande tour, particulièrement indiquée par la bonne isolation que procurent ses murailles épaisses de 6 m. Pour y accéder de la cour intérieure, on perce un escalier dans l'épaisseur de la maçonnerie<sup>72</sup>. L'encadrement de la porte, en pierre jaune de Hauterive, montre la date de 1810 sur le linteau. Ce millésime ne donne pas l'âge de l'encadrement proprement dit mais bien celui de l'installation de la glacière. On l'a déjà dit, cette porte a été récupérée de l'an-

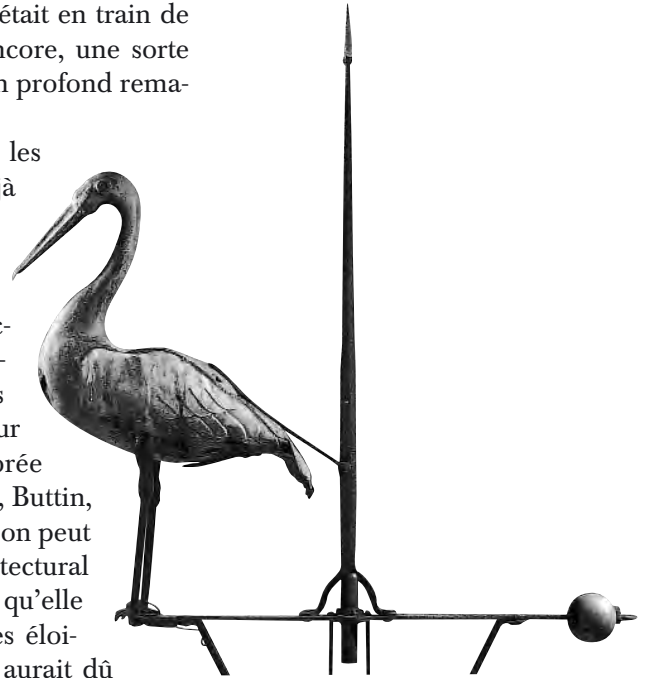


cienne chambre d'arrêt de 1778, au-dessus de l'entrée, qu'on était en train de démolir cette même année 1809. La glacière qui subsiste encore, une sorte d'énorme œuf en brique (fig. 899), résulte pour l'essentiel d'un profond remaniement qu'elle subit en 1834, dû à Francis Landry<sup>73</sup>.

Cette seconde glacière n'a pas l'air de produire tous les effets escomptés puisque, au premier août 1835, la glace est déjà épuisée. Sa location est en général assurée par les confiseurs de la ville, mais la glace doit également rester à la disposition des médecins, car elle est appréciée en application pour soigner les maladies inflammatoires surtout. En 1835, c'est le docteur Olloz qui a la charge de son débit. Des mille livres produites (environ 500 kg) pour 50 francs, 280 ont été vendues aux médecins, 190 aux confiseurs et 514 aux particuliers pour l'usage de la table<sup>74</sup>. La glacière a sans doute été encore améliorée durant l'hiver 1835–1836. En 1838, le pharmacien de la Place, Buttin, assure l'exploitation au tarif de 30 francs par année<sup>75</sup>. Ici aussi, on peut mettre en évidence la continuité qu'a imposée le cadre architectural très contraignant de la tour : certes il n'était plus question qu'elle reçoive des prisons, mais la glacière n'est finalement pas très éloignée de la fonction primitive que le fond de la grande tour aurait dû remplir en temps de siège, celui du stockage des vivres et de l'eau.

Au sommet du toit, la bannière bernoise a été enlevée et a fait place dès 1808 à une girouette à l'imposante cigogne (fig. 900), œuvre du ferblantier Trosset, qui indique désormais le régime des vents<sup>76</sup>. On y pose sans doute à cette date un paratonnerre, l'invention de Benjamin Franklin, réparé en 1834<sup>77</sup>. En 1867, la cigogne, en mauvais état, avait quitté son support, ce qui a inquiété quelques habitants qui en ont demandé la réparation<sup>78</sup>. En 1890, lors des premiers projets de distribution d'eau sous pression, on a voulu faire de la grande tour un château d'eau. On y a renoncé, mais ce projet était tout à fait réaliste puisque la ville de Romont, dans les années 1940, a affecté la grande tour du petit château à cet usage, dispositif qui existe toujours, avec les pompes installées au fond de la tour et le réservoir en béton armé dans l'étage de couronnement, ce dernier récemment désaffecté. En revanche la grande tour a servi de support, comme le reste de l'édifice d'ailleurs, à des transformateurs et à des lignes électriques, installés par la Société électrique des Clées en 1897, au grand dam de ceux, toujours plus nombreux, qui commençaient à s'intéresser à la valeur historique du monument, et qui n'appréciaient pas cette grande tour sous tension, devenue relais électrique<sup>79</sup>.

■ **L'horloge du château et la façade orientale** – En 1890, le château reçoit une horloge installée dans un petit campanile situé à peu près au centre de la façade orientale (fig. 901). Elle a remplacé la tour-horloge de la Plaine (fig. 902), enfin démolie à la suite des réitérées demandes de la majeure partie des voisins. Sa situation nouvelle la mettait en effet définitivement hors d'atteinte des pattes levées ; elle n'attirerait plus les miasmes produits par les soulagements des fêtards sortis trop tard des cafés proches. Témoignant du savoir-faire neuchâtelois, la tour avait été réalisée en 1709 sur des plans de l'architecte neuchâtelois Joseph Humbert-Droz, très actif à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et par le maître maçon Moïse Huguenin<sup>80</sup>. Le mécanisme de l'horloge est attribué avec certitude aux frères David et Pierre Ducommun, horlogers et bourgeois de Valangin. Si la tour a été sacrifiée sur l'autel de l'hygiène, l'âme de cette horloge a tout de même été sauvée puisque le mécanisme a été placé dans le petit campanile, ainsi que la cloche de 1710, réalisée par le maître fondeur et bourgeois de Neuchâtel, Gédéon Guillebert ; elle continue à rythmer la vie yverdonnoise de sa sonorité ronde et cossue<sup>81</sup>.



900. Château d'Yverdon, la cigogne de la girouette de la grande tour, œuvre du ferblantier Trosset, installée en 1808. Sur la hampe métallique, il est inscrit : « R. Trachsel à Yverdon en 1808 », en l'honneur de celui à qui on a confié la mission périlleuse d'installer la girouette. Etat déposé en 1999 avant restauration. (Fibbi-Aeppli)

**901.** Château d'Yverdon, la façade orientale en 1895. Le bâtiment de l'ancienne fromagerie bouche toujours la perspective sur la partie sud de la façade et la grande tour. La façade et les tours sont encore entièrement crépies. On remarquera également les menuiseries des fenêtres. Celles de la bibliothèque à l'étage, toutes à petits carreaux, sont assurément aussi anciennes que les jours eux-mêmes, de 1807 pour les trois de gauche, et de 1810 pour celle de droite. Les baies du rez-de-chaussée sont plus tardives, de 1837 et 1865. Un support pour l'acheminement de l'électricité est déjà visible sur le faîte de la toiture de l'aile orientale. (MY)

901



902



**902.** Yverdon, tour-horloge de la Plaine dans les années 1880, peu avant sa démolition. On remarquera le toit à l'impériale, très en vogue dans le Jura français, beaucoup plus rare dans nos régions. (MY, Couturier)

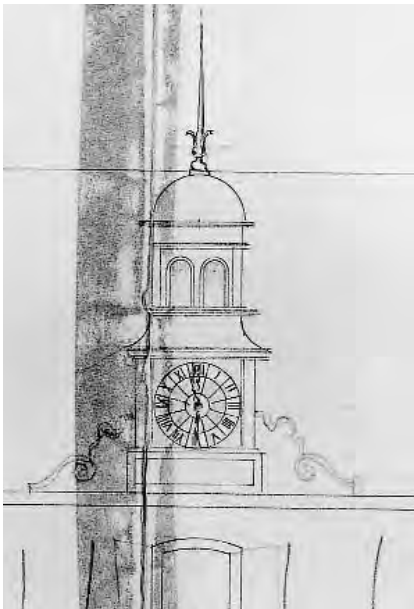
**903.** Château d'Yverdon, façade orientale, projet d'un campanile pour remplacer la tour-horloge de la Plaine, par les architectes de La Harpe et Bertholini. Le lanternon abritant la cloche s'inspire de celui de la tour de la Plaine. (ACV, AMH, R. Gindroz)

**904.** Château d'Yverdon, façade orientale, campanile de 1891. Etat en 2001, après les travaux de restauration de 1999. (Fibbi-Aeppli)

L'édilité avait en fait voulu la disparition de la tour en 1856 déjà, alors surtout dans le but de mieux mettre en évidence l'espace de la vaste avenue de la Plaine au moment où l'on avait l'idée d'installer la gare ferroviaire à son extrémité<sup>82</sup>. Il s'agissait de créer une perspective large et dégagée sur l'entrée de la ville proprement dite, à savoir sur le pont de la Plaine désormais majestueusement souligné par l'imposante façade du château. À cette fin, les boutiques flanquant le pont et le quai du Canal oriental avaient été démolies, mais il fallut attendre 1896 pour que disparaisse leur pendant, l'ancienne fromagerie qui, elle, dissimulait la grande tour et la partie méridionale de la façade du château. La tour subsista tout de même car les opinions étaient très partagées. En 1866, un nouvelle pétition des habitants de la Plaine incita la ville à élaborer un premier projet de campanile pour le château. Les architectes lausannois Achille de La Harpe et Bertholini, ainsi que Jules Landry d'Yverdon, produisirent des projets en 1868 (fig. 903). Celui des Lausannois est jugé satisfaisant parce qu'ils donnent des dimensions qui paraissent suffisantes pour ne point jurer avec le reste de l'édifice, alors que celui de Landry choque car : « La petitesse de ce clocher sur un énorme bâtiment et entre deux tours massives forme un contraste qui nous a frappés. »<sup>83</sup>

Rien ne se fit cependant cette année-là, car l'édilité n'était pas encore convaincue que le déplacement fût des plus utiles. Le clocher du château n'eût

903



904



pas rempli son office pour les habitants du faubourg puisqu'il serait désormais «en ville». Finalement, en 1891, le beffroi de la Plaine a été démoli, l'actuelle fontaine construite et le clocheton édifié sur la façade du château par Gustave Michoud pour le prix de 1350 francs<sup>84</sup>. On a opté pour une solution discrète «qui s'harmonise avec l'architecture simple et imposante de cet ancien manoir»<sup>85</sup> (fig. 904). Le peintre-vitrier Charles Striberni fournit le verre dépoli du cadran pour que celui-ci soit éclairé la nuit. L'ingénieur Gaulis, de l'usine à gaz, pourvoira à la source lumineuse en 1892<sup>86</sup>.

■ **La bibliothèque publique** (*plans 10-14, rose*) – Si le pensionnat Rank-Kreis perpétue jusqu'en 1837 la nouvelle destination du château amorcée par Pestalozzi, les autorités communales se réservent l'étage supérieur de l'aile orientale pour y aménager la bibliothèque publique, trop à l'étroit à l'hôtel de ville. Complétant ainsi sa vocation éducative, le château devient maintenant temple de la culture, mais toujours très fermé, réservé à une minorité aisée et instruite<sup>87</sup>. Les premières intentions de ce déménagement se manifestent en 1825. Les travaux ne débiteront qu'en 1829 et les livres seront transportés de l'hôtel de ville au château le 24 mai 1830. Le maître maçon Landry réalise toute la maçonnerie, qui consiste surtout à blanchir les murs et à poser un plafond en plâtre, le premier que l'étage du château ait reçu. Les menuiseries des étagères, en partie récupérées, sont complétées par les menuisiers Specht et Rapit. Tout l'espace de l'aile orientale [224] est destiné au dépôt des livres, alors que la pièce [223], au-dessus de l'ancienne chapelle, reçoit la salle de lecture. Celle-ci est pourvue en 1832 d'un énorme poêle, dessiné par l'architecte Henri Perregaux et réalisé par un potier de terre d'Estavayer qui s'est spécialisé dans leur confection, Casimir Lichtenstein. Vingt ans plus tard déjà, ce poêle, peu utilisé et prenant trop de place, est démonté. La pièce, dès ce moment-là, paraît servir de salle de musée<sup>88</sup>. Perregaux a également conçu la porte monumentale de la bibliothèque (fig. 905), surmontée de son fronton rectiligne sur lequel a dû être inscrit, en lettres d'or, «Bibliothèque publique»<sup>89</sup>. Pour que la porte puisse exprimer toute la monumentalité qu'on voulait lui conférer, il a fallu supprimer, sur la moitié sud du secteur de l'entrée [202], le plafond du demi-étage afin d'exhausser la cage d'escalier.

■ **La chapelle catholique** – Le 27 avril 1832, les catholiques du canton de Vaud obtiennent le libre exercice de leur culte. Georges Kreis, le locataire du château et aussi un des dirigeants laïques de la nouvelle communauté, propose l'ancienne salle de prière de Pestalozzi, qui va recevoir dès lors l'appellation explicite de «chapelle», et ce jusqu'en 1838. Les catholiques demandent officiellement sa location aux autorités de la ville, qui la leur accordent le 10 février 1832. En juin, le plancher est remplacé, on dispose l'autel contre le mur nord et vis-à-vis, à environ 1 m du mur sud, on dresse deux colonnes en pierre jaune de Hauterive, d'ordre toscan, dessinées par l'architecte Francis Landry. Celles-ci soutiennent le grand poêle de la salle de lecture de la bibliothèque. Elles survivront à ce dernier jusqu'en 1935, lorsqu'elles seront enlevées et récupérées par le syndic du moment, Charles Vodoz, pour sa campagne de La Villette au-dessus du hameau de Clendy. Ces colonnes sont toujours attachées aux destinées de la communauté catholique, puisqu'en 1964, à l'occasion de la restauration de son église, le curé Marcel Roulin les récupère au moment de la destruction de La Villette pour les placer sous la tribune de l'orgue. Comme à l'origine, elles se sont retrouvées dans l'axe du maître-autel<sup>90</sup>. Faisant écho à celle de l'ancienne chapelle médiévale, on relèvera la curieuse destinée de ces colonnes, appelées à rejoindre leur situation originelle.

En 1838, les catholiques se sentent à l'étroit et demandent une autre salle. La ville leur propose l'«ancienne salle des armoiries» [120-5], encore

905



**905.** Château d'Yverdon, secteur de l'entrée. Porte de la bibliothèque, 1830, par les menuisiers Specht et Rapit, d'après un dessin d'Henri Perregaux. C'est le seul témoin de la bibliothèque publique de 1830, dont tous les aménagements ont disparu. À gauche, on remarque les trous d'ancrage du plafond posé en 1810 et enlevé pour l'installation de la porte. (Fibbi-Aeppli)

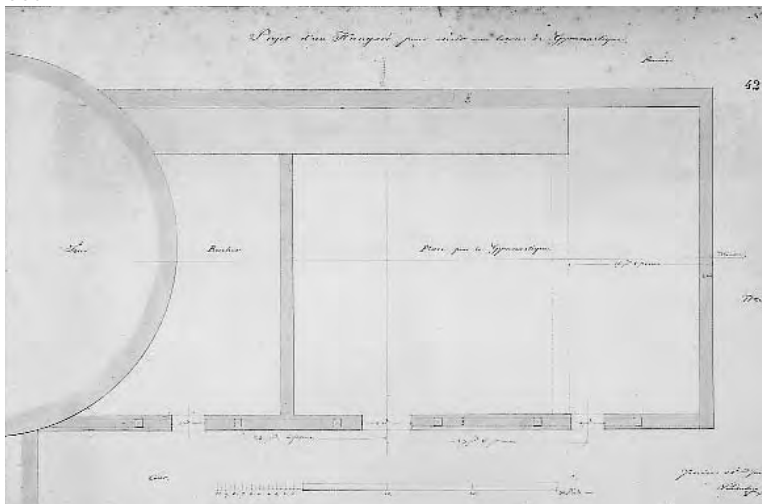
**906.** Château d'Yverdon, Francis Landry, «projet d'un hangar pour servir aux leçons de Gymnastique, 1872»: **1.** Plan; **2.** Élévation. Sur le plan, on observe le mur de braie oriental, reliant à l'origine la grande tour à la tour d'artillerie méridionale. Son épaisseur est de 1,70 m environ. L'élévation montre que ce hangar est plutôt un couvert. Sur la face occidentale, les poteaux soutenant la toiture reposent sur un petit mur-bahut. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 42 et 43, Fibbi-Aeppli)

connue sous cette appellation. Celle-ci n'étant pas beaucoup plus grande que la chapelle, les catholiques déclinent l'offre et obtiennent la moitié nord de l'ancien dortoir occidental [215-1+2+5+6] de Pestalozzi, qu'ils occupent jusqu'en 1841, année où ils inaugurent leur nouvelle église<sup>91</sup>, édifiée par Francis Landry sur des plans d'Henri Perregaux.

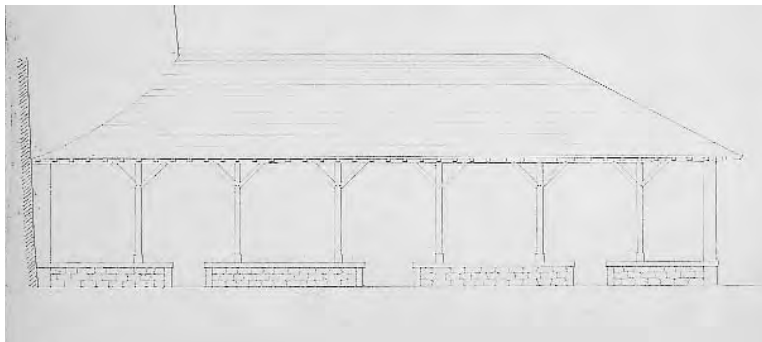
■ **Une salle de gymnastique** – À côté de la bibliothèque ou de la chapelle catholique, le château n'abrite pas seulement les institutions propres aux préoccupations spirituelles ou intellectuelles de certains Yverdonnois, mais accueille aussi les adeptes de la gymnastique, qui peuvent pratiquer vers 1850 leur discipline au sommet de la tour orientale, dans l'ancien cabinet des sciences naturelles de Pestalozzi, modeste espace de 45 m<sup>2</sup>, qui peut être considéré comme la première salle de gymnastique d'Yverdon. Une commission permanente du Conseil communal constate toutefois en 1852 «que le local accordé à la société de gymnastique n'est point convenable à cause des dangers qu'il présente pour le feu et par l'ébranlement. En effet, il est ouvert à tous les vents, le plancher est couvert d'écorce, et d'ailleurs en fort mauvais état. Les gymnastes s'y rassemblent le soir aux lanternes; peut-être y viennent-ils avec le cigare, toutes circonstances qui jointes à celle de la proximité de la bibliothèque rendent urgent le remplacement de ce local par un autre». Tenant compte de cet avis, les autorités vont attribuer à la société la tour des Juifs, puis le hangar derrière le château, déjà consacré à cet usage depuis 1841 pour les élèves des écoles<sup>92</sup>. Ce local, agrandi pour la circonstance, sera transformé en 1872 par le charpentier Gendroz, sur des plans de Francis Landry (fig. 906).

Il ne s'agit encore que d'un «couvert»<sup>93</sup>. Ce dernier sera remplacé à la toute fin du XIXe siècle par un hangar en bois, fermé, à l'emplacement de la salle de gymnastique actuelle qui sera finalement construite en 1922<sup>94</sup>.

906.1



906.2



## Les écoles publiques (1838–1974)

### Pourquoi avoir choisi le château?

Les événements de 1830 portent les libéraux au pouvoir. Une nouvelle constitution vaudoise entre en vigueur. Le mouvement libéral est issu des milieux cultivés, professeurs, avocats, médecins, du monde de l'industrie, de la finance et du commerce. Ils croient au bonheur et à la liberté, le tout garanti par des lois, et ressentent la nécessité de développer l'instruction, surtout l'«éducation populaire»: sous leur régime est fondée l'école normale en 1833. Plus tard, la loi du 24 janvier 1834 élargit le programme d'études en introduisant notamment les sciences naturelles, l'histoire suisse ou le dessin linéaire. Des prescriptions très précises sont données quant à l'hygiène et aux conditions

de travail. Les salles doivent mesurer 9 pieds en hauteur (2,7 m), être suffisamment éclairées, et fournir un espace vital de 4,5 pieds carrés (1,82 m<sup>2</sup>) par élève<sup>95</sup>. Ceux-ci ne seront pas plus de 60 par classe. Si le maître est secondé d'un sous-maître, ce nombre peut être porté à 90. On crée également l'école moyenne. Elle vise à donner un enseignement à ceux qui ne peuvent suivre la filière essentiellement classique du collège. On y développe toutefois un éventail de connaissances très large, où les sciences ont une importante part. À l'intérieur du bâtiment scolaire, filles et garçons sont strictement séparés, de même qu'au collège-école moyenne de l'école primaire. Ces prescriptions évolueront constamment jusqu'à nos jours, s'adaptant aux nouvelles exigences et aux changements de mœurs.

Autrefois apanage du pasteur qui y était tout puissant, l'école est désormais dirigée par une Commission scolaire. Roger de Guimps, l'ancien élève de Pestalozzi, en fera partie et y jouera un rôle prépondérant. L'avocat Antoine Varnéry, à la fois président de la commission des écoles et conseiller communal libéral, va donner une impulsion décisive pour que les écoles puissent occuper le château. En effet, l'ancien collège ne correspondait plus aux exigences nouvelles. Il faut donc trouver de nouveaux locaux plus spacieux. La Municipalité élabore un projet avec l'architecte Louis Landry (élu conseiller municipal libéral en 1836) pour installer les écoles dans l'ancien grenier bennois, vis-à-vis du château, et dans la fromagerie, à la rue de la Plaine. Si l'on ne connaît pas les dispositions de la fromagerie disparue en 1896, l'ancien grenier ne satisfaisait absolument pas aux exigences de hauteur posées par les lois de 1833 et 1834, puisqu'il était subdivisé en étages trapus (cf. fig. 646), de 2,20 m de hauteur environ. Seul le rez-de-chaussée aurait pu convenir. La Municipalité, sans doute soucieuse de satisfaire au plus vite aux volontés cantonales, ne s'intéresse pas immédiatement au château, puisque celui-ci est loué jusqu'à fin 1838 : elle demande toutefois à l'architecte Henri Fraisse, de Lausanne, une évaluation des travaux à entreprendre pour le cas où l'on choisirait l'ancienne forteresse.

Le Conseil communal est saisi du dossier et une commission *ad hoc* est nommée en septembre 1835. Elle est composée de Béat de Weiss, Pierre-François Correvon de Martines, ancien député libéral au Grand Conseil et ancien syndic, le fabricant de cigares Devos, le futur commandant du 6<sup>e</sup> arrondissement Charles Monnier et Trachsel<sup>96</sup>. La Commission se sent investie d'une mission très importante, un des principaux enjeux de la société du XIX<sup>e</sup> siècle, soit du « principe le moins contesté, le plus généralement senti de notre époque : celui de l'éducation populaire ». Elle combat le projet de la Municipalité en soutenant celui de réaménagement du château. Ce dernier pourrait remplir sa nouvelle destination à bien moindres frais que l'ancien grenier et la fromagerie, qu'il faudrait transformer radicalement. On souligne que les dispositions intérieures de l'édifice sont particulièrement bien adaptées à ce qu'on veut en faire, et que, somme toute, on ne fera que perpétuer ce que le château a été depuis l'arrivée de Pestalozzi : « Mais surtout, Messieurs, songeons que, bien loin d'arracher le château à la destination qui semble lui être acquise depuis un grand nombre d'années, on ne ferait que la sanctionner. La nouvelle législation en effet, plus large, plus complète que jamais, fera dater pour notre éducation publique une nouvelle ère. Or quoi de plus naturel, de plus légitime que de placer dans ce local des établissements qui sans doute marcheront bien et recommanderont Yverdon aux amis de l'instruction populaire ? »<sup>97</sup>

La Municipalité, si elle engage Henri Fraisse à pousser l'étude, campe néanmoins sur ses positions. Il est très intéressant d'examiner ses arguments, qui démontrent en fait que si les méthodes nouvelles de Pestalozzi ont été en partie récupérées par l'enseignement public, la forme institutionnelle que ce

dernier a engendrée, à savoir le pensionnat, se pose maintenant en concurrence avec l'instruction officielle. D'ailleurs, à l'image de celle du maître, certains disciples de Pestalozzi restés à Yverdon, comme Rank et Kreis justement, ont fondé de nouvelles maisons dispensant un enseignement de qualité mais réservé seulement à une élite aisée, aux yeux de laquelle l'acquisition des connaissances n'est permise qu'aux catégories sociales fortunées, prolongeant en cela l'esprit du XVIIIe siècle. Pour la Commission, ce genre d'institution est révolu : «Pourquoi faire irruption dans ce château qui depuis 30 ans sert au développement d'une méthode qui a assuré à Yverdon une certaine célébrité ? La réponse est facile. Sans examiner la question de plus ou moins de mérite de cette méthode, il faut reconnaître que la cause première de l'élan et de l'enthousiasme primitifs manque : Pestalozzi est mort et ses nombreux adeptes se sont dispersés dans le monde entier pour appliquer les principes de sa méthode. En même temps donc que l'homme n'y est plus, la concentration de son enseignement dans Yverdon ne peut plus exister. Il est donc permis de croire que quelles que soient l'intelligence, l'aptitude pédagogique du locataire actuel du château, sa moralité et toutes ses qualités qui dès longtemps lui ont valu l'affection et l'estime de ceux qui le connaissent, son établissement n'est pas destiné à prendre des développements qui appartiennent au passé.»

La Municipalité souhaite le maintien du pensionnat Rank-Kreis ; elle s'oppose donc à ce que les écoles occupent le château. Pourtant, on devait être loin des effectifs atteints à l'époque de Pestalozzi, puisqu'une enquête révèle qu'en 1832 il n'y a en tout et pour tout que neuf pensionnaires, un étranger et huit Vaudois!<sup>98</sup> L'édilité ne perçoit pas les enjeux à venir ; elle campe sur une position très rétrograde, celle qu'elle avait déjà adoptée en 1804 pour faire venir Pestalozzi. Il s'agit en effet de «favoriser ici les pensionnats, dont une espèce attire l'autre ; et qui en définitive donnent une sorte de célébrité au lieu où ils existent, et contribuent au bien-être des habitants<sup>99</sup>... L'établissement d'un institut au château tel qu'il existe actuellement est d'un avantage trop reconnu tant sous le rapport de l'augmentation des ressources pour l'éducation que sous celui d'attirer dans notre ville une grande foule d'étrangers.»<sup>100</sup> On le voit, l'idée démocratique de l'enseignement pour tous, alors à ses balbutiements, ne figure pas dans les priorités des politiques, surtout soucieux de voir arriver les grandes fortunes. Si Pestalozzi, avec les pédagogues de son temps, a généré un renouvellement profond de l'enseignement, base de pensée pour les esprits éclairés du XIXe siècle, l'institution qu'il a créée à Yverdon a été au contraire une entrave au développement de l'enseignement public, puisqu'il servait de référence aux défenseurs des pensionnats, à la tête de certains desquels se trouvaient d'ailleurs ses successeurs immédiats, et qui étaient toujours réservés à une élite fortunée.

Que les institutions privées portent préjudice à l'enseignement public, c'est bien ce que constate la nouvelle Commission nommée pour statuer sur le projet du château : «Les établissements d'instruction publique sont loin d'avoir acquis à Yverdon le degré de développement, d'importance et d'intérêt, qu'ils ont atteint dans plusieurs villes du canton. Son collège est à cet égard dans un état d'infériorité déplorable... Une des causes principales et qui a le plus contribué à empêcher le collège d'Yverdon de prendre une bonne direction et se développer d'une manière convenable a été incontestablement l'existence dans cette ville des institutions particulières d'éducation, qui sont venues lui faire concurrence et lui enlever les enfants de presque tous les parents riches ou aisés. Dans les autres villes du canton, les enfants de toutes les classes, riches ou indigents, fréquentent le collège public, et ce mélange, qui sous les rapports politiques et sociaux est un grand bien, produit aussi les meilleurs résultats sur la marche et la tenue des établissements publics où il se réalise.»<sup>101</sup>

Contre l'avis de la Municipalité, pour laquelle le château doit continuer à abriter des institutions privées prestigieuses, la Commission pense au contraire qu'«un si beau et si vaste local» ne pourrait être mieux à même que de satisfaire aux besoins de l'instruction publique, dont elle se fait une haute idée et sur laquelle la gloire des institutions privées, de Pestalozzi notamment, doit rejaillir. Ce transfert, c'est le château qui va le réaliser: «Conservant le souvenir de l'éclat que Pestalozzi et sa méthode ont jeté, voyant aujourd'hui encore le château préféré au collège, il lui répugne d'installer l'instruction publique dans un si beau et si vaste local; dans son opinion, ce serait ainsi qu'elle le dit elle-même le *sacrifier*... Votre commission est portée d'un point de vue différent, envisageant l'instruction publique comme le plus grand des bienfaits dont l'administration puisse doter ses ressortissants et comme une de ces institutions utiles au développement de laquelle l'avenir, le bien-être et la moralité de la jeunesse sont intéressés, elle estime qu'aucun local n'est trop beau ni trop bon pour elle; bien loin de vouloir favoriser à ses dépens des institutions particulières et qui peuvent lui nuire, elle voudrait, dans la réorganisation qui va avoir lieu, donner aux établissements d'instruction publique d'Yverdon le pas et la suprématie sur tous les autres. Plus le château offre d'avantages pédagogiques, plus aussi il lui paraît qualifié pour devenir l'institut communal d'Yverdon, et si ce bâtiment n'appartenait pas déjà à la commune, elle émettrait le vœu qu'il fût acheté pour recevoir cette destination.»<sup>102</sup>

Non seulement la morphologie de l'édifice est particulièrement bien adaptée à sa destination scolaire, mais, selon la Commission, qui ne croyait pas prévoir si juste, c'est surtout les possibilités d'extension qu'il offre qui sont prépondérantes, et avec un minimum de transformations, donc à moindres frais: «Quoique les écoles primaires et secondaires y soient au large, toute la place n'est pas employée, on l'utilisera lorsque la nécessité s'en fera sentir et pendant des siècles, il suffira presque sans frais nouveaux, à toute augmentation de population.» Le Conseil communal, lors de sa séance du 24 mars 1836, accepte la proposition de la commission et adopte les plans d'Henri Fraise pour l'installation des écoles au château. Ainsi l'antique édifice est définitivement intégré à la vie communale. Il n'en garde pas moins son prestige et sa place, tant symbolique qu'architecturale, au sommet de la hiérarchie<sup>103</sup>. Ce n'est plus celle du Moyen Âge qui consacre la puissance militaire, mais celle d'un siècle dont la préoccupation majeure a été l'instruction, non plus appelée à sanctionner le rang par la naissance, mais, dans l'idéal certes, la notion démocratique qui veut que chacun puisse accéder, par ses connaissances, son travail, son intelligence, à d'autres sommets, dont le pouvoir politique ne représente qu'un but parmi d'autres. Ainsi, à nos yeux, loin de disqualifier le château, cette fonction nouvelle permet au contraire de dégager toute la qualité de son architecture, qui, tout en s'adaptant à moindres frais à des destinées nouvelles, n'a rien perdu de son identité originelle, puisqu'elle n'a fait que conserver sa première place symbolique dans une hiérarchie des valeurs complètement inversée.

Cette fonction nouvelle a aussi résolu l'épineuse question de l'entretien du château, assuré par l'édilité. Celui-ci, même à transformations moindres, est resté onéreux. Les services que rendait l'édifice permettaient en effet de faire accepter à la collectivité les dépenses nécessaires. On reste d'ailleurs dans une certaine continuité puisque dès l'origine, le château, plus qu'une simple demeure privée, a toujours été l'instrument polyvalent de l'exercice du pouvoir public, concentré entre les mains d'un seul seigneur, soit les comtes et duc de Savoie puis LL.EE. de Berne. Ainsi le château a échappé à la ruine ou à des destructions bien plus fortes, qui sont souvent le lot de ceux qui deviennent de simples biens privés, coupés de leur base foncière et banale (soit la seigneurie). L'expérience contemporaine le démontre: seul celui qui dispose d'une

très grosse fortune peut prétendre entretenir un tel édifice, car il s'agit de compenser la disparition de ces revenus traditionnels.

Avec l'apparition, dès 1897 à Yverdon, d'édifices spécifiques à ce type d'activité, comme la monumentale réalisation du collège secondaire de la Place d'Armes, cette adéquation entre l'architecture du château et l'enseignement public, vérifiée pourtant jusqu'en 1974<sup>104</sup>, a progressivement perdu de son évidence. En devenant un bâtiment scolaire parmi d'autres, le château n'est ainsi plus à la première place qui avait toujours été la sienne. Le remettre sur son piédestal, voilà à quoi s'est attaché, consciemment cette fois, l'Association fondée en 1956, qui va dès lors le restaurer pour y concentrer surtout des activités culturelles. On y reviendra.

### L'accroissement de la population scolaire entre 1840 et 1900

En 1836, en prévoyant déjà large, pensait-on, Fraise proposait 3 classes de garçons pour 229 élèves et 4 classes de filles pour 163 élèves. Voici quelques données qui montrent l'accroissement spectaculaire du nombre d'écoliers, à la veille des premières constructions scolaires entreprises en dehors du château (1890: pavillon scolaire derrière l'hôtel de ville, démoli en 1984). Simultanément, la population yverdonnoise fait plus que doubler entre 1841 (3490 habitants) et 1900 (7985 habitants). Étonnamment, le collège et l'école moyenne restent très stables dans leurs effectifs. Aucune nouvelle classe n'est en effet ouverte à leur intention au château entre 1836 et 1895, année de leur départ sur la Place d'Armes.

	Garçons	nbre de classes	Filles	nbre de classes	Collège/école moyenne	Total
1836	~190	3	~163	4	125	378
1845	donnée globale de 400 élèves				50	450
1855	199	4	228	5	?	
1856	?	?	?	?	78	
1863	donnée globale de 490 élèves				99	589
1864	227	5	256	5	?	
1866	?	?	?	?	76	
1870	278	5	348	6	?	
1877	donnée globale de 682 élèves				120	843
1882	donnée globale de 721 élèves				~130	~850
1888	donnée globale de 813 élèves				~130	~940
1891	donnée globale de 870 élèves					

L'apport de la période scolaire aura surtout été pratique, dicté par le souci d'accueillir des enfants toujours plus nombreux (voir encadré ci-dessus) et d'améliorer constamment l'hygiène des locaux. Pour y parvenir, et dans le but de favoriser la qualité de l'enseignement, on introduit notamment la notion de volume d'air vital et l'on s'efforce de diminuer le nombre d'élèves par classe<sup>105</sup>. Les travaux sont essentiellement de nature utilitaire<sup>106</sup>, entrepris par une édilité imprégnée, non sans un certain paternalisme condescendant, de la mission qu'elle doit accomplir pour sortir la masse populaire de sa crasse et de son ignorance. En 1882, certains enfants n'arrivent-ils pas encore pieds nus à l'école?<sup>107</sup> Cette attitude et celle qu'on adopte désormais vis-à-vis du château sont tout entières contenues dans ce propos de l'inspecteur scolaire du second arrondissement, dénonçant l'état de dégradation et de saleté des locaux, autrefois pourtant les plus belles pièces, et venant de prescrire une série de mesures pour y remédier: «Toutes ces réparations sont urgentes; les salles qui en ont



besoin renferment il est vrai les enfants du peuple, mais ceux-ci ont droit d'être placés dans des locaux convenables et, si les salles d'école ne sont ni des palais, ni des salons, elles ne doivent pas non plus être des écuries.»<sup>108</sup>

Les répartitions étudiées avec les effectifs de 1836 et le premier plan général des salles de classe de 1864 (fig. XXXVII-907) montrent une profonde discrimination entre les écoles primaires et le collège/école moyenne. En effet, 423 m<sup>2</sup> sont réservés pour les 125 élèves du collège-école moyenne (3,38 m<sup>2</sup>/ élève); 218 le sont pour les 190 garçons (1,14 m<sup>2</sup>/élève) de l'école primaire et 256 pour les 163 filles (1,57 m<sup>2</sup>/élève); cela en comptant la totalité des espaces, corridors compris. La commission de 1836 révèle que l'architecte avait prévu en fait moins de 1 m<sup>2</sup> par élève dans les écoles primaires (entre 0,75 m<sup>2</sup> et 0,86 m<sup>2</sup>/élève). La faveur dont jouit le collège/école moyenne, certes justifiée par un enseignement plus poussé et plus spécialisé, restera par la suite toujours une réalité. Ce fait, dans la mesure où les écarts paraissent parfois immenses, sera parfois dénoncé. Ainsi en 1845, Louis-Edouard Piguet, rapporteur de la Commission de gestion du Conseil communal, remarque que le collège compte 50 élèves et les écoles primaires 400; à l'unité, les premiers coûtent 221,30 francs à la collectivité, dont 115,30 à la charge de l'Etat, et les seconds, 14,35 francs seulement!<sup>109</sup> Un collégien vaut plus de 15 élèves primaires. En 1893, la construction du collège a été entreprise, opération qui a coûté environ 440000 francs, soit à peu près l'équivalent d'un budget communal annuel de l'époque: ce bâtiment a été destiné aux 160 élèves environ qui le composaient<sup>110</sup>. Les quelque 850 élèves primaires, même s'ils ont gagné de la place, ont continué à s'entasser au château. Aux voix qui s'étaient élevées et avaient dénoncé cette discrimination, il a été répondu avec condescendance que les écoles primaires avaient pu moderniser tout leur mobilier en 1894 grâce à un legs de 20000.- d'une dame Cordey<sup>111</sup>. À cette occasion se généralisent les pupitres à deux places; certaines classes sont même pourvues de tables Mauchain réglables.

■ **Les dispositions générales** – Voici, décrits à grands traits, les aménagements et les principales transformations qui ont affecté le château durant cette période scolaire. Au collège-école moyenne on attribue les deux étages de l'aile sud, qui sont les mieux éclairés. Pour amplifier encore la lumière, on décide de supprimer la tour-latrines extérieure. Puis l'école des garçons prendra place dans l'aile orientale, disposant d'une belle lumière, le matin surtout. Et enfin, et ce n'est pas un hasard, l'école des filles sera logée dans les locaux, certes les plus confortables jadis, mais les moins bien situés, au rez-de-chaussée de l'aile nord et dans la partie septentrionale de l'aile ouest. La partie sud de cette dernière est encore réservée au collège qui y dispose de sa salle et de son laboratoire de physique et chimie [115-6/7+116]. Les filles entrent par l'escalier nord, alors que les garçons et les élèves du collège accèdent à leurs classes par l'entrée ouest et l'escalier de la cour intérieure<sup>112</sup>.

Le directeur du collège/école moyenne était logé au château, à l'étage de l'aile nord, dans l'ancien appartement de Pestalozzi (fig. XXXVIII-908, 909). Celui-ci comportait, à proximité de la tour nord, une cuisine [210-2], éclairée par une fenêtre du côté de l'hôtel de ville, dans laquelle ont été aménagées une remise et une chambre de domestique<sup>113</sup> (fig. 910). La cuisine desservait une salle à manger (l'ancien cabinet de 1809 pour Pestalozzi). Dans l'aile nord proprement dite, d'ouest en est, se succédaient le salon [209] (ancienne chambre de Mme Pestalozzi), le vestibule [208-2] encore borgne où débouchait l'escalier [108] de l'ancienne cuisine baillivale, rapidement transformé en cabinet avec l'ouverture d'une nouvelle fenêtre (l'escalier a été supprimé en 1864), puis deux chambres, la première [208-1+207] disposant d'une cheminée et d'armoires, dont il subsiste quelques restes; la seconde [204], aménagée en

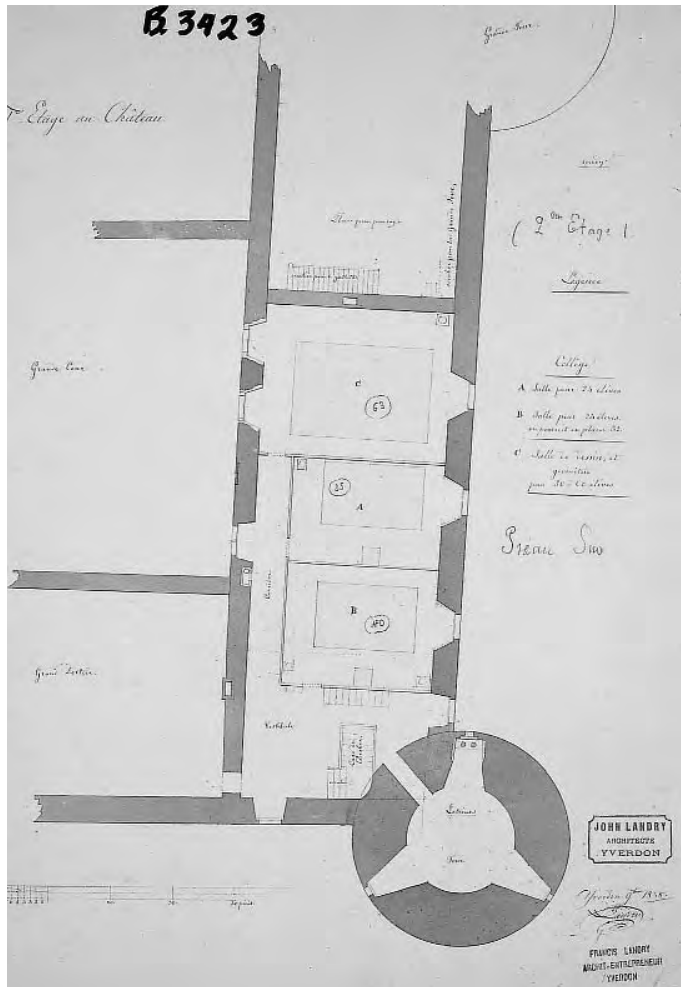
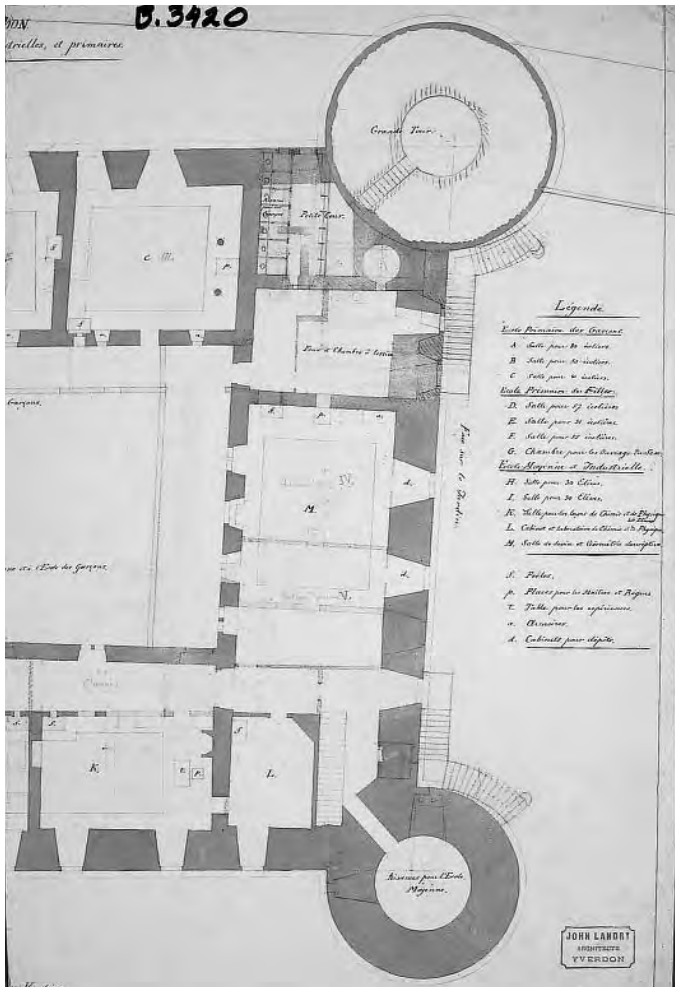
**910.** Château d'Yverdon, aile ouest, étage, ancienne cuisine [210-1] du directeur du collège/école moyenne, vue vers l'ouest. Etat en 1990. Le sol de terres cuites, en partie celles carrées de 1536-1539, montre les traces des cloisons ayant renfermé la dépense et la chambre du domestique. Au fond, dans l'embrasure de la fenêtre de droite, on aperçoit encore deux évier de pierre. À gauche, avant le percement de la fenêtre en 1877, se trouvaient une cheminée (dont on voit les traces du canal) et un potager à trois trous en molasse. Cette aire a ensuite servi de salle de chimie et physique, alors que la salle à manger adjacente [210-2] (l'ancien cabinet de Pestalozzi) a fait office de dépôt pour le matériel utilisé dans l'enseignement de ces deux disciplines. Au fond à droite, la porte fermée donne sur l'escalier allant à la tour nord et sur le demi-étage, au-dessus de [210-2]. Cet ensemble, édifié en 1809, a été enlevé en 1994 pour revaloriser le chemin de ronde et l'entrée médiévale de la tour. (Fibbi-Aeppli)



1810, n'a pas subi de modifications profondes. Le prix de la location était évalué en 1859 à 300 francs par an. Hormis la cuisine et peut-être la salle à manger, toutes les chambres étaient pourvues de papiers peints, dont quelques restes ont été retrouvés dans l'ancien salon [209]. Le directeur Grandjean occupa l'appartement jusqu'à sa mort, survenue en 1865. Renouant en quelque sorte avec l'institution de la garde, la ville engage un concierge, chargé de nettoyer les locaux et aussi de surveiller les entrées et surtout les sorties. Celui-ci dispose d'un petit local [104], qu'on lui construit en 1838 dans le vestibule d'entrée, ainsi que du rez-de-chaussée et de l'étage de la tour est [101 et 201].

Les travaux vont dès 1838 viser à accroître la luminosité des salles, et surtout leur hygiène: elles seront fréquemment repeintes et leur plancher, rapidement usé, changé souvent. De façon assez systématique aussi, les embrasures des fenêtres sont élargies afin de fournir une lumière plus abondante. À cette période, et jusqu'en 1903, les dernières baies à encadrement rectangulaire ou à arc surbaissé sont ouvertes. Les poêles en fer, qui sont installés lors des premiers aménagements, sont rapidement remplacés par d'autres comportant une carapace intérieure en terre réfractaire. La fonte des premiers dégageait, à la longue et par très forte combustion, du monoxyde de carbone. Les derniers poêles n'ont disparu que très récemment, au moment de l'introduction du chauffage central en 1972. Pratiquement jusque dans les années 1890, le mobilier scolaire comportait de longues tables et des bancs sur lesquels les élèves s'entassaient en se faisant face probablement.

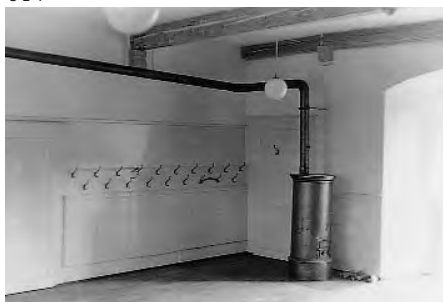
■ **Les transformations principales** – *Les premiers travaux de 1838 (plans 6-23, rose)* – La plupart des travaux de maçonnerie sont conduits par l'entrepreneur et architecte Francis Landry, qui a assurément fortement influencé la façon de leur exécution. L'aile nord, qui abrite l'école primaire des filles, ne subit pratiquement aucun changement. Seule la cloison séparant l'ancienne chambre d'audience et celle du bailli est démolie afin d'obtenir un vaste local unique [107] pour la première classe des filles; on lui substitue une colonne en fer (cf. fig. 674). Dans l'aile occidentale, on ferme le corridor [115-1+2] dans le



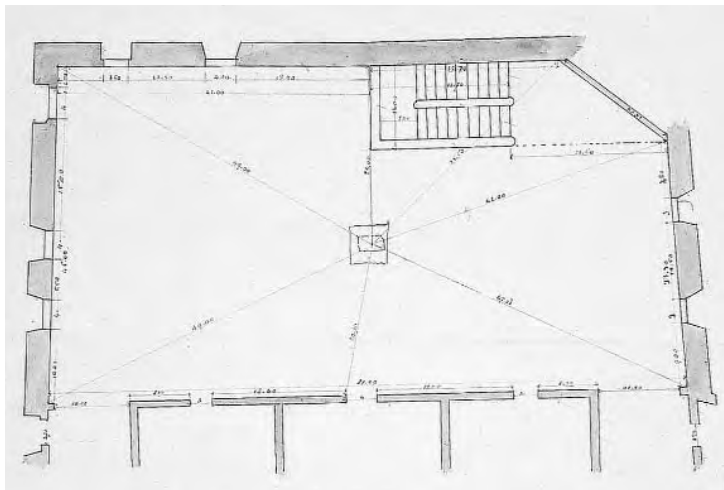
prolongement de la cloison entre l'ancienne cuisine [115-5] et la salle attenante au sud [115-6], cela pour séparer de façon complète l'école des filles du collège. Le corridor [115-3] desservant ce dernier reçoit une nouvelle porte, qui remplace la fenêtre à meneau; les deux pièces adjacentes ont été réunies en une salle unique [115-6+7], destinée à l'enseignement de la physique et de la chimie, pour laquelle on supprime les deux dernières fenêtres à croisée de pierre, trop hautes et pas assez lumineuses, au profit de celles à arc surbaissé, toujours copiées sur leurs voisines. La pièce attenante au sud [116] devient un dépôt pour le matériel nécessaire aux expériences de physique et de chimie.

L'aile sud, sur deux étages, est destinée au collège/école moyenne (fig. 911 et 912). La salle [120-2] qui avait été refusée à Pestalozzi est enfin construite, sa cloison ouest est placée dans le prolongement de la façade sur cour de l'aile occidentale et continue ainsi son corridor [120-1] jusqu'à la courtine sud. On perce à cette occasion une nouvelle baie, qui dédouble celle ouverte en 1779 (fig. 913). La salle est desservie par un vestibule [120-3+4] qui donne aussi

911. Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée, aménagement des salles d'école par Francis Landry, 10 janvier 1838, échelle de l'original: 1:100. Seule la moitié sud de ce plan est conservée. Le plan a reçu de nouvelles adjonctions vers 1870, soit le projet des escaliers d'accès depuis le jardin sud, ainsi que de nouvelles latrines dans la cour de la grande tour. Il faut observer deux fenêtres à meneau de 1536-1539 dans la façade sur cour de l'aile sud. La salle M n'a jamais été réalisée puisque la cloison en pan de bois séparant [120-5] de [120-1 à 4] a été maintenue. Le vestibule [120-3+4], non prévu sur ce plan, a pourtant été réalisé. On réunit les salles [115-6] et [115-7] pour la future salle de physique. (ACV, AMH, B3420, R. Gindroz)



912. Château d'Yverdon, aile sud, étage, projet d'aménagement pour trois salles de classe du collège, par Francis Landry, novembre 1838, 1:100, qui sera réalisé. Ces dispositions ont perdu jusqu'à la restauration de ce que Pierre Margot pensait être la *camera domini*, en 1978. Une des fenêtres à croisée de pierre subsiste toujours. L'étage de l'aile ouest n'est pas encore aménagé en salles de classe. (ACV, AMH, B3423, R. Gindroz)



**915.** Château d'Yverdon, relevé de la cour intérieure par John Landry, alors âgé de 15 ans, daté du 20 mai 1864, échelle de l'original: 1:100 (détail). En bas, on remarque les vestibules construits en 1838 pour desservir chacune des trois classes de l'école primaire des garçons. Dans l'angle ouest, une porte a remplacé la fenêtre à meneau et l'ancienne porte de 1700 a été obturée. La cage d'escalier de 1779 est particulièrement bien représentée. (ACV, AMH, B3419, R. Gindroz)

**913.** Château d'Yverdon, aile sud, étage, salle [120-2], vue vers l'ouest. Etat en 1960, avant la restauration de la salle des Pas-Perdus. La fenêtre de droite est ouverte en 1839, celle de gauche existe depuis 1779. Elles ont sans doute été agrandies vers le bas par la suite. À l'emplacement de celle de droite se trouve maintenant la partie orientale du contrecœur de la cheminée de l'*aula* médiévale, restitué en 1963 par Pierre Margot. Comparer avec fig. 567. (P. Margot)

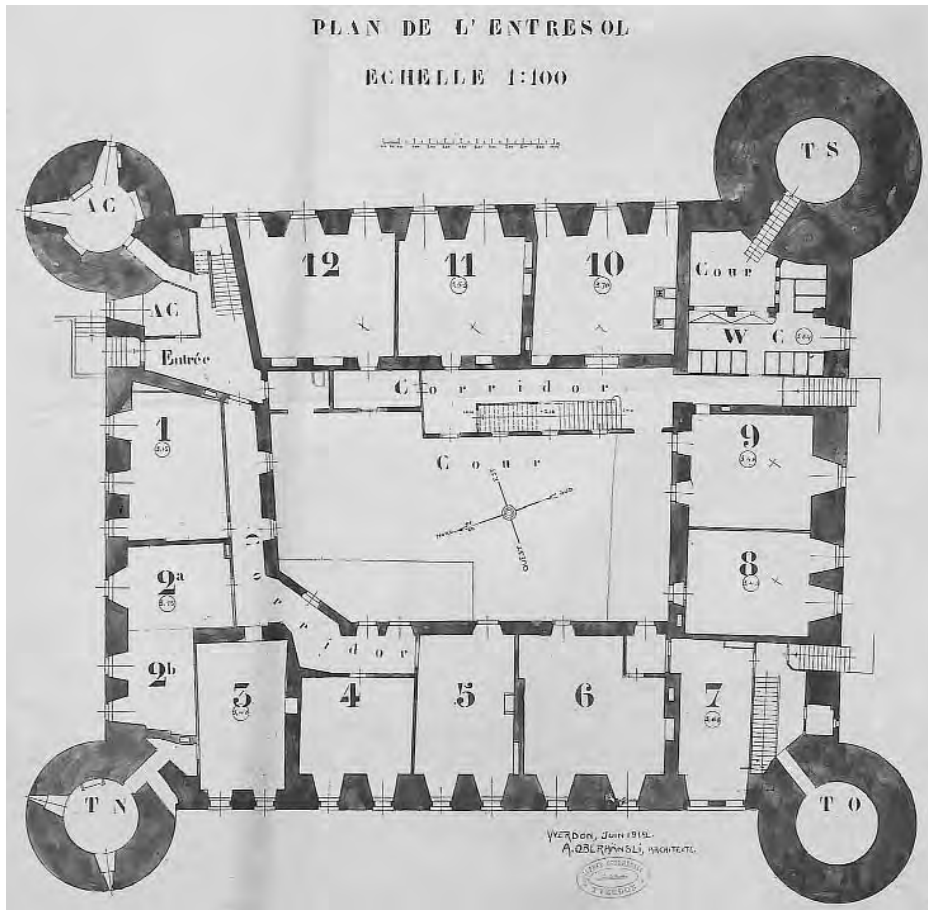
**914.** Château d'Yverdon, aile sud, rez-de-chaussée, salle de classe dans l'ancienne chambre des armoiries [120-5], vue en direction du sud. Etat en 1960, avant la restauration de la salle des Pas-Perdus. Les médiocres photographies de Pierre Margot sont les seuls témoins représentant les salles de classe avant leur disparition. Ces salles sont déjà vides, le mobilier et les élèves sont partis. Les deux portes donnent dans des niches murales, celle de droite aménagée dans l'ancienne cheminée de la boulangerie bernoise, celle de gauche dans le départ de l'escalier allant à la grande tour. On observe les portemanteaux et le matériel de chauffage, un poêle en terre réfractaire avec enveloppe de fer. On remarque les poutres du solivage de 1666-1667 ainsi que l'embrasure de la fenêtre de 1686. Comparer avec fig. 568, et fig. 979. (P. Margot)

accès à sa voisine, l'ancienne chambre des armoiries (fig. 914). L'entrée du vestibule est encore celle de 1700, à l'est de la fenêtre à meneau. À l'étage, toujours accessible par l'escalier de 1805 (dans le vestibule [120-1]), les trois salles de classe du collège sont aménagées dans l'espace de l'ancien dortoir [219], et desservies par un corridor qui longe la façade sur cour. La plus spacieuse, située à l'est, sert de classe de dessin artistique et surtout géométrique<sup>114</sup>.

Le rez-de-chaussée de l'aile orientale renferme trois grandes classes pour l'école primaire des garçons. Afin de gagner de la place, on supprime le vestibule commun donnant sur les deux chambres [127 et 128] au nord de celle de l'ancienne chapelle catholique. Une entrée directe à chacune des pièces remplace la porte de 1722 (cf. fig. 706 et 907), qui est obturée, de même que les deux grandes fenêtres rectangulaires. Pour pallier l'absence de corridor, un vestibule extérieur est construit en pierres jaunes, pour les encadrements sans doute, et en carrons pour la maçonnerie<sup>115</sup> (fig. 915); il est recouvert d'un toit en appentis, placé en dessous des fenêtres de la bibliothèque. L'éclairage venant de la courtine orientale étant jugé insuffisant, on décide alors de supprimer toutes les anciennes baies, qui formaient un ensemble disparate, pour en créer sept nouvelles, sur le modèle des quatre qui préexistaient au second étage, mais de proportions moins élancées<sup>116</sup> (plan 35.4). L'ancienne salle de prières de Pestalozzi est désormais éclairée par trois fenêtres; la menuiserie, soit les châssis de fenêtre, un boisage à hauteur d'appui, une armoire et des tablars, est réalisée par le menuisier Henri Rapit<sup>117</sup>. À la fin de l'hiver 1838, elle accueille la classe de M. Guex, en attente dans le bâtiment de l'ancien tirage, réunissant pas loin de 110 garçons issus des couches les plus défavorisées de la population<sup>118</sup>. Sous son successeur, M. Jaques, ce nombre n'excédera pas la soixantaine dans les années 1850. Comme l'ancienne *Herrensaal* doit recevoir deux de ces fenêtres à l'emplacement de celle à meneau, on décide de déplacer la cloison vers le nord afin d'aménager les embrasures de façon satisfaisante<sup>119</sup> (plan 12). À cette époque disparaissent les deux petits locaux appuyés contre le mur séparant l'aile orientale de la cour d'entrée pour former un espace unique avec la pièce voisine au sud. Cela entraîne la condamnation de la porte en plein cintre, dont une partie de l'embrasure est récupérée pour la niche d'un poêle qui est agrandi (cf. fig. 704).

*Les transformations ultérieures (plans 6-23, violet clair)* – La répartition entre les trois écoles et les distributions sont rapidement modifiées avec l'accroissement des effectifs des écoles primaires. En 1841, l'école des garçons s'étend dans l'ancienne «salle des armoiries» de l'aile sud. L'accès ne se fait plus depuis l'ouest mais depuis le vestibule desservant la buanderie [122]<sup>120</sup>. On perce une porte dans le mur oriental de la classe. Le vestibule [120-4] est converti en réduit et prison. À cet effet, on condamne la porte de 1700, remplacée par un œil-de-bœuf, et déplacée un peu plus à l'ouest [dans 120-3]; elle sera jusqu'en 1857 le seul accès pour le collège (plan 36.2). À cette occasion, le directeur du collège, Louis Amsler, demande que le vestibule de l'aile occidentale soit transformé en laboratoire de chimie [115-3] afin de desservir la salle d'histoire naturelle attenante [115-6+7]. On supprime alors la porte qui est à nouveau convertie en fenêtre<sup>121</sup>. À côté, une cheminée est construite pour les expériences (fig. 916). Dès 1854, la salle des sciences naturelles et son laboratoire deviennent le fief de Louis RoCHAT, un excellent enseignant qui

917.1

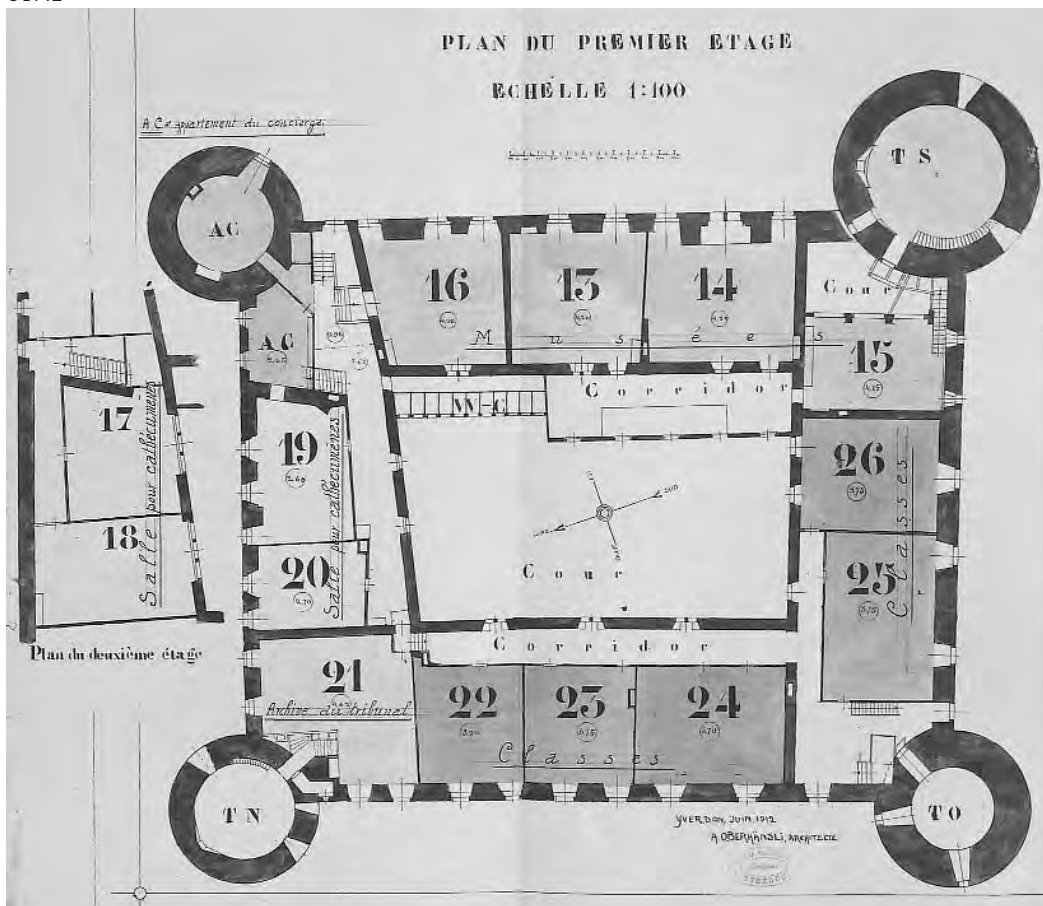


916

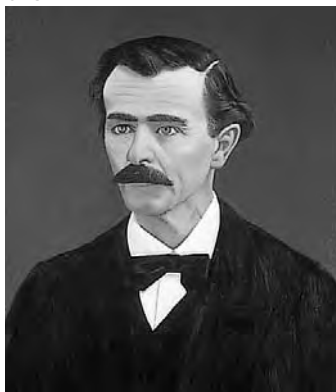


916. Château d'Yverdon, aile ouest, mur sur cour, vu de [115-3], restes de la hotte de cheminée créée en 1841 pour le laboratoire de chimie. Etat en 1967. L'embrasure de gauche, ayant contenu primitivement une fenêtre à meneau, a été agrandie en porte en 1838 pour le collège. Elle redevient fenêtre en 1841 pour le laboratoire. La porte de droite est une création nouvelle de 1857, toujours pour le collège. (P. Margot)

917.2



917. Château d'Yverdon :  
 1. Plan du rez-de-chaussée.  
 2. Plan des étages, 1912, par l'architecte Alfred Oberhänsli. Cet architecte a été appelé à dresser un plan général de ces deux niveaux pour étudier la réaffectation des locaux après le départ d'une grande partie des écoles primaires, logées dans le bâtiment scolaire Pestalozzi, tout neuf. (AY, cartable «château», Fibbi-Aeppli)



**918.** Portrait photographique de Louis Rochat (1827–1882). Louis Rochat était originaire de la Vallée de Joux, il enseigna au collège de 1854 à 1881. Sa façon d'aborder sa tâche d'enseignant était toute personnelle. Il utilisait peu les manuels et rédigeait lui-même ses cours, agrémentés de nombreux dessins, ce qui était une qualité rare à une époque où l'écrit dominait. Ses leçons privilégiaient l'observation sur le terrain et l'expérimentation. Il était soucieux également d'inculquer à ses élèves une méthode de travail, davantage que l'accumulation de connaissances théoriques. Rochat a aussi été conservateur du Musée d'Yverdon, en l'enrichissant de collections archéologiques et d'histoire naturelle. Il y a amené notamment les objets trouvés dans ses fouilles des principaux sites lacustres de la partie sud du lac de Neuchâtel. Il a exploré également le site du « pré de la Cure », au nord du *castrum* (actuelle rue des Philosophes), où il a pu mettre le premier en évidence les traces d'un important cimetière du Haut Moyen Âge (IVe-VIIIe siècle). Il a été de plus le fondateur, avec son ami Roger de Guimps, d'une société protectrice des animaux. (MY)

distille son savoir «un cigare éteint entre les dents», d'après le très vivant témoignage du botaniste réputé Henry Correvon (voir encadré).

En compensation, l'école moyenne va occuper dès 1841 la partie méridionale de l'étage de l'aile occidentale [215], qui est subdivisée en deux salles de classes [215-4] et [215-3] donnant sur un corridor [205-7], placé du côté de la cour intérieure<sup>122</sup> (fig. 917). L'année suivante, après le départ des catholiques en 1841, leur ancienne chapelle est réduite pour l'établissement d'une troisième classe [215-2] et de la portion de corridor correspondante [215-6]. La cour-tine occidentale est percée de deux nouvelles fenêtres en arc surbaissé, placées dans l'axe de celles du premier étage (plan 23). La quatrième au nord [215-1+5], la plus spacieuse, à laquelle aboutit le corridor, est utilisée comme salle de prière et classe d'étude en temps normal. Elle accueille les bals et spectacles de théâtre pour les grandes occasions, comme les promotions et les séances de remise de prix par exemple, tout cela sous le regard de la statue en buste de Pestalozzi. Une porte est rétablie avec la cuisine [210-1] de l'appartement du directeur, afin que celui-ci puisse venir aisément surveiller les élèves<sup>123</sup>.

En 1857, lorsque la salle occidentale de l'aile sud [120-2] devra à son tour être destinée à l'école primaire des garçons, la communication entre le petit vestibule [120-3] et celui [120-1] desservant l'escalier occidental sera supprimée. Les collégiens entreront alors par une nouvelle porte qu'on crée dans le mur de façade de l'aile occidentale à l'angle de la cour [115-3-sud]<sup>124</sup>. À l'étage de cette même aile, la salle [215-2] est partagée en deux, chacune éclairée par une seule fenêtre; l'une sera destinée à l'enseignement de l'allemand, l'autre au chant<sup>125</sup>.

Notre description un peu aride des dispositions générales du collège au début des années 1860 peut être heureusement illustrée par le témoignage du botaniste Henry Correvon, qui en livre une description très complète<sup>126</sup>. S'il évoque également l'école primaire des garçons, puisqu'on accède à celle-ci par la même entrée [010] et la même cour [129] que le collège, il ne dit rien en revanche de l'école primaire des filles, car cette dernière est complètement séparée avec sa propre entrée au nord.

#### Les souvenirs d'Henry Correvon<sup>127</sup>

«C'était dans le vieux château-fort des comtes de Savoie, transformé par LL.EE. pour le confort de messieurs leurs baillis et aménagé par Pestalozzi en institut de bienfaisance. On entrait par une large porte donnant sur «la Place» et on passait devant les vastes caves [010] que nos maîtres bernois avaient établies pour recevoir la dîme des vins de la contrée. Elles étaient louées à des marchands de vin et l'odeur de vinoche qui s'en échappait nous prenait à la gorge quand on montait le large escalier [012] qui donnait dans la cour [129]. Cette cour était vaste et bien aérée et le père Trosset, dit «Taupette», qui était chargé de sonner les heures et les dix minutes, y régnait en maître. Sur cette cour donnaient les 5 classes de l'école primaire, la cinquième sous les ordres du régent Baatard [128], la quatrième sous ceux de Monsieur Jaques [127], la troisième sous ceux de Mr Pétremand [126], la deuxième où dominait Monsieur Fiaux [120-5] et la première où régnait Mr Lecoultre [120-2]. Les élèves entrant au Collège, sautaient généralement par dessus ces deux dernières et entraient dans la classe préparatoire. Quand mon tuteur, le vieux pasteur Garin, ma mère et mon oncle, le Conseiller d'Etat, eurent décidé que j'entrerais au Collège, je me crus devenu un personnage.

»La porte d'entrée [dans 120-1] donnait sur la cour à main droite; on trouvait la salle d'histoire naturelle [115-6+7], avec à côté le laboratoire de physique et de chimie [115-3]. Le maître en était Louis Rochat (fig. 918)<sup>128</sup>, d'heureuse mémoire, le plus brave homme qu'on puisse imaginer, l'idole de ses élèves, mais non celle des mères de famille qui voyaient se transformer leur cuisine et leur salle à manger en succursales dudit laboratoire par les élèves enthousiastes. Le maître, que

nous nommions «Louis» parce que personne n'avait le droit de lui donner un sobriquet, enseignait généralement debout, un cigare éteint entre les dents, devant une table noire sur laquelle il posait l'un de ses genoux ; il tenait sa canne en main, appuyée sur ladite table. Ainsi porté, il parlait familièrement sans aucune pédanterie, en ami, en optimiste : «Allons mes petits amis courage ! Je sais que nous passerons bien nos examens.» Il nous inspirait confiance, en lui et en nous-mêmes. Il nous conduisait à l'usine à gaz, récemment installée, aux fossiles des calcaires de Chamblon, dans les marais et nous expliquait ainsi sur place «in situ» les secrets de la nature. C'était un excellent éducateur en même temps qu'un constructeur. Je lui dois beaucoup bien qu'il n'eût pas connu grand chose à la botanique.

»On montait à l'étage [par l'escalier dans 120-1 contre 116] et l'on se trouvait en présence des vastes corridors (fig. 919-920) «carronnés» de Pestalozzi sur lesquels s'ouvraient les salles. Il y avait d'abord à main droite celle de géographie et d'histoire [219-1] de M. Bastian, homme correct, droit et impassible que nous respections sans l'aimer beaucoup. Il était le seul sans surnom et avait remplacé le fameux Pierre-François Vallotton qui avait laissé à Yverdon une réputation d'homme colérique. Les élèves lui en faisaient de toutes rudes mais c'était un très brave homme qui manquait de la plus élémentaire psychologie et se fâchait pour la moindre difficulté. Comme Cincinnatus, il s'était retiré dans les champs et maniait la charrue dans la vallée de la Broye.

»En face s'ouvrait la salle de latin et de grec [219-3] où régnait M. Vuillémot de Lausanne, dit l'«anabolite». Il était lui aussi rageur et nous lançait parfois à la tête ce qui lui tombait sous la main : gros dictionnaire, voire, parfois, un encrier, en nous apostrophant des épithètes suivantes : Bellos, Belloses, archibêtes archibusards [?], mais il avait de la poésie et l'amour des fleurs, et avait fait établir devant la fenêtre une étagère sur laquelle il cultivait des pots de géraniums, d'héliotropes, d'œillets, etc, que nous étions à tour de rôle chargés d'arroser, chacun à sa semaine.

»Monsieur Jaccard, dit «Ourson», occupait le fond du couloir [219-4], avec deux fenêtres donnant au midi [en réalité, une seule], sur la place de gymnastique. Il dessinait bien mais était peu sympathique.

»Le couloir se dirigeant au nord [215-6] était le plus important. Il y avait là la salle de français [215-4] où se trouvait d'abord M. Charles Roland, beau garçon qui fit tourner bien des têtes aux jeunes filles d'Yverdon. Il partit pour Bucarest et fut remplacé momentanément par un Mr Rollier de La Neuveville, dont le souvenir pour moi est fleuri et aromatisé de lavande. Il nous avait apporté un jour des rochers dominant le Schlossberg sur le lac de Bienne un bouquet de fleurs de lavande et nous expliqua que cette délicieuse méridionale croissait là à l'état sauvage, chose alors inexplicée. Il devint maître de gymnastique, nous apprit le reck et les parallèles et nous faisait jouer à barrer les jours d'hiver. Son successeur pour le français fut Mr Maden [?], un Français d'outre-Jura, très pédant, au front large et proéminent, à l'accent fortement franc-comtois.

»Venait ensuite la salle d'arithmétique [215-3], où régnait Mr Reymond dit «Coco». C'était un excellent homme, que je crois avoir été fort savant. Il portait des guêtres et nous tenait tous pour de petits sauvages. Il avait la prétention d'apprendre des sciences abominables, telles que l'algèbre, la trigonométrie et les logarithmes, à nous autres qui ne demandions qu'à vivre heureux. Et il était la bête noire des élèves qui, à l'instar du soussigné, auraient donné tout au monde pour ne jamais entendre parler de mathématiques. Par-dessus le marché, il devint directeur du collège, en remplacement de M. Grandjean (auteur d'une grammaire française). Comme tel, il flagellait la jeunesse yverdonnoise qu'il tenait en très petite estime, à cause de son manque de discipline et disait-il de propreté. Quant on affichait une convocation dans la grande salle [215-1+5], nous savions ce qui nous attendait et il y avait de l'électricité dans l'air. C'était à propos des frasques commises par des élèves d'une seule des classes, mais tous étaient appréhendés. «Tressez-leur des couronnes à ceux qui se comportent si bien, tant il est vrai qu'à Yverdon on ne sait rien faire comme il faut. Allez voir à Zurich comment les élèves se comportent.»

919



920



**919.** Château d'Yverdon, extrémité sud de l'aile ouest, étage, vestibule [219-1]. Etat en 1974, après le départ de l'école normale. Au premier plan, le garde-corps entourant la trémie de l'escalier de 1805 venant de l'étage inférieur. À gauche, un autre escalier droit allant aux combles. À l'arrière, l'entrée à la tour des Juifs, dont le seuil est situé plus bas que le sol de 1666-1667. Au fond, ancienne porte créée en 1806 pour accéder à la tour-latrines, transformée à partir de 1839 en simple fenêtre. (P. Margot)

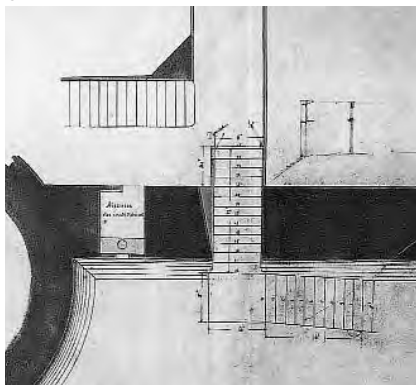
**920.** Château d'Yverdon, aile sud, étage, vestibule [219-1] aménagé en 1839 pour desservir trois salles de classe du collège, vue vers l'est. Etat en 1974, après le départ de l'école normale. Le sol est encore formé de terres cuites carrées, non pas de l'époque de Pestalozzi mais de 1536-1539, réemployées sur le sol de 1666-1667. (P. Margot)

»C'était dans cette même grande salle, où trônait le buste de Pestalozzi, que les élèves se réunissaient chaque matin pour le culte à l'ouverture des cours. Ce culte était fait par le pasteur Roland, le plus brave homme du monde, et durait vingt minutes. Le même pasteur Roland nous donnait les leçons de religion.

»La salle d'allemand, de fâcheuse mémoire, donnait sur le même corridor [215-2a ou b]. Ses murs en ont entendu de toutes sortes. Le maître de Céans était un certain M. Greiner dit «Toutit». Il considérait très sérieusement Berlin comme le centre du monde; il ne sortait jamais qu'avec un tube, assez caduc, je dois le dire, qu'il soignait et lustrait en entrant dans la salle et il le posait religieusement sur une chaise. Il avait la figure ronde et glabre, un gros ventre sur des jambes d'allumettes et était constamment l'objet des moqueries et des farces de nous autres. Très aimable avec ceux qu'il favorisait sur des [...] particulières; il malmenait ceux qui n'avaient pas le don de lui plaire. «Naya chez fous plantirai là à l'examen.» À un des élèves qui d'emblée ne lui plaisait pas, il avait dit dès sa première apparition en classe: «Naya fous me plaisez pas avec votre mine de singe, nous serons pas bons amis.» Un jour il nous dictait: «Ecrivez et traduisez: le palaine est la plus grand des poissons». Réaction violente dans la salle. «Non m'sieur, la baleine n'est pas un poisson, c'est Mr Rochat qui nous l'a dit; elle est un mammifère.» Un jour que Grandjean en avait fait des siennes, il dit: «Naya Grandjean, prenez la porte.» Et Grandjean se leva, enleva la porte de ses gonds et la plaça à côté. «Naya», dit-il, «passez la porte». Et Grandjean passa la porte dans le corridor. Immédiatement le directeur fut appelé et il y eut, le soir, réunion dans la grande salle. »Il y avait encore le maître de chant, Mr Lecoultre [215-2a ou b], qui nous apprenait le solfège et nous faisait chanter «Probes cœurs, gais chanteurs» ou bien «À travers les bois, à travers les plaines».

»Je garde un souvenir cuisant de mon service de cadet et des exercices du samedi après-midi qui avaient lieu sur la «Place d'Armes» derrière le lac par Mr Engel, dit «Tac». C'était un homme terrible qui ne nous traitait pas en demoiselles. «Nom de nom, vos fusils sont-ils de coton, maniez-moi ça un peu virilement.» J'étais mal vu de lui parce que peu discipliné, hélas! Un jour de petite guerre à Chamblon, je m'étais laissé brûler un doigt par une cartouche. Mais, autre fait plus grave, j'étais arrivé trop tard et sans mon fusil à la convocation du chef pour aller à la rencontre des cadets neuchâtelois, si bien qu'on me traita en [...] du bataillon. Et pourtant celui qui écrit ces lignes est un admirateur sans réserve de la discipline militaire. Mais voilà, il n'a pas l'esprit militaire et ce fait est illustré par une photographie qu'il a sous les yeux et représentant ses quatre fils gradés et lui-même en simple uniforme de Landsturm.»

921



921. Château d'Yverdon, extrémité sud de l'aile ouest, projet d'entrée pour le collège-école moyenne, juillet 1871, de Jules Landry, échelle de l'original: 1:50 (détail). L'escalier a réutilisé l'embrasure de la fenêtre en 1778, il débouche dans le vestibule [120-1]. Contre [116], l'escalier qui permet de se rendre au deuxième étage. Dans l'épaisseur de la courtine, les latrines des instituteurs, situées sur le conduit de celles du Moyen Âge. (AY, Cartable n° 4 «écoles», n° 29, Fibbi-Aeppli)

En 1866, le directeur Grandjean meurt, ce qui permet à l'école des filles de s'étendre à l'étage et de gagner ainsi en 1867 deux nouvelles salles d'école, dans lesquelles vont se donner notamment les leçons de couture<sup>129</sup>. Les papiers peints couvrant l'ancien salon [209], le cabinet [208-2] et la chambre [207] sont enlevés et les murs simplement blanchis comme dans toutes les autres classes. La cloison séparant [207] et [208] est supprimée pour obtenir un volume unique ajouré d'une fenêtre supplémentaire placée dans l'axe du galandage disparu. L'embrasure de la baie éclairant [207] est élargie. Des stores de toile auraient dû être posés afin de tamiser le soleil matinal de l'été, mais la Municipalité juge cette dépense inutile<sup>130</sup>. Au rez-de-chaussée, la salle de classe [107] est encore agrandie au détriment de l'escalier [108] qui donnait accès à l'appartement. La cloison est remplacée par une colonne en fer semblable à celle posée en 1838 au milieu de la salle [107]<sup>131</sup> (cf. fig. 663).

L'année 1871 marque une nouvelle étape importante. Sous la pression des besoins de locaux nouveaux pour les écoles primaires, celle des garçons va opérer la jonction avec celle des filles (mais sans communication!) dans l'aile occidentale et rejeter l'ensemble du collège et de l'école moyenne à l'étage. Se pose à nouveau le problème des entrées séparées, puisque celle du



collège, dans la façade occidentale de la cour [115-3-sud], ne peut être utilisée sans croisement avec les garçons primaires qui doivent occuper l'ancienne salle de chimie et physique [115-6+7]. La salle voisine [116], qui servait à entreposer les instruments, est aussi convertie en salle de classe pour les garçons. Son éclairage insuffisant est amélioré en 1881 par l'ouverture d'une seconde fenêtre tout contre la tour des Juifs. Sommée d'un arc de décharge en brique creuse, elle est la dernière de ce type à être percée sur cette façade<sup>132</sup>. L'enseignement des sciences naturelles occupera désormais l'ancienne cuisine de l'appartement Grandjean [210-1], la salle à manger [210-2] servant de laboratoire et de dépôt.

La question des entrées est complètement revue. L'entrée commune depuis les caves occidentales est supprimée<sup>133</sup>. Existant depuis les origines du château, cette liaison directe entre les caves et la cour intérieure disparaît alors. La trémie de l'escalier de 1778 est couverte de fortes planches; cela permet de gagner un espace couvert pour les récréations. Une solution d'envergure allait être trouvée avec les deux escaliers aménagés contre la courtine sud. Le premier (fig. 921-922), contre la tour des Juifs, pourrait communiquer directement avec l'escalier intérieur conduisant au second étage; on ne conserve que le bout de corridor [120-1] nécessaire à cette liaison, bien séparé de celui qui dessert les nouvelles classes primaires [116 et 115-6+7]. Le second, non loin de la grande tour, donne dans l'ancienne buanderie [123], dans laquelle on aménage un corridor permettant d'accéder à la cour intérieure (fig. 923). Dans cette dernière, la zone nécessaire aux divers accès pour l'école des garçons est séparée par une cloison en bois de l'espace de récréation pour les filles, longtemps confiné dans le seul corridor de l'aile nord<sup>134</sup>. Ce qui reste de l'ancienne buanderie sera utilisé comme bûcher. Jules Landry, qui a fourni les plans de transformations, se voit accorder leur exécution pour 5 400 francs<sup>135</sup>.

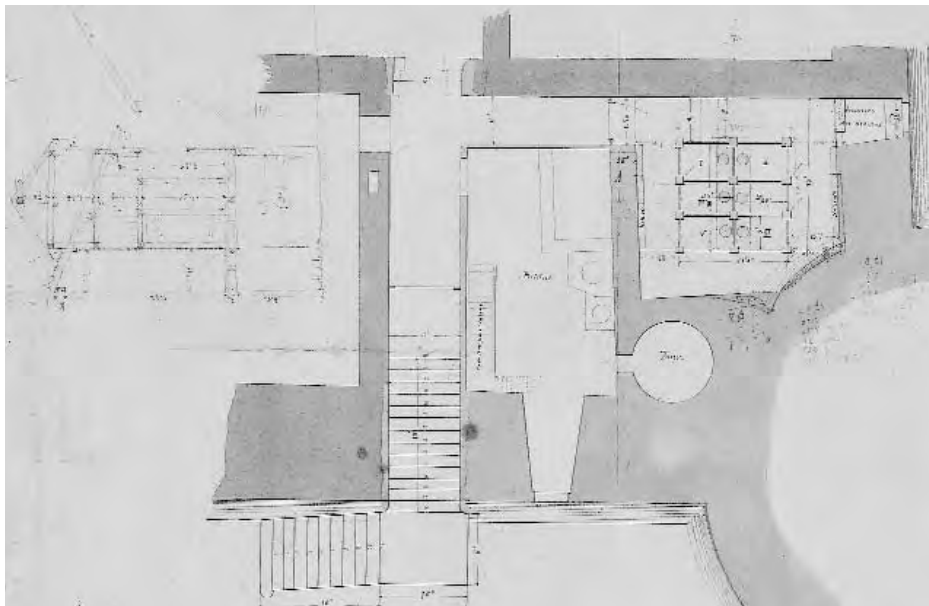
Ces deux escaliers, loin de l'enlaidir, vont au contraire conférer une meilleure assise à la façade sud, donnant jusque-là l'impression d'être borgne, parce que ses rares fenêtres avaient tendance à être noyées dans de trop grandes surfaces crépies (fig. 924). Les enfants passant par là devaient certainement se contenir pour ne pas asperger leurs petits camarades avec l'eau de la fontaine installée dans l'épaisseur du talus entre les deux volées d'escaliers. Elle n'avait en tout cas pas manqué de séduire l'écrivain C.-F. Landry et son photographe, Maurice Blanc, dans leurs *Promenades autour des trois lacs*<sup>136</sup> (fig. 925-926). À ce moment-là, le château, à l'image de ses autres façades sur la ville, s'ouvre véritablement sur les prairies attenantes que l'agglomération

922



**922.** Château d'Yverdon, extrémité sud de l'aile ouest, premier étage sur cour, corridor [120-1], vue en direction du sud. Etat en 1960. Derrière le globe lumineux, on aperçoit la poutre de rive soutenant le plafond de 1536-1539. La porte donnant sur l'extérieur, créée en 1871, a récupéré une partie de l'encadrement de la fenêtre qui se trouvait là dès 1778. Celle-ci avait été ouverte dans la partie ouest de la cheminée de l'*aula* du XIIIe siècle. À droite, la forte poutre sommant le mur de la salle [107] a été conservée, elle s'appuie maintenant sur un corbeau inséré dans l'embrasure reconstituée de la fenêtre à croisée de pierre. Comparer avec la fig. 567. (P. Margot)

923



**923.** Château d'Yverdon, cour de la grande tour, projet d'entrée pour les écoles primaires des garçons, juillet 1871, échelle de l'original: 1:50, avec esquisse au crayon de l'élévation des latrines, 62 cm x 48 cm, par Jules Landry, détail. I,II,III,IV,V,VI, cabinets pour 6 classes de garçons. Le corridor qui fait suite à l'escalier est gagné dans l'espace de l'ancienne buanderie. Une sorte de tour-latrines sera effectivement construite dans la cour de la grande tour [124], mais l'escalier en vis sera conservé jusqu'en 1903. (AY, Cartable n° 4 « écoles », n° 14, Fibbi-Aeppli)

**924.** Château d'Yverdon, façade sud, vue depuis l'école Pestalozzi, état en 1911, avant les décrépiages archéologiques de 1918. La façade est encore mise en valeur par l'espace des anciennes lices et jardins du château qui servent de préau d'école. Cette façade, qui a maintenant perdu ses fenêtres, est de plus étouffée par le parc à voitures. (AFMH, collection Wehrli)

924



925



926



**925.** La fontaine installée dans l'épaisseur du talus de la courtine sud du château d'Yverdon, photographiée en 1942 par Maurice Blanc pour l'illustration des *Trois Lacs* de C.-F. Landry. (Maurice Blanc)

**926.** La sortie des écoles sur le préau au sud du château, le 9 juin 1903. La porte visible sur cette photo est celle empruntée par les garçons, alors que l'autre ouverte sur la même façade donne accès à l'étage où se trouvent les classes des filles. (ACV, AMH, R. Gindroz)

**927.** Château d'Yverdon, aile nord et extrémité nord de l'aile ouest. La salle [109-1 + 109-2], vue vers l'ouest. Etat en 1987, avant les travaux de 1989-1998. L'aspect général que l'on observe ici est celui qui prévalait en 1871. Côté entrée, des portemanteaux étaient fixés au mur. Le plancher, fait de forts lambris de sapin, est certainement celui posé en 1871. Dès 1914, cette salle a servi de dépôt à la bibliothèque publique, jusqu'au moment de son transfert dans le bâtiment de l'ancienne poste en 1986. (Fibbi-Aeppli)

927



n'a pas encore envahies, prolongées par les étangs baignés de soleil de la plaine de l'Orbe. Voilà qui n'aurait pas déplu à Pestalozzi.

En 1871, toujours dans ce souci de gagner de grands volumes, le mur séparant l'aile nord et la partie nord de l'aile occidentale est démolie à la hauteur de l'ancienne chambre baillivale [109-2]<sup>137</sup>. Les embrasures des fenêtres sont alors élargies. Francis Landry exécute ces travaux pour 400 francs, cette somme comprenant encore les transformations de la salle de physique qui lui incombent également. Trois madriers sont encastrés entre les poutres de rive pour soutenir le mur subsistant au-dessus. Ces changements dans la géométrie des espaces impliquent des modifications importantes des boiseries, qui sont néanmoins conservées pour la plupart (fig. 927). À l'étage, Jules Landry remplace les deux fenêtres à encadrement de molasse de 1649-1650 par deux plus larges, en pierre jaune de Hauterive, pour améliorer l'éclairage de la salle de couture [209] de Mlle Vulliemin<sup>138</sup>.

À l'étage de l'aile occidentale, l'ancienne cuisine de l'appartement Grandjean [210], encore inoccupée, servira d'abord d'annexe et de laboratoire à la salle des cours de physique et chimie aménagée dans l'ancienne salle

d'étude [215-1+5]. Le maître titulaire de cet enseignement, le dynamique Louis Rochat, obtient en 1876 un meilleur regroupement (fig. 928) de la salle de cours et du laboratoire en plaçant l'ensemble dans l'ancienne cuisine et salle à manger<sup>139</sup>. Après qu'on a supprimé la chambre du domestique et la dépense qui flanquaient son entrée, la première sera équipée de gradins tournés du côté du laboratoire, ajouré d'un vitrage par lequel les élèves peuvent suivre les expériences. À cette occasion, le corridor [215-5] est prolongé jusqu'à l'ancienne cuisine au détriment de la salle d'étude. Rochat obtient en 1877 un meilleur éclairage de l'auditoire par le percement d'une fenêtre dans la courtine occidentale à l'emplacement de l'ancienne cheminée<sup>140</sup>. Enfin en 1887, le professeur Marguerat, le successeur de Rochat, demande que laboratoire et auditoire soient regroupés dans le même espace pour améliorer la participation des élèves<sup>141</sup>, d'autant qu'un matériel scolaire coûteux mais d'actualité est acheté pour une somme de 200 francs, tel qu'«une machine pneumatique, des hémisphères de Magdebourg, un téléphone et un ballon acoustique». Une souscription spéciale permet l'acquisition d'un pinacoscope de Gans, au service des méthodes de l'enseignement intuitif<sup>142</sup>. On décide alors de supprimer la cloison et le plafond de l'ancienne salle à manger afin d'obtenir un vaste et haut local, bien aéré et pouvant évacuer rapidement les fumées des expériences. Il a acquis alors le volume qu'on lui connaît aujourd'hui [210], renouant en quelque sorte avec ce qu'il était aux époques antérieures.

#### La lettre de Louis Rochat adressée à la Commission des écoles

AY, Qa2, 24-11-1875: «Il est aisé maintenant d'indiquer par où pèchent l'auditoire et le laboratoire qui ont été mis à ma disposition: l'auditoire tourné au nord-ouest ne reçoit le soleil que tard dans l'après-midi; les fenêtres n'ont pas de volets; le maître est sur une estrade au lieu d'être devant une table à expériences et comme toutes les têtes des écoliers sont au même niveau, les plus rapprochés seuls voient ce que le maître montre, les autres doivent se lever, sortir de leurs places, se grouper. Bonne occasion de trouble et de désordre.

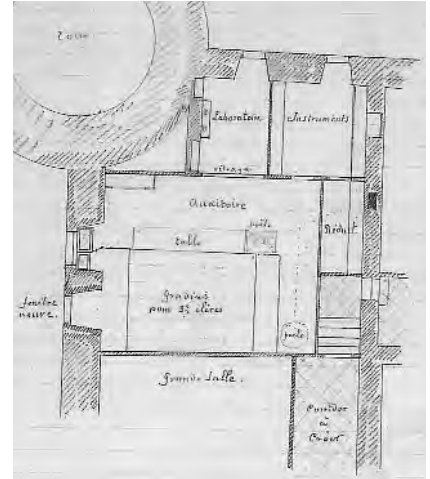
» Passons maintenant au laboratoire... mais prenez garde! il y a quatre marches à descendre, sans barrière; quant vous serez en bas, faites deux pas en avant, puis tournez à gauche, vous apercevrez une porte vitrée, c'est par là, entrons. La première fois qu'on pénètre dans cette allée sale et obscure il est permis de se croire dans la tour et de penser aux oubliettes, mais avec un peu d'habitude on n'y fait plus attention.

» Le laboratoire est vaste mais la fenêtre placée de côté et très haut comme un larmier de cave, amène si peu de jour dans certaines parties de la pièce qu'une chandelle est nécessaire à midi; le poêle fume très souvent; la cheminée au lieu de servir à l'évacuation des gaz nuisibles amène un courant d'air froid qui les refoule et le renouvellement de l'air ne s'opère que si l'on ouvre à la fois la fenêtre et les portes afin d'établir un courant d'air qui se dirige vers le corridor de l'école des filles. Désordre et perte de temps en toute saison, rhume et lumbago en hiver...

» Mais le défaut le plus grave de l'auditoire et du laboratoire résulte de leur séparation. Ce défaut se fait sentir pour toutes les leçons: les leçons intuitives se donnent dans le laboratoire. Là les élèves serrés sur deux ou trois bancs de rencontre ne peuvent ni prendre une note, ni faire un croquis. Pour peu que l'expérience n'attire pas vivement l'attention ou marche mollement, pour peu que le maître qui est obligé de surveiller son opération doive se déplacer quérir un flacon dans une des dépenses, ou un matras dans l'autre, adieu la tranquillité de la classe...

» Parlons un peu de l'ameublement: la commune d'Yverdon a fourni pour le laboratoire et la salle des collections: 1) une solide table en chêne, 2) une étagère en sapin à crémaillère, 3) deux larges tablars en sapin, c'est tout. Le reste est ou emprunté ou rassemblé de çà de là: deux vieilles commodes, une table de l'ancien collège, le vieux râtelier de cuisine de Madame Grandjean, sept ou huit

928



928. Château d'Yverdon, extrémité nord de l'aile ouest, [215-1+4] et [210]. Nouvelle salle de physique et de chimie, «changements projetés», dessin signé de John Landry, sur les indications de Louis Rochat, 1876, échelle de l'original: 1:100. En foncé, les structures nouvelles à construire. La fenêtre neuve ne sera percée qu'en 1877. En 1887, la salle [210] sera à nouveau un volume unique. La porte de l'époque bernoise donnant sur le corridor [206] de l'aile nord est bouchée et remplacée par une nouvelle plus au sud. L'escalier sera également déplacé dans le corridor [215-5]. Exceptionnellement, les travaux de maçonnerie n'échoient pas aux entrepreneurs Landry, mais au maçon Jacques Morandi. (AY, Qa2, Fibbi-Aeppli)

929



930



**929.** Château d'Yverdon, extrémité sud de l'aile ouest, rez-de-chaussée, salle [116] vue vers l'ouest. Etat en 1960, alors qu'elle était à la disposition des éclairieurs de la ville, avant sa transformation par Pierre Margot en 1963. La fenêtre de gauche est la dernière ouverte dans la courtine en 1881, pour faire de ce local une classe pour les élèves de 7 à 9 ans de la 6<sup>e</sup> primaire. Celle de gauche existe depuis 1795, avec son châssis et ses fenêtres d'origine, pour éclairer la chambre de la gouvernante qui se trouvait à cet endroit. (P. Margot)

**930.** Ecole des filles de Vevey, 1877, par l'architecte Benjamin Recordon. Le bâtiment allongé est terminé par deux pavillons saillants. Le corps central, sous un fronton triangulaire, reçoit la salle la plus vaste au deuxième étage, pour les assemblées. Deux entrées séparées permettaient l'isolement complet entre les élèves de primaire et ceux de supérieure. Les premières entraient par la porte côté rue au milieu de l'édifice et occupaient l'aile orientale, les secondes accédaient à l'ouest et disposaient du pavillon sud-ouest. (Marianne Fornet)

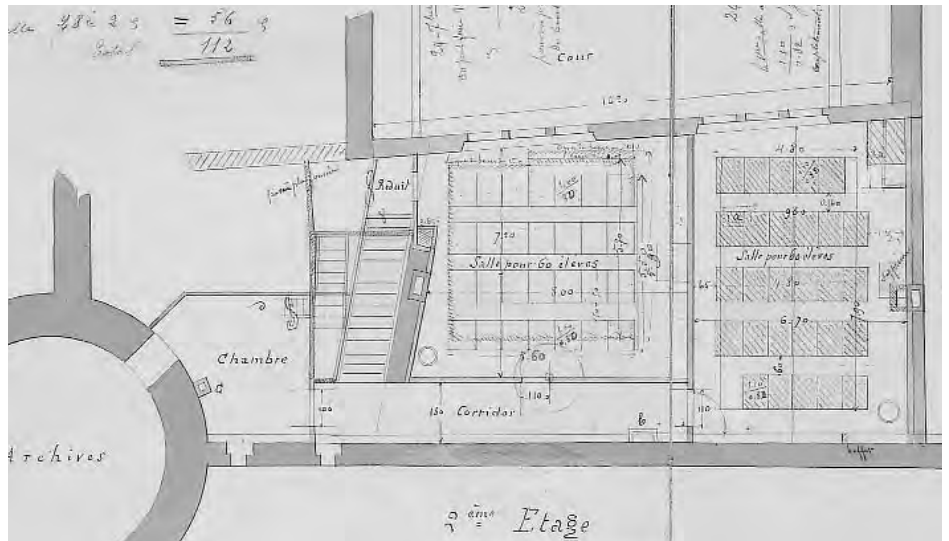
**931.** Château d'Yverdon, aile nord, 2<sup>e</sup> étage, «Château d'Yverdon, installation de nouvelles salles d'école», 2<sup>e</sup> projet, Francis Landry, février 1883, échelle de l'original: 1 : 100, détail représentant le plan définitif des deux salles du 2<sup>e</sup> étage. Le corridor est rejeté au nord, l'abondante lumière du sud éclaire latéralement les élèves sur leur gauche. Cela évite l'ombre portée par la main droite qui écrit. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 24, Fibbi-Aeppli)

caisses d'emballage de dimensions diverses, une cinquantaine de boîtes à cacao. Le tout forme un ensemble bizarre, ridicule qui donne sur-le-champ l'idée d'un taudis quoique, en réalité, tout soit étiqueté avec soin...

»Si vous étiez tenté de me demander pourquoi les observations qui précèdent n'ont pas été présentées plus tôt, je vous répondrais que lorsqu'on a décidé de m'installer dans le local actuel on ne m'a adressé qu'une seule question: contre laquelle des deux cheminées touchant à la cuisine doit-on placer la hotte de cheminée de l'ancien laboratoire? J'ai répondu qu'il le fallait en face de la place qu'occuperaient les élèves...»

En 1882, les écoles primaires comptent 721 élèves et les effectifs vont encore croître. L'idée de construire un bâtiment spécifique pour elles n'est pas mûre. La salle [116] dans laquelle se trouve la 6<sup>e</sup> primaire scandalise, malgré la fenêtre supplémentaire qu'on vient d'y ouvrir (fig. 929). 65 enfants se servent sur moins de 25 m<sup>2</sup> (0,38 m<sup>2</sup>/enfant). La Commission de gestion livre une description édifiante: «Que faire?... Toutes les classes sont surbondées, surtout les classes inférieures; la 6<sup>e</sup> de garçons, par exemple, ne compte pas moins de 65 enfants entassés les uns sur les autres dans un local d'une insuffisance épouvantable. Et dire que ce local est le dernier qu'on ait pu gagner, voler même au détriment d'une autre salle (le laboratoire) en créant un jour du côté de l'hôtel de ville. La maîtresse de cette classe nous a formellement déclaré qu'elle ne pouvait songer à faire écrire ses élèves tant ils étaient serrés.» Une des commissions permanentes du Conseil communal, la Section de Police, dans l'espoir de la construction prochaine d'un bâtiment scolaire, tente d'approfondir son enquête sur le volume vital. Elle a connaissance des données touchant la nouvelle école des filles de Vevey (fig. 930), qui est, selon Geneviève Heller, ce qui s'est construit de mieux à cette époque<sup>143</sup>. La surface attribuée à chaque élève varie de 1,37 m<sup>2</sup> au minimum dans l'école primaire à 1,97 m<sup>2</sup> au maximum pour l'école supérieure. La Section demande à John Landry un projet pour deux nouvelles salles de classe à aménager dans le demi-étage de l'aile nord (niveau 3), là où Pestalozzi avait imaginé de loger ses maîtres. Si elles sont occupées par 90 élèves, chacun disposera de 1,50 m<sup>2</sup>. Cependant comme les classes peuvent encore comporter 60 écoliers, le projet final accordera 127 m<sup>2</sup> pour 120 élèves. La Section n'arrive pas à déterminer la surface des classes du château, qu'elle évalue de façon trop optimiste à 1,20 m<sup>2</sup> par enfant, car «la commune ne possède pas la moindre bribe de plan détaillé de ses bâtiments d'école, ce qui a lieu de surprendre à bon droit»<sup>144</sup>. En effet, tous ces plans sont

931

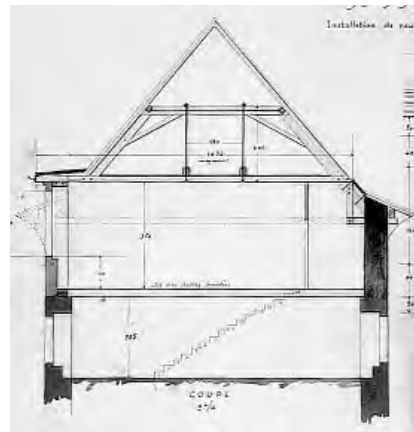


entre les mains des architectes-entrepreneurs Landry, qui sont seuls ainsi à détenir la haute main sur l'évolution architecturale du bâtiment et à imposer leur point de vue.

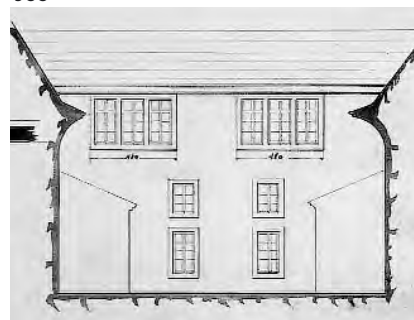
On décide alors de surélever le demi-étage de l'aile nord [niveau 3] pour y aménager deux vastes salles d'école. John Landry présente un premier projet qui tient compte de l'escalier montant du corridor [206] créé en 1840. Le plafond serait établi environ 1,5 m plus haut, la lumière serait amenée par de grandes verrières installées dans le toit<sup>145</sup>. Ce projet, par ailleurs trop cher (6500 francs), est justement critiqué et amendé par la Commission *ad hoc* nommée par le Conseil communal, dans laquelle se trouve un parent mais néanmoins concurrent de John, Jules Landry. Les changements proposés sont intégrés dans un second projet, qui sera finalement réalisé (fig. 931), non par le clan Landry qui obtient à cette époque les plus gros chantiers de la ville, d'un bien meilleur rapport, mais par l'entrepreneur Alexandre Berney, qui a le courage de se lancer dans cette tâche difficile et non exempte de mauvaises surprises pour 4 495 francs<sup>146</sup>. Cela marque la fin du monopole des Landry, qui ont effectué au château absolument tous les travaux de maçonnerie depuis que cet édifice a été propriété de la ville en 1804. Henri Landry a été le premier de cette importante dynastie à avoir œuvré au château, avec son intervention de 1779-1780, soit le rétrécissement des toits de la cour intérieure, la création du corridor et de l'escalier reliant la Place à la cour intérieure et l'ouverture d'une fenêtre dans la courtine sud, détruite en 1871 pour l'escalier des écoles<sup>147</sup>.

L'indispensable hauteur des nouveaux volumes a été gagnée sur celui des combles. Pour cela, on a osé supprimer les tirants de la charpente de 1786-1787, pour les remplacer par un système de faux-entraits qui a alors formé le nouveau plafond (fig. 932). Le sol, ou plutôt les divers plafonds qui se sont progressivement assemblés de 1650 à 1810, n'était pas conçu pour recevoir de lourdes charges. Il a fallu le doubler d'un second réseau de poutres (cf. fig. 661, plan 22)<sup>148</sup>. Les parois, subdivisant les deux classes [305 et 306] et le corridor d'accès [304], ont été suspendues à la charpente au moyen de fortes tiges métalliques. Le corridor est rejeté au nord; on y accède par un escalier à volée droite accroché contre la surélévation du mur oriental de l'aile nord. John Landry avait prévu d'éclairer ce couloir par des œils-de-bœuf qui se seraient ainsi étalés sur toute la longueur de la courtine nord, mais ce projet n'est pas retenu. On leur préfère des lucarnes percées dans le toit. La façade sur cour est surélevée afin de permettre l'ouverture de deux grandes baies rectangulaires en triplet de molasse pour l'éclairage des classes. Sans présenter une symétrie stricte et une composition rigoureuse à cause de ses transformations successives, cette façade n'en montrait pas moins un aspect intéressant, comme le suggère le second projet de Francis Landry, daté de janvier 1883 (fig. 933). Les deux paires de fenêtres placées l'une sur l'autre trouvaient une expression plus forte qu'actuellement, car elles étaient flanquées des deux appentis du couvert de la cage d'escaliers à l'ouest et de la galerie de l'école des garçons à l'est. Celles-ci, pratiquement symétriques, contribuaient à animer la façade en dissimulant au regard une bonne partie de sa surface nue. Cette dernière, amplifiée avec la disparition de ces annexes en 1943 et en 1970, a rendu ces baies quelque peu anodines. Ne respectant pas les axes des registres inférieurs, mais reprenant comme module le jour des baies du premier étage, les deux triplets, en une implantation non strictement symétrique que l'on pourrait qualifier de gothique après l'heure (et non de néogothique), ordonnée non pas par une recherche de style mais dictée par la configuration des locaux à créer, rompent une monotonie certaine. Par ailleurs, la façade reste dans l'esprit du néoclassicisme du XIXe siècle, lequel abandonne les éléments de décor et d'organisation en pierre de taille pour noyer quelque peu les fenêtres dans d'importantes surfaces crépies.

932



933



**932.** Château d'Yverdon, aile nord, coupe, «Château d'Yverdon, installation de nouvelles salles d'école, 2<sup>e</sup> projet», Francis Landry, février 1883, échelle de l'original: 1 : 100, détail montrant les modifications apportées à la charpente et le système de suspension des cloisons. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 31, Fibbi-Aeppli)

**933.** Château d'Yverdon, aile nord, «Château d'Yverdon, installation de nouvelles salles d'école», 2<sup>e</sup> projet, Francis Landry, février 1883, échelle de l'original: 1 : 100, détail représentant la façade. Le module des fenêtres tripartites du 2<sup>e</sup> étage est repris de celles du rez-de-chaussée. Elles ont été exécutées en réalité 5 cm plus larges. On voit aussi le profil du couvert occidental supprimé en 1969-1971 et de la galerie orientale (non encore surélevée), disparue en 1943. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 24, Fibbi-Aeppli)

En 1888, les deux nouvelles salles sont archi-combles puisqu'elles abritent 117 élèves. Se pose encore et toujours le lancinant problème de la place dans une école primaire qui est forte cette année-là de 813 élèves, d'autant qu'une révision de la loi scolaire incite à limiter leur nombre à 50 par maître. Contraintes, les autorités abordent enfin l'idée d'édifier de nouveaux bâtiments. En 1890, on construit un pavillon derrière l'hôtel de ville pour abriter deux classes de filles et surtout – autre rupture avec le monopole Landry – on sollicite l'architecte Francis Isoz, de Lausanne, qui présentera un premier projet de transformation afin d'aménager trois salles d'école à l'emplacement de la bibliothèque publique (fig. XXXIX-934)<sup>149</sup>. Cette dernière obtient un sursis car on se lance finalement dans le projet d'un nouveau bâtiment scolaire pour les élèves privilégiés du collège<sup>150</sup>. La Municipalité présente son rapport au Conseil communal le 11 novembre 1893, qu'elle justifie par divers motifs – notamment l'argument du prestige – qui n'ont que modérément convaincu ceux qui étaient soucieux de ne pas trop creuser l'écart de traitement avec les écoles primaires<sup>151</sup>. Un argument qui a certainement persuadé les indécis, c'est le projet d'y placer également les écoles professionnelles (mais on y renoncera). Dans ce rapport, la Municipalité souligne que la meilleure destination pour le château est qu'il reste une école, en évoquant, en dehors des nécessités pratiques, l'histoire de l'édifice, qui avait hébergé le prestigieux Pestalozzi<sup>152</sup>. En 1897, le collège peut enfin déménager, le musée l'accompagne temporairement.

936



**936.** Château d'Yverdon, extrémité nord de l'aile ouest, salle des sciences naturelles [210], état en 1988, peu avant son démontage pour la restauration de l'aile nord. Au premier plan, intéressante collection didactique d'une trentaine de poissons du lac de Neuchâtel en plastique peint, selon une méthode de moulage mise au point par le Musée d'histoire naturelle de Berne, installée en 1971 par les soins du conservateur de l'époque, l'ornithologue Emile Sermet. (Martine Chollet)

*Les travaux de 1903-1906 (plans 6-23, violet foncé)* – Nouvelle répartition entre les écoles restantes: les filles occupent tout l'étage du château, alors que les garçons restent au rez-de-chaussée, en investissant également les locaux de l'aile nord. En 1902, nouvelle strophe ajoutée à la litanie sur le manque de place, puisque la bibliothèque – dont l'emplacement aurait pourtant dû être remis en question depuis longtemps déjà – déménage dans les combles du nouveau Casino; le projet d'Isoz de 1890 est ressorti des tiroirs<sup>153</sup> (fig. XXXIX-935). Sur la façade orientale du château, quatre nouvelles fenêtres sont ouvertes et une autre, préexistante, déplacée afin de la situer au mieux dans l'axe de celles de l'étage inférieur. Du côté de la cour, le vestibule est complètement reconstruit pour le surélever d'un étage et y placer un grand escalier à repos et volées droites qui n'était plus compatible avec les entrées au niveau de la cour. L'opération coûtera 26 000 francs; John Landry est adjudicataire pour les travaux de maçonnerie.

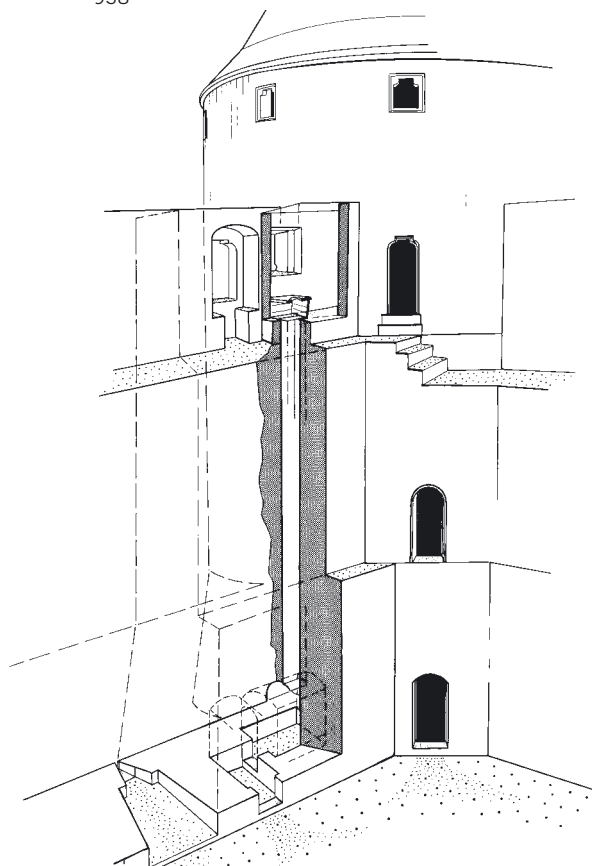
937



**937.** Château d'Yverdon, tour nord, salle haute [214]. Dépôt de la section des sciences naturelles du Musée d'Yverdon. Etat en 1998, à la veille du déménagement. (Fibbi-Aeppli)

À la suite de l'ouverture en 1911 du premier grand bâtiment scolaire enfin réalisé pour les écoles primaires, dédié à Pestalozzi, et situé à la rue du même nom, la bibliothèque va regagner le château en 1914, mais elle occupera le rez-de-chaussée de l'aile nord cette fois; on lui adjoindra en 1928 l'ancienne salle à manger de 1778 [115-4], qui deviendra dès lors la salle de lecture, où régnait dans les années 1950 et 1960 l'ancien directeur du collège et historien local, Léon Michaud (voir fig. 682-684). Le musée réintègre le château également: les collections zoologiques, qui avaient particulièrement souffert de la lumière et de la chaleur dans les salles trop éclairées du bâtiment de la place d'Armes, sont placées dans l'ancienne salle de physique [210], avec leurs belles armoires en verre et aux armatures métalliques (fig. 936). La tour nord [214] servira dès lors (et jusqu'en 1998) de lieu de dépôt des collections, ainsi que de salle de préparation, bien mal adaptée à ces usages, il est vrai, à l'aune des critères actuels (fig. 937).

La création de nouveaux bâtiments scolaires ne permet pas, néanmoins, de se passer de salles au château avant 1974, année où les dernières classes d'application de l'Ecole normale quittent l'étage de l'aile sud pour le nouveau Centre d'Enseignement secondaire du Nord Vaudois à Cheseaux-Noréaz (CESSNOV).



■ **Les latrines** – Volontairement, on n'a pas abordé leur description détaillée dans les divers chapitres de la chronologie du château. Comme elles ont longtemps été localisées dans les mêmes secteurs, il a paru intéressant d'en faire une présentation qui permettra de mieux dégager la spécificité de chaque époque. Comme on pouvait s'y attendre, elles sont très rarement citées au Moyen Âge et à la période bernoise. En revanche, cela a été la grande préoccupation du XIXe siècle, qui a tout fait pour éradiquer les odeurs et les miasmes qui pouvaient porter atteinte à la santé physique et, par là, morale d'une population qu'il fallait sortir de l'ignorance. Pour les hygiénistes, qui souhaitent occulter le plus complètement possible tout ce qui touche l'excrément, c'est la quadrature du cercle, surtout au château abritant plus de 900 personnes à la fin du siècle. Plus on tentait d'éliminer tout ce qui avait trait à la déjection et à l'immoral, plus, paradoxalement, on s'en préoccupait et on en parlait...

On a déjà décrit les latrines médiévales<sup>154</sup>. Il faut rappeler ici que le système adopté à Yverdon ne fait que confirmer la qualité architecturale du château. Il est conçu pour assurer les besoins d'une garnison, voire d'une population relativement nombreuse à l'abri des murailles de la forteresse en temps de guerre. Les latrines se présentent en fait comme des gaines verticales placées dans l'épaisseur même des murailles. On y parvient depuis de petites poternes qui s'ouvrent dans l'épaisseur des couloirs permettant d'accéder dans les niveaux médians des tours (fig. 938). Des canaux ont également été disposés pour desservir directement le chemin de ronde, placés à mi-distance des tours. Si l'on ne fait que supposer leur existence dans la courtine est (attestées par les comptes de châtelainie), un canal a bien été créé dans la courtine sud pour des latrines installées sur le chemin de ronde: il passait immédiatement à l'ouest de la cheminée de la *camera domini*, mais sans accès direct depuis cette dernière afin de ne pas lui nuire. Dans la courtine ouest, il était localisé dans la partie ouest du grand trumeau séparant les deux groupes de trois fenêtres à croisée de l'*aula* (fig. 939). On ne refera pas ici l'inventaire et la des-

**938.** Château d'Yverdon, écorché montrant les latrines originales accessibles depuis la tour nord. À l'origine, cette tour ne disposait que d'un seul cabinet de latrines, celui du niveau supérieur. Celui située en-dessous (non dessiné) n'a été créé qu'en 1536–1539 pour les besoins de l'appartement baillival aménagé dans l'angle nord du château, au niveau de la cour intérieure. On a agrandi le conduit préexistant au-dessous du siège en entamant de façon assez fruste la base talutée de la tour, parementée de blocs de grès coquillier à l'origine dans sa surface de contact avec la courtine (cf. plan 23). (AAM, F. Wadsack)

**939.** Château d'Yverdon, courtine occidentale. Restes du conduit et de l'habillage des latrines desservant le chemin de ronde, à mi-distance entre les deux tour nord et ouest. Au-dessus du niveau primitif du chemin de ronde (traitillé blanc), situé à 0,90 m au-dessus du sol visible ici de la salle [215], les montants de l'ouverture des latrines montrent deux encoches qui servaient peut-être d'ancrage au siège. Ce canal a été obturé en 1805 seulement, au moment où l'on démolit la coursière du chemin de ronde. Etat en 2003. (Fibbi-Aeppli)



**940.** Château d'Yverdon, courtine sud, canal des latrines desservant la grande tour, partie inférieure. Vue plongeante depuis le passage de la poterne donnant accès à la cour de la grande tour. Au fond est visible le plan incliné qui permettait le rejet des matières vers l'extérieur. Etat en 1988. (Fibbi-Aeppli)

**941.** Château d'Yverdon, tour occidentale dite «des Juifs», 3<sup>e</sup> niveau à la hauteur de l'étage des corps de logis adjacents. Dans l'embrasure de la fenêtre de 1605-1607 ont été aménagés en 1872 deux urinoirs allongés pour les élèves du collège. Etat en 1997. (Fibbi-Aeppli)



cription complète de ces latrines. En complément à ce qui a été déjà dit<sup>155</sup>, il faut souligner que si le système à fosse aménagée dans l'épaisseur de la courtine et accessible depuis le cellier [006] prévalait pour la latrine de la tour nord, les latrines de la grande tour bénéficiaient, elles, d'une évacuation directe à l'extérieur au moyen de dalles incurvées. C'est ce qu'on a pu observer à l'extrémité du canal des latrines desservant l'étage d'entrée de la grande tour, aménagé dans la courtine est. (fig. 940, plan 17).

À l'époque bernoise, on a eu tendance à rejeter les latrines à l'extérieur des murailles. C'est bien le cas à la courtine occidentale, contre la tour des Juifs, d'après les traces que celle-ci conserve et le relevé de Vulliemin (cf. fig. 698). Sur cette même courtine, Otto Schmid a observé une longue trace verticale non loin de la tour nord : peut-être témoignait-elle d'aisances extérieures, mais, au moment où l'on aménage la fontaine à deux bassins dans sa proximité, c'est bien celles de l'intérieur qui devaient fonctionner, puisque J.-J. Siegrist n'a rien dessiné (cf. fig. 891). La Municipalité demande en 1809 de fermer l'orifice rectangulaire encore en place qui permettait de vidanger la fosse et qui laissait échapper de mauvaises odeurs<sup>156</sup>. On attribuera encore à la période bernoise une ouverture du même type dans la courtine sud au pied de la tour des Juifs.

Alors que LL.EE. en parlent encore très peu et que la ville ne s'en plaint jamais, elles commencent, dès 1804, à susciter la préoccupation de l'édilité, d'autant que la population du château, n'ayant rarement comporté davantage que deux-trois dizaines de personnes, va se compter désormais en centaines. En 1807, la Municipalité est choquée de ce que Pestalozzi les vidange afin d'en utiliser le contenu comme engrais pour faire fructifier ses prés et jardins. Dans sa chasse aux mauvaises odeurs, la Municipalité ordonne que les fosses ne soient jamais curées par temps chaud. On évitera également d'exécuter ce travail de jour<sup>157</sup>. L'ouverture de la porte [015] de la cave entraîne la disparition de la latrine placée contre la tour des Juifs; elle est remplacée en 1806 par une nouvelle construction accrochée contre la courtine sud (cf. fig. 888 et 892). On

y accède par la fenêtre ouverte en 1806 pour éclairer la partie haute de l'escalier, transformée en porte pour la circonstance<sup>158</sup>. En 1808, la ville réclame que soit construite une véritable fosse septique extérieure à l'édifice, couverte de plateaux supportant une couche de terre de 30 cm environ<sup>159</sup>. Sans que l'on sache s'il en disposait déjà avant, le sac est pourvu en 1839 d'une conduite d'évacuation des liquides, qui débouche dans le Canal oriental<sup>160</sup>. Au réaménagement du château pour les écoles publiques, l'ouvrage extérieur est démoli et on place à nouveau les latrines dans les embrasures de la tour des Juifs donnant sur la courtine sud, et à l'étage, dans l'épaisseur de cette dernière à l'emplacement de celles du Moyen Âge, pour l'usage des maîtres, ajourée d'un œil-de-bœuf en 1852<sup>161</sup>. Ces latrines sont utilisées à la fois par le collège et l'école des garçons jusqu'en 1840, année où ces derniers auront les leurs dans la cour de la grande tour. En 1872, la tour des Juifs reçoit des urinoirs en ciment; ils ont dû être remplacés plus tardivement par ceux taillés dans de la pierre jaune de Hauterive, toujours en place au niveau de l'étage sur cour des corps de logis adjacents<sup>162</sup> (fig. 941).

Lors de la grande transformation de la cour d'entrée en 1810-1811, de nouvelles aisances remplacent celles de l'époque bernoise, à la disposition des gardes, lesquelles avaient dû disparaître avec l'amincissement de la courtine

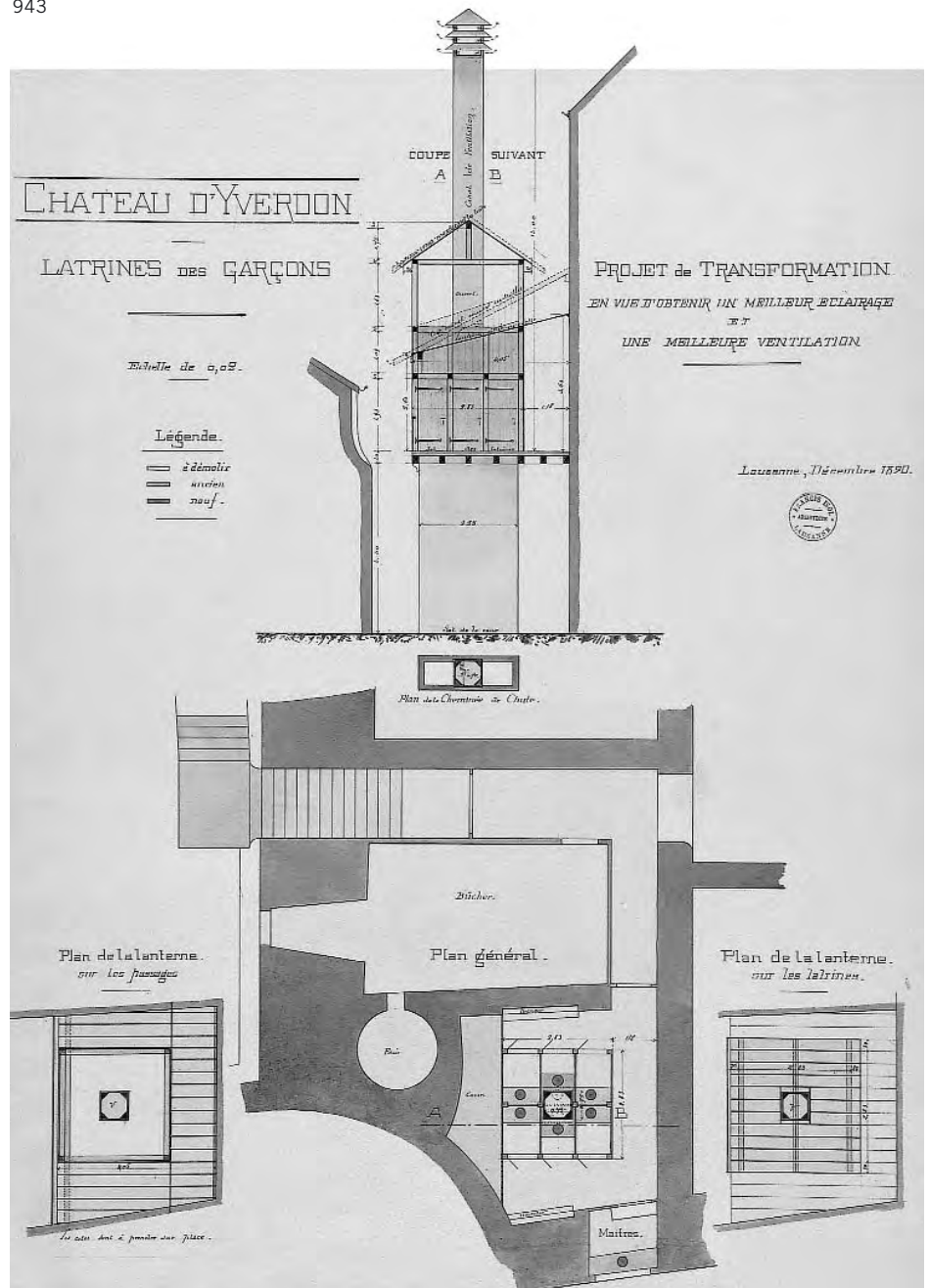




**942.** Château d'Yverdon, courtine orientale dans le secteur de la grande tour. Etat en 1988. Débouché des latrines des garçons de 1840 donnant dans une fosse septique pavée, dont les restes ont été retrouvés ici. Elle est desservie par un canal d'évacuation du trop-plein sans doute, formé de terres cuites en son fond. Le tuyau, qui a perturbé l'orifice médiéval, a été installé dès 1903 pour les latrines actuelles. L'usage mixte de conduites en ciment et de conduites en fonte a été voulu par Francis Isoz. Actuellement, les matières ne vont plus dans le canal mais à l'égout. Observer encore à gauche, contre la grande tour, les restes de l'ancien mur de braies. (Fibbi-Aeppli)

orientale dans ce secteur, pour autant qu'elles aient existé. Elles sont installées au rez-de-chaussée, sous le palier de l'escalier, et à l'étage contre la tour, dont la maçonnerie avait été entamée pour qu'elles soient suffisamment spacieuses sans restreindre les dimensions de l'escalier. Des conduites en terre cuite vernissées à l'intérieur évacuent les matières dans une fosse installée à l'extérieur, contre la tour des gardes. En 1837, une commission du Conseil communal estime que cela se voit trop depuis le pont de la Plaine, mais il faudra attendre 1856 pour que le toit fermant la fosse soit remplacé par des plateaux de chêne sans doute recouverts de terre. Une conduite évacue le trop-plein dans le Canal oriental. Pour les latrines des garçons, ce dispositif a été mis au jour à l'angle de la grande tour (fig. 942, plan 17).

Dès l'arrivée des écoles publiques, les cabinets placés sous l'escalier, au nombre de deux, sont destinés à l'école des filles, alors que ceux de l'étage desservent l'appartement du directeur. Les toilettes des garçons sont installées contre la même façade mais dans la cour de la grande tour, dans une niche qu'on aménage dans l'épaisseur de la courtine, ajourée d'un œil-de-bœuf encore en place et accessible depuis l'escalier à vis. Ces toilettes sont équipées également de «pissoirs», selon un texte de 1856<sup>163</sup>. En 1865, elles sont remaniées : si la lunette est conservée, elle est équipée d'un urinoir à même le sol avec une grille d'évacuation placée en son centre. Pour éviter de salir l'escalier à vis, on décide de construire une galerie d'accès qui le contourne depuis «une ancienne poterne»<sup>164</sup> (cf. fig. 907). En 1871, d'après le plan de Jules Landry, et simultanément à la création de l'escalier sud-est, une construction complètement nouvelle est installée dans la cour de la grande tour (fig. 943), libérée de l'escalier à vis dont on n'a plus besoin. Les fondations sont mises au jour lors de l'exploration de la cour de la grande tour en 1988 (plan 17). Un plancher est installé à la hauteur du rez-de-chaussée, occupant pratiquement toute la surface de la cour. Un toit en appentis est accroché contre le mur sud de l'ancienne chapelle pour protéger la zone des urinoirs et l'accès à un ensemble de 6 toilettes, quant à elles non recouvertes du toit en bâtière mais d'une sorte d'édicule-lanterne destiné à augmenter le volume de chaque compartiment ainsi que sa ventilation. En même temps qu'il construit les latrines des filles, Isoz apporte diverses améliorations à l'installation, en dressant au



943. « Château d'Yverdon, cour de la grande tour, latrines des garçons, projet de transformation en vue d'obtenir un meilleur éclairage et une meilleure ventilation », Francis Isoz, architecte, Lausanne, décembre 1890, échelle de l'original : 1 : 50, 51 cm x 68 cm. Projet pour la cour de la grande tour. Partie inférieure : plan des latrines avec les vitrages qui doivent remplacer les appentis. Le four de l'époque bernoise est alors encore conservé. Partie supérieure : coupe vers l'ouest. On remarque à gauche le toit en appentis surmontant le four. Les latrines sont bien celles conçues par Jules Landry en 1871 (cf. fig. 36), auxquelles Isoz propose des améliorations. (AY, cartable n° 4 « écoles », n° 70, Fibbi-Aeppli)

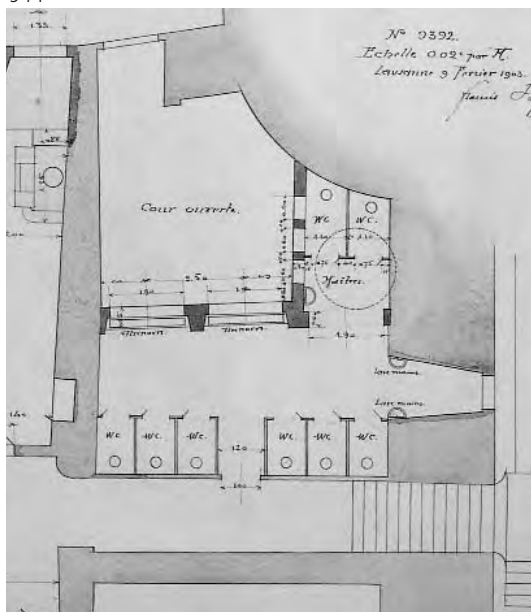
centre de l'édicule un grand canal de ventilation<sup>165</sup> et en remplaçant les toitures de tuiles par des verrières. Rapidement ce système ne donnera plus satisfaction. Dans un espace où le soleil ne pénètre jamais, le tout se trouve baigné dans une atmosphère humide et pestilentielle. Les vitrages, fixes, ne peuvent être nettoyés de l'extérieur et les immondices s'y accumulent. Le tout est démolit en 1903 pour une installation nouvelle conçue par Isoz (fig. 944)<sup>166</sup> : le mur ouest de la cour est reconstruit depuis le niveau du rez-de-chaussée en béton armé – une réalisation très précoce dans le genre – et ajouré de vastes baies qui permettent une bonne aération des latrines, au nombre de 8 finalement, disposées contre le mur définissant le corridor d'entrée depuis le préau sud. On démolit également à cette occasion l'ancien four appuyé contre la courtine sud pour y placer les latrines des maîtres.

Cependant, les améliorations techniques ne sont pas suffisantes pour que l'on obtienne des lieux d'aisance convenables. Il faut aussi éduquer les enfants à être plus propres, les empêcher d'uriner par terre ou même dans la cour intérieure du château. Comme le nombre d'élèves du collège reste modeste, les

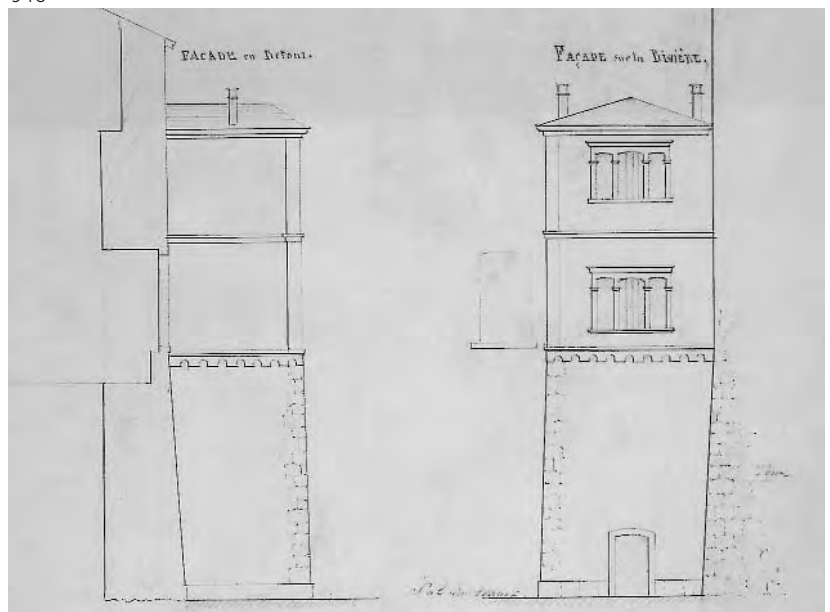
latrines de la tour des Juifs ne semblent pas soulever les plus grandes inquiétudes. Il en va tout autrement des toilettes des écoles primaires. En 1871, la Commission de gestion du Conseil communal constate que les filles, au nombre de 300, ne disposent que de deux cabinets. Les odeurs nauséabondes et les émanations malsaines se répandent en effet dans les corridors, pénètrent même dans les salles de classe voisines et incommodent les abonnés de la bibliothèque. La Commission des écoles insiste pour que tout soit mis en œuvre car, il en va de la «propreté, de la santé et de la moralité» des élèves. Va commencer un chassé-croisé entre la Commission des écoles, celle de gestion du Conseil communal et la Municipalité pour tenter de résoudre le problème, qui a été un véritable casse-tête pour l'exécutif, sans cesse désavoué et rabroué. Il faut en effet 20 ans pour aboutir, pendant lesquels un riche éventail de projets est proposé, mais toujours insatisfaisants.

**944.** Château d'Yverdon, secteur de la cour de la grande tour [122+123+124], «Projet d'installation de trois nouvelles salles d'école et WC», Francis Isoz, architecte, Lausanne, 9 février 1903, échelle de l'original : 1 : 50, détail montrant les latrines. Ces latrines des élèves occupent l'ancien espace de la boulangerie, puis lessiverie sous Pestalozzi, devenu bûcher à la période scolaire. Celles des maîtres sont installées à l'emplacement de l'ancien four, les urinoirs dans les embrasures des fenêtres. Ces derniers sont peut-être ceux encore visibles dans la tour des Juifs. Une fenêtre est percée dans la courtine sud, à l'emplacement

944



945



En 1876, on souhaite sortir les latrines du château et les installer sur les anciennes lices, au bord du Canal oriental. L'architecte Landry réalise deux projets élaborés dans ce sens en 1878 seulement. Le premier (fig. 945) se présente comme un édicule élevé de plan carré installé dans l'angle formé par la courtine et la tour. Il a l'avantage de disposer des lieux d'aisances aux deux niveaux des classes. Le second (fig. 946) prend la forme d'un bâtiment bas aménagé pratiquement sur le mur de terrasse extérieur. Du point de vue de l'hygiène, cette dernière solution serait très efficace, puisqu'un canal de dérivation, établi au niveau de la rivière même, évacuerait continûment les matières. L'inconvénient majeur, et qui pousse le Conseil communal au refus, est le grand nombre d'escaliers que les élèves du second étage devraient descendre pour y parvenir (47 marches). Le premier projet, lui, est rejeté principalement à cause de la nuisance qu'il provoquerait à l'esthétique de la façade, du fait que le château est désormais considéré comme un «monument historique»<sup>167</sup>.

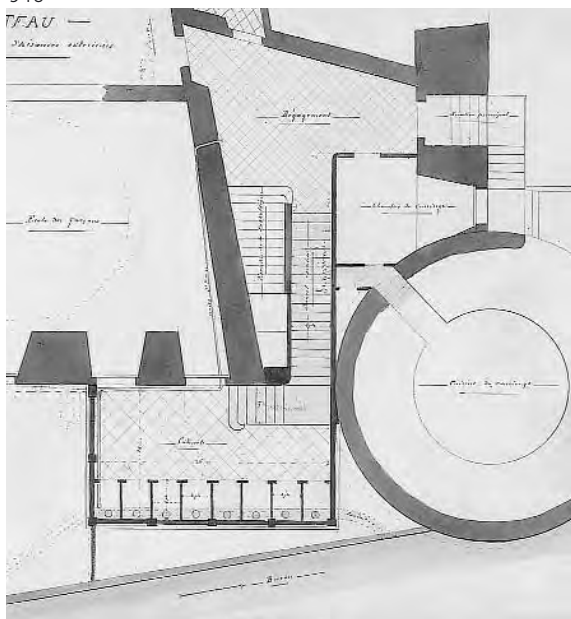
Une esquisse d'élévation (fig. 947) montre ce qu'il en aurait été. Elle présente visiblement trois variantes. La première, la plus réussie, montre deux édicules placés contre la tour orientale et la grande tour, prévus pour desservir les écoles des garçons et des filles, mais qui ne s'élèvent pas jusqu'à l'étage. Le niveau supérieur des latrines est souligné par un large cordon soutenu d'arcatures d'esprit néogothique, comme le larmier protégeant la baie. Cette dernière en revanche reste néoclassique et fait le lien avec la façade du château

de la pierre à eau de l'époque bernoise. On remarque aussi dans la courtine orientale les anciennes latrines des maîtres non encore obturées. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 79, Fibbi-Aeppli)

**945.** Jules Landry, «Château d'Yverdon, projet de cabinets d'aisances extérieurs», élévation extérieure sur la façade orientale (non signé). Ce plan peut être daté de 1878. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 16, Fibbi-Aeppli)

**949.** Château de Bulle. Latrines sur le palier supérieur de l'escalier conduisant à la grande tour. Etat en 1998. Rare exemple conservé d'une cuvette sans siphon. Ce cabinet de toilettes était destiné aux prisonniers enfermés dans la tour ou dans le second étage du corps de logis sud. Il se trouve sans doute à l'emplacement des latrines médiévales, équipées d'un conduit enrobé dans la courtine sud. (Fibbi-Aeppli)

946

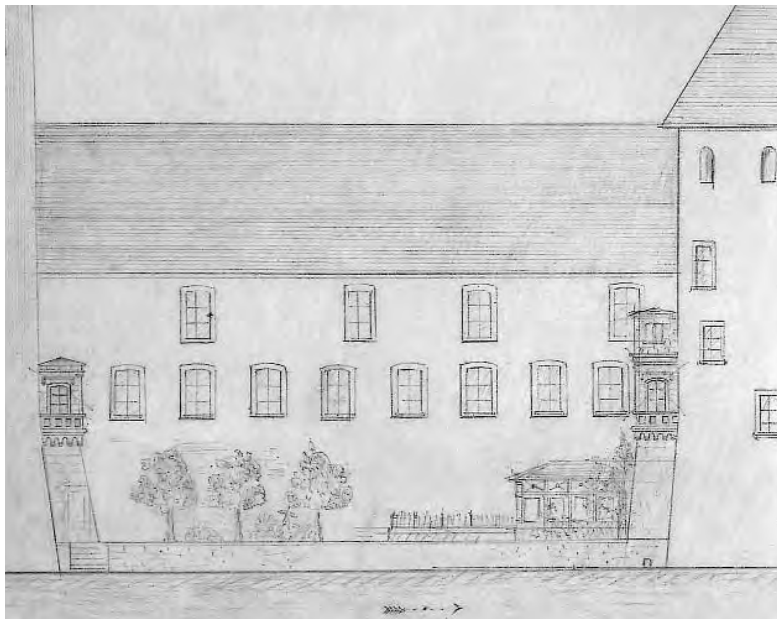


**946.** Jules Landry (?), «Château, II<sup>e</sup> projet de cabinets d'aisances extérieurs», 1878. Plan, échelle de l'original: 1 : 50, détail. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 20, Fibbi-Aeppli)

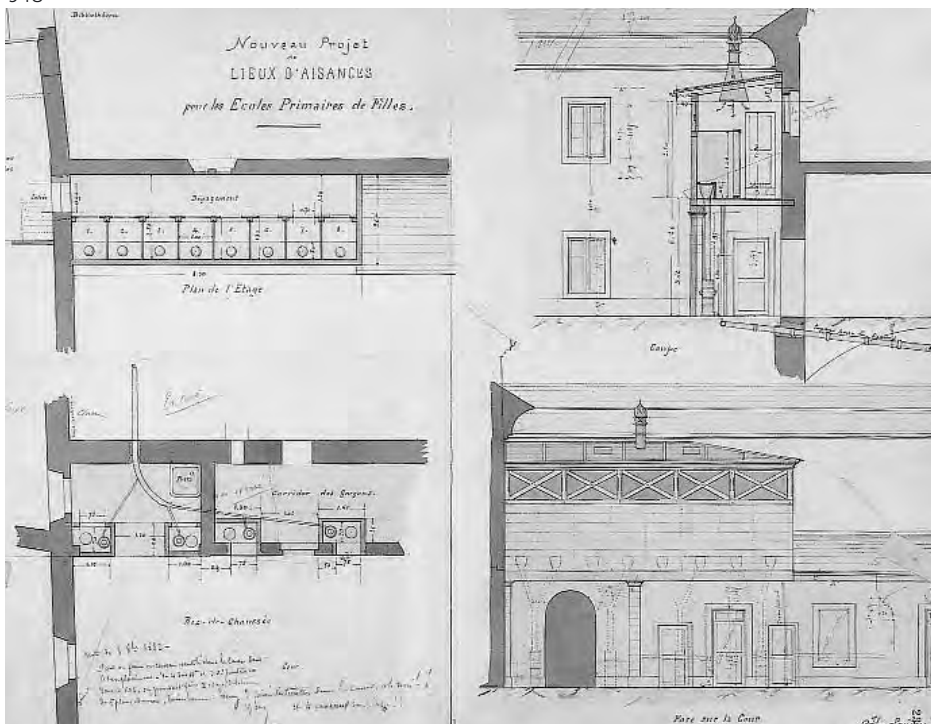
**947.** Jules Landry (?), esquisse pour l'implantation des latrines sur la façade orientale, échelle de l'original: env. 1 : 200, probablement de 1878. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 17, Fibbi-Aeppli)

**948.** John Landry, «Nouveau projet de lieux d'aisances pour les écoles primaires des filles», novembre-décembre 1879, échelle de l'original: 1 : 50. À gauche, plans du rez-de-chaussée et de l'étage; à droite, façade sur cour et coupe vers le nord. Les cuvettes sont encore sans siphon et enrobées de bois. Ces trois détails renseignent aussi sur la façade du corps de logis nord avant sa surélévation avec le berceau de son avant-toit harmonisé à ceux des corps de logis adjacents; ils montrent également l'élévation de la galerie de 1838, prolongée au nord pour soutenir les nouvelles latrines. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 23, Fibbi-Aeppli)

947



948



949



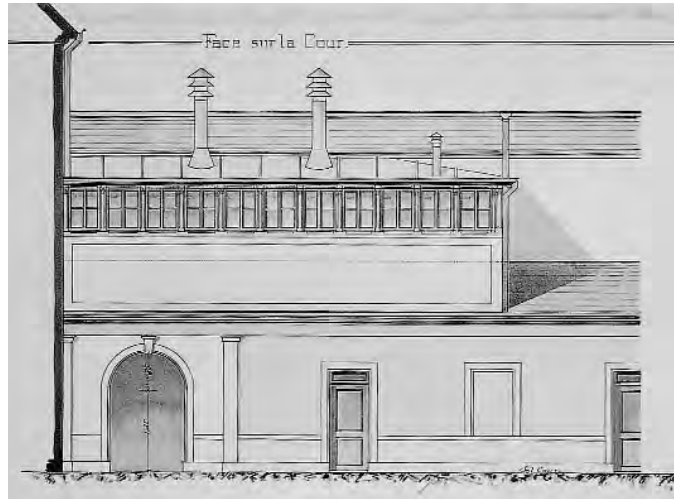
en reprenant les proportions des fenêtres voisines. Le tout est installé sur une base talutée qui est un rappel de celle de la courtine. Dans sa seconde version, le projet perd en effet de sa force puisque Landry a dû ajouter un étage supplémentaire, esquissé à la hâte de toute évidence. Ceci explique la réaction négative de la Commission. La troisième variante présente la solution alternative du bâtiment installé sur les lices. La Commission fait à son tour la proposition d'installer ces latrines dans la tour des gardes, à l'emplacement de l'appartement du concierge.

Cette idée est provisoirement laissée de côté pour ne ressurgir qu'en 1884. On y associe un projet très ambitieux des «messieurs Landry» pour résoudre le problème du lavage des latrines, toujours insuffisant puisque le concierge devait encore acheminer l'eau avec des récipients. En effet, le point de captage des sources du Cosseau n'est pas assez élevé pour qu'on puisse faire monter l'eau jusqu'à l'étage. On s'intéresse alors aux sources de Beauregard,

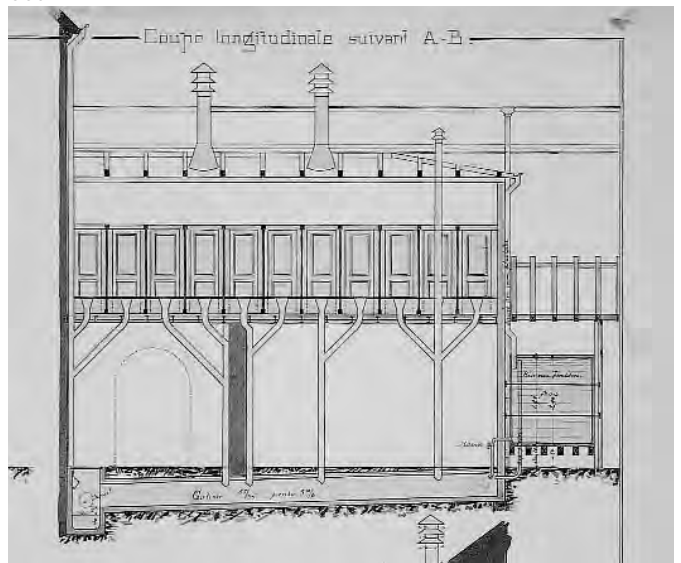
plus hautes que celles du Cosseau. La qualité minérale de ces eaux a peut-être intéressé l'édilité du XVIIIe siècle, mais à la fin du XIXe siècle on n'y était plus sensible; au contraire on les jugeait impropres à la consommation domestique, elles n'étaient alors utilisées que pour l'arrosage des champs avoisinants; elles ont donc paru toutes désignées pour le curage des lieux d'aisance du château et également pour celui des ruelles punaises<sup>168</sup>. Le projet ne connaîtra pas de suite et ces sources resteront inexploitées jusqu'à ce que l'Arménien Puzant Masraff en fasse dès 1920 l'eau minérale ARKINA. Spectaculaire revirement de situation donc, mais la fonction n'est-elle pas restée la même? Au lieu de nettoyer les conduits de toilettes, elle a été chargée d'évacuer les mêmes matières nocives, mais en amont, à l'intérieur de l'organisme humain, par les qualités diurétiques qu'on lui reconnaît désormais!

La solution idoine n'est toujours pas trouvée. Les plaintes vont grandissant puisqu'en 1881 les mêmes deux WC doivent suffire aux besoins de 400 élèves cette fois. John Landry présente toutefois un projet en 1879, qui mettra 11 ans à être admis (fig. 948-949), pour être enfin réalisé par l'architecte Francis Izoz (fig. 950). En plaçant les latrines dans la cour intérieure à l'angle oriental, ce projet va à l'encontre des idées hygiénistes qui encourageaient au contraire à rejeter les lieux d'aisances à l'extérieur des édifices. C'était rompre aussi avec la morphologie multiséculaire du château en ce domaine, qui admettait au mieux l'utilisation de l'épaisseur des courtines, mais rien en deçà. Les plans de Francis Izoz, à quelques modifications près, sont enfin menés à chef en 1890. Il s'agit alors de construire un pavillon qui prend place en partie sur la galerie d'entrée de l'aile orientale, en venant s'appuyer contre la façade nord au-dessus de l'entrée de la cour. Il abrite 11 cabinets, 10 pour les élèves et un pour les maîtres. De nombreuses fenêtres et deux canaux de ventilation percés dans le toit permettent une aération abondante; l'évacuation des matières est réalisée au moyen d'une conduite allant directement au Canal oriental. Elle est fréquemment lavée par les eaux pluviales provenant des toits, accumulées dans un réservoir installé à l'extrémité nord de la galerie au niveau de la cour<sup>169</sup>. En 1904 cependant, les latrines «quoique de construction récente... ne répondent plus aux exigences du jour». Il s'agit alors d'introduire enfin l'eau sous pression, qui dessert Yverdon depuis 1895. Ce sera chose faite en 1907. Par la suite, chaque cabinet disposera d'un réservoir et d'une chasse d'eau et les cuvettes seront désormais à siphon, ce filtre indispensable pour barrer le reflux des mauvaises odeurs. Ces latrines, de même que la galerie desservant l'aile orientale, seront démolies en 1943 pour la construction de l'abri de défense aérienne passive (fig. 951).

950.1



950.2



951



**950.** Château d'Yverdon, cour intérieure. «Château d'Yverdon, latrines pour filles, constructions nouvelles dans la cour», Francis Isoz, architecte, Lausanne, décembre 1890, échelle de l'original : 1:50, 69 cm x 51 cm. **1.** Détail de la face sur cour. **2.** Détail de la coupe longitudinale, qui montre notamment la position du réservoir, alimenté par les eaux pluviales recueillies des toits. Ce dernier n'irrigue que le collecteur; il n'y a pas encore d'amenée d'eau automatique pour chaque cuvette. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 69, Fibbi-Aeppli)

**951.** Château d'Yverdon, latrines de Francis Isoz, en 1943 avant leur démolition. On remarquera un encadrement de porte en plein cintre orné d'une tête et de feuillages, assurément de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Elle a dû être placée là au début du XXe siècle. Qui l'a récupérée maintenant (cf. fig. 11, où elle a déjà disparu)? (Jean Perusset)

**952.** Château d'Yverdon, aile ouest, premier étage, salle de paroisse de 1930, par l'architecte Alfred Oberhansli, état en 1967, avant sa disparition au profit de l'*aula magna*. Vue vers l'ouest. Les profilés métalliques (DIN) sont emballés dans un coffrage de paille et de plâtre. On remarque que la poutre de rive de 1484 repose sur des corbeaux insérés dans la courtine à cette même date, mais peut-être aussi d'époque antérieure, puisque ce niveau existait en 1271 déjà. Les baies sont celles ouvertes en 1778, pour la première, en 1838 pour les deux suivantes. La salle est chauffée par un fourneau à charbon ou au mazout posé sans doute lors d'une réfection générale de la salle en 1947. Le parquet en petites lamelles disposées en damier reçoit une imprégnation synthétique en 1951. (P. Margot)

■ **Une salle de paroisse** – Deux salles occupant le volume de l'ancienne *aula* [115-5 et 115-6+7] sont réunies en une seule en 1930 pour l'aménagement d'une salle de paroisse (fig. 952). Celle-ci sera en fonction jusqu'en 1966, année où cette salle est transférée dans le bâtiment de l'Eglise libre à la rue Pestalozzi, à la suite de la fusion de cette institution avec l'Eglise nationale. Dans le préavis *ad hoc*, la Municipalité justifie sa création par des propos très moralisateurs, émanation certainement des sentiments des pasteurs de l'Eglise nationale qui en avaient fait la demande: «Il y a longtemps qu'à Yverdon le besoin de posséder une salle paroissiale se fait vivement sentir. Plus on va de l'avant, plus ce besoin devient impérieux. Il est bien compréhensible que pour lutter, autant que faire se peut, contre la vague actuelle de plaisir et celle d'immoralité qui en est le corollaire, il faut donner au Conseil de paroisse, à nos pasteurs et à tous ceux qui ont à cœur le bien et l'amélioration du niveau moral de notre jeunesse, les moyens d'intensifier leur action d'une manière sensible... Si nous négligions quoi que ce soit qui puisse contribuer à réaliser ce projet, nous assumerions certainement une grande responsabilité vis-à-vis de nos jeunes gens. Du reste et fort heureusement, une partie de ceux-ci ne demandent qu'à donner satisfaction à leur idéal et à leur besoin d'activité, autrement que par la fréquentation des 'dancings' et autres distractions dites mondaines, mais qui sont pires.»<sup>170</sup> Pour pallier la disparition du mur transversal, épais à cause des foyers desservant la cuisine de 1778, le plafond est renforcé d'un réseau de profilés métalliques (DIN) pour soutenir les cloisons de l'étage<sup>171</sup>. Si l'on avait eu une meilleure connaissance du plafond renforcé pour les greniers en 1666–1667, on aurait facilement pu s'épargner cette structure. De plus, le mur supprimé avait été placé en 1778 sous le plafond formé de poutres allant dans le même sens que lui pour la seule création du volume de la cuisine [115-5], et non pour être porteur.

952



■ **L'abri de défense aérienne passive, les caves** – Pendant la seconde guerre mondiale, la vocation militaire du château ressurgit lorsqu'on le pense tout indiqué pour recevoir les abris de la défense aérienne passive (D.A.P.), devenue par la suite la Protection aérienne (P.A.) puis la Protection Civile. Ils sont imposés par la Confédération pour la défense nationale. L'architecte Jean Hügli réalise les plans et présente un devis des coûts le 21 décembre 1942. Les travaux de maçonnerie sont adjugés à l'entreprise générale de Stefano Abate



et débutent le 9 août 1943. L'excavation de la cour est commencée depuis son angle sud par le percement d'une brèche dans le mur de soutènement de la façade du corps de logis oriental, à la hauteur de la chapelle. Les matériaux, y compris les blocs de molasse de la tour circulaire de 1235, sont ainsi évacués par la courette de la grande tour et vont ensuite grossir les remblais qui comblent la rive du lac à la hauteur de l'actuel camping des Iris pour gagner des terrains exondés. Les murs supportant les façades intérieures et en particulier ceux de l'escalier de 1779 [012] contenant alors trois cuves à vin des négociants Petitat sont renforcés en sous-œuvre (fig. 953). Cependant l'énorme cube de béton, bunker dans la forteresse, appelé à abriter un hôpital, est isolé des murs médiévaux par une chemise de séparation et de drainage; il n'a donc pas été ancré dans les maçonneries médiévales<sup>172</sup>. Le plafond, une dalle de béton armé appelée à résister à des charges de 4000 kg au m<sup>2</sup>, repose ainsi sur les parois qui ont doublé les anciens murs et sur de gros sommiers à goussets soutenus par des piles carrées.

Les caves de l'aile sud et de la partie méridionale de celle de l'est, jusqu'alors occupées par les vins en gros Petitat, complètent cet ensemble. Le poste de commandement et la centrale d'alarme sont installés dans la partie occidentale de la cave sud [018], qui est complètement isolée des autres locaux. Un énorme mur en béton, non armé car non porteur, de 1,20 m d'épaisseur la sépare du reste de l'espace voûté destiné au stationnement de la troupe [019], doté d'une porte blindée en son centre (fig. 954). Ce mur est démoli en 1994 pour l'aménagement de la salle d'exposition consacrée aux barques romaines. On obture également la grande porte de la cave de 1806 par un bouchon en béton qui reçoit une autre porte blindée. Le poste de commandement et la centrale d'alarme sont de plus recouverts par une dalle en béton armé, sans doute de même capacité que celle de la cour intérieure, posée sur la voûte et les retraits des murs médiévaux au sud et au nord; elle s'interrompt à la hauteur du mur en béton armé. Cette énorme masse de béton, qui a au moins démontré que les murs du château et la voûte bernoise étaient solides, est enlevée en 1965 lors de la restauration de la salle des «pas-perdus». Le gros œuvre de l'abri est terminé en novembre 1944, l'aménagement intérieur demande encore du temps, si bien que les installations sont inaugurées en grande pompe le 11 mai 1945. Ironie de l'histoire, ce poste sanitaire est ainsi devenu officiellement fonctionnel trois jours après la fin de la seconde guerre mondiale, qui avait pourtant été la cause de sa création.

Comme on peut le présumer pour d'autres, édifiés dans le catastrophisme nucléaire lié à la guerre froide, cet hôpital n'a jamais été utilisé. On peut même affirmer qu'il n'a servi à rien si ce n'est à détruire irrémédiablement un patrimoine qui avait tout à nous apprendre sur la naissance de l'Yverdon



**953.** En-tête du papier à lettres des négociants Petitat, arrivés dans les caves du château à la fin du XIXe siècle et qui ont réussi à les occuper complètement avant 1943. Les travaux de l'abri ont fissuré les cuves à vin installées dans l'ancienne cage d'escalier [012]. Pour la reconnaissance des responsabilités, une correspondance nourrie s'en est suivie avec la ville et l'architecte engagé. (AY)

**954.** Château d'Yverdon, cave de l'aile sud [018]. Mur en béton armé et porte blindée de l'abri D.A.P., protégeant le poste de commandement et la centrale d'alarme du reste de l'ensemble. Etat en 1994. (Fibbi-Aeppli)

**955.** Château d'Yverdon, cave de l'aile sud [018] aménagée en 1971 pour accueillir les répétitions de la fanfare ouvrière « l'Avenir ». Au fond, on distingue la porte blindée de 1944. Etat en 1994. (Fibbi-Aeppli)

955



956



**956.** Château d'Yverdon, cave de l'aile occidentale [013 + 014], local des samaritains aménagé dans les années 1970, vue vers le nord. Etat en 1994, avant démontage. (Fibbi-Aeppli)

**957.** Château d'Yverdon, cave de l'aile sud [018], démolition du mur en béton armé en juin 1994 pour l'aménagement de la salle du musée consacrée à la navigation romaine. Après qu'on a reconnu que le mur n'était pas armé, on a pu le débiter en gros blocs de béton sciés. (D. de Raemy)

957



médiévale. Le poste de commandement et la centrale d'alarme ont alors coûté 43 324 francs, et l'hôpital sous la cour est revenu à 132 679 francs. Ce dernier fut déjà en partie occupé en 1947 par les négociants Petitat pour le lavage des bouteilles et pour recevoir un local de fermentation.

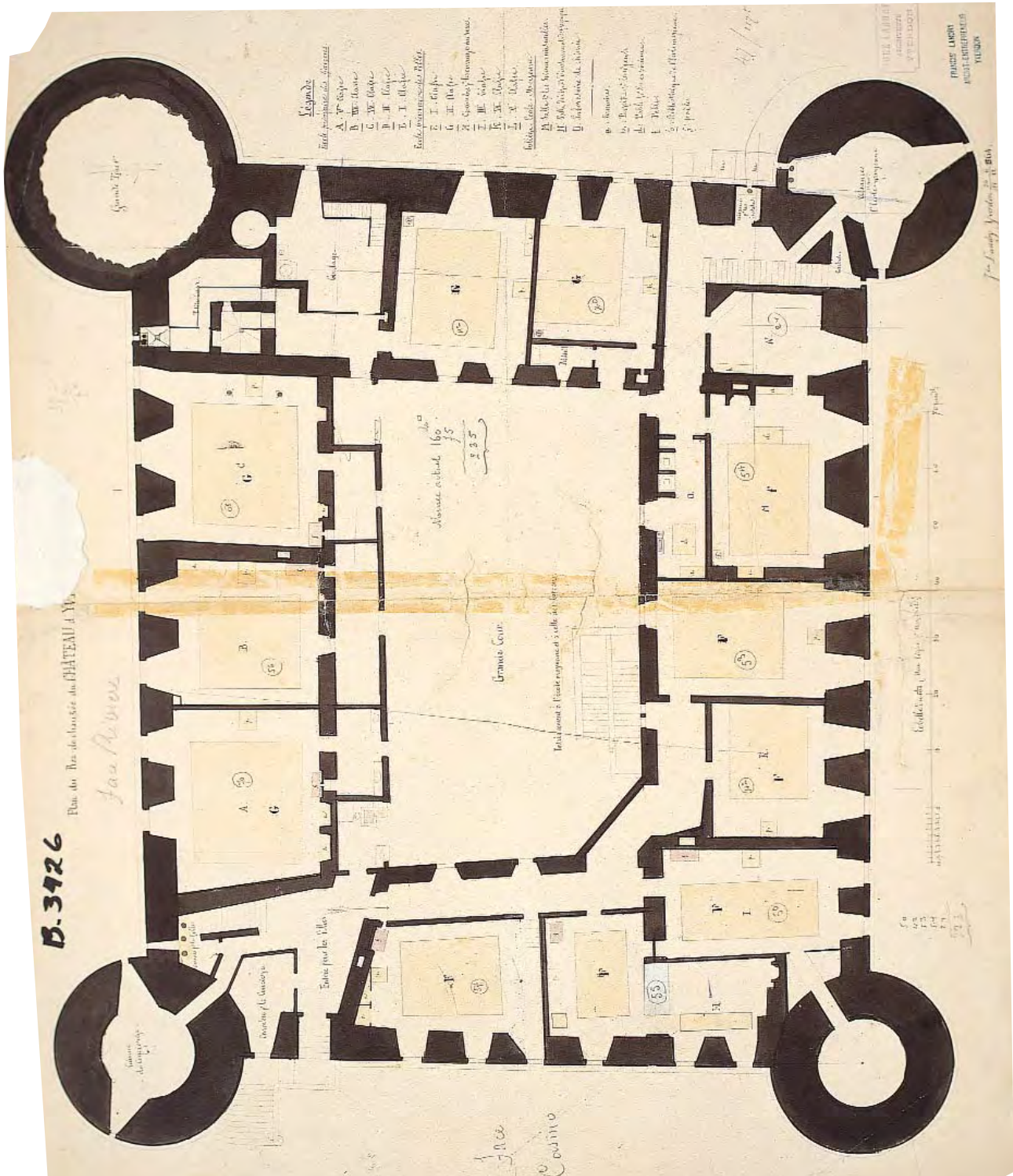
Avec le progressif recul des surfaces occupées par les négociants en vin, Minder, dès 1955, puis son successeur, les caves sont affectées à d'autres usages. Elles reçoivent notamment, en 1979, le théâtre de poche *l'Echandole* qui succède au *Caveau*, qui, lui, n'était pas dans une cave. Le sous-sol devenu un lieu propice au monde du théâtre et du spectacle plutôt alternatif est un phénomène qu'il vaudrait la peine d'étudier. À l'instar de *l'Echandole*, les épaisses voûtes de l'aile sud empêchent la fanfare ouvrière *l'Avenir*, qui y est installée, d'importuner le voisinage (fig. 955). L'aile occidentale reçoit dans les années 1970 un aménagement léger destiné aux samaritains et à l'accueil des donneurs de sang (fig. 956). Hormis *l'Echandole*, tout ce petit monde doit s'en aller en 1993 en vue de l'aménagement de nouvelles salles du Musée pour l'exposition des barques romaines (fig. 957).



■ **Les menaces d'effondrement** – Si les tours ouest et nord ont causé beaucoup de tracas à LL.EE. en 1605-1607 et respectivement en 1715, celle de l'est et la grande tour seront consolidées par la ville d'Yverdon, mais dans ces cas par bonheur avant qu'elles ne s'effondrent, totalement ou en partie. En 1910, des fissures importantes apparaissent dans la courtine orientale à la hauteur de l'ancienne chapelle. On constate que la grande tour est en train de verser vers l'extérieur dans la diagonale de l'édifice. Ses lézardes sont relevées alors par l'architecte Jules Mério sur une élévation développée de la tour (fig. 958). L'architecte Otto Schmid, un collaborateur d'Albert Naef, établit une coupe de la tour en novembre 1913 (plan 34). L'ingénieur E. Bosset est convié par la Municipalité à établir un rapport sur les mesures à prendre pour éviter l'effondrement. Les fondations de la tour et la nature du terrain sont reconnues par un sondage réalisé dans la cour intérieure en février 1914, où l'on observe en particulier que les pieux compresseurs de fondation sont très dégradés (cf. fig. 71). Leur pourrissement s'est certainement accéléré depuis la baisse de la nappe phréatique à la suite de la correction des eaux du Jura (1879). Le creusement du Canal oriental en 1891 a encore considérablement aggravé la situation<sup>173</sup>. L'ingénieur propose de substituer à la zone des pilotis dégradés une semelle en mortier hydraulique (ciment Portland) et l'établissement d'un ceinturage métallique étanche du côté du Canal oriental pour éviter les phénomènes d'affouillement : ce travail, devisé à 27000 francs, peut attendre deux ou trois ans, mais plus il sera reporté plus il risquera de se révéler difficile et périlleux<sup>174</sup>. En mars 1916, l'archéologue cantonal Albert Naef observe les témoins posés par Bosset et conclut que la situation se dégrade moins rapidement que ce qui était craint<sup>175</sup>. Le syndic Charles Bujard accepte la proposition d'Otto Schmid de demander un devis à l'ingénieur Arthur Studer, de Neuchâtel. Le principe de l'intervention reste le même : il s'agit de substituer au cylindre de terre naturelle occupée par les pieux une forte semelle en béton armé. L'intervention devrait s'opérer telle une sape médiévale, par un tunnel partant des jardins au sud et aboutissant au centre de la tour, d'où partiraient des galeries successives, selon un certain ordre, afin d'équilibrer les fondations pendant la durée des travaux. Pour que les ouvriers puissent travailler à l'aise, l'ingénieur prévoit le changement des matériaux de toute la base de la tour sur une hauteur de 2 m (le poste le plus coûteux, se montant à 18000 francs). Cette opération très risquée est estimée à 50000 francs<sup>176</sup>.

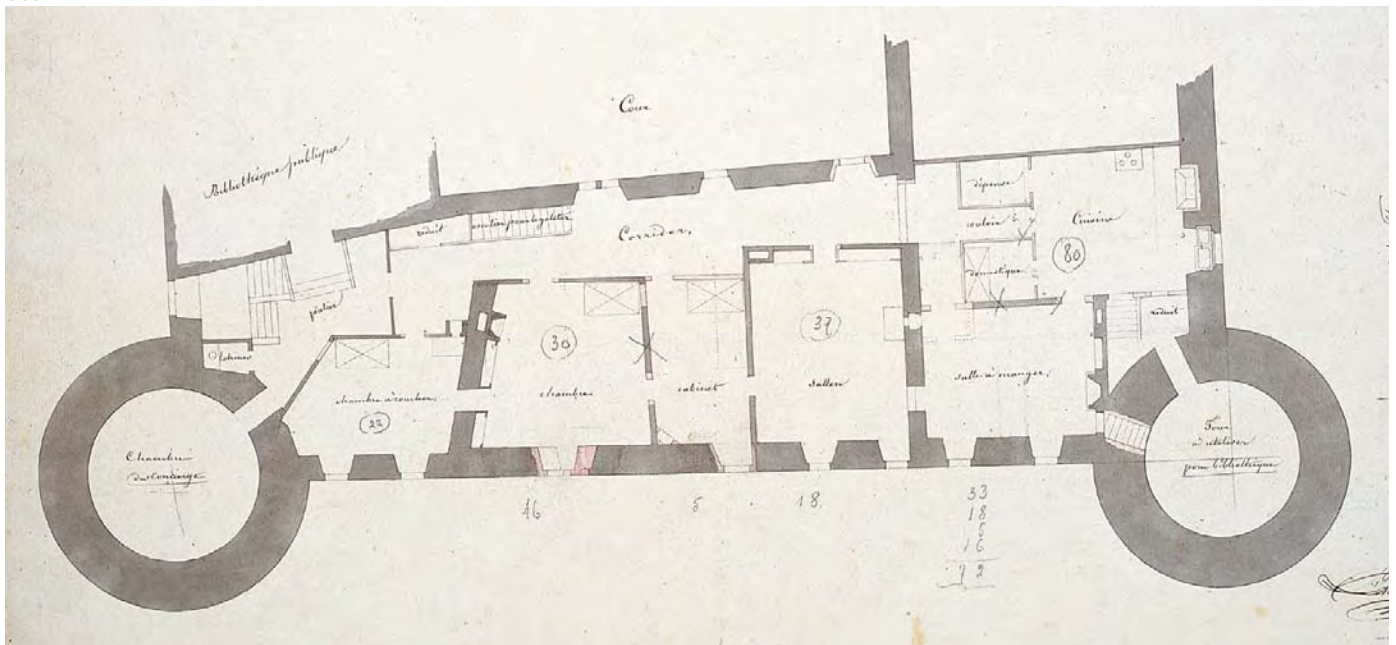
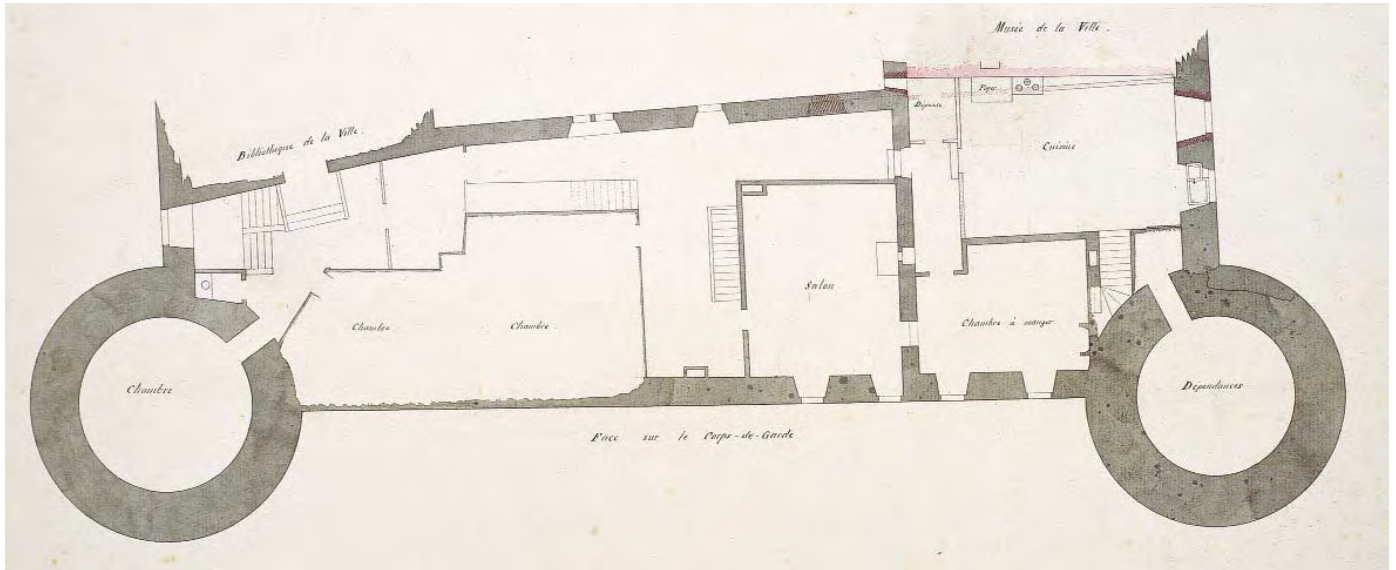
L'exploration archéologique des façades conduite par Otto Schmid, sous le contrôle de Naef, détourne les inquiétudes qui se reportent, en 1919, sur la tour orientale, laquelle révèle un parement en très mauvais état. Comme pour la grande tour, les constats de l'ingénieur aboutissent à la conclusion qu'il n'y a pas de danger d'effondrement immédiat. En 1922, Otto Schmid revient à la charge avec un très lourd programme de consolidation de l'élévation de cette tour, en une période où l'on découvre les miracles du béton armé<sup>177</sup>. La crise économique du moment incite le Conseil communal à refuser le crédit de 17000 francs<sup>178</sup>. Un programme minimum est adopté tout de même en 1923 pour la somme de 4500 francs, lequel a consisté à refaire le parement dans le secteur est de la tour avec de la molasse provenant d'Ostermündingen près de Berne, après avoir procédé à des injections de ciment pour renforcer le blocage.

La grande tour préoccupe à nouveau la Commission de gestion en 1936, mais la Municipalité apaise ces inquiétudes en citant le rapport de Naef de 1919. Il faut attendre 1951 pour que l'architecte de la ville Raymond Rouilly encourage à établir un programme de consolidation du château, à la suite des nouveaux affaissements qu'il constate. Les événements vont lui donner raison puisqu'en décembre 1952, la grande tour se partage brusquement verticalement en deux, accentuant très fortement les fissures existantes. Le syndic Léon Jaquier fait appel à l'ingénieur Maurice Ebener, qui propose l'installation dans



**907.** Château d'Yverdon, plan du premier étage, par John Landry, 1864. 64 cm x 54 cm, échelle de l'original: 1: 100. C'est le premier plan conservé représentant un niveau complet du château. Les zones jaunes sont les espaces occupés par les bancs et les tables des élèves. En rouge, les pupitres des maîtres. Les nombres inscrits dans un cercle indiquent les effectifs d'élèves prévus par classe, rapportée dans les années 1870 sans doute. On remarque également l'agrandissement de l'ancienne cuisine [115-5], transformée en salle de classe au détriment du corridor [115-2], dans lequel a encore été aménagé le laboratoire de chimie [115-3]. Un morceau de carton blanc a été collé sur le mur séparant [109-1] de [109-2], indiquant sa suppression en 1870. En 1864, l'école primaire des garçons disposait d'un seul orifice de latrines aménagé dans l'épais-

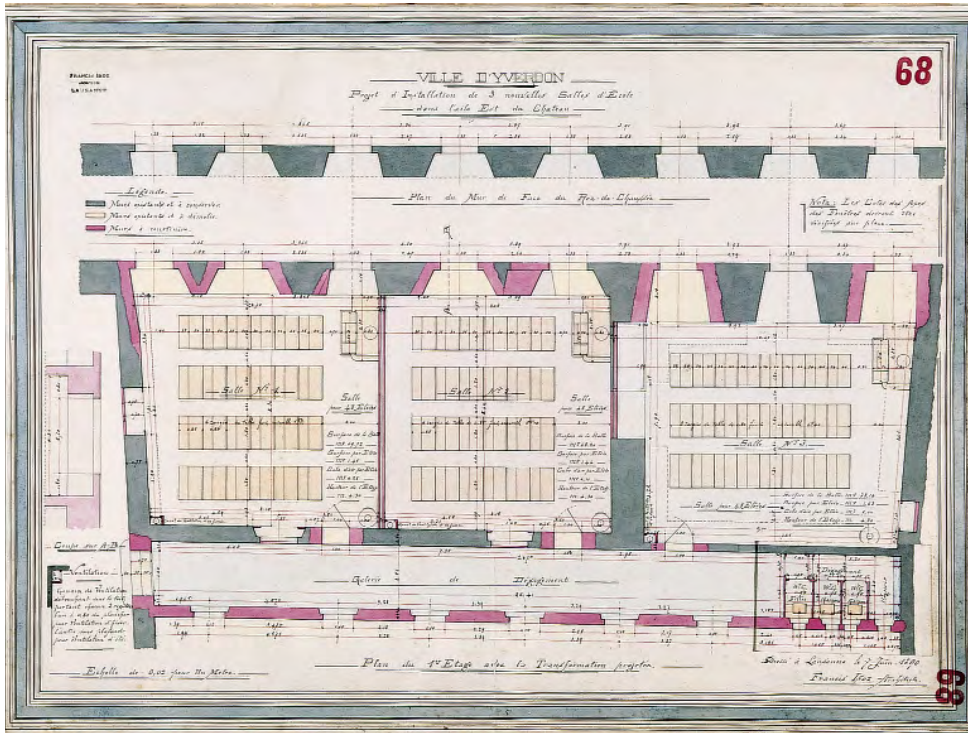
seur de la courtine orientale, accessible depuis une galerie – réalisée en 1865 – partant du « coulage », et contournant l'escalier à vis qui établit la communication avec le jardin et l'aire de gymnastique. Le four est toujours dans la cour de la grande tour, sur le doublage de la courtine sud. Les latrines de l'école moyenne se trouvent dans la tour des Juifs [119] et les maîtres disposent de leurs propres aisances, dans l'épaisseur de la courtine sud, privilège que n'ont pas les enseignants primaires. L'appartement du concierge se limitait alors à une cuisine dans la tour orientale [101] et à deux chambres, l'une au-dessus de la cuisine en [201] et l'autre [104]. Le tout certainement exposé aux émanations des latrines des filles, sous l'escalier de 1809. (ACV, AMH, B 3426, R. Gindroz)



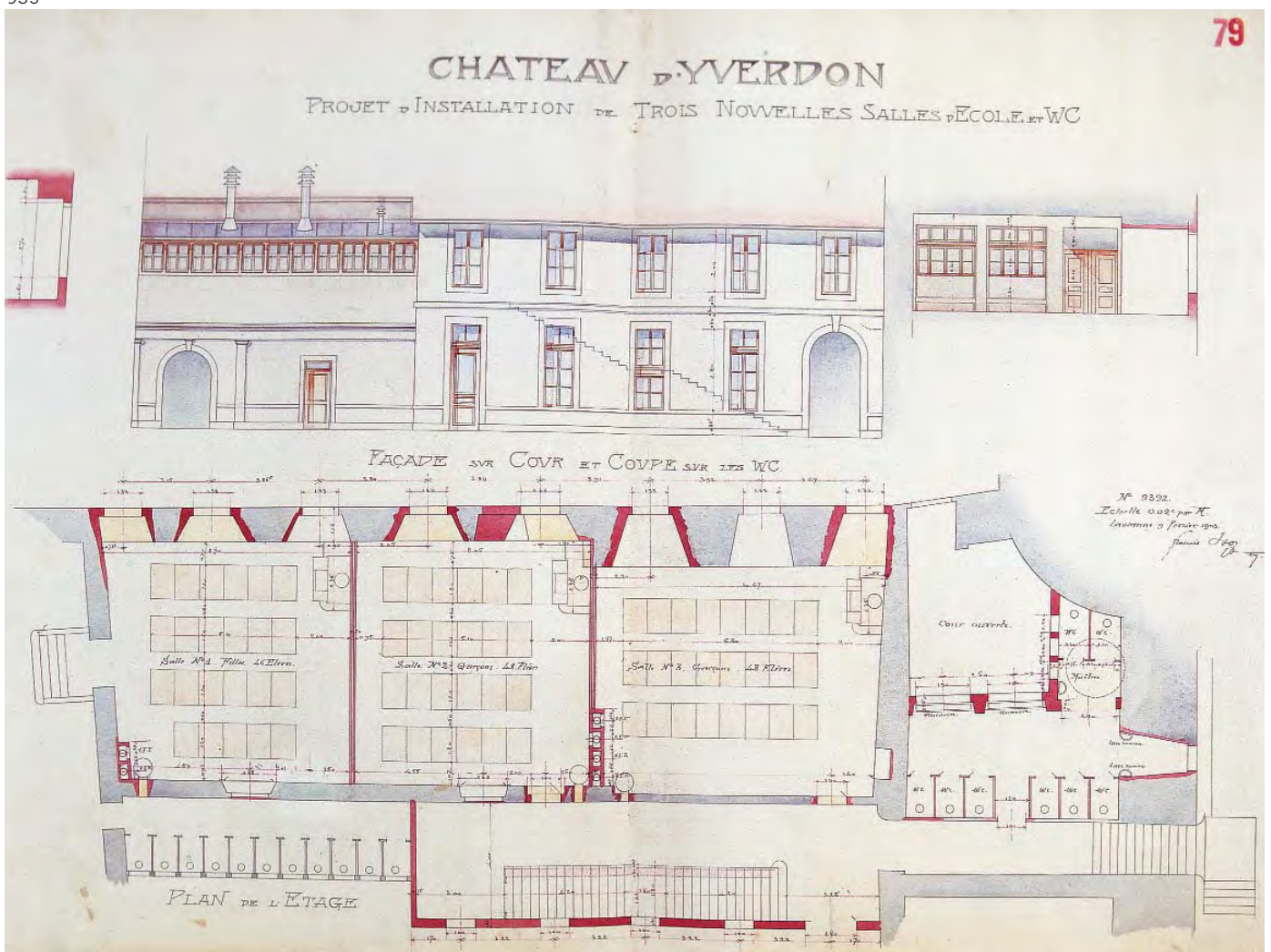
**908.** Château d'Yverdon, aile nord, étage, projet d'appartement pour le directeur du collège/école moyenne, dessiné par Francis Landry(?), sur un projet d'Abraham Fraisse. Echelle de l'original 1:100. (détail). Ce plan propose notamment le déplacement du mur sud de la cuisine sur celui séparant [110] à [115-4] à l'étage inférieur. La chose n'a pas été réalisée, sans doute à cause des difficultés qui auraient surgi avec les structures du double plafond. Dans la courtine ouest, la fenêtre sud ne sera ouverte qu'en 1877. On observe encore l'escalier qui permettait de se rendre dans la tour nord et dans le demi-étage au-dessus de la salle à manger (niveau 3). Dans l'espace [208-2], pas encore éclairé au nord, débouche l'escalier partant de [108], supprimé en 1866. Contre la chambre [207 + 208-1] s'appuie un autre escalier joignant le demi-étage supérieur (niveau 3). Le corridor [204] dispose encore d'une fenêtre à croisée de 1489-1490, remplacée par une nouvelle simplement rectangulaire en 1860. (ACV, AMH, B3424, R. Gindroz)

**909.** Château d'Yverdon, aile nord, étage, projet d'appartement pour le directeur du collège/école moyenne, par Francis Landry. Echelle de l'original 1:100 (détail). À quelques détails près, ce projet a été réalisé, notamment les divers cloisonnements installés dans la cuisine pour la dépense et la chambre du domestique, le déplacement contre le mur extérieur de l'escalier desservant le demi-étage supérieur dans le vestibule [206], la création d'un cabinet [208-2] entre la chambre et le salon, avec percement d'une nouvelle fenêtre dans la courtine nord. (ACV, AMH, B3422, R. Gindroz)

**935.** Château d'Yverdon, aile orientale, second étage, «Projet d'installation de trois nouvelles salles d'école et WC», Francis Isoz, architecte, Lausanne, 9 février 1903, échelle de l'original : 1:50, 104 cm x 68 cm. Ce plan comporte la façade sur cour, le plan de l'étage et le plan et coupe des nouveaux WC installés dans la cour de la grande tour. Les WC dans l'angle nord de la cour ont été déjà aménagés par ce même Isoz en 1891. La disposition des salles de classe est celle proposée en 1890. La façade a été entièrement reconstruite en un style encore très inspiré du néoclassicisme. Le module des portes et des fenêtres s'apparente à ce qui existe déjà dans la cour intérieure. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 79, Fibbi-Aeppli)



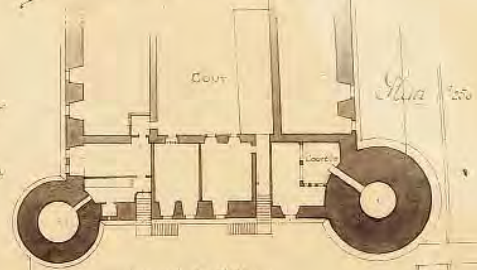
934. Château d'Yverdon, aile orientale, second étage, «Projet d'installation de 3 nouvelles salles d'école dans l'aile est du château», Francis Isoz, architecte, Lausanne, 7 juin 1890, échelle de l'original : 1 : 50. Ne sera exécuté, à peu près tel quel, qu'en 1903. Les nouvelles fenêtres sont disposées de telle sorte qu'elles s'alignent sur celles de l'étage inférieur. L'entrée monumentale de la bibliothèque est condamnée. On accède au corridor par une porte percée pratiquement à l'emplacement de celle qui devait desservir la galerie supérieure prévue en 1489–1490. Ce corridor est construit au-dessus des vestibules de 1838; les latrines ne seront pas placées à son extrémité sud comme il était prévu ici, mais au contraire au nord, au-dessus de l'entrée de la cour; elles seront réalisées en 1891 déjà. (AY, cartable n° 4 «écoles», n° 68, Fibbi-Aeppli)



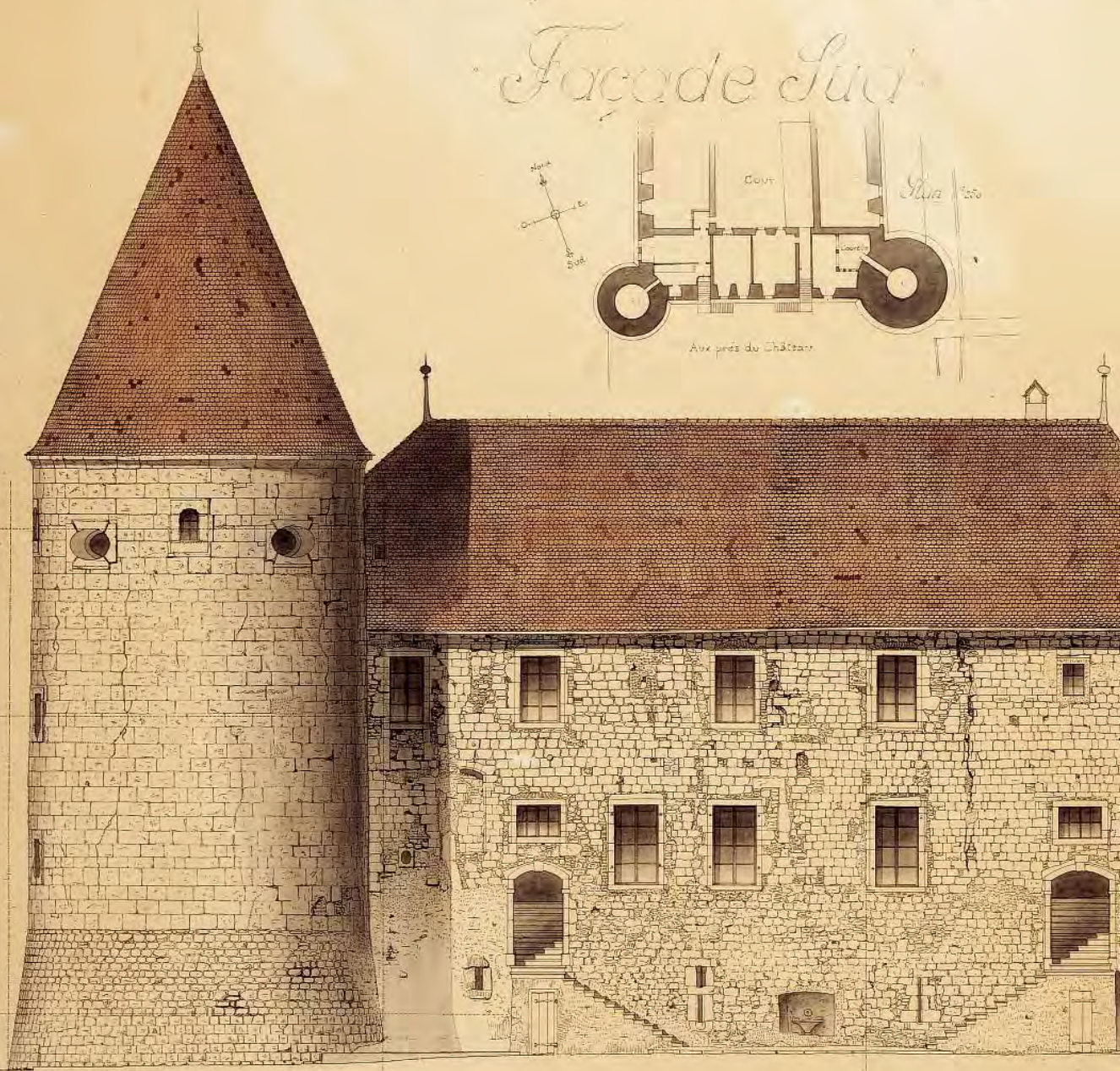
# Château d'Yverdon.

Relevés généraux: 1919.

## Facade Sud



Aux près du Château



Echelle 1:50  
-2cm pour un mètre



CHATELAIN  
No. 14573

Magnaly No. 4.1920

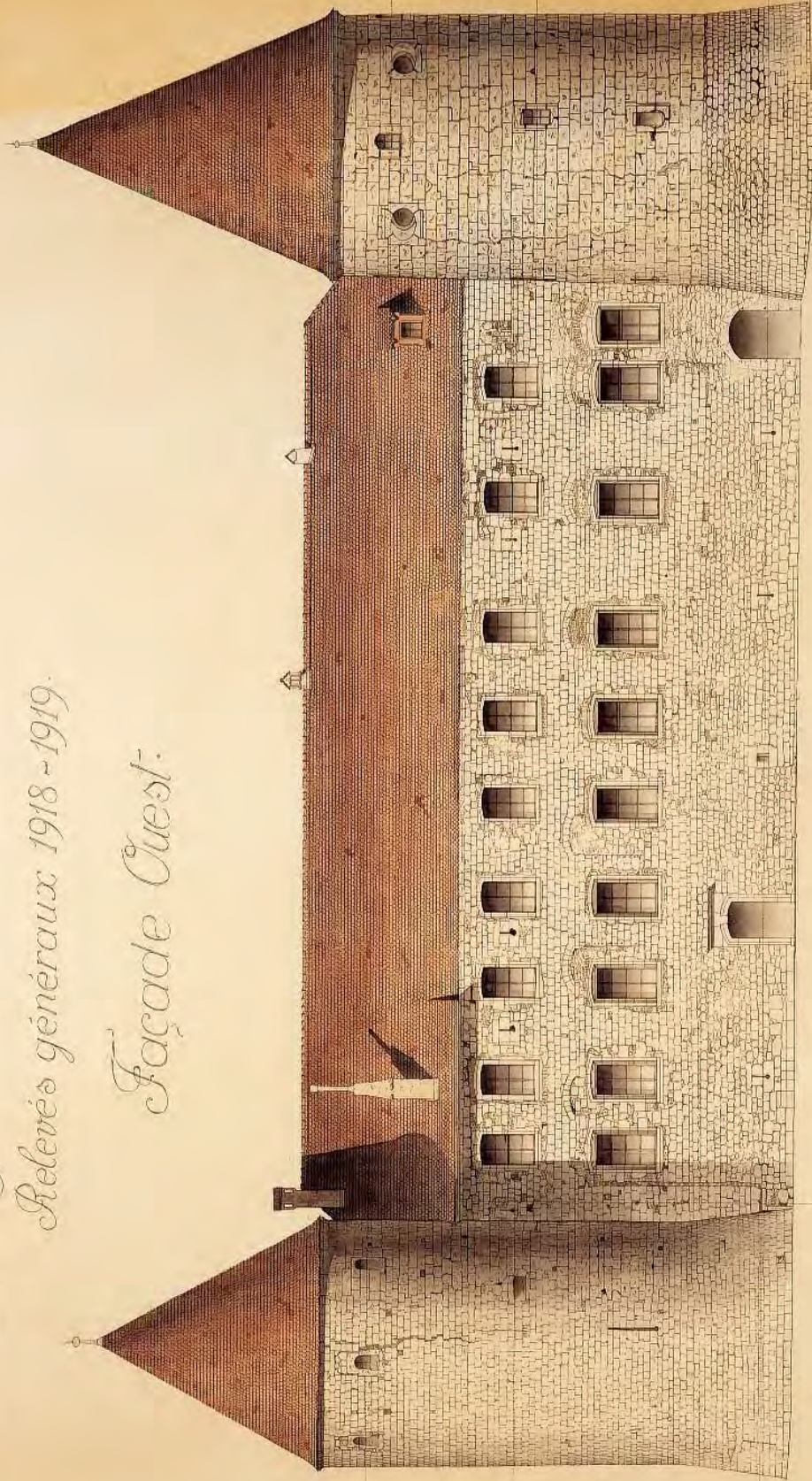


**966.** Château d'Yverdon, relevés généraux, façade sud, original à l'échelle 1:50, par Otto Schmid, 1918-19, exemplaire sur papier, encre et aquarelle. (AFMH)

*Château d'Yverdon.*

*Relevés généraux 1918-1919.*

*Façade Ouest.*



*Échelle 1:50.  
2cm pour un mètre.*

*Otto Schmid  
1918-1919*

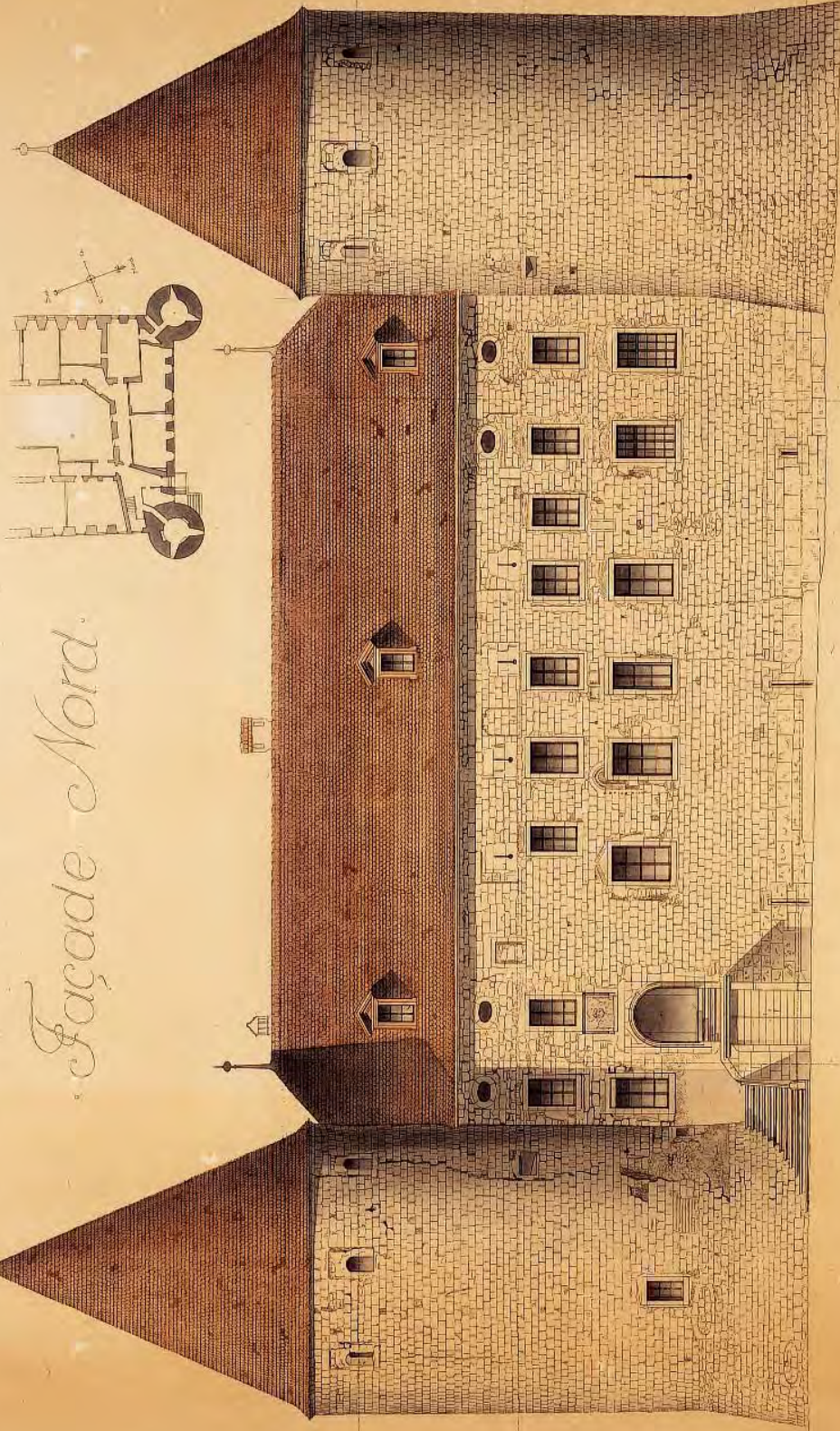
967. Château d'Yverdon, relevés généraux, façade ouest, original à l'échelle 1:50, par Otto Schmid, 1918-19, exemplaire sur papier, encre et aquarelle. (AFMH)

*Château d'Yverdon.*

*Relevés généraux 1918 - 1919.*

*Façade Nord.*

*Plan (1900)*



*J. Schmid  
1918-1919*

968. Château d'Yverdon, relevés généraux, façade nord, original à l'échelle 1:50, par Otto Schmid, 1918-19, exemplaire sur papier, encre et aquarelle. (AFMH)







Arrivée d'une délégation de la cour du duc de Savoie, qui vient séjourner quelques semaines en son château d'Yverdon. En cette circonstance, le représentant de l'autorité communale ne peut qu'ac-

courir et présenter son compliment. Peut-être se plaint-il de l'impôt extraordinaire demandé par le duc à ses sujets pour l'entretien de l'édifice. Par Patrick Savary.



La réhabilitation de l'aile nord: un choix de restauration difficile pour l'ARCHY, selon Patrick Savary. L'architecte a décidé de figer le chantier après la phase de démontage: c'est à ce stade que les

pages d'histoire qui ont marqué le monument se laissent le plus facilement lire.



l'ingénieur André Perret-Gentil, lequel fait procéder à l'injection de micro-pieux en ciment dont le grand nombre augmente considérablement la zone de contact des fondations avec le terrain meuble sur lequel repose la tour. La technique choisie est celle du «Jet-Grouting», soit l'injection de ciment liquide à très haute pression (400 bars) dans 117 forages de 8 cm de diamètre environ, longs de 12 m, pour atteindre le support des limons très compacts. Un anneau en béton armé précontraint est posé à la base de la tour pour contenir les poussées horizontales auxquelles sont soumises les colonnes<sup>182</sup>. L'accroissement de la surface de frottement a ainsi pour effet de l'immobiliser définitivement. Mais, il y a loin des 27000 francs devisés en 1914, puisque les travaux ont coûté plus d'un million de francs en 1988-1989<sup>183</sup>. Il est difficile d'établir une commune mesure avec la tour des Juifs, aux trois quarts reconstruite en 1605-1607, charpente comprise, pour 11200 florins, soit 4480 francs.

## Le château devient un monument

■ **Le monument** – La première évocation historique du château, quand on lui demande de jouer le rôle d'un monument, dans le sens premier de ce terme, à savoir simplement perpétuer le souvenir d'un événement passé, est apparue en 1613 lorsque LL.EE. figurent les armes de Berchtold IV de Zähringen sur ses façades. On l'a vu, il fallait signifier par qui avait été édifiée la forteresse, à la fois symbole du pouvoir de LL.EE. et outil très concret de son exercice. Dans ce cas, cette évocation historique n'avait d'autre but que de justifier la légitimité du suzerain bernois, mais elle s'appuyait tout de même sur les recherches historiques du Fribourgeois François Guillimann. En 1669, Samuel Chapuzeau visite Yverdon et déclare que son château est «bon et bien basti»<sup>184</sup>. En 1714, Abraham Ruchat écrit simplement dans ses *Délices* que le château a été construit «à l'antique», mais il est bien difficile d'interpréter ce qualificatif: il ne faut certainement pas y voir une référence à l'époque romaine par comparaison avec le *castrum* voisin, mais bien qu'il a été édifié il y a très longtemps, qu'il n'est pas «à la moderne» ou «à la nouvelle mode». Selon cette dernière acception, «antique» qualifie souvent le château dans les divers écrits du XIXe siècle. En 1810, Grégoire Girard suggère les origines médiévales de l'édifice en déclarant que l'institut de Pestalozzi est établi dans un «château-fort, destiné jadis à repousser des insultes», il présente un «air antique et guerrier». Dans sa biographie de Pestalozzi, Herminie Chavannes reprend en 1853 la tradition historiographique bernoise en rappelant que le vaste château aux quatre tours rondes a été bâti par les ducs de Zähringen<sup>185</sup>. Ecrivant que l'institut de Pestalozzi avait été logé dans l'antique château d'Yverdon, Roger de Guimps précise seulement qu'il était l'ancienne résidence des baillis bernois<sup>186</sup>, mais cet auteur cite les *Souvenirs* de l'historien Louis Vulliemin, rédigés en 1871, pour qui «l'antique château» est bien «la fondation du petit Charlemagne».

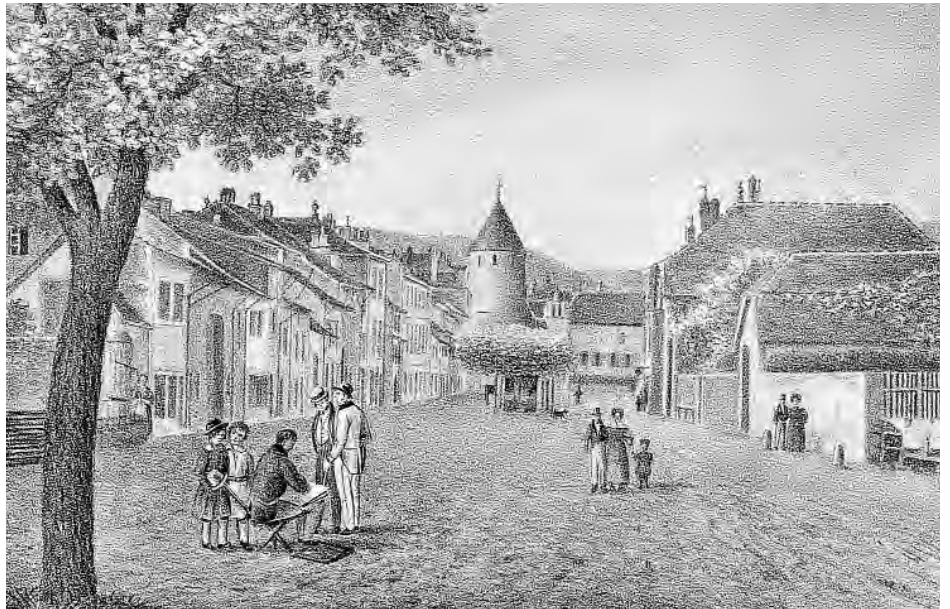
Alors qu'il avait prévu de l'installer dans la salle [210], Pestalozzi aménage sa salle de prière dans l'ancienne chapelle. On ne connaît pas les motifs de ce changement mais on est en droit d'imaginer que la partie basse de la grande verrière gothique a dû apparaître au moment où l'on aménage une fenêtre dans la façade. C'est ce vestige qui a sans doute décidé Pestalozzi, car l'ancienne fonction de ce local – les prisons bernoises puis de district – ne devait pas particulièrement inciter à les remplacer par un lieu de prières. Pestalozzi renoue en quelque sorte avec la fonction primitive de l'endroit mais sans pour autant demander de réouvrir la verrière. À la différence de la grande

architecture religieuse régionale, comme la cathédrale de Lausanne, des ruines romaines d'Avenches<sup>187</sup> ou du cas spectaculaire de Vufflens, l'heure du château d'Yverdon n'est pas encore arrivée – et de loin – pour qu'une quelconque de ses parties soit réhabilitée ou simplement conservée dans sa forme originale, même si l'on considère depuis longtemps que c'est un bel édifice, qualification justifiée essentiellement par ses dimensions imposantes à l'échelle de l'architecture urbaine qui l'entoure<sup>188</sup>.

Durant la première moitié du XIXe siècle, les autorités yverdonnoises, propriétaires de l'édifice, ne sauraient encore y voir d'ailleurs un monument historique ; pour elles, le château est d'abord un édifice utilitaire. En 1835, la commission du Conseil communal estime que le château est le meilleur édifice que la ville puisse proposer pour l'instruction publique. Ce n'est que son passé récent qui est évoqué, mais comme simple prétexte à l'usage qu'on veut en faire. Comme le château a abrité l'institut de Pestalozzi – à cette époque, figure historique déjà... –, sa destination est de continuer dans la même voie : il est «prédestiné» à recevoir les écoles publiques. Par ses vastes dimensions, il pourra même rendre service pour des siècles. Il permet donc à l'édilité, non pas de se retourner vers le passé, mais au contraire de se projeter dans l'avenir. Ce «si beau et si vaste local» sera un réel atout pour la ville, une carte de visite qui l'autorisera à concurrencer les pensionnats privés. Si le manque de place ne tarde pas à se manifester, la fonction scolaire du château reste indiscutable en 1893 encore, légitimée par son prestigieux locataire, Pestalozzi : «Tant que le château reste debout et il y a apparence que cela durera encore un certain temps, il sera affecté aux écoles. Une commune ne saurait laisser un pareil immeuble improductif, abstraction faite des raisons historiques qui permettraient difficilement d'affecter le bâtiment qu'a illustré Pestalozzi, à un autre usage que celui de l'éducation.»<sup>189</sup>

**959.** La rue de la Plaine vers 1850, vue depuis les «Quatre Marronniers», endroit où l'on pensait aménager la gare ferroviaire en 1855. Au centre de la rue, la tour-horloge de 1709 avec ses bassins de fontaine. Au fond, la masse imposante du château, parfaitement intégrée à l'architecture environnante, en constituant même le point d'orgue, dont on voulait dégager la perspective. Si la tour-horloge a survécu jusqu'en 1890, les anciennes boucheries, justement cachées par la rangée nord des maisons, ont été rapidement abattues. (MY, Fibbi-Aeppli)

959



En 1855, lorsque la ville décide l'embellissement de la rue de la Plaine en vue de l'implantation de la gare, elle est consciente de l'intérêt esthétique et urbanistique de la façade orientale du château (fig. 959), soulignée par un quai qui remplace les anciennes boucheries. En 1878, le Conseil communal refuse les projets de Jules Landry pour des latrines installées contre cette façade. Pour la première fois apparaît ici le qualificatif de «monument historique», qui exprime un besoin de conservation. En effet : «Le projet aurait eu l'approbation de la commission s'il n'avait pas l'inconvénient majeur de mutiler

la façade principale d'un monument historique que les autorités de la ville doivent tenir à honneur de conserver intact.»<sup>190</sup> C'est donc une sensibilité nouvelle à la dimension historique du monument qui pousse les autorités à renoncer : il ne fallait en effet pas déparer «l'architecture simple et imposante de cet ancien manoir»<sup>191</sup>. Ce jugement sur le château est émis par la Municipalité au moment de l'affaire de la tour-horloge de la Plaine. On exige un clocheton qui puisse s'harmoniser avec l'architecture du château. La «simplicité» ressentie résulte à n'en pas douter de l'ordonnance des fenêtres récentes dans la façade, qui n'a pas été régie par une composition élaborée, comme les Yverdonnois pouvaient l'apprécier déjà avec leur temple, leur hôtel de ville, leurs édifices publics sur la Place en particulier et leurs hôtels privés. À cette époque, on ne considère pas encore que ces fenêtres sont «inesthétiques», car leur insertion dans la façade correspondait à la sensibilité néoclassique du XIXe siècle, qui plaçait volontiers les percements dans de vastes surfaces crépies, non rythmées et hiérarchisées par des cordons ou des pilastres, selon la pratique systématique du XVIIIe siècle. La dimension historique du monument était surtout perçue à ce moment-là, non pas par le détail architectural (forme des portes et baies, modénature, etc.), mais par la masse imposante des tours et des grands volumes des corps de logis.

En 1897, la Commission de gestion dénonça les dégâts causés à la grande tour par la Société électrique des Clées qui avait détruit la dernière archère conservée de l'étage de couronnement, alors que cette tour était déjà visitée par les voyageurs de passage pour l'intérêt culturel et historique qu'elle représentait. La réponse de la Municipalité met en évidence le conflit qui commence à naître entre la valeur d'usage de l'édifice et sa dimension historique : «Il s'agissait surtout d'une question où l'esthétique se mêlait au respect des vieux monuments. Nous reconnaissons que si le duc de Zaeringen [encore lui!, NdR] revenait dans ce monde, il préférerait retrouver de vieux et fidèles réîtres derrière les belliqueuses ouvertures de la tour plutôt que de chercher ce à quoi peuvent bien servir les fils qui en rayonnent. Nous avouons même que ce peut être envisagé comme un accroc apporté à la physionomie d'un château du Moyen Âge ; mais notre esprit plus positif nous a permis de considérer sans regret l'utilisation fin de siècle qui a été faite du vieux donjon.»<sup>192</sup>

## **Le château, morceau d'archéologie I, dans le sillage de Chillon et sous l'influence d'Albert Naef**

En effet, un intérêt nouveau, historique et archéologique, se manifeste pour le château. Louis Rochat, archéologue local et maître au collège de 1854 à 1881, a fait des émules, notamment l'ingénieur Hermann Gagg, qui est sensible non seulement à l'histoire documentaire mais également à l'observation archéologique et monumentale, comme le révèlent ses tentatives de reconstitutions graphiques, techniquement très bien réalisées, du château, de la Place et des remparts de la ville. Avec l'entrepreneur John Landry, il ausculte le château en essayant de deviner ce que les crépis peuvent cacher. Ils repèrent l'existence des baies en arc surbaissé de l'*aula magna*, sans bien sûr pouvoir encore les interpréter. Les deux amateurs d'histoire savent qu'Alfred Milloud procède à des dépouillements d'archives à Turin, source qu'a pu exploiter Eugène Mottaz dans un article sur le château d'Yverdon qu'il vient de publier dans la *Revue historique vaudoise* de 1900<sup>193</sup>. Dans la foulée des études pionnières publiées par l'historien d'art Johann-Rudolf Rahn dès les années 1870, l'inté-



**960.** Albert Naef (1862-1936), premier archéologue cantonal vaudois (1898) et premier président de la Commission fédérale des monuments historiques (1915). Architecte de formation, il vit son nom d'abord associé au château de Chillon, qu'il commence à étudier dès 1892. (ACHC)

rêt pour les monuments historiques et le souci de leur conservation encouragent les autorités du canton de Vaud à nommer un conservateur des monuments, qui parvient à faire adopter en 1898 une loi d'avant-garde. Cet homme, c'est Albert Naef, architecte et archéologue, qui, par ses travaux pionniers sur Chillon, impose une vision scientifique de la conservation comme de la «restauration» d'un monument historique (fig. 960).

Le château lémanique, déjà promu au rang de monument historique par les premiers inventaires qui apparaissent (en Suisse, celui de Rahn en 1874), ne saurait dès lors être uniquement l'objet de transformations utilitaires en vue des nouvelles destinations qu'on lui prévoit. Il ne doit plus être l'objet de pastiches ou de réinterprétations, telles que celles pratiquées par le génial Viollet-le-Duc pour la tour-lanterne de la cathédrale de Lausanne. Il doit échapper à la dérive du néogothique apparu, avec la réhabilitation romantique du Moyen Âge, dans nos régions dès les années 1810. Comme dans le cas de la baie gothique que Pestalozzi n'a pas demandé de réouvrir, le Moyen Âge romantique, s'il a suscité une architecture néomédiévale originale, n'a pas impliqué la transformation d'édifices authentiquement médiévaux, car ces derniers, par leur seule existence et malgré – ou plutôt avec – toutes les transformations utilitaires qu'ils avaient subies par la suite, suffisaient à nourrir cette vision inscrite dans l'ordre du fantasme. Durant la première moitié du XIXe siècle, il y a un intérêt pour les châteaux, mais surtout pour ceux qui sont à l'état de ruine, à demi rongés par la végétation ou peut-être encore en bon état mais insérés dans un site naturel grandiose. Ils inspirent les peintres, les poètes et les littérateurs, qui ne sauraient y toucher<sup>194</sup>. Le château d'Yverdon, ainsi que tous ceux qui ont été entretenus comme sièges baillivaux, ne sont absolument pas mentionnés dans le roman historique d'Isabelle de Montolieu<sup>195</sup> qui s'attarde sur ceux qu'encadre un site naturel évocateur. Chillon lui-même est occulté, sans doute aussi parce que l'auteur n'a porté son choix que sur des édifices alors privés, peut-être par affinité avec leurs accueillants propriétaires de même rang social qu'elle.

Juste Olivier est également sensible aux monuments qui ne sont pas seulement des bâtiments utilitaires mais des «morceaux d'art». Il s'intéresse surtout au Moyen Âge religieux et a tendance à dédaigner celui des châteaux<sup>196</sup>. Il s'attarde toutefois volontiers sur des édifices mis en valeur par le cadre naturel. Ainsi parle-t-il très peu de châteaux «urbains» tels Yverdon, Morges, Rolle ou Nyon. Chillon lui apparaît comme une perfection, comme une «beauté bien aimée»; sa simple contemplation lui permet d'imaginer Pierre de Savoie assis à la fenêtre de la *camera domini*. Le rêve, le voyage dans un passé imaginaire, lui était possible malgré l'état de l'édifice très transformé pour les prisons et l'arsenal du canton de Vaud. À la visite de Chillon, Byron, Hugo, Flaubert ou Dumas affichent la même attitude : tous sont impressionnés par le pilier de Bonivard, aucun ne s'interroge sur son authenticité; ils acceptent le cadre impressionnant de Chillon comme il se présente à eux; cela suffit à mettre en éveil leur imagination<sup>197</sup>. Même constat pour ce jeune Neuchâtelois décrivant le château de Grandson : la masse impressionnante de l'édifice cantonné de nombreuses tours suffit à rappeler «les autres vieux châteaux flanqués de tourelles du canton de Vaud, avec d'antiques souvenirs, des tyrans, des preux chevaliers, de gentilles demoiselles...»<sup>198</sup>.

Tout autre est l'approche archéologique et scientifique du monument, laquelle va subordonner le retour au Moyen Âge à l'effacement des transformations récentes au profit de la restitution des éléments anciens. Bref, il faut désormais restaurer. Comme corollaire, il faut évacuer tous les usages utilitaires qui occultent l'état d'origine ou du moins un état que l'on considère comme historique, car «la Révolution mit fin pour ainsi dire à l'histoire du château de Chillon; dès cette époque en effet, le vieux castel n'a joué aucun rôle



politique.»<sup>199</sup> L'utilitaire correspond ainsi à une «non-histoire»; dès lors, il n'est d'autre choix pour Chillon que de se constituer en musée où l'on peut montrer ce qui appartient à son histoire, à une histoire qu'il s'agit véritablement de recréer. C'est à cette tâche que s'attelle l'Association pour la restauration du château de Chillon, fondée en 1887.

La restauration qu'Albert Naef entreprend va impliquer de nombreuses restitutions d'éléments archéologiques par le recours au fac-similé. Au préalable, l'archéologue réussit à imposer une étude documentaire, dans les archives d'Etat à Turin notamment, et une exploration archéologique complète du château, tant du sous-sol complètement curé que des élévations entièrement débarrassées de leurs enduits, ceci afin d'orienter les travaux de restauration proprement dits selon un programme général qu'il propose en 1908. Dans ses considérations générales, il déclare notamment: «Cette restauration ne devra, ne pourra être que la pieuse conservation d'un ensemble dont chaque partie est un document historique, sûr, précis, nettement daté. Ne nous faisons aucune illusion quelconque: l'avenir nous sera peut-être reconnaissant de tout ce que nous aurons créé de franchement original, et dans un monument historique, de tout ce que nous lui conservons d'intéressant, mais je crois qu'on ne nous saura aucun gré quelconque des restitutions inutiles en style ancien, pour lesquelles nous aurons détruit des originaux qui pouvaient être conservés, restitutions créées pour notre satisfaction momentanée, assez égoïste, qui nous paraîtront très réussies peut-être, et qui demain, seront qualifiées de pastiches, regrettables toujours, et souvent ridicules.»<sup>200</sup>

Ce parti puriste, qui privilégie la conservation à la restitution et qui, de ce fait, maintient l'édifice avec ses transformations récentes, n'a de loin pas été respecté à Chillon. D'une part, parce que ce discours reflétait surtout les idées de Henri de Geymüller, alors très influent dans la commission technique de l'Association, connu pour ses prises de position très respectueuses à l'égard des monuments, privilégiant leur simple conservation à toute action interventionniste, de quelque nature qu'elle soit. Les travaux à Chillon commencent justement au moment de la mort de Geymüller en 1909. Dès lors, la commission technique n'est pratiquement plus consultée<sup>201</sup>. Naef agit désormais seul. D'autre part, une simple conservation n'était plus possible, parce que, comme pour la chapelle et ses peintures, les explorations archéologiques de Naef avaient dénudé les maçonneries du château, exacerbant ainsi l'aspect composite des murs et des parois, auxquels il fallait ensuite absolument redonner une homogénéité visuelle et esthétique satisfaisante. L'option choisie allait être la restitution des éléments les plus anciens par des fac-similés, intégrés dans des surfaces laissées en pierres apparentes dans lesquelles les limites archéologiques des diverses époques seraient soulignées, parfois même inventées. Dans la chapelle, les peintures de 1314-1316, retrouvées dans un état très fragmentaire sur les parois, n'ont pas simplement été conservées mais restituées et même complétées avec des motifs étrangers au programme iconographique initial, copiés de celui ornant le narthex de l'église clunisienne de Romainmôtier. Toutefois, cette intervention n'entendait pas s'imposer comme définitive; elle devait pouvoir être effaçable, car l'atelier des frères Correvon, dirigé par Naef, a utilisé des matériaux réversibles dans les travaux exécutés entre 1914 et 1916<sup>202</sup>. Progressivement Naef, accaparé par d'autres activités, confia les travaux de Chillon à Otto Schmid, qui resta son homme de confiance (fig. 961). Schmid a poussé très loin ce parti de restitution dans les restaurations qui se poursuivirent jusque dans les années 1920. Chillon est même devenu une sorte de «Ballenberg intégré», dans lequel ont été réemployés un grand nombre de fragments architecturaux anciens sauvés d'édifices détruits dans les environs, tels qu'un plafond à caissons du XVe siècle ou la poutraison de la grande tour, recréant ainsi une sorte de «rendu» médiéval factice<sup>203</sup>.

961



961. L'architecte Otto Schmid (1873-1957) en compagnie du maréchal Pétain au château de Chillon. Après 1937. (ACHC)

**962.** Château d'Yverdon, décrépiage de la courtine orientale, 1903. On distingue l'arc brisé de la grande verrière de la chapelle, coupée en son sommet par la toiture de 1503. (ACV, R. Gindroz)

**963.** Château d'Yverdon, démurage de la partie haute de la grande baie gothique de chapelle. **1.** Partie supérieure du piédroit septentrionale et naissance de la voûte. **2.** L'arc brisé est en partie conservé jusqu'à son sommet. (ACV, R. Gindroz)



963.1



963.2



Albert Naef apparaît officiellement à Yverdon en 1903, à l'occasion des travaux entrepris à l'étage de l'aile orientale pour la création de trois nouvelles salles de classe. C'est alors qu'on découvre la partie supérieure de la grande verrière gothique (fig. 962-963). Soutenu par l'influent John Landry, Albert Naef réussit à imposer la réouverture de la fenêtre et la restitution de son remplage. Il a obtenu au préalable le décrépiage complet de la façade orientale, mais la Municipalité doit contenir l'ardeur de Landry en lui intimant l'ordre «de suspendre tous travaux ayant trait au côté archéologique». Le château d'Yverdon n'a cependant pas le prestige de celui de Chillon; si son classement jusqu'à l'échelon national est bien acquis, il ne saurait pourtant représenter la quintessence du Monument historique, le symbole de l'histoire vaudoise et même suisse que Chillon était devenu, notamment grâce à l'activité de Naef et de l'Association *ad hoc*. De ce fait, la vocation utilitaire du château d'Yverdon demeure. On ne renonce pas aux trois salles de classe et, à côté de la partie supérieure de la verrière que l'on remet au jour, on perce encore quatre nouvelles fenêtres à l'identique de celles de 1805. John Landry, à la fois édile très impliqué dans les affaires de la ville et historien local, considère que le problème a été résolu à la satisfaction de tous puisque «d'un côté la ville a gagné une belle salle dont elle avait grand besoin, et, d'autre part, on a restitué toute la face est du château, en laissant voir tout ce que les siècles antérieurs y avaient construit. On a concilié dans un monument historique les exigences de l'utilité publique avec le respect dû à ce monument.»<sup>204</sup> Le compromis adopté ici convient particulièrement à John Landry, qui est partagé entre sa passion pour l'histoire et l'archéologie mais qui se doit par ailleurs, comme édile, de respecter les décisions initiales prises par la ville, que l'architecte Isoz a pour mission de réaliser. Landry est satisfait, car le simple décrépiage est à ses yeux suffisant pour évoquer l'état passé de l'édifice: l'essentiel pour lui est qu'on puisse lire le «monument» sans forcément avoir recours à des reconstitutions ou des fac-similés. En fait, Landry adopte finalement la même position que Naef dans son fameux programme général de restauration de 1908, mais cette solution, assurément, n'a pas dû plaire à ce dernier, car il est certainement l'initiateur du dénigrement des fenêtres du XIXe siècle, les-



964. Château d'Yverdon, courtine orientale et tour des gardes. Décrépissage de cette dernière commencé à la fin de l'année 1918. Le parti d'orner les murailles de végétation grimpante est apparu au début du siècle. Cette dernière s'est déjà largement déployée depuis les travaux de 1903-1906. Il faut observer la précarité des échafaudages, sur lesquels osaient se lancer les ouvriers. (AFMH)

quelles ont condamné les ouvertures plus anciennes et ont été jugées laides, parce qu'utilitaires et non historiques. Ces fenêtres ont été d'autant plus violemment critiquées que Naef n'a pas pu empêcher qu'il s'en crée de nouvelles, ce qui a signifié à son grand dam la disparition de la substance désormais considérée à juste raison comme historique.

Contrairement à l'époque Pestalozzi, la baie de la chapelle n'incite plus à rétablir la fonction d'origine du lieu car, d'une part, les nécessités du moment sont trop fortes pour que l'on change d'orientation, d'autre part, le nouvel intérêt archéologico-historique sanctionne contradictoirement une rupture de fait complète avec le passé que l'on désire évoquer. Sans renouer avec le fond, soit avec la fonction originelle du château, on se contentera donc de restituer la forme. Tandis qu'en 1878 on estimait qu'il ne fallait pas altérer l'architecture simple et imposante de cet ancien «manoir», le décrépissage, en faisant apparaître les baies et meurtrières anciennes, infléchit ce jugement. Considérées comme bien intégrées à la façade tant qu'il y avait du crépi, les fenêtres du XIXe sont cette fois rejetées au nom de l'histoire, car elles ont détruit un style originel que l'on découvre alors : «De tous les monuments yverdonnois, – dit-on en 1911 – celui qui est certainement le plus beau et le plus imposant par ses dimensions et son style, c'est notre vieux château; il concentre à lui seul presque toute l'histoire de notre ville, il est le doyen de tous nos immeubles. Mais sa beauté et son style ont été abîmés par des générations qui n'avaient pas le sens de l'art, de sorte qu'il a perdu une partie de son cachet.»<sup>205</sup>

Avec ces travaux, la sensibilité à l'histoire se développe. En 1905, lors de la reconnaissance des locaux rénovés, la Commission de gestion du Conseil communal déclare que la salle «de la chapelle, restaurée avec beaucoup de soins et conformément au style de l'époque, l'a vivement intéressée»<sup>206</sup>. L'année suivante, cette même commission, en visitant les écoles, loue encore les trois nouvelles salles et prolonge même sa promenade dans la grande tour souhaitant son accès au public<sup>207</sup>. Ce vœu ne sera exaucé qu'en 1958. En 1912, malgré la «renommée quasi universelle du château puisqu'il a abrité les écoles du grand pédagogue Pestalozzi» que lui reconnaît ladite commission, celle-ci propose d'y installer la préfecture et la gendarmerie<sup>208</sup>. Loin d'être incongrue, une telle affectation n'aurait jamais fait que renouer avec la vocation primitive de l'édifice, puisqu'il aurait abrité le représentant de l'Etat de Vaud et son organe de police, transposition directe de l'appareil administratif que représentaient le châtelain savoyard puis le bailli bernois, situation analogue à celle des châteaux fribourgeois devenus des préfectures, ou au cas vaudois du château Saint-Maire à Lausanne, qui abrite l'administration cantonale.

Le départ d'une partie des écoles dans le nouveau bâtiment scolaire Pestalozzi en 1911 encourage la Municipalité à poursuivre la mise en valeur du monument. Emmenée par son syndic, John Landry, elle propose d'utiliser un legs de 10 000 francs à la «restauration» de deux façades du château. Landry, assurément poussé par la curiosité, souhaitait en un premier temps continuer le décrépissage. Les problèmes statiques rencontrés à la grande tour diffèrent ce programme, mais ils le justifient à terme pour qu'on puisse mieux connaître l'état réel des murs dissimulés par les crépis.

Naef et Schmid arrivent à imposer le début d'un programme général d'exploration et de documentation du château, pour permettre de guider les travaux à venir. Ils réitèrent à Yverdon les démarches adoptées à Chillon. Ainsi, en 1918, les deux architectes obtiennent pour 12 000 francs le décrépissage de la tour orientale d'abord (fig. 964-965), puis celui de toutes les façades<sup>209</sup>. Le passé du château ressurgit par les bribes et morceaux que les transformations modernes n'ont pas fait disparaître. Schmid réalise des relevés «pierre à pierre» au 1 : 50, qui sont à l'avant-garde pour l'époque et qui restent



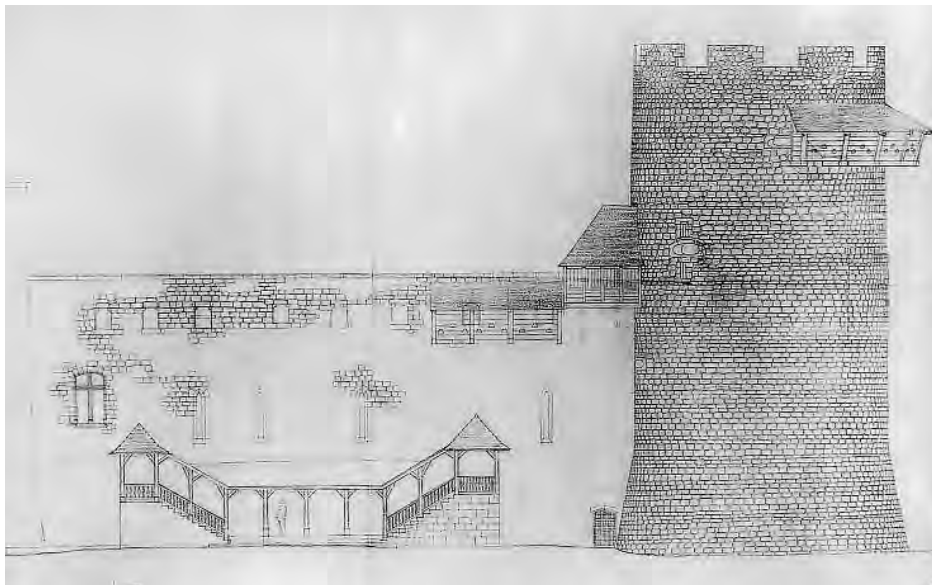
**965.** Château d'Yverdon, la tour des gardes en cours de décrépiage, fin 1918. Non seulement les percements anciens, mais d'importantes fissures sont mis au jour. (AFMH)



**969.** Château d'Yverdon, tour nord et courtine occidentale en 1929. Les six fenêtres primitives de l'*aula magna* sont clairement identifiables. L'une d'elles a même conservé son montant dans lequel une forte grille de protection était ancrée d'après les trous encore visibles. (AFMH)

aujourd'hui encore un outil d'analyse très précieux<sup>210</sup> (fig. XL-XLIII-966-968). Albert Naef propose encore des recherches d'archives, qui doivent être les plus complètes possibles<sup>211</sup>. Le dépouillement des comptes baillivaux bernois est réalisé par le sous-archiviste cantonal Chastellain<sup>212</sup>; avec les comptes de Pierre Mainier, déjà transcrits par Alfred Milloud, cela permet à Naef de situer l'*aula magna*. L'idée de sa restauration miroite déjà. On supprimerait ainsi «de défectueuses salles d'école»<sup>213</sup>. Les découvertes réalisées lors du piquage des façades (fig. 969), avec ce qu'elles comportaient encore de mystère, ont dû fasciner archéologues, architectes et notables épris d'histoire, et les salles de classes leur paraître bien mesquines. D'autant plus qu'il s'agissait effectivement de celles dont on se plaignait le plus, dès 1880 surtout, à cause de leur manque de lumière.

Le château d'Yverdon toutefois n'est pas celui de Chillon. Naef et Schmid ne disposent pas des énormes moyens financiers qui ont été les leurs pour la reconstitution archéologique de la forteresse, centre de l'ancien Chablais savoyard. Alors que, pour le canton de Vaud, il était facile de se passer de Chillon aux fins de locaux utilitaires, il en allait différemment à Yverdon malgré la construction d'importants édifices scolaires. Il était alors impossible à la ville de déloger les écoles. De ce fait, Naef et Schmid ne pourront pas poursuivre les explorations de façon complète, comme ils l'ont fait à Chillon: l'historien Alfred Milloud, qui avait été envoyé aux Archives d'Etat de Turin pour transcrire, entre autres documents, les comptes de la châtelainie de Chillon, n'a pas le loisir de collecter ce qui touche Yverdon. Les explorations se limitent donc à la face extérieure des courtines. Après avoir achevé les relevés, Schmid s'attaque déjà en 1921 à la restauration de la courtine sud<sup>214</sup>, pour laquelle on lui attribuera le projet de restauration conservé aux Archives cantonales, provenant du fonds de son bureau (fig. 970). Sur son tiers oriental, les blocs de molasse sont changés et trois baies-créneaux sont restituées. Pour l'une, cette restitution se limite au seul encadrement de fenêtre, car elle reste murée. Il en va de même pour la baie de l'ancienne *aula magna* dont les tailles neuves sont signalées F(ac)-S(imilé) 1921 (fig. 971). À l'instar des relevés de Schmid, la restauration reste à ce stade anecdotique et bidimensionnelle, permettant d'éviter les problèmes complexes, qui n'auraient pas manqué de surgir avec une intervention dans les espaces intérieurs, et d'évacuer les contradictions entre l'édifice utilitaire qui continuait à vivre et le monu-



**970.** Projet de restauration de la courtine sud, attribuable à Otto Schmid. Vers 1920. Les escaliers de l'école sont dotés d'un couvert médiévalisant, les baies-crè-neaux ainsi que la fenêtre à croisée de l'*aula* primitive sont restituées. Toujours un peu inventeur, au contraire d'Albert Naef, Schmid avait prévu le percement de quatre baies en lancette du type de celles de la courtine nord de Grandson. Il voulait également reconstituer les hours, celui de la grande tour ainsi que celui qui protégeait la poterne d'accès à la cour de la grande tour, dans leur position primitive. (ACV, R. Gindroz)

ment archéologique qui appelait à la réhabilitation des fragments anciens découverts. Ce manque de perméabilité entre l'interprétation que l'on fait des façades historiques et les fonctions toutes pratiques des espaces intérieurs débouche sur un projet et des prises de position vraiment cocasses en 1925, lorsqu'Otto Schmid propose la «restauration» de la tour orientale (fig. 972).

En une époque baignée par l'architecture éclectique, qui puise ses références dans les styles du passé, Otto Schmid a pensé lever la contradiction entre ce désir d'évoquer la dimension historique du monument et sa fonction militaire depuis longtemps disparue, en proposant pour l'ancienne tour des gardes un parti Renaissance (fig. 973), qui se serait exprimé surtout dans les fenêtres de l'appartement du concierge, promu ainsi au rang d'«une splendide demeure seigneuriale», selon les termes de la Municipalité; celle-ci, à la suite de Schmid, évoque Chillon, le modèle à suivre: «Il suffit d'aller à Chillon et de voir tout ce que la sagacité des architectes-archéologues a su découvrir dans l'enchevêtrement des constructions ordonnées dès les temps les plus reculés... et l'habileté avec laquelle ils sont parvenus à faire de cette forteresse un merveilleux monument d'architecture et d'archéologie qui fait l'admiration de tous les visiteurs.» Elle défend le projet avec conviction et en termes savoureux: «Remplacer les deux affreuses fenêtres qui donnent dans l'appartement du concierge par deux autres conçues dans le style Renaissance. À cette époque de l'histoire, les conditions politiques ayant changé et surtout l'art de la guerre s'étant modifié à la suite de l'invention d'armes nouvelles, les châteaux-forts peu à peu se transformèrent en splendides demeures seigneuriales; les fossés devinrent des bassins où se prélassaient de beaux cygnes et des viviers où de belles carpes prenaient leurs ébats, les courtines se changèrent en bâtiments d'habitation et des architectes qui étaient de vrais artistes surent trouver le style convenable pour faire de ces constructions guerrières et puissantes des chefs-d'œuvre de beauté élégante et gracieuse. Ce sont deux fenêtres de ce genre qui viendront orner la tour, et la 3<sup>e</sup> sera transformée en une étroite arbalétrière dans le style du temps.»<sup>215</sup>

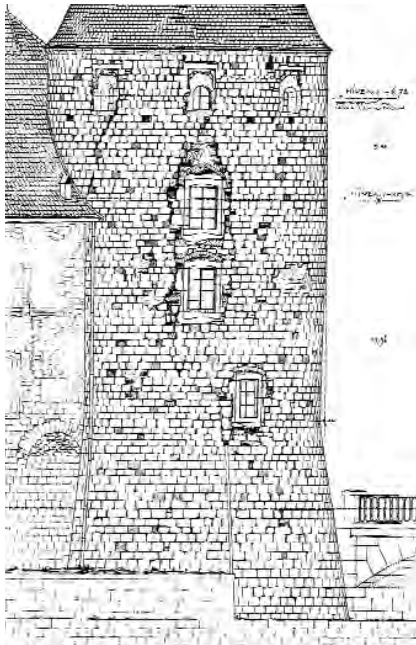
La restauration de Schmid ne se limite donc une nouvelle fois qu'à la façade, peu importe ce qu'il y a derrière. Le décor architectural adopté n'est plus censé exprimer la fonction réelle de l'édifice. Si l'on souhaite une façade de palais pour l'appartement de service, on déplore simultanément que ce dernier soit vétuste. La Commission de gestion ne se fait pas faute d'ironiser: «En ce qui concerne l'appartement du concierge, sis dans la tour des gardes, la Commission a constaté que plusieurs chambres dudit appartement étaient

971. Château d'Yverdon, courtine sud en 1929. L'enlèvement du crépi a fait disparaître la cohérence stylistique de la façade engendrée par les transformations de la fin du XVIIIe et du XIXe siècles. Le tiers de la façade du côté de la grande tour a été réparé en 1921. En même temps que l'on avait reconstitué trois baies-crèneaux, on en avait profité pour colmater de longues fissures verticales apparues à la fin du XIXe siècle sans doute, avec l'affaissement de la grande tour. La molasse d'Ostermundingen apparaît encore ici très neuve, alors que l'identification de ce chantier est nettement plus malaisée aujourd'hui. Près de la tour des Juifs, la baie à croisée de l'aula a en partie été reconstituée. (MY)

971



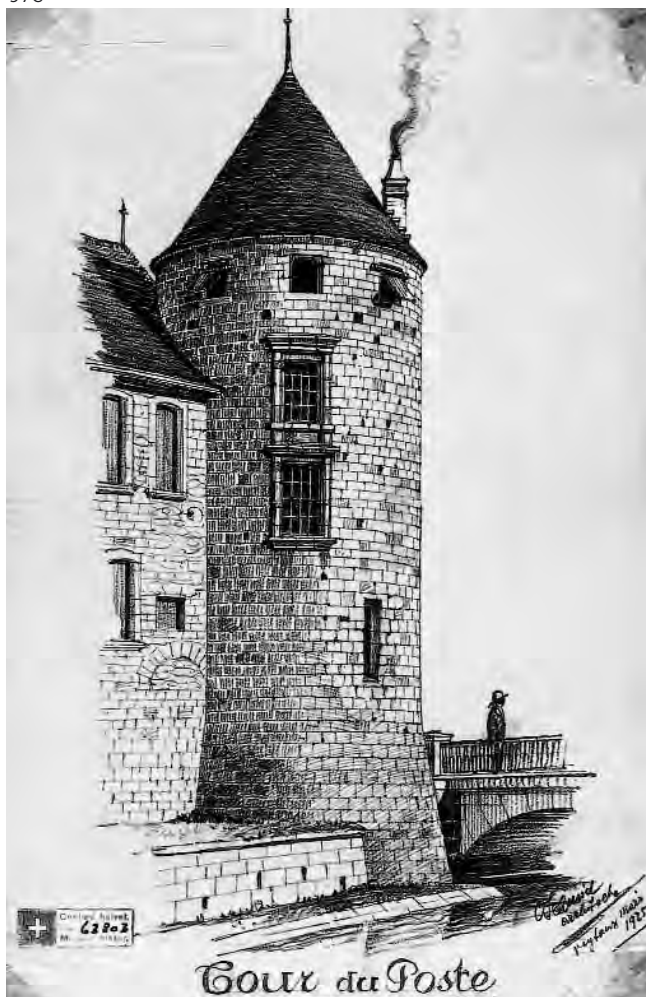
972



972. Otto Schmid, «Château d'Yverdon, relevé de la tour du Poste, façade sud», 14 février 1925, en vue des travaux de restauration. Si le programme ambitieux de Schmid a été repoussé, on a tout de même procédé à une réparation sommaire du parement, en insérant des blocs de molasse neufs là où ils étaient endommagés ou avaient disparu. (AFMH)

dépourvues de tous moyens d'éclairage. Le pétrole, sinon l'huile, y règne encore en maître. La Municipalité a-t-elle hésité jusqu'ici à y installer l'électricité ou le gaz par souci de la vérité historique ? »<sup>216</sup> Le projet de la réfection complète de la façade, devisé à 27000 francs, est rejeté par le Conseil communal. Certes le marasme économique des années 1920 y contribue: les détracteurs de la restauration archéologique craignent des dépenses énormes pour la restitution complète du château médiéval, restitution qui ne répond à aucune utilité pratique, ou même de simple sauvegarde, car les problèmes de l'affaissement des tours ne sont pas résolus. Cette inutilité devait paraître d'autant plus évidente qu'il n'y avait justement aucune adéquation entre l'usage que l'on faisait de l'édifice et l'aspect qu'on souhaitait lui conférer. Sur le plan esthétique, on regrette la disparition du crépi. Le rapporteur de la commission opposée aux dépenses, Armand Piguet, déclare en effet: «Notre château classé à juste titre parmi les monuments historiques nous est incontestablement cher à nous tous Yverdonnois qui y avons passé ce qu'on est convenu d'appeler nos plus heureuses années et nous ne négligerons certes rien pour le conserver intact à nos descendants, cependant je n'hésite pas à dire (c'est le rapporteur seul qui parle) que nous le trouvons beaucoup plus beau avant qu'il soit passé entre les mains des architectes fédéraux et autres... À ce jour nous avons donc dépensé environ 30000 francs et tout compte fait ce ne sont guère que des travaux préliminaires qui n'ont rien à voir avec sa consolidation, et qui l'ont du reste laissé, tel un grand blessé, dans un état qu'il nous sera permis de ne pas qualifier d'avantageux. Tout cela n'est guère encourageant d'autant plus que nous sommes obligés de reconnaître que les travaux qui ont été faits ne sont rien ou peu de choses en comparaison de ceux qu'on nous demande et demandera encore de faire et que la somme que nous finirons par engloutir dans cette restauration sera énorme...» Le même Armand Piguet déclare encore: «Il faut en prendre notre parti, pour une petite ville posséder un monument historique de l'envergure de notre château, c'est un peu, passez-moi ici la comparaison, comme un homme posséder une femme de luxe, c'est coûteux...»<sup>217</sup>

Sur le plan esthétique, le diagnostic posé ici est plutôt pertinent: les façades du château sont celles d'un écorché; les maçonneries ont été privées de leur peau, de ce qui constituait leur unité et leur simplicité. Les frais à venir ont fait peur à l'édilité de ces années 1920, car la restauration historique était par trop dissociée de la rentabilité qu'on était en droit d'attendre d'un tel édifice. Cette restauration historique s'est limitée aux façades parce qu'on craignait tout simplement que le château fût inutilisable si elle avait pénétré à l'intérieur. Le caractère archéologique exemplaire du relevé des façades, son



apparente limpidité de lecture, ont cependant occulté les problèmes complexes à l'intérieur, qui ont été éludés dans les années 1920 mais ont surgi avec les travaux commencés en 1956, où les architectes durent travailler non seulement en trois, mais en quatre dimensions, la notion d'histoire induisant celle du temps. Malgré toutes les restitutions précises de détail, les transformations, considérées dans leur ensemble, ne peuvent pas être tenues comme la réhabilitation d'un état antérieur de la forteresse.

Toutes critiquables qu'elles sont apparues aux partisans de la restauration archéologique, les transformations utilitaires du XIXe siècle ont eu l'heur de conserver l'édifice et même de lui préserver sa beauté, comme on le juge à la fin du XIXe siècle avant d'enlever les crépis. D'ailleurs, la frontière entre l'utilitaire, donc laid, et l'historique, donc beau, a été posée de façon arbitraire. Si l'on considère par exemple la qualification de la main-d'œuvre qui a travaillé au château, il faut bien reconnaître qu'elle est essentiellement de niveau régional, et cela à toutes les époques de l'histoire du château. Ne sortirait du lot que la conception initiale, attribuable à Jacques de Saint-Georges, mais celle-ci, on l'a vu, a été immédiatement altérée, non peut-être au niveau des façades (à l'exception plus tardive de la baie gothique), ce qui a pu justifier l'attitude de Schmid, mais dans les dispositions intérieures. Si ceux du XIXe siècle n'ont certes rien eu d'esthétique, il est vrai aussi que les travaux au château ont de tout temps été utilitaires : c'était un devoir d'Etat pour les Savoie ou pour LL.EE. de Berne d'afficher leur rang. Il n'y a jamais eu d'activité dans le seul but d'exalter uniquement la beauté artistique. Le recours à une main-d'œuvre exceptionnelle ressortit donc aussi à une stratégie qui reste fondamentalement utilitariste. Au château, seules les peintures de l'apparte-

**973.** Otto Schmid, «Château d'Yverdon, restauration, étude, tour du Poste, façade sud», 4 mars 1925. Ce projet, estimé à 27 000 francs, a été refusé par le Conseil communal. Outre deux fenêtres en style Renaissance, Schmid se proposait de restituer les baies-crèneaux dans leur aspect du XIIIe siècle avec leurs volets de siège. (AFMH)

**974.** Installation en 1929 de l'alimentation électrique pour la nouvelle potence en style pseudo-médiéval, dessinée par Otto Schmid, posée l'année précédente. L'ancien éclairage situé en dessous, alimenté par des fils électriques posés sur des isolateurs, n'a pas encore été démonté. On observe la saignée faite dans l'appareil de la tour pour dissimuler l'alimentation. On remarquera enfin que les blocs présentent des joints très fins. On n'a actuellement plus cette impression du fait que la molasse, attaquée par la pollution et les intempéries, s'est corrodée depuis. (AFMH)



975. Le luminaire « médiéval » d'Otto Schmid dans les années 1940. (MY, ancienne carte postale)

ment baillival pourraient être considérées comme artistiques au sens étroit, dans la mesure où elles ont été réalisées par des peintres qui sont appelés en des endroits très divers, qui se prévalent donc d'une certaine réputation.

La récession économique contraint à renvoyer les travaux de restitution de la forteresse savoyarde, lesquels devront se faire en plusieurs étapes, comme on le dit en 1923 : « Plus tard, quand nous aurons eu le bonheur de rentrer dans la période des années grasses, nous ou nos après-venants auront le privilège de procéder étape par étape, à la restauration complète de notre château et d'arriver ainsi à lui rendre peut-être un jour le cachet et la beauté qu'il devait avoir du temps de Pierre de Savoie. »<sup>218</sup> Les événements à venir n'ont en effet pas démenti le bien-fondé de cette position, puisque l'Association pour la restauration du château, créée en 1956, pourra enfin s'atteler à cette tâche. Dans l'intervalle, Schmid intervient encore en 1928, lorsqu'il fait supprimer un élégant support métallique d'éclairage public pour un autre en bois, dans un style pseudo-gothique, censé d'après son auteur s'harmoniser avec la forteresse savoyarde (fig. 974-975). Schmid dessine même le verre de la lampe dans le même style (!). Depuis que cette dernière a été supprimée, la lourde potence, dont la seule utilité a été de servir de gibet au « bonhomme hiver » lors de la fête des « Brandons » il y a quelques années, nourrit beaucoup les imaginations. Durant ces années 1920, la Commission fédérale des Monuments historiques avait subordonné l'octroi de ses subventions à la disparition des supports électriques, acte anodin de cosmétique, qui a tenté de dissimuler la défaite de ses représentants, lesquels n'ont pu imposer leur restauration archéologique.

## De 1956 à nos jours, le château, morceau d'archéologie II, sous les auspices de l'Association pour sa restauration

Les trois décennies d'après-guerre, les Trente Glorieuses, époque formidable, tout accaparées par le progrès, le fonctionnalisme, les réalisations modernes, les matériaux révolutionnaires, le développement du béton armé, l'éternité amianté, les plastiques, le formica, ont été une période particulièrement funeste pour le patrimoine architectural ancien. Le journal des fouilles de Chillon, pour ces années 1950–1980, en témoigne très bien : les subtiles observations archéologiques et les choix de restauration ont fait place à de banales considérations sur la météorologie, à l'inventaire des visiteurs prestigieux et aux petits problèmes de gestion du personnel. Ce château-phare vit désormais sur les acquis de sa grande restauration passée. Les nombreux fac-similés se patinent, ils ne sont en tout cas plus interprétés comme tels par les centaines de milliers de touristes et d'enfants en course d'école : meilleur moyen de favoriser l'émergence d'une image hiératique, que le visiteur imagine avoir été immuable, projetant ainsi le château hors du temps. Le second œuvre, très remanié on l'a dit, acquiert progressivement un statut d'authenticité et fait croire qu'il est, depuis le Moyen Âge, parvenu intact jusqu'à nous. Image encore entretenue par la simple et efficace mise en scène de la prison de Bonivard.

À Yverdon comme ailleurs, c'est l'époque des grandes destructions : ancienne cure de la rue du Collège pour le garage Martin, site de l'ancien collège pour le bâtiment de la Migros, construction des magasins Placette/Manor et Innovation, projet de démolition massive du centre historique qui n'était – disait-on – qu'un ramassis de taudis squattés par les saisonniers italiens ou espagnols, explosion de l'industrie et de la construction locative en



périphérie<sup>219</sup>. En 1953 cependant, quelques notables, historiens amateurs à leurs heures, tentent d'amener à une prise de conscience dans une plaquette destinée à un large lectorat. Françoise Perret, qui sera plus tard rédactrice en chef de l'influent quotidien local, le *Journal d'Yverdon*, rédige un article sur l'ancienne cure de la rue du Collège et intitule un de ses chapitres «Au secours des maisons historiques»<sup>220</sup>. À l'échelon cantonal, l'archéologue Edgar Pélichet se lance dans un inventaire des monuments historiques, mais rien de concret et d'efficace ne démarrera avant le début des années 1970.

Jusqu'en 1956, les velléités de restauration archéologique ont sommeillé, cela malgré le progrès des connaissances historiques, apporté notamment par une thèse intitulée *Yverdon au Moyen Âge (XIIIe-XVe siècle), étude de la formation d'une commune*, par Roger Déglon, à qui pourtant l'accès des archives de Turin a été interdit pendant la seconde guerre mondiale. Prenant le relai d'Otto Schmid dont il a dû suivre les travaux, Léon Michaud continue à colporter dans ses divers écrits les préjugés sur les fenêtres utilitaires du XIXe siècle qui enlaidissent les façades<sup>221</sup>. Ce préjugé est exacerbé par la nouvelle Association fondée en 1956, laquelle a trouvé un architecte prêt à les faire disparaître. Léon Michaud, encore modéré en 1947, se déchaîne dans le «Trésor de mon pays» consacré à Yverdon en 1959: «Le vénérable édifice a été mutilé, rapiécé, maltraité, endommagé, exploité et accommodé selon les besoins du moment. Et comme on comprend qu'un groupe d'amis du passé vienne de créer une Association en faveur de la restauration de cette infortunée victime de l'utilitarisme, pour lui redonner peu à peu un aspect moins anachronique!»<sup>222</sup> Son architecte Pierre Margot, recommandé par l'archéologue cantonal Edgar Pélichet, reprend le travail là où l'avait laissé Otto Schmid quelque 30 ans plus tôt.

Les premières démarches ont été entreprises en 1946 par un jeune étudiant en génie civil, André Kasser, membre de la Société française d'archéologie et abonné à ses deux revues, le *Congrès archéologique de France* et le *Bulletin Monumental*. Frappé à juste titre par l'état délabré des façades de la cour intérieure (cf. fig. 710, fig. 976-977) à la suite des travaux de 1943-1945 et sur les conseils de son ami Edgar Pélichet, il jette les bases d'une Association durant l'année 1955. Retenu par ses activités professionnelles, André Kasser confie cette organisation à son père, le pharmacien de la Place, Georges Kasser, à l'historien et journaliste Jean-Pierre Perret et au pasteur Pierre Coigny. La première séance de cette Association se tient le 31 janvier 1956, où est nommé un comité provisoire que confirme ensuite la première assemblée générale. Georges Kasser en est le président, il conduira les destinées de l'Association jusqu'à son décès, fin 1969, avant qu'il ait pu voir l'achèvement de la restitution de l'*aula magna*.

Les premiers contacts sont pris avec Pierre Margot en mars 1956 pour entreprendre une étude, déjà dans l'idée de restaurer la cour intérieure. Quant aux façades extérieures, si elles choquent par leur état écorché, l'Association n'a pas d'opinion préconçue; tout en étant consciente des problèmes posés par une restauration historique, elle attendra les conclusions de l'étude: «Tout spécialement les façades sud et ouest montrent des restes de fenêtres de diverses époques à côté des fenêtres modernes du XVIIIe et du XIXe siècle. C'est intéressant au point de vue historique et archéologique; mais cet état ne peut s'éterniser et il faudra faire un choix, soit dégager entièrement les anciennes fenêtres et sacrifier les modernes ou cacher à nouveau les anciennes. Cela rentrera dans le cadre de [l'] étude. Mais cela risquerait d'entraîner des transformations intérieures nuisant à l'utilisation du château.»<sup>223</sup> À l'occasion de la première assemblée générale du 21 septembre, des contacts sont pris avec le médiéviste Olivier Dessemontet, qui indique alors tout l'intérêt des investigations à faire à Turin. Historien amateur lui-même, capable de lire les



977. Château d'Yverdon, façade sur cour du corps de logis sud en 1956, avant les décrépisages. (P. Margot)

976.1



**976.** Château d'Yverdon, façade sur cour du corps de logis oriental. **1.** Etat en 1956. Les traces des anciennes galeries sont bien visibles. L'édification des latrines en 1890 avait entraîné à leur hauteur la disparition des corbeaux prévus pour la galerie de 1536–1539. **2.** Etat en 1997. (P. Margot et Fibbi-Aeppli)

976.2



archives anciennes, que ce soient celles du Moyen Âge ou de la période moderne, Georges Kasser a déjà amassé une importante documentation sur le château. Il pense qu'on ne trouvera pas grand chose à Turin: «Je suis assez sceptique au sujet des renseignements que pourront nous apporter les comptes savoyards de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et si ce n'était que pour cette époque, j'hésiterais à proposer d'envoyer M. Dessemontet à Turin. Mais du moment qu'il y a aussi les comptes de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, je crois ces recherches utiles, mais surtout pour la période la plus ancienne.»<sup>224</sup>

## Les étapes des travaux

■ **1<sup>re</sup> étape, le décrépiage des façades sur la cour intérieure (1956)** – Afin que l'on puisse compléter les connaissances historiques sur l'édifice, l'étude des façades de la cour intérieure est le premier mandat confié à Pierre Margot. En mauvais état, elles seront également les premières à être restaurées. Margot continue ainsi les travaux d'exploration entrepris à l'extérieur par Otto Schmid. L'opération est confiée en août 1956 à l'entrepreneur Albert Minnig du quartier des Cygnes, qui sera dès lors très actif au château jusqu'à la fin des années 1960 pour tous les travaux de maçonnerie. Pierre Margot procède ensuite au relevé des façades en tentant une première interprétation de tous les éléments anciens retrouvés.

■ **2<sup>e</sup> étape, l'approfondissement des connaissances, établissement de relevés généraux (1957–1958)** – En 1957, Olivier Dessemontet a obtenu de faire deux séjours de dix jours aux Archives d'Etat de Turin, et a pu recueillir un grand nombre de renseignements inédits. On ressent la nécessité de confronter ces données à l'édifice mais des relevés précis manquent encore. Il faudrait également un programme général fixant l'orientation de la restauration et le calendrier des interventions. On ajourne prudemment la restauration des façades de la cour pour approfondir d'abord les connaissances générales sur l'édifice. Il faut de plus satisfaire aux exigences de la Commission fédérale des Monuments historiques, qui veut ces relevés avant le début des travaux. Elle demande également une série de plans montrant chacune des grandes étapes de transformation du château<sup>225</sup>. Courant 1957 et début 1958, Margot dresse le relevé des trois étages occupés par des salles de classe ainsi que deux coupes complètes. Cependant le plan des caves n'est pas prévu, ce niveau restant entre les mains de la Commune. Avec l'aide d'Olivier Dessemontet, Pierre Margot rédige une première interprétation des sources savoyardes,

d'après ce que les façades décrépies peuvent montrer, mais avec des structures intérieures encore complètement dissimulées par les aménagements les plus récents. Pierre Margot propose également d'exécuter une série de reconstitutions graphiques montrant les étapes de transformation du château au cours des âges, mais ces dernières n'ont jamais été réalisées. De son côté, Georges Kasser complète sa documentation, notamment la lecture des comptes baillivaux bernois qu'il se fera livrer chez lui jusqu'en 1965 encore.

### **Le parti adopté par Pierre Margot pour la restauration du château**

«A. On peut diviser l'histoire du château en trois périodes: la première, de loin la plus intéressante, la savoyarde, deuxièmement la bernoise, enfin la vaudoise.

»Tout l'intérêt de l'édifice réside dans son caractère de bâtie savoyarde à laquelle les Bernois n'ont apporté que des modifications de détails: percement de quelques fenêtres dans la façade nord, ouverture de dix fenêtres au rez-de-chaussée de la façade ouest, transformation de la porte d'entrée, modifications des divisions intérieures.

»Tout autre est l'importance des transformations utilitaires, et exécutées sans art, au XIXe siècle. C'est à cette période qu'appartiennent les baies de l'étage de la façade ouest, une part des baies de la façade nord et toutes les ouvertures qui défigurent les façades est et sud. L'intérieur a également été passablement transformé pour y installer le collège primaire et le musée. Sur cour, les adjonctions du XIXe siècle sont nombreuses.

»B. La restauration du monument doit permettre de loger normalement les locaux qui doivent y prendre place tout en faisant disparaître partout où cela sera possible les adjonctions disgracieuses du XIXe siècle en rétablissant les volumes et les percements primitifs. Certains apports bernois, quoique de peu de valeur, seront à respecter. Tout programme doit être assez souple pour être modifié au gré des découvertes que l'on ne manquera pas de faire au cours des travaux.»

On le constate, et l'attitude de l'architecte sera par la suite cohérente à cet égard, Pierre Margot ne prétend pas revenir à une unité stylistique originelle, même s'il préfère de loin la période savoyarde et s'il pense que l'on parviendra à rétablir les volumes originaux.

Réf.: Pierre MARGOT, *Château d'Yverdon, rapport et programme provisoire en vue de la restauration du monument*, Lausanne, rapp. dactyl. du 26 avril 1958, 3 p., déposé aux ACV, AMH, 387, Yverdon, n° A21124/1-3, et aux AChY.

Même si elles recourent à des méthodes déjà utilisées par Naef dès la fin du XIXe siècle, ces études préalables demeurent quelque chose d'exceptionnel à une époque où on ne s'intéressait que peu ou pas du tout à la sauvegarde et à la réhabilitation de monuments historiques. Au château de Nyon par exemple, Edgar Pélichet procède également à une «restauration» historicisante des façades entre 1959 et 1963, visant à supprimer les éléments des XVIIIe et XIXe siècles jugés étrangers à l'édifice pour revenir à une pseudo-unité médiévale<sup>226</sup>, mais aucun plan ne sera dressé ni aucune investigation dans les archives entreprise. Même s'ils ont moins transformé qu'à Yverdon, les importants travaux conduits par Pierre Margot sur les élévations tant intérieures qu'extérieures du château d'Oron dans les années 1970 n'ont été accompagnés d'aucune observation de nature archéologique, si l'on excepte les structures relevées dans la cour intérieure par Werner Stöckli<sup>227</sup>. Le dépouillement et l'analyse des sources écrites, notamment des riches comptes baillivaux bernois, n'ont pas été même abordés. Même constat quant à ce qui a été fait au château de Rolle dans cette même décennie. Si à cette époque on porte néanmoins un intérêt à la nature historique des châteaux vaudois, c'est encore le désert total du côté de l'Etat de Fribourg, qui n'est préoccupé que de

transformations utilitaires des sièges préfectoraux; même si elles ne sont pas forcément plus destructrices que celles réalisées au nom de l'histoire, elles ont cependant l'inconvénient, comme hélas encore aujourd'hui dans la plupart des cas, de ne faire l'objet d'aucune documentation archéologique ni historique.

En avril 1958, Pierre Margot livre alors un «rapport et programme provisoire en vue de la restauration du monument» (voir encadré). Puis, dans le courant de l'été, il communique son étude du château, essentiellement fondée sur l'interprétation des comptes savoyards. En principe, les travaux de restauration vont s'exécuter en fonction des locaux abandonnés par les écoles au fur et à mesure qu'elle seront relogées dans d'autres édifices. Le château sera destiné à abriter les diverses collections du Musée d'Yverdon, la bibliothèque publique et une grande salle pour des assemblées, des conférences et des concerts: l'*aula magna*. On prévoit également de restituer la chapelle médiévale sur toute sa hauteur. Le programme vise donc «à redonner à ce monument son intégrité», comme l'écrit l'archéologue cantonal<sup>228</sup>. Chaque étape du programme de restauration sera l'occasion de nouvelles observations sommaires au gré des décrépisages, menées par le seul Pierre Margot jusqu'en 1982, mais qui n'aura malheureusement pas l'occasion de revenir aux textes d'archives déjà dépouillés, ceux-ci restant entre les mains de Georges Kasser. La correspondance entre les deux hommes jusqu'en 1969 révèle l'hétérogénéité de leur point de vue, chacun maîtrisant mal le domaine de l'autre. De ce fait, la synthèse entre les données d'archives et la lecture architecturale de l'édifice n'a pu être qu'esquissée<sup>229</sup>.

### ■ 3<sup>e</sup> étape, la restauration de deux salles dans la tour orientale (1958)

– Les travaux de «restauration» proprement dits commencent durant le second semestre de 1958 avec la réfection des deux chambres [201] et [301] de la tour orientale pour deux salles d'exposition destinées au Musée. Ce sera l'aménagement, à l'étage inférieur, de la chambre Pestalozzi, et à l'étage supérieur, de la collection d'ethnologie rassemblée par Edouard Martin, un Yverdonnois qui a fait fortune dans les pays d'Orient. À cette occasion, et cela caractérise aussi les travaux futurs, les adjonctions et enduits récents sont enlevés et les parois sont laissées en pierre apparente avec la reconstitution, là où on l'a jugée nécessaire, de l'appareil de molasse original. On découvre à cette occasion l'escalier qui permettait de se rendre de l'étage supérieur à celui du couronnement (fig. 978). Les fenêtres ouvertes en 1809–1810 sont néanmoins conservées.

978

**978.** Château d'Yverdon, tour orientale, niveau [301]. Etat en 1998. Les subdivisions horizontales sont celles créées en 1810 pour Pestalozzi. Elles ont donc été conservées. L'appareil original a été rendu apparent. Ici, vue en direction du nord sur l'escalier montant à l'étage de couronnement de la tour, surmontant l'embrasure en partie obturée d'une archère originale. (Fibbi-Aeppli)



■ **4<sup>e</sup> étape, ouverture au public de la grande tour (1959–1960)** – Les travaux réclamés en 1907 déjà pour que l'on puisse accéder à tous les étages de la grande tour sont enfin entrepris. Le pont-levis et la galerie permettant d'atteindre la tour sont en mauvais état; avec la réutilisation des matériaux anciens, le pont est refait à l'identique, le plancher est changé, le garde-corps et la couverture en bardeaux refaits. Dans l'étage d'entrée, on crée un nouveau plancher avec un jour central qui permet de contempler les parties basses de la tour. Les blocs de molasse des escaliers allant dans les étages supérieurs sont remplacés, une nouvelle main courante est installée. La tour est enfin ouverte à la visite publique en avril 1960.

■ **5<sup>e</sup> étape, sondages dans l'«ancienne cuisine» (1960)** – L'Association espère restaurer l'*aula*, mais pour cela il faut récupérer les locaux occupés par la salle de paroisse. Celle-ci pourrait être déplacée dans l'aile orientale, où deux salles de classe [127-128] sont libérées avec la création du nouveau collège des Quatre-Marronniers. Pendant les vacances scolaires de 1960, une campagne d'exploration est entreprise par larges sondages où l'on met en évidence les embrasures des baies originales donnant sur la Plaine ainsi que les deux portes reliant la salle [128] au vestibule [105], celle du XIII<sup>e</sup> siècle et celle de 1536-1539, alors attribuée à la reconstruction du château qui a suivi les guerres de Bourgogne (cf. fig. 703). Les travaux de restauration sont toutefois ajournés car les écoles ont encore besoin de ces locaux. Les sondages sont sommairement colmatés pour rendre les lieux à nouveau utilisables. Ne pouvant poursuivre les travaux à cet endroit, l'Association demande de pratiquer des sondages et de restaurer le rez-de-chaussée de l'aile sud [116 + 120]<sup>230</sup>.

■ **6<sup>e</sup> étape, premières investigations dans le rez-de-chaussée de l'aile sud (1960–1961)** – Si, malgré le début des sondages, elle souhaite garder les salles de l'aile orientale à l'usage des écoles, la Municipalité accepte de se séparer de celles de l'aile sud, avec, en surplus, la salle des éclaireurs [116], décision curieuse<sup>231</sup>, que l'Association s'empresse d'accepter. Les investigations commencent en octobre 1960; elles vont être longues et les travaux retardés par de nombreux imprévus. Les locaux restaurés seront mis à la disposition de la bibliothèque publique, qui se trouve toujours dans la partie nord de l'aile occidentale et dans l'aile nord. Le départ de l'escalier menant à la grande tour (fig. 979) ainsi que les contrecœurs des cheminées médiévales sont mis au jour. D'une façon générale, l'interprétation des découvertes n'a pas été aisée. En effet, l'analyse des sources savoyardes n'avait pas localisé la *camera domini* à ce niveau et Georges Kasser y situe une cuisine à l'époque bernoise.

En 1961, l'Association décide de commémorer le 700<sup>e</sup> anniversaire de la construction du château. La fête est annoncée par la rédaction du journal local, pour qui le modèle à suivre est Chillon: «Cette année il y aura 700 ans qu'ont commencé les travaux de construction de notre château, élevé par l'architecte Pierre Mainier de Chillon sur l'ordre du comte Pierre II de Savoie. Chillon et Yverdon, deux créations du même architecte, travaillant sur l'ordre du même seigneur, construites toutes deux au bord d'un lac. Mais si Chillon a pu conserver sa situation merveilleuse unique en son genre, le lac de Neuchâtel s'est éloigné lentement de notre château. Puis les hommes se sont chargés de le défigurer... On a multiplié ces malencontreuses fenêtres faisant perdre à l'antique édifice son aspect de forteresse médiévale. Il arrive souvent dans une famille qu'un des fils tourne bien et l'autre tourne mal. Le château d'Yverdon représente le fils qui a mal tourné. Mais tout n'est pas perdu; l'Association, fondée il y a cinq ans, fera son possible pour le ramener dans le droit chemin.»<sup>232</sup> Cette prise de position est nuancée par ce même journal qui rapporte les propos de Pierre Margot: «Ces travaux, comme la future restau-

979



**979.** Château d'Yverdon, aile sud, ancienne salle «des armoiries» [120-5], vue sur la courtine sud, dans l'angle sud ouest de la pièce. Etat en 1961. La niche contenant le départ de l'escalier montant à la grande tour vient d'être mise au jour; son couverture fait de deux arcs de terre cuite alternant avec des blocs de molasse en réemploi, ne saurait refléter l'état médiéval, inconnu. À droite, on voit un des montants du contrecœur de la cheminée de la *camera domini*. (P. Margot)



**980.** Château d'Yverdon, détail de la courtine sud, porte donnant dans la galerie d'acheminement des céréales. Etat en 1966, après sa restauration. Le linteau et le montant droit sont originaux, en grès de La Molière. La tablette et le montant gauche ont été restitués par Pierre Margot. Si la porte originale ne remonte pas à 1536–1539, elle pourrait être attribuée au bailli Frantz Güder (1607–1613), dont les armoiries, très abîmées, ont été retrouvées sur le linteau et fautiveusement interprétées comme celles de Vaucher de Dizy, châtelain à Yverdon en 1311 sous Louis II de Savoie. Constructivement, cet encadrement est comparable à ceux apparus dans le château au cours du XVIIe siècle jusque dans les années 1670. (P. Margot)

**981.** Château d'Yverdon, travaux à la façade sur cour de l'aile sud, fin 1963 ou début 1964. Colmatage de la porte avec un appareil de molasse reprenant les assises existantes et dégagement de la fenêtre à meneau de 1536–1539, qui sera complétée pour être restituée. (P. Margot)

**982.** Château d'Yverdon, extrémité sud de la courtine occidentale, la première baie du XIIIe siècle ajourant l'*aula* sur cette façade vient d'être restaurée. Etat en 1966. (P. Margot)

ration de l'*aula magna*, ne visent pas à rendre au château l'aspect militaire qu'il avait au temps des Savoie, mais à mettre en valeur ses éléments les plus beaux et les plus anciens.»<sup>233</sup> Mais c'est bien sûr d'abord la forteresse savoyarde qui est magnifiée, la fête commémore l'acte fondateur, elle se déroule en effet sous les couleurs du drapeau savoyard<sup>234</sup>.

#### ■ 7<sup>e</sup> étape, la restauration du rez-de-chaussée de l'aile sud (1962–1966)

– La suite des travaux ne peut démarrer qu'à la fin de l'été 1962, après une patiente attente des subsides fédéraux. Pour répondre à la demande du Département de l'Intérieur, l'Association estime le coût total des restaurations à venir à 2 600 000 francs. L'embrasure de l'ancienne galerie comme les canaux des latrines suscitent de nombreuses interrogations. Georges Kasser interprète ces derniers comme des passages de fuite pour la garnison<sup>235</sup>. Il reprend la lecture des comptes baillivaux, qu'il se fait livrer à domicile par l'intermédiaire de Pierre Margot. En automne 1962, on supprime la porte de 1871 du côté de la tour des Juifs, ce qui permet de restituer l'embrasure de la fenêtre à croisée et le contrecœur de la cheminée prévue dans la grande *aula* primitive. Les blocs de molasse sont des réemplois provenant des chantiers communaux. Cette source, rapidement tarie, est remplacée par de la molasse provenant de Massonnens près de Romont, après que l'on a renoncé à celle de La Mauguettaz dont il aurait fallu relancer l'exploitation<sup>236</sup>. L'escalier et l'encadrement de la porte de la galerie sont restitués en septembre 1963 (fig. 980), puis le mur en pan-de-bois de 1685 de l'ancienne chambre du receveur est démolé afin de donner un volume unique à cet étage. Ensuite, en 1964, mais avec de très longues interruptions du chantier, la façade côté cour est restaurée. La fenêtre à meneau de 1536–1539 et la petite porte du XVIIIe siècle sont réhabilitées au détriment de tous les percements du XIXe siècle qui sont colmatés avec de la molasse (fig. 981). Sur la courtine ouest, la première fenêtre à croisée de pierre vient remplacer les deux baies en arc surbaissé de l'ancienne salle des éclairseuses [116] (fig. 982).

981



982



Ce n'est pas un retour au Moyen Âge puisque le volume unique de la salle n'a existé comme tel que de 1536–1539 à 1685 pour le grenier inférieur de cette aile. La mise en évidence de cette période est renforcée avec la

reconstitution de l'ancienne «chambre des farines», dont les murs en colombage ont réutilisé une partie des bois de la cloison médiane démolie. Cette chambre aurait dû servir de salle de lecture pour la bibliothèque mais elle est devenue par la suite un dépôt et un vestiaire pour les artistes. Auparavant, fin 1964, il a fallu supprimer l'escalier créé en 1805 pour se rendre à l'étage, ainsi que la dalle en béton, installée en 1943, pour l'abri du poste de commandement. À son sujet, Pierre Margot exhume le rapport de l'archéologue cantonal Bosset, qui avait autorisé la construction de l'abri à la condition que cette dalle fût enlevée après la guerre<sup>237</sup>. Enfin en 1965, on restitue le sol avec des terres cuites prélevées sur le premier sol de 1536–1539 formant l'étage supérieur, et le départ de l'escalier pour la grande tour; René Gatabin exécute les menuiseries des portes et fenêtres en style ancien (médiéval?) conçu par Pierre Margot (fig. 983). Dans l'intervalle, la Bibliothèque publique renonce à l'aile sud pour ses nouveaux locaux, la jugeant trop petite; celle-ci sera provisoirement occupée par la fanfare l'Avenir pour ses répétitions, au grand dam de l'Association qui aurait souhaité un sort moins utilitaire à ces nouveaux espaces ayant coûté plus de 195 000 francs. L'inauguration a lieu enfin le 18 juin 1966.

En 1963–1964, parallèlement à la réfection de l'aile sud, on procède à des travaux d'urgence au second étage de l'aile orientale [224]. Le plafond de plâtre – certainement celui de 1904, menaçant de s'effondrer à cause de gouttières qui l'ont corrompu – est enlevé et on décide de mettre en valeur les tirants moulurés de la charpente de 1503. La paroi médiane qui séparait cet espace en deux salles de classe est démontée. Comme l'aménagement intérieur de l'étage ne s'était jamais réalisé avant Pestalozzi, les poutres du plafond n'avaient pas reçu de décor peint. Elles n'ont pas été blanchies à la chaux à l'époque bernoise, ce qui prouve que les greniers s'étendaient essentiellement dans les ailes sud et ouest. Elles sont donc simplement conservées dans leur état naturel (fig. 984).

984



■ **8 et 9<sup>e</sup> étapes, l'aula magna (1967–1972)** – Avec l'ouverture de la nouvelle école professionnelle de la rue Roger-de-Guimps, la plupart des étudiants de l'école normale peuvent désormais occuper les locaux vacants de cette école, dans l'ancienne infirmerie à l'extrémité sud de la rue Pestalozzi. Cela libère entièrement l'aile occidentale et permet la restauration de l'aula magna. Les premiers sondages commencent en mai 1967. En 1968, on déménage la salle de lecture de la bibliothèque, qui passe de l'ancienne salle à manger [115-4] à la salle [107] de l'aile nord. Fin 1968, les boiseries de cette salle sont soigneusement déposées dans les combles en vue d'une autre utilisation dans le château. En 1969–1970, toujours avec la molasse de Massonnens, on entreprend la reconstitution des fenêtres à croisée du XIII<sup>e</sup> siècle, la dernière à être restituée étant celle de la salle [110]. En 1970, le corridor oblique ainsi que l'abri de 1779 sont supprimés et l'angle originel de la cour intérieure rétabli avec la création de deux portes aux dimensions arbitraires inspirées par celles de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, du fait qu'elles n'étaient pas attestées par les explorations archéologiques (fig. 985). Margot s'engage à conserver les colonnes moulurées de l'abri<sup>238</sup>, mais on ne sait où elles ont actuellement disparu (fig. 986).

Arbitraire également la cheminée qui a été installée contre le mur ouest de l'aula (fig. 987). Les salles de l'étage étant définitivement évacuées, on peut

983



**983.** Château d'Yverdon, rez-de-chaussée de l'aile sud. Etat en 1966, après les travaux de restauration. Grands vantaux de style médiéval par René Gatabin; l'un est pourvu d'une porte-guichet. Le tout a été inséré dans le passage reliant l'aile sud à l'aula magna; ce passage n'a rien de médiéval puisqu'il a été fortement surhaussé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, voire encore à l'époque de Pestalozzi (cf. fig. 677). (P. Margot)

**984.** Château d'Yverdon, étage de l'aile orientale après la suppression du plafond en plâtre et des travaux de rafraîchissement, vue vers le nord. Etat entre 1964 et 1985. Les collections permanentes du Musée y sont exposées. Une baie-crêneau et une meurtrière bernoise avaient déjà été démurées lors des travaux de 1904–1906. (P. Margot)

**985.** Château d'Yverdon, angle nord de la cour intérieure au cours des travaux de 1967–1972, qui ont signifié la disparition du couvert et du passage oblique de 1778. Etat en 1970. L'aula a reçu sa nouvelle porte «médiévale» à l'emplacement de l'arcade ménagée en 1778 pour assurer la liaison entre l'aile nord et l'aile ouest, obturée avec un appareil de molasse. L'arcade de l'aile nord n'a pas encore été bouchée. (P. Margot)

**986.** Château d'Yverdon, cour intérieure vue depuis la porte ouvrant dans le passage oblique. Ce dessin est la seule représentation connue montrant l'escalier de 1779 encore en service, avant 1871. Ce dernier est protégé par l'auvent soutenu par deux colonnes ouvragées. (Collection privée)

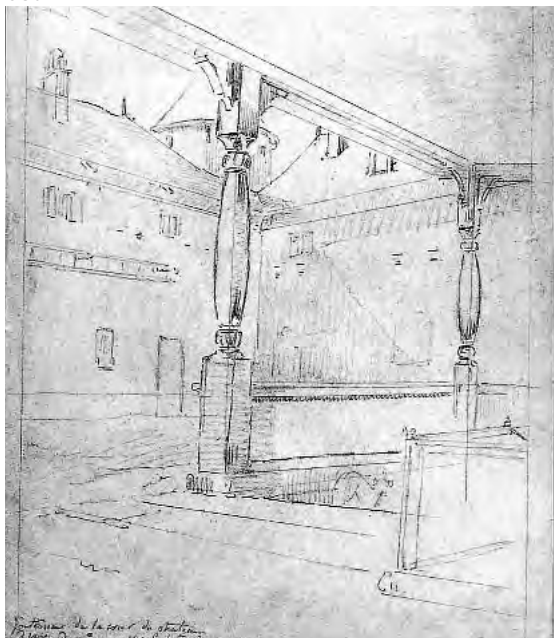
985



987



986



988



**987.** Château d'Yverdon, cheminée de l'*aula magna*, conçue par Pierre Margot, état après travaux, septembre 1976. (P. Margot)

**988.** Château d'Yverdon, aile occidentale, mur sur cour intérieure, après démontage du plafond de 1485, dont est encore visible sur cette vue un corbeau de pierre ayant soutenu la poutre de rive. Etat en 1971. Au-dessus, les empochements d'une poutraison serrée créée en 1666–1668 pour le renforcement du grenier, définissant le sol de l'étage. On voit également où s'encastraient deux des forts sommiers transversaux soutenant le plafond inférieur. Hauteur de l'ensemble, du corbeau au plancher supérieur, environ 1,50 m. Les portemanteaux desservant les classes de l'étage sont encore en place. (P. Margot)

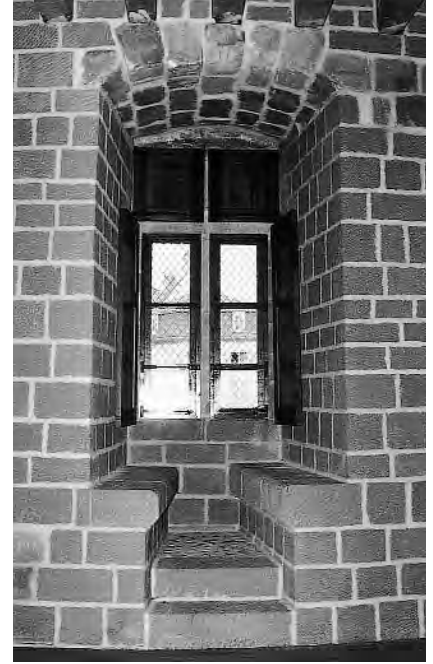
démonter en 1971 le plafond à solives de 1484 avec son renforcement de 1666–1667 (fig. 988) pour la reconstitution de ce qu'on pensait être le plafond original au-dessus des embrasures des fenêtres. Mais ce faisant, on a transposé à l'époque savoyarde une esthétique qui n'est apparue au château qu'au XVI<sup>e</sup> et surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, à savoir de placer le sommet de l'arrière-vousure de la fenêtre au-dessous des poutres de rive soutenant le plafond. Le niveau reconstitué correspondait en fait à la base de la charpente médiévale en appentis: on n'avait pas perçu que celle-ci était différente du plafond «terré» situé quelque 80 cm au-dessous et attesté depuis 1271<sup>239</sup>. Le mur nord, construit en 1536–1539 sous le plafond à solives de 1484–1485, a été surélevé pour atteindre le nouveau solivage en poutres de sapin. Ainsi, le volume créé ne correspond à aucun état antérieur de la grande salle! On opte pour un parti en «pierres apparentes» avec joints de mortier largement débordants, rejoignant l'aspect dominant des parois au Moyen Âge, continuant l'option prise dans l'aile sud et sur les façades extérieures des courtines. Toutefois, les blocs neufs se différencient des originaux par une taille rustique très heurtée (fig. 989).



989.1



989.2

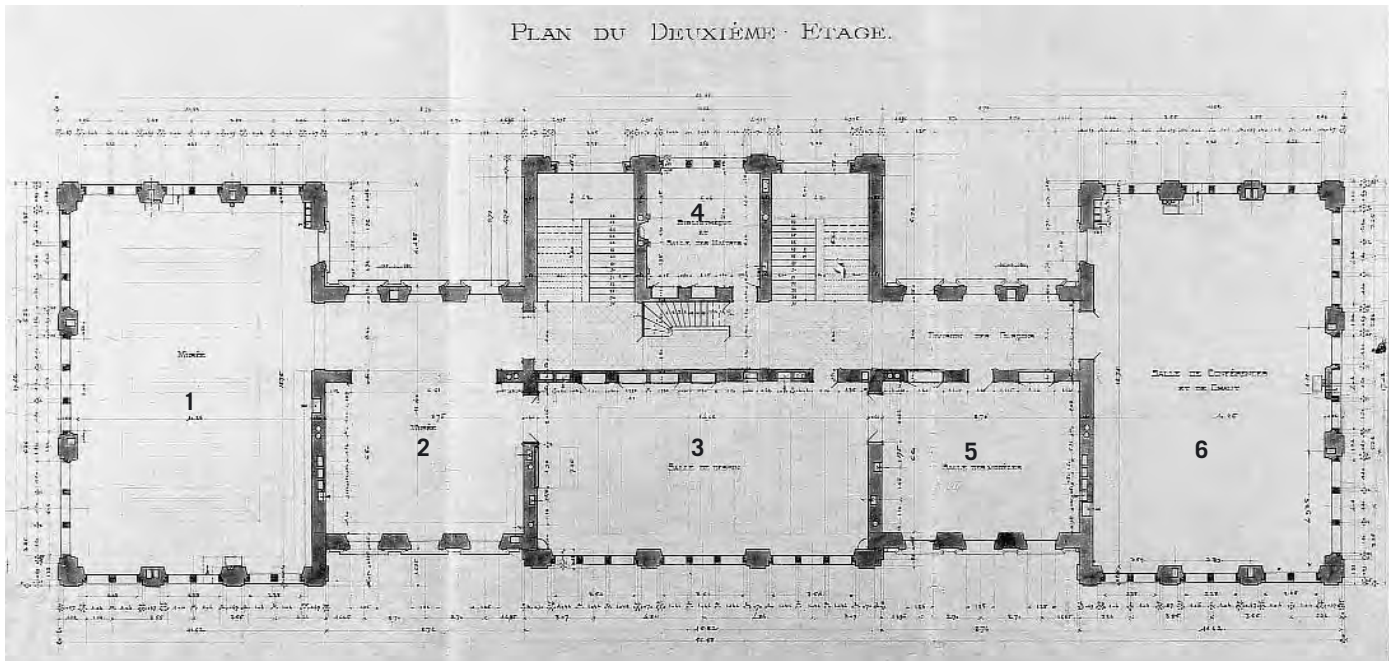


Avec sa fonction actuelle, la salle se trouve être un pastiche médiévalisant de l'*aula* à vocation culturelle, issue de l'architecture académique, telle qu'elle a été conçue sous l'influence des courants éclectiques du tournant du XXe siècle, comme par exemple l'*aula* de l'université au Palais de Rumine à Lausanne par Gaspar André (1898–1906), précédée par celle du collège d'Yverdon par Francis Isoz (fig. 990), qui contenait trois cents places (1893–1897). On peut encore citer l'*aula* plus récente de l'Université de Miséricorde à Fribourg, édifée sur les plans des architectes Fernand Dumas et Denis Honegger en 1939–1941. Celle du collège d'Yverdon avait été partagée en 1958 pour constituer trois salles de classes. La ville était à la recherche d'une nouvelle grande salle de conférences ou de concerts, moins vaste que celle du Casino-Théâtre. La réalisation de l'Association comblait donc un manque réel et, aujourd'hui encore, l'*aula* remplit pleinement cet office. L'inauguration a lieu le 11 février 1972, toujours sous les couleurs savoyardes.

**989.** Château d'Yverdon, *aula magna*, 1968-1972. 1. Vue générale vers l'ouest, état en 1998. (Fibbi-Aeppli) 2. Détail d'une fenêtre à coussièges restaurée par Pierre Margot, état en 1976. (P. Margot)

**990.** Francis Isoz, plan du dernier étage du collège: la grande salle de conférence et de chant, à droite côté lac, était également qualifiée d'*aula* à vocation culturelle, dans la conception humaniste et classique de l'enseignement qui a prévalu jusqu'au début des années 1970, maintenant bien estompée. Ce grand espace de 15,75 m x 10,25 m en oeuvre a été

990



subdivisé en trois salles de classe en 1958. Au début des années 1980, la ville, en créant un niveau supplémentaire en partie pris dans le comble, fragmente encore ces espaces. Il est intéressant de remarquer qu'on avait très fortement intégré le musée au collège, appelé à être un outil didactique, tant dans le domaine des sciences naturelles, que de l'archéologie et de l'histoire, ici voisin des salles réservées au dessin et à la formation des maîtres (bibliothèque). 1. Musée (salle de sciences naturelles). 2. Musée (salle des collections archéologiques et historiques) 3. Salle de dessin. 4. Bibliothèque et salle des maîtres. 5. Salle des modèles. 6. Salle de conférences et de chant. (AY, cartable «collège», Fibbi-Aeppli)

La perception de ce qui a été réalisé reste ambiguë. Pour Yves Lassueur, de la *Feuille d'Avis*, c'est bien l'*aula* des origines qui a été fidèlement restituée : «Spécialistes et maîtres d'œuvre viennent de restituer à cette imposante pièce les dimensions, le caractère et le cachet qu'elle devait avoir au XIIIe siècle... Avec ses 23 m 40 (ndlr: *sic*) sur 8 m 60 environ, son carrelage couleur tuile, ses murs de pierres apparentes et son plafond boisé, l'*Aula Magna* a repris le visage somptueux qu'elle devait avoir jadis. Le 'faux vieux' a été résolument banni ; tout a été mis en œuvre pour en faire une salle restaurée avec goût.»<sup>240</sup> Quant au rédacteur anonyme du journal *Yverdon-Revue*, son jugement nous paraît plus nuancé, moins vieilli : «La salle des chevaliers est belle, elle est réussie. C'est une réalisation moderne qui cadre harmonieusement avec le caractère de l'édifice, nulle faute de goût ne la dépare... Non seulement elle valorise le château et lui restitue beaucoup de son caractère originel, mais cette *aula magna* va se révéler d'une très grande utilité.»<sup>241</sup> Au boucllement des comptes en juillet 1973, la réfection de l'*aula* a coûté un peu moins de 570 000 francs. Le 3 juillet 1974, l'*aula* reçoit une tapisserie exécutée par les élèves de Maris Guex, maîtresse de dessin au collège secondaire.

Pour contribuer sans doute à son aspect «moderne», l'*aula* est dotée d'un chauffage dans le sol, également posé dans la salle des Pas Perdus adjacente. L'installation proprement dite se trouve dans l'édifice scolaire Pestalozzi et l'eau est acheminée par des conduites qui entrent dans le château par l'orifice des anciennes latrines de la courtine sud, située au pied de la tour des Juifs. L'eau est ensuite montée dans les combles, où elle est redistribuée enfin dans les diverses salles. À cette époque encore, les classes de l'étage étaient chauffées par des fourneaux. Le chauffage central, toujours équipé de radiateurs dans les dernières salles de classe, se généralisera au sol au gré des nouvelles réhabilitations.

991



991. Château d'Yverdon, étage de l'aile sud, salle [219-4] vue en direction du nord. Le sol est formé d'un parquet en lamelles de sapin posées en chevrons, l'éclairage est celui en vigueur dans maints édifices scolaires dans les années 1960, les deux fenêtres donnant sur la cour seront remplacées par la restitution d'une croisée de 1494–1495. État en 1974. (P. Margot)

■ 10<sup>e</sup> étape, la «*camera domini*» (1974–1977) – Dès 1970, l'Association est présidée par le pasteur Pierre Coigny, un de ses membres fondateurs, qui a succédé à Georges Kasser, décédé, lequel n'a pas eu la chance de voir l'*aula magna* terminée. Fin 1974, on s'attaque à la réfection du 2<sup>e</sup> étage de l'aile sud où l'on croyait localiser la *camera domini* savoyarde. Les trois salles d'école qui s'y trouvaient (fig. 991) sont libérées par l'école normale désormais déplacée dans le nouveau Centre d'enseignement secondaire supérieur du Nord Vaudois (CESSNOV). Avant même de procéder aux sondages archéologiques, on préjuge que l'on recréera un volume unique [215] qui devra abriter le chaland romain exhumé en 1971 à la rue du Valentin. En fait, cet espace n'est pas celui de la

*camera domini*, mais a été aménagé en 1494–1495 pour y recevoir les nouveaux appartements résidentiels jamais terminés. LL.EE. en feront leur grenier puis leur arsenal sur le sol surélevé en 1667–1668 au niveau de la base de l'ancienne charpente médiévale (fig. 992). Côté cour, on supprime les fenêtres rectangulaires de 1838 pour rétablir celles à croisée de 1494–1495, dont seuls les linteaux étaient conservés. On restitue l'aspect «bois apparent» des tirants moulurés de la charpente construite lors du même chantier que les fenêtres. Comme dans l'aile orientale, ceux-ci n'étaient pas peints à l'origine, non par choix esthétique, mais simplement parce que l'aménagement intérieur prévu par les Savoie n'a jamais été réalisé. On reconstitue le chemin de ronde abaissé au niveau du sol pour les dortoirs de Pestalozzi ainsi que les baies-créneaux à

992



994



993



**992.** Château d'Yverdon, étage de l'aile sud [219], sondage dans le sol montrant encore le renforcement de 1666–1668, vue en direction de l'est. Etat en 1977. La tête d'un des gros sommiers transversaux prenait place à l'origine dans le bouchon de l'ancienne cheminée de la *camera domini* dont on aperçoit ici le contrecœur, restitué en 1963. On constate aussi le premier sol, recouvert d'un lit de mortier à base de chaux, sur lequel se trouvent quelques terres cuites. Le plancher supérieur formé d'un lambris reposant sur des lambourdes sciées a certainement remplacé le sol primitif lors de l'aménagement du collège en 1838. Le chemin de ronde sera rétabli jusqu'au niveau de la base de l'embrasure des baies-créneaux, déjà restituées au moment de cette prise de vue. Au fond, on distingue le mur en moellons dressé en 1494–1495 qui a enveloppé le chemin de ronde dont on aperçoit la coupe. (P. Margot)

coussièges, dont il subsistait d'importants fragments et même de larges zones d'un enduit médiéval (fig. 993, fig. III-583). L'appareil de molasse, original ou reconstitué, est laissé apparent, alors que le mur en moellons de Chamblon côté cour est recouvert d'un enduit blanc. Dans la courtine occidentale on ne reconstitue pas le chemin de ronde mais on conserve le rhabillage en briques réalisé au moment de sa destruction en 1805. En revanche, on restitue une meurtrière à trou de serrure de 1587–1588<sup>242</sup>. Le coût de l'étape s'est élevé environ à 520 000 francs. Dans son rapport final, Pierre Margot conclut honnêtement: «La restauration n'a donc pas rétabli un état historique déterminé. On a rétabli un niveau qui correspond à celui du XIII<sup>e</sup> siècle, sans rétablir les divisions de cette époque.»<sup>243</sup>

**993.** Château d'Yverdon, étage de l'aile sud [219]. Etat en 1998. La salle abrite la section gallo-romaine du musée régional. Tout à droite, le parapet du chemin de ronde n'a pas été reconstitué en appareil de molasse. Cette zone correspond en fait exactement à l'excroissance des latrines médiévales disparues. À la place s'y était substituée une porte donnant sur des latrines aménagées dans une annexe extérieure, à l'époque de l'institut de Pestalozzi. (Fibbi-Aeppli)

■ **11<sup>e</sup> étape, restauration des anciennes cuisines (1978–1979)** – Pendant l'exécution de la 10<sup>e</sup> étape qui se termine à fin 1977, l'Association réunit les fonds nécessaires pour aborder début 1978 la réfection du rez-de-chaussée de l'aile orientale (fig. 994), en partie explorée en 1960. Le projet prévoit la suppression des fenêtres de 1837, étant entendu que celles de l'étage seront elles aussi amenées à disparaître<sup>244</sup>. Le second œuvre est entièrement éliminé; cela

**994.** Château d'Yverdon, rez-de-chaussée de l'aile orientale [127+128], vue vers le sud, en cours de démontage. Etat en 1978. Les embrasures des fenêtres ouvertes en 1837 seront obturées ; elles présentent une arrière-voussure en madriers jointifs, comme cela était la constante pour toutes les baies apparues au château après 1777. À gauche, la canonnière est en partie démurée. (P. Margot)

**995.** Château d'Yverdon, rez-de-chaussée de l'aile orientale, salle [128], vue vers le nord-est. Etat en 1998. Reconstitution des baies originales du XIIIe siècle, celle de gauche était dotée d'une pierre à eau pour les ablutions. La canonnière, qui a obturé celle de droite, a été conservée. Le plafond est soutenu par un gros sommier placé en 1838, au moment de la disparition définitive des restes de la cloison longitudinale qui séparait les pièces côté cour intérieure du corridor longeant la courtine et permettant de se rendre à l'arsenal depuis la cour d'entrée. (Fibbi-Aeppli)



permet de constater l'extrême complexité des structures résultant des très nombreuses transformations qui ont marqué l'histoire de cette aile. On réhabilite la salle bernoise [127] avec son décor de 1638–1639, reconstitué sur l'embrasure de la fenêtre à meneau de 1569–1570, que l'on rétablit ; on l'étend également sur la poutre en traits de Jupiter de 1666–1668 probablement (fig. XXX-705). On ramène la paroi nord de la pièce, déplacée en 1838, à son emplacement originel. La structure en pan-de-bois est curieusement laissée visible. À côté de la fenêtre du XVIe siècle, on rouvre ce qui restait de la baie de la cuisine médiévale, en la complétant et en laissant l'appareil de molasse visible. L'accès original par le vestibule et le mur nord n'est pas réhabilité ; il est remplacé par une porte percée dans le mur sur cour à l'emplacement d'une des baies de 1722. L'expert fédéral accepte qu'elle adopte la même apparence<sup>245</sup> que celle en partie reconstituée dans cette même façade donnant sur [128]. C'est en fait, légèrement recentrée par rapport à l'espace intérieur, une transposition XVIe siècle de la porte ouverte en 1838 pour la salle de classe.

Dans la salle [128], les baies originales du XIIIe siècle sont mises en évidence. On maintient dans la fenêtre sud la canonnière de 1536–1539, elle aussi recréée en partie. Au contraire de ce qui a été exécuté aux cheminées de l'aile sud, on ne se contente pas de rétablir seulement le contrecœur dont on retrouve quelques restes<sup>246</sup>, mais Pierre Margot propose une reconstitution de son manteau (fig. 995). Elle s'inspire de celle de la *camera domini* de Chillon pour certains détails. On maintient pourtant une petite ouverture carrée, ayant peut-être servi de ventilation à la cheminée, mais, du fait de ses dimensions importantes, plus certainement créée au moment où cet espace servait de corridor entre la cour d'entrée et l'arsenal, en tout cas après la disparition de la cheminée<sup>247</sup>. L'appareil de molasse de la paroi nord est laissé apparent. On peut y voir les traces de l'incendie de 1476, lesquelles ne s'étendent pas, curieusement, de façon uniforme sur la surface ; au contraire, la rubéfaction est limitée seulement à certains blocs. C'est l'indice de l'existence d'un enduit à cette époque, ne permettant au feu de brûler la pierre que là où il était tombé<sup>248</sup>. La porte de 1536–1539, comme les autres, reçoit des vantaux en style ancien dessinés par Pierre Margot. Côté cour, la paroi est réendueite. De chaque côté de la porte de 1580, on reconstitue les embrasures – n'ayant pourtant laissé pratiquement aucune trace – des baies à meneaux. Le gros sommier posé en 1838 est remplacé par un neuf à cause du déplacement du galandage médian.

Sur la base de quelques rares assises qui subsistaient, la façade des deux salles sur la cour est à nouveau parementée en appareil de molasse, et retrouve ainsi un aspect XIII<sup>e</sup> siècle qui avait pourtant largement disparu avec la grande reconstruction de 1503 et les multiples transformations qui ont suivi (cf. fig. 976) Les travaux s'achèvent fin juin 1979. Les deux salles sont dédiées à Léon Michaud, érudit et historien d'Yverdon, ancien directeur du collège, ancien président de la Bibliothèque publique et du Musée du Vieil Yverdon, l'un des premiers membres du comité de l'Association pour la restauration du château. Au terme de la 11<sup>e</sup> étape, qui a coûté environ 424 000 francs, les travaux assumés par cette société depuis 1956 s'élèvent à 1 878 000 francs. Les fonds propres amenés par l'Association se montent à 456 000 francs, les subsides de la Confédération, du Canton et de la ville totalisent 1 422 000 francs<sup>249</sup>.

996



997



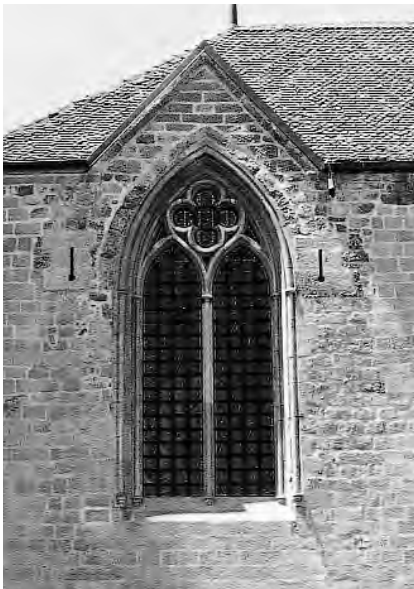
■ **12<sup>e</sup> étape, la chapelle (1981–1983)** – Les travaux d'exploration commencent à la fin du printemps 1980. Pour la première fois, l'analyse archéologique de l'édifice n'est pas menée par l'architecte-restaurateur mais par un archéologue dûment mandaté. Durant le premier semestre de 1981, Peter Eggenberger et Alain Muller, de l'Atelier d'archéologie médiévale de Moudon, font l'inventaire des diverses transformations qui définissent le volume de la chapelle à restaurer. Ils établissent une chronologie relative et une interprétation historique sur la base des extraits d'archives rassemblés par Olivier Dessemontet en 1956. Des relevés au pierre à pierre précis et une couverture photographique professionnelle de qualité par Daniel et Suzanne Fibbi se substituent aux dessins hâtifs et aux photos troubles de l'architecte-restaurateur. Ces deux chercheurs situent l'obturation de la grande verrière à la période bernoise seulement, car l'analyse et la datation de la charpente n'avaient pas encore été faites. Cela permet à l'Association d'opter pour une restitution de la chapelle dans son état d'après 1476, avec la baie gothique réouverte et dans la position actuelle de la façade occidentale, reculée à cette époque<sup>250</sup>. Bien que l'étude archéologique admette l'existence d'une galerie supérieure par la lecture trop rapide des sources, elle démontre que les structures n'en révèlent pas l'existence matérielle avant l'époque bernoise, quand est apparu un plancher complet. On en justifie tout de même la création, puisqu'elle devait relier

**996.** Château d'Yverdon, chapelle, vue en direction du sud-ouest, état en 1998, résultant des transformations de 1981–1983. (Fibbi-Aeppli)

**997.** Château d'Yverdon, aile orientale et chapelle, niveau de l'étage, vue en direction du sud-est sur la courtine orientale. Etat avant la création de trois salles de classe en 1904–1906, soit avant l'ouverture des dernières fenêtres à encadrement rectangulaire. Au premier plan, la niche d'une meurtrière de 1587–1588, desservie par le chemin de ronde disparu en 1807 (l'arrachement a été habillé avec des moellons). Au second plan, le mur pignon de la chapelle, plus épais que la courtine voisine. Celui-ci a visiblement été redressé en 1503 au moment de la création de la charpente actuelle. Ce complément peut être repéré à la zone de maçonnerie plus claire; plus loin, une meurtrière obturée et la partie nord de la grande baie gothique. (ACV, AMH, R. Gindroz)



998. Sion, église capitulaire Notre-Dame de Valère, vitrail ajourant les parties hautes du chœur, sans doute du XIIIe siècle. Certains morceaux de verre, contenant de la céruse (blanc de plomb), ont viré au noir. (D. de Raemy)



999. Château d'Yverdon, façade orientale de la chapelle après la restauration complète de la verrière, état au printemps 1984. (P. Margot)

logiquement la chapelle à la *camera domini* qu'on situe encore à l'étage de l'aile sud. Sa réalisation permettra en tout cas d'établir une liaison utile pour le circuit de visite du Musée (fig. 996).

Les travaux commencent à la fin de 1981. La partie basse de la baie gothique est complètement dégagée, les fenêtres de 1837 au rez-de-chaussée et de 1904 à l'étage sont obturées par des bouchons parementés en blocs de molasse qui se raccordent à l'appareil original. Sur la base des photos prises en 1903 qui montrent les traces du pignon primitif encadrant la baie gothique (fig. 997), on décide d'établir un plafond lambrissé à deux pans. La position et la forme de ce plafond procèdent du même genre de confusion que celui de l'*aula*: au lieu de se situer en dessous, il se place dans le même plan que la charpente, non sur les tirants comme l'*aula*, mais contre les chevrons dont il faut imaginer l'existence avant 1476. Cela implique de faire disparaître quelques tirants de la charpente de 1503 et de compromettre en plus le bel espace induit par sa forme en carène inversée<sup>251</sup>. L'appareil de pierre de Chamblon, caractéristique du chantier de 1503 et formant la partie haute du mur sud, est remplacé par des blocs de molasse. À la place du galandage en brique construit en 1903, il faut également reconstituer avec ce même matériau le mur nord au-dessus du solivage bernois intermédiaire. Hormis le mur ouest, qui est enduit pour dissimuler ses parements très composites, on opte pour une apparence naturelle des matériaux, parti éloigné de celui qui devait prévaloir au Moyen Âge<sup>252</sup>.

Le vitrail est l'œuvre du peintre-verrier Pierre Chevalley, il se présente comme une élégante transposition contemporaine de vitraux médiévaux aux coloris très clairs et au fin réseau de plomb tels qu'ils prédominaient chez les cisterciens et dont il reste de spectaculaires exemples à l'église du chapitre Notre-Dame de Valère à Sion (fig. 998). Les verrières sont tenues par des barlotières formant un quadrillage métallique. Si l'emplacement des barres verticales n'a pas été retrouvé, les éléments horizontaux ont été replacés dans leur empochement d'origine, travail exécuté par le ferronnier Charles Pernoux (fig. 999). Les peintures de l'embrasure ont été nettoyées, fixées et restaurées par Anne-Françoise Pelot. La nouvelle chapelle est inaugurée début septembre 1983, elle aura coûté 547000 francs.

■ **13<sup>e</sup> étape, la *stupha* (1985–1986)** – Les travaux débutent en janvier 1985. Un constat archéologique global des structures est dressé après la suppression des enduits récents et plus anciens. On peut reconstituer le chemin de ronde, enlevé en 1807 pour l'aménagement des dortoirs de l'institut Pestalozzi. Contrairement à la restauration «à l'identique» de l'aile sud, on opte pour une restitution analogique en béton armé, qui reconstitue l'encorbellement d'origine sur la partie la plus mince de la courtine (fig. 1000). On supprime les fenêtres de 1807 et de 1904 et l'on décide de réouvrir et au besoin compléter les meurtrières de 1587–1588. L'une d'elle avait d'ailleurs déjà été mise en valeur sous l'impulsion d'Albert Naef lors du chantier de 1904. Leur état de conservation est variable: de l'embrasure de trois parfaitement intactes à celle qu'il faut complètement restituer du fait qu'elle a disparu en 1904, lorsque la meurtrière a été déplacée (seul son parement extérieur, remonté, a été conservé) pour laisser place à deux fenêtres. Si le chemin de ronde est laissé en molasse ou en béton apparent, le parapet reçoit un enduit dans lequel on souligne les restes des baies-crèneaux originales. Dans le mur nord, on ouvre à nouveau une petite porte située près de l'angle nord de la pièce, condamnée au moment de la création de la grande porte pour la bibliothèque et le musée en 1830. La première remonte à la période bernoise et était utilisée pour accéder au dortoir de l'institut Pestalozzi. Elle sera à nouveau définitivement condamnée lors du grand chantier de 1992–1998 pour permettre la réhabili-

tation de la grande entrée de l'ancienne bibliothèque. Les travaux s'achèvent en automne 1986. Plus tard, en 1988, sera encore posée sur le chemin de ronde une barrière de verre, soutenue par des poteaux métalliques, au moment de l'aménagement par le musée d'une nouvelle salle de préhistoire. Cette étape a marqué la disparition des dernières baies ouvertes dès l'époque de Pestalozzi, à l'exception d'une seule, celle qui éclaire la cage d'escalier de l'entrée, tout contre la tour orientale (fig. 1001).

La somme totale consacrée par l'Association pour la restauration du château s'élève à 3150000 francs. Elle a dépensé 1040000 francs et les subventions fédérales, cantonales et communales se montent alors à 2110000 francs<sup>253</sup>. La part de l'Association a été très importante dans ces deux dernières étapes.

1001



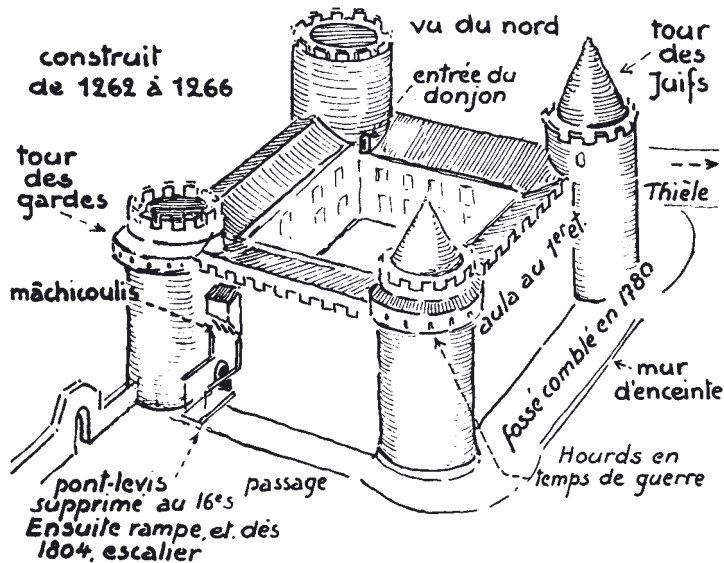
■ **14<sup>e</sup> étape, l'aile nord (1992–2002)** – L'optique dans laquelle on aborde le chantier de loin le plus considérable entrepris par la ville et l'Association se trouve être très différente de celle des étapes précédentes<sup>254</sup>. En 1986, la Bibliothèque publique s'installe dans le bâtiment des anciennes postes et y emporte le fonds ancien, libérant ainsi plusieurs pièces [109-1], [109-2] et [110]. On pensait commencer une campagne peu importante, qui n'aurait touché que le rez-de-chaussée de l'aile nord et les chambres de la partie nord de l'aile ouest. Dès 1960, l'Association souhaitait réhabiliter les appartements baillivaux dont les boiseries du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient subsisté. Les transformations s'annonçaient en principe moins radicales; notamment, on pensait maintenir les fenêtres des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Mais, simultanément, l'approche du monument change. On l'a dit, les années 1950 et 1960 s'intéressaient peu au patrimoine construit. Les connaissances sur les monuments classés n'avaient pratiquement pas évolué depuis la disparition d'Albert Naef. Les destructions massives de cette période suscitent tout de même des réflexes de protection. Les articles de Ric Berger parus dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* ont contribué à sensibiliser le public et, réédités, ils jouent encore un rôle utile au moins à ce titre. Toutefois, ils sont de piètre qualité «scientifique» et sommairement documentés; souvent fautifs, tant dans les dessins que dans les textes, ils n'amènent aucun véritable progrès dans la connaissance du patrimoine monumental, au contraire même parfois<sup>255</sup> (fig. 1002). Dans ce contexte, les recherches d'Olivier Dessemontet et de Georges Kasser ont été véritable-

1000



**1000.** Château d'Yverdon, étage de l'aile orientale [224], vue en direction du nord-est, détail montrant la reconstitution du chemin de ronde en béton armé où il était originellement en encorbellement sur la portion de courtine mince, en molasse appareillée là où il était formé simplement par le retrait du mur, état en 1987. (P. Margot)

**1001.** Château d'Yverdon, courtine orientale. Etat en 1998, après les diverses interventions de Pierre Margot qui ont visé à supprimer les fenêtres des XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècles, sauf une. Comme les baies-crènaux étaient mal conservées, il a été décidé de ne pas les restituer mais de leur préférer les meurtrières à trou de serrure de 1587–1589. Ce parti est discutable, puisque la baie de la chapelle était obturée au moment où ces dernières ont été percées. (Fibbi-Aeppli)



1002. Le château d'Yverdon selon Ric Berger. Cet auteur a imaginé un couronnement rappelant vaguement les restitutions de Viollet-le-Duc à Pierrefonds, mais sans aucune adéquation avec la réalité matérielle de l'édifice pourtant clairement visible à l'époque de ce dessin. L'entrée est située trop bas, de même que la cour intérieure. La cour de la grande tour a été escamotée. Des créneaux ont été reconstitués à la place des baies-créneaux, les tours ne sont pas assez élevées par rapport aux courtines adjacentes. La question des toitures n'a fondamentalement pas été comprise. (Ric Berger)



1003. Le pasteur Pierre Coigny, président de l'ARCHY, et l'architecte Michel DuPasquier dans la chapelle du château. Fin des années 1990. (Alain Martin)

ment pionnières, le second pondérant utilement les jugements souvent hâtifs de l'architecte restaurateur. Après la mort de Kasser, l'architecte Margot est seul à détenir les informations de nature historique, qu'il n'a souvent ni le temps ni la volonté d'exploiter à fond pour les nouvelles étapes de transformation. Les choix de la restauration sont en général avalisés non sur la base d'études poussées mais d'après une approche esthétisante fondée sur l'arbitrage et le jugement du Président de la Commission fédérale des monuments historiques, le professeur Alfred A. Schmid, homme de vaste culture, considéré comme un des meilleurs historiens de l'art en Suisse.

Parallèlement pourtant, les années 1970 sont le cadre d'un progrès notable dans la sauvegarde du patrimoine ancien. La protection des biens culturels, le recensement architectural et monumental y contribuent.

Le canton de Vaud étoffe sa section archéologie en nommant à côté de l'archéologue cantonal, un conservateur des Monuments. Ces deux fonctionnaires, s'appuyant sur de nouvelles spécialisations qui apparaissent alors, développent notablement l'approche scientifique de leur domaine et abandonnent l'optique de leur prédécesseur encore très amateur-antiquaire, selon laquelle seul le bel et prestigieux objet est jugé digne d'intérêt. Ils peuvent compter sur l'apport de l'Université qui développe sa section d'archéologie antique et gallo-romaine et crée dès 1972 une chaire d'histoire de l'art monumental régional, plus spécifiquement consacrée au patrimoine du second millénaire. Cet enseignement lie à l'approche typologique et esthétisante propre à l'histoire de l'art, les méthodes des historiens, l'étude des sources écrites; il favorise une définition extensive du patrimoine, qui ne se limite plus seulement aux objets les plus prestigieux et déjà reconnus mais s'attelle à démontrer l'importance de «monuments» plus modestes, également chargés de sens, d'enseignement, dans une volonté d'approche globalisante. Simultanément, l'archéologie médiévale, déjà pratiquée en pionnier par Albert Naef, connaît un nouvel essor avec l'apparition de bureaux privés qui développent l'approche matérielle et structurelle du patrimoine construit en établissant de nouvelles typologies prenant en compte la taille de la pierre, ou les moulures utilisées par les menuisiers et les serruriers<sup>256</sup>. Le restaurateur d'art développe également l'analyse de l'objet à restaurer en faisant l'archéologie des couches picturales. Ces nouvelles disciplines peuvent bénéficier de techniques d'analyses scientifiques auxiliaires plus nombreuses et plus performantes. On ne citera ici que la dendrochronologie, apparue à la fin des années 1970, abondamment utilisée au château d'Yverdon dès 1982, qui a pu autoriser la datation absolue de nombreux chantiers, parfaitement concordante avec l'analyse des sources écrites, lorsque la vérification était possible<sup>257</sup>.

Comme ailleurs, le temps de l'architecte-archéologue omniscient et polyvalent, brillamment inauguré par Naef, est révolu<sup>258</sup>. Lui succède celui des «spécialistes» énumérés ci-dessus, qui vont ausculter le monument en étroite collaboration dès 1987, sous la direction d'un nouvel architecte engagé au début de 1990, Michel DuPasquier (fig. 1003), déjà sensibilisé aux problèmes de restauration architecturale par son activité au sein d'un collectif d'architectes, le «groupe Y». La constitution de cette nouvelle équipe est organisée par un expert mandaté par la section vaudoise des Monuments historiques, Dominique Gilliard.



Les premières analyses, conduites en 1988 et 1989, convainquent la Ville et l'Association de ne pas se limiter seulement au rez-de-chaussée de l'aile nord, mais d'en aborder la réhabilitation jusqu'aux combles, toitures comprises. Cette décision est notamment motivée par l'ingénieur civil, qui met en évidence de graves désordres statiques. Une seconde phase d'études très importantes commence alors. Après avoir été documenté, le second œuvre est démonté pour que soient mises à nu les structures porteuses. Le dépôt des boeries du XVIII<sup>e</sup> siècle à la veille de Pâques 1990 permet également de se rendre compte de la richesse des peintures murales conservées, mais aussi de leur fragilité. Un restaurateur en peintures, une historienne de l'art, un archéologue et un historien des monuments poursuivent la documentation de l'aile nord. Ce dernier reçoit en plus le mandat de l'Association, désormais affublée du sigle un peu high tech d'ARCHY<sup>259</sup>, de rédiger à la fin de ces travaux d'investigation un rapport de synthèse qui établisse l'état des connaissances sur l'ensemble du château. Il a ainsi l'occasion de compléter largement les renseignements d'archives déjà connus et surtout de les interpréter dans leur globalité à la lumière des nouvelles découvertes. À la fin de 1992, cette phase d'étude s'achève ; elle permet à l'architecte d'élaborer un projet de restauration, ou plutôt de réhabilitation, de l'aile nord ; elle aura coûté plus de 600 000 francs, effort exceptionnel accepté dans un contexte encore de haute conjoncture.

Le projet de restauration et son devis sont soumis au Conseil communal en décembre 1992 pour la part qui revient à la ville. Celui-ci accorde un crédit de 4 360 000 francs, l'ARCHY ayant à sa charge 2 020 000 francs, soit en gros le double de tous ses investissements antérieurs. On peut indiquer ici les options générales choisies. Outre leur «restauration», la conservation des peintures et le souhait d'utiliser le 2<sup>e</sup> étage pour une grande salle destinée à des expositions temporaires nécessitent un important renforcement des structures porteuses au moyen de nombreux profilés métalliques. Il faut également, pour les futures salles d'exposition, un dense réseau d'éclairage et de ventilation, cette dernière spécialement conçue pour le maintien d'un climat propice aux peintures. Cet équipement technique très important a par endroits singulièrement diminué les espaces à disposition.

Il s'agit d'une part de rester au plus proche de l'état touché au début des travaux, ceci pour avoir à éliminer le moins possible de substance ancienne. Cette dernière est conservée, soit cachée par le second œuvre contemporain (choisi avec goût grâce aux talents de l'architecte, spécialisé dans l'architecture d'intérieur), soit revalorisée sans adjonction ni reconstitution en fac-similé. D'autre part, il faut répondre aux besoins actuels qui font maintenant du château une sorte de centre culturel polyvalent, par la création de salles nouvelles, aménagées de façon contemporaine. Même si la plupart des volumes anciens ont été maintenus, il a fallu changer quelques cloisons en trop mauvais état.

Il a été décidé également de supprimer le corridor [106-3] pour reconstituer le volume original de la salle d'audience à l'époque des peintures<sup>260</sup>. Cette pièce, comme celle d'à côté [109-2], fait l'objet d'un traitement particulier dans le but de mettre en valeur les peintures en suggérant l'ambiance qui prévalait au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est une maison spécialisée dans l'architecture d'intérieur et le design, ADN System (Ateliers du Nord), d'Echandens, qui s'est chargée en 2000 de cette mission difficile. Un travail très poussé est en effet conduit sur l'éclairage qui finalement est concentré sur de sobres colonnes servant également de supports aux textes de présentation des salles. Cet aménagement contemporain a permis d'éviter l'écueil du pastiche, même avec des meubles d'époque qui de toute façon n'auraient pas été ceux qui avaient réellement occupé les salles. On a assumé le fait qu'il s'agissait d'une salle d'exposition dont le décor ancien devait être l'objet unique à présenter.

**1004.** Château d'Yverdon, aile nord en cours de chantier, après les démontages, état en mai 1994, vue depuis le repos d'escalier [303] en direction de l'ouest sur les niveaux 2 et 3. La charpente et la couverture sont renouvelées. On va procéder à la reconstitution du plafond/plancher séparant ces deux niveaux.  
(D. de Raemy)

**1005.** Château d'Yverdon, salle [210], après les travaux de réhabilitation selon la conception de l'architecte Michel DuPasquier. Etat en 2001. (Fibbi-Aeppli)

1004



Au 2<sup>e</sup> étage, les galandages suspendus en brique, de même que les fenêtres de 1883 sur la cour, ont été supprimés pour l'installation d'une nouvelle salle d'expositions temporaires, ce qui a permis de réhabiliter les toitures. Ce local exige également la suppression des solivages (fig. 1004) qui avaient progressivement formé ce niveau, de 1650 à 1810, remplacés par une structure mixte de bois et de métal à la solidité conforme à un tel lieu public. Le solivage de 1536–1539 entre le rez-de-chaussée et l'étage n'a pas pu être conservé dans la pièce [107-1+2], remplacé par des poutres neuves à l'identique. Le vestibule en bois renfermant l'escalier d'accès à la tour [201], les restes de sol en terre cuite de l'ancienne cuisine du directeur [210-1] et le plancher du cabinet de Pestalozzi [210-2] ont été enlevés. Le premier est remplacé par une passerelle métallique reliant l'entrée de la tour à la salle d'exposition du 2<sup>e</sup> étage. Son caractère contemporain lui permet de suggérer l'existence passée du chemin de ronde, mais sans aucun asservissement puisqu'elle ne se situe pas exactement au niveau original, ce qui serait entré en contradiction avec les fenêtres et les oculi conservés. Le volume de la pièce est à peu de choses près celui établi en 1887 pour la grande salle des sciences naturelles du collège (fig. 1005).

1005



1006



1007



Les boiseries de la salle [110] sont reposées à leur place primitive mais contre les structures métalliques de renforcement; un plafond en plâtre est refait à l'identique de celui qui a été enlevé. Les lambris de la salle d'audience [109-1] et son plafond à caissons sont replacés dans le volume très semblable de l'ancienne cuisine [107-3+108] (fig. 1006), ceci aux fins de les conserver, car les transformations récentes avaient singulièrement diminué le nombre des lambris de hauteur de 1778 à panneaux rectangulaires, dès lors insuffisants pour habiller complètement cet espace recréé<sup>261</sup>. À l'étage, le plancher de la chambre du receveur [209] est replacé sur les renforcements métalliques qui protègent le plafond peint de la salle d'audience. Sous ces derniers, le sol en terres cuites de 1536-1539 a été conservé. Les salles voisines [207] et [208] sont réhabilitées dans leurs dispositions de 1864 avec un second œuvre contemporain. Dans la première, on maintient la cheminée qui chauffait une

**1006.** Château d'Yverdon, ancienne chambre à coucher du bailli [107-3], à laquelle a été intégré l'espace de la cage d'escalier [108]. Vue en direction de l'ouest, état en 2001. Les boiseries de 1777 à simples panneaux rectangulaires, en nombre insuffisant, n'ont pas été remplacées. On leur a préféré les lambris de hauteur Louis XV de l'ancienne chambre de madame la baillive [109-2], de 1751 (avec le petit panneau supplémentaire ornant la traverse à hauteur d'appui), et celles subsistantes dans la salle d'audience [109-1], de 1744 (diminuée du corridor [106-3] en 1778). Le plafond à caissons de 1744 a également été récupéré de cette ancienne salle d'audience [109-1]. (Fibbi-Aeppli)

**1007.** Château d'Yverdon, salle [207-1], restaurée lors du chantier de 1990-2001, ayant reçu son aménagement muséographique en 2002. Ici, l'évocation de l'histoire scolaire d'Yverdon et de sa région. Y est muséifié (déjà !) pour l'essentiel le matériel pédagogique des années 1970, celui en vigueur au moment où les dernières écoles quittent le château (1974). (Fibbi-Aeppli)

1008



**1008.** Château d'Yverdon, aile orientale, chantier de réfection de la charpente. Etat début décembre 1998. Détail montrant le façonnage à la hache des poutres ainsi que les marques d'assemblage (ici 9, 10, 11, 12, etc.) sur l'aisseilier renforçant et stabilisant le chevron et le faux-entrait, du côté de la cour intérieure. (D. de Raemy)



**1009.** Château d'Yverdon, tour nord «de la Place» et amorce de la courtine occidentale. Cette vue est antérieure à 1877 puisque la seconde fenêtre du laboratoire n'y figure pas encore. La lumière rasante met en évidence la texture légèrement granuleuse de l'épais enduit qui recouvrait alors les murailles du château. Cet enduit, dans la partie éclairée en tout cas, est postérieur à 1715, année où le parement de la tour est intégralement refait en tuf sur cette portion. (MY, André Schmid?)

des chambres de l'appartement Pestalozzi. La sobriété du réaménagement de ces salles est conçue dans la perspective de recevoir l'exposition permanente du Musée d'Yverdon et de sa région, laquelle propose un circuit complet autour de la cour intérieure, en occupant l'étage de l'ensemble des corps de logis. L'exposition, consacrée à l'histoire contemporaine d'Yverdon et du Nord Vaudois, a été inaugurée le 26 avril 2002 (fig. 1007).

■ **La réfection des couvertures (1994–2001)** – Simultanément au long chantier de l'aile nord, l'aspect extérieur du château change: après la réfection générale des couvertures des deux tours nord et est, ainsi que de celles de l'ensemble des logis s'étendant entre elles en 1993–1995, toutes les autres subissent le même sort entre 1998 et 2001, pour un montant accordé par la ville, propriétaire de l'édifice, de près de 2 millions de francs (fig. 1008). Si les tuiles et le lattage doivent être impérativement remplacés, les charpentes, heureusement en bon état, peuvent être conservées, moyennant le changement de quelques pièces. Les trois charpentes médiévales conservées au-dessus des corps de logis ont vu leur panne faîtière systématiquement renforcée au moyen de petits faux-entrants placés sur chaque ferme. Les coyaux de 1779 ont également été changés. Les charpentes des tours, qui ont ten-

dance à se disloquer, nécessitent une consolidation, et ses éléments sont «resolidarisés» au moyen de tirants et de câbles métalliques insérés de façon très discrète, selon une conception particulièrement bien adaptée, mise au point par un ouvrier-charpentier devenu ingénieur civil, Christian Burkhard, du bureau d'ingénieurs Perret-Gentil et Rey SA. Les tuiles ont pu faire l'objet d'une étude détaillée dont les résultats sont présentés dans cet ouvrage<sup>262</sup>.

■ **Le recrépissage de la façade nord (2001)** – En 2001, on procède également au recrépissage de la façade nord du château (fig. XXVI-715), qui était alors dans un état très dégradé puisque, au contraire des autres, elle n'avait bénéficié d'aucune réfection du parement avec de nouveaux blocs de molasse. Il est retenu un parti général attesté depuis le début de la période bernoise au moins<sup>263</sup>, que nous avons présenté plus haut: tous les encadrements de portes et de fenêtres, qu'ils soient en molasse ou en pierre jaune de Hauterive, étaient peints d'un badigeon ocre, alors que l'enduit de la façade elle-même était recouvert d'un badigeon presque blanc. Les teintes exactes sont déterminées sur la base des rares fragments anciens que la campagne très violente de 1918 avait épargnés (cf. fig. 1010.1 à comparer avec fig. 1010.2, fig. 1009). Les encadrements des fenêtres attestent non seulement la présence de l'enduit, mais indiquent également son épaisseur originale. Les restes des anciens percements obturés, comme les baies-crèneaux ou la baie en plein cintre de l'ancienne cuisine médiévale, ne sont pas complètement dissimulés afin qu'ils restent lisibles, mais recouverts du même badigeon que la façade.



**1010.** Château d'Yverdon, vue générale depuis le nord. **1.** En 1899. Les baies, générées par les premières apparues en 1720, sont à linteau droit dans la façade nord, et à arc surbaissé dans la façade ouest où les deux premières étaient apparues en 1757. La dernière d'entre elles, contre la tour des Juifs, a été ouverte en 1881. Le volume général ainsi que l'aspect très fermé des tours évoquent encore la forteresse médiévale alors que les façades des corps de logis ont intégré le château à l'architecture urbaine et classique de la Place. Cette dichotomie était également ressentie à l'intérieur. Louis Rochat demande une salle de physique qui soit lumineuse, car, en entrant dans l'ancienne, sombre, il a l'impression de pénétrer dans les oubliettes de la tour. Les tours frappaient l'imagination des enfants qui osaient franchir leur seuil : ils y retrouvaient le Moyen Âge terrifiant des contes de leur grand-mère. Ce qui est maintenant de l'histoire à Yverdon est encore une réalité vivace au château de Semur-en-Auxois, dont certains corps de logis ont été reconstruits au début du XXe siècle pour accueillir les écoles. De ces dernières, on peut accéder dans les parties médiévales de l'édifice, encore non restaurées, étonnamment bien conservées. Si l'on observe à nouveau la photo, on constate que tout n'est pas recouvert du même crépi uniforme. Celui-ci protège systématiquement l'appareil de molasse, alors que les talus en grès coquillier ou le tuf de la tour des Juifs restent apparents. Les nombreux tonneaux entourant le château témoignent que l'usage des caves est exclusivement réservé à l'activité viticole. Au milieu de la courtine occidentale, l'édicule qui y est appuyé abrite un urinoir public que l'on a tenté d'enlever en 1924, mais qui s'est maintenu jusque dans les années 1940.



2. En 1998. Les baies de l'*aula* à croisée de pierre des années 1260–1265 ont été en grande partie restituées en 1969–1971 sous la direction de l'architecte Pierre Margot. Si la lisibilité archéologique est plus précise dans le détail, elle occulte peut-être l'harmonieuse simplicité des masses, à laquelle les constructeurs du XIII<sup>e</sup> siècle étaient sans doute sensibles. À l'instar de la façade nord, encore non touchée depuis son décrépissage, on comprend que l'aspect écorché, lépreux, du château ait toujours déplu, que ce soit à Armand Piguet, le conseiller communal opposé aux restaurations archéologiques en 1925, pour qui le château a été « laissé, tel un grand blessé, dans un état qu'il ne nous sera permis de ne pas qualifier d'avantageux » (voir p. 651), ou à Georges Kasser, le premier président de l'Association pour la restauration du château. C'est cet état qui a en tout cas initié tous les travaux considérés comme des restaurations. Ceux de ces quarante dernières années représentent en volume et en matériaux déplacés la somme en négatif de tous ceux qui ont précédé depuis 1536–1539. (AFMH et Fibbi-Aeppli)

## Conclusion :

### Que signifie restaurer ?

Que signifie le mot «restaurer» dans le cas d'Yverdon ? Le dictionnaire *Robert* donne plusieurs sens. Lorsqu'il s'agit d'objets d'art ou de monuments anciens, de style déterminé, il signifie «réparer, en respectant leur état primitif, leur style» (ce qui n'était pas le cas aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles où il prenait parfois la valeur de «reconstituer», «reconstruire»). Au XIX<sup>e</sup> siècle, il se rapportait de façon générale à n'importe quel objet architectural, même très modeste, et signifiait simplement «remettre à neuf». Ce qui est écrit dans la parenthèse ci-dessus peut se rapporter aux interventions d'un Viollet-le-Duc, dont le but est de plaquer sur le monument sa propre vision du Moyen Âge, et implique l'introduction d'un nouveau style, celui de l'architecte-restaurateur. Viollet-le-Duc n'a pas fait du château de Pierrefonds une copie conforme de ce qu'il était au Moyen Âge, c'est une recomposition nouvelle où les styles de plusieurs époques du Moyen Âge sont juxtaposés voire intégrés au service d'un message nouveau, celui du créateur Viollet-le-Duc<sup>264</sup>. L'intervention d'Otto Schmid à la tour des gardes du château d'Yverdon procède plus modestement de cette même démarche. Les deux fenêtres de la tour devaient recevoir un encadrement emprunté non pas au XIII<sup>e</sup> siècle mais à la Renaissance, non par fidélité à l'état original qui aurait impliqué la simple élimination des fenêtres, l'une peut-être remplacée par une archère, mais pour évoquer la grandeur passée du monument que suggéraient ses dimensions imposantes et son ancienneté. Elles devaient également refléter l'état contemporain de l'édifice, qui avait perdu son caractère guerrier.

La définition donnée par *Robert* est assez proche de l'idée de réhabilitation archéologique telle qu'elle a été inaugurée par Naef à Chillon. Il s'agit d'abord de montrer les étapes de construction de l'édifice en éliminant les crépis. Ensuite, les éléments anciens sont reconstitués à l'identique de ce qui pré-existait, par le recours au fac-similé, copie conforme de l'original, qui a laissé suffisamment de traces pour être fidèlement complété. Cohérente pour chaque détail qu'elle met en valeur, cette méthode ne l'est pas à l'échelle de l'édifice, simplement parce que ce dernier est le résultat de transformations multiples qui rendent extrêmement difficile la définition d'un style original et surtout uniforme. On a pu mettre en évidence les nombreux changements de projets qui ont affecté le château d'Yverdon au XIII<sup>e</sup> siècle, et encore avant même qu'il puisse être considéré comme achevé (vers 1275–1277, avec la surélévation de la grande tour, assurément prévue dès l'origine). De ce fait, la réhabilitation de détails anciens, telle qu'elle a été pratiquée à Chillon, ne revient pas à restituer un état historique de l'édifice à un moment choisi, mais à juxtaposer tout ce que la subjectivité du restaurateur estime utile de montrer. En ce sens, la restauration n'est pas le respect d'un style primitif mais bien une création nouvelle. L'usage, la fonction influent également sur l'importance de la métamorphose. En 1904 et en 1918–1921, les restitutions ne s'étaient limitées qu'à quelques fenêtres en façade, certaines même pas entièrement réouvertes. On s'était en effet rendu compte que leur réhabilitation complète entraînait en contradiction avec les structures intérieures existantes à l'usage des écoles, dont le départ n'était pas encore de mise. L'Association obtient de la ville dès 1956 qu'elles s'en aillent progressivement, aidée par les soucis de l'époque, où l'on était à la recherche de bâtiments fonctionnels et modernes. La métamorphose du château allait pouvoir s'étendre à l'intérieur au fur et à mesure que l'usage scolaire disparaissait et que s'affirmait une fonction nouvelle, celle de centre culturel et de réunions pour des collectivités de toute nature.

Cette métamorphose n'est pas un retour en arrière, mais encore l'interprétation d'une époque, avec ses pratiques propres, sur les états antérieurs qu'elle veut mettre en évidence. Ainsi l'esthétique « pierre et bois naturels » de l'*aula* ou de la chapelle exprime le goût des années 1960–1970, comme les choix de mise en évidence des peintures bernoises et tout le second œuvre de l'aile nord, celui des années 1990. Si l'on peut juger qu'il y a réhabilitation de la dimension historique de l'édifice depuis 1903 et surtout depuis 1956, les travaux engendrés par cette sensibilité nouvelle, quelle que soit leur nature, se posent comme une strate supplémentaire qui éloigne toujours davantage des origines. Les archéologues le savent bien, l'accroissement des connaissances historiques d'un édifice comme le château d'Yverdon ne s'établit très souvent qu'avec une certaine destruction de ce qui en fait la substance. Les problèmes structurels rencontrés dans l'aile nord, la sauvegarde des salles peintes, les nouvelles affectations prévues ont impliqué, malgré la volonté réelle de conserver au maximum, l'élimination de plus de 200 m<sup>3</sup> de matériaux les plus divers, du plafond de 1650 ou des tuiles de la fin du XVe siècle à la banale chape de béton et aux WC posés dans la salle [207] au cours des années 1960. Cet enlèvement procède bien sûr du projet de transformation mais aussi du banal remplacement de matériel défectueux, comme la couverture par exemple, pour assurer la simple survie du bâtiment.

La documentation archéologique a bénéficié de l'enlèvement progressif du second œuvre existant au début du chantier, comme les plafonds, les enduits et les boiseries qu'il a fallu également étudier. La connaissance des étapes les plus anciennes de l'édifice a impliqué l'élimination des transformations les plus récentes. On peut se rendre compte de cette démarche dans l'étude de l'aile nord : les photos les plus anciennes, de 1988, illustrent les moments les plus proches de l'histoire de l'édifice, les plus actuelles, de 1996, les éléments les plus vieux, comme la porte gothique en arc brisé reliant l'aile nord à l'*aula magna*. Un monument historique ne livre ses secrets que lorsqu'on le blesse lors d'un chantier. C'est le prix à payer pour essayer de comprendre la succession des transformations passées et comment s'est présenté le château à chaque moment important de son histoire.

La mise en valeur didactique des éléments anciens d'un monument historique est rarement réussie, car ils finissent toujours par apparaître juxtaposés dans une unité factice qu'exigent la remise en état et l'utilisation nouvelle de l'édifice. Dans l'idéal, il faudrait présenter un état de chantier en vitrifiant par exemple les structures mises à vif (fig. XLVI). Ainsi dans les salles peintes, chacun pourrait trouver l'explication des lacunes en ayant sous les yeux les interventions plus tardives qui en ont fait disparaître une partie. Comme cette option archéologique absolue n'est pas soutenable, on voit donc bien ainsi l'importance de la documentation qui peut permettre de rendre intelligible chacun des fragments du palimpseste que se trouve être l'édifice actuel. Elle autorise la conservation d'une mémoire des états antérieurs effacés par la remise à neuf en cours. Elle peut justifier le déplacement apparemment gratuit (mais financièrement onéreux) de boiseries d'une chambre à l'autre, seul moyen d'assurer leur sauvegarde tout en montrant les peintures qui se trouvaient cachées par elles. Car il ne faut pas se leurrer, l'aile nord, même avec le maintien et la mise en valeur d'intéressants vestiges, apparaît comme radicalement différente de ce qu'elle a été. Cette différence rend plus difficilement accessibles les clefs de lecture servant à appréhender les étapes passées de l'édifice.

Un simple exemple peut éclairer notre propos. Nous ne sommes pas parvenus à comprendre complètement l'articulation entre l'aile ouest de l'*aula* et l'aile sud de la *camera domini*, non seulement à cause de la porte percée en 1841 dans l'angle de la cour mais aussi du fait que cette dernière a été colmatée par un appareil uniforme de molasse à l'extérieur et surtout à l'intérieur.



Ce dernier, parce qu'il n'est pas l'original et qu'il a effacé un secteur très perturbé, a peut-être fait disparaître les derniers indices qui nous auraient permis de comprendre cette articulation, que l'on peut subodorer à la vue d'une mauvaise photo prise au moment des travaux. Cet appareil de molasse censé restituer l'état original de l'édifice l'a au contraire définitivement fait disparaître.

C'est l'état réellement délabré des façades de la cour intérieure qui motive la création de l'Association pour la restauration du château. L'émoi de ses membres est légitime. Son président, Georges Kasser, déplore également l'aspect heurté des courtines extérieures, sorte d'écorché qui doit retrouver un épiderme. Son choix n'est alors pas arrêté, mais il pressent qu'il faudra choisir entre les ouvertures anciennes et les fenêtres des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et demande à Pierre Margot de trancher<sup>265</sup>. C'est assurément ce dernier, dans le prolongement des sentiments d'Albert Naef, qui a attisé le mépris de ces baies. Pourtant, elles ne sont intrinsèquement pas plus laides que celles qu'elles ont remplacées. Leur dévaluation a en vérité été conditionnée par le fait qu'elles éclairaient de banales salles d'école qu'il s'agit de déloger. Si, dès 1960 en revanche, on décide de conserver les fenêtres de l'aile nord, c'est parce que les lambris conservés contre les murs témoignent de l'existence des appartements baillivaux. Ces lambris pourtant ne sauvent pas celles de la façade ouest adossant la salle [110], sacrifiées pour la reconstitution homogène de toutes celles de l'*aula*. On l'a déjà dit, avant le décrépiage, personne ne jugeait les façades du château de façon négative, au contraire. La vue générale de 1899 montre que les baies récentes avaient conféré un aspect bourgeois au château et une certaine unité à ses façades (fig. 1010). Cette unité n'est atteinte qu'avec le percement de celles du second étage de l'aile orientale, précisément au moment du décrépiage et de la réhabilitation de la verrière de la chapelle! Ce choc stylistique a dès lors inversé les jugements. L'aspect actuel du château, vu sous le même angle, montre que les problèmes subsistent, lesquels à notre sens ne seront résolus qu'avec un recrépiage général.

D'aucuns hésitent à recrépir, car les interventions de la restauration commencée en 1904 et largement poursuivie depuis 1956 ne seraient plus identifiables comme telles. Cet argument n'est cependant pas péremptoire car, au cours des années, une telle identification sera de plus en plus malaisée à faire. En effet, la molasse neuve se patine, s'use à l'air libre, et son coloris tend à se fondre avec celui de l'ancienne. Il suffit d'ailleurs de comparer les photos. Dans les années 1920, l'appareil des murs était encore très net avec des blocs aux angles francs (fig. 1011). Maintenant, et cela se voyait surtout sur la façade nord, tout se corrode, la pierre part en poussière: lentement mais sûrement, le monument de pierre (de Pierre!) tend à devenir un château de sable. L'enduit est pourtant une bonne protection contre les intempéries et la pollution, il peut s'accrocher facilement contre la taille grossière des blocs neufs, sciemment adoptée pour les différencier des originaux. De tout temps, les façades du château se sont présentées comme une sorte de «patchwork» dont les contrastes ont été atténués par un enduit général. Ce serait respecter une certaine continuité historique que de maintenir cet état composite, d'ailleurs toujours dominant après les 14 étapes de restauration commencées en 1956. C'est justement parce que cet édifice est marqué de l'épaisseur de l'histoire qu'il est impossible de lui redonner une unité stylistique absolue, comme certaines constructions néogothiques prétendaient le faire au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>266</sup>. Dans le cas de la façade occidentale, un recrépiage en tout point semblable à celui de la courtine nord atténuerait le contraste actuellement choquant entre les baies médiévales très reconstituées de l'*aula* et celles du XIX<sup>e</sup> siècle éclairant l'étage. Toutes avaient leur encadrement peint en ocre, dès le XVI<sup>e</sup> siècle dans le cas de celles de l'*aula*.

**1012.** Le château d'Yverdon à l'occasion de l'inauguration du monument Pestalozzi, le 5 juillet 1890. Somptueusement décoré, l'édifice était l'autre pôle d'attraction de la fête, puisqu'il était encore à ce moment-là le seul édifice qui abritait les écoles de la ville. Les réjouissances consacraient également le temple de l'éducation populaire qu'il était devenu. (MY, Couturier)

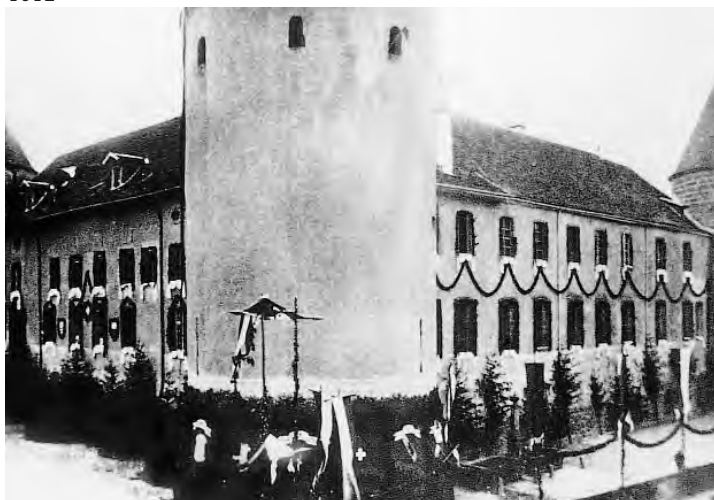
**1011.** Château d'Yverdon, vue sur la courtine nord, l'entrée et la tour orientale, 1929. L'appareil de molasse apparaît beaucoup moins érodé qu'à la veille du recrépissage. (AFMH)

1011



Dès lors, qu'a pu donc rétablir l'Association pour la restauration du château ? Si ce n'est un état ancien, son action a contribué à restituer au vénérable édifice la première place qui avait toujours été la sienne dans le paysage construit d'Yverdon, même à l'époque des écoles, on l'a vu (fig. 1012). En effet, dès que sont apparus des bâtiments scolaires plus fonctionnels, le château avait perdu cette première place, car jugé de plus en plus désuet et inadapté à sa fonction scolaire. L'Association a sensibilisé la population à sa dimension historique, les quelque 800 et 2000 personnes qui ont défilé dans l'espace de deux journées «portes ouvertes» du chantier de l'aile nord en témoignent. Elle a contribué à y concentrer les activités culturelles et associatives qu'il faut espérer les plus variées possible, ceci pour maintenir l'édifice présent et vivant pour le plus grand nombre, au centre de la ville. C'était en tous cas bien là sa place durant sa période scolaire, puisque de 1838 à 1890 tous les enfants d'Yverdon ont vécu de longues heures dans ses murs. De ce fait, l'utilité de l'édifice était évidente pour tous, ce qui en assurait son entretien, sa pérennité même. Il faut prendre conscience de la nouveauté de cette affectation culturelle, qui, elle aussi, nous éloigne des origines. En 1992 en effet, sous la pression du Musée et

1012



du théâtre de poche de l'Echandole, le dernier négociant en vins a évacué les caves. Certains jugeaient même ce départ bienfaisant pour le château, car cette activité leur paraissait indigne du monument. Elle dégradait justement la nouvelle dimension culturelle de l'édifice, considérée comme indispensable pour assurer sa revalorisation historique. Et pourtant, cette activité, qui n'avait nécessité aucun travail de restauration et se révélait même un peu rentable pour la ville, est la seule qui, très authentiquement, montrait l'usage de ces caves au Moyen Âge puisqu'elle était la même. Déjà, les baillis bernois ne se contentaient pas, comme les Savoie, de stocker le vin, mais le produisaient et le vendaient. Le château devenu «temple de la culture» consacre donc une nouvelle rupture !

# Les châteaux médiévaux deviennent des monuments historiques

Comme on l'a fait pour les périodes savoyarde et bernoise, nous aurions aimé dresser un tableau rapide du devenir des grands châteaux savoyards aux XIXe et XXe siècles, ce qui aurait permis encore une fois de bien dégager la spécificité de celui d'Yverdon. Toutefois, les destinées de chacun de ces édifices, contrairement à ce qu'il en a été à la période bernoise, se sont révélées très diverses et leur histoire reste à établir. Le passé récent des châteaux n'a pas encore motivé les historiens ou les historiens des monuments, si l'on fait exception de la problématique des restaurations et de l'intérêt porté à Albert Naef<sup>267</sup>. Une étude spécifique devrait développer ce sujet, que nous pouvons seulement effleurer ici.

Avec leur abandon par LL.EE. de Berne et les réformes ou révolutions du système étatique qui ont suivi, les châteaux ont perdu pour la plupart cette fonction de représenter l'Etat et surtout de servir de résidence à ses représentants. Ils étaient devenus encombrants pour la nouvelle République Helvétique et le tout jeune canton de Vaud, qui ont cherché à s'en débarrasser. Car, avec l'abandon du système féodal, ces édifices sont désormais coupés de la seigneurie foncière et fiscale qui servaient à leur entretien, assuré par une paysannerie qui ne les aimait guère, on l'a vu. S'ils en avaient eu les moyens, les «bourla papey» les auraient volontiers brûlés avec les reconnaissances qui sanctionnaient leur asservissement aux diverses redevances (qui ne sont jamais devenues que nos impôts, plus égalitaires, tout de même, et avec en retour une contrepartie à nouveau fournie par l'Etat qui en bénéficie).

Les acquéreurs potentiels s'y sont intéressés dans la mesure où ils pouvaient rentabiliser leur nouvel achat. Yverdon, déjà bien pourvue en édifices publics, n'aurait sans doute pas acheté son château si Pestalozzi y avait renoncé. L'institut représentait vraiment pour la ville une aubaine afin de se faire connaître et d'augmenter le volume de ses affaires. Rolle justement avait décliné l'offre de Pestalozzi, car le château était une occasion de pallier à moindres frais son manque de locaux en se séparant de son Hôtel de Ville, jugé trop petit. La ville y installa ses écoles, les prisons en service jusqu'au début du XXe siècle, et le tribunal de district. En 1900, elle s'opposa au classement du château comme monument historique, car elle craignait de devoir supporter de nombreux frais supplémentaires. Destinée semblable pour les châteaux d'Aubonne et de Nyon; ce dernier cependant n'abrita pas d'écoles mais, en plus des prisons et du tribunal de district, les salles des Conseils. Les abords défensifs de ces deux châteaux deviennent des promenades publiques. Des écoles ont encore occupé les châteaux baillivaux d'Avenches (les anciens greniers), où s'est installée également l'administration communale, et de Payerne où elles subsistent encore. Revenus des illusions de l'architecture néofonctionnaliste des années 1950 et 1960, les enseignants qui fréquentent encore ces quatre derniers châteaux apprécient hautement pour la plupart ces anciens édifices qui ont conservé ainsi l'école en plein centre historique. À Payerne, quelques éléments anciens ont été mis au jour, comme la frise des armoiries de la *Schiltsaal* et une grande salle peinte avec un décor de la seconde moitié du XVIIe siècle. Il n'y a là nulle incompatibilité avec l'usage actuel. Au contraire, la fonction didactique de ces réhabilitations très limitées trouve une application immédiate lors des leçons d'histoire et continue dans un édifice toujours considéré comme utilitaire<sup>268</sup>.

1013



**1013.** Château d'Oron, chaise au dossier décoré d'un ours (de Berne?). Datable de la toute fin du XVIIIe siècle, cette chaise aurait pu faire partie du mobilier du dernier bailli en place à Oron. Etat en 1992. (D. de Raemy)

Le château d'Aigle, propriété de la ville depuis 1804, accueillit un tribunal, les prisons de district et un arsenal. Ces deux derniers usages se retrouvent aux châteaux de Morges et de Chillon, restés entre les mains du canton. On le remarque : la quasi totalité des châteaux qui ont contribué à l'administration d'un district ont abrité des prisons, toutes délaissées aujourd'hui, certaines très récemment. Celles qui subsistent dans les grandes tours d'Aubonne, de Rolle et d'Echallens ou au troisième étage du château de Nyon (désaffectées en 1979) mériteraient d'être conservées. Elles pourraient alimenter une histoire architecturale des lieux carcéraux qui attend toujours son auteur et serait un complément utile à la monographie historique d'Henri Anselmier sur le sujet.

On l'a dit, les grands châteaux savoyards de l'actuel canton de Fribourg sont restés des préfectures<sup>269</sup>. Les intérieurs montrent une continuité étonnante. Ainsi l'appartement du préfet de Bulle est encore celui de 1770 avec ses boiseries et ses poêles intégralement conservés. La cuisine a toujours occupé le même emplacement et a suivi tous les perfectionnements, son équipement a évolué du potager de molasse au four à micro-ondes. Si en ce cas un aménagement a éliminé l'autre, ce n'est pas le cas pour les prisons, car les actuelles, déplacées dans l'aile nord, ont laissé intactes celles de l'étage de l'aile sud, à conserver absolument. Une histoire des postes de gendarmerie pourrait être également établie avec l'étude de nombreux plans intéressants conservés au Service des Bâtiments de l'Etat de Fribourg<sup>270</sup>. Depuis peu, le maintien de ces appartements de fonction est remis en cause du fait que les préfets ont été libérés de l'obligation de résider au château. Les corps de police vont également quitter les châteaux tout prochainement.

Tous les châteaux n'ont pas passé dans le domaine public, cantonal ou communal, certains sont restés la propriété de familles. Cependant la disparition des redevances seigneuriales ou la diminution drastique des revenus agricoles liés à leur domaine implique que leurs propriétaires actuels aient d'autres apports financiers importants. Ils sont maintenant à la portée des seules grandes fortunes de la banque, de l'industrie et du commerce. Même si certains aménagements y sont d'un goût discutable, ils sont transitoires et ne blessent pas trop la substance ancienne de l'édifice dans la mesure où ils ne font jamais que perpétuer ses fonctions résidentielles premières. C'est souvent le «trop d'argent», lié au statut de «parvenu» de son détenteur, qui nuit le plus. Mais dans de nombreux cas heureusement, les dépenses somptuaires ont été évitées.

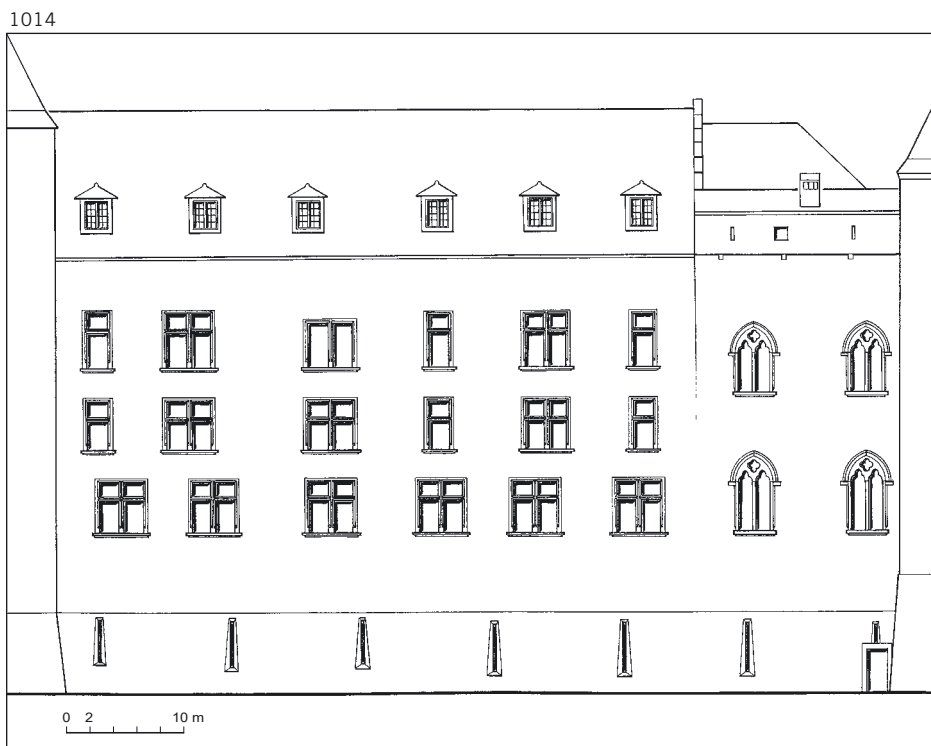
À Oron par exemple, les Roberti puis les Gaiffe ont maintenu les appartements baillivaux pratiquement intacts, rafraîchis dans les années 1970 par Pierre Margot. Adolphe Gaiffe y a laissé une remarquable bibliothèque constituée à la fin du siècle dernier. Le mobilier de ces anciens propriétaires – certaines pièces remontant certainement à la période baillivale (fig. 1013) – des XVIIIe et XIXe siècles, donne une excellente idée de ce qu'il devait être à l'époque bernoise. À quelques exceptions près, il n'est heureusement pas un rassemblement artificiel collecté auprès d'antiquaires. Bien qu'en dehors du cadre de cette étude, il faut citer le château de Blonay, toujours entre les mains de la famille du même nom depuis le XIIe siècle. Si le gros œuvre en est médiéval, les dispositions intérieures, héritées d'une très importante transformation entre 1676 et 1684, sont d'une qualité magnifique, de la seconde moitié du XVIIIe et du début du XIXe, siècle avec un mobilier ancien transmis de génération en génération. L'usage résidentiel qui est toujours le sien aujourd'hui en garantit une authenticité supérieure à ce qui nous a été donné de voir dans les aménagements actuels des grands châteaux médiévaux. Les nécessaires adaptations qu'exige l'évolution du confort (chauffage central, sanitaires, cuisines) ne peuvent de ce fait être ressenties comme une agression dans la

substance ancienne. La même qualité est à mettre en évidence au château de Coppet, toujours entre les mains des descendants de Necker, dont une partie est devenue musée, comme à Oron, rappelant le souvenir de Mme de Staël avec les meubles qui lui ont appartenu. Le château de La Sarraz connaît le même sort: on y montre depuis 1949 les intérieurs aristocratiques de la famille Gingins-Mandrot des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, aménagés dans des corps de logis de la fin du Moyen Âge.

Des châteaux comme Lucens et Grandson laissent une impression plus mitigée, qui tient du fait que leur usage au XIX<sup>e</sup> siècle s'est par trop écarté de leur fonction antérieure d'une part, et qu'ils ont subi des périodes d'abandon d'autre part. Dans ces deux cas, cet état de chose a impliqué de fortes restaurations «à l'ancienne» par Otto Schmid. À Grandson par exemple, ce dernier reconstruit en 1913 pour les Blonay le grand corps de logis oriental de la *stufha*, dans un secteur que LL.EE. de Berne et Fribourg avaient négligé. En 1875 déjà, les Blonay avaient reconstitué, mais en style franchement néogothique, une «salle des chevaliers» à l'emplacement du petit château occidental, toutefois sans en respecter les dispositions d'origine; son architecte est pour l'heure encore inconnu. Les revers de fortune qu'a traversés la branche «Grandson» de cette famille dans les années 1940 et 1950 ont provoqué la dispersion du mobilier familial et forcé à la vente du château, évitant ainsi qu'il ne fût transformé très durement en hôtel de style pseudo-médiéval, sur un projet présenté par Pierre Margot, dans l'espoir de rentabiliser l'édifice (fig. 1014). Dès 1956, l'industriel chauffagiste Georges Filipinetti, plus enclin à investir dans le sport automobile (le Singinois Seppi Siffert a couru pour son «écurie») que dans le monument, a laissé quelques transformations pseudo-médiévales d'un kitsch délicieux, maintenant très décriées, mais qui méritent à notre sens conservation. Son architecte, un ancien officier de la Wehrmacht allemande, Herbert von Caboga, relativement bon connaisseur de l'architecture militaire médiévale, a su éviter de porter irrémédiablement atteinte à la substance ancienne. Ses interventions, qui ont eu largement recours au plâtre, se présentent en fait comme un décor de théâtre, et en tant que tel, réversible. Au demeurant, la grande aile sud de l'*aula* renferme encore quelques pièces boisées intéressantes réaménagées au XIX<sup>e</sup> siècle à l'époque de François Perret (1835-1875), un ressortissant de la région qui avait fait fortune en Amérique. De 1806 à 1835, le château, alors entre les mains de la commune, avait abrité les prisons du district, un hôpital militaire et surtout l'usine de cigares Devos et Decoppet qui l'a dégradé. Les traces les plus évidentes – et intéressantes – de cet usage s'observent sur les poutres des charpentes anciennes, notamment celles du chemin de ronde, où des dizaines de chevilles ont été plantées dans les entrails pour le séchage du tabac.

Les châteaux ont progressivement été promus au rang de «monument historique» au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le dernier quart de ce même siècle, avec Johann Rudolph Rahn puis Albert Naef, on se met à étudier de façon rigoureuse, positiviste et scientifique l'histoire de leur architecture. Rahn, le premier historien de Chillon, ne peut que décréter: «N'y touchez pas!», ce qui est la meilleure solution pour ne pas porter atteinte à l'authenticité de l'édifice, qui se donne à lire avec toutes ses transformations, y compris les plus récentes. Mais on se rend compte que, si l'on veut «montrer» cette histoire, il faut changer la fonction de l'édifice, il doit devenir un musée. Dans la perspective des architectes Naef puis Schmid, chargés de le «restaurer» en mettant en évidence ces nouvelles valeurs, cela conduit à définir une nouvelle esthétique, selon laquelle tout ce qui est ancien et authentique est beau, donc doit être réhabilité, quitte à être complété. Dans la métamorphose identitaire nationale et cantonale de cette période, Chillon devient le monument par excellence. Il en ressortira complètement transformé à la fin des travaux dans les

**1014.** Pierre Margot, projet de transformation du château de Grandson en grand hôtel, 1956. Toutes les baies de la courtine sud ayant abrité l'*aula* sont remplacées par des fenêtres à meneaux et croisées médiévalisantes sur les trois niveaux résultant pourtant des subdivisions verticales nouvelles de 1716. Les combles sont également occupés. Margot reconstruit les archères manquantes de 1277-1281 pour éclairer les anciens celliers qui seraient devenus salles des fêtes et d'expositions. (ACV, AMH)



années 1920. À l'instar de Chillon, qui sert désormais de référence, les reconstitutions historiques et archéologiques ont d'autant plus durement touché les monuments anciens que les affectations utilitaires dont ils ont été investis au XIXe siècle dans un souci de rentabilité étaient considérées comme dégradantes<sup>271</sup>. Pourtant, hormis le cas particulier des écoles, ces fonctions ne faisaient que perpétuer celles des origines qui consacraient le rôle administratif du château médiéval. Curieusement, lorsqu'on décida de mettre en évidence l'histoire de Chillon, son rôle au cours des siècles, le dernier prisonnier dut quitter le château, où l'on avait pourtant sans cesse enfermé ! La prison est désormais muséifiée avec la reconstitution du pilier et des chaînes de Bonivard. *Exit* également l'utilisation de ses excellentes caves pour le stockage des denrées et des vins. L'arsenal, traditionnel dans un château, disparaît aussi.

La réhabilitation du monument a sans doute été d'autant plus ardemment désirée qu'il avait perdu depuis longtemps sa valeur résidentielle, puisque le dernier bailli était parti s'installer à Vevey en 1733. Dès cette date, les élégants aménagements intérieurs, à l'échelle des exigences aristocratiques, avaient progressivement disparu de ce château, qui a fini par ne devenir qu'une prison, la « prison centrale civile et militaire du Canton de Vaud », comme on disait alors<sup>272</sup>. Les travaux entrepris par l'Association pour la restauration de Chillon ont consisté à rétablir des espaces résidentiels muséifiés, non pas ceux du début du XVIIIe siècle, mais ceux du Moyen Âge, en leur conférant un lustre qu'ils n'avaient jamais eu, puisque la richesse de ces intérieurs était formée par le mobilier de voyage de la cour médiévale en déplacement. Chillon va dès lors faire école. Les réhabilitations archéologiques affecteront la plupart des grands châteaux médiévaux, surtout ceux qui étaient restés dans le domaine public et devenus des musées ; on substitue ces derniers au second œuvre jugé sans valeur qu'avaient induit les fonctions utilitaires dénoncées. Ce genre de restauration a très fortement touché le château de Morges entre 1947 et 1950, par le ravalement et de fortes rénovations des façades extérieures et de très nombreux murs intérieurs, dus à l'architecte Alfred André. On le constate également à Nyon, sous l'initiative d'Edgar Pélichet qui fait procéder à une « restauration » des façades entre 1959 et 1963 ; à Oron avec Pierre Margot dès 1957 ; à Aigle avec Pierre Margot puis Jacques

Féval dès les années 1970 ; à Rolle par la reconstitution d'une sorte de salle des Chevaliers en 1972-1973 par Pierre Margot<sup>273</sup>.

Les perfectionnements que notre siècle apporte dans les moyens d'éclairage, de chauffage et dans les isolations permettent d'affecter les caves et les combles à des usages jusqu'alors concentrés dans les seuls niveaux considérés comme habitables. Ainsi, les caves du château d'Oron sont aménagées en salles des banquets par Pierre Margot dès 1957, avec un mobilier rustique qui contraste singulièrement avec les élégants salons de l'étage, et avec des cheminées copiées sur celles du palais des papes d'Avignon<sup>274</sup> ! Celles des châteaux de La Sarraz et de Nyon connaissent un sort analogue en 1977-1978, respectivement en 1963-1964 et 1985-1986 (*l'aula* médiévale est en somme descendue au sous-sol). Les caves des châteaux d'Yverdon, de Grandson, de Lucens, de Morges ou de Rolle abritent des salles de musées. Les combles sont également investis, au risque d'ailleurs de compromettre la longévité des charpentes, à Aigle, à La Tour-de-Peilz ou à Morges.

Dans la mesure où des aménagements de nature aristocratique ont été conservés, en général les appartements baillivaux remaniés au XVIIIe siècle, ceux-ci ont été maintenus pour la plupart, sans qu'on remette en question l'existence des fenêtres rectangulaires classiques percées en façade, par ailleurs tant décriées. Ainsi en a-t-il été à l'aile nord du château d'Yverdon, au bel étage du château d'Oron, à l'aile sud du château de Morges où les boiseries des appartements baillivaux ont été maintenues, à l'étage inférieur du grand corps de logis du château de La Tour-de-Peilz<sup>275</sup>, ou encore à Nyon, là en contradiction parfois avec la réfection des façades. Ce maintien, on l'a vu, a été la règle dans les châteaux restés privés, pour des raisons d'économie d'une part et simplement parce qu'ils n'ont jamais perdu leur rôle résidentiel d'autre part. Ces deux facteurs nous ont à notre sens permis d'hériter d'édifices que l'on peut véritablement ressentir comme parfaitement authentiques, car ils demeurent, modernisés au cours des siècles, ce qu'ils étaient au Moyen Âge. Le contraste est particulièrement saisissant entre les deux châteaux proches de Blonay et de Chillon, le premier exempt de tout révisionnisme archéologique, le second dont les parties essentielles sont assurément médiévales mais avec une mise en scène qui reflète ce que Naef puis Schmid percevaient du Moyen Âge.

Dès lors, quel avenir pour les grands châteaux médiévaux encore exploités aujourd'hui ? La réponse n'est pas simple. On est en effet confronté à leur rentabilisation. Présentes encore au château d'Aubonne seulement, les écoles, à Yverdon, ont été une bonne solution, car l'entretien de l'édifice est alors jugé nécessaire par la majorité de la collectivité, qui n'en conteste pas l'utilité. Leur affectation en musée est en revanche plus problématique car ce genre d'activité ne touche qu'une frange plus limitée de la population locale ; cependant, le musée peut attirer un important tourisme culturel, comme c'est le cas à Prangins avec l'antenne romande du Musée national. Les visiteurs sont toutefois moins nombreux dans un musée de portée régionale comme celui d'Yverdon, qui n'a pas les moyens d'organiser des expositions de prestige. Pour éviter l'écueil, ces monuments doivent abriter les activités les plus diverses possibles, culturelles et associatives au château d'Yverdon, culturelles et gastronomiques à Chillon, Oron, Nyon, ou La Sarraz. Depuis quelques années, on a pris conscience qu'un nouveau chantier, quelle qu'en soit sa nature, laisse une strate ajoutée aux précédentes, qui s'estompent alors davantage, et entraîne un éloignement plus marqué de l'état d'origine.

Du moment que l'on reconnaît une valeur à la substance historique de ces édifices, et qu'on souhaite la maintenir, les fonctions nouvelles doivent s'adapter au mieux aux structures préexistantes, à la morphologie de l'édifice. Dans cette idée, la ville d'Yverdon a pris une sage mesure en décidant de ne

pas aménager les combles en espaces pour le musée comme le réclamait le comité de l'association qui le dirigeait<sup>276</sup>. Les travaux doivent s'efforcer de maintenir, mais sans obligatoirement tout mettre en valeur, le plus de substance ancienne possible, prise globalement et sans présélectionner des époques dignes d'être revalorisées. Ils doivent aussi savoir s'affirmer, mais sans agressivité, de notre siècle, pour éviter les fausses lectures futures<sup>277</sup>. Comme ils impliquent quand même des destructions, des sacrifices, ils doivent être précédés et accompagnés de la documentation historique et archéologique la plus complète possible.

Les efforts acceptés et déployés pour l'étude du château d'Yverdon, tout particulièrement dans le cadre du grand chantier de l'aile nord, devraient être maintenant considérés comme exemplaires. Toutefois, ce n'est pas parce que nous avons aujourd'hui abouti à une étude approfondie de cet édifice qu'il faut croire qu'il n'y aura plus rien à faire dans l'avenir. Les travaux futurs mettront assurément au jour des données archéologiques nouvelles qui ne manqueront pas de nuancer les propos que nous avons pu tenir ici. Notre travail n'est qu'une pierre de plus apportée à la connaissance de ce passionnant édifice, utile, on l'espère, aux chercheurs qui nous suivront.



## Notes – Pages 594 à 597

<sup>1</sup> AY, Aa94, p. 265, 25.08.1798: *Il a été délibéré que l'on adresseroit une pétition à la Chambre administrative pour lui représenter que la balustrade fermant extérieurement la cour du château étoit totalement détruite, et les murs formant l'enceinte des anciens fossés en partie dégradés, ce qui occasionnerait des frais assez conséquents pour les rétablir: et cet établissement étant tout à fait inutile, on demanderoit la permission de faire enlever aux frais de la ville les restes de ces balustrades et de ces murets pour agrandir la place publique; ibid., p. 311, 05.11.1798: Lecture d'une lettre de la Chambre administrative qui annonce la cession que le directoire exécutif fait à la commune d'Yverdon des fossés, soit terrain autour du château joignant la Place. En conséquence, l'on a chargé les maisonneurs de faire enlever les murets qui environnent ce terrain et d'y faire paver aussitôt que l'acte de cession aura été stipulé.*

<sup>2</sup> Dans cette partie de notre étude, on pourrait se permettre d'utiliser le terme de « donjon » pour désigner la grande tour, puisque, durant la période considérée, le mot apparaît dans cette acception, bien que, hors de la littérature, il ne soit pas très fréquent au début du XXe siècle encore. Les archives yverdonnoises de cette époque ne rapportent encore que le terme de « grande tour ».

<sup>3</sup> AY, Ab4, pp. 85-86, 26.02.1806: *Il a été délibéré... 6) que vu la démolition de la demi-lune qui existait du côté d'orient du mur d'enceinte de la grande tour séparant le jardin, ce mur devenant inutile et formant d'ailleurs un biais relativement à la situation du château, l'on pourrait achever sa démolition et les matériaux être employés à la construction du bâtiment des prisons; enfin comme le bûcher existant entre l'Hôtel de ville et le château, ne peut être transporté utilement derrière le lac, selon qu'on y avait pensé l'année dernière, il a été décidé qu'il sera placé à la grande-cour du château, du côté de la rivière, où il deviendra très utile dans tous les cas à ce bâtiment.*

<sup>4</sup> AY, AgI-3, p. 322, 14.02.1804: lettre de la Municipalité à Pestalozzi.

<sup>5</sup> Cette somme globale se décompose comme suit: le château avec la tour-porte de la Plaine, 13 000.-; l'ancien grenier, 7 650.-; les écuries, 3 220.-; le terrain du pré du château, 21 000.-. La partie située derrière les maisons de la rue du Four sera mise en parcelles et proposée à leurs propriétaires. On remarquera la relative faiblesse du prix demandé pour le château en comparaison de celui de l'important terrain au sud de la ville. On était conscient du peu de valeur marchande de cet objet qui allait réclamer de gros frais d'entretien.

<sup>6</sup> AY, Ab3, p. 242, 08.1804.

<sup>7</sup> MERIAN-GIRARD 1810, p. 8. STADLER 1993, t. 2, p. 282.

<sup>8</sup> AY, Y2, Inscription chronologique insérée dans le parapet du pont de la Plaine, 24.09.1814.

<sup>9</sup> AY, AgI-4, 15.06.1819: lettre de la Municipalité à Pestalozzi.

<sup>10</sup> CHAVANNES 1853: *Le vaste château aux quatre tours rondes, bâti par les ducs de Zähringen, était déjà trop habité, trop envahi par des élèves de nation et âge divers. Les fondements d'une tour de Babel se posaient hélas dans ce bâtiment d'un aspect imposant et sévère, tandis qu'à l'intérieur tout était riant et prospère. Pestalozzi faisait les plus beaux rêves... Sur l'attribution du château aux Zähringen, voir supra, p. 573.*

<sup>11</sup> AY, Pz2: *Demande pour la Municipalité d'Yverdon contre monsieur Henry Pestalozzi domicilié à sa campagne de Neuhof en Argovie, p. 4.*

<sup>12</sup> RAEMY 2001.

<sup>13</sup> GUIMPS 1882, p. 333: *Les élèves y jouissaient d'une grande liberté; les deux portes du château restaient ouvertes toute la journée et sans concierge; on pouvait sortir et rentrer à toute heure, comme dans l'habitation d'une simple famille, et les enfants n'en abusaient guère... Bien sûr la perspective a changé: ce ne sont pas les gens d'Yverdon qu'on veut empêcher d'entrer, mais plutôt les pensionnaires qu'il s'agit de garder à l'intérieur!*

<sup>14</sup> GUIMPS 1882, p. 335. Ou encore ce témoignage, pas très précis d'ailleurs, puisqu'il ne s'agissait pas de la grande tour mais de l'ancienne tour des Gardes, HERISSON 1886, p. 29: *Pestalozzi habitait ou plutôt se retirait dans la tour principale, baignée par le Buron.*

<sup>15</sup> AY, Ab3, pp. 270-271, 22.09.1804.

<sup>16</sup> AY, Ab34, p. 476, 22.05.1889.

<sup>17</sup> AY, Ba151, p. 33, 05.07.1806: *Au citoyen Benoit, pour fourniture du balcon en fer de la rampe du château pesant 474,5 livres à 6,5 bz. la livre, 309 £ 14 s. 6 d.; 29.07: à Claude-François Dubret, pour être venu de Jougne dans le but de faire un marché pour l'établissement de la rampe en fer du château, 4 £; à François Petitpierre pour avoir passé en vernis noir la balustrade de la rampe du château, 8 £.*

## Pages 597 à 598

<sup>18</sup> AY, Ab3, pp. 270-271, 22.09.1804: *L'autre à l'angle de la tour des Juifs du côté de la façade orientale de l'hôtel de ville, elles auront chacune 6,5 pieds [1,90 m] de largeur sur 8 [2,34 m] d'hauteur. En réalité, elles sont encore plus grandes.*

<sup>19</sup> Si l'on insiste sur l'aménagement de la cave de Pestalozzi, c'est parce qu'il fournit deux indices importants relatifs aux aménagements bernois voire médiévaux de l'édifice, à savoir qu'il n'y a pas eu de mur de refend allant de l'angle ouest de la cour en direction de la courtière sud, ce que l'exploration archéologique a confirmé en 1994-1995 (CHRISTE-PEDRUCCI, 1995). AY, Ab3, p. 245, août 1804: *Été décidé qu'on remettra au citoyen Pestalozzi comme dépendance de son appartement la cave du château du côté de midi, que l'inspecteur des bâtiments a été chargé de faire ranger, en la séparant des autres par la construction d'un mur du côté d'occident, en pratiquant une entrée qui a déjà eu existé du côté d'orient, et en rétablissant une ancienne communication par la cour intermédiaire du château, au moyen d'une rampe qui subsiste encore à l'angle septentrional et occidental de dite cave. Et par la suite l'on verra le parti à tirer pour le public des autres caves, ainsi que des greniers et autres emplacements du château, dont le citoyen Pestalozzi n'a pas besoin pour son institut. À vrai dire, ces travaux n'ont pas été effectués, car Pestalozzi reçoit finalement la cave située dans la moitié sud de l'aile occidentale [013+014]. Ce changement a été dicté par l'implantation des nouvelles portes. Dans le premier cas, celle contre la tour des Juifs aurait fait double emploi avec celle de 1780.*

<sup>20</sup> AY, Ab6, p. 349, 22.01.1813.

<sup>21</sup> AY, Pz2, n° 30, 24 janvier 1821; n°s 31 et 35, janvier 1821; n° 40, 9 avril 1821; n° 42 et n° 43, avril 1821; AY, Ac8, pp.152-154, 4 nov 1826.

<sup>22</sup> GUIMPS 1882, p. 333: *M. Krusi... remplissait à l'institut les fonctions de domestique de confiance; c'était lui qui soignait la cave, qui montait le vin pour les repas, etc... Les mets, bons et sains par leur nature, sinon par leur apprêt, étaient d'une abondance excessive, et les repas nombreux, selon les exigences des estomacs allemands.*

<sup>23</sup> AY, Pz2, 24.01.1821: *1<sup>er</sup> aperçu à l'inspection du 24 janv. 1821, [suite aux réparations demandées par P]: corridor: des deux faces du nord et occident jusqu'à la fenêtre sur le jardin à recarrouner.*

<sup>24</sup> Ce dessin, réalisé par un enfant, est peu précis dans le détail. Mais le fait d'avoir relevé ces hauteurs différentes suffit dans le cas particulier: les baies n'avaient pas encore été « descendues » par les Bernois. Ce qui confirme notre analyse des documents de cette période, qui n'en indiquent pas la transformation. C'est d'ailleurs le meneau de celle du nord que l'on désire enlever en 1821, et que le devis désigne du nom de « quille »: AY, Pz2, n° 35, 01.1821: n° 7 [115-6], *une fenêtre et enlever la quille au milieu, 40 £.*

<sup>25</sup> AY, Ab3, pp. 433-434, 31.05.1805: [La Municipalité se rend au château et examine] *un emplacement dans lequel l'on proposait de pratiquer un escalier au 1<sup>er</sup> étage à l'angle méridional vers la tour des Juifs, pour communiquer aux deux greniers du 2<sup>e</sup> étage, qu'on veut disposer en dortoirs, La Municipalité a trouvé la construction d'un escalier dans cette partie tout à fait commode et utile à ce bâtiment et a décidé qu'il serait établi en pierre; AY, Ba150, p. 30, 27.07.1805: Au Maître carrier Michoud, pour 211 pieds 8 pouces, pierre de Chavannes, pour les escaliers de la montée intérieure du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> étage, 105 £.*

<sup>26</sup> AY, Ac8, pp. 15-16, 28.06.1820: *À la chambre des armoiries, où le fourneau a aussi été enlevé et détruit, Mr Pestalozzi désirerait qu'elle fût réunie au vestibule attenant, en enlevant le mur de séparation qu'il faudrait transporter dans la même ligne que celui du passage du côté d'occident, qui serait ainsi continué jusqu'à la fenêtre vers le midi: il faudrait pour cela défaire le carrouissage dudit vestibule et le remplacer par un plancher élevé d'environ 1,5 pied [0,44 m] de plus qu'il n'est présentement, afin que le tout fût au même niveau; ce qui nécessiterait vraisemblablement le rétablissement du plancher même de la chambre: l'enlèvement probable des grandes traverses soutenant les poutres de ces deux pièces; l'établissement de portes, etc. Ces deux pièces réunies seraient d'environ 55 pieds [16,12 m] de largeur sur 28 [8,20 m] de profondeur. Le susdit passage serait recarrouné dans toute son étendue de midi au nord, et le centre garni en dalles soit pierres plates de Chavannes, pour mieux résister à l'usure (cette demande a été refusée). On cite en entier ce texte car il est important, c'est lui qui confirme qu'il n'y a eu aucune pièce aménagée dans la partie occidentale de l'aile sud, là où on a cru voir la chambre neuve de 1686 (cf. p. 580, n. 119 et p. 471).*

<sup>27</sup> *Lettres* 1816, pp. 73-75.

<sup>28</sup> En 1825, l'équipement de cette chambre à lessive avait failli être vendu par un associé de Pestalozzi. La ville peut récupérer son bien de justesse: AY, Ac1, n° 52, 23.04.1825: [Préavis de la Municipalité au Conseil communal]: *Le sieur Schmidt qui arrive à Yverdon pour régler les affaires de Mr Pestalozzi dit-on, mais en fait pour spolier le château, il en avait vendu les crémaillères et démuré la chaudière à lissive, étant au marché pour la vendre, Monsieur le syndic [François Correvon de Martines] et Mr le maisonneur, en étant instruits, le firent appeler chez Mr le juge de Paix, et là il dit qu'il avait cru ces objets appartenir à Mr Pestalozzi.*

<sup>29</sup> AY, Ab3, p. 365, 23.02.1805.

<sup>30</sup> AY, Ab5, p. 241, 02.06.1809 [La Municipalité a décidé]: *1) au vestibule sur la cour servant jadis d'arsenal, enlever le mur qui le sépare d'avec les 2 petites prisons attenantes pour en faire une seule pièce, en y ouvrant un grand jour de fenêtre du côté de la Plaine, correspondant au fenestrage de l'étage supérieur, en y établissant une porte d'entrée ordinaire par la cour en place de la grande porte à 2 battants qui s'y trouve; AY, Ba154, p. 30, 09.10.1809: Landry, sa note d'ouvrages à l'emplacement du grand vestibule, soit ancien arsenal du 1er étage pour le réduire en appartement, 23 £; ibid., 14.10.1809: Au maître menuisier Engel, pour l'établissement de la porte en bois dur dudit appartement, 23 £.*

<sup>31</sup> *Lettres* 1816, p. 65. Alphonse est l'un des enfants d'un Français très ouvert aux idées novatrices de Pestalozzi, Marc-Antoine Jullien, qui sera plus tard l'initiateur de la célèbre *Revue encyclopédique* publiée sous la Restauration, de 1819 à 1835.

<sup>32</sup> BURDET 1971, p. 535. JACOB 1977. L'extrait de la lettre de Blockmann a été publié en seconde main par cet auteur. Jacqueline Cornaz-Besson en a fait une traduction française (CORNAZ-BESSON 1977, p. 61).

<sup>33</sup> *Lettres* 1816, p. 75.

<sup>34</sup> GUIMPS 1874, p. 333.

<sup>35</sup> GUIMPS 1882, p. 340: *Aujourd'hui* [30 juin 1809], quarantième anniversaire du mariage du Père Pestalozzi. *Belle fête, discours de Niederer; on a chanté de belles chansons; la salle était ornée de guirlandes. Grand souper de 300 personnes dans cinq chambres. Puis bal ouvert par M. et Mme Pestalozzi qui exécutèrent ensemble une danse à l'ancienne mode.*

<sup>36</sup> L'analyse dendrochronologique de la structure charpentée qui supporte l'escalier donne les dates de 1727 et «aux environs de 1809» (LRD91/R2763), p. 2; EGGENBERGER-RAEMY 1992, p. 33. Le détail de cet aménagement est consigné dans le registre de la Commission de la bâtisse (AY, Ac7, p. 154, 25.02.1809). Le charpentier Rapit, le menuisier Kraihenbuhl et l'entrepreneur Landry réalisent les travaux.

<sup>37</sup> AY, Ab3, pp. 433-434, 31.05.1805: [La Municipalité se rend au château et décide...] *1) d'aplanir la banquette existante dans le grenier du côté de la place... 3) de faire plafonner le plancher en ayant soin de faire auparavant contrebander les poutres à raison de la distance où elles se trouvent les unes des autres. 4) d'élever un galandage en carrons de plat pour séparer ce grenier de l'ancienne chambre à resserrer y contiguë...*

<sup>38</sup> AY, Ab3, pp. 433-434, 07.06.1805: *L'inspecteur des bâtiments ayant présenté un plan pour les jours de fenêtres qu'on veut ouvrir à la façade du 2<sup>e</sup> étage du château du côté de la Place. La Municipalité a adopté de pratiquer six jours de fenêtre au lieu d'attiques comme on l'avait décidé il y a 4 jours, de la hauteur de 7,5 pieds [2,19 m] et de la même largeur qu'elles le sont intérieurement au 1<sup>er</sup> étage. L'on y formera aussi 3 faux-jours de fenêtre pour symétriser avec l'étage.* Les autorités témoignent ici de leur souci d'harmoniser le second étage avec les fenêtres du premier. La réalisation n'est finalement pas allée si loin: les encadrements aveugles n'ont pas été exécutés et seulement six jours ont été créés: un dans l'ancienne chambre à débarras [210-1], quatre dans le dortoir proprement dit et un dans le vestibule attaché au sud, où débouche le nouvel escalier [120-1]. Pour l'analyse archéologique de la grande salle 215 au-dessus de l'aula, voir RAEMY-KELLENBERGER-SAROTT 2003.

<sup>39</sup> AY, Ab4, p. 34, 14.12.1805: *L'on a examiné le plan que l'inspecteur des bâtiments a fait présenter pour les réparations que nécessite l'établissement d'un dortoir dans la façade méridionale du second étage du château: comme la saison actuelle n'est pas propre à ces ouvrages, l'on a ordonné pour le coup, que l'ouverture des trois grands jours de fenêtre du côté de la campagne qui doivent éclairer cet appartement, et celui pour la montée, en recommandant d'examiner si l'on ne pourrait pas porter les privés extérieurement à la façade, afin de déga-*

*ger l'appartement des exhalaisons insalubres qu'ils procurent.* AY, Ab4, pp. 85-86, 26.02.1806: *Il a été délibéré ...1) que la fenêtre qui par résolution du 14 décembre dernier doit être pratiquée au 2<sup>e</sup> étage de la façade méridionale au château pour éclairer la nouvelle montée, sera seulement de 3,5 pieds de largeur [1,02 m] sur 7 pieds [2,05 m] d' hauteur, ce qui fera 1/2 pied [0.15m] de largeur de moins qu'aux autres jours du dortoir de cette façade, avec lesquels elle ne doit pas symétriser, vu son rapprochement de la tour.*

<sup>40</sup> AY, Ab4, p. 347, 17.09.1807: *Sur les observations de la commission de la bâtisse, l'on a décidé de percer deux grands jours de fenêtres au dortoir de la façade du château donnant sur la Plaine, de 4,5 pieds [1,32 m] de largeur sur 9 [2,64 m] et symétrisant avec les jours du 1<sup>er</sup> étage: au lieu des 3 jours plus petits qui avaient été décidés le 17 juillet dernier, lesquels n'auraient donné aucune régularité à cette façade.* AY, Ba152, p. 33, 06.09.1807: *Au maître maçon Landry, sa note pour la construction du galandage au dortoir de 2<sup>e</sup> étage du côté de la Plaine, 71 £ 6 bz. 5 r.; id., 04.10.1807: Au même pour avoir ouvert 3 grands jours de fenêtre à la façade du côté de la Plaine au 2<sup>e</sup> étage 76 £ 3 bz.; 20 oct, au même pour la suite de cet ouvrage, maçonner les meurtrières, 79 £ 8 bz. 5 r.; au même pour 165 pieds de taille jaune, employés à la construction des 3 grands jours de fenêtre au 2<sup>e</sup> étage du côté de la Plaine, 99 £; 1<sup>er</sup> nov, au même, sa partie en maçonnerie au susdit dortoir, 71 £; 15 nov, au même, pour les platrissages et blanchissages audit appartement, 16 £ 6 bz.* On a ici encore la preuve que la baie à meneau de 1570 existait encore. En effet, l'une des fenêtres du dortoir a été alignée sur elle. Plus tard, en 1903, Francis Isoz la déplacera vers le sud pour pouvoir en ouvrir une seconde à proximité. L'autre a adopté l'axe de la seule fenêtre préexistante, celle de 1727, avec probablement un encadrement rectangulaire. Formant un ensemble plutôt disparate, les deux fenêtres du premier étage n'ont pu servir de modèle à Landry, qui a adopté librement le linteau à arc surbaissé.

<sup>41</sup> STADLER 1993, t. 2, p. 275.

<sup>42</sup> AY, Pz2, n° 30, 04.1821: *Pour le grand dortoir donnant sur la Plaine dont la destination avait été fixée par la Municipalité suivant son délibéré du 7 juillet 1807, il faudrait: une fourneau pour une des chambres, au lieu d'un en fer qui appartient à M. Pestalozzi.*

<sup>43</sup> AY, Ab9, p. 298, 02.02.1821: *Les frais très considérables faits l'année dernière en diverses réparations et notamment en poêles, qui eussent duré encore plusieurs générations, si au lieu d'en abuser l'on n'eût fait qu'en user, témoins ces mêmes poêles faits il y a un an qui déjà portent l'empreinte de la dégradation...*

<sup>44</sup> *Lettres* 1816, p. 87.

<sup>45</sup> AY, Ba154, p. 29, 09.03.1809.

<sup>46</sup> Ce plancher est installé environ 1 m en dessus de celui du Moyen Âge, situé à la hauteur du chemin de ronde. Ce décalage est exactement le même entre le niveau correspondant de la tour nord, inchangé depuis le Moyen Âge, et le plafond du cabinet [210-1] de l'appartement Pestalozzi.

<sup>47</sup> AY, Ab8, p. 99, 01.06.1816: [La Municipalité consent aux réparations suivantes] *1) à repiquer, rembourcher, plancher, plafonner et reblanchir les murs du 3<sup>e</sup> étage de la tour des gardes, pour un cabinet de travail.*

<sup>48</sup> GUIMPS 1874, p. 371: *Un jour dans la chambre de Mme Krusi, marchant de long en large, distraité, préoccupé, agité selon son habitude, il avait saisi une broche à tricoter, il s'en grattait le fond de l'oreille. Il vint se heurter si violemment contre le grand poêle en molasse, que la broche pénétra dans l'intérieur de la tête...*

<sup>49</sup> EGGENBERGER-RAEMY 1990, pp. 55 et 78; ibid. 1992, p. 32, n° VIII/6, VIII/8; VIII/10, avec datation dendrochronologique par le laboratoire romand de Moudon (LRD7/ R1964).

<sup>50</sup> Pour ces transformations du secteur d'entrée voir EGGENBERGER-RAEMY 1990, pp. 71-80, n° VIII/1 à VIII/16; ibid., 1992, pp. 31-32. AY, Ac7, p. 164, 12.02.1810: *La Commission de la bâtisse... a décidé: que l'on ouvrira deux jours de fenêtre pour la chambre qui sera faite dans l'emplacement de celle d'arrêt, lesquelles fenêtres correspondront, pour la hauteur et les dimensions, aux 2 fenêtres pratiquées dernièrement dans la même façade vis à vis le grand grenier. Il sera placé au-dessus de ces deux fenêtres, deux ouvertures en œil de bœuf, pour éclairer l'attique qui existera sur cette nouvelle chambre... Et du côté de la Plaine, l'on descendra la fenêtre qui s'y trouve pour symétriser avec les autres nouvelles de cette façade.* Voir encore AY, Ac7, p. 164, 12.02.1810; ibid., p. 181, 09.03.1811; AY, R16; AY, Ba155, p. 27, 31.03.1810; AY, Ba156, p. 76, 15.06.1811.

<sup>51</sup> AY, Ac7, p. 257, 25.07.1818.

## Pages 603 à 606

52 AY, Ab8, p. 99, 01.06.1816: [La Municipalité consent aux réparations suivantes] *L'étage supérieur de la tour des Juifs, avec le fenestrage nécessaire pour un cabinet de minéralogie et de plantes.*

53 AY, Ab9, p. 261, 01.12.1820.

54 Cf. supra, p. 597.

55 AY, Ab8, p. 173, 11.10.1816: *Il a été décidé sur la demande de M. Pestalozzi que l'on fera enlever par les charpentiers de ville, la partie restante des longues traverses en sapin existantes sur le galetaz du château, du côté du nord qui ne font que gêner le passage pour les chambres à resserrer.*

56 Il faut relever que cette description pourrait être celle de n'importe quel château médiéval.

57 JULLIEN 1812, p. 9.

58 Lettre de Stephan-Ludvig Roth, enseignant de latin, du 4 mai 1819, citée par CORNAZ-BESSON 1977, p. 67.

59 Voir le *Prospectus de l'institut d'éducation d'Yverdon*, 1<sup>er</sup> décembre 1814: *Cet institut d'éducation existe à Yverdon depuis 10 ans. Il est placé dans l'ancien château. Le local est sain, bien aéré, vaste et commode.* Document publié dans JULLIEN 1812, p. 10.

60 GUIMPS 1874, p. 481.

61 VULLIEMIN 1871, p. 23: *On commençait par diriger notre promenade vers une vallée resserrée des environs d'Yverdon, celle où coule le Buron. On nous la faisait contempler dans son ensemble et dans ses détails, jusqu'à ce que nous en eussions l'intuition juste et complète. Alors on nous invitait à faire chacun notre provision d'une argile qui reposait en couches dans un des flancs du vallon, et nous en remplissions de grands paniers que nous avions apportés pour cet usage. De retour au château, on nous partageait de longues tables et nous laissait, chacun sur la part qui lui en était échue, reproduire en relief le vallon dont nous venions de faire l'étude.* JULLIEN 1812, p. 73: *À présent je m'en vais te faire la description de l'anniversaire de M. Pestalozzi; je m'en vais commencer par la description de notre classe. La classe représentait la campagne...*

62 Et diffusé par une carte postale en 1914. Je remercie Denis Weidmann, archéologue cantonal, de m'avoir signalé cette image. Des renseignements plus précis autour de ce transparent m'ont été communiqués par Mesdames Jacqueline Cornaz et Françoise Waridel, du Centre de documentation et de recherches Pestalozzi d'Yverdon. Voir notamment DEJUNG 1972, p. 396.

63 Sur le mouvement néogothique dans nos régions, voir BISSEGGER 1985. Voir également GRANDJEAN 1983, en particulier, pp. 4-7, le chapitre très intéressant « Des châteaux gothiques » traitant de la destinée des châteaux médiévaux de l'ancien Pays de Vaud et de la façon dont ils étaient perçus entre 1775 et 1825 en gros, avec le moment charnière de la Révolution vaudoise.

64 SCHNYDER VON WARTENSEE 1897.

65 GIRARD 1812, p. 6.

66 VULLIEMIN 1871, p. 23. On tiendra compte de toute la culture historique acquise par cet auteur au moment où il écrit, ce qui rend son propos moins innocent.

67 MERIAN-GIRARD 1810, p. 6.

68 AY, Ab8, p. 99, 01.06.1816: *L'institut ayant adressé une plainte sur la conduite scandaleuse que les nommés Barbezat, Chritelet et Grezét ont tenue dimanche passé pendant le service divin envers la tombe de Madame Pestalozzi, qu'ils ont insultée, de propos, et dévoyée de fait: la Municipalité vu la gravité du cas a résolu de le transmettre au juge de paix pour y faire droit. Et il sera inséré sur la feuille d'avis la défense formelle à toute personne de s'introduire sur ce fonds sans l'autorisation de l'institut, ainsi que sur toute autre possession du territoire, sur lesquelles on n'a pas droit de passage.* AY, Ab8, p. 207, 20.12.1816: *Les jeunes Louis fils d'Henri Barbezat, Louis fils de Frederic Schmoker, Samuel, fils de Jean Besseau et Jean, fils d'Abraham Louis Besseau, ayant été dénoncés par Monsieur Pestalozzi, pour s'être permis de s'introduire dimanche dernier dans le jardin du château, où ils ont tenté d'endommager les établissements faits pour la récréation des pensionnaires, qu'ils ont ensuite insultés et assaillis, puis ont fini par lancer une pierre qui a brisé des vitres au château et a failli blesser quelqu'un, sur quoi ils ont été ... condamnés les 3 derniers à être enfermés jusqu'à ce soir dans une chambre forte de l'hôpital, nourris au pain et à l'eau, et quant à Barbezat qui s'est le plus mal conduit et qui a jeté la pierre, il subira une réclusion de 8 jours.* Ces méfaits auraient peut-être été fomentés par un seul meneur, le dénommé Barbezat, dont les mauvaises intentions à l'encontre de Pestalozzi ne seraient que purement personnelles.

## Pages 606 à 608

69 CORNAZ-BESSON 1977, p. 77.

70 En 1819, la ville a en effet dépensé plus de 20 000 francs en travaux d'aménagement au château (AY, Ag1/4, p. 323, copie de lettre de la Municipalité adressée à Pestalozzi le 15.06.1819). Pour cette même période 1804-1820, la comptabilité de la ville montre que les dépenses pour le collège n'ont globalement pas excédé 8 000 francs.

71 AY, Ba194, p. 53, compte ville 1849: le salaire annuel des maîtresses des écoles primaires va de 500.– pour la mieux payée à 300.– pour une « sous-maîtresse ».

72 AY, Ab5, p. 288, 13.10.1809: *La Commission de la bâtisse a été autorisée à faire pratiquer une ouverture au plain-pied de la grande tour du château, pour faire avec cet emplacement l'essai d'une glacière, et si l'on croit qu'il ne puisse convenir, on en tirera parti pour quelque autre chose;* AY, Ac7, p. 160, 24.11.1809: *L'on a chargé le citoyen Landry de former l'ouverture ordonnée ci-dessus à la grande tour, au même endroit où M. Pestalozzi avait déjà entrepris entre les portes du petit jardin d'orient et celle du grand jardin du midy. Et lorsqu'on connaîtra le niveau du sol de cette tour, l'on ordonnera la suite des ouvrages pour la glacière projetée.* AY, Ac7, p. 164, 16.01.1810; AY, Ba155, p. 27, 16.01.1810; AY, Ac7, p. 164, 12.02.1810. Même problème rencontré par Georges Kasser, qui a déduit que la galerie extérieure de l'aile sud était médiévale parce que le linteau de la porte d'accès portait les armes du châtelain Vaucher de Dizy (qui sont plutôt celles du bailli Franz Güder). Cet élément permet de dater la taille de la pierre (*ante quem*), pas davantage (KASSER 1966).

73 AY, Ba180, p. 81, 1834. Les travaux ont coûté 975 francs.

74 AY, Ah4, 06.08.1835: rapport du docteur Olloz à la Municipalité. AY, Ad2, n° 86, 1836: Réponse de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion de 1835, point 10: *Glacière. La reconstruction de la glacière a été souhaitée par les médecins; celle qui existait était défectueuse, la glace ne s'y conserverait que s'il s'agissait de la rétablir dans le même local et de l'isoler des murs de la tour autant que possible; la Municipalité n'a pas hésité à adhérer à la demande qui lui en a été faite en sentant quelle en était l'importance, tant sous le rapport de son utilité dans une foule de maladies que sous celui de l'agrément.*

75 AY, Ab16, p. 509, 13.04.1838.

76 AY, Ba153, p. 33, 25.12.1808: *Au ferblantier Trosset pour une cappe en 82 feuilles de fer blanc à 7 bz., mises en haut de la grande tour, 57 £ 4 bz., et pour façon de la cigogne en rosette, qui a été posée, 32 £; en tout 89 £ 4 bz.;* *ibid.*, p. 46, 29.12.1808: *À Benoit, marchand de fer, son compte de fournitures diverses, comprenant aussi le fer rosette et plomb pour la girouette de grande tour, 404 £;* AY, Ab5, p. 159, 30.12.1808: *L'on a accordé au couvreur de ville Besseau, au charpentier de ville Kaiser, et au messeillier Perillard, pour avoir posé ces jours derniers, la cigogne qui sert à l'indication des vents sur la grande tour du château, à chacun la gratification de 10 £.*

77 AY, Ba179, p. 65, 23.11.1834: *Aux frères Trachsel, artistes, pour avoir rappedu de 12 pieds la chaîne du paratonnerre de la tour, 3 £.* Les Trachsel sont des funambules; on avait souvent recours à eux pour des travaux périlleux à une époque où les camions à nacelles n'existaient pas encore. Bien plus tard, en 1979 à l'occasion des fêtes culturelles du *castrum*, un autre funambule, Michel Brachet, se lancera à l'assaut de la grande tour, sur un câble partant de la rue de la Plaine, pour aboutir à l'une des fenêtres du couronnement. Actuellement, à l'occasion des fréquentes tempêtes qui affectent notre climat en ce début de 3<sup>e</sup> millénaire, les réparations ponctuelles aux toitures sont confiées à un couvreur-alpiniste, M. Robert Rochat.

78 AY, Ab24, p. 290, 09.09.1867: *Quelques personnes ayant témoigné le désir que la cigogne qui dominait la grande tour du château y fût remplacée, la Municipalité a adhéré à ce désir.* AY, Ba212, pp. 75-77, 23.11.1867: *Jules Landry, pour réparations exécutées au sommet du toit de la grande tour, remplacé diverses pièces de charpente, consolidé la cigogne, garnitures en fer blanc, ouvrages du couvreur, etc., fr. 546.40.*

79 AY, Rapport de la Commission de gestion au Conseil Communal pour 1897.

80 AY, Ba61, p. 23, 04.08.1709: *Aux maîtres Humbert-Droz et Moysse Huguénin, à conte de leur tasche de la tour de l'horloge, 200 fl.;* *ibid.*, p. 24, 31.08: *Au Sr Humbert-Droz, toujours à conte de son tasche de la tour de l'horloge, 200 fl.* Sur l'activité des ces artisans neuchâtelois en leur pays, voir COURVOISIER 1955, 1963, 1968, *passim*.

81 La cloche est signée puisqu'elle porte l'inscription « Fay par moi Gedeon Guillebert, bourgeois de Neuchâtel ». Elle arbore en outre les armes de

## Pages 609 à 611

la ville d'Yverdon, formées de trois vagues surmontées du « Y » d'Yverdon, le tout encadré par un médaillon ovale de lauriers tressés et surmontant le millésime 1710.

<sup>82</sup> AY, Ad4, 1855.

<sup>83</sup> AY, Ad5, n° 40, 28.11.1868: rapport de la Municipalité au Conseil Communal.

<sup>84</sup> AY, Ad9, n° 95, 15.04.1892: rapport de la Municipalité au Conseil Communal pour 1891.

<sup>85</sup> AY, Ad8, n° 68, 20.11.1890: préavis municipal au Conseil communal.

<sup>86</sup> AY, Ac50, p. 14, 18.11.1891: *À titre d'essai Mr Gaulis devra éclairer le cadran du clocheton du château.* AY, Ac50, p. 46, 23.03.1892: *Mr l'ingénieur Gaulis et la section se transportent au château, cette dernière soumet au premier certaines déficiences dans l'installation pour l'éclairage du cadran.*

<sup>87</sup> Voir la plaquette éditée lors du transfert de la Bibliothèque dans les bâtiments de l'ancienne poste en 1986 (*Bibliothèque publique d'Yverdon, ses errances, son arrivée*, s. l., s. d.). Il convient de préciser que la Bibliothèque ne s'est pas trouvée au château dès 1763; en 1897, elle n'a pas été au collège de la place d'Armes non plus, mais directement dans les combles du nouveau casino. Sur l'aménagement de la bibliothèque, voir AY, Ab11, p. 280, 20.08.1825; Ac8, p. 209, 16.05.1829; Ab13, p. 491, 24.07.1829; Ac8, pp. 225-226, 10.03.1830; AY, Ab14, p. 114, 24.05.1830; AY, Ac8, pp. 227-228, 10.04.1830; *ibid.*, pp. 227-228, 17.04.1830; Ba175, p. 159, 1830; Ac9, p. 8, 21.05.1832.

<sup>88</sup> AY, Ab20, p. 59, 02.04.1852. Selon le plan de Landry de 1864 (fig. 22), ce poêle devait mesurer à la base au moins 2,50 m sur plus d'un mètre de profondeur, d'après la position des colonnes placées pour le soutenir à l'étage inférieur.

<sup>89</sup> Cette inscription est faite, ou seulement rafraîchie, en 1842 par un instituteur des écoles. AY, Ba187, pp. 82-84, 30.01.1842: *À Mr Trachsel instituteur, pour la peinture en lettres d'or d'une inscription sur la porte de la bibliothèque publique.*

<sup>90</sup> Curieux destin que celui de ces deux colonnes. Il n'est pas impossible que le curé Roulin, parfaitement au courant de l'histoire de sa communauté et en place à Yverdon depuis le début des années 1930, ait agi en toute connaissance de cause. AY, Ah3, 27.01.1832; Ab4, p. 439, 10.02.1832; AY, Ac9, p. 9, 21.05.1832; AY, Ba177, p. 74, 22.06.1832; AY, Ab58, p. 334, 26.07.1935. Aimables communications de MM. Pierre Landolt (†), qui se souvient du démontage mouvementé de ces colonnes puisque l'une d'elles a brisé la jambe d'un des ouvriers, et de Jacques de Raemy, ancien membre du Conseil de la paroisse catholique, qui a participé à la restauration de l'église en 1964. Sur l'histoire de la communauté catholique d'Yverdon, voir les recherches de l'ancien curé Marcel Roulin, de Jacques de Raemy, et l'excellente étude sur l'histoire architecturale de l'église catholique par BISSEGER 1992 et 1993.

<sup>91</sup> AY, Ab16, p. 465, 19.01.1838; AY, Ab16, p. 475, 09.02.1838; AY, Ac9, pp. 127-128, 10.08.1839; AY, Ah5, 25.02.1841.

<sup>92</sup> Par beau temps, les élèves des écoles pratiquaient la gymnastique sur une zone de sable aménagée contre le Canal oriental dans les jardins au sud du château; elle était entourée d'une barrière et fermée d'un portail (AY, Ba186, pp. 81-83, 16.05.1841: *Tetaz, pour avoir nivelé l'emplacement destiné aux exercices de gymnastique derrière le château, et y avoir conduit 42 chars de sable, fr. 5,75*; AY, Ba204, p. 82, 15.04.1859: *Serrurier Trosset, réparé le portail de la place de gymnastique*).

<sup>93</sup> AY, Ac45, pp. 165-166, 25.03.1872: la Section de police propose à la Municipalité: *Transformation du bûcher actuel en un local couvert pour les leçons de gymnastique, en y joignant l'espace compris entre le magasin des inspecteurs et la grande tour de manière à avoir une ligne droite.* AY, Ac45, p. 185, 17.05.1873: *Procéder à la reconnaissance du bâtiment récemment construit au midi du château, par le charpentier Gindroz, et destiné aux exercices de gymnastique.*

<sup>94</sup> AY, Ac43, pp. 122-124, 20.03.1852, rapport de la Section de police à la Municipalité (suite de la citation): *On pourrait y substituer avec avantage le hangar qui est derrière le château et qui n'est actuellement que d'une utilité très secondaire*; *ibid.*, p. 137, 06.08.1852: *La section a profité de cette occasion pour examiner la demande de Mr Nicat, maître de gymnastique, tendant à obtenir l'emplacement soit grange attenante au bûcher pour y donner ses leçons pendant l'hiver et les jours de mauvais temps: sur quoi la section ayant vu que ce local est très exigü, elle propose de le laisser pour être ajouté au bûcher qui a besoin*

## Pages 612 à 616

*d'être agrandi. Et comme Mr l'inspecteur des bâtiments se servira dudit local pour y déposer divers objets, il faudrait mettre à sa disposition, en remplacement, une chambre à l'étage dans la tour dite des Juifs qui n'a besoin que d'être déblayée, et on pourra voir plus tard s'il ne conviendrait pas d'établir un couvert léger pour les exercices de gymnastique: en attendant, on fera accorder à la société le mât de cocagne qu'elle a demandé et charger Mr l'inspecteur des bâtiments de s'informer de ce qu'il coûterait.*

<sup>95</sup> HELLER 1988, pp. 14 et 29. Cette valeur n'est manifestement pas respectée puisque la surface par élève évoluera de 0,75 à 0,90 m<sup>2</sup> dans les classes du château.

<sup>96</sup> AY, Ad2, n° 79, 08.10.1835: rapport de la Commission du Conseil communal sur les propositions de la Municipalité relatives à des reconstructions pour l'instruction publique; Aa98, p. 281, 24.10.1835. Une recherche plus approfondie devrait être menée sur les membres de cette commission et le cadre politique général du moment. Ce Devos est-il bien le fabricant de cigares? Qui est Trachsel? Hélène Sève, dans son mémoire de licence consacré aux répercussions de la révolution de 1845, a raison d'opposer le clan libéral conservateur à celui des radicaux-progressistes; mais la réalité, hors des périodes de crises aiguës qui font naître des alliances de circonstance, paraît être plus nuancée: les intérêts et les motivations d'un Devos ne sont certainement pas les mêmes que ceux d'un Guimps. Beat de Weiss est un jeune avocat, fils du fameux général de Weiss, qui, à la tête des milices bernoises, avait tenté en 1798 de s'opposer à l'indépendance des Vaudois. C'est un esprit très progressiste, à l'origine du mouvement radical. Il est un fidèle ami d'Henri Druey. Il n'a malheureusement pas eu le temps de marquer de son empreinte la vie politique vaudoise, puisqu'il meurt en 1844 à l'âge de 40 ans. Son action dans la commission a certainement été déterminante (voir SEVE 1969. Voir aussi RAEMY-AUDERSET 1999, pp. 44-45).

<sup>97</sup> AY, Ad2, n° 79, 08.10.1835: rapport de la Commission ... (id. note précédente).

<sup>98</sup> ACV, KII, E42 et 43: Recensement industriel, 1832.

<sup>99</sup> AY, Ac2, n° 88, 04.03.1836: *Résolution de la Municipalité* [qui soutient le projet grenier + fromagerie].

<sup>100</sup> AY, Ac9, pp. 78-80, 24.02.1836.

<sup>101</sup> AY, Ad2, n° 87, 24.03.1836: *Rapport de la Commission du Conseil communal pour l'examen des plans et devis des constructions à faire dans le château, ou dans le grenier et la fromagerie, pour les établissements d'instruction publique.* Cette nouvelle commission était composée du rapporteur Antoine Varnéry, avocat, longtemps président de la Commission scolaire, de l'avocat François Jayet, futur juge de district et juge de paix, de François Simond, futur syndic et futur grand-père de l'entrepreneur et érudit local John Landry, de Béat de Weiss, et du juge Perceret. La concurrence entre l'école publique et les institutions privées est toujours d'actualité.

<sup>102</sup> AY, Ad2, n° 87, 24.03.1836.

<sup>103</sup> On peut continuer ce jeu des transpositions. Le château, premier édifice de la ville, n'était jamais qu'à la base d'une hiérarchie étatique. Il servait souvent de tremplin à des destinées plus élevées pour le châtelain ou le bailli en place, tout comme l'école primaire et le collège qu'il a abrités ne sont que les portes d'accès aux hautes études.

<sup>104</sup> De cette conversion à l'instruction publique, le château d'Yverdon n'est pas un exemple unique dans le canton puisque, au château de Rolle, la disposition géométrique régulière des corps de logis, organisés autour d'une cour intérieure, a induit la même affectation. Il en va de même à Payerne où le château baillival, qui a repris l'implantation des bâtiments de l'ancienne abbaye clunisienne autour d'un cloître, a incité les édiles à y installer leurs écoles. Les châteaux d'Aubonne et d'Avenches ont également vu une partie de leurs corps de logis convertis à l'usage des écoles. On y reviendra (cf. pp. 680-685).

<sup>105</sup> L'évolution que suit Yverdon est en tout point conforme à celle que décrit l'excellent HELLER 1988: on y renvoie le lecteur.

<sup>106</sup> Sur la notion de l'utile, voir p. 679.

<sup>107</sup> AY, Ad7, n° 2, 24.08.1882.

<sup>108</sup> AY, Ah9: lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1869 de l'inspecteur du second arrondissement scolaire à la Municipalité. Les salles visitées étaient celles de l'école primaire des filles, placées dans l'aile nord de l'édifice.

<sup>109</sup> AY, Ad3, n° 70, 17.03.1845: rapport de la Commission de gestion pour 1844.

<sup>110</sup> Sur la construction du collège, voir RAEMY-AUDERSET 1999, pp. 39-

## Pages 616 à 623

40 et 219-221. En dernier lieu : DELACHAUX-NEUENSCHWANDER FEIHL-RAEMY 2001.

111 AY, Ad9, n° 121, 11.11.1893 : rapport de la Municipalité au Conseil communal au sujet de la construction d'un bâtiment scolaire.

112 Voir, pour les dispositions générales, la description donnée par le document déjà cité plus haut : AY, Ad2, n° 87, 24.03.1836 : *Rapport de la Commission du Conseil communal*.

113 La cuisine a été créée à ce moment-là pour remplacer celle de l'aile ouest [115-5], qui est dès lors supprimée.

114 À l'origine, cette salle de dessin et de géométrie descriptive était prévue au rez-de-chaussée (voir fig. 911 : plan ACV, AMH, B3420, signé Francis Landry du 10 janvier 1838). Elle a été placée à l'étage selon le plan du même Landry (fig. 912) de novembre 1838 (ACV, AMH, B3423), indiquant les dispositions nouvelles de tout ce niveau de l'aile sud qui a subsisté jusqu'aux restaurations de Pierre Margot.

115 AY, Ab16, pp. 463-464, 12.01.1838.

116 AY, Ab16, p. 498, 23-03.1838 : *La chambre appelée de la chapelle destinée à devenir une classe n'étant pas suffisamment éclairée à cet effet... y pratiquer une nouvelle fenêtre à la façade orientale près de la tour*. AY, Ab16, p. 505, 06.04.1838 : *L'on a autorisé à faire rehausser les fenêtres de la façade orientale du château, au 1<sup>er</sup> étage, destiné aux écoles primaires, qui sont décidément trop petites, pour donner le jour nécessaire*; AY, Ba183, p. 89, 02.12.1838 : *À Mr Landry, entrepreneur, pour solde de ses ouvrages pour évaser des embrasures de fenêtre, établissement des classes, fourni la taille pour 7 fenêtres neuves du côté de la rivière, idem pour le péristyle...* 420.-; AY, Ab16, p. 515, 27.04.1838.

117 AY, Ba183, p. 86, 03.06.1838 : *Au menuisier Henri Rapit, pour avoir fait à la classe de Mr Guex 3 fenêtres en chêne, soubassement autour de la chambre, devant d'armoire, tablars, etc.*, 145.-.

118 AY, Registre de la Commission des écoles, 31.03.1836 (document non coté).

119 AY, Ac9, pp. 96-97, 19.06.1837 : *La commission chargée d'examiner les plans de Mr Fraisse... propose... que la séparation entre les chambres a et b devait être portée à l'angle du trumeau du côté de a afin d'égaliser un peu la contenance de ces deux pièces, il n'en coûtera rien de plus puisque la séparation existante se recule de quelques pieds d'après le plan*.

120 AY, Ab17, p. 381, 02.09.1841.

121 AY, Ah5, 13.03.1841; AY, Ab17, p. 318, 19.03.1841; AY, Ba186, p. 82, 06.06.1841 : *Landry, établissement d'un cabinet pour les objets de physique, d'une grande forme de fenêtre, un grand réchaud à trois trous, une pierre à eau en marbre...*, 319.-; 18 juillet, au concierge Degex, pour avoir fait un rideau de fenêtre, un chevalet pour une planche noire, 7 tablars avec montants, pour le laboratoire de chimie.

122 AY, Ab17, p. 381, 02.09.1841. AY, Ab17, pp. 401-402, 15.10.1841; AY, Ab17, p. 418, 10.12.1841; AY, Ba186, p. 83, 12.12.1841.

123 AY, Ah5, 18.11.1842. AY, Ba187, pp. 82-84, 11.12.1842 : *Au menuisier Grandjean, pour avoir fait une porte, etc.*, 20.80.; *au charpentier Cochand, pour avoir fait un escalier, etc.*, 27.-.

124 AY, Ac44, p. 77, 01.05.1857. AY, Ba202, pp. 86-87, 01.11.1857; id, 29.11.1857.

125 AY, Ab22, p. 149, 06.07.1860 : *Sur le rapport de la Commission rurale, on autorise le changement proposé par Mr Vallotton à la grande salle du château, qui sera divisée en deux conformément à un devis de Mr Jules Landry à fr. 314.-; p. 159, 03.08.1860. AY, Ba205, pp. 82-83, 08.12.1860 : À Mr Samuel Millet, pour un fourneau avec 74 livres de tuyau pour la grande salle 78.30; ibid., 29.12 : À Mr Landry, pour avoir établi une cloison en briques pour diviser en deux la grande salle, fr. 314.-. La salle en question n'est assurément pas [215-1 + 4]. Il aurait en effet été impossible de la subdiviser en deux classes indépendantes au moyen d'une seule cloison : il s'agit bien de la salle [215-2], qui possède encore deux portes sur le plan Oberhänkli (cf. fig. 917.2), de même que, sur ce même plan, la réunion de [215-3] et [215-4].*

126 Document déposé au Centre de documentation et de recherches Pestalozzi. Je remercie France Terrier de me l'avoir signalé.

127 Henry CORREVON, *Mémoires*, retraçant sa vie scolaire, de 1864 et 1870, ms déposé au Centre de documentation Pestalozzi à Yverdon.

128 LANDRY 1904, pp. 1-3.

129 AY, Agl, 9, p. 305, 15.12.1866.

130 AY, Ba212, pp. 75-77, 05.07.1867. AY, Ab24, pp. 258-259, 12.07.1867 : *Ajourné... des stores pour les nouvelles salles primaires des filles*.

131 AY, Ad4, n° 229, 23.03.1866.

## Pages 624 à 628

132 AY, Ab31, p. 105, 02.11.1881; AY, Ba226, pp. 79-80, 1881.

133 AY, Ad5, n° 148, 21.08.1871 : [rapport de la commission *ad hoc* du Conseil communal] *La Municipalité ne nous a pas proposé de canceler l'escalier intérieur, il a paru à votre Commission qu'il serait avantageux de le couvrir par une poutraison en laissant subsister le toit qui le couvre actuellement, la cour intérieure y gagnera, surtout les jours de pluie l'espace intérieur de cette cour sera presque doublé*.

134 AY, Ad3, n° 166, 16.02.1853 : rapport de la Commission des écoles pour 1852-53. Dans son rapport, la Commission revendique un lieu plus spacieux pour les récréations des filles. Elle n'obtiendra gain de cause qu'en 1866, lorsqu'on attribuera aux garçons les anciennes lices orientales (AY, Ad4, n° 229, 23.03.1866).

135 AY, Ab26, p. 123, 03.10.1871.

136 LANDRY 1942.

137 AY, Ad5, n° 147, 07.08.1871; AY, Ad5, n° 147, 07.08.1871 : proposition de la Municipalité au Conseil communal pour adopter le plan définitif des installations au château pour loger deux nouvelles classes primaires. *Il s'agissait d'abord de trouver un local convenable pour une nouvelle classe primaire de filles, pouvant contenir 60 enfants. Nous avons trouvé avantageux de mettre cette classe au premier étage et de prendre à cet effet le local d'une des deux classes d'ouvrages; qui monterait alors au 2<sup>e</sup> pour occuper la salle d'ouvrages non utilisée depuis qu'une maîtresse d'école a remplacé la 3<sup>e</sup> maîtresse d'ouvrage. Nous avons choisi la salle de Mlle Vuilliemin, désirant depuis longtemps déjà agrandir cette salle en lui incorporant le cabinet à deux fenêtres, qui lui servait de dépendance et qui restait le plus souvent inutilisé : il fallait pour arriver à ce résultat démolir le gros mur de séparation entre la salle et ce cabinet. Notre architecte ne pouvant nous garantir la possibilité de cette démolition avant d'avoir constaté avec certitude par le commencement des travaux et l'enlèvement des boiseries l'état réel de ce mur, nous l'avons chargé d'agir pendant les vacances des classes primaires. Après avoir trouvé le gros mur en bon état jusqu'au faite, ce qui nous permettait de le démolir en partie avec sécurité et sans compromettre la solidité du bâtiment et de sa toiture, nous avons décidé d'achever les travaux sans interruption pour profiter du moment favorable, et nous pouvons vous annoncer qu'ils sont aujourd'hui terminés et que nous nous applaudissons de les avoir entrepris. Nous avons ainsi gagné sans grands frais une vaste salle de classe avec trois fenêtres et deux fourneaux tout installés : ce sera la plus grande de nos classes et 60 élèves pourront s'y asseoir avec facilité*.

138 AY, Ab26, p. 118, 22.09.1871 : *Faire élargir les fenêtres de la salle d'ouvrages de Mlle Vuilliemin*; AY, Ba216, pp. 84-85, 00.00.1871 : *À Mr Jules Landry, pour établissement de 2 fenêtres à la face nord, fourni mortier, carrons, pierre de Neuchâtel, barreaux menuiserie, fermente, etc, fr. 376.10*.

139 AY, Qa2, 24.11.1875 : lettre de Louis Rochat à la commission des écoles demandant la création d'un local pour l'enseignement des sciences naturelles; AY, Qa2, 06.03.1876; AY, Ba221, pp. 91-93, 11.10.1876.

140 AY, Ba222, p. 91-93, 03.10.1877.

141 AY, Ab33, p. 369, 17.12.1886; AY, Ac48, p. 71, 15.10.1886; AY, Ac48, p. 81, 12.11.1886; AY, Ab34, p. 2, 15.06.1887; ibid., p. 9, 29.06.1887; ibid., p. 11, 02.07.1887 : *travaux à Auguste Petitpierre pour fr. 938.25; ibid., p. 21, 20.07.1887*.

142 AY, Qd3/15, rapport de la Commission des écoles pour 1885 : *N'oublions pas de mentionner l'acquisition d'un pinacoscope de Gans, au moyen d'une souscription publique, de conférences et d'un don de fr. 150.- fait par la Municipalité. Cet appareil qui a déjà rendu de grands services pour l'enseignement des sciences physiques et naturelles pourra l'année prochaine nous l'espérons, être utilisé pour les leçons d'histoire et de géographie et permettra ainsi d'avoir recours plus fréquemment à la méthode intuitive dont l'excellence n'est plus à établir*.

143 HELLER-FORNET 1997, pp. 53-55.

144 AY, Ac47, pp. 3-8, 28.10.1882.

145 AY, Ad7, n° 9, 25.11.1882; AY, Ba227, p. 80, 31.12.1882; AY, Ad7, n° 9 et 10, 20.02.1883; AY, Ac47, pp. 3-8 : *Le devis s'élève à fr. 6500.-; disons fr. 7000.- et fr. 1000.- de mobilier. Pour le 1<sup>er</sup> chiffre l'auteur du projet s'engage à s'exécuter d'une manière solide, propre et complète, à ses risques et périls. La 1<sup>ère</sup> salle à droite a une surface de 60,90 m<sup>2</sup>. La seconde au fond a une surface de 67,00 m<sup>2</sup>... La hauteur dans le vide est de 3,50 m, supérieure ainsi de 0,10 m aux autres salles qui n'ont que 3,40 m... Or à 1,50 m<sup>2</sup> par élève, il y a place pour 85 à*

90 enfants et chacun aura à sa disposition un volume d'air de 5,25 m<sup>3</sup>; ils y seront donc pour le moins aussi bien que dans les salles actuelles où la surface par élève n'est que de 1,20 m<sup>2</sup> et le volume d'air de 3,50 à 4 m<sup>3</sup> et même moins croyons-nous. Il nous a été difficile de vérifier exactement ces chiffres; AY, Ac47, pp. 47-48, 22.02.1883.

146 AY, Ab32, p. 28, 18.05.1883: La soumission d'Alexandre Berney est acceptée pour fr. 4495.-; AY, Ac47, pp. 27-28, 24.10.1883: La commission préavis pour faire exécuter les 28 bancs de la seconde salle à Mr Berney sans concours, si le prix est acceptable, eu égard aux nombreuses difficultés imprévues qu'il a rencontrées dans la construction des deux salles à lui adjugées.

147 Sur ces travaux, voir 2<sup>e</sup> partie, p. 471 et n. 155, pp. 476-477 et p. 495.

148 EGGENBERGER-RAEMY 1990, p. 97, n° 49.

149 AY, Ab35, p. 489, 04.10.1890. Le plan original d'Isoz est conservé dans le cartable «écoles» au service des bâtiments de la ville.

150 Le «collège» équivaut au lycée français.

151 AY, Ad9, n° 121, 11.11.1893: rapport de la Municipalité au Conseil communal au sujet de la construction d'un bâtiment scolaire.

152 Ibid., note 151.

153 AY, Ad12, n° 264, 27.06.1903: Examiné la question des 3 classes à aménager dans les locaux occupés précédemment par la bibliothèque et le musée. Il faudra y percer 5 fenêtres et modifier la distribution des salles. Ces classes, situées à l'orient, seront les plus belles du château mais aussi les dernières qui pourront être créées dans notre vieil édifice... AY, Ab44, p. 216, 03.06.1903

154 Cf. p. 300 et suivantes.

155 Si l'on se permet néanmoins de donner de nouvelles précisions ici, c'est que nous avons observé la base de la tour nord et la courtine orientale tout récemment, après la mise en page définitive de la première partie de cette étude. Notons encore qu'aucune observation quant aux conduits de latrines et à leur terminaison n'a pu être faite pour les tours orientale et occidentale. Dans cette dernière, on peut imaginer un dispositif analogue à celui de la tour nord, disparu lors de l'aménagement de la grande porte de cave dans la courtine occidentale.

156 AY, Ab5, p. 137, 19.11.1808: Il a été décidé que l'on cancellera les privés du côté de la place, soit qu'elles font un mauvais effet, surtout si l'on suit le projet de placer à côté le bassin de la fontaine.

157 AY, Ab4, p. 296, 27.04.1807: Ayant été observé que les sacs des latrines de l'institut étaient ordinairement ouverts, et qu'on en répandait habituellement les matières sur le terrain par manière de culture, ce qui occasionne des exhalaisons méphitiques et très insalubres dans tout le quartier. Il a été délibéré qu'on signifierait au chef que cet usage est contraire aux règlements de Police, et qu'il était invité à veiller à ce que ces sacs soient toujours tenus fermés. Messieurs les maisonneurs étant chargés d'y faire ajouter ce qu'il peut manquer à cet établissement, pour que la chose soit exécutée; AY, Agl-3, p. 412, 28.04.1807: Monsieur! Déjà à réitérées fois et dernièrement encore, nous avons reçu des représentations de la part de nombre de particuliers de cette commune au sujet des arrosages que vos gens ont coutume de faire sur le terrain derrière le château avec des matières fécales tout récemment puisées de vos latrines; ce qui répand des exhalaisons méphitiques et très insalubres dans tout le quartier...

158 Voir le relevé d'Otto Schmid (fig. 87), montrant que la fenêtre a bien dû être utilisée comme porte dont le seuil aurait été situé env. 0,70 m plus bas que le sol surélevé du grenier.

159 AY, Ab5, p. 73, 08.07.1808: Ayant été remarqué que le sac des latrines neuves du château du côté du jardin, ne tarderait pas à se dégrader en raison de la grande quantité des matières fluides qui y passent habituellement, et avec lesquelles dans cette saison des arrosages sur le terrain, infectes et très incommodes pour le voisinage: il a été délibéré que pour parer à ces inconvénients, l'on établira en place du receptacle qui existe, un puits perdu à quelques toises du sac, construit en quarré long et en murs secs recouverts en plateaux avec un pied de terre par dessus, avec une coulisse pour y amener les égouts depuis le sac des latrines, et afin qu'il ne séjourne pas une trop grande quantité des matières dans le sac des latrines, il sera recombé jusqu'à 2 pieds [0,59 m] en dessous du niveau de la terre.

160 AY, Ab17, p. 89, 26.07.1839.

161 AY, Ac43, pp. 122-124, 20.03.1852: [rapport de la Section de police à la Municipalité] 9) que les privés étant constamment sales à cause de l'obscurité qui y règne, il conviendrait d'ouvrir un œil de bœuf

du côté de la place de gymnastique; AY, Ba197, p. 91, 22.08.1852.

162 AY, Ba218, pp. 83-85, 27.07.1873.

163 AY, Ac44, pp. 23-24, 12.05.1856: Les latrines sont toujours sales, surtout les lunettes, on urine dessus quoiqu'il y ait des pissoirs à côté. Il faudrait pouvoir surveiller les enfants, qui paraissent salir avec intention.

164 AY, Ac45, p. 17, 29.04.1865: Accompagné de l'architecte J. Landry pour examiner le projet de réparation des privés des écoles primaires des garçons. Décidé de proposer à la Municipalité l'adoption de ce projet qui consiste à daller tout ce local dès l'entrée de l'escalier en établissant une grille dans le centre par laquelle l'urine et les eaux de lavage s'écouleraient. Et pour le cas où le préavis ci-dessus serait accepté, on conserverait un siège à trou dans l'endroit où il existe actuellement et on revêtirait la partie inférieure des murs en ciment romain, en blanchissant et recrépissant le reste. Deux marches de l'escalier, entièrement usées, seraient remplacées ou ressemelées. Le devis ainsi modifié s'élève à fr. 160.-. M. Pillichody en outre, estimant que la réparation des privés est incomplète telle qu'elle est proposée ci-dessus, attendu que l'escalier sera sale aussi longtemps qu'il servira d'entrée aux privés, demande l'établissement d'une galerie extérieure... par l'ancienne poterne jusqu'aux privés. De cette manière l'escalier ne servirait plus de communication entre la cour intérieure du château et la place de gymnastique; AY, Ba210, pp. 76-77, 16.12.1865. La situation décrite ici a été portée sur le plan de Landry de 1864 (ACV, AMH, B3426).

165 AY, URBAT, cartable «écoles»: ce dossier contient la plupart des plans de la seconde moitié du XIXe siècle, dont il va être question dans les lignes qui suivent.

166 AY, Ad12, n° 264, 27.06.1903, Rapport de la Commission ad hoc au Conseil communal: Le plan de M. Isoz, très bien compris, fait table rase de toutes les installations actuelles et prévoit 6 cabinets et 2 urinoirs pour garçons, 2 cabinets et 2 lavabos pour les maîtres; ils seraient construits à partir du couloir conduisant aux WC actuels jusqu'à la fenêtre donnant sur la cour, derrière le château. De cette manière la tour serait à nu jusqu'en bas et le soleil pénétrerait dans cet espace. La Commission propose de porter le nombre de cabinets de 6 à 8 en ramenant leur largeur de 1 m à 0,85 m et en entaillant de 30 cm une partie du mur du fond.

167 Cf. p. 643.

168 AY, Ac47, pp. 46-47, 11.01.1884: Vous savez Messieurs, que la commune possède des sources à Beauregard, impropres aux usages domestiques, mais excellentes pour tout autre usage, non utilisées et jaugeant 45 litres par minute au minimum (d'après feu Louis Steiner), nous vous proposons de les amener en ville au pied du château et aux ruelles punaises vers chez Jatton. On donnerait 40 litres aux écoles actuelles et aux écoles futures et à bâtir et 5 litres aux ruelles punaises. Les eaux seraient prises au réservoir de sous le noyer sans autres frais que de poser une file de tuyaux de fonte de 90 mm. La charge est suffisante pour amener 74 litres par minute à 24 m au-dessus du pavé au château, c'est-à-dire à 4 m environ au-dessus du faite du toit.

169 Pour permettre d'apprécier les améliorations techniques introduites qui vont emporter enfin l'adhésion du Conseil communal, voici un extrait du rapport de la Commission ad hoc. AY, Ad9, n° 7, 09.03.1891: Le projet actuel présenté par M. Isoz a été bien trouvé, il prend un emplacement qui n'était pas occupé, les tuyaux de chute des 11 cabinets débouchent directement dans un aqueduc en ciment aboutissant dans un sac à coupe-vent afin d'éviter le retour des gaz; de là les matières se rendent à la rivière par une conduite partie en tuyaux de fonte goudronnée, partie en ciment. Le lavage régulier de ces conduites sera assuré par un réservoir de 7000 litres de contenance établi au départ de l'aqueduc. Ce réservoir sera alimenté par les eaux pluviales, permettra au concierge, par un simple tour de vanne, de lâcher chaque soir une certaine quantité d'eau dans la coulisse. Le réservoir à lui seul fournira une provision d'eau nécessaire pour qu'en cas de sécheresse on dispose quand même pendant 35 jours de 200 litres d'eau à lancer journellement dans la coulisse. La ventilation de l'aqueduc est assurée par le prolongement hors toit des tuyaux de chute d'extrémités; la ventilation des latrines se fera par deux cheminées en zinc prévues dans les plans.

170 AY, Ad20, n° 42, 00.12.1930: rapport de la Municipalité au Conseil communal.

171 AY, Ad20, n° 21, 25.09.1930: Les locaux envisagés sont situés dans la partie sud-ouest du château au 1<sup>er</sup> étage. Des deux salles, il s'agit d'en faire une seule. Malheureusement ce n'est pas un simple galandage facile à démolir qui les sépare, mais bien un mur d'une cer-

## Pages 638 à 643

*taine épaisseur, contenant une cheminée. Comme ce mur monte à l'étage supérieur, il faut le maintenir à la hauteur du plafond et le soutenir au moyen de sommiers.* Si le canal de cheminée montait bien à l'étage supérieur, le galandage transversal construit à sa hauteur en 1838 pour la chapelle catholique [215-1+2+5+6] a été posé sur le plancher, comme toutes les autres cloisons édifiées plus tard à cet étage.

172 AY, URBAT, carton DAP: Expertise de l'ingénieur-conseil Maurice Ebener, Lausanne, le 28 octobre 1944.

173 CERENVILLE 1975, p. 35.

174 AY, S41, env.1: BOSSET 1914.

175 AY, S41, env.1: NAEF 1916.

176 AY, S41, env.1: STUDER 1919.

177 AY, Ad17, n° 124, 27.07.1922, programme d'Otto Schmid pour 1921, texte cité dans un rapport de la Municipalité à l'adresse du Conseil communal: *La tour étant très fissurée et en danger de s'affaisser sur elle-même, il s'agit tout d'abord de la consolider au 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> étage par de forts chaînages en béton armé qui lieront solidement la maçonnerie et en solidariseront les parties, puis d'exécuter les planchers en béton armé des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages; ensuite nettoyage profond des joints et injection d'un bon mortier de ciment, embétonnage de la base de la charpente et placement de tirants aux endroits où une poussée horizontale est à craindre; enfin exécution d'une semelle de béton armé de 11 m de longueur sur 2,20 m de largeur, afin d'assurer à la base de la tour une répartition de charges suffisantes pour empêcher la continuation des tassements.*

178 AY, Ad17, n° 124, 01.10.1922: rapport de la Commission du Conseil communal *ad hoc*, composée de MM. Oberhaensli, Annen, Baud, Gilliéron et Armand Piguet fils comme rapporteur. Selon ce rapport, la tour a échappé au bétonnage grâce à la lutte contre le communisme, dernier motif politique qu'évoque la Commission *ad hoc* après ses arguments plus concrets pour inciter aux économies: *En outre, Messieurs, n'oublions pas que la Suisse se trouve actuellement en butte à la plus audacieuse tentative de communisme qu'elle ait jamais connue et qui a pour but de ruiner la Confédération, les cantons, les communes et les particuliers. Tout en ayant confiance dans l'intelligence et le bon sens du peuple suisse qui n'est pas encore mûr pour des expériences de ce genre, Dieu merci, il est bon de se garder à carreau et de ne pas engager de nouvelles dépenses à la légère... L'ère des crédits de luxe et des subsides inopportuns doit à notre avis être close jusqu'au moment où nos finances auront retrouvé un équilibre stable.*

179 AChY: lettre d'Edgar Pélichet au président de l'Association, Georges Kasser, 21 mai 1963.

180 ACV, P. Margot: rapport de la SA Foramines, Paris, 9 avril 1969.

181 Rapport déposé aux AY, au local d'archives du service URBAT, dans un carton «château».

182 AY, service des bâtiments, rapport et devis présentés par le bureau Perret-Gentil + Rey et associés SA, du 11 septembre 1987. L'étude du bureau Cérenville est jointe à ce document.

183 André Perret-Gentil a fait injecter ses micropieux sur une large couronne définie par le talus de la grande tour. N'ayant pas eu connaissance de la nature exacte des travaux de 1953, l'ingénieur pensait que les maçonneries de la tour étaient extrêmement peu solidaires. De ce fait, l'injection des pieux n'a pu se faire secteur par secteur mais en changeant continuellement la machine de place, en attaquant ainsi la circonférence de la tour de manière globale. De ce fait, le travail a été considérablement ralenti. Je n'ai découvert les rapports techniques des travaux de 1953 qu'après la fin du chantier, dans un carton où ils étaient mal classés. À leur lecture, notamment en considérant les grandes quantités de ciment injecté ayant rendu les maçonneries parfaitement solidaires, l'ingénieur m'a confié qu'il aurait pu s'épargner cette façon de faire. Cette mésaventure est un tribut payé par la ville à ses dizaines d'années de négligence quant à la gestion de ses archives. Le travail de Léon Michaud, bienveillant, conduit dans les années 1950, peut être considéré comme l'« arbre ayant caché la forêt ». Celui-ci en effet ne s'est intéressé qu'au fonds ancien et a négligé pratiquement tout ce qui a été produit par l'administration depuis les années 1920. Sur cette question des archives communales d'Yverdon-les-Bains, voir RAEMY 2000.

184 CHAPUZEAU 1671, p. 22.

185 Cf. p. 686, n. 10.

186 DE GUIMPS 1882<sup>2</sup>, p. 312.

187 On a dit l'intérêt que LL.EE. portaient à ces ruines au XVIII<sup>e</sup> siècle, cf. p. 522.

## Pages 643 à 648

188 Sur l'histoire de la réhabilitation de l'architecture «gothique» médiévale et l'évolution qui a conduit à sa conservation pour des motifs historiques et esthétiques dans nos régions, voir la contribution fondamentale de GRANDJEAN 1979, pp. 71-97.

189 AY, Ad9, n° 121, 11.11.1893: rapport de la Municipalité au Conseil communal au sujet de la construction d'un bâtiment scolaire... 190 AY, Ad6.

191 AY, Ad8, n° 68, 20.11.1890.

192 AY, rapport de la Commission de gestion au Conseil communal pour 1897. En 1902, lorsqu'elle propose des réfections utilitaires pour les salles de classe, cette même commission déclare: « Il ne faut pas longtemps pour se rendre compte que ce vaste édifice n'avait pas été construit dans le but de devenir un jour un bâtiment scolaire. Malgré les grosses dépenses annuelles, il y a et il y aura toujours beaucoup à faire non pour l'améliorer mais simplement pour le maintenir en bon état. » (AY, Rapport de la Commission de gestion au Conseil communal pour 1901.)

193 BPY, papiers John Landry: lettre d'Hermann Gagg à John Landry du 10 octobre 1902.

194 Sur les ruines et les premières réalisations de ruines néogothiques dans nos régions, voir GRANDJEAN 1983.

195 MONTOLIEU 1835. La préface est de 1824.

196 Sur Juste Olivier, voir GRANDJEAN 1983, pp. 6-7.

197 Auteurs cités par NICOD 1979.

198 « Le canton de Vaud en 1823, d'après le journal de voyage d'un jeune Neuchâtelois », dans *RHV*, 1897, p. 245 (cité par GRANDJEAN 1983, p. 7).

199 Discours du président du Conseil d'Etat Victor Ruffy, lors de l'assemblée constitutive de l'Association, cité par Jacques-David CHAUSSON, *Mémorial de l'Association pour la restauration du château de Chillon*, Veytaux 1987, p. 15.

200 NAEF 1908, pp. 8-9.

201 HUGUENIN-BERTHOLET-FEIDL 1998.

202 Sur la chapelle de Chillon et ses peintures, voir en dernier lieu RAEMY-FEIDL 1999.

203 HUGUENIN-BERTHOLET-FEIDL 1998.

204 LANDRY 1906.

205 AY, Ad15, n° 92, 19.12.1911.

206 AY, Ad13, n° 82, 1905.

207 AY, Ad13, n° 158, 30.09.1907: *Non seulement les locaux gagnés sont très satisfaisants au point de vue de leur utilisation comme salles d'école, mais encore toute la réparation a été entreprise avec un goût et un sens pratique parfaits; non seulement en modernisant les classes on n'a pas gâté le côté historique de notre bel immeuble, mais encore on a pu arriver à réparer certaines destructions qui avaient été entreprises par des gens par trop utilitaires. Votre Commission a poussé un voyage de découvertes jusqu'au sommet de la tour la plus élevée, que la plupart de ses membres ne connaissaient pas, et elle a admiré non seulement le caractère artistique et historique de ce vieux monument de notre ville, mais encore elle a joui de la vue merveilleuse que l'on a du sommet de cette tour sur toute la ville et ses environs. La Commission regrette que l'accès de cette tour soit rendu si difficile et dangereux ensuite de l'état de délabrement des moyens d'accès. Elle estime qu'il y aura lieu de prendre des mesures pour remédier à cet état de choses, car vraiment c'est une des attractions de la ville d'Yverdon et bien peu nombreux sont ceux qui en ont joui et peuvent en profiter. On nous objectera peut-être que ce serait gêner dans une certaine mesure le côté historique de cette vieille tour, mais il y a possibilité de faire des réparations sans abîmer la valeur de ce monument, et au contraire, nous semble-t-il, le côté historique de la question gagnerait d'importance s'il pouvait être accessible à chacun.*

208 AY, Ad15, n° 119b, 28.10.1912.

209 En 1918, la Municipalité déclare au Conseil communal: *Il s'agit donc actuellement simplement d'explorer le château, de se rendre un compte exact de sa construction primitive, de découvrir certains travaux exécutés au cours des siècles et qui se trouveront maintenant dissimulés sous le crépissage ou la maçonnerie. Une fois tous les relevés établis, les commissions cantonale et fédérale verront, avec l'accord de nos autorités communales, quels sont les travaux qui doivent être entrepris dans le but de rendre à ce superbe édifice le cachet ancien qu'il a en partie perdu depuis sa construction. Une étude spéciale de la grande tour [et non « donjon » !, NdR] sera faite très prochainement. La Municipalité, soucieuse des intérêts de notre ville et de tout ce qui peut aider*

## Pages 649 à 657

à son embellissement et à lui conserver ce cachet d'ancienneté qui fait son charme, particulièrement pour les étrangers qui viennent le visiter, est disposée à se laisser guider dans cette œuvre de restauration par les commissions composées d'hommes compétents qui sont à leur tête. Les travaux, tels que ceux entrepris à Chillon, s'exécuteront par étapes successives au moyen de subventions fédérales et cantonales, auxquelles notre ville sera appelée à participer dans une mesure qui ne sera pas supérieure à ses ressources et qui s'échelonnent sur un grand nombre d'années (AY, Ad16, n° 154, 12.12.1918).

**210** La commune disposait d'un jeu de ces relevés aquarellés en 1956 encore, à en juger par la correspondance de Pierre Margot. On ne les a pas retrouvés. Où ont-ils passé???

**211** AY, Ad16, n° 161, 28.01.1919, rapport du Syndic au Conseil communal: *Mr Naef nous a prié de demander à notre archiviste cantonal, quels sont dans les mémoires et les comptes des baillis bernois qui sont déposés aux archives cantonales, les renseignements existant au cours des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles sur le château d'Yverdon, les travaux de restauration projetés, nous engageant à recueillir tous les renseignements possibles sur l'histoire de notre château durant cette période. La même exploration devra être faite dans nos archives.*

**212** AY, S41, env. 1, 24.02.1919: lettre de Maxime Reymond, directeur des Archives cantonales Vaudoises, à la Municipalité: *J'ai l'honneur de vous envoyer les extraits des comptes du bailli d'Yverdon de 1537 à 1796 (79 feuillets traduits de l'original allemand par M. Chastellain, sous-archiviste) et du registre des réparations 1762-1780. C'est je crois tout ce que nous possédons à ce sujet... Ce document, oh combien précieux, a disparu des archives de la ville; il a été retrouvé par Olivier Feihl et Ulrich Dœpper dans les archives du château de Chillon, auxquelles se sont mêlées celles personnelles d'Otto Schmid. Ce document a donc été emprunté à la ville par Otto Schmid, qui ne l'a pas rendu, ce qui a valu à Georges Kasser de devoir refaire tout le travail... (!)*

**213** AY, Ad16, n° 161, 28.01.1919, rapport du Syndic au Conseil communal: *Les architectes et archéologues à qui a été confiée la tâche de la restauration de notre château vont dès maintenant se livrer aux études nécessaires, qui permettront la reconstitution des façades de l'édifice, en faisant ressortir tous les intéressants détails architecturaux dont elles sont ornées. Sans vouloir songer à reconstituer l'état ancien de l'intérieur du château au Moyen Âge, la Commission espère cependant pouvoir arriver à retrouver et restaurer la salle des chevaliers qui se trouve sur la façade de l'Hôtel de ville et qui a été transformée en de défectueuses salles d'école.*

**214** Nous n'avons pas vu les documents d'archives relatifs à cette restauration de 1921. Cette période de l'histoire du château est relativement mal couverte par les archives qui existaient pourtant, mais que nous n'avons pas retrouvées. Ce dossier consacré aux restaurations du début de notre siècle doit être dans un carton de la cote S situé entre S26 et S40. Ces quinze cartons, pourtant répertoriés par Léon Michaud dans les années 1960, sont pour l'instant considérés comme égarés.

**215** AY, Ad18, n° 87, 30.04.1925: rapport de la Municipalité au Conseil communal.

**216** AY, Ad18, n° 94, 31.10.1925.

**217** AY, Ad18, n° 87, 09.07.1925: rapport au Conseil communal de la Commission chargée d'étudier la dépense de 27000.- pour la restauration de la tour orientale.

**218** AY, Ad18, n° 36, 08.1923: rapport de la Municipalité au Conseil communal au sujet de la réfection de la tour du poste.

**219** Pour une description plus complète de cette période à Yverdon sur le plan architectural et urbanistique, cf. RAEMY-AUDERSET 1999, pp. 251-266, le chapitre intitulé «De la fin de la guerre à 1973: un développement réjouissant dans un urbanisme confus».

**220** PERRET 1953, pp. 81-83.

**221** MICHAUD 1947, p. 8.

**222** MICHAUD-MARTIN 1959, p. 8

**223** AChY: lettre du 16 mars 1956 de Georges Kasser à Pierre Margot.

**224** ACV, P. Margot (non classé): lettre du 18 octobre 1956 de Georges Kasser à Pierre Margot.

**225** Pierre Margot s'était engagé à les dresser; ils n'ont finalement jamais été exécutés.

**226** TROILLET 1992, p. 52.

**227** Description sommaire de ces travaux dans LIARD 1984, pp. 54-55.

**228** AChY: copie de la lettre d'Edgar Pélichet au chef du Département de l'instruction publique et des cultes.

## Pages 657 à 667

**229** Voir par exemple la lettre de Georges Kasser à Pierre Margot du 13 juillet 1959 et la réponse du second au premier du 16 juillet 1959, au sujet du vestibule d'entrée [104 + 105] ou encore Pierre Margot à Georges Kasser le 24 août 1960, la réponse de Georges Kasser à Pierre Margot le 28 août 1960 suivie d'une nouvelle lettre de Pierre Margot à Georges Kasser (5 septembre 1960) et d'une réponse finale de Georges Kasser à Pierre Margot (10 septembre 1960) au sujet de la datation des fenêtres de la façade côté Plaine, sur laquelle les deux protagonistes n'arrivent pas à se mettre d'accord: lettres des 24 et 28 août et des 5, 10, 12 septembre 1960 (ACV, P. Margot ou AChY).

**230** AChY: lettre de Georges Kasser à la Municipalité du 5 septembre 1960.

**231** AChY: lettre de Pierre Margot à Georges Kasser du 12 septembre 1960: *Ce que vous me dites concernant les classes qu'on nous refuse côté Plaine sous prétexte qu'on en a besoin tout en nous en cédant côté sud tient du grand guignol...*

**232** JdY, 12 juin 1961.

**233** JdY, 3 juillet 1961, compte rendu signé Françoise Perret.

**234** Gazette de Lausanne, 14 juillet 1961.

**235** AChY: note manuscrite de Georges Kasser à l'intention du JdY, sd., probablement fin 1962.

**236** AChY: rapport du président Georges Kasser à l'Assemblée générale pour l'année 1963.

**237** AChY: lettre de Pierre Margot à Georges Kasser, 8 septembre 1964. Selon cette directive, la dalle aurait dû être enlevée trois jours avant l'inauguration de l'abri!

**238** ACV, P. Margot: lettre de Pierre Margot du 31 mars 1970 à l'archéologue cantonal Edgar Pélichet.

**239** Le château d'Oron renferme un bon exemple de fenêtres à croisées dont la partie haute se situe au-dessus du plafond, ces deux éléments ayant été construits simultanément. Il s'agit du rez-de-chaussée sur cour du grand corps de logis nord-ouest où un plafond à la française daté de 1478-1480 a coupé la fenêtre en accolades et à croisée qui éclaire cette salle.

**240** Yves LASSUEUR, dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*, 6 janvier 1972, p. 15 (édition régionale), p. 17 (édition lausannoise).

**241** «Inauguration au château d'Yverdon», dans *Yverdon-Revue*, mars 1972, article non signé, sans doute de Pierre Rigo, le propriétaire de ce journal, qui effectuait lui-même les reportages.

**242** Ce choix de restauration, décidé par le président de la Commission fédérale, Alfred A. Schmid, est éclairé par ces propos de Pierre Margot à Pierre Coigny dans une lettre du 11 janvier 1977: *La baie de droite [dans la partie sud de la courtine ouest, contre la tour des Juifs], celle qui nous intéresse, semble même avoir comporté plusieurs états successifs, difficiles à débrouiller. Si dans la zone de gauche [partie nord de la même courtine], cinq baies XIIIe siècle et six canonnières semblent distinctes et pouvoir coexister, à droite, les quatre dernières baies du XIIIe siècle sont entaillées par les canonnières. Si on restitue dans cette zone les baies du XIIIe siècle, on doit démolir une canonnière, ce qui n'est pas conforme aux règles de la restauration et on risque de créer une confusion pour le visiteur qui pourra, à bon escient, croire que les canonnières ont été entaillées par les baies rectangulaires et qu'elles leur sont donc antérieures. Tout cela n'est pas simple. Il faut relever toutefois que la façade est en partie masquée par l'Hôtel de ville et qu'un état non homogène est possible (AChY).*

**243** MARGOT 1978.

**244** AChY: lettre de Pierre Margot au président de l'Association, Pierre Coigny, 12 septembre 1975.

**245** AChY: lettre d'Alfred A. Schmid à Pierre Margot, 20 mars 1978.

**246** AChY: PV de la séance de chantier du 6 septembre.

**247** On n'adhère pas à l'analyse de Pierre Margot au sujet de cette fenêtre, dans son PV du 16 novembre 1978.

**248** Une autre cause de cet aspect particulier des traces d'incendie trouve son explication également dans le fait que la matière brûlée des blocs posés en délit est tombée.

**249** AChY: résumé des recettes et des dépenses au terme de la XIe étape, 4 mai 1980. Chiffres arrondis au millier de francs.

**250** AChY: lettre du 8 juillet 1981 du président Pierre Coigny à la Municipalité d'Yverdon.

**251** L'appréciation de ces volumes est encore mise à mal actuellement par les exigences de l'Assurance cantonale contre l'incendie (ECA), qui impose la construction de cloisons transversales opaques.



## Pages 667 à 681

252 Le parti « bois naturel » qui a prévalu pour la galerie et le plafond lambrissé fleure l'esthétique des années 1970, à laquelle n'est pas étrangère une célèbre maison de meubles scandinaves. On pourrait imaginer une peinture couvrir l'aspect rustique de cette chapelle. Les teintes pourraient s'harmoniser avec les coloris du décor végétal de l'embrasure.

253 AChY: Procès verbal de l'Assemblée générale de l'Association du 5 mai 1986, rapport du président Pierre Coigny.

254 Voir également la présentation, p. 741, complémentaire à celle-ci, de l'architecte Michel DuPasquier (on trouvera en annexe 5, pp. 770-771, le nom des maîtres d'état qui sont intervenus).

255 Sur Ric (Richard) Berger voir COUTAZ 2003, pp. 136-138, qui ne porte aucun jugement sur la production de cet auteur mais se contente de citations de proches plutôt louangeuses.

256 Cette très intéressante base de données sur les profils de menuiserie et de serrurerie a été patiemment établie par Olivier Feihl du bureau Archéotech SA dès la fin des années 1970 et dans les années 1980. Dans le contexte morose d'aujourd'hui, les services de la conservation des monuments historiques n'y font plus guère appel. C'est regrettable, car cette approche permettait de résoudre bien des problèmes de chronologie, de cerner des étapes de transformation pour qui souhaitait faire l'étude matérielle de l'architecture d'intérieur régionale des XVIIIe et XIXe siècles essentiellement.

257 Il faut relever que les courbes de références établies par les dendrochronologues n'ont pu se passer des édifices déjà traditionnellement datés par les méthodes de l'histoire de l'art ou par les sources écrites.

258 C'est ce que Marcel Grandjean écrivait en 1976 déjà (GRANDJEAN 1976).

259 Trouvaille de Dominique Gilliard.

260 Sur la restauration proprement dite des peintures, voir plus bas la contribution de l'un de ses auteurs, Eric-J. Favre-Bulle, de l'atelier Saint-Dismas.

261 Ces lambris de hauteur, de 1777-1778, à panneaux rectangulaires, équipaient, rappelons-le, l'ancienne cuisine devenue à cette date chambre du bailli [107-3], ainsi que la chambre voisine [107-1+2], alors salle d'audience. La réunion de ces deux salles en une a fait disparaître un certain nombre de ces lambris. Le solde conservé était insuffisant pour reconstituer complètement la chambre du bailli.

262 Voir plus bas pp. 731-739, la contribution de Michèle Grote.

263 Sur l'historique des crépis extérieurs du château d'Yverdon, voir pp. 354-355 et p. 480.

264 Sur Pierrefonds, voir notamment LOYER 1979, pp. 37-47.

265 AChY: lettre du 16 mars 1956 de Georges Kasser à Pierre Margot, extrait cité p. 654.

266 Un débat a eu lieu en 1987 sur la définition de l'intervention de Pierre Margot au château d'Yverdon. Voir RAEMY-CHRISTE 1987. Voir également la réaction à cette prise de position par le président de l'ARCHY, Pierre Coigny (COIGNY 1987).

267 HUGUENIN-BERTHOLET-FEIH 1998. Les rapports rédigés ces dix dernières années par nos collègues ont délaissé les sources documentaires du XIXe et surtout du XXe siècle. Seule exception, les études de Pierre-Antoine Troillet sur les châteaux de Nyon et de Rolle.

268 J'ai pu moi-même apprécier cette expérience puisque j'ai été maître stagiaire au collège de Payerne. J'ai enseigné dans la salle de classe de l'étage qui était l'ancienne *Schiltsaal*, avec les armoiries restaurées des baillis bernois en face de mon pupitre. De l'autre côté de la cour – l'ancien cloître devenu lieu de récréation – se trouve l'ancienne priorale clunisienne. Certaines leçons d'histoire bénéficiaient donc d'un matériel monumental immédiat.

269 Après la chute de l'Ancien Régime fribourgeois et sous la République Helvétique, le sort des sièges baillivaux a été remis en question. Ainsi la ville d'Estavayer-le-Lac a pu acquérir le château de Chenaux en 1801 et avait commencé à y installer son hôpital. Mais l'entretien de l'édifice s'avérait très lourd pour les finances communales. En décembre 1804, le nouveau gouvernement fribourgeois, issu de la Médiation, rachète l'édifice pour y loger à nouveau son représentant, non pas qualifié de préfet encore, mais de « lieutenant du gouvernement ». C'est en tout cas durant la période communale du château que le châtelet d'entrée a perdu son caractère fortifié, avec le cimetière du fossé l'entourant et le percement de la porte frontale par laquelle on passe aujourd'hui (cf. AE, PVCC, 0259, 1799-1803, f. 36, 37v, 62, p. 200).

270 Les plus anciens de ces plans, comme tous ceux des édifices de

## Pages 683 à 685

l'Etat conservés dans ce service, devraient faire l'objet d'une sauvegarde urgente. Les calques anciens se réduisent inexorablement en lambeaux. Déposés au fond d'une cave, ils n'ont tout récemment pas été épargnés par des infiltrations d'eau.

271 Le cas du Palais des papes à Avignon est également intéressant à ce titre. L'éradication des anciennes casernes a entraîné des travaux de grande ampleur.

272 Station terminus du tramway électrique construit en 1888. Cité par CHAUSSON 1987, p. 12.

273 Au grand dam des magnifiques boiseries Louis XV déposées, qui s'abîment irrémédiablement dans les combles du château.

274 Communication orale de M. Héli Liard.

275 Ce château savoyard (châtellenie de La Tour-de-Peilz) est resté en mains privées jusqu'en 1979, année où il a été acheté par la ville. Au début du siècle, les façades extérieures avaient été décrépies pour satisfaire au goût de la pierre apparente. Elles ont été réenduites en 1989 et ont ainsi retrouvé l'aspect qu'elles ont toujours eu par le passé. La belle et sobre ordonnance classique due à Jean Gressier en 1751 a de la sorte été revalorisée. Côté cour, on a maintenu à raison le pastiche néo-médiéval de la galerie sur portique édifée en 1910-1911 (RAEMY 1983).

276 AY, URBAT, carton « château »: lettre du président de la « Société du Musée et vieil Yverdon », Jean-Claude Piguët, à la Municipalité d'Yverdon, datée du 4 novembre 1977. Un avis négatif et judiciaire avait fort heureusement été donné par l'ingénieur André Kasser en 1977, adopté définitivement par la Municipalité, représentant le propriétaire de l'édifice, dans les années 1980.

277 À Chillon par exemple, la restauration en fac-similé de la porte médiévale de l'*aula* inférieure du corps de logis U1 a signifié la disparition d'une porte en plein cintre du XVIIIe siècle dont on a maintenu une partie de l'encadrement. Cela donne l'impression que le *modèle* copié et restitué est plus récent que les restes du XVIIIe siècle !

# Les décors peints des salles d'apparat de l'aile nord du château (XVIe–XVIIIe siècle)

Par Brigitte Pradervand

## Introduction

Lors du chantier de restauration de l'aile nord du château d'Yverdon plusieurs décors peints des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ont été mis au jour. Certains sont tout à fait exceptionnels dans la production régionale et révèlent la présence, à Yverdon, d'artistes de grande qualité.

Leur analyse historique doit beaucoup aux études minutieuses réalisées par l'équipe interdisciplinaire – archéologue, historien des monuments, conservateur-restaurateur d'art, historien de l'art, architecte – mise en œuvre lors du chantier de restauration. Grâce aux recherches documentaires approfondies de l'historien du monument, M. Daniel de Raemy<sup>1</sup>, et leur confrontation avec les études de l'archéologue, M. Peter Eggengberger, les interventions picturales peuvent être maintenant replacées dans le temps et localisées plus précisément. Les différentes salles sont identifiées par les sources et il est dès lors possible de comprendre quelle a pu être leur relation à l'ensemble du château aux diverses époques qui nous intéressent pour l'étude des peintures<sup>2</sup>. Les précieuses études menées lors des sondages par les conservateurs-restaurateurs de l'Atelier Saint-Dismas ont permis également d'établir une connaissance détaillée des enduits et badigeons, de leur succession chronologique et de montrer la qualité de leur exécution<sup>3</sup>.

Il a été possible de mettre en parallèle la plupart des éléments trouvés lors du chantier de restauration avec les données documentaires<sup>4</sup>. C'est ainsi une partie de l'histoire de l'habitat privé du XVIe au XVIIIe siècle en Pays de Vaud qui se dévoile aujourd'hui. Cette adéquation est particulièrement précieuse puisque, généralement, pour les autres bâtiments qui contiennent des décors, très peu de renseignements nous permettent de comprendre la genèse de la création d'un ensemble de peintures et leur évolution dans le temps.

## Le XVIe siècle

Les salles 109-1 et 109-2 (*Stuben* et *Nebenstuben*) ont fait l'objet d'une importante campagne de décoration à la fin du XVIe siècle, peu après leur création. L'ensemble des parois a reçu une décoration florale polychrome et les plafonds ont été recouverts de papiers imprimés. Cet ensemble, unique en Suisse romande, est entièrement conservé, bien que non apparent. Il a en effet été recouvert – murs et plafonds – d'une deuxième couche picturale à la fin du XVIIe pour la salle 109-1 et au début du XVIIIe siècle pour la salle 109-2. Les deux nouvelles interventions sont, elles aussi, de très grande qualité. Il était donc hors de question de mettre au jour cette étape du XVIe siècle.

La connaissance de cette première ornementation est toutefois assurée grâce aux sondages des conservateurs-restaurateurs et à l'usure des couches superficielles qui a révélé, en certains endroits, des motifs sous-jacents. Grâce à des comparaisons également, il est possible de reconstituer en esprit ce qu'est ce premier décor non visible. Les inventaires de mobilier rendus par les baillis bernois permettent même de savoir quels meubles accompagnaient les peintures. C'est un fait suffisamment rare pour être souligné, les inventaires pour le XVI<sup>e</sup> siècle étant isolés dans nos régions et les documents iconographiques montrant des intérieurs privés pratiquement inexistant. C'est donc une occasion tout à fait extraordinaire qui se présente de connaître dans le détail l'aménagement complet – murs et plafonds ainsi que le mobilier – de salles à vocations publiques et/ou semi-privée pour cette époque en Suisse romande.

1015



1016



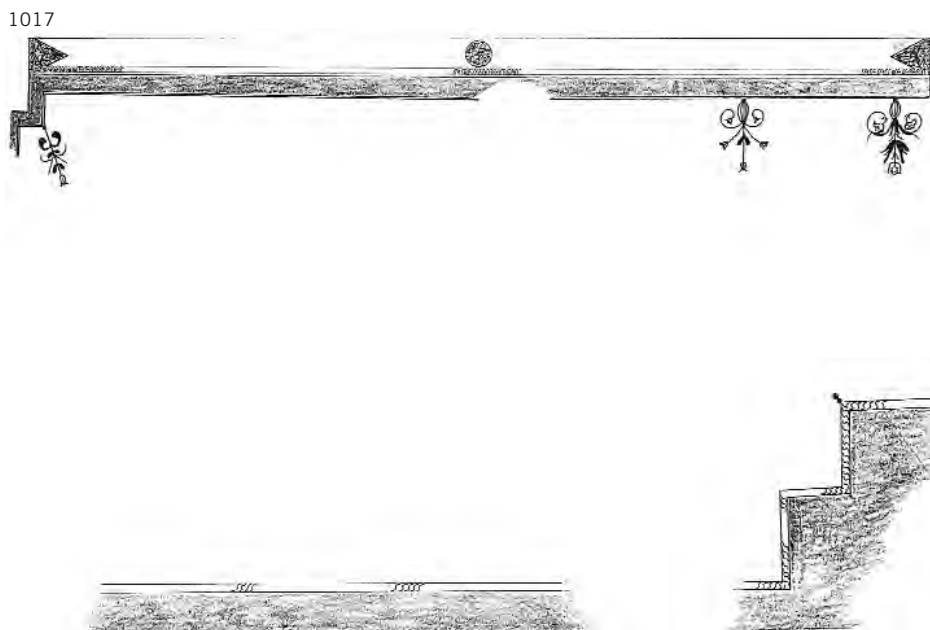
**1015.** Peintures murales de la salle 110, probablement de 1586–87. (Fibbi-Aeppli)

**1016.** Peintures murales de la salle 110, probablement de 1586–87. (Fibbi-Aeppli)

■ **Les peintures murales des salles 109-1, 109-2 et 110** – Cette ornementation met en évidence les articulations architecturales de la pièce au moyen de bandeaux de couleurs agrémentés çà et là de motifs végétaux. Sur le mur mitoyen des deux salles, des corbeaux de pierre soutiennent de part et d'autre une poutre de rive qui, à son tour, porte les solives d'un plafond. Une bande de couleur grise cernée d'un double filet noir tourne autour de ces corbeaux et de la poutre de rive. Dans les angles se déploient, diagonalement, dans la salle 110, des feuillages stylisés noirs, en forme d'arabesques, agrémentés de fleurs rouges, blanches, ou noires (fig. 1015 et 1016). Sur la paroi en pan-de-bois qui sépare cette salle 110, des salles 109-1 et 109-2, se trouve une ornementation du même type. Des corbeaux de pierre ont été simplement simulés par un rectangle gris et le décor se déploie de manière semblable. La bande grise est en outre ornée de perles noires. Dans l'angle, entre les deux murs, un trompe-l'œil imite le hourdis d'un mur en pan-de-bois<sup>5</sup>. Dans les salles 109-1 et 109-2 sont apparus, en différents endroits des parois, des fragments de motifs qui font probablement partie de cette même campagne de décoration. On y trouve, notamment, une plinthe soulignée d'un fin bandeau blanc ou gris ponctué de sortes de virgules.

Il est difficile de comprendre dans le détail l'ordonnance de cette ornementation des salles 109-1 et 109-2 en raison des couches picturales successives qui empêchent tout sondage étendu, mais elle est présente partout, en tout cas partiellement, la salle 110 n'ayant, apparemment, pas reçu de papiers peints. Un essai de reconstitution sur papier effectué par l'Atelier Saint-Dismas donne une bonne idée de ce que peut être cette ornementation (fig. 1017).

**1017.** Reconstitution du décor de la salle 109-2 en fonction des éléments mis au jour lors des sondages (Atelier Saint-Dismas).



■ **Les papiers peints des plafonds des salles 109-1 et 109-2** – En plusieurs endroits des salles 109-1 et 109-2 apparaissent, çà et là, des papiers peints sous les couches picturales du XVII<sup>e</sup> siècle et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le même système de décoration régit les deux plafonds bien que l'un soit composé de madriers plats sans couvre-joints et l'autre d'un solivage apparent.

Tous deux ont en effet reçu plusieurs couches de papier qui recouvrent également les différentes faces des solives de la salle 109-2. Le premier papier est composé de bandes ocre jaune veinées de brun clair, de petites dimensions (environ 50 par 70 cm), qui tapissent intégralement la surface. Par-dessus, ont été disposés des motifs de papier plus petits, montrant des mauresques noires, des frises d'entrelacs et des volutes, inscrits dans des formes géométriques (fig. 1018 et 1019). Ils ornent le centre ou les extrémités des entrevous de la salle 109-2 ou forment une bordure tout autour du décor. L'Atelier Saint-Dismas propose une reconstitution pour l'ornementation du plafond de la salle 109-2 (fig. 1020.1-2). Le papier est également présent partout sur le plafond de la

**1018.** Papier peint de la salle 109-2, 1586–87. (Fibbi-Aeppli)





salle 109-1; des motifs géométriques noirs sont, comme dans la salle précédente, collés par-dessus la couche de fond, mais il est plus délicat de comprendre l'ordonnance générale du décor, les sondages n'ayant pu s'étendre au centre du plafond.

L'effet d'ensemble (fig. 1020.3-10) devait simuler un plafond avec des caissons ornés de mauresques, motif très prisé au XVI<sup>e</sup> siècle. D'après les constatations faites par les conservateurs-restaurateurs<sup>6</sup>, la peinture des parois décrite plus haut cohabitait avec les papiers sur les plafonds. Il s'agit vraisemblablement de la même étape. Il est très rare d'avoir pu conserver ce type de décoration sur papier dans notre région. Tout au plus conserve-t-on quelques fragments mais jamais un ensemble d'une telle ampleur n'a été découvert. À Yverdon, le prolongement pictural sur les murs est aussi attesté, ce qui produit un ensemble papiers-peintures tout à fait remarquable. Si, du point de vue stylistique, cette étape de décor peut être attribuée au dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, comme nous le verrons plus loin, du point de vue documentaire nous possédons de précieux renseignements.

■ **Données documentaires** – En effet, en 1586–87, des travaux relativement importants semblent affecter l'aile nord du bâtiment et plus particulièrement les salles qui nous intéressent. Un maçon, Antoine Centlivres, aménage la *Grosse Stuben* et la *Näbend Stuben* qui est qualifiée par ailleurs de «neuve». Les travaux font mention de la pose d'un mur en pan-de-bois<sup>7</sup>, de la construction d'une armoire (que l'on voit probablement encore dans l'angle nord-ouest de la salle 109-2) ainsi que l'aménagement d'un socle pour un poêle (dont le contour est souligné par des bandeaux de couleur sur le mur ouest de la chambre 109-2)<sup>8</sup>. Après le maçon, c'est au tour du gypcier d'intervenir dans ces mêmes espaces: «*Denne, dem Gypser geben so die nüwe näbend Stuben, item die grosse Stuben, die grosse näbend Stuben, den Gang vor der näbend Stuben, den Eingang im Huss, und die Kuchi, alles bestecken, ingefasset und gewyssget, 49 Tagwen, 44 fl. 9 s.; 16 Mes Gyps, Leim und allerlei Farben*»<sup>9</sup>.

Les termes de ce payement sont clairs: le gypcier enduit les murs avec du plâtre, souligne les éléments d'architecture et blanchit ces parois. Le mot de «blanchir» n'est pas à prendre dans un sens strict et peut faire référence à l'emploi de couleurs ou à l'exécution de peintures décoratives (comme c'est vraisemblablement le cas ici puisque le gypcier achète aussi des couleurs). D'autre part, il n'est pas rare que des gypsiers, voire même parfois des maçons,

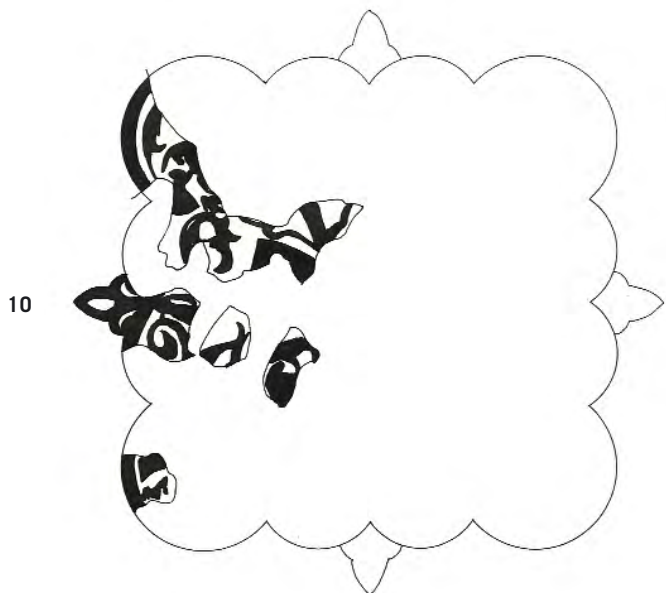
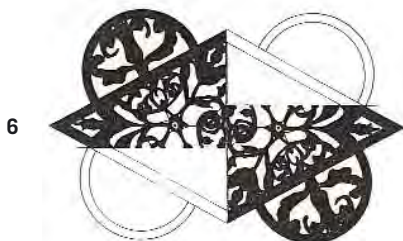
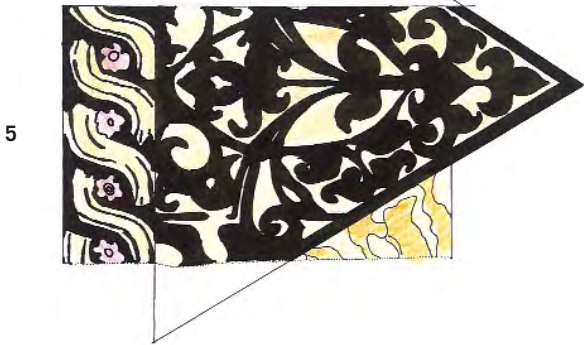
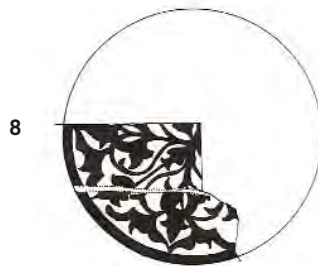
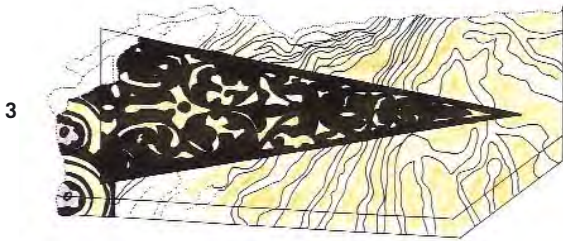
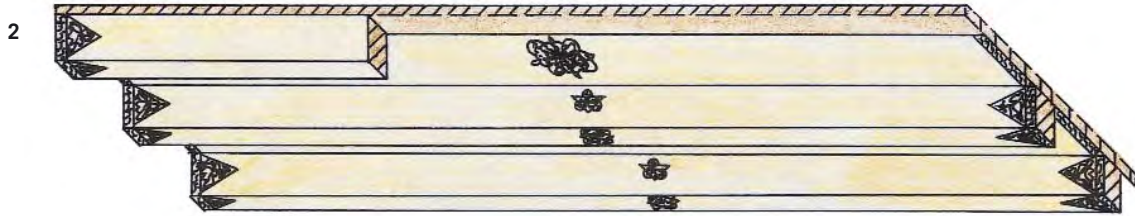
**1019.** Papier peint de la salle 109-1, 1586–87. (Fibbi-Aeppli)

**1020.** Plafond de la salle 109-2, proposition de reconstitution du décor avec le papier peint de 1586–87.

**1.** Solive contre la paroi nord.

**2.** Perspective du plafond avec sa décoration, sans les appuis latéraux, échelle: 1:50. **3-10.** Détails de motifs géométriques noirs peints sur de petits papiers, lesquels ont été collés sur le décor sur papier de fond, échelle 1:4.

(dessins: Atelier Saint-Dismas)



effectuent eux-mêmes la polychromie d'une pièce. Cette même année, et juste après le paiement du gypcier se trouve la mention suivante: «*Denne han ich die Stuben und näbend Stuben oben an der Thile lassen von der kelte wegen infassen und firnüssen durch Iseli, 8 Tag, 70 fl.*»<sup>10</sup>.

Il semble, d'après ce texte, que l'on double le plafond de la *Stuben* et de la *Näbend Stuben* à cause du froid. Ne serait-ce pas une référence à une couverture en papier précisément? Aucun autre témoin matériel n'a subsisté par ailleurs. Dans ce cas on pourrait admettre que ce nommé Iseli, est payé pour poser (ou faire poser?) les papiers peints que l'on a retrouvés aujourd'hui. Ainsi donc cette étape de décoration, pour autant que toutes ces déductions soient justes, pourrait remonter à 1586–1587, ce qui, du point de vue stylistique, convient très bien.

■ **L'importance du décor** – Hasard de la conservation des œuvres ou réelle émergence d'un nouvel art de vivre intégrant un décor conséquent dans les maisons, notre région possède en tout cas pour la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, de nombreuses peintures murales, dont certaines sont de très bonne qualité. Les documents d'archives, tant les sources communales que bernoises, fournissent également d'abondants renseignements pour ce dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. En cela, les sources bernoises constituent un fond très précieux et permettent de suivre les artistes en divers endroits. Des peintres itinérants sont attestés, ils proviennent d'aires géographiques aussi diversifiées que le nord de la Suisse actuelle, le canton de Berne ou les régions françaises avoisinantes. Les motifs floraux, en grisaille ou agrémentés de quelques couleurs, sont parmi les plus fréquents. Quelques mascarons, plus rarement des figures entières, ornent parfois des chambranles de portes ou de fenêtres. Généralement, les décors sont toutefois conservés de manière fragmentaire.

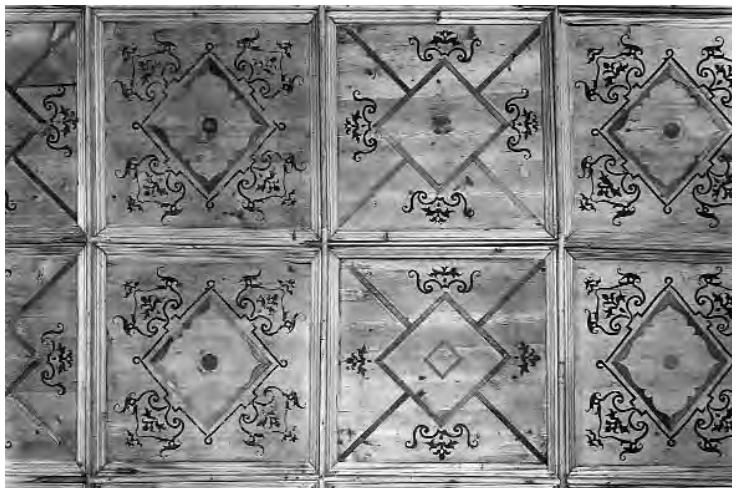
Les peintures murales d'Yverdon font partie d'un ensemble stylistique régional homogène qui regroupe des œuvres montrant des motifs de rinceaux agrémentés de petites fleurs. Ils forment parfois des bouquets et peuvent être placés symétriquement dans les angles d'une salle ou de part et d'autre de chambranles de portes ou de fenêtres. La fourchette chronologique des décors connus s'étend de 1586–1587 (Yverdon, château de Chillon) à 1621 (église de Pully) pour les exemples datés soit par les textes, soit sur l'œuvre elle-même. Ainsi donc, Yverdon se situerait parmi les premiers exemples connus de ce genre d'ornementation<sup>11</sup>.

Ces peintures font en effet partie d'un corpus d'œuvres que l'on commence à mieux connaître. Le premier décor daté qu'il faut citer est celui qui orne l'église Sainte-Agnès de Lucens (fig. 1021). Des mauresques noires et des rinceaux stylisés animent les articulations des voûtes en soulignant leur architecture. Les feuillages sont très proches de ceux d'Yverdon. Sur la paroi nord de l'église est inscrite la date de 1588. On sait probablement quel est l'auteur

1021



1022



**1021.** Chapelle Sainte-Agnès à Lucens, décor de 1588, probablement d'Andreas Stoss. (R. Gindroz)

**1022.** Payerne, ancien hôtel de ville, plafond de 1575. (Cl. Bornand)

de ces peintures : il se nomme Andreas Stoss. Présent notamment au château de Chillon en 1586–1587, où il peint aussi des motifs en grisaille, ce qui paraît être sa spécialité, il est attesté à plusieurs reprises dans la région où il semble avoir été apprécié de LL.EE. de Berne qui lui confièrent de nombreux contrats<sup>12</sup>. Vers la fin du siècle, d'autres églises voient leur murs se parer de motifs très proches. Il semble même qu'un véritable engouement pour ce genre de motifs se soit développé dès les années 1590. Le temple d'Avenches est orné en 1596 par le gypcier Felbaum de peintures dont une partie sont en grisaille<sup>13</sup>. Citons encore la collégiale d'Estavayer dont le décor pourrait être situé entre 1597 et 1605<sup>14</sup> ou l'église de Montet-Cudrefin dont le décor remonte très probablement au dernier 1/4 du XVIe siècle<sup>15</sup>, celle de la Fille-Dieu à Romont de la fin du XVIe siècle<sup>16</sup>, voire encore l'église Saint-François à Lausanne où Jean Varin orne les voûtes de mauresques en 1605<sup>17</sup>. Un peu plus loin, mais dans une aire géographique et un monument fort bien connus des habitants du Pays de Vaud, soit dans le Münster de Berne, qui sans doute, par son importance, devait servir de référence pour des commandes d'œuvre d'art, se trouvent des motifs peints en grisaille de différentes époques. Sur les voûtes édifiées par Daniel Heintz en 1573, maître Marti Krum «flachmaler», peintre-décorateur, peint un décor à mauresques<sup>18</sup>.

Si, pour les maisons privées, nous sommes moins bien renseignés que pour les bâtiments officiels ou religieux, nous trouvons tout de même quelques autres points de comparaisons. À Grandvaux, dans la maison Maillardoz, des motifs en grisaille de type très comparable à ceux d'Yverdon ont été récemment mis au jour<sup>19</sup>. Le millésime de 1594 est apparu sur le linteau d'une porte.

Sur le littoral neuchâtelois, à Peseux, dans la maison Sergeans, des motifs en grisaille sont imbriqués dans une frise représentant une scène de chasse, et associés curieusement à ce thème. Des grenades stylisées apparaissent dans le décor tout comme à Territet dans la maison Joffrey. Les peintures de Peseux ont été exécutées vers 1597<sup>20</sup>. Récemment mises au jour, puis recouvertes, d'intéressantes peintures sont apparues également dans une maison de Granges-près-Marnand<sup>21</sup>. Un mur en pan-de-bois avait reçu une décoration au pochoir très proche des mauresques d'Yverdon.

Ce type d'ornements à rinceaux stylisés et en grisaille ou en camaïeu fut également très apprécié pour orner des plafonds qu'ils soient formés d'entrevous et de solives apparentes ou de caissons. Le plafond de l'ancien hôtel de ville de Payerne en est peut-être l'exemple le plus significatif. Réalisé en partie en marqueterie et en partie avec des ornements peints, il est l'œuvre du menuisier Reickler et date de 1575 (fig. 1022)<sup>22</sup>.

Si quelques peintures murales régionales sont conservées dans ce dernier quart du XVIe siècle et permettent de donner un contexte stylistique aux décors d'Yverdon, en revanche beaucoup plus rares sont les décors intégrant des papiers peints. Quelques exemples alémaniques, rassemblés dans les études de Christian Renfer<sup>23</sup> d'Hermann von Fischer<sup>24</sup> et de Jürg E. Schneider<sup>25</sup> permettent pourtant de confronter les papiers d'Yverdon avec d'autres exemples. Le plus souvent, ils subsistent sous la forme de fragments déposés et ne sont pas conservés *in situ*.

Sur les décors recensés à Zurich et Berne notamment, l'application est généralement la même qu'à Yverdon, c'est-à-dire qu'il y a une première couche couvrante faite d'un papier clair orné de fausses veines et par-dessus sont collés des médaillons avec des mauresques noires. La datation de ces exemples se situe dans la deuxième moitié du XVIe siècle. L'étude de Marc-Henri Jordan concernant une porte provenant de la maison du Saumon à Fribourg et déposée actuellement au musée national a permis de confronter les motifs fribourgeois avec ceux d'Yverdon. Il apparaît que plusieurs sont communs. Certains se retrouvent également à Neuchâtel<sup>26</sup> et à Twann<sup>27</sup>, mais



peut-être aussi dans une aire géographique plus large. En effet, la maison Winkelried à Stans, récemment restaurée, comprend un plafond orné de papiers peints, daté des environs de 1563. Il se trouvait au musée national et a été remonté à l'occasion de la restauration de la maison. Il est intéressant de noter que la frise qui orne le plafond juste au-dessus de la paroi est la même que celle d'Yverdon (salle 109-1) (fig. 1023)<sup>28</sup>. Parfois nous ne trouvons qu'une partie réduite du motif initial, soit un triangle au lieu d'un carré, un demi-cercle au lieu du cercle complet, etc. Cela signifie que le poseur de papier a sans doute divisé les différents motifs qu'il avait à disposition puis les a recomposés selon son envie ou selon la disposition des lieux. Ces diverses combinaisons permettaient de varier l'effet produit avec un minimum de gravures de base. Meinrad Huber note que la provenance des papiers de Stans doit être zurichoise parce que l'on sait que des papiers de ce type y étaient fabriqués<sup>29</sup>. On peut tout de même se demander pourquoi une telle récurrence dans les motifs apparaît entre la Suisse orientale et la Suisse occidentale. N'existait-il réellement qu'une sorte de manufacture de papiers imprimés? Les planches à impressions ne pouvaient-elles pas être vendues pour une utilisation dans d'autres lieux que celui de la production du papier? Force est de constater que nos connaissances sont encore trop fragmentaires pour pouvoir répondre à toutes ces questions.

Cette manière de procéder par juxtaposition des motifs est particulièrement intéressante car on la retrouve dans d'autres formes d'expression artistique de cette époque. Ainsi, Humbert Mareschet, par exemple, décore les voûtes de l'église de Lutry en utilisant plusieurs fois le même motif mais dans des combinaisons variées avec d'autres éléments. Au premier regard, il est impossible de distinguer cela. Seul un fourmillement de motifs végétaux, lambrequins et grotesques apparaît dans une grande complexité. C'est probablement une des caractéristiques les plus évidentes de cet art de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que la profusion du décor et la volonté de faire illusion. Les deux chambres peintes d'Yverdon montrent avec éclat que des motifs d'inspiration voisines – mauresques, entrelacs – pouvaient orner des supports de types très différents.

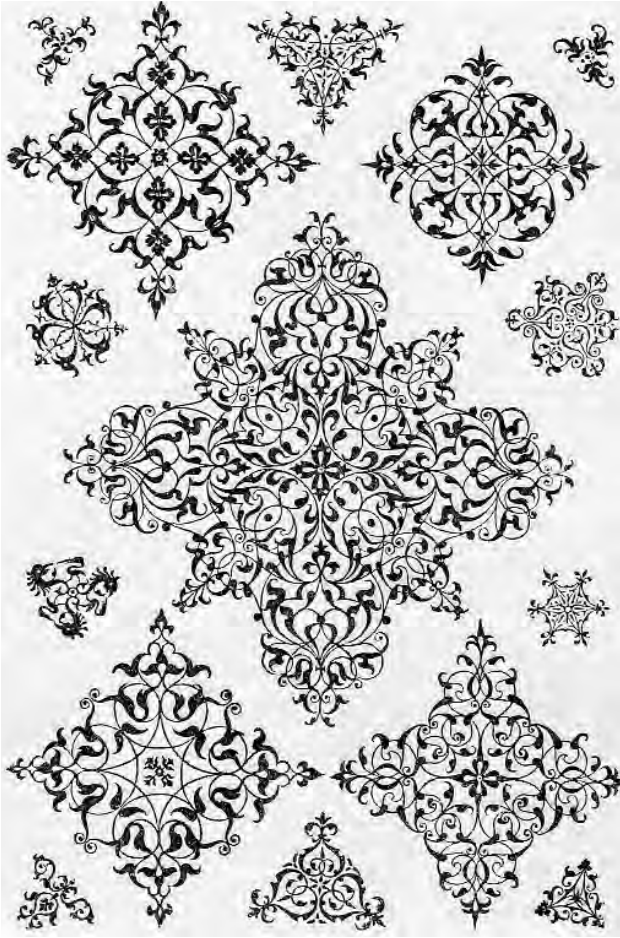
■ **Origine des décors à mauresques** – D'où provient ce véritable engouement pour ces motifs en grisaille, très décoratifs et très répétitifs? C'est certainement le développement extraordinaire que connut la gravure sur bois dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle qui permit une aussi large diffusion de ce style de peintures. Une planche gravée pouvait être reproduite à plusieurs milliers d'exemplaires sans que la qualité en soit altérée. Les artistes et artisans purent ainsi se procurer facilement des modèles, probablement peu coûteux, par l'intermédiaire de nombreux artistes itinérants.

Quant à l'origine de ces motifs de mauresques, il faut la chercher dans le domaine de la bibliophilie. Les grands éditeurs de livres ornaient leurs ouvrages de nielles typographiques ou ornements graphiques qu'ils pouvaient reproduire en tête de chapitre ou en guise de culs de lampe. Ce type d'ornements fut ensuite utilisé dans les arts décoratifs tels que l'orfèvrerie, l'ébénisterie et la peinture. Pour en revenir à notre région, l'édition d'un ouvrage semble avoir posé un jalon important pour les peintres-décorateurs; en 1549, chez l'éditeur zurichois Wyssenbach, paraît un livre d'ornements gravés sur bois de Peter Flötner et Hans Rudolf Manuel<sup>30</sup>. Ces planches ont connu une large diffusion. Elles montrent des mauresques et des nielles typographiques (fig. 1024). Les mêmes ornements de Peter Flötner parurent quelques années plus tard chez le grand éditeur lyonnais Jean de Tournes, principal diffuseur des gravures d'ornements et de livres d'images de l'est de la France à cette époque. Suite à cette parution, il semble d'ailleurs que le célèbre graveur Jacques Androuet Du

1023



**1023.** Das Winkelriedhaus à Stans. Détail du plafond recouvert de papier imprimé, vers 1563. (Monika Weber-Odermatt)



1024. Planche gravée de Peter Flötner, d'après J. Reimers, Leipzig, 1890.

Cerceau ait fait paraître ses petites et grandes nielles typographiques qui s'inspirent fortement des gravures de Flötner et qui à leur tour connurent un grand succès. Pour notre région, cet ouvrage revêt une importance particulière puisque le peintre collaborateur de Flötner, soit Hans Rudolf Manuel, finit sa vie comme bailli de Morges en 1571<sup>31</sup>.

Pour les papiers peints, les sources de la bibliophilie sont aussi évidentes, et même plus encore que pour la peinture, puisque le support d'impression, la planche de bois gravée, est le même dans les deux cas, dans des dimensions pourtant diverses. C'est ainsi que trois formes d'art bien distinctes – la peinture murale – les papiers peints (soit la gravure sur bois) – et la marqueterie se rejoignent pour donner le même esprit à une ornementation et répondre aux critères de la mode de cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

■ **Le mobilier des salles 109-1 et 109-2** – Il ne serait pas étonnant que le mobilier qui se trouvait dans ces deux salles ait comporté des motifs de marqueterie ou de sculpture s'inspirant également des mauresques, le bois utilisé, le noyer, convenant bien pour ce genre de travail. Plusieurs inventaires nous permettent de suivre l'évolution de l'ameublement dans ces différentes pièces.

Dans la salle 110, en 1586–1587, soit juste après la réalisation de la décoration florale, se trouvent : 1 buffet, 1 lave-mains (avec une petite armoire), 1 siège, 1 table, 2 bancs, 3 portes qui doivent être ferrées et vernies<sup>32</sup>.

Dans la Nebenstuben 109-2, après la création de la pièce en 1586–1587 et son décor (motifs floraux contre les murs et papiers peints sur le plafond) on demande à Maître Claude le menuisier de faire : 1 lit, 1 lit sur roulette (?), 1 coffre ou bahut, 2 sièges (archebancs ?), 1 table, 2 encadrements de portes, 2 garnitures de fenêtres et des barres<sup>33</sup>. Tout ce mobilier est en noyer<sup>34</sup>. Il est fait encore mention de fenêtres à cibes (en culs de bouteille) pour cette salle en 1586–1587<sup>35</sup>, et en 1618–1619<sup>36</sup> il est même précisé que les cibes sont rondes. Une nouvelle petite table en noyer est achetée en 1613–14<sup>37</sup>.

Dans la salle d'audience 109-1 où cette étape de 1586–1587 a été retrouvée essentiellement sur les plafonds, mais où elle a été également repérée sur les murs, nous savons par un inventaire de 1624 qu'il y avait : 1 table en noyer, 1 chaise en noyer, 2 chaises en sapin, 1 gros buffet, 1 nouveau lave-main avec une petite armoire, 1 nouveau lave-main, 1 aiguière (?), 6 escabelles<sup>38</sup>.

■ **Conclusion sur les décors du dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle** – Cette étape décorative, bien que peu visible aujourd'hui en raison des couches picturales successives qui la recouvrent, constitue un jalon important pour la compréhension des décors de résidences d'apparat au dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle révèle le fourmillement des motifs à cette époque, mais aussi le caractère interchangeable des ornements entre leurs différentes applications – peinture murale, impression sur papier – et peut-être marqueterie ou sculpture sur bois. C'est en effet une des caractéristiques de cette époque de trouver une adéquation particulièrement bien réussie entre les différents arts décoratifs qui composent l'ameublement et la décoration d'une salle. Peintures murales – papiers peints – ébénisterie – orfèvrerie puisent aux mêmes sources d'inspiration et composent ainsi des ensembles stylistiques particulièrement harmonieux.

## Le XVIIe siècle

Après cette étape importante de décoration des murs et des plafonds de 1586–1587, bien documentée tant par les analyses *in situ* que par les archives, se succèdent différentes couches picturales qui sont conservées dans un état si fragmentaire qu'il empêche toute compréhension précise. L'Atelier Saint-Dismas, lors de ses sondages, a, en effet, pu mettre au jour plusieurs étapes, probablement partielles pour la plupart et dont certaines comprennent des décorations polychromes, mais qu'il est impossible d'analyser globalement, seuls de petits vestiges subsistant çà et là dans des pièces.

Du point de vue documentaire, plusieurs mentions attestent l'existence de petits travaux de peinture, mais il est difficile de les faire correspondre aux couches picturales existantes. Des traces de peinture montrant un effet de faux marbre ont été décelées dans la salle 109-1 ; on pourrait peut être les mettre en parallèle avec des travaux attestés en 1666–1667 dans cette salle<sup>39</sup>. Quant à la *Nebenstub*, des motifs polychromes montrant vraisemblablement des rinceaux apparaissent de manière sous-jacente et semblent faire partie d'un véritable décor ayant englobé une partie de la salle. Malheureusement aucun document d'archives ne permet de situer cette étape et l'analyse archéologique des enduits ne peut se faire en raison de la grande qualité des peintures qui sont venues recouvrir ces décors. En règle générale, les témoignages picturaux, certes ténus, permettent tout de même de supposer que l'organisation du décor n'a pas été entièrement bouleversée et que, comme l'ornementation de la fin du XVIe siècle, elle se concentre sur les structures verticales de la pièce qu'elle met en évidence.

## La fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle

À la fin du XVIIe siècle, la salle d'audience est entièrement transformée par le simple effet du décor. La *Nebenstub* subit le même sort quelques années plus tard, au début du XVIIIe siècle. Quoique les deux ornements soient stylistiquement différentes, leur proximité chronologique et surtout leur impact sur la volumétrie des salles, dont elle modifie la perception, les rendent proches et nous considérerons désormais ces interventions comme une seule étape bien qu'une vingtaine d'années les sépare.

■ **La salle d'audience 109-1 (fig. 1026) – Le plafond polychrome** – Sur l'ancien papier peint de la fin du XVIe siècle étudié plus haut, un nouveau décor est appliqué<sup>40</sup>. Sa composition est régie par un médaillon central inséré dans une première couronne de feuilles de lauriers tressées, et orné des armoiries de Berne. De cet ornement, rayonnent quatre éléments rectilignes, imitant de larges couvre-joints, qui fragmentent l'espace en quatre compartiments, eux-mêmes décorés de guirlandes de fruits agrémentés d'animaux (2 oiseaux, 1 écureuil et 1 escargot). Cette première subdivision est cernée d'une seconde guirlande de feuilles de lauriers tressées à partir de laquelle se prolongent les quatre planches peintes en trompe-l'œil, délimitant à nouveau quatre espaces ; ces derniers sont remplis de larges rinceaux qui viennent mourir sur le cadre feint du plafond. Deux lettres apparaissent près de la fenêtre, très discrètes, sur une partie du plafond ; il s'agit des lettres S M ou W S suivant l'angle de lecture dans lequel on se place pour les lire (fig. 1026.6).

*Les peintures murales* – Accompagnant et prolongeant le décor du plafond, des peintures murales imposantes ont été mises au jour. Du côté ouest, les anciens corbeaux de pierre, entourés d'arabesques et d'éléments floraux stylisés en

1586–87, se voient ornés de motifs gris, très plastiques, inspirés des cuirs découpés et reliés par un bandeau de couleur grise (fig. 1026.5). Entre les corbeaux une composition de rinceaux forme un pendentif. Des draperies de même type que celles qui soutiennent les guirlandes du plafond devaient exister sur cette paroi, on en devine encore l'existence dans l'angle sud-ouest. Les parois nord et sud, ne sont pas ornées de la même manière, la paroi sud parce que le décor a probablement été détruit et la paroi nord parce qu'elle comportait du mobilier fixé au mur comme nous le verrons plus bas.

En revanche, sur la paroi orientale se développe un très beau décor qui joue avec le mur en pan-de-bois en l'agrémentant de drapés et de colonnes peintes en trompe-l'œil autour de ce qui était une porte (fig. 1025). Une corniche avec des motifs de frises d'oves et de feuilles d'acanthe établit la liaison entre les murs et le plafond. L'architecture est complètement intégrée sur cette paroi et un véritable décor illusionniste, presque théâtral est créé grâce aux peintures.

*Les mentions d'archives* – Du point de vue documentaire, une mention, en 1692, fait état de travaux de peinture effectués au plafond de la salle d'audience: «*Den Mahlern so die Audientzstuben geweissget, und die obere dille mit Leinfarben gemahlet 95 fl.*»<sup>41</sup>. Cette mention pourrait bien correspondre à la rénovation de la salle 109-1. Le paiement est en tout cas suffisant pour effectuer ce travail si on le compare avec d'autres contrats<sup>42</sup>. Malheureusement le nom du peintre n'est pas mentionné. Les deux lettres qui apparaissent sur le plafond vers la paroi nord pourraient éventuellement donner des indications sur le nom d'un artisan, et peut-être celui du peintre. Suivant le sens de lecture on peut lire S M ou W S. Des macrophotographies effectuées par le restaurateur d'art permettent plutôt de pencher pour SW<sup>43</sup>. Pourtant une identification reste problématique. En effet, malheureusement, aucun peintre mentionné dans les archives ne possède ces initiales. Dans une aire géographique plus large, à l'exception de Wilhelm Stettler, que l'on doit exclure pour des raisons stylistiques, aucun peintre ne paraît avoir un nom qui pourrait correspondre. Si ces deux lettres sont réellement celles du peintre, on peut s'étonner qu'il ne s'agisse pas d'une véritable signature, avec un paraphe élégant ou une marque particulière, voire une allégorie comme celle que Michael Vogelsang signe à Givisiez<sup>44</sup>.

1025. Salle d'audience, paroi orientale, vue avant restauration. (Fibbi-Aeppli)



1026.1



1026.2



1026.6



1026.3



1026.4



1026.5



**1026.1.** Salle d'Audience, vue d'ensemble du plafond, en direction du nord, après restauration. **2.** Motif central du plafond, après restauration. **3.** Détail du motif central avec écureuil. **4.** Détail du motif central avec escargot.

**5.** Salle d'audience, vue d'ensemble vers le nord avec les restes des décors muraux, après restauration et avec mise en valeur muséographique. **6.** Détail du plafond près de la fenêtre avec le chiffre SM ou WS. (Fibbi-Aeppli)

### ■ Le décor d'Yverdon dans le contexte artistique régional de la fin du XVIIe siècle

– L'ensemble du plafond est peint avec vigueur, les volumes sont fortement dessinés par des rehauts de blanc qui mettent en évidence les contrastes noir-blanc. Le vocabulaire décoratif utilisé par l'artiste correspond bien à celui que l'on trouve dans les années 1680–1700. C'est en effet à cette époque que l'on voit apparaître sur nos plafonds polychromes les feuilles de lauriers tressées, les palmes, les vrilles de vigne ainsi que les petits points qui se séparent des rinceaux. La tridimensionnalité de ces derniers, et leur liberté d'ordonnance permettent également de situer ce plafond dans le dernier quart du XVIIe siècle, voire même dans la dernière décennie. Au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle, et plus particulièrement dès les années 1680, en effet, l'ornementation devient, en règle générale, de plus en plus plastique et tend à occuper tout l'espace à disposition pour ne laisser plus aucun vide dans le décor<sup>45</sup>. Bien que le support soit différent, les peintures murales sont du même style que celles du plafond et font sans aucun doute partie de cette campagne de décoration. On y retrouve des draperies et des modelés identiques, et les deux interventions présentent de grandes similitudes. L'ensemble imaginé par l'artiste entre les murs et le plafond est tout à fait exceptionnel. Il a voulu créer un décor total intégrant et soumettant toute l'architecture à son art.

Des exemples de plafonds polychromes conservés dans le canton peuvent être rattachés stylistiquement à celui d'Yverdon, mais leur ampleur n'est pas comparable et ils sont légèrement plus tardifs. Il s'agit généralement de plafonds à solivages apparents et leur structure même ne favorise pas un tel déploiement de l'ornement<sup>46</sup>. À titre comparatif, il faut citer notamment le plafond de l'actuelle cure de Moudon, vers 1696, qui présente des parentés dans le traitement et dans la qualité des peintures qui comprennent notamment des animaux (fig. 1027)<sup>47</sup>. Cette dernière œuvre est vraisemblablement due à un peintre Meyer, peut-être Jean Meyer de Zurich. Dans le cas de Moudon, comme celui d'Yverdon, il faut relever la présence d'artistes expérimentés.

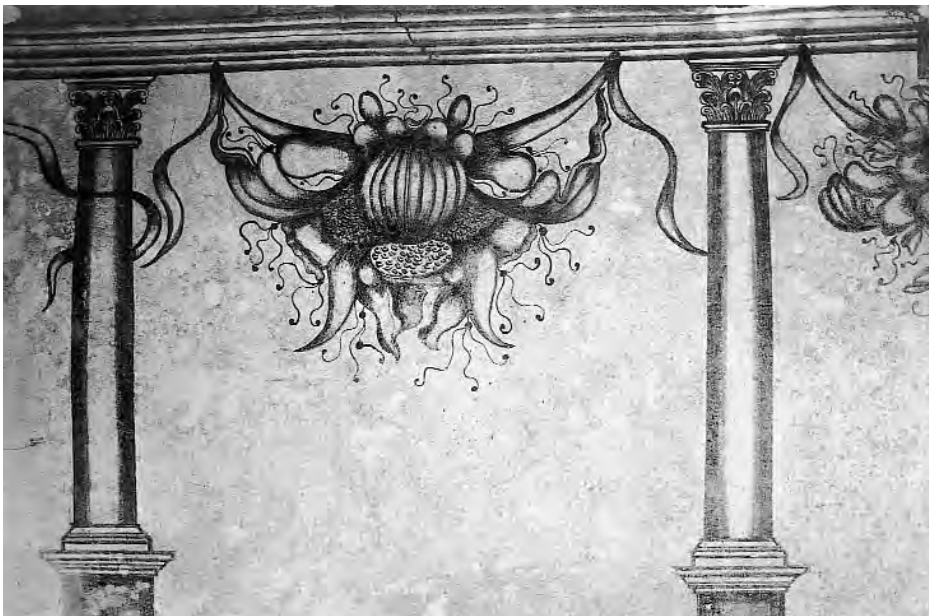
D'autres œuvres, plus frustes, ou qui nous sont parvenues dans un état de conservation problématique, peuvent encore être mentionnées. Quelques plafonds situés à Romainmôtier, dans la maison du lieutenant baillival, datés de 1695, mais très fortement restaurés dans les années 1930, offrent aussi des similitudes dans le déroulement des motifs. La décoration est due à Hans Rudolf Diebolt, peintre installé et actif à Romainmôtier pendant de nombreuses années. Dans une des salles, les parois sont ornées de colonnes auxquelles sont attachées des guirlandes. Il n'y a toutefois pas une véritable mise en scène comme à Yverdon, le décor est simplement bien ordonné.

Des meilleurs points de comparaisons doivent être trouvés ailleurs. Ils sont principalement situés dans le canton de Berne<sup>48</sup>. Comme type de composition reprenant le thème du plafond à médaillon central il faut citer l'église de Trachselwald décorée par le peintre Christian Stucki en 1686<sup>49</sup>. En effet, à partir d'un cartouche cerné d'une couronne de feuilles de chênes tressées s'élabore un motif comprenant des cercles et des rinceaux. Les cadres, comme à Yverdon, sont peints en trompe-l'œil de façon à faire croire à une menuiserie complexe et, sur les murs, des guirlandes de fruits sont accrochées à de larges rubans qui retombent en formant des sortes de draperies en présence de pilastres.

En ce qui concerne la représentation des tentures de la salle d'audience et le chambranle de

1027. Cure de Moudon, plafond peint, peut-être par Jean Meyer. (Louise Decoppet)





porte flanqué de colonnes corinthiennes, quelques points de comparaisons peuvent être évoqués. Dans notre canton il faut citer l'exemple du château de Nyon et les peintures murales qui ornent la galerie extérieure. Des guirlandes de fruits et légumes sont accrochées à des colonnes corinthiennes reposant sur un socle élevé (fig. 1028). Les récentes analyses des couches picturales et du décor ont permis de préciser leur datation qui se situe vraisemblablement autour de 1690<sup>50</sup>. Dans la même région, au château de Genthod, une salle est entièrement peinte. Le plafond est orné de larges rinceaux et les murs de guirlandes de fruits et légumes (fig. 1029)<sup>51</sup>. L'histoire de la maison n'a pas livré la date d'exécution des peintures qui, pourtant, par comparaison, peut être placée dans le dernier quart du XVIIe siècle. On peut encore citer un exemple de décor avec des larges guirlandes dans une maison à Fiez dont la date de construction avoisine 1683, millésime qui figure sur le chambranle de la porte d'entrée. À Genève, dans une maison située à l'angle de la rue du Soleil-Levant et de la rue du Puits-St-Pierre, l'actuel café des Armures, une paroi couverte de tentures feintes a été mise au jour. Un plafond peint à solivage apparent a été également restauré. Cette longue draperie retenue en son centre par un gros nœud occupe une grande partie de la paroi. Les documents concernant cette maison ne sont pas très explicites, mais cette ornementation doit vraisemblablement remonter aux années 1660–1690<sup>52</sup>.

En pays bernois, la *Schiltensaal* du château de Berthoud était ornée d'un décor, aujourd'hui disparu, mais connu grâce à d'anciennes photographies ; il peut s'apparenter à celui de la salle d'audience d'Yverdon. Il est dû au peintre Christian Stucki, déjà évoqué plus haut, et date de 1686–1687. Jurg Schweizer mentionne qu'un décor architectonique de cette importance est unique dans le canton de Berne<sup>53</sup>. Autour d'une porte, murée par la suite comme à Yverdon, se déploie un ample décor rythmé de colonnes à chapiteaux corinthiens (comme celles d'Yverdon). Dans ce cas, ce ne sont pas des tentures feintes qui animent la paroi, mais des arcatures en trompe-l'œil (fig. 1030).

Plusieurs autres décors bernois offrent également des similitudes avec les peintures yverdonnoises. Autour des corbeaux qui soutiennent le plafond de la paroi ouest se trouve en effet un motif inspiré des cuirs découpés très en vogue dès la fin du XVIe siècle. Ce détail formel se retrouve en plusieurs endroits et toujours peint de la même manière. Citons l'exemple de peintures situées à la Kesslergasse 23 à Berne ou celui de la Herrengasse 12 à Berne également<sup>54</sup>.





1029. Genthod, hôtel de ville (d'après une photographie de César Bergholz).

1030. Château de Berthoud, décor disparu du peintre Christian Stucki en 1686–87. (MAH-BE)

■ **L'iconographie et le style des peintures** – Si plusieurs ornements peuvent être rattachés au contexte stylistique de celle de la salle d'audience d'Yverdon, la question de l'attribution à un peintre reste problématique. Pourtant, du point de vue stylistique, des comparaisons peuvent être avancées. Les décors effectués par Anton Schmalz II présentent quelques similitudes avec celle de la salle yverdonnoise. Mentionnons tout d'abord celle du château de Muri. Située dans la tour d'angle de l'orangerie du château, cette pièce a été peinte en 1658<sup>55</sup>. Le peintre, comme à Yverdon, a simulé une structure de plafond au moyen de larges bandes décorées en grisaille. Des éléments de détail du décor sont presque semblables à ceux d'Yverdon : il s'agit des volutes qui terminent les larges plages colorées et qui rappellent les cuirs découpés. Ce motif se trouve à Yverdon autour des corbeaux de pierre de la paroi ouest. L'examen attentif de quelques fruits et guirlandes permet de rapprocher également ces deux décors. Ce peintre a aussi travaillé en d'autres endroits et notamment à l'hôtel de ville de Bolligen<sup>56</sup>. De nouveau, les volutes qui entourent le personnage féminin paraissent proches de celles d'Yverdon. La manière de poser les ombres et de distinguer les différents plans par des rehauts de blanc est aussi voisine. En ville de Berne à l'Altenbergstrasse 56 se trouve également un plafond peint proche de celui d'Yverdon (fig. 1031). Sur un des entrevous on voit apparaître des animaux semblables à ceux d'Yverdon : un escargot, un oiseau... Ces peintures sont datées de 1664<sup>57</sup>. Les publications attestent que l'activité de ce peintre a commencé en 1658 (Muri) et qu'elle s'est poursuivie en tout cas jusqu'en 1685 (Berne). Selon le dictionnaire des artistes suisses il se marie en 1688<sup>58</sup>. Il a collaboré avec un autre peintre nommé Jacob Wäber<sup>59</sup>. Les peintures d'Yverdon, quoique présentant des analogies avec les motifs utilisés dans les décors d'Anton Schmalz II, sont pourtant un peu différentes du point de vue stylistique. Les rinceaux et les draperies prennent plus d'ampleur à Yverdon, ils sont plus volumineux et occupent tout l'espace à disposition contrairement à ceux de Schmalz qui ont des contours plus complexes mais plus fins. Il faut noter que des parentés stylistiques apparaissent également avec les œuvres d'autres peintres comme celles de Christian Stucki par exemple (à Trachselwald, voir plus haut et surtout à Berthoud) ou celles, disparues, mais attribuées à Jacob Leemann, qui ornaient l'église de Rougemont et comprenaient également des draperies et des guir-

1031



1031. Berne, Altenbergstrasse 56, par Anton Schmalz II, daté 1664. (Hermann von Fischer)

1032-1033. Eglise de Rougemont, décor disparu, peut-être de Jacob Leemann. (MAH-VD)



landes de fruits (fig. 1032-1033)<sup>60</sup>. Notons encore que le chiffre retrouvé sur le plafond – S M, ou W S selon l'angle de lecture – ne peut malheureusement pas être rattaché à un des peintres mentionnés ci-dessus<sup>61</sup>.

■ **La question de la datation** – Formellement, on l'a vu, les peintures de la salle d'audience peuvent être comparées à des œuvres d'Anton Schmalz II sans toutefois que l'on puisse conclure à une attribution. Il faut aussi rapprocher l'œuvre d'Yverdon de celle de Christian Stucki qui est actif dans les années 1680–1690 (Trachselwald 1686, Berthoud 1686–1687). Les peintures de l'église de Rougemont datées de 1697 sont également dans le faisceau des comparaisons. L'intervention d'un peintre dans la salle d'audience, mentionnée dans les documents en 1692, doit donc bien correspondre à l'exécution de ces peintures. Si les détails des motifs du plafond ne paraissent pas novateurs, en revanche l'ampleur du décor et sa qualité d'exécution sont tout à fait exceptionnelles, de même que l'effet produit par la liaison entre les peintures murales et le plafond. La structure même de ce dernier, plane, sans caissons ni solives, a permis au peintre de donner à son œuvre une dimension tout à fait surprenante en regard de la grandeur réelle de la salle. Signe de magnificence dans cette pièce à caractère officiel, cette ornementation offre un témoignage remarquable de la volonté de représentation des autorités bernoises.

■ **Les autres aménagements de la pièce** – Les documents d'archives, très explicites, donnent de précieux renseignements sur les matériaux mis en œuvre dans cet espace et sur le mobilier qui accompagnait les peintures de 1692. On sait en effet que le sol, entièrement refait à neuf en 1691, était composé de longues planches en sapin<sup>62</sup>, que l'éclairage de la fenêtre était tamisé par des double fenêtres munies de cibes<sup>63</sup>. Les vantaux des portes – il devait en y avoir quatre – étant en noyer. Un grand poêle occupait l'angle nord-est. Quant au mobilier, il se compose d'un long banc de noyer de 5 m 40, probablement celui qui a été fabriqué en 1643–1644 par Jonas Rossi<sup>64</sup>. L'analyse archéologique des enduits a permis de constater que la marque qui se voit encore aujourd'hui sur la paroi est certainement due à l'appui du meuble officiel à dorsaux où siégeaient le bailli et ses conseillers. Peut-être la place réservée au bailli était-elle mise en évidence, la longueur de 5 m 40 devant être articulée et interrompue, éventuellement par un siège saillant sur la hauteur. Si les pein-

1032



tures permettent de révéler, en négatif, ce grand banc mentionné dans les documents, elles montrent aussi que la paroi nord était non visible au moment de leur création. En effet, sur le côté ouest de ce mur, nous retrouvons les couches picturales du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècles, mais pas celle de 1692. Or les archives font état d'une armoire à tiroirs du côté de la rue. C'est probablement pour cette raison que les décors de 1692 sont absents, ce meuble occupant tout ou partie de la paroi.

En plus du mobilier déjà existant on fait les frais de nouveaux aménagements. Suite à la réfection du plancher en 1691 on achète un nouveau buffet en noyer pour la somme de 87 fl. 9 s., ce qui paraît considérable<sup>65</sup>. Il doit s'agir d'une pièce importante. Puis en 1692 toujours, un nouveau lavabo, également en noyer, est acheté pour le prix de 40 fl. 6 s.<sup>66</sup>. Il est qualifié de «beau». Trois inventaires (en 1696, 1701–1702 et 1708) donnent ensuite une liste fidèle du mobilier qui se trouve dans la salle d'audience. Il y a jusqu'en 1720 au moins : 3 archebancs (bancs avec dossier donc la partie inférieure sert de coffre), un nouveau buffet avec un lavabo et un réservoir pour l'eau (celui de 1692 probablement), une petite armoire en noyer, trois petites armoires avec plusieurs tiroirs vers la fenêtre du côté de la rue, 1 bâton de justice, 1 barre de fer au-dessus des fenêtres. On sait encore, par une mention de 1703, qu'il y avait au moins une porte de noyer dans cette salle<sup>67</sup>.

■ **Plafond polychrome et peintures murales de la salle 109-2** – Par association avec le terme de «Stuben» attribué à la salle d'audience, la salle qui se trouve à côté est appelée «Nebenstuben». Cette dénomination n'est pas exclusivement réservée au château d'Yverdon. En effet, dans plusieurs châteaux baillivaux vaudois, on retrouve ce lien entre *Stuben* et *Nebenstuben*. Aucune étude systématique n'a été encore entreprise sur l'organisation et le fonctionnement des diverses pièces d'un château baillival<sup>68</sup>. La répétition des termes désignant ces espaces d'une résidence à l'autre doit pourtant bien faire référence à une identité de fonction. Il semble par exemple que la *Nebenstuben* puisse, dans certains cas, comme à Avenches, servir de sorte d'antichambre ; elle n'aurait alors pas forcément une fonction seulement privée, sans l'exclure bien sûr. À Yverdon, la présence d'un lit pourrait pourtant accréditer l'usage plutôt privé de la pièce.

*Le plafond polychrome* – Sur le plafond à solivage apparent recouvert encore du papier peint du XVI<sup>e</sup> siècle, le peintre a déployé d'élégants rinceaux peints en grisaille, qui couvrent très librement l'entrevous (fig. 1034.1). Aucune fragmentation de l'espace n'apparaît, comme dans le plafond de la salle 109-1, l'accent étant donné plutôt sur une vision d'ensemble et une harmonie de couleur. Pour donner du volume à ces rinceaux, l'artiste les a très finement soulignés de gris foncé. L'ombre n'est pas dessinée avec force, elle est simplement suggérée en camaïeu. Les solives comportent sur leur face inférieure un même motif de rinceaux en grisaille et les moulures latérales sont soulignées avec de l'or, matériau rarement utilisé pour un plafond dans notre région. Les faces latérales ne semblent pas avoir reçu ce même décor contrairement aux nombreux exemples de plafonds polychromes conservés pour cette période qui présentent des solives généralement ornées de tous côtés.

Discret dans son effet, ce plafond est toutefois de très bonne qualité plastique ; sa relative modestie ornementale montre qu'il a été conçu non comme une œuvre maîtresse de la pièce, comme l'est le plafond de la salle d'audience, mais qu'il existe plutôt en tant qu'accompagnement à un autre décor.

*Les peintures murales* – Entièrement peintes en trompe-l'œil, ces peintures se déploient sur toute la hauteur de la paroi sud et ouest et intègrent complète-

ment l'architecture de la salle au point de la modifier visuellement (fig. 1034). En effet, sur la paroi sud, trois figures engainées encadrent des petits tableaux et supportent un entablement orné de consoles et de rinceaux. Il s'agit d'une imitation d'un lambris de hauteur peint en grisaille, comme pouvaient le recevoir, à cette époque, des chambres d'apparat. Des petits tableaux de grandeur irrégulière montrent des paysages avec des ruines ou des fabriques, représentés dans une nature bucolique et idéalisée, et mettant en scène des artisans, des paysans dans leur activité quotidienne ou des promeneurs. Les personnages sont très petits, dessinés à traits vifs, avec précision. Ils se promènent dans un environnement de ruines géantes ou dans une nature impressionnante. On voit même apparaître sur l'un des tableaux une construction en forme de pyramide ou, dans un autre, un moulin à vent.

Sur la paroi ouest, le peintre a pris le parti de nier les irrégularités de construction du mur afin de les associer à son décor. Ainsi, un des termes est peint à cheval sur l'angle nord-ouest, près d'une niche, et le corbeau en bois qui subsiste de l'ancien aménagement du XVI<sup>e</sup> siècle est traité de la même manière que les consoles en trompe-l'œil sur la paroi sud.

Quelques précieux centimètres de décor sur la paroi nord, où l'on peut encore voir un fragment de gaine de terme, attestent qu'elle avait également reçu des peintures ; malheureusement presque toute la paroi a été modifiée par la suite et ne comprend plus d'enduit de cette époque.

La paroi est, quant à elle, a complètement disparu. La restauration actuelle a reconstitué l'ancienne séparation entre les deux salles 109-1 et 109-2 qui ont été ainsi restituées dans leurs volumes de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du début du XVIII<sup>e</sup> siècles.

*Données documentaires* – Du point de vue documentaire une intéressante mention de 1716 fait état d'un paiement effectué au peintre Sidler pour d'importants travaux de décoration dans la «Nebenstube» soit précisément cette salle 109-2 : «*Dem Mahler Sidler für die Næbendstuben im Schloss zu mahlen 124 fl. 3 s.*»<sup>69</sup>. Ce même peintre est aussi chargé d'autres travaux dans le château, notamment dans la chambre ordinaire (salle 110), où il doit décorer une sorte de podium. Il avait aussi repeint un cadran solaire en 1715<sup>70</sup>. Un peintre nommé Jean-Nicolas-Charles Sidler est mentionné encore en 1723 et 1726 dates auxquelles il effectue plusieurs travaux notamment la peinture de girouettes et celle d'un escalier<sup>71</sup>. Un peintre Sidler est encore nommé en 1739–40 puis en 1742 pour des travaux aux portes ou à nouveau pour décorer une girouette<sup>72</sup>. Dans les archives baillivales de Grandson, on trouve un peintre Sidler qui est dit «de Grandson» ; il effectue des travaux notamment au château en 1715–16<sup>73</sup>. Les archives de la ville d'Yverdon mentionnent en 1715 un maître peintre nommé Nicolas Schidler qui est chargé d'orner le coffre dans lequel sont conservés les clés et les sceaux de la ville<sup>74</sup>. Nous reviendrons plus bas sur la question de cet artiste.

■ **Le décor de la salle 109-2 dans le contexte artistique régional** – L'ensemble de ce décor, plafond et peintures murales, est tout à fait exceptionnel. La qualité des peintures est exprimée tant par la main de l'artiste au grand talent que par l'iconographie développée ou le sens de la composition.

Le plafond, conçu surtout comme un accompagnement au décor des murs, peut être rattaché à des exemples régionaux qui remontent à l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle, voire au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, à l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle, on assiste, après la mode des lourds rinceaux et feuillages, tels que l'on pouvait les voir encore sur le plafond de la salle d'audience, à un affinement de tous les ornements sous l'influence du style régence. Dans ce groupe de plafonds, il faut citer celui de l'actuelle cure de Lutry qui est daté dans les

1034.1



1034.2



1034.4



1034.6



1034.3



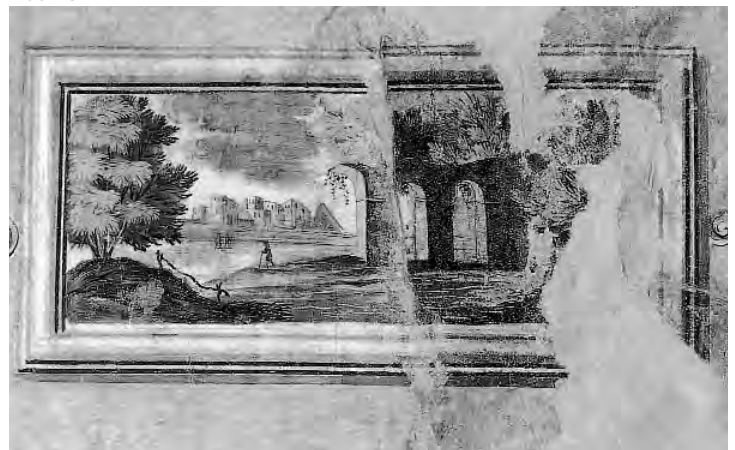
1034.7



1034.5



1034.8



**1034.** *Nebenzublen* [109-2].

**1.** Vue d'ensemble de la salle après la restauration de son décor pictural de 1716. **2.** Plafond après restauration. **3.** Paroi sud, après restauration. **4.** Panneau médian oriental, détail. **5.** Panneau médian occidental, détail.

**6.** Paroi sud, figure engainée au centre de l'ensemble pictural conservé. **7.** Paroi sud, figure engainée orientale de l'ensemble pictural conservé. **8.** Paroi sud, panneau supérieur occidental. (Fibbi-Aeppli)

années 1690–1700<sup>75</sup> ou encore un plafond, à Yverdon même, à la rue du Lac 26, et qui peut être situé dans ces années 1700 (fig. 1035-1036)<sup>76</sup>.

Quant aux peintures qui ornent les parois, plusieurs exemples de chambres entièrement peintes sont connues dans notre région. Citons par exemple celle du château de Balliswil<sup>77</sup>, ou celle du manoir de Givisiez due au peintre soleurois Michael Vogelsang (fig. 1037)<sup>78</sup>. Il faut bien sûr citer aussi le château d'Oberdiessbach et son somptueux décor ou les chambres du manoir d'Autigny<sup>79</sup>. Plus modestement, une chambre dans le manoir de Berlens, effectuée dans les années 1690 aborde le thème des faux lambris en peinture et un plafond à rinceaux accompagne le décor des parois<sup>80</sup>. Un autre décor, situé également à Fribourg, présente quelques similitudes dans l'esprit de l'ornementation. Il est situé dans l'actuelle Maison bourgeoise de la rue des Alpes. Au cours de la restauration du bâtiment dans les années 1980, plusieurs décors peints ont été mis au jour et restaurés. L'un d'eux orne une salle au moyen de panneaux simulés en camaïeu comprenant dans leur partie supérieure des petits paysages<sup>81</sup>. Le hall du premier étage possède également un décor en camaïeu où l'on voit cette fois des colonnes à chapiteau corinthien peints en trompe-l'œil<sup>82</sup>.

Un autre exemple d'ornementation de chambre doit être examiné dans ce contexte comparatif. Il s'agit d'un salon du château de Waldegg<sup>83</sup>. Le château a été construit par Jean Victor de Besenval entre 1682 et 1685 comme résidence d'été. Le constructeur du château fit orner plusieurs pièces de sa maison, notamment par le peintre décorateur Michael Vogelsang déjà cité plus haut. L'une d'elles présente des parentés avec l'ornementation de la *Nebenstube* d'Yverdon. Des motifs architecturaux, des colonnes d'ordre ionique reposant sur des socles et soutenant une large corniche, structurent la salle verticalement. Entre ces architectures feintes sont représentés, dans des cadres peints en trompe-l'œil simulant des boiseries, des paysages dans la zone médiane ou des ornements dans la zone de soubassement. Comme à Yverdon, les paysages imaginaires montrent des scènes avec des bateaux, des ponts, des ruines; des petits personnages peuplent ces représentations idéalisées. On y trouve même un moulin à vent comme à Yverdon. Participant à ce décor des murs, le plafond poursuit ces représentations. Georg Carlen ne propose pas d'attribution pour ces peintures, ni de datation précise; une fourchette chronologique de 1685–1700 est avancée. Le même Vogelsang décora une maison à Soleure de motifs architectoniques avec corbeaux et panneaux feints<sup>84</sup>.

Très proche du décor de Waldegg, le vestibule du prieuré des Augustins à Fribourg montre également des paysages inscrits dans des faux lambris. Conservées de manière fragmentaire, ces peintures, probablement réalisées vers 1705 par Pierre Pantly, attestent l'importance du développement de ce type d'ornementation dont peu d'exemples complets subsistent aujourd'hui (fig. 1038)<sup>85</sup>.

À l'évocation de ces divers exemples, plusieurs constatations s'imposent. Il faut tout d'abord souligner la qualité stylistique des peintures murales de la *Nebenstube* du château d'Yverdon. Généralement ornée par des peintres-décorateurs, les chambres peintes sont souvent de qualité moindre par rapport à une peinture de chevalet. À Yverdon, les différents sujets représentent comme une suite de petits tableaux, qui, pris isolément ou sous la forme de détails, témoignent d'une rare maîtrise de la part du peintre.

L'ordonnance des peintures est complexe. Dans les cas de Waldegg ou de Fribourg, les architectures feintes sont répétitives et de structure simple. À Yverdon, le répertoire formel est compliqué

1035. Yverdon, la rue du Lac 26, plafond peint de la cage d'escalier, vers 1700. (R. Gindroz)



1036



1036. Yverdon, la rue du Lac 26, détail du plafond peint de la cage d'escalier, vers 1700. (R. Gindroz)

et varié. Ce ne sont pas de simples colonnes qui séparent les registres mais des termes à figures humaines différenciées qui soutiennent un entablement et reposent sur des socles. La paroi est ainsi très animée et le peintre a pu donner la mesure de son talent dans la représentation parfaitement maîtrisée des figures. Contrairement aux autres décors cités plus haut, le plafond ne participe pas directement à la mise en scène. Il est harmonisé aux parois par ses couleurs ou par la qualité de son exécution, mais n'apporte pas d'éléments nouveaux, de trompe-l'œil par exemple, ou des suites de paysages comme à Waldegg.

#### ■ L'architecture feinte et le décor à paysages –

La consultation des répertoires de gravures a permis d'établir des relations avec plusieurs peintres d'origine néerlandaise sans qu'il ait été toutefois possible de trouver le ou les modèles qui ont été utilisés. Une gravure de Jan Gerritsz van Bronckhorst représentant les ruines du Colisée avec une vue de la campagne montre des ressemblances avec un des paysages d'Yverdon (fig. 1039). Le personnage, isolé dans cette grande campagne, ressemble par ailleurs à un homme figuré dans une autre scène yverdonnoise (cf. fig. 1034.6)<sup>86</sup>. D'autres graveurs, comme Jan Smees, attesté à Amsterdam de 1705 à 1729, ont produit ce genre de paysage avec des ruines (fig. 1040)<sup>87</sup>. Ou encore Herman van Swanevelt (mort en 1655 à Paris) (fig. 1041)<sup>88</sup>. Si les graveurs néerlandais ont bien sûr souvent représenté des moulins à vent, comme Abraham Blooteling par exemple<sup>89</sup>, on trouve toutefois aussi ce motif chez des artistes français.

En Suisse orientale, l'influence des peintres du Nord s'est fait sentir à la fin du XVIIe et pendant tout le XVIIIe siècle, notamment par l'intermédiaire des peintures de Jan Hackaert d'Amsterdam. Plusieurs œuvres de cet artiste sont conservées dans des musées ou des collections privées de notre pays. Il a en effet effectué trois séjours en Suisse vers le milieu du XVIIe siècle et fut accueilli à Elgg chez le riche propriétaire terrien Johann Georg Werdmüller<sup>90</sup>. Dans l'entourage de cet homme fortuné, amateur d'art, se trouvait aussi le peintre Conrad Meyer. Les œuvres de Haeckert ont influencé

1037. Manoir de Givisiez, salon d'été, décor du peintre soleurois Michael Vogelsang. (SBC-FR)



1037



durablement le milieu artistique zurichois notamment la génération des Felix et Jean Meyer le Jeune<sup>91</sup>. Nous avons eu l'occasion de montrer dans une étude précédente qu'en Pays de Vaud un certain Jean Meyer est attesté et qu'on peut vraisemblablement lui attribuer plusieurs décors dans des maisons privées et notamment un paysage...<sup>92</sup>. Georges Herzog a pu montrer aussi cette filiation hollandaise dans quelques décors du peintre Albrecht Kauw au dernier quart du XVIIe siècle<sup>93</sup>.

Quoiqu'il en soit du peintre yverdonnois et de ses sources d'influence, la succession et la juxtaposition de paysages très différents, l'un avec des ruines, l'autre décrivant une scène champêtre, un troisième avec un moulin à vent semblent bien attester l'utilisation de modèles gravés et montrent que ces paysages n'ont pas un caractère régional mais participent d'un vaste courant international qui a touché aussi tout le territoire de la Suisse dès la fin du XVIIe siècle<sup>94</sup>.

■ **La question de la date et de l'auteur des peintures** – La mention de 1716 concernant l'ornementation de la *Nebenstuben* pourrait bien correspondre à la datation des peintures si l'on se réfère aux exemples comparatifs. Le caractère achevé de cette œuvre témoigne de la présence d'un artiste de qualité; le nom qui apparaît dans les documents – Sidler, probablement Jean Nicolas Charles – n'a, à notre connaissance, pas laissé d'autres œuvres. Un peintre nommé Zachäus Sidler, originaire d'Alsace, qui a peint le cloître du couvent des Franciscains de Thann (malheureusement détruit aujourd'hui) est attesté à Porrentruy<sup>95</sup>. Il eut un fils nommé Joseph, mais apparemment pas Jean Nicolas Charles... Les documents laissent penser que ce dernier s'installe dans la région d'Yverdon. En tout cas en 1723, il y exécute encore des travaux de peinture. Une autre mention, dans les comptes baillivaux, le nomme peintre de Grandson<sup>96</sup>. On sait qu'il peint dans ce lieu les armoiries des baillis de LL.EE. Dans l'hôtel de ville actuel se trouvent des panneaux armoriés provenant du château, mais ils comprennent de nombreux surpeints et dans leur état actuel il est difficile de les comparer avec l'œuvre d'Yverdon. La commande de Grandson a été passée à notre peintre par le bailli fribourgeois Joseph Fivaz; cela incite à croire que ce Sidler doit être identifié à Charles Sidler, originaire de Zug, attesté à Estavayer à fin 1718, après avoir quitté la ville de Fribourg où il ne trouvait pas de travail. Cette ville l'accepte comme habitant pendant une année car sa femme s'était convertie au catholicisme. En 1720, il reçoit mandat de peindre le portail sud de l'église paroissiale Saint-Laurent. On ne sait s'il subsiste quelque chose de ces peintures puisqu'elles ont

1038



**1038.** Fribourg, vestibule du prieuré des Augustins attribué à Pierre Pantly, vers 1705. (SBC-FR)

**1039.** Jan Gerritsz van Bronckhorst, les ruines du Colisée avec une vue de la campagne, extrait de: *The illustrated Bartsch*, vol. 5, formerly vol. 4, New York, 1979.

**1040.** Jan Smees, attesté à Amsterdam de 1705 à 1729, tirée de: *The illustrated Bartsch*, vol. 5, formerly vol. 4, New York, 1979.

1039



1040



1041. Herman van Swanevelt, tirée de:  
*The illustrated Bertsch*, vol. 2, New York,  
1978.

1041



été recouvertes par les actuelles en 1812 par Carlo Cocchi<sup>97</sup>. D'autres peintres Sidler sont attestés plus tardivement, notamment à Zug d'où provient notre artiste visiblement, dans le canton de Berne ou à Fribourg où ils paraissent avoir formé une véritable dynastie<sup>98</sup>.

■ **Conclusion pour les décors de la *Nebenstube*** – L'ornementation de la Nebenstuben paraît poser un jalon important dans l'histoire de la décoration des chambres peintes. D'une part pour le Pays de Vaud, puisqu'il s'agit, à notre connaissance, de la première chambre peinte avec des effets réels de trompe-l'œil aussi évolués, les chambres précédentes montrant plutôt des décors en aplats; d'autre part, la composition même du décor est également tout à fait originale. En effet, contrairement aux exemples de Cressier, de Waldegg, etc. le plafond ancien à solivage apparent a été conservé et «intégré» aux peintures murales par des harmonies de teintes et des rinceaux délicats, mais il reste d'ampleur modeste. Les peintures murales, par contre, et plus particulièrement leurs éléments structurants, soit les figures engainées et l'entablement à corniches feintes, sont de nature très complexes en regard des autres exemples comparés. Le XVIII<sup>e</sup> siècle va voir se développer cette mode des paysages peints dans des cadres en trompe-l'œil et des décors de plus ou moins grande qualité vont naître de ces premières tentatives d'«ouverture de l'espace». Très proches chronologiquement d'Yverdon, mais déjà d'esprit bien différent, apparaissent les peintures du château d'Hindelbank dans le canton de Berne. Le château a été construit de 1722 à 1725, ce qui permet de situer les peintures aux alentours de 1725<sup>99</sup>. Ainsi le décor d'Yverdon pourrait constituer une étape intéressante de transition entre les imposants décors baroques du XVII<sup>e</sup> siècle qui chargent l'espace et l'allégement des formes et des ornements du XVIII<sup>e</sup> siècle.

■ **Les peintures et le mobilier** – Contrairement à la chambre d'audience qui reçoit un nouveau mobilier après sa décoration de 1692, la Nebenstuben semble avoir conservé le même agencement après son ornementation de 1716. Le remplacement du plancher précède toutefois la décoration des murs et plafond. Voici le détail des meubles selon les inventaires<sup>100</sup>: 1 grand lit de chêne avec un archebanc (le lit a deux barres de fer), 2 autres archebancs avec les sièges en noyer, 1 petite armoire dans le mur avec une porte en fer, 1 petite table de noyer, 1 coffre ferré avec de l'argent (de guerre?). Les inventaires donnent toujours la même liste de mobilier jusqu'en 1751–1752<sup>101</sup>, date à

laquelle on boise la chambre, à l'exception de la petite table en noyer qui disparaît en 1720<sup>102</sup>. Il est encore fait mention en 1696, puis, au début du XVIIIe siècle, de fenêtres doubles en papier<sup>103</sup>.

■ **Conclusion sur les décors de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle** – Les ornements de deux salles du château, celle de 1692 et celle de 1716, montrent avec raffinement la globalité du décor dans une pièce. En effet, par des effets de perspective, les peintures participent à une mise en scène qui, même si elle nous échappe en partie aujourd'hui, est encore très présente. À l'origine, les peintures devaient intégrer l'architecture, bien sûr, et ses différentes circulations, mais aussi, probablement, le mobilier. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, dans notre région, le décor peint d'une pièce était conçu comme une prolongation des structures architectoniques qu'il soulignait et mettait en valeur. Dans la plupart des exemples conservés, les peintures murales qui accompagnent les plafonds peints se contentent de souligner des plinthes, chambranles de portes et fenêtres. De rares cas montrent des frises décoratives. Avec les décors d'Yverdon, l'architecture est niée au profit d'un nouvel espace. Le trompe-l'œil du plafond, celui des tentures ou des boiseries feintes crée une autre perception du volume et donne à cet espace une véritable théâtralité. Ces deux décors s'inscrivent donc dans un programme particulièrement élaboré dont peu d'exemples ont subsisté aujourd'hui. Si l'on en juge par les comparaisons qui peuvent être proposées pour donner un contexte artistique de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle, ces deux ornements devaient être considérés comme très riches déjà lors de leur création.

## Milieu du XVIIIe siècle

■ **Les peintures décoratives des boiseries de hauteur et plafond des salles 109-1 et 109-2** – En 1744, les autorités bernoises décident de couvrir les peintures murales (draperies) et le plafond (aux armoiries bernoises) de la salle 109-1 par des boiseries de hauteur et un plafond à caissons<sup>104</sup>. À cette même date de 1744 on procède au boisage de la salle 110. Un peu plus tard, en 1751, c'est au tour de la *Nebestuben* de recevoir des boiseries de hauteur «ce qui était urgent» selon les documents<sup>105</sup>. En 1752, un peintre nommé Restinily doit peindre «avec de la couleur» les boiseries de la chambre d'audience et de la salle à manger «pour qu'elles se conservent». Il reçoit la somme de 465 florins<sup>106</sup>. Enfin, en 1760, la salle à manger et la chambre de madame la baillive, l'ancienne *Nebestuben*, sont soulignées par de la couleur. David-François Boiteux, qui pourrait être le peintre, reçoit pour cela la somme de 140 florins<sup>107</sup>.

Quelques sondages ont permis de mettre au jour des restes de décoration. Il est toutefois difficile de se prononcer sur ce décor que l'on ne connaît que très partiellement, les boiseries ayant été fortement modifiées depuis leur création et par conséquent leur ornementation beaucoup perturbée. Les panneaux de bois sont divisés en trois parties, et il semble que chaque subdivision ait reçu une ornementation séparée. Un mince filet bleu forme des sortes de cartouches de forme très déliée. Un léger camaïeu apparaît : on distingue en effet des traits bleu clair et d'autres plus foncés (fig. 1042). Le sommet des panneaux, dont la moulure est chantournée, paraît avoir reçu une décoration un peu plus riche, mais elle ne peut être décrite en l'absence d'une mise au jour plus étendue. L'ornementation peinte des panneaux du plafond de la salle 109-1 comprend des motifs géométriques polychromes qui en soulignent la structure.

1042



1042. Décor des boiseries du XVIIIe siècle mis au jour lors de sondages.

Deux mentions d'archives font état de travaux de peinture sur ces boiseries. En 1752, on l'a vu, le peintre Restinily peint les boiseries de la chambre d'audience 109-1 et de la salle à manger. En allemand, il existe plusieurs noms pour désigner des travaux de peinture. Le terme utilisé dans les documents – celui de *Mahler* – pourrait signifier qu'il ne s'agit pas seulement de peintures de surfaces mais bien de peintures ornementales. Un doute subsiste toutefois avec la mention suivante qui date de 1760 et qui fait état de peinture – pour une moindre somme toutefois – dans la chambre de la baillive et dans la salle à manger, peut-être par David-François Boiteux. De toute manière, les deux datations sont très proches et peuvent être retenues toutes deux à titre provisoire. Les deux peintres mentionnés sont par ailleurs tous deux inconnus pour l'instant.

## Conclusion générale

L'analyse des peintures murales, pratiquement jamais signées ni datées, doit forcément procéder par regroupement d'un faisceau d'informations non de nature essentiellement ponctuelle mais également de type comparatif élargi. Il est ainsi possible de resserrer les datations proposées par la chronologie relative et de déceler les innovations ou les traditions, et les qualités intrinsèques de chaque peintre. Cette étude a voulu montrer la place qu'occupent les divers décors du château d'Yverdon par rapport aux peintures publiées ou connues par des restaurations. L'étude détaillée des couches picturales successives et la confrontation avec les documents a permis une analyse en profondeur des différents décors, de leur longévité, de leur nature en fonction des salles qu'ils décorent. Grâce aux documents toujours, il a été possible de reconstituer, après chaque étape significative, l'inventaire du mobilier de la pièce. L'aile nord du château d'Yverdon, qui conserve pas moins de quatre étapes importantes de décoration peinte, constitue, à elle seule, une véritable histoire de l'ornementation dans notre région du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le XVI<sup>e</sup> siècle est particulièrement bien représenté. Même si les travaux de restauration n'ont pu faire qu'une mise au jour partielle en raison de la qualité des décors qui recouvrent cette étape, le caractère exceptionnel de cette ornementation a pu être mis en évidence. Elle trouve des correspondances dans plusieurs décors régionaux que l'on conserve souvent de manière très fragmentaire ; à Yverdon toutefois, elle est très complète avec les papiers peints qui tapissent le plafond et les peintures murales. Ces décors apportent un nouvel éclairage à cette période très créative de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, particulièrement présente du point de vue pictural dans notre région.

Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'ornementation imposante de la salle d'audience montre quelle fut la volonté de représentation des baillis. La filiation avec des décors bernois paraît évidente et ces peintures s'inscrivent dans une tradition qui révèle bien le pays d'origine des autorités. Des parentés stylistiques peuvent être établies avec plusieurs peintres et notamment Anton Schmalz II ou Christian Stucki qui décorèrent plusieurs édifices bernois dès les années 1660. Tout à fait remarquable par son ampleur et le caractère élaboré des peintures murales, du point de vue stylistique, en revanche, cette étape ne s'inscrit pas dans une grande modernité mais plutôt dans une tradition d'ornementation.

D'esprit très différent apparaissent les peintures de la *Nebestuben*. D'une qualité artistique exceptionnelle, elles révèlent également une volonté tout à fait nouvelle par rapport au décor précédent. Plus « intimistes », elles annoncent avec élégance les représentations de paysages que le XVIII<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement la deuxième moitié du siècle appréciera tant. Par leurs élé-

ments structurants très présents et le presque désuet plafond à solivage apparent, elles semblent bien s'affirmer comme une œuvre de transition entre les ornements très riches et foisonnants du XVIIe siècle et ceux plus aériens du XVIIIe siècle. Elles attestent en tout cas la présence d'un artiste de qualité à Yverdon vers 1716, peut-être Jean-Nicolas-Charles Sidler.

Le dernier décor examiné, celui qui se trouve sur les boiseries de 1744 et de 1751 n'est connu que par quelques sondages, mais il témoigne également de cette volonté décorative qu'ont eu les baillis d'Yverdon du XVIe au XVIIIe siècle en tout cas, permettant ainsi une lecture chronologique des différentes modes et des diverses manières d'habiter un espace depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à l'orée de l'époque contemporaine.

## Abréviations

ACV Archives cantonales vaudoises, CH-1022 Chavannes-près-Renens.  
 ARCHY Association pour la restauration du château d'Yverdon.  
 AY Archives communales d'Yverdon-les-Bains.  
 cb. Compte du bailliage.  
 KdmS Die Kunstdenkmäler der Schweiz.

LRD Laboratoire romand de dendrochronologie, CH-1510 Moudon  
 MAHS Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse.  
 NMAH Nos monuments d'art et d'histoire  
 RSAA Revue suisse d'art et d'archéologie  
 SBE-VD Service des bâtiments de l'Etat de Vaud.

## Notes

<sup>1</sup> Daniel de Raemy est l'auteur de nombreux rapports sur le château. Les documents cités dans cette étude sont extraits de ses dossiers de lectures d'archives qu'il a très aimablement mis à ma disposition. Les décors peints du château analysés dans cette étude sont tous situés pendant la période bernoise. Pour leur donner un contexte historique détaillé on se référera à Daniel de RAEMY, «De la conquête au refuge 1536-1700», dans Daniel DE RAEMY, Carine BRUSAU, *Histoire d'Yverdon*, t. 2, *De la conquête bernoise à la Révolution vaudoise*, Yverdon-les-Bains 2001, pp. 9-154.

<sup>2</sup> Les analyses archéologiques ont fait l'objet de plusieurs rapports étoffés, notamment : Peter EGGENBERGER (AAM), Daniel DE RAEMY, *Château d'Yverdon, Les investigations archéologiques et les données historiques touchant l'aile nord en 1990*, Moudon-Yverdon, septembre 1990. Rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. Id., *Château d'Yverdon, Analyse archéologique et historique de la façade sur cour, complétée par l'interprétation des nouvelles données dendrochronologiques fournies par le LRD en 1991*, Moudon-Yverdon, février 1992. Rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.

<sup>3</sup> Eric-J. FAVRE-BULLE, Alain BESSE (Atelier St-Dismas), *Examens, analyses et sondages effectués au château d'Yverdon*, février 1992. Rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.

<sup>4</sup> Brigitte PRADERVAND, *Peintures murales de l'aile nord, analyse historique et stylistique, Rapport de synthèse avant la restauration*, Olon, novembre 1992, Rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.

<sup>5</sup> Ces décors, mis au jour pendant les travaux, ne sont plus visibles aujourd'hui et sont recouverts par des boiseries du XVIIIe siècle.

<sup>6</sup> FAVRE-BULLE, BESSE, *Op. cit.* n. 3.

<sup>7</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 161, 1586-87 ; ce mur pourrait être celui qui sépare la salle 109-2 de la salle 110 ; ce dernier définit effectivement un nouvel espace d'où peut-être le terme de « chambre neuve ».

<sup>8</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 162, 1586-87.

<sup>9</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 162, 1586-87.

<sup>10</sup> ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 163, 1586-87.

<sup>11</sup> Ces décors ont fait l'objet d'un court recensement dans Brigitte PRADERVAND, «Les peintures de la nef de l'église d'Ollon», à paraître dans les *Cahiers du Chablais*.

<sup>12</sup> Marcel GRANDJEAN, *Les Temples vaudois*, Lausanne 1988 (BHV 89), pp. 434, 437 et fig. 344. Plus généralement sur l'activité de ce peintre en Suisse romande : Brigitte PRADERVAND et Nicolas SCHÄTTI, «Le 'ban-neret' de Nyon et les fontaines monumentales à statue en Suisse occidentale» dans Vincent LIEBER (dir.) *Histoire de Maître Jacques*, Nyon

2000, p. 5 et Brigitte PRADERVAND, «Le décor des voûtes de l'église (1577) et le peintre Humbert Mareschet», dans Marcel GRANDJEAN et alii, Luty, Arts et Monuments, vol. 1, Lausanne 1990, pp. 238-256.

<sup>13</sup> Il s'agit des peintures qui ornent la partie la plus ancienne de l'église : AC Avenches/man 1585-1597/3 août 1596 ; AC Avenches/man 1585-1597/21 novembre 1596.

<sup>14</sup> Théo-Antoine HERMANES et Père Jean RICHOSZ, *La collégiale Saint-Laurent d'Estavayer-le-lac*, Estavayer 1984.

<sup>15</sup> Brigitte PRADERVAND et Nicolas SCHÄTTI, «L'église Saint-Théodule, les peintures murales», dans Marcel GRANDJEAN (dir.), *Cudrefin, de la ville neuve savoyarde aux campagnes du XIXe siècle*, Hauterive 2000, p. 56.

<sup>16</sup> Jacques BUJARD, Brigitte PRADERVAND et Nicolas SCHÄTTI, «L'abbaye cistercienne de la Fille-Dieu à Romont. Histoire, architecture et décors peints», dans *Chronique archéologique 1993*, Fribourg 1995.

<sup>17</sup> Marcel GRANDJEAN, *L'église Saint-François à Lausanne*, Bâle 1973 (Guides de monuments suisses).

<sup>18</sup> Luc MOJON, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern*, IV, *Das Berner Münster*, Bâle 1960 (KdmS 44), pp. 42 sq. Il faut signaler que ce peintre décorateur se trouve à Avenches en 1567-1568 puis en 1573.

<sup>19</sup> Brigitte PRADERVAND, *Grandvaux. Maison Maillardoz. Brève évaluation des peintures murales mises au jour par l'Atelier Saint-Dismas*, Olon, Juillet 1994. Rapp. dactyl. déposé au SBE-VD.

<sup>20</sup> Isabelle ACKERMANN, Brigitte PRADERVAND, Eric.-J. FAVRE-BULLE, «La maison Joffrey à Territet : sauvetage d'un patrimoine exceptionnel», dans *Journal de la construction*, N° 8, 15 août 1995. Marc EMERY (réd.), «Maisons du Littoral neuchâtelois. Histoire et restaurations», dans *Musée Neuchâtelois*, juillet-septembre 1988, pp. 156-164.

<sup>21</sup> Sur l'auberge du Coq à Granges-Marnand, voir «Découvertes archéologiques à Granges-près-Marnand» *24 heures*, 20.04.1988.

<sup>22</sup> AC Payerne, comptes de gouvernance, 1574. Sur le même chantier de la construction du nouvel hôtel de ville se trouve Humbert Mareschet, qui orne plusieurs salles de peintures figuratives. Lors de son séjour bernois de 1584 à 1586, il travaillera avec Andreas Stoss cité plus haut comme le «peintre de Lucens». À Payerne, une collaboration entre le peintre et le sculpteur n'est pas à exclure, Humbert Mareschet ayant produit des motifs très voisins pour les voûtes de l'église de Lutry en 1577. Voir PRADERVAND, *Op. cit.* n. 11.

<sup>23</sup> Christian RENFER, «Eine neu entdeckte PapierTapetendekoration der Spätrenaissance aus Zürich», dans *NMAH*, 1978, pp. 345-351.

<sup>24</sup> Hermann VON FISCHER, «Bemalte bernische Decken- und Wandtäfer», dans *Bemalte Holzdecken und Täfelungen*, Berne 1987.

- 25 Jürg E. SCHNEIDER, «Fladerpapier, Tapeten der Spätrenaissance aus Zürich. Ein Vorläufiges Inventar», dans *Zürcher Denkmalpflege Stadt Zürich. Bericht 1991-1992*, Zurich, 1993, pp. 16-20.
- 26 Marc-Henri JORDAN, «Les papiers de décoration imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle conservés en Suisse: études d'exemples retrouvés à Fribourg et Neuchâtel», dans Claire PIGUET, Nicole FROIDEVAUX (dir.), *Copier Coller, Actes du colloque de Neuchâtel des 8 et 9 mars 1996*, Neuchâtel 1998, pp. 29-41. Je remercie Monsieur Marc-Henri Jordan et Madame Claire Piguët pour leur précieuse collaboration. La confrontation des exemples neuchâtelois (rue Fleury 3) et fribourgeois a permis de montrer les similitudes entre les différents décors, voire parfois la très surprenante identité pour certains motifs.
- 27 Nous retrouvons le motif de la rosette en frise sur un fragment de papier qui se trouvait sur un plafond d'une maison à Twann. Voir Andres MOSER, «Ein spätgotisches Haus in Twann (BE)», dans *NMAH*, 33, 1982, N° 2, pp. 231-240.
- 28 *Das Winkelriedhaus. Geschichte. Restaurierung. Museum*. Stans 1993, pp. 174-176.
- 29 *Das Winkelriedhaus...*, *Op. cit.* n. 28, p. 176.
- 30 J. REIMERS, *Peter Flötner nach seinen Handzeichnungen und Holzschnitten*, München und Leipzig, 1890.
- 31 André MEYER, «Architekturpolychromie, farbige Interieurs und Wandmalereien zwischen Spätmittelalter und Neuzeit», dans *Jahrbuch der historischen Gesellschaft Luzern*, 1, 1983, p. 36. Paul BISSEGGGER, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, V, Morges, Bâle 1998 (MAHS 91), pp. 60, 257, 258.
- 32 ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 163, 1586-87.
- 33 Pour le poêle et les fenêtres?
- 34 ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 159, 1586-87.
- 35 ACV, Bp42-9, cb. Yverdon, p. 159, 1586-87.
- 36 ACV, Bp42-15, cb. Yverdon, p. 56, 22.11.1618.
- 37 ACV, Bp42-14, cb. Yverdon, p. 56, 1613-14.
- 38 ACV, Bb42-15, cb. Yverdon, sp.: NICLAUS VON DISBACH, *Inventarium*.
- 39 ACV, Bp42-23, p. 255, 1666-67: *Dem Mahler zu Ifferten hab ich zahlt wegen er die Audientzstuben gewysget und gemahlet, 40 fl.*
- 40 FAVRE-BULLE-BESSE, *Op. cit.* n. 3. Entre le XVI<sup>e</sup> siècle et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle une couche de faux marbre a peut-être été posée en 1666-1667, comme on l'a vu plus haut.
- 41 ACV, Bp42-27, p. 64, 28.04.1692.
- 42 Par exemple avec celui de Jean Meyer pour peindre trois chambres à la maison de Ville à Moudon en 1701 et qui reçoit pour cela 39 florins (AC Moudon, BAA 34, 31 mars 1701).
- 43 Il semble en effet que l'on puisse distinguer le sens du trait du pin-ceau, notamment pour la lettre S.
- 44 Sur le plafond du manoir de Givisiez, Michael Vogelsang a peint sa signature autour d'un médaillon. Sur l'activité de ce peintre: Verena VILLIGER, «Bemalte Holzdecken und Täferausstattungen in der Stadt Freiburg und ihrer Umgebung» dans *Bemalte Holzdecken und Täfelungen*, Berne 1987, pp. 27-36. Georg CARLEN, «Bemalte Holzdecken und Täfelungen» dans *Bemalte Holzdecken und Täfelungen*, Bern und Stuttgart, 1987, pp. 59-69 et du même «Die Wand- und Decken-malereien», dans *Schloss Waldegg bei Solothurn*, Soleure 1991, pp. 111-132. Marc-Henri JORDAN, «Le décor du baroque du vestibule» dans *L'ancien couvent des Augustins de Fribourg*. Numéro spécial du *patrimoine fribourgeois*, N° 3, mai 1994, pp. 41-45.
- 45 Brigitte PRADERVAND, *Les plafonds polychromes dans le canton de Vaud*. Mémoire de licence, Lausanne 1985. Manuscrit déposé à la BCU.
- 46 Cet argument n'est toutefois pas tout à fait péremptoire puisque Michael Vogelsang n'a pas hésité, au Manoir d'Autigny, à outrepasser de manière assez curieuse, la structure à solivage apparent pour effectuer un décor avec un grand médaillon central en trompe-l'œil. Voir. n. 44.
- 47 Voir Brigitte PRADERVAND, «L'iconographie animale sur les plafonds polychromes après la Réforme: iconographie spécifique ou iconographie d'emprunt?» dans *NMAH*, 1989, N° 4, pp. 402-411.
- 48 Pour le contexte historique et stylistique de la peinture bernoise du XVII<sup>e</sup> siècle, on se référera à: Georges HERZOG, et alii (dir.), *Im Schatten des Goldenen Zeitalters. Künstler und Auftraggeber im bernischen 17. Jahrhundert*, t. 1: *Catalogue de l'exposition*, t. 2: *Essais*, Berne, 1995.
- 49 Hermann VON FISCHER, «Zur Innenrestaurierung der Kirche Trachselwald» dans *NMAH*, 1959, pp. 82-83.
- 50 Brigitte PRADERVAND et Nicolas SCHÄTTI, *Château de Nyon, galeries. Evaluation historique et stylistique des décors peints*, Ollon-Genève, 24 juin 1997. Rapp. dactyl. déposé au SBE-VD.
- 51 *Sauver le château de Genthod*, plaquette publiée par la mairie de Genthod, 1974.
- 52 «Le plafond peint découvert à la rue du Soleil-Levant daterait de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle», dans *Tribune de Genève*, 22 novembre 1962.
- 53 Jürg SCHWEIZER, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern Land*, I, *Die Stadt Burgdorf*, Bâle 1985 (KdM 75), pp. 122-126.
- 54 Paul HOFER, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern*, III, *Die Staatsbauten der Stadt Bern*, Bâle 1947 (KdM 19), pp. 321 et 332.
- 55 Hermann VON FISCHER, «Schloss Muri bei Bern», dans *NMAH*, 1958, pp. 54-55.
- 56 Aimable communication de M. Hermann von Fischer.
- 57 VON FISCHER, *Op.cit.* n. 24, pp. 9-12.
- 58 Carl BRUN, *Schweizerisches Künstler-Lexikon*, vol. III, Nendeln 1982 (1<sup>ère</sup> éd. 1913), p. 63.
- 59 BRUN, *Op. cit.* n. 58, vol. III, p. 109. Ce peintre est par ailleurs attesté en plusieurs endroits du Pays de Vaud, à Palézieux, Payerne, Avenches, vallée de Joux, etc., mais il n'est pas possible de lui attribuer des œuvres pour l'instant.
- 60 Monique FONTANNAZ, «L'ancien prieuré clunisien, l'église et le château de Rougemont», dans *Rougemont, 9<sup>e</sup> centenaire 1080-1980*, Lausanne 1980 (BHV 65).
- 61 À moins de faire une composition bien improbable Schmalz-Waeber en prenant les deux initiales de ces artistes; mais Schmalz n'est pas attesté, à notre connaissance, en Pays de Vaud.
- 62 ACV, Bp42-27, cb. Yverdon, p. 59, 18.05.1691: *3x12 schöne große Laden zu einem neüwen Boden in die Audientzstuben 33 fl.*; ACV, Bp42-27, cb. Yverdon, p. 63, 11.04.1692: *Für den neüwen Boden in der Audientzstuben, 40 fl. 6 s.*
- 63 ACV, Bp42-28, cb. Yverdon, p. 43, 21.12.1696: *Dem Tischmacher und dem Glaser so ein neuwes Vorpfenster von Gringschyben in der Audientzstuben gemacht, 39 fl. 9 s.*
- 64 Voir supra p. 452.
- 65 ACV, Bp42-27, cb. Yverdon, p. 65, 18.05.1691: *Für ein neüwes nußbeümiges Buffet in die Audientzstuben, 87 fl. 9 s.*
- 66 ACV, Bp42-27, cb. Yverdon, p. 62, 28.04.1692: *Dem Tischmacher für ein schönes nußbeümiges Gießfaß in die Audientzstuben, 40 fl. 6 s.*
- 67 ACV, Bp42-29, cb. Yverdon, p. 63, 19.07.1703: *Dem Tischmacher so eine nußbaumerne Thüren in der Audientzstuben gemacht, 31 fl. 3 s.; dem Schloßer für die Beschlacht, 23 fl.*
- 68 Quelques éléments de réponse sont donnés par D. de Raemy. Voir plus haut pp. 503-547.
- 69 ACV, Bp42-31, cb. Yverdon, p. 86, 09.11.1716: *Dem Mahler Sidler für die Näbendstuben im Schloß zu mahlen, 124 fl. 3 s.*
- 70 ACV, Bp42-31, cb. Yverdon, p. 63, 11.04.1715: *Dem Mahler Sidler, für Erneüwerung deß Schloß Sonnenzeits 15 fl., andere Arbeit im Schloß, 63 fl. 9 s.*
- 71 ACV, Bp42-32, cb. Yverdon, p. 73, 09-07-1723: *Dem Jean Nicolas Charles Sydler wegen denen uff dem Magasin-Thurn neuwangestrichenen 2st Fählernen, wie auch wegen denen 2ten, so sich uff dasigem Statt-Thor Dach befinden, 37 fl. 6 s.* ACV, Bp42-32, cb. Yverdon, p. 73, 1723-24: 13.07.1723: *Dem Mahler Charles Sydler, wegen daß er das Holtz an der neüw eingeschloßenen Schloßstägen zum 2ten Mal mit Öhlfarben angestrichen, 76 fl. 7 s. 6 d.* Il pourrait s'agir d'une intervention à l'escalier 108 au moment où la pièce 107-3 n'est plus utilisée comme cuisine. Cet escalier existait depuis 1670 au moins, mais il avait peut-être été provisoirement démonté (voir supra, p. 454). ACV, Bp42-32, cb. Yverdon, p. 141, 10.10.1726: *Dem Mahler Sydler, für 2 Fählilin anzustreichen, 18 fl. 9 s.*
- 72 ACV, Bp42-31, cb. Yverdon, p. 63, 11.04.1715: *Dem Mahler Sidler, für Erneüwerung deß Schloß Sonnenzeits, 15 fl., andere Arbeit im Schloß, 63 fl. 9 s.* ACV, Bp42-31, cb. Yverdon, p. 86, 09.11.1716: *Dem Mahler Sidler, für die Büny in der ordinari Wohnstuben im Schloß anzustreichen, und einzufaßen, 24 fl. 3 s.* ACV, Bp42-35, cb. Yverdon, p. 99, 1739-40: *Dem Siedler vor ein Fählili auf das Schloß, 7 fl.* ACV, Bp42-35, cb. Yverdon, p. 205, 1742: *Mahler Sidler, für etliche Thüren welche er mit Öhlfarbangestreichen wie auch für ein Fähle uff dem Einten Thurm, 45 fl.* ACV, Bp42-35, cb. Yverdon, p. 120, 1741-42: *Dem Mahler Sidelers, für das Pfähnele auf dem groß Schloß Turn zu mahlen, 18 fl 9 s.*
- 73 ACV, Bp 31-10, 1715-1716: *Dem Meister Sidler, Mahler zu Grandson, für alle H. Amtsleüten-wappen neu zu machen, die Wappen*

anzustrichen, wie auf alle andere Arbeit, 375 fl. Une partie de cette commande pourrait subsister dans les panneaux conservés du XVII<sup>e</sup> siècle qui se trouvent actuellement dans l'hôtel de ville de Grandson, dans un état très restauré.

<sup>74</sup> AY, Ba61, compte de ville, 18v, 27. 03. 1715: *Au sr Nicolas Schidler, maistre peintre pour avoir tracé et mis en couleur les armes de la ville sur le coffret dans lequel on tient les clefs et sceaux de la ville, 3 fl. 9 s.*

<sup>75</sup> Collectif, *Cure de Lutry*, Lausanne, février 1988 (plaquette éditée par le service des bâtiments de l'Etat de Vaud).

<sup>76</sup> PRADERVAND, *Op. cit.* n. 45, p. 106-107.

<sup>77</sup> Christian RENFER et Eduard WIDMER, *La Suisse des Résidences*, Lausanne 1989.

<sup>78</sup> VILLIGER, *Op.cit.* n. 42, pp. 27-32.

<sup>79</sup> VILLIGER, *Op. cit.* n. 42 et Hermann SCHÖPFER, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, IV, *Le district du Lac I*, Bâle 1989 (MAHS 81), pp. 182-196.

<sup>80</sup> Anne-Catherine PAGE LOUP, « Un salon peint du XVII<sup>e</sup> siècle au manoir de Berlens », dans *Patrimoine fribourgeois*, 2, 1993, pp. 23-25.

<sup>81</sup> Collectif, *Maison bourgeoïdale. Aigle Noir*. Fribourg, s. d., pp. 47 et 54.

<sup>82</sup> *Maison bourgeoïdale*, *Op. cit.* n. 82, pp. 47 et 57.

<sup>83</sup> Waldegg..., *Op. cit.* n. 44, pour la peinture plus spécialement l'article de Georg CARLEN dans le même ouvrage: « Die Wand- und Deckenmalereien », pp. 111-146.

<sup>84</sup> Georg CARLEN, « Vom Umgang mit dekorativer Malerei: Wandmalerei auf Verputz in Innenräumen », dans *Das Denkmal und die Zeit*. Mélanges Alfred A. Schmid, Lucerne 1990, pp. 141-152.

<sup>85</sup> Marc-Henri JORDAN, « Le décor baroque du vestibule » dans le numéro spécial du *Patrimoine fribourgeois* consacré au convent des Augustins de Fribourg, mai 1994, pp. 41-45.

<sup>86</sup> *The illustrated Bartsch*, vol. 5, formerly vol. 4, New York 1979.

<sup>87</sup> *The illustrated Bartsch*, vol. 5, formerly vol. 4, New York 1979, p. 363.

<sup>88</sup> *The illustrated Bartsch*, vol. 2, New York 1978, p. 245.

<sup>89</sup> F.W.H. HOLLSTEIN, *Dutch and Flemish etchings engraving and woodcuts ca. 1470-1700*, Amsterdam, 1949-2003.

<sup>90</sup> Gustav SOLAR, « Gemälde Jan Haeckerts in der Schweiz und in Liechtenstein », dans *RSAA*, 1987, 4, pp. 187-216.

<sup>91</sup> Ruth VUILLEUMIER-KIRSCHBAUM, « Zur Rezeption der niederländischen Landschaftsmalerei in Zürich von Felix Meyer bis Caspas Huber », dans *RSAA*, N° 47, 1990, pp. 135-141.

<sup>92</sup> PRADERVAND, *Op. cit.* n. 45, et Eric FAVRE-BULLE, Brigitte PRADERVAND, « La découverte d'une peinture d'Humbert Mareschet à Romainmôtier. Genèse et évolution d'une salle d'apparat dans une résidence baillivale du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Des pierres et des hommes*. Mélanges Marcel Grandjean, Lausanne 1995, pp. 313-330.

<sup>93</sup> Georges HERZOG, *Albrecht Kauw (1616-1681), Der berner Maler aus Strasbourg*. Berne 1999.

<sup>94</sup> On trouve des décors d'inspiration très semblable en Suisse méridionale: Simona MARTINOLI e Elfi RÜSCH, « Villeggiare nel Mendrisiotto. La residenza di campagna dei conti Turconi di Como a Loverciano », dans *RSAA*, N° 50, 1993, pp. 53-64.

<sup>95</sup> P. F. TSCHAMSER, *Annales oder Jahrs-Geschichten Barfüsseren... insgesamt conventualen genannt, zu Thann...* 1724, Colmar, 1864, pp. 618-619, et Gustave AMWEG, *Les Arts dans le Jura bernois et à Bienne*,

Porentruy 1941, vol. 1, pp. 412-413, vol. 2, p. 23. Voir également: E. BENEZIT, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres sculpteurs dessinateurs et graveurs*, Gründ, 1976. À propos des peintures du couvent des franciscains de Thann: voir *Haut-Rhin, canton de Thann* (Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France), Paris 1980, p. 186: les peintures du cloître effectuées par Zachée Sidler représentaient des saints franciscains et de nombreux autres saints, une crucifixion et une Vierge de miséricorde protégeant l'ordre de Saint-François. En 1723 le couvent est reconstruit.

<sup>96</sup> Voir n. 73.

<sup>97</sup> AE, 0197, Manual du Conseil, 1718-1722, 9.12.1718: *Honn Charles Sildret (sic) pintre de Zug prie Mr du Conseil de le recevoir et sa femme habitant de cette ville pour autant qu'il leur plaira et ayant demeuré par cy devant à Fribourg ou il n'a de l'ouvrage > renvoi devant le Grand conseil*. Id., 16.12: *Sr Charles Sidler pintre de sa vacation, originaire du loüable canton de Zug, prie d'etre reçu avec sa femme et enfant habitant de cette ville pour autant qu'il plaira à MM du Conseil... ayant attestation de LL.EE. de bon comportement du 13 décembre 1718... reçu habitant de cette ville en vue que sa femme a changé de religion et produit bonne attestation, et c'est pour annuellement 15 florins et pour une année seulement*. AE, 0197, PVCC1718-1722, 21.3. 1720: *Mr le fabricien Demierre présente un dessein du pintre Sydler pour le portail St.-Jean à quoy il offre ses services*. La peinture sera réalisée au cours de l'été, financée par 80 écus payés par un Bourguinon en échange de l'acquisition de la bourgeoisie d'Estavayer. Sidler est cité pour la dernière fois à Estavayer lorsqu'il est mandaté pour orner les statuts de la compagnie des mousquetaires (Id., 6.5.1721). L'activité de Sidler à Estavayer m'a été communiquée par D. de Raemy.

<sup>98</sup> Les premiers documents concernant des Sidler à Fribourg mentionnent une religieuse de ce même patronyme qui se fait envoyer par sa mère qui réside à Porentruy trois tableaux qui pourraient être du peintre Jean-Joseph Sidler, fils de Zachäus. Voir Marcel STRUB, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, III, *La ville de Fribourg, les monuments religieux (deuxième partie)*, Bâle 1964 (MAHS 41), pp. 266-267. De nombreuses mentions de peintres sont ensuite repertoriées pour la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un peintre Sydler est également attesté dans le canton de Berne à Fraubrunnen, où il peint des armoiries. Voir Hans JENNY, *Kunstführer durch die Schweiz*, Wabern, 1982, tome III, p. 330.

<sup>99</sup> Hermann VON FISCHER, « Zur Restaurierung des Schlosses Hindelbank », dans *NMAH*, 1964, pp. 95-98.

<sup>100</sup> Il s'agit des inventaires de 1696, 1701-1702 et 1708.

<sup>101</sup> ACV, Bp42-37, cb. Yverdon, p. 80, 06.12.1751.

<sup>101</sup> ACV, Bp42-31, cb. Yverdon, p. 172, 1720.

<sup>103</sup> ACV, Bp42-27, cb. Yverdon, 1696.

<sup>104</sup> ACV, Bb1-62, cb. Yverdon, p. 9, 1744. Voir p. 455.

<sup>105</sup> ACV, Bp42-37, cb. Yverdon, p. 80, 06.12.1751.

<sup>106</sup> ACV, Bp42-37, cb. Yverdon, p. 111, 29.06.1752: *Dem Mahler Res-tinily das Täf-fel der Audientz- und Esstuben zu dessen Conservation, mit Farb zu belegen*.

<sup>107</sup> ACV, Bp42-39, cb. Yverdon, p. 130, 1760-61: *...ist die Esstuben und der Frau Landvogtin Zimmer mit Farben angestrichen worden, zahlt an David François Boiteux, 140 fl.*

# Les décors peints de l'appartement baillival bernois au château d'Yverdon : sauvegarde, conservation et restauration

Par Eric-J. Favre-Bulle

■ **Les découvertes** – Dans le cadre du grand chantier de réhabilitation de l'aile nord du château d'Yverdon, de nombreux décors peints superposés ont été découverts en 1990 lors de la dépose des lambris et des faux plafonds de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qui les masquaient. Plusieurs couches de décors, s'échelonnant de 1536 à 1716 ont pu être mis en évidence dans l'angle nord du château, au rez-de-chaussée (salles 109-1+106-3, 109-2 et 110). Ils ont été mis au jour en 1990, au moment de la dépose des lambris de hauteur et des plafonds boisés ou en plâtre, apparus dès 1744–1751<sup>1</sup>.

Ces décors ont été peints non seulement sur un enduit minéral préparatoire mais également sur du bois, ou encore sur du papier collé contre les plafonds de bois ; ils utilisent des couleurs à la détrempe, plus ou moins riches en liants organiques et en charges minérales selon les tons. Les teintes claires contiennent plus de chaux et les foncées davantage de colle.

Au vu de l'état de conservation de ces peintures, de la fragilité de leurs supports, les opérations de conservations-restauration<sup>2</sup> proprement dites n'ont pu commencer qu'en 1997. Auparavant, il fallu procéder à une série de travaux préparatoires<sup>3</sup> (sondages stratigraphiques, examens diagnostiques et analyses qualitatives) a déterminé les traitements curatifs (conservation) à engager et le catalogue des possibilités d'intervention pour présenter les décors peints (restauration).

**1043.** Juin 1997, salle 109-2, paroi sud, avant travaux, détail. Mise au jour des décors peints en grisailles. La construction en pan de bois, où l'enduit se détache, est bien visible au centre. (tous les clichés illustrant cette contribution sont de l'atelier de restauration Saint-Dismas)

**1044.** Juin 1997, salle 109-2, paroi sud, détail. Collage de toiles de gaze pour éviter la chute des fragments.

1043



1044





■ **Les travaux de conservation** – Dès la mise au jour (fig. 1043) du décor, il a fallu entamer d'urgence plusieurs opérations de fixation et de consolidation (fig. 1044) : à de nombreux endroits, le support des pellicules picturales avait en effet largement souffert qui de la pose des lambris, qui des surpeints successifs, qui des réparations anciennes. Le mode de construction de la cloison orientale de la salle d'audience 109-1 et la cloison méridionale de la *Nebendstuben* 199-2, édifiées en pan-de-bois aux hourdis maçonnés (fig. 1045), présentaient une situation complexe : le mortier n'adhérait plus au bois. Cet état critique a entraîné la dépose des fragments prêts à tomber pour les transporter en atelier. Chaque fragment, photographié et répertorié, a été protégé et assuré par de fines toiles de gaze collées sur la surface (fig. 1046). Cette opération menée à bien, les fragments (une quarantaine environ) ont pu être mis en caisses pour être traités en atelier ; le verso et les bords de ceux-ci ont été nettoyés, amincis et renforcés. Ainsi chaque morceau a-t-il pu être remplacé (fig. 1047) et fixé par un mortier de chaux appliqué sur un léger treillis. Les fissures entre les fragments reposés et l'enduit maintenu *in situ* ont été ensuite colmatées (fig. 1048 et 1049).

Les pellicules picturales, souffrant d'un réseau important de microfissures, présentaient de nombreuses altérations : pulvérulence, usures, pertes, soulèvements d'écaillés, griffures diverses et décollements ; l'ensemble était couvert en outre d'importants dépôts crasseux et poussiéreux (fig. 1050).

*Le plafond peint de la salle d'audience* – Le somptueux décor timbré de l'Ours de Berne (cf. fig. 1025.2) a également été découvert à la veille de Pâques 1990, lors de la suppression du plafond à caissons lambrissé qui accompagnait les boiseries des parois. Le bois du plafond était en relativement bonne condition de conservation. Les feuilles de papier peint qui constituent le premier décor peint (1586–87) sont directement collées sur le bois (fig. 1051). Le maintien du décor peint de 1692 dépendait par conséquent des détériorations – décollements, déchirures, pertes, etc. – de son support, c'est-à-dire le papier peint posé en 1586–87. La surface du décor de 1692 présentait en outre une forte concentration de défécations de mouches, d'importants dépôts poussiéreux, de soulèvements (fig. 1052) et de très nombreux clous rouillés destinés à retenir les plafonds plus récents. Par endroits, la baguette faisant office de couvre-joint était perdue.

*Le plafond de la Nebendstuben* – À l'instar de la salle d'audience (fig. 1053), le papier peint de 1586–87 recouvrait la totalité du plafond (entrevous et solives). L'ornementation en grisaille de 1716 a été exécutée à la détrempe sur une préparation blanche appliquée directement sur le papier de 1586–87 ; les moulures des angles inférieurs des solives ont alors été dorées à la feuille (fig. 1054).

La pellicule picturale a fortement souffert des mouvements de dilatation des entrevous et des solives, ainsi que de la pose sur lattes de bois du faux plafond plat plâtré. Les altérations internes et superficielles des feuillets picturaux, en particulier le vieillissement des liants, du décor peint recouvert et de celui de 1716 ont également contribué au processus de dégradation.

■ **Quel parti choisir pour les travaux de restauration ?** – Dès les mesures de conservation prises, il s'agissait de se prononcer sur l'occasion de laisser visible, voire de remettre en valeur les anciens décors peints. L'importance des découvertes imposait la mise sur pied d'une structure de réflexion efficace et productive, animée par un groupe interdisciplinaire comprenant l'historienne de l'art, l'historien du monument, l'archéologue, l'architecte et le conservateur-restaurateur. Un mode de fonctionnement a été ainsi élaboré et mis en

1045



1045. Juin 1997, salle 109-2, paroi sud, détail. La mauvaise adhérence des crépis sur les parties de bois a requis des pontages d'urgence (tâches blanches).

1046



1047



**1046.** Juin 1997, salle 109-2. Consolidation et renforcement au verso des morceaux déposés, par Fanny Nicollier.

**1047.** Juin 1997, salle 109-2. Une fois les fragments déposés, un nouvel enduit est appliqué sur le bois, par Claude Rochat.

vigueur. Ainsi le maître de l'ouvrage, entouré de ses représentants et de ses différents experts<sup>4</sup>, a-t-il eu l'occasion d'étudier puis de sélectionner les propositions qui lui étaient soumises.

Le retour à l'aspect ayant prévalu dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle – repose des lambris et des faux plafonds – n'a pas été retenu : la découverte des décors peints écartait *de facto* un scénario qui les eût dissimulés, même si cette direction a été, au début des opérations, envisagée<sup>5</sup>.

L'intérêt de ce mode de réflexion résidait dans le concept d'une série d'interventions groupées dans plusieurs *cadres*, de portée croissante, réunissant les connaissances acquises de chaque discipline et définissant les frontières déontologiques souhaitées par le groupe. En tout état de cause, les réflexions devaient se prolonger dans le volume et s'étendre de manière globale dans les deux pièces ; différentes interventions architecturales ayant été réalisées dans ces locaux au fil du temps, il apparut que seul le traitement des parois et des plafonds était indiqué. De ces réflexions débouchait une démarche précisément argumentée qui tenait compte des recherches de chacun et qui a permis de bien distinguer les critères soulevés. À chaque cadre correspondait une série de travaux, présenté dans un ordre crescendo d'importance. Le groupe interdisciplinaire a préparé ainsi quatre cadres d'interventions pour la mise en valeur des décors peints des deux pièces, qui ont tous reçu l'aval de la section des monuments et sites.

*Le premier cadre* – Ce scénario propose de laisser les décors peints, les enduits et l'appareil des murs dans l'état où les surfaces ont été découvertes lors de la dépose des lambris, limitant les interventions aux mesures de conservation et écartant toute démarche esthétique (cf. fig. XLVI). Cette voie offre au spectateur une bonne lisibilité sur la genèse et l'histoire des deux pièces grâce à la présence des nombreux vestiges des modifications successives liées aux parois, ainsi qu'aux décors peints antérieurs et postérieurs.

L'état brut des surfaces interdit toute mesure de mise en valeur des décors peints : la compréhension des nombreuses couches présentes doit passer par une série d'explications pour les identifier et les discerner, sans quoi l'expression de cet état dépouillé demeure insensée. De surcroît, le contrôle de l'évolution matérielle des œuvres reste particulièrement difficile à maîtriser.

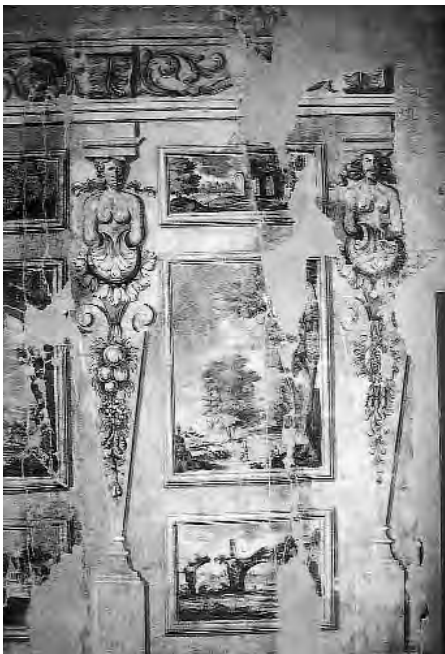
*Le deuxième cadre* – Cette possibilité d'intervention introduit un travail de présentation minimal pour une mise en valeur des décors peints, qui sont traités comme une série de fragments, isolés et détachés du cadre architectural. Ce concept implique l'intégration chromatique des lacunes<sup>7</sup> picturales sans compléments des traits et des formes, avec une teinte d'accompagnement pour les manques. La transmission des connaissances acquises doit être assurée sur un autre support que les peintures (publication, panneaux explicatifs, moyens audio-visuels, etc.).

*Le troisième cadre* – Cette piste propose un complément pictural sur les manques et les lacunes par la constitution et la reconstitution des décors peints. Cette intervention favorise d'une certaine manière la composante historique en ajoutant aux fragments existants, *via* une nouvelle peinture, le maximum de données connues sur les décors peints. Elle étend cette réflexion à l'ensemble du volume (revêtements, mobilier, lumière, etc.) et tente de proposer des apports contemporains liés de manière forte à l'histoire (identité des matériaux, meubles occupant l'espace) selon des critères documentaires, voire comparatifs.

1048



1049



1050



*Le quatrième cadre* – Cette possibilité d'intervention comprend l'intégration chromatique des lacunes picturales et la création d'un nouveau décor peint, d'inspiration actuelle, sur les manques.

■ **Décision** – La commission<sup>8</sup> réunissait des membres de culture, de sensibilité et d'expérience diverses : il fallait concilier une douzaine de personnes aux responsabilités, fonctions et rôles différents. La préparation des cadres et la mise sur pied de ce mode de fonctionnement ont permis de réunir tous les points de vue, pourtant divergents avant les travaux, en offrant l'intérêt de garantir une progression logique dans la réflexion, sans mélanger les arguments matériels, historiques, esthétiques et déontologiques. Ainsi la commission a-t-elle pu éviter les décisions impromptues et les fluctuations de concept en cours de chantier, trop souvent voilées par le dangereux précepte qui allègue que «le monument dicte les interventions». Le principal objectif de la commission était de mettre l'accent sur la découverte des peintures, ce qui assurait l'événement fort des nouvelles salles. La commission ne souhaitait assurément pas une vision trop déchirée des salles et écarta d'emblée le premier cadre, «vision archéologique» des parois ; ces dernières n'étaient pas l'objet à exploiter en guise de support pour une nouvelle création et le quatrième cadre fut rapidement écarté, lui-aussi.

Le complément pictural des lacunes et la reconstitution des motifs perdus dans la salle d'audience, ainsi que la recomposition des panneaux dans la *Nebenstube* ont été abondamment évoqués. Au début des travaux, quelques membres de la commission étaient allés visiter des travaux de conservation-restauration, notamment le décor peint (fin XVe siècle) de la chapelle Sainte-Barbe à la cathédrale de Sion, où les manques n'ont pas été complétés et les lacunes mastiquées et complétées ; cet exemple suscita des interrogations sur la capacité des conservateurs-restaurateurs à constituer et à prolonger le décor dans les manques. Au sein de la commission, certains membres souhaitaient compléter et (re)constituer les motifs du décor peint soulignant et appuyant l'architecture, convaincus que les indications données par les fragments existants demeuraient suffisantes ; dans cette logique, il fallait donc, selon le troisième cadre, recomposer également le mobilier. On dut se rendre à l'évidence : cet ensemble était perdu – malgré les nombreuses références historiques – et un projet architectural ne saurait y suppléer. Les réflexions avancèrent et,

**1048.** Juin 1997, salle 109-2, paroi sud, pendant travaux, détail. Fissures entre les fragments reposés, colmatés au mortier de chaux.

**1049.** Juin 1997, salle 109-2, paroi sud, détail. Décor peint en grisaille après restauration ; intégration picturale des lacunes sans complément et avec une teinte d'accompagnement pour les manques.

**1050.** Juin 1997, salle 109-2, angle nord-ouest, avant travaux, détail. Pulvérisation et pertes de la pellicule picturale, usures et dépôts crasseux sur les grisailles.

1051



1052



1053



1054



**1051.** Juin 1997, salle 109-1, plafond à fortes planches jointives, avant travaux, détail. Les pertes du décor peint bernois laissant apparaître, dans la partie inférieure, le décor du XVI<sup>e</sup> siècle.

**1052.** Juin 1997, salle 109-1, plafond à fortes planches jointives, avant travaux, détail. Les altérations du décor de 1692 sont bien visibles, notamment le soulèvement de la pellicule picturale.

**1053.** Juin 1997, angle oriental de la salle 109-1, plafond à fortes planches jointives et poutre de rive contre la paroi est, avant travaux, détail montrant le décor original des papiers peints, après dégagement de celui du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (comparer avec fig. 1018 montrant l'état après restauration, en 1999).

**1054.** Juin 1997, salle 109-2, plafond, avant travaux, détail. Décor de 1716 en grisaille sur le plafond avec le bord des solives doré à la feuille d'or. Les traces causées par la pose du faux plafond en plâtre de 1744 sont bien visibles (dégai-chissage des solives, marques du lattis).

persuadé que *la mise en valeur des décors peints ne passait pas le complément pictural*, chacun se rallia finalement au deuxième cadre. Le maître de l'ouvrage put prendre la décision en suivant l'avis de la commission qui en donnait la caution, et les conservateurs-restaurateurs, convaincus du bon choix, purent entamer les travaux de restauration.

■ **Les travaux effectués** – Pour la salle d'audience, les lacunes picturales des fragments muraux qui présentaient un aspect agité ont été intégrées selon les couleurs avoisinantes; en revanche, les lacunes picturales du plafond laissent apparaître la couleur foncée du bois, vision qui ne perturbe pas la lecture des motifs. C'est pourquoi une retouche picturale des décors peints du plafond n'a pas été proposée. Ainsi l'extraordinaire vigueur et sûreté de traits de l'artiste demeurent-elles intactes. Sur les parois, les surfaces sans fragments ont été traitées avec une couleur d'accompagnement, résolument foncées afin de mettre en valeur les peintures murales et de recréer une certaine atmosphère, notamment une pénombre que les textes d'archives évoquent (éclairage naturel absorbé par les teintes foncées du mobilier).

Les mêmes concepts ont été adoptés pour la *Nebenzstube*. Une teinte d'accompagnement, appliquée sur les parois (cf. fig. 1034.1) et les solives dégauchies, offre une cohésion à l'ensemble de la pièce. Les principales lacunes picturales du plafond et des peintures murales ont été adoucies pour ne pas heurter le regard du spectateur.

■ **Conclusion** – Les décors peints restent désormais sous bonne garde. Un contrôle climatique assure une température et une humidité de l'air stables, des visites tous les six mois suivent l'évolution matérielle des décors peints.

Le spectateur pourra apprécier d'un premier regard des exemples de décors peints du XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle de grande qualité; au deuxième regard, il pourra discerner les peintures anciennes des interventions du XX<sup>e</sup> siècle. Propres à la conception et à la vision actuelles du décor peint dans le monument, ces interventions reflètent également une interprétation commune de l'architecture, des peintures et des textes d'archives; il en va de même pour la perception du fragment et de la lacune. Vaste sujet et débat éternel dans lesquels il est impératif de songer qu'il n'y a pas de *solution*, mais bien des orientations affichées, dictées par les études, les examens, les essais et la volonté de créer une nouvelle présentation des deux pièces. En aval de notre intervention et de la réhabilitation architecturale de ces deux pièces, il a fallu se soucier de leur mise en valeur muséographique, par un éclairage et un mobilier adéquat, s'écartant de toute référence au mobilier ancien<sup>9</sup>. La réversibilité – intellectuelle et matérielle – des interventions du XX<sup>e</sup> siècle permettra au prochain regard, celui du XXI<sup>e</sup> ou XXII<sup>e</sup> siècle, de reconsidérer la perception d'aujourd'hui.

## Notes

<sup>1</sup> Pour toutes les datations absolues donnée dans notre contribution, on se référera aux études dans cet ouvrage de Daniel de Raemy et de Brigitte Pradervand.

<sup>2</sup> La campagne des examens et des diagnostics s'est déroulée des mois de février à septembre 1993 et les travaux de conservation-restaurations se sont étendus des mois de février 1997 à mars 1998. Les parois de la *Nebenstuben* et le plafond de la salle d'audience ont été pris en charge par l'Atelier Saint-Dismas de Lausanne (Emmanuelle Barbey, Alain Besse, Izumi Darbellay, Françoise Delavy, Nikki Estoppey, Eric-J. Favre-Bulle – responsable des travaux –, Vanessa Frieden, Françoise Genoud, Michel Martinet, Cynthia Mellid, Fanny Nicollier, Dominique Olivier, Claire Olsommer, Marion Passera, Marie-Noëlle Plantevin, Claude Rochat – conducteur des travaux – et Heike Wehner; les parois de la salle d'Audience et le plafond de la *Nebenstuben* ont été confiés en sous-traitance à l'atelier Absis d'Aigle (Amalita Brutus; Olivia Piguet Perrin et Michel Zumbrunnen, responsables des travaux), à la suite d'une mise en concurrence sur invitation.

<sup>3</sup> Ces travaux ont été assurés par Alain Besse, de l'Atelier Saint-Dismas.

<sup>4</sup> Propriétaire: commune d'Yverdon-les-Bains; maître de l'ouvrage par délégation: Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains, président: Pierre Coigny, Yverdon-les-Bains; architecte mandaté: Michel DuPasquier, Yverdon-les-Bains; experts fédéraux: prof. Charles Bonnet, Genève et prof. Alfred A. Schmid, Fribourg; experts cantonaux: Elisabeth Bavaud, Lausanne et Eric Teysseire, conservateur des monuments historiques, Lausanne; Groupe de travail interdisciplinaire: Daniel de Raemy, historien de l'art, Yverdon-les-Bains, Peter Eggenberger, archéologue, Lucerne, Eric-J. Favre-Bulle, conservateur-restaurateur, Lausanne, Brigitte Pradervand, historienne de l'art, Olon, Roger Simond,

expert en maçonnerie, Tannay et Claude Veuillet, conservateur-restaurateur d'œuvres d'art en bois, Collombey.

<sup>5</sup> Les fragments de décor dans la salle 110 étaient très limités ou très dégradés. Il aurait fallu de longs et fastidieux travaux de décapage pour les mettre en évidence. On a donc décidé, dans cette salle, la repose du faux plafond en plâtre ainsi que des lambris de 1744. Cependant, les intéressants fragments de peinture de 1586-87 mis au jour peuvent être montrée en ouvrant deux petites portes aménagées discrètement dans les lambris de hauteur.

<sup>6</sup> Ces cadres ont été élaborés en collaboration avec Brigitte Pradervand.

<sup>7</sup> Pour la bonne compréhension du texte, nous désignons par *manque* l'ensemble des surfaces perdues. À l'intérieur d'un ensemble de décors peints, les pertes de pellicule picturale (et/ou leurs subjectiles), sont désignées par convention par le vocable *lacune*.

<sup>8</sup> Présidée par le pasteur Pierre Coigny, la commission comprenait le Prof. Alfred A. Schmid, expert fédéral, l'ancien archéologue du canton de Genève, Charles Bonnet, expert fédéral, Eric Teysseire, conservateur des monuments et sites (anciennement monuments historiques) du canton de Vaud, son adjoint, Elisabeth Bavaud, André Rouyer puis Pierre Robyr, architectes de la ville d'Yverdon, Patrick Savary, artiste-peintre, Michel DuPasquier, l'architecte en charge de la restauration du château, Brigitte Pradervand, historienne d'art, Daniel de Raemy, historien des monuments, Peter Eggenberger, archéologue et l'auteur de la présente contribution, assumant la direction des restaurations picturales.

<sup>9</sup> Un regard neuf s'avérait nécessaire, c'est pourquoi il a été fait appel aux Ateliers du Nord à Lausanne (ADN System), à qui a été confiée la mission de la mise en valeur muséographique des deux pièces puisque celles-ci étaient intégrées dans le parcours du musée régional ouvert au public.

# Les tuiles anciennes du château d'Yverdon

*Par Michèle Grote*

Dans le cadre de la restauration des toitures du château d'Yverdon, de 1993 à 2000, la couverture des tours et des corps de logis a été entièrement renouvelée au moyen de tuiles neuves. Lors de ces travaux, les principaux types de tuiles anciennes ont pu être échantillonnés (fig. 1055). Grâce à la collaboration efficace des couvreurs, que nous désirons remercier ici tout particulièrement, plusieurs pièces datées, décorées ou montrant des inscriptions ont pu être recueillies<sup>1</sup>. La récolte s'est avérée particulièrement intéressante sur les tours où de nombreux modèles spéciaux d'époques diverses ont été découverts<sup>2</sup>.

L'histoire de l'édifice ne peut être utilisée qu'avec précaution pour dater sa couverture, car il n'est pas possible d'exclure le remploi de matériaux provenant d'autres bâtiments. Les renseignements issus des sources d'archives doivent donc être confrontés à l'analyse typologique des tuiles. Quelques mentions attestent aussi à plusieurs reprises la constitution de réserves de tuiles qui n'ont donc pas toujours été utilisées immédiatement après leur achat<sup>3</sup>.

**1055.** Château d'Yverdon, vu de l'est, avec la tour orientale des Gardes au premier plan, la tour des Juifs à l'arrière, celle de la Place à droite et la grande tour à gauche. Sur les corps de logis, le secteur déjà rénové correspond exactement à la charpente de 1787. Etat en 1998. (Leuba)

1055



Cependant, plusieurs spécimens datés correspondent exactement à des travaux attestés par les documents. Nous tenons à remercier chaleureusement Daniel de Raemy, historien des monuments, de nous avoir transmis ses notes d'archives<sup>4</sup> qui ont fourni de nombreuses informations sur la couverture et qui ont permis d'identifier la provenance des tuiles utilisées au château.

La dernière campagne de travaux englobant l'ensemble des toitures se termine avec l'édification de la charpente de la grande tour en 1509. Celles-ci n'ont pas fait l'objet de réfections globales à l'époque bernoise, ni même au XIXe ou au XXe siècle. Toutes les charpentes du château sont encore médiévales, à l'exception de celle de la tour des Juifs, refaite en 1605-1607, et de celle de l'aile nord reconstruite en 1786<sup>5</sup>. La couverture, à l'instar d'autres parties du château, avait donc conservé, jusqu'en 1993, les traces des interventions multiples effectuées au cours des siècles, sous la forme de différents types de tuiles qui permettent de reconstituer les principales étapes de développement de la tuile de terre cuite dans le canton de Vaud, du Moyen Âge au XXe siècle.

■ **Histoire des toitures et des charpentes** – Dans la seconde moitié du XIIIe siècle déjà, la volonté d'utiliser la tuile est bien attestée pour l'*aula* à deux étages projetée en 1266–1267; cette couverture n'a toutefois jamais été réalisée. La première mention d'achat de tuiles remonte à 1377–1379, mais il devait probablement en exister sur certains toits avant cette date. Entre 1377 et 1382, toutes les toitures du château, avec leur charpente, sont refaites, en partie à cause d'un incendie qui semble avoir dévasté certaines maisons de la ville en 1379. À la fin du XIVe siècle encore, les tuiles sont utilisées seulement sur les toitures dépassant les courtines et exposées au tir direct des assiégeants, soit celles des quatre tours et de la chapelle, alors que les autres toits, plus bas, à faible pente et protégés par les courtines, sont simplement recouverts de bardeaux<sup>6</sup>.

Suite aux destructions dues aux guerres de Bourgogne en 1475, la tour nord «de la Place» reçoit une nouvelle charpente entre 1481 et 1484, puis celle à l'est «des Gardes» entre 1486 et 1489<sup>7</sup>. Toutes les toitures des corps de logis sont aussi reconstruites entre la fin du XVe et le tout début du XVIe siècle et dès lors également couvertes de tuiles. À titre indicatif, la couverture de l'aile sud est réalisée, en 1496, au moyen de 1000 lattes fixées avec 4000 clous, de 22 000 tuiles plates et 80 tuiles creuses pour les arêtes et le faîte<sup>8</sup>. En 1509 seulement, le château est sous toit avec la construction de la charpente du donjon<sup>9</sup>.

Par la suite, à l'exception de la tour des Juifs et de l'aile nord, les toitures du château ont subi essentiellement des travaux d'entretien parmi lesquels il faut signaler la grosse réfection et consolidation des charpentes du château en 1671<sup>10</sup>.

■ **Principaux types de tuiles** – Jusqu'au renouvellement complet de la couverture dès 1993, les toitures du château étaient couvertes uniquement de tuiles façonnées «à l'allemande», mise à part la tour des Juifs où environ un tiers des tuiles anciennes étaient façonnées «à la française». Le mode de fabrication «à la française» se définit par le traitement d'un seul côté de la tuile, l'autre étant laissé brut, tandis que la manière «à l'allemande» se reconnaît au lissage des deux faces de la tuile et à l'accent particulier mis sur le perfectionnement du système de stries de la surface extérieure, dans le but de mieux canaliser l'eau de pluie.

Parmi les tuiles «à l'allemande», les spécimens à découpe droite constituent très vraisemblablement le type le plus ancien échantillonné sur les toits du château. Ils sont de dimensions moyennes et dotés le long du bord inférieur d'un décrochement à angle droit. Le talon est de forme trapézoïdale ou trian-

1056.a



1056.b



gulaire et la surface extérieure montre généralement de simples cannelures parallèles tracées avec un outil. Selon la typologie des tuiles anciennes, ces modèles peuvent remonter jusqu'au XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Les spécimens trouvés au château d'Yverdon correspondent peut-être aux premières mentions d'achat de tuiles dans le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, à moins qu'ils ne soient contemporains de la reconstruction de la plupart des charpentes entre la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup> (fig. 1056).

Le type de tuile le plus courant observé sur les toitures du château est caractérisé par une découpe pointue dont l'ouverture de l'angle oscille entre 70° et 127°. Ces modèles montrent, du côté exposé aux intempéries, les mêmes cannelures parallèles tracées avec un outil que les spécimens à découpe droite. Ces tuiles sont en tout cas antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les éléments, dont la découpe pointue est la plus fermée et qui sont pourvus d'un talon trapézoïdal, sont vraisemblablement

1057.a



1057.b



1057.c



1057.d



**1056.** Tuile à découpe droite moulée « à l'allemande ». La surface extérieure montre de larges cannelures parallèles tracées avec un outil et le talon est de forme trapézoïdale. (MSVD n° 387/63)

**1057.** Tuiles représentant le type le plus courant observé sur les toits du château d'Yverdon. Les spécimens à découpe pointue fermée et talon trapézoïdal sont probablement les plus anciens (a-b). Les modèles à découpe pointue moyennement fermée (c) peuvent être situés entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et le début XVII<sup>e</sup> siècle. De nombreuses tuiles étaient caractérisées par une pointe décentrée (d). (MSVD nos 387/40, 67, 74)

les plus anciens. Ils sont peut-être contemporains ou succèdent immédiatement aux modèles à découpe droite. Quant aux tuiles à découpe pointue moyennement ouverte, elles pourraient correspondre à la grosse réfection des charpentes en 1671 (fig. 1057)<sup>13</sup>.

Les tuiles portant des dates du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle sont caractérisées par un réseau plus complexe de gouttières, tracées avec les doigts, et par des découpes pointues ou arquées. Certains modèles à découpe pointue rappellent, par leur format particulièrement grand<sup>14</sup> ou leur décor composé d'ondulations parallèles et symétriques, une série de tuiles découvertes dans la région de Moudon<sup>15</sup>. Ce rapprochement typologique semble être confirmé par des commandes passées tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle aux tuileries d'Oppens et d'Ogens pour l'entretien courant des toitures<sup>16</sup>. Deux tuiles, à découpe pointue très ouverte, portant la date de 1788 sont vraisemblablement plus directement liées à la reconstruction, en 1786, des charpentes qui couronnent l'aile nord et les extrémités voisines des ailes ouest et est (fig. 1058)<sup>17</sup>.

Une tuile typique du XIX<sup>e</sup> siècle, courte et à découpe pointue ouverte, montre la date de 1875 et l'initiale «R» gravées sur la surface extérieure. Elle



1058.a



1058.b



1058.c



1058.d



1058.e



1059



1060.a



1060.b



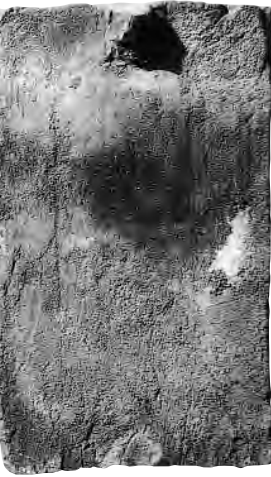
1061



1062.a



1062.b



1063.a



1063.b



1064.a



1064.b



**1058.** Tuiles de grand format (a) ou montrant des ondulations parallèles et symétriques (c) semblables à des modèles trouvés dans la région de Moudon (b,d) ce qui permet de les attribuer aux tuileries d'Oppens ou d'Ogens qui fournissent les tuiles pour le château au cours du XVIIIe siècle, notamment en 1788 (e). (MSVD n° 387/71, 207/65, 387/57, 207/6, 387/59)

**1059.** Tuile à découpe pointue ouverte, datée 1875 et ornée de motifs que l'on rencontre couramment sur les tuiles au XIXe siècle. (MSVD n° 387/109)

**1060.** Deux tuiles identiques à découpe arquée, l'une datée 1874 et l'autre portant les initiales FB, éventuellement du tuilier François Billaud d'Yverdon. (MSVD n° 387/33,31)

**1061.** Tuile à découpe arquée datée 1887 et signée par le planairon Félix Chaney. (MSVD n° 387/73)

**1062.** Tuile à découpe droite façonnée « à la française », provenant de la tour des Juifs. Surface extérieure lissée et ornée d'un motif gravé; surface intérieure sablée. (MSVD n° 387/90)

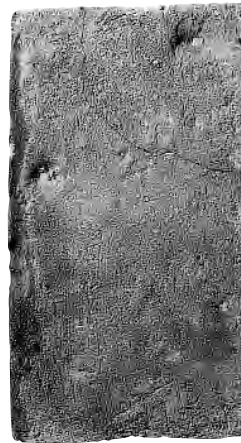
**1063.** Tuile à découpe droite moulée « à la française », provenant de la tour des Juifs. Surface extérieure laissée brute; côté intérieur lissé montrant un signe tracé au doigt, éventuellement la « signature » du mouleur ou un repère quelconque dans la production. (MSVD n° 387/98)

**1064.** Tuile gironnée à découpe droite, fabriquée « à la française » et découverte lors des fouilles effectuées au château d'Yverdon en 1979. Elle est du même type que celles observées sur le toit de la tour des Juifs (2<sup>e</sup> moitié XIIIe-1<sup>ère</sup> moitié XVIe siècle). (MSVD n° 387/127)

**1065.** Tuile « à la française » découverte dans la courtine nord du château de Grandson, dans la parapet du chemin de ronde refait au début du XIVe siècle, où elle servait de calage entre deux pierres de taille (début XIVe siècle). (MSVD n° 117/34)

**1066.** Tuile « à la française » montrant la trace d'une patte de lynx imprimée dans l'argile encore tendre. (MSVD n° 387/104)

1065.a



1065.b



1066.a



1066.b



est décorée d'une étoile à huit branches entourée de motifs rayonnants en forme de demi-cercle et de quart de cercle, imprimés dans l'argile encore tendre probablement avec l'extrémité d'un tavillon (fig. 1059). Au XIXe siècle, plusieurs commandes sont passées au tuilier François Billaud, propriétaire de l'ancienne tuilerie communale d'Yverdon de 1838 à 1888<sup>18</sup>. Ce sont peut-être ses initiales «FB» que l'on peut lire sur une tuile à découpe arquée très aplatie. Cette dernière peut être datée grâce à un élément identique portant le millésime de 1874 (fig. 1060). Deux autres modèles semblables, également à découpe arquée, sont datés 1887 et montrent tous deux la signature du «plaignon» Félix Chaney (fig. 1061)<sup>19</sup>.

■ **Tuiles «à la française» de la tour des Juifs** – Les tuiles à découpe droite façonnées «à la française» sont, au contraire de celles «à l'allemande», très courtes et souvent plutôt larges. La plupart sont caractérisées par une surface extérieure lissée (fig. 1062), l'autre face étant laissée brute, tandis que dans d'autres cas c'est l'inverse (fig. 1063).

Les tuiles «à la française» de la tour des Juifs sont parfaitement comparables, par leur aspect général et certains détails, tel le bord inférieur biseauté ou différentes formes de talon, à des modèles trouvés en 1979 lors de fouilles archéologiques dans les caves de l'aile est du château. Ces derniers peuvent être situés entre la seconde moitié du XIIIe et la première moitié du XVIe siècle (fig. 1064). Cette fourchette chronologique est confirmée et même précisée par une autre tuile semblable et bien datée, du début du XIVe siècle, découverte dans la courtine nord du château de Grandson (fig. 1065)<sup>20</sup>.

Les tuiles moulées «à la française» de la tour des Juifs, qui n'ont été repérées sur aucun autre toit du château d'Yverdon et qui sont selon toute vraisemblance médiévales, sont donc antérieures à la charpente actuelle refaite à neuf en 1606–1607. Il n'est pas impossible qu'elles aient été récupérées de l'ancienne couverture, puis reposées après les travaux, car les documents mentionnent la dépose du toit qui ne s'était pas écroulé avant d'entreprendre la réparation de la tour. De plus, après la reconstruction de la nouvelle charpente, aucun achat important de tuiles n'est mentionné, ce qui laisse donc supposer que l'on a pu réutiliser au moins une partie de l'ancienne couverture<sup>21</sup>. La présence de nombreuses tuiles gironnées prouvent en tout cas qu'elles ont été prévues dès l'origine pour une tour. En 1765, 1970 tuiles rectangulaires (*viereckicht Ziegel*) sont achetées, mais cette quantité semble trop modeste pour qu'il s'agisse des tuiles de la tour des Juifs. La présence de spécimens pratiquement identiques découverts lors des fouilles effectuées au château même semble permettre d'exclure la récupération tardive, au début du XVIIe ou dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, de tuiles provenant d'un autre bâtiment<sup>22</sup>.

Plusieurs modèles présentent même un décor, ce qui est exceptionnel pour des spécimens de cette époque. Dans l'un des cas, un motif incisé avec un outil pointu, dont la signification est difficile à interpréter, est visible sur la surface extérieure lissée de la tuile (fig. 1062a, cf. p. 734). Quelques tuiles montrent des traces de pattes d'animaux. L'une d'entre elles peut être identifiée avec celle d'un lynx qui laissa l'empreinte d'une de ses pattes dans l'argile encore tendre en se baladant sur les tuiles en train de sécher à même le sol (fig. 1066)<sup>23</sup>.

■ **Tuiles spéciales des tours** – Avant la restauration des toitures en 1993–2000, les quatre tours du château d'Yverdon étaient encore partiellement couvertes de tuiles gironnées, dont la forme allant en s'élargissant vers le bas devait faciliter le travail du couvreur sur la surface conique des tours. Malgré la pente très raide de ces toits, les tuiles n'étaient pas clouées au lat-

1067



1068.a



1068.b



**1067.** Tuile gironnée à découpe droite, moulée «à l'allemande» et trouvée sur la tour de la Place. (MSVD n° 387/38)

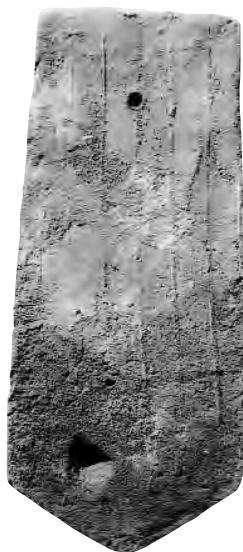
**1068.** Tuiles prélevées sur la tour des Juifs. Elles sont façonnées «à la française» et plus ou moins fortement gironnées (2<sup>e</sup> moitié XIII<sup>e</sup>-1<sup>ère</sup> moitié XVI<sup>e</sup> siècle). (MSVD n° 387/93,105)

**1069.** Tuile gironnée à découpe pointue et percée d'un trou rond sous le talon (milieu XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> siècle). (MSVD n° 387/49).

**1070.** Tuile gironnée datée 1729 et signée par Jean-Moyze Freymon. (MSVD n° 387/35)

**1071.** Tuile gironnée à découpe pointue très ouverte, probablement de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. (MSVD n° 387/10)

1069



1070



1071



tage de façon systématique, mais seulement occasionnellement. Certains spécimens présentent effectivement un trou percé avant la cuisson sous le talon ou de côté (fig. 1068, 1069)<sup>24</sup>.

Les échantillons prélevés, parmi lesquels plusieurs spécimens datés, sont particulièrement intéressants, car ils permettent de retracer l'évolution de ce type de tuile du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle. Les exemples les plus anciens sont caractérisés par une découpe droite. Certaines tuiles, repérées uniquement sur la tour de la Place, sont façonnées «à l'allemande». Elles présentent de larges cannelures parallèles tracées avec un outil et le bord inférieur se termine par un décrochement à angle droit. Comme les modèles habituels du même type, elles correspondent peut-être aux premières mentions d'achat de tuiles pour le château d'Yverdon dans le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle ou sont contemporaines de la charpente de la tour construite entre 1481 et 1484 (fig. 1067)<sup>25</sup>. D'autres modèles, apparus seulement sur la tour des Juifs, sont façonnés «à la française». Ils comprennent des éléments plus ou moins fortement gironnés qui peuvent être situés entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 1068)<sup>26</sup>.

La majeure partie des tuiles gironnées observées sur les toits des tours sont dotées d'une découpe pointue plus ou moins ouverte ou fermée et d'une surface extérieure à larges cannelures tracées avec un outil. Elles sont en tout cas antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. Certains modèles sont peut-être à mettre en relation avec l'achat de tuiles «d'espèces différentes» pour les tours en 1671 (fig. 1069)<sup>28</sup>.

Des réparations ont dû être effectuées au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, car des tuiles parfaitement identiques, dont l'une est datée 1729 et signée par Jean-Moyze Freymon, ont été observées en assez grand nombre sur au moins trois des tours (fig. 1070)<sup>29</sup>.

Des spécimens à découpe pointue très ouverte et surface extérieure striée avec les doigts pourraient correspondre à une commande de tuiles «côniques» passée en 1880 au tuilier François Billaud d'Yverdon (fig. 1071)<sup>30</sup>.

■ **Provenance des tuiles** – Les documents donnent peu de renseignements sur la provenance des tuiles utilisées pour les toitures du château d'Yverdon avant les guerres de Bourgogne. En 1377–1379, à une époque où les tuileries sont encore rares dans le Pays de Vaud, 14 000 tuiles sont commandées à Bienne et à Soleure pour refaire les toits des quatre tours et de la chapelle<sup>31</sup>. Dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les tuiles proviennent de tuileries locales, d'abord d'Yverdon, dont l'existence est attestée dès cette époque seulement,

puis aussi de Grandson<sup>32</sup>. LL.EE, pour recouvrir leur château et leurs édifices publics, si elles ne délaissent pas les tuiliers d'Yverdon, s'approvisionnent surtout aux tuileries de Grandson<sup>33</sup>. Durant le XVIIIe siècle, les tuiles sont également achetées aux tuileries d'Ogens, d'Oppens et exceptionnellement aussi de Baulmes, village essentiellement pourvoyeur de bois de construction<sup>34</sup>. Au XIXe siècle, des tuiles sont fournies par la tuilerie d'Yverdon, construite à Saint-Roch en 1797 et propriété de la commune jusqu'en 1838, date à laquelle elle est achetée par son gérant le tuilier François Billaud<sup>35</sup>.

■ **Contribution du château d'Yverdon à l'étude des tuiles anciennes** – Les échantillons prélevés sur le château d'Yverdon représentent bien par la diversité des types compris dans une fourchette très large, du Moyen Âge au XXe siècle, la très grande richesse de ces toitures qui avaient accumulé les apports de plusieurs siècles. La présence essentiellement de tuiles moulées «à l'allemande» et tout particulièrement une quantité non négligeable des spécimens les plus anciens, à découpe droite, confirme l'introduction précoce dans le Nord Vaudois de cette technique de fabrication provenant de Suisse alémanique<sup>36</sup>. Des échanges avec cette région (profitant à quelques commerçants d'Yverdon) sont attestés par les documents qui mentionnent l'achat de tuiles aux tuileries de Bienne et de Soleure durant la seconde moitié du XIVe siècle ainsi que la présence, dans la zone située à l'est du lac de Neuchâtel, de tuiliers venus de Bâle, Soleure ou encore Brugg au XVe et au XVIe siècles<sup>37</sup>.

La présence de tuiles «à la française» sur la tour des Juifs constitue en revanche un élément nouveau pour la typologie des tuiles anciennes du canton de Vaud. Jusqu'à ce jour, ce type, qui tend à prédominer plutôt dans la région lémanique, n'était apparu que de façon sporadique et isolée dans le nord du canton. La découverte d'éléments semblables dans les fouilles archéologiques effectuées au château même semble interdire une importation extérieure tardive<sup>38</sup>. Différents indices font penser que la technique «à la française» est plus ancienne que celle «à l'allemande» et qu'elle a dû être abandonnée dans le courant du XVIe, en tout cas avant le XVIIe siècle. Ces deux modes de fabrication ont bien sûr pu coexister pendant un certain temps. L'étude des toitures du château d'Yverdon n'a malheureusement pas permis de répondre à cette question, ni à celle de la provenance des tuiles «à la française»<sup>39</sup>.

## Abréviations

ACV	Archives cantonales vaudoises, CH-1022 Chavannes-près-Renens.		<i>statistique du canton de Vaud</i> , Lausanne 1914-1921, 2 vol.
AST	Archivio di Stato di Torino, SR: Sezioni riunite, i.: inventario, f.: foglio, m.: mazzo	LRD	Laboratoire romand de dendrochronologie, CH-1510 Moudon.
AY	Archives communales d'Yverdon-les-Bains	MSVD	Inventaire des tuiles anciennes par la Section monuments et sites du canton de Vaud, + n° de la commune/n° de la tuile.
BHV	Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, dès 1940.	RHV	Revue historique vaudoise.
cb.	Compte du bailliage.	SBE-VD	Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, devenu depuis mai 2002 le Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA).
cc.	Compte de la châtellesie.		
DHV I, II	Eugène MOTTAZ, <i>Dictionnaire historique, géographique et</i>		

## Notes

- 1 L'échantillonnage des tuiles anciennes a pu être réalisé grâce à plusieurs mandats de la Section monuments et sites du canton de Vaud: Michèle GROTE, Yverdon château, *Aile nord, tour des gardes et tour de la place, analyse de la couverture*, Villeneuve, juillet 1997, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD; Michèle GROTE, *Yverdon château, Aile est, aile sud et donjon*, analyse de la couverture, Villeneuve, août 2000; ID., Yverdon château, Tour des Juifs et aile ouest, analyse de la couverture, mars 2001, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. Une première synthèse a été publiée en 2001: Michèle GROTE, «Les tuiles anciennes du château d'Yverdon», dans *Ziegelei-Museum, 18. Bericht der Stiftung Ziegelei-Museum 2001*, Cham 2001, pp. 25-35.
- 2 Il s'agit de tuiles gironnées, de demi-tuiles, etc.
- 3 ACV, Bp 42-17, cb. Yverdon, p. 39v, 1631-1632, 29.1.1622 (sic) : *Zahl ich François Chedey, Ziegler zu Grandson... umb 4000 Tachziegel, so ich uff ein Vorrath im Schloss gelegt (30 fl./1000)*. ACV, Bp 42-24, sp, 1670: *Dem Ziegler Jehan François Pittet, für 1500 Tach- und 8 Holzziegel... theils noch in Vorrath uffbehalten worden*; ACV, Bp42-24, cb. Yverdon, p. 57, 19.5.1673: *Dem H. Amiet von Grandson, für 2000 Ziegel für ein Vorrath des Schloßes*.
- 4 Extraits provenant des AST, des AY et des ACV, série Bp42 (comptes baillivaux d'Yverdon).
- 5 Cf. supra pp. 496-497 et p. 476, note 185. Avant la réfection intégrale des couvertures durant les années 1990, le seul chantier important ayant touché les couvertures se situe en 1976. Il a concerné la tour est «des Gardes». À cette occasion, 50% des tuiles anciennes ont pu être reposées (ACV, S 60-387/2).
- 6 Cf. supra, pp. 372-377.
- 7 Cf. p. 362. Selon datation dendrochronologique de ces deux charpentes donnée par LRD 94/R3726. La charpente de la tour des Juifs a dû aussi être refaite à la fin du XVIe siècle, mais cette réfection n'est pas attestée par les sources écrites.
- 8 Cf. supra, pp. 364-365. Il est intéressant de relever que la toute récente réfection complète de la couverture de l'aile sud a nécessité 18000 tuiles plates et 130 tuiles creuses (communication de M. Smith, entreprise de couverture Besançon).
- 9 LRD96/R4103.
- 10 Cf. supra, pp. 364-365, fig. 598. Christian ORCEL, Alain ORCEL, *Etude dendrochronologique de la charpente du château d'Yverdon*, Moudon, mars 1982, accompagné de Werner STÖCKLI, *Commentaire sur l'étude dendrochronologique de la charpente*, Moudon, mars 1982. Rapp. dactyl. déposés à l'ARCHY et au SBE-VD: «les semelles, poteaux, bras et pannes des ailes ouest, est et sud sont refaits vers 1670».
- 11 Michèle GROTE, *Les tuiles anciennes du canton de Vaud*, Lausanne 1996 (CAR 67), pp. 19-24, 42-44, 88 note 122. Voir notre inventaire des tuiles réalisé par la Section monuments et sites du canton de Vaud soit MSVD, n°s 387/12, 63, 36, 106, 112: longueur comprise entre 35 et 37 cm.
- 12 Il faut remarquer toutefois que la tuile utilisée par les châtelains savoyards lors de la reconstruction du château après les guerres de Bourgogne provient des tuileries locales, très certainement de celle de Gleyres, au bord du lac, au nord-ouest de la ville, non loin du lieu d'extraction de la terre argileuse situé «en Chamard» sur la commune de Montagny-près-d'Yverdon. Cet approvisionnement était d'ailleurs contesté aux Savoie par LL.EE. de Berne et de Fribourg, les nouveaux maîtres du bailliage commun de Grandson dont faisait partie Montagny. Le maître des œuvres du duc de Savoie, Mermet Bonvespres, en venant constater la bonne facture de la charpente de la tour orientale pour payer les charpentiers, précise *Si tamen tegula reperiantur bone de quibus ipse magister Mermetus nescuit quid dicere quia nondum habet cognitionem eo quod ille tegule non fuerunt facte de terra de qua fieri solebat tegula Yverduni pro eo quod Alemanni noluerunt pati quod terra acciperetur loco solito sed expresse prohibuerunt ne ibi acciperetur quamvis locus ille esset supra dominium Yverduni. Nichillominus tamen dictus Johannes de Sancto Ciriaco vicecastellanus tegulas illas manutenere promisit per annum et diem.* (AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon, 15.3.1481-15.3.1482). Sur les tuilières d'Yverdon, cf. note 32.
- 13 GROTE, *Op. cit.*, n. 11, pp. 28-30; SBE-VD, n°s 387/13, 40, 53, 54, 64, 108, 113, 121: angle 70°-83°; MSVD, n°s 387/18, 42, 55, 67, 69: quelques éléments datés permettent de situer, par comparaison, les tuiles à découpe moyennement ouverte (angle: 114°-120°) entre le milieu du XVIe et le début du XVIIe siècle.
- 14 MSVD, n°s 387/71, 115 (longueur: 40 cm) ont un format semblable à MSVD, n°s 336/39, 218/1 (Thierrens), 207/63, 207/65, 207/9 (Moudon), 34/1 (Bellerive) (1712-1772).
- 15 GROTE, *Op. cit.*, n. 11, pp. 77-78; MSVD, n°s 387/57, 59, 72, 84 sont à découpe pointue beaucoup plus ouverte, mais montrent le même type de décor que MSVD, n°s 218/20 (Thierrens), 207/6 (Moudon), Pl 78 (1731-1760).
- 16 ACV, Bp42-35, cb. Yverdon, p. 45, 1738-39 (Oppens); Bp42-35, cb. Yverdon, p. 205, 1742 (Ogens); Bp 42-37, cb. Yverdon, sp., 22-5.1754 (Ogens); Bp42-39, cb. Yverdon, sp., 1761-62 (Ogens); Bp42-41, cb. Yverdon, p. 124, 1774 (Ogens); *ibid.*, p. 135, 1775 (Ogens); *ibid.*, p. 133, 1776 (Ogens); *ibid.*, p. 111, 1777 (Ogens); Bp42-42, cb. Yverdon, p. 147, 1779 (Ogens); Bp42-43, cb. Yverdon, p. 136, 1786 (Oppens); *ibid.*, p. 138, 1788 (Ogens); Bb1/105, p. 195, 13.9.1787 (Oppens).
- 17 Tuiles datées 1788: MSVD, n°s 387/59, 84.
- 18 AY, Ba183, compte de ville, 1838, pp. 85-90; *ibid.*, Ba184, pp. 82-85, 7.7.1839; *id.*, Ba225, pp. 76-77, 23.10.1880; Daniel DE RAEMY, Patrick AUDERSET, *Histoire d'Yverdon, III, De la Révolution vaudoise à nos jours*, Yverdon 1999, p. 188.
- 19 MSVD, 387/61, 73; planairon: ouvrier, généralement un enfant, chargé notamment de transporter les tuiles fraîchement moulées dans les rayons de séchage.
- 20 Longueur: 28-31 cm; largeur: 15-19 cm; «Chronique archéologique 1979», dans *RHV* 1980, p. 183; MSVD, n°s 387/126, 127, 128 (2<sup>e</sup> moitié XIIIe-1<sup>ère</sup> moitié XVIe siècle, communication de François Christe): certaines tuiles semblent n'avoir jamais été utilisées, probablement parce qu'elles ont été cassées lors de la pose; GROTE, *Op. cit.*, n. 11, p. 26, p. 86 note 49, p. 57, fig. 130: d'autres tuiles semblables datées grâce à des fouilles archéologiques confirment cette datation: MSVD, n° 117/34 (début XVIe siècle) (château de Grandson), LS VU 88-277 (XVe ou XVIe siècle) (Lausanne, rue Vuillermet 3-5).
- 21 ACV, Bp42-12, cb. Yverdon, p. 402, 1604-1605: *Denne, als der alt Schloßthurn ingefallen, han ich dem Tachstuhl durch Meister Jacques Place und Jacques Petrinet, Murer und Zimmermann, und ire Knächten understutze* (la charpente a été consolidée, certainement pour permettre la récupération des tuiles); *ibid.*, p. 494, 1605-1606: *Meister Pierre Lombardet, dem Zimmermann, so mit Hilff syner Gesellen und Dieneren, den alten Tachstul des Thurms geholfen abbrächen*; *ibid.*, p. 605, 1606-1607: *Abrächt Schmid, dem Steinhauer... mit zevollendt Niederschließung des Thurms, ouch zu dem nüwen Tachstul das Holtz uss der Lateile zuzüchen*; *ibid.*, p. 612, 1606-1607: Pour la réalisation de la nouvelle charpente, le bailli paye tous les pièces de bois nécessaires jusqu'aux lattes, mais il ne débourse rien pour les tuiles. C'est le charpentier Pierre Lombardet qui est chargé de sa réalisation.
- 22 ACV, Bp42-39, cb. Yverdon, p. 90, 1765: *3000 Tachziegel, 100 Holzziegel; 1970 Viereckicht Ziegel, etc.*, pour les toitures du château, 102 fl. 6 s. 9 d.; l'actuelle couverture de la tour des Juifs comprend environ 9500 tuiles neuves, soit un peu plus que les anciennes dont le recouvrement était souvent très faible et l'étanchéité garantie par un tavillon sous le joint (communication de M. Smith, entreprise de couverture Besançon).
- 23 MSVD, n°s 387/89,90; MSVD, n° 387/104: l'hypothèse du lynx émise par Daniel Cherix, du Musée zoologique de Lausanne, est confirmée par Michel Blant, Communauté de travail de faune concept à Neuchâtel, qui précise que cet animal, appelé loup-cervier, était répandu à l'époque où la tuile concernée a pu être fabriquée, soit entre la seconde moitié du XIIIe et la première moitié du XVIe siècle.
- 24 MSVD, n°s 387/47, 49, 80, 87, 88, 92, 93, 101, 103.
- 25 C'est également sur cette tour que les tuiles habituelles à découpe droite moulées «à l'allemande» étaient les plus nombreuses.
- 26 «Chronique archéologique 1979», dans *RHV* 1980, p. 183; communication de François Christe.
- 27 MSVD, n°s 387/27, 78, 107, 47, 80, etc.; GROTE, *Op. cit.*, n. 11, p. 28-30.
- 28 ACV, Bp42-24, cb. Yverdon, sp., 1671: *Unterschiedentlicher Gattung Ziegel*. Les extrémités supérieures de la tour des Juifs et de la tour de la Place, sans doute plus exposées, étaient couvertes de tuiles à larges cannelures tracées avec un outil et à découpe pointue moyennement ouverte, peut-être de la fin du XVIe ou du début du XVIIe siècle (MSVD, n°s 387/44,47-49, 107), alors que les modèles plus anciens, à découpe droite sont apparus seulement plus bas sur le toit.
- 29 Grande tour, tours des Gardes et des Juifs: MSVD, n°s 387/35, 81.

<sup>30</sup> MSVD, n<sup>os</sup> 387/10, 82; AY, Ba 225, compte de ville, pp. 76-77, 23.10.1880.

<sup>31</sup> AST, SR, i. 70, f. 205, m. 4, cc. Yverdon, 06.07.1377-25.06.1379: *Pro cohoperiendo 4 turres et capellam pro 14 000 tiolarum emptarum apud Bernon et Solodurum, empto et apud Yverdunum reddito milliar. 6 florenis, valent 84 fl. veteres et grandis ponderis.*

<sup>32</sup> Marcel GRANDJEAN, *Le château de Vufflens*, Lausanne 1996 (BHV 110), pp. 290-291: il existe à peine une demi-douzaine de tuileries dans les Pays de Vaud et de Genève au XIV<sup>e</sup> siècle, dont une est attestée à Grandson en 1371. La première tuilerie yverdonnoise, édifiée et affermée par la ville fait son apparition en 1448, en Gleyres très certainement. Sa construction est confiée à Perrin de Bevey, village du comté de Neuchâtel déjà connu pour ses tuileries (AY, Ba6, compte de ville, 1446-47, f. 17v: *Pro vino supra foro facto cum Perrino de Bevey, tyollerio supra facto de tyollerie Yverduni*. Ibid., f. 33: *In thiolleria noviter facta*). En 1450-51, la tuillière est tenue par Guillaume Amiet (ibid., Ba7, compte de ville, 1450-51, f. 13v). Les Amiet seront durant les siècles d'Ancien Régime associés à la production de la tuile sur la rive nord du lac de Neuchâtel. Un de ces Amiet est à l'origine des Tuileries de Grandson, apparues en 1459 selon DHV, II, p. 708. En 1469-70, la tuillière est tenue par des « lombards », sans doute des caronniers piémontais (id., Ba9, compte de ville, 1469-70: *Prope tegulariam lombardorum*), que l'on identifie avec Humbert de Pierraz et François, nommément cités en 1472-73 (ibid., Ba10, compte de ville, 1472-73, f. 15v.) Dans les années 1480, ils fournissent la tuile au vice-châtelain chargé de la reconstruction du château (AST, SR, i. 70, f. 205, m. 25, cc. Yverdon 1481-82). Ils sont chacun à la tête d'une tuillière: François tient la « tuillière autrefois tenue par Guillaume Amiet » (celle des Tuileries-de Grandson?), alors que Humbert de Pierraz exploite « l'autre tuillière de la ville près du fossé de Pierre Rueys » (ce fossé en Gleyres, AY, Ba10, compte de ville, 1472-73, f. 31). Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la tuillière de Gleyres paraît délaissée au profit de celle de Clendy, qui fait son apparition en 1515-1516 (AY, Ba15, compte de ville, 1515-16, f. 17), en fonction jusqu'en 1797, lorsqu'elle sera remplacée par la tuilerie de Saint-Roch.

<sup>33</sup> ACV, Bp42-1, cb. Yverdon, p. 166, 1537 (Grandson); Bp42-2, cb.

Yverdon, 1542 (Grandson); Bp42-4, cb. Yverdon, sp., 1562 (Jean Amiet); Bp42-12, p. 666, 1607: *Dem Ziegler zu Ifferten*; Bp42-13, p. 57, 1607-1608 (Grandson); Bp42-13, cb. Yverdon, p. 63, 1607-1608 (Yverdon); Bp42-13, cb. Yverdon, p. 310, 1609-1610 (Grandson); Bp42-14, cb. Yverdon, p. 61, 1613-1614 (Grandson); Bp42-24, cb. Yverdon, sp., 1670; ibid., sp., 1671; ibid., p. 57, 19.5.1673 (Grandson).  
<sup>34</sup> Cf. supra note 16; ACV, Bp42-41, cb. Yverdon, p. 124, 1774 (Baulmes); Bp42-42, cb. Yverdon, p. 140, 1780 (Baulmes).

<sup>35</sup> RAEMY-AUDERSET, *Op. cit.* n.18, p. 188.

<sup>36</sup> GROTE, *Op. cit.*, n. 11, p. 24: la technique « à l'allemande » est attestée très tôt, au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle, dans la région du sud de l'Allemagne et de la Suisse alémanique. Voir supra, n. 31.

<sup>37</sup> AST, SR, i. 70, f. 109, m. 5, cc. Moudon, 3.2.1390-12.12.1391: *Libravit Johannis Chuler, burgensi Yverduni in et pro emptione et charreagio 6500 tegularum.... a Soloduro apud Meldunum*. AST, SR, i. 70, f. 75, m. 3, cc. Grandson, 26.2.1397-19.4.1399: *Johanni Borserii, burgensi Yverduni, in emptione 60000 tegularum emptarum per eundem apud Solodurum*. Michèle GROTE, « La circulation des tuiliers et de leurs produits: le cas d'Estavayer FR, de la 1<sup>ère</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle à 1536 », dans *Ziegelei-Museum, 16. Bericht der Stiftung Ziegelei-Museum 1999*, Cham 1999.

<sup>38</sup> GROTE, *Op. cit.*, n. 11, p. 42: à l'exception de l'église de Romainmôtier où de nombreuses tuiles « à la française » ont été trouvées sur le clocher; quant à l'église de Payerne, la provenance des tuiles « à la française » est incertaine à cause de la restauration effectuée entre 1931 et 1942; les seuls exemples comparables aux tuiles « à la française » trouvées dans le canton de Vaud proviennent de certaines régions de France. Ce type paraît en revanche être absent d'autres régions de Suisse, à l'exception de celles proches comme Genève ou Estavayer (FR) ou encore de spécimens du XIX<sup>e</sup> siècle découverts à Münstair (GR), apparemment de provenance italienne (Michèle GROTE, « Der Kanton Waadt – Begegnungsort von zwei verschiedenen Herstellungstechniken », dans *Ziegelei-Museum, 10. Bericht der Stiftung Ziegelei-Museum 1993*, Cham 1993, p. 39).

<sup>39</sup> GROTE, *Op. cit.*, n. 11, p. 83; la lacune dans les sources d'archives pour la période de la baronnie de Vaud (1285-1359) ne permet pas de savoir si des tuiles ont été commandées avant 1379.

# La réhabilitation de l'aile nord du château d'Yverdon : un chantier long et délicat

Par Michel DuPasquier

Lorsque l'Association pour la Restauration du Château d'Yverdon-les-Bains aborde la restauration de l'aile nord en 1987-89, elle n'envisageait qu'un simple rafraîchissement des pièces du seul rez-de-chaussée en conservant tel quel tout le second œuvre, en particulier les boiseries du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans l'idée de réhabiliter, non pas la période médiévale, comme ce qui a été fait pour l'*aula magna*, mais la résidence baillivale bernoise. Cependant, les premiers sondages (étape XIVa) menés encore sous la direction de l'architecte Pierre Margot, à la demande de l'ingénieur civil, André Perret-Gentil, permettent de percevoir de graves perturbations dans le gros-œuvre (fig. 1072). Fin 1989, on décide de procéder à une campagne de nouveaux sondages de grande ampleur afin de mettre presque complètement à nu la structure des murs porteurs et des planchers (fig. 1073). Le chantier a dû alors s'étendre à toute la partie nord des corps de logis du château.

Cette étape portant le numéro d'ordre XIVb, a été qualifiée de «démontages et d'études». Cette intervention n'a pas été conduite dans la précipitation. Il fallait disposer au préalable d'une bonne connaissance historique et archéologique du monument, en documenter et évaluer la substance ancienne, du second œuvre en particulier, afin de procéder, le cas échéant, à une dépose soigneuse d'éléments dignes d'être conservés et réhabilités mais qui devaient être enlevés pour observer les désordres statiques pressentis dans le gros-œuvre. Il fallait donc approfondir nos connaissances sur le monument, en

**1072.** Mur séparant la salle 210 des salles 209 et 305, avec importantes fissures attestant l'affaissement provoqué par son enlèvement sur ce secteur à l'étage inférieur (entre 109-1 et 109-2), vue de la salle 210, en direction de l'est. Etat en 1991. (Fibbi-Aeppli)







**1073.** Salle 305, Vue sur les planchers de la salle 306, en direction du nord. Etat en 1990. L'aspect très composite de ces structures s'explique par la progressive occupation dès 1650 du niveau inférieur. Au fur et à mesure de leur apparition, les chambres ont formé des sortes de caisses en bois qui se sont juxtaposées. Les poutres les plus fortes ont été posées en 1883 pour l'aménagement de salles de classe. Ces structures n'ont pas pu être conservées pour répondre aux normes de sécurité qu'exigeait l'espace public de la future salle d'exposition. (Fibbi-Aeppli)

diversifiant les approches avec la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire afin de bien appréhender l'édifice dans lequel on allait intervenir. Il ne fallait pas risquer de perdre des informations capitales, lesquelles pouvaient surgir de l'observation et de la documentation (relevés, photos) d'éléments même très modestes, du moment qu'on se donnait la peine de les ausculter attentivement avant de les déposer ou de les détruire. Cette phase d'analyse, d'investigation et d'études a eu lieu de janvier 1990 à fin 1991.

Une fois le groupe pluridisciplinaire nommé et les objectifs définis, la documentation et l'analyse de l'état existant ont pu s'effectuer avant même de toucher à quoi que ce soit. Puis, salle par salle, élément par élément, des démontages soigneux ont pu commencer, sous le contrôle très attentif du groupe pluridisciplinaire. Tout en participant avec les archéologues à ce travail de documentation mené sur l'édifice, l'historien du monument, Daniel de Raemy, s'attela à réunir une très riche information tirée des archives, ce qui a permis de donner un sens à chacune des étapes de transformation détectée. Ce travail conjoint a produit un rapport préliminaire, en fait un épais catalogue des structures les situant dans le temps et dans le contexte de leur apparition. Le texte était accompagné des indispensables plans archéologiques établis par l'Atelier d'archéologie médiévale à Moudon. Ce fut notre premier «outil» pour l'établissement de l'avant-projet (cf. EGGENBERGER-RAEMY 1990).

Les études archéologiques et historiques ont encore été enrichies d'autres approches : statique des structures en bois et pierres, état des enduits et mortiers, analyse des boiseries, planchers et plafonds, étude des tuiles anciennes, statique des charpentes, relevés et analyse de la serrurerie, analyses dendrochronologiques, analyse des décors peints, leur évaluation sur le plan de l'histoire de l'art, physique du bâtiment, etc. (références : cf. bibliographie, rapports sur le château d'Yverdon).

Un événement important a alors donné une impulsion et une dimension supplémentaire au processus en cours : la découverte, lors de la dépose des belles boiseries du milieu du XVIIIe siècle, de peintures exceptionnelles, tant sur les murs que contre les plafonds, toutes situées dans la partie des anciens appartements baillivaux (salles d'audience 109.1+106-3, *Nebenstube* 109.2, et dans une moindre mesure dans la salle attenante 110). Cette découverte va

d'une part devenir le «pivot» du projet et d'autre part, susciter une campagne motivée pour la recherche de fonds menée par l'Association pour la Restauration de Château et son Président, Pierre Coigny.

À l'issue de cette étape XIVb dite des «démontages», nous nous sommes trouvés dans une situation presque idéale pour commencer la phase d'exécution : cette aile avait été documentée très soigneusement et de manière appropriée, les espaces à disposition apparaissaient très lisibles, les graves désordres structurels avaient été précisément évalués. Le projet pouvait ainsi prendre forme de manière adaptée et en connaissance de cause. L'étape XIVc allait donc commencer (chronologie succincte, partenaires, entreprises, voir annexe 5, p. 769). Le concept de l'intervention a été guidé par le postulat de base émis par le maître de l'ouvrage : «Le monument doit dicter les affectations nouvelles». Il a été le guide de l'intervention et les points suivants qui en découlent l'ont étayée :

- la pérennité de l'édifice,
- la conservation maximum de la substance historique,
- laisser s'exprimer la substance historique de l'édifice tout en l'intégrant dans un aménagement clairement contemporain devant éviter l'écueil du pastiche ou du recours à la copie.
- la volonté de cohérence des interventions et des résolutions architecturales et techniques sur l'ensemble de l'étape avec les adaptations et nuances nécessaires face aux situations et éléments archéologiques ou historiques en présence,
- la valorisation des éléments historiques formant des ensembles cohérents,
- la possibilité de «lire» les interventions de cette étape,
- la restauration des éléments remarquables,
- la conservation et la protection d'éléments plus mineurs visuellement, mais néanmoins importants comme témoins dans l'histoire du monument et dans sa compréhension.

L'avant-projet a été développé déjà à la fin de l'étape XIVb sur la base des travaux d'analyses et d'études du groupe pluridisciplinaire. Il est apparu que l'intervention allait être lourde : le fait de devoir renforcer, changer, modifier des éléments structurels internes de première importance ne pouvait pas s'imaginer sans dégâts collatéraux et impliquait de grandes précautions. Les défauts structurels à l'origine même des travaux prévus se heurtaient, violemment parfois, à certains points essentiels du concept de l'intervention liés à la conservation. Les débats se sont donc portés, principalement, au début et au niveau du projet général, sur les solutions statiques à apporter. La pesée des intérêts a montré qu'une structure métallique ponctuelle et adaptée était, à ce moment et au vu des problèmes posés, la seule qui permettait la conservation d'un maximum de substance en soutenant, protégeant et étayant, suivant les cas présentés. Nous allons dans un premier temps décrire le parti et le projet général puis dans un second temps nous attarder avec plus de détails sur les éléments et espaces principaux.

Les niveaux anciens et toutes les baies animant les façades correspondent principalement à l'occupation et aux espaces de la période bernoise (1536–1798), de l'institut Pestalozzi et des écoles publiques de la ville (XIXe siècle) ont été conservés. Pour redonner une cohérence à la stabilité intérieure de cette aile, il a été proposé d'abord de reconstituer le maillage des murs de refend témérement enlevés à la période scolaire et redonner ainsi une identité spatiale aux différentes pièces.

Les niveaux et les circulations horizontales et verticales existants ont été conservés. Les charpentes ont été consolidées avec des compléments et réparations ; la couverture des tuiles neuves a été complètement reprise en reposant des anciennes tuiles encore valables sur deux surfaces donnant dans les

1074



**1074.** Salle 210, vue sur la passerelle rejoignant 305 en direction de l'est depuis l'entrée de la tour nord. Etat en 2004. (M. DuPasquier)

cours du château. Il a fallu rendre à la charpente du corps de logis nord sa cohérence en enlevant la surélévation et les baies du second étage sur la cour intérieure, créées pour les besoins scolaires en 1883. Ce niveau a été relié à la salle 210 de l'étage et à la tour nord de la Place par une passerelle (fig. 1074). Les combles du corps de logis sont restées froides et non visitables. Les éléments contemporains ont été formalisés de manière lisible lorsque la substance historique avait disparu (planchers, parois, plafonds). Les éléments nouveaux comme la passerelle, les portes et le plancher des combles ont été traités dans un langage contemporain. L'entrée principale bernoise du rez-de-chaussée a été conservée. Il a été rendu à la grande salle 210 de l'étage son volume initial en dégagant la tour et les restes du chemin de ronde passant devant elle. Les peintures bernoises des salles 109-1 et 109-2 ont été restaurées avec comme premier objectif leur présentation muséographique. Les boiseries dans la salle de réunion (110) ont été reposées. Les boiseries et le plafond de la salle des peintures bernoises (109-1) ont été déplacées dans la salle 108 aux dimensions très proches et mises en « exposition » pour leur sauvegarde. D'une façon générale, les matériaux contemporains utilisés pour les parties disparues ou nouvelles ont été adaptés aux sobres aménagements dont nous avons hérité, si l'on excepte les peintures : planchers d'amples lames de chêne pour les pièces dont les structures ont été modifiées, des crépis à la chaux tirés à la truelle sur les murs en moellons correspondant à l'ancienne courette d'entrée et lissés, dans les parties « habitables », le tout badigeonné en blanc et à la chaux. Des parois et doublages légers en plâtre cartonné ont été montés pour les parties nouvelles.

Ces différents points ont fait l'objet de débats et d'évaluations qui ont eu lieu tout au long du processus, évaluations étayées par des rapports complémentaires produites par le groupe pluridisciplinaire. Nous allons préciser ci-dessous les enjeux et la motivation des décisions à la lumière de quelques exemples présentés ici, sans forcément suivre l'ordre chronologique des travaux.

■ **La charpente et la façade sur cour de l'aile nord** – La charpente de 1787 recouvrant tout le côté nord des corps de logis du château a profondément été modifiée en 1883 afin de procurer un véritable second étage en remplaçant les entrants par de faux entrants moisés placés plus haut pour la création de deux salles de classes éclairées par de grandes baies très lumineuses donnant sur la cour intérieure (fig. 1075, 1076), aux encadrements malheureusement très dégradés car la molasse qui les caractérisait avait été posée en délit. Les cloisons nouvelles, en brique ont été montées sur des filières pratiquement suspendues à la charpente par des barres métalliques (cf. fig. 932, fig. 1077.1). Le problème a été posé : soit la restauration et la consolidation de l'état existant, très dégradé, soit la création d'une grande salle borgne à l'usage d'expositions temporaires (fig. 1077.2). Le témoin historique a été évalué : fallait-il conserver les dernières salles de classes au château alors que les écoles avaient quitté l'édifice depuis 1974 ? L'aspect esthétique a été également pris en compte : la façade sur cour présentait des ouvertures modestes au rez-de-chaussée et à l'étage, s'accordant mal aux grandes baies du second. D'autre part, l'avant-toit surélevé de l'aile nord ne se raccordait plus depuis 1883 à ceux des ailes ouest et est.

Le souci d'améliorer l'esthétique de la cour intérieure, de lui redonner une harmonie en reliant les avant-toits (fig. 1078), la nécessité de consolider la charpente et accessoirement le sol de cet étage pour le rendre accessible au public, la dépense importante qu'il aurait fallu consentir s'il avait fallu refaire

1075



**1075.** Cour intérieure, vue sur le mur de façade de l'aile nord. Etat en 1992, avant les travaux. (Fibbi-Aeppli)

1076



**1076.** Meneau en molasse d'une des baies de 1883 éclairant le second étage. (M. DuPasquier)

1077.1



**1077.1.** Aile nord, second étage, vue en direction de l'ouest depuis l'entrée du corridor 304. Au premier plan, les filières ayant supporté les cloisons de 1883, suspendues à des barres métalliques accrochées aux faux-entrails moisés de la charpente. Etat en 1993, après le démontage de la surélévation de la façade sur cour. (Fibbi-Aeppli)

**1077.2.** Aile nord, second étage, salle d'exposition, après travaux, même point de vue que fig. 1077.1. Etat en 1998. Côté cour, les supports de la charpente ont été reconstitués à l'identique de ceux s'accrochant contre la courtine nord, lui redonnant à l'extérieur son aspect d'origine. Au fond, la porte ouvrant sur la passerelle. Le sol ayant été ici entièrement refait, la salle est chauffée par le sol, choix qui a été écarté ailleurs au profit de simples radiateurs; ce parti a évité une intervention trop lourde qui aurait péjoré les structures anciennes. (Fibbi-Aeppli)

**1078.** Aile nord, façade sur cour re crépie après la suppression de la surélévation de 1883. Etat en 2001. Les encadrements de fenêtre, en pierre jaune de Hauterive, ont été repeints en couleur ocre, selon les maigres témoins anciens retrouvés. Par la suite, les zones laissées en pierres apparentes sur les autres façades seront réenduites afin d'améliorer encore l'unité visuelle de la cour, transposition sobre et contemporaine (les galeries de bois en moins) de celle qui aurait dû prévaloir avec les travaux de la fin du Moyen Âge. (Fibbi-Aeppli)

1077.2



les grandes baies en molasse ont finalement convaincu qu'il fallait supprimer cette excroissance de 1883. La décision a été prise par une « commission technique » nommée pour suivre l'ensemble des travaux, réunissant le propriétaire (soit la ville d'Yverdon-les-Bains) et les représentants des partenaires traditionnels en charge de la conservation des monuments historiques, comme la Commission fédérale des monuments historiques, la Section des monuments historiques du canton de Vaud (maintenant Section des monuments et sites), ainsi que l'Association pour la restauration du château d'Yverdon, société privée d'utilité publique chargée de la mise en valeur de la dimension historique de l'édifice.

1078



■ **La réfection générale des couvertures** – Parallèlement au chantier de l'aile nord, il a fallu se préoccuper de l'ensemble des toitures du château qui prenaient l'eau de toutes parts. La réfection générale des couvertures s'est échelonnée de 1994 à 2001 (cf. supra, p. 673). Les deux tours nord et est ainsi que la toiture de 1787 ont été reprises entre 1994 et 1997 avec le budget de l'aile nord (étape XIVc). Le solde, soit les toitures de la grande tour, de la tour ouest dite des Juifs, ainsi que celles des ailes est, sud et ouest ont été refaites entre 1998 et 2001 sur un budget spécial approuvé par le Conseil communal.

Ces travaux ont défini l'étape XVI de la réfection générale du château. Les toitures des ailes ont été recouvertes de tuiles plates neuves, sans teinte artificielle. On a renoncé à établir une sous couverture afin de garder le climat favorable à la conservation des charpentes anciennes que l'on a pu fort heureusement conserver (fig. 1079, 1080), moyennant la reprise de leurs assemblages qui ont dû être resserrés, consolidés et bloqués avec des techniques contemporaines très discrètes. La récupération des tuiles anciennes n'a malheureusement été que très limitée. Elles ont été concentrées sur deux pans de toiture, l'un sur la cour intérieure, l'autre donnant dans la courette de la grande tour. Au-dessus des lambris définissant les plafonds des salles de l'étage, le sol des combles a reçu des «bacs» étanches pour éviter les infiltrations éventuelles d'eau, recouverts à leur tour d'un plancher contemporain en caillebotis (fig. 1081), le tout améliorant également l'isolation thermique des salles du musée.

■ **Le recrépissage des façades de l'aile nord** – Pour les façades de l'aile nord, le projet prévoyait dès le début un recrépissage. Le monument avait été décrépî en 1918. Toutefois, il a fallu étudier beaucoup plus en détail tous les paramètres avant de pouvoir prendre une décision étayée et fondée.

Les observations sur l'édifice et dans les archives menées par les archéologues (Atelier d'archéologie médiévale), l'historien, les restaurateurs (Atelier St-Dismas), l'expert en crépis (Roger Simond) le tailleur de pierre (Michel Pidoux) ont permis de montrer que les façades du château étaient en grande partie crépies dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle même si à l'origine l'appareil de molasse a été conçu pour rester visibles (cf. p. 354). L'édifice n'a jamais connu une campagne de crépissage générale et uniforme mais présentait des secteurs plus ou moins enduits, en plus ou moins bon état, avec des teintes variables mais toujours claires, sans colorant particulier, simplement induites par la couleur des sables et graviers utilisés. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle probablement, les encadrements des fenêtres étaient soulignés par une couleur ocre. Depuis l'enlèvement général des enduits en 1903 et en 1918, l'appareil de molasse a beaucoup souffert pendant les 80 dernières années, où il a été exposé à l'air libre et à divers facteurs de pollution. Réaliser un simple jointoyage n'aurait pas été

1079



**1079.** Chantier de la réfection des couvertures, charpente de la tour nord de la Place. Etat en 1994. En dessous les profilés métalliques partant d'un point central et passant à travers les baies de 1610 ont supporté l'échafaudage qui avait pris l'aspect d'un hourd médiéval. (Fibbi-Aeppli)

1080.2





**1080.1.** Chantier de la réfection des couvertures, charpente de l'aile nord, de 1787. Etat en 1993. On a opté pour cette grande couverture provisoire sur structure tubulaire, d'une part pour améliorer le confort des travailleurs, d'autre part pour mieux prévenir les risques d'infiltration d'eau, fort préjudiciable pour les peintures bernoises. **2.** Même chantier vu de l'ancien grenier bernois. Les bennes visibles ici rappellent que durant toute la durée des travaux, de 1990 à 2003, plus de 200 m<sup>3</sup> de matériaux divers, faisant partie peu ou prou de la substance historique de l'édifice, ont dû être évacués. (Fibbi-Aeppli)

suffisant pour sa protection et aurait donné un aspect déplaisant. L'aspect décrépi, voulu par l'archéologue Naef, permettait une lecture archéologique du monument fort instructive. Architecturalement en revanche, on a affaire à une surface pierreuse qui n'a plus rien à voir avec l'état des origines, très dégradée par endroits, montrant de nombreux rapiécages, ayant dû laisser la place aux fenêtres des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles dont l'encadrement tenait d'ailleurs compte de la couche d'enduit disparue (fig. 1082). De plus, laisser les parements de molasse ainsi dénudés, sans la peau protectrice qu'on avait jugé utile de leur appliquer de très bonne heure, risquait à terme de porter gravement préjudice à la conservation du monument, vu l'évolution physico-chimique nuisible constatée pour ces 80 dernières années.

Il a donc été décidé de recrépir les façades sud et nord (cf. fig. XXVI-715) de l'aile nord en soulignant «en creux» les éléments médiévaux conservés (les baies-créneaux, la baie de l'ancienne cuisine, etc). Les encadrements ont été badigeonnés en ocre jaune et la façade elle-même en blanc atténué. L'appareil médiéval en molasse a été brossé et consolidé par de l'esther de silice. (Celui-ci ne se conserve dans le long terme qu'une fois recouvert d'un crépi). Ceci a permis de conserver la substance historique du parement médiéval. Le crépi a été tiré à la truelle selon les témoins encore en place. Faute de moyens financiers, le crépissage des tours a été abandonné et sera l'objet d'une étape ultérieure. Pour faire accepter cette «nouvelle» image du monument, une information circonstanciée a été donnée à l'exécutif de la ville (Municipalité) qui a accepté le projet, ainsi qu'à la population par des séances d'information et des articles de presse. Les réactions négatives ont été extrêmement peu nombreuses et la «nouvelle» image s'est imposée d'elle-même sans problème (fig. 1083).

1081



1082



1083.1



1083.2



**1081.** Couverture après travaux, dans la proximité de la tour nord. Les tuiles et les lattes sont neuves alors que la charpente de 1787 a pu être intégralement conservée. Plancher en caillebotis de bois. Etat en 2001. (Fibbi-Aeppli)

**1082.** Courtine nord, à proximité de la tour nord. Il faut constater l'état lépreux de la façade, montrant des trous, des réparations diverses, certains blocs progressivement rongés, d'autres posés en délit s'effritant. Observer le montant d'une baie-créneau entre les deux oculis de 1809 ayant ajouré l'étage de comble au-dessus de l'appartement de Pestalozzi. Etat en 1992. (D. de Raemy)

**1083.** Château d'Yverdon, entrée principale. **1.** Avant le recrépissage de la façade en 1990, **2.** Après travaux en 2004. (D. de Raemy, M. DuPasquier)

■ **Correction de certains désordres statiques** – À l'intérieur du château, chaque espace, chacune des salles, chacune des structures a suscité des discussions et conduit à la recherche de solutions fines et adaptées aux nouveaux besoins, tout en sauvegardant au mieux la substance ancienne de l'édifice. Nous n'allons ici également reprendre que quelques points et lieux à titre d'exemple. La salle d'audience 109-1+106-3 et la *Nebenstube* 109-2 formaient une partie des appartements baillivaux. Les remarquables décors peints découverts là en 1990 avec l'enlèvement des plafonds et boiseries du XVIII<sup>e</sup> siècle, leur état très fragilisé, ont demandé une très grande attention dans la conduite du chantier et suscité une réflexion importante sur le parti de restauration à adopter (cf. contribution d'E.-J. Favre-Bulle, p. 726). La suppression en 1870 d'un mur porteur séparant ces deux salles a mis à mal la stabilité de l'ensemble en privant les plafonds peints d'une partie de leurs support. De plus, dans la perspective de la réhabilitation des peintures, ce mur manquant était dérangeant au niveau de la cohérence des deux espaces. Il a donc été décidé de le reconstruire (fig. 1084, plan 38) dans ses dimensions originelles. Sa très forte épaisseur a permis d'y intégrer les techniques de gestion, du climat et de sécurité des deux salles assurant la meilleure conservation des peintures.

1084



1085



1086.1



1086.3



1086.2



**1084.** Aile nord, rez-de-chaussée, mur reconstruit entre les salles 109-1 et 102, vu depuis 109-2. Les corbeaux en maçonnerie ont été reconstitués à leur position initiale, indiquée par la filière de 1485 présentant au moment de sa mise au jour en 1990 une flèche et des fissures inquiétantes. Etat en 1996. (Fibbi-Aeppli)

**1085.** Aile nord, rez-de-chaussée, restes et traces de la cloison de 1778 pour la création de la portion de corridor 106-3, vue en direction de l'est, état en 1995. Le plafond de plâtre sur lattis accroché à des traverses de bois a davantage endommagé la peinture sur papier peint que le lambris à caissons de la salle 109-1.

**1086.1.** Salle 110, vue vers l'est. Renforcement du plafond au moyen de profilés métalliques. Etat en 1995. Cette structure un peu lourde a visé à décharger la cloison ornée de peintures murales (à gauche), séparant 110 de 109-2. Elle a permis également de conserver le plafond à solives de 1485. Ces profilés ont ensuite été dissimulés par la pose des boiseries du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 1006). **2.** Deux étages supérieurs de l'aile nord, installation des profilés métalliques porteurs. Celui visible ici repose au moment de la photo sur le canal ayant desservi la cheminée de la chambre du bailli 107-3; il sera ancré dans la maçonnerie de la courtine nord. Le plancher sur lequel les ouvriers travaillent est formé de forts madriers jointifs de 1536-1539, qui ont dû être reposés sur une structure métallique porteuse. Ces pièces ont dû être remplacées par des neuves dans certains secteurs. Les plafonds de bois apparus dès 1650 n'ont pas pu être récupérés. Les désordres statiques ont contraint également à abattre les cloisons transversales ayant défini les pièces 207, 208 et 209. Etat en 1995. (M. DuPasquier). **3.** Salle 107-1+2, vue vers le nord. Dans cette salle, le plafond à madriers jointifs de 1536-1539 a dû être entièrement refait et posé sur des profilés métalliques. La cloison séparant cet espace de la salle 107-3, disparue en 1864 pour les besoins scolaires, a été reconstituée au moyen de briques mécaniques. Etat en 1995.



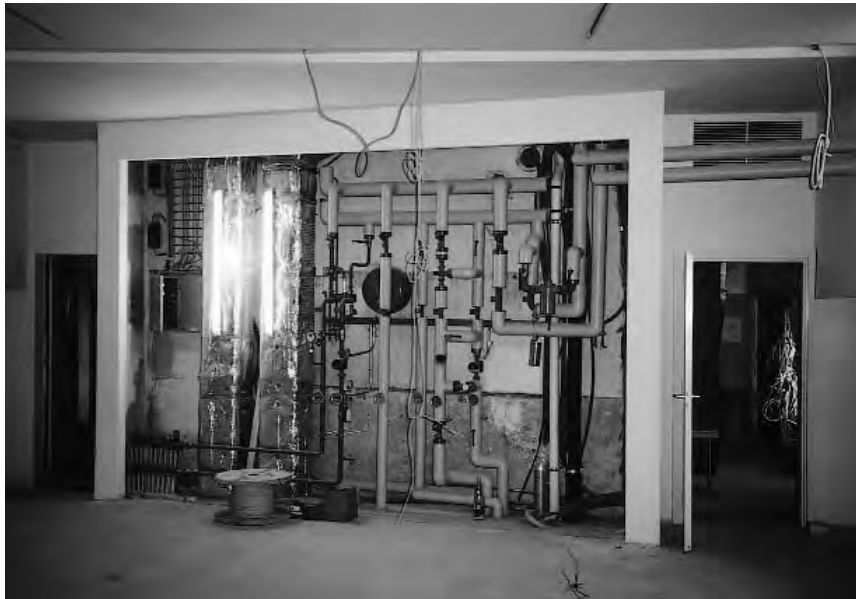
D'autre part, différents éléments spatiaux d'importance ont été apportés : un mur ayant divisé dès 1778 (fig. 1085) la salle d'audience pour créer un couloir intérieur a été enlevé afin de retrouver l'espace original de la pièce dans laquelle se déployait le décor peint, notamment celui du plafond qu'il fallait pouvoir embrasser à nouveau d'un seul coup d'oeil. Une porte créée en 1970 à la place du passage oblique de 1778, donnant sur la cour (cf. fig. 574, p. 349), sans doute inexistante à l'époque bernoise, a été occultée. Les plafonds peints de la salle d'audience et de la *Nebenstube* ainsi que la cloison en pan-de-bois séparant la *Nebenstube* de la salle 110 ont été rendu complètement indépendants des planchers de l'étage supérieur par l'aménagement d'une structure métallique intermédiaire dissociée, afin de protéger les précieux décors de tout ébranlement et de toute surcharge statique. Cette opération délicate a entraîné le renforcement des structures entourant les salles peintes (fig. 1086.1). Plus fondamentalement et ceci jusqu'aux planchers des combles (fig. 1086.2) : certaines cloisons ont été rebâties (fig. 1086.3), une structure de base métallique a permis de résoudre souplement les différents cas de figure. Ce travail a été bien entendu accompagné d'une documentation détaillée, tant archéologique que technique, qui ont complété les informations initiales. On s'est malgré tout efforcé de conserver des éléments anciens même modestes (cf. fig. 660, p. 453 : la cloison ancienne de la salle 209, qui a pu être conservée, posée sur un profilé métallique) mais qui ont une importance certaine dans l'histoire du monument.

■ **Les installations techniques** – Les installations techniques (chauffage, sanitaires, électricité, ventilation) ont été placées dans des espaces résiduels (fig. 1087) et ont été ainsi réparties par petits groupes. On a dit plus haut où celles assurant la climatisation des salles peintes ont été placées. Cela a permis d'avoir une grande souplesse au niveau de leur fonctionnement. Ceci est en particulier vrai pour la ventilation. En effet, une seule grosse installation centrale placée dans les combles aurait eu un impact trop important et préjudiciable au monument. Trois petites centrales monoblocs placées près des salles à ventiler a évité d'importantes atteintes aux structures avec la pose de longues conduites d'air.

■ **La grande salle 210** – La grande salle de l'angle nord-ouest au niveau 2 (salle 210) est un autre cas de figure des problèmes posés quant au choix d'une revalorisation de sa dimension historique. Nous avons hérité d'un espace hybride faisant initialement partie des combles mais partiellement occupé ensuite par une partie de l'appartement de Pestalozzi puis du directeur des écoles publiques, retrouvant son grand volume initial en devenant salle de chimie puis musée des sciences naturelles (cf. fig. 893, 910, 936). Que reconstituer sur la base des traces bien tangibles de ces aménagements, que montrer ? Nous avons été rapidement convaincus que le maintien de l'espace hérité en dernier lieu permettait à la fois la mise en évidence des éléments historiques, en les complétant le moins possible par des copies, intégrés dans une réhabilitation clairement contemporaine. Cette salle est un bon exemple où l'on a simultanément mis en évidence la dimension historique du monument en dégagant les restes du chemin de ronde (fig. 1088) dans la proximité de la tour nord, et opté pour un aménagement clairement contemporain, tout en prolongeant l'idée du chemin de ronde contre la courtine nord avec la passerelle permettant de rejoindre la salle d'exposition 305 (fig. 1089), utile pour répondre aux besoins des circulations dans le musée.

**1087.** Grande armoire technique aménagée dans l'extrémité orientale de la salle d'exposition du second étage, pour son éclairage, son chauffage et sa ventilation. L'espace résiduel à l'arrière, situé au-dessus de l'escalier desservant ce niveau est également dévolu à cet usage. Etat en 1998. (M. DuPasquier)

**1088.** Salle 210, restes du chemin de ronde, mis au jour après le démontage des cloisons renfermant des escaliers en bois ayant permis l'accès non seulement à la tour mais à l'étage de comble créé au moment de l'agrandissement de l'appartement de Pestalozzi en 1809 (au-dessus de 210-2). L'arrachement visible au premier plan a été provoqué par les travaux de 1809 ayant supprimé l'encorbellement du chemin de ronde au profit de fenêtres ; il montre que, en-dessous de son parapet, la courtine nord était liée à la tour nord. Etat en 1994. (Fibbi-Aeppli)



## Conclusion

Avec l'étape XIVc de l'aile nord s'est terminée l'intervention la plus importante effectuée au Château d'Yverdon-les-Bains depuis la création de l'Association pour la restauration du château. Sa durée très longue, de 1992 à 2003 dans un contexte économique se péjorant, n'a pas pour cause la seule complexité du chantier, dû au monument historique mainte fois transformé, mais également des contraintes budgétaires introduites par le maître de l'ouvrage en cours de chantier, visant l'étalement des dépenses sur une période plus grande que ce qui avait été prévu initialement. L'étape XVI des toitures s'est, elle, insérée dans ce processus avec son financement et son planning propre.

Le gros effort consenti à la documentation approfondie de l'édifice, tant historique, archéologique que technique (étapes XIVa et b) en amont du projet, a permis d'éviter les grosses surprises en cours de la phase d'exécution des travaux (étape XIVc). On a pu s'en tenir aux options prises à l'établissement du budget des travaux ; la longue durée de ces derniers n'a pas entraîné de modifications significatives de ce projet. Ces options ont été décidées en toute connaissance de cause et n'ont pu être que les plus judicieuses grâce à ce très gros effort de documentation préalable. Le chantier n'a pas connu d'arrêt mais son rythme plutôt lent a permis de prendre le temps de la réflexion sur tous les points délicats surgis en cours de travaux. Les informations recueillies par les spécialistes au cours de cette phase XIVc d'exécution ont permis de nuancer, de préciser encore les données des phases XIVa et XIVb, même si elles n'ont fondamentalement pas été remises en question.

Sur le plan humain, il faut souligner l'esprit d'équipe qui a soudé tous les partenaires – en général de fortes personnalités aux horizons très divers – tout au long de cette épopée ; le monument, pensons-nous, en a été le principal bénéficiaire. Il n'était en effet pas évident d'accorder les priorités d'un ingénieur civil à celles d'une historienne des peintures. Chaque spécialiste a dû reconnaître que son apport n'était pas un absolu intangible mais qu'il devait se confronter à celui des autres, non pour s'annuler, mais pour parvenir à une synthèse, synthèse des connaissances d'une part, débouchant sur la rédaction de ces deux volumes sous la conduite de Daniel de Raemy, synthèse architecturale qui nous incombait d'autre part, exprimée dans le parti retenu pour la réhabilitation de l'aile nord.



**1089.** Salle 210, après restauration et après l'aménagement par le Musée d'Yverdon de l'exposition permanente consacrée à l'histoire contemporaine de la région. Etat en 2004. (Fibbi-Aeppli)

Nous tenons ici, pou conclure, à témoigner notre reconnaissance aux instances compétentes de la Confédération, du canton de Vaud, de la commune d'Yverdon-les-Bains, propriétaire de l'édifice, à l'Association pour la Restauration du Château d'Yverdon-les-Bains, à toutes les personnes et institutions qui ont apporté leur aide, aux experts consultés, mais aussi et surtout aux maîtres d'Etat et à leurs équipes sans qui rien n'aurait été réalisé. L'esprit constructif dont chacun a fait preuve a permis que ce chantier délicat se soit déroulé de manière harmonieuse.

## Annexes

### Annexes 1 et 2 – Sources écrites relatives au château d'Yverdon

#### 1) Inventaires

**1a) Deux Inventaires établis le 2 octobre 1408 et le 15 avril 1423.** Ces deux inventaires sont les premiers que nous possédions. Ils donnent une bonne vision globale de l'occupation du château à l'époque d'Amédée VIII et permettent de confirmer que toutes les pièces habitables se répartissent au rez-de-chaussée et donnent immédiatement sur la cour intérieure. Seules les tours secondaires disposent d'une chambre à l'étage.

AST, SR, i. 70, f. 205, m. 10, rot. 44, 02.10.1408-01.02.1409: Tenor inventarii sequitur in hec verba. Inferius continentur ligna, layta, bona mobilia que nobilis Guillelmus Mestraul de Mont tradidit et delibravit per inventarium infrascriptum nobili viro Arthaudo Championis in castro Yverduni pertinentia illustri principi et domino, domino Amedeo Sabaudie, comiti ad causam castri sui de Yverduno.

Primo a receheuz lidit Arthaul, mentenant chastellain de Yverdon, les teyts du chastel de Yverdon combien que ils soient vioux, que pour les goteres ne plout point sur les traveysons. Et que les traveysons dudit chastel ne sont riens damagiés deix plouges.

**[corps de logis nord]** Item en la grant cosine ung comaclo, una table, deux treateaux.

**[corps de logis ouest]** Item en la grant sale, en la partie divert l'orient ung grant bain à marchipiez. Item deux autres bains. Item un grant buffet. Item doux grans tables.

**[corps de logis sud]** Item en la chambre joste la dicte sale, de la part de la bise ung bain, ung chasliet.

Item en la chambre dou seigneur après ladite chambre ung chasliet.

**[chapelle]** Item en la chapella 18 canons\* sains fusta. Item ung buffet, quatre treateaux.

**[corps de logis est]** Item au peilo un chaslet, ung bain forré. Item deux bains, ung buffet deux tablos.

Item en la chambre de la petite cuisine ung rastellié à tenir pot et peles et aysement de cuisine, une table deux treateaux.

Item en la tour dou pont en la chambre dessus deux chasliez.

Item en la place après la porte devant dudit chastel joste le four une table et deux treateaux.

Item en ladite tour dou pont en la chambre dessous 7 arballestes de bos, 4 cuyraces, 4 capellines, deux quesses de virotens.

Item une campane de métal petite sur le puix assise. item sur lo poix deux seillons et une corde garnie de deux cheynes de ferre et une catelle. item douze cloz.

Item l'estable dudit chastel assix devant lo dit chastel garnis de rastelliers et de menieyres pour 4 chevaux.

Quas res et que bona mobilia dictus Arthaudus confitetur se habuisse et recepisse a dicto Guillelmo Mestraul de Mont domicello vice et nomine prefati domini comitis Sabaudie. Et est presens inventarium duplicatum ita quod quilibet ipsorum Guillelmi et Arthaudi habet unum, datum secunda die mensis octobris anno domini 1408. Roletus Bachiez. Cuius inventarii notam reddit manu Roleti Bachie, notarii predicti subscriptam et signatam.

\*Quia ubi dicit 18 canons debet dicere 18 bombardas prout retullit in camera computorum domini Guillelmus Mistralis, dudum castellanus Yverduni presentibus domino Johanne Servagii legum doctore, Petro Magnini et Anthonio Domengii, magistris et autitoribus computorum domini, die 20 junii 1409.

AST, SR, i. 70, f. 205, m. 13, rot. 57, cc. Yverdon, 30.06.1423-15.03.1424: Sequitur tenor inventarii bonorum expeditorum per Jacobum de Menthone, alias de Dyngiez, olim castellanum Yverduni nobili viro Guillelmo de Columberio domicello, castellano moderno ibidem post dictum Jacobum in hec verba.

Ego Jacobus de Menthone, alias de Dingiez, domicellus olim castellanus Yverduni notum facio univervis presentibus et futuris quod ego vigore et virtute litterarum illustris et magnifici principis domini nostri carissimi domini Amedei ducis Sabaudie, quarum litterarum tenor sequitur de verbo ad verbum in hunc modum.

Amadeus, dux Sabaudie dilecto fideli Jacobo de Menthone alias de Dingiez, castellano nostro moderno Yverduni, salutem. Dilectum fidelem

nostrum Guillelmum de Columberio, aliis nostris patentibus litteris hodie datis, nostrum constituimus castellanum castri, castellanie, mandamenti et ressorti nostrum Yverduni. Tibi mandantes quatenus dictum castrum et officium predicte castellanie Yverduni dicto castellano de Columberio, visis presentibus, liberes tradas et realiter expedias vice nostra sub inventario arnesiorum, gladio, balistarum, bombardarum et aliorum utensilium nostrorum que habemus in dicto castro inde ad opus nostri conficiendo et habitis pro te a dicto Guillelmo cum presentibus littera vel instrumento de confessione et recepta de expeditione predicta te heredes res que et bona tua solvimus et quitamus cum pacto sollempni de ulterius quaque a te vel tuis propter et quomodolibet non petendo. Datum Aquiani die decimaquinta mensis aprilis anno domini millesimo IIIlo vicesimotercio per dominum, presentibus Urbano Ciriserii, Petro Andreveti, Guillelmo de Saxo, Francisco Compesii et Roberto Vuagnardi magistro hospicii. Johannes Boubat. Tradidi [ego Jacobus de Menthone] deliberavi et expedi viro nobili Guillelmo de Columberio, moderno castellano dicti loci Yverduni presenti et recipienti, castrum ipsius domini nostri Yverduni cum etiam arnesiis, actillieris et bonis aliis mobilibus inferius proxime declaratis.

Et primo sex bombardas munitas buscho et ferratas; item tres alias bombardas magnas et tres alias bombardas minores sine buscho et ferratura; item sex balistas bonas in quibus deficiunt alicue cavillie ferre in strepis; item unam aliam balistam modici valoris; item quatuor capillinas quarum una caret viseria; item quatuor curachias.

Item in turri respiciente supra pontem **[tour est]** duas quessias de verotonis ferratas quarum una non est bene plena; item in duabus aliis quessias sunt verotoni impennati et non ferrati, 400 qui nunquam fuerunt ferrati, ut apparet visione eorundem; item magis sunt 375 virotoni ferrati qui nunquam fuerunt impennati extracti a dictis quessias; item in dicta turri unum dictum challiet cum una pertica de muro ad murum.

**[corps de logis est]** Item in coquina sex paneis rotundos et quinque paneis longos; item in dicta coquina unum coquendum ferreum, unam mensam sapini cum trabichetis, unum scannum, unum trabichetum, unum scannum vocatum drechioux, unum parvum hostium ferreum oris stupe.

Item in parva camera fustia dicte coquine duo parva scanna et unum dictum challiez et hostia dicte coquine sunt pendentia et in duobus hostiis sunt serralie fuste licet garnite ferri sine clavibus.

Item in parva coquina unum scannum, unum dictum challiez, duos trabichetos, unam perticam, unum dictum drechioux;

Item in stupa, unum scannum ad marchipiez, unam mensam cum trabichetis, unam parvam mensam ad modum buffeti, unam perticam in traverso; item in dicta stupa unum fornietum buscho garnitum.

Item iuxta dictam stupam, unam despensam et in hostio dicte despense unum hostium pendens garnitum sua ferrea cum clave;

Item in exitu dictarum stupe et despense unam campanam parvam.

**[cour intérieure]** Item in platea castri, unam mensam sapini, unum scannum et unam dictam eschillaz modici valoris; item duos trabichetos.

Item supra putheam [sic] unam catellam garnitam ferro et corda; item in dicta platea 14 lapides rotundos pro bombardis et 22 lapides parvos pro bombardis.

**[corps de logis ouest]** Item in magna aula, unum dictum ractelly ad tres dictos traverseis, unum parvum scannum, duos trabichetos pro buffeto, unum scannum ad marchipiez, unam mensam sapini super dictum scannum munitam trabichetis; item in dicta aula quatuor scanna magna, unam mensam sapini sine trabichetis; item unum buffetum; item duos torcheis nemorum ad recipiendum faces incensas.

**[corps de logis sud, partie ouest]** Item in camera iuxta dictam aulam a parte orientali, unum dictum challiez et duo scanna cum una pertica.

**[corps de logis sud, partie est]** Item in alia camera sequenti vocata camera domini, unum dictum challiez cum una pertica ferrata.

**[corps de logis sud, annexe est, contre la cour de la grande tour]** Item in una alia camera posteriori, una pertica de muro ad murum.

**[chapelle]** Item supra capellam, unum buffetum munitum de duobus trabichetis, unum parvum trachietum, unam parvam mensam sapini, item unam palam manupereriam navis vocata galleaz.

**[corps de logis nord]** Item in coquina magna, unum dictum ratelley ad tres specias, unam mensam sapini cum duobus trabichetis, unam scalam modici valoris, unum hostium pendens in dicta coquina.

**[cave ouest]** Item in stabillo sito infra castrum a Jurano unam dictam minjueriz in una parte et in una (a)lia parte quandam parvam minjueriz

## Annexes

in una parte et in una alia parte quandam parvam minjuey et unum parvum ratellery modici valoris.

Item retro castrum ultra aquam Thele, quandam navem seu galleam cohaptam communiter cum pertica et rosa existentibus in eadem galea cum quibusdam cordis modici valoris; item unam dictam remem vocatam gouvernau; item infra dictum castrum 38 remes dicte galee.

Item stabulum ante dictum castrum, minutum mingier. et ratell.

[**aile ouest, partie nord**] Item in parva camera anteriori iuxta magnam aulam unum parvum challiez cum duabus cordis modici vel quasi nullius valoris;

[**tour est**] Item in turri supra pontem unum dictum challiez parvi valoris, item sigilla dicte castellanie et plures claves dicti castr.

Item magister Bissentius, carpentator morans Yverduni et Girardus Clerici, etiam carpentator cum juramento retulerunt visitasse castrum predictum et omnia membra eius refferentes in verbo veritatis quia supra tectis dicti castrii que male sunt cohopena defficerunt 18000 clavini et 18000 scinduli.

Item capella est male cohopena et quasi comminatur ruynam.

Item magna aula est male gubernata in tantum quod in quinque vel sex partem pavamenti dicte aule est destructum et indiget brevi reparatione; Item pons castrii, gradus et porta ligni introitus dicti castrii indiget reparatione qui pons et gradus tendunt ad ruinam.

**1b) Cet inventaire de 1624 permet de se faire une bonne idée de la répartition des locaux et de leurs fonctions après les grandes transformations des années 1580.**

ACV, Bb42: NICLAUS VON DISBACH, Inventarium [1624] Harnach volgett der Hussrath im Schloss Ifferden.

- Erstlichen in der alten Stuben [110]: 1 nussböumigen ussbognen Tisch, 1 nussböumigen Stul, 2 tannigen Stul, 1 gross ... buffet, 1 nūw Giessfass schäfflin, 1 nūw Giessfas, 1 nūw küpferin. Handbechi, 6 Scabellen.
- In der Nebentstuben [109-1+106-3]: 1 nussböumige Bettstatt sampt dem Rollbett, 2 Sydelen.
- In der Näbendtkammeren [109-2]: 1 nussböumigen Tisch, 2 geschläch Bettstatt sampt ein Rolbet, 1 taninen Kleinderschafft, 1 klein Buffet, 2 isen Brandrytinen.
- Im grossen Sal [115]: 1 nussböumigen uszognen Tisch, 1 nussböumige Buffet, 1 alt Giesfas schäfflin, 1 Zienig Giesfas sampt dem schw? Bechi, 2 länen Stul uff die alte Gattung, 1 nussböumigen Schafft, 1 nussböumige Buffet, 1 tanige Bettstatt, 2 alt danig Trög, 1 nussböumige Trog, 1 par isen Brandtreytin, 1 Mählkasten.
- Im Appelatz Stuben [119]: 1 Buffet, 1 nussböumige Tisch, 1 tanige Bettstatt, 1 tanige Stul.
- Im grossen gan vor der Appenlatz-stuben [120]: 2 gross ful Mälkasten.
- Item im Santinelu Stubli [**galerie contre la courtine sud**]: 1 guschli mit sampt dem getrouw sack und einer bösen Decki, 1 uffzognen Tisch, 1 tanigen Stul.
- Im Bachstübli [122+123]: 1 alte tanige Bettstatt sampt einem rolbeth, 1 tanige Tisch sampt ein kleinen Stul.
- Im Herren Säli [127]: 1 nussböumigen Tisch, 1 garböumigen lanen Stul, 2 nussböumig Bethstatt, 1 tanig Rolbeth, 1 par isen Brandtreytinen, 1 nussböumigen Stul, 2 thanig Stul.
- Im Hoff [129]: 1 alten thanigen Tisch, 1 ingemuret Kes(f?)y, 1 alten Brenhaffen.
- Im Junfrouwn Stübli [107-1]: 2 alt Bettstätten.
- In der Kuchi [107-3]: 1 tanigen Tisch, Schafft, 2 thanig Stül, 1 fäder Brätter, 2 isen Gälinen.
- In der Spyskamer [107-2+106-1]: 1 kleiner Buchischafft, 1 klein nussbaum(?) Trögli.
- Im forderen Wächterthurn [101]: 1 alte Bettstatt, 1 kleinen nussböumigen Tisch, 1 tannigen Stul.
- Im gan vor dem Wächterthurn [104-105, **côté entrée piétonne**]: 3 Schafft darin sy ire Spis behalten, ein anderen ingemurten (?) Schafft, Im anderen wächterthurn, 1 nūwe thanige Bettstatt, 1 nūw Banchtrögli, 2 nūw Deckene.
- Im Stal: 1 alte Bettstatt, 1 Haber Kasten, 1 nūw Schäfflin.
- In den Kornhäuseren: 2 gross Kornrytteren, 2 gross Wanen das Korn usszemachen, so ich nūw koufft han, Item so han ich 4 lang stül zu den Taffelen lassenmachen, Item so seyndt 3 lang Taffelen aber thanig.

**1c) Inventaire de 1670-1676, un des plus complets de la période bernoise. Certains des meubles contenus dans cette liste peuvent être datés par les comptes des années précédentes.**

ACV, Bp42-24, sp., 11.10.1670: Inventayre et Rolle des meubles et autres choses qui sont au chasteau d'Yverdon, par le noble et très honoré seigneur baillif Manuel, laissés à la sortie, à l'entrée du noble et très honoré seigneur nouveau Ballif Steiger, fait le 11 octobre 1670, en présence du recepveur Corevont, et du sr Jonas Perrin, garde au château, avec le secrétaire Myéville, outre l'inventaire de l'arsenal; pourra être envoyé à Berne, copie de l'inventaire, révisé en 1676.

- Au grand poille du chasteau [109-1+106-3]: il y a une table qui se tire avec un banc de noyer; un buffet avecq le lavemain auprès, de noyer; les deux petits buffets ferrés en la muraille; et la tablette vers la fenestre avec le tirant; le grand banc dossier; le lavemain avec le bassin d'estain; le bois et crochet à tenir les armes; le baston de la justice qui est au banc dossier.
- Au poille de monseigneur le ballif [109-2]: un grand chalit de noyer avec le couvert dessus; un archebanc de noyer auprès; encore un archebanc dossier derrier la porte et trois tablaz dessus de sappin; une petite table vers la fenestre; le buffet vers la muraille avecq la porte et serrure de fer; un aultre archebanc dossier du costé de la rue et trois tablas de sappin.
- Au poille à Madame [110]: deux grands chalictz de noyer avec leurs fonds dessus; une table simple de noyer; un grand garderobbe de chesne; le banc dossier de noyer; un chariot dessous le lict; une table qui se lève contre la muraille; le coffre ferré avecq les serrures et cadenas où l'argent de guerre est dedans; une aiguière de noyer avec le lavemain d'estain et le bassin de cuivre; un grand garderobe avec quatre portes ferrés et fermant à clef; (il y a un petit buffet de sapin proche le fourneau).
- A la grande salle [115]: le banc dossier de sappin; une table et un banc de sappin; un garde-robe de sappin à deux portes teint en rouge; un vieux buffet de noyer avecq ses tirants et son dossier derrier; deux grands vieux coffres de sappin; deux bancs dossiers de sappin; et des crochets de bois avecq le fond pour tenir les armes; un autre garderobbe soit buffet à 2 portes de sappin.
- A la chambre au bout de la grande sale [116]: deux grandes arches farinières de sappin fermantes à clef; un petit vieux chalit; une veille chere de noyer percée.
- Au poille dernier au recepveur [120-5]: une table simple de noyer; un grand banc dossier de noyer avecq quatre buffets dessus qui ont les portettes de verre où il y a plusieurs livres; un chalit de noyer avec ses fonds dessus; un vieux buffet de noyer avecq deux portes et deux tirants fermant à clef; un laon de sappin avecq trois tablatz derrier le fourneau.
- A la salle dernier ou allée qui regarde le jardin [**corps de logis sud, 120-1-4**]: une grande vieille table de sappin; une vieille arche de sappin fort caducque; les degrés ostés du poille où on montoit à la salle dessus avecq quelque garniture de noyer; dix seillons de cuir pendus au dessus de la traylason.
- A la tour neufve qui regarde la maison de ville, dicte la chambre à Deprez [119]: une vieille table de sappin; quatre tablaz de sappin à tenir le fruitage.
- A la cuisine [107-3 + 4]: deux vieilles tables de sappin; un grand buffet de sappin; quattres vieux tablaz de sappin; la porte de fer du petit fourneau; deux grands landiers de fer; deux courmacles; (ung comacle); il n'y a point de portette au fourneau du grand poille.
- A la despence auprès de la cuisine [107-2 + 106-1]: un grand buffet de sappin avecq quatre portes et deux serrures; une vieille arche de sappin avecq sa serrure et des tablaz à lentour; un banc de chêne à hacher la chair.
- A la chambre aux servantes [107-1]: un chalit de sappin; un grand archebanc de sappin.
- A la cour haute du chasteau [129]: il y a le petit moulin au carré; le puitz avecq sa garniture; un bassin de pierre avec deux ferts à travers; deux bancs dossiers de sappin proche la porte de la grande salle; un autre banc de sappin vers le puits; quatre grands crochets de fer attachés à la muraille avec le chandelier de fer auprès de la porte.
- A la salle du milieu, visant contre la plaine, vers l'arsenal [127]: deux grands chalictz de noyer avecq leur couvert de toile et à chacung un banc de sappin; un vieux buffet sans porte; une grande table de noyer

## Annexes

- qui se tire; un petit garde-robe dernier la cheminée (est à présent à la chambre des appellations); deux landiers de fer.
- A la chambre vers le puitz [128-1-ouest]: des balances de bois avecq un marc de pierre et la boucle et un marc de fer sans boucle; un vieux tamiset de cuyvre pour le puitz (biffé); un auge de pierre carré.
  - A la chambre auprès celle du puits [128-2-ouest]: quatre grands tablaz attachés au solar dessus et dessous; et d'autres tablas à l'entour; une grande topine de terre à tenir de l'huile.
  - L'arsenach [126] s'inventorise avecq aussi la meche poudre et plomb.
  - Au four du chasteau [122 + 123]: il y a deuc portettes de fert; et une petite brayère (brassière) de fert; une petite table de noyer dans la tour; un grand tablar avec quatre laons; un petit vieux archebanc; une feuille de fer devant la bouche du four (biffé).
  - A la grande allée vert le grenier dessus [220]: neuf grands mex a païtir le pain.
  - Au grand grenier regardant la place [215]: le moulin ou eppousoir neuf pour nettoyer les graines; un grand vase (van) tout rond; et il y en a encore deux autres au chasteau; un petit tinot vieux de sapin; deux quarterons ferrés; un bichet, un quarteron et 1/2 d'Orbe; des grandes tinalles de fert.
  - A la tour qui regarde la place [tour nord, 214]: il y a plusieurs piches, pichards et palles de fer, une partie de petite valeur.
  - A la petite allée en entrant au chasteau [104 + 105, côté porte pétonne]: il y a une grande vielle, grosse chaîne de fer soubz les degrés; un vieux buffet de sappin aussi soub les degrés; item un autre buffet vieux de sappin; les quatre hallebardes, quatre musquets et quatre bandolières des gardes qui pourront être compris avec ceux de l'arsenal.
  - A la tour des gardes [tour est, 101]: un grand chalict et un chariot avec deux coultries; deux grands coussins; quatre vielles couvertes et quatre linceuls; un vieux archebanc; une table de sappin avecq un banc de sappin; un pot d'étain que tient deux pots (biffé: «perdu»); et un autre d'un pot et demi.
  - A la chambre du recepveur sur le poille de Monseigneur le ballif [209]: une table de sappin; un chalict de chesne; un vieux archebanc de sappin; un poulpitre de sappin avec son tirant; un plafond de sappin; quattres grandes tablars chagés de livres et vieux droits du chasteau; deux autres tablas dernier la porte en entrant.
  - Au lieu de la torture [114]: la corde de la question; deux pierres avecq les boucles; un marc de fer ne sachant à qui il appartient; trois pièces de bois pour s'assoïr.
  - Au dessus de la tour des gardes [201]: il y a deux roues d'une artillerie qui a esté crevée et en un des greniers, il y a une grosse corde.
  - A la tour neuve [218]: dans ladicte tour, il y a bonne quantité de grosse et menue fermente.
  - Au grenier qui regarde la jardin dernier [219]: il y a un petit moulin à bras; une petite colliere (caillere) de sapin; plusieurs vieilles picques qui sont sur la muraille et d'autres bouts de picques rompues.
  - Il y a au chasteau trois cribes à cribler le bled compris celui du Sr Cordey.
  - La cloche attachée à la muraille de l'allée dessus; deux grandes cordes attachées aux degrés montant à l'allée du grenier [escalier reliant 123 à 220]; une catale de bois avecq la corde servant pour lever en haut de la mesche ou autre chose; une grande corde et la biche que l'on monte les fustes en haut vers la galerie du lardier.
  - Au bas estage du chasteau à la vouste qui regarde le jardin [018 ou 019]: quatre grandes pièces de sappin servant de marcs; une pièce de bois de sappin servant de rouleau; et d'autres vieux marrinages de sapin et autre bois.
  - A la vouste du pressoir [probablement corps de logis ouest]: le pressoir et sa garniture; l'ambiaicz, la cheville de fer et la corde; une grande tine; des marcz de bois au coing proche la grande cave en nombre de six pièces; deux poulaines de bois pour encaver; deux grands marcs vers le pressoir; il y a dans le poille deux seringues de lotton.

1d) Les inventaires de chaque fin de préfecture ont été conservés de 1696 à 1720; on donne ici le dernier.

ACV, Bp42-31, p. 172, 1720: Folgen die Mobilieren so meinen Gnädigen Herren angehören, und immerdar im Schloß bleiben...

- In der Audienz-Stuben [109-1]: Zwei Bambröglen samt dem Siedelwerk, darinnen Schafftlein von Nußbaumigen Holtz, ein neüwes Buffet

- auch von Nußbaumigen Holtz, samt dem Gießfaß und Handbecki, zwei Meßinge Feürsprützen, so von der Hand gebraucht werden, zwei Schäftlein vornen bey dem Fenster gegen der Gaßen, so von unterschiedlichen Schubläden, ein Grichtßtab, ein eiserne Stenglen ob den Fenster.
- In der ordinari Wohnstuben [110]: Ein Bettstatt samt dem Bancktröglein von Nußbaum und ein Rollbett, die Bettstatt hat eiserne Stänglen, ein nußbaumiges Schafft mit 4 Thüren, für das weiße Zeug zubehalten, ein andere Nußbaumiger Schafft mit 2 Thüren, ein kleines Tanniges Buffet, ein Zinniges Gießfaß und kupferiges Handbeck, ein nußbaumiger Tisch, drey Bancktröglein samt dem Siedelwerk.
- In dem Neben Stüblin [109-2]: Eine große Bettstatt von eisigen Holtz, samt dem Bancktröglein, die Bettstatt hat 2 eiserne Stänglen, zwei andere Bancktröglein, samt der Siedel. von Nußbaum, ein Schafftlein von nußbaumigen Holtz, ein großer beschlagener Trog darinnen das Reißgeldt ligt.
- In dem Plainesahl [127]: Ein Nußbaumiger Schafft mit Schubläden, zwei Bettstätt mit Hunletzen, jede hat 3 eiserne Stänglein, die Bettstätt sin von nußbaumiges Holtz, zwei Landiers oder Feürhünd von eisen, ein schöner nußbaumiger Tisch, den man außziehen kan, Ein nußbaumiges Bufffet.
- Im Præceptor Stüblein [120-5 (ou 209?)]: Ein altes Bufffet, ein nußbaumiger Tisch, zwei Bancktröglein, samt den Siedelen von Nußbaum un oben auff zwei Gehalt, ein alter geschnitzter Säfel, samt Dosier.
- In der Mählcammer [122 + 123]: Zwei große Mählkästen, Ein alter Trog von Tannigen Holtz, Zwei große Landiers oder Feürhünd, Drei Multen.
- Im finsternen Gang [220]: ein großer alter Mählkasten.
- Im großen Gang oder Sahl [120-1-4]: Ein kleiner Mählkasten mit einem Schleglen und Mahlet Schloß, weiter 16 Feürseymer, ein bufffet.
- In der Sood-Cammer [128-1-ouest]: Zwei Gestell gegen der Mauren umb das Obst oder was anders darauff zu legen.
- In der Cammer gegen dem Plain-Sahl [128-2-ouest]: Die Vorfenster zur Audienz-Stuben von Waldglaß, Die Vorfenster zur Nebend-Stuben von Papeir, In der Mitte des Gemachs ein vierfaches Gestell, Obst und anders darauf zu legen, Eine Waag samt etwelche Gewicht, An der Mauren gegen dem Plaine-Sahl beydes Orthen ein zweifaches Gestell von Läden.
- In dem Thurn da die Zusätzer wohnen [101 + 201]: Eine Glocke zu Nacht den Zusätzeren zu laüthen, Zwoh schlechte tannige Bettstätt, Zwoy Underbett, zwoh Ziechen, zween Hauptkåben, vier gute Decken, Zwo Kanten, eine von... Maß, die andere von ... Maß, Zwoy tannige Kleiderschäftt, Ein eiserne Offenthürlein.
- Im Mägden Stüblin [107-1]: Ein schlechte Bettstatt samt dem Rollbett von tannigem Holtz, Ein tanniges Bancktröglein, Ein klein tannige Tischlein mit einer Schuhbläden.
- In der Küchi [107-3]: Ein schlechter tanniger Tisch, darauff der Wasserüber stehet, Ein anders Tanniges kleines Tischlein, ein beschloßener Tanniger Schafft, darein man Speiß thun kan, Ein Hählein, ein eisernes Offenthürlein zum Audienz-stuben Offen.
- In dem Nebengmächlein bey der Küchi [107-2 + 106-1]: Ein beschloßener Küchischafft mit 4 Thüren, Ein ander kleiner Trog, Ein alter ..ußkorn Trog, Zwei Gestell von tannigem Holtz darauff mann das Kuchi-Geschier thut, Ein Dauben Krätzen.
- Im finstern Gang [220]: Dreyzehn große eisige dicke Schirm, so im Kriegzeiten vor die Fenster sollen gethan werden.
- Auff dem Estrich (?): Ein lange Beygen von Buchfigem Holtz, Ein andere Beygen von eichigem Holtz.

1e) Par rapport à l'inventaire de 1720, on constate qu'en 1772 les meubles appartenant à l'Etat de Berne sont beaucoup moins nombreux et de qualité médiocre. Au cours du XVIIIe siècle, l'ameublement personnel du bailli a gagné en importance.

ACV, Bp42-41, sp, 1772: Etat du mobilier au château d'Yverdon appartenant à LL.EE. nos souverains seigneurs.

- A. Au grand vestibule [120-1-4?], un double vieux buffet de noyer.
- B. Au petit vestibule et au galetas [220], 3 vieilles arches de farine.
- C. Devant la tour des gardes [104-105, côté porte piétonne], un buffet neuf de sapin pour les officiers et gardes.
- D. Dans l'allée [< 210], où l'on monte dans les entrechaux, un vieux double buffet de sapin.

## Annexes

- E. Dans le grand vestibule [120-1-4 ?], deux buffets de sapin.
- F. À la vieille cuisine [107-3], un buffet avec deux layettes pour les lettres souveraines, deux landiers, une grande chaudière à la montagne de Lignerolles, acquise en 1754.
- G. Dans l'appartement du valet de chambre [207 + 208-1?], une table de noyer.
- H. Au grand vestibule [120-1-4?], un buffet neuf de trois portes, un vieux buffet simple de noyer.
- I. Aux carrons [223 + 224], deux grands buffets doubles neufs de sapin, servant pour les archives, un escalier neuf de sapin qui sert au buffet des archives.
- Au bureau de recettes [209], un buffet de sapin avec deux portes vitrées, servant comme dessus, un buffet de sapin avec des layettes.
  - À la cuisine [115-1 + 4], une table de chêne avec ses bancs. signé Wagner et Lerber.

**1f) Très bel inventaire relevé à Berne par Georges Kasser, établi le 15 janvier 1796 par le bailli Vincenz von Sinner, en partance pour l'Amérique, qui vend son mobilier personnel à son successeur et dernier bailli à Yverdon, Carl von Wattenwyl. Comme au Moyen Âge, les inventaires de l'ameublement d'Etat ne sauraient refléter le confort réel des appartements du château.**

- À la salle de Compagnie [110]: un ameublement cramoisi consistant en 2 sofas, 12 cabriolets et 6 chaises à 30 louis, 480 £; quatre rideaux de taffetas cramoisi avec festons et glands, 50 £; les quatre rideaux de mazin, 30 £; La commode à table de marbre, 7 louis d'ars, 112 £; le miroir à 6,5 louis, 104 £; la pendule sous un ourtint de verre, 10 louis, 160 £; une table à pliant pour le thé, 16 £; deux tables de jeu à damier à 12 £, 24 £; deux dites en triangle à 11 £, 22 £; les 6 lustres égaux à 6 £, 36 £; deux coussins de fenêtre au salon de compagnie; 5 £.
- Au cabinet et à côté [109-2]: le lit de damas cramoisi avec la couverture de mousseline à 13,5 louis d'or, soit 216 £; l'intérieur du lit à 130 £ et le tapis devant le lit à 2 £ 10 sols, ensemble, 132 £; les deux fauteuils de jonc à coussins cramoisis à 15 £ et les 6 chaises à damas à 14 £, ensemble, 114 £; les 4 rideaux de bazin blanc avec festons en mousseline et glands, 36 £; la commode 3,5 louis, 56 £; le miroir au même prix, 56 £; l'assortiment de la cheminée consistant en pele, pincette et soufflet propre, 4 £.
- Chambre de madame la baillive [109-1]: la commode à table de marbre, 34 £; la table de toilette, 12 £.
- Chambre de Mr le baillif [107-3]: le lit avec rideaux et tapis, 120 £; le bureau à 7 louis d'or, 112 £; la presse avec la table qui va avec, 50 £; l'attirail de cheminée, compris pelle, pincette, crochets, soufflet et rideaux de cheminée, 4 £; les étagères pour la bibliothèque à la chambre de Monsieur le baillif, 3 £; un caisson pour le bois de cheminée, 1 £.
- Chambre d'audience [107-1 + 2]: le bureau avec les tables et buffet au-dessous à 3 louis, 48 £; le tapis verd pour la table avec les deux rideaux verts pour les tablars, 18 £; Item le buffet des tablars avec la vergette de fer, 17 £.
- Salle à manger [115-4]: le miroir, 60 £; la commode, 28 £; quatre petites tables à noyer à 5 £, 20 £.
- Contre la Plaine [127 ou 128-2]: les 6 rideaux blancs en mazin avec festons et glands, 55 £; l'assortiment de la cheminée consistant en pincettes et pele, 2 £ 10 s.; une table de nuit, 7 £ 10 s.
- Chambre d'en haut [209]: les deux lits jumeaux en cottons avec leur tapis, les deux à 10,5 louis, soit 168 £; l'assortiment de la cheminée, 3 £.
- À la cuisine [115-5]: un grand pot de fer n° 40, 8 £; une grosse cloche de fonte, 16 £; une dite pitite sans couvercle, 6 £; un pochon jaune, 4 £; un chaudron couvert servant de coquemard avec son trépied, 11 £; la crémaillère, 2 £; le tournebroche avec son attirail, item deux grandes broches pour l'installation avec 4 grilles potagères, 28 £; une seille à eau à cercles de fer, 8 £; un grand pot de fer, deux trépieds et un plot à hacher la viande, 8 £ 12 s.; une seille en chêne à cercles de fer pour venaison, 5 £; une chaudière murée au four, 50 £; deux mex de sapin, une grande et une petite, 3 £; un tinon à cercles de fer au four, 3 £.
- En vaisselle d'argent: 3 paires de chandeliers avec les mouchettes en

- argent de France, pesant 158 onces 65, 246 £ 4 s.; une cuiller à ragout de France pesant 5 onces 6, 22 £ 1 s.
- Chambres contre la plaine [127 ou 128-2]: une tapisserie de camelot vert, 80 £; une dite d'Aubusson, 320 £.
- Chambre de la gouvernante [116?]: une tapisserie de Bergame, 16 £; les étagères, 3 £.
- Chambre des servantes [115-7]: une petite pendule, 3 £; deux bois de lit à la chambre des servantes, 6 £.
- À la cave: 6 seilles de chêne à compote dont 4 à cercle de fer, 27 £ 10 s.; 2 grandes tines à lessive à 2 cercles de fer, 32 £; 3 dites à cercles de bois avec 9 grandes seilles...
- À la dépense [115-6]: les étagères soit tablars, 9 £.
- Un bois de lit à la chambre des armoires [120-5] avec 2 rideaux et les vergettes en fer, 12 £ 10 s.
- Chambre à fruits [119?]: les littaux, 3 £.
- [divers] 4 bancs peints en rouge, 10 £; un dit en gris à la cour, 3 £; les tableaux du buffet au linge, 2 £ 8 s.; une arche farinière neuve, 32 £; 2 quarterons ferrés, un à la mesure de Berne et l'autre à celle d'Yverdon, avec quelques vieilles mesures non ferrées, 5 £; toutes les tables à manger, tant pour l'installation qu'autres, 23 £; à l'entrée de la porte du pont, un grand réverbère, 34 £; item au petit corridor, 8 £; à l'entrée du corridor et dans le corridor même un petit fallot et deux lanternes triangulaires avec un petit pot de terre et un sceau de fer blanc pour l'huile, 7 £ 10 s.; pour toutes les clochettes, 39 £ 15 s.; les vergettes des fenêtres ayant fait faire deux à neuf, 22 £; un coupe-choux, 12 £; cache-mouches, 9 £; l'attirail pour les pigeons, 6 £ 6 s.

TOTAL 3472 £ 15 s. 6 d. [- 8680 fl. 15 s. 6 d.]

**1g) On indique ici l'inventaire dressé en 1778 des domaines et biens-fonds propriétés directes de LL.EE. en exploitation directe ou affermés dans le bailliage. Les magasins à sel du faubourg de Gleyres et Cheminet, vers l'hôpital, ne sont pas mentionnés car la régle des sels était confiée à une régie sur les territoires de LL.EE de Berne.**

ACV, Bp42-42, sp, 1778: Etat des domaines du château d'Yverdon.

	(poses)
Yverdon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le château, les fossés, dépendances</li> <li>- la maison grande écurie, devant le château</li> <li>- le grenier neuf, l'arsenal, au même endroit</li> <li>- la maison, grange-étable, à la Plaine</li> <li>- grand clos, jardin, au sud du château 16</li> <li>- le clos vers les Bains, d'orient de Theilaz 6</li> <li>- le pré des digues, à l'ouest de Theilaz</li> <li>- le clos de Gleires, au même endroit 2</li> <li>- la vigne en Crusilles, rière Grandson 2</li> <li>- le magasin vieux pour les blés, vers l'hôpital</li> <li>- le magasin neuf, pour les dits, vers l'hôpital</li> <li>- le magasin pour les matériaux, au même endroit</li> <li>- le magasin pour les poudres, au rivage du lac</li> </ul>
Treycovagnes	- le four banal
Chavornay	- grande dîme, étable et pressoir
Suchy	- ditte, étable et grenier
St-Martin	- maison, grenier, grande dîme
Baumes	- maison de dîme, grange, étable et jardin
Ste-Croix	- four banal
Peney	- grange de dîme, étable
Es Clées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le château ses fossés, dépendances</li> <li>- un petit clos, en moulinet, jouit Mr le châtelain 3</li> </ul>
Rances	- grange de dîme, étable, grenier et pressoir
Lignerolles	- la Montagne, les dépendances, Belcoster 378
Champagne	- maison, grange, étable et pressoir

## Annexes

### 2) Extraits tirés des Archives d'Etat de Turin relatant les travaux entrepris ou à entreprendre pour le château et la ville d'Yverdon. Tous les textes (*opera castris des comptes de la châtelainie d'Yverdon*) antérieurs à 1300 sont donnés ici de façon exhaustive.

2a) *Compte du préposé aux ouvrages de Pierre de Savoie, Pierre Mainier, cleric de Chambéry, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 1261 au 4 mars 1262. Ce compte est inséré dans les comptes de la châtelainie de Chillon. On donne ici les extraits concernant la construction du château et de la ville neuve d'Yverdon.*

AST, SR, i. 69, f. 5, m. 1, rot. 2. publié par CHIAUDANO 1933, pp. 59-60 et 63. Conpotus Petri Mainier, custodis operum domini a prima die may anno domini 1261 usque ad quartam diem intrante martio in eodem anno, videlicet de quadraginta et quatuor septimanis.

In 5738 modiis calcis emptis ad operationes de Yverduno, 217 £ 12 d. Item solvit Hudrico de Ferreres et sociis pro taschia mangne turris de qua debentur eis adhuc 176 £, 113 £; et sic debentur eis, 63 £. Idem, solvit eisdem pro taschia exterioris doete faciende de petra dura de qua restabant eis solvende 52 £, 22 £; et sic restant adhuc eis solvende de dicta taschia 30 £. Idem, solvit Radulfo de Franca Rua pro taschia carrearii dicte petre a ripa lacus usque ad predictam turrim de qua restabant 16 £ ei solvende, 13 £; et sic debentur adhuc ei 60 s. Idem, solvit Petro Coton pro taschia turris ex parte Tele de qua sibi debebantur 147 £ 18 s. 7 d., 63 £; et sic debentur ei de dicta taschia 84 £ 17 s. 6 d. Idem, solvit magistro Martino et Dudino de taschia turris iuxta pontem et muri ab ipsa turri usque ad turrim a parte ville et alterius muri ab ipsa turre ex parte ville usque ad turrim iuxta Telam pro quibus tachiis debebantur adhuc eis 213 £ 12 s. 11 d., 118 £; et sic restant adhuc de dictis tachiis 95 £ 12 s. et 11 d. Idem, solvit Willelmo de Sancto Antonio, Johanni de Aquiano et Willelmo de Passu, de summa 149 £ 4 s. que debebantur eis de taschia turris a parte ville et muri quinquaginta pedum [14 m] ab utraque parte ipsius turris, 108 £; et sic restant adhuc eis solvende de dicta taschia 41 £ 4 s. Idem, solvit Aymoni de Serrata, de summa 84 £ 17 s. 4 d. que debebantur ei pro taschia muri inter mangnam turrim et turrim iuxta pontem, 27 £ 5 s.; et sic debentur adhuc ei 57 £ 12 s. 4 d. Summa 680 £ 6 s...; et sic debentur eis adhuc de dictis tachiis, 375 £ 6 s. 9 d.

Item Yverdunum

Item, in duabus portis ville Yverduni faciendis in taschiam, 12 £. In tribus tesis et tercia parte unius tese [9,32 m / 26,10 m<sup>2</sup>] muri facta in taschiam in cortinis ville contra furnum domini, 4 £ 17 s. In calce ad easdem operationes, 60 s. Pro duabus hostiis inferioribus duarum turrium unde dicte turres perfecte fuerint murandis, in taschiam, 8 s. 6 d. In marremio ad duos pontes et ad molendina in parte de quo non fuerat computatum in anno preterito, 4 £. In duabus travaturis in magna turre et ponte tornatili ibidem et in una travatura in turre ex parte ville et in alia travatura in turre iusta pontem, sine platellis factis, in taschiam, 114 s. In fustis de quercum positis infra turrim a parte ville, 15 s. In 27 angonibus de ferro ad portas et hostia turrium, 18 s. In molendinis basandis uno pede et dimidio, in taschiam, 110 s. In calciata molendini que rumpebatur per unam cretinam aque emendanda, in taschiam, 50 s. In duobus fossatis et calciatis a bezerio molendini usque ad Telam ad transitum navium cum duabus portis ad retinendam aquam, pro fossatis implendis, ut per ea possint melius transire naves, faciendis, in taschiam, 15 £. In carreagio marremii ad operationes molendinorum, portarum et escluse a boscis usque ad locum, in taschiam, 70 s. In terra removenda de fundamentis murorum inter turres cum stipendiis plurimorum operariorum auriencium aquas tam de fundamentis dictorum murorum quam turrium, ut in particulis, 47 £ 19 s. 6 d. In ferro ad molendinum factum de novo, 20 s. In feno posito in exclusam preter fenum domini, 20 s. Summa 108 £ 2 s.

(...)

Item, in liberatione magistri Johannis, cementarii, a die qua recessit a domo sua veniendo versus Yverdunum, videlicet prima die maii hoc anno usque ad secundam dominicam quadragesime, videlicet quintam diem

intrante marcio, per 44 septimanas qui cepit 12 solidos qualibet septimana, 26 £ 2 s. In liberatione magistri Jacobi, filii sui, per idem tempus capientis singulis septimanis 10 s. 6 d., 23 £ 2 s. In vadiis suis et calciatura sua et pannis lineis capientis quinque solidos per mensem per dictum tempus, 55 s. In medicinis ipsius magistri Jacobi tempore egritudinis sue, 25 s. in liberatione magistri Petri Mainier, custodis operum domini per idem tempus pro se, duobus equis et uno valetio suo capientis ut predictus magister Johannis, 26 £ 8 s. In roba ipsius magistri Petri ad festum sancti Michaelis, 60 s. In expensis abbatis Alte Criste, prioris Lustriaci et aliorum audientium apud Villam Novam per tres dies compositum ipsius Petri Mainier, 52 s.

2b) *Compte de Rodolphe de Moudon, châtelain d'Yverdon, pour la période allant du 7 juillet 1266 au 6 juillet 1267. Travaux au château et confection d'engins de siège pour le siège de Laupen.*

AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1, publié par CHIAUDANO 1933, pp. 115-118. Conpotus Radulphi de Merduno castellani Yverduni a septima die intrante iulio anno domini 1266 usque ad eandem diem anno sequente, videlicet de uno anno integro.

In privata iuxta turrim a parte granerii que obstrata erat curanda, 3 s... In stipendiis ipsius castellani se 12<sup>o</sup> tam de servitoribus quam de gaitis per conventionem factam cum eo pro custodia castris per annum, 50 £. In platea iuxta portam a parte de Clingie ad faciendum in ea stabulum levanda de terra, 17 s.; in 20000 clavini [sic] emptis tam ad dictum stabulum, quam ad falsum tectum de super celarium infra donionem a parte ville cooperiendum, 30 s., residuum stabuli factum erat in anno predicto in taschia. in 10 x 12 trabium de quercu, qualibet trabe existente de pissitudine unius pedis ex omni quadro [0,28 m x 0,28 m de section] et de longitudine 14 pedum [3,92 m], emptis ad travandum celarium in donione et redditis iuxta donionem, qualibet trabe pro 13 denariis, 6 £ 10 s. In calciata que ducit a villa Yverduni versus Trescovagnes emendanda in pluribus partibus, ut in particulis, 4 £ 7 s. In magno curru ad marrimium et ingenia carrianda recalciando, aptando et emendando, 9 s. In marrimio empto ad unum magnum ingenium faciendum ad obsidionem de Loes preter marrimium domini et carriagio ipsius marimii et alterius marrimii a diversis locis usque Yverduni [sic], ut in particulis, 26 s. 4 d. In carpentaria eiusdem ingenii cum expensis magistrorum ingeniatorum, ferro et sagimine ad idem ut in particulis, 14 £ 6 s 7 d. In canabo et corio ad sclatas et cordas ad idem faciendas cum stipendiis cordarii et valletorum suorum faciencium dictas sclatas et cordas ut in particulis, 65 s. 9 d. et ob. In 10 x 12 longorum de sapino octo pedum longitudinis [2,24 m] ad faciendum 24 mantellos ad dictam obsidionem cum 4 carratis de marrimio ad esparas eorundem emptis in villa de Yverduno, 32 s. In stipendiis carpentariorum faciencium dictos mantellos et 53 scalas et expensis magistri Besanzonis se tertio, magistri Willelmi de Cossonay et magistri Willelmi de Oeseler se alio de carpentariis morancium circa dictos mantellos et dictas scalas et prosternencium dictum ingenium et perancium ipsum ad carriandum per aquam versus obsidionem ut in particulis, 101 s. 3 d. In canabo empto ad cordas tam grossas quam minutas ad ingenia que portabantur cum dicto ingenio versus Loes cum stipendiis trium cordariorum ipsas faciencium per 12 dies ut in particulis, 64 s. 9 d. sed non distinguitur hic quot corde facte fuerunt, nec quantum fuit de canabo, sed emebatur per visum proborum hominum istud testificantium. In 8 x 12 longorum de sapino sexdecim pedum [4,48 m] longitudinis et unius pedis et dimidii [0,42 m] largitudinis emptis ad mantellandos berfredos in obsidione faciendos, 48 s. 5 d. In 60 libris de sagimine emptis ad ingenia ungenta in obsidione, 20 s. In 700 grossorum clavorum emptis ad iungendum marrimium berfredorum, 6 s. 5 d. In carriagio omnium predictorum, videlicet ingenii, mantellorum, scalarum, cordarum sagiminis, et longorum ad berfredos ab Yverduno usque ad Muratum, in taschia, 70 s. In carriagio trium perticarum magnorum ingeniorum et marrimii duorum parvorum ingeniorum a luri supra Provinciam usque Yverdunum et exinde usque ad Muratum in taschia, 25 s. Et sciendum quod dicti ingeniatores prostaverant dictas tres perticas et dicta duo parva ingenia in dicta luri.

Item in carriagio 8 modiorum frumenti et 22 modiorum avene ut supra in conpoto de frumento et de avena ab Yverduno usque ad Muratum, in taschia, 37 s. In carriagio victualium Benerii filii comitis Cabilionis eun-



## Annexes

tis ad obsidionem de Loes a portu d'Orba usque Estavaie in taschia, 38 s. In stipendiis 12 carpentariorum facientium 24 fenestras in tribus turribus donionis, 11 s. 8 d. In tribus hostiis inferioribus dictarum turrium faciendis, 5 s. In 48 esparris ad dictas fenestras et sex grossis esparris ferreis ad dicta hostia emptis, 40 s. In solutione septem viginti libris et tribus solidis que dabantur Berteleto Anglico, et magistro Willelmo de Oeseler, pro stabulo cooperiendo et uno tecto faciendo supra celarium in donione de cindulis suis et pro duabus aulis, una super aliam, supra celarium inter turrim Willelmi de Passu et turrim Cothonis, et exinde usque ad fenestram ultra cameram domini et de 42 pedibus [11,76 m] in latitudine et de alto usque ad summitatem cortinarum faciendis de marrimio suo preter marrimium de quercu ad idem necessarium et ferum et cordas necessaria ad idem que omnia debent sibi inveniri in loco per dominum et debent plancherium inter dictas duas aulas trahere, limare et litellare de sapino et debent de cindulis suis cooperire aulam superiorem et ita latere quod dominus possit eam commode et sine difficultate cooperire de tegula quum voluerit non ponendo ibi alias lattas, 13 £, et sic debentur adhuc de dicta taschia sex vigniti et decem libre. In solutione quaterviginti quindecim librarum que dabantur Marguet de Fontibus, carpentario pro duobus molendinis faciendis in una domo ex omni parte et bene molendibus, faciendis in Tela desuper donionem preter marrimum de quercu necessarium ad idem sine omni carpentatura quod debet sibi propinari usque ad ripam lacus a loco ubi capietur, 20 £, et sic debentur adhuc ei de dicta taschia sexaginta quindecim libre et debet facere iuxta dicta molendina unam porteriam per quam naves possint expedite transire. In 100 quercubus emptis ad eandem operationem, 100 s. In una porteria que debeat fieri per Petrum Mugnerium in Tela ad transitum navium et rumpebatur ante quam perfereretur per cretinam aquarum, 50 sol. In muro inter duas turres in introitu castri levando ad equalitatem aliorum murorum in pissitudine et altitudine per Petrum Auberici, in taschia, 18 £ 60 s. et non est perfecta dicta taschia: immo iungitur castellano quod distinguat eum et fideiussores suos complere dictam taschiam per captiones pignorum suorum.

In expensis domini Johannis de Masoz apud Yverdunum infirmantis per 28 dies, de mandato domini, 6 £ 12 d.

In aquitencia magistri Jacobi, cementarii hoc anno et de anno preterito, videlicet de tempore Johanni Mali [le châtelain], qui Jacobus percipit Yverdunum de domino in feudo, decem libras viennensium singulis annis, 15 £.

(Utensilia) Item redditu compotum de 10 balistis de cornu ad 2 pedes. De 60 crocis ad eas. De 1300 carellis sine flechonibus, 700 quarellis inflechatis, 300 flechonibus, 1 magno poto de cupro, receptis de Johanne Mali, castellano ante illum. De quibus una balista perdebatur quum illis de Cossonay capiebantur.

**2c) *Compte de Pierre d'Oleyres, châtelain d'Yverdon, pour la période allant du 17 novembre 1270 au 16 novembre 1271.***

AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1. Conpotus Petri Olerii, castellani Yverduni a vigilia beati Martini, anno domini 1270 usque ad eandem diem anno domini 1271 usque ad eandem diem anno sequente, videlicet de uno anno integro.

In bassa domo donionis recoperianda, 3 s. in stabulo ante donionem reaplando, scindulis, clavino, canali et stipendiis operariorum et terra apportanda in ipso stabulo propter aquam, 15 s. 1 d. In duabus cordis emptis ad puteum et ad captivos ponendos in turre et remanent, 10 s. In grandi turre recoperianda, marrimio et rosellis, in taschiam, 31 s. In ponte donionis omnino de novo refecto, in taschiam, 19 s. in decem teysis et dimid. [26,46 m] muri facti de longitudine et unius teysis et dimid. [3,78 m] de altitudine et trium pedum [0,84 m] de pissitudine, verusseria quadam duabus fenestris et uno armariolo in aula ex parte ville, in taschiam per Vincentum Picardum, preter calcem 13 £. In viginti sex modis calcis emptis ad dictum murum et furnum [réfection « in domo unius duorum furnorum » en ville] faciendum, quolibet modio empto pro 2 solidis, 52 s. In viginti angonibus positus in hostio, armariolo et fenestris et tribus repaculis (?) ligneis pro dicto hostio et fenestris, 6 s. In tecto dicte aule, marrimio scindulis et clavino facto in taschiam per Girardum (?) de Fontanes, cum canalibus dicti tecti, 13 £ 7 s. 6 d.

In piscina aque que erat rupta per inundationem aque reficienda et in esclosa molendini reaplanda, licet dominus non teneretur quia pauper erat ille qui debebat eam sustinere per concordiam factam inter tenentes dicta molendina et dictam escloram, pro tercia parte, 100 s. In carrea-gio farine et bladi tradidi ad munitionem Contamine [Gümminen] ab Yverdune ad Muratum in tachium, 31 s. In expensis dicti castellani cum 9 servientibus in equis una vice, et altera vice cum 10 sociis in equis euntibus ad portandum munitionem a Rotundomonte in Grueriam, 73 s. In una banneria empta et posita in castro de Byoleto tempore guerre, 10 s. In expensis Colini hoiselatoris domini, 8 s. In expensis ipsius castellani pro custodia castri per annum finitum in festo omnium sanctorum et debet tenere unum socium in equis, octo clientes et duas gaytas, 50 £. In remissione facta Martino piscatori de censa piscarie sibi ascensata per Aymonetum de Sancto Tru...? et per Hugonem Bocher pro eo quod cayminum factum fuerit in aqua aliud quam esset tempore assensationis et pro esclosa molendini mutata, 51 s.

Item libravit Symoni, piscatori pro taschia molendinorum et cursus aque faciendis in taschia, pro sexaginta libris, de quibus recepit 36 libras a Guillelmo de Thonons, castellano ante ipsum ut in computo suo, 24 £. Item libravit magistro Jacobo, latomo, per litteram domini quam reddidit, 56 s. 3 d.

Redditu computum de 9 balistis de cornu ad duos pedes; de 6 crocis ad eas; de 1000 quarrellis inflechatis; de magno poto (?) de cupro recepto de Guillelmo de Thonons, castellano ante ipsum; de 2 cordis ad puteum et ad ponendos captivos in grandi turri.

**2d) *Fragment de parchemin isolé et endommagé sur lequel se termine un compte débutant sans doute en 1277. Il précède un autre commençant le dimanche avant la Saint-Vincent 1277, soit le 17 janvier 1278 dans le style de la nativité.***

AST, SR, i. 70, f. 205, m. 1. [...] In uno turno empto ad opus magne baliste, 16 s. 11 d. et remanet. In uno milliari carrellorum et vi [...] / ginti quinque carellorum ad turnum et remanent, 39 s. In septem crocis balistarum emptis omnino munitis et remanent [...] / In esparris duarum postelarum forandis de ferro ne possent scindi, in domibus castri aptandis et recoperiendi cum fusta [...] / clavino ad hoc emptis et in puteo aptando et corda ad idem empta, 72 s. 6 d. In calce empta pro archeriis [...] / magne turris aptandis, 13 s. 6 d. In octo fenestris factis inter merlos magne turris cum fusta et vectibus emptis [...] / In tribus trabaturis eiusdem turris terrandis et in tercia superiori complenda de terra, 23 s. In borna caminate magne [...] turris?] / data in taschiam Vincento lathomo, 45 s... In stipendiis ipsius castellani tenentis secum sex bonos clientes et duas gaytias continue per dictum annum, 50 £.

In stipendiis 661 operariis, tam terrayllionibus quam certorum operariorum capientium quidam magis, quidam minus, operantium quasi per unam diem in esclosa Yverduni, 16 £ 19 s. 5 d. In virgis, palis et fusta emptis ad idem ultra ea que capta fuerunt in nemoribus communibus, 78 s. In navibus conductis et charreagiis ad idem opus, 66 s. In uno foramine in eadem esclosa obstruendo, dato in tachiam Sadoni et sociis eius, 60 s. In reficiendis molendinis Yverduni quasi de novo excepto tecto et duobus parietibus. Primo in lapidibus et calce emptis ad idem, 7 £ 10 s. 3 d. In charreagio ipsorum usque ad sedes (?) molendini, 7 £ 11 s. 6 d. In fusta empta ad idem, 4 £ 15 s. 6 d. In uno cumulo ferri empto ad opus esclose, 20 s. (summa esclose 27 £ 3 s. 9 d.). In fundatione molendinorum et aqua charrienda die et nocte in ipso fundamento et in stipendiis terrayllionum et plurium aliorum operatorum facientes (sic) quadam escloram ad defendend. ne aqu. [...] / In stipendiis diversorum lathomorum murum dictorum molendinorum facientium, 32 £; in stipendiis quinqua [passage du parchemin isolé à la suite du compte sur un autre rouleau] ginta carpentariorum in dictis molendinis operantium quasi per unam diem, 63 s. 4 d. In ferramenta necessaria ad dicta opera facienda, 30 s. 8 d. (summa molendinorum 50 £ 3 s., summa esclose et molendinorum 77 £ 6 s. 9 d. laus).

Item libravit domino Jacobo de Grandissono pro parte sua quam percipit in pedagio Yverduni per conventionem factam cum eo singulis annis in festo beati Martini, 5 £. Item libravit eidem Jacobo pro concordia facta cum ipso super questionibus, petitionibus et calumpnis quod faciebat idem dominus Jacobus supra piscaria et in prato de Grava et in falcatis pratorum in maresco et in bosco de Pomers... dicendo se habere parte in dicta piscaria, et quod aqua piscarie et molendinorum distrue-

## Annexes

bat dicta prata, super furnis quolibet anno persolvendis, 13 £ laus... (Ustensilia) Idem reddit computum de 9 balistis de cornu ad duos pedes; item de 16 aliis balistis emptis de Torengo [de Bellomonte]; de 6 crocis ad balistas; de 500 carrellorum inflechatorum; de 1 olla magna cuprea; de 2 cordis magnis dicit que putrefacte sunt; de 1 balista magna ad ternum empta de Torengo, et remanent omnia; item de 1000 carellorum de novo de quo supra computavit et de 1000 flechonum; de 25 carrellis ad turnum et de 1 turno ad magnam balistam; de 7 crocis balistarum omnino munitis computatis ut supra et remanent.

**2e)** *Sur le même rouleau et à la suite du texte ci-dessus, le compte du châtelain Rodolphe de Moudon, du 17 janvier 1278 au 14 février 1278.*

Computus Rod. de Melduno tunc castellani Yverduni a die dominica ante festum beati Vincencii anno 77 usque ad diem martis post octava purificationis Beate Marie sequentis anno eodem, videlicet de 29 diebus.

In stipendiis vestibus et calciamentis quinque clientum morantium apud Muratum ultra monitionem quam ballivus debebat ibi tenere a quindena beati Michaeli ad octabas purificationis beate Marie de mandato domini missos ad Muratum per dictum Roletum, 6 £ preter vi?(1mot) quam faciebat baillivus. In expensis sociorum dicti castellani euntium ter cum ipso ad diem de Chenens, 30 s. laus. In nervis et canabo et filo emptis ad aptandis quasdam balistas apud Yverdunum, 10 s. In [...] / per idem tempus, 6 s. 8 d. In stipendiis ipsius castellani capientis per annum 50 £ laus., pro 29 diebus, 4 £ 3 s. 4 d.

**2f)** *Sur le même rouleau mais sur une autre peau cousue à la suite du texte ci-dessus, le compte d'Aynard de Gleyres (Cleyre?), châtelain d'Yverdon, du 6 juillet 1279 au 8 septembre 1279.*

Computus Aynardi de Clar. castellani Yverduni de operibus Yverduni a die jovis post octab. beati Johannis baptiste anno 79 usque ad nativitatem beate Marie proximo sequente.

Item reddit computum de 15 £ laus. receptis de Manno et Bardo, cahocinis Yverduni quas debebant solvere in nativitate domini proxime ventura pro mansione sua Yverduni. De 48 £ 8 s. laus. receptis a Roletto de Cletis per manus Girardi de Oygne et Girardi de Vuillins. Summa 63 £ 8 s., de quibus.

(folla) In fusta empta et facta in nemore et charreata pro folla facta et pro molendino tramuttato et aliis ibidem necessariis de carpentatura et ferramento factis ut in particulis, 113 s. 9 d. laus. In quatuor molis emptis et positis in dictis molendinis, 42 s. laus. Summa molendinorum et folle preter expensas magistrorum Girardi de Vuillins, Guillelmi de Oyseller et Symondi, 7 £ 15 s. 9 d.

(baptior. et esclolar.) In fusta empta et ferro pro batistorio et esclolorum per quod naves debent transire faciendis et terralienibus ibidem operantibus, tam in canalibus dicti batistoris quam in aliis in dicto batistorio et esclolorio necessariis faciendis, ut in particulis, 15 £ 6 s. 6 d. laus. (calciata iuxta escloram molendini) In palis et rama emptis et in stipendiis plurium terrallionum operantium ibidem, alter plus alter minus, faciencium et aptancium esclora dicti molendini et quadam calciata ibidem de novo facta, ut in particulis, 16 £ 19 s. 10 d. laus.

In expensis Girardi de Vuillins, Guillelmi de Oyseller et Symonis piscatoris, a die jovis post octab. beati Johannis Baptiste anno 79 usque ad nativitatem beate Marie proximo sequente, videlicet per 9 septimanis et dantur cuilibet pro expensis suis per diem 7 d. laus., 108 s. 6 d. laus. Summa operum et expensarum, 45 £ 10 s. 6 d. laus.

Item libravit magistro Girardo de Oygne pro 587 teisiis fossati facti apud Yverdunum per quod debent transire naves versus Orbam, et dantur pro qualibet teisia dicti fossati 18 d. laus. preter octo modios frumenti qui sibi tradidit precio 112 s. laus, tam per manum Roleti de Cletis, quam per manum suam, 38 £ 8 s. laus.

**2g)** *Sur une peau cousue à la précédente où se termine le texte ci-dessus, le compte d'Aynard de Cleyre, châtelain d'Yverdon, du 15 février 1278 au 15 février 1279 (chronologiquement, ce compte n° 7 se place avant le n° 6 et son début suit au jour près le n° 5).*

Computus Aynardi de Cleyre, castellani Yverduni a die martis post octab. purificationis beate Marie anno domini 1278 usque ad eandem diem anno revoluto, videlicet de uno anno integro.

Item libravit magistro Girardo de Oygne pro operibus fossati per quod naves debent transire, ut in computo precedenti de operibus continetur et per litteram ipsius quam reddit, 8 modios frumenti; item libravit Symoni, piscatori pro custodia dictorum molendinorum Yverduni pro sexta parte quam ibi percepit tempore de quo supra computatum est de 10 modiis de exitu, 18 cupas frumenti...

In domibus castri recoperiendis et una mueta facta de novo in magna turre; et ponte castri facta de novo, et coquina in castro de novo facta in adventu domini hoc anno et fenestris sale de novo factis, fusta et ferramenta emptis ad predicta opera facienda; et camera in qua dominus jacuit terranda, et stipendiis operariorum operantium in predictis, ut in particulis, 108 s. 2 d. In quatuor navatis lapidum emptis et portatis super corserias et in turribus castri, 14 s. 8 d. In fossato circa castrum a parte de Clendie curando et quadam sepe piscar. (?) et muro bracarum castri imbochiando, ut in particulis, 18 s. 6 d.

in furno Yverduni a parte Tele reficiendo de novo qui dirruerat et portis domus ipsius factis, ut in particulis, 18 s. 6 d. In domo fori recoperiendis et banchis aptandis, 7 s. 7 d. In calciata molendinorum Yverduni aptanda in pluribus locis et escloderio aptando, ut in particulis a festo Beate marie 79 usque ad [...] / beati Vincencii anno eodem et stipendiis diversorum operariorum ibidem operantium, 6 £ 14 s. 9 d. In uno parvo furno facto iuxta follam ad calef [...] / aquam et folle aptand. 5 s. In una calderia empta ad calefaciendum aquam ibidem, 25 s. In uno ponte facto ad eundem versus molendinum de novo et fusta empta ad idem, 14 s. In expensis magistri parisii venientis ad videndum opera molendini. 2 s... In expensis Lamberti de Lulie, Brocardi de Grancie, Perreti Albi, et Michaelis Lancierii euntium ad dominum comitem apud Chillonem pro negotio pedagogii et querela ipsius pedagogii cum domina de Grandissono per 2 noctes apud Viveis et locagio unius roncini..., 15 s. In expensis 17 hominum equitum... cum ipso ad mandatum ballivi in cavalcata versus Cossonay pro fossato quod dicta domina fieri fecerat in camino publico per unum diem et noctem, 30 s.

Libravit Symoni piscatori pro salario suo et stipendiis suis quos petebat a domino pro eo quod fuerat in operibus molendini yverduni et calciate pro litteras domini de mandato et litt. ipsius de recepto quas reddit, 50 s. laus.

**2h)** *Construction d'une nouvelle chambre chauffée (stupha) en 1389-90 dans le corps de logis oriental, à proximité du puits. Les travaux de maçonnerie sont importants: on édifie tout ou partie de la façade actuelle de ce corps de logis, au niveau du rez-de-chaussée seulement. Les maçons Antoine Reynier et Guillaume Frunillet construisent neuf toises de mur, comprenant une porte et des fenêtres; achat de poutres et de planches pour la création d'un plafond, d'un plancher, d'une porte, de fenêtres et de bancs; allongement du toit à l'alignement des toits voisins; pose d'un fourneau avec un conduit de cheminée; serrurerie pour la porte et les fenêtres.*

AST, SR, i. 70, f. 205, m. 5, cc. Yverdon, 30.07.1389-10.06.1390: Libravit in et pro operibus videlicet stufpa seu pelulo castri domini de Yverduno de novo facto de mandato domini; et primo libravit Anthonio dicto Reynier et Guillelmo dicto Frunillet, lathomis morantibus Yverduni pro 9 teysis [22,68 m / 57,15 m<sup>2</sup>] muri per ipsos in dicta stufpa factis, inclusis porta et fenestris ad idem factis, in tachiam sibi datam per dictum castellanum, qualibet teysia, inclusa tota materia pro 4 £ 11 s. laus., et pro chimenata forneti dicte stufpe eisdem in tachiam data ut supra et per ipsos facta pro 4 £ 10 s. laus., 45 £ 9 s. laus., per litteram publicam dictorum lathomorum de testimonio... datam die 5 sept. 1389, manu Jacobi de Petra, notarii. Item, libravit Vaucherio de Valle Traversa, Perrino dicto Moynu de Mortua Aqua, Girardo Romanel et Roletto Robini, carpentatoribus morantibus Yverduni, primo videlicet manu dictorum Vaucherini et Perrini Girardi dicto Robella de Sancta Cruce pro 32 tratis seu trabibus per ipsos Vaucherium et Perrinum in dicta stufpa implicatis in trabatura superiori, qualibet pecia empta precio 3 solidis lausannentium reddita in Yverduno, 4 £ 16 s. laus. Item pro duabus charginis pro crestis seu boudrunamentis factis et positis in dicto solano, 8 s. laus.

## Annexes

Item pro 7 panis pro solano seu solamento dicte stuffe 8 s. laus. Item pro 3 x 12 lonorum implicatorum in dicta stuffa pro dicto solano, hostiis, scaniis et 4 fenestris dicte stuffe (12 s.) 36 s. laus. Pro 6 chivronibus, 6 s. laus. Pro una duodena lonorum pro alungando tectum dicte stuffe ad modum et formam aliorum tectorum, 12 s. laus. Item pro 4000 clavini, 16 s. laus. Pro 4000 cindulorum emptorum a pluribus personis, 20 s. laus. Ad que predicta implicanda vacaverunt, videlicet dictus Vacherius per quatragesima septem dietas, et dictus Perrinus per viginti quatuor dietas; item dictus Girardus Romanel per quindecim dies, et dictus Roletus per quatuor dies (3 s.), 13 £ 10 s. laus., per litteram publicam dictorum carpentarium de testimonio premissorum ac confessione de recepta dictorum suorum salarium, videlicet cuiuslibet ipsorum pro rata sua, datam die 14 mensis novembris anno domini 1389... Item libravit Johanni dicto de Sancto Ursino, lathomo moranti Yverduni, pro uno forneco oletis petra et alia materia in dicto forneco necessariis facto in dicta stuffa, per dictum lathomum..., 9 £ 10 s. laus. Per litteram publicam dicti lathomi de testimonio premissorum ac confessione de recepta, datam die 15 decembris anno predicto. Item Johanni dicto Cagnar, fabro moranti Yverduni pro 34 libris ferri operatis et implicatis in dicta stuffa et in putheo dicti castri prout infra, videlicet in 5 apes pro dicto putheo; item in una guicheta, una manollieri, uno verrou seu vecte, 2 esparris et 2 angonibus, implicatis in et pro hostio dicte stuphe, 24 angonibus, 5 verrolieres seu parvis vectibus implicatis in fenestris dicte stuffe, empta qualibet libra operata precio 12 d. laus., 34 s. laus.

**2i) *Projet de reconstruction du château d'Yverdon. Ce texte est extrait des « protocoles ducaux » des Archives du Turin, contenant également deux projets pour renforcer les châteaux de Rolle et de Chillon. Il n'est pas daté avec exactitude mais doit être situé aux alentours de 1530.***

ACV, Ab1 (copie Marius Besson): Ce qui semble estre nécessaire pour la reparation du chasteau d'Yverdun et de la ville au bon plaisir de mon tres redoubté seigneur. Premièrement, pour parfaire le cours du chas-

teau devers la bise est neccessaire de faire tout le dessous à vote de carrons, comme aultrefois fust devisé par les maistres d'œuvre et dessus ycelle vote faire les membres nécessaires pour la demourance de mondit très redoubté seigneur ou en son absence de ses officiers.

Item pour le cours du dit chasteaux estant devers les faulxbours nommés la Plaine est de besoin faire tout le dessous à bonnes caves et votes de carrons comme l'aultre cours jusques au bout de la chapelle estant dentres la grosse tour, et sus icelles caves faire les membres nécessaires comme la cuisine, l'arrière cuisine, une chambre pour les officiers de mon très redoubté seigneur. Et qu'il voudroit aller plus oultre, faudroit parfaire l'aultre cours dudit chasteaux de coté des jardins, de mesmes les aultres ensemble les membres comme sales, chambres et aultres membres nécessaires pour la demourance de l'estat et du trein de mondyt très redoubté seigneur.

Il faudroit parfaire la chapelle dudit chasteau qu'il ne feroit pas grand couste.

Il faudroit rabiller le pont de l'entree dudit chasteaux qui est pour le présent mal et dangereux comme bien a plein le peult sçavoir Monseigneur de Mons qui a vehuz le tout bien au long.

Il faudroit remplir de terre ung cartier du chasteaux dedant les faulses braies pour la fortification d'icelluy, qui est facile à faire car la terre empesche dedant ledit chasteaux de tout courtes et coustera beaucoup de faire vuyder ladite terre, comme le suit ledit Sr de MONS.

Item pour la garde et preservation dudit chasteaux faudroit de bonnes pyeces d'artillerie, de pouldre ensemble les gens et aultres choses nécessaires pour mettre en sureté la dite maison et ceux de dedans. Item est de besoing de faire vuyder la terre du dessous dudit chasteaux pour aler et venir tout autour du dessous du chasteaux tant pour les gens que pour conduire l'artillerie quant le besoin en viendroit. Item pour quelques reparation et fortification de la ville seroit expediant faire une bonne grosse tour a pont levys de costé des moulins et abbatre trois ou quatre povre maysons deshors de celle tour pour gagner place au desouvert, et par ce moyen se rendroit la ville et le chasteaux assez plus deffendable comme plus a plein porra sçavoir mon très redoubté Sr par le rapport de Ms. de Mons.

## Annexes

### Annexe 3 – Le matériel céramique mis au jour dans les caves du château d'Yverdon

Par François Christe (dessins d'Isabelle Guignard Christe)

Le matériel exhumé lors de la campagne archéologique conduite dans les caves nord et sud en 1994-1995 est d'une remarquable rareté, puisqu'il ne comporte que deux tessons significatifs, outre des fragments de *tegula* en partie roulés. Il en est allé très différemment lors de la fouille de l'Echandole en 1979: le matériel découvert à cette occasion constitue en effet le plus important ensemble de vaisselle médiévale vaudoise. Il s'agit pour l'essentiel de fragments de pichets et de cruches, souvent décorés. Les dessins sont à l'échelle 1:2.

Pour proposer une datation de ce matériel, il a fallu procéder à une reprise des résultats de la fouille de 1979, essentiellement de la coupe stratigraphique est-ouest joint au rapport de M. Roland Jeanneret<sup>1</sup> (fig. 1090). Le rattachement chronologique de ce matériel à l'une ou l'autre des phases constructives du château n'est malheureusement pas univoque. La disposition des niveaux archéologiques et des structures construites, comme on peut l'observer dans la coupe est-ouest relevée en 1979 par Roland Jeanneret (fig. 1090), implique de réserver au moins deux interprétations possibles pour la datation de la couche contenant les céramiques (fig. 1090, couche 6):

- Cet ensemble s'est accumulé contre l'enduit qui recouvrait le pied du mur ouest. Il peut donc correspondre à la période d'occupation du premier château.
- Ce niveau pourrait également s'être déposé peu après la construction du mur est, qui appartient au château actuel.

Le dépôt reste antérieur à la construction d'un mur est-ouest, qui marque le début du cloisonnement de l'aile orientale, remplacé ensuite par une

cloison ou une porte en bois supportée par deux fondations distinctes. Les observations faites en 1979 attestent l'absence de sol de circulation ou de sol d'occupation dans cet espace avant un remblai qui permet la pose d'un premier sol au mortier de chaux, encore partiellement conservé à l'altitude de 434.45 m environ. La fondation du pilier axial laisse supposer la présence de poteaux de soutènement de la structure de couverture.

Les structures antérieures au dépôt de céramiques sont difficilement interprétables: un ensemble de moellons subanguleux, disposé au pied du mur ouest, dessine la forme d'un radier pour une structure démantelée, ou inachevée. La présence d'une aire de gâchage de mortier, sous-jacente à ces blocs, ou de sédiments indurés par un dépôt carbonaté naturel, n'est pas clairement établie. Le voisinage du chantier de construction ou de démantèlement de la tour ronde voisine n'est pas manifeste dans cette fouille, en dehors du réemploi du bloc de calcaire semi-circulaire dans la maçonnerie du premier château. Nous proposons donc comme datation de ce dépôt et de son contenant la fourchette 1235–1280. Le répertoire formel de ces pièces, d'ailleurs, est comparable à celui de Genève, daté du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, comme à celui découvert lors du chantier aux n<sup>os</sup> 3-5 de la rue Vuillemeret à Lausanne<sup>3</sup>.

#### Notes

<sup>1</sup> Roland JEANNERET, *Château d'Yverdon – Caves, secteur est*, sl., sd., rapp. dactyl. déposé au SBE-VD.

<sup>2</sup> Michelle JOGUIN, *Le prieuré de Saint-Jean-de-Genève, étude archéologique de la céramique médiévale*, mémoire de licence inédit d'octobre 1992, pl. 1-9 et 34-42.

<sup>3</sup> François CHRISTE, *La «cour des Miracles à la Cité – 1220-1960: une tranche de l'histoire de Lausanne* (CAR 58), Lausanne 1992, pp. 87-89.

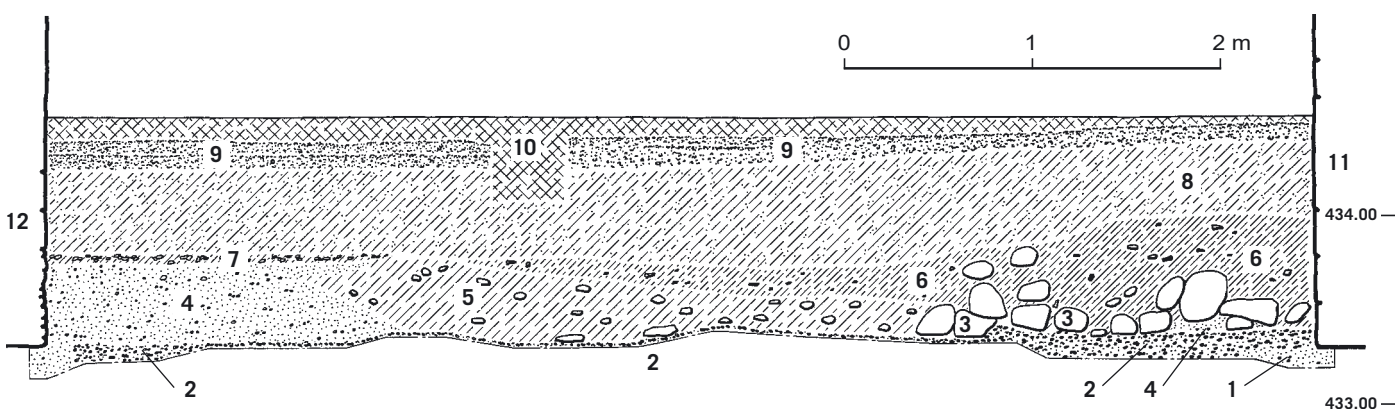


Fig. 1090

Coupe est-ouest (situation, cf. fig. 13, p. 28) au travers de la cave orientale de l'Echandole, située dans la fosse des gradins inférieurs du théâtre, contre la future scène. 1. Sables et graviers, dépôts naturel. 2. Sables et graviers concrétionnés ou aire de gâchage de mortier. 3. Blocs et moellons de calcaire, adhérents à 2. 4. Sables et graviers, mode de dépôt indéterminé. 5. Remblais à déchets de taille de molasse. 6. Remblais avec matière organique, ossements animaux et céramiques. 7. Niveau contenant des déchets de taille de molasse, correspondant avec la base du parement du mur oriental. 8. Remblais hétérogènes. 9. Sols en mortier

de chaux, soubassements. 10. Dallage et fondations modernes. 11. Mur ouest en molasse appareillée, revêtu d'un enduit de mortier de chaux. 12. Courtine est, fondation en moellons et mortier coulés en fosse creusée dans 4. Elévation en molasse appareillée. Le premier enduit constaté correspond à la surface du sol 9.

(Relevé: Roland Jeanneret; interprétation, ci-dessus: Denis Weidmann; mise au net: Valentine Chaudet)

## Annexes

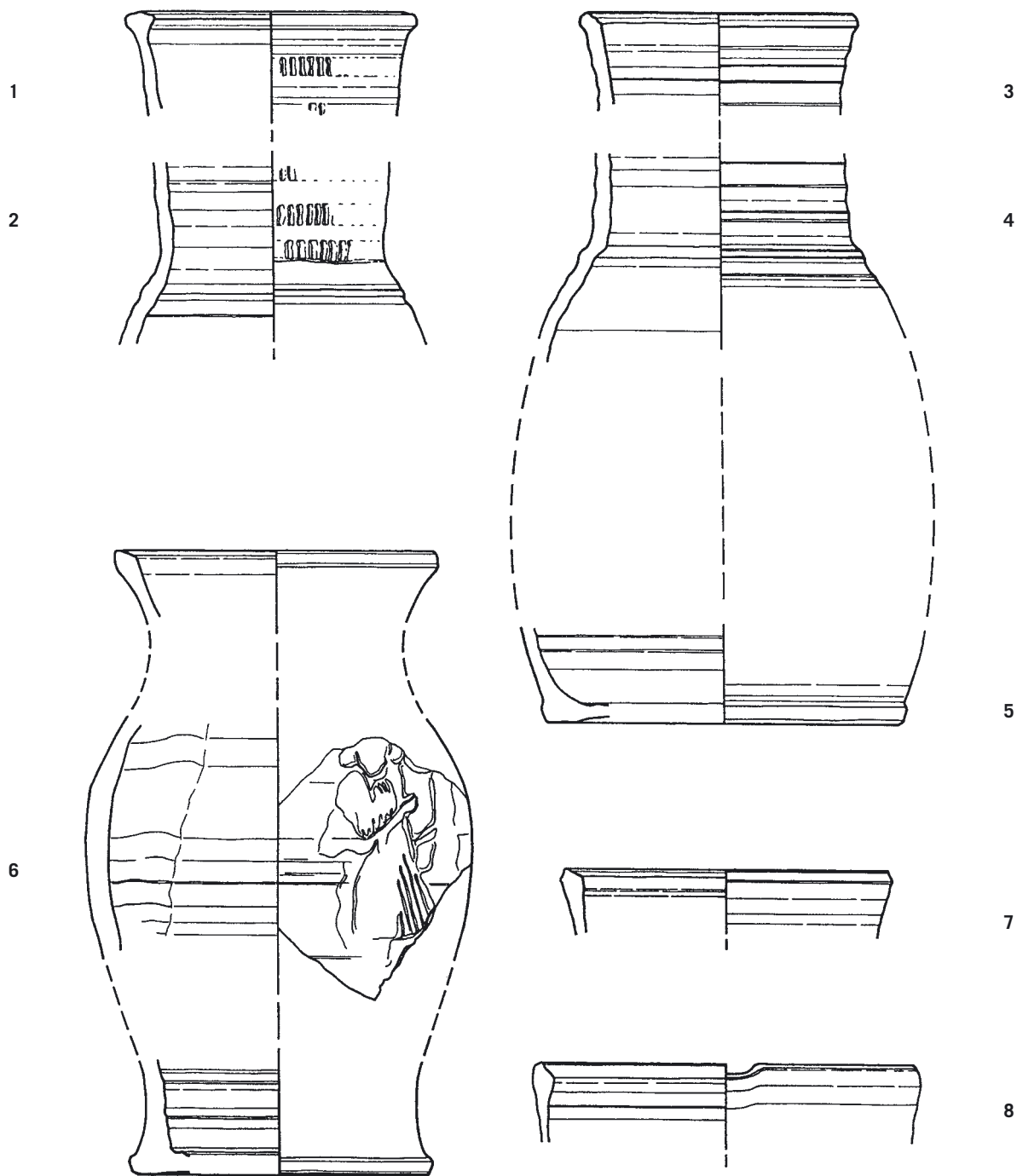


Fig. 1091

1. Bord d'un pichet à col droit et lèvre épaissie aplatie au sommet; pâte assez homogène à fin dégraissant, ocre clair; surface crue, décorée de lignes de guillochis.

2. Col d'un pichet avec départ de panse globulaire; pâte assez homogène à fin dégraissant, ocre clair; surface crue, décorée de guillochis, semblable à 1.

3. Bord d'un pichet à col droit et lèvre à peine évasée, léger chanfrein intérieur; pâte homogène à fin dégraissant, ocre-rouge clair; surface crue, décorée de stries horizontales.

4. Col d'un pichet avec départ de panse globulaire; pâte homogène à fin dégraissant, ocre-rouge clair; surface décorée de stries horizontales, semblable à 3.

5. Fond plat d'un pichet avec petit bourrelet; pâte et surface similaires à 3 et 4.

6. Bord, panse et fond plat avec bourrelet d'un pichet à col pincé et lèvre évasée, en chanfrein intérieur; pâte peu homogène à dégraissant assez gros, ocre clair; surface irrégulière, assez brillante; glaçure extérieure vert jaune inégalement répartie.

7. Bord d'un pichet à lèvre à peine évasée en chanfrein intérieur; pâte homogène à dégraissant assez fin, ocre clair; surface crue, avec des coulures de glaçure brune à l'extérieur.

8. Bord d'un pichet à col droit, lèvre épaissie, en chanfrein intérieur, avec un bec verseur; pâte homogène à fin dégraissant, ocre clair; surface crue.

## Annexes

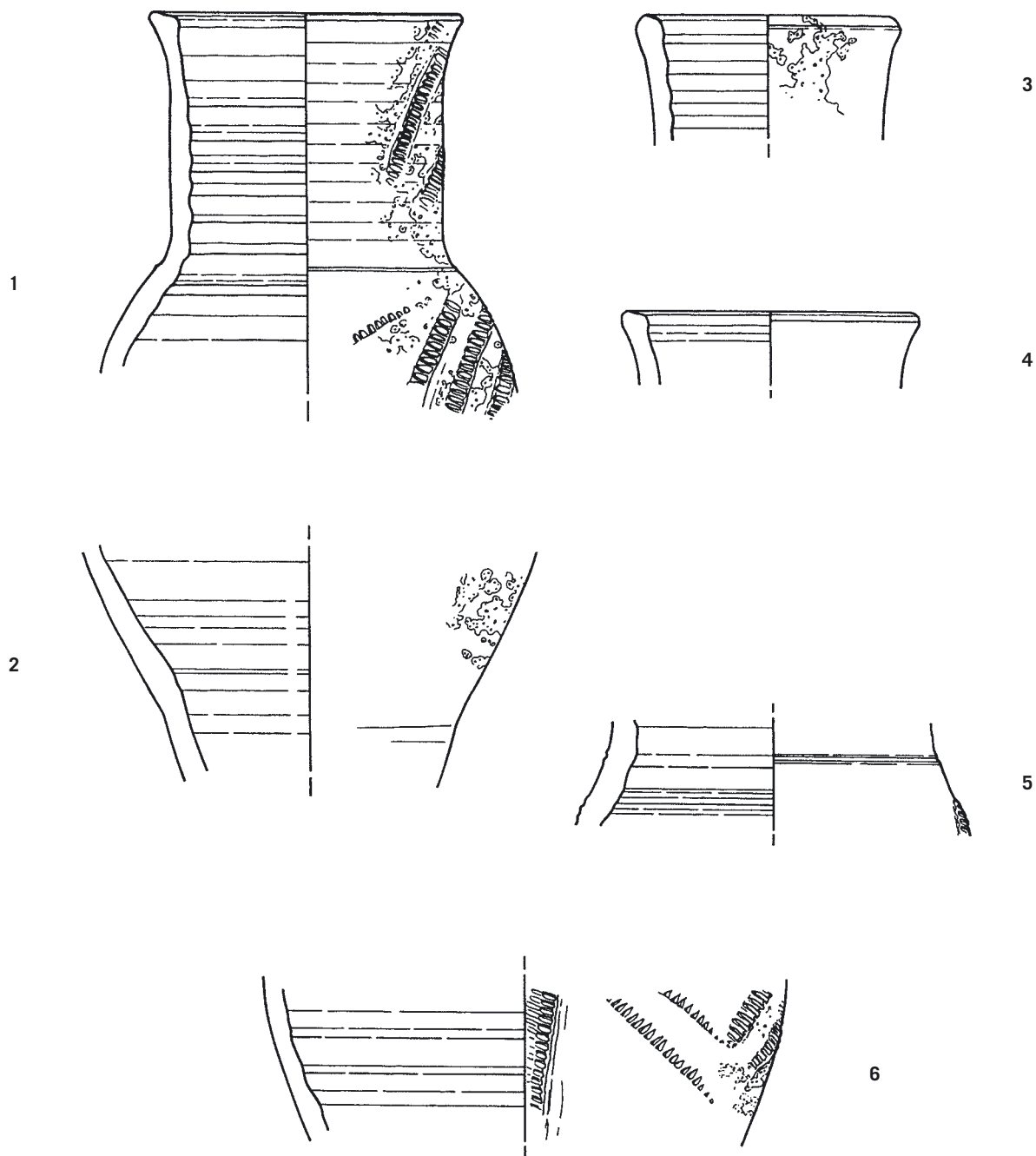


Fig. 1092

1. Col droit d'un pichet avec départ de panse globulaire et lèvre à peine évasée, en chanfrein intérieur; pâte assez homogène à dégraissant moyen, ocre; surface inégalement brillante, plutôt grumeleuse; glaçure extérieure brun clair irrégulière, en «giclures» avec un décor jaune en relief.

2. Panse globulaire d'un pichet (?); pâte, surface et glaçure similaires à 1; sans décor.

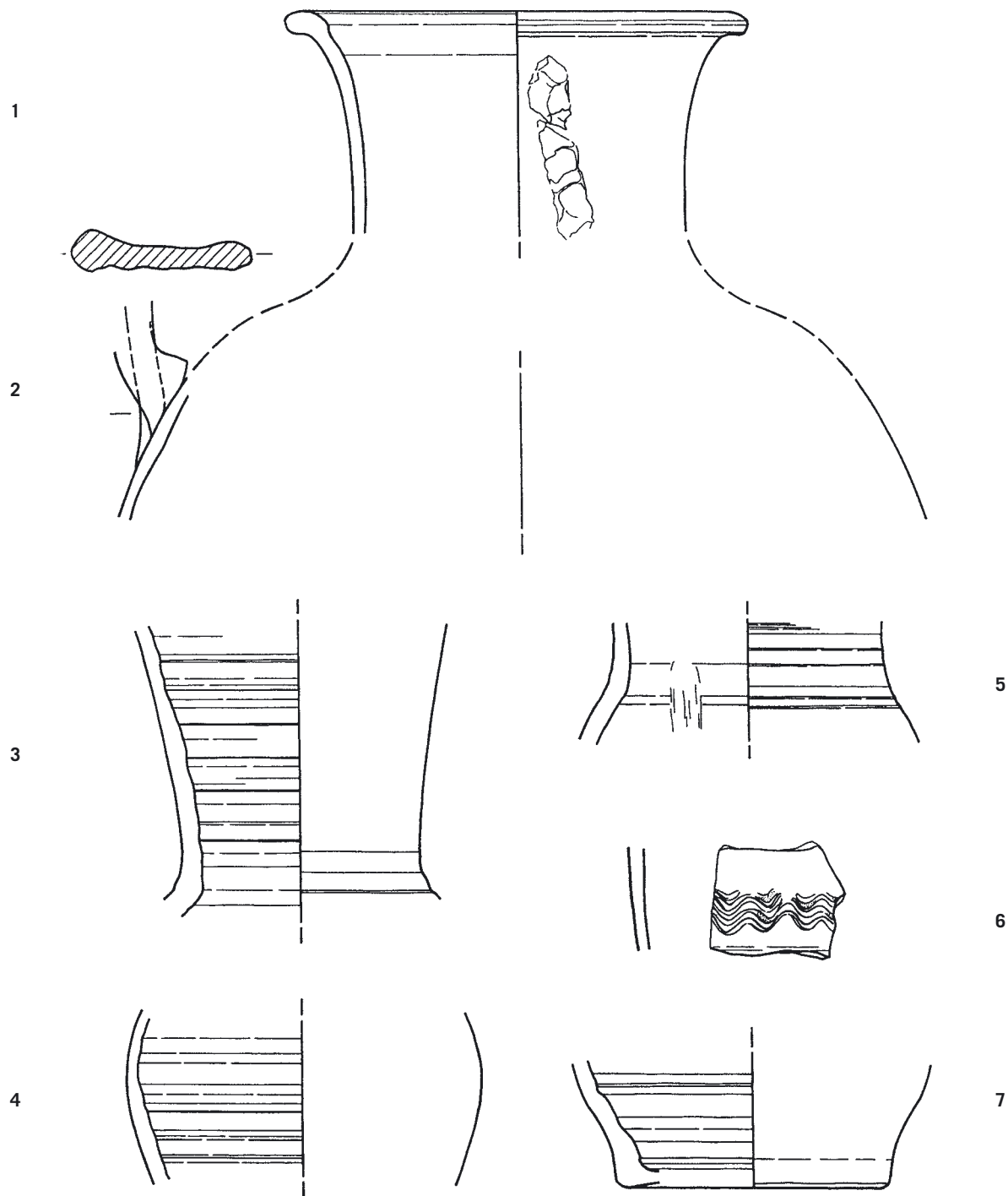
3. Bord d'un pichet à col droit et lèvre à peine évasée, avec un chanfrein intérieur; pâte peu homogène à dégraissant moyen, ocre; surface plutôt grumeleuse, inégalement brillante; glaçure extérieure brun clair irrégulière, en «giclures».

4. Bord d'un pichet (?) un peu évasé, avec une lèvre en chanfrein intérieur; pâte peu homogène à dégraissant assez fin, ocre clair; surface irrégulière plutôt grumeleuse, glaçure extérieure brun-vert clair inégalement répartie, sur engobe rouge.

5. Fragment de panse d'un pichet (?) avec départ de col; pâte peu homogène à dégraissant moyen, ocre; surface irrégulière, plutôt grumeleuse; glaçure extérieure brun-vert clair inégalement répartie, avec un décor jaune en relief.

6. Fragment de panse; pâte assez homogène à dégraissant moyen, ocre; surface irrégulière, grumeleuse, assez brillante; glaçure extérieure brun vert clair inégalement répartie, avec un décor incisé en relief, parfois jaune.

## Annexes



**Fig. 1093**

1. Bord d'un pichet ou d'une cruche à bord droit et lèvre épaissie évassée; pâte peu homogène à dégraissant assez fin, ocre; surface irrégulière, plutôt mate; glaçure extérieure brunâtre clair, très inégalement répartie en «giclures», avec un décor appliqué et modelé.

2. Fragment de panse avec départ d'une large anse plate; pâte, surface et glaçures similaires à 1.

3. Col d'un pichet légèrement évasé; pâte assez homogène à dégraissant moyen, ocre-rouge; surface inégale, parfois brillante ou rugueuse; glaçure extérieure brune irrégulièrement répartie, sur engobe rouge.

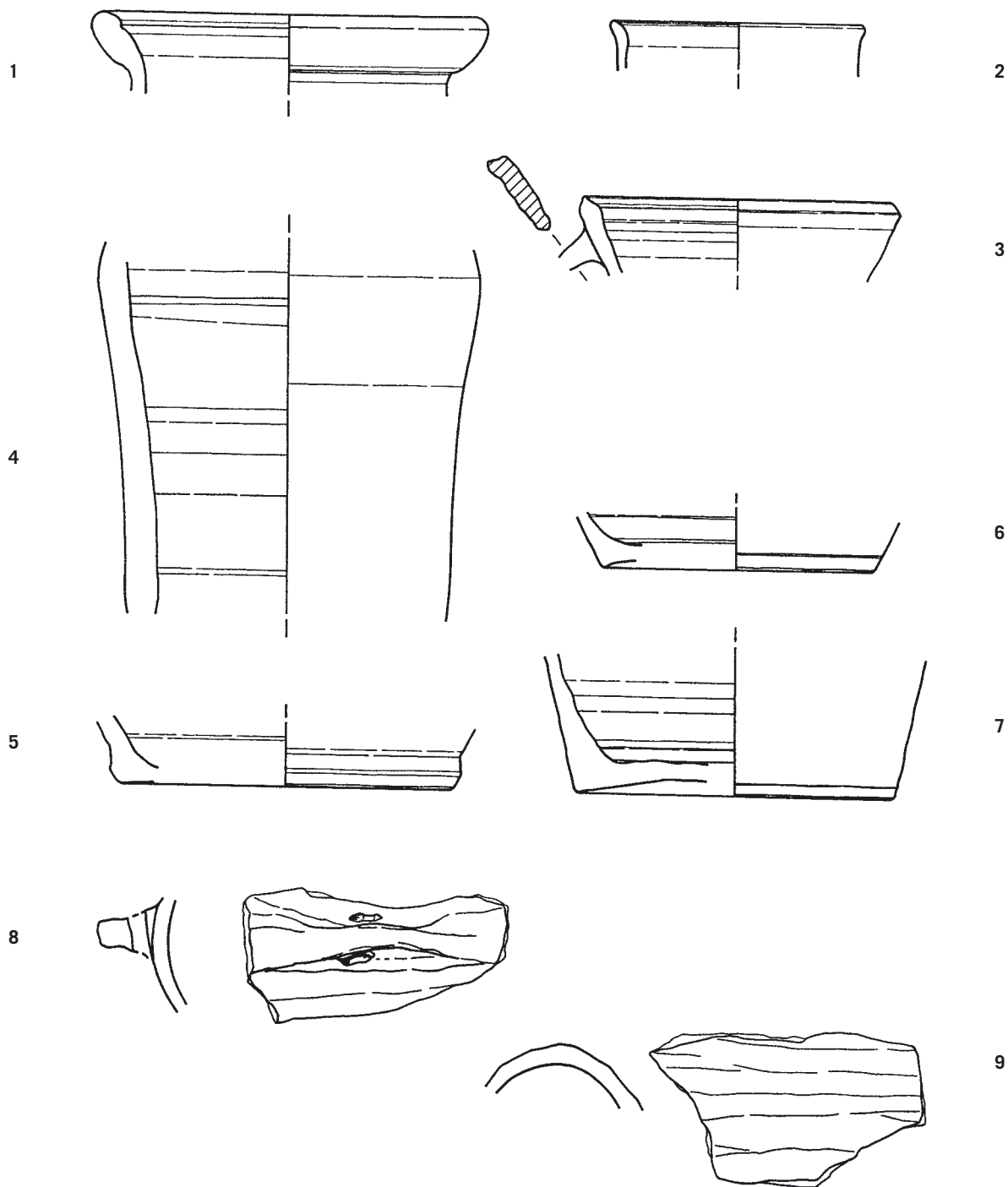
4. Fragment de panse; pâte assez homogène à dégraissant moyen, ocre foncé; surface brillante assez lisse; glaçure extérieure brun verdâtre sur engobe rouge, inégalement répartie.

5. Fragment de col avec départ de panse; pâte peu homogène à dégraissant moyen ocre; surface assez brillante, plutôt rugueuse; glaçure extérieure brune sur engobe rouge, inégalement répartie.

6. Fragment d'un col (?); pâte homogène à fin dégraissant, ocre rouge; surface lisse plutôt brillante; glaçure extérieure brune; décor d'ondes incisées.

7. Fond d'un bol ou d'un pichet, avec départ de panse globulaire; pâte peu homogène à dégraissant assez gros, ocre; surface crue; taches de glaçure extérieure brune.

## Annexes



**Fig. 1094**

**1.** Bord d'un port à lèvre arrondie très épaisse, évasée et soulignée d'une nervure intérieure; pâte assez homogène à dégraissant moyen, noire; surface crue.

**2.** Bord d'un petit pot à paroi mince terminée par une lèvre arrondie et épaisse, légèrement évasée et soulignée d'une nervure intérieure; pâte homogène à fin dégraissant, blanche; surface brillante assez lisse; glaçure extérieure jaune sur engobe blanc, parsemée de points verts; glaçure intérieure similaire, mais sur engobe rouge, inégalement répartie.

**3.** Bord d'un pot ou d'un pichet à lèvre pointue, à chanfrein intérieur, avec un départ d'anse; pâte homogène à fin dégraissant, ocre clair; surface crue.

**4.** Paroi d'une bouteille, épaisse; pâte peu homogène à dégraissant moyen, ocre clair; surface crue.

**5.** Fond plat d'un pot, avec bourrelet; pâte assez homogène à dégraissant assez fin, ocre clair; surface crue, engobe rouge à l'intérieur et traces à l'extérieur.

**6.** Fond convexe d'un pot; pâte homogène à fin dégraissant, ocre; surface crue.

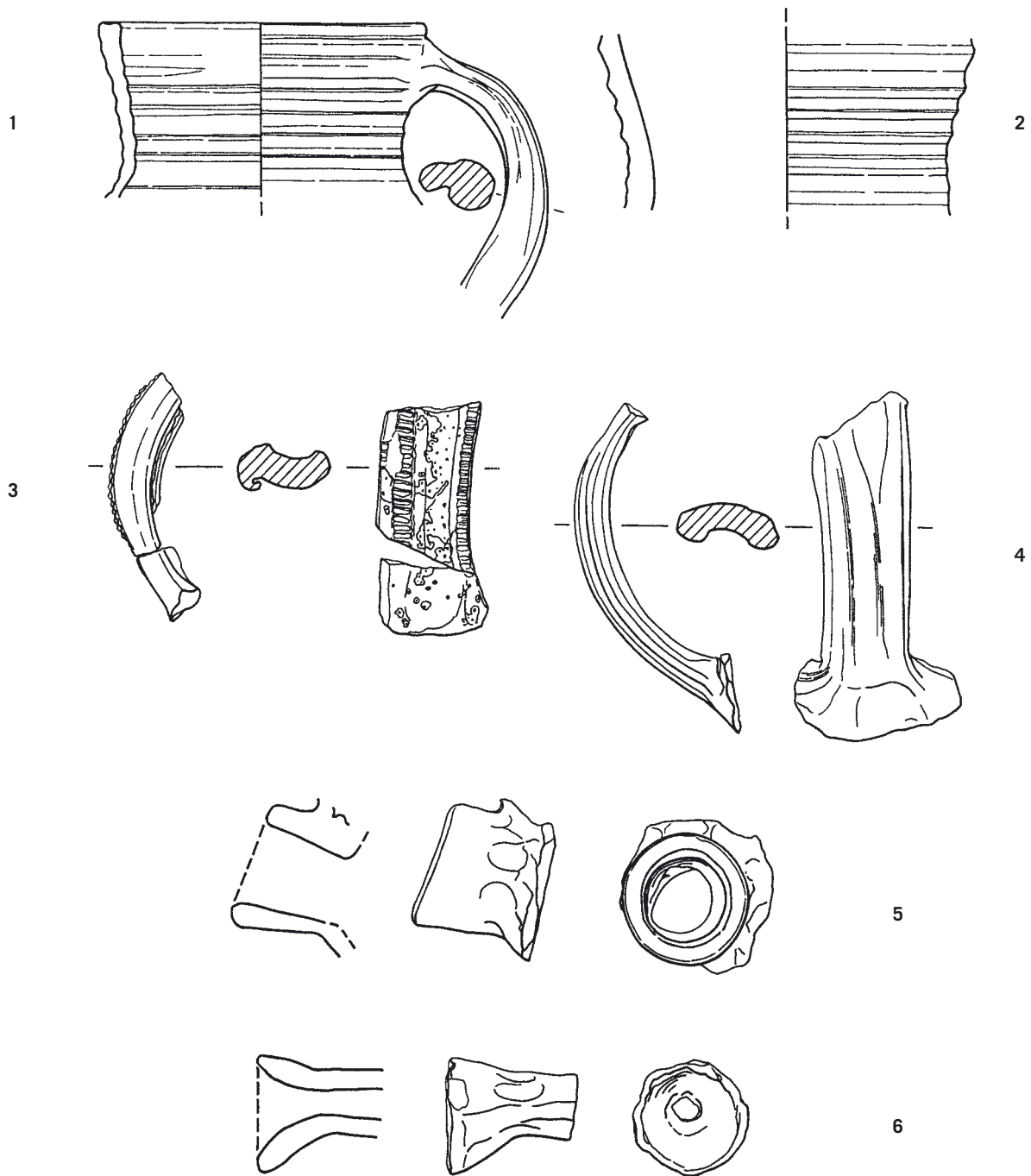
**7.** Fond convexe d'un pot; pâte peu homogène à dégraissant moyen, ocre clair; surface crue.

**8.** Fragment de panse (?) avec tenon de suspension muni d'un trou; pâte assez homogène à dégraissant moyen, ocre clair; surface crue.

**9.** Fragment d'un tuyau; pâte peu homogène à dégraissant moyen, ocre clair; surface crue.



## Annexes



**Fig. 1095**

**1.** Bord d'un pichet à col droit strié et lèvre aplatie au sommet, avec un anse pincée arrondie; pâte peu homogène à dégraissant moyen, ocre rouge; surface crue, avec des traces de glaçure extérieure brune.

**2.** Col d'un pichet épais et strié; pâte homogène à dégraissant assez fin, ocre gris; surface lisse et brillante; glaçure intérieure vert épinard.

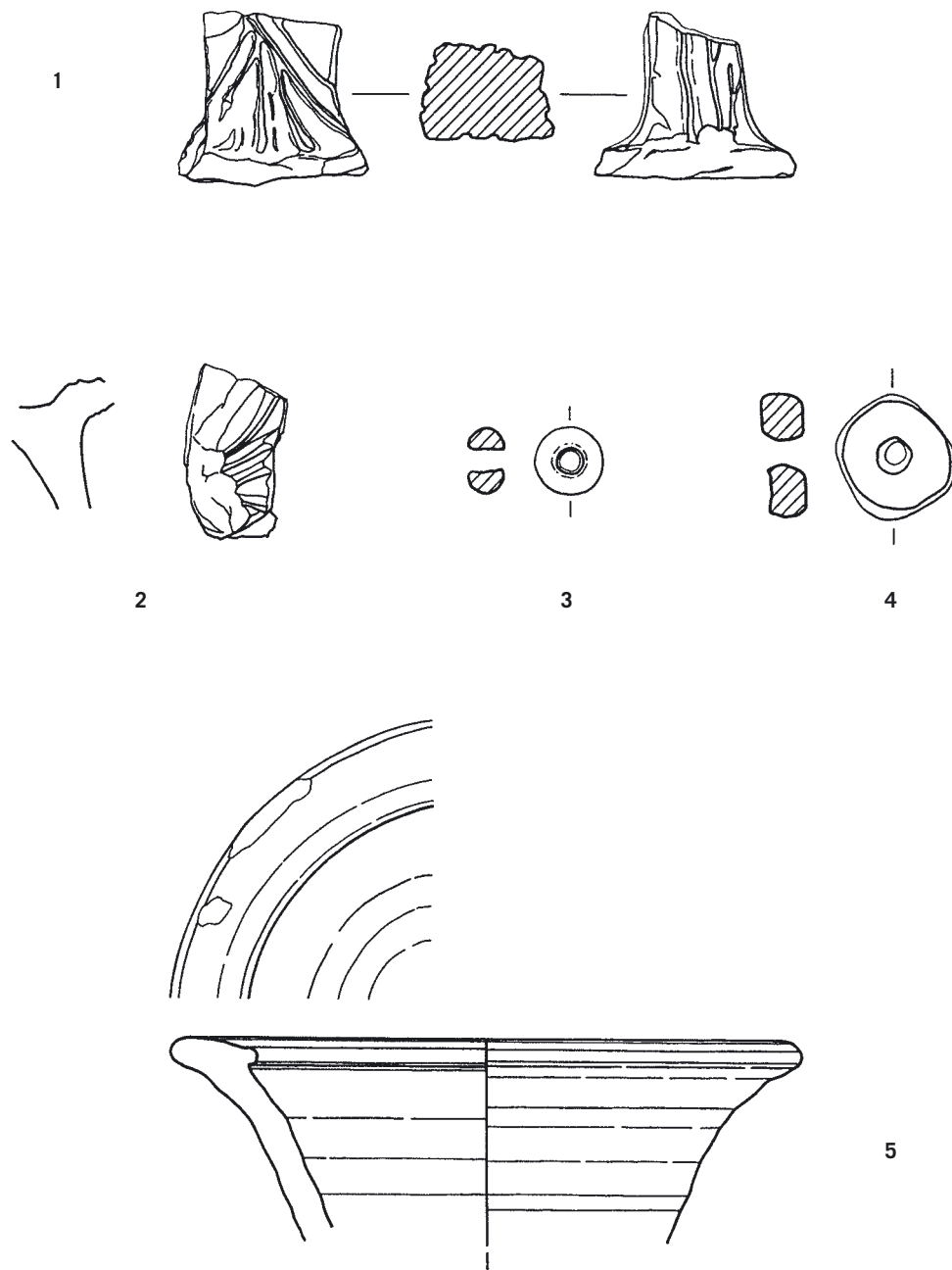
**3.** Fragment d'une anse en oreille, recourbée; pâte peu homogène, à dégraissant moyen, ocre; surface irrégulière, assez brillante; glaçure brune en «giclures» sur toute la surface, avec un décor en relief.

**4.** Fragment d'anse en oreille; pâte homogène à fin dégraissant, ocre; surface crue.

**5.** Goulot (d'une cruche?) cylindrique; pâte homogène à dégraissant assez fin, ocre clair; surface crue.

**6.** Fragment d'un goulot ou d'un manche; pâte peu homogène à dégraissant assez fin, ocre; surface crue.

## Annexes



**Fig. 1096**

1. Fragment d'un pied ou d'un support (?); pâte assez homogène à fin dégraissant, ocre; surface crue avec un décor incisé.

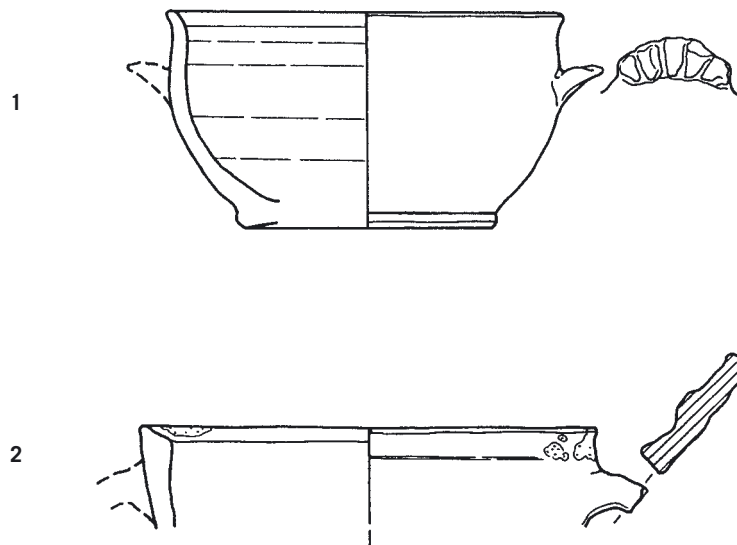
2. Fragment d'un carreau de poêle; pâte homogène à dégraissant assez fin, ocre rose; surface usée; glaçure verte sur engobe blanc.

3. Perle ronde; pâte homogène à fin dégraissant, ocre clair, surface usée, brillante; restes de glaçure jaune.

4. Grosse perle plate et de forme presque carrée; pâte assez homogène à fin dégraissant, ocre; surface crue.

5. Bord d'un carreau de poêle; pâte homogène à dégraissant assez fin, grise; surface oxydée; glaçure verte sur engobe blanc.

## Annexes



**Fig. 1097**

**1.** Bol à fond concave, bourrelet, panse globulaire et fine lèvre arrondie légèrement évasée, avec une oreille oblique moulée en palmette; pâte homogène à dégraissant assez fin, ocre; surface lisse et brillante, parfois rugueuse; glaçure intérieure jaune clair sur engobe blanc, avec bordure verdâtre; glaçure extérieure brun foncé, sur engobe noirâtre.

**2.** Bord d'un grand pichet ou d'un bol à col droit et lèvre en biseau, avec un départ d'une large anse rectangulaire: pâte assez homogène à dégraissant assez fin, ocre; surface irrégulière, plutôt lisse; glaçure extérieure vert olive inégalement répartie, en « giclures ».

## Annexes

### Annexe 4 – Complément

#### Jacques de Saint-Georges, architecte ou simple entrepreneur?

La mise en page de notre étude a pris beaucoup de temps depuis la fin de la rédaction en été 2003. Il n'a pas été possible de tenir compte des études parues depuis. L'une d'entre elles, touchant une partie cardinale de notre travail, puisque prétendant réévaluer l'activité de Jacques de Saint-Georges, mérite qu'on s'y arrête un instant.

Les qualités d'architecte de Jacques de Saint-Georges, notamment sa capacité à concevoir, ont été remises en question dans un article récent<sup>1</sup>, fondé davantage sur la rhétorique, la discussion d'études déjà parues, que sur une lecture archéologique renouvelée des châteaux du Pays de Galles, à entreprendre encore à notre sens si l'on veut prétendre véritablement renouveler les recherches toujours prégnantes d'A.-J. Taylor. Quant aux considérations sur la production savoyarde, étayées sur les seules informations apportées par l'œuvre de Taylor, elles restent pour le moins sommaires et aboutissent à une évaluation triviale de cette architecture, à laquelle on n'adhère pas (pour paraphraser PEVSNER 1942-1970, p. 15, les châteaux savoyards ressortissent davantage au garage à vélos qu'à l'architecture). Son auteur, Nicola Coldstream, a néanmoins raison de relativiser la puissance créatrice de Jacques de Saint-Georges, en soulignant que les apports savoyards décelés dans les châteaux construits sous sa direction en Pays de Galles ne sont qu'une source d'inspiration partielle, qu'ils ne sauraient trahir une conception originale, mais simplement les pratiques des artisans qui ont accompagné cet architecte. On souscrit volontiers au fait que les facultés d'un Walter de Hereford ou d'un Richard de Chester n'ont de loin pas été négligeables. On conçoit également que Jacques ait progressivement aiguisé ses compétences et élargi ses connaissances au contact des maçons-architectes anglais. Si l'on peut éventuellement reprocher à Taylor de faire de Jacques de Saint-Georges un génie au sens de la Renaissance, Coldstream use des mêmes arguments normatifs, inspirés de Vasari, repris par Pevsner, pour tenter de démontrer que cet homme n'était pas un architecte mais uniquement un entrepreneur, certes de première force, reconnaît-t-il.

Coldstream fonde ses dires sur l'affirmation un peu gratuite que Jacques de Saint-Georges est arrivé de Savoie où il ne pratiquait pas l'architecture mais la construction, sans formation et sans connaissance préalables. Notre travail s'attache à démontrer le contraire : les grandes tendances en matière d'architecture militaire étaient bien connues de Jacques et de la main-d'œuvre au service des comtes de Savoie. Leur capacité à concevoir ne se trahit certes pas dans des plans complexes ou dans une stéréométrie sophistiquée ou luxuriante, mais dans une habileté certaine à transposer les modèles, à les adapter au mieux à la spécificité des sites, et à tirer parti des moyens financiers relativement limités accordés par les comtes de Savoie, s'il faut les comparer aux cassettes royales. Si la porte à deux tours n'a pas été pratiquée en nos régions, ce n'est pas forcément parce que Jacques ne la connaissait pas, mais parce qu'on ne la lui a pas demandée : toute création architecturale est tributaire du maître de l'ouvrage. Dans le cas de l'architecture militaire, les désirs et les exigences des hommes de guerre étaient assurément prépondérants, conditionnés par ce qu'ils avaient vu en sillonnant l'Occident médiéval : le génie de l'architecte n'était donc pas d'aller pêcher des formes nouvelles dans le néant, mais de transcrire dans la terre, avec la pierre et le bois, les *desiderata* très précis de ses employeurs afin de répondre à leurs exigences en matière défensive, résidentielle et de prestige.

Les recherches de Taylor, et plus modestement les nôtres, démontrent que Jacques de Saint-Georges est bien un créateur, un homme de l'art. Déjà à Yverdon, il n'est plus un simple exécutant ; il n'est pas un administrateur non plus, puisque c'est Mainier qui occupe cette fonction. Pourquoi serait-il payé alors ? Son nom est toujours associé à des complexes castraux, souvent lié à la fondation de villes neuves, mais il n'apparaît pas systématiquement sur des chantiers plus simples, comme Saillon par exemple, où les compétences du maître maçon François sont suffisantes, sous la direction de Jean Mésot. Il en va de même au service d'Edouard I<sup>er</sup> ; il faut bien reconnaître que Jacques se trouve au sommet de la hiérarchie des chantiers du Pays de Galles, même si son acti-

tivité et ses missions se diversifient. Les chantiers qu'il dirige sont de plus en plus complexes, avec Beaumaris comme point culminant, où il a su répondre aux attentes du roi, même si l'édifice n'a pas été terminé. Sa position élevée dans la hiérarchie des maîtres maçons-architectes peut expliquer que son apport reste relativement abstrait, décidant notamment le plan général de l'édifice, alors que l'exécution, les solutions stéréométriques et décoratives sont à attribuer à ses subordonnés ou à ses collaborateurs pour les artisans les plus importants, soit ceux qui œuvrent sur le chantier, disposant d'une large autonomie créatrice. Si l'on s'en tient à la vision traditionnelle de l'architecte, initiée par la Renaissance, sanctionnée encore par des auteurs comme Pevsner, une telle répartition du travail diminue en effet l'impact créateur et surtout novateur de Jacques de Saint-Georges. Juger l'activité de ce maçon-architecte à l'aune des critères définissant l'artiste-pygmalion, pratiquant un art transcendant et atemporel, c'est ne rien comprendre à ce qu'a été véritablement cette activité, à l'écoute du maître de l'ouvrage avec l'obligation d'intégrer des apports, des savoir-faire très divers, pour aboutir tout de même à une production qui procède assurément d'une conception unique, mais bipolaire, le maître de l'ouvrage d'un côté, l'architecte Jacques de Saint-Georges et ses collaborateurs de l'autre. La lettre d'Edouard I<sup>er</sup> à Jacques de Saint-Georges publiée par Taylor est très éclairante, on croit l'avoir démontré (voir. p. 290).

À nos yeux, les partis décoratifs et les procédés constructifs manifestement importés du domaine savoyard ne sont pas là pour prouver la prééminence de Jacques de Saint-Georges, mais témoignent simplement de l'activité des maçons qui ont traversé la Manche ; leur apport cohabite avec les pratiques locales très présentes également, qui font des châteaux gallois autre chose que de simples avatars emphatiques de l'architecture militaire savoyarde dont Jacques serait en quelque sorte l'incarnation. Expliquer les tours polygonales du château de Caernarvon comme une filiation directe de celles de Saint-Georges d'Espéranche (ce qui n'est d'ailleurs pas le cas, on l'a vu), montrer que le plan rectangulaire était déjà connu en Pays de Galles avant l'arrivée des Savoyards ou souligner que la porte à deux tours n'était pas pratiquée en Savoie, de telles affirmations ne révèlent rien sur l'aptitude à concevoir de Jacques de Saint-Georges, car tout cela ressortit à un vocabulaire architectural connu depuis longtemps et largement répandu. Sa force créatrice serait à notre sens d'avoir tenu compte des souhaits du maître de l'ouvrage, d'avoir su intégrer des composantes très diverses révélant parfois de fortes personnalités qui ont œuvré dans des édifices complexes, très réussis, très différents les uns des autres, mais où l'on croit reconnaître à chaque fois la présence dominante de cet architecte. C'est en tout cas ce qu'on espère avoir démontré dans notre description de cet ensemble des châteaux gallois. L'interprétation des sources écrites permet d'établir une hiérarchie de la main-d'œuvre de ces chantiers et désigne clairement qui en occupe le sommet.

Si l'on ne saurait adhérer aujourd'hui à la vision de l'architecture et des architectes formulée par Pevsner, on est pleinement d'accord avec lui pour reconnaître qu'une bonne étude sur l'architecture ne saurait se passer de plans. Il n'y en a aucun dans l'étude de Coldstream... Notre propos ici constituera aussi un appel aux instances compétentes pour compléter la documentation planimétrique et véritablement archéologique des châteaux gallois, encore très limitée. Le renouvellement de cette documentation permettra seul de nuancer davantage l'interprétation actuelle de ces édifices étonnants, qui n'ont, tant s'en faut, pas encore livré tous leurs secrets.

<sup>1</sup> Nicola COLDSTREAM, « Architects, Advisers and design at Edward I's Castles in Wales », dans *Architectural history, Journal of the Society of architectural historians*, 46, 2003. (COLDSTREAM 2003)

## Annexes

### Annexe 5 – Le grand chantier de la restauration de l'aile nord dans sa phase de réalisation 1992-2003.

Par Michel DuPasquier

#### 1) Grandes étapes des travaux

- 16 juillet 1992 : – Projets de l'Atelier d'architecture Michel DuPasquier
- 29 juin 1992 : – Devis général
- 4-24 août 1992 : – Mise à l'enquête publique du projet d'architecte
- 18 novembre 1992 : – Permis de construire octroyé par la Municipalité d'Yverdon
- Janvier-juin 1993 : – Préparation à l'exécution et protection des éléments remarquables
- 16 août.1993 : – Couverture du chantier par une grande toiture provisoire
- 1994 : – Réfection des toitures (tour des Gardes – corps de logis – tour de la Place)  
– Façade sur cour de l'aile nord  
– Structures intérieures (début)
- 1995 : – Structures intérieures  
– Techniques (chauffage, ventilation, sanitaires, électricité)
- 1996 : – Maçonnerie intérieure (murs de séparations, consolidations)  
– Techniques (suite)  
– Plâtrerie parois, plafonds  
– Restauration des peintures bernoises (début)
- 1997 : – Suite restauration des peintures bernoises  
– Menuiseries extérieures et intérieures (réparations et repose)  
– Travaux intérieurs : plâtrerie, sols. Techniques (fin)
- 1998 : – Suite des travaux intérieurs : carrelages, planchers, passerelle de la salle 210.
- 1999 : – Planchers. Salles peintes. Menuiseries. Peinture
- 2000 : – Fin des aménagements principaux. Mise en valeur historique et muséographique des salles peintes
- 2001 : – Représentation de la courtine nord
- 2002 : – Finitions  
– Aménagement de la librairie
- 2003 : – Travaux de sécurisation de la couverture (attache des tuiles)  
– Travaux complémentaires (porte sur cour, électricité, retouches).  
– Relevés du château à la fin des travaux (archéo)

#### 2) Acteurs principaux

Confédération :

Prof. Alfred A. Schmid, expert fédéral

Prof. Charles Bonnet, expert fédéral

Canton de Vaud :

M. Eric Teyssie, conservateur des Monuments et Sites

M. Dominique Gilliard, expert cantonal, architecte

Mme Elisabeth Bavaud, représentante de la Section des Monuments et Sites du canton de Vaud, architecte

Commune d'Yverdon-les-Bains :

M. André Rouyer, architecte de la Ville

M. Pierre Robyr, architecte de la Ville

M. Jean-Paul Berner, adjoint technique, Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

M. Jean-Jacques Jobin, représentant du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments, architecte

Association pour la Restauration du Château d'Yverdon-les-Bains :

M. Pierre Coigny, président

M. Patrick Savary, membre du comité

Groupe pluridisciplinaire :

M. Daniel de Raemy, historien, histoire et archéologie du monument

Mme Brigitte Pradervand, historienne de l'art, histoire des peintures

M. Peter Eggenberger, archéologie

M. Eric Favre-Bulle, restauration des peintures

M. Roger Simond, expert en crépis

M. André Perret-Gentil, ingénieur, étude des structures et de la statique

M. Christian Burkhardt, ingénieur, étude des structures et de la statique

M. Michel DuPasquier, architecte, conception générale du projet, direction des travaux

ainsi que les consultants ou intervenants ponctuels :

Mme Michèle Grote, historienne, analyse des tuiles

M. Carlos Calatayud, physique du bâtiment, climatologie

M. Claude Veuillet, menuisier, boiserie

M. Pierre Lachat, tailleur de pierre

Mme Dominique Tscherdyné, éclairagiste

M. Maurice Lanfranchi, acousticien

M. Claude Frossard, designer industriel

#### 3) Mandataires

Architecture, direction des travaux : Atelier d'architecture Michel DuPasquier SA, Yverdon  
Lanfranchi SA, Assens  
Perret-Gentil & Associés, Yverdon

Ingénieur acousticien :

Ingénieur civil :

Ingénieur chauffage,

ventilation sanitaire :

Ingénieur électricité :

Energies Rationnelles SA, Denges

Grossenbacher SA, Lausanne,

Gasser SA, Yverdon

#### 4) Travaux spéciaux

Archéologie : Atelier d'archéologie médiévale SA, Moudon

Analyses des couches picturales : Laboratoire des matériaux de l'EPFL, Lausanne

Dendrochronologie : Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon

Eclairage et présentation

historique des salles peintes :

Photos professionnelles :

Relevés complémentaires :

Restauration des peintures :

(Atelier pilote)

ADN System, Echandens/Lausanne

Fibbi-Aeppli, Grandson

Archeotech SA, Epalinges

Atelier Saint-Dismas, Lausanne

Absis, Aigle

#### 5) Entreprises adjudicataires

Si nous avons su que la restauration de l'aile nord s'accompagnerait d'une publication importante, nous aurions introduit dès le début un protocole visant à enregistrer, dès le départ, le nom de tous les ouvriers et maîtres d'Etat ayant travaillé sur le chantier. On se contentera ici des entreprises adjudicataires. Les historiens futurs auront une tâche d'identification certainement encore plus ardue que l'historien actuel vis-à-vis de la main-d'œuvre médiévale !

Carrelage, carreaux d'asphalte :

Chauffage :

Construction en acier :

Frank Siffert, Bonvillars

EDM Eliano Del Moro SA, Echallens

Bâtimetal SA, Montagny/Yverdon

Jean-Marc Pernet SA, Yverdon

Pierre Gogniat, Yverdon

Grossrieder, Montagny/Yverdon

Werner Minder, Yverdon

Construction en bois :

Consolidation bois :

Crépissage de façade :

Rénoantic SA, La Tour-de-Peilz

Coopérative du bâtiment (COBY),

Yverdon

## Annexes

Couverture :	Jean-Louis Besançon, Grandson
Couverture (travaux acrobatiques, fixation des tuiles) :	CIMA, Robert Rochat, Rances
Fenêtres :	Albert Lacroix †, Yverdon
Ferblanterie :	Jean-Louis Besançon, Grandson
Paratonnerre :	Haenni SA, Lausanne
Echafaudages :	Nord-Location SA, Yverdon Kern Conrad SA, Lausanne CIMA, Rances
Electricité :	Grossenbacher SA, Lausanne Gasser SA, Yverdon
Etanchéités :	GRT SA, Yverdon
Maçonnerie :	Coopérative du bâtiment (COBY), Yverdon Gallandat, Yvonand Gabella SA, Yverdon Etimex SA, Yverdon
Menuiserie :	Albert Lacroix †, Yverdon Jacky Despland, Yverdon Favre Frères, Yverdon
Mise en passe :	Pratica SA (Hasler SA), Yverdon
Nettoyages :	Porchet & Fils, Yverdon
Peinture et traitement encadrements, surfaces extérieures et intérieures :	Jean-Pierre Minnig, Yverdon Comisetti, Yverdon
Plafonds plâtres :	Roy Frères, Montagny/Yverdon Gregorutti SA, Yverdon Comisetti, Yverdon
Plâtrerie :	Roy Frères, Montagny/Yverdon Gregorutti SA, Yverdon
Sanitaire :	Réganély G. SA, Yverdon
Sécurité feu :	Cerberus (Siemens), Mont/Lausanne
Tailleur de pierre :	Pidoux & Cie, Montagny/Yverdon
Ventilation :	Nordvent SA, Yverdon

## Abréviations

AAEB	Archives de l'ancien évêché de Bâle, Porrentruy
AAM	Atelier d'Archéologie médiévale SA de Moudon
ACHC	Archives de l'Association du château de Chillon
AChY	Archives de l'Association pour la restauration du château d'Yverdon
ACV	Archives cantonales vaudoises, CH-1022 Chavannes-près-Renens
ACCO	Association pour la restauration du château d'Oron
ADCdO	Archives départementales de la Côte-d'Or, F-21000 Dijon
ADD	Archives départementales du Doubs, F-25000 Besançon
ADHS	Archives départementales de Haute-Savoie, F-74000 Annecy
ADS	Archives départementales de Savoie, F-73000 Chambéry
AE	Archives communales d'Estavayer-le-Lac
AEB	Archives d'Etat de Berne
AEF	Archives d'Etat de Fribourg
AFMH	Archives fédérales des Monuments historiques canton d'Argovie
AG	Archives des monuments historiques vaudois, section des ACV
AMH	Archives vaticanes
Arch. Vat.	Association pour la restauration du château d'Yverdon
ARCHY	Archivio di Stato di Torino
AST	– BV: baronnie de Vaud – Corte: archives de cour – rot.: rotolo (rouleau) – SR: Sezioni riunite – TGS: comptes des Trésoriers généraux de Savoie
AY	Archives communales d'Yverdon-les-Bains
BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne canton de Berne
BE	Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, dès 1940
BHV	Bulletin monumental
BM	Bibliothèque publique d'Yverdon
BPY	Biblioteca della Società storica subalpina
BSSS	Welsh Historic Monuments, Crown Copyright
CADW	Congrès archéologique de France
CAF	Cahiers d'archéologie romande de la BHV, Lausanne, dès 1974
CAR	Catalogue d'exposition
cat. d'exp.	Compte du bailliage
cb.	Compte de la châtellenie
cc.	Compte de la châtellenie
CC.	Conseil communal
CIG	Centre d'iconographie genevoise
cp.	Compte du péage
CLHM	Cahiers lausannois d'histoire médiévale, dès 1989
DAF	Documents d'archéologie française
DHBS	Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, Neuchâtel 1921-1933, 7 vol.
FA	Fribourg artistique
FR	canton de Fribourg
GE	canton de Genève
GR	canton des Grisons
JdY, JNV	Journal d'Yverdon, quotidien régional (devenu Journal du Nord Vaudois, actuellement Presse Nord Vaudois)
JU	canton du Jura
KdmS	Die Kunstdenkmäler der Schweiz
LRD	Laboratoire romand de dendrochronologie, CH-1510 Moudon
LU	canton de Lucerne
M.	Municipalité
MAH-BE	Rédaction des Monuments d'Art et d'histoire du canton de Berne
MAH-FR	Rédaction des Monuments d'Art et d'histoire du canton de Fribourg
MAH-VD	Rédaction des Monuments d'Art et d'histoire du canton de Vaud
MAHS	Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
MDAC	Mémoires et documents de l'Académie chablaisienne

## Abréviations

MDG	Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Genève
MDR	Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse Romande
MHB	Musée historique de Berne
MHL	Musée historique de Lausanne
ms.	manuscrit
MY	Musée d'Yverdon et de sa région
NE	canton de Neuchâtel
NMAH	Nos monuments d'art et d'histoire, devenu Art + Architecture en Suisse
NW	canton de Nidwald
PBC-VD	Office de la protection des biens culturels du canton de vaud
pj.	Pièces justificatives ( <i>particulae</i> )
PRO	Public Record Office, Londres
PVCC	Procès-verbaux du Conseil communal
rapp. dactyl.	rapport dactylographié
RSAA	Revue suisse d'art et d'archéologie
RHV	Revue historique vaudoise
SA-FR	Service archéologique du canton de Fribourg
SB-FR	Service des bâtiments du canton de Fribourg
SBC-FR	Service des biens culturels du canton de Fribourg
SBE-VD	Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, Monuments historiques et archéologie. Cette entité est devenue récemment le Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA). Nous avons eu recours à ses deux sections: Section monuments et sites et Section archéologie cantonale.
sd.	sans date
SG	canton de Saint-Gall
sl.	sans lieu
sp.	sans page
URBAT	Service des bâtiments et de l'urbanisme de la ville d'Yverdon
VD	canton de Vaud
VS	canton du Valais
ZG	canton de Zoug
ZH	canton de Zurich

## Sources écrites

**Période médiévale (1260-1536):** on a consulté la totalité de la comptabilité savoyarde pour la période 1257-1320, déposée aux Archives de l'Etat de Turin, aux Archives départementales de Côte-d'Or (Dijon) et de Savoie (Chambéry), connue par la publication des inventaires de R.-H. BAUTIER et J. SORNAY, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge, Provence, Comtat Venaissin, Dauphiné, Etats de la Maison de Savoie*, Paris 1968-1974, 3. vol. (Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge, I). La totalité de cette comptabilité touchant le Bas-Valais inclus dans l'ancien bailliage du Chablais ainsi que le baillage du Pays de Vaud, de 1257 à 1536, a été consultée. Ces comptes sont conservés aux Archives d'Etat de Turin (AST), sections réunies (SR), via Santa Chiara, classés dans les inventaires 69 et 70. Les comptes de la châtellenie d'Yverdon se trouvent à l'inventaire 70, folio 205, en 26 paquets (mazzi). Ils comportent 100 comptes en rouleaux de parchemin et 19 comptes en registres de papier. La commune d'Yverdon-les-Bains vient d'obtenir des Archives d'Etat de Turin une copie microfilm de cette comptabilité.

**Période bernoise (1536-1798):** les comptes des baillis bernois, déposés aux Archives cantonales vaudoises, sous la cote Bp. Ceux d'Yverdon se trouvent sous la cote Bp42 en 44 volumes (un par préfecture), comportant 6 comptes annuels et un compte de boucllement, série exceptionnelle pratiquement complète. De nombreux travaux sont décrits pour justification des sommes demandées par le bailli dans la série des manuels de la Chambre romande des bannerets, 120 volumes sous la cote Bb1. Au XVIIIe siècle, certains devis détaillés sont contenus dans les livres des réparations (*Reparationsbücher*) de 1744 à 1797, sous la cote Bm.

**Période communale (1804 à nos jours):** aux Archives de la ville d'Yverdon-les-Bains, les procès-verbaux de la Municipalité (Ab), ceux des commissions particulières (Ac) et la comptabilité (Ba) sont les séries les plus importantes. Pour le XXe siècle des dossiers détaillés sur le château sont conservés sous la cote S. L'histoire récente dès les années 1950 est couverte par des archives non classées déposées pour l'essentiel dans les archives du Service des bâtiments et de l'urbanisme. Cette même période est couverte par les archives de l'Association pour la restauration du château d'Yverdon (ARCHY) et par celles de l'architecte Pierre Margot, déposées depuis peu aux ACV (fonds P. Margot).

### Monnaies:

£ (livre) = 20 s. (sous) = 144 d. (deniers) = 288 ob. (oboles).  
fl. (florin) = 12 ou 13,5 s.

Les monnaies sont données en sous lausannois (laus.), viennois (vien.), mauriçois (maur.) ou parisiens (paris.).

Le denier gros tournois (d. gr. tur.) est équivalent au sou.

pp.: de petit poids.

Une somme entre parenthèses indique le salaire journalier ou le prix à l'unité (par exemple le millier, pour les bardeaux, la douzaine pour les lattes ou les chevrons, etc.).

Durant l'Ancien Régime et au début du XIXe siècle, on trouve en outre le batz (bz.) valant 3 s., la rappe, équivalente au centime (r.), de même que le gros (gr.) équivalent au sou.

[...]: indique des fragments de textes disparus suite à la destruction partielle du support.

/ : nouvelle ligne.

nx12: par simplification, on a exprimé ainsi la douzaine et ses multiples.

## Bibliographie

### Ouvrages publiés

- Eric AFFOLTER, Patrice MILLET, Jean-Claude VOISIN, *Châteaux et vieilles demeures en Franche-Comté*, Langres 1979. (AFFOLTER-MILLET-VOISIN 1979)
- Uwe ALBRECHT, *Der Adelssitz im Mittelalter, Studien zum Verhältnis von Architektur und Lebensform in Nord- und Westeuropa*, Berlin 1995. (ALBRECHT 1995)
- Bernard ANDENMATTEN, *La Maison de Savoie et la noblesse vaudoise (XIIIe-XIVe s.): supériorité féodale et autorité princière*, Lausanne 2004 (MDR, 4e série). (ANDENMATTEN 2004)
- Bernard ANDENMATTEN, Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Eva PIBIRI (éd.), *Pierre II de Savoie, le Petit Charlemagne († 1268)*, Lausanne 2000 (CLHM 27). (ANDENMATTEN-PARAVICINI BAGLIANI-PIBIRI 2000)
- Bernard ANDENMATTEN, «Le comte de Savoie Amédée V et le nerf de la guerre. Organisation financière et dépenses militaires en Chablais durant la première moitié du XIVe siècle», dans *Etudes savoisiennes*, 4, 1995, pp. 19-31. (ANDENMATTEN 1995)
- Bernard ANDENMATTEN, «La noblesse vaudoise dans l'orbite savoyarde, 1250-1350», dans Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Le Pays de Vaud vers 1300*, Cours public, Lausanne 1992 (CLHM 6), pp. 27-38. (ANDENMATTEN 1992)
- Bernard ANDENMATTEN, «La Maison de Savoie et l'aristocratie vaudoise au XIIIe siècle: les limites d'une expansion», dans *Congrès national des sociétés savantes*, Chambéry 1991, pp. 85-96. (ANDENMATTEN 1991)
- Bernard ANDENMATTEN et Daniel DE RAEMY (dir.), *La Maison de Savoie en Pays de Vaud* (cat. d'exp.), Lausanne 1990. (ANDENMATTEN-RAEMY 1990)
- Henri ANSELMIER, *Les prisons vaudoises, 1798-1871*, Lausanne 1983 (BHV 77). (ANSELMIER 1983)
- Francine ARNAL, Marie-Sylvie GRANDJOUAN, Jean NOUGARET, Bernard SOURNIA, *Inventaire général des Monuments et des richesses artistiques de la France. Gard: canton d'Aigues-Mortes*, Paris 1973. (ARNAL et al. 1973)
- Edmond AUBERT, *Histoire d'Yverdon*, t. 1, *Des temps préhistoriques à la conquête bernoise*, Yverdon 1995. (AUBERT 1995)
- Laurent AUBERSON, Jachen SAROTT, «La tour de l'amphithéâtre d'Avenches ou l'échec d'une conception urbaine médiévale», dans Franz E. KOENIG, Serge REBETZ (éd.), *Arculiana, recueil d'hommages offerts à Hans Boegli*, Avenches 1995, pp. 195-222. (AUBERSON-SAROTT 1995)
- Jean-Pierre BABELON et Christian REMY, «Les châteaux de Bourdeilles», dans *CAF, Périgord*, 156<sup>e</sup> session, 1998, Paris 1999, pp. 119-142. (BABELON-REMY 1999)
- C.H. BAER, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Basel-Stadt, I, Vorgeschichtliche, Römische und Fränkische Zeit; Geschichte und Stadtbild; Befestigungen, Areal und Rheinbrücke; Rathaus und Staatarchiv*, Bâle 1932 (Kdms 3). (BAER 1932)
- Henri BAUD, «Le Faucigny à la veille de son annexion au comté de Savoie», dans *Mémoires et documents de l'académie du Faucigny*, t. 6, 1944, pp. 32 et suiv. (BAUD 1944)
- Marie-Pierre BAUDRY, *Les fortifications des Plantagenêts en Poitou, 1154-1242*, Paris 2001. (BAUDRY 2001)
- Marie-Pierre BAUDRY (dir.), *Les fortifications dans les domaines Plantagenêt, XIIe-XIVe siècles*, Actes du colloque international tenu à Poitiers du 11 au 13 novembre 1994, Poitiers 2000. (BAUDRY 2000)
- Marie-Pierre BAUDRY, «Le château du Coudray-Salbart», dans *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques, Antiquité nationales*, fasc. 23-24, 1991, pp. 137-212. (BAUDRY 1991)
- Marie-Pierre BAUDRY et Pascal LANGEUIN, «Les tours de la basse-cour du château de Coucy», dans *CAF, Aisne méridionale*, 148<sup>e</sup> session, 1990, Paris 1994, t. 1, pp. 249-261. (BAUDRY-LANGEUIN 1990)
- Lucien BAYROU et al., *Peyrepertuse, forteresse royale*, Carcassonne 2000 (Archéologie du Midi Médiéval, supplément n° 3). (BAYROU 2000)
- Lucien BAYROU, «Essai sur les techniques de construction des forteresses royales des Corbières, XIIIe et XIVe siècles», dans *Etudes Roussillonnaises, Revue d'histoire et d'archéologie méditerranéennes*, t. 8, 1988, pp. 11-179. (BAYROU 1988<sup>1</sup>)
- Lucien BAYROU, *Le château d'Arques* (guide du visiteur), Rouffiac 1988. (BAYROU 1988<sup>2</sup>)
- Lucien BAYROU, *Le château de Termes* (guide du visiteur), Rouffiac 1988. (BAYROU 1988<sup>3</sup>)
- Lucien BAYROU, *Le château de Villerouge Termenès* (guide du visiteur), Rouffiac 1988. (BAYROU 1988<sup>4</sup>)
- Roland BECHMANN, *Villard de Honnecourt, la pensée technique au XIIIe siècle et sa communication*, Paris 1991. (BECHMANN 1991)
- Renaud BEFFEYTE, *Les machines de guerre au Moyen Âge*, Rennes 2000. (BEFFEYTE 2000)
- Ch. BEMONT, Francisque MICHEL, *Les rôles gascons*, t. 1, I, sup., II, III, Paris 1885-1905. (BEMONT-MICHEL 1885)
- Françoise BERCE, *Des monuments historiques au patrimoine, du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris 2000. (BERCE 2000)
- Victor VAN BERCHEM, «Les dernières campagnes de Pierre II, comte de Savoie, en Valais et en Suisse», dans *RHV*, 1907, pp. 257-363. (VAN BERCHEM 1907)
- Victor VAN BERCHEM, «La «ville neuve» d'Yverdon, fondation de Pierre de Savoie» dans *Festgabe für Gerold Meyer von Knonau*, Zürich, 1913, pp. 206-225. (VAN BERCHEM 1913)
- Bruno BERTHIER, Robert BORNECQUE et al., *Pierres fortes de Savoie*, Montmélan 2001. (BERTHIER-BORNECQUE 2001)
- Marcel BERTHOLD, *Arts et monuments, République et canton du Jura*, Berne 1989. (BERTHOLD 1989)
- Thomas BILLER, *Der frühe gotische Burgenbau im Elsaß (1250-1300)*, Munich et Berlin 1995. (BILLER 1995)
- Paul BISSEGGGER, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, V, Morges*, Bâle 1998 (MAHS 91). (BISSEGGGER 1998).
- Paul BISSEGGGER, *L'église Saint-Pierre à Yverdon*, Berne 1993 (Guides de monuments suisses). (BISSEGGGER 1993)
- Paul BISSEGGGER, «L'église Saint-Pierre à Yverdon (1837-1841). Une naissance conflictuelle à l'aube du renouveau catholique vaudois», dans *RSAA*, 1992, pp.165-190. (BISSEGGGER 1992)
- Paul BISSEGGGER, *Le Moyen Âge romantique au Pays de Vaud, 1825-1850*, Lausanne 1985 (BHV 79). (BISSEGGGER 1985)
- Paul BISSEGGGER, «Une dynastie d'artisans vaudois: les marbriers Doret», dans *RSAA*, 1979, pp. 97-122. (BISSEGGGER 1979)
- Martin BITSCHNAU, *Burg und Adel in Tirol zwischen 1050 und 1300, Grundlagen zu ihrer Erforschung*, Vienne 1983. (BITSCHNAU 1983)
- Louis BLONDEL, «Le château des Allymes, description archéologique» dans *Cahiers René de Lucinge*, 1977, n° 20, p. 14. (BLONDEL 1963)
- Louis BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève 1956 (MDG 7). (BLONDEL 1956)
- Louis BLONDEL, «La tour de bois et le bourg de Vissoie» (2<sup>e</sup> éd.), dans *Annales valaisannes*, 1954, pp. 169-182. (BLONDEL 1954)
- Louis BLONDEL, «L'architecture militaire au temps de Pierre II de Savoie, les donjons circulaires», dans *Genava*, 13 (1935), pp. 271-321. (BLONDEL 1935)
- Horst Wolfgang BÖHME et al. (éd.), *Burgen in Mitteleuropa, ein Handbuch*, Stuttgart 1999, 2 vol. (BÖHME 1999)
- Jean BOISSIER, *La forteresse féodale de Chamaret*, Crest 1992, 2 vol. (BOISSIER 1992)
- Enrico D. BONA, Paola COSTA CALCAGNO, *Castelli della Valle d'Aosta*, Novare 1979 (série Görlich). (BONA-COSTA CALCAGNO 1979)



## Bibliographie

- E.-L. BORREL, *Les monuments anciens de la Tarentaise (Savoie)*, Paris 1884. (BORREL 1884)
- Francesca BOSMAN, « Saint-André-sur-Suran », dans *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes, art et archéologie en Rhône-Alpes* (Cahiers René de Lucinge, n° spécial 6), Lyon 1990, pp. 29-30. (BOSMAN 1990)
- Francesca BOSMAN, « Château de Thol à Neuville-sur-Ain », dans *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes, art et archéologie en Rhône-Alpes* (Cahiers René de Lucinge, n° spécial 6), Lyon 1990, pp. 31-32. (BOSMAN 1990<sup>1</sup>)
- Gilles BOURGAREL, « La Grand-Rue 7 à Fribourg, stabilité de la fonction et mœurs de la forme », dans *Cahiers d'archéologie fribourgeoise*, n° 3, 2001 (Chronique archéologique 2000), pp. 23-28. (BOURGAREL 2000)
- Gilles BOURGAREL, « Gruyères, château, sondages », dans *Chronique archéologique* 1994, Fribourg 1995, pp. 68-73. (BOURGAREL 1995)
- Gilles BOURGAREL, « Romont, château », dans *Chronique archéologique 1989-1992*, Fribourg 1993, pp. 120-121. (BOURGAREL 1993)
- Victor H. BOURGEOIS, *Les châteaux historiques du canton de Vaud du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Bâle 1935, 2 vol. (Les châteaux et ruines de la Suisse).
- Victor-H. BOURGEOIS, *Au pied du Jura, Guide archéologique et historique*, Grandson 1922<sup>2</sup> et 1982<sup>3</sup>. (BOURGEOIS 1982)
- Philippe BRAGARD, « Essai sur la diffusion du château « philippin » dans les principautés lotharingiennes au XIII<sup>e</sup> siècle », dans *BM*, 1999, pp. 141-167. (BRAGARD 1999)
- Michèle BROCARD, *Les châteaux de Savoie*, Yens-sur-Morges 1995. (BROCARD 1995)
- Philippe BROILLET et al., *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève*, I, *La Genève sur l'eau*, Bâle 1997 (MAHS 89). (BROILLET 1997)
- Réjane BRONDY, Bernard DEMOTZ, Jean-Pierre LEGUAY, *La Savoie de l'an mil à la Réforme (XI<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle)*, Rennes 1984. (BRONDY-DEMOTZ-LEGUAY 1984)
- Reginald Allen BROWN, Howard M. COLVIN, Arnold J. TAYLOR (H. M. COLVIN, éd.), *The History of the King's Works, The Middle Ages*, Londres 1963, 2 vol. (BROWN-COLVIN-TAYLOR 1963)
- Max BRUCHET, *Le château de Ripaille*, Paris 1907. (BRUCHET 1907)
- Max BRUCHET, *Etude archéologique sur le château d'Annecy*, Annecy 1901. (BRUCHET 1901)
- Max BRUCHET, « Un inventaire du château d'Annecy en 1393 », dans *Bulletin archéologique*, 1898, pp. 1-23. (BRUCHET 1898)
- Caroline BRUNETTI, « Statues et mandibules, un dépôt votif de l'âge du Fer à Yverdon-les-Bains ? », dans *Archéologie Suisse*, 2001, n° 4, pp. 24-33. (BRUNETTI 2001)
- Henri BUATHIER, « Une maison forte du XIII<sup>e</sup> siècle à Grilly », dans *Visages de l'Ain*, n° 190, 1983, pp. 20-28. (BUATHIER 1983)
- Henri BUATHIER, *Grilly au Pays de Gex*, Moux-Grilly 1977. (BUATHIER 1977)
- Jacques BUJARD, *Hermance, 1247-1997, une ville neuve médiévale*, Genève 1997. (BUJARD 1997)
- Jacques BUJARD, « Romont, château », dans *Chronique archéologique* 1994, Fribourg 1995, pp. 86-92. (BUJARD 1994)
- Jacques BUJARD, « Romont, château », dans *Chronique archéologique* 1987/88, Fribourg 1990, pp. 101-104. (BUJARD 1990)
- Jacques BUJARD, « Vuissens, château », dans *Chronique archéologique* 1987/88, Fribourg 1990, pp. 112-116. (BUJARD 1990<sup>1</sup>)
- Michel BUR, *Le château*, Brépols 1999.
- Jacques BURDET, *La musique au canton de Vaud au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne 1971 (BHV 44). (BURDET 1971)
- Marian BUYLE, Thomas COOMANS, Jean ESTHER, Luc Francis GENICOT, *Architecture gothique en Belgique*, Bruxelles 1997. (BUYLE 1997)
- Antonio CADEI, « I castelli federiciani: concezione architettonica e realizzazione tecnica », dans *Arte Medievale*, 2<sup>e</sup> série, année VI, n° 2, 1992, pp. 39-67. (CADEI 1992)
- Antonio CADEI, « Architettura federiciana. La questione delle componenti islamiche », dans *Nel segno di Federico II. Unità politica et pluralità culturale nel Mezzogiorno*, Atti del Convegno Internazionale di Studi della Fondazione Napoli Novantanove (Naples 30 sept.-1<sup>er</sup> oct. 1988), Napoli 1989, pp. 143-158. (CADEI 1989)
- Nicolas CARRIER, Matthieu de LA CORBIERE, *Le Faucigny au XIV<sup>e</sup> siècle, les enquêtes des commissaires pontificaux et delphinaux (1339)*, Annecy 2004. (CARRIER-LA CORBIERE 2004).
- Gaëtan CASSINA, *Saint-Etienne de Moudon*, Bâle 1974 (Guides de Monuments suisses). (CASSINA 1974)
- Enrico CASTELNUOVO (dir.), *Giacomo Jaquerio e l'arte nel ducato di Amedeo VIII* (cat. d'exp.), Turin 1979. (CASTELNUOVO 1979)
- Guido CASTELNUOVO, *Seigneurs et lignages dans le Pays de Vaud*, Lausanne 1994 (CLHM 11). (CASTELNUOVO 1994)
- Guido CASTELNUOVO, Christian GUILLERE, « Les finances et l'administration de la maison de Savoie au XIII<sup>e</sup> siècle », dans ANDENMATTEN-PARAVICINI BAGLIANI-PIBIRI 2000, pp. 33-125. (CASTELNUOVO-GUILLERE 2000)
- Paul CATTIN, *Billiat et sa région (Ain) au XIV<sup>e</sup> siècle, d'après les comptes de la châtelainie*, Paris 1997 (Cahiers René de Lucinge, 4<sup>e</sup> série, n° 32). (CATTIN 1997)
- Paul CATTIN, *Le château de Saint-Rambert (Ain) au début du XIV<sup>e</sup> siècle d'après les comptes de la châtelainie*, 1299-1340, Paris 1995 (Cahiers René de Lucinge, 4<sup>e</sup> série, n° 30). (CATTIN 1995)
- Paul CATTIN, *Le château et le pont de Pont-d'Ain au début du XIV<sup>e</sup> siècle, d'après les comptes de la châtelainie* (seconde partie), Paris 1993 (Cahiers René de Lucinge, 4<sup>e</sup> série, n° 28). (CATTIN 1993)
- Paul CATTIN, *Le château et le pont de Pont-d'Ain au début du XIV<sup>e</sup> siècle, d'après les comptes de la châtelainie*, Paris 1992 (Cahiers René de Lucinge, 4<sup>e</sup> série, n° 27). (CATTIN 1992)
- Paul CATTIN, *La construction d'un château au XIV<sup>e</sup> siècle: Château-Gaillard (Ain)*, Paris 1990 (Cahiers René de Lucinge, 4<sup>e</sup> série, n° 26). (CATTIN 1990)
- Paul CATTIN et al., *Histoire de l'Ain, de l'Antiquité au XV<sup>e</sup> siècle*, Ecully 1989. (CATTIN 1989)
- Paul CATTIN, « Les mentions du château de Luisandre dans les comptes de châtelainie de Saint-Rambert, II 1317-1330 », dans *Cahiers René de Lucinge*, 3<sup>e</sup> série, n° 24, 1982-1983, pp. 5-28. (CATTIN 1983)
- Paul CATTIN, « Le château de Luisandre d'après les comptes de la châtelainie de Saint-Rambert, I 1312-1317 », dans *Cahiers René de Lucinge*, 3<sup>e</sup> série, n° 23, 1980-1981, pp. 5-24. (CATTIN 1981)
- Paul CATTIN, « Le compte de construction de la bastide de Gironville près d'Ambérieux en Bugey, 1323-1325 », dans *Cahiers René de Lucinge*, 2<sup>e</sup> série, n° 22, 1979, pp. 3-18. (CATTIN 1979)
- Bernard DE CERENVILLE, Charles GILLIARD, *Moudon sous le régime savoyard*, Lausanne 1929 (MDR, II, 14). (GILLIARD 1929)
- Elisabeth CHALMIN-SIROT, Jean-Michel POISSON, « Le bois dans les châteaux de Savoie et de Bresse d'après les comptes de châtelainies », dans POISSON-SCHWIEN 2003, pp. 171-185. (CHALMIN-SIROT-POISSON 2003)
- Elisabeth CHALMIN-SIROT, *Résidences seigneuriales au Moyen Âge, comté de Genève, Faucigny, Chablais (Haute-Savoie)*, Lyon 1998. (CHALMIN-SIROT 1998)
- Elisabeth CHALMIN-SIROT, *Le château d'Annecy*, Lyon 1990. (CHALMIN-SIROT 1990)
- Jean CHAPELOT, « Les résidences royales à l'époque de Philippe le Bel: ce que leur étude nous apprend sur ce règne », dans Danielle GABORIT-CHOPIN, François AVRIL (dir.) 1300... *L'Art au temps de Philippe le Bel, XVI<sup>e</sup> rencontre de l'Ecole du Louvre*, juin 1998, Paris 2001, pp. 33-74.

## Bibliographie

- Jean CHAPELOT, Elisabeth LALOU (dir.), *Vincennes aux origines de l'Etat moderne*, Actes du colloque scientifique sur les Capétiens et Vincennes au Moyen Âge tenu les 8, 9 et 10 juin 1994, Paris 1996. (CHAPELOT-LALOU 1996)
- Jean-Pierre CHAPUISAT, « Le Pays de Vaud et l'Angleterre: les relations humaines », dans ANDENMATTEN-RAEMY 1990, pp. 171-174. (CHAPUISAT 1990)
- Jean-Pierre CHAPUISAT, « Le chapitre savoyard de Hereford au XIIIe siècle », dans *Congrès des sociétés savantes de la province de Savoie*, Actes du congrès de Moutiers, 5-6 septembre 1964, Belley 1965, pp. 41-51.
- Jean-Pierre CHAPUISAT, « Au service de deux rois d'Angleterre au XIIIe siècle: Pierre de Champvent », dans *RHV*, 1964, pp. 157-175. (CHAPUISAT 1964)
- S. CHAPUZEAU, *Suite de l'Europe vivante* [1669], Genève 1671. (CHAPUZEAU 1671)
- Louis DE CHARRIERE, *Les dynastes de Mont soit des Monts: seconde maison*, Lausanne 1873 (MDR, I, 28, pp. 1-228). (CHARRIERE 1873)
- Louis DE CHARRIERE *La baronnie de Rolle et Mont-le-Vieux, étude féodale*, Lausanne 1879 (MDR, I, 34, pp. 35-122). (CHARRIERE 1879)
- Châteaux-chevaliers en Hainaut au Moyen Âge*, (cat. d'exp.), Bruxelles 1995.
- Etienne CHATTON, *Le château de Gruyères*, Villars-sur-Glâne s.d. (guide du visiteur). (CHATTON sd)
- André CHATELAIN, « Recherche sur les châteaux de Philippe Auguste », dans *Archéologie médiévale*, t. 21, 1991, pp. 115-161. (CHATELAIN 1991)
- André CHATELAIN, *Evolution des châteaux forts dans la France du Moyen Âge*, Paris 1988.
- André CHATELAIN, *Châteaux forts et féodalité en Île de France, du XIe au XIIIe siècle*, Nonette 1983.
- André CHATELAIN, *Donjons romans des Pays d'Ouest*, Paris 1973. (CHATELAIN 1973)
- Jacques-David CHAUSSON, *Mémorial de l'Association pour la restauration du château de Chillon*, Veytaux 1987. (CHAUSSON 1987)
- Herminie CHAVANNES, *Biographie de Henri Pestalozzi*, Lausanne 1853. (CHAVANNES 1853)
- Georges-André CHEVALLAZ, *Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'Ancien Régime*, Lausanne 1949 (BHV 9). (CHEVALLAZ 1949)
- Mario CHIAUDANO, *La Finanza Sabauda nel secolo XIII*, t. 3. *Le « Extente » e altri documenti del Domino (1205-1306)*, Turin 1937 (BSSS 133, Fonti e studi di Storia sabauda III). (CHIAUDANO 1937)
- Mario CHIAUDANO, *La Finanza Sabauda nel secolo XIII*, t. 2. *I « Rotuli » e i « Computi » della Corte di Filippo I conte di Savoia e di Borgogna dal 1269 al 1285*, Turin 1934 (BSSS 132, Fonti e studi di Storia sabauda II). (CHIAUDANO 1934)
- Mario CHIAUDANO, *La Finanza Sabauda nel secolo XIII*, t. 1 *I rendiconti del Domino dal 1257 al 1285*, Turin 1933 (BSSS 131, Fonti e studi di Storia sabauda I). (CHIAUDANO 1933)
- Mario CHIAUDANO, *Il più antico rotolo di rendiconti della Finanza sabauda, 1257-1259*, Casale Monferrato 1930. (CHIAUDANO 1930)
- Chillon à travers le temps*, éd. Association pour la restauration du château de Chillon, Denges-Lausanne 1979.
- François CHRISTE, Colette GRAND et al., *Prangins, de la forteresse au château de plaisance*, Lausanne 1997 (CAR 71). (CHRISTE-GRAND 1997)
- François CHRISTE, « Lucens, château, datation du donjon et analyse de son couronnement », dans « Chronique archéologique 1996 », éd. Denis WEIDMANN, *RHV*, 1997, pp. 237-238. (CHRISTE 1997)
- François CHRISTE, « La pierre et la plume. Le port de la Villeneuve de Chillon au travers des sources et de l'archéologie », dans Paul BISSEGER et Monique FONTANNAZ (dir.), *Des pierres et des hommes, hommage à Marcel Grandjean, matériaux pour une histoire de l'art monumental régional*, Lausanne 1995 (BHV 109), pp. 161-173. (CHRISTE 1995)
- François CHRISTE, « Rue de l'Ale, repérage du tracé des courtines contre la tour », dans « Chronique archéologique 1993 », éd. Denis WEIDMANN, *RHV*, 1994, pp. 185-189. (CHRISTE 1994)
- Karl Heinz CLASEN, *Die mittelalterliche Kunst im Gebiete des Deutsche-nordensstaates, Preußen*, t. 1: *die Burgbauten*, Königsberg 1927. (CLASEN 1927)
- Francesco COGNASSO, *Il Piemonte nell'Età Sveva*, Turin 1968. (COGNASSO 1968)
- Pierre COIGNY, « Château d'Yverdon: à propos d'une note discordante », dans *JdY*, 20.9.1987, p. 24. (COIGNY 1987)
- Pierre COIGNY et al., *Le château d'Yverdon, sept siècles d'histoire* (guide du visiteur), Yverdon 1982. (COIGNY 1982)
- Michel COLARDELLE et Eric VERDEL, *Chevaliers-Paysans de l'an mil*, Paris 1993. (COLARDELLE-VERDEL 1993<sup>1</sup>)
- Michel COLARDELLE et Eric VERDEL, *Les habitants du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement, la formation d'un terroir au XIe siècle*, Paris 1993 (DAF 40). (COLARDELLE-VERDEL 1993<sup>2</sup>)
- Michel COLARDELLE, Jean-François REYNAUD (dir.), *Des Burgondes à Bayard, mille ans de Moyen Âge, recherches archéologiques et historiques* (cat. d'exp.), Grenoble 1981.
- Nicola COLDSTREAM, « Architects, Advisers and design at Edward I's Castles in Wales », dans *Architectural history, Journal of the Society of architectural historians*, 46, 2003. (COLDSTREAM 2003)
- Monique CONSTANT, *L'établissement de la Maison de Savoie au sud du Léman, la châtellenie d'Allinges-Thonon (XIIe siècle-1536)*, Thonon-Bains 1972 (Mémoires et documents de l'Académie chablaisienne 60). (CONSTANT 1972)
- Philippe CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, Paris 1980<sup>1</sup> et 1999<sup>2</sup>. (CONTAMINE 1999)
- Flavio CONTI, *Castelli del Piemontese*, t. 1, *Novarra e Vercelli*, Milan 1975. (CONTI 1975)
- Matthieu DE LA CORBIERE, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève. Etude des principautés et de l'habitat fortifié (XIIe-XIVe siècle)*, Annecy 2002. (LA CORBIERE 2002)
- Matthieu DE LA CORBIERE, « Des terres aux mandements épiscopaux », dans Matthieu DE LA CORBIERE, Martine PIGUET, Catherine SANTSCI, *Terres et châteaux des évêques de Genève, les mandements de Jussy, Peney et Thiez des origines au début du XVIIe siècle*, Annecy – Genève 2001 (Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne 105), pp. 21-220. (LA CORBIERE 2001)
- Matthieu DE LA CORBIERE, « Les comptes de châtellenie au service de l'archéologie castrale: le château gessien de La Corbière (Ain), 1301-1407 », dans *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, n° 3, 1996, pp. 35-45. (LA CORBIERE 1996)
- Pierre CORDAY, « L'agriculture à la fin du XVIIIe siècle » dans *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 3, *Les artisans de la prospérité*, Lausanne 1972, pp. 73-88. (CORDAY 1972)
- Jacqueline CORNAZ-BESSON, *Qui êtes-vous Monsieur Pestalozzi? Yverdon 1977*. (CORNAZ-BESSON 1977)
- Christian CORVISIER, « Chaptuzat, le château de La Roche et la diffusion de l'archère « en rame » en Basse-Auvergne au XIIIe siècle », dans *CAF, Basse-Auvergne, Grande Limagne*, 158<sup>e</sup> session, 2000, Paris 2003, pp. 101-115. (CORVISIER 2003)
- Françoise COTTON, *La vie rurale à Treffort et en Revermont au Moyen Âge*, Bourg 1984.
- Charles COULSON, « Structural symbolism in medieval castle architecture », dans *Journal of the British Archeological Association*, 1979, pp. 73-90. (COULSON 1979)
- Jean COURVOISIER, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, t. I, II, III, Bâle 1955, 1963, 1968 (MAHS 33, 49, 56). (COURVOISIER 1955, 1963, 1968)

## Bibliographie

- Gilbert COUTAZ, Barbara ROTH-LOCHNER (éd.), « Actes du IV<sup>e</sup> colloque des archivistes de l'Arc alpin occidental, Lausanne, 11 et 12 mars 2004 », dans *Arbido*, 5/2004, pp. 3-41. (COUTAZ-ROTH 2004)
- Philippe CURDY et Gilbert KAENEL, « Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin du second âge du fer », dans *Les Celtes dans le Jura* (cat. d'exp.), Pontarlier et Yverdon-les-Bains 1991, pp. 81-89. (CURDY-KAENEL 1991)
- Roger DEGLON, *Yverdon au Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), Etude de la formation d'une commune*, Lausanne 1949. (BHV 8)
- Emanuel DEJUNG (éd.), *Pestalozzi, sämtliche Werke*, vol. 23, *Schriften von 1811-1815*, Zurich 1972. (DEJUNG 1972)
- Bernard DEMOTZ, *Le comté de Savoie du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle : pouvoir, château et Etat au Moyen Âge*, Genève 2000. (DEMOTZ 2000)
- Bernard DEMOTZ, « Les fortifications de pierre dans le comté de Savoie », dans *L'histoire en Savoie* (éd. Société savoissienne d'histoire et d'archéologie), 1982, pp. 19-42. (DEMOTZ 1982)
- Waldemar DEONNA, « La fiction dans l'histoire ancienne de Genève et du Pays de Vaud », dans *MDG*, 1929-1935 (35), pp. 79-177. (DEONNA 1935)
- Olivier DESSEMONTET, « Les faux du sire de Grandson en 1389 », dans *RHV*, 1957, pp. 113-133. (DESSEMONTET 1957)
- Olivier DESSEMONTET, *La seigneurie de Belmont au Pays de Vaud, 1154-1553*, Lausanne 1955 (BHV 17). (DESSEMONTET 1955)
- Max DE DIESBACH, « Le château de Bulle », dans *Fribourg artistique à travers les âges*, 1899, s.p. (DIESBACH 1899)
- Donjons médiévaux de Wallonie* (Inventaires thématiques), 3 vol., Namur, 2000-2002.
- André DONNET, Louis BLONDEL, *Châteaux du Valais*, Martigny 1982. (DONNET-BLONDEL 1982)
- Frans DOPERE, William UBREGTS, « Le bois dans la structure architectonique des donjons et châteaux en pierre à travers les Pays-Bas méridionaux », dans POISSON-SCHWIEN 2003, pp. 237-255. (DOPERE-UBREGTS 2003)
- Léo DROUYN, *La Guienne militaire*, Bordeaux-Paris 1865, 2 vol.
- Olivier DUBUIS, « Les Clées, des origines au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *RHV*, 1954, pp. 49-89. (DUBUIS 1954)
- Olivier DUBUIS, « Le bourg et le château de Mont-le-Vieux », dans *RHV*, 1950, pp. 49-68 et 161-203. (DUBUIS 1950)
- Pierre DUBUIS, *Une économie alpine à la fin du Moyen Âge, Orsières, l'Entremont et les régions voisines, 1250-1300*, Sion 1990. (DUBUIS 1990).
- André DUCHENE TOURANGEAU, *Histoire généalogique de la maison de Vergy*, Paris 1625, accompagné de « preuves ». (DUCHENE 1625 et DUCHENE 1625, preuves)
- Pierre DUPARC, « Deux monuments d'Annecy au péril d'une nouvelle archéologie », dans *Annesci*, 30, 1989, pp. 103-112. (DUPARC 1990)
- Pierre DUPARC, *Le comté de Genève, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Genève 1955 (MDG 39). (DUPARC 1955)
- Pierre DUPARC, « Notes complémentaires sur le château d'Annecy », dans *La revue savoissienne*, 1942, pp. 100-112; *ibid.*, 1956, pp. 105-112; *ibid.*, 1961, pp. 143-154. (DUPARC, 1942, 1956, 1961)
- Thomas DURDIK, « French influence in bohemian castle architecture of the thirteenth century », dans *Fortress. The castles and fortifications quarterly*, n° 15, 1992, pp. 15-30. (DURDIK 1992)
- Thomas DURDIK et al., *Castrum Bene 6 Exkursionsführer*, Prague-Pisek 1998. (DURDIK 1998)
- Marcel DURLIAT, *L'art dans le royaume de Majorque*, Toulouse 1962. (DURLIAT 1962)
- Maurice BERRY et Michel FLEURY (dir.), *L'enceinte et le Louvre de Philippe Auguste*, Paris 1988. (BERRY-FLEURY 1988)
- Peter EGGENBERGER, Philippe JATON, Marcel GRANDJEAN, *L'église et l'ancien couvent dominicain de Coppet*, Lausanne 1996 (CAR 68). (EGGENBERGER-JATON-GRANDJEAN 1996)
- Peter EGGENBERGER, Jachen SAROTT, *La construction de l'ancienne abbaye cistercienne de Bonmont, les résultats des investigations archéologiques de 1973 à 1988*, Chéserey 1988 (Bonmont I, archéologie). (EGGENBERGER-SAROTT 1988)
- Patrick ELSIG, *Le château de Tourbillon*, Sion 1997 (Sedunum nostrum 11). (ELSIG 1997)
- Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 8, *La Grande mutation*, I, Lausanne 1980.
- Justin FAVROD, « Yverdon du Bas-Empire au Moyen Âge, épanouissement et persistance d'un centre urbain secondaire », dans STEINER-MENNA 2000, pp.18-30. (FAVROD 2000)
- Olivier FEIHL, Daniel DE RAEMY, « La chapelle de Chillon, sa construction et ses transformations, des origines à la restauration d'Albert Naef », dans Paul BISSEGER et Monique FONTANNAZ (dir.), *Des pierres et des hommes, hommage à Marcel Grandjean, matériaux pour une histoire de l'art monumental régional*, Lausanne 1995 (BHV 109), pp. 107-131. (FEIHL-RAEMY 1995)
- Olivier FEIHL, « Le château de Rolle », dans *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*, Lausanne 1990, p. 168. (FEIHL 1990)
- Peter FELDMANN, « Edwardianische Burgen in Schottland? », dans *Burgen und Schlösser, Zeitschrift für Burgenforschung und Denkmalpflege*, 2002, n° 2, pp. 76-83. (FELDMANN 2002)
- Marie-Pierre FEUILLET, « Quelques châteaux du Tricastin: Roussas, Clansayes, Chamaret de Barry (à Bollène) », dans *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes, art et archéologie en Rhône-Alpes* (Cahiers René de Lucinge, n° spécial 6), Lyon 1990, pp. 56-59. (FEUILLET 1990)
- Marie Pierre FEUILLET, Jean Olivier GUILHOT, *Anse, château des Tours, 5 ans de recherches*, Marseille 1985 (Rapports archéologiques préliminaires de la région Rhône-Alpes). (FEUILLET-GUILHOT 1985)
- Arthur FIBICHER, « Die Instandsetzung der Burgen von Conthey, 1385-1388 », dans *Vallesia*, 42, 1987, pp. 129-196. (FIBICHER 1987)
- Michel FLEURY, Venceslas KRUTA, *Le château du Louvre*, Paris 1990. (FLEURY-KRUTA 1990)
- Michel FLEURY, « Le Louvre de Philippe Auguste », dans Maurice BERRY et Michel FLEURY (dir.) *L'enceinte et le Louvre de Philippe Auguste*, Paris 1988, pp. 137-173. (FLEURY 1988)
- Roland FLÜCKIGER, *Mittelalterliche Gründungsstädte zwischen Freiburg und Greyerz*, Fribourg 1984 (Freiburger Geschichtsblätter 63). (FLÜCKIGER 1984)
- Monique FONTANNAZ, « Du château-fort à la résidence seigneuriale », dans Monique BORY (dir.), *Coppet, histoire et architecture*, Coppet 1998, pp. 71-141. (FONTANNAZ 1998)
- Monique FONTANNAZ, « Rescapé de la seconde guerre mondiale, un portrait du château de Coppet vers 1700 », dans Paul BISSEGER et Monique FONTANNAZ (dir.), *Des pierres et des hommes, hommage à Marcel Grandjean, matériaux pour une histoire de l'art monumental régional*, Lausanne 1995 (BHV 109), pp. 381-406. (FONTANNAZ 1995)
- Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986 (BHV 84). (FONTANNAZ 1986)
- Monique FONTANNAZ, « Histoire et description de l'église et du château », dans *Rougemont 9<sup>e</sup> centenaire (1080-1980)*, Lausanne 1980 (BHV 65), pp. 125-183. (FONTANNAZ 1980)
- François FOREL, *Chartes communales du Pays de Vaud*, Lausanne 1872 (MDR, I, 27). (FOREL 1872)
- Gabriel FOURNIER, *Le château dans la France médiévale, essai de sociologie monumentale*, Paris 1978. (FOURNIER 1978)
- François FRANCILLON, « Dommartin, anciens bourgs et château », dans « Chronique archéologique 1990 », éd. Denis WEIDMANN, *RHV*, 1991, pp. 138-141. (FRANCILLON 1991)

## Bibliographie

- Julia FRITSCH et Dominique HERVIER (dir.), *Etampes, un canton entre Beauce et Hurepoix* (Cahiers du Patrimoine 56), Paris 1999. (FRITSCH-HERVIER 1999)
- Jacques GARDELLES, «Roquetaillade, les châteaux médiévaux», dans *CAF, Bordelais et Bazadais*, 145<sup>e</sup> session, 1987, Paris 1990, pp. 185-195. (GARDELLES 1990)
- Jacques GARDELLES, *Les châteaux du Moyen Âge dans la France du sud-ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327*, Genève 1972 (Bibliothèque de la société française d'archéologie 3). (GARDELLES 1972)
- Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP et al., *La ville de Cluny et ses maisons XIe-XVe siècles*, Paris 1997. (GARRIGOU GRANDCHAMP 1997)
- Michèle et Jean Bernard GAU, *Le château de Quéribus* (guide des ruines), Carcassonne 1984. (GAU 1984)
- Carlo GAVAZZI, Paolo MERLO, *L'architettura gotica nella Diocesi di Biella*, Biella 1980. (GAVAZZI-MERLO 1980)
- Alban GERSTER, André RAIS, *Le château de Porrentruy*, Delémont 1961. (GERSTER-RAIS 1961)
- Charles GILLIARD, «Yverdon et les guerres de Bourgogne», dans *Revue d'histoire suisse*, 1944, 24, pp. 313-351. (GILLIARD 1944)
- Charles GILLIARD, *La conquête du Pays de Vaud par les Bernois*, Lausanne 1935. (GILLIARD 1935)
- Charles GILLIARD, «La prise d'Yverdon par les Bernois en 1536», dans *RHV*, 1934, pp. 321-342. (GILLIARD 1934<sup>2</sup>)
- Charles GILLIARD, «La défense d'Yverdon de 1530 à 1536», dans *RHV*, 1934, pp. 1-28. (GILLIARD 1934<sup>1</sup>)
- Frédéric DE GINGINS-LA-SARRA (éd.), *Recherches historiques sur les acquisitions des sires de Montfaucon et de la Maison de Chalon dans le Pays de Vaud*, Lausanne 1857 (MDR, I, 14). (GINGINS 1857)
- Frédéric DE GINGINS-LA-SARRA (éd.), *Le cartulaire de Montheron*, Lausanne 1854 (MDR, I, 12). (GINGINS 1854)
- Frédéric DE GINGINS-LA-SARRA, François FOREL, *Recueil de chartes, statuts et documents concernant l'ancien évêché de Lausanne*, Lausanne 1846 (MDR, I, 7). (GINGINS-FOREL 1846)
- Gérard GIULIATO, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*, Paris 1992 (DAF 33). (GIULIATO 1992)
- Heinz GÖTZE, *Castel del Monte*, Munich 1984. (GÖTZE 1984)
- Marcel GRANDJEAN (dir.), *Cudrefin, de la ville neuve savoyarde aux campagnes du XIXe siècle*, Hauterive 2000. (GRANDJEAN 2000)
- Marcel GRANDJEAN, «Une histoire matérielle pour Cudrefin: l'histoire des monuments», dans *Cudrefin la ville retrouvée*, Hauterive 1999, pp. 219-231. (GRANDJEAN 1999)
- Marcel GRANDJEAN, Nicolas MORARD, Daniel DE RAEMY et al., *Rue, de la villette savoyarde à la commune fribourgeoise*, Fribourg 1999 (Pro Fribourg 122). (GRANDJEAN-MORARD 1999)
- Marcel GRANDJEAN, «Coppet du XIIIe au XVIe siècle», dans Monique BORY (dir.), *Coppet, histoire et architecture*, Coppet 1998, pp. 1-68. (GRANDJEAN 1998)
- Marcel GRANDJEAN, «Le château de Vufflens», dans *RSAA*, 1995, pp. 89-136. (GRANDJEAN 1995)
- Marcel GRANDJEAN, «Maçons et architectes <lombards> et piémontais en Suisse romande du XIVe siècle à la Réforme», dans *Florilegium, Scritti di storia dell'arte in onore di Carlo Bertelli*, Milan 1995, pp. 78-89. (GRANDJEAN 1995<sup>1</sup>)
- Marcel GRANDJEAN et al., *Lutry, Arts et Monuments*, Lausanne 1990 et 1991, 2 vol. (GRANDJEAN 1990 et 1991)
- Marcel GRANDJEAN, «Un jalon essentiel de l'architecture de brique piémontaise: l'œuvre d'Humbert le Bâtard au château de Cheneau à Estavayer (1433-1443)», dans Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Jean-François POUDRET (dir.), *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud*, Lausanne 1989 (BHV 97), pp. 163-180. (GRANDJEAN 1989)
- Marcel GRANDJEAN, *Les Temples vaudois*, Lausanne 1988 (BHV 89). (GRANDJEAN 1988)
- Marcel GRANDJEAN, «Vers une histoire fondamentale de l'urbanisme médiéval dans le Pays de Vaud», dans *NMAH* 1988, n° 4, pp. 428-437. (GRANDJEAN 1988)
- Marcel GRANDJEAN, «D'Angleterre en Pays de Vaud et en Faucigny à travers roses et remplages», dans *Etudes de Lettres*, Lausanne 1987 (2-3), pp. 85-104. (GRANDJEAN 1987)
- Marcel GRANDJEAN, «L'hôtel de ville d'Yverdon et son logis», dans *RHV*, 1984, pp. 11-72. (GRANDJEAN 1984)
- Marcel GRANDJEAN, «Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional», dans *L'homme dans la ville*, cours général public UNIL, Lausanne 1984, pp. 61-100. (GRANDJEAN 1984<sup>1</sup>)
- Marcel GRANDJEAN, «Le sentiment du Moyen Âge et les premiers pas de l'architecture néo-gothique dans le Pays de Vaud», dans *RSAA*, 1983, pp. 1-20. (GRANDJEAN 1983)
- Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, IV, *Lausanne, villages, hameaux et maisons de l'ancienne campagne lausannoise*, Bâle 1981 (MAHS 71). (GRANDJEAN 1981)
- Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, III, *La ville de Lausanne, édifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne*, Bâle 1979 (MAHS 69). (GRANDJEAN 1979<sup>1</sup>)
- Marcel GRANDJEAN, «Jalons pour une histoire de la conservation des monuments historiques vaudois jusqu'à Viollet-le-Duc», dans *RHV*, 1979. (GRANDJEAN 1979)
- Marcel GRANDJEAN, «Histoire de l'art régional, conservation, restauration» dans *l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 6, *Les Arts I*, Lausanne 1976, pp. 154-161. Id., «L'époque gothique: l'architecture militaire», dans *ibid.*, pp. 54-58. (GRANDJEAN 1976)
- Marcel GRANDJEAN, «L'époque gothique: l'architecture militaire», dans *l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 6, *Les Arts I*, Lausanne 1976. (GRANDJEAN 1976<sup>1</sup>)
- Marcel GRANDJEAN, «La cathédrale actuelle: sa construction, ses architectes, son architecture», dans *La cathédrale de Lausanne*, ouvrage collectif, Berne 1975 (Bibliothèque de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 3), pp. 45-174. (GRANDJEAN 1975)
- Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'Art et d'histoire du canton de Vaud*, I, *La ville de Lausanne, introduction, extension urbaine, ponts, fontaines, édifices religieux (sans la cathédrale), hospitaliers, édifices publics (I)*, Bâle 1965 (MAHS 69). (GRANDJEAN 1965)
- Marcel GRANDJEAN, «À propos de la construction de la cathédrale de Lausanne (XIIe-XIIIe siècle), notes sur la chronologie et les maîtres d'œuvre», dans *Genava*, 9, 1963 (Mélanges d'histoire et d'archéologie offerts en hommage à M. Louis Blondel), pp. 261-287. (GRANDJEAN 1963)
- Marcel GRANDJEAN, «Maître d'œuvre et sculpteur du château d'Avenches», dans *NMAH*, 41/1958. pp. 72-74. (GRANDJEAN 1958)
- Jean GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, t. 1 (300-1255), Lausanne 1875, (MDR, I, 29); t. 2 (1255-1300), Lausanne 1876, (MDR, I, 30). (GREMAUD 1875 et 1876)
- Jean GREMAUD, *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère*, Lausanne 1867 (MDR I, 22). (GREMAUD 1867)
- Georges GROSJEAN, *Berns Anteil am evangelischen und eidgenössischen Defensionale im 17. Jahrhundert*, Berne 1953. (GROSJEAN 1953)
- Michèle GROTE, *Les tuiles anciennes du Pays de Vaud*, Lausanne 1996 (CAR 67). (GROTE 1996)
- Henri-Louis GUIGNARD (dir.), *La vallée des Ormonts*, Lausanne 1994. (GUIGNARD 1994)
- Jean-Olivier GUILHOT, «Châteaux de Trévoux et Ambérieux», dans *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes, art et archéologie en Rhône-Alpes* (Cahiers René de Lucinge, n° spécial 6), Lyon 1990, pp. 20-24. (GUILHOT 1990)

## Bibliographie

- Roger DE GUIMPS, *Histoire de Pestalozzi, de sa pensée et de son œuvre*, Lausanne 1874<sup>1</sup>, 1888<sup>2</sup>. (GUIMPS 1888)
- Daniel GUTSCHER, «Die Anfänge von Nidau, BE», dans *Nachrichten des Schweizerischen Burgensvereins*, 16, 1989, pp. 2-7. (GUTSCHER 1989)
- Joseph GUYOT, *Dourdan, chronique d'une ancienne ville royale*, Paris 1869. (GUYOT 1869)
- Marc-André HALDIMANN, «De Dioclétien à Constantin: aux origines du castrum d'Yverdon-les-Bains», dans STEINER-MENNA 2000, vol. 2, pp. 35-52. (HALDIMANN 2000)
- Yvonne HARLE-SAMBERT, «La forteresse de Bressieux», dans *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes, art et archéologie en Rhône-Alpes* (Cahiers René de Lucinge, n° spécial 6), Lyon 1990, pp. 65-69. (HARLE-SAMBERT 1990)
- Yvonne HARLE-SAMBERT, «Le donjon de Bressieux: fonction défensive ou résidentielle?», dans *Le château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècles. Archéologie et histoire: perspectives de la recherche en Rhône-Alpes*, Actes du colloque de Lyon, avril 1988, publiés sous la direction de Jean-Michel POISSON, Paris 1992 (DAF 32), pp. 83-88. (HARLE-SAMBERT 1988)
- Pierre HELIOT, «Le château de Saint-Gobain et les châteaux de plan concentrique en Europe occidentale», dans *Gladius*, 1974, pp. 43-58. (HELIOT 1974)
- Pierre HELIOT, «Un organe peu connu dans la fortification médiévale: la gaine», dans *Gladius*, 1973, pp. 45-67. (HELIOT 1973)
- Pierre HELIOT, «L'évolution des donjons dans le Nord-Ouest de la France et l'Angleterre au XIIe siècle», dans *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 1969, pp. 439-448. (HELIOT 1969)
- Pierre HELIOT, «La genèse des châteaux de plan quadrangulaire en France et en Angleterre», dans *Bulletin national de la Société des anti-quistes de France*, 1965, pp. 238-257. (HELIOT 1965)
- Geneviève HELLER, «Tiens-toi droit!», *l'enfant à l'école primaire au XIXe siècle, espace, morale, santé. L'exemple vaudois*, Lausanne 1988. (HELLER 1988)
- Geneviève HELLER, Marianne FORNET, *La cage dorée. De la chambre d'école au groupe scolaire, deux siècles d'architecture vaudoise*, Chapelle-sur-Moudon 1997. (HELLER-FORNET 1997)
- F. HERISSON, *Pestalozzi, élève de Jean-Jacques Rousseau*, thèse, Paris 1886. (HERISSON 1886)
- Georges HERZOG, Elisabeth RYTER, Johanna STRÜBIN RINDISBACHER, *À l'ombre de l'âge d'or, Artistes et commanditaires au XVIIe siècle bernois* (cat. d'exp.), Berne 1995, t. 1 et 2. (HERZOG-RYTER-STRÜBIN RINDISBACHER 1995)
- Jean-Jacques HISELY, *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère*, Lausanne 1869 (MDR, II, 23). (HISELY 1869)
- Jean-Jacques HISELY (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt*, Lausanne 1854 (MDR, I, 12). (HISELY 1854)
- Paul HOFER et Hans Jakob MEYER, *Die Burg Nydegg, Forschungen zur frühen Geschichte von Bern*, Berne 1991. (HOFER-MEYER 1991)
- Paul HOFER, *Die Wehrbauten Berns*, Berne 1953. (HOFER 1953)
- Paul HOFER, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern, III, Die Staatsbauten der Stadt Bern*, Bâle 1947 (KdmS 19). (HOFER 1947)
- Rudolf HUBER, Renate RIETH, *Glossarium Artis, Burgen und feste Plätze, Châteaux-forts et places fortes*, Munich 1977.
- Claire HUGUENIN, «Albert Naef et le château de Chillon, importance et enjeu d'une restauration», dans *Art + Architecture en Suisse*, 51, 2000, n° 2, pp. 24-31. (HUGUENIN 2000)
- Claire HUGUENIN, Denis BERTHOLET, Olivier FEIHL, *La restauration du château de Chillon* (cat. d'exp.), Lausanne 1998. (HUGUENIN-BERTHOLET-FEIHL 1998)
- Robert JACCARD, *Sainte-Croix dans le passé*, Sainte-Croix 1950. (JACCARD 1950)
- Friedrich JACOB, *Die Orgel und der Schulmeister*, Männerdorf 1977. (JACOB 1977)
- Stefan JÄGGI, *Die Herrschaft Montagny*, Fribourg 1989 (Freiburger Geschichtsblätter 66). (JÄGGI 1989)
- Hans L. JANSSEN, «Tussen woning en versterking, het Kasteel in de Middeleeuwen», dans *1000 Jaar Kastelen in Nederland*, Utrecht 1996. (JANSSEN 1996)
- J.-J. JOHO, «Bombardiers et bombardements au temps de Pierre de Savoie», dans *Festgabe Hans von Greyers*, Berne 1967, pp. 203-211. (JOHO 1967)
- Marc-Henri JORDAN, *Le château de Bulle*, Fribourg 1991 (Pro Fribourg 93), pp. 1-32. (JORDAN 1991).
- M.-A. JULLIEN, *Précis sur l'institut d'éducation d'Yverdon, en Suisse, organisé et dirigé par M. Pestalozzi*, Milan 1812. (JULLIEN 1812)
- Louis JUNOD (éd.), *Mémoires de Pierrefleur*, Lausanne 1933. (JUNOD 1933)
- Georges KASSER, «Yverdon élargit son goulot», dans *JdY*, 14 août 1968. (KASSER 1968)
- Georges KASSER, «Que sait-on aujourd'hui de l'aile sud du château d'Yverdon?», dans *JdY*, 1<sup>er</sup> décembre 1967. (KASSER 1967)
- Georges KASSER, «La façade sud du château d'Yverdon, un aspect que les transformations lui ont rendu», dans *JdY*, 10 juin 1966. (KASSER 1966)
- Georges KASSER, «Yverdon, ville fortifiée aux XVIIe et XVIIIe siècles», dans *JdY*, 20 juillet 1964. (KASSER 1964<sup>1</sup>)
- Georges KASSER, «Le château d'Yverdon à l'époque bernoise», dans *JdY*, 19 mai 1964, pp. 21-22. (KASSER 1964<sup>2</sup>)
- Georges KASSER, *Le château d'Yverdon*, Yverdon 1964 (guide du visiteur). (KASSER 1964<sup>3</sup>).
- Georges KASSER, «Le château d'Yverdon et sa «tour des Juifs», dans *JdY*, 17.12.1963. (KASSER 1963)
- Georges KASSER, «Yverdon et le service des renseignements bernois en Franche-Comté aux 16e et 17e siècles», dans *JdY*, 6-8 mars 1961. (KASSER 1961)
- Georges KASSER, «La cinquième étape des travaux au château d'Yverdon», dans *JdY*, 17 octobre 1960. (KASSER 1960)
- Georges KASSER, «Notes hydrographiques sur la région d'Yverdon au XIIIe siècle», dans *RHV*, 1959, pp. 76-97. (KASSER 1959)
- Rodolphe KASSER, «Pharmacie de la Place», dans *JNV*, 20 mars 2001, p. 12. (R. KASSER 2001)
- Rodolphe KASSER, «Pierre de Savoie ne fut pas le premier à utiliser la presqu'île yverdonnoise pour défendre sa ville», dans *JdY*, 15 janvier 1980, p. 3. (R. KASSER 1980)
- Rodolphe KASSER, *Yverdon, histoire d'un sol et d'un site avec la cité qu'ils ont fait naître*, Yverdon 1975 (Eburodunum I). (R. KASSER 1975)
- Gabriele KECK, Werner STÖCKLI, «Ein frühromanisches Fenster am Bischofstum in Avenches», dans Franz E. KOENIG, Serge REBETZ (éd.), *Arculiana, recueil d'hommages offerts à Hans Bægli*, Avenches 1995, pp. 223-235. (KECK-STÖCKLI 1995)
- Gottfried KERSCHER, *Architektur als Repräsentation, Spätmittelalterliche Palastbaukunst zwischen Pracht und zeremoniellen Voraussetzungen, Avignon - Mallorca - Kirchenstaat*, Berlin 2000. (KERSCHER 2000)
- C.-L. KINGSFORD, *Sir Otho de Grandisson*, Londres 1909 (The Transactions of the Royal Historical Society, 3<sup>e</sup> série, t. 3). (KINGSFORD 1909)
- Jeremy K. KNIGHT, *Chepstow Castle*, Cardiff 1986 (guide édité par le CADW). (KNIGHT 1986)
- André KOHLER, «Le château de Lucens sous Leurs Excellences de Berne, notice et chronique d'après les comptes baillivaux», dans *RHV*, 1936, pp. 65-85, 129-151, 193-217. (KOHLER 1936)
- Catherine KÜLLING, *Poèles en catelles du Pays de Vaud, confort et pres-*

## Bibliographie

- tige, Lausanne 2001. (KÜLLING 2001)
- C.-F. LANDRY, *Trois lacs*, Neuchâtel 1942. (C.-F. LANDRY 1942)
- John LANDRY, «Une restauration utilitaire», dans *Bulletin technique*, 1906, p. 209. (LANDRY 1906)
- John LANDRY, «Louis Rochat», dans *L'écolier suisse illustré*, mars 1904, pp. 1-3. (LANDRY 1904)
- Yves LASSUEUR, «Yverdon, vers l'inauguration de la salle des chevaliers, quatre ans de travaux pour retrouver le XIIIe siècle», dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*, 6 janvier 1972, p. 15 (édition régionale), p. 17 (édition lausannoise). (LASSUEUR 1972)
- Guy LE HALLE, *Histoire des fortifications en Franche-Comté et Pays de l'Ain*, Amiens 1991. (LE HALLE 1991)
- Guy LE HALLE, *Histoire des fortifications en Bourgogne*, Amiens 1990. (LE HALLE 1990)
- Lettres des enfants Jullien*, 1812-1816, éd. Centre de documentation Pestalozzi, Yverdon 1985. (Lettres 1816)
- Pierre LEVEQUE (dir.), *La Côte d'Or, de la préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély 1996 (L'histoire des départements de la France). (LEVEQUE 1996)
- Héli LIARD, *Association pour la conservation du château d'Oron*, 1934-1984, Oron 1984. (LIARD 1984)
- Héli LIARD, *Le château et la seigneurie d'Oron*, Neuchâtel 1979 (Trésors de mon Pays 109). (LIARD 1979)
- Gottlieb LOERTSCHER, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Solothurn*, III, *Die Bezirke Thal, Thierstein und Dorneck*, Bâle 1957 (KdmS 38). (LOERTSCHER 1957)
- Roger-Charles LOGOZ, «L'inventaire des biens d'Aymon de Cossonay (1375) et la vie quotidienne d'un évêque de Lausanne au XIVe siècle», dans *RHV*, 1975, pp. 51-101. (LOGOZ 1975)
- François LOYER, «Pierrefonds ou le dépassement du conflit», dans *Viollet-le-Duc, centenaire de la mort à Lausanne* (cat. d'exp.), Lausanne 1979. (LOYER 1979)
- Edouard MALLET (éd.), *La plus ancienne chronique de Genève, 1303-1355 (Fasciculus temporis)*, Genève 1855 (MDG 9). (MALLET 1855)
- Jean-Yves MARIOTTE, «Naissance de Bonneville», dans *Urbanisme et architecture, Actes du XXVIIe congrès des sociétés savantes de Savoie*, Thonon-les-Bains 1978, pp. 109-114. (MARIOTTE 1978)
- George-Auguste MATILE, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, Neuchâtel 1844-1848. (MATILE)
- Ferdinando MAURICI, *Federico II e la Sicilia, I castelli dell'imperatore*, Catane 1997. (MAURICI 1997)
- Cord MECKSEPER, «Ausstrahlungen des französischen Burgenhaus nach Mitteleuropa in 13. Jahrhundert», dans *Beiträge zur Kunst des Mittelalters. Festschrift für Hans Wentzel zum 60. Geburtstag*, Berlin 1975, pp. 135-144. (MECKSEPER 1975)
- Didier MEHU, *Paix et communauté autour de l'abbaye de Cluny, Xe-XVe siècle*, Lyon 2001. Voir en particulier le chapitre IV, «le burgus et la villa de Cluny, lieux spéciaux», pp. 195-230.
- Léon MENABREA, «De l'organisation militaire au Moyen Âge d'après des documents inédits», dans *Mémoires de l'Académie royale de Savoie*, II/1, 1851, pp. 179-224. (MENABREA 1851)
- Léon MENABREA, «Montmélian et les Alpes occidentales», dans *Mémoires de l'Académie de Savoie*, I/10, 1841. (MENABREA 1841)
- Abel MERIAN, Grégoire GIRARD, Fred. TRECHSEL, *Rapport sur l'Institut de Mr Pestalozzi à Yverdon*, Fribourg, 12 mai 1810. (MERIAN-GIRARD 1810)
- Jean MESQUI, «Architectures du pouvoir sous Philippe le Bel, châteaux et enceintes urbaines», dans Danièle GABORIT-CHOPIN, François AVRIL (dir.) *1300... L'Art au temps de Philippe le Bel*, XVIe rencontre de l'Ecole du Louvre, juin 1998, Paris 2001, pp. 163-184.
- Jean MESQUI, «La tour maîtresse du donjon de Loches», dans *Bulletin monumental*, 1998, 156-1, pp. 65-125. (MESQUI 1998)
- Jean MESQUI, *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris 1997. (MESQUI 1997)
- Jean MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence*, t. 1: *Les organes de la défense*, Paris 1991 (MESQUI 1991); t. 2: *La résidence et les éléments d'architecture*, Paris 1993. (MESQUI 1993)
- Jean MESQUI, «Les programmes résidentiels du château de Coucy du XIIIe au XVIe siècle», dans *CAF, Aisne méridionale*, 148<sup>e</sup> session, 1990, Paris 1994, t. 1, pp. 207-247. (MESQUI 1990)
- Jean MESQUI, «Le château de Mont-Saint-Jean», dans *CAF, Auxois-Châtillonnais*, 104<sup>e</sup> session, 1986, Paris 1989, pp. 145-155. (MESQUI 1989)
- Jean MESQUI, *Île de France gothique*, t. 2, *les demeures seigneuriales*, Paris 1988. (MESQUI 1988)
- Jean MESQUI, *Provins, la fortification d'une ville au Moyen Âge*, Paris-Genève 1979 (Bibliothèque de la société française d'archéologie n° 11). (MESQUI 1979)
- Wolfgang METTERNICH, «Der Torbau und die regelmässige Burgenanlage des 13. Jahrhunderts im anglo-französischen Raum», dans *Burgen und Schlösser, Zeitschrift für Burgenforschung und Denkmalpflege*, 1990, n° 2, pp. 58-74. (METTERNICH 1990)
- Wolfgang METTERNICH, *Die Königsburgen von Wales*, Darmstadt 1984. (METTERNICH 1984)
- Bernhard METZ, «À propos de quelques éléments du confort dans les châteaux forts alsaciens», dans *Poisson* 1992. (METZ 1988)
- Werner MEYER, «Die mittelalterliche Burg als Wirtschaftszentrum», dans *Château Gaillard*, XIII, 1987, pp. 127-142. (MEYER 1987)
- Werner MEYER, «Bischöfe, Grafen und freie Herren, Burgenbau und Herrschaftsbildung im Jura», dans *Nachrichten des Schweizerischen Burgenvereins*, 1986, n° 3, pp. 77-80. (MEYER 1986)
- Werner MEYER, Eduard WIDMER, *Châteaux forts de Suisse*, Zurich 1978.
- Henri MEYLAN, «À propos du château de Champvent», dans *RHV*, 1938, pp. 375-377. (MEYLAN 1938)
- Léon MICHAUD et André MARTIN, *Yverdon*, Neuchâtel 1959 (Trésors de mon Pays 89). (MICHAUD-MARTIN 1959)
- Léon et G. MICHAUD, *Yverdon*, Neuchâtel 1947 (Trésors de mon Pays 26). (MICHAUD 1947)
- Luc MOJON, *St. Johannsen. Saint-Jean de Cerlier. Beiträge zum Bauwesen des Mittelalters aus den Bauforschungen in der ehemaligen Benediktinerabtei*, Berne 1986. (MOJON 1986)
- Patrick-Ronald MONTBARON, «Le destin de l'abbaye de Bonmont: de la sécularisation à la privatisation», dans *Pro Bono Monte*, 1987, pp. 14-29. (MONTBARON 1987)
- Franco MONETTI, Franco RESSA, *La costruzione del castello di Torino oggi palazzo Madama (inizio secolo XIV)*, Turin 1982. (MONETTI-RESSA 1982)
- Isabelle DE MONTOLIEU, *Les châteaux suisses, anciennes anecdotes et chroniques*, Paris, édition de 1835. (MONTOLIEU 1835)
- Franco MORENZONI, «Pierre II de Savoie et Genève», dans ANDENMATTEN-PARAVICINI BAGLIANI-PIBIRI 2000, pp. 151-170. (MORENZONI 2000)
- Jean-Daniel MOREROD, *Genèse d'une principauté épiscopale, la politique des évêques de Lausanne (IXe - XIVe siècle)*, Lausanne 2000 (BHV 116). (MOREROD 2000)
- Jean-Daniel MOREROD, «Cudrefin et son passé valaisan», dans *Cudrefin, la ville retrouvée*, Hauterive 1999, pp. 73-82. (MOREROD 1999)
- Jean-Daniel MOREROD, «L'évêque de Lausanne et la Maison de Savoie: le temps de la rupture (1273-1316)», dans Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Le Pays de Vaud vers 1300*, Cours public, Lausanne 1992 (CLHM 6), pp. 71-93. (MOREROD 1992)

## Bibliographie

- Stuart MORGAN et Benno SCHUBIGER, «Un projet de Vauban pour la défense d'une ville suisse», dans *RSAA*, 1992, pp. 221-239. (MORGAN-SCHUBIGER 1992)
- Stuart MORGAN, *Lecture aérienne de la Suisse médiévale, bourgs, églises et châteaux forts*, Lausanne 1976.
- Victor MORTET, Paul DESCHAMPS, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Âge, XIIIe-XIIIe siècles*, Paris 1929, réédition 1995. (MORTET-DESCHAMPS 1929)
- Victor MORTET, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Âge, XIe-XIIe siècles*, Paris 1911, réédition 1995. (MORTET-DESCHAMPS 1911)
- Andres MOSER, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern*, Landband II, *der Amtbezirk Erlach, der Amtbezirk Nidau I. Teil*, Berne 1998 (Kdms 90). (MOSER 1998)
- Eugène MOTTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne 1914-1921, 2 vol. (DHV I et II)
- Hervé MOUILLEBOUCHE, *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIe au XVIe siècle*, Dijon 2002. (MOUILLEBOUCHE 2002)
- Jean-Pierre MOYNE, «Le bourg castral de la Côte-Saint-André», dans *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes, IV, 1997*, Actes de la 4<sup>e</sup> rencontre Rhône-Alpes d'archéologie médiévale, 11 janvier 1997, Lyon CIHAM, 1999, pp. 77-95. (MOYNE 1999)
- Albert NAEF, «La tour du duc, l'ancienne tour d'Alinges», dans *Château de Chillon, communications* d'Albert NAEF et Otto SCHMID, t. II, Lausanne 1939, pp. 163-188. (NAEF 1939)
- Albert NAEF, *Chillon, la chapelle, le donjon, le bâtiment du trésor, 3 conférences*, t. I. Lausanne 1929. (NAEF 1929)
- Albert NAEF, *Chillon* (Les châteaux suisses), Genève 1922. (NAEF 1922).
- Albert NAEF, *La camera domini: la chambre des comtes et ducs de Savoie à Chillon*, Genève 1908. (NAEF 1908)
- Albert NAEF, *Le château d'Avenches*, Genève 1902. (NAEF 1902)
- Albert NAEF, «Martigny, Rapport sur le château de la Bâtia», dans *Journal des Antiquaires suisses*, 1900, pp. 188-203. (NAEF 1900)
- Albert NAEF, «Bourg et castrum de Saillon (canton du Valais), dans *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'antiquités suisses)*, 1895, pp. 416-427. (NAEF 1895)
- Henri NAEF, Laurette WETTSTEIN, «La tour de Marsens», dans *RHV*, 1973, pp. 57-84. (H. NAEF-WETTSTEIN 1973)
- Henri NAEF, «Gruyères, le château et la ville», dans *CAF, Suisse romande*, 110<sup>e</sup> session, 1953, Paris 1953, pp. 437-458. (H. NAEF 1953)
- Henri NAEF, *Montsalvan*, Fribourg 1945. (H. NAEF 1945)
- Françoise NICOD, «La période bernoise, l'époque romantique», dans *Chillon à travers le temps*, éd. Association pour la restauration du château de Chillon, Denges-Lausanne 1979. (NICOD 1979)
- Michel NICOD, «La cour itinérante de Philippe de Savoie (1269-1274)», dans *ANDENMATTEN-RAEMY* 1990, pp. 190-194. (NICOD 1990)
- Anne NIESSEN-JAUBERT, «Le château de Domfront au Moyen Âge, approche historique et archéologique», dans *Autour du château médiéval*, Actes des rencontres historiques et archéologiques de l'Orne tenues à Alençon le 5 avril 1997, Alençon 1998, pp. 147-161. (NIESSEN-JAUBERT 1998)
- Carlo NIGRA, *Castelli della Valle d'Aosta*, Aoste 1974.
- «Oingt», *Préinventaire des monuments et richesses artistiques* du département du Rhône, n° 20, 1992 (Oingt 1992)
- Bruno ORLANDONI, *Architettura in valle d'Aosta*, t. 1, *Il romanico et il gotico*, Ivrea 1995. (ORLANDONI 1995)
- Bruno ORLANDONI, D. PROLA, *Il castello di Fénis*, Aoste 1982. (PROLA-ORLANDONI 1982)
- Anne-Catherine PAGE, «Le château dès l'époque fribourgeoise», dans *GRANDJEAN-MORARD* 1999, pp. 77-81. (PAGE 1999)
- Claudine PAILHES, Anne-Marie ALBERTIN, *Au temps de Gaston Fébus, chroniques d'Ariège* (cat. d'exp.), Foix 1991 (PAILHES-ALBERTIN 1991).
- Geoffrey PARNELL, *The Tower of London*, Londres 1993. (PARNELL 1993)
- Isabelle PARRON-KONTIS, «Le château de Thomas II au Bourget-du-Lac, nouvelles données archéologiques», dans *BERTHIER-BORNECQUE* 2001, pp. 139-141.
- Catrine DEL PEDRO, «La conquête savoyarde du Pays de Vaud d'après les «chroniques de Savoie» de Cabaret», dans Agostino PARAVICINI BAGLIANI et Jean-François POUDRET (éd.), *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud*, Lausanne 1989 (BHV 97), pp. 226-243. (DEL PEDRO 1989)
- Paul-Louis PELET, *Le canal d'Entreroches, histoire d'une idée*, Lausanne 1946 (BHV 11). (PELET 1946)
- Gianni PERBELLINI, *Castelli scaligeri*, Milan 1982.
- André PERRET, «Châteaux forts de Savoie» dans *L'histoire en Savoie* (Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, éd.), 1972, pp. 1-15. (PERRET 1972)
- André PERRET, «Le château de Beaufort, un exemple de château tenu en coseigneurie», dans *Congrès des sociétés savantes de la province de Savoie*, Actes du congrès de Moutiers, 5-6 septembre 1964, Belley 1965, pp. 34-42. (PERRET 1965)
- Françoise PERRET, «Adieu à la vieille cure de la rue du Collège», dans *Pages d'histoire yverdonnoise*, éd. Georges DUPLAIN, Yverdon 1953, pp. 81-83. (PERRET 1953)
- Jean-Marie PEROUSE-DE-MONCLOS, *Histoire de l'architecture française, de la Renaissance à la Révolution*, Paris 1989. (PEROUSE-DE-MONCLOS 1989)
- Nikolaus PEVSNER, *An Outline of European Architecture*, London 1942 (édition française: *Génie de l'architecture européenne*, Paris 1970). (PEVSNER 1942-1970)
- Victor PETIT, *Description des villes et campagnes du département de l'Yonne*, Auxerre 1870. (PETIT 1870)
- Silvana PETTENATI, Renato BORDONE (dir.), *Torino nel Basso Medioevo: castello, uomini, oggetti* (cat. d'exp.), Turin 1982. (PETTENATI-BORDONE 1982)
- Bruno PHALIP, «Volvic, le château de Tournoël» dans *CAF, Basse-Auvergne, Grande Limagne*, 158<sup>e</sup> session, 2000, Paris 2003, pp. 437-443. (PHALIP 2003)
- L. PHILIPONA, *Histoire de la seigneurie et du bailliage de Châtel-St-Denis*, Châtel-Saint-Denis 1921. (PHILIPONA 1921)
- Arthur PIAGET, «Le château de Champvent et le comte Louis de Neuchâtel», dans *RHV*, 1938, pp. 257-273. (PIAGET 1938)
- Marie-Thérèse PIO, «Le Château du Bourget-du-Lac», dans *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes, art et archéologie en Rhône-Alpes* (Cahiers René de Lucinge, n° spécial 6), Lyon 1990, pp. 116-117.
- Françoise PIPONNIER, «Forteresse ou résidences? Les châteaux comtaux du Forez d'après l'Armorial de Revel», dans *POISSON* 1992, pp. 89-100.
- Jean-Michel POISSON, Jean-Jacques SCHWIEN (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*. Colloque de Lons-le-Saunier, 23-25 octobre 1997, Besançon 2003. (POISSON-SCHWIEN 2003)
- Jean-Michel POISSON (dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècles)*. *Archéologie et histoire: perspectives de la recherche en Rhône-Alpes*, Actes du colloque de Lyon, avril 1988, Paris 1992 (DAF 32). (POISSON 1992)
- Jean-Michel POISSON, «Fonction des pièces dans les châteaux bressans au XIVe siècle: l'apport des textes pour l'archéologue», dans *POISSON* 1992, pp. 21-28.
- Jean-Michel POISSON, «Les Allymes à Ambérieux-en-Bugey», dans *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes, art et archéologie en Rhône-Alpes* (Cahiers René de Lucinge, n° spécial 6), Lyon 1990, pp. 33-35. (POISSON 1990<sup>1</sup>)

## Bibliographie

- Jean-Michel POISSON, « Le Montellier », dans *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes, art et archéologie en Rhône-Alpes* (Cahiers René de Lucinge, n° spécial 6), Lyon 1990, pp. 25-26. (POISSON 1990)
- Joseph POUX, *La cité de Carcassonne, Histoire et description*, t. 2, *L'épanouissement*, Paris 1931. (POUX 1931)
- Anne PRACHE, « Notre-Dame de Semur-en-Auxois », dans *CAF, Auxois-Châtillonnais*, 104<sup>e</sup> session, 1986, Paris 1989, pp. 291-301. (PRACHE 1989)
- Brigitte PRADERVAND, Hans GUTSCHER, « Restauration du château d'Avenches », dans *Chantiers*, 1991, n° 10, sp. (PRADERVAND-GUTSCHER 1991)
- A. QUIQUEREZ, « Ville et château de Porrentruy », dans *Monuments de l'ancien évêché de Bâle*, Delémont 1870, pp. 227-231. (QUIQUEREZ 1870)
- Daniel DE RAEMY, « Les toitures défensives du château d'Yverdon (vers 1275, reconstruites en 1380-1382) », dans POISSON-SCHWIEN 2003, pp. 227-236. (RAEMY 2003)
- Daniel DE RAEMY, Carine BRUSAU, *Histoire d'Yverdon*, t. 2, *de la conquête bernoise à la Révolution vaudoise*, Yverdon-les-Bains 2001. (RAEMY-BRUSAU 2001)
- Daniel DE RAEMY et Laboratoire romand de dendrochronologie, « De l'inédit sur l'histoire architecturale du château d'Oron grâce à l'apport de la dendrochronologie », dans *Bulletin de l'Association pour la conservation du château d'Oron*, 2001, pp. 25-33. (RAEMY-LRD 2001)
- Daniel DE RAEMY, « Pestalozzi à Yverdon, 1804-1825, un château mis en abyme, un château abîmé? », dans *Château et imaginaire*, Actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2000, Bordeaux 2001, pp. 223-232. (RAEMY 2001)
- Daniel DE RAEMY, Patrick AUDERSET, *Histoire d'Yverdon*, t. 3, *de la Révolution vaudoise à nos jours*, Yverdon-les-Bains 1999. (RAEMY-AUDERSET 1999)
- Daniel DE RAEMY et al., *La chapelle du château de Chillon*, Lausanne 1999. (CAR 79). (RAEMY-FEHL 1999)
- Daniel DE RAEMY, *Les fortifications d'Yverdon 1667-1717, projets et réalisations* (cat. d'exp.), Yverdon 1999. (RAEMY 1999)
- Daniel DE RAEMY et Laboratoire romand de dendrochronologie, « L'architecture militaire: donjons et châteaux » dans Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Jean-Pierre FELBER, Jean-Daniel MOREOD, Véronique PACHE (dir.), *Les pays romands au Moyen Âge*, Lausanne 1997, pp. 487-508. (RAEMY-LRD 1997)
- Daniel DE RAEMY, Philippe JATON et Laboratoire romand de dendrochronologie, « La tour ronde du château d'Orbe, une typologie des « donjons circulaires » revisitée », dans Paul BISSEGER et Monique FONTANNAZ (dir.), *Des pierres et des hommes, hommage à Marcel Grandjean, matériaux pour une histoire de l'art monumental régional*, Lausanne 1995 (BHV 109), pp. 175-190. (RAEMY-JATON 1995)
- Daniel DE RAEMY, Claire JAVET, « Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, Analyse succincte de l'ancienne salle des archives », dans *Chronique archéologique* 1994, Fribourg 1995, pp. 24-28. (RAEMY-JAVET 1995)
- Daniel DE RAEMY, « Aymonet Corniaux, maître des œuvres de la Maison de Savoie, son activité en Pays de Vaud et en Chablais », dans Agostino PARAVICINI BAGLIANI et Bernard ANDENMATTEN (dir.), *Amédée VIII-Félix V, premier duc de Savoie et pape (1383-1451)*, Actes du colloque tenu à Lausanne et Ripaille, 23-26 octobre 1990, Lausanne 1992, pp. 327-335. (RAEMY 1992)
- Daniel DE RAEMY, « Grandson - Conwy: Aller et retour », dans Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.), *Le Pays de Vaud vers 1300*, cours public, Lausanne 1992 (CLHM 6). (RAEMY 1992)
- Daniel DE RAEMY, « Le duel judiciaire de Bourg-en-Bresse, 7 août 1397 », dans ANDENMATTEN-RAEMY 1990, pp. 207-209. (RAEMY 1990)
- Daniel DE RAEMY, « Le mobilier en bois des châteaux savoyards de l'ancien Pays de Vaud et du Chablais entre 1360 et 1450 », dans POISSON 1992. (RAEMY 1988)
- Daniel DE RAEMY, « L'apport de la dendrochronologie pour l'étude des châteaux de l'ancien Pays de Vaud (XIIIe-XVe siècles), les cas de Chillon et Grandson », dans *RSAA*, 1988, pp. 263-276. (RAEMY 1988)
- Daniel DE RAEMY, François CHRISTE, « Le cœur qu'Yverdon s'est donné, éléments de l'histoire de la place Pestalozzi pour servir à sa restauration », dans *JdY*, 25 juin 1987, pp. 16-17, et 1<sup>er</sup> juillet 1987, pp. 6-7. (RAEMY-CHRISTE 1987)
- Daniel DE RAEMY, *Grandson, le bourg et le château*, Berne 1987 (Guides de monuments suisses). (RAEMY 1987)
- Jean-Pierre RAVAU, « La collégiale de Thil-en-Auxois », dans *CAF, Auxois-Châtillonnais*, 104<sup>e</sup> session, 1986, Paris 1989, pp. 203-209. (RAVAUX 1989)
- Heribert REINERS, *Die Burgen und Schlösser des Kantons Freiburg*, Bâle 1937, 2 vol. (Die Burgen und Schlösser der Schweiz 13). (REINERS 1937)
- Christian REMY, « Châluçet et les châteaux de maître Géraud de Maulmont », dans *BM*, 2001, 159-II, pp. 113-141. (REMY 2001)
- Rudolf RENGIER, « La dynastie des maçon Bodmer... », avec arbre généalogique, dans GRANDJEAN 1991, pp. 484-487. (RENGIER 1991)
- Derek F. RENN, *Caerphilly Castle*, Cardiff 1989<sup>1</sup>, 1997<sup>2</sup> (guide édité par le CADW). (RENN 1989)
- Derek F. RENN, *Norman Castles in Britain*, Londres/New-York 1973. (RENN 1973)
- Nicolas REVEYRON, Joëlle TARDIEU, « Echafaudage et donjon, méthodologie, problématique et spécificité », dans POISSON-SCHWIEN 2003, pp. 329-342. (REVEYRON-TARDIEU 2003)
- Maxime REYMOND, *L'abbaye de Montheron*, Lausanne 1918 (MDR II, 10). (REYMOND 1918)
- Jean-François REYNAUD, « La « bastie » de Luisandre », dans *Cahiers René de Lucinge*, 3<sup>e</sup> série, n° 24, 1982-1983, pp. 19-20.
- Jean RICHARD, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du Xle au XVe siècle*, Dijon 1954. (RICHARD 1954)
- Richesses touristiques et archéologiques du canton de Chalamont, département de l'Ain, préinventaire* (collectif), Pont-de-Veyle 1987. (RICHESSES 1987)
- Louis ROCHAT, « Recherches sur les antiquités d'Yverdon », dans *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, XIV, 3, 1862, pp. 65-90. (ROCHAT 1862)
- Pierre RCOLLE, *Le temps des châteaux forts, Xe-XVe siècle*, Paris 1994.
- Pierre RCOLLE, *2000 ans de fortification française*, Paris-Limoges 1972, 2 vol.
- Frédéric ROSSI, « Rue des Philosophes 13 », dans Denis WEIDMANN, « Chronique archéologique 1991 », *RHV*, 1992, pp. 250-252. (ROSSI 1992)
- Frédéric ROSSI, Timo CASPAR (Archéodunum SA), « Rue de Valentin 46, aménagement de la berge », dans Denis WEIDMANN, « Chronique archéologique 1994 », *RHV*, 1995, p. 449. (ROSSI-CASPAR 1994)
- Charles ROTH (éd.), *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, Lausanne 1948 (MDR, III, 3). (ROTH 1948)
- Barbara ROTH-LOCHNER, Livio FORNARA, *L'hôtel de ville de Genève*, Genève 1986. (ROTH-LOCHNER-FORNARA 1986)
- Abraham RUCHAT, *Les Délices de la Suisse*, Leyde 1714. (RUCHAT 1714)
- Alain SALAMAGNE, « Les fortifications royales de Carcassonne et le problème des embrasures de tir au Moyen Âge », dans *Archéologie du midi médiéval*, t. 17, 1999, pp. 93-107. (SALAMAGNE 1999)
- Alain SALAMAGNE, « Origine et diffusion des embrasures de tir dans l'architecture militaire de la fin du XIIe siècle: une réévaluation », dans *Revue du Nord*, n° 5 hors série, 1997, pp. 61-75. (SALAMAGNE 1997)
- Alain SALAMAGNE, « Des armes mécaniques aux armes à feu, quelques réflexions complémentaires sur l'évolution de l'architecture militaire



## Bibliographie

- dans les anciens Pays-Bas bourguignons», dans *Revue belge d'histoire*, XXXI-5/6, 1996, pp. 109-158. (SALAMAGNE 1996)
- Alain SALAMAGNE, «À propos de l'adaptation de la fortification à l'artillerie vers les années 1400 : quelques remarques sur les problèmes de vocabulaire, de typologie et de méthode», dans *Revue du Nord*, t. LXXV, n° 303, 1993, pp. 809-846. (SALAMAGNE 1993)
- Alain SALAMAGNE, «Le symbolisme monumental et décoratif : expression de la puissance seigneuriale», dans *Seigneurs et seigneuries au Moyen Âge*, Actes du 117<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes, Clermond-Ferrand, 1992, pp. 563-579. (SALAMAGNE 1992)
- Charles-Laurent SALCH, *Drues-les-belles-Fontaines, les châteaux sur plan carré dans l'Yonne*, Strasbourg 2001. (Châteaux-forts d'Europe, n° 17). (SALCH 2001)
- Charles-Laurent SALCH, J.-F. FINO, *Atlas des châteaux forts en France*, Strasbourg 1988. (SALCH-FINO 1988)
- Patrick SCHAEFFER, «La décoration de la salle des chevaliers du château de Gruyères (FR)», dans *NMAH*, 1982, n° 4, pp. 398-403. (SCHAEFFER 1982)
- Nicolas SCHÄTTI et Jacques BUJARD, «Histoire de la construction de l'abbatiale de Romont», dans *Patrimoine Fribourgeois*, n° 6, 1996, pp. 7-20. (SCHÄTTI-BUJARD 1996)
- Bernhard SCHMID et Franz MOSER, *Die Burgen und Schlösser des Kantons Bern, Mittelland, Emmental und Oberaargau (I. Teil)*, Bâle 1942 (Die Burgen und Schlösser der Schweiz, Xa). (SCHMID-MOSER 1942)
- Alfred SCHNEGG (éd.), *Les entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses*, Bâle 1948. (SCHNEGG 1948)
- Xaver SCHNYDER VON WARTENSEE, *Lebenserinnerungen*, Zürich 1897. (SCHNYDER VON WARTENSEE 1897)
- Hermann SCHÖPFER, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Freiburg, V, Der Seebezirk II*, Bâle 2000 (KdmS 95). (SCHÖPFER 2000)
- Hermann SCHÖPFER, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, IV, Le district du Lac I*, Bâle 1989 (MAHS 81). (SCHÖPFER 1989)
- Benno SCHUBIGER, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Solothurn, I, Die Stadt Solothurn I*, Bâle 1994 (KdmS 86). (SCHUBIGER 1994)
- Jürg SCHWEIZER, «Burgen im bernischen Raum», dans *Berns mutige Zeit, das 13. und 14. Jahrhundert neu entdeckt* (cat. d'exp.), Berne 2003, pp. 327-350. (SCHWEIZER 2003)
- Jürg SCHWEIZER, «Schloss Thun, Rittersaal, Kurzbericht über die Restaurierungsarbeiten 1999-2000», dans *Schloss-Museum Thun*, 1999, pp. 8-12. (SCHWEIZER 1999)
- Jürg SCHWEIZER, «Forschungsaufgaben im Schloss Thun und einstweilige Ergebnisse der dendrochronologischen Untersuchung (Winter 96/97)» dans *Schloss-Museum Thun*, 1996, pp. 8-12. (SCHWEIZER 1996)
- Jean SCHWENDI, «Le rez-de-chaussée du château d'Yverdon», dans *JdY*, 28 septembre 1978, p. 3 et 29 septembre 1978, p. 3.
- Peter STADLER, *Pestalozzi, Geschichtliche Biographie*, t. 1, *Von der alten Ordnung zur Revolution*; t. 2, *Von der Umwälzung zur Restauration*, Zurich 1993. (STADLER 1993).
- Lucie STEINER, François MENNA et al., *La nécropole du Pré de la cure à Yverdon-les-Bains (IVe-Ville s. ap. J.-C.)*, Lausanne 2000 (CAR 75-76). (STEINER-MENNA 2000)
- Michael STETTLER, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Aargau, I, Die Bezirke Aarau, Kulm, Zofingen*, Bâle 1948 (KdmS 21). (STETTLER 1948)
- Marcel STRUB, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, I, La ville de Fribourg, introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, fontaines et édifices publics*, Bâle 1964 (MAHS 50). (STRUB 1964)
- Johanna STRÜBIN RINDISBACHER, *Daniel Heintz, Architekt, Ingenieur und Bildhauer im 16. Jahrhundert*, Berne 2002. (STRÜBIN RINDISBACHER 2002)
- Gian Maria TABARELLI, *Castelli dell'alto Adige*, Milan 1974. (TABARELLI 1974)
- Chris TABRAHAM, *Kildrummy Castle*, Edinburgh 1995<sup>2</sup>. (TABRAHAM 1995)
- Fabienne TARIC ZUMSTEG, *Les sorciers à l'assaut du village de Gollion (1615-1631)*, Lausanne 2000 (Cahiers d'histoire moderne 2). (TARIC ZUMSTEG 2000)
- Eric TASSET, *L'Isère des châteaux forts*, Grenoble 1995.
- Arnold J. TAYLOR, «Master Bertram, *ingeniator regis*», dans *Studies in Medieval History presented to R. Allen Brown*, Londres 1989, pp. 289-315. (TAYLOR 1989)
- Arnold J. TAYLOR, *Studies in Castles and Castle-Building*, Londres 1985 (TAYLOR 1985). (Réédition des principales études de cet auteur, en particulier sur tout ce qui touche les rapports entre le Pays de Galles et la Maison de Savoie.)
- Arnold J. TAYLOR, «Castle-building in thirteenth Century Wales and Savoy» dans *Proceedings of the British Academy*, Londres, 1977, pp. 265-292. (TAYLOR 1977)
- Arnold J. TAYLOR, «Who was «John Pennardd», leader of the men of Gwynedd?», dans *English historical Review*, 1976 (90), pp. 79-97. (TAYLOR 1976)
- Arnold-J. TAYLOR, «Some notes on the Savoyards in north Wales, 1277-1300, with special reference to the savoyard element in the construction of Harlech castle», dans *Genava*, 1963, pp. 289-315. (TAYLOR 1963<sup>1</sup>)
- Arnold J. TAYLOR, «The King's Works in Wales 1277-1330», dans Haward M. COLVIN (éd.), *The History of the King's works*, Londres 1963, t. 1, pp. 293-408, t. 2, pp. 1027-1040. (TAYLOR 1963)
- Arnold J. TAYLOR, «The castle of St-Georges-d'Espéranche», dans *Antiquaries Journal*, 1953 (33), pp. 33-47. (TAYLOR 1953)
- Arnold J. TAYLOR, «Master James of St. George», dans *English Historical Review*, 1950 (65), pp. 433-457. (TAYLOR 1950)
- Suzanne TENAND-ULMANN, Paul CATTIN, *Le château des Allymes*, Ambérieu-en-Bugey et Bourg-en-Bresse 1991. (TENAND-ULMANN/CATTIN 1991)
- Jean-Marie THIEBAUD, Michel MALFROY, Roland LAMBALOT, Joël GUIRAUD, *Le Château de Joux*, Pontarlier 1987. (LAMBALOT 1987)
- Jean-Baptiste DE TILLIER, *Recueil contenant dissertation historique et géographique sur la vallée et duché d'Aoste, Aoste 1737*, réédité par Andrea ZANOTTO et Aimé-Pierre FRUTAZ, Aoste 1966. (TILLIER 1737)
- Sidney TOY, *The castles of Great Britain*, Londres 1953. (TOY 1953)
- Ernst TREMP (éd.), *Liber donationum Altaeripae, cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Hauterive (XIIe-XIIIe siècles)*, Lausanne 1984 (MDR III, 15). (TREMP 1984)
- Willam UBREGTS, Frans DOPERE, «La chapelle castrale du château de Corroy (prov. Namur) au XIIIe siècle», dans *Acta archaeologica Iovaniensia monographiae*, n° 8, 1996, pp. 389-401. (UBREGTS-DOPERE 1996)
- Emil USTERI, *Westschweizer Schiedsurkunden bis zum Jahre 1300*, Zurich 1955. (USTERI 1955)
- Jean-Bernard DE VAIVRE, «Le château de Posanges», dans CAF, *Auxois-Châtillonnais*, 104<sup>e</sup> session, 1986, Paris 1989, pp. 211-234. (VAIVRE 1989)
- Jean VALLERY-RADOT, «Le petit Palais», dans CAF, *Avignon et Comtat-Venaissin*, 121<sup>e</sup> session, 1963, Paris 1963, pp. 59-104. (VALLERY-RADOT 1963)
- Alfred DE VAULABELLE, *Histoire de Semur-en-Auxois*, 1927<sup>1</sup>, Paris 1990<sup>2</sup>. (VAULABELLE 1927)
- Bernard DE VEVEY, *Châteaux et Maisons fortes du canton de Fribourg* (Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg 24), Fribourg 1978. (VEVEY 1978)
- Patrick VEYRET, *Châteaux des Pays d'Ain*, Châtillon-sur-Chalaronne 2003.
- Françoise VIGNIER, *Aimer les châteaux de Bourgogne*, Rennes 1986.

## Bibliographie

(VIGNIER 1986)

Françoise VIGNIER, *Dictionnaire des châteaux de France, Bourgogne, Nivernais: Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne*, Paris 1980. (VIGNIER 1980)

Françoise VIGNIER, *Dictionnaire des châteaux de France, Franche-Comté, Pays de l'Ain*, Paris 1979. (VIGNIER 1979)

Antonello VINCENTI, *Castelli viscontei sforzeschi*, Milan 1981.

Dominique VINGTAIN, *Avignon, le Palais des Papes*, La Pierre-qui-Vire, s.d. (1998?). (VINGTAIN 1998)

Dominique VINGTAIN (dir.), *Monument de l'histoire, construire, reconstruire le palais des papes, XIVe-XVe siècle* (cat. d'exp.), Avignon 2002. (VINGTAIN 2002)

Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris 1874, 10 vol. (VIOLLET-LE-DUC 1874)

*La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1416-1417*, Lausanne 1921 (MDR II, 11). (Visite 1416)

Louis VULLIEMIN, *Souvenirs racontés à ses petits-enfants*, Lausanne 1871. (VULLIEMIN 1871)

Rudolf WEGELI, *Inventar der Waffensammlung des Bernischen historischen Museums in Bern, IV, Fernwaffen*, Berne 1948. (WEGELI 1948)

Denis WEIDMANN, «Yverdon, castrum romain, porte de l'Est», dans Denis WEIDMANN, «Chronique archéologique 1986», *RHV*, 1987, pp. 142-147. (WEIDMANN 1987)

Mary WHITELEY, «Lieux de pouvoir et résidences royales», dans Béatrice DE ANDIA (dir.), *Paris et Charles V*, Paris 2001, pp. 105-131. (WHITELEY 2001)

Mary WHITELEY, «Le Louvre de Charles V: dispositions et fonctions d'une résidence royale», dans *Revue de l'Art*, 1997, 92, pp. 60-71. (WHITELEY 1997)

Mary WHITELEY, «La grosse tour de Vincennes, résidence de Charles V», dans *BM*, 1994, 152-3, pp. 313-335. (WHITELEY 1989)

Mary WHITELEY, «Deux escaliers royaux du XIVe siècle: les «grands degrés» du palais de la Cité et la «grande vis» du Louvre», dans *BM*, 1989, 147-1, pp. 133-154. (WHITELEY 1989)

Ansgar WILDERMANN (éd.), *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453*, Lausanne 1993 (MDR III, 19 et 20). (WILDERMANN 1993)

Robert WILL, «Les châteaux de plan carré de la plaine du Rhin et le rayonnement de l'architecture militaire royale de France au XIIIe siècle», dans *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, t. 21, 1978, pp. 65-86. (WILL 1978)

Anastazja WINIGER-LABUDA et al., *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, II, Genève, Saint-Gervais: du bourg au quartier*, Berne 2001 (MAHS 97). (WINIGER-LABUDA 2001)

Johann Ludwig VON WÜRSTEMBERGER, *Peter der Zweite, Graf von Savoyen, Markgraf in Italien, sein Haus und seine Lande*, Berne-Zurich, 1856-58, 4 vol. (WÜRSTEMBERGER 1856-1858). Le 4<sup>e</sup> volume contient tous les extraits des sources sur lesquels s'est appuyée cette magistrale étude. (WÜRSTEMBERGER IV)

Orphée ZANOLLI (éd.), *Cartulaire de Saint-Ours (XVe siècle)*, Aoste 1975 (Bibliothèque de l'Archivum augustanum, V). (ZANOLLI 1975)

Andrea ZANOTTO, *Castelli Valdostani*, Aoste 1980. (ZANOTTO 1980)

### Etudes et rapports non publiés

Isabelle ACKERMANN et Brigitte PRADERVAND, *Payerne de 1537 à 1798, lecture des comptes baillivaux bernois pour les bâtiments de la ville et des alentours*, Pully - Olon 1994, rapp. dactyl. déposé aux SBE-VD. (ACKERMANN-PRADERVAND 1994)

Ivan ANDREY, *Le château et le bourg de Bossonnens au Moyen Âge*, Fribourg 1985, rapp. dactyl. déposé au SBC-FR. (ANDREY 1985)

Laurent AUBERSON, Xavier MÜNGER, Jachen SAROTT, Peter EGGENBERGER, *Yverdon, Place Pestalozzi, rue du Casino, Investigations archéologiques de 1988-1989*, Moudon 1990, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (AUBERSON-MÜNGER 1990)

Jérôme BENET, *Semur-en-Auxois au XVe siècle, paysage urbain d'une «bonne ville» en Bourgogne*, Dijon 1995, 2 vol., manuscrit dactyl. (mémoire de maîtrise de l'université de Bourgogne), déposé à la bibliothèque publique de Semur-en-Auxois. (BENET 1995)

Paul BISSEGGGER, *Morges, château*, manuscrit provisoire MAH, Lausanne 1987, déposé aux ACV-MAH-VD. (BISSEGGGER 1987)

Gilles BOURGAREL, *Château de Bulle, inventaire archéologique du 2<sup>e</sup> étage et des combles de l'aile orientale*, Fribourg, janvier 1991, rapport dactyl. déposé au SA-FR. (BOURGAREL 1991)

Frédéric BROILLET, *Rapport n° II sur les travaux de restauration exécutés au château de Chenaux à Estavayer-le-Lac en 1919 et 1920*, rapp. dactyl. déposé aux AEF. (BROILLET 1920)

*Château de La Sarraz – Rénovation 2000. Etape 1: connaissance du château, rapport final de synthèse*, juillet 1988, rapp. dactyl. déposé aux SBE-VD. (Château 1998)

François CHRISTE, Olivier FEIHL (Archéotech SA), *Château de Rolle, aile nord, analyse archéologique préliminaire*, Lausanne 1983, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (CHRISTE-FEIHL 1983<sup>1</sup>)

François CHRISTE, Olivier FEIHL (Archéotech SA), *Château de Rolle, aile nord, sondage et analyse archéologique*, Lausanne 1983, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (CHRISTE-FEIHL 1983<sup>2</sup>)

François CHRISTE, Olivier FEIHL (Archéotech SA), *Château de Rolle, fouille du fossé nord*, Lausanne 1984, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (CHRISTE-FEIHL 1984)

Matthieu DE LA CORBIERE, *La fortification du Rhône genevois lors de la guerre delphino-savoyarde: les châteaux de Léaz, La Cluse et La Corbière (1234-1355)*, mémoire de D.E.A, Université Lumière-Lyon 2, 1995, ms. dactyl. (LA CORBIERE 1995)

Christian CORVISIER, *Les grosses tours de plan circulaire ou centré en France avant 1200, étude sur les antécédents de la politique castrale de Philippe Auguste*, thèse de l'université de Paris I sous la dir. de Léon Pressouyre, 1998. (CORVISIER 1998)

Nicolas DELACHAUX, Joëlle NEUENSCHWANDER FEIHL, Daniel de RAEMY, *Le collège de la Place d'Armes à Yverdon, Nyon, Epalinges, Yverdon 2001*, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (DELACHAUX-NEUENSCHWANDER FEIHL-RAEMY 2001)

Frédéric DIDIER, *Cluny, Tour ronde de l'enceinte abbatiale. Etude préalable de restauration complémentaire suite aux découvertes archéologiques en cours de chantier*, Versailles 2003, rapp. dactyl. (DIDIER 2003)

François-Olivier DUBUIS, *Le château d'Aigle. Premiers jalons pour une analyse archéologique*, décembre 1967, rapp. dactyl. déposé aux ACV (AMH/A11-6). (DUBUIS 1967)

Peter EGGENBERGER, Alain MULLER (AAM), *Champvent VD, Château, étage de l'aile ouest, les investigations archéologiques succinctes en 1990*, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (EGGENBERGER-MULLER 1990)

Olivier FEIHL (Archéotech SA), *Coppet, château, Travaux d'aménagement et d'assainissement 2003-2004, rapport archéologique préliminaire*, Epalinges, mars 2004, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (FEIHL 2004)

Olivier FEIHL, Alain JOUVENAT-MULLER, Daniel de RAEMY, *Oron, château, investigations archéologiques dans la cour d'entrée*, Epalinges-Yverdon, 2002, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (FEIHL-JOUVENAT-MULLER-RAEMY 2002)

Olivier FEIHL, Timo CASPAR, Daniel de RAEMY, *Yverdon, rue des Moulins, surveillance archéologique des tranchées Swisscom, octobre à décembre 2000*, Epalinges-Yverdon 2001, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (FEIHL-CASPAR-RAEMY 2001).

Olivier FEIHL, Daniel de RAEMY, *Yverdon, Rue des Moulins et Esplanade des Casernes, sondages 2000*, Epalinges-Yverdon 2000, rapp. dactyl.

## Bibliographie

- déposé au SBE-VD. (FEIHL-RAEMY 2000)
- Monique FONTANNAZ, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, VI, Moudon. (Ms à paraître dans MAHS). (FONTANNAZ, Moudon)
- Marcel GRANDJEAN, *Châteaux et enceintes urbaines à la fin du Moyen Âge*, ms. provisoire. (GRANDJEAN, *Châteaux et enceintes*)
- Marcel GRANDJEAN, *Villes neuves et bourgs anciens du pays de Vaud*, ms. provisoire. (GRANDJEAN, *Villes neuves*)
- Marcel GRANDJEAN, *Lucens, château, bourg et ville*, ms. provisoire. (GRANDJEAN, Lucens)
- Michèle GROTE, *Château d'Aigle, période bernoise (1476-1798), rapport historique préliminaire*, Lausanne, juillet 1993, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (GROTE 1993)
- François GUYONNET, *Carcassonne, Aude, château comtal, sondages archéologiques et études des élévations, 20 mars - 28 avril 2000*, document final de synthèse, Carcassonne 2000, rapp. dactyl. (GUYONNET 2000)
- Philippe JATON (AAM), *Orbe VD, Tour ronde. Analyse archéologique de l'intérieur en 1995, avec reprise des résultats de 1993-1994, rapport de synthèse*, Moudon, mars 1995, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (JATON 1994)
- Philippe JATON (AAM), *Aigle VD château, Rapport I: façades du corps de logis et enceintes intérieures; ID., Rapport II: mur d'enceinte occidentale; ID., Rapport III: mur d'enceinte septentrional*, Moudon 1992, rapp. dactyl. déposés aux SBE-VD. (JATON 1992)
- Philippe JATON, Alain MULLER (AAM), *Aigle VD, Château, Grange de la dime, analyses archéologiques en 1993*, Moudon, juillet 1994, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (JATON-MULLER 1994)
- Claire JAVET, Olivier FEIHL, André TARDENT, Daniel DE RAEMY, (Archéotech SA), *Château de Grandson, Château, terrasse inférieure, mur de braie sud: analyse archéologique*, Pully-Yverdon 1993, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (JAVET-FEIHL-TARDENT-RAEMY 1993)
- Alain JOUVENAT-MULLER, Olivier FEIHL (Archéotech SA), *Château d'Oron, cave du cellier, constat archéologique*, Epalinges, mars 2004, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (JOUVENAT-MULLER-FEIHL 2004)
- Alain KERSUZAN, *Le réseau castral savoyard de Bresse et de Bugey pendant la guerre delphino-savoyarde, 1282-1355*, thèse manuscrite, Chambéry 2002. 3 vol. (KERSUZAN 2002)
- Aloys LAUPER, Yves MURITH, Alain ROBIOLIO, Aline OSTINI, *Château de Châtel-Saint-Denis, aile méridionale, résidence préfectorale*, Fribourg 1998, rapp. dactyl. déposé au SBC-FR. (LAUPER-MURITH-ROBIOLIO-OSTINI 1998)
- Catherine LAVIER, Christine LOCATELLI, Didier POUSSET (UMR 6565, CNRS et Université de Franche-Comté, laboratoire de Chrono-écologie), *Analyse dendrochronologique de bois prélevés dans la tour ronde de l'ancienne abbatale de Cluny au niveau du hourd*, Besançon 2002. (LAVIER-LOCATELLI-POUSSET 2002)
- Alain MULLER, Pierre-Antoine TROILLET (Archéotech SA), *Saint-Prex, château, propriété Favrod, Analyse et documentation archéologique des façades*, Epalinges 2001, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD (MULLER-TROILLET 2001)
- Albert NAEF, *Chillon, programme général de Restauration*, t. 1, extérieur, s.l., 1908, ms. conservé aux ACHC. (NAEF 1908)
- Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER (LRD), *Tour à Boyer CH-Romont (FR), Rapport d'expertise dendrochronologique*, Moudon, janvier 1995, rapp. dactyl. déposé au SA-FR. (Réf. LRD95/R1518A)
- Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER (LRD), *Tour circulaire CH-Orbe (VD), rapport dendrochronologique*, Moudon, mars 1994, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (LRD94/R3599)
- Christian et Alain ORCEL (LRD), *Analyse dendrochronologique de bois provenant de la fondation d'un rempart du château d'Yverdon*, Moudon, août 1988. (LRD8/R2164)
- Anne-Catherine PAGE LOUP, Aloys LAUPER, *Romont, château, bâtiment préfectoral, ancienne résidence baillivale*, Fribourg 1996, rapp. dactyl. déposé au SBC-FR. (PAGE-LAUPER 1996)
- Luca PEDRINI, *Châtel-Saint-Denis: Une «villa nova» de la fin du XIIIe siècle*, Lausanne 1989. Mémoire de licence déposé à la BCU et aux ACV. (PEDRINI 1989)
- Anna PEDRUCCI, Alain JOUVENAT-MULLER, Olivier FEIHL (Archéotech SA), *Nyon, château, analyse archéologique des façades extérieures du château et des murs intérieurs nord, est et ouest de la cour*. Epalinges 2003. (PEDRUCCI-JOUVENAT-MULLER-FEIHL 2003)
- Nathalie PERRET-GENTIL, *Yverdon 1750-1850, aménagements urbains et architecture privée*, Lausanne 1991, mémoire de licence déposé à la BCU et aux ACV. (PERRET-GENTIL 1991)
- Sandrine PHILIFERT, *Cent ans de construction au château du Bourget (1289-1382)*, mémoire de maîtrise, Université de Savoie, Chambéry 1997.
- Brigitte PRADERVAND, *Le château d'Avenches, rapport historique provisoire*, Olon, septembre 1990, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (PRADERVAND 1990)
- Brigitte PRADERVAND, *Le château d'Aubonne*, Lausanne janvier 1986, rapp. dactyl. déposé aux SBE-VD. (PRADERVAND 1986)
- Daniel DE RAEMY, *Champvent, histoire d'une ancienne seigneurie médiévale, des origines à nos jours*, Yverdon 2002, rapp. dactyl., 57 p., 76 fig.
- Daniel DE RAEMY, Philippe COGNE, *Estavayer, château de Cheneau, analyse archéologique dans la cave du grand corps de logis nord*, Yverdon-Fribourg 2002, rapp. dactyl. déposé au SA-FR. (RAEMY-COGNE 2002)
- Daniel DE RAEMY, *Les archives de la ville d'Yverdon, état de la question, esquisse d'un plan d'action*, Yverdon 2000, rapp. dactyl. déposé au greffe communal d'Yverdon-les-Bains et aux ACV. (RAEMY 2000)
- Daniel DE RAEMY, Claire JAVET, *Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, Analyse archéologique de l'ancienne salle des archives*, Yverdon, août 1994, rapp. dactyl. déposé au SA-FR. (RAEMY-JAVET 1994)
- Daniel DE RAEMY, *Château d'Oron (VD). Documentation pour servir à l'histoire architecturale du château*, Yverdon, mars 1992, rapp. dactyl. déposé aux SBE-VD. (RAEMY 1992)
- Daniel DE RAEMY, Denis MAUROUX, Olivier FEIHL (Archéotech SA), *Château de Grandson, analyse archéologique et relevé de la courtine nord*, Lausanne, mai 1986, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (RAEMY-MAUROUX-FEIHL 1986)
- Daniel DE RAEMY, *Le château de Bioley-Magnoux, histoire et architecture*, Yverdon 1986, rapp. dactyl. (RAEMY 1986<sup>1</sup>). Ce texte a été publié en partie dans une plaquette non diffusée dans le commerce, ouvrage collectif ayant comme titre *Le château de Bioley-Magnoux*, Bioley-Magnoux 1989.
- Daniel DE RAEMY, *Yverdon-les-Bains, place Pestalozzi, les fontaines et les abords du château*, Yverdon 1986, rapp. dactyl. déposé à URBAT. (RAEMY 1986<sup>2</sup>)
- Daniel DE RAEMY, *Château de Grandson, rapport historique préliminaire*, Yverdon, janvier 1984, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (RAEMY 1984)
- Daniel DE RAEMY, *Un château peut en cacher un autre. Le château de la Tour-de-Peilz, histoire et architecture*, Lausanne, octobre 1983. Mémoire de licence déposé à la BCU et aux ACV. (RAEMY 1983)
- Hélène SEVE, *La mise sous régie d'Yverdon en 1848*, Lausanne 1969, mémoire de licence dactyl. déposé à la BCU et aux AY. (SEVE 1969)
- Werner STÖCKLI, *Lutry, tour de l'évêque et maison des Halles, investigations complémentaires*, Moudon 1983, rapp. dactyl. déposé aux SBE-VD. (STÖCKLI 1983)
- Werner STÖCKLI, Jachen SAROTT, *Aubonne, le château, investigations archéologiques 1980-1982*, Moudon, décembre 1982 (STÖCKLI-SAROTT 1982),
- Werner STÖCKLI, Olivier FEIHL, *Lutry, maison des halles*, Moudon, 1976, rapp. dactyl. déposé aux SBE-VD. (STÖCKLI-FEIHL 1976)

## Bibliographie

Werner STÖCKLI, *Oron – Château, Rapport de la fouille archéologique en 1972*, Moudon, mars 1974, rapp. dactyl. déposé aux SBE-VD et aux archives du château d'Oron. (STÖCKLI 1974)

Josef TRNKA, *Oron, château, Rapport préliminaire de sondages*, Lausanne 1997, rapp. dactyl. déposé aux SBE-VD. (TRNKA 1997)

Pierre-Antoine TROILLET, *Château de Nyon, étude historique et architecturale*, Nyon, février 1992, avec annexe a : extraits d'archives commentés 1541-1980, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (TROILLET 1992)

Pierre-Antoine TROILLET, *Rolle, Rapport historique sur le château*, Nyon, avril 1989, rapp. dactyl. déposé aux SBE-VD. (TROILLET 1989)

Pierre-Antoine TROILLET, Olivier FEIHL (Archéotech SA), *Nyon, ruelle de la Poterne n° 4, analyse archéologique*, Pully 1996, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (TROILLET-FEHL 1996)

David URBACH, *Travaux de consolidation des ruines du château et du bourg médiéval de Bossonnens*, Lausanne 1997, rapp. dactyl. déposé au SBC-FR. (URBACH 1997)

### Rapports touchant le château d'Yverdon (dans l'ordre chronologique de parution)

(Les mentions « Yverdon-les-Bains », « château » et « rapport » qui apparaissent dans les titres de ces rapports ont été omis dans la liste qui suit) : E. BOSSET, *Château d'Yverdon, Expertise relative à la consolidation de la tour de la Cigogne*, Lausanne 1914, rapp. dactyl. déposé aux AY (S41). (BOSSET 1914)

Albert NAEF, *Rapport d'inspection du monument et objets classés, Yverdon, le château*, Lausanne, 18 mars 1916, rapp. dactyl. déposé aux AY (S41). (NAEF 1916)

Arthur STUDER, *Projet de restauration des fondations de la tour de la Cigogne à Yverdon*, Neuchâtel, 2 mai 1919, rapp. dactyl. déposé aux AY (S41). (STUDER 1919)

Pierre MARGOT, *Exploration des murs sur cour*, Lausanne, novembre 1956, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et aux AMH. (MARGOT 1956)

Olivier DESSEMONTET, *Extraits des comptes de la châtelainie, relevés faits aux Archives d'Etat de Turin*, Turin-Lausanne 1957, rapp. manuscrit déposé aux ACV sous la cote Ab 20. (DESSEMONTET 1957)

Pierre MARGOT, *Le château d'Yverdon à l'époque savoyarde*, Lausanne 1957-1958, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et aux AMH. (MARGOT 1958)

Pierre MARGOT, *Rapport archéologique concernant les travaux de restauration intérieure de la tour nord-est (côté Pont) 1958*, Lausanne, juin 1959, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et aux AMH. (MARGOT 1959)

Pierre MARGOT, *Rapport archéologique concernant la cuisine côté Plaine*, Lausanne, septembre 1960, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et aux AMH. (MARGOT 1960)

Pierre MARGOT, *Rapport archéologique concernant les locaux côté sud au niveau de la cour*, Lausanne, septembre 1961, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et aux AMH. (MARGOT 1961)

André KASSER, *Château d'Yverdon, Restauration de l'aile sud, Rapport sur la pourtraison supportant le 1<sup>er</sup> étage*, Lausanne, octobre 1962, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY. (A. KASSER 1962)

André KASSER, *Restauration de la « magna aula », Rapport préliminaire relatif à la couverture*, Le Mont-sur-Lausanne 1969, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY. (A. KASSER 1969)

Henri.-B. DE CERENVILLE, *Rapport sur les sondages et études géotechniques effectués en vue du renforcement des fondations du château d'Yverdon*, Lausanne, 17 novembre 1975, rapp. dactyl. conservé au Service des bâtiments de la ville d'Yverdon. (CERENVILLE 1975)

Pierre MARGOT, *Etape X, camera domini, rapport final concernant les constatations et découvertes faites au cours de la restauration*, Lausanne, mars 1978, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (MARGOT 1978)

Werner STÖCKLI, *Investigations archéologiques* 1979, Moudon, août

1979, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (STÖCKLI 1979)

Peter EGGENBERGER (AAM), *Investigations archéologiques dans la chapelle en 1981 et inventaire des structures*, Moudon, juin 1981, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (EGGENBERGER 1981)

Werner STÖCKLI (AAM), *Analyse archéologique de la charpente 1981*, Moudon, janvier 1982, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (STÖCKLI 1982)

Christian et Alain ORCEL (LRD), *Etude dendrochronologique de la charpente du château*, Moudon, mars 1982, accompagné de Werner STÖCKLI, *Commentaire sur l'étude dendrochronologique de la charpente*, Moudon, mars 1982, rapp. dactyl. déposés à l'ARCHY et au SBE-VD. (ORCEL 1982)

Christian et Alain ORCEL (LRD), *Analyse dendrochronologique des bois découverts sous le rempart du château d'Yverdon, rue Pestalozzi*, Moudon, mars 1982.

Pierre MARGOT, *Remarques relatives aux principes qui sont à la base de la restauration du château d'Yverdon, en particulier des façades*, Lausanne, février 1984, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (MARGOT 1984)

Christian et Alain ORCEL (LRD), *Analyse dendrochronologique de bois provenant du plafond de la salle Léon-Michaud*, Moudon, avril 1985. (LRD5/R1448)

Peter EGGENBERGER, Alain MULLER (AAM), *Les investigations archéologiques dans la « stupha » en 1985*, Moudon, août 1985, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (EGGENBERGER-MULLER 1985)

Peter EGGENBERGER (AAM), *Rapport complémentaire des investigations dans la « stupha »*, Moudon, février 1986, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (EGGENBERGER 1986)

François CHRISTE (Archéotech SA), *Aile nord, inventaire des boiseries et serrureries*, Lausanne, octobre 1987, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (CHRISTE 1987)

Brigitte PRADERVAND, *Bref rapport sur les plafonds peints mis au jour par l'atelier Saint-Dismas*, Olion, octobre 1987, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.

Claude VEUILLET, *Rapport d'investigation, menuiserie ancienne de la bibliothèque*, Collombey, novembre 1987, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.

Peter EGGENBERGER, Alain MULLER (AAM), *Les résultats des investigations archéologiques dans la cage d'escalier en 1987*, Moudon, février 1988, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (EGGENBERGER-MULLER, escalier 1988)

Peter EGGENBERGER, Alain MULLER (AAM), *Les résultats des investigations archéologiques dans la cour du donjon en 1987*, Moudon, février 1988, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (EGGENBERGER MULLER 1988)

Daniel DE RAEMY, *Aile nord, rapport historique succinct*, Yverdon, février 1988, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (RAEMY 1988)

Alain MULLER, Peter EGGENBERGER, Xavier MÜNGER, Laurent AUBERSON (AAM), *Cour du donjon, investigations archéologiques de 1988-1989*, Moudon, octobre 1989, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (MULLER-EGGENBERGER 1989)

Alain MULLER, Peter EGGENBERGER (AAM), « Echandole », *Analyse archéologique du sous-sol, zone nord-est (Théâtre de l'Echandole)* en 1989, Moudon, octobre 1989, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (MULLER-EGGENBERGER, Echandole 1989)

Daniel DE RAEMY, *Aile nord, Extraits d'archives 1261-1536 et 1670-1938*, Lausanne, janvier 1990, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.

Peter EGGENBERGER (AAM), Daniel DE RAEMY, *Les investigations archéologiques et les données historiques touchant l'aile nord en 1990*, Moudon-Yverdon, septembre 1990, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (EGGENBERGER-RAEMY 1990)

- Brigitte PRADERVAND, *Peintures murales de l'aile nord*, Olon, octobre 1990, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (PRADERVAND 1990)
- Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER (LRD), *Analyse dendrochronologique de bois provenant du château d'Yverdon*, Moudon, juin 1991, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (LRD91/R2763)
- Michel DUPASQUIER, *Aile nord, étapes XIV B/C, éléments de projet, document de travail*, Yverdon-les-Bains, octobre 1991, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.
- Peter EGGENBERGER (AAM), Daniel DE RAEMY, *Analyse archéologique et historique de la façade sur cour, complétée par l'interprétation des nouvelles données dendrochronologiques fournies par le LRD en 1991*, Moudon-Yverdon, février 1992, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (EGGENBERGER-RAEMY 1992)
- Eric-J. FAVRE-BULLE, Alain BESSE (Atelier Saint-Dismas), *Examens, analyses et sondages effectués au château d'Yverdon*, février 1992, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (FAVRE-BULLE-BESSE 1992)
- Brigitte PRADERVAND, *Peintures murales de l'aile nord, analyse historique et stylistique, Rapport de synthèse avant la restauration*, Olon, novembre 1992, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (PRADERVAND 1992)
- Daniel DE RAEMY, *Rapport de synthèse, premier manuscrit pour servir à la publication*, Yverdon, décembre 1992, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (RAEMY 1992)
- J.-Dominique GILLIARD, *Construction d'un abri-poste de commandement et poste sanitaire sous la cour intérieure du château d'Yverdon: DAP 1942-1945*, Lausanne, mai 1994, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.
- Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER (LRD), *Château d'Yverdon, 4<sup>e</sup> intervention, coulisseau de la porte d'entrée à l'étage supérieur de la tour nord*, Moudon, avril 1994, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (LRD94/R1964B)
- Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER (LRD), *Château d'Yverdon, caves, expertise dendrochronologique sur deux bois humides*, Moudon, octobre 1994, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (LRD94/R3831)
- Daniel DE RAEMY, Philippe JATON, Peter EGGENBERGER (AAM), *Aile nord, façade extérieure et versant intérieur de la tour nord, 1993-1994*, Moudon-Yverdon, août 1994, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (RAEMY-JATON 1994)
- Philippe JATON, Peter EGGENBERGER (AAM), Daniel DE RAEMY, *Aile nord, analyses archéologiques en 1993 et 1994*, Moudon-Yverdon, juin 1995, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (JATON-EGGENBERGER 1995)
- Christian et Alain ORCEL, Jean TERCIER (LRD), *Château d'Yverdon, 4<sup>e</sup> intervention, coulisseau de la porte d'entrée à l'étage supérieur de la tour nord*, Moudon, avril 1994, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (LRD94/ R1964B)
- Anna PEDRUCCI, François CHRISTE (Archéotech SA), *Investigations archéologiques dans les caves Nord et Sud en 1994-95*, Lausanne, août 1995, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (PEDRUCCI-CHRISTE 1995)
- Christian ORCEL, Alain ORCEL, Jean TERCIER (LRD), *Expertise dendrochronologique, donjon du château*, Moudon, avril 1996, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (LRD96/R4103)
- Michèle GROTE, *Aile nord, tour des gardes, tour de la place, analyse de la couverture*, Villeneuve, juillet 1997, Rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.
- Peter EGGENBERGER, Daniel DE RAEMY, Jachen SAROTT, *Aile nord et cour d'entrée, analyse archéologique complémentaire de 1995 à 1998*, Moudon 1998, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (EGGENBERGER-RAEMY 1998)
- Christian ORCEL, Jean TERCIER, Jean-Pierre HURNI (LRD), *Expertise dendrochronologique, coyaux de la charpente du corps de logis ouest, cheminée de la tour nord, cave ouest*, Moudon, avril 1999, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (LRD99/R4940)
- Claude FROSSARD (Ateliers du Nord), *Aménagement des salles 109.1 et 109.2*, Lausanne, février 2000, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.
- Alain BESSE, Eric-J. FAVRE-BULLE (Atelier Saint-Dismas), Daniel de RAEMY, *Château d'Yverdon, le couronnement de la grande tour, analyse des revêtements*, Lausanne et Yverdon 2000, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (BESSE-FAVRE-BULLE 2000)
- Michèle GROTE, *Aile est, aile sud et donjon, analyse de la couverture*, Villeneuve, août 2000, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.
- Christian ORCEL, Jean TERCIER, Jean-Pierre HURNI (LRD), *Expertise dendrochronologique, «pont-levis» du donjon*, Moudon, mai 2000, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (LRD00/R5058)
- Michèle GROTE, *Tour des Juifs et aile ouest, analyse de la couverture*, mars 2001, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD.
- Christian ORCEL, Jean TERCIER, Jean-Pierre HURNI (LRD), *Expertise dendrochronologique, plancher du comble de l'aile ouest*, Moudon, mars 2001, rapp. dactyl. déposé au SBE-VD. (LRD01/R5185)
- Daniel DE RAEMY, Heinz KELLENBERGER, Jachen SAROTT, *Château d'Yverdon, salle 215 (étape XV), analyses archéologiques*, Yverdon-Moudon, novembre 2003, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD. (RAEMY-KELLENBERGER-SAROTT 2003)
- Eric-J. FAVRE-BULLE (Atelier Saint-Dismas), *Rapport d'intervention, travaux de conservation et de restauration, décors peints, plafonds et parois, salle d'audience 109-1 et Nebenstuben 109-2*, Lausanne, mars 2004, rapp. dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.
- Claude ZUMBRUNNEN (Atelier ABSIS), *Salle d'Audience n° 109 A, peintures murales*, Aigle, s.d., rappl dactyl. déposé à l'ARCHY et au SBE-VD.

## Glossaire

On explique dans ce glossaire tous les mots peu courants, en particulier ceux nécessaires à la description architecturale, ou à coloration régionale, que l'on ne trouve pas dans les dictionnaires de la langue usuels. On a renoncé à donner le sens des mots latins, allemands et de vieux français contenus dans nos citations de sources, qu'elles soient en note ou dans les annexes. Les lecteurs spécialisés pratiquant ce type de document connaissent les dictionnaires, glossaires et lexiques propres au domaine, notamment celui que Max Bruchet a publié dans son *Château de Ripaille* (BRUCHET 1907). Le sens particulier de certains mots, utilisés dans le contexte spécifique de notre étude, est explicité par l'interprétation qu'on en donne, soit en note, soit dans le texte principal. Dans l'index, ces mots sont signalés aux pages où le lecteur trouvera une interprétation ou des éclaircissements à leur sujet.

### A

**abside.** Extrémité semi-circulaire du chœur.

**absidiale.** Petite abside.

**accolade.** Motif décoratif adoptant la forme d'une accolade ornant essentiellement les linteaux de porte ou de fenêtre.

**adextrement.** En architecture militaire, principe organisationnel d'une place forte visant à contraindre l'assaillant voulant la conquérir à progresser à découvert, sous le feu des éléments fortifiés défensifs, toujours placés sur sa droite, côté non protégé par le bouclier.

**alette.** Pan de mur diminuant latéralement l'ouverture d'une embrasure.

**allège.** Pan de mur léger fermant l'embrasure d'une fenêtre entre le sol et l'appui. L'allège est en effet plus mince que le mur dans lequel est percée l'embrasure.

**amodiation.** Forme de location. **Amodier.** Mettre en location.

**anseille** (< *scindulus, um*). Bardeau, grand tavillon d'env. 60 cm de longueur (2 pieds).

**appareil.** Ensemble de pierres taillées disposées de façon déterminée; suivant la dimension des blocs de pierre, on parle de grand, moyen ou petit appareil.

**appentis.** Toit à un seul versant dont le faite s'appuie sur ou contre un mur.

**arc brisé.** Arc aigu formé de deux segments de cercle se coupant suivant un certain angle.

**arc doubleau.** Arc en nervure renforçant une voûte en fractionnant un berceau en plusieurs tronçons correspondant habituellement aux travées.

**arc en plein cintre.** Arc en demi-cercle.

**arc en tiers-point.** Il est formé à partir de deux arcs de cercle dont les centres sont placés sur la ligne horizontale reliant le sommet des deux supports à recouvrir par ledit arc, au tiers et aux deux tiers de celle-ci, et dont les rayons ont pour longueur les deux tiers de ladite horizontale.

**arc formeret.** Arc que forme l'intersection d'un mur avec une voûte. Cet arc est généralement encastré dans le mur et vise à le renforcer sous la ligne d'intersection avec la voûte. Cet arc épouse donc la forme de la voûte à l'endroit où elle pénètre dans le mur.

**arc surbaissé.** Ou arc segmentaire. Se voit sur les linteaux de porte ou de fenêtre formant un arc de cercle. Le centre du cercle est placé nettement en dessous de la ligne horizontale (corde) sur laquelle se placent les naissances du linteau, au sommet des piedroits ou des montants de la porte ou de la fenêtre.

**arcade.** Ouverture pratiquée sous un arc dans un mur.

**arche.** Coffre en vieux français.

**archère.** Fente verticale ouverte dans un mur pour le tir à l'arc et à l'arbalète. L'embrasure de l'archère peut être de plan simplement triangulaire dans l'épaisseur du mur, ou comporter une niche plus spacieuse, se différenciant de la fenêtre proprement dite par des ailettes plus ou moins marquées. La niche permet d'élargir l'angle de surveillance et de tir; elle est un élément de confort pour le tireur. Elle est aussi qualifiée de chambre de tir.

**arête (de poisson).** Figure dessinée par certaines tailles, par certains appareils et formée de lignes, stries ou joints obliques, alternativement dirigés dans un sens et dans l'autre. Voir autre utilisation de ce mot dans *voûte d'arêtes*.

**armarium.** Excavation ménagée dans l'épaisseur d'un mur servant d'armoire ou de bibliothèque.

**assise.** Pierres ou briques de même hauteur juxtaposées et formant un rang horizontal.

**assommoir.** Ouverture pour le tir fichant, percée dans le couverture du passage entre la porte et la herse ou dans un surplomb au-dessus et en avant de la porte.

**aula.** En général la plus grande salle du château, dévolue à l'exercice public du pouvoir seigneurial, fonctionnant comme salle de réception, de banquet, de justice, etc. Peut désigner tout le corps de logis dans lequel cette salle se trouve.

### B

**badigeon.** Lait de chaux généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur un parement.

**bailli, bailliage.** Officier représentant le prince à la tête d'une circonscription administrative et judiciaire qualifiée de bailliage. Les actuels territoires de la Suisse Romande faisant partie autrefois des Etats de Savoie formaient les bailliages de Vaud et du Chablais. Ces bailliages étaient eux-mêmes subdivisés en châtelaneries, sous-unité administrative dont le château était le centre, grosso modo de la taille d'un grand district actuel. À la période bernoise, les bailliages sont de taille plus réduite. Le bailliage d'Yverdon, l'un des plus vastes du domaine bernois, a regroupé dès 1536 les anciennes châtelaneries savoyardes d'Yverdon, de Belmont, des Clées et de Sainte-Croix.

**baie.** Ouverture pratiquée dans un mur, généralement synonyme de fenêtre.

**baie-créneau.** Créneau défensif au sommet d'une courtine en forme de fenêtre, recouvert d'un linteau.

**bandeau.** Moulure horizontale, large et peu saillante, placée sur une surface verticale ou épousant la circonférence d'une colonne.

**bandes lombardes.** Bandes de faible saillie, verticales, qui sont généralement reliées en haut par de petites arcatures (voir *lésène*).

**barbacane.** Dans l'architecture médiévale, ouvrage extérieur placé devant une porte, généralement au-delà du fossé, pour défendre l'entrée. Dans le contexte régional, la barbacane peut se présenter sous la forme de lices développées et abriter certaines dépendances (Champvent).

**basse cour.** Dans un ensemble castral, la basse cour abrite les dépendances (écuries, granges, greniers, etc.). Elle-même protégée par une enceinte, elle peut jouer également le rôle d'une barbacane. On parle aussi de baile.

**bastion.** Dans la fortification classique et moderne, ouvrage bas et pentagonal faisant avant-corps sur une enceinte. Dans la fortification de terre, c'est un peu l'équivalent d'une tour de flanquement médiévale.

**bâtière (toit en).** Toit à deux versants.

**beffroi** (< *berfredus*). Tours en bois mobiles qui permettaient à l'assaillant de se mettre au niveau des parties hautes du château assiégé. **Tour-beffroi.** Il s'agit de tours où la fonction résidentielle est très limitée ou même pas prévue, dans un espace aux dimensions restreintes (en dessous de 4/4,5 m de côté ou de diamètre pour les tours circulaires). Voir pp. 151-152.

**berceau.** La plus simple des voûtes: c'est un arc de cercle prolongé en cylindre; le berceau peut aussi être généré par un arc brisé ou un arc en tiers-point.

**Bergfried.** Terme germanique désignant la grande tour, en général peu spacieuse et élancée. Voir p. 151.

**blocage.** Massif de matériaux jetés pêle-mêle entre les deux parements d'un mur. On parle également de fourrure.

**Bollwerk.** Barbacane en bois.

**bossage.** Saillie d'un élément sur le nu de la maçonnerie. Parement à **bossages.** **Bossage rustique.** Bossage dont le parement n'est qu'ébauché, c'est-à-dire non dressé (exemples, cf. fig. 99, 362).

**boulevard.** Terme générique désignant un ouvrage quelconque destiné à porter l'artillerie, ajouté en avant d'une fortification plus ancienne qui n'avait pas été prévue pour le tir du canon (exemples, cf. fig. 589, 754, 768).

**boutillerie/panaterie.** Garde-manger, dépense qui se trouve non pas dans les celliers mais dans le niveau d'habitation, voisine de l'*aula* en tout cas, et directement accessible de cette dernière, mais pas forcément proche de la cuisine desservant l'*aula*.

**braies.** Enceinte basse qui enveloppe extérieurement une partie ou la totalité du château-fort (ou le mur de ville) dont elle défend le pied et dont elle est séparée par des lices.

**bretèche.** La bretèche défensive est une logette rectangulaire en surplomb, souvent au-dessus d'une porte ou accrochée au parapet du chemin de ronde des tours. Son sol est percé de trous pour le tir fichant ou pour permettre la chute de projectiles. La bretèche peut également abriter des latrines.

## Glossaire

### C

**camera domini.** Chambre du seigneur. Regroupe généralement dans un château une ou plusieurs pièces formant les appartements privés du seigneur. Dans nos édifices, il s'agit souvent d'un seul espace défini par des murs maçonnés mais pouvant encore être subdivisé par des cloisons ou des tentures.

**campanile.** Clocher.

**capitulaire (salle).** Salle servant à l'assemblée d'un chapitre (de chanoines, de moines, de religieux, etc.).

**carron.** Carreau en terre cuite.

**cartulaire.** Recueil de chartes contenant la transcription des titres de propriété et privilèges temporels d'une église ou d'un monastère.

**castrum.** 1. Camp fortifié romain, entouré d'une enceinte maçonnée flanquée de tours semi-circulaires (*castra*). 2. Au Moyen Âge, qualifie non seulement le château seigneurial mais également le bourg qui lui est associé.

**cavet.** Moulure en creux dont le profil dessine un quart ou un segment de cercle.

**cense.** Redevance due au seigneur par un sujet pour les biens qui lui ont été concédés.

**chaîne.** Renforcement vertical qui fait sur le parement d'un mur une saillie faible ou nulle et qui est composé d'un appareil plus résistant que les maçonneries voisines, de façon à les maintenir; lorsque la chaîne se trouve à la jonction de deux murs, on parle alors de chaîne d'angle. À ne pas confondre avec chaînage.

**chanfrein.** Mouluration en forme de simple biseau à 45°.

**chanoine.** Dignitaire ecclésiastique dont la fonction principale est la célébration de l'office divin au chœur d'une cathédrale. Les chanoines sont réunis en chapitre autour de l'évêque; ils lui servent de conseillers et célèbrent avec lui les offices.

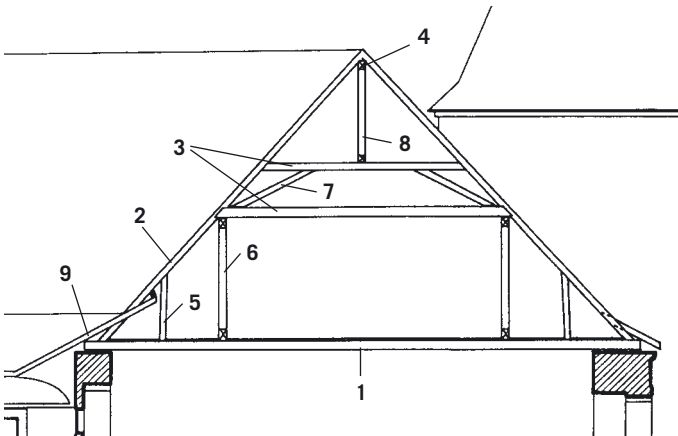
**chantepleure.** Ouverture pratiquée dans le bas d'un garde-corps, d'un parapet pour permettre l'évacuation des eaux de pluie qui pourraient être retenues par ce garde-corps ou ce parapet. La chantepleure peut être prolongée par une gargouille (voir Grandson où les eaux pluviales des toitures étaient évacuées en passant par le chemin de ronde).

**chapiteau.** Pierre portant souvent un ensemble de moulures et d'ornements, qui coiffe ou couronne le fût d'une colonne, d'un pilastre, d'un pilier.

**chapitre.** A) Assemblée de religieux, de chanoines réunis pour délibérer de leurs affaires. B) La communauté des chanoines.

**charmur.** Mur en général bas et épais servant de soutènement, de digue, de fondation, pouvant soutenir tant une façade de bâtiment qu'une structure défensive.

**charpente.** Au moyen du dessin ci-dessous représentant une ferme de la charpente du corps de logis ouest du château d'Yverdon, nous donnons la dénomination des pièces principales formant ici une charpente à chevrons-portant-ferme. 1. entrant ou tirant. 2. chevron. Les lattes auxquelles sont accrochées les tuiles ou les bardeaux, non dessinées ici, sont clouées sur les chevrons. 3. faux-entrants. 4. panne faîtière. 5. jambette. 6. poteau. 7. aissellier. 8. poinçon. 9. coyau. Pour la charpente des tours circulaires et la désignation des pièces de bois qui la composent, cf. fig. 594.2, p. 362.



**châtelain.** Fonctionnaire nommé par le comte de Savoie, révocable, souvent issu de la petite noblesse, locale ou importée, pour administrer une circonscription militaire, administrative et juridique appelée châteltenie, souvent depuis un château. Plusieurs châteltenies forment un bailliage.

Ainsi l'actuel canton de Vaud était-il compris dans deux bailliages, celui de Vaud, avec Moudon comme siège du bailli, et celui du Chablais, recoupant encore le Bas-Valais et la rive sud du Léman, avec Chillon pour siège.

**chaudanne.** Plaque de cheminée en fonte. Il peut s'agir aussi d'une mince dalle de pierre. La chaudanne est encastrée dans le contrecœur de la cheminée; à l'arrière, elle forme le fond d'une niche murale dominant dans la pièce voisine qui bénéficie ainsi d'une source de chaleur.

**chauffe-panse.** Petite cheminée basse dans laquelle on ne peut se tenir mais chauffant jusqu'à la hauteur de la panse!

**chaussée.** Dans le contexte régional, yverdonnois en particulier: digue portant route ou route sur digue.

**chemin couvert.** Sorte de chemin de ronde établi à ciel ouvert sur le mur de contrescarpe du fossé, qui entoure complètement le corps de place et les ouvrages extérieurs tels que demi-lune, tenaille, ouvrage à corne, bastion avancé, etc. à l'abri d'un parapet formé par le glacis.

**chemise.** Enceinte basse enveloppant à faible distance une tour, formant son socle avec le terrain qu'elle contient. La grande tour du château de Lucens est protégée par une imposante chemise (cf. fig. XV-826.2).

**chevet.** Extrémité extérieure de l'église du côté du maître-autel. Chevet plat: sur plan quadrangulaire.

**claveau.** Pierre taillée en forme de coin qui entre dans la composition d'un arc ou d'une voûte.

**clavin (< clavinus).** Cheville en bois servant à fixer les bardeaux. D'après la comptabilité savoyarde, à chaque bardeau correspond une cheville de fixation.

**client.** Homme de troupe à pieds, issu des châteltenies savoyardes, et rémunéré pour ses services au-delà de ce qu'il doit dans le cadre des franchises.

**collégiale.** Eglise desservie par un chapitre de chanoines, mais privée de siège épiscopal.

**colonne.** Support de forme cylindrique, qui comprend trois parties: la base qui lui sert de pied, le fût ou partie centrale, et le chapiteau qui couronne le fût. **Colonne engagée:** faisant corps avec un mur.

**commander.** Un ouvrage commande un autre quand il le domine de façon à le surveiller, le défendre et au besoin le battre. Les ouvrages doivent se commander les uns les autres de l'intérieur vers l'extérieur.

**compagnies (grandes).** Bandes de soldats incontrôlés qui ont écumé l'est de la France surtout, pendant la guerre de Cent Ans. Ils ont commis plusieurs incursions en terres savoyardes durant la seconde moitié du XIVe siècle et au début du suivant.

**congé.** Profil à l'extrémité d'une moulure, et, par extension, motif marquant la terminaison du tracé d'une moulure.

**console.** Support en maçonnerie, formé de deux, trois assises ou plus, de pierre, destiné à recevoir un support horizontal, un manteau de cheminée, une bretèche, une échauguette, un hourd en bois ou un parapet maçonné saillant formant dans ce cas avec elle un *mâchicoulis*.

**contre-cœur.** Paroi de fond du foyer.

**contrefort.** Organe d'épaulement et de raidissement formé par un massif de maçonnerie en saillie sur le mur ou le support qu'il épaula. Les sources régionales écrites anciennes qualifient souvent le contrefort d'*ogive*.

**contrescarpe.** La contrescarpe est la paroi extérieure d'un fossé, alors que l'escarpe est sa paroi intérieure, pouvant se confondre avec la courtine même du château ou avec les braies.

**corbeau.** Pierre, pièce de bois ou de métal, de section verticale carrée ou rectangulaire, partiellement engagée dans un mur et portant une charge par sa partie saillante.

**corbeille.** Corps de certains chapiteaux formé par un tronc de cône ou de pyramide renversée.

**cordons.** Moulure ou groupe de moulures qui court horizontalement sur un mur (voir aussi *larmier*).

**coulisseau.** Petite coulisse dans laquelle se glisse une forte pièce de bois permettant le verrouillage d'un vantail de porte ou de fenêtre.

**coupole.** Voûte hémisphérique ou d'une forme se rapprochant plus ou moins de la demi-sphère et dont l'extérieur porte le nom de dôme.

**couronnement.** Au sens strict, le couronnement ne qualifie qu'une ornementation sommitale. On utilise ce terme de façon plus large pour désigner la partie qui termine un édifice.

**coursière.** Passage étroit pris dans l'épaisseur d'un mur. La coursière est dite béante lorsqu'elle est formée par un retrait du mur ou portée sur un petit encorbellement. Le chemin de ronde peut être considéré comme une coursière béante. Pour simplifier, nous avons utilisé le mot coursière

## Glossaire

comme synonyme de chemin de ronde.

**courtine.** En architecture militaire, désigne le mur d'enceinte d'un château-fort situé entre deux tours de flanquement et commandé par elles.

**coussiège.** Banc ménagé dans l'embrasure d'une fenêtre.

**coussinet.** Dans une baie ou une porte, organe en surplomb au-dessus du piedroit, portant un linteau et réduisant la portée de ce dernier (les baies-créneaux du château d'Yverdon sont toutes à linteau sur coussinets).

**couvrement.** Organe ou ouvrage limitant par le haut un entrecolonnement, une baie, une pièce, un vaisseau, etc., à ne pas confondre avec la couverture, qui, parfois, peut faire office de couvrement.

**croisée (du transept).** Partie centrale du transept (parfois surmontée d'une coupole ou d'une tour lanterne), à l'intersection de celui-ci avec la nef principale.

**croisée.** Fenêtre à croisée : fenêtre divisée en croix par un meneau ou un montant et un croisillon.

**croisillon.** Dans une fenêtre, le croisillon est une traverse formant une croix avec un meneau.

**croupe.** Versant terminant une toiture en bâtière, à la place d'un pignon.

**cul-de-lampe.** Organe en surplomb portant une charge, en forme de cône, de pyramide inversée ou en quart de sphère.

## D

**débardement.** Abattement oblique d'une arête, par une moule rectiligne ou concave.

**délit.** La pierre en délit est posée de manière que ses lits de carrière soient verticaux. Cela la rend moins résistante à l'usure et aux intempéries.

**denticule.** Motif ornemental. Juxtaposition de petites découpures rectangulaires entaillées dans une frise, une corniche, un bandeau (cf. fig. 289).

**donjon.** Les textes médiévaux désignent par ce terme l'ensemble du château-fort abritant la résidence seigneuriale. Ainsi, le « carré savoyard » d'Yverdon avec ses quatre tours est-il qualifié de donjon. Au sens moderne, surtout depuis le XIXe siècle, il ne désigne plus que la plus forte tour de cet ensemble, que les textes anciens appellent simplement « grande tour » et que nous qualifions aujourd'hui de « tour maîtresse ». Dans cette étude, nous restons fidèles aux textes anciens se rapportant à notre corpus en continuant à qualifier la tour maîtresse de « grande tour » (cf. pp. 87-90).

**dosseret.** Le dosseret est une sorte de pilastre, sans base ni chapiteau, sur lequel est appliqué une colonne ou un pilastre.

**doubleau.** Voir *arc*.

## E

**ébrasement.** Disposition convergente des côtés d'une embrasure.

**échauguette.** Petit ouvrage en surplomb, défensif souvent, contenant une petite pièce. L'échauguette se distingue de la bretèche par le fait que, contrairement à cette dernière, son sol n'est pas percé pour le tir plongeant ou pour l'usage des latrines. L'échauguette ne comporte qu'un niveau, à la différence de la tourelle qui en compte au moins deux.

**échelade.** Assaut donné à l'aide d'échelles.

**échiffe.** Hourd non continu en forme de bretèche ou d'échauguette.

**élévation.** Face verticale ou ensemble des faces verticales d'un bâtiment ou d'un corps de bâtiment.

**embrasure.** Espace ménagé dans l'épaisseur d'une construction par le percement d'une baie. Les embrasures ont souvent un dessin différent de celui de l'ouverture proprement dite.

**emmarchement.** Disposition et ensemble des marches d'un escalier.

**en plein cintre.** Voir *arc*.

**enceinte.** Clôture continue enveloppant une place ou une partie de place pour sa défense. L'enceinte peut être en bois, en maçonnerie (on parle de mur) ou en terre (soit un rempart).

**encorbellement.** Construction en saillie ou surplomb porté par une suite de supports (corbeaux, consoles, etc.).

**enduit.** Revêtement en plâtre, en mortier, en ciment, en stuc, que l'on étend en couches minces.

**engagé.** Voir *pilier*.

**enrayure.** Ensemble des pièces assemblées en un plan horizontal dans les toits (flèche, dôme, etc.), ou dans les parties d'un toit (croupe, etc.), où les fermes ne sont pas parallèles. Il peut y avoir plusieurs enrayures l'une en dessous de l'autre ; elles se comptent de bas en haut. Pour la dénomination des bois composant une enrayure de charpente de tour circulaire, cf. fig. 594.2, p. 362.

**entablement.** Assise sommitale d'un mur, souvent soignée, formant souvent corniche et recevant les charpentes.

**éperon barré.** Avancée en pointe d'une hauteur naturelle ayant reçu un ouvrage fortifié, dont la voie d'accès depuis l'arrière est coupée par un ou plusieurs fossés, en général artificiels, précédant une enceinte.

**esplanade.** Espace dégagé, souvent nivelé artificiellement, à l'avant de l'appareil défensif d'un ensemble fortifié.

**estacade.** Barrage en milieu aquatique fait par un assemblage de pieux, de pilotis, radeaux, chaînes.

**évêque.** Dignitaire de l'ordre le plus élevé de la prêtrise chrétienne, qui dans l'Eglise catholique est chargé de la conduite d'un diocèse (pouvoir spirituel). *Prince-évêque.* L'évêque peut être également seigneur sur ses terres, qu'il ne faut pas confondre avec le diocèse, et y exercer son autorité civile et judiciaire.

**extrados.** Surface courbe convexe d'un arc ou d'une voûte : c'est la face supérieure.

## F

**fausse-braie.** Sorte de braie réparée : l'espace entre le corps de place (le « donjon ») et l'enceinte basse extérieure est rempli de terre. La fausse-braie est l'ensemble du terre-plein ainsi constitué et du mur de soutènement.

**feu.** Désigne un groupement familial vivant autour d'un seul foyer. Dans nos régions, un feu comptait en moyenne de 4 à 6 personnes.

**feuillure.** Sorte d'embrasure peu profonde dans laquelle se place un volet, un contrevent, un vantail, un volet de siège, de telle sorte que celui-ci ne soit pas saillant par rapport au nu de la façade ou de la paroi (cf. fig. 54).

**fichant.** Qualifie le tir vertical, et par extension, de haut en bas (plongeant).

**fiche** (< *fichia*). Palissade de pieux plantés jointivement.

**fief.** Terre ou droit concédé à un vassal, à charge de fidélité et de service, en particulier de service armé.

**flanquement.** Le tir de flanquement est un tir sensiblement parallèle à la ligne des fortifications. Un ouvrage est flanqué lorsqu'il est battu par le tir de flanquement des ouvrages voisins. L'architecture militaire du XIIIe siècle tend vers le flanquement systématique, à savoir que chaque courtine d'un château soit flanquée par une tour.

**formeret.** Voir *arc*.

**franchises.** Avantages fiscaux et relative autonomie politique concédés par un seigneur à une communauté urbaine afin d'en favoriser le développement.

**front.** Face verticale d'un linteau, d'une plate-bande ou d'un arc, plus particulièrement celle qui est parement.

**fût.** Partie principale de la colonne comprise entre la base et le chapiteau.

## G

**gaine.** Couloir défensif courant dans l'épaisseur d'une courtine, percée d'archères tournées parfois autant à l'intérieur du château sur la cour centrale, qu'à l'extérieur (exemple, cf. fig. 435).

**galandage.** Mur léger non porteur, employé souvent pour des séparations de pièces.

**galerie.** Lieu de passage couvert, beaucoup plus long que large, ménagé à l'extérieur ou à l'intérieur d'un édifice, ouvert d'un côté.

**galerie-haute.** La galerie-haute est une galerie à l'étage.

**garde-corps.** Parapet établi pour empêcher de tomber d'un lieu élevé.

**gargouille.** Conduit d'évacuation des eaux percé dans une corniche. La gargouille saillante est un tuyau ou demi-tuyau saillant, généralement en forme de figure fantastique dont la gueule crache les eaux à distance du mur.

**glacis.** Nous avons utilisé ce terme (avec talus comme synonyme) pour qualifier l'enveloppement maçonné de l'escarpement rocheux du château de Chillon, à la base de ses courtines. Il désigne aussi le fruit des courtines d'un château ou d'une enceinte de ville dans leur partie basse, moins pour permettre aux projectiles lâchés des hourds de faire ricochet que simplement renforcer encore l'épaisseur des maçonneries et rendre la sape plus difficile. Au sens strict, le glacis est utilisé en architecture militaire de l'époque moderne pour qualifier un plan au contraire faiblement incliné (inférieur à 30°), qui raccorde la crête d'un chemin couvert d'une enceinte de sûreté avec le niveau naturel du terrain qui s'étend alentour (cf. fig. 721).

**gorge.** Moule creuse de section curviligne.



## Glossaire

**gouttereau/goutterot (mur).** Mur extérieur sous les gouttières ou les chénaux d'un versant de toit.

**grain d'orge.** Moulure creuse de section triangulaire (anglet).

**grotesques.** Figures fantasques, caricaturales.

**guette.** Tourelle construite au sommet de la plus haute tour et destinée à recevoir le guetteur. Voir pp. 130-131.

### H

**hagioscope.** L'hagioscope est une trouée ménagée dans le mur ou dans un support et permettant de voir, de l'oratoire, le maître-autel.

**hourd.** Coursière en bois formant surplomb en couronnement d'une courtière, d'une tour, de l'ensemble d'une enceinte, pour battre le pied de la muraille en tir fichant par des ouvertures ménagées dans son sol.

### I

**intrad.** Face inférieure curviligne de l'arc et de la voûte.

### J

**joint.** Espace entre deux éléments en général rempli de mortier, de plâtre ou par des plaques de plomb. Le mot désigne également la couche de matériau remplissant cet espace. **Jointoyer :** remplir les joints de mortier.

### K

**keep-gate-house.** Littéralement «tour-porte maîtresse avec maison d'habitation», ou porte-«donjon». Particularité constructive caractérisant nombre de forteresses en Pays de Galles. L'entrée du château est flanquée de deux tours et reçoit à l'arrière un corps de logis.

### L

**lambris.** Revêtement de bois, extérieur ou intérieur. À l'intérieur on distingue entre les lambris de couverture, contre les plafonds, et les lambris de revêtement, qui sont appliqués contre les murs. Si le mur est recouvert de bas en haut, on parle aussi de lambris de hauteur.

**lambrissé.** Revêtu d'un lambris de bois : voûte, plafond lambrissé.

**lancette.** Baie étroite et allongée sommée d'un arc en général brisé.

**lanternon.** Petite construction de plan centré en forme de lanterne, percée de fenêtres et placée au faite d'un toit.

**lardier** (< *larderius*). Salle fraîche (basse) à entreposer les viandes salées.

**larmier.** Membre d'architecture en saillie et mouluré de façon à rejeter en avant du parement les eaux ruisselantes.

**lause (lauze, lave).** Plaques schisteuses ou de calcaire servant notamment à recouvrir les toits.

**lésène.** Organe de raidissement, de renforcement : les lésènes sont des jambes saillantes en répétition sur un mur, généralement à l'extérieur, réunies à leur sommet par une frise d'arceaux. La lésène se distingue du pilastre par ce couronnement.

**libre.** Voir *pilier*.

**lice.** Dans l'architecture médiévale, espace compris entre deux enceintes ou entre une enceinte et un fossé. Dans la plupart des châteaux-forts, les lices sont comprises entre les courtines du château-donjon abritant la résidence seigneuriale, et la braie, mur d'enceinte bas qui protège ces lices et les sépare du fossé.

**linteau.** Pièce de pierre, de bois ou de fer posée horizontalement d'un jambage (ou d'un piedroit) à l'autre, au-dessus d'une baie qu'elle couvre.

**listel.** Petite moulure plate et rectangulaire qui couronne ou accompagne une plus grande.

**loggia.** Pièce à l'étage, ouverte sur l'extérieur : ses baies n'ont pas de menuiserie.

**lucarne.** Ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble par une ou plusieurs fenêtres, c'est-à-dire des baies placées dans un plan vertical et leur encadrement. L'appui de la lucarne à **fenêtre pendante** est au-dessous de la corniche sommant la façade.

### M

**mâchicoulis.** Coursière en pierre ayant les mêmes formes, les mêmes emplacements et les mêmes fonctions que le *hourd* (voir ce mot).

**massif occidental.** Ensemble des dispositions structurelles d'une église de plan allongé à l'extrémité opposée à celle du chœur.

**meneau.** Montant étroit en pierre divisant verticalement une fenêtre.

**merlon.** Partie pleine entre deux créneaux, quelquefois percée d'une archère ou d'une fente de guet. Il est bifide lorsqu'il a l'apparence d'une fourche.

**meurtrière.** Baie ouverte dans un mur pour le tir. L'archère est une meurtrière pour le tir à l'arc ou à l'arbalète. Dans la présente étude, nous avons qualifié de meurtrière toute fenêtre de tir adaptée aux armes à feu.

**mitre.** Haute coiffure triangulaire de cérémonie portée par les prélats et, notamment, par les évêques. Par association, arc, voûte, toiture évoquant la forme d'une mitre.

**modénature.** Effet obtenu par le choix tant des profils que des proportions de la mouluration. La modénature est dite accentuée quand les profils créent de grands contrastes de saillies et de retrais ; elle est dite atténuée dans le cas contraire.

**modillon.** Petit support de forme quelconque placé sous une corniche : le modillon n'est qu'un élément de modénature et non de structure comme le corbeau.

**molasse.** Grès tendre de couleur bleu vert très abondant sur le plateau suisse

**monastère.** Ensemble des bâtiments où habitent et vivent les communautés de moines.

**motte.** Hauteur, tertre naturel ou artificiel ayant reçu un aménagement fortifié.

### N

**narthex.** Vestibule d'entrée d'une église.

**nerve.** Moulure saillante sur la face antérieure (intrad) d'une voûte ; la plupart des nervures sont des arcs ou des demi-arcs ; elles transmettent le poids du couverture sur les piliers dans le cas de la voûte d'ogives.

**niche.** Voir *archère*.

**noeu.** Qualifie l'arête rentrante formée par la rencontre des versants de deux toits. Peut également former un pan de toiture établissant la jonction entre deux toits (cf. fig. 271).

### O

**oculus.** Petite ouverture ou lucarne ronde ou ovale faite pour donner du jour et de l'air.

**ogive.** Dans le contexte régional ancien : contrefort.

**oratoire.** Petite pièce généralement réservée à l'usage d'une personne ou d'un petit nombre de personnes et ouverte de façon que l'on puisse voir le maître-autel.

**ordonnance.** Disposition d'ensemble d'un édifice, en plan comme en élévation, et plus particulièrement mise en place des colonnes selon leur ordre, leur nombre, les espacements voulus, etc.

**ordre architectural.** L'antiquité grecque a connu trois ordres d'architecture : l'ordre dorique, l'ordre ionique et l'ordre corinthien. Les Romains y ont ajouté les ordres toscan et composite. Leurs caractéristiques se dégagent surtout dans l'aspect et les dispositions de la colonne, du chapiteau et de l'entablement qui couronne les deux premiers.

### P

**palatium.** Château-palais. Désigne aussi l'*aula* d'un château.

**pan-de-bois.** Ensemble des pièces de charpente assemblées dans un même plan. Plus particulièrement, mur en charpente avec un remplissage en brique, en maçonnerie, en torchis, etc., appelé **hourdis**.

**panaterie (paneterie).** Voir *boutillerie*. Il s'agit du même local.

**parapet.** Le parapet protège le chemin de ronde de la vue et du tir de l'ennemi. Il est souvent doté de créneaux. Il se trouve au sommet d'une enceinte, d'une tour, d'un rempart ou d'un chemin couvert.

**parement.** En général, surface visible d'une construction en pierre, en terre ou en brique. Le parement d'un mur est sa surface extérieure revêtue de pierres de tailles bien dressées et unies, et mises en lignes.

**passage.** Galerie couverte ou corridor servant à joindre deux corps de bâtiment (ou deux pièces) éloignés l'un de l'autre.

**piedroit.** Montant portant le couverture de la baie.

**pignon à redents.** Pignon découvert dont les rampants sont remplacés par une volée de gradins.

**pilastre.** Membre vertical formé par une faible saillie rectangulaire d'un mur et ayant, par sa composition et sa fonction plastique, les caractéristiques des supports. Il est généralement muni d'une base et d'un chapiteau.

**pile.** Pilier particulièrement massif.

**pilier.** Ayant même objet que la colonne ronde, c'est-à-dire d'être un support vertical, il s'en distingue par sa section qui est généralement carrée, et par une plus grande puissance. **Pilier engagé :** faisant corps

## Glossaire

avec un mur. **Pilier libre**: isolé.

**piscine liturgique**. Ou lavabo. Petite cuve aménagée en général dans une niche dans l'épaisseur du mur avec écoulement en puits perdu, où l'on verse les eaux de purification ayant servi au célébrant ainsi que les résidus des objets bénis après qu'ils ont été réduits en cendres.

**plain-château** < *planum castrum*. Se trouve surtout dans les châteaux en site de montagne ou régis par le principe de l'adextrement (châteaux réguliers organiques) et se caractérise comme une zone intermédiaire entre le « donjon » ou réduit seigneurial, la partie la plus fortifiée servant de dernier refuge, et la basse-cour abritant les dépendances. Le plain-château, plus spacieux que le « donjon », abrite la résidence seigneuriale en temps de paix (bel exemple au château de Lucens).

**poissine**. Vivier à poissons.

**poliorcétique**. Art et technique du siège des villes. Par extension, technique du siège de toute place fortifiée.

**pommeau**. Élément sphérique. Sur un toit par exemple, boule recouverte de plaques de fer blanc ou de plomb couronnant un épi de faîtage, pouvant être encore surmontée d'une croix, d'une girouette, etc.

**porche**. A) Construction élevée devant le portail d'une église. B) Simple auvent de bois, ou monument de pierre, qui sert à protéger fidèles et sculptures contre les intempéries.

**portail**. Composition monumentale à une ou plusieurs portes.

**portique**. Galerie ouverte au rez-de-chaussée.

**potager**. Le potager est un massif en maçonnerie à hauteur d'appui, sorte de fourneau rudimentaire présentant plusieurs petits foyers où l'on dépose des braises.

**poype** (< *popia*). Voir motte.

## Q

**quadrilobé**. Orné de quatre lobes (oculus quadrilobé), soit quatre arcs de cercle égaux, tangents ou sécants.

**quart-de-rond**. Moulure décorative ou organe structurel saillant dont le profil dessine un quart de cylindre.

## R

**radier**. Plateforme charpentée ou en maçonnerie sur laquelle, en sol mouvant, sont assises les fondations.

**rampant**. Se dit d'un élément d'élévation construit selon une ligne qui n'est ni horizontale, ni verticale.

**rasteaux**. Poutres de bois fixées horizontalement dans un mur et hérissées de pointes de fer ou d'épineux pour empêcher l'échelade.

**reconnaissance** (extente, terrier). Registre dans lequel est inscrite la déclaration de la reconnaissance des biens tenus par leurs tenanciers en faveur des seigneurs-propriétaires afin de déterminer les diverses redevances dues à ces derniers.

**réduit seigneurial**. Dans un château, ensemble résidentiel du seigneur, comprenant la tour maîtresse, servant de refuge en cas de guerre. Peut être assimilé au « donjon ».

**refend**. Mur porteur formant une division intérieure. Le mur de refend peut monter jusqu'au comble et se terminer par un pignon.

**rejointoyer**. Refaire les joints. **Rejointoiement**: l'opération et son résultat.

**rempart**. Enceinte formée par une levée de terre dont la poussée est souvent retenue par des bois ou par un mur de soutènement. Ne pas utiliser le mot rempart pour désigner une quelconque enceinte fortifiée. Remparer un mur, c'est le renforcer intérieurement par une levée de terre.

**remplage**. Ensemble de pierre subdivisant une baie (le meneau fait partie du remplage).

**ressat** (< *receptum*). Bourg-refuge. Zone habitée, mieux protégée et défendue que le simple bourg, dans la proximité immédiate d'un château, synonyme de bourg de château.

**ressaut**. Tout membre ou partie de membre qui fait saillie sur la ligne générale d'une maçonnerie (par exemple, cf. fig. 293).

**ressort**. Définit un territoire lié à un site fortifié. La population de ce territoire jouit du privilège de pouvoir s'y réfugier en temps de guerre mais est chargée de l'entretenir en contrepartie.

**retable**. Partie postérieure et décorée d'un autel, qui surmonte verticalement la table; il est souvent posé sur une prédelle.

**retrait** (ou **retraite**). Diminution de l'épaisseur d'un mur ménageant une mince bande horizontale sur laquelle peut reposer un plancher. Si cette bande est plus large, elle peut servir à la circulation, pour un chemin de ronde par exemple.

**retrait** (chambre de, *retray*, *retrex*, < *retractus*). Pièce-sas pouvant servir

de cabinet de toilette entre une chambre où l'on vit et les latrines. La *camera domini* dispose souvent d'un retrait, qui peut être l'espace d'une tour de flanquement si les latrines sont aménagées dans cette dernière. D'une manière plus générale, chambre de service à l'arrière d'une pièce principale.

**rive**. Solive, poutre de rive. Solive bordant l'un des côtés d'une subdivision horizontale, plaquée contre le mur ou comprise dans celui-ci quand il est en pan-de-bois.

## S

**saillant**. Qui se détache en avant d'une surface, d'un fond; qui s'avance, qui sort en dehors.

**semi-circulaire**. Qui décrit la moitié d'une circonférence. Par simplification, s'agissant des tours secondaires, on désignera par ce terme tout plan non complètement circulaire, en particulier, les tours au trois-quarts circulaires.

**serna**. Bassin de régulation servant de vivier, attesté à Evian, à La Côte-Saint-André, à Chillon, soit le grand fossé inondable séparant le château de la terre ferme, et non loin de là, à Noville près de Villeneuve. À Châtel-Saint-Denis, un tel vivier existe mais il est naturel, fermé simplement par une digue. Il est qualifié d'étang (*stannum*).

**solin**. Couvre-joint à la jonction d'un versant de toiture et du mur contre lequel ce versant s'appuie.

**solivage**. Terme régional désignant une subdivision horizontale formée d'un plancher soutenu par des solives. Dans de nombreux châteaux étudiés dans notre corpus nous trouvons le système du **double solivage** entre deux étages (voir p. 374). L'inférieur, servant de plafond, reçoit une couche de terre coupe-feu sur un premier plancher, le supérieur (60-80 cm au-dessus) forme le sol proprement dit de la pièce supérieure, doté d'un plancher ou de carreaux de terre cuite.

**solive**. Les solives sont les pièces horizontales d'un plancher posées à distances régulières les unes des autres, sur lesquelles on établit l'aire du parquet, du carrelage, etc.

**stalle**. Siège réservé aux membres du clergé régulier (moines). Généralement de bois, à dossier élevé, les stalles garnissent les deux côtés du chœur liturgique d'une église conventuelle, cathédrale ou abbatiale.

**stéréotomie**. Art de tracer les formes à donner aux pierres (et aux briques) en vue de leur assemblage.

**stupha**. Pièce chauffée, disposant généralement d'un fourneau en terre cuite. Le mot est une latinisation tardive de *Stuben*.

**surbaissé**. Dont la hauteur est plus faible que celle du plein cintre.

**surhaussé**. Dont la hauteur est plus grande que celle du plein cintre.

**suturnus**. Cellier, cave, pièce basse servant à entreposer les denrées devant être conservées au frais et le vin. Une mauvaise lecture de ce mot dans les sources anciennes a parfois contribué à entretenir le mythe des souterrains.

**suzerain**. Seigneur qui concède un fief et accorde sa protection à un vassal, à charge de fidélité et de services.

## T

**tabernacle**. Sorte de petite armoire placée au milieu, en arrière d'un autel, renfermant le pain et le vin consacrés.

**tablette**. Élément limitant une baie par le bas.

**tailloir**. Couronnement du corps de certains chapiteaux, formé par une assise ou ayant sensiblement la hauteur d'une assise.

**talus**. Voir *glacis*.

**tavillon**. Bardeau ou petite aneille (*scindulus*, *um*).

**tore**. Moulure saillante et assez épaisse dont le profil dessine un demi-cercle.

**tornafol**. Dans le contexte yverdonnois, il s'agit de grands portails charpentés à claire-voie ouvrant les estacades placés sur les cours des Thièles.

**tornavent**. Tambour de porte. Le tambour de porte est un édicule fermé, en général en menuiserie, construit derrière une porte pour protéger des courants d'air. Dans le cas du château d'Yverdon, ce tambour n'a pas été construit à l'intérieur mais à l'extérieur, devant protéger les escaliers venant des celliers dans l'angle de la cour.

**tourelle** (< *tornella*). Tour peu ample en plan. Elle se développe sur plusieurs étages ou même sur toute la hauteur du bâtiment dont elle fait partie. Dans notre corpus, il s'agit essentiellement de tours complètement circulaires à deux étages posés sur l'angle des courtines (les échaugettes ne comportent qu'un étage). Le terme *tornella* peut désigner des tours semi-circulaires complètes allant jusqu'au sol comme à Romont ou à Evian (cf. fig. 296); celles-ci étaient de faibles dimen-

## Glossaire

sions, d'autant que les tours secondaires d'Yverdon, de Morges, et même de Grandson ne reçoivent jamais cette appellation.

**travée.** Espace compris entre deux arcs doubleaux ou supports nettement définis.

**traverse.** Élément horizontal d'un remplage de fenêtre.

**trémie.** Espace réservé dans un plancher pour placer une cheminée ou, par extension, pour donner passage à un conduit de cheminée, à un escalier, etc. La pièce de bois qui reçoit les solives coupées par l'orifice s'appelle le **chevêtre**.

**tribune.** Galerie haute courant au-dessus des bas-côtés; balcon où se trouve le buffet d'orgue.

**trilobé.** Orné de trois lobes (les arcs brisés sommant les baies en lancette notamment), soit trois arcs de cercle égaux, tangents ou sécants.

**trumeau.** Pan de mur entre deux embrasures de même niveau.

**tuileau.** Brique pilée entrant dans la composition de certains mortiers pour les rendre étanches.

**tympan.** Paroi de pierre (remplage) diminuant par le haut l'ouverture d'une baie ou d'une porte, adoptant généralement la forme d'un demi-cercle (exemple, cf. fig. 124).

### V

**vaisseau.** Nef d'église.

**vassal.** Voir suzerain.

**volet.** Panneau pivotant sur un de ses bords verticaux, servant à fermer intérieurement une baie, en doublant généralement un châssis vitré. Ne pas confondre le volet avec le contrevent.

**volet de siège.** Volet pivotant sur un axe horizontal placé au haut du jour d'une meurtrière, d'un créneau ou d'une baie-crénneau. On parle également de **huchette**. Dans la comptabilité savoyarde, c'est le terme de *mar-chico* qui le qualifie.

**voûtain.** Compartiment d'une voûte sur croisée d'arêtes ou d'ogives, souvent un quartier.

**voûte.** Ouvrage maçonné, construit entre des appuis, couvrant un espace et présentant un intrados. **Voûte d'arêtes:** Voûte constituée de quartiers dont les rencontres forment des arêtes saillantes se recoupant à un faite commun: la voûte d'arêtes est donc théoriquement le résultat de la compénétration de plusieurs berceaux de même hauteur dont les lignes de faite restent entières. **Voûte d'ogives:** Voûte construite sur le plan d'une voûte d'arêtes, mais sans arête, la rencontre des quartiers étant formée par des branches d'ogives.

**voussure.** Petite voûte couvrant l'embrasure profonde d'une baie ou d'une archère ébrasée: son intrados est engendré par la translation d'une génératrice prenant appui à ses extrémités sur deux directrices de même tracé mais d'ouverture différente. Dans notre description des archères, nous avons préféré le mot voûte. Nous avons utilisé ce terme pour caractériser les archères les plus anciennes lorsque la voûte de leur embrasure prend l'aspect d'un demi-tronc de cône en général assez évasé, répondant clairement à la définition donnée ci-dessus (exemple, cf. fig. 113).

### Z

**zähringien.** En urbanisme le plan zähringien est celui qui a été adopté sous le puissant lignage des Zähringen à Fribourg et à Berne: le parcellaire se construit sur une grande rue principale et longitudinale dédoublée par des rues secondaires parallèles, se rejoignant parfois aux extrémités, et reliées par de courtes rues ou des ruelles transversales. En architecture militaire, les ducs de Zähringen ont fait construire de puissantes et spacieuses tours de plan rectangulaire, aux murailles très épaisses (voir p. 141).

Sources: Jean-Marie PEROUSE DE MONTCLOS, *Principes d'analyse scientifique, Architecture, méthode et vocabulaire*, Paris, Ministère des affaires culturelles, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de France, 1972. Melchior DE VOGÛE, Jean NEUFVILLE, *Glossaire de termes techniques*, La Pierre-qui-Vire, 1971.

## Index

Index des personnes, des lieux, des édifices et des principaux concepts se rapportant à l'architecture castrale. Les composantes étudiées de chaque ensemble castral abordé dans cette étude sont également indexés.

Les nombres en gras se rapportent aux figures.

Les mots en italique (latin; allemand et français archaïques) renvoient à une définition ou à un éclaircissement les concernant.

Chaque nom de lieu est suivi du sigle du canton auquel il appartient (voir abréviations). Les lieux de France voisine, très nombreux, sont situés dans leur département.

Les notes sont indexées, dans la mesure où leur contenu apporte une information supplémentaire relativement au texte principal motivant leur appel (n° de la page/n° de la note).

### A

Aar, 21

Aarberg, seigneurs d', 49

**Aarbourg**, AG, 484, 485

place forte, 502, **741**

grande tour, 514

Abate, Stefano, entrepreneur, 637

**Abbach**, D, Bavière, grande tour circulaire, 270, **420.2**

**Aberystwyth**, Pays de Galles

château, 287, 290, **470.3**, 294-295, **477**

– archères, 311-312, **518**

– braies, 294

– entrée à deux tours, 315

– latrines, 302, 305, **496**

– lices-terrasses, 294

Académie française, 89

Aczus, maçon, 428/1210

ADN System (Ateliers du Nord), Echandens, 670

**Adres**, F, Pas-de-Calais, « donjon », 397/282

Adriatique, 147

Ages, banneret de, 440

Aigiez, Antoine, maçon d'Yvonand, 588/297

**Aigle**, VD

château, 503-507, 744-751, 680, 684

– armoiries des baillis, 506-507, **749**

– baies à croisée et accolades, 507, **747**

– grande tour quadrangulaire, 504-505, 507, **747**

– meurtrières à trou de serrure, 505, **746**

– tours *-aulae*, 503, 504-505, **744**, **745**, 507

– tours semi-circulaires, 504, **744**, **746**, 521

gouvernement d', 503

seigneurs d', 503, 505, 507

Aigueblanche, Pierre d', évêque d'Hereford, 114

Aigueblanche, seigneurs de Briançon, 114, 139

**Aigues-Mortes**, F, Gard

enceinte urbaine, 250, 275

– archères, 250, 275, 276, **440**

tour Constance, 284, **461**

– archères, 284, **462**

– parapet d'artillerie, 513

Ain, F, rivière, 234

Ajoie, 95, 96

**Albigny-sur-Saône**, F, Rhône, grande tour quadrangulaire, 93

**Al-Hayr al Gharbi**, Qasr, Syrie, 415/869

Alinge, v. Chillon, château

**Al-Kharana**, Qasr, Jordanie, 262, 415/869

**Allinges-Neuf**, F, Haute-Savoie, « donjon », 91, 397/287

chapelle, 91

grande tour, 91

logis, 91

**Allinges-Vieux**, F, Haute-Savoie, château, 91

**Allymes**, F, Ain, château, 222, 401/397

archère, 222

chemin de ronde, 222

grande tour quadrangulaire, 169, 222, **342**, 408/618

Alsace, 485, 718

**Ambérieux-en-Bugey**, F, Ain, 82

**Ambleny**, F, Aisne, tour maîtresse, 300

**Ambronay**, F, Ain, château, 164

grande tour quadrangulaire, 164, **238**, 169

– baies-archères (en lancette), 164

Amiet, famille de tuiliers, 740/32

Amiet, François, tuilier d'Yverdon, 426/1170

Amiet, Guillaume, tuilier d'Yverdon, 740/32

**Amman**, Jordanie, 415/869

Amman, Jean-François d', bailli de Bulle, 552

Amsler, Louis, directeur du collège, 619

Amsterdam, 717

Andenmatten, Bernard, 47, 82, 411/721, 412/775, 413/787, 422/1100

Andrade, Alfredo d', architecte, 259, 428/1216

André, Alfred, architecte, 683

André, Gaspard, architecte, 662

Andrevet, Pierre, trésorier général de Savoie, 52

Andrey, Ivan, 105

Andrié, Albert, serrurier, 460, 582/155

Anglais, Berthelet l', charpentier, 45, 284, 309

Anglais, Jean dit l', maître maçon, 129

Angleterre, 14, 62, 114, 128, 267, 483

rois d', 265, 282, 285, 290

royaume, 15

Anjou, comtes d', 267

**Annecy**, F, Haute-Savoie, château, 157, **222**, 394/232

*domus*, (logement du châtelain), 157

« donjon », 157

grande tour quadrangulaire (tour de la Reine), 157, 169

– archères, 157

– latrines, 157

logis neuf, 157

tour du lardier (tour du Chapez ?), 157

tour Perrière, 157

**Annoux**, F, Yonne, tour quadrangulaire

baies-créneaux, 278-279, **447**

latrines-bretèche, 278-279, **447**

**Anse**, F, Rhône, château des Tours

baies-créneaux, 282, **458**

grande tour circulaire, 93, 94, **95**, **97**, 137, 281-282

– échafaudage incliné, 137

Anselmier, Henri, 681

Ansermod de Genève, maçon, 83

**Aoste**, I, amphithéâtre romain (*palatium rotundum*), 405/539

bailli d', 161

château de Bramafam

– archères, 114, 117-118, 139

– chemin de ronde, 139,

– corps de logis (*aula*), 114, 117, 118

– escaliers, 135

– grande tour circulaire (« Béatrice »), **92**, 117-118, **150**,

126-127, **159**, 139

– guette, 130-131, **173**

– latrines, 130-131, **173**

porte Saint-Ours, 405/542

tour du bailliage

– archères, 160-161, **226-227**

– *aula*, 160

– échafaudage incliné, 160-161, **227**

– grande tour quadrangulaire, 157, 160-161, **226**, 169

– verger comtal, 405/539

« Tourneuve », grande tour circulaire, 96, 117, 126-127, **160**, 139

– chemin de ronde, 139

vallée d', 90, 127, 133

Aragon, Charles V, roi d', 378

Aragon, rois d', 280,

arbalète, 70, 81, **88.2**, 82, 84, 95, 99, 113, 114, 262, 338

arbalète à tour, 80, **88.3**, 84

Arbert, Jean, maçon et charpentier de Morges, 420/1050

arc, 81, **88.1**, 99, 262

Archéolabs, 398/329, 403/473

**Arconciel**, FR, 563

## Index

- Argovie, canton d', 484  
Aristote, 258  
Arkina, eau minérale, 636  
Armançon, rivière, 315-316  
armoiries baillivales peintes, 461, 468  
Armorial de Revel, 403/463  
**Arques**, F, Aude, château-« donjon », 281  
  baies-créneaux, 281  
Artois, comtes d', 274  
artillerie, 359, 360, 500-501  
artilleurs (*attiliatores*), 84  
Arve, rivière, 102  
  vallée de l', 102, 114  
Association pour la restauration du château de Chillon, 646, 653  
Association pour la restauration du château d'Yverdon (ARCHY), 615, 653-675, 675, 676, 678, 679, 743, 745, 751, 752  
Atelier d'archéologie médiévale SA, Moudon, 666, 742, 746  
Atelier Saint-Dismas, 695, 696, 697, 704, 746  
**Attalens**, FR  
  bailliage, 439  
  château, 156-157, **221**  
  – grande tour (beffroi), 156-157, **220**, 169  
  – tourelles, 203  
Au (Bregenzerwald), 551  
Auberson, Laurent, 144, 145  
Aubert, charpentier, 424/1126  
Aubert, Pierre, maçon, 44, 45  
Aubigné, Théodore Agrippa d', 502  
**Aubonne**, VD  
  bailliage, 439  
  château, 680, 684, 689/104  
  grande tour circulaire, 90, 95-97, **100-102**, 126, 138, 398/333, 681  
  – archères, 97  
  – chemin de ronde, 138  
  – latrines, 97  
  – prison, 97  
  grande tour quadrangulaire, 95-96, **100**, 141, (« zährigienne »?), 168  
Aubonne, Jacques d', 97  
Aubonne, l', rivière, 47  
Aubonne, seigneurs d', 47, 95, 96, 97, 138, 168  
Augsbourg, ligue d', 485  
Auguoney, Pierre, maçon d'Orbe, *alias* Vadaz, 367, 426/1176  
**Augusta**, I, Sicile, château, 261  
**Autigny**, FR, manoir, 716  
Autriche, 485,  
Auvergne, 402/461  
**Auxerre**, F, Yonne, 265  
Auxois, bailli d', 317  
**Avallon**, F, Yonne, enceinte urbaine, 419/1006  
**Avenches**, VD, 20, 22  
  amphithéâtre romain, 93, 144, 147, 522  
  *castrum*, 406/567  
  château (*domus*) épiscopal puis baillival, 170, 517-523, **773-775**, **777-783**, 529, 563, 567, 572, 680, 689/104, 712  
  – *aula*, 517, 518  
  – enceinte basse, 521, **781**, 563, 566  
  – galeries de bois, 561  
  – grande tour quadrangulaire, 170, 411/722, 517, 522-523, **784**  
  – grenier, 521  
  – tours semi-circulaires, 521, **781**  
  grande tour quadrangulaire de l'Evêque, 93, 144-145, **198-201**, 149, 168, 175  
  ruines romaines, 643  
  temple, 701  
**Avignon**, F, Vaucluse  
  Palais des Papes, 380, 684  
  – chapelle supérieure, 380  
  – cour du Palais Vieux, 380, **621.2**  
  – escaliers, 380  
  – galerie-haute, 380  
  Petit Palais, 380-381  
  – cour intérieure, 380-381, **621.3**  
  – galerie-haute, 380-381, **621.3**  
  – portique, 380-381, **621.3**  
**Avise**, I, Val d'Aoste, 106  
Avise, Anselme d', 106  
Avise, Aymon d', 106  
Avise, seigneurs d', 138  
**Aymavilles**, I, val d'Aoste, 167, **245**  
  
B  
Bachier, Jean, vice-châtelain d'Yverdon, 426/1176  
Bachier, Rolet, notaire d'Yverdon, 753  
Badaz, Pierre, maître maçon d'Orbe, 58  
Bade, margrave de, 270  
Badoz, Jacques, charpentier, 535  
**Balançon**, F, Jura, tour quadrangulaire  
  baies-créneaux, 279  
Balay, Jean, commissaire d'extentes, 36, 388/61  
**Bâle**, 20, 738  
  évêques de, 398/333  
  fortifications, 491  
*balista ad turnum*, 81, 82  
baliste, 81  
**Ballaigues**, VD, fortifications, 484, 491  
Ballanche, Antoine, architecte et sculpteur de Neuchâtel, 517-519  
Balland, famille, 562  
Ballenberg, 646  
**Balliswil**, LU, château, 716  
Balme (Baulmes?), Jean et Claude, maçons, 413/807  
**Barberêche**, FR, v. Petit-Vivy  
Barbey, Claude, serrurier, 577/69, 583/167  
Barbezat, Louis, 688/68  
**Bard**, I, Val d'Aoste, « donjon », 397/287  
  Berthet de, maçon, 399/372  
  Humbert de, entrepreneur, maçon, 43, 106  
Baron, Henri, 562  
Barones, Humbert, charpentier, 394/233  
Barraul, Henri, 422/1089  
Barrelet, G., menuisier et vitrier, 509, 581/147, 583/167  
Barrelet, Jean, menuisier, 455, 456, 457, 458  
Basset, Jean, charpentier, 361, 364  
*bastimentum*, 388/62-63  
**Bâthie-Saint-Didier**, La, F, Savoie, grande tour circulaire, **92**, 92, 127  
Bâtiaz, La, v. Estavayer-le-Lac  
**Bâtie-Cholley**, GE, château, 178  
Baudry, Marie-Pierre, 416/886  
*Bauherr*, 591/421  
**Baulmes**, VD, 40  
  Etienne de, 409/662  
  tuiles de, 738  
  vignes 481  
Baume, Guillaume de La, 167  
**Baume/Yvonand**, La, VD, grès coquillier, 498  
**Bavois**, VD, 25, 27, 28, 29, 40, 51  
Bayrou, Lucien, 300, 307, 417/921  
Béatrice de Faucigny, v. Dauphins  
Beau, Louis, batelier ?, 585/230  
**Beaufort**, F, Savoie  
  château des Vanches  
  – archères, 116, **152.22**, 139  
  – *aula*, 115  
  – barbacane, 115  
  – bretèche-latrines, 116  
  – *castrum* (bourg de château), 115  
  – escalier, 135  
  – grandes tours circulaires, 90, 116, **146-147**, 139  
  – *planum castrum/edificium*, 115, 116  
  – poype, 115, 116  
  châtelain savoyard, 115  
  coseigneurs de, 115, 139  
  Guillaume de, 115  
  Pierre de, 114, 116  
  Pierre de (fils du précédent), 116

## Index

- Raymond de, 115
- Beaumaris**, Pays de Galles, château, 162-163, **231**, 287, 288, **469**, 292, **470.7**, 293, 295, 769  
archères, 311  
*aula*, 299  
chapelle, 280, **453**, 298-299, **483.3**  
gaines défensives, 288, 302  
*keep-gate-house*, 288, 315  
latrines, 302-305, **497**
- Beffeyte, Renaud, 415/875
- beffroi (tour-beffroi), v. château
- beffroi roulant, 81, 84, 389/83, 391/120
- Bellegarde, Philippe de, 57, 358, 360, 425/1145
- Bellevaux**, F, 24
- Belmont(-sur-Yverdon)**, VD, 27  
bois de, 78, 490  
château, 40, 47, 77, 360, 390/109  
– *chaffa*, 390/109  
– échauguettes, 390/109  
– grande tour de plan circulaire, 47, 390/109  
seigneurie/châtellenie, 440  
seigneurs de, v. Grandson-Belmont
- Belp**, BE, tour-résidence en bois, 142, **195**
- Belpberg, 142
- Belvoir**, Palestine, château croisé, 273
- Benauges**, F, Gironde, 227  
château, 275, 282, 332-333  
– archères, 275, 276, **438**, 332  
– baies-archères (en lancette), 332, **559**  
– gaine, 275, 332  
– latrines, 332, **558-559**  
– porte à deux tours, 332-333, **560**
- Benet, Jérôme, 320, 325
- Benoit, marchand de fer, 688/76
- Benoît XII, pape, 380
- Bercher**, VD  
Compteur de, châtelain de Gruyères puis d'Yverdon, 218  
« donjon », 397/287  
seigneurie de, 413/788
- Berger, Richard (Ric), 668-669
- Berlens**, FR, manoir, 716
- Bernard, Mademoiselle, 471
- Berne, canton de, 700, 719
- Berne, Conseil des Deux-Cents, 455
- Berne, Conseil de guerre, 475
- Berne, enceinte bastionnée, 484, 491, 500, **740**, 502
- Berne, Etat de, 16, 52, 114, 180, 358, 501
- Berne, LL.EE. de, 16, 25, 35, 56, 57, 141, 244, 340, 353, 360, 362, 365, 369, 403/467, 438-440, 444-445, 476, 482-491, 516, 517, 526-527, 530-531, 534-535, 537, 542, 564, 565, 566-567, 569, 570, 572-574, 607, 631, 640, 652, 656, 663, 680, 682, 701, 738
- Berne, mineurs de (*minatores*), 84
- Berne, Musée historique, 376, 519, **776**
- Berne, Société économique, 475
- Berne**, ville, 142  
Altenbergstrasse 56, 710-711, **1031**  
Erlacherhof, 570  
Herrengasse 12, 709  
Kesslergasse 23, 709  
Münster, 701  
Nydegg, v. Nydegg
- Berney, Alexandre, entrepreneur, 628
- Berney, Jean-Paul, 422/1097
- Berry, ducs de, 418/967
- Berry, Jean de, duc, 136
- Berset, Johann, capitaine en Hollande, 486
- Bertea, Cesare, 259
- Berthelet, v. Anglais
- Bertholini, architecte, 609
- Bertholod** (Lutry), VD, grande tour, 113  
archères, 113
- Berthoud**, BE, château de, 605  
*Schiltensaal*, décor peint, 709-710, **1030**
- Berthoud de Plancemont, 474, 475
- Bertram, ingénieur, 288
- Bertrand, Daniel, menuisier-charpentier, 490, 586/253
- Bertrand, fils, 471
- Besançon**, F, Doubs, 24, 485
- Besenal, Jean-Victor, 716
- Besigheim**, D, Bade-Wurtemberg, grande tour circulaire, 270, **420.3**  
*bestechen*, 497
- Besseau, couvreur de ville, 688/76
- Besseau, Jean, 688/68
- Besseau, Samuel, 688/68
- Bevaix**, NE  
Perrin de, 740/32  
tuilière, 248, 414/825, 740/32
- Beverley, Robert de, maître maçon, 419/1002
- Bienne**, BE, tuiles de, 737, 738
- Bière, Louis de, châtelain d'Yverdon, 392/180
- Billaud, François, tuilier, 735, 736, 737, 738
- Billens**, FR  
Nantelme de, 140  
seigneurs de, 98, 140
- Bioley-Magnoux**, VD, 27, 36, **27**, 40  
bourg de château, 35, 36, **26**, 152  
château, 35, 36, **26**, 40, 152, **213**, 417/943  
– *aula*, 152  
– *camera domini*, 152  
– grande tour quadrangulaire, 152, 169  
– tour quadrangulaire résidentielle, 152, 170, **250**  
châtellenie, 47  
église paroissiale, 36  
seigneurs de Bioley, 25, 169  
village (< *villa*), 36
- Bissegger, Paul, 417/957
- Bitterli, Thomas, 387/10
- Blanc, Jean, chambrier, 52, 365
- Blanc, Maurice, photographe, 624-625
- Blant, Michel, 739/23
- Blazius, August Friederich, menuisier de Dresde installé à Yverdon, 456
- Blonay**, VD  
Aymon de, 106  
bourg de château, 149  
château-donjon, 149, 681, 684  
– grande tour quadrangulaire, 93, 149, **209**, 168  
– grande salle peinte, 556  
famille de, 510, 682  
Jean de, 106  
Pierre de, châtelain de Morat, 106, 254  
seigneurs de, 49, 106, 138, 151, 168
- Blochmann, Karl Justus, 599
- Blondel, Louis, 28, 47, 88, 89, 90, 97, 111, 114, 116, 142, 157, 178, 179, 198, 282-283, 384, 403/475  
typologie des tours circulaires, 90-92, 100, 102, 107, 108, 402/453
- Bloteling, Abraham, 717
- Bodmer, Antoine, maçon valsésien, 487
- Bodmer, Jacques (Jacob), maçon valsésien, 525, 543
- Bodmer, Jean, maçon valsésien, 512
- Bodmer, Peter, maçon valsésien, 441, 512, 517, 521, 548
- Bodmer, Uli, maçon valsésien, 441, 512, 517, 521
- Bodmer, Uli II, maçon valsésien, 523, 525, 543
- Boège**, F, Haute-Savoie, grande tour, 91, **92**
- Boekholt, Jean-Fred, 79
- Bohême, 266
- Boiteux, David-François, peintre, 720-721
- Bollingen**, BE, hôtel de ville, 710  
*Bollwerk*, 357, 487
- Bonard, commissaire arpenteur, 33
- Bonestvuaud, Guillaume de, maçon, 401/400
- Bonivard, François, 88, 534, 645, 653, 683
- Bonmont**, VD  
abbaye cistercienne, 569  
bailliage, 439

## Index

- château-résidence baillivale, 564, 569-571, **883-885**, 572  
église de l'abbaye, 569, 570  
hostellerie-hôpital, 569
- Bonneville**, F, Haute-Savoie  
château, 177-179  
– *aula*, 179  
– *aula nova*, 408/614  
– archères, 104, **117.1**, 138, 177, **263**  
– braies, 177  
– bretèche-latrines, 176, **261**, 177  
– chambre peinte (*camera picta*), 179  
– chapelle, 179  
– chemins de ronde, 177, 179, 244  
– *domus*, 408/614  
– escalier, 135  
– grande tour, 91, **92**, 102-104, **117.1**, 135, 138  
– lardoir, 179  
– lices, 178  
– toitures, 179  
– tour secondaire, 177-178, **261**, **263**,  
– tourelle (*tornella supra muros*), 408/603  
châtellenie, 179  
halles, 408/614
- Bonvespres, Mermet, maître des œuvres du duc de Savoie, 58, 359-360, 362, 364, 374, 413/805, 425/1145, 739/23
- Bonvillars**, VD  
Henri de, 161, 162  
Hugues de, 48  
Jean de, châtelain de Harlech, 242, 286, 287, 293, 296, 313, 315, 417/959  
*bordonare*, 364  
Bornel, Pierre, charpentier, 395/257  
Borno, Bisonce (*Bisuntio*), charpentier d'Yverdon, 60, 423/1112, 423/1115  
Borrel, 116, 117  
Bosset, E., ingénieur, 640  
Bosset, Louis, archéologue cantonal vaudois, 409/654, 660
- Bossonnens**, FR  
bourg de château (*castrum*), 105  
chapelle, 105  
enceinte en glacis, 105  
grande (?) tour circulaire, 90, 105-106, **122**, 138, 399/369  
– archère, 106, 138  
tour quadrangulaire, 105
- Bottier, Jacques, maçon de Lutry, 530-531  
*boulevard*, v. *Bollwerk*  
Boullée, Etienne-Louis, 604  
Bourbon, Bonne de, 199, 424/1126
- Bourdeilles**, F, Dordogne, château  
latrines, 301, 304, **492**  
tour octogonale, 419/1019
- bourg de château, 25, 34, 35, 36, 38, 55
- Bourg-en-Bresse**, F, Ain, 283, 287
- Bourg-Saint-Maurice**, F, Savoie, grande tour circulaire, 116-117, **148**, 139  
archères, 139  
escalier, 136
- Bourgarel, Gilles, 387/11, 404/518, 411/727  
Bourgeois, châtelain des Clées, 471  
Bourgeois, châtelain de Method, 471  
Bourgeois, Victor-H., 185
- Bourget**, F, Savoie  
château, 163-164, **236**, 354  
– tours quadrangulaires, 163, **237**  
lac, 163, 412/780  
prieuré clunisien, 163
- Bourgogne, 265, 284, 285, 324, 325, 334, 483  
Alix de, 419/1022  
comtes de, 24  
comtes palatins de, 325, 419/1022  
duché de, 266  
ducs de, 334  
Othon IV, comte palatin de, 419/1022  
Robert II, duc de, 419/1022  
second royaume de, 24  
Bouvier, François, châtelain de Grandson, 414/827  
Bovy, Daniel, 560  
Brachet, Michel, funambule, 688/77  
Bragard, Philippe, 267  
Brasier, Pierre, maître des œuvres du comte de Savoie, 248-249, 255, 256, 417/936
- Bressieux**, F, Isère  
château, 129  
– archères, 130  
– entrée à deux tours, 129-131, **172**  
– baie à croisée, 309-310, **514**  
seigneurs de, 129
- Briançon**, F, Hautes-Alpes, château, 114  
bricole, 415/875  
Bricollen, Pierre, serrurier de Lausanne, 420/1050
- Brignon**, VS  
château (*castrum*), 107, 396/274  
– grande tour circulaire, 107  
châtellenie savoyarde, 107
- Brigue**, VS, Palais Stockalper, 384  
Brochet, Michel, serrurier d'Yverdon, 426/1176  
Broillet, Frédéric, architecte, 208, 548, 554, 556, 558  
Broillet, Philippe, 393/183  
Bronckhorst, Jean Gerritsz van, 717, 718, **1039**
- Brougg**, AG, 484, 738  
Broye, rivière, 160  
tour de, v. Sugiez  
vallée de la, 14, 47, 157, 522, 558, 622
- Bruchet, Max, 157  
Bruxelles, Boniface de, évêque de Lausanne, 27, 210  
Büchel, Emmanuel, 514  
Buchilli, Joseph, maçon, 540  
Bugey, 82, 88, 387/10, 413/787  
Bugnon, David, charpentier et menuisier, 455, 459, 582/155, 584/207  
Bugnon, Jean, sculpteur, 522-523  
Bühlmann, Louis, peintre, 468
- Bulle**, FR  
bancs de marchand, 211  
château, 48, 210-216, **316-333**, 223, 264, 562, 588/282, 681  
– adextrement, 260  
– appartement du châtelain, 216-217, **332-333**  
– archères, 110, **133.1**, 113, **152.18**, 206, 212-215, **329-330**  
– *aula*, 211  
– *aula inferior*, 215  
– *aula superior*, 213  
– baies-archères (en lancette), 165 211, 213, **323**, 250, 312-313, 411/722  
– baies-créneaux, 135, **183**, 212, 213, 214  
– *camera domini*, 211  
– celliers, 216, voûtes en brique, 575/11  
– chambre chauffée, 211, 215  
– chapelle, 211, 216, 299  
– chemin de ronde (parapet), 133, 139, 211, 212, 213, 214, **325**, 215, **327**, 226, 227, 256  
– cour de la grande tour, 61, 212, 215, 216, **331**, 241, 257  
– cour intérieure, 214, 381, 550, **840-841**, 572  
– « donjon », 87, 211  
– entrée du « donjon », 211, 212, **322**  
– escalier, 135, 215, 216, **231**  
– fossés, 211, 212  
– grande tour, 91, **92**, 104, 133, 135, **183**, 139, 159, 186, 187, **188**, 211, **316**, 213, 218  
– guette, 129  
– hours, 211  
– *keffi*, 552, **845**  
– latrines, 212, 307, 634, **949**  
– portique/galerie-haute, 381, 550-551, **840**, 567  
– poterne de la cour de la grande tour (pont-levis), 212, **319**, 269  
– résidence baillivale, 550-552, **840-845**, 572  
– toitures basses, 195, 212-214, **326**, 296, 547  
– tourelles (échauguettes), 133, **182**, 205, 211, **316**, 212-214,

## Index

- 321-326**, 224, 278  
église paroissiale, 210  
vieux château, 210  
ville neuve (bourg), 211
- Bugey, 222  
Bujard, Charles, syndic d'Yverdon, 640  
*Bulletin Monumental*, 654  
Bunjung, Antoine, 590/370  
Burgondes, 22  
Burkhard, Christian, charpentier et ingénieur civil, 673  
Burnand, Abraham, architecte, 547  
Buron, rivière, 25, 33, **22**
- Bussigny**, VD, 23  
Buttin, pharmacien de la Place, 608  
Byron, George Gordon Noël, 645
- C
- Caboga, Herbert von, 682  
Cadei, A., 261  
**Caernarvon**, Pays de Galles, château, 130, 287, **XIII-465**, 291, **470.5**, 293, 354, 769  
archères, 311-312  
braies, 312  
couverture en plomb, 336-337, **564**  
gaine, 302, 311  
latrines, 302  
parapets des chemins de ronde, 337  
tour de l'Aigle, 417/959
- Caerphilly**, Pays de Galles, château, 299, **485**, 300, **486**  
archères, 311-312, **516**, **XIII-524**  
braies, 300, 314-315, **XIII-524**  
« donjon », 300-301  
*keep-gate-house*, 300, 315  
latrines, 301, **487.3**  
lices, 300
- Callim, Pierre, charpentier, 364  
Cambry, Jacques, 89  
Canal occidental, rivière, 33  
Canal oriental, rivière, 33  
Candié, André de, maître de galère, 392/158  
Candolle, Pyrame de, imprimeur, 574  
canon, 51, 52, 338, 353, 482, 496
- Carcassonne**, F, Aude  
château comtal, 275-276, **439**, 331  
– archères, 275-276, **439**, 282, **457**, 331  
– baies-créneaux, 281, 282, **457**  
– latrines, 301, 418/975  
– lices, 259  
– porte à deux tours, 332-333, **561**  
– tour nord (du Major), 331  
enceintes de la ville, 258-259, **402**, 281  
– latrines 418/975  
Porte Narbonnaise, 250  
– archères, 250  
tour du Tréseau, 418/975
- Carlen, Georg, 716  
Carreli, Joseph, peintre et gypcier, 457  
carrières de pierre  
calcaire jaune  
– Chamblon, VD, 77, **II-85**, 341, 361, **III-590**, 366, 369, 426/1176, 426/1181  
– Hauterive, NE, 244, 361, 408/621, 442, 444, 449, 452, 456, 464, 478  
– Saint-Blaise, NE, 361, 426/1176  
– Sarraz, La, VD, 361  
grès coquillier  
– Chavannes-le-Chêne, VD, 597, 598  
– La Molière, VD, 206, 244, 390/104, 461, 487  
– Vully, FR-VD, 254-255  
– Yvonand, La Baume d', VD, 498  
molasse  
– Massonnens, FR, 659, 660
- Manguettaz, VD, La, 659  
– Morges VD, 199  
– Ostermundigen, BE, 640, 650  
– Suchy VD, 42,  
– Yvonand, La Baume d', VD, 42,  
tuf  
– Les Clées, VD, 424/1128  
– Montcherand, VD, 496  
– Mothe, La, VD, 588/276
- Cartal, Etienne, peintre d'Yverdon, 581/131  
**Castel del Monte**, I, château, 147, 258, **400**, 293  
cour intérieure, 379  
Castella, Jean-François-Paul, lieutenant baillival à Bulle, 552  
Castelnuovo, Guido, 398/336  
*castrum* (d'époque romaine), 20, 21-24, 258, 261  
*castrum* (bourg de château), 14, 35, 87, 408/614  
**Catane**, I, Sicile, castel Ursino, 261, 262, **407**  
Cateau-Cambrésis, traité de, 483  
Cathares, 308  
Centlivres, Antoine, maçon de **Molondin**, VD, 449, 484, 487, 498, 576/43, 698  
Centre d'enseignement secondaire supérieur du Nord Vaudois (CESS-NOV), 629  
Cerceau, Androuet du, 338  
Cérenville, H.-B., laboratoire de géotechnique, 641
- Cerlier**, BE  
couvent des bénédictins, 388/46  
église Saint-Jean, 259  
– pieux compresseurs (fondations), 259  
Rodolphe de 253
- Cervens, Gérolde de, 114  
Cervens-Vernay, seigneurs de, 114, 139  
Chablais (Bas-Vallais et Haute-Savoie), 14, 47, 48, 53, 82, 90, 97, 152, 167, 438, 649  
bailli du, 230  
bailliage, 14, 47, 100, 287
- Challenges**, F, tour quadrangulaire  
baies-créneaux, 279
- Challant**, I, Val d'Aoste  
Aymon de, 381  
Ebal de, 139, 381  
François de, 167  
Guillaume de, évêque de Lausanne, 527, 564  
Iblet de, 167  
seigneurs de, 118, 126, 139, 167, 381, 513, 562
- Challex**, F, Ain, 82  
Chalon, comtes de, 152, 242, 243, 247, 358, 420/1053, 507, 508, 510  
Guillaume de, 199  
Chalon-Arlay, Jean de, 38, 49  
Louis de, 249, 403/467
- Chalons**, F, Isère, 295  
Chalons, Gillot de, maçon, 295
- Châluçet**, F, Haute-Vienne, château  
latrines, 301-303, **491.7**
- Châlus-Chabrol**, F, Haute-Vienne, château  
latrines, 301-303, **491.9**
- Chamard, 362, 739/12
- Chamaret**, F, Drôme, tour maîtresse  
guette, 130-131, **175-176**
- Chambéry**, F, Savoie, 14, 51, 285  
château  
– *aula*, 338  
– poype, motte, 87
- Chambié, Péronet, maçon de Romont, 407/583
- Chamblon**, VD, 622  
pierre jaune de, carrières de, 77, **II-85**, 341, 361, **III-590**, 366, 369, 426/1176, 426/1181
- Champagne, F, La, 334  
Champagne, Louis de, comte de la Suze, 502  
Champion, Antoine, châtelain de Rue, 405/547  
Champion, Arthaud, châtelain d'Yverdon, 753
- Champrenault**, F, Côte-d'Or, tour quadrangulaire, baies-créneaux, 279



## Index

Champs, Jean des, serrurier, 495

**Champvent**, VD, 27, 38, 40, 70

- bourg de château, 36, 37, **30-31**, 185, 186, 197
- chapelle du bourg, 37, **31**
- château, 36, 37, **30-31**, 47, 128 159, 185-197, **278-295**, 221, 295, 333, 542, 583/183
  - archères, 110-111, **133.2**, 113, **143.2**, **152.19**, **152.27**, 139, 186, 189, 260, 336
  - auditoire/tribunal, 320
  - *aula inferior*, 189, 190
  - *aula superior*, 189, 190, 191, 297
  - baies-archères (en lancette), 250, 411/722
  - baies-créneaux, 128, 131, 194-195, **292**, 276, 411/722
  - basse cour, 197
  - bouteille, 191
  - braies, 197
  - *camera domini*, 189
  - celliers/caves(-gaines), 115, 186, **280**, 190, 248, 273, voûtes en brique 575/11
  - chapelle, 178, 186, 190, 191-194, **286-289**, 297, 299, **483.1**, 346, 391/136
  - chemin de ronde, 127, 131, 139, 187, 194-195, **290**, 197, 319, 419/1010
  - chemise de la grande tour, 189, **281.1**, 197
  - cour intérieure, 187, 189, 381
  - courtine nord, 191, 194
  - courtine orientale (entrée), 186, **279**
  - courtine sud, 115
  - crépis et enduits, 196, **XI-294**, **295**
  - cuisines, 191, 300
  - « donjon », 87, 188, 189
  - écuries, 197
  - entrée du château, 188
  - escalier, 136
  - escalier en vis, 186, **280**, 384
  - fossés, 186, 189, 197
  - galerie-haute, 381
  - galeries, 189
  - grande tour, 37, 91, **92**, 104, 127, 135, 136, 139, 186, 187-188, **281-282**, 189, 195, 200, 231, 238, 254, 293
  - grande tour primitive (quadrangulaire?), 189
  - grenier, 197
  - guette, 130, 188
  - jardin d'agrément, 202
  - latrines, 189, 307, 410/670
  - lices, 186, 197, 202, 273, 300
  - noues, 196
  - panaterie, 191
  - parapets des chemins de ronde, 127, 131, 133, 194-195, **290**, **292**, 319
  - plafonds à la française, 561
  - plancher à double solivage, 190
  - pont-levis de la grande tour, 188
  - poterne d'accès aux lices/fossés, 269
  - toitures/charpentes, 194-195, 296, 375-377, **618.2**, 409/627
  - tour de la chapelle, 186, 188, 195, **291**, 196, **295**, 197
  - tour-porte, 197, 409/647
  - tours secondaires, 131, 186, 188-189, 195, **291-292**, 232, 268 419/1010
  - tribunal, 197
  - verger, 202
- cure (*domus presbiteralis*), 37
- église paroissiale, 37
- Guillaume de, évêque de Lausanne, 48, 111, 131, 139, 186, 187, 203, 210, 223, 244, 264, 402/450
- Henri, seigneur de, 37, 185, 186, 236
- Jean, seigneur de, 185, 236, 238
- maison de commune (*domus communis*), 37
- Othon de, évêque de Lausanne, 186, 191
- Pierre, seigneur de, 111, 139, 185, 186, 236, 238, 295
- seigneurs de, 28, 38, 47, 186, 204, 236, 287
- village (Champvent-la-ville) 36, 37, 185, 388/65

Chaney, Félix, 735

Chapuis, Henri, charpentier, 415/858

Chapuisat, Jean-Pierre, 417/927

Chapuzeau, Samuel, 642

Charbulier, Pierre, menuisier, 584/201

Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, 357, 508

Charles V, roi d'Aragon, 378

Charles V, roi de France, 89, 267, 379

Charles-Quint, 483

*charmur*, 58, 176, 183, 393/183

*charmuretus*, 407/595

Chastellain, sous-archiviste cantonal, 649

chat, 391/143

**Château** (notions générales, définitions)

adaptation à l'artillerie, 566

adextrement, 31, 171, 259, 261, 264

archère, 81, 93, 95, 101, 118-121, **151-152**, 189, 263, 274,

276, 283, 311-314

archère à niche, 112-113, 275, 279, 285, 333

archère au bas des courtines (défense horizontale basse), 172-173,

180, 186, 205, 210, 214, 237, 272-276, 282, 293, 312, 334, 336

archère de type philippin, 277, **441**

archère en croix, 113-114, **143**, 118-121, **151-152**, 186, 275, 335-336

arsenal (« artillerie »), 338

*aula*, 337-339

baies à croisée, 334

baies-créneaux, 123, 136, 276-282, 283, 333, 334

basse-cour (*planum castrum*), 56, 87

beffroi (tour-beffroi), 107, 109, 113, 151-152

*Bergfried*, 140, 151

braies, 260, 314-315, 354

*camera domini*, 337

celliers, 338

chemin de ronde, 333, 336, 376

chemin de ronde des grandes tours, 123-130, 283, 285

corridor intérieur en façade sur cour, 384

cour centrale intérieure, 268

– régulation de la 378-386

cour de la grande tour, 268-269

cuisine, 337

« donjon », 14, 85, 87-90, 109, 165, 171, 258, 260, 261, 263,

264, 314, 686/2

escaliers, 379

flanquement systématique, 85, 171-172, 258, 263, 282, 333, 336

gaine défensive, 274-275, 293

galeries-hautes sur portique, 378-386

greniers, 338-339

guette, 285

hourds, 93

*keep-gate-house*, 129, 283, 292-293, 315, 417/958

latrines, 300-307, 334

lices, 314-315, 354, 409/647

montagne (château de), 15, 87

mâchicoulis, 93

maison forte, 170

motte, 25, 87, 262

poipe, poype, 87

plan octogonal, 147

plan quadrangulaire (« carré savoyard »), 15, 47, 85, 137, 268, 282, 306, 769

porte à deux tours, 272, 293, 315, 769

portique, 378-386

régulier géométrique (château), 14, 258, 264, 315, 333

régulier organique (type adextré) (château), 14, 15, 171, 264

résidence baillivale, 501, 564, 568-569, 571-754

tour maîtresse ou grande tour, 14, 85, 87-90, 165, 261, 264, 268, 315, 686/2

– philippin (circulaire), 136

– de plan quadrangulaire, 14, 141, 143, 170

– de plan circulaire, 14, 15, 101, 137, 140, 171, 263

– semi-circulaire secondaire, 268, 269

## Index

- tours-*aulae*, 149-150
- verger, 34, 35
- Château-d'Oex**, VD, seigneurie, 218
- Château-Gaillard** (Annemasse), F, Haute-Savoie, château, 178
- Châteaubriand, François René de, 89
  - « donjon » de Combourg, 89
- Châtel-Fruence, Jean de, 223
- Châtel-Fruence, Jordan de 223
- Châtelard** (Montreux), VD, grande tour résidentielle quadrangulaire, 167, 248, 381
- Châtelard** (Morgex), I, Val d'Aoste
  - grande tour circulaire, 91, **92**
- Châtel-Argent**, I, Val d'Aoste
  - « donjon », 397/287
  - grande tour de plan circulaire, 43, 91-92, **92**, 106, **123-124**, 126-127, **162**, 133, 137
  - archère, 106-107, **123**, 138
  - chemin de ronde, 138
  - échafaudage incliné, 107, 137
  - enduit, 107
  - guette, 130, 224
- Châtel-Saint-Denis**, FR
  - bourg, 185, 224
  - château, 162-163, **232**, 185, 200 221-226, **344-346**, 226, 562-564, **870-873**
  - armoiries peintes des baillis, 563
  - *aula*, 224
  - barbacane, 225, 226, 412/756
  - bourg de château, 563
  - boutique, 224
  - braies, 226
  - *camera domini*, 224, 226
  - *castrum*, 225, 226, 412/756
  - celliers, 224
  - chapelle, 224, 226
  - chemin de ronde, 225
  - cour intérieure, 562, **869**, 564
  - cuisine, 224
  - « donjon », 224, 225, 397/287
  - enceinte basse, 563
  - entrée au donjon, 224-225, **345**, 563
  - grande tour quadrangulaire, 142, 162-163, **233**, 169, 199, 200, 221, 223, 224, 336, 563, **870**
  - latrines, 224
  - lices, 563
  - maison du châtelain, 225
  - panaterie, 224
  - portique et galerie-haute, 556, 557, 562-563, **869**, 567
  - résidence baillivale, 562-564, **870-873**, 572
  - tour-latrines, 563, **871**
  - tourelles secondaires, 199, 204, 223, 224, *parve tornelle* 412/758
  - digue (*calciata*), 225
  - porte de l'Eau Noire, 225
  - portes de ville, 263
  - verger comtal, 225
  - vieux château, v. Fruence
  - vivier/étang, 225, 226
- Châtillon** (Cronay), VD, 27, 37, **29**
  - bourg de château, 35, 37
  - château, 35, 37
  - signal d'alarme, 37, 503, **742**
  - seigneurs de, 49
- Châtillon d'Azergue**, F, Rhône, grande tour circulaire, 93, 137
  - échafaudage incliné, 137
- Châtillon-sur-Chalaronne**, F, Ain, 287
- Châtillon-sur-Seine**, F, Côte-d'Or, enceinte urbaine, 419/1006
- Chavannes, Herminie, 596, 642
- Chavannes-le-Chêne**, VD, grès coquillier, 597, 598
- Chavornay**, VD, 40, 51, 392/159
  - vignes, 481
- Chêne, Guillaume du, maçon, 165, 166
- Chêne-Pâquier**, VD, 35
  - église paroissiale Notre-Dame, 35, 388/59
  - temple ovale, 35, 37
- Chepstow**, Pays de Galles, château, 274
  - archère, 274, **431**, 311, **515.2**
  - baies, 311, **515.1**
- Cherix, Daniel, 739/23
- Chesaux, Pierre, chevalier de Lausanne, 401/398
- Cheseaux-Noréaz**, VD, 51, 629
- Chessy-les-Mines**, F, Rhône, grande tour circulaire, 93
  - archère, 110
- Chester, Richard de, 769
- Chevalley, Pierre, artiste, 353, 667
- Chevigny**, F, Jura, tour quadrangulaire, baies-créneaux, 279
- Cheyres**, FR, 40
  - bailliage, 439
- Chillon**, VD, 42, 88, 222
  - bailli, 165
  - bourg, 236
  - château, 14, 16, 48, 171-172, **252-253**, 236, 245, 286, 287, 314, 337, 529, 539, 545, 547, 644-645, 648-650, 653, 658, 676, 681-684, 700-701
  - archères, **152.26**, 152, 172, 273, **428**, 275
  - *aula* U1, 87, 178, 379-380, 532, 694/277
  - baies, 308-309, **508**
  - baies-créneaux, 255, 319, 334
  - basse-cour D, 530, 532, **798**
  - bâtiment Q (du châtelain), 87, 245, 308, 310, 338, 532, 534, **803**
  - *camera domini* X (tour d'Alinge), 87, 144, 149, **210**, 150, 344, 380, **622**, 531, 532, 645, 665
  - chapelle Y, 347, 379-380, **622**, 391/138, 532-533, 646
  - chemin de ronde, 246
  - cheminée, 411/732
  - cour F, 87, 379-380, **622**, 531, 532
  - cour H, 534-535, **808**
  - « donjon », 87
  - échafaudage incliné, 403/466
  - enceinte en glaci, 105, 535
  - enduits/crépis, 534, **802**
  - grande tour quadrangulaire J, 87, 89, 93, 143, **196.2**, 150, 168
  - grenier, 534-535, **806**
  - jardin (paradis), 532
  - latrines, 143, 144
  - *magna logia parlamenti*, 534
  - meurtrières/canonnières, 530-531, 534
  - *pelium* G (*domus clericorum*), 308, 309-310, **508**, 531, 534-535, **807**
  - plafonds à caissons, 539
  - résidence baillivale, 530-535, **795-808**
  - seconde enceinte, 108, 255, 263, 275, 531
  - toitures/charpentes, 376
  - tour B, 530
  - tours semi-circulaires C, Z, Z1, 531, 108, 152, 171-172, **253**, 255, 263, 414/830, 424/1126
  - châtelanie/bailliage, 14, 51, 81, 255
- Chollet, F.-J., 212
- Christe, François, 229, 387/11, 391/134
- Chronique de Cabaret*, 574
- Chuler, Humbert, 427/1197
- Chuler, Jean, 424/1134
- Cicon, Guillaume de, *constable* de Conwy, 314
- Clairmont, seigneurs de, 49
- Clare, Gilbert de, 299, 300, 312
- Claude, maître maçon, sculpteur, 167
- Claude, menuisier, 450, 703
- Claude François, Amiral, Richard d'Hermance, 13
- Clées** (Les), VD
  - château, 35, 98, 114, 283, 360
  - « donjon », 87
  - grande tour, 93, 142-143, **196.1**, 168, 238
  - maison du portier, 397/282
  - motte, poype, 87
  - châtelanie, 47, 51, 439

## Index

- Perret des, 394/233  
«ressat» (bourg-refuge), 35  
Société électrique des, 608, 644  
tuf des, 424/1128
- Clément V, pape, 283, 301  
Clement VII, pape, 394/232
- Clendy**, VD, 51, 54, 610  
menhirs, 20, **1-2**  
propriété/domaine de, 20  
station littorale, 20, **1-2**
- Clerc, David, menuisier, 577/55
- Cluny**, F, Saône-et-Loire, enceinte de l'abbaye  
tour circulaire, 277-279, **443**  
– archères, **152.20-21**, 277-279, **445**  
– baies/portes-créneaux, 277-279, **444**  
– hourd, 278  
tour du Moulin, 277, 324  
– baies-créneaux, 277, **442**, 334  
– hourd, 277
- Cluny, rue d'Avril 6 (cheminée), 330
- Cocchi, Carlo, peintre, 719
- Cochand, Henri, charpentier, 690/123
- Coigny, Pierre, 654, 663, 669, **1003**, 693/242, 693/244, 693/250, 694/253, 743
- Coity**, GB, château  
tour-latrines, 307
- Coldstream, Nicola, 769
- Colet, Blaise, charpentier, 476
- Coligny**, F, Ain  
seigneurs de 108, 109, 138, 169, 22
- Colliard, Perrin, charpentier d'Orbe, 405/516
- Colombier, Guillaume de, châtelain d'Yverdon, 754
- Colombier, Humbert de, bailli de Vaud, 428/1213
- Colmar**, F, Haut-Rhin, église des Dominicaines, 409/666
- Combe, Pierre, charpentier, 362, 364
- Combremont, Amédée de, *domicellus*, 406/568, 428/1219
- Combremont, François de, châtelain d'Yverdon, 391/146
- Combremont, Jacques de, maçon, 142
- Combremont, Jean de, maçon, 404/485
- Combremont-le-Grand**, VD, château («maison forte»), 170, 381-382, **626**  
grande tour quadrangulaire, 170, 381, 383, 411/722  
cour intérieure, 381-382, **627**  
échauguettes/tourelles, 383
- Commission fédérale des Monuments historiques, 655, 669, 745
- compagnies, écorcheurs, 52, 58, 79, 409/659
- Confédérés, 356, 357, 358, 361
- Congrès archéologique de France*, 654
- Conrad IV, de Hohenstaufen, roi de Germanie, 252
- Constantin, empereur, 20
- Constantinople**, enceinte de Théodose, 354, **581**
- Contamine-sur-Arve**, F, Haute-Savoie, église, 178, 179, **265**, 308, 310, **513**
- Conthey**, VS  
bourg-refuge (ressat), 108  
«donjon», 107-108, **128**, 285, 314, 396/273, 397/287  
– archères, 107, 138  
– *aula*, 107,  
– *camera*, 107  
– cellier, 107  
– grande tour, 91, 107-108, **128**, 138
- Conwy**, Pays de Galles, château, 287, 288, **468**, 290, **470.4**, 295, 296, **479**  
archères, 304, **495**, 312  
*aula*, 297, 298  
baies, 308, 310, **512**  
baies-archères, 312-314, **523.1**  
basse-cour, 295  
*camera domini*, 297  
chapelle, 280, 297, **480-481**, 298, **482**, **483.2**  
couverture en plomb, 336  
«donjon»-résidence royale, 295, 297, 308  
échafaudage incliné, 314, **523.1**  
guette, 286, **464**  
latrines, 297, 302-305, **491.3**, **495**
- parapet des chemins de ronde, 314, **523.1**, 336  
toitures basses, 296
- Coppet**, VD  
château, 48, 111, 219-221, **338-341**, 401/397, 568-569, 570, 572, 682  
– archères, 220  
– *aulae*, 220  
– basse-cour (dépendances), 220  
– braies, 220  
– bretèches défensives (*garite*), 221  
– *camera domini*, 220  
– celliers, voûtes en brique 575/11  
– chambre de parement, 221  
– cour intérieure, 220, 221  
– «donjon», 220  
– écuries, 221  
– entrée au «donjon», 220  
– grande tour de plan circulaire, 48, 139, 219, 220, **338-339**, 569  
– jardin d'agrément (XVIIe siècle), 221  
– lices, 220  
– toitures basses en appentis, 221  
– tour de plan rectangulaire, 48, 220, 411/744  
– tourelles, 220  
couvent des dominicains, 384  
ville neuve, 219
- Corbeil, traité de, 307
- Corbière**, La, F, Ain  
bourg de château, 83  
château, 82-84, **89**  
– grande tour quadrangulaire (-beffroi), 83, 152  
– tour-beffroi secondaire, 152
- Corbière, Matthieu de la, 163
- Corbières**, FR  
Pierre de, charpentier de Romont, 407/594  
seigneurs de, 100, 154, 218
- Corcelles-sur-Chavornay**, VD, 25, 29, 51
- Cordelier, Perrin, charpentier d'Orbe, 405/516
- Cordey, dame, 616
- Cordey, François, clerc et vice-châtelain d'Yverdon, 424/1140
- Cornaz, Jacqueline, 688/62
- Corniaux, Aymonet, maître des œuvres d'Amédée VIII de Savoie, 53, 60, 143, 158, 159, 175, 238, 239, 248, 257, 379, 395/257, 397/282, 407, 409/625, 414/815, 420/1050, 421/1082, 422/1084, 530-531, 539
- Cornillon**, F, Haute-Savoie  
grande tour circulaire, 91, **92**
- Correvon, frères, restaurateurs en peinture, 646
- Correvon, Henry, botaniste, 621
- Correvon de Martines, François, 612, 687/28
- Corroy**, B, Brabant, château, 279-280, **451-452**, 316  
baies-créneaux, 279-280, **452**  
chapelle, 280, **452**, 299  
chemin de ronde (parapets), 280, **452**  
porte à deux tours, 280
- corseria*, 412/768
- Cosynge (**Corsinges**, GE), Guillaume de, maître maçon, 333
- Cossonay**, VD, 73  
Aymon de, évêque de Lausanne, 550  
château, 357, 424/1138  
– motte, poype, 87  
Jaquet de, 395/244  
Jean de, évêque de Lausanne (1240-1273), 25, 28, 29, 40, 213, 395/244  
Jean de, 139  
Henri de, châtelain de Rue, seigneur de Saint-Martin du Chêne, 397/279, 424/1142  
Louis de, 413/788  
seigneurie de, 413/788  
seigneurs de, 47, 395/244
- Cossonay-Prangins, Guillaume de, 110  
Humbert de, 110  
seigneurs de, 110
- Cotereel, Jean, architecte, 285, 334

## Index

- Côte-Saint-André**, La, F, Isère, 200  
bourg, 203  
château, 202-203, **302-303**, 287, 292, 309  
– cave à niches, 409/640, 410/712  
– lices, 203  
– *palatium*, 203  
– tour secondaire, 202  
– vivier, 203  
moulins, 203
- Coton, Jean, 390/100  
Coton, Pierre, maçon, 43  
Coucy, Enguerrand III de, 136  
Enguerrand VII de, 418/989  
seigneurs de, 273, 416/887
- Coucy-le-Château**, F, Aisne, château, 274, 416/887  
archères, 274, 278  
baies, 418/989  
enceinte basse, 278  
tour maîtresse, 136-137, **189**, 147  
– baies-créneaux, 136, **189**, 276  
– échafaudage incliné, 136-137, **189**, 334  
– hourd, 136  
– latrines, 300
- Coudra, Simon, maçon d'Yverdon, 367
- Coudray-Salbart**, F, Deux-Sèvres, château, 274-275, **434-436**, 276, 416/886  
archères, 112, 115, **142**, 275, **436**, 276, **437**  
gaine défensive, 275, **435**
- Coudray-sur-Bavois**, Le, VD, 51  
couillard, 83  
Coulson, Charles, 336
- Courbefy**, F, Haute-Vienne, château  
latrines, 301-303, **491.8**
- Courcelles-lès-Montbard**, F, Côte-d'Or, tour quadrangulaire  
baies-créneaux, 279, **449**
- Courtenay, seigneurs de, comtes d'Auxerre, 265
- Crans**, VD, château, 570
- Crédoz**, Châtelet de, F, Haute-Savoie, grande tour, 91, **92**, 102, **117.2**, 104, 138, 399/364
- Cressier**, FR, manoir, 719  
Cressier, Jaquet de, châtelain d'Estavayer, 411/720  
Crichton Stuart, John, marquis de Bute, 300  
Cristo, v. Premia
- Cronay**, VD, 51  
Crusillet, Hudriset, 424/1126  
Crusillet, Johannod, 424/1126  
Crusillet, Péronet, maçon de Grandson, 354, 424/1128
- Cuarny**, VD, 51
- Cudrefin**, VD, 253  
grande tour quadrangulaire, 154, 157-159, **223**, 169, 252
- Cuendoz, Pierre, charpentier, 586/252
- Cugy**, VD, 40  
Cuiller, ordre chevaleresque de la, 358, 438
- Cully**, VD, 148
- Cursinges** (Thonon), F, Haute-Savoie, château, 178
- Custines**, F, Meurthe-et-Moselle, château 416/882
- D
- Dagon, Pierre, maçon de Grandson, 508-509  
Dailens, Jordan de, châtelain de Champvent, 409/657, 410/670
- Damas**, Syrie, 415/869  
Danemark, roi du, 502  
Dangin, Cleradius, peintre de Besançon, 573  
Darmy, Jean, maçon, 165  
Dauphiné, région, 129  
Dauphins, 82, 89, 111, 113, 129, 169, 170, 179, 234, 309, 408/618  
Béatrice de Savoie, dite la Grande Dauphine, dame de Faucigny, 102, 115, 116, 179, 223, 309, 310, 406/572, 408/614  
Humbert, seigneur de la Tour-du-Pin, 115  
Humbert II, 400/393  
D'Aviler, Charles-Augustin, 89  
Degex, François, concierge, 690/121  
Déglon, Roger, 30, 388/49, 654
- Delagrange, Gabriel, architecte, 527, 565  
Delagrange, Jean-Pierre, architecte, 525, 526, 528, 540
- Delle**, F, Territoire de Belfort, château, 416/883
- De Nemours, OD, 13  
Dessemontet, Olivier, 390/101, 654, 655, 666, 668,  
Devos, fabricant de cigares, 612  
Devos et Decoppet, fabrique de cigares, 682  
Dézaley, VD, région, 170  
Didier, Frédéric, 277, 279, 416/910  
Diebolt, Rudolf, peintre, 708  
Diesbach, Johann (Hans) Jacob von, 37, **31**, 127, 152, **214**, 183, **273**, 486  
Diesbach, Niklaus von, bailli d'Oron, 541  
Diesbach, Niklaus von, bailli d'Yverdon, 754  
Diète helvétique, 438
- Dijon**, F, Côte-d'Or, 52  
château, 513  
Dizy, seigneurs de, 49  
Dizy, Vaucher de, châtelain d'Yverdon, 659, 688/72  
Dœpper, Ulrich, 212  
Dohna, Alexandre de, 568  
Dohna, Frédéric de, 568  
Dombes, F, région, 128, 234  
D'Ombre, gypsier, 509, 581/147, 583/167
- Domdidier**, FR, château, enceinte, 521
- Domfront**, F, Orne, château  
archères, 274, **430**, 334  
gaine, 274, **430**
- Dommartin**, VD  
bourg, 140, 142, **193**  
château, 141,  
– *aula (domus in popia)*, 141, 142, 153  
– *castrum*, 404/502  
– grande tour quadrangulaire, 141, 142, **193**, (-beffroi) 153, 169, 264  
– motte, 140, 142  
*domus*, 406/570, 408/614  
donjon, v. château
- Donneloye**, VD, 40, 51, 392/159  
cure, poêle, 457
- Doret, David III, marbrier de Vevey, 538, 540  
Doret, David IV, marbrier de Vevey, 599  
Doret, Jean-François, marbrier, architecte, 531-533, 535  
Dormoy, Christian, 403/473  
Dornach, Jean de, 514
- Dorneck**, SO, château, 514, **770**  
Dortans, Claude de, seigneur de l'Isle, 438
- Dourdan**, F, Essonne, château, 136, **X-187**, 268-269, **415-416**, **419**  
archères, 268  
cour intérieure, 268  
fossé, 268-269, **416-419**  
latrines, 300  
tour maîtresse circulaire, 136, **187**, 268-269, **419**
- Douvres**, GB, château  
archères, 274-275  
tour d'Avranches, 274  
tour quadrangulaire romane, 141
- Doxat, assesseur baillival, 474  
Doxat, demoiselles, 471  
Doxat, famille, 37  
Doxat, Louis, 388/67  
Doxat-de-Pourtalès, A., 388/67
- Dresde**, D, 456  
Dreux, Robert III, comte de, 416/887  
Droz, peintre du Locle, 511  
Druey, Henri, 689/96
- Druyes-les-Belles-Fontaines**, F, Yonne, château quadrangulaire, 264-266, **409-412**
- Dryslwyn**, Pays de Galles, château, 286-287  
Dubret, Claude-François, de Jougne, 596, 686/17  
Ducommun, David et Pierre, horlogers de Valangin, 608  
Du Cerceau, Jacques Androuet, 702  
Dudin, (maître) maçon, 43, 309
- Duin** (Bex), VD

## Index

- château, 106  
grande tour circulaire, 90, 106, 138  
– archères, 106  
– chemin de ronde, 106, 138  
Antoine de, 399/371  
Marguerite de, 399/371  
Dumas, Alexandre, 645  
Dumas, Fernand, architecte, 662  
Dünz, Hans Jacob, peintre et verrier, 573  
DuPasquier, Jacques, maçon de Fleurier, 543  
DuPasquier, Michel, architecte, 16, 669-672, **1003**  
Dupuget, Charles, serrurier, 578/74, 578/77  
Duquesne, seigneurs d'Aubonne, 439  
Dürer, Albrecht, 514  
Duvoisin, Abraham, charpentier, 445, 476
- E  
Ebener, Maurice, ingénieur, 640-641  
**Ebenfurth**, A, château, 260, **404**  
Eberhard, serrurier allemand, 577/55, 587/258  
échafaudage incliné (hélicoïdal), 107, **124**, **125**, 108, **126**, 136-137, **189-190**, 160-161, **227**, 334, 403/466  
**Echallens**, VD, 24, 40  
château-donjon, 16, 112-115, **138-141**, 681  
– archères, 114, **139**, 139  
– barbacane (avant-cour), 112, 114, **140-141**  
– bretèche défensive, 112, 114  
– grande tour circulaire, 90, 112-114, **138**, **139**, 139, 400/390  
– petite tour ronde, 112, 114, **140-141**  
– pont-levis, 112  
– tour circulaire nord, 112, 114, **140**, *tornelle près la porte* 401/404  
– tour-résidence quadrangulaire, 112, 114, **140-141**, 165  
– tour secondaire curviligne sud, 112-113, **138**  
châtellenie, 358  
seigneurie, 406/554  
échelade, 81, 306  
échelles défensives, d'incendie, 52  
échelles de siège, 81, 84  
**Ecluse**, F, Ain, château de l', 185  
Eco, Umberto, 258  
Ecole normale, 611  
Ecosse, 292  
Ecublens, Guillaume d', évêque de Lausanne, 27, 148  
Edouard I<sup>er</sup> Plantagenêt, roi d'Angleterre (1274-1307), 200, 240, 287, 292, 293, 294, 300, 314, 333, 354, 409/652, 769  
Eggenberger, Peter, 666, 695  
Egger, Christina et Heinz, 403/476  
**Egisheim**, F, Haut-Rhin, château urbain, 404/497  
**Einville**, F, Meurthe-et-Moselle, château 416/882  
**Elgg**, ZH, 717  
*embochiare*, 354  
Empire, Saint-Empire, 15, 24  
Engel, menuisier, 687/30  
Engojoz, Humbert, 53  
**Enna**, I, Sicile, tour octogonale, 147  
*entablamenta*, 424/1128  
Entreroches, canal d', 33, 486  
**Ependes**, VD, 486  
éperon barré, 316  
**Epoisses**, F, Côte-d'Or, château, 334  
**Erlach**, BE, v. Cerlier  
Erlach, Wolfgang d', bailli de Moudon, 545  
Ernst, Jean-Georges, bailli de Grandson, 452  
Espagne, 483  
espringale, 82  
**Essertines-sur-Yverdon**, VD, 25, **10**, 27, 51  
bourg du château, 25, **10.1**, 38  
château, 25, **10**, 38  
éperon barré, 25, **10**  
motte, 25, **10**  
«ressat», 38  
Esslinger, David, 605
- Estavayer, Conon d', prévôt du chapitre de Notre-Dame de Lausanne, 141  
Guillaume, coseigneur d', châtelain de Morat, 48, 110, 139, 204, 208, 257, 402/450  
Humbert d', alias Menfrey, 55  
Pierre, coseigneur d', 48, 110, 139, 204, 207, 402/450  
Renaud, coseigneur d', 169, 391/133, 411/722  
seigneurs d', 51, 111, 209, 287  
**Estavayer-le-Lac**, FR, 40, 204, 420/1053, 610, 694/269  
Bâtiaz, bourg de La, 204  
château de Chenaux, 48, 155, 204-210, **306-315**, 336, 350, 550, 551, 552-557, **846-856**, 562, 588/282  
– appartements du châtelain, 204  
– archères, 110, 113, 118, **152.14-15**, **152.29**, 131, 133, **179**, 139, 205, 206, **308**, 207, 209, 210, 215, 312-313, 336, en croix 411/722  
– arsenal, 208  
– *aula*, 207, 554  
– *aula inferior*, 208, 307  
– *aula superior*, 208  
– baies-archères (en lancette), 165, 209, **312-313**, 211, 215, 250, 313, 314, 411/722  
– baies-créneaux, 133, **179**  
– braies, 204-205, 553  
– *camera domini*, 208, 210, 556  
– celliers, 205, 554  
– chambre chauffée, 207  
– chapelle, 204, 209, **315**, 210, 299  
– châtelet d'entrée, 553  
– chemin de ronde, 131, 139, 205, 206, 554  
– chemise de la grande tour, 133, **179**, **306**  
– cour de la grande tour, 208, 209  
– cour intérieure, 381, 553, 554, **849**, 572  
– «donjon», 57, 87, 204  
– escalier, 135  
– fausses-braies, 553, 554, **848**  
– fossés, 553, 554, **847-848**  
– galerie-haute, 208, 381  
– grande tour, 87, **92**, 92, 104, 133, **179**, 135, 137, 139, 159, 186, 204, 205, 206-207, **310-311**, 231  
– guette, 130  
– *keffi* (prisons), 557, **856**  
– latrines, 306-307, **499-500**  
– lices, 209, 554, **848**  
– pont-levis de la grande tour, 206  
– résidence baillivale, 552-557, **846-856**, 562, 571  
– toitures basses, 204, 205, 209  
– tours de brique, 204, 206, **309**  
– tourelles, 203, **307**, 208, 218, 224, 554, **847-849**  
château de Savoie, grande tour quadrangulaire, 169, 411/722  
– archères, 169  
– archères en croix, 411/722  
– baies-créneaux, 411/722  
– chemin de ronde, 169  
couvent des dominicaines, 411/722  
église Saint-Laurent  
– charpente, 363, 701  
– portail sud, 718  
**Etampes**, F, Essonne  
caves à niches, 184  
tour maîtresse, 300  
Eternoz, Jean-Pierre, scieur?, de Baulmes, 581/127  
**Etivaz**, L', VD, temple, charpente, 425/1162  
Eustache, chapelain d'Yverdon, 39  
évêques de Lausanne, voir Lausanne  
**Evian**, F, Haute-Savoie, 82, 197  
château, 197-299, **296**, 202, 222, 224, 225  
– *aula bassa*, 199  
– *aula superior*, 198  
– basse-cour, 200  
– braies, 200  
– *camera domini*, 198, 199  
– *camera inferior*, 198, 199

- *camera superior*, 198
  - cellier, 198
  - chapelle (*capella alta*), 198, 199
  - chemin de ronde, 200
  - cour intérieure, 199
  - cuisines, 199
  - écuries, 200
  - grand escalier, 199
  - grande tour quadrangulaire, 163, 169, 198, 199, 200, 222
  - grenier, 200
  - jardins, 198, 200
  - latrines, 198
  - lices, 200
  - portique sur poteaux, 556, 567
  - toitures, 200
  - tours secondaires semi-circulaires, 198, 199, *tornelle* 401/678
  - verger, 198, 200
  - viviers, 198, 200
  - châtelain d', 82, 224
  - Jean d', maçon, 43, 309, 379
  - Eymerilloudus, maçon, 410/684
- F
- Fabre, Besançon, maçon, 414/818
  - Falaise**, F, Calvados, grande tour quadrangulaire romane, 141
  - Fallavier**, F, Isère, 200
  - Famolens, VD, rivière, 227
  - Fasnacht, Samuel-Frédéric, bailli de Morges, 515
  - Fatton, AS, 13
  - Faucigny**, F, Haute-Savoie, 399/364
    - Agnès de 177, 407/602
    - Aymon de, 25, 27, 28, 29, 30, 39, 40, 97, 102, 142, 161, 177
    - Béatrice de, v. Dauphins région, 50, 90, 102, 127
    - seigneurs de, 92
  - Faufrile, maçon d'Yverdon, 421/1063
  - Feihl, Olivier, 229
  - Féissons-sur-Isère** (sous-Briançon), F, Savoie, château
    - grande tour circulaire, 91, **92**, 114, 116, **145.1**, 127, 139
    - archères, 114, 116, **145.2**, 139
    - chemin de ronde, 139
    - escalier, 136
  - Felbaum, gypcier, 701
  - Félix V, v. Amédée VIII de Savoie
  - Fénis**, I, Val d'Aoste, château, 381, **623**, 382
    - cour intérieure, 381, **624**
    - escalier, 381, **624**
    - galerie-haute, 381, **624**, 382, **625**
    - portique, 381, **624**, 382, **625**
  - Ferney, Humbert, seigneur de, 407/579
  - Ferreres (Ferreyres?), Hudric de, maçon, 43, 58, 76
  - Feschiaz, Jaquenin, maçon d'Yverdon, 426/1176
  - Féternes**, F, Haute-Savoie, « donjon », 397/287
  - feu grégeois, 376, 391/143, 391/151
  - Feuillet, Marie-Pierre, 403/473, 416/886
  - Féval, Jacques, 683
  - Fibbi-Aeppli, Daniel et Suzanne, 666
  - Fiez, Pierre de, charpentier, 389/77
  - Fiez**, VD, 709
  - Filippinetti, Georges, 682
  - Fischer, Hermann von, 701
  - Fischer, Jacob, 581/124
  - Fischer, Johann Emmanuel, bailli d'Yverdon, 458, 470, 479
  - Fischer, Karl, bailli d'Yverdon, 459, 460
  - Fivaz, Joseph, bailli de Grandson, 718
  - Flamand, Claude, ingénieur hydraulicien de Montbéliard, 484, 491
  - Flandres, 483
  - Flaubert, Gustave, 645
  - Flavigny-sur-Ozerain**, F, Côte-d'Or
    - abbaye de, 316
    - enceinte urbaine, 419/1006
  - Fleurier**, NE, 543
  - Flichisua, Vaucher, charpentier, 396/258
  - Flint**, Pays de Galle, château, 287, **467**, 289, **470.1**, 293, **473**, 354
    - archères, 311-312, **517**
    - grande tour, 293, 474, 315
  - Floctron, Onésime, docteur, 13
  - Flon, VD, rivière, 227
  - Florence**, I, 260
  - Florimont**, F, Ain, château, 178
  - Flötner, Peter, 702
  - Flückiger, Roland, 48
  - Flumet**, F, Savoie, 399/364
  - Foix**, F, Ariège, 308
  - Foix, Gaston de, 227
  - Foix, seigneurs de 227
  - Font**, FR
    - Brocard de, bailli de Vaud, châtelain de Morat et Yverdon, 155, 169
    - Nicod de la Tour, seigneur de, 208
  - Font-La Molière, Conon, 155, 169
  - Font-La Molière, seigneurie, 439
  - Font-La Molière, seigneurs de, 111
  - Fontannaz, Monique, 415/866, 568, 590/367
  - Foramines, 641
  - forare*, 354
  - foresia*, 410/678
  - Forez, 403/463,
  - Forges**, F, Indre, château, enceinte basse, 589/316
  - fornellus*, 408/620
  - Fornier, Jean, maçon, 183
  - fornare*, 424/1127, 424/1128
  - Fotet, Johannot, maçon, 393/202 422/1099, 423/1113
  - Fotet, Perrot, maçon, 393/202, 422/1099, 423/1113
  - Foud(r?)a, maçon, 410/693
  - Foulque Nerra, comte d'Anjou, 140
  - Fraisse, Henri, architecte de Lausanne, 612, 614, 615
  - Franklin, Benjamin, 608
  - France, rois de, 114, 258, 262, 275, 282, 502
  - France, royaume de, 15, 502
  - Franche-Comté, 325, 482-485
  - Franco, Aymon et Gérard, 406/571
  - François, maçon, ou Jean-François, ou François d'Arborenges, 43, 101, 108, 283-285, 314, 769
  - François, tuilier, 740/32
  - François I<sup>er</sup>, roi de France, 267, 358, 483
  - Franel, David, menuisier, 456, 581/144
  - Frédéric II de Hohenstaufen, 147, 258, 260-261, 264, 274, 293
  - Fribourg**
    - Etat de, 16, 55, 114, 358, 501, 557, 562, 656, 681
    - fabrique de la collégiale Saint-Nicolas, 563
    - LL.EE. de, 209, 374, 403/467, 547, 552-553, 558, 561, 566, 572, 682
    - ville, 52, 153, 218, 223, 254, 384, 551, 719
    - boulevard des « Curtils novels », 360, 513-514, **768**
    - Grand-rue n° 7, cheminée, 405/518
    - maison bourgeoise, 716
    - maison du Saumon, 701
    - prieuré des Augustins, 716, 718, **1038**
    - Université Miséricorde, *aula*, 662
  - Friederich, Valentin, ingénieur, 484, 490-491, 502
  - Frisching, Jean, bailli de Moudon, 545
  - Fruence**, FR
    - bourg de château, 223
    - château (-vieux) de, 223, 225
    - seigneurs de, 222
  - Frunillet, Guillaume, maçon, 351
  - Funk, Johann Friedrich I, 551
- G
- Gagg, Hermann, 492, 587/254, 644
  - Gaiffe, Adolphe, 536, 542, 681
  - Gaille, Claude et Pierre, charpentiers, 587/263
  - gaines défensives, 115, 186, 241, 242, **375**, 273, **429**, 274, **430**, 275, **435**, 288, 293, 302, 302, 311, 332

## Index

- galères, 54, 185, 352, 392/158, 414/832  
Ganz, Pierre, maçon de Bonneville, 408/621  
Garde, Pierre de la, 577/69  
Gardelles, Jacques, 275  
Gardon, Guillaume de, 406/553  
Garrigou Grandchamp, Pierre, 416/908  
Gascogne, 282-283, 288, 333, 334  
Gatabin, menuisier-ébéniste, 660  
Gaulis, Jean, ingénieur, 689/85  
Gautier, charpentier, 83  
Gendroz, charpentier, 611  
Gendroz, potier de terre, 509, 581/147  
**Genève**, 53, 83, 97  
  Amédée II, comte, 114  
  café des Armures, 709  
  château de l'Île, 163  
  – archère, 163, **235**, 169  
  – grande tour quadrangulaire, 163, 169  
  comtes de, 28, 82, 93, 97, 98, 151, 157, 160-161, 168, 169, 185, 223  
  diocèse, 387/5  
  enceinte bastionnée, 486  
  évêché, 573  
  évêque, 438, v. Aymon de Grandson  
  Guillaume de, comte, 114  
  Guillaume de, v. Cosynges  
  Guy de, évêque de Langres, 114  
  machines hydrauliques, 491  
  tour Baudet, crotte des archives, 584/200  
  ville et République, 438, 483, 486, 502  
Genevois, 14, 90  
Genoud, Augustin, architecte, 215  
**Genthod**, GE, château, 709-710, **1029**  
**Genève-Chambertin**, F, Côte-d'Or, tour de l'ancien prieuré clunisien, 334-335, **562**  
  archères, 335  
  baies-créneaux, 334-335  
  latrines, 335  
Gex, Pays de, 82, 83, 233  
Gex, route de, 234  
Gex, seigneurs de, 233, 234 (v. Joinville)  
Geymüller, Henri de, 646  
Gibelin, Jean, maître d'œuvre valsésien, 514  
Gilliard, Charles, 358  
Gilliard, Dominique, 669, 694/259  
Gilliard, Frédéric, 538  
Gindroz, charpentier, 689/93  
Gingins, Jean II de, châtelain de Rivoli, 167  
Gingins, seigneurs de, 167  
Gingins-Mandrot, famille de, 682  
Gingins-La-Sarraz, Frédéric, 31  
Girard, Grégoire, 596, 605, 606, 642  
Girardet, Pierre, receveur baillival d'Yverdon, 490  
Girod, Perrod, charpentier, 393/205  
**Gironville**, F, Ain, bastide, bâtie, 82, 396/269  
Givel, Mermet, maçon de Romont, 407/578, 407/584  
**Givisiez**, FR, manoir, 705, 716-717, **1037**  
**Glérolles**, VD  
  château, 240  
  – archères, 101, 102, 151  
  – grande tour quadrangulaire, 101, **110-111**, 151, **212**, 153, 169  
  – plafonds à la française, 561  
Goethe, 605  
Goumoëns, François I de, 170, 388/58  
Goumoëns, François II de, 170, 404/510  
Goumoëns, Jean de, 401/398  
Goumoëns, Jérôme, bailli d'Avenches, 523  
Goumoëns, Petremand de, 404/510  
Goumoëns, seigneurs de, 24  
**Gourze**, VD (Cully), grande tour quadrangulaire, 148, 168  
Graber, Daniel, menuisier, 507  
Graffenried, Christoffel von, bailli d'Yverdon, 453  
Grailly, Jean de, 227, 233, 275, 280, 282-283, 308, 332  
Grailly, Pierre de, vicomte de Benauges, 227  
Grailly, seigneurs de, 287  
Grand Bazar, DDR, 13  
**Grand Pressigny**, F, Indre-et-Loire, château, 275  
  archères, 275  
Grand Triangulateur, OF, 13  
Grandguillaume, Bernard, menuisier, 453  
Grandjean, Charles, directeur du collège, 622, 623  
Grandjean, Marcel, 158, 220, 415/838  
Grandjean, menuisier, 690/123  
**Grandson**, VD, 25, 27, 35, **25**, 40, 486, 490  
  Aymon de, évêque de Genève, 406/551  
  bailliage commun, 457, 713, 739/12  
  bourg, 250  
  – enceinte urbaine, tour de Gex, 250  
  bourg du château (ressat), 35, **25**, 55, 176, 241, 244  
  château, 35, **25**, 47, 131, 240-250, **370-390**, 260, 288, 350, 547, 556, 584/200, 645, 682, 684  
  – archères, 110, 113, 115, **143.1**, 118, **152.12**, **152.28**, 124, 132, 179, 215, 242, 243, 244, 250, 276, 307, 311-313, **520**, 319, 683, **1014**  
  – archères en croix, 336  
  – armoiries baillivales peintes, 468, 509, 718  
  – artillerie (arsenal), 246, **383**, 248, **384**, 338  
  – *aula*, 241, 245, 246-247, **381-382**, 338, 509, 510, 682, 683  
  – baies-archères (en lancette), 153, 165, 211, 215, 247, 248-249, **385**, 250, 312-314, **523.2**, 332, 411/722, 650  
  – belvédère de la grande tour circulaire sud, 125, 153, 241, **374.2**, 242  
  – bossage en boules, 403/467  
  – boulevard/tour d'artillerie, 508-509, **754-755**  
  – bouteillerie, 241, 246  
  – braies (-terrasses), 239, **369**, 241, 246, 249-250, 388/390, 508  
  – *camera domini*, 243, 243, 245, 246, 248, **384**, 338, 510  
  – canonnière, 104, **118**  
  – cellier, 246, 509, 683  
  – chambre chauffée (*stupha*), 246-247, 509  
  – chapelle, 242, 243, 246, 297, 347  
  – chemin de ronde (parapet), 127-128, 132, 179, 194, 213, 243, 144, 244, **378**, 246-248, 408/621, 509, **753**, 682  
  – citerne, 144  
  – colombier, 414/828  
  – corps de logis sud, 241, 244, **382**, 508-509, 510, **758**  
  – corps de logis oriental, 314, **523.2**, 509, 510, **758**  
  – cour de la grande tour, 241  
  – cour intérieure, 244, 510, **759**  
  – courtine nord, 115, 143-144, 215, 240, **XIV-XV**, 247, 250, 735-736  
  – couverture en plomb, 248-249, 296, 336  
  – cuisine, 242, 246-248, 509, 510  
  – « donjon », 90  
  – échafaudage incliné, 137  
  – écuries, 244  
  – entrée, barbacane, 510, **761**  
  – entrée (porte d'enfer), 188, 241, **374.1**, 242, 244, 248  
  – escalier, 135, 136, 143  
  – étang, 249  
  – fossés, 249  
  – gaine, 241, 242, **375**  
  – galerie, 242  
  – grand cellier, 246, **382**, 248-249, **386**  
  – grande chambre chauffée (*magna stupha*), 246-248, **384**  
  – « grand château » ou « carré savoyard », 1277-1281, 143, 207, 210, 240, **XIV-XV**, 242-243, 244, 261, 295, 297, 335, 387/113  
  – grande tour circulaire sud, 90, 104, **118**, 110, 124, 135, 136, 203, 241, **374.1**, 319  
  – grande tour romane carrée, 93, 143-144, **197**, 145, 146, 168, 240, 241, 242  
  – jardins d'agrément, 58, 202, 249  
  – latrines, 143, 242, 243, **377**, 247  
  – lauzes, 509, 510, **757**  
  – lices (-terrasses), 58, 243, 249, 508-511, **760**  
  – meurtrières à trou de serrure, 307, 507-509, **752-755**

- panaterie, 241, 246
  - parapet crénelé, 239, 244, **378**, 250, **390**, 256, 314, **523.2**, 335
  - « petit château » ou « vieux-château », 150, 240, 244, 295, 508-509
  - toitures/charpentes, 248, 296, 374-376, 682
  - tour semi-circulaire est, 132, 297, 509, **753**
  - tour semi-circulaire nord, 132, 247
  - tour semi-circulaire nord-ouest (latrines), 124, 132, 242, 243, **377**, 306-307, **501-502**
  - tour semi-circulaire ouest (hypothétique), 143, 240-241, **371**, **373.2**
  - tour semi-circulaire sud-ouest, 124, **155**, 132, 243, 505, 508-509, **756**
  - tour-*aula* de 1230, 150, 240, **373.1**, 241
  - tourelles/échauguettes, 246, **379**, 249
  - tourelle/escalier en vis, 240-241, **372**
  - tourelles en bois, 244
  - tours secondaires, 238
  - tuiles, 248-249, **387**, 735, **1065**, 736
  - verger, 202
  - couvent des frères mineurs (cordeliers), 35, **25**, 510-511
  - église Saint-Jean-Baptiste, 210, 288, 292, **471**
  - galères, 414/832
  - hôtel de ville, 509
  - Hugues, seigneur de, 240, 241, 356
  - Johannod de, peintre, 532
  - Othon I<sup>er</sup>, seigneur de, 47, 48, 113, 139, 143, 150, 162, 200, 204, 207, 210, 234, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 250, 287, 288, 294, 295, 313, 335, 417/959
  - Othon II, seigneur de, 510
  - Othon III de, chevalier-poète, seigneur de Sainte-Croix, 51, 88, 237, 238
  - Pierre, seigneur de, 27, 28, 49, 350
  - porte de Gex, tourelle, 414/831
  - porte de Neuchâtel, tourelle, 414/831
  - seigneurie, 240, bailliage commun 358, 362, 507
  - seigneurs de, 14, 25, 28, 37, 39, 40, 47, 51, 92, 150, 153, 168, 203, 204, 234, 249, 264
  - tuileries de, 738, 740/32
  - Grandson-Belmont, Jacques de, seigneur de Belmont, 47, 390/109
  - Grandson-Belmont, Jordan de, seigneur de Belmont, 34
  - Grandson-Belmont, seigneurs de Belmont, 287
  - Grandson-Pesmes, Jacques II, seigneur de Belmont, 238
  - Grandsonnet, VD, rivière, 249
  - Grandvaux**, VD, maison Maillardoz, 701
  - Granges-près-Marnand**, VD, auberge du Coq, VD, 701
  - Grasbourg**, BE, 40
    - « donjon », 397/287
  - Gravaz** (Yverdon), VD, 28
    - grea*, 410/693
  - Grenier, Lise, 416/910
  - Greny, VD, rivière, 221
  - Gresset, Pierre, menuisier, 458, 579/100, 581/124
  - Gressier, Jean, 275
  - Gressy**, VD, 51
  - Greysier, Humbert de, 227
  - Grilly**, F, Ain
    - castrum*, 234
    - château, 233-234, **361-362**
      - appareil à bossage, 234
      - archères, 234
      - chemin de ronde, 234
      - « donjon », 234
      - fossés, 233, 234
      - lices-terrasses, 233
      - tour semi-circulaire, 234, 362
    - maison forte, 234
    - baie à linteau sur coussinets, 280, 308
  - Grindelwald, marbre de, 551
  - Grossmann, Samuel, potier de terre de Moudon, 541
  - Groupe Y, 669
  - Gruet, Henri, charpentier d'Yverdon, 427/1197
  - Gruyère, comté, 218, 501
    - comtes de, 14, 28, 51, 154, 155, 169, 203, 216, 218, 382, 384, 439, 535, 537, 539
    - François I<sup>er</sup>, comte de, 218, 575/11
    - Jean II, comte de, 384, 561
    - Louis, comte de, 383, 384, 566
    - Michel, comte de, 561
    - Pierre II, comte de, 155
    - Pierre III, comte de, 218
  - Gruyère-Montsalvan, Jean de, seigneur de Montsalvan (Montsalvens), 406/571
  - Gruyères**, FR
    - bourg primitif (*castrum*), 216-217, **335**, 218
      - puits, maisons 411/735
    - château, 216-219, **335-337**, 365, 382, 507, 566
      - appartement du châtelain, 219
      - archères, 139
      - *aulae*, 219
      - baies à croisée et accolades, 383, 507
      - basse-cour (dépendances), 217, 218
      - braies, 218
      - *camera domini*, 218
      - chapelle, 218-219
      - cour de la grande tour, 218
      - cour intérieure, 383-385, **631-632**
      - « donjon », 218, 566
      - entrée du « donjon », 218, 384-385, **633**
      - escalier en vis, 384-385, **631**
      - fossé, 218, 385
      - galeries de bois, 384-385, 561, **866**
      - grande tour de plan circulaire, 48, 90, 139, 216-218, **336**, 507, 561
      - portique en pierre, 383-384, 561
      - puits, 411/735
      - résidence baillivale, 560-562, **865-868**, 572
      - tour-latrines, 218, 385, 561, **866**
      - tourelles, 203, 218, 219, **337**, 385, **633**
      - voûtes en brique, 575/11
    - forteresse romane primitive, 216
  - Güder, Franz, bailli d'Yverdon, 573, 586/239, 659, 688/72
  - guerres de Bourgogne, 49, 51, 53, 60, 70, 72, 110, 133, 152, 166, 187, 191, 206, 237, 244, 340, 341, 357-358, 364, 369, 371, 378, 403/467, 409/659, 410/671, 413/805, 422/1088, 422/1095, 423/1107, 478, 482, 487, 505, 507, 511, 517, 523, 529, 550, 552, 575/11, 658, 732
  - guerre de Cent-Ans, 51
  - guerre de Souabe, 514
  - guerre de Trente-Ans, 484
  - guerre de Villmergen, 1<sup>ère</sup>, 485, 543
  - guerre de Villmergen, 2<sup>e</sup>, 543
  - guerre mondiale, deuxième, 54
  - guette, 100, 108, 111, 129, 130-131, **173-176**, 132, **177**, **X-188**, 133, **181**, 135, 137, 188, 224, 285, 286, **464**, 335
  - Guex, maître d'école, 619
  - Guex, Maris, artiste, maître de dessin, 663
  - Guignard, Pierre-Abraham, menuisier, 457
  - Guilhot, Jean-Olivier, 95
  - Guillaume, maçon, v. Chêne
  - Guillebert, Gédéon, fondateur de Neuchâtel, 608
  - Guilleré, Christian, 408/621
  - Guillimann, François, 573, 642
  - Guimps, Roger de, 597, 612, 642
  - Guionet, maître maçon, 41
  - Gümmenen**, BE, 40, 287, 420/1053
    - château, 283
  - Guyenne, 283
  - Guyot, Girard, maître maçon, 109
- ## H
- Habsbourg, Rodolphe de, 100, 111, 204, 211, 218, 253, 255, 339
  - Habsbourg, seigneurs de, 40, 46, 287
  - Hackaert, Jan, 717
  - Harlech**, Pays de Galles, château, 287, 291, **470.6**, 294, **475**, 309
    - aula*, 304
    - baies, 308, 310, **510-511**, 315



## Index

- braies, 294  
chapelle, 299, **484**, 304, 347  
entrée, 294, **476**  
*keep-gate-house*, 294, 299, 310, 417/959  
latrines, 108, 302-304, **494**, 315, **525**, 327  
lices, 197, 294, 300
- Hautcrêt**, VD, abbaye, 538
- Hautecombe**, F, Savoie, abbaye cistercienne, grange d'eau, 412/780
- Hauterive**, NE, pierre (calcaire) jaune, 244, 361, 408/621, 442, 444, 449, 452, 456, 464, 478
- Hauteville, paroisse d', 441, **639.2**
- Hebler, Nicolas, architecte, 459
- Heiligenstein**, F, Bas-Rhin, château de Landsberg, 216-217, **334**
- Heintz, Daniel I, architecte, 536, 537, 701
- Heintz, Daniel II, architecte, 484, 490, 497, 502
- Héliot, Pierre, 258, 260, 293
- Heller, Geneviève, 627
- Hennebique, procédé, 368
- Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, 258
- Henri III Plantagenêt, roi d'Angleterre, 275, 282, 287, 409/652, 417/920, 417/925
- Henri II, roi de France, 483
- Henri IV, roi de France, 317, 319
- Henriod, François, charpentier, 586/253
- Hereford**, GB, 114
- Hereford, Walter de, 288, 769,
- Hermance**, GE, 111
- castrum*, 111, 113
  - archères, 111, **137**, 118, **151**, 139
  - chemin de ronde, 139
  - courtine (*mantellus*), 111
  - « donjon », 90, 113
  - grande tour circulaire, 90, 111, 113, **136-137**, 139, 354
  - guettes, 111
  - maison de la poipe (*domus appellata popia*), 111
- Hermanès, Théo-Antoine, 580/111
- Herrliberger, David, graveur, 157, 163, 212, 213, 474, 475, 550
- Herzig, Henri, 459
- Herzog, Georges, 718
- Heytz, Marthe, maçon de Valsesia, 484
- Hindelbank**, BE, château, 719
- Hippopo, JFC, 13
- Hirsinger (Hersinger), Veltin, maître d'œuvre, 441, 512
- Hogguer, Jean-Jacques, 568
- Högl, Lucas, 387/10
- Hohburg**, BE, château, 142
- Hoh-Andlau**, F, Bas-Rhin, château
- baies, 246
  - tours flanquantes semi-circulaires, 147
- Hollande, 266, 486
- Honegger, Denis, architecte, 662
- Howard, John, 475
- Huber, Meinrad, 702
- Huber, peintre, 590/373
- Huet, v. Morges
- Hügli, Jean, architecte, 637
- Hugo, Victor, 645
- Huguenin, Abraham-Louis, serrurier, 579/100, 581/144, 584/205
- Huguenin, Claire, 387/17
- Huguenin, Moïse, maçon, 608
- Hugues, charpentier, 441
- Hugues IV, duc de Bourgogne, 325
- Huningue**, F, Haut-Rhin, 485
- I
- Île-de-France, région, 137, 333
- Illens**, FR
- bourg du château, 167
  - château, tour résidentielle quadrangulaire, 167, 249
  - Jean d', châtelain de Rue, 397/279, 424/1142
- infassen*, 497
- ingénieur (*ingeniator*), 84, v. Pierre Brasier, Jean Mésot, Jacques de Moudon
- Ingold, Jacob, potier de terre, 460
- Iseli, Henri, peintre, 450, 577/53, 700
- Isle**, L', VD
- grande(?) tour de plan circulaire, 48, 106, 139
  - ville neuve, 106
- Isoz, Francis, architecte, 73, 629, 633, 636, 647, 662, 687/40
- Ivry-la-Bataille**, F, Eure, grande tour quadrangulaire romane, 141
- J
- Jabal Says**, Qasr, 415/869
- Jacques, maître maçon, v. Saint-Georges
- Jacques, vitrier, 450
- Jaquier, Gabriel, menuisier, 578/77
- Jaquier, Giacomo, 381
- Jaques, maître d'école, 619, 621
- Jaquier, Léon, syndic d'Yverdon, 640
- Jaquier (Jaquet) Mermet, bourgeois et charpentier d'Yverdon, 422/1085, 422/1092
- Jasseron**, F, Ain
- château-« donjon », 108-109, 112
  - archères, 138
  - *aula*, 109, 400/382
  - chemin de ronde, 108-109, **130**
  - corps de logis, 109
  - *domus*, 109
  - grande tour, 108-109, **129-130**, 112, 138
  - hourd, 108-109
  - latrines, 109
  - plain-château, 109
  - tourelles (*tornelle*), 109, 400/382
- Jayet, François, 689/101
- Jean sans Terre, roi d'Angleterre, 274
- Jean XXII, pape, 381
- Jean, maçon, v. Darmay
- Jean, maître maçon, père de Jacques de Saint-Georges, 16, 42, 44, 200, 284-286, 306, 311, 334
- Jeanneret, Roland, 422/1098
- Jendrich, J.-A., 163, 563
- Jenner, Samuel, 25
- Jérusalem, 273
- Joffrey, Pierre, 588/297
- Joguin, Michelle, 387/11
- Johanpitet, Johannodo, maçon, 409/624
- Joinville, Louis de, seigneur de Divonne, châtelain d'Yverdon, 396/258
- Joinville, Simon de, seigneur de Gex, 234
- Jonzier, Mermet, maître des œuvres des Dauphins, 111
- Jordan, Marc-Henri, 701
- Jordan, Uli, architecte, 517, 523, 565
- Jordanie, 261, 262
- Jost, Eugène, architecte, 565
- Jougne**, F, Doubs, 441, 476, 583/179
- château, grande tour circulaire, 403/467
- Jougne, Pierre de, châtelain de Grandson, 588/295
- Journal d'Yverdon*, 654
- Joux**, F, Doubs, Cluse de, 403/467
- fort de, 403/467, 485
  - bossage en boules, 403/467
  - tour circulaire, 403/467
- Juannages** (?), F, Ain, château, 402/440
- Juhan, Humbert, charpentier, 393/193
- Jullien, Adolphe, 599
- Jullien, Alphonse, 598-599
- Jullien, Marc-Antoine, 603, 687/31
- Junod, Louis, 425/1148
- Jura, 24, 52, 76, 87, 95, 137, 284, 484, 522
- Jura, calcaire gris du, 144, 187, 188, 227, 242
- Jussy**, GE
- « donjon », 87
- K
- Kaisermann, Durst, maçon, 456, 578/72, 578/77
- Kasser, André, 654, 694/276

## Index

- Kasser, Georges, 39, 41, 388/49, 668-669, 587/254, 654-659, 675, 678, 688/72  
Kauw, Albrecht, 95, 96, 403/483, 763, 718  
Keck, Gabriele, 387/11  
*keffi*, 552, **845**  
Kent, 295  
Kersuzan, Alain, 88, 387/10, 396/270, 401/423  
Kibourg, Hartmann de, 161  
Kibourg, seigneurs de, 40, 141  
**Kilchberg**, D, Bade-Wurtemberg, château octogonal, 404/497  
**Kildrummy**, Aberdeenshire, château, 292, **472**  
*keep-gate-house*, 292  
**Kinzheim**, F, Bas-Rhin, château, 246  
baies, 246  
**Klingenthal**, couvent de, 409/666  
Kolecek, Ian, 539  
König, Benedict, garde, 581/124  
**Krak des Chevaliers**, Syrie, 273  
archères, 273, **427**  
cour intérieure, 273  
Kreis, Georges, 596, 610, 612, 613  
**Krivioklat**, Bohême, grande tour circulaire, 270, **420.5**  
Krum, Marti, peintre-décorateur, 701
- L  
Laboratoire romand de dendrochronologie, 388/45  
La Harpe, Achille de, architecte, 609  
**Lahr**, château, 416/883  
laie brettée (brettelée), 30, 32, 324, 329, 330, 414/814, 423/1118  
Lafleur, sergent, 490  
Laler, Pierre de, charpentier, 78, 396/258  
Lambert, André, architecte, 519  
Lambert, Hudric, maçon d'Yverdon, 422/1093  
**Lance**, VD, chartreuse de La, 444  
**Landeron**, Le, NE, 259  
Landolt, Pierre, 689/90  
Landry, maçon, 600, 601, 603  
Landry, C.-F., 624-625  
Landry, François (Francis), entrepreneur-architecte, 365, 444, 596, 606, 608, 611, 617, 618, 627-628, 690/114  
Landry, Henry, maçon, 476, 495, 580/107, 582/155, 587/264  
Landry, John, 619, 627-629, 636, 644, 647, 648, 689/101  
Landry, Jules, entrepreneur, 609, 623, 624, 625, 632-633, 643  
Landry, Louis, 612  
**Langin**, F, Haute-Savoie, 114  
château, grande tour circulaire, 91, **92**, 97-98, **103**, 114, 138  
– archères, 138  
– chemin de ronde, 138  
– cheminée, 399/341  
– enduit, 97  
– escaliers, 126  
Langin, Jean de, 97  
Langin, seigneurs de, 97, 98, 138  
Langis, Pierre, seigneur de, 399/348  
**Langres**, F, Haute-Marne, 114  
Languedoc, 282, 301, 324, 333  
Languetin, Antoine, batelier?, 585/230  
*lanterna*, 399/349  
Lanther, Joseph-François, bailli d'Estavayer, 554  
Larousse, dictionnaire, 89  
Lassueur, Yves, 663  
**Laupen**, BE, 40, 82, 255, 339, 415/875  
Laurenon, Jean, charpentier, 401/406  
Laurent, constructeur de galères, 414/832  
**Lausanne**, VD, 51, 53, 101, 139, 541  
ancienne Académie, 484, 523  
cathédrale, 192, 285, 334, 354, 643, 645  
chapitre Notre-Dame, 22, 186  
château épiscopal Saint-Maire, 167, 381, 527, **793**, 648  
– résidence baillivale, 527, **793**, 564-565, **874**  
église Saint-François, 194, 701  
évêché de, 573  
évêques de, 25, 27, 39, 47, 48, 49, 92, 98, 100, 101, 113, 139, 140, 148, 151, 168, 169, 186, 203, 204, 211, 223, 244, 252, 264, 399/357, 517, 547, v. Boniface de Bruxelles, Guillaume de Challant, Guillaume de Champvent, Othon de Champvent, Aymon de Cossonay, Jean de Cossonay, Guillaume d'Ecublens, Guillaume de Menthonay, Aymon de Montfalcon, Benoît de Montferrand, Bouchard d'Oltigen, Jean de Rossillon, Georges de Saluces  
palais de Rumine, *aula*, 662  
rue de la Mercerie n° 2, cheminée, 411/732  
tour circulaire de l'Ale, 90, 110-111, **132**, 133, **181**, 137, 139, 354  
– archères, 110-111, **132**, 139  
– chemin de ronde, 139  
– guette, 133, **181**, 137  
– hourds-bretèches, 133, **181**  
traité de, 517, 564  
Lavinaz, Guillaume de La, charpentier, 61, 361, 424/1141  
Leemann, Jacob, 710  
Légier, Jaquet, 396/259  
Léman, lac, 14, 53, 87, 111  
**Lenzbourg**, AG, 484  
Lescot, Pierre, architecte, 267  
Lesdiguières, François de, 568  
Lesunte, Georges de, maître de galères, 392/158  
*leudes*, *leydes*, 389/79  
Levrat, Guillaume, serrurier, 577/50  
Levrat, Noé, armurier, 587/267  
Liban, 261  
Lichtenstein, Casimir, potier de terre d'Estavayer, 610  
Liège, Jean de, architecte, menuisier, sculpteur, 167, 424/1126  
**Linlithgow**, Ecosse, château, 290  
Littré, dictionnaire, 89  
Llywelyn, baron gallois, 287  
Locher, Gottfried, peintre, 555  
**Loches**, F, Indre-et-Loire, château, tour maîtresse quadrangulaire, 141, **191**, 142  
Lombard, Guillaume, bombardier, 420/1050  
Lombardet, Pierre, charpentier d'Yverdon, 491, 496, 585/228, 739/21  
Lombardie, 339  
**Londres**, Tour de, château royal, 275  
lices/braies, 419/1002  
Longuecombe, Pierre de, 83  
Lorraine, 266  
Lorris, Guillaume de, 88  
Louis VIII, roi de France, 280  
Louis IX, roi de France (saint Louis), 53, 259, 280, 281, 282, 301, 334  
Louis XIII, roi de France, 267  
Louis XIV, roi de France, 485  
**Louvre**, F, Paris, château du, 31, 267-269, **413-414**, **417-418**, 333  
« donjon », 88  
grande viz, 379  
tour maîtresse, 88, 136, **X-186**, 267-268, **417**  
– baies-crèneaux, 136, **X-186**, 276  
tours secondaires, 269, **418**  
**Lucens**, VD, 101, 558  
ancien bourg, 191  
chapelle Sainte-Agnès, 191, 700, **1021**  
château, 186, 264, 529, 571, 682, 684  
– adextrement, 259, 264, 542  
– archères à niche, 110-111, 113, **152.13**, 139, 544  
– armoiries baillivales peintes, 545, **830-831**  
– *aula*, 125, 264, 542, 544  
– basse-cour (plain-château), 87, 125, 129, 203, 264, 529-530  
– braies, 543, 546  
– bretèche défensive, 203, **304**, 264  
– celliers, voûtes en brique, 544, 575/11  
– chambre chauffée, 87  
– chemin de ronde, 125, 128, 133, 139, 335  
– chemise de la grande tour, 104, 543, 546  
– citerne, 125  
– cour du plain-château, 87, 545, **829**  
– cuisine, 87  
– « donjon », réduit seigneurial, 101, 129, 194, 203, 264, 335, 542

## Index

- entrée du « donjon », 203, **304**
- escalier, 135, **185.1**, **136**, 335
- grande tour de plan circulaire, 48, 87, 91, **92**, 92, 104, **156-157**, 129, 133, 135, **185.1**, 136, 137, 139, 159, 231, 334
- guette, 130-131, **174**, v. **X-188**, 137, 335
- latrines, 418/968
- meurtrières, 542-543
- puits, 87
- résidence baillivale, 542-547, **825-833**
- toitures/charpentes, 546-547
- tourelle d'artillerie, 543, **825**
- tourelles, 203, **304**, 264, 546, **833**
- maison du Mayor, 191
- Lucera**, I, Pouilles, château, 274, **432**
  - archères, 274
  - gaine défensive, 274
- Lucinge, Guillaume, seigneur de, châtelain de Conthey, 396/273
- Lugrin, Pierre, menuisier, 584/201
- Lumbardo, Gonrad, 406/553
- Lunéville**, F, Meurthe-et-Moselle, 416/882
- Lusignan**, F, Vienne, tours circulaires, **X-188**
  - guettes, **X-188**
- Lutry**, VD, 543
  - château des Mayor, portail, 525, **790**
  - cure, 713
  - église des bénédictins, 194, 702
  - famille de, 113
  - grande tour de l'évêque, 148, 252
- Luysandres**, F, Ain, tour, 390/100
- Lybet, Jean, menuisier, 535
- Lyon**, F, Rhône, 93
- Lyon, archevêques, 93, 281
  
- M
- Mâcon, Barthélemy de, maçon, 402/440
- Magniens, Mermet, maçon, 407/578
- Magninet, Henri, charpentier, 423/1108
- Mahler*, 721
- Maillefert, Paul, 89
- Mainier, Pierre, « clerc », maître des œuvres du comte de Savoie, 14, 42, 44, 76, 91, 158, 173, 285, 286, 309, 311, 387/3, 388/49, 649, 658, 769
- Majorque, rois de, 378-379,
- Malles**, I, Haut-Adige, tour maîtresse circulaire, 133, 135, **184**
- Malliet, Jacques, charpentier, 83
- Mallifert, Jean et L., charpentiers de Champvent, 395/25
- Mangerot, Micherot, baron de La Sarraz, 438
- mangonneau, 415/875
- manteau, 84
- Manuel, Albrecht, 573
- Manuel, Hans-Rudolf, bailli de Morges, 702-703
- Maréchal, seigneurs de, 416/997
- Mareschet, Humbert, peintre, 536, 702, 722/22
- Margot, Pierre, architecte, 16, 17, 48, 65, 74, 78, 341, 343, 344, 364, 365, 366, 371, 386, 391/134, 393/185, 394/235, 421/1081, 423/1107, 426/1182, 428/1224, 452, 455, 457, 465, 472, 498, 589/353, 618, 619, 627, 641, 653-669, 675, 678, 681-684, 690/114, 741
- Marguerat, professeur, 626
- Marguerite d'Autriche, 384, 424/1145
- Mariotte, Jean-Yves, 178, 179
- Marsens** (Puidoux), VD, 49
  - tour-maison forte de, 170, **251**
- Marsupilami, SB, 13
- Martigny**, VS
  - château de la Bâtiaz, 48, 396/273
  - « donjon », 48, 400/375
  - grande tour de plan circulaire, 48, 91, **92**, 92, 104, **120**, 106-108, **126-127**, 124, 131-132, **178**, 136, 137, **190**, 138
  - archères, 107-108, **127**, 138
  - baies-créneaux, 104, 108, 124, 335
  - chemin de ronde, 128
  - échafaudage incliné, 108, 137, **190**
  - escalier, 136
  - guette, 108, 131-132
  - latrines, 108
- Martigny, Pierre de, 388/56
- Martin, maçon, 43, 390/102
- Martin, Claude, serrurier, 586/253
- Martin, Jean-Gaspard (Johann Gaspard Marti), architecte, inspecteur général des bâtiments de LL.EE. de Berne, 456, 457, 462, 465, 473, 478, 487, 492, 498, 509, 578/70
- Martinet, François, maçon, 581/124
- Martinet, scieur de Vuiteboeuf, 581/127
- Masquelier, graveur, 563
- Masraff, Puzant, 636
- Masset, Isaac, 267
- Massonnens**, FR, molasse de, 659, 660
- Mathod**, VD, 186
- Mauguetz**, VD, molasse de La, 659
- Maulmont, Géraud de, 301
- Maurici, Ferdinando, 260-261
- Maurienne, F, région, 90
- May, Wolfgang, bailli de Moudon, 545
- Medemblik**, Pays-Bas, château, 416/885
- Mehun-sur-Yèvre**, F, Cher, château, chapelle au-dessus de l'entrée, 418/967
- Meilhan**, F, Lot-et-Garonne, château, 417/925
- Meliora, Guidonus de, maçon, 400/382
- Menfrey, Humbert, v. Estavayer
- Menn Barthélemy, 562
- Menthon, Jacques de, châtelain d'Yverdon, 393/209, 753
- Menthonay, Guillaume de, évêque de Lausanne, 527, 564
- Mentue, rivière, 35
- Merdasson, rivière (Cluny), 277
- Mérian, Matthieu, 500, 523
- Mério, Jules, architecte, 362, 640-641
- Merle, menuisier, 509
- Mermet, Perrot, charpentier d'Orbe, 401/405
- Merminod, maçon de Chillion, 428/1210
- Mésot, Jean, ingénieur, 101, 233, 282-285, 287, 311, 333, 769
- Mesoz**, F, Landes, 282
- Mesqui, Jean, 264, 301, 323, 327, 331
- méteil* (*messel*), 420/1051
- Métral, Jean, lieutenant d'Yverdon, 393/209
- Métral de Mont, Guillaume, châtelain d'Yverdon, 753
- Metz, Bernhard, 418/981
- Meuron, Louis de, 596
- Meyer, Conrad, peintre, 717
- Meyer, Felix, peintre, 717
- Meyer, Jean, peintre, 708, 718
- Meyer, Werner, 387/10
- Meyrier**, FR, 252
- Meyrin, François, chapelain, 441, **639.1**
- Mez-le-Maréchal**, F, Loiret, château, 416/887
- Michaille, F, Ain, 83
- Michaud, Léon, 459, 463, 629, 654, 666, 692/183, 693/214
- Michel de Benevis, charpentier, 83
- Michod, Benjamin, 586/244
- Michoud, carrier de Chavannes-le-Chêne, 597, 598
- Miéville, Guillaume, tailleur de pierre, 584/201
- Millet, Samuel, 690/125
- Milloud, Alfred, 589/309, 644, 649
- Minnig, Albert, entrepreneur, 655
- Miribel**, F, 52
- Mitterrand, François, 267
- Mojon, Luc, 415/862
- Moldau, rivière, 260
- Molière**, La, (Murist) FR, 15, 125
  - bourg de château (*castrum*), 38, 155
  - grande tour, 111, 125-126, 127, 151, 155-156, **219**, 169, 207
  - archères, 111, **134**, 112, 151, 169
  - baies-créneaux, 125, **158**
  - cheminées, 155
  - guette, 130-131
  - latrines, 155

## Index

- signal, 503
- grès coquillier de La, 206, 244, 390/104, 461, 487
- Molondin, VD, 51, 484
- Monneron, Hugues, charpentier de LL.EE. de Berne, 495, 587/265
- Monnier, Charles, 612
- Monseigneur, AL, 13
- Mont, Ebal de, 138, 233, 403/475
- Mont, Ebal de, oncle et neveu, 412/783
- Mont, seigneurs de, 168, 227, 287
- Mont-le-Grand**, VD, tour quadrangulaire romane, 141, 168
- Mont-le-Vieux**, VD
  - bourg, 111, **131**
  - châtellenie, 110
  - château, 111, **131**
  - grande tour (« donjon »), 108, 109, 112
    - chemise, 109
    - lices, 109
    - poêle, 109
- Mont-Saint-Jean**, F, Côte d'Or, château, 301, 327-332, **545-556.1**, 332
  - baies, 327, **545**, 328-329, **549-551**
  - chapelle, **329**, 552
  - chemin de ronde, 327-328, **547**
  - cheminée, 330, **555.1**
  - cour intérieure, 381
  - entrée, 327-328, **546**
  - grand cellier, 329-330, **553-554**
  - latrines, 301, 327, **545**, 331, 334
  - parapet crénelé, 328
  - église paroissiale, 327
  - enceinte du *castrum*, 327
- Mont-Saint-Jean, Guillaume de, 419/1027
- Montagny(-le-Corbe), Albert, seigneur de, 153
- Montagny-le-Corbe** (Montagny-près-Yverdon), VD, 15, 27, 38, 54, 362
  - bourg du château, 38, **32**, 153
  - Chamard, 362, 739
  - château, 38, **32**, **214-215**
    - archères, 111
    - belvédère, 153
    - grande tour quadrangulaire, 38, **32**, 111, 153, 169
    - lucarnes, 153
    - pont-levis, 153
    - tour polygonale orientale, 153, 215
  - village, 38
- Montagny(-les-Monts), Guillaume I<sup>er</sup> de, 48, 111, 139
- Montagny(-les-Monts), seigneurs de, 111, 142
- Montagny(-les-Monts), Ulrich de, 142
- Montagny-les-Monts**, FR, château, 77
  - « donjon », 397/287
  - grande tour de plan circulaire, 48, 91, **92**, 92, 104, 112-113, **135**, 135, 136, 335
    - archères, **152.16**
    - escalier, 135, 136, 335
    - guette, 130, 335
- Montaigne, Michel de, 597
- Montaiguillon**, F, Seine-et-Marne, 416/887
- Montbéliard**, F, Haut-Rhin, 484
- Montcherand**, VD, tuf de, 496
- Montélaz, 54
- Montellier**, F, Ain, Le, château
  - archères, 130
  - basse-cour/plain-château, 129
  - entrée à deux tours, 129
  - grande tour, 128-129, **167-168**, 139
  - motte, 129
  - réduit seigneurial, 129, **169**
- Montellier, seigneurs du, 139
- Montenach (Montagny), Nicolaus von, bailli de Vuissens, 558
- Montet-Cudrefin**, VD, église, 701
- Montfalcon, Aymon de, évêque de Lausanne, 561, 565
- Montfaucon, Girard de, 401/406
- Montfaucon-Montbéliard, Amédée III de, 25, 27, 28, 29, 32, 34, 35, 38, 39, 40, 42, 55, 92, 95-96, 97, 98, 112, 113, 138, 139, 152, 153, 169, 263, 388/49
  - Jean II de, 139, 406/554
  - Henri de, 424/1137
  - seigneurs de, 24, 34, 38, 95, 137, 153, 164, 165, 186, 333
  - Thierry, comte de, 95-96, 97
- Montferrand, Benoît de, évêque de Lausanne, 575/11
- Montfort**, F, Côte-d'Or, château, 301, 419/1019
- Montfort, Simon de, 282
- Montheron**, VD, abbaye de, 24, 389/81
- Monthey**, VS, château-vieux, "donjon", 397/287
- Monthey, Jean de, charpentier, 83
- Monti Bourbonni, Laurent da, 574
- Montjovet**, I, Val d'Aoste, château, 513, **767**
- Montluel**, F, Ain, 52
- Montmayeur**, I, Val d'Aoste, grande tour circulaire, 106-107, **125**, 127, 138
  - archères, 106, 138
  - échafaudage incliné, 107, 137
- Montmélian**, F, Savoie, 52, 287
  - « donjon », 87
- Montmusart, v. Morat
- Montolieu, Isabelle de, 89, 645
- Montreuil-Bellay**, F, Maine-et-Loire, porte urbaine, 403/467
  - bossage en boules, 403/467
- Montreux**, VD, château du Châtelard, v. Châtelard
- Montricher**, VD, « donjon », 397/287
- Montsalvan** (Montsalvens), FR, château (*castrum*), 154-155
  - archères, 154
  - bourg, 154
  - bourg-refuge (ressat), 154
  - grande tour, 154-155, **217**, 169
  - réduit seigneurial (« donjon »), 154
- Montségur**, F, Ariège, château, 281
  - baies-créneaux, 281
- Moosbrugger, Johann Jacob, stucateur, 551, 555
- Morandi, Jacques, maçon, 626
- Morat**, FR, 40, 51, 204, 420/1053
  - castrum*, 251
  - château, 77, 251-257, **391-399**, 547-550, **834-839**, 571, 572, 588/282
    - appartement du châtelain, 257
    - archères, 151, **225**, 255, 256
    - *aula*, 252, 253, 256, **398**, 548
    - baies-créneaux, 254, **394**, 255, **397**, 256, 319, 335
    - boutique, 253, 257
    - braies, 251, 254, 257, 548-550, **838**
    - *camera domini*, 253, 256
    - celliers, 256
    - chapelle, 257
    - chemin de ronde (parapet du), 213, 226, 227, 244, 254, **394**, 255, **397**, 256, 257
    - cour de la grande tour, 253, 257
    - cour de l'entrée, 253, 256
    - cour intérieure, 253, 254-255, 548
    - cuisines, 257
    - « donjon », 253
    - échauguettes, 255
    - écuries, 252, 253, 257
    - entrée au « donjon », 253, 254, 255, **395**
    - étables, 252
    - fausses-braies, 549
    - fenil, 257
    - fossés, 253, 257, 550, **838**
    - galeries, 255, 257
    - galeries-hautes, 381
    - garde-robe, 256
    - grande tour quadrangulaire, 126-127, **159**, 151, 154, 157-159, **224**, 163, 169, 251, 252, 254-255, **395/396**, 256
    - grange, 257
    - jardins, 253
    - latrines, 548
    - lices(-terrasses), 253, 254-255
    - panaterie, 253

## Index

- pont-levis, 255, 257
- prisons, 158
- puits, 253, 256
- résidence baillivale, 547-550, **834-839**, 571, 572
- retrait, 256
- *stupha*, 253, 256-257
- toitures, 257
- tourelles/échauguettes (*tornelle*), 405/537
- tours secondaires, 108, 253-255, **394, 397**, *tornelle* 415/855
- verger comtal, 253
- châtelain de, 254
- Montmusart (bourg de château?), 251, 254, 257
- moulins, 251
- Ryf, 257
- tour zähringienne, 251
- ville
  - enceinte urbaine, 251, **391**, 252, 253
  - entrée occidentale (*Obertor*), 251
  - Tour Rouge, 251, **391**, 252
- Morel, Jacques, voiturier, hôte de la Charrue, 490, 586/243, 586/253
- Morerod, Jean-Daniel, 92
- Morges, La (rivière), 183
- Morges**, VD, 47, 48, 56, 485
  - baillis de, 702-703, v. Samuel-Frédéric Fasnacht, Hans-Rudolf Manuel, Carl von Ryhiner
  - château de, 16, 47, 48, 53, 70, 162, 179-185, 186, 264, 340, 357, 424/1138, 511-517, 763-766, **771-772**, 547, 566, 645, 681, 683, 684
  - archères, 110, **152-17**, **152-30**, 139, 179-180, 181, **269**, 273, 311
  - armoiries baillivales peintes, 516
  - artillerie, maison de l', 420/1050
  - *aula magna inferior*, 181, 184
  - *aula magna superior*, 181-183
  - basse-cour, 183, 511, **763**
  - braies, 58, 180, **267**, 182-183, **273-274**, 511, **763**, 514-515
  - *camera domini*, 180-181, 184, 338, 512
  - cave à niches, 180, **266**, 184, **276**
  - celliers/caves(-gainés), 273
  - chapelle, 181, 298
  - charmurs, 183
  - chemin de ronde (parapets), 139, 180-181, 409/628, en quart de rond 495, 512-513, **765-766**
  - celliers, 180, 182, 515
  - cour d'entrée/cour de la grande tour, 182-183, 268, 409/636
  - cour de la grande tour/entrée, 515
  - cour intérieure, 181-182, **271-272**, 214
  - cuisines, 184, 202, 300, 515
  - « donjon », 87, 89
  - entrée du château, 180-181, **267-268**, 397/287, 515
  - épicerie, 300
  - escalier, 182, **270**, 183
  - escalier à vis, 181
  - galeries, 181
  - grande tour circulaire, 90, 104, 139, 159, 179, **268, 272**, 200, 230, 238, 254, 293, prisonnière 397/287, 511
  - jardin d'agrément, 58, 180, **267**, 184, 200, 202, 513
  - jardins utilitaires, 180, **267**
  - latrines, 307
  - lices, 58, 182, 184, 202, 300, 515
  - loggia sur le jardin, 184, 409/638, 513
  - panaterie, 338
  - poterne d'accès aux lices, 269
  - résidence baillivale, 516-517, 572
  - retrait, 513
  - *stupha*, 181
  - toitures, 181, 296, 375-377, **618.1**, 427/1204, 516
  - tours secondaires, 178, 232, 268, 338, 512-513, **764-765**
  - tuiles, 181
  - vergers, 202
- halles, 511, **763**
- Huet de, maître maçon, 110, 162, 184-185, 223, 224, 226
- molasse de, 199
- ville de, 389/80
- Mothe**, La, VD, tuf de la, 588/276
- Mottaz, Eugène, 644
- Motte-Monboyau**, La, F, Indre-et-Loire, « donjon », 397/282
- Moudon**, VD, 83, 541, 733
  - châtellenie, 47
  - cure de, 708, **1027**
  - église Saint-Etienne, 192, 194, 298, 353
  - charpente 363-364, **595**
  - grande tour quadrangulaire romane (« zähringienne »), 141, 168
  - Jacques de, ingénieur et maître des œuvres du comte de Savoie, 52, 60, 77, 82, 181, 183, 200, 391/143, 392/178, 396/258, 407/595, 410/703, 421/1066, 423/1126, 424/1128, 427/1198, 428/1213
  - parc médiéval, 415/875
  - Rodolphe de, châtelain d'Yverdon, 45
- Mouillebouche, Hervé, 279
- Moyne, Jean-Pierre, 202, 203
- Muiden**, Pays-Bas, château, 416/885
- Mujon, Le, rivière, 33, 34, 35, 41
- Mülinen, Wilhelm von, bailli de Vevey, 530, 535
- Muller, Alain, 666
- Muralt, Johann Bernhard von, bailli d'Yverdon, 455
- Muralt, Samuel de, bailli de Grandson, 511
- Murer*, 591/421
- Muri**, AG, château, 710
- Musée national, 684
- Müstair**, GR, abbaye Saint-Jean, tour Planta, crénelage, 404/489
- Mutter, Anthoni, maçon, 523
- Mynia (lac de Tibériade), palais de, 415/869
- N
  - Nader, Johann Paulus, architecte, 550
  - Naef, Albert, 16, 23, 89, 103, 108, 143, 144, 145, 146, 149, 245, 308-309, 390/101, 428/1224, 517, 529-532, 534-535, **807**, 548, 589/331, 640, 645, **960**, 646, 647-649, 656, 667, 669, 676, 680, 683, 684
  - Naef, Samuel, 132, **177**, 183, **274**
  - Nägeli, Hans-Franz, 438
  - Najac, F, Aveyron, château, 263, 284-285, **463**
    - archères, 263, 284-285, **463**
  - Namur, comtes de, 50
  - Namur, Guillaume de, comte, 50
  - Nantes, Edit de (révocation), 485, 486
  - Narbonne, évêques de, 330
  - necessaria* (latrines), 423/1112
  - Nein, Antoine, architecte, 549, 552-553
  - Nesles-en-Tardenois**, F, Aisne, château, 416/887
  - Neuchâtel**, NE
    - Catherine de, 185
    - château, 150
      - porte à deux tours, 416/892
    - collégiale, charpente, 425/1162
    - comté de, 361
    - comtes de, 185, 249, 409/659
    - décanat, 39
    - « donjon », 87, 249
    - lac de, 21, 23, 24, 54, 59, 152, 249, 658, 740/32
    - Rodolphe de, comte, 49, 185, 350
    - ville, 608, 640, 701
  - Neuf-Brisach**, F, Haut-Rhin, 485
  - Nicat, maître de gymnastique, 689/94
  - Nicollier, Fanny, 727
  - Nidau**, BE, 51
    - tour quadrangulaire, 403/469
  - Niederer, institut, 601
  - Nigra, Carlo, 167
  - Nogent-le-Rotrou**, F, Eure-et-Loire, grande tour quadrangulaire romane, 141
  - Normandie, 334
  - Northumberland, 294
  - Nozon, Le, rivière, 33, 565
  - nueta* (noue), 427/1197

## Index

- Nydegg**, BE, grande tour quadrangulaire romane (« zähringienne »), 141
- Nyon**, VD
- château (maison forte), 166, 170, 523-529, **786-789**, **791-792**, **794**, 645, 656, 680, 683, 684
  - *aula* des Cossonay-Prangins, 524
  - basse-cour, 197
  - braies/lices, 525
  - cour intérieure, 524
  - galeries de bois, 561, 709, **1028**
  - grande tour-*aula* quadrangulaire, 166, 526-529, **791**, **792**, **794**
  - résidence baillivale, 526-529, 567, 572
  - tour quadrangulaire « du bailli », 524-525, **788-789**, 567
  - tourelles, 166, 203, 521, 524, 787
  - port, 230
  - ruelle de la Poterne n° 4, 308-309, 509
  - tour de Rive (tour César), 230
- O
- Oberhänsli, Alfred, architecte, 620, 637, 692/178
- Obrodanus, roi Vandale, 574
- Officier Etranger, LC, 13
- Ogens**, VD, tuilerie, 733, 735
- Oingt**, F, Rhône, château
- grande tour circulaire, 93, 95, **96**, 281-282
  - baies-créneaux, 94, 95, 282
- Oingt, Guichard d', 93
- Oiselay**, F, Haute-Saône, 284
- Oiselay (Oyseler), Guillaume d', charpentier, 45, 198, 284-285, 389/92, 391/120
- Oleyres, Pierre d', 159, 252, 255
- Oleyres, seigneurs d', 158-159, 253, 255
- Oleyres, Ulrich d', 253
- Olivier, Juste, 89, 645
- Olivier, Samuel, pasteur, 37
- Olloz, docteur, 608
- Oltigen, Bouchard d', évêque de Lausanne, 144
- Omeyyades, 261
- Oppens**, VD, tuilerie, 733, 735
- Orange, prince d', 502
- Orbe**, VD, 20, 24, 27, 33, 34, 39, 41
- bailliage commun, 358
  - chapelle Notre-Dame des Vignes, 441
  - château, 27, 31, **20**, 186, 263
  - *aula*, 164, 165
  - baies-archères (en lancette), 153
  - braies, 31
  - *camera domini*, 165
  - chapelle, 165
  - « donjon », 87
  - entrée, 31
  - grande tour circulaire, 27, 31, 91, **92**, 92-93, **93-94**, 98, 100, 104, 114, 123, **153**, 124, 125, 131-132, **177**, 138, 139, 164, 195, 263
  - baies-créneaux, 92, 93, 123, **153**, 276, 333
  - chemin de ronde, 92, 93, 123, **153**, 195, 333
  - escalier, 135
  - fenêtre (archère?), **152.10**, 138
  - guette, 131-132, **177**, 137
  - hourds, 93, 123
  - latrines, 300
  - lices, 31
  - tours secondaires de plan quadrangulaire, 31, 153, 164-165, **239-241**
  - baies-archères (en lancette), 165, **241**
- Orbe, plaine de l', 33, 625
- Orbe, port d', 420/1053, 496
- Orbe, rivière de l', 24, 33
- Orbe, seigneurs d', v. Montfaucon-Montbéliard
- Oricourt**, F, Haute-Saône, tour quadrangulaire, baies-créneaux, 279
- Orléans, Evrard d', sculpteur, 338
- Orlier, Pierre d', châtelain d'Yverdon, 389/78
- Oron**, VD
- bailliage, 439,
  - château, 156, 382-384, **628**, 523, 529, 535-542, 569, 571, 583, 656, 681, 683, 684, 693/239
  - armoiries baillivales peintes, 468, 541, 564
  - archères, 104, 105, 428/1222
  - archères en croix, 382
  - *aula* primitive du plain-château, 382
  - *aula*-refuge, 382
  - baies à croisée et accolades, 382
  - braies, 537
  - chemise de la grande tour, 536
  - cour intérieure, 382, 384, **629-630**, 539, **819**
  - entrée, 536-537, **810.1**
  - escalier, 384, **630**
  - forteresse « romane », 428/1222
  - galerie-haute/loggia, 382, 384, 537, **812**
  - grande tour de plan circulaire, 48, 91, **92**, 104, 105, 106, **121**, 138, 536-537, **809**, **813**
  - grenier, 537, **811**
  - jardins, 58
  - latrines, 383, 537
  - lices, 58
  - meurtrières/canonnières, 535-536, **810.2**
  - paradis, chambre du, 538, 540-541
  - plain-château, 382-383
  - pont-levis, 536, 542
  - portique/grande galerie puis grand vestibule, 382, 537-539, **819-820**, 540
  - réduit seigneurial, 382
  - résidence baillivale, 535-542, **809-822**, 569, 571
  - toitures/charpentes, 374
  - tourelles, 203, 536, **810.1**
  - voûtes en brique, 575/11
- Girard, seigneur d', 203
- Pierre d', évêque de Sion, 48, 131, 400/375
- Rodolphe II, seigneur d', 139
- Rodolphe III, seigneur d', 139
- seigneurs d', 156, 169, 287
- Oron-Bossonnens, Amédée I<sup>er</sup> d', 105
- Oron-Bossonnens, seigneurs de, 105, 138
- Orsens, François d', châtelain d'Yverdon, 392/178
- Ortenberg** (Scherwiller), F, Bas-Rhin, 400/375, 408/611
- Ostermundigen**, BE, molasse de, 640, 650
- Otava, rivière, 260
- Ottokar II Premysl, 260
- Ouchy**, VD, château
- grande tour quadrangulaire, 93, 168
- Oulens, Guillaume d', *miles*, châtelain de Champvent, 409/662
- Oyace**, I, Val d'Aoste, grande tour octogonale, 126-127, **163-164**
- Oyseler, Guiot, charpentier, 417/936
- Oyseler, Guionet, charpentier, 417/936
- P
- Palais, Guillaume de, 160
- palatium*, 397/287
- Palézieux**, VD
- Hugues de, 101, 153, bailli de Vaud, 387/4
  - seigneurs de, 101
- Palma de Majorque**, E, Château du Bellver, 379
- cour-patio, 379, **620**
  - galerie-haute, 379, **620**
  - portique, 379, **620**
- Palmyre**, Syrie, 415/869
- Palud, Gérard de La, 129, 234
- Palud, Péronet de La, 413/788
- Palud, seigneurs de La, 135
- Pantly, Pierre, peintre, 716
- Paris**, F, 52
- hôtel des Tournelles, 483,
  - Palais de la Cité, grande salle, 338, **565**
- Parroy**, F, Meurthe-et-Moselle, château, 416/882
- Pas, Guillaume du, maçon, 43
- Passavant**, F, Haute-Saône, château, tour circulaire, baies-créneaux, 279

## Index

- Pauli, Pauly, Antoine, maître maçon valsésien, 384, 523, 536-537  
Pauli, Jean, maître maçon valsésien, 523  
Pavid, potier de terre d'Yverdon, 454  
Pavid, Jean-Albert I, potier de terre d'Yverdon, 456, 457, 460, 470, 509  
Pavid, Jean-Albert II, potier de terre d'Yverdon, 456  
**Payerne**, VD, 77  
    église paroissiale, 194  
    hôtel de ville, 700-701, **1022**  
    ménétriers de, 53  
    prieuré clunisien  
    – église, 740/32  
    – résidence baillivale, 565, 689/104  
    – salle capitulaire, 391/138  
Pays de Galles, 44, 128, 129, 162, 264, 283, 315, 333-336, 769  
Péclard, Ulysse, 409/654  
Pélichet, Edgar, archéologue cantonal vaudois, 641, 654, 656, 683, 693/228, 693/238  
Pellicier, Adam, voiturier, 581/124  
Pelot, Anne-Françoise, 667  
Perceret, juge, 689/101  
Père Abbé, FB, 13  
Perilloux, Jean, charpentier, 414/832, 427/1197  
Perinet, barbier, 52  
Perinetti, Renato, 399/373  
Pernoux, Charles, ferronnier, 667  
Pérouse de Montclos, Jean-Marie, 89, 151  
**Perpignan**, F, Pyrénées-Orientales, château des rois de Marjorque, 379, **621.1**  
    appartements royaux, 379  
    *aula*, 379  
    chapelle, 379  
    cour intérieure, 379  
    escalier, 378  
    galerie-haute, 379  
    portique, 379  
Perregaux, Alexandre, architecte, 376  
Perregaux, Henri, architecte, 89, 610, 611  
Perret, François, 682  
Perret, Françoise, 654  
Perret, Jean-Pierre, 654  
Perret-Gentil et Rey SA, bureau d'ingénieurs civils, 673  
Perret-Gentil, André, 642, 741  
perrière, 415/875  
Perrin, Jean, charpentier, 364  
Perrinet de Fagne, receveur des sels de France, 471  
Persenda, Guillaume, changeur lombard, 56  
**Peseux**, NE, maison Sergeans, 701  
Peseux, Claude, menuisier, 452  
Pestalozzi, Henri, pédagogue, 459, 461, 533, 595-607, 612, 613, 614, 616, 617, 622, 623, 625, 627, 631, 642-643, 645, 648, 657, 663, 667, 680  
Pestalozzianum, Zurich, 599  
Pétain, maréchal, 646, **961**  
Peterlin, Abraham, menuisier de Moudon, 590/377  
Peterlin, Daniel, menuisier de Moudon, 541  
Petit, Jean, maçon, 404/486, 409/638  
Petit Bavard, GC, 13  
**Petit-Vivy** (Barberêche), FR, grande tour quadrangulaire, 153-154, **216**, 169  
    archères, 154  
    cheminée, 154  
Petitat et Cie, négociants en vin, 495, 638  
Petitpierre, Auguste, entrepreneur, 690/141  
Petitpierre, François, 686/17  
Pettolaz, François-Ignace, architecte, 548  
Pevsner, Nikolaus, 769  
**Peyrepertuse**, F, Aude, château, 280-281  
    donjon Sant-Jordi, 281  
    fenêtres à linteau droit sur coussinets, 280-281, **454**  
Peytrignet, Benoît, maçon d'Yverdon, 496, 587/263, 587/267  
Peytrignet, Jacques, charpentier d'Yverdon, 739/21  
Peytrignet, Pierre, maçon d'Yverdon, 473, 496, 582/165, 587/263, 587/267  
Philibert, Jean, maçon, 406/553  
Philibert, Perrod, charpentier, 78  
Philippe II Auguste, roi de France (1180-1222), 31, 88, 136, 137, 263, 264, 266, 267, 269-272, 333, 334, 402/462  
Philippe le Bel, roi de France, 301, 338  
Piaget, Arthur, 185  
Pichard, Adrien, ingénieur, 33  
Pidoux, Michel, tailleur de pierre, 746  
pied savoyard (0,28 m), 43, 45, 46, 60, 63, 65, 67, 72  
Piémont, 339  
Piémont-Sardaigne, royaume de, 502  
Pierraz, Humbert de, 740/32  
Pierre, Humbert de, tuilier d'Yverdon, 394/213  
Pierre, gypcier, 461, 577/51  
Pierrefleur, Guillaume de, 360, 440  
**Pierrefonds**, F, château, 669, 676  
**Pignerol**, I, « donjon », 397/287  
    *palatium*, 397/287  
Piguet, Armand, 651, 675  
Piguet, Armand, fils, 692/178  
Piguet, Jean-Claude, 694/276  
Pillichody, Jean-Georges, 470, 473, 479  
**Pisek**, Rép. Tchèque, château, 260, **405**  
    braies, 260  
Pittet, Jean-François, tuilier, 581/127  
    *planare*, 364  
Place, Jacques, maçon, 739/21  
Plantagenêts, 262, 267, 274  
Plantin, Jean-Baptiste, 89  
plâtre dur de Villeneuve, 200  
Plepp, Joseph, 500, 586/239  
Plessis-Gouret, André du, seigneur d'Ependes, 486  
poipe, poype (motte), 25, 10, 87, 111, 115, 116  
Poitiers, Alphonse de, 284  
Pollien, François, potier de terre de Lausanne, 540-541  
**Pollinge**, F, Haute-Savoie, porte à deux tours, 416/892  
**Pont-d'Ain**, F, Ain, 222  
Pont-d'Ain, Rolet de, charpentier, 396/269  
**Pont-de-Veyle**, F, Ain, 52  
**Pont-sur-Arve**, F, Haute-Savoie, fortifications, 399/364  
**Pontarlier**, F, Doubs, 20  
**Porrentruy**, JU, 718  
    grande tour circulaire (Réfous), 95-96, **98-99**, 97, 98, 137, 138, 153, 333  
    – archères, 95-96, **152.8**, 138  
    – chemin de ronde, 96, 127, 333  
    – hourd, 96  
    porte à deux tours, 272  
**Portchester**, GB, château, 258, **401**  
Portner, Christian, charpentier, 476, 477, 580/107, 587/264  
**Posanges**, F, Côte-d'Or, château, 329  
Potterat, David, maçon, 578/71, 581/127  
Pouilles, I, 258, 260, 301  
Poyet, menuisier et vitrier, 578/72, 578/73, 579/94  
Pradervand, Brigitte, 450  
Pradès de la Ramière, Pierre, 486  
**Prangins**, VD, château, 570, 684  
Prangins, Aymon de, 227, 406/572  
Prangins, seigneurs de, 170, 203  
**Prato**, I, Toscane, château, 260  
Pré, Rodolphe de, maître des œuvres du duc de Savoie, 175, 392/158, 407/594  
Préfet de la Broye, 209  
**Premia**, I, Val d'Ossola, tour quadrangulaire de Cristo, 147, **205.2**  
Preste, Jean, de Salins, 401/399  
Prévost, Guillaume, maçon, 401/400  
**Provins**, F, Seine-et-Marne, archère de type philippin, 277, **441**  
**Puilaurens**, F, Aude, château, 300-301, **489**  
**Pully**, VD, église, 700  
Pully, Rolet de, verrier, 352  
*pyason*, 390/102

## Index

### Q

Quanya, Jean, 424/1136  
Quart, seigneurs de, 126, 405/542  
**Quéribus**, F, Aude, château  
baie à croisée, 307, **504**, 334

### R

**Radzyn**, Pologne, château, 260, **405**  
Raemy, Daniel de, 695, 732, 742, 751  
Raemy, François-Pierre-Bernard, intendant des bâtiments de Fribourg, 552  
Raemy, Jacques de, 689/90  
Ragotzi, gypsier, 457  
Rahn, Johann-Rudolph, 170, 645, 682  
**Rances**, VD, vignes, 481  
Rank, André, 596, 613  
Rapit, charpentier, 600, 601, 610  
Rapit, Henri, menuisier, 619  
Rarogne, Henri de, évêque de Sion, 400/375  
*rasteaulx (rastri)*, 77, 395/257  
Ratzé, Nicolas, bailli de Châtel-Saint-Denis, 563  
*ravelin (rivelin)*, 396/257  
Ravoire, Pierre de, châtelain de Conthey, 400/377  
Raymond, v. Vevey  
Recordon, Jean-François, menuisier, 584/205  
Recordon, Jérémie, maçon, 579/100, 581/124  
Recordon, Rodolphe, charpentier, 492  
**Regensberg**, ZH, grande tour circulaire, 91, **92**  
Reich, troisième, 54  
**Reichenberg**, D, Bade-Wurtemberg, grande tour circulaire, 270, **420.3-4**  
**Reichshoffen**, château, 416/883  
Reickler, menuisier, 701  
Rémy, Christian, 301  
Renfer, Christian, 701  
Renouard de Bussierre, receveur des sels de France, 471  
**Réole**, château de La, F, Gironde, 275  
gaine défensive, 275  
Restinily, peintre, 455, 457  
*retrait, retrex*, 421/1065  
Revermont, F, Ain, 117  
*Revue encyclopédique*, 687/31  
Reymond, Albert-Henri, maçon, 579/105  
Reymond, Jonas-Louis, maçon, 457, 490, 492  
Reymond, Maxime, 693/212  
Reynard, Jean, châtelain de Chillon, 83  
Reynier, Antoine, maçon, 351  
Reyroud, Samuel, menuisier, 507  
«ressat» (< *receptum*), 35, 388/56, 388/71  
Rhin, fleuve, 20, 21  
Rhône, fleuve, 21, 82, 83, 185, 491  
dignes du, 284  
vallée du, 48, 87  
**Rhuddlan**, Pays de Galles, château, 283, 287, 289, **470.2**, 295, **478**, 354  
archères, 305, **498**, 311-313, **522**  
braies, 305, **498**, 311-313, **521-522**, 315  
entrées à deux tours, 295, 315  
fausses-braies, 418/980  
latrines, 302-305, **491.4**, **493**, **498**, 327  
Richard, Collet, charpentier, 539  
**Richemont-Villette**, F, Ain, château, 234-236  
archères, **152.25**, 235  
chemin de ronde, 234-235  
entrée de la grande tour, 234  
escalier, 135, 235  
grande tour, 135, 139, 231, 234, **363**  
latrines, 235-236  
plancher à double solivage, 235  
tours secondaires, 135, 234, 235, **364**  
Rickli, Jean, 586/244  
Riond, François, batelier?, 585/230  
**Ripaille**, F, Haute-Savoie, 53  
grande tour quadrangulaire résidentielle (projet), 167, 527  
résidences comtales puis ducales, 423/1126  
– enceinte basse, 589/316  
**Rising**, GB, grande tour quadrangulaire romane, 141  
Ritter, Niclaus, tuilier, 583/253  
**Rivoli**, I, 167  
**Robellaz**, VD, La, 470  
Robert, ménétrier d'Allemagne, 52  
Robert II, duc de Bourgogne, 324  
Roberti, famille, 681  
Robin, Hugonet, charpentier, 78  
Rochat, Claude, 727  
Rochat, Louis, 23, 619, 621-622, 918, 626, 644, 674  
Rochat, Robert, couvreur-alpiniste, 688/77  
**Roche-sur-Foron**, La, F, Haute-Savoie, 114  
grande tour circulaire, 91, **92**, 114, 116, 139  
– archères, 114, 116, **144**, 136, 139  
– escalier, 136  
**Rochefort**, F, Savoie, grande tour circulaire, 91, **92**, 114, 116  
archères, 114, 116, **144**  
Rochefort, seigneurs de, 117, 139  
**Rochette**, La, F, Haute-Savoie, château  
archères, 114, 139  
chemin de ronde, 127  
grande tour circulaire, 91, **92**, 139  
Rodes, Antoine de, maître de galères, 392/158  
Rodolphiens, rois, 24  
Rodt, Edouard von, 175  
Roggen, potier de terre de Morat, 550  
**Roillebod**, GE, site castral, 387/11  
**Rolle**, VD  
château de, 16, 227-233, **350-355**, **357-360**, 237, 238, 386,  
403/475, 535, 645, 656, 689/104  
– appartement du châtelain, 228  
– archères, 228, 231, 232, 233, 283  
– *aula magna*, 231  
– bourg-port fortifié, 227  
– baies-crèneaux, 227, 231  
– braies, 228-229, **351**, **353**, 230, 231, **354**  
– *castrum*, 233, 412/783  
– celliers, 231  
– cour d'entrée, 384-385  
– cour intérieure, 227, 384-385, **634**  
– digues, 229, 230, **354**  
– «donjon», 227  
– entrée au «donjon», 228, **351**, 233  
– escalier, 135, 232, 233  
– fossés, 227  
– galerie, 230  
– grande tour, 135, 227, 230-232, **357-358**, 254, 386  
– latrines, 229, 231, 232  
– lices, 227, 228-229, **351**, **353**, 230  
– pieux compresseurs (fondations), 259  
– port, 229, 231, 233, 249  
– toitures basses, 227, 231, 232, 296  
– tour quadrangulaire, 228, 231, 384  
– tourelle, 229  
– tours secondaires, 108, 229, **353**, 231, **355**, 232-233, **359-360**, 255  
seigneurie, 386  
**Romainmôtier**, VD  
église priorale, 192, 646, 740/38  
ensemble conventuel, 565  
maison du prieur/siège baillival, 565  
*Roman de la Rose*, 88  
«donjon», 88  
Maupertuis, 88  
tour, 88  
*Roman de Renart*, 88  
Romanel, Girard, charpentier, 393/203, 394/216  
**Rome**, I, château Saint-Ange, 513  
**Romont**, FR, 52, 83, 84, 100, 161, 211, 224, 287, 316  
bourg de château (*castrum*), 99, 100, 176-177, 316, 407/579  
– maison avec chapelle de Humbert de Fernay, 407/579



## Index

- bourg neuf (*burgum*), 176, 316  
grand château, 48, 77, 173-177, **XII-259**, **254-258**, 263, 283, 316, 336, 557, 588-282  
– archères, 99, 100, 173, **255-256**, 175, 176, 273  
– auditoire/tribunal, 317, 320  
– *aula*, 173-174  
– *camera domini*, 173-174, **256**  
– chambres de parement, 174  
– chapelle, 173-174, 296  
– charmur, 176  
– chemin de ronde, 173, 176  
– cour intérieure, 175  
– garde-robe, 173  
– grand « donjon », 87  
– grande tour, 14, 91, **92**, 98-100, **104-106**, 102, 124, 136, 140, 158, 161, 174-175, **258**  
  archères, 110, 112, 118, **152.7**  
  cheminée, 100, 319  
  escalier, 136  
  guette, 100  
– jardin d'agrément, 176  
– latrines, 175, 300  
– lices/terrasses, 176, 314  
– portique à poteaux, 556-557, **858**, 567  
– poterne d'accès aux lices/fossés, 269  
– puits, 175  
– résidence baillivale, 557, **857-859**, 572  
– roue à écureuil, 175, **258**  
– *stupha*, 174  
– toitures/charpentes, 175-176  
– tour semi-circulaire de la chapelle, 173, 176, 269, 296  
– « vieux donjon », 173  
châtellenie, 47  
église de la Fille-Dieu, 701  
petit château ou petit « donjon », 87, 100-101, **XII-259**, 140  
– *aula*, 87, 100  
– entrée au « donjon », 399/350  
– grande tour de plan circulaire (« à Boyer »), 48, 91, **92**, 92, 100-101, **107-108**, 102, 109, 124, 135, 136, 137, 140, 177, 335, 608  
  archères, 100, 101, 102, 118, **151**, **152.11**, 154  
  cheminée, 102, 319  
  escalier, 135, **185.2**  
  guette, 130, 135, 335  
  latrines, 177, 300  
– portique, 386  
*podium*, 99  
ville de, 659  
**Roquefixade**, F, Ariège, château, 308, **505**  
  baies, 308, **506**  
**Roquetaillade**, F, Gironde, château, 301, 416/883  
**Rosières**, FR, château, enceinte, 521  
Rossel, Antoine, hôte de Ballaigues, 585/219  
Rosset, Paul, architecte, 148  
Rossi (Rossier), Jonas, menuisier, 453, 577/69, 711  
**Rossillon**, F, Ain, 83  
Rossillon, Jean de, évêque de Lausanne, 49  
Rossillon, Thomas de, 420/1053  
Rotondo, Vuiet, changeur lombard, 56  
**Rougemont**, VD  
  ancien prieuré clunisien, 565  
  château baillival, 565-569, **875-880**, 572  
  – chemin de ronde, 567  
  – cour intérieure, 566-567, **878**  
  – enceinte extérieure, 566  
  – meurtrières, 566  
  – portique/galeries, 566-567, **878**  
  église, 710-711, **1032-1033**  
Rougemont, Jean de, 84  
Rouilly, Raymond, architecte de la ville, 640  
Roulin, Marcel, 610  
Rousseau, Jean-Jacques, 534  
**Rovray**, VD  
  château sur motte, 503, **743**  
  signal, 503, **743**  
**Rozemont**, F, Nièvre, château, tours semi-circulaires flanquantes, 147  
Ruchat, Abraham, 89, 573, 642  
**Rue**, FR, château  
  grande tour quadrangulaire, 102, 142, 154, 160-162, **228-230**, 163, 169, 255  
  – archères, 161, **229**  
  – *aula*, 557  
  – chemin de ronde, 162  
  – cheminée, 102, 161  
  – pont-levis, 161  
  résidence baillivale, 557-558, **860**, 572  
Ruet, Pierre, charpentier, 427/1197  
Ruey, Bisonce, charpentier, 394/212  
Ruey, Pierre, charpentier, 394/212  
Ruffiner, Peter, maçon valsésien, tailleur de pierre et architecte, 565  
Ruffy, Victor, conseiller d'Etat, 692/199  
**Rupt-sur-Saône**, F, Haute-Saône, tour maîtresse circulaire, 147, **205.1**, 279  
  baies-créneaux, 279  
  chemin de ronde, 147  
  chemise, 147  
  hourd, 147  
Rusillon, Jacques, 582/163  
Rutschi, Uli, architecte, 440, 441  
*Ruttenfenster*, 461  
Ruyer (Rue, Ruet, Ruey), Guillaume, charpentier d'Yverdon, 422/1092  
Ryhiner, Carl von, bailli de Morges, 516  
  
S  
**Saillon**, VS  
  bourg de château (*castrum*), 151  
  château, 146, 396/273, 503, 769  
  – *aula*, 150  
  – *castrum*, 400/388  
  – grande tour de plan circulaire, 43, 48, 91, **92**, 102, 103, **115**, 104, 124, 138, 283, 314, 769  
  archères, 101, 103, **116**, 138, 284  
  échafaudage incliné, 137  
  latrines, 103, **115.1**, 300  
Saillon, Pierre et Jacques de, 503  
**Saint-André-de-Varan**, F, Ain, 402/440  
**Saint-André-sur-Suran**, F, Ain  
  basse-cour/plain-château, 117  
  bourg de château (*castrum*), 117, 402/424  
  château, 117  
  – archère, 117, **149**, 139  
  – escalier, 136  
  – grande tour circulaire, 117, **149**, 139  
**Saint-Antoine-en-Viennois**, F, Isère, 309  
Saint-Antoine, Guillaume de, maçon, 43, 309  
**Saint-Blaise**, NE, pierre (calcaire) jaune de, 361, 426/1176  
**Saint-Claude**, F, Jura, abbaye, 111  
**Saint-Cergues**, VD, château, 48, 111  
Saint-Cierges, Jean de, vice-châtelain d'Yverdon, 360, 362  
Saint-Denis, Alain, 419/1006  
**Saint-Denis-en-Bugey**, F, Ain, tour quadrangulaire, 169, 222, **343**  
  baies-créneaux, 222  
Saint-Georges, Gilles (Gilet) de, maçon, 43, 104, 110, 294, 402/428, 417/946  
  Jacques de, maître maçon, ingénieur, 15, 16, 42, 44, 106, 110, 128, 129, 137, 200, 201, 202, 264, 280, 283-316, 327, 332-336, 409/640  
  Tassin de, maître maçon, 43, 104, 110, 117, 129, 174, 295, 400/381, 417/946  
**Saint-Georges d'Espéranche**, F, Isère, 402/440  
  bourg, 201  
  château de Philippe de Savoie, 110, 118, 128, **166**, 200-202, **297-301**, 286, 295, 346  
  – archères, 110, 118, 179, 202, 285, 292, 297, 311-312, **519**  
  – baies à croisée, 308-309, **507**  
  – baies-créneaux, 201

## Index

- braies, 202, 315
- chapelle, 297, 346
- corps de logis sur les lices (cuisines?), 191, 202, **301**, 300
- fossé humide, 202
- grande tour, 203
- jardins d'agrément, 200
- latrines, 201, 302-303, **491.2**, 312, **519**, 327
- lices, 197, 202
- *palatium*, 201
- tours octogonales, 128
- Saint-Germain-en-Laye**, F, Yvelines, château, chapelle, 418/990
- Saint-Gobain**, F, Aisne, château, 273
  - archères, 273, **429**, 334
  - gaine, 273, **429**
- Saint-Julien, traité de, 438
- Saint-Laurent, Gérard de, châtelain de Flint, 293
- Saint-Laurent-du-Pont**, F, Isère, 287
- Saint-Laurent-en-Grandvaux**, F, Jura, 417/959
- Saint-Martin, Richard de, 387/35
- Saint-Martin, seigneurs de, 169
- Saint-Martin, Ulrich de, 387/35
- Saint-Martin-du-Chêne**, VD, 15, 27, 37, **28**
  - bourg, 35, 37
  - château, 35, 40
  - archères, 101, 102, 103, **112-113**, **152.6**, 151, 152
  - grande tour quadrangulaire, 101, 102, 103, **112-113**, 151, (-beffroi) 152, 169
  - église paroissiale, 35, 37, **28**
  - seigneurie, 440
  - seigneurs de, 25, 35, 40, 103, 113,
- Saint-Maurice**, VS
  - abbaye, 316
  - château, 185
- Saint-Paul**, F, Haute-Savoie, 417/936
- Saint-Prex**, VD, château épiscopal
  - aula*, 150
  - chapelle, 150
  - grande tour quadrangulaire, 101, 103, **114**, 150, 151, 169
  - archères, 101, 103, **152.9**, 151
- Saint-Saphorin, François de, 358, 360, 439
- Saint-Sulpice-de-Favière**, F, église de pèlerinage, 418/990
- Saint-Triphon**, VD
  - basse-cour, 145, **203**
  - bourg, 145-146
  - bourg du château (*castellum*), 145, 146
  - calcaire noir de, 199, 380, 506-507
  - chapelle romane, 145
  - chemise octogonale de la grande tour, 146, **203**, 264
  - grande tour quadrangulaire, 144, 145-148, **202-204**, **207**, 160, 168
  - hourd, 146-47, **204**
  - latrines, 148, 306, 418/969
- Saint-Trivier-de-Courtes**, F, Ain, 417/936
  - château, 129, 402/440
  - enceinte urbaine, 129, **170-171**
- Sainte-Croix**, VD, 51, 236, 338
  - bourg (*castrum*), 236-237, 239, 357
  - château, 51, 77, 236-239, **366-368**, 295, 296
  - archères, 237
  - *aula*, 238
  - basse-cour (bourg), 237
  - braies-terrasses, 239
  - *camera domini*, 238
  - chambres chauffées, 238
  - chapelle, 238, 298
  - chemin de ronde, 238, 244
  - chemise de la grande tour, 237
  - citerne, 239
  - cuisine, 238
  - « donjon », 236-237, 239
  - entrée du « donjon », 237
  - escaliers, 238
  - fossé, 237
  - garde-robe, 238
  - grande tour, 237, 238
  - tour carrée, 237
  - tour circulaire de l'entrée, 139
  - tourelle, 238
  - tours secondaires, 237, 238, 295
  - volets de siège (*marchicos pendentes*), 413/795
- châtellenie de 439
- Sainte-Croix-La-Ville** (La Villette), VD, 236
- Saisies, col des, F, Haute-Savoie, 115
- Salamagne, Alain, 82
- Salins**, F, Jura, 485
- Sallanches**, F, Haute-Savoie, fortifications, 399/364
- Sallenove, Aymon de, 227
- Sallenove, seigneurs de 227
- Salses**, F, Pyrénées-Orientales, château, 513
- Saluces, Georges de, évêque de Lausanne, 133, 135, 544, 575/11
- Saluces, Luquin de, seigneur de Sainte-Croix, 413/791
- Sapin Christian, 419/1006
- Sarine, La, rivière, 222
- Sarine, vallée de la, 222
- Sarraz**, La, VD
  - Aymon de La, maçon, 43
  - baron de La (Michel Mangerot), 438
  - château de La, 157, 165, 682, 684
  - archives, 165-166
  - chapelle, 165-166
  - crépis, 410/672
  - tour quadrangulaire, 165-166, **242-243**
  - tour-beffroi quadrangulaire, 93, 156, 165, **242**
  - pierre (calcaire) jaune de La, 361
  - seigneurs de (Grandson)-La, 93
- Sauveterre-la-Lémance**, F, château, 333
- Savigny**, F, Manche, abbaye de, 110
- Savoie, Amédée IV, comte de (1232-1253), 85, 163-164, 172
  - Amédée V, comte de (1285-1323), 35, 47, 48, 55, 82, 85, 108, 114, 117, 129, 139, 151, 162-165, 169, 179, 184, 185, 199, 222, 223, 227, 230, 251, 338, 418/962
  - Amédée VI, comte de (1343-1383) (Comte Vert), 50, 167, 208, 339
  - Amédée VII, comte de (1383-1391) (Comte Rouge), 51, 356
  - Amédée VIII de, comte puis duc de (1391-1439), pape Félix V, 52, 53, 109, 158, 175, 239, 255, 353, 356, 513, 574, 753
  - Amédée IX, duc de (1465-1472), 53
  - Aymon, comte de, 49
  - bailliage de, 115
  - Béatrice de, v. Dauphins
  - Charles III, duc de (1504-1559), 358-359, 438, 440
  - comtes et ducs de, 23, 25, 32, 34, 39, 46, 48, 49, 51, 55, 56, 60, 77, 85, 93, 151, 154, 163, 168, 170, 197, 203, 240, 263, 360-361, 384, 438-439, 465, 488, 505, 511, 524, 547, 573, 614, 652, 663, 679
  - Emmanuel-Philibert, duc de, 483
  - Humbert, le Bâtard de, 204, 206, 209, 553, 554
  - Louis I<sup>er</sup>, duc de (1439-1465), 53, 357, 524
  - Philippe, comte de (1268-1285), archevêque de Lyon, comte palatin de Bourgogne, 28, 35, 40, 41, 43, 44, 46, 48, 55, 85, 93, 100, 106, 110, 126, 128, 132, 138, 139, 159, 169, 198, 200, 201, 202, 218, 230, 231, 251, 286, 287, 309, 325, 336, 339, 347, 388/49, 406/572, 408/614
  - Pierre (II), comte de (1263-1268), « petit Charlemagne », 14, 25, 27, 29, 30, 33, 34, 35, 39, 40, 41, 42, 44, 46, 76, 85, 91, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 106, 114, 115, 137, 138, 140, 142, 152, 153, 158, 159, 169, 173, 198, 200, 201, 210, 222, 227, 233, 251-256, 263, 282, 285-287, 309, 339, 347, 396/274, 403/467, 573-574, 642, 645, 653, 658, 678
  - Thomas, comte de (1188-1232), 145-148, 150, 168, 503
- Savoie-Achaïe, Louis de, 52
- Savoie-Achaïe, Philippe de, 259
- Savoie-Chalon, Eléonore de, 199
- Savoie-Provence, Aliénor de, 332
- Savoie-Romont, Jacques de, 55, 344, 356, 357
- Savoie-Vaud, Catherine de, 50

## Index

- Savoie-Vaud, Louis I<sup>er</sup> de, 114, 139, 179, 184, 244, 296, 299, 350, 352  
Savoie-Vaud, Louis II de, 50, 155, 162, 169, 184, 211, 222, 226, 227, 388/58, 659  
Saxo, Guidonus de, 84  
**Saxon**, VS, ensemble castral, 396/273  
    *castrum*, 390/102  
    « donjon », 390/102  
    grande tour de plan circulaire, 43, 48, **92**, 92, 104, **119**, 125, 139, 285  
    – archères, 104, 110, 112, 118, 139, 163, 319  
    – chemin de ronde, 139  
    – guette, 130  
    – hourd, 390/102  
Saxon, Pierre de, châtelain de Saillon, 400/378  
**Schaffhouse**, SH, Munot, 514  
Schmalz, Anton II, 710-711, 721  
Schmid, Albrecht, maçon de Valsésia, 484, 496-497  
Schmid, Alfred A., 669, 693/242, 693/245  
Schmid, Joseph, 596, 601  
Schmid, Otto, architecte, 66, 74, 244, 247, 360, 362, 510, 529, 544, 545, 547, 587/254, 631, 640, 646, **961**, 648-653, 676, 682, 684  
Schmoker, Louis, 688/68  
Schneider, Jürg E., 701  
Schöpfer, Hermann, 251, 253, 256, 550  
Schoupach, Albert, gypseur, 579/104  
Schulthess, Anna, 596, 616  
Section des Monuments historiques du canton de Vaud, 745  
Seeloss, serrurier, 589/348  
**Semur-en-Auxois**, F, Côte-d'Or  
    collégiale, 316  
    « donjon », 316-327, **526-544**, 334  
    – archères, **152.23-24**, 318, **529**, 319, 323, 324, 325, 330, 674  
    – auditoire/tribunal, 317, 320, **531.1**  
    – baies, 323  
    – baies-crèneaux, 319, 321-323, **534**  
    – braies, 317, 322-323, 334  
    – chapelle, 320  
    – chemin de ronde, 322  
    – cheminée, 330, **555.2**  
    – corps de logis oriental, 317, 320-321, **531.2-531.3b**, 323, 330  
    – entrées (tours-portes), 317, 320, **531.1**  
    – grande tour nord/porte de ville « Lourdeaul » ou « Orle d'Or », 316-319, **528-530.1**, 320, **531.2**, 323, **532.2**, 324  
    – latrines, 301-303, **490**, 321, **531.3b**  
    – lices-barbacanes, 317, 320, **531.1**  
    – parapets des chemins de ronde, 319, 323, 324  
    – tour est (Pin), 318, 321, **531.3**, 323-324-325, **535**, **537**, **538**, **540**, 327, **544**  
    – tour ouest, 322-323, **532.1**, **533-534**  
    – tour sud (Margot), 321, 324, 325, **536**, **539**  
    enceinte urbaine, 419/1006  
    ville, 316, **526**, 324  
**Septême**, F, Isère, 200  
Sergié, Humbert de, maçon, 410/693  
Sermet, Emile, 629  
**Sermuz**, VD, *muris gallicus*, 20  
Serraval, François de, cuisinier de la cour de Savoie, 52  
Sicile, 260, 261  
Sidler, Charles, 718  
Sidler, Jean-Nicolas-Charles, peintre, 457, 468, 509, 607, 713, 718, 722  
Sidler, Zachäus, peintre, 718  
Siegrist, Jean-Jacques, 598-599  
Siffert, Seppi (Jo), 682  
signal d'alarme, 37  
Simon, exploitant des poissines d'Yverdon, 41  
Simon, Jacques, serrurier, 577/69, 584/202  
Simond, François, 689/101  
Simond, Roger, 424/1128, 746  
Sinner, Carl Philipp, bailli de Moudon, 547  
Sinner, Sigmund, bailli d'Yverdon, 473, 474  
Sinner, Vincenz von, bailli d'Yverdon, 478  
Sinner de Ballaigues, Johann Rudolf, 89  
**Sion**, VS, 87, 107, 285  
    cathédrale, chapelle Saint-Barbe, 728  
    église Notre-Dame de Valère, verrière, 667, **998**  
    évêché, 573  
    évêques de, 48, 107, 138, 141, 151, 390/102, 396/274, 400/388, v. Pierre d'Oron, Henri de Rarogne  
Smees, Jan, graveur, 717, 718, **1040**  
Société électrique des Clées, 608  
**Soleure**, SO, 20, 352, 414/825, 428/1201, 737, 738  
    porte de Bâle, 514, **769**  
Sonnier, Jean, 428/1215  
Sottens, Pierre, châtelain de Gümmenen, 420/1053  
Specht, menuisier, Alexandre?, 600, 601, 610  
Specht, Daniel, menuisier, 582/155  
**Spesbourg**, F, Bas-Rhin, 246, 408/611  
    *spinas*, 395/256  
Stab, Ulrich, maçon valsésien, 543  
Staël, Madame de, 682  
Stähli, Martin, charpentier de Berne, 539, 589/349  
**Stans**, NW, maison Winkelried, 702  
Steiger, César, capitaine, 486  
Steiger, Emmanuel, trésorier du Pays romand, 444, 481  
Steiger, Jean, trésorier du Pays romand, 386, 535  
Steiger, Jean-Charles, baron de Rolle, 478  
Steiger, Niklaus, bailli d'Avenches, 522  
*Steinhauwer*, 591/421  
**Steinsberg**, D, Bade-Wurtemberg, 404/497  
Stettler, Wilhelm, 705  
Stöckli, Werner, 656  
Stöckly, Jean, 490  
Stoss, Andreas, 701, 722/22  
**Strasbourg**, F, Bas-Rhin, cathédrale, 409/666  
Stucki, Christian, peintre, 708-711, 721  
Stürler, Albrecht, architecte, 528, 540, 560-571  
**Suchy**, VD, 25, 27, 29, 42  
    molasse de, 42  
**Sugiez**, FR, (tour de Broye), grande tour quadrangulaire, 157, 158-159, 169, 253, 254  
    pieux compresseurs (fondations), 259  
Sugnens, Reymond de, 403/478  
Sullens VD, temple, grenier de, 445, **649**  
Sumigagu, yokozuna, 13  
Surintendance du val d'Aoste, 399/373, 401/411, 402/454  
**Surpierre**, FR  
    bourg de château, 38  
    château,  
    – armoiries baillivales peintes, 559  
    – *aula*, 559  
    – baies à croisée et accolades, 558  
    – *camera domini*, 559  
    – chapelle, 559  
    – lices-terrasses, 559  
    – plain-château, 559  
    – résidence baillivale, 558-559, **864**, 872  
Swanevelt, Herman van, 717, 719, **1041**  
Sylvestre, Israël, 267  
Syrie, 261  
  
T  
Tacheron, Jacques, maçon, 487, 585/227, 586/251  
Talent, rivière, 24, 33  
**Talmay**, F, Côte-d'Or, tour maîtresse quadrangulaire, 336-337, **563**  
    baies-crèneaux, 279, 334, 336  
    parapet du chemin de ronde, 337  
Tarentaise, archevêque de, 114  
Tarentaise, F, région, 90, 127  
Tateret, Pierre, couvreur/producteur de lauses(?), 405/516, 510, 588/297  
Täucher, Heinrich, peintre, 468, 541  
Tavernier, Jean-Baptiste, 95, 97  
Taylor, Arnold-J., 15, 110, 128, 137, 285, 314, 354  
Tercier, Jean, 388/45  
**Termes**, F, Aude, château, 300, 301  
**Termoli**, I, Molise, château-donjon(?), 147, **206**

## Index

- latrines 300-301, **488**  
Terrier, France, 690/126  
Terrier, Jean, 387/11  
**Territet**, VD, maison Joffrey, 701  
**Thann**, F, Haut-Rhin, couvent des franciscains, 718  
Théodose, empereur byzantin, 354  
Théremin, Charles-Guillaume, 89  
Thièle, rivière, 20, 21, **2**, 22, 24, 29, 31, 32-35, **22**, **II-23**, 38, 40, 42, 51, 54, 56, 57, 304, 357, 441, 481, 486  
petite Toile, 32, **22**, 33  
Thièle des Moulins, 32, **22**, 33, 41, 491  
Thièle occidentale (fossé Bruant), 32, **22**, 41, 55  
Vieille Thièle ou Thièle orientale ou Thièle des Chaînettes, **22**, 33, 34, 39, 41, 41, 42, 77, 80, 482, 491  
Thielle, rivière, 259  
Thierry, frères, charpentiers, 224  
Thierry, Mermet, charpentier, 223  
Thierry, Perret, charpentier, 410/701  
Thierry, Perronet, charpentier, 223  
Thierry, Pierre, charpentier, 225  
Thierstein, comtes de, 514  
**Thil-en-Auxois**, F, Côte-d'Or, collégiale, 324  
Thoire et Villars, Béatrice, 408/614  
Thoire et Villars, Humbert VII, 354  
Thoire et Villars, seigneurs de, 48, 111, 139, 219  
**Thol**, F, Ain, château, 222  
Thomas, architecte de Moudon, 590/363  
**Thonon**, F, Haute-Savoie, 53, 97, 197  
château, 184, 238  
« donjon », 87  
tours, 238  
Thormann, Albrecht, bailli d'Yverdon, 456, 470, 473  
Thormann, Beat Ludwig, bailli d'Oron, 540  
Thormann, Jean-Rodolph, seigneur de Sullens, 445  
**Thoune**, BE, 142  
grande tour quadrangulaire « zähringienne », 141, **192**  
– *aula*, 141  
Tillier, Jean-Rodolphe, 388/67  
Tillis, Jean, potier de terre, 449  
*tornafols*, 55  
*tornavent*, 347, 351  
*tornella*, 14, 410/678  
Tour, Guillaume de La, 388  
Tour, Nicod de La, seigneur de Font, 208  
Tour, seigneurs de La, 168  
tour maîtresse, définition, notion générale, v. château  
**Tour-de-Peilz**, VD, La, 56, 222  
bourg de château, 34, **24**, 35, 55, 176, 206, 218  
château, 34, **24**, 48, 684  
– archères, 118  
– *aula magna*, 231, 339  
– *camera domini*, 343  
– chapelle, 347  
– grande tour quadrangulaire, 95, 96, 130, 141, 151  
– guette, 130  
– hourds, 133  
– latrines, 307, 343  
– port, 230, 231, 249  
– retrait, 343, 421/1065  
– tour semi-circulaire nord-ouest, 133, **180**, 178, 343  
– tour semi-circulaire sud-est (prisons), 90, 91, **92**, 92, 133  
– verger, 410/710  
châtellenie, 218  
portes de ville, 263  
**Tour-de-Trême**, La, FR  
bourg, 155  
« donjon », 87  
grande tour, 87, 154-155, **218**, 169  
porte de Bulle, 155  
**Tourbillon**, VS, « donjon », 397/287  
tourelle, 524  
Tournes, Jean de, éditeur de Lyon, 702  
**Tournoël**, F, Puy-de-Dôme, tour maîtresse, 245, **378**, 402/461, 414/830  
chemin de ronde, 414/830  
parapet du chemin de ronde, 414/830  
Toy, Sydney, 310  
Trachsel, frères, artistes, 688/77  
Trachsel, machiniste d'Yverdon, 584/196  
Trachsel, R., 608  
**Trachselwald**, BE, église, 708, 710-711  
trébuchet, 83, 262, 415/875  
**Treffort**, F, Ain, château-donjon, 400/381, 402/424, 402/440  
grande tour circulaire, 400/381  
**Trévoux**, F, Ain, grande tour octogonale, 354  
Treytorrens, Emmanuel de, 58, 481  
Treytorrens, Marc de, receveur et secrétaire baillival, 25, 444, 452, 453, 481  
Tribolet, Jacques, bailli de Grandson, 508, 509  
Trnka, Josef, 539  
Trosset, ferblantier, 608  
Trosset, François-Louis, peintre d'Yverdon, 492, 587/25  
truie, 83  
Tucinge, v. Bonneville  
tuiles, 61, 181, 200, 248-249, **387**, 362, 453, 731-740, **1056-1071**  
Tuppin, Mermet, potier d'étain d'Orbe, 588/297  
Turcs, 483  
**Turin**, I, archives d'Etat, 14, 82, 340, 503, 644, 646, 649, 655  
Palazzo Madama, 259, **403**  
porte Fibellone, 259  
Turm, Peter, charpentier, 398/333  
Turner, Joseph Mallord William, 287  
Turre, Jean, serrurier, 409/638  
**Twann**, BE, 701  
  
U  
Uldricus, Pierre, charpentier, 100  
Ulrich, maçon de Morat, 415/856  
Université de Lausanne, 669  
**Ursins**, VD, bois d', 490  
**Ussel**, I, val d'Aoste, château, 166  
  
V  
**Valangin**, NE, 608  
« donjon », 397/287  
Valentin, peintre, 545  
**Valeyres-sous-Montagny**, VD, vignes de La Crusille, 480  
**Valeyres-sous-Rances**, VD, vignes, 480  
Vallon, Antoine, maçon de Molondin, 484, 491, 496, 524-525, 587/266  
Vallon, Jacques, maçon de Molondin, 487, 498  
Vallotton, Jean, forgeron-serrurier de Vallorbe, 491  
Valsésia, 441, 484  
Van Berchem, Victor, 89  
Van Coehorn, Menno, 486  
Vanches, plateau des, F, Haute-Savoie, 115  
Vanel, VD, seigneurie, 218  
Varin, Jean, 701  
Varnéry, Antoine, 612  
Vasari, Giorgio, 769  
Vauban, Sébastien Le Prestre, marquis de, 378, 485, 491  
Vaucher, Daniel-Henri, architecte du Val-de-Travers, 455, 479  
Vaud  
bailliage, 100, 287  
baronnie, 47, 78, 740/39  
canton, 16, 595, 645, 648, 669, 732, 738  
Pays de, 14, 42, 47, 50, 51, 52, 82, 114, 152, 178, 200, 208, 240, 288, 309, 339, 356, 357, 358, 359, 360, 413/787, 418/990, 438, 489, 490, 501, 537, 543, 547, 562, 565, 573, 574, 695, 718-719, 737  
seigneurs de (v. Louis I et Louis II de Savoie-Vaud), 15, 47, 49, 58, 170, 180, 184, 223, 338, 340, 355  
Vaulabelle, Alfred de, 323  
**Vaulion**, VD, cure, poêle, 456, **667**  
**Vaulruz**, FR, 211, 222  
château, 221-222, 226, **347-349**

## Index

- archères, 226
  - chemin de ronde (parapet), 226, 227, 256
  - entrée du « donjon », 226
  - fossé, 226
  - grande tour quadrangulaire, 162-163, **234**, 221-222, 226
  - tourelles, 226
  - Vault-de-Lugny**, F, Yonne, tour quadrangulaire, baies-créneaux, 279, **448**
  - Végèce, 258, 262
  - Venosta, val, 133
  - Vergy, Guillaume de, 409/656
  - Vergy, Jean de, 409/656
  - Vergy, Marguerite de, dame de Champlitte, 409/656
  - Vergy, seigneurs de, 384, 575/11
  - Vernay, v. Cervens
  - Vernuel, Guillaume, charpentier, 257
  - Verrès**, I, val d'Aoste, château, 167, **247**, 381
  - Vers-chez-Jaccard**, VD, 413/791
  - Versailles**, F, 555, 571
  - Versoix**, GE, château, 381
    - portique, 381
  - verstreichen*, 497
  - Vevey**, VD, 52, 167, 531, 539, 683
    - école des filles, 627, **930**
    - résidence des baillis (rue d'Italie n° 53), 532, **799**
  - Vevey, Bernard de, 155
  - Vevey, Raymond de, maçon, 162, 222, 224, 226
  - Veveyses, rivières, 47, 223
  - Vézelay**, F, Yonne, enceinte urbaine, 419/1006
  - Viertelkartaune*, 487
  - Vigny, Claude, 513
  - Villaines-en-Duesmois**, F, Côte-d'Or, château, 325-327, **541**
    - archères, 325, 326, **542**
    - latrines, 325
    - tour circulaire nord, 327, **543**
    - tour circulaire ouest, 325-326, **542**
  - Villandraut**, F, Gironde, château
    - entrée à deux tours, 283, **459**
    - poterne d'accès aux fossés, 283, **460**
    - latrines, 301-303, **491.6**
  - Villard de Honnercourt, 262
  - Villaret**, VD, Le, 470
  - Villazzel, Boniface de, 424/1143
  - Villazzel, François de, châtelain de Lucens, 590/366
  - Villeneuve**, VD, 82, 83, 236
    - halle aux marchandises (*domus ballorum*), 391/143
    - hangar des galères, 185
    - péager de, 165, 254
  - Villeneuve-sur-Yonne**, F, Yonne, tour maîtresse philippine, échafaudage incliné, 136-137, 334
  - Villeret**, B, Wallonie, château, 279-280, **450**
    - baies-créneaux, 279-280, **450**
  - Villeneuve-Thermenès**, F, Aude, château, 330-331, **556.1**, **557**
    - archères, 331
    - cour intérieure, 381
  - Villette**, La, VD, 236
  - Villette**, La VD (Clendy-Dessus), 610
  - Villie, Jean, charpentier, 390/102
  - Vincennes**, F, Val de Marne
    - « donjon », 89
    - grande tour, 89, 336
    - prison d'Etat, 89
  - Vincent, maçon, 162, 222, 223
  - Vincent le Picard, maçon, 46, 74, 75, 76, 284, 344
  - Viollet-le-Duc, Eugène, 80, 81, 89, 645, 669, 676
  - Viry, Amédée de, 227, 228, baron et bailli de Vaud 384, 386
  - Viry, Amédée II de, 384
  - Viry, seigneurs de, 384, 428/1226
  - Vissaula, Jean-David, 257, 550
  - Vissoie**, VS
    - castrum*, 141
    - tour quadrangulaire en bois (*ballios*), 141, 142
  - Vitruve, 258-259
  - Vivier, seigneurs de 153, 169
  - Vivier-en-Brie**, F, Seine-et-Marne, château, cave à niche, 184
  - Vodoz, Charles, syndic d'Yverdon, 610
  - Vogelsang, Michael, peintre, 705, 716-717
  - Voiron**, F, Isère, 287
  - Voiron, Hugues de, 418/962
  - Voiron, 97
  - Voisins, Gilles II de, 281
  - Vollens, Guillaume, charpentier, 390/102
  - Voltaire, 475
  - Vuarnay, Jean-Pierre, tailleur de pierre, 232
  - Vufflens**, VD, château, 36, 336, 643
    - grande tour, 89, 504, 505
  - Vufflens, Marguerite de, 388/61
  - Vugelles-la-Mothe**, VD, vignes, 481
  - Vuillin, Girard de, charpentier (?), 389/92
  - Vuippens, seigneurs de, 287
  - Vuissens**, FR, château, 113, 558-559, **861-862**, 872
    - archère, 113, 115, **143.3**
    - armoires baillivales peintes, 559, **863**
    - corps de logis nord, 558-559, **861-862**
    - courtine est, 115
    - latrines, 558, **862.2**
    - résidence baillivale, 558-559, **861-862**, 872
    - toiture/charpente, 374-375, **617**
  - Vulliemin, Jean-Jacques (relevés de), 468-469, **698**, 487, 492, 494, 498, 631
  - Vulliemin, Louis, 89, 642
  - Vulliemin, mademoiselle, institutrice, 625
  - Vulliemin, Mayroz, 462
  - Vully, FR-VD, grès coquillier du, 254-255
- ## W
- Wäber, Jacob, peintre, 710
  - Wagner, Jean-François, 36, 566
  - Wagner, Niklaus, bailli de Moudon, 452
  - Wagnon, Alexandre François Louis, 89
  - Waldegg**, SG, 716, 718-719
  - Walid, calife, 415/869
  - Waridel, Françoise, 688/62
  - Wasigenstein**, F, Bas-Rhin, 408/611
  - Weidmann, Denis, 688/62
  - Weiss, Béat de, 612, 689/101
  - Welti, Henri, menuisier, 578/70, 585/212
  - Welti, Stéphane, charpentier, 509
  - Wermüller, Johann Georg, 717
  - Werkmeister*, 591/421
  - Whitheley, Mary, 89
  - Willading, Johannes, ingénieur, 58, 360, 440, 453, 454, 469, 481, 485-488, 491, 494, 502
  - Wolf, Claus, 20
  - Wolff, André, maçon, 594
  - Wurtemberg, ducs de, 491
  - Würstemberger, Emmanuel, bailli d'Yverdon, 468
  - Würstemberger, Sigmund, bailli de Moudon, 545
  - Wyss, Pierre, charpentier de Berne, 539, 589/349
  - Wyssenbach, éditeur zurichois, 702
- ## Y
- Yèvre-le-Châtel**, F, Loiret, château, 269, 330, 332, 333, 416/883
    - archères, 272, **425**
    - basse-cour (bourg?), 272
    - corps de logis, 329
    - cour intérieure, 271, 272
    - « donjon », 271, 272
    - entrée au « donjon », 271, **422**, **423**
    - motte, 270
    - poterne secondaire, 271, **424**, 272
    - tours secondaires, 269
  - Yolande de Valois, duchesse de Savoie, 53, 358, 361
  - Ysenmann, Melchior, maçon valsésien, 532
  - Yverdon** (-les-Bains), VD, 15

## Index

- bailliage d', 439, 443  
baillis, 439, 440, 451, 648, 679, 721, 722, v. Johann Emmanuel Fischer, Karl Fischer, Christoffel von Graffenried, Franz Güder, Niklaus Jenner, Johann Bernhard von Muralt, Sigmund Sinner, Vincenz von Sinner, Albrecht Thormann, Emmanuel Würstemberger, Sigmund Zehender, Jürg Zumbach  
bains, 80  
Bains, logis des, 478  
barbacane, 357  
boucheries de la Plaine, 438, 475, **708**, 643  
boulevard des Moulins, 360  
bourg d'Amédée de Montfaucon, 388/49  
bourg de château, 28  
braies urbaines, 58, 60  
*castrum* romain, 20, 21-24, **6-8**, 33, 39, 70, 74, 259, 347, 642  
canal oriental, 72  
canaux, 41  
casino (ancien), 57, 444, **646**  
casino-théâtre Benno-Besson, 629, 662  
changeurs lombards, 56  
chapelle du bourg primitif des Cuanoters, 388/75  
chapelle Saint-Nicolas, 56, 438  
chapelle urbaine Notre-Dame, 56, 389/81  
chapelle urbaine du premier bourg, 39
- château (Le détail des pièces est donné seulement pour la période savoyarde; pour la suite, on ne s'en tient qu'aux subdivisions principales. Pour le détail durant la période bernoise, voir plans généraux **650.1** et **650.2**; pour la période scolaire, voir plans généraux **917.1** et **917.2**), 15, 16, 17, 42, **I-33**, 155, 200, 285, 288, 293, 333-336, 440, **XXI/XXII-636**, 544, 558, 566, 572-574  
– aile/corps de logis est, 27, 48, 49, 51, 61, 64, 65, 78, 79, 80, 349-352, **575-576**, 355, 358, 369-373, **611-614**, 442, **641**, 445, 471-476, **701-708**, 480, **XXVI-713**, 486, 610, 619, 655, **976**, 660, **984**, 664-666, **994-995**, 667-668, **1000**, 672, **1008**, 677  
– aile/corps de logis nord, 16, 31, 45, 52, 62, 345, 348-349, 361, 366-369, **603**, **604**, **607-608**, 378, 445, **647**, 446-461, **651-652**, **655-658**, **660-666**, **668-676**, 602-603, 617-618, 623-624, 625, **927**, 627, **931**, 628, **932-933**, 668-673, **1004-1005**, 677, 678, 695-730, 731, 741-752, **1072-1089**  
– aile/corps de logis ouest, 16, 30, 31, 45, 360, 361, 363-366, **600**, 367, **601**, **605-606**, 372, **616**, 376-377, **618.3**, 445, **648**, 446-461, 461-463, **677-686**, 617, **910**, 620, **916**, 622, **919**, 623, 624-626, **922**, **927-929**, 629, **936**, 630, 639, 660-663, **985**, **987-989**, 671, **1005**  
– aile/corps de logis sud, 22, 28, 29, 45, 48, 49, 52, 65, 72, 73, 341-344, 361, 365, 368-369, **610**, 371, 443, **644**, 445, 462, 464-471, **687-691**, **695-697**, **699**, 486, 618-619, **911-914**, 622, **920**, 624-625, **924**, 638, 654, **977**, 658-660, **979-983**, 663-664, **991-993**, **677**, 732  
– appartement du châtelain, 351, 355, 356, 361  
– appartement du directeur des écoles, 367  
– archères, 46, 59, 62, 63, **51**, 64, 66, 67, 68, **60**, 69, **62-65**, 70, 72, 73, 74, 75, **75-1**, 76, 77, 80, **152.1-5**, 102, 104, 118, 132, 138-139, 228, 231, 273  
– archères au bas des courtines (défense horizontale basse), 59, 62, **51**, 64, 66, 334, 372, **616**, 467, **695**, 657, **978**  
– archères en croix (grande tour), 75, 77, **81**, 336  
– armoiries peintes, 461, **XXII-678**, 468, 469, **698**  
– arsenal, 353  
– *aula*, 30, 31, 45, 46, 52, 57, 61, 190, 202, 296, 307-311, 323, 339, 342, 343, 344-348, 355, 356, 358, 361, 362, 365-366, 368, 372, **616**, 373, 374, 375, 376, 443, 459, 461, 465, 477, 478, 495, 630, 649, 650-651, 654, 657, 677  
– *aula* à vocation culturelle, 660-663, 677  
– baies à croisée, 307, **503**, 308-311, 323, 340, 343, **567**, 344, **569**, 372, **616**, 471, 478-479, **711**, 480, 599, **891**, 650-651, **970-971**, 659, **982**, 661, 678  
– baies à croisée et accolades, 361, 365, **600**, 366, **601**, 368, **607**, 369, **610**, 371, **613**, 372, **616**, 382, 441, 447, **710**, 480, **XXVI-713**, 558, 663  
– baies « à la nouvelle mode », 478-479, **711-712**, 486  
– baies-crêneaux, 45, 51, 62, 64, **53**, **54**, 65, **66**, 69, 66, 70, 72, 75, 78, 79, 80, 81, 123, **153**, 163, 255, 277, 319, 323, 334, 354, 372, **616**, 495, 603, 649, 663, 664, **993**, 669, 748  
– baies de la cuisine orientale, 498, **738**, 664-666, **995**  
– bouteillerie, 348  
– braies, 52, 56, 57-60, **I-33.2**, **XII-45**, 70, 77, 80, 85, 314, 440, **XXI-636.1**, 469, **698**, 475, 708, 487-489, **724-726**, 594, **887**, 604, 632, **942**  
– *camera domini*, 17, 45, 52, 66, 70, 72, 73, 80, 296, 341-344, 346, 350, 354, 355, 356, 368-369, 373, 374, 375, 378, 465, 468, 630, 663, 664, 677  
– canonnières, 58, 66, 68, **60**, 75, 76, 496, **734-735**, 498-499, **738-739**, 665, **994-995**  
– celliers, caves (-gaines), 22, 23, 24, 27, 29, **15-17**, 30, **18**, 31, 32, 34, 42, 46, 47, 52, 57, 59, 62, 64, 66, 72, 73, 272, 273, 314, 340, 341, 347, 349-350, **576**, 359, 367, 369, **609**, 372, **616**, 378, 389/85, 440-441, **637**, 466, **691**, 471, 480-481, **715.1**, casemates 487, 494-495, 732, **733.1**, 500, 597, 624, 631, 637-639, **953-957**, 655, **674**  
– chapelle, 28, 48, **36-38**, 49, 50, **39**, 52, 66, 67, 72, 73, 194, 296, 339, 341, 340, 342, 344, 346, 347, 349, **575**, 352-353, **578-580**, 355, 356, 368, 369-373, **611-612**, **614**, 375, 376, 378, 465, 471, 533, 598, 605, **898**, 610, 642, 646-647, **962-963**, 648, 657, 666-667, **996-997**, **999**, 677, 678, 732  
– chemin de ronde (parapets), 45, 46, 49, 58, 62, 64, **52-55**, 65, 66, 67, 70, 75, 77, **II-85**, 80, 131, 132, 138-139, 194, 319, 348, 362, 368, 495, 498, 601, 630, **939**, 663-664, **992-993**, 666-668, **1000**, 671, 687/46, 750, **1088**  
– cheminées, 46, 49, 50, **40**, 52, 67, 68, **59**, 74, 75, **76-77**, 343, **568**, 344, **570**, 348  
– chemise, 314  
– citerne, 73, 92  
– cour d'entrée, 59, 60, 61-62, **48**, 64, 66, 70, 80, 271, 314, 340, 348, 349, 350, **576**, 351, 355, 366-368, 442, 469, 472, 492-494, **730**, 631  
– cour de la grande tour, 49, 59, 62, 66, 70, 72, 73, **70**, 74, **71-72**, 241, 268, 314, 340, 342, 352, 368, 441, **638**, 443, **644**, 466, **693-694**, 601-603, 624, **923**, 632-634, **943-944**, 669  
– cour intérieure, 27, **11-13**, 28, 29, 45, 46, 48, 49, 54, 57, 60, 61, 62, 80, 214, 272, 340, 343, 346, 349, **574-575**, 350, 358-359, **588**, 361-362, **III-590**, 368-369, **607-610**, 459, **673**, 462, **680**, 464, **687**, 472, 476-477, **709-710**, 493, 495, **733.2**, 619, **915**, 635-637, **948**, **950-951**, 637-638, 654-655, **976-977**, 659, **981**, 660-661, **985-986**, 669, 744-745, **1075-1078**  
– courtine/façade est, 43, 44, 45, 49, 59, 62-66, 70, 72, 78, 347, 350-353, **578**, 440, **XXI-636.1**, 469, **698**, 471, 474, **707**, 475, **708**, 498, **738**, 500, **739.2**, 609, **901**, **903-904**, 632, **942**, 634-635, **945-947**, 639, 643-644, **959**, 647, **962**, 665, **994-995**, 666-667, **997**, **999**, 668, **1000-1001**  
– courtine/façade nord, 43, 44, 45, 60, 62-66, **49**, **54**, 344, 345, 348, **573**, 361, 365-367, **603-604**, 368-369, **608**, 440, **XXII-636.2**, 447, 448, 454, **662**, 469, **698**, 470, 480, 602-603, **896-897**, 673, 674-675, **1010**, 678-679, **1011**, 748, **1082-1083**, 751  
– courtine/façade ouest, 43, 44, 45, 52, 59, 61, 62-66, 77, **II-85**, 344-347, **569**, 372, **616**, 440, **XXII-636.3**, 456-457, **669**, 462-463, **682**, 469, **698**, 471, 479, **711-712**, 495, **732**, 500, **739.1**, 630, **939**, 649, **969**, 659, **982**, 673, **1009**, 674-675, **1010**, 678  
– courtine/façade sud, 43, 44, 59, 62-66, **53**, 342-344, **567-568**, **570**, 344, 345, 346, 354, 440, **XXII-636.4**, 464, **689**, 466-467, **693-695**, 468, **699**, 469, **698**, 471, 500, 624-625, **923-926**, 649-651, **970-971**, 658-659, **979-980**, 663-664, **993**  
– crêpis et enduits, 196, 354-355, **III-583**, **III-584**, 480, **XXVI-713** à **715**, 665, 674-675, **1010**, 678, 746-748, **1082-1083**  
– cuisines, 46, 57, 62, 78, 247, 299, 348-349, **573**, 355, 472, 474, 475, 498, **738**, 664-666, **995**  
– décors peints, 354-355, **II-582**, 450-452, 455, 457-458, **670**, 461, **XXII-678**, 472-473, **XXX-705**, 493, **731**, 695-730, **1015-1020**, **1025-1026**, **1034**, **1042-1053**, 742-743  
– « donjon », 14, 34, 54, 62, 70, 264, 272  
– écuries, 41, 46, 52, 56, 57, **42**, **43**, 481, **716**  
– entrée, 60-61, **47-48**, 66, 272, 366, 379, 442, **642**, 443, **643.1**,

## Index

- 488, 491-492, **728-729**, 597, 748, **1083**
- encelles (= bardeaux, tavillons?) < *scindulli*, 45, 60, 79
  - épines, 77
  - escalier de la *camera domini* à la grande tour, 66, 80, 343-344, **568**, 465, 658, **979**, 660
  - escalier des celliers à la cour intérieure, 182, 343, 347, **572**, 348-349, 461, 462, 477, 494-495, 597, 638, 661, **986**
  - escalier des corps de logis aux chemins de ronde, contre les courtines, 62, 66, 80, 348, 351
  - escalier de la cour d'entrée, 62
  - escalier de la cour de la grande tour à la *camera domini*, 72, **69**, 344
  - escalier de la cour intérieure à l'étage, 368, **607**, 378
  - escalier allant au couronnement des tours, 67-68, **60**, 325, 657, **978**
  - escalier extérieur de l'entrée du château, 60-61, **47**, 80, 244, 361, 366, 379-380, 596, **890**
  - escalier de la grande tour, 73-74, **74**, 134
  - escalier du rez-de-chaussée de l'aile sud aux combles, 344, 375
  - escalier à vis bernois de la cour de la grande tour, 72, 73, 441, **638**, 465-466, **692**, 494, 624, 632
  - eschiffe, 77
  - fausses braies, 359
  - fiche, 77
  - fossés(-lices), 57-60, 63, 70, 315, 372, **616**, 486, 488-489, **726**, 492, 604, 607
  - four, 348
  - galerie-haute, 366, 378, 367, 386
  - garde-robe, 344
  - grande tour, 14, 43, 44, 46, **34**, 54, 58, 59, 66, 70-77, **67**, **71-83**, 78, 80, 85, 91, **92**, 102, 106, 124, 132-133, 134, 138, 139, 147, 179, 218, 228, 231, 233, 336, 344, 355, **III-584**, 360-361, **592** charpente 362-363, **594**, 378, 387/13, 414/830, 599, **892**, 606-608, **899-900**, 609, **901**, 631, 640-642, **958**, 648, 650, **970**, 686/14, 745
  - grenier(s), 347, 348, 365, 443-446, **647-648**, 466, 480, 663
  - hourd, 46, 52, 70, 77, **II-85**, 78, 79, 80, 133 (étage-hourd de la grande tour), 354, 372, **616**, 650, **970**
  - jardins d'agrément, 58, 184, 202, 481, 489, **727**
  - latrines, 59, 65, **55**, 66, 67, 68, **58**, 72, 73, 74, 75, **75**, 301, **487**, 302, 304, 334, 343, 351, 469, **698**, 473, 493, 623, **921**, 624, **923**, 630-636, **938-951**, 663-664, **993**
  - lices, 55, 57, 58-60, 64, 66, 70, 184, 314, 359, 481-482, 604, 623, **921**
  - marchico, 79
  - meurtrières (à trou de serrure), 357, 372, 486, 487, 498-500, **739**, 666, **997**, 668, **1001**
  - mobilier, 356
  - noues, 62, 196, 342, 372, **616**, 374-376, 391/134
  - oratoire, 352
  - *palatium*, 48
  - panaterie, 348
  - pieux compresseurs (fondations), 42, 72, 74, **71**, 640
  - planchers à double solivage (planchers terrés), 62, 175, 190, 361, 369, **608**, 372, **616**, 373-374, 376, **618**
  - poêles/fourneaux, 351, 371, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 455-456, **664**, **666-667**, 457, 460, 463, 468, 470, 474
  - pont-levis de l'entrée, 60, **47**, 61, 80, 442, 492-494, **729**
  - pont-levis de la grande tour, 66, 73, 74, **72**, 80
  - portique, 61, 62, 80, 347, 349, **575**, 351, 367, 372, 616, 374, 378, 386, 472
  - poternes basses (d'accès aux lices/fossés), 52, 59, 61, 66, 70, 72, 75, 269, 319, **530.2**, 494-495, **732**
  - pré du château, 489, **727**, 496, 595, **888**
  - prisons, 73
  - puits, 51, 61, 182, 349, 350, **577**, 351, 368, 378, 460, 473
  - rasteaul, 77
  - retrait, 343
  - *stupha*, 17, 49, 51, 62, 340, 349-352, **575**, 355, 356, 371, 373, 472
  - symbolique, portée, 614, 647
  - toitures/charpentes, 175, 182, 194, 195, 347, 350, 351, 358, **588**, 360-361, **591-592**, 363-365, **595**, **597-599**, 369, 372-377, 616, **618.3**, 410/671, 445, 628, **932**, 660-661, 672-673, **1008**, 731-732, **1055**, 745-746, **1079-1081**
  - tours d'artillerie (sur les braies), 58, 440, **XXI-636.1**, 482, 483, 487, **724**, 498, 514
  - tour/château d'Amédée de Montfaucon, 27-31, **11-19**, 32, **21**, 42, 48, 54, 90, 95, 138, 140, 153, 263, 341, 372, **616**
  - tour-latrines (début du XIXe siècle), 599, **892**, 601, **894**
  - tour secondaire est («des Gardes», «du Pont»), 43, 59, 60, 61, **46**, 62, 66, **57**, 67-70, **65**, 338, 352, 368, «du Pont» 423/1115, 473, 493-494, **731**, 496, **734**, 611, 632, 640, 648-652, **964-965**, **972-973**, 657, **978**, 673, 686/14, 732, 735
  - tour secondaire nord («de la Place», «du côté de la ville» ou «du marché»), 42, 43, 49, 50, **40**, 65, **55**, 66, **57**, 67-70, **58-64**, **66**, 78, **84**, 123, **154**, 355, 360, charpente **591**, charpente 362, 449-450, **653-654**, 479, **712**, 496-499, **736-737**, 601-603, **895**, 629, **937**, 630, **938**, 640, 652-653, **974-975**, 673, **1009**, 674-675, **1010**, 732, 737, 744, 750, **1088**
  - tour secondaire ouest («des Juifs», «du côté de la Thièle», «du côté de la maison d'Humbert Menfrey»), 43, 52, 58, **44**, 62, 67-70, 364, 424/1128, 445, 467, 469, 477, 484, **719**, reconstruction 496-497, **735**, 599, **892**, 601, 603, 611, 622, **919**, 623-624, 631, **941**, 634, 640, 663, 674, **1010**, 732, 736-738, 745
  - tours secondaires, 43, 44, 45, 52, 67-70, 118, 163, 178, 232
  - tuile, 45, 61, 248, 347, 352, 366, 376, 731-740, **1056-1071**, 746
  - verger, 202
- châtelain, 41, 44, 46, 51, 57, 155, 358, 362, 439, 648, v. Louis de Bière, Arthaud, Champion, François de Combremont, Vaucher de Dizi, Brocard de Font, Jacques de Menthon, Guillaume Mestral du Mont, Rodolphe de Moudon, Pierre d'Orlier, François d'Orsens châtelainie, 39, 44, 47, 50, 51, 84, 244, 255, 339, 357, 439
- chaussée, 80
- chaussée de Grandson, 390/97
- «Cheminet», 41
- cimetière, 22
- clocher, 389/81, 420/1011, 484
- collège (rue du Collège), 606, 613, 614
- collège (place d'Armes), 615, 616
- aula*, 662, **990**
- cordons littoraux, 21, **2**, 23
- corps de garde, 481
- cure (rue du Collège), 653, 654
- digue défensive, 486, **XXVIII-722**
- écluses, **22**, 33
- écoles publiques, 611-636
- église funéraire, 22, 23
- église paroissiale Notre-Dame, 22, 389/76
- étables de LL.EE. (rue du Valentin 8), 482, **717**
- faubourg du Four (rue de la Maison-Rouge), 483
- faubourg de Gleyres et Cheminet, 484, 756
- faubourg des Moulins, 360, 490
- faubourg Notre-Dame, 482, 483
- fausses-braies, 359, 487
- «fausse-tour», 389/81
- fontaine octogonale, 57, 469, 480, 489, 599, **891**
- fossé «Bruant», 41, 42
- fossé de «Franche-Roue», 41
- Four 25, rue du, maison Rusillon, 479
- fours, 39, 389/78
- fromagerie, 609, **901**, 612
- greniers en face du château, 444, **646**, 467, 486
- greniers de LL.EE., 57
- halles, 39, 56, 489, **726**
- hôpital, 358, 756
- hôtel de ville, 488, 490, 546
- bancs à dorsaux, 452, **659**
  - poêle, 456
  - salle des Conseils, 573
- Innovation, bâtiment commercial (rue du Lac), 653
- jordils*, 21, **2**, 56, 358, 390/97, 595
- Lac 6, rue du, 716, **1035**
- latrines de ville, 59

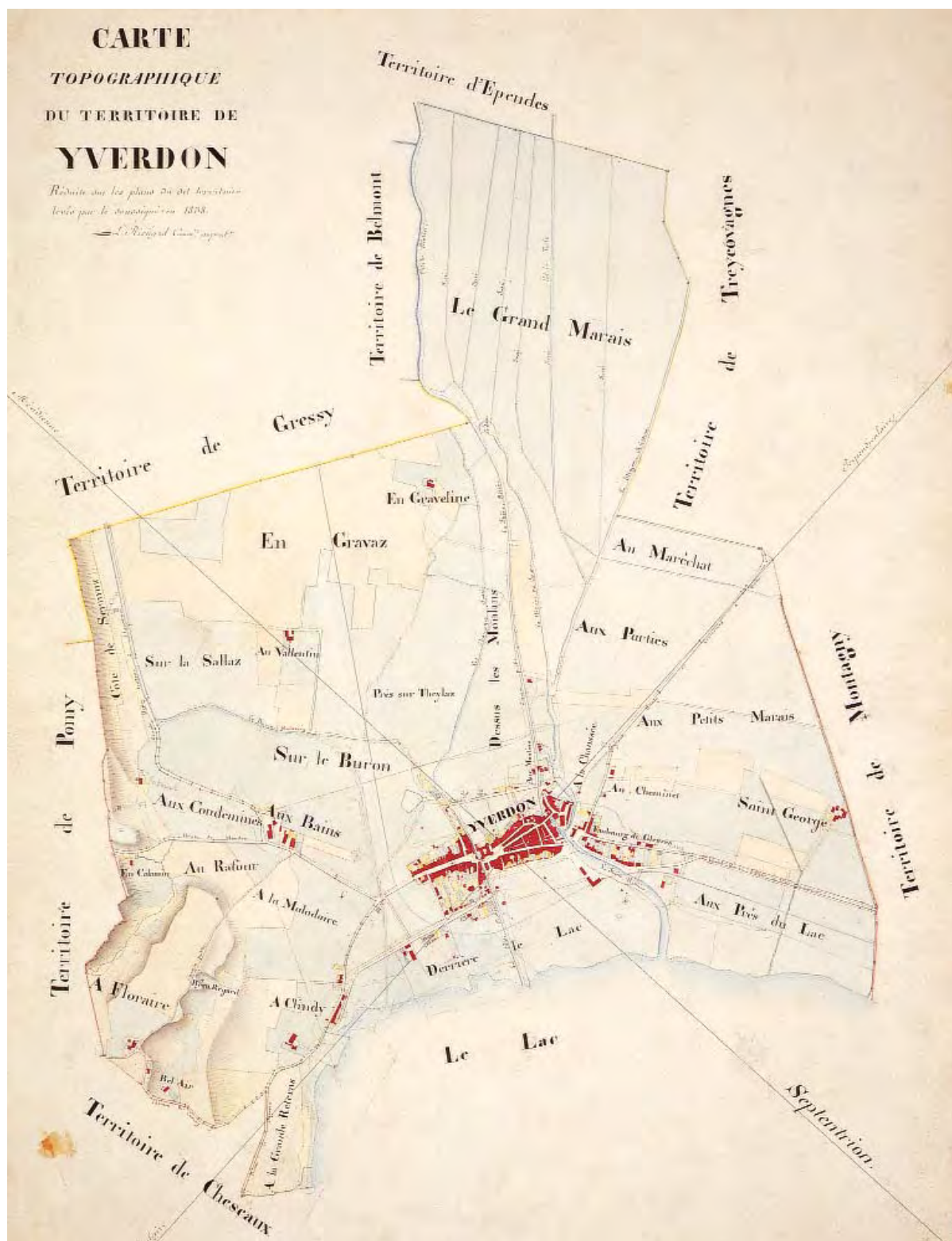
## Index

- lices urbaines, 58, 60  
logis de l'Hôtel de ville, 601  
magasins à sel, 756  
Manor/Placette, bâtiment commercial (rue du Lac), 653  
menhirs, 20, **1-2**  
Migros, bâtiment commercial (rue du Collège), 653  
moulins, 33, **22**, 34, 39, 41, 54  
murs de ville, 54, 57, 58, **44**, 59, 482-483, **718**, 484, 498  
*murus gallicus*, 20, 22, **5**  
Musée d'Yverdon, 621, 639, 657, 679, 684  
nécropole du Pré-de-la-cure, 21, **2**, 23, **7**, 24, **8**  
*oppidum* helvète, 22  
paroisse, 39  
Pestalozzi, bâtiment scolaire, 620, 663  
Pestalozzi, rue, 477  
Place d'Armes (« derrière le Lac »), 623  
Place (du Marché) (place Pestalozzi), 34, 35, 38, 50, 55, 57, 59, 60, 479, **712**, 486, 488-489, 573, 594, 596, **889**, 599, **891**, 628, 644, 674  
Plaine, rue/faubourg de La, 56, **41**, 58, 80, 266, 443, 483, 643, **959**  
plan zähringien, 389/80  
« poissines » (viviers à poissons), 34  
pont de Gleyres, 486  
pont de la Plaine, 475, **708**, 496, 632  
port de l'Hôpital, 55  
port de la Plaine, 55, 56  
porte de la Plaine ou de Clendy, 41, 52, 54, 57, 59, 61, 66, 80, 438, 475, **708**, 481, 489, 492, **729**, 498, 500  
porte des Boucheries (ou Bachier), 41, tour 484  
porte de Gleyres, 357, tour 484, **720**, 490  
porte des Moulins, 360, **589**  
prisons de ville, 59  
remparts bastionnés (réalisés ou projetés), 55, 56, 482, 486, **XXVII-721**, **XXVIII-722**, **XXIX-723**, 489-491, **727**  
ressort, 54  
ruelle punaise, 389/87  
Sauts, 33, **22**, 41, **II-23**, 441  
sources de Beaugregard, 635  
sources du Cosseau, 635  
stations littorales, 20  
temple, 470, 489  
*tornafol*, 80  
tour-horloge de la Plaine, 608-610, **902**, 643, **959**, 644  
tuilerie de Clendy, 740/32  
tuilerie de Gleyres, 61, 740/32  
tuilerie de Saint-Roch, 738, 740/32  
tuileries, 737  
usine à gaz, 622  
Valentin, rue du, 20  
*vicus* romain, 22, 23  
« vieux marché », 389/90  
vignes de LL.EE. de Berne, 480-481  
*villa*, 23, 39  
ville, 573-574, **XXIV-XXV-XXVII-XXVIII-866**  
**Yvoire**, F, Haute-Savoie, château, 165-166  
« donjon », 89, 165-166  
échauguettes (tourelles), 166, **244**, 203  
grande tour quadrangulaire, 165-166, **244**  
tours semi-circulaires, 166  
**Yvonand**, VD, 42  
La Baume d', molasse, 42
- Z  
Zähringen, Berchtold IV, 442, 573, 642  
Zähringen, Berchtold V, 141, 142, 573  
Zähringen, Conrad, 573  
Zähringen, ducs de, 251, 574, 644, 686/10  
Zehender, (Ludwig-)Emanuel, architecte, 519, 520, 522-523, 548, 568  
Zehender, Sigmund, bailli d'Yverdon, 452  
**Zellenberg**, F, Haut-Rhin, château, 416/883  
**Zug**, ZG, 718-719  
Zumbach, Jürg, capitaine, bailli d'Yverdon, 438, 440





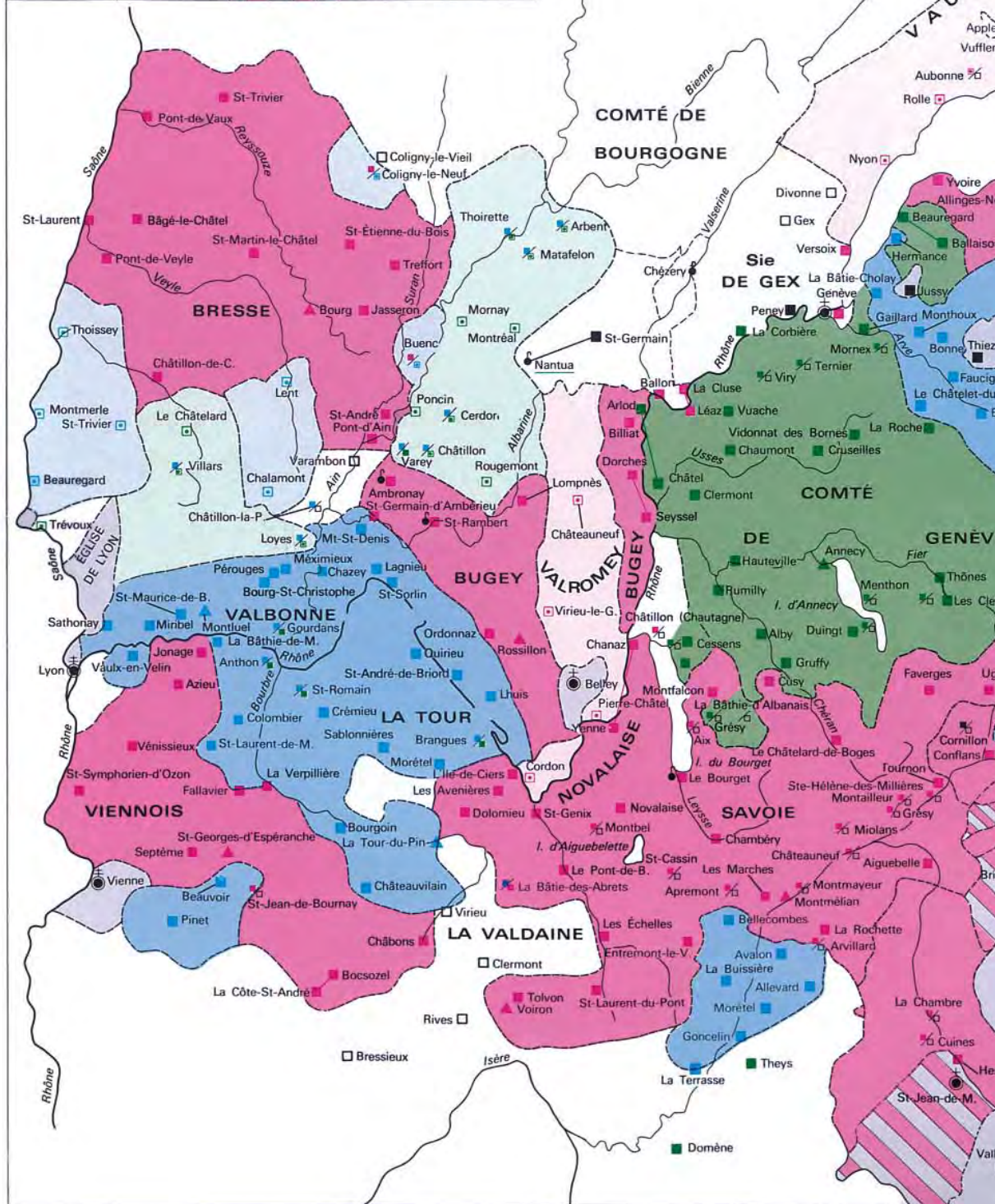
# Cartes et plans

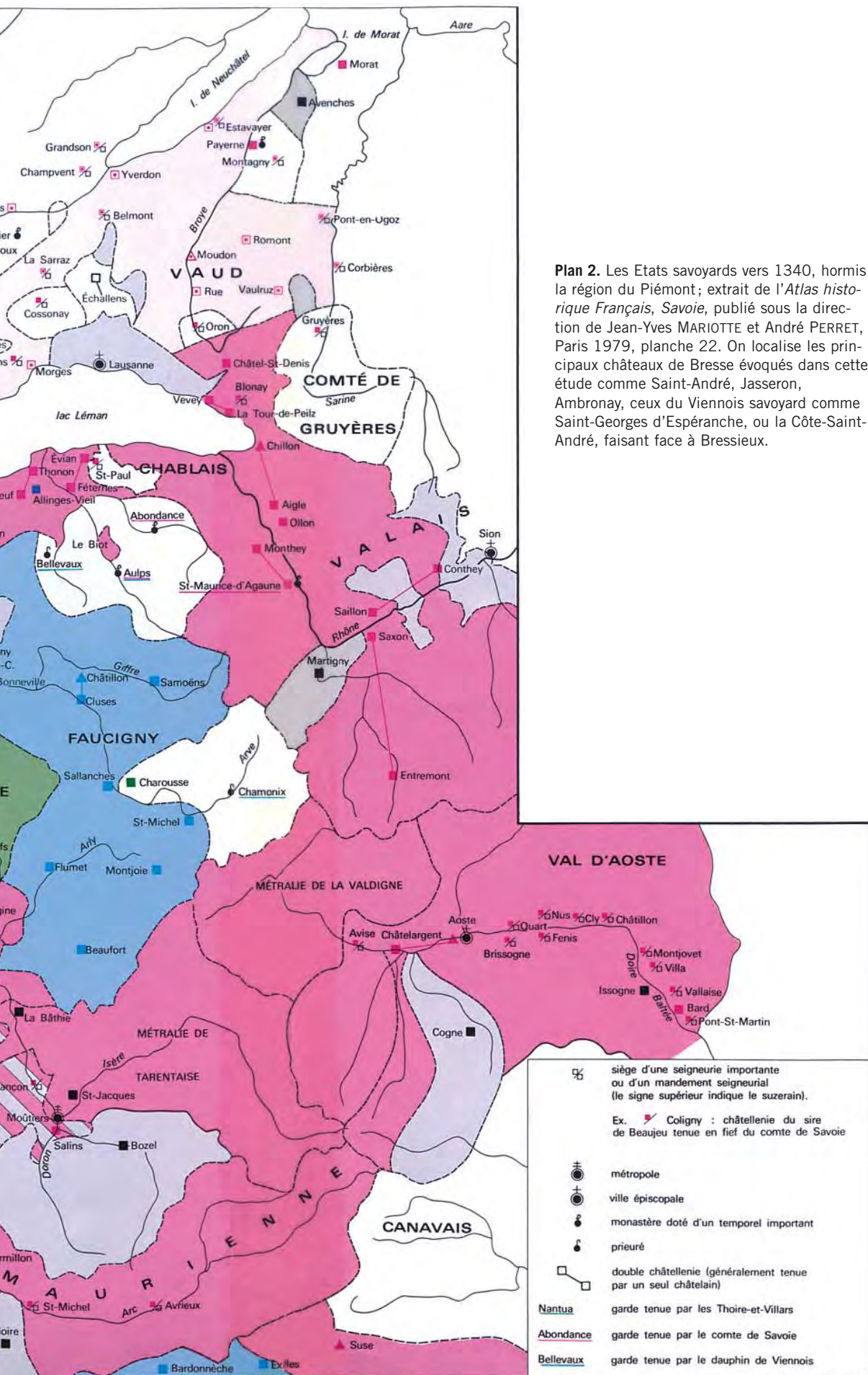


**Plan 1.** Le territoire communal d'Yverdon en 1838 selon l'ingénieur Louis Richard. Certaines de ses frontières sont encore celles définies par les franchises du XIV<sup>e</sup> siècle. Il faut observer les nombreux canaux évacuant l'eau des marais. Les cours des rivières présentent un tracé fort différent de celui qui prévaut actuellement (cf. fig. 2). Le Buron ne se jette pas directement dans le lac mais dans la Thièle des Chaînettes. (ACV, R. Gindroz)

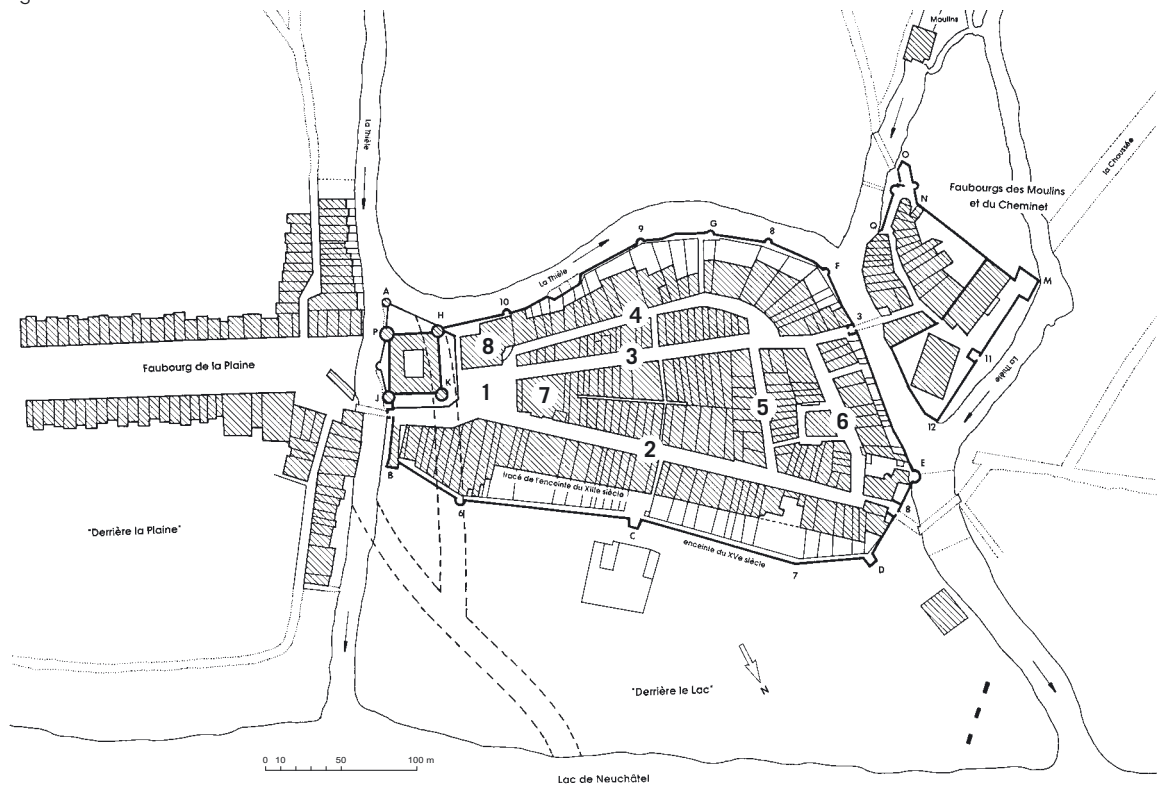
résidence habituelle ou la plus fréquente d'un bailli	siège d'une châtellenie, d'un mandement d'un vidomnat	territoire dépendant d'un seigneur ou d'un suzerain	
▲	■		comte de Savoie
▲	■		comte de Genève
▲	■		dauphin de Viennois sire de Faucigny
▲	■		sire de Vaud (apanage savoyard)
	■		sire de Beaujeu
	■		sire de Thoire-et-Villars
	■		seigneurie épiscopale
	■		autre seigneur (le nom figure parfois)
	■		terre partagée entre la Savoie et un seigneur ecclésiastique

### L'ÉTAT FÉODAL VERS 1340



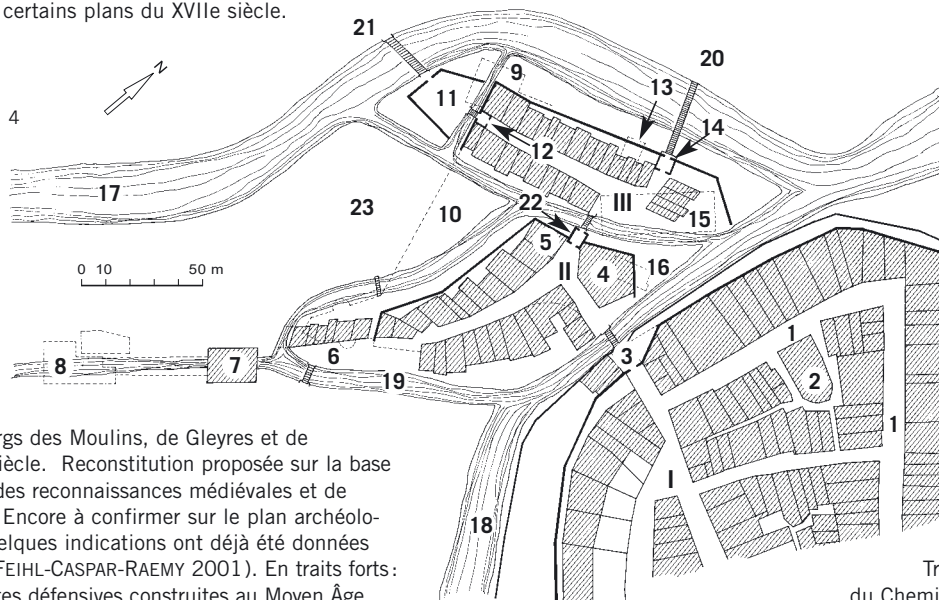


**Plan 2.** Les Etats savoyards vers 1340, hormis la région du Piémont; extrait de *l'Atlas historique Français, Savoie*, publié sous la direction de Jean-Yves MARIOTTE et André PERRET, Paris 1979, planche 22. On localise les principaux châteaux de Bresse évoqués dans cette étude comme Saint-André, Jasseron, Ambronay, ceux du Viennois savoyard comme Saint-Georges d'Espéranche, ou la Côte-Saint-André, faisant face à Bressieux.



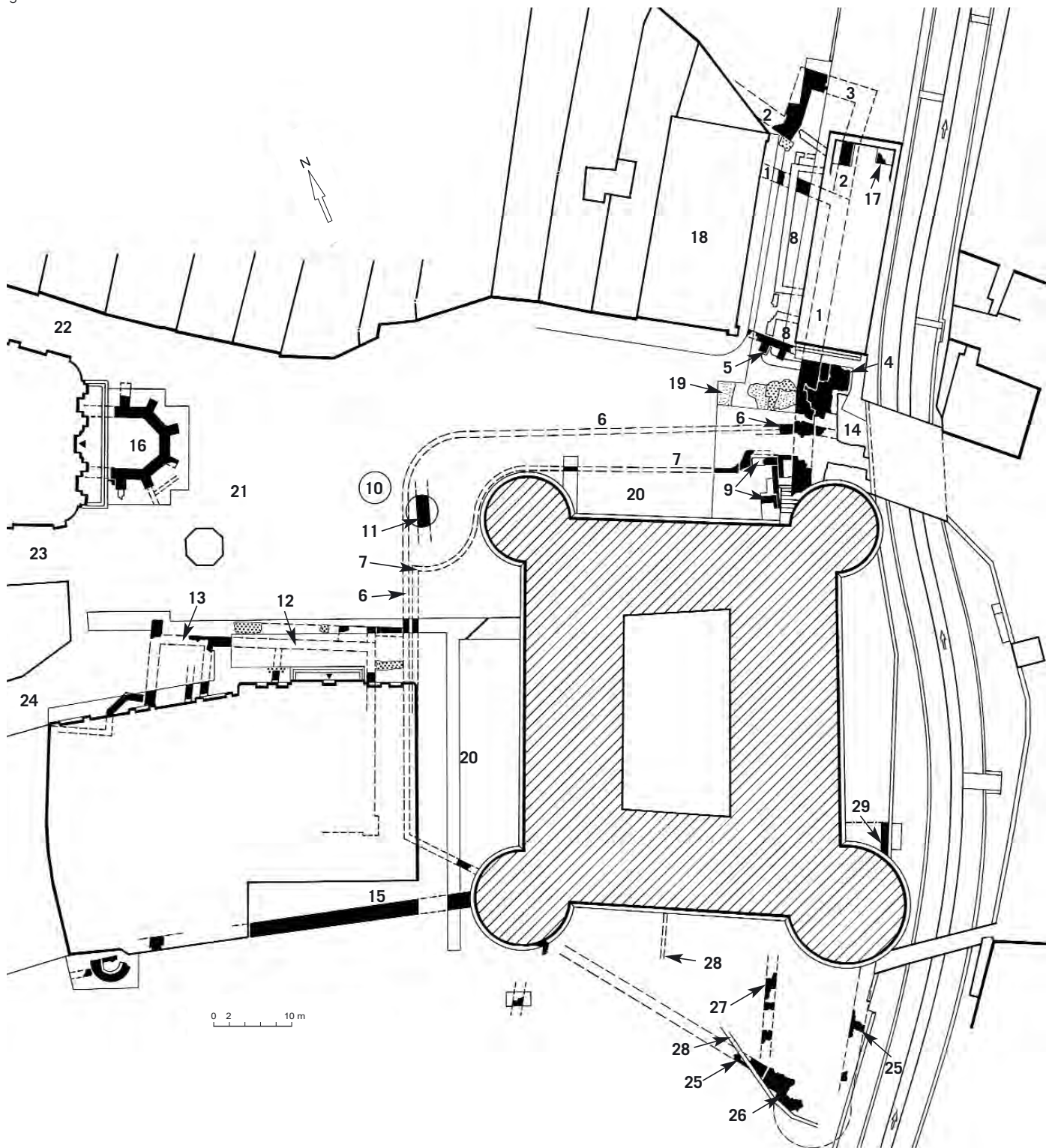
**Plan 3.** Plan général de la ville d'Yverdon, d'après le relevé de l'ingénieur Willading, 1671. Echelle, env. 1 : 5000. On a reconstitué le bras de la Thièle contournant le flanc méridional du château et de la ville, progressivement asséché au XVI<sup>e</sup> siècle, disparu en 1615. En traitillé, les bras de rivière attestés au Moyen Âge. Le bras de la Thièle qui bordait à l'ouest le site du château d'Amédée de Montfaucon-Montbéliard aurait disparu dès la construction de la forteresse actuelle en 1260. Le bras traversant diagonalement la zone « derrière le lac », occupée par le stand de tir et les activités ludiques de plein air, est encore indiqué sur certains plans du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dénomination moderne des places et rues : **1.** La Place. **2.** Rue du Lac. **3.** Rue du Milieu. **4.** Rue du Four. **5.** Rue du Pré. **6.** Rue du Collège (appelée également rue du Lac jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle). Le premier bourg aurait été formé des actuelles rues du Pré et du Collège. Il renfermait une place, des halles de marché, ainsi qu'une église qui pourrait avoir été une première chapelle urbaine, antérieure à celle de Notre-Dame qui est à l'emplacement du **7.** temple actuel. **8.** Halles et hôtel de ville. (D. de Raemy)



**Plan 4.** Les faubourgs des Moulins, de Gleyres et de Cheminet au X<sup>e</sup> siècle. Reconstitution proposée sur la base de l'interprétation des reconnaissances médiévales et de l'époque moderne. Encore à confirmer sur le plan archéologique, même si quelques indications ont déjà été données lors de sondages (FEIHL-CASPAR-RAEMY 2001). En traits forts : le tracé des enceintes défensives construites au Moyen Âge. **I.** Ville « à l'intérieur des murailles ». **II.** Faubourg des Moulins. **III.** Faubourg de Gleyres et de Cheminet. **1.** Rue du Lac. **2.** Emplacements des halles du XIII<sup>e</sup> siècle. **3.** Pont des boucheries ou Bachier. **4.** Hôpital-dessous, avec sa chapelle. **5.** Hôpital-dessus. **6.** Rangée de maisons démolies en 1513 pour la construction du boulevard d'artillerie. **7.** Emplacement présumé des moulins au Moyen Âge, selon des indices archéologiques mis au jour en 2000. **8.** Emplacement des moulins selon les relevés des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. **9.** Tracé de l'ouvrage en éperon construit en 1601. **10.** Tracé de l'enceinte

édifiée en 1601. **11.** Barbacane de 1415 protégeant la porte de Cheminet depuis la chaussée de Treycovagnes. **12.** Tour-porte du Cheminet. **13.** Tour-porte de Gleyres de 1610 (à son emplacement actuel). **14.** Tour-porte de Gleyres de 1440. **15.** Emplacement du grand magasin à sel. **16.** Emplacement de l'actuel local pour les jeunes (ancien Foyer du soldat). **17.** Thièle occidentale ou fossé Bruant. **18.** Thièle bordant le flanc sud de la ville. **19.** Thièle des Moulins. **20.** Pont-levis de Gleyres. **21.** Pont de Cheminet. **22.** Tour(?) - porte de l'Hôpital, édifée entre 1427 et 1430. **23.** Jardins « en l'île », aux enfants de Pierre Banderet en 1403. (D. de Raemy, d'après les plans cadastraux anciens)

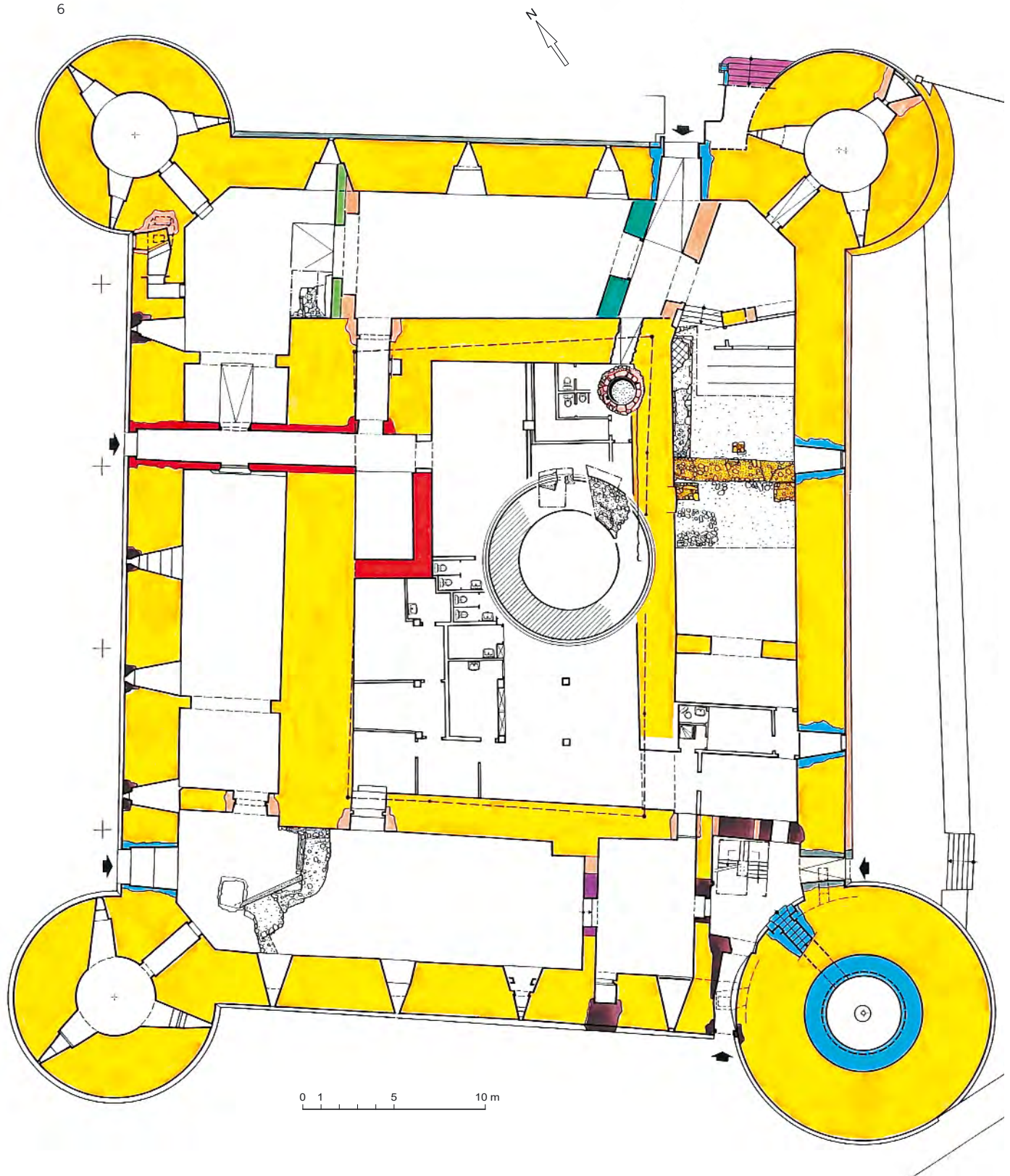


**Plan 5.** Périphérie du château: structures apparues lors de diverses campagnes archéologiques menées entre 1975 et 1989. **1.** Enceinte urbaine du XIIIe siècle édifée après 1260. **2.** Extension septentrionale de la ville marquée d'une nouvelle enceinte édifée dans les années 1400. **3.** Tour ouverte à la gorge de 1408–1411. **4.** Tour-porte de Clendy édifée en 1444. **5.** Ecuries du château, fin XIIIe-début XIVe siècle (plus étendues à l'ouest). **6.** Braies à leur emplacement médiéval. **7.** Mur-clôture de propriété établi en 1778. **8.** Ecuries et corps de garde de l'époque bernoise. **9.** Piles de la rampe inclinée de l'époque bernoise. **10.** Emplacement de la fontaine octogonale de 1569. **11.** Fondation circulaire de la fontaine octogonale après son déplacement de 1778. **12.** Tracé de la façade de la halle aux marchandises de 1469–1471. **13.** Hôtel de ville, façade de 1546. **14.** Culée du pont de

Pierre édifée en 1813. **15.** Mur de ville, emplacement du XIIIe siècle, reconstruit en 1607. **16.** Chevet de l'église urbaine dédiée à la Vierge, début du XIVe siècle. **17.** Braies dédoublant l'enceinte urbaine. **18.** Grenier de LL.EE. dans son gabarit de 1698. **19.** Pavé médiéval. **20.** Zone des lices. **21.** Place du marché. **22.** Rue du Lac. **23.** Rue du Milieu. **24.** Rue du Four. **25.** Braies méridionales du château du XIIIe siècle. **26.** Tour d'artillerie de 1536. **27.** Fondations de très gros boulets de rivière (à lier avec le château d'Amédée de Montfaucon de 1235?). **28.** Egout. **29.** Braies orientales. (Relevés: AAM, Xavier Munger, Franz Wadsack, D. de Raemy; Rodolphe Kasser et le GAY pour la documentation des braies méridionales du château; mise au net: Franz Wadsack)

## Archéologie – relevés généraux

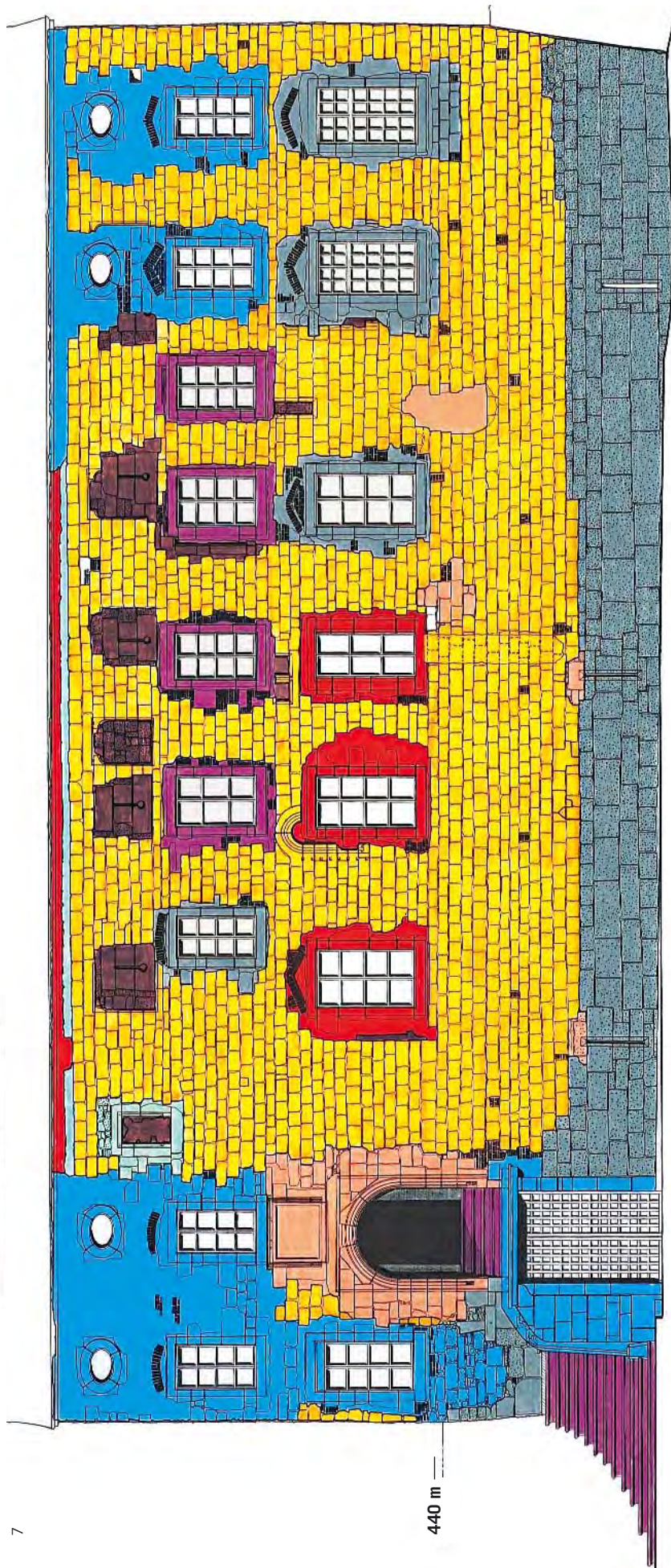
6



**Plan 6.** Château d'Yverdon, niveau des celliers, avec structures mises au jour lors des diverses campagnes archéologiques. En traitillé, position des murs de façade de la cour intérieure.

(Relevé général Archéotech SA, André Tardent, Olivier Feihl; relevés de détails: Denis Mauroux, Roland Jeanneret, Colette Grand, Anna Pedrucci; mise au net: Franz Wadsack).

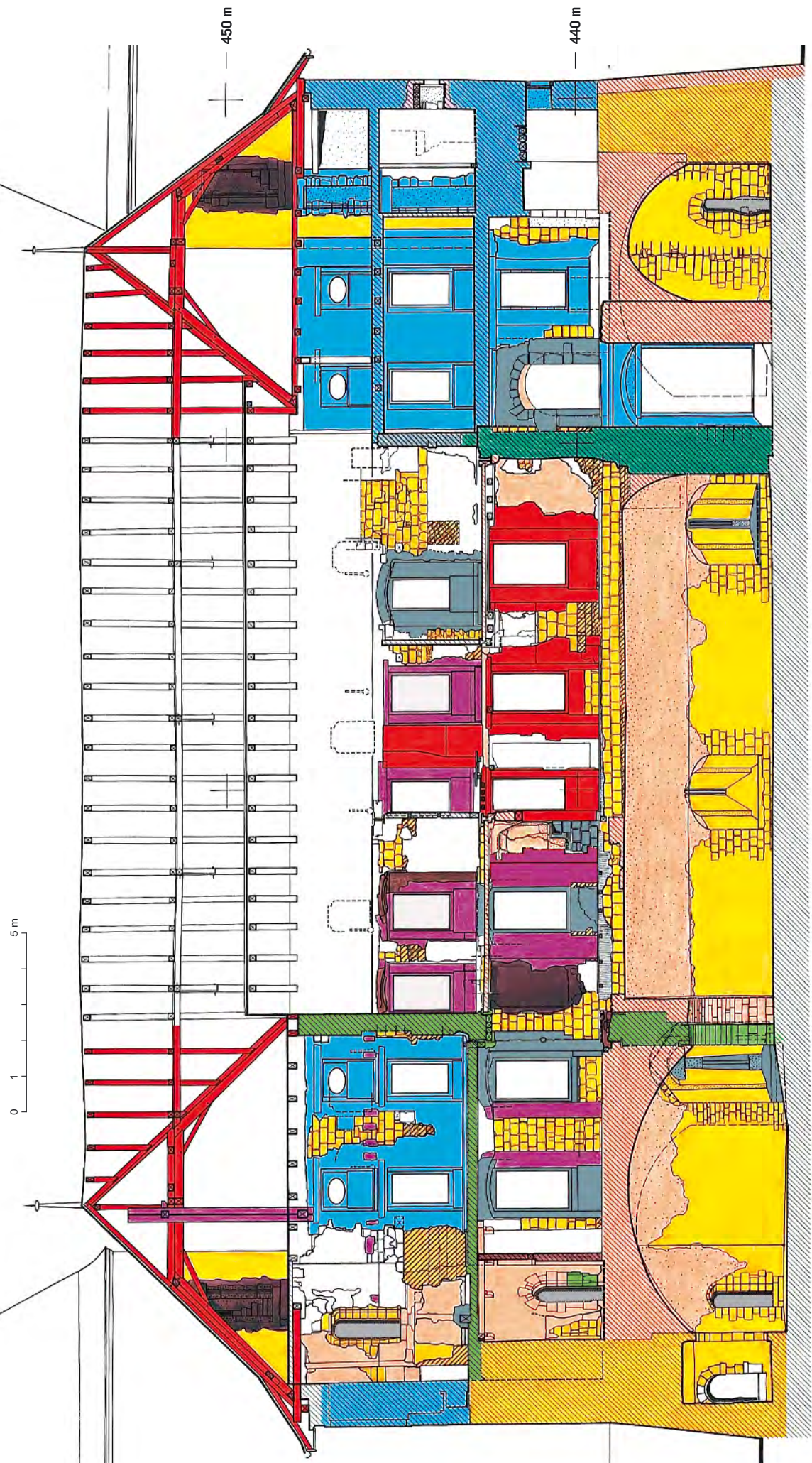
- Époque médiévale, XIIIe–XIVe siècles
- Réfections après les guerres de Bourgogne 1484–1507
- 
- 
- Chantier boisé 1536–1539
- Fin XVIe et XVIIe siècle
- 1700–1778
- 1778 – fin du régime bernois
- Époque communale («Pestalozzi») 1804–1827
- Époque communale II, écoles publiques:
- les travaux de 1838–1840
- Seconde moitié du XIXe siècle
- 1900–1906
- Indéterminé ou époque récente (des 1906)



**Plan 7.** Château d'Yverdon, courtine nord, analyse archéologique de son élévation, sur la base du relevé d'Otto Schmid. (Relevés: AAM et Archéotech SA; mise au net: Franz Wadsack)

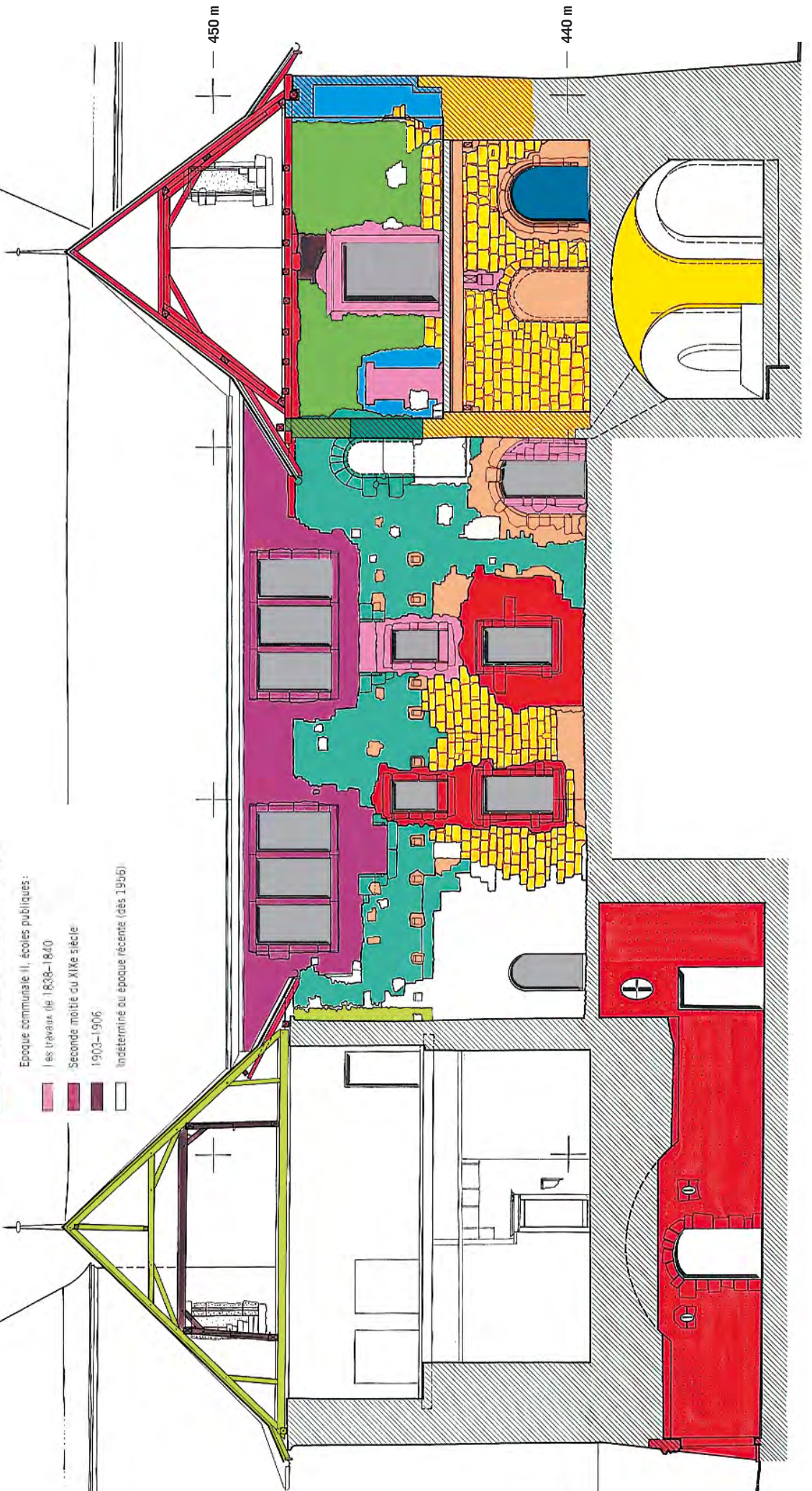


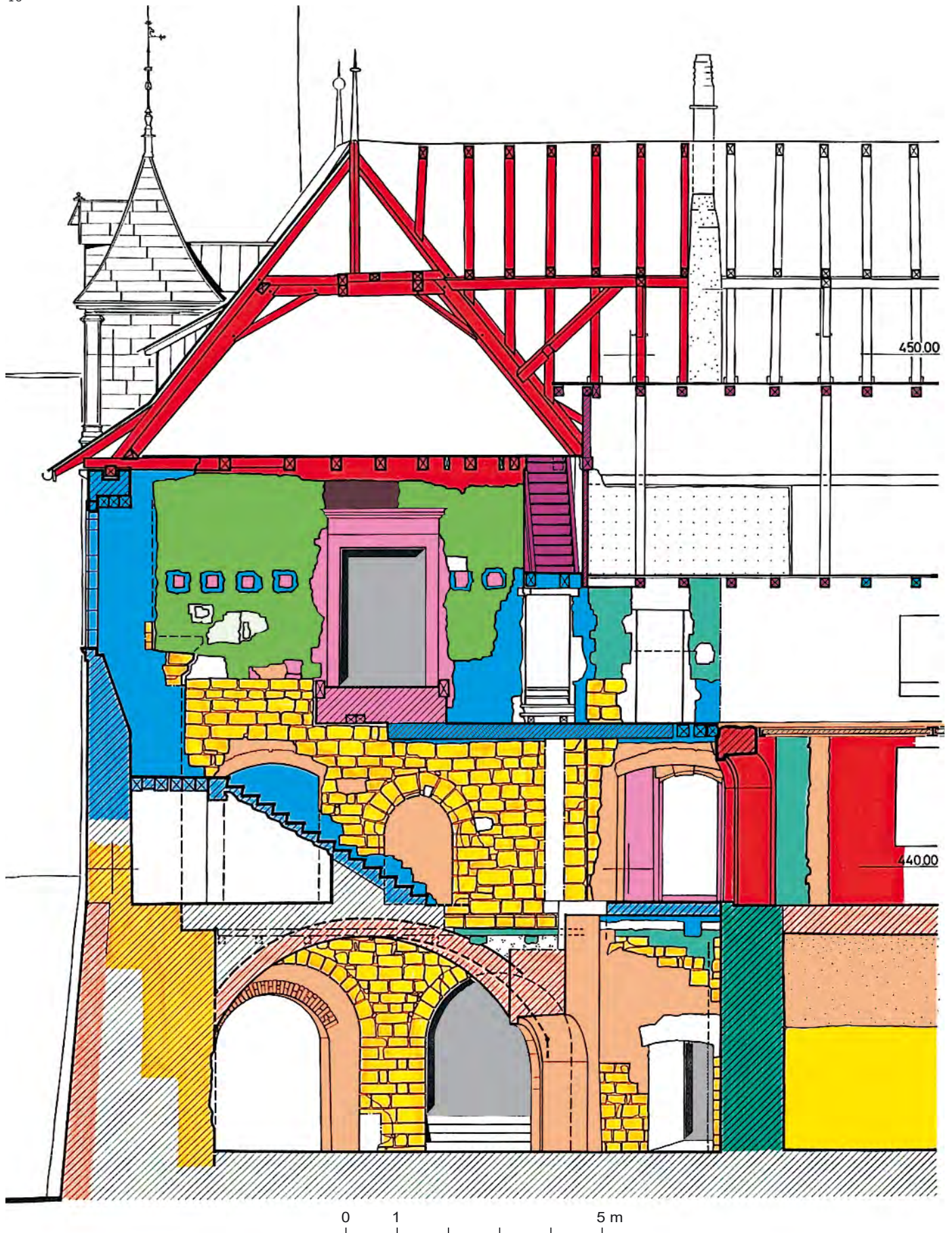
Plan 8. Château d'Yverdon, coupe est-ouest, vue vers le nord sur l'élévation intérieure de la courtime nord. Etat en 1994, avant la réhabilitation de l'aile nord. (Relevés: AAM; Jachen Sarott; Heinz Kellenberger; mise au net: Franz Wadsack)



- Epoque médiévale, XIIIe-XIVe siècles
- Réfections après les guerres de Bourgogne 1484-1507
- Chantier boisé 1536-1539
- Fin XVIIe et XVIIIe siècle
- 1700-1778
- 1778 - fin du régime bernois
- Epoque communale 1804-1827
- Epoque communale II, écoles publiques : les révois de 1808-1840
- Seconde moitié du XIXe siècle : 1903-1906
- Indéterminé ou époque récentes (dès 1946)

**Plan 9.** Château d'Yverdon, coupe est-ouest, vue vers le nord sur la façade de sur cour de l'aile nord. Etat en 1994, avant la réhabilitation de l'aile nord. L'exhaussement de la façade, réalisé en 1489-1490, s'est appuyé à l'ouest contre la tête d'attente de la surélévation de l'*aula* en 1485, il s'est terminé à l'est à son tour par une tête d'attente, qui a reçu les structures de l'étage de l'aile orientale vers 1503. (Relevés : AAM, Elisabeth Wullschlegler; mise au net : Franz Wadsack)





**Plan 10.** Château d'Yverdon, coupe est-ouest, vue vers le sud sur l'élévation intérieure du mur de la cour d'entrée. Etat en 1994, avant les

travaux de réhabilitation de l'aile nord. (Relevés: AAM, Alain Jouvenat-Muller; mise au net: Franz Wadsack)



- Epoque médiévale, XIIIe-XIVe siècles
- Réfections après les guerres de Bourgogne 1484-1507
- Chantier bernois 1536-1539
- Fin XVIIe et XVIIIe siècle
- 1700-1778
- 1778 - fin du régime bernois
- Epoque communale I «Pestalozzi» 1804-1827
- Epoque communale II, écoles publiques:
- Les travaux de 1838-1840
- Seconde moitié du XIXe siècle
- 1903-1906
- Indéterminé ou époque récente (dès 1956)

**Plan 11.** Château d'Yverdon, coupe nord-sud, vue vers l'est sur l'élévation intérieure de la courtine orientale. Etat en 1981, avant les travaux de réhabilitation de la chapelle, mais après ceux du rez-de-chaussée de l'aile est. (Relevés: AAM, Alain Jouvenat-Muller, Manuel Mir, Xavier Munger, Franz Wadsack; mise au net: Franz Wadsack)

0 1 5 m



- Époque médiévale, XIIIe-XIVe siècles
- Réfections après les guerres de Bourgogne 1484-1507
- 
- Chantier bernois 1536-1539
- Fin XVIe et XVIIe siècle
- 1700-1778
- 1778 - fin du régime bernois
- Époque communale I «Pestalozzi» 1804-1827
- Époque communale II, écoles publiques:
- Les travaux de 1838-1840
- Seconde moitié du XIXe siècle
- 1903-1906
- Indéterminé ou époque récente (dès 1956)



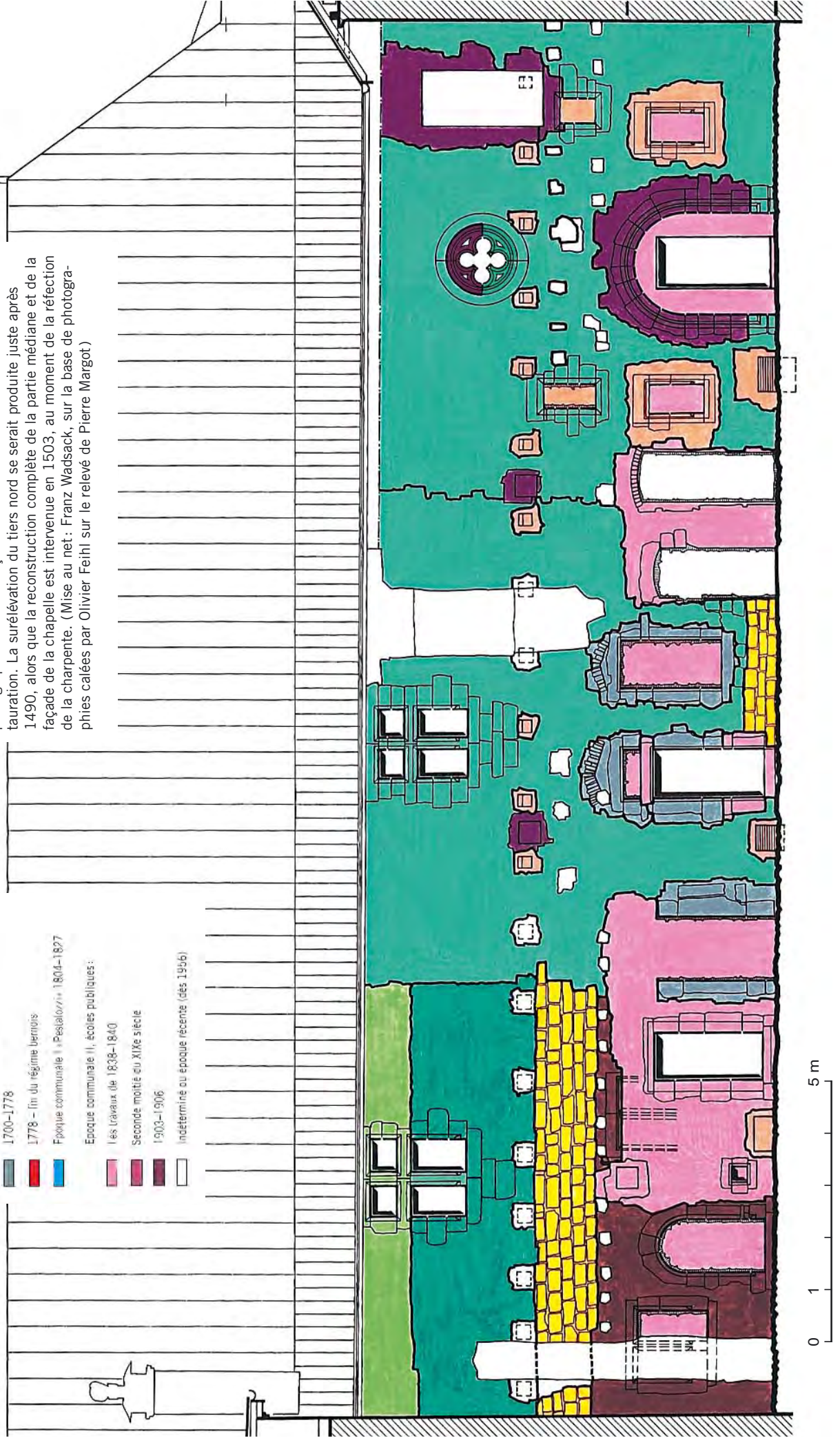
**Plan 12.1.** Château d'Yverdon, coupe nord-sud, vue vers l'ouest sur la façade sur cour de la chapelle et de l'aile orientale, ainsi que sur les murs orientaux limitant l'aile sud et l'aile nord. Etat à des époques diverses avant chacune des campagnes de travaux qui ont réhabilité ces espaces. Le rez-de-chaussée de l'aile orientale n'a pas fait l'objet d'une véritable analyse archéologique avec chronologie relative, cependant on dispose des relevés détaillés de Pierre Margot. (Relevés: Pierre Margot, AAM, Alain Jouvenat-Muller, Heinz Kellenberger, Jachen Sarott, Denis Mauroux; mise au net: Franz Wadsack)

0 1 5 m

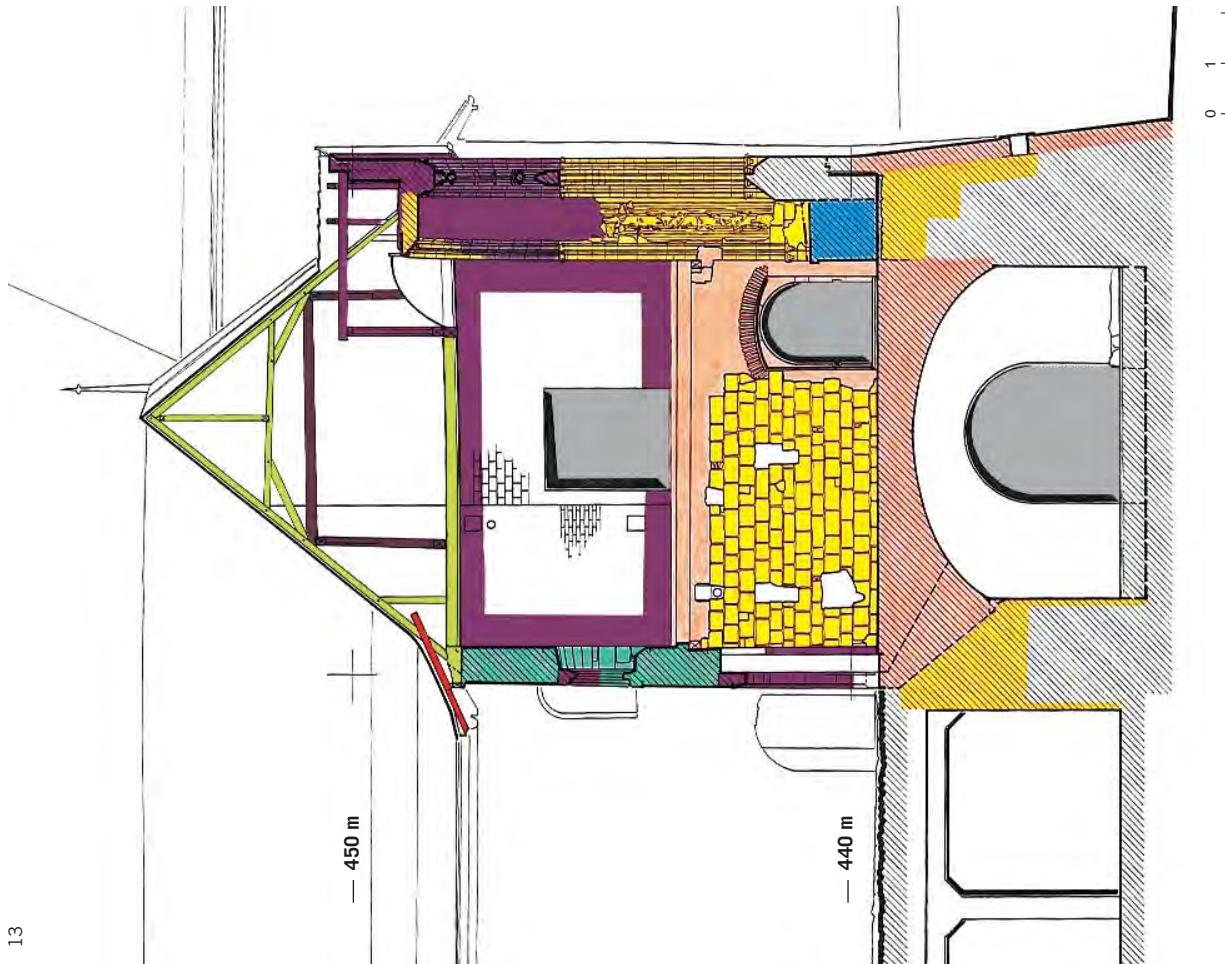


- Époque médiévale, XIIIe–XVIIe siècles
- Réfections après les guerres de Bourgogne 1484–1507
- Chantier bonnois 1536–1539
- Fin XVIIe et XVIIIe siècle
- 1700–1778
- 1778 – fin du régime bonnois
- Période communale I, Pésaloz/II, 1804–1877
- Époque communale II, écoles publiques :
- Les travaux de 1838–1840
- Seconde moitié du XIXe siècle
- 1903–1906
- Indéterminé ou époque récente (dès 1956)

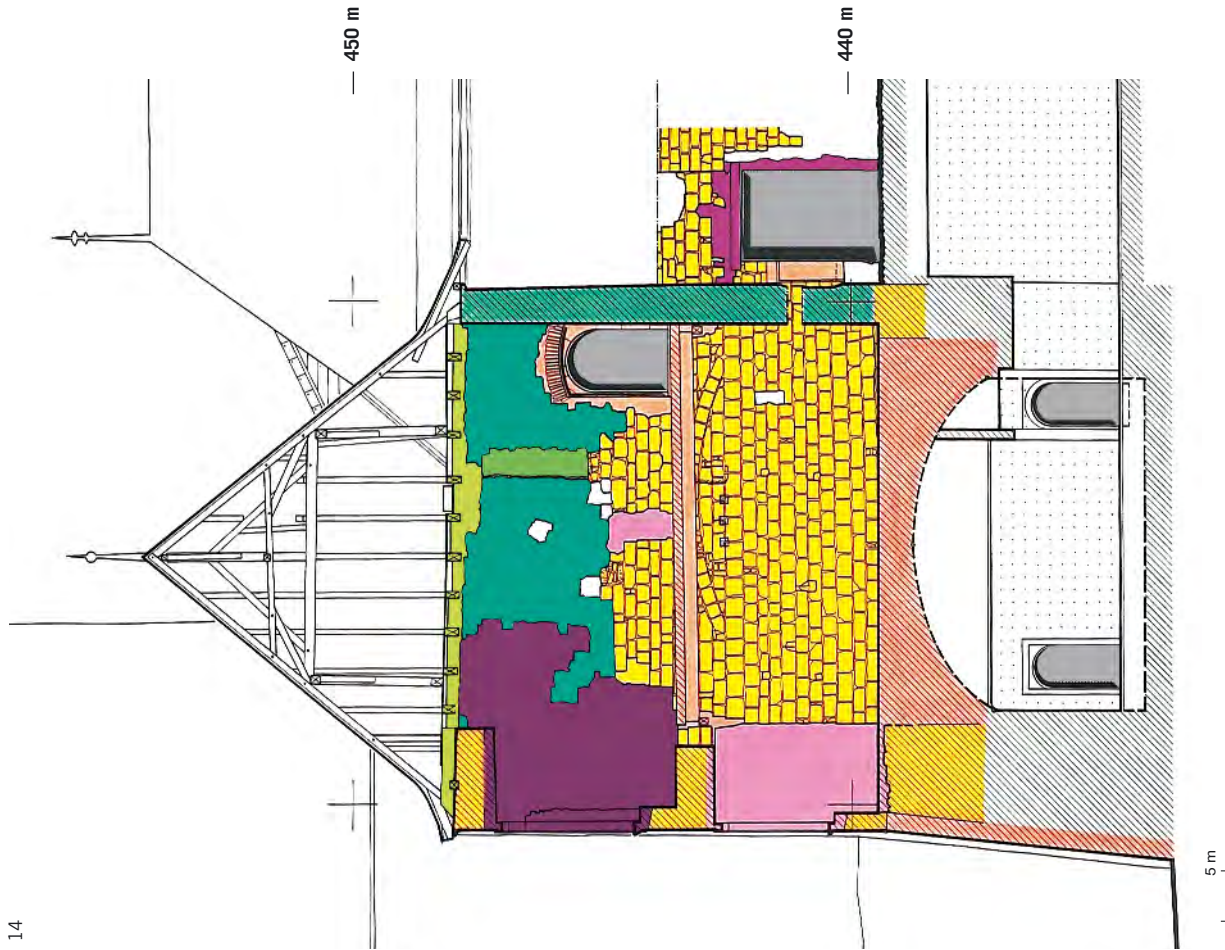
**Plan 12.2.** Château d'Yverdon, élévation de la façade sur cour de la chapelle et de l'aile orientale. Vue vers l'est. Relevé archéologique établi sur la base du relevé de Pierre Margot effectué en 1958 et sur l'analyse des photographies de cette façade montrant l'état avant les travaux de restauration. La surélévation du tiers nord se serait produite juste après 1490, alors que la reconstruction complète de la partie médiane et de la façade de la chapelle est intervenue en 1503, au moment de la réfection de la charpente. (Mise au net: Franz Wadsack, sur la base de photographies calquées par Olivier Feihl sur le relevé de Pierre Margot)



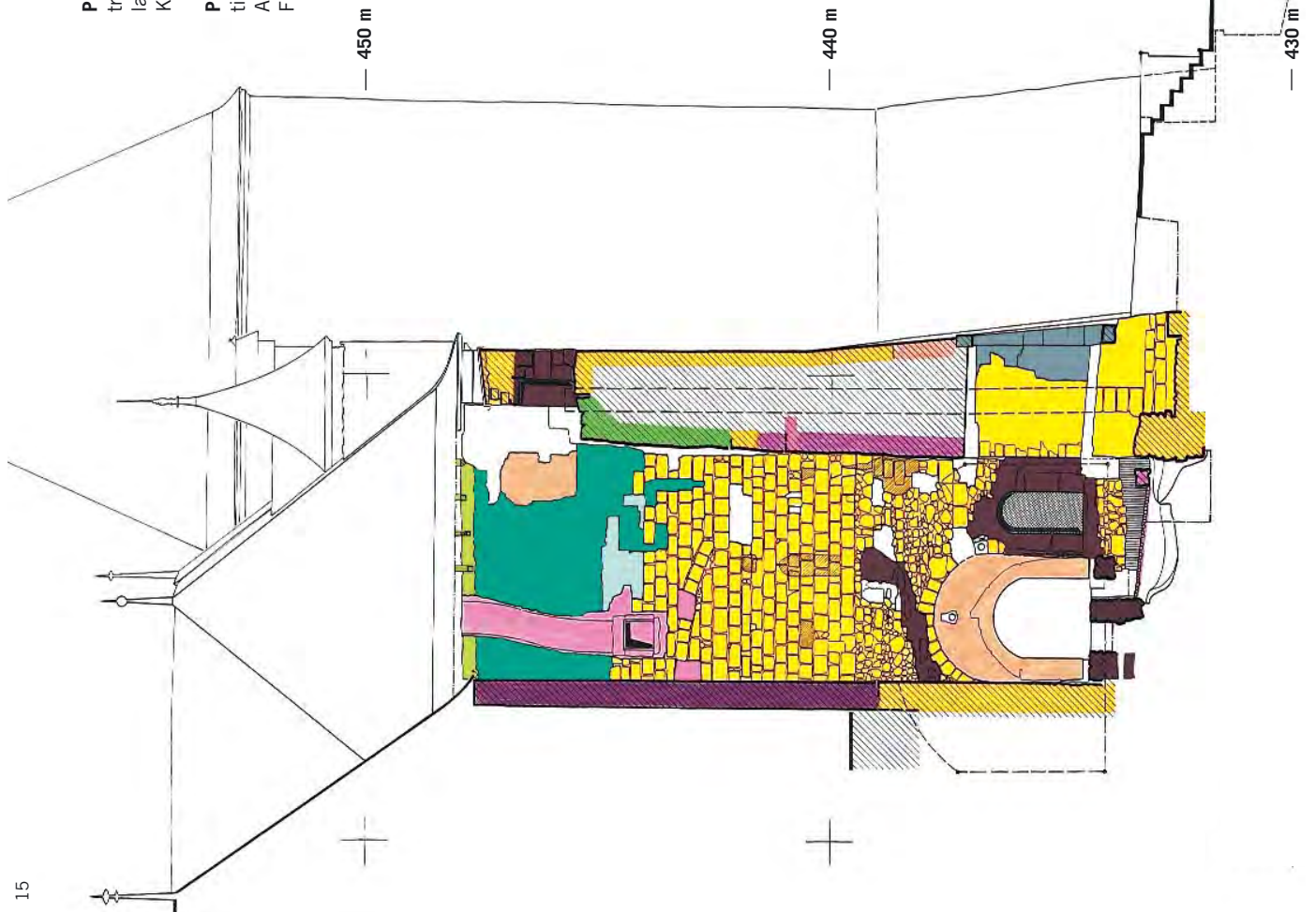




**Plan 13.** Château d'Yverdon, ancienne chapelle, coupe est-ouest au travers de la baie gothique, vue sur l'élevation de la paroi nord, état en 1981. (Relevés : AAM, Heinz Kellenberger ; mise au net : Franz Wadsack)



**Plan 14.** Château d'Yverdon, ancienne chapelle, coupe est-ouest, vue sur l'élevation de la paroi sud, état en 1981. (Relevés : AAM, Heinz Kellenberger ; mise au net : Franz Wadsack)



**Plan 15.** Château d'Yverdon, cour de la grande tour, coupe est-ouest au travers du conduit des latrines, vue vers le nord, élévation du mur sud de la chapelle. (Relevés: AAM, Manuel Mir, Alain Jouvenat-Muller, Heinz Kellenberger, Xavier Munger; mise au net: Franz Wadsack)

**Plan 16.** Château d'Yverdon, cour de la grande tour, élévation de la cour-tine sud, entre la grande tour et l'aile sud, vue vers le sud. (Relevés: AAM, Manuel Mir, Alain Jouvenat-Muller, Xavier Munger; mise au net: Franz Wadsack)

— 450 m —

— 450 m —

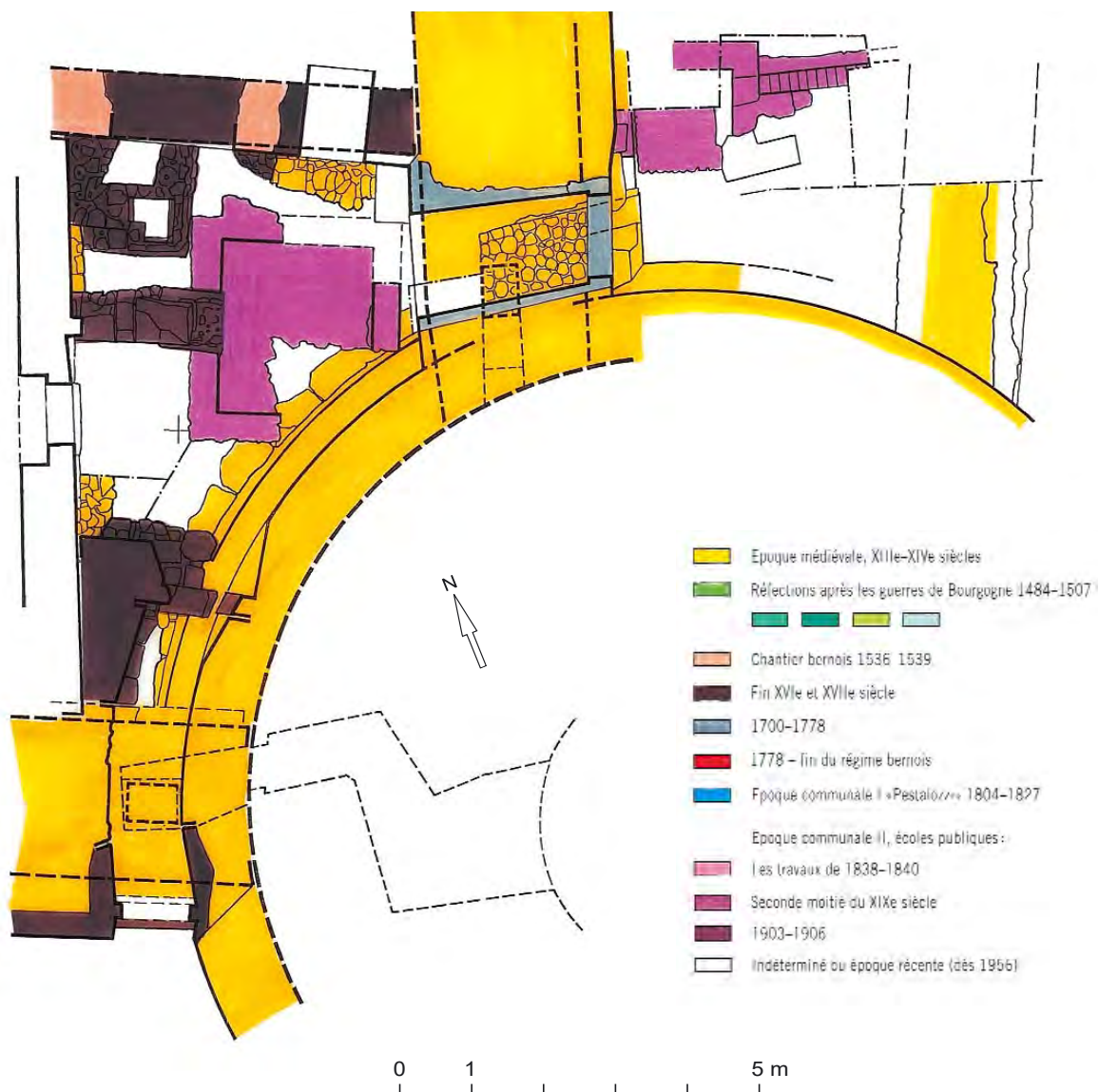
	Epoque médiévale, XIIIe-XIVe siècles
	Réfections après les guerres de Bourgogne, 1484-1507
	Chantier bernois 1536-1539
	Fin XVIIe et XVIIIe siècle
	1700-1778
	1778 - fin du régime bernois
	Epoque communale «Pestalozzi» 1804-1827
	Epoque communale II, écoles publiques:
	Les travaux de 1838-1840
	Seconde moitié du XIXe siècle
	1903-1906
	Indéterminé ou époque récente (dès 1946)

— 440 m —

— 440 m —

— 430 m —

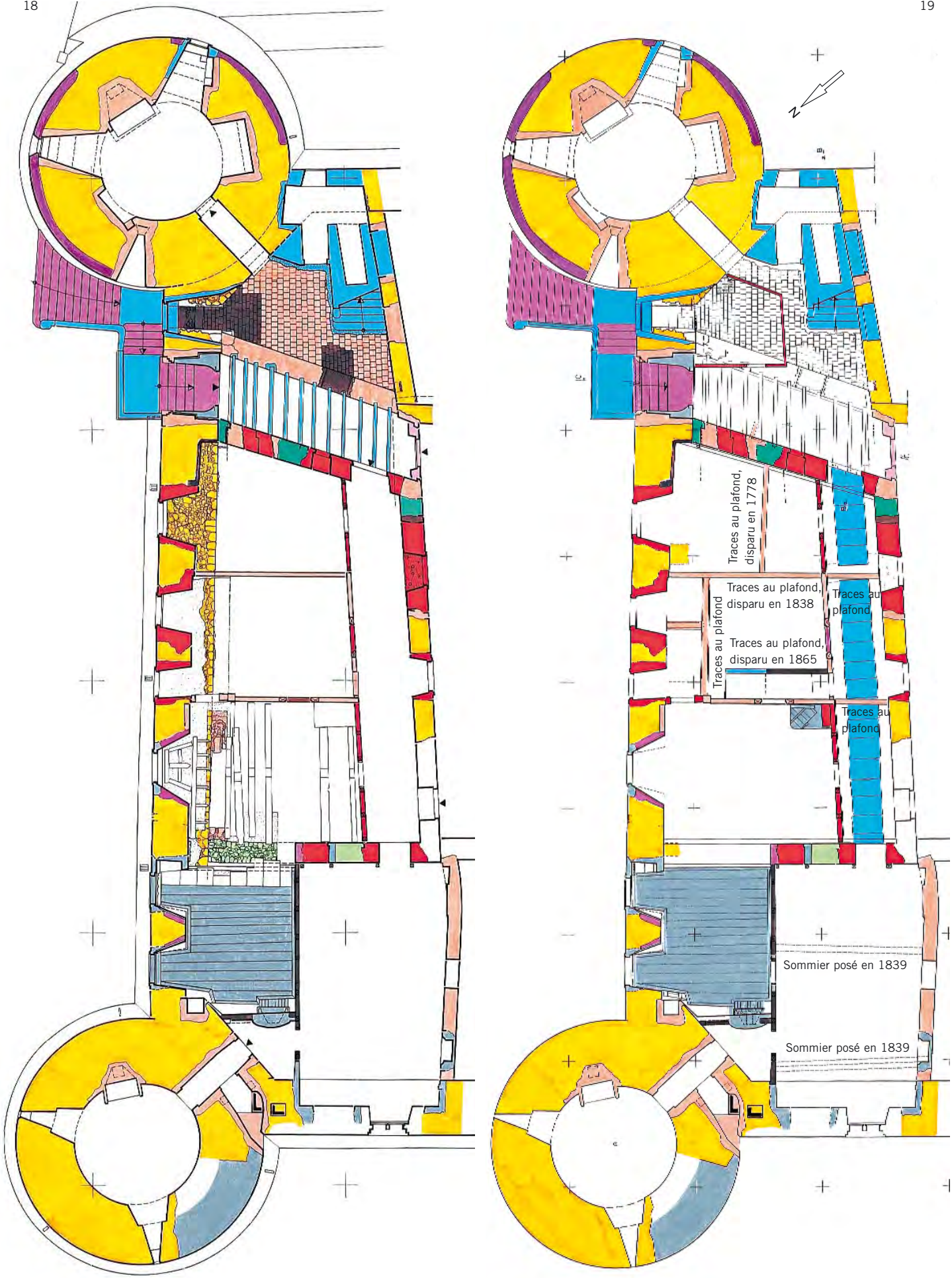
0 1 5 m

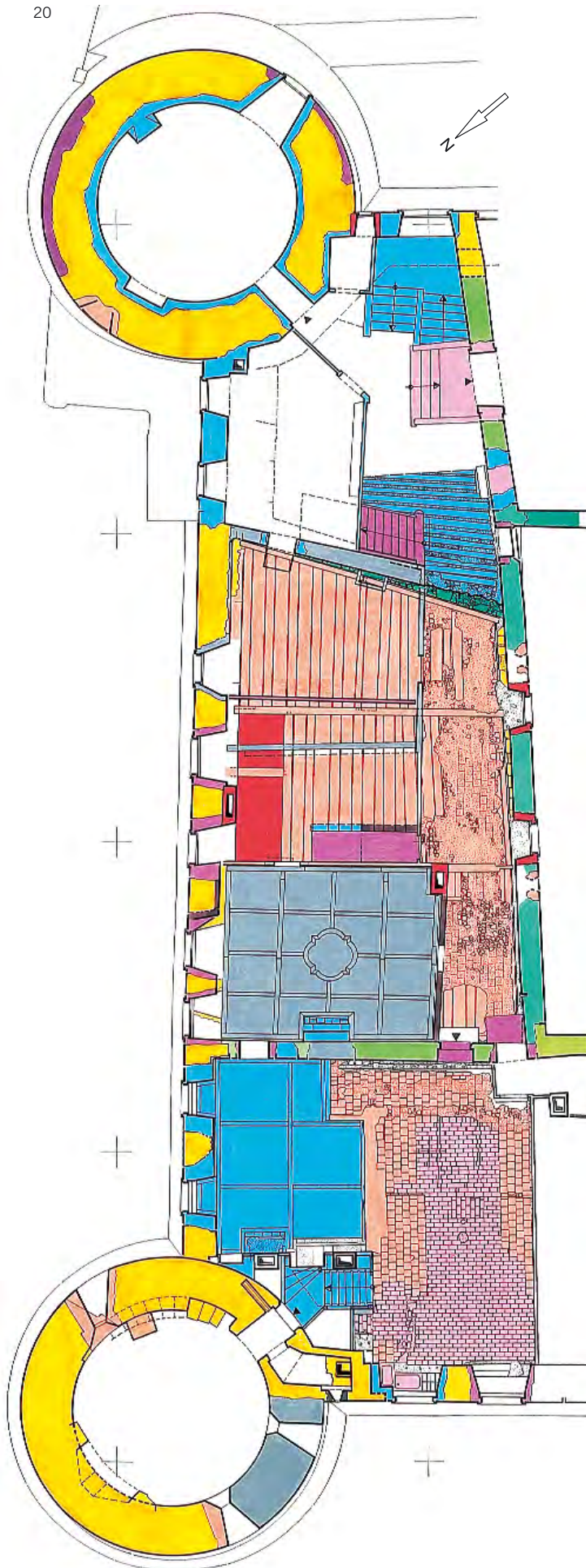


**Plan 17.** Château d'Yverdon, cour de la grande tour et lices orientales, plan montrant le débouché du canal des latrines desservant l'étage d'entrée de la grande tour ainsi que son conduit d'évacuation vers l'extérieur. On observe également les fondations de l'édicule des latrines

édifié en 1871, ainsi que la fosse qui en dépendait, aménagée dans les lices orientales. Le trop-plein était évacué vers le Canal oriental par une coulisse dont il reste le fond, dallé de terres cuites. (Relevés: AAM, Alain Jouvenat-Muller, Xavier Munger; mise au net: Franz Wadsack)

Secteur nord





**Plan 18.** Château d'Yverdon, secteur nord, plan au niveau du rez-de-chaussée sur la cour intérieure. Etat après le démontage des sols en 1995. (Relevés: AAM, Serge Bonnaud, Franz Wadsack, Jachen Sarott; mise au net: Franz Wadsack)

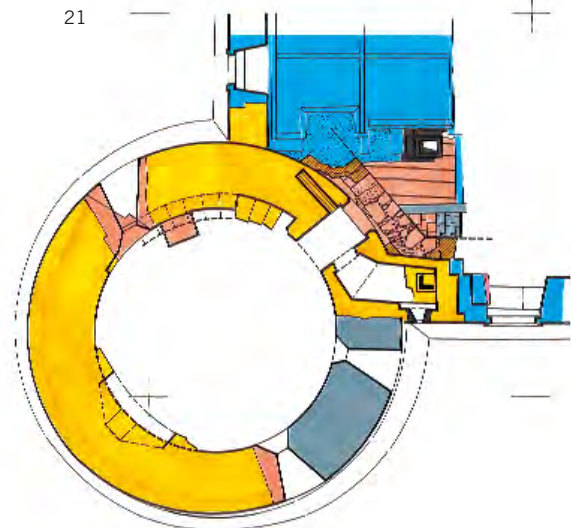
**Plan 19.** Château d'Yverdon, secteur nord, plan au niveau du rez-de-chaussée sur la cour intérieure. Etat après les premiers sondages et l'enlèvement des lambris de hauteur ainsi que des plafonds de plâtre, en 1990. On y a noté les tracés des anciennes subdivisions, repérées non pas forcément dans le sol, mais dans le plafond de madriers joints de 1536. (Relevés: AAM, Serge Bonnaud, mise au net: Franz Wadsack)

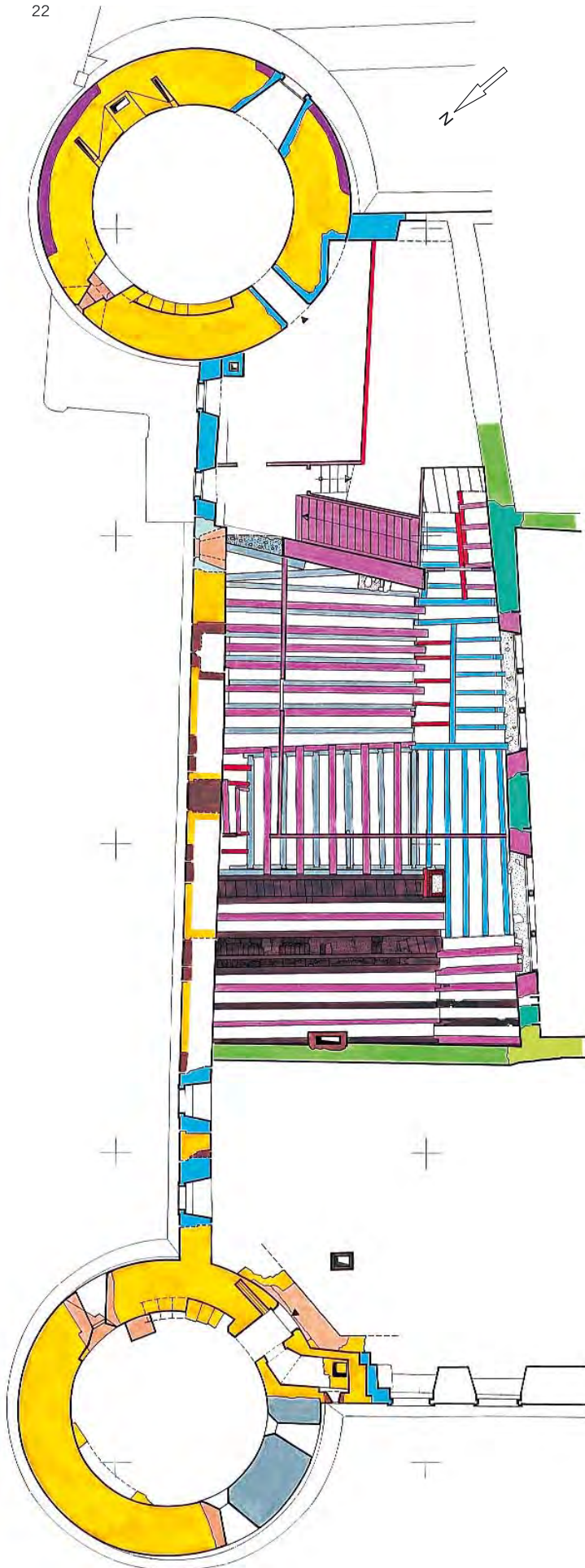
**Plan 20.** Château d'Yverdon, secteur nord, plan de l'étage, relevé après l'enlèvement des sols les plus récents. Etat en 1990. (Relevés: AAM, Serge Bonnaud; mise au net: Franz Wadsack)

**Plan 21.** Château d'Yverdon, détail montrant la tour nord et sa jonction avec la courtine au niveau de la salle [210]. Etat en 1995, après démontage de l'escalier de 1810, ayant dégagé les structures en partie arrachées du chemin de ronde. (Relevés: AAM, Heinz Kellenberger, Franz Wadsack; mise au net: Franz Wadsack)

- Epoque médiévale, XIIIe-XIVe siècles
- Réfections après les guerres de Bourgogne 1484-1507
- 
- Chantier bernois 1536-1539
- Fin XVIIe et XVIIIe siècle
- 1700-1778
- 1778 - fin du régime bernois
- Epoque communale I - Pestalozzi - 1804-1827
- Epoque communale II, écoles publiques:
- Les travaux de 1838-1840
- Seconde moitié du XIXe siècle
- 1903-1906
- Indéterminé ou époque récente (dès 1956)

0 1 5 10 m



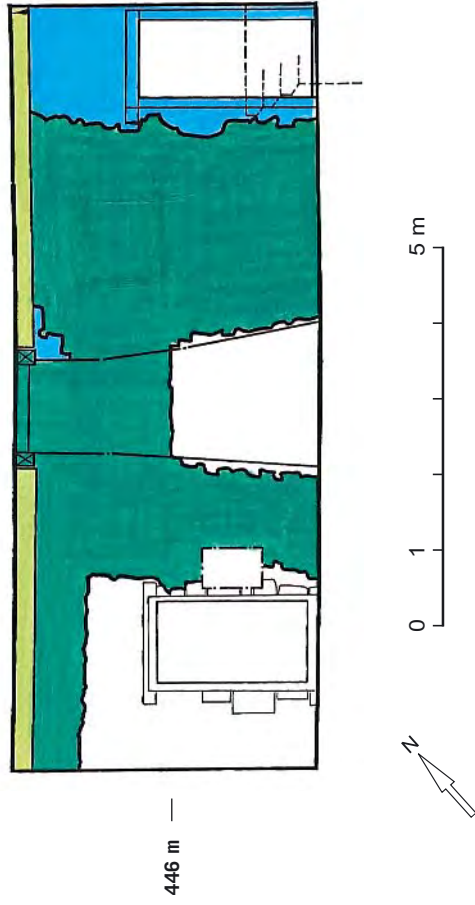


**Plan 22.** Château d'Yverdon, aile nord, plan au niveau du second étage, relevé en 1990 après l'enlèvement des sols les plus récents faisant apparaître la structure des divers plafonds qui ont progressivement fermé l'espace de l'étage sur cour. (Relevés: AAM, Serge Bonnaud; mise au net: Franz Wadsack)

- Époque médiévale, XIIIe-XIVe siècles
- Réfections après les guerres de Bourgogne 1484-1507
- 
- Chantier bernois 1536-1539
- Fin XVIIe et XVIIIe siècle
- 1700-1778
- 1778 - fin du régime bernois
- Époque communale I «Pestalozzi» 1804-1827
- Époque communale II, écoles publiques:
- Les travaux de 1838-1840
- Seconde moitié du XIXe siècle
- 1903-1906
- Indéterminé ou époque récente (dès 1956)

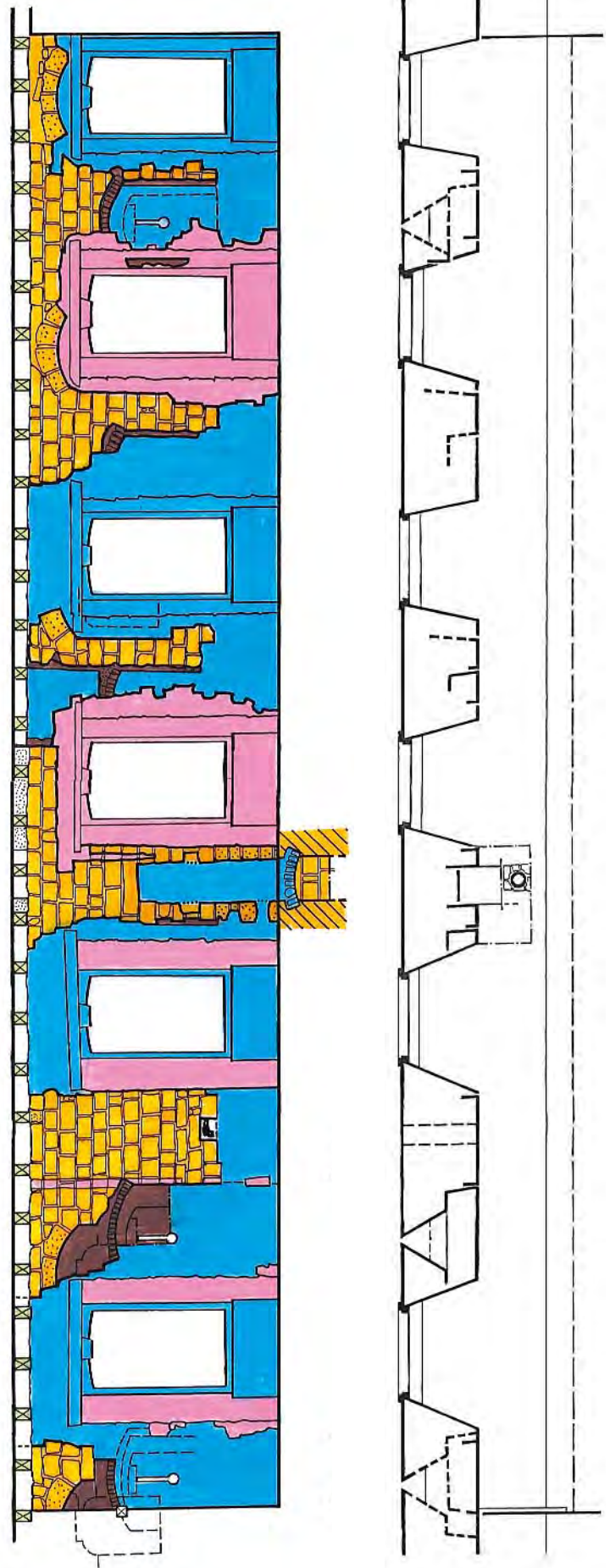
0 1 5 10 m

23.2



**Plan 23.** Château d'Yverdon, aile ouest. **1.** Plan et élévation de la courtine orientale au niveau de la salle [215]. Dans le trumeau séparant les deux fenêtres les plus méridionales on observe un trou de poutre dont la face inférieure est située exactement au niveau de la coursière du chemin de ronde. C'est un témoin très intéressant signalant la présence de poutres rétractables supportant les hours. Observer également les restes d'une niche de latrines et leur conduit. Au-dessus de l'*aula*, à la hauteur de la salle [215], le parapet de la courtine était initialement percé de 6 baies-crêneaux dont les trois méridionales ont été remplacées par trois meurtrières en trou de serrure en 1587-1588. Dans la moitié nord, trois autres meurtrières ont été installées entre les baies-crêneaux qui ont probablement subsisté jusqu'aux travaux de 1805 pour l'aménagement du dortoir de l'institut Pestalozzi. **2.** Élévation du mur de refend séparant la salle [215] de l'extrémité occidentale de l'aile sud (salle [219]). En traitillé : coursière du chemin de ronde, peut-être élargi par un encorbellement, disparu lors des travaux de 1805. (Relevés : AAM, Heinz Kellenberger; mise au net: Franz Wadsack)

23.1



## Reconstitutions

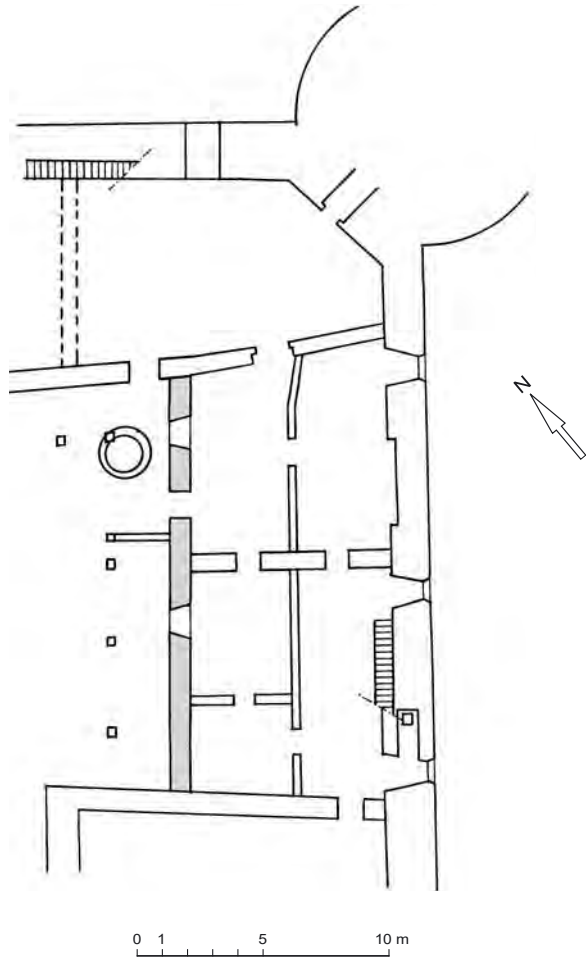
24



**Plan 24.** Reconstitution du rez-de-chaussée sur la cour intérieure avant l'agrandissement de la *stupa* en 1389–1390. Etat hypothétique. En orange : structures et aménagements non prouvés par l'observation archéologique mais dont on déduit l'existence par l'analyse des textes. En turquoise : structures attestées par des indices archéologiques. 1. Cour intérieure. 2. *Aula*. 3. Chambre du retrait.

4. *Camera domini*. 5. Chambre postérieure donnant accès à la chapelle et aux combles. 6. Cour de la grande tour. 7. Chapelle. 8. Chambre. 9. Chambre chauffée (*stupa*). 10. Arrière-cuisine. 11. Cuisine. 12. Portique d'entrée. 13. Puits. 14. Chambre des servantes. 15. Cour d'entrée. 16. Grande cuisine. 17. Petite chambre. 18. Grenier. (D. de Raemy)

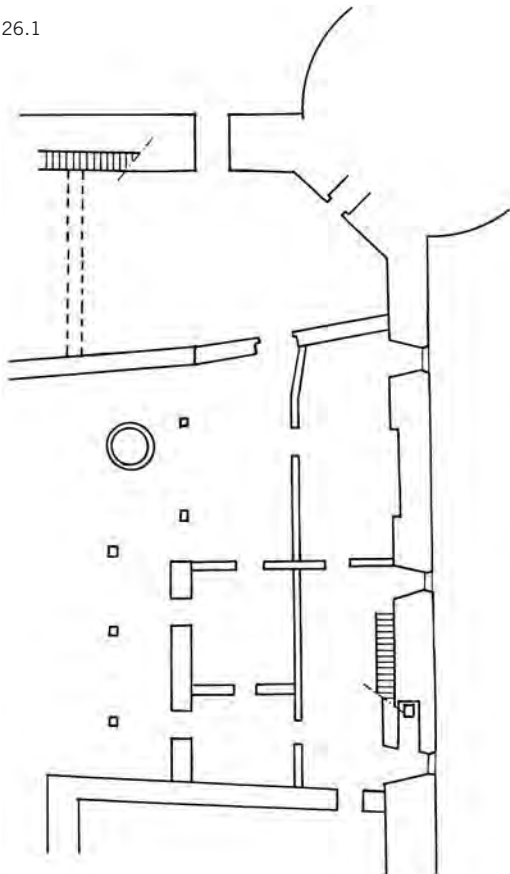




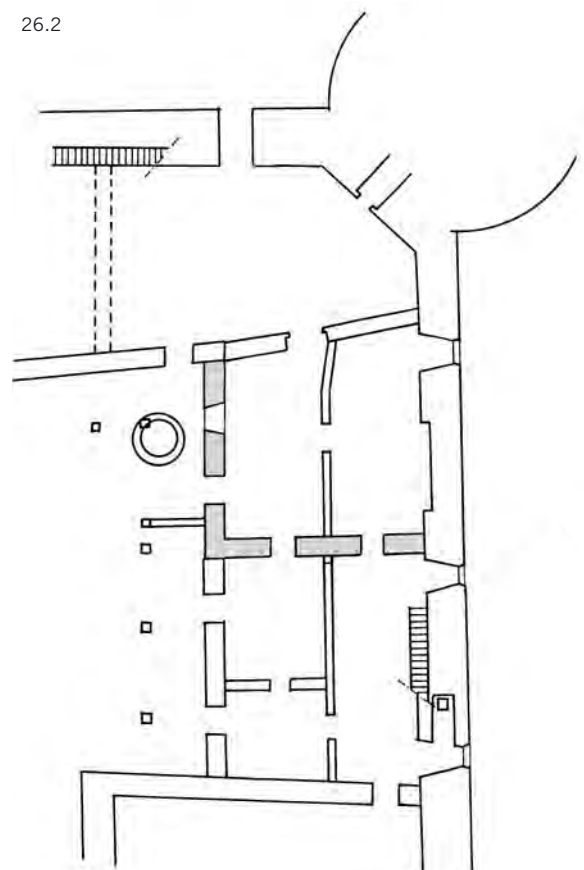
**Plan 25.** Proposition d'interprétation pour la réalisation de la *stupa* en 1389–1390, selon la reconstitution proposée dans le plan 24. (D. de Raemy)

**Plan 26.** Variante au sujet de la disposition de la *stupa* primitive **1.** Le mur séparant les locaux 9 et 10 des espaces 11 et 12 aurait été une structure légère, en pan-de-bois. **2.** Travaux de 1389–1390. (D. de Raemy)

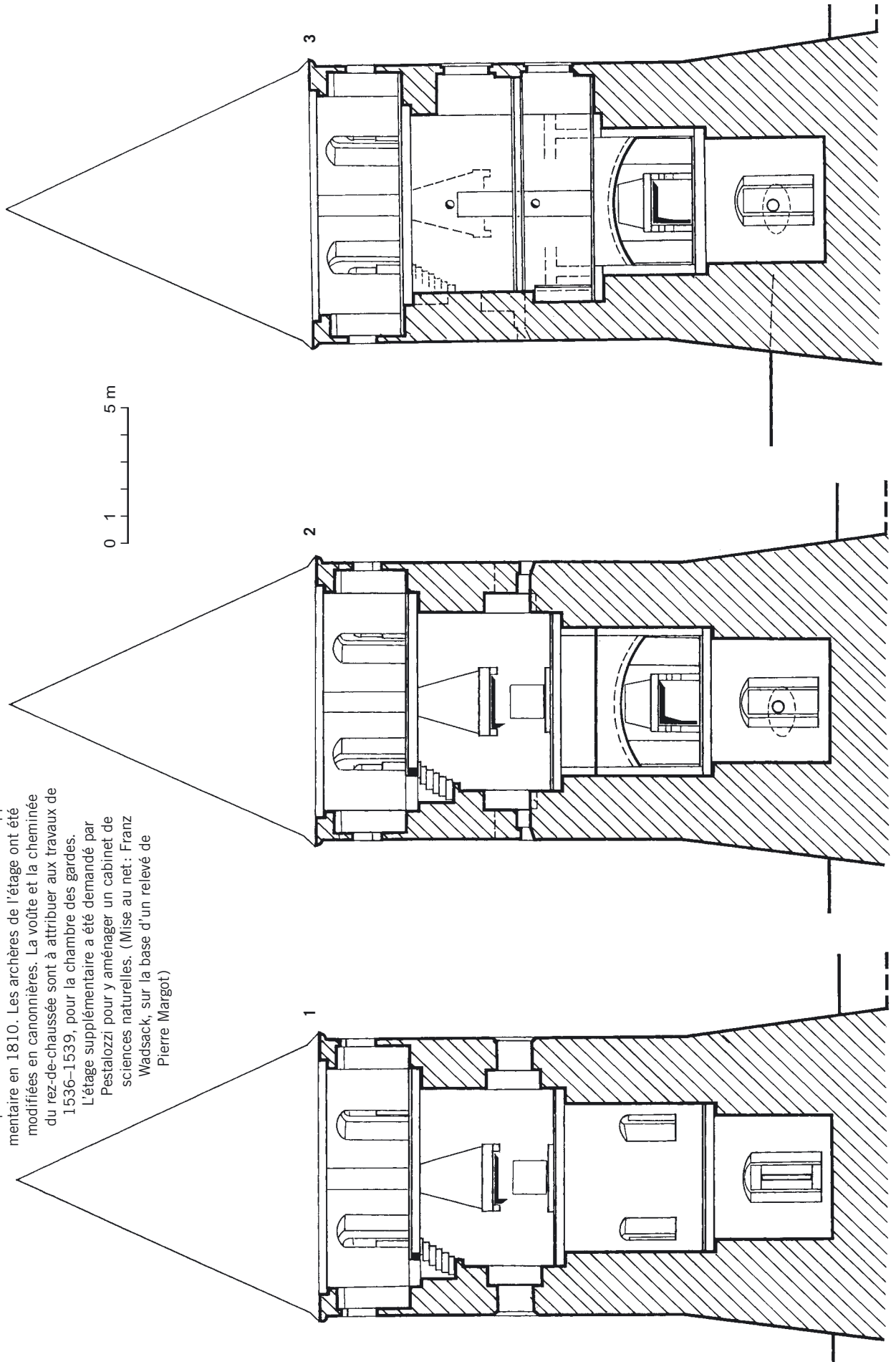
26.1

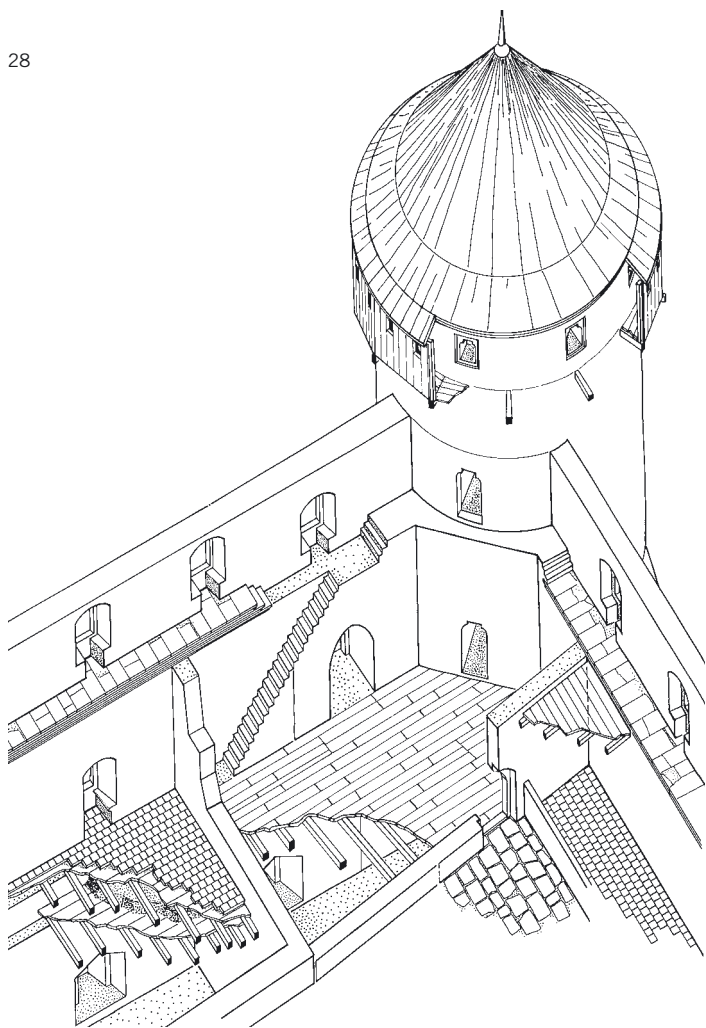


26.2



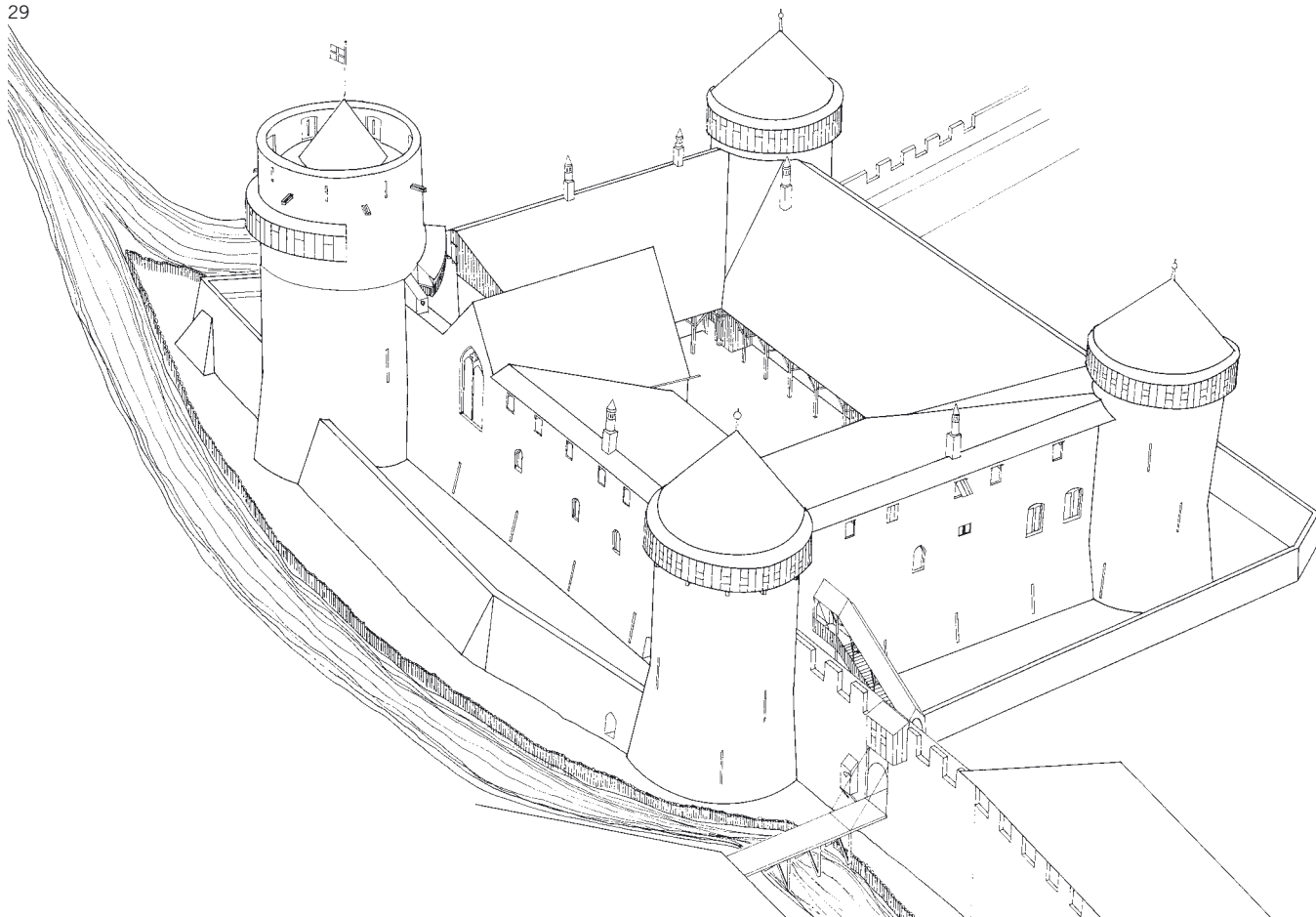
**Plan 27.** Château d'Yverdon, tour circulaire orientale, dite «tour des Gardes». **1.** Etat médiéval. **2.** Transformations de la période bernoise. **3.** Création d'un niveau supplémentaire en 1810. Les archères de l'étage ont été modifiées en canonnières. La voûte et la cheminée du rez-de-chaussée sont à attribuer aux travaux de 1536-1539, pour la chambre des gardes. L'étage supplémentaire a été demandé par Pestalozzi pour y aménager un cabinet de sciences naturelles. (Mise au net : Franz Wadsack, sur la base d'un relevé de Pierre Margot)

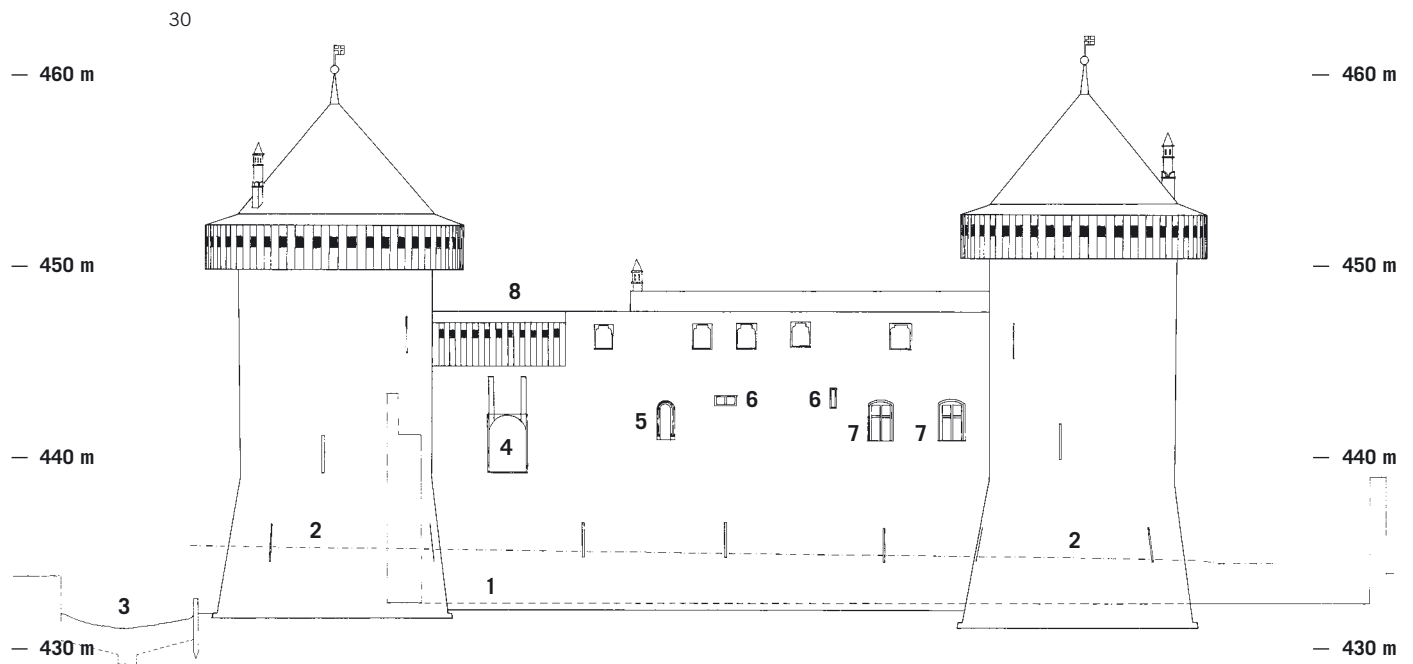




**Plan 28.** Château d'Yverdon, cour d'entrée, reconstitution en écorché axonométrique. Cette cour était peut-être à ciel ouvert à l'origine. On a reconstitué un plancher simple, alors qu'ils étaient doubles dans les ailes adjacentes, le supérieur recouvert de terres cuites. Peut-être n'y avait-il que de simples passerelles aisément démontables en cas de siège. L'escalier permettant d'accéder aux chemins de ronde partait peut-être de l'aile nord voisine. (AAM, reconstitution Franz Wadsack)

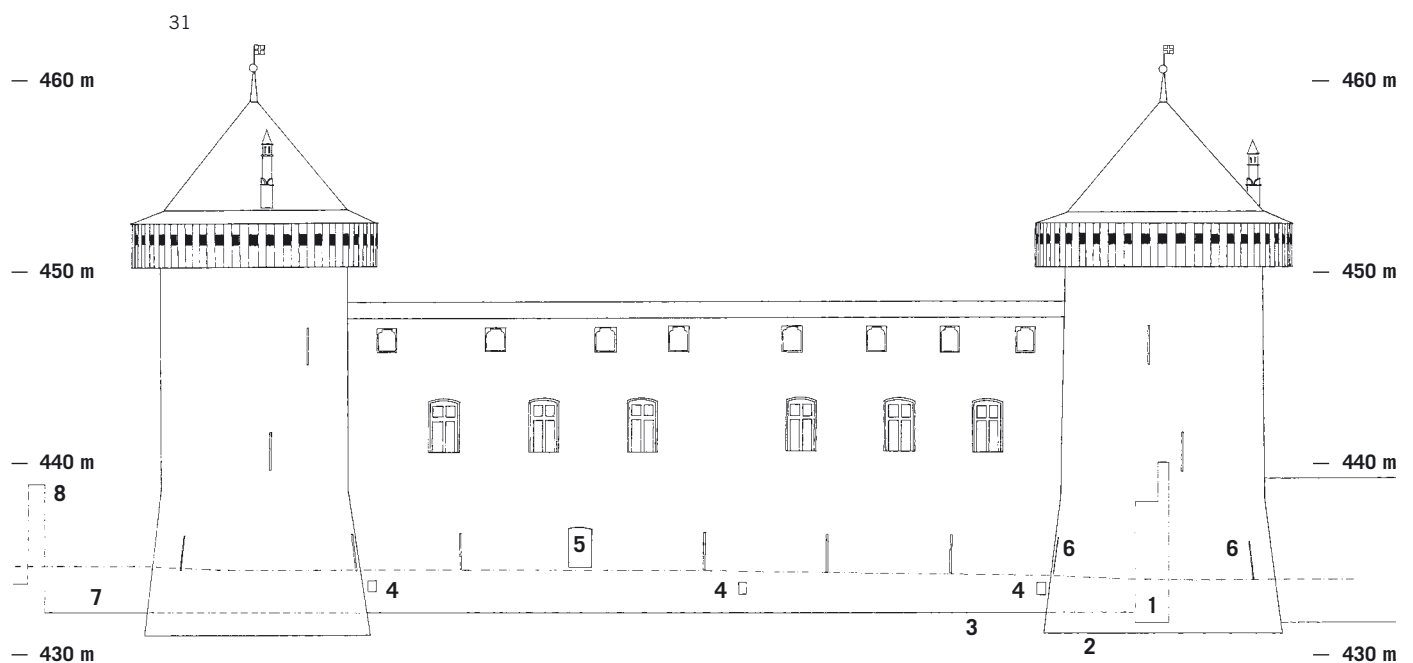
**Plan 29.** Château d'Yverdon, axonométrie générale du « donjon » de Pierre de Savoie. Etat en 1425. Vue du nord-est. On a choisi de montrer le couronnement de la grande tour tel qu'il était initialement prévu mais ne fut finalement jamais réalisé. On peut imaginer un crénelage couronnant les braies, bien que celui-ci ne soit jamais mentionné. On a restitué des archères dans la courtine orientale mais leur existence est problématique (la vérification n'est pas possible sans un décrépiage à l'intérieur des anciens celliers, le parement extérieur ayant été changé à la période bernoise); peut-être se trouvaient-elles dans le mur de braie. (D. de Raemy)





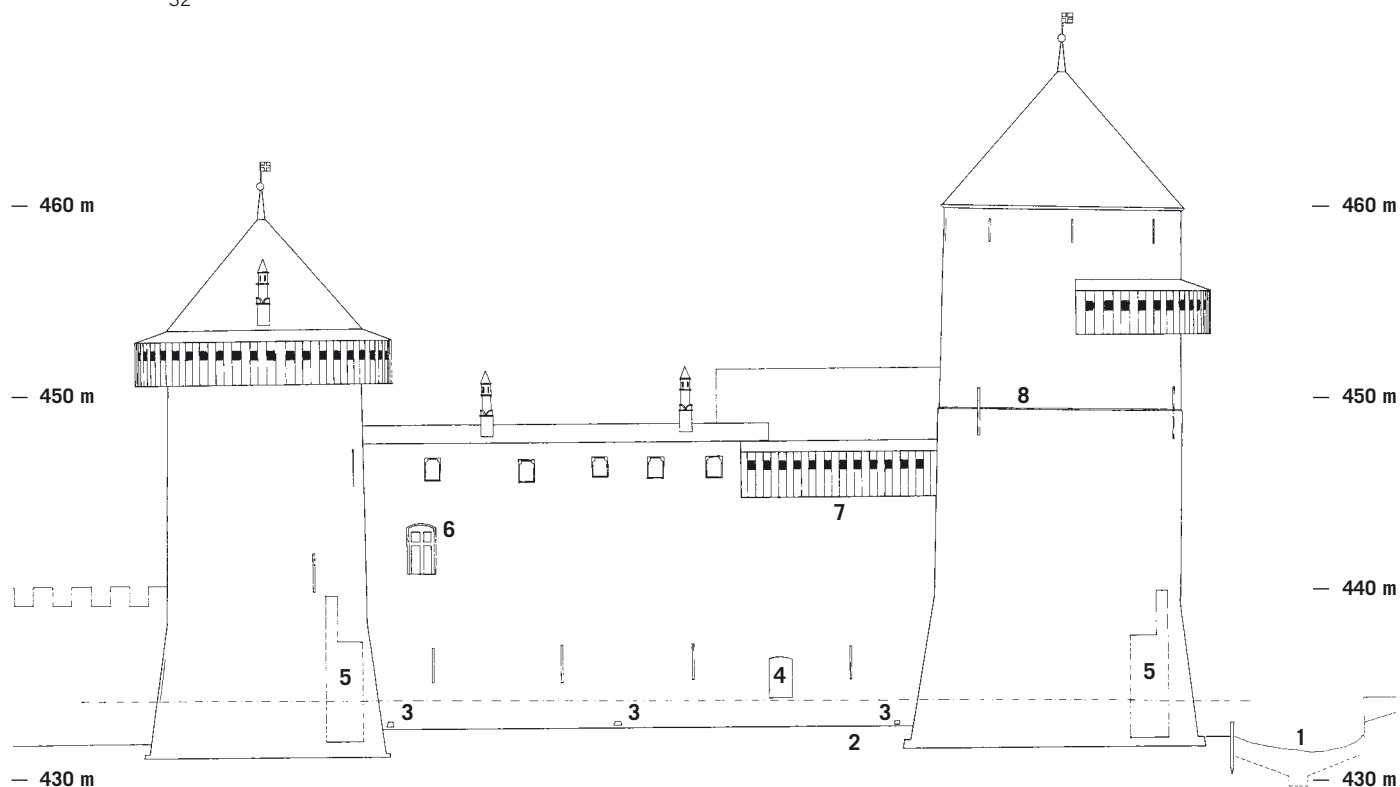
**Plan 30.** Château d'Yverdon, face nord de l'entrée. Proposition de reconstitution au début du XVe siècle. **1.** En traitillé: le niveau des fossés-lices. **2.** En trait mixte, niveau de la place actuelle. **3.** Canal oriental avant et après 1890. **4.** Poterne d'entrée (le hourd n'a été reconstitué qu'au-dessus d'elle). **5.** Baie de la grande cuisine. **6.** Baies d'aéra-

tion(?) pour la cheminée de la cuisine et pour la zone entre les deux planchers. **7.** Baies à croisée de l'*aula magna* primitive. **8.** La cour de l'entrée était sans doute à ciel ouvert dans le projet initial. (Reconstitution: D. de Raemy, sur la base des relevés d'Archéotech SA, Olivier Feihl, André Tardent, Vincent Banderet)



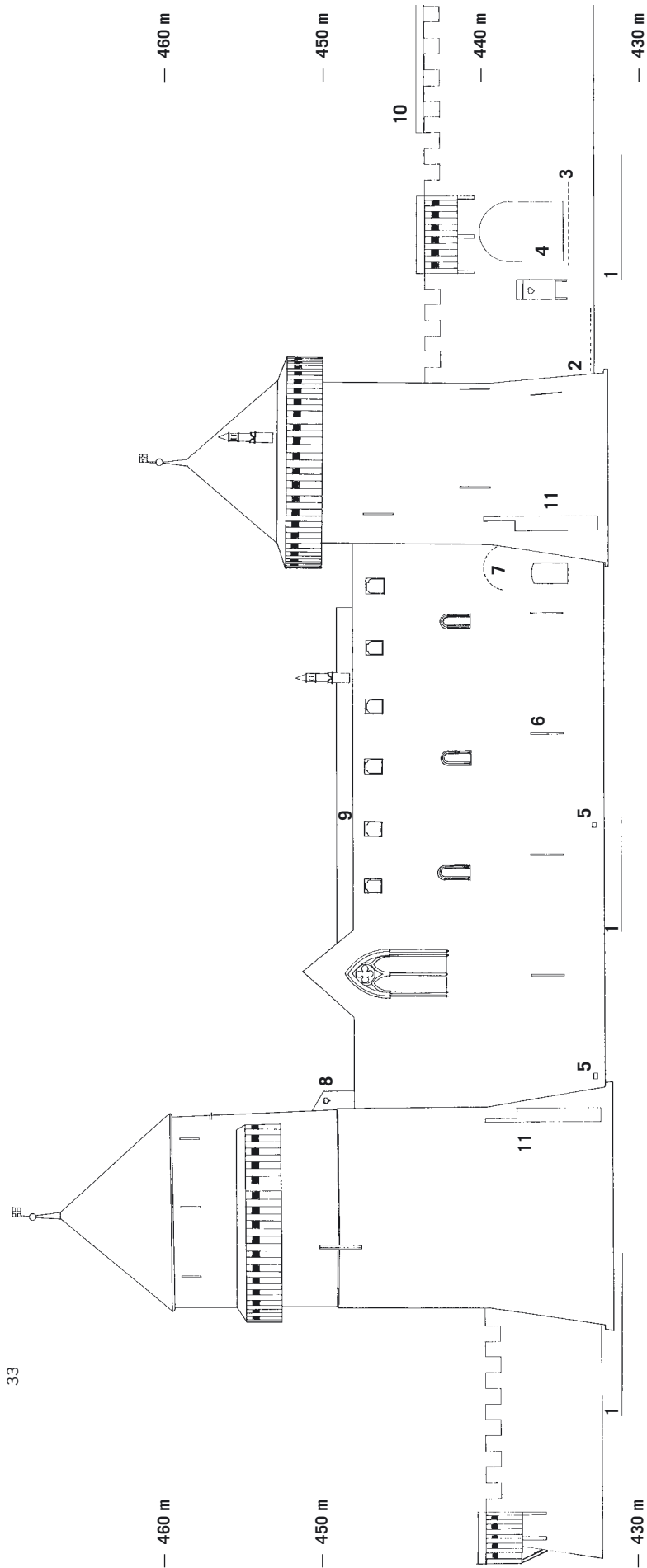
**Plan 31.** Château d'Yverdon, face occidentale. Proposition de reconstitution au début du XVe siècle. **1.** Les fondations du mur de ville venant s'appuyer contre la tour ouest du château, de même que celles de cette dernière (**2**), ont été repérées lors des investigations archéologiques de 1988. **3.** Semelle de fondation de la courtine nord repérée lors des fouilles archéologiques de 1994. **4.** Orifices des latrines. **5.** Il n'est pas exclu qu'une porte basse permettant d'accéder aux cel-

liers ait existé très tôt bien qu'elle ne soit jamais attestée par les sources. **6.** Les trois archères de la tour ouest existent encore au niveau des celliers. En revanche, celles situées plus haut ont été situées à leur emplacement le plus vraisemblable. **7.** Fossés-lices. **8.** Braies. (Reconstitution: D. de Raemy, sur la base des relevés d'Archéotech SA, Olivier Feihl, André Tardent, Vincent Banderet)



**Plan 32.** Château d'Yverdon, face méridionale. Proposition de reconstitution au début du XVe siècle. **1.** Position du fond de la vieille Thièle selon les relevés du XIXe siècle antérieurs au creusement du canal (1890). En traitillé: profil du canal actuel. **2.** La semelle de fondation de la courtine sud a été repérée dans la cour de la grande tour en 1988. **3.** Orifice des latrines. **4.** Position originale de la poterne reliant la cour de la grande tour aux lices méridionales. **5.** L'élévation du mur de braies est un état supposé, extrapolé d'après les relevés de Willading en 1671.

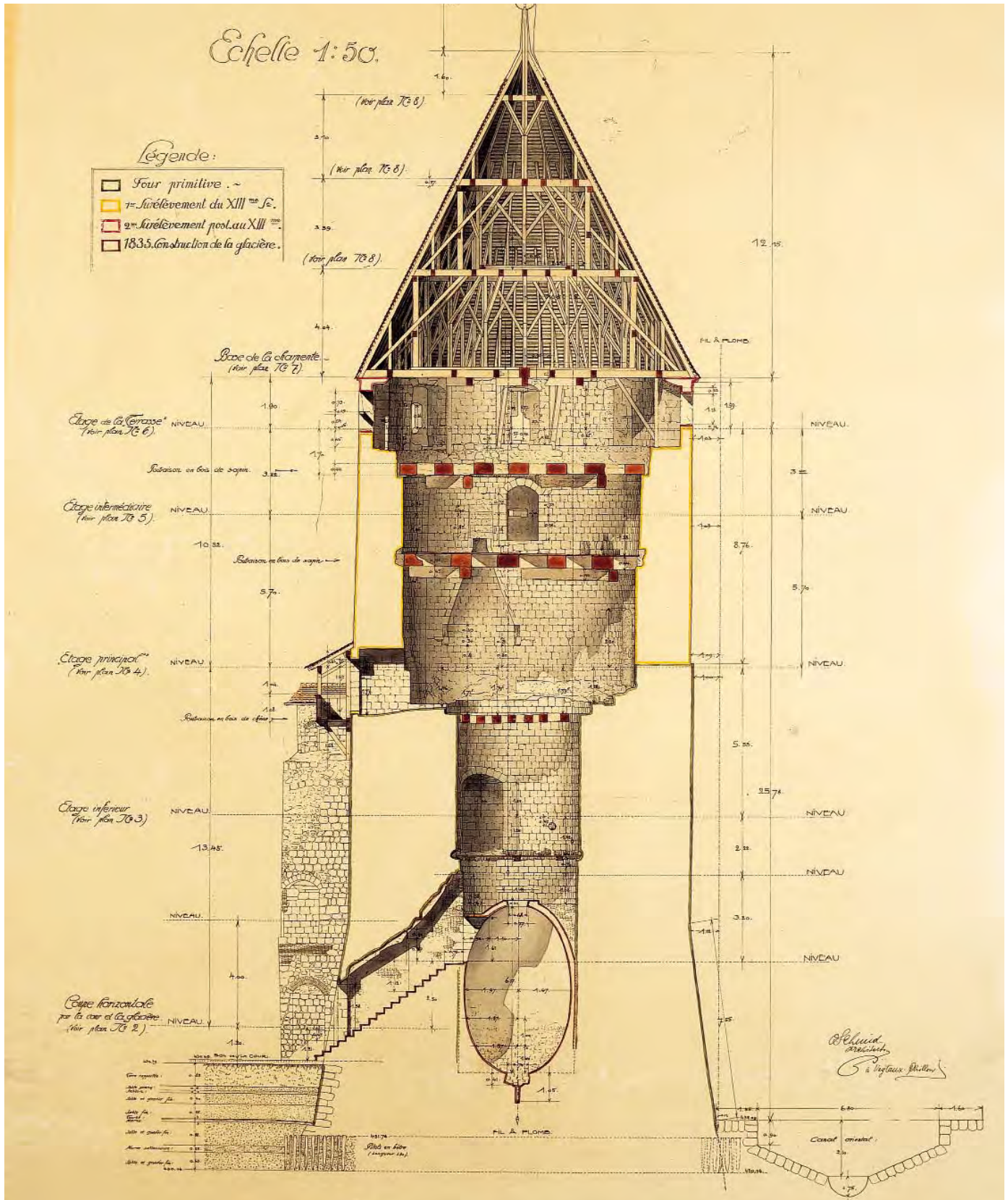
Son épaisseur dans les parties basses est connue par un relevé du XIXe siècle pris dans le secteur de la grande tour. **6.** Fenêtre éclairant à l'origine l'extrémité méridionale de l'*aula magna*. **7.** Nous avons restitué le hourd au-dessus de la poterne de la cour de la grande tour. **8.** Retrait indiquant l'interruption du chantier avant 1265–1266. La partie supérieure n'a été construite qu'à partir de 1275. (Reconstitution: D. de Raemy, sur la base des relevés d'Archéotech SA, Olivier Feihl, André Tardent, Vincent Banderet)



**Plan 33.** Château d'Yverdon, front oriental et porte de la Plaine. Proposition de reconstitution de l'état au début du XVe siècle. L'élévation des maçonneries est donnée depuis leurs semelles de fondation, repérées lors des diverses campagnes de fouilles. Les fondations des braies méridionales et de la tour orientale, non dûment constatées, ont été situées à leur emplacement le plus probable.

1. Niveau du fond du lit de la Vieille Thièle selon les données fournies par les relevés du XIXe siècle avant la correction des eaux du Jura et le creusement du canal qui a suivi. 2. Niveau du fossé-lice, d'après celui retrouvé à proximité de l'aile occidentale en 1988. 3. Niveau de la Place d'après les trouvailles de 1988. 4. Niveau du seuil de la porte de ville d'après les trouvailles de 1988. Bien qu'ils soient également attestés contre les courtines où l'on signale la position des trous de poutre repérés les soutenant, les hourds n'ont été restitués que sur les

tours. 5. Orifices des conduits des latrines ; seul celui près de la tour a été constaté. 6. Contrairement aux autres courtines, l'existence des archères n'est pas complètement assurée même si quelques indices tendraient à les attester. 7. La poterne originale donnant sur les lices orientales, attestée par l'arc en plein cintre que l'on observe encore, n'a peut-être jamais été terminée, remplacée aussitôt par celle donnant dans la cour de la grande tour. 8. Latrines de la grande tour. 9. Toiture de l'aile orientale, ne se prolongeant peut-être pas à l'origine au-dessus de la cour d'entrée. 10. Toiture des anciennes écuries. 11. Si leur épaisseur a été repérée lors des fouilles de 1988, l'élévation des braies est inconnue ; on l'a extrapolée des relevés de l'ingénieur Willading en 1671 (voir fig. XXI/XXII-636). (Reconstitution : D. de Raemy, sur la base des relevés d'Archéotech SA, Olivier Feihl, André Tardent, Vincent Banderet)

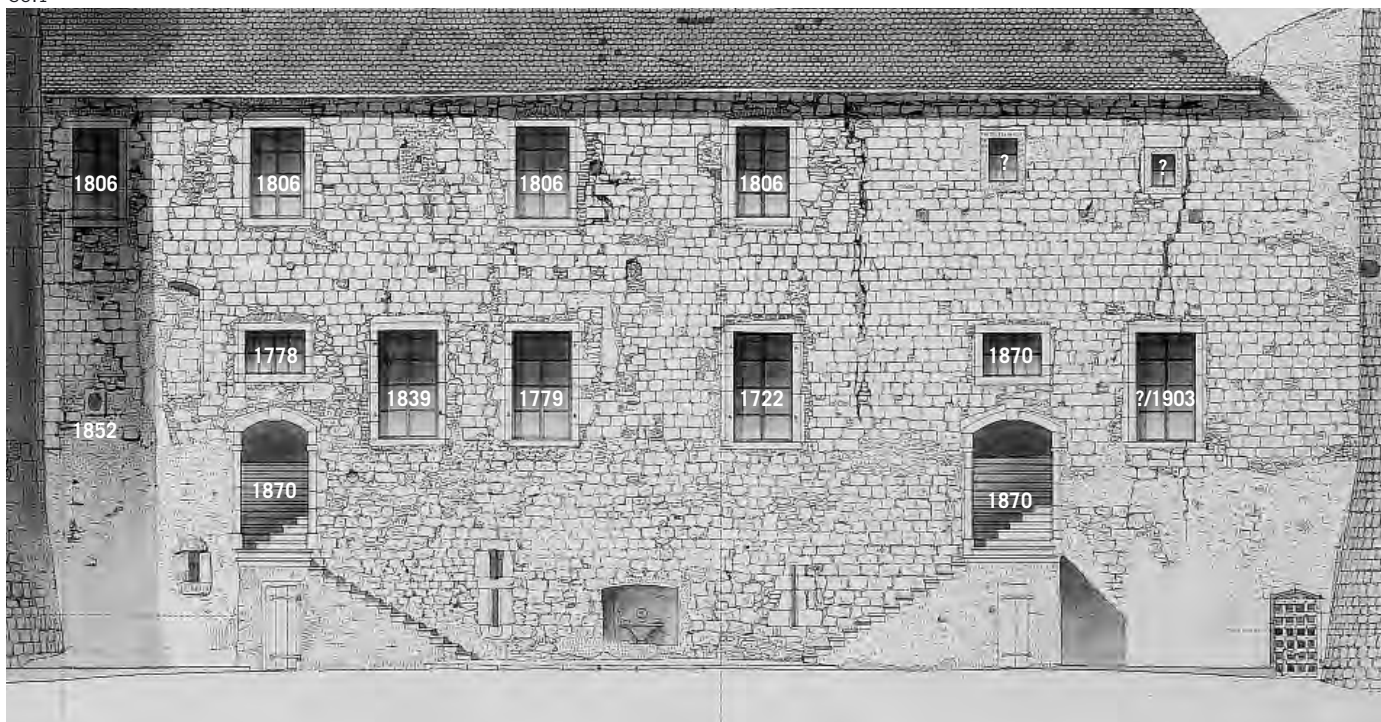


**Plan 34.** Otto Schmid, «Château d'Yverdon, coupe en travers de la tour de la Cigogne», original à l'échelle 1:50, Veytaux-Chillon, novembre 1913. Plan de coupe, cf. plans 40, 42. L'ouverture basse et la glacière ont été aménagées en 1809. L'important retrait des maçonneries à la hauteur de l'étage d'entrée avait peut-être déjà été prévu en 1260–1261. Le solivage de cet étage est constitué de chênes abattus en automne-hiver 1260–61, alors que les deux supérieurs sont d'épicéas

coupés en 1275–76. L'étage intermédiaire est essentiellement défensif: il dessert le hourd tourné sur la Plaine. La charpente et la couverture ont été reconstruites par les Savoie en 1507. La chronologie relative proposée par Schmid est correcte, si ce n'est qu'il n'y a eu qu'un seul «surélévement» au XIII<sup>ème</sup> siècle, la second devant plutôt être compris comme une modification du parapet du chemin de ronde pour recevoir une couverture complète. (AFMH, 151 582, A 11 467)

## Chronologie des baies et des portes

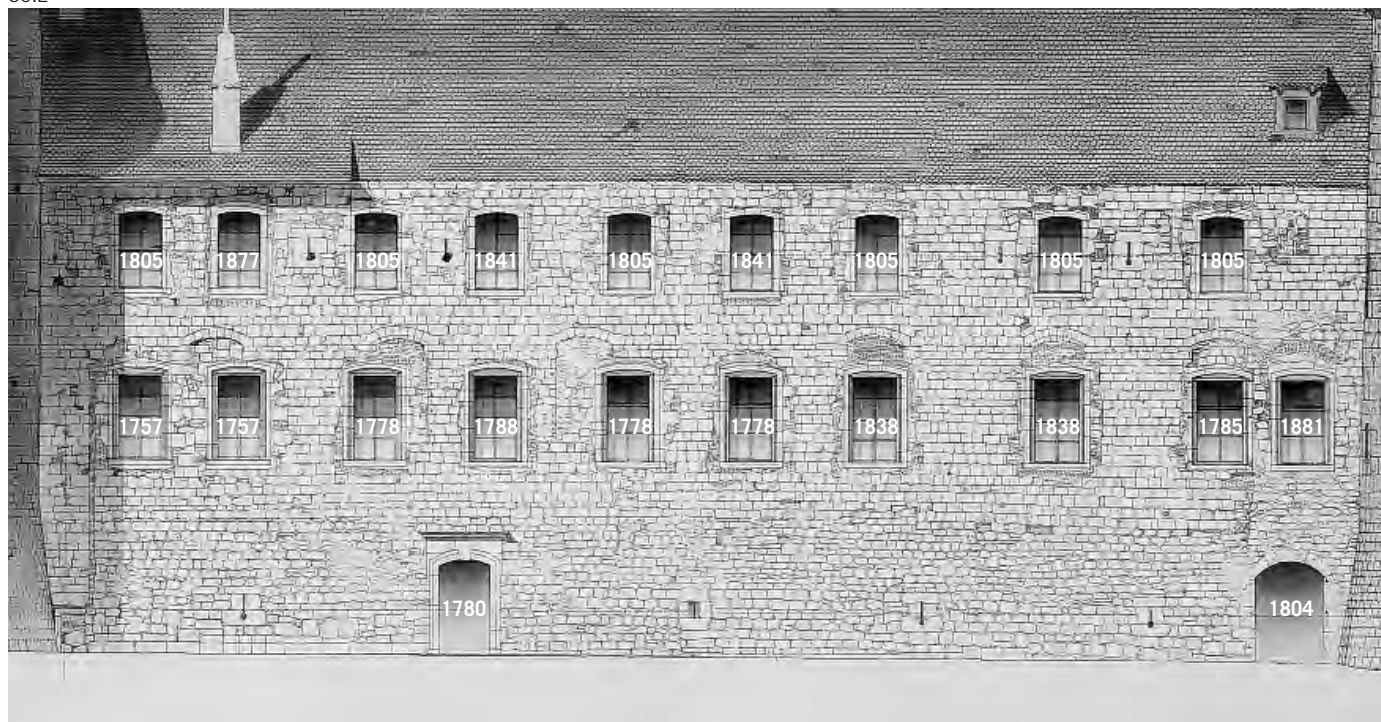
35.1



**Plan 35.** Château d'Yverdon, façades extérieures, les dates des diverses portes et baies ouvertes depuis le début du XVIIIe siècle, d'après les

relevés d'Otto Schmid de 1918–1919 (donnés ici sans échelle précise). 1. Courtine sud.

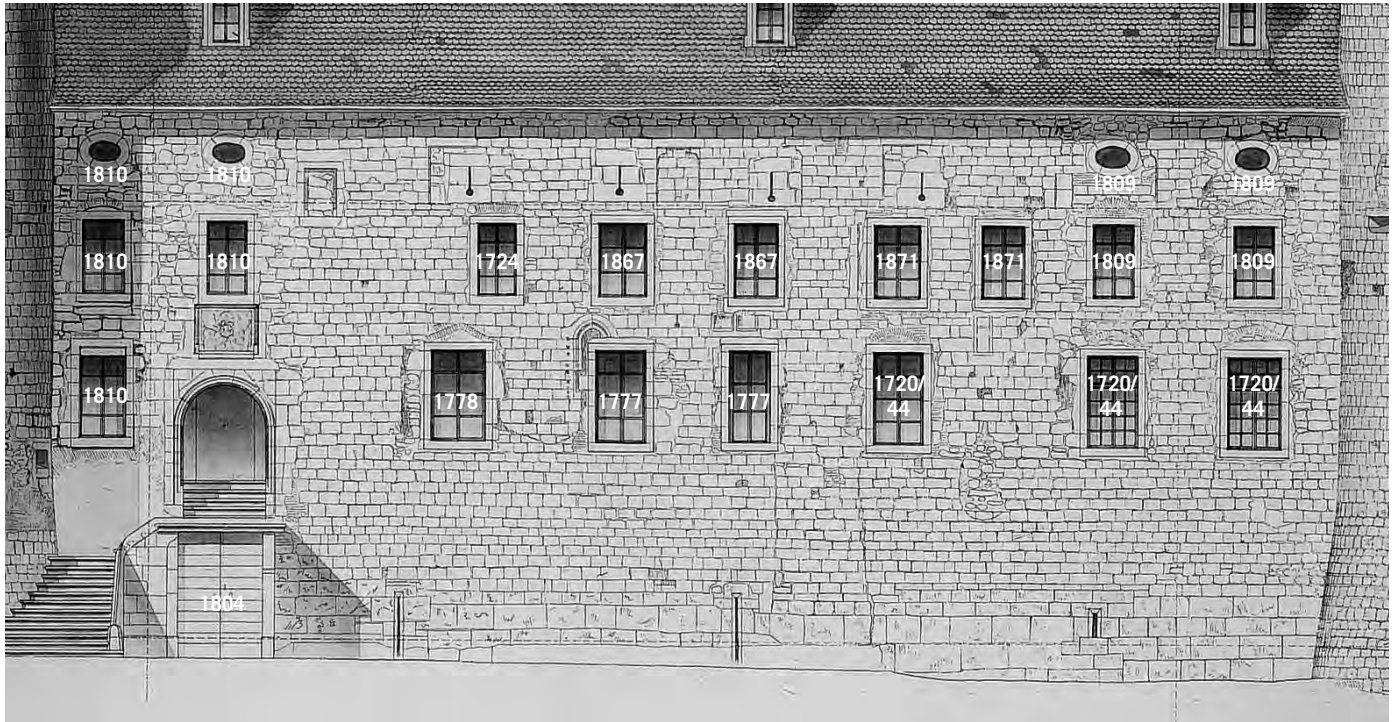
35.2



2. Courtine ouest.



35.3



3. Courtine nord.

35.4

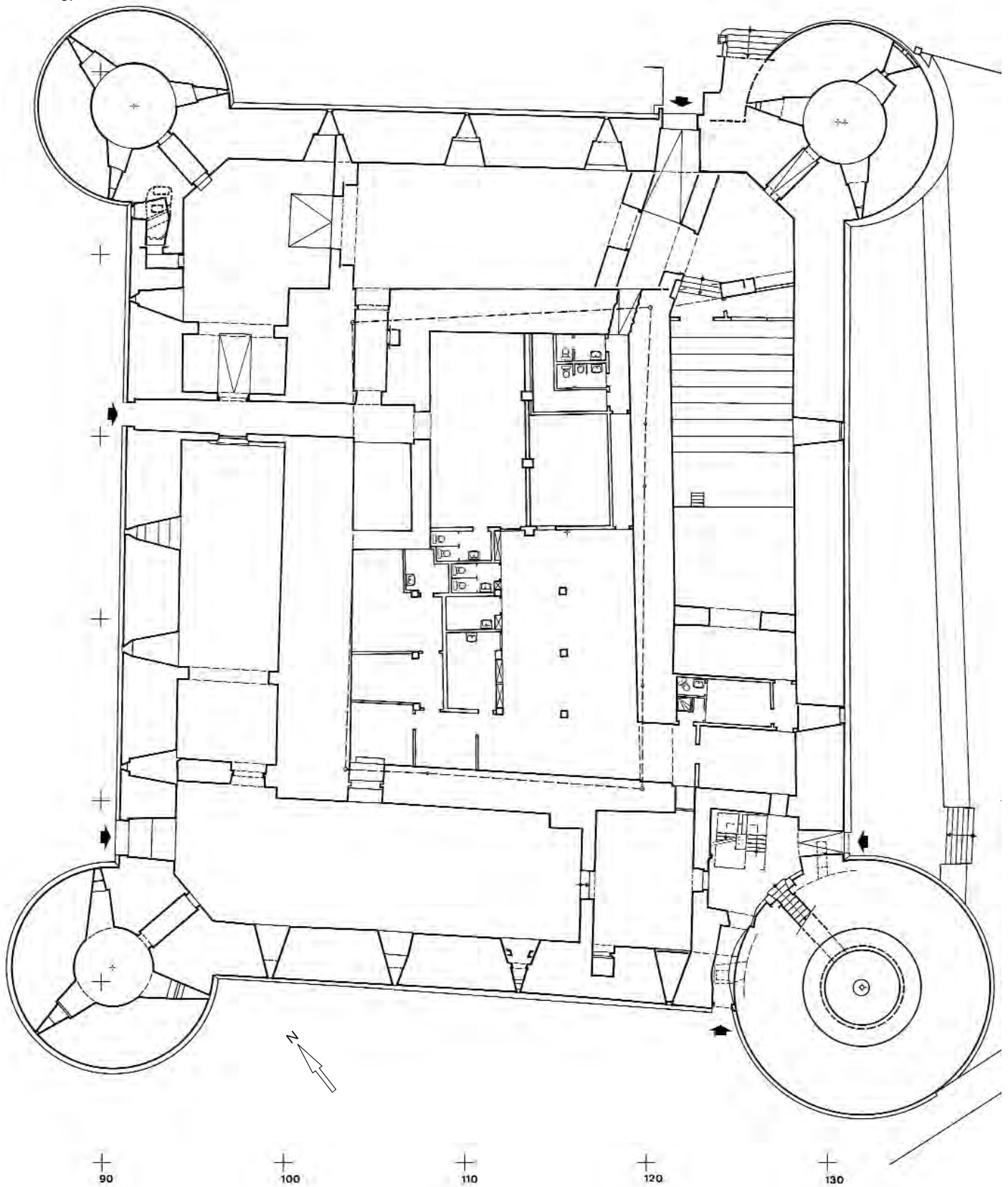


4. Courtine est. (Relevé de Francis Isoz, 1903)

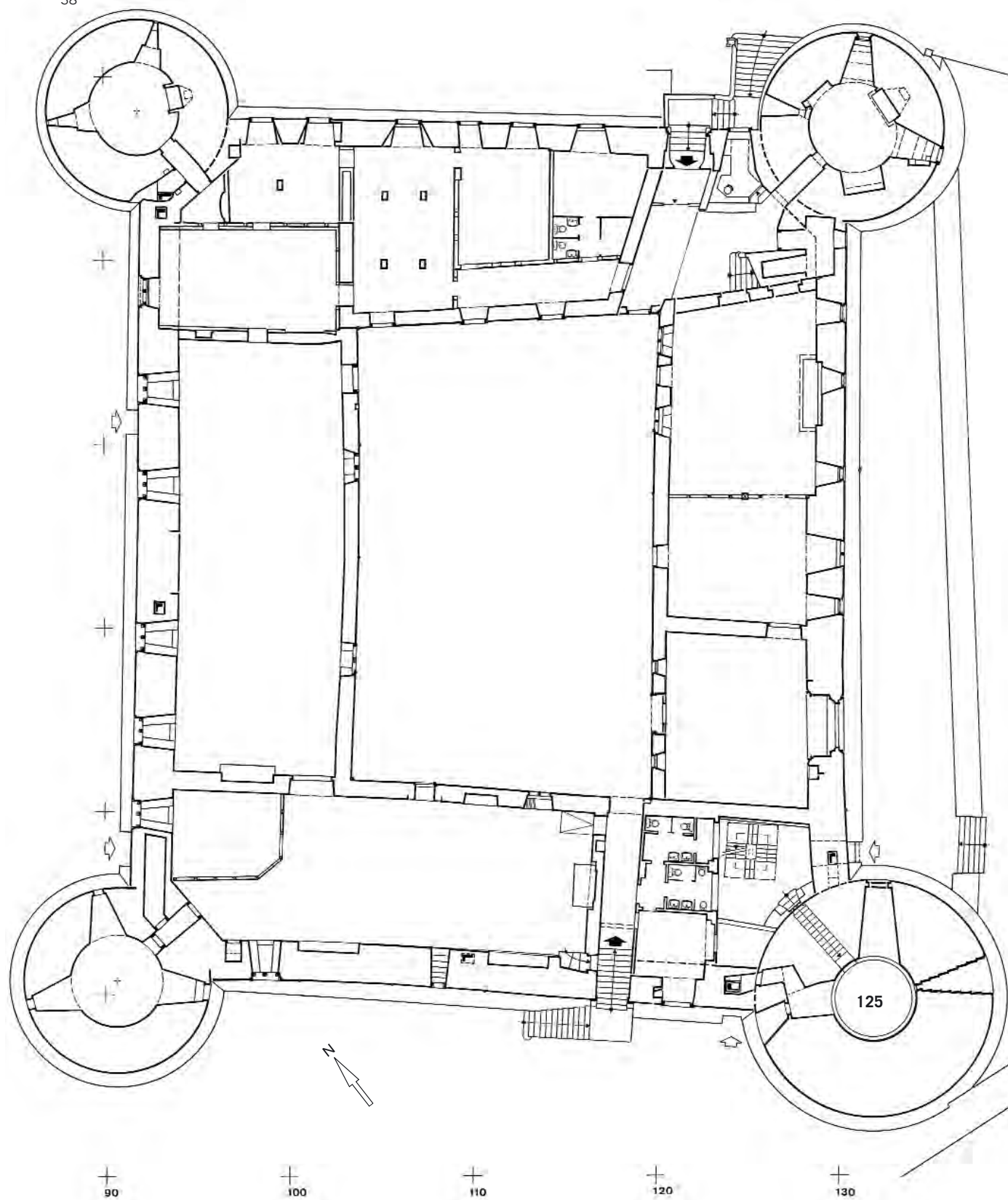


## Relevés du château

37



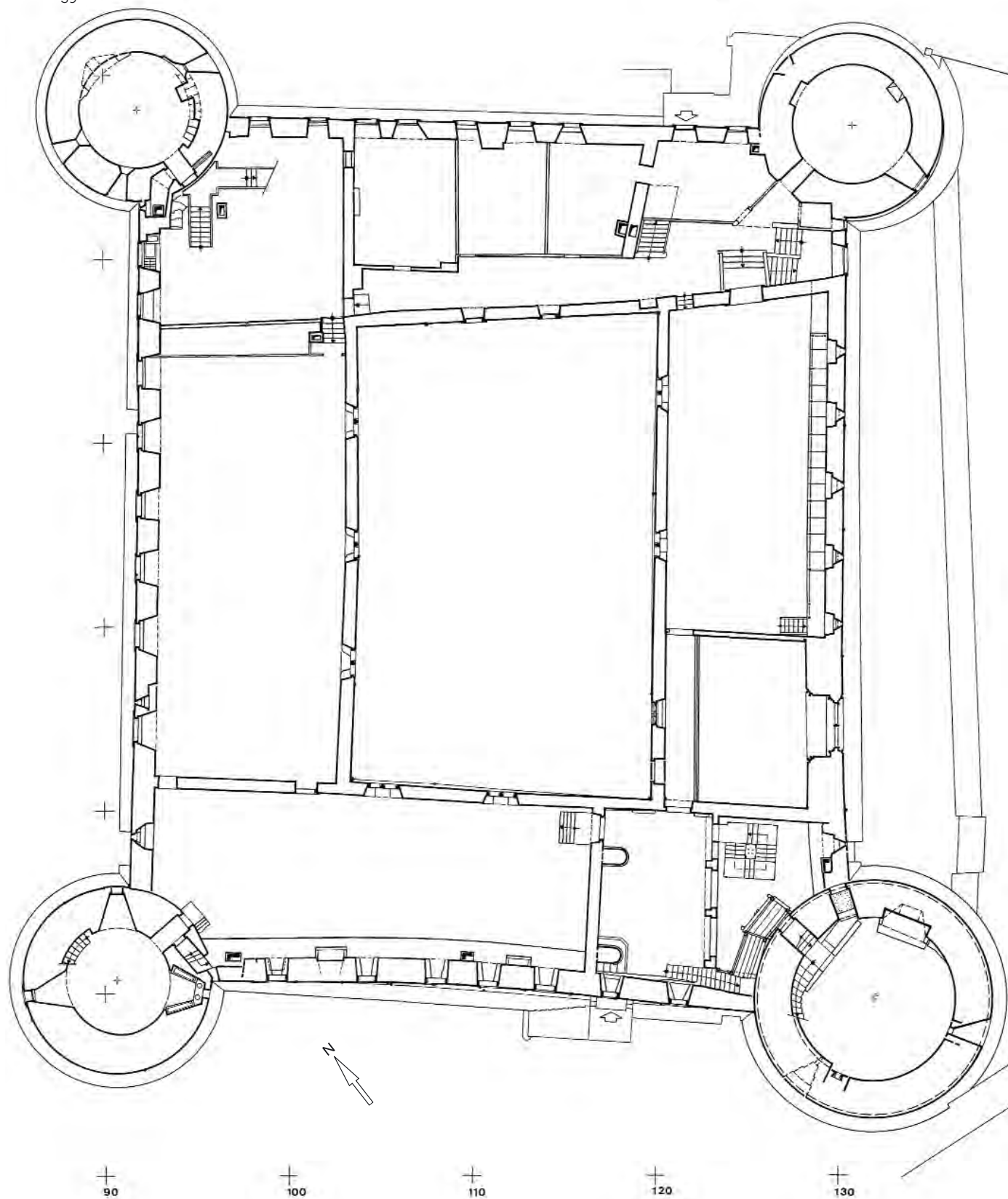
**Plan 37.** Château d'Yverdon, état actuel, celliers. Ech. 1 : 300.  
(Relevés Archéotech SA, Olivier Feihl, André Tardent, compléments et mise au net: Franz Wadsack)



**Plan 38.** Château d'Yverdon, rez-de-chaussée sur cour intérieure, état actuel. Le niveau de la grande tour montré ici se situe en fait plus haut que le niveau du reste du plan, soit à l'étage sous l'entrée, desservi par des latrines aménagées dans la courtine sud, à cheval entre

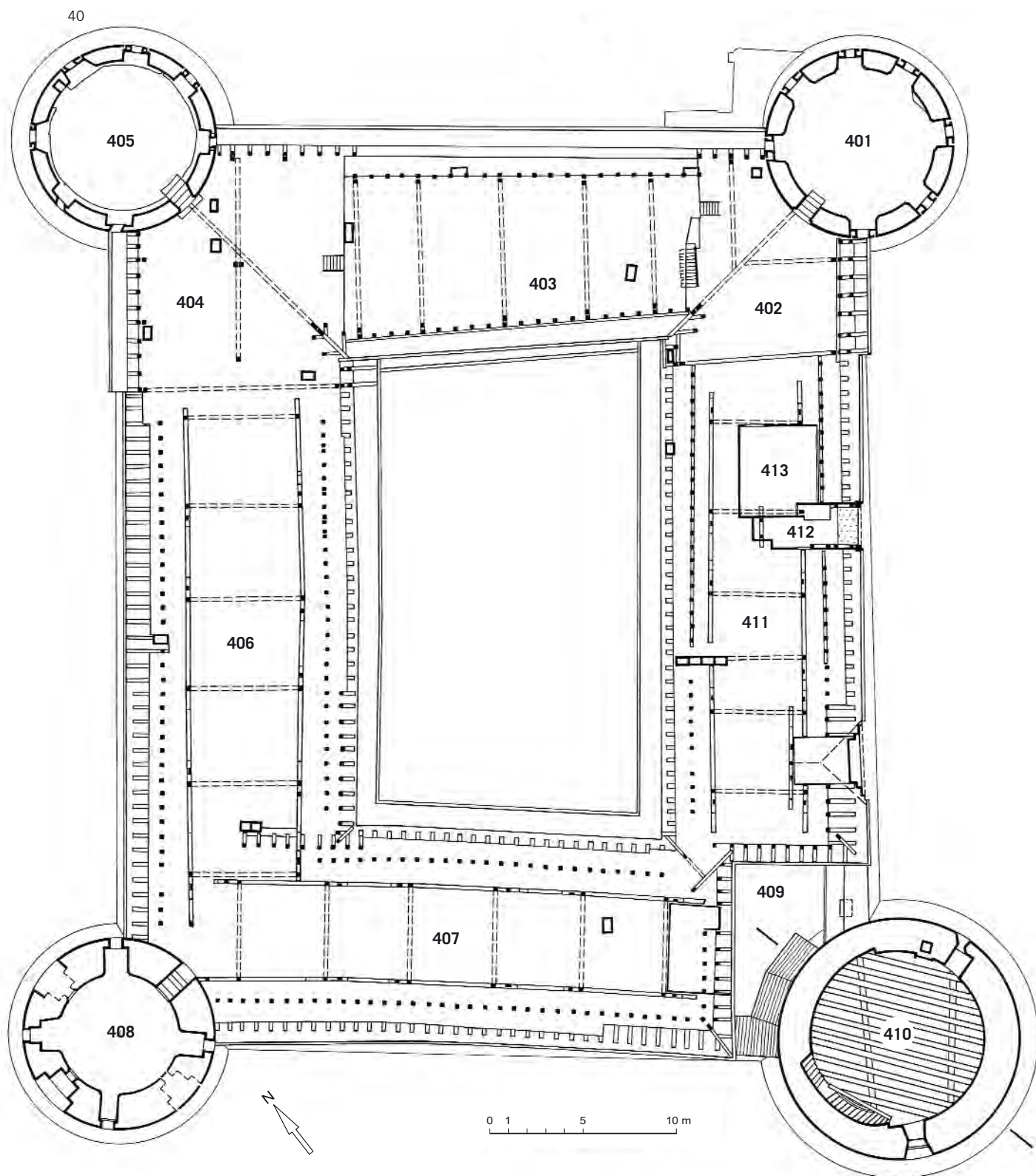
le rez-de-chaussée et l'étage sur cour. Ech. 1:300. (Mise au net et actualisation : Franz Wadsack, sur la base des relevés faits par Pierre Margot, Michel DuPasquier et AAM)

39



**Plan 39.** Château d'Yverdon, étage sur cour, état actuel. Le niveau de la grande tour montré ici se situe en fait plus haut que le niveau du reste du plan, soit à l'étage d'entrée, pratiquement à la hauteur de la base des toitures des corps de logis. Ech. 1 : 300.

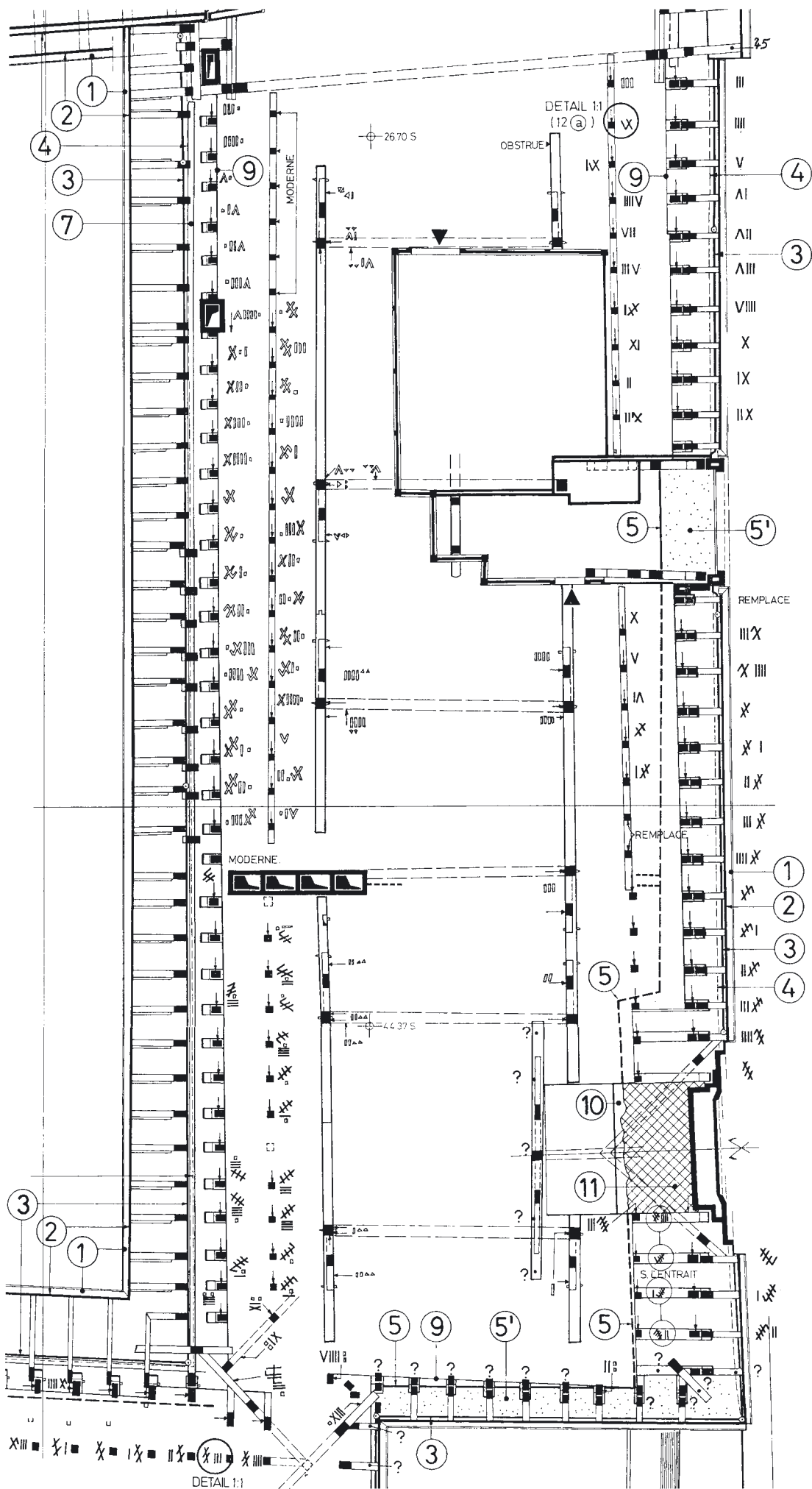
(Mise au net et actualisation : Franz Wadsack, sur la base des relevés faits par Pierre Margot, AAM et Michel DuPasquier)

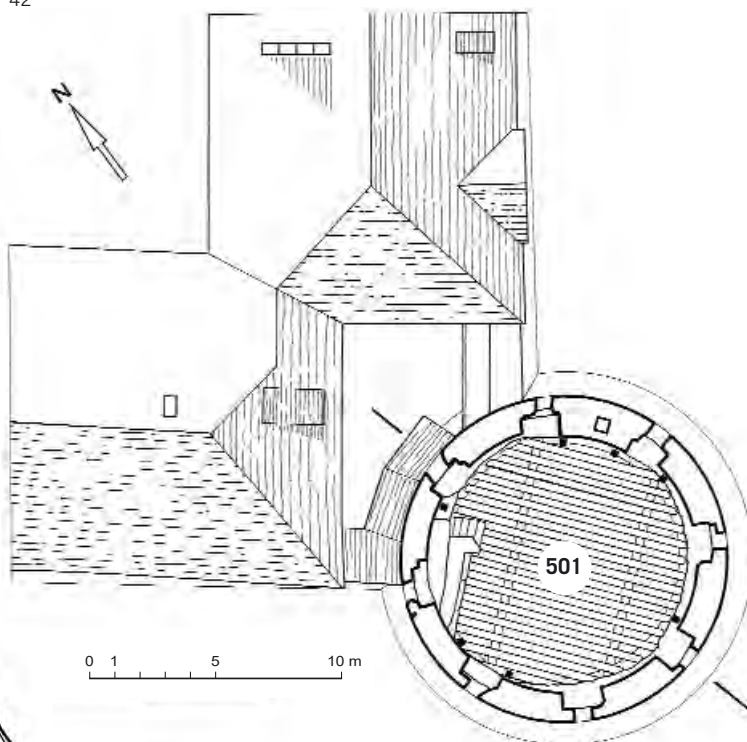
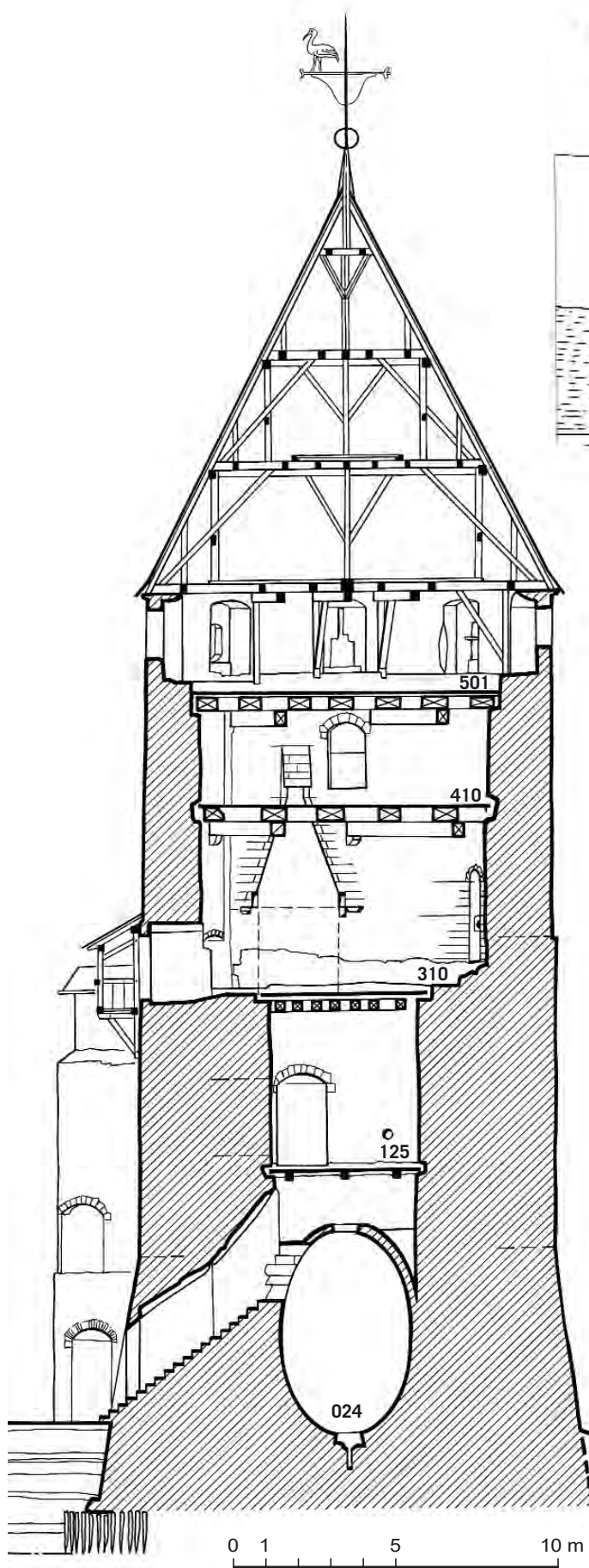


**Plan 40.** Château d'Yverdon, comble, état en 1981. Le niveau de la grande tour montré ici se situe en fait plus haut que le niveau du reste du plan, soit à l'étage du grand hourd défensif. Il en va de même pour le niveau de couronnement des tours secondaires: ceux-ci, d'env.

2 m plus hauts que la base des charpentes des corps de logis, sont relevés également sur ce niveau. Ech. 1:300. (Relevés AAM, Franz Wadsack, mise au net: Franz Wadsack)

**Plan 41.** Château d'Yverdon, combles du corps de logis oriental. Détail montrant les n° d'assemblage des fermes, Etat en 1981. Document repris tel quel de STÖCKLI 1982. (Relevés AAM, Franz Wadsack, mise au net: Franz Wadsack)





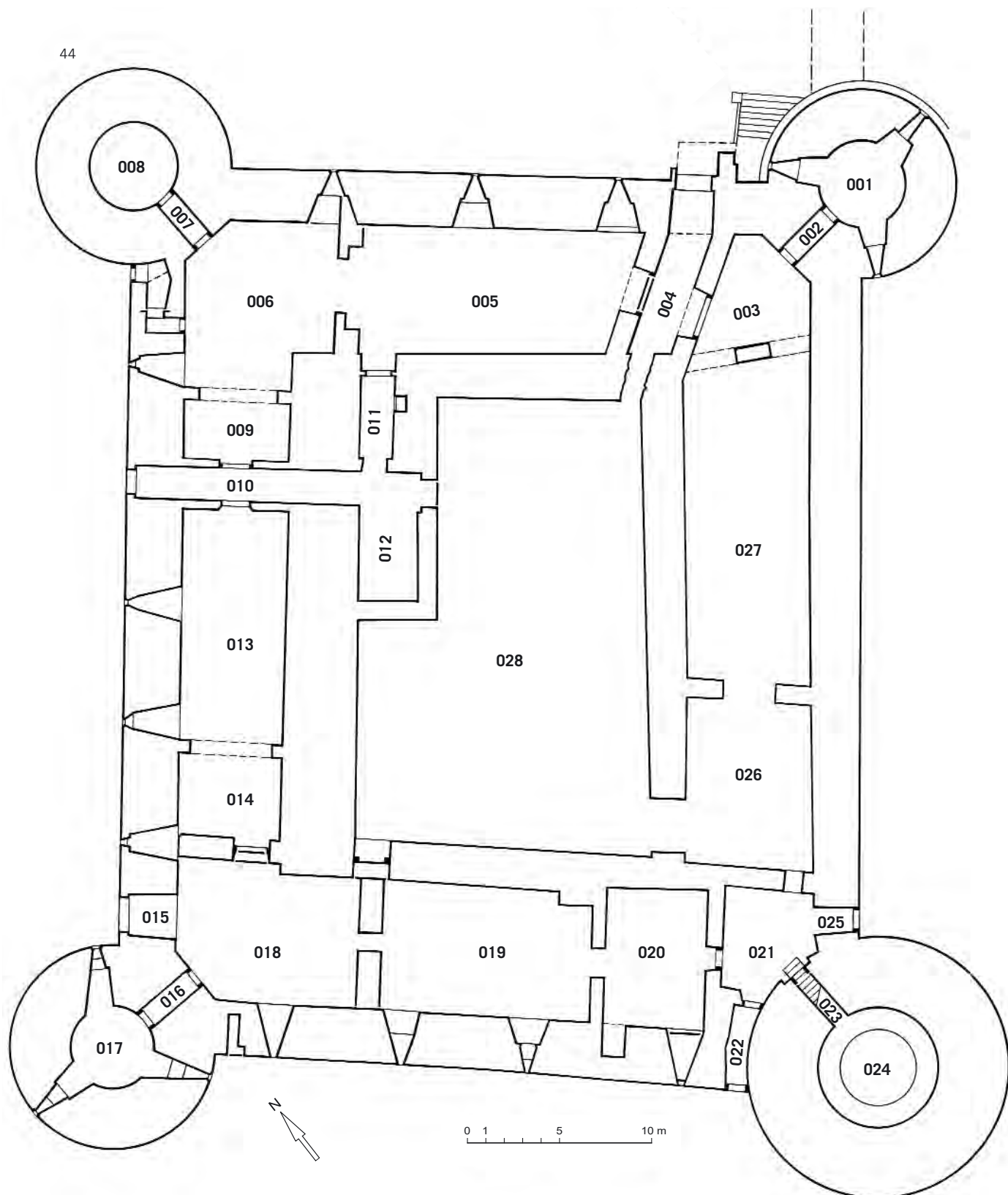
**Plan 42.** Château d'Yverdon, niveau sommital de la grande tour et vision sur les toitures adjacentes, état en 1981. Ech. 1 : 300. (Relevés AAM, Franz Wadsack, mise au net: Franz Wadsack)

**Plan 43.** Château d'Yverdon, coupe de la grande tour (plan de coupe: cf. plans 40, 42). Ech. 1 : 200, état en 1913. (Mise au net: Franz Wadsack, sur la base du relevé d'Otto Schmid)

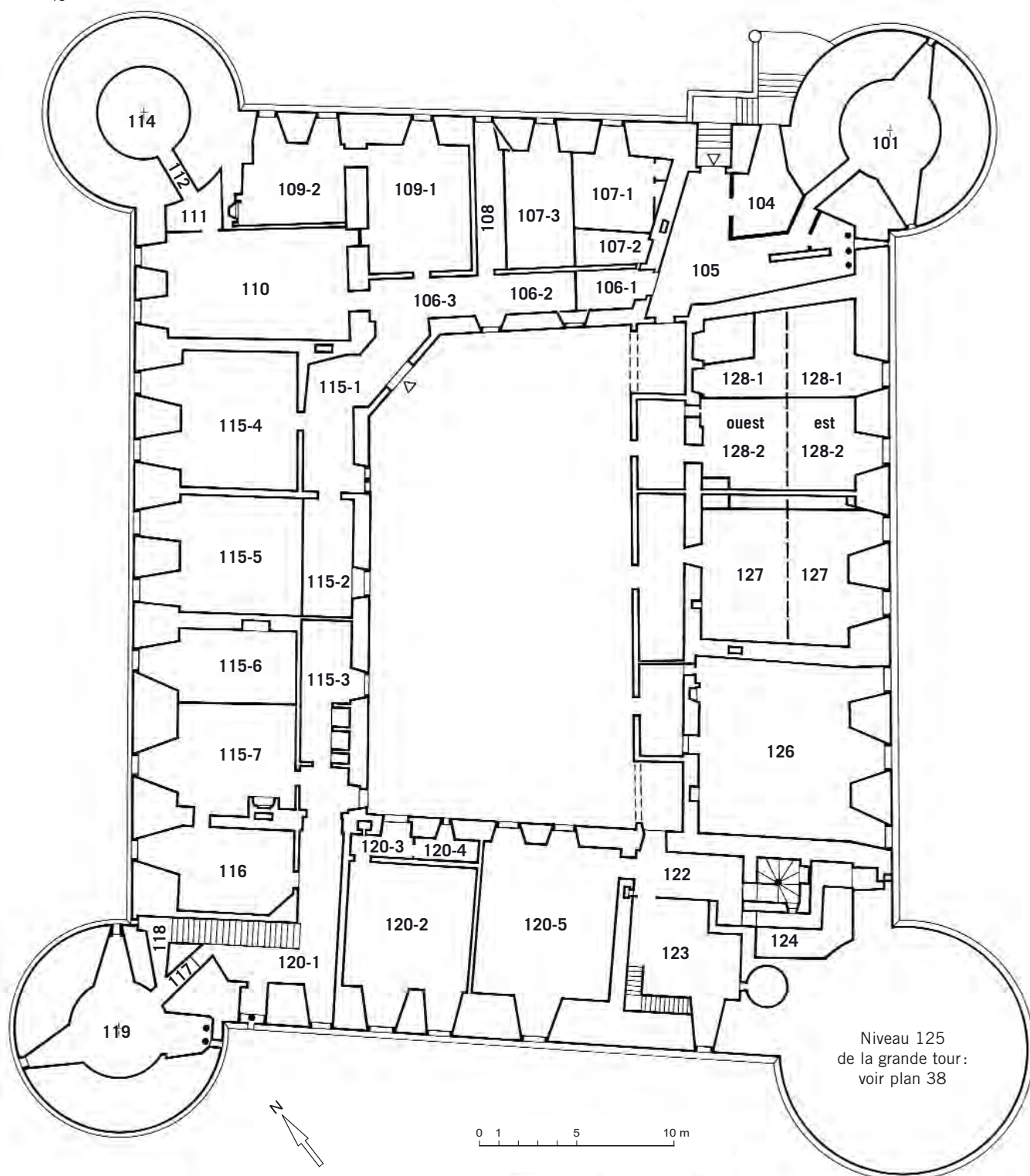


## Numérotation des locaux

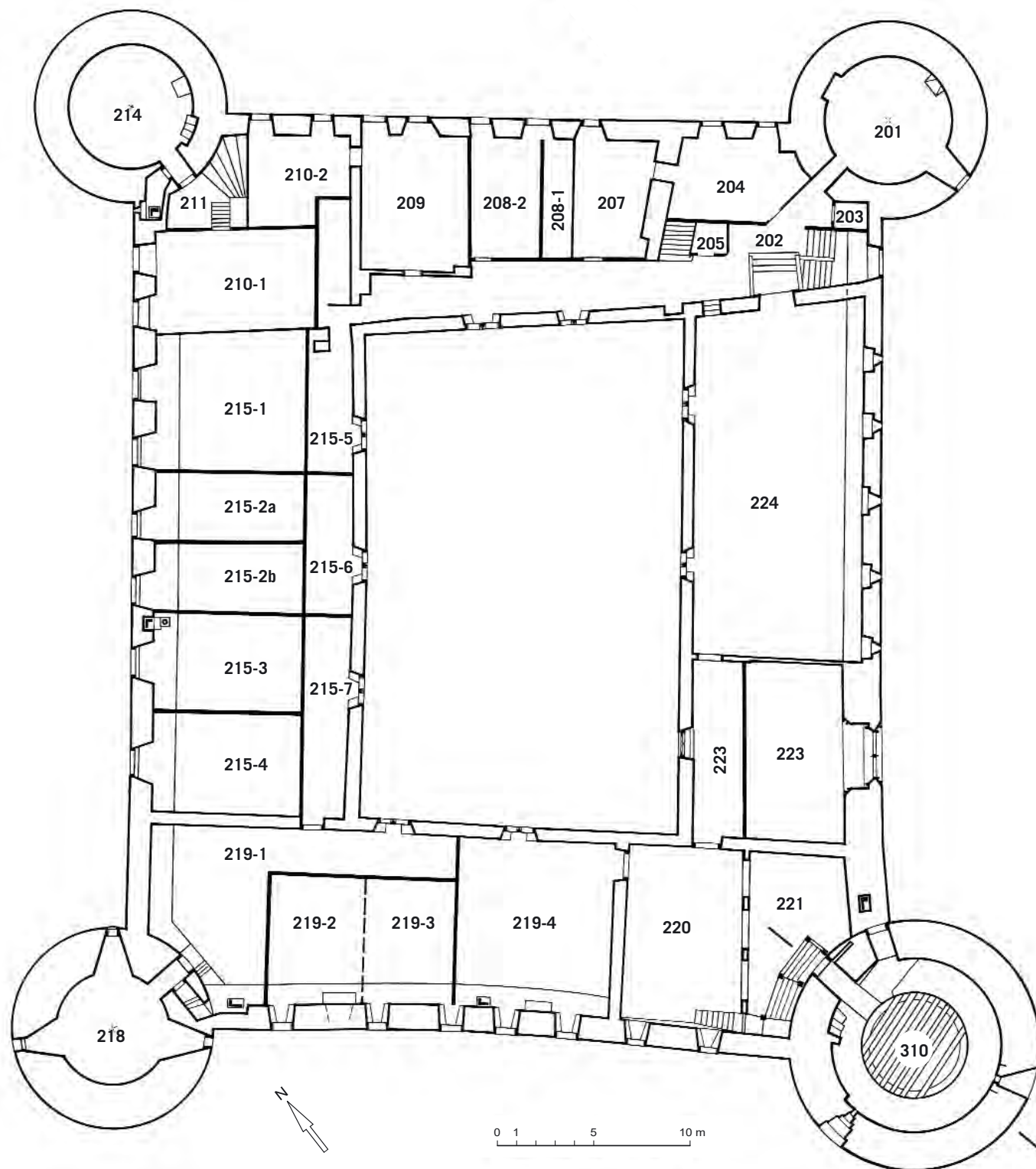
Cette numérotation a été établie en 1990, avant les derniers travaux et sur des plans plus anciens. On l'a conservée telle quelle puisqu'elle a été utilisée pour tous les rapports rédigés sur le monument depuis cette date. Ces plans ne reflètent pas forcément l'état de l'édifice à un moment précis, mais juxtaposent les interventions de diverses périodes.



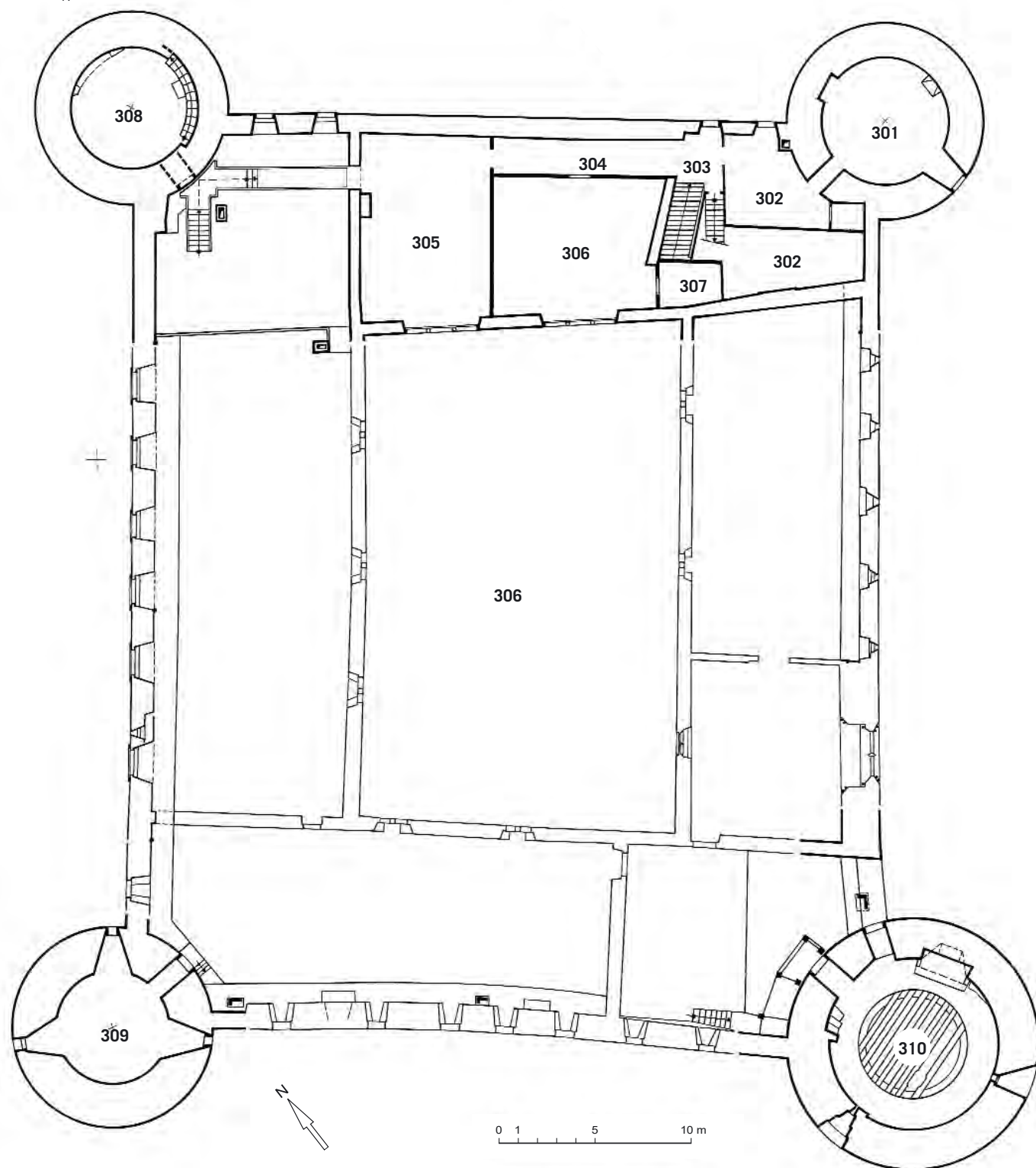
**Plan 44.** Château d'Yverdon, niveau des celliers. (Mise au net: Franz Wadsack, sur la base d'un relevé réalisé en 1978 par Jean-Paul Berney du service URBAT de la ville d'Yverdon-les-Bains)



**Plan 45.** Château d'Yverdon, niveau du rez-de-chaussée sur la cour intérieure. Sur la base du relevé de Francis Landry de 1864, avec adjonction de cloisons attestées par les documents d'archives ou constatées par les observations archéologiques. (Mise au net: Franz Wadsack)



**Plan 46.** Château d'Yverdon, niveau de l'étage sur la cour intérieure. Sur la base du relevé réalisé par Pierre Margot en 1958, avec adjonctions de cloisons attestées par les sources écrites ou constatées par les observations archéologiques. (Mise au net et réactualisation : Franz Wadsack)



**Plan 47.** Château d'Yverdon. Niveau du 2<sup>e</sup> étage de l'aile nord.  
 Sur la base de divers plans antérieurs à 1990.  
 (Mise au net et réactualisation: Franz Wadsack)

## Publications récentes – Cahiers d'archéologie romande (CAR)

- \*N° 1 Gilbert KAENEL : Céramiques gallo-romaines décorées. *Aventicum I*. 1974. ISBN 2-88028-001-X. **Fr. 30.–**
- \*N° 2 Jean-Pierre JEQUIER : Le Moustérien alpin. Révision critique. *Eburodunum II*. 1975. ISBN 2-88028-002-8. **Fr. 70.–**
- \*N° 3 Dominique CHAPPELLIER : Géophysique et archéologie. 1975. ISBN 2-88028-003-3. **Fr. 30.–**
- N° 4 Marcel GRANDJEAN, Werner STÖCKLI, Pierre MARGOT, Claude JACCOTTET : Le cloître de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne. 1975. ISBN 2-88028-004-4. **Épuisé**
- N° 5 Pierre DUCREY, Claude BERARD, Christiane DUNANT, François PASCHOUD (dir.) : Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart. 1976. ISBN 2-88028-005-2. **Épuisé**
- N°s 6-7 Olivier-Jean BOCKSBERGER (publié par Alain GALLAY) : Le dolmen MVI. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) t. 1 et 2*. 1976. ISBN 2-88028-006-0 et ISBN 2-88028-007-9. **Fr. 50.–**
- N° 8 Gilbert KAENEL : La fouille du «Garage Martin - 1973». 1976. ISBN 2-88028-008-7. **Fr. 45.–**
- N° 9 Paul BISSEGGER, Claude JACCOTTET : La chapelle de Puidoux. 1977. ISBN 2-88028-009-5. **Épuisé**
- N° 10 Jean-Louis VORUZ : L'industrie lithique de la station littorale d'Yvonand. (Exemple d'étude de typologie analytique). 1977. ISBN 2-88028-010-9. **Fr. 42.–**
- N° 11 Alain BEECHING : Le Boiron. Une nécropole du Bronze final près de Morges (Vaud-Suisse). 1977. ISBN 2-88 028-011-7. **Épuisé**
- \*N° 12 Monika VERZAR : Un temple du culte impérial. *Aventicum II*. 1977. ISBN 2-88028-012-5. **Fr. 65.–**
- \*N°s 13-14 Olivier-Jean BOCKSBERGER (publié par Alain GALLAY) : Horizon supérieur, secteur occidental et tombes Bronze ancien. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) t. 3 et 4*. 1978. ISBN 2-88028-013-3 et ISBN 2-88 028-014-1. **Fr. 50.–**
- N°s 15-16 Valentin RYCHNER : L'âge du Bronze final à Auvernier (Lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse. *Auvernier 1 et 2*. 1979. ISBN 2-88028-015-X et ISBN 2-88028-016-8. **Épuisé**
- N° 17 Claude BERARD, Pierre DUCREY (dir.) : Bronzes hellénistiques et romains. (Actes du 5<sup>e</sup> colloque international sur les bronzes antiques, Lausanne, 8-13 mai 1978). 1979. ISBN 2-88028-017-6. **Épuisé**
- N° 18 Gilbert KAENEL, Max KLAUSENER, Sylvain FEHLMANN : Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna (Vidy/Lausanne). *Lousonna 2*. 1980. ISBN 2-88028-018-4. **Épuisé**
- N° 19 Gilbert KAENEL, Sylvain FEHLMANN : Un quartier de Lousonna. La fouille de «Chavannes 7» 1974/1975 et 1977. *Lousonna 3*. 1980. ISBN 2-88028-019-2. **Épuisé**
- N° 20 André LAUFER : La Péniche. Un atelier de céramique à Lousonna (1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.). *Lousonna 4*. 1980. ISBN 2-88028-020-6. **Épuisé**
- N° 21 Daphné WOYSCH-MEAUTIS : La représentation des animaux et des êtres fabuleux sur les monuments funéraires grecs de l'époque archaïque à la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. 1982. ISBN 2-88028-021-4. **Fr. 100.–**
- \*N° 22 Philippe BRIDEL : Le sanctuaire du Cigognier. *Aventicum III*. 1982. ISBN 2-88028-022-2. **Fr. 100.–**
- \*N° 23 Jean-Luc BOISAUBERT : Le Néolithique moyen de la Saunerie. (Fouilles 1972-1975). Denis RAMSEYER : L'industrie en bois de cerf du site néolithique des Graviers. *Auvernier 3*. 1982. ISBN 2-88028-023-0. **Fr. 50.–**
- \*N° 24 François SCHIFFERDECKER : La céramique du Néolithique moyen d'Auvernier dans son cadre régional. *Auvernier 4*. 1982. ISBN 2-88028-024-9. **Fr. 50.–**
- \*N° 25 André BILLAMBOZ, Jacques-Léopold BROCHIER, Louis CHAIX et al. : La station littorale d'Auvernier-Port. Cadre et évolution. *Auvernier 5*. 1982. ISBN 2-88028-025-7. **Fr. 60.–**
- N° 26 Michel EGLOFF, Kolja FARJON : Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité. 1983. ISBN 2-88028-026-5. **Épuisé**
- N° 27 Béatrice HEILIGMANN-HUBER : Les catelles à relief du château de Valangin. 1983. ISBN 2-88028-027-3. **Épuisé**
- N° 28 Joël VITAL, Jean-Louis VORUZ : L'habitat protohistorique de Bavois-en-Raillon (Vaud). 1984. ISBN 2-88028-028-1. **Épuisé**
- \*N° 29 Jean-Louis VORUZ : Outillages osseux et dynamisme industriel dans le Néolithique jurassien. 1984. ISBN 2-88 028-029-X. **Fr. 65.–**
- N° 30 Gilbert KAENEL, Philippe CURDY, Hanspeter ZWAHLEN : Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) du Néolithique à l'époque romaine. 1984. ISBN 2-88028-030-3. **Épuisé**
- \*N°s 31-32 Alain GALLAY, Louis CHAIX : Le dolmen M XI. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais). T. 5 et 6*. 1984. ISBN 2-88028-031-1 et ISBN 2-88028-032-X. **Fr. 100.–**
- N° 33 Klaus GREWE, Denis WEIDMANN, Paul-Louis PELET et al. : Canal d'Entreroches. Créer une voie navigable de la mer du Nord à la Méditerranée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Der Bau eines Schifffahrtsweges von der Nordsee bis zum Mittelmeer im 17. Jahrhundert. 1987. ISBN 2-88028-033-8. **Épuisé**
- N° 34 Ivonne MANFRINI-ARAGNO : Bacchus dans les bronzes hellénistiques et romains. Les artisans et leur répertoire. 1987. ISBN 2-88028-036. **Fr. 120.–**
- N° 35 Jean LANGENBERGER, Marie-Claude MORAND (dir.) : Le général Dufour et Saint-Maurice. 1987. ISBN 2-88 028-035-4. **Épuisé**
- N° 36 Claude BERARD, Christiane BRON, Alessandra POMARI (dir.) : Image et société en Grèce ancienne. L'iconographie comme méthode d'analyse. (Actes du Colloque international, Lausanne, 8-11 février 1984). 1987. ISBN 2-88028-036-2. **Fr. 84.–**
- \*N° 37 Valentin RYCHNER : Auvernier 1968-1975. Le mobilier métallique du Bronze final. Formes et techniques. *Auvernier 6*. 1987. ISBN 2-88028-037-0. **Fr. 60.–**
- N° 38 Daniel PAUNIER, Emmanuel ABETEL, Silvio AMSTAD et al. : Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1984. *Lousonna 5*. 1984. ISBN 2-88028-038-9. **Épuisé**
- \*N° 39 Daniel PAUNIER, Silvio AMSTAD : L'établissement gallo-romain de Bavois (VD). Sondages 1973. 1984. ISBN 2-88028-039-7. **Fr. 25.–**
- \*N° 40 Daniel PAUNIER, Emmanuel ABETEL, Marina ANDRES-COLOMBO et al. : Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1984. *Lousonna 6*. 1987. ISBN 2-88028-040-4. **Fr. 50.–**
- N° 41 Daniel CASTELLA : La nécropole du Port d'Avenches. *Aventicum IV*. 1987. ISBN 2-88028-041-9. **Épuisé**
- \*N° 42 Daniel PAUNIER, José BERNAL, Daniel CASTELLA et al. : Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Le quartier occidental. Le sanctuaire indigène. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1985. *Lousonna 7*. 1989. ISBN 2-88028-042-7. **Fr. 50.–**
- \*N° 43 Hans BÖGLI, Michel FUCHS (dir.) : Pictores per provincias. (Actes du 3<sup>e</sup> colloque international sur la peinture murale romaine, Avenches, 28-31 août 1986). *Aventicum V*. 1987. ISBN 2-88028-043-5. **Fr. 120.–**
- N° 44 Pascale BONNARD : La ville romaine de Nyon. Répertoire des fouilles et trouvailles. Bibliographie du site. *Noviodunum I*. 1988. ISBN 2-88028-044-3. **Épuisé**
- \*N° 45 Denis RAMSEYER : La céramique néolithique d'Auvernier-La Saunerie (fouilles 1964-1965). *Auvernier 7*. 1988. ISBN 2-88028-045-1. **Fr. 50.–**
- \*N° 46 François SCHIFFERDECKER : Le site littoral néolithique d'Auvernier /Brise-Lames (NE, Suisse). Stratigraphie et environnement. 1989. *Auvernier 8*. ISBN 2-88028-046-X. **Fr. 50.–**
- \*N°s 47-48 Alain GALLAY : Secteur oriental. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais). T. 7 et 8*. 1989. ISBN 2-88 028-047-8 et ISBN 2-88028-048-6. **Fr. 80.–**
- N° 49 Jacques MOREL, Silvio AMSTAD : Un quartier romain de Nyon. De l'époque augustéenne au III<sup>e</sup> siècle (Les fouilles de Bel-Air/Gare 9 – 1978-1982). *Noviodunum II*. 1990. ISBN 2-88028-049-4. **Fr. 50.–**
- N° 50 Gilbert KAENEL : Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures. 1990. ISBN 2-88028-050-8. **Fr. 100.–**
- N° 51 Dominique BAUDAIS, Christiane KRAMAR : La nécropole néolithique de Corseaux «en Seyton» (VD, Suisse). Archéologie et Anthropologie. 1990. ISBN 2-88028-051-6. **Fr. 60.–**
- N° 52 Reto MARTI : Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD. Le cimetière du Haut Moyen Âge de Saint-Sulpice VD. 1990. ISBN 2-88028-052-4. **Fr. 60.–**
- N° 53 Nicole PLUMETTAZ, Dominique ROBERT BLISS : Echandens-La Tornallaz (VD, Suisse). Habitats protohistoriques et enceinte médiévale. 1992. ISBN 2-88028-053-2. **Fr. 60.–**
- N° 54 Emmanuel ABETEL : L'établissement sidérurgique de Montcherand.

1992. ISBN 2-88028-054-0. **Fr. 60.**–
- N° 55 Peter EGGENBERGER, Philippe JATON, Catherine SANTOSCHI, Christian et Françoise SIMON: L'église de Saint-Prex. Histoire et archéologie. 1992. ISBN 2-88028-055-9. **Fr. 75.**–
- \*N° 56 Peter EGGENBERGER, Laurent AUBERSON, Gabriele KECK: L'église de Saint-Saphorin en Lavaux. Le site gallo-romain et les édifices qui ont précédé l'église. Réinterprétation des fouilles de 1968-1969. 1992. ISBN 2-88 028-056-7. **Fr. 34.**–
- \*N° 57 Gilbert KAENEL, Philippe CURDY (dir.): L'âge du Fer dans le Jura. (Actes du 15<sup>e</sup> Colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Pontarlier (France) et Yverdon-les-Bains (Suisse), 9-12 mai 1991). 1992. ISBN 2-88028-057-5. **Fr. 91.**–
- N° 58 François CHRISTE: La «Cour des Miracles» à la Cité. 1220-1960. Une tranche de l'histoire de Lausanne. 1992. ISBN 2-88028-058-3. **Fr. 60.**–
- N° 59 Claus WOLF: Die Seeufersiedlung Yverdon, Avenue des Sports (Kanton Waadt). Eine kulturgeschichtliche und chronologische Studie zum Endneolithikum der Westschweiz und angrenzender Gebiete. Le site littoral d'Yverdon, avenue des Sports (Canton de Vaud). Une étude du développement culturel et chronologique de la fin du Néolithique de Suisse occidentale et des régions voisines. *Freiburger Archäologische Studien 1*. 1993. ISBN 2-88028-059-1. **Fr. 95.**–
- N° 60 Paul-Louis PELET: Une industrie reconnue. Fer Charbon Acier dans le Pays de Vaud. 1993. ISBN 2-88028-060-5. **Fr. 80.**–
- N° 61 Vincent SERNEELS: Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale. 1993. ISBN 2-88028-061-3. **Fr. 90.**–
- N° 62 Daniel CASTELLA: Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix». *Aventicum VI*. 1994. ISBN 2-88028-062. **Fr. 60.**–
- N°s 63-64 Valentin RYCHNER, Niklaus KLAENTSCHI: Arsenic, nickel et antimoine. Une approche de la métallurgie du Bronze moyen et final en Suisse par l'analyse spectrométrique. T. I et II. 1995. ISBN 2-88028-063-X et ISBN 2-88028-064-8. **Fr. 90.**–
- N° 65 Laurent AUBERSON, Gabriele KECK et al.: Notre-Dame d'Oujon (vers 1146-1537). Une chartreuse exemplaire? 1999. ISBN 2-88028-065-6. **Fr. 68.**–
- N° 66 Frédéric ROSSI: L'*area sacra* du forum de Nyon et ses abords: fouilles 1988-1990. *Noviodunum III*. 1995. ISBN 2-88028-066-4. **Fr. 60.**–
- N° 67 Michèle GROTE: Les tuiles anciennes du Canton de Vaud. 1996. ISBN 2-88028-067-2. **Fr. 60.**–
- N° 68 Peter EGGENBERGER, Philippe JATON, Marcel GRANDJEAN: L'église et l'ancien couvent dominicain de Coppet. 1996. ISBN 2-88028-068-0. **Fr. 65.**–
- N° 69 Martin BOSSERT: Die figürlichen Reliefs von Aventicum. Mit einem Nachtrag zu «Rundskulpturen von Aventicum». *Aventicum VII*. 1998. ISBN 2-88028-069-9. ISSN 1021-1713. **Fr. 85.**–
- N° 70 Martin BOSSERT: Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Tempels in Avenches. Kunsthistorische und ikonologische Einordnung. *Aventicum VIII*. 1998. ISBN 2-88028-070-2. ISSN 1021-1713. **Fr. 75.**–
- N° 71 François CHRISTE, Colette GRAND: Prangins: de la forteresse au château de plaisance – 1985-1995: 10 ans de recherches, 3000 ans d'histoire. ISBN 2-88028-071-0. ISSN 1021-1713. **Fr. 65.**–
- N° 72 Gervaise PIGNAT, Ariane WINIGER: Les occupations mésolithiques de l'abri du Mollendruz (Abri Freymond, Mont-la-Ville, VD, Suisse). 1998. ISBN 2-88028-072-9. ISSN 1021-1713. **Fr. 65.**–
- N° 73 Claire HUGUENIN, Ulrich DOEPPER, Olivier FEIHL: L'église Saint-François de Lausanne: genèse d'un monument historique. 1998. ISBN 2-88028-073-7. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.**–
- N° 74 Thierry LUGINBÜHL, Annick SCHNEITER et al.: La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Trois siècles d'histoire à *Lousonna*. Le mobilier archéologique. (Sous la direction de Sylvie BERTI ROSSI et Catherine MAY CASTELLA). *Lousonna 9*. 1999. ISBN 2-88028-074-5. ISSN 1021-1713. **Fr. 85.**–
- N°s 75-76 Lucie STEINER, François MENNA: La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (I<sup>Ve</sup>-VII<sup>e</sup> ap. J.-C.). Vol. 1: texte, vol. 2: études complémentaires, catalogue, planches. 2000. ISBN 2-88028-075-1/076-1. ISSN 1021-1713. **Fr. 115.**–
- N°s 77-78 Daniel CASTELLA, Chantal MARTIN PRUVOT et al.: La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. Vol. 1: étude des sépultures, vol. 2: étude du mobilier. 1999. *Aventicum IX et X*. ISBN 2-88028-077-X/078-8. ISSN 1021-1713. **Fr. 115.**–
- N° 79 Daniel DE RAEMY, Olivier FEIHL et al.: Chillon: La Chapelle. 1999. ISBN 2-88028-079-6 ISSN 1021-1713. **Fr. 85.**–
- N° 80 Mireille DAVID-ELBIALI: La Suisse occidentale au I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne. 2000. ISBN 2-88028-080-X. ISSN 1021-1713. **Fr. 85.**–
- N° 81 Pierre CROTTI (éd.): MESO '97. Actes de la Table ronde. «Epipaléolithique et Mésolithique». 2000. ISBN 2-88028-081-8. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.**–
- N° 82 Pascal NUOFFER, François MENNA: Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge. 2001. ISBN 2-88028-082-6. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.**–
- N° 83 Thierry LUGINBÜHL: Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale. 2001. ISBN 2-88028-083-4. ISSN 1021-1713. **Fr. 80.**–
- N° 84 Werner LEITZ: Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) et die Anfänge der Frühmittelalterarchäologie. / La nécropole de Bel-Air près de Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) et les débuts de l'archéologie du haut Moyen Âge. 2002. ISBN 2-88028-084-2. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.**–
- N°s 85-86 Daniel PAUNIER, Christophe SCHMIDT (éd.): La mosaïque gréco-romaine VIII: Actes du VIII<sup>e</sup> colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale (Lausanne, 6-11 octobre 1997). 2 vol. 2001. ISBN 2-88028-085-0 et ISBN 2-88028-086-9. ISSN 1021-1713. **Fr. 140.**–
- N° 87 Heidi AMREIN: L'atelier de verriers d'Avenches: l'artisanat du verre au milieu du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. *Aventicum XI*. 2001. ISBN 2-88028-087-7. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.**–
- N° 88 Ludwig ESCHENLOHR: Recherches archéologiques sur le district sidérurgique du Jura central suisse. 2001. ISBN 2-88028-088-5. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.**–
- N° 89 Alessandra ANTONINI: Sion, Sous-le-Scex (VS) 1. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten. Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen Âge de Sion, Sous-le-Scex. 2002. ISBN 2-88028-089-3. ISSN 1021-1713. **Fr. 70.**–
- N° 90 Mireille DAVID-ELBIALI, Daniel PAUNIER: L'éperon barré de Châtel d'Arruffens (Montricher, Vaud): Âge du Bronze et Bas-Empire (Fouilles Jean-Pierre Gadina 1966-1973). 2002. ISBN 2-88028-090-7. ISSN 1021-1713. **Fr. 60.**–
- N° 91 Martin BOSSERT: Die figürlichen Skulpturen der Nekropole von Avenches – En Chaplix (VD): nördlicher und südlicher Grabbezirk. *Aventicum XII*. 2002. ISBN 2-88028-091-5. ISSN 1021-1713. **Fr. 50.**–
- N° 92 Martin BOSSERT: Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris. *Noviodunum IV*. 2002. ISBN 2-88028-092-3. ISSN 1021-1713. **Fr. 50.**–
- N° 93 Patrick MOINAT, Mireille DAVID-ELBIALI: Défunts, bûchers et céramiques: la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. 2003. ISBN 2-88028-093-1. ISSN 1021-1713. **Fr. 70.**–
- N° 94 Marie BESSE: L'Europe du 3<sup>e</sup> millénaire avant notre ère: les céramiques communes au Campaniforme. 2003. ISBN 2-88028-094-X. ISSN 1021-1713. **Fr. 55.**–
- N° 95 Marie BESSE, Laurence-Isaline STAHL GRETSCH, Philippe CURDY (dir.): ConstellaSion: Hommage à Alain Gallay. 2003. ISBN 2-88028-095-8. ISSN 1021-1713. **Fr. 65.**–
- N° 96 Philippe BRIDEL: L'amphithéâtre d'Avenches. 2 vol. *Aventicum XIII*. 2004. ISBN 2-88028-096-6. ISSN 1021-1713. **Fr. 100.**–

\* Non disponible pour les échanges

Les commandes et demandes d'ouvrages peuvent être adressées à:  
Cahiers d'archéologie romande  
Case postale 5661  
CH-1002 Lausanne

Silhouettes familières qui marquent le paysage et notre imaginaire dès l'enfance, les grands châteaux de Suisse romande construits à l'époque des comtes de Savoie restent étonnamment méconnus. Cette étude est une première synthèse qui vise à comprendre, non seulement leur architecture, mais également leur rôle dans la société médiévale. Une présentation attrayante accompagnée d'une riche iconographie, commentée dans une langue simple et précise, ne manquera pas de susciter l'intérêt, non seulement des spécialistes, mais de tous ceux qui tiennent en juste estime le « patrimoine bâti », éclairé ainsi d'un jour neuf.

Au XIIIe et au début du XIVe siècle, en des temps de haute conjoncture, de fort accroissement de la population, mais troublés, ces édifices n'apparaissent jamais seuls: ils sont liés à la fondation d'un bourg entouré d'une enceinte, c'est le château dans son sens large. Le donjon, ensemble plus restreint de corps de logis protégés par de hautes courtines flanquées de tours, abrite la résidence seigneuriale ainsi que l'administration de la seigneurie, ébauche de l'Etat moderne. Enfin, dans le donjon se dresse une grande tour: organe le plus visible, le plus fort, le mieux défendu, le plus inaccessible, expression privilégiée, à la fois symbolique et concrète, du pouvoir seigneurial. Tous ces aspects – et d'autres encore – sont abordés dans le premier volume. Dans le second, on examine comment ces édifices ont traversé les périodes moderne et contemporaine: on en perçoit ainsi les métamorphoses, intéressantes en elles-mêmes, utiles également pour mieux restituer ce qu'ils ont été et ce que leurs constructeurs attendaient d'eux à l'origine.



Bien que né à Fribourg en 1956 et attaché à ses racines fribourgeoises, Daniel de Raemy a toujours vécu au sud du lac de Neuchâtel. Baccalauréat scientifique à Yverdon. Université de Lausanne de 1978 à 1983, où il s'initie au métier d'historien des Monuments par l'enseignement de Marcel Grandjean. Son activité d'indépendant lui permet ensuite d'approfondir, au gré des mandats, ses connaissances sur l'histoire et l'architecture médiévales de Suisse romande, tout en cultivant son intérêt pour une lecture diachronique plus générale de l'environnement construit, cherchant toujours à comprendre et à mettre en lumière toutes les strates qui le constituent. Depuis 2002, il est rédacteur des Monuments d'Art et d'Histoire pour le canton de Fribourg.

